This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

FROM THE LIBRARY OF
Professor Karl Heinrich Rau
OF THE UNIVERSITY OF HEIDELBERG
PRESENTED TO THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
BY
Mr. Philo Parsons
OF DETROIT
1871

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AE
25
E55

Digitized by Google

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,
OU
PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

Digitized by Google

New titles

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE.

PARSONS LIBRARY
University of
MICHIGAN

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins ;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXIV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

ORNITHOLOGIE,

PAR M. MAUDUYT,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

PLAN DE L'OUVRAGE.

ENTREPRENDRE d'écrire sur les oiseaux, au moment où Mrs. de Buffon & de Montbeillard viennent d'achever leur travail en ce genre, c'est, au premier aspect, un projet téméraire : celui qui le conçoit, forcé de répéter avec désavantage ce que ces deux célèbres écrivains ont dit le mieux qu'il pût l'être, semble n'avoir que la foible ressource d'y ajouter fort peu; mais la différence dans le projet du travail en justifie l'entreprise.

MM. de Buffon & de Montbeillard ont eu pour but d'écrire l'histoire des oiseaux en général, de la traiter dans toute l'étendue dont elle étoit susceptible, de peindre surtout les habitudes & les mœurs, sans s'appesantir sur les traits qui caractérisent les genres, sur les nuances qui séparent les espèces; ils ont offert aux lecteurs des résultats; ils lui ont présenté la science dans sa perfection, ou prête d'y atteindre, sans lui faire remarquer par quels chemins longs, pénibles, embarrassés, le temps & l'observation l'ont conduite.

Le dessein d'exécuter sur toutes les sciences un travail d'après lequel le lecteur puisse les suivre dans leurs progrès, depuis leur origine jusqu'au terme où elles sont parvenues de nos jours, qui lui retrace les pensées & les efforts des différens auteurs sur chaque science, qui traite de toutes leurs parties, qui présente un résultat général, & qui ne contienne cependant qu'un précis qui puisse également convenir à celui qui veut s'occuper de suite du même sujet, & à celui qui n'en veut connoître qu'une partie dans un temps déterminé, ce dessein, si différent de celui que se sont proposé MM. de Buffon & de Montbeillard, en prescrivant un plan nécessairement différent du leur, laisse la liberté de travailler après eux sur le même sujet, en même-temps qu'il autorise à profiter de leurs travaux, sans en être le copiste.

Je dois, d'après cet exposé, traiter de toutes les parties de l'Ornithologie; donner un précis de ce qu'elle a été dans les différens temps; des moyens que les auteurs ont imaginés pour en faciliter l'étude, & de tous les rapports sous lesquels ils s'en sont occupés.

Pour procéder avec ordre dans ce champ, qui est vaste, je considérerai les oiseaux en général, d'abord relativement à la forme, puis à l'organisation: je traiterai ensuite des sens, dont la structure & la finesse déterminent les impressions, & en modifient l'action; des facultés qui dépendent des impressions communiquées & des moyens de satisfaire les desirs qu'elles ont inspirés; enfin, des habitudes ou mœurs, qui sont dans les animaux le résultat de l'organisation, & que l'extérieur décèle souvent à l'observateur attentif.

Après avoir examiné ce que les oiseaux ont de commun, en quoi tous se ressemblent, il est naturel de rechercher ce qui est particulier aux différentes espèces, à quels traits on peut les reconnoître. Ce sera le lieu de

Digitized by Google

donner un précis des ouvrages sur l'Ornithologie les plus estimés.

Instruits par les auteurs sur les moyens de distinguer & de reconnoître les espèces, il me paroît important de comparer les oiseaux de l'ancien & du nouveau continent, & sur-tout de les mettre en opposition, suivant les parallèles sous lesquels ils habitent. Cet examen conduit à parler de l'influence des climats, & à traiter des *voyages* ou *émigrations* des oiseaux.

Les objets énoncés dans les articles précédens peuvent completter les généralités sur l'Ornithologie; mais un goût fort répandu aujourd'hui, exige des instructions, soit sur les moyens d'envoyer des pays étrangers les oiseaux vivans, de les conserver dans le nôtre, & d'y en multiplier, si il est possible, les espèces, soit sur la manière de préparer les dépouilles, qui conservent l'image des êtres vivans, de leur donner la forme convenable & de les préserver des causes qui en occasionneroient la destruction. Ce sera par où je terminerai les discours sur la nature des oiseaux en général; j'entrerai ensuite dans les détails, en suivant l'ordre alphabétique prescrit par la nature de l'ouvrage.

En traitant des genres, je réunirai, autant qu'il me sera possible, tous les traits qui les caractérisent, & qui appartiennent également aux différentes espèces dont ils sont composés; ce qui me mettra dans le cas, par rapport aux espèces, de ne rapporter que ce qui leur est particulier; j'éviterai, par ce moyen, des répétitions qui seroient nécessairement très-fréquentes, & qui auroient lieu à la plûpart des articles, si je suivois un autre plan.

Les détails dans les descriptions rendroient le dictionnaire trop volumineux: je ne peux y entrer; mais j'y suppléerai en citant les ouvrages dans lesquels le lecteur, qui croira en avoir besoin, pourra les trouver aisément.

De toutes les méthodes qui ont été proposées sur la manière d'étudier l'Ornithologie, celle de M. Brisson m'a paru la plus étendue, & celle qui rend l'étude plus aisée. Ce sont les raisons de la préférence que je lui donne, & le motif qui m'a déterminé, en parlant de chaque espèce, à indiquer son genre d'après M. Brisson.

Quant à la nomenclature, j'ai cru devoir suivre celle que M^rs. le Comte de Buffon & de Montbeillard ont employée: j'ai pensé que ces deux savans, célèbres par la pureté de leur diction; qui ont traité d'un plus grand nombre d'oiseaux qu'aucun autre auteur; qui ont fait connoître beaucoup d'espèces nouvelles, & leur ont, les premiers, donné des noms; qui ont apporté plus de soin qu'on en avoit pris à faire une juste application des noms douteux, devoient fixer la nomenclature dans notre langue.

Mrs Brisson & de Buffon, Wilhugby, Belon, Catesby & Edwars seront le plus souvent les seuls auteurs que je citerai; autrement la liste seroit trop longue, &, d'ailleurs, ceux qui voudront la connoître dans toute son étendue, la trouveront ou dans l'ouvrage de M. de Buffon, ou dans celui de M. Brisson.

Je me bornerai de même, pour ménager la place, à citer le nom latin des genres, & ceux qui les désignent dans quelques langues vivantes de l'Europe; mais je ne rapporterai pas les noms usités dans les langues qu'on ne parle plus, & dans celles qu'on parle aux extrémités de la terre, par rapport à nous. On pourra consulter sur ces noms l'ouvrage de M. Brisson, qui a été fort exact à les rapporter. Il y en a un assez grand nombre qu'il ne cite pas, que M^rs. de Buffon & de Montbeillard n'ont pas employés, & que je ne rapporterai pas, quoiqu'on les trouve dans certains voyageurs, dans quelques auteurs, & même dans l'Encyclopédie. Ce sont des noms ou plutôt des mots sans signification pour nous, qui ne nous présentent aucun sens, ni par eux-mêmes, ni par les descriptions qui y sont jointes. De pareils mots, dont l'explication même ne donne aucune idée, ne spécifie rien, & pouvoit être également appliquée à beaucoup d'objets différens, consumeroient en pure perte & la place dans l'ouvrage & le temps du lecteur. Nous devons les compter pour rien, puisqu'ils n'ont aucune signification par rapport à nous, & que l'explication qui y est jointe ne nous présente aucune idée fixe.

Digitized by Google

DISCOURS GÉNÉRAUX
SUR
LA NATURE DES OISEAUX.

PREMIER DISCOURS,

DANS lequel on traite de l'extérieur, de l'organiſation des Oiſeaux, de leurs ſens, de leurs facultés & de leurs habitudes.

§. Ier.

Des parties externes.

ARISTOTE a défini les oiſeaux des animaux bipèdes couverts de plumes; cette définition indique, en effet, les deux principaux traits qui les diſtinguent. Les aîles ne leur appartiennent pas autant en propre & auſſi excluſivement, puiſque quelques oiſeaux, comme le *caſoar*, le *manchot*, n'en ont que l'apparence, & que beaucoup d'animaux, qui ne peuvent leur être comparés d'ailleurs, ont cependant des aîles; mais ſi elles reſſemblent à celles des oiſeaux par l'uſage, elles n'y ont aucun rapport ni par l'extérieur, ni par la ſtructure.

Les aîles des inſectes, d'une ſeule & même ſubſtance dans toute leur étendue, ne conſiſtent qu'en deux membranes appliquées l'une ſur l'autre, & traverſées par quelques fibres ou nervures: elles ſont ou nues ou couvertes d'écailles, qui ont la forme des plumes, auxquelles on les a comparées; mais ces écailles ou ces plumes ne ſervent en rien pour le vol, puiſqu'après qu'on les a enlevées, les mouvemens de l'inſecte ne ſont ni changés, ni moins prompts.

L'oiſeau, au contraire, ne ſçauroit voler ſi ſon aîle n'eſt fournie des plumes qui doivent y être attachées. Elle eſt d'ailleurs compoſée de parties qui diffèrent par leur ſubſtance, qui ſont articulées enſemble, jointes les unes aux autres, & qui ſe touchent par des ſurfaces mobiles. L'aîle de la chauve-ſouris a, à la vérité, quelques rapports avec celle des oiſeaux, par ſa ſtructure; mais au lieu de plumes, ce ſont des membranes qui la revêtiſſent, qui frappent l'air, & qui ſont l'office de rames & de voiles.

Il n'y a aucun rapport des membranes de l'écureuil volant aux aîles proprement dites; & celles des oiſeaux ont une forme extérieure & une organiſation qui leur ſont particulières.

La partie qui termine le corps des oiſeaux, la queue, compoſée de plumes plus ou moins longues, attachées à une pièce mobile, dont les mouvemens la dirigent en haut, en bas, ſur les côtés, capable de s'étendre & de ſe reſſerrer, eſt un des principaux traits qui les diſtinguent. Leurs pieds ne diffèrent pas de ceux des autres animaux par le nombre ſeulement, mais encore par une forme particulière, plus déliée, plus allongée à proportion; par la poſition vers le milieu du corps, ſur les côtés, dans la plûpart des eſpèces, près de ſon extrêmité dans quelques-unes; par

Digitized by Google

les écailles dont ils ſont couverts ; par la longueur & la fineſſe de cette portion, qu'on compare ordinairement à la jambe, qu'on prend communément pour elle, & qui répond au tarſe des quadrupèdes ; enfin, par les doigts longs & déliés, ſéparés les uns des autres, ou réunis par une membrane, ou dirigés partie en avant, partie en arrière, ou tous en avant & terminés par des ongles liſſes, brillans, arrondis en deſſus, applatis ou ſillonnés, & ternes en deſſous, plus ou moins arqués & quelquefois tout droits.

La tête des oiſeaux, beaucoup moins grande que celle des autres animaux à proportion, arrondie de même en arrière & applatie par-deſſous, déprimée ſur les côtés & un peu en deſſus, mais beaucoup plus allongée en devant, eſt portée ſur un cou plus long, plus grêle, plus mobile, capable de s'allonger, de ſe raccourcir, de s'étendre, de ſe reſſerrer, de ſe dévélopper ou de preſque s'effacer à la volonté de l'animal.

Les yeux, au lieu d'être placés en avant de la tête, ſont ſitués ſur ſes côtés ; ils ne ſont ombragés ni par des ſourcils, ni garantis par des ſcils attachés aux paupières, ſi ce n'eſt dans un très-petit nombre d'eſpèces ; leur ouverture eſt circulaire & leur forme moins ſphérique que dans la plûpart des autres animaux, excepté dans les poiſſons dont le globe de l'œil eſt encore plus applati ; l'organe de louïe n'eſt pas entouré par une conque ſaillante & externe ; ſon ouverture, au contraire, ou méat, eſt couverte & cachée par des plumes d'une texture particulière.

Les narines conſiſtent en deux ouvertures oblongues, ſituées à la baſe du bec, à ſa partie ſupérieure, & à ſa ſurface externe dans la plûpart des eſpèces, à ſa ſurface interne dans quelques-unes.

Le bec, qui répond par ſes uſages à la bouche de l'homme, à la gueule des animaux, aux mâchoires, à la trompe des inſectes, au ſucoir & aux mâchoires des vers & des zoophytes, ne reſſemble en rien d'ailleurs à ces organes. Plus ou moins long & épais, & fort varié quant à la forme, mais toujours couvert par une ſubſtance liſſe, compacte, ſemblable à de la corne ; le bec n'eſt formé que de parties dures & ſolides. On y en voit aucune qui réponde aux lèvres, ni aux dents, non plus qu'aux organes par leſquels les inſectes, les vers, les zoophytes prennent leur nourriture.

Si après avoir examiné en détail les parties qui ſe préſentent à l'extérieur, nous en obſervons l'enſemble, nous trouverons que le corps des oiſeaux eſt oblong, déprimé ſur les cotés, légèrement arrondi en deſſous, un peu applati en deſſus, large & épais en devant, mince & effilé vers la partie poſtérieure ; que ſa poſition naturelle eſt l'horiſontale dans la plûpart des eſpèces, & dans quelqu'unes la verticale ; que couverts par les plumes qui cachent les formes, les articulations, les contours, les oiſeaux, dans l'état de repos, ne préſentent qu'une maſſe ſans élégance, ſans grace, ſans aucun trait qui, comme dans les quadrupèdes, annonce la force, la ſoupleſſe ou l'agilité ; nulle phyſionomie dans les parties de la tête : l'oiſeau en repos ne paroît que ſtupide & peſant. Mais c'eſt pour lui un état forcé, dans lequel il ne demeure qu'autant que le ſommeil ou la maladie l'y retiennent ; le mouvement eſt l'état qui lui convient, celui dans lequel ſes facultés ſe déploient & ſon caractère ſe montre. C'eſt alors que ſes plumes, affaiſées & appliquées plus immédiatement ſur les différentes parties, permettent de juger des formes ; que le corps, conſidéré dans ſon enſemble, paroît propre à fendre un élément fluide, à gliſſer ſur ſa ſurface, à l'ouvrir dans tous les ſens ; que les regards de l'oiſeau, qui changent ſans ceſſe d'objet, qui ne ſe fixent ſur aucun, que ſon agitation continuelle, le mouvement de toutes ſes parties, ſon fréquent changement de lieu, & la facilité avec laquelle il paroît ſe porter d'une place à une autre, annoncent la légèreté, la ſoupleſſe & la vîteſſe dans les mouvemens, la multiplicité des ſenſations, la foibleſſe de leurs impreſſions, l'inconſtance & ſouvent la pétulance dans les deſirs, objets qui conſtituent, en effet les principales facultés des oiſeaux & le fond de leur caractère en général.

Digitized by Google

§ II.

Des parties internes & d'abord du ſquélete (1).

Lorſque, ne conſidérant dans les animaux que leur extérieur, on les compare les uns aux autres, on eſt étonné de la variété de leurs formes ; mais on l'eſt davantage, lors qu'examinant leur intérieur, les mettant en parallèle relativement à l'organiſation, dont la vie eſt le réſultat, au mécaniſme qui la conſerve dans les individus, qui la perpétue par rapport aux races, en procurant l'exiſtance à des êtres nouveaux, on apperçoit & on reconnoît dans ces animaux, ſi différens par les formes, ſi variés au dehors, une organiſation ſemblable à l'intérieur, & un mécaniſme qui, tracé ſur le même plan pour le fond, ne paroît différer que par la poſition, l'étendue, le nombre de quelques parties.

Je n'entreprendrai point de développer cet objet important : il appartient à l'anatomie comparée, qui, ſuivant le plan du nouveau *Dictionnaire* encyclopédique, doit être traitée ſéparément ; &, par la même raiſon, je n'entrerai pas dans les détails ſur l'anatomie des oiſeaux ; mais l'intelligence de la partie qui m'eſt confiée exige que je donne du moins une idée de leur mécaniſme, & j'ai dû avertir de leurs rapports avec les autres animaux, quant à la conformation interne, quoique ſous des dehors très-différens. Je commence par le ſquélete, qui ſert de baſe & de ſoutient aux différentes parties. On peut le diviſer en *tête*, *cou*, *tronc* & *extrémités*.

La tête repréſente, comme dans tous les animaux, une boëte oſſeuſe ; elle eſt de même arrondie en arrière, plate pardeſſous, légèrement déprimée en deſſus, & applatie ſur les côtés ; mais en devant, elle eſt à proportion beaucoup plus prolongée : les os dont elle eſt formée ſont des os plats, articulés par des ſutures peu profondes, & qui s'effacent bientôt. Je n'entrerai pas dans l'énumération de leur nombre, qui varie dans les différentes eſpèces, ni dans la deſcription de leurs formes : j'obſerverai ſeulement qu'en arrière on reconnoît aiſément l'occipital, à la baſe duquel eſt ouvert le trou oval pour le paſſage de la moëlle allongée ; ſur les côtés, les pariétaux ; que de chaque côté, vers leur partie antérieure, eſt ſitué un os peu volumineux, qui, avec les pariétaux, forme la plus grande portion de l'orbite, plus ample à proportion que dans les autres animaux ; qu'en avant on trouve le bec, compoſé, dans le ſquélete, de deux os ſéparés, l'un ſupérieur, l'autre inférieur, tous deux mobiles dans quelques eſpèces, & l'inférieur ſeulement dans le plus grand nombre ; que du ſupérieur partent & ſe portent en avant deux appendices, un de chaque côté, qui forment le bord inférieur de l'orbite ; que du même os naiſſent différentes lames qui ſe prolongent horizontalement de devant en arrière, & répondent aux os du palais ; d'autres qui ont une direction perpendiculaire, & qui ſont percés de pluſieurs trous ; l'ouverture des narines eſt ſituée dans un de ces appendices oſſeux, leſquels répondent à l'os etmohide ; enfin, entre les deux branches de la portion inférieure du bec, eſt ſitué l'os yoïde, mince, délié & deſtiné, comme dans les autres animaux, à ſoutenir la baſe de la langue.

Le col eſt compoſé de douze vertèbres dans beaucoup d'eſpèces, d'un plus grand nombre dans d'autres, & en contient juſqu'à vingt-deux dans quelques-unes : d'ailleurs, les vertèbres, par le paſſage qu'elles donnent intérieurement à la moëlle épinière, par la manière dont elles ſont articulées, par leur conformation & l'inſertion que leurs apophyſes fourniſſent à un grand

(1) Ce paragraphe, & pluſieurs de ceux qui le ſuivent, contiennent quelques détails anatomiques, qui ſeront déſapprouvés, comme inutiles, par les perſonnes verſées dans ce genre de connoiſſance ; mais, ſans ces détails, & ſi je n'avois pas donné une idée de l'économie animale en général, la plûpart des lecteurs n'auroient rien entendu à ce que je dis ſur l'organiſation des oiſeaux en particulier. Cependant l'ouvrage doit être, autant qu'il eſt poſſible, à la portée de tout le monde. Voilà mon excuſe.

Digitized by Google

nombre de muſcles, répondent aſſez aux mêmes os dans les autres animaux; mais le nombre plus grand de celles du cou dans les oiſeaux, rend raiſon de ſa longueur, de ſa flexibilité, de la facilité qu'ils ont à l'allonger, à le plier.

La cavité de la poitrine, ſituée au deſſous du cou, eſt formée, dans l'homme & dans les quadrupèdes, par les côtes ſur les côtés, par les vertèbres thorachiques en arrière, & le ſternum en devant: elle eſt fortifiée à ſa partie ſupérieure, latérale & poſtérieure, par les omoplates, en devant par les clavicules dans l'homme & dans pluſieurs animaux.

Dans les oiſeaux, ſept vertèbres thorachiques communément, & autant de côtes de droite & de gauche, occupent, les unes la partie poſtérieure, les autres les parties latérales; on trouve en devant un ſeul os qui répond au ſternum; à la partie ſupérieure, de chaque côté, eſt placé un os qui répond à la fois à la clavicule & à l'omoplate; enfin, entre ces deux os, & immédiatement au deſſus du ſternum, on remarque un os particulier au ſquélete des oiſeaux, & qu'on nomme la *lunette*. Ces différens objets exigent quelqu'explication.

La première, & ſouvent la ſeconde côte, ne ſe prolongent pas juſqu'au ſternum, avec lequel elles n'ont d'union que par un long cartilage; les autres côtes ſont compoſées de deux pièces oſſeuſes, jointes enſemble par un cartilage intermédiaire, très-court; la ſeconde pièce ſe prolonge juſqu'au ſternum, & s'articule avec lui; ſur le milieu de la portion ſupérieure, de chaque côte, on voit une épine qui ſe porte obliquement de devant en arrière, de bas en haut, & qui s'étend d'une côte ſur l'autre. Au deſſous des côtes vraies, ou de celles qui s'articulent avec le ſternum, il en eſt une beaucoup plus courte que les autres, flotante, & qui répond aux fauſſes côtes.

Dans tous les oiſeaux, le ſternum eſt un os fort grand, mince, applati, évaſé, & un peu concave à l'intérieur, plus ou moins convexe à l'extérieur, ſur le milieu duquel s'étend en dehors, dans toute ſa longueur, une crête ou épine ſaillante, en forme de faux. C'eſt cette portion qui forme ce qu'on appelle le *bréchet*. Mais outre ces objets, communs au ſternum de tous les oiſeaux, cet os a, dans certaines eſpèces, des appendices ou apophyſes qui manquent dans d'autres. Ainſi, par exemple, le ſternum de l'aigle eſt ſimple ou ſans apophyſe, & celui de la poule en a trois, une très-longue, grêle, qui ſe dirige de devant en arrière, une plus large, plus épaiſſe, qui, de l'angle ſupérieur & latéral du ſternum, remonte vers le cou, une troiſième ſituée obliquement entre les deux autres.

Entre la ſommité latérale du ſternum, l'extrêmité de la colonne cervicale, & l'origine de la colonne thorachique, eſt ſitué de chaque côté un os qui a la forme d'un V conſonne renverſé, ou d'un A qui ne ſeroit pas barré. Cet os, par ſa branche poſtérieure & ſupérieure, qui ſe porte de devant en arrière, & s'étend ſur les côtes, répond à l'omoplate, par ſa branche antérieure & inférieure, qui ſe porte de haut en bas, qui s'articule d'une part au ſternum, de l'autre à l'os de l'aîle, il répond à la clavicule.

Un os particulier aux oiſeaux, compoſé de deux branches grêles, égales, cylindriques, qui a la forme & la ſituation d'un V conſonne, occupe le haut & le devant de la poitrine; il s'articule par l'extrêmité de ſes deux branches, avec les os qui répondent aux clavicules & aux omoplattes, & ſe joint à ces os dans l'endroit où ils ſe bifurquent en deux portions. C'eſt cet os qu'on nomme *la lunette*, comme je l'ai déjà dit. Entre la cavité de la poitrine & celle du baſſin, il y a dans le ſquélete de l'homme, dans celui des quadrupèdes un rétréciſſement; il eſt formé par les vertèbres lombaires. On ne voit point de ſemblable rétréciſſement dans le ſquélete des oiſeaux; le baſſin ſuit immédiatement la colonne thorachique; les oiſeaux paroiſſent n'avoir point de lombes. En ſont-ils privés en effet, ou la portion ſupérieure du baſſin en tient-t-elle lieu? peut-elle y être comparée & y ſuppléer? C'eſt ce que je laiſſe à examiner aux auteurs qui traiteront de l'anatomie comparée.

Digitized by Google

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, le bassin n'est composé que de trois grands os, du sacrum en arrière, des os innominés sur les côtés & en devant, & du coccix en arrière; il est ouvert à sa partie antérieure & dans son fond, fermé seulement en arrière, sur les côtés & en devant dans sa partie inférieure. Il est également formé par trois grands os dans les oiseaux; mais il est plus allongé & entièrement ouvert en devant. Je ne pourrois entrer dans la description des trois os dont il est composé, sans passer les bornes qui me sont prescrites.

Enfin, le dernier os du tronc est le coccix, composé d'une seule pièce dans l'homme, & dans les animaux de vertèbres dont le nombre décide la longueur de la queue: il contient six portions ou vertèbres dans les oiseaux. Le bassin & le coccix pris ensemble avec la graisse & les chairs, forment la partie qu'on nomme communément *le croupion.*

Les extrêmités se divisent dans l'homme en supérieures & inférieures, dans les quadrupèdes en antérieures & postérieures. Les aîles répondent aux extrêmités supérieures ou aux bras dans l'homme, & aux extrêmités antérieures dans les quadrupèdes; les jambes de l'oiseau répondent à celles de l'homme, & aux extrêmités postérieures des quadrupèdes.

Les extrêmités supérieures ou les bras, dans l'homme, se subdivisent en bras proprement dit, en avant bras, en carpe, métacarpe & doigts; la main est formée par le métacarpe & les doigts.

Les extrêmités inférieures sont composées de la cuisse, de la jambe, du tarse, du métatarse & des doigts. Le pied comprend le tarse, le métatarse & les doigts.

Il y a entre le squélete de l'homme, des quadrupèdes & des oiseaux, beaucoup de rapports, quant aux deux premières sous-divisions des extrêmités. La partie supérieure de l'aile, qui répond au bras, ne contient, comme lui, qu'un seul os; la seconde portion, analogue à l'avant-bras, est de même formée par deux os; la cuisse dans l'homme & dans les oiseaux n'a qu'un seul os & la jambe en a deux. De même la portion supérieure, tant de l'extrêmité antérieure que postérieure des quadrupèdes, n'est formée que d'un seul os, & la seconde en contient deux.

Mais quand on cherche à comparer le surplus des extrêmités, soit des quadrupèdes, soit des oiseaux, avec la main & le pied de l'homme, on ne trouve plus que des rapports éloignés, & peu de ressemblance.

Dans l'aîle, trois os courts, articulés à l'extrêmité de l'avant-bras, & placés, l'un au milieu, les deux autres sur les côtés, tiennent lieu du carpe, composé dans l'homme de huit os irréguliers, peu volumineux, disposés en deux rangées.

Le métacarpe, qui est composé de quatre os oblongs, est remplacé par un seul, qui contient, à la vérité, deux portions séparées par une assez large ouverture.

Les doigts sont, en quelque sorte, représentés, si l'on s'attache à trouver des rapports, par trois osselets oblongs, qui terminent l'aîle, dont deux s'articulent à la suite l'un de l'autre, & le troisième latéralement.

La différence est plus grande encore dans la jambe. Le tarse, qui contient dans l'homme sept os fort différens par la figure & le volume, n'est formé, dans les oiseaux, que par un seul os très-long, cylindrique, & qui constitue la partie qu'on prend communément pour la jambe de ces animaux.

On ne trouve aucune partie qui puisse être comparée au métatarse ni le remplacer. Les doigts, qui forment le pied proprement dit, s'articulent immédiatement avec l'os du tarse; mais ils ont avec les doigts de l'homme & ceux des quadrupèdes fissipèdes, de commun d'être composés d'osselets oblongs, ou de phalanges, qui se meuvent & se courbent aisément les unes sur les autres. C'est par cette raison que le pied est, après le bec, le principal instrument des oiseaux; qu'ils s'en servent, pour saisir, retenir, porter, ranger & disposer les objets, & que suivant qu'ils en étendent ou qu'ils en plient les phalanges les unes sur les autres, ils peuvent marcher sur un terrein plat, ou se soutenir sur une branche qu'ils serrent. Ainsi

Digitized by Google

une partie de leur industrie est le résultat de la conformation de leur pied, qui a quelque rapport à celle de la main de l'homme. La dernière phalange de chaque doigt est terminée par un ongle, plus ou moins long, plus ou moins arqué, ou tout droit.

Enfin, & c'est ce qui me reste à observer, les os des oiseaux sont en général plus minces, plus poreux, d'une substance moins compacte, & plus légère à proportion que ceux des autres animaux.

§. III.

Des organes de la digestion.

L'homme & la plupart des animaux ont des dents qui servent à triturer & broyer les alimens ; ils descendent de la bouche dans l'estomac en traversant un long canal cylindrique, en partie membraneux, en partie musculaire, qu'on nomme l'œsophage : de l'estomac, dans lequel la digestion s'opère en plus grande partie, les alimens passent dans le canal intestinal ; la digestion s'y continue & s'achève pendant leur trajet ; le chyle en est extrait & pompé par les vaisseaux lactés : la masse alimentaire épuisée de sucs, réduite aux parties grossières, & parvenue à l'extrêmité du canal, est rejettée & déposée hors du corps.

L'appareil des organes de la digestion est le même dans les oiseaux, mais cependant avec des différences très-notables : ils n'ont point de dents ; le bec de ceux qui en paroissent armés n'est en effet hérissé à l'intérieur que d'aspérités ou d'épines qui ne servent qu'à saisir & à retenir, mais qui ne sçauroient ni écraser, ni moudre & broyer. Il ne s'ensuit pas que les oiseaux en général ne fassent simplement qu'avaler, sans que les alimens subissent aucune préparation. Le bec ne peut remplacer les dents ni remplir leur usage ; mais dans beaucoup d'espèces, s'il n'y supplée pas en totalité, il y supplée du moins en partie. Cet objet exige quelques détails.

Parmi les oiseaux granivores quelques-uns, comme le pigeon, la tourterelle, la poule, &c. ne font en effet qu'avaler le grain, même sans le dépouiller de son écorce ; mais beaucoup d'autres, tels que le serin, le bouvreuil, le tarin, &c. non-seulement en séparent l'enveloppe qu'ils rejettent, mais encore avant d'avaler, écrasent le grain, au moins grossièrement, & le rompent en fragmens ; d'autres, comme le perroquet, dont la langue est plus épaisse & abreuvée de sérosités, ainsi que leur palais, séparent l'enveloppe des grains, les brisent, & ne les avalent, ainsi que tous les alimens dont ils se nourrissent, même ceux qui sont mols, qu'après les avoir long-temps broyés & réduits en une sorte de pulpe. C'est en plaçant le grain sur un des deux bords ou côtés du bec, en le prenant entre le tranchant de la portion supérieure & celui de la portion inférieure, dans l'endroit où l'écorce laisse un passage pour le germe & se joint sans s'unir, & la séparant avec le tranchant du bec comme avec un coin, que les oiseaux la divisent. La plupart rompent le grain, après cette opération, entre le tranchant des deux portions du bec ; d'autres le brisent en le comprimant entre la partie inférieure & la supérieure, qui est dans son milieu armée d'une protubérance dure, propre à broyer & écraser : le perroquet brise le grain, triture & broie ses alimens en les comprimant entre la courbure de la portion supérieure de son bec & le bord antérieur de la portion inférieure.

Les oiseaux qui se nourrissent de poissons, les avalent communément tout entiers, mais en les saisissant par la tête ; alors les écailles & les nageoires s'affaissent parallèlement à la longueur du corps, & ne gênent pas le passage dans l'œsophage ; ceux qui paissent l'herbe en macèrent, entre les deux portions du bec, les fragmens qu'ils ont détachés, lorsque l'herbe est dure & peu succulente ; & de même ceux qui dévorent des vers & des insectes, ne les avalent pas sans les avoir plusieurs fois comprimé entre les deux portions du bec, à moins qu'ils ne soient fort petits & d'une substance très-molle ; enfin les oiseaux de proie déchirent, avec la portion convexe de leur bec, la chair

Digitized by Google

chair dont ils ſe nourriſſent : les oiſeaux n'exécutent donc pas une véritable maſtication, mais beaucoup d'entr'eux y ſuppléent par des opérations qui la remplacent au moins en partie.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes l'œſophage eſt ſitué derrière & le long de la trachée-artère : dans les oiſeaux, les deux conduits deſtinés, l'un pour le paſſage des alimens, l'autre pour celui de l'air, ſont placés & ſuivent leur trajet latéralement.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, l'œſophage aboutit immédiatement à l'eſtomac ; il eſt en général plus ample à proportion dans les oiſeaux ; dans un grand nombre, comme le pigeon, la poule, le moineau, avant d'arriver à l'eſtomac, il ſe dilate & forme un ſac membraneux qu'on nomme *le jabot ;* il ſe retrécit enſuite, ſe renfle de nouveau, & vient ſe terminer à l'eſtomac.

Les alimens s'amoliſſent dans le jabot ; ils y ſubiſſent une première altération : comme il eſt ample & que l'eſtomac ne l'eſt pas, le jabot ſert d'un lieu de réſerve dans lequel les alimens peuvent être accumulés, & d'où ils paſſent dans l'eſtomac à meſure qu'il ſe vuide.

Dans le pigeon, c'eſt du jabot que remonte la nourriture dont il alimente ſes petits ; mais dans beaucoup d'oiſeaux, la digeſtion en paroît trop avancée pour qu'il n'y ait pas lieu de penſer qu'elle eſt rappellée de plus loin.

L'air pénètre de la trachée-artère dans le jabot du pigeon & de la demoiſelle de Numidie, par un canal qu'on n'a pas découvert : M. Perrault penſe que c'eſt pour rafraîchir la maſſe alimentaire & en retarder la fermentation. Ne ſeroit-il pas probable qu'il y a dans beaucoup d'autres oiſeaux une communication entre le jabot & la trachée, & que cette communication eſt établie pour deux uſages dont M. Perrault ne parle pas, donner iſſue à l'air qui ſe dégage des alimens, dans ce premier mouvement de la digeſtion, & qui eſt ſi abondant dans ceux dont les oiſeaux ſe nourriſſent ; leur procurer un moyen d'offrir à volonté plus de ſurface à l'air, & de ſe rendre plus légers ſelon le beſoin ?

Soit que les oiſeaux aient un jabot ou qu'ils en ſoient dépourvus, l'œſophage, avant de s'ouvrir dans l'eſtomac & prêt d'y pénétrer, ſe dilate & ſe fortifie en même temps, ſur-tout dans les oiſeaux qui manquent de jabot ; cette portion du canal plus ample, dont les parois ſont plus épaiſſes, qui eſt en partie compoſée de fibres muſculaires, qu'on trouve rarement vuide d'alimens, pourroit, ce me ſemble, être regardée comme un premier eſtomac ; & ſous ce point de vue, les oiſeaux auroient un rapport avec les animaux dans leſquels on en diſtingue pluſieurs.

L'eſtomac, proprement dit, eſt différent dans diverſes eſpeces d'oiſeaux, ſelon la nature de leurs alimens : on le nomme *géſier*. Dans les oiſeaux granivores, c'eſt un viſcère qui a peu de volume, peu de capacité à l'intérieur, mais dont la texture eſt très-forte ; ſa forme la plus ordinaire dans les différentes eſpèces, eſt celle d'un corps irrégulièrement arrondi, très-épais dans ſon milieu, déclive & applati ſur ſes bords. L'intérieur du géſier eſt revêtu par une membrane très-épaiſſe, d'une conſiſtance très-forte, d'un tiſſu ſerré, d'une couleur lavée, tirant ſur le jaune ; ſa ſurface externe eſt liſſe & polie, l'interne, au contraire, eſt ſillonée, & hériſſée de beaucoup d'aſpérités.

Cette première membrane eſt couverte & enveloppée par des muſcles courts, très-épais, d'un tiſſu compact & ſerré, dont les fibres ſont très-fortes ; ils forment quatre plans principaux, dont deux rapprochent & racourciſſent le grand, deux le petit diamètre du viſcère. On ne manque jamais de trouver à ſon intérieur des grains de ſable ou de petits cailloux que les oiſeaux avalent, & que le frottement a polis depuis leur ſéjour dans le géſier.

Dans les oiſeaux qui ne vivent que de la chair des poiſſons ou de celle des autres animaux, l'eſtomac n'eſt qu'un ſac membraneux, fortifié par quelques fibres muſculaires. Les variétés de ſa forme, de ſa capacité, de ſon épaiſſeur dans les diffé-

Digitized by Google

rentes eſpèces m'engageroient dans des détails qui deviendroient trop longs; c'eſt ſur-tout dans quelques-uns de ces oiſeaux que le principal organe de la digeſtion retréci en certains points, plus épais dans certaines parties, paroît partagé en deux, quelquefois en trois eſtomacs.

Les inteſtins ſont dans les oiſeaux, comme dans tous les animaux, un long canal cylindrique, membraneux, fortifié par quelques fibres muſculaires & par un grand nombre de vaiſſeaux ſanguins, formant des circonvolutions qui, différentes dans les diverſes eſpèces, ne peuvent être décrites en traitant des généralités; mais ce long canal admet dans les oiſeaux, ainſi que dans les autres animaux, la première diviſion en inteſtins grêles & en gros inteſtins: il peut être partagé idéalement en autant de portions; & de même que dans les quadrupèdes qui ne ſe nourriſſent que de végétaux, le canal entier eſt bien plus long à proportion que dans ceux qui ſe nourriſſent de chair, il eſt plus court dans les oiſeaux carnivores & piſcivores, & il a plus d'étendue dans les granivores; mais il y a dans les oiſeaux, qui ne ſont pas en général aſtreints, comme les quadrupèdes, à un ſeul genre d'alimens, des variétés nombreuſes dans la longueur du canal inteſtinal, comme il y en a dans la texture de l'eſtomac, ſoit que ces variétés dépendent des différentes habitudes des oiſeaux dans la manière de ſe nourrir, ſoit, comme il eſt plus probable, que ces variétés dans l'organiſation ſoient la cauſe de l'indifférence pour le choix des alimens dans beaucoup d'oiſeaux.

On a long-temps cru, d'après la forte ſtructure du géſier, d'après les fragmens de pierres dures qu'on trouve dans ſa cavité, qu'il rempliſſoit la fonction des dents; que la digeſtion dans les oiſeaux qui ont un géſier, s'opéroit par la ſeule action de ce viſcère qui trituroit les alimens. On a regardé ces oiſeaux comme ſervant de preuves que la digeſtion ſe fait par trituration. Ce ſentiment, dont les ſectateurs devenoient moins nombreux, a été totalement détruit depuis peu par les expériences de M. l'abbé Spallanzani. Ce phyſicien a prouvé que la digeſtion ne s'opère pas par la ſeule force triturante du géſier, quoiqu'elle y contribue & qu'elle l'accélère; mais quel eſt l'effet de l'action de différens ſucs. Il me reſte à ajouter, relativement aux inteſtins, que le *cæcum* eſt ſouvent double dans les oiſeaux, & qu'en général cet inteſtin a pluſieurs appendices dans ces animaux; que le *rectum* ſe termine en un épanouiſſement ou une poche qu'on nomme en latin *cloaqua*, dans laquelle les excrémens s'amaſſent & ſe moulent, & s'y mêlent à l'urine qui y eſt verſée par les uretères; qu'enfin *l'oviductus* s'ouvre dans cette poche qui aboutit à l'anus.

§. IV.

Du pancréas, du foie, de la véſicule du fiel, de la rate.

Les viſcères dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent ſervent immédiatement à la digeſtion; ceux dont je parle dans cet article y contribuent ſecondairement, ou en ſéparant, & verſant dans le canal inteſtinal des liqueurs qui agiſſent ſur la maſſe alimentaire, ou en préparant d'avance la ſecrétion de ces fluides; différens par la forme, le volume, dans les divers oiſeaux, leur deſcription particulière ne peut trouver place dans un diſcours général. Il ſuffit qu'on ſçache que les anatomiſtes ont reconnu, dans les oiſeaux, les viſcères dont je parle; qu'ils ont jugé, d'après leur reſſemblance dans la conformation, qu'ils ont les mêmes uſages que dans les autres animaux; que dans quelques eſpèces, comme le pigeon, il n'y a pas de véſicule du fiel, ou qu'on n'en a pas reconnu.

§. V.

Des reins.

Les oiſeaux boivent peu en général, & ſur-tout ils boivent peu à la fois; mais il y en a, comme certains oiſeaux aquatiques, qui par des actes répétés, prennent une

Digitized by Google

grande abondance de boiſſon, cependant ils ne paroiſſent pas rendre d'urine; ils n'ont pas d'organe extérieur qui ſerve à lui donner d'iſſue : c'en eſt aſſez, pour que le commun des hommes imagine que les oiſeaux n'urinent pas; mais les anatomiſtes ſçavent qu'ils ont deux reins, ſitués, un de chaque côté, à la partie interne, latérale & ſupérieure du baſſin, immédiatement deſſous la partie externe qu'on nomme le croupion; que les reins ſont fort amples, applatis, compoſés d'un grand nombre de portions réunies les unes aux autres; que l'urine qu'ils ſéparent deſcend de chaque côté par un *urétère* ou tuyau membraneux qui la verſe à peu de diſtance de l'anus, dans le renflement du cœcum qui eſt auſſi le réceptacle des matières fécales, ſolides, auxquelles l'urine ſe mêle; c'eſt par cette raiſon que les excrémens des oiſeaux, de ceux-même qui ne ſe nourriſſent que de grains, ſont toujours mols, fort humides & ſouvent délayés. *La deſcription des reins* des oiſeaux & la comparaiſon avec les reins des autres animaux appartiennent à l'anatomie comparée.

§. VI.

Des organes qui ſervent à rendre des ſons, & de ceux de la reſpiration.

Des animaux qui, tantôt placés à la ſurface de la terre, tantôt élevés dans la moyenne région, reſpirent alternativement un air peſant ou léger, chaud ou froid, humide ou ſec, chargé d'exhalaiſons ou dégagé de vapeurs étrangères, dont la reſpiration eſt auſſi libre quand ils ſont emportés au haut des airs par un mouvement violent & de longue durée; que quand, fixés pour quelque temps ſur la terre, ils s'y tiennent dans l'état de repos ou n'y prennent qu'un exercice doux & modéré, dont les accens ſont aigus, perçans, dont la voix forte, d'une longue tenue, flexible, rend des ſons variés; de tels animaux doivent néceſſairement avoir les organes de la reſpiration, & ceux qui ſervent à rendre des ſons, autrement modifiés que les animaux qui, fixés à la ſurface de la terre, y reſpirent toujours le même air, dont la courſe la plus rapide, comparée au vol des oiſeaux, n'eſt qu'un mouvement ſans vîteſſe, dont les accens ſont graves & ſourds; qui, à proprement parler, n'ont point de voix, & ne rendent que des ſons rauques, déſagréables, entrecoupés : c'eſt ce que nous allons avoir lieu d'obſerver par rapport aux oiſeaux.

La trachée-artère, les bronches, les poumons, le diaphragme, les muſcles intercoſtaux & abdominaux, ſont les organes qui ſervent à la reſpiration & à la formation des ſons que rendent les animaux, ſoit que ces organes contribuent immédiatement à ces deux fonctions, ou qu'elles en dépendent ſecondairement.

La trachée-artère dans l'homme & dans les quadrupèdes eſt couronnée par le larynx, qui en eſt regardé comme la partie ſupérieure; c'eſt une protubérance & une cavité dont les parois ſont formées par pluſieurs cartilages, & au fond de laquelle eſt ſituée l'ouverture de la trachée qu'on nomme *la glotte*.

Lors du paſſage des alimens de la bouche dans l'œſophage, la glotte eſt couverte & bouchée par un des cartilages du larynx que la baſe de la langue y applique, & qu'on nomme *épiglotte*. Cette précaution étoit néceſſaire dans l'homme & dans les quadrupèdes, parce que l'œſophage étant placé derrière la trachée, les alimens ſeroient tombés dans ſon ouverture, ſi elle n'eût pas été couverte au moment de leur paſſage : mais dans les oiſeaux il n'y avoit pas beſoin d'épiglotte, & il n'y en a pas, parce que l'œſophage étant ſitué latéralement, & non derrière la trachée, il y a moins de riſque que les alimens ne s'y engagent, & que d'ailleurs la glotte, dans les oiſeaux, ſe ferme elle-même exactement par une contraction qui lui eſt propre.

L'épiglotte n'eſt pas la ſeule partie qui manque aux oiſeaux; ils n'ont point de larynx, à moins qu'on ne laiſſe ce nom, mais fort improprement, ce me ſemble, aux bords ſupérieurs de la glotte. Son ouverture eſt oblongue; elle forme un ovale très-

Digitized by Google

alongé ; ſes bords, en ſe rapprochant & en s'appliquant immédiatement l'un contre l'autre, en ferment exactement l'ouverture.

La trachée-artère & les bronches, compoſées alternativement dans l'homme & dans les quadrupèdes, d'anneaux cartilagineux & d'anneaux membraneux, ne ſont formées dans les oiſeaux que d'anneaux cartilagineux; ils ſont entiers & parfaitement circulaires, au lieu que les anneaux cartilagineux, ſont tronqués par derrière dans l'homme & dans les quadrupèdes, & que ce qui manque de cartilage eſt remplacé par une membrane.

Cette différence n'eſt pas la ſeule qu'il y ait à remarquer dans la trachée-artère des oiſeaux; elle eſt en général plus longue à proportion que dans les quadrupèdes; ce que les dimenſions du cou rendoient indiſpenſable; elle eſt d'une ſubſtance plus élaſtique; & dans un nombre aſſez grand d'oiſeaux, avant de s'engager ſous le ſternum, de ſe biſurquer pour ſe partager entre les deux poulmons, elle ſe dilate en une cavité plus ou moins grande, irrégulièrement arrondie, formée par un cartilage mince, de conſiſtence à peu près oſſeuſe, que ſon peu d'épaiſſeur, ſa ſubſtance, l'étendue de ſa ſurface rendent très-élaſtique.

Dans d'autres oiſeaux, comme le *paraqua*, l'oiſeau nommé *le pierre*, dans les enluminures publiées par M. le comte de Buffon, la trachée-artère, parvenue à l'entrée de la poitrine, au lieu de s'y plonger, ſe propage ſur un des côtés extérieurs du ſternum par-deſſus les muſcles, deſcend juſques près du ventre, ſe replie & remonte vers la poitrine, dans laquelle elle ne s'engage qu'après ce long contour.

On ſent déjà en partie, d'après la longueur plus grande de la trachée, d'après ſa texture toute cartilagineuſe, plus mobile & plus élaſtique dans les oiſeaux, pourquoi leur voix eſt plus forte, plus haute à proportion que celle des autres animaux. Dans pluſieurs eſpèces, le cri ou les accens qui leur ſont propres, dépendent du paſſage de l'air dans les renflemens de la trachée: car ſi, après avoir emputé & enlevé la glotte dans ces oiſeaux, on comprime & on ſoulève alternativement la poitrine, on produit le même ſon que ces animaux rendoient étant vivans, ou avant qu'on eu ſéparé la glotte d'avec la trachée.

Le poumon eſt l'organe principal & immédiat de la reſpiration; on peut auſſi le regarder comme le principal organe de la voix, mais comme organe ſecondaire qui n'y contribue qu'en ce que l'air qui ſert à la former, eſt exprimé de ſes cavités. Ce viſcère, très-ample dans l'homme & dans les quadrupèdes, formé de canaux aériens & de vaiſſeaux ſanguins, capable d'une grande dilatation, eſt contenu tout entier dans la cavité de la poitrine.

Dans les oiſeaux, le poumon eſt d'une ſubſtance moins denſe; il n'eſt pas ſuſceptible d'une auſſi grande dilatation; il occupe moins de place dans la poitrine; mais il n'eſt pas borné par ſa cavité; il s'étend au-delà, & ſe propage de chaque côté, juſques dans le bas-ventre; il y forme d'amples véſicules ſuſceptibles d'une grande expanſion, & qui ſuppléent de ce côté à la dilatabilité dont manque la portion du viſcère contenue dans la poitrine.

Le poumon des oiſeaux, moins ample en apparence, & ſi on ſe borne à la partie contenue ſous les côtes, que celui des autres animaux, ne l'eſt donc pas en effet; il n'eſt pas, eu égard aux véſicules par leſquelles il ſe termine, moins propre à ſe dilater; il n'offre pas à l'air que ſa peſanteur y pouſſe, moins de capacité: il le reçoit, au contraire, en plus grand volume, & il peut le contenir plus long-temps.

Lorſqu'après l'inſpiration, la poitrine s'affaiſſe, que la portion du poumon compriſe ſous les côtes eſt comprimée, l'air n'en repaſſe pas tout entier au-dehors par la trachée, mais une partie pénètre dans les véſicules du poumon, ſituées ſur les côtés du bas-ventre, les dilate & les remplit. C'eſt par cette raiſon que le ventre des oiſeaux, par un mouvement inverſe de celui qui a lieu dans l'homme & dans les quadrupèdes, s'élève dans le temps de l'expiration & s'affaiſſe dans celui de l'inſpiration; car dans cet inſtant les viſcères & les muſcles du bas-ventre, que la dilatation des véſicules avoit comprimées,

Digitized by Google

ſe rétabliſſant dans leur état, ils compriment à leur tour les véſicules, d'où l'air repaſſe dans le poumon proprement dit, au moment où la poitrine ſe dilate.

On ſent, d'après la texture moins denſe du poumon, comment un air plus léger peut le dilater dans les régions élevées; d'après ſa capacité, y compris celle des véſicules, d'après leur expanſion inverſe de celle du poumon proprement dit, comment la reſpiration des oiſeaux eſt plus longue; double en quelque ſorte de la durée de celle des animaux terreſtres, comment ils ont beſoin de reſpirer moins ſouvent, & ils peuvent reſpirer librement, emportés par le mouvement le plus rapide; on ſent de même comment les oiſeaux pouvant ou pouſſer plus d'air à-la-fois à travers un canal plus long, plus élaſtique, rendent des ſons plus forts, ou ayant la faculté de ménager ce même air, de l'exprimer à volonté & de le pouſſer à leur gré vers les parois de la glotte plus ou moins ouverte qu'il ſecoue dans ſon paſſage, leur voix eſt plus haute, a plus d'inflexions & de tenue; car c'eſt la glotte, qui, dans les oiſeaux, eſt le principal organe du chant, modifié ſuivant qu'elle eſt dilatée, ou reſſerrée, que ſes parois ſont tendues ou relâchées par l'action des muſcles qui les font mouvoir, tandis que les agens qui compriment le poumon & ſes appendices véſiculaires expriment à-la-fois, plus ou moins d'air; & les mouvemens dont eſt agité le goſier de l'oiſeau qui chante, réſultent de la dilatation ou de la contraction de la glotte, des ſecouſſes qu'elle éprouve de la part de l'air qui la traverſe, des mouvemens des muſcles qui agiſſent ſur elle pour la dilater ou la reſſerrer.

Cependant, le méchaniſme que je viens d'expoſer, d'après les auteurs, laiſſe une grande difficulté. Il eſt malaiſé de comprendre comment l'air paſſe des véſicules du bas-ventre dans le poumon ſoulevé, au moment de l'inſpiration, par un air nouveau; comment l'air exprimé des véſicules n'eſt pas refoulé par l'air qui s'introduit dans le poumon, ou ne repouſſe pas l'air nouveau qui y pénètre. Cette difficulté eſt en grande partie applanie par la découverte de M. Camper, célèbre anatomiſte hollandois. Il a appris & fait voir que l'air paſſe, dans les oiſeaux, du poumon dans l'os de l'aîle qui répond à l'os du bras, & qu'il s'introduit juſque dans les plumes. Si à la ſurface de cet os, qui eſt fort grand, & creux à ſon intérieur, ſans moëlle ni autre ſubſtance qui rempliſſe ſa cavité, on pratique un trou, & que ſoufflant avec un ſiphon dans le poumon, on préſente à l'orifice du trou une bougie, il en ſort aſſez d'air pour qu'elle ſoit éteinte.

Dès-lors on comprend comment, dans l'inſtant de l'inſpiration, un air nouveau s'introduiſant dans la partie du poumon adhérente aux côtes, qui n'eſt, en quelque façon, qu'un ſimple canal, l'air qui eſt exprimé des véſicules abdominales comprimées, foulé entre la puiſſance qui les reſſerre & l'air frais qui s'introduit dans le poumon, s'échappant par où il ne trouve pas de réſiſtance, s'introduit dans l'os de l'aîle & pénètre juſques dans les plumes. N'eſt-il pas probable que ce cours de l'air qui a été reſpiré, a deux effets? Que l'air exprimé des véſicules s'échappe par une infinité de canaux ou de pores exhalans, ouverts à la ſurface de l'os de l'aîle & dans le trajet des plumes? Que, d'un autre côté, cet air, raréfié par la chaleur qu'il vient d'éprouver, dilate la capacité des plumes, en remplit le tuyau & les pores, ainſi que la cavité de l'os de l'aîle; que cet air, moins peſant que celui de l'atmoſphère, rend les oiſeaux plus légers. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, la découverte de M. Camper applanit, en grande partie, & diſſipe peut-être tout-à-fait, la difficulté qui reſtoit ſur la manière dont les oiſeaux reſpirent.

Les muſcles intercoſtaux, ceux du bas-ventre, & le diaphragme, ſont les derniers organes qui concourent au mouvement de la reſpiration.

Les muſcles intercoſtaux ſont formés de deux plans. Ils ſervent à élever les côtes ou à les abaiſſer. Dans le premier cas, la poitrine eſt amplifiée, & le poumon, qui

Digitized by Google

n'eſt plus comprimé, ſe dilate par l'entrée de l'air qui pénètre dans ſes canaux, qui ſont vuides; dans le ſecond cas, l'air eſt pouſſé hors du poumon, qui eſt comprimé.

En général, la poitrine des oiſeaux a moins de mouvement que celle de l'homme & des quadrupèdes, les choſes paroiſſent d'ailleurs diſpoſées à peu près de même.

Les muſcles du bas-ventre, foulés en dehors dans le temps de l'inſpiration, ſe contractent au moment de l'expiration; par ce mouvement, ils font refluer les viſcères vers la poitrine, dont ils diminuent la capacité, & concourent à l'expreſſion de l'air hors du poumon.

La même action a lieu dans les oiſeaux de la part des viſcères & des muſcles, ſur les expenſions véſiculaires du poumon, dont la dilatation les avoit refoulés au dehors.

Enfin, le diaphragme eſt un muſcle très-ample, applati, qui ſépare la cavité de la poitrine d'avec celle du bas-ventre: il n'a pas de repréſentant dans les oiſeaux; on ne trouve à ſa place, dans la plûpart, qu'une membrane d'une extrême ténuité, & dans beaucoup d'eſpèces, que des portions de membranes également tenues, qui n'ont de rapport avec le diaphragme que d'avoir une ſituation intermédiaire entre la poitrine & les viſcères du bas-ventre, mais qui, n'étant ſuſceptibles d'aucune contraction, ne ſçauroit en rien contribuer à la reſpiration. Je crois ce que je viens d'expoſer ſuffiſant pour donner une idée de ſon méchaniſme en général dans les oiſeaux, ainſi que de celui qui ſert à la formation des différens ſons & du chant.

§. VII.

Du cœur & de la circulation.

Il n'y a perſonne qui ne ſçache que le cœur eſt le principal agent de la circulation; qu'il eſt d'une forme pyramidale, ſitué au milieu & vers le haut de la poitrine; qu'il eſt partagé par une cloiſon mitoyenne, en deux cavités, qu'on nomme les *ventricules*; que de l'inſtant que la vie commence, juſqu'à celui où elle finit, ce viſcère ne ceſſe pas de ſe dilater & de ſe contracter alternativement; qu'à ſa baſe, qui eſt tournée en haut, ſont placés deux ſacs charnus, appellés les *oreillettes*; que ces ſacs, dans l'inſtant où le cœur ſe contracte, reçoivent & contiennent le ſang, rapporté du poumon & de toutes les parties du corps par la veine pulmonaire & la veine cave; que dans le moment où le cœur ſe dilate, le ſang paſſe des oreillettes dans ſes cavités ou ventricules; que le cœur, ſe contractant dans l'inſtant ſuivant, ſa baſe ſe rapprochant de ſa pointe, tous les points de ſes parois les uns des autres, il exprime & darde fortement le ſang contenu dans ſes cavités; qu'une portion en eſt portée par l'artère pulmonaire dans le poumon; qu'une autre portion eſt pouſſée par l'artère *aorte*, ſes diviſions, ſous-diviſions, & ramifications, dans les différentes parties du corps. On ſçait également que ce cours continuel du ſang eſt le mouvement qu'on appelle la *circulation*; perſonne n'ignore non plus que les veines n'ont ni dilatation, ni contraction; mais que les artères ſont dilatées au moment où le cœur ſe contracte; & qu'au contraire, elles ſe contractent à l'inſtant où il ſe dilate. Enfin, l'on n'ignore pas que le ſang, rapporté du poumon, eſt verſé dans le ventricule gauche, qui le darde dans les différentes parties du corps; que celui qui revient des différentes parties, eſt reçu dans le ventricule droit, qui le renvoie dans le poumon; en ſorte que le ſang paſſe alternativement du poumon dans toutes les différentes parties du corps, des différentes parties dans le poumon, mais toujours en traverſant le cœur, qui change ſon cours ou qui envoie dans le poumon le ſang revenu des différentes parties, & dans les vaiſſeaux des différentes parties le ſang rapporté du poumon.

Le méchaniſme de la circulation eſt le même dans les oiſeaux; c'eſt pourquoi j'ai dû en rappeller l'idée. Je n'ai pas parlé des valvules qui, placées à la baſe des veines, ou plutôt à l'ouverture des oreillettes, ſe

Digitized by Google

rapprochant & s'appliquant à ces ouvertures quand le cœur se contracte, empêchent le retour du sang des cavités du cœur dans les veines : je n'ai pas non plus parlé des valvules qui, placées à la base des artères, foulées vers le haut, & ouvertes quand le cœur se contracte, mais tirées en bas & appliquées contre l'orifice des vaisseaux quand il est relâché, donnent passage au sang dans le premier cas ; & dans le second, s'opposent à son retour vers les cavités du cœur, quand les artères se contractent. Je n'aurois pu exposer ce méchanisme & le comparer entre l'homme, les quadrupèdes & les oiseaux, sans employer trop de temps. Il suffit de remarquer qu'il y a à cet égard des différences entre les oiseaux & les autres animaux ; que cependant la nature opère en eux les mêmes effets, en y employant également des valvules, mais qui diffèrent par le nombre & la forme.

§. VIII.

Du cerveau, du cervelet, de la moëlle allongée, & de la moëlle épinière.

Quatre organes, ou peut-être quatre divisions du même, entretiennent dans les animaux le principe de la vie, du mouvement & du sentiment. Ces organes sont le cerveau, le cervelet, la moëlle allongée & la moëlle épinière. Ils communiquent avec les différentes parties du corps, par le moyen des nerfs. Ce sont des faisceaux de cordons ou de fibres, lisses, blanchâtres, pulpeux à leur origine, & prenant plus de consistance à mesure qu'ils s'en éloignent. Ils ne sont que pressés & réunis à côté les uns des autres ; mais ils ne naissent point d'un tronc commun, & ne se ramifient pas ; à mesure qu'ils se propagent, ils se séparent & ils se divisent en différentes parties.

On sçait bien peu, ou plutôt, il faut le dire, on ne sçait pas comment les nerfs transmettent des organes que j'ai nommés, & dont ils tirent leur origine, aux différentes parties, le principe de la vie & du mouvement ; comment ils en rapportent vers le cerveau les impressions qu'elles ont reçues : ce n'est pas à moi à entrer dans la discussion des systêmes proposés sur ce sujet ; mais ce qui est certain, c'est que les nerfs ne peuvent être détruits, blessés ou gênés, sans que les parties situées au-dessous de l'endroit où ils ont souffert, ou ne languissent, ou ne perdent, selon la circonstance, la mobilité, le sentiment & la vie. D'un autre côté, les parties souffrent les mêmes accidens si les organes dont les nerfs tirent leur origine sont gênés, blessés ou détruits ; ces organes contiennent donc le principe de la vie, du mouvement & du sentiment, & le transmettent par le moyen des nerfs.

Ce méchanisme, dont j'ai dû donner un précis en faveur des lecteurs qui n'ont pas de notions d'anatomie, est le même dans les oiseaux que dans l'homme & les quadrupèdes ; il est semblable dans tous les animaux, même dans ceux qui diffèrent davantage par la forme & le surplus de l'organisation ; c'est ce méchanisme, si je peux m'exprimer ainsi, qui constitue l'animalité, laquelle consiste dans le sentiment & la faculté de se mouvoir ; malheureusement cette partie de l'organisation animale, la plus curieuse, peut-être la plus importante, est la moins connue, parce qu'elle dépend d'organes plus subtils ; parce que ne se rencontrant que dans les animaux, nous n'avons pas hors de nous & d'eux d'objets de parallèle, & que nous ne pouvons établir de comparaison qui est la seule voie qui nous fournisse des idées justes & des connoissances fondées. Je passe à la description abrégée des organes dont je n'ai donné que le nom & indiqué l'usage.

Le cerveau est un viscère très-volumineux, blanc, presque pulpeux, situé dans la cavité du crane dont il remplit la plus grande partie : il est composé de deux substances, l'une externe, nommée, à cause de sa couleur, substance cendrée, à cause de sa position, substance corticale ; au-dessous est la substance médullaire : sa couleur est d'un blanc pur, sans mêlange de grisâtre, comme il y en a dans la substance corticale ; on croit que celle-ci est for-

Digitized by Google

mée par d'innombrables vaiſſeaux ſanguins d'une extrême tenuité, & par l'aſſemblage d'une quantité preſqu'infinie de très-petites glandes; que les vaiſſeaux apportent le ſang dans les glandes & l'en rapportent; que pendant ſon trajet elles en ſéparent les eſprits animaux ou le fluide nerveux : on penſe que la ſubſtance médullaire réſulte de l'aſſemblage des vaiſſeaux excrétoires, que les nerfs ſont formés par la réunion de pluſieurs de ces vaiſſeaux joints enſemble, ou qu'ils ne ſont que ces vaiſſeaux prolongés qui reçoivent des glandes de la ſubſtance corticale, & tranſmettent à toutes les parties du corps les eſprits animaux ou ce fluide ſubtil, ce principe, qui eſt la ſource de la vie, du mouvement & des ſenſations.

Les anatomiſtes ont décrit le cerveau avec un grand ſoin; ils ont obſervé ſes éminences, ſes cavités, ſes portions remarquables par la forme ou par la conſiſtance; ils n'ont rien omis; ils ont dreſſé, ſi je peux me ſervir de cette expreſſion, une carte ſur laquelle tous les points ſont indiqués, mais qui reſſemble à celle d'un pays où tous les lieux ſeroient marqués, ſans qu'on ſçut au juſte rien de ce qui s'y paſſe : je ne les ſuivrai que dans leurs obſervations les plus notables.

Entre la boëte oſſeuſe qui renferme le cerveau & ce viſcère, ſont ſituées trois membranes qui lui ſervent d'enveloppe, on les nomme *dure-mère*, *arachnoïde*, *pie-mère*.

La dure-mère, d'une texture plus forte que les deux autres membranes, eſt formée par deux plans de fibres; elle eſt adhérente par le premier aux os du crane; en ſe réfléchiſſant ſur elle-même, elles forment pluſieurs duplicatures qu'on nomme *ſinus*: on en diſtingue quatre principaux, ils ſervent à ſoutenir différentes portions du cerveau & à recevoir le ſang qui y a circulé; ils le rendent au torrent de la circulation en le verſant dans les veines jugulaires. Du milieu de la dure-mère naît en devant une duplicature qui, s'élargiſſant à meſure qu'elle ſe porte en arrière, ſe termine à l'occiput : la partie ſupérieure de cette duplicature, nommée *le ſinus longitudinal*, ſoutient un appendice que ſa forme a fait appeller *la faux*; elle ſépare le cerveau longitudinalement en deux hémiſphères, dans l'épaiſſeur de la ſubſtance corticale & dans celle de la ſubſtance médullaire, juſqu'à ſa portion nommée les corps calleux. En arrière une ſeconde duplicature tranſverſale & oblique couvre le cervelet, ſoutient la partie poſtérieure du cerveau, l'empêche de comprimer le cervelet, tandis qu'une troiſième duplicature ſépare ſuperficiellement ce viſcère en deux hémiſphères. La ſeconde membrane qui revêt le cerveau, comparée, à cauſe de ſa ténuité, à une toile d'araignée, eſt nommée, par cette raiſon, *arachnoïde*. La troiſième membrane où la pie-mère plus forte, quoiqu'encore très-mince, ſoutient un grand nombre de vaiſſeaux ſanguins qui forment, en s'entrelaçant, de nombreux vaiſſeaux ou *plexus*; non-ſeulement elle enveloppe immédiatement tout le cerveau, mais ſes duplicatures pénètrent dans les enfractuoſités de ce viſcère, les entourrent & accompagnent les vaiſſeaux ſanguins qui s'inſinuent dans ſa ſubſtance.

Lorſqu'on a enlevé le crane des oiſeaux, on découvre, comme dans l'homme & dans les quadrupèdes, la dure-mère; elle forme de même des duplicatures & des ſinus qui ſervent aux mêmes uſages; mais le ſinus longitudinal auquel eſt ſuſpendu dans l'homme & dans les quadrupèdes, le prolongement appellé la faulx, eſt deſtitué de cette partie dans les oiſeaux; ce ſinus ne s'avance que peu profondément entre la ſubſtance du cerveau, qu'il ne partage que ſuperficiellement en deux hémiſphères : la dure-mère forme auſſi dans les oiſeaux quatre principaux ſinus; mais le quatrième eſt placé plus en arrière & au-deſſus de l'origine de la moëlle allongée.

L'arachnoïde, cette membrane que pluſieurs anatomiſtes n'ont regardée que comme la couche ſupérieure de la pie-mère, ou manque dans les oiſeaux, où elle ne s'y ſépare pas auſſi aiſément de la pie-mère, ſi elle n'en eſt que la lame externe.

La pie-mère embraſſe & ſerre immédiatement le cerveau des oiſeaux, comme la même membrane, ceint le cerveau de l'homme

Digitized by Google

l'homme & des différens animaux; mais la pie-mère dans les oiſeaux eſt beaucoup plus mince, & elle ne ſoutient qu'une bien moins grande quantité de vaiſſeaux ſanguins: cette différence eſt bien importante, & la première qui préſente un grand réſultat, car elle indique qu'une beaucoup moins grande quantité de vaiſſeaux pénètre la ſubſtance du cerveau, que le ſang y eſt apporté avec bien moins d'abondance, qu'il s'y fait par conſéquent une ſécrétion moins féconde de ce principe, duquel le ſentiment & les facultés émanent, ainſi que le mouvement & la vie. Seroit-ce une des raiſons du peu d'impreſſion que les objets font ſur les oiſeaux, de la promptitude avec laquelle ils oublient les ſenſations, de la foibleſſe de leurs facultés en général? Nous aurons bientôt occaſion d'en reconnoître encore d'autres cauſes.

Le cerveau des oiſeaux a peu de volume, & il en a moins à proportion que celui des autres animaux; ſa ſurface eſt liſſe, unie & ſans anfractuoſités; les deux ſubſtances dont il eſt compoſé ont une ſituation inverſe de celle des mêmes ſubſtances dans l'homme & dans les quadrupèdes; la ſubſtance médullaire occupe la couche ſupérieure, & la corticale eſt placée au-deſſous: les ventricules qui, dans l'homme & les quadrupèdes, ſont ſitués profondément & près de la baſe du cerveau, ſont placés près de ſa ſurface dans les oiſeaux; la couche des nerfs optiques eſt à proportion beaucoup plus conſidérable que dans l'homme & dans les quadrupèdes, & elle forme de chaque côté une protubérance ſi volumineuſe, que chacune de ces protubérances, paroît en quelque ſorte un cerveau diſtinct & ſéparé: les artères carotides qui portent le ſang au cerveau, ſont ſi petites dans les oiſeaux, qu'elles n'ont aucune proportion, ayant égard au volume du corps entier, avec les mêmes artères conſidérées dans l'homme & dans les quadrupèdes.

Telles ſont les principales différences, obſervées entre le cerveau des oiſeaux, celui de l'homme & des quadrupèdes, par Willis, que je ſuis dans cet article. Cet anatomiſte en conclut que le ſang ſe porte avec peu d'abondance au cerveau des oiſeaux, en moindre quantité, toujours relativement au volume du corps entier, que dans les autres animaux, qu'il s'y ſépare à proportion moins d'eſprits animaux: il infère de quelques autres différences, trop longues à expoſer & trop difficiles à être ſaiſies par le lecteur qui n'eſt pas anatomiſte, que les eſprits animaux, avant de couler du cerveau dans les nerfs, ne circulent pas préliminairement dans les vaiſſeaux de la ſubſtance médullaire, comme il croit que la choſe arrive dans les autres animaux, mais que les eſprits ſéparés dans le cerveau coulent immédiatement dans les nerfs; qu'ils ſont preſque en totalité employés à l'entretien de la vie, aux ſeules fonctions méchaniques, tandis que dans l'homme & dans les quadrupèdes, les eſprits circulans dans le cerveau, retenus plus long-temps dans leurs vaiſſeaux excrétoires, y étant réſervés plus long-temps en un dépôt plus conſidérable, concourent à la conformation de la mémoire, & au dévéloppement des autres facultés dont les oiſeaux paroiſſent également privés. Ces inductions de Willis, déduites des faits & du méchaniſme, paroiſſent fondées. Il me ſemble qu'on pourroit ajouter que le volume plus grand des couches des nerfs optiques, le prolongement formé par chacune de ces couches, rendent raiſon de la ſupériorité de la vue dans les oiſeaux ſur leurs autres ſens, & de ce ſens en eux ſur le même ſens dans les autres animaux. Le méchaniſme de l'organe qui ſert à la viſion, concourt ſans doute au même but, comme nous aurons lieu de le remarquer; mais quel que ſoit ce méchaniſme, celui des couches des nerfs optiques ne peut qu'y contribuer. L'organe tranſmet des impreſſions plus multipliées, plus fortes; le cerveau les reſſent plus vivement, & les conſerve, plus long-temps: c'eſt par ces deux cauſes réunies que la vue eſt dans les oiſeaux le ſens dominant, & qu'à cet égard ils l'emportent ſur l'homme & ſur les différens animaux.

Le cervelet, ſitué à la partie poſtérieure & inférieure du crâne, eſt comme le cerveau

Digitized by Google

un viſcère pulpeux ; ſa ſubſtance eſt cependant plus ferme ; il eſt, de même que le cerveau, compoſé d'une couche ſupérieure qu'on croit un lacis de glandes, & d'une couche inférieure ou médullaire, qui paroît formée par l'aſſemblage des vaiſſeaux excrétoires. Le cervelet ſert, ainſi que le cerveau, à la ſécrétion des eſprits animaux.

La moëlle alongée eſt une ſubſtance médullaire qui part du cerveau par la partie antérieure & par-derrière du cervelet : elle eſt ſituée à la baſe du crâne, & ſe termine au tronc occipital. En cet endroit elle change de nom & reçoit celui de moëlle épinière. C'eſt un prolongement de la moëlle alongée qui, à travers le long canal des vertèbres, s'étend juſqu'à l'os ſacrum. Sa ſubſtance eſt la même que celle de la moëlle alongée ; ce n'eſt peut-être qu'un amas de tuyaux excrétoires ; elle prend un peu plus de ſolidité à meſure qu'elle s'éloigne de ſon origine.

Selon Willis & Wilhugbi, ou plutôt Ray, rédacteur de ſon ouvrage, il n'y a que des différences légères entre l'organiſation de l'homme, celle des quadrupèdes & des oiſeaux, relativement au cervelet, à la moëlle alongée, & à la moëlle épinière.

§. IX.

Des parties qui ſervent à la génération.

La nature, qui a confié aux animaux l'entretien de ſon ouvrage, en leur impoſant la loi de tranſmettre la vie & de perpétuer les eſpèces, ſemble nous avoir condamnés pour toujours à ignorer le principe & la cauſe de la génération. Inſtrumens aveugles d'un deſſein qui excite nos deſirs les plus ardens, & qui nous fait éprouver le ſentiment le plus vif dont nous ſoyons affectés, il ne nous eſt pas donné de ſçavoir comment nous contribuons à ſon exécution. Il ſemble que procurer l'exiſtence à ſon ſemblable, ſoit le premier & le plus beau des dons faits aux animaux & à l'homme phyſique ; mais que connoître les loix de la génération, eſt une ſcience que le créateur s'eſt réſervée. La pudeur, ce ſentiment ſi cher aux ames vertueuſes & ſenſibles s'effraie des efforts que nous faiſons pour en pénétrer le myſtère, & nous défend de lever le voile dont elle couvre les parties qui ſervent à l'acte le plus important. Je ne l'offenſerai pas par une témérité inutile ; & pour ne manquer en rien au reſpect qui lui eſt dû, je ne parlerai que des parties de la génération conſidérées dans les oiſeaux, ſans établir d'objet de comparaiſon. Je commence par les examiner dans les femelles.

Au-deſſous du foie, au milieu du corps, deſſus le tronc deſcendant de l'aorte, immédiatement deſſous les dernières vertèbres tochariques, eſt placé un corps oblong, attaché à ces vertèbres, & compoſé d'un grand nombre de globules retenus par une membrane commune, tranſparente & fort mince. Ce corps, d'après ſa forme, d'après l'aſſemblage des globules qu'il contient, a été comparé à une grappe, & on lui en a donné le nom dans le langage trivial. Les anatomiſtes l'ont appelé *ovaire*, parce que la membrane qui revêt ce corps, contient le germe de tous les œufs qu'une poule ou tout autre oiſeau femelle doit pondre dans le cours de ſa vie. Ces germes reſſemblent à des globules ou des grains arondis, très-petits, à demi tranſparens, & n'ayant qu'une teinte pâle, très-foiblement nuancée de jaune. Chacun d'eux eſt enveloppé par une pellicule qui eſt un prolongement de la membrane commune. Dans les oiſeaux dont la ponte eſt réglée, hors la ſaiſon où elle a lieu, tous les germes ſont égaux ; ils ont le même volume & la même nuance. Mais dans le temps qui précède la ponte, pendant qu'elle a lieu, durant la ſaiſon où elle ſe renouvelle, après l'éducation des premiers petits, ſuivant les eſpèces, & en tout temps dans les oiſeaux qui ne ceſſent pas de produire, comme la poule & le pigeon de volière, on voit ſur l'ovaire des globules beaucoup plus gros les uns que les autres, & d'un volume inégal entr'eux. Leur teinte eſt décidée & d'un jaune d'autant plus foncé qu'ils ſont plus volumineux ; on diſtingue aiſément la pellicule qui les recouvre & qui s'eſt développée avec eux ; leur nombre eſt égal à la quantité d'œufs qui ſeront dépoſés à la ponte dont la ſaiſon ou le moment approche. Comme les œufs ſe ſuccèdent preſque ſans interruption de la part de la

Digitized by Google

poule, ſon ovaire eſt chargé de globules de toute groſſeur, depuis celle des germes les plus petits, juſqu'à celle des globules qui ont acquis tout le volume qu'ils peuvent avoir. Chaque globule parvenu à cet état, eſt le jaune d'un œuf qui manque des autres parties dont il ſera compoſé, & qui ſe formeront & ſe joindront au jaune dans d'autres organes. L'ovaire a fourni tout ce qu'il pouvoit produire. Lorſque les globules qu'il contenoit, auxquels il fourniſſoit une enveloppe commune, & à chacun une enveloppe particulière, ſont épuiſés par une ponte continue de la part de la poule, ou par des pontes renouvellées au printemps, une ou pluſieurs fois chaque année, comme il arrive de la part des autres oiſeaux, alors la membrane même, preſque tranſparente, qui forme l'ovaire, s'affaiſſe ſur elle-même, elle ſe flétrit, & la nature ceſſant de l'alimenter, elle diſparoît ou devient très-difficile à reconnoître dans les vieilles femelles qui ne ſont plus aptes à la génération, pour leſquelles les mâles de leur eſpèce prennent de l'averſion, dont le plumage, dans pluſieurs eſpèces, change, comme nous aurons lieu de le remarquer ailleurs, & prend les nuances de celui du mâle. Ainſi les femelles des oiſeaux qui ont vielli, de même que celle des autres animaux, ne ſont plus aptes à engendrer, tandis que dans les mâles, tant que la nature entretient la vie, elle conſerve auſſi la faculté prolifique, quoiqu'affoiblie.

Le jaune, dont le germe étoit contenu dans l'ovaire, qui par l'accroiſſement, le développement de ce germe, a acquis ſon volume, ſe détache de la membrane commune qui le ſoutenoit, qui a fourni les ſucs néceſſaires à ſon accroiſſement, & revêtu de la pellicule qui le couvroit dès l'origine, qui s'eſt étendue avec lui; il paſſe dans d'autres organes où l'œuf achève de ſe former par l'addition de nouvelles parties.

Un canal formé par une membrane très-déliée, pliſſée, ſuſceptible de prêter & de s'étendre, placé au milieu du corps, immédiatement au deſſous du croupion, évaſé à ſes deux extrémités, tortueux dans ſon trajet, qui dans la poule a quatre travers de doigts de long à-peu-près, & qui, diſtendu, égale en longueur les trois quarts d'une aulne, deſcend de l'ovaire pardeſſus l'eſtomac & les inteſtins, juſqu'à l'anus au-deſſus duquel il ſe termine. Le jaune détaché de l'ovaire, eſt reçu dans ce canal; il le traverſe ſans peine malgré ſes replis qui le conduiſent mollement & en ſûreté juſqu'à l'extrémité du canal où il s'arrête, & dans la capacité duquel l'œuf achève de ſe former. Le paſſage du jaune dans ce canal, lui a fait donner le nom *d'oviductus*, ou conduit de l'œuf, & à ſa partie inférieure dans laquelle il ſéjourne, le nom d'*uterus* ou de matrice. Elle eſt d'une texture plus forte que le canal dont elle forme l'extrémité inférieure; ſa ſubſtance eſt vaſculaire; les artères entrent dans ſa compoſition en plus grand nombre que les veines; d'un volume très-petit dans la jeune femelle, ſa capacité eſt beaucoup plus grande, & ſes parois ont plus d'épaiſſeur dans la femelle adulte; elle ſe flétrit dans celle qui a vieilli, ainſi que l'oviductus, & comme nous l'avons remarqué par rapport à l'ovaire; trois plis en diviſent la cavité en trois cellules; c'eſt dans la dernière que la coquille ſe forme, tandis que le blanc s'amaſſe autour du jaune par exudation des parties qu'il traverſe ou dans leſquelles il ſéjourne, & qui ſont ſans ceſſe abreuvées d'un humeur colante qui en découle. L'orifice externe de la matrice, ſitué au-deſſus de l'anus auquel il ſe termine, eſt affaiſſé & ridé, mais capable de ſe dilater & de permettre la ſortie de l'œuf. C'eſt par cet orifice que les femelles ſont fécondées, ſoit qu'il y ait introduction de la part du mâle, & union intime, comme la choſe a lieu par rapport au canard; ſoit qu'il n'y ait qu'un contact & une union ſuperficielle, & que dans ce cas la ſemence dépoſée à l'orifice de la matrice, ſoit abſorbée, pompée & portée à travers l'oviductus, juſqu'à l'ovaire ſur lequel elle féconde les jaunes les plus prêts de ſe détacher; car c'eſt ſur l'ovaire que la fécondation des œufs s'effectue, puiſqu'une ſeule approche d'un coq rend féconds les œufs qu'une poule pond pendant pluſieurs ſemaines, & qu'Harvée étend cette vertu d'un ſeul accouplement juſqu'à

Digitized by Google

une année. Mais ſans lui donner cette extenſion, qui n'eſt peut-être pas aſſez prouvée, il eſt certain que les œufs d'une poule ſont féconds quinze & vingt jours après qu'elle n'a été approchée par aucun coq; d'où il ſuit que ces œufs ont été néceſſairement fécondés tandis qu'ils étoient encore contenus dans l'ovaire; & une autre ſuite néceſſaire, c'eſt que le germe du pouſſin, que la ſemence du mâle vivifie, eſt contenu dans le jaune ou dans les globules renfermés dans l'ovaire.

Enfin l'orifice externe de la matrice ou l'extrémité de l'*oviductus*, ſe termine intérieurement au-deſſus de l'anus, dans lequel il s'ouvre près de ſes bords qui donnent paſſage à la ſortie de l'œuf.

L'anus eſt formé par deux lèvres membraneuſes couvertes d'un prolongement de la peau. L'une de ces lèvres, plus ample que l'autre, & ſituée ſupérieurement, embraſſe & contient la lèvre inférieure; toutes deux ſont rapprochées ou écartées par le paſſage de ce qui eſt pouſſé hors du canal intérieur, & par l'action de quelques fibres muſculaires.

Derrière les lèvres de l'anus, on voit ſur l'extrémité du canal inteſtinal pluſieurs trous, dont deux ſervent à la décharge des *uretères*; Harvée penſoit que les autres communiquent avec l'extrémité de la matrice, à laquelle il a donné le nom de *vagin*; & que c'étoit par ces trous que pénétroit la ſemence dans le moment de l'accouplement; il ne lui paroiſſoit pas poſſible qu'elle trouvât paſſage à travers les rides & les plis affaiſſés de l'orifice de la matrice.

Fabrice croyoit que ces trous n'étoient que des cavités, que la ſemence y demeuroit en dépôt, & qu'elle fécondoit les œufs à leur paſſage. Il auroit pu appuyer ſon opinion de l'exemple de la femelle du ver à ſoie, dans laquelle les œufs ſont fécondés en effet, ainſi que Malpighi la démontré, de la manière dont Fabrice ſuppoſe que la choſe a lieu dans les oiſeaux; mais eût-il pu penſer que la ſemence ſe fût conſervée dans ces cavités ſans altération, aſſez parfaitement pendant un & peut-être pluſieurs mois, au point de rendre féconds à leur paſſage les œufs dépoſés par une poule qui n'auroit pendant ce temps été approchée par aucun coq? Il ne m'appartient pas de prononcer entre ces deux maîtres; mais il me ſemble que l'exemple de la poule dépoſe beaucoup en faveur du ſentiment d'Harvée; qu'il ne permet guères de douter que les ouvertures dont il s'agit ne communiquent avec l'utérus, & ne donnent paſſage à la ſemence qui s'introduit immédiatement. Quoi qu'il en ſoit, la longue fécondité prolifique de la poule, par l'effet d'un ſeul accouplement, eſt un fait particulier à ſon eſpèce, & qui ne s'étend pas même à celles qui ont beaucoup de rapport à la ſienne. Un coq faiſan fut enfermé au printemps avec deux femelles qu'il ſervoit pluſieurs fois par jour; elles pondirent à elles deux douze œufs; je retirai le mâle, les femelles continuèrent leur ponte, & fournirent encore quinze œufs. Les douze premiers avoient été mis à part, & furent placés ſous une poule qui les couva. Il en ſortit dix petits, & deux ſe trouvèrent morts dans la coquille. Des quinze derniers œufs qui furent également couvés, il ne provint que deux pouſſins, tous les autres œufs étoient inféconds.

Quoique l'accouplement des oiſeaux ne ſoit que momentané, qu'il ſemble conſiſter plutôt dans un ſimple contact que dans une véritable union, & que le mâle n'ait point extérieurement de parties par le moyen deſquelles il paroiſſe pouvoir ſe joindre à la femelle, le concours des ſexes n'eſt pas moins néceſſaire par rapport aux oiſeaux, qu'aux autres animaux; la poule, iſolée & privée de coq, pond, il eſt vrai, & même auſſi fréquemment que celle qui vit en ſociété avec le mâle; pluſieurs autres femelles, captives, & également iſolées, pondent auſſi dans la ſaiſon où les couvées de leur eſpèce ont lieu. Mais tous ces œufs ſont ſtériles, & ils prouvent ſeulement que la femelle fournit la matière de l'œuf, & que le mâle le vivifie. Les parties qui lui donnent cette faculté, placées à l'intérieur du corps, ſont les teſticules & un organe qui répond à celui qui, placé extérieurement dans les quadrupèdes, ſert à leur union avec les femelles.

Digitized by Google

Les teſticules ſont au nombre de deux; leur forme approche, dans la plupart des eſpèces, de celle d'une fève. Ils ſont placés, un de chaque côté, ſous les dernières vertèbres thorachiques dans la même ligne, dont l'ovaire occupe le milieu dans les femelles; leur groſſeur eſt très-inégale dans les différentes eſpèces, & nullement en proportion du volume du corps meſuré dans ſon entier. Ainſi les mâles de certaines eſpèces, d'une corporance très-inférieure à d'autres, ont cependant les teſticules, abſolument parlant, plus gros que ne les ont d'autres mâles d'une eſpèce plus grande. Ces organes ne ſont pas du même volume toute l'année dans le même individu. Affaiſſés en automne & au commencement de l'hiver, difficiles à découvrir dans certains oiſeaux, ils ſont, au contraire, très-amples au printems & paroiſſent comme tuméfiés. Dans le coq, au contraire, qui ne ceſſe pas d'avoir de l'ardeur, comme ſa femelle ne ceſſe pas de pondre, les teſticules, qui ſont d'un grand volume, en conſerve un toujours égal; cependant on peut l'en priver; on peut les lui enlever par une opération qui ſe pratique tous les ans ſur un grand nombre de jeunes individus, ſans un riſque que très-foible pour ſa vie; mais ſa conſtitution en reçoit de grandes altérations, & la même opération entraîne un grand danger pour d'autres eſpèces ſur leſquelles on la pratique quelquefois, comme le *dindon*, le *paon*, dont il n'échappe que très-peu d'individus, ſur un nombre aſſez grand, qu'on a ſoumis à l'opération. Le coq qui la ſubit & qui eſt bien guéri, perd ſa voix, ou, ſi il en conſerve encore, elle n'eſt plus que rauque, baſſe & étouffée, au lieu d'être haute, ſonore & perçante; de courageux & hardi qu'il étoit, il devient lâche & poltron: il ne gagne que du côté de la maſſe & de l'embonpoint qui le ſurcharge. Ainſi, la caſtration paroît plus dangereuſe pour les oiſeaux en général, ſi l'on excepte le coq, que pour les quadrupèdes; & elle change de même en eux la voix; elle éteint le courage, & elle diſpoſe le corps à un embonpoint qui le ſurcharge.

La liqueur prolifique qui a été ſéparée & filtrée par les teſticules, conduite vers un organe placé au-deſſus de l'anus, près de ſon ouverture ſupérieure, eſt tranſmiſe, par ſon moyen, à la femelle qu'il féconde.

Cet organe, qui a été reconnu déjà dans beaucoup d'oiſeaux, n'a pas encore été découvert généralement dans tous; mais ſon utilité, l'analogie, font préſumer qu'il ne manque dans aucun, & on peut le ſuppoſer juſqu'à ce qu'un méchaniſme différent ait prouvé le contraire. Harvée, & beaucoup d'autres après lui, ont reconnu cet organe dans le coq, dans lequel il eſt double. Il a été reconnu dans l'autruche. On l'obſerve aiſément dans la plûpart des oiſeaux de la famille des *oies*, dans leſquels cet organe devient proéminent au moment de l'accouplement, & procure entre le mâle & la femelle une union intime à la manière des quadrupèdes. C'eſt ce que j'ai eu occaſion d'obſerver ſouvent par rapport à l'oie de Barbarie ou canne muſquée, & par rapport à une tardone mâle que j'ai nourrie long-temps, & que j'ai vu ſe joindre ſouvent à une canne domeſtique femelle, accouplement dont il eſt provenu des métis.

§. X.

Des ſens.

L'homme doit à la conformation de ſa main un tact exquis, & la ſupériorité à cet égard ſur tous les animaux. La trompe de l'éléphant, douée d'une extrême ſenſibilité, indépendamment de ſes autres uſages, eſt ſpécialement, dans cet animal, l'organe du toucher. Ce ſens a auſſi un ſiége particulier dans la bouche du cheval; funeſte prérogative pour lui, à la faveur de laquelle l'homme s'en eſt emparé en lui mettant un mords. Le reſte des animaux n'a point d'organe ſpécialement deſtiné à recevoir & tranſmettre les impreſſions du toucher: elles ſont également perçues à la ſurface du corps dans tous ſes points. Ce n'eſt, en quelque ſorte, en eux qu'un ſens paſſif; tandis que dans l'homme & dans l'éléphant il eſt agiſſant; en effet, les

Digitized by Google

doigts & la trompe, à la faveur de leur forme & de leur ſoupleſſe, peuvent embraſſer une ſurface étendue, en ſuivre les contours & les formes, ſonder ſes profondeurs, meſurer ſes aſpérités, juger de la réſiſtance de ſes parties les unes ſur les autres, de leur adhéſion mutuelle, & par conſéquent de la moleſſe ou de la dureté des corps. Dans les animaux, le toucher ne s'exerce, au contraire, que dans le point de contact, & ne peut guères avertir que de la vîteſſe & de la maſſe du corps qui a frappé, ou de l'étendue & de la réſiſtance de celui qui a été heurté. Il me ſemble, d'après ces réflexions, que le toucher, dont l'organe s'étend à toutes les parties que la nature a accordé à tous les animaux, eſt différend du tact, qui a un ſiége & un organe particulier, dont l'homme jouit ſeul à un très-haut dégré, & dont l'éléphant partage la prérogative de très-loin.

Les oiſeaux, couverts de plumes, qui, par leur ſoupleſſe, amortiſſent toute impreſſion, dont le bec & les pieds, ces ſeules parties qui ſoient nues, ſont couverts, ou d'une ſubſtance ſemblable à la corne, ou d'écailles, ont été traités peu favorablement, relativement au toucher, & ſont peut-être, de tous les animaux, ceux qui recoivent, par le moyen de ce ſens, les impreſſions les plus foibles, les moins nombreuſes, & les moins variées.

On ne les croit pas communément mieux traités, relativement au ſens du goût & à celui de l'odorat. Pour en bien juger, il faut connoître les organes qui y ſervent, & les habitudes qui en dépendent, ou qui y ſont au moins relatives.

La langue eſt l'organe du goût dans les animaux, de même que dans l'homme. Celle des oiſeaux eſt en général moins charnue, elle a moins de volume à proportion, elle eſt plus sèche ; elle eſt terminée en devant par un appendice membraneux, & elle eſt couverte d'une peau épaiſſe. Mais ces différences générales ſont ſujettes à beaucoup d'exceptions, & la diverſité dans la forme & la ſubſtance de la langue dans diverſes eſpèces d'oiſeaux, ſont une ſingularité qui ne paroît appartenir qu'à ces animaux. Voici les différences principales.

Les oiſeaux qui vivent de grains, ſont ceux qui ont, en général, la langue moins grande, moins charnue, plus sèche, couverte d'une peau plus épaiſſe. Sa forme eſt à-peu-près triangulaire ; deux prolongemens s'étendent ſur les branches de l'os yoïde, & laiſſent un vuide dans leur milieu. Le palais, dans ces oiſeaux, eſt revêtu de membranes minces & très-peu humectées. Le ſens du goût paroît, d'après cette conformation, devoir être très-borné dans ces animaux ; ils ſemblent ne pouvoir être que voraces par beſoin, ſans être délicats par ſenſualité. Ils le ſont cependant, & le ſimple appareil de leur organiſation nous tromperoit, ſi leurs habitudes ne nous déſabuſoient. Qu'on mêle en effet enſemble pluſieurs grains, qui ſéparément ſont une nourriture également bonne pour les oiſeaux granivores, & qu'on les leur préſente ; ils en préfèreront une ſorte qu'ils épuiſeront avant de toucher aux autres grains, & ils les triqueront tous dans l'ordre ſuivant lequel ils leur plaiſent le plus. S'ils ne mangeoient que par appétit, par beſoin, ils choiſiroient de préférence les grains les plus gros, qui les raſſaſieroient plutôt, & cependant il font le plus ſouvent préciſément le contraire ; qu'on mêle du froment, de l'orge, du millet, qu'on donne ces graines à des poules, des faiſans, des dindons, &c. le millet ſera toujours dévoré le premier, le froment enſuite, & l'orge reſtera le dernier ; ſi, tandis que les oiſeaux triquent les grains, on jette ſur le tas de la mie de pain, des vers, des portions d'inſectes mols, de la viande hachée, les grains ſeront quittés pour ces nouveaux objets, parmi leſquels les vers auront la préférence ; les pigeons laiſſeront de même la veſſe pour le chenevi ou le millet qu'on y aura mêlé. Les oiſeaux, même ceux qui ſont granivores, mettent donc du choix dans les alimens qu'ils trouvent à leur portée, & ce choix, plus ſouvent en oppoſition avec le ſimple appétit, avec le beſoin de ſe nourrir, ne peut être fondé que ſur la ſenſualité. Qu'on n'imagine pas, d'après

Digitized by Google

la conformation apparente de la langue & du palais des oiſeaux, que ces parties ne peuvent éprouver de ſenſations délicates, & que le paſſage du grain eſt trop rapide pour les affecter agréablement. Ne ſont-ce pas les mêmes parties qui ſervent aux préludes de l'amour, qui reçoivent & qui rendent ſes careſſes, & n'eſt-ce pas une preuve de leur ſenſibilité? D'où vient le moineau rappelleroit-il de ſon premier eſtomac des alimens que ſa femelle reçoit avec l'expreſſion du plaiſir, ſi ces alimens ne flattoient pas ſon goût. Ce ſymbole des ſoins que le père & la mère prendront de leurs petits, ne ſçauroit, dans ce foible animal, être un plaiſir moral, il ne peut être que phyſique. L'acte qui termine les careſſes, la dernière jouiſſance, ne dure qu'un inſtant, comme le paſſage de l'aliment eſt momentané. L'impreſſion qu'il exerce peut donc être vive & agréable, quoiqu'elle ſoit courte. Et les faits que j'ai rapportés prouvent que les organes du goût ont, dans les oiſeaux, même dans les granivores, une ſenſibilité qu'on n'avoit pas ſoupçonnée, en ne jugeant que d'après l'extérieur de leur méchaniſme. C'eſt par la même raiſon, qu'un oiſeau pris nouvellement & mis en cage, ſi on lui donne du millet à diſcrétion, périt bientôt, victime de ſa friandiſe; mais il vit long-temps ſi on lui donne un grain qui le flatte moins, parce qu'il ne mange alors que par beſoin, ou ſi on ne lui donne d'abord que la doſe de millet néceſſaire pour le nourrir, l'habitude diminuant peu-à-peu ſon goût trop vif pour ce grain, il n'en prend plus par la ſuite de lui-même que la quantité qui lui eſt néceſſaire.

Les oiſeaux qui ſe nourriſſent de chair ont la langue plus épaiſſe, moins sèche, plus charnue, couverte d'une peau plus mince que ceux qui ſe nourriſſent de grain. La forme eſt d'ailleurs à-peu-près la même; le palais eſt auſſi moins aride, & revêtu de membranes plus ſouples. Cette organiſation paroît devoir procurer à ces oiſeaux un goût plus fin que n'eſt celui des granivores. Cependant, il eſt difficile de décider ſi ſur cet objet l'apparence ne nous en impoſe pas, & le fait ſuivant pourroit le faire ſoupçonner.

De tous les oiſeaux, ceux qui vivent ſur l'eau, tels que ſont les canards, les oies, les harles, &c. ont la langue la plus volumineuſe, la plus charnue, la plus abreuvée de ſéroſité, & celle qui en tout reſſemble davantage à la langue des quadrupèdes, ſi ce n'eſt qu'elle n'eſt pas mobile de même, que par ſa baſe elle adhère à la peau qui revêt la partie inférieure du bec, & que ſa pointe eſt terminée par une ſorte d'onglet membraneux; ſa forme eſt d'ailleurs oblongue; on voit ſur ſon milieu une ligne qui la ſépare ſuperficiellement ſuivant ſa longueur; la peau qui la recouvre n'a qu'une épaiſſeur médiocre, & laiſſe appercevoir des papilles; cependant ces oiſeaux qui devroient, ſelon les apparences, être les plus ſenſuels, le ſont le moins, & ne ſont guères que voraces, ils mettent moins de choix dans la recherche de leurs alimens, ils s'accommodent plus généralement de tout, ſans être rebutés, ni par l'odeur infecte, ni par le goût déſagréable, que les alimens contractent néceſſairement dans la vaſe, dans les lieux impurs & les cloaques, où on les voit ſouvent puiſer. Le plaiſir de manger, eſt le premier pour eux, & il exclut le choix; car au milieu de ſubſtances mélées confuſément, qu'ils ne ſçauroient dévorer toutes, il y en a peu qu'ils préfèrent, & la portée à laquelle ils en ſont, les décide plus que la nature des choſes; celles qui ont le plus de volume obtiennent communément la préférence, parce qu'apparemment le beſoin de ſe remplir l'emporte en eux ſur la délicateſſe du goût, qui eſt au contraire la plus forte dans les oiſeaux granivores.

La langue des pies, du torcol, charnue, viſqueuſe, grêle, arrondie & cylindrique, terminée par un appendice ou dard d'une ſubſtance dure, & approchante de celle de la corne, eſt ſuſceptible de s'allonger & de s'étendre beaucoup hors du bec, & de rentrer dans ſa cavité à la volonté de l'animal; elle ne reſſemble pas mal à un ver de terre. Celle de l'oiſeau-mouche & du colibri, également ſuſceptible de s'allon-

Digitized by Google

ger & de ſe raccourcir, formée de deux pièces, jointes l'une à l'autre, & concave du côté par lequel elles ſe tiennent, eſt, en quelque ſorte, moins une langue que ce n'eſt une trompe.

La langue du toucau sèche, décharnée, applatie, étroite, longue, feſtonée & découpée profondément ſur ſes bords, reſſemble à une plume garnie dans toute ſa longueur de faiſceaux de barbes déſunis & égaux en longueur des deux côtés.

Celle du perroquet, charnue, épaiſſe, volumineuſe à proportion de la groſſeur de l'oiſeau, coupée à ſon extrêmité à angle preſque droit, ou très-peu arrondi, eſt relevée ſur ſes bords, & diminuée dans ſon milieu vers ſon extrêmité. En vain attribueroit-on à la conformation de la langue de cet oiſeau la faculté d'articuler quelques mots qu'il retient par habitude, puiſque d'autres oiſeaux, dont la langue n'a aucun rapport de conformation avec la ſienne, ont cependant la même facilité d'imiter la voix humaine.

Telles ſont les principales différences que nous préſente la conformation de la langue des oiſeaux, elles doivent, ſans doute, influer beaucoup ſur l'organe du goût qu'elles rendent plus ou moins délicat; mais il ſuffit que j'aie rapporté les faits qui prouvent que ce ſens a plus d'énergie dans les oiſeaux en général qu'on ne le penſe communément en le bornant à ce que ſa conformation ſemble indiquer, mais qui eſt contredit par les habitudes, moyen d'établir un jugement plus ſûr.

Il eſt fort difficile d'apprécier les impreſſions de l'odorat dans les oiſeaux, d'après les habitudes qui, à cet égard, nous ſont inconnues; mais ſi l'on juge d'après la conformation de l'organe, on ſera porté à penſer que les oiſeaux ont l'odorat plus délicat que le goût. En effet, quoique leurs narines ne conſiſtent qu'en deux ouvertures placées à la baſe du bec, il y a entre leur organe intérieur pour l'odorat, & celui de l'homme & des quadrupèdes, plus de conformité qu'il ne s'en trouve du côté de la langue: ce n'eſt pas vers le milieu du crane, à ſa partie antérieure, près de ſa baſe, qu'il faut, dans les oiſeaux, chercher, comme dans l'homme, l'organe de l'odorat, mais à la portion ſupérieure du bec en revenant en devant: cette portion eſt creuſe, ſéparée en deux par une lame oſſeuſe, longitudinale, & partagée par des cloiſons fort minces en un grand nombre de cavités qui communiquent les unes avec les autres; elles ſont tapiſſées par une membrane déliée, abreuvée d'humidité, analogue à la membrane pituitaire, & les nerfs qui s'y diſtribuent, qui s'épanouiſſent ſur cette membrane, répondent à ceux qui, dans l'homme & dans les quadrupèdes, ſervent à percevoir l'impreſſion des odeurs; ces nerfs envoient de même des rameaux qui pénètrent vers le palais, ſe diſtribuent à ſa ſurface, & établiſſent également cette communication qui, dans l'homme & dans les quadrupèdes, a lieu d'après la conformation entre l'odorat & le goût: on peut, ſur ces articles, ſi l'on en deſire les détails, conſulter les anatomiſtes, & en particulier Willis. Mais l'organe de l'odorat a, dans les oiſeaux, plus de rapport avec celui de l'homme & des quadrupèdes, que n'en préſente la langue; c'eſt par cette raiſon que j'ai dit qu'en jugeant, d'après la conformation de l'organe, on ſeroit porté à croire que les oiſeaux ſont plus ſuſceptibles des odeurs que des ſaveurs. La plupart d'entr'eux ſe nourriſſent d'alimens preſqu'inodores pour nous, tels que ſont les grains en général, ou de ſubſtances qui ont communément peu d'odeur; tels que les fruits ſauvages, les baies, &c.: c'eſt peut-être par cette raiſon même qu'il étoit néceſſaire que les oiſeaux fuſſent plus affectés par les odeurs que par les ſaveurs; l'odorat pour la ſûreté de l'individu devant décider du choix des alimens avant le goût; & il eſt d'ailleurs probable que l'organe de l'odorat étant plus travaillé dans les oiſeaux que ne l'eſt celui du goût, la ſenſibilité de ce dernier ſens prouvée par les habitudes, eſt due à ſa communication avec celui de l'odorat.

La première différence entre l'organe de l'ouie des oiſeaux & celui de l'homme & des

Digitized by Google

des quadrupèdes, est le défaut de pavillon ou de conque externe, destinée à réunir les rayons sonores. Les différences qu'on rencontre à l'intérieur sont aussi très-remarquables. Le méat auditif est ouvert dans la plupart des oiseaux ; il n'est fermé à son orifice par une membrane, que dans les oiseaux de nuit & quelques espèces d'oiseaux diurnes ; mais ce canal est extérieurement recouvert par des plumes qui peuvent suppléer à la membrane qui manque : au lieu de trois osselets, comme on les trouve dans l'oreille de l'homme, les oiseaux n'en ont qu'un qui forme, avec un cartilage auquel il se joint, une articulation mobile : les canaux sémi-circulaires sont traversés par un grand nombre de cloisons, & le limaçon est fort petit & très-peu reconnoissable. Pour mettre le lecteur, qui n'est pas anatomiste, au fait de ces objets, comme il pourroit le desirer, il auroit fallu faire d'abord la description de l'organe de l'ouïe, considérée dans l'homme & dans les quadrupèdes, ensuite dans les oiseaux : cette double description auroit exigé des détails qui, étant par la nature de la chose très-difficiles à bien exposer, seroient devenus nécessairement trop longs : on pourra y suppléer en lisant ce qui est relatif à l'organe de l'ouïe dans le dictionnaire d'anatomie, dans celui d'anatomie comparée, & en ayant recours, en particulier, pour l'organe de l'ouïe des oiseaux, à la description qu'en a donnée M. Vicq-Dazyr, insérée dans les Mémoires de l'académie royale des sciences.

Les différences dont je viens de rendre compte n'empêchent pas que les oiseaux n'aient l'ouïe fine, & qu'ils ne prennent plaisir aux sensations qu'elle leur communique. En effet, lorsque par leur position ils ne peuvent juger des objets par la vue, on les voit devenir attentifs à un bruit très-léger qu'on fait de loin, & prendre la fuite si ce bruit augmente. On recommande le silence dans les chasses qu'on fait de nuit, & pour lesquelles les nuits les plus sombres, ou la vue n'est d'aucun secours, sont les plus favorables : ces faits prouvent la finesse de l'ouïe dans les oiseaux. On sçait de même qu'on les attire par des sons doux ; que deux mâles d'une même espèce, oubliant pour quelques instans leur légéreté, placés sur des branches à une distance d'où ils s'entendent réciproquement, s'efforcent à l'envi d'élever leurs voix au-dessus l'un de l'autre ; que cette lutte, qu'on prendroit pour un défi, dure quelquefois assez long-temps ; & qu'en imitant artificiellement leur ramage, on peut les attirer & les provoquer à ce même genre de combat ; enfin il n'y a personne à qui leur chant ne paroisse l'expression du plaisir : & tous ces faits sont autant de preuves de la sensibilité de l'organe de l'ouïe dans les oiseaux ; mais c'est la vue qui leur procure les impressions les plus multipliées, les plus vives, & qui décide, en plus grande partie, leurs inclinations & leur caractère. Tout concourt à l'action que ce sens exerce sur les oiseaux ; la position élevée dans laquelle ils sont souvent, le méchanisme de l'organe, sa situation. L'homme ne voit que les objets qui sont devant lui, & perd de vue la terre en levant ses regards vers le ciel : ceux des quadrupèdes, inclinés vers le sol qui les soutient & qui les nourrit, ne se dirigent qu'en avant, & l'homme & les quadrupèdes, par la position de leurs yeux, entourés de l'orbite dans lequel ils sont placés, ne découvrent qu'une foible portion d'un horison borné. Les oiseaux, dont les yeux occupent les côtés de la tête & excèdent le niveau de l'orbite dans lequel ils sont contenus, élevés dans les airs, découvrent autour d'eux la circonférence entière d'un vaste horison ; ils dominent sur tous ses points, & leurs regards descendent sur tous les objets qu'il contient. Ces avantages de la situation où se trouvent les oiseaux, de la position de leurs yeux, sont secondés par le méchanisme de l'organe.

Les sourcils & les cils qui brisent les rayons de lumière, qui, en projettant leur ombre sur le globe de l'œil, adoucissent un éclat trop vif, manquent dans les oiseaux ; cette précaution, en faveur d'un organe foible, n'étoit pas nécessaire pour les yeux des oiseaux, ils absorbent tous

Digitized by Google

les rayons lumineux, ſans être bleſſés de leur éclat. S'il eſt quelquefois trop vif, ſur-tout pour les eſpèces qui s'élèvent plus haut & dont les regards, pendant leur vol aſcendant, ſont néceſſairement dirigés vers le ciel; une membrane placée au-deſſous des paupières, qui s'étend à volonté du grand au petit angle de l'œil, en modère l'impreſſion. Cette membrane, à laquelle on a donné l'épithète latine de *nictitans*, adoptée par les naturaliſtes comme un terme tecnique, adoucit l'impreſſion de la lumière, ſans intercepter la faculté de voir; c'eſt un voile étendu au-devant des yeux qui les garantit, ſans empêcher leur action; c'eſt un ſecours que l'homme ne peut qu'imiter, que la nature lui avoit refuſé, dont elle n'a favoriſé que les oiſeaux: tous ne l'ont pas reçu; il a été accordé à un grand nombre d'eſpèces, & ſur-tout à celles qui, vivant dans les circonſtances les plus oppoſées, en avoient cependant un beſoin plus grand; ce ſont les oiſeaux de proie diurnes & les oiſeaux de nuit. La membrane appellée *nictitans* eſt utile aux premiers, qui, pendant l'éclat du jour le plus vif, montent ſouvent à pic vers les régions élevées; elle eſt néceſſaire aux ſeconds qui, ſortant de leur retraite, au crépuſcule du ſoir, & les regagnant à celui du matin, ſeroient éblouis par un éclat trop vif pour eux; ou s'ils ſortoient plus tard & rentroient plutôt, perdroient chaque jour une heure d'exiſtence. C'eſt encore à la faveur de cette membrane que, forcés de fuir pendant le jour de leur aſyle où ils ſont troublés, ils parviennent à en chercher un autre, malgré l'éclat qui les incommode, mais qui les eût éblouis, ſans le voile étendu ſur leurs yeux. Leur extrême ſenſibilité exigeoit encore d'autres précautions; ils ſont, par cette raiſon, placés en devant de la tête comme ceux des quadrupèdes, plus profonds dans l'orbite que ceux des autres oiſeaux, & entourés, dans toute ſa circonférence, par un cercle de plumes ſaillantes, réfléchies en arrière, qui ne permettent le paſſage qu'aux rayons directs: quelques eſpèces ont, en outre, ſur la tête, au-deſſus des yeux, des touffes de plumes qui ne ſont pas un vain ornement, mais qui ſervent à intercepter les rayons perpendiculaires qui tomberoient ſur les yeux en trop grand nombre.

Le méchaniſme de l'organe répond aux précautions acceſſoires: le globe de l'œil eſt plus grand à proportion que dans les autres animaux; la ſclérotique eſt à demi cartilagineuſe; il y a au fond de l'œil une membrane qui manque aux autres animaux. Le nerf optique, après avoir percé la ſclérotique & la choroïde, s'élargit, forme une ſorte de rond ou de bourſe: des filets ſe prolongent de ſa circonférence, s'uniſſent & s'entrelacent pour former la membrane à laquelle aboutiſſent les rayons lumineux, & qui, d'après ſon origine, eſt un épanouiſſement du nerf optique; ce nerf, par cette raiſon, eſt plus immédiatement affecté, & par conſéquent plus vivement ébranlé que dans les autres animaux, & les oiſeaux doués d'une vue plus ſenſible, diſtinguent les objets dans un plus grand éloignement, & les voient plus nettement.

Si à cette conformation particulière, on ajoute les précautions rapportées dans cet article, priſes par la nature pour favoriſer la viſion dans les oiſeaux; ſi on ſe rappelle ce qui a été dit en traitant du cerveau, au ſujet des couches des nerfs optiques, de leur volume par rapport à celui du cerveau, on aura toutes les cauſes réunies, & du méchaniſme qui procure aux oiſeaux une vue perçante, ſenſible, ſupérieure à celle de l'homme & des animaux en général, & de la force des impreſſions que la vue exerce ſur leur *ſenſorium*; on comprendra par conſéquent avec quelle ſupériorité, prédominant en eux ſur les autres ſens, elle influe ſur leurs habitudes & ſur leur caractère. Pour parvenir à connoître toutes les cauſes phyſiques dont il eſt le réſultat, achevons d'examiner les parties qui le modifient, ou par elles-mêmes, ou par les facultés qu'elles procurent.

§. XI.

Des plumes & de leurs différentes eſpèces.

Les plumes ne ſont pas ſeulement le

Digitized by Google

vêtement des oiſeaux, elles ſont encore un des principaux inſtrumens qui ſervent pour le vol; celles de la queue font l'office de gouvernail, les grandes plumes des aîles celui de rames, les moyennes & quelques plumes placées ſous l'aîle tiennent lieu de voiles. Car le vol eſt une navigation dans laquelle l'oiſeau eſt tantôt ſecondé par le vent, tantôt il le force ou en tire partie. Mais puiſque les plumes ſont un des principaux inſtrumens qui procurent aux oiſeaux la faculté de voler, elles agiſſent ſecondairement ſur leurs habitudes, & c'eſt par cette raiſon que j'en parle en cet endroit.

Les plumes ſont compoſées du tuyau & des barbes. Le tuyau à ſa partie inférieure eſt cylindrique, liſſe & nud au-dehors, il eſt creux à l'intérieur. L'extrémité de ſa baſe qui ſe rétrécit eſt ouverte circulairement: elle donne paſſage à un canal membraneux dans les oiſeaux adultes & charnu ou pulpeux dans les jeunes. Ce canal ſoutient & dirige les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques qui fourniſſent la nourriture de la plume; à meſure qu'elle s'étend, que ſes barbes ſe développent, les vaiſſeaux qui ſe ſont accrus & diviſés perdent de leur ſoupleſſe, & le canal de pulpeux qu'il étoit devient membraneux; on reconnoît alors qu'il eſt compoſé de godets ou d'entonnoirs reçus les uns dans les autres, que les vaiſſeaux ſanguins rempent autour du canal, que les lymphatiques verſent le ſuc nourricier dans les godets, d'où il paſſe par imbibition à travers la pulpe ou moëlle qui remplit la partie ſupérieure du tuyau & ſe répand dans les barbes qu'il alimente. Telle eſt, ſuivant M. Poupart, hiſtoire de l'académie année 1699, l'organiſation & l'uſage de cette membrane qui ſort du tuyau d'une plume que l'on taille ſous la forme d'une veſſie deſſéchée & pliſſée. Mais indépendamment de l'uſage indiqué par M. Poupart, ne ſeroit-il pas probable que le canal qu'il a décrit en a encore un autre; que ſuſceptible d'être dilaté, il reçoit l'air qui paſſe des poumons dans l'os de l'aîle; que, ſemblable à la veſſie aërienne des poiſſons, il contribue de la même manière, en ſe rempliſſant d'air, à rendre les oiſeaux plus légers, tandis que d'un autre côté l'air s'échappe inſenſiblement par les pores qui donnent paſſage à la lymphe nourricière? Il faut, pour juger de la valeur de cette ſuppoſition, ſe rappeller ce qui a été dit, en parlant de la reſpiration, ſur le paſſage de l'air dans le gros os de l'aîle. Une obſervation qui fortifiera cette ſuppoſition, c'eſt que le tuyau des grandes plumes, de celles de l'aîle ſurtout, pénètre très-avant & juſqu'au périoſte, tandis que le tuyau des autres plumes a une inſertion moins profonde. Je n'ai encore examiné que la partie du tuyau qui eſt dégarnie de barbes; celle qui en eſt revêtue eſt beaucoup plus longue, va en décroiſſant de volume juſqu'à la pointe de la plume, eſt légérement arquée & courbée, ſi ce n'eſt dans les plumes de la queue, qui ſont communément droites; on y peut diſtinguer quatre faces, deux latérales, une ſupérieure, une inférieure. Les deux latérales ſont déprimées & applaties à angle droit; c'eſt de ces faces ou côtés que naiſſent les barbes; la face ſupérieure eſt légérement arquée, l'inférieure eſt traverſée dans ſa longueur par un ſillon qui la diviſe en deux portions égales & légérement arrondies.

La partie du tuyau que je viens de décrire eſt remplie à l'intérieur d'une ſubſtance blanche, légère, poreuſe, ſemblable à la moëlle des plantes, mais plus compacte. C'eſt cette ſubſtance qui reçoit & tranſmet par tranſudation aux barbes la lymphe dépoſée dans les godets dont eſt compoſé le canal membraneux qui remplit la cavité de la portion inférieure du tuyau. Les barbes qui en accompagnent la portion ſupérieure de chaque côté ſont de longueur inégale, excepté dans les plumes de la queue & dans quelques autres eſpèces de plumes, comme je le remarquerai. Les barbes les plus longues ſont rangées du côté interne ou du côté du corps, & les plus courtes du côté externe; leur direction eſt oblique par rapport au tuyau avec lequel elles forment un angle d'à-peu-près quarante-cinq degrés. Les barbes, d'un même côté, quoique diſtinctes & indépendantes les unes des autres, ſe

Digitized by Google

tiennent toutes & ſont étroitement unies les unes aux autres, Elles ſont formées par des filets de la même ſubſtance que le tuyau & qui en ſont un épanouiſſement, ce qui fait qu'il diminue de volume à meſure, qu'en ſe prolongeant il donne naiſſance aux barbes qui s'en détachent; mais la ſubſtance qui les forme eſt moins ſerrée, moins rapprochée dans les barbes que dans le tuyau. Vues au microſcope les barbes ne paroiſſent pas de ſimples filets; elles ſont rameuſes & & ſe ſubdiviſent en filamens de deux ſortes, les uns droits & les autres crochus ou bouclés; ce ſont ces derniers ſur-tout qui, en embraſſant les premiers & les liant, contribuent à l'adhéſion qui règne entre les barbes d'un même côté du tuyau. On peut ſur cet objet conſulter la théologie de Derham, *part. 2, pag. 472*. Il réſulte des faits contenus juſqu'à préſent dans ce paragraphe: 1°. que la ſtructure des plumes eſt telle qu'elles réuniſſent la légereté, la force & l'élaſticité; 2°. que la cavité pratiquée à la portion inférieure du tuyau, eſt un réſervoir où eſt dépoſée la ſubſtance qui nourrit toutes les parties de la plume; 3°. qu'il eſt probable que l'air pénètre dans le tuyau qui occupe cette cavité; qu'en le gonflant il rend les oiſeaux plus légers, & qu'en s'échappant de ce tuyau par les pores au moyen deſquels le tuyau communique avec les différentes parties de la plume, il facilite le mouvement de la reſpiration; 4°. que le tuyau & les barbes ſont de la même ſubſtance & que les dernières ſont un épanouiſſement du premier.

M. Poupart a obſervé que la plume d'un jeune oiſeau, au moment où elle pouſſe, peſe ſix fois autant que la même plume parvenue à ſa perfection; que les barbes qui doivent accompagner ſon tuyau ne ſont qu'une ſorte de pulpe ou de bouillie, qu'elles ſont roulées en cornet dans un long tuyau cartilagineux rempli de ſucs & d'humidité, qui ſe fend, ſe deſſeche & tombe par écailles, à meſure que les barbes s'allongent & acquièrent leur grandeur & leur conſiſtance. Comme les choſes ſe paſſent de la même manière tous les ans au temps de la mue, on peut juger de la quantité de ſubſtance employée alors pour réparer le vêtement des oiſeaux; quoique cet objet ſoit traité plus particuliérement au mot mue, j'ai cru devoir en donner une idée en traitant des généralités relatives aux plumes. On peut encore obſerver à leur égard qu'elles ſont diſpoſées de façon qu'en ſe dirigeant de devant en arrière, en ſe moulant ſur le corps, elles offrent à l'air dans le temps du vol la moindre réſiſtance poſſible; qu'elles ne ſont nuées & variées dans leurs couleurs que dans la partie qui eſt apparente à la vue, mais que ſe couvrant en partie les unes les autres, la portion qui eſt couverte eſt généralement d'un ton de couleur uniforme; enfin elles ont quelque choſe de brillant & de luſtré: cet éclat eſt dû à une humeur ſébacée, ou de la nature des huiles, filtrée dans la plupart des oiſeaux par une ſeule glande, & dans quelques-uns par deux glandes ſituées à la partie poſtérieure & ſupérieure du croupion. La portion ſupérieure de ces glandes eſt conformée à-peu-près comme la mammelle des quadrupèdes; l'humeur onctueuſe s'y dépoſe & lorſque les oiſeaux preſſent avec leur bec cette portion de la glande, l'humeur en ſort en rayonnant comme le lait; elle eſt reçue par le bec qui l'applique enſuite aux plumes en les pinçant & les faiſant gliſſer entre ſa partie ſupérieure & inférieure dans toute leur longueur. Si quelques-unes des barbes ont été dérangées, elles ſont, à la faveur de leur élaſticité, rétablies dans leur état par cette même opération. C'eſt de ce double ſoin que les oiſeaux ſont occupés lorſqu'on les voit pincer & arranger leurs plumes avec leur bec les unes après les autres.

Ce qu'on vient de lire eſt relatif à toutes les plumes en général, mais il eſt néceſſaire d'en connoître les différentes ſortes. On en diſtingue ſur-tout deux; les *plumes proprement dites* qui ſervent de vêtement, & *les pennes* qui ſont les grandes plumes des aîles & de la queue & qui ſervent pour le vol. Mais indépendamment de ces deux ſortes de plumes, on diſtingue encore celles qui recouvrent les aîles & l'origine de la

Digitized by Google

queue tant en deſſus qu'en deſſous, & je crois utile d'établir encore d'autres diſtinctions qu'on a peu faites juſqu'à préſent. Ces divers objets ſe trouveront traités dans un ordre naturel en parcourant les différentes parties externes des oiſeaux.

Les plumes proprement dites couvrent tout le corps. Celles qui revêtiſſent la tête, le cou, le corps, en deſſus & en deſſous, ſont plus petites au ſommet de la tête & plus grandes à proportion, qu'elles ſont placées plus près de la queue, elles ſont légèrement courbées; celles qui couvrent les parties ſupérieures en-enbas, & celles qui revêtiſſent le deſſous du corps le ſont en deſſus; ces dernières ſont généralement plus amples & proportionnément plus oblongues, toutes ces plumes n'ont d'adhérence qu'avec la peau; leur tuyau n'y eſt enfoncé que peu profondément; leurs barbes ſont à-peu-près d'égale longueur des deux côtés; plus bas que les barbes, il y a un léger duvet qui tient au tuyau de chaque côté; ces plumes ſont arrangées du ſommet de la tête à la queue, de manière qu'elles ſe couvrent toutes en partie les unes les autres, à-peu-près comme des ardoiſes ou des tuiles ſont arrangées ſur un toit. Cette diſpoſition & leur légère courbure font que dans le temps que l'oiſeau vole & fend l'air, ſa réaction les applique aiſément à la ſurface du corps, les liſſe & qu'il gliſſe ſans obſtacle ſur leur ſurface unie.

Dans quelques eſpèces les plumes du cou ſont longues, étroites, terminées en pointes & flotantes, comme dans le coq, le faiſonnet, pluſieurs eſpèces de troupiales. Ces plumes n'ont pas de noms particuliers quoiqu'elles ſervent quelquefois à caractériſer les oiſeaux; ceux qui en ont de ſemblables ont été déſignés en latin par le mot *cirrathus*. *Avis cirratha* eſt un oiſeau dont les plumes du cou ſont en tout ou en partie telles que celles que je viens de décrire.

Dans beaucoup d'eſpèces les plumes du ſommet de la tête, au lieu d'être courtes, inclinées de devant en arrière, comme elles le ſont le plus généralement, ſont plus ou moins longues, relevées & dirigées même d'arrière en devant. On nomme l'aſſemblage de ces plumes *huppe*, & les oiſeaux dans lequel il a lieu, oiſeaux *huppés*. Il paroît que la huppe dans les eſpèces domeſtiques, eſt un effet des changemens occaſionnés par la ſervitude; mais que dans beaucoup d'eſpèces, comme *le paon*, *le pigeon couronné de Banda*, *le cardinal*, *le canard de Nanquin*, &c, la huppe eſt un ornement naturel. Je dis un ornement, car on ne voit pas quel peut d'ailleurs être ſon uſage. La huppe paroît, au contraire, contrarier celui des plumes qui doit être de vêtir, & elle ne peut que faire obſtacle contre l'air dans le mouvement du vol; auſſi la huppe dans les oiſeaux qui ont beſoin d'un vol long, rapide, eſt-elle compoſée de plumes fines, flexibles, ou au moins, comme dans le *put put* de plumes qui peuvent s'abaiſſer & s'incliner en arrière dans le temps où l'oiſeau vole: dans ceux au contraire qui n'ont beſoin que d'un vol court & ſans rapidité, la huppe eſt formée par des plumes plus roides & qui ne s'inclinent jamais, comme dans *le paon*, *le pigeon* couronné; il y a donc des huppes que l'oiſeau peut lever & abaiſſer à volonté ſuivant ſes beſoins, dont le mouvement de l'air favoriſe la direction durant le vol au gré de l'oiſeau, tandis qu'il y a d'autres huppes toujours fixes & dont la poſition ne varie jamais.

Aux deux côtés de la tête, derrière les yeux, on peut remarquer des plumes en plus ou moins grand nombre dans les différentes eſpèces, oblongues, d'une forme approchant d'un quarré long, fortement appliquées le long de la tête & inclinées de devant en arrière, dont les barbes égales de chaque côté ſont ſéparées les unes des autres & ſans adhéſion. Ces plumes couvrent le méat auditif, ſuffiſent pour le garantir des atômes qui peuvent être emportés dans l'air & permettent un paſſage libre aux rayons ſonores.

Dans *le ſifilet* trois de ces plumes de chaque côté ſont exceſſivement prolongées, ne conſiſtent preſque que dans un tuyau très-long, terminé à ſon extrémité, qui ne peut influer ſur le ſon, par des barbes diſ-

Digitized by Google

posées, comme elles le sont communément dans toutes les plumes.

M. Vicq Dazyr, auquel je communiquai dans le temps qu'il travailloit sur l'organe de l'ouïe des oiseaux, les observations que j'avois faites sur les plumes qui couvrent le méat auditif, les vérifia sur un grand nombre d'espèces, & en a parlé dans un mémoire imprimé dans le recueil de ceux de l'académie.

Dans les oiseaux de nuit, dont la partie antérieure de la tête, plus exprimée, plus large que dans les autres oiseaux, représente une sorte de face, si l'on me permet cette expression, les yeux & les deux côtés de la tête sont entourés d'un large cercle de plumes longues & unies, douces au toucher, courbées d'abord de devant en arrière, & ramenées en avant à leur extrémité. Ces plumes ne sont ni tout-à-fait droites ni couchées, mais à demi inclinées; elles entourent l'œil de chaque côté & le méat auditif plus ample, plus ouvert que dans les autres oiseaux, dont l'ouverture qui est tortueuse est entourée des duplicatures de la peau qui peuvent s'approcher & s'écarter; les plumes insérées sur cette peau & presque perpendiculaires ne couvrent donc pas le méat, comme dans les oiseaux diurnes, mais elles l'entourent & je crois, par cette raison, qu'on peut les regarder comme tenant lieu de la conque de l'oreille des quadrupèdes; cette disposition favorisée par le rapprochement ou l'écartement de la peau qui soutient les plumes, étoit la plus favorable pour des animaux, qu'il importoit de garantir durant le jour qu'ils se reposent de l'impression des sons, & auquel il étoit utile de procurer un organe très-sensible la nuit, durant laquelle ils veillent, où le bruit est moins général & peut leur être très-important à discerner. En effet, les duplicatures de la peau qui soutiennent les plumes, venant à se rapprocher & couvrant exactement le méat auditif, il ne pouvoit pas être mieux garanti de l'impression des sons que par une couche épaisse d'un ou deux pouces de plumes douces, dont la mollesse amortit & arrête nécessairement les vibrations de l'air. Au contraire, les duplicatures de la peau venant à s'écarter & entraînant nécessairement avec elles les plumes qu'elles soutiennent, l'ouverture que celles-ci laissent entr'elles, devient une conque externe très-prolongée propre à absorber une grande quantité de rayons sonores. Les plumes sont donc disposées dans les oiseaux diurnes, de façon à couvrir exactement le méat auditif, en permettant un passage libre aux vibrations sonores & arrêtant les molécules qui peuvent voltiger dans l'air; celles qui entourent le méat auditif dans les oiseaux de nuit, selon l'écartement ou le rapprochement des duplicatures de la peau qui les soutiennent, ou empêchent le son de pénétrer dans le méat, ou forment une conque qui rassemble les rayons sonores & les dirige vers le conduit auditif.

Les plumes qui revêtissent l'aîle depuis son insertion avec le corps jusqu'au pli qui répond au poignet, sont appellées *les couvertures des aîles*. Les unes sont placées en dessus de l'aîle & les autres en dessous. On distingue celles qui sont en dessus en *grandes*, *moyennes* & *petites*. Les petites couvertures revêtissent le haut & le pli de l'aîle, les grandes sont les plumes qui, en recouvrement de celles qui servent au vol, sont les plus éloignées du corps, & les moyennes couvertures méritent ce nom par leur position entre les grandes & les petites, & encore en ce qu'elles tiennent le milieu par leur volume.

Outre les *couvertures*, on distingue à l'égard des aîles les *plumes scapulaires*, elles naissent près de l'insertion de l'aîle avec le corps, de la partie qui répond à *l'omoplate*, d'où leur vient le nom de *scapulaires*; elles sont beaucoup plus nombreuses & plus amples dans certaines espèces que dans d'autres; elles sont dirigées suivant la longueur du corps, interposées de chaque côté & flottantes entre l'aîle & le dos qu'elles couvrent en partie; dans plusieurs espèces elles sont aussi longues que les aîles & les excèdent dans d'autres. Cette sorte de luxe est assez ordinaire dans les espèces du genre du héron; ce sont quelques-unes

Digitized by Google

de ces plumes très-prolongées, à barbes fort longues, fines & défunies, qui dans l'eſpèce de héron nommée *aigrette*, ſont recherchées pour en faire des ornemens & des panaches.

Les couvertures inférieures de l'aîle, la revêtiſſent en deſſous, depuis ſon inſertion avec le corps juſqu'à ſon pli; elles ſont oblongues, douces au toucher, légèrement courbées de devant en arrière, & de dehors en dedans; leurs barbes ſont plus courtes du côté extérieur; leur tuyau eſt fort petit; leurs barbes ſont peu ſerrées, & ces plumes ſont molles en général; elles ne s'étendent guères au-delà de l'origine des premières grandes plumes de l'aîle.

Au-deſſous des couvertures inférieures, à la jonction de l'aîle avec le corps, naiſſent des plumes qui ont été peu obſervées, & qui cependant méritent de l'être. Il eſt vrai qu'elles ne ſont pas également remarquables dans tous les oiſeaux; & leur peu de volume dans beaucoup d'eſpèces, eſt ſans doute la cauſe du peu d'attention qu'on y a donné; mais leur grandeur, leur uſage dans certains oiſeaux, dans ceux de proie en général, dans les oiſeaux voyageurs, dans ceux qui, ſans changer de demeure, entreprennent de hauts & longs vols, ſont des motifs bien fondés de les obſerver.

Ces plumes ont le plus ordinairement une forme alongée; elles n'ont qu'une largeur médiocre; elles ſont roides; leur tuyau eſt gros & très-fort; leur extrémité eſt arrondie; leurs barbes ſont de longueur égale des deux côtés, & très-ſerrées; leur direction eſt de devant en arrière, & leur poſition ſur une même ligne tranſverſale par rapport au corps: leur nombre, leur longueur, leur forme même varient dans certaines eſpèces. Quand l'aîle eſt pliée, elles ſont couchées contre le corps; mais elles s'en écartent quand l'aîle eſt étendue; alors ſi l'oiſeau vole vent devant, les plumes dont la direction eſt de devant en arrière, n'arrêtent pas le cours de l'air; mais ſi l'oiſeau vole vent arrière, l'air rencontrant ces plumes, les pouſſant contre leur direction, tend à les relever, & elles deviennent une véritable voile, contre laquelle il exerce ſon impulſion.

Ce ſont les plumes que je viens de décrire, qui, très-multipliées & très-prolongées dans l'oiſeau de Paradis, forment de chaque côté le panache qui accompagne, qui cache & qui excède ſa queue: ce ſont elles, dans le Roi des oiſeaux de Paradis, qui, chargées des plus riches couleurs, contre ce qui eſt ordinaire, car ces plumes ſont communément, d'un ton de couleur pâle & lavé, forment comme une ſeconde aîle tranſverſale par rapport à l'aîle véritable; les mêmes plumes dans l'aigrette concourent avec les couvertures ſupérieures à fournir les panaches qui ſont ſi recherchés.

On donne encore le nom de couvertures aux plumes qui enveloppent la queue à ſon origine, tant en deſſus qu'en deſſous. Les premières ſont en général longues & larges, arrondies à leurs extrémités; elles ſont ſouples & douces au toucher. Des couvertures inférieures, celles qui ſont moins en arrière, qui entourent l'anus, ſont encore plus molles & plus douces; mais celles qui ſont plus en arrière, & qui s'étendent davantage ſous la queue, ſont plus fermes, plus longues & plus larges; ce ſont les couvertures ſupérieures de la queue qui, dans l'oiſeau appellé la veuve, ſe prolongent exceſſivement, & forment cette fauſſe queue ſi longue & flottante, qui entoure & qui cache la véritable. Ce ſont de même les couvertures ſupérieures de la queue, qui ſe prolongeant & prenant une forme étroite dans le coq, forment ces plumes flottantes qui accompagnent des deux côtés l'origine de ſa queue; ce ſont encore les mêmes plumes qui, prolongées exceſſivement dans le paon, & terminées par un épanouiſſement arrondi, compoſent la riche parure qu'il déploie, qu'on prend pour ſa queue qu'elle couvre & qu'elle cache, & qu'on ne voit qu'en regardant le paon par derrière; elle eſt brune & ſert de ſoutien au pompeux ornement qui la dérobe aux regards du ſpectateur.

Les plumes qui nous reſtent à obſerver, ſont celles des aîles & de la queue. On

Digitized by Google

leur donne le nom de *pennes* : on peut diviſer celles des aîles en grandes & en moyennes. Ces dernières naiſſent de la partie poſtérieure de l'aîle, depuis ſon inſertion avec le corps, juſqu'à ſon pli ; elles ſont ordinairement larges à proportion de leur longueur, & leur extrémité eſt communément arrondie ; leurs barbes ſont beaucoup plus longues du côté du corps que du côté externe.

Les grandes pennes des aîles occupent depuis le pli de l'aîle juſqu'à ſon extrêmité. Ce ſont les plumes les plus fortes de toutes ; leur tuyau eſt plus gros, leurs barbes, quoiqu'aſſez longues, ſont fortes, ont beaucoup de reſſort, & ſont très-intimement unies à celles d'un même côté, les unes avec les autres. Ces plumes ſont plus ou moins longues & larges, & différemment échancrées ou figurées dans diverſes eſpèces d'oiſeaux, ſans que leur volume, plus ou moins grand, ſoit en proportion relative de la groſſeur du corps ; ainſi de très-petits oiſeaux ont les pennes des aîles plus longues, ou auſſi longues que des oiſeaux dont le corps eſt d'une groſſeur moyenne : les hirondelles de mer, les goelands de petite eſpèce, ont les pennes des aîles plus longues, ou auſſi longues que le ſont celles des pigeons, du geai, qui les ſurpaſſent beaucoup pour la groſſeur de tout le corps. Leur longueur & la manière dont elles ſont figurées, ſont deux des cauſes qui influent le plus ſur le vol. En général, plus les pennes de l'aîle ſont longues, plus le vol peut être élevé, ſoutenu & rapide ; mais il réunit d'autant plus toutes ces qualités, que les pennes ont une forme propre à les procurer. Il ſeroit donc fort important de la bien connoître dans les différentes eſpèces ; car elle admet beaucoup de variétés & de nuances qui modifient le vol ; mais il eſt impoſſible d'entrer, à cet égard, dans les détails. Contraint de me borner aux généralités, je remarquerai que les barbes des pennes ſont plus longues du côté du corps ; qu'elles ſont légèrement courbes vers leur extrémité qui tend à ſe relever ; que les barbes, plus courtes du côté externe, ſont légèrement tournées en en bas à leur pointe. Cette diſpoſition eſt importante ; car lorſque l'aîle eſt étendue, & que l'oiſeau en la levant fend l'air, ce fluide, qu'il diviſe avec le tranchant de l'aîle, gliſſe aiſément le long des barbes externes inclinées en en bas ; il s'inſinue ſans peine du côté du corps, entre les lames que forment des barbes plus longues & plus molles, & il s'échappe facilement entre ces lames : mais lorſque l'oiſeau, pour s'élever ou s'élancer, baiſſe l'aîle & en frappe l'air qu'il a pris ſous ſon aîle, alors le fluide, en réagiſſant, applique, du côté du corps, les lames les unes contre les autres, les preſſe en ſens contraire à leur courbure, & ſe ferme le paſſage à lui-même ; du côté externe, l'inclinaiſon des barbes en en bas formant un rebord, retient la couche de l'air qui eſt immédiatement ſous l'aîle, & l'empêche de s'échapper en gliſſant ; ainſi toute la force de l'aîle agit ſur la colonne d'air perpendiculaire. Il n'étoit donc pas inutile de remarquer cette première diſpoſition générale des pennes des aîles ; leurs barbes vont en décroiſſant de longueur de la baſe de la plume à ſa pointe, ſur-tout du côté externe ; chaque penne ſe termine par arrondiſſement du côté du corps, & par une lame coupante & aiguë du côté extérieur ; ce qui fait que quand l'aîle s'élève, elle fend & diviſe l'air plus facilement. Mais ce qui met de grandes différences entre les pennes, & rend le vol, ou beaucoup ſupérieur, ou très-inférieur, c'eſt que, dans certaines eſpèces, les barbes des pennes de la baſe, à la pointe de la plume, forment un tout continu qui va en décroiſſant inſenſiblement, au lieu que dans d'autres eſpèces, les barbes ſe raccourciſſent tout-à-coup, le plus ordinairement du côté du corps, & quelquefois auſſi du côté externe : les pennes paroiſſent alors échancrées. Quand elles ſont toutes pleines, l'aîle eſt à cet égard conformée de la manière la plus favorable pour le vol, parce qu'elle frappe l'air par une ſurface plus étendue, continue & non interrompue ; à proportion qu'il y a plus de pennes échancrées, qu'elles le ſont davantage,

Digitized by Google

vantage, la conformation de l'aîle eſt moins heureuſe & moins favorable. Les oiſeaux qui s'élèvent très-haut, qui forcent le vent, & ſe ſoutiennent en l'air long-temps, ont toutes les pennes entières; ceux qui volent bas, qui ne ſçauroient forcer le vent, dont le vol eſt court, ont les pennes plus ou moins échancrées; lorſque leur aîle s'abaiſſe pour frapper l'air, une partie s'échappe par le vuide que les échancrures laiſſent d'une penne à l'autre, & l'aîle n'appuie que par une baſe entrecoupée. M. Huber, dont les lumières m'ont été d'un grand ſecours, & auquel j'en témoigne ma reconnoiſſance, au mot *fauconnerie*, penſe que tous les oiſeaux, ſuivant la diſpoſition de leurs pennes, peuvent être diviſés en oiſeaux de haut ou de bas vol; mais que, comme il y a des nuances infinies dans la diſpoſition des pennes, ces nuances ſont la cauſe des différences dans le vol des diverſes eſpèces: il invite les naturaliſtes, qui s'occupent des oiſeaux, à ſuivre & à vérifier par l'obſervation, cette idée, qui, je crois, paroîtra heureuſe & propre à expliquer la différence du vol dans les différens oiſeaux.

Les pennes de la queue ſont communément plus longues & plus larges à proportion que celles des aîles; leurs barbes ſont égales des deux côtés; chaque penne va, en s'élargiſſant, de la baſe à l'extrémité, & ſe termine en un épanouiſſement plus ou moins arrondi, ou dont les angles ſont émouſſés; les pennes ſont profondément inſérées dans le croupion, pénètrent juſqu'au périoſte qui revêt le coccix; & il eſt probable que, dans le temps de la reſpiration, l'air qui s'introduit dans les os du baſſin, ainſi que dans ceux des aîles, paſſe de ces os dans les pennes de la queue, comme il paſſe des os de l'aîle dans ſes pennes. Celles de la queue, réunies à leur inſertion, & rangées ſur un ſegment de cercle, peuvent, à la volonté de l'oiſeau, s'écarter en forme de rayons dans leur longueur, ou ſe rapprocher. C'eſt par ce mouvement que l'oiſeau, préſentant à l'air une beaucoup plus ou moins grande ſurface, devient plus léger, s'élève plus aiſément, ou deſcend plus facilement, tandis que le mouvement de la queue, de droite ou de gauche, ſemblable à celui du gouvernail d'un navire, le dirige, ſuivant ſon deſir, d'un côté ou d'un autre.

Les oiſeaux, dont le vol eſt élevé, long & rapide, ont la plupart les pennes de la queue diſpoſées comme je viens de les décrire. Cependant, quelques-uns de ces oiſeaux, comme les hérons, ont la queue très-courte; mais leurs pieds, qu'ils relèvent en volant, qu'ils portent parallèles au corps, ſuppléent aux pennes de la queue, comme gouvernail, & dans ces oiſeaux, les couvertures des aîles très-prolongées, ces plumes, dont j'ai parlé, qui naiſſent ſur les côtés du corps, au-deſſous de ſon inſertion avec l'aîle, très-longues auſſi, remplacent les pennes de la queue, comme voile qui prend le vent. C'eſt ce dont on peut s'aſſurer en obſervant la plupart des hérons, des cigognes, &c.

Dans les oiſeaux qui n'ont pas beſoin d'un vol ni très-élevé, ni fort long, la nature ſemble s'être jouée à varier les pennes de la queue; tantôt elles ſont plus longues, à meſure qu'elles s'éloignent du milieu de la queue vers ſes bords, & alors la queue eſt biſurquée; tantôt, au contraire, les plumes les plus longues occupent le centre, & les plus courtes ſont graduellement placées ſur les côtés; la queue alors paroît étagée. Quelquefois il n'y a que deux plumes plus longues que les autres, & ce ſont, dans certaines eſpèces, les deux plumes du milieu de la queue; dans d'autres, ce ſont celles qui ſont placées le plus extérieurement de chaque côté. Il ſeroit trop long d'entrer à cet égard dans les détails qui ſeront d'ailleurs rapportés, en traitant de chaque eſpèce en particulier. Mais une remarque que je ne dois pas omettre, c'eſt que ces ornemens que la nature a accordés à beaucoup d'oiſeaux, dont elle n'a pas cependant paré le plus grand nombre, ne conſiſtent pas en une addition de plumes que n'aient pas les eſpèces qui n'étalent pas ce même luxe; il ne dépend, dans ceux où il a lieu, que d'une expanſion plus grande des plumes

Digitized by Google

de même ſorte, & particulières en leur genre, qui ſe trouvent également ſur différentes parties du corps des oiſeaux en général, mais qui ſont amplifiées dans les uns & ne le ſont pas dans les autres. Ainſi les trois barbes que le *ſifflet* porte de chaque côté de la tête, ne ſont que trois des plumes étroites qui couvrent le méat auditif extrêmement prolongées; celles qui flottent ſous les aîles, ſur les deux flancs de l'oiſeau de paradis, & qui accompagnent ſa queue, ſont de ces plumes longues, étroites, qui ſont placées tranſverſalement au-deſſous de l'aîle, à ſon inſertion avec le corps; il ſeroit facile de reconnoître de même, dans tous les oiſeaux, le genre des plumes dont les dimenſions augmentées, & la direction quelquefois changée, leur fourniſſent la parure ſurabondante qui les embellit. Elle eſt en général plus riche, & elle brille plus ordinairement ſur les oiſeaux qui habitent les pays chauds; elle eſt plus rare, elle eſt moins complette dans ceux qui vivent ſous les climats froids. Dans ces derniers, ainſi que dans ceux qui vivent dans les régions tempérées, elle n'a guères lieu que dans les eſpèces qui, s'accommodant également d'alimens de nature différente, trouvent par-tout, & en tout temps, une nourriture abondante; elle eſt beaucoup plus ſouvent un apanage du mâle que de la femelle; en général ce luxe du plumage paroît dû à la ſurabondance du ſuc nourricier, ſoit que ce ſoit un effet du climat qui fournit des alimens plus abondans, plus nutritifs, ſoit que c'en ſoit un de l'indifférence de certains oiſeaux pour leurs alimens, & que ce luxe ſoit particulier à ceux qui ſont auſſi bien nourris par des ſubſtances différentes, dont ils trouvent toujours une quantité ſuffiſante, ſoit des unes, ſoit des autres.

Il y auroit encore pluſieurs remarques à faire par rapport aux plumes, telles que ſont la différence de leurs couleurs entre la plupart des mâles & des femelles, entre l'oiſeau qui porte ſes premières plumes, & celui de même eſpèce qui a mué; le rapport du plumage du jeune mâle avec celui que la femelle conſerve toute ſa vie; le changement de couleurs, dans la robe de certains oiſeaux, d'une ſaiſon à une autre, &c. mais je préfère de traiter ces objets aux mots *plume* & *plumage*, pour ne pas charger cet article déjà long, & pour ne pas perdre de vue l'objet préſent, qui eſt d'achever de conſidérer le méchaniſme des oiſeaux, afin d'en déduire enſuite leurs facultés.

Indépendamment des plumes, dont j'ai décrit les différentes ſortes, les oiſeaux ſont plus ou moins couverts de duvet. Il y en a deux eſpèces, un léger, qui revêt le corps du jeune oiſeau, dont les plumes n'ont pas encore pouſſé; un autre, qui croît ſous les plumes & qui ſe développe en même temps qu'elles, ou peu après. Le premier duvet ne conſiſte qu'en quelques barbes effilées, ſans liaiſon; ſon inſertion eſt ſuperficielle à l'extrêmité du tuyau des plumes qui doivent pouſſer; il les précède, & il tombe à meſure qu'elles commencent à croître. Le duvet de la ſeconde eſpèce eſt une plume courte, à tuyau grêle, à barbes longues, égales, déſunies, qui adhère à la peau ſuperficiellement. C'eſt un vêtement chaud & léger, interpoſé entre le corps & les plumes. C'eſt par cette raiſon qu'il eſt plus fourni ſur les oiſeaux qui ſont expoſés à ſupporter de grands froids, ſoit parce qu'ils s'élèvent ſouvent dans les hautes régions, comme les oiſeaux de proie diurnes; ſoit parce qu'ils ne ſortent que la nuit, comme les nocturnes, ou parce qu'ils vivent ſous des climats plus ſeptentrionaux, ſur des terreins plus élevés, ou qu'ils ſont ſouvent ſur les eaux dont la température eſt plus froide en général.

§. XII.

De l'aîle conſidérée en particulier, & du vol.

Quoique j'aye donné une idée des os qui forment la baſe de l'aîle & qui fixent ſa forme intérieure, que j'en aye donné une également des plumes qui y ſont attachées, cette partie, ſi importante dans les oiſeaux, mérite cependant encore un examen particulier. On diviſe l'aîle *en aîle proprement dite*, & elle comprend depuis l'inſertion

Digitized by Google

avec le corps jusqu'à l'extrêmité de l'aîle étendue ; en *fausse aîle* ou *aîle bâtarde*. C'est un appendice situé au-dessous du pli, à l'origine, à-peu-près, & au côté externe de la dernière des pennes, laquelle est ordinairement la plus courte. Cet appendice ou *l'aîle bâtarde*, est formée intérieurement par cet os oblong, étroit, externe, qui, dans le squélete de l'aîle forme, comme on peut se le rappeller, une sorte de doigt ; en dehors *l'aîle bâtarde* est composée de quatre à cinq plumes roides, taillées en lame un peu courbée du côté interne, dont les barbes extérieures sont fort courtes, & les internes sont plus longues : ces plumes, par leur structure, par leur roideur, ont beaucoup de rapport avec les pennes, mais elles sont beaucoup plus courtes ; c'est la même partie que les oiseleurs & les chasseurs nomment, dans le langage de leur art le *fouet de l'aîle*. Mais quelquefois ils donnent à ce nom plus d'extension, & ils comprennent sous cette dénomination toute la partie compriſe au-dessous des os qui répondent à l'avant-bras. Les oiseleurs amputent, à beaucoup d'oiseaux l'aîle bâtarde & d'autres parties, même les os, qu'ils désignent par le nom de *fouet de l'aîle*. Les oiseaux qui ont subi cette opération n'en sont pas malades longtemps, parce que ces parties ne reçoivent que des vaisseaux peu considérables, qui se ferment en peu de temps par le contact de l'air ; ils n'en paroissent pas non plus très-défigurés, à moins qu'on ne les compare avec d'autres de leur espèce qui n'ont pas été traités de même ; car alors on s'apperçoit qu'ils manquent d'une partie des grandes pennes ; mais ce retranchement les prive de leur liberté, qu'ils ne recouvreront jamais ; c'est le moyen de leur imposer les entraves les plus sûres & les moins apparentes ; leur vol ne consiste plus qu'en des sauts courts, pesans, sans qu'ils puissent ni s'élever, ni s'éloigner en planant. Cet effet n'est pas dû, je crois, autant à ce que l'opération que l'oiseau a subi a diminué la surface de son aîle étendue, qu'à ce que lors que le fouet a été retranché, l'aîle, en se levant, écarte l'air, au lieu de le fendre, & en s'abaissant pour y chercher un point d'appui, frappe le vuide qu'elle vient de faire elle-même en se levant, & déplaçant la couche d'air.

Wilhugby distingue une seconde *aîle fausse* ou *bâtarde*, qu'il appelle *intérieure* ; c'est cette rangée de plumes transversales, que j'ai dit se trouver près de l'insertion de l'aîle avec le corps, & qui est plus ordinaire dans les oiseaux qui volent très-haut ou très-long-temps. Comme, en parlant des plumes, j'ai traité de celles qui appartiennent à l'aîle, il ne me resteroit plus, pour achever la description des parties qui la composent, qu'à faire connoître les muscles qui servent à son mouvement, & les vaisseaux qui y portent le sang ; mais ces objets sont entièrement du ressort de l'anatomie. Je dois donc me borner à observer, par rapport aux vaisseaux sanguins, qu'on sent le batement du poul en appuyant les doigts à plat & transversalement vers le pli de l'aîle, du côté qui regarde le corps ; que si l'on pratiquoit la saignée pour certains oiseaux utiles, comme on l'a fait quelquefois, comme il seroit peut-être avantageux de le faire, ce seroit des veines qui passent au-dessous du pli de l'aîle, & qui rampent à la partie supérieure du fouet de l'aîle, à celle qui répond à l'avant-bras, qu'il conviendroit de tirer du sang, parce que les vaisseaux sont fort apparens en cet endroit. Cet objet, & le lieu où l'on sent le batement des artères, est un double rapport de plus entre les oiseaux, l'homme & les quadrupèdes. Quant aux muscles, leur volume, leur nombre, leurs insertions, la longueur & la direction des tendons de plusieurs, méritent une grande attention. Cependant, la plûpart des auteurs n'en ont fait qu'aux muscles qui, placés sur le sternum, s'insèrent à la face interne de l'os de l'aîle, qui répond à celui du bras, & qui, en se contractant, servent à baisser l'aîle dont l'air est frappé. Leur masse a fixé les regards & les réflexions ; on n'a attribué l'avantage que les oiseaux ont de voler, relativement aux muscles, qu'à ceux-ci, & l'on a répété, d'après Wilhugby, que si l'homme parvenoit à voler, ce seroit

Digitized by Google

en s'attachant des aîles aux cuiſſes & non aux bras, parce que c'eſt au tour de ſes cuiſſes que la nature a raſſemblé les muſcles les plus volumineux qui ſe trouvent ſur ſon corps, tandis qu'elle a placé ſur le ſternum, & attaché aux aîles, les muſcles les plus grands des oiſeaux. Il me ſemble que c'eſt ſe tromper à beaucoup d'égards. Je ne ferai que deux remarques à ce ſujet. Le vol dépend, ſans doute, beaucoup des muſcles pectoraux; mais les muſcles diſtribués ſur l'étendue des os de l'aîle, quoique moins volumineux, ne concourent pas moins au même but par les mouvemens d'extenſions, de flexion, d'élévation, d'abaiſſement, qui ſont l'effet de leur contraction. La maſſe & la puiſſance importent, ſans doute beaucoup pour agir; mais l'action ne dépend pas moins de la longueur des leviers, de leur direction, du renvoi des forces mouvantes & de la manière dont elles ſont mues. Les muſcles pectoraux ne ſont donc pas tout, ou la plus grande partie, pour le vol, comme on pourroit accuſer les auteurs de l'avoir penſé, d'après la manière dont ils s'expriment, & les autres muſcles moteurs des aîles ne méritoient pas moins de fixer l'attention. Le lecteur curieux de les connoître en détail, pourra conſulter le Dictionnaire d'Anatomie comparée & la Deſcription faite par M. Vicq-Dazyr & inſérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Quant à l'idée de Wilhugby, d'attacher aux cuiſſes les aîles que l'homme voudroit ſe procurer, & dont il paroît que la nature lui a interdit l'uſage pour jamais, je ne la crois pas juſte; d'abord, parce que c'eſt mal apprécier la force des muſcles que d'en juger par leur volume, comme tous les phyſiologiſtes en conviennent aujourd'hui; ſecondement, parce qu'il eſt impoſſible que les cuiſſes, d'après leur conformation, exécutent des mouvemens propres à faire agir des aîles; pour ne rien omettre de ce qui les concerne, je remarquerai, avec les auteurs, qu'elles ont été placées de manière que le corps eſt en équilibre entre le plan qu'elles forment étant étendues; que dans les oiſeaux, dont les pieds ſont ſitués vers le centre d'équilibre, les aîles y ſont auſſi attachées; que dans ceux dont les pieds ſont placés plus en arrière, & dont la partie poſtérieure du corps eſt plus ample & plus prolongée; elles ſont placées plus en arrière, en ſorte qu'elles ſont toujours ſituées de façon que ſuivant que le devant ou le derrière du corps a plus de poids, elles le ſoutiennent toujours en équilibre lorſque l'oiſeau vole.

Après avoir reconnu la ſtructure des aîles & de leurs différentes parties, ſi nous les conſidérons étendues, telles qu'elles le ſont lorſque les oiſeaux volent, nous ferons les remarques ſuivantes. Les plumes qui naiſſent ſur le bord interne de l'os qui répond à celui du bras ne ſont pas parfaitement planes; elles ont, au contraire, une légère courbure de devant en arrière, & de haut en bas dans leur longueur; cette courbure eſt cauſe que l'aîle étant étendue, la partie qui eſt entre le corps & le pli paroît en deſſus, légèrement convexe, & en deſſous un peu concave ou en voûte vue de l'intérieur: cette convexité eſt plus ou moins apparente; elle l'eſt beaucoup plus dans les oiſeaux dont le vol eſt plus lourd ou moins ſoutenu, qui volent communement vent arrière, & ne le forcent que difficilement: cette partie de l'aîle convexe eſt, par ſa poſition, par ſa courbure, par la texture des plumes appliquées les unes ſur les autres, & formant un tout continu, une voile ſoulevée en haut, & pouſſée en avant par le vent qui ſouffle de l'arrière. La rangée de plumes tranſverſales, appellée par Wilhugbi, la *fauſſe aîle intérieure*, eſt une ſeconde voile oppoſée perpendiculairement au vent; cependant l'aîle, de ſon pli à ſon extrêmité, eſt parfaitement plane & fortement tendue; elle n'offre à l'air, en s'élevant, qu'un bord mince & tranchant, & en s'abaiſſant elle le frappe de toute l'étendue de ſa ſurface; c'eſt une rame qui, par ſa ſtructure, eſt très-longue, très-légère, & cependant très-forte, qui, en s'abaiſſant, ſuivant les angles qu'elle forme, & ſelon les temps de ſon mouvement, frappe de haut en bas, de devant en arrière, & par ce double mouvement élève à la fois

Digitized by Google

& pouſſe en avant ; l'oiſeau à qui cette double action eſt néceſſaire, frappe fortement & rapidement, l'air de ſes aîles, s'élève & s'élance en avant en même temps ; mais lorſque, content de la hauteur où il eſt parvenu, il ne veut que gliſſer ſur la ſurface de l'air, il ne fait que porter obliquement en avant la partie de l'aîle qui forme la rame, ſans beaucoup l'élever, & la ramener en arrière en la baiſſant ; s'il veut ſe ſoutenir à la même hauteur, & planer ſur le même eſpace, il ralentit & il adoucit ſes mouvemens dont les uns lui ſont regagner ce qu'il perd en hauteur par ſon poids dans un temps donné, & les autres le pouſſent lentement au-deſſus du lieu ſur lequel il domine : il y a donc dans le vol trois actions, *s'élever*, *s'élancer en avant*, *planer au-deſſus du même lieu*. L'élévation & l'abaiſſement alternatif de l'aîle qui frappe l'air, qui le refoule de haut en bas, ſur-tout de la rame, élèvent ; ſon impulſion de devant en arrière porte en avant, & l'un & l'autre mouvement combinés, procurent à l'oiſeau la faculté de planer. Celui dont la partie de l'aîle qui forme la rame, eſt compoſé de pennes entières, en qui elles forment un tout continu, a un grand avantage ſur celui dont la même partie contient des plumes échancrées qui laiſſent entre elles des vuides plus ou moins larges, plus ou moins profonds : le premier frappe l'air par une ſurface plus étendue qui ne lui permet aucune iſſue dans les points de la couche qui eſt frappée ; elle réagit en raiſon de la force & des dimenſions du coup qui lui eſt porté, & l'oiſeau eſt pouſſé très-haut : c'eſt celui qui, s'élevant dans les hautes régions, en a reçu le nom *d'oiſeau de haut vol*. Celui en qui la même partie laiſſe des vuides à ſa ſurface, frappe une moindre étendue d'air, perd une partie de ſes efforts qui portent à vuide, & ne pouvant s'élever qu'à une hauteur moyenne, en a reçu le nom *d'oiſeau de bas vol*. On peut voir à cet égard ce qui a été déja dit au ſujet des pennes.

Quoique les aîles ſoient les parties eſſentielles pour le vol, il n'en dépend pas uniquement ; la queue y contribue auſſi beaucoup ; elle ſert à élever, à régler la direction du vol, à modérer ou précipiter la deſcente de l'oiſeau.

Nous ſçavons déja que les pennes de la queue, rangées en cercle à leur baſe ſur le coccix, peuvent s'écarter à la volonté de l'oiſeau, & former, depuis leur origine juſqu'à leur extrêmité, un ſegment de cercle plein & applati ; qu'elles peuvent de même ſe reſſerrer : lorſque l'oiſeau prend ſon vol il les écarte ; c'eſt une voile à peu près horiſontale qu'il déploie, & au moyen de laquelle il amplifie ſa ſurface ; mais cette voile, inclinée en bas plus ou moins, formant un angle par-deſſous avec le corps, eſt enflée en deſſous par le vent qui ſouffle d'en bas, & qui ſe portant à l'angle, formé avec le corps, le pouſſe en avant, ſi ce vent ſouffle de l'arrière ; ſi, au contraire, il ſouffle de l'avant, rencontrant la queue inclinée, que ſon paſſage tend à relever, ſon action élève l'oiſeau, qui, ſuivant ſes beſoins, abaiſſant la queue ou l'approchant davantage de la direction horiſontale, donne ſur elle plus de priſe au vent : en la portant d'un côté ou de l'autre plus ou moins, il s'en ſert pour diriger ſon vol, comme le mouvement du gouvernail règle celui du navire ; s'il veut deſcendre, rapprochant ſes aîles, les tenant élevées & preſque perpendiculaires au corps, reſſerrant les pennes de la queue, & pliant pour ainſi dire en partie toutes ſes voiles, il laiſſe agir le poids de ſon corps qui l'entraîne ; s'il veut deſcendre d'un mouvement doux, il diminue de peu l'étendue de ſes voiles ; & s'il veut ſe précipiter, il les ploie pour que le poids entier de ſon corps accélère ſa chûte ; la queue eſt la dernière voile qu'il ploie, & il ne la ferme qu'en atteignant le point ſur lequel il veut ſe poſer, parce que demeurant étendue pendant que les autres voiles ſont en partie ployées, elle fait baiſſer & tourner en bas le devant du corps, ſituation favorable pour la deſcente ; mais au moment de ſe poſer, la queue ſe ployant tout à coup, le corps reprend ſon équilibre, & les pieds ſe préſentent au point de contact.

Digitized by Google

C'eſt parce que la queue eſt fort importante pour le vol, que les oiſeaux qui s'élèvent très-haut, qui ſe ſoutiennent en l'air long-temps ont la queue longue, ample & pleine, tandis que dans les autres oiſeaux elle a de moindres dimenſions, & que ſouvent elle eſt échancrée; cependant quelques oiſeaux qui volent très-haut & long-temps, comme le héron, la grue, ont la queue fort courte; mais, comme je l'ai déja dit, où les grandes couvertures des aîles, où la fauſſe aîle intérieure, ainſi nommée par Wilhugby, ſont très-prolongées, & accompagnant & excédant la queue dans ces oiſeaux, elles ſuppléent au défaut de ſes dimenſions: il faut encore remarquer que ces mêmes oiſeaux ont les jambes fort longues, qu'ils les portent relevées & étendues horiſontalement en volant, poſition dans laquelle elles ſont en partie l'office de la queue; mais ces ſecours ne remplacent pas entièrement les dimenſions dont elle manque, car ces oiſeaux agitent plus violemment leurs aîles que ceux dont la queue eſt ample, ils en battent l'air plus ſouvent, avec de plus grands efforts, & leur vol paroît plus pénible.

Si nous récapitulons les objets contenus dans ce paragraphe, nous trouverons que les pennes fermes & légères, ſont des inſtrumens excellens & tels qu'il les falloit pour le vol; que les muſcles, tant pectoraux que ceux qui ſont placés ſur l'aîle ſont, par leur volume, par leurs attaches, par la direction de leurs tendons, des puiſſances capables d'imprimer un mouvement rapide, fort & ſoutenu aux inſtrumens qu'ils mettent en action; que la partie de l'aîle, compriſe entre le corps & le pli, la fauſſe aîle interne, la queue ſont des voiles ou horiſontales, ou inclinées à différens angles qui amplifient la ſurface; & qui, enflées par le vent, élèvent ou pouſſent en avant; que les pennes de l'aîle ſont des rames qui, en frappant de haut en bas, portent puiſſamment en haut, & en agiſſant de devant en arrière, portent rapidement en avant. Le vol eſt donc une action combinée, exécutée en partie à voile, en partie à rame, & réglé par le mouvement de la queue. Les oiſeaux qui ont les rames excellentes, indépendans du vent, peuvent le forcer, voler contre ſon cours, s'élever autant qu'il leur plaît: ils ſont les ſouverains de l'air, & malheureuſement ils en ſont les tyrans, car ce ſont le plus ordinairement les oiſeaux de proie de haut vol. Ceux qui n'ont reçu de la nature que des rames inférieures en qualité, tirant plus de partie des voiles que les premiers, ſubordonnés à l'action du vent, ou ne peuvent le forcer, ou ne le font qu'avec une extrême difficulté, s'élèvent moins haut, & ſont moins libres de diriger leurs courſes à leur volonté.

§. XIII.

Du mouvement progreſſif.

Deſtinés pour paſſer d'un lieu à un autre en traverſant l'air, plutôt qu'à parcourir la ſurface du terrein, les oiſeaux marchent moins en général qu'ils ne volent, & ſemblent marcher ſans grace, parce qu'ils paroiſſent le faire avec difficulté: ceux dont l'os de la cuiſſe eſt articulé vers le milieu du corps, à l'extrêmité de la ligne tranſverſale, par laquelle paſſe le centre de gravité, marchent le corps un peu relevé de l'avant: la plupart des petits, dans cette claſſe, plient à la fois & allongent enſemble les deux jambes; ils ne vont que par ſauts & par élans; mais les grands oiſeaux, en qui la cuiſſe eſt articulée de même, ont la marche plus poſée; ils avancent alternativement un pied l'un devant l'autre: lorſque ces oiſeaux ſont effrayés, ils courent fort vîte; & ſi le danger ne leur paroît pas très-grand, ils ſe confient à leurs pieds pour s'y dérober par la fuite, ſans prendre leur vol: les petits oiſeaux qui n'ont pas le même avantage ne fuyent qu'en volant, & prennent leur vol au moindre danger qui les menace.

Les oiſeaux dont la cuiſſe eſt articulée plus en arrière que dans les précédens, & par de là le centre de gravité, comme les canards, ont communément les jambes fort courtes; ils portent en marchant leur corps horiſontal; ils avancent un pied l'un après l'autre, d'un mouvement lent & combiné d'une progreſſion en avant &

Digitized by Google

d'une déclinaiſon vers le milieu du corps; ce double mouvement eſt cauſe que ces oiſeaux tournoyent en marchant, qu'ils avancent peu même en ſe hâtant, & que leur allure a quelque choſe de gêné & pour ainſi dire de ridicule aux yeux du ſpectateur; enfin les oiſeaux dont la cuiſſe eſt articulée à l'extrêmité du corps & fort en arrière du centre de gravité, comme *le grebe*, *le pingoin*, *le manchot*, ont auſſi les pieds fort courts; ils marchent le corps relevé & tout droit; leur allure eſt également combinée de deux mouvemens, comme celle des oiſeaux précédens, & elle a les mêmes défauts; mais les oiſeaux dont l'articulation de la cuiſſe eſt en arrière par-delà le centre de gravité, ſont généralement d'excellens nageurs; la terre eſt l'élement qu'ils habitent le moins, tandis que l'eau eſt celui dans lequel ils paſſent la plus grande partie de leur vie, s'y meuvent librement, & s'y jouent de toute manière: leur pieds, taillés & placés de façon à former des rames excellentes, ne ſont que de médiocres inſtrumens pour marcher, & qui ſuffiſent cependant au beſoin qu'ils en ont: ceux en qui la cuiſſe n'eſt articulée que peu par-delà le centre de gravité, étendent les pieds de côté en nageant, & ceux qui les ont placés tout à fait à l'extrêmité du corps, les étendent tout droit en arrière; les uns & les autres plongent communément, de même qu'ils nagent; les derniers cependant ſont & meilleurs nageurs & ſur-tout plus excellens plongeurs; dans cette action, le poids de leurs corps, trop léger, garni d'une couche de duvet, & d'une de plumes trop épaiſſes, ne ſuffiroit pas pour les faire enfoncer dans l'eau; ils y plongent leur tête & leur col perpendiculairement pour que leur poids faſſe faire à tout le corps un mouvement de baſcule, & qu'il offre à l'eau moins de ſurface; en même temps ils s'enfoncent par l'effort qu'ils font, en appuyant leurs pieds palmés ou ſemi-palmés, contre les couches d'eau qui ſont au-deſſus, en ſorte que leurs premiers efforts doivent être les plus conſidérables, puiſque plus ils ont pénétré avant, plus les couches contre leſquelles ils peuvent appuyer, ſont épaiſſes & offrent de réſiſtance; mais dans le mouvement de baſcule, qui eſt le premier qu'ils font, leurs pieds, ramenés d'une profondeur aſſez grande vers la ſurface, & décrivant une partie de cercle, pouſſent une maſſe d'eau conſidérable; ainſi ce premier effort même leur eſt très-avantageux, ſans beaucoup leur coûter. En finiſſant ce paragraphe, j'obſerverai que les oiſeaux d'eau ſont les ſeuls animaux qui ſe meuvent avec aiſance dans l'air, dans l'eau & quelques-uns ſur la terre, qui paſſent ſans peine d'un de ces trois élemens à l'autre, & peuvent l'habiter un temps aſſez long ſans courir aucun riſque; tandis que le paſſage d'un élement à un autre entraîne, pour les autres animaux & pour l'homme même, un danger plus ou moins grand.

§. XIV.

Des facultés & des habitudes ou mœurs.

Si nous nous rappellons la forme extérieure des oiſeaux, leur méchaniſme interne, la légéreté de leurs parties ſolides, de celles qui ont le plus de poids dans les autres animaux, tels que ſont les os, la manière dont les aîles ſont conformées, la force & la variété des puiſſances qui les mettent en action, la ſtructure & les uſages des pennes qui y ſont attachées, la diſpoſition des différentes ſortes de plumes qui en ſecondent l'action dans beaucoup d'oiſeaux; enfin ce qui a été dit relativement aux pennes de la queue, il ſera facile de comprendre qu'un vol facile, rapide, capable d'être long-temps ſoutenu, devoit être la ſuite néceſſaire du méchaniſme que nous avons obſervé, & l'on ſentira comment il eſt dans les oiſeaux la première de leurs facultés.

De même en ſe rappellant ce qui a été dit ſur les organes de la reſpiration, ſur l'expanſion des poumons dans le ventre, ſur le paſſage de l'air dans les os & dans les plumes, & ſur ſa ſortie, ſans refluer par la trachée; ſur la longueur, la forme de ce dernier organe, ſur ſes renflemens qui forment ou remplacent le larynx, on

Digitized by Google

comprendra ſans peine comment les oiſeaux, maîtres de modifier leur reſpiration, de ſe pénétrer pour ainſi dire d'air, ou d'en abſorber une moins grande quantité, de le rendre ou de le retenir, & de le ménager à leur gré, reſpirent avec la même facilité un air plus denſe ou plus rare; comment la rapidité du vol n'interrompt ni ne gêne leur reſpiration, toujours libre; on ſentira de même comment, à proportion de leur force apparente, leur voix eſt ſi haute, ſi perçante, ſi variée & d'une tenue ſi longue, & la puiſſance de rendre des ſons, de les varier, de les modifier, de les ſoutenir, ſera évidemment en eux une de leurs principales facultés : l'hiſtoire des organes de la digeſtion expliquera comment, ſelon que ces organes ſont modifiés, les oiſeaux ſont bornés à un ſeul genre de nourriture ou peuvent varier leurs alimens; & ſi l'on excepte les oiſeaux de proie, les oiſeaux en général, paroîtront à cet égard, traités plus favorablement que les autres animaux, qui n'ont pas au même degré la faculté de digérer & d'aſſimiler à leurs humeurs un auſſi grand nombre d'alimens de nature différente.

Les teſticules renfermées dans les mâles à l'intérieur du corps, dans un état d'inaction & de repos pendant l'automne & l'hiver, tuméfiés au printemps, & ſtimulés par les ſucs qui s'y ſont amaſſés, ſont, par la variation de leur état, par leur ſituation, une cauſe ſenſible du renouvellement de l'ardeur amoureuſe tous les ans dans la ſaiſon marquée, de l'activité de cette ardeur, de la faculté prolifique qui en eſt la ſuite.

De même dans les femelles le repos de l'ovaire dans les mêmes ſaiſons, le gonflement au printemps, de pluſieurs des germes qu'il contient, rendent raiſon des mêmes effets dans l'un & l'autre ſexe. L'ardeur & la fécondité devoient être d'autant plus grandes, qu'elles avoient été plus long-temps réprimées & préparées pour un temps fixe. Qu'on parcoure en effet l'hiſtoire des animaux, & l'on trouvera, ce me ſemble, que ceux qui jouiſſent plus rarement des plaiſirs de l'amour, qui ne les goûtent que dans une ſaiſon marquée, lorſqu'elle eſt venue, éprouvent une ardeur plus active, plus impérieuſe, & qu'ils ont une puiſſance prolifique plus grande; c'eſt par cette raiſon qu'inſenſibles aux attraits des ſexes pendant l'automne, & l'hiver les oiſeaux ſont, parmi les animaux, du nombre de ceux ſur qui ils agiſſent en un temps marqué, avec plus de force, & en qui ils produiſent de plus grands effets.

Les facultés dont je viens de parler dépendent moins de la volonté que du méchaniſme; elles ſont, en quelque ſorte, les effets d'inſtrumens que l'animal porte en lui-même, & qui néceſſitent ſes actions ſans ſon choix; mais celles qui émanent des ſens, & dont il me reſte à traiter, ont une relation immédiate & intime avec la volonté; elles appartiennent en propre à l'animal libre de ſe déterminer, & ſon choix pour l'action à laquelle il ſe décide, forme ſon caractère.

Les yeux plus grands à proportion que ceux des autres animaux, placés plus favorablement, l'addition de deux membranes, une externe qui modifie les rayons lumineux, une interne qui tranſmet immédiatement leur impreſſion au nerf optique dont elle eſt une expanſion, la force des autres membranes, la groſſeur des nerfs optiques & le volume de leurs couches, aſſuroient aux oiſeaux la ſupériorité du côté de la vue ſur les autres animaux dont l'organe eſt moins travaillé : la facilité de s'élever, de dominer ſur un vaſte horiſon, d'y découvrir tous les objets ſans que leur ombre réciproque nuiſe à les découvrir, la prérogative d'embraſſer par la poſition des yeux, la circonférence de l'horiſon & de porter les regards ſur tous les points rendent la vue des oiſeaux, étendue, perçante, exquiſe, & les ſoins pris par la nature pour en perfectionner l'organe, tandis qu'elle a moins travaillé ceux des autres ſens, ſont une preuve non équivoque que celui de la vue dans les oiſeaux eſt le ſens dominant, celui qui leur communique les impreſſions les plus multipliées, les plus variées & les plus actives; celui par conſéquent qui a le plus d'action ſur eux, qui détermine plus puiſſamment leur volonté & qui décide davantage de leur caractère.

Les

Digitized by Google

Les cavités creuſées à l'intérieur de la partie ſupérieure du bec, l'ouverture des narines dans ces cavités, les nerfs qui ſe dirigent vers ces ſinus, leurs rameaux qui en tapiſſent les parois, ceux qui de ces cavités qu'ils percent, pénètrent vers le palais, qui s'y épanouiſſent & qui aſſocient le goût à l'odorat, ne permettent guères de douter que ces deux ſens ne ſoient beaucoup moins imparfaits dans les oiſeaux qu'on ne le croit communément, & le choix des oiſeaux entre les alimens qui leur ſont offerts, paroît moins dépendre de l'organe du goût en lui-même que de ſa connexion avec celui de l'odorat. Le ſens de l'ouïe dénué de conque qui raſſemble les rayons ſonores, & plus ſimple en pluſieurs objets que dans les autres animaux, n'en paroît pas moins parfait dans les oiſeaux qui prennent l'épouvante & la fuite au bruit le plus léger, lors même qu'on ne ſçauroit ſoupçonner qu'ils ſoient avertis du danger par le ſecours de la vue, & qui, par le plaiſir qu'ils paroiſſent prendre à s'entendre & ſe répondre dans leurs chants, prouvent que, ſenſibles aux modulations & à l'harmonie, ils ont le ſens de l'ouïe auſſi délicat que fin. Mais, couverts de plumes dont la moleſſe & l'épaiſſeur amortiſſent l'effet du contact, n'ayant de nues que des parties dures ou couvertes d'écailles, ou d'une peau naturellement épaiſſe, endurcie par le frotement, quoique leurs pieds ſoient diviſés en doigts articulés, compoſés de phalanges, il eſt probable que le toucher eſt le ſens par lequel ils reçoivent moins d'impreſſions & des impreſſions moins diſtinctes.

Des animaux en qui la vue eſt le ſens dominant, qui, par leur poſition la plus ordinaire, découvrent une vaſte étendue, qui ſont invités tour-à-tour & appellés par les objets variés qu'ils découvrent, qui changent de place en ſe jouant plutôt qu'avec peine, de tels animaux devoient, comme le font les oiſeaux, ſe porter ſouvent d'un lieu à un autre, s'arrêter à chaque endroit peu de temps, être beaucoup plus en mouvement qu'en repos, aller & revenir & parcourir tous les points de l'eſpace; leur caractère & leur extérieur devoient être ceux de l'inconſtance & de la légèreté & auſſi de la gaieté, parce que les objets nouveaux qu'ils découvrent les tiennent toujours occupés, les diſtraient & renouvellent à chaque inſtant leurs deſirs & leurs jouiſſances : tels ſont en effet les oiſeaux; images d'un être libre, indépendant, léger, ſatisfait, qui jouit ſans ceſſe & qui vole d'un plaiſir à un autre. L'inconſtance & la légèreté, le plaiſir de prendre du mouvement ſont tout pour eux; ce plaiſir où ce beſoin eſt ſi grand en eux qu'il leur fait oublier juſqu'à la perte de leur liberté, qui ſembloit devoir leur être plus chère qu'à aucun des autres animaux; bornés à la cage étroite dans laquelle ils ſont enfermés, la plupart, ſur-tout les plus petits, qui, dans l'état naturel, ſont les plus actifs, ſe font en peu de jours à la captivité, & parcourant ſans ceſſe tous les points d'un eſpace étroit, s'exercent auſſi librement & d'un air auſſi ſatisfait, expriment auſſi ſouvent leurs plaiſirs par leur chant, que quand ils ſe jouoient dans les airs ſans limites pour eux. Il n'y a que quelques eſpèces qui, naturellement plus poſées, conſervent toujours le ſouvenir de leur liberté, dont cependant elles faiſoient moins d'uſage, & qui ne peuvent ſe faire à la captivité.

Mais des images qui ſe renouvellent & ſe ſuccèdent, ſe nuiſent les unes aux autres & ſe détruiſent réciproquement; des objets qu'on ne connoît que par un coup d'œil paſſager ſur leur ſurface, ne font que des impreſſions très-peu profondes. Auſſi les oiſeaux ne paroiſſent-ils avoir que des perceptions légères & ſuperficielles & fort peu de mémoire. En liberté, ils ne ſoupçonnent ni ne reconnoiſſent les pièges qu'on leur tend; échappés par quelque haſard, ils s'expoſent au même danger fort peu de temps après; en captivité, ils ne paroiſſent s'attacher ni aux choſes, ni aux perſonnes, & ne contracter aucun lien d'habitude. Pétulans dans leurs deſirs, comme ils ſont vifs dans leurs mouvemens, leurs rixes en liberté ou en captivité, ſont fréquentes, violentes, momentanées &

Digitized by Google

auſſi facilement oubliées que commencées : des mouvemens de la colère la plus ardente, ils paſſent à l'expreſſion du plaiſir par le chant. Elégans dans leur forme, propres dans leur vêtement, dont ils ſont ſoigneux, dégagés des fanges de la terre, dont ils foulent à peine la ſuperficie, ſouvent parés d'une robe éclatante, ils ont droit de plaire par ces titres, par l'agrément de leur chant, par la gaieté qui leur eſt naturelle, & ſur-tout par un extérieur qui annonce un être heureux & ſatisfait. Cependant il vient tous les ans une ſaiſon où ces êtres légers, inconſtans, ſans aucun ſentiment profond, ſans attachement qui les fixe, changent abſolument de caractère & preſque de nature. Un beſoin impérieux qui dans tous les animaux prédomine ſur les autres affections, & dans les oiſeaux ſur la légèreté & l'inconſtance même, opère cette révolution ; ce beſoin eſt celui d'aimer, de ſe livrer aux ſoins de la propagation de ſon eſpèce, & la ſaiſon où il ſe fait ſentir eſt le printemps : il paroît qu'il eſt produit par le repos de l'automne & de l'hiver, par l'action des ſucs dépoſés pendant ces deux ſaiſons, dans les teſticules du mâle & dans les germes de l'ovaire de la femelle, qui doivent fournir la génération qui ſe prépare. La nature ſe renouvelle en même-temps : elle invite tous les êtres au plaiſir & à la jouiſſance ; elle fournit des alimens plus abondans & plus nutritifs ; la chaleur dilate les humeurs & les met en mouvement : toutes ces cauſes font renaître un ſentiment que l'épuiſement, le froid & la diſette avoient ſuſpendu : il éclate dans toute ſa force au moment où les cauſes qui le produiſent ont acquis toute leur énergie. Alors l'oiſeau qui étoit indifférent pour tout, excepté pour ſon inconſtance, ſent le beſoin d'aimer & de ſe fixer ; il cherche une compagne, la trouve & s'y attache ; elle répond à ſon empreſſement, & la nature paſſe pour eux un contrat qui ſera fidellement obſervé, ſi la main cruelle de l'homme ou les animaux carnaſſiers ne le rompent, en donnant la mort à l'un des deux contractans.

Dans la plupart des eſpèces, ce contrat n'eſt que limité & ne doit pas durer plus long-temps que les beſoins qui y ont donné lieu ; dans celles dans leſquelles les beſoins ne ſont jamais ſuſpendus, comme l'eſpèce du pigeon & de la tourterelle, le contrat égale la durée de la vie, & l'un des deux époux ne devient libre que par la mort de l'autre ; les oiſeaux que nous avons rendus domeſtiques, comme le coq, le dindon, le canard, &c. ne connoiſſent pas les douceurs d'un engagement : la captivité, qui ne peut détruire l'impulſion que la nature donne à tous les êtres pour la reproduction, leur laiſſe des beſoins, mais elle leur en ravit les charmes.

Cependant ces êtres légers, que rien ne pouvoit fixer, devenus, depuis qu'ils ſe ſont unis, les modèles de la conſtance & de la fidélité, quoiqu'ils éprouvent les deſirs les plus vifs, mais n'en ſentant que l'un pour l'autre, ne bornent & ne rapportent pas à eux ſeuls, le bonheur dont ils jouiſſent. Le ſentiment de leur union leur en inſpire un ſecond auquel ils ne ſont pas moins ſenſibles : il les avertit de la naiſſance des petits qui ſeront le gage de leur amour, des beſoins qu'ils auront, des ſoins qui leur ſeront néceſſaires. Le plaiſir de s'aimer, de s'en donner des preuves, de chérir ſa poſtérité & de travailler pour elle, devient leur unique paſſion. Leurs jours paſſent partagés entre les careſſes réciproques des deux époux, & le ſoin de préparer un nid ; quoiqu'ardens dans leurs deſirs, ils ſçavent les réprimer ; ils ſçavent en jouir en en retardant l'accompliſſement, en le faiſant précéder par les ſignes & les careſſes qui ſont l'expreſſion de la ſenſibilité, qui préparent la jouiſſance, qui l'augmentent & qui en ſont le charme.

Les autres animaux, plus impétueux, entraînés plus puiſſamment par la violence de leurs deſirs, ne les faiſant pas précéder de même par des careſſes qui les expriment, connoiſſent moins l'art de jouir, & n'en goûtent pas de même les douceurs. Les oiſeaux ſont les ſeuls animaux qui, comme l'homme, font préluder à l'union des ſexes, le rapprochement de l'organe qui donne paſſage à la voix dans l'homme, dans les animaux

Digitized by Google

aux ſons qui leur tiennent lieu de langage, & qui ſert à prendre de la nourriture. C'eſt à l'anatomie à nous apprendre quel rapport exiſte entre cet organe & ceux de la génération, & comment, ſenſibles au même acte, ils ſont mutuellement affectés.

Les beſoins ordinaires de la vie qui ſeront pour les petits, les mêmes que pour les pères & mères, & la manière d'y pourvoir, décident du lieu où le nid doit être placé & les beſoins particuliers de ces petits, de la façon dont il doit être conſtruit. Je n'entrerai pas pour ce moment dans les détails que ce ſujet exige, & qu'on trouvera au mot *nid ;* ils interromproient, placés en cet endroit, la deſcription des mœurs.

Le ſoin de conſtruire le nid, regarde, dans la plupart des eſpèces, le mâle & la femelle ; mais le mâle paroît ſe charger davantage de raſſembler les matières dont le nid doit être compoſé, & la femelle du ſoin de les arranger. Le plaiſir de ſe livrer à cette occupation, qui ne peut être que l'effet d'une prévoyance inſpirée par la nature, eſt ignoré des oiſeaux devenus domeſtiques. Tout eſt fini pour le mâle quand il s'eſt ſatisfait auprès de la femelle ; elle-même compoſe à peine un nid groſſier & mal conſtruit ; elle ſemble ſe repoſer du ſoin de lui en préparer un ſur l'homme auquel elle va livrer une nouvelle génération de captifs ; ſa tendreſſe plus forte, mais moins éclairée peut-être que celle du mâle, l'attache ſeule à ſa couvée qui ne recevra que ſes ſoins ; le père ne reconnoîtra pas même ſes petits, & n'éprouvera aucune affection pour eux. Le ſentiment d'une union réciproque & de la tendreſſe pour les petits qui en ſeront le gage, n'appartient qu'aux oiſeaux qui vivent & ſe multiplient ſous les loix de la nature ; l'exemple du ſerin ne fait rien contre ce que j'avance. C'eſt un priſonnier & non un eſclave : il a ſi peu reçu nos loix, il ſent ſi peu qu'il ait beſoin de nous, qu'il ne revient jamais quand il peut s'échapper, & qu'il défait toujours le nid qu'on lui a préparé pour le reconſtruire à ſa façon. L'amour changé en une union douce, le ſentiment de cet amour propagé juſqu'aux petits, & partagé pour eux entre le mâle & la femelle, n'appartiennent donc en effet qu'aux eſpèces libres ; c'eſt une prérogative des mâles parmi les oiſeaux, de partager avec les femelles les ſoins néceſſaires pour les petits. C'eſt une ſupériorité qu'ils ont ſur les autres animaux, & qui rend leurs mœurs plus réglées, plus douces & plus aimables.

La femelle ne pond ordinairement qu'un œuf chaque jour ; les petites eſpèces font leur ponte en quatre, cinq ou ſix jours, ſuivant le nombre des œufs à chaque couvée ; mais il y a un jour de repos pour la plupart des grandes eſpèces, entre chacun de ceux où la femelle fait ſes œufs ; on ne peut rien dire de précis ſur leur nombre. Les petites eſpèces ſont plus fécondes en général que les grandes, mais ſans qu'il y ait une relation graduelle & proportionnée.

En effet, beaucoup de petits oiſeaux font quatre pontes en un été, de chacune quatre ou cinq œufs, dont le nombre monte par conſéquent de ſeize à vingt ; la *perdrix*, le *faiſan*, qui ne font qu'une ponte, produiſent à-peu-près autant. Ce qui paroît le mieux conſtaté à cet égard, c'eſt que les oiſeaux de proie ſont beaucoup moins féconds, puiſque les grands ne font qu'une ponte, ne produiſent que deux œufs, que les petits n'en pondent pas plus de quatre à chaque couvée, & qu'ils n'en font guères au-delà de deux en une ſaiſon.

Quelque ſoit le nombre des œufs à chaque ponte, la femelle ne commence à les couver régulièrement que quand la ponte eſt finie ; alors elle ne quitte plus le nid que pour prendre de la nourriture deux ou trois fois chaque jour : le mâle ſe tient aux environs ; veille à ce qui peut arriver ; ne craint aucun ennemi ; brave au moins les plus dangereux, s'il ne peut ni les écarter, ni leur réſiſter : mais lorſqu'aucun accident, aucun danger ne trouble ſon bonheur, il en exprime ſouvent le ſentiment par ſon chant ; il l'interrompt pour chercher de la nourriture ; il apporte à ſa compagne une partie de celle qu'il a trouvée, & les alimens qu'il lui offre,

Digitized by Google

remontent ordinairement de ſon jabot où ils ont déja ſubi un premier mouvement de digeſtion; quelquefois, lorſqu'ils en ſont ſuſceptibles, comme un ver, un inſecte, une portion d'un fruit, le mâle les porte les tenant à ſon bec; la femelle les reçoit avec des battemens d'aîles & un gaſouillement qui paroiſſent être l'expreſſion de ſa ſatisfaction & de ſa reconnoiſſance. Le mâle couche dans un endroit près du nid, & ſes jours ſe paſſent aux environs du même lieu, dans les mêmes exercices, comme la femelle paſſe les ſiens dans le nid, occupée du ſoin de couver, de remuer de temps en temps les œufs, de les changer de place & de poſition. Ces occupations des deux époux, continuent pendant tout le temps de l'incubation; ſa durée, plus courte pour les petites eſpèces, & plus longue pour les grandes, s'étend à-peu-près de treize à quatorze jours, juſqu'à de vingt-neuf à trente, ſelon les eſpèces.

Lorſque les petits ſont nés, les ſoins du père & de la mère redoublent, & l'on ne ſçauroit douter que leur jouiſſance n'augmente en proportion des affections plus vives dont tous leurs mouvemens donnent des ſignes extérieurs. Tant que les petits ont beſoin d'autant de chaleur qu'il en falloit pour les œufs, la mère les couve auſſi régulièrement; elle les quitte même pour moins de temps; doucement poſée au-deſſus, & les preſſant légèrement, elle ne ſe ſoulève que pour les alimenter & les nettoyer; elle ſe dégoute ſi peu de leurs excrémens les premiers jours, qu'elle les ramaſſe avec ſon bec, & qu'elle les prend comme un aliment, tant que les petits ne ſont pas aſſez forts pour les dépoſer au moins ſur les bords du nid. La mère ſeule alimente ſes petits d'abord; mais peu de jours après leur naiſſance le père partage ce ſoin avec elle. Il m'a paru que dans les premiers jours ils ne leur donnoient point à manger immédiatement après avoir pris eux-mêmes de la nourriture, mais quelques temps après; & j'ai penſé que les alimens qu'ils leur fourniſſoient alors, plus liquides, dont la digeſtion eſt plus avancée, remontent, non du jabot, mais de cette expanſion que l'œſophage forme près du géſier avant de s'y inſérer. A meſure que les petits ſe fortifient, le père & la mère m'ont paru les alimenter plus promptement, après s'être eux-mêmes repus, & leur donner une nourriture plus ſolide; ils ſçavent en tout temps quelle eſt la quantité qui leur convient, ainſi que la qualité; & jamais ils n'accordent au-delà de ce qui eſt néceſſaire, malgré l'importunité, les careſſes & les demandes de leurs petits, à l'appétit trop grand deſquels ils ſçavent oppoſer une utile ſévérité. Ainſi le deſir des alimens au-delà du beſoin, eſt commun à toutes les eſpèces dans le premier âge, & c'eſt le premier vice à réprimer.

Au duvet léger qui couvre les petits, même en naiſſant, & qui tombe par la ſuite, ſuccèdent les plumes plus tôt ou plus tard, ſelon les eſpèces; elles pouſſent dans l'ordre ſuivant: les plumes de la tête, les pennes de la queue & des aîles, les grandes, les petites couvertures des aîles, celles de la queue, tant en deſſus qu'en deſſous, les plumes qui couvrent le jabot, & celles qui revêtiſſent les autres parties du corps. Quand elles ont toutes acquis aſſez de grandeur pour conſerver aux petits pendant long-temps leur chaleur propre, la mère ne les couve plus conſtamment que la nuit, & par intervalles dans le jour. Lorſque les pennes ont aſſez d'étendue pour que les petits puiſſent commencer à ſe fier à leurs aîles, alors le père & la mère les invitent à quitter le nid; ils les y forcent même, en ſe tenant à quelque diſtance, en ne portant plus la nourriture, mais en obligeant à la venir chercher. Cet exercice, le jour où il a lieu pour la première fois, commence avec l'aurore: une journée ne ſera pas trop longue pour les ſoins auxquels il va donner lieu, & ce ſera pour toute la famille un jour plein d'agitation & d'inquiétude. On entend les cris répétés des petits qui expriment leurs beſoins preſſans, & peut-être leur méfiance en leurs forces, pour un eſſai qu'ils n'ont pas encore fait: le père & la mère, partagés entre la tendreſſe qui les pouſſe vers

Digitized by Google

leurs petits, & la néceſſité qui les en tient éloignés, expriment l'affection de ce double ſentiment par leurs mouvemens; ils s'approchent, ils s'éloignent, ils invitent, ils encouragent les petits en leur répondant; le beſoin qui les preſſe & qui commande, les détermine enfin; ils prennent leur eſſor & s'élancent vers le père & la mère qui quelquefois s'éloignent à l'inſtant, pour les conduire plus loin, & pour les enhardir: il eſt aiſé de s'imaginer quelle eſt la douceur de ce moment pour la famille réunie; mais ſi cet inſtant eſt plein de charmes, il eſt auſſi rempli de danger; les cris des petits, leur éparpillement, la foibleſſe de ceux qui ſont moins bien conſtitués, la chûte qu'ils peuvent faire juſqu'à terre, les expoſe plus que jamais aux regards & à la pourſuite de leurs ennemis de toute eſpèce: à celle de l'homme, inſenſible même à ce ſpectacle de la tendreſſe paternelle, ſans pitié pour la douleur du père & de la mère, qui oubliant comme lui les loix de la nature, & concevant une hardieſſe qu'ils n'ont jamais qu'en ce moment, le bravent, le menacent & s'expoſent à ſa tyrannie, pour en délivrer leurs petits s'ils le pouvoient. Homme inſenſible & cruel, comment peux-tu voir ſans intérêt, ſans pitié, des plaiſirs & des douleurs dont ton cœur connoît la douceur & l'amertume? Pourquoi braves-tu ces ſentimens? Comment inſultes-tu aux loix de la mère commune, & aux dons qu'elle fait à tous ſes enfans, dans des êtres, dont les geſtes, les cris, les mouvemens, toute leur exiſtence te prouvent leur ſenſibilité? ſi la loi de la néceſſité; ſi celle du beſoin, qui te ſont impoſées, te rendoient ſeules dur & barbare; mais tu l'es par légèreté & faute de réflexion; car tu ne ſçaurois être aſſez méchant, pour te faire un amuſement de la douleur d'un être ſenſible!

La ſortie du nid exécutée, & les premiers eſſais tentés, les petits ſuivent le père & la mère dans leurs courſes qu'ils ſçavent proportionner aux forces de leur famille: elles s'accroiſſent de jour en jour, & bientôt le temps arrive où la faim & le refus des pères & mères obligent les petits de ſe pourvoir eux-mêmes d'alimens. L'inſtant où ils y ſont habitués, rompt les liens du beſoin qui les attachoit, & ceux de la tendreſſe du père & de la mère; ils ceſſent de chérir des petits auxquels ils ne ſont plus néceſſaires; comme la facilité d'être nourris retient les petits plus long-temps, le père & la mère les abandonnent les premiers, pour ſe livrer aux ſoins d'une nouvelle couvée; les petits ſe mêlent à ceux de leur eſpèce; ils s'aſſocient, & tous libres la première année de leur naiſſance, ils volent par troupes, & ne s'occupent que de leurs propres beſoins, juſqu'au printemps ſuivant, où ils ſe ſéparent pour former, comme leurs pères & mères, une union plus intime & plus douce. Car la crue des oiſeaux eſt prompte; la plupart des eſpèces ont acquis leur grandeur au bout de trois ou quatre mois de naiſſance, & ſont fécondes au printemps de l'année ſuivante. La vie des oiſeaux n'eſt point, comme celle de l'homme & des quadrupèdes, partagée en des âges auſſi marqués, & il n'y a pas même de rapport entre le temps de leur accroiſſement, & la durée de leur vie: le ſerin, le chardonneret, dont la crue eſt achevée au bout de quatre mois, vivent de quinze à dix-huit ans.

Les ſoins dont j'ai rendu compte juſqu'à préſent, ſont communs aux oiſeaux qui font pluſieurs pontes la même année, & à ceux qui n'en font qu'une; mais au moment où ils ceſſent pour les premiers, à l'égard de la premiere couvée, un grand nombre des derniers continue de s'occuper de ſa famille dont les beſoins ne ceſſent pas ſi-tôt. Dans beaucoup de ces eſpèces, comme celle du coq, du faiſan, de la perdrix, les petits, en ſortant de l'œuf, ſont en état de marcher, de prendre de la nourriture eux-mêmes; ils n'ont beſoin que d'être réchauffés par l'incubation, d'être conduits, qu'on les mène aux lieux abondans en alimens, qu'on les raſſemble, en les appelant, quand ils ſont diſperſés, qu'on leur faſſe éviter le danger, & qu'un ſignal, donné par la voix,

Digitized by Google

les en avertiſſe quand ils en ſont menacés; les ſoins qui leur ſont néceſſaires, tiennent moins au ſeul phyſique, & ils reſſemblent davantage à une ſorte d'éducation. On diroit que la nature, qui n'avoit pas beſoin d'employer ces eſpèces à une nouvelle reproduction la même année, a voulu les laiſſer jouir plus long-temps de l'attachement réciproque entre les pères & les enfans; car elle nous avertit, dans tous les êtres, que l'amour eſt le ſentiment qui la met en activité, qui la ſoutient, qu'elle inſpire à tous ſes enfans, en dédommagement de l'exiſtence. Plus long-temps en poſſeſſion du premier de ſes dons, les eſpèces, dont je parle, paſſent l'hiver ſans que les familles ſe ſéparent; cependant quand les petits ont, au milieu ou à la fin de l'automne, acquis toute leur grandeur, qu'ils jouiſſent de toute leur force, que l'habitude les a formés entièrement, il ſeroit bien difficile d'aſſigner quel ſentiment les retient près du père & de la mère, autre que celui de demeurer enſemble. Cette douce ſociété dure juſqu'au printemps; à ſon retour, un ſentiment plus vif & plus impérieux la diſſout, & les membres qui la compoſoient, ſe ſéparent pour s'unir, ſelon les ſexes, & former cette union intime, qui n'admet pas d'autre ſociété dans les animaux dont le ſentiment n'eſt jamais partagé.

Les habitudes & les mœurs que je viens de décrire, appartiennent à tous les oiſeaux en général, & forment le fond de leur caractère; mais commandé par le mécaniſme & les beſoins qui en ſont la ſuite, il admet des modifications dans pluſieurs eſpèces, ſuivant leur conſtitution. Ainſi le *héron*, le *martin-pêcheur*, qui ont un appétit plus fort pour le poiſſon que pour tout autre aliment, & qui en digèrent mieux la chair, quoique leur vue ſoit perçante, quoiqu'ils traverſent l'eſpace avec autant de facilité que les autres oiſeaux, obligés d'attendre & d'épier une proie qu'ils ſurprennent, demeurent quelquefois à la guéter, au même endroit, des heures entières, où le héron, en ſe promenant lentement au bord des eaux, attend qu'elle paroiſſe à leur ſurface. L'oiſeau carnaſſier au contraire s'élève dans les airs, & parcourt l'eſpace d'un vol rapide, pour découvrir la proie qui lui convient, & ſur laquelle il ſe jetera. Le moineau, la pie, qui ſont voraces, qui marchent auſſi librement qu'ils volent, ſe jouent dans les airs, ou poſés ſur la terre, en parcourent la ſurface, attirés par la vue des objets dont elle eſt couverte. Le perroquet au contraire, qui marche mal, dont le goût eſt décidé pour certaines baies, certaines ſemences, cherche, en volant, les arbres qui les produiſent, & quand il les a rencontrés, il ſe poſe ſur leurs branches, auxquelles il atteint les unes après les autres; ſatisfait du lieu où il ſe trouve, ſans deſir pour les objets qu'il découvre aux environs, il paſſe beaucoup de temps ſans changer de lieu, ſans s'écarter; il deſcend rarement à terre, parce qu'il marche mal, & en général il prend beaucoup moins d'exercice, parce que le mouvement lui coûte davantage, & que les objets, épars ſur la terre, n'excitent pas également ſon appétit. Peut-être doit-il à cette conſtitution un caractère plus poſé, plus réfléchi, des impreſſions plus profondes, une ſenſibilité plus grande, une mémoire plus fidelle, & en général des affections moins ſuperficielles.

Je ne m'étendrai pas davantage à l'égard des influences de la conſtitution ſur le caractère, & des modifications qu'elle produit dans les habitudes & les mœurs. Ces objets ſeront traités ſéparément en parlant de chaque genre en particulier. Il ſuffit que j'aye, dans ce premier diſcours, repréſenté les oiſeaux tels qu'ils ſont en général. Agréables par leur forme, par la beauté, l'élégance, la propreté de leur vêtement, par leur chant, par un extérieur qui annonce la gaieté & le bonheur, intéreſſans par leur fidélité & leur conſtance en amour quand ils ſe ſont unis, par leur attachement, leur affection, leur tendreſſe & leurs ſoins pour leurs petits, portés au plus haut degré, enfin par leur penchant pour les mœurs ſociales, commun à beaucoup d'eſpèces, lorſqu'ils ne ſont pas

Digitized by Google

occupés des plaisirs & des soins de l'amour; & pour peindre mieux leur bonheur, pour les faire plus surement aimer, je finirai par ce trait que j'emprunte de M. de Buffon. « Les oiseaux nous représentent tout ce qui se passe dans un ménage honnête, de l'amour, suivi d'un attachement sans partage, & qui ne se répand ensuite que sur la famille ».

§. XV.

De l'utilité dont les oiseaux sont pour nous, & des torts qu'ils nous font; ou de la place qu'ils occupent dans la nature.

Si les oiseaux n'étoient qu'agréables par leur extérieur, & aimables par leurs mœurs, ils ne mériteroient de notre part qu'une légère attention; mais ils nous sont utiles, & nous avons à leur reprocher quelques torts qu'ils nous causent. C'est sous ce double point de vue que je les considère dans ce paragraphe.

La chair des oiseaux est en général un aliment agréable & sain. Celle même qu'on n'a pas coutume de mettre au rang des comestibles, telle que la chair des oiseaux de proie, n'a rien de mal sain; les hommes moins délicats s'en nourrissent, sans en éprouver aucune incommodité; on porte ces oiseaux au marché en Italie, & le peuple s'en nourrit dans ce pays, où il est cependant généralement sobre, & où l'appétit pour la chair est moins vif que dans nos climats septentrionaux; mais de tous les oiseaux, ce sont ceux qui ont la chair blanche qui nous fournissent une nourriture plus facile à digérer, plus délicate & plus saine; la chair de ceux qui l'ont noire a plus de saveur, n'est pas moins nourrissante; mais la digestion en est plus difficile, & ses sucs sont moins doux, ont quelque chose d'âcre & de stimulant.

Les œufs de presque tous les oiseaux seroient une bonne nourriture & un mets agréable, si nous étions maîtres de les avoir à tems en notre possession, si en les ravissant nous ne diminuions le nombre des individus qui doivent naître dans chaque espèce, & si nous ne nous privions nous-mêmes d'une ressource plus grande de la part des petits. La poule est le seul oiseau, dont la fécondité est si grande, qu'elle nous donne assez pour satisfaire & à la propagation de son espèce & à nos besoins. Tout le monde sçait que ses œufs sont le premier aliment que la médecine permet aux convalescens, un de ceux qu'elle conseille aux personnes dont l'estomac trop foible digère mal la viande & les mets ordinaires, & qu'ils conviennent également aux hommes sains & dans l'état de santé. C'est cependant un préjugé assez général que les œufs échauffent, qu'on ne peut s'en nourrir long-temps sans en être incommodé; mais l'expérience qu'un grand nombre de personnes en a souvent faite prouve le contraire. La substance des œufs considérés comme alimens, est un extrait de sucs nourriciers, mis à part & amassés pour le développement & les besoins de l'embrion; c'est par cette raison la substance la plus nutritive, la plus douce, préparée par les mains de la nature pour l'âge le plus tendre & le plus foible. Que peut avoir de mal sain une pareille nourriture, si l'on n'en abuse, si la trop grande quantité ne la rend trop nourrissante? Mais il n'est rien dont on n'abuse, & le préjugé juge de tout.

La molleſſe & le luxe doivent aux oiseaux, la première des commodités, & le second des ornemens. Le duvet de certains oiseaux, comme l'*eider*, le *cigne* nous fournit une fourrure qui réunit la chaleur & la légèreté; les plumes qui revêtissent le corps de l'oie, nous procurent, par leur élasticité, des sièges commodes, des lits où nous trouvons la chaleur, la souplesse à nos mouvemens, l'obéissance & la résistance à l'impression de nos membres que nous y desirons. Le peuple, pour qui les plumes de l'oie sont trop chères, les remplace par celles du canard, de la poule, & même d'autres oiseaux, & en retire des avantages proportionnés à ses besoins, ou plutôt à ses forces moins énervées.

L'art qui s'occupe à parer nos femmes, enlève aux oiseaux différentes plumes; tantôt il les attache aux vêtemens; tantôt il les pose sur la tête qu'il en couronne,

Digitized by Google

ſouvent il en couvre ces meubles, qui ſervent à garantir les mains de l'impreſſion du froid. De tout temps, & chez toutes les nations ſauvages ou policées, les plumes ont ſervi d'ornemens; ſeroit-ce à cauſe de leur éclat, & parce qu'ayant un volume aſſez grand avec peu de poids, elles paroiſſent ajouter à la hauteur de celui qui les porte, amplifier ſon individu, ſans avoir l'incommodité de le charger? N'eſt-ce pas par cette raiſon que les caſques des anciens guerriers étoient ſurmontés par un panache, qu'on en ajoute encore aux bonnets de certaines troupes, dans leſquelles on eſtime la hauteur de la taille, & n'eſt-ce pas par le genre de vanité dont je parle que les orientaux attachent à leurs turbans des aigrettes de plumes, dont la hauteur, la légèreté & l'ampleur font le prix, qui eſt quelquefois très-conſidérable.

Les pennes ſervent dans différens arts, & peut-être ne pourroit-on pas les remplacer. Ce ſont celles des corbeaux qu'on attache aux touches du clavecin, & ce ſont les mêmes pennes avec leſquelles on deſſine à l'encre de la Chine; celles de l'oie ont un uſage plus étendu, & que tout le monde connoît. Mais ſi la facilité d'écrire qu'elles nous procurent eſt un avantage, cette même facilité ne peut-elle pas être comptée parmi les torts que nous font les oiſeaux; on en peut dire autant de l'emploi que les anciens faiſoient, & que les ſauvages font encore, de certaines parties des plumes pour en armer les flèches dont le trajet en devient plus rapide & plus ſûr. La flèche empennée ſert à la défenſe de celui qui la lance; il l'emploie à la chaſſe qui le nourrit; mais il la décoche contre ſon ſemblable qu'il attaque, & contre les bêtes innocentes dont il trouble le repos. Je ne compterai pas parmi les avantages que nous devons aux oiſeaux, l'emploi qu'on a prétendu faire en médecine de leurs différentes parties; ce ſont des erreurs anciennes, oubliées de nos jours, & qui ne méritent pas d'être réfutées. Juſqu'ici l'utilité pour nous que j'ai attribuée aux oiſeaux ne dépend pas d'eux, mais de l'emploi que nous faiſons, ou de leur individu entier, ou des parties qui lui appartiennent; il me reſte à examiner ſi d'eux-mêmes, ſi en action, ſi par leur manière d'être, ils nous ſont utiles ou nuiſibles. Je les diviſerai, pour réſoudre cette queſtion, en frugivores & carnivores, ſoit que les premiers ſe nourriſſent de ſemences, de baies, de fruits, ou de parties herbacées, ſoit que les ſeconds donnent la chaſſe à d'autres oiſeaux, à certains quadrupèdes, aux poiſſons, ou qu'ils faſſent leur pâture des vers & des inſectes.

Les oiſeaux qui ſe nourriſſent de grains, cauſent de grands dommages en deux ſaiſons; dans celle où l'on confie les ſemences à la terre; dans le temps où les grains viennent en maturité: ils en cauſent encore dans les greniers où quelques-uns s'introduiſent par les ouvertures qu'on y laiſſe pour la communication de l'air; ceux qui ont du goût pour les mets herbacés, rompent le germe au moment où ils ſort de terre; ſouvent ils déracinent la jeune plante, & ils ſe nourriſſent & de la tige & du grain qui l'a produite: quand la plante qu'ils ont épargnée dans les premiers temps eſt plus grande, ils en rompent la ſommité, ils en bleſſent la tige & en déchirent les feuilles: pluſieurs ont un appétit particulier pour les boutons ou bourgeons des arbres prêts à s'épanouir, ou qui commencent déja à s'ouvrir; & ces oiſeaux ont été nommés, dans pluſieurs provinces, *ébourgeonneurs;* tels ſont le *gros bec*, *le bouvreuil*, &c. Un grand nombre attaque les fleurs des arbres & fait de grands dégats dans les vergers; d'autres, comme *le grand* & *le petit tetras*, ſe nourriſſent des ſommités des branches de certains arbres qu'ils gâtent & dont ils retardent la crue: les baies, telles que le raiſin, la groſeille, &c. les fruits dont la ſaveur eſt douce, comme la figue, la prune, la pêche; pluſieurs poires ont de l'attrait pour beaucoup d'oiſeaux qui dévorent les baies, & qui gâtent les fruits: *le bec croiſé*, à la faveur de ſon bec tranchant, courbe, fait en ciſeau, ouvre les pommes & les poires pour chercher dans leur intérieur le pepin dont il eſt friand; il ſe nourrit dans d'autres temps

Digitized by Google

temps de la ſemence *de arbres coniferes*, dont il cerne le fruit, très-difficile à ouvrir.

Les oiſeaux de proie donnent la chaſſe à un grand nombre d'autres oiſeaux & à pluſieurs eſpèces de quadrupèdes; ils nuiſent beaucoup au gibier dont ils diminuent la quantité, & qu'ils rendent rare dans les lieux où l'on ne s'oppoſe pas aſſez à leurs dévaſtations en les détruiſant eux-mêmes: quelques-uns, d'un caractère lâche & pareſſeux, rodent autour de nos habitations & épient l'occaſion d'enlever les oiſeaux domeſtiques, ou dans les baſſe-cours, ou au moment qu'on en fait ſortir quelques-uns, comme le dindon, le canard, l'oie pour pâturer dans la campagne; d'autres établiſſent leur chaſſe aux environs des colombiers, & nuiſent plus encore par l'effroi général qu'ils y répandent, par la crainte que les pigeons ont d'en ſortir ou d'y rentrer, par la déſertion qui eſt la ſuite de leur acharnement, que par la perte des individus qu'ils ſacrifient à leur appétit.

Le poiſſon caché ſous l'eau, à travers laquelle il eſt pourſuivi par ſes ſemblables, a auſſi des ennemis qui planent dans l'air au-deſſus de lui, qui épient le moment de le ſurprendre, dont les uns l'enlèvent hors de ſon élément à l'inſtant où il paroît à ſa ſurface; d'autres s'y plongent avec lui & l'y pourſuivent: le *balbuzard*, quelquefois *l'orfraie*, *l'oie*, *le canard ſauvage* dans nos climats, & dans les pays moins cultivés, le *pélican*, le *cigne*, &c., conſomment beaucoup de poiſſons, dépeuplent les lacs, les étangs & les rivières; d'autres oiſeaux moins grands, comme le martin pêcheur, l'hirondelle de mer, &c., ne font pas moins de tort en enlevant le frai & les jeunes poiſſons.

Je crois avoir fait à peu près l'énumération des différentes ſortes de dommages que nous cauſent les oiſeaux; apprécions-les, & voyons s'ils ſont auſſi conſidérables qu'on le penſe communément; ſi de ces dommages mêmes, ou du moins de la plupart il n'en réſulte pas des avantages qui les compenſent; s'ils ſont un vice dans l'ordre naturel, ou ſi c'eſt parce que nous l'avons changé, qu'ils nous ſemblent y être contraires.

La nature eſt ſi féconde, les germes des plantes ſont ſi abondans, que ce qu'il en tombe chaque année ſur la ſurface de la terre, ſuffit & pour la reproduction & l'entretien des végétaux, & la nourriture des animaux; s'ils n'en conſommoient pas la plus grande partie; ſi divers accidens n'en diminuoient l'abondance, la ſurface de la terre ne pourroit contenir tous les produits de quelques eſpèces, de l'orme par exemple; il n'en eſt aucune qui ne fût trop multipliée, & toutes en ſe preſſant ſe nuiroient, s'intercepteroient l'air, ſe raviroient les ſucs nourriciers, & s'entredétruiroient réciproquement.

La conſommation que les oiſeaux font des grains, le tort qu'ils cauſent aux plantes ou à leurs différentes parties, n'eſt donc point un vice dans l'ordre établi par la nature qui répand avec profuſion les ſemences, & qui les diſperſe indifféremment ſur la ſurface de la terre; qui a prévu l'emploi qui en ſeroit fait, & qui y remédie par ſa fécondité; mais c'en eſt un à nos yeux, parce que nous avons raſſemblé les végétaux, que nous chargeons la terre de certaines eſpèces, par préférence à d'autres, & que nous lui confions les ſemences dans un eſpace circonſcrit; alors les oiſeaux, pour qui nous travaillons, profitent de la commodité de trouver au même lieu une nourriture qu'il eut fallu chercher en beaucoup d'endroits, & ils la conſomment, en ne contrariant que nos deſſeins, ſans dépenſer davantage, & ſans prendre plus qu'ils ne doivent ſur le fond de la nature; mais la plupart de ces oiſeaux, qui nous font un tort réel en conſommant ou gâtant des fruits que nous nous réſervions, nous rendent des ſervices relatifs à la choſe même dans laquelle ils nous cauſent du dommage, & leurs ſervices ſurpaſſent peut-être le tort qu'ils nous font. En effet, ſi le grain & les différentes parties des végétaux ſont la baſe de leur nourriture, ils ont d'ailleurs un appétit fort vif pour les vers & les inſectes qui ſont pour eux un mets de goût, & dont ils détruiſent une grande quantité. Si d'un côté l'on pouvoit porter en maſſe le nombre

Digitized by Google

auquel les insectes parviendroient en un an, le tort qu'ils feroient aux plantes ; qu'on pût, d'un autre côté, savoir combien les oiseaux en détruisent tous les ans, peut-être le résultat seroit-il, qu'en s'opposant à la multiplication trop grande des insectes, ils nous rendent plus de services, relativement aux végétaux, qu'ils ne nous font de tort en ce qu'ils en détruisent eux-mêmes ; quittes au moins avec nous à cet égard, nous aurions encore à leur savoir gré de garantir l'air & les eaux de l'infection que les insectes y répandroient en périssant, si les oiseaux n'étoient une des plus puissantes barrières opposées à leur étonnante fécondité. Celle des poissons ne paroît guères plus limitée, & les eaux ne pourroient contenir ni nourrir ceux qui naîtroient tous les ans, si des ennemis, parmi lesquels il faut compter divers oiseaux, n'en diminuoient infiniment le nombre. Ce n'est donc que parce que nous voulons peupler de poissons des pièces d'eau, des étangs, parce que nous voulons les serrer les uns contre les autres, tandis que la nature leur livre le cours de toutes les eaux ; que les oiseaux qui s'en nourrissent nous offensent ; & leur fécondité, comme celle des végétaux, suffit dans l'ordre établi par la nature, à tous les besoins qui sont rarement d'accord avec nos vues particulières ; de même ce n'étoit pas pour être réunis, nourris & gardés dans un espace circonscrit, que les oiseaux & les quadrupèdes qui sont mis au rang du gibier, avoient été produits, mais pour se répandre sur la surface de la terre & se la partager. C'est donc encore parce que les oiseaux de proie s'opposent à nos desseins, qu'en fondant sur le gibier, en l'enlevant, ils deviennent coupables à notre égard ; & c'est parce qu'ils contrarient nos plaisirs, que nous les poursuivons avec plus d'ardeur que les autres oiseaux qui, en apparence pourtant, nous font un tort plus réel. Mais si le gibier répandu également sur la terre, la peuploit, & s'y multiplioit autant qu'il le pourroit, bientôt trop nombreux, il porteroit le trouble même dans l'ordre naturel, en nuisant trop à la reproduction & à l'accroissement des végétaux ; & les oiseaux de proie sont un des remèdes que la nature oppose à ce desordre. Ils n'empêchent pas seulement que le gibier ne devienne trop nombreux ; mais ils nous rendent encore d'autres services importans, sur-tout les oiseaux de nuit, dont on juge communément si mal, & que l'on proscrit si injustement : ce sont eux qui purgent la terre des rats, des mulots, des taupes &c. qui sont le fond de leur nourriture, & quelques menus gibiers dont ils nous privent, ne devroient pas entrer en proportion du bien qu'ils nous font. Je pourrois encore ajouter aux services que les oiseaux rendent à l'homme, celui de diminuer le nombre des reptiles, avantage peu senti dans nos climats, où ils ne sont ni nombreux, ni très-malfaisans, mais précieux dans les contrées où le soleil ardent échauffe une terre humide, si convenable à leur multiplication, & où la chaleur rend si dangereux leur venin qu'elle exhalte. Je pourrois aussi dire en faveur des oiseaux, qu'en enlevant les graines, ils en transportent d'un lieu en un autre, qu'ils les répandent de proche en proche, & que pour ainsi dire ils transplantent les végétaux ; que les oiseaux d'eau, aux plumes desquels le frai des poissons s'attache, ainsi qu'au dentelures de leur bec, en passant d'une pièce d'eau à une autre, y transportent différentes espèces, & que c'est de cette façon que, sur des lieux où n'a jamais coulé aucune eau débordée, après de longues pluies d'hiver, dans des trous où l'eau qui est tombée s'est rassemblée, on voit naître au printemps des poissons qui la rempliſſent, & dont le frai y a été apporté par des oiseaux qui sont venus s'y baigner en sortant de quelques étangs peu éloignés.

En résumant ce que j'ai dit sur le bien & le mal que les oiseaux nous font, sur les services & les dommages que nous en recevons, il me semble que, dans l'ordre naturel, les choses sont en équilibre, que les oiseaux ne nous nuisent que dans ce qui est de convention & d'arrangement so-

Digitized by Google

cial, que ſur cet objet même, il eſt au moins probable qu'ils nous ſervent autant qu'ils nous font de tort, même dans les choſes dans leſquelles ils paroiſſent nous nuire; quant aux vues de la nature ſur les oiſeaux, & à la place qu'ils occupent dans ſon ouvrage, s'il eſt permis de préſumer ces deſſeins, elle ſemble avoir deſtiné les oiſeaux à peupler les airs; à y répandre la vie & le mouvement que d'autres êtres produiſent dans d'autres élémens; à offrir ſur la terre l'image du bonheur; à y inſpirer la gaieté qui y eût été trop inconnue ſans eux; à faire entendre des ſons doux & agréables, où il n'y auroit eu que des cris & des hurlemens; à conſommer une partie des ſemences qui auroient été trop abondantes; à réprimer la fécondité trop grande des inſectes, des reptiles & des poiſſons; à purger l'air de l'infection qu'ils y auroient cauſé, venant à périr après s'être trop multipliés; à diminuer le nombre des animaux qui ſe nourriſſent de végétaux, & qui feroit devenu trop grand, s'ils ne contribuoient à le reſtreindre; à concourir, à étendre & à diſperſer la ſemence des végétaux; enfin à tranſporter les différentes ſortes de poiſſons enfermés dans les lacs & les étangs ſans communication. Si ces conjectures paroiſſent fondées, elles feront juger du rang que les oiſeaux tiennent dans la nature, & de l'emploi qu'ils y rempliſſent.

Digitized by Google

DISCOURS DEUXIEME.

De la néceſſité de claſſer & de diviſer les oiſeaux, pour parvenir plus aiſément à les diſtinguer & à les reconnoître. Des Auteurs qui ont écrit ſur l'Ornithologie.

§. Ier.

Lorsque les animaux n'ont qu'un petit nombre de rapports, mais que ces rapports, par leſquels ils ſe reſſemblent entre eux, les diſtinguent de tous les autres, on dit qu'ils ſont de la même *claſſe* ou de la même *famille*; ainſi, avoir le corps couvert de plumes, des aîles, deux pieds, & ramaſſer ſa nourriture par le ſecours du bec, ſont des traits communs à tous les oiſeaux, qui les diſtinguent des autres animaux, & qui caractériſent leur claſſe ou leur famille.

Lorſque le nombre des rapports eſt plus grand, & que cependant il n'empêche pas qu'on ne diſtingue les uns des autres les animaux en qui on les apperçoit, on dit que ces animaux ſont de même *genre*. Ainſi les aigles, que la forme de leur bec & de leurs ſerres font ranger parmi les oiſeaux de proie, diffèrent cependant des autres oiſeaux de cette même claſſe ou famille par la courbure du bec, & ce trait de différence générale, de reſſemblance particulière, conſtitue leur genre. Mais lorſque la reſſemblance eſt ſi parfaite qu'on confond les individus, on dit qu'ils ſont de la même *eſpèce*. Pour bien connoître les rapports qui exiſtent entre les oiſeaux, ainſi qu'entre les autres animaux, & pouvoir, d'après ces rapports, les diviſer en *claſſes*, en *genres*, en *eſpèces*, il ne faudroit pas ſeulement comparer leurs parties extérieures, mais en même-temps établir le parallèle ou la différence des parties internes qui influent davantage ſur l'individu; cependant comme il exiſte des relations réciproques entre ces parties, qui ſont mutuellement ſubordonnées les unes aux autres, on peut aſſez ſouvent & aſſez ſurement juger de l'organiſation interne, par la ſimple inſpection, & d'après la forme des parties extérieures. Ce qui prouve inconteſtablement la validité de cette manière de juger, c'eſt que les oiſeaux, regardés comme de même genre, d'après un nombre ſuffiſant de rapports extérieurs, réduits en captivité, privés de la liberté de choiſir, & preſſés par le beſoin, s'accouplent la plupart & produiſent enſemble: mais de même qu'il leur manque quelques rapports à l'extérieur, leur reſſemblance à l'intérieur n'eſt pas parfaite, puiſque leur produit eſt le plus ſouvent, & peut-être toujours ſtérile.

Dans les eſpèces, au contraire, où il ne manque aucun rapport extérieur entre les individus, l'organiſation interne eſt auſſi ſi parfaitement la même, que le produit de l'accouplement eſt fécond, & en état de perpétuer l'eſpèce. Il paroît donc que la faculté d'engendrer, mais ſeulement des ſujets ſtériles, appartient au genre, & que celle de fournir un produit fécond n'appartient qu'à l'eſpèce: peut-être l'accouplement ſeroit-il le moyen le plus ſûr de marquer les limites qui ſéparent les genres, & de s'aſſurer de l'identité des eſpèces; mais c'eſt un moyen trop difficile pour qu'il puiſſe être employé ſouvent; il ſuffit que les exemples du ſerin, du chardonneret, du tarin, de la linote, du bouvreuil, du bruant, de divers faiſans, de la tadorne & du canard de baſſe-cour, de la tourterelle de bois & de celle à collier, &c. nous prouvent que ces oiſeaux ſont capables d'engendrer enſemble, quoique des ſujets ordinairement ſtériles; c'eſt une

Digitized by Google

preuve que les oiſeaux qui ont un grand nombre de rapports extérieurs, ont auſſi une organiſation interne qui ſe correſpond, & que par conſéquent on peut, d'après les rapports extérieurs, rapprocher & réunir par genres ceux en qui on les remarque. Mais ce rapprochement, cette réunion, dans leſquels on court toujours riſque de ſe tromper, tant que l'accouplement n'a pas décidé de l'identité du genre & de l'eſpèce, ſont-ils néceſſaires & utiles, peuvent-ils nous donner une idée de l'ordre naturel?

Tous les objets ſont variés; il n'en exiſte pas de ſemblables en tous points: ceux qui ont le plus de rapports laiſſent appercevoir des différences quand on les examine long-temps ſous tous les aſpects, dans le plus grand détail & avec une attention ſcrupuleuſe. Mais pour reconnoître ces traits diſtinctifs, qu'on ne ſaiſit qu'avec peine, que par un long examen, une comparaiſon détaillée de toutes les parties, il faut ou beaucoup de temps à chaque obſervation, ou une longue habitude de voir & de comparer les objets qui ſe reſſemblent. Le naturaliſte qui compareroit les uns aux autres chaque individu d'un troupeau de brebis, parviendroit à trouver, dans chacun, des différences & des traits qui le diſtingueroit des autres; il pourroit donner à chaque brebis une dénomination particulière pour la diſtinguer, & il la reconnoîtroit parmi toutes les autres, en ſe rappellant le trait diſtinctif dont il auroit lié l'idée à la dénomination impoſée. C'eſt ainſi qu'on a vu des bergers employer leur loiſir à remarquer les traits qui diſtinguent chaque individu du troupeau qu'ils conduiſent, leur donner à tous des noms, & les reconnoître au premier aſpect, par la force d'une longue habitude. Mais cette manière d'apprendre à diſtinguer les objets, exigeroit un travail très-long, & conſommeroit beaucoup de temps. Celui qui ſe ſeroit livré à cette étude pour les claſſes dans leſquelles les eſpèces multipliées, ſerrées & comme preſſées, ſont fort reſſemblantes, auroit paſſé une partie de ſa vie à reconnoître les traits qui les diſtinguent chacune, avant qu'il pût les comparer ſous d'autres rapports que ceux de la forme extérieure. Ce travail, long & pénible, eſt celui dont ſe ſont chargés quelques hommes patiens & laborieux, qui l'ont épargné aux autres, en leur faiſant part, ſous le nom de *méthode* ou de *ſyſtême*, du réſultat de leurs obſervations; c'eſt une indication nette & préciſe des traits reconnus pour diſtinctifs & propres à chaque *claſſe*, à chaque *genre*, quelquefois à certaines *eſpèces* particulières, d'après la comparaiſon faite de tous les objets qui ſe reſſemblent, & qui, par le grand nombre de leurs rapports, ſe confondent au ſimple aſpect. C'eſt un moyen prompt de diſtinguer & de reconnoître les objets ſans en faire la comparaiſon, dont le réſultat eſt connu d'avance, par l'expérience de ceux qui l'ont indiqué. C'eſt donc une manière d'abréger l'étude, de la rendre plus facile, de ménager le temps, & par conſéquent les *méthodes* ou *ſyſtêmes* ont une très-grande utilité, & nous devons, à ceux qui nous les ont fournis, une reconnoiſſance proportionnée à leur peine & à celle qu'ils nous épargnent. Mais en vain prétendroit-on pouvoir, par aucune méthode, nous donner une idée de l'ordre naturel. Avant d'avancer cette propoſition, il faudroit ſçavoir ſi la nature s'eſt en effet aſtreinte à un ordre, ſi elle s'eſt tracé un plan, des parties duquel elle ait conçu les idées ſéparément, & qu'elle ait eu l'intention de lier les unes aux autres. Cette manière lente de procéder, ces diviſions tiennent trop à notre foibleſſe, & conviennent trop peu au génie de la nature; il eſt plus probable que le projet & l'exécution de ſon ouvrage ont été le produit d'une ſeule & même penſée; que la nature voit & embraſſe l'univers d'un ſeul & même coup-d'œil, ſans diviſer, ſans grouper les portions qui le compoſent; mais les méthodes n'en ſont pas moins utiles, à cauſe de notre foibleſſe à laquelle elles ſont proportionnées: on peut ſans doute s'en paſſer, quand les objets ſont peu multipliés, que les traits qui les diſtinguent ſont frappans. Les méthodes alors ſurchargent & fatiguent celui qui étudie, au lieu de lui épargner du

Digitized by Google

temps ; ainſi, prétendre ramener l'homme à une méthode, vouloir le ranger ſous ſes diviſions, c'eſt peut-être à force de chercher l'ordre, ſubſtituer la pédanterie à la ſcience ; claſſer les quadrupèdes, eſt peut-être un travail qui n'eſt pas non plus très-néceſſaire ; mais lorſque les objets qui ſe reſſemblent ſont très-multipliés, lorſqu'on les confond à cauſe du grand nombre de leurs rapports mutuels, & que ce n'eſt qu'après un long examen qu'on apperçoit les traits qui les diſtinguent ; celui qui indique ces traits, qui les fait connoître, rend un ſervice important à ceux qui ſe livrent à l'étude des mêmes objets ; il ménage leur temps, il leur rend l'étude plus facile, il les met à portée de pouvoir ſuivre l'hiſtoire complette des objets qu'ils étudient, après avoir donné quelques jours ſeulement à l'étude des formes & des traits qui les diſtinguent, au lieu d'y employer un temps très-conſidérable, ce qui ſeroit néceſſairement le commencement de ſon travail, quoique ce ne fût que l'introduction à ſon ſujet qu'il trouve préparé d'avance par le ſecours des méthodes. C'eſt, ſi je peux me ſervir de cette comparaiſon, un ouvrier qui entre dans un attelier tout monté. Les méthodes ſont donc utiles, lorſque les objets ſont fort multipliés, & que beaucoup ſe reſſemblent & ſe confondent aux yeux du ſpectateur : elles le ſont uniquement, comme je l'ai dit, parce qu'elles ménagent le temps, parce qu'elles rendent l'étude plus facile ; elles n'ont ni d'autre mérite, ni d'autre valeur, & la meilleure eſt celle dans laquelle ces deux avantages ſont portés au plus haut degré. Ainſi, la méthode la plus parfaite eſt celle qui eſt la plus ſimple, la plus claire, la plus générale, la plus facile à connoître, & qui rend l'étude plus aiſée ; car ſi une méthode eſt compliquée, ſi pour l'apprendre il faut autant de temps que pour connoître le ſujet dont elle traite, alors elle eſt inutile, puiſque ni elle ne ménage le temps, ni elle ne rend l'étude plus aiſée ; ſi elle n'eſt pas aſſez générale, ſi pluſieurs parties du ſujet dont elle traite ne peuvent être rangées ſous ſes diviſions, elle eſt imparfaite, elle n'eſt pas achevée, & elle a beſoin de l'être ; mais ſi elle remplit les conditions dont je viens de parler, ſon auteur l'a portée au degré de perfection & d'utilité dont ce genre de travail eſt ſuſceptible. C'eſt donc parce que les objets, dont l'Ornithologie traite, ſont très-multipliés, parce que, parmi les oiſeaux, ſurtout les plus petits, il y en a beaucoup qui ſe reſſemblent, qu'on diſtingue difficilement à cauſe du grand nombre de leurs rapports, que j'ai penſé qu'il étoit avantageux d'adopter une méthode en parlant des oiſeaux, & j'ai donné la préférence à celle de M. Briſſon, comme à la plus étendue, la plus claire, la plus facile à entendre & à ſuivre, parmi celles qui ont été propoſées juſqu'à préſent.

§. II.

Des auteurs qui ont traité des oiſeaux en général, & d'abord des auteurs anciens.

Il nous reſte fort peu des ouvrages que les anciens ont pu compoſer ſur les oiſeaux : ce qui eſt parvenu juſqu'à nous dans ce genre ne contient guères, ou que des noms qui ne ſont plus uſités, & qui ſont par conſéquent ſans ſignification pour nous, ou des deſcriptions ſi incomplettes, qu'on ne peut, après les avoir lues, reconnoître l'objet qu'elles indiquent. Ariſtote & Pline qui ſont entrés dans quelques détails, ne ſont cependant pas exempts de ces défauts. Le premier n'a pas compoſé de traité ſur les oiſeaux en particulier ; ce qu'il a écrit à leur ſujet eſt répandu dans les différens livres qu'il a laiſſés ſur les animaux en général. Les livres huit & neuf de l'Hiſtoire des animaux, ſont ceux dans leſquels il s'eſt le plus étendu, ſur les oiſeaux ; ce ſont ceux dont je me bornerai, par cette raiſon, à donner un extrait.

Le chapitre trois du huitième livre traite de la nourriture des oiſeaux, dont les uns ſe nourriſſent de chair, les autres de grain, d'autres s'accommodent de toutes les ſubſtances nutritives : les uns cherchent leur ſubſtance ſur la terre, les autres ſur les eaux.

Digitized by Google

Dans le *chapitre XVI* du même livre, Ariſtote parle des oiſeaux qui ſe cachent pendant l'hiver : ce chapitre pourroit être effacé preſque en entier, depuis que l'obſervation & le temps nous ont inſtruits ; mais c'eſt ſur-tout dans le neuvième livre que le philoſophe Grec s'occupe des oiſeaux : c'eſt dans ce livre qu'on trouve l'énumération des eſpèces, leur deſcription, la manière dont pluſieurs font leur nid & élèvent leurs petits. C'eſt dans ce même livre, *chapitre XXXIII*, qu'Ariſtote traite des aigles au ſujet deſquels il a été ſi ſouvent cité.

Il parle, dans les autres livres, des différentes parties des oiſeaux, de leurs habitudes, de leur conformation, ſelon qu'il traite des mêmes objets par rapport aux autres animaux ; car ſa manière eſt toujours de comparer ; & s'il n'a pas laiſſé un ouvrage parfait ſur les oiſeaux, ainſi que ſur les autres animaux, il en a donné le plan ; & en traçant la première ébauche, il a vu dans l'avenir comment cet ouvrage pourroit être achevé, quand le temps & l'obſervation en auroient amaſſé & préparé les matériaux : c'eſt donc en ſuivant ce plan qu'on aura un ouvrage parfait ſur les oiſeaux, quand on les connoîtra par la comparaiſon avec les autres animaux, ſoit relativement à la forme extérieure, ſoit relativement à l'organiſation interne, & que l'obſervation aura ajouté à ces connoiſſances comparatives l'hiſtoire de leurs habitudes.

Pline a preſqu'entièrement conſacré aux oiſeaux le dixième livre de ſon ouvrage : il parle d'un aſſez grand nombre, mais d'une manière confuſe, ſans aucun ordre, ſans avoir donné de deſcription, & il fait moins l'hiſtoire des oiſeaux, qu'il ne rapporte les fictions & les contes imaginés & débités à leur égard.

Ces deux auteurs dont je viens de parler ſont, parmi les anciens, les ſeuls qui méritent d'être cités par rapport à l'ornithologie : elle fut entièrement négligée depuis ; ou ſi les hommes s'en occupèrent, les écrits faits à ſon ſujet ont été perdus pour nous : ce ne fut que vers le milieu du ſeizième ſiècle de l'ère chrétienne, que Belon & Geſner tirèrent l'ornithologie de l'oubli dans lequel elle étoit reſtée ſi long-temps : ils réveillèrent les premiers l'attention pour cette partie de l'Hiſtoire naturelle, dont un grand nombre d'auteurs s'eſt depuis occupé ſucceſſivement. Les uns, embarraſſés par la multitude des objets, ont cherché à les mettre en ordre ; ils les ont diviſés par maſſes dans leſquelles ils ont réuni les oiſeaux qui leur ont paru avoir le plus de reſſemblance ; ces auteurs ſont ceux qu'on a nommés *méthodiſtes* ou *ſyſtématiques*, & leurs ouvrages *méthode* ou *ſyſtême*, parce qu'ils ont traité des oiſeaux ſelon une méthode ou un ſyſtême de les conſidérer & de les claſſer, ſans s'occuper de leur hiſtoire ou de leurs mœurs. Les autres ne ſe ſont occupés que de l'hiſtoire des oiſeaux qu'ils ont ſimplement déſignés par les noms qu'on leur donne communément, & par la deſcription qu'ils en ont faite, ſans s'embarraſſer des rapports qu'ils pourroient avoir entr'eux, ſous certains aſpects & ſans, d'après ces traits de reſſemblance, les partager par claſſes ou par maſſes : le catalogue de ces auteurs eſt très-court.

Quelques-uns ne ſe ſont pas bornés à décrire, ſoit l'extérieur, ſoit les habitudes des oiſeaux ; ils en ont fait l'anatomie & ils en ont décrit l'organiſation.

Enfin les uns ſe ſont occupés des oiſeaux en général, les autres n'ont traité que des oiſeaux de certaines contrées ou de certains oiſeaux en particulier.

Quelque but qu'un auteur ſe ſoit propoſé, il y en a qui ſe ſont contentés de tranſmettre leurs idées par le moyen du diſcours ; d'autres, & c'eſt le plus grand nombre, ont ajouté, à la deſcription des oiſeaux, leur portrait gravé ou coloré ; c'eſt ſur-tout par ce dernier avantage, inconnu des anciens, que les modernes l'emportent ſur eux : ils l'emportent encore en ce qu'ils ont décrit avec plus d'exactitude & d'étendue. Des deſcriptions complettes, aidées du ſecours des planches, deviennent un moyen ſûr, qui manquoit aux anciens, de déterminer un objet, de le

Digitized by Google

faire reconnoître & d'en renouveller l'idée.

Les différentes manières de considérer les oiseaux dont je viens de rendre compte ont produit un très-grand nombre d'ouvrages : il ne m'est pas possible de les faire connoître tous ; & j'aurai rempli ce que le lecteur a droit d'attendre, si je lui donne une notice des ouvrages de chaque genre les plus célèbres ou qui méritent le plus de l'être.

BELON.

Belon est le premier qui ait excité en France le goût pour l'ornithologie, & qui ait traité cette science avec méthode. Il ne se contenta pas de lire & de commenter les écrits des anciens, comme d'autres l'ont fait depuis malgré son exemple : mais doué d'un esprit juste, il sentit que l'histoire naturelle ne s'apprend bien que dans le livre de la nature ; il voyagea pour s'instruire : riche de ses observations, & de celles qu'il recueillit dans les livres, & qu'il sçut apprécier, il publia en 1555 son histoire des oiseaux ; elle est divisée en sept livres ou parties, avec des planches gravées en bois, & ne forme qu'un très-petit volume in-folio.

Belon sentit la nécessité de traiter l'ornithologie avec ordre, & de classer les oiseaux à cause de leur nombre ; mais il ne fut heureux ni dans le choix, ni dans l'exécution de son plan. Sa méthode consiste à diviser les oiseaux, d'après les lieux qu'ils fréquentent & les vivres dont ils se nourrissent ; il est vrai qu'il rectifie cette méthode vicieuse & insuffisante, en classant souvent les oiseaux d'après leur forme : mais ces idées n'ont rien de fixe ni de précis ; on ne peut à cet égard le louer que d'avoir le premier formé un projet utile dont il manqua l'exécution. Ce défaut est cependant compensé par de grands avantages. Appréciateur éclairé des ouvrages d'Aristote, Belon vit, avec le philosophe grec, qu'on ne connoîtroit bien les oiseaux qu'en décrivant leur forme & leur organisation, & en les comparant aux autres animaux. Il consacra en partie le premier livre de son ouvrage à cet objet utile qu'il remplit autant que le permettoient les connoissances de son temps ; car le titre des chapitres indique souvent que Belon sentoit ce qu'il étoit important de connoître ; mais que ni ses observations, ni celles des autres ne l'avoient pas encore appris. Les chapitres X, XI, XII de ce livre méritent sur-tout d'être remarqués. L'auteur traite dans le Xe des parties externes des oiseaux ; dans le XIe, de leurs viscères ; dans le XIIe, il compare le squélete d'un oiseau à celui d'un homme ; il met en opposition la représentation de ces deux squéletes qu'on croiroit si différens, & dont la comparaison étonne par la ressemblance dans l'ensemble & dans les détails. Ces trois chapitres, qui seroient foibles aujourd'hui, durent mériter à leur auteur de grands éloges de son temps, & le dernier présente une idée féconde que les modernes n'ont pas épuisée.

Quant aux détails de l'ouvrage, Belon décrit avec exactitude, mais ses descriptions n'ont pas assez d'étendue ; souvent il n'en donne point, & il se contente de rapporter le nom des oiseaux ; les planches de son ouvrage sont la plupart mauvaises, & ne donnent pas l'idée de l'oiseau qu'elles devroient représenter. En général, l'ouvrage de Belon est plus estimable par les vues que par les détails qu'il contient ; & l'on peut cependant encore, en beaucoup d'endroits, le lire avec intérêt & utilité, après que tant d'auteurs ont parcouru la carrière que Belon a le mérite d'avoir ouverte le premier.

GESNER.

Gesner, médecin de Zuric, contemporain de Belon, n'a donné qu'un livre sur les oiseaux, écrit en latin ; mais ce livre, d'une immense étendue, forme un très-gros volume in-folio. On trouve vers le commencement des tables alphabétiques des noms des oiseaux, en hébreux, chaldéen, arabe, grec, latin, & dans la plupart des langues qui se parlent en europe. Ces tables qui présentent l'idée d'une prodigieuse érudition, n'ont guères d'autre

Digitized by Google

d'autre mérite: car, par rapport aux langues anciennes, il eſt fort incertain que Geſner ait fait une juſte application des noms; ils ne ſeroient plus d'ailleurs entendus dans les pays où ces langues ſe parloient; & par rapport aux langues modernes, quoique ces tables puiſſent être plus utiles, il eſt bien probable que ſouvent les noms donnés par cet auteur ne ſeroient pas entendus dans les différentes contrées où ſe parlent les langues dans leſquelles il a donné le catalogue des oiſeaux, puiſque, d'un canton à un autre, les noms changent ſelon l'idiome & l'uſage. Geſner ne connoît d'autre méthode que l'ordre alphabétique des noms latins. Ce plan, le plus vicieux qu'on pût imaginer, répand ſur l'ouvrage entier le déſordre & la confuſion; il rapproche ce qui eſt le plus éloigné dans la nature; il ſépare ce qui eſt le plus près; Geſner ne préſente preſque rien comme de lui; il copie; mais à la fin de chaque article, il indique les ſources où il a puiſé: elles ſont très-nombreuſes; car dès qu'un auteur a parlé d'un oiſeau, n'importe à quelle occaſion, il cite le paſſage où il en eſt queſtion; ſa manière eſt à peu-près la même, quoique moins étendue, que celle d'Aldrovande, qu'on trouvera à l'article de cet auteur. Il décrit avec aſſez d'exactitude, mais d'une manière trop abrégée; il donne l'art de dreſſer les oiſeaux qui ſervent à la fauconnerie; il traite de leurs maladies & des remèdes qu'on emploie pour les guérir. La plupart des figures gravées dans ſon ouvrage ſont incorrectes & mal exécutées. D'ailleurs Geſner ſurprend par ſa vaſte érudition; il reſſemble en ce point à Aldrovande qui le ſurpaſſe.

ALDROVANDE.

Aldrovande, médecin de Bologne, écrivit quelque temps après Belon & Geſner; il profita de leurs travaux, y ajouta & les commenta, ainſi que les ouvrages des anciens. Le ſien, écrit en latin, & groſſi par des planches gravées en bois, contient trois volumes in-folio très-conſidérables, diviſés en vingt livres. Il n'y eſt cependant parlé, à un très-petit nombre près, que des oiſeaux connus du temps où vivoit cet auteur, c'eſt-à-dire, de ceux qu'on trouve en Europe, & tous, il s'en faut beaucoup, n'y ſont pas compris.

Aldrovande avoit ſenti la néceſſité de claſſer les oiſeaux; mais il manqua de génie, & il n'eut que des idées vagues & indéterminées.

Sa méthode conſiſte, en général, à diviſer les oiſeaux d'après les alimens dont ils ſe nourriſſent & les lieux qu'ils fréquentent; mais, dans les détails, il ne ſe borne pas à ces deux principes vagues & ſi inſuffiſans, & quelquefois il caractériſe & il claſſe les oiſeaux d'après la forme de leur bec ou de leurs pieds, quelquefois d'après leurs différentes habitudes; cependant il n'imagine rien à cet égard; il ne fait que répéter ce qu'Ariſtote avoit obſervé & écrit: il en fait autant relativement à l'anatomie dont il traite par rapport à pluſieurs oiſeaux; il eſt en tout le copiſte du philoſophe Grec, dont il ſurcharge les obſervations d'immenſes commentaires, qui n'y ajoutent que de l'obſcurité. Tel eſt dans le général l'ouvrage d'Aldrovande; c'eſt dans les détails une immenſe collection & le répertoire de tout ce qui a été imaginé, écrit, débité ſur les oiſeaux ou à leur occaſion, ſoit vrai, ſoit faux, vraiſemblable ou abſurde; c'eſt par-tout une érudition qui étonne & qui accable, ſans plaire, ſans intéreſſer, ſans inſtruire, & par-tout un défaut abſolu de jugement & de critique. Il ſuffit qu'un auteur ait cité le nom d'un oiſeau, pour qu'Aldrovande rapporte le paſſage où il en eſt parlé, quoiqu'il n'apprenne rien de ſon hiſtoire. Il rapporte de même tout ce qu'il a entendu raconter, n'importe par qui, & de quelque nature que ſoient les faits: il copie tous les deſſins qu'on lui préſente pour des portraits d'oiſeaux: il crée des eſpèces & il les décrit d'après ces deſſins. On croiroit qu'il n'avoit pour but que de groſſir ſon ouvrage, ſans ſe mettre en peine du choix des matériaux qu'il y employoit. Enfin, pour donner une idée préciſe de la manière d'Aldrovande, je citerai les titres des articles qui compoſent l'hiſtoire d'un oiſeau.

Digitized by Google

Ses noms en différentes langues anciennes & modernes.

Ses noms équivoques ; c'eſt-à-dire le catalogue des hommes, & des choſes qui ont eu le même nom que l'oiſeau, dont l'auteur fait l'hiſtoire.

Sa deſcription, auſſi-bien faite qu'elle puiſſe l'être, n'étant jamais que générale & non pas faite, en prenant parties par parties.

L'Anatomie, jamais complette, aſſez ſouvent partielle, preſque toujours d'après Ariſtote.

Les lieux que l'oiſeau fréquente.

Ses habitudes.

Les ſons qu'il rend.

Sa manière de faire ſon nid, de couver, d'élever ſes petits, de ſe nourrir.

Ses ſympathies & ſes antipathies.

Des auſpices ou préſages qu'on peut tirer de ſes mouvemens, de ſes cris, &c.

Des augures ou de la manière dont il y ſervoit.

Des faits hiſtoriques qui lui ſont relatifs, ou dans leſquels il en eſt queſtion.

De ſon uſage, de ſes ſymboles dans les cérémonies religieuſes, dans les hyerogliphes.

Des apologues, des fables, des proverbes dans leſquels il en eſt parlé.

De l'uſage qu'on en fait en œconomie, en médecine, dans les arts, &c.

Ces articles, dont pluſieurs ſont abſolument ſuperflus, dont quelques-uns pouvoient être admis pour quelques oiſeaux, ſont répétés pour la plupart des eſpèces & au lieu des faits, que leur titre promet, ne contiennent le plus ſouvent que des traits d'érudition.

Indépendamment de l'hiſtoire des oiſeaux préſentée de la manière dont je viens d'en donner une eſquiſſe, Aldrovande, en parlant des oiſeaux de proie, traite aſſez amplement de l'art de dreſſer ceux qui ſervent à la fauconnerie ; il entre dans les détails des maladies auxquelles ils ſont ſujets, & dans celui des remèdes qui y conviennent. On trouve dans cette partie de ſon ouvrage à-peu-près tout ce qu'on ſçavoit de ſon temps, ſur la fauconnerie & ce que contiennent encore les livres écrits ſur cet art.

On ſera peut-être ſurpris que j'aie préſenté ſous un jour ſi peu favorable, un auteur célèbre, en poſſeſſion depuis ſi long-temps d'une grande réputation, dont on cite ſi ſouvent le nom, & je [illegible]terai, dont on lit ſi peu les ouvrages, ſemblables à ces monumens anciens, impoſans par leur maſſe, conſacrés par le temps, qu'on admire encore lors même qu'on n'en fait plus d'uſage.

JONSTON.

Jonſton publia en 1657, ſix livres ſur les oiſeaux ; ils ſont partie d'un volume infolio, dans lequel ils ne contiennent que 160 pages. Jonſton ne fit que copier & abréger Geſner & Aldrovande, ſans donner rien de neuf. Mais il eut le mérite de ſentir les inconvéniens d'une érudition déplacée, de tracer l'hiſtoire des oiſeaux dans un ouvrage d'Ornithologie, au lieu d'en faire un recueil de citations qui détournent du ſujet & font perdre de vue les oiſeaux. Geſner & Aldrovande ſont dans l'ouvrage de Jonſton, ce qu'ils auroient pu être par eux-mêmes, ſi le goût de leur ſiècle ne les eut trompés ; ils ont de l'ordre, de la clarté, & ils traitent réellement de leur ſujet.

Jonſton, copiſte des auteurs qui l'avoient précédé, & juſte appréciateur de ce qu'ils avoient fait de bon, n'y a rien ajouté. Il diviſe les oiſeaux en terreſtres & aquatiques, & les ſous-diviſions dans leſquelles il les range, dépendent de la nature de leurs alimens. Il décrit aſſez correctement, mais ſes deſcriptions ſont trop abrégées ; en lui applaudiſſant d'avoir retranché les articles ſuperflus, on peut lui reprocher d'avoir trop reſtraint les détails anatomiques ; il ſemble qu'entraîné par le goût d'abréger & le portant trop loin, il l'ait étendu juſque ſur les figures qu'il a fait copier & reſtreindre au point qu'elles en deviennent ſouvent moins reconnoiſſables, quoique mieux traitées relativement à l'art de la gravure.

Digitized by Google

WILHUGBI.

Les auteurs dont j'ai parlé jusqu'à préſent n'ont guères fait que commenter Ariſtote, ſe copier les uns les autres, accumuler ou retrancher des citations, & montrer une vaſte érudition, plutôt qu'ils n'ont fait l'hiſtoire & la deſcription des oiſeaux, & qu'ils n'ont indiqué des moyens de les diſtinguer & de les reconnoître.

Enfin, Wilhugbi, gentilhomme anglois, libre des préjugés de ceux qui l'avoient précédé, eut une manière de voir qui lui fut propre; il ſentit que pour faire l'hiſtoire des oiſeaux & apprendre à les connoître, il falloit une manière nouvelle de les conſidérer & indiquer de nouveaux moyens de les diſtinguer. Il publia ſur les oiſeaux, en 1686, un volume in-folio, écrit en latin, qui lui fit une grande réputation, & dont les ſçavans font grand cas encore aujourd'hui. L'ouvrage fut revu & publié par le célèbre Rai, ami de Wilhugbi. C'en fut aſſez pour qu'on en attribua & qu'on en rapporte encore le mérite au premier, ſans autre indice, que l'un étoit un ſçavant de profeſſion, & l'autre un gentilhomme. Si le fait eſt vrai, Rai eut le double mérite de donner le premier un bon ouvrage ſur une ſcience dans laquelle il n'y en avoit pas encore, & de ſacrifier à ſon ami la gloire qui pouvoit lui en revenir: Wilhugbi eſt peut être eſtimable de la reconnoiſſance qu'il s'impoſa envers ſon ami, dont il accepta un ſervice qu'on rend ſi rarement.

L'ouvrage eſt partagé en trois livres, dont le premier eſt conſacré à des généralités & à l'expoſition de la méthode de l'auteur. Ce livre contient neuf chapitres tous intéreſſans; mais le premier, le ſecond & le ſixième, me paroiſſent ſur-tout mériter une attention particulière. Wilhugbi conſidère dans le premier chapitre, la forme & l'extérieur des oiſeaux; dans le ſecond, il traite de leur organiſation & de leurs *parties internes*: ces deux chapitres ſont extraits en partie & recueillis des ouvrages d'Harvé; le ſixième contient vingt-quatre queſtions ſur l'hiſtoire des oiſeaux, auxquelles des réponſes fondées ſur des faits, avanceroient beaucoup les progrès de l'ornithologie. Ces préliminaires ſont ſuivis de l'expoſition de la méthode.

Wilhugbi partage les oiſeaux en *terreſtres* & *aquatiques*. Les premiers ſont ceux qui vivent loin des eaux; les ſeconds, ceux qui vivent ſur leurs bords ou qui nagent ſur leur ſurface.

Il établit enſuite ſes diviſions d'après la forme du bec & celle des pieds; mais il ne connut pas aſſez les oiſeaux, ou il ne les examina & ne les compara pas aſſez entr'eux pour établir entièrement ſa méthode ſur ces caractères, conſtans, extérieurs, faciles à ſaiſir & ſur leſquels, d'après la nature de la choſe, doit être fondée uniquement une méthode auſſi bonne qu'aucune puiſſe l'être. Il ouvrit la carrière, il ne la parcourut pas toute, & tenant encore en quelque choſe aux préjugés antérieurs, il établit les ſous-diviſions ſur la nature des alimens dont ſe nourriſſent les oiſeaux, ſur la différence de leur taille, & même ſur leurs qualités morales & la nature de leur chair. Ainſi il diſtingua certains oiſeaux de proie, en courageux & en lâches; il partagea d'autres oiſeaux, en ceux qui ont la chair blanche ou noire. Il ignoroit que ces différences dépendent de la conſtitution, & que c'eſt par ſes ſignes extérieurs qu'il falloit les annoncer; ces défauts, pardonnables à un homme qui ouvre une route nouvelle, qui ſurmonte le premier les difficultés, n'ôtent pas à Wilhugbi le mérite d'avoir indiqué la méthode de diſtinguer & de faire connoître les oiſeaux que d'autres ont perfectionnée depuis.

Le ſecond & le troiſième livres contiennent la deſcription & l'hiſtoire des oiſeaux, d'après les principes établis dans la méthode. A la tête de chaque genre on trouve deux chapitres de généralités; l'un indique ce que les anciens ont écrit d'évidemment faux, d'abſurde ou d'incertain ſur les oiſeaux du genre dont il s'agit; l'autre, ce qui eſt conſtaté & commun à toutes les eſpèces de ce genre. L'auteur entre enſuite dans

Digitized by Google

les détails ; il décrit avec préciſion, exactitude, netteté & méthode ; il donne la longueur de l'oiſeau, meſuré depuis l'extrémité du bec juſqu'à celle de la queue ; l'étendue ou la longueur de chacune de ſes parties principales, comme le bec, les pieds, les doigts, l'étendue des aîles ouvertes ; il eſt le premier qui en ait compté les pennes ; il décrit les couleurs du plumage en l'examinant parties par parties ; comme la tête, le cou, &c., & il donne encore l'exemple ſur cet objet ; il rapporte la couleur des yeux, & il finit par décrire les habitudes propres à l'eſpèce dont il parle. Mais je ne dois pas omettre de dire qu'en commençant la deſcription de chaque oiſeau, il rapporte le poids de l'individu qu'il a examiné. Cette circonſtance, dans laquelle beaucoup d'auteurs ont depuis imité Wilhugbi, ne me paroît pas auſſi importante que beaucoup de perſonnes paroiſſent l'avoir penſé. Il me ſemble qu'elle ne peut fournir que des indications vagues, incertaines, ſujettes à beaucoup de différences individuelles, par rapport aux mêmes eſpèces, ſuivant la ſaiſon, l'âge, le ſexe & toutes les choſes accidentelles relatives à l'individu qu'on examine.

Il réſulte du précis que je viens de préſenter, que Wilhugbi a le mérite d'avoir effacé des erreurs accréditées & répétées juſqu'à lui ; d'avoir quitté une mauvaiſe route pour en tracer le premier une bonne ; d'avoir indiqué la vraie méthode d'étudier, de diſtinguer & d'apprendre à connoître les oiſeaux, ſans avoir porté cette méthode à ſa perfection ; d'avoir enſeigné la vraie manière de décrire les oiſeaux & celle de faire leur hiſtoire ; enfin que l'auteur à qui l'ornithologie a de ſi grandes obligations, mérite d'en être regardé comme le fondateur.

RAI.

Raï, célèbre par pluſieurs ouvrages ſur l'hiſtoire naturelle, n'a publié ſur les oiſeaux qu'un abrégé intitulé *Synopſis* ; c'eſt l'expoſition d'une méthode ſemblable, à de légères différences près, à celle de Wilhugbi. Rai, indépendamment des caractères employés par ſon ami, en emprunte pour certains genres de la conformation de quelques parties internes, & cette addition n'eſt pas heureuſe ; Wilhugbi n'avoit eu égard qu'au nombre des grandes plumes des aîles ; Rai compte auſſi celles de la queue : il obſerva le premier que les oiſeaux qui fréquentent le bord des eaux ont les jambes dégarnies de plumes juſqu'au deſſus du genou. On trouve d'ailleurs dans le *Synopſis* des deſcriptions auſſi bien faites, auſſi nettes que le permettoit le plan concis, que l'auteur s'étoit tracé. C'eſt un manuel dont l'avantage eſt d'être portatif, de retracer au beſoin des diviſions qu'on peut avoir oubliées ou confondues, dont on peut en beaucoup de cas ſe ſervir fort avantageuſement, qui eſt inſuffiſant dans d'autres, mais qu'on ne peut regarder comme une hiſtoire des oiſeaux.

BARRERRE.

Il étoit probable que Wilhugbi & Raï ayant publié leur méthode, quiconque feroit une étude réfléchie des oiſeaux & penſeroit comme ces auteurs qu'il étoit avantageux de les diviſer méthodiquement pour les faire connoître plus aiſément, ſe borneroit à cet égard à perfectionner leur méthode. M. Barrerre, ou ne la connut pas ou ne s'en forma pas cette idée. Il donna au public, en 1745, une méthode nouvelle, très-courte à la vérité, mais oppoſée au but qu'il ſe propoſoit. Car, non-ſeulement cette méthode ne rend pas la connoiſſance des oiſeaux plus facile, mais elle répand ſur cette étude de l'obſcurité & de la confuſion, en rapprochant, en vertu d'une ſeule idée, les êtres qui, au premier aſpect, qui ſous tous les rapports indépendans de cette idée, ſont les plus différens & les plus éloignés. Ainſi ſuivant M. Barrerre, le paon & la frégatte, ſont deux oiſeaux d'une même famille, & quant au genre, le bruant doit être placé entre l'outarde & l'autruche. Ces traits ſuffiſent pour donner une idée de la méthode de

Digitized by Google

M. Barrerre, & me dispenser de la faire connoître en détail. Il n'a point fait de description : il s'est contenté, en parlant de chaque espèce, de la désigner par une phrase qui n'indique guères que les couleurs du plumage.

Le même auteur, qui avoit publié à Perpignan son premier ouvrage sur les oiseaux en général, ayant voyagé à la Guiane, donna, en 1749, un essai sur l'histoire naturelle de cette partie du nouveau monde. Il ne range point dans cet ouvrage les oiseaux selon la méthode qu'il avoit publiée quelques années auparavant, mais il en parle successivement selon l'ordre alphabétique des noms qu'il leur donne en latin ; il les désigne par une phrase latine fort courte, à laquelle il ajoute assez souvent une description très-succincte en françois.

Quoique M. Barrerre eût demeuré à la Guiane & qu'il eût fait ses observations sur les lieux, son catalogue des oiseaux ne contient que cent trente espèces, ce qui n'est pas plus de la moitié de ce que la communication avec les mêmes contrées nous a fait connoître depuis.

KLEIN.

M. Klein pensa, comme M. Barrerre, qu'il pouvoit proposer une méthode nouvelle, & il parut de même croire que la plus simple seroit la meilleure. Mais à force de chercher la simplicité il devint obscur, & le même principe qui avoit égaré M. Barrerre, le fit tomber dans les mêmes fautes ; il rapprocha, d'après un seul trait de ressemblance, les êtres les plus éloignés sous tous les autres aspects. L'aigle, le colibry, le coq, le héron sont, selon M. Klein, de la même famille, parce qu'ils ont quatre doigts, trois dirigés en avant, un en arrière. Son ouvrage parut en 1750 sous format in-quarto ; les oiseaux y sont divisés en familles, ordres & tribus.

Les familles, au nombre de huit, sont distinguées par la conformation des pieds.

La forme du bec fournit les caractères des ordres.

Il est fort difficile d'assigner précisément les caractères des tribus. Ils ne dépendent pas constamment d'une partie fixe & déterminée. Souvent l'auteur décide la tribu d'après la forme, les proportions de la tête, quelquefois d'après différens accidens du bec ; d'autres fois il n'indique point de caractère & il détermine simplement une tribu, qu'il suppose apparemment, assez connue, par un nom qu'il met en tête. Une méthode dont l'auteur varie dans ses principes ne peut remplir son but & fixer les idées. On peut d'ailleurs reprocher à M. Klein de l'inexactitude dans ses observations, lorsqu'il suit ses principes. La troisième famille est composée des oiseaux qui ont quatre doigts, deux tournés en avant, deux en arrière. L'auteur range dans cette famille, le *martin-pêcheur* & *l'oiseau rhinoceros*. Ils ont à la vérité quatre doigts, mais trois dirigés en avant, un en arrière. Loin que des trois doigts antérieurs il y en ait un de dirigé en arrière, ces trois doigts, par une conformation particulière, sont nécessairement dirigés en avant.

La méthode de M. Klein n'est donc ni lumineuse, ni conséquente, ni exacte. Je n'en aurois pas exposé le plan, si quelques auteurs en la citant, & déterminant d'après cette méthode le genre des oiseaux dont ils ont parlé, ne paroissoient lui attribuer plus de valeur que je ne crois qu'elle en mérite.

Les descriptions de M. Klein sont très-abrégées & le sont souvent trop. Il a écrit en latin & s'est servi souvent d'expressions difficiles à entendre, & peu usitées. On croiroit qu'il a en tout attaché du mérite à l'obscurité.

A la suite de la méthode sur les oiseaux, on trouve un chapitre & deux dissertations.

L'auteur parle dans le chapitre d'oiseaux qu'il appelle *erratiques*, & d'autres qu'il nomme *voyageurs* ou *oiseaux de passage* ; ce chapitre contient des faits intéressans & instructifs.

Dans les deux dissertations, M. Klein examine quels sont les lieux où les hirondelles & les grues se retirent l'hiver. Mal-

Digitized by Google

heureuſement, après des recherches ſçavantes, beaucoup de faits raſſemblés, mais incertains ou oppoſés, la queſtion demeure ſans ſolution.

MŒHRING.

M. Mœhring, médecin du prince d'Anhalt, publia en 1752, ſur l'Ornithologie, un ouvrage in-douze de quatre-vingt & quelques pages; c'eſt une méthode dont les diviſions conſiſtent en claſſes, ordres & genres, dans laquelle la conformation des pieds & celle du bec, fourniſſent les caractères diſtinctifs; depuis Wilhugbi & Rai, toutes les idées ſe ſont tournées de ce côté, & c'eſt du moins un hommage qu'on leur a rendu.

M. Mœhring, exact quand il parle d'après les objets qu'il a examinés, mais ſouvent trompé par des deſcriptions incomplettes ou incorrectes, qu'il puiſe dans les différens auteurs, & ayant en plus grande partie établi ſa méthode d'après ces deſcriptions, tombe aſſez ſouvent dans des fautes où cette marche l'entraîne néceſſairement : il fait pluſieurs genres d'eſpèces, qui, d'après ſes principes, s'il eût bien connu, s'il eût examiné lui-même ces eſpèces, n'en font qu'un ſelon ſa méthode; d'autres fois il réunit ſous un même genre des eſpèces qu'il auroit partagées en pluſieurs, ſi les ſources où il en a puiſé la connoiſſance ne l'euſſent pas trompé. Sa méthode eſt d'ailleurs compliquée, elle n'eſt ni préciſe, ni facile à bien ſaiſir. Il l'a rendue plus difficile à entendre & à retenir, en ſe ſervant de noms inuſités, en faiſant de ceux qui ſont en uſage une application différente de celle qu'on a coutume d'en faire.

LINNÉ.

Le Chevalier Vol Linné, premier médecin du roi de Suède, ſi connu par ſes travaux en hiſtoire naturelle, après avoir ſouvent publié, corrigé, augmenté ſes ouvrages, en fit paroître la douzième & dernière édition en 1766. C'eſt celle d'après laquelle je donne le précis de ſon ſyſtême d'ornithologie. Il eſt précédé d'une introduction qui a pour ſujet, les parties externes des oiſeaux, leur accouplement, leurs émigrations, leur manière de ſe nourrir. Ces différens objets ſont traités très en abrégé. L'auteur expoſe enſuite ſa méthode ſuivant laquelle les oiſeaux doivent être diviſés en ordres, genres, eſpèces & variétés; la forme du bec, celle des pieds, l'habitude générale du corps conſidérée dans ſon enſemble; les alimens, la conſtruction du nid, le nombre des œufs, la manière d'élèver les petits, la fidélité du mâle pour une ſeule femelle, ou l'intempérance qui lui en fait rechercher pluſieurs, ſont les caractères qui décident & ſéparent les ordres. Ces caractères très-multipliés ne facilitent pas l'étude de l'ornithologie; ils ſuppoſent des connoiſſances antérieures ſur l'objet qu'on cherche à déterminer: on ne peut par leur moyen reconnoître un oiſeau, décider en quel endroit on doit le placer, d'après la ſeule inſpection des parties extérieures: ces caractères ne conduiſent donc pas au but, qui eſt de faciliter l'étude; car une méthode n'en ſçauroit avoir d'autre puiſque c'eſt ſa ſeule utilité, que c'eſt l'unique raiſon de l'établir.

Suivant le plan général de l'auteur, les quadrupèdes doivent, ainſi que les oiſeaux, être diviſés en ſix ordres; ces animaux ſi différens ſe correſpondent ſous ce point de vue, & ſont les repréſentans les uns des autres, ſuivant M. Linné. Comment cependant imaginer & démontrer une reſſemblance réciproque entre des oiſeaux & des quadrupèdes, & regarder, ainſi que le fait M. Linné, les canards, les moettes, les oiſeaux d'eau en général comme analogue dans leur genre, au cheval, à l'hypopotame, au cochon, au rhinoceros dans le leur? N'eſt-ce pas établir entre les animaux une réciprocité qui n'exiſte que dans le nombre des ordres dans leſquels on a jugé à propos de les diviſer? N'eſt-ce pas tout confondre en voulant mettre tout en ordre? *accipitres*, *picæ*, *anſeres*, *grallæ*, *gallinæ*, *paſſeres*; ſont les ſix noms impoſés aux ſix ordres. Il n'eſt pas poſſible de traduire ces mots en françois, parce qu'ils ont dans

Digitized by Google

notre langue une acception reſtreinte, très-différente de la ſignification étendue qu'ils ont dans le ſens de l'auteur. Il eſt vrai qu'ils n'ont pas plus en latin qu'en françois la ſignification qu'il leur donne, & qu'on ne peut les entendre à ſa manière, ſans convenir avec lui du ſens qu'ils doivent avoir.

La forme des pieds, celle du bec, celle de la langue quelquefois, la poſition des narines, ou plutôt de leur ouverture, les différentes parties qui ne ſont pas couvertes par les plumes, ſervent à déterminer les genres. L'auteur en a diſtingué ſoixante-dix-huit; il déſigne les eſpèces d'après les couleurs du plumage. On lui a reproché que les caractères qu'il a indiqués ſont inſuffiſans, parce que, d'après ces caractères, on ne ſauroit ranger ſous aucun genre pluſieurs eſpèces étrangères nouvellement connues. Mais ce reproche eſt ſans fondement, parce qu'il n'y aura jamais de méthode qui n'en ſoit ſuſceptible; qu'on n'en peut établir que d'après ce qu'on a vu, & que dans le cas d'une eſpèce nouvelle, qui ne peut être rappelée à aucun genre, on ne peut exiger de la méthode que des principes univoques, d'après leſquels on en établiſſe un nouveau au beſoin.

Un reproche plus grave fait à M. Linné, c'eſt que pluſieurs eſpèces, rangées par lui-même ſous un genre déterminé, n'en ont pas les caractères.

Des deſcriptions fort abrégées, trop ſouvent incomplettes, quelquefois fournies par des mains étrangères, offrent une notice de la forme, de la couleur, des habitudes des oiſeaux, & indiquent le lieu qu'ils habitent. C'eſt un abrégé de leur hiſtoire, mais trop ſuccinct, & malheureuſement ſouvent écrit en termes peu uſités, ou auxquels l'auteur donne un ſens qu'ils n'ont pas dans la plupart des auteurs qui, comme lui, ont écrit en latin. Ce défaut, ainſi que la liberté que M. Linné s'eſt ſouvent donnée, de changer le nom des eſpèces, d'en faire une nouvelle application, rendent ſon ouvrage très-difficile à entendre, & forcent à une double étude, celle de la langue dans laquelle le livre eſt écrit, & celle de l'objet dont il traite. Quiconque connoît bien les oiſeaux, & en a beaucoup examiné, détermine aſſez facilement le ſens que M. Linné donne ſouvent à des expreſſions obſcures par elles-mêmes; mais c'eſt pour un commençant une tâche pénible, un travail dans lequel il court ſouvent riſque de ſe tromper. L'ouvrage, quoique élémentaire par ſa nature, ne l'eſt donc pas par la manière dont il eſt exécuté; plus convenable pour les gens déja inſtruits, auxquels il n'eſt pas deſtiné, qu'aux élèves, en faveur deſquels il eſt fait, il manque ſon but, il ne facilite pas l'étude, & ne recule pas les limites de la ſcience. Auſſi n'eſt-ce pas comme ornithologiſte que M. Linné eſt célèbre; & ſans rien diminuer de la réputation qu'il s'eſt acquiſe d'ailleurs, & qui pouvoit en impoſer, plus elle eſt brillante, plus j'ai dû expoſer les défauts qui m'ont frappé dans ſa méthode ſur les oiſeaux.

SALERNE.

L'ornithologie, publiée à Paris en 1767, ſous le nom de M. de Salerne, médecin à Orléans, eſt un ouvrage imprimé ſur un manuſcrit trouvé dans ſes papiers après ſa mort. La méthode eſt la même que celle de Ray; la partie hiſtorique eſt compoſée de quelques obſervations propres à M. de Salerne; le reſte eſt recueilli d'après les différens auteurs, avec plus d'érudition & de deſir d'accumuler les faits, que de choix & de diſcernement. Il eſt très-probable que M. de Salerne n'auroit pas publié cet ouvrage, ſans le corriger, & ſans en beaucoup retrancher. Les éditeurs ne ſe l'étant pas permis, l'ouvrage forme un volume in-folio parfaitement exécuté pour la partie typographique, & orné de 31 planches, gravées avec peut-être plus de ſoin qu'aucunes de celles qui ont été données ſur les oiſeaux, mais dans leſquelles ceux de grande taille ſont repréſentés dans des proportions ſi petites, qu'ils en ſont moins reconnoiſſables, malgré l'exactitude du deſſin & la netteté des planches. On

Digitized by Google

trouve dans cet ouvrage les noms différens qu'on donne au même oiseau dans les différentes provinces de France. Cet article, qu'on chercheroit en vain dans les autres livres d'ornithologie, doit mériter à celui-ci une place en France dans les bibliothèques, parmi les livres écrits sur les oiseaux.

BRISSON.

M. Briſſon, de l'académie royale des ſciences, publia, en 1760, 6 volumes in-4°. ſur les oiſeaux. On peut regarder ſon ouvrage comme diviſé en deux grands articles: une méthode & des deſcriptions. La méthode eſt nouvelle; elle eſt plus étendue qu'aucune de celles qui l'avoient précédée, ſans être plus difficile à connoître & à retenir; elle eſt fondée ſur des principes plus univoques; les caractères dont ſe ſert l'auteur, dépendent de parties conſtantes, ou qui ne manquent & ne varient jamais, ſemblables dans tous les individus de même eſpèce, ſituées extérieurement, & faciles à obſerver. On peut, à l'aide de cette méthode, claſſer un oiſeau dont on n'avoit aucune notion, le ranger par la ſeule inſpection dans ſon genre; & en le comparant à la deſcription des eſpèces qui y ſont ſubordonnées, reconnoître la ſienne, ſi l'auteur l'a vu & décrit. Cet avantage, que la plupart des méthodes ne préſentent pas, qui exige beaucoup d'application, d'après le petit nombre de celles qui l'offrent, ne coûte, en ſuivant celle de M. Briſſon, que le temps de trouver ce que l'on cherche. Enfin la méthode a été conçue & combinée de façon que les êtres qu'elle rapproche, en vertu de quelques traits de reſſemblance extérieur, ſe correſpondent en effet, & par les rapports de leur organiſation, & par la reſſemblance de leurs habitudes. Elle eſt donc plus facile & plus conforme à l'ordre naturel, & elle répond mieux à ſon ſujet qu'elle embraſſe tout entier.

S'il arrive qu'un oiſeau, apporté des pays étrangers, ne puiſſe être rangé ſous aucun des genres que M. Briſſon a déterminés, la choſe n'a lieu que parce que les parties extérieures, dont il emprunte les caractères, ſont conformées dans cet oiſeau, différemment de ce qu'elles le ſont dans les eſpèces qu'il a vues & qu'il a décrites; l'événement même prouve que les oiſeaux ne peuvent être confondus d'après les caractères qu'il emploie, & qu'ils ſuffiſent pour faire connoître & pour indiquer d'eux-mêmes les nouveaux genres qui ſe préſentent.

M. Briſſon décrit avec autant d'ordre & de clarté que Wilhugbi; il entre dans de plus grands détails; comme l'auteur anglois, il donne la longueur du corps entier, & les dimenſions de ſes principales parties: il examine le plumage d'abord en-deſſus, & enſuite en-deſſous; il le ſuit de parties en parties, ou de régions en régions, depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'extrêmité de la queue; il ne néglige rien de ce qui eſt ſenſible à l'extérieur; mais il n'imite pas Wilhugbi dans le ſoin que ce dernier a eu de rapporter le poids individuel de l'objet décrit, & je crois, par les raiſons que j'ai rapportées à l'article de l'auteur anglois, que cette omiſſion eſt très-bien fondée de la part de M. Briſſon. Il termine chaque article par l'indication de la contrée qu'habite l'oiſeau dont il vient de donner la deſcription. Chaque eſpèce, indépendamment du nom de ſon genre, ou de celui que l'uſage lui a donné, eſt indiquée par une phraſe latine qui en contient une deſcription abrégée. Cette phraſe, qui précède chaque deſcription, eſt immédiatement ſuivie des ſynonimes employés par les différens auteurs, de l'indication de la partie de leurs ouvrages dans laquelle ils ont traité du même ſujet, & du nom de l'oiſeau dans les différentes langues, ſoit anciennes, ſoit modernes. Ce travail eſt complet, enſorte que, ſans le copier, ce qui occuperoit beaucoup de place, il me ſuffit de renvoyer à M. Briſſon, pour que les perſonnes qui voudroient conſulter les différens auteurs, & ſavoir le nom des différens oiſeaux dans toutes les langues connues, puiſſent ſe ſatisfaire d'après les indications qu'il fournit ſur ces différens objets.

L'ouvrage

Digitized by Google

L'ouvrage entier, y compris le supplément qui se trouve à la fin du sixième volume, contient la description de plus de treize cents espèces, & deux cents vingt & quelques planches gravées en taille douce. Les sept premières sont destinées à représenter les pattes & les becs des oiseaux, pour en indiquer plus sûrement & en faire mieux sentir les caractères distinctifs. Le reste des planches est employé à représenter environ cinq cents oiseaux, dont trois cents à peu près n'avoient encore été ni décrits, ni indiqués par le moyen du dessin. Ces détails prouvent que M. Brisson a enrichi l'ornithologie d'un grand nombre d'articles nouveaux, de plus de trois cents, indépendamment du service qu'il a rendu de faire connoître une méthode préférable à celles que les auteurs avoient publiées avant lui.

La justice que je crois avoir rendue au travail de M. Brisson, ne m'empêche pas de reconnoître quelques défauts dans son ouvrage. Les planches, quoique correctes en général, ne rendent pas toutes fidélement l'extérieur des oiseaux, & n'expriment pas quelquefois les caractères qui déterminent le genre; quoique mieux exécutées que celles qu'on connoissoit jusqu'alors dans ce genre, on s'apperçoit que plusieurs ont été faites d'après des modèles mal conservés, rétrécis, & qui avoient perdu leur forme.

Quant à l'ouvrage en lui-même, on a reproché à M. Brisson des doubles emplois. Il en a fait effectivement; mais les causes qui l'ont égaré le justifient. Il ne s'est en effet trompé que quand il a décrit d'après des auteurs incorrects, ou d'après des oiseaux considérés dans différens âges, ou d'un sexe différent. C'étoient des erreurs inévitables que le temps & l'observation pouvoient seuls faire connoître, & dont ils rendront tous les auteurs coupables, à mesure qu'ils augmenteront les connoissances. Il n'en est pas de même de quelques divisions de la méthode, dans lesquelles M. Brisson a réuni des oiseaux qui devoient être séparés, & en a rangé d'autres à part d'après des raisons insuffisantes. J'en citerai en cet endroit un ou deux exemples, & le nombre n'en seroit peut-être pas beaucoup plus considérable.

M. Brisson regarde comme du même genre, le faisan, le paon, le hocco. Cependant ces trois oiseaux n'ont ni le même extérieur, ni les mêmes habitudes. Il distingue le coq de roche du manakin, parce que le premier a, dit-il, une huppe, & que le second n'en a pas: & cependant dans l'énumération des manakins, il en décrit une espèce comme étant huppée, & elle l'est en effet. Je ne m'étendrai pas davantage, pour le moment, sur les changemens dont la méthode de M. Brisson pourroit être susceptible. Mais je les indiquerai en traitant de chaque genre. Sa méthode, quoique plus parfaite que toutes celles qui l'ont précédée, a donc encore cependant des défauts; mais aucune n'en sera sans doute jamais exempte: genre de travail nécessaire à cause de la multitude des objets, dont le meilleur est celui qui, avec moins de défauts, présente le plus d'avantages. Peut être, sous ce point de vue, est-il bien difficile de rien faire de mieux que M. Brisson. Quant à l'instruction ou l'amusement que procure la connoissance des faits historiques sur les mœurs des oiseaux, & leur organisation, ce sont des objets qu'on chercheroit en vain dans son ouvrage; il ne convient qu'à ceux qui se bornent à connoître les oiseaux d'après leur forme extérieure, & la couleur de leur plumage. M. Brisson n'apprend de leur histoire que le nom des lieux où ils habitent. Mais comme il ne l'indique que d'après le nom de l'endroit, où l'espèce qu'il décrit a été observée, on ne peut rien conclure de cette indication, sinon que l'espèce, dont il parle, habite tel ou tel pays sans exclusion des autres contrées; ce qu'il n'a pas assez fait entendre, & ce sur quoi, au contraire, la manière dont il s'explique à l'égard de l'habitation des oiseaux, qu'il détermine d'une manière trop positive, pourroit induire en erreur.

Convaincu, comme je le suis, de l'utilité de la méthode de M. Brisson, pour faciliter la connoissance des oiseaux, &

Digitized by Google

dans le deſſein, en parlant de chaque eſpèce, de la rappeller à ſon genre, ſuivant cet auteur, je dois indiſpenſablement tranſcrire ſa méthode.

Je ne ferai qu'un changement fort ſimple dans la copie qu'on va lire. M. Briſſon, après avoir énoncé, à la tête de chaque ordre, les caractères qui lui ſont propres, les répète en tête de chaque genre, & ajoute enſuite ce qui le diſtingue. Je ſupprimerai, pour abréger, cette répétition à la tête de chaque genre. J'en indiquerai ſeulement les caractères, auxquels le lecteur ſe ſouviendra d'ajouter de mémoire ceux *de l'ordre*, ou de les rechercher s'il les a oubliés.

MÉTHODE DE M. BRISSON.

ORDRE Ier.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec droit; le bout de la mandibule ſupérieure un peu renflé & courbé, & les narines à demi-couvertes d'une membrane épaiſſe & molle.

GENRE PREMIER,

Celui du pigeon.

ORDRE II.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, & le bec en cône courbé.

Deux ſections.

PREMIERE SECTION.

Tête ornée de membranes charnues.

GENRE II,

Celui du dindon.

Une membrane charnue, longitudinale, pendante ſous la gorge. On pourroit ajouter des papilles charnues autour de la tête & de la partie ſupérieure du cou, une membrane charnue pendante à la partie ſupérieure de la tête, & près l'origine du bec.

GENRE III,

Celui du coq.

Deux membranes charnues, longitudinales, pendantes ſous la gorge.

Une crête membraneuſe ſur le front.

GENRE IV,

Celui de la pintade.

Deux membranes charnues, longitudinales, pendantes à côté de l'ouverture du bec; une corne conique ſur le front.

Point d'ergot.

IIe SECTION.

La tête dénuée de membranes charnues.

GENRE V,

Celui de la gelinote.

Les pieds couverts de plumes.

Point d'ergot.

GENRE VIe,

Celui de la perdrix.

Les pieds nuds.

La queue courte.

GENRE VII,

Celui du faiſan.

Les pieds nuds.

La queue longue.

Nota. M. Briſſon range dans cette claſſe les hoccos. Cependant on ne peut pas leur attribuer pour caractères d'avoir la queue longue; ils ne reſſemblent point par cette partie aux faiſans, encore moins au paon. On pourroit peut-être diſtinguer le genre par la forme des plumes friſées & tournées à contre-ſens, dont la tête eſt couverte; mais il eſt d'autres oiſeaux, tels que le *paraqua*, le *marail*, qui n'ont pas ce caractère, qui n'ont pas la queue longue comme le faiſan, & qu'il faut cependant rapporter à ſon genre, ſuivant la Méthode de M. Briſſon, telle qu'elle eſt. Il y a lieu de croire que s'il eût connu les oiſeaux apportés depuis la fin de ſon ouvrage,

Digitized by Google

il auroit fait des changemens dans le genre du faisan.

ORDRE III.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec court & crochu.

SECTION PREMIERE.

La base du bec couverte d'une peau nue.

GENRE VIII,

Celui de l'épervier.

La courbure du bec commence dès son origine.

GENRE IX,

Celui de l'aigle.

La courbure du bec commence à quelque distance de son origine.

La tête couverte de plumes.

GENRE X,

Celui du vautour.

La courbure du bec commence à quelque distance de son origine.

La tête est, ou nue, ou seulement couverte de duvet.

Nota. Ces trois genres comprennent tous les oiseaux de proie diurnes, qui sont très-difficiles à distinguer & à bien connoître : il eût été à souhaiter que M. Brisson eût pu indiquer des caractères plus propres à remplir cet objet, & plus faciles à bien saisir, que ne l'est la courbure du bec, commençant dès l'origine, ou à quelque distance de l'origine du bec ; il eût peut-être découvert ces caractères sur quelques autres parties, comme les aîles, &c. ; & il eût été préférable de sacrifier l'uniformité dans le plan méthodique, à une connoissance plus parfaite des oiseaux de proie. Le huitième genre réunit des oiseaux si différens par leurs facultés, leurs habitudes, & même par l'ensemble de tout leur extérieur, tels, par exemple, que le faucon & la buse, qu'on éprouve une contradiction involontaire en les trouvant réunis dans un même genre. On ne peut d'ailleurs disconvenir que les caractères indiqués par M. Brisson, sont non-seulement insuffisans pour faire distinguer & reconnoître les oiseaux de proie qui nous sont apportés de l'Amérique & des grandes Indes ; mais que même on est souvent embarassé, d'après ces caractères, de classer plusieurs oiseaux de proie qui se trouvent en Europe.

SECTION II.

Ceux dont la base du bec est couverte de plumes tournées en devant.

GENRE XI,

Celui du hibou.

La tête ornée de paquets de plumes en forme d'oreilles.

GENRE XII,

Celui du chat-huan.

La tête dénuée de paquets de plumes en forme d'oreilles.

ORDRE IV.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine : les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon : le bec en cône allongé.

SECTION PREMIERE.

Ceux dont les plumes de la base du bec sont tournées en devant, & couvrent les narines.

GENRE XIII,

Celui du coracias.

Le bec en cône alongé, un peu courbé en arc.

GENRE XIV,

Celui du corbeau.

Le bec en cône alongé, droit ; son bout un peu tourné vers le bas :

Les plumes de la queue à peu près d'égale longueur.

Digitized by Google

GENRE XV,

Celui de la pie.

Bec comme le corbeau.

Les plumes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les latérales.

GENRE XVI,

Celui du geai.

Le bec en cône alongé, tout-à-fait droit. Les deux mandibules égales.

GENRE XVII,

Celui du casse-noix.

Le bec en cône alongé, tout-à-fait droit.

La mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, & obtuse.

SECTION II.

Les plumes de la base du bec tournées en arrière, laissent le bec à découvert.

GENRE XVIII,

Celui du rollier.

Le bec en cône alongé droit, son bout un peu tourné vers le bas.

Nota. Les caractères des rolliers sont bien tranchés, quant à la section, mais quant au genre, ils ne sont pas assez exprimés, assez universels; aussi M. Brisson a-t-il lui-même placé parmi les rolliers des espèces qui diffèrent autant entre elles par la forme du bec, par celle de la queue, que des autres oiseaux de la même section.

GENRE XIX,

Celui du troupiale.

Bec en cône alongé, droit & très-pointu.

Nota. Ce genre est très-chargé; il contient des oiseaux dont les uns ont le bec très-effilé, les autres l'ont assez gros, les uns l'ont nud à sa base en dessus, & les autres l'ont couvert de plumes. Des sous-divisions seroient admissibles & rendroient la connoissance de ce genre plus facile.

GENRE XX,

Celui de l'oiseau de paradis.

Le bec en cône alongé, droit, très-pointu & un peu comprimé par les côtés.

Deux plumes au-dessus de la queue plus longues que tout l'oiseau, & qui n'ont des barbes qu'à leur origine & à leur bout.

Nota. M. Brisson n'a connu que deux oiseaux de paradis auxquels les caractères qu'il a assignés conviennent; mais depuis que M. Sonnerat a apporté de nouveaux oiseaux de paradis, ce que M. Brisson assigne comme caractère générique, relativement à la queue, ne convient plus; il faut s'en tenir aux caractères dépendans du bec.

ORDRE V.

Quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec droit, & les bouts de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

SECTION PREMIERE.

Bec convexe en dessus.

GENRE XXI,

Celui de la pie-grièche.

Bec droit, convexe en dessus, aussi épais que large à sa base.

Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

Le bout de la mandibule supérieure crochu.

Nota. Plusieurs auteurs ont placé les pies-grièches à la suite des oiseaux de proie; ils y sont fondés par la manière de vivre de ces oiseaux; car la ressemblance des habitudes est un indice sûr de la conformité de l'organisation. Il eût été facile à M. Brisson de se conformer à un ordre qui paroît, par rapport aux pies-grièches, plus naturel que celui qu'il a suivi; il eût pu faire une troisième section pour les pies-grièches dans l'ordre des oiseaux de proie.

Digitized by Google

GENRE XXII,

Celui de la grive.

Le bec droit, convexe en deſſus, auſſi épais que large à ſa baſe.

Les bords de la mandibule ſupérieure échancrés vers le bout.

Le bout de la mandibule ſupérieure preſque droit.

GENRE XXIII,

Celui du Cotinga.

Le bec droit, convexe en deſſus, plus large qu'épais à ſa baſe.

Les bords de la mandibule ſupérieure échancrés vers le bout.

SECTION II.

Bec comprimé horiſontalement à ſa baſe, & preſque triangulaire.

GENRE XXIV,

Celui du gobe-mouche.

Bec droit, comprimé horiſontalement à ſa baſe & preſque triangulaire.

Bords de la mandibule ſupérieure échancrés vers le bout.

ORDRE VI.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec droit, & les deux mandibules entières.

SECTION PREMIERE.

Bec preſque quadrangulaire, un peu convexe en deſſus & anguleux en deſſous.

GENRE XXV,

Celui du pique-bœuf.

Le bec droit, preſque quadrangulaire, un peu convexe en deſſus & anguleux en deſſous.

Les deux mandibules entières.

SECTION II.

Bec convexe, ſon bout étant un peu plus large qu'épais & obtus.

GENRE XXVI,

Celui de l'étourneau.

Le bec droit, convexe; ſon bout un peu plus large qu'épais & obtus.

Les deux mandibules entières.

ORDRE VII.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, & le bec menu & un peu courbé en arc.

SECTION PREMIERE.

Tête ornée d'une hupe longitudinale, compoſée d'un double rang de plumes, & que l'oiſeau peut plier à volonté.

GENRE XXVII,

Celui de la hupe.

Caractères de la ſection.

SECTION II.

La tête ſimple ou ſans hupe.

GENRE XXVIII,

Celui du promerops.

Caractères de la ſection.

ORDRE VIII.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec très-petit, comprimé horiſontalement à ſa baſe & crochu à ſon bout, & l'ouverture du bec plus large que la tête.

GENRE XXIX,

Celui du tette-chevre.

Queue ſimple.

GENRE XXX,

Celui de l'hirondelle.

Queue fourchue.

Digitized by Google

ORDRE IX.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en cône raccourci.

SECTION PREMIERE.

Les deux mandibules droites.

GENRE XXXI,

Celui du tangara.

Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

GENRE XXXII,

Celui du chardonneret.

Le bec en cône raccourci ; la pointe du cône grêle & alongée.

Les deux mandibules droites & entières.

GENRE XXXIII,

Celui du moineau.

Le bec en cône raccourci ; la pointe du cône grosse & courte.

Les deux mandibules droites & entières.

La base du bec beaucoup moins grosse que la tête.

GENRE XXXIV,

Celui du gros-bec,

Caractères du moineau.

Différence. Base du bec presque aussi large que la tête.

GENRE XXXV,

Celui du bruant,

Les deux mandibules droites & entières, & leurs bords rentrans en dedans.

SECTION II.

Mandibule supérieure crochue.

GENRE XXXVI,

Celui du coliou.

Bec en cône raccourci, convexe en dessus, & applati en dessous.

La mandibule supérieure crochue.

GENRE XXXVII,

Celui du bouvreuil.

Le bec en cône raccourci, convexe en dessus & en dessous.

La mandibule supérieure crochue.

SECTION III.

Les deux mandibules sont crochues & se croisent.

GENRE XXXVIII,

Celui du bec-croisé.

Le bec en cône raccourci.

Les deux mandibules crochues & se croisant.

ORDRE X.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière ; tous séparés environ jusqu'à leur origine : les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en alêne.

SECTION PREMIERE.

Les narines découvertes.

GENRE XXXIX,

Celui de l'alouette,

Le bec en alêne.

Les narines découvertes.

L'ongle du doigt de derrière presque droit & plus long que le doigt.

GENRE XL,

Celui du becfigue.

Caractères du genre précédent.

Différence. L'ongle du doigt de derrière courbé en arc & pas plus long que le doigt.

SECTION II.

Les narines couvertes par les plumes de la base du bec.

GENRE XLI,

Celui de la mésange.

Caractères de l'ordre & de la section.

Digitized by Google

ORDRE XI.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en forme de coin.

GENRE XLII,

Celui du torchepot.

Caractères de l'ordre.

ORDRE XII.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, le bec effilé.

SECTION PREMIERE.

Bec courbé en arc.

GENRE XLIII,

Celui du grimpereau.

Le bec effilé, courbé en arc; allant toujours en diminuant de grosseur, & finissant par une pointe très-aigue.

GENRE XLIV,

Celui du colibri.

Le bec effilé, courbé en arc, de la même grosseur dans presque toute sa longueur, & un peu renflé vers le bout.
Les pieds très-courts.

SECTION II.

Le bec droit.

GENRE XLV,

Celui de l'oiseau-mouche.

Le bec effilé, droit, comprimé horisontalement, & un peu renflé vers le bout.
Les pieds très-courts.

Nota. Les colibris & les oiseaux-mouches ont tant de rapports, ils diffèrent si peu, d'après M. Brisson même, qu'il ne paroissoit pas nécessaire d'en faire deux sections, & qu'il suffisoit d'en faire deux genres ou un seul, sous-divisé en deux parties, suivant la forme du bec.

ORDRE XIII.

Quatre doigts dénués de membranes, deux devant, deux derrière; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, la langue très-longue, ressemblant à un ver de terre.

Nota. Jusqu'à présent M. Brisson n'a employé que des caractères extérieurs, tels que doivent être ceux d'après lesquels on établit une méthode. On pourroit lui reprocher d'employer dans cette section un caractère moins apparent; mais ce reproche seroit peu fondé, puisqu'il ne s'agit pour examiner la langue que d'ouvrir le bec.

GENRE XLVI,

Celui du torcol.

Le bec droit & pointu.
Les plumes de la queue flexibles.

GENRE XLVII,

Celui du pic.

Le bec droit & en forme de coin.
Les plumes de la queue roides & en forme de coin.

SECTION II.

Le bec droit, la langue pas plus longue que le bec.

GENRE XLVIII,

Celui du jacamar.

Le bec droit, très-long, quadrangulaire & pointu.

SECTION III.

Bec un peu courbé en en bas, convexe en dessus, comprimé par les côtés.

GENRE XLIX,

Celui du barbu.

La base du bec garnie de plumes roides,

Digitized by Google

en forme de poils, tournées en devant.

GENRE L,

Celui du coucou.

La base du bec dénuée de plumes en forme de poils.

Nota. Les barbus & les coucous n'ont pas tous le bec conformé comme les caractères assignés par M. Brisson pour leur section semblent l'insinuer; ces oiseaux, les barbus sur-tout, diffèrent les uns des autres par la forme du bec. Il y a des barbus dont l'extrêmité supérieure du bec est très-crochue & fendue dans son milieu. Ces deux genres ne sont pas aussi bien caractérisés que ceux que nous avons suivis jusqu'à présent, & demanderoient une correction dans cette partie de la méthode.

SECTION IV.

Bec court & crochu.

GENRE LI,

Celui du couroucou.

Le bec court, crochu, plus large qu'épais.

GENRE LII,

Celui du bout de petun.

Bec court, crochu, plus épais que large, & tranchant en dessus.

GENRE LIII,

Celui du perroquet.

Le bec court, crochu, plus épais que large, convexe en dessus.

SECTION V.

Bec long, de la grosseur de la tête, dentelé comme une scie; le bout des deux mandibules tourné en en bas; la langue ressemblante à une plume.

GENRE LIV,

Celui du toucan.

Caractères de la section.

ORDRE XIV.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, celui du milieu des trois doigts antérieurs étroitement uni au doigt exterieur jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première. Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

SECTION PREMIERE.

Bec court, comprimé par les côtés vers le bout.

GENRE LV,

Celui du coq-de-roche.

La tête ornée d'une hupe longitudinale de plumes, formant un demi-cercle.

GENRE LVI,

Celui du manakin.

La tête simple ou dégarnie de huppe.

Nota. 1°. Il semble qu'il eût été plus naturel de placer l'ordre XIV avant celui des oiseaux qui ont deux doigts devant & deux derrière; car cette différence est plus grande avec les ordres précédens que d'avoir trois doigts devant, un derrière, dont l'extérieur en devant est réuni jusqu'à la première articulation avec le doigt du milieu, & l'interne jusqu'à la même articulation avec le même doigt.

2°. Le défaut de huppe ne sçauroit suffire pour caractériser les manakins, puisqu'il y en a qui sont huppés.

SECTION II.

Bec cômique, dentelé comme une scie, & le bout des deux mandibules courbé en en bas.

GENRE LVII,

Celui du momot.

Caractères de l'ordre & de la section.

SECTION III.

Bec droit & assez long.

GENRE LVIII,

Celui du martin-pêcheur.

Le bec droit, assez long, gros & pointu.

GENRE

Digitized by Google

GENRE LIX,

Celui du todier.

Le bec droit, assez long, applati, horisontalement & obtus.

SECTION IV.

Bec courbé en arc & pointu.

GENRE LX.

Celui du guépier.

Caractères de la section.

SECTION V.

Le bec gros en forme de faux.

GENRE LXI,

Celui du calao.

Le bec gros, en forme de faux, dentelé comme une scie.

ORDRE XV.

Doigts dénués de membranes; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles petites à proportion de la grosseur du corps, point propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Deux doigts devant, point de doigt derrière.

GENRE LXII,

Celui de l'autruche.

Le bec droit, applati horisontalement; son bout onguiculé & arrondi.

La partie supérieure de la tête chauve & calleuse.

GENRE LXIII,

Celui du thouyou.

Le bec droit, applati horisontalement; son bout arrondi.

GENRE LXIV,

Celui du casoar.

Le bec droit, presque cônique.

Un casque de corne sur la tête.

Deux membranes charnues vers le milieu de la gorge.

SECTION III.

Bec long & fort; le bout des deux mandibules crochu.

GENRE LXV.

Celui du dronte.

Caractères de la section, & les aîles petites à proportion du corps, & point propres pour le vol.

ORDRE XVI.

Trois doigts devant dénués de membranes; point de doigt de derrière; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles assez grandes & propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Bec en cône courbé.

GENRE LXVI,

Celui de l'outarde.

Caractère de la section.

SECTION II.

Bec droit, très-long, & renflé vers le bout.

GENRE LXVII,

Celui de l'échasse.

Le bec droit, très-long, cylindrique & renflé vers le bout.

GENRE LXVIII,

Celui de l'huitrier.

Le bec droit, très-long, applati par les côtés & renflé vers le bout.

SECTION III.

Bec droit, court, renflé vers le bout.

GENRE LXIX,

Celui du pluvier.

Caractères de la section.

ORDRE XVII.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles assez grandes & propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, renflé vers le bout.

GENRE LXX,

Celui du Vanneau.

Caractères de la section.

Différence. Ongles très-courts.

GENRE LXXI,

Celui du jacana.

Caractères de la section.

Digitized by Google

Différence. Les ongles très-longs.

SECTION II.

Bec plutôt courbé en en haut que droit, & un peu comprimé horiſontalement.

GENRE LXXII,

Celui du coulon-chaud.

Caractères de la ſection.

SECTION III.

Bec convexe en deſſus, comprimé par les côtés vers le bout.

GENRE LXXIII,

Celui de la perdrix de mer.

Caractères de la ſection, & le corps applati par les côtés.

SECTION IV.

Bec droit comprimé par les côtés.

GENRE LXXIV,

Celui du râle.

Caractères de la ſection, & le corps applati par les côtés.

SECTION V.

Bec menu.

GENRE LXXV,

Celui du bécaſſeau.

Le bec menu, de moyenne longueur, droit, & dont le bout eſt obtus & liſſe.

GENRE LXXVI,

Celui de la barge.

Le bec menu, très-long, plutôt recourbé en en-haut que droit, & dont le bout eſt obtus & liſſe.

GENRE LXXVII,

Celui de la bécaſſe.

Le bec menu, très-long, droit, & dont le bout eſt obtus & raboteux.

SECTION VI.

Bec courbé en arc en en-bas.

GENRE LXXVIII,

Celui du courly.

Caractères de la ſection.

SECTION VII.

Bec droit, plat horiſontalement, dont le bout eſt plus large & arrondi en forme de ſpatule.

GENRE LXXIX,

Celui de la ſpatule.

Caractères de la ſection.

SECTION VIII.

Bec gros & long.

GENRE LXXX,

Celui de la cigogne.

Le bec long, gros, droit, pointu & liſſe.

GENRE LXXXI,

Celui du heron.

Le bec gros, long, droit & pointu.

Une rayure longitudinale de chaque côté ſur la mandibule ſupérieure.

GENRE LXXXII,

Celui de l'ombrette.

Le bec gros, long, droit, applati par les côtés.

Le bout de la mandibule ſupérieure crochu.

SECTION IX.

Bec gros & court; la mandibule ſupérieure en forme de cuilliere, & onguiculée à ſon bout.

GENRE LXXXIII,

Celui de la cuilliere.

Caractères de la ſection.

SECTION X.

Bec court, droit & cônique vers le bout.

Digitized by Google

GENRE LXXXIV,

Celui de l'oiseau royal.

Caractères de la section, & tête ornée d'une huppe composée de plumes ressemblantes à des racines de chiendent.

SECTION XI.

Bec en cône courbé.

GENRE LXXXV,

Celui du cariama.

Le bec en cône courbé.
Les aîles point armées.

GENRE LXXXVI,

Celui du kamichy.

Une petite corne cylindrique & courbée en arc en-avant sur le front : les aîles armées de deux espèces de cornes ou d'éperons dans la partie antérieure.

SECTION XII.

Bec en cône applati par les côtés.

GENRE LXXXVII,

Celui de la poule-sultane.

Front chauve.

ORDRE XVIII.

Quatre doigts, trois devant, un derrière, garnis dans toute leur longueur de membranes fendues.

SECTION PREMIERE.

Les doigts garnis de membranes simples.

GENRE LXXXVIII,

Celui de la poule d'eau.

Bec droit & pointu.

SECTION II.

Doigts garnis de membranes festonnées.

GENRE LXXXIX,

Celui du phalarope.

Bec menu & droit, la mandibule supérieure courbée en en-bas vers le bout.

GENRE XC,

Celui de la foulque.

Bec en cône applati par les côtés.

ORDRE XIX.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes demi-fendues, & le postérieur séparé : les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen.

GENRE XCI,

Celui de la grèbe.

Caractères de la section, & bec droit & pointu.

ORDRE XX.

Trois doigts devant, tous joints ensemble par des membranes entières & point de doigts de derrière : les jambes placées tout-à-fait derrière, & cachées dans l'abdomen.

SECTION PREMIERE.

Bec droit & pointu.

GENRE XCII,

Celui du guillemot.

Caractères de la section.

SECTION II.

Bec applati par les côtés, & cannelé transversalement.

GENRE XCIII,

Celui du macareux.

Bec applati par les côtés, cannelé transversalement, aussi épais que long.

GENRE XCIV,

Celui du pingouin.

Bec applati par les côtés, cannelé transversalement, plus long qu'épais.

ORDRE XXI.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entières, & le postérieur séparé : les jambes

Digitized by Google

placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, bout de la mandibule supérieure crochu.

GENRE XCV,

Celui du manchot.

Le bout de la mandibule inférieure comme tronqué.

GENRE XCVI,

Celui du gorfou.

Bout de la mandibule inférieure arrondi.

SECTION II.

Bec droit & pointu.

GENRE XCVII,

Celui du plongeon.

Caractères de la section.

ORDRE XXII.

Trois doigts devant, tous joints ensemble par des membranes entières, & point de doigts de derrière; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps.

GENRE XCVIII,

Celui de l'albatros.

Bec comprimé par les côtés.

Bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

ORDRE XXIII.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entières, & le postérieur séparé: les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps; le bec sans dentelures.

SECTION PREMIERE.

Bec crochu vers le bout.

GENRE XCIX,

Celui du puffin.

Bec sans dentelures, presque cylindrique: bout des deux mandibules crochu.

GENRE C,

Celui du pétrel.

Bec sans dentelures, presque cylindrique. Bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

GENRE CI,

Celui du stercoraire.

Bout de la mandibule supérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure arrondi.

GENRE CII,

Celui du goiland.

Le bec sans dentelures, comprimé par les côtés, crochu vers le bout.

Le dessous de la mandibule inférieure anguleux.

SETION II.

Bec droit, applati par les côtés.

GENRE CIII,

Celui de l'hyrondelle de mer.

Les deux mandibules d'égale longueur.

GENRE CIV,

Celui du bec en ciseaux.

La mandibule inférieure beaucoup plus longue que la supérieure.

ORDRE XXIV,

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entières & le postérieur séparé: les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps, & le bec dentelé.

SECTION PREMIERE.

Bec presque cylindrique: mandibule supérieure crochue vers le bout.

Digitized by Google

GENRE CV,

Celui du harle.

Bec dentelé comme une ſcie.

Mandibule ſupérieure crochue vers le bout.

SECTION II.

Bec convexe en-deſſus & applati en deſſous.

GENRE CVI,

Celui de l'oye.

Bec dentelé comme une lime, convexe en-deſſus & applati en-deſſous, auſſi épais que large, ayant le bout onguiculé & obtus.

GENRE CVII,

Celui du canard.

Bec dentelé comme une lime, convexe en-deſſus, applati en-deſſous, plus large qu'épais, ayant le bout onguiculé & obtus.

ORDRE XXV.

Quatre doigts, tous joints enſemble par des membranes entières; les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps.

SECTION PREMIERE.

Bec pointu.

GENRE CVIII,

Celui de l'anhinga.

Bec droit & pointu.

GENRE CIX,

Celui du paille-en-cul.

Bec un peu courbé vers le bas, & pointu.

Deux des plumes de la queue très-longues.

SECTION II.

Bec crochu vers le bout.

GENRE CX,

Celui du fou.

Bec droit, cônique, crochu vers le bout.

GENRE CXI,

Celui du cormoran.

Bec droit, preſque cylindrique, crochu vers le bout.

GENRE CXII,

Celui du pélican.

Bec droit, applati horiſontalement, crochu vers le bout.

Une poche membraneuſe ſous la gorge.

ORDRE XXVI.

Quatre doigts, dont deux antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur ſéparé: les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus longues que le corps.

SECTION PREMIERE.

Bec dentelé.

GENRE CXIII,

Celui du flamant.

Bec dentelé, courbé en en-bas vers le milieu de ſa longueur.

La mandibule inférieure plus large que la ſupérieure.

SECTION II.

Bec ſans dentelures.

GENRE CXIV,

Celui de l'avocette.

Le bec ſans dentelures, menu, très-long, comprimé horiſontalement, & courbé en arc en en-haut.

GENRE CXV,

Celui du coureur.

Le bec ſans dentelures, court & droit.

§. IV.

Auteurs qui n'ont traité que des Oiſeaux d'une Contrée en particulier.

HERNANDEZ ET NIEREMBERG.

Hernandez, médecin Eſpagnol, a décrit

Digitized by Google

les oiseaux du Mexique. Son ouvrage est partagé en deux cens vingt-neuf chapitres, dont la plûpart ne traitent que d'une seule espèce. Les oiseaux ne sont désignés que par les noms que leur donnoient les Mexicains; les descriptions sont si abrégées, que non-seulement il est bien difficile de reconnoître les espèces; mais que souvent on est embarrassé d'en déterminer le genre. On ne peut donc guère retirer de la lecture de l'ouvrage d'autre connoissance, sinon que les oiseaux sont très-variés au Mexique; que plusieurs y sont parés de couleurs brillantes, & que les Mexicains s'étoient appliqués à les connoître, puisqu'ils avoient donné des noms à plus de deux cens espèces. Hernandez en décrit collectivement plusieurs sans leur donner aucun nom, parce qu'elles n'en avoient pas dans la langue du Mexique.

Nieremberg a aussi décrit les oiseaux de la même contrée. La même brièveté dans les descriptions; le même & seul emploi des noms Mexicains privent également l'ouvrage de l'utilité dont il étoit susceptible.

MARCGRAVE.

Les oiseaux du Brésil ont été décrits par Marcgrave dans le cinquième Livre sur l'Histoire naturelle de cette partie du Nouveau-Monde; mais décrits trop en abrégé, indiqués par les noms Brésiliens, ils sont la plûpart méconnoissables. Des planches, les plus mal exécutées de toute manière, ne font souvent pas d'accord avec les descriptions, & n'en facilitent jamais l'intelligence. La seule idée que laisse la lecture de l'ouvrage, c'est qu'il n'y a peut-être pas de contrée où les oiseaux soient couverts d'un plumage plus éclatant & plus riche en couleurs. Marcgrave en fait la remarque, & il ajoute que ces oiseaux couverts d'un si riche vêtement, ou ne rendent pas de sons, ou n'en rendent que de désagréables : aucun, dit-il, ne peut, pour le chant, être comparé aux oiseaux d'Europe. On verra, si l'on veut, dans cette différence, dans cette voix désagréable sous un vêtement brillant, d'un côté; de l'autre, dans la faculté de rendre des sons agréables sous un plumage sombre, un partage & une répartition des dons de la nature.

SLOANE.

Cet Auteur célèbre traite dans l'histoire de la Jamaïque, des oiseaux de cette contrée. Il donne la représentation de quarante-quatre espèces dans dix-huit planches placées à la fin du volume second. Ces planches sont de la plus mauvaise exécution, & ne donnent que de fausses idées sur leur objet. Elles sont accompagnées de noms anglois & de noms latins, qui souvent ne sont pas d'accord avec ce qu'elles représentent. Plusieurs sont, en quelque sorte, des caricatoures, dans lesquelles le dessinateur a exagéré certains traits qui ont paru propres à faire remarquer & reconnoître les espèces. Pour exemple de l'un & de l'autre défaut, je choisis la fig. I. de la pl. 255. On lit à côté de cette figure, *noctua minor, &c.*; & cependant dans l'objet représenté, & quoique très-mal dessiné, on reconnoît un tête-chèvre. Deux sortes de tuyaux cylindriques, inclinés en avant jusqu'aux deux tiers du bec, indiquent l'ouverture des narines.

CATESBY.

Nous devons à M. Catesby, de la Société royale de Londres, une très-bonne histoire des oiseaux de la Caroline, de la Floride & des Isles de Bahama. Son ouvrage revu par M. Edwars, du Collège royal des médecins, parut en 1754. Il contient deux volumes *in-folio* du plus grand format, ornés de planches colorées, très-bien exécutées, exactes dans la représentation des caractères & du port des oiseaux, d'un ton presque toujours d'accord avec les couleurs de leur plumage, quelquefois plus brillant. Ce défaut qu'on trouve dans un petit nombre de planches, est peut-être le seul de cet ouvrage, un des plus beaux qui ait été publié en ce genre.

Digitized by Google

PARSONS LIBRARY University of MICHIGAN

Les descriptions sont concises, claires, méthodiques. L'Auteur paroît avoir pris Wilhugby pour modèle de la manière de décrire, mais sans s'être astreint dans l'énumération des oiseaux à suivre la méthode de ce sçavant, ni aucune en général. Les descriptions sont suivies de faits concis, intéressants & instructifs, sur les habitudes & les mœurs des oiseaux; ils sont narrés avec une simplicité qui accompagne ordinairement la vérité. Cet ouvrage estimable par la partie descriptive & par les planches qui l'ornent, en contient quatre-vingt-dix-neuf comprises dans le premier volume consacré aux oiseaux, & neuf qui se trouvent dans un appendice placé à la fin du second volume, dont le reste est relatif à d'autres objets d'histoire naturelle. M. Catesby n'est pas toujours exact dans l'application qu'il fait des noms génériques. C'est ainsi qu'après avoir (tom. 1, pl. 57), donné le nom de mésange à un oiseau dont la figure porte tous les caracteres de ce genre, il en applique également le nom (pl. 59) à un oiseau dont la figure offre les caractères du grympereau; & (pl. 62) à un troisième qui est du genre du becfigue. Si, à ce défaut près, & quelques autres moins considérables, les voyageurs nous donnoient une histoire aussi exacte, aussi détaillée des oiseaux des différentes contrées, l'ornithologie feroit de grands progrès en peu de temps, & avanceroit vers la perfection, autant qu'elle en est susceptible. L'ouvrage est imprimé sur deux colonnes, en anglois & en françois.

SCHWENCKFEL.

Schwenckfel, médecin, qui a écrit l'histoire naturelle de la Silésie, en deux volumes *in-quarto*, en décrit les oiseaux, Liv. IV du vol. 11, imprimé en 1603. Il a intitulé cette partie de son ouvrage, *Aviarium Silesiæ*. On trouve au commencement des généralités, 1°. sur les parties qui entrent également dans l'organisation des oiseaux & dans celle des autres animaux; 2°. sur les parties qui sont propres aux oiseaux, comme le bec, les aîles, &c. Ces généralités sont énoncées avec précision & clarté; mais elles sont trop abrégées. C'est un tableau riche par le nombre des objets placés sans confusion, mais dont il n'y a que le trait d'exprimé.

L'auteur parle ensuite des différences qui se rencontrent entre les oiseaux, à raison des lieux qu'ils fréquentent, des alimens dont ils se nourrissent, &c. Cet article est de très-peu de valeur.

A la suite de cette introduction, on trouve l'énumération des oiseaux suivant l'ordre alphabétique de leur nom en latin. Les descriptions sont assez exactes, mais trop courtes en général. On se rappelle aisément, en les lisant, un oiseau qu'on connoît déjà; mais elles sont insuffisantes pour donner une notion précise de ceux qui sont inconnus. La partie historique est fort abrégée; & parmi des faits intéressans, elle en contient souvent de superflus ou d'invraisemblables.

RZACZYNSKI.

Les oiseaux de la Pologne sont décrits, pag. 352 & suiv. par le jésuite Rzaczynski, dans un volume *in-octavo*, qu'il publia en 1721, sur l'histoire naturelle de ce royaume & des provinces qui en dépendoient alors. Ce religieux suit l'ordre alphabétique des noms latins, se borne à la seule partie descriptive, qu'il paroît avoir empruntée des différens auteurs, & qu'il a beaucoup trop abrégée. Son ouvrage sur les oiseaux, est terminée par les noms de quelques espèces qui, suivant lui, n'en ont qu'en Polonois, & dont les auteurs n'ont pas parlé: il est fâcheux qu'il ne décrive pas ces oiseaux, qu'on peut présumer particuliers à la Pologne, de façon qu'on puisse les reconnoître.

SYBALD.

Sybald ou Sybaldus, du collège des médecins d'Edimbourg, dans un volume *in-folio*, intitulé, *Scotia illustrata*, imprimé en 1684, a donné une notice des oiseaux d'Irlande. C'est un catalogue des noms latins & irlandois, avec la description de

Digitized by Google

quelques espèces en très-petit nombre, & une douzaine à peu près de portraits d'oiseaux, incorrects & mal gravés. Cet auteur, malgré ses défauts, a peut-être suivi, par rapport aux oiseaux, une meilleure route que tous ceux qui, comme lui, ont fait la description des productions d'une contrée déterminée. En effet, comme les oiseaux n'appartiennent pas plus à cette contrée, qu'à celles qui n'en sont qu'à une certaine distance, il suffisoit, sur-tout par rapport aux différentes parties de l'Europe, d'indiquer, comme Sybald l'a fait, les oiseaux en général, & de ne s'attacher qu'à faire connoître ceux qui étoient propres à la région dont on donnoit l'histoire. Il en eût résulté des connoissances plus certaines & plus déterminées, & l'histoire naturelle en eût retiré plus d'avantages: au lieu qu'il résulte de la confusion d'avoir décrit sous le nom d'oiseaux de Pologne ou de telle autre contrée de l'Europe, les oiseaux qui se trouvent également dans toutes les régions de cette partie du monde.

BRUNNICH,

M. Brunnich publia en 1764 une notice des oiseaux du Dannemarck & des provinces & isles voisines de ce royaume. Cet auteur indique les oiseaux déjà connus par le numéro du *syst.* ou du *faun.* de M. Linné, & quelquefois par le numéro du genre & de l'espèce d'après M. Brisson.

Il ajoute à cette indication une ou deux phrases descriptives fort courtes; il s'étend davantage sur les espèces rares, & sur celles qui n'avoient pas été décrites, qui, n'ayant pas été vues par les Ornithologistes des autres pays, paroissent propres à ceux dont M. Brunnich s'occupe. Malheureusement ses descriptions, dans ces cas mêmes, ne sont pas assez détaillées, pour qu'on se forme une idée précise des oiseaux dont il parle. L'ouvrage est écrit en latin.

SONNERAT,

M. Sonnerat, correspondant de l'Académie royale des Sciences, publia en 1776, l'histoire d'un voyage qu'il venoit de faire à la Nouvelle-Guinée, aux Moluques, aux Philippines, à l'Isle-de-France & dans quelques autres Isles de l'Océan Indien. Ce voyageur zélé & instruit, qui réunit aux connoissances du naturaliste les talens du dessinateur, décrit dans son ouvrage plusieurs oiseaux de l'Inde, qui, à la vérité, avoient déja été observés, mais qui l'avoient été mal, & il en fait connoître un plus grand nombre qu'aucun auteur n'avoit décrit avant lui. Il ajoute aux descriptions la représentation gravée des uns & des autres. Il parle des oiseaux, suivant que les lieux, dont il fait la description, lui en fournissent l'occasion; il les range sous leur genre d'après les caractères employés par M. Brisson, & il observe de parler de suite des espèces du même genre. Les figures sont exactes, & gravées avec soin. Les descriptions sont suffisamment détaillées. Le manque de temps pour observer sur les lieux, n'a pas permis à l'auteur de s'étendre sur les habitudes. Le nombre des oiseaux nouveaux qu'il a fait connoître, la singularité du plus grand nombre, leur beauté, rendent son ouvrage intéressant, & lui méritent une place parmi les livres élémentaires en ornithologie. Le même auteur a publié au commencement de 1783, l'histoire d'un second voyage qu'il a fait, & dans lequel il s'est également appliqué à l'histoire naturelle.

Ce nouvel ouvrage de M. Sonnerat, intitulé, *Voyage aux Indes orientales & à la Chine*, contient deux volumes *in-quarto*. On trouve dans le second la description de quatre-vingt-cinq oiseaux, dont un très-petit nombre étoit connu des auteurs qui ont écrit avant M. Sonnerat, & les autres sont de nouvelles additions au catalogue de l'ornithologie. Plus de la moitié de ces oiseaux sont représentés dans des planches gravées d'après les dessins de l'auteur. M. Sonnerat a suivi, dans la description des oiseaux dont il traite dans ce nouvel ouvrage, le même plan qu'il avoit adopté sur le même objet dans l'histoire de son voyage à la Nouvelle-Guinée. Un objet absolument

Digitized by Google

absolument nouveau, & le plus intéressant peut-être de tous en ornithologie, est la description qu'on trouve dans ce second ouvrage, d'un *coq & d'une poule sauvages*, auxquels il paroît qu'on doit rapporter, comme à la souche primitive, nos coqs & nos poules domestiques.

§. V.

Des auteurs qui ont donné des portraits colorés d'oiseaux de différens pays indistinctement, & sans s'astreindre à suivre aucune méthode.

Edwars.

M. Edwars, de la société royale de Londres, publia en 1748 quatre volumes *in-4°.*, contenans des portraits colorés de différens animaux. De deux cent dix planches réparties dans les quatre volumes, il y en a environ cent quatre-vingt qui représentent des oiseaux de toutes les contrées indistinctement. L'auteur ne s'est astreint à suivre aucun ordre. Les descriptions sont en anglois. Les figures sont en général correctes & bien dessinées; les caractères de chaque genre y sont observés fidélement & bien exprimés; le ton des couleurs est communément d'accord avec la nature; quelquefois il est un peu trop brillant.

Le même auteur donna au public, quelques années après, sous le nom de *glanures*, trois autres volumes de même format, & consacrés aussi aux oiseaux en plus grande partie. Les nouvelles planches ne furent pas inférieures aux premières; elles sont accompagnées d'une explication imprimée sur deux colonnes, l'une en anglois, l'autre en françois, qui est très-détaillée, & qui répond bien à la beauté des planches. Cet ouvrage est très-estimé, & mérite de l'être. L'ornithologie doit à M. Edwars une suite de planches colorées, plus nombreuses, plus exactes, plus belles que celles qui avoient paru jusqu'alors, & la connoissance d'un assez grand nombre d'espèces nouvelles. Il est étonnant, qu'après l'exemple qu'il avoit donné, il ait eu quelquefois depuis de si mauvais imitateurs.

Albin.

Cet auteur anglois publia dans sa langue, en 1750, trois volumes *in-4°.* sur les oiseaux. Le texte a été depuis traduit en françois. Trois cent six planches sont réparties dans les trois volumes, & placées dans chacune à la suite des descriptions qui en occupent le commencement.

Les planches sont incorrectes, mal dessinées & plus mal colorées; elles n'expriment ni les caractères, ni le port & l'extérieur des oiseaux, & en exagèrent les couleurs au point que les oiseaux représentés sont souvent méconnoissables.

Les descriptions sont extraites de celles de Wilhugby, mais presque toujours trop abrégées, & souvent mal appliquées. La partie relative aux mœurs n'est pas mieux traitée, & l'ouvrage, au-dessous de la science, dans le temps où il parut, n'a aucune sorte de mérite, & n'est d'aucune utilité.

Hayes.

Quarante planches environ, du plus grand format *in-4°.*, représentant des oiseaux, la plupart d'Europe, parurent à Londres en 1775, publiées par M. Hayes. Elles sont assez correctement dessinées, mais les couleurs en sont exagérées. Une courte explication en anglois accompagne chaque planche. En tête de l'explication est le nom françois & anglois de l'oiseau dont il s'agit, & la phrase latine, par laquelle M. Brisson le désigne dans son ornithologie. J'ignore si cet ouvrage, dont je ne connois que le commencement, a été continué.

Frisch.

On ne connoît guères en France de l'ouvrage de Frisch que les planches colorées, parce qu'on n'a pas donné au public dans notre langue de traduction du texte qui est en allemand. Une partie de cet ouvrage que M. Clousier, médecin de la faculté de Paris, avoit traduite, m'ayant été communiquée, m'a mis à portée d'en prendre & d'en donner une idée.

Digitized by Google

M. Frisch divise les oiseaux en douze classes, qu'il subdivise elles-mêmes, selon qu'elles contiennent un plus ou moins grand nombre d'espèces. Les deux premières classes sont composées des petits oiseaux : la première de ceux qui ont le bec court, gros, propre à rompre le grain; la seconde, de ceux qui ont le bec mince, effilé, & qui vivent d'insectes; les autres classes, moins bien désignées encore, sont simplement indiquées par le nom de quelqu'espèce commune & fort connue, comme *classe des pigeons, des poules*, &c. L'auteur n'est pas plus heureux dans les sous-divisions, qui toutes sont fondées sur les habitudes; comme *marcher en sautant*, ou *pas à pas*, &c. C'en est assez pour ne pas desirer plus de détails sur une méthode qui ne facilite en rien l'étude, & ne la rend pas plus certaine.

L'ouvrage ne traite que des oiseaux de l'Europe en général, & de quelques étrangers placés à la fin des divisions, pour prouver, dit l'auteur, qu'on peut aussi appliquer sa méthode aux oiseaux des autres continens; il ne décrit pas, persuadé que des planches colorées, exactes, représentent mieux & plus sûrement l'objet que ne le fait le discours : il entre dans quelques détails sur les habitudes, & traite principalement du chant des oiseaux, qu'il examine en musicien : il indique assez souvent la différence de plumage entre le mâle & la femelle, le jeune & l'adulte. Cette partie, plus complette qu'elle ne se trouve dans la plupart des livres d'ornithologie, est une des plus intéressantes de l'ouvrage.

Les figures sont exactes, d'un ton vrai & d'accord avec les couleurs naturelles aux oiseaux. Il n'y a rien à redire, sinon que les portraits sont quelquefois plus grands que ne le sont les oiseaux qu'ils représentent.

§. VI.

Des auteurs qui se sont occupés de l'anatomie des oiseaux.

Il n'existe pas de traité complet sur l'anatomie des oiseaux, dans lequel on ait eu pour but de décrire l'organisation de ces animaux en général. Mais beaucoup d'auteurs ont parlé de l'anatomie de différentes parties des oiseaux, d'autres ont fait la description anatomique de certains oiseaux en particulier. On pourroit tirer de ces différens traités un extrait qui présenteroit un tableau assez complet. Je me bornerai à faire connoître les auteurs les plus intéressans à consulter, pour ne pas excéder les bornes qui me sont prescrites.

Riolan, Harvé, Willis, le célèbre Haller, &c. se sont occupés des oiseaux : ils en ont décrit certaines parties, dont ils ont comparé l'organisation à celle des mêmes parties considérées, ou dans l'homme, ou dans différens animaux. Mais Blasius, Valentin & Perrault, sont les auteurs qu'il importe le plus de connoître, parce qu'ils se sont plus particulièrement livrés à l'anatomie des oiseaux, & qu'ils ont eux-mêmes, sur-tout Valentin, eu soin de faire connoître les auteurs qui ont traité les mêmes sujets qu'eux.

Blasius, médecin hollandois, publia à Amsterdam un volume *in*-4°. écrit en latin, dans lequel il donne, depuis la page 131, jusqu'à la page 258, la description anatomique de vingt & quelques espèces d'oiseaux. Ceux à l'égard desquels il entre dans de plus longs détails sont, le canard, l'oie, trois espèces d'aigles, le pigeon, le cygne, la poule. L'auteur s'attache plus particulièrement à ce dernier oiseau, & sur-tout à décrire les parties qui servent en lui à la génération. Il traite avec le même soin de la formation de l'œuf & de son accroissement, depuis le moment où il commence à se gonfler, tenant encore à l'ovaire, jusqu'à celui où la poule le dépose entièrement formé; il s'attache de même à tout ce qui concerne la fécondation de l'œuf & la formation du poussin; il finit par examiner les changemens qui arrivent à l'œuf ou plutôt au poussin, depuis le premier jour de l'incubation jusqu'à celui où le poulet en sort. Blasius rapporte & discute, à l'égard de ces derniers objets, les sentimens des auteurs qui l'ont précédé.

Digitized by Google

Valentin, dans un volume *in-folio*, écrit en latin, imprimé à Francfort ſur le Mein, publié en 1720, & intitulé : *Theatrum zoophicum*, fait la deſcription anatomique de ſeize oiſeaux. Ce ſont en partie les mêmes que ceux dont la deſcription ſe trouve dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris ; l'autruche, le caſoar, l'outarde, &c. ; les autres oiſeaux ſont décrits, ou d'après les mémoires de l'académie des curieux de la nature, ou les écrits de différens auteurs. Valentin fournit peu par lui-même, mais il expoſe bien le ſujet dont il traite, & ſon ouvrage eſt ſur-tout intéreſſant en ce qu'il indique les auteurs qui ont traité de l'anatomie des oiſeaux, & les parties de leurs ouvrages dans leſquelles ils en ont parlé.

Cl. Perrault, de l'académie royale des ſciences de Paris, préſente, dans le premier volume de ſes œuvres, imprimées en deux tomes *in-4°*, à Leyde en 1721, à la page 325 & ſuivantes, un tableau de l'anatomie des oiſeaux en général. Ce tableau ſe trouve dans la partie du volume intitulé *mécanique des animaux :* il eſt inſtructif en ce qu'il contient, mais il n'eſt pas complet. L'auteur s'eſt attaché principalement à décrire les organes de la voix, ceux qui ſervent à la digeſtion ; il a auſſi décrit avec ſoin le cerveau, le cœur, les poumons & le mécaniſme de la reſpiration dans les oiſeaux, ainſi que celui du vol ; & il a traité de l'organe de la vue. Ces objets ſont à-peu-près les ſeuls dont Perrault ait parlé d'une manière générale dans ſes œuvres imprimées à Leyde.

Mais le même auteur, dans les mémoires de l'académie royale des ſciences de Paris, a publié l'anatomie de pluſieurs oiſeaux. On trouve, tom. III des mémoires, depuis 1666 juſqu'en 1699, réimprimés à Paris en 1737, part. 1ere, l'anatomie du *cormoran*, celle du *hoeco*, décrit par M. Perrault, ſous le nom de *coq-indien*.

La partie ſeconde du même tome, contient l'anatomie de la *demoiſelle de Numidie*, de la *peintade*, de *l'aigle*, de *l'outarde*, de *l'autruche*, du *caſoar*.

La troiſième partie, celle de la *palette* ou *ſpatule*, du *bécharu* ou *flamant*, de la *poule-ſultane*, de *l'ibis*, de la *cigogne*, du *pélican*, de *l'oiſeau-royal*, ou *grue des iſles baléares*, & d'un *vautour* déſigné par le nom de *griſon*.

Les auteurs dont je viens de parler, & la plupart de ceux qui ont traité de l'anatomie des oiſeaux, n'ont guères conſidéré que les viſcères & les organes des ſens ; fort-peu ſe ſont occupés du ſquélete, des vaiſſeaux, des muſcles ; objets cependant néceſſaires pour donner une idée complette du méchaniſme des oiſeaux, & particuliérement de celui du vol.

§. VII.

Dictionnaires dont les oiſeaux ſont une partie.

Il y a trois Dictionnaires dans leſquels les oiſeaux occupent une place plus ou moins étendue.

Le premier, intitulé : *Dictionnaire raiſonné & univerſel des animaux*, par D. B, publié en 1759, contient quatre volumes *in-4°*. L'auteur annonce dans la préface, que les animaux ſont rangés dans ſon Dictionnaire ſuivant les différentes méthodes de MM. Linné, Klein & Briſſon ; cependant, il eſt plus exact à indiquer le genre des oiſeaux d'après M. Linné, que d'après les deux autres auteurs, & ſouvent il laiſſe ignorer ſentiment de M. Briſſon. Il cite d'ailleurs, à l'égard de chaque oiſeau, la plupart des auteurs qui en ont parlé. Il décrit communément, d'après Wilhugby, & il compoſe la partie hiſtorique des faits recueillis dans différens ouvrages ; trop d'érudition lui nuit quelquefois, & le grand nombre des traits raſſemblés de côtés & d'autres rend les articles longs & vagues. Souvent, après les avoir lus, on ſçait moins ce que ſont les oiſeaux dont ils contiennent l'hiſtoire, que quels ſont les auteurs qui en ont parlé. Outre ceux d'ornitologie, M. D. B. cite auſſi les voyageurs, & il indique les oiſeaux d'après les noms qu'ils leur ont donnés ; mais comme ils ont preſque toujours décrit ou d'une manière incorrecte ou trop abrégée, qu'ils n'ont pas toujours été

Digitized by Google

exacts dans l'application des noms, qu'ils en ont ſouvent donné de différens à la même eſpèce ; il en réſulte beaucoup de doubles emplois & des articles inutiles, lors même qu'ils ne ſont pas répétés, puiſqu'ils ne ſçauroient donner une idée juſte & ſuffiſante de leur objet.

M. Walmont de Bomare, dans ſon ouvrage intitulé : *Dictionnaire raiſonné univerſel d'hiſtoire naturelle*, n'adopte, par rapport aux oiſeaux, aucune méthode ou ſyſtême ; il ſe contente de les décrire, d'en faire l'hiſtoire ſans les rappeller à aucun des genres, des claſſes ou autres diviſions propoſés par les différens auteurs. Il ne cite aucun ouvrage d'ornithologie, & il ne parle pas de tous les oiſeaux. Il paroît avoir eu pour but principal d'écrire l'hiſtoire de ceux dont les eſpèces ſont les plus ordinaires & le plus généralement connues ; il a, ſous ce point de vue, rempli ſon objet, & ſatisfait à la curioſité de la plupart des lecteurs.

On trouve dans l'Encyclopédie un grand nombre d'articles relatifs aux oiſeaux : ils n'y ſont rappellés à aucun genre, ni à aucune ſorte de diviſion. La plupart ſont décrits d'après Wilhugby, pluſieurs d'après M. Briſſon. Ces deux auteurs ſont le plus ſouvent cités ; mais outre les noms qu'ils ont employés, on a encore inſéré dans l'Encyclopédie beaucoup de noms empruntés des voyageurs, & ſouvent, d'après eux, les noms que les peuples qui nous ſont le moins connus, tels que ceux de l'Amérique, donnent aux oiſeaux des contrées qu'ils habitent. Aucun de ces noms n'a de ſignification pour nous ; beaucoup ſont très-difficiles à articuler ; & comme les voyageurs n'y ont ajouté que des deſcriptions inſuffiſantes, pour donner une juſte idée de l'objet que ces noms indiquent, ils forment autant d'articles ſuperflus, puiſqu'il n'en réſulte aucune connoiſſance.

On a d'ailleurs traité dans l'Encyclopédie de la fauconnerie, des différentes manières de chaſſer & de prendre les oiſeaux, des qualités de leur chair conſidérée comme aliment, des différens avantages qu'ils nous procurent, & leurs mœurs ont été décrites autant qu'on les connoît. Ces différentes parties du dictionnaire ſont au niveau de la ſcience dans le temps de l'édition de l'Encyclopédie ; mais, comme l'ornithologie a fait de grands progrès depuis, cette partie, telle qu'elle eſt dans l'Encyclopédie, ſeroit aujourd'hui très-incomplette, & elle eſt ſuſceptible de beaucoup d'augmentation.

Les perſonnes qui deſireroient connoître, outre les ouvrages d'ornithologie que j'ai indiqués, tous ceux qui ont été faits avant l'an 1760, ſur cette partie de l'hiſtoire naturelle, peuvent conſulter l'ouvrage de Gronovius, imprimé la même année à Amſterdam, ſous le titre ſuivant :

Bibliotheca regni animalis atque lapidei, ac reſenſio auctorum & librorum qui de regno animali & lapideo methodice, phyſice, &c. *tractant.*

Indépendamment des ouvrages dont j'ai donné une notice dans les paragraphes précédens, il en exiſte pluſieurs ſur les oiſeaux, ou qui ſont des traités particuliers, tels que les traités du *ſerin* & du *roſſignol*, ou dans leſquels il n'eſt parlé que des oiſeaux domeſtiques & des oiſeaux ſauvages, ou qui ſont partie de nos comeſtibles, ou qui nous ſont de quelqu'utilité ; tels ſont le *Dictionnaire économique*, la *Maiſon ruſtique.*

Il y a auſſi quelques ouvrages qui traitent des oiſeaux en général, & dont je n'ai pas rendu compte, quoiqu'ils ſoient eſtimés, parce que je n'ai pu me les procurer. Tels ſont la *Zoologie britannique*, l'*Ornithologie* de M. Pennan, auteur Anglois. Il ne faut pas cependant inférer de ce que je n'en parle pas, que les objets particuliers qui pourroient être contenus dans ces ouvrages, ne ſe trouveront pas dans la ſuite du Dictionnaire : ils n'y ſeront pas omis, parce que MM. Briſſon & de Buffon ont parlé de tous les oiſeaux décrits dans ces ouvrages, & que j'ai moi-même décrit tous ceux dont traitent ces deux auteurs.

Il me reſte à parler de l'ouvrage le plus récent en Ornithologie, de celui qui eſt le plus complet, & dont le précis eſt peut-être le moins néceſſaire, parce que l'ou-

Digitized by Google

vrage eſt généralement connu ; mais ſa célébrité même m'impoſe la loi d'en donner l'extrait ; c'eſt celui de M. le comte de Buffon. Cet auteur célèbre, après avoir donné le plan de ſon ouvrage, traite de la nature des oiſeaux dans un diſcours préliminaire. Il s'occupe principalement de leurs ſens, de la facilité qu'ils ont en général de voler, & de celle qu'ont certains oiſeaux de nager ; de leurs habitudes dans le temps qu'ils s'apparient & pendant celui qu'ils élèvent leurs petits.

Il réſulte, des faits expoſés dans ce diſcours, que le ſens de la vue eſt le plus parfait dans les oiſeaux, & plus délicat que dans les autres animaux ; que c'eſt celui qui leur tranſmet les impreſſions les plus variées & les plus fortes, qui remplit leur *ſenſorium* d'images plus nombreuſes & plus vives ; que ſe formant & conſervant, d'après ces images, le plan d'un eſpace fort étendu, qu'ils parcourent aiſément, la ſupériorité de la vue ſur les autres ſens, eſt en eux une des cauſes déterminantes de leurs fréquens changemens de lieu & de leurs migrations.

Le ſens de l'ouïe eſt, dans les oiſeaux, après celui de la vue, le ſens par lequel ils reçoivent les plus vives impreſſions. Le bruit a ſur eux, par cette raiſon, une forte action, & les attire ou les met en fuite, ſuivant qu'il eſt doux ou violent, & qu'il réveille en eux des ſenſations agréables ou capables de les inquiéter.

Les organes de la voix étant, dans les oiſeaux, très-forts & très-flexibles, ils ont dû néceſſairement ſe ſervir de la voix pour exprimer leurs ſenſations, tranſmettre leurs affections & ſe faire entendre de très-loin.

Les autres ſens ſont beaucoup moins parfaits dans les oiſeaux ; le toucher ne leur procure que des notions peu diſtinctes ; l'odorat ne les avertit pas de la proximité des choſes qui peuvent leur ſervir de nourriture, & le défaut de ſenſibilité dans l'organe du goût, eſt cauſe qu'ils ſont plus voraces que ſenſuels.

La facilité de s'éloigner, de ſe ſouſtraire à l'empire de l'homme, a dû conſerver en eux le naturel ſauvage, leur aſſurer l'indépendance & perpétuer leurs habitudes.

Forcés de s'occuper en commun des ſoins de leur famille, le mâle & la femelle prennent l'un pour l'autre un attachement qui devient leur affection dominante, & qui ſe répand enſuite ſur leurs petits : ce ſentiment doux tempère les paſſions violentes, modère même celle de l'amour, eſt le principe de la chaſteté dans les oiſeaux, de la pureté de leurs mœurs, & de la douceur de leur naturel, &c.

Après le diſcours dont je viens de donner un précis, M. de Buffon traite des oiſeaux de proie, & ſucceſſivement de tous les oiſeaux, en commençant par ceux de terre, paſſant à ceux de rivage & finiſſant par les oiſeaux d'eau. Il ne les partage pas & ne les rapproche point à la manière des auteurs méthodiſtes, d'après quelques traits de différence ou de reſſemblance dans la conformation d'un petit nombre de parties, ſoit externes, ſoit internes, ou d'après la différence ou la conformité de quelques habitudes. M. le comte de Buffon diviſe les oiſeaux en genres, qu'il indique & qu'il fixe en faiſant l'énumération de tout ce qui appartient à chaque genre, & de ce qui le caractériſe, tant par la forme, l'organiſation, que par les habitudes ; il rappelle au genre déterminé par l'énumération de tous les détails qui lui ſont propres, les races, les eſpèces, les variétés qui, ſemblables au genre par les rapports eſſentiels, n'en diffèrent que par un petit nombre de diſſimilitudes peu importantes. Ainſi, l'aigle, le moineau, conſtituent chacun un genre auquel ſe rapportent des races, des eſpèces, des variétés, dont M. de Buffon indique les différences d'avec la ſouche générique ; M. de Buffon, après avoir fait l'hiſtoire des oiſeaux de nos contrées, traite des oiſeaux étrangers qui ont rapport avec ceux de nos climats, qui compoſent le genre dont il vient de s'occuper ; il entre fort peu dans le détail des deſcriptions ; il les ſupprime ordinairement, & , malgré le talent qu'il a de peindre par la parole, il préfère, pour épargner le temps, de renvoyer à

Digitized by Google

des planches colorées, qui ont été exécutées par les soins & sous l'inspection de M. d'Aubenton le jeune, & qui représentent communément leur objet aussi fidèlement qu'il puisse l'être par le moyen de l'enluminure. Si le *dessinateur* s'est quelquefois trompé, M. de Buffon avertit de ses fautes, & peint, par la parole, ce que le pinceau a mal exprimé, ou n'a pu rendre; mais ce qui met sur-tout son ouvrage au-dessus de ceux qui l'ont précédé, c'est le soin & la critique éclairée avec lesquels il cite & concilie les synonymes employés par les différens auteurs pour désigner le même oiseau; l'attention qu'il a d'effacer du catalogue des oiseaux des espèces qui n'existent que dans les ouvrages des Ornitologistes induits en erreur par la différence du plumage que produisent le sexe, l'âge, la saison ou le climat; enfin, ce sont les détails sur la forme, l'organisation, les facultés, les habitudes, les mœurs des oiseaux, & sur tous les objets dont l'ensemble forme en effet leur histoire & la fait connoître, autant que ce genre de science dans laquelle l'observation est si difficile, est à notre portée, tandis que dans la plupart des autres livres d'ornithologie, même dans ceux que les auteurs ont intitulé *Histoire des oiseaux*, on n'apprend à les connoître que par quelques traits extérieurs & par les couleurs de leur plumage. M. de Buffon est donc le premier qui nous ait en effet donné l'histoire des oiseaux en général, & dont l'ouvrage mérite ce titre. Je n'ajouterai rien relativement à la correction, l'élégance, quelquefois l'énergie du style, varié suivant le sujet, ni par rapport à la beauté des descriptions, & aux réflexions philosophiques, objets traités de façon qu'ils rendent l'histoire des oiseaux, de ce peuple, qui n'est en apparence que le symbole de la légèreté, un livre agréable, instructif & profond, dans lequel l'homme du monde trouve un charme qui l'attache & qui l'occupe, l'ornithologiste des connoissances sur l'objet qu'il étudie, le philosophe de fréquens sujets de méditation.

L'ouvrage commencé & achevé par M. le comte de Buffon, n'est pas néanmoins de lui en entier. Plusieurs parties intermédiaires ont été fournies par M. Guénau de Montbeillard. Le nom de chaque auteur, mis dans la table de chaque volume, au bas des articles qu'il a rédigés, nous apprend auquel on les doit, ou de M. le comte de Buffon, ou de M. de Montbeillard.

Quant à la manière dont ce dernier a rempli une tâche aussi difficile, M. le comte de Buffon détermine lui-même le jugement qu'on doit porter à cet égard : « M. de Montbeillard, (dit M. le comte de Buffon, *page ix* de l'avertissement qui est en tête du tome III de l'Histoire des oiseaux, édition *in*-4°.) ayant voulu se faire juger du public, sans se faire connoître, il a imprimé, sous mon nom, tous les chapitres de sa composition, depuis l'autruche jusqu'à la caille, sans que le public ait paru s'appercevoir du changement de main ».

Au VIIe volume, M. de Montbeillard ayant cessé de s'occuper de l'Histoire des oiseaux, M. le comte de Buffon nous avertit qu'il a associé à son travail M. l'abbé Bexon, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris. « Non-seulement, dit M. le comte de Buffon, il m'a fourni toutes les nomenclatures & la plupart des descriptions, mais il a fait de sçavantes recherches sur chaque article, & il les a souvent accompagnées de réflexions solides & d'idées ingénieuses, que j'ai employées de son aveu, & dont je me fais un devoir & un plaisir de lui témoigner publiquement ma juste reconnoissance ».

Digitized by Google

DISCOURS TROISIEME.

Parallèle des oiſeaux des diverſes contrées. Sentiment ſur les émigrations ou le paſſage des oiſeaux.

§. Ier.

On peut diviſer les oiſeaux relativement à la façon dont leur vie ſe paſſe, en *ſédentaires*, *erratiques*, *oiſeaux de paſſage*.

Les premiers trouvant en tout temps dans le pays où ils ſont nés ce qui leur eſt néceſſaire, ne s'éloignent qu'à des diſtances très-bornées, & paſſent leur vie entière dans la même contrée : l'eſpèce s'étend à la vérité de proche en proche, mais elle demeure circonſcrite dans l'enceinte des lieux où les individus qui la compoſent trouvent la température & les alimens dont ils ont beſoin ; parvenus au terme où les circonſtances changent, ils ne paſſent pas au-delà, & l'eſpèce reflue ſur elle même, en rétrogradant vers l'intérieur du pays où elle eſt plus nombreuſe que vers les limites.

D'autres oiſeaux, plus fortement conſtitués que les premiers, trouvant par-tout une température qui leur convient, & les alimens dont ils ſe nourriſſent, n'adoptent point de patrie, ne ſe fixent nulle part, vont en avant, & continuent leur route, ſelon qu'ils y ſont déterminés par l'abondance des vivres qui ſe préſentent, retournent également ſur leurs pas, ſuivant les circonſtances, & parvenus au point d'où ils étoient partis, tournent d'un autre côté, ou reprennent indifféremment la route qu'ils avoient déjà ſuivie : ils ne s'arrêtent que pour multiplier, & ne ſe fixent que le temps néceſſaire pour élever leur famille ; auſſi-tôt qu'elle eſt en état, les petits ſe ſéparent & ſe répandent chacun de leur côté. Ces oiſeaux, auxquels leur manière de vivre rend le nom d'*erratiques* aſſez convenable, pénètrent dans tous les pays, & dans tous les climats, parce qu'ils y ſont également bien ; on les voit par-tout, parce que les père & mère cheminant chaque jour en avant, s'éloignent à des diſtances très-grandes du lieu dont ils ſont partis ; & que, s'arrêtant indifféremment dans les divers pays pour multiplier, quand la nature leur en fait éprouver le beſoin, les petits ſont diſperſés ſur la ſurface du globe, en des points d'où ils ſe portent de tous les côtés.

Les oiſeaux de paſſage ſont ceux qu'on ne voit dans un pays que pendant une ſaiſon, qui tous les ans ſe montrent, & diſparoiſſent à des époques marquées. Leurs beſoins, le changement des ſaiſons ſont les cauſes qui déterminent leur arrivée & leur départ ; on connoît de ces oiſeaux dans tous les pays ; mais y en a-t-il qui arrivent d'auſſi loin qu'on l'a cru, qui entreprennent des voyages auſſi longs, & qui traverſent des eſpaces auſſi immenſes qu'on l'a penſé ? C'eſt ſur quoi je propoſerai dans la ſuite de ce diſcours un ſentiment qui me paroît plus probable que ce qui a été dit juſqu'à préſent ſur ce ſujet.

§. II.

Des oiſeaux ſédentaires qui vivent ſous la zône torride, dans l'ancien ou le nouveau continent.

J'ai comparé depuis vingt ans un grand nombre d'oiſeaux ſédentaires qui vivent dans les terres de l'ancien continent, ſituées ſous la zône torride, à un nombre auſſi

Digitized by Google

très-grand d'oiseaux également sédentaires qui vivent sous la même zône dans le nouveau monde. Soit que la comparaison que j'ai faite fût fondée sur l'inspection des objets recueillis par les voyageurs, soit qu'elle le fût sur la description des différens oiseaux, publiée par les auteurs, ou sur les portraits colorés qu'ils ont fait paroître, je n'ai trouvé parmi les oiseaux sédentaires, & en même-temps diurnes, qui vivent sous la zône torride, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau continent, aucun individu assez semblable pour qu'on pût le soupconner d'être de la même espèce. Non-seulement les espèces sont très-différentes; mais plusieurs genres qui se trouvent d'un côté, ne se rencontrent pas de l'autre; & ces genres, propres à l'un des deux continens, ou n'ont pas même de représentans dans l'autre, ou n'en ont que de fort éloignés.

Ainsi l'autruche, le casoar, le dronte, le paon, la pintade, le calao, le barbican, le sécrétaire, le rollier, le guepier, le pique-bœuf, le coliou, les veuves, &c. forment des genres propres aux pays chauds de l'ancien continent; tandis que le touyou, les hoccos, l'agami, les toucans, les tangaras, le sawacou, le camichi, les cotingas, les fourmiliers, les colibris, les oiseaux-mouches, à l'exception d'une ou deux espèces, appartiennent aux climats situés dans le nouveau monde sous la zône torride. Il n'est pas nécessaire, pour l'exactitude du fait que je viens d'avancer, que les oiseaux, dans l'un & l'autre continent, se bornent strictement à la latitude de la zône torride, sans en passer les limites, & pénétrer de droit & de gauche, plus ou moins avant, dans les pays adjacens; il suffit que les oiseaux sédentaires & diurnes, qui vivent dans les pays très-chauds de l'ancien continent, dans ceux qui sont, ou sous la zône torride, ou près de cette zône, soient très-différens des oiseaux également sédentaires & diurnes, qui vivent de même dans le nouveau monde, ou sous la zône torride, ou sur les terres qui en sont voisines, & c'est ce que l'observation m'a prouvé jusqu'à présent.

Il n'en est pas de même des oiseaux nocturnes, quoiqu'ils soient aussi sédentaires. Plusieurs de ces oiseaux se ressemblent, & paroissent être de la même espèce, non-seulement sous la zône torride, dans l'ancien & le nouveau continent, mais encore sous cette zône & les zônes tempérées & glacées. Le grand duc apporté des Indes orientales par M. Sonnerat, celui de Sibérie, un grand duc qui m'a été apporté de la Louisiane, & qui est le même que celui que Catesby avoit observé à la Caroline, celui de Canada, diffèrent trop peu entr'eux & du nôtre, pour qu'on puisse les regarder comme des espèces différentes: j'ai trouvé une ressemblance encore plus entière entre un moyen duc apporté de Sibérie, un autre envoyé de Cayenne, & celui qui est commun dans nos contrées; un petit duc tué en France, un autre apporté de cayenne, placés près l'un de l'autre dans ma collection, pourroient être aisément confondus, sans l'étiquette qui désigne le pays qu'ils ont habité. La hulotte, qui ne s'est pas multipliée dans nos contrées autant que les oiseaux dont je viens de parler, paroît également être moins commune dans les pays chauds du nouveau monde; j'en ai reçu une de Cayenne qui, par sa taille, par son plumage, sur lequel des raies noires traversent un fond gris-blanc, me paroît être de la même espèce que la nôtre. M. de Buffon parle d'un chat-huant qui m'avoit été envoyé de Saint-Domingue, & qu'il regarde comme une simple variété de celui d'Europe: il n'y a de différence entre ces deux oiseaux que dans la nuance du plumage un peu plus foncée sur les plumes de l'oiseau de Saint-Domingue; le même auteur dit que l'effraie qu'on voit en Suède, se trouve en Amérique, depuis les terres du nord, jusqu'à celles du midi, que Marcgrave l'a vue & reconnue au Brésil; elle est très-commune à la Guiane, d'où on l'envoie souvent; elle y est à la vérité un peu plus grande, mais de même que celle d'Europe, est sujette à varier par un nombre plus ou moins grand des mouchetures disperséés sur le Plumage du ventre;

Digitized by Google

ventre; les individus apportés de la Guiane offrent la même variété.

Les exemples que je viens de rapporter suffisent pour prouver la ressemblance qui existe entre les oiseaux nocturnes des différentes contrées, quoique ces oiseaux soient sédentaires; & il est bien probable que plusieurs sont de la même espèce, quoiqu'ils habitent à de très-grandes distances. Seroit-ce parce que vivans également dans les pays tempérés & les pays froids, ils auroient passé par le nord de l'ancien au nouveau continent, sur lequel ils auroient pénétré jusqu'aux terres qui sont au midi? Cette opinion, quoique probable, souffre des difficultés. On sçait que les individus, parmi les espèces dont il s'agit, n'entreprennent pas de longs voyages; toutes celles que j'ai nommées, si l'on excepte le petit duc, sont sédentaires, on les voit toute l'année; & quand on les observe, on s'apperçoit que plusieurs ne changent pas de retraite, quand elles en ont adopté une. Ce ne sont pas aussi, répondra-t-on, de longs voyages entrepris par les individus, qui ont fait passer les espèces d'un climat à un autre; mais elles se sont répandues de proche en proche: comment cependant imaginer qu'étant libres, elles se sont également portées vers les extrêmités du nord & les régions du midi; tandis que d'un côté la nature est sans attrait, sans vie, que toutes les circonstances se réunissent pour rendre l'existence malheureuse, que les alimens sont rares, & ont dû manquer sur une terre dégarnie d'êtres vivans, ou qui n'en nourrit que de trop forts, pour que les oiseaux dont il s'agit en puissent faire leur proie; que de l'autre côté, au contraire, tout appelle & invite, tout concourt à la sûreté & aux commodités de la vie, la température, l'abondance & la diversité des vivres. Il est donc probable que quels que soient les lieux dont les oiseaux nocturnes tirent leur origine, ils se seroient plutôt portés vers les régions tempérées, ou même vers les pays chauds, que vers les climats du nord; & il est difficile d'imaginer comment ils ont pu supporter les rigueurs excessives en tout genre, qu'ils ont nécessairement éprouvées dans les régions les plus septentrionales, en passant d'un continent à l'autre. Mais de même que l'on trouve à de très-grandes distances, & aux extrêmités opposées de la terre, dans les lieux qui sont sous les mêmes parallèles, ou la température se correspond, des végétaux & des insectes de même espèce, sans qu'on puisse soupçonner qu'ils aient été transportés d'un lieu à un autre, mais parce que la nature les produit dans des circonstances pareilles, ne peut-on pas penser que les oiseaux nocturnes se ressemblent dans tous les climats, sans qu'ils aient passé des uns aux autres, mais parce que, par leur façon de vivre, ils éprouvent par-tout, & pendant toute leur vie, une température à peu-près égale, quoique dans des régions très-différentes à cet égard pour les animaux diurnes? Ces oiseaux se retirent pendant le jour dans des cavernes, des antres inaccessibles à la lumière, lieux où la température est toujours à peu-près égale, & à peu-près la même dans les différentes régions, parce qu'elle n'y est nulle part soumise aux influences de l'athmosphère: comme les jours & les nuits ont à peu près la même durée pendant toute l'année sous la zône torride, & que leur inégalité dans les régions tempérées & froides, diversement répartie, partage cependant l'année en un jour & une nuit de même durée, il s'ensuit que les oiseaux nocturnes, quelque pays qu'ils habitent, passent la moitié de leur vie dans la même température. Quelle est leur condition pendant l'autre moitié de leur existence? Dans les pays où les nuits sont de la même durée que les jours, lorsque les oiseaux sortent de leur retraite au coucher du soleil, la chaleur a déjà beaucoup diminué; plus forte par-tout dans les lieux découverts que dans les bois où se repandent les oiseaux, & où l'humidité, la transpiration des arbres qui n'est plus évaporée, augmentent le réfroidissement, elle n'y est, à la Guiane par exemple, que de seize à dix-huit degrés durant le jour, tandis qu'elle est de vingt à vingt-deux degrés dans les lieux découverts; & tandis

Digitized by Google

qu'elle ſe ſoutient, dans ces mêmes lieux pendant la nuit, de ſeize à dix-huit, elle n'eſt dans les bois que de dix & au deſſous. C'eſt par cette raiſon que les voyageurs, qui les traverſent, ſont obligés d'allumer des feux pendant la nuit pour ſe garantir du froid, même ſous la zône torride. Pendant les 12 heures de nuit, les oiſeaux n'éprouvent donc qu'une chaleur de dix degrés, même au-deſſous, & la même que celle qu'ils trouvent dans leurs retraites pendant le jour; ils paſſent donc leur vie dans une température vraiement égale, & quoique ſous la zône torride, ils ne s'y reſſentent pas de ſes ardeurs : ceux qui vivent ſous les zônes tempérées ou froides, durant les nuits d'hiver, éprouvent un froid beaucoup plus grand; mais pendant l'été les nuits conſervent une chaleur plus forte; comme elle eſt en raiſon de la longueur des jours, elle eſt, pendant les nuits d'été, proportionnée au froid des nuits de l'hiver : ſi l'on a donc égard à cette compenſation, il me ſemble qu'on trouvera que l'excédent du froid, pendant les nuits d'hiver, étant balancé par l'excédent de la chaleur pendant les nuits d'été, pour les oiſeaux des zônes tempérées & froides, la maſſe de chaleur qu'ils éprouvent pendant toute leur vie, hors de leur retraite, ſe rapproche de la température de dix degrés, & qu'ainſi ils ſupportent au fond le même degré de chaleur pendant leur exiſtence entière, que les oiſeaux de même eſpèce, & qui vivent de la même manière ſous la zône torride. Cette égalité de température qu'ils éprouvent par leur façon de vivre dans les différens lieux qu'ils habitent, m'a paru une raiſon probable de leurs rapports, de leur reſſemblance, de l'identité de pluſieurs eſpèces dans tous les climats. Si l'égalité, dans la température que je ſuppoſe, n'avoit pas lieu, les eſpèces paſſées d'une contrée à une autre, ſeroient affectées par le climat; elles ſeroient altérées en quelque choſe, au moins dans les nuances de leur plumage, & elles ne ſe reſſembleroient pas ſi parfaitement; il n'y a que cette égalité dans la température, ou qui puiſſe les conſerver telles qu'elles étoient avant d'avoir paſſé d'un climat à un autre, ou être cauſe que la nature les produiſe également dans tous les pays, parce qu'elle les y fait naître dans les mêmes circonſtances, c'eſt parce que les chaleurs ſont plus fortes, ſous la zône torride, dans l'ancien que dans le nouveau continent, & que les terres ſont plus découvertes, que les oiſeaux de nuit ont en général, ſous cette zône, des couleurs plus foncées, quoique les mêmes que ſous la zône torride dans le nouveau monde, & ſous les zônes tempérées ou *froides*. Le lecteur appréciera cette opinion que je ne lui préſente que comme un ſentiment qui m'a paru fondé.

§. III.

Des oiſeaux diurnes & ſédentaires qui ſe trouvent ſous les zônes tempérées, à de très-grandes diſtances dans l'ancien & le nouveau continent.

Pluſieurs eſpèces d'oiſeaux diurnes qui paſſent toute l'année dans nos climats, & auxquels je donne, par cette raiſon, le nom de ſédentaires, ſe trouvent dans différentes parties du monde ſituées à-peu-près ſous le même parallèle, quoiqu'il paroiſſe qu'on ne rencontre pas ces mêmes eſpèces dans les régions intermédiaires.

Parmi pluſieurs martins-pêcheurs différens, apportés de la Chine, j'en ai remarqué pluſieurs fois un ſemblable au nôtre : je conſerve un grimpereau de muraille & une pie, qui ont été également apportés de la Chine, & qui reſſemblent parfaitement aux deux oiſeaux des mêmes eſpèces qui habitent en Europe. Il n'y a qu'une différence très-légère dans le plumage entre le gros bec & le friquet d'Europe, & les mêmes oiſeaux, apportés de la Chine par M. Sonnerat. Cependant les cinq eſpèces d'oiſeaux que je viens de nommer ne ſe ſont pas trouvées dans les collections faites par les voyageurs dans les lieux intermédiaires entre l'Europe & la Chine. Peut-être croira-t-on qu'on les rencontreroit en prenant ſa route par l'intérieur des terres, dont les productions nous ſont inconnues. Cependant, en ſuivant même ce chemin, il y auroit à traverſer des climats

Digitized by Google

auſſi différens par l'excès du froid de ceux où les oiſeaux dont je parle habitent, que les pays que les voyageurs côtoient, en ſuivant la route par mer, ſont différens des mêmes climats par l'excès de la chaleur. C'eſt une raiſon auſſi forte de croire qu'on ne trouveroit pas plus d'un côté, qu'on n'a trouvé de l'autre, les eſpèces rencontrées aux extrêmités de notre globe. Il eſt, ce me ſemble, plus naturel de penſer que ces oiſeaux ſont les mêmes en France & à la Chine, parce que les circonſtances dans leſquelles ils paſſent leur vie, ſe correſpondent, comme ce ne peut être que par la même raiſon que le papillon, appellé la tête de mort, ſe trouve à la Chine & en France; qu'un herbier fait aux environs de Pekin, & envoyé à feu M. Bernard de Juſſieu, a offert à ce botaniſte un grand nombre des plantes qui croiſſent aux environs de Paris.

Le poul ou ſouci, obſervés par Catesbi à la Caroline, le même oiſeau, envoyé de la Louiſiane, ne diffère de celui d'Europe que par une nuance plus foncée ſur la huppe de l'oiſeau d'Amérique. Mais j'ai reçu de la Lorraine deux variétés de cet oiſeau, dont l'une eſt en tout ſemblable au poul ordinaire, & dont l'autre, par la vivacité des couleurs de ſa huppe, reſſemble parfaitement au poul ou ſouci de la Caroline & de la Louiſiane.

Le jaſeur de Bohême, cet oiſeau ſi remarquable par les appendices cartilagineux d'un rouge très-vif qui terminent pluſieurs des plumes moyennes de ſes aîles, ſe trouve à la Caroline & à la Louiſiane, où il eſt ſeulement un peu plus petit qu'en Europe.

Le tarin de la Nouvelle-York ne diffère du nôtre que par des nuances moins foncées; la pie-grièche griſe, apportée de la Louiſiane, & comparée à la nôtre, ne m'a rien offert de différent. Mais c'eſt ſurtout parmi les oiſeaux d'eau qu'on trouve plus d'eſpèces ſemblables, & en général plus de traits de reſſemblance, avec quelques différences légères, qui ne paroiſſent que des effets du climat, & qui ſemblent ne conſtituer que des variétés & non des eſpèces.

La petite poule d'eau, le canard à longue queue, ou coq de mer, le chipeau, le ſouchet, le harle cendré, la petite ſarcelle, apportés de la Louiſiane, & placés à côté des mêmes oiſeaux tués en France, ne pourroient pas être reconnus ſans les étiquettes qui les diſtinguent. J'ai trouvé, dans un aſſez grand nombre de ſouchets apportés de la Louiſiane, les mêmes variétés qui ont lieu en Europe par rapport à cette eſpèce, dans laquelle les individus varient beaucoup. Un canard de la même contrée eſt ſi ſemblable, à ſa taille près, qui eſt un peu plus forte, au canard ſauvage d'Europe, que les François, fixés à la Louiſiane, y ont nommé cet oiſeau, *le canard françois*. J'ai reçu du même pays une femelle du garot, ce qui eſt un indice certain que le mâle s'y trouve auſſi. Le miloin & le canard ſiffleur y ont au moins leurs repréſentans, ſi deux eſpèces, qui ne diffèrent que par quelques nuances du plumage, ne ſont pas les mêmes.

M. Sonnerat vient de rapporter des Indes orientales pluſieurs peaux de ſarcelles, ſi ſemblables en tous points au vêtement de la grande ſarcelle d'Europe, qu'il eſt impoſſible de n'y pas reconnoître les dépouilles d'individus de la même eſpèce.

Le cygne & le pélican ſe trouvent au nord de l'Amérique, ainſi qu'en Europe & en Aſie. Cette reſſemblance, cette identité même d'eſpèces entre des oiſeaux qui habitent à de ſi grandes diſtances, qu'on ne rencontre pas dans les pays intermédiaires, ne ſont-elles pas les effets du rapport entre les climats, & les oiſeaux d'eau en général ne ſe reſſemblent-ils pas plus que les autres, parce que les circonſtances dans leſquelles ils vivent, ſont plus égales, ont plus de rapports? Si c'étoit, objectera-t-on, l'identité des circonſtances qui produisît les mêmes eſpèces à des diſtances très-grandes, elles devroient être toutes les mêmes dans les lieux où les circonſtances ſeroient ſemblables, & il ne devroit pas s'y en rencontrer de différentes les unes des autres, ce qui eſt contraire à l'expérience. Il me ſemble que cette objection n'eſt pas mieux

Digitized by Google

fondée que ſi l'on prétendoit que lorſqu'il y a une eſpèce en un endroit, il ne doit y avoir que celle-là. La nature, libre dans ſes opérations, place dans chaque lieu des eſpèces auxquelles les circonſtances locales conviennent ; elle les varie, ou elle en borne le nombre à ſon gré : elle fait naître les unes d'un côté & les autres d'un autre, & quelques-unes également dans les lieux qui ſe correſpondent. Peut-être eſt-ce auſſi à quelques circonſtances particulières que nous ignorons, que tient la différence de certaines eſpèces dans les lieux où d'autres ſont les mêmes.

§. IV.

Des oiſeaux erratiques.

J'ai parlé, au commencement de ce diſcours, des oiſeaux erratiques ; j'obſerverai ſeulement en cet endroit qu'ils fréquentent le bord des eaux pour chercher leur nourriture. Je ne connois juſqu'à préſent qu'un petit nombre de ces oiſeaux. Il eſt borné à quelques eſpèces de hérons & d'autres oiſeaux, que je vais faire connoître ; mais les eſpèces que j'ai comparées & reconnues, m'ont paru très-répandues.

Pluſieurs hérons blancs, apportés de Madagaſcar, d'Egypte, de Cayenne, de la Louiſiane, comparés entr'eux & au héron blanc, qui ſe trouve en Europe, à un individu tué aux environs de Paris, ne m'ont offert aucune différence ; ils m'ont paru parfaitement ſemblables ſous tous les rapports, & je les ai, par cette raiſon, jugés de la même eſpèce. Le héron cendré, qui eſt commun ſur le bord de nos rivières & de nos étangs ; celui qui eſt huppé, & qui ſe trouve, quoique plus rarement en France, ne m'ont paru différer des mêmes oiſeaux apportés de la Guiane & de la Louiſiane, que par des dimenſions de quelque choſe plus fortes dans les deux hérons d'Amérique ; mais ces oiſeaux n'ont pas tous la même taille dans nos climats, & peut-être varie-t-elle en raiſon du ſexe, de l'âge, du lieu de la naiſſance ; car ſi l'individu eſt né ſous un climat chaud, propre au développement, il aura, par la ſuite, une taille au-deſſus de celui qui aura reçu la naiſſance ſous un ciel moins doux. Ainſi cette différence de taille ne ſuffit pas pour ſéparer, dans une eſpèce erratique, des individus qui, ſuivant que leurs pères ſe ſeront arrêtés dans un pays chaud, tempéré ou froid, auront acquis un développement plus prompt, & qui aura influé ſur la taille pour toute la vie.

Le bihoreau, qu'on voit de temps à autre dans nos campagnes, où il ſe fait remarquer des chaſſeurs par l'élégance de ſon plumage, ſe trouve également à la Guiane & à la Louiſiane. J'ai vu pluſieurs individus de cette eſpèce, apportés de ces deux contrées, &, comme dans nos climats, la femelle n'y a pas d'aigrette. Le poacre, qui ne ſe trouve qu'aſſez rarement en Europe, ne paroît pas non plus être commun en Amérique, d'où il n'a été apporté qu'un petit nombre de fois. J'ai vu pluſieurs hérons pourprés, apportés de Madagaſcar, qui m'ont paru les mêmes que le héron pourpré d'Europe.

L'échaſſe d'Europe, celle des grandes Indes & celle de l'Amérique, d'où je l'ai reçue de Cayenne & de la Louiſiane, m'ont paru toutes les trois ne faire que la même eſpèce, qui, comme le bihoreau & le poacre, partagée dans un eſpace immenſe, n'eſt nulle part abondante. J'ai vu des pluviers dorés, dont M. Briſſon diſtingue deux eſpèces, qui ne ſont peut-être qu'une variété l'une de l'autre, apportés par M. Sonnerat dans ſon premier voyage de différentes parties des grandes Indes ; j'en ai vu qui avoient été envoyés de Sibérie, d'autres du Cap de Bonne-Eſpérance ; j'en ai reçu bien des fois de Cayenne & de la Louiſiane : tous ces pluviers, comparés les uns aux autres & aux pluviers dorés d'Europe, ſe reſſembloient parfaitement entre eux. Quelques individus étoient un peu plus grands les uns que les autres, comme parmi les nôtres ; ce qui les a fait diſtinguer en grands & en petits. On voyoit de même, comme cela eſt ordinaire à nos pluviers, beaucoup plus ſur le plumage des uns que ſur celui des autres, de ces taches jaunes qui ont fait donner à cet oiſeau l'épithète de doré.

Digitized by Google

Le pluvier doré de Saint-Domingue, celui de la baie d'Hudſon, dont parle M. Briſſon, & qu'il dit ſe trouver auſſi en Suède, ont trop de rapports avec celui d'Europe, comme on peut s'en convaincre par la deſcription que cet auteur en fait, pour ne les pas regarder comme la même eſpèce. Quelques nuances différentes ſur le plumage, ſont d'autant moins des raiſons pour les diſtinguer, que le plumage des pluviers dorés, tués dans la même bande, offre des différences d'individu à individu, & qu'un auteur qui décrivoit avec autant d'exactitude que M. Briſſon, s'il ignoroit que ces pluviers euſſent été pris enſemble dans le même lieu, ſeroit auſſi fondé à en faire différentes eſpèces, que M. Briſſon à diſtinguer des pluviers dorés en général celui de Saint-Domingue & celui de la baie d'Hudſon. L'eſpèce de cet oiſeau eſt donc très-répandue, & ſe trouve dans toutes les régions du globe. L'huîtrier, qu'on trouve en Europe ſur les bords de la mer, m'a paru le même que deux huîtriers qui avoient été apportés de la Louiſiane.

Parmi les oiſeaux rapportés depuis peu des Indes orientales, par M. Sonnerat, j'ai remarqué, avec cet habile voyageur, pluſieurs peaux d'un vaneau, qui eſt abſolument le même que celui qui ſe trouve en Europe. Je pourrois groſſir cette liſte; mais les exemples que je viens de rapporter ſuffiſent pour prouver que pluſieurs eſpèces d'oiſeaux qui ſuivent le bord des eaux pour y ramaſſer des vers, des reptiles, des poiſſons, dont ils ſe nourriſſent, ſe trouvent également dans toutes les contrées; & ceux de ces oiſeaux qu'on voit dans toutes les ſaiſons, qui, par l'ampleur de leurs aîles, ſont propres à ſoutenir un long voyage, ſont ceux auxquels le nom d'erratiques convient; car leur apparition en tout temps ne permet pas qu'on les range parmi les oiſeaux de paſſage, & leur rencontre dans tous les pays oblige à penſer, ou que leurs eſpèces ſe ſont étendues de proche en proche, ou que les individus paſſent eux-mêmes leur vie à errer & voyager, hors le temps de multiplier. Mais leur manière de vivre rend plus probable ce dernier ſentiment, qui eſt également propre à expliquer comment leurs eſpèces ſe trouvent dans tous les pays; car ſi on les y voyoit, parce qu'elles ſe ſeroient étendues de proche en proche, une fois qu'on les auroit découvertes, on pourroit les obſerver conſtamment, & les retrouver dans une certaine latitude, au lieu que les oiſeaux erratiques paroiſſent inopinément, demeurent quelque temps aux environs du même lieu, & qu'on eſt quelquefois longtemps ſans en revoir, quand ils ſe ſont écartés. Il paroît donc que c'eſt l'abondance des vivres qui les détermine; que quand ils les ont épuiſés ſur le rivage où ils ont vécu quelques temps, ils le ſuivent, ou en remontant, ou en deſcendant, & qu'ainſi le cours des eaux, qui mène par-tout d'un ruiſſeau à une rivière, des fleuves à la mer, & de la mer aux fleuves, les conduit dans tous les lieux. Ils leur ſont tous égaux, parce que les eaux qu'ils y trouvent leur offrent la nourriture qui leur convient, & que leur conſtitution plus robuſte les rend moins ſenſibles aux impreſſions de la température, qui d'ailleurs diffère moins d'un lieu à un autre ſur les eaux ou leur rivage que dans l'intérieur des terres.

§. V.

Des oiſeaux de paſſage. Opinion ſur les émigrations.

Si les voyageurs avoient été à portée d'obſerver quelles ſont les eſpèces d'oiſeaux de paſſage dans chaque pays, quel eſt le temps de leur arrivée, & celui de leur départ, on auroit pu en les comparant, & les époques de leurs voyages, parvenir à les connoître, à les ſuivre dans leur route, & à diſtinguer ceux qui ſont les mêmes dans les différentes contrées. Mais le défaut d'obſervation ſur cet objet, eſt cauſe que l'hiſtoire des oiſeaux de paſſage eſt peu connue & la partie de l'ornithologie la moins avancée. Pour mettre de l'ordre dans cette matière très-difficile & compliquée, je crois qu'on peut diviſer les oiſeaux de paſſage en ceux qui font de longs voyages, & ceux qui n'en font que de courts, en comparaiſon des premiers.

Digitized by Google

Les émigrations ſont en général un mouvement qui porte les oiſeaux ſujets à cette ſorte de changement, en automne, du nord au midi, & au printemps, du midi au nord. Cette première obſervation ſemble indiquer qu'ils craignent le froid à l'approche de l'hiver, & la chaleur au retour du printemps; mais ſi l'on fait attention à la nourriture dont ils vivent, aux beſoins de leurs petits, on ſera, je crois, convaincu que c'eſt moins la température qui détermine beaucoup d'eſpèces à changer de lieu à l'automne, que la diſette des alimens & au printemps les beſoins de leurs petits, dont l'inſtinct, inſpiré par la nature, leur fait prévoir la naiſſance. Cette prévoyance eſt ſans doute très-étonnante pour nous, dans des êtres auſſi peu ſuſceptibles de réflexion que le paroiſſent être les oiſeaux; elle l'eſt ſur-tout dans les jeunes qui ſe diſpoſent à un acte dont ils n'ont pas encore d'expérience. Auſſi n'eſt-ce ni par l'effet du raiſonnement, ni par celui de la mémoire, que les oiſeaux prévoient qu'ils ſeront bien-tôt pères, mais par la ſuite de quelques loix de la nature que nous ne connoiſſons pas & dont les faits nous prouvent cependant l'exiſtence. C'eſt l'effet de ces loix inconnues juſqu'à préſent qu'on a indiqué par le mot d'inſtinct. Voyons comment il eſt au printemps la cauſe des voyages que les oiſeaux entreprennent, comme ils dépendent à l'automne de la diſette des alimens.

Un grand nombre d'oiſeaux de paſſage ſe nourriſſent d'inſectes, de vers, de reptiles; pluſieurs de baies, de fruits; d'autres de certaines ſemences ou de grains pour leſquels ils ont un goût de préférence. Les derniers peuvent, à la vérité, vivre de différentes ſortes de grains, & même ſe paſſer de ceux pour leſquels ils ont un appétit de prédilection; mais ce ſont ceux-là qu'ils cherchent dans l'état de liberté & le deſir réuni à la facilité de ſatisfaire leur goût, peut ſuffire pour les déterminer à quitter un lieu où ils ne trouvent plus l'aliment qui leur plaît pour le chercher dans un autre où il eſt abondant. Ceux qui vivent de fruits, d'inſectes, ſont plus contraints dans leur changement de ſéjour. C'eſt pour eux un acte forcé au lieu d'être volontaire, comme pour les premiers. Auſſi voit-on quelques-uns de ces derniers demeurer tous les ans dans le pays, que ceux de leur eſpèce ont quitté, tandis qu'il ne reſte aucun des individus qui ne vivent que de baies, de fruits ou d'inſectes. On trouve quelquefois, l'hiver, dans nos campagnes, des cailles qui n'ont pas ſuivi leur eſpèce à ſon départ; mais perſonne n'a jamais dit avoir rencontré pendant la ſaiſon froide un loriot, une huppe, une hirondelle, ou ſi l'on a quelquefois obſervé de ces oiſeaux en hiver, on s'eſt apperçu qu'ils ont péri peu après leur apparition.

A meſure que les grains, pour leſquels les oiſeaux ont un goût de prédilection, mûriſſent & ſe paſſent en avançant du midi au nord, ſoit que l'homme les ait récoltés & ſerrés, ſoit que la nature les ait répandus ſur la terre, dans le ſein de laquelle ils ont germé; les oiſeaux, dont ils excitent l'appétit, en ſuivent la maturité de contrées en contrées, ſelon qu'elle a lieu. C'eſt ainſi qu'à la Caroline, au rapport de Catesbi, les oiſeaux auxquels il donne le nom de *moineaux de riz*, ſe raſſemblent dans les premiers endroits où cette ſemence mûrit, & paſſent ſucceſſivement dans les pays plus froids où elle parvient plus tard en maturité. Les perroquets qui ont un goût particulier pour les ſemences de certains arbres ou arbuſtes, lorſque ces ſemences ſont en maturité, ſe raſſemblent en troupes à la Guiane, dans les lieux où elles ſont abondantes; ils quittent ces ſtations quand les ſemences commencent à s'épuiſer, pour en aller établir de nouvelles dans des endroits où les appelle la maturité d'autres ſemences qui ſont auſſi de leur goût. Ces voyages courts & bornés ne méritent pas le nom d'*émigrations*, mais ils prouvent que le goût pour certaines ſemences par préférence à d'autres, peut déterminer les oiſeaux à paſſer d'un lieu à un autre. A plus forte raiſon, ſi la vie dépend de la rencontre de quelques eſpèces de grains en particulier, les oiſeaux paſſeront ſucceſſivement dans le pays où ils les trou-

Digitized by Google

veront. Cette loi, imposée par le besoin, est sur-tout sensible par rapport aux espèces qui vivent de fruits ou d'insectes. Ces deux sortes d'alimens manquant chaque année sous les zônes tempérées & froides pendant une saison dans certaines régions, tandis qu'on peut les retrouver dans d'autres; cette vicissitude rend les émigrations indispensables. Entrons dans le détail des faits qui viennent à l'appui de cette théorie.

La bergeronette, la lavandière, les traquets, le rossignol, les fauvettes, le gobe-mouche, &c., qui ne vivent que d'insectes, arrivent dans nos climats au printemps, & disparoissent au commencement de l'automne, lorsque le froid commence à rendre les insectes rares dans nos campagnes; mais comme il ne suspend pas leurs générations aussi promptement dans les provinces méridionales, les oiseaux que j'ai nommés & ceux qui ont de la conformité avec eux par la manière de vivre, prennent vers ces provinces la route qui leur est tracée par la rencontre des insectes; en même-temps, le rouge-gorge, le poul ou souci, &c. chassés par la disette des contrées plus froides où ils ont passé l'été, entrent par l'extrêmité opposée dans nos provinces où le manque de vivres n'est pas encore absolu, les traversent promptement, & dirigés, comme les premiers oiseaux dont j'ai parlé, par la rencontre des insectes, ils rejoignent ces oiseaux dans les provinces méridionales de l'Europe, d'où ils passent tous ensemble dans celles qui sont le plus au midi, où il y a des insectes en tout temps, & où ils demeurent pendant l'hiver. La route que ces oiseaux suivent à leur départ est donc connue; la raison de leur absence est sensible. Mais on ne revoit pas au printemps le rouge-gorge & les oiseaux qui ont en automne traversé nos provinces, y repasser au printemps pour retourner à leur station d'été; le motif de leur départ des lieux où ils ont hiverné, ainsi que celui de la bergeronette & des oiseaux, qui, comme elle, reviennent au printemps habiter nos campagnes, est très-difficile à pénétrer. On peut présumer qu'il est fondé sur la prévoyance d'une chaleur trop forte, le besoin d'une température moins chaude pour les espèces qui sont venues des pays plus au nord, & dont il ne demeure pas d'individus dans les pays chauds: peut-être aussi la sécheresse des contrées méridionales, durant l'été, ne convient-elle pas à la constitution de ces espèces; il suffit qu'il n'en demeure pas pour qu'on soit assuré que quelque commodité ou quelque besoin leur manqueroient: mais qui peut rappeller dans nos provinces, au printemps, les espèces dont tous les individus se sont réfugiées en automne dans les contrées méridionales, dont une partie y reste quand l'autre les quitte & y demeure en tout temps? Quel peut être le motif de les abandonner au moment où les vivres vont devenir plus abondans, quand ceux qui y demeurent y élèvent leurs petits aussi heureusement que ceux qui s'en éloignent le font ailleurs? Seroit-ce que les individus seroient trop pressés, que les petits qui vont naître occasionneroient une trop grande consommation? Ou la nature, qui se plaît à étendre ses productions par-tout où elles peuvent prospérer, lorsqu'elle fait renaître, dans les contrées que les oiseaux ont quittées, les circonstances convenables à leur constitution, profiteroit-elle pour les y rappeller de cette légéreté qui est le fond du caractère des oiseaux? Une partie de ceux qui s'étoient réfugié par nécessité dans les pays méridionaux en automne, repasseroit-elle dans nos provinces au printemps, par l'inconstance, par l'attrait qu'elle trouveroit à changer de place, à jouir de nouveaux objets, quand rien ne s'y oppose?

Après ce coup d'œil sur les espèces dont les courses sont bornées & connues, occupons-nous de celles qui paroissent entreprendre de longs voyages, dont nous ignorons les retraites pendant leur absence, ou nous les soupçonnons sans en être assez certains, soit que l'arrivée de ces espèces ait lieu au printemps & leur départ à l'automne, soit qu'au contraire elles cherchent notre climat à l'approche de l'hiver, & le quittent lorsque le froid cesse de se faire sentir.

Le loriot qui vit d'insectes au défaut

Digitized by Google

des fruits qu'il aime de préférence, ſurtout ceux auxquels on donne le nom de fruits-rouges, arrive en nos climats, dans la ſaiſon qui précède la maturité de ces fruits ; il travaille preſqu'auſſi-tôt à la propogation de ſon eſpèce ; ſes petits acquièrent de la force en peu de temps & partent, ainſi que leur père, auſſi-tôt que la ſaiſon des fruits qu'ils aiment eſt paſſée. On ignore en quels lieux les loriots ſe retirent, de même qu'on ne ſçait pas de quels pays ils étoient arrivés. J'ai reçu & je conſerve une femelle de cette eſpèce apportée de Canton, & ſi parfaitement ſemblable à la femelle du loriot, que nous voyons l'été dans nos campagnes, que je n'y trouve aucune différence. Cependant il y a à la Chine une eſpèce de loriot qui diffère de celui qui paroît tous les ans en Europe, par un ton de couleur plus foncé & la diſtribution de quelques taches de celle-ci; le loriot qui habite quelque temps notre climat, n'eſt donc pas le ſeul de ce genre qui ſe trouve à la Chine, ſuppoſé que l'exemple de la femelle que je conſerve, ſoit une preuve que ce loriot ſe trouve auſſi dans cette partie de l'Aſie ; & ſi il s'y trouve, en effet eſt-il croyable qu'il y paſſe de nos climats, pour revenir & exécuter tous les ans deux fois ce long voyage.

M. Sonnerat & d'autres voyageurs, ont apporté du cap de Bonne-Eſpérance une huppe, qui paroît y être abondante & qui ne diffère pas de celle que nous voyons en été dans nos campagnes.

Un grand nombre de cigognes, au rapport de Belon, paſſe l'hiver en Egypte ; beaucoup de voyageurs ont fait depuis la même obſervation, & pluſieurs diſent en avoir vu dans la même ſaiſon à Smyrne & aux environs. Parmi des oiſeaux apportés de la Guiane, j'en ai vu trois qui m'ont paru des cigognes, abſolument ſemblables à celle que nous voyons en Europe, mais j'ignore en quel temps ces cigognes avoient été tuées.

On ſçait que les cailles arrivent tous les ans en grand nombre des côtes d'Afrique ſur les iſles, les promontoires de l'Archipel, de la Sicile & de l'Italie; qu'il n'y en demeure qu'une petite quantité en proportion de celles qui ne font que s'y repoſer à leur paſſage, & qui de-là ſe répandent dans les contrées de l'Europe : on ſçait également qu'au mois de ſeptembre les cailles ſe raſſemblent aux mêmes endroits & qu'elles repaſſent ſur les côtes d'Afrique.

M. Adamſon a obſervé au Sénégal l'hirondelle la plus commune dans nos contrées. Il s'eſt aſſuré qu'elle n'y habite qu'en hiver, & qu'elle ne s'y trouve pas en été.

En réfléchiſſant ſur les eſpèces d'oiſeaux de paſſage que je viens de citer pour exemple, dont les unes vivent de fruits, les autres d'inſectes, de reptiles, de grains, nous trouverons qu'il n'y a que parmi les derniers qu'il demeure quelques individus lorſque l'eſpèce entière s'éloigne, parce qu'il n'y a que ceux-là qui peuvent, durant l'hiver, ne ſe pas trouver dans une diſette abſolue ; au lieu qu'elle ſeroit totale pour les autres. Cette preuve réunie à celles que j'ai déja citées, confirme que c'eſt en effet le beſoin, le ſoin de chercher les alimens convenables, qui détermine les oiſeaux à leur départ en automne. Mais tandis que ceux-ci s'éloignent de nos climats, ils y ſont remplacés par d'autres qui arrivent de contrées plus ſeptentrionales, & qui ſont également déterminés à changer d'habitation par la néceſſité de pourvoir à la nourriture, par la difficulté de la trouver dans les contrées froides qu'ils quittent, & la facilité de la rencontrer ſous un ciel moins rigoureux. Ces oiſeaux vivent en effet d'alimens qu'ils cherchent ou ſur les bords des eaux, ou dans les eaux mêmes : ainſi, lorſque le froid en arrête le cours, qu'il les gêle, qu'il endurcit les terres qui les bordent & qu'elles traverſent, que la neige couvre en même-temps les campagnes pour long-temps, & qu'il n'y a plus de moyen ni de tirer d'alimens des eaux, ni de découvrir ceux qui ſont dans les champs cachés ſous la neige, la néceſſité contraint les oiſeaux à chercher des climats moins rigoureux, où les eaux conſervent un cours libre, où les terres demeurent découvertes ; enfin où les excès permanens dans les pays ſeptentrionaux, ne ſont que paſſagers & de courte

Digitized by Google

courte durée. C'eſt donc encore la même loi, celle de pourvoir aux beſoins alimentaires, qui fait, à l'approche de l'hiver, paſſer les oiſeaux du Nord vers les régions tempérées. Mais au retour du printemps, quand le ſoleil a fondu les neiges qui couvroient les campagnes, que les eaux débarraſſées des glaces, ont repris leur cours, les oiſeaux, qui avoient quitté les pays du Nord, en reprennent le chemin, parce que ces pays conviennent mieux à leur maniere de vivre, & ſur-tout parce qu'ils y ſeront en état de ſubvenir & plus abondamment & plus complettement aux beſoins des petits qui doivent naître bientôt. En effet, les eaux ſont plus abondantes dans les pays du Nord; les lacs, les étangs, les marécages y ſont plus fréquens, les fleuves plus larges; la terre y eſt par-tout plus arroſée, plus humide; les bois y ſont plus épais, plus étendus; ils y entretiennent plus de fraîcheur & d'humidité; les ſolitudes y ſont plus fréquentes, plus vaſtes, & l'homme en trouble le calme plus rarement. Les oiſeaux qui cherchent leur nourriture ou ſur les terres vaſeuſes ou humides qui bordent les eaux, ou dans les eaux mêmes, trouvent donc des alimens plus abondans, & leur famille dont l'éducation exige de la fraîcheur, de l'eſpace, de la ſolitude, y naît & s'éleve avec plus de ſûreté & de commodités. Puiſque c'eſt dans la ſaiſon de la ponte, & durant la jeuneſſe des petits, qu'on trouve, comme les voyageurs nous l'apprennent, les oiſeaux d'eau & ceux qui vivent ſur les rivages, raſſemblés, &, pour ainſi dire, preſſés ſur les bords des grands fleuves du Nord, à leur embouchure, dans les terres marécageuſes, couvertes de jonc & déſertes qui les bornent, n'eſt-il pas évident que ce ſont les beſoins des petits qui y ont conduit ces oiſeaux, qui les y retiennent, eux qui, dans le reſte de l'année, ſe répandent également ſur toutes les terres humides, qui ſuivent le cours de toutes les eaux indifféremment, & qui ne s'éloignent qu'autant que le froid les y contraint? Mais ſi le motif qui engage les oiſeaux dont je viens de parler, à ſe retirer au printemps de nos pays tempérés vers le Nord, eſt ſenſible, ne peut-il pas nous éclairer ſur le retour des oiſeaux qui, ayant, à l'automne, paſſé de nos climats dans des climats plus doux, reviennent, au printemps, habiter nos campagnes? Ils s'y occupent, en y arrivant, des ſoins néceſſaires pour élever la famille dont ils ſeront bientôt peres; comme les oiſeaux qui, dans le même temps, ſe ſont avancés vers les pays du Nord, s'y livrent aux mêmes occupations; nous avons vu quels avantages ces pays offrent aux premiers, au-deſſus de ceux qu'ils ont quittés; ne pouvons-nous pas penſer que ce ſont des avantages de même nature, ſans être préciſément les mêmes qui rappellent au printemps, dans nos climats, les oiſeaux que la diſette en a éloignés dans l'automne? Pour apprécier cette opinion, il faut connoître les beſoins des petits qui doivent bientôt naître, comparer l'état des campagnes dans les pays chauds, à celui des nôtres dans la même ſaiſon; & ſi d'un côté les beſoins de la famille naiſſante ſont mieux remplis, néceſſairement d'après l'état des choſes, que de l'autre, il eſt très-probable que c'eſt l'avantage & les commodités de leurs petits, que les oiſeaux qui avoient quitté nos champs en automne, cherchent en y repaſſant au printemps. Dans les pays chauds, les bois ſont plus rares, moins touffus, les arbres en général à feuilles plus étroites, procurent moins d'ombrage; les campagnes ſont moins verdoyantes, les prairies y ſont plus rares, & les champs plutôt récoltés, ou deſſéchés par les ardeurs du ſoleil, y ſont plutôt découverts. Les commodités pour y placer un nid, pour le cacher, ce qui eſt le premier & le plus important des ſoins, pour dérober la famille, dans ſes premieres courſes, aux regards des ennemis qui pourroient la troubler, ſur-tout à ceux de l'homme, ſont moins grandes, elles manqueroient tout-à-fait avant la ſaiſon où l'amour ceſſe de ſe faire ſentir, & où il eſt ſuivi des beſoins auxquels il faut pourvoir. Ces commodités ſe rencontrent au contraire com-

Digitized by Google

plettement dans nos campagnes plus couvertes, & qui ne ceſſent de l'être, que quand les avantages qu'elles procurent, ne ſont plus néceſſaires. S'il eſt évident que c'eſt le beſoin de ſe nourrir, qui fait, à l'automne, paſſer les oiſeaux des terres du Nord, où les vivres leur manqueroient, ſur celles du Midi, où ils continuent à en trouver qui leur convienne; il eſt probable que ce ſont les ſoins néceſſaires pour les petits, dont ils ſavent prévoir la naiſſance, & les beſoins, qui les rappellent, au printemps, dans les pays qu'ils avoient quittés, & qui les font revenir du Midi au Nord: ainſi ce n'eſt pas ſans fondement, que j'ai dit qu'en ayant égard à la maniere de vivre des oiſeaux, on ſeroit porté à penſer que c'eſt moins la température, que les beſoins qu'elle fait naître, qui détermine leur paſſage d'une contrée à une autre.

Il n'eſt pas bien difficile de comprendre comment ceux, dont les voyages bornés conſiſtent à paſſer dans la même partie du monde, des provinces du Nord à celles du Midi en automne, & à revenir de ces dernieres au printemps, dans les premieres, exécutent ces courtes émigrations dont la route leur eſt indiquée par les inſectes que le froid détruit dans les lieux qu'ils quittent, qu'ils trouvent en petite quantité ſur leur chemin, qu'ils ſuivent à la piſte, & qui ne leur manquent pas même en hiver dans les lieux où l'abondance des alimens les invite à ſe fixer pour paſſer cette ſaiſon: on comprend de même comment, au printemps, ils ſe rapprochent aiſément des provinces ſeptentrionales, quand les alimens, y devenant par le retour de la chaleur, auſſi abondans que dans les pays chauds, les beſoins de leurs petits, dont j'ai parlé, les portent à quitter ces pays pour paſſer dans ceux où des campagnes plus verdoyantes, des prairies plus fréquentes, plus fournies, des arbres plus touffus, des bois plus fréquens, plus ombragés, leur offrent des retraites plus sûres pour l'éducation de leur famille. Mais ceux qui, dans leurs longs voyages, traverſent les eaux qui diviſent les terres, que la hauteur des monts n'arrête pas, qui paſſent les mers, & qui vont ou qui paroiſſent aller d'une partie & d'une extrémité du monde à une autre, ont à vaincre des difficultés qui, miſes en parallèle avec leur puiſſance, ſemblent diſproportionnées. Cependant, ou ils exécutent réellement ces longs voyages, & ils en ont par conſéquent les moyens, ou les apparences nous trompent à cet égard; c'eſt ce que je me propoſe d'examiner.

Nous ne pouvons pas douter que certains oiſeaux, comme l'hirondelle de cheminée, les cailles, ne paſſent alternativement d'Afrique en Europe & d'Europe en Afrique, leur abondance ſur les rivages de la mer, ſur les iſles de la Méditerranée, dans la ſaiſon de leur paſſage, leur rencontre en mer qui a ſouvent lieu, ne permettent pas non plus de douter que ces oiſeaux ne traverſent la Méditerranée entre l'Europe & l'Afrique. Mais cette mer remplie d'iſles, de rochers, offre des lieux de repos, qui paroiſſent bien ſuffiſans pour mettre des oiſeaux legers, comme le ſont les hirondelles dont le vol eſt auſſi rapide, & qui ſont capables de le ſoutenir auſſi longtems, en état de franchir les intervalles d'une iſle à une autre. La difficulté paroît plus grande par rapport aux cailles qui, après un vol court, ſont obligées de ſe repoſer dans nos campagnes, qu'on force, au bout de trois ou quatre vols, ſi à chaque fois qu'elles ſe poſent, on les oblige de reprendre leur eſſor ſur le champ. Il eſt difficile de comprendre comment des oiſeaux auſſi peſans peuvent franchir les intervalles de mer qu'ils ſont obligés de traverſer. On a imaginé que les cailles, exercées par le trajet qu'elles font pour s'approcher des rivages, qu'amaigries par la route, & débarraſſées de la ſurcharge de l'embonpoint qu'elles avoient contracté dans leur ſtation, arrivoient ſur les bords de la mer, capables de ſoutenir un vol plus long & plus rapide, que quand elles vivoient dans nos campagnes, appeſanties par les ſuites de l'abondance qu'elles y trouvent; d'autres ont cru, avec les anciens, que les cailles, en quittant la terre,

Digitized by Google

emportoient en leur bec un fragment de bois ou d'autre matiere légere, qui leur ſervoit de radeau quand elles ſe ſentoient fatiguées; que ſe poſant d'un côté ſur ce frêle eſquif, elles élevoient l'aîle du côté oppoſé, & que l'aîle pouſſée par le vent leur ſervoit de voile.

Mais, ſans nous arrêter aux ſuppoſitions futiles qui ont été faites, nous pouvons, d'après les obſervations rapportées par M. de Buffon, d'après ce qui a été expoſé ſur le méchaniſme du vol, reconnoître le ſecours qui ſupplée à la foibleſſe des cailles, & qui les met en état de franchir les eſpaces qu'elles ont à traverſer. Elles n'abordent à Malte au printemps, qu'avec le nord-oueſt, & en automne, qu'avec le ſud. Dans le premier cas, le vent les éloigne des côtes d'Europe; dans le ſecond, de celles d'Afrique; & dans l'un & l'autre, leur arrivée à Malte eſt une route détournée & forcée : les marins ont ſouvent obſervé que quand le vent eſt contraire à la direction de leur vol, elles ſe repoſent ſur les vaiſſeaux qu'elles rencontrent, & que celles qui ne peuvent les atteindre, tombent dans la mer, où elles périſſent après s'être débattues quelque temps ſur les flots. Mais ſi le vent leur eſt favorable, on ne les voit point chercher à s'arrêter pour ſe repoſer; ſon ſouffle qui les pouſſe alors du même côté vers lequel leur vol eſt dirigé, ſuffit pour les ſoutenir, & il les porte dans l'eſpace avec la vîteſſe dont il le parcourt, augmentée du produit des efforts qu'elles peuvent faire; elles n'ont donc beſoin, pour être ſoutenues, que d'étendre leurs aîles qui, courbées & arquées aſſez fortement, offrent beaucoup de priſe au vent; il leur ſuffit de frapper l'air de haut en bas de temps à autre, pour s'élever, & de faire également agir par intervalles la partie de l'aîle qui ſert de rames, pour accélérer la vîteſſe que le vent leur communique. Cet exercice n'a rien de bien fatiguant, & l'on conçoit comment il peut être ſoutenu le tems néceſſaire pour paſſer d'une iſle, d'un rocher à un autre, par le même oiſeau, qui, dans nos campagnes où il ne s'élève, ne ſe ſoutient & n'avance que par ſes propres efforts, eſt épuiſé après quelques vols courts & pénibles.

L'exemple que je viens de rapporter ſuffit pour démontrer comment, aidé, ſoutenu & pouſſé par un vent favorable, un oiſeau lourd & peſant peut traverſer un long eſpace; un oiſeau léger comme l'hirondelle, ou fort comme la cigogne, traverſera le même eſpace avec le même ſecours encore plus facilement : ainſi le paſſage des oiſeaux d'Afrique en Europe, d'Europe en Afrique, n'a rien qui doive nous étonner, puiſque nous pouvons le comprendre. Mais devons-nous penſer que le même ſecours ſuffiſe à certains oiſeaux pour paſſer d'un continent à un autre, pour ſe porter alternativement aux extrémités de la terre? Ainſi dois-je croire que le loriot, le grimpereau de muraille, envoyés de la Chine, y avoient paſſé de nos contrées; que le pluvier doré, le pluvier à collier, le coulond chaud, qui ſe trouvent en Sibérie, aux Indes, en France, dans l'Amérique ſeptentrionale & méridionale, parcourant le globe ſans relâche, abordent tous les ans dans les quatre parties du monde? Enfin, parce qu'on trouve des oiſeaux de paſſage de la même eſpèce dans des contrées très-éloignées, eſt-ce une raiſon de croire qu'ils vont de l'une à l'autre? Peut-on le penſer quand le trajet eſt immenſe, & que les difficultés du voyage, la foibleſſe des êtres qui auroient à l'exécuter, paroiſſent le rendre impoſſible? Le jaſeur & le ſouci peuvent-ils paſſer de l'Europe à la Caroline, & en revenir en Europe? Quelque rapide que ſoit le vol des oiſeaux, quelque reſſource qu'ils aient par eux-mêmes, & malgré le ſecours du vent le plus favorable, ſont-ils en état de traverſer d'une ſeule tenue non plus des mers ſemées d'iſles & d'écueils ſur leſquels ils peuvent ſe repoſer, mais ces immenſes amas d'eau qui ſéparent les parties du globe & ſes deux continens? Cependant objectera-t-on les oiſeaux traverſent ces eſpaces, puiſque ſouvent les marins les rencontrent ſur les mers à la diſtance de deux & trois cens lieues des terres : mais qu'on faſſe attention à leur état lorſqu'ils ſont ren-

Digitized by Google

contrés à ces longues distances en pleine mer, & l'on sera convaincu qu'ils ne tenoient pas leur route. Tous les voyageurs attestent qu'ils sont si fatigués qu'ils se jettent sur les vaisseaux, & qu'ils s'y laissent prendre, ou par l'impossibilité où ils sont de se dérober par la fuite, ou par l'effet du sentiment intérieur de l'épuisement de leurs forces : quelques instans plus tard, ces oiseaux qui en cherchant à se sauver deviennent la proie des matelots, tomboient nécessairement dans les flots & y périssoient; ils ne suivoient donc pas leur route, car la nature ne sçauroit les conduire par un chemin qui n'aboutît pas à un terme heureux; mais une tempête qui s'étoit élévée, le vent qui avoit changé au moment où ils traversoient quelque bras de mer, ou l'embouchure d'un fleuve pour passer sur le même continent d'une région à une autre, les ont emportés & poussés en haute mer, où ils épuisoient leurs forces à luter contre une perte inévitable; ils avoient été entraînés par les courans de l'air & poussés par les vents, comme nos vaisseaux le sont sur mer, par les eaux courantes & par la violence d'une tempête.

Si l'on suppose que les oiseaux, sans se risquer au dessus des mers, achevent les voyages les plus longs en suivant les terres: quelles difficultés les plus forts n'y trouveroient-ils pas, tandis que ces mêmes voyages seroient impossibles aux plus foibles? Comment dans tant de lieux différens, à des hauteurs si inégales, sous des températures si diverses, rencontrer par-tout la nourriture nécessaire & n'en manquer nulle part? Comment des animaux dont la plupart cherchent leur vie au bord des eaux, dans les terreins humides & marécageux, auront-ils trouvé de quoi la soutenir sur les montagnes les plus élévées, sur les lieux les plus secs & les plus arides; & quels besoins, quels motifs enfin pourroient déterminer les oiseaux à ces mouvemens si violens, dans lesquels les circonstances changeroient si brusquement?

Mais, si nous avons observé qu'on trouve des oiseaux sédentaires de même espèce, dans des régions très-éloignées, sous les climats qui se correspondent, comme on y trouve aussi des végétaux, des insectes de même espèce, sans en rencontrer dans les intervalles intermédiaires, & sans que les oiseaux, ni les végétaux & les insectes, aient été transportés d'une région à une autre; n'est-il pas probable que la nature a aussi placé des oiseaux de passage dans les régions où la température & les autres circonstances ont du rapport? Dès-lors les oiseaux de même espèce observés sur les deux continens ne passent plus de l'un à l'autre; aucun ne va d'une extrémité du globe à l'extrémité opposée pour en revenir la même année; mais tous les oiseaux de passage, avec les mêmes besoins & déterminés par les mêmes motifs, passent sur chaque continent & dans chaque partie du globe, suivant son étendue; du nord au midi & du midi au nord; le pluvier doré passe en Amérique, de la Louisiane à la Guiane; en Asie, de la Sibérie aux Indes; en Europe, de la France, de l'Allemagne, sur les côtes d'Afrique, &c.; en admettant l'opinion que je viens d'exposer, qui m'a paru vraisemblable, qui est fondée sur des faits, & qui lève toutes les difficultés, les émigrations ne sont plus qu'un balancement du nord au midi, & du midi au nord; ce n'est plus une partie de l'histoire des oiseaux que nous ne puissions comprendre, mais dans laquelle nous suivons pour ainsi dire leur marche, nous connoissons les motifs qui les déterminent & les moyens par lesquels ils exécutent leur entreprise.

Il me reste à dire un mot de quelques oiseaux qu'on trouve souvent en pleine mer, fort loin des terres, qui quelquefois paroissent dans des pays excessivement éloignés de ceux qu'ils ont coutume d'habiter, & même sur les eaux douces dans l'intérieur des terres, quoiqu'ordinairement ils ne fréquentent que la mer.

Ces oiseaux ont des aîles très-grandes, ils volent très-bien, ils sont d'excellens nageurs, la grande quantité de plumes dont ils sont couverts, les rend si légers qu'ils ne pourroient enfoncer dans l'eau; aussi

Digitized by Google

ſe confient-ils aux flots agités, ils ſe repoſent deſſus, quand ils ſont las de voler, auſſi tranquillement que ſi ils étoient à terre : ils ſont à la vérité emportés & balotés par les eaux ; mais ce mouvement auquel ils ſe laiſſent aller, ne leur coûte rien & n'empêche pas qu'ils ne ſe repoſent ; il n'eſt donc pas étonnant qu'ils s'éloignent des terres à de très-grandes diſtances, ſelon que la pêche dont ils vivent eſt plus abondante loin de la côte, ou ſuivant que le vent les en écarte, & ſoit qu'ils s'avancent fort loin d'un ſeul trajet, ou qu'ils ſe repoſent par intervalles ſur les flots. Il eſt encore facile de comprendre que ſi une tempête les aſſaille, elle pourra les pouſſer beaucoup plus loin qu'ils n'ont coutume de s'avancer, ſans qu'ils courent aucun riſque, parce que par-tout ils ſont ſur l'élément pour lequel ils ſont faits ; qu'ils y trouvent & la ſubſiſtance & le repos dont tous les animaux ont beſoin. Mais ſi la violence, la durée des vents les ont portés trop loin, trop au delà des eſpaces qu'ils ont coutume de fréquenter & qu'ils connoiſſent, lorſque, la tempête calmée, ils reviendront maîtres d'eux-mêmes, ils pourront ſe tromper, diriger leur vol du côté oppoſé aux côtes qu'ils ont coutume de fréquenter, & s'égarer ſur le ſein des mers ; ils ne feront qu'hors de leur route, mais ils ne feront pas en péril ; ils voleront & vogueront alternativement au haſard, s'éloignant toujours de plus en plus des lieux fréquentés par leur eſpèce ; ils arriveront enfin ſur des côtes où on ne les voit pas ordinairement, où inquiets dans leurs longs trajets, ennuyés des mers, fatigués même à la longue de leur mouvement, ils entreront dans des terres étrangères pour eux par l'embouchure de quelque fleuve : ils remonteront contre ſon cours, parce que ſes eaux deviennent pour eux un aſyle, un lieu de repos dont ils ont beſoin & qu'elles leur offrent de la nourriture ; ils s'égareront de plus en plus, ſans périr, ſans ſe fixer, ſans multiplier, parce qu'ils ne ſe trouvent pas en des lieux qui leur conviennent, parce qu'ils ſont diſperſés & ſolitaires. C'eſt ainſi que l'oiſeau de tempête m'a été apporté vivant, après avoir été pris à une lieue de Paris ſur la Seine ; j'ai reçu de même deux autres pétreles, l'un également pris ſur la Seine près de Paris, & un troiſième tué en Beauce. Mais je n'ai pas beſoin de multiplier ces exemples d'oiſeaux de mer, tués ou pris ſur les rivières dans l'intérieur des terres. C'eſt un fait aſſez connu, dont les cauſes ſont palpables, & d'après lequel on ne peut pas conclure que les oiſeaux de paſſage dont l'exiſtence eſt différente de celles des oiſeaux de mer, ſoient en état, comme eux, de traverſer l'étendue des mers, ſur leſquelles ils ne trouveroient pas de même la ſubſiſtance & le repos.

En faiſant la récapitulation des faits & des objets contenus dans ce diſcours, nous trouverons que leur précis ſe réduit aux articles ſuivans.

1°. Les oiſeaux, à raiſon de la manière dont leur vie ſe paſſe, peuvent être diviſés en *ſédentaires, erratiques, oiſeaux de paſſage.*

2°. Les oiſeaux diurnes & ſédentaires qui habitent dans l'ancien continent, ſous la zone torride, ſont tous différens des oiſeaux qui mènent le même genre de vie ſous la même zone dans le nouveau monde ; ou au moins en comparant tous les oiſeaux obſervés ſous cette zone, dans l'un & l'autre continent, on n'a pas encore trouvé la même eſpèce également dans l'ancien & le nouveau.

3°. Les oiſeaux nocturnes, quoique ſédentaires, ont non-ſeulement beaucoup de reſſemblance ſous la zone torride, dans l'un & l'autre continent ; mais parmi ces oiſeaux, on trouve pluſieurs eſpèces ſemblables & les mêmes également ſous les cinq zones, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde.

4°. Non-ſeulement les eſpèces diurnes & ſédentaires, ſont différentes ſous la zone torride dans l'ancien & le nouveau monde, mais beaucoup de genres particuliers appartiennent ſous cette zone, à l'un des deux continens, tandis que ſous les zones

Digitized by Google

tempérées ou froides, on ne trouve que rarement des genres différens dans l'un ou l'autre continent, & preſque par-tout les mêmes genres.

La différence des circonſtances ſous la zone torride, dans l'ancien & le nouveau monde, rend raiſon de la différence entre les oiſeaux diurnes & ſédentaires, continuellement expoſés aux influences de ces circonſtances.

La manière de vivre des oiſeaux de nuit étant cauſe au contraire que, pendant le cours de leur vie complet, ils éprouvent tous, quelques pays qu'ils habitent, une maſſe de chaleur égale, quoique répartie différemment, cette égalité de température eſt une cauſe probable de leur reſſemblance & de l'identité de quelques eſpèces qui ſont les mêmes dans toutes les contrées.

5°. En faiſant le parallèle des oiſeaux diurnes & ſédentaires qui vivent ſous les zones tempérées ou les zones froides, dans l'ancien ou le nouveau continent, non-ſeulement on trouve les mêmes genres ſous les mêmes parallèles, mais encore aſſez ſouvent les mêmes eſpèces; comme on trouve ſous ces paralleles correſpondans, des végétaux & des inſectes parfaitement ſemblables. Cependant ce qui, dans l'ancien continent ſe trouve à un certain dégré, ſe rencontre un peu plus au midi dans le nouveau, parce que l'abaiſſement des terres, l'abondance des eaux, le nombre & la nature des arbres y rendent l'air plus froid & plus humide.

6°. Les oiſeaux erratiques vont par-tout, parce que trouvant par-tout ce dont ils ont beſoin, ils n'ont aucune raiſon de ſe fixer nulle part, & qu'ils cèdent dans leurs cours à l'inconſtance, au deſir de ſe mouvoir, de changer de lieu, deſir qui dans les oiſeaux eſt le caractère dominant; ils errent encore parce que leurs vivres n'étant nulle part très-abondans, & ſouvent de nature à s'éloigner par la pourſuite qui en eſt faite, ils ſont obligés de s'écarter ſuivant que les vivres ſont épuiſés dans un endroit, ou que les animaux qui en ſont la baſe ſe ſont retirés.

7°. Les émigrations ſe font en automne du nord au midi, au printemps du midi au nord. Le défaut de nourriture, la néceſſité d'en chercher paroiſſent, plutôt que le changement de température, les cauſes du départ des oiſeaux en automne; leur retour vers le nord au printemps paroît déterminé, d'après les beſoins des petits dont ils prévoient la naiſſance prochaine.

8°. Les émigrations ſont ou des courſes bornées au-deſſus de la terre ferme, ou de longs voyages, qui ſuppoſent des eſpaces de mer traverſés.

L'exécution des premières, dans leſquelles nous ſuivons, pour-ainſi-dire, pluſieurs eſpèces d'oiſeaux dans leur route, eſt aiſée pour les voyageurs qui les entreprennent, & facile à comprendre pour nous.

Mais il n'étoit pas facile de découvrir comment les oiſeaux en général, & en particulier des oiſeaux peſans, comme l'eſt la caille, peuvent franchir l'eſpace des mers. La route qu'elles ſuivent, les iſles ſur leſquelles elles ſe repoſent, le ſecours d'un vent favorable qui les ſoutient & qui les porte pendant leur trajet, explique à leur égard & pour tous les oiſeaux peſans ce phénomène, dont les cauſes étant connues pour ces oiſeaux, n'a plus rien d'embarraſſant pour les oiſeaux dont le vol eſt léger & rapide.

9°. De ce que les oiſeaux peuvent, par des moyens que nous connoiſſons, franchir quelques bras de mer, il ne s'enſuit pas qu'ils puiſſent, par les mêmes moyens, parcourir l'eſpace des hautes mers dégarnies d'iſles, de lieux de repos, & qui ſéparent les continens, ou les différentes parties du monde; quelque rapidité de vol qu'on leur ſuppoſe, ils périroient par l'effet de la faim ſeule ſur ces immenſes plaines d'eau, avant d'avoir pu les traverſer.

Il n'eſt pas probable non plus qu'ils paſſent d'un continent à un autre, ou d'une extrêmité du globe ſur l'ancien continent à l'extrêmité oppoſée en ſuivant les terres; la hauteur des montagnes, la diſette abſolue dans beaucoup d'endroits, la différence trop grande dans les alimens & la température, &. leur changement preſque

Digitized by Google

continuel, ſont des obſtacles qu'ils ne ſurmonteroient pas.

Quoiqu'on trouve aux extrêmités de la terre des oiſeaux de paſſage de même eſpèce, quoiqu'on en rencontre dans l'un & l'autre continent, il ne paroît pas poſſible qu'ils exécutent ces voyages prodigieux, que leur identité d'eſpèce a fait ſuppoſer; mais il eſt probable que, ſemblables dans les différentes contrées qu'ils habitent, parce qu'ils y naiſſent & vivent dans des circonſtances qui ſe correſpondent, ils voyagent dans ces différentes contrées, mais ſans les quitter. Ainſi les émigrations ſe réduiſent à de ſimples balancemens, & ce n'eſt plus, dans la ſuppoſition probable que je préſente, une partie preſque incompréhenſible de l'hiſtoire des oiſeaux.

10°. La rencontre des oiſeaux en haute mer & à quelque diſtance des terres qu'on la ſuppoſe, ne prouve rien contre mon opinion. Ou ces oiſeaux rencontrés très-loin des terres ſont des oiſeaux de mer ou des oiſeaux de terre, & la rencontre des premiers n'a rien d'étonnant. J'ai expoſé comment ils s'avancent d'eux-mêmes très-loin en mer, ou comment ils y ſont pouſſés plus avant par les tempêtes, ſans courir aucun danger. Mais l'état dans lequel tous les oiſeaux de terre ont été rencontrés ſur la haute mer, prouve qu'ils étoient près de périr; que par conſéquent ils n'étoient pas dans la route qu'ils devoient ſuivre; qu'elle n'eſt donc pas celle qu'ils prennent; qu'aucun oiſeau de terre ne peut ſe ſoutenir à de ſi grandes diſtances en mer; & que ceux qui ont été rencontrés avoient été emportés hors de leur route par l'effet des vents, comme nos vaiſſeaux ſont le jouet des tempêtes, & que par conſéquent cette rencontre des oiſeaux de terre ſur la haute mer, d'après leur état, démontre que c'eſt une route qu'ils ne ſçauroient ſuivre, bien loin d'être la preuve que c'eſt le chemin qu'ils prennent.

Je terminerai ce diſcours par une réflexion qui en eſt naturellement la ſuite.

L'obſervation & la comparaiſon des oiſeaux nous ont appris qu'on trouve aſſez ſouvent les mêmes eſpèces ſous des climats qui ſe correſpondent par la température, quoiqu'ils ſoient à de très-grandes diſtances les uns des autres; parmi les oiſeaux de ces régions, entre leſquels la reſſemblance n'eſt pas aſſez parfaite pour y reconnoître ſurement les mêmes eſpèces, on trouve au moins les mêmes genres & les eſpèces, qu'on ne peut aſſurer être les mêmes, ont ſouvent beaucoup de rapports, & ne diffèrent que par des proportions individuelles plus fortes, par des nuances du plumage. Il eſt bien probable que ce ne ſont que des variétés produites par des circonſtances, qui les mêmes en plus grande partie à des diſtances très-grandes, diffèrent par quelques légers accidens; mais nous ne pouvons prouver l'identité des eſpèces; nous ne ſçaurions que la préſumer, ſi nous ne voulons pas prononcer au haſard; ceux qui par des preuves ſuffiſantes parviendront à reconnoître l'identité d'eſpèce dans les oiſeaux qui ne ſont que des variétés les uns des autres, avanceront beaucoup les progès de l'Ornithologie: car dans cette partie de l'Hiſtoire Naturelle, comme dans toutes celles qui ſont chargées de beaucoup de détails, on ne rendroit pas moins de ſervice en retranchant les faux emplois, en effaçant les nombres doubles, triples, quelquefois quadruples, qu'en faiſant connoître de nouveaux objets. Peut-être même, pour conduire l'Ornithologie à ſa perfection, y a-t-il beaucoup plus à ſupprimer des catalogues qui ont été dreſſés, qu'à y ajouter. Cependant il ſemble qu'on a le contraire à cœur, & on croit en général faire un grand gain, avancer la ſcience, ſi à cauſe de quelques taches de plus ou de moins, on s'eſt cru en droit d'ajouter une eſpèce nouvelle à un catalogue qui n'eſt déjà que beaucoup trop chargé. Nous verrons cependant par la ſuite, au mot *plumage*, combien ſes nuances, ſon ordonnance même ſont ſujettes à en impoſer, & combien le plumage en général eſt un indice trompeur, & ſur lequel on doit faire peu de fond. Ne pouvant encore rappeller toutes les varié-

Digitized by Google

tés à leur eſpèce, ni réduire le catalogue des oiſeaux à ſa juſte étendue, accoutumons-nous du moins à n'eſtimer l'avantage d'y ajouter que ce qu'il vaut, à faire autant de cas du retranchement que de l'addition qu'on y peut faire, & à commencer du moins par en effacer les doubles emplois faits pour les oiſeaux regardés comme d'eſpèce différente, uniquement parce qu'ils ont été obſervés à de très-grandes diſtances. Ainſi que le ſouci qui ſe trouve en Europe, à la Louiſiane & à la Caroline, le pluvier doré, celui à collier qu'on rencontre preſque par-tout, que le canard ſauvage de la Louiſiane & celui d'Europe; la pie, le grimpereau de muraille de nos contrées, & ces mêmes oiſeaux vivant à la Chine, &c. n'occupent plus chacun ſur le catalogue qu'une même place au lieu de deux, trois, cinq ou ſix numeros qu'on leur a fait remplir. - Le tems, l'obſervation, le goût de la ſcience véritable, au lieu d'une vaine apparence, produiront par la ſuite les autres réductions.

Digitized by Google

QUATRIEME DISCOURS.

De la durée de la vie des oiſeaux ; de leurs maladies ; de la manière de les tranſporter vivans ; des collections qu'on fait d'oiſeaux deſſéchés ou empaillés.

§. Ier.

APRÈS avoir examiné la forme, l'organiſation des oiſeaux, leurs habitudes, la manière de les connoître & de les diſtinguer, les travaux des auteurs ſur ces objets, & après avoir enfin comparé les oiſeaux des différentes contrées, ce ſeroit le lieu, pour terminer leur hiſtoire en général, de parler de la durée de leur vie & des maladies auxquelles ils peuvent être ſujets ; mais ces deux parties de leur hiſtoire nous ſont trop peu connues pour en traiter dans un diſcours particulier ; c'eſt pourquoi je rapporte à la tête de celui-ci ce que j'ai pu recueillir à cet égard.

Il n'en eſt pas des oiſeaux comme des quadrupèdes, dont on peut connoître la durée de la vie par le temps que dure leur accroiſſement. Celui des oiſeaux eſt beaucoup plus prompt ; la plupart de ceux qui vivent le plus long-temps, comme ceux dont la vie eſt la plus courte, parviennent également au terme de leur développement en peu de mois, & tous la même année qu'ils ſont nés ; à un petit nombre d'eſpèces près, qu'il faut excepter, tous les oiſeaux ſont même adultes au printemps qui ſuit l'année de leur naiſſance, & dès la fin de l'automne, à leur première mue, ils prennent déja le plumage de l'âge fait. Il faudroit donc pouvoir les obſerver conſtamment, dans l'état de liberté, depuis leur naiſſance juſqu'au moment qui termine leur vie pour être certain de ſa durée, ce qui n'eſt pas poſſible ; en juger par ceux que nous réduiſons à leur naiſſance en captivité, ou qui vivent en domeſticité, c'eſt courir riſque de faire un calcul très-faux ; car il eſt impoſſible de ſçavoir quels changemens la captivité & l'état de domeſticité peuvent produire, de combien l'un ou l'autre abrège ou peut-être prolonge la vie des individus qui y ſont ſoumis. On n'a donc que des réſultats vagues & fort incertains ſur la durée de la vie des oiſeaux. M. le comte de Buffon penſe qu'ils vivent proportionnellement bien plus long-temps que les quadrupèdes, & comme la raiſon qu'il en donne eſt priſe de la nature de la choſe même, & conforme à la loi naturelle qui amène la vieilleſſe & qui cauſe la mort, cette raiſon rend ſon ſentiment très-probable. La raiſon qui détermine M. de Buffon eſt que la texture des os eſt moins ſolide, plus légère dans les oiſeaux que dans les quadrupèdes ; que l'os ne ſe durcit, ne ſe remplit, ne s'obſtrue pas auſſi vîte à beaucoup près ; & que l'endurciſſement des os étant, comme ce ſçavant l'a prouvé dans une autre partie de ſes écrits, la cauſe générale de la mort naturelle, le terme eſt d'autant plus éloigné que les os ſont moins ſolides.

A cette loi générale on peut ajouter quelques exemples particuliers. M. de Buffon, au même endroit que je viens de citer, dit qu'il a vu des linottes priſonnières âgées de quatorze ans, des coqs de vingt, des perroquets de plus de trente. L'aigle, le corbeau, le cygne paſſent pour vivre très-long-temps ; mais il eſt bien probable que ceux qui ont avancé les premiers qu'une *oie*, un *onocrotale* avoient vécu trois ſiècles, ont publié une erreur accréditée & répétée depuis par l'amour du merveilleux, par le penchant que nous avons à reprocher à la nature d'avoir accordé une longue vie à certains animaux tandis qu'elle a borné la nôtre.

Digitized by Google

Nous ne ſommes pas plus inſtruits ſur les maladies des oiſeaux dans l'état de liberté, que ſur la durée de leur vie. Il ſemble qu'on pourroit penſer que maîtres d'eux, & confiés aux ſoins de la nature, ils vivent ſans infirmités, ſi ce n'eſt dans leur enfance, puiſqu'on n'en rencontre point ni dans les bois, ni dans les campagnes d'adultes qui ſoient languiſſans, comme on voit quelquefois parmi les jeunes oiſeaux des individus foibles & mourans, qui ne ſuivent la famille que de loin & en traînant ſur ſes traces un reſte de vie expirante. On pourroit donc croire que le peu d'adultes qu'on trouve morts a péri ou par quelqu'accident, ou par l'effet de la vieilleſſe; mais les oiſeaux réduits en captivité, ceux dont nous avons rendu les eſpèces domeſtiques, ſont ſujets à un grand nombre de maladies; cependant, comme il n'y a que quelques eſpèces dont la conſervation ſoit pour nous un objet intéreſſant, les maladies des oiſeaux, même privés, ont été peu obſervées en général, ne ſont pas connues, & l'on eſt peu inſtruit ſur la manière d'y remédier. Ce qu'on ſçait à cet égard étant borné à quelques oiſeaux de volière & de baſſe-cour, j'en parlerai en traitant de ces oiſeaux en particulier; on peut ſeulement en général faire les remarques ſuivantes.

Le grand air, l'éclat du jour, l'eſpace ſont néceſſaires aux oiſeaux pour qu'ils ſe portent bien: trop contraints dans les lieux où on les enferme, ou privés de l'air & du jour qu'ils aiment, ils perdent leur gaîté, deviennent peſans, & ils périſſent en langueur. Si ce n'eſt ni l'air, ni la lumière qui leur manquent, enfermés trop à l'étroit, ils ne périſſent pas moins par les efforts trop violens pour s'affranchir d'une priſon où ils ſont trop bornés.

Tempérans & ſobres par caractère dans l'état de liberté, les oiſeaux captifs ou domeſtiques, dont la paſſion dominante, l'inconſtance, le plaiſir de changer de lieu, eſt néceſſairement reſtreinte, deviennent ſenſuels & gourmands. Il faut donc, pour les conſerver ſains, n'exciter ni leur ſenſualité par des friandiſes, ni ſatisfaire leur appétit par des alimens trop nourriſſans. L'air humide & froid nuit en général aux jeunes oiſeaux, même à ceux qui ſe plaiſent ſur les bords de l'eau ou à nager; ſon effet ſont des diarrhées, un engorgement des glandes qui ſont autour de la tête; ces deux maladies mortelles ſont quelquefois épidémiques. Les jeunes oiſeaux ſont encore ſujets à des chancres qui viennent à la baſe de la langue. Les adultes en ſont plus rarement attaqués. Les lotions avec le vinaigre réuſſiſſent aſſez bien.

Il n'eſt pas rare que des oiſeaux perdent un ou pluſieurs doigts; quelquefois ils les perdent tous. Cette maladie, qui eſt une gangrenne ſèche, eſt ordinairement l'effet d'un froid rigoureux, ou long & humide, contracté ſur un ſol capable, par ſa fraîcheur & ſon humidité, de produire ces ravages. Les phalanges ſont priſes ſucceſſivement, ſe détachent à leur articulation, & le mal allant toujours en gagnant, les oiſeaux meurent après avoir perdu tous les doigts. J'ai vu un hocco vivre & ſe traîner quelque temps ſur les moignons de l'os des jambes, après avoir ſucceſſivement perdu les doigts, & même les longs os du tarſe, qu'on prend communément pour les jambes. Cette maladie attaque ſur-tout les oiſeaux tranſportés des pays chauds dans nos climats froids, & pour leſquels on ne prend pas aſſez de précautions dans les ménageries.

Le *ciron* eſt un abcès qui ſurvient à la partie ſupérieure du croupion près de ſon extrémité. La glande qui ſert à filtrer une humeur que les oiſeaux expriment avec leur bec & qu'ils emploient à en oindre leurs plumes, eſt le ſiége de cette tumeur, elle commence par une inflammation vive; les oiſeaux deviennent triſtes; ils ſont aſſoupis & perdent l'appétit; le pus ſuccède à l'inflammation, & il ſe forme un abcès qui aboutit quand l'animal n'a pas péri dans le premier période de la maladie; mais l'ouverture eſt preſque toujours trop étroite pour donner iſſue au pus, qui étant réſorbé, occaſionne preſque toujours la mort.

Cette maladie, que j'ai obſervée pluſieurs fois, m'a paru ſe terminer par une criſe,

Digitized by Google

mais presque toujours imparfaite ; elle est précédée d'une fièvre ardente, marquée par la chaleur de tout le corps, la soif des oiseaux qui boivent fréquemment, & un tremblement dont ils sont pris aux heures des redoublemens. On a coutume de couper avec des ciseaux le ciron, qu'on connoît assez généralement ; mais cette méthode n'est guère suivie du succès, parce que, ou l'on fait mal l'opération, ou on la fait à contre-temps. Ceux qui ne sçavent pas qu'il doit y avoir une glande à l'endroit où se forme le ciron, amputent & la tumeur & la glande, & ajoutent une plaie très-dangereuse à une maladie qu'ils ne soulagent pas ; ils renversent même l'ouvrage de la nature en détruisant le lieu où elle forme un dépôt salutaire ; d'autres, qui ne font pas une plaie si considérable, ouvrent l'abcès ou trop tôt ou trop tard, & très-peu réussissent. Il m'a paru qu'il falloit visiter le lieu de la tumeur, l'humecter souvent avec un peu de l'ait tiéde, ou favoriser la formation de l'abcès par quelqu'autre moyen analogue, attendre la fluctuation, ouvrir avec un instrument tranchant, tel qu'un canif, depuis la pointe jusqu'à la base de la tumeur, presser doucement les environs, & comme on ne peut faire de pansement, que la plaie se referme d'un jour à l'autre, il faut la dilater tous les jours aussi long-temps qu'on s'apperçoit qu'il s'accumule du pus ; c'est par ces moyens que je suis parvenu à sauver quelques oiseaux.

La *pépie* est une maladie fort commune, & si connue, ainsi que les moyens d'y remédier, qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre sur cet objet. Je remarquerai seulement qu'elle est la suite ou du manque de boisson, ou d'une boisson corrompue & mal saine ; qu'ainsi le plus sûr moyen de la prévenir est de fournir aux oiseaux pour leur boisson une eau propre, de la renouveller & d'avoir soin de ne les en pas laisser manquer.

Quoique la mue soit une suite de l'organisation, & qu'elle ait lieu tous les ans, elle rend souvent les oiseaux malades, plusieurs même en périssent. *Voyez* le mot MUE.

Une observation assez curieuse qui m'a été communiquée par une personne qui s'étoit amusée long-temps à nourrir des oiseaux, c'est qu'il n'est pas rare que ceux qui vivent de grain & qui le cassent avant de l'avaler, soient pris d'un ramollissement ou d'une sensibilité dans le bec qui leur ôte la faculté de manger. On les voit alors ramasser continuellement du grain, le dépouiller de son écorce, & le jetter après s'être vainement efforcés de le rompre. Les individus attaqués de cette maladie paroissent dévorer sans cesse, ne mangent rien & meurent de faim.

La même personne qui avoit fait cette remarque sauvoit ses oiseaux en leur donnant du grain amolli par l'ébullition ou l'immersion dans l'eau, ou substituoit au grain quelque pâte. Les oiseaux, qui ne sont point d'ailleurs incommodés, se trouvoient en état de rompre le grain à l'ordinaire au bout de huit à dix jours, & comme on leur en laissoit du sec, on jugeoit de leur guérison par l'usage qu'ils faisoient de ce grain, dont ils ne consommoient ou n'écorçoient que la quantité ordinaire.

§. II.

De la manière de transporter les oiseaux vivans d'un pays dans un autre, de les habituer à un nouveau climat, de les y faire multiplier.

L'homme qui poursuit dans les bois les animaux, & qui les immole à ses besoins, donne moins de preuves de son industrie que de sa force ; mais celui qui les surprend, qui les arrête sans leur ôter la vie, qui, malgré le desir de la liberté dont ils sont animés, les asservit & les accoutume à porter son joug ; qui, des climats où la nature les fait naître, les transporte dans un autre qu'il en enrichit, exerce un empire bien plus étendu sur les êtres dont il fléchit la volonté, auxquels il impose des loix qu'ils ne devoient pas connoître, dont il rend l'existence dépendante de ses desseins ; il prouve même que l'homme a, jusqu'à un certain point, le pouvoir de changer l'ordonnance & les dispositions de la nature ; il fait plus, il rend aux hommes des services véritables, quand, mettant autant de discernement dans le choix, que d'industrie

Digitized by Google

dans l'exécution, il ne transporte d'un climat à un autre que des espèces utiles. Le premier, qui, dans les plaines de l'Arabie, accoutuma le cheval à supporter le frein, qui le conduisit dans nos campagnes, où il enseigna à leurs habitans la manière de le soigner, de s'en servir, de le conserver, & de propager son espèce, leur fit le plus beau don qu'ils pussent recevoir. Le voyageur, qui, de nos jours, ameneroit du Pérou la vigogne, de l'Afrique ou de l'Asie le chameau, qui ne les enfermeroit pas dans une ménagerie, pour n'y être qu'un objet de curiosité; mais qui les conduiroit, la vigogne sur les Pyrenées, le chameau dans les plaines au pied des monts qui y répercutent les rayons du soleil & y concentrent la chaleur, enrichiroit les provinces où il se fixeroit & feroit don à toutes les autres d'un animal robuste quand il est élevé, patient, infatigable, qui dépense très-peu, qui porte les plus lourds fardeaux, pour lequel il n'est point de chemin impratiquable, propre enfin à soulager le cheval excédé & affoibli par trop de travaux; il nous procureroit la plus belle des toisons, celle avec laquelle on fabrique le drap le plus fin, le plus chaud & le plus léger; mais que le prix & la rareté de la laine dont il est tissu, transportée du Pérou, rendent trop cher.

Il n'y auroit pas de si grands avantages à espérer du transport des oiseaux; mais on en pourroit attendre cependant qui mériteroient de n'être pas négligés.

Ceux qui nous ont apporté, les uns de l'Asie & de la Chine, les autres de l'Amérique septentrionale, le paon, le tricolor, le faisan d'argent, le dindon, nous ont fait, les premiers un présent agréable & magnifique, les seconds, un don utile & économique. Il seroit facile de les imiter en apportant de l'Asie *la poule du Thibet*, *le canard de Nanquin*, de l'Amérique, *le marail* & *l'agami*. Le premier de ces deux derniers oiseaux vit aisément en basse-cour, multiplie beaucoup, & par la qualité de sa chair mérite d'être mis au rang des meilleures volailles; le second est aux oiseaux ce que le chien est aux quadrupèdes, & l'homme faisant tourner à son profit la sagacité de l'agami, comme il emploie à son usage celle du chien, il se repose en partie sur lui du soin de conduire, de défendre, de rassembler les autres oiseaux qu'il met sous sa garde. Il est bien probable qu'outre le petit nombre d'oiseaux que je viens de citer, & que j'aurois pu augmenter, il y en a dans chaque pays dont le transport seroit avantageux, si les voyageurs s'attachoient à remarquer ceux qui peuvent être utiles, & s'ils n'étoient pas retenus par les difficultés du transport. Il seroit à souhaiter qu'on les leur applanît dans les occasions importantes. Je desire que les réflexions que je vais leur offrir puissent les encourager à des entreprises utiles, & leur rendre les moyens de les exécuter plus certains & moins pénibles.

La manière la moins embarrassante de propager les différentes espèces d'oiseaux seroit de n'apporter que les œufs enduits, étant bien frais, d'un vernis à l'esprit de vin, qu'on enleveroit en les lavant avec le même dissolvant quand on seroit au terme de son voyage, ils pourroient, après plusieurs mois, être couvés avec succès. Mais cette méthode fort facile, ne sçauroit convenir que pour un petit nombre d'espèces, & elle exige une précaution dont le défaut a fait échouer bien des tentatives de ce genre. On ne peut réussir de cette façon que pour les oiseaux dont les petits, comme le poussin de la poule, sont en état, au sortir de l'œuf, de marcher & de prendre de la nourriture eux-mêmes. Il seroit presqu'impossible d'alimenter les autres dans les premiers temps, ou de trouver des espèces analogues qui se chargeassent de ce soin ou qui le prissent pour leur famille dans le temps où les œufs étrangers seroient apportés. Cependant comme le pigeon, la tourterelle pondent fréquemment, & qu'il n'est pas difficile d'en trouver dans tous les temps qui couvent, que d'ailleurs les espèces de ces oiseaux se correspondent assez dans tous les pays relativement à la grosseur, je crois qu'on pourroit apporter avec succès des œufs de pigeons, de tourterelles, les placer sous des oiseaux du même genre,

Digitized by Google

& leur confier le ſoin d'élever les petits qui pourroient naître, comme la poule ſeroit propre à couver tous les œufs d'une proportion convenable, par rapport aux eſpèces dont les petits ramaſſent eux-mêmes leur nourriture auſſi-tôt qu'ils ſont nés; mais pour que les œufs ſoient propres à être couvés, il faut, indépendamment du ſoin d'y appliquer un vernis & de l'enlever à temps, une précaution pendant le voyage ſans laquelle ils ne ſçauroient réuſſir. Soit qu'on les tranſporte par mer ou par terre, le roulis & les cahos, en les agitant, en dérangent l'organiſation; les ligamens qui tiennent le jaune ſuſpendu ſe rompent, il tombe au fond de l'œuf, dans lequel il ne ſe fait pas même un commencement de développement. Etant en Hollande, j'y ai appris qu'on avoit remédié à cet inconvénient en ſuſpendant dans un filet la boëte qui contient les œufs, & qu'on y a exactement enfermés dans du coton, du ſon ou de la ſciure de bois. Le filet obéit aux différens mouvemens, n'en a qu'un d'oſcillation, dont l'effet n'a aucune action ſur l'organiſation des œufs.

Lorſqu'on veut tranſporter des oiſeaux vivans, il faut d'abord faire attention à deux objets principaux; leur fournir la nourriture qui leur convient, ou y en ſubſtituer une qui puiſſe y ſuppléer; les tenir dans un local tel qu'il doit être. Il faut par conſéquent avant de rien entreprendre s'être mis au fait des habitudes des oiſeaux qu'on a le projet de tranſporter, & les avoir d'avance accoutumés par degrés aux fatigues, aux privations, aux troubles de différens genres auxquels ils ſeront expoſés.

Les oiſeaux qui vivent de grain ſont les moins difficiles à tranſporter; preſque les ſeuls à l'égard deſquels on en faſſe la tentative, quoiqu'on puiſſe auſſi réuſſir pour d'autres oiſeaux; mais c'eſt ſur-tout parmi les premiers qu'on peut rencontrer plus d'eſpèces vraiment utiles.

Le riz eſt aux Indes, & dans beaucoup d'endroits de l'Amérique, la nourriture des oiſeaux qui vivent de grain; il ſeroit aiſé d'en faire proviſion pour la route; mais ce genre de nourriture deviendroit trop cher pour une eſpèce qu'on auroit le projet de multiplier par eſprit d'économie. Heureuſement les différentes ſortes de bleds peuvent être ſuppléées au riz pour la plupart des eſpèces qui s'en nourriſſent, & le millet peut l'être pour un grand nombre qui vivent de différentes ſortes de grains; enfin la mie de pain sèche ou humectée avec l'eau eſt un aliment preſque général par le moyen duquel on peut remplacer non-ſeulement les différentes ſortes de grains, mais même les alimens, dont les fruits, les baies ſont la baſe, & quelquefois les inſectes même. Il faut donc avant de ſe charger d'un oiſeau granivore, l'avoir d'avance, ſi on a été à portée de le faire, accoutumé au bled ou au millet en place de riz ou autre grain analogue dont il a coutume de ſe nourir. S'il ne peut s'y faire, le ſoin d'amaſſer pour le voyage une quantité ſuffiſante du grain dont il ne ſçauroit ſe paſſer deviendroit inutile, puiſque par la ſuite ou l'oiſeau même, ou ſa race, en manqueroient dans le lieu où on les auroit tranſportés.

Après avoir eſſayé d'accoutumer d'avance les oiſeaux aux grains qu'on pourra leur donner en Europe, ſi l'on a de ces grains dans le lieu d'où on veut les tranſporter, il faut les préparer au voyage; mais ſi l'on manque des grains dont on veut ſçavoir ſi ils peuvent contracter l'habitude, & que, ſans avoir pu faire à cet égard l'eſſai néceſſaire, on deſire cependant les tranſporter, il ne reſte qu'à faire proviſion du grain qui leur convient, ſauf à faire, après le voyage, l'eſſai qu'il étoit plus avantageux de faire auparavant; ſi, de l'une ou de l'autre manière, la proviſion vient à manquer par quelque raiſon que ce ſoit, on réuſſira ſouvent à y ſuppléer par le moyen de la mie de pain.

Les voyages ne pouvant pas être exempts de trouble, d'agitation, il eſt bon que les oiſeaux qu'on y deſtine, ſoient accoutumés à la ſervitude ou à la domeſticité, à la vue des hommes, au bruit. Il ſera, par ces raiſons, plus avantageux de choiſir des jeunes qu'on ait élevés à deſſein, que de prendre des adultes, dont les habitudes

Digitized by Google

ſont plus difficiles à rompre, & il ſera de même moins difficile de les faire au changement de nourriture. Le choix des oiſeaux étant déterminé, on doit les enfermer dans des cages dont les dimenſions ſoient réglées ſur le nombre, la grandeur des oiſeaux, la place qu'on pourra occuper, ſoit dans le vaiſſeau, ſoit dans les voitures par terre. On ne peut donc rien ſtatuer de général à cet égard; mais on peut avertir qu'on préviendra les accidens qui réſulteroient des coups que ſe donneroient les oiſeaux effrayés ou impatiens de leur détention, en couvrant le haut des cages d'une toile ou d'une peau qui ne ſoient pas tendues trop ferme, en revêtiſſant de même trois des côtés de la cage, & n'en laiſſant qu'un de découvert, ſur lequel encore on pourra baiſſer à volonté ou la peau ou la toile qui ſeront attachées convenablement pour cet uſage. Par le moyen de ces précautions, les coups que les oiſeaux pourront ſe donner ſeront ſans effet; & en les réduiſant dans l'obſcurité quand ils ſeront trop agités, ou effrayés, on préviendra les mouvemens trop violens qu'ils pourroient ſe donner. J'ai oui-dire à pluſieurs marins qui avoient eſſayé de tranſporter des oiſeaux, tels que des ſénégalis, des bengalis, &c. que les premiers coups de canon qu'on tiroit en mer faiſoient périr une partie des oiſeaux qu'ils avoient embarqués, & qu'ils en perdoient à chaque coup qu'on tiroit. Cet effet ne ſçauroit être attribué à la commotion de l'air; je crois qu'il n'eſt produit que par la frayeur des oiſeaux qui ſe frappent la tête contre les parois d'une cage mal préparée. C'eſt ainſi que j'ai vu des moineaux ſurpris dans une chambre où ils étoient entrés, & dont on avoit ſubitement fermé les croiſées, ſe précipiter vers les vîtres, & ſe heurter ſi rudement à la tête, qu'ils tomboient mourants du coup qu'ils venoient de ſe donner.

On fera bien de couvrir de ſable le fond de la cage. Il entretiendra la propreté, qui eſt très-néceſſaire; il occupera les oiſeaux, qui s'amuſeront à le becqueter, & auxquels l'ennui & la captivité ſeront d'autant moins ſenſibles; ils en avaleront quelques grains, comme ils ont l'habitude de le faire dans l'état de liberté. Si l'on manque de ſable, il faudra nétoyer ſouvent la cage, prévenir l'humidité & la mauvaiſe odeur.

Il eſt important de ne donner aux oiſeaux que de l'eau propre; ſans mauvais goût, de la leur renouveller avant qu'elle ſe corrompe, ſur-tout de ne les en pas laiſſer manquer. Ceux qui, comme la poule, ne ſe baignent pas, en conſomment fort peu; mais le nombre de ces oiſeaux eſt très-borné, & preſque tous les autres en général aiment à ſe baigner ſouvent; c'eſt pour eux une habitude ſalutaire, & qu'on fera bien de leur procurer les moyens d'entretenir autant qu'il ſera poſſible, car elle n'eſt pas de première néceſſité. Après avoir parlé du choix des oiſeaux, des alimens, de la manière de préparer la cage, examinons comment on doit la placer. Si l'on voyage par mer, il faut, autant que les circonſtances le permettent, choiſir un lieu calme & aëré. Si l'on eſt contraint de tenir ordinairement des oiſeaux dans une chambre, il faut de temps en temps les porter à l'air, les y laiſſer le plus de temps qu'il eſt poſſible. En général, ils ſeront d'autant mieux qu'ils auront plus de tranquillité, d'air & de jour, ſans être expoſés à la pluie, au froid & au vent, ou à un ſoleil trop ardent. Si les oiſeaux qu'on tranſporte ſont fort grands, & que par cette raiſon on ſoit forcé de les laiſſer dehors, on doit, dans le choix de la place qu'on leur deſtine, avoir égard, autant qu'on le peut, aux précautions dont je viens de parler. On doit faire enſorte ſur-tout qu'ils ſoient garantis des pluies longues & froides, ainſi que du tourment & des agaceries des matelots & des paſſagers. Pour les en mettre à l'abri, on aura ſoin que le devant de la cage, qui n'eſt couvert que d'une toile qu'on baiſſe & lève à volonté, ſoit formé d'un double rang de barreaux. On laiſſera entre chaque rang un eſpace de trois à quatre pouces & l'on fermera le rang extérieur avec un cadenat.

Si l'on voyage par terre, le mieux ſera de ſuſpendre la cage, pendant la route, ſous la voiture, & tant qu'on ſera en chemin, de tenir la toile baiſſée ſur le devant de

Digitized by Google

la cage. Le matin, avant de partir, on l'aura relevée; on aura tourné l'ouverture en face du jour, dans un lieu ſolitaire, & l'on aura accordé aux oiſeaux un temps convenable pour qu'ils prennent de la nourriture; en partant, on aura retiré le vaſe dans lequel on leur donne de l'eau; en arrivant à la dînée & à la couchée, on ſe conduira comme le matin, avant de ſe mettre en route. Trois repas par jour peuvent ſuffire. J'ai tranſporté par terre, l'eſpace de quatre cens lieues, en uſant des précautions que je viens d'indiquer, & en me ſervant d'une cage ſemblable à celle que j'ai décrite, l'oiſeau que M. Briſſon nomme *merle-bleu*, & qu'on appelle en Italie *paſſere ſolitario*. Je l'ai apporté de Lyon à Paris, quoique je voyageaſſe par la diligence, que je n'euſſe par conſéquent pas les commodités dont j'aurois eu beſoin. Mais je profitois de tous les momens favorables à l'oiſeau dont je prenois ſoin.

Les oiſeaux qui vivent de grains, & qui ſont ceux dont j'ai parlé juſqu'à préſent, ſont les plus faciles à tranſporter. La difficulté de fournir aux autres des alimens qui leur conviennent, rend leur tranſport plus embarraſſant; car, d'ailleurs, les précautions doivent être les mêmes. Mais ce n'eſt guères que parmi les oiſeaux qui ſe nourriſſent de grain qu'on peut eſpérer de trouver des eſpèces qu'il ſeroit avantageux de tranſporter, & qui multiplient en état de domeſticité. Il n'y a que le motif d'apporter des animaux curieux & rares qui puiſſe engager à ſe charger des autres.

On peut, comme je l'ai déja dit, remplacer par la mie de pain sèche ou humectée, les baies, les fruits, par rapport à pluſieurs eſpèces qui s'en nourriſſent. Je conſerve depuis pluſieurs années un troupiale. Cet oiſeau de la Jamaïque, où on le nomme *bonana*, du nom d'un arbuſte dont les fruits ſont ſa principale nourriture, vit de mie de pain sèche ou humectée avec de l'eau ou du lait. Il choiſit & varie entre ces mets dont il eſt toujours pourvu. J'ai vu en Hollande des *toucans*, des *courlis* couleur de feu, qu'on nourriſſoit de mie de pain, & auxquels on donnoit des fruits quand la ſaiſon le permettoit. M. Bajon, qui a demeuré long-temps à la Guiane, m'a aſſuré qu'il y avoit nourri beaucoup d'oiſeaux avec la mie de pain, & en particulier des toucans & des courlis. Les oiſeleurs préparent pour les grives, les merles, les ſanſonnets, une ſorte de pâte qu'ils font avec du chenevis écraſé & humecté avec de l'eau; ces oiſeaux vivroient auſſi-bien & mieux de mie de pain humectée. Elle peut donc, pour beaucoup d'eſpèces, être ſubſtituée aux fruits qui ſont leur principale nourriture; car la plupart des oiſeaux qui en vivent, recherchent en outre les vers & les inſectes. C'eſt par cette raiſon qu'on peut préſenter à ces oiſeaux de la viande coupée par morceaux très-petits, & ſi ils y prennent goût, leur en donner de temps en temps; elle remplace les vers & les inſectes dont ils ſont privés, comme la mie de pain remplace les fruits qui leur manquent; mais ce ſupplément n'eſt pas d'une néceſſité abſolue, au moins il ne l'eſt pas toujours. Dans la première année, je donnois de la viande au troupiale dont j'ai parlé; je la lui ai ſupprimée depuis deux ans ſans qu'il s'en porte moins bien; je lui donne de loin en loin les inſectes qui me tombent ſous la main. Il en eſt très-friand; c'eſt une attention que les voyageurs pourroient avoir pour les oiſeaux dont ils prendroient ſoin, & qui ne pourroit que leur être très-utile.

On apporte du Nord des oiſeaux de proie pour la fauconnerie. On pourroit en apporter également des autres contrées, en prenant les mêmes précautions: elles conſiſtent à tenir ces oiſeaux chapronés, attachés par une longe ſur une perche; à ne les découvrir que deux fois par jour pour les repaître, ou même une ſeule fois, à leur donner de la viande maigre, ſans graiſſe, membrane, ligaments, ni tendons. L'attention qu'on a de couvrir les yeux de ces oiſeaux, eſt une preuve de l'utilité du conſeil que j'ai donné de tenir les oiſeaux dans l'obſcurité pendant la route & toutes les fois qu'il eſt à craindre qu'ils ne ſoient effrayés.

On peut, pour beaucoup d'oiſeaux, ſubſ-

Digitized by Google

tituer la viande, & sur-tout les intestins de toutes espèces d'animaux, aux poissons & aux reptiles dont ils font leur nourriture. M. Hermann m'a fait parvenir de Strasbourg à Paris deux cigognes qui ont vécu longtemps dans un jardin. On les nourrissoit d'intestins de bœuf & de différens animaux. Un goëland étoit nourri dans le même lieu, de la même manière, & c'est en général celle d'alimenter en captivité les oiseaux, qui, libres, vivent de poissons, de reptiles & de vers. Quelques-uns de ceux qui font leur nourriture de ce dernier aliment, comme le rossignol, la rougegorge, &c. sont plus difficiles à nourrir. On y parvient cependant en leur donnant de la viande maigre, crue, hachée très-menue. Nos oiseleurs préfèrent pour ces oiseaux le cœur de bœuf à toute autre viande, & ils y mêlent, à partie à peu près égale, la rapure d'une pâte très-dure, à fort bon marché, qu'ils appellent pain de *pavot*. Les voyageurs pourroient se munir d'une provision de cette pâte; ils ne seroient pas obligés d'en emporter beaucoup, parce qu'on en mêle peu à la viande dont on nourrit les oiseaux. Elle ne seroit qu'une précaution de plus, car les individus mêmes qui y sont habitués peuvent en être privés. Cependant la difficulté d'avoir de la viande fraîche, la nécessité de la hacher très-menue & de la renouveller avant qu'elle commence à se corrompre, rendra toujours fort difficile le transport des oiseaux auxquels elle est nécessaire.

Après nous être occupés des moyens de transporter les oiseaux, portons notre attention sur ceux qui peuvent concourir à leur conservation & à la propagation de leur espèce. Si il ne s'agit que d'objets purement de curiosité, un lieu entretenu par des tuyaux de chaleur, à la température du climat dont les oiseaux auront été apportés, applanira toutes les difficultés; je renverrai d'ailleurs, pour ce qui concerne la nourriture, l'exposition du lieu où l'on enfermera les oiseaux, à ce que j'ai dit sur la manière de nourrir ceux qu'on a dessein de transporter, & sur la nécessité de les tenir en un lieu aéré & éclairé; mais si il s'agit d'oiseaux apportés dans des vues d'utilité; il ne faut pas les enfermer dans une ménagerie où ils seroient toujours trop à l'étroit: il faut d'abord, suivant la température du climat qu'ils habitoient, les transporter ou dans nos provinces du nord ou dans celles du midi. La France est heureusement située pour ce choix; ensuite il conviendra, d'après les connoissances qu'on aura acquises sur les lieux des habitudes de ces oiseaux, de les placer de façon qu'ils puissent continuer leur manière de vivre ordinaire autant qu'il sera possible. Ainsi, si ce sont des oiseaux qui se plaisent dans des prairies, il faudra enfermer un espace suffisant, d'une manière convenable, le couvrir d'un filet, y lâcher les oiseaux en liberté, autant qu'ils peuvent en avoir dans une retraite où on les retient; mais auparavant on aura garni le sol de gazon, où l'on aura établi le parquet sur un sol qui en étoit déjà couvert, ce qui vaudra mieux encore.

Si les oiseaux aiment les bois, on aura soin qu'il se trouve des arbustes enfermés sous le parquet, & si ce sont des oiseaux d'eau, on tâchera de les placer dans un parquet que traverse quelque ruisseau, ou au moins on y creusera un bassin qu'on aura soin de remplir. De quelque façon que les oiseaux aiment à vivre, on les laissera le plus en liberté, & le plus dans le calme qu'il sera possible. Ainsi le parquet le plus grand sera le meilleur; on aura soin que les côtés en soient fermés pour que rien n'inquiète les oiseaux, & il n'y aura que le dessus d'ouvert & couvert d'un filet. Avec ces précautions, & la nourriture convenable, suivant les remarques qui ont été faites, je crois qu'il y a peu d'oiseaux des pays chauds qu'on ne pût habituer au climat de nos provinces méridionales; que beaucoup y multiplieroient, sur-tout en choisissant bien le local. Les oiseaux des pays froids réussiroient encore plus aisément dans le reste du royaume en les plaçant n'importe dans quel lieu, mais convenablement dans l'endroit qu'on choisiroit.

Je n'estime les précautions dont je viens de parler nécessaires que pour s'assurer d'une espèce précieuse, transportée avec beaucoup

Digitized by Google

beaucoup de peine, & difficile à ſe procurer. Lorſque cette eſpèce ayant multiplié, on aura moins à craindre de la perdre, il faudra accoutumer par degré les jeunes au climat ſous lequel ils ſeront nés; & en procédant prudemment, ils pourront paſſer par degrés du parquet dans les baſſes-cours. Mais la première attention eſt de placer les animaux nouvellement apportés dans un climat qui correſponde à celui des pays d'où on les a tirés, & de les mettre à portée de ſuivre leurs habitudes. Ainſi, c'eſt dans les provinces méridionales qu'il faut dépoſer & acclimater les oiſeaux des pays chauds, & ſur le bord de l'eau, ou dans un lieu qui tienne en quelque choſe d'un bois ou d'une prairie, qu'il faut placer les différentes eſpèces ſelon leur manière de vivre. Ce n'eſt que peu à peu qu'on accoutumera les générations au changement de climat, & qu'on leur fera contracter de nouvelles habitudes.

Mais les oiſeaux peuvent-ils dédommager des peines, des frais même qu'exigent les différentes précautions dont je viens de parler, & cet objet méritoit-il d'occuper la place que je lui ai ſacrifiée? Je ſuis obligé de revenir un inſtant ſur mes pas: l'exemple du coq & de la poule, de l'oie, du canard rendus domeſtiques, du dindon, de la canne de Barbarie, apportés de climats ſi éloignés du nôtre, prouvent l'utilité de nous aſſervir certaines eſpèces, de nous les approprier par les ſoins qu'elles nous coûtent, par ceux que nous prenons pour les tranſporter des climats où la nature les avoit placées ſans nous en enrichir. A l'agami, au marail, dont j'ai déja parlé, j'ajouterai les hoccos, qui, par leur taille, la bonté de leur chair, ne le cèdent pas au dindon: ces oiſeaux, je le ſçais, tranſportés dans nos climats, même en Hollande, où l'on ſe donne bien plus de ſoins pour ces objets, ne multiplient pas; mais on les place dans des ménageries; on les tient trop à l'étroit; & c'eſt au midi de l'Europe qu'il faudroit d'abord les tranſporter, & les y ſoigner convenablement.

L'exemple des deux eſpèces de faiſans de la Chine, le *tricolor* ou le *doré*, & le *blanc* ou *faiſan d'argent*, prouve avec quelle facilité les oiſeaux de ce genre peuvent être élevés dans notre climat. Lorſque quelques années encore auront rendu le blanc plus commun, il paſſera dans les baſſes-cours, où il ne ſera pas plus difficile à élever que les dindons, & où il ſera au-deſſus par la qualité de ſa chair. Il en ſera de même d'une troiſième eſpèce de faiſan, qui n'eſt qu'une variété du nôtre, & la plus commune à la Chine, ſuivant le rapport que M. Poivre m'en a fait. Cette eſpèce, que je nourris depuis trois ans, a déja produit abondamment. En général les oiſeaux granivores ſeront les plus aiſés à habituer au climat, comme ils ſeront les plus faciles à tranſporter & les plus utiles.

Après eux, je crois qu'il ſeroit avantageux de s'occuper des oiſeaux d'eau proprement dits, c'eſt-à-dire, dans le ſens que je donne à cette expreſſion en cet endroit, des *oies* & des *canards*. Leur chair eſt aſſez communément ſaine & d'une ſaveur agréable: leurs plumes ſont utiles à différens uſages; ils s'habituent, ſans trop de peine, à la domeſticité, & beaucoup d'eſpèces multiplient dans cet état. Comme ils ſe nourriſſent de toutes eſpèces de ſubſtances plus généralement que les autres, il ſera moins embarraſſant de les tranſporter. Il ne faut pas croire que, quoiqu'ils aiment l'eau, elle leur ſoit auſſi abſolument néceſſaire qu'on pourroit le penſer. L'exemple ſuivant prouvera qu'ils peuvent être bornés pendant un voyage aſſez long, à la ſeule eau dont ils ont beſoin comme boiſſon.

Feu M. le Beau, médecin du roi à la Louiſiane, rapporta de ce pays, en 1774 ou 1775, l'eſpèce de canard à laquelle on a donné le nom de *canard branchu*: il en avoit enfermé huit ou dix paires dans une cage préparée comme celle dont j'ai donné la deſcription. Il y avoit à l'intérieur de cette cage, aux deux bouts, deux augets, deſtinés, l'un pour la graine, & l'autre pour l'eau. On les verſoit par deux tuyaux de fer-blanc, dont l'ouverture, en forme d'entonnoir, aboutiſſoit au niveau de la toile qui ſervoit de couvercle à la cage; ils étoient fortement liés à cette toile;

Digitized by Google

par ce moyen on n'inquiétoit pas ces oiseaux, qui étoient fort sauvages; on n'ouvroit pas leur cage, fermée avec un cadenas; elle avoit un double fond à coulisse; on tiroit la planche supérieure pour la nettoyer; elle avoit toujours été garnie de sable. L'auget pour l'eau étoit oblong & trop étroit pour que les canards pussent en consommer l'eau autrement qu'en la buvant. Sur seize ou dix-huit oiseaux, il n'en périt qu'un dans la traversée. Il eût été au moins curieux de multiplier cette belle espèce. M. le Beau me fit présent d'un mâle & d'une femelle. Le mâle a vécu plusieurs années, sans que j'aie pu lui présenter une femelle qui lui ait convenu à la place de la sienne, qu'on avoit laissé envoler peu de jours après que M. le Beau me l'eut donnée. J'ignore ce que sont devenues les autres paires.

L'*eider*, cette oie qui se trouve dans les pays du nord de l'un & l'autre continent, fournit un duvet précieux par sa légèreté & sa chaleur. La rareté du duvet, l'éloignement des lieux d'où nous le tirons, le rendent d'un prix trop cher pour l'usage commun. Ce seroit faire une tentative utile que de transporter cet oiseau, auquel notre climat convient-droit, & que de prendre les précautions convenables pour le rendre domestique.

Je termine cet article en engageant les voyageurs à préférer les jeunes oiseaux, & ceux dont l'espèce est déja domestique dans les pays qu'ils pourront parcourir; à se mettre au fait, autant qu'il leur sera possible, des habitudes des oiseaux qu'ils auront dessein de transporter; enfin, à ne se pas borner à une couple, mais à apporter autant d'individus que les circonstances le leur permettront; & s'il ne leur est pas possible de choisir un nombre égal de mâles & de femelles, d'apporter plutôt un plus grand nombre des dernières & moins des premiers; il sera même le plus souvent avantageux de n'apporter qu'un mâle pour deux ou trois femelles, auxquelles il peut suffire pour beaucoup d'espèces; & c'est un des articles sur lesquels on pourra se déterminer, d'après la connoissance des mœurs; mais j'insiste sur ce qu'il ne faut pas se borner à un ou deux mâles & autant de femelles, mais tâcher, par le nombre des individus, de prévenir les pertes qu'on pourra faire, & arriver à son terme encore assez riche pour ne se pas voir frustré de la récompense des soins qu'on aura pris pendant long-temps. Une précaution utile, & dont je n'ai pas parlé, est de couper les aîles, & de prévenir par ce moyen la perte des oiseaux qui pourroient s'échapper des cages: si les individus réunis, les mâles sur-tout, se battoient, & que leurs coups mutuels pussent faire craindre pour leur conservation, comme cela arrive quelquefois, il faudroit, selon l'importance des espèces, multiplier les cages, ou les diviser en cases par des cloisons.

On sera éclairci sur ces différens cas, qu'il est impossible de prévoir, par la connoissance des mœurs & par la réunion des oiseaux dans les cages destinées à leur transport quelque temps avant le départ.

§. III.

Manière de préparer & d'envoyer des oiseaux morts, pour en former des collections.

Il n'y a pas long-temps que les naturalistes ont commencé à rassembler de nombreuses collections d'oiseaux, & moins de temps encore qu'on sçait, par des préparations convenables, conserver à ces animaux, après leur mort, leur forme & leurs proportions.

On ne gardoit d'oiseaux, il y a un siècle, que ceux qu'on mettoit dans les liqueurs spiritueuses ou stiptiques. Quelques-uns, après les avoir desséchés par le moyen du four, les plongeoient à plusieurs reprises dans un vernis qui les enveloppoit d'une pellicule transparente; mais, comme ces moyens étoient dispendieux, embarrassans, & sur-tout que l'effet n'en étoit ni agréable, ni ne rempliſſoit les vûes qu'on se proposoit, les oiseaux entroient pour très-peu dans les collections d'histoire naturelle. On imagina de les dessécher, soit après les avoir fait tremper quelque temps dans une liqueur spiritueuse, soit en les exposant frais à la chaleur d'un four. De l'une ou de l'autre manière, ils ne conservoient ni

Digitized by Google

leur forme ni leurs dimensions. Ce ne fut qu'après beaucoup de tentatives qu'on se borna à ne conserver que la peau des oiseaux, à la soutenir & à la remplir de façon que l'oiseau, dont la peau a été bien préparée, paroît avoir les mêmes proportions, la même forme & la même attitude que lorsqu'il étoit vivant. C'est sur-tout à M. de Réaumur que cet art est dû, si c'en est un. Ce n'est pas que ce sçavant l'ait perfectionné; mais, en mettant sous les yeux du public une suite d'oiseaux qui conservoient plus ou moins les apparences de la vie, il a inspiré le goût des collections en ce genre, & excité l'attention à les former. Elles sont composées, ou d'oiseaux qu'on a préparés récemment après leur mort, ou d'oiseaux apportés des pays étrangers, & auxquels on n'a cherché à rendre l'extérieur de la vie que long-temps après qu'ils l'avoient perdue. Les uns & les autres exigent également une première opération, par la description de laquelle je commencerai: c'est celle d'enlever la peau.

Placez l'oiseau que vous voulez écorcher sur une table devant vous, de façon que la queue soit tournée de votre côté, que la tête soit à l'opposé, & que l'oiseau soit étendu de toute sa longueur sur le dos.

Ayez un *scapel*, c'est l'instrument dont les anatomistes se servent pour disséquer, ou, à son défaut, faites usage d'un canif; prenez aussi la précaution d'avoir un morceau de bois de trois à quatre pouces de long, applati sur ses deux faces, & arrondi à une de ses extrêmités; du coton ou de l'étoupe, une paire de ciseaux & une pince, de celles qu'on emploie dans les amphithéâtres d'anatomie.

Tous ces objets étant préparés, écartez de droite & de gauche les plumes qui couvrent le dessous du corps de l'oiseau; assujettissez-les de l'index & du doigt du milieu de la main gauche. Faites une incision longitudinale à la peau avec le scapel ou le canif depuis le haut jusqu'au bas du bréchet.

L'incision faite, soulevez, avec la pince, le bord de la peau d'un des deux côtés de l'incision, en commençant par le haut, &, avec l'instrument tranchant, détachez la peau des chairs dans toute la longueur de l'incision.

L'opération faite d'un côté, à la profondeur d'une ou plusieurs lignes, suivant la grosseur de l'oiseau, opérez de même sur l'autre côté; puis, après avoir posé la pince, prenez de la main gauche, entre le pouce & l'index, le bord de la peau de l'un des deux côtés, toujours en commençant par le haut: soulevez la peau, & introduisez, entre elle & les chairs, ou le manche du scapel, ou l'extrêmité applatie du morceau de bois que vous aurez préparé. Enfonçant doucement sous la peau, le plus avant que vous pourrez, à plusieurs reprises, & en faisant agir en même-temps de haut en bas le manche du scapel ou la partie applatie du morceau de bois, vous parviendrez à détacher la peau jusques sur le côté, & même en partie à la soulever de dessus la cuisse: alors introduisez dans toute la longueur de l'incision, sous la peau qui vient d'être détachée des chairs, une traînée de coton, que vous enfoncerez fort légèrement.

Faites les mêmes choses de l'autre côté. Détachez de même la peau de dessus le cou & la poche, en enfonçant, de la main gauche, le plus avant qu'il vous sera possible, ou le manche du scapel, ou le morceau de bois, & introduisez du coton en finissant. Tournez la tête de l'oiseau de votre côté, & détachez, de la manière que j'ai décrite jusqu'à présent, la peau du dessus du ventre, des côtés des cuisses & du croupion. Introduisez du coton, & remettez l'oiseau dans sa première position.

Saisissez, ou avec la pince, ou avec le pouce & l'index de la main gauche, selon la grosseur de l'oiseau, le cou à son insertion avec le corps, un peu au-dessus, soulevez-le, & le tirez un peu en arrière; il formera un arc, dont la concavité sera tournée du côté de la table. Ayez soin de saisir, avec le cou, la trachée-artère & l'œsophage ou le conduit des alimens: de la main droite, séparez, par le moyen du manche du scapel, ou avec le bout applati, mince & tranchant du morceau de bois, la peau qui tient en dessous du cou. Lorsque vous avez fait une ouverture, & qu'il y a une portion du cou entièrement dé-

Digitized by Google

gagée de la peau, prenez les ciseaux, & séparez le cou en cet endroit d'avec le corps. Passez du coton; tirez la tête de l'oiseau en dehors pour étendre le cou & le remettre dans une position alongée.

Dégagez, avec le manche du scapel ou le morceau de bois, la peau qui couvre le haut de l'aîle; il importe peu par quel côté vous commenciez : poussez l'opération jusqu'à ce que vous soyez parvenu au pli de l'aîle; alors séparez dans l'articulation, ou avec le tranchant du scapel, ou avec les ciseaux. Retirez en dehors la portion externe de l'aîle, & mettez du coton sous la peau au-dessus de la partie que vous venez de séparer.

L'opération que je viens de décrire étant exécutée de l'un & l'autre côté, le plus difficile est fait. Il reste à poursuivre de la manière suivante :

Prenez, avec la main gauche, le haut du corps, qui ne tient plus ni au cou, ni aux aîles; soulevez-le, attirez-le doucement vers vous, en lui faisant faire un mouvement de bascule; & en même-temps, des trois derniers doigts de la main droite, & du côté ou tranchant de cette main, appuyés sur la peau, pour l'empêcher de suivre le corps que vous tirez, & auquel elle tient : de l'index & du pouce, séparez-la du corps, tantôt avec le manche du scapel ou le morceau de bois, tantôt avec le tranchant du scapel, selon que vous rencontrez des fibres plus ou moins difficiles à rompre.

A mesure que vous détachez la peau, soulevez le corps plus haut, & inclinez-le davantage en arrière; mais ayez bien soin d'avoir couvert avec des cardes de coton le bord & les côtés de la peau du ventre précédemment détachée du corps; en avançant dans l'opération, vous parvenez à poser sur ces cardes le corps renversé, & de façon que vous avez amené le dos en dessus; il faut donc éviter que l'attouchement du corps ne salisse les plumes, & on l'évite en garnissant de coton.

Arrivé à l'endroit où les cuisses s'articulent avec le corps, il faut le remettre dans sa position étendue, en sorte que le dos se retrouve tourné du côté de la table; ensuite, avec le manche du scapel ou avec le morceau de bois, on dégage la cuisse & le pilon de la peau qui les revêt. Pour faciliter ce dégagement, on repousse de la main gauche la patte en dedans, & de la droite on tire doucement à soi la cuisse.

Lorsqu'on est parvenu au genou, on coupe dans l'articulation, ou l'on casse l'os de la cuisse un peu au-dessus.

A mesure qu'on a dégagé l'une ou l'autre cuisse, on remplit de coton le vuide qu'elle laisse, mais sans trop bourer la peau. Lorsque les deux cuisses sont dégagées, on reprend le corps de la main gauche, on l'élève, on abaisse la peau avec la main droite, & on la détache du croupion par derrière, du bas-ventre en devant; ce qu'on exécute ou avec le tranchant du scapel, ou avec le manche. Quand on a découvert le croupion, que ce n'est plus que par son extrêmité que la peau tient encore avec le corps, on incise avec les ciseaux le croupion, dont on laisse une portion adhérer à la peau, & on enlève le corps que rien ne retient plus. On garnit le bas de la peau de coton, & il ne reste à s'occuper que du cou, de la tête & des yeux.

La peau, remise dans sa position, c'est-à dire étendue, comme avant qu'on écorchât le corps de l'oiseau, on saisit de la main gauche le bas du cou à l'endroit où il a été séparé du corps; on le tire en dedans en le soulevant; on applique la main droite sur la peau qu'on refoule en en-bas, & on retourne, à proprement parler, la peau du cou comme un gant ou la peau d'une anguille. Mais lorsqu'on approche de la tête, il faut prendre garde de ne pas tirer trop fort le cou de la main gauche, & de ne pas abaisser la peau de la main droite trop violemment. Cette précaution est sur-tout nécessaire pour les oiseaux qui ont la tête fort grosse, comme les pics, les perroquets, les oiseaux d'eau. En agissant par des mouvemens doux, on parvient presque toujours à découvrir la base du crâne, sans que la peau se rompe ou se fende; très-souvent la tête se dégage avec

Digitized by Google

la plus grande facilité, & alors on peut rejetter la peau jusqu'à l'origine du bec & par de-là les yeux.

Lorsque la tête est découverte, il faut la séparer du cou à son articulation avec la première vertèbre; on ôte le cou : si la peau a été relevée jusques par de-là les yeux, on peut les enlever, en les tirant avec la pince d'une main, & de l'autre on coupe, avec le tranchant du scapel, la partie par laquelle les paupières, qu'il faut ménager avec soin, tiennent à la peau. Au fond de l'orbite, après que l'œil est enlevé, on voit une fente qu'il est facile d'aggrandir en rompant les os minces qui l'entourent, & par laquelle il est commode de vuider le crâne. On se sert pour cette manipulation d'un morceau de bois ou de métal disposé en cueilleron, par le moyen duquel on enlève toute la substance du cerveau & du cervelet. Mais si l'on a trouvé de la difficulté à relever la peau par de-là les yeux, on les tirera de la manière que je le dirai dans un moment; & au lieu de vuider le crâne par l'un des orbites, on le vuidera en aggrandissant le trou arrondi qui est à la base du crâne, & par lequel passe la moëlle épinière.

J'ai oublié, en parlant de la façon dont on enlève le cou, de recommander d'avoir soin d'enlever en même-temps l'œsophage ou le conduit des alimens, la langue & la trachée-artère; ce qu'on fait aisément, si l'on a soin de saisir & de tenir de la main gauche l'œsophage & la trachée en même-temps que le cou. Après qu'on l'a enlevé, on refoule la tête en dedans avec la main droite; on retire doucement la peau en se servant de la main gauche; on prend garde que le bec ne s'engage entre les plis de la peau qu'on retire, & aussi-tôt qu'on peut le saisir, on remet promptement le cou dans sa situation, en retirant la tête autant que l'extension de la peau du cou le permet.

Si l'on n'a pas enlevé les yeux tandis que la peau étoit retournée, il faut enfoncer dans l'œil un fil de fer courbe, aiguisé à sa pointe, fait comme un hameçon, prendre garde d'intéresser la paupière qu'on soulève avec les doigts ou la pince; tirer au dehors le globe de la main gauche, & le détacher de l'orbite avec la pointe du scapel ou les ciseaux qu'on fait agir de la main droite; puis, tenant toujours la paupière soulevée avec la pince, on remplit peu à peu de coton, qu'on introduit avec un stilet, le vuide resté à la place du globe de l'œil.

J'ai fini de décrire la manière d'enlever la peau de dessus le corps : il résulte de ce que j'ai dit, que la tête, les aîles, la queue, les pieds demeurent adhérens à la peau. Poursuivons, & voyons ce qui reste à faire. Ou l'on a dessein de monter tout de suite la peau, ou on veut simplement la conserver dans l'intention de l'envoyer dans un autre pays où on la montera; car les envois d'oiseaux montés, deviendroient embarrassans par la place qu'ils tiendroient, & d'ailleurs les voyageurs auroient rarement le temps de se charger de ce soin. Il ne paroît déja leur en coûter que trop, pour amener la peau au point où je l'ai laissée, & pour ce qui reste à faire, & la mettre en état d'être envoyée sans risque. Les manipulations que j'ai décrites, sont plus longues à détailler verbalement, qu'à exécuter l'instrument à la main. Je continue.

Soit qu'on veuille ou non monter la peau sur le champ, il faut retirer tout le coton dont on s'est servi pour garantir les plumes, & les empêcher d'être tachées; soupoudrer légèrement tout l'intérieur de la peau d'alun pulvérisé. Si la peau est chargée de beaucoup de graisse, on peut, avant d'employer l'alun, répandre de la cendre sur les parties où il y a le plus de graisse; la cendre s'en charge, & on ratisse doucement la peau avec la lame d'un couteau, puis on fait usage de l'alun.

Si on veut monter la peau sur le champ, il faut faire ce que je n'exposerai qu'après avoir parlé de ce qui est nécessaire pour achever la préparation de la peau qu'on ne veut pas monter, mais mettre en état d'être envoyée. Comme la manière de monter les peaux est la même, soit qu'on les monte aussi-tôt après en avoir dépouillé le corps, ou long-temps après, je différe

Digitized by Google

par cette raiſon, la deſcription de cette manipulation.

Après avoir ſoupoudré d'alun la peau deſtinée à être conſervée ſans être montée ſur le champ, il faut la remplir de coton, ainſi que le cou, & la place qu'occupoient les cuiſſes; on l'introduit peu à peu dans les cavités, telles que le cou, les cuiſſes, par le moyen d'une baguette ou d'un fil de fer: il faut également en remplir le vuide que le corps a laiſſé. Il n'eſt pas néceſſaire d'y en accumuler beaucoup & de le fouler très-fort, ni même que la peau en ſoit entièrement remplie. Il faut prendre même garde de la trop diſtendre; on ne pourroit plus la faire revenir, & elle prête beaucoup quand elle eſt fraîche. Il vaut donc mieux ne la remplir qu'aux trois quarts ou moitié à peu près de ce qu'elle pourroit contenir; puis on rapproche les bords de la peau dans toute la longueur de l'inciſion qui a été faite, & en paſſant un fil qu'on conduit par le moyen d'une aiguille d'un bord à un autre, en forme de lacet, on contient la peau. On liſſe les plumes, on les remet en état; ce qu'on exécute en les relevant avec un ſtilet qu'on paſſe deſſous de diſtance en diſtance; puis les abaiſſant avec la main; elles reprennent de cette manière leur ſituation par leur propre élaſticité, qu'on met en action en les ſoulevant. Il ne reſte qu'à rapprocher les aîles des deux côtés du corps, à les mettre dans la poſition naturelle, & à les contenir par une ou deux bandes de rubans qui les enveloppent en paſſant autour du corps, & qu'on noue ou que l'on fixe par une couture.

Avant de parler des précautions néceſſaires pour conſerver les peaux, les emballer & les envoyer, je ferai quelques obſervations.

Il eſt très-important de remplir de coton la place que le cou & la partie de la cuiſſe, appellée le *pilon*, occupoient. Faute d'avoir pris ce ſoin, des peaux bien préparées d'ailleurs, n'ont pu être montées, parce qu'il a été impoſſible d'étendre les parties de la peau, qui s'étoient trop reſſerrées: c'eſt un inconvénient dans lequel les voyageurs tombent ſouvent; ils ſont au contraire aſſez communément dans l'habitude de bourrer beaucoup la peau à l'endroit où elle couvroit le haut de l'aîle. C'eſt une très-mauvaiſe méthode. La peau diſtendue ne revient pas: il faut mettre très-peu & preſque pas de fourrure dans cet endroit.

Quelques perſonnes ſont dans l'uſage d'ajouter de la chaux à l'alun pulvériſé, dont j'ai dit qu'il falloit ſoupoudrer la peau en dedans; d'autres ſe ſervent d'alun calciné. Cette dernière poudre & la chaux, même éteinte, ſont très-mauvaiſes; elles brûlent les peaux & les rendent très-difficiles à monter par la ſuite.

La peau étant ſéparée du corps, remplie, contenue, comme je l'ai dit, il eſt à propos de la laiſſer quelques jours expoſée à l'air pour qu'elle ſe deſſèche, & pour favoriſer l'évaporation des parties putrides, qui peuvent s'en exhaler; mais il faut la placer dans un lieu où il y ait le moins à craindre qu'il eſt poſſible de la part des inſectes, des reptiles, des rats, ſi communs dans les pays chauds. Quelques voyageurs ont coutume de ſuſpendre les peaux au plat-fond d'une chambre par un fil qu'ils font paſſer à travers les narines: cette méthode n'eſt pas mauvaiſe, ſur-tout ſi l'on a ſoin de choiſir une chambre qui ſoit tournée au nord; car il y entrera beaucoup moins d'inſectes. S'il étoit poſſible de ſuſpendre les peaux dans une boëte bien fermée, dont le deſſus fût couvert d'une gaze, d'une mouſſeline, ou d'une toile de crin claire, on préviendroit tous les riſques, ſans avoir rien à craindre, même de la part des inſectes.

Après que les peaux, expoſées à l'air, ſe ſont deſſéchées durant quelques jours, il faut les enfermer dans des boëtes, qui ſervent à les conſerver juſqu'au moment de les emballer pour les faire paſſer dans le lieu de leur deſtination. Ces boëtes & celles dans leſquelles on enferme les peaux pour les envoyer, devant être conſtruites de la même manière, & les précautions qu'on doit prendre d'ailleurs étant ſemblables, ce que je vais expoſer ſera relatif aux boëtes dans leſquelles on conſervera les peaux dans le pays où on les aura amaſſées, & aux boëtes dans leſquelles on en fera l'envoi.

Digitized by Google

Le mieux eſt de faire ces boëtes d'un bois dur, odorant & réſineux, ſi on le peut : ce qui n'eſt pas difficile dans les pays chauds, où il y a le plus à craindre que les inſectes ne percent les boëtes, inconvénient qui arrivera moins ſouvent, ſi le bois eſt réſineux. Il faut que le deſſus de la boëte ſoit à rainure & à couliſſe, qu'on ouvre en tirant le couvercle qui gliſſe le long des côtés entre deux rainures, & qu'on ferme en pouſſant le couvercle qui doit à ſon extrêmité s'engager par une languette dans une rainure creuſée ſur le fond de la boëte.

La forme d'un quarré oblong eſt la meilleure & la plus commode. Il eſt probable que ces boëtes qui ferment très-exactement, ſont communes à la Chine & dans toutes les parties de l'Inde, que les Hollandois fréquentent ; car c'eſt dans de ſemblables boëtes qu'on apporte les collections d'inſectes, dont les naturels de ces pays ſont commerce, & qu'ils tiennent prêtes d'avance. C'eſt dans de pareilles boëtes, que M. Sonnerat, qui n'a voyagé que dans l'Inde, & qui a mieux garanti qu'aucun autre, les animaux qu'il a raſſemblés, a apporté ſes différentes collections. Je fais cette réflexion pour prouver l'utilité des boëtes qui ont cette forme.

Si les boëtes dont je viens de parler ſont bien faites, ſi on y a employé du bois bien ſec, & ſi on n'y a pas enfermé de peaux déjà infectées d'inſectes ou de leurs œufs, je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de prendre d'autres précautions. Les peaux reſteront intactes dans ces boëtes auſſi long-temps qu'on voudra les y conſerver : lorſqu'on voudra faire un envoi, il ne s'agira que de ranger les boëtes remplies des peaux dans une caiſſe qui ſupporte, dans la route, les chocs, les coups, le poids des fardeaux qu'on pourra poſer deſſus, & pour que ces caiſſes garantiſſent encore de l'humidité les boëtes qu'elles pourront contenir, il ſera bon de les entourrer de paille & de les couvrir d'une toile graſſe ou gaudronnée.

Si l'on n'a pu ſe procurer des boëtes ſemblables à celles que j'ai décrites, qu'on n'en ait que d'ordinaires, on les colera en dedans & en dehors en plein avec du fort papier, ou encore mieux avec une toile ſerrée quoique fine ; on aura ſoin de mêler à la colle dont on fera uſage, une décoction qui la rende amère, telle que celle de la coloquinte ou de l'abſynthe ; lorſqu'on aura enfermé les peaux dans cette boëte, on appliquera au tour du couvercle la même ſubſtance dont on aura couvert l'intérieur & l'extérieur de la boëte ; on la renfermera dans une caiſſe de la manière que j'ai dit.

Indépendamment de la façon dont les boëtes ſont faites, de la nature du bois qu'on y emploie, du ſoin d'y appliquer une toile ou un papier qui bouche exactement toutes les ouvertures, précautions qui me paroiſſent les plus importantes & les plus utiles, pluſieurs perſonnes mettent dans les boëtes avec les peaux des matières qu'elles croient propres à faire périr ou à éloigner les inſectes. C'eſt le camphre dont on ſe ſert le plus généralement. Je n'aſſure pas que ſon odeur n'écarte point les inſectes, quoique j'aie de fortes raiſons de penſer le contraire ; mais je ſuis certain, après mon expérience & celle que d'autres en ont faite, que ſi on enferme dans une même boëte du camphre, à quelque doſe que ce ſoit, des inſectes ou de leurs œufs & des peaux d'animaux, elles ne ſeront pas moins endommagées que ſi l'on n'eut pas enfermé en même-temps du camphre dans la même boëte. Il m'a paru que de toutes les ſubſtances qu'on peut employer pour garantir les peaux du ravage des inſectes, la meilleure étoit une poudre compoſée de plantes aromatiques deſſéchée à l'ombre, & groſſièrement pulvériſée : on peut compoſer cette poudre des fragmens de feuilles de laurier, de ſauge, de lavande, de tanaiſie ou d'autres plantes aromatiques & amères, ſuivant les pays. Aucune n'eſt préférable au tabac ; mais s'il n'eſt pas bien ſec, ſi il y a de l'humidité dans les boëtes, le tabac fournit une liqueur qui tache les plumes & dont l'empreinte eſt ineffaçable. Il faut donc avoir ſoin de ne l'employer qu'extrêmement ſec, car il eſt d'ailleurs excellent. J'ai eu auſſi la preuve, par pluſieurs envois faits de la Louiſiane, qu'une

Digitized by Google

poudre composée d'écorce de *sassafras*, & mêlée de piment, est excellente. Dans un envoi considérable, les peaux étoient dévorées dans les boëtes où cette poudre avoit été trop épargnée, & il n'y avoit pas le moindre dégât dans celles pour lesquelles on en avoit fait un usage suffisant, quoique toutes les boëtes fussent assez mal faites. Neuf mille peaux d'oiseaux envoyées ensuite du même pays avec la même précaution, dans des boëtes encore plus mal construites, sont arrivées intactes & ont été en grande partie dévorées quand on les a retirées des boëtes. Le poivre est aussi d'un excellent usage. Mais de quelques plantes qu'on compose la poudre dont on veut se servir, il faut qu'elle soit très-abondante, sans quoi elle ne produit pas d'effet, & il n'en faut attendre qu'autant qu'on s'en sert de la manière suivante.

Sur le fond de la boëte destinée à contenir les peaux, on répand un lit de poudre de cinq à six lignes d'épaisseur; on arrange les peaux sur ce lit; on introduit de la poudre entre les aîles & le corps & sous les plumes qu'on soulève. On recouvre ensuite toutes les peaux d'un lit de poudre, de manière qu'elles en soient entièrement cachées, & sur ce lit on établit une nouvelle couche de peaux à l'égard de laquelle on se comporte comme par rapport à la première. On continue de la même façon jusqu'à ce que la boëte soit remplie.

Je n'ignore pas que beaucoup de personnes prétendent avoir des moyens plus sûrs & immanquables, selon elles, pour garantir les peaux des oiseaux & celles de toutes sortes d'animaux, du dommage que les insectes peuvent y causer. Mais ces personnes font un secret des moyens qu'elles employent; je ne sçaurois donc les indiquer; d'ailleurs, quant à leur effet, je me suis assuré par bien des épreuves, qu'il n'est nullement tel que les possesseurs des secrets l'annoncent; je ne peux l'assurer des moyens que je n'ai pas soumis à l'épreuve; mais je puis certifier qu'un assez grand nombre d'animaux qui m'avoient été donnés comme inattaquables par les insectes, en ont été détruits. Je reviendrai à cet objet, en parlant des moyens de conserver les collections. Je me borne donc pour le moment à conseiller aux voyageurs, l'usage des boëtes telles que je les ai indiquées, & l'emploi de la poudre aromatique qu'ils prépareront suivant les plantes du pays où ils se trouveront. Quant à l'usage d'une certaine poudre dont la recette est fort répandue, dont l'emploi est beaucoup trop commun, qui est un mêlange absurde de tous les poisons les plus dangereux, j'invite, autant qu'il est en moi, les voyageurs à ne se pas laisser séduire par les propriétés qu'on y attache & à ne pas se servir de cette poudre. Il n'est pas vrai qu'elle garantisse les oiseaux qu'on soumet à l'épreuve, & elle peut donner lieu à des accidens dont la possibilité devroit la faire absolument proscrire, qui détourneront tout homme raisonnable d'en user pour un objet qui n'est pas de première nécessité.

J'ai supposé que les voyageurs, en arrangeant les peaux, auroient attention de les mettre, autant qu'il est possible, étendues de toute leur longueur, de façon qu'aucune partie ne soit pliée, que les plumes soient lisses, &c. J'ai achevé tout ce qui concerne la manière de préparer & d'apporter, ou d'envoyer les peaux d'un pays dans un autre. J'observerai encore, comme je l'ai fait déja, qu'on ne doit pas s'effrayer des difficultés, des longueurs que paroissent offrir les détails dans lesquels je suis entré; que les manipulations que j'ai décrites sont plus longues à faire connoître par la voie du discours qu'à exécuter; qu'enfin je n'ai fait qu'exposer les précautions qui ont été prises bien des fois, en des lieux fort différens, par un grand nombre de voyageurs, & en particulier par ceux qui ont le mieux rempli l'objet dont il s'agit.

Avant qu'on sçut préparer les peaux de la manière que je viens de l'exposer, on se contentoit de conserver les oiseaux entiers dans des bocaux ou des barils remplis d'esprit de vin, de taffia ou autre liqueur spiritueuse. On a inséré à ce sujet dans la première édition de l'Encyclopédie, un article

Digitized by Google

article tiré d'une feuille imprimée en 1745, & distribuée par ordre de l'académie des sciences de Paris. Les raisons qui ont fait dans le temps préférer cette méthode, sont, selon l'éditeur de l'Encyclopédie, que les oiseaux dont on n'envoie que les peaux, ne présentent jamais une forme assez semblable à celle de l'animal en vie; qu'elles sont sujettes à être maltraitées pendant la route par des insectes; qu'il est plus commode d'envoyer les oiseaux entiers que de les faire décharner & désosser. Mais on ne parvient pas mieux, en envoyant les oiseaux dans une liqueur spiritueuse, à faire connoître la forme qu'ils avoient étant en vie, qu'en ne conservant que leur peau. La liqueur consume & dessèche les chairs, racornit la peau & les membranes, rétrécit & diminue toutes les dimensions. La plûpart des oiseaux paroissent, étant vivans, avoir le cou fort court, quoiqu'ils l'aient réellement très-long; toutes les espèces de héron sont en particulier dans ce cas. Il n'y a aucun moyen, en montant un héron ou autre oiseau qui a été conservé dans l'eau-de-vie, d'effacer son cou, d'empêcher qu'il ne paroisse dans toute sa longueur: on approche bien plus de conserver la forme de l'animal vivant si l'on n'a gardé que sa peau. Voici deux autres inconvéniens. Lorsqu'on retire un oiseau de l'eau-de-vie pour le monter, il est fort difficile de l'écorcher; aussi ne le fait-on pas; on se contente d'inciser la peau sous le ventre, pour remplacer par un peu de coton qu'on introduit, le vuide trop considérable que les chairs, en se desséchant, laisseroient des deux côtés du brêchet; on passe un fil de fer à travers la tête; on l'introduit par le trou occipital, dans la cavité de la colonne cervicale & de la thorachique. Ce premier fil de fer sert à tenir le cou & la tête relevés; on passe ensuite deux autres fils de fer de chaque côté, un entre la peau & les os de la patte & de la cuisse; on pousse ces fils de fer vers le corps, & on les y fixe au hasard, comme on peut; ils servent à supporter tout le corps qui n'a jamais d'aplomb ni de solidité, mais qui demeure toujours vacillant; l'oiseau se dessèche & la peau collée sur les chairs, qui ont pris une retraite inégale, laisse appercevoir des aspérités, des creux que n'effacent pas les plumes, parce que la peau, qui est très-retirée & très-bandée, les applique fortement sur le corps, sans qu'elles aient aucun jeu, aucune mollesse, rien de souple & de flottant.

Un second inconvénient, c'est que les plumes qui ont été une fois imbibées d'un fluide, sur-tout si elles ont été agitées, ne reprennent jamais leur lustre. Cela vient de ce que les barbes se désunissent, de ce qu'elles perdent leur ressort par la macération, & leurs barbes ne recouvrent pas leur engrainure les unes avec les autres, par le moyen des filets que j'ai décrits en parlant de l'organisation des plumes. Les oiseaux conservés de cette façon ont donc toujours le plumage hérissé & sans lustre; ils l'ont même souvent fort terne, parce que si la liqueur a été trop épargnée, si on ne l'a pas changée, que s'étant trop chargée des parties extractiles, elle ait perdu de sa force, & n'ait pas prévenu un mouvement de fermentation, qui arrive fort souvent en pareil cas, les couleurs sont fort altérées.

C'est, sans doute, d'après les raisons que je viens d'exposer, que depuis que le goût de former des collections d'oiseaux est devenu fort répandu, on a préféré d'en demander aux voyageurs les peaux, & qu'ils se sont généralement prêtés à cette demande, quoiqu'il leur fût en effet bien plus commode de ne faire que plonger les oiseaux entiers dans une liqueur. Mais quelques inconvéniens qu'ait cette méthode, il est des cas où l'on doit l'employer: ce sont ceux où l'on desire faire connoître aux anatomistes des oiseaux dont l'organisation peut les intéresser, & ceux dans lesquels on manque de temps ou de commodités, pour enlever la peau à des oiseaux rares. L'usage des liqueurs spiritueuses est alors la seule voie qui reste; on en tire tout l'avantage qu'elle peut procurer, on en diminue les inconvéniens, en prenant quelques précautions rapportées

Digitized by Google

dans l'extrait publié dans l'Encyclopédie.

1°. On doit mettre dans deux barils différens les grands & les petits oiſeaux. On les introduit par une ouverture faite à un des fonds.

2°. Si les plumes des oiſeaux qu'on reçoit ſont tachées ou enſanglantées, il convient de les laver avec un linge mouillé, avant de les mettre dans le baril. Je remarquerai à ce ſujet que le ſang, ſi il n'eſt pas frais, ne s'enlève qu'imparfaitement par le moyen de l'eau; mais ſi on a auparavant fait diſſoudre du *nitre* dans l'eau, elle enlève beaucoup mieux le ſang, & ſouvent il n'en reſte aucune tache.

3°. Pour empêcher les plumes de ſe déranger, on aſſujettira les aîles ſur le corps par le moyen d'une ficelle ou d'un ruban; on enveloppera le cou d'un linge qu'on contiendra par pluſieurs tours de fil; on poſera ce linge de façon que les plumes ſoient couchées ſuivant leur direction; on prendra garde que les plumes de la queue ne ſoient pas pliées & qu'il y ait aſſez de liqueur pour couvrir tout le corps de l'oiſeau.

4°. On écrira ſur une bande de parchemin, avec de l'encre, le nom de chaque oiſeau, & on l'attachera à l'une des pattes; l'écriture ſe conſervera.

5°. Si, lorſqu'on ſera prêt de boucher le baril à demeure, il en ſort une odeur qui annonce un commencement de corruption, on en tirera la liqueur ſpiritueuſe & on en mettra de nouvelle.

6°. On peut ne pas tirer les inteſtins des petits oiſeaux; mais il ne ſera pas mal d'ôter ceux des grands oiſeaux.

7°. Lorſque les oiſeaux qu'on veut envoyer ne doivent reſter en route que cinq à ſix ſemaines, avant que de les faire partir, on peut les retirer de la liqueur & les mettre dans une boëte où ils ſeront aſſujettis par quelque matière molle, comme du coton, de la filaſſe.

J'ai vu beaucoup d'oiſeaux, ſur-tout d'oiſeaux apportés de l'Inde, pour leſquels on avoit employé la méthode qui vient d'être décrite; ils avoient les défauts dont j'ai parlé; mais ces défauts n'empêchoient pas qu'on ne pût les reconnoître & les décrire; ainſi cette méthode eſt encore très-utile, quand on eſt forcé de s'y borner. On conſeille dans l'avis qui a été publié, de ſe ſervir d'eau-de-vie, & j'ai parlé de liqueurs ſpiritueuſes en général, parce que c'eſt en effet le taffia dont on ſe ſert en Amérique, aux uſages auxquels nous employons l'eau-de-vie en Europe, & que c'eſt celle de riz dont on fait uſage aux Indes. Mais ſi on avoit ſur-tout l'anatomie en vue, par rapport aux animaux qu'on pourroit envoyer, je crois qu'il eſt une liqueur préférable aux eſprits ardens; c'eſt l'eau dans laquelle on a fait fondre la quantité d'alun qu'elle peut diſſoudre. Cette eau, fort employée par les anatomiſtes, deſsèche, racornit & altère moins en général que les liqueurs ſpiritueuſes; elle n'a pas peut-être d'ailleurs la faculté de conſerver à un moindre degré. Voici l'épreuve que j'ai faite pour m'en aſſurer. J'ai prié M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, d'enfermer dans le même-temps, dans deux bocaux de même grandeur, remplis l'un d'eau ſaturée d'alun, l'autre de taffia, quelques oiſeaux, quelques petits quadrupèdes; des reptiles & des inſectes de même eſpèce; d'établir une parité parfaite entre les deux bocaux, à la différence près des liqueurs qu'ils contiendroient, & de me les envoyer. Lorſque je les ai reçus, il y avoit près d'un an qu'ils étoient remplis; je les ai ouverts avec M. Viq d'Azyr qui a jugé les animaux conſervés dans l'eau alumineuſe, en meilleur état, plus propres à être diſſéqués, que ceux qui avoient été gardés le même temps, en même nombre, dans la même quantité de taffia.

§. IV.

Manière de préparer & de monter les peaux.

Les peaux qu'on veut monter ſont ou fraîches ou deſſéchées; comme la manière de les monter eſt la même, & que pour cette opération, il faut qu'elles ſoient molles & ſouples, j'expoſerai d'abord comment on amollit les peaux deſſéchées. Il faut commencer, en écartant les plumes qui couvrent le deſſous du corps, par

Digitized by Google

chercher la couture qui rapproche les deux côtés de la peau fendue le long du bréchet, couper le fil, écarter doucement la peau à droite & à gauche, tirer peu à peu le coton ou autre matière dont on s'eſt ſervi pour l'emplir: ce premier travail eſt aſſez aiſé; mais lorſqu'on a vuidé la partie qui étoit occupée par le corps, il faut plus d'attention & d'adreſſe pour retirer le coton qui remplit la cavité du cou, celle des cuiſſes & le moignon des ailes. On n'y peut atteindre ni avec la main, ni avec des pinces, dont l'uſage eſt d'ailleurs très-mauvais, parce que ſouvent on ſaiſit quelque duplicature de la peau en même-temps que le coton, & qu'en tirant le dernier, on déchire la première. On prend un fil de fer bien droit, d'une groſſeur moyenne, dont l'un des bouts ait quelques aſpérités; on introduit ce fil de fer ſur la première couche du coton qui remplit, par exemple, la cavité du cou; quand on ſent l'extrêmité du fil de fer en contact, on lui fait faire quelques mouvemens circulaires dans le même ſens, en l'enfonçant en même-temps, ſans trop d'effort; le coton s'engage dans les aſpérités, & ſe roule ſur lui-même autour du fil de fer; alors on le retire doucement de la main droite, & on contient de la gauche le cou de l'oiſeau en extenſion; on enlève de deſſus le fil de fer le coton dont il s'étoit chargé, & on l'introduit pour en retirer de nouveau; car il ne faut pas le charger trop à chaque fois; ſi on le tournoit long-temps; ſi on l'enfonçoit avec force, il ſe formeroit autour un amas de coton beaucoup plus gros; mais il ſeroit trop difficile à tirer, & ſouvent il romperoit la peau; il faut donc procéder lentement, & ne tirer le coton que par petites mêches; quand il n'en reſte plus à l'intérieur de la peau, qu'elle n'eſt plus qu'un ſac vuide, mais ſec, il faut penſer à l'amolir

Prenez le même coton que vous venez de retirer, ou d'autre, ſi vous le voulez; cardez-le groſſièrement avec les doigts, placez-le dans une terrine ou une cuvette; verſez deſſus de l'eau auſſi chaude que vous pourrez la ſupporter; en la verſant, maniez & preſſez le coton dans l'eau, vous verrez l'air s'en dégager en forme de bulles; ne ceſſez pas de manier, d'étendre, de preſſer le coton qu'il ne ſoit bien imbibé dans toute ſa maſſe; alors jettez l'eau ſurabondante, exprimez même une partie de celle qui eſt abſorbée par le coton; qu'il demeure humide, mais que l'eau n'en dégoute pas.

Prenez, ou une baguette, ou un fil de fer bien droit; que l'un ou l'autre ſoit liſſe & ſans aſpérité; chargez le bout du fil de fer, ou de la baguette, d'un peu de coton humide; introduiſez-le dans le cou, & le pouſſez juſqu'à ce qu'il ſoit en contact avec la tête; vous vous en appercevrez en la tenant de la main gauche, & en pouſſant le coton avec la droite par le moyen du fil de fer; continuez d'emplir le cou de coton humide que vous introduirez peu à peu, que vous ne preſſerez l'un contre l'autre que légèrement; le cou étant plein, rempliſſez de la même manière la cavité des cuiſſes, puis il vous ſera aiſé de placer de la main le coton dans la cavité que le corps occupoit; déjà la peau des jambes ſera aſſez ſouple, pour que vous puiſſiez ſans riſque les plier & les amener entre les lames de coton qui rempliſſent l'intérieur de la peau; rapprochez-en les bords ſans les contenir; poſez la peau renverſée ſur le ventre, dans un endroit frais, ſur une table propre, & couvrez-la d'un linge en double. Au bout de quarante-huit heures, la peau la plus épaiſſe ſera amolie, les peaux ordinaires le ſeront en vingt-quatre ou dix-huit; les pieds le ſeront auſſi ſuffiſamment; ſi vous aviez trouvé de la difficulté à les plier & à les introduire entre les lames de coton à l'intérieur du corps, il auroit fallu les envelopper au dehors de coton mouillé, ou poſer la peau ſur un vaſe rempli d'eau, dans lequel les pattes pendantes auroient trempées; la peau étant humectée, on en retire le coton mouillé, de la même manière qu'on en avoit auparavant retiré le coton ou l'étoupe ſecs.

Pour monter ou remplir & ſoutenir une peau fraiche, ou ramenée à peu près au

Digitized by Google

même état en l'amoliſſant, on a beſoin de quelques inſtrumens, & de pluſieurs objets différens. En voici le détail : 1°. du fil de fer; 2°. des pinces pour le couper, & d'autres pour le plier; 3°. du coton; 4°. du fil; 5°. des ciſeaux; 6°. une aiguille à coudre; 7°. les mêmes pinces dont on s'eſt ſervi pour ſoulever la peau quand on en a dépouillé le corps; 8°. une baguette longue, droite, liſſe & ſans aſpérités, ou un morceau de fil de fer qui en tienne lieu; 9°. un ſtilet.

Le fil de fer doit être proportionné à la groſſeur de l'animal qu'on veut préparer. On ne ſçauroit rien dire de fixe à cet égard; il doit être ce que les ouvriers appellent recuit, c'eſt-à-dire avoir été rougi au feu. Il faut qu'il ne ſoit ni trop fin, ni trop gros, ni pas aſſez recuit. Dans deux de ces cas, il eſt trop dur à manier, & gêne beaucoup quand on veut mettre la peau en attitude; dans les deux autres il n'a pas aſſez de force, & il ſoutient mal le poids qu'il doit porter.

Je ſuppoſe le fil de fer bien choiſi & recuit convenablement, avant de l'employer; on étend la peau qu'on s'apprête à monter de toute ſa longueur ſur une table unie, couverte d'un linge; on meſure avec le fil de fer qu'on déploie, la diſtance depuis le ſommet de la tête, juſqu'à l'origine du croupion; la peau étant dans toute ſon extenſion, on ajoute quelques pouces de plus à proportion que la peau eſt plus grande, & l'on coupe la portion de fil de fer qui a ſervi à prendre la meſure. Cette portion ſe trouvera de quelques pouces plus longue que la peau ne l'eſt, mais ce ſurplus de longueur eſt néceſſaire.

Le fil de fer étant coupé, on aura ſoin de le bien dreſſer; on y fera une pointe avec une lime à un des bouts, enſuite on ſoulevera la peau du cou; on introduira le long de la cavité qu'il occupoit, le fil de fer par le bout aiguiſé; on prendra garde, en pouſſant le fil de fer, de ne pas endommager la peau; & ſi l'on veut, pour plus de ſûreté & de commodité, on la ſoulevera de la main droite avec une baguette qu'on conduira en avant, qui ouvrira & marquera la route au fil de fer qu'on tiendra de la main gauche.

Lorſqu'on ſera parvenu à porter la pointe du fil de fer juſqu'à la tête, on prendra cette partie de la main gauche, on la ſoulevera, & de la main droite on introduira le fil de fer dans la tête par le trou occipital. Cette manipulation demande un peu d'adreſſe, & exige qu'on rapproche les deux mains l'une de l'autre, en pliant la peau le long de laquelle le fil de fer a filé. Lorſqu'il eſt introduit dans la tête, on ſent la réſiſtance qu'offre la voûte du crâne, alors il faut, tenant la tête du bout des doigts de la main gauche, & tenant le fil de fer un peu court, entre le pouce & les deux premiers doigts de la main droite, abaiſſer avec un peu de force la tête, & au contraire pouſſer auſſi avec un peu d'effort le fil de fer en en-haut. On doit faire enſorte qu'il porte ſur le milieu du crâne, que ſa pointe ne tarde pas à percer; un mouvement de demi-rotation, de la part des deux mains, facilite le paſſage du fil de fer à travers la voûte du crâne; auſſi-tôt qu'elle eſt percée, le fil de fer qu'on pouſſe, ſort autant qu'on veut, & l'on ne riſque pas de le pouſſer fort au dehors; on doit même le faire aſſez pour amener l'autre extrêmité du fil de fer juſqu'au bas du cou, ou à l'endroit qui répond au lieu où étoit le jabot.

Enſuite on remet la peau en poſition ſur la table; on l'étend de toute ſa longueur; la tête gliſſe le long du fil de fer engagé dans le trou qu'il a fait au crâne.

On tient ferme de la main gauche la tête; de la droite on tire vers la queue le fil de fer, & on le conduit à un ou deux travers de doigts plus bas que l'origine du croupion; ſi l'on a bien pris ſes meſures, il reſte une portion du fil de fer en ſaillie au-deſſus de la tête.

Vers le tiers de la longueur du corps, à prendre de la queue en remontant, dans la ligne tranſverſale qui répond à peu-près à celle ſuivant laquelle les cuiſſes s'articuloient avec le corps, on fait faire au fil de fer, par une révolution ſur lui-même, une boucle ou anneau, dont le

Digitized by Google

diamètre reſte ouvert de quelques lignes.

Pour faire cette boucle, on tient ferme de la main gauche, avec une pince plate, le fil de fer au-deſſus du point où la boucle doit être formée; un peu plus bas on tient de la main droite, avec une pince ronde, la tige du fil de fer, à laquelle on fait faire une révolution circulaire ſur elle-même; on a ſoin enſuite d'étendre le fil de fer qui a pu être contourné, de le bien dreſſer, tant au-deſſus qu'au-deſſous de la boucle, & l'on prend garde que les deux portions, tant celle qui eſt ſupérieure à laboucle, que l'inférieure, décrivent, l'une par rapport à l'autre, une ligne bien droite.

La boucle faite, & le fil de fer bien dreſſé, ou roule du coton autour de ſon extrêmité inférieure, & on le fixe par pluſieurs tours de fil; enſuite on a ſoin d'étendre la peau de toute ſa longueur; on contient la tête en ſe ſervant de la main gauche; de la droite on tire vers le bas le fil de fer; on le fait paſſer par deſſous la peau du ventre, le long de celle du croupion; on le fait deſcendre juſqu'à l'origine de la queue, contre laquelle on l'applique avec un peu de force; enſorte que dans cette manipulation, la peau ſoit un peu fortement diſtendue; elle revient ſur elle-même auſſi-tôt qu'on ceſſe de contenir la tête; on obſerve de tourner le fil de fer, de façon que la boucle ſoit verticale à la table, & que la ſaillie qu'elle forme ſoit tournée en-deſſus, ou du côté de l'intérieur du corps.

Après avoir preparé le fil de fer dont je viens de parler, qui eſt la pièce principale, on diſpoſe ceux qui doivent ſervir pour les pattes; on meſure la diſtance qu'il y a depuis la boucle du premier fil de fer, juſqu'à l'extrêmité de la plante du pied, la cuiſſe & la jambe étant étendues & formant une ligne droite; on ajoute à cette longueur quatre ou ſix pouces de plus, ou même davantage, ſuivant la taille de l'oiſeau; on coupe les fils de fer ſuivant cette meſure; on les dreſſe, on y fait une pointe à chacun à une des extrêmités.

Enſuite on prend un ſtilet d'une longueur & d'une groſſeur proportionnées à la force de la patte de l'oiſeau qu'on prépare.

On doit être muni de ſtilets de ſix à huit échantillons au moins; ils doivent être faits d'une verge d'acier ronde, bien droite, aiguiſée par un de ſes bouts, fortement engagée par l'autre dans un manche de bois tourné, d'une forme & d'un volume propres à le rendre commode à manier; on trouve de ces ſtilets & des manches qui leur conviennent chez les clincaillers; on en peut faire monter par les ferruriers. Il eſt aiſé de trouver des verges d'acier d'une longueur médiocre; on en trouve plus difficilement d'aſſez grandes pour les oiſeaux dont les jambes ſont très-longues; dans ce cas il faut ſe ſervir d'un fil-de-fer non recuit, & le plus dur que le ferrurier peut fournir. Les verges d'acier ne ſont ni aiguiſées, ni garnies de leur manche dans les magaſins: il faut les faire préparer.

Je ſuppoſe qu'on a un aſſortiment de ſtilets; on prend celui qui convient. On tient de la main gauche le pied de l'oiſeau, de la droite on appuye la pointe du ſtilet ſur la baſe du pied, dans ſon milieu, au centre de l'os de la jambe; on perce l'os ſans beaucoup de difficulté par un mouvement demi-circulaire qu'on fait faire au ſtilet dont on tient le manche, & qu'on pouſſe en même-temps en-avant. Il faut employer quelquefois un peu de force à cette manipulation. Auſſi-tôt que l'os de la jambe eſt percé, le ſtilet entre ſans réſiſtance, & gliſſe le long de la cavité de l'os; mais il rencontre un nouvel obſtacle à ſa ſurface ſupérieure, fermée par une couche oſſeuſe; les mêmes mouvemens de demi-rotation, & les mêmes efforts pour pouſſer en avant ſurmontent bientôt la réſiſtance. Il s'en préſenteroit une nouvelle ſi l'on avoit conſervé l'os de la cuiſſe: il faudroit le tenir bien ferme de la main gauche, & le percer comme celui de la jambe, en faiſant agir le ſtilet de la même manière, & le dirigeant de même de la main droite; mais il eſt plus facile d'enlever, comme je l'ai recommandé, l'os de la cuiſſe à l'articulation du genou.

L'opération que je viens de décrire demande, pour les grands oiſeaux, de la force & de l'attention. Il faut prendre garde

Digitized by Google

de régler ſes mouvemens de manière que leur impulſion ſoit toujours en ligne droite; car ſi ils ſont vacillans, bruſques, que la verge d'acier ſoit pouſſée de côté, elle ne pliera pas, mais elle ſe caſſera très-aiſément.

Quand on a percé avec le ſtilet, de la manière que je viens d'expoſer, les deux os des jambes, & qu'on a fait gliſſer, à pluſieurs repriſes, le ſtilet de toute ſa longueur à travers la cavité de l'os de chaque jambe, on prend les fils de fer qu'on a préparés, & avec un peu d'adreſſe on les fait très-aiſément paſſer à travers le conduit que le ſtilet leur a ouvert. On les introduit par l'extrêmité qui a été aiguiſée; lorſque les fils de fer ſont paſſés à travers les os des jambes, on les pouſſe au-delà de quelques pouces de plus; alors on fait, à celle de leur extrêmité qui eſt du côté du corps, une boucle ou un anneau, comme on a fait par rapport au fil de fer qui enfile l'intérieur de la peau ſuivant ſa longueur; on approche de cette dernière boucle, celles qu'on vient de former; on les diſpoſe toutes trois de façon qu'elles ayent la même ſituation, c'eſt-à-dire, que leur ſaillie ſoit tournée en-deſſus, ou à l'intérieur du corps; on lie fortement & étroitement ces trois boucles en *juxta poſition*, ou appliquées les unes contre les autres, par un grand nombre de circonvolutions, avec du fil très-fort, ou ſuivant la groſſeur des oiſeaux, avec de la ficelle ou du fil de fer.

Quand les trois boucles ſont ſi bien liées qu'elles ne peuvent s'écarter, ni changer reſpectivement de poſition, ſoutenant de la main gauche, l'un après l'autre, les fils de fer paſſés à-travers les os des jambes, on tire de la main droite chaque jambe, & on la met en extenſion; puis tenant bien ferme avec une pince plate les trois boucles des trois fils de fer, on ſaiſit avec une autre pince, l'un après l'autre, chacun des fils de fer qui paſſent à travers les jambes; on les prend chacun au-deſſous de la boucle qui les termine, & on les courbe de dedans en-dehors, & en même-temps de bas en haut, par le même mouvement; enſorte qu'après cette manipulation la boucle de chacun de ces fils de fer ſe trouve un peu plus élevée que la tige qui la ſoutient & forme avec elle un angle. On meſure idéalement la longueur que pouvoit avoir l'os de la cuiſſe; on en juge par la grandeur de l'oiſeau qu'on prépare, & par l'habitude. De l'angle de la boucle avec ſa tige, on courbe chaque fil de fer en le relevant de dedans en dehors; & le portant ſur le côté, la courbure allongée qu'on lui fait décrire repréſente l'os de la cuiſſe dont elle doit égaler la longueur.

Il ſuit de la préparation que je viens d'indiquer, que le fil de fer paſſé dans les pattes, lorſque le corps ſera en poſition, aura ſon point d'appui à la réunion des trois boucles, & que les fils de fer qui ſuppléent aux cuiſſes & qui paſſent par les jambes, ſe trouveront dans le même écartement avec le point d'appui qu'avoient les parties mêmes dont ils rempliſſent les fonctions.

Tout ce que je viens de dire étant achevé, on aura ſoin de bien étendre la peau; on approchera les deux pattes l'une de l'autre pour meſurer ſi elles ſont d'égale longueur; on alongera l'une ou l'autre, ſuivant qu'il ſera néceſſaire, non pas en tirant la patte & le fil de fer enſemble, mais en faiſant gliſſer la patte qui aura beſoin d'être alongée ſur le fil de fer, qu'on tiendra ferme de la main gauche pour qu'il ne baiſſe pas, tandis que de la main droite on tirera la patte en-bas.

Il eſt très-important d'être attentif à ce que les deux pattes ſoient parfaitement d'égale longueur, ſans quoi l'oiſeau ne ſera jamais en équilibre & en bonne poſition; mais quand on y aura donné l'attention néceſſaire, ainſi qu'à tout ce qui a été dit juſqu'à préſent, il ne reſtera plus qu'à remplir la peau.

On ſe ſert pour cet objet de coton, d'étoupe ou de mouſſe. De ces trois matières le coton eſt de beaucoup préférable, parce qu'il eſt plus ſouple, plus aiſé à bien arranger; qu'il s'inſinue mieux dans les cavités étroites, & qu'il s'arrange ſans former d'inégalités, comme il eſt difficile de l'éviter en employant l'étoupe ou la mouſſe.

Si l'on prépare un très-gros oiſeau &

Digitized by Google

qu'on veuille épargner, on pourra se servir d'étoupe ou de mousse, mais pour remplir seulement la place du corps; il faudra n'employer que du coton pour le cou & les cuisses, & en couvrir d'une couche épaisse toute la surface interne de la peau, ensorte que l'étoupe ou la mousse soient enveloppées de tous cotés par le coton.

On commence par remplir le cou, ce qui se fait de la manière suivante:

La peau étant étendue de toute sa longueur, sur une table, & armée, comme je l'ai indiqué, des fils de fer qui tiennent lieu de la charpente osseuse, on soulève de la main gauche la peau qui est au bas du cou; de la main droite on pose un peu de coton, plus ou moins, suivant la taille de l'oiseau, dessous le fil de fer qui traverse le cou; on pousse ce coton du bas du cou vers le haut avec une baguette, ou un fil de fer droit & bien poli; on sent de la main gauche si le coton est parvenu en contact de la tête; on recommence à introduire de nouveau coton; on n'en met que peu à-la-fois, & on tâche de l'introduire d'abord entre la peau & le fil de fer; quand le derrière du cou est rempli de la longueur de quelques travers de doigts, on remplit de même les deux côtés du cou l'un après l'autre, & on finit par la partie supérieure ou la surface interne, c'est-à-dire, qu'il faut d'abord placer le coton entre la peau & le fil de fer le long du cou, ensuite sur ses côtés, & enfin en couvrir en-dedans le fil de fer; de cette façon il se trouve au centre du coton qui l'enveloppe de tous côtés, & qui, quand on donnera l'attitude, l'empêchera de distendre la peau, d'y former aucune aspérité. On remplit successivement toute la longueur du cou, en commençant toujours par interposer le coton entre le fil de fer & la peau par-dessous, ou la peau du côté du dos, en remplissant les côtés & finissant par la partie qui est en-devant. Il faut être attentif à ce que toutes les parties de coton qu'on introduit soient poussées assez avant pour se toucher les unes les autres & ne pas laisser de vuide entre elles; il faut les presser légèrement les unes contre les autres du bout de la baguette qui sert à les introduire; si on employoit beaucoup de force pour les fouler, la peau céderoit, & le cou finiroit par paroître beaucoup plus gros qu'il ne doit être; d'ailleurs on le racourcira en mettant en attitude, ce qui le rendra plus gros; il faut donc ne bourrer le cou que médiocrement, & que le coton qui le remplit n'offre au toucher qu'une molle résistance, à-peu-près celle d'une éponge mouillée qu'on presse. Si en bourrant le cou on avoit laissé dans sa longueur quelque vuide dont on ne se fût pas apperçu, ou que n'ayant pas apporté assez d'attention à ne pas remplir les points correspondans plus les uns que les autres, il se trouvât quelque endroit plus gros d'un côté que de l'autre, enfin que le cou ne fût pas filé & uni dans toute sa longueur, il n'y auroit de moyen de réparer cette mauvaise besogne que de retirer le coton de la manière que j'ai indiquée en parlant de la façon de vuider les peaux sèches, de recommencer ensuite; tout ce qu'on feroit d'ailleurs pour corriger les défauts qui existeroient, ne feroit que les augmenter.

Après le cou on bourre la peau des cuisses, ensuite on remplit le vuide qui est autour du croupion. On a toujours soin que le fil de fer se trouve enveloppé par le coton, qu'il en occupe le centre, & on n'introduit le coton que peu-à-peu. Sans cette précaution il est impossible de bien faire: on perd même du temps, parce que le coton introduit en trop grande quantité à-la-fois, ne produisant qu'un ouvrage mal fait, on est obligé de le défaire pour recommencer.

Enfin, pour remplir le corps, on étend une couche épaisse de coton entre la peau du dos & le fil de fer qui traverse la longueur du corps; on arrange ensuite du coton sur les côtés; on le place par fragmens plus ou moins gros; on presse les fragmens les uns contre les autres, & on a soin d'en mettre alternativement un nombre égal de chaque côté; on dispose ensuite du coton au-dessus du fil de fer, & on l'applatit avec les mains; on le foule & on le moule en quelque sorte pour donner à la masse en-

Digitized by Google

tière la forme qu'avoit le corps de l'oiseau. Le coton fin & bien cardé, tel que celui dont on doit se servir pour bien réussir, a la commodité de se lier, & en quelque sorte de se mouler comme on veut.

J'ai recommandé que le cou fût souple: il faut au contraire que la fourrure du corps soit très-ferme. On l'obtient telle si on n'a pas employé de très-grosses masses de coton à-la-fois, si on les a pressées en les plaçant, &, pour-ainsi-dire, pétri les unes avec les autres. Mais il ne faut pas non plus outrer & former un corps beaucoup plus gros que n'étoit le véritable; il y a des peaux qu'on ne pourroit pas rapprocher; il y en a d'autres qui s'y prêteroient, & l'on auroit la ressemblance d'un oiseau beaucoup plus gros que n'étoit l'animal vivant. C'est l'habitude & le goût qui font juger du point où l'on doit s'arrêter; il est impossible de donner là-dessus une règle précise,

La peau étant remplie, on en approche les deux bords; si la fourrure est bien disposée, les deux bords de la peau ne peuvent pas se joindre tout-à-fait; mais en pressant un peu du plat de chaque main des deux côtés, on met les deux bords de la peau en contact; alors on peut être assuré que l'on a rempli suffisamment; il ne reste qu'à rapprocher les deux bords de la peau & à les contenir. Avant de parler de cette manipulation, je remarquerai que l'art en remplissant une peau, ou en formant en-dedans une sorte de moule de coton, consiste à donner à ce moule la forme du corps véritable; il doit donc être applati du côté du dos, ou très-peu convexe, arrondi sur les côtés, déprimé sur les flancs; il doit être saillant & gros, mais en même-temps légèrement arrondi au haut du corps à la partie qui répond à celle où s'articuloient les aîles; il doit aller en diminuant de cette partie vers la queue; il faut cependant prendre garde de ne pas assez remplir la peau qui couvroit le ventre, ce qui est un défaut assez ordinaire: lorsque l'animal étoit vivant, la masse des intestins, le mouvement de la respiration distendent cette partie de la peau, quoique le corps diminue des aîles à la queue, le ventre est plus exprimé dans le vivant qu'on n'a coutume de le rendre dans l'oiseau bourré: C'est encore ce sur quoi l'on est obligé de recourir à l'habitude & au goût de celui qui exécute.

On rapproche les deux bords de la peau de la manière suivante, & on les contient par une couture. On a soin d'avoir une éguille garnie d'un fil très-long, fort & proportionné cependant à la peau qu'on veut fixer par son moyen. On passe ce fil à travers la peau d'un bord à l'autre, en commençant par le haut du corps & continuant jusqu'à l'extrêmité de l'ouverture. On le conduit alternativement du côté droit au gauche, du gauche au droit, en zigzag, précisément de la même manière que le lacet dont on se sert pour approcher les deux côtés d'un corcet. Il ne faut pas, quand on a fait deux points, dont l'un est au-dessus de l'autre, vouloir en tirant le fil, rapprocher les deux bords de la peau qu'il traverse; il la couperoit ou il casseroit; il faut continuer, sans serrer, de coudre de manière que le fil soit un vrai lacet, attaché à un des côtés au haut du corps & descendant jusqu'au bas, en passant alternativement d'un bord à l'autre de la peau. Quand le fil est passé dans les trous à travers lesquels l'éguille l'a conduit, comme le lacet à travers les œillets d'un corcet, alors on applique la main gauche à la partie supérieure de la couture; on rapproche les deux bords de la peau, en pressant entre le pouce, d'un côté, & les doigts de l'autre, de la même manière que si l'on vouloit serrer & presser la peau dans la main. Ce mouvement est cause que plusieurs échelons du lacet deviennent lâches; on les serre les uns après les autres, en commençant par le supérieur & en descendant graduellement; on opère de même en portant la main plus bas, & l'on continue ainsi jusqu'à l'extrêmité de la couture. Si la peau est assez remplie, on ne parvient pas, sur-tout quand on prépare un grand oiseau, à approcher les deux bords de la peau par la première pression de la main gauche; il faut, après avoir opéré

Digitized by Google

opéré une première fois dans toute la longueur de l'ouverture, recommencer à presser de nouveau la peau & à serrer le lacet ; quelquefois ce n'est qu'après trois ou quatre manipulations de ce genre, que les deux bords se trouvent approchés & en contact, alors on fixe le lacet à la partie inférieure, en perçant la peau & en faisant avec le fil qu'on y fait passer une boucle, à travers laquelle on dirige l'éguille & le fil, on le tire & l'on fait un nœud qui maintient la couture en état.

Il faut être attentif en tirant le lacet à suivre d'échelons en échelons, & à ne pas mêler & entortiller ensemble les fils qui deviennent lâches, & sujets à s'embarrasser les uns dans les autres.

Après avoir achevé la couture, on s'occupe à lisser les plumes qui ne peuvent manquer d'avoir été dérangées par les différentes manipulations qui ont eu lieu ; on les releve par le moyen d'un stilet d'une longueur convenable qu'on passe dessous en approchant de la racine, & à mesure qu'on en a relevé une partie, on l'abaisse du plat de la main, on la couche sur le corps. Les plumes entrelacées les unes dans les autres se dégagent ; leur ressort les fait revenir chacunes à leur place, & le contact de la main rapproche les barbes qui s'étoient désunies.

Il ne reste plus qu'à mettre l'oiseau en position à l'y contenir & à remplacer les yeux qu'on a enlevés en dépouillant le corps de sa peau.

On commence par courber & rapprocher en devant l'une après l'autre chacune des cuisses : voici comment on s'y prend. Si l'oiseau est petit, on saisit la cuisse à son origine, en arrière, avec le bout du pouce & du doigt index ; on appuie sur la partie opposée le bout de l'index de la main gauche, & l'on fait un mouvement de la droite pour courber la cuisse que l'on tient. Si l'oiseau est gros, on empogne la cuisse en arrière de toute la paume de la main droite, on appuie le plat de la main gauche en devant de la cuisse sur le corps, & on releve la cuisse par l'effort de la main droite. Dans cette manipulation le corps demeure posé sur le dos. Après que les deux cuisses ont été relevées, & qu'on les juge à-peu-près rappellées à leur position, on met l'oiseau sur le côté ; on l'appuie de la main gauche & de la droite avec le pouce & l'index seulement, ou du plat de la main qu'on courbe, suivant la grosseur de l'oiseau, on releve le cou. On commence toujours par le courber à son insertion avec le corps.

La première attitude que je viens de décrire & qui n'est qu'une ébauche étant donnée, il faut poser l'oiseau sur un pied plat, si il ne perchoit pas étant vivant, & sur une branche horisontale convenablement fixée sur son support, si il perchoit. Alors on mesure l'écartement qui est entre les deux pieds, qu'on a eu soin de ne quitter qu'après les avoir amenés à la position qu'on leur croit naturelle, & qu'on n'a pas plus avancés en devant l'un que l'autre ; on fait ou sur le pied pour l'oiseau qui ne perchoit pas, ou sur la branche pour celui qui perchoit, deux trous dont l'écartement & la direction de l'un à l'autre soient les mêmes que l'écartement d'un pied à l'autre, & qui suivent la même direction. La largeur de ces trous doit être telle que les fils de fer y entrent avec un peu de gêne. L'oiseau en aura un maintien plus fixe. On enlève donc le corps & on fait passer les fils de fer dans les trous qui leur ont été préparés ; ensuite on les replie dessous le support ou on les contourne autour de la branche ; de façon ou d'autre, on a soin que la plante du pied porte d'à plomb. Si toutes les manipulations ont été bien exécutées, l'attitude est déjà fort avancée. On l'acheve en pliant plus ou moins le genou sur la cuisse, & en faisant prendre au cou la courbure qu'il doit avoir. Mais j'ai recommandé de ne le pas trop remplir, & j'ai dit qu'il falloit le raccourcir en donnant l'attitude. C'est en partie pour cette raison que j'ai prescrit que le fil de fer excédât la tête de plusieurs pouces. L'oiseau ayant déjà sa première attitude comme j'ai conseillé de la donner, le cou n'est encore que relevé, mais il est droit &

Digitized by Google

alongé. On tient le fil de fer près de la tête avec les doigts de la main gauche, & tantôt appuyant ſur la tête doucement, tantôt tirant en bas le cou qu'on preſſe mollement entre les doigts de la main droite fermée, on le raccourcit peu-à-peu; car dans toutes ces manipulations on gagne beaucoup de temps en ne ſe preſſant pas.

Quand on juge le cou à une longueur convenable, tenant ferme la tête de la main gauche, on courbe deſſus à angle droit le fil de fer qui l'excède; alors le cou ne peut plus remonter, pouſſé par l'élaſticité du coton qui le remplit, & on lui donne la courbure qu'on juge à propos, en appuyant en ſens oppoſé du plat des doigts des deux mains. Cependant je n'ai pas encore parlé des aîles qui pendent des deux côtés du corps. On finit par les relever: on poſe l'oiſeau de façon que le dos ſoit tourné du côté de celui qui opère; il ramaſſe, ſi je peux employer cette expreſſion, du plat de l'une & l'autre main renverſée chaque aîle en même-temps, il les relève & les applique contre le corps; une autre perſonne, tandis que la première contient les aîles, paſſe par-deſſous le corps à-peu-près vers ſon tiers antérieur, une aiguillée de fil dont elle amène les deux bouts ſur le dos & les y noue, en faiſant un nœud qui s'applique immédiatement ſur la peau; une longue épingle qui a été enfoncée obliquement de haut en bas, & dont une portion eſt demeurée ſaillante, retient le fil, l'empêche de gliſſer, il contient les aîles. Il ne doit ni trop ſerrer, ni être trop lâche. Quand les aîles ſont très-longues, il arrive quelquefois que le premier cercle de fil qui les contient en devant, les fait s'écarter en arrière; on contrebalance ſon effet par celui d'un autre cercle auſſi de fil, placé où l'on s'apperçoit qu'il eſt néceſſaire.

Pour que le travail ſoit fini, il ne s'agit que de poſer des yeux artificiels & de donner aux plumes leur dernier luſtre. On remplace les yeux par des émaux qui en imitent la forme & les couleurs. Avant d'en faire uſage, ſi la peau qu'on prépare étoit ſeche, il a fallu en l'amolliſſant remplir l'orbite de coton humide qu'on aura ſoin de retirer dans le moment préſent. Enſuite tenant un des bords de la paupière avec une pince de la main gauche, on introduira peu-à-peu du coton ſec dans l'orbite; on l'y arrangera & on le foulera avec un ſtilet dont la pointe ſoit mouſſe, ou avec la tête d'une longue & forte épingle; en le foulant on contiendra de la main gauche la tête pour que le cou, qui ſupporteroit l'effort, ne ſe dérange pas. Quand l'orbite ſera rempli de coton, foulé de manière que les paupières ſoient à-peu-près au niveau des côtés de la tête, on en ſoulèvera les bords avec une pince & avec la pointe d'un ſtilet trempé dans de la gomme arrabique diſſoute dans de l'eau, on imprégnera de cette colle le bord interne des paupières; on en étendra auſſi une couche légère ſur le coton, puis ſoulevant avec la pince la paupière inférieure ou la ſupérieure, on fera gliſſer deſſous l'œil d'émail; on ſoulevera enſuite l'autre paupière, & on pouſſera deſſous le bord de l'œil factice trop avancé du côté oppoſé par la première introduction; on prendra bien garde de ménager le bord délicat des paupières, de ne pas le plier en deſſous, d'écarter l'une & l'autre paupière de façon que la prunelle ſe trouve au centre de leur ouverture; la gomme un peu épaiſſe dont on les aura enduites, les retiendra ſur la place convenable aux bords de l'œil d'émail. On finira par luſtrer les plumes en les relevant avec un ſtilet, comme je l'ai déjà indiqué, & en les abaiſſant avec le plat de la main. En retirant doucement, après cette manipulation, par le moyen d'un ſtilet, les plumes engagées ſous le fil qui contient les aîles, ces plumes, qu'on abaiſſera avec la main, le couvriront & ce fil demeurera caché deſſous. On poſera l'oiſeau préparé dans une armoire; on l'examinera de temps à autre, pour obſerver, ſi la peau en ſe deſſéchant n'occaſione pas quelque vice dans la forme. Dans ce cas on y remédiera, ſuivant les circonſtances en ſoulevant ou étendant les parties qui ſe ſeroient trop retirées, en comprimant celles qui ſe ſeroient trop diſtendues;

Digitized by Google

mais il y aura rarement à refaire si les fils de fer ont été bien attachés, si le coton a été reparti également. Enfin, lorsque la peau sera sèche, ce qui arrivera plutôt ou plutard selon la saison & la taille de l'oiseau, on coupera le fil de fer, excédant la tête, avec une pince propre à cet usage.

Les manipulations que je viens de détailler, ne conduisent qu'à monter une peau dans l'attitude qui étoit celle de l'animal en repos. C'est la plus convenable pour former une collection, parce que c'est celle dans laquelle on voit mieux l'oiseau entier & toutes ses parties en particulier; c'est aussi celle dans laquelle il occupe le moins de place; mais si l'on veut éviter la monotonie de cette attitude, ou qu'en préparant les peaux, on ait pour objet d'en former quelque groupe pitoresque, il faut ajouter quelque chose à ce que j'ai dit.

Le fil de fer qui traverse le cou donnera la facilité de le plier de quelle manière on voudra, de le tourner comme on jugera à propos, d'un côté ou de l'autre; de même on pourra ne faire porter le corps que sur une jambe, & lever l'autre ainsi que l'attitude qu'on cherche l'exigera; quant aux aîles, si on ne veut que les entr'ouvrir, du coton interposé entr'elles & le corps avant de les contenir par le moyen du fil, remplira cet objet; mais si on veut qu'elles soient étendues, il aura fallu, avant d'emplir la peau, passer dans l'intérieur de chaque aîle, le long des os, un fil de fer; on le courbera à la jonction de l'aîle avec le corps; on aura soin qu'il se prolonge intérieurement par sa courbure jusqu'aux boucles des trois fils de fer déja liés ensemble, & on l'attachera à ces boucles, par un anneau pratiqué à son extrêmité; l'autre branche du même fil de fer s'étendra du côté extérieur de l'aîle, le plus avant qu'on pourra vers son extrêmité: pour qu'il pénètre plus avant, il sera terminé en pointe de ce côté; son trajet, le long de la partie de l'aîle qui répond à l'avant-bras, sera sur les os auxquels on l'attachera en plusieurs endroits, par le moyen d'un fil qu'on passera, de manière que par dessous la peau, du côté extérieur de l'aîle, il lie ensemble les os & le fil de fer. Pour faire cette ligature, on inciſera la peau, du côté interne, au dessus des os, & on l'écartera un peu dans les endroits où on voudra établir des ligatures. En courbant ensuite, ou étendant, abaissant, ou relevant le fil de fer engagé à travers les aîles, on leur fera prendre la position qu'on jugera à propos.

Quelque long que soit déja cet article, je suis forcé d'avertir que j'ai supposé jusqu'à présent les peaux fraîches ou en bon état, après avoir été amollies; mais souvent celles qu'on apporte de loin sont très-maltraitées; elles sont déchirées, les plumes sont contournées sur certaines parties, & il y a même des portions, comme le cou, une aîle, une cuisse qui sont détachées. C'est alors que le travail de préparer les peaux, de les monter, commence à devenir un art par l'industrie qu'il exige, par l'intelligence qui est nécessaire pour remédier aux différens désordres, suivant leur nature; car il faut varier la manipulation, selon les circonstances; & qui ne sçauroit se déterminer que d'après des règles qu'il auroit appriſes, ou des pratiques qu'il auroit vu exécuter, seroit au dessous de cet art, quelque facile qu'on puisse le supposer. Il est donc impossible d'établir des règles générales & précises; mais en supposant les désordres qui sont les plus ordinaires, & en énonçant les moyens généraux d'y remédier, le lecteur pourra suppléer, pour les cas particuliers, les détails qui dépendent des circonstances.

Si les peaux sont déchirées, mais que leur tissu soit bon; après les avoir amollies, avant de passer les différens fils de fer, on réunira par des coutures, qu'on fera en dedans de la peau, les parties écartées.

Si au contraire les peaux déchirées en plus ou moins d'endroits, sont en même temps mauvaises, c'est-à-dire, si leur tissu est sans consistance, les coutures qu'on pourroit faire ne tiendroient pas, & le fil acheveroit de rompre le tissu de la peau, dans les endroits qu'il traverseroit; il faut alors examiner le diamètre des ouvertures, faire attention à combien de distance autour, la peau paroît avoir assez de consistance

Digitized by Google

pour ſoutenir la couture, tailler en conſéquence un morceau de toile fine, rapprocher les bords de l'endroit déchiré; étendre la peau d'alentour, de façon qu'elle ne faſſe pas de plis, mais qu'elle ſoit ſeulement applatie & liſſe, ſans être tendue; puis on appliquera, du côté interne du corps, ou en deſſous de la peau, la pièce de toile qu'on aura taillée; on l'attachera à la peau, en la couſant en dedans par ſa circonférence, à la manière que les ouvrières en linge appellent *bâtir*; c'eſt-à-dire, conduire le même fil, d'un point de la circonférence au point oppoſé, en piquant pluſieurs fois l'aiguille, & faiſant paſſer le fil à des diſtances plus ou moins grandes.

Après avoir ſuppléé aux manques de la peau, & fortifié les bords des déchirures, par des morceaux de toile, on ſe conduira pour le reſte, comme pour une peau fraîche. Mais ſi celle qu'on prépare eſt ſi uſée, qu'en la montant, ſurtout en la rempliſſant, elle ſe rompe en pluſieurs endroits, même malgré les pièces de toile dont on l'a fortifiée, il ne faudra pas laiſſer que de continuer ſon travail, quelque mauvaiſe apparence qu'aient ces ſortes de peaux à demi-montées, & avant qu'on ait épuiſé pour elles toutes les reſſources.

Quand une peau, qu'on a remplie, s'eſt déchirée, que le coton tend à ſortir par pluſieurs endroits, il faut mettre l'oiſeau en attitude, de même que ſi les choſes alloient bien; puis avec un ſtilet, à pointe mouſſe, faire rentrer le coton en le foulant, fermer les ouvertures par une couture, ſi la peau le permet, ou contenir le coton par des fils qui embraſſent le corps, & qu'on lie autour, en les faiſant paſſer ſous les plumes qui les cachent. Enfin, ſi les ouvertures n'ont pas pu être rapprochées exactement; ſi elles laiſſent dans leur milieu un vuide où les plumes manquent, il faut détacher doucement celles qui ſont ſur les bords, où elles ſe trouvent trop preſſées, les mettre à part, & les appliquer enſuite ſur le lieu qui en eſt dégarni, de la manière que j'indiquerai plus bas.

Si une partie, comme le cou, par exemple, eſt ſéparée du reſte de la peau, il la faut amollir, & le cou ſéparément, comme ſi le tout étoit joint; étendre la peau ſur la table, poſer le cou en contact, comme il ſeroit, s'il n'étoit pas ſéparé; paſſer le fil de fer qui traverſe de la tête à la queue, & ſe conduire en tout, préciſément comme ſi le cou tenoit avec le corps. En effet, on parvient également à ſon but, ſeulement avec un peu plus d'attention, & le fil de fer qu'on courbe au-deſſus de la tête, contient les parties, & leur rend l'union qui leur manquoit; mais pour les affermir, quand l'attitude eſt donnée, on relève les bords de la peau du cou; on les enduit en dedans d'une couche légère de gomme arabique, diſſoute dans l'eau; cette colle qui doit être épaiſſe, attache la peau du cou à la fourrure, & au haut de la peau du corps, avec laquelle il eſt en contact dans l'endroit rompu; il ne ſçauroit vaciller, lorſque la gomme eſt ſéchée.

La manière vicieuſe, dont les aîles ſe ſont deſſéchées, & dont leur peau a été remplie, ſont deux des obſtacles les plus communs dans la préparation des oiſeaux qu'on apporte de loin. La plupart de ceux qui rempliſſent les peaux pour les envoyer, penſent faire très-bien de mettre du coton au pli de l'aîle, autant que cette partie en peut contenir. Mais comme la peau, en cet endroit, eſt très-ample, qu'elle eſt d'un tiſſu très-lâche, elle prête beaucoup, & au lieu que, l'animal étant vivant, elle ne couvroit que des parties qui ont très-peu de volume; diſtendue par le coton dont on la remplit, elle devient une eſpèce de ſac, ſouvent d'une énorme groſſeur; les mêmes perſonnes ſujettes à commettre cette faute, négligent de rapprocher les aîles du corps, de les tenir pliées, & dans une poſition naturelle, appliquées contre le corps par le moyen d'un fil ou d'un ruban, comme je l'ai indiqué, elles ſe sèchent plus ou moins étendues, & contournées en différens ſens. Il n'eſt aucun moyen de remédier à l'un ou à l'autre de ces vices, que de ſéparer les aîles du corps à leur jonction mutuelle, après qu'on a rempli la peau du corps, & avant de la mettre en attitude. Quand on

Digitized by Google

à enlevé les aîles, il reſte de chaque côté, au haut du corps, une ouverture aſſez ample à la peau; on la ferme en paſſant pluſieurs fils d'un bord de chaque ouverture à l'autre, mais ſans trop ſerrer, ſans rapprocher complettement les peaux; on donne enſuite l'attitude, de même que ſi les aîles n'avoient pas été ſéparées; on les reprend après cette opération, & on procède ſuivant les circonſtances, comme je vais l'expoſer.

On retranche, avec des ciſeaux, la portion de peau qui a été diſtendue, qui formoit un ſac au haut de l'aîle, & qui communément eſt dégarnie de plumes. S'il n'exiſtoit que ce défaut, on place les aîles de la façon que je l'indiquerai dans un inſtant. Mais ſi les aîles ſont diſtendues; ſi elles ont pris de mauvaiſes formes, on les couvre, du côté convexe ou intérieur, de coton mouillé; on attend un jour ou deux qu'elles ſoient amollies; au bout de ce temps, on fend la peau en long, du côté interne, en ſuivant le trajet des os, & en inciſant ſur leur ſurface, depuis l'os qui répond à celui du bras, ou le gros os de l'aîle, juſqu'au pli qu'elle forme, & qui répond au coude; on détache les os de la peau qui les recouvroit; on ſe ſert, pour cette manipulation, ou du tranchant, ou du manche du ſcalpel; on enlève les os; enſuite, en maniant les aîles, on en rapproche les parties les unes des autres; on les ramène à leur poſition, & chaque aîle a la dimenſion qu'elle peut avoir. Pour qu'elle la garde en ſe ſéchant, on poſe ſur une table chaque aîle, & la contenant d'une main, on la charge de l'autre avec des poids qui l'empêchent de ſe diſtendre quand on la lâche. La peau ainſi chargée & contenue, ſe sèche dans l'étendue qu'on lui a tracée, & l'aîle dans la forme qu'on lui a donnée.

Lorſque les aîles, en ſe ſéchant ſous le poids qui les contenoit, ont repris leur forme naturelle, qu'elles ne perdront plus, on les attache au corps par le moyen ſuivant.

On a une diſſolution épaiſſe de gomme arabique dans de l'eau; on prend du coton fin, bien cardé, en petite quantité à la fois; on le jette ſur la diſſolution, on l'enfonce dedans avec un ſtilet; & le ramenant ſur les parois du vaſe, où on l'agite, on l'imprègne & on le pénètre bien de gomme fondue. Quand on a préparé une quantité ſuffiſante de coton, on en retire l'une après l'autre, avec la pointe d'un ſtilet, chaque portion des parois du vaſe, où toutes ſont demeurées attachées. On en couvre, d'une partie, l'ouverture qui eſt au moignon de l'aîle, à chaque côté du corps, & qui eſt la ſuite de l'amputation des aîles; on en applique une autre partie au haut de chaque aîle, puis on les met l'une après l'autre à la place qu'elles doivent occuper ſur le corps; on appuie, pour que les différentes portions de coton ſe pénètrent, & forment un tout qui prenne de l'adhérence; pour contenir les aîles, que leur poids entraîneroit, & que le coton gommé ne retiendra que quand il ſera ſec, on lie, autour du corps, un ou pluſieurs fils qui paſſent en même temps ſur les aîles, & qui les attachent au corps, ſur lequel ces fils les appliquent. On eſt communément forcé d'en placer deux, un au-deſſous du moignon des aîles, & l'autre vers le dernier quart de leur longueur. De longues épingles, enfoncées obliquement, de haut en bas, dans la peau, empêchent les fils de gliſſer.

C'eſt par le moyen de coton, imbibé de même d'une diſſolution épaiſſe de gomme arabique, que, lorſque le croupion & la queue ſe trouvent ſéparés du corps, on peut les y rejoindre. Pour y réuſſir, après que la peau remplie a été miſe en attitude, il faut ſoulever ſur le corps, avec un ſtilet, les plumes qui ſe trouvent au bord de l'endroit où le croupion a été rompu; appliquer à cet endroit une couche de coton gommé; en mettre une autre à l'extrémité du croupion; rapprocher les parties; placer deſſous la queue quelque choſe d'aſſez haut pour la ſoutenir dans ſa poſition; en appuyer le bout contre un corps qui l'empêche de ſe porter en arrière, & en même-temps charger le plateau qui porte le corps d'un poids qui l'empêche de revenir en devant. De la façon que je viens de l'expoſer, la queue

Digitized by Google

ſe trouve ſerrée contre le corps, les deux ſurfaces de coton ſe pénètrent, & quand elles ſont ſéches, elles ont contracté avec la peau & la fourrure, qui eſt à l'intérieur du corps, une adhérence qui ſuffit pour ſoutenir la queue.

Lorſque les plumes ont pris des plis qu'on ne peut leur faire perdre, qu'elles ſont, ſur certaines parties, contournées, de façon qu'on ne peut les ramener à leur poſition, ou que, comme je l'ai dit plus haut, elles ſe trouvent trop preſſées ſur les bords des déchirures qu'il y avoit à la peau, qu'on a recouſue ou fortifiée par de la toile, tandis qu'il reſte un vuide au centre de ces déchirures, il faut, dans tout ces cas, détacher les plumes, pour enſuite les appliquer dans leur ſens, & les poſer où elles manquent. On aura ſoin de ne les enlever que les unes après les autres; car ſi on en tiroit pluſieurs à la fois, on courroit riſque de déchirer la peau; on les tirera d'une main, & en même temps on appuiera les doigts de l'autre main ſur la peau, pour qu'elle ne ſe rompe pas. Quand les plumes ſeront enlevées, on couvrira les endroits dégarnis, d'une couche mince de coton gommé; on aura ſoin que cette couche ſoit, dans toute ſon étendue, d'une épaiſſeur bien égale; & pour qu'elle adhère, que ſon poids ne la faſſe pas tomber, on placera toujours le corps de façon que la couche de coton porte verticalement ſur le lieu qui la recevra; ainſi, ſi c'eſt ſous le ventre, on poſera l'oiſeau ſur le dos.

La couche de coton étant appliquée, on prendra une ou deux plumes, trois au plus à-la-fois, on les arrangera au-deſſus les unes des autres, de façon que la même ligne termine leurs tuyaux, & on les contiendra en les tenant dans le milieu de leur longueur un peu obliquement entre les deux branches d'une de ces pinces ſouples que les metteurs-en-œuvre appellent des *bruxelles*. On tiendra cette pince de la main gauche, de la droite on prendra, avec la pointe d'un ſtilet, un peu de coton gommé, on le roulera, avec la même pointe, autour de la tige des plumes, à ſa racine, & on les liera ainſi enſemble, en empâtant, ſous le coton, le duvet qui ſe trouve au bas des plumes, puis on appliquera ſur la couche de coton gommé à l'endroit qu'il faut regarnir, les plumes qu'on aura préparées, comme je viens de le dire; pour qu'elles adhèrent plus ſolidement en les poſant, avant d'ouvrir & de retirer la pince, on appuyera en-travers, avec un ſtilet, ſur l'extrêmité des plumes. Pour réuſſir à les appliquer, il faut commencer par les plus longues, par celles qui doivent être poſées ſur la partie la plus baſſe de l'endroit qu'il faut couvrir; il faut d'abord former la ligne inférieure dans toute ſa largeur, & paſſer ſucceſſivement aux lignes ſupérieures, préciſément de la même manière que le couvreur attache d'abord ſur le toît la dernière ligne ou la ligne d'ardoiſes la plus baſſe; la première rangée de plumes ne ſera pas ſalie par la gomme, parce qu'il n'y aura que les tuyaux qui en ſoient touchés, la ſeconde ne le ſera pas non plus, parce que les barbes des plumes dont elle ſera compoſée poſeront ſur les barbes de la première rangée qui ne ſeront point mouillées par la gomme. Ainſi de ligne en ligne, puiſque toutes n'auront de contact avec le coton gommé que par l'extrêmité des tuyaux des plumes, & par la portion de ces tuyaux qui, dans l'état naturel étoit enfoncé dans le tiſſu de la peau. Mais je préviens les perſonnes qui entreprendront ce travail, qu'il demande de l'attention; que pour ne pas ſalir les plumes, il faut avoir ſoin d'eſſuyer ſouvent les pinces & le ſtilet, & d'enlever la gomme dont ces inſtrumens ſe chargent; lorſque l'on approche des plumes qui ſont demeurées attachées au corps, il faut, pour placer les lignes qui doivent ſe trouver au-deſſous, & en poſant les plumes dont elles ſeront formées, pour ne pas ſalir celles qui les couvriront, il faut relever ces dernières avec un ſtilet bien propre, & ne les abaiſſer que quand les dernières lignes ſont placées.

Enfin, il y a des peaux ſi mal préparées, ſi endommagées ou ſi uſées par les matières employées mal-à-propos pour les

Digitized by Google

dessécher, qu'il est impossible de les amollir & de les monter; d'autres fois les voyageurs se sont contentés de vuider les oiseaux, &, sans les écorcher, ils ont fait sècher le corps entier au four, ou exposé à l'ardeur du soleil. On ne parviendroit pas, en amollissant la peau, à l'enlever de dessus le corps, elle se romproit par l'effort nécessaire pour la détacher.

Dans les deux cas que je viens de supposer, il reste une ressource, elle consiste à préparer un moule qui ait la forme du corps de l'oiseau qu'on veut monter, & à poser sur ce moule les plumes qu'on enlève de la peau qu'on ne peut conserver.

Si l'oiseau excède un merle en grosseur, on fait le moule avec de la filasse la plus fine; on commence par prendre le fil-de-fer qui doit traverser le corps dans sa longueur, on roule autour la filasse, on lui donne la forme convenable, on l'assujettit par un fil qu'on roule autour & qu'on finit par lier.

Le fil de fer doit être couvert par la filasse à ses deux extrêmités, il ne sert qu'à donner plus de solidité au moule; ensuite on perce les pattes qu'on a détachées de la peau, & on passe à travers un fil de fer aiguisé d'un bout, de la même manière que j'ai décrite pour les peaux fraîches; on enfonce le fil de fer par le côté aiguisé dans le moule, à l'endroit convenable pour que les pattes soient dans leur position, & assez pour que le haut du genou touche le moule; on applique dessus le moule & autour de l'extrêmité du genou un cercle de coton imbibé de gomme dissoute; on enfonce perpendiculairement dessous le moule un fil de fer fort aigu, & plus long que les pattes; ce fil de fer sert à manier le moule sans le toucher immédiatement; il doit être aussi aigu par son extrêmité opposée, on l'enfonce par la pointe qui est de ce côté dans une planche d'un bois tendre, ou dans un large & épais morceau de liége plat; le moule se trouve armé des pattes, porté sur une pique & dans la position qu'auroit le corps qu'il représente. On détache le croupion; on y introduit de haut en bas, ou de dedans en dehors, un fil de fer aiguisé à ses deux bouts; celui qui reste saillant est destiné à pénétrer à la partie inférieure du moule, dans l'endroit où la queue doit être placée; quand elle est en position pour l'empêcher d'en changer, on roule autour de l'extrêmité du moule & de celle du croupion un cercle de coton gommé; on détache ensuite la tête & une portion du cou, s'il n'est pas mal conservé; on passe de même dans la tête & la portion du cou l'extrêmité d'un fil de fer aiguisé à ses deux bouts; on enfonce l'autre extrêmité dans le moule à l'endroit où le cou s'unit avec le corps; on a soin de laisser entre la tête ou la portion du cou & le corps une longueur de fil de fer égale à celle dont on juge que doit être le cou entier; ensuite on fixe le fil de fer aux parties dans lesquelles il est déjà engagé en appliquant autour, à ses deux extrêmités, & en étendant sur les objets voisins, du coton pénétré de gomme dissoute.

Les pattes, la queue, la tête avec ou sans la portion supérieure du cou, mises en position & fixées, on applique au corps les aîles, & on les attache en mettant entre leur extrêmité & le moule une couche de coton gommé; pour qu'elles donnent au coton le temps de sécher sans que leur poids les fasse tomber, on les attache avec le moule par le moyen de quelques épingles enfoncées en travers des aîles dans le moule.

Ces premières dispositions achevées, on attend au lendemain que le coton qu'on a employé soit sec, alors on enlève, comme je l'ai dit plus haut, les plumes ou de la mauvaise peau ou du corps qui n'a pas été écorché, & on les applique sur le moule; on le couvre, à mesure qu'on avance, d'une lame de coton gommé, on en roule, comme je l'ai dit, autour de la racine des plumes, & on commence par celles qui sont au bas du corps, remontant de la queue à la tête; on ne détache les plumes que peu-à-peu, pour mieux observer leur position & la leur conserver sur le corps factice; quand le dos, les côtés, la partie supérieure du cou sont revêtus de leurs plumes, on laisse le tout bien sécher; ensuite on enlève le moule de dessus le piquet qui le soutenoit,

Digitized by Google

on le poſe par la partie qui repréſente le dos ſur une carde de coton, qui devient un plan horiſontal ou incliné, ſuivant qu'on la rend égale ou plus épaiſſe en différens points. On poſe les plumes qui doivent couvrir le ventre, l'eſtomac & la partie antérieure du cou, de la même manière qu'on a poſé celles du dos; on commence de même par la partie inférieure du ventre. Lorſque l'oiſeau qu'on veut préparer de la manière que je viens d'indiquer eſt d'une taille au-deſſous de celle du merle, il eſt plus avantageux de faire le moule de liège, qu'on taille avec le couteau dont ſe ſervent les faiſeurs de bouchons; on eſt plus ſûr alors de donner au moule la forme qu'il doit avoir; il a d'ailleurs plus de ſolidité, & l'on n'a pas à craindre d'inégalités, comme le fil qu'on roule autour de la filaſſe ne peut empêcher qu'il n'y en ait ſur cette ſorte de moule; mais on efface ces inégalités en mettant la couche de coton un peu plus épaiſſe dans les endroits qui ſe trouvent enfoncés; dans l'emploi de l'un ou de l'autre moule, il eſt fort important que la couche de coton ſoit mince; ſi elle eſt épaiſſe, elle prend une retraite inégale, & il ſe forme des éminences, des aſpérités, qui rendent l'ouvrage très-déſagréable. Il eſt donc très-néceſſaire d'être attentif à ne mettre qu'une couche de coton mince, & à prendre garde qu'elle ſoit étendue ſur ce moule d'une manière très-unie & très-égale. Les exemples que je viens de rapporter ſuffiſent pour donner une idée des principaux défauts qui s'oppoſent à la préparation des peaux de la manière ordinaire, & des moyens d'y ſuppléer; c'eſt à ceux qui entreprendront ce genre de travail à varier la manipulation ſuivant les cas particuliers. On ſentira bien, ſans que j'en avertiſſe, que des peaux d'oiſeaux peu rares, ne mériteroient pas le ſoin d'une manipulation auſſi longue, & qui demande autant d'attention & d'adreſſe que celle que j'ai décrite. Mais lorſqu'on reçoit d'un pays étranger, où l'on voyage peu, des peaux d'oiſeaux inconnus, il eſt important, pour les progrès de l'Ornithologie, qu'on puiſſe les conſerver & rendre aux oiſeaux la forme qui leur convient; les différentes manipulations que j'ai indiquées rempliſſent parfaitement ce but; elles étoient peu connues, & ce ſont les raiſons qui m'ont déterminé à les décrire fort en détail. Il y a beaucoup de perſonnes qui préparent aſſez bien des peaux fraîches, ou qui ont été apportées des pays étrangers en bon état; mais il y en a peu qui tirent un bon parti de celles qui n'arrivent que fort endommagées; les ouvrages que j'ai vus les plus parfaits en ce genre, ſont ceux qui ſont exécutés par madame Léreau, qui prépare les oiſeaux pour le cabinet du Roi; ce ſont ſes procédés, qu'elle m'a permis de rendre publics, que je viens de détailler. Je ſçais bien que tant pour cet objet que pour la manière d'écorcher, de monter les peaux fraîches, il y a des perſonnes qui ſuivent des méthodes différentes de celle que j'ai indiquée; je connois ces méthodes, mais je n'en parle pas, parce que les oiſeaux préparés par madame Léreau m'ont toujours paru ceux qui approchent le plus de l'état de l'animal vivant, & que la plupart de ceux qui ont comparé des oiſeaux préparés par différens artiſtes, ont porté le même jugement.

§. V.

De la manière de diſpoſer une collection d'oiſeaux, des ſoins néceſſaires pour la conſerver.

Quoique les plumes ſe conſervent long-temps à l'air libre ſans perdre ni leur forme ni leur conſiſtance; cependant leurs couleurs & leur éclat s'altèrent & s'affoibliſſent en peu d'années; ce ſeul inconvénient ſuffiroit pour qu'on fût obligé d'enfermer les collections d'oiſeaux dans des armoires vitrées; mais une raiſon plus forte rend cette précaution indiſpenſable. Il n'eſt ni reconnu juſqu'à préſent, ni probable qu'on puiſſe garantir les collections des ravages & de la deſtruction que cauſent les inſectes, autrement qu'en tenant les oiſeaux enfermés avec ſoin. Il eſt vrai que s'ils étoient

Digitized by Google

étoient en petit nombre, dans un lieu bien éclairé, qu'ils y fussent frappés directement de la lumière, qu'on s'en occupât souvent, & que les traitant comme une sorte de meuble, on prît soin de les frapper de temps en temps, & de les housser tous les jours, on parviendroit souvent à les garantir, pendant plusieurs années, de l'atteinte des insectes, qui tous cherchent l'obscurité, & qui évitent le mouvement. C'est de cette façon que quelques personnes conservent assez long-temps à l'air un petit nombre d'oiseaux dans leur appartement. Mais cette méthode est impraticable par rapport à une collection.

Il est vrai aussi que certaines préparations, ou plutôt certaines substances dont on imprègne les peaux & les plumes, éloignent les insectes; que lorsqu'ils sont libres de choisir entre les matières sur lesquelles ils déposent leurs œufs, ils préfèrent celles qui ne sont altérées par aucun mêlange. Je m'en suis assuré par l'expérience, de deux manières. Des oiseaux préparés par une méthode qui, dit-on, les garantit des insectes, déposés chez un marchand depuis plus de dix ans, s'y conservent encore sans être enfermés; mais leurs plumes ont été si ternies en assez peu de temps, leurs couleurs ont été si changées, & ces oiseaux sont devenus si peu agréables à la vue, que c'est par ces raisons mêmes qu'ils restent dans la boutique du marchand; ce ne sont pas les insectes, à la vérité; mais ce sont les alternatives de la sécheresse & de l'humidité, les variations de l'atmosphère, qui les ont détruits; car ils n'ont pas plus de valeur que s'ils l'étoient en effet. Il eût donc fallu les enfermer pour les conserver réellement. Mais j'ai eu un assez grand nombre d'oiseaux préparés suivant la même méthode, & par la même personne; j'en ai enfermé une partie dans des boëtes vitrées, avec d'autres oiseaux préparés sans mêlange d'aucune substance propre à éloigner les insectes. J'ai introduit dans ces boëtes des insectes, & j'ai vu qu'ils s'attachoient d'abord aux oiseaux pour lesquels on n'avoit pas pris de précautions; qu'ils n'attaquoient les premiers, que quand il ne restoit rien des derniers. La méthode qu'on avoit suivie, auroit donc un avantage réel, si d'ailleurs la nature de la collection ne forçoit pas de l'enfermer; mais dès qu'on ne peut faire autrement, les choses reviennent au même, qu'on ait employé les substances que les insectes évitent, ou qu'on ne s'en soit pas servi. Car si un insecte s'est introduit, comme la chose arrive toujours, par quelque trou, quelque fente; que, pressé de déposer ses œufs, il n'ait pas retrouvé promptement la voie qui lui a servi d'entrée, il satisfait au besoin qui le presse; & faute d'être libre de choisir, il dépose ses œufs sur les seuls oiseaux qu'il trouve à sa portée: les vers qui en naissent s'en nourrissent aussi bien, & c'est pour eux un aussi bon aliment, que si ces oiseaux n'étoient chargés d'aucune substance étrangère. En effet, j'ai enfermé de ces mêmes oiseaux seuls, & avec eux des insectes destructeurs, ils ont vécu, ils se sont accouplés, ils ont déposé des œufs, il en est né des vers en grand nombre, & les oiseaux ont été totalement détruits.

J'ai soumis à cette expérience, d'autres que moi y ont soumis de même, des oiseaux préparés par différentes personnes, & qui devoient, assuroit-on, être à l'abri des ravages que causent les insectes; ils n'ont jamais manqué d'être détruits aussi complettement & aussi promptement que le sont, en pareil cas, des oiseaux pour lesquels on n'a pas pris les mêmes précautions. Je conclus de ce qui précède, qu'une collection, pour que les oiseaux conservent leurs couleurs & leur lustre, pour qu'ils ne changent pas au point de ne plus ressembler aux mêmes oiseaux vivans, doit nécessairement être enfermée; que d'après cette obligation indispensable, & qui tient à la nature de la chose, les substances qui déplaisent aux insectes, qui, quand ils sont libres de choisir, les déterminent à ne pas déposer leurs œufs sur les animaux imprégnés de ces substances, sont sans effet par rapport aux oiseaux qu'on est contraint de tenir enfermés. Quant aux méthodes qu'on prétend garantir des insectes, même les oiseaux enfermés, je ne connois au-

Digitized by Google

cune de ces méthodes, qui, ſoumiſe à une expérience déciſive, ait juſqu'à préſent rempli ſon objet. Une pareille méthode, que rien ne prouve qui ſoit encore trouvée, me paroît infiniment difficile à découvrir. En effet, tous les inſectes qui détruiſent les oiſeaux deſſéchés, ont des mâchoires qui leur ſervent à rompre & couper les matières dont ils font leur aliment; ſi l'on a trempé les peaux dans un fluide empoiſonné, lorſque le diſſolvant ſera évaporé, la matière vénéneuſe ſe réduira ſous différentes formes ſuivant ſa nature, & n'occupera de diſtance en diſtance, que des points iſolés; il reſtera un vuide des uns aux autres; ce ſera dans ce vuide que les inſectes, dont la vue eſt excellente & les mâchoires très-déliées, couperont la ſubſtance dont ils ſe nourriront, ſans toucher ni aux molécules de poiſon, ni aux portions de matière ſur leſquelles elles ſe ſeront agglomérées à meſure de l'évaporation du diſſolvant. Si on a mêlé les molécules du poiſon a quelque corps gras qu'on ait étendu ſur la ſurface interne de la peau, il ſe pourra que les inſectes touchent le moins qu'ils pourront à la peau, non pas à cauſe du poiſon; mais parce que les peaux molles ne ſont pas de leur goût, & qu'ils préférent celles qui ſont sèches; mais rien ne garantira les plumes qui n'auront aucun contact, aucun rapport avec la ſubſtance graſſe contenant les molécules du poiſon. Quelle que ſoit la méthode qu'on emploie, on n'aura jamais, par ſon moyen, réſolu le problême, qu'autant que les oiſeaux qu'on aura préparés, ayant été enfermés avec des inſectes deſtructeurs, ces inſectes ſeront péri de faim, ſans avoir endommagé les oiſeaux, ſans avoir dépoſé leurs œufs, ſans qu'il en ſoit né des vers, ou ſans que ces vers éclos aient péri, ou plutôt que de toucher aux oiſeaux, ou fort peu de temps après y avoir touché : voilà l'épreuve qui démontreroit la bonté de la méthode à découvrir; car aucune de celles qui ont été juſqu'à préſent ſoumiſes à cette expérience, n'en a ſurmonté la difficulté. Puiſqu'il eſt indiſpenſable d'enfermer les oiſeaux, & qu'il eſt démontré qu'on ne connoît pas de moyen de les garantir de l'atteinte des inſectes quand ils ont pénétré dans les boëtes qui contiennent les oiſeaux, il ne reſte qu'à conſtruire ces boëtes de façon que les inſectes ne puiſſent s'y introduire que le plus rarement qu'il eſt poſſible, & qu'à les détruire quand, malgré les précautions qu'on a pu prendre, ils y ont cependant pénétré.

Des armoires vaſtes ne conviennent pas pour une collection d'oiſeaux : elles ſont préférables pour le coup d'œil; mais elles ne rempliſſent jamais bien leur objet, parce qu'elles ne ſont jamais fermées aſſez exactement. Il faut renoncer à la décoration pour ne s'occuper que de la ſûreté. Des boëtes dont le fond & les quatre côtés ſoient aſſemblés à tenons & à mortoiſes, dont le devant s'ouvre & ſe ferme avec un chaſſis à couliſſe, ſur lequel les verres reçus dans une rainure ſuffiſamment profonde, ſoient maſtiqués avec ſoin, rempliſſent mieux leur objet que tout autre genre d'armoires. Plus le bois dont ces boëtes ſont formées, eſt dur, épais & réſineux, moins il y aura à craindre qu'elles ne ſe fendent, ne ſe déjettent, qu'il ne s'y faſſe des ouvertures, & que des inſectes qui pourroient les percer, n'ouvrent un paſſage à ceux qui détruiſent les oiſeaux. On peut faire toutes les boëtes égales, & les ranger dans des caſes ſur un corps de tablettes décoré de moulures. Par ce moyen, on imite à la fois l'apparence des armoires, on a des boëtes ſûres, & faciles à ouvrir au beſoin. Il ſuffit de les tirer ſur le bord des tablettes, & de lever le chaſſis qui les ferme pardevant. La meilleure poſition pour ces boëtes, eſt de les ranger en face du jour dans un lieu très-éclairé, parce que, comme je l'ai dit déja, les inſectes aiment l'obſcurité. Il eſt bon de peindre les boëtes à l'huile en dehors; mais il ne faut pas employer de peinture à l'intérieur, parce qu'elle ſeroit un obſtacle à le revêtir de papier blanc qu'il faut y coller. Il produit deux effets; il renvoie plus de lumière, & rend plus ſenſible à la vue l'apparition des moindres atômes tombés ſur le fond de la boëte. On verra bientôt que c'eſt de l'attention à remarquer

Digitized by Google

ces atômes, de l'habitude à reconnoître ce qu'ils ſont, que dépend la conſervation de la collection.

Les boëtes ne doivent pas être trop grandes, non-ſeulement parce qu'elles en ferment mieux, mais parce que s'il s'y introduit quelqu'inſecte, il ſe trouve moins d'oiſeaux qui puiſſent être infectés de ſes œufs. Elles ne doivent pas non plus avoir trop de profondeur, non-ſeulement parce qu'on diſtingue mal alors les objets placés au fond; mais parce qu'il eſt trop difficile d'y appercevoir, à travers le verre, les atômes qui, tombés au-deſſous des oiſeaux, décèlent la préſence des inſectes ſans qu'on les voie eux-mêmes. Une ſurface de deux pieds & demi à trois pieds en quarré, de neuf à dix pouces de profondeur pour les petits oiſeaux, du double pour les grands, me paroiſſent de bonnes proportions.

Si la collection eſt deſtinée à former un objet d'étude, comme celle du Cabinet du Roi, par exemple, on eſt forcé à ranger les oiſeaux dans les boëtes, ſuivant la méthode d'ornithologie, qu'on croit la meilleure; mais ſi l'on ne ſe propoſe, comme chez la plupart des particuliers, qu'un objet d'agrément, c'eſt en mêlant avec goût les oiſeaux indifféremment, en aſſortiſſant, en oppoſant les couleurs, qu'on remplira ſon deſſein. Cependant, quelque but qu'on ſe propoſe, il eſt une façon également bonne & agréable d'arranger les oiſeaux. Elle conſiſte à poſer ceux qui ne perchent pas, ſur un pied plat d'une épaiſſeur & d'une étendue convenables. Ces pieds faits en rond, avec une moulure à leur bord, ſont d'une forme agréable. On peut ranger dans les boëtes les oiſeaux en gradin, ſi on n'y met que des oiſeaux qui ne perchent pas, & qui n'en aient pas la hauteur; ſi l'on y mêle des oiſeaux qui perchent, les premiers conviennent pour occuper le bas, & on réſerve le haut pour les ſeconds. Une manière très-bonne d'arranger ces derniers, ſoit qu'on les place ſéparément, ſoit qu'on les réuniſſe avec des oiſeaux qui demeurent toujours à terre, hors le temps où ils volent, eſt de les mettre ſur des arbres factices. On les fait de la manière ſuivante. On choiſit une baguette ou un bâton droit, un peu moins haut que les boëtes, & d'une groſſeur convenable; on aſſujettit le bas de ce bâton dans un pied en bois ſolide & d'un poids ſuffiſant; on perce, de diſtance en diſtance, le bâton d'outre en outre, ſuivant qu'on en a beſoin; on fait entrer à force, dans les trous, l'extrêmité des baguettes ſur leſquelles on a perché les oiſeaux. On les y attache en perçant la baguette de deux trous écartés l'un de l'autre autant que le ſont les pattes de l'oiſeau qu'on veut placer; on fait paſſer à travers les trous les fils de fer qui excèdent les pieds; & on ſerre fortement ces fils autour de la baguette ſur laquelle on les roule. Son extrêmité, deſtinée à être entée ſur le bâton qui repréſente un tronc d'arbre, doit être quarrée & enduite d'une couche de gomme arabique, diſſoute dans l'eau. Cette forme rend la jonction des deux pièces plus ſolide, & la gomme en ſe deſſéchant, en aſſure l'union: il ne faut pas percer le bâton & y adapter d'avance des branches qui ſe trouveroient trop diſtantes ou trop rapprochées; mais il faut préſenter avec la main les oiſeaux qu'on veut poſer, obſerver la diſtance, le point, le côté où ils forment un objet plus agréable, faire une marque ſur le tronc, & le percer en conſéquence pour y adapter la baguette ſur laquelle chaque oiſeau aura été attaché. Je dis chaque oiſeau, parce qu'il n'en faut guère mettre deux ſur la même branche; comme on eſt obligé de n'en employer que d'horiſontales, de quelque manière qu'on préſente les oiſeaux, ils ne font un bon effet, qu'autant qu'ils ſont ſeuls ſur chaque branche. Quand le faux tronc eſt garni de tous ſes rameaux, on peut y attacher avec un peu de cire verte quelques feuilles factices; elles rapprochent de la nature, augmentent l'illuſion par cette raiſon, répandent ſur le tout l'apparence de la vie & en rappellent l'idée. Mais il ne faut ni ſurcharger les rameaux de feuilles qui couvriroient les oiſeaux, qui détourneroient l'œil du ſpectateur, ni encore moins y mêler des fleurs artificielles, qui produiroient un effet doublement mauvais: celui de diſputer, par leurs

Digitized by Google

couleurs, contre les oiseaux, & en excitant l'idée d'une chose factice, de la répandre en partie sur les oiseaux mêmes.

La manière de disposer les oiseaux, que je viens d'indiquer, peut également convenir, soit pour une collection destinée à l'instruction, soit qu'on n'ait en vue que d'en faire un objet d'agrément; les oiseaux posés sur des arbres, à des distances convenables, sont plus à découvert que de toute autre manière; il est plus facile de les bien voir en général, de les observer chacun en particulier, & de les comparer; ils occupent moins de place; & rangés même dans une méthode classique, ils forment un ensemble dans lequel l'agrément est réuni à l'instruction.

Quelques personnes préfèrent cependant des arbres faits de fils de laiton liés & contournés ensemble, couverts d'une pâte de carton qu'on colore quand elle est sèche; le tronc est composé des fils réunis; ils forment les branches & les rameaux en se divisant; ces arbres, qu'on ne manque pas de charger de beaucoup de feuilles, de fleurs, & quelquefois de fruits, enfermés sous une cage de verre étroite, plantés dans une planche, ne m'ont jamais paru produire un bon effet; à force de tendre à approcher de la nature, ils s'en écartent, parce qu'ils ressemblent trop & pas assez à de véritables arbres. Leur ressemblance imparfaite, en avertissant au premier coup-d'œil qu'ils sont factices, répend quelque chose de la même idée sur les oiseaux; d'ailleurs comme ils ont été préparés d'avance, les branches ne se trouvent jamais à des distances convenables, & à voir la manière dont les oiseaux y sont perchés, dont ils sont cachés par les feuilles & effacés par les fleurs, on croiroit que ce sont eux qui ont été préparés pour orner les arbres plutôt que les arbres pour les soutenir; ils rempliſſent encore très-mal ce dernier objet; les oiseaux vacillent sur des branches trop foibles, elles fléchissent sous le poids, elles sont entraînées de côté & les oiseaux y paroissent moins perchés qu'accrochés. Ces arbres sont, comme il arrive dans bien d'autres objets de luxe, une invention pour exécuter fort mal, avec appareil, à plus grands frais, ce qu'on rend beaucoup mieux d'une manière simple & avec peu de dépense. Ils peuvent convenir aux curieux de belles cages, mais en aucune manière à ceux qui le sont d'une collection bien faite.

Après avoir indiqué la forme, les dimensions des boëtes destinées à recevoir une collection, la position dans laquelle elles doivent être placées, & la manière d'y arranger les oiseaux, il me reste, pour terminer ce discours, à parler des soins nécessaires pour conserver la collection.

Les oiseaux bien préparés, j'entends par cette expression ceux pour lesquels on n'auroit employé aucune substance capable d'altérer à la longue leur peau, ni leurs plumes, comme on le fait quelquefois dans la vue de les garantir de l'attaque des insectes, ces oiseaux, dis-je, enfermés dans des boëtes bien closes, pourroient se conserver très-long-temps. On ne sçauroit même prévoir qu'elle seroit leur durée, parce que depuis le temps qu'on a commencé à former des collections, les oiseaux, si souvent détruits, ne l'ont pas été par leur propre décomposition, mais toujours par les ravages des insectes. Ceux qui y ont échappé, au bout de vingt, de trente ans & plus, n'offrent aucun indice d'après lequel on puisse calculer le temps qu'ils peuvent encore durer sans perdre ni leur forme ni l'éclat de leurs couleurs. Les oiseaux pourroient donc se conserver un espace de temps très-long, & jusqu'à présent indéterminé. Mais leur durée est souvent abrégée par des insectes, dont les uns en dévorent la peau, les autres les plumes. Avant de parler des ravages que causent ces insectes, je dirai un mot d'un autre accident qui arrive quelquefois aux collections, & de la décomposition lente des parties de quelques oiseaux.

Quand les pièces destinées à contenir une collection sont humides par quelque cause que ce soit, lorsque les boëtes sont appliquées contre des murs ou nouvellement construits, ou vieux & imprégnés de salpêtre, il arrive quelquefois en hiver que l'humidité pénètre à l'intérieur des boëtes, & que les oiseaux se couvrent de ces productions végétales qu'on a nommées

Digitized by Google

moiſiſſures. On peut prévenir cet inconvénient ou y remédier quand il a lieu.

On le prévient, en plaçant un poële dans les endroits humides par leur poſition, ou ſimplement en ayant ſoin d'ouvrir les fenêtres, de renouveller l'air lorſqu'il eſt frais & ſec; quand les murs ſont nouvellement conſtruits, ou imprégnés de ſalpêtre, il ne faut pas y appuyer immédiatement les boëtes; mais, entre elles & le mur, il convient de laiſſer un eſpace vuide, de quelques pouces, à travers lequel l'air circule & diſſipe l'humidité dont il ſe charge.

Lorſque, malgré les précautions dont je viens de parler, ou parce qu'on les a négligées, on s'apperçoit que les oiſeaux ſont couverts de moiſiſſure, il faut, ou allumer le poële, s'il y en a un dans la pièce, ou profiter d'un jour où l'air ſoit frais & ſec, pour ouvrir les boëtes, attendre que l'air de la pièce ſoit deſſéché, ou par l'effet du poële, ou par le renouvellement de l'air introduit du dehors par les croiſées. Alors, en paſſant ſur les oiſeaux une plume à écrire, qu'on tient horiſontalement, & qu'on fait agir du côté où les barbes ſont les plus courtes, on enlève aiſément la moiſiſſure, ſans qu'il en reſte aucune trace: mais ſi on vouloit l'enlever avant que l'air fût bien deſſéché, elle ſe pelotonneroit, ſe rouleroit autour des plumes, & on ne l'enleveroit qu'imparfaitement: les parties qui en ſont le plus chargées ordinairement, & qui en ſont couvertes les premières, ſont le bec à ſa racine, les pieds, le deſſus du croupion, les côtés de la tête, le moignon des aîles.

Il arrive ſouvent, au bout de quelque temps, que ſans qu'aucun inſecte ait endommagé les oiſeaux, on apperçoit ſur le fond des boëtes une pouſſière fine; ſouvent même les plumes en ſont chargées. Cette pouſſière ſe montre plutôt, & eſt plus abondante ſur les oiſeaux d'eau, ſur ceux qui ſont grands, que ſur les oiſeaux de terre & ceux qui ſont petits. J'ai voulu ſçavoir ce qu'elle pouvoit être; je l'ai ramaſſée avec les barbes d'une plume. Réunie en maſſe ſuffiſante, elle m'a paru griſâtre à la vue: je l'ai trouvée onctueuſe au toucher, & elle exhaloit une odeur d'huile rance: jettée ſur les charbons allumés, elle répandoit une odeur animale, & ſe bourſouffloit en brûlant. J'ai cru, à ces indices, y reconnoître des détrimens de la ſubſtance médullaire qui remplit le tuyau des plumes, de la moëlle que contiennent les reſtes des os qu'on conſerve, des parties graiſſeuſes qui demeurent attachées à la peau. Dès-lors cette pouſſière ne m'a plus inquiété pour la conſervation des oiſeaux. Sa formation eſt trop lente pour craindre qu'elle annonce une deſtruction prochaine, & il ne m'a pas d'ailleurs paru qu'elle fût en rien le produit de la peau & des plumes, qui ſont les ſeules parties dont la conſervation ſoit intéreſſante.

Une pouſſière d'un autre genre pourroit auſſi cauſer de l'inquiétude aux perſonnes qui n'en auroient pas remarqué l'origine. Celle-ci eſt brune ou noirâtre; elle eſt compoſée de parcelles ſemblables à de petites écailles, & rude au toucher, quand on la preſſe entre les doigts. Ce ſont des fragmens détachés par une ſorte de reſſort, & par l'effet de l'humidité, des fils de fer qui excèdent les pieds, & qui ſervent à fixer les oiſeaux; auſſi cette pouſſière eſt plus abondante près des pattes que par-tout ailleurs; cependant quelquefois elle en eſt à une aſſez grande diſtance, ce qui m'a fait dire que les fragmens en étoient élancés par une ſorte de reſſort.

Je n'ai décrit les deux eſpèces de pouſſière dont je viens de parler, que pour raſſurer les perſonnes qui pourront les obſerver, & apprendre à les diſtinguer d'autres pouſſières qu'il eſt très-important de connoître, parce qu'elles indiquent la préſence des inſectes deſtructeurs, & que tandis qu'ils ſont couverts & cachés par les plumes, on peut, ſans les voir, juger de leur eſpèce, d'après les pouſſières qu'ils produiſent.

Depuis vingt & quelques années que j'ai obſervé des oiſeaux préparés & réunis en collection, je n'ai reconnu qu'un petit nombre d'inſectes qui les détruiſent dans nos climats; car ailleurs il peut y avoir des inſectes deſtructeurs des oiſeaux deſſéchés, différens de ceux que j'ai remarqués à Paris; de même que ceux-ci peuvent ne

Digitized by Google

ſe pas trouver dans les pays étrangers. Les inſectes deſtructeurs que j'ai diſtingués à Paris, ſont deux eſpèces de *dermeſtes* un *anthrène*, une *bruche*, pluſieurs eſpèces de *teignes*.

Ce n'eſt qu'autant qu'on aura obſervé la manière dont ces inſectes vivent, agiſſent, ſe nourriſſent, qu'on connoîtra bien les ravages qu'ils ſont capables d'exercer, & qu'on pourra parvenir à trouver les moyens, ou de les prévenir, ou de les arrêter. C'eſt auſſi cette raiſon qui m'engage à indiquer ces inſectes, d'après la deſcription que M. Geoffroi en a faite, & à donner un précis de leur hiſtoire. Les dermeſtes ont les antennes en maſſe perfoliée & cinq articles à tous les pieds. Les deux eſpèces de ce genre, qui détruiſent les oiſeaux deſſéchés, ſont celles que M. Geoffroi a nommées, *le dermeſte à deux points blancs*, & celui du *lard*. Le premier a environ, (car les individus de cette eſpèce varient de grandeur) deux lignes & demie de long, une ligne & demie de large. Il eſt d'une couleur noirâtre, luiſante; chacun des étuis qui couvrent ſes aîles, eſt marqué vers le haut d'un point blanc; il y a trois points de la même couleur, mais plus petits au milieu du corcelet, près de l'écuſſon, à ſes deux côtés. Le ver ou la larve, ſous la forme de laquelle cet inſecte paſſe la première partie de ſa vie, & prend ſon accroiſſement, eſt d'une forme allongée, velue, jaunâtre; elle paroît comme compoſée d'anneaux mobiles, joints enſemble. Elle a trois pattes ou pieds de chaque côté, à la partie antérieure du corps, qui eſt plus groſſe que la partie poſtérieure; tout le corps eſt arrondi, & va en diminuant de la tête à la queue, qui eſt terminée par deux houppes ou aigrettes de poils fort longs. Le deſſous du corps eſt liſſe & blanchâtre. Ce ver court fort vîte, & comme par ſacades. Lorſqu'on veut le prendre, il gliſſe & il s'échappe à la faveur des poils longs & élaſtiques, quoique doux au toucher, dont il eſt couvert. Il ſe nourrit de la peau, des reſtes des tendons, des membranes, de la chair deſſéchée, qui ſont demeurés attachés aux aîles, aux pattes, au croupion, à la tête, ou à différentes parties de la peau; il entame même les cartilages & les écailles qui entourent la baſe du bec, ou qui couvrent les pattes, & juſqu'au tuyau des plumes qu'il coupe dans la portion qui contient la ſubſtance médullaire. Il mange beaucoup, & croît en peu de temps; il change pluſieurs fois de peau, pendant qu'il conſerve ſa première forme; & comme la peau qu'il dépouille à chaque fois a le même aſpect que l'animal entier, elle indique ſa préſence, lorſqu'on la découvre ſur le fond de la boëte, où elle tombe ordinairement par l'effet des mouvemens que le ver ſe donne en la quittant: où il ſe change en cryſalide ſous les plumes, où il ſe retire à cet effet ſous les pieds qui ſervent de ſupport aux oiſeaux. L'inſecte, parvenu à ſon état de perfection, ſe nourrit des mêmes ſubſtances que quand il vivoit ſous la forme de ver; mais alors il conſomme moins, & il ne cauſe pas autant de dégât. Il s'accouple peu de temps après avoir paſſé de l'état de cryſalide à celui d'inſecte parfait; la femelle dépoſe ſes œufs ſur les ſubſtances dont la larve & l'inſecte ſe nourriſſent: ils écloſent plus promptement ou plus tard, ſuivant la chaleur de la ſaiſon: la même cauſe abrège ou prolonge le temps que les vers ſont à prendre leur accroiſſement. L'inſecte ne vit pas long-temps ſous ſa dernière forme; mais les générations ſe ſuccèdent dans cette eſpèce, qui n'a beſoin pour être en vigueur, que d'une chaleur fort foible. On voit de ces dermeſtes & de leurs larves depuis le commencement de mars juſqu'à la fin d'octobre: l'eſpèce ſe conſerve pendant l'hiver, par le moyen des œufs qui n'écloſent qu'au printemps, ou par le moyen des cryſalides, qui ne paſſent que dans cette ſaiſon à l'état d'inſectes parfaits. Il eſt donc impoſſible de ſçavoir combien de fois la génération du *dermeſte à deux points* ſe renouvelle en une année, & de fixer un temps où l'on ſoit sûr que toute l'eſpèce exiſte ſous la forme de ver.

On verra par la ſuite de quelle utilité peuvent être ces dernières remarques.

Le dermeſte du lard, nommé par M. Linné *ornithologis inimicum animal*, eſt plus grand

Digitized by Google

que le précédent; il a trois lignes de long. La moitié supérieure de ses étuis est couverte d'une bande grisâtre, traversée par des points noirs disposés en zigzag; le reste du corps est d'un noir terne. La larve de ce dermeste, quoiqu'alongée, l'est moins que celle du précédent, elle a de même six pattes, le dessous du corps lisse & pâle; le dessus & les côtés sont couverts de poils longs, bruns & roides. Ce que j'ai dit d'ailleurs, relativement au dermeste précédent, convient également à celui-ci. On est de même averti de la présence de sa larve, par sa dépouille tombée sur le fond de la boëte, ou restée attachée sur les plumes. Mais elle se décèle encore par un indice plus frappant. Ce sont les excrémens. Ils ressemblent à des brins de fils bruns, longs, entrelacés les uns dans les autres. L'un & l'autre dermeste, dans l'état de perfection, rendent des excrémens qui ont la forme de grains oblongs, grisâtres; ils se réduisent en poussière sous le doigt, quoiqu'on leur trouve quelque chose de visqueux, & peuvent servir à faire connoître les animaux dont ils sont le produit. Le dermeste du lard attaque les collections plus souvent que le dermeste à deux points; & comme il est beaucoup plus grand, il fait beaucoup plus de ravage.

Les *bruches* sont de très-petits scarabés qui ont six articles à toutes les pattes, les antennes filiformes, le corcelet arrondi, le corps sphéroïde & convexe en-dessus. M. Geoffroi en décrit deux espèces qu'il appelle, l'une, *la bruche à bandes*; *cerambix fur.* Linn. L'autre *la bruche sous ailes.* Je n'ai observé que la première dans les collections d'oiseaux, quoique la seconde détruise, comme la première, les collections d'insectes auxquelles les bruches sont en général plus funestes qu'à celles d'oiseaux.

La bruche à bandes a les antennes plus grandes que son corps qui n'a qu'une ligne & demie de long; son corcelet est rempli d'aspérités, & couvert sur les côtés de poils blanchâtres: ses étuis sont convexes & traversés par deux bandes de poils fort courts; ils sont couverts de dépressions ou de points enfoncés qui les font paroître striés. La larve de cet insecte est un très-petit ver à six pattes, couvert de poils qui forment des anneaux alternativement bruns, & alternativement blanchâtres. Ce ver, pour se métamorphoser, creuse ordinairement, dans le bois, un trou dans lequel il se retire & s'enferme sous une coque soyeuse, d'un tissu serré, grise en dehors, blanchâtre & satinée à l'intérieur, d'une forme oblongue, arrondie.

Je n'ai jamais trouvé de bruches ni de leurs larves en été; mais j'en ai vu fort souvent au printemps, en automne, & surtout en hiver. C'est même dans cette dernière saison que la bruche est beaucoup plus commune sous l'état d'insecte parfait. Elle ne sort guère de sa retraite pendant le jour, mais la nuit est le temps de ses courses, & on l'apperçoit aisément en observant à la lumière. Les excrémens de sa larve consistent en une poussière grisâtre & grenue, parmi laquelle on apperçoit souvent la dépouille, ou la vieille peau que l'insecte a quittée; il paroît que rongeant les parties qui sont autour de lui, il change peu de place, ce qui le rend plus facile à reconnoître par les indices que je viens d'indiquer. Comme la bruche est fort petite, elle ne cause pas de grands dommages; d'ailleurs elle n'est jamais fort abondante dans les collections d'oiseaux; il n'en est pas de même des insectes qui suivent, & qui, quoiqu'ils ne soient pas plus grands, ils exercent, à cause de leur nombre, les ravages les plus funestes.

M. Geoffroi distingue deux espèces d'anthrènes: il appelle l'une *anthtrène à broderie*; il donne à l'autre un nom qui ne s'accorde pas avec ses habitudes malfaisantes, celui *d'amourette.* L'une & l'autre sont de fort-petits scarabés qui ont cinq articles à toutes les pattes, les antennes droites, en masse solide, un peu applaties. Leurs larves sont de très-petits vers velus, remarquables par deux appendices ou crochets, aussi longs que le corps, & attachés à son extrêmité postérieure.

Les anthrènes dans l'état d'insectes parfaits, sont actifs & légers; ils cherchent le grand jour; ils fuient l'obscurité; ils se plaisent sur les fleurs, sur-tout sur celles qui

Digitized by Google

ſont en umbelle, & ils préfèrent les fleurs expoſées à l'ardeur du ſoleil; cependant ils dépoſent leurs œufs ſur les amas de plantes & de feuilles qui pourriſſent dans des lieux ſombres & humides: c'eſt ſur ces amas que vivent & ſe nourriſſent les larves auſſi lentes que l'inſecte eſt agile, autant ennemies de la lumière, qu'il l'eſt de l'obſcurité, & en apparence auſſi peu délicates dans leurs goûts, qu'il eſt ſenſuel dans les ſiens. Ces contradictions ne ſont pas les ſeules que préſente l'hiſtoire de ce petit ſcarabé, qui vit également de végétaux & de ſubſtances animales, qui ſe plaît dans les campagnes, qui entre dans les maiſons, pénètre juſques dans les armoires où l'on enferme les animaux deſſéchés; il eſt d'autant plus dangereux, que ſa petiteſſe & celle de ſa larve les dérobent à la vue, & leur donnent entrée par les plus petites fentes. La larve, cachée ſous les plumes, en coupe le tuyau, de même qu'elle ronge la peau; les plumes, ou coupées tranſverſalement près de leur origine, ou détachées à leur inſertion de la peau qui a été détruite, ne paroiſſent point altérées à leurs ſurfaces. Souvent un oiſeau eſt totalement perdu, ſans qu'on le ſoupçonne d'être altéré, ſi on ne l'examine qu'à la vue; mais ſi on le touche, ſi on le remue, les plumes, qui ne ſont retenues que par le contact mutuel de leurs barbes, ſe détachent & tombent toutes. Il y a deux moyens de reconnoître ces larves ſi dangereuſes; le premier eſt d'obſerver ſi l'on n'apperçoit pas la peau qu'elles ont quittée, & qui, comme la larve elle-même, eſt remarquable par les deux appendices ou crochets qui ſont à l'extrêmité du corps; le ſecond eſt d'expoſer au grand jour, d'agiter, de frapper par de petits coups répétés, les oiſeaux qu'on a lieu de ſuſpecter d'être infectés par des larves d'antrhènes; elles ne tardent pas, ou à ſe laiſſer tomber ſur le fond de la boëte, ou à paroître à la ſurface des plumes, & à ſe mettre, de façon ou d'autre, en mouvement pour fuir l'importunité qu'on leur fait éprouver. On peut de cette façon en tuer pluſieurs, mais on ne les détruiroit pas toutes. Ces moyens ne ſont bons que pour s'aſſurer de la préſence de l'ennemi. Heureuſement il n'eſt en activité, ou dans l'état d'inſecte parfait, que dans les mois de mai, juin & juillet; c'eſt pendant ces mois qu'il dépoſe ſes œufs; ils écloſent à l'automne; les larves ſont toutes nées à la fin de cette ſaiſon, & aucune ne paſſe à l'état de cryſalide avant la fin de l'hiver; obſervation importante comme on le verra bientôt.

Je ne ſuis pas certain que les deux eſpèces d'anthrênes décrites par M. Geoffroi, n'attaquent pas toutes les deux les oiſeaux; cependant je n'ai jamais obſervé dans les collections que celle qu'il ſurnomme l'*amourette*.

Cette eſpèce, ordinairement peu nombreuſe les premières années, ne cauſe que des dommages peu conſidérables; on ne s'en apperçoit pas, ou on les néglige par cette raiſon; mais quand, à chaque génération, les individus ſe ſont multipliés, qu'ils ſont, au bout de trois ou quatre ans, en très-grand nombre, on court riſque de perdre en un ſeul hiver une collection entière par les ravages de cet inſecte, d'autant plus à craindre qu'il ne s'annonce pas d'une manière redoutable, & qu'on ne s'apperçoit ſouvent que trop tard de ſon exiſtence dans une collection qu'il a déja détruite en grande partie.

Les teignes ſont les larves ou les vers de papillons auxquels on donne auſſi le même nom. Ce ſont, à proprement parler, des chenilles qui coupent le poil ou les barbes des plumes, qui s'en nourriſſent, & qui en forment des étuis dont elles ſe couvrent. Les papillons qui proviennent des teignes, ne ſont aucun mal par eux-mêmes, mais ils ſont très-dangereux, en ce qu'ils dépoſent les œufs qui donnent naiſſance aux teignes. Ils commencent à voler dès le mois de mai, & l'on en voit juſqu'à la moitié d'octobre. Les mois d'août & de juillet ſont ceux où ils ſont plus abondans. Ces papillons ont les antennes filiformes, le corcelet couvert d'un amas de poils longs, dirigés d'arrière en avant, & qui forment une ſaillie ou une ſorte de protubérance horiſontale au-deſſus de la tête; ils ſont en général fort petits. Il y en a de pluſieurs eſpèces différentes, qu'il ſeroit trop long

Digitized by Google

& peu utile de décrire chacune en particulier.

Il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe les papillons qu'on voit voler en été dans les appartemens, & qu'on y redoute pour les meubles : ce ſont des *teignes*, & l'eſpèce la plus funeſte pour les collections. Elle peut donner l'idée de toutes les autres qui ont la même façon de vivre, qui cauſent les mêmes dégats, qui ne diffèrent que par les couleurs & une taille un peu plus ou un peu moins grande. Ces différens papillons, ſuivant qu'ils ſont ſortis de leurs cryſalides dès le mois de mai, ou au mois de ſeptembre, dépoſent des œufs, dont il naît des teignes, ou à la fin de l'été, ou dans le courant de l'automne. Mais, en quelque temps que les œufs ſoient éclos, les jeunes teignes mangent peu d'abord, prennent peu d'accroiſſement, & ne font toutes de grands dégats qu'au printemps ſuivant : elles ſont ſouvent engourdies, & elles ne mangent pas pendant les froids qui ſe font ſentir l'hiver. Mais auſſi-tôt qu'il finit, elles prennent un prompt développement, & conſomment beaucoup. Pour bien comprendre comment un animal auſſi petit peut occaſionner de ſi grands dommages, il faut le connoître, & obſerver la manière dont il agit.

Les teignes, dans l'état de ver, ſont, comme je l'ai dit, de véritables chenilles ; elles ſont armées de deux mâchoires très-fortes & très-tranchantes ; elles s'en ſervent pour couper les barbes des plumes, non pas ſuivant leur longueur, mais en travers ; elles ſe tiennent ſous les plumes qui les dérobent à la vue ; elles les coupent ſans les déranger, ſans les ſoulever aſſez pour qu'on s'en apperçoive : les barbes demeurent, par leur contact, attachées les unes aux autres, & ſouvent elles ſont toutes coupées en-deſſous dans l'étendue d'un eſpace aſſez grand, ſans qu'il y paroiſſe à la ſurface ; elles ne ſervent pas ſeulement aux teignes de nourriture, mais encore de vêtement ; elles attachent les uns aux autres, par des brins de ſoie, une partie des fragmens qu'elles ont coupés, & s'en forment une enveloppe en forme d'étui, qu'elles augmentent à meſure qu'elles grandiſſent. De-là vient que cet étui eſt de la même couleur que les plumes ſur leſquelles il a été taillé, ce qui contribue encore à rendre les teignes plus difficiles à appercevoir. Cependant, comme leurs papillons dépoſent un très-grand nombre d'œufs, qu'elles ſont par conſéquent toujours en grande quantité, & qu'elles dévaſtent beaucoup, par la manière dont elles coupent les plumes, il n'eſt pas d'inſecte plus redoutable, ni qu'il ſoit plus important de découvrir, pour s'oppoſer à ſes ravages. On peut être aſſuré que des oiſeaux ſont infectés de teignes, lorſqu'on a vu, l'été précédent, des papillons qui les engendrent voltiger dans les boëtes où ces oiſeaux étoient enfermés, ou qu'à la fin de l'automne on apperçoit de ces papillons tombés morts ſur le fond des boëtes. Il faut en tenir note pour recourir au remède dans le temps convenable, de la façon que je le dirai plus bas ; mais ſi, ſans avoir apperçu de papillons en aucun temps, on remarque ſur le fond des boëtes une pouſſière compoſée de grains arrondis, inégaux, rudes au toucher, de couleur griſe ou brunâtre obſcure, on ne doit pas douter qu'elle ne ſoit produite par des teignes dont elle eſt l'excrément, & qui dévaſtent les oiſeaux au-deſſous deſquels elle eſt dépoſée. Il faut en tenir note, comme de la préſence des papillons, pour recourir à propos au remède. Car il ne faut pas oublier qu'en certains temps les teignes font ſi peu de dégâts, qu'elles ſont peu à craindre, tandis qu'elles deviendront funeſtes un peu plus tard. Ces différens objets ſeront éclaircis par ce qui va ſuivre.

Nous connoiſſons à préſent les différens inſectes deſtructeurs des oiſeaux ; nous ſavons qu'ils proviennent tous d'œufs ; qu'ils vivent tous pendant un temps ſous la forme de *larves ou de vers*, qu'ils paſſent enſuite à l'état de chryſalides, & de cet état à celui d'inſectes parfaits ; que ce n'eſt que ſous cette dernière forme qu'ils s'accouplent, & qu'ils dépoſent des œufs.

Nous avons remarqué que les *dermeſtes* produiſent pluſieurs générations dans un

Digitized by Google

été, & que les époques en ſont incertaines ; qu'au contraire les *bruches*, les *anthrènes*, les *teignes* ont un temps fixe & déterminé pour leur génération ; d'où il ſuit que l'eſpèce des dermeſtes exiſte en tout temps ſous la forme d'œufs, ſous celle de chryſalides, tandis que les autres eſpèces d'inſectes deſtructeurs n'exiſtent ſous ces formes que pendant un temps limité qui nous eſt connu, & que, dans un autre temps, toute l'eſpèce vit ſous la forme de larve. Ces connoiſſances vont nous guider ſur les moyens de détruire les générations entières de pluſieurs des inſectes qui s'introduiſent dans les collections, ſans qu'on ait à craindre, après les avoir exterminées, qu'elles puiſſent avoir laiſſé des œufs, à la faveur deſquels elles ſe renouvellent. Car ſi nous avons un moyen de frapper ces inſectes ſous une forme dans laquelle ils ne pondent pas, & ſous laquelle toute la génération exiſte en même temps à la fois, en l'exterminant dans cet état, nous aurons détruit toute l'eſpèce par rapport aux boëtes où elle s'étoit introduite, il n'y aura plus à craindre que de l'ennemi qui pourroit venir du dehors, & auquel il ſera facile de fermer l'entrée. La vapeur qui s'exhale du ſoufre pendant qu'il brûle, ou l'acide ſulfureux volatil, nous fournit le moyen dont nous avions beſoin. Cet acide agit ſur les inſectes dans leur état parfait & ſur les larves ; il les fait périr, ſans qu'aucun réſiſte à ſon action : mais il n'en a aucune ſur les œufs ni ſur les chryſalides, dont les inſectes ne ſortent pas moins ſous leur dernière forme après les plus fortes fumigations de ſoufre, que ſi on n'en eût fait aucune. On ne peut donc exterminer les inſectes que dans deux états par le moyen du ſoufre ; & je n'en connois pas de praticable pour les faire périr dans l'état d'œufs ou de chryſalides, au moins par rapport à une collection.

En faiſant périr par le ſoufre les inſectes ſous leur dernière forme, on n'eſt pas aſſuré qu'ils n'aient déjà dépoſé des œufs, & que d'autres inſectes de la même eſpèce ne ſoient encore cachés ſous les enveloppes de chryſalide. C'eſt par ces raiſons que quelquefois fort-peu de jours après avoir brûlé du ſoufre dans une boëte où l'on a fait périr les papillons qui y voltigeoient, on en voit voler de nouveaux dans la même boëte, ou qu'au printemps ſuivant les oiſeaux qu'elle renferme ſont dévorés par des teignes. Les papillons qui ont paru peu de temps après la fumigation, étoient encore en chryſalides quand elle a eu lieu, & les teignes qui ont dévoré les oiſeaux au printemps ſuivant, ſont provenus d'œufs qui étoient déjà pondus. Mais ſi on n'allume le ſoufre que dans un temps où tous les œufs ſont éclos, où il n'y a ni chryſalides ni inſectes ſous leur dernière forme ; enfin, où toute la génération ſubſiſte ſous la forme de vers ou de larves, alors on l'extermine en une ſeule fois, ſans aucune crainte ni de ce qui a pu précéder, ni de ce qui pourra ſuivre. Nous ſçavons que les *anthrènes*, les *teignes* nos ennemis les plus redoutables exiſtent pendant l'hiver, dans les mois de décembre & de janvier ſous la forme de larves ; que pendant ces deux mois, il n'y a ni œufs ni chryſalides, ni inſectes parfaits de ces deux eſpèces, qu'elles n'exiſtent alors qu'en larves ; c'eſt donc dans ces deux mois qu'il convient d'exterminer la génération par le moyen du ſoufre. Nous n'avons pas le même avantage contre la bruche & les dermeſtes. Mais le premier de ces inſectes n'eſt pas fort à craindre & ſi il s'étoit fort multiplié, comme l'été eſt la ſaiſon où l'eſpèce eſt en larve, ce ſeroit le temps d'employer le ſoufre. Quant aux dermeſtes, comme il n'y a pas de temps où toute l'eſpèce exiſte ſous la forme de larve, on ne peut jamais être aſſuré de les détruire tous par une ſeule opération. Le plus ſûr à leur égard m'a paru d'employer le ſoufre à deux fois différentes pour les oiſeaux qu'ils ont attaqués, dans le moment où on les apperçoit, ſoit en état d'inſectes parfaits, ſoit dans celui de larves, & quinze jours ou un mois enſuite, ſelon le dégré de chaleur. La première fumigation tue les dermeſtes ſous leur dernière forme, & ſi ils ont laiſſé des œufs, un mois après, la ſeconde fait périr les larves

Digitized by Google

qui en ſont ſorties; de même la première fumigation détruit les vers qu'on a vus; & ſi ils ſont petits, encore loin de ſe métamorphoſer, il y a lieu de penſer que toute la génération ſera détruite; mais ſi ils étoient déjà fort avancés, on peut craindre que quelques-uns n'euſſent déjà paſſé à l'état de cryſalide; alors la ſeconde fumigation exterminera les dermeſtes qui auront paru ſous leur dernière forme; mais ils auront déjà pu pondre, où il pourra en reſter encore en cryſalides. Ces inſectes ſont donc très-difficiles à extirper; cependant en répétant les fumigations, en obſervant les oiſeaux, en recourant au ſoufre trois ou quatre fois au plus on parvient à ſaiſir, quoique ſans le ſçavoir, un moment où toute la génération étoit ſous la forme de larve, par conſéquent à l'exterminer complettement, & ſi l'on paſſe enſuite un ou deux mois en été, au printemps ou en automne, ſans découvrir de nouveaux indices d'une génération renouvellée, on peut avec ſûreté ſe flatter d'avoir détruit toute la race relativement à la collection qu'on ſoigne.

Comme les objets dont je viens de rendre compte ſont très-importans, & que c'eſt de leur exécution ſtricte que dépend la conſervation des collections, je récapitule en peu de mots ce que j'en ai dit.

Lorſqu'on a vu dans une boëte des papillons ou des anthrènes pendant l'été, où lorſque par les indices que j'ai donnés on reconnoît en automne ou en hiver les larves de ces inſectes, en quelque temps qu'on ait fait l'obſervation, il faut différer, attendre le mois de décembre ou de janvier, & employer alors le ſoufre. La fin de décembre & le commencement de janvier ſont le temps le plus convenable.

Si cependant le nombre des inſectes étoit très-conſidérable, il ſeroit à propos de faire périr par le ſoufre ceux qui exiſteroient, n'importe en quel temps; mais la première fumigation qu'on auroit faite, ne diſpenſeroit pas d'une ſeconde en décembre ou en janvier; celle-ci au contraire, ſi elle eſt bien exécutée, ſuffit pour exterminer toute la génération.

Si les bruches étoient très-multipliées, il faudroit faire une fumigation au milieu de l'été.

Enfin, par rapport aux dermeſtes, il faut les détruire par le ſoufre auſſi-tôt qu'on les apperçoit, dans quelqu'état qu'ils ſoient; répéter une fumigation environ un mois après, & quelquefois en faire trois à quatre de quinze jours à trois ſemaines de diſtance, ſelon qu'on apperçoit les indices d'une génération renouvellée.

Il me reſte à donner la manière d'employer le ſoufre. Le mieux & le plus commode eſt de ſe ſervir des fleurs de ſoufre; on les verſe dans une terrine de terre, & l'on y met le feu en deux ou trois endroits, avec un papier allumé; on place la terrine ſur le fond de la boëte qui contient les oiſeaux; on referme la couliſſe de cette boëte; l'acide ſulfureux ſe dégage ſous la forme d'une vapeur ou fumée qui, en s'accumulant, devient blanchâtre; on doit employer aſſez de ſoufre pour que la vapeur qui ſe dégage pendant la combuſtion, rempliſſe toute la boëte & l'obſcurciſſe au point qu'on ait de la peine, en regardant à travers les verres, à diſtinguer les oiſeaux les plus gros; on ne doit au moins les voir que très-imparfaitement. On obtient cette vapeur d'un quarteron de fleurs de ſoufre mis en combuſtion dans une boëte de cinq pieds de haut, trois de large, un de profondeur. Peu de temps après la combuſtion, la vapeur s'affaiſſe, tombe, & l'on commence à diſtinguer de nouveau les objets contenus dans la boëte. Il faut la laiſſer fermée; mais cinq à ſix heures après, on peut en retirer la terrine dans laquelle le ſoufre a brûlé. En ouvrant la boëte, il faut avoir ſoin de détourner la tête, d'enlever la couliſſe qui la ferme, & éviter la vapeur qui en ſort; elle feroit beaucoup touſſer, ſans cauſer d'autre accident, à moins qu'on y reſtât imprudemment & inutilement expoſé. On doit ou avoir porté la boëte dans un lieu aéré, ou, avant d'en enlever la couliſſe, avoir ouvert les croiſées & la porte de la chambre, pour établir un courant d'air qui diſſipe la vapeur au moment où elle s'exhale de la boëte.

Digitized by Google

Tous les jours ne ſont pas également bons pour ſoufrer ; ceux où l'air eſt humide ne valent rien : l'acide ſulfureux retombe alors ſur les oiſeaux en une vapeur humide, qui eſt rongeante, & qui gâteroit les plumes ſi on répétoit ſouvent l'opération ; mais dans les jours froids & ſecs, la vapeur ſe condenſe & retombe ſous la forme sèche de très-petites fleurs de ſoufre qui n'ont aucune action ſur les plumes : elles les couvrent d'une pouſſière brillante, qu'on enlève avec un peu de coton ou les barbes d'une plume. Il n'en eſt pas de même des verres. Soit qu'on ait brulé le ſoufre par un temps ſec où humide, ſa vapeur les ſalit & les rend très-ternes ; mais on les nétoie aiſément en ſe ſervant de blanc d'Eſpagne détrempé dans de l'eau. Cependant l'acide ſulfureux demeure fortement attaché aux oiſeaux, à la boëte, à tous les corps qui en ont été imprégnés, & il continue pendant long-temps d'obſcurcir les verres qu'une ſeule fumigation oblige de nétoyer ſouvent pendant les cinq ou ſix mois ſuivans. Un autre déſavantage du ſoufre eſt de noircir les feuillages attachés aux rameaux qui ſoutiennent les oiſeaux. Mais il eſt facile de les renouveller quand la vapeur eſt totalement diſſipée, & ces inconvéniens ne peuvent entrer en balance de l'avantage de conſerver la collection. Je ne connois pas d'autre moyen de l'obtenir que par le ſoufre, & je renvoie, par rapport aux préparations qu'on prétend mettre les oiſeaux à l'abri des inſectes, à ce que j'ai dit en parlant de la manière de les envoyer des pays étrangers. Quant au camphre, la térébenthine & aux différentes ſubſtances odorantes, que quelques perſonnes placent dans les boëtes, elles n'ont aucun effet, parce que ces odeurs ne peuvent jamais être aſſez concentrées pour faire périr les inſectes ; par la même raiſon, les poudres aromatiques dans leſquelles j'ai conſeillé d'enfouir en quelque ſorte les peaux qu'on envoie de loin, ſeroient ſans efficacité placées dans les boëtes deſtinées à contenir une collection.

L'emploi du ſoufre, tel que je l'ai indiqué, m'a ſouvent réuſſi pour délivrer des inſectes des oiſeaux qui en étoient couverts lorſque je les ai reçus ou achetés ; tel eſt dans ma collection un caſoard qui étoit infecté de toutes les eſpèces d'inſectes, que j'en ai délivré par trois fumigations, une en août quand je l'achetai, une ſeconde en ſeptembre, & la troiſième au mois de janvier ſuivant ; depuis ce temps, & il y a ſept à huit ans, je n'ai pas apperçu un ſeul inſecte ſur cet oiſeau. Il en a été de même d'un pigeon couronné de Banda, qui tentoit tous les acheteurs dans une vente publique, & dont perſonne ne voulut à cauſe des inſectes qui en ſortoient de toutes parts. Je rapporte ces deux exemples, auxquels j'en pourrois beaucoup ajouter, pour faire voir qu'on n'a pas beſoin de recourir ſouvent à l'emploi du ſoufre quand on s'en ſert à propos. Par conſéquent, les inconvéniens qu'il peut avoir, & qui ſont foibles en comparaiſon de ſes avantages, ne doivent pas détourner d'en faire uſage. Quant aux ſoins qu'exige une collection, tant pour la former que pour la conſerver, & dont j'ai rendu compte, ceux qui ſont néceſſaires pour préparer les oiſeaux demandent tout le temps d'une perſonne qui ſe livre à ce genre d'occupation ; mais les oiſeaux étant bien préparés, n'en plaçant point de ſuſpects parmi ceux qui ne le ſont pas ; enfin, les boëtes étant bien cloſes, il ſuffit, pour ne perdre jamais rien, de viſiter la collection quatre à cinq fois depuis la moitié de mai juſqu'au quinze de ſeptembre, & ſuivant les circonſtances, de recourir dans l'inſtant au ſoufre, ou de noter ce qu'on a obſervé pour employer les fumigations en janvier.

Nota. Dans le ſecond Diſcours *ſur la Nature des Oiſeaux*, nous avons rapporté fort en détail la Méthode de M. Briſſon, & décrit, d'après cet Auteur, les caractères de chaque genre. Pour rendre l'expoſé de la méthode par écrit plus facile à entendre, on a gravé les caractères de chaque genre, que le lecteur trouvera dans la ſuite des planches qui font partie de la nouvelle Encyclopédie. Les numéros ſe correſpondent entre les genres & les figures qui en repréſentent les caractères.

Digitized by Google

ABANDONNER, (*Fauconnerie.*)* c'eſt laiſſer l'oiſeau libre ou dans le deſſein de l'égayer, ou de lui donner la liberté quand il n'eſt plus propre au ſervice.

ABATTRE, (l'oiſeau.) c'eſt, en terme de Fauconnerie, preſſer l'oiſeau entre ſes deux mains pour le contenir.

ABÉCHER, (*Fauc.*) donner à un oiſeau de proie, avant de ſe mettre en chaſſe, une portion du pât ordinaire, pour le mettre en goût.

ABÉCHER, (*Fauc.*) c'eſt donner à un oiſeau de proie un pât léger, diviſé par portions, & à chaque fois autant qu'il en peut prendre d'un coup de bec.

ABOYEUR, (*ſuppl. de l'Encycl.*) *Voyez* BARGE ABOYEUSE.

ACACALOTL, (*Encycl.*) *Voyez* ACALOT.

ACALOT. (l')

Courly varié du Mexique. BRISS. *tom. V, page 333.*

Acacalotl, par les mexiquains.

C'eſt un oiſeau du LXXVIIIe genre; ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de près de trois pieds; la partie antérieure de la tête eſt dégarnie de plumes, & couverte d'une peau rougeâtre; le derrière de la tête & le cou ſont mêlés de brun, de blanc, de verdâtre & d'un peu de fauve; le dos eſt varié de noirâtre, de verd & de pourpre mêlés confuſément; la poitrine & le ventre ſont revêtus de plumes brunes, parmi leſquelles il y en a quelques unes de rougeâtres; les ailes & la queue ſont d'un verd changeant; les yeux ſont noirs; l'iris eſt couleur de ſang; le bec eſt bleu; les pieds ſont noirâtres. Cet oiſeau, indiqué par Fernandez, ſe trouve au Mexique. MM. de Buffon & Briſſon, n'ont pas héſité à le regarder comme un courlis; mais M. Adamſon, au mot *acacalotl*, (*Supplément de l'Encyclopédie*,) penſe que cet oiſeau n'eſt pas un courlis, mais un genre particulier voiſin de celui de *libis*. Son ſentiment eſt fondé ſur la nudité de la partie antérieure de la tête de l'*acacalotl*. Mais ſur une deſcription auſſi peu complette que celle qui nous a été tranſmiſe par rapport à cet oiſeau, entreprendre d'en déterminer poſitivement le genre, c'eſt courir riſque, ſi l'on venoit à voir l'oiſeau, de reconnoître qu'on a perdu ſa peine à former des conjectures, dont aucune de celles qu'on pourroit faire ne ſeroit peut-être réaliſée, ſi on ſe trouvoit à portée d'obſerver *l'acacalotl*.

ACATÉCHILI. (l')

Tarin du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 70; genre XXXII.*

Cet oiſeau, connu par l'indication de Fernandez, qui lui donne le nom mexiquain d'*acatechichiŧli*, que M. de Montbeillard a abrégé, nous eſt repréſenté comme une eſpèce de tarin qui a le même chant que celui d'Europe, qui vit des mêmes alimens, qui a des couleurs analogues, & qui ſe plait parmi les roſeaux. Tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun-verdâtre; le deſſous du corps eſt d'un blanc-jaunâtre.

ACCOUPLEMENT.

L'*accouplement* des oiſeaux n'eſt que momentané & ne conſiſte que dans la *juxte-poſition* ou le contact des parties; il n'y a que les oiſeaux du genre de l'*oie* & du *canard*, & quelques eſpèces particulières, dans leſquelles il y ait une union intime des deux ſexes, à la manière des quadrupèdes, & ſi elle a lieu de la même façon dans les autres, elle n'eſt qu'inſtantanée.

Les divers quadrupèdes prennent des poſitions différentes dans leur accouplement; les oiſeaux ont tous la même manière de s'accoupler. La femelle plie un peu les jambes, & le corps baiſſé, les ailes à demi-ouvertes, elle reçoit le mâle qui la ſaiſit ordinairement avec ſon bec ſur le ſommet de la tête, appuie ſes deux pieds ſur ſon dos, écarte la queue de côté, & abaiſſe le croupion vers celui de la femelle, qui fait effort pour élever le ſien, en portant auſſi en même-temps la queue de côté.

Les oiſeaux en général préludent par des careſſes qui augmentent leur ardeur, qui ſont une jouiſſance anticipée & qui rendent l'acte plus ardent; ils ſemblent même, à cet égard, avoir une délicateſſe de ſentiment, & l'idée de plaiſirs inconnus aux autres animaux; cependant il y a quelques eſpèces d'oiſeaux dans leſquelles l'accouplement n'eſt, comme dans les quadrupèdes, qu'un acte plus violent que voluptueux; tels ſont par exemple les faiſans; dans ces eſpèces, les femelles fuient & craignent l'approche du mâle qui les pourſuit avec fureur, les ſaiſit avec emportement, jouit avec impétuoſité, & les abandonne avec indifférence: il n'y a point de mariage, point d'union durable dans ces eſpèces, & ſeulement des rencontres fortuites. Le mâle n'eſt occupé que de jouir, ſans aucune prévoyance ſur les ſuites de ſes entrepriſes; la femelle eſt ſeule chargée du ſoin

* Le Dictionnaire d'Ornithologie devant, ſelon le plan général de l'Encyclopédie méthodique, contenir les termes de fauconnerie & ceux de *chaſſe* relatifs aux oiſeaux, les premiers ſeront indiqués par les lettres initiales *fauc.*, & les ſeconds par les lettres *chaſ.*

Digitized by Google

de la couvée & des petits ; elle eſt même obligée de ſe cacher pour faire ſa ponte, & d'éviter la rencontre des mâles qui détruiroient ſon nid, comme un obſtacle à leurs plaiſirs. Mais ces eſpèces, dont le naturel eſt en tout temps & dans toutes les rencontres dur & ſauvage, ſont des exceptions rares, & les oiſeaux peuvent au contraire paſſer en général pour le modèle de l'union & de la fidélité conjugale, comme ils ſemblent mieux ſentir que les autres animaux quels ſont les vrais plaiſirs de l'amour, & en jouir avec plus de volupté. Ce ſont peut-être ces ſentimens plus tendres qu'ils éprouvent dans le plus preſſant des beſoins qui amoliſſent en général leur naturel, & le rendent plus doux & plus ſociable que celui des autres animaux.

ACHARNER, (*Fauc.*) c'eſt habituer les oiſeaux par la curée, à l'eſpèce de chair ou plutôt de gibier pour lequel on les deſtine.

ACINTLI.

L'*acintli* eſt, ſuivant M. Briſſon, le même oiſeau que la poule-ſultane ; cet auteur dit préciſément qu'on le trouve aux Indes orientales & dans différens endroits de l'Amérique, ſous la zone torride, qu'il a été envoyé de Cayenne à M. de Réaumur. M. de Buffon, au contraire, ne penſe pas que l'*acintli* ſoit la poule-ſultane, *outre l'oppoſition des climats qui ne permet guère*, dit ce ſçavant, *de penſer qu'un oiſeau de vol peſant & qui eſt naturel aux régions du midi, ait paſſé d'un continent à l'autre, l'acintli n'a pas les doigts & les pieds rouges, mais jaunes ou verdâtres.*

Dans la diverſité d'opinon entre MM. de Buffon & Briſſon, je crois devoir embraſſer le ſentiment du premier, non pas à cauſe de l'oppoſition des climats, ni de la différence dans la couleur des pieds ; mais il ſemble que le pourpre-noirâtre qui fait le fond de la couleur de l'*acintli*, ne répond pas au bleu-pourpré de la poule-ſultane ; & c'eſt ſur-tout parce que les couleurs ne me paroiſſent pas ſe correſpondre, que je crois l'*acintli* différent de la poule-ſultane. M. Briſſon a vu cet oiſeau envoyé de Cayenne à M. de Réaumur, mais du vivant de cet académicien, on envoyoit les oiſeaux dans le tafia qui a pu altérer la couleur du plumage & induire M. Briſſon en erreur. Cependant j'ai reçu moi-même de Cayenne pluſieurs peaux de petites poules-ſultanes, que M. Briſſon dit auſſi ſe trouver en Amérique, comme aux Indes ; & la petite poule-ſultane de Cayenne m'a paru ſemblable à la petite poule-ſultane de l'ancien Continent. Cette obſervation milite peut-être plus en faveur du ſentiment de M. Briſſon que la différence de couleur entre le plumage des deux poules-ſultanes, ne lui eſt défavorable ; au milieu de ces incertitudes, je conclurai ſeulement avec MM. de Buffon & Briſſon, que l'*acintli* eſt une poule-ſultane, ou du LXXXVIIe genre ; mais ſans décider, ni nier ſon identité avec la poule-ſultane, proprement dite ou le *porphirion* des anciens.

M. de Buffon joint à l'*acintli* un oiſeau indiqué par le père Feuillée, & que M. Briſſon a appellé *poule-ſultane à tête noire*, ne ſçachant rien ſur cet oiſeau, ſinon qu'avec la même taille & le même plumage que la poule-ſultane, il n'en diffère que parce que les plumes de ſa tête ſont noires, on peut ne le regarder que comme une variété.

ACOHO ou COQ de Madagaſcar. *Voyez* COQ.

ACOLCHI de Seba.

Troupiale du Mexique. BRISS. *tom. I, pag. 88.*

C'eſt un oiſeau du XIXe genre de la méthode de M. Briſſon, de celui du Troupiale. Le nom *acolchi* eſt une abréviation du mot mexiquain *acolchichi*. Cet oiſeau ne nous eſt connu que par une figure qu'en donne Seba, *tom. I, pag. 89. tab. LV, fig. 4.* Il eſt un peu plus gros qu'un merle ; la tête & la gorge ſont noires ; tout le corps en-deſſus & en-deſſous eſt revêtu de plumes d'un jaune brillant ; celles des aîles & de la queue ſont noires, mais les couvertures des aîles ſont terminées par une tache couleur d'or ; le bec eſt jaune. Cet oiſeau ſe trouve en Amérique, & ſuivant M. Briſſon, ſur-tout au Mexique ; ce que ſon nom, ſi il eſt bien appliqué, ſemble indiquer.

AFFAIRE, (*Fauc.*) expreſſion qui ſignifie qu'un oiſeau eſt bien dreſſé. On dit alors qu'il eſt de bonne *affaire*.

AFFAITAGE, (*Fauc.*) art de dreſſer les oiſeaux de proie.

AFFAITER, (*Fauc.*) dreſſer les oiſeaux de proie.

AFRIANDER, (*Fauc.*) donner à un oiſeau de proie un pât friand.

AGACE. *Voyez* PIE.

AGAMI,

Faiſan des Antilles. BRISS. *tom. I, pag. 269.*

Oiſeau trompette. LA COND. *Voyage des Amazones pag. 175.*

Grus Crepitans, ſeu Pſophia Linnæi, Pallaſ. Miſcell. Zoolog. pag. 66.

L'*agami* eſt un oiſeau aſſez grand, remarquable par la beauté de ſon plumage & par ſes habitudes. M. Briſſon qui ne l'avoit pas vu, induit en erreur par le nom que du Tertre lui a donné, a très-mal-à-propos placé cet oiſeau parmi les faiſans. D'autres auteurs ſans plus de fondement, l'ont regardé comme une grue, une poule, &c. M. Adamſon, *dans le ſupplément de l'Encyclopédie*, range l'*agami* dans la famille des vaneaux, entre le jacana & le kamichi. Il eſt vrai qu'il a avec ces oiſeaux du rapport par la conformation des jambes dégarnies de plumes juſqu'au deſſus du genou ; mais il n'a aucune relation du côté du bec avec le jacana, & quoique le kamichi ait

Digitized by Google

comme l'*agami* le bec des gallinacés, le premier eſt ſi différent du ſecond par le caractère ſingulier de porter une corne ſur la tête, par l'étendue de ſes doigts, & de ſes ongles très-longs, & très-courts au contraire dans l'*agami*; enfin, par les habitudes, qu'il ne me paroît pas que ces oiſeaux puiſſent être rangés à côté les uns des autres.

En ſuivant la méthode de M. Briſſon, l'*agami* eſt du LXXXVe genre, ou de celui du *cariama*; les caractères de ce genre, qui tous conviennent à l'*agami*, ſont quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière.

La partie inférieure des jambes dénuées de plumes.

Le bec en cône courbé.

Les ailes point armées.

L'*agami* a vingt-deux pouces de longueur; le bec qui reſſemble parfaitement à celui des gallinacés, a vingt-deux lignes; la queue qui ne dépaſſe pas les ailes pliées, qui eſt cachée ſous les couvertures qui l'excèdent, n'a que trois pouces trois lignes; les pieds ont cinq pouces; ils ſont revêtus d'écailles comme dans les gallinacés; mais ce qui établit entre ces oiſeaux une grande différence, ils ſont dégarnis de plumes juſqu'à deux pouces au-deſſus des genoux.

La tête, les deux-tiers du cou, tant en devant qu'en arrière, ſont couverts de plumes courtes, noires, friſées & un peu relevées en-deſſus par leur extrêmité. Ces plumes reſſemblent à du duvet à la vue & au toucher.

Les plumes du bas du cou deviennent plus grandes, ne ſont pas friſées & ſont d'un violet changeant, tel qu'on en voit, ſur de l'acier poli & bruni.

La gorge & le haut de la poitrine ſont couverts de plumes qui forment une plaque d'environ quatre pouces, ſur laquelle, ſuivant la projection de la lumière, brillent le bleu, le violet, le vert, le vert-doré. Ces couleurs ſont iriſées & ont l'éclat, ainſi que le reflet métallique.

Le bas de la poitrine, le ventre, les côtés & les cuiſſes, ſont couverts de plumes longues, noires, douces au toucher, & dont les barbes ont peu d'adhérence les unes avec les autres.

Le haut du dos eſt noir; vers ſon milieu il y a une barre tranſverſale de deux pouces environ de large, d'un roux-brûlé; le reſte du dos & le deſſus de la queue paroiſſent gris. Mais cette couleur eſt due aux couvertures des ailes & de la queue qui ſont très-amples. Si on écarte ces plumes, on en trouve deſſous de courtes qui ſont noires & qui couvrent le dos. La queue & les ailes ſont noires.

Le bec eſt noirâtre & les pieds ſont verdâtres.

L'*agami* habite les parties les plus couvertes des grandes forêts; il ſe tient éloigné des lieux habités; il vit en troupes de dix à douze individus, & ſouvent on le rencontre ſur les lieux élevés, quoiqu'il parût d'après la conformation de ſes pieds, devoir préférer les lieux bas & le bord des eaux: il ſe nourrit de fruits ſauvages & de grains; ſon vol eſt court & peſant; mais il eſt très-prompt & très-léger à la courſe. Lorſqu'on le ſurprend, il fuit en courant, plus ſouvent qu'il ne vole; il jette en même-temps un cri aigu.

Les *agamis* gratent la terre au pied des grands arbres, & dépoſent leurs œufs dans le creux qu'ils ont formé, ſans le garnir, ſans y conſtruire de nid. Ils pondent depuis dix juſqu'à ſeize œufs, preſque ſphériques, plus gros que ceux des poules, peints d'un vert clair.

Les jeunes ſont couverts d'un long duvet ou de plumes effilées qu'ils conſervent juſqu'à ce qu'ils aient pris plus du quart de leur accroiſſement. Leur chair, ſans être fort ſucculente, a un goût aſſez agréable & vaut mieux que celle des vieux qui eſt trop dure.

L'*agami* paroît être parmi les oiſeaux, ce que le chien eſt parmi les quadrupèdes. Ce ſont chacun dans leur genre, les animaux auxquels la nature a accordé le plus d'inſtinct, moins d'éloignement ou plus de penchant pour la ſociété de l'homme. Non-ſeulement l'*agami* s'apprivoiſe aiſément, mais il eſt, comme le chien, ſuſceptible d'éducation, & il donne de même des marques de connoiſſance, de ſentiment & d'affection. Il obéit à la voix de ſon maître; il le ſuit; il reçoit ſes careſſes; il lui en rend ou le prévient; il les lui prodigue à ſon retour quand il a été abſent; il paroît ſenſible à celles qu'on lui accorde, & ſuſceptible de jalouſie contre ceux qui pourroient les partager: il chaſſe les autres animaux domeſtiques & pourſuit même les nègres qui font le ſervice. Il ne craint ni les chats ni les chiens, dont il évite l'atteinte en s'élévant en l'air, qu'il arcelle en retombant ſur eux & en les frappant à grands coups de bec. Il ſort ſeul, s'éloigne ſans s'égarer & revient chez ſon maître. J'ai même entendu aſſurer à pluſieurs perſonnes qui avoient habité long-temps à Cayenne, qu'on confioit à un *agami* un troupeau de jeunes d'indons ou de canards, qu'il les menoit dans des habitations au pâturage dès le matin, les veilloit pendant la journée & les ramenoit le ſoir; on en a vu, à ce qu'on prétend, conduire un troupeau de moutons. Dans la baſſe-cour, ſi l'on en croit les voyageurs, l'*agami* ſe rend maître; le matin il chaſſe tous les oiſeaux dehors, & le ſoir il oblige les traîneurs de rentrer; pour lui, il ne s'enferme pas, mais il ſe couche, ou ſur le toit de la baſſe-cour, ou ſur quelqu'arbre voiſin.

Les faits relatifs à l'inſtinct de l'*agami*, à ſes mœurs ſociales ſont répétés par trop de témoins, pour n'être pas vrais en plus grande partie. Moi-même j'ai vu à Paris un *agami*, qui, quoiqu'il n'y fut apporté que depuis quelques jours, connoiſſoit parfaitement la perſonne qui en avoit ſoin; qui obéiſſoit à ſa voix & paroiſſoit ſe plaire éga-

Digitized by Google

lement à lui faire des careſſes & à recevoir les ſiennes.

On ne peut après avoir lu l'hiſtoire de l'*agami*, s'empêcher de ſouhaiter qu'on nous apporte cette eſpèce ſi intéreſſante, &, qui ſi, on n'a pas exagéré, pourroit devenir ſi utile ! Quel avantage n'y auroit-il pas, en effet, à ſubſtituer au chien un animal, dont on tireroit les mêmes ſervices, ſans avoir le même danger à en craindre; celui de la communication d'une maladie affreuſe. Les habitans des villes, à l'abri dans l'enceinte qui les enferme des périls qu'on court dans les campagnes, ignorent combien il périt de victimes de la rage, ſur-tout dans les provinces Méridionales; ſi ils en étoient informés, ils ſouhaiteroient comme moi que le chien pût être remplacé; & ſi l'homme a beſoin d'un animal auquel il s'attache, auquel il tranſporte les ſentimens qu'il devroit réſerver à ſes ſemblables; ſi dans l'intérieur de ſon habitation, c'eſt une conſolation pour lui d'avoir un eſclave fidèle, intelligent, docile, aimant, que ne gagneroit-il pas à échanger un animal toujours dangereux, ſouvent funeſte à celui qui l'a le plus aimé, & qui en a été le plus careſſé, contre un autre animal dans lequel il trouveroit les mêmes agrémens ſans le mêlange d'aucun riſque. Car, l'*agami* a encore avec le chien cette conformité qu'il pourſuit les nouveaux venus, qu'il s'acharne contre certaines gens dont l'extérieur le choque & qu'il ne les quitte pas, ſi on ne l'y oblige. Mais peut-être ſeroit-il très-difficile d'habituer l'*agami* au climat de l'Europe, & plus difficile encore qu'il y multipliât. Quelques eſſais faits en Hollande ſemblent confirmer cette préſomption. Auſſi ne ſeroit-ce pas ſous le climat froid & humide de la Hollande, qu'il faudroit commencer par tranſporter ces oiſeaux; mais dans les plus belles contrées de nos provinces Méridionales, & il faudroit leur y offrir un eſpace, un lieu convenable pour leurs habitudes. *Voyez* à ce ſujet, ce que j'ai dit ſur la manière d'acclimater les oiſeaux, diſcours IVe.

Un dernier trait qui caractériſe l'*agami*, eſt la faculté de faire entendre & de rendre ſouvent un ſon ſemblable au bruit d'une trompette. On avoit cru long-temps que l'anus étoit le conduit de ce ſon qui eſt profond & qui paroît intérieur. De meilleures obſervations ont appris qu'il dépend de la conformation de la trachée, & du retentiſſement de l'air à travers ce canal.

AGASSE-CRAQUILLASSE, Sal. *V.* PIE-GRIÈCHE GRISE.

AGASSE-CRUELLE, Sal. *page 28. Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

AGRIPENNE.

Ortolan de la Caroline. Briss. *tom. 1, pag. 282.*

Ortolan de la Caroline, oiſeau à riz. Catesb. *tome 1, page 14, planche XIV.*

Rice-bird en Anglois.

L'agripenne eſt une eſpèce d'ortolan, il eſt du genre XXXVe de la méthode de M. Briſſon. Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du pinçon d'Ardennes; il a ſix pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, dix pouces dix lignes de vol; ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue. Le deſſus de la tête, la gorge, le haut du dos ſont couverts de plumes noires terminées de rouſſeâtre; le bas du dos, le croupion ſont d'un cendré, tirant ſur l'olive; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre & les côtés ſont noirs; les grandes couvertures des ailes ſont de la même couleur, les petites ſont d'un blanc ſale; l'aîle eſt noire, & teinte d'un mêlange de gris & de couleur de ſoufre, qui bordent extérieurement le gris des grandes & moyennes plumes de l'aile; celles de la queue ſont noires & au nombre de douze; leur extrêmité eſt brune en-deſſus, cendrée en-deſſous, & elles ſont bordées de jauneâtre; elles ſe terminent toutes en une pointe fort aigue, d'où M. de Montbeillard a pris occaſion de nommer cet oiſeau *agripenne*.

La femelle diffère du mâle par ſa couleur, qui eſt preſqu'uniforme & rouſſeâtre ſur tout le corps.

L'agripenne ſe trouve en Amérique: il vit de grain & particulièrement de riz. Il paſſe ſucceſſivement des pays où la chaleur hâte la maturité de ce grain dans ceux où elle arrive plus tard. En conſéquence, il vient en automne des pays du midi, où probablement il fait ſon nid, dans ceux du nord; il voyage par bandes très-nombreuſes, qui font un grand dégât dans les rizières; il s'avance juſqu'en Canada. Les bandes ne ſont, dit-on, compoſées que de femelles en automne, tandis que dans un ſecond paſſage, qui a lieu au printems, elles ſont compoſées de mâles & de femelles. Quoique l'on ait prétendu vérifier ce fait par un grand nombre de diſſections, il eſt trop extraordinaire pour qu'il ne demande pas à être confirmé par de nouvelles obſervations.

J'ai reçu de la Louiſiane un oiſeau qui a les caractères, la taille du précédent, & dont les plumes de la queue ſont de même terminées en pointe; mais qui eſt différent par le plumage. M. de Montbeillard le regarde comme une variété de *l'agripenne*, & le nomme *agripenne de la Louiſiane*. C'eſt au moins une eſpèce très-voiſine; ce qui m'empêcheroit de la regarder comme une ſimple variété, c'eſt que Catesbi n'en a pas parlé, & que cet oiſeau n'étant pas rare à la Louiſiane, car il s'en eſt trouvé un nombre aſſez grand dans les envois qui ont été faits de ce pays, il ſeroit ſingulier que cette variété ne paſſât pas avec le reſte de l'eſpèce à la Caroline, dont le trajet de la Louiſiane n'eſt pas exceſſif. Il paroît donc que *l'agripenne* de la Louiſiane n'eſt pas voyageur comme celui de la Caroline; & une différence auſſi grande dans les habitudes me porte à croire qu'il y a entre ces deux oiſeaux une différence

plus

Digitized by Google

plus grande que ne la suppose une simple variété.

Le dessus de la tête, les joues, la gorge & tout le dessous du corps sont noirs; la queue est entièrement de la même couleur, tant en-dessus qu'en-dessous; les plumes dont elle est composée ont un certain degré de roideur, & c'est une raison de plus d'adopter la dénomination donnée à cet oiseau; elles sont échancrées à leur pointe du côté intérieur.

Le derrière de la tête, le haut du cou en arrière, sont d'un gris rousseâtre; le haut du dos est noir, parsemé de quelques taches oblongues de la même couleur que le cou en arrière; le pli de l'aîle est marqué par une raie blanche longitudinale; l'aîle est noire; les grandes plumes sont bordées extérieurement par un filet gris; les grandes couvertures des aîles sont d'un noir lavé & entourées d'un filet gris; il y a sur le noir du ventre quelques lignes transversales grises.

Les pieds sont plombés & très-longs; la partie supérieure du bec est noirâtre & la partie inférieure blanchâtre.

La femelle, ou un oiseau qui a été envoyé du même pays, qui a les mêmes caractères, diffère en ce que tout le dessus du corps, les aîles & la queue sont griseâtres, & que les plumes sont entourées de gris rousseâtre, le ventre est uniquement de cette dernière couleur.

AJACE-BOISSELIERE. Sal. *page 28. V.* PIEGRIÈCHE GRISE.

AIGLE. *AQUILA.*

L'aigle du genre IXe, suivant la méthode de M. Brisson, se reconnoît aux caractères suivans:

Quatre doigts, dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec court & crochu, dont la base est couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque distance de son origine; la tête couverte de plumes.

Le même auteur compte quinze espèces *d'aigles.* Il faut, suivant sa méthode, y en ajoutèr trois qui n'ont point encore été décrites: je les nomme *le grand aigle de la Guiane*, *l'aigle moyen de la Guiane* & *le petit aigle de la Guiane.*

De ces dix-huit espèces, onze seulement se trouvent en Europe: ce sont 1°. *l'aigle commun*, 2°. *l'aigle à tête blanche*, 3°. *l'aigle blanc*, 4°. *l'aigle tacheté*, 5°. *l'aigle à queue blanche*, 6°. *le petit aigle à queue blanche*, 7°. *l'aigle doré*, 8°. *l'aigle noir*, 9°. *le grand aigle de mer*, 10°. *l'aigle de mer*, 11°. *le jean-le-blanc.* Les personnes qui regarderont les caractères que j'ai indiqués, d'après M. Brisson, comme suffisans pour déterminer d'une manière sûre & positive le genre de *l'aigle*, y rapporteront non-seulement les onze espèces qui se trouvent en Europe, & les sept espèces qui ont été observées dans les autres parties du monde, mais même tous les oiseaux qu'on pourra connoître par la suite, & dans lesquels on remarquera les mêmes caractères génériques, avec des différences seulement dans la taille ou le plumage. Mais si ces deux derniers caractères & sur-tout le plumage, paroissent insuffisans pour décider de la différence des espèces; si on croit, avec M. le Comte de Buffon, que plusieurs *aigles* sont sujets à produire des variétés, alors, au lieu de compter onze espèces *d'aigles* en Europe, on en n'admettra, avec le Naturaliste François, que six seulement; on conservéra le nom *d'aigles* à trois espèces qui se ressemblent par les principaux traits, & les trois autres qui commencent à s'éloigner des premières seront chacune désignées par un nom particulier. Les trois *aigles* qui appartiennent à l'Europe, suivant M. de Buffon, sont *l'aigle doré* des auteurs, qu'il nomme *grand aigle*, *l'aigle commun* ou *moyen*, *l'aigle* vulgairement appellé *aigle tacheté*, qu'il appelle *petit aigle.* Les trois *aigles*, à chacun desquels il donne un nom différent, sont celui *à queue blanche*, des modernes, auquel il rend le nom de *pygargue* que les anciens lui avoient donné; *l'aigle* dit vulgairement *aigle de mer*, qu'il nomme *balbuzard*; le *grand aigle de mer*, qu'il appelle *orfraie.*

Suivant M. de Buffon le *grand* & le *petit aigle* sont chacun d'une espèce isolée & n'ont point fourni de variétés; mais *l'aigle commun* en produit deux, sçavoir, *l'aigle brun* & *l'aigle noir*; le *balbuzard*, trois, qui sont *l'aigle à queue blanche*, le *petit aigle à queue blanche*, *l'aigle à tête blanche.* Ce sentiment est fondé sur ce que les *aigles* de races différentes se mêlent volontiers & produisent ensemble; observation qui avoit été faite par les anciens. M. de Buffon s'autorise du sentiment d'Aristote. Ce philosophe naturaliste compte six espèces *d'aigles*; mais il admet dans ce nombre un oiseau qu'il avoue lui-même être du genre des vautours; reste donc cinq espèces dont trois correspondent à celles reconnues par M. de Buffon, & deux aux oiseaux qu'il place à la suite des *aigles*, & qu'il nomme *pygargue* & *balbuzard.*

Quant à *l'aigle blanc* & à *l'aigle noir* ce sont des variétés individuelles, qui, produites par différentes circonstances, peuvent se rencontrer dans toutes les espèces *d'aigles* dont le plumage, comme celui de tous les oiseaux, peut devenir accidentellement ou tout noir ou tout blanc.

Enfin le *jean-le-blanc*, qui, d'après les caractères génériques, doit être compté parmi les *aigles*, en est si différent, dit M. de Buffon, qu'on ne lui en a jamais donné le nom.

Quoique je sois très-convaincu que le travail le plus utile qu'on pourroit faire en ornithologie, seroit de déterminer précisément ce qu'il faut entendre par le mot *espèce*, de rapporter ensuite à chacune les variétés qui ont pu en émaner, & de restreindre de cette façon les catalogues, beaucoup trop nombreux, qui ont été dressés par les auteurs; cependant n'étant pas, relativement aux *aigles*, suffisamment autorisé par l'observation, en

Digitized by Google

même-temps que je fais connoître les réductions faites par M. de Buffon, & que j'y rappellerai les espèces, j'indiquerai toutes celles que les différens auteurs ont admises, & je rapporterai les noms qu'ils leur ont donnés.

AIGLE (l'). BRISS. *tome I, pages 419. Hist. de l'acad. tome III, part. II, page 89. Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE A LA QUEUE BLANCHE. EDW. *tome I, page 15. Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE A QUEUE BLANCHE. *Voyage de la baie de Hudson, tome I, page 45. Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE (l') BLANC. BRISS. *tome I, page 424.*

M. Brisson dit que cet oiseau est à-peu-près de la grandeur de *l'aigle doré* ou *grand aigle*; que son plumage est d'un blanc de neige; qu'on le trouve sur les Alpes & les rochers des bords du Rhin; il est très-probable que ce n'est qu'une variété du *grand aigle. Voyez* AIGLE (grand.)

AIGLE (l') COMMUN.

AIGLE. BRISS. *tome I, page 419.*

Hist. de l'acad. tome III, part. II, page 89.

AIGLE A LA QUEUE BLANCHE. EDW. *tome I, page 15.*

Aetos en grec;

Aguila conocida en Espagnol;

Eagle en Anglois.

L'aigle commun, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a trois pieds de long. Ses ailes étendues ont sept pieds huit pouces; pliées, elles s'étendent presque jusqu'au bout de la queue. Il surpasse un dindon en grosseur. Les plumes qui couvrent la tête & le cou sont d'un brun tirant sur le roux; le reste du corps est revêtu de plumes brunes, blanches à l'origine, mais dont le blanc ne paroit pas lorsque les plumes sont couchées les unes sur les autres. Les plumes des ailes sont noirâtres; a commencer de la sixième, leur côté interne est blanc depuis l'origine de chaque plume jusques vers la moitié de sa longueur. Les cinq premières plumes sont échancrées du côté intérieur; la seconde, la troisième, la quatrième & la cinquième le sont aussi du côté externe. Les plumes de la queue sont blanches depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur, ensuite noirâtres; l'iris est couleur de noisette; la peau est nue entre le bec & les yeux; celle qui couvre la base du bec est jaune; les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts de plumes d'un brun roussêatre; les doigts sont jaunes & les ongles noirs; les pieds ont quatre pouces d'ouverture.

L'aigle commun, d'après les échancrures des cinq premières plumes de ses ailes, est un oiseau de bas vol; d'après l'étendue de son pied, la longueur & la grosseur de ses doigts, malgré le nom qu'il porte, c'est un oiseau ignoble par rapport à la fauconnerie.

L'espèce de *l'aigle commun* est très-répandue; on le trouve également dans l'ancien & le nouveau continent. On le voit en France, en Suisse, en Pologne, en Ecosse, &c. On le trouve en Amérique, à la baie de Hudson, à la Caroline, à la Louisiane d'où je l'ai reçu. Il s'accommode donc également des pays tempérés & des pays froids; mais il paroît éviter les climats chauds qui sont au contraire ceux que le *grand aigle* préfère; celui-ci pousse souvent un cri qui a quelque chose de lamentable; *l'aigle commun* se fait rarement entendre; ses mœurs diffèrent encore de celles du *grand aigle* en ce qu'il a plus long-temps soin de ses petits. Il habite d'ailleurs comme lui les hautes montagnes & se plaît de même dans les lieux déserts & escarpés; mais il en diffère encore par sa taille, qui est moins forte, par ses couleurs, qui sont moins constantes. Son espèce, suivant M. de Buffon, contient deux variétés; *l'aigle brun* ou *commun*, celui qui vient d'être décrit & *l'aigle noir. Voyez* AIGLE NOIR.

L'aigle commun descend quelquefois en hiver des montagnes dans les plaines; il s'écarte même des lieux qu'il a coutume d'habiter; peut-être y est-il déterminé par la rigueur du froid, l'abondance de la neige, le manque de proie ou la difficulté de s'en emparer; il se retire dans les forêts, où il n'est pas très-rare qu'on en prenne au piège. On en voit quelques-uns chaque hiver dans les forêts d'Orléans & de Fontainebleau.

AIGLE d'Amérique. *Pl. enl. 417. Voyez* PETIT AIGLE d'Amérique.

AIGLE (petit) d'Amérique.

Le *petit aigle* d'Amérique a dix-sept pouces environ du bout du bec à celui de la queue. La gorge & le haut du cou sont nus, & la peau de ces parties est d'un rouge pourpre; les plumes qui couvrent la tête, le cou en arrière, le corps en dessus & sur la poitrine & le haut du ventre, ainsi que celles des ailes & de la queue sont noires; le bas du ventre, les couvertures du dessous de la queue & les cuisses sont blancs: les jambes sont dégarnies de plumes & d'un rouge assez vif, ainsi que les doigts; les ongles sont noirs & peu crochus; le bec est blanchâtre; sa partie supérieure est beaucoup moins convexe qu'elle n'a coutume de l'être dans la plupart des oiseaux de proie; elle n'est courbée qu'à son extrémité; les ailes s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue. Cet oiseau, d'après la forme de son bec & celle de ses ongles, ne paroîtroit pas devoir être compté parmi les *aigles*; il faudroit encore plus sûrement l'exclure de ce genre, si, comme quelques personnes, qui prétendent l'avoir observé à Cayenne, me l'ont assuré, il ne vit pas de proie, mais de baies, de fruits, & même de grain. Il paroît former une espèce isolée, & qui ne tient de près à aucune de celles que nous connoissons. On l'a souvent envoyé de la Guiane.

AIGLE (grand) de la Guiane.

S'il y a du rapport entre le lion & *l'aigle*

Digitized by Google

comme d'habiles naturaliſtes en ont trouvé ; ſi tous les deux ſe reſſemblent par leur force reſpective, par leur caractère, par la manière de vivre ; l'Amérique paroît nourrir le plus robuſte, le plus fier, & le plus puiſſant des oiſeaux de proie, tandis que c'eſt ſur l'ancien continent que la nature a placé le plus fort, le plus courageux, le plus noble des quadrupèdes carnivores.

Le *grand aigle* de la Guiane a trois pieds deux pouces du bout du bec à celui de la queue ; le deſſus & les côtés de la tête ſont d'un gris noirâtre ; au bas du ſynciput les plumes deviennent tout-à-coup fort longues ; elles ſont étagées & forment une huppe à la baſe de laquelle eſt placée une plume de quatre pouces de long qui dépaſſe toutes les autres ; celle-ci eſt noire terminée de gris ; celles qui ſont au-deſſus ſont griſes.

Du deſſous la huppe, le cou en arrière juſqu'à ſon extrêmité eſt gris ; il eſt de la même couleur en devant & ſur les côtés : le dos & les grandes couvertures des aîles ſont noirs, entremêlés de zônes griſâtres ; le haut de l'aîle eſt gris, entremêlé d'un peu de noir ; les grandes plumes des ailes ſont noires & s'étendent au-delà des deux tiers de la queue qui eſt en-deſſus d'un noir lavé, entremêlé de gris, blanchâtre en deſſous & terminée par une bande noirâtre ; la poitrine & le ventre ſont d'un blanc ſale & griſâtre ; les cuiſſes ſont couvertes par des plumes blanches, traverſées par des raies noires ; les jambes ſont garnies, à un pouce au-deſſous du genou, de plumes courtes, ſerrées, blanchâtres, le reſte du tarſe & les doigts ſont nus & d'un jaune pâle ; les ongles ſont de couleur de corne, ainſi que le bec.

Les traits frappans dans cet oiſeau ſont ſa huppe, le bec fortement arqué, mais ne commençant à ſe courber que loin de ſon origine, & ſur-tout les ſerres. L'os du tarſe, meſuré dans ſon milieu ſur l'animal deſſéché, a trois pouces trois lignes de circonférence ; le doigt de derrière, meſuré depuis ſon origine, a trois pouces ſept lignes & la courbure de ſon ongle eſt de deux pouces neuf lignes ; le doigt interne & antérieur, meſuré près l'origine de l'ongle, a deux pouces dix lignes de circonférence, & l'ongle a deux pouces de long. L'eſpace de l'extrêmité de l'ongle du doigt du milieu en devant à celle de l'ongle du doigt de derrière eſt de onze pouces. On peut, d'après ces dimenſions des ſerres, & la corporance de l'animal, juger de ſa force ; ſi, comme la choſe eſt probable, ſes mœurs, dont on ne nous a pas encore inſtruits, répondent à ſes facultés, cet oiſeau doit être un des plus puiſſans, un des plus fiers qui exiſtent, & un des plus redoutables tyrans de l'air. Sa nourriture la plus ordinaire, à ce que quelques voyageurs m'ont aſſuré, eſt la chair de l'unau & de l'aï ; il enlève auſſi des faons & d'autres jeunes quadrupèdes. Il habite à la Guiane dans les forêts qui ſont dans l'intérieur des terres.

Je crois que l'oiſeau dont je viens de donner la deſcription eſt une femelle & que le mâle eſt un oiſeau abſolument ſemblable, ſi ce n'eſt qu'il eſt moins gros, qu'il a la poitrine noire, & que ſon plumage eſt d'un ton de couleur plus vif ; je l'ai obſervé dans une autre collection que la mienne ; mais il a été également envoyé de la Guiane.

AIGLE (moyen) de la Guiane.

L'*aigle* moyen de la Guiane a vingt-cinq pouces de l'extrêmité du bec à celle de la queue ; le deſſus de la tête eſt brun ; il y a au bas de l'occiput cinq à ſix plumes brunes, qui forment une huppe ; le cou au-deſſous & ſur les côtés eſt fauve ; la gorge, le cou en devant, le haut de la poitrine ſont blancs : le fauve du cou ſur les côtés, s'étend juſqu'au commencement de la poitrine : le ventre eſt blanc, ſemé de taches noires, les unes rondes, les autres oblongues, & diſpoſées de façon qu'elles forment des raies tranſverſales, mais coupées par le fond blanc : les cuiſſes ſont blanches, rayées de noir ; les jambes ſont garnies juſqu'à l'origine des doigts de plumes blanches rayées de noir : les aîles & le dos ſont bruns, mêlés de quelques raies tranſverſales fauves ; la queue eſt en-deſſus alternativement traverſée par des bandes noires & des bandes d'un brun lavé ; elle excède d'un tiers la longueur des aîles.

AIGLE (petit) de la Guiane.

Cet *aigle* a vingt-deux pouces du bout du bec à celui de la queue : la tête, le cou, le dos, la poitrine, le ventre ſont blancs ; les plumes placées au bas de l'occiput, forment une huppe, au milieu de laquelle une plume marquée d'une tache noire vers ſon extrêmité, excède les autres d'environ deux pouces ; comme dans le grand aigle du même pays il y a une plume au même endroit beaucoup plus longue que les autres.

Les aîles & la queue ſont entremêlées de noir & de gris, diſpoſés par bandes ; ces bandes ont ſur la queue une diſpoſition fort remarquable ; elles forment une ſorte d'échiquier ſur chaque plume : le tuyau les ſépare ; une bande noire externe correſpond à une bande griſe interne & une bande griſe externe à une bande noire interne. Les aîles ne s'étendent pas tout-à-fait aux deux tiers de la queue. Les jambes ſont nues, fort longues & jaunes. Ce dernier trait me feroit héſiter à placer cet oiſeau parmi les *aigles* ; mais, pour décider s'il n'eſt pas plutôt un épervier, & s'il n'approche pas plus de l'autour que de l'*aigle*, il faudroit examiner un individu en meilleur état que celui que j'ai reçu, & qui eſt le ſeul que j'aie vu juſqu'à préſent.

AIGLE (l') de Pondicheri.

Idem BRISS., *tom. I, p. 450.*

AIGLE Malabar. (*Ornithol. de* SALERNE.) *p. 8.*

AIGLE des grandes Indes. *Pl. enl. 416.*

Cet *aigle* a, du bout du bec à celui de la queue, un pied ſept pouces & trois pieds neuf pouces de vol : les aîles pliées dépaſſent un peu la queue : des plumes blanches, étroites, oblongues, dont le tuyau noir forme au milieu de chaque plume une raie brillante, revêtiſſent la tête, la gorge, le cou,

Digitized by Google

la poitrine & le haut du ventre; la couleur de tout le plumage ſur le reſte du corps eſt un marron luſtré : tous les tuyaux des plumes ſont d'un noir luiſant : les ſix grandes plumes de l'aîle ſont auſſi de couleur marron, & terminées par du noir : pluſieurs des pennes ſont échancrées : la queue eſt compoſée de douze plumes, dont la couleur eſt marron : l'extrêmité des ſix qui ſont placées au milieu, eſt d'un fauve clair; la peau qui couvre la baſe du bec eſt bleuâtre; le bec cendré à ſon origine, eſt, à ſa pointe, d'un jaune pâle; les pieds ſont jaunes, & les ongles noirs. Cet oiſeau a une forme élégante; ſon plumage eſt agréable. Les Malabares en ont fait une idole, & lui rendent un culte. On ne nous a point encore appris les motifs de cette ſuperſtition. Suivant M. de Salerne, l'*aigle* de Pondichery ſe trouve auſſi dans le royaume de Viſapour & ſur les terres du Grand Mogol.

AIGLE des grandes Indes. *Pl. enl.* 416. *Voyez* AIGLE de Pondicheri.

AIGLE DORÉ. BRISS. *tome I, p. 431. V.* AIGLE (le grand).

AIGLE d'Orenoque. *Voyez* AIGLE huppé du Bréſil.

AIGLE (l') du Bréſil. BRISS. *tome I, pag. 445. Urubitinga* par les Braſiliens. MARCG. *p. 214.*

Cet oiſeau, qui n'eſt connu que par une deſcription incomplette que Marcgrave en a donnée, avec une très-mauvaiſe figure, eſt moitié plus petit que l'*aigle huppé du Bréſil*: ſon plumage eſt en entier d'un brun mêlé de noirâtre; les plumes de ſa queue, qui a neuf pouces de long, ſont blanches depuis leur origine juſqu'aux deux tiers de leur longueur; le reſte eſt noirâtre & terminé de blanc. Ces traits pourroient aider à faire reconnoître cet oiſeau; les pieds ſont jaunes & dégarnis de plumes. Le bec & les ongles ſont noirs.

AIGLE du Pérou. GARCILASSO. *Hiſt. des Incas, tome II, pag. 274. Voyez* AIGLE huppé du Breſil.

AIGLE fauve. *Voyez* AIGLE (grand.)

AIGLE (le grand.)

AIGLE doré..... BRISS. *tom. I, p. 431.*

AIGLE ROYAL. (grand) BELL. *Hiſt. des oiſ. p. 89. fig. 91.*

En françois, *grand aigle, aigle royal, aigle noble, aigle doré, aigle roux, aigle fauve*;

En anglois, *golden eagle*;

En allemand, *adler*;

En eſpagnol, *aguila*;

En italien, *aquila, aguglia, aguiſta, aguilo.*

Le grand *aigle* mâle a trois pieds de long, du bout du bec à celui de la queue; ſa ſerre, trois pouces dix lignes d'ouverture : les ailes pliées ſont auſſi longues que la queue. La femelle, qui eſt plus grande, a trois pieds & demi de l'extrêmité du bec à celle des pieds, & ſes ailes étendues ont huit pieds & demi d'envergure; elle pèſe de ſeize à dix-huit livres, & le mâle, douze livres environ. La tête, le cou, & tout le corps ſont revêtus de plumes d'un roux ferrugineux, roides & fort dures au toucher; les jambes ſont garnies juſqu'à l'origine des doigts, de plumes de la même couleur. Les grandes plumes des aîles ſont noirâtres : les barbes intérieures de la première, les barbes intérieures & extérieures de la ſeconde & de la troiſième, & les barbes extérieures de la quatrième, ſont échancrées. Les pennes de la queue ſont, depuis leur origine juſqu'aux deux tiers de leur longueur, d'un blanc ſale, varié de taches & de bandes d'un brun ferrugineux : elles ſont de cette dernière couleur pleine dans le reſte de leur longueur. La membrane qui couvre la baſe du bec eſt jaune; le bec eſt d'une couleur de corne bleuâtre : les doigts ſont jaunâtres; les ongles d'un noir lavé; l'œil eſt grand, & couvert par un prolongement ou une ſaillie de l'orbite qui le fait paroître enfoncé; l'iris eſt d'un jaune clair, & brille d'un feu très-vif; l'humeur vitrée eſt de couleur de topaze, & le cryſtallin a l'éclat du diamant : l'œſophage ſe dilate en une poche qui peut contenir une pinte de liqueur; il ſupplée à la capacité de l'eſtomac, qui eſt beaucoup moins grand : l'oiſeau entier eſt d'une corporance plus forte que l'*aigle* commun, &, contre l'ordinaire des oiſeaux de proie, il eſt aſſez chargé, ſur-tout en hiver, d'une graiſſe blanche; ſa chair n'a pas le goût de ſauvage qu'on trouve communément à celle des autres oiſeaux de rapine.

Le grand *aigle* habite les parties méridionales & tempérées de l'Europe; il eſt plus abondant dans les premières; il ne s'étend pas du côté du du nord au-delà du 55e degré de latitude. On le trouve auſſi dans l'Aſie-Mineure, en Perſe, en Arabie & dans la haute Aſie, juſqu'en Tartarie. Il n'a pas été obſervé au nord de l'Amérique; & les plus grands *aigles* qui nous ont été apportés du midi de ce continent, n'ont de rapport avec le grand *aigle* que par la taille. Il paroît donc appartenir à l'ancien continent, & y préférer les pays chauds.

M. de Buffon compare le grand *aigle* au lion, avec lequel il lui trouve pluſieurs convenances phyſiques & morales : la force, la magnanimité, la tempérance. « Il dédaigne les petits animaux, » & mépriſe leurs inſultes; il ne veut d'autre bien » que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle » qu'il prend lui-même; il ne mange preſque jamais ſon gibier en entier; il en laiſſe les débris » & les reſtes aux autres animaux. Quelque affamé » qu'il ſoit, il ne ſe jette jamais ſur les cadavres ».

Le grand *aigle* habite les montagnes; il vit dans la ſolitude, & ne ſouffre pas, dans l'étendue du domaine qu'il s'eſt choiſi, d'autres animaux qui puiſſent partager ſa proie, pas même de ceux de ſon eſpèce; car s'il y a ſur la même montagne deux paires d'*aigles*, elles ſe tiennent réciproquement à une diſtance aſſez grande pour ne ſe pas nuire. Il place ſon nid, auquel on donne le nom

Digitized by Google

d'*aire*, entre deux rochers, dans un lieu ſec & inacceſſible ; il eſt plat, horizontal, conſtruit avec des perches ou bâtons, de cinq à ſix pieds de long, appuyés par les deux bouts, traverſés par des branches ſouples, recouvertes de pluſieurs lits de jonc & de bruyère : il n'eſt couvert & ombragé que par la ſaillie des rochers. L'*aigle* ne produit que deux, au plus trois œufs, & ſouvent on ne trouve qu'un petit dans ſon aire, ſoit qu'un ou deux des œufs aient été inféconds, ſoit, comme les auteurs l'ont écrit, que la femelle tue le plus foible ou le plus vorace de ſes petits ; mais un animal qu'on nous peint d'ailleurs comme ſi magnanime, ſi prévoyant ſur l'étendue & la valeur de ſon domaine, peut-il être capable de cette action dénaturée ? Quel témoin oculaire a pu ſurprendre l'*aigle* dans ſa ſolitude inacceſſible, occupé à cet acte féroce qui ne ſçauroit être que le réſultat d'un calcul & d'une combinaiſon d'idées qui, heureuſement pour les animaux, ſont au-deſſus de leur portée ?

Les *aiglons* naiſſent couverts d'un duvet blanc ; leurs premières plumes ſont d'un jaune pâle ; la couleur en devient plus foncée aux mues ſuivantes, & finit par être d'un fauve aſſez vif. On prétend que les *aigles* deviennent blancs par l'effet de la vieilleſſe, des diettes trop longues, des maladies & de la captivité ; ils paſſent pour vivre au-delà d'un ſiècle, & l'on veut que, parvenus à cet âge avancé, ils ne ceſſent pas de vivre par l'affoibliſſement général des organes, mais parce que la partie ſupérieure de leur bec devient ſi longue & ſi recourbée, qu'ils ne ſçauroient plus prendre de nourriture. Il eſt bien vraiſemblable que l'hiſtoire de cet oiſeau célébré par les poëtes, qui l'avoient conſacré à Jupiter, qui avoient dépoſé la foudre entre ſes ſerres, a été chargée de fables & de merveilleux. L'homme a jugé l'*aigle*, comme il fait ſouvent, d'après les apparences, plus que d'après l'obſervation. La hardieſſe du regard, la fierté du maintien, la vigueur de tous les membres en ont impoſé. Cet oiſeau ſi célèbre eſt le tyran & non le roi des lieux qu'il habite & qu'il dévaſte. Inutile à l'homme par ſon indocilité, par ſa force, par ſa taille, il eſt le fléau des animaux, dont il boit le ſang, dont il déchire les chairs, qu'il laiſſe à demi palpitans ſur la roche où il les a immolés, pour ſacrifier à ſa faim de nouvelles victimes, quand elle ſe renouvelle. Solitaire, triſte, ne pouſſant jamais que des cris lamentables, hardi quand il eſt sûr de vaincre, manquant de courage quand il éprouve de la réſiſtance, ſa vie eſt en tout l'image de la tyrannie. On dit qu'il eſt d'uſage dans la fauconnerie en Perſe & aux Indes ; qu'il s'élève plus haut qu'aucun autre oiſeau. Il doit ce dernier avantage à la grande force de ſes muſcles. C'eſt par elle qu'il ſurmonte la difficulté que lui font éprouver les échancrures des plumes de ſes ailes. Nos fauconniers ne s'en ſervent pas, non-ſeulement parce que, comme je l'ai dit, il eſt trop peſant, trop indocile, mais encore parce qu'ils ont éprouvé qu'il ſe refuſe aux entrepriſes difficiles, ou qu'il s'en rebute aiſément.

AIGLE huppé. EDW. *Gl. pag. 31. pl. CCXXIV.* *Voyez* AIGLE huppé du Bréſil.

AIGLE (l') huppé d'Afrique. BRISS. *tome I ; p. 448.*

AIGLE huppé. EDW. Gl. *pag. 31. Pl. CCXXIV. Crowned eagle* par les Anglois.

C'eſt un oiſeau d'un tiers plus petit que le grand *aigle* ; le ſommet de ſa tête eſt orné d'une huppe qu'il lève ou baiſſe à volonté. Le devant de la tête, le tour des yeux & la gorge, ſont couverts de plumes blanches, parſemées de petites taches noires. Le derrière du cou & de la tête, le dos & les ailes ſont d'un brun foncé, tirant ſur le noir ; mais les bords extérieurs des plumes ſont d'un brun clair : les pennes ſont plus foncées que les autres plumes des ailes : la queue eſt d'un gris foncé, croiſée de barres noires : la poitrine eſt d'un brun rougeâtre, avec de grandes taches noires tranſverſales ſur les côtés ; le ventre eſt blanc ; les cuiſſes & les jambes, juſqu'aux ongles, ſont couvertes de plumes blanches, marquetées de taches rondes & noires. M. de Buffon penſe que cet oiſeau eſt de la même eſpèce que l'*aigle* huppé du Bréſil. Il ne croit pas qu'un eſpace de quatre cens lieues, telle qu'eſt la diſtance entre l'Afrique & le Bréſil, ſoit aſſez grand pour qu'un oiſeau d'un vol auſſi puiſſant ne puiſſe pas le franchir : il appuie encore ſon ſentiment ſur les convenances que ces oiſeaux préſentent entre eux, & dont les principales ſont d'être tous deux huppés, d'avoir les côtés du ventre, les cuiſſes & les jambes couverts de plumes blanches, rayées de noir. Mais ces convenances ſont moins frappantes depuis qu'elles ſe ſont également trouvées dans des *aigles* d'Amérique, qui n'étoient pas connues lorſque ce ſçavant auteur travailloit ſur cet article. *V.* AIGLE huppé du Bréſil.

AIGLE (l') huppé du Breſil. *Idem.* BRISS. *tom. I, pag. 446.*

Urutaurana & *Urutari cuquichu carivivi*, par les Braſiliens. MARCG. *pag. 203 ;*

Yzquauhtli par les Mexiquains. FERNAND. *p. 34.*

L'*aigle* huppé du Bréſil eſt à-peu-près de la même grandeur que l'*aigle* commun : il porte ſur le ſommet de la tête quatre plumes, dont deux plus longues, & deux qui le ſont moins ; elles forment une ſorte de huppe, que l'oiſeau lève & baiſſe à volonté ; mais ce caractère, que les premiers auteurs qui ont décrit cet *aigle*, avoient regardé comme propre à le diſtinguer, eſt inſuffiſant, parce qu'on a connu depuis pluſieurs autres *aigles* également huppés. On ne peut donc le connoître que par une deſcription complette. Les ailes pliées ne s'étendent que juſqu'à l'origine de la queue. Ce caractère eſt encore commun aux autres *aigles* qu'on a depuis obſervés en Amérique ; en ſorte que ſous ce point de vue, les *aigles* du nouveau Con-

Digitized by Google

rinent paroiſſent fort inférieurs à ceux de l'ancien ; dont l'envergure & la puiſſance pour voler ſont bien ſupérieures. Je continue la deſcription. La partie ſupérieure de la tête eſt couverte de plumes brunes ; le dos eſt varié de noir & de brun ; la gorge & la partie inférieure du cou ſont blanches ; la poitrine, le ventre, les jambes & les pieds, juſqu'à l'origine des doigts, ſont couverts de plumes blanches, mêlées de plumes noires : la couleur des aîles eſt le brun, rayé tranſverſalement de noir : les plumes de la queue ſont auſſi brunes, ondées de noir, & leurs bords ſont blanchâtres : les doigts ſont jaunes, les ongles bruns, l'iris eſt couleur d'or.

M. de Buffon penſe que l'*aigle* huppé du Bréſil eſt le même que les voyageurs françois ont appellé *aigle d'Orenoque*, que celui que Garcilaſſo appelle *aigle du Pérou*, & il croit même qu'on peut rapporter à l'*aigle* huppé du Bréſil, celui que M. Briſſon nomme, d'après M. Edwars, *aigle huppé d'Afrique*. *Voyez* cette dernière dénomination.

AIGLE (le petit).

AIGLE TACHETÉ. BRISS. *tom. 1, pag. 425.*

En latin, *Aquila nævia* ;

En anglois, *kough-footed eagle* ;

En allemand, *Stein-Adler ; gauſe-aar.*

Le petit *aigle* n'a que deux pieds ſept pouces de l'extrêmité du bec à celle de la queue : il eſt de la groſſeur d'un coq de grande taille : ſes aîles n'ont qu'environ quatre pieds d'envergure : ſon plumage eſt d'un brun obſcur, excepté ſur la gorge qui eſt d'un blanc ſale, & les plumes qui couvrent les jambes, ainſi que celles des côtés ſous les aîles, qui ſont variées de pluſieurs taches blanches : les plumes des aîles ſont d'une couleur de fer terne, rayées tranſverſalement de brun, & blanchâtres à leur extrêmité : celles de la queue ſont blanches à leur origine & à leur pointe ; dans leur milieu, elles ſont d'un brun obſcur, varié par de larges taches tranſverſales de la même couleur, mais d'une nuance plus ſombre ; la prunelle eſt noire, & l'iris eſt jaune : les doigts ſont de cette dernière couleur ; les ongles ſont noirs & fort aigus.

Le petit *aigle* ſe trouve dans les trois parties de l'ancien Continent, mais il ne paroît pas qu'il ait encore été obſervé en Amérique. C'eſt, de tous les *aigles*, l'eſpèce la moins courageuſe, la moins hardie, & celle qui s'apprivoiſe le plus aiſément ; cependant on n'en fait pas d'uſage, à cauſe de ſon défaut de courage. Les canards ſont ſa nourriture la plus ordinaire, ce qui lui a fait donner le nom d'*anataria* ; à leur défaut, le petit *aigle* ſe jette ſur des oiſeaux plus petits, & ſouvent même ſur des rats & des mulots ; ſa voix eſt plaintive ; il la fait ſouvent entendre, ce qui lui a fait donner par les Grecs les noms d'*aigle plaintif*, d'*aigle criard*. L'eſpèce, quoique répandue dans les trois parties de l'ancien Continent, n'eſt abondante nulle part.

AIGLE Malabare. *Ornithol. de* SALERN. *pag. 8. Voyez* AIGLE de Pondicheri.

AIGLE (l') noble. *Voyez* AIGLE (grand).

AIGLE NOIR. BRISS. *tome I, pag. 434.*

AIGLE NOIR. BELL. *Hiſt. des oiſ. p. 92.*)

AIGLE NOIR (petit). BEL. *Port. d'oiſ. p. 11.*

L'*aigle noir* a deux pieds dix pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue. Les aîles pliées ſont à-peu-près de la même longueur que la queue. Tout le corps eſt recouvert de plumes noirâtres ; celles de la tête & du cou, quoique de la même couleur, ſont mêlées d'un peu de roux. Les plumes de la queue ſont blanches & ſemées de taches noirâtres, depuis leur origine juſqu'à la moitié de leur longueur ; elles ſont noirâtres dans l'autre moitié. Les pieds ſont couverts, juſqu'à l'origine des doigts, de plumes d'un blanc ſale ; le bec eſt d'une couleur de corne, tirant ſur le blanc ; l'iris eſt couleur de noiſette : les deux premières plumes de l'aile ſont noirâtres ; les autres plumes le ſont également du côté extérieur, mais leurs barbes ſont blanches du côté interne, depuis leur origine juſqu'à la moitié de leur longueur, & ſemées de taches noirâtres : la première plume de l'aîle du côté interne, la ſeconde du côté externe & interne, la troiſième, la quatrième, la cinquième & la ſixième du côté interne, ſont échancrées. Cette forme des plumes, qui diminue beaucoup la force de l'aîle, doit faire ranger cet oiſeau parmi ceux de baſſe volerie, ainſi que l'*aigle* commun, qui a également pluſieurs des plumes de l'aîle échancrées, quoique dans un ordre qui n'eſt pas le même. M. de Buffon regarde l'*aigle* noir comme une variété du *commun*. Mais j'ai cru que cette variété très-conſtante, qui ſe perpétue, devoit être décrite. *Voyez* AIGLE commun.

AIGLE roux. *Voyez* AIGLE (grand).

AIGLE ROYAL (grand). BELL. *Hiſt. des oiſ. pag. 89. f. 91. V.* AIGLE (grand). *pl. enl. 410.*

AIGLE TACHETÉ. BRISS. *tome I, pag. 425. Voyez* AIGLE (le petit).

AIGLEDON (l'), par corruption pour EIDERDON. C'eſt le duvet de l'*eider*. *Voyez* EIDER.

AIGRETTE. (l')

Pl. enl. 901.

BRISS. *tom. V, page 431.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. page 195, fig. page 196. port. d'oiſ. page 43.*

En Italien, *agroti, garzetta, garza bianca.*

L'*aigrette* eſt du LXXXIe genre de la méthode de M. Briſſon, ou du genre du héron, & la ſeptième eſpèce de ce genre dans l'ouvrage de M. de Buffon. C'eſt un héron de petite taille, dont la longueur eſt de dix-neuf pouces du bout du bec à celui de la queue : *l'aigrette* a deux pieds dix pouces de vol ; ſon plumage eſt entièrement d'un blanc pur & très-éclatant ; elle a au ſommet de la tête trois ou quatre plumes longues, flexibles, douces au toucher, roulées les unes dans les

Digitized by Google

autres, & dirigées de devant en arrière : il eſt probable que c'eſt à cette ſorte de parure qu'elle doit le nom qui lui a été impoſé ; mais peut-être auſſi tire-t-il ſon origine de l'uſage qu'on fait d'une partie de ſes plumes, pour en former des aigrettes qui embelliſſent & relevent la coëffure des femmes, le caſque des guerriers & le turban des ſultans. Ces belles plumes, dit M. de Buffon, étoient recherchées en France dès le temps de nos preux chevaliers qui s'en faiſoient des panaches. Aujourd'hui, par un uſage plus doux, elles ſervent à orner la tête & rehauſſer la taille de nos belles.

Ce ſont les plumes ſupérieures ſcapulaires, qui, prolongées, fines, déliées, ſervent pour en former des aigrettes. De leur tige ſouple, légère, élaſtique, partent par paires, à petits intervalles, des filets très-fins, longs de deux à trois pouces, auſſi doux que la ſoie, & qui chacun ſe ſubdiviſent vers les deux tiers de leur longueur en d'autres filets plus déliés encore & plus courts.

L'*aigrette* vit au bord des eaux, mais de préférence ſur les rivages de la mer : on la trouve dans toutes les parties de l'ancien Continent ; elle y paroît cependant éviter les pays très-froids, & ſe plaît dans les pays chauds plus que dans les autres ; elle eſt du nombre des oiſeaux erratiques. On la trouve auſſi en Amérique, & elle eſt très-commune à la Guiane ; mais elle n'y eſt pas parfaitement ſemblable à ce qu'elle eſt dans l'ancien Continent, & c'eſt au moins une variété ; car les différences ne ſont pas aſſez conſidérables entre *l'aigrette* de l'ancien & du nouveau Continent, pour les regarder comme formant deux eſpèces. *L'aigrette* eſt plus petite en Amérique ; les plumes propres à former des ornemens ſont moins longues, moins garnies de ces filets fins & déliées qui accompagnent le tuyau ; & la huppe ou aigrette placée derrière la tête ne conſiſte pas en trois ou quatre plumes roulées les unes dans les autres, & dirigées de devant en arrière. La huppe de *l'aigrette* d'Amérique eſt compoſée de plumes longues de deux à trois pouces, fines, à barbes déſunies comme les plumes ſcapulaires, réunies en grand nombre en un faiſceau qui eſt aſſez gros, & qui pend de l'occiput perpendiculairement en bas ; d'ailleurs, *l'aigrette* de l'ancien & du nouveau Continent ſe reſſemblent en tout ; elles ont également le bec & les pieds noirâtres, & l'eſpace contenu de chaque côté entre le bec & l'œil dégarni de plumes. Un dernier trait qui rapproche ces deux oiſeaux, c'eſt qu'il paroît que *l'aigrette*, avant ſa première mue, a du gris & du noir mêlé dans ſon plumage, tant dans l'ancien Continent qu'en Amérique. M. de Buffon dit qu'une *aigrette* tuée en Bourgogne, avoit tous les caractères de la jeuneſſe, & particulièrement les couleurs brunes de la livrée du premier âge. J'ai reçu pluſieurs fois de Cayenne & de la Louiſiane des *aigrettes* dont le plumage étoit également mêlé, comme celui de *l'aigrette* de Bourgogne, de gris & de noir, & je les ai de même regardées comme jeunes.

AIGRETTE (grande) d'Amérique. *Plan. enl. 925. Voyez* AIGRETTE. (la grande).

AIGRETTE. (la grande)

AIGRETTE (grande) d'Amérique.

Plan. enl. 925.

La grande *aigrette* eſt un héron, & la première eſpèce de ceux du nouveau Continent ſuivant M. de Buffon. Perſonne ne l'avoit indiquée avant cet auteur ; elle eſt au moins du double plus grande que *l'aigrette* proprement dite ; elle lui reſſemble preſqu'en tout d'ailleurs ; elle a de même le plumage d'un blanc de lait, ſans aucune tache, & les grandes couvertures des aîles où les ſcapulaires ſupérieures ſont de même allongées, fines & à filets déſunis. Mais cette *aigrette* n'a point de huppe ; & ſes plumes, moins propres à faire des ornemens, ſont moins recherchées. Elles ont un double déſavantage vis-à-vis les plumes de *l'aigrette* ſimplement dite ; leur tuyau eſt trop gros, il a trop de roideur ; leurs barbes ne ſont pas aſſez preſſées & ne garniſſent pas aſſez le tuyau qu'elles n'accompagnent pas avec autant d'agrément. Les plumaciers ne donnoient que quarante francs de l'once des plumes de la grande *aigrette*, à un homme qui en avoit rapporté pluſieurs livres il y a dix ans, & ils lui offroient juſqu'à quatre-vingt-dix livres l'once des plumes de *l'aigrette* ſimplement dite.

La grande *aigrette* ſe trouve à Cayenne ; mais elle paroît être beaucoup plus nombreuſe à la Louiſiane d'où avoient été apportées les plumes miſes dans le commerce, & dont j'ai rapporté plus haut la valeur. Un habitant de cette colonie, qui avoit fait des ſpéculations ſur cet objet, écrivoit à un de ſes amis, dans une lettre qu'on me communiquât, que s'étant tranſporté ſur certains iſlots qu'il nommoit, il avoit tué en trois ſemaines dix-huit cens *aigrettes* dont il avoit ramaſſé les plumes. (*Genre LXXXI.*)

AIGRETTE ROUSSE.

AIGRETTE ROUSSE de la Louiſiane.

Pl. enl. 902.

Cette eſpèce eſt nouvelle & n'a encore été apportée que très-rarement en Europe. Sa taille eſt moyenne entre la grande *aigrette* & *l'aigrette* commune. La tête & le cou ſont revêtus de plumes longues, étroites, flottantes, d'un pourpre ſombre & lavé, dans lequel il y a un mêlange de couleur de rouille. Le reſte du corps eſt d'un gris tirant ſur le cendré ; les plumes qui, partant du haut des aîles, ſe prolongent & ſont diviſées en longs filets, comme dans les autres *aigrettes*, ſont à proportion beaucoup plus longues ; elles excèdent la queue de plus de quatre pouces. Le bec eſt jaunâtre depuis ſon origine, juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, & noir à ſon extrêmité. Les pieds ſont noirs. Il s'eſt trouvé deux de ces *aigrettes* dans un

Digitized by Google

envoi qui a été fait de la Louisiane, & c'est sur une des deux, qui fait partie de ma collection, qu'on a exécuté la planche enluminée, dans laquelle ni la grandeur, ni les couleurs n'ont pas été exactement observées. *Genre LXXXI.*

AILE.

Nous nous sommes étendus dans le premier des *Discours généraux sur la conformation & les usages des ailes.* Nous nous contenterons de rappeller ici que l'*aile* est composée de trois portions, dont la première répond au bras & ne renferme qu'un seul os à l'intérieur; elle est articulée avec le corps: la seconde portion est formée de deux os; elle répond à l'avant-bras, & elle est articulée, d'une part, avec la première portion; de l'autre, avec la troisième qui est composée de plusieurs os joints ensemble, & de quelques appendices osseux: cette troisième portion est ce qu'on nomme l'*aile bâtarde*, & aussi le *fouet de l'aile*; elle a quelques rapports, mais fort éloignés avec le poignet.

Les muscles qui servent aux mouvemens des *ailes*, & sur-tout aux mouvemens de la première portion, sont attachés au corps, & les plus grands sont placés sur la poitrine: ce sont les muscles les plus amples des oiseaux; il y a d'autres muscles placés sur les os des ailes mêmes pour les mouvemens des différentes portions les unes sur les autres.

Les os des *ailes* & les pennes qui y sont attachés, sont d'une substance en même-temps très-solide & très-légère, & ces parties sont perméables à l'air qui s'y insinue, suivant les besoins de l'oiseau.

Nous avons traité, au mot *plume*, des différentes sortes de plumes qui revêtissent les *ailes*, & nous avons remarqué, au mot *oiseau*, que les *ailes*, quoiqu'elles soient l'apanage le plus général des oiseaux, ne leur sont pas si essentielles, que plusieurs espèces d'oiseaux n'en soient privées ou n'en aient que de trop foibles pour voler; au mot *vol*, nous avons expliqué comment il dépend de la conformation de l'*aile*, & il est plus facile, plus soutenu, plus rapide, suivant que l'*aile* est organisée d'une manière plus avantageuse. *Voyez* les mots PLUMES, OISEAU, VOL, & *notre premier Discours sur la nature des oiseaux.*

AILE BATARDE.

C'est la dernière ou troisième portion de *l'aile. Voyez* AILE.

AIRE. C'est le nid des oiseaux de proie en général.

AJURU-CURUCA, nom Brasilien d'un perroquet Amazone. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

ALAPI.

C'est un des oiseaux auxquels M. le comte de Buffon donne le nom de *fourmiliers*, & la seconde espèce de ceux qu'il appelle *fourmiliers-rossignols. Voyez* FOURMILIERS.

L'alapi a environ six pouces de long; la gorge, le devant du cou, la poitrine sont noirs; le ventre est d'un gris cendré, ainsi que le bas du dos, dont la nuance est plus foncée: il y a sur le milieu & le haut du dos une tache blanche; depuis cette tache, en remontant au sommet de la tête, le plumage est d'un brun olivâtre fort obscur; les plumes de la queue & celles des ailes sont brunes; les grandes couvertures des ailes sont d'un brun foncé & marquées de points blancs, tracés sur la même ligne, sur-tout au milieu de l'aile.

La femelle est sans tache blanche sur le dos: ses ailes sont pointillées de taches rousseâtres; sa gorge est blanche, le dessous du corps est rousseâtre, les côtés sont grisâtres.

ALATLI (l').

Martin-pêcheur huppé du Mexique. BRISS. *tome IV, page 518. Idem, pl. enl.* 284.

Cet oiseau est du LVIIIe genre de la méthode de M. Brisson; & suivant M. le comte de Buffon, de la section *des martin-pêcheurs du nouveau Continent qui sont de la grande espèce.* Le nom que les habitans du Mexique, où il se trouve, lui ont donné, est *achalalactli*, d'où est dérivé par contraction le mot *alatli.* Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de près de seize pouces, & sa grosseur est au-dessus de celle d'une pie; le corps est couvert en-dessus de plumes d'un gris bleuâtre; la même couleur est coupée sur les ailes par des taches blanches, oblongues, placées à l'extrêmité des plumes; les grandes pennes sont extérieurement noirâtres & marbrées de blanc du côté interne: celles de la queue sont colorées de même; le ventre est d'un roux marron, qui s'étend en s'éclaircissant sur la poitrine, où il est mêlé de taches grises; la gorge est blanche, & cette dernière couleur, qui s'étend sur les côtés, forme une sorte de collier; la tête est d'un gris bleuâtre, comme le dos; le bec est brun, excepté la base de la mandibule inférieure qui est rougeâtre. Cet oiseau ne se voit pas toute l'année au Mexique; il y est de passage & y vient apparemment des Antilles, où on le trouve aussi, mais où on a pas observé jusqu'à présent s'il n'y est que passager. M. Adamson, au mot *achalalactli*, (*Supplément de l'Encyclopédie*) remarque que Fernandez dit que l'*achalalactli* a le ventre blanc; M. Brisson, au contraire, dit qu'il a le ventre marron; d'après cette observation, M. Adamson pense qu'il y a de l'erreur au sujet du pays d'où avoit été envoyé le martin-pêcheur qu'il a décrit; qu'il ne venoit pas du Mexique, ni des Antilles, mais du Sénégal, où M. Adamson a vu un martin-pêcheur à ventre blanc, qui ne diffère que par ce trait de l'achalalactli du Mexique. M. de Buffon ne pense pas qu'un oiseau, dont le vol est aussi court, ait pu passer d'un Continent à l'autre. Je proposerois un troisième sentiment, & je croirois que l'achalalactli, placé, par la nature, dans les régions chaudes de l'un & l'autre Continent, s'y ressemble

Digitized by Google

reſſemble beaucoup, n'offre d'un côté, qu'une légère variété de ce qu'il eſt de l'autre, parce que les circonſtances dans leſquelles il n'ait & vit différent peu.

ALBATROS.

ALBATROS du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 237. BRISS. *tom. VI, pag.* 126, genre XCVIII.

L'albatros eſt le plus gros des oiſeaux palmipèdes; il eſt reconnoiſſable à ſa corporance maſſive qui lui a fait donner le nom de *mouton du Cap*, en le comparant à ce quadrupède pour ſa groſſeur; mais ſuivant l'ordre méthodique, ſes caractères ſont d'avoir:

Trois doigts devant, tous joints par des membranes entières, & point de doigt de derrière:

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps; le bec comprimé par les côtés:

Le bout de la mandibule ſupérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

Il faut ajouter à ces caractères que le bas de la jambe eſt dégarni de plumes; que le bec, comme celui de la frégate, du fou & du cormoran, eſt compoſé de pluſieurs pièces qui ſemblent articulées & jointes par des ſutures.

L'albatros a près de dix pieds de vol; le ſommet de la tête d'un gris rouſſâtre, le reſte de la tête, la gorge, le cou & tout le deſſous du corps blancs; le dos, les plumes ſcapulaires rayés tranſverſalement & mouchetés de noirâtre ſur fond blanc; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un beau blanc; les couvertures du deſſus des ailes rayées de noir tranſverſalement ſur fond blanc; les grandes pennes des ailes noires & les moyennes, ainſi que les pennes de la queue blanches; le bec d'un jaune pâle & décoloré; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles couleur de chair. La deſcription qu'on vient de lire a été faite d'après un *albatros* envoyé du Cap de Bonne-Eſpérance que je conſerve; il y avoit dans le même envoi un *albatros*, dont tout le plumage étoit d'un cendré brun; il me parut être jeune, & celui que M. Briſſon a décrit participoit encore de ce plumage brun.

M. le comte de Buffon, d'après les recherches qu'il a faites & les mémoires qui lui ont été fournis ſur *l'albatros*, nous apprend les faits ſuivans.

Les oiſeaux de cette eſpèce n'habitent que les mers auſtrales, & ſe trouvent dans toute leur étendue, depuis la pointe de l'Afrique à celles de l'Amérique & de la nouvelle Hollande: on n'en a jamais vu dans les mers de l'hémiſphère boréal; c'eſt au-delà du Cap de Bonne-Eſpérance, vers le ſud, qu'on a rencontré les premiers *albatros*; ils ne vivent guère que de poiſſons mous, de zoophytes, d'œufs & de frai de poiſſon que les courans charrient; malgré leur force, dont ils n'abuſent pas, ils vivent en paix au milieu des autres oiſeaux de mer, & ne paroiſſent ſe tenir en garde que contre les mouettes.

Les *albatros*, comme la plupart des oiſeaux qui vivent ſur les mers auſtrales, effleurent en volant la ſurface de l'eau, & ne prennent un vol un peu élevé que dans le gros temps & par la force du vent; ils ſe portent à de très-grandes hauteurs en mer, ſe repoſent & dorment ſur les flots.

Le capitaine Cook diſtingue trois *albatros*, qu'il nomme *l'albatros gris*, *l'albatros d'un brun foncé* ou *de couleur de chocolat*, & *l'albatros à plumage gris brun*. Ce dernier paroît être le même qui eſt repréſenté, (*pl. enl.* 963), ſous le nom *d'albatros de la Chine*.

Il diffère des deux précédens, en ce qu'il eſt plus petit, & que tout ſon plumage eſt d'un gris brun; quant aux deux autres, il paroît que c'eſt ou mâle & femelle, ou des oiſeaux, les uns plus avancés en âge, les autres plus jeunes.

On ne rencontre *d'albatros* nulle part en plus grand nombre qu'entre les îles de glace des mers auſtrales depuis le quarantième degré juſqu'aux glaces ſolides qui bornent ces mers ſous le ſoixante-cinquième ou ſoixante-ſixième degré.

ALBATROS à plumage gris-brun. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS de la Chine. *Pl. enl.* 963. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 237. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS d'un brun foncé. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS gris. *Voyez* ALBATROS.

ALCYON. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

ALCYON. CATESB. *tom I, page* 69, *pl.* 69. *Voyez* JAGUACATI.

ALCYON. Dénomination mal-à-propos appliquée à une eſpèce d'hirondelle. *Voyez* SALANGANE.

ALERION. *Voyez* MARTINET NOIR.

ALEBRANDE. BEL. *Voyez* SARCELLE COMMUNE.

ALOUETTE.

Alauda en latin;

Lodola campeſtre, *petronella*, *alodetta* en italien;

Lerch, *heid-lerch*, *holtz-lerch*, &c. en Allemand;

Leuriok en Hollandois;

Laerka en Suédois;

Skowrouek en Polonois;

Lark en Anglois;

Cugniada en Eſpagnol;

BELL. *Hiſt. des oiſ. pag.* 269. *Port. pag.* 65.

BRISS. *tom. III. pag.* 334.

L'*alouette* eſt du XXXIXe genre, & trop connue pour qu'il ſoit beſoin de la décrire; ce qui abregera d'autant ſon article, néceſſairement long par la quantité d'objets qu'il doit contenir. Son eſpèce eſt très-répandue, & ſe trouve dans toutes les contrées de l'Europe. Son chant, que tout le monde connoît, eſt très-agréable; elle commence à le faire entendre dès les premiers beaux jours de la fin de l'hiver

Digitized by Google

ou du commencement du printems; elle chante pendant toute la belle saison; mais particulièrement le matin & le soir, plus rarement dans le milieu de la journée. Elle s'enlève en commençant à chanter, & monte tout droit en frappant l'air; plus elle s'élève, plus elle force sa voix; elle est si forte qu'on l'entend très-bien quoique l'*alouette* soit montée si haut dans les airs qu'on la distingue à peine à la vue. Elle baisse la voix à mesure qu'elle descend, & se tait en se posant à terre, où elle se tient sur les champs labourés & parmi les chaumes; elle ne se perche jamais & elle n'habite que les plaines; elle aime à se rouler dans la poussière ou le sable léger, & par cette raison on la compte au nombre des oiseaux pulvérateurs.

L'*alouette* fait son nid à terre, le cache avec soin, en le plaçant sur des terres couvertes & entre des mottes qui en dérobent la vue; elle le compose de racines & d'herbes sèches; elle pond quatre ou cinq œuf tachetés de brun sur un fond grisâtre; elle ne couve que quatorze à quinze jours, & au bout d'à-peu-près autant de temps ses petits sont en état de se passer de ses soins. Elle fait deux pontes, quelquefois trois; la première, au commencement de mai; la seconde, en juillet, & la dernière au mois d'août; mais il paroît que le nombre en est subordonné à la température des climats qu'elle habite, puisqu'Aldrovande & Olina, qui observoient en Italie, ont écrit que l'*alouette* fait trois pontes par an; que Frisch, auteur Allemand, ne parle que de deux couvées par année pour cet oiseau; & Schwencfeld, qui traite des oiseaux de la Siléfie, n'en admet qu'une.

L'*alouette* donne la becquée à ses petits; les premiers alimens qu'ils prennent eux-mêmes sont de petits vers, des crysalides ou œufs de fourmis, & différens insectes; sa nourriture ordinaire, quand elle a acquis sa grandeur, consiste en différentes graines, & en pousses de différentes herbes. On nourrit en cage les petits avec une pâtée composée de chenevi écrasé, de mie de pain & de cœur de bœuf haché. On la rend meilleure si on y ajoute ce que les oiseleurs appellent *du pain de pavot*, & dont on rape une certaine quantité pour la mêler à la pâtée; l'*alouette* s'accoutume ensuite à vivre de grain, & principalement de froment. On l'élève & on la nourrit en volière à cause de l'agrément de son chant; elle s'apprivoise aisément, & peut même devenir très-familière si on prend la peine de l'y habituer; on peut de même varier son chant & lui apprendre en peu de temps à siffler des airs qu'elle répète plus complettement & avec plus d'agrément que les autres oiseaux auxquels on donne aussi la même éducation.

Comme l'*alouette* s'élève très-haut, elle est sujette à être emportée par des coups de vent, & c'est par cette raison que les marins en voient quelquefois en pleine mer à des distances très-considérables du rivage. Quoique ce ne soit pas à proprement parler un oiseau de passage, puisqu'on voit en tout temps des *alouettes* en assez grand nombre, cependant il y a des saisons où l'on en voit plus que dans d'autres, & il y en a au contraire où elles disparoissent, mais pour quelques jours seulement. Ce dernier cas arrive au printems lorsqu'un froid subit & vif succède à des jours doux; il a lieu aussi en hiver, lorsque la terre est couverte de neige, que la gelée est très-forte, & qu'elle dure depuis plusieurs jours. Mais ni dans l'un, ni dans l'autre cas, les *alouettes* ne s'éloignent pas en effet beaucoup; elles se retirent seulement dans les lieux abrités, aux bords des fontaines & des eaux qui ne gèlent pas, & où elles trouvent à remplacer, par des vers, le grain & les végétaux qui leur manquent.

On prétend qu'on trouve des *alouettes* dans presque tous les pays habités des deux continens. Cette proposition est très-prouvée par rapport au genre; mais quant à l'espèce de l'*alouette commune*, de celle dont je parle dans cet article, il me paroît fort douteux qu'on la trouve hors de l'Europe. Les voyageurs sont communément trop peu instruits, trop peu attentifs à de pareils objets, & les descriptions qu'ils nous donnent des choses qu'ils ont observées sont trop incomplettes pour qu'on puisse décider des faits sur leur témoignage. Si l'*alouette* se trouvoit dans le nouveau continent, il est très-probable qu'elle y vivroit dans les pays dont la température répond à-peu-près à celle des pays qu'elle habite en Europe; elle est trop nombreuse dans les lieux où elle s'est multipliée, pour qu'elle eût échappé à Catesbi, pour qu'il ne s'en fût pas trouvé dans les nombreux envois d'oiseaux qui ont été faits du Canada, de la Louisiane, & dans lesquels il s'est en effet trouvé plusieurs espèces d'oiseaux qui habitent également en Europe. Ce manque des *alouettes* à la Louisiane, à la Caroline, au Canada, me paroît un fort indice que cet oiseau ne se trouve pas sur le continent de l'Amérique. On ne doit pas oublier que je parle de notre *alouette*, de celle que tout le monde connoît sous ce nom seulement.

Pendant l'été les *alouettes* préfèrent les terres élevées & sèches; elles sont alors fort maigres; mais en hiver elles descendent dans les plaines, où elles habitent en troupes très-nombreuses; elles sont alors très-grasses; leur chair dans cet état est de bon goût & délicate; c'est un mêts assez estimé. On donne à Paris le nom de *mauviettes* aux *alouettes* quand on les considère comme comestible. On en prend une grande quantité dans les pays de plaines, & on y emploie principalement quatre moyens différens, qui sont le *miroir*, la *ridée*, les *lacets*, le *traîneau*.

Le miroir est composé de trois pièces; sçavoir, celle qui porte les glaces, la pièce qui sert de pivot sur lequel pose le miroir, & la troisième qui est le support des deux autres.

On fait la première pièce d'un morceau de bois oblong, quarré, légèrement courbé dans sa lon-

Digitized by Google

gueur. On lui donne environ ſix pouces de long, un pouce & demi d'épaiſſeur à ſa ſurface inférieure ou courbe, un demi-pouce à la ſupérieure ou convexe. On pratique des entailles dans cinq ſurfaces pour y maſtiquer de petits morceaux de glace; on enfonce de force une tige de bois cylindrique au milieu de la ſurface inférieure; on fait pluſieurs circonvolutions d'une corde autour de ce cylindre; on a d'ailleurs un morceau de bois quarré, terminé en pointe, au gros bout duquel on pratique une hoche ou cavité; la pièce qui eſt au-deſſus de cette cavité eſt percée dans ſon milieu d'un trou qui répond à un autre trou ſemblable fait à la face inférieure du bois dans l'endroit où il a été entaillé.

Les choſes ainſi diſpoſées, on paſſe la tige qui ſoutient le miroir à travers les deux trous pratiqués dans le ſupport, qui eſt la troiſième pièce. On enfonce en terre le ſupport, terminé en pointe par cette raiſon, & l'on eſt en état de ſe ſervir du miroir. Il doit être poſé entre deux nappes. Une perſonne placée dans une loge, à une diſtance convenable, tient les bouts de la ficelle, au moyen deſquels, ſuivant qu'elle les tire, elle fait continuellement tourner le miroir en différens ſens. Son éclat attire & trompe les oiſeaux qu'on prend entre les nappes, qu'on tire quand on voit une aſſez grande quantité d'*alouettes* raſſemblées. La ſaiſon la plus favorable pour cette chaſſe, eſt celle où il fait des gelées blanches; l'heure la plus convenable, le lever du ſoleil.

On prend les *alouettes* à la ridée lorſque le temps eſt ſombre & froid; ces oiſeaux volent alors bas & par troupes. Pour les prendre à la ridée, on diſpoſe, dans un champ, deux nappes bout à bout de façon à les faire agir à volonté; on place au milieu des nappes quelques *alouettes* vivantes, attachées par des ficelles à des piquets implantés en terre. Un chaſſeur placé dans une loge, y tient les cordes qui aboutiſſent aux nappes, prêt à les faire agir au moment néceſſaire; d'autres chaſſeurs battent la campagne, font lever les *alouettes*, & par leur marche combinée, les pouſſent vers les nappes, auxquelles elles ſont encore attirées par la vue des oiſeaux de leur eſpèce. Le chaſſeur poſté dans la loge tire les nappes & prend deſſous les *alouettes* qui y ont été conduites ou attirées.

Le lacet eſt une ſorte de piège qu'on dreſſe de la manière ſuivante.

On remarque une terre labourée où il y ait communément abondance d'*alouettes*. Le long des ſillons de cette pièce, on tend, à un pied de diſtance environ, des cordes de cinq à ſix toiſes de long qu'on bande par le moyen de deux piquets enfoncés en terre, & auxquels les bouts des cordes ſont attachés. De quatre pouces en quatre pouces, dans la longueur des cordes, on attache des crins longs de cinq à ſix pouces; au milieu de ces crins on fait un nœud coulant qu'on laiſſe ouvert; on répend enſuite du grain le long des cordes, & ſur-tout au centre des nœuds coulans; puis on ſe retire & l'on bat la campagne dans les environs. Les *alouettes* qu'on fait lever, attirées par le grain qu'elles apperçoivent, ſe portent du côté où elles le découvrent, s'abattent pour le ramaſſer, s'embarraſſent dans les nœuds, & s'y engagent par les efforts qu'elles font pour s'en tirer. Lorſqu'on en voit un nombre ſuffiſant qui ſont arrêtées, on les prend à la main, & on les aſſomme en leur frappant la tête contre une pierre. Cette chaſſe n'a lieu qu'en hiver; elle ne réuſſit que quand la campagne eſt découverte, & elle eſt d'autant plus abondante que le froid eſt plus grand, que les vivres ſont plus rares; c'eſt pourquoi l'on prend beaucoup d'*alouettes* au lacet par un temps de neige; mais elles ſont maigres alors & de peu de valeur.

On appelle traîneau un filet long, dont les mailles n'ont qu'un pouce. On attache un bout du traîneau en travers d'une perche, deux hommes prennent la perche chacun à un bout, & portent le filet à deux pieds de terre en marchant d'un bon pas; on laiſſe l'autre extrêmité du filet traîner à terre; il doit être aſſez long pour que, ſoutenu à deux pieds en avant, il y ait un pied qui traîne à terre en arrière; on attache quelques menues ramées à la partie qui traîne. On ne ſe ſert que la nuit de ce filet, qu'on traîne ſur les guérets & les pièces qui ont été enſemencées en avoine.

Pour que la chaſſe ſoit plus abondante, il eſt bon de ſe promener le ſoir dans la campagne & de remarquer les pièces de terre ſur leſquelles on a vu un plus grand nombre d'*alouettes* qui paroiſſoient diſpoſées à y paſſer la nuit.

*Les hommes qui portent & qui traînent le filet doivent être accompagnés de quelqu'un qui marche à côté du filet. Auſſi-tôt qu'on entend quelque bruit deſſous, ceux qui le portent le baiſſent, & la perſonne qui les accompagne prend ce qui ſe trouve pris.

Cette chaſſe ne réuſſit que dans les nuits obſcures, pendant leſquelles il n'y a pas aſſez de lumière pour que les *alouettes* apperçoivent les chaſſeurs & qu'elles s'éloignent. Auſſi porte-t-on quelquefois des torches pour s'éclairer; mais le jour qu'elles répandent, loin de nuire, éblouit le gibier & ne le rend que plus facile à ſaiſir.

On prend encore les *alouettes* à la tonelle & ſous un filet que le chaſſeur porte ſous ſon bras, dont il les couvre après les avoir réunies par de longues circonvolutions qu'il fait en les tournant. Mais ces deux manières de chaſſer ſont plus amuſantes que profitables, c'eſt pourquoi je n'entre pas dans leurs détails.

Indépendamment des manières de prendre les *alouettes* dont je viens de rendre compte, M. de Montbeillard dit qu'on en prend beaucoup aux gluaux dans la Lorraine. Il décrit fort en détail cette chaſſe, & il aſſure que l'on y prend à la

Digitized by Google

fois jusqu'à cent douzaines d'*alouettes*, que la chasse est regardée comme très-mauvaise quand on n'en prend que vingt-cinq douzaines. Comme les personnes qui desireroient connoître les détails de cette chasse peuvent les trouver dans le IXe volume de l'Histoire des oiseaux, page 23 & suivantes, & qu'en les copiant j'augmenterois beaucoup cet article, qui est déja très-long, je me contenterai d'observer que la chasse des *alouettes* aux gluaux consiste à les planter, dans un lieu déterminé, à plomb, régulièrement, de manière qu'ils se soutiennent, mais qu'ils puissent tomber aussi-tôt qu'une *alouette* les touche en passant; que cette chasse exige de grands préparatifs, quelque dépense, & que beaucoup de personnes y sont employées, tant pour arranger les gluaux, que pour pousser, en battant la campagne, les *alouettes* vers l'espace où ils sont implantés; que ces personnes doivent bien s'entendre, qu'elles se rejoignent à des drapeaux qui sont le signe du ralliement, & qu'elles doivent obéir aux signaux que leur donne un chef ou commandant de la chasse.

L'homme, armé de son industrie, & stimulé par l'appas du gain, ou le triste plaisir de tromper des animaux innocens, de leur ôter la vie, n'est pas le seul ennemi que les *alouettes* ayent à craindre: les oiseaux de proie en détruisent un grand nombre; cependant leur espèce est abondante, parce qu'elle est très-féconde, & que, par sa constitution, elle peut vivre sur une grande étendue de terre, exposée à des climats fort différens, & que vivant de grain, principalement de différentes espèces de bled, & se plaisant sur les terres labourées, l'homme qui la détruit en partie, contribue d'ailleurs à sa multiplicité.

On trouve trois variétés dans l'espèce de l'*alouette*. Ce sont:

L'*olouette* blanche.

L'*alouette* noire.

L'*alouette* isabelle ou d'un blanc teint de jaunâtre. Mais ces variétés ne sont qu'individuelles, & ne sont point race.

ALOUETE AUX JOUES BRUNES de Pensilvanie.

ALOUETE DE PENSILVANIE. Briss. *suppl. pag. 94.* Edw. *glan. part. II, pag. 185. Pl. 297.*

La grandeur de cette *alouette* est à peu-près la même que celle de l'*alouette* commune. Les parties supérieures de la tête & du cou, le dos, le croupion; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue, sont d'un brun obscur; les côtés de la tête sont noirâtres: les yeux sont placés au milieu d'une bande rousseâtre, qui, de l'origine du bec s'étend vers l'occiput; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un fauve roussâtre, varié de taches brunes; les pennes de l'aîle sont d'un brun obscur, bordé de gris-blanc; la queue est composée de douze plumes, dont les huit du milieu sont d'un brun obscur, bordé de gris blanc; celle qui les suit est de la même couleur; mais elle est terminée de blanc, & la plus extérieure est entièrement blanche; le bec est noirâtre, excepté à la base de la mandibule inférieure, qui est jaunâtre; les pieds & les ongles sont d'un brun foncé.

Un caractère très-propre à faire distinguer cette *alouette*, c'est que, lorsque son aile est pliée, la troisième plume, en comptant depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues pennes: elle paroît en Pensilvanie, dans le mois de mars, prend sa route pour le Nord, & on n'en voit plus à la fin de mai. M. Edwars assure d'ailleurs avoir trouvé la même espèce dans les environs de Londres.

ALOUETTE BATARDE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE BRETONNE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE CALANDRE. *Voyez* CUJELIER.

ALOUETTE CORNUE. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE CRÊTÉE. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE DE BOIS. *Voyez* CUJELIER.

ALOUETTE DE BOIS. (petite) *V.* FARLOUSE.

ALOUETTE (petite) DE BRUYERES. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE DE BUÉNOS-AYRES. *Pl. enl. 738, fig. 1. Voyez* VARIOLE.

ALOUETTE DE BUISSON. Briss. *tom. III, pag. 347. Voyez* ALOUETTE PIPI.

ALOUETTE DE CHAMP. Briss. *tom. III, p. 349. Voyez* SPIPOLETTE.

ALLOUETTE DE CHEMIN. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE D'EAU. *Voyez* ROUSSELINE.

ALOUETTE D'ITALIE. Briss. *tom. III, pag. 355. Voyez* GIROLE.

ALOUETTE DE MARAIS. *Voyez* ROUSSELINE.

ALOUETTE DE MER.

Briss. *tom. V, pag. 211.*

Bell. *hist. desois. p. 217.* Idem. *Port. d'ois. p. 50. Pl. enlum. 851.*

L'*alouette de mer* est du LXXVe genre; elle n'a de rapport avec l'*alouette* que le nom, qui lui en a été donné mal-à-propos, & seulement à cause de quelque ressemblance dans le plumage. Elle a sept pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, treize pouces quatre lignes de vol. La tête, le cou, le dessus du corps sont variés de brun & de gris. La gorge & le devant du cou, à sa partie inférieure, sont blanchâtres, marquetés de taches brunes. La poitrine, le ventre & les côtés sont blancs. Les petites & les moyennes plumes des aîles sont variées de brun & de gris, & les grandes sont brunes, terminées par du blanc; les plumes de la queue sont grises, excepté les deux du milieu qui sont d'un brun foncé du côté extérieur, & grises du côté intérieur; ces deux mêmes plumes se terminent en pointe, & sont plus longues que les latérales d'environ trois lignes. Le bec est noir. Les pieds sont de la même couleur, mais lavée.

Les *alouettes de mer* volent en troupes; lorsqu'on en a tué une, les autres voltigent à l'entour. Elles fréquentent le bord des eaux, mais de préférence le rivage de la mer. Elles pondent sur le

Digitized by Google

sable à nud, sans faire de nid ; leurs œufs sont fort gros par proportion à la taille de l'oiseau, & le nombre en est de quatre ou cinq ; l'espèce est très-abondante. Bélon dit qu'on en apporte en un seul jour cinq à six cents douzaines au marché en hiver ; qu'elles sont un très-bon manger ; on ne les connoit guère aujourd'hui comme comestibles, au moins à Paris ; on en apporte quelquefois avec d'autre gibier également peu recherché, comme les barges, les chevaliers, &c. J'en ai vu apporter en deux saisons, à la fin de mars ou au commencement d'avril, en septembre, & assez avant dans l'automne ; il paroît qu'elles sont de passage. M. de Buffon confirme ce sentiment par une observation faite sur les côtes de Picardie, où elles arrivent en septembre, mais elles ne font qu'y passer. Le même auteur assure que l'espèce des *alouettes de mer* est répandue dans l'ancien continent, du nord au midi ; qu'elle se trouve également en Amérique à des distances très-grandes, à Cayenne, à la Jamaïque, à la Louisiane. J'ai reçu de ce dernier endroit & de Cayenne des *alouettes de mer* qui m'ont paru semblables à celle d'Europe, & que je crois de même espèce. Cependant M. Brisson, non-seulement décrit deux *alouettes de mer* de Saint-Domingue, comme différentes de celle d'Europe, mais même comme différentes entre elles, & il fait une variété d'une espèce qui se trouve en Europe. Il la nomme *petite alouette de mer*. Comme elle ne diffère qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, & qu'on la trouve parmi les autres, cette variété mérite peu d'attention.

Quant aux deux espèces que M. Brisson indique sous les noms d'*alouette de mer de Saint-Domingue*, & de *petite alouette de mer de Saint-Domingue*, la première, qui n'est qu'un peu plus grande que la nôtre, a d'ailleurs tant de rapport avec elle, qu'il est bien probable qu'elle n'en est qu'une variété produite par le climat. La seconde, qui a deux pouces & demi de long de moins que la première, & qui est proportionnément plus petite dans ses autres dimensions, paroitroit, par cette différence, une espèce séparée : mais les rapports si grands d'ailleurs, & la parité d'une grande & d'une petite *alouette de mer* à Saint-Domingue, de même qu'en Europe, portent à croire que cette espèce, la même dans les deux continents, contient deux races constantes, une grande, une petite, qui sont si peu différentes, qu'elles ont les mêmes habitudes, & qu'elles vivent en commun.

ALOUETTE DE MER A COLLIER. *V.* CINCLE.

ALOUETTE DE MER (petite.) BRISS. *tom. V, pag. 215. Voyez* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE DE MER (petite.) *Planche enlum. 850. Voyez* GUIGNETTE.

ALOUETTE DE MER de Saint-Domingue. BRISSON, *tom. V, pag. 219. Voyez* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE DE MER de Saint-Domingue (petite.) BRISS. *tome. V, pag. 222. V.* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE de Pensilvanie. BRISS. *supl. pag. 94.* EDW. *glan. part. II, page 185, planche. 297. Voyez* ALOUETTE AUX JOUES BRUNES de Pensilvanie.

ALOUETTE DE PRÉS. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE de Sibérie. *Pl. enl. 650, fig. 2.*

M. de Montbeillard, qui a fait connoitre cette espèce d'*alouette*, la décrit dans les termes suivans.

La gorge, le front & les côtés de la tête sont d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil & le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil ; la poitrine est décorée d'une large ceinture noire ; le reste du dessous du corps est blanchâtre, les flancs sont un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées ; le dessus de la tête & du corps sont variés de roussâtre & de gris-brun ; les couvertures supérieures de la queue sont jaunâtres, les pennes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures qui le sont de blanc ; les pennes des ailes sont grises, bordées finement d'une couleur plus noire ; les couvertures supérieures sont du même gris, bordées de roussâtre. Le bec & les pieds sont gris de plomb.

M. de Montbeillard dit que cet oiseau a été envoyé de Sibérie où il n'est pas commun ; que le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'*alouette*, vus dans la nouvelle Zemble, & qu'on pourroit soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns & les autres se plaisent dans les climats septentrionaux.

Les dimensions de l'*alouette* de Sibérie sont cinq pouces trois quarts de long ; le bec six à sept lignes ; doigt postérieur, quatre lignes & demie ; queue, deux pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce.

ALOUETTE de Virginie. BRIS. *tom. III, pag 367. Voyez* HAUSSE-COL NOIR.

ALOUETTE DES JARDINS. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 504, fig. 2.* BRISS. *tom. III, pag. 364. Pl. 19, fig. 3. Voyez* CRAVATE JAUNE.

ALOUETTE FOLLE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE (petite) grise de Gingi. *Voyage aux Indes & à la Chine, tome II, page 203, Pl. 113, fig. 2.*

Elle est de la grosseur du chardonneret ; la tête est d'un gris cendré ; une bande noire traverse la joue de chaque côté ; tout le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un brun sombre ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont noirs, le bec & les pieds d'un gris roussâtre. Genre XXXIX.

ALOUETTE (grosse.) *Voyez* CALANDRE.

ALOUETTE HUPPÉE (grosse.) *V.* COCHEVIS.

Digitized by Google

ALOUETTE HUPPÉE (petite.) *Pl. enl.* 503, *fig.* 2. BRISS. *tome III, pag.* 361. *Voyez* LULU.

ALOUETTE HUPPÉE de la côte Malabar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tome II, page* 203. *Pl.* 113, *fig.* 1.

Elle a cinq pouces neuf lignes de longueur totale; des plumes brunes, bordées de blanchâtre, lui forment une huppe qu'elle élève à volonté; le fond du plumage eſt un brun varié de rouſsâtre; mais ce qui diſtingue cette *alouette*, c'eſt que chaque plume en-deſſus du corps eſt terminée par une tache blanche; les pennes des aîles & de la queue ſont brunes, bordées de rouſsâtre; les pieds ſont de cette dernière couleur; & le bec eſt noir. Genre XXXIX.

ALOUETTE HUPPÉE du Sénégal. BRIS. *tom. III, page* 362. *Voyez* GRISETTE.

ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE.

Cette *alouette* a beaucoup de rapport avec la variété de l'*alouette* commune, dont le plumage eſt noir. Elle eſt cependant un peu plus petite. Sa longueur eſt d'environ cinq pouces; celle de ſon bec, de ſix à ſept lignes, de la queue d'un pouce & demi; elle eſt compoſée de douze plumes, & elle excède les aîles de ſept à huit lignes.

La tête, la gorge, le devant du cou, la partie inférieure du corps & les couvertures ſupérieures de la queue ſont d'un brun noirâtre; les pennes des aîles & de la queue d'une teinte un peu moins foncée; le derrière du cou, le dos, les plumes ſcapulaires ſont d'un fauve orangé: les moyennes & petites couvertures des aîles ſont noirâtres, bordées d'un fauve tirant ſur l'orangé. L'*alouette noire à dos fauve* a été apportée de Buenos-Aires par feu M. Commerſon, qui l'a obſervée le premier.

ALOUETTE NOIRE de la Encenada. *Pl. enlum.* 738, *fig.* 2. *V.* ALOUETTE NOIRE à dos fauve.

ALOUETTE PERCHEUSE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE PIPI.

ALOUETTE DE BUISSON. BRISS. *tome III, page* 347.

Sinſignotte en Lorraine.

Bec-figue d'hiver dans le Bugey.

Longueur environ cinq pouces & demi; bec ſix à ſept lignes; vol huit pouces un tiers; queue deux pouces, dépaſſe d'un les aîles.

La tête, la partie ſupérieure du cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu, & olivâtres ſur leurs bords, ce qui fait paroître ces parties variées de ces deux nuances: la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les cuiſſes ſont d'un blanc jaunâtre, marqués de taches longitudinales noirâtres ſur la poitrine & le ventre: les plumes de l'aîle ſont noirâtres, bordées extérieurement d'olivâtre; les moyennes ſont échancrées en cœur par le bout: la queue eſt compoſée de douze plumes: les deux du milieu ſont brunes & moins foncées ſur leur bord; la plus extérieure eſt blanche dans toute ſa longueur du côté du bord externe; les intermédiaires ſont noirâtres, bordées extérieurement de jaunâtre: le bec eſt très-effilé, très-mince, d'un brun jaunâtre; les pieds ſont d'un jaune obſcur, & les ongles noirâtres.

L'*alouette pipi* ſe tient parmi les buiſſons; elle ſe perche ſur leurs branches les plus élevées; ſon cri pendant l'hiver reſſemble au bruit que fait une ſauterelle; il eſt ſeulement un peu plus fort; mais au printems elle a un ramage agréable, doux & harmonieux, quoique ſimple; elle chante avec beaucoup d'action, elle ſe redreſſe, elle agite ſes aîles, elle s'élève quelquefois aſſez haut & retombe à la même place; elle fait ſon nid dans des endroits ſolitaires, le cache dans une touffe de gaſon, & pond quatre ou cinq œufs, marqués de brun vers le gros bout.

On prend une grande quantité de ces *alouettes* aux environs de Londres, vers le milieu de ſeptembre, tems où elles paroiſſent en Angleterre. Elles ſont moins communes aux environs de Paris, & quoiqu'elles n'y ſoient pas rares, on ne les a pas juſqu'à préſent remarquées comme commeſtibles. Il y a cependant apparence, d'après la chaſſe qu'on leur fait aux environs de Londres, d'après le nom qu'on leur donne dans le Bugey, que leur chair eſt délicate.

AMAZONE.

Les oiſeleurs donnent le nom d'*amazones* à des perroquets d'eſpèces différentes, mais dont la plupart ſont apportés des pays arroſés par la rivière qui porte le même nom. Ce ſont des perroquets à queue courte, généralement aſſez grands; leur plumage eſt d'un vert éclatant & luſtré, pluſieurs ont ſur la tête du jaune qui eſt pur & foncé, du rouge brillant aux aîles & particulièrement au fouet de l'aîle; ils diffèrent d'autres perroquets qu'on nomme *criks*, plus communs, moins beaux, plus petits, qui ſe trouvent cependant auſſi dans les mêmes contrées, mais dont le plumage eſt d'un vert moins luſtré, moins brillant, plus ſombre, qui n'ont de rouge à l'aîle que ſur les pennes & n'en ont pas au fouet de l'aîle; qui ont auſſi ſur la tête du jaune, mais moins pur, moins brillant & ſouvent mêlé avec d'autres couleurs. Cependant comme ces caractères ne ſont pas précis, & que c'eſt particulièrement l'éclat du plumage qui diſtingue les *amazones* des *criks*, on confond quelquefois les plus beaux de ces derniers avec les *amazones*, parés des moins riches couleurs, ſur-tout lorſqu'on manque d'objet de comparaiſon, & la dénomination peut devenir quelquefois arbitraire.

Les *amazones* volent en bandes nombreuſes, ſe perchent ſur les mêmes arbres, jettent tous enſemble des cris qu'on entend de fort loin. Ils ſe nourriſſent des fruits de *common* & d'*avoura* qui croiſſent dans les Savanes, de ceux des *gommiers élaſtiques* & des *bananiers*, &c.

Digitized by Google

Les *amazones*, ainſi que les autres perroquets, font leur nid dans des trous de vieux arbres; pondent deux fois par an, deux œufs chaque fois, & le mâle & la femelle couvent alternativement. Ils nichent près les uns des autres, vont de compagnie chercher leur nourriture, & lorſqu'ils ſont raſſaſiés, ils voltigent & ſautent ſans ceſſe d'arbres en arbres, en faiſant un caquetage continuel. Ils ſe tiennent le matin au lever du ſoleil, ſur les branches dénuées de feuilles, & y reſtent juſqu'à ce que la chaleur ait diſſipé la roſée, qui, pendant la nuit, a humecté leurs plumes. Alors ils partent tous enſemble en pouſſant un cri général: le temps de leur nichée eſt la ſaiſon des pluies. Les *amazones* appartiennent aux contrées Méridionales & les plus chaudes du nouveau Continent. Ils apprennent à parler très-nettement, ſur-tout ſi on les élève pris dans le nid, & qu'on commence de bonne heure leur éducation. Ils ſont en général aſſez ſauvages & ſujets à mordre.

AMAZONE. (l')

Cet oiſeau indiqué par M. Linné, rangé par ce naturaliſte au nombre des ortolans, a le deſſus de la tête fauve, les couvertures inférieures des ailes blanchâtres, le reſte du plumage brun; il ſe trouve à Surinam. M. Linné le déſigne par la phraſe ſuivante: *emberiza fuſca vertice fulvo, criſſo, albido, amazona.* Syſt. nat. éd. XIII, pag. 311. n°. 15.

AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

On voit aſſez fréquemment à Paris ce perroquet *amazone* dans la boutique des oiſeleurs; il y paſſe pour être apporté de la Martinique & de Saint-Domingue. Il y en a deux variétés qui ſe reſſemblent à beaucoup d'égards, & qui diffèrent ſi peu que les oiſeleurs ne les remarquent que comme plus ou moins belles dans leur eſpèce. Deux oiſeaux du même climat, ſi ſemblables, ne paroiſſent guère pouvoir être d'eſpèce différente, comme quelques ornithologiſtes l'ont penſé, & le ſentiment de M. de Buffon qui n'en fait qu'une eſpèce, eſt infiniment plus-probable.

M. Briſſon nomme la première variété *perroquet de la Martinique*, *tom. IV*, *pag.* 242.

Elle eſt appellée dans Edward, *tom. IV*, *pag.* 166. *pl.* 66. *Perroquet à tête blanche.*

La ſeconde variété eſt déſignée par M. Briſſon ſous le nom de *perroquet à gorge rouge de la Martinique*, *tom. IV*, *pag.* 244.

Par celui de *perroquet* d'*Orenock*, par Barrère; l'une & l'autre variété ont été repréſentées dans les planches enluminées; la première *n°. 335.* ſous le nom de *perroquet à front blanc du Sénégal.* Dénomination impropre quant au pays où ſe trouve ce perroquet; la ſeconde ſous celui de *perroquet de la Martinique*, *n°. 549.*

Pour bien faire connoître ces deux variétés, je les comparerai & j'en indiquerai les rapports & les différences. L'une & l'autre ſont d'une taille médiocre; la première eſt un peu plus petite, elle n'a qu'une barre blanche ſur le ſommet de la tête, au-delà de laquelle eſt une autre barre bleuâtre. Le blanc du ſommet de la tête s'étend davantage & deſcend ſur les côtés, & un peu au-deſſous des yeux dans la ſeconde variété qui n'a rien de bleu au-delà de la large bande qui lui couvre le ſommet de la tête.

L'un & l'autre perroquet ont le deſſus & le deſſous du corps vert; mais le premier eſt d'un vert moins brillant & plus ondé de noir. Cette dernière couleur dépend de ce que dans l'un & l'autre perroquet, les plumes vertes, ſur-tout en deſſus & vers le haut du corps, ſont bordées de brun obſcur ou de noirâtre. Le premier a ſur le ventre, entre les cuiſſes, une plaque d'un rouge aſſez vif, mais dur, & qui s'étend plus ou moins dans différens individus; le ſecond n'a ſur cette même partie qu'une plaque moins étendue d'un pourpre obſcur.

L'une & l'autre variété ont le bas des joues, la gorge & le devant du cou rouge; mais dans le premier perroquet, le rouge s'étend moins ſur les côtés, il deſcend moins ſur le devant de la poitrine, il eſt plus foncé; dans le ſecond il s'étend davantage, il eſt d'une nuance plus douce, plus agréable & qui tire ſur le roſe vif ou l'incarnat.

Tous deux ont les grandes pennes des ailes bleuâtres & du rouge ſur le fouet de l'aile, les pennes de la queue d'un vert jaunâtre & teintes d'un rouge vif, dans le milieu de leur longueur; ce qui fait que la queue étendue paroît traverſée par une barre rouge, mais moins vive & moins large dans la première variété.

Le bec eſt d'une couleur de chair pâle dans les deux variétés; les pieds ſont dans la première d'un brun foncé, & ils ſont dans la ſeconde, teints d'une nuance de couleur de chair; les ongles ſont noirs dans l'une & gris dans l'autre.

Les *amazones* à tête blanche apprennent facilement à parler; ils retiennent un aſſez grand nombre de mots, & les articulent très-nettement; ils ont la voix aſſez douce quand ils répètent les mots qu'ils ont appris; mais leur cri naturel eſt aigre & très-fort; ils ne ſont pas parmi les perroquets de ceux qui crient le plus ſouvent; j'en ai vu beaucoup de fort doux, ils paroiſſent en général avoir des habitudes ſociales & ce ſont, des oiſeaux d'un plumage très-agréable, ſur-tout ceux de la ſeconde variété.

Quoique Barrère ait avancé qu'on appelle à la Guiane la ſeconde variété *perroquet* d'*Orenock*, il eſt très-douteux que cette eſpèce ſe trouve à la Guiane; jamais je ne l'ai vu parmi les oiſeaux envoyés de ce pays en ſi grand nombre & ſi ſouvent.

AMAZONE A TÊTE JAUNE.

Perroquet amazone du Breſil. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 272.

Digitized by Google

Ce perroquet est à-peu-près de la taille du pigeon romain : il a du bout du bec à celui de la queue, près de treize pouces ; deux pieds un à deux pouces de vol, & sa queue dépasse les ailes pliées d'environ un tiers ; le sommet de la tête est jaune, le reste de la même partie, la gorge & le cou sont couverts de plumes vertes terminées par une bande noirâtre ; le dessus du corps est d'un vert brillant, & le dessous d'un vert jaunâtre ; le pli de l'aile est varié de jaune & de rouge, & les pennes de l'aile le sont de vert, de noir, de bleu-violet & de rouge : la queue est composée de douze plumes dont les deux plus externes, une de chaque côté, ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume, ensuite d'un vert foncé jusque vers l'extrémité qui est d'un vert jaunâtre ; les autres plumes de la queue sont d'un vert foncé, qui à leur extrémité devient jaunâtre ; le bec est rouge à sa base & cendré sur le reste de son étendue ; l'iris est jaune, les pieds sont gris, les ongles noirs.

M. de Buffon décrit deux autres *amazones* qu'il regarde, ou comme des variétés de l'*amazone* à tête jaune, ou comme des espèces très-voisines de la sienne.

Le premier de ces oiseaux a été représenté dans les planches enluminées, *n°. 312.* sous le nom de *perroquet vert & rouge de Cayenne ;* on le nomme à la Guiane tantôt *amazone bâtard*, tantôt *demi-amazone*, parce qu'on y croit qu'il est le produit d'un *amazone* avec un perroquet d'une autre espèce. Il diffère de celui à tête jaune en ce qu'il n'a que très-peu de jaune, ou plutôt de jaunâtre sur le sommet de la tête près de l'origine du bec, en ce que le vert de ses plumes moins brillant est teint de jaunâtre, en ce que son bec est rougeâtre. Mais il ressemble à l'*amazone* à tête jaune par la grosseur & par la manière dont le rouge est disposé sur les ailes. Le second perroquet que M. de Buffon rapproche de l'*amazone*, de cet article, est celui que M. Brisson nomme *perroquet amazone à bec varié ;* les côtés du demi-bec supérieur sont de couleur d'ocre, le reste d'un bleu verdâtre, excepté à l'extrémité qui est traversée par une bande blanche ; la mandibule inférieure est jaunâtre dans son milieu & de couleur de plomb sur ses bords ; des nuances sur le bec aussi éloignées de celles qui colorent ordinairement le bec des autres perroquets, présentent un moyen facile de reconnoître celui-ci ; les couleurs de son plumage se rapportent d'ailleurs en général à celles du plumage de l'*amazone à tête jaune.*. Mais M. de Buffon & M. Brisson, qui décrit d'après Aldrovande, ne sont pas d'accord sur le rapport des dimentions entre notre *amazone* & l'*amazone à bec varié ;* ce dernier est d'un tiers plus grand suivant M. Brisson. Cet auteur n'avoit pas vu l'*amazone* à bec varié ; M. le comte de Buffon l'auroit-il décrit au contraire d'après un individu en sa possession, auroit-il par-là été en état de rectifier une erreur d'Aldrovande que M. Brisson a copiée, ou dans la multitude des objets la différence entre les proportions des deux *amazones*, a-t-elle échappé à M. de Buffon. Si les dimensions données par M. Brisson sont exactes, il y a trop de différence dans la taille entre les deux *amazones*, pour ne les pas regarder comme deux espèces distinctes.

AMAZONE A TÊTE ROUGE. *Voyez* TARABÉ. (le)

AMAZONE A TÊTE ROUGE *ou* TARABÉ. Du nom que les Brasiliens donnent à cet oiseau.

Perroquet à tête rouge du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag. 240.*

Ce *perroquet* indiqué par Marcgrave, *Histoire Nat. du Bres. pag. 207.* a la tête, la poitrine, le haut & le fouet des ailes rouges, & c'est ce dernier trait qui a porté M. de Buffon à le réunir aux *amazones*. Le reste de son plumage est vert ; le bec & les pieds sont d'un cendré obscur. M. Brisson dit qu'il est plus grand que le perroquet qu'il appelle *lory* du Brésil, qui est le *paragua*.

AMAZONE BATARD. Nom que les François de la Guyaune donnent à une variété du perroquet *amazone* à tête jaune. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

AMAZONE JAUNE.

Perroquet jaune. BRISS. *tom. IV, pag.* 306. SAL. *pag. 69. Planche enluminée, n°. 13.*

Ce beau perroquet, fort rare pour nous, a du bout du bec à celui de la queue, un pied de longueur ; tout son plumage est d'un très-beau jaune, excepté le pli de l'aile, & les grandes pennes des ailes, ainsi que celles de la queue, qui sont marqués d'un rouge très-vif ; l'iris & les paupières sont rouges ; le bec, les pieds & les ongles sont blancs.

On ne sçait pas encore quelle est la partie de l'Amérique où vit cette belle espèce de perroquet. M. de Salerne dit en avoir vu un qui prononçoit quelques mots portugais, & M. de Buffon pense d'après cette observation, que l'*amazone* jaune peut être originaire du Brésil. Il y a lieu de croire qu'il habite quelque terre qui n'est pas très-éloignée de la Louisiane. Un médecin qui avoit vécu long-temps dans ce pays en apporta à Paris l'*amazone* jaune vivant ; j'ai entendu dire par ce médecin, qu'étant sorti après un ouragan furieux, suivi d'une pluie très-abondante, pour observer l'état de la campagne, il avoit trouvé ce bel oiseau à terre au pied d'un arbre, à demi mort de froid, pénétré d'humidité & presque sans mouvement, qu'il l'avoit emporté & réchauffé, qu'il avoit été nouveau pour tous les habitans de la colonie, & que lui-même n'en avoit jamais vu d'autre.

AMÉTHISTE. (l').

L'*amethiste* est un des plus petits & des plus jolis oiseaux mouches. Tout le dessus du corps est d'un verd doré, brillant, quoiqu'un peu foncé.

La

Digitized by Google

La queue eſt fourchue & d'un verd doré-brun, ainſi que les aîles, qu'elle dépaſſe à-peu-près des deux tiers de ſa longueur; la poitrine & le ventre ſont d'un gris-blanc, mêlé d'un peu de brun, ſur-tout ſur les côtés; mais ce qui diſtingue ce petit oiſeau & en fait une des plus jolies créatures, c'eſt l'éclat de ſa gorge & de ſon cou qui ont le brillant & la couleur du plus bel *améthiſte*. On trouve cette eſpèce d'oiſeau mouche à Cayenne : mais elle y eſt fort rare.

ANACA. (l')

Petite *perruche brune* du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 403.*

L'*anaca* eſt de la groſſeur à-peu-près & de la grandeur d'une alouette. Le ſommet de ſa tête eſt d'un marron foncé; le tour des yeux eſt brun; la gorge eſt cendrée; le deſſus du corps eſt verd, excepté une tache d'un brun clair placée ſur le dos; le pli de l'aile eſt d'un rouge de ſang; le deſſus du corps eſt d'un brun rouſſeâtre; les aîles ſont vertes.

M. Briſſon place l'*anaca* parmi les perruches à courte queue, & M. de Buffon le range au contraire parmi *les perruches à longue queue, également étagée*. *Voyez* PERRUCHE. La raiſon de ce ſentiment eſt que Marcgrave, d'après lequel les auteurs ont décrit cette perruche, & qui eſt très-exact à avertir quand celles dont il parle ont la queue courte, n'en dit rien à l'égard de l'*anaca*.

Barrère dit que les françois de la Guiane nomment l'*anaca perruche commune*. Il ſembleroit d'après cette dénomination, que ce devroit être un oiſeau fort commun à la Guiane; cependant je ne l'ai encore vu dans aucune des collections qui en ont été envoyées; & je crois que M. Briſſon s'eſt trompé en appliquant à l'*anaca* la phraſe de Barrère.

ANGALA-DIAN. (l')

Grimpereau vert de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag. 641.*

L'*angala-dian* eſt un des oiſeaux que M. de Montbeillard appelle *ſouis-mangas*. *Voyez* ce mot. C'eſt un oiſeau du XLIII genre, de la méthode de M. Briſſon. Sa groſſeur approche de celle du bec-figue; il a cinq pouces trois lignes de long; ſon bec eſt long de quatorze lignes; ſa queue d'un pouce ſept lignes; il a huit pouces de vol, & ſes aîles pliées s'étendent à-peu-près aux deux tiers de la queue.

La tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd doré, dont l'éclat imite le brillant des métaux polis; il a de chaque côté de la tête une bande longitudinale d'un noir de velours, entre l'œil & l'angle du bec; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un noir luſtré; une bande ou zône d'environ une ligne & demie de large, d'un violet changeant en couleur d'acier bruni, ſépare le verd du cou d'avec le noir de la poitrine; les petites couvertures des aîles ſont du même violet; les aîles vers le pli ſont du même verd doré que le dos; les grandes plumes des aîles ſont noires & bordées extérieurement de verd doré; les plumes dont la queue eſt compoſée & qui ſont au nombre de douze, ſont colorées de même; le bec, les pieds, les ongles ſont d'un noir d'ébenne.

Suivant M. Briſſon, la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la poitrine & tout le deſſous du corps d'un blanc ſale varié de taches noires, & en ce que le noir des aîles & de la queue eſt moins brillant. M. Adamſon, au mot *angala*, (*ſuppl. de l'Encyclopédie*), croit que les individus que M. Briſſon regarde comme des femelles, ſont des jeunes qui n'ont pas encore mué. Il pourroit ſe faire qu'ils euſſent tous deux raiſon, puiſque dans un grand nombre d'eſpèces d'oiſeaux, les jeunes mâles ont avant leur première mue le même plumage que les femelles gardent toute leur vie. *Voyez* PLUMAGE.

M. Adamſon nous apprend encore que l'*angala-dian*, qu'il écrit *angala-diane*, fait ſon nid ſur les arbres; que la forme en eſt hémiſphérique, qu'il le compoſe preſqu'en entier du duvet des plantes; qu'il pond cinq à ſix œufs, & que ſes petits ſont expoſés à la recherche d'une araignée très-groſſe qui en ſuce le ſang.

Le mot *angala-dian* eſt le nom que les Madecaſſes ou habitans de Madagaſcar ont donné à l'eſpèce de grimpereau de leur iſle, auquel M. de Montbeillard l'a rendu dans notre langue.

ANGOLI.

Poule-ſultane de Madraſt. BRISS. *tom. V, p. 543.*

Cannangoli eſt le nom que les habitans de Malabar donnent à cet oiſeau. Il eſt ſelon M. Briſſon du LXXXVII genre ou de celui de la poule-ſultane. Il approche de la groſſeur d'un canard; le deſſus du corps eſt cendré, les côtés de la tête, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs, avec quelques taches noires en forme de croiſſant, ſur la partie inférieure du cou & ſur la poitrine; les plumes des aîles ſont cendrées, bordées extérieurement de noir; la queue eſt compoſée de douze plumes dont la couleur eſt cendrée.

ANHIMA. *Voyez* KAMICHI.

ANHINGA.

BRISSON, *tom. VI, pag. 476.*

Plongeon par les François de la Guiane, ſuivant BARRÈRE.

ANHINGA de Cayenne. *Planche enl. 959.*

C'eſt par omiſſion que les plumes de la queue ne ſont pas cannelées dans la figure.

ANHINGA noir de Cayenne. *Planche enl. 960.*

Ces deux *anhingas* paroiſſent être le mâle & la femelle.

L'*anhinga* eſt du genre CVII; c'eſt un oiſeau auſſi ſingulier par ſa forme que par ſes mœurs.

Digitized by Google

Entre les caractères qui le distinguent, les plus remarquables sont quatre doigts réunis par une membrane; le bec droit & pointu, l'ongle du doigt du milieu des trois doigts antérieurs dentelé comme une scie. A ces caractères particuliers on peut ajouter la forme totale; la large & longue queue de cet oiseau aquatique, son long cou, mince, effilé, d'une seule venue avec sa tête étroite, applatie, alongée; ce qui le fait, même dans l'oiseau privé de la vie, ressembler à un reptile. Mais sa ressemblance avec un serpent est sur-tout frappante lorsque vivant, il plie, contourne, déploie, replie son long cou. Quoique palmé, il se perche sur les arbres; il y fait son nid, & c'est de dessus leurs branches qu'il s'élance pour saisir le poisson dont il se nourrit. Aux facultés des oiseaux de terre, il joint celles des oiseaux aquatiques; il nage, il plonge & il s'exerce librement au milieu des eaux, ainsi que dans l'air; mais il se pose rarement à terre; il est d'un naturel sauvage & craintif; il fuit de loin & cherche à se dérober à la vue en plongeant. Il faut encore ajouter à tant de singularités que sa peau est excessivement épaisse, qu'elle a une texture ou consistance qui approche de celle de la peau des quadrupèdes.

La longueur de l'*anhinga*, du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds neuf pouces; il a trois pieds de vol & un peu plus; sa queue est longue d'un pied & demi; son cou d'un pied. Les plumes de la tête, de la gorge, du cou sont fines, douces au toucher comme de la soie; la tête & la partie supérieure du cou sont d'un gris roussâtre; la gorge & la partie inférieure du cou sont gris; le bas du dos est d'un noir lustré; sa partie supérieure, ainsi que les plumes scapulaires, sont d'un noirâtre varié de taches oblongues, étroites, blanchâtres, qui occupent le milieu de chaque plume; le dessous du corps est d'un gris argenté; la partie des ailes la plus proche du corps est variée de noirâtre & de blanc sale, & les grandes plumes sont noires; la queue est composée de douze plumes qui vont en s'élargissant de leur origine à leur extrémité, qui finissent en un épanouissement arrondi, & sur lesquelles on voit des sillons ou cannelures transversales, telles qu'on en exécute sur certaines boëtes d'écaille; ces plumes sont d'un noir brillant frangées de roussâtre à leur extrémité; les yeux sont noirs; l'iris couleur d'or; le bec est gris dans sa longueur, jaunâtre à sa racine; les pieds sont d'un gris jaunâtre. L'*anhinga* se trouve à la Guiane & au Brésil.

ANHINGA ROUX.

ANHINGA du Sénégal. *Planche enl. 107.*

Cet *anhinga* qui a été observé au Sénégal par M. Adamson, diffère de celui d'Amérique, en ce qu'il a le cou & le dessus des ailes d'un fauve roux, tracé par pinceaux sur un fond brun-noirâtre, avec le reste du plumage noir. La description de cet oiseau est celle qu'en donne M. de Buffon.

J'ai reçu de Madagascar un *anhinga* qui fait une seconde variété, & qui se rapproche de l'*anhinga* représenté, *Pl. enl. n°. 960*, sous la dénomination d'*anhinga noir* de Cayenne & que je crois être le mâle de cette espèce. L'*anhinga* de Madagascar ne diffère de l'*anhinga noir* de Cayenne, qu'en ce qu'il a le cou grisâtre dans toute son étendue en arrière, de la même couleur en-devant jusqu'au tiers de sa longueur, où il commence à devenir noir; il y a de plus dans l'*anhinga* de Madagascar une raie longitudinale grisâtre, qui traverse le noir de la tête & qui n'est pas dans la représentation de l'*anhinga noir* de Cayenne; mais comme j'ai vu des *anhingas* envoyés de ce pays qui ressembloient en tout à celui que j'ai reçu de Madagascar, je suis porté à croire que la figure n'est pas exacte, que les couleurs de l'*anhinga roux* sont trop chargées, & qu'il n'y a qu'un *anhinga* qui se trouve en Afrique & dans l'Amérique méridionale, ou que cet oiseau ne diffère dans ces deux parties du monde que beaucoup moins qu'on auroit lieu de le croire, d'après les figures qui en ont été données.

ANHINGA du Sénégal. *Voyez* ANHINGA ROUX.

ANJOUVIN. *Voyez* LINOTTE.

ANI.

Les *anis* sont du LIIe genre de la méthode de M. Brisson. Ce naturaliste les a placés à la suite des coucous, avec lesquels ils ont en effet du rapport, par la forme totale de leur corps svelte & allongé, par le nombre des plumes de la queue, qui ne sont pas au-delà de dix dans les *anis*, & qui n'excède pas ce nombre dans la plupart des espèces de coucous, par la conformité des doigts que les coucous & les *anis* ont également longs, arrondis, & placés, deux en avant, deux en arrière; mais ces oiseaux diffèrent infiniment par la forme du bec. Celui des *anis* suffit pour qu'on doive les séparer de tous les autres oiseaux, & qu'il soit aisé de les reconnoître. Il est court, crochu, plus épais que large: la mandibule supérieure est déprimée sur les côtés, relevée en demi-cercle dans sa longueur, & comme taillée en faulx, dont la convexité seroit tournée en-dessus, & seroit la partie tranchante.

Les *anis* sont des oiseaux du nouveau Continent. On n'en connoît jusqu'à présent aucun de l'ancien qu'on puisse leur comparer. Ils habitent l'Amérique méridionale, & y sont par-tout fort communs. Les créoles leur ont donné les noms de *bout de petun*, *bout de tabac*, *diable des Savanes*, *diable des Palétuviers*; on les a aussi nommés *bouilleurs de Canari*, parce que, dit-on, leur cri ressemble au bruit que de l'eau fait en bouillant: les Brasiliens les appellent *anis*; & ce nom, imposé par les habitans d'un pays où ces oiseaux sont communs, est sans doute celui qu'il est plus à propos de conserver. Leurs mœurs, suivant une

Digitized by Google

relation qui a été envoyée de Saint-Domingue à M. de Buffon, ſur une eſpèce de ce genre, par M. le chevalier des Hayes, ne les diſtinguent pas moins des autres oiſeaux, que la forme ſingulière de leur bec. J'en donnerai le précis en parlant de l'*ani des Palétuviers*, qui a été le ſujet des obſervations de M. le chevalier des Hayes.

ANI des Palétuviers.

Bout de petun (grand). BRISS. *tom. IV, pag. 181. Pl. enl. 102, fig. 2.*

L'*ani* des Palétuviers diffère de celui des Savanes par la grandeur. (*Voyez* ANI des Savanes). Il eſt, à-peu-près du double plus grand. Son plumage eſt également noir; mais la nuance eſt plus foncée, & les reflets de violet & de verd-doré ſont plus ſenſibles, plus vifs, plus étendus. Le cri de cet oiſeau, ou, ſi l'on veut, ſon chant, eſt une ſorte de ſifflement toujours aigre & déſagréable. Ses habitudes ou ſes mœurs ſont les mêmes que celles de l'*ani* des Savanes. Lorſque les femelles, qui ſe réuniſſent pluſieurs en un même nid, quittent leurs œufs, elles les couvrent avec des feuilles, & quelquefois elles font, dans le nid commun, des ſéparations qui diſtinguent leurs œufs en particulier. M. le chevalier des Hayes, à qui ces détails ſont dûs, dit qu'on ne ſait pas ſi les femelles, qui couvent dans le même nid, ont chacune ſéparément un mâle, ou ſi un ſeul ſuffit à pluſieurs; mais cette ſuppoſition même ne détruiroit pas la ſingularité de couver pluſieurs dans le même nid. Les poules, qui n'ont qu'un coq, ne ſe réuniſſent pas pour couver. Les œufs ſont de couleur d'aigue-marine uniforme & ſans taches. Il y a apparence, dit M. le chevalier des Hayes, que les femelles font deux ou trois pontes par an, ſuivant que la première a ou n'a pas réuſſi. On trouve des nids en mars, mai & août.

Les femelles nourriſſent indifféremment tous les petits, auxquels elles donnent la becquée, & les mâles aident à fournir les alimens.

L'*ani* s'apprivoiſe aiſément; il apprend à parler; &, dans l'état de liberté, il ne fait aucune ſorte de tort.

ANI des Savanes.

Bout de petun. BRISS. *tome IV, pag. 177.*

Cet *ani* a treize pouces & demi de long, dont la queue ſeule en a ſept; le bec, long de treize lignes, en a neuf & demi de haut; il eſt noir, ainſi que les pieds; le plumage l'eſt auſſi: on y voit, ſuivant les aſpects, des reflets violets, & les plumes du deſſus du dos, ainſi que les couvertures des aîles ſont bordées d'un verd foncé, qui paroît quelquefois un peu doré. Ces nuances & ces reflets ne ſont pas ſenſibles à une certaine diſtance; & ſi l'oiſeau n'eſt pas bien expoſé au jour, il paroît entièrement noir.

Les *anis* vivent en troupes, & l'on prétend que pluſieurs femelles ſe réuniſſent pour conſtruire un nid dans lequel elles pondent, & où elles couvent en commun: il eſt conſtruit de brins de bois ſec, ſans garniture à l'intérieur, proportionné, dit-on, au nombre des femelles qui ſe ſont aſſociées pour le conſtruire, & y couver.

Les *anis* réunis, même dans le temps des amours, contre ce qui eſt ordinaire aux autres oiſeaux, vivent également en compagnie dans le reſte de l'année; elles ſont compoſées, depuis huit à dix individus, juſqu'à vingt-cinq.

Ces oiſeaux ont le vol court & peu élevé; ils ſe poſent plus ſouvent ſur les buiſſons que ſur les grands arbres, & ſe placent, à ce qu'on prétend, le plus près les uns des autres qu'il leur eſt poſſible, tant l'inſtinct ſocial a d'impulſion ſur tous leurs mouvemens. Ils ſe nourriſſent de graines, de reptiles & d'inſectes; ils ſe perchent ſur les bœufs pour cherquer les tiques & les autres inſectes attachés aux cuirs de ces animaux: ils ne ſont ni farouches ni craintifs; on les approche aiſément, mais on en tue peu, parce que leur chair n'eſt pas mangeable, & qu'ils ont, même vivans, une odeur déſagréable.

ANTIGACU (l') du Bréſil. *Voyez* COUCOU CORNU.

AOUROU-COURAOU (l').

Perroquet amazone. BRISS. *tome IV, pag. 257.*

L'*aourou-couraou* eſt un perroquet amazone. (*Voyez* Amazone). Marcgrave l'a indiqué par le nom brazilien d'*ajuru-curau*, dont M. de Buffon paroît avoir emprunté celui d'*aourou-couraou*. Ce perroquet a un pied du bout du bec à celui de la queue; deux pieds un pouce quatre lignes de vol, & ſa queue excède les aîles pliées d'environ un tiers. Il a le ſynciput d'un bleu, tirant ſur le violet. Cette couleur s'étend, de chaque côté, juſqu'au-deſſus des yeux; le reſte de la tête eſt jaune: les plumes de la gorge ſont jaunes auſſi, mais bordées de verd-bleuâtre: le reſte du corps eſt d'un verd clair, qui prend une teinte de jaunâtre ſur le dos & à la partie inférieure du ventre. Le bord de l'aîle, vers le pli qui répond au poignet, eſt d'un jaune-orangé: le fouet de l'aîle eſt rouge; les couvertures ſupérieures en ſont vertes, & les pennes ſont variées de verd du côté interne, de noir, du côté externe, de jaune, de bleu-violet & de rouge. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu ſont, dans leur longueur, d'un verd foncé, qui ſe change, à leur extrémité, en verd jaunâtre. Les autres pennes ſont variées de noir, de rouge & de bleu, & elles ſont toutes un peu étagées, les plus longues étant les internes: les yeux ſon entourés d'une peau nue, d'un gris-blanc; mais cette peau n'a pas la même étendue que dans les aras; & d'ailleurs, il n'y a aucun autre rapport entr'eux & l'*aourou-couraou*. L'iris eſt de couleur d'or: le bec eſt cendré, les pieds ſont griſâtres.

On trouve ce perroquet à la Guiane & au Bréſil. M. Briſſon, qui l'a décrit, *vol. IV, p. 256*, ſous le nom de *perroquet amazone*, eſt entré par rapport à la manière dont les couleurs ſont diſtribuées

Digitized by Google

sur les pennes des ailes, dans des détails que je n'ai pu suivre, pour ne pas trop alonger.

M. de Buffon rapporte, comme des variétés à l'*aourou-couraou*, cinq autres perroquets, qui tous ont avec lui beaucoup de rapport, qui en ont chacun plus ou moins, & que les auteurs ont regardés comme autant d'espèces différentes. Je les indiquerai, sans embrasser ni l'opinion de M. de Buffon, ni celle des auteurs : car quoiqu'il soit fort probable que ces perroquets sont des variétés les uns des autres, ce fait ne me paroît pas cependant assez prouvé pour pouvoir être présenté comme certain ; & je crois qu'il ne doit l'être que comme probable, jusqu'à ce qu'on en ait des preuves plus convaincantes. Cependant, pour mettre plus d'ordre dans cet objet, je suivrai celui que M. de Buffon a tracé, & j'indiquerai à chaque variété la dénomination dont les auteurs se sont servi pour la désigner.

Premiere Variété,

Appellée par M. Brisson, *perroquet à tête jaune de la Jamaïque*, tome IV, p. 233 ;

Par M. de Salerne, *perroquet verd à bec noir*, p. 65.

En comparant la description que M. Brisson fait de ce perroquet, d'après Aldrovande, avec celle de l'*aourou-couraou*, on trouve que ces deux perroquets ne varient, pour la longueur totale, que d'un pouce de moins du côté du *perroquet de la Jamaïque ;* que dans le dernier, le synciput & la gorge sont d'un bleu tirant sur le verd, au lieu que le synciput est, dans le premier, d'un bleu tirant sur le violet, & que la gorge est jaune, bordée de verd-bleuâtre : le reste des couleurs se rapporte, si ce n'est que le verd-jaunâtre est plus étendu sous le ventre dans le *perroquet de la Jamaïque :* son bec est noir, & celui de l'*aourou-couraou* est cendré. Mais comme la description d'Aldrovande, que M. Brisson a suivie, est abrégée, & qu'il en donne une fort détaillée de l'*aourou-couraou*, il n'est pas possible d'achever la comparaison, ni de décider parfaitement les rapports & les différences des deux perroquets.

Seconde Variété.

C'est le *perroquet amazone de la Jamaïque*, de M. Brisson, *tome IV, p. 276.* Il est de la même grandeur que l'*aourou-couraou ;* & la description très-détaillée qu'en fait M. Brisson, est une preuve de la conformité qu'il y a entre ces deux oiseaux, de la probabilité qu'ils ne sont qu'une variété l'un de l'autre. Voici les différences les plus notables. Le *perroquet amazone de la Jamaïque* a le front d'un bleu d'aigue-marine, qui s'étend jusques par-delà les yeux ; ainsi, la différence ne consiste que dans la nuance du bleu ; le sommet de la tête est d'un jaune pâle. La plus forte dissemblance se remarque sur le bec : la mandibule supérieure, dans cette variété, est rouge à sa base, bleuâtre dans son milieu, noire à son extrêmité : la mandibule inférieure est blanchâtre. On trouve ce *perroquet* au Brésil, à la Guiane, à la Jamaïque.

Troisième Variété.

Perroquet à tête bleue du Brésil. Briss. *tome VI, p. 234.*

Ajuru-curuca par les Brasiliens. Marcg. *Hist. Br. p. 205.*

Quoique nous n'ayons de ce *perroquet* qu'une description fort courte, que les auteurs ont empruntée de Marcgrave, elle offre cependant des traits qui paroissent propres à le faire distinguer, & qui ne laissent pas, ce me semble, que de l'éloigner des trois variétés dont j'ai déjà parlé. La partie supérieure de la tête est d'un bleu mêlé d'un peu de noir, & il y a, sur le sommet de la tête, une tache jaune, & au-dessous de chacun des yeux, une tache de la même couleur : la gorge est bleue ; le bec est cendré à sa partie supérieure, noir à sa pointe.

Quatrième Variété.

Perroquet des Barbades. Briss. *tome IV, p. 236.*
Perroquet amazone varié. *Idem, tome IV, p. 281.*
Grand perroquet verd des Indes occidentales. Edw. *tome IV, pl. 162, p. 162.*

Marcgrave, qui indique cette variété, & qui en fait sa seconde espèce de *perroquets*, (*Hist. braf. p. 205*) dit qu'elle ressemble à l'espèce qu'il a indiquée auparavant, & qui est aussi celle dont il vient d'être question dans cet article ; qu'elle n'en diffère que très-peu, & en ce qu'il y a du blanc ou une couleur blanchâtre mêlée au jaune qui est sur le sommet de la tête. Cet auteur, qui observoit sur les lieux, qui pouvoit comparer les deux oiseaux dont il parle, & qui assure qu'ils ne sont qu'une légère variété l'un de l'autre, doit en être cru : ainsi, M. de Buffon a rayé, à juste titre, du catalogue des oiseaux, le *perroquet* indiqué par M. Brisson, sous le nom de *perroquet des Barbades*, & ne le regarde, avec raison, que comme une variété.

Mais le second *perroquet*, nommé par M. Brisson, *perroquet amazone varié*, que cet auteur a décrit dans un grand détail, comme tous les oiseaux qu'il a vus, me semble s'éloigner assez des deux précédens, pour ne pas douter au moins qu'il n'en soit qu'une variété, & pour en donner une description abrégée.

Sa taille est la même que celle de l'*aourou-couraou* : le synciput est couleur d'aigue-marine ; le sommet de la tête est d'un jaune pâle, varié d'un peu de bleu : les joues & la gorge sont jaunes, & cette couleur se prolonge un peu sur la partie inférieure du cou : la partie postérieure de la tête & les parties supérieures du cou & du dos sont

Digitized by Google

variées de verd & de jaune, parmi lesquelles il y a quelques plumes rouges. Je ne suivrai pas plus loin la description de ce *perroquet*, qui, à bien des égards, ne paroit être qu'une variété de l'*aourou-couraou*, mais que je crois différente de celle que Marcgrave a décrite comme sa seconde espèce de *perroquets*.

Cinquième Variété.

Perroquet amazone à front jaune. Briss. *tom. IV. p. 261.*

D'après la description détaillée que M. Brisson donne de ce *perroquet*, qui diffère sur-tout des autres dont il est question dans cet article, en ce qu'il a le sommet de la tête d'un jaune pâle, & le pli de l'aile, qui répond au poignet, d'un jaune orangé, il est probable qu'il peut n'être, comme ceux dont il vient d'être question, qu'une simple variété de l'*aourou-couraou* : il n'est pas rare de le voir dans les boutiques de nos oiseleurs, & l'on y voit aussi assez souvent l'*aourou-couraou*.

AOUARQU. *Voyez* Couricaca.

APPAT (*Chasse.*), substance alimentaire dont on se sert pour attirer & prendre à quelque piége les oiseaux & tous les animaux en général. On ne fait guère usage, pour les oiseaux, que de grains, par rapport à ceux qui en vivent, ou de chair, par rapport aux oiseaux de proie. On peut encore attirer quelques espèces d'oiseaux en particulier, par le moyen de fruits, de baies ou d'autres alimens qui sont de leur goût : ainsi la noix, la graisse, le suif, par rapport aux mésanges, les figues, les vers de terre, par rapport aux rouges-gorges, sont des appâts propres à les attirer dans les trébuchets. Le chenevi est, en général, un bon appât pour les oiseaux granivores. Les raisins sont du goût de plusieurs espèces d'oiseaux : les bouvreuils sont friands des baies de l'if, & les gros-becs le sont des amandes contenues dans les pommes de pin & dans tous les fruits *conifères*. La connoissance des goûts propres à chaque espèce, indique les appâts les plus sûrs pour les attirer.

APPELLANT, synonime d'*appeau* en terme de chasse. *Voyez* Appeau.

APPEAU (*Chasse*). Ce terme se prend en deux sens différens. Il désigne, ou un instrument, ou un oiseau dont on se sert à la chasse.

L'*appeau*, pris pour un instrument, est un sifflet au moyen duquel le chasseur imite le cri des oiseaux qu'il veut attirer. Ce sifflet est composé d'une anche semblable à celle de l'orgue, & qui rend un son différent, selon la forme de la boëte dans laquelle l'anche est enfermée. Il y a des *appeaux* pour la perdrix rouge, pour la perdrix grise, pour la caille, &c.

L'*appeau*, pris pour un oiseau, en est un vivant, de l'espèce de ceux qu'on veut prendre. On le pose, enfermé dans une cage, sous les filets qu'on a tendus, & sous lesquels son cri attire ceux de son espèce qui l'entendent. On donne encore à cet oiseau le nom d'*appellant* & celui de *chanterelle*. On n'emploie à cet usage que des femelles, dont le cri attire les mâles ; au lieu que les femelles ne viennent pas au cri du mâle. C'est par cette raison que cette chasse ne réussit que dans la saison des amours, & que le sifflet qu'on nomme *appeau* n'imite, pour la plupart des espèces, que le cri de la femelle.

APPROCHE (*Chasse*). Ruse dont on se sert pour tirer avec le fusil les canards sauvages. *Voyez* Approcher.

APPROCHER (*Chasse*). Ce mot conserve sa signification propre en terme de chasse, & il exprime des ruses dont on se sert pour joindre les oiseaux aquatiques d'assez près pour les tirer. On réussit à cette chasse, en se servant de l'un des deux moyens suivans.

Ier. Moyen.

On prépare un habit ou une casaque de toile ou d'autre étoffe de couleur fauve ou noirâtre, mais telle qu'elle imite la couleur la plus ordinaire au poil des vaches ou des chevaux. On termine cette casaque par une sorte de tête ou bonnet qui imite la forme de la tête d'une vache ou d'un cheval. Quatre appendices représentent les pieds du quadrupède dont on veut imiter la figure : le chasseur passe les jambes dans les faux pieds de derrière, qui sont des étuis creux ; il s'enveloppe le corps dans la longueur de la casaque qui doit être ample : il passe sa tête dans celle du faux animal, qui lui sert de bonnet, & à laquelle on a pratiqué deux ouvertures pour les yeux : il fixe ce bonnet sur sa tête, au moyen de deux bandes qui y sont attachées sur les côtés, & qu'il noue autour de son cou. A l'endroit où répondent les bras, on laisse pendre deux bandes de toile ou deux faux étuis, pour imiter les jambes de devant d'un quadrupède.

Le chasseur, revêtu de son habit ou casaque, tenant dessous son fusil, dont il porte le bout en avant, marche courbé, à petit pas, allant de côté & d'autre, lorsqu'il est à portée d'être vu par les oiseaux, ou qu'il approche des lieux qu'ils fréquentent.

IIe. Moyen.

Prenez une petite corde ou un grosse ficelle, assez longue pour qu'en en nouant, ou mieux, en en cousant ensemble les deux bouts, elle forme un cercle qui entre à moitié de la tête du chasseur ; attachez à cette couronne, à distances égales, quatre ficelles de cinq pieds & demi de long environ. Ces quatre dernières ficelles servent à lier trois cerceaux, dont le premier doit être suspendu à la hauteur de la ceinture du chasseur ; le second doit répondre au milieu de ses cuisses ; & le troi-

Digitized by Google

sième, à la cheville de ses pieds. A ces cerceaux on lie de légères & menues ramées couvertes de leurs feuilles, de manière qu'elles cachent le chasseur, au-dessus de la tête duquel elles s'élèvent, sans cependant lui dérober la vue de ce qui se passe autour de lui. Il a soin de tenir son fusil au dedans de la machine, de n'en laisser paroître que le bout, & de marcher à petits pas, lorsqu'il est près des lieux fréquentés par les oiseaux.

Nous ne dissimulerons pas que cette machine, quoiqu'on la vante, n'est pas aussi utile que la casaque décrite dans l'article précédent, puisque cette machine ne peut servir que dans la saison où les ramées conservent leurs feuilles; qu'il faut renouveller ces ramées, & que cette machine ne peut pas être employée l'hiver, qui est la vraie saison de la chasse à laquelle elle est destinée.

Soit qu'on se serve du premier ou du second moyen, l'heure favorable pour en faire usage est le matin au lever du soleil, lorsque les oiseaux aquatiques reviennent par bandes des terres où ils ont pâturé & cherché leur nourriture pendant la nuit. On peut alors tirer plusieurs coups de suite sur une bande, & attendre les oiseaux à leur rentrée les uns après les autres, au lieu que pendant la journée, si on les surprend dans les marécages, ils s'éloignent au premier coup, se portent au loin, & qu'il faut les poursuivre.

APUTÉ-JUBA (l').

Perruche illinoise. BRISS. *tome IV, p. 353.*

Idem. pl. enl. 528.

Perruche-poux de bois, par les habitans de la Guiane.

Perruche facée de jaune. EDW. *glan. p. 49, ch. XXIV, pl.* 234.

L'*aputé-juba* est une perruche très-commune à la Guiane, de la section de celles qui ont la queue longue & inégalement étagée. *Voyez* PERRUCHE.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de neuf pouces & demi: elle a quinze pouces quatre lignes de vol; sa queue est longue de quatre pouces neuf lignes.

Le synciput, les joues & la gorge sont jaunes; le dessus de la tête est d'un verd foncé: l'occiput est varié de jaune. Le dessus du corps est verd: le bas du cou l'est aussi: le dessous du corps est d'un verd jaunâtre, & le ventre est varié de rougeâtre: les aîles sont vertes; il y a seulement quelques-unes de leurs couvertures supérieures & des grandes pennes qui sont extérieurement bleuâtres.

La description que je viens de faire de l'*aputé-juba* ne se rapporte exactement ni avec celle qu'en fait M. de Buffon, ni avec celle de M. Brisson. Cet oiseau est sujet à varier, tant pour l'intensité des nuances que pour leur étendue & même pour leur existence ou leur manque sur certaines parties. C'est pourquoi j'ai indiqué simplement les couleurs, sans dire qu'elles fussent brillantes: elles le sont quelquefois, quelquefois aussi elles sont fort ternes. J'ai vu des *aputé-juba* très-beaux, & d'autres qui n'étoient que des oiseaux fort peu agréables. J'en ai eu un dont le plumage a varié pendant cinq à six ans à chaque mue pour l'intensité des nuances.

Cet oiseau est un des perroquets les plus communs dans les boutiques des oiseleurs, & du plus bas prix. Il est criard; sa voix est désagréable: il apprend à parler; mais il ne retient que peu de mots, & les articule mal. Ses mœurs sont d'ailleurs assez douces; il est caressant, il s'attache à son maître, & le force par-là à lui pardonner ses défauts.

ARA.

Les *aras* sont des perroquets du nouveau Continent: ils habitent les pays situés entre les deux tropiques, & on les trouve également sur les îles comme sur la terre ferme. Les ornithologistes ne les ont distingués des autres perroquets que par leur taille qui est plus forte, & par la grandeur de leur queue qui est à proportion plus longue: M. de Buffon a observé de plus, à leur égard, qu'ils n'appartiennent qu'au nouveau Continent; qu'une peau nue, d'un blanc sale, couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par-dessous, & recouvre aussi la mandibule inférieure du bec. Les *aras* ont le plumage brillant, le regard fier, l'air sauvage, la voix forte & rauque: ils semblent articuler le mot dont on s'est servi pour les nommer d'après leur cri. Ils volent ordinairement par paires, quelquefois par bandes, avec assez de vîtesse, & s'élèvent en général plus haut que les autres perroquets: ils se nourrissent de semences & de fruits; ils n'ont de sauvage que l'apparence, & leur extérieur les fait plus craindre qu'ils ne sont dangereux en effet; ils ont, au contraire, en général, des habitudes assez douces: ils s'apprivoisent aisément; ils sont même susceptibles de connoissance & d'attachement; ils usent de la liberté qu'on leur accorde, regagnent d'eux-mêmes les lieux auxquels ils sont accoutumés, reçoivent avec plaisir les caresses qu'on leur fait, & en rendent sur-tout lorsqu'ils sont habitués avec les personnes qui s'en approchent. Ils n'apprennent guère à parler, & ne répètent jamais que quelques mots qu'ils articulent mal. Leur cri trop fort, déchirant, qu'ils font entendre trop souvent, porte à les éloigner, malgré leur beauté & leur aptitude à la domesticité. Ils ne sont bien placés que dans les lieux vastes; à l'entrée des vestibules, où on les voit en passant: ils font souvent un bel effet à l'entrée des parcs & des jardins, dont ils ornent les grilles ou les avenues. Ils passent pour vivre long-temps; ils craignent le froid rigoureux de l'hiver, & ils ont alors besoin d'être tenus dans des lieux fermés & échauffés, même pendant le jour. Le chenevi est leur nourriture ordinaire dans nos climats. Les ornithologistes en comptent sept espèces, que M. de Buffon réduit à quatre. Il regarde *l'ara rouge de la Jamaïque & celui du Brésil*, comme

Digitized by Google

ne faiſant qu'une eſpèce ; il ne compte non plus que pour une *l'ara bleu & jaune* des mêmes pays ; il place parmi les perruches l'oiſeau que M. Briſſon nomme *ara verd & rouge du Bréſil*, & celui que le même auteur appelle *ara varié des moluques*. Enfin le *petit ara* qui n'avoit pas été décrit, dont la figure a été donnée dans les planches enluminées, lui paroît une variété du *ara rouge*.

Ces différentes réductions me ſemblent fondées, à l'exception de celle qui concerne le *petit ara* : j'expoſe les motifs de mon ſentiment à chaque article relatif.

ARA BLEU.

La plupart des auteurs ont décrit deux *aras bleus* ; ils ont appellé l'un *ara bleu & jaune de la Jamaïque* ; l'autre *ara bleu & jaune du Bréſil*. M. de Buffon regarde ces deux *aras* comme le même oiſeau ; ils ſont, dit ce naturaliſte, non-ſeulement de la même eſpèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. Il y a cependant des différences très-marquées entre ces deux *aras* ; mais ſont-elles les attributs de deux eſpèces différentes, ceux du ſexe, ou n'indiquent-elles qu'une variété accidentelle ? C'eſt ce qui me ſemble que l'obſervation n'a pas encore décidé. Ne trouve-t-on à la Jamaïque & au Bréſil que l'eſpèce d'*ara* que la dénomination employée par les auteurs, ſemble attribuer en particulier à chacun de ces pays ? C'eſt encore une queſtion qui me paroît indéciſe ; au milieu de ces doutes, je décrirai les deux *aras* ſans prendre de parti, même pour l'opinion de M. de Buffon, quoiqu'elle me paroiſſe infiniment probable. L'un & l'autre *ara bleu* ſont à-peu-près de la groſſeur de *l'ara rouge*. Ils ont tous deux la partie ſupérieure du corps couverte de plumes d'un bleu éclatant, & le deſſous du corps revêtu de plumes d'un jaune brillant ; le bec, les ongles noirs, les pieds cendrés, la queue, compoſée de douze plumes étagées, & dont les deux du milieu ſont de beaucoup plus longues. Mais le *ara* du Bréſil a le devant de la tête d'un verd obſcur, qui s'étend juſqu'au milieu du ſommet de la tête & un peu au-delà ſur les côtés ; ce qui eſt coloré en vert dans ce *ara*, l'eſt en bleu dans celui de la Jamaïque : ce dernier n'a point de plumes ſur la peau qui couvre les joues & la gorge : ſur cette même peau, dans le premier, on compte neuf lignes tranſverſales formées par de très-petites plumes noires ; l'interval d'une ligne à une autre eſt nud ; dans le même *ara* on voit une bande tranſverſale noire, bordée dans ſa partie inférieure de verd obſcur, placée au-deſſous de la gorge, & qui manque dans *l'ara* de la Jamaïque. Celui-ci a les grandes plumes des aîles d'un bleu par en-deſſus, bordées intérieurement de noirâtre, d'un jaune obſcur en-deſſous ; *l'ara* du Bréſil a les mêmes plumes d'un bleu violet, d'ailleurs bordées & teintes en-deſſous de même.

L'un & l'autre *ara bleu* ont les mêmes habitudes que le rouge, & ce qui concerne les mœurs de cet oiſeau, convient également à ceux-ci. *V.* ARA ROUGE.

Quoiqu'habitans des mêmes climats, quoiqu'ayant la même façon de vivre, les *aras* bleus & les rouges ne ſe mêlent pas, mais ils vivent ſéparés ſans ſe nuire ; la voix des bleus eſt encore plus rauque & moins diſtincte que celle des rouges ; ce ſont, de tous les oiſeaux, ceux dont les ſauvages admirent le plus la beauté & ils les célèbrent dans leurs chanſons.

ARA BLEU ET JAUNE de la Jamaïque. BRISS. *tome IV, page 190. Voyez* ARA BLEU.

ARA BLEU ET JAUNE du Bréſil. *Planch. enl.* 30. BRISS. *tome IV, page 193. Voyez* ARA BLEU.

ARA de la Jamaïque. BRISS. *tome, IV page 184. Voyez* ARA ROUGE.

ARA du Bréſil. BRISS. *tome IV, page 184. Voyez* ARA ROUGE.

ARA NOIR.

Cet *ara* a le plumage noir, avec des reflets d'un verd luiſant ; ſon bec, ſuivant de Laët, eſt rouge, ſes yeux le ſont auſſi, & ſes pieds ſont jaunes. M. de Buffon dit que cet oiſeau eſt connu des ſauvages de la Guiane, qu'il n'approche jamais des habitations, qu'il ſe tient ſur les ſommets ſecs & ſtériles, des montagnes de rochers & de pierres. Perſonne n'en a donné de deſcription détaillée, & il ne s'eſt pas trouvé dans les nombreux envois d'oiſeaux que j'ai vu apportés de la Guianne à Paris, ce qui me fait préſumer qu'il doit y être très-rare.

ARA (petit). *Pl. enl.* 641.

Cet *ara* eſt de moitié plus petit que l'*ara* rouge ; le ſommet de la tête, le cou, la poitrine, le ventre & les côtés ſont d'un rouge qui a peu d'éclat. Les cuiſſes ſont mêlées de rouge & de verdâtre : le cou en arrière eſt d'un jaune obſcur ; le dos eſt d'un rouge terne tacheté de verdâtre ; le pli de l'aîle eſt d'un rouge plus foncé & plus brun ; les grandes plumes des aîles ſont d'un violet tirant ſur le bleu ; les plumes latérales de la queue ſont de la même couleur, & les deux du milieu ſont d'un rouge ſombre ; le bec eſt noir. Cet oiſeau, qui faiſoit partie de la collection de M. le duc de Caylus, avoit vécu à Paris ; j'ignore d'où il avoit été apporté.

ARA ROUGE.

Pl. enl. 12.

ARA du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 184.*

ARA de la Jamaïque. Idem, *pag. 188.*

L'*ara rouge* a du bout du bec à celui de la queue deux pieds ſept pouces, trois pieds dix pouces de vol ; ſes aîles pliées paſſent un peu le tiers de la queue ; la tête, le cou, la partie ſupérieure du dos, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un rouge vif ; la partie inférieure du dos & le croupion ſont d'un bleu clair ; la queue eſt compoſée de douze plumes ; les deux

Digitized by Google

du milieu ſont plus longues, & les latérales vont en diminuant; la plus externe eſt la plus courte; les deux plus longues plumes ſont rouges, terminées par du bleu clair; celle qui les ſuit de chaque côté eſt bleue dans la moitié inférieure de ſa longueur; les quatre plus externes de chaque côté ſont d'un bleu mêlé tout le long de leur tige d'une teinte de violet; les petites couvertures des aîles ſont rouges, les moyennes le ſont auſſi, mais leur bout eſt orangé & terminé de verd; les grandes, les plus éloignées du corps, ſont d'un bleu mêlé d'une légère teinte de violet. Les pennes de l'aile ſont en-deſſous toutes d'un rouge-obſcur; les dix-huit premières ſont en deſſus d'un bleu mêlé tout le long de leur tige d'une teinte de violet, & ont une partie de leur côté intérieur noirâtre; les autres ſont variées de verd, de bleu & de brun pourpré; la mandibule inférieure eſt noire, ainſi que le bout & les angles de la mandibule ſupérieure, qui d'ailleurs eſt blanche; les joues ſont nues & couvertes d'une peau d'un blanc ſale qui s'étend ſous la partie inférieure du bec également nue; des plumes rouges, courtes, placées ſur le ſommet de la tête, y forment comme une ſorte de bourlet.

L'*ara* habite les bois; il aime les terreins humides; il ſe nourrit principalement des fruits du palmier-latanier; il vole ordinairement par paire; il jette ſon cri lorſqu'il eſt ſurpris ou effrayé; il le fait auſſi entendre en volant; il ſe perche ſur les branches les plus élévées; il s'éloigne à environ une lieue pendant le jour pour chercher ſa nourriture, & il revient le ſoir pour paſſer la nuit au même endroit où il a choiſi ſa retraite; il fait ſon nid dans des trous de vieux arbres qui tombent de vétuſté & le garnit de plumes. La femelle fait deux pontes par an, chacune de deux œufs à-peu-près gros comme des œufs de pigeons, tachetés comme ceux de la perdrix. Le mâle & la femelle couvent alternativement. Les jeunes s'apprivoiſent aiſément. Leur chair n'eſt pas mauvaiſe & d'un uſage aſſez fréquent à la Guiane; celle des vieux eſt dure, mais on fait avec d'aſſez bon bouillon.

Les plumes des *aras* ſont principalement celles dont les Indiens ſe ſervent pour en former des tours de têtes, des colliers & autres parures.

L'*ara* que je viens de décrire, eſt celui que M. Briſſon appelle *ara du Bréſil*; il le diſtingue d'un autre qu'il nomme *ara de la Jamaïque*. M. de Buffon ne regarde ces deux *aras* que comme une ſeule & même eſpèce; il ſe fonde ſur ce que Marcgrave & les voyageurs qui ont obſervé ces oiſeaux dans le pays qu'ils habitent, n'en ont parlé que de cette manière, tandis que les ornithologiſtes les ont diſtingué l'un de l'autre d'après Geſner & Aldrovande.

En liſant la deſcription faite par M. Briſſon de l'*ara* du Bréſil & de celui de la Jamaïque, en comparant article par article, on trouve une conformité ſi grande dans les dimenſions du corps en général, des parties en particulier, dans la diſtribution même des couleurs & ſi peu de différence à cet égard, qu'on eſt ſurpris que ces deux oiſeaux, habitans des mêmes contrées, qui y vivent enſemble, aient été ſéparés & donnés comme deux eſpèces diſtinctes. Les principales différences conſiſtent dans les couvertures des aîles qui ſont plus marquées de jaune & de vert dans l'*ara* du Bréſil. Les deux plus longues plumes de la queue qui ſont rouges dans l'*ara* du Breſil & terminées par du bleu, ſont en entier de cette dernière couleur dans l'*ara* de la Jamaïque.

Quant à celui qui eſt repréſenté, *plan. enl. 641*, ſous le nom de *petit ara*, & qui faiſoit partie de la collection de M. le duc de Caylus, je ne peux être de l'avis de M. de Buffon. Cet oiſeau eſt trop inférieur du côté de la taille aux autres *aras*; ſon plumage eſt trop différent pour ne le pas regarder comme une eſpèce particulière. *Voyez* ARA (petit).

ARAS ROUGE & BLEU. EDW. *tom. IV, pag. 158. Planche* 158. *Voyez* ARA ROUGE.

ARA VARIÉ des Moluques. BRISS. *tom. IV, pag. 197. Voyez* PERRUCHE (grande) A BANDEAU NOIR.

ARA VERD.

ARA VERD du Breſil. BRISS. *tom. IV, pag. 198.* EDW. *glan. pag. 41, chap. 19. Pl.* 229.

L'*ara verd* eſt très-rare & bien plus petit que l'*ara rouge* & que l'*ara bleu*; il habite les mêmes contrées: les auteurs ont décrit deux *aras verds*. M. Briſſon en a nommé un *ara verd du Bréſil*, *l'autre ara verd & rouge du Bréſil*. Mais ce ſecond *ara*, plus petit encore que le premier, ne diffère pas ſeulement des *aras* à cet égard, il a encore les pennes de la queue à proportion beaucoup moins longues, elles ne ſont pas autant étagées; les deux du milieu n'excèdent pas les autres dans la même proportion; ſon bec n'a pas non plus les mêmes dimenſions relatives; enfin, la peau nue qui entoure les joues & la partie inférieure du bec s'étend moins en-deſſous à proportion que dans les *aras*, & l'enſemble de ces oiſeaux, qui ſont partie de ma collection, que j'ai ſous les yeux en les décrivant, offre quelque choſe de différent. Je me conformerai d'après ces différentes raiſons au ſentiment de M. de Buffon, qui n'admet qu'un *ara verd* & qui regarde le ſecond comme une perruche. Les habitans de la Guiane lui en ont eux-mêmes donné le nom & l'ont appellé *perruche-ara*, preuve que cet oiſeau leur paroiſſoit tenir au moins autant des perruches que des *aras*. J'en parlerai dans un article ſéparé, & je me bornerai dans celui-ci au *ara verd*, pour lequel je copie la deſcription exacte que M. de Buffon nous en a donnée.

L'*ara verd* a, depuis l'extrêmité du bec juſqu'à celle de la queue environ ſeize pouces; ſon corps, tant en-deſſus qu'en-deſſous, eſt d'un verd qui, ſous

Digitized by Google

sous les différens aspects, paroît ou éclatant & doré, ou olive foncé; les grandes & petites pennes de l'aîle sont d'un bleu d'aigue-marine sur un fond brun doublé d'un rouge de cuivre; le dessous de la queue est de ce même rouge, & le dessus est peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du verd d'olive. Le verd de la tête est plus vif & moins chargé d'olivâtre que le verd du reste du corps; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils; la peau blanche & nue qui environne les yeux, est aussi parsemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris est jaunâtre, le bec est noir, les pieds sont grisâtres, les ongles noirs.

Cet oiseau, ajoute M. de Buffon, aussi beau que rare, est encore aimable par ses mœurs sociales; il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses, & semble chercher à les leur rendre, mais il repousse celles des étrangers, &c.

L'*ara verd* semble très-sensible au froid; il préfère pour se percher tout ce dont le contact en fait moins éprouver; il frisonne dès qu'on lui jette de l'eau sur le corps; il se baigne cependant volontiers, mais ce n'est que dans les grandes chaleurs. Son cri est désagréable & semblable à celui des autres *aras*, mais il n'est pas si fort; il paroît avoir de l'antipathie pour les enfans, & en général être jaloux des caresses que ceux auxquels il s'est attaché accordent à d'autres qu'à lui; il apprend à parler plus aisément & prononce plus distinctement que l'*ara* rouge & que le bleu.

L'*ara* décrit par M. Edwart, est beau, mais plus grand que notre *ara verd*; il a le front rouge, les pennes de l'aîle bleues, le bas du dos & le croupion de la même couleur. Ne seroit-ce pas une espèce différente?

ARA VERD du Brésil. *Planche enl. 383*
EDW. *gl. pag. 41 planch. 229.*
BRISS. *tom. IV, pag. 198. Voyez* ARA VERD.
ARA VERD & ROUGE du Brésil.
BRISS. *tom. IV, pag. 202. V.* PERRICHE-ARA.

ARACARI.

Les *aracaris* sont des espèces du genre des toucans, qui est le LIVe de la méthode de M Brisson.

M. le comte de Buffon, qui les regarde aussi comme des toucans, les a le premier séparés de ces oiseaux proprement dits, & les a considérés comme formant une section dont les caractères sont: 1°. d'être moins grands: 2°. d'avoir le bec beaucoup moins volumineux & d'une substance plus dure & plus solide: 3°. d'avoir la queue plus longue, sensiblement étagée, tandis qu'elle est arrondie dans les toucans.

ARACARI BLEU.

Toucan bleu. BRISS. *tom. IV, pag. 433.*

C'est un oiseau du LIVe genre de la méthode de M. Brisson. Il est de la grosseur d'un pigeon; son bec est dentelé, jaune à sa partie supérieure, & d'un noir purpurin à la partie inférieure; tout son plumage est varié de cendré & de bleu. On le trouve au Mexique sur le bord de la mer, où il se nourrit de poisson. Ce dernier trait de son histoire me fait douter que cet oiseau soit, en effet, du LIV genre, comme M. Brisson l'a pensé, puisque les toucans, ni n'habitent le bord des eaux, ni ne se nourrissent de poisson; il y a lieu de penser, qu'avec des habitudes aussi dissemblables, il est d'un genre fort différent, mais dont nous ne pouvons juger d'après l'indication incomplette que Fernandez a donnée de cet oiseau.

ARACARI NOIR.

Toucan jaune. BRISS *tom. IV, pag. 432.*

Cet oiseau, du genre LIV de la méthode de M. Brisson, n'est connu que par une description abrégée que Niéremberg en a donnée, & que les auteurs ont copiée depuis. Il est de la grosseur d'un pigeon; son bec est noir, ses ailes & sa queue sont variées de noir & de blanc; une bande noire s'étend de chaque côté depuis le bec jusque sur la poitrine; le haut des aîles est jaune & le reste du corps d'un blanc jaunâtre. Cette espèce, d'un plumage fort différent de celui des toucans que nous connoissons, se trouve au Mexique.

ARADA.

Musicien de Cayenne. *Pl. enl. 706. fig. 2.*

C'est, suivant M. de Buffon, une espèce très-voisine des oiseaux auxquels il donne le nom de *fourmiliers*, & l'*arada* doit être placé à la suite de ces oiseaux. Avec les caractères extérieurs semblables, il en diffère cependant par les habitudes; il est solitaire, il se perche & ne descend à terre que pour prendre des insectes; les fourmiliers n'ont qu'un cri sans aucun agrément, au lieu que l'*arada* a le chant le plus agréable; il répète souvent les sept notes de l'octave, par lesquelles il prélude; il siffle ensuite différens airs modulés sur un grand nombre de tons & d'accens différens toujours mélodieux, plus graves que ceux du rossignol & plus ressemblans aux sons d'une flûte douce. Outre son chant, l'*arada* a une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre; les voyageurs y sont souvent trompés.

C'est loin des lieux habités, au milieu des forêts les plus épaisses, que l'*arada* vit seul & qu'il fait retentir ces déserts de sa voix, qu'on est surpris d'y entendre; mais son espèce ne paroît pas nombreuse, & l'on fait souvent beaucoup de chemin sans entendre un seul *arada*.

Son plumage ne répond pas à la beauté de son chant; ses couleurs sont ternes & sombres; on a employé des couleurs trop vives pour la planche dans laquelle on l'a représenté; cette remarque est de M. de Buffon, ainsi que ce que j'ai dit sur les mœurs & le chant de cet oiseau. Je vais le décrire d'après un individu qui fait partie de ma

Digitized by Google

collection, ainsi qu'il m'arrive souvent pour beaucoup d'autres oiseaux.

L'*arada* a sept pouces de long; le sommet de la tête & le cou en arrière sont d'un brun foncé, teint légèrement de roux; le dos, les grandes & petites couvertures des ailes sont bruns; les ailes & la queue sont variées par des raies transversales, brunes sur un fond noirâtre; la gorge, le devant du cou & le haut de la poitrine sont roux; les côtés du cou, entre les plumes qui couvrent le méat auditif & le pli de l'aile, sont noires, ponctuées par des taches longitudinales blanches; le ventre est grisâtre, la queue déborde les ailes d'environ sept lignes; le bec a un pouce de long; il est droit, épais, pointu, noirâtre; les pieds sont plombés.

M. de Buffon, à la suite de l'histoire de l'*arada*, parle d'un individu analogue qu'il rapporte à cet oiseau & qui, ajoute-t-il, n'en est peut-être qu'une variété semblable à l'*arada* par la grandeur; il en diffère en ce qu'il a la gorge blanche avec un demi collier noir au-dessous, & que son plumage est d'une couleur uniforme sans rayure.

ARAIGNÉE (*Chasse*). Filet fait d'un fil bien délié, retors en deux brins, dont les mailles sont à lozanges, qu'on teint en brun pour qu'il soit moins apparent & dont on se sert pour prendre plusieurs espèces d'oiseaux, particulièrement les merles; un des côtés de l'*araignée* est bordé par une ficelle aux extrêmités de laquelle est attaché de chaque côté un morceau de bois terminé en coin. Il s'ert à tendre l'*araignée*. *Voyez* MERLE.

ARAWERERROA. *Voyez* COUCOU BRUN, varié de noir.

ARBALÊTRIER. *Voyez* MARTINET NOIR.

ARBOT, en terme de chasse, est un arbrisseau garni de gluaux.

ARBRET ou ARBROT. (*chass.*) Manière de prendre des oiseaux à l'*arbrot*. *Voyez* OISEAU.

ARC-EN-QUEUE.

Troupiale à queue annelée. BRISS. *tom. I. pag. 89.*

L'*arc-en-queue* est, suivant M. Brisson, un troupiale ou un oiseau du XIXe genre de sa méthode. Il en a parlé, ainsi que M. de Montbeillard, d'après Séba, qui en a donné la figure, *tom. I, pag. 97, tabl. LXI, fig. 3*, & auquel il applique, sans fondement de sa décision, le nom brasilien *ocotzinitzean*, que Fernandez a employé pour deux oiseaux qui n'ont point de ressemblance entre eux, & qui n'ont de rapport avec le dernier que relativement à la grosseur. L'*arc-en-queue* est à peu près de celle du pigeon; sa tête, sa gorge, son cou, sont noirs; tout le corps, en-dessus & en-dessous, est jaune & nuancé par des teintes plus foncées les unes que les autres; les ailes sont noires & leurs plumes sont extérieurement bordées de jaune; la queue est jaune, mais traversée par une bande noirâtre, semblable à un arc, & dont la courbure est tournée du côté du corps; c'est de cette disposition des couleurs sur la queue, que M. de Montbeillard a pris occasion de donner à cette espèce de troupiale un nom très-propre à le désigner & à le faire reconnoître: le bec est jaune; les pieds sont gris. L'*arc-en-queue* habite, dit-on, l'Amérique; Non-seulement il ne s'est pas trouvé dans les nombreux envois d'oiseaux qui ont été faits depuis vingt ans de la Guiane, de la Louisiane & des Antilles: ainsi, il y a apparence qu'il ne se trouve pas dans ces contrées; mais sa taille semble l'éloigner du genre sous lequel le range M. Brisson; car elle surpasse de beaucoup la grandeur des autres troupiales qui ont été bien décrits. D'ailleurs, la figure donnée par Séba indique une courbure dans la partie supérieure du bec de cet oiseau, & c'est encore une raison de douter que se soit en effet un troupiale.

ARDERET. *Voyez* PINSON D'ARDENNE.

ARDERELLE. *Voyez* CHARBONNIÈRE.

ARGUS.

C'est une espèce de faisan de la grosseur du dindon, dont les ailes & la queue sont semés d'un grand nombre de taches rondes, semblables à des yeux. Cet oiseau porte sur la tête une double huppe couchée en arrière. Les deux plumes du milieu de la queue, très-longues, dépassent de beaucoup les autres: on le trouve au nord de la Chine, suivant ce qui en est dit dans les *transactions philosophiques, tom. XL, pag. 88*, où l'on en fait une description trop abrégée.

ARGAULE. *V.* HIRONDELLE DE RIVAGE.

ARGUILLE. *Voyez* MOTTEUX.

ARIMANON (l').

L'*arimanon* est du genre LIII de la méthode de M. Brisson, de la section des petites perruches, & une de celles que M. de Buffon distingue, en les nommant *perruches à courte-queue de l'ancien continent.*

L'*arimanon* est une des plus petites perruches; sa forme est svelte & un peu alongée: elle est moins grosse que la perruche, connue vulgairement sous le nom de *moineau du Brésil*: tout son plumage est d'un bleu changeant & tirant sur le violet, suivant la projection de la lumière: les ailes & la queue sont de la même couleur, mais plus foncée, & tirant davantage sur le violet obscur: la queue est un peu étagée, & les plumes du milieu sont les plus longues: les deux côtés de la tête, au-dessous des yeux, la gorge, le cou & le haut de la poitrine sont blancs; le bec est fort court; il est rouge, ainsi que les pieds. Cette jolie perruche a été apportée de l'île d'Otahiti: elle vole par troupes, se nourrit de bananes & est fort criarde. Les individus qu'on tenta de tenir en cage périrent d'ennui, ne se nourrirent que de jus de fruits, & refusèrent tout aliment solide.

ARPENTEUR. *Voyez* PLUVIER (grand).

ARREPIT. *Voyez* TROGLODYTE.

ARRIAN (l').

C'est le nom vulgaire sous le quel on connoît

Digitized by Google

dans plusieurs contrées des Pyrénées, une espèce de grand vautour qui y est très-répandue, & qui n'a point encore été décrite.

L'*arrian* a trois pieds & demi de long, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrêmité de la queue : ses ailes déployées ont huit pieds & demi ; les grandes pennes des ailes & de la queue sont noires ; le reste du plumage est d'un brun très-foncé ; le bec, qui est noirâtre, à trois pouces six lignes de longueur ; la tête est couverte d'un duvet raz, brun, mêlangé de roux ; les oreilles sont à découvert ; la gorge est garnie de quelques poils longs & noirs ; le cou est absolument nud jusques vers sa moitié ; la peau est d'un blanc bleuâtre : à la partie inférieure du cou, là où il cesse d'être nud, on voit une sorte de fraise qui se jette en arrière ; elle est formée par des plumes longues & étroites ; au-dessous de la fraise, le duvet qui recouvre le bas du cou, est long & épais par derrière ; il est très-raz & plus foncé pardevant ; l'*œsophage* est proéminent ; les pieds sont nuds & de la même couleur bleuâtre que la membrane du bec & que la partie nue du cou.

L'*arrian* a le port ignoble ; son cou est arqué en avant ; ses ailes & sa queue sont traînantes : quoique très-lâche, il se défend avec force & avec opiniâtreté lorsqu'il est blessé.

Cette espèce n'est pas sédentaire aux Pyrénées ; on a tué plusieurs de ces oiseaux dans les plaines des environs de Toulouse, au commencement du printemps. *Genre X.*

(*Nota.* Cet article est de M. le Baron de la Perouze, correspondant de l'Académie royale des Sciences, résident à Toulouse, connu par plusieurs ouvrages qu'il a publiés sur différentes productions des Pyrénées, qui s'applique depuis long-temps à l'étude de l'Histoire naturelle de ces montagnes, & en particulier à l'étude des oiseaux.

M. de la Perouze a bien voulu me communiquer les articles concernant les vautours en général, & les espèces de ce genre en particulier, qui se trouvent sur les Pyrénées : il m'a aussi fourni plusieurs articles relatifs à des oiseaux de divers genres, qu'il a observés sur les mêmes montagnes ou dans leurs environs. J'aurai soin d'indiquer chacun des articles qui sont dûs à ce savant).

ARTILE. *Voyez* MOTTEUX.

ARTRE. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

ASSÉE. *Voyez* BÉCASSE.

ATTAGAS.

L'*attagas* est un oiseau dont les anciens ont beaucoup parlé, qu'ils ont appellé tantôt *attagas*, tantôt *attagen*, mais, comme ils ne nous en ont pas laissé de description détaillée, il est très-difficile de le reconnoître. La plûpart des auteurs le regarde comme une espèce particulière. M. le Baron de la Perouze, correspondant de l'Académie royale des sciences, qui fait sa résidence à Toulouse, qui m'a fournit l'article de l'*arrian*, à la fin duquel j'ai rendu justice aux travaux de ce savant, pense que l'*attagas* est le même oiseau que le *lagopede* ; les preuves qu'il donne de ce sentiment, dans un ouvrage publié l'année dernière, sous le titre de *Mémoires d'histoire naturelle*, me paroissent si convaincantes, que je crois devoir me ranger de son avis. *Voyez* LAGOPEDE.

ATTAGAS BLANC. *Voyez* LAGOPEDE.

ATTOMBISSEUR, (*fauconn.*) oiseau de proie qui attaque le héron dans son vol.

AUTOUR (l').

BRIS. *tom. I, pag. 317, genre VIII.*

BELL. *hist. des ois. pag. 112.*

Idem. port. d'ois. pag 17.

Halco en Espagnol.

Astore, *asturo*, *astur* en Italien.

Habich, *habeh* en Allemand.

Hawrke en Anglois.

L'*autour* est, suivant M. Brisson, du genre de l'épervier. *Voyez* EPERVIER. La plûpart des auteurs ont eu la même opinion, puisqu'ils ont donné à l'*autour* le nom latin *accipiter*, en y ajoutant une épithète ou une périphrase pour désigner l'espèce. Quelques-uns lui ont donné le nom latin de *falco*, & M. Linné lui a donné tantôt celui de *falco*, tantôt celui de *gyro-falco*.

L'*autour* femelle, beaucoup plus forte que le mâle, a du bout du bec à celui de la queue un pied dix pouces ; la longueur du mâle, mesurée de la même façon, n'est que d'un pied sept pouces. Il y a une différence encore plus grande entre ces deux oiseaux, relativement à la grosseur qui, du côté de la femelle, est de plus d'un tiers au-dessus de celle du mâle.

Les ailes pliées ne s'étendent qu'aux deux tiers de la queue ; le dessus de la tête, le haut du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & du dessous de la queue, sont de couleur brune : il y a un peu de blanc à l'occiput, & les joues sont rayées de brun & de blanchâtre ; la gorge, le bas du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, sont de couleur blanche rayée par des bandes transversales brunes : elles ont chacune une pointe qui s'étend selon la longueur de la tige des plumes, & qui a quelque chose de la forme d'un fer de lance ; les plumes des ailes sont brunes, & leurs barbes sont, du côté interne, parsemées de quelques taches blanches ; la première des grandes pennes est la plus courte, & la quatrième est la plus longue : il y en a plusieurs d'échancrées ; la queue est brune & ondée par des nuances de brun plus foncé, disposées transversalement.

Le plumage dont on vient de lire la description est celui de l'*autour* adulte ; mais cet oiseau, avant d'avoir subi sa première mue, a un plumage fort différent ; je n'entrerai pas dans ses détails : il suffit d'observer que les couleurs sont moins foncées & que les taches placées sous le ventre, qui sont transversales dans l'*autour* qui a mué, sont longitudinales dans le jeune oiseau.

L'*autour* se trouve en France, & non-seulement

Digitized by Google

du côté du Nord juſqu'en Suède, mais du côté de l'Orient & du midi, juſqu'en Perſe & en Barbarie.

Selon M. de Buffon, l'oiſeau que M. Briſſon a nommé *gros-buſard* n'eſt qu'une variété de l'*autour*. Elle diffère de la ſouche par un plumage moins foncé & un naturel moins courageux. Cette première variété en a fourni une ſeconde, qui ne diffère de la première qu'en ce que les aîles ſont tachées de blanc, ce qui a fait donner à cet oiſeau *pl. enlum. 423*, le nom de *buſard varié*. *Voyez* BUSARD (gros).

L'*autour* eſt employé dans la fauconnerie; il donne même ſon nom à une diviſion admiſe par les fauconniers; ils appellent *autourſerie* une claſſe d'oiſeaux qui comprend l'*autour*, l'*épervier*, les *harpayes*, &c. C'eſt un oiſeau de poing & de bas vol. Les meilleurs *autours*, ſelon Belon, viennent de Grèce.

L'*autour*, ainſi que l'épervier, ne fond pas ſur ſa proie, mais il la ſaiſit de côté. M. de Buffon a fait nourrir long-temps dans la même volière, un *autour* mâle & un *autour* femelle. On a obſervé qu'ils étoient tous deux fort difficiles à apprivoiſer; que le mâle, quoique plus petit que la femelle, étoit plus méchant; qu'ils ſe battoient ſouvent, mais moins en ſe ſervant du bec que des griffes; que quand ils veulent ſe défendre contre quelque ennemi, ils ſe renverſent ſur le dos, & cherchent plutôt à déchirer avec leurs ſerres, qu'à mordre avec leur bec: quoique ces deux oiſeaux ayent paſſé un été enſemble dans une volière ſpacieuſe & placée en un lieu ſolitaire, on n'a pas remarqué qu'ils ayent pris aucune affection l'un pour l'autre. La femelle, au mois de novembre ſuivant, tua le mâle dans un accès de fureur, pendant la nuit. Leur voix étoit rauque, finiſſoit par des ſons aigus & étoit d'autant plus déſagréable, qu'ils la faiſoient ſouvent entendre: ils étoient ombrageux, inquiets & s'effarouchoient de tout; l'*autour* eſt en général ſi féroce, que quand on le laiſſe en liberté avec d'autres oiſeaux, tels que des *faucons*, il les égorge tous les uns après les autres, quoiqu'il ſemble manger de préférence les ſouris, les mulots & les petits oiſeaux. Son extérieur, ſes mouvemens bruſques & farouches s'accordent avec ſes mœurs féroces, qu'ils ſemblent déceler. *V.* au mot FAUCONNERIE la manière de dreſſer les *autours*.

AUTOUR BLOND.

C'eſt une variété dans l'eſpèce de l'*autour* & le gros buſard de M. Briſſon. *Voyez* AUTOUR & BUSARD (gros).

AUTOUR DE CAYENNE (grand).

J'ai reçu de Cayenne deux oiſeaux que leur taille, la longueur de leurs pieds, le peu d'étendue de leurs aîles, la couleur de leur plumage, & la manière dont il eſt varié ſur la poitrine & le ventre, m'engagent à rapporter à l'*autour*. Je les réunis ſous le même article, parce que l'un étant plus petit que l'autre d'un tiers à peu près, ayant entr'eux beaucoup de rapports, avec de légères différences, tous deux venant du même pays, il y a de la probabilité qu'ils ſont mâles & femelles.

Le moins grand ou le mâle a, du bout du bec à celui de la queue, vingt-trois à vingt-quatre pouces; le ſommet de la tête eſt d'un gris-cendré, clair, rayé de blanc ſur le bord des plumes & de noir dans leur milieu; la gorge & les joues ſont blanches; il y a à l'angle poſtérieur de l'œil une raie noire, étroite, qui s'étend juſqu'à l'occiput; le haut du cou, en arrière, eſt rayé tranſverſalement de gris & de noir; les plumes de l'occiput ſont fort longues: il y en a une qui dépaſſe les autres & qui forme une eſpèce de huppe placée au bas de l'occiput; le dos, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures des aîles, & les grandes, ſont d'un brun noir; l'aîle, depuis ſon pli juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, eſt rayée tranſverſalement de brun noir & de gris cendré; le reſte de l'aîle eſt d'un noir lavé; les aîles s'étendent à peu-près aux deux tiers de la queue; le cou, en-devant, eſt gris cendré; le ventre eſt blanc, rayé tranſverſalement de brun rouſſeâtre; les cuiſſes ſont de cette dernière couleur; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches; la queue eſt rayée alternativement par quatre bandes griſes & quatre bandes noires: le gris eſt ondé de noir; les pieds ſont jaunes; les ongles noirs.

Le ſecond oiſeau diffère du premier, 1°. en ce qu'il a, de l'extrêmité du bec à celle de la queue, environ vingt-ſix pouces, & qu'il eſt gros à proportion; 2°. en ce qu'il n'a pas de huppe; 3°. en ce que ce qui eſt gris cendré dans le premier oiſeau eſt d'un brun noirâtre dans celui-ci; 4°. en ce qu'il y a moins de blanc ſur le ventre & la poitrine, & que ces parties ſont rayées tranſverſalement par des bandes noires plus larges que ne le ſont les zônes rouſſeâtres qu'on voit ſur les mêmes parties dans le mâle; 5°. enfin, les jambes ſont moins longues d'un pouce à peu-près, en ayant ſix de long dans le mâle, du genou à l'extrêmité du doigt du milieu, & cinq ſeulement dans la femelle; elles ſont, au contraire, plus groſſes que dans le mâle; le bec & la membrane qui en couvre la baſe, ſont noirs dans l'un & l'autre oiſeau; tous deux ont le bord des paupières, & l'eſpace compris entre l'œil & le bec, dégarnis de plumes, couverts de quelques poils, ſous leſquels la peau deſſéchée paroît noirâtre. Ces oiſeaux n'ont pas été décrits: ils ſont, ſuivant la méthode de M. Briſſon, du genre de l'épervier, & ils me paroiſſent ſe rapporter à l'*autour* plus qu'à tout autre oiſeau. *Genre VIII.*

AUTOUR DE CAYENNE, (petit).

Pl. enl. 473.

Cet oiſeau n'a de rapport avec l'*autour* ni par la taille, ni par le plumage; auſſi M. de Buffon l'auroit-il, à ce qu'il nous apprend, rapporté plus volontiers au *lanier*, auquel il reſſemble par le peu de longueur de ſes pieds & leur couleur bleuâtre, ſi d'habiles fauconniers ne l'avoient regardé comme

Digitized by Google

un *autour*. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de ſeize pouces environ; ſa groſſeur, ſa forme, ſont celles du faucon; c'eſt l'oiſeau auquel je le rapporterois le plus volontiers, & c'eſt ſous cette dénomination que je l'ai inſcrit dans ma collection; il en diffère cependant par la longueur des aîles, qui ne s'étendent pas au-delà des deux tiers de la queue, par celle des doigts qui ne ſont pas auſſi longs à proportion de la grandeur totale de l'oiſeau; mais il a du rapport avec le faucon par les nuances du plumage, par la forme du corps court, ramaſſé, trapu; par le peu de longueur de l'os du tarſe.

Le ſommet de la tête, le cou en arrière & ſur les côtés, ainſi que les joues, ſont d'un gris cendré; le dos & les aîles ſont couleur d'ardoiſe; la queue eſt colorée de même & traverſée en-deſſus par deux bandes étroites & cendrées; en-deſſous elle eſt alternativement coupée par de larges bandes tranſverſales, les unes noirâtres, les autres d'un blanc gris; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc teint de gris cendré. *Genre VIII.*

AUTOUR GRIS à ventre rayé, de Madagaſcar.

Voyag. aux Ind. & à la Ch., *tom. II, pag. 181, pl. enl. 103.*

M. Sonnerat compare cet oiſeau, pour la groſſeur, au faiſan commun; il a le deſſus de la tête, le cou, le dos, d'un gris cendré clair; l'œil entouré d'une peau nue, de couleur jaune, & qui s'étend preſque ſur toute la joue; les petites & les moyennes couvertures du deſſus des aîles d'un cendré clair, avec, ſur chacune des dernières, une tache noire, preſque ronde; les moyennes pennes des aîles cendrées du côté extérieur, blanches du côté intérieur juſqu'à la moitié de leur longueur, noires dans le reſte & terminées de blanc; les grandes pennes blanches juſqu'au tiers, coupées par des lignes noires, obliques & tranſverſales; les deux tiers inférieurs ſont noirs; le deſſous du corps eſt blanc, rayé tranſverſalement de noir; la queue eſt noire, barrée en travers dans ſon milieu par une large bande blanche, ſemée de petites lignes noires; le bec eſt de cette dernière couleur; l'iris & les pieds ſont jaunes. *Genre VIII.*

AUTOUR (l'). SORS: *pl. enl. 461.*

C'eſt le jeune *autour*. *Voyez* AUTOUR.

AUTRUCHE.

BRISS. *tom. V, pag. 3.*

BELL. *port. d'oiſ. pag. 55.*

Idem, *hiſt. des oiſ. pag. 231.*

Hiſt. de l'acad. tom. III, part. II, pag. 113.

Struthio en Latin.

Neamah en Arabe.

Ema en Portugais.

Aveſtruz en Eſpagnol.

Strutza, ſturzo en Italien.

Struff, ſtrauff, ſtrauff-vogel en Allemand.

Oſtrich en Anglois.

Strutz en Suédois.

L'*autruche* eſt du LXII genre de la méthode de M. Briſſon, & le ſeul oiſeau de ce genre. Son trait principalement caractériſtique eſt d'avoir deux doigts en devant, dénués de membrane & point de doigt derrière. Sa taille fort au-deſſus de celle de tous les autres oiſeaux, la petiteſſe de ſes aîles qui ne peuvent ſervir pour voler, la forme des plumes dont les barbes ſont déſunies, rendent l'*autruche* ſi différente des autres oiſeaux, qu'il ſuffit de l'avoir vue une fois ou d'en avoir obſervé un portrait bien fait pour la reconnoître. Sa longueur du bout du bec à celui du doigt le plus long, eſt de huit pieds quelques pouces; ſon bec a deux pouces & demi de large à ſon origine, & quatre pouces ſix lignes de long des angles de ſon ouverture à ſon extrêmité; l'étendue du pied eſt de quinze pouces quelques lignes; les aîles pliées s'étendent à-peu-près juſque vers le milieu de la queue; déployées elles forment une envergure de ſix pieds & demi, mais qui ne ſuffit ni pour élever l'oiſeau, ni pour le ſoutenir en l'air; ce qui ne vient pas ſeulement de ce que les aîles n'ont pas aſſez d'ampleur, mais encore de ce que les plumes ne ſont pas appuyées les unes ſur les autres, ne forment pas une voile continue, de ce que leurs barbes ſont déſunies & de ce que leur tuyau a peu de force & d'élaſticité. On diroit à juger des choſes à notre manière, qu'il en auroit trop coûté à la nature pour rendre l'*autruche* un oiſeau volant, & il ſembleroit que ſon exemple devroit apprendre à ceux qui s'occupent des moyens de procurer à l'homme la faculté de voler, qu'ils s'attachent à une entrepriſe dont la nature même n'a pas voulu ſe charger par rapport à un animal auſſi peſant que l'*autruche*.

La partie ſupérieure de la tête eſt nue, le reſte de la tête, le cou dans la moitié ſupérieure de ſa longueur ſont couverts d'une peau de couleur livide, garnie d'un duvet blanc, rare ſemé, brillant & ſemblable à du poil: la moitié inférieure de la longueur du cou, le dos, le croupion, la poitrine & le ventre ſont couverts de plumes noires, parmi leſquelles il y en a quelquefois de blanches & de griſes: les plumes ſcapulaires & les couvertures des aîles ſont de la même couleur & également variées: le reſte du corps eſt nud; la peau dans cet endroit eſt d'un blanc rougeâtre: les grandes pennes des aîles ſont d'un beau blanc, les moyennes ſont noires, celles de la queue ſont blanches: au bas du ſternum & ſous les os pubis on remarque deux calloſités; elles ſont produites par l'habitude que cet oiſeau a de ſe coucher, & par le poids du corps que ces parties ſupportent alors: il y a de chaque côté ſous les aîles deux ergots de ſubſtance de corne d'environ un pouce de long: l'un eſt au bout de l'aîle, & l'autre au bout de l'aîle bâtarde: l'iris eſt de couleur de noiſette, le bec de couleur de corne & noirâtre à ſon extrêmité: les pieds ſont gris; il n'y a à chacun des pieds qu'un doigt armé d'un ongle qui eſt noirâtre.

Digitized by Google

L'*autruche* appartient à l'ancien Continent, & ſe trouve dans l'Afrique & la partie la plus chaude de l'Aſie : ſa grandeur, ſa forme & les ſingularités qu'elle préſente, ont été autant de cauſes que l'*autruche* a été un des premiers animaux qui aient fixé l'attention de l'homme ; il en eſt queſtion dans le plus ancien des livres ſacrés & dans les ouvrages d'Hérodote, le plus ancien des auteurs profanes.

L'*autruche* pèſe de ſoixante & quinze à quatre-vingt livres : une maſſe auſſi l'ourde la rapproche des grands quadrupèdes, & ſemble l'éloigner des oiſeaux : des auteurs célèbres l'ont comparé avec les uns & les autres, lui ont trouvé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur beaucoup de rapports avec les quadrupèdes, & de fortes diſſemblances avec les oiſeaux. D'autres, au contraire, penſent que l'*autruche* n'a avec les quadrupèdes que les rapports généraux qu'on trouve également entr'eux & tous les oiſeaux. Mais ces rapports ſont exprimés d'une manière plus ſenſible dans un animal beaucoup plus grand, & deviennent plus frappans par cette raiſon. Il n'appartient qu'à l'anatomie comparée, qui n'entre pas dans mon plan, de fixer l'opinion ſur cette diverſité de ſentiment.

L'*autruche* eſt très-féconde ; M. de Buffon dit qu'elle fait pluſieurs pontes par an, de douze ou quinze œufs chacune ; il ne fixe pas le nombre des pontes ; elles commencent vers le ſolſtice d'été, enſorte qu'elles ont lieu en juillet dans l'Afrique ſeptentrionale, & en décembre dans l'Afrique méridionale.

L'*autruche* ſous la zône torride dépoſe ſes œufs ſur un amas de ſable qu'elle a ramaſſé, les confie pendant le jour à la ſeule chaleur du ſoleil & ne les couve que la nuit ; mais elle ne leur en eſt pas moins attachée ; elle ne s'en éloigne jamais & ne les perd pas de vue un inſtant. Il eſt probable qu'elle couve, & avec plus d'aſſiduité à proportion que la chaleur eſt moins forte dans la contrée qu'elle habite. Ses œufs ſont très-gros, la coque en eſt fort épaiſſe ; ils ſont d'un blanc teint légèrement de jaunâtre.

Les jeunes *autruches* ſont en état de marcher au ſortir de l'œuf & de chercher leur nourriture. Dans des régions très-chaudes la mère n'en prend aucun ſoin ; ils n'en ont pas beſoin, & elle les abandonne peu de temps après qu'ils ſont nés ; mais dans les pays où la chaleur eſt moins forte, où l'incubation leur eſt néceſſaire, elle continue pendant quelque temps de les tenir aſſemblés auprès d'elle.

On a vu des *autruches* pondre dans la ménagerie de Verſailles ; mais quoi qu'on eût procuré à leurs œufs le dégré de chaleur artificielle qui pouvoit être néceſſaire, ils n'ont rien offert, d'après quoi l'on pût penſer qu'ils étoient féconds.

Les jeunes *autruches* ſont couvertes la première année par des plumes d'un gris cendré ſur tout le corps ; mais à la première mue il ne repouſſe de plumes que ſur les parties que j'ai dit plus haut en être couvertes dans les *autruches* adultes.

Les végétaux ſont la principale nourriture des *autruches* ; cependant elles avalent avec voracité tout ce qu'elles rencontrent, mêmes les ſubſtances les plus dures, comme les pierres, les métaux, &c. ; on croit communément qu'elles digèrent ces ſubſtances, qui par leur nature ne peuvent leur fournir d'aliment, & qui ne ſont qu'en partie altérées par la force compreſſive des muſcles du ventricule & par l'action du ſuc digeſtif. Ce n'eſt donc point pour ſe nourrir que les *autruches* avalent tout ce qu'elles rencontrent, mais peut-être par le défaut de ſenſibilité dans l'organe du goût ; en effet, les anatomiſtes n'ont point trouvé ſur leur langue les houpes nerveuſes, deſquelles dépend la délicateſſe de ce ſens ; peut-être auſſi les *autruches* n'avalent-elles des corps durs que comme les autres oiſeaux avalent des grains de ſable, pour ſuppléer à la trituration dont elles ſont privées par le défaut des dents. Elles habitent les lieux les plus ſolitaires & les plus arides ; ſi l'on en croit les Arabes, elles ne boivent jamais : elles vivent en troupes nombreuſes dans les déſerts où l'homme les pourſuit, pour ſe nourrir de leur chair, de leur ſang, de leur graiſſe, & ſe parer ou trafiquer de leurs dépouilles.

Le mantèque, mêt fort eſtimé des Arabes, eſt le ſang de l'*autruche* mêlé à ſa graiſſe. Pour l'obtenir, lorſque les chaſſeurs ont pris une *autruche*, il la reſſaſſent comme on feroit une outre qu'on voudroit rincer ; puis par une ouverture faite à la gorge, ils reçoivent le mantèque qui coule ſous la conſiſtance d'une huile figée ; il paroît que c'eſt le ſang mêlé avec la graiſſe qui couvre les inteſtins ; on en obtient quelquefois juſqu'à vingt livres d'une ſeule *autruche*. Leur chair eſt eſtimée par les habitans de la Lybie & de la Numidie. Tout le monde ſçait quel eſt l'uſage des plumes d'*autruche*, à quels ornemens elles ſervent même parmi nous. On voit par des monumens fort anciens, que les mêmes uſages remontent aux temps les plus réculés.

Quoique les *autruches* n'habitent que les lieux déſerts, elles ſe font facilement à la vue de l'homme & s'apprivoiſent ſans peine, mais pas aſſez pour contracter de la docilité & de l'obéiſſance. On en a vu dont des hommes ſe ſervoient comme de monture, mais ſans pouvoir régler leur marche, ni l'arrêter. Leur force eſt ſi grande que le poids de deux hommes ne paroît ni trop les charger, ni retarder leur courſe ; elles ſurpaſſent le cheval en viteſſe, & cependant c'eſt avec le cheval qu'on les court ; mais on ne les force pas d'abord ; il ſeroit impoſſible de les atteindre ſi elles prenoient une fuite précipitée ; on les inquiette ſeulement aſſez pour les empêcher de s'arrêter à prendre de la nourriture, & lorſqu'on les croit épuiſées, au bout d'un jour ou

Digitized by Google

deux de pourſuite, le chaſſeur fond deſſus au grand galop & les aſſomme à coup de bâton, pour que le ſang qui pourroit couler, ſi on employoit un autre moyen, ne gâte pas les plumes.

AUTRUCHE A CAPUCHON. *Voyez* DRONTE.

AUTRUCHE D'OCCIDENT. *Voyez* TOUYOU.

AUTRUCHE VOLANTE. *V.* OUTARDE d'Afrique.

AVERANO.

Cotinga tacheté. BRISS., *tom. II, pag. 354.*

Ave de verano en Portugais.

Guira punga par les Braſiliens. MARCG. *pag. 201.*

Cet oiſeau eſt du XXIII genre; ſa taille approche de celle d'un pigeon; il eſt remarquable par des appendices charnus, noirs, longs d'un pouce qui pendent ſous la gorge & dont la forme eſt celle d'un fer de lance.

La tête du mâle eſt couverte de plumes d'un brun foncé; les pennes des ailes ſont noirâtres; les petites couvertures & les grandes le ſont auſſi; mais les dernières ſont mêlées de verd brun; le reſte du plumage eſt cendré, mêlé de noirâtre ſur le dos, de verdâtre ſur le croupion; la queue eſt de la même couleur & excède les ailes de toute ſa longueur qui eſt de trois pouces; l'iris eſt d'un noir bleuâtre; le bec & les pieds ſont noirs; la couleur eſt plus foncée ſur le bec: l'*averano* mâle ne fait entendre ſa voix, qui eſt très-forte, que pendant les mois de décembre & de janvier, qui ſont ceux des plus fortes chaleurs au Bréſil. Tantôt c'eſt un ſon ſemblable à celui d'une cloche fêlée, tantôt un bruit ſemblable à celui qu'on feroit en frappant ſur un coin de fer avec un inſtrument tranchant.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point d'appendices ſous le cou. Son plumage eſt un mêlange de noirâtre, de brun & de verd clair; le brun domine ſur le dos, le verd clair ſur la gorge, la poitrine & le deſſous du corps.

La chair de l'*averano* eſt un comeſtible agréable & nourriſſant.

AVILLONER. (*Fauc.*) Donner de l'avillon ou ſerre de derrière.

AVILLONS. (*Fauc.*) Serres ou doigts de derrière.

AVOCETTE.

L'*avocette* eſt un oiſeau palmipède: elle a quelque rapport avec le phœnicoptère, & elle diffère des autres oiſeaux palmés par la longueur de ſes jambes, mais elle ne ſe rapproche d'aucun oiſeau & elle s'éloigne de tous, au contraire, par la forme ſingulière de ſon bec. C'eſt une eſpèce iſolée, un des eſſais de la nature, ſuivant l'expreſſion de M. de Buffon, dont elle n'a pas multiplié les variétés.

M. Briſſon a placé l'*avocette* dans le CXIV genre de ſa méthode; il dit que ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied cinq pouces; qu'elle a deux pieds près de quatre pouces de vol, que la longueur de ſon bec eſt de trois pouces cinq lignes.

La partie ſupérieure de la tête & du cou juſqu'à moitié de ſa longueur ſont noires, tout le reſte du plumage eſt d'un beau blanc, excepté une large bande d'un noir luſtré qui s'étend ſur l'aîle de chaque côté; les grandes pennes des aîles ſont blanches à leur origine & noires dans leur longueur: cette couleur commence d'autant plutôt ſur chaque plume de l'aîle, qu'elle eſt plus extérieure; le bec eſt noir, d'une ſubſtance tendre, preſque membraneuſe à ſa pointe; elle m'a paru fort reſſemblante à de la baleine; il eſt diſpoſé, pour ainſi dire, à contre-ſens, fléchi de manière que ſa courbure tournée en haut préſente un arc de cercle relevé, dont le centre eſt au-deſſus de la tête, & dont la pointe revient en-devant.

Avec un bec tel que celui que je viens de décrire, l'*avocette* eſt ſans défenſe, ne peut ni becqueter ni preſque rien ſaiſir, & il eſt difficile d'imaginer comment elle ſe nourrit; on croit que c'eſt du frai des poiſſons & de vers qu'elle cherche parmi l'écume des eaux & la vaſe. On trouve dans ſon eſtomac une matière gélatineuſe dans laquelle on peut reconnoître les débris des deux ſubſtances qui lui ſervent d'aliment. Elle fréquente les rivages de la mer, & de préférence les embouchures des fleuves & des rivières; quelquefois cependant, mais rarement, elle s'enfonce dans les terres en ſuivant le bord des eaux; elle eſt de paſſage & ſéjourne très-peu; elle paroît venir des pays Méridionaux au printemps, & y retourner à l'automne; ſes mouvemens ſont prompts, agiles & ont de la grace; elle eſt craintive, difficile à approcher & ne donne dans aucun piège, parce que ſans doute il n'y en a pas dans leſquels on lui préſente un appas qui lui convienne. M. de Salerne aſſure que l'eſpèce en eſt fort abondante en Poitou; qu'elle y fait ſon nid & que les payſans en ramaſſent les œufs par milliers; il n'en eſt pas de même des autres provinces du royaume; on y voit rarement l'*avocette* & elle n'y paroît qu'en paſſant; elle s'avance juſques dans les provinces du nord de l'Europe. Juſqu'ici les naturaliſtes avoient borné l'*avocette* à cette partie du monde; mais je l'ai reçu de la Louiſiane pluſieurs fois; elle appartient donc au nouveau comme à l'ancien Continent, & il paroît que dans l'un & l'autre, elle ſe renferme ſous les climats tempérés.

Les différences qui ſe trouvent entre l'*avocette* de la Louiſiane & celle d'Europe, conſiſtent principalement dans la grandeur. Celle de la Louiſiane eſt d'un tiers environ plus grande; elle n'a point de noir ni ſur la tête, ni ſur le cou. Il eſt dans toute ſa longueur, en arrière, d'un blanc ſali de griſâtre, ainſi que le derrière de la tête; la reſſemblance eſt d'ailleurs parfaite entre les deux *avocettes*.

AZUR (petit).

Gobe-mouche bleu des Philippines. *Pl. enl. 666. fig. 1.*

C'eſt un *gobe-mouche* ou un oiſeau du XXIV genre;

Digitized by Google

il eſt un peu plus petit & plus haut ſur jambes que notre *gobe-mouche*. Sa longueur totale eſt de cinq pouces ; un bleu d'azur couvre le dos, la tête & tout le devant du corps ; il y a ſur la poitrine & ſur le derrière de la tête une tache noire ; le bleu s'étend en s'affoibliſſant ſur la queue ; il teint les barbes des pennes de l'aîle dont le reſte eſt noirâtre, & on l'apperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre. On trouve cet oiſeau aux Philippines.

AZURIN.

L'*azurin*, ſuivant la méthode de M. Briſſon, eſt du genre du merle ; mais il a les jambes à proportion beaucoup plus longues & la queue au contraire beaucoup plus courte. Il eſt vrai que M. Briſſon range parmi les merles pluſieurs oiſeaux qui ont avec eux les mêmes différences que l'*azurin*. M. le comte de Buffon les ſépare des merles & leur donne un nom qui exprime très-bien le peu d'étendue de leur queue & de leurs aîles, celui *de brèves*. Il me paroît que c'eſt à ce genre qu'on doit rapporter l'*azurin*. *Voyez* BRÈVES.

L'*azurin* eſt de la groſſeur du merle, peut-être un peu plus fort. Une large bande noire s'étend de la racine du bec à l'occiput ; une raie jaune s'étend de même de chaque côté de la racine du bec au derrière de la tête, & une troiſième raie noire, placée au-deſſous des précédentes, les accompagne dans leur trajet : la gorge eſt d'un jaune pâle ; cette couleur s'étend un peu ſur les côtés du cou ; le dos & les plumes de l'aîle les plus voiſines du corps ſont de couleur brune ; les grandes pennes des aîles ſont noires ; il y a ſur l'aîle deux raies longitudinales blanches ; la ſupérieure qui eſt la plus large, eſt formée par l'extrêmité des couvertures qui eſt blanche ; la ſeconde eſt fort étroite & réſulte d'un limbe blanc qui borde le côté extérieur d'une des plumes de l'aîle, la queue & les plumes qui la recouvrent en-deſſus ſont d'un bleu foncé & éclatant ; elle eſt étagée & d'un bleu clair en-deſſous : il y a ſur le haut de la poitrine une bande tranſverſale d'un bleu foncé, plus large dans ſon milieu & plus étroite ſur les côtés ; elle forme une ſorte de colier : la poitrine, le ventre & les côtés ſont rayés tranſverſalement par des bandes étroites, alternativement d'un jaune pâle & d'un bleu glacé changeant en violet ſuivant les aſpects.

J'ai reçu une ſeule fois l'*azurin* de Cayenne. Il y eſt apparemment rare, car ſa beauté engageroit à le joindre aux oiſeaux qu'on en envoie. Les auteurs n'en avoient pas parlé avant M. le comte de Buffon.

AZUROUX.

Bruant bleu de Canada. BRISSON, *tom. III, pag. 298.*

Cet oiſeau, du genre XXXVe, a quatre pouces deux lignes du bec à celui de la queue, ſept pouces de vol, ſon bec cinq lignes de long, ſa queue un pouce ; elle eſt compoſée de douze pennes.

Le deſſus de la tête eſt d'un roux obſcur ; le cou en arrière & le deſſus du corps ſont variés de roux obſcur & de blanc ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont variés de roux clair & de bleu ; l'aîle eſt brune, mais le bord externe des plumes eſt bordé d'un limbe tirant ſur le bleu ; la queue eſt colorée comme les aîles ; le bec, les pieds, les ongles, ſont d'un gris brun.

BABOUCARD.

Digitized by Google

BABOUCARD.

Martin-pêcheur du Sénégal. BRISS. *tome IV, p. 485, Pl. 39, fig. 1.*

Baboucarp, eſt au Sénégal le nom qu'on donne au martin-pêcheur en langue jaloſe. C'eſt de ce mot que M. de Buffon a fait celui de *baboucard*, qu'il a appliqué à un martin-pêcheur du Sénégal, ſemblable à celui d'Europe par la grandeur, & qui même, par les couleurs du plumage, ne paroit en être qu'une très-légère variété.

Le *baboucard* diffère de notre martin-pêcheur, en ce que le bleu du dos eſt mêlé de fauve dans le *baboucard*, en ce que notre martin-pêcheur a la tête & le cou maculés de taches bleues, oblongues, & le *baboucard* a les mêmes parties ſimplement ponctuées de bleu; enfin, en ce que tout ce qui eſt bleuâtre dans notre martin-pêcheur, eſt d'un bleu tirant ſur le verd dans le *baboucard*. *Genre LVIII.*

BAGADAI, variété ou race dans l'eſpèce du pigeon domeſtique. *Voyez* PIGEON.

BAGLAFECHT.

M. de Buffon, à qui l'on doit la connoiſſance de cet oiſeau, dit qu'il ſe trouve en Abyſſinie, qu'il a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi, dont il ne diffère que par quelques nuances ou par quelques diſtributions de couleurs: la tache noire qui eſt des deux côtés de la tête, s'élève dans le *baglafecht* juſqu'au-deſſus des yeux. *Voyez* TOUCNAM-COURVI. La marbrure jaune & brune de la partie ſupérieure du corps eſt moins marquée, & les grandes couvertures des ailes, ainſi que leurs pennes & celles de la queue, ſont d'un brun verdâtre, bordées de jaune; l'iris eſt jaunâtre, & les ailes dans leur état de repos, vont à-peu-près au milieu de la queue.

Le *baglafecht* ſe rapproche encore du toucnam-courvi par la manière dont il ſuſpend ſon nid, preſque toujours au-deſſus d'une eau dormante, à l'extrémité d'une petite branche, & l'ouverture tournée du côté de l'eſt; mais il lui donne une forme différente de celui du toucnam, & il le roule en ſpirale, à-peu-près comme un nautile.

BAISSER LE CORPS. (*faucon.*) ſyn. deſſimer. *Voyez* ESSIMER.

BALBUZARD.

Aigle de mer. BRISS, *tome I, page 440.*

Orfraye, aigle de mer. BELL. *hiſtoire naturelle des oiſ. page 96, port. pag. 13.*

Anguiſta piombina en italien.

Fiſch-adler en allemand.

Orſel morski en polonois.

Bald-buzzard en anglois.

Aquila marina, aquila anataria en latin.

Craupeckerot en Bourgogne.

Les auteurs ont tous regardé le *balbuzard* comme un aigle, & la plupart lui en ont donné le nom générique; mais M. de Buffon penſe que cet oiſeau diffère trop des aigles par ſa taille, par ſes habitudes, pour qu'on ne lui donne pas un nom particulier, & pour qu'on ne le doive pas ſéparer des aigles: « à tout conſidérer, ajoute-t-il, on doit dire que cet oiſeau n'eſt pas un aigle, quoiqu'il reſſemble plus aux aigles qu'aux autres oiſeaux de proie ». Suivant qu'on aura égard pour diſtinguer les oiſeaux à leurs habitudes, ou à la conformation de certaines parties propres à les faire reconnoître, on ſéparera, avec M. de Buffon, le *balbuzard* des aigles, ou on le regardera avec les différens auteurs comme étant du même genre ou du IXe de la méthode de M. Briſſon.

Le *balbuzard* a un pied onze pouces du bout du bec à celui de la queue; il a cinq pieds trois pouces de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu ſa queue.

Les plumes du ſommet de la tête ſont brunes dans leur milieu & blanches vers leurs bords; le derrière de la tête, la gorge & le cou ſont blancs, avec une grande tache brune à la partie ſupérieure du cou; il y a auſſi une raie brune des deux côtés du cou; le deſſus du corps eſt brun: le deſſous eſt blanc.

Les grandes pennes des ailes ſont d'un brun noirâtre, les moyennes ſont brunes, & toutes ſont rayées de blanc du côté intérieur: la queue eſt brune: les deux plumes du milieu ſont d'une ſeule couleur, les autres ſont rayées tranſverſalement de blanc du côté intérieur; les pieds & les doigts ſont couverts d'écailles bleuâtres: le bec & les ongles ſont noirs.

Il y a peu d'oiſeaux de proie qui ayent une ſerre auſſi ample, auſſi forte à proportion que le *balbuzard*, des ongles auſſi longs, auſſi courbes & auſſi acérés. A ces moyens, déjà très-efficaces, il faut ajouter les écailles qui couvrent le pied, qui le rendent plus propre à retenir ce que l'oiſeau ſaiſit. Ces précautions étoient néceſſaires relativement au genre de proie dont vit le *balbuzard*. Il ſe nourrit de poiſſon qu'il enlève en fondant deſſus & en le ſaiſiſſant au moment qu'il paroît à la ſurface de l'eau. C'eſt par cette raiſon qu'il fréquente le bord des rivières, & ſurtout des étangs, & que perché ſur un arbre élevé, d'où il découvre au loin, il y attend quelquefois long-temps une occaſion favorable. Il habite de préférence les terres baſſes, marécageuſes, couvertes de bois. Il pond ordinairement trois œufs & quelquefois quatre. C'eſt de cet oiſeau

Digitized by Google

qu'Ariſtote a dit particulièrement, qu'il force ſes petits de regarder le ſoleil, & qu'il donne la mort à ceux dont la vue n'en peut ſoutenir l'éclat ; fait bien difficile à obſerver, très-invraiſemblable, qu'on a généraliſé, qu'on a attribué à tous les aigles, & qui probablement n'eſt vrai par rapport aucun, ni par rapport au *balbuzard*. On a encore dit de cet oiſeau qu'il avoit un pied palmé & les doigts de l'autre pied ſéparés; qu'il nageoit à l'aide de l'un, tandis qu'il ſaiſiſſoit de l'autre le poiſſon. Erreur démentie par toute analogie, par l'obſervatiou, & dont je ne fais mention que parce que pluſieurs auteurs l'ont accréditée.

M. de Buffon croit, d'après le témoignage des auteurs, que l'eſpèce du *balbuzard* eſt répandue en Europe du nord au midi, depuis la Suède juſqu'en Grèce, & que même on la retrouve dans l'Egypte & la Nigritie. Mais ce qu'il ne paroît pas qu'on ait encore obſervé, c'eſt que le *balbuzard* appartient également au nouveau comme à l'ancien continent. J'ai reçu pluſieurs fois cet oiſeau de la Louiſiane, & je conſerve un individu envoyé de ce pays, qui, mis à côté d'un *balbuzard* tué aux environs de Paris, ne préſente abſolument aucune différence. Mais, au contraire, la parité eſt parfaite en tous points entre les deux oiſeaux, l'un d'Europe, l'autre d'Amérique.

BALICASSE des Philippines (le).
Choucas des Philippines. BRISS. *tome II, pag. 31. Planche enlum. 603.*

Le *balicaſſe* eſt, ſuivant M. Briſſon, du XIVe genre de ſa méthode. C'eſt un choucas de la groſſeur à-peu-près du merle, dont le plumage, uniforme ſur toutes les parties, eſt d'un noir qui change, ſuivant les aſpects, en un verd brillant. La queue eſt fourchue : le bec, les pieds, les ongles ſont noirs; cet oiſeau a un chant agréable, ce qui ſemble l'éloigner de la claſſe des choucas, qui n'ont qu'un cri rauque ; mais comme c'eſt un des oiſeaux que M. Briſſon a eu ſous les yeux en les décrivant, il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer que l'auteur ſe ſoit trompé lui-même dans l'emploi de ſa méthode. On peut ſeulement conclure de la différence entre le *balicaſſe* & les autres choucas, relative à la voix, que les caractères empruntés de la forme du bec & de celle des pieds ne nous indiquent pas toujours les différentes facultés des oiſeaux.

BALTIMORE.
Pl. enl. 506, fig. 1.
BRISS. *tome II, page 109.*
CAT. *tome I, pag. 48. Pl. 48.*

Le *baltimore* eſt du genre XIXe. Cependant M. Briſſon auroit pu faire, dans ce genre, qui eſt très-nombreux, pluſieurs ſections. Les *baltimores* en auroient formé une : ils ont le bec plus court à proportion, plus droit que les autres oiſeaux du même genre.

Le *baltimore* dont il s'agit dans cet article, eſt un peu plus gros qu'un moineau franc ; il a près de ſept pouces de longueur, & environ un pied de vol ; la tête, la gorge, le cou par derrière, & le haut du dos, ſont d'un noir brillant, la partie inférieure du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, ſont d'un très-bel orangé : une bande de la même couleur s'étend au-deſſus des ailes, en travers & obliquement à leur origine : les ailes & la queue ſont noires, mais les grandes plumes des ailes ſont bordées extérieurement par une ligne blanche & noire, & celles de la queue ſont terminées par de l'orangé, excepté les deux du milieu qui ſont entièrement noires ; le bec, les pieds, les ongles, ſont de couleur de plomb. Les *baltimores* ſe trouvent en été dans la Virginie & le Maryland. On en voit auſſi dans le Canada. Ils diſparoiſſent en hiver. Ils placent leur nid ſur les arbres les plus élevés, ordinairement à l'extrêmité d'une branche aſſez forte, & pour l'aſſurer ils entrelacent dans ſes bords une menue branche, ou un rejetton, de chaque côté.

La femelle a des couleurs moins vives que le mâle, & il n'y a point de mélange de blanc ni d'orangé ſur ſes ailes & ſa queue, qui ſont purement noires.

BALTIMORE BATARD.
Pl. enl. 506 fig. 2.
BRISS. *tome II, page 111.*
CAT. *tome I, pag. 49. Pl. 49.*

Le *baltimore bâtard*, avec la taille, la forme, & tous les caractères du baltimore, n'en diffère que par quelques traits dans le plumage, & par des nuances plus ternes dans les mêmes couleurs. *Voyez* BALTIMORE. La tête, au lieu d'être entièrement noire & d'un noir brillant, eſt variée de quelques taches jaunes, & elle eſt d'un noir terne. Ce qui eſt d'un orangé vif dans le baltimore, eſt d'un jaune aſſez pâle dans le *baltimore bâtard* ; le noir des ailes, de la gorge & de la queue, eſt également beaucoup moins brillant que dans le baltimore, & tire ſur le brun. Les deux plumes du milieu de la queue ne ſont que noirâtres dans leur longueur, olivâtres à leur origine, & terminées par un jaune fade : la ſuivante de chaque côté eſt confuſément teinte d'olivâtre & de noir, & les quatre autres plumes le ſont auſſi confuſément de jaune & d'olivâtre.

M. de Montbeillard regarde le *baltimore bâtard* comme une variété dans l'eſpèce du baltimore. L'un & l'autre habitent les mêmes contrées, & ont entr'eux de très-grands rapports. Mais Catesby, qui les obſervoit ſur le lieu, les a diſtingués ; il a même donné la figure & la deſcription de la femelle du dernier. Il eſt vrai qu'à juger de ces oiſeaux par les figures qu'en donne Catesby, il eſt difficile de croire que l'oiſeau qu'il déſigne pour être la femelle du *baltimore bâtard*, la ſoit en effet, puiſqu'elle a des couleurs plus vives que celles du mâle, ce qui eſt généralement

Digitized by Google

contraire à l'obſervation. On pourroit donc juger que Catesby a donné pour la femelle du *baltimore bâtard*, l'oiſeau qui eſt la femelle du baltimore, & à juger par analogie, par ce qui arrive parmi les autres oiſeaux, je croirois que le *baltimore bâtard*, n'eſt pas même une variété, mais un jeune baltimore qui n'a pas encore mué; cependant le ſentiment d'un homme qui obſervoit ſur les lieux, comme je l'ai remarqué, & qui obſervoit les individus vivans, doit être préféré aux conjectures qu'on peut former à deux mille lieues, d'après l'examen de quelques peaux deſſéchées. Ainſi, malgré la vraiſemblance de l'identité d'eſpèce entre le baltimore & le *baltimore bâtard*, je crois qu'on doit, ſur la foi de Catesby, regarder ces oiſeaux comme faiſant deux eſpèces, juſqu'à ce qu'un nouvel obſervateur, placé dans les mêmes circonſtances, nous ait appris le contraire.

BALTIMORE VERD. BRISS. *tome II, pag. 113.* *Voyez* SIFFLEUR.

BAMBLA.

Pl. enlum. 703, fig. 2.

Le *bambla* eſt un fourmillier. *Voyez* FOURMILLIER. Il eſt, ſuivant la méthode de M. Briſſon, du genre XXIIe. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt d'environ quatre pouces.

Le deſſus du corps, ainſi que les petites couvertures des aîles, eſt d'un brun rouſsâtre, plus foncé ſur le bord des plumes; les grandes couvertures & les pennes des aîles ſont noires; mais il y a ſur chacune de ces dernières plumes, vers le tiers de leur longueur, à compter de leur origine, une tache blanche, ce qui forme, par la réunion des taches, une bande tranſverſale blanche ſur chaque aîle vers leur tiers ſupérieur: la queue eſt grisâtre; le deſſous du corps eſt d'un blanc ſale, mêlé de grisâtre: le bec eſt noirâtre, plus long à proportion que dans les autres fourmilliers, plus crochu à ſon extrêmité; les pieds ſont plombés & les ongles noirs. Cet oiſeau ſe trouve à la Guiane, mais il y eſt rare.

BANIAHBOU de Bengale.

Merle de Bengale. BRISS. *tome II, page 260*, & *tome VI, ſupl. page 43.*

Grive brune des Indes. EDW. *tome IV, pag. 184. Pl. 184.*

Le *baniahbou* eſt un oiſeau du XXIIe genre, un peu plus gros qu'une grive commune, dont le plumage brun ſur tout le corps, eſt plus foncé ſur la partie ſupérieure, plus clair ſur la partie inférieure & ſur le bord des couvertures & des pennes des aîles: la queue étagée, longue d'environ trois pouces, dépaſſe les aîles pliées d'à-peu-près la moitié de ſa longueur: le bec & les pieds ſont jaunes. Suivant M. Linné on trouve à la Chine une variété de cette eſpèce, dont le plumage eſt gris en-deſſus du corps, de couleur de rouille en-deſſous, avec un trait blanc de chaque côté de la tête. M. Linné donne à cet oiſeau l'épithète de *canorus*. On en pourroit induire que ce n'eſt pas une variété du *baniahbou*, duquel on ne dit pas qu'il ait un chant agréable. Mais il faudroit, pour établir une différence entre ces deux oiſeaux, d'après ce caractère, être certain que le *baniahbou* n'a pas un chant agréable, ce qu'on ne ſçauroit conclure d'une ſimple réticence, qui n'eſt peut-être qu'une omiſſion dans l'hiſtoire de cet oiſeau. Il ſe trouve au Bengale, où les habitans du pays lui donnent le nom qu'on lui a conſervé dans notre langue.

BARBAIAN. *Voyez* DUC.

BARBICAN (le).

Planche enl. 602.

Le *barbican* a les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon: quatre doigts, deux placés en-avant, deux en arrière: le bec auſſi large à ſa baſe que la tête eſt groſſe, dentelé ſur ſes bords, comprimé & canelé ſur les côtés, entouré à ſa baſe de poils roides, fort longs, & dirigés en-avant, la langue charnue. Il reſſemble aux toucans & aux barbus par le nombre & la poſition de ſes doigts; aux premiers, par la groſſeur & les dentelures de ſon bec; aux ſeconds, par les poils qui en entourent la baſe, & par la conformation de ſa langue. Mais il diffère des toucans, en ce que ſon bec n'eſt pas auſſi long, qu'il eſt d'une ſubſtance plus compacte, qu'il n'eſt courbé en bas qu'à l'extrêmité de la mandibule ſupérieure, au lieu que dans les toucans les deux mandibules ont leur pointe inclinée en bas: le *barbican* diffère des barbus, en ce que ſon bec eſt à proportion plus fort, en ce que ſa pointe eſt plus courbée, & qu'il eſt dentelé; enfin il diffère & des toucans & des barbus, en ce que ſon bec eſt comprimé ſur les côtés, & qu'il eſt cannelé. Le *barbican*, en reſſemblant ſous certains aſpects aux toucans, ſous d'autres aux barbus, n'eſt, à ſtrictement le conſidérer, ni du genre des uns, ni de celui des autres: il forme un genre nouveau intermédiaire & mixte entre les toucans & les barbus; cependant il a plus de rapports avec les premiers, non-ſeulement par les caractères déjà énoncés, mais par les couleurs de ſon plumage & la manière dont elles ſont diſtribuées. On peut le regarder comme le repréſentant, dans l'ancien continent, des toucans, qui ſont particuliers au nouveau. Le nom de *barbican* qui lui a été donné par M. de Buffon, avant lequel les auteurs ne l'avoient pas décrit, préſente une idée fort juſte de ſa nature mixte.

Le *barbican* a été apporté des côtes de Barbarie: il n'y eſt probablement pas rare; car on en a conſécutivement apporté un aſſez grand nombre d'individus. Il a neuf pouces de long, ſa queue trois & demi; ſon bec dix-huit lignes de long ſur dix d'épaiſſeur.

La tête, le derrière & les côtés du cou, tout le deſſus du corps, les aîles & la queue ſont noirs; la gorge, la partie antérieure du cou ſont rouges;

Digitized by Google

la poitrine eſt traverſée par une large bande noire ; le ventre & les côtés ſont d'un rouge moins vif que celui de la gorge & du devant du cou ; le deſſous de la queue & les cuiſſes ſont noirs ; le bec eſt jaunâtre : il n'y a que deux dentelures ; elles ſont mouſſes, placées au bord de la mandibule ſupérieure. Les cannelures ou ſillons placés ſur les côtés de la mandibule inférieure ſont noirs ; les pieds ſont bruns : dans quelques individus le rouge du devant du cou & celui du ventre, ſont mêlés de plus ou de moins de blanc. J'ignore ſi ces individus ſont des femelles ou de jeunes *barbicans*.

BARBICHON de Cayenne.

Pl. enlum. 830, n°. 1 le mâle, 2 la femelle.

M. le comte de Buffon, qui a le premier fait connoître cet oiſeau, le décrit dans les termes ſuivans :

Le *barbichon* a près de cinq pouces de longueur ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête, que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées ſous les autres plumes ; le deſſous du corps eſt d'un jaune-verdâtre, qui, ſur le croupion, ſe change en un beau jaune.

La femelle eſt un peu plus grande que le mâle ; tout le deſſus de ſon corps eſt d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins ſenſible que dans le mâle ; le jaune de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent en partie ; la gorge & le haut du cou ſont blanchâtres ; les plumes du ventre, du cou, de la poitrine & du deſſous des aîles ont leur milieu brun & le reſte jaunâtre, le ventre & le deſſous de la queue ſont entièrement d'un jaune pâle : le bec eſt noir & les pieds griſâtres : des poils ou ſoies, comme tous les gobes-mouches en ont la baſe du bec plus ou moins entourée, s'étendent juſqu'au bout du bec du mâle : la femelle en a auſſi, mais en moindre quantité & de moins longs. Ce gobe-mouche n'a pas, comme beaucoup d'autres du même genre, la voix aigre ; il ſemble ſiffler doucement les deux ſyllabes *pipi*. Le mâle & la femelle vont ordinairement de compagnie ; ils font leur nid dans des endroits découverts ; ils le poſent ſur les rameaux les moins touffus, ſur les branches les moins garnies de feuilles ; ils le conſtruiſent avec de la mouſſe, & lui donnent une groſſeur exceſſive, douze pouces de haut, cinq de diamètre ; ils le ferment par-deſſus, & n'y pratiquent qu'une ouverture fort étroite ſur le côté, à trois pouces du ſommet. Le *barbichon* eſt du genre XXIVe.

BARBU.

M. Briſſon a compoſé ſon XLIXe genre d'oiſeaux, auxquels il a donné le nom de *barbus*, & dont le trait ſpécialement caractériſtique eſt d'avoir la baſe du bec garnie de plumes roides & en forme de poils, tournés en-devant. M. le comte de Buffon diviſe ces oiſeaux en ceux de l'ancien & ceux du nouveau continent ; il laiſſe le nom de *barbus* aux premiers, & il donne celui de *tamatias* aux ſeconds. Cette diſtinction eſt fondée ſur ce que malgré le grand nombre de rapports qu'il y a entre les *barbus* & les *tamatias*, les *barbus* ont le bec ſenſiblement plus court, plus épais, & un peu convexe en-deſſous ; qu'ils ont les mœurs ſanguinaires, & à-peu-près ſemblables à celles des pies-grièches, tandis que les tamatias ſont d'un naturel tranquille, qui approche de la ſtupidité. Enfin les uns & les autres, ayant les aîles fort courtes ; & ne pouvant par cette raiſon fournir un long vol, M. de Buffon en conclut, que les *barbus* n'ont pu paſſer dans le nouveau continent, & que par conſéquent les tamatias n'en tirent pas leur origine, & forment un genre à part.

BARBU. BRISS. *tome IV, page 92. Voyez* TAMATIA A COLLIER.

BARBU A COLLIER de Cayenne.

Planche enlum. 395. Voyez TAMATIA A COLLIER.

BARBU A GORGE JAUNE.

BARBU des Philippines. BRISS. *tome IV, pag. 99.*

Idem. *Pl. enlum. 331.*

Ce *barbu* eſt un peu plus gros qu'un moineau franc ; il a cinq pouces trois lignes de long du bout du bec à celui de la queue, qui n'eſt longue que de quinze lignes, & neuf pouces quatre lignes de vol : ſes aîles pliées s'étendent à-peu-près juſqu'à l'extrêmité de la queue : la partie antérieure de la tête eſt d'un beau rouge ; le ſurplus des plumes qui la couvrent, & le reſte du deſſus du corps ſont d'un verd obſcur : il y a de chaque côté de la tête une tache jaune qui entoure l'œil : la gorge & le devant du cou ſont de cette même couleur ; le haut de la poitrine eſt traverſé par une large bande rouge, & le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaunâtre décoloré, varié de taches oblongues d'un verd obſcur : les aîles pliées paroiſſent verdâtres, mais lorſqu'elles ſont ouvertes on voit que les plumes ſont miparties de verdâtre & de brun : la queue verdâtre en-deſſus, eſt par deſſous d'un cendré bleu ; le bec & les ongles ſont bruns : les pieds jaunâtres.

La femelle n'a point de rouge ni ſur la tête ni ſur la gorge, & les parties qui, dans le mâle ſont d'un jaune décidé, ne ſont dans la femelle que d'un blanc jaunâtre. *Genre XLIX.*

BARBU A GORGE NOIRE.

BARBU de l'iſle de Luçon. *Voyage à la Nouvelle Guinée, page 69, Pl. 34.*

M. Sonnerat, qui nous a fait connoître cet oiſeau élégant par les couleurs de ſon plumage, n'en donne pas les dimenſions ; il nous apprend ſeulement que le *barbu* de l'iſle de Luçon, eſt un peu plus grand que le gros-bec d'Europe ; il en fait enſuite la deſcription à-peu-près dans les termes ſuivans :

Digitized by Google

La partie antérieure de la tête eſt d'un beau rouge ; ſa partie poſtérieure & le cou par-derrière ſont noirs ; il y a au-deſſus de l'œil une raie demi-circulaire jaune ; elle ſe continue juſqu'au bas du cou, mais elle change de direction & de couleur, elle devient blanche & ſuit une ligne droite ; plus bas que cette première bande ou raie, il y en a une ſeconde, qui paſſe ſous l'œil, qui deſcend juſqu'au bas du cou, & qui eſt noire ; entre cette ſeconde bande & la gorge il y a une troiſième raie qui eſt blanche, & qui à ſa baſe ſe perd ſur la poitrine ; la gorge eſt noire : le ſurplus du deſſous du corps eſt blanc ; le dos & les couvertures des aîles ſont noirs ; mais pluſieurs des plumes ſont terminées, les unes par des points jaunes, les autres par des points blancs ; les plumes ſcapulaires ſont bordées de blanc, & forment une raie de cette couleur au haut de l'aîle : les grandes pennes des aîles ſont noires ; les moyennes le ſont auſſi, mais elles ſont bordées de jaune du côté extérieur : les pennes de la queue ſont noires, bordées de jaune : le bec & les pieds ſont noirâtres. *Genre XLIX.*

BARBU A GROS BEC de Cayenne. *Pl. enl. 689. Voyez* TAMATIAS (les) noirs & blancs.

BARBU A PLASTRON NOIR.

BARBU du cap de Bonne-Eſpérance.

Planche enlum. 688, fig. 1.

Ce *barbu* n'a que ſix pouces & demi de longueur ; ſa queue dix-huit lignes : le ſommet de la tête eſt rouge ; les yeux ſont entourés de jaune ; la gorge, le devant du cou & le haut de la poitrine ſont noirs : ſur les côtés du cou une raie noire, entre deux raies blanches, deſcend de l'angle des deux parties du bec juſqu'au bas du cou : tout le deſſus du corps eſt blanc : le derrière de la tête & la partie poſtérieure du cou ſont noirs : le dos eſt couvert de taches d'un jaune clair ſur un fond noir : les pennes des aîles & de la queue ſont auſſi noires & bordées de jaune du côté extérieur : les taches jaunes ſont plus grandes & plus multipliées à la partie inférieure du dos. Le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XLIX.*

BARBU A POITRINE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl. 746, tome II. Voyez* TAMATIAS (les) noirs & blancs.

BARBU A VENTRE TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enlum. 206. Voy.* TAMATIA (le).

BARBU de Cayenne. *Pl. enlum. 206, fig. 1.* BRISS. *tome IV, page 95. V.* TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

BARBU (grand) de la Chine. *Pl. enlum. 871. Voyez* BARBU (le grand).

BARBU (le grand).

BARBU de la Chine. *Pl. enlum. 871.*

C'eſt l'oiſeau du genre XLIXe, le plus grand qui ſoit connu juſqu'à préſent ; il a près de onze pouces du bout du bec à celui de la queue ; le verd eſt la couleur dominante de ſon plumage, mais ſur la tête & le devant du cou le verd eſt mêlé de bleu ; il eſt mêlé de marron ſur le derrière du cou & le haut du dos : ces différentes couleurs paroiſſent plus ou moins, ſelon les effets de la lumière ; le reſte du deſſus du corps & les aîles ſont d'un verd pur, excepté les pennes des aîles, qui ſont en partie noires : le deſſous du corps eſt d'un verd clair : les couvertures du deſſous de la queue ſont rouges : la queue eſt verte ; le bec eſt blanchâtre dans ſa longueur, & noir à ſa pointe ; les pieds ſont bruns.

BARBU de Mahé. *Pl. enlum. 870. Voy.* BARBU VERD.

BARBU de Saint-Domingue. *Pl. enlum. 206, fig. 2. V.* TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

BARBU des Maynas. *Pl. enlum. 330.*

BRISS. *tom. IV, p. 202. V.* TAMATIAA (le beau).

BARBU des Philippines. *Pl. enl. 331*

BRISS. *tom. IV, pag. 99. pl. VII. fig. 2. V.* BARBU A GORGE JAUNE.

BARBU du cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl. 688, fig. 1. Voyez* BARBU A PLASTRON NOIR.

BARBU du Sénégal. *Pl. enl. 746 fig. 2. Voyez* BARBU (le petit).

BARBU (le petit).

BARBU du Sénégal *Pl. enlum. 746. figure 2.*

Ce *barbu* n'a que quatre pouces de long. La tête & le deſſus du corps ſont bruns ; le deſſous eſt blanchâtre, nué d'une teinte verdâtre & de taches oblongues d'un vert un peu plus décidé, qui occupe le milieu de chaque plume : la gorge eſt jaune : il y a une raie blanche de chaque côté au-deſſous de l'œil : les aîles & la queue ſont verdâtres, avec une raie tranſverſale blanche fort étroite qui coupe l'aîle dans ſon milieu : les grandes pennes ſont auſſi terminées d'un filet blanchâtre à leur extrêmité : le bec & les pieds ſont jaunâtres. *Genre XLIX.*

BARBU TACHETÉ de Cayenne. BRISS. *tom. IV, page 97. Voyez* TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

BARBU VERD.

BARBU de Mahé. *Planche enlum. 870.*

Le *barbu* de Mahé a ſix pouces & demi de long. Le ſommet de la tête eſt d'un gris brun, le derrière de la tête & le cou ſont de cette même couleur, mêlée de blanc ſale le long de chaque plume, ce qui fait paroître ces parties comme rayées : tout le reſte du plumage eſt vert, tant ſur le corps qu'en deſſous ; mais le vert eſt plus foncé en deſſus & plus clair en deſſous. La queue & les aîles ſont vertes, excepté les grandes pennes des aîles qui ſont brunes : le bec eſt blanchâtre & les pieds ſont bruns. Cet oiſeau a été apporté de Mahé par M. Sonnerat. Il eſt du genre XLIX.

BARDEAU. *Voyez* BRUANT.

BARGE.

Les *barges* ſont des oiſeaux de paſſage ; on ne les voit guère que ſur les bords de la mer ; elles viennent ſur nos côtes au mois de ſeptembre ;

Digitized by Google

elles font très-peu de séjour, &, pendant le temps qu'elles demeurent, elles se tiennent par préférence dans les marais salés : elles vivent comme les bécasses de vers & de vermisseaux qu'elles tirent de la vase : elles sont très-farouches ; mais à leur arrivée la fatigue les rend moins promptes à fuir ; elles prennent alors leur vol avec peine ; elles courent très-vîte ; mais en les tournant, on peut les rassembler & en tuer plusieurs d'un seul coup de fusil ; leur chair est délicate & d'un goût agréable : elles ne nichent point sur nos côtes. Quoique je n'aie pas observé ces oiseaux sur les bords de la mer, je suis assuré que les *barges* ont un second passage au printemps. J'en ai vu dans cette saison exposées souvent à Paris, dans les endroits où l'on vend le gibier.

Le genre de la *barge* précède immédiatement celui de la bécasse, dans l'ordre systématique de M. Brisson. C'est le genre LXXVI. Il est spécialement distingué par la forme du bec, menu, très-long, plutôt recourbé en en-haut que droit, & dont le bout est obtus & lisse.

On donne aux *barges*, sur les côtes de Picardie, le nom de *taterlas*.

M. de Buffon, à l'occasion des *barges*, remarque que de tous ces êtres légers, sur lesquels la nature a répandu tant de vie & de graces, & qu'elle paroît avoir jettés à travers la grande scène de ses ouvrages, pour animer le vuide de l'espace & y produire du mouvement, les oiseaux de marais sont ceux qui ont le moins de part à ses dons.....

Aucun d'eux n'a les graces ni la gaieté de nos oiseaux des champs : ils ne sçavent point, comme ceux-ci, s'amuser, se réjouir ensemble, ni prendre de doux ébats entre eux sur la terre ou dans l'air ; leur vol n'est qu'une fuite, une traite rapide d'un froid marécage à un autre..... Ils gissent à terre & se tiennent à l'ombre pendant le jour ; une vue foible, un naturel timide, leur font préférer l'obscurité de la nuit, ou la lueur des crépuscules, à la clarté du jour ; & c'est moins par les yeux que par le tact, ou par l'odorat, qu'ils cherchent leur nourriture. C'est ainsi que vivent les bécasses, les bécassines, les *barges* & la plupart des autres oiseaux de marais.....,

BARGE ABOYEUSE.

BARGE GRISE. BRISS. *tom. V, pag. 267.*

Idem. pl. enl. 876.

Oiseau nommé *crex*. BELL. *hist. nat. desois. pag. 207.*

Aboyeur, *suppl. de l'encyclop.*

Barker en Anglois.

Totano en langue Vénitienne.

La *barge* aboyeuse n'a pas tout-à-fait un pied du bout du bec à celui de la queue : elle a un peu plus de vingt pouces de vol. La partie supérieure de la tête & du cou sont d'un brun noirâtre, mêlangé de blanchâtre sur les côtés ; la partie supérieure du dos est variée de taches noires assez grandes, sur un fond gris-brun ; le même gris règne sur les couvertures des aîles ; mais chaque plume est bordée de blanchâtre ; la gorge est blanchâtre ; le cou, en devant, & la poitrine, sont revêtus de plumes blanches, qui sont marquées dans leur milieu d'une raie longitudinale brune ; le croupion & le dessous du corps sont blancs.

L'aîle est composée de vingt-six plumes, sur lesquelles le blanc & le gris-brun sont inégalement & diversement répartis. Les plumes de la queue sont blanches, rayées transversalement de brun ; le bec est brun ; les pieds sont gris ; les ongles noirâtres. Il est probable, d'après le surnom d'*aboyeuse*, qui a été donné à cette *barge*, que son cri a quelque rapport à l'aboyement du chien. *Genre LXXVI.*

BARGE AUX PIEDS ROUGES.

Cette dénomination présente le caractère le plus apparent de cette espèce, qui n'a point été connue jusqu'ici.

Cette *barge* a environ treize pouces de longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue ; le bec a deux pouces trois lignes de long ; à sa naissance, il est arqué vers le dessous ; près de la pointe, il se recourbe en-dessus ; la mandibule inférieure est d'un beau rouge de cinabre jusques vers sa moitié ; le reste du bec est noir ; tout le dessus du corps est d'un gris-cendré, & le dessous d'un blanc de neige ; les pennes de l'aile sont brunes du côté extérieur, blanchâtres du côté intérieur ; les deux pennes du milieu de la queue sont d'une seule teinte cendrée ; les autres sont comme découpées en scie sur leurs bords, par une teinte blanche ; les jambes & les pieds sont d'un rouge de cinabre très-vif ; les ongles sont noirs. *Genre LXXVI.*

(*Cet article est de M. de la Peirouse.*)

BARGE BLANCHE.

BRISS. *tom. V, pag. 290.*

Francolin blanc de la Baie de Hudson. EDW. *tom. III, pag. 139, pl. 139.*

Sa grosseur est à peu-près la même que celle de la *barge rousse* ; tout le plumage est blanc, à l'exception d'une teinte de jaunâtre sur les grandes pennes de l'aîle & de la queue ; le bec est orangé dans sa longueur, noir à son bout, & courbé en-dessus d'une manière plus exprimée que dans les autres *barges*. Il est probable, comme le pense M. Edwars, que le blanc est à la Baie d'Hudson le plumage de cette *barge* pendant le froid rigoureux de l'hiver, & qu'elle reprend en été les couleurs qui lui sont propres ; & l'on seroit fondé à croire que c'est le même oiseau décrit, mais, avec son plumage d'été, *sous le nom de barge rouge de la Baie d'Hudson*, si la *barge blanche* n'avoit pas le bec plus relevé en-dessus ; effet qui ne peut être produit par le froid. *Genre LXXVI.*

BARGE BRUNE.

BRISS. *tom. V, pag. 276 pl. XXXIII, fig. 2.*

Pl. enl. 876.

Digitized by Google

La *barge brune* a, du bout du bec à celui de la queue, onze pouces neuf lignes, un pied ſept pouces de vol.

La partie ſupérieure de la tête, le cou en arrière, & le deſſus du corps, ſont couverts de plumes brunes, bordées de chaque côté par un filet blanc, & terminées de même; le bas du dos & le croupion ſont blancs; les joues, la gorge & le devant du cou, ſont d'un cendré foncé; le deſſous du corps eſt de même cendré; mais la nuance s'éclaircit de plus en plus en approchant du bas-ventre, dont les plumes ſont bordées de blanc; l'aîle eſt compoſée de vingt-ſix plumes diverſement variées de brun, de gris, de blanc; mais l'aîle étant pliée, les grandes pennes ou les plus externes, ne laiſſent appercevoir qu'une couleur brune-noirâtre; la queue eſt formée de douze plumes, dont les deux du milieu ſont d'un brun foncé, rayé en travers de blanchâtre, & les dix autres, d'un brun plus clair, ſont rayées de blanc.

Le bec eſt noir, excepté l'origine de la partie inférieure, qui eſt blanchâtre; ſon extrêmité eſt un peu crochue & courbée en en-bas.

Ce caractère eſt bien oppoſé à celui du genre, & cette *barge* fait une exception à cet égard. Les pieds & les ongles ſont bruns. *Genre LXXVI.*

BARGE. *Pl. enl. 874.*

BRISS., *tom. V, pag. 267. Voyez* BARGE COMMUNE.

BARGE COMMUNE.

Pl. enl. 874.

La barge, BRISS. *tom. V, pag. 267.*

BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 205, fig. pag. 206.*

Idem. pori. d'oiſ. pag. 48.

M. Briſſon nomme la *barge*, en latin, l'*imoſa*. Aldrovande, *totanus*. Willugby, *fedoa*. Les Anglois l'appellent *goat-head*, *godwit*, *ſtouc-plorer*. Les Italiens, *pizzacara*, *vetola*, *charlot*.

La *barge commune* a, du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces ſix lignes, deux pieds de vol.

La partie ſupérieure de la tête eſt couverte de plumes d'un brun foncé dans leur milieu, & rouſſes ſur leurs bords; les joues ſont rouſſeâtres; la gorge eſt d'un blanc teint de rouſſeâtre; le cou eſt varié de gris & de rouſſeâtre; le haut du deſſus du corps eſt d'un gris-brun, mêlé de quelques plumes noirâtres, variées de rouſſeâtre ſur leurs bords; le bas du dos & le croupion ſont blancs; la poitrine eſt d'un gris-blanchâtre, traverſé par des bandes brunes; le ventre eſt blanc; les côtés le ſont auſſi à leur partie inférieure, & gris à la partie ſupérieure; les couvertures des aîles ſont mêlées de gris, de brun & de blanchâtre; l'aîle eſt compoſée de vingt-ſept pennes, ſur leſquelles le noir, le blanc, le brun, ſont inégalement diſtribués; les pennes de la queue ſont blanches à leur origine & brunes dans leur longueur, terminées de gris-blanc; les deux plus extérieures ſont blanches juſqu'aux trois quarts de leur longueur, & il y a ſur chaque plume d'autant moins de brun, qu'elle eſt plus externe; le bec eſt en plus grande partie rougeâtre & il eſt noirâtre vers ſon extrêmité; les pieds & les ongles ſont noirs. *Genre LXXVI.*

BARGE GRISE. *Pl. enl. 876.*

BRISS. *tom. V, pag. 267. V.* BARGE ABOYEUSE.

BARGE GRISE (grande). BRISS, *tom. V. p. 272. Voyez* BARGE VARIÉE.

BARGE ROUSSE.

BRISS. *tom. V, pag. 281 fig. 1.*

Pl. enl. 900.

Francolin à poitrine rouge. EDWARS, *tom. III, pag. 138, pl. 138.*

La *barge rouſſe* a un peu plus de treize pouces de long du bout du bec à celui de la queue; elle a près de deux pieds de vol. Tout le deſſous du corps & le devant du cou, ſont d'un fauve rouſſeâtre; le haut de la tête, le derrière du cou, ſont tachetés de lignes longitudinales noirâtres, ſur un fond rouſſeâtre: ces lignes ſont plus preſſées ſur le ſommet de la tête; le dos & les couvertures des aîles ſont d'un brun foncé, bordé & entouré de blanc rouſſeâtre; l'aîle eſt compoſée de vingt-ſept pennes; la queue eſt rayée de bandes brunes & de bandes rouſſeâtres; la moitié du bec, ſuivant ſa longueur, à prendre de ſon origine, eſt d'un jaune-rougeâtre, & l'autre moitié eſt noirâtre; les pieds ſont de cette dernière couleur. *Genre LXXVI.*

L'eſpèce de cette *barge* eſt très-répandue: on la trouve au nord de l'ancien continent, juſqu'en Laponie, & elle a été envoyée de la Baie d'Hudſon, où elle a été retrouvée.

BARGE ROUSSE (grande).

BRISS. *tom. V, pag. 284.*

Pl. enl. 916.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de près de quinze pouces: elle a deux pieds trois pouces de vol.

Une bande d'un blanc rouſſeâtre traverſe de l'origine du bec au-deſſus des yeux; la partie ſupérieure de la tête & le deſſus du corps ſont couverts de plumes noirâtres, bordées de rouſſeâtre; la gorge, & le cou ſont roux; le deſſous du corps eſt rayé tranſverſalement de noirâtre, ſur un fond blanc-ſale; les grandes plumes de l'aîle ſont noires & leur tige eſt blanche; les trois premières ſont marquées, vers le tiers de leur longueur d'une bande tranſverſale blanche, ce qui forme ſur l'aîle pliée une barre blanche au-deſſus du noir qui en termine les grandes pennes; la queue eſt noirâtre, rayée tranſverſalement de blanc; le bec, d'un blanc rougeâtre à ſon origine, eſt noir à ſon extrêmité; les pieds ſont d'un brun verdâtre, les ongles noirs. *Genre LXXVI.*

BARGE ROUSSE d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 287. Voyez* BARGE de la Baie d'Hudſon.

BARGE ROUSSE de la Baie d'Hudſon.

BARGE ROUSSE d'Amérique. BRISS, *t. V, p. 287*

Grand francolin de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. 137. Pl. 137.*

Digitized by Google

Cette *barge* eſt l'oiſeau le plus grand de ſon genre : elle a ſeize pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds trois pouces de vol ; ſon plumage a du rapport à celui de la *grande barge rouſſe* ; il en diffère cependant, & ſur-tout en ce que le roux y domine davantage ; c'eſt la principale différence dans le plumage de ces oiſeaux, comme la taille en met auſſi entre eux : il eſt cependant très-poſſible que ces différences ne ſoient que l'effet du climat, & que les deux *barges* ſoient de la même eſpèce. *V.* BARGE ROUSSE (grande). *Genre LXXVI.*

BARGE VARIÉE.

BARGE GRISE (grande). BRISS. *tom. V, pag. 272.*

La *barge variée* a treize pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds un pouce de vol : elle eſt donc plus petite que la *barge aboyeuſe*, & c'eſt ſans doute par cette raiſon que les auteurs l'ont regardée comme une eſpèce différente ; car d'ailleurs ces deux *barges* ſe reſſemblent par le ton & même par la diſtribution des couleurs de leur plumage : elles n'offrent à cet égard que quelques différences, dont les principales conſiſtent en ce que la *barge aboyeuſe* a le croupion blanc, & que celui de la *barge variée* eſt couvert de plumes brunes, largement bordées de blanc ; en ce que les tiges des plumes qui couvrent les côtés du ventre, ont la tige brune ; dans cette *barge*, le bec eſt brun à ſon origine & noirâtre à ſon extrêmité ; les pieds, qui ſont gris dans la *barge aboyeuſe*, ſont d'un noir-verdâtre dans la *barge variée. Genre LXXVI.*

BARTAVELLE ou *perdrix grecque.*

BARTAVELLE. BRISS. *tom. I, pag. 241.*

Pl. enl. 257.

Perdrix de Grèce. BELL. *hiſtoire nat. des oiſ. pag. 255.*

Coturnice en Italien.

Rot-hun, Welſch-raeb-hun en Allemand.

La *bartavelle* eſt du VIe genre : elle a beaucoup de rapports avec la perdrix rouge ; mais elle eſt plus groſſe ; elle en diffère par quelques traits du plumage & par les lieux qu'elle habite. L'une & l'autre ſe plaiſent ſur les terreins élevés ; mais la *bartavelle* y paroît plus particulièrement attachée ; elle ne deſcend pas dans la plaine comme la perdrix rouge ; elle eſt très-commune dans les iſles de la Grèce ; on la trouve auſſi en Italie ſur les terreins montueux ; dans nos pays plus tempérés, au contraire, elle eſt rare, & on ne la rencontre que ſur les montagnes. Les rapports ſont d'ailleurs ſi grands entre la *bartavelle* & la perdrix rouge, qu'on pourroit les regarder comme des variétés produites par la différence des lieux qu'elles habitent.

Comme la perdrix rouge eſt aſſez connue pour qu'il ſoit inutile de la décrire, & que le plumage de la *bartavelle* ne diffère que peu du ſien, je me bornerai à faire remarquer les différences qui exiſtent entre la robe de ces deux oiſeaux. Le deſſus du corps eſt d'un gris-brun dans la perdrix rouge, & d'un gris-cendré dans la *bartavelle* ; le ventre eſt couvert, dans l'un & l'autre oiſeau, de plumes rouſſeâtres, mais dont la nuance eſt plus foncée dans la perdrix rouge & plus claire dans la *bartavelle*. Le bleuâtre qui embellit la poitrine de la perdrix rouge n'eſt remplacé dans la *bartavelle* que par une couleur brune terne ; le blanc qui ſe voit à la gorge eſt beaucoup plus étendu dans la *bartavelle* ; mais le collier noir qui l'entoure eſt plus reſſerré, & le haut de la poitrine n'eſt pas maillé, comme dans la perdrix rouge, de taches noires & de taches blanchâtres ; enfin, dans la perdrix rouge, les plumes des côtés, ſous le ventre, ſont cendrées à leur origine, traverſées enſuite par une raie blanche, ſuivie d'une raie noire, & elles ſont terminées par une belle couleur orangée ; dans la *bartavelle* les mêmes plumes, auſſi cendrées à leur origine, ſont enſuite traverſées par une bande noire, que ſuit une bande d'un blanc-rouſſeâtre, après quoi une ſeconde bare noire traverſe chacune des plumes qui ſe terminent par du roux. Il y a donc ſur chaque plume des côtés, dans la *bartavelle*, deux raies noires, tandis qu'il n'y en a qu'une dans la perdrix rouge. Ce ſeul trait ſuffiroit pour faire diſtinguer ces oiſeaux. En général la perdrix rouge a des couleurs plus vives, & ſon plumage eſt plus agréable. La *bartavelle* eſt recherchée pour la bonté de ſa chair, & ſa rareté rehauſſe peut-être la valeur qu'on y attache. On a en vain eſſayé de tranſporter des *bartavelles* dans des lieux où il ne s'en trouvoit pas naturellement, quoi qu'il y eut des perdrix rouges ; les *bartavelles* n'ont pas réuſſi, & on a ceſſé de les voir, ſoit qu'elles ayent péri, ſoit qu'elles ſe ſoient éloignées ou qu'elles aient cherché des lieux qui leur convinſſent.

Bellon, qui avoit obſervé les *bartavelles* en Grèce, leur véritable patrie, nous apprend qu'elles ſe tiennent parmi les rochers ; qu'elles deſcendent dans la plaine pour y faire leur nid ; qu'elles pondent depuis huit juſqu'à ſeize œufs, de la groſſeur d'un petit œuf de poule, blancs, marqués de petits points rougeâtres, & dont le jaune ne ſe durcit pas à ce qu'il aſſure, fait qui demande à être vérifié. M. le comte de Buffon penſe que c'eſt particulièrement à la *bartavelle* qu'on doit appliquer ce qu'Ariſtote a dit des perdrix, & qu'on leur a attribué en général, parce que la *bartavelle* eſt la perdrix qui ſe trouve en Grèce & dans la partie de l'Aſie conquiſe par Alexandre. Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture très-plauſible, les faits dont il s'agit ſont relatifs à la manière de dépoſer les œufs au milieu d'une touffe d'herbe négligemment arrangée, ſans, à proprement parler, conſtruire de nid, ſorte de négligence commune à tous les oiſeaux peſans & pulvérateurs ; ces faits ſont encore relatifs à la violente ardeur des mâles dans la ſaiſon de l'amour, aux combats qu'ils ſe livrent, au tort qu'ils font quelquefois à la nichée, par leur pétulance, à la fécondité des femelles qui dépoſent leurs œufs, mais des œufs inféconds, ſans avoir eu de commerce

Digitized by Google

merce avec les mâles ; à la néceſſité où elles ſe trouvent quelquefois de dépoſer leurs œufs là où elles ſe trouvent, ſans pouvoir attendre le moment d'arriver à leur nid, &c. Le philoſophe François prend la défenſe du philoſophe Grec ; il fait voir que le dernier n'a rien avancé que de conforme à la vérité, & qu'on ne s'en eſt mocqué que parce qu'on ne l'a pas entendu. En expliquant ſes penſées, en généraliſant les ſiennes à la manière qui leur eſt commune à tous deux, & ſi rare pour tant d'autres, il a le mérite de la clarté de plus, & celui de venger un grand homme calomnié par l'ignorance. J'invite le lecteur à lire dans l'ouvrage même de M. de Buffon cet article intéreſſant, où il prend la défenſe de ſon rival.

BASSE-COUR.

C'eſt l'endroit où l'on entretient les oiſeaux domeſtiques qu'on nourrit à cauſe de l'utilité qu'on en retire.

Les oiſeaux de *baſſe-cour* ſont le *coq & la poule*, le *dindon*, le *paon*, l'*oie* & le *canard*. Cependant, pour réunir ces différens oiſeaux dans la même *baſſe-cour*, il faut qu'elle ſoit très-vaſte, & que les plus foibles puiſſent s'éloigner des plus forts, qui les maltraiteroient. Si la *baſſe-cour* eſt reſſerrée, on ne réuſſira bien qu'en n'y nourriſſant qu'une ſeule eſpèce d'oiſeaux.

Quoiqu'on mette ſouvent des *oies* & des *canards* dans la même *baſſe-cour* avec les autres oiſeaux, cependant, pour faire de grandes élèves de ces derniers, il convient de les placer à part près de l'eau & de quelque prairie, afin qu'ils puiſſent ſe baigner & pâturer.

On eſt ſouvent tenté de mettre des peintades dans les *baſſes-cours* ; elles y réuſſiroient bien & ſeroient d'un bon rapport ; mais elles ont le bec trop fort, & elles maltraitent les poules ; ce ſont des hôtes dangereux en ſociété, qu'il faut tenir à part. Nous traitons à l'article du coq de ce qui concerne l'expoſition & la diſtribution ou l'entretien de la *baſſe-cour*.

BATTAJASSE. *Voyez* LAVANDIERE.

BATTE-LESSIVE. BELL. *V.* LAVANDIERE.

BATTE-QUEUE. BELL. *V.* LAVANDIERE.

BATTIQUOUE. *Voyez* LAVANDIERE.

BEAU-MARQUET.

Moineau de la côte d'Afrique. *Pl. enl. 203, fig. 1.*

Le *beau-marquet* n'avoit point été décrit avant que M. de Buffon en eût parlé. C'eſt un oiſeau du XXIIIe genre, de la groſſeur à-peu-près du fraquet, mais dont le plumage eſt varié & peint de couleurs fort brillantes ; les plumes qui entourent la baſe du demi-bec ſupérieur, & celles de la gorge, ſont d'un rouge éclatant ; le deſſus, les côtés & le derrière de la tête ſont cendrés ; le dos & les couvertures des aîles ſont olivâtres, tirant ſur le jaune ; les grandes plumes des aîles ſont noires ; les couvertures du deſſus de la queue, ainſi que les plumes dont elle eſt compoſée, ſont rouges ; le haut du cou eſt orné d'un collier d'un jaune aſſez vif : la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont couverts de plumes qui ont chacune dans leur milieu une tache blanche, ronde, entourée d'un cercle noir, avec un mêlange de jaunâtre ; le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont blancs ; le bec & les pieds ſont rougeâtres. Les aîles pliées n'excèdent que fort peu l'origine de la queue.

BEC.

C'eſt dans les oiſeaux la partie qui leur ſert à prendre leur nourriture, à ramaſſer les matériaux dont ils compoſent leur nid, à les arranger, à ſe défendre & à attaquer ; le bec fait la fonction, pour la plupart des oiſeaux, de *bouche* & de *main* à la fois, excepté dans quelques eſpèces qui ſe ſervent de leurs pieds pour ſaiſir & tenir les objets, comme les perroquets.

L'intérieur du bec eſt un prolongement oſſeux, revêtu à l'extérieur d'une ſubſtance analogue à la corne.

C'eſt de la forme du bec que les auteurs *méthodiſtes* tirent un des principaux caractères génériques des oiſeaux.

Nous nous ſommes étendus dans le premier des diſcours généraux, ſur les différentes formes du bec des diverſes eſpèces d'oiſeaux.

BECADE. *Voyez* BÉCASSE.

BECARDE.

Les *bécardes* ſont des pies-grièches étrangères, ou des oiſeaux du XXIe genre de la Méthode de M. Briſſon, mais à bec plus fort & beaucoup plus gros, à corſage plus épais & plus fourni que les autres oiſeaux du même genre. M. le comte de Buffon les a le premier diſtingués des pies-grièches : il en compte quatre, qui ne ſont que trois eſpèces, parce qu'il en regarde deux comme étant le mâle & la femelle. Ces deux derniers oiſeaux, auxquels il n'a pas donné d'autre nom que celui de *bécardes*, ſont repréſentés, *pl. enl. 304* & *377*, ſous les noms de *pie-grièche griſe* & de *pie-grièche tachetée de Cayenne*. M. Briſſon, qui a fait connoître le premier ces oiſeaux, les avoit décrits ſous les mêmes noms, *tom. II, pag. 158 & 160*. Il en fait deux eſpèces. M. de Buffon, comme je l'ai dit, penſe qu'ils ſont mâle & femelle, mais il ne l'aſſure pas.

La longueur des deux *bécardes* eſt, du bout du bec à celui de la queue, de huit pouces ſix lignes dans l'une, cinq dans l'autre. Il y a même conformité dans leur groſſeur, & leur plumage ne diffère pas beaucoup davantage. Toutes deux ont la tête, le pli de l'aile, & ſes grandes pennes, ainſi que la queue, noires ; le reſte du plumage eſt cendré ; mais dans la *bécarde* ou pie-grièche tachetée, il y a ſur chaque plume un trait longitudinal noir qui en occupe le milieu, & ces traits ſont ſur-tout exprimés vers le haut du corps. D'ailleurs, les deux oiſeaux ont le bec rougeâtre de ſon origine vers ſon extrémité, & noir à ſa pointe, où il ſe courbe en un crochet très-fort ; tous deux ont les pieds cendrés & les ongles

Digitized by Google

noirs : on les trouve fréquemment à la Guiane.

BÉCARDE A VENTRE BLANC. *Voyez* VANGA.

BÉCARDE A VENTRE JAUNE.

Pie-grièche jaune de Cayenne. BRISS. *tom. II, pag. 176.*

Idem. *pl. enl. 296.*

La *bécarde à ventre jaune* a, du bout du bec à celui de la queue, huit pouces trois lignes, treize pouces huit lignes de vol. Elle eſt du genre XXIe. Le ſommet de la tête eſt noir; les joues, la gorge, & les petites plumes qui ſont à l'origine du bec, ſont blanchâtres; une raie longitudinale noire s'étend de la partie inférieure du bec en arrière, & coupe le blanchâtre qui couvre les côtés; le deſſus du corps & les aîles ſont bruns, ainſi que la queue; la poitrine, le ventre & les côtés ſont de couleur de ſoufre; le bec & les ongles ſont noirâtres, & les pieds ſont gris.

BECASSE.

BRISS. *tome V, page 292.*

Pl. enl. 885.

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 272, fig. pag. 273.*

BECASSE, VIDECOCQ. BEL. *port. d'oiſ. pag. 52.*

Scolopax en latin.

En Italien, *becaſſa, gallinella, gallina arciera, gallina ruſticella, gallina ſalvatica, pizzacara* aux environs de Bologne, de Parme, &c.

Acceggia en Toſcan, &c.

En Allemand *ſchnepff, groſſer ſchnepff*, &c.

En Polonois *ſlomka.*

En Anglois *wood-cock.*

En Suédois *morkulla.*

Selon Salerne, *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 324*, dans le Boulonnois *vuidecoc, vit-de-coq* en Normandie, *becade* en Guyenne, *aſſée* en Poitou & Saintonge.

La *becaſſe* eſt un oiſeau de paſſage, mais dont les voyages fort bornés ſont bien connus; c'eſt des ſommets des hautes montagnes, ſur leſquelles elle paſſe l'été, qu'elle deſcend vers le milieu du mois d'octobre dans les plaines & qu'elle ſe répand dans nos bois.

Les *becaſſes* arrivent ordinairement la nuit, une à une ou au plus deux enſemble; quelquefois elles voyagent pendant le jour; mais ce n'eſt que lorſque le ciel eſt couvert de nuages & que le temps eſt ſombre; elles s'abattent dans les taillis, dans les futaies, & de préférence dans les endroits où la terre eſt légere & couverte de beaucoup de feuilles qui ſont déja tombées; elles ſe tiennent cachées pendant la journée; il eſt fort difficile de les découvrir, & on ne réuſſit qu'avec des chiens à les faire lever; à l'entrée de la nuit elles ſortent ſur les liſières des bois; elles cherchent les clarières, les endroits bas & humides & le bord des mares, où elles trouvent en abondance les vers qui leur ſervent de nourriture, & où elles ſe lavent en même temps les pieds & le bec qu'elles ont remplis de terre.

Le vol de la *bécaſſe* eſt rapide; mais il n'eſt ni élevé, ni ſoutenu; elle bat des aîles avec bruit en partant, file ou fait le crochet, ſuivant les lieux où elle s'eſt levée, s'abat bientôt comme une maſſe abandonnée à ſon poids, & court, après ſa chute, avec beaucoup de viteſſe; il eſt probable qu'elle ne voit bien que la nuit, ou au moins à une lumière foible & telle qu'eſt celle du crépuſcule; la conformation de ſes yeux, ſon inaction pendant la journée, les mouvemens au contraire qu'elle ſe donne le matin & le ſoir, tout indique en elle qu'une lumière foible eſt celle qui lui convient. C'eſt de la connoiſſance de ſes habitudes, & ſur-tout de celle de changer de place avec une ſorte d'inquiétude le ſoir & le matin, qu'on a profité pour lui tendre pluſieurs ſortes de pièges, dont elle ne ſçait éviter aucun. Elle eſt d'un naturel obtus & qui approche de la ſtupidité; elle paſſoit chez les anciens pour avoir un merveilleux penchant pour l'homme; opinion fondée ſur le peu de ſoin qu'elle a de l'éviter, ſur ce qu'elle ſe haſarde juſques dans les taillis & les haies près des habitations; ſa nourriture ne conſiſte que dans les vers qu'elle prend en enfonçant le bout du bec dans la terre molle & humide, en écartant & jettant bruſquement de côté avec le bec les feuilles tombées & qui couvrent des vers ſortis de terre.

Les *bécaſſes* deſcendues des montagnes dans les plaines, au mois d'octobre, regagnent les hauteurs au mois de mars; elles partent appariées, font leur route pendant la nuit, & s'abattent le matin dans les bois pour y paſſer la journée, s'y repoſer & y chercher leur nourriture. Le plus grand nombre gagne les montagnes les plus élevées, & y paſſe l'été ſur les ſommets les plus eſcarpés; quelqu'unes reſtent ſur les montagnes moins élevées, comme celles des Voges & de Bourgogne; on en voit même quelquefois ne pas quitter la plaine, & s'y livrer pendant l'été aux ſoins qui ſont les ſuites du beſoin de propager.

Les *becaſſes* font leur nid à terre; elles le compoſent d'herbes sèches & de petits brins de bois; elles l'appuient contre un tronc d'arbre ou une groſſe racine, & y emploient fort peu d'art: les œufs ſont oblongs, un peu plus gros que ceux du pigeon, d'un gris rouſſeâtre, marbré d'ondes plus foncées & noirâtres, au nombre de quatre ou cinq par nid. Le père & la mère prennent également ſoin des petits. Pendant l'incubation le mâle demeure ſouvent couché près de la femelle, & ils paſſent réciproquement leur bec ſur le dos l'un de l'autre, ce qui eſt peut-être une jouiſſance pour eux. Ils ne font entendre le cri qui leur eſt propre que tant qu'ils ſont en amour ou occupés de leur couvée; les *bécaſſes* ſont muettes le reſte de l'année. Les petits quittent le nid & courent fort peu de temps après être éclos.

L'eſpèce de la *bécaſſe* eſt généralement répandue & ſe trouve dans les régions les plus chaudes, les régions tempérées & les plus froides de l'ancien & du nouveau continent.

Digitized by Google

Les chaſſeurs diſtinguent une grande & une petite *bécaſſe*; mais cette différence, qui probablement n'eſt que celle des jeunes aux adultes, n'en produit aucune dans les habitudes, ni dans le plumage; il n'eſt pas très-rare qu'il varie, qu'il paſſe à un blanc ſale & aux différentes nuances d'un blanc rouſſâtre plus ou moins foncé.

La chair des *bécaſſes* paſſe pour un mêt délicat; elle eſt noire, un peu ferme; elle contient beaucoup de ſucs, elle a une ſaveur & un fumet aſſez forts. Son odeur & ſon goût déplaiſent également aux chiens; ils répugnent à la rapporter, on n'y peut guère accoutumer que les barbets, & tous refuſent d'en manger la chair.

La *bécaſſe* eſt un oiſeau ſi généralement connu, qu'en faire la deſcription, eût été ajouter ſans néceſſité à cet article, néceſſairement long par le nombre d'objets qu'il devoit contenir; elle eſt du genre LXXVII. Il me reſte à parler des moyens qu'on emploie pour la chaſſe des *bécaſſes*.

On prend les *bécaſſes* dans les bois à la pantière, & au lacet ſur le bord des eaux.

La pantière eſt un filet le plus ordinairement quarré, quelquefois d'une autre forme, dont les mailles n'ont pas, dans les diverſes pantières, le même diamètre & la même figure. *Voyez* à cet égard le mot PANTIÈRE. Je ne parlerai dans cet article que de la pantière qui eſt un filet quarré. Pour en faire uſage on choiſit dans un bois une clarière dans laquelle on a remarqué deux arbres vis-à-vis l'un de l'autre à la diſtance de ſix à huit toiſes; on nétoie, entre ces deux arbres, un terrein de ſix toiſes quarré environ; on n'y laiſſe ni brouſſailles, ni plantes, ni même aucune pierre; il doit être parfaitement net & uni; les deux arbres, qu'on conſerve, doivent être ſur ſes bords. On élague ces arbres; on n'y laiſſe que deux branches correſpondantes, une à chaque arbre, inclinées l'une à l'autre vers l'eſpace vuide entre les deux troncs. A l'extrêmité de chaque branche & en-dedans de l'eſpace vuide on attache une poulie ou un fort anneau de verre; on paſſe à travers de chaque poulie ou de chaque anneau une corde aſſez longue pour l'uſage que je vais en indiquer.

Les choſes ainſi diſpoſées, on étend la pantière au milieu de l'eſpace vuide ſur le ſol; on en attache deux des coins chacun avec une corde que l'on fixe de chaque côté autour & au bas du tronc des arbres qu'on a conſervés & qu'on a élagués.

On attache aux deux autres angles de la pantière l'extrêmité des cordes paſſées en-dedans des poulies ou des anneaux; on rejoint les deux extrêmités oppoſées de ces cordes, ſans les lier, & on les prolonge juſqu'à une loge qu'on a eu ſoin de préparer à ſept ou huit toiſes de diſtance de la pantière, dans un lieu qui réponde à ſon centre.

Le chaſſeur, retiré dans cette loge, élève la pantière en tirant les deux cordes également: ils les tient juſqu'à ce qu'une *becaſſe*, en volant terre-à-terre, comme c'eſt ſon allure, donne dans la pantière, alors le chaſſeur lâche les cordes; le poids de la pantière, & celui de deux pierres ou autres corps peſans qu'on a attachés aux deux angles antérieurs, au-deſſous des anneaux ou poulies, entraînent la pantière, qui enveloppe la *bécaſſe*, & la fait tomber avec elle dans ſa chute. Le chaſſeur court auſſi-tôt ramaſſer l'oiſeau, lui écraſe entre les doigts la tête, qui offre peu de réſiſtance, revient prendre les cordes, & retiré dans la loge, il relève la pantière. L'abondance de ſa chaſſe dépend beaucoup de la viteſſe de ſes mouvemens; car ſouvent il ſe préſente une nouvelle *bécaſſe* avant que la pantière ſoit relevée.

Cette chaſſe ne peut avoir lieu que le ſoir pendant le crépuſcule; mais elle produit aſſez pour que l'on prenne quelquefois douze *bécaſſes* en une demi heure, & ſix à ſept cens dans un automne & un hiver au moyen d'une ſeule pantière.

Quelquefois des compagnies de perdrix ou d'autres oiſeaux, & même des lapins, des renards, & juſqu'à des loups donnent dans la pantière, & s'y trouvent pris, ſi le chaſſeur la lâche. Il doit, par cette raiſon, être toujours muni de quelqu'arme convenable, dans le cas où le haſard conduiroit dans la pantière un animal dangereux & en état de ſe défendre. Au reſte, cette chaſſe, dont le droit n'appartient qu'à certains ſeigneurs de fiefs, réuſſit à proportion que les lieux où on la fait ſont plus boiſés.

Le lacet pour les *bécaſſes* ſe fait avec cinq à ſix crins, les plus longs & les plus forts; on les corde en les entrelaçant les uns avec les autres. A l'une de leur extrêmité on fait une boucle retenue par un nœud coulant; on fait à l'extrêmité oppoſée un nœud ordinaire. On prend un bâton de la groſſeur du petit doigt, long d'un pied environ, on l'éguiſe par un bout, on le fend légèrement à l'autre bout dans ſon milieu; à travers la fente on introduit l'extrêmité du lacet du côté du nœud qu'on laiſſe en dehors de la fente, on enfonce la corde de crin dans la fente, à travers laquelle le nœud l'empêche de pouvoir gliſſer.

Les lacets préparés, on les porte au bois; on y choiſit, dans le plus épais des taillis, un endroit fréquenté par les *bécaſſes*; ce qu'on reconnoît aux feuilles qu'elles ont retournées pour chercher des vers deſſous, & à leur fiente qui eſt une bouſe griſâtre, molle & fort large.

Le lieu reconnu, on fait, autour d'une partie du taillis, une enceinte de quarante à cinquante pas de large, d'un demi-pied de haut; on la compoſe de menues branchages, enfoncés en terre aſſez près les uns des autres pour fermer le paſſage à une *bécaſſe*; de diſtance en diſtance de la haie ou enceinte, on laiſſe une ouverture ou paſſée, au-devant de laquelle eſt enfoncé en terre le piquet qui tient le lacet, qu'on a eu ſoin de coucher à platte terre horiſontalement. Les *bécaſſes* priſes dans l'enceinte cherchent à en ſortir quand elles n'y trouvent plus de nourriture, ſe préſentent aux

Digitized by Google

ouvertures ou passées, s'engagent les pattes dans les lacets & y demeurent prises; on les y trouve arrêtées le soir & le matin, qui sont les heures où l'on va visiter l'enceinte pour enlever le gibier qui s'est pris.

BECASSE BLANCHE. *Voyez* BECASSE.
BECASSE (grande). *Voyez* BECASSE.
BECASSE (petite). *Voyez* BECASSE.
BECASSE ROUSSE. *Voyez* BECASSE.
BECASSE DE MER. *Voyez* HUITRIER.
BECASSE des savannes.
Pl. enl. 895.

La *bécasse* des savanes se trouve à Cayenne & y est très-commune; elle ressemble beaucoup à la *bécasse*; mais elle est de près d'un tiers plus petite, & son bec est cependant plus long.

Il y a cinq raies noires sur la tête; une sur le sommet, une de chaque côté au-dessus de l'œil; les deux premières raies s'étendent du devant au derrière de la tête, la troisième ne va que de l'angle des deux parties du bec à l'œil; le surplus de la tête est rousseâtre; le haut de la gorge est blanchâtre; le cou, & tout le dessus du corps, est varié de brun noirâtre & rousseâtre; le brun est disposé en long au milieu des plumes, dont les bords & l'extrémité sont rousseâtres; le dessous du corps est d'un brun rousseâtre, moins foncé que le dos, & moucheté de bandes transversales noirâtres.

Les *bécasses* des savannes ne s'enfoncent jamais dans les bois; elles habitent les lieux les plus bas des savannes ou prairies: elles y nichent sur des tertres, dans des trous tapissés d'herbes sèches; elles ne pondent que deux œufs; mais leurs pontes se répètent plusieurs fois. Dans la saison des pluies elles gagnent les parties les plus élevées des savannes & redescendent à mesure que les eaux se retirent; elles vont ordinairement deux de compagnie, quelquefois trois; elles sont plus en mouvement la nuit que le jour; elles ressemblent à notre *bécasse* à cet égard, & par la plus part des habitudes; mais elles en diffèrent par l'éloignement qu'elles ont pour les bois; leur chair n'est pas un mêts inférieur à celle de la *bécasse* d'Europe. Genre LXXVII.

BECASSEAU.

BECASSEAU, appellé vulgairement *cul-blanc*.
BRISS. *tome V, page 177, pl. XVI, fig. 1.*
BECASSEAU OU CUL-BLANC, *pl. enl. 843.*
Autre BECASSINE, BEL. *Hist. nat. des oiſ. page 216.*

Le plus grand nombre des auteurs a appliqué à cet oiseau le nom latin *tringa*, & en a fait un nom générique; M. Brisson est de ce nombre; d'autres l'ont nommé *cinclus*; il y en a qui l'ont appellé *glareola*, & la nomenclature a peu varié pour d'autres oiseaux autant que pour celui-ci.

On lui a donné en François les noms de *cul-blanc*, *pied-vert*, *pivette*, *siflasson*.

Le *bécasseau* est un oiseau de rivage; il fréquente, pendant la fin de l'été & l'automne, le bord des rivières & des ruisseaux; il vit de vers, de moucherons & des différentes espèces d'insectes qui peuplent le bord des eaux ou qui vivent dans les eaux même; il les prend à la course ou au vol; il court légèrement & avec grace en balançant souvent la queue; il entre assez souvent dans l'eau, & on l'y voit saisir sa proie; souvent aussi il rase en volant la surface de l'eau, & après avoir, à plusieurs reprises, monté & descendu un certain espace du rivage, il s'envole, en poussant un petit cri qui est assez agréable quoiqu'un peu aigre, & se porte à quelque distance pour y recommencer sa chasse.

Le *bécasseau* se plaît dans les lieux paisibles & solitaires; il aime les rives découvertes, les grèves de sable, les endroits qui ne sont que médiocrement couverts de plantes. J'ai souvent observé des *bécasseaux* dans un lieu pareil, aux environs de Paris, sur les bords de la Seine; elle y passe d'un côté dans toute sa largeur, & en roulant la plus grande partie de ses eaux; elle se partage ailleurs en plusieurs canaux, qui forment des islots, & serpentent sur des lits de sables, couverts de quelques plantes aquatiques; ces bras du fleuve, où le cours des eaux est plus lent, sont remplis de beaucoup de larves d'insectes aquatiques, & le rivage est couvert d'insectes qui viennent déposer leurs œufs. Ces endroits solitaires, éloignés de toute habitation & de toute route, sont très-fréquentés en été par les *bécasseaux*, il est rare de n'y en pas voir, & souvent huit ou dix y font leur chasse dans un espace assez limité; le plus ordinairement ils se tiennent séparés & à quelque distance les uns des autres; mais il n'est pas rare de les voir précipiter leur course vers un même point, s'y porter plusieurs coups de bec en s'approchant, & partir chacun de leur côté en volant & en poussant un cri plus aigu que celui qu'ils ont coutume de faire entendre. La cause de ces rixes momentanées est sans doute la découverte d'une proie ou plus abondante, ou pour laquelle ils ont un goût plus décidé.

Quoique les *bécasseaux* passent une partie de l'été sur les rives de nos petites rivières & des ruisseaux qui arrosent nos campagnes, il ne paroît pas qu'ils nichent dans nos contrées, & l'on ne sçait pas en quels lieux ils font leur ponte.

La chair des *bécasseaux* a un goût fin; elle est délicate & ils passent pour un excellent gibier.

Le *bécasseau* est un peu moins gros que le pluvier; il a huit pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces neuf lignes de vol; ses ailes pliées s'étendent, à peu de chose près, jusqu'à l'extrémité de sa queue.

Le dessus du corps est couvert de plumes brunes bordées de blanchâtres; sur la tête, le derrière du cou, les plumes sont d'un brun cendré; mais sur le dos elles sont d'un brun lustré; & de plus, variées sur leurs bords de points blanchâtres; il y a de chaque côté de la tête deux bandes; l'une, & c'est la supérieure, est blanche; l'autre, qui

Digitized by Google

eſt plus bas, eſt d'un cendré brun. La gorge eſt blanche, & le devant du cou eſt couvert de taches longitudinales d'un cendré brun ſur un fond blanc; le deſſous du corps eſt blanc; l'aile eſt compoſée de vingt-quatre plumes, dont les dix-neuf premières ſont d'un brun noirâtre, & les cinq plus proches du corps ſont tachetées, ſur leur bord extérieur, de points blanchâtres ſur un fond brun cendré. La queue eſt formée de douze pennes; les deux du milieu ſont d'un brun noirâtre, traverſé par des bandes blanches; les dix autres ſont blanches & traverſées, mais ſeulement à leur extrêmité, par de larges bandes d'un brun noirâtre; l'iris eſt couleur de noiſette; le bec eſt d'un verd obſcur; les pieds ſont verdâtres; les ongles noirs. Genre LXXV.

J'ai reçu de la Louiſiane un oiſeau qui me paroit appartenir de très-près au *bécaſſeau*, que je regarde comme n'en étant qu'une variété. Les différences conſiſtent en ce que le *bécaſſeau* de la Louiſiane eſt un peu plus petit que le nôtre, que ſon plumage eſt plus décidément cendré, & que le dos n'a pas le luſtré qui orne cette partie dans le nôtre.

BECASSEAU, par les pourvoyeurs & traiteurs à Paris. *Voyez* BECASSINE (petite.)

BÉCASSINE.

BRISSON, *tom. V, pag. 298.*

Pl. enl. 883.

BÉCASSINE *ou* BÉCASSEAU. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 215.*

Idem. BÉCASSINE, BÉCASSEAU, BÉCASSON, BÉCASSE, (petite). *port. d'oiſ. pag. 54.*

En Latin *gallinago minor*, par la plupart des auteurs.

En Italien *pizzardella.*

En Allemand *heer-ſchnepſe, Waner-ſchnefe.*

En Anglois *ſnipe, ſnite.*

La *bécaſſine* a les caractères extérieurs, & à quelques différences près, le plumage de la bécaſſe; elle eſt de même oiſeau de paſſage; elle nous arrive en automne & s'en retourne au printemps.

Les *bécaſſines* ſont le plus ſouvent ſolitaires, quelquefois elles vont trois ou quatre enſemble; elles habitent les prairies baſſes & marécageuſes; elles cherchent les herbages qui bordent les rivières, & elles ſe plaiſent parmi les plans d'oſiers; elles partent de très-loin, & après deux ou trois crochets, elles filent à deux ou trois cens pas, où elles s'élèvent à perte de vue en pouſſant un cri qu'on entend encore quand on ceſſe de les voir: l'hiver elles s'approchent des fontaines chaudes & des marais formés par l'épanchment de leurs eaux; elles ne ſe retirent point au printemps ſur les montagnes, mais dans les plaines plus ſeptentrionales que les nôtres, telles que celles de l'Allemagne, de la Siléſie, &c.: il en demeure cependant quelques-unes pendant l'été dans nos marais où elles nichent: elles placent leur nid au pied des ſaules ou des aulnes, dans les endroits les moins acceſſibles des marais; elles le conſtruiſent d'herbes sèches & le garniſſent de plumes à l'intérieur: elles pondent en juin quatre ou cinq œufs; ils ſont oblongs, blanchâtres, tachetés de marques rouſſes; les petits abandonnent le nid en ſortant de la coque, mais la mère en prend ſoin juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de pourvoir eux-mêmes à leurs beſoins.

Il eſt très-probable que les *bécaſſines* ſe nourriſſent de vers comme les bécaſſes. On n'en eſt cependant pas certain, parce qu'on ne trouve dans leur eſtomac que des liqueurs & un réſidu terreux, qui ſont le produit de leurs alimens; elles paſſent pour le gibier le plus difficile à tirer; on ne les atteint, on ne parvient à la portée de les tirer qu'en s'enfonçant dans les endroits les plus humides des marécages, où l'on ne peut ſe ſoutenir qu'à l'aide de raquettes dont on fait uſage pour cette chaſſe, mais on en prend auſſi au *rejet.* *Voyez* REJET.

La *bécaſſine* eſt ordinairement très-graſſe & paſſe pour un excellent gibier; ſon eſpèce eſt univerſellement répandue ſur les terres de l'ancien & du nouveau Continent; elle paroît abondante à Cayenne d'où on l'envoie ſouvent: on l'y nomme *bécaſſine de Savane;* elle m'a auſſi été envoyée de ce pays ſous le nom *de pied de bœuf.* Elle eſt un peu plus groſſe que notre *bécaſſine*, au lieu que la *bécaſſe des Savanes* eſt plus petite que notre bécaſſe. Parmi les contrées où les voyageurs ont reconnu la *bécaſſine*, je n'en citerai que deux: l'iſle *d'Uliétéa* près de celle de Taïti dans la mer du ſud; les iſles Malouines où M. de Bougainville l'a vue. Dans la première de ces iſles, les voyageurs trouvèrent les *bécaſſines* auſſi ſauvages & auſſi prêtes à fuir que dans nos contrées; ils ſçurent bientôt que les habitans étoient dans l'habitude de leur donner la chaſſe: dans les iſles Malouines, au contraire, les *bécaſſines* ne paroiſſoient avoir aucune défiance; leurs nids étoient à découvert au milieu des campagnes; on les tiroit aiſément: elles ne témoignoient aucune crainte dans ces lieux paiſibles & ſolitaires, ou l'homme ne les avoit pas encore accoutumées à le redouter & à l'éviter.

Il paroît que parmi les *bécaſſines*, il y en a de grandes & de petites, comme parmi les bécaſſes; elles ne diffèrent de même que par la grandeur, ſoit que ce ſoient deux races ou que les unes ſoient des adultes & les autres des jeunes.

Je n'ai pas penſé qu'il fût néceſſaire de faire une deſcription détaillée du plumage de la *bécaſſine*; je me contenterai de remarquer qu'il eſt mêlé de noir, de gris-blanc & de roux; que cette dernière couleur domine moins que ſur le plumage de la bécaſſe. Ces deux oiſeaux ſont d'ailleurs trop connus pour avoir beſoin d'être décrits. *Genre LXXVII.*

BÉCASSINE (la petite) OU LA SOURDE.

Digitized by Google

Briss. *tom. V, pag. 303.*
Pl. enl. 884.
Bell. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 217.*
Idem, deux pour un. *port. d'oiſ.*
Suivant Sal. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 326.*
En Picardie *hanipou*, dans l'Orléanois *becqueriolle*, par les chaſſeurs *foucault* & *bécot.*

La *petite bécaſſine* n'a que huit pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue; elle eſt de moitié plus petite que la bécaſſine. Son plumage eſt plus brillant, & elle eſt facile à reconnoître aux traits ſuivans: la partie ſupérieure de la tête eſt d'un noir luſtré, varié de petites taches fauves, & marqué de deux bandes longitudinales de la même couleur; la partie ſupérieure du dos & les plumes ſcapulaires ſont variées de noir & de fauve; le noir eſt changeant & à reflets d'un violet & d'un verd-doré brillants; il y a de plus ſur le dos & ſur les plumes ſcapulaires, quatre bandes longitudinales d'un fauve-clair, deux de chaque côté; ces plumes & celles qui ſont d'un noir changeant, ſont longues, ſoieuſes & ont l'aſpect & le toucher du velours. D'ailleurs le plumage de la *petite bécaſſine* a beaucoup de rapports avec celui de la bécaſſine proprement dite, & elle n'eſt pas moins connue généralement. Cependant à Paris les pourvoyeurs lui donnent le nom de *bécaſſeau* qui ne lui convient pas & qui déſigne un oiſeau différent dont j'ai parlé.

La *petite bécaſſine* ſe tient cachée dans les marais, au bord des eaux, ſous les joncs & les plantes aquatiques; il faut l'approcher de très-près pour l'obliger à prendre ſon eſſor, ce qui la fait nommer *la ſourde* par les chaſſeurs, parce qu'elle demeure obſtinément à terre, comme ſi elle n'entendoit pas le bruit qu'on fait en venant à elle; ſon vol eſt moins rapide & plus direct que celui de la grande bécaſſine; elle ne quitte pas nos marais; elle y niche; ſes œufs, proportionnés à ſa taille, ſont de la même couleur que ceux de la bécaſſine. Sa chair eſt également délicate & ſa graiſſe auſſi fine.

Cette eſpèce, quoique fort répandue, ne paroît pas l'être autant que celle de la grande bécaſſine; M. Linné n'en fait pas mention: cependant, ſuivant Brunnich, la *petite bécaſſine* ſe trouve en Danemarck. Il ne ſemble pas qu'on l'ait encore obſervée dans le nouveau Continent. Genre LXXVIIe.

Bécassine blanche des Indes. Voy. aux Indes & à la Chine, *tom. II, pag. 218.*

Cette *bécaſſine* eſt moins groſſe que celle qu'on trouve en Europe; tout ſon plumage eſt d'un blanc-ſale, plus ou moins varié ſur les différentes parties de gris & de brun. Il ne paroît pas que ce ſoit une eſpèce particulière; mais c'eſt, ſans doute, une variété d'une eſpèce qui ſe trouve aux Indes. Genre LXXVIIe.

Bécassine blanche. Edw. *tom. III, pag. 139. Pl. 139. Voyez* Chevalier blanc.

Bécassine d'Angleterre. Briss. *tom. V, p. 309. Voyez* Brunette.

Bécassine du Cap de Bonne-Eſpérance.
Pl. enl. 270.
Brisson, *tom. VI, ſuppl. pag. 141.*

Cette *bécaſſine* eſt à-peu-près de la groſſeur de la nôtre. Son plumage eſt très-varié. M. le comte de Buffon peint celui de la tête d'un trait à ſa manière, elle eſt, dit-il, coëffée de cinq bandes, l'une rouſſeâtre au ſommet, deux griſes de chaque côté, puis deux blanches qui engagent l'œil en arrière. Les joues & la gorge ſont d'un roux clair, qui s'étend ſur les côtés & le deſſus du cou; le dos & les aîles en-deſſus ſont rayés tranſverſalement de noirâtre ſur un fond cendré qui, à certains aſpects de la lumière, ſe nuance en violet; les aîles ſont de plus couvertes de taches jaunâtres; au bas du cou, ſur le haut de la poitrine eſt ſituée une bande tranſverſale noire; elle remonte vers le dos en devenant plus étroite; elle eſt ſuivie au-deſſus des aîles d'une autre bande blanche, qui s'étend obliquement ſur le dos juſqu'au croupion. Les deux bandes blanches prolongées de chaque côté, ſe rejoignent & forment un angle ſur le croupion: tout le deſſous du corps eſt blanc; la queue eſt cendrée, rayée tranſverſalement de noirâtre & marquée ſur chaque côté de quatre taches jaunâtres; elle eſt compoſée de douze plumes, & les aîles le ſont de vingt-cinq.

Le bec eſt d'un brun-rougeâtre; les pieds & les ongles ſont noirâtres. Genre LXXVIIe.

Bécassine de la Chine. *Pl. enl. 881.*

La *bécaſſine* de la Chine eſt à-peu-près de la groſſeur de la bécaſſine ordinaire. Une raie fauve entourée de chaque côté d'une raie brune, occupe le milieu de la tête; une raie blanche paſſe au-deſſus des yeux, & une griſe s'étend du bec à l'œil de chaque côté; la gorge eſt blanchâtre; le cou eſt gris, nué de noirâtre & de fauve diſpoſés par raies; une large bande noire couvre le haut de la poitrine; le deſſous du corps eſt blanc, le deſſus eſt moucheté de blanc & de jaunâtre ſur un fond gris-bleuâtre, qui eſt entrecoupé de lignes noires étroites; la queue eſt griſâtre mouchetée de taches d'un fauve-clair, & raiée de lignes noires étroites. Genre LXXVIIe.

Bécassine de Madagaſcar.
Pl. enl. 922.

La *bécaſſine* de Madagaſcar eſt de la même groſſeur que la nôtre, mais elle a le bec beaucoup plus court & les jambes moins longues.

Une bande fauve, étroite, s'étend ſur le ſommet de la tête de l'origine du bec au ſynciput; deux autres bandes brunes l'accompagnent ſur les côtés; une troiſième bande blanche eſt tracée de chaque côté de l'angle poſtérieur de l'œil au bas de la tête: la gorge eſt blanchâtre; le cou eſt d'un brun qui tire ſur le roux; le haut de la poitrine eſt noirâtre; le reſte du

Digitized by Google

dessous du corps est blanc ; les côtés au-dessous du moignon des aîles sont bruns ; le blanc du bas de la poitrine remonte vers le dos, & lorsque les aîles sont pliées, forme de chaque côté une bande blanche transversale entre les aîles & le bas du cou : la partie inférieure du cou, par derrière, est grise, traversée par de très-petites raies noires ; le dos est mêlé de gris-brun, de noir, & rayé longitudinalement sur les côtés de jaunâtre ; les couvertures des aîles sont rayées de noir par de très-petites bandes transversales sur un fond gris-brun : les pennes des aîles sont noires à leur origine, d'un gris-clair dans le reste de leur longueur ; le gris est traversé par des raies noires, étroites, en zigzag : il y a de plus sur chaque penne du côté externe, quatre ou cinq taches, suivant la longueur des pennes, d'un jaunâtre-clair, d'une forme ovale, entourées d'un trait noir : ces taches imitent de loin la forme d'un œil ; du côté interne les pennes sont rayées par des bandes transversales de la même couleur, & également encadrées de deux traits noirs ; la queue est grise, rayée de lignes noires, étroites, & de bandes d'un jaunâtre-clair : le bec est jaunâtre & les pieds sont grisâtres. La femelle a les couleurs moins vives que le mâle, & les taches jaunâtres des aîles ne sont que des bandes qui n'ont pas l'apparence d'yeux comme dans le mâle. Genre LXXVIIe.

Bécassine de Madrast. Briss *tom. V, pag. 308.* Ray, *Synop. avi. pag.* 193.

Les parties supérieures de la tête & du cou sont variées de noirâtre & de fauve, ainsi que le dos, le croupion, les couvertures des aîles & celles de la queue en-dessus : il y a sur la tête trois bandes longitudinales brunes-noirâtres ; le dos est aussi marqué de deux bandes longitudinales d'un brun-noirâtre ; la gorge & le devant du cou sont d'un fauve varié de taches noirâtres ; le dessous du corps est blanc, excepté le haut de la poitrine qui est traversé d'une bande noire ; les aîles & la queue sont variées de noir, de fauve & de gris ; le bec est roussâtre : un dernier trait distingue cette *bécassine* de toutes les autres ; le doigt de derrière est aussi long que ceux de devant. Genre LXXVIIe.

BEC-CROISÉ.

Pl. enl. 218.

Brisson, *tom. III, pag. 329.*

Bec-croisé rousseatre. Briss. *tom. III, pag. 352.*

Loxia en Latin.

Crosse-bill en Anglois.

Kreutz-vogel, kreutz-schnabel en Allemand.

Krzywonos en Polonois.

Korsnaef, kiaegelrifware en Suédois.

Le *bec-croisé*, distingué de tous les autres oiseaux par un caractère qui lui est propre, constitue le XXVIIIe genre de la méthode de M. Brisson. Les deux parties de son bec prolongées à leur extrémité, se croisent l'une l'autre, & sont courbées, la partie supérieure de haut en bas, & l'inférieure de bas en haut. Mais tantôt c'est la partie inférieure du bec qui est tournée à son extrémité de droite à gauche, & la supérieure de gauche à droite ; tantôt c'est la partie supérieure qui prend cette position, tandis que l'inférieure a la position contraire. Il n'y a rien de stable sur cet objet qui varie dans les différens individus. Cette conformation du bec, sujette à des variations dans la position de ses parties, a paru à quelques physiciens une monstruosité & un écart de la nature, ou un des essais qu'elle a fait de l'usage des différentes formes. Il n'a pas été préjudiciable au *bec-croisé* qui se sert avec avantage de son bec pour grimper, pour s'accrocher & pour ouvrir les fruits, dans le centre desquels il trouve les semences qui y sont renfermées & dont il se nourrit.

Le *bec-croisé* est un peu plus gros que le moineau franc ; il a du bout du bec à celui de la queue six pouces neuf lignes, dix pouces huit lignes de vol ; ses aîles pliées s'étendent un peu au-delà du milieu de sa queue ; l'iris est d'un cendré tirant sur la couleur de noisette ; le demi-bec supérieur est noirâtre, & l'inférieur est gris ; les pieds sont bruns & les ongles sont noirs.

La couleur du plumage varie suivant l'âge, & le sexe des individus. Les jeunes *bec-croisés* sont couverts de plumes d'un verd-terne, mêlé d'une teinte olivâtre, de plus ou moins de brun & d'un peu de jaunâtre. Les vieux prennent une couleur rouge, plus décidée sur la tête & les parties supérieures du corps, & à proportion qu'ils avancent en âge ils deviennent de plus beaux oiseaux par l'éclat de leur couleur ; les femelles prennent successivement le même plumage que les mâles, mais les nuances en sont toujours plus foibles.

Le *bec-croisé* n'habite que les parties les plus froides de l'Europe, & il ne s'y trouve dans les parties tempérées que sur les hautes montagnes ; les amandes contenues sous les écailles des pommes de pin sont sa principale nourriture. Il attache son nid aux mêmes arbres dont il tire sa subsistance ; il l'y colle, à ce qu'on dit, avec la résine de ces mêmes arbres, il l'en enduit & le rend par ce moyen impénétrable à la pluie, à l'humidité de la neige dont il est souvent couvert ; car le *bec-croisé* le construit dès la fin de l'hiver, dans les derniers jours de février ou les premiers de mars, & ses petits sont déjà en état de se suffir à eux-mêmes avant que les autres oiseaux aient commencé à travailler à leur propagation. Cependant le *bec-croisé* passe pour ne faire qu'une ponte par an, dans laquelle il élève de trois à cinq petits.

Cet oiseau, quoique sédentaire, quoiqu'habitant des régions froides ou des hautes montagnes, paroît quelquefois subitement dans les pays tempérés. Ses apparitions n'ont rien de fixe & de

Digitized by Google

régulier ; tantôt il s'écoule un nombre d'années assez considérable sans qu'on voie de *bec-croisés* ailleurs que dans les lieux qu'ils ont coutume d'habiter ; tantôt ils paroissent après des intervalles forts courts dans les endroits où il n'est pas ordinaire d'en voir. Il seroit fort difficile de fixer les causes de leur émigration, qu'on ne peut guère rapporter qu'à quelqu'intempérie inusitée dans les lieux de leur domicile ordinaire, soit que ces intempéries les en chassent pour le moment par leur violence, soit que par un effet antérieur, elles aient fait périr les fruits dont les *bec-croisés* se nourrissent, & que la disette les oblige de chercher en d'autres climats les moyens de pourvoir à leurs besoins. Il y a vingt-cinq ans environ, qu'il parut une si grande quantité de *bec-croisés* aux environs de Paris, que les oiseleurs en prenoient en aussi grand nombre que des moineaux-francs & des autres oiseaux les plus communs ; on les nourrissoit aisément en cage avec du chenevi écrasé, de la mie de pain, &c. C'étoient des oiseaux pesans, stupides, qui paroissoient peu regretter leur liberté. Ils n'avoient qu'un cri foible & point de chant, quoiqu'ils en aient un dans l'état de liberté, très-foible à la vérité, & qu'ils ne font entendre qu'en hiver. Malgré le grand nombre qu'on en prit, on n'en conserva de vivans que peu de temps, parce que peut-être on n'en prit pas assez de soin ; car, suivant les auteurs, le *bec-croisé* peut vivre long-temps en cage. Il en a paru l'hiver de 1781 à 1782, dans différentes de nos provinces & surtout en Normandie, province dans laquelle, suivant les oiseleurs, il est assez fréquent de voir en hiver des *bec-croisés*, mais communément en très-petite quantité. Ces oiseaux sont si fortement imprégnés de l'odeur de thérébentine, qu'il suffit de les avoir maniés pour que l'odeur en demeure long-temps aux doigts. Cette observation que j'ai été à portée de répéter l'hiver dernier, m'auroit empêché de croire que la chair des *bec-croisés*, fût d'un goût agréable comme les auteurs l'ont écrit, si M. le comte de Buffon ne m'eût apprit que ce même hiver de 1781 à 1782, il parut beaucoup de *bec-croisés* à Montbard, qu'on en servît sur sa table, où on leur trouva un bon goût. L'action du feu ou dissipe l'odeur de thérébentine, ou cette odeur n'adhère qu'aux plumes, ce que je n'ai pas remarqué. Je dois, pour achever l'histoire du *bec-croisé*, observer que ce ne sont que les plumes qui couvrent la tête, le cou & le corps qui sont sujettes à changer de couleur, mais que les pennes des ailes & de la queue, sont constamment brunes avec un filet olivâtre à leur côté externe.

BEC-CROISÉ ROUSSEATRE. BRISS. *tome III, page 352.* *Voyez* BEC-CROISÉ.

BEC-D'ARGENT.

Cardinal pourpré. BRISS. *tome III, page 49. Pl. III, fig. 2* le mâle, *fig. 3* la femelle.

Tangara pourpré. Pl. enl. 128. fig. 1, le mâle, *fig. 2*, la femelle.

Merle à gorge rouge. EDW. *glan. partie II, page 120, chap. LVII. Pl. 267.*

Le *bec-d'argent* est du genre XXXIe. C'est un *tangara*, fort commun à la Guiane. Sa grosseur est un peu au-dessus de celle du moineau-franc : sa longueur prise du bout du bec à celui de la queue, est de six pouces trois lignes ; il a neuf pouces six lignes de vol : ses ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de sa queue : la tête, la gorge & le devant du corps sont d'un pourpré brillant, & dont la nuance est plus ou moins vive dans différens individus ; le reste du plumage est d'un pourpré, sombre, foncé, & presque noir : l'iris est brune ; les pieds & les ongles sont noirs : la partie supérieure du bec est de la même couleur, ainsi que l'extrêmité de la partie inférieure ; mais la base de cette même partie est beaucoup plus large qu'elle n'a coutume de l'être ; elle forme une expansion ou plaque, qui se propage vers la partie supérieure, en s'arrondissant, & dont la couleur, lorsque l'animal est vivant, a la teinte & l'éclat de l'argent poli. C'est la raison qui a fait donner par les créoles à cet oiseau le nom de *bec-d'argent*. Cette belle couleur s'efface quand l'animal est mort, & le bec paroit alors entièrement noir. Cet ornement n'appartient qu'au mâle ; le bec de la femelle est entièrement noir, & n'est que très-peu dilaté à sa base ; elle diffère encore par son plumage, qui est d'un brun rougeâtre, sans l'éclat & le velouté qui brillent sur celui du mâle. Ce dernier a les ailes & la queue d'un noir lustré & velouté ; la femelle ne les a que d'un noir terne & décoloré.

Le *bec-d'argent* varie pour l'intensité de ses couleurs ; il y a des individus qu'on prendroit à peine pour être d'une même espèce, tant leur plumage a peu d'éclat, en comparaison d'autres individus, qui ne diffèrent qu'à cet égard. Cette diversité dépend peut-être de l'âge.

Le *bec-d'argent* se nourrit de fruits & de baies ; il fréquente les lieux découverts, & n'évite pas ceux qui sont habités : il ne va pas par bandes ; mais deux-à-deux par paire : il donne six pouces de long & quatre de large à son nid, qu'il suspend entre les branches des arbres peu élevés, l'ouverture tournée en bas : il le construit de paille à l'extérieur, & de feuilles de basilier desséchées. La femelle ne pond que deux œufs blancs, chargés au gros bout de petites taches d'un rouge léger.

Je conserve un individu de l'espèce du *bec-d'argent*, dont le plumage est en entier d'un rouge pâle, Ce n'est, sans doute, qu'une variété individuelle ; car parmi un très-grand nombre de *bec-d'argents* que j'ai été à portée d'observer, je n'ai vu cette différence dans le plumage qu'une seule fois.

BEC-EN-CISEAUX.

BRISS, *tom. VI, pag. 223. Pl. XXI, figure 2.*

Digitized by Google

BEC-EN-CISEAUX de Cayenne. *Pl. enl. 357.*
Coupeur d'eau. CATESB. *tome I, page & pl. 90.*

M M. Briſſon & Barrere nomment cet oiſeau en latin *rygchopſalia ;* M. Linné *rhynchops*, & d'autres auteurs l'ont appellé *plotus*, *phalacrocorax.*

Le *bec-en-ciſeaux* eſt un de ces êtres caractériſés par un trait ſaillant, qui n'appartient qu'à eux, qui les diſtingue de tous les autres ; qu'une conformation particulière reſtreint à un genre de vie qu'ils ſuivent ſeuls. M. le comte de Buffon, en commençant l'hiſtoire du *bec-en-ciſeaux*, fait des réflexions ſur la réciprocité entre la conformation des animaux & leur manière de vivre ; il prouve que, bornés dans leurs facultés par l'organiſation, ils ſont néceſſités dans leurs habitudes : j'affoiblirois trop ce paſſage des écrits du philoſophe naturaliſte, ſi j'entreprenois d'en donner un extrait. Il faut lire en entier ce diſcours, duquel il ne faut rien retrancher, comme on n'y ſçauroit rien ajouter.

Le *bec-en-ciſeaux* eſt un oiſeau palmipède, unique juſqu'à préſent dans ſon genre, qui eſt le CIV^e^. Il diffère des autres oiſeaux à pieds palmés, par la conformation de ſon bec : il eſt compoſé de deux pièces minces, mouſſes à leur extrêmité, applaties & déprimées ſur les côtés : la partie ſupérieure eſt la plus courte ; elle eſt arrondie en-deſſus, en-deſſous elle eſt tranchante, en forme de lance ; elle s'abaiſſe ſur la partie inférieure qui eſt plus longue, ſillonnée & creuſée dans ſa longueur, relevée & tranchante ſur ſes bords, & dans les ſillons de laquelle le coupant de la partie ſupérieure eſt reçu, comme le tranchant d'un couteau entre les deux côtés du manche. C'eſt avec ce bec, qui paroît d'un uſage ſi difficile, que le *bec-en-ciſeaux* prend le poiſſon dont il ſe nourrit ; il le ſaiſit, en raſant d'un vol lent la ſurface de l'eau, d'aſſez près pour que la partie inférieure de ſon bec plonge dans l'eau par ſon extrêmité ; c'eſt de-là qu'on a donné à cet oiſeau le nom de *coupeur d'eau*, comme celui de *bec-en-ciſeaux* exprime le mouvement ou le jeu des pièces de ſon bec.

Le *bec-en-ciſeaux* a, du bout du bec à celui de la queue, un pied ſept pouces, près de huit : trois pieds huit pouces de vol ; ſes ailes pliées excèdent la queue de trois pouces : le demi-bec ſupérieur a trois pouces quatre lignes de long, l'inférieur quatre pouces trois lignes. Le ſommet de la tête, le derrière du cou, & le deſſus du corps ſont d'un brun-noirâtre : le devant de la tête, près de l'origine du bec, le cou en-devant, & le deſſous du corps, ſont blancs : l'aile eſt compoſée de vingt-ſept pennes, & paroît d'un brun-noir lorſqu'elle eſt pliée, quoique les pennes ſoient variées, les unes de gris, les autres de brun plus clair & de blanc : cette dernière couleur forme un trait apparent ſur chaque aile. La queue eſt formée de douze pennes, dont les plus courtes ſont au centre, & les latérales deviennent graduellement plus longues, ce qui la rend fourchue ; elle eſt variée de brun ſur un fond blanc. Le bec eſt rouge à ſon origine, & noir dans le reſte de ſa longueur ; les pieds, les doigts, & la membrane qui les réunit ſont rouges, les ongles ſont noirs.

Catesby a obſervé le *bec-en-ciſeaux* ſur les côtes de la Caroline ; il eſt très-commun à la Guiane, & paroît n'appartenir qu'aux mers de l'Amérique.

M. Briſſon décrit comme une variété un *bec-en-ciſeaux* qui ne diffère de l'ordinaire, que parce que ſon bec eſt entièrement noir, & que ce qui eſt brun dans le plumage du premier, eſt fauve dans celui du ſecond ; c'eſt probablement un jeune ; car Catesby aſſure qu'il n'y a pas de différence entre le plumage du mâle & celui de la femelle.

BEC-EN-CISEAUX FAUVE. BRISS. *tome VI, pag. 227.* *Voyez* BEC-EN-CISEAUX.

BEC-FI D'HIVER. *Voyez* ALOUETTE PIPI.

BEC-FIGUE.
Pl. enl. 668, fig. 1.
BRIS. *tome III, page 369.*
Ficedula en latin.
Beccafico, *becquefico* en italien.
Grasz-mugg en allemand.
Figoiadka en polonois.

Il eſt peu de perſonnes qui ne connoiſſent le *bec-figue* au moins de nom, & qui n'en aient entendu parler comme d'un excellent gibier ; cependant il n'y a pas d'oiſeau qu'on confonde plus généralement avec d'autres oiſeaux de différentes eſpèces. Chaque province, chaque canton a, pour-ainſi-dire, ſes prétendus *bec-figues* ; on en applique le nom aux différentes eſpèces de cette nombreuſe claſſe à bec effilé, qui, en automne, béquetent les figues, & en font une partie de leur nourriture. Le *bec-figue* n'eſt bien connu que dans les provinces méridionales, où il eſt beaucoup plus abondant que dans nos contrées. Sa vraie patrie ſont les régions du midi ; les *bec-figues* ne les quittent que tard au printemps, & y retournent de bonne heure en automne ; ils arrivent en troupes dans nos provinces du midi, d'où ils ſe diſperſent, pendant l'été, dans les régions tempérées, & pénètrent même fort avant dans le nord ; car on en trouve juſqu'en Pologne & en Suède : mais ils paroiſſent alors en petit nombre ſur la vaſte étendue de pays qu'ils occupent ; ils ne ſe réuniſſent pas par bandes, & ils ne vivent qu'en ſociété du mâle & de la femelle. Ils habitent les bois ; ils s'y nourriſſent d'inſectes, ils s'y tiennent dans les parties les plus fourrées, & ils y cachent leur nid avec tant de ſoin & d'art, qu'il eſt fort rare de le découvrir. A l'approche des premiers froids, ou plutôt à la fin des chaleurs de l'été, les *bec-figues* ſe rapprochent des régions méridionales, ils ſe réuniſſent, ils volent par bandes. C'eſt alors qu'ils ſont communs dans

Digitized by Google

nos provinces méridionales, en Italie & en Grèce; ils n'y reſtent cependant pas l'hiver, qu'ils paſſent dans des contrées encore plus chaudes, & probablement ſur les côtes d'Afrique. On peut le ſoupçonner avec d'autant plus de probabilité, qu'ils ſont exceſſivement abondans au temps de leur paſſage ſur pluſieurs iſles de la Méditerranée, particulièrement à Malte & à l'iſle de Chypre; lorſqu'elle faiſoit partie des poſſeſſions des Vénitiens, les *bec-figues* étoient un objet de commerce; on faiſoit paſſer de cette iſle à Veniſe, tous les ans, mille ou douze cens pots remplis de *bec-figues*, que l'on conſervoit, par le moyen du vinaigre & d'herbes odoriférantes; ce gibier étoit connu en Italie ſous le nom d'*oiſeaux de Chypre.*

Les Romains & les Grecs ne faiſoient pas moins de cas des *bec-figues*, comme gibier, qu'on n'en fait encore aujourd'hui. Des auteurs ont parlé de la manière de prendre les *bec-figues*, & du filet qui ſervoit à cette chaſſe. Une renommée ſi ancienne, ſi conſtante, eſt fondée ſur la délicateſſe, la fineſſe & la ſaveur de la chair des *bec-figues*. Tout leur corps n'eſt, en automne, qu'un peloton d'une graiſſe légère, fondante, & en même-temps d'une ſaveur exquiſe. Fatale prérogative, qui ne ſert qu'à expoſer les *bec-figues* à plus de dangers & de piéges. Dans nos contrées tempérées, où il y en a peu, où ils volent en automne par petites bandes de cinq à ſix, mais qui ſe ſuccèdent, les chaſſeurs ne dédaignent pas de les épier, de les attendre, & de les tirer à leur paſſage quand ils ſe trouvent à portée; on les prend auſſi au lacet, avec des nappes & au miroir; mais dans les provinces méridionales on a une manière particulière de les prendre. On donne le nom de *taiſe* à cette ſorte de chaſſe. On y peut prendre pluſieurs eſpèces de petits oiſeaux, mais la taiſe eſt ſur-tout en uſage pour les *bec-figues*. Pour que cette chaſſe ſoit auſſi abondante qu'elle peut l'être, il faut avoir d'avance planté des haies fournies d'arbuſtes dont les baies attirent les oiſeaux, ou chaſſer près de haies ſemblables plantées favorablement par haſard. On tend un filet fort long d'un côté de la haie; vers le milieu de l'eſpace qui répond à ce filet, on prépare une pantière (*voyez* ce mot). Différentes perſonnes cotoyent enſuite la partie de la haie bornée par le filet; elles marchent à la rencontre les unes des autres, en-dehors du filet, & en faiſant un peu de bruit. Les *bec-figues* & les autres petits oiſeaux, volent de branches en branches, & ſe laiſſent conduire des deux bouts de la haie au milieu; quand on les y a conduits, on fait plus de bruit, & l'on agite un peu le milieu de la haie, les oiſeaux prennent leur eſſort, & vont donner dans la pantière, où ils ſe prennent.

Cet oiſeau, ſi recherché pour la délicateſſe de ſa chair & la fineſſe de ſa ſaveur, eſt fort petit & d'un plumage fort ſombre.

Le *bec-figue*, du bout du bec à celui de la queue, n'a pas tout-à-fait cinq pouces; il a ſept pouces quatre lignes de vol: la tête, la partie ſupérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, ſont d'un gris-brun: le tour des yeux eſt d'un blanc rouſsâtre; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, les côtés, ſont d'un gris-blanc: le ventre, le deſſous de la queue & des ailes, ainſi que leur bord, ſont d'un blanc mêlé de rouſsâtre clair: les petites couvertures des ailes ſont d'un gris-brun, les grandes d'un cendré-brun & terminées d'un blanc-rouſsâtre, qui forme ſur chaque aile une bande tranſverſale; les plumes ou pennes des ailes ſont d'un cendré-brun, & les unes ont leur extérieur d'un gris-blanc, les autres d'un blanc pur: les plumes de la queue ſont noirâtres, bordées extérieurement de gris-brun: les deux plumes extérieures ont leur bord auſſi externe en partie blanc: le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres.

Les *bec-figues* ne ſucent pas ſeulement les fruits dont on leur a particulièrement appliqué le nom; ils les aiment de préférence; mais ils ont auſſi du goût pour les raiſins, pour tous les fruits & les baies en général d'une ſaveur douce & ſucrée. Ils vivent d'inſectes lorſqu'il n'y a pas encore de fruits. On les nomme *vinettes* en Bourgogne, *mûriers*, ou *petits pinçons de bois* en Lorraine. Quoiqu'ils ſoient mieux connus en Provence & en Languedoc, que dans les parties moins méridionales du royaume, ſouvent on les y confond avec les autres oiſeaux à bec effilé, & particulièrement avec les fauvettes, parce qu'en automne tous ces oiſeaux, qui ſe ſont nourris de fruits, & qui ont beaucoup ſucé de figues, ont en général la chair délicate, chargée de beaucoup de graiſſe, & d'une ſaveur agréable. Mais les perſonnes qui ſe piquent de plus de recherches, ſçavent très-bien diſtinguer les véritables *bec-figues*, & ne trouvent pas entre eux & les autres oiſeaux auxquels on en applique le nom mal-à-propos, moins de différence, relativement au goût de leur chair, qu'il y en a par leurs divers plumages. *Genre XL.*

BEC-FIGUE D'HIVER. *Voyez* LINOTTE.

BEC-OUVERT.

On ne peut ſtrictement rapporter le *bec-ouvert* à aucun des genres indiqués par M. Briſſon; il approche plus du genre du héron ou LXXXIe que de tout autre: il a tous les caractères qui conviennent aux hérons à deux exceptions près. Elles conſiſtent en ce qu'il n'y a pas de rainure longitudinale de chaque côté ſur la mandibule ſupérieure; en ce que le bec n'eſt pas exactement droit, ou au moins en ce qu'il eſt renflé & un peu convexe dans ſon milieu, tant à la partie ſupérieure qu'à la partie inférieure; les portions du bec convexe en-dehors, ſont, au contraire, excavées ou échancrées en-dedans; ce qui fait que les bords ne s'en peuvent rapprocher, & que le bec étant fermé, les deux mandibules

Digitized by Google

laiſſent un vuide entr'elles dans le milieu de leur longueur, tandis qu'elles ſe joignent à leur baſe & à leur pointe; enfin, l'ongle du doigt du milieu eſt applati intérieurement comme dans les hérons, mais il n'eſt pas dentelé comme dans ces oiſeaux.

Le *bec-ouvert* eſt donc un nouveau genre à ajouter à la méthode de M. Briſſon; c'eſt un genre dont les caractères ſont aiſés à ſaiſir, & conſiſtent dans l'échancrure interne des deux mandibules ſur leurs bords dans le milieu de leur longueur, dans le défaut de canelures ſur la partie ſupérieure du bec & dans l'applatiſſement de l'ongle du doigt du milieu, ſans dantelure à cet ongle. La place de ce genre eſt immédiatement à la ſuite de celui du héron. On ne peut reprocher à M. Briſſon de n'avoir pas donné une méthode qui comprenne un oiſeau qui n'étoit pas connu lors de ſon travail. Il eſt impoſſible qu'une méthode embraſſe d'avance tous les objets qu'on pourra connoître; mais elle doit être fondée ſur des principes d'après leſquels on puiſſe aiſément interpoſer les nouveaux objets à leur place, en faiſant les additions néceſſaires, & c'eſt ce qu'offrent, & le cas préſent, & la méthode de M. Briſſon. Le *bec-ouvert* eſt de la taille des hérons de moyenne grandeur. Je ne ſpécifie pas ſtrictement ſes dimentions, parce que je n'en ai vu que des peaux toutes en mauvais état, & d'après leſquelles on ne peut prendre des meſures exactes. C'eſt à M. Sonnerat que nous devons de connoître le *bec-ouvert* qu'il a trouvé aux environs de Pondichéri. Parmi les peaux qu'il a préparées, les unes ſont d'un plumage entièrement blanc, excepté les grandes pennes des aîles qui ſont noires, & les autres ſont revêtues de plumes d'un cendré-clair; le bec eſt noirâtre, & l'on ne peut juger de la couleur des pieds qui paroiſſent viſiblement décolorés.

BEC-OUVERT BLANC des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag. 219. pl. 222.*

M. Sonnerat nous avertit que le *bec-ouvert* dont il donne la deſcription, ne diffère que pour les couleurs de celui dont parle M. le comte de Buffon, & dont nous avons donné la deſcription; peut-être, ſuivant M. Sonnerat, l'un eſt-il le mâle & l'autre la femelle; il ajoute aux caractères indiqués par M. de Buffon, que les bords du demi-bec ſupérieur, ſont dentelés dans la moitié de la longueur du bec à la pointe, & que les doigts de devant ſont unis par une membrane juſqu'à la première articulation.

Le *bec-ouvert* décrit par M. Sonnerat, a la tête, le croupion, le ventre, le haut des aîles blancs; les plumes du deſſus de la tête longues & étroites; le dos, les aîles & la queue noirs; une bande nne, couverte d'une peau noire s'étend du bec à l'œil; une autre bande ſemblable deſcend du bas du bec ſur la gorge; l'iris eſt rouge, le bec & les pieds ſont d'un jaune rouſſeâtre.

Cet oiſeau eſt de paſſage & paroît ſur la côte de Coromandel dans les trois derniers mois de l'année. Il a les mêmes habitudes & la même façon de vivre que les hérons.

BEC-ROND.

Les *bec-ronds* ſont des bouvreuils, ſuivant la méthode de M. Briſſon; mais ils ont le bec moins crochu & plus arondi, ce qui a engagé M. de Montbeillard à leur donner un nom particulier qui exprime très-bien le caractèrequi les diſtingue, & ſous lequel ils étoient déjà connus à la Guiane où on les trouve.

BEC-ROND A VENTRE ROUX.

Bouvreuil à ventre roux de Cayenne. *Pl. enl. 319, fig. 2.*

C'eſt un fort petit oiſeau du XXXVIIe genre. Il n'eſt guère plus gros que le roitelet, mais plus court & plus ramaſſé; tout le deſſus du corps eſt d'un gris-brun, mais les couvertures des aîles, leurs pennes & celles de la queue, ſont bordées de gris-blanc; le deſſous du corps eſt d'un marron-foncé; le bec & les pieds ſont d'un brun-noirâtre, terne & décoloré.

Le *bec-rond à ventre roux* eſt commun à la Guiane; on le voit près des lieux habités; il ſe plaît ſur-tout dans les terreins dont a abandonné depuis peu la culture; il ſe nourrit de grains & de fruits; ſon cri approche de celui de notre moineau, il eſt plus aigu; le mâle & la femelle ne ſe ſéparent pas, ſuivant les obſervations de M. de Sonini, ce qui ſembleroit indiquer que ces petits oiſeaux ne ceſſeroient pas de multiplier pendant le cours de l'année; ils font leur nid ſur les mêmes arbuſtes dont ils tirent leur nourriture, le compoſent d'une herbe rougeâtre, dont M. de Sonini ne dit pas le nom, lui donnent une forme ronde & deux pouces de diamètre intérieur.

BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

Bouvreuil bleu du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag. 321.*

Bouvreuil bleu de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag. 323.*

Gros-bec bleu. CATESB. *tom. I, pag. 39. Pl. 39.*

M. Briſſon a regardé le *bouvreuil bleu* du Bréſil & celui de la Caroline, comme formant deux eſpèces diſtinctes, quoique très-reſſemblans: ils ont en effet des traits qui les diſtinguent; cependant comme ils ſe trouvent tous deux en Amérique, qu'ils ne diffèrent que par quelques nuances du plumage, on peut ſoupçonner avec M. de Montbeillard, qu'ils ne ſont pas d'eſpèce différente, mais une variété l'un de l'autre produite par l'influence du climat.

Ils ont tous deux environ ſix pouces de long; ils ſont à-peu-près de la même groſſeur; un bleu-foncé eſt la couleur dominante de leur plumage; ils diffèrent par les traits ſuivans.

Dans le *bec-rond ou bouvreuil* du Bréſil, il y a de chaque côté de la tête une petite tache noire, placée entre le bec & l'œil; dans le *bouvreuil* de

Digitized by Google

la Caroline, la base du bec est entourée d'une raie noire fort étroite qui va joindre les yeux; dans l'un, les petites couvertures des aîles en-dessus sont d'un très-beau bleu, les grandes sont noires & bordées de bleu, les plumes de la queue sont colorées de même: dans l'autre, les moyennes couvertures sont rouges & forment sur chaque aîle une bande transversale, les grandes, ainsi que les pennes des aîles & de la queue, sont d'un brun mêlé d'une légère nuance de verd.

Le bec est noirâtre, les pieds & les ongles sont gris dans le premier oiseau; le bec est brun dans le second, les pieds noirs.

Le *bouvreuil* femelle de la Caroline, diffère de son mâle par sa couleur qui est sur tout le corps un brun-foncé, nué de bleu. La femelle du *bouvreuil* du Brésil n'est pas décrite; ces deux oiseaux sont du XXXVIIe genre.

Catesby nous apprend que le *bouvreuil bleu* de la Caroline est un oiseau fort solitaire & fort rare; qu'il reste toujours apparié avec sa femelle; qu'on ne le voit jamais à la Caroline pendant l'hiver; que son chant est monotone & ne roule que sur une note.

BÉCHARU. *Voyez* PHÉNICOPTÈRE.

BECOT. SAL. *Voyez* BÉCASSINE (petit).

BECQUEBO. *Voyez* PIC-VERT.

BECQUEROLLE. SAL. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

BEDAUDE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

BEDOUIDE. *Voyez* FARLOUSE.

BÉFROI (le grand).

Pl. enl. 706, fig. 1.

Cet oiseau est du genre de ceux que M. de Buffon a nommés fourmiliers. *Voyez* FOURMILIER. Il n'avoit avant ce naturaliste célèbre été indiqué par aucun auteur: il n'est pas seulement sujet à varier dans son plumage, mais même dans les dimentions de sa taille. Sa grandeur moyenne est de six pouces & demi de long; sa queue n'a que seize lignes, & dépasse les aîles de six; les pieds sont longs de dix-huit lignes.

Tout le dessus du corps est d'un brun-pâle & décoloré; le dessous est blanc, avec quelque mêlange de gris-blanc sur la poitrine, produit par les plumes qui sont sur cette partie bordées de cette couleur; le bec est noir en-dessus, & blanchâtre en-dessous; les pieds & les doigts sont d'une couleur plombée.

Cet oiseau a une voix très-forte, semblable au son d'une cloche qui sonne l'alarme; il la fait entendre tous les jours, soir & matin, pendant une heure, au lever & au coucher du soleil; les sons en sont précipités; on la distingue de très-loin, & l'on a peine à comprendre qu'elle puisse être celle d'un aussi petit animal; sa chair n'est pas d'un mauvais goût, comme celle des autres fourmiliers, & en cela il a du rapport avec l'oiseau du même genre appellé *roi des fourmiliers*. Suivant la méthode de M. Brisson, le *béfroi* est du genre XXIIe; il se trouve à la Guiane.

BÉFROI (petit).

Fourmilier grivelé de Cayenne. *Pl. enl. 823. fig. 1.*

Cet oiseau, du genre de ceux que M. le comte de Buffon a nommés fourmiliers, *voyez* FOURMILIER, est, suivant la méthode de M. Brisson, du genre XXIIe; il a six pouces & demi de long; le dessus du corps est d'un brun-olivâtre, plus clair vers le croupion; les aîles & la queue sont brunes; les couvertures des aîles sont tachetées de rousseâtre sur le bord des plumes; la gorge est blanche, ainsi que le haut du cou; mais ses côtés, la poitrine, le haut du ventre & les flancs sont d'un blanc sale, grisâtre, tacheté de points d'un brun-roussâtre; cette dernière couleur est celle de la partie inférieure du ventre & du dessous de la queue: le demi-bec supérieur est couleur de corne, l'inférieur blanchâtre; les pieds & les doigts sont plombés. On ne nous a point appris si cet oiseau, qui a du rapport au *grand béfroi* par ses couleurs, par sa forme, en a aussi par le son de sa voix. *Voyez* BÉFROI (grand). On trouve le *petit béfroi* à la Guiane.

BEHORS. *Voyez* BUTOR.

BELLE DE NUIT. *Voyez* ROUSSEROLLE.

BELLÈQUE. BEL. *Voyez* FOULQUE.

BENGALI.

Les *bengalis* sont des oiseaux du XXXIIIe genre; on les trouve dans presque toutes les contrées de l'Afrique, & dans les régions les plus chaudes de l'Asie. Ils habitent également la terre ferme & les isles; ils ont, la plupart, le bec rouge & le plumage plus ou moins tacheté de points blancs ou tirant sur cette couleur; ils vivent de grain, & ils font, par leur nombre, de grands dégâts dans les plantations de millet. Les nègres en prennent une grande quantité par le moyen de calebasses qu'ils tiennent à demi-soulevées avec un bâton auquel ils ont attaché une ficelle qu'ils tirent quand le grain, mis sous la calebasse, y a attiré un nombre suffisant d'oiseaux.

Les *bengalis* s'apprivoisent aisément; ils ont beaucoup de vivacité & cependant les habitudes très-douces; on en peut nourrir plusieurs dans la même cage sans qu'ils se nuisent les uns aux autres; ils semblent au contraire se chercher, & les mâles aimer à se tenir près des femelles, sans que leur passion soit assez développée pour exciter leur jalousie. Leur chant est foible & ne manque cependant pas d'agrément. On en apporte souvent dans nos climats; il en périt beaucoup en route; mais ceux qui ont échappé aux dangers du voyage, & qui se sont habitués au climat par quelques mois de séjour en Europe, vivent assez ordinairement sept à huit ans. Leur nourriture ordinaire est le millet & la graine d'laspic.

Les voyageurs assurent que le plumage des *bengalis* change plusieurs fois de couleur la même

Digitized by Google

année dans les régions ardentes qu'ils habitent, ſans que ces oiſeaux éprouvent pluſieurs mues. On n'a rien obſervé de pareil à leur égard dans nos pays tempérés ; mais la différence du climat & la domeſticité peuvent en être la cauſe. Il paroît impoſſible que le plumage change abſolument de couleur ſans le renouvellement des plumes ; mais il n'eſt pas incroyable que l'excès de la chaleur exhalte les couleurs & en faſſe varier les nuances. Je crois donc que ce que les voyageurs avancent du changement de couleur dans le plumage des *bengalis*, ſans ſubir de mue, ſe borne aux nuances, mais qu'il n'y a pas de véritable changement d'une couleur en une autre. C'eſt ainſi qu'un oiſeau de la Jamaïque, un troupiale que je nourris depuis ſix ans, a des couleurs bien plus vives en été qu'en hiver, quoiqu'il ne mue qu'une fois par an, en automne. Le ſimple changement dans les nuances de la même couleur ſuffit pour que le plumage paroiſſe changé aux yeux des voyageurs, qui n'obſervent pas toujours de bien près.

Les *bengalis* ont quelquefois multiplié en France, & il y a lieu de croire qu'ils y produiroient ordinairement ſi on les tenoit aſſez chaudement. Il ſuffiroit de prendre des ſoins particuliers pour les premières générations ; il eſt très-probable que les *bengalis* ne coûteroient pas, par la ſuite, à élever, plus de ſoins que les ſerins, & que l'eſpèce ſe feroit de même au climat. On en a tranſporté à la Guiane, où ils ont multiplié dans l'état de liberté, ce qui eſt cauſe que depuis quelques années on trouve de ces oiſeaux parmi ceux qu'on nous envoie de cette contrée ; mais en France les *bengalis* ne pourroient s'habituer au climat que comme les ſerins, & qu'autant qu'on les nourriroit dans les appartemens. Cet objet, de pur amuſement pour le grand nombre, pourroit en être un de lucre pour l'oiſeleur intelligent qui prendroit des premières générations les ſoins néceſſaires.

BENGALI.

Pl. enl. 115, fig. 1.

BRISS. *tome III, page 203.*

Pinſon au ventre bleu, EDW. *tome III, page 131, pl. 131.*

Le *bengali* eſt du XXXIIIe genre ; c'eſt un moineau d'Afrique, dont on nous apporte aſſez ſouvent deux variétés ; l'une, eſt appellée par les oiſeleurs *le cordon-bleu*, & l'autre, *le maripoſa* ; dénomination que Catesby a donnée au pinſon de la Louiſianne, que les créoles & les oiſeleurs nomment *le pape*. L'une & l'autre variété ſont de la même taille, & leur plumage ne diffère que par un trait rouge, placé au-deſſous de l'œil en travers dans *le maripoſa*, & qui manque au *cordon-bleu*. Leur longueur eſt de quatre pouces neuf lignes ; leur vol de ſix pouces neuf lignes ; les aîles pliées ne paſſent pas le quart de la longueur de la queue ; la tête, tout le deſſus du corps ſont d'un gris clair & luſtré ; le croupion, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un bleu clair : le ventre eſt gris dans quelques individus ; les plumes de l'aîle ſont griſes du côté extérieur & brunes du côté interne ; la queue eſt d'un bleu clair, & les deux plumes du milieu en ſont plus longues que les latérales ; le bec eſt blanchâtre dans ſa plus grande partie & noirâtre ſur les bords de ſes deux pièces ; les pieds & les ongles ſont blanchâtres.

Ces oiſeaux ſe trouvent dans différentes parties de l'Afrique, d'où ils nous ſont apportés par les vaiſſeaux qui font la traite des nègres ; on les trouve auſſi dans le Bengale.

Quelques auteurs regardent *le cordon-bleu* comme la femelle, dans cette eſpèce, & le *maripoſa* comme le mâle. Ce n'eſt qu'une conjecture, dont ces auteurs n'ont point donné de preuves ; elle perd beaucoup de ſa probabilité par le grand nombre d'individus de l'eſpèce appellée *cordon-bleu*, qu'on nous apporte, & le très-petit nombre au contraire de *maripoſa* qu'on voit dans les boutiques de nos oiſeleurs. Si ces oiſeaux étoient l'un le mâle, l'autre la femelle, les voyageurs en apporteroient à-peu-près un nombre égal, parce qu'ils en trouveroient à-peu-près la même quantité, au lieu qu'ils n'apportent que rarement le *maripoſa*

BENGALI BRUN.

BRISS. *tome III, page 205.*

Pl. enl. 115, fig. 2.

C'eſt la plus petite des trois eſpèces de moineaux auxquelles on a donné le nom générique de *bengalis*. Celui-ci n'a que trois pouces neuf lignes de long, & ſix pouces & demi de vol ; tout ſon plumage eſt brun, plus foncé ſous le ventre & plus clair ſur le dos, avec quelque mêlange d'un blanc ſale ſur la poitrine & la gorge ; pluſieurs des couvertures des aîles, en plus ou moins grand nombre, ſelon les individus, ſont terminées, dans les mâles, par un point blanc ; le bec eſt rougeâtre ; les pieds & les ongles ſont d'un blanc jaunâtre. *Voyez* BENGALI.

BENGALI PIQUETÉ.

BRISS. *tome III, page 206, pl. X, fig. 4.*

Pl. enl. 115, fig. 3.

Ce *bengali* eſt d'une groſſeur moyenne, entre le *bengali* proprement dit & le *bengali brun*. Il a quatre pouces de long & cinq pouces neuf lignes de vol ; le fond de ſon plumage eſt d'un brun mêlé de rouge ſombre, plus clair cependant ſur la tête, la gorge & la poitrine que ſur le reſte du corps ; les couvertures des aîles & du deſſus de la queue, les plumes qui revêtiſſent la poitrine & les côtés ſont en plus ou moins grand nombre dans les différens individus, terminées par un point blanc ; cette moucheture de leur plumage le rend très-agréable ; mais c'eſt un ornement qui n'appartient qu'au mâle ; la femelle n'a de couleurs que du brun, une nuance blanchâtre à la gorge, & du jaune pâle répandu ſur la poitrine & le ventre.

Le bec du *bengali piqueté* eſt d'un rouge ſombre ; ſes pieds & ſes ongles ſont d'un blanc jaunâtre ;

Digitized by Google

les plumes de l'aîle ſont d'un gris brun, & celles de la queue ſont noires.

Suivant M. Briſſon on trouve le *bengali piqueté* dans l'iſle de Java. Wilhugby & Charleton diſent qu'ils habitent les Indes orientales, ſans ſpécifier quelle partie de cette vaſte région; ceux qu'on voit aſſez fréquemment chez nos oiſeleurs leur parviennent par des vaiſſeaux employés à la traite des nègres. Il eſt évident, d'après ces détails, qu'on trouve le *bengali piqueté* dans une très-vaſte étendue; qu'il habite l'Afrique & les régions méridionales de l'Aſie. Cette extenſion de ſon eſpèce rend raiſon de la différence qu'on obſerve dans le plumage des *bengalis* qu'on nous apporte, de celle qui ſe trouve dans les deſcriptions que les auteurs nous en ont données, & l'on ſent que ces oiſeaux varient dans les nuances de leurs couleurs ſuivant les climats d'où ſont apportés ceux que l'on décrit.

BENGALI ROUGE de la Guiane. *V.* SÉNÉGALI.

BENGUELINHA. EDW. *tome III, page & pl. 129. Voyez* VENGOLINE.

BENTAVÉO ou CUIRIRI.

Tyran du Bréſil, pl. enl. 212.

BRISS. *tome II, page 401, pl. XXXVI, fig. 2. Pitanga-guacu Braſilienſibus, &c.* WILHUG. *ornith. pag. 146, tab. XXXVIII.*

Le *bentavéo* eſt de la ſection des gobe-mouches, auxquels M. le comte de Buffon a ſpécialement appliqué le nom *de tyrans. Voyez* TYRAN. Il eſt du genre XXIV, ſuivant la méthode de M. Briſſon. Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du merle ou de l'étourneau; il a huit pouces dix lignes du bout du bec à celui de la queue; treize pouces neuf lignes de vol; ſes aîles pliées atteignent au milieu de la longueur de ſa queue.

La partie ſupérieure de la tête eſt d'un brun foncé, relevé par une tache oblongue d'une belle couleur orangée; chaque côté de la tête eſt traverſé par une bande blanche, qui, de l'origine du bec, en paſſant au-deſſus de l'œil, s'étend juſqu'à l'occiput; le cou en arrière & tout le deſſus du corps, ſont couverts de plumes brunes bordées d'oliveâtre; la gorge eſt blanche; la partie inférieure du cou par-devant & tout le deſſous du corps ſont d'un beau jaune; les aîles ſont brunes, leurs plumes ſont bordées de rouſſeâtre; la queue eſt colorée en-deſſus comme les aîles; elle eſt olivâtre en-deſſous; le bec eſt brun, il a ſeize lignes & demie de long, il eſt gros à proportion; les pieds & les ongles ſont noirâtres. On trouve cet oiſeau à Buenos-aires, où on lui donne le nom de *bentaveo*; on le trouve au Bréſil, où les habitans le nomment *pitanga-guacu*. Marcgrave remarque que la tache du ſommet de la tête eſt orangée ſur certains individus, ſimplement jaune ſur d'autres, auxquels, malgré une reſſemblance entière d'ailleurs, les Braſiliens ont donné un nom particulier, celui de *cuiriri*. Cette différence indique-t-elle celle du ſexe? c'eſt ce qu'il y a de plus problable, ou eſt-ce parce que les Braſiliens auroient remarqué que ces oiſeaux formeroient deux races ſéparées qu'ils leur auroient donné des noms différens?

BERGERONETTE GRISE.

BRISS. *tome III, page 465.*

Pl. enl. 674. fig. 1.

Autre ſorte de *lavandière.* BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 351.*

La *bergeronette griſe* eſt du genre XLe; elle a du bout du bec à celui de la queue ſix pouces neuf lignes, huit pouces dix lignes de vol; ſes aîles pliées s'étendent au tiers de la longueur de ſa queue; tout le deſſus du corps eſt cendré, excepté les couvertures du deſſus de la queue qui ſont noirâtres; la gorge & le cou en devant ſont d'un gris blanc, traverſé au bas du cou par une bande d'un gris brun qui forme une ſorte de collier; la poitrine, le ventre & les côtés ſont blancs, avec un peu de mêlange de gris ſur les côtés; les plumes des aîles ſont brunes, terminées de blanchâtre; les moyennes en ſont auſſi bordées extérieurement; la troiſième plume, à compter du côté du corps, eſt preſque auſſi longue que les plus grandes pennes de l'aîle; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les huit du milieu ſont noirâtres, & les deux externes mi-partie de blanc; le bec, les pieds, les ongles ſont bruns.

La femelle n'a point le collier gris brun du mâle & lui reſſemble d'ailleurs en tout.

La *bergeronette* a reçu ſon nom de l'habitude qu'elle a de ſuivre les troupeaux & ſpécialement ceux de moutons. C'eſt un oiſeau naturellement familier; la *bergeronette* ſemble chercher la ſociété de l'homme, ou au moins ne la pas éviter. Mais cette grande familiarité paroît déceler peu d'inſtinct; car la *bergeronette* ne fuit pas loin, même lorſqu'elle eſt avertie du danger par le bruit ou par la perte de quelqu'une de ſes compagnes; elle revient auſſitôt que l'apparence du péril eſt paſſée, & elle ſe confie au chaſſeur mal intentionné, peut-être par l'habitude qu'elle a de vivre près d'hommes pacifiques, auxquels elle ne cauſe pas de tort & qui ne cherchent pas à lui nuire. Elle ſe nourrit pendant l'été de mouches, de moucherons de différentes eſpèces; dans l'hiver, elle ſe retire ſur le bord des rivières, des ruiſſeaux & des étangs pour y chercher des vers dont elle fait ſa pâture. Une partie des individus s'éloigne cependant de nos contrées trop froides & va, durant la mauvaiſe ſaiſon, vivre ſous un climat plus doux.

La *bergeronette* ne s'accoutume point à une étroite captivité. Elle périt d'ennui en cage; mais ſi on lui laiſſe la liberté de voltiger dans une chambre, elle y peut vivre long-temps; elle y donne la chaſſe aux mouches; c'eſt même un moyen de ſe délivrer de ces importuns inſectes, & quand ils viennent à manquer, la *bergeronette* ſe contente de

Digitized by Google

mie de pain & d'un peu de viande hachée, cuite ou crue, n'importe de quelle espèce.

BERGERONETTE GRISE des Indes. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. pag. 207.*

Elle a la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, d'un gris-brun & verdâtre; la gorge, la poitrine & le ventre d'un jaune très-clair; deux bandes noires circulaires sur la poitrine; elles se joignent à leur extrêmité, & elles sont liées dans leur milieu par une troisième bande de la même couleur; les petites couvertures des ailes sont d'un gris-verdâtre; les moyennes sont jaunes, & les plus grandes de celles-ci sont brunâtres, terminées de jaune très-clair; les pennes de l'aile sont d'un brun sombre, tachées de jaune du côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un gris-verdâtre; les latérales d'un brun-noirâtre, & la plus extérieure de chaque côté est blanche, l'iris jaune, le bec & les pieds d'un roux clair. *Genre XL.*

BERGERONETTE JAUNE.

BRISS. *tom. III, pag. 471.*

Pl. enl. 28. fig. 1.

BERGERETTE ou BERGERONETTE JAUNE. BEL. *Hist. nat. desois. pag. 351.*

Motacilla en Latin, par la plupart des auteurs, & par M. Brisson, *ficedula;* dénomination des oiseaux dont il a composé son XLe genre, dans lequel il a rangé la *bergeronette jaune.*

Codatremula en Italien.

Pliszka zolta en Polonois.

Gaelbe wasser-stelzt en Allemand.

Grey wagtail en Anglois.

La *bergeronette jaune* a du bout du bec à celui de la queue sept pouces & demi, longueur dont la queue, de trois pouces neuf lignes, forme la moitié: la tête est grise, le dessus du corps olive-foncé; le croupion jaune; le dessous du corps d'un jaune-pâle dans les jeunes individus, mais d'un jaune éclatant dans les adultes; la gorge est blanche: il y a au-dessus des yeux une bande longitudinale blanchâtre; le fond des plumes des ailes est gris-brun, légèrement frangé sur quelques individus de gris-blanc: il y a du blanc à l'origine des pennes moyennes, mais il n'est visible que quand l'aile est étendue; le bord extérieur des trois pennes les plus proches du cou est jaune-pâle, & de ces trois, la première égale presque en longueur la plus grande penne; la plus extérieure des pennes de la queue est blanche excepté une tache noire en dedans; les deux suivantes sont blanches seulement du côté intérieur, & les six autres pennes sont noirâtres; le bec est brun, les pieds sont noirâtres. On distingue le mâle à une tache noire placée sur la gorge, & à une raie blanche sous chaque joue.

Pendant l'hiver, les *bergeronettes jaunes* fréquentent le bord des ruisseaux; elles s'approchent aussi des habitations, & viennent jusques dans les villages chercher des vers parmi les fumiers qu'on y amasse: elles animent cette triste saison par un chant doux, très-différent d'un cri aigu qu'elles jettent en prenant leur essort: dans la disette elles avalent de menus grains, mais pendant l'été les mouches & les moucherons leur servent de nourriture; elles nichent ordinairement dans les prairies, quelquefois dans les taillis; le nid est posé à terre, construit extérieurement de mousse & d'herbes sèches, garni en-dedans de laine, de crin, de plumes: les œufs sont d'un blanc-sale, tachetés de jaunâtre, & de six à huit à chaque couvée: en automne, la *bergeronette jaune* se met comme les autres oiseaux avec lesquelles elle partage le nom de *bergeronette*, à la suite des troupeaux. Il ne reste en hiver qu'un petit nombre de *bergeronettes jaunes* dans nos campagnes, en comparaison de celles qu'on voit à la suite des troupeaux en automne.

M. Edward a décrit notre *bergeronette jaune* sous le nom de *bergeronette grise*, & M. Linné n'en a pas fait mention, soit qu'il l'ait regardé comme la même espèce que la *bergeronette du printemps*, soit qu'elle ne se trouve pas, en effet, en Suède. Au reste, il y a si peu de différence entre ces oiseaux, que je serois porté à penser qu'ils ne diffèrent que d'âge, & que les bergeronettes du printemps ne sont que des jeunes *bergeronettes jaunes.* Je crois que la chose demanderoit au moins à être observée.

Enfin, la *bergeronette* décrite par M. Brisson, sous le nom de *bergeronette de Java, tom. III, pag. 474*, est si ressemblante à la nôtre, en diffère par des nuances si légères, qu'on est autorisé à ne la regarder que comme une variété due au climat.

BERGERONETTE A COLLIER de l'Isle de Luçon. *Voyag. à la Nouv. Guin. pag. 61.*

Cette *bergeronette* est à-peu-près de la taille de la *bergeronette grise* d'Europe: le dessus de la tête, les joues & la gorge sont blancs; le derrière de la tête & le haut du cou en arrière, sa partie inférieure en-devant & le haut de la poitrine sont noirs: le dos est d'un gris-cendré, le dessous du corps est blanc; les grandes pennes des ailes sont noires bordées extérieurement d'une ligne blanchâtre; les grandes couvertures des ailes sont grises, les petites & les moyennes sont blanches, ce qui forme sur l'aile une bande de cette couleur; la queue est noire excepté les deux plumes extérieures de chaque côté qui sont blanches. *Genre XLe.*

BERGERONETTE de Java. BRISS. *tom. III, pag. 474.*

La *bergeronette* de Java a sept pouces du bout du bec à celui de la queue, huit pouces huit lignes de vol; la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les plumes scapulaires & le croupion, sont d'un brun-cendré tirant sur l'olivâtre; les couvertures du dessus de la queue sont d'un jaune-d'olive; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine

Digitized by Google

ſont d'un gris-ſale avec une légère teinte de jaunâtre ſur la poitrine ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune dont la nuance devient plus vive en s'approchant de l'extrêmité du corps ; les aîles ſont brunes ; les ſix plumes du milieu de la queue ſont noirâtres ; les deux qui les ſuivent, ſont blanches du côté intérieur & à leur bout, & leur côté extérieur eſt noirâtre : la plus extérieure de chaque côté eſt toute blanche, excepté ſa tige qui eſt noirâtre dans les deux tiers ſupérieurs de ſa longueur : le bec, les pieds & les ongles ſont gris. *Genre XLe.*

Ce n'eſt peut-être qu'une variété de la *bergeronette jaune. Voyez* l'article de ce dernier oiſeau.

BERGERONETTE de l'Iſle de Timor.

Le deſſus de la tête & du corps eſt gris-cendré ; la gorge, la partie inférieure du cou & le deſſous du corps ſont jaunes ; un trait de cette couleur paſſe au-deſſus de l'œil ; les aîles ſont noires, ainſi que la queue & le bec, mais les grandes couvertures des aîles qui ſont terminées de gris, forment ſur chaque aîle une bande de cette couleur ; les pieds ſont d'un rouge-pâle, le bec eſt large d'abord, rétréci enſuite, puis renflé. Ce caractère qui diſtingue cette *bergeronette* des autres oiſeaux du même genre, lui eſt commun avec la petite *bergeronette* du Cap de Bonne-Eſpétance. *Genre XLe.*

BERGERONETTE de Madraſt.

BRISS. *tom. III, pag. 478.*

Motacilla Maderaſpatana nigro alboque. Mixta. RAI. *Syn. avium. pag. 194.*

La tête, la gorge, le cou, la poitrine, le dos & le croupion ſont noirs ; les couvertures des aîles & les aîles le ſont auſſi ; mais les aîles ſont traverſées par une bande blanche ; le ventre eſt de cette dernière couleur, ainſi que la queue, excepté les deux plumes du milieu qui ſont noires & un peu plus courtes que les latérales ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs : ce qui eſt de cette couleur dans le plumage du mâle, eſt gris dans celui de la femelle. *Genre XLe.*

BERGERONETTE DU PRINTEMPS.

BRISS. *tom. III, pag. 468.*

Pl. enl. 674. fig. 2.

Cet oiſeau, du XLe genre, tire ſon nom de *bergeronette* de ſon habitude de ſuivre les troupeaux, & le ſurnom de *bergeronette du printemps*, de ce qu'il eſt le premier des oiſeaux qu'on a nommés auſſi *bergeronettes*, qui reparoiſſe dans nos campagnes à la fin de l'hiver. Ses habitudes ſont d'ailleurs les mêmes que celles de la *bergeronette. Voyez* BERGERONETTE.

La *bergeronette du printemps* a du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces & demi, neuf pouces deux lignes de vol ; ſes aîles pliées n'atteignent pas tout-à-fait juſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue : la tête eſt cendrée ; il y a un peu d'olivâtre mêlé ſur ſon ſommet ; une ligne jaune dans le mâle, blanche dans la femelle, traverſe au-deſſus de l'œil de chaque côté ; le deſſus du corps ou le manteau, eſt d'un verd d'olive-obſcur ; le deſſous du corps eſt d'un beau jaune ; les aîles ſont brunes ; mais à leur partie ſupérieure, il y a ſur chacune une bande tranſverſale jaunâtre, formée par l'extrêmité des moyennes couvertures qui ſont brunes à l'exception de leur pointe ; les pennes des aîles ſont brunes & bordées extérieurement de blanc-ſale & jaunâtre ; la troiſième plume de chaque aîle, à compter du côté du corps, eſt auſſi longue à très-peu de choſe près que les grandes pennes des aîles ; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les huit du milieu ſont brunes, & les deux latérales mi-parties de noirâtre & de blanc ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont de cette même couleur.

Le mâle diffère de la femelle par la couleur de la bande qui paſſe au-deſſus des yeux ; par des mouchetures noirâtres en forme de croiſſant, répandues ſur la gorge & au-deſſus des genoux ; lorſqu'il eſt en amour, ſes mouvemens ſont précipités ; il court, il tourne autour de ſa femelle, en renflant les plumes de ſon dos ; ces oiſeaux ſont communément leur nid près des ruiſſeaux, ſur les rivages & quelquefois au milieu des blés. Leur eſpèce paroit s'étendre dans l'Europe en général.

BERGERONETTE du Cap de Bonne-Eſpérance.

BRISS. *tom. III, pag. 476.*

Pl. enl. 28. fig. 2.

La *bergeronette* du Cap de Bonne-Eſpérance a ſept pouces du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces deux lignes de vol ; le deſſus du corps eſt brun, le deſſous eſt d'un blanc-ſale ; une raie longitudinale, blanchâtre, part de l'origine du bec & ſe porte vers l'occiput, en paſſant au-deſſus de l'œil de chaque côté ; il y a ſur le haut de la poitrine une large bande tranſverſale, brune ; les grandes plumes des aîles ſont brunes, bordées de gris du côté extérieur, & les moyennes ſont blanches du côté intérieur, depuis leur origine juſqu'à la moitié de leur longueur ; elles ſont d'ailleurs brunes ; les huit plumes du milieu de la queue ſont noires, & les deux plumes extérieures mi-parties de blanc & de noir ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres. *Genre XLe.*

BERGERONETTE (petite) du cap de Bonne-Eſpérance.

Nous devons à M. Sonnerat la connoiſſance de cette *bergeronette*. Elle n'a pas tout-à-fait cinq pouces de long ; un manteau d'un brun-jaunâtre couvre le deſſus du corps ; le deſſous eſt jaune excepté les plumes qui couvrent la queue & qui ſont blanches ; une petite bande noire paſſe ſur l'œil & ſe porte au-delà ; les aîles & la queue ſont noires ; le bec & les pieds ſont de cette même couleur. *Genre XLe.*

BERNACHE.

Pl. enl. 855.

BRISS.

Digitized by Google

BRISS. *tom. VI, pag. 300. Genre CVI^e.*

Oie nonnette ou cravant. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 158. fig. pag. 159.*

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 31.

La *bernache* eſt un de ces oiſeaux de mer, ſur l'origine deſquels on a imaginé les fictions les plus ridicules; celui-ci a paſſé pour le produit de certains fruits, & de la décompoſition du bois qui tombent & ſe pouriſſent en mer; on peut voir dans l'hiſtoire de cet oiſeau, par M. le comte de Buffon, l'énumération des auteurs qui ont accrédité cette abſurde fiction; mais comme ces vains preſtiges ne ſont plus adoptés que par des hommes qui n'en liroient pas la réfutation, il eſt inutile de nous y arrêter.

La *bernache* eſt plus groſſe que le cravant, & l'eſt moins que l'oie domeſtique; ſa longueur eſt de deux pieds cinq pouces; elle a le devant de la tête & la gorge d'un blanc-mat; une bande noire de chaque côté entre l'œil & le bec; le reſte de la tête & le cou noirs; les plumes ſcapulaires & celles du dos, noires, bordées de cendré; le croupion noir; les couvertures du deſſus de la queue blanches; la poitrine, le ventre, les jambes, les côtés, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc mêlé de cendré; les couvertures des aîles, cendrées à leur origine, ſont enſuite noires & bordées de blanchâtre à leur extrêmité; les pennes des aîles ſont noirâtres, & celles de la queue ſont d'un noir décidé; le bec eſt de cette dernière couleur; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, ſont de couleur brune, & les ongles noirâtres.

Les *bernaches* ne nichent que fort avant dans les terres du nord, & c'eſt peut-être ce qui a cauſé les fictions imaginées ſur leur origine, parce qu'on n'a pas connu leur nid; elles paroiſſent en hiver ſur pluſieurs côtes de l'Angleterre, & elles ſont connues en France ſur les côtes de Bretagne; quelquefois, pendant les gelées très-rigoureuſes, il paroit des *bernaches* ſur nos rivières & nos étangs, au centre du royaume; j'en ai vu pluſieurs expoſées, dans ces circonſtances, au marché où l'on apporte le gibier à Paris. La *bernache* eſt un manger eſtimé en Angleterre & en Bretagne; on la prend aſſez aiſément au filet; elle eſt moins ſoupçonneuſe, & elle ſe tient moins ſur ſes gardes que n'ont coutume de le faire les oiſeaux du même genre.

M. Briſſon décrit une ſeconde eſpèce de *bernache, tom. VI, pag. 302*, ſous le nom de *petite bernache*, & il ſuit, dans la ſéparation de cette eſpèce d'avec la première, l'opinion de pluſieurs auteurs; il n'y a cependant de différence que dans la grandeur, dans la couleur du devant de la tête qui eſt fauve, & dans quelques nuances du reſte du plumage; mais ces traits ne conſtituent au plus qu'une race ou une variété, comme le penſent Mrs Klein & le comte de Buffon.

BERNACHE (petite). BRISS. *tom. VI, pag. 302. Voyez* BERNACHE.

BESENGE. *Voyez* MÉSANGE (groſſe).

BERICHOT. *Voyez* TROGLODITE.

BÉRÉE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

BIÈVRE. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 163. Port. d'oiſ. pag. 33.*

BRISS. *tom. VI, pag. 254. Voyez* HARLE.

BIHOR. *Voyez* BUTOR.

BIHOREAU.

BRISS. *tom. V, pag. 493.*

Pl. enl. 758. le mâle.

. . . . *759* la femelle.

Héron gris. BRISS. *tom. V, pag. 412.*

Bihoreau ou roupeau. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 197. fig. pag. 198.*

Idem, idem. port. d'oiſ. pag. 44.

Nyſticorax en Latin par la plupart des auteurs.

Nacht-rabe, ſchildreger, &c. en Allemand.

Quack en Hollandois.

Night-raven en Anglois.

Corbeau de nuit en François par pluſieurs auteurs.

Le *bihoreau* eſt du LXXXIe genre; c'eſt un héron de moyenne taille, dont la tête & le cou ſont plus gros à proportion, les jambes moins longues & le corps plus épais & plus fourni que dans la plupart des autres hérons; il a un pied huit pouces du bout du bec à celui de la queue, trois pieds deux pouces de vol, & ſes aîles pliées ſont auſſi longues que ſa queue.

Le deſſus de la tête eſt d'un noir changeant en verd; une bande blanche, courte & étroite, s'étend de chaque côté de l'origine du bec juſqu'à l'œil; le noir du deſſus de la tête ſe prolonge en pointe ſur le haut du cou, dont la partie ſupérieure & les côtés ſont d'un blanc teint de cendré; le haut du dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un verd de canard, foncé & obſcur, ou d'un noir à reflets verds; le reſte du deſſus du corps eſt d'un cendré-clair; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc pur, excepté les côtés qui ſont teints d'une nuance de cendré: cette même couleur s'étend ſur les couvertures des aîles; leur pli, qui répond à celui du poignet, eſt blanc; leurs pennes & celles de la queue ſont cendrées; l'iris eſt d'un jaune-orangé; le bec d'un verd-jaunâtre à ſon origine, eſt noirâtre dans le reſte de ſa longueur; les pieds ſont d'un verd-jaunâtre & les ongles noirâtres. Mais ce qui diſtingue ſpécialement le *bihoreau*, ce ſont trois plumes longues d'environ cinq pouces, étroites, terminées par une pointe fort aigue, d'un très-beau blanc, attachées à l'occiput & qui forment à l'oiſeau une huppe élégante; ces plumes ont les barbes égales en longueur des deux côtés, inclinées & un peu courbées vers la partie intérieure du tuyau; elles ſont le plus ordinairement comme roulées & enfermées les unes dans les autres, enſorte que la

Digitized by Google

huppe ne paroît composée que d'une seule plume ; mais l'oiseau écarte à volonté les trois plumes dont sa tête est parée.

La femelle diffère du mâle par les couleurs du plumage & par le défaut de huppe ; le sommet de sa tête est brun ; la partie supérieure du cou & les côtés sont gris, avec des taches fauves placées en long sur le milieu de chaque plume ; tout le dessus du corps est d'un cendré-roussêâtre ; les joues sont variées de blanc & de brun ; la gorge est blanche ; le cou en-devant est d'un blanc mêlé de fauve qui colore le milieu de chaque plume, & de gris qui en teint les bords ; à sa partie inférieure pendent de longues plumes blanches ; la poitrine & le haut du ventre sont d'un blanc mêlé de gris, & le reste du dessous du corps est d'un blanc pur ; les pennes des ailes sont d'un gris-cendré ; une partie de ces pennes est terminée de blanc ; celles de la queue sont de la même couleur & bordées de blanc ; le bec est noir en-dessus, blanchâtre sur ses bords, brun en-dessous & noir à sa pointe ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun. M. Brisson a décrit cet oiseau sous le nom de *héron gris*.

Le *bihoreau* a un cri rauque très-fort, & qui ressemble au bruit produit par les efforts qu'un homme fait en vomissant. C'est la nuit, sur-tout, qu'il le fait entendre & qu'il se met en mouvement : il se tient caché la plus grande partie de la journée ; il fréquente également les rivages de la mer & le bord des eaux douces ; il ne se borne pas aux lieux aquatiques ; il cherche aussi sa nourriture sur les terreins secs, & il vit également de poissons, de reptiles, de grillons, de sauterelles, de vers & d'insectes. Bellon a écrit qu'il fait son nid sur les rochers, & il a pensé que c'étoit ce qui lui avoit fait donner le nom de *roupeau* : il est plus probable, comme Wilhugby & Schwenckfel l'ont écrit, que le *bihoreau* fait son nid sur les aulnes près des marais. Plusieurs auteurs le regardent comme un oiseau de passage ; je le crois simplement un oiseau *erratique*. Il est toujours rare dans nos campagnes ; on l'y connoît à peine ; mais il n'y a pas de saison réglée où on l'y voie. J'ai reçu de différens endroits, dans l'espace de vingt-ans, au moins cinq à six de ces oiseaux qui avoient été tués dans des temps fort différens, & qui n'annonçoient rien de stable & de réglé dans leur marche ; au lieu que c'est toujours à des époques marquées, dans la même saison, que les chasseurs qui ont tué quelqu'oiseau qui leur paroît rare & qui est vraiment un oiseau de passage, l'adressent aux personnes qui font des collections.

M. Linné n'a pas parlé du *bihoreau*, d'où l'on peut présumer qu'il ne s'étend pas jusqu'aux pays aussi septentrionaux que la Suède ; mais il ne se trouve pas seulement dans l'ancien continent, il habite aussi l'Amérique ; je conserve un *bihoreau* de la Louisiane ; j'en conserve un autre de Cayenne qui ne me paroissent différer en rien du nôtre. Il ne faut pas confondre ce *bihoreau* avec celui que M. le comte de Buffon a nommé *bihoreau de Cayenne*. Le premier est un oiseau très-différent, qui a échappé aux recherches de ce célèbre naturaliste.

La plupart des auteurs ne comptent que trois plumes à la huppe du *bihoreau*, & j'ai suivi leur description ; moi-même je n'y en ai trouvé que trois sur la plupart des individus que j'ai examinés, mais j'en ai reçu l'automne dernier un vivant dont la huppe étoit composée de cinq plumes ; il les tenoit la plus grande partie du temps roulées les unes dans les autres, ensorte que la huppe ne paroissoit composée que d'un seul brin, mais quelquefois il les épanouissoit ; je l'ai nourri pendant environ deux mois de viande crue, coupée par petits morceaux & de poissons ; il digéroit fort mal la viande & il la rejettoit souvent : c'étoit un animal très-triste ; il passoit des demi journées entières dans la même position, soutenu sur un pied, le cou replié sous la poitrine & la tête posée sur le haut du dos ; je ne lui ai jamais entendu jetter aucun cri ; il ne faisoit presque pas d'autre mouvement que celui qui étoit indispensable pour prendre quelqu'aliment ; il ne changeoit pas de place, si on lui mettoit à manger près de lui, quoiqu'il ait passé plusieurs journées en liberté dans un jardin ; par les temps les plus mauvais il ne cherchoit point d'abri & il recevoit tranquillement, sans changer d'attitude, la pluie la plus abondante.

Le nombre différent des plumes de la huppe étoit-il dans ce *bihoreau* simplement individuel, ou indiquoit-il une race différente dans le genre ?

BIHOREAU de Cayenne.

Pl. enl. 899.

Cet oiseau est du genre LXXXIe, à-peu-près de la taille de notre *bihoreau* ; il a de même le bec, à proportion plus court, & beaucoup plus gros que la plupart des hérons : le sommet de la tête est blanc : une ligne transversale de la même couleur s'étend au-dessous de l'œil de chaque côté, depuis l'origine du bec, jusqu'au derrière de la tête : une autre bande noire couvre le côté de la tête par-derrière l'œil : le derrière de la tête, la gorge, le haut du cou en-dessus sont noirs ; cette dernière couleur descend en pointe jusqu'au milieu du cou par-derrière : le reste du cou & tout le dessous du corps sont cendrés : le dos & les couvertures des ailes sont couverts de plumes d'un noir d'ardoise mêlé de cendré, qui entoure chaque plume sur ses bords & à sa pointe : des plumes, dont le nombre varie dans les différens individus, soit naturellement, soit par accident dans ceux que j'ai vus, & au nombre de six ou sept, attachées au derrière de la tête, forment une aigrette qui n'a ni la longueur, ni l'élégance de celle dont la tête de notre *bihoreau* est parée : ces plumes sont fort étroites ; elles sont étagées : les plus longues, qui

Digitized by Google

ont environ trois pouces, occupent le centre; les latérales vont en décroiſſant: les unes ſont entièrement blanches, les autres tout-à-fait noires, & il y en a de mi-parties. Le bec eſt noirâtre: les pieds, autant qu'on peut juger d'après un animal deſſéché, ſont d'un jaune verdâtre; les ongles noirâtres.

Le grand nombre de ces oiſeaux qu'on envoye de Cayenne, donne lieu de préſumer qu'ils y ſont fort communs. J'ai auſſi trouvé cette même eſpèce pluſieurs fois parmi des oiſeaux envoyés de la Louiſiane, mais pas auſſi communément que parmi les oiſeaux qu'on envoie de la Guiane. Comme le *bihoreau* d'Europe ſe trouve auſſi à Cayenne & à la Louiſiane, il faudroit, pour diſtinguer celui-ci, qui habite la Guiane & la Louiſiane, le nommer *bihoreau cendré d'Amérique*. *Voyez* BIHOREAU.

BIMBELÉ ou FAUSSE LINOTTE.

Le *bimbelé* n'eſt connu que par la deſcription que nous en a donné M. de Montbeillard; c'eſt un des oiſeaux dont il fait une ſection particulière, & qu'il nomme *demi-fins*. *Voyez* DEMI-FINS.

Le *bimbelé* a la partie ſupérieure du corps de couleur brune, plus claire ſur le dos & plus foncée ſur la tête; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre, ſont d'un blanc-ſale, teint de jaune: le bas-ventre & les couvertures inférieures de la queue ſont d'un jaune foible: les pennes, les couvertures ſupérieures des ailes, & les pennes de la queue ſont brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire, excepté les deux pennes les plus extérieures de la queue qui ſont bordées intérieurement d'une large bande de blanc qui eſt pur vers leur extrêmité.

Le *bimbelé* a cinq pouces de long, ſept pouces de vol, dix-huit pennes à chaque aile, & douze à à la queue. On le trouve à Saint-Domingue, où il eſt connu ſous le nom de *bimbelé* & de *fauſſe linotte*, quoiqu'il n'ait aucun rapport avec la vraie linotte. Le nom de *bimbelé* lui a été donné par les Nègres, ſur quelque reſſemblance qu'ils lui ont trouvé avec un oiſeau d'Afrique: ſon chant ne roule que ſur quatre ou cinq notes; mais les tons en ſont pleins, doux & moëlleux. La deſcription de cet oiſeau n'eſt pas aſſez détaillée pour pouvoir déterminer, d'une manière préciſe ſon genre, d'après les principes de la méthode de M. Briſſon. Il eſt probable qu'il eſt du XLe genre.

BINERY. *Voyez* BRUANT.

BIS-ERGOT.

Perdrix du Sénégal. *Pl. enlum. 137.*

M. le comte de Buffon eſt juſqu'à préſent le ſeul auteur qui ait parlé du *bis-ergot*. Il le place à la ſuite du francolin, avec lequel il lui paroît avoir du rapport par ſa groſſeur, par la longueur du bec & des ailes, par les éperons dont ſes pieds ſont armés. Mais ce qui eſt particulier à cet oiſeau, ou ce qu'il ne partage qu'avec un petit nombre d'oiſeaux, il a à chaque pied deux ergots. Son plumage eſt mêlé de gris & de brun: la première de ces deux couleurs occupe le centre & les bords de chaque plume, & la ſeconde forme un cercle ou un ovale entre deux. Je ne peux donner de cet oiſeau une deſcription plus détaillée, parce que je ne le connois que par la repréſentation qui en eſt donnée, *pl. enl. 137*, & que M. de Buffon n'eſt pas entré dans les détails relatifs au plumage: le bec & les pieds paroiſſent grisâtres d'après la planche. Cet oiſeau ſe trouve au Sénégal. Son plumage reſſemble beaucoup à celui du francolin femelle. Mais ce dernier oiſeau a le bec & les pieds rouges & n'a pas deux ergots. Le *bis-ergot* eſt, ſuivant la méthode de M. Briſſon, du genre VIe.

BISET.

BRISS. *tom. I. pag. 82.*

Pl. enl. 510.

Pigeon de montagne.

Pigeon de roche, ou *rocheraye*. BRISS. *t. I, p. 84.*

BISET. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 311, fig. p. 312.*

BISET; *croiſeau*. BELL. *port. d'oiſ. pag. 77.*

Palumbella en italien.

Loch-tub; holtz-taube; klein-wilde-tur en allemand.

Stock-dore en anglois.

Le *biſet* eſt du 1er genre. C'eſt le pigeon dans l'état libre, & probablement la ſouche de toutes les variétés de cette eſpèce produites par la domeſticité, au moins de celles qui vivent en Europe. Le pigeon domeſtique le moins éloigné de ſon naturel, celui de nos colombiers, reſſemble plus au *biſet* qu'aucunes des autres races de pigeons, & la reſſemblance eſt preſque parfaite, même dans les couleurs du plumage, entre la plupart des pigeons de colombiers & les *biſets*. Les pigeons domeſtiques qui déſertent nos habitations, reprennent les habitudes du *biſet* & leur race revient à ſon plumage, d'autant plus qu'il y a plus de temps qu'elle eſt libre; enfin le *biſet* produit avec les différentes variétés que nous avons formées par art. Il eſt donc plus que probable qu'il eſt la ſouche primitive du pigeon domeſtique & des variétés que celui-ci a fournies.

Le *biſet* eſt de la même groſſeur que le pigeon de colombier. Le cendré tirant ſur le bleu eſt la couleur dominante de ſon plumage: ſa gorge eſt changeante, d'un verd doré brillant; elle a l'éclat & les reflets du cuivre de roſette; le bas du dos ou du croupion eſt couvert de plumes blanches; les ailes & la queue ſont cendrées; mais les ailes ſont traverſées par une double bande noire: le bec eſt d'un rouge pâle, les pieds d'un rouge vif, & les ongles ſont noirs. Quoique le *biſet* vive dans l'état de liberté, ſon plumage varie quelquefois. Ce ſont ces variétés qui ont été priſes par les auteurs pour différentes eſpèces, & qu'ils ont nommés *pigeon de montagne*, *pigeon de roche* ou *rocheraye*, ſuivant les lieux où ces oiſeaux avoient fait leur nid, au moment où ils les ont obſervés. La déſer-

Digitized by Google

tion des pigeons de colombiers suivant les endroits où ils se sont retirés, & selon les nuances de leur plumage, a encore donné lieu à ces doubles emplois. Elle en a même été une cause plus générale & plus fréquente; car par-tout où l'homme a, pour son intérêt, transporté l'espèce du pigeon & en a pris soin, dans les pays les plus froids de l'Europe, on trouve de ces races de pigeons primitivement domestiques, devenues sauvages, & retournées à l'état de liberté, au lieu que les *bisets* ne se trouvent pas dans les régions froides, & qu'ils n'habitent même les terres tempérées que pendant l'été; ils arrivent dans les provinces septentrionales de la France vers la fin de février; ils s'établissent dans les bois; ils y font leur nid dans des creux d'arbres, & élèvent deux petits à chaque ponte; ils en font une au printemps & l'autre en été; ils se retirent en novembre, en prenant leur route du côté de l'Espagne.

BISTARDE. Bell. *port. d'ois. V.* Outarde.

BIVAI. *Voyez* Picvert.

BLANCHE-COIFFE (le).

Geai de Cayenne. Briss. *tom. II, pag. 52.*

Pl. enl. 373.

Le *blanche-coiffe* est un oiseau du XVIe genre. C'est un geai un peu plus gros que le nôtre, qui doit, à une queue à proportion plus longue, à des pieds aussi plus longs, à sa forme moins massive, un air moins lourd que notre geai. Le *blanche-coiffe* a treize pouces de long, un pied dix pouces de vol: ses ailes pliées s'étendent, à peu de chose près, à la moitié de la longueur de sa queue: les plumes qui reviennent en-devant autour de la base du bec, le synciput, les joues, la gorge, la partie inférieure du cou sont noirs: il y a, de chaque côté de la tête trois taches blanches, l'une placée au-dessus de l'œil, une autre au-dessous, la troisième, qui est la plus grande, à l'origine du demi-bec inférieur; le reste du plumage est blanc sur le sommet & le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, la poitrine, le ventre & les côtés: un violet clair mêlé de cendré, colore le dos; le croupion & les plumes scapulaires, les pennes des ailes sont en-dessus brunes du côté intérieur & d'un violet clair du côté externe: la queue en-dessus est nuancée de violet; elle est noire en-dessous & terminée par une frange blanche; les pennes du milieu sont un peu plus longues que les latérales: le bec, les pieds, les ongles sont gris. On trouve le *blanche-coiffe* à la Guiane, où il y a lieu de croire qu'il n'est pas commun comme le geai l'est dans nos campagnes, car c'est un oiseau qui ne fait pas très-souvent partie des envois qu'on reçoit de ce pays, & qui par son plumage cependant invite plus à le conserver que d'autres qui sont plus fréquens dans les envois, parce qu'ils sont apparemment plus communs dans le pays.

BLANCHE-RAIE. *Voyez* Étourneau des terres Magellaniques.

BLEU-MANTEAU. *Voyez* Goeland & manteau gris.

BLEUET, nôm du martin-pêcheur en Provence. *Voyez* Martin-pêcheur.

BLONGIOS.

Blongios de Suisse. *Pl. enl.* 223.

Idem. Briss. *tom. V, pag.* 497.

Blongios tacheté. Briss. *tome V, pag.* 500.

Butor (petit.) Edw. *glan. part. II, ch. LXV, pag. 136.*

Le *blongios* est un des plus petits hérons; il est du genre LXXXIe, suivant la méthode de M. Brisson, de la section des hérons, que M. le comte de Buffon nomme *crabiers de l'ancien continent*, & comme la plupart des hérons, & tous probablement, du nombre des oiseaux que j'ai appellés *erratiques*.

Mrs Brisson & Edwars distinguent deux espèces de *blongios*; il me paroît plus probable, comme M. de Buffon l'a pensé, que le *blongios tacheté* de M. Brisson, qui est le *petit butor brun* de M. Edwars, n'est qu'une variété du *blongios*, peut-être sa femelle ou un jeune.

Le *blongios* a treize pouces neuf lignes de long du bout du bec à celui de la queue, un pied sept pouces & demi de vol.

M. Brisson ne le compare qu'à une grive pour la grosseur; il ne l'a pas apparemment vu vivant, & il n'en a jugé que sur un modèle dont les dimensions étoient beaucoup trop rétrécies; M. de Buffon donne une idée plus juste de sa grosseur, en la comparant à celle du râle. Il a le dessus de la tête & du dos noirs, à reflets verdâtres, ainsi que les pennes des ailes & de la queue: le cou, le ventre, le dessus des ailes d'un roux marron, mêlé de blanc & de jaunâtre: le bec & les pieds sont verdâtres: cette courte & exacte description que j'emprunte de l'ouvrage de M. de Buffon, trace en peu de mots le portrait du *blongios*. Sa variété, où le *blongios tacheté* diffère en ce que ses couleurs sont moins foncées, que les plumes du dos sont frangées de rousseâtre, & que celles du devant du cou & du dessous du corps sont marquées de traits bruns.

Suivant M. Brisson, l'un & l'autre *blongios* avoient été envoyés de Suisse à M. de Réaumur. M. Edwars a décrit un *blongios* qu'il avoit reçu d'Alep; le docteur Shaw a parlé, dans son *voyage*, de cet oiseau, comme étant connu sur la côte de Barbarie: il rapporte le nom que lui donnent les habitans; M. le comte de Buffon fait mention, dans une note, à l'article du *blongios*, d'un oiseau de cette espèce, qui avoit été pris à Dijon dans un jardin; j'ai reçu trois peaux de *blongios* du Berry, & au mois de mai 1782, on m'en apporta un vivant qui avoit été pris la veille à Paris dans la cour d'une maison située dans un quartier fort peuplé, & peu éloigné du centre de la ville; on l'avoit ap-

Digitized by Google

perçu sur un toît, où apparemment il s'étoit arrêté pour se reposer, se défendant contre un chat; il avoit été poussé au bord d'un mur très-élevé; tombé à terre, & déjà très-fatigué, il n'avoit pu, dans une cour fort petite, s'élever assez pour prendre son essor & se sauver. Il ne paroissoit pas avoir été blessé; il cherchoit continuellement à sortir de la cage étroite où on l'avoit renfermé; quelquefois il se reposoit, & alors il replioit son cou, l'effaçoit au point, qu'il paroissoit, pour-ainsi-dire, n'en point avoir, & que sa tête posoit sur le haut de son dos; mais lorsqu'on l'approchoit, il déployoit son cou, & cherchoit à le darder pour frapper de la pointe de son bec, qu'il tenoit fermé; il se laissoit prendre assez aisément & tenir sans se débattre; il racourcissoit & alongeoit alors son cou alternativement, le dirigeant toujours vers le visage de la personne qui le tenoit, &, à juger par son regard, paroissant méditer de frapper dans les yeux; je l'ai tenu assez long-temps sans qu'il ait fait aucun autre mouvement, sans qu'il ait cherché à me frapper la main que j'avois libre, & que je lui ai présentée, sans que pendant qu'on l'a tenu, ou en le prenant, il ait jetté aucun cri. Les personnes qui l'avoient pris y attachoient une valeur qui m'empêcha de le garder. Mais la personne qui m'en a envoyé des peaux du Berry, m'a dit avoir nourri dans cette province un blongios pendant quelques semaines de mie de pain humectée, de quelques vers, & de petits morceaux de viande, qu'on lui faisoit avaler. Il ne touchoit jamais de lui-même à rien de ce qu'on pouvoit lui offrir. La sujétion de l'empâter, & l'intention de frapper au visage, dont on s'étoit apperçu, en dégoûtèrent, & empêchèrent de le garder vivant plus long-temps.

BLONGIOS de Suisse, *pl. enl. 223. V.* BLONGIOS.

BLONGIOS TACHETÉ. BRISS. *tom. V. pag. 500. Voyez* BLONGIOS.

BLUET.

Léveque de Cayenne. *Pl. enl. 178. fig. 1.* le mâle. 2 la femelle.

BRISS. *tom. III, pag. 40. pl. 2. fig. 1.*

Le nom de *bluet* que les Créoles ont donné à cet oiseau, présente une idée assez juste de la couleur dominante du plumage du mâle. Sa tête, son cou, sa poitrine, sont d'un bleu dont la teinte est claire & lavée; le ventre & les côtés sont un peu plus foncés; le dos l'est davantage avec quelque mêlange de verdâtre; le pli de l'aile est d'un bleu mêlé de violet; les pennes des ailes sont d'un bleu plus décidé, toujours cependant avec une légère teinte de violet; leur extrêmité est noire; elles ne dépassent que peu l'origine de la queue; les plumes qui la composent sont d'un bleu fort clair en-dessous, en-dessus elles sont noires du côté interne & d'un bleu assez brillant du côté externe; dans l'état de repos, cette couleur est la seule qui paroisse sur la queue; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle est sur tout le corps d'un brun-verdâtre, sombre & foncé; sa tête est d'un verd moins sombre & la moitié supérieure de ses ailes est d'un olivâtre-clair; les grandes pennes des ailes & celles de la queue sont brunes avec un filet longitudinal verdâtre à leur bord extérieur.

Le *bluet* est du XXXIe genre; c'est un tangara d'une grosseur un peu au-dessus de celle du moineau-franc. Il est fort commun à la Guiane; il a près de onze pouces de vol, & six pouces quatre lignes mesuré du bout du bec à celui de la queue. M. Brisson paroît ne l'avoir décrit que d'après un individu décoloré, qui avoit été envoyé dans la liqueur, & y avoit perdu l'éclat de ses couleurs; il n'a pas non plus connu la femelle; on a au contraire dans les planches enluminées, représenté les couleurs du *bluet* plus brillantes qu'elles ne le sont.

BŒUF DE DIEU. BELL. *V.* TROGLODITE.

BŒUF DE MARAIS. *Voyez* BUTOR.

BONANA.

Pinçon de la Jamaïque. BRISS. *tom. III, pag. 166.*

C'est d'après le nom que les Anglois de la Jamaïque donnent suivant Sloane & Rai à l'oiseau dont il s'agit, que M. de Montbeillard le nomme *bonana*. Il doit cette dénomination a l'habitude qu'il a de se percher sur l'arbre dont on lui a transporté le nom. Mais Catesby dit qu'on donne aussi au troupiale le nom de *bonana*, parce qu'il fait sa principale nourriture des fruits ou semences de ce même arbre. Ce double emploi peut jetter quelque confusion dans l'histoire de ces oiseaux, & peut-être seroit-il mieux de changer le nom de l'oiseau qui est l'objet de cet article. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue est de cinq pouces; il a neuf pouces de vol; ses ailes pliées s'étendent à-peu-près aux deux tiers de sa queue; tout le dessus du corps est revêtu de plumes douces au toucher comme de la soie, & dont la couleur est un bleu-obscur; la gorge & la poitrine sont d'un bleu plus clair; le ventre est aussi couvert de plumes bleues, mais qui sont chacunes terminées par du jaune; les ailes & la queue sont d'un bleu-foncé tirant sur le verd. Le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

BON-JOUR-COMMANDEUR.

Cet oiseau a été regardé comme un bruant; en l'examinant de nouveau, il me paroît du genre des moineaux; il n'a point les deux portions du bec rentrantes en-dedans, ni de tubercule à l'intérieur de son bec qui est d'ailleurs plus gros que ne l'est celui des bruants. Les *bon-jour-commandeurs* ont le cri aigu de nos moineaux de France; on verra tout-à-l'heure qu'ils leur ressemblent encore beaucoup par le plumage, & il faut encore ajouter qu'ils vivent de même autour des habitations, ce qui leur a fait donner le nom sous lequel ils sont connus à Cayenne, parce qu'ils se font entendre de grand matin, & que ce sont les pre-

Digitized by Google

miers oiſeaux dont le cri frappe l'oreille de ceux qui commandent les nègres.

Le *bon-jour-commandeur* a cinq pouces de long; ſes ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de ſa queue. Le ſommet de la tête eſt noir; il y a de chaque côté de la racine du bec une tache oblongue, blanchâtre; les joues ſont mêlées de gris & de noir; c'eſt la dernière couleur qui domine; le cou en arrière & ſur les côtés, eſt d'un brun tirant ſur le roux; le dos, les couvertures des ailes & leurs pennes les plus proches du corps, ſont du même brun que les mêmes plumes dans notre moineau-franc, & variées de même par des taches noires oblongues; il y a pluſieurs points blancs vers le pli de l'aile; la gorge eſt d'un blanc-griſâtre, avec un peu de noir au bas & ſur les côtés, & auſſi au milieu; ce dernier trait noir, très-foible, ſe prolonge vers la poitrine; elle eſt d'un gris-cendré; le ventre eſt d'un gris plus foncé, & les côtés ſont gris avec une légère teinte brune; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, bordées extérieurement par un filet d'un brun-jaunâtre; la queue eſt d'un brun lavé & décoloré en-deſſus, griſâtre en-deſſous; le bec, les pieds, ſont de couleur de corne. Si, aux rapports de grandeur, à la reſſemblance dans le plumage, on ajoute la conformité des habitudes, on ſera porté à croire que le *bon-jour-commandeur* n'eſt que le moineau-franc, dont le climat n'a que peu changé le plumage, ſans agir ſur l'intérieur, ſans changer les habitudes. C'eſt au moins la conjecture qui m'a paru la plus vraiſemblable par rapport à cet oiſeau, & peut-être eſt-il poſſible de retrouver le moineau-franc dans la plupart des contrées, ſimplement modifié par le climat; je crois le reconnoître à la Guiane dans le *bon-jour-commandeur*; nous le retrouverons à la Louiſiane dans un autre oiſeau qui n'a pas avec lui moins de rapport, & nous ſerons fondés à croire le retrouver dans un troiſième oiſeau qui vit en Afrique.

BOSCOTE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

BOUBIE. *Voyez* FOU.

BOUBIL de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag. 193.*

C'eſt, ſuivant M. Sonnerat, un oiſeau du même genre & un peu moins gros que le merle; tout ſon plumage eſt d'un brun-ſombre; il n'a de derrière l'œil une bande longitudinale noire qui deſcend juſqu'à la moitié du cou; l'iris eſt brunâtre; le bec & les pieds ſont d'un gris-jaunâtre; on le trouve dans les provinces méridionales de la Chine: « il eſt ſelon M. Sonnerat, le ſeul » oiſeau de ce vaſte empire qui ait du chant, ce » qui l'a fait appeller *roſſignol* par les Européens; » on le nomme *boubil* à Canton ».

BOUCHARI. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

BONDRÉE,

Pl. enl. 420.

BRISS. *tom. I, pag. 410.*

Goiran ou bondrée. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 101. fig. pag. 102.*

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 14.

Honey-buzzard en Anglois.

Mans-falcke en Allemand.

Slag-kok en Polonois.

La *bondrée* a beaucoup de rapports avec la buſe; elle eſt de même du VIIIe genre; ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt d'un pied dix pouces; elle a quatre pieds deux pouces de vol, & ſes ailes pliées atteignent aux trois quarts de la queue; le deſſus de la tête & de tout le corps paroît brun, quoique couvert de plumes blanches à leur origine, mais dont cette couleur eſt cachée par l'extrêmité brune, quand les plumes ſont couchées les unes ſur les autres; la gorge, la partie antérieure du cou & le deſſous du corps ſont blancs; mais la tige des plumes & leur extrêmité ſont brunes, ce qui fait paroître le deſſous du corps de la *bondrée* couvert de larges taches de cette couleur; les ailes ſont brunâtres, & leurs pennes ſont du côté interne rayées de blanc & de brun; la première des pennes eſt la plus courte, la troiſième eſt la plus longue; la queue eſt brune en-deſſus, rayée tranſverſalement d'un brun plus foncé, terminée par un blanc-rouſſeâtre; elle eſt griſâtre en-deſſous; l'iris eſt d'un jaune de ſafran; le bec eſt noirâtre, & les pieds ſont jaunes.

La *bondrée* donne la chaſſe aux mulots; elle vit auſſi de grenouilles, de lézards & même d'inſectes. Elle conſtruit ſon nid de menues branches, le garnit de laine ou de matière analogue, & nourrit ſes petits de cryſalides, & particulièrement de celles des *guêpes*, ce qui la fait nommer *buteo apivorus*. Elle ſe tient ordinairement en pleine, ſur les arbres ou les buiſſons; ſon vol eſt bas & court; elle n'eſt d'aucun uſage en fauconnerie. Il paroît, par ce qu'en dit Bellon, que de ſon temps elle étoit très-commune en France. Cependant elle ne l'eſt pas aujourd'hui dans la plupart de nos provinces, & elle eſt ſi rare aux environs de Paris, que depuis plus de vingt ans que je m'occupe de la recherche des oiſeaux, je n'ai pu parvenir à avoir une *bondrée*; cet oiſeau prend beaucoup de graiſſe, & on lui donne la chaſſe comme ayant la chair d'un aſſez bon goût.

BOURGMESTRE. *Voyez* GOELAND A MANTEAU GRIS-BRUN.

BOUILLEUR de Canari. Nom que quelques perſonnes donnent à Cayenne aux anis. *Voy.* ANI.

BOURGEONNIER. *Voyez* BOUVREUIL.

BOURRE. C'eſt la femelle du canard domeſtique. *Voyez* CANARD.

BOUSCAROLE. *Voyez* FAUVETTE GRISE. Fin de l'article de cet oiſeau.

BOUT (grand) de Petun de Cayenne. *Pl. enl. 192. tom. II.*

BRISS. *tom. IV, pag. 180. Voyez* ANI DES PALETUVIERS.

Digitized by Google

BOUVERET.

Bouvreuil de l'Iſle de Bourbon. *Pl. enl. 204. fig. 1.*

Idem, *bouvreuil* du Cap de Bonne-Eſpérance. *fig. 2.*

Cet oiſeau, ou plutôt ces deux oiſeaux, ne me ſont connus que par les figures que Mrs de Buffon & Daubanton en ont données, & la deſcription que M. de Montbeillard en a faite.

Ils ont l'un & l'autre les mêmes proportions, c'eſt-à-dire quatre pouces & demi de long, près de ſept pouces de vol; leur queue a vingt lignes de long, & dépaſſe les ailes d'environ quinze.

Le *bouveret* de l'Iſle de Bourbon a la tête & la gorge noire; le deſſous du corps blanc; le deſſus & la queue de couleur orangée; le bec brun & les pieds rougeâtres; les ailes ſont noires & leurs pennes ſont extérieurement & très-légèrement bordées de blanchâtre.

Le *bouveret* du Cap de Bonne-Eſpérance n'a que le deſſus de la tête noir; ſa gorge & tout le deſſous du corps eſt orangé; le dos eſt de la même couleur, la queue eſt brune; il y a beaucoup plus de blanchâtre que dans l'autre *bouveret*, ſur les pennes des ailes qui en ſont bordées tout autour.

Sont-ce deux oiſeaux différens, une variété, ou le *bouveret* de l'Iſle de Bourbon eſt-il le mâle & celui du Cap la femelle, comme M. de Montbeillard le conjecture? La reſſemblance eſt, je l'avoue, bien grande entre ces deux oiſeaux; le climat qu'ils habitent a beaucoup de rapports; il y a de fréquentes communications entre l'Iſle de Bourbon & le Cap: mais on ne peut établir ſur ces conſidérations que des conjectures & le fait ne peut être décidé. Il eſt contre l'analogie que la femelle ait par préférence la gorge noire; c'eſt au contraire un attribut qui appartient au mâle dans pluſieurs eſpèces, & qui le diſtingue de la femelle; d'un autre côté il ſeroit auſſi contraire à l'analogie de ſuppoſer que le *bouveret* de l'Iſle de Bourbon ſoit la femelle, parce que, ſi les figures rendent fidellement les couleurs, elles ſont plus foncées ſur le plumage de cet oiſeau que ſur le plumage du *bouveret* du Cap. Il faut donc nous contenter de la deſcription de ces oiſeaux, juſqu'à ce que nous ſçachions quelque choſe de plus poſitif ſur leur identité d'eſpèce, ou ſur la différence qui exiſte peut-être entr'eux. *Genre XXXVIIe*

BOUVERON.

Bouvreuil noir d'Afrique (petit). BRISS. *tom. III, pag. 319.*

Bouvreuil à plumes friſées du Bréſil. *pl. enl. 319. fig. 1.*

Le *bouveron* n'a que quatre pouces quatre lignes de long, ſept pouces ſix lignes de vol; ſes ailes pliées paſſent un peu le tiers de ſa queue; la tête, la partie poſtérieure du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un noir qui a quelques reflets verdâtres; les ailes & la queue ſont noires; cependant il y a trois bandes blanches ſur la tête, une au milieu qui part de l'origine du bec & ſe dirige en arrière en ſe retréciſſant, une de chaque côté au-deſſous de l'œil; celle-ci part de la racine du demi-bec inférieur & s'étend en s'élargiſſant juſques ſur les joues; il y a auſſi une tache blanche fort petite vers le milieu & le bord externe des ailes; la gorge eſt noire, mais la partie antérieure du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc pur & aſſez brillant. Ce qui caractériſe ſpécialement ce très-petit oiſeau, c'eſt que les plumes du bas-ventre, celles des côtés au-deſſus des cuiſſes & les couvertures du deſſous de la queue ſont longues, contournées, friſées à contre-ſens, avec fort peu d'adhérence entre leurs barbes; elles reſſemblent beaucoup aux plumes de la *poule-friſée* ou *déguénillée*.

J'ai eu un *bouveron* vivant pendant environ dix-huit mois; il avoit été apporté de la côte d'Afrique; il m'arriva dans le mois d'août; il avoit alors des plumes friſées à la partie inférieure & poſtérieure du corps, qui le rendoient très-extraordinaire; il les perdit à la mue au mois d'octobre & celles qui repouſsèrent ne devinrent pas friſées, & ne différèrent en rien des plumes ordinaires; l'oiſeau ſubit une ſeconde mue ſans qu'il lui vînt des plumes friſées; il mourut l'hiver ſuivant. Il étoit fort familier, quoique très-vif; il avoit un chant fort doux & aſſez ſoutenu; il le faiſoit ſouvent entendre; il s'animoit ſur-tout quand d'autres oiſeaux chantoient & il paroiſſoit s'efforcer d'élever ſa voix au-deſſus de la leur; il vivoit de graine d'alſpic & de millet.

On trouve à la Guiane & on envoie très-ſouvent de ce pays un oiſeau qui ne diffère du *bouveron* qu'en ce qu'il n'a pas de plumes friſées. J'ai fait préparer mon *bouveron* dont le plumage étoit en bon état quand il mourut, mais qui n'avoit pas recouvré, de plumes friſées depuis ſa première mue; mis à côté de l'oiſeau de la Guiane qui lui reſſemble, il eſt impoſſible d'appercevoir de différence entr'eux. Mais jamais je n'ai vu de *bouveron* venu de la Guiane qui eût le moindre veſtige de plumes friſées. Il me paroît donc très-probable que c'eſt par l'erreur du deſſinateur que le *bouveron à plumes friſées* a été indiqué dans la figure comme venant du Bréſil, qu'il appartient à l'Afrique, & que l'autre eſpèce eſt propre au continent de l'Amérique, ou qu'elle y a peut-être été tranſportée, s'y eſt multipliée, & y a perdu l'attribut des plumes friſées qu'elle n'a que ſous le climat de l'Afrique. *Genre XXXVIIe.*

BOUVIER. *Voyez* BOUVREUIL.

BOUVREUIL.

BRISS. *tom. III, pag. 308.*

Pl. enl. 145. fig. 1. le mâle, *fig. 2.* la femelle.

Pivoine. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 358. fig. pag. 359.*

Idem. port. pag. 91. pivoine, ſiffleur, groulard,

Digitized by Google

Pyrrhula en Latin.

Franguello montano, *ſtuſlotto*, *cifolotto*, *cinfolotto* en Italien.

Blut-finck en Allemand.

Popek en Polonois.

Donc-herre en Suédois.

Bul-finch, *alp*, *nope*, *woop* en Anglois.

Suivant M. de Salerne, *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 257.

Bouvreux, *bourgeonier* en baſſe Normandie; *bœuf*, *pinçon-maillé* en Sologne; *choppard*, *groſſe tête noire* en Picardie; *pive* en Provence; *pivane* en Berry; *pion ou pione* en Lorraine; *pinçon d'Auvergne* en Saintonge; enfin dans des pays qu'il ne déſigne pas, *pinçon rouge*, *ſiffleur*, *flutteur*, *groulard*, *perroquet de France*, *écoſſoneux*, *ébourgeoneux*, *roſſignol monet*, *civière*, *tapon*.

Pluſieurs des noms indiqués par M. de Salerne, tels que ceux de civière, tapon, &c. ſont ſi ridicules & paroiſſent employés dans ſi peu d'endroits, que je ne les ai rapportés que pour ne rien omettre; mais j'ai cru devoir les ſupprimer dans la ſynonimie & n'y rapporter que les noms qui peuvent être du moins vraiſemblablement uſités.

Le *bouvreuil* eſt un des oiſeaux qui réunit le plus d'agrémens; il plaît par la beauté de ſon plumage, par ſes mœurs ſociales & même par la douceur de ſon chant, quoiqu'il ſoit très-foible. Son bec gros & court, convexe en-deſſus & en-deſſous, dont la partie ſupérieure eſt courbée en en-bas à ſon extrêmité, eſt le principal trait qui diſtingue ſon genre. C'eſt le XXXVIIe de la méthode de M. Briſſon.

Le plumage du *bouvreuil* eſt auſſi connu qu'il eſt facile à décrire. Les plumes qui entourent la baſe du bec & celles qui couvrent la partie ſupérieure de la tête ſont d'un noir-brillant; la partie ſupérieure du cou, le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un gris cendré; le croupion eſt blanc; les joues, la partie inférieure du cou en devant & ſes côtés, la poitrine, le haut du ventre & les flancs ſont d'un très-beau rouge; le bas-ventre eſt d'un beau blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue; les ailes & la queue dans l'état de repos ſont d'un noir luſtré, animé d'une teinte violette, quoique leurs pennes ſoient mêlées de diverſes nuances & même de quelques couleurs différentes, la plupart du côté interne, quelqu'unes du côté externe, énumération qui rendroit la deſcription très-longue & ſuperflue par rapport à un oiſeau ſi connu.

La femelle diffère en ce que toute la portion du plumage, qui eſt rouge dans le mâle, eſt dans la femelle d'un brun tirant ſur le vineux; le bec & les pieds ſont noirs.

Le plumage du *bouvreuil* eſt ſujet à varier. Tous les mâles ne ſont pas également beaux; le rouge eſt beaucoup moins vif dans les jeunes, & dans certains individus que dans d'autres; le gris-cendré du dos eſt auſſi plus clair ou plus foncé; c'eſt à-peu-près à cette intenſité des couleurs que ſe borne les variétés du plumage par rapport au *bouvreuil* qui vit en liberté; mais ceux que nous condamnons à l'état de domeſticité perdent conſtamment & en peu de temps la vivacité de leur couleur rouge; elle devient pâle & éteinte dans pluſieurs; quelques-uns prennent un plumage noir en totalité ou en partie; d'autres un plumage blanc. Ces changemens ſont cependant aſſez rares, au lieu que la perte de la vivacité des couleurs, eſt une ſuite conſtante de celle de la liberté, plus marquée pour le *bouvreuil* que pour les autres oiſeaux peints comme lui de couleurs brillantes; il éprouve à cet égard le ſort de tous les objets colorés en rouge, qui eſt la plus mobile des couleurs, celle qui ſe ternit & qui s'éteint le plus facilement, ſoit que la nature l'ait employée pour teindre la robe des oiſeaux, ſoit pour peindre les fleurs ou les ailes des papillons.

La voix du *bouvreuil*, naturellement très-foible, eſt ſuſceptible de perfection par l'art; il apprend à ſiffler & à parler; il conſerve cependant quelque choſe de la douceur de ſa voix naturelle; ce mêlange rend les ſons qu'il articule plus doux, & leur prête quelque choſe de touchant, comme ſi il y étoit lui-même ſenſible; il s'apprivoiſe aiſément & il paroît même ſuſceptible de plus d'attachement que ne le ſont ordinairement les oiſeaux. On veut qu'il ſe reſſouvienne long-temps du bien & du mal qu'on lui a fait; & les auteurs ont écrit à ce ſujet des anecdotes peu vraiſemblables qui demanderoient à être prouvées.

Les *bouvreuils* aiment les pays montueux & boiſés; on en voit peu aux environs de Paris; ils paſſent l'été dans le bois; ils y font leur nid ſur les buiſſons & le compoſent de mouſſe en-dehors, de laine, de plumes, &c. à l'intérieur. La femelle pond communément quatre œufs d'un blanc teint de bleuâtre, & tachetés vers le gros bout de violet & de noir.

Les *bouvreuils* ſe répandent dans les plaines en hiver & volent par bandes; on les prend alors avec des nappes; il en périt un grand nombre; il faut pendant les premiers jours les tenir couverts, ne leur pas donner autant de nourriture qu'ils en prendroient, & les accoutumer au millet qui leur vaut mieux que le chénevis. On en voit, de ceux même qui ſont accoutumés à la captivité périr ſubitement, ſans avoir eu aucune maladie, un inſtant après avoir chanté. C'eſt un accident qui n'eſt pas rare dans les volières; ils ſont auſſi ſujets à des maladies convulſives.

On prétend qu'on peut accoupler le *bouvreuil* mâle avec un ſerin femelle; M. de Montbeillard cite un exemple d'un pareil accouplement, dont on obtint cinq petits qui périrent par accident avant qu'on pût ſçavoir quel auroit été leur plumage. Friſch, convaincu de la poſſibilité de cet accouplement, indique comme moyens de le

Digitized by Google

le faciliter, de choisir parmi les mâles *bouvreuils* le plus petit, de tenir celui qu'on destine à une serine long-temps enfermé dans la même cage.

Malgré les autorités que je viens de rapporter, il est certain que si le produit du *bouvreuil* avec la serine, n'est pas impossible, qu'il est au moins très-rare; je n'ai pas cherché à apparier de serine avec un *bouvreuil*. Mais j'ai donné à un mâle *bouvreuil*, accoutumé à la servitude depuis long-temps, une femelle de son espèce qui étoit aussi nourrie en cage depuis plus d'un an; c'étoit au milieu de l'été; les caresses furent très-promptes de la part du mâle, très-souvent répétées; la femelle s'y prêta, & je ne retirai de la tentative d'autre avantage que de connoître les manœuvres du mâle auprès de sa femelle, & la froideur apparente de celle-ci; elle ne construisit point de nid & ne pondit pas. Le mâle débutoit par chanter à quelque distance de la femelle; il étaloit les plumes de sa queue, la tournoit du côté de la femelle en la tenant baissée; il entr'ouvroit en même-temps à moitié ses ailes; il s'approchoit dans cette attitude en marchant lentement, soit sur le fond de la volière, soit en glissant le long d'un bâton sur lequel le couple étoit perché; il s'inclinoit dans sa marche & se relevoit à plusieurs reprises; son chant ne cessoit pas d'animer cette scène qui duroit environ deux minutes; la femelle ne sembloit ni y prendre plaisir, ni la mépriser; on eût dit qu'elle la recevoit comme un hommage qui lui étoit dû; cependant au moment où le mâle étoit assez près d'elle, sans qu'elle s'en fût ni approchée ni éloignée; elle combloit ses vœux & se prêtoit aux mouvemens nécessaires pour lui permettre de jouir, après quelques caresses réciproques qui consistoient, comme par rapport aux autres oiseaux, à s'offrir des alimens remontés du jabot.

Les *bouvreuils* se nourrissent de différens grains dans l'état de liberté, & l'hiver, dans les temps de disette, des bourgeons de différens arbres, d'où on les a nommés *ébourgeonneux*.

BOUVREUIL A BEC BLANC.

C'est un oiseau de la Guiane, de la grosseur de notre *bouvreuil*; son plumage est entièrement noir sur la partie supérieure du corps; les ailes & la queue sont de la même couleur; il y a sur les ailes une petite tache blanche, souvent cachée sous les grandes couvertures; la poitrine & le ventre sont d'un marron-foncé; le bec est blanc lorsque l'oiseau est vivant; il devient de couleur de corne à mesure que la peau se dessèche. Il est probable que cet oiseau est rare à la Guiane, ou le hasard a fait qu'il ne s'est jamais trouvé parmi le grand nombre d'oiseaux que j'ai vus & qui avoient été envoyés de cette contrée.

BOUVREUIL A PLUMES FRISÉES du Brésil, *Pl. enl. 319. fig. 1. Voyez* BOUVERON.

BOUVREUIL BLEU de la Caroline, BRISS. *tom. III, pag. 323. Voyez* BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

BOUVREUIL BLEU du Brésil. BRISS. *tom. III, pag. 321. Voyez* BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

BOUVREUIL de Hambourg. BRISS. *tom. III, pag. 314. Voyez* HAMBOUVREUX.

BOUVREUIL de l'Isle de Bourbon. *Pl. enl. 204. fig. 1. Voyez* BOUVERET.

BOUVREUIL du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 204. fig. 2. Voyez* BOUVERET.

BOUVREUIL HUPPÉ d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag. 327. Voyez* HUPPE NOIRE.

BOUVREUIL NOIR d'Afrique (le grand). BRISS. *tom. III, pag. 317.*

Ce *bouvreuil* est de la taille de notre gros-bec. Il a onze pouces trois lignes de vol, sept pouces trois lignes de long; tout son plumage est noir, excepté une très-petite tache blanche vers le milieu des ailes; le bec est d'un gris-blanc; les pieds & les ongles sont cendrés; il a été vu vivant à Paris, où il avoit été apporté des côtes d'Afrique.

BOUVREUIL NOIR d'Afrique (petit). BRISS. *tom. III, pag. 319. Voyez* BOUVERON.

BOUVREUIL OU BEC-ROND NOIR & BLANC. *Bouvreuil noir* du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 316.*

Petit rouge-queue noir. CATESB. *tom. I, pag. 68. pl. 68.*

Cet oiseau, du XXXVIIe genre, est à-peu-près de la grosseur du serin; il a environ cinq pouces de long: il est entièrement revêtu de plumes noires, excepté celles qui sont au pli de l'aile dont la couleur est blanche, & excepté aussi les deux premières pennes des ailes dont les barbes extérieures sont blanches depuis l'origine de ces deux plumes jusques vers la moitié de leur longueur; le bec, les pieds & les ongles sont noirs; le demi-bec supérieur a de chaque côté une échancrure considérable; il suffit de ce dernier caractère, d'après les principes de M. Brisson, pour être assuré que nous jugeons fort mal de cet oiseau, d'après la description & la figure données par Catesby, & pour douter qu'il soit en effet du genre des *bouvreuils*. Mais comme l'auteur de la méthode a jugé à propos de rapporter cet oiseau au genre du *bouvreuil* plutôt qu'à tout autre, je ne me permets pas de changement à cet égard, & je crois qu'il faut attendre de nouvelles instructions sur l'oiseau dont il s'agit pour en bien juger. Pourquoi, d'ailleurs Catesby lui donne-t-il le nom de rouge-queue, qui s'accorde si mal avec la couleur noire dont on nous l'a dépeint?

BOUVREUIL NOIR du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 316. Voyez* BOUVREUIL OU BEC-ROND NOIR & BLANC.

BOUVREUIL OU BEC-ROND VIOLET de la Caroline.

BRISS. *tom. III, pag. 324.*

Digitized by Google

Pinçon violet. CATESB. *tom. I, pag. 41. pl. 41.*

Tout le plumage de cet oiseau est d'un violet obscur, excepté le ventre qui est blanc; les couvertures supérieures des ailes ou le violet est mêlé de brun, & les pennes de la queue & des ailes, qui sont mi-parties de violet & de brun, les premières suivant leur largeur & les dernières suivant leur longueur; la queue, dont les plumes du milieu sont plus courtes que les latérales, est fourchue.

La femelle est brune, tachetée de blanc sale sur la poitrine. Cet oiseau est de passage; il arrive à la Caroline au mois de novembre & se retire avant l'hiver. Il vit de baies de genièvre & des boutons des arbres à fruit. *Genre XXXVIIe.*

BOUVREUIL ou BEC-ROND VIOLET A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

BOUVREUIL VIOLET de Bahama. BRISS. *tom. III, pag. 326.*

Gros-bec violet. CATESB. *tom. I, pag. 40. pl. 40.*

Cet oiseau, à en juger d'après la figure & la description que nous en a donné Catesby, est d'un violet éclatant quoique foncé. Ce fond, brillant par lui-même, est relevé par un rouge très-vif qui colore la gorge & les couvertures du dessous de la queue, & par deux traits de la même couleur placés au-dessus des yeux; les plumes des ailes & celles de la queue sont du même violet que les plumes qui revêtissent le corps; le bec, les pieds & les ongles sont gris.

La femelle, moins belle, n'a qu'un plumage brun marqué de rouge aux mêmes endroits que le mâle. On trouve ces oiseaux dans les Isles de Bahama; ils sont à-peu-près de la grosseur du moineau-franc. *Genre XXXVIIe.*

BOUVREUIL VIOLET de Bahama. BRISS. *tom. III, pag. 326. Voyez* BOUVREUIL ou BEC-ROND A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

BOUVREUX. *Voyez* BOUVREUIL.

BOUT-SALLICK (le).

Coucou brun & tacheté des Indes. EDW. *tom. II, pag. 519 pl. LIX.*

Coucou tacheté de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag. 132.*

Ce *coucou* se trouve au Bengale où les habitans lui ont donné le nom de *bought-sallick*; il a environ quatorze pouces de long du bout du bec à celui de la queue, qui est longue de sept pouces & demi; le dessus du corps est roussêâtre, nué de brun qui borde chaque plume; le dessous est blanc & chaque plume est bordée de brun; les ailes sont rayées transversalement de roussêâtre & de brun; la queue est roussêâtre & traversée par des bandes brunes obliques; elle est un peu étagée & plus longue dans son milieu que sur les côtés; le bec & les pieds sont d'un jaune-verdâtre, & les ongles sont bruns. *Genre L^e.*

BOUT DE TABAC. Un des noms imposés aux anis. *Voyez* ANI.

BOUTE-LON. *Voyez* MAUVIS.

BRAC (le) ou le CALAO d'Afrique.

Calao d'Afrique. BRISS. *tom. IV, pag. 570.*

Trompette de Brac ou *oiseau trompette. Relat. de l'Afriq. occid.* par le P. Labat, *tom. IV, p. 160.*

Ce *calao* est à-peu-près de la grosseur d'un dindon; tout son plumage est noir; son bec est en partie rouge, en partie jaune, & les deux mandibules sont bordées de noir; sur le dessus du demi-bec supérieur s'élève une excroissance cornée, d'une grosseur considérable, de la même couleur que le bec; elle est formée de deux portions; l'antérieure se prolonge en avant en forme de corne peu inclinée & presque droite; la postérieure est arrondie & s'étend sur la partie postérieure de la tête jusques vers l'occiput. *Genre LXI.*

BRANCHER (*Fauc.*) C'est nourrir & élever les oiseaux de proie, *niais* ou pris dans le nid. *Voyez* FAUCONNERIE.

BREVE.

Les *breves*, suivant la méthode de M. Brisson, sont du genre XXII. Ce sont des merles, mais qui ont le bec plus épais, plus fort, les jambes beaucoup plus longues, & la queue & les ailes, au contraire, beaucoup plus courtes que les autres oiseaux du même genre. Ces différences ont frappé M. de Montbeillard; il a séparé les *breves* des merles, dans le genre desquels elles forment au moins une section; ce savant leur a donné un nom très-propre à rappeller l'idée de leur forme. En effet, la longueur de leurs pieds, le peu de longueur au contraire de leurs ailes & de leur queue, est cause que leur corps paroît court & ramassé. M. de Montbeillard ne compte que quatre *breves*, qui toutes quatre appartiennent à l'ancien continent. Les différences qui ont lieu entre les merles & les oiseaux d'Amérique que M. de Buffon a nommés *fourmilliers*, étant les mêmes qui distinguent les *breves* des merles, il me semble qu'on pourroit regarder les *fourmilliers* comme des *breves* d'Amérique, où les *breves* comme des *fourmilliers* de l'ancien continent. Il y a entre ces oiseaux des rapports qui les rapprochent au moins beaucoup, si l'on ne les réunit pas dans la même section, & il y a lieu de croire que la même disposition dans la forme totale & dans les membres indique du rapport dans les habitudes.

BREVE de Bengale.

Merle verd des Moluques. BRISS. *tome II, p. 316.*

Merle de Bengale, *pl. enl. 258.*

La *breve* de Bengale est du XXII genre. *Voyez* BREVE. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du merle: la tête & la gorge sont noires; mais une bande longitudinale, fauve, s'étend sur les côtés de la tête, des narines à l'occiput: le haut du dos est d'un verd brillant, & le bas est couleur d'aigue-marine: le dessus du

Digitized by Google

corps eſt fauve : les plumes des ailes ſont mêlées de noir & de verd, mais cette dernière couleur domine, & les ailes pliées paroiſſent vertes avec une tache blanche oblique & tranſverſale vers leur partie inférieure : la queue eſt noire, bordée de verd : l'iris eſt blanchâtre : le bec eſt d'un gris brun : les pieds ſont orangés, & les ongles d'un rouge ſale.

BREVE de Bengale à gorge blanche.

J'ai dit, en parlant des *breves* en général, que M. de Montbeillard n'en décrivoit que quatre. Depuis l'édition de l'ouvrage auquel il a travaillé avec M. le comte de Buffon, M. Sonnerat a apporté de Bengale une cinquième eſpèce de *breve*. Une raie noire s'étend de la baſe du bec à l'occiput; elle eſt accompagnée de chaque côté par une raie d'un brun olivâtre, qui a la même origine & la même direction, avec un peu plus de largeur : ces deux raies ſont ſuivies d'une troiſième beaucoup plus étroite, un peu plus longue, qui paſſe au-deſſus de l'œil, & qui eſt d'un blanc nué d'un reflet bleuâtre; une quatrième bande plus large que les autres couvre les côtés de la tête : le dos eſt d'un verd ſombre; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu éclatant : la queue eſt noire, terminée par un bleu verdâtre; les grandes pennes des ailes ſont noires, avec une barre blanche un peu plus bas que leur milieu : la gorge & la partie inférieure des joues ſont blanches : la poitrine, le haut du ventre ſont d'un olivâtre clair, qui devient plus bas terne & lavé : les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un roſe, ou plutôt d'un ceriſe aſſez vif : le bec, les pieds & les ongles ſont blanchâtres. Cette *breve* eſt la plus petite de celles que j'ai décrites, & elle eſt comme les autres du XXIIe genre de la méthode de M. Briſſon.

BREVE de Ceylan.

Pie à courte queue des Indes orientales. EDW. *pl. 324.*

N'ayant pas trouvé de nom impoſé en particulier à cet oiſeau, dont M. de Montbeillard a fait ſa ſeconde *breve*, ſans lui donner de dénomination particulière, & apprenant par l'ouvrage de M. Edwars qu'il ſe trouve à Ceylan, je l'ai déſigné par le nom de cette iſle, pour pouvoir le claſſer ſuivant l'ordre alphabétique. Cet oiſeau eſt du XXIIe genre, (*voyez* BREVE.) trois bandes noires & deux mi-parties, ſuivant leur longueur, de jaune & de blanc, partagent le plumage de la tête : la gorge eſt blanche; la poitrine, les côtés, le commencement du ventre ſont jaunâtres, mais le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont couleur de roſe : le deſſus du corps eſt verd.

BREVE de Madagaſcar.

Merle des moluques. *Pl. enl. 257.*

M. de Montbeillard, auquel nous devons la connoiſſance de cet oiſeau, le décrit dans les termes ſuivans :

Le ſommet de la tête eſt d'un brun noirâtre, qui prend un peu de jaune par-derrière & ſur les côtés, le tout encadré par un demi-collier noir qui embraſſe le cou par-derrière à ſa naiſſance, & par deux bandes de la même couleur, qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, paſſent au-deſſous des yeux, & vont ſe terminer à la baſe du bec, tant ſupérieur qu'inférieur : la queue eſt bordée par le bout d'un verd d'aigue-marine; la gorge eſt mêlée de blanc & de jaune, & le deſſous du corps eſt d'un jaune brun; les grandes pennes des ailes ſont, comme dans la *breve* des Philippines, noires à leur origine & à leur extrêmité, & marquées d'une tache blanche entre deux.

BREVE de Malaca (la). *Voyage aux Indes & à la Chine, tome II, pag. 190, pl. 10.*

Elle eſt de la groſſeur du merle d'Europe; la tête & le haut du cou en arrière ſont noirs; les joues ſont traverſées par deux bandes, l'une verdâtre, qui naît de l'angle du bec, l'autre inférieure à celle-ci, d'un blond clair, & qui prend naiſſance derrière l'œil; le bas du cou & le dos ſont verds; la gorge eſt blanche; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un bleu de ciel éclatant; les moyennes pennes ſont vertes; les grandes ſont noires du côté intérieur, vertes en-dehors, temirnées de blanc, & les plus grandes ſont noires, terminées de gris, traverſées par une ligne blanche; le croupion eſt d'un bleu clair; la queue noire dans ſa première moitié, & verte dans la ſeconde; l'iris eſt rouge; le bec rouſſeâtre; les pieds jaunes.

Cet oiſeau eſt du XXIIe genre, ſuivant la méthode de M. Briſſon, & de la ſection des oiſeaux de ce genre auxquels M. de Montbeillard a donné le nom de *breves*. *Voyez* BREVE.

BREVE des Philippines.

Merle verd à tête noire des Moluques. BRIS. *tom. II, pag. 319.*

Pl. enl. 89.

La *breve* des Philippines eſt du genre XXIIe. *Voyez* BREVE. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue n'eſt que de ſix pouces trois lignes, & juſqu'à celui des ongles d'un peu plus de huit pouces; ſa groſſeur eſt un peu au-deſſous de celle du merle; ſes ailes pliées dépaſſent ſa queue de trois lignes : la tête, la gorge & le cou ſont noirs : le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un verd foncé; la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un verd plus clair : les plumes du bas-ventre ſont noires à leur origine, & terminées par du couleur de roſe, qui eſt la ſeule couleur qu'on apperçoive quand les plumes ſont couchées. Le croupion eſt couleur d'aigue-marine : les pennes des ailes ſont noires à leur origine, blanches vers leur milieu, & noirâtres à leur extrêmité; les moyennes ſont noirâtres, avec un filet verd qui borde leurs barbes du côté extérieur : la queue eſt noire : le bec & les pieds ſont bruns; mais le bec eſt d'un brun plus foncé. Cet oiſeau ſe trouve aux Philippines & aux Moluques.

Digitized by Google

BRIN BLANC (le).

Colibry à longue queue de Cayenne. BRIS. *t. III, pag. 686.*

Idem. *Pl. enl. 600, fig. 3.*

Ce colibri eſt remarquable par la longueur de ſon bec & celle de la queue, en y comprenant les deux plumes du milieu qui excèdent les autres de beaucoup : l'oiſeau, du bout du bec à celui de ces deux plumes, a cinq pouces ſix lignes de long ; le bec eſt long de plus d'un pouce & demi, & la queue a deux pouces cinq lignes de longueur ; le corps n'a de long, par conſéquent, y compris la tête & le cou, qu'à peu près un pouce ſix lignes : le deſſus de la tête & du dos eſt de couleur d'or ſur un fond gris ; le deſſus du corps eſt gris-blanc ; les pennes des ailes ſont d'un brun-violet ; celles de la queue ont un reflet doré ſur un fond gris & noirâtre ; leur pointe eſt blanchâtre ; les deux du milieu qui excèdent les autres de quatorze lignes, ſont blanches dans toute la longueur dont elles les dépaſſent : il y a en tout dix plumes à la queue, qui vont en décroiſſant de celles qui ſont au milieu à celles qui ſont ſur les bords ; le bec eſt noirâtre : les pieds & les ongles ſont bruns. Ce colibri, quoi qu'il ſe trouve à Cayenne, y eſt très-rare. *Genre XLIV.*

BRIN BLEU.

Colibry à longue queue du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 688.*

Ce colibri n'eſt connu que d'après l'ouvrage de Seba, *tom. I, pag. 84, tab. LI. fig. 7.* Il eſt repréſenté comme approchant de la groſſeur de notre becfigue, & par conſéquent ſurpaſſant à cet égard les oiſeaux connus dans ce genre. La partie antérieure de la tête, le tour des yeux, la gorge & le deſſous du cou ſont bleus ; le deſſus du corps eſt d'un verd-clair, plus foncé cependant ſur le dos : le deſſous du corps eſt d'un cendré-gris : les ailes ſont du même verd-clair que le haut du dos : dix plumes compoſent la queue ; les deux du milieu, plus longues que les latérales de deux pouces quatre lignes, ſont d'un très-beau bleu ; les latérales ſont du même verd que la partie inférieure du dos, & elles vont un peu en diminuant, à proportion qu'elles ſont placées plus extérieurement. On peut douter, d'après la groſſeur de cet oiſeau, que ce ſoit en effet un colibri, & quoique les plumes de ſa queue aillent en diminuant à proportion qu'elles ſont plus extérieures, ce qui eſt aſſez fréquent parmi les colibris, & dont on ne fourniroit que peu d'exemples parmi les grimpereaux, on peut le ſoupçonner d'être de leur genre, plutôt que de celui des colibris.

BRISAGUE. *Voyez* EFFRAIE.

BRUANT de France.

Idem. *Pl. enl.* 30, *fig. 1.*

BRUANT. BRIS. *tom. III, pag. 258.*

Verdier. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 364.*

Verdier, ſerrant. BEL. *port. d'oiſ. pag. 94.*

Emberiza en latin.

Zivolo, verzerot, paiezizo, cia pagliarina, ſpaiarada, &c. en italien.

Gaul-ammer en allemand.

Emmering, emmeritz en langue ſuiſſe.

Trznadel en polonois.

Groening en ſuédois.

Hyellow-hammer en anglois.

Vulgairement *verdier* en françois, & dans les différentes provinces du royaume ſuivant Salerne

Verdelet en Provence.

Verdat en Sologne.

Verdale en Languedoc.

Verdoie en Poitou.

Verdange en Périgord.

Dans différens endroits *vert-montant, verdier-buiſſonnier, verdin, verdon, rouſſette, chic jaune.*

Binery dans l'Orléanois.

Bardeaut en Guyenne.

Le *bruant* eſt du XXXVe genre. C'eſt un oiſeau très-commun dans nos campagnes, où il eſt vulgairement connu ſous le nom de *verdier*, que les ornithologiſtes ont donné à l'oiſeau que le peuple appelle *bruant*. Le *bruant* des ornithologiſtes eſt donc le verdier en langue vulgaire, & le verdier des oiſeleurs & des gens de la campagne eſt le *bruant* des ornithologiſtes. Il eût peut-être mieux valu reſpecter une dénomination uſitée parmi le peuple, & en quelque ſorte conſacrée par l'uſage.

Le *bruant* eſt un ortolan ; il en a la forme ; il lui reſſemble par les couleurs du plumage ; il s'en rapproche par la délicateſſe de ſa chair & la quantité de graiſſe dont elle ſe charge ; mais il a ſurtout de commun avec l'ortolan un caractère qui diſtingue leur genre d'avec celui de tous les autres oiſeaux. C'eſt d'avoir les bords des deux portions du bec rentrans en-dedans, & un tubercule oſſeux placé à l'intérieur du demi-bec ſupérieur.

Le *bruant* eſt, à-peu-près, de la groſſeur du moineau-franc, mais il eſt plus alongé. Il a, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces trois lignes, neuf pouces deux lignes de vol, & ſes ailes pliées paſſent un peu le tiers de la longueur de ſa queue : la tête, les joues & la gorge ſont jaunes ; mais les joues & la gorge ſont plus ou moins mêlées de brun dans les différens individus : le jaune eſt auſſi plus foncé & s'étend plus bas ſur le cou, tant en devant qu'en arrière ſur différens *bruants*. Ces différences ſont peut-être un produit de l'âge, ou elles ſont purement individuelles.

La partie ſupérieure du cou eſt olivâtre ; les plumes du dos & les ſcapulaires ſont noirâtres dans leur milieu, rouſſeâtres ſur les côtés, & terminées de gris-blanc : les plumes du croupion ſont d'un marron clair, terminées par une couleur grisâtre : la poitrine & les côtés ſont variés de jaune & de marron clair : le ventre eſt purement jaune ſans tache, mais d'un jaune moins vif que celui de la tête & de la gorge : les grandes plumes des ailes & celles de la queue ſont brunes, bordées les unes de gris-blanc, les autres d'olivâtre :

Digitized by Google

les plumes latérales de la queue ſont un peu plus longues que celles du milieu : l'iris eſt couleur de noiſette ; les pieds ſont jaunâtres ; le bec & les ongles ſont bruns. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ſes couleurs ſont plus foibles.

Le *bruant* fait communément ſon nid à terre, au milieu de quelque touffe d'herbes, ou il le poſe ſur un buiſſon fort bas ; il le compoſe à l'extérieur, de foin, d'herbes sèches, de mouſſe & il le garnit en-dedans de crin, de laine. La femelle pond quatre, au plus cinq œufs, tachetés de brun, de différentes nuances ſur un fond blanc : elle fait pluſieurs pontes, dont la dernière a lieu en août, quelquefois en ſeptembre.

Les *bruants* ont un chant qui n'eſt pas déſagréable, quoiqu'un peu trop aigu : ils ſe retirent en partie l'été dans les bois ; mais l'hiver ils ſe répandent dans les plaines : ils s'approchent des lieux habités ; ils fréquentent les haies & le bord des chemins, ſur leſquels ils cherchent le grain reſté parmi le fumier que les chevaux y ont pu laiſſer.

Les habitans de la campagne prennent l'hiver des *bruants* au lacet & avec des nappes : on prétend qu'ils ne ſe prennent pas à la pipée : les oiſeleurs qui tendent aux petits oiſeaux en général, prennent auſſi des *bruants*, mais ce n'eſt guère que pour les nourrir en cage ou peupler des volières ; car ils ne ſont pas connus à Paris comme commeſtibles, quoique leur chair, comme je l'ai dit déjà, ſoit délicate & d'un goût aſſez fin quand ils ont pris de la graiſſe. On les nourrit dans l'état de domeſticité, auquel ils n'ont pas trop de peine à s'accoutumer, avec le chenevis ou le millet. Ce ſeroit ce dernier grain qu'il conviendroit de leur donner, ſi, comme les ortolans, on vouloit les engraiſſer, pour en faire un mêt. Le *bruant* ſe trouve dans toutes les parties de l'Europe.

BRUANT DE HAIE ou ZIZI.

BRIS. *tom. III, pag. 263.*

Pl. enl. 653, n°. 1 le mâle, 2 la femelle.

Verdier de haie. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 356.*

Le *bruant de haye* eſt à-peu-près de la même taille que le *bruant* commun, & n'en diffère pas non plus beaucoup par ſon plumage. La tête eſt couverte de plumes d'un verd d'olive, avec une petite ligne noirâtre, qui s'étend ſelon la longueur de leur tige : il y a ſur chaque côté de la tête une bande longitudinale jaune & une tache de la même couleur au-deſſus des yeux : le cou & le deſſus du dos ſont couverts de plumes noirâtres, bordées de roux : les plumes ſcapulaires ſont de la même couleur : le croupion eſt d'une couleur olive-rouſſeâtre : le deſſous du corps eſt jaune, mais tacheté ſur la poitrine d'une plaque rouſſe, & d'une plaque plus petite de même couleur ſur la gorge : le jaune des côtés du ventre tire ſur le roux ; les plumes des ailes ſont brunes, bordées extérieurement de couleur olivâtre ; les plumes de la queue ſont brunes ; les deux du milieu bordées de gris rouſſeâtre, les ſuivantes de gris olivâtre du côté extérieur, & les deux dernières, une de chaque côté, ſont bordées de blanc, auſſi extérieurement : le bec eſt d'un cendré brun les pieds & les ongles ſont jaunâtres.

Les couleurs de la femelle ſont beaucoup plus foibles : elle n'a point de jaune ſur les côtés, ni ſur le cou, ni de tache brune à la gorge & à la poitrine. Le plumage de ces oiſeaux eſt fort ſujet à varier, & il eſt, par cette raiſon, très-difficile d'en donner une deſcription exacte. Ils n'habitent guère que les provinces méridionales de l'Europe ; ils ſont rares dans les tempérées, & ne ſe trouvent pas dans celles qui ſont froides. Ils ſe mêlent volontiers avec les pinçons, dont ils imitent le chant. Ils ſont tantôt poſés ſur les arbres, tantôt ils courent à terre ſans ſe percher que rarement, & ils ſe plaiſent ſur-tout ſur les terres nouvellement labourées, où ils cherchent des vers, quoiqu'ils ſoient granivores & que le grain ſoit le fond de leur nourriture. Ils ſont faciles à prendre, & vivent en volière pluſieurs années. *Genre XXXV.*

BRUANT du Canada. BRISS. *tom. III, pag. 296.* *Voyez* CUL-ROUSSET.

BRUANT FAMILIER.

Familiaris, emberiza griſeo maculata, apicibus rectricum albis, dorſo poſtico flavo. LINN. *Syſt. nat. ed. XIII, pag. 311, n°. 13.*

La phraſe que M. Linné employe pour déſigner cet oiſeau, indique que ſon plumage eſt un gris mêlé de différentes teintes ; que l'extrêmité des pennes de la queue eſt blanche ; que le bas du dos eſt jaune. Il faut ajouter que la tête & le bec ſont noirs, le deſſus du corps cendré, tacheté de blanc, le deſſous du corps jaune. Cet oiſeau ſe trouve en Aſie. Le naturaliſte Suédois ne nous dit pas dans quelle partie ; il nous apprend que ce *bruant* n'eſt pas plus gros que le tarin, & l'épithète de *familiaris* eſt apparemment fondée ſur ſes habitudes. *Genre XXXV.*

BRUANT FOU.

Bruant de prés. BRISS. *tom. III, pag. 226.*

Bruant des prés de France. *Pl. enl. 30, fig. 2.*

Tous les *bruants* donnent aiſément dans le piège qu'on leur tend, mais celui dont il s'agit dans cet article s'y jette plus inconſidérément encore. C'eſt cette ſorte d'ineptie ou de négligence de ſa conſervation qui lui a fait donner l'épithète de fou, *cirlus ſtultus.* (ALDR. *tom. II, pag. 857.*) Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de ſix pouces deux lignes ; il a neuf pouces ſix lignes de vol : la partie ſupérieure du corps eſt variée de noirâtre & de gris : les plumes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de gris-rouſſeâtre : les deux plumes les plus extérieures de la queue ſont bordées & terminées de blanc : les côtés de la tête ſont gris ; la gorge eſt de la même couleur : trois traits noirs, un ſupérieur, un inférieur, le troiſième poſtérieur, & formant à eux trois un triangle dont la baſe eſt en-arrière, enveloppent le gris des joues : le deſſous du corps

Digitized by Google

eſt d'un rouſſeâtre clair, pointillé de noirâtre, ſurtout ſur la gorge, la poitrine & les côtés : le bec & les pieds ſont gris.

Le *bruant fou* ſe trouve dans les parties méridionales & tempérées de l'Europe. Il ne paroît pas s'être étendu vers le nord. Sans être auſſi commun dans nos campagnes que le *bruant* vulgairement appellé *verdier*, il n'eſt pas rare ; les oiſeleurs le connoiſſent à Paris ſous le nom de *verdier-ſonette*. *Genre XXXV.*

BRUANT du Mexique ou THERESE JAUNE. *Pl. enl. 386, fig. 1.*

Cet oiſeau n'avoit pas été décrit : il a été, pour la première fois, indiqué par M. de Montbeillard. Sa taille excède un peu celle de notre *bruant* : la tête, la gorge, les côtés du cou, ſont d'un jaune-orangé : le derrière du cou & le deſſus du corps ſont bruns : le deſſous eſt moucheté de brun ſur un fond blanc-ſale : cette dernière couleur ſe prolonge de chaque côté ſur le cou en forme de pointe, & s'étend preſque juſqu'à l'œil ; les ailes & la queue, ainſi que leurs couvertures, ſont brunes, le brun devenant plus clair ſur le bord des plumes. *Genre XXXV.*

BRUANT des oiſeleurs. *Voyez* VERDIER.

BRUANT de Surinam. BRISS. *tom. III, pag. 302.* *Voyez* GONAMBOUCH.

BRUANT du Bréſil. *Pl. enl. 321, fig. 2.*

BRISS. *tom. III, pag. 299.* *Voyez* GUIRNEGAT.

BRUANT de l'iſle de Bourbon. *Pl. enl. 321, fig. 2.* *Voyez* MORDORÉ (le).

BRUANT de Saint-Domingue. BRISS. *tom III. pag. 300.* *Voyez* OLIVE (l').

BRUANT BLEU de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 298.* *Voyez* AZUROUX.

BRUANT DES PRÉS. *Pl. enl. 30, fig. 2.*

BRISS. *tome III, page 266.* *Voyez* BRUANT FOU,

BRUIA. *Voyez* CALI-CALIC.

BRUNET.

Merle brun du cap de Bonne-eſpérance.

BRIS. *tom. II, pag. 259, pl. XXVII, fig. 3.*

Le *brunet* eſt du XXIIe genre. Sa groſſeur n'excède pas celle d'une alouette : il a ſept pouces trois lignes de longueur du bout du bec à celui de la queue, & dix pouces & demi de vol : ſes ailes pliées s'étendent environ à un pouce au-delà de l'origine de la queue : le brun eſt la couleur dominante de ſon plumage : en-deſſus du corps la nuance en eſt foncée, ſur la poitrine & ſur les côtés elle eſt plus claire, & ſur le ventre & les cuiſſes le brun prend une teinte jaunâtre : les couvertures du deſſous de la queue ſont d'une belle couleur jaune, ce qui forme dans le plumage de cet oiſeau un trait très-propre à le faire reconnoître : les ailes & la queue ſont d'un brun foncé : le bec & les pieds, les ongles ſont noirs. On trouve le *brunet* au Cap de Bonne-Eſpérance.

Mrs de Buffon & Daubenton ont fait repréſenter, *pl. enl. n°. 317*, avec la dénomination de *merle à cul jaune du Sénégal*, un oiſeau qui ne diffère du *brunet* que parce qu'il eſt un peu plus gros, & que la tête & la gorge ſont noires. N'eſt-ce qu'une variété due au climat, ou, regardant cet oiſeau comme différent du *brunet*, doit-on lui donner un nom particulier ?

BRUNET.

Pinçon de Virginie. BRISS. *tom. III, pag. 165.*

Moineau brun. CAT. *tom. I, pag. 34, pl. 34.*

Cowpen-brid par les Anglois.

Cet oiſeau, dont nous devons la deſcription à Catesby, eſt de paſſage à la Virginie & à la Caroline ; il ne s'y trouve que l'hiver ; il ſe plait beaucoup dans les parcs où l'on renferme les beſtiaux ; ſa longueur eſt de ſix pouces neuf lignes ; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'à la moitié de ſa queue, dont les plumes du milieu ſont un peu plus courtes que les latérales : tout le corps eſt couvert de plumes brunes, dont la nuance eſt plus foncée ſur le dos, & plus claire ſous le ventre ; les ailes & la queue ſont auſſi brunes, le bec & les ongles ſont noirâtres & les pieds bruns.

Cet oiſeau & le précédent ſont d'un genre différent, comme il eſt aiſé de le remarquer, & il y a eu à leur égard un double emploi du même nom.

BRUNETTE.

Bécaſſine d'Angleterre. BRISS. *tom. V, pag. 309.*

Dunlin. WILLHUG. *Ornith. pag. 226.*

Willhugby, qui a le premier indiqué cette eſpèce, la décrit de la manière ſuivante : ſa grandeur eſt la même que celle de la petite bécaſſine : le cou & la poitrine ſont couverts de taches noires ſur un fond blanc : la partie moyenne du ventre eſt noire, ondée de blanc, ſa partie inférieure & le deſſous de la queue ſont blancs : tout le deſſus du corps eſt d'un fauve coupé de larges taches noires, & mêlé d'un peu de blanc : les ailes ſont d'un bleuâtre tirant ſur le brun : la queue eſt compoſée de deux pennes, dont les deux du milieu ſont brunes, marquées de quelques taches rouſſes ; les autres ſont d'un brun-clair. Cette eſpèce ſe trouve dans les parties ſeptentrionales de l'Angleterre, & vit dans les marais. Le nom de *brunette* eſt la traduction du nom anglois *dunlin*. *Genre LXXVII.*

BRUNOR.

Pinçon rouge (petit). BRIS. *tome III, pag 164.*

Pivoine brune (petite). EDW. *tom. II ; page LXXXIII, pl. 83.*

C'eſt un oiſeau du XXXIIIe genre, de la groſſeur à-peu-près du roitelet, dont la longueur eſt d'environ trois pouces trois lignes : la gorge, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un orangé rougeâtre : la tête & le deſſus du corps ſont d'un brun foncé : un brun-clair eſt la couleur des couvertures du deſſous des ailes, & un brun-foncé celle des pennes, dont la nuance s'éclaircit un peu vers leur bord : la queue eſt brune : le bec blanc : les pieds & les ongles bruns.

Digitized by Google

M. Edward, qui a décrit cet oiſeau, ignore quelle terre il habite. Il en fait un bouvreuil; M. Briſſon un pinçon; il pourroit que tous deux ſe trompaſſent. Il faudroit, pour décider du genre, quelque choſe de plus préciſ que ne l'eſt une figure enluminée.

BUHOR. *Voyez* BUTOR.

BUNE. *Voyez* TOURNE-PIERRE.

BUSARD.

Buſard de marais, *pl. enl.* 424,

Idem. BRISS. *tom. I*, *pag.* 401.

Faux perdrieux, BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 114.

Hoos-buzzard en anglois.

Noens-tjuf en ſuédois.

Sokol-wodny en polonois.

Waſſer-falck en allemand.

Le *buſard*, du genre VIIIe, eſt un des oiſeaux de proie les plus faciles à déſigner & à reconnoître: il a un pied dix pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue: ſes ailes pliées s'étendent au-delà des trois quarts de la longueur de la queue: le deſſus de la tête eſt couvert de plumes rouſſeâtres, qui ont chacune une petite ligne d'un brun ferrugineux, parallèle à la longueur de leur tige: tout le reſte du corps, les ailes & la queue, ſont d'un brun ferrugineux, plus clair à la partie ſupérieure du cou, & variée de rouſſeâtre: des taches de cette dernière couleur, plus ou moins grandes, & placées différemment ſur les divers individus, nuancent le brun ferrugineux du plumage: les petites couvertures des ailes ſont de la même couleur que le deſſus de la tête, & ces trois taches, ſçavoir celle du deſſus de la tête & du pli des deux ailes ſuffiſent pour faire diſtinguer cet oiſeau, qui eſt encore très-reconnoiſſable par la longueur de ſes pieds: l'iris eſt de couleur de ſafran: la membrane qui couvre le bec eſt d'un jaune verdâtre: le bec & les ongles ſont noirs: les pieds ſont jaunes.

Le *buſard* vit de gibier & de poiſſons. Il fait la guerre aux lapins, aux oiſeaux d'eau, principalement aux plongeons, aux canards, aux poules d'eau; il prend auſſi des poiſſons qu'il enlève vivans, & qu'il emporte dans ſes ſerres; il ſe nourrit encore de reptiles, de grenouilles, de crapauds, & même d'inſectes aquatiques: il ſe tient ſur les buiſſons, dans les bois peu élevés, marécageux, à la portée des étangs & des rivières: il fait ſon nid ſur les buiſſons ou ſur une motte de terre couverte d'herbes épaiſſes. Il pond trois & au plus quatre œufs. Il paroît particulier à l'Europe, au moins ne connoît-on pas encore d'oiſeau étranger qu'on puiſſe rapporter à ſon eſpèce. Il n'eſt nulle part fort commun, quoiqu'on le trouve dans les différentes parties de l'Europe. Bellon aſſure avoir vu des *buſards* dreſſés à prendre des lapins, des cailles & des perdrix; mais aujourd'hui on ne fait pas d'uſage en fauconnerie du *buſard*: on lui donne ſeulement la chaſſe, & quoique ſon vol ſoit peſant, quoiqu'il ne s'éleve pas, il eſt aſſez courageux; il ſe défend aſſez bien pour qu'un ſeul faucon ne ſuffiſe pas pour le réduire: il lui échapperoit, ou il l'abattroit lui-même, & il faut, pour s'en rendre maître, lâcher deux ou trois faucons: les hobreaux & les creſſelles le redoutent & fuient lorſqu'il les approche.

BUSARD. *Pl. enl.* 423.

C'eſt, ſuivant M. de Buffon, une variété de l'autour, & ſuivant M. Briſſon, le gros *buſard*. *Voyez* AUTOUR & BUSARD (gros).

BUSARD. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 100; *fig.* 101. *Voyez* BUSE.

BUSARD DE MARAIS. *Pl. enl.* 424.

BRIS. *tom. I*, *pag.* 401. *Voyez* BUSARD.

BUSARD du Bréſil. BRIS. *tom. I*, *pag.* 404. *Voyez* CARACARA.

BUSARD (gros). BRIS. *tom. I*, *pag.* 398.

Il eſt, ſuivant M. Briſſon, du même genre que l'épervier. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied onze pouces; les ailes pliées ne s'étendent guère au-delà de la moitié de la queue: le deſſus du corps, du ſommet de la tête à l'origine de la queue, eſt couvert de plumes brunes, bordées de rouſſeâtre des deux côtés: la gorge, le cou, la poitrine ſont rouſſeâtres, variées de taches longitudinales brunes, terminées en pointe: le reſte du corps en-deſſous eſt purement rouſſeâtre dans certains individus, & dans d'autres il eſt varié de taches longitudinales brunes, les pennes ſont brunes & ondées tranſverſalement par un brun plus foncé; les plumes de la queue ſont de la même couleur & ondées de même.

M. le comte de Buffon regarde ce gros *buſard* comme une variété de l'autour. Il le nomme *autour blond*. *Voyez* AUTOUR.

BUSARD ROUX. BRISS. *tome I*, *page* 404. *Voyez* HARPAYE.

BUSARD ROUX de Cayenne.

Le rapport dans les couleurs du plumage, dans l'habitude & la forme du corps, dans la longueur des pieds, m'engagent à rapporter au *buſard* un oiſeau de Cayenne qui n'a pas été décrit. Il eſt un peu plus grand que le *buſard*. La tête & le haut du cou ſont d'un blanc-ſale rouſſeâtre: avec des taches longitudinales brunes ſur le milieu de chaque plume: le deſſus du dos & les couvertures des ailes ſont d'un brun mêlé de rouſſeâtre qui termine chaque plume: la poitrine eſt de la même couleur que la tête: le ventre, les côtés, les cuiſſes ſont revêtus de plumes rouſſes, traverſées par une bande d'un brun-noirâtre. Les grandes pennes des ailes ſont d'un brun ſombre tirant ſur le noir: la queue eſt moins longue que dans le *buſard*, & les ailes pliées en atteignent preſque l'extrêmité: de ſon origine à la moitié de ſa longueur la queue eſt rouſſe en-deſſus, traverſée par des raies noires en zig-zags, & brune dans le reſte: en-deſſous elle eſt d'un gris ſale, lavé, rayée tranſverſalement par des bandes noirâtres, tortueuſes: le bec eſt noir: les pieds ſont très-

Digitized by Google

longs, jaunâtres dans l'oiseau desséché, les ongles noirs. J'ignore la couleur des yeux & les habitudes de cet oiseau.

BUSARD VARIÉ. BRIS. *tom. I, pag.* 400.

C'est, suivant M. Brisson, une variété du gros *busard*, & suivant M. de Buffon, c'en est une de l'autour; le gros *busard* n'étant lui-même qu'une première variété de ce même oiseau. Le *busard varié* diffère du gros *busard*, en ce que les couvertures supérieures de ses ailes sont variées de cendré, & en ce que les moyennes plumes des ailes sont blanches depuis la moitié de leur longueur, environ, jusqu'à leur bout, qui est noirâtre. *Voyez* BUSARD (gros) & AUTOUR.

BUSE.

Bucco, en latin.

Buzza, en italien.

Busz-hart, en allemand.

Buzzard, en anglois.

BUSE. BRISS. *tom. I. p.* 406.

BUSE, BUSARD, CASSARD. BEL. *port. d'ois. p.* 14.

Idem. BUSE, BUSARD. *Hist. nat. des ois. p.* 100, *fig. p.* 101.

Pl. enl. 419.

La *buse* est l'oiseau de proie le plus commun dans nos campagnes: elle est du genre VIIIe. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied huit pouces: elle a quatre pieds quatre pouces de vol: ses ailes pliées excèdent la queue d'un pouce environ. La partie supérieure de la tête, le cou, le dos, les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun ferrugineux: les côtés de la tête & la gorge sont couverts de plumes blanches; mais une tache brune, qui s'étend selon la longueur de la tige, est la couleur dominante sur ces parties. Le ventre & la poitrine sont variés de blanc sale & de brun ferrugineux: les grandes plumes de l'aile, de leur origine aux deux tiers de leur longueur, sont brunes du côté extérieur, blanches du côté interne, rayées transversalement de brun de ce côté, & noirâtres dans le reste de leur longueur: les cinq premières pennes de l'aile sont échancrées: la première est plus courte que toutes les autres, & la quatrième est la plus longue: les pennes de la queue grisâtres en-dessous, sont brunes en dessus, rayées transversalement par un brun plus foncé, & terminées par du blanc roussâtre. L'iris est d'un jaune pâle: les pieds sont jaunes, ainsi que la peau qui couvre la base du bec; il est de couleur plombée.

La *buse* est lourde & sans agilité, d'un caractère lâche & paresseux. La nature ne lui a donné ni courage ni facultés: on n'en fait aucun usage en fauconnerie. Le menu gibier, tel que la caille, le perdreau, le lapin, est sa proie la plus ordinaire. Elle s'accommode, dans la disette, de reptiles tels que le crapaud, la grenouille, & même de sauterelles. Tout lui est bon à proportion du peu de peine qu'il coûte: elle ne plane pas, comme les autres oiseaux de rapine, & ne donne pas la chasse à sa proie en la poursuivant au vol; mais, posée sur un buisson, une motte de terre, elle épie & elle attend le moment de se jetter sur le gibier qui passe à sa portée: pendant l'été, elle dévaste les nids des autres oiseaux; elle construit le sien de menues branches, le pose sur quelque arbre élevé, & le garnit intérieurement de laine ou de matière analogue: elle pond deux ou trois œufs blanchâtres, tachetés de jaune, & prend soin de ses petits beaucoup plus long-temps que les autres oiseaux de proie. Le peu d'énergie de l'espèce rend ces secours nécessaires, & empêche que les petits puissent se suffire de bonne heure. Le plumage de la *buse* est fort sujet à varier: on en voit souvent de presque blanches; d'autres qui diffèrent par l'intensité des nuances du plumage, & enfin, plusieurs qui ont plus ou moins de blanc répandu sur différentes parties du corps. L'espèce de la *buse* paroît très-répandue & très-multipliée dans l'Europe. Mais, parmi les oiseaux des autres parties, & sur-tout parmi ceux du nouveau continent, il ne paroît pas, jusqu'à présent, qu'aucun ait avec la buse assez de rapport pour croire que ce soit la même espèce simplement altérée par le climat, si ce n'est peut-être la buse cendrée.

BUSE à figure de paon. CATESB. *tom. I, p. 6, pl. 6. Voyez* URUBU.

BUSE CENDRÉE.

EDW. *tom. II, p. LIII. pl. 53.*

Faucon de la Baie d'Hudson. BRISS. *tom. Ier, p.* 357.

Cet oiseau, indiqué par M. Edwars, qui l'a regardé comme une *buse*, est mis par M. Brisson au rang des faucons; il est du genre VIII de sa méthode; mais, comme M. Brisson n'a pas vu la *buse cendrée*, qu'il n'en parle que d'après l'indication d'Edwars, il paroît plus naturel de s'en rapporter à cet auteur, & de laisser à l'oiseau le nom de *buse cendrée*.

La *buse cendrée* est de la grosseur d'une poule ordinaire: elle ressemble par la forme, & en partie par les couleurs à la *buse* commune. La tête, la partie supérieure du cou, la poitrine, sont couvertes de plumes blanches, tachetées de brun foncé dans leur milieu: le ventre & les côtés sont bruns, variés de taches blanches, rondes ou ovales: le dessus du corps est couvert de plumes d'un brun cendré, qui s'éclaircit sur le bord des plumes. Les ailes sont extérieurement de la même couleur que le dessus du corps, & cendrées du côté intérieur: la queue d'un cendré brun au-dessus, & d'un cendré plus clair en-dessous, est rayée transversalement de gris à sa partie supérieure, & de blanc à sa partie inférieure: l'iris est jaune: le bec, la peau qui en couvre la base, les pieds, sont bleuâtres. Cet oiseau se trouve à la Baie d'Hudson; &, suivant M. Edwars, il y donne principalement la chasse aux Lagopèdes.

BUSE CRIARDE

Digitized by Google

BUSE CRIARDE (petite). *Voyage aux Indes & à la Ch. tom. II, p. 184.*

Elle eſt de la groſſeur du pigeon ramier : ſes ailes ſont preſque auſſi longues que la queue ; une peau nue & rouge entoure l'œil : la paupière eſt garnie de poils qui forment de véritables cils : le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un gris cendré : les petites couvertures du deſſus des ailes ſont noires ; les moyennes, d'un gris-cendré, & les grandes, ainſi que les ſcapulaires, d'un noir grisâtre : la gorge, le devant du cou, & le deſſous du corps ſont blancs : l'iris & les pieds ſont jaunes ; les ongles noirs : celui du doigt du milieu s'élargit en dedans en lame très-coupante.

Cet oiſeau ſe tient dans les champs enſemencés de riz : il eſt très-criard & difficile à approcher. *Genre VIII.*

BUTOR.

BRISS. *tom. V, p. 444, pl. XXXVII, fig. 1.*
Pl. enl. 789.
BELL. *Hiſt. nat: des oiſ. p. 192.*
Idem. *Portr. d'oiſ. p. 42.*
En italien, *trumbotto, trombone ;*
Par les Boulonnois & les Ferrarois, *terrabuſo* ou *terrabuſa ;*
En portugais, *gazola ;*
En allemand, *us-rind, meer-riud, pickart, roſtrumm, ros-dump, moſſ-kou, rohr-trumen*, &c.
En ſaxon, *waſſer-ochsz ;*
En hollandois, *roer-drum, pittoor ;*
En polonois, *bak, bunck ;*
En Suédois *roër-drum.*
En anglois, *bittern, bittorn, bittour.*

Suivant M. de Salerne, (*Hiſt. nat. des oiſ. pag. 314.*) le *butor* eſt déſigné dans les différentes provinces de France, par les noms ſuivans :

Buhor en Poitou ;
Gallèrand ou *Galerand* en Bretagne ;
Behors, dans les environs de la forêt d'Orléans ;
Bihour, en Berri & en Sologne ;
Le pareſſeux, en Gaſcogne ;
En différens endroits, *las-daller, bihor, buhor, butour, bitour, taureau d'étang, bœuf de marais, héron étoilé.*

Enfin, les auteurs ont donné en latin au *butor* les noms de *botaurus, ardea ſtellaris.*

Le *butor* eſt du LXXXIe genre ou de celui du héron. Il a deux pieds cinq pouces de long, du bout du bec à celui de la queue ; trois pieds dix pouces & quelques lignes de vol : ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de ſa queue : ſes jambes ſont, à proportion, plus courtes que celles du héron ; ſon corps eſt plus court, plus charnu, plus fourni ; les plumes de ſon cou ont plus de volume, ſont plus longues & plus larges : ces traits conſtituent des différences qui appartiennent également à un certain nombre d'eſpèces de hérons, qui diffèrent des autres ſous ces points de vue ; le brun eſt d'ailleurs la couleur dominante parmi ces eſpèces, comme le cendré l'eſt parmi les hérons ; on pourroit, d'après ces caractères, former dans la nombreuſe famille des hérons, une ſection, & donner le nom de *butors* aux oiſeaux de ce genre, qui ont les caractères dont je viens de parler. Je reprends la deſcription du *butor.*

La partie ſupérieure de la tête eſt noirâtre ; les côtés ſont rouſſeâtres ; une bande longitudinale brune part de l'origine du demi-bec inférieur, & deſcend juſqu'au haut du cou : le fond du plumage ſur la partie ſupérieure du corps, eſt un brun fauve, traverſé par des lignes noirâtres : des lignes longitudinales rouſſes couvrent un fond blanchâtre à la partie antérieure & ſupérieure du cou, & un fond fauve à ſa partie inférieure : la poitrine & le ventre ſont d'un fauve clair recouvert de taches noirâtres longitudinales, & les côtés ſont colorés de même ; mais ils ſont rayés tranſverſalement : les pennes des ailes ſont rouſſeâtres, rayées en zig-zag, par des bandes tranſverſales noirâtres ; elles ſont de plus terminées de noir ; celles de la queue ſont au nombre de douze : les deux du milieu ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre : les latérales ſont d'un fauve clair, varié irrégulièrement de taches noirâtres : l'iris eſt jaunâtre dans quelques individus, & rougeâtre dans d'autres : le demi-bec ſupérieur eſt brun ; l'inférieur eſt d'un brun verdâtre ; les pieds ſont d'un verd jaunâtre, & les ongles, qui ſont très-longs, ſont bruns. Les mâles ſont plus gros que les femelles ; ils ont les couleurs plus foncées, & les plumes du cou & de la poitrine plus longues.

L'hiſtoire du *butor* préſente pluſieurs traits qui méritent d'être remarqués. L'application qu'on a faite de ſon nom pour déſigner un être ſtupide, ne peut avoir ſes mœurs pour principe : il eſt ſauvage & farouche ; mais il eſt patient, courageux & prévoyant. Il habite les marais & le bord des étangs ; il s'y nourrit de reptiles, de grenouilles, de poiſſons : il ne cherche pas ſa proie, comme le héron le fait ſouvent, mais il attend qu'elle ſe préſente ; il ſe tient caché au milieu des joncs & des roſeaux, qui, tout à la fois, le dérobent à la vue du chaſſeur, & l'empêchent d'être découvert par les animaux dont il fait ſa pâture : cependant, comme il tient ſon cou élevé, qu'il l'a très-long, qu'il eſt grand dans ſes dimenſions en général, il domine de la tête au-deſſus des herbes qui l'entourent, & il apperçoit, ſans être vu, tout ce qu'il a beſoin de découvrir. Il ne ſe trahit point en changeant de place ; mais il demeure conſtamment pendant le jour à celle qu'il a choiſie ; il ne la quitte pour prendre ſon vol, qu'à l'approche de la nuit ; & quand l'obſcurité prochaine favoriſe ſa retraite, il s'élève à pic, & ſe dérobe encore à notre vue, par la hauteur où il s'élève. Lorſqu'il eſt poſé pour attendre ſa proie, on ne peut le découvrir qu'à l'aide des chiens qu'il apperçoit, qu'il évite de loin, en prenant ſon vol. Il eſt très-difficile de l'approcher & de l'atteindre ; mais lorſqu'il eſt

Digitized by Google

bleſſé, il attend le chaſſeur ou le chien ; il ſe défend avec courage ; il frappe des coups de bec qui mettent le chien en fuite, qui pénètrent à travers les vêtemens du chaſſeur, & qui font des plaies profondes ; quelquefois il ſe renverſe ſur le dos, & il ſe défend des ongles autant que du bec ; un inſtinct ſecret l'avertit de viſer ſur-tout aux yeux de ſon ennemi, & ſes coups ſont dangereux à cet égard ; il ne ſe défend pas avec moins de courage contre l'oiſeau qui oſe l'aſſaillir, que contre le chien ou le chaſſeur ; il ne fuit pas ; il attend l'oiſeau qui, bleſſé à ſa première attaque, & percé par la pointe de ſon bec, lâche priſe, & fuit en pouſſant un cri. Il eſt rare que les *buſars*, dont les autres oiſeaux d'eau ſont la proie, oſent attaquer le *butor*. Il fréquente auſſi les bois qui ſont aux environs des endroits aquatiques, & il y donne la chaſſe aux mulots, aux rats, dont il fait ſa pâture.

Le *butor* a deux ſons de voix, l'un, dont il fait uſage toute l'année, qu'il fait entendre lorſqu'il vole, qui eſt grave, & que l'on peut exprimer par les deux monoſyllabes ſuivans, *cob*, *cob* ; l'autre eſt un ſon beaucoup plus fort, plus retentiſſant, qui ſe fait entendre à une demi-lieue de diſtance, & qui, dans le ſilence des lieux que le *butor* habite, a quelque choſe d'effrayant, ſur-tout lorſque ce ſon retentit au milieu de la nuit. C'eſt de ce ſon, qu'on a comparé au mugiſſement d'un taureau, qu'a été emprunté le nom de *butor*. Cependant ce ſon, qui nous paroît effrayant, eſt l'expreſſion de l'amour, ou plutôt celle du beſoin. Car le *butor*, ſauvage dans ſa manière de vivre, ne paſſoit pas même pour être adouci par le beſoin d'aimer. Son mugiſſement étoit pris pour un appel, un un ſignal auquel ſe rendent les femelles plus nombreuſes, à ce qu'on penſoit, dans cette eſpèce, que ne le ſont les mâles : on prétendoit que c'étoient elles qui le provoquoient ; que rendues à ſon appel, elles piaffoient devant lui, & que leur jouiſſance n'ayant duré qu'un inſtant, le mâle les repouſſoit, & leur laiſſoit le ſoin de la famille qui devenoit la ſuite de cette approche ſauvage. Des obſervations plus exactes ont détruit ces erreurs anciennes. On ſait aujourd'hui que le *butor* mâle & femelle font leur nid ſur une touffe de jonc, au milieu des roſeaux ; que la femelle pond quatre ou cinq œufs d'un gris-blanc verdâtre ; que le mâle & la femelle prennent ſoin l'un & l'autre de leurs petits ; qu'ils les nourriſſent, dans les premiers temps, de frai de grenouilles, de lézards & de ſang-ſues ; que l'incubation des œufs eſt de vingt-quatre à vingt-cinq jours ; que les petits naiſſent preſque nuds ; qu'ils ſemblent n'être que cou & jambes, & que les premières plumes qui leur viennent ſont ſemblables à celles de leur père.

Ou le *butor* fait pluſieurs pontes par an, ou il y en a en qui le beſoin ſe déclare beaucoup plus tôt qu'en d'autres ; car ce mugiſſement, qui en eſt l'expreſſion, commence dans les lieux que les *butors* habitent au mois de février, & on l'y entend encore au mois d'août.

Le *butor* eſt généralement répandu dans toutes les parties de l'Europe. On le trouve par-tout où il y a des marais ou des étangs aſſez vaſtes pour l'attirer & le fixer. Il paroît cependant voyager en automne ; & le mois de décembre eſt celui où on en voit dans nos provinces en plus grand nombre. Quelques perſonnes ont cru qu'il s'éloignoit pendant les grands froids de l'hiver ; mais je ſuis aſſuré du contraire, parce qu'on m'a ſouvent envoyé, & plus ſouvent qu'en tout autre temps, des *butors* qui avoient été tués pendant les plus fortes gelées. Peut-être ſouffrent-ils alors, ſont-ils plus aiſés à approcher, & pluſieurs s'éloignent-ils en effet ; mais il eſt conſtant qu'ils ne ſe retirent pas tous.

Du temps de Bellon, la chair des *butors* étoit très-eſtimée, & ces oiſeaux paſſoient pour un excellent gibier ; aujourd'hui on n'en fait aucun cas : cette contradiction apparente peut venir de ce que la peau contient en grande quantité une graiſſe ou plutôt une huile âcre, d'un mauvais goût, qui ſe répand dans les chairs par la cuiſſon, & lui communique une forte odeur de marécage. Mais ſi on prend la précaution d'enlever la peau & le tiſſu graiſſeux, on trouve en effet un aſſez bon goût à la chair du *butor*, ſur-tout à celle des ailes & aux blancs. Il eſt probable que l'uſage n'en ſeroit pas ſain.

J'ai reçu de la Louiſiane un *butor* qui ne diffère du nôtre qu'en ce que les couleurs du plumage ſont moins foncées.

BUTOR (grand).

BRISS. *tome V, page 455.*

Le *grand butor* eſt fort rare dans nos provinces ; je doute même qu'il s'y trouve, & je ne ſçache pas qu'on en ait de preuves. Cependant les Auteurs en ont parlé d'après Aldrovande, ſans nous apprendre s'il ne ſe trouve qu'en Italie ou dans quels autres endroits il a été obſervé. Il eſt plus grand de près d'un pied que le héron commun ; il a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds neuf pouces & quelques lignes ; ſon cou eſt roux, tacheté de noir & de blanc ; le dos & les ailes ſont de couleur brune ; le ventre eſt roux ; le bec eſt jaunâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns. Les habitans des bords du lac majeur en Italie le nomment *ruffey*. *Genre LXXXI.*

BUTOR (petit).

BRISS. *tome V, page 452.*

Ce *butor* n'eſt connu que par l'indication du comte Marſigli, qui la obſervé ſur les bords du Danube. Il ne donne d'autres dimenſions de cet oiſeau que la longueur du bec, qui n'a pas tout-à-fait trois pouces. Son plumage a pour fond une couleur rouſſeâtre, traverſée par des lignes brunes plus larges & en plus grand nombre ſur le dos

Digitized by Google

que ſur le reſte du corps : la gorge & la partie inférieure du cou ſont blanches ; la queue eſt très-courte, compoſée de douze plumes blanchâtres ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un brun obſcur, l'inférieur eſt jaune ; les pieds & les ongles ſont bruns. *Genre LXXXI.*

BUTOR BRUN (petit). EDW. *Glan. part. II, p. 175, pl. 215. Voyez* BLONGIOS.

BUTOR (petit). EDW. *Glan. part. II, p. 136, pl. 275. Voyez* BLONGIOS.

BUTOR BRUN RAYÉ.

BUTOR RAYÉ. BRISS. *tome V, page 454.*

Cet oiſeau, du LXXXIe genre, a été indiqué par le comte Marſigli, qui l'a obſervé ſur les bords du Danube. Il eſt à-peu-près de la taille du *petit butor*, & c'eſt comme lui un des plus petits oiſeaux de ce genre. Tout ſon plumage eſt rayé de lignes brunes, noires, rouſſeâtres, mêlées confuſément, d'où il réſulte en gros une couleur brune ; le demi-bec ſupérieur eſt brun, l'inférieur jaune ; les pieds & les ongles ſont gris.

BUTOR RAYÉ. BRISS. *tome V, page 454. Voyez* BUTOR BRUN RAYÉ.

BUTOR ROUX.

BRISS. *tome V, page 458.*

Ce *butor* eſt de petite taille & ſeulement un peu plus gros que l'eſpèce appellée le *petit butor*. Le ſommet de la tête eſt noir, le reſte de la tête, la gorge & le cou ſont rouſſeâtres ou de couleur de rouille ; le dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont noirâtres ; le croupion eſt blanc ; le deſſous du corps eſt rouſſeâtre ; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres & les moyennes ſont rouſſeâtres ; la queue eſt noirâtre ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un brun noir, l'inférieur de couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont bruns.

Aldrovande dit avoir reçu ce *butor* d'Epidaure : il regarde comme appartenant à la même eſpèce un jeune *butor* pris dans des marais près de Bologne ; le comte Marſigli a vu le *butor roux* ſur les bords du Danube ; il a auſſi été trouvé en Alſace ; il paſſe pour être indigène des environs de Bologne, & M. de Salerne conjecture que c'eſt cette eſpèce qu'on voit quelquefois en Sologne, & aſſez fréquemment pour qu'on lui ait donné un nom, celui de *quoimeau*. Ce *butor* ſe trouve donc dans beaucoup de pays très-diſtans les uns des autres ; auſſi eſt-ce, par ſa nature, un oiſeau erratique. Il eſt, ſuivant M. Briſſon, du *Genre LXXXI.*

BUTOR du Sénégal (petit).

Petit héron roux du Sénégal. *Pl. enl. 315.*

Ce *héron* ou *butor* a environ ſept pouces de long ; ſa tête, ſon cou ſont couverts de raies longitudinales noires, ſur un fond d'un roux clair ; le bas du cou eſt rouſſeâtre & ſans rayure ; le dos eſt brun ; les grandes pennes des ailes ſont d'un blanc ſale ; les petites & les moyennes couvertures forment au milieu de l'aile une plaque rouſſeâtre, compriſe entre le blanc des grandes pennes ſur le bord inférieur des ailes, & une autre raie d'un blanc plus net, qui s'étend le long du bord ſupérieur de l'aile ; le deſſous du corps, les cuiſſes & la queue ſont blanchâtres ; le bec eſt brun, les pieds ſont jaunâtres. *Genre LXXXI.*

BUTOR JAUNE du Bréſil.

BUTOR du Breſil. BRISS. *tome V, page 460.*

Un caractère particulier à cette eſpèce eſt d'avoir l'extrêmité du bec dentelée, tant à la partie ſupérieure qu'à l'inférieure. D'ailleurs le *butor jaune* a tous les caractères des oiſeaux du genre LXXXIe. Il a du bout du bec à celui de la queue deux pieds trois pouces ; ſa groſſeur égale à-peu-près celle d'un canard ; la tête & la partie ſupérieure du cou ſont rouſſeâtres, rayées de noir ; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes, les plumes ſcapulaires ſont rayées de rouſſeâtre, ſur un fond brun ; ſa gorge eſt blanche ; le deſſous du corps eſt blanc, rayé de brun, & chaque plume eſt entourée de jaunâtre ; les plumes des ailes ſont mi-partie de noir & de cendré, terminées de blanc ; la queue eſt variée de blanc, de cendré & de noir ; l'iris eſt de couleur d'or ; le demi-bec ſupérieur eſt brun dans ſa longueur, & d'un jaune verdâtre à ſon origine ; l'inférieur eſt en entier de cette dernière couleur ; les pieds & les ongles ſont d'un gris obſcur.

BUTOR du Breſil. BRISS. *tome V, page 460. Voyez* BUTOR JAUNE du Breſil.

BUTOR de Cayenne (petit). *Pl. enl. 763.*

C'eſt une eſpèce nouvelle, du genre LXXXIe. Elle eſt très-correctement rendue dans la planche enluminée, & M. le comte de Buffon n'en trace pas moins exactement le portrait dans le petit nombre de mots ſuivans.

Ce *petit butor* n'a guere qu'un pied ou treize pouces de longueur ; tout ſon plumage, ſur un fond gris rouſſeâtre, eſt tacheté de brun noir par petites lignes tranſverſales très-preſſées, ondulantes & comme vermiculées en forme de zig-zags & de pointes au bas du cou, à l'eſtomac & aux flancs ; le deſſus de la tête eſt noir ; le cou très-fourni de plumes paroît preſque auſſi gros que le corps.

Le bec eſt noirâtre & les pieds ſont d'un jaune-verdâtre. Il eſt probable que cette eſpèce n'eſt pas abondante à Cayenne, parce qu'on ne l'envoie que rarement.

BUTOR de la baie d'Hudſon.

BRISS. *tome V, page 449.*

EDW. *tome III, page 86, pl. CXXXVI.*

Ce *butor* eſt à peu de choſe près auſſi gros que celui qui ſe trouve en Europe ; ils ne diffèrent l'un de l'autre que par quelques nuances du plumage ;

Digitized by Google

c'eſt le même fond de couleurs avec des tons moins foncés, ſur-tout ſur le deſſous du corps dans le *butor* de la baie d'Hudſon. Des différences auſſi légères ne paroiſſent pas conſtituer deux eſpèces, & je crois qu'on ne doit regarder le *butor* de la baie d'Hudſon que comme une variété du nôtre, produite par l'influence du climat. *Genre LXXXI.*

BUTOR (petit). CATESB. *tome I, page & pl. 80. Voyez* CRABIER VERT.

BUTOR BRUN. CATESB. *tome I, page 78, pl. 78. Voyez* ETOILÉ (l').

BUTOR HUPPÉ. CATESB. *tome I, page 79, pl. 79, Voyez* CRABIER GRIS-DE-FER.

BUTOR TACHETÉ. BRISS. *tome V, page 462. Voyez* POUACRE.

BUTOR TACHETÉ d'Amérique. BRISS. *tome V, page 464. Voyez* ETOILÉ (l').

Digitized by Google

CABARET.

Pl. enl. 485, fig. 2.

Petite linotte ou *le cabaret.* BRISS. *tome III, page 142.*

Picaveret. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. page 453.*

Le *cabaret* eſt du XXXIIIe genre & la plus petite des linottes; il n'a que quatre pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue, & ſept pouces de vol: le ſommet de la tête eſt d'un rouge aſſez vif; il y a ſur le croupion une tache de la même couleur, & de chaque côté de la tête il y a une petite tache d'un brun-noirâtre, placée entre le bec & l'œil: la baſe du demi-bec ſuperieur eſt entourée de petites plumes brunes qui reviennent en avant & qui couvrent les narines: la poitrine eſt rouſſeâtre, le ventre eſt blanchâtre, les côtés ſont variés de brun ſur un fond rouſſeâtre; le deſſus du corps eſt varié de brun & de rouſſeâtre; l'aile eſt de couleur brune, traverſée par une bande d'un blanc-rouſſeâtre, & les plumes qui la compoſent ont leur bord interne blanchâtre, l'externe rouſſeâtre: les plumes de la queue ſont brunes, bordées tout autour d'un filet rouſſeâtre; elles vont en décroiſſant des plus extérieures à celles qui ſont au centre, ce qui rend la queue fourchue; le bec eſt jaunâtre, terminé de noir à ſa pointe, les pieds ſont bruns, les ongles noirâtres.

La femelle n'a point de rouge ſur le croupion & celui qu'elle a ſur la tête eſt moins vif que dans le mâle.

Le *cabaret* eſt un oiſeau de paſſage; il nous arrive en automne, dans le milieu de cette ſaiſon, & di paroit au printems; il ne voyage pas par bandes, & il eſt en tout tems ou ſolitaire, ou en compagnie peu nombreuſe; il a un chant fort agréable; il donne aſſez facilement dans les pièges, & pendant l'hiver il n'eſt pas rare chez les oiſeleurs, on le nourrit en cage de chenevis, quelquefois de millet; il ſupporte d'abord la captivité avec impatience, mais il s'y fait bientôt, il devient même familier à un certain point; il perd à la première mue ce qu'il avoit de rouge & ne le reprend pas, même dans une volière expoſée en plein air.

CABOURE ou CABURE.

Hibou du Breſil. BRISS. *tome I, page 498.*

Cet oiſeau indiqué par Marcgrave, & auquel les Braſiliens donnent le nom de *cabure*, ſuivant ſon rapport, *Hiſt. braſ. page 212*, eſt du XIe genre ou de celui du hibou. Il n'eſt pas plus gros qu'une litorne. Ses ailes pliées ne s'étendent guère au-delà de l'origine de ſa queue: le deſſus du corps eſt varié de taches blanches, très-petites ſur la tête & le cou, aſſez grandes ſur les couvertures des ailes, ſemées ſur un fond d'un brun-ferrugineux; le deſſous du corps eſt blanc, tacheté de brun-ferrugineux; les ailes ſont brunes, variées de blanc; la queue eſt auſſi brune & rayée de blanc en zig-zags; l'iris eſt jaune, la prunelle noire, le bec jaunâtre, les pieds courts & couverts de plumes ou d'un duvet jaune; les ongles ſont noirs.

Cet oiſeau, ſuivant Marcgrave, s'apprivoiſe aiſément, & ſes mouvemens ont quelque choſe de plaiſant.

CACASTOL.

Cotinga du Mexique. BRISS. *tome II, page 347.*

Le *cacaſtol* eſt un oiſeau d'Amérique indiqué par Fernandez. La deſcription qu'en fait cet auteur eſt trop abrégée pour qu'on puiſſe le bien reconnoître. M. Briſſon l'a regardé comme un *cotinga*, & M. de Montbeillard le rapporte au genre de l'étourneau. Le ſentiment de chacun de ces auteurs eſt fondé, & il n'y auroit que la vue de l'oiſeau, ou une deſcription plus complette que celle que Fernandez en a faite qui pût décider lequel des deux a le mieux jugé du *cacaſtol*. Il faut en attendant ſe contenter de ſçavoir que le nom Mexiquain de cet oiſeau eſt *caxcaxtototl*, & attacher à ce mot l'idée d'un oiſeau de la groſſeur d'un étourneau, varié ſur tout le corps de bleu & de noirâtre, dont la tête eſt petite, & le bec alongé, les yeux noirs, l'iris jaune, qui a un chant déſagréable, qui ſe trouve au Mexique & dans quelques autres contrées un peu plus chaudes; enfin dont la chair eſt un aſſez mauvais manger.

CACATOU. *Voyez* KAKATOÈS.

CACATUA (grand). EDW. *tome IV, pl. CLX.* *Voyez* KAKATOÈS A HUPPE ROUGE.

CADOREUX. *Voyez* CHARDONNERET.

CAHUITAHA. *Voyage à la riv. des Amazones, page 174.* *Voyez* KAMICHI.

CAICA (le).

Perruche à tête noire de Cayenne. *Pl. enl. 744.*

Le *caica* eſt une eſpèce de perruche à queue courte du nouveau continent, du nombre de celles auxquelles M. de Buffon a donné le nom de *perriches*; ce ſçavant fait du *caica* & du *maïpouri* une ſous-diviſion dans la claſſe des *perriches*, dont ces deux eſpèces diffèrent par une taille plus forte. Cependant le *caica* n'eſt pas auſſi grand qu'on l'a repréſenté dans la planche enluminée; il eſt plus petit que le maïpouri, dont il ne fait qu'approcher d'aſſez loin par la taille. C'eſt un oiſeau fort rare à Cayenne.

Dans le premier voyage que M. Solini de Manoncour fit de cette colonie en France, il y apporta un *caica*, me le fit voir, & je le lui

Digitized by Google

achetai avec d'autres oiſeaux; depuis je n'en ai point revu. Cependant, ſuivant le rapport que M. de Manoncour a fait après un ſecond voyage à Cayenne, le *caica* vient à la Guiane tous les ans aux mois de ſeptembre & d'octobre; mais il ne fait que paſſer, ſans qu'on ſçache ni d'où il vient, ni où il va.

Le *caica* a le deſſus, le derrière & les côtés de la tête noirs; cette couleur ſe prolonge en pointe ſur les deux côtés du cou, dont le derrière, le devant, la partie qui eſt au-deſſous des appendices de la coëffe noire ſur les côtés, ainſi que la gorge, ſont d'un jaune-mordoré, plus foncé ſur le derrières du cou, & plus clair ſur le devant: les plumes ſont entourées d'un bord noir, plus large ſur les côtés & le devant du cou, & très-étroit ſur le derrière; le reſte du plumage eſt d'un vert brillant avec quelques reflets d'un vert-bleuâtre éclatant à l'extrêmité des pennes de la queue, qui finiſſent en pointe & qui ſont étagées; elles vont en diminuant de l'extérieur à l'intérieur, ce qui rend la queue fourchue; les grandes pennes des ailes ſont noires avec un peu de mêlange de violet; il y a ſur le milieu de chaque aile, au-deſſus de l'origine des grandes pennes, une tache oblongue, ſituée obliquement, de couleur mordoré: le bec eſt noirâtre, animé d'un peu de rougeâtre, & les pieds ſont gris. *Genre LIII.*

CAILLE.

Pl. enl. 170.

BRISS. *tome 1, page 247, genre VI.*

BEL. *hiſt. nat. des oiſ. page 263, fig. page 264, port. page 64.*

Coturnix en Latin.

Cuadervix en Eſpagnol.

Quaglia, quallia en Italien.

Przepiorka en Polonois.

Wachtel en Suédois.

Quail en Anglois.

Il eſt très-difficile d'indiquer des caractères extérieurs & propres à être ſaiſis au premier coup d'œil, qui diſtinguent les *cailles* des perdrix; ce ſont, ſuivant la plupart des méthodes, des oiſeaux du même genre; ils ſont du VIe dans celle de M. Briſſon. Cependant les *cailles* ſont en général plus petites que les perdrix; mais on eſt bien embarraſſé à déterminer ſi les *cailles* les plus grandes ne ſont pas de petites perdrix, ou ſi les perdrix les plus petites ne ſont pas de grandes *cailles*. Des mœurs très-différentes indiquent, il eſt vrai, une diſſimilitude fort grande dans l'organiſation de ces oiſeaux; mais ce n'eſt que par le moule interne qu'ils diffèrent, ſous des dehors & un extérieur par leſquels ils ſe rapprochent & ſe confondent à nos regards. Nous ne pouvons d'ailleurs ſçavoir ſi un oiſeau, apporté ſans vie d'un pays étranger, & qui nous eſt donné pour une *caille* ou une perdrix, a les mœurs de l'un ou de l'autre de ces deux oiſeaux. L'extérieur ne fourniſſant pas de quoi décider ſon genre, nous ſommes à cet égard forcés de nous en rapporter à une eſpèce d'habitude plutôt qu'à une nomenclature raiſonnée & déduite de la conformation des parties extérieures. Cependant M. de Buffon obſerve que les *cailles* n'ont point derrière les yeux cet eſpace nu & ſans plumes qu'ont les perdix, ni le fer-à-cheval que les mâles de celles-ci ont ſur la poitrine. Ce ſont les ſeules marques diſtinctives auxquelles on puiſſe reconnoître les *cailles* & les perdrix privées de la vie, & elles ne peuvent ſervir pour les femelles, qui, dans l'une ni l'autre eſpèce, ne portent pas ces marques.

Les *cailles* que nous connoiſſons le mieux, & qui habitent nos campagnes pendant l'été, ſont des oiſeaux de paſſage. Elles arrivent en Europe au printems, & en partent en automne; le mois d'avril eſt le temps de leur arrivée, le mois de ſeptembre celui de leur départ; les côtes d'Italie, celles d'Eſpagne, & des provinces méridionales de la France ſont les lieux par où elles paſſent; elles voyagent la nuit ou de très-grand matin, & ſe repoſent pendant le jour. Elles arrivent en ſi grand nombre en certains endroits, qu'au moyen de filets qu'on leur tend, on en prend aſſez pour les donner au plus bas prix; telles ſont en France les côtes de Provence, & en particulier les terres de M. l'Evêque de Fréjus, en Italie l'île de Caprée, les côtes aux environs de Nettuno, où, ſur une étendue de quatre ou cinq mille, on en prend, dit-on, quelquefois juſqu'à cent milliers dans un jour.

Lorſque les *cailles* ont quitté l'Europe, on les retrouve ſur les côtes correſpondantes de l'Aſie & de l'Afrique, où elles ſe répandent dans l'intérieur des terres, & d'où elles repaſſent en Europe au printems. Les deux termes de leur émigrations ſont donc connus; mais quels peuvent en être les motifs, & par quels moyens un oiſeau auſſi peſant que la *caille* dont le vol eſt auſſi court, peut-il traverſer les mers, & malgré les barrières qu'elles oppoſent, paſſer alternativement de l'une à l'autre des régions qu'elles ſéparent?

La même cauſe qui met en mouvement tous les animaux de paſſage, agit auſſi, ſans doute, ſur les *cailles*. Quand la ſaiſon des récoltes eſt paſſée, quand la main de l'homme a dépouillé la terre, qui ne produit plus de nouveaux fruits, que le froid a ſuſpendu la génération des inſectes, la diſette détermine les *cailles* à chercher des contrées plus favorables pour elles; la chaleur qui continue encore d'un côté, qui y entretient des alimens, trace aux *cailles* la route qu'elles doivent ſuivre, tandis que du côté oppoſé la diſette qui vient avec l'automne, les avertit de ſe retirer; le ſentiment déſagréable du froid peut auſſi contribuer à leurs voyages; mais il ne peut en être qu'une raiſon ſecondaire, puiſqu'elles le ſupportent, qu'il en reſte quelques-unes pendant l'hiver, ſans qu'elles paroiſſent ſouffrir de ſes rigueurs les plus fortes; elles ne ſemblent pas d'ailleurs craindre le froid, puiſqu'une fois arrivées en Europe elles ſe portent vers le nord juſ-

Digitized by Google

qu'en Iſlande. Il eſt donc très-probable que l'abondance d'un côté, la diſette de l'autre, ſont les cauſes déterminantes qui agiſſent ſur les *cailles*; mais on ne peut non plus ſe refuſer à penſer que la nature qui leur a impoſé le beſoin de changer de climat, leur en inſpire le deſir, par cette influence ſecrete qu'elle s'eſt réſervée ſur tous les animaux, dont on ignore le principe & la manière d'agir, & à laquelle on donne le nom d'*inſtinct*. En effet, des *cailles* élevées & nourries dans l'abondance, qui ni n'éprouvent le froid, ni ne manquent point d'alimens, qui n'ont pas même connu l'attrait de la liberté, dans le temps du paſſage, s'agitent dans leur cage, s'efforcent d'en ſortir, ſont inquietes, impatientes, & témoignent un beſoin qui les tourmente à l'intérieur. Cette agitation ſe calme au bout d'un mois, temps que dure à-peu-près le paſſage des *cailles* libres. La nature leur fait donc ſentir à l'intérieur, par une influence ſecrete, le beſoin de changer de lieu, & en même temps qu'elles y ſont déterminées au-dehors par le manque des choſes néceſſaires d'un côté, la rencontre de ces mêmes objets de l'autre, leur indique la route qu'elles doivent ſuivre. Le génie de la nature qui conduit les *cailles* aux bords des mers par un inſtinct ſecret & ſur la trace des alimens, ne pouvoit manquer de leur révéler les moyens d'en franchir l'eſpace. L'homme étonné de ce prodige, a cherché à en deviner l'explication. Je n'entrerai point dans les ſuppoſitions qui ont été faites.

Les *cailles* arrivées aux bords de la mer ne ſe lèvent qu'avec un vent favorable pour les porter ſur la côte oppoſée; c'eſt lui qui les ſoutient, c'eſt ſon ſouffle qui les pouſſe, elles n'ont beſoin que d'y préſenter leurs ailes, & de quelques mouvemens pour ſe ſoutenir à une hauteur convenable; ſi le vent vient à tomber, ou ſi elles ſont fatiguées, les mers qu'elles traverſent ſont remplies d'iſles, de rochers, d'écueils pour les vaiſſeaux, & de ports pour elles, qui leur offrent un aſyle, & où elles attendent le retour du vent; mais s'il change pendant la traverſée, s'il devient contraire, ſi l'eſpace eſt trop grand pour atteindre aux lieux de repos, alors les vollées de *cailles* tombent dans les flots, en ſont le jouet, & la pâture des poiſſons. Il falloit, pour l'entretient de l'eſpèce, qu'une partie traversât les mers, la nature lui en a fourni & fait connoître le moyen; que lui importe qu'un certain nombre périſſe dans les flots & ſerve à l'entretien des poiſſons, qui ſont à ſes yeux autant que ſes autres productions? Elle ſçait que la fécondité de la portion qui atteint le rivage lui répond de la perpétuité de l'eſpèce.

Je ne ferai point la deſcription de la *caille*; tout le monde la connoît.

Les *cailles* n'ont pas les mœurs douces & ſociales de la plupart des autres oiſeaux. Elles ne s'apparient point: le mâle ne connoît que des beſoins violens & impétueux; il n'a ni tendreſſe, ni attachement pour ſa femelle, & il n'eſt jamais père dans le ſens moral, puiſqu'il ne prend aucun ſoin de la couvée & des petits: il ne ſert à la propagation de l'eſpèce que par ſon ardeur, en accourant de très-loin à la voix de la femelle, & en en ſervant un grand nombre, à meſure qu'il en rencontre.

La femelle fécondée par les approches du mâle, éprouvant le beſoin de pondre, gratte la terre avec ſes ongles, conſtruit dans l'enfoncement qu'elle eſt parvenue à y former, au milieu des pièces de bled, ou des prairies, un nid qu'elle compoſe d'herbes & de feuilles; elle y pond quinze à vingt œufs; il ſont mouchetés de brun ſur un fond griſâtre: la durée de l'incubation eſt de trois ſemaines; les petits, ou les *cailletaux*, ſont en état de courir preſque au ſortir de la coquille, & de prendre leur nourriture; ils ſont plus robuſtes que les perdraux; ils ſuivent leur mère moins long-temps, & au bout de quatre mois leur accroiſſement eſt complet. Cependant il eſt fort douteux que les *cailles* faſſent deux couvées en un été, comme quelques perſonnes le penſent, & il eſt incertain qu'elles en recommencent une nouvelle après leur arrivée en Afrique ou en Aſie. Mais un fait conſtaté, c'eſt qu'elles muent deux fois par an, à la fin de l'hiver & à la fin de l'éte: leur mue dure à chaque fois un mois, & le temps où leurs plumes ſont revenues, eſt celui où elles changent de climat.

Malgré le tempéramment ardent des *cailles*, elles ne produiſent point, elles ne font point de nid ſi elles ne ſont libres, & elles ne prennent aucun ſoin des œufs qu'elles pondent dans l'état de domeſticité.

Les *cailles* ſont granivores, mais elles aiment auſſi les plantes herbacées, les vers & les inſectes. Elles ne perchent jamais; elles ſe tiennent à terre dans les pièces de bled, dans les prairies, & dans les guerets, lorſque les terres ont été dépouillées; elles ſe repoſent pendant la force de la chaleur, & elles s'appellent, ſur-tout le matin & le ſoir; c'eſt la femelle qu'on entend alors, & c'eſt à ſon cri que le mâle accourt quelquefois d'une demi-lieue, car les *cailles* courent très-vîte, & beaucoup plus ſouvent qu'elles ne volent; elles ne prennent leur eſſort que quand elles ſont pourſuivies, ſurpriſes ou preſſées de très-près. Leur vol eſt court, bas, peſant & paroît pénible; elles ſifflent en gliſſant obliquement & en frappant l'air de toute l'étendue de l'aile par repriſes; elles ne ſe raſſemblent que dans les temps de paſſage, ou plutôt elles ſe rencontrent alors; jamais il n'y a d'aſſociation entre elles, & l'on n'en voit de compagnie, que celles des petits encore fort jeunes conduits par leur mère. Les mâles, provoqués par leur tempérament, ſont jaloux les uns des autres & ſe battent cruellement: on prétend qu'ils ſont en plus grande quantité que les femelles; ſuivant pluſieurs ornithologiſtes, on les reconnoît à des taches noirâtres ſur la partie inférieure du cou,

Digitized by Google

ſur la poitrine & les côtés, qui ne ſe voient pas ſur le plumage des femelles; mais, ſuivant les chaſſeurs, les auteurs d'ornithologie ſe ſont trompés; ils ont pris les femelles pour les mâles; ce ſentiment eſt oppoſé à l'analogie; ce n'eſt pas, je le ſçai, une raiſon ſuffiſante pour le rejetter, mais c'en eſt une de douter & de vérifier le fait par l'inſpection des parties internes. Je l'euſſe fait, ſi avant de terminer cet article j'avois pu me procurer des *cailles* adultes fort rares dans les marchés, où les cailletaux ſont au contraire fort communs.

On chaſſe la *caille* au chien couchant & au fuſil: cette chaſſe n'a rien de particulier: on prend auſſi la *caille* au halier & à la tiraſſe.

Le halier eſt un filet à mailles quarrées ou en lozange, de dix pouces à un pied au plus de haut, long à volonté, ordinairement de quinze à dix-huit pieds, dont les mailles ont d'un pouce & demi à deux pouces d'ouverture, & que l'on tend perpendiculairement par le moyen de piquets enfoncés en terre.

La tiraſſe eſt un filet ou à mailles quarrés, ou plus ordinairement en lozange, auquel on donne au moins deux cents mailles de levure, & quatre cents au plus, d'un pouce de large: à la partie de ce filet deſtinée à en être le haut, on paſſe entre les mailles d'un bout du filet à l'autre une corde de la groſſeur du doigt, & dont les bouts excèdent de chaque côté la longueur de la tiraſſe d'environ cinq pieds. A chaque extrêmité de la tiraſſe, on en noue quatre à cinq mailles à la corde qui la traverſe; les autres mailles doivent pouvoir gliſſer le long de la corde. On borde de même le bas de la tiraſſe par le moyen d'une corde qui en traverſe la longueur, mais ſans l'excéder.

On ſe ſert de la tiraſſe en la traînant tendue à deux, & en la portant par le moyen des bouts de la corde qui la bordent à ſa partie ſupérieure: ou ſi le chaſſeur eſt ſeul, il attache la tiraſſe par un bout à un piquet fortement enfoncé en terre, & il la traîne par le bout oppoſé.

On ne prend des *cailles* au halier que pendant la ſaiſon de leurs amours, qui dure du mois d'avril au mois d'août, & l'on ne prend à cette chaſſe que des mâles: ils donnent dans le halier, ſoit qu'ils y ſoient attirés par l'appeau du chaſſeur, qui contrefait l'appel de la femelle; ſoit qu'en effet on ait placé devant le halier, dans une cage, une femelle qu'on nomme *chanterelle*, & dont le cri fait donner les mâles dans le piége.

Les jours les plus favorables pour chaſſer au halier ſont ceux où le ciel eſt ſerein, & les heures où il n'y a pas de roſée; car les *cailles* ſont moins actives & ſe tiennent plus en repos quand les herbes ſont mouillées.

Pour ſe ſervir du halier, on le tend dans une pièce de terre ſur le haut d'un ſillon, ſuivant ſa longueur, puis on ſe retire à la troiſième ou quatrième raie au-delà; on s'y tient courbé & caché, à-peu-près vis-à-vis le centre ou le milieu du halier, ſoit qu'on ſe ſerve du *happeau* ou de la *chanterelle* pour attirer les mâles.

L'appeau qu'on nomme auſſi *courcaillet* ſe fait de deux manières.

L'un conſiſte en une bourſe de cuir, large de deux doigts, longue de quatre, formée en poire, qu'on remplit de crin ſans le fouler. On lie à ſon extrêmité, par le moyen d'un fil fort & ciré, un ſifflet de trois doigts de long, fait avec l'os de l'aile d'un héron, ou quelqu'un des os longs des extrêmités d'un lièyre ou d'un chat. L'os dont on ſe ſert doit avoir une ouverture au-deſſus de l'endroit où on le lie à la bourſe de cuir: on donne à cette ouverture la forme d'un bec de flûte, par le moyen d'un peu de cire molle qu'on moule ſur ſes bords; on bouche avec la même cire l'extrêmité de l'os.

Pour faire jouer l'appeau, qu'on tient étendu dans la peaume de la main gauche, on frappe deſſus ſa partie la plus renflée avec la peaume de la main droite.

L'autre appeau, long de quatre doigts, & un peu plus gros que le pouce, eſt fait d'un fil de fer tourné en ſpirale. On le couvre de cuir; on adapte à ſon extrêmité la plus étroite, & on y lie un ſifflet préparé comme celui que j'ai décrit dans l'article précédent; l'appeau eſt terminé à ſa baſe par un morceau de bois rond, applati, fortement colé au cuir qui l'entoure. Au milieu de ce morceau de bois eſt attachée une corde ou une courroie de cuir. On tient cette courroie de la main gauche, entre le pouce & l'index, & de la main droite on tient de la même manière l'appeau à l'endroit où il eſt adapté avec le ſifflet. On le fait jouer en tirant & lâchant alternativement la courroie de cuir.

La chanterelle doit être inſtruite & formée à appeller, pour qu'on en tire un bon uſage. Pour l'y habituer, on place la cage dans laquelle on la nourrit en un lieu obſcur: on lui donne à manger du millet le ſoir & le matin à la lumière, en lui faiſant entendre le ſon d'un appeau. Elle en contracte l'habitude d'appeller, & ſon éducation eſt finie quand elle y eſt accoutumée. La cage dans laquelle on la retient doit être couverte d'une peau ou d'une toile, pour éviter les coups qu'elle pourroit ſe donner à la tête. Lorſqu'on eſt en chaſſe, auſſi-tôt qu'on entend un mâle, on tend le halier, on place la cage derrière, à deux ou trois pieds, au côté oppoſé au lieu d'où le cri s'eſt fait entendre, on ſe retire à douze où quinze pas, & on s'y tient caché ſans remuer, pendant que la chanterelle appelle le mâle.

On prend les *cailles* à la tiraſſe avec un chien couchant ou ſans chien; ſi l'on s'en ſert, il doit chaſſer le nez au vent, autant qu'il eſt poſſible; auſſi-tôt qu'il a fait ſon arrêt, on va à lui par le devant, on déploie la tiraſſe à quinze ou vingt pas, & l'on avance en la portant à deux juſqu'à ce qu'on ait couvert le chien; alors ou le gibier part de lui-même, ou s'il ne part pas, on l'y détermine

Digitized by Google

détermine en frappant avec un chapeau sur la tirasse ; on l'abaisse, & l'oiseau se trouve pris.

Si l'on est seul, on supplée au défaut d'un second en enfonçant en terre un piquet attaché à un bout de la tirasse, & s'avançant en faisant un cercle ; on se comporte d'ailleurs de la même manière que lorsqu'on chasse deux personnes ensemble.

Si l'on n'a pas de chien, on prend les *cailles* à la tirasse, en se servant du happeau ; mais ce ne peut être que dans la saison des amours. On écoute & l'on remarque de quel endroit un mâle s'est fait entendre ; on y va la tirasse déployée, & quand on croit être sur l'oiseau, s'il ne part pas, on frappe du chapeau sur la tirasse.

Les mois de mai & de septembre, sont les plus favorables pour chasser à la tirasse avec le chien couchant, & comme pour la chasse au halier, les jours sereins sont les meilleurs, & les heures les plus convenables le matin, une heure après le lever, le soir une heure avant le coucher du soleil.

La chasse à la tirasse est prohibée, comme trop destructive ; on n'y prend pas seulement des *cailles*, mais quelquefois, d'un seul coup, une compagnie de perdrix entière ; c'est par cette raison que, dans les capitaineries royales, les cultivateurs sont obligés d'enfoncer en terre, après la récolte, cinq bouquets d'épines sur chaque arpent de terre qu'ils dépouillent.

CAILLE à gorge blanche.

Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que notre *caille* : la gorge est d'un beau blanc ; & c'est par ce trait, le plus frappant dans cet oiseau, que je le désigne. Le sommet de la tête est noirâtre ; les joues sont d'un noir foncé, qui s'étend sur les côtés & le devant du cou au-dessous de la gorge qui l'entoure. Une raie blanche naît de la racine du bec en-dessus, passe sur l'œil, & se propage en arrière sur les côtés du cou, presque à leur extrêmité : le derrière de la tête est brun ; le derrière du cou est noirâtre, rayé longitudinalement de blanc sale ; le dos est brun, ondé de petites raies transversales noirâtres : le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un gris varié de brun ; les couvertures des ailes sont brunâtres ; les plumes scapulaires & les petites pennes des ailes sont brunes, variées de gris sur le bord extérieur, de roussêâtre sur le bord interne, & coupées de noir dans leur milieu ; le dessous du corps est rayé de noir en zigzags sur fond d'un blanc sale. Il y a, sur les côtés, de larges bandes longitudinales brunes, bordées, du côté extérieur, de points ronds, d'un blanc sale, entouré de noir : les pennes des ailes sont brunâtres, & celles de la queue grisâtres ; le bec noir, les pieds jaunâtres, les ongles noirs.

J'ai trouvé cette *caille* vivante à Paris chez un oiseleur : je n'ai pu sçavoir de quel pays elle avoit été apportée. Ses couleurs, qui la rapprochent des *cailles* qu'on trouve à la Guiane & à la Louisiane, semblent indiquer qu'elle est originaire de l'Amérique. Lorsque j'en fis l'acquisition, elle étoit excessivement farouche ; mais bientôt elle s'apprivoisa, & elle devint, en peu de mois, familière au point qu'elle mangeoit à la main, qu'elle se laissoit prendre aisément, & paroissoit se plaire à ce qu'on la caressât. On la lâchoit dans un jardin à l'entrée duquel il y a deux parquets pour des faisans : elle couroit avec précipitation au-devant de ces parquets, les ailes & la queue épanouies ; elle faisoit tous ses efforts pour y entrer, & en même-temps elle ne cessoit de pousser un cri doux & bas, une espèce de murmure qui paroissoit l'expression du plaisir : elle avoit au contraire, le matin & le soir, un cri aigu, haut & perçant, qu'on entendoit de très-loin : lorsqu'on la tenoit, & qu'on la caressoit, elle rendoit à-peu-près le même murmure que devant le parquet des faisans ; elle passoit devant ces parquets tout le temps qu'on la laissoit libre, & ne s'en éloignoit jamais. tous ses mouvemens sembloient avoir pour cause le besoin de s'unir, & il paroissoit que l'analogie l'attiroit vers les faisans, malgré la différence de la taille ; car il y avoit dans le même jardin, & de même à sa portée, un canard branchu de la Louisiane, & des pigeons, dont elle ne s'approchoit jamais. Elle a vécu trois ans ; sa nourriture étoit du froment, & on lui donnoit quelques herbes potagères. *Genre VI.*

CAILLE à trois doigts, de l'isle de Luçon. *Voy. à la nouv. Guin. p. 54, pl. 23.*

On avoit déja l'exemple d'une espèce de *caille* à trois doigts. (*Voyez* TURNIX). Elle avoit été trouvée à Madagascar. M. Sonnerat, dans son premier voyage aux Indes, nous en a fait connoître une seconde. Il la décrit de la manière suivante :

« La tête, le haut du cou en arrière, & de la » gorge en devant, sont couverts de plumes noires » & de plumes blanches ; les plumes noires sont » cependant en plus grand nombre : le bas de la » gorge & la poitrine sont mordorés ; le ventre » est d'un jaune clair & lavé ; le dos est gris, » tirant sur le noir ; les grandes plumes des ailes » sont grisâtres, mais les petites sont terminées » par une tache jaune, au milieu de laquelle est » un point noir, rond, à demi entouré par un » cercle mordoré ; les pieds & le bec sont gri- » sâtres ». *Genre VI.*

CAILLE BLANCHE : c'est une variété de la *caille* ordinaire. *Voyez* CAILLE.

CAILLE BRUNE de Madagascar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 171.*

Sa grosseur est la même que celle de notre *caille* : elle a le dessus de la tête & le haut du cou en arrière mêlés de noir & de roux ; la gorge d'un roux clair ; le devant du cou & le dessous du corps de cette dernière couleur, variée par deux bandes noires concentriques qui bordent chaque plume ; le dessus du corps rayé transversalement de noir sur fond gris ; les ailes brunes ;

Digitized by Google

l'iris jaune ; le bec & les pieds noirs. *Genre VI.*

CAILLE de Caïenne.

Cet oiseau, qui n'a point encore été décrit, est plus petit que notre *caille*. Le sommet de la tête est blanchâtre ; la gorge est fauve ; il y a au-dessous un demi collier d'un blanc sale avec un trait noir en long au milieu de chaque plume, & un filet de même couleur à leur extrémité ; le bas du cou & le haut de la poitrine sont mêlés confusément de gris & de noirâtre : le bas de la poitrine & le reste du dessous du corps sont mouchetés de blanc & de noire, chaque plume étant noire & terminée par une tache blanche ; celles du milieu du ventre sont bordées d'un peu de fauve : le derrière de la tête, le haut & les côtés du cou sont variés de noir, de blanchâtre, de quelques traits fauves, disposés par raies verticales : le bas du cou est, en arrière comme en devant, mêlé confusément de gris & de noirâtre : les couvertures des ailes sont grises, tachetées de noir dans leur milieu, & les plus grandes sont bordées d'un peu de blanc : les grandes plumes des ailes sont d'un gris brun : la queue est grisâtre ; le bec est noirâtre ; les pieds sont d'un gris tirant sur le jaunâtre. *Genre VI.*

CAILLE (petite) de Gingi. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 172.*

Moins grosse que notre *caille* d'un tiers environ, celle-ci a la tête noire, une raie d'un jaune roussâtre à chaque joue, la gorge blanche, barrée de noir au bas, le devant du cou & le dessous du corps d'un jaune rougeâtre, coupé par une bande longitudinale noire sur le milieu de chaque plume, & deux autres bandes blanches parallèles à celle-ci sur les bords des plumes ; le derrière du cou roussâtre, varié de noir ; le dos, le croupion & les couvertures des ailes d'un roux marron, varié de jaunâtre & de noir ; les grandes pennes des ailes brunes.

La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont moins vives ; que, sur le milieu de chaque plume du devant du cou, il y a une bande longitudinale blanche, & sur les côtés deux points noirs ; que les plumes du ventre sont coupées par des raies noires transversales, avec une raie blanche longitudinale dans le milieu. M. Sonnerat ne parle pas de la couleur du bec & des pieds de cette *caille*, qui se trouve à la côte de Coromandel. *Genre VI.*

CAILLE de Java. *Voyez* RÉVEIL-MATIN.

CAILLE de la Chine. *Voyez* FRAISE (la).

CAILLE (la grande) de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 171.*

Elle est beaucoup plus grosse que notre *caille* : le sommet de la tête est gris, rayé transversalement de noir & varié de blanc, par l'effet du tuyau des plumes, qui est de cette dernière couleur ; les joues sont d'un roux clair, coupées par une raie blanche qui passe au-dessus de l'œil : le cou, le dos & le croupion sont rayés transversalement de bandes noires sur fond gris, & il y a de plus, sur le milieu de chaque plume, une bande longitudinale blanche : les couvertures du dessus de la queue sont fort longues, & elles la couvrent entièrement ; les ailes sont brunâtres, & il y a, sur le côté extérieur de chaque plume, de larges taches noires & rondes ; le ventre est roussâtre, avec une bande longitudinale blanchâtre sur le milieu de chaque plume, & quelques taches noires sur leur côté : l'iris est rouge, le bec noir, les pieds jaunes. *Genre VI.*

CAILLE de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée, p. 170, pl. 105.*

M. Sonnerat, le seul auteur qui ait parlé de cette *caille*, la décrit dans les termes suivans :

« La *caille* de la nouvelle Guinée est d'un tiers » moins grosse que celle d'Europe : tout son plu- » mage est brun, mais plus foncé sur le dos & » les ailes que sous le ventre & à la tête : les » petites plumes des ailes sont entourées d'un re- » bord jaune, terni & obscur ; les grandes plumes » en sont entièrement noires ; l'iris & les pieds » sont de couleur grisâtre ». *Genre VI.*

CAILLE de la Louisiane. *Pl. enl. 149.*

BRISS. *tom. I, p. 258. Voyez* COLENICUI.

CAILLE de l'isle de Luçon (petite). *Voyage à la nouvelle Guinée, p. 54.*

La petite *caille* de l'isle de Luçon, suivant M. Sonnerat, le seul auteur qui en parle, n'a pas quatre pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue : elle est moins grosse qu'un moineau franc, & d'une forme beaucoup plus raccourcie. Le dessus, le derrière de la tête sont noirs ; les côtés sont roux, tachetés de noir ; le dos & les ailes sont noirs : il y a sur les ailes quelques lignes oblongues grisâtres : la gorge est blanchâtre, teinte de roux sur les côtés : la poitrine est grisâtre, tachetée de noir : le ventre est d'un jaunâtre sale, rayé de bandes noires transversales ; les pieds & le bec sont noirâtres. *Genre VI.*

CAILLE de Madagascar. *Pl. enl. 171.*

BRISS. *tom. I, p. 252. Voyez* TURNIX.

CAILLE (la grande) de Madagascar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 169. Pl. 98.*

Elle est du double plus grande que notre *caille* : le dessus de la tête, le derrière du cou & le dos sont d'un roux brunâtre ; il y a sur le milieu de la tête une raie longitudinale d'un blanc jaunâtre, qui s'éclaircit sur le cou, & se propage en une raie blanche jusqu'au milieu de sa longueur : les joues sont grises, traversées par deux raies blanches qui s'étendent sur les côtés du cou dans toute sa longueur ; la gorge est noire ; la poitrine & le ventre sont de cette même couleur ; mais, entre le bas du cou & le haut de la poitrine, il y a une large tache marron ; & de plus, la poitrine & le ventre sont mouchetés de points blancs arrondis : les petites couvertures du dessus

Digitized by Google

des ailes ſont rouſſeâtres, coupées tranſverſalement de lignes noires; les moyennes ſont d'un roux noirâtre, rayées tranſverſalement de blanc jaunâtre; les grandes pennes des ailes ſont brunes; les moyennes & les petites ſont noires, coupées tranſverſalement, & terminées de jaunâtre: la queue eſt noire, rayée tranſverſalement de jaunâtre; le bec eſt noir, les pieds rouſſeâtres. *Genre VI.*

CAILLE du Mexique. BRISS. *tom. I, p. 256. Voyez* COYOLCOS.

CAILLE du Mexique (grande). BRISS. *tom. I, p. 257. Voyez* COLIN (grand).

CAILLE HUPPÉE du Mexique. *Pl. enl. 126, fig. 1.* BRISS. *tom. I, p. 260. Voyez* ZONÉCOLIN.

CAILLE des iſles Malouines.

Elle eſt beaucoup plus grande que notre *caille*, & preſqu'auſſi groſſe que la perdrix griſe: ce ſeroit une perdrix & non pas une *caille*, ſi la groſſeur ſuffiſoit pour diſtinguer ces oiſeaux. Comme c'eſt une eſpèce nouvelle, & qui n'a pas encore été nommée, je crois que le nom de *perdrix* lui conviendroit mieux que celui de *caille*, puiſqu'elle a, par la groſſeur un rapport de plus avec la première, & que ſous le même point de vue, elle diffère de la ſeconde.

Son plumage eſt varié de gris, de fauve & de noir: un trait noir occupe le milieu de chaque plume, ſuivant ſa longueur; il eſt entouré de fauve ſur le devant du cou & ſur la gorge, & de gris ſur le derrière du cou & le deſſus du corps: le bord, tant fauve que gris, eſt entouré de noirâtre: le ventre & les côtés ſont blancs: les grandes plumes des ailes ſont d'un noir décoloré; le bec & les pieds ſont de la même couleur. *Genre VI.*

CAILLE des Moluques.

On doit à M. Sonnerat la connoiſſance de cet oiſeau: c'eſt la plus petite de toutes les *cailles* connues, ſi c'en eſt une en effet. Elle n'eſt guère plus groſſe qu'un tarin. La gorge eſt noire; il y a au-deſſous une large plaque d'un beau blanc, bordé par un trait noir. La poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un cendré tirant ſur la couleur d'ardoiſe. Tout le deſſus du corps eſt brun, avec quelques traits noirs qui ont leur direction de la tête à la queue: il y a ſur la tête quelques traits d'un gris ſale & obſcur: le bec eſt noir; les pieds ſont jaunâtres, les ongles noirs.

Le bec eſt très-fort, à proportion de la groſſeur de l'oiſeau; il eſt plus long, & n'eſt pas courbé ou convexe à ſa partie ſupérieure comme celui de la *caille*: il eſt droit, conique, comme l'eſt, ſuivant les gravures qui les repréſentent, le bec des deux *cailles* de l'iſle de Luçon, & celui de la *caille* de la nouvelle Guinée, toutes trois décrites par M. Sonnerat, qui en a donné les figures dans ſon ouvrage. Je n'ai point vu les *cailles* de l'iſle de Luçon, ni celles de la nouvelle Guinée: j'avois penſé que le graveur en avoit mal rendu le bec; mais la conformité de celui de la *caille* des Moluques, dont j'ai un individu ſous les yeux, avec celui de ces trois *cailles*, me porte à croire qu'elles diffèrent toutes quatre des vraies *cailles*, qu'elles ne ſont pas du genre VIe, mais qu'on en doit former un genre à part, qu'on ne peut cependant établir avant d'avoir une connoiſſance plus exacte de ces oiſeaux. Il ſuffit, en attendant, de remarquer qu'avec la même forme & l'extérieur des *cailles*, ils ont le bec différent, plus long, droit & conique, au lieu de l'avoir en cône courbé.

CAILLE des Philippines. *Pl. enl. 126.* BRISS. *tom. I, p. 254. Voyez* FRAISE (la).

CALANDRE ou groſſe ALOUETTE.

Idem. BRISS. *tom. III, pag. 352, pl. XX, fig. 2. Pl. enl. 363, fig. 2.* BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 270, fig. pag. 271. Idem. port. d'oiſ. pag. 66.* EDW. *glan. part. II, pag. 122, fig. 268.*

Calandra en Eſpagnol & en Italien.

Kalander, galander en Allemand.

Chalandra en Anglois.

Coulaſſade en Provence.

La *calandre* a les mêmes mœurs que l'alouette: elle a auſſi de même un chant très-agréable & la faculté d'imiter celui de pluſieurs autres oiſeaux, ainſi que différens ſons, lorſque ſes organes en ont été ſouvent frappés dans ſa jeuneſſe: elle ne s'habitue pas aiſément à l'état de domeſticité; mais lorſqu'elle y eſt accoutumée, elle ne ceſſe de chanter, & il y a peu d'oiſeaux qui, à cet égard, puiſſent le diſputer à la *calandre*. On ne la trouve en France que dans les provinces méridionales; on la trouve de même en Italie, en Eſpagne, aux environs d'Alep, & elle paroît en général bornée aux pays chauds. M. Edwars a donné la figure d'une *calandre* trouvée à la Caroline, & la même que celle qui habite les contrées méridionales de l'Europe. Elle eſt beaucoup plus grande que l'alouette ordinaire. La *calandre* a, du bout du bec à celui de la queue, ſept pouces trois lignes, treize pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées atteignent preſque l'extrêmité de ſa queue; ſon bec eſt à proportion plus court & plus fort que celui de l'alouette: elle rompt le grain dont elle ſe nourrit, au lieu de l'avaler comme l'alouette, ſans le briſer. Tout le deſſus du corps eſt varié de brun & de gris; la première de ces deux couleurs occupe le milieu des plumes bordées par la ſeconde; la gorge eſt blanche; il y a au-deſſous une raie tranſverſale noire, qui forme une eſpèce de collier; le devant du cou & la poitrine ſont d'un blanc ſale mouchèté de quelques taches noires; le ventre eſt blanc; les côtés ſont d'un brun-rouſſeâtre; les grandes pennes des ailes ſont brunes du côté extérieur & à leur bout, bordées de blanchâtre en dehors; les moyennes ſont auſſi brunes du côté extérieur, bordées de gris & terminées de blanc; les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun; les latérales ſont variées de noirâtre, de gris & de blanc, diſpoſées ſuivant la longueur des plumes, & les deux extérieures, une de chaque

Digitized by Google

côté, sont blanches en dehors dans toute leur longueur ; elles le sont aussi depuis leur bout, du côté interne, jusqu'au milieu de leur longueur, & noires au-dessus ; le bec, les pieds & les ongles sont d'un gris-blanc. *Genre XXXIX.*

CALANDRE du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* CRAVATTE JAUNE.

CALANDROTTE, *pl. enl. 490. V.* LITORNE.

CALANDROTTE. *Voyez* MAUVIS.

CALAO.

C'est le nom générique de plusieurs espèces d'oiseaux assez gros & fort remarquables par la forme singulière de leur bec. Quelques naturalistes ont appellé les *calaos oiseaux rhinocéros*, quoique ce nom ne s'applique communément qu'à une espèce de ce genre.

Les *calaos* appartiennent tous à l'ancien continent & ne se trouvent que dans les contrées les plus chaudes. Ils ont trois doigts devant, un derrière, le doigt du milieu étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première ; le bec très-gros, foible cependant, d'une substance fragile & sujette à se lever & se séparer par écailles ; il est alongé & courbé comme une faux, dentelé le long de ses bords. Les *calaos* ont en général les pieds courts & les doigts fort gros, mal assortis & peu proportionnés au volume du corps qu'ils doivent soutenir ; leur bec, incommode par son poids, d'une forme qui répond mal aux usages pour lesquels il est destiné, est encore souvent surchargé d'excroissances qui ne paroissent propres qu'à en augmenter la pesanteur & à en gêner les mouvemens. Ces oiseaux semblent donc être mal conformés pour marcher, se percher, se soutenir, & même pour prendre la nourriture dont ils ont besoin. Ils sont à nos yeux des êtres traités peu favorablement, informes en quelque sorte, & infortunés. Mais, connoissons-nous assez la nature pour compter sur ses apparences, pour être sûrs qu'elles ne nous en imposent pas ? Sçavons-nous qu'elle est la relation entre ces formes extérieures, monstrueuses à nos regards, & l'organisation interne ? quels rapports peuvent exciter entre les besoins, la nature du climat, les circonstances dépendantes des lieux, de l'espèce des alimens, & ce bec qui nous paroît si difforme dans les *calaos*, dont nous ne connoissons rien que quelques parties de leurs dépouilles ? Je ne peux me représenter le génie de la nature faisant des essais, & voir les *calaos* sur le bord de cette ligne, au-delà de laquelle des êtres sans nombre, produits des tentatives de la force créatrice, ont péri, parce que leur organisation n'a pas répondu à leurs besoins. Il me semble que la nature, occupée de la pensée de la création, a tout vu dans l'avenir, connu tout d'avance, calculé les rapports & les relations entre les parties & le tout, entre les besoins & les moyens ; rien n'a pu sortir de ses mains mal assorti, informe, incapable de conserver le souffle de vie qui étoit son bienfait & le produit de sa pensée. Une partie des animaux a été destinée à vivre dans le mouvement & l'action, à s'attaquer & à se défendre, une autre à peupler les lieux calmes & paisibles, où la nourriture se présente sans beaucoup de recherches, & sans être achetée par des combats : tous ont reçu de la main créatrice les organes dont ils avoient besoin, & qui répondoient aux vues qu'ils devoient remplir. L'aigle, au regard perçant, à la large envergure, armé de serres & d'un bec tranchant, devoit fondre du haut des airs sur sa proie & la déchirer ; & les *calaos*, au bec pesant, mais long, à large ouverture, en forme de croissant, devoient détacher des fruits des arbres qui les auroient produits, qu'ils atteignent de plus loin, que la pesanteur seule du bec qui les touche fait tomber, & qu'il n'étoit nécessaire que de saisir & d'avaler, sans les écraser, sans les comprimer : ils devoient habiter les terres d'une région couverte d'arbres toujours chargés de fruits, & l'aigle les rochers & les cimes glacées & stériles des montagnes d'où il auroit besoin de s'élancer pour découvrir sa proie dans les plaines.

Les *calaos* sont du LXIe genre de la méthode de M. Brisson. Il donne au *calao*, en latin, le nom d'*hydrocorax*. Plusieurs auteurs l'appellent très-improprement *corvus indicus* ; mais les *calaos* n'ont aucun rapport avec les corbeaux, & ne vivent point au bord des eaux comme sembleroit l'indiquer le nom d'*hydrocorax*. Ce sont des oiseaux terrestres & qui se nourrissent de fruits comme les toucans, qui paroissent les représenter dans le nouveau continent.

CALAO. BRISS. *tom. IV, pag. 566. Voyez* CORBEAU des Indes, de Bontius.

CALAO A BEC CISELÉ. *Voyag. à la nouv. Guinée, pag. 123. Voyez* CALAO de l'île Panay.

CALAO A BEC NOIR du Sénégal. *Pl. enl. 890.* BRISS. *tom. IV. pag. 573. Voyez* TOCK (le).

CALAO A BEC ROUGE du Sénégal, *pl. enl. 260.* BRISS. *tom. IV, pag. 575. Voyez* TOCK (le).

CALAO A CASQUE ROND.

On ne connoît de ce *calao* que le bec, représenté *pl. enl. 933.* Il a six pouces de long, est presque droit, sans dentelures ; une protubérance en forme de casque, haute de deux pouces, comprimée légèrement sur les côtés, & presque ronde, s'élève du milieu de la portion supérieure, & s'étend jusques sur l'occiput. Cette protubérance, mesurée avec le bec, a quatre pouces de haut & huit de circonférence : elle est d'un rouge de vermillon.

CALAO D'ABYSSINIE.

Pl. enl. 779.

C'est un des plus grands oiseaux de ce genre : il a trois pieds deux pouces de longueur ; tout son plumage est noir, excepté les grandes pennes des ailes qui sont blanches, & les moyennes, ainsi qu'une partie des couvertures, dont la couleur est un brun tanné foncé : le bec, de neuf pouces de long, légèrement arqué, applati & comprimé sur

Digitized by Google

les côtés ; terminé en pointe mousse ; est tout noir, excepté vers le haut de la portion supérieure, où il a, de chaque côté, une plaque rougeâtre ; sa base est surmontée d'une proéminence de deux pouces & demi de diamètre & de quinze lignes de large à sa racine : elle est de même substance que le bec, mais plus mince, & cède sous le doigt lorsqu'on le comprime ; la hauteur du bec, prise verticalement, & jointe à celle de la proéminence, est de trois pouces huit lignes ; les pieds sont noirs ; de longs cils garnissent les paupières ; une peau nue, d'un brun-violet, entoure les yeux, couvre la gorge & le haut du devant du cou. *Genre LXI.*

CALAO d'Afrique. *Voyez* BRAC (le).

CALAO de Gingi. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tome II, page 214, pl. 120.*

Il a deux pieds du bout du bec à celui de la queue ; le bec est très-long, fortement courbé ; de la base en-dessus nait une excroissance qui revient en avant & forme comme un second bec de la moitié de la longueur du premier ; il a la tête, le cou, le dos, le haut des ailes d'un gris-brun ; une large bande transversale noire sur le milieu de chaque joue ; les pennes des ailes noires ; le dessous du corps blanc ; les deux pennes du milieu de la queue, les plus longues, d'un gris-brun ; terminées de noir ; les latérales noires dans les trois quarts de leur longueur, barrées ensuite de brun, & terminées de blanc ; le bec est noir & bordé de blanc en-dessus & en-dessous ; les pieds noirs. On le trouve à la côte de Coromandel. *Genre LXI.*

CALAO de la côte de Malabar. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tome II, page 215, pl. 121.*

M. Sonnerat nous avertit lui-même que ce *calao* diffère peu de celui que M. le comte de Buffon a décrit sous le même nom, & nous ne trouvons pas en effet assez de différence pour en faire deux espèces.

CALAO de l'île de Panay.

Pl. enl. 780, le mâle : *781*, la femelle.

CALAO A BEC CISELÉ de l'île Panay. *Voyage à la nouv. Guinée, page 123, pl. 82*, le mâle : *83*, la femelle.

C'est un oiseau indiqué & décrit par M. Sonnerat.

« Le mâle & la femelle sont de la même grosseur & à-peu-près de la taille du gros corbeau » d'Europe. Leur bec est très-long, dentelé le » long de ses bords ; il est sillonné en travers dans » les deux tiers de sa longueur ; la partie convexe » des sillons est brune, & les enfoncemens sont » couleur d'orpin ; le reste du bec est lisse & » brun ; à sa racine, en-dessus, s'élève une excroissance de la même substance que le bec, » applatie sur les côtés, tranchante en-dessus, » coupée à angle droit en-devant ; cette excroissance finit à la moitié de la longueur du bec.... » L'œil est entouré d'une membrane brune, dénuée de plumes. La paupière soutient un cercle » de poils durs, roides, qui forment de véritables cils : l'iris est blanchâtre. Le mâle a la » tête, le cou, le dos & les ailes d'un noir-verdâtre, » changeant en bleuâtre : la femelle a la tête & » le cou blancs, excepté une large tache triangulaire qui s'étend de la base du bec en-dessous » & derrière l'œil jusqu'au milieu du cou en travers sur les côtés : cette tache est d'un verd-noir » changeant comme le cou & le dos du mâle. Le haut » de la poitrine dans les deux sexes est d'un rouge-» brun-clair ; le ventre, les cuisses & le croupion » sont, dans le mâle & la femelle, d'un rouge-» brun-foncé ; l'un & l'autre ont dix plumes à la » queue d'un jaune-roussêâtre dans les deux » tiers de leur longueur & noires sur le tiers » inférieur ; les pieds sont couleur de plomb ». *Genre LXI.*

CALAO de Malabar.

M. de Buffon décrit cette espèce avec beaucoup de soins & de détails, d'après un individu qui a vécu quelque temps à Paris. Cet article sera un extrait de ses observations sur ce *calao*. Il est de la grandeur du corbeau ; sa longueur est d'environ trois pieds ; son bec est long de huit pouces, large de deux, arqué de quinze lignes, terminé en pointe mousse, d'une substance cornée, presque osseuse. Un second bec, ou une excroissance qui en a la forme, surmonte le véritable ; cette excroissance est appliquée & couchée suivant la courbure du vrai bec, & s'étend depuis sa base jusqu'à deux pouces de sa pointe ; elle s'élève de deux pouces trois lignes & ressemble à un véritable bec tronqué & fermé à sa pointe ; elle ne tient point au crâne ; sa substance est mince, légère, cellulaire à l'intérieur ; sa couleur est noire de la pointe jusqu'à trois pouces en arrière ; il y a une raie de la même couleur à son origine & à la racine du vrai bec, tout le reste est d'un blanc-jaunâtre.

Une peau blanche & plissée entoure, par dessous, la racine du vrai bec ; les yeux sont entourés d'une peau noire ; de longs cils, arqués en arrière, garnissent la paupière ; l'œil est d'un brun-rouge ; la tête paroît petite en proportion du bec qu'elle soutient ; en général, la figure, l'allure, & toute la tournure de ce *calao* ont paru un composé de traits & de mouvemens du geai, du corbeau & de la pie.

Les plumes de la tête & du cou sont noires, ainsi que celles du dos & des ailes, & toutes ont un foible reflet de violet & de verd ; on apperçoit sur quelques-unes des couvertures des ailes une bordure brune irrégulièrement tracée ; l'estomac & le ventre sont d'un blanc-sale ; les ailes sont noires, & la pointe de leurs plus grandes pennes est blanche ; les pieds sont noirs, épais & fort couverts de larges écailles.

L'individu observé à Paris mangeoit des végétaux, & avaloit aussi de la chair crue ; il prenoit des rats, &c. Il répétoit souvent un cri sourd, & de temps en temps il faisoit entendre un glousse-ment pareil à celui de la poule-d'inde qui conduit

Digitized by Google

ſes petits ; il étoit très-ſenſible au froid & recherchoit la chaleur. *Genre LXI.*

CALAO de Manille.

Pl. enl. 891.

C'eſt une eſpèce nouvelle qui fait partie de la riche collection du cabinet du roi. M. le comte de Buffon fait la deſcription de ce *calao* dans les termes ſuivans :

« Cet oiſeau n'eſt guère plus gros que le tock : » il a vingt pouces de longueur ; ſon bec eſt long » de deux pouces & demi, moins courbé que » celui du tock, point dentelé, mais aſſez tranchant par les bords & plus pointu ; ce bec eſt » ſurmonté d'un léger feſton proéminant, adhérant à la mandibule ſupérieure, & ne formant » qu'un ſimple renflement ; la tête & le cou ſont » d'un blanc lavé de jaunâtre, avec des ondes » brunes ; on remarque une plaque noire à chaque » côté de la tête ſur les oreilles ; le deſſus du corps » eſt d'un brun-noirâtre, avec quelques franges » blanchâtres, filées légèrement dans les pennes » de l'aile ; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale ; » les pennes de la queue ſont de la même couleur que celles des ailes, ſeulement elles ſont » coupées tranſverſalement dans leur milieu par » une bande rouſſe de deux doigts de largeur ».

J'ajouterai à cette deſcription, d'après la planche enluminée, que les ailes & le fond de couleur de la queue ſont d'un brun-noir ; le bec couleur de chair-pâle, & les pieds bruns. *Genre LXI.*

CALAO des Indes. BRISS. *tome IV, page 571.* *Voyez* CALAO-RHINOCEROS.

CALAO des Moluques.

CALAO. BRISS. *tome IV, page 566, pl. XLV.* *Pl. enl. 283.*

Il eſt de la groſſeur du coq, & ſa longueur eſt de deux pieds quatre pouces du bout du bec à celui de la queue ; il a deux pieds dix pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées ne ſont dépaſſées par la queue que du tiers de ſa longueur ; ſon bec a cinq pouces de long & deux pouces & demi d'épaiſſeur à ſon origine : la partie ſupérieure de la tête & les côtés ſont noirs ; la gorge eſt de la même couleur, entourée d'une ligne courbe d'environ neuf lignes de largeur & d'un gris-blanc-ſale ; le derrière de la tête & le cou ſont d'un marron-clair ; le dos & le croupion ſont bruns, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ; les couvertures du deſſus de la queue & du deſſous des ailes ſont d'un noirâtre mêlé de gris ; ces deux couleurs règnent également ſur la poitrine, le haut du ventre & les côtés ; les jambes ſont d'un brun-fauve, le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un fauve clair ; les ailes ſont noires ; mais les plumes moyennes ſont bordées extérieurement de gris ; la queue eſt d'un gris-blanc ſale ; le bec cendré-noirâtre ; au-deſſus de ſa portion ſupérieure eſt une excroiſſance arrondie en arrière, platte en-deſſus, blanchâtre, de même ſubſtance que le bec ; les pieds ſont gris-bruns, les ongles noirs. *Genre LXI.*

CALAO des Philippines.

BRISS. *tome IV, page 568.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un dindon femelle ; mais ſa tête eſt proportionnellement beaucoup plus groſſe ; la couleur de cette partie, celle de la gorge, du cou, des plumes ſcapulaires, des couvertures du deſſus des ailes & de tout le deſſus du corps eſt noire ; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont blancs ; les pennes de l'aile ſont noires, marquées d'une tache blanche & celles de la queue ſont toutes noires, excepté les deux extérieures qui ſont blanches ; les pieds ſont verdâtres ; mais le bec eſt la partie la plus remarquable ; il a neuf pouces de long, huit lignes d'épaiſſeur vers ſon origine ; au-deſſus de ſa portion ſupérieure s'élève une excroiſſance de ſix pouces de long ſur trois de large ; elle s'étend en arrière ſur la partie ſupérieure de la tête en s'arrondiſſant ; elle ſe prolonge au contraire en avant ſous une forme concave en-deſſus, & ſe termine par deux angles avancés ; les narines ſont placées à l'origine du bec ſous cette excroiſſance ; ſa couleur & celle du bec eſt rougeâtre.

On trouve dans les *Tranſactions philoſophiques, n°. 285, article III*, la deſcription d'un *calao* des Philippines qui a beaucoup de rapport au précédent, mais qui en diffère cependant aſſez pour qu'on doive le regarder ou comme une variété ou une eſpèce à part. Il a le ventre noir ; le dos & le croupion d'un cendré-brun ; la tête & le cou ſont roux ; le bec n'a que ſix à ſept pouces de long & il ſupporte une excroiſſance en forme de caſque, longue de ſix pouces & large de près de deux ; le bec eſt diaphane & couleur de cinabre ; les pieds ſont rougeâtres ; la queue eſt blanche, longue de dix-huit pouces environ ; les pennes des ailes ſont jaunes ; cet oiſeau eſt révéré des Indiens. Il a, diſent-ils, combattu la grue, & c'eſt depuis ſa victoire ſur elle qu'il l'a forcée de ſe retirer ſur les terres humides ; ſa voix reſſemble moins à celle d'un oiſeau qu'au mugiſſement d'un veau. *Genre LXI.*

CALAO-RHINOCEROS.

Oiſeau-rhinoceros. Pl. enl. 934. On n'a repréſenté que le bec.

CALAO des Indes. BRISS. *tome IV, page 571.*

Il eſt beaucoup plus grand que le corbeau d'Europe, d'un plumage tout noir. Le bec a dix pouces de long, il eſt rougeâtre dans le haut de ſa portion ſupérieure, & jaunâtre vers le bout ; ſa portion inférieure eſt de cette dernière couleur. Sur la baſe du demi-bec ſupérieur s'élève une excroiſſance de ſubſtance cornée qui revient en avant juſques ſur le milieu du bec, ſe relève & ſe courbe enſuite en forme de corne ; cette protubérance eſt longue de huit pouces, large de quatre à ſa baſe, va en diminuant & finit par une pointe mouſſe ; elle eſt variée de rouge & de jaune, & comme partagée en deux portions par une ligne noire qui

Digitized by Google

s'étend dans toute sa longueur sur chacun des côtés. *Genre LXI.*

CALCOU ROUGE. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

CALFAT.

C'est un oiseau de l'Isle de France, d'une taille moyenne entre le moineau & la linotte; le dessus de la tête est noir; toute la partie supérieure du corps, compris les ailes & la queue, est d'un cendré-bleuâtre; la gorge est noire; la poitrine & le ventre sont d'une couleur vineuse; une bande blanche va de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux est nu & couleur de rose; l'iris, le bec & les pieds sont de la même couleur; les couvertures inférieures de la queue sont blanches. M. de Montbeillard, qui a indiqué cet oiseau d'après une description faite par M. Commerson, le place à la suite des ortolans. *Genre XXXV.*

CALI-CALIC.

Petite pie-grièche de Madagascar. *Pl. enl. 299, fig. 1*, le mâle: *fig. 2*, la femelle.

Idem. BRISS. *tome II, page 164, planc. XVI, fig. 1*, le mâle: *fig. II*, la femelle.

C'est un fort petit oiseau du genre XXIe ou de celui de la pie-grièche; on le trouve à Madagascar, où les habitans appellent le mâle *cali-calic* & la femelle *bruia*; il est à-peu-près de la grosseur de notre friquet; sa longueur est de près de cinq pouces du bout du bec à celui de la queue; il a neuf pouces de vol.

Le dessus du corps est cendré, à l'exception du croupion qui est rousseâtre; il y a sur les côtés de la tête, dans le mâle, une ligne blanche fort étroite, qui, du bec, va finir à l'œil; une autre raie noire, plus large, suit au-dessous le même trajet, & plus bas, un peu plus en arrière, est une plaque blanche; la gorge & la partie antérieure du cou sont noires; le reste du dessous du corps est blanc, avec une teinte légère de rousseâtre sur la poitrine & le bas-ventre; les ailes & la queue sont brunes; un filet rousseâtre en borde extérieurement les pennes; le bec est noir; les pieds de couleur de plomb, les ongles noirs.

La femelle a le manteau de la même couleur que le mâle; mais la nuance en est plus foible; ses joues sont blanches, ainsi que la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps.

CALOUASSE. SAL. *page 28. Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

CALYBÉ de la nouvelle Guinée. *Pl. enl. 634.*

Oiseau de paradis verd. Voyage à la nouvelle Guinée, p. 164.

M. Sonnerat, qui a fait connoître cet oiseau, le décrit dans les termes suivans: « Il est un peu » plus gros & plus alongé que le roi des oiseaux » de paradis (*le manucode*): il est en entier d'un » beau verd, qui a le brillant & le poli de l'acier » bruni..... Il paroît, à différens aspects, tantôt » verd, tantôt bleu; le bec & les pieds sont noi- » râtres; l'iris est rouge ».

J'ajouterai à la description faite par M. Sonnerat, que le *calybé*, quoique du même climat que les autres oiseaux de paradis, n'offre aucun des traits de ce superflu & de ce luxe dont les autres oiseaux de ce genre sont en quelque sorte surchargés: il seroit intéressant de sçavoir s'il en est plus libre, plus agissant, par conséquent plus heureux, & si le superflu & le luxe ne sont, au physique comme au moral, qu'un embarras & une surcharge. J'observerai, ce qui est plus du ressort du Naturaliste, que le *calybé* n'a point à la queue ces deux longues plumes, qui n'ont de barbe qu'à leur origine & à leur extrêmité, & dont M. Brisson fait un des caractères qui distinguent les oiseaux de paradis. Mais ces deux plumes, que M. Brisson a observées sur les deux oiseaux qu'il a décrits, ne sont point un caractère essentiel, puisque, sur six oiseaux de ce genre, que M. Sonnerat a vus à la nouvelle Guinée, trois sont dépourvus de ces mêmes plumes. Je crois donc qu'il faudroit retrancher des caractères indiqués par M. Brisson par rapport aux oiseaux de paradis, celui qu'il emprunte de la position & de la conformation des deux plumes situées au-dessus de la queue. *Genre XX.*

CAMAIL ou la CRAVATE.

Tangara à cravate noire de Cayenne. *Pl. enl. 714, fig. 2.*

C'est, suivant M. de Buffon, la septième espèce de la première section des tangaras. Celui-ci a sept pouces de long: son bec a neuf lignes; la partie supérieure en est blanche à la base & noire au bout; l'inférieure est entièrement noire: la queue est un peu étagée; elle a trois pouces un quart de long, & dépasse les ailes pliées de deux pouces.

Tout le plumage est d'une couleur uniforme cendrée, un peu plus claire sous le ventre, à l'exception cependant du devant & du derrière de la tête, de la gorge & du devant du cou, sur lesquels s'étend une couleur noire en forme de cravate. Cet oiseau se trouve à Cayenne, mais il paroît y être rare. *Genre XXXI.*

CANARD.

Pl. enl. 776, le mâle; *777*, la femelle.

CANARD SAUVAGE. BRISS. *tom. VI, p. 318.*

CANARD DOMESTIQUE. BRISS. *tom. VI, p. 308. Genre CVII.*

CANARD, CANE. BEL. *Hist. nat. desois. p. 160, fig.* ibid.

Idem, idem. *Port. d'ois. p. 32.*

CANARD SAUVAGE. BELL. *Hist. nat. des ois. p. 160.*

Anas, en latin;
Anade, en espagnol;
Anitra, en italien;
Wildendte, *hag-ent*, &c. en allemand;
Kaczka dzika, en polonois;
Graes-aud, *blaonacke*, en suédois;
Wild-duck, en anglois.

Suivant M. Salerne, le *canard* mâle s'appelle

Digitized by Google

en Normandie *malart*; la femelle *bourre*; le petit, *bourret*. On nomme communément la femelle, *cane*, le petit, *canneton* ou *hallebrant*.

Le *canard* eſt, parmi les oiſeaux, une des conquêtes les plus importantes que nous ayons faites en les rendant domeſtiques. Une partie de l'eſpèce vit & ſe multiplie au milieu de nos habitations pour notre profit, & l'autre jouit encore de toutes les prérogatives de la liberté; mais ces deux races ſont de la même eſpèce; & la première, ou le *canard domeſtique*, deſcend ſi certainement du *canard ſauvage*, qu'ils peuvent s'allier, & qu'il naît de leur union un produit fécond; ſouvent auſſi le *canard privé* retourne à ſon premier état, & il eſt reçu au nombre des ſauvages, qui le reconnoiſſent & l'adoptent. Ces deux races ſont donc évidemment iſſues de la même ſouche: nous nous occuperons d'abord de la race libre & enſuite de la race domeſtique: mais, comme l'une & l'autre ont les mêmes caractères, ſuivant l'ordre méthodique, & que ces caractères ſont néceſſaires pour reconnoître toutes les eſpèces qui appartiennent au même genre, c'eſt par ces caractères que nous commencerons l'hiſtoire du *canard*.

Il a quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé.

Les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps.

Le bec dentelé *comme une lime*, convexe en-deſſus, applati en-deſſous, plus large qu'épais, ayant le bout onguiculé & obtus.

Tous ces caractères conviennent aux eſpèces du genre de l'oie, excepté la largeur du bec que ces eſpèces ont plus épais que large; au lieu que celles du genre du *canard* l'ont plus large qu'épais.

Le *canard ſauvage* eſt ſi connu, qu'il n'a pas beſoin d'une longue deſcription.

La tête, la gorge, & environ la première moitié du cou ſont d'un verd brillant, changeant en violet: au-deſſous de cette couleur eſt une zône étroite qui forme un collier blanc. Le bas du devant du cou & la poitrine ſont d'un marron très-foncé; le bas du derrière du cou, le dos, le deſſous du corps ſont rayés en zigzags de gris-blanc & de cendré-brun; le croupion eſt d'un noir changeant en verd foncé: l'aile eſt traverſée par une large bande d'un violet changeant en verd doré, au-deſſus de laquelle en eſt une blanche beaucoup plus étroite: la queue eſt compoſée de vingt plumes: les quatre du milieu ſont d'un noir changeant en verd, & recourbées en demi-cercle vers la partie ſupérieure; les latérales ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre: le bec eſt d'un verd-jaunâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont orangés; les ongles des trois doigts antérieurs noirâtres, & celui du doigt poſtérieur rougeâtre.

La femelle, un peu moins groſſe que le mâle, eſt d'un plumage varié de brun & de gris rouſſeâtre; elle a ſur l'aile, comme le mâle, deux bandes tranſverſales, mais la bande verdâtre tire ſur le violet: le demi-bec ſupérieur eſt rougeâtre, tacheté de noir; l'inférieur entièrement rougeâtre, les pieds comme ceux du mâle.

Les *canards ſauvages* ne ſont abondans dans nos contrées qu'en hiver; ils commencent à arriver à la mi-octobre par petites bandes, qui ſont bientôt ſuivies de troupes plus nombreuſes: ils viennent des régions du nord, où ils repaſſent l'été pour y propager leur eſpèce en ſûreté dans les marais immenſes dont ces terres ſont couvertes.

Il n'eſt peut-être pas d'oiſeau plus difficile à approcher, plus ruſé, qui ſe méfie davantage des piéges que le *canard ſauvage*; mais comme ſa chair eſt un manger très-eſtimé, on a imaginé un grand nombre de moyens pour pouvoir ſurprendre les *canards*.

La chaſſe qu'on en fait au fuſil ne peut avoir lieu qu'en les attendant au bord des eaux, & en les y attirant par des *canards domeſtiques* femelles qu'on y a placées: les chaſſeurs ſe tiennent cachés dans quelques huttes à portée, & attendent, à la chûte du jour, le moment où les *canards* quittent les eaux pour aller pâturer dans les champs: on en prend auſſi, & en plus grand nombre, par le moyen des *canards domeſtiques*, à l'aide de filets qu'on relève ſur la troupe entière, qui a été attirée par les appellans.

On a auſſi imaginé d'amorcer des hameçons avec différens appats, &, par ce moyen, on prend les *canards* qui ſont retenus par l'hameçon attaché à une ficelle fixe.

Mais, comme il n'eſt preſque point de province en France où l'on n'ait quelques pratiques particulières pour la chaſſe des *canards*, il ſeroit trop long d'entrer dans les détails à cet égard: cependant cette chaſſe, dans les lieux qui y ſont les plus propres, a ſouvent été un objet d'un très-grand produit; & c'eſt par cette raiſon qu'on a diſpoſé ou même conſtruit des étangs de manière à être propres pour attirer les *canards ſauvages*, qu'on y prend en grande quantité. On a donné à ces étangs le nom de *canardières*.

Pour ne point interrompre la ſuite de l'hiſtoire des *canards*, nous ferons un article à part du mot *canardière*. *Voyez* CANARDIÈRE.

Les *canards ſauvages* paſſent la plus grande partie du jour ſur les eaux, loin du rivage: ils s'y repoſent, & on les voit ſouvent la tête ſous l'une de leurs ailes, dans l'attitude d'un oiſeau qui dort; ils ne s'écartent des étangs qu'autant qu'on leur donne la chaſſe, ou qu'ils ſont pourſuivis par les oiſeaux de proie; mais, au coucher du ſoleil, ou peu après, ils quittent les eaux pour aller pâturer dans les prairies & les terres enſemencées: lorſque le froid a glacé la ſurface des étangs, les *canards* ſe réfugient ſur les rivières & les eaux qui ne gèlent pas facilement. Si la terre eſt couverte de neige, ils s'approchent des liſières des bois, &

Digitized by Google

& ils cherchent des glands qui suppléent aux autres alimens qui leur manquent : mais si le froid continue ou devient trop rigoureux, ils s'éloignent pour passer en des contrées plus tempérées : on les voit revenir au dégel ; cependant ils ne reviennent plus en bandes nombreuses, comme à leur première arrivée : dès le mois de Février ils commencent à se séparer, à s'isoler & à se réunir par couples, qui partent séparément, se tiennent cachées dans les joncs & les roseaux la plus grande partie de la journée, & voyagent la nuit : ils traversent les climats tempérés de l'Europe pour se porter dans les régions les plus septentrionales, telles que la Sybérie, la Laponie, & jusqu'au Spitzberg. C'est dans ces durs climats, dont ils couvrent, pour ainsi dire, les lacs & les rivières, qu'ils vont passer l'été, & nicher. Cependant tous les *canards* ne quittent pas nos contrées, & il en reste toujours quelques-uns dans nos campagnes.

Dès la fin de février ou le commencement de mars, les *canards* s'apparient : le mâle paroît s'occuper du soin de rechercher & de découvrir un lieu propre à poser le nid ; c'est ordinairement une touffe de joncs isolée au milieu d'un marais : la femelle lui donne la forme convenable, en arrangeant, en pliant & en coupant les joncs. Cependant on trouve aussi quelquefois des nids sur des troncs d'arbres mutilés, & sur des amas de paille dans les terres labourées : la ponte est, depuis dix, jusqu'à seize & dix-huit œufs : ils sont d'un blanc verdâtre. La femelle garnit l'intérieur du nid de duvet qu'elle s'arrache, & elle en couvre les œufs toutes les fois qu'elle les quitte ; elle ne revient à son nid qu'avec la précaution de s'abattre à cent pas au moins, & de le regagner en suivant une route tortueuse ; moyen que la nature semble lui avoir indiqué pour que son retour ne décèle pas le lieu où son nid est placé.

L'incubation est de trente jours, pendant lesquels les soins du mâle se bornent à veiller près du nid, à accompagner la femelle quand elle va chercher de la nourriture, & à la défendre de la poursuite des autres mâles.

Le lendemain que les petits sont nés, la mère descend du nid, les appelle, & les conduit à l'eau ; mais si le nid est trop élevé pour que les petits puissent en descendre, s'il est trop loin de l'eau pour qu'ils y puissent suivre le père & la mère, on prétend qu'ils les prennent à leur bec, & les transportent l'un après l'autre ; la mère les rallie le soir, les cache parmi les roseaux, & les couvre de ses ailes pendant la nuit ; le jour, ils nagent avec beaucoup de facilité, & saisissent à la surface de l'eau les moucherons & autres menus insectes qui sont leur première pâture. Leurs plumes, & sur-tout les pennes des ailes, ne poussent que fort tard ; les petits *canards* sont long-temps couverts d'un duvet jaunâtre ; ce n'est guère qu'à trois mois qu'ils commencent à pouvoir voler.

On retrouve l'espèce du *canard sauvage* au nord de l'Amérique, où il paroît, d'après les voyageurs, suivre le même ordre de migrations qu'en Europe. Un *canard sauvage*, envoyé de la Louisiane, paroissoit seulement un peu plus gros que le nôtre ; on ne lui voyoit pas d'ailleurs de différence, & les colons, qui ont reconnu sa ressemblance avec notre *canard*, l'ont nommé *canard françois*.

L'espèce du *canard*, très-anciennement accoutumée à la domesticité, peut vivre & multiplier dans la basse-cour avec les autres oiseaux qui la peuplent, comme on le voit tous les jours ; mais pour qu'elle prospère, & pour former de nombreuses bandes de *canards* qui soient vigoureux, il faut les placer dans des lieux voisins des eaux & des prairies, où ils puissent prendre alternativement leurs ébats. Il faut encore que les eaux aient des qualités convenables ; & une des premières attentions est qu'elles ne contiennent pas de sang-sues, qui font périr les jeunes, en s'attachant à leurs pieds : on détruit les sang-sues en peuplant les étangs de tanches & d'autres poissons qui en font leur pâture. On place sur le rivage des paniers en forme de dômes, sous lesquels la cane construit son nid : elle pond de deux en deux jours, & produit de dix à quinze œufs, & jusqu'à quarante, si on les lui enlève : un seul mâle suffit à trois femelles qu'il s'approprie, qu'il conduit & protége ; & c'est dans cette raison que doit être le nombre des mâles par rapport à celui des femelles. L'incubation est de vingt-huit à trente jours, soit qu'on laisse à la *cane* le soin de couver ses œufs, soit qu'on les ait donnés à une poule, comme on le pratique quelquefois.

Le millet ou la graine de panis sont la première nourriture qu'on donne aux jeunes *canards* : on leur jette ensuite de l'orge ; ils paissent d'eux-mêmes l'herbe ; ils saisissent les insectes & les petits poissons, & ils se jettent en général sur toutes les substances qu'ils rencontrent ; car ces oiseaux ont, dès leur plus bas âge, une voracité qu'ils conservent toute leur vie : ce n'est guère qu'à six mois qu'ils ont acquis leur grandeur & le plumage qui leur est propre. Leurs couleurs les plus ordinaires sont à-peu-près les mêmes que celles du *canard sauvage*, mais moins vives : cependant il y a des *canards* dont le plumage est fort varié, & il y a tant de différences à cet égard, que l'énumération en seroit aussi longue qu'inutile.

Les variétés les plus frappantes, & qui s'éloignent le plus de la race primitive, sont les *canards à plumage tout blanc*, ceux *à bec courbé*, dont la livrée varie comme celle des *canards* ordinaires, & qui n'en diffèrent que parce qu'ils ont le bec tors & courbé en en-bas ; enfin, les *canards huppés*, dont il y en a de différent plumage, de tout blancs, & dont l'attribut est une petite touffe de duvet en forme de huppe sur le sommet de la tête en arrière.

On compte aussi dans l'espèce du *canard sauvage* quelques variétés, qui sont le *grand canard*

Digitized by Google

ſauvage, il ne diffère de l'ordinaire qu'en ce qu'il eſt un peu plus grand; *le canard ſauvage gris*, il eſt de la grandeur du précédent, ſon plumage eſt gris ſur le dos & le deſſous du corps, ſon bec & ſes pieds ſont noirs; je l'ai vu aſſez ſouvent expoſé en vente dans nos marchés; le *canard tacheté*, il reſſemble, pour la taille, aux deux précédens, pour le plumage, au *canard ſauvage* ordinaire, excepté qu'il eſt tacheté de brun-jaunâtre ſur le dos.

Les *canards*, ſoit privés, ſoit ſauvages, ſont ſujets, comme les oies, à une mue très-prompte, dans laquelle ils perdent quelquefois toutes leurs pennes en une ſeule nuit : c'eſt après la pariade que les mâles ſubiſſent cette mue, & la femelle, après avoir couvé; ce qui paroît indiquer qu'elle eſt l'effet de l'épuiſement.

La chair du *canard* paſſe pour être de difficile digeſtion; celle du *canard ſauvage* eſt eſtimée comme un gibier fin & délicat. On a attribué à la graiſſe & au ſang de ces oiſeaux des vertus auxquelles on ne croit plus.

Quelques Naturaliſtes ont diviſé la famille nombreuſe des *canards* en *canards fluviatiles* & *canards marins*; mais ils n'ont ni indiqué des caractères diſtinctifs ſenſibles, ni cette diviſion n'eſt admiſſible, parce que beaucoup d'eſpèces fréquentent également les eaux douces & les eaux ſalées.

M. le comte de Buffon partage les *canards* en raiſon de leur grandeur, en ceux qui, par leur taille, égalent ou ſurpaſſent le *canard* ordinaire, & ceux dont la taille eſt au-deſſous; il laiſſe aux premiers le nom générique de *canards*, & il applique aux ſeconds celui de *ſarcelles*.

CANARD A BEC COURBÉ. *Voyez* CANARD.

CANARD A COLLIER de Terre-Neuve.

Pl. enl. 978 le mâle, 979 la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag. 362, genre CVII.*

Il eſt, à-peu-près, de la groſſeur du *canard* domeſtique; le deſſus de la tête & le cou ſont noirs; l'eſpace entre l'œil & le bec eſt blanc; cette couleur paſſe au-deſſus de l'œil, & forme une bande qui devient rouſſeâtre en approchant de l'occiput; les joues & le derrière des yeux ſont d'un bleu ſombre, tirant ſur le pourpre; il y a, près des oreilles, une tache ronde, blanche, & de chaque côté du cou une bande qui eſt auſſi blanche; enfin, ſur le haut de la poitrine eſt ſituée une bande blanche tranſverſale entre deux bandes d'un noir de velours, ce qui forme une ſorte de collier; au-deſſus de l'origine des ailes, il y a une zône ſemblable au collier; le dos eſt d'un brun noirâtre, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir-bleu très-foncé; les ſcapulaires ſont blanches, bordées de cendré-bleu; la poitrine eſt de cette dernière couleur; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un brun-noirâtre; les côtés ſont roux; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont rouſſes, les moyennes d'un cendré-bleuâtre, les grandes, les plus éloignées du corps, ſont brunes; les grandes intermédiaires ſont terminées de blanc, qui forme ſur l'aile une bande tranſverſale; les grandes pennes des ailes ſont brunes, les moyennes d'un bleu-purpurin du côté extérieur, & les plus proches du corps de la même couleur que les ſcapulaires; la queue eſt brune; le bec noirâtre; les pieds d'un noir-bleuâtre. La femelle eſt en-deſſus d'un gris-brun noirâtre; d'un gris-blanc ſur le devant du cou, & la poitrine eſt d'un blanc pur ainſi que le reſte du deſſous du corps.

Ce *canard* ſe retrouve au Kamtſchatka & dans l'Iſlande. C'eſt l'*anas hiſtrionica* de M. Linée.

CANARD A FACE BLANCHE.

Canard du Maragnon. *Pl. enl. 808.*

Il eſt plus grand & plus gros que notre *canard* ſauvage; le devant de la tête eſt blanc; le derrière de la tête & des joues eſt d'un noir qui ſe prolonge en pointe ſur le derrière du cou, & deſcend à moitié de ſa longueur; il s'étend auſſi en-devant au-deſſous de la gorge, & forme une eſpèce de demi-collier, au-deſſous duquel eſt une bande tranſverſale blanche; le reſte du devant du cou & la poitrine ſont d'un marron rouxpourpré; la même nuance forme une plaque ſur le pli de l'aile; tout le deſſus du corps eſt brunâtre, chaque plume étant bordée de rouſſeâtre; les côtés ſont rayés tranſverſalement de lignes noires ſur un fond d'un brun-rouſſeâtre-clair; le ventre, les couvertures du deſſous de la queue & ſes pennes, ſont d'un noir luſtré; les ailes ſont d'un brun-noirâtre; le bec eſt noir; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont pointillés de jaunâtre obſcur ſur fond noirâtre; les membranes & les ongles ſont noirs. *Genre CVII.*

CANARD A GROSSE TÊTE (le petit).

Canard d'hiver. BRISS. *tom. VI, pag. 349. Genre CVII.*

Sa groſſeur eſt moyenne, entre le *canard* domeſtique & la ſarcelle; il a la tête d'un verd-doré, changeant en violet; les joues blanches; le dos & le croupion noirs; le cou & le deſſous du corps blancs; les couvertures du deſſus des ailes noires, excepté celles du milieu qui ſont blanches, & qui forment ſur l'aile une bande tranſverſale de cette couleur; les pennes des ailes noires; celles de la queue griſes; le bec de couleur de plomb; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont rouges.

Ce *canard* ſe trouve à la Caroline, mais il n'y vient que l'hiver : les plumes qui couvrent la tête ſont fort longues, & la font paroître très-groſſe.

CANARD A LONGUE QUEUE ou Pilet.

Pl. enl. 954.

Pennard par quelques-uns, par d'autres, *canard à longue queue* & *coq de mer.*

Canard à longue queue. BRISS. *tom. VI, pag. 369. pl. XXXIV, fig. 1* le mâle, 2 la femelle. *Genre CVII.*

Le *canard à longue queue* a le cou plus long & plus grêle proportionnément, la forme plus ſvelte ou moins épaiſſe & plus élégante que celle de

Digitized by Google

la plupart des autres *canards*. Sa longueur eſt de deux pieds, ſon vol de deux pieds huit pouces, & ſa groſſeur un peu au-deſſous de celle du *canard ſauvage*. Il a le deſſus de la tête brunâtre, variée de gris-rouſſeâtre ſur le bord des plumes; les joues, la gorge, les côtés & le devant du cou, bruns, tout le reſte du cou blanc, bordé ſur les côtés par un trait longitudinal, qui s'étend depuis le derrière de la tête juſques ſur le dos, qui eſt d'un noir brillant à ſes deux extrêmités, & cendré dans ſon milieu; le haut du dos, les côtés rayés finement, en zigzags & en travers de lignes brunes ſur fond cendré, le bas du dos, le croupion, d'un cendré-brun; la poitrine & le haut du ventre blancs; le bas-ventre tacheté de points gris, & rayé en zigzags de la même couleur ſur fond blanchâtre; les pennes des ailes d'un cendré-brun, celles du milieu bordées extérieurement de couleur de cuivre de roſette; enfin, les grandes couvertures des ailes mi-parties par larges rayes longitudinales d'un noir de velours & d'un blanc de neige; les deux pennes du milieu de la queue griſes à leur origine, noires dans le reſte, étroites & beaucoup plus longues que les pennes latérales, qui ſont variées de gris & de fauve: le bec noirâtre: la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes de couleur de plomb, les ongles bruns.

La femelle eſt très-différente du mâle; le brun eſt ſa couleur dominante, mais ſa queue, conformée comme celle du mâle, quoique beaucoup plus courte, ſuffit pour la faire reconnoître. Ces *canards* ne nous viennent qu'à l'approche de l'hiver, & ils ſont plus communs lorſque le froid eſt très-vif. Ils paſſent pour un gibier préférable au *canard* ſauvage; on les retrouve en Amérique. Un individu de cette eſpèce, envoyé de la Louiſiane, & un autre pris ſur les côtes de Normandie, placés dans ma collection à côté l'un de l'autre, ne préſentent aucune différence.

CANARD A LONGUE QUEUE de Terre-Neuve. BRISS. *tom. VI, pag. 382, genre CVII.*

Canard de Miclon. *Pl. enl. 1008.*

Il eſt beaucoup plus petit que le *canard* domeſtique; la tête & le cou ſont d'un beau blanc, les joues ſont griſes; cette couleur s'étend des deux côtés du cou, juſqu'au milieu de ſa longueur, en prenant une teinte rouſſeâtre mêlée de noir, & elle forme une large plaque; les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont blanches, & forment ſur chaque aile une plaque qui s'étend en pointe juſqu'à l'extrêmité du corps; le deſſus du corps & les petites couvertures des ailes ſont noires; la poitrine eſt d'un brun noirâtre, & le haut du ventre eſt noir; le reſte du deſſous du corps eſt blanc; les grandes pennes des ailes ſont noires, & les moyennes ſont d'un brun tirant très-foiblement ſur le verdâtre; il y a au milieu de la queue deux longues pennes étroites qui ſont noires; les latérales ſont blanches: le bec eſt noir dans ſes deux premiers tiers, le dernier eſt jaune; les pieds & leurs membranes paroiſſent avoir été jaunes.

Un autre *canard* qui ſe trouve auſſi aux iſles de Miclon comme le précédent, n'a que les joues blanches; une raie noire s'étend ſur le deſſus de la tête; le cou, la poitrine, le haut du ventre ſont noirs; le bas-ventre eſt blanc: le deſſus du corps eſt varié de rouſſeâtre & de noirâtre; les ſcapulaires ſont rouſſeâtres; les ailes, la queue & ſes deux longues plumes, le bec & les pieds diffèrent très-peu de ce qu'ils ſont dans le précédent.

Il eſt très-probable que le premier de ces deux oiſeaux eſt le mâle, & que le ſecond, que M. Briſſon a décrit, *tom. VI, pag. 379*, ſous le nom de *canard à longue queue d'Iſlande* eſt la femelle. Je les ai décrits l'un & l'autre d'après deux individus envoyés des iſles Miclon ſituées en Amérique. Un troiſième *canard* des mêmes iſles, ne diffère du premier qu'en ce qu'il n'a pas de longs brins à la queue, & que le blanc de ſon plumage eſt varié de noirâtre: c'eſt vraiſemblablement un jeune.

CANARD A LONGUE QUEUE d'Iſlande. BRISS. *tom. VI, pag. 379. Voyez* CANARD A LONGUE QUEUE de Terre-Neuve.

CANARD A TÊTE GRISE.

Canard de la baye d'Hudſon. BRISS. *tom. VI, pag. 365.* Genre CVII.

Il eſt beaucoup plus grand que le *canard* domeſtique. M. le comte de Buffon peint d'une manière expreſſive la façon ſingulière dont il eſt coëffé, « d'une calotte cendrée-bleuâtre, tombant en pièce quarrée ſur le haut du cou, & ſéparée par une double ligne de points noirs, ſemblables à des guillemets, de deux plaques d'un verd tendre, qui couvrent les joues; le tout eſt coupé de cinq mouſtaches noires, dont trois s'avancent en pointe ſur le haut du bec, & les deux autres s'étendent en-arrière ſous ſes angles; la gorge, la poitrine & le cou ſont blancs; le dos eſt d'un brun-noirâtre avec reflet pourpré; les grandes pennes des ailes ſont brunes; les couvertures en ſont d'un pourpre ou violet foncé, luiſant, & chaque plume eſt terminée par un point blanc, dont la ſuite forme une ligne tranſverſale; il y a de plus une grande tache blanche ſur les petites couvertures de l'aile, & une autre de forme ronde de chaque côté de la queue; le ventre eſt noir; le bec eſt rouge, & ſa partie ſupérieure eſt ſéparée en deux bourrelets, qui, dans leur renflement, reſſemblent, ſuivant l'expreſſion d'Edwars, *à-peu-près à des feves* ».

CANARD BLANC. *Voyez* CANARD.

CANARD BRANCHU. *Voyez* CANARD HUPPÉ (le beau.)

CANARD BRUN,

Pl. enl. 1007.

C'eſt une eſpèce nouvelle de grandeur moyenne entre le canard ſauvage & le garot; la baſe du bec eſt entourée en-deſſus de petites plumes blanchâtres; il y a une tache blanche de chaque côté

Digitized by Google

de la tête, derrière l'œil & un plus bas; tout le reſte de la tête, le cou, le deſſus du corps & la poitrine ſont d'un brun-noirâtre; le ventre eſt couvert de plumes de cette même couleur, mais elles ſont bordées de blanchâtre; les couvertures du deſſous de la queue ſont du même brun que le reſte du plumage; les grandes pennes des ailes ſont noires, les moyennes brunes & pluſieurs ſont terminées de blanc, qui forme une bande tranſverſale ſur le milieu de l'aile; le bec noirâtre; les pieds brunâtres, touchés de jaunâtre le long des doigts du côté intérieur.

On ne nous dit pas où ſe trouve ce *canard*, qui, à en juger d'après ſes couleurs ſombres, n'eſt probablement qu'une femelle. *Genre CVII^e.*

CANARD de Bahama. BRISS. *tom. VI, p.* 358. *Voyez* MAREC & MARECA.

CANARD de Barbarie. *V.* CANARD MUSQUÉ.

CANARD de la Baye d'Hudſon. BRISS. *tom. VI, page* 365. *Voyez* CANARD A TÊTE GRISE.

CANARD de Miclon. *Pl. enl.* 1008. *Voyez* CANARD A LONGUE QUEUE de Terre-Neuve.

CANARD de Nanquin. *Voyez* SARCELLE de la Chine.

CANARD de Maragnon. *Pl. enl.* 808. *Voyez* CANARD A FACE BLANCHE.

CANARD D'ÉTÉ. BRISS. & CATESB. *Voyez* CANARD HUPPÉ (le beau).

CANARD D'HIVER. BRISS. *tom. VI, pag.* 349. *Voyez* CANARD A GROSSE TÊTE (le petit).

CANARD D'INDE. *Voyez* CANARD MUSQUÉ.

CANARD DOMINIQUAIN du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voy. aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 221.

Il eſt de la taille de notre canard ſauvage; le devant de la tête eſt blanc, ainſi que la gorge; une raie noire traverſe chaque joue en paſſant dans la ligne où l'œil eſt placé; le derrière de la tête, le cou & la poitrine ſont noirs; le dos & le haut des ailes ſont d'un cendré-foncé, traverſé par deux bandes d'un gris-clair; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noires; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un gris-clair; le bec & les pieds noirs. *Genre CVII^e.*

CANARD du Bréſil. BRISS. *tom. VI, pag.* 360. *Voyez* MAREC & MARECA.

CANARD DU NORD appellé MARCHAND. *pl. enl.* 995. *Voyez* MACREUSE A BEC ROUGE.

CANARD FRANC. *Voyez* CANARD MUSQUÉ.

CANARD FRANÇOIS par les Créoles de la Louiſiane. *Voyez* CANARD.

CANARD GRIS. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

CANARD HUPPÉ. *Voyez* CANARD.

CANARD HUPPÉ. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 94. *Voyez* HARLE COURONNÉ.

CANARD HUPPÉ de la Louiſiane. *Pl. enl.* 980. *Voyez* CANARD HUPPÉ (le beau).

CANARD HUPPÉ (le beau).

Canard huppé de la Louiſiane. *Pl. enl.* 980 le mâle, 981 la femelle.

Canard d'été. BRISS. *tom. VI, pag.* 351.

Pl. XXXII, fig. 2. *Genre CVII^e.*

Idem. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 97.

Canard branchu, par les François établis à la Louiſiane.

Ce *canard*, un des plus beaux oiſeaux de ſon genre, n'eſt guère plus gros que la ſarcelle; ſa longueur eſt de dix-ſept pouces; ſon vol de deux pieds; ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de ſa queue; le devant de la tête eſt d'un verd-doré brillant; celles qui couvrent l'occiput ſont fort longues, étroites & comme ſoieuſes; elles ſont diſpoſées par touffes, les unes blanches, les autres d'un beau verd-doré, & les troiſièmes d'un violet éclatant; toutes ces touffes, parallèles de chaque côté, forment une huppe élégante qui pend en arrière & dont la pointe tombe ſur le milieu du dos; les joues & le haut du cou ſont d'un beau violet; la gorge & le devant du cou ſont blancs; cette couleur forme de chaque côté deux bandes tranſverſales, dont une remonte vers l'occiput & l'autre s'étend ſur les côtés du cou; le dos & le croupion ſont d'un brun-foncé, changeant en verd-doré; les couvertures du deſſus de la queue ſont de la même couleur, excepté un pinceau de plumes rouſſes de chaque côté; la poitrine eſt parſemée de taches blanches triangulaires ſur un fond d'un pourpre-vineux; de chaque côté ſont deux bandes tranſverſales, l'une d'un noir de velours & l'autre d'un blanc éclatant; les côtés ſont rayés en zigzags de lignes brunes ſur un fond gris; de plus, chaque plume eſt terminée par une bande d'un beau noir coupée par deux autres bandes blanches; le ventre eſt blanc. Les plumes ſcapulaires changent, ſelon les aſpects, en verd-doré, en bleu, en couleur de cuivre de roſette; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont de la même couleur que le dos; les grandes, les plus proches du corps ſont colorées comme les ſcapulaires; & les plus éloignées du corps ſont brunes; l'aile eſt compoſée de vingt-quatre pennes; les dix premières ſont brunes, & ſix ſont bordées de gris-blanc en-dehors; la onzième eſt brune, terminée de blanc; les huit ſuivantes, brunes du côté intérieur, ſont en-dehors d'un verd-doré, changeant en bleu & en violet; elles ſont terminées de blanc qui forme une petite bande tranſverſale ſur chaque aile; les quatre pennes les plus proches du corps ſont de la même couleur que les ſcapulaires; les pennes de la queue ſont brunes du côté intérieur, & d'un verd-doré ſombre du côté extérieur, excepté les deux du milieu qui ſont entièrement d'un verd-doré brillant; l'iris eſt couleur de noiſette; les paupières ſont d'un rouge fort vif; le demi-bec ſupérieur eſt jaune à ſa baſe, enſuite d'un rouge vif, puis il eſt marqué d'un peu de blanc & ſon bout eſt

Digitized by Google

noir ; le demi-bec inférieur eſt en entier de cette dernière couleur ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont d'un orangé obſcur ; leurs membranes ſont brunâtres & les ongles noirs.

La femelle a le deſſus du corps d'un brun-foncé & le deſſous d'un gris-brun, la gorge blanchâtre ; elle a une huppe brune, mais beaucoup plus courte & moins fournie que celle du mâle.

Ce beau *canard* ſe trouve à la Virginie, à la Caroline & à la Louiſiane ; il y niche dans des troncs d'arbres, & particulièrement dans les troncs abandonnés par les pics ; le père & la mère portent les petits à l'eau peu après qu'ils ſont nés. Les Créoles ont donné à cet oiſeau le nom de *canard branchu*, parce qu'il ſe perche & il ſe plaît même ſur les plus hautes branches des arbres les plus élevés.

Feu M. le Beau, médecin du roi à la Louiſiane, en avoit apporté pluſieurs *canards branchus* vivans, mâles & femelles ; il m'en fit préſent d'une paire ; la femelle s'échappa peu de jours après ; j'ai conſervé le mâle pendant ſix ans ; il perdoit chaque année ſon beau plumage vers la fin de juin, en prenoit un à-peu-près ſemblable à celui de la femelle, & ne revêtiſſoit ſa parure qu'au mois de novembre ; ſon cri étoit un ſiflement aſſez doux & qui n'avoit rien de déſagréable ; il ſe baignoit très-ſouvent la nuit, & en paſſoit en mouvement une grande partie ; j'ai eſſayé de réparer la perte de ſa femelle, en lui en préſentant des eſpèces de notre pays les plus proportionnées à ſa taille ; il a vécu avec elles ſans les maltraiter, mais ſans jamais les rechercher. Ce ſeroit une eſpèce précieuſe à multiplier pour ſa beauté.

CANARD MUSQUÉ.

Pl. enl. 989.

BRISS. *tom. VI, page 313. Genre CVII^e.*

Groſſe cane de la Guinée. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 176. fig. ibid.*

Cane de la Guinée. BEL. *Port. d'oiſ. pag. 37.*

Vulgairement *canard dinde, canard de Barbarie, cane de Guinée.*

C'eſt la plus grande eſpèce de *canard* qui ſoit connue ; ſa longueur eſt de deux pieds un pouce ; ſon vol de trois pieds moins un pouce, & ſes ailes pliées ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue. Les noms par leſquels on a coutume de déſigner ce *canard*, ſemblent indiquer qu'il eſt originaire des côtes d'Afrique, cependant on ne l'y trouve pas, les voyageurs n'en font pas mention, &, au contraire, on le trouve en grand nombre dans les Savanes noyées de la Guiane ; les Européens fixés dans ces cantons, l'ont nommé *canard franc*. Il eſt donc bien plus probable qu'il eſt originaire de l'Amérique que de l'Afrique, & que c'eſt de la première de ces deux contrées qu'il nous a été apporté. Ce fut au temps de Bélon ; il s'eſt habitué à notre climat & perpétué dans les baſſes-cours où il multiplie facilement. Celui qu'on nous envoie quelquefois de la Guiane eſt un peu plus grand que le même *canard* devenu domeſtique dans nos contrées ; tout ſon plumage eſt d'un noir-luſtré ſur le deſſus du corps, à reflets verdâtres & reflets rougeâtres ; il a ſur les ailes une large bande tranſverſale blanche ; autour des yeux une peau nue, ſemée de papilles d'un rouge fort vif ; elle couvre la plus grande partie des joues, s'étend derrière les yeux & forme une caroncule ſur la racine du bec ; les plumes du ſommet de la tête & du haut du derrière du cou ſont prolongées, étroites & un peu contournées, elles forment une huppe ; le bec eſt rouge, barré de bandes noirâtres ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont rouges ; les ongles blanchâtres.

La femelle, un peu moins groſſe que le mâle, eſt d'un brun noirâtre, & ſon plumage eſt orné de beaucoup moins de reflets ; elle n'a pas de huppe.

Le *canard muſqué*, dans l'état de domeſticité, reſſemble plus ou moins à celui qu'on trouve ſauvage à la Guiane, il a conſervé la plaque rouge & la caroncule au-deſſus du bec, la huppe, &c. ; mais ſon plumage s'eſt éclairci & plus ou moins varié de blanc ; quelques individus même ſont devenus entièrement de cette couleur.

Dans l'état de liberté, ces *canards* nichent ſur le tronc des arbres qui tombent de vétuſté ; la mère tranſporte ſes petits à l'eau en les prenant par le bec, & ſouvent ils ſervent de pâture aux Caïmans qui en détruiſent un grand nombre.

Ce même *canard* eſt très-fécond dans l'état de domeſticité, & fait pluſieurs pontes dans l'année ; il prend beaucoup de graiſſe & ſa chair eſt aſſez délicate, quoique moins bonne qu'elle n'eſt en Amérique ; mais on lui reproche un goût de muſc, d'où eſt venu le nom de *canard muſqué*. On prévient cet inconvénient en coupant le croupion, auſſi-tôt qu'on a ſaigné le *canard*, le goût du muſc n'étant communiqué à ſa chair que par le reflux de l'humeur de certaines glandes ſituées ſur le croupion. J'ai vu ſervir de ces *canards* ainſi préparés ſur une table où l'on ne poſe que de bons mets & où l'on faiſoit cas de ces *canards*.

CANARD *quatre ailes*. On a donné ce nom à des *canards* qui parurent, ſuivant ce qui eſt rapporté dans la collection académique, dans le Boulonois, en 1680 ; les doubles ailes de ces *canards* n'étoient dues qu'à un renverſement de quelques pennes, & à un accident individuel, & la dénomination de *quatre ailes* doit être effacée du catalogue.

CANARD SAUVAGE (grand). *Voyez* CANARD SAUVAGE.

CANARD SAUVAGE GRIS. *Voyez* CANARD.

CANARD SAUVAGE TACHETÉ. *V.* CANARD.

CANARD SIFFLEUR.

Pl. enl. 825.

BRISS. *tom. VI, pag. 391. Pl. XXXV, fig. 2. Genre CVII^e.*

Digitized by Google

Oignard, dans quelques-unes de nos Provinces ;
Oigne en baſſe Picardie ;
Penru en baſſe Bretagne ;

Ce *canard* doit le ſurnom de *ſiffleur* à ſon cri qui eſt un ſifflement aigu ; il le fait entendre en volant & ſe décèle, par ce cri qu'il pouſſe plus fréquemment la nuit que le jour ; c'eſt auſſi ſur-tout de nuit qu'il vole & qu'il voyage.

Il eſt plus petit que le *canard domeſtique* ; ſa longueur eſt de dix-huit pouces, ſon vol de deux pieds & demi, & ſes ailes pliées s'étendent à-peu-près à l'extrêmité de ſa queue ; il a le ſommet de la tête d'un ſauve-clair, le reſte de la tête & le haut du derrière du cou tachetés de noirâtre ſur fond marron ; le haut des côtés du cou de la même couleur, mais ſans taches ; la gorge & le haut du devant du cou de couleur de ſuie ; le bas du devant du cou d'un gris-marron ; le bas des côtés & du derrière du cou, le dos & le croupion rayés tranſverſalement en zigzags, de traits blanchâtres & de traits noirâtres ; les plumes ſcapulaires rayées de ces mêmes couleurs ; les plumes du milieu de celles qui recouvrent la queue, noires, bordées de blanc du côté intérieur, & les latérales d'un noir changeant en verd-doré ; la poitrine & le ventre d'un beau blanc ; les côtés rayés en zigzags de gris & de blanc ; les couvertures du deſſous de la queue d'un noir foncé ; les moyennes couvertures du deſſus des ailes blanches, les petites variées de cendré-brun & de blanchâtre, les grandes d'un gris-brun ; les pennes de l'aile d'un cendré-brun, & le plus grand nombre marquées du côté extérieur d'une plaque d'un noir de velours, & d'une autre plaque d'un verd-doré ; ce qui forme deux larges bandes de ces couleurs ſur chaque aile ; les deux pennes du milieu de la queue d'un cendré-brun, & les latérales griſes, bordées de blanchâtre ; les deux du milieu ſe terminent en pointe aigue, & excèdent de cinq lignes celles qui les ſuivent de chaque côté ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un cendré-bleu, & l'onglet eſt noir ; l'inférieur eſt noir excepté à ſon origine qui eſt de la même couleur que la partie ſupérieure ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont de couleur de plomb, & les ongles noirâtres.

La femelle a la tête, la gorge & le haut du cou tachetés de points noirâtres ſur fond rouſſeâtre ; la poitrine & le ventre blancs ; le gris eſt la couleur du reſte du plumage, de façon cependant que les plumes ſont plus ou moins bordées de rouſſeâtre ; les plaques noires & d'un verd-doré qui traverſent l'aile, ſont beaucoup moins larges & moins vivement colorées que dans le mâle.

Les jeunes mâles ſont revêtus d'un plumage qui diffère très-peu de celui des femelles, & les mâles adultes même prennent au mois de juillet un plumage analogue, où dont le gris eſt la couleur dominante ; ils perdent alors leur voix, ainſi que les femelles ; c'eſt dans cet état qu'ils arrivent des contrées du nord dans nos Provinces vers le mois de novembre ; mais quand ils repartent au mois de mars tous les mâles ont pris leurs belles couleurs.

Les *canards ſiffleurs* volent & nagent en bandes ; ils fréquentent toutes nos provinces, mais plus particulièrement celles qui ſont voiſines de la mer ; ils ſe nourriſſent des mêmes ſubſtances que les canards ſauvages, & comme eux ils ſont en mouvement la nuit ; ils partent en mars par un vent de ſud, & il n'en reſte point dans nos contrées ; ils s'accoutument aiſément à la domeſticité ; on en voit aſſez ſouvent ſur les baſſins dans les lieux où on a ce genre de curioſité, mais il ne paroît pas qu'ils multiplient ; leur chair eſt un aſſez bon gibier.

On retrouve l'eſpèce du *canard ſiffleur* en Amérique ; j'ai cru du moins la reconnoître dans un canard de la Louiſiane qu'on y nomme *canard gris* ; un peu plus grand que notre *canard ſiffleur*, il a le long du cou de chaque côté une raie verdâtre ; d'ailleurs le plumage eſt le même à quelques traits, quelques nuances près qui peuvent varier d'individus à individus, mais la couleur du bec, celle des pieds, la forme de la queue ; l'habitude de tout le corps, & la beaucoup plus grande partie du plumage, décèlent la même eſpèce dans le *canard gris* de la Louiſiane & dans notre *canard ſiffleur*.

M. le comte de Buffon croit que c'eſt à cette eſpèce qu'on doit rapporter le *vingeon* des habitans de Saint-Domingue & de Cayenne ; mais il conſerve cependant ſur l'identité de l'eſpèce de ces oiſeaux quelques doutes qui l'empêchent de prononcer affirmativement.

CANARD SIFFLEUR A BEC NOIR.

CANARD SIFFLEUR de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 814.

CANARD SIFFLEUR de la Jamaïque, BRISS. *tom. VI, pag.* 403. *Genre CVII*e.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que le canard domeſtique ; il a le ſommet de la tête revêtu de plumes noirâtres qui forment une huppe peu apparente ; le reſte de la tête rouſſeâtre ; le derrière du cou brun ; les ſcapulaires & les plumes du dos brunes, bordées de rouſſeâtre ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue noirâtres ; les joues & la gorge blanches, le devant du cou tacheté de noir ſur fond blanc ; la poitrine rouſſeâtre, tachetée de noir ; le ventre, les côtés, le haut des jambes & les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc parſemé de taches noires ; les couvertures du deſſus des ailes rouſſeâtres marquées chacune d'une tache noire dans leur milieu ; les grandes pennes des ailes noirâtres ; les moyennes brunes bordées de rouſſeâtre ; les pennes de la queue noirâtres ; le bec de cette même couleur ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes de couleur de plomb ; les ongles noirs.

On trouve ce *canard* en Amérique, où il paſſe

Digitized by Google

alternativement des contrées méridionales à celles du nord.

CANARD SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

CANARD SIFFLEUR de Cayenne. *Pl. enl. 826.*

CANARD SIFFLEUR d'Amérique. BRISS. *tom. VI, pag. 400. pl. XXXVIII, fig. 1. Genre CVII^e.*

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que le *canard* domeſtique; il a le deſſus de la tête & le cou d'un marron-clair; le derrière de la tête noirâtre; les joues & la gorge d'un gris-clair; le haut du dos & les plumes ſcapulaires de couleur marron; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue noirâtres, ainſi que le ventre & les côtés; les couvertures du deſſous de la queue blanchâtres tachetées de noirâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes noirâtres; les moyennes d'un fauve-rouſſeâtre; les grandes blanchâtres, & quelques-unes tout-à-fait blanches; les pennes des ailes noirâtres, la plupart en partie bordées de gris du côté extérieur, & les cinq plus proches du corps colorées comme le ſont les plumes ſcapulaires; les pennes de la queue noirâtres; le bec rouge & ſon onglet noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes de couleur de chair; les ongles noirâtres.

M. Briſſon dit qu'on trouve ce *canard* dans l'Amérique ſeptentrionale, & M. le comte de Buffon nous apprend qu'il a été envoyé de Cayenne au cabinet du roi; les migrations qui ſont ordinaires aux canards, concilient aiſément ces deux faits.

CANARD SIFFLEUR d'Amérique. BRISS. *tom. VI, pag. 400. Voyez* CANARD SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

CANARD SIFFLEUR de Cayenne. *Pl. enl. 826. Voyez* CANARD SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

CANARD SIFFLEUR de la Jamaïque. BRISS. *tom. VI, pag. 403. Voyez* CANARD SIFFLEUR A BEC NOIR.

CANARD SIFFLEUR de Saint-Domingue. *Pl. enl. 814. Voyez* CANARD SIFFLEUR A BEC NOIR.

CANARD SIFFLEUR HUPPÉ.

BRISS. *tom. VI, pag. 398. Genre CVII^e.*

Il eſt un peu plus gros que le *canard* ſauvage; des plumes douces comme de la ſoie, longues, effilées, d'un roux-clair couvrent le deſſus de la tête & ſe relèvent en huppe élégante; le reſte de la tête & la gorge ſont de la même couleur, mais plus foncée; le cou, la poitrine, le ventre & le haut des jambes ſont noirs; le dos eſt d'une couleur vineuſe; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont noirs; celles du deſſous de la queue & les côtés ſont d'un blanc teint d'une nuance vineuſe; les petites couvertures des ailes ſont blanches, les autres ſont cendrées; les quatre premières pennes des ailes ſont noires en dehors & à leur bout; les quinze ſuivantes ſont d'une couleur vineuſe, & les ſix plus proches du corps ſont cendrées; la queue eſt de cette dernière couleur; l'iris eſt d'un rouge-vif; le bec eſt d'un beau rouge, ainſi que la partie nue des jambes, les pieds & les doigts; les membranes ſont noires.

Ce beau *canard*, ſe trouve quelquefois, mais très-rarement ſur nos étangs au fort de l'hiver; il eſt probable qu'il nous vient du nord; ſon hiſtoire n'eſt pas encore connue. Je me le ſuis procuré, l'ayant trouvé en vente au marché à Paris.

CANARDIÈRE (chaſſe).

Lieu couvert & préparé dans un étang ou un marais pour prendre les canards ſauvages.

Voici la deſcription d'une *canardière*, avec ſon réſervoir ou ſon baſſin, canaux, cages à apprivoiſer les canards, filets & allées d'arbres, conſtruite par feu M. Guillaume Ockers, ſituée ſur une eſpèce de petite île, environnée, d'un côté, des dunes, & de l'autre côté, fortifiée d'une digue, faiſant un ovale dans la mer, occupant environ ſept arpens de terrein ſur Quelder-Duyn, proche le Helder & le Teſſel en Hollande.

Le baſſin ou réſervoir où les canards ſe jettent ou tombent, repréſente un hexagone contenant trois cens trente-cinq toiſes d'eau, où ſont habituellement environ ſix cens de ces oiſeaux; ſçavoir, deux cens à qui on a tiré les groſſes plumes d'une aile, afin qu'ils ne puiſſent plus voler, mais reſter toujours dans le réſervoir; aux autres quatre cens, on a ſeulement coupé les plumes volantes, dont il ſera parlé ci-deſſous, après qu'ils ſont apprivoiſés & inſtruits ſur un petit bois flottant, à faire leur devoir pour ſéduire les ſauvages. Il y a auſſi ſix canaux courbés en corne de bouc, longs de douze toiſes du côté rond & extérieur, avec une barrière de roſeaux, qui forme un petit talus au-dedans du canal, d'un bout à l'autre, & du côté intérieur, qui eſt courbé, avec dix petites barrières d'environ une toiſe de longueur, qui paſſent l'une devant l'autre; & à chaque barrière, une autre petite barrière, où les chiens doivent ſauter, pour conduire les oiſeaux ſauvages. Les ſix bords unis du baſſin, qu'on nomme *place du repos*, deſtinés pour donner à manger aux oiſeaux apprivoiſés, & à les faire repoſer, ſont un croiſſant de lune: ſon milieu eſt large de vingt-ſept pieds: il y a des petites digues, par-deſſous ces digues, des barrières de roſeaux d'un bout à l'autre, & au milieu un trou, avec une planche qui s'ouvre & ſe ferme, où les petits chiens peuvent venir ſur la place du repos. Les ſuſdits canaux ſont hauts & larges de dix-ſept pieds & ſe courbent en arrière, où le filet eſt poſé à quatre pieds en hauteur, & il y a un arc couvert de petites lattes de quatre en quatre pieds, large de dix-ſept pieds à l'embouchure, & élevé au-deſſus de l'eau de dix-ſept pieds au milieu, & ainſi en diminuant juſqu'au derrière à la hauteur de quatre pieds, où eſt étendu, d'un côté à l'autre, un filet gou-

Digitized by Google

dronné, dont les mailles ſont ſi étroites, que le moindre oiſeau qu'on a coutume de prendre à la *canardière* n'y pourroit paſſer. Au bout, & à environ la diſtance de ſept pieds de l'un des canaux, eſt une cage deſtinée à apprivoiſer des canards: c'eſt un quarré d'eau environné de verdure, pour élever & apprivoiſer l'oiſeau ſauvage, & lui apprendre à manger; cette cage eſt environnée d'une barrière aſſez haute pour qu'un homme puiſſe facilement y préſenter la moitié de ſa perſonne, afin que l'oiſeau s'accoutume à le voir.

Les allées ſont plantées de toutes ſortes d'arbres & arbriſſeaux; ſçavoir, entre les canaux, ſur des alignemens en quarré, à quatre pieds de diſtance l'un de l'autre, en ſorte qu'il n'y reſte qu'un paſſage étroit, auprès de la barrière, pour chaſſer les canards dans les canaux: ce qui fait un bois fort ſombre, où il ſe trouve une allée en cercle, avec des arbres fruitiers, large de quinze pieds. Le reſte du terrein eſt planté en allées de traverſe & en croix, larges de quinze pieds de chaque côté, avec des haies fort élevées; & dans les parcs intérieurs, comme entre les canaux, ſont toutes ſortes d'arbres pour former un haut & ſombre bocage, afin que les hommes ne ſoient point apperçus ni découverts des oiſeaux ſauvages, & pour donner du calme dans les canaux & réſervoirs. A l'égard de la priſe, voici comment elle ſe fait avec les ſix cens oiſeaux ſauvages mentionnés ci-deſſus, qui ſont apprivoiſés. Les deux cens, auxquels on a ôté les groſſes plumes d'une aile, ſont ainſi affoiblis afin qu'ils reſtent toujours dans l'eau: pour les autres, dont les groſſes plumes ſont coupées, on les apprivoiſe dans la cage; puis, avec de la graine de chanvre, ſur le petit bois flottant, on les accoutume à aller d'un canal à l'autre, en ſe remuant & faiſant du bruit dans le baſſin, pour encourager les ſauvages, ce qu'on appelle *chaſſer à la canardière*. Les plumes de ces canards, dont nous avons parlé ci-deſſus, étant tombées & crues de nouveau, ils deviennent en état de voler dehors; &, s'entremêlant avec les oiſeaux ſauvages, ils les mènent à leur retour au réſervoir, qui les conduit auſſi, ſur le bois flottant, au canal le plus près ſous le vent: l'homme de la *canardière* doit toujours ſe ſervir d'une tourbe brûlante, quand il doit aller au-deſſus du vent, afin que les oiſeaux ſauvages n'en ſentent rien: alors on fait paſſer le petit chien par une des barrières ſur la digue de la place du repos. Les oiſeaux ſauvages ſont très-attentifs à regarder les chiens: plus ces chiens ſont velus & bigarrés, particulièrement d'une bigarrure rouge foncée & blanche, mieux ils valent pour cette chaſſe. Les oiſeaux ſuivent, tant en nageant qu'en volant, continuellement les chiens qui ſont toujours en mouvement & ſautant d'une barrière au-delà de l'autre, reçoivent toujours du chaſſeur, pour les encourager, un petit morceau de fromage frais, & ſe montrent continuellement tout de nouveau, juſqu'à ce qu'ils parviennent & arrivent à l'endroit le plus étroit du canal, & qu'ils ſe ſoient fourrés dans la naſſe qui eſt derrière, laquelle alors eſt élevée, & l'oiſeau étant pris, on lui tord le cou.

Pour bien nourrir les oiſeaux apprivoiſés, il faut leur donner du bled, du ſeigle, de l'orge, & ſurtout du chenevis. (*Art. copié de l'anc. Encyclop.*).

CANARI. *Voyez* SERIN.

CANARI SAUVAGE. *Voyez* PENDULINE.

CANCOINE. *Voyez* LITORNE.

CANE. C'eſt la femelle du canard. *Voyez* CANARD.

CANE AU COLLIER BLANC. BEL. *Voyez* CRAVANT.

CANE de la Guinée. *Voyez* CANARD MUSQUÉ.

CANE DE MER. BEL. *Voyez* CRAVANT.

CANE PÉTRACE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANE PETIÈRE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANE PETROTTE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANETON, petit canard. *Voyez* CANARD.

CANIAR. BEL. *Hiſt. des oiſ. page 167. Port. page 34. Voyez* GOÉLAND VARIÉ.

CANUT.

BRISS. *tome V, page 258.*

EDW. *glan. part. II, page 137, chap. LXVI, pl. 276.*

C'eſt un oiſeau qui ne ſe trouve qu'au nord de l'Europe, qui vit ſur le bord des eaux, & qui eſt du LXXVe genre de la méthode de M. Briſſon. Il a environ neuf pouces du bout du bec à celui de la queue, & il eſt à-peu-près de la groſſeur de la *maubéche griſe*; le deſſus de la tête, du cou & du dos ſont couverts de plumes d'un cendré-brun, bordées d'une couleur un peu plus claire; la partie inférieure du dos, le croupion & le deſſus de la queue ſont variés de blanc & de cendré-brun, diſpoſés par taches tranſverſales, & qui ont la forme d'un croiſſant; il y a de chaque côté de la tête deux raies, l'une blanche & l'autre d'un brun foncé; la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont mouchetés de taches brunes ſur un fond blanc; le reſte du deſſous du corps eſt blanc, varié de taches tranſverſales noires, les couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, excepté l'extrêmité des grandes qui eſt blanche, & dont la continuité forme ſur l'aile une bande tranſverſale de cette couleur; les quatre plus grandes pennes de l'aile ſont noirâtres, les cinq ſuivantes le ſont auſſi, mais leur bord extérieur eſt blanc; les autres ſont d'un cendré-brun, & bordées les unes de blanc à leur bout, les autres de gris; les deux plumes externes de la queue, une de chaque côté, ſont blanches, & les intermédiaires d'un cendré-brun; l'iris eſt de couleur de noiſette, le bec d'un cendré très-foncé, les pieds & les ongles d'un brun verdâtre.

Suivant Wilhugby le *canut* eſt aſſez commun au nord de l'Angleterre pour qu'on prenne beaucoup d'oiſeaux de cette eſpèce vivans: on les nourrit quelque temps de mie de pain humectée de lait; cet aliment les engraiſſe, & donne à leur

Digitized by Google

leur chair un goût très-délicat. Suivant le même auteur c'étoit le mêts favori *du roi Canut*, d'où vient le nom qu'on a donné à l'oiseau dont la chair faisoit ses délices.

CAPARAROCH.

Chat-huant de la baie de Hudson. BRISS. *tome I, page 120.*

Petit faucon-chouette. EDW. *tome II, pag 62, pl. LXII.*

Capararoch est le nom que les habitans de la baie de Hudson donnent à une espèce de chouette, qui, par la longueur de ses ailes & celle de sa queue, ressemble à un épervier ; cet oiseau, quoique du nombre des oiseaux de nuit, & du XIIe genre, vole, poursuit, prend de jour sa proie, & ressemble à cet égard à la chevêche. Il est à-peu-près de la grandeur de l'épervier. Le brun est sa couleur dominante ; elle est obscure sur le sommet de la tête & parsemée de petites taches rondes blanches ; sur le dessus du corps, depuis le derrière de la tête jusqu'au commencement du dos, les plumes sont d'un brun-foncé, & leurs bords sont blanchâtres ; mais la partie inférieure du dos & le croupion sont rayés transversalement d'un brun-clair sur un brun plus foncé.

Le devant du cou & le dessous du corps sont d'un blanc rayé transversalement de brun ; les ailes sont brunes & variées de blanc ; la queue est d'un brun foncé en-dessus, cendré en-dessous & rayé en travers par des bandes blanches étroites ; l'iris est jaune, le bec l'est aussi ; les plumes décomposées qui entourent les yeux sont d'un blanc sale, & variées de taches oblongues brunes ; les jambes & les doigts sont couverts d'un duvet blanc, rayé en travers par du brun ; les ongles sont noirâtres ; la femelle est un peu plus grosse que le mâle, & les nuances du plumage sont moins foncées.

CAP-MORE.

Troupiale mâle du Sénégal. *Pl. enl. 375.*

Troupiale femelle du Sénégal. *Pl. enl. 376.*

Le *cap-more* est à-peu-près de la taille du gros-bec d'Europe, & lui paroîtroit en tout semblable pour la forme, s'il n'avoit pas le bec plus alongé ; mais à la longueur près, c'est le même bec dans les deux oiseaux, très-gros & très-large à sa base, conique, droit, composé de deux portions à-peu-près également épaisses, dont la supérieure s'avance en pointe dans son milieu & à son origine vers le sommet de la tête. Je regarde ces deux oiseaux comme du même genre.

Le *cap-more* a le sommet, les côtés de la tête & le cou noirs ; cette couleur se prolonge en forme de pointe sur le milieu du cou ; le derrière de la tête & du haut du cou est d'un brun-mordoré ; le dos est varié de jaune-olivâtre & de noir ; la poitrine, le haut du ventre, les côtés sont d'un jaune teint de roussêâtre ; le bas-ventre est d'un jaune-clair & sans teinte de roux ; les petites couvertures des ailes en-dessus sont jaunâtres, variées d'un peu de noir ; les grandes sont noires, bordées de jaunâtre ; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées extérieurement de jaune-olivâtre ; la queue d'un brun-olivâtre en-dessus & d'un jaune-clair en dessous ; le bec est noir & les pieds sont bruns.

La description qu'on vient de lire a été faite d'après un individu qui avoit été apporté de la côte d'Afrique, vivant à Paris. M. de Montbeillard nous apprend que les deux individus dont on a donné des dessins colorés avoient été apportés du Sénégal, & qu'il ont vêcu à Paris ; que celui qu'on avoit jugé être la femelle étoit un jeune : il prit la seconde année le même plumage que celui qu'on regardoit comme un mâle. Ces deux oiseaux avoient un chant un peu aigre, mais fort gai, & deux mues par an. Le capuchon mordoré s'effaçoit à la mue de l'automne, laissant à sa place une couleur jaune ; mais il reparoissoit au printems.

CARACARA.

Busard du Brésil. BRISS. *tome I, page 405.*

Mivus Brasilienſis, caracara dictus WILHUG. *page 42, fig. tab. IX.*

Caracara Brasilienſibus. MARG. *Hist. Bras. page 211.*

Gaviaou par les Portugais.

Nous n'avons sur cet oiseau qu'une notice très-courte, fournie par Marcgrave. Le *caracara* est de la grandeur du milan ; ses ailes pliées ont quatorze pouces ; elles ne s'étendent pas jusqu'à l'extrémité de sa queue, longue de neuf pouces ; tout le corps est couvert de plumes rousses, variées de petits points blancs & jaunes ; quelques-uns ont la poitrine & le ventre blancs ; la queue est variée de blanc & de brun ; le tour des yeux est jaune & l'iris couleur d'or ; le bec est noir ; les pieds sont jaunes & les ongles noirs, très-aigus & assez longs. Le *caracara* fait une cruelle guerre aux poules. *Genre VIII.*

CARACARA.

Faisan des Antilles. BRISS. *tom. I, pag. 269. Genre VIIe.*

Cet oiseau n'est connu que par une note beaucoup trop courte du père du Tertre, *hist. des Antilles, tom. II, pag. 255 ;* il dit que ce faisan (car c'est le nom dont il se sert), est gros comme un chapon, plus haut monté ; qu'il a toutes les plumes du cou & du poitrail d'un beau bleu luisant ; le dos d'un gris-brun ; que les ailes & la queue sont noires & assez courtes : cette dernière indication désigne plutôt un hocco qu'un faisan ; & en effet, jusqu'à présent il ne s'est pas trouvé de véritables faisans en Amérique.

Le père du Tertre ajoute que cet oiseau s'apprivoise ; que quand il est habitué, il chasse les dindons & les poules communes, qu'il cherche même à becqueter les chiens. Il ne faut pas confondre cet oiseau avec l'oiseau précédent dont M. de Buffon parle, *hist. des oiſ. tom. I, pag. 314. édit. in-12*, & qu'il n'indique que par son nom Indien *caracara ;* il faudroit changer le nom de

Digitized by Google

celui-ci, qui ne lui a été donné que par imitation de ſon cri.

CARAINAL. *Voyez* GUEPIER.

CARDALINE. *Voyez* CHARDONNERET.

CARDELINO. *Voyez* CHARDONNERET.

CARDINAL A COLLIER. BRISS. *tom. III, pag.* 45. *Voyez* SCARLATTE.

CARDINAL BRUN.

BRISS. *tom. III, pag.* 51.

Grande pivoine. EDW. *tom. II, pag. LXXXII. Pl.* 82.

Cet oiſeau, à-peu-près de la groſſeur du *pinçon d'Ardennes*, a le deſſus du corps d'un brun obſcur; chaque plume eſt bordée d'un brun plus clair : la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont couleur d'écarlate; le bas ventre eſt d'un brun ſombre; les plumes des ailes ſont de la même couleur, bordées de brun plus clair : la queue eſt brune, le bec eſt blanc; les pieds & les ongles ſont d'un brun-clair. Edward qui a indiqué cet oiſeau, croit qu'on le trouve en Amérique : il ne l'aſſure pas : il le regarde comme un bouvreuil, M. Briſſon, comme un tangara, M. de Buffon penſe que c'eſt le même oiſeau que le troupiale, qu'il a décrit ſous le nom de *commandeur*. *Voyez* COMMANDEUR. Il me paroît bien difficile de déterminer au juſte le genre de cet oiſeau d'après la deſcription d'Edward, & l'inſpection de la figure qu'il en a donnée. Mais je ne crois pas, à cauſe de la différence de groſſeur, que le cardinal brun puiſſe être le *commandeur*, connu à la Louiſiane ſous le nom *d'étourneau à moignons rouges.*

CARDINAL d'Amérique. BRISS. *Suppl. p. 67. Voyez* ROUGE-CAP.

CARDINAL de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag. 112. Voyez* FONDI.

CARDINAL du Canada. BRISS. *tom. III, pag. 48. Voyez* TANGARA du Canada.

CARDINAL du Cap de Bonne-Eſpérance.

Pl. enl. 5. *fig.* 2. *V.* GROS-BEC de Coromandel.

CARDINAL du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 46. Voyez* SCARLATTE.

CARDINAL DOMINIQUAIN. *Pl. enl. 55. fig.* 2. BRISS. *tom. III, pag. 116. Voyez* PAROARE.

CARDINAL DOMINIQUAIN HUPPÉ de la Louiſiane. *Pl. enl. 103. Voyez* PAROARE HUPPÉ.

CARDINAL HUPPÉ.

Pl. enl. 37.

Gros-bec de Virginie, vulgairement *cardinal huppé.* BRISS. *tom. III, pag. 253.*

CARDINAL. CAT. *tom. I, pag. 38. pl. 38.*

Coccothrauſtes indica criſtata en Latin.

Le *cardinal huppé* eſt de la groſſeur du gros-bec, mais d'une forme plus alongée & plus élégante : il a du bout du bec à celui de la queue ſept pouces dix lignes, dix pouces huit lignes de vol, & ſes ailes pliées n'atteignent guère qu'au tiers de la queue; la baſe du bec eſt entourée de petites plumes noirâtres, la gorge eſt de la même couleur, tout le reſte du plumage eſt d'un rouge-vif & éclatant ſur le devant du cou, la poitrine, le ventre & les côtés; d'un rouge ſombre ou d'un brun-rougeâtre ſur le derrière du cou & le deſſus du corps; la tête eſt ornée d'une huppe placée ſur l'occiput, d'un rouge éclatant & terminée en pointe; l'oiſeau la lève & la baiſſe à volonté : les ailes ſont d'un rouge moins obſcur que celui du dos; les plumes latérales de la queue ſont de la même couleur, mais les deux du milieu ſont d'un rouge-brun; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un rouge-pâle.

La femelle eſt huppée comme le mâle, mais tout ſon plumage eſt d'un rouge-brun plus foncé ſur le deſſus du corps & plus clair ſur le deſſous; elle a le bec, les pieds & les ongles d'un brun-rougeâtre.

Le *cardinal* eſt du XXXIIIe genre, ou de celui du gros-bec. C'eſt un oiſeau fort commun dans l'Amérique ſeptentrionale : il y en a beaucoup à la Louiſiane : on en apporte aſſez ſouvent de vivans en Europe, & il n'eſt pas rare en temps de paix d'en trouver chez les oiſeleurs à Paris; j'y en ai vu ſouvent; ils nourriſſent ces beaux oiſeaux de millet; ils ont beaucoup de vivacité, ſans être pétulens ni très-farouches; mais je n'en ai jamais vus qui fuſſent apprivoiſés à un certain point; ils ont un chant très-fort & très-agréable, mais ils ne chantent guère que de grand matin; ils ne paroiſſent pas s'accoutumer aiſément à notre climat, car en général on les conſerve peu de temps.

CARDINAL POURPRÉ. BRISS. *tom. III, pag. 49. Voyez* BEC-D'ARGENT.

CARDINAL TACHETÉ. BRISS. *tom. III, pag. 44. Voyez* SCARLATTE.

CARDINAT. *Voyez* CHARDONNERET.

CARIAMA (le).

BRISS. *tom. V, p. 516.*

C'eſt un oiſeau du Bréſil qui fréquente les rivages, & qui eſt un aſſez bon gibier. Il n'eſt connu de nos Ornithologiſtes que par la deſcription qu'en a donné Marcgrave. Sa grandeur eſt à-peu-près celle du héron commun; Il a quatre doigts, trois devant, dont celui du milieu eſt réuni avec les latéraux par une membrane qui s'étend juſqu'à la première articulation; un doigt en arrière, placé ſi haut, que l'extrêmité n'en ſçauroit poſer à terre : la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes; le bec en cône courbé; une huppe à la racine du bec, variée de noir & de cendré : ſes ailes pliées ne dépaſſent que très-peu l'origine de ſa queue : tout ſon plumage, en y comprenant les pennes des ailes & celles de la queue, eſt varié de brun, de rouſſeâtre & de gris : l'iris eſt couleur d'or, le bec d'un jaunâtre rembruni : la partie des jambes dénuée de plumes, & les pieds ſont d'un jaune obſcur, les ongles bruns. Le *cariama* a la voix ſemblable à celle de la poule dinde, mais plus forte, & qui ſe fait entendre de loin. Du temps de Piſon, ſuivant ſon rapport,

Digitized by Google

on avoit commencé à rendre le *cariama* domeſtique ; cependant il ne paroît pas que cette acquiſition, qui auroit été utile, ait été pouſſée fort loin : mais il eſt poſſible que le *cariama* ſoit aujourd'hui domeſtique au Bréſil, que nous l'ignorions, & qu'on n'ait pas fait de tentatives pour nous le procurer en Europe. Ce ſeroit un des oiſeaux, à cauſe de la délicateſſe de ſa chair & de ſa groſſeur, qu'il faudroit tenter d'y tranſporter, d'y acclimater & d'y faire multiplier des premiers, ſi, comme Piſon le dit, il eſt ſuſceptible de s'accoutumer à la domeſticité. *Genre LXXXVI.*

CARILLONNEUR.

Pl. enl. 700, fig. 2.

Cet oiſeau, du genre des fourmiliers, *voyez* FOURMILIER, a quatre pouces & demi de long : ſes ailes pliées ont neuf lignes de moins que la queue ; le deſſus de la tête, la gorge, le cou & la poitrine ſont variés de taches noires oblongues, ſur un fond blanc : il y a, de chaque côté, une raie noire, qui part de l'angle du bec, s'élève pardeſſus l'œil, & ſe recourbe vers le haut du dos, où elle ſe termine : le dos eſt d'un brun-gris : le croupion, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, ainſi que le ventre, ſont d'un brun roux ; les petites couvertures des ailes ſont brunes, terminées de blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de rouſſeâtre du côté extérieur ; le bec & les pieds ſont noirâtres.

On trouve les *fourmiliers carillonneurs* à la Guiane, mais moins communément que les autres eſpèces du même genre, & ſeulement dans les forêts qui ſont dans l'intérieur des terres : ils vont par petites bandes ou compagnies de quatre ou ſix, & forment entre eux un bruit ſemblable au carillon de trois cloches d'un ton différent. Leur voix, quoique très-forte en comparaiſon de leur taille, l'eſt beaucoup moins que celle du fourmilier *béfroi* : on ne les entend diſtinctement que de cinquante pas, tandis qu'on entend le *béfroi* de plus d'une demi-lieue. Les *carillonneurs* continuent leur eſpèce de chant ſingulier pendant des heures entières ſans interruption ; ils ſemblent chanter en partie, quoiqu'il ſoit plus vraiſemblable que chacun d'eux répète ſucceſſivement les trois tons dont leur chant eſt compoſé. *Genre XXII.*

CAROUGE.

BRISS. *tome II, pag. 116, genre XIX.*

CAROUGE de l'iſle Saint-Thomas, *pl. enl. 535, fig. 1.*

CAROUGE de Cayenne, *pl. enl. 607, fig. 1.*

Le *carouge*, un peu moins gros que le *pinçon d'Ardenne*, eſt d'une forme plus alongée : il a ſept pouces, du bout du bec à celui de la queue, onze pouces de vol, & ſes ailes pliées atteignent au-delà de la moitié de la longueur de ſa queue : la tête, la gorge, le cou & la poitrine ſont d'un marron foncé. La partie ſupérieure du dos eſt d'un noir de velours ; ſa partie inférieure, le croupion, le ventre & les côtés, les petites couvertures du deſſus de l'aile & les couvertures du deſſous de la même partie, ſont d'un marron foncé ; les grandes couvertures & les pennes des ailes, ainſi que celles de la queue, ſont d'un très-beau noir ; le bec eſt de la même couleur, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt griſe : les pieds & les ongles ſont noirâtres.

La femelle a les couleurs moins vives que le mâle. Le *carouge* compoſe ſon nid de fibres de plantes sèches : il les entrelace & les attache en deſſous d'une feuille de bananier, qui fait elle-même un des côtés du nid ; il lui donne la forme d'un ſegment de globe creux qui auroit été ſéparé en quatre portions égales. On trouve les *carouges* à la Martinique. Il eſt probable que le *carouge* de Cayenne, repréſenté *pl. enl. 607. fig. 1*, eſt une variété du précédent. Il en diffère en ce qu'il eſt un peu plus petit, que le noir qui couvre la tête & le cou, eſt varié de quelques taches blanches ſur les côtés du cou, & de taches d'un brun rougeâtre ſur le devant. Il a auſſi les grandes couvertures des ailes & les moyennes plumes des ailes bordées de blanc.

CAROUGE A TÊTE JAUNE. BRIS. *Suppl. t. VI, pag. 38. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE A TÊTE JAUNE de Cayenne. BRISS. *tom. II, p. 124. Voyez* COËFFES JAUNES.

CAROUGE BLEU. BRISS. *tom. II, p. 125.*

M. Briſſon, qui dit un mot de cet oiſeau, d'après Ray, convient que la figure que cet auteur en donne eſt tout-à-fait mauvaiſe, *minimè accurata*, dit M. Briſſon : il n'a donc pas eu de moyens de diſtinguer le genre de cet oiſeau, qu'il n'a pas vu, & il n'eſt pas ſuffiſamment fondé à le ranger dans le XIXe genre de ſa méthode ; ce qu'il ajoute dans les termes ſuivans ne nous éclaire pas davantage.

« Tout ſon corps eſt couvert de plumes noires » ou cendrées, ſi l'on en excepte cependant la » tête ; les ailes & la queue qui ſont bleus ». On le trouve à Madras, ajoute M. Briſſon. C'eſt une nouvelle raiſon de ne le pas regarder comme un *carouge*, puiſqu'il eſt très-probable que les oiſeaux de ce genre n'habitent que l'Amérique. *Voyez* TROUPIALE.

CAROUGE de Cayenne. BRIS. *tom. II, p. 123. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE de Cayenne. *Pl. enl. 607, fig. 1. Voyez* CAROUGE.

CAROUGE de Cayenne. *Pl. enl. 343. Voyez* COËFFES-JAUNES.

CAROUGE de l'iſle de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535, fig. 1. Voyez* CAROUGE.

CAROUGE de l'iſle de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535, fig. 2. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE de Saint-Domingue. *Pl. enl. 5, fig. 2.*

Digitized by Google

BRISS. *tome II, p. 121. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE du Bréſil. BRISS. *tome II, p. 120. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl. 607, fig. 2.*

BRISS. *tome II, p. 128. Voyez* CAROUGE OLIVE de la Louiſiane.

CAROUGE du Mexique. *Pl. enl. 5, fig. 10.*

BRISS. *tome II, p. 118. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE OLIVE de la Louiſiane.

CAROUGE du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tome II, p. 128.*

Idem. *Pl. enl. 607, fig. 2.*

Ce *carouge* a été indiqué par M. Briſſon, comme venant du Cap de Bonne-Eſpérance; mais c'eſt certainement une erreur: 1°. parce qu'aucun voyageur, ſur le témoignage duquel on puiſſe compter, n'a encore apporté un ſeul oiſeau du même genre d'aucune partie de l'ancien Continent; 2°. parce que celui-ci s'eſt trouvé au contraire en grand nombre parmi les oiſeaux qui on été apportés de la Louiſiane depuis quelques années. Il a, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces ſix lignes, dix pouces trois lignes de vol. Ses ailes pliées excèdent un peu la moitié de la longueur de ſa queue. La partie ſupérieure de la tête eſt d'un gris olivâtre; le derrière du cou, les plumes ſcapulaires & les petites couvertures des ailes ſont d'une couleur d'olive brune; le croupion eſt de la même couleur, un peu plus claire: la gorge & le haut du devant du cou ſont d'un jaune orangé; le deſſous du corps eſt jaune, mêlé d'olivâtre ſur les jambes & ſur les côtés: le bord de l'aile eſt jaune vers le pli qui répond au poignet; les plumes de l'aile ſont brunes, bordées d'un verd d'olive: la queue eſt d'une couleur olive, foncée en-deſſus & claire en-deſſous; le bec, les pieds & les ongles ſont bruns. *Genre XIX.*

CAROUGE TACHETÉ. BRISS. *tome II, p. 126.* C'eſt un oiſeau du Mexique, de la groſſeur d'une alouette, du XIXe genre de la méthode de M. Briſſon. Le ſommet de la tête eſt d'un brun roux; le derrière du cou & le deſſous du corps ſont de la même couleur; elle règne auſſi ſur le devant du cou, ſur la poitrine & le ventre; mais elle eſt moins foncée ſur ces parties; elle eſt ſur les ſupérieures & les inférieures, variée de taches noires, excepté ſur le bas-ventre, qui eſt ſans tache: les couvertures des ailes ſont colorées & tachetées comme le dos; les plumes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de brun tirant ſur le roux: l'iris eſt couleur de noiſette; le bec eſt couleur de chair pâle; les pieds ſont de la même couleur, plus vive cependant, & les ongles ſont bruns.

CASOAR.

BRISS. *tome V, page 10, pl. 1, fig. 2. Genre LXIV.*

Pl. enl. 303.

Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, part. II, p. 157.

Eme, par les Indiens.

Le *caſoar* eſt, après l'autruche, le plus grand des oiſeaux; il eſt de même privé de la faculté de voler, & il ſemble en quelque ſorte attaché encore plus fortement à la terre par le manque d'ailes plus abſolu, par ſa forme, qui lui donne l'air plus maſſif & plus peſant. Mais, quoique très-grand, il l'eſt cependant beaucoup moins que l'autruche. Les auteurs varient beaucoup ſur ſes dimenſions, ſoit qu'ils les aient priſes ſur des *caſoars* d'un âge différent, ſoit que ce ſoit l'effet du ſexe de ceux qu'ils ont meſurés; ou, ce qui me paroît très-probable, que les *caſoars* obſervés par les auteurs, loin de leur pays natal, d'où ils avoient été tranſportés à des âges différens, & le plus ordinairement jeunes, aient ceſſé de prendre de l'accroiſſement, ou n'aient pris qu'un développement imparfait.

Le *caſoar* décrit par MM. de l'Académie des Sciences étant celui dont les dimenſions ſont les plus grandes, & ces dimenſions ne pouvant manquer d'être exactes, il me paroît devoir ſervir de terme de comparaiſon. Il avoit cinq pieds & demi du bout du bec à celui des ongles; ſon bec quatre pouces ſix lignes de long, & ſon pied, douze pouces.

Le bec du *caſoar* eſt droit, preſque conique; & les bords des deux mandibules ont une petite échancrure à leur extrêmité: ſa tête eſt ſurmontée d'une eſpèce de caſque conique noir par-devant, jaune ſur les côtés & en arrière; il prend ſa naiſſance à l'origine du bec, s'étend ſur la baſe du crâne juſqu'au milieu de la tête, & s'élève environ à la hauteur de trois pouces: c'eſt à peu-près un cône tronqué, d'un pouce de diamètre à ſa baſe, & de trois lignes à ſon ſommet: cette protubérance eſt formée par le renflement des os du crâne, & recouverte par des couches concentriques d'une ſubſtance analogue à la corne.

La tête & le haut du cou ſont nuds, ou ſimplement revêtus de quelques poils noirs & fort clair-ſemés: la peau eſt d'un violet ardoiſé ſous la gorge, bleue ſur les côtés, & maculée par-derrière de plaques d'un rouge plus ou moins vif: des plis ou vuides forment des ſillons & des renflemens en différens endroits ſur la peau nue du cou, principalement par derrière.

Le méat auditif eſt très-grand; il eſt découvert, & ſeulement environné de quelques petits poils noirs fort courts.

L'œil eſt petit; l'iris en eſt couleur de topaze; la paupière ſupérieure eſt garnie d'un rang de poils noirs qui s'arrondit en forme de ſourcil. Ce dernier trait eſt commun au *caſoar* avec l'autruche & un autre oiſeau d'un genre bien différent, le *ſecrétaire*; mais ce trait eſt rare dans les oiſeaux, & paroît un attribut de ceux qui ſont très-grands,

Digitized by Google

dont l'œil eſt moins enfoncé ſous l'orbite, & n'eſt pas défendu par les plumes, qui ſont placées à une diſtance plus grande qu'elles n'ont coutume de l'être dans les oiſeaux en général. La petiteſſe de l'œil du *caſoar*, le ſourcil dont il eſt ombragé, la large ouverture de ſon bec, lui donnent un regard farouche & un air menaçant.

Sur la partie inférieure du cou, au-deſſus de l'endroit où il commence à être revêtu de plume, il y a deux membranes charnues, longues d'un pouce & demi, arrondies par le bout, larges de neuf lignes; elles ſont mi-parties de rouge & de bleu.

La partie extérieure du ſternum eſt couverte par une calloſité nue & décolorée, produite par la preſſion & le poids du corps de l'animal, quand il ſe couche.

La partie inférieure du cou & le corps en entier, les cuiſſes, juſques très-près du genou, ſont revêtus de plumes qui ont toutes la même forme & la même ſtructure, mais qui diffèrent beaucoup des plumes des autres oiſeaux; la plupart ſont doubles, un même tuyau donnant naiſſance à deux tiges qui ſont ſouvent d'inégale longueur. Les barbes de ces plumes ſont deſunies, ſans adhérence entre elles, les tiges dont elles ſortent ſont plattes, noires, luiſantes, diviſées par nœuds, dont chacun donne naiſſance à une barbe ou filet; depuis l'origine juſqu'au milieu de la tige les barbes ſont courtes, ſouples, branchues, d'un gris-tanné; mais du milieu de la tige à ſon extrêmité les filets ou barbes deviennent ſimples, plus durs, plus longs, & ils ſont d'un brun noirâtre: comme ils couvrent les autres, dont il ne perce que quelques-uns à travers le commencement des derniers, le *caſoar* vu de loin & même de près, mais ſans beaucoup d'attention, paroît un animal velu, couvert de poils durs & roides, comme les ſoies du ſanglier. Les plumes les plus courtes ſont ſur le bas du cou, de cette partie elles vont en croiſſant de longueur, juſqu'au croupion, où elles ont juſqu'à quatorze pouces de long, retombent en-en-bas & cachent la partie où devroit être la queue dont le *caſoar* eſt tout-à-fait dépourvu.

L'aile, qui n'a pas trois pouces de long, eſt armée de cinq tiges ou tuyaux de plumes noirs, un peu courbés, luiſans, dont le plus long a onze pouces; c'eſt celui du milieu.

Les pieds ſont très-gros, courts à proportion de leur groſſeur & de la taille de l'oiſeau; leur couleur eſt un gris-jaunâtre; il y a trois doigts devant, point de doigt en-arrière; les ongles ſont noirs. Les œufs du *caſoar* ſont d'un gris de cendre, tirant au verdâtre, plus alongés que ceux de l'autruche, ſemés d'une multitude de petits tubercules d'un verd foncé.

Le *caſoar* ſe trouve en Aſie, dans le midi de la partie orientale, aux iſles Moluques, à celles de Java, de Sumatra. Il eſt rare même dans ces contrées, les ſeules où on le trouve, parce que ſans doute, dans les pays anciennement peuplés, l'homme auquel il n'a pas été utile, ou qui n'a pas ſçu en tirer d'avantage, l'a détruit & éloigné, & s'eſt oppoſé à ce qu'il ſe multipliât; il paſſe pour être très-vorace & méchant. On prétend qu'il avale tout ce qu'on lui jette, même des charbons ardens, & l'on pouſſe cette abſurdité, juſqu'à dire qu'il n'en eſt pas incommodé; on ne lui attribue pas, comme à l'autruche, de digérer les métaux, on veut, au contraire, qu'il ait les organes digeſtifs fort foibles, & qu'il rende, ſans aucune altération, les corps un peu ſolides & très-digeſtifs, qu'il a avalés goulument. Ces faits ſont contredits par l'hiſtoire des *caſoars* qu'on a vu ſouvent en Europe, & qui y ont vécu long-temps; ils s'accommodoient, à la vérité, de la plupart des choſes qu'on leur offroit; mais les végétaux étoient le fond de leur nourriture. J'ai vu en Hollande un *caſoar* vivant, j'en ai vu un autre à Paris, que je conſerve actuellement dans ma collection; on nourriſſoit ces deux *caſoars* de mie de pain, de fruits de la ſaiſon, qu'on ne choiſiſſoit pas avec beaucoup d'attention, d'herbages légumineux & de racines, ſur-tout de celles de carottes, groſſièrement coupées par morceaux. Ce genre de vie n'annonce pas des organes digeſtifs bien foibles, & on ne peut pas penſer que la domeſticité les eût fortifiés; il n'en eſt pas de même du caractère, elle pouvoit l'avoir amoli, & il eſt très-probable que le *caſoar* eſt beaucoup plus farouche & plus méchant en liberté. Celui que j'ai vu à Paris, ne cherchoit jamais à ſe défendre avec ſon bec; mais l'homme qui le montroit, avertiſſoit de ſe garantir de ſon pied, dont il diſoit qu'il ruoit. C'eſt, à ce qu'on prétend, ſa manière de ſe défendre, quand il eſt libre, & l'on prétend auſſi qu'il lance des pierres en-arrière. Je finirai par un dernier trait qui m'a été communiqué par M. Poivre. Dans le temps que ce voyageur & adminiſtrateur philoſophe étoit intendant à l'Iſle de France, on lui fit préſent d'un *caſoar*, auquel il donna la liberté d'un jardin; lorſque quelques fruits excitoient ſon appétit, mais que pendans à des branches trop élevées, il n'y pouvoit atteindre, il prenoit de loin ſa courſe & ſçavoit la finir de façon qu'en s'arrêtant, il frappoit le tronc de l'arbre d'un des deux pieds qu'il relevoit; il avaloit enſuite les fruits que la ſecouſſe avoit détachés. Il mourut pour avoir goulument avalé une figue d'Inde ou fruit de l'*opontia* couvert d'épines dont il étoit hériſſé.

CASQUE-NOIR.

Merle à tête noire du Cap de Bonne-Eſpérance. Briss. *tom. VI, ſuppl. pag. 47. Pl. III, fig. 2.*

Idem, *pl. enl. 392.*

C'eſt un oiſeau du genre XXIIe, de la groſſeur à-peu-près du manvis; la tête & la partie ſupérieure du cou, ſont d'un noir brillant; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un brun foncé; le

Digitized by Google

croupion est roux ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps, sont roussêâtres, mais les côtés sont rayés de petites lignes brunes transversales : les couvertures du dessus de l'aile sont brunes ; il y a un peu de blanchâtre au pli de l'aile ; elle est composée de dix-neuf plumes variées de brun, de roussêâtre & de blanc : cette dernière couleur forme une petite barre sur chaque aile : la queue est noirâtre, terminée de blanc, excepté les deux plumes du milieu, qui sont entièrement noires : les pieds sont bruns, les ongles noirâtres.

CASSARD. BELL. *port. d'oiſ. pag. 14. Voyez* BUSE.

CASSE-ALAIGNE. *Voyez* CASSE-NOIX.

CASSE-MOTTE. *Voyez* MOTTEUX.

CASSE-NOISETTE.

Manakin. BRISS. *tom. IV, pag. 442.*

Manakin du Bréſil. *pl. enl. 302, fig. 1.*

Manakin à tête noire de Cayenne. *pl. enl. 303, fig. 1.*

Manakin chaperonné de noir. EDW. *gl. pag. 107, chap. L, pl. 260.*

Ce petit oiſeau, à-peu-près de la groſſeur du tarin, doit le nom de *caſſe-noiſette* à ſon cri ſemblable au bruit que produit le petit inſtrument dont on lui a donné le nom. Le deſſus de la tête, le haut du cou en arrière, & tout le deſſus du corps, compris les ailes & la queue, ſont noires ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont couverts de plumes blanches : le bas du cou eſt auſſi blanc en arrière, & forme, en ſe joignant au blanc qui eſt ſur le devant du corps, un demi-collier, interpoſé par derrière entre le noir du haut du cou & celui du dos : le bec eſt noir ; les pieds d'un jaune-orangé, & les ongles noirs.

Le manakin, repréſenté *pl. enl. 302, fig. 1*, paroît n'être qu'une variété du précédent, & n'en diffère que par une tache blanche, ſituée au pli de l'aile, qui répond à celui du poignet.

Le *caſſe-noiſette* ſe trouve à la Guiane. Il a les mêmes mœurs que les autres manakins en général. *Voyez* TIGÉ, ou grand MANAKIN.

CASSE-NOIX.

BRISS. *tom. II, pag. 59.*

Pl. enl. 50.

Nucifraga & Caryocacactes en Latin.

Merle-alpadie en Italien.

Nuſz-brecher en Allemand.

Koſtohryz en Ruſſe.

Nut-breacker, nut-cracker en Anglois.

Communément en François *pie-grivelée*, & ſuivant M. de Salerne, *caſſe-alaigne* en Auvergne.

Le *caſſe-noix* a beaucoup de rapports avec les corbeaux en général & avec les geais ; mais il diffère des premiers, en ce que ſon bec eſt entièrement droit, ſans courbure à ſa pointe ; des uns & des autres, en ce que le bec eſt plus mince & plus effilé, que la mandibule inférieure eſt plus longue que l'inférieure, & qu'elle eſt obtuſe. Ce dernier caractère a ſuffit à M. Briſſon pour faire du *caſſe-noix* un genre à part, qui eſt le XVIIe de ſa méthode, & dans lequel on ne compte encore qu'une eſpèce.

Le *caſſe-noix* eſt à-peu-près de la groſſeur d'une pie ; mais il n'a pas la queue auſſi longue, & les plumes dont elle eſt compoſée, ſont toutes d'une longueur à-peu-près égale, ou très-peu étagées : le fond du plumage eſt un brun-noirâtre, couvert de taches blanches, excepté ſur le deſſus & le derrière de la tête, & les pennes des ailes & celles de la queue qui ſont d'un noir brillant ; les taches ſont, en général, plus larges ſur le deſſous du corps, que ſur la partie ſupérieure : la ſixième & ſeptième plumes de l'aile ſont bordées de blanc à leur extrêmité, & les autres plumes, depuis la huitième incluſivement, juſqu'à la quatorzième auſſi compriſe, ſont terminées par une très-petite tache blanche ; la queue eſt bordée à ſon extrêmité par une bande blanche, l'iris eſt couleur de noiſette : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Le *caſſe-noix* habite les pays froids, &, de préférence, les montagnes couvertes de forêts de ſapins : il ſe nourrit de grains, de fruits, d'inſectes, mais principalement des ſemences du ſapin, qu'il ſçait détacher du fruit qui les contient : il fait ſon nid dans des trous d'arbres, ſoit qu'il les creuſe, ou qu'il ne faſſe que profiter de ceux qu'il rencontre ; malgré ſon goût décidé pour les montagnes, il en deſcend quelquefois, mais non pas à des époques périodiques & fixes, & il s'éloigne beaucoup alors des lieux qu'il a coutume d'habiter ; il s'avance même dans des régions beaucoup plus tempérées, & dont le climat ne ſembleroit pas devoir lui convenir : auſſi n'y fait-il guère que paſſer & n'y ſéjourne-t-il jamais fort long-temps ; il eſt vraiſemblable que la diſette d'alimens dans ſon ſéjour ordinaire & aux environs, eſt la cauſe de ſes mouvemens & de ſes voyages : c'eſt par cette raiſon qu'ils n'ont rien de fixe & de périodique, mais qu'ils ſont la ſuite d'une année contraire aux productions dont le *caſſe-noix* fait ſa nourriture ; c'eſt par cette même raiſon, que ſes voyages ne faiſant pas partie du plan primitif de la nature, elle ne guide pas, par un inſtinct ſecret, les *caſſe-noix* dans leur route, comme les vrais oiſeaux de paſſage. Ceux-ci n'arrivent jamais que dans les pays où ils ſont attendus par toutes les commodités dont ils auront beſoin : les *caſſe-noix* au contraire, qui ont peine à ſe paſſer des ſemences des ſapins, ſe portent également & vers les plaines du Nord, où ils en peuvent trouver, & vers celles des pays tempérés où il n'en croît pas. Auſſi leur trouve-t-on dans ces plaines la maigreur, l'abattement, l'air de langueur, qui ſont les ſuites de la diſette, du beſoin & de la fatigue ; les *caſſe-noix*, réduits à cet état de misère, ſe jettent ſur tous les alimens, donnent dans tous les pièges, ſe laiſſent prendre ou aſſommer, parce qu'ils manquent d'activité pour ſe tenir ſur leurs gardes, & de force pour ſe ſouſtraire au danger. On a regardé de leur

Digitized by Google

part comme libre, cet abandon néceſſité de leur être, & on les a taxés, en conſéquence, de ſtupidité. Mais, pour les connoître, il faudroit les obſerver dans les lieux qu'ils ont coutume d'habiter, & où ne manquant de rien de ce qui leur eſt néceſſaire, ils jouiſſent de leurs facultés : c'eſt ce qui n'a encore été exécuté juſqu'à préſent par aucun Naturaliſte.

CASSICAN (le).

Pl. enl. 628.

Aucun autre Auteur que M. le comte de Buffon n'a parlé de cet oiſeau, & j'emprunte de ſes écrits ce que j'en dis d'eſſentiel.

Le mot *caſſican* eſt formé de *caſſique* & de *toucan*, & indique les deux oiſeaux avec leſquels celui dont il s'agit a le plus de rapports. Il reſſemble aux caſſiques, par la forme du corps & par la partie du devant de la tête, ou le front dégarni de plumes, aux toucans, par la groſſeur & la forme du bec qui eſt arrondi, large à ſa baſe, & crochu à l'extrêmité.

Le *caſſican* eſt une eſpèce nouvelle pour nous; il a environ treize pouces de long, trois doigts devant, un derrière ; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon ; ſes ailes n'excèdent pas beaucoup l'origine de la queue : la tête, le cou, le haut de la poitrine & le dos ſont noirs ; le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & le deſſous du corps ſont blancs ; les grandes pennes des ailes ſont noires ; leurs couvertures, en deſſus, ſont blanches, mêlées de quelques taches noires oblongues dans la direction des plumes ; les moyennes pennes des ailes ſont, les unes noires & les autres blanches : la queue eſt noire, terminée de blanc ; le bec eſt bleuâtre, les pieds noirâtres. Si l'on jugeoit de cet oiſeau, d'après la planche enluminée qui le repréſente, l'échancrure que le deſſinateur a fortement exprimée ſur les côtés du bec à ſa pointe, la forme de ſes pieds & l'enſemble de tout le corps, le feroient prendre pour une pie-grièche, de la ſection de celles que M. de Buffon a ſéparées du genre, à cauſe du volume de leur bec, & qu'il a nommées *bécardes* ; mais cette reſſemblance n'a pu échapper à ce ſçavant, & il a ſans doute jugé de l'animal ſur l'individu même.

CASSIQUE de la Louiſiane.

Pl. enl. 646.

Il n'a que dix pouces de longueur : les plumes de la tête & du cou ſont blanches ; le reſte du plumage eſt varié de blanc, changeant en violet & en verdâtre ; les grandes plumes des ailes ſont preſqu'entièrement noires, & ſeulement terminées par un peu de blanc à leur extrêmité ; celles de la queue ſont également noires & terminées de blanc : les pieds ſont noirâtres ; le bec eſt noir & légèrement arqué. Ce dernier caractère me feroit héſiter à placer cet oiſeau parmi les *caſſiques*, & à le ranger dans le XIXe genre de la méthode de M. Briſſon. C'eſt une eſpèce qui a été apportée de la Louiſiane, & dont il ne nous eſt encore parvenu que fort peu d'individus. Je crois qu'il faut attendre le moyen de faire de nouvelles obſervations, pour décider ſûrement à quel genre cet oiſeau doit être rapporté. Ce n'eſt peut-être qu'une variété du *troupiale noir*, & ce ſentiment me paroît bien probable. *Voyez* TROUPIALE NOIR.

CASSIQUE HUPPÉ de Cayenne.

Pl. enl. 344.

Ce *caſſique* a près de dix-huit pouces de long du bout du bec à celui de la queue ; il n'eſt pas gros à proportion de ſa longueur : ſon plumage eſt d'un noir foncé, excepté la partie inférieure du dos ; les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, ainſi que la partie inférieure du bas-ventre, qui ſont d'un marron-pourpré : les ailes pliées s'étendent à-peu-près au tiers de la queue ; ſes pennes latérales ſont d'un jaune citron foncé, légèrement étagées, & les deux du milieu ſont d'un très-beau noir : les plumes du ſommet de la tête, en arrière, ſont plus longues que les autres & plus étroites ; elles forment une huppe abaiſſée & pendante en arrière, que l'oiſeau relève probablement à volonté : le bec a deux pouces de long ; il eſt de la couleur de l'ivoire qui a un peu jauni : les pieds, les doigts, les ongles ſont noirs. Les habitans de Cayenne donnent à cet oiſeau le nom de *caſſique des grands bois*. Il y a, dans cette eſpèce, comme dans celle du caſſique jaune, des individus d'un tiers au moins plus grands les uns que les autres. *Genre XIXe.*

CASSIQUE JAUNE du Bréſil ou YAPOU.

CASSIQUE JAUNE. BRISS. *tom. II, pag. 100.*

Troupiale, appellé *caſſique jaune* du Bréſil. *Pl. enl. 184.*

Pie du Bréſil. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. p. 292.*

Idem. Idem. *port. d'oiſ. pag. 71.*

Cul-jaune, par les François établis à la Guiane.

M. Briſſon a compris dans le XIXe genre de ſa méthode, les troupiales & les *caſſiques*. Les caractères qui diſtinguent particulièrement ce genre, ſont les ſuivans : « le bec en cône allongé, droit » & très-pointu ; les plumes de la baſe du bec » tournées en arrière, & laiſſant les narrines à » découvert ».

Il eſt vrai que les caractères qui viennent d'être énoncés conviennent également aux troupiales & aux *caſſiques* ; mais les derniers ont cependant quelque choſe qui leur eſt particulier, & qui ſuffit pour les faire diſtinguer au ſimple coup-d'œil. Leur bec eſt, à la vérité, un cône droit, alongé, très-pointu ; mais il eſt, à proportion, beaucoup plus gros à ſa baſe que celui des troupiales, & il devient plus ſubitement effilé vers ſon extrêmité, ſans diminuer de même graduellement de groſſeur de la baſe à la pointe.

Les plumes de la baſe du bec ſont tournées en arrière, & laiſſent les narrines à découvert dans les troupiales & dans les *caſſiques* ; mais dans ces derniers les plumes ne naiſſent que beaucoup plus loin de l'origine du bec & ſur une partie plus reculée

Digitized by Google

de la tête ; le bec plus régulièrement arrondi jette une racine plus profonde en arrière, & qui s'avance plus avant sur le crâne, dont la partie antérieure est découverte, & forme dans ces oiseaux un trait qui semble avoir quelque rapport avec cette partie de la face qu'on nomme dans l'homme *le front*. Les *cassiques*, d'après ces caractères qui leur sont propres, sçavoir la grosseur du bec à son origine, son prolongement en arrière, ou son anticipation sur la partie supérieure du crâne, pourroient au moins former, dans le genre XIXe, une section, si, d'après ces mêmes caractères, on n'en faisoit pas un genre à part.

Le *cassique jaune* est un oiseau très-commun à Cayenne, où il est connu sous le nom de *cul-jaune*. Sa grosseur varie dans les différens individus, depuis celle d'un oiseau d'un tiers plus gros que le merle, jusqu'à celle d'un oiseau d'un tiers plus petit ; je me suis souvent informé auprès des personnes qui avoient vu beaucoup de ces oiseaux vivans, qui en avoient souvent tués & préparés, si ces différences dans la grandeur désignoient le sexe ou constituoient des espèces distinctes ? Je n'ai reçu aucune solution de la première question, & quant à la seconde, tous ceux auxquels je l'ai proposée m'ont répondu qu'ils ne pensoient pas que les *grands* & les *petits cassiques* fussent deux espèces différentes, parce qu'ils se mêloient & vivoient en commun, que ces oiseaux formoient des bandes très-nombreuses, dans lesquelles on voyoit indifféremment de grands & de petits individus.

Le *cassique* ou *yapou* a tout le plumage d'un noir brillant, excepté le bas du dos, les couvertures du dessus & du dessous de la queue & les grandes couvertures des ailes, qui sont d'un très-beau jaune : la queue est de cette dernière couleur depuis son origine jusqu'aux deux tiers de sa longueur, le reste est noir : l'iris est d'un bleu de saphir & la prunelle est noire ; le bec est couleur de soufre pâle ; les pieds & les ongles sont noirs.

Les *cassiques* construisent souvent leurs nids près des lieux habités, leur donnent une forme très-singulière, & les suspendent à l'extrémité des plus petites branches des arbres les plus élevés ; ils les composent de brins d'herbes secs entrelacés avec des crins ou des poils roides & durs ; ils leur donnent la forme d'une curcubite étroite, surmontée de son alambic, & dix-huit pouces de longueur environ, sur lesquels il y en a six de pleins dans le haut du nid, & un pied de vuide ou de cavité dans le reste de sa longueur. Marcgrave dit avoir vu plus de quatre cents de ces nids suspendus à un seul arbre, & que les *cassiques* font trois pontes par an.

Parmi un très-grand nombre d'oiseaux de cette espèce, envoyés de Cayenne, je n'en ai pas observé qui différassent par les couleurs du plumage ; cependant les auteurs qui en ont parlé en ont donné des descriptions & des figures, d'après lesquelles on ne peut douter que les *cassiques* ne soient sujets à des variétés, qui consistent à avoir plus ou moins de jaune sur leur plumage, & un jaune plus ou moins foncé.

CASSIQUE ROUGE du Brésil, ou LE JUPUBA.

Cassique rouge. BRISS. *tome II, pag. 98, Pl. VIII, fig. 2.*

Cassique rouge du Brésil. *Pl. enl. 481.*

Le *cassique rouge* est d'un tiers plus gros qu'un merle. Son plumage est d'un noir foncé & brillant, excepté la partie inférieure du dos & les couvertures du dessus de la queue qui sont d'un rouge vif & éclatant : le bec est couleur de soufre pâle : les pieds & les ongles sont noirs.

Marcgrave paroît avoir regardé cet oiseau comme une variété de *l'hyapou* ou du *cassique* jaune ; car en faisant la description des oiseaux de cette espèce, il dit qu'il y en a d'entièrement noirs, excepté le croupion qu'ils ont d'un rouge de sang. M. de Montbeillard est du même sentiment que Marcgrave, & les personnes que je croyois à portée de me donner des renseignemens sur les *cassiques*, auxquelles j'en ai demandés, m'ont seulement appris que les *cassiques rouges* vivent en bandes avec les jaunes, qu'ils construisent leur nid de la même manière, sur les mêmes arbres, mais qu'ils sont beaucoup moins communs. Ne seroit-ce pas la conformité dans les habitudes, la fréquentation des espèces qui auroient porté Marcgrave à regarder les *cassiques* jaunes & ceux à croupion rouge comme des variétés les uns des autres : cette opposition de couleur, ce manque de taches sur les ailes, avec cette uniformité de noir sur toute la queue ; les différences enfin des deux *cassiques*, dans des oiseaux qui vivent de la même façon, sous le même climat, dans des conditions en tout égales, paroissent annoncer quelque chose de plus qu'une simple variété : on n'en conçoit pas la cause, & ce n'est la marche ordinaire de la nature qui semble tendre à l'uniformité dans les espèces. *Voyez* CASSIQUE JAUNE.

CASSIQUE VERD de Cayenne.

Pl. enl. 328.

Ce *cassique* est de la grosseur de la corbine : son plumage est en-dessus & en-dessous du corps d'un verd-d'olive, plus foncé sur les parties supérieures. Le haut des jambes, vers le genou, le croupion, le bas-ventre & le dessous de la queue sont d'un brun clair : il y a quelques taches de la même couleur à l'extrémité des grandes couvertures supérieures des ailes, dont les grandes pennes sont d'un noir terne & lavé, ou d'un brun obscur : les deux plumes du milieu de la queue sont brunes, & les latérales d'un jaune fort vif : du sommet & du milieu de la tête en-arrière partent deux plumes étroites, olivâtres ; elles sont longues de deux pouces dans certains individus, & de près de trois dans d'autres, elles naissent près l'une de l'autre, & suivent une direction très-divergente : le bec est très-large à sa base, & surmonté à l'origine de

sa

Digitized by Google

la portion supérieure d'une protubérance déprimée & applatie, arrondie sur les côtés & en-arrière, qui se prolonge jusqu'au tiers de la tête; elle est d'une couleur brune, lavée, & le reste du bec est couleur d'ivoire un peu jaune; les pieds, les doigts, les ongles sont noirs. Le dessinateur a omis dans la planche enluminée, qui représente cet oiseau, les deux plumes longues qu'il porte sur le derrière de la tête, & il a en général exagéré les couleurs.

Parmi des oiseaux du Pérou envoyés à Paris pour y être préparés, & qui étoient destinés pour le cabinet de Madrid, j'ai vu plusieurs *castiques* semblables à celui dont on vient de lire la description, & qui en différoient seulement en ce que la couleur verte-olive étoit beaucoup plus foncée & tirant sur le brun. *Genre XIX.*

CASTAGNEUX.

Grèbe de rivière ou *le castagneux*. BRISS. *tome VI, pag. 59.*

Castagneux, roucet, petit plongeon. BELL. *hist. nat. des oiſ. pag. 177.*

Il a neuf pouces du bout du bec à celui du croupion; tout le dessus du corps est d'un brun teint de fauve, excepté le bas du croupion qui est blanc: les côtés de la tête, le devant du cou sont d'un gris fauve: la gorge est d'un blanc sale, la poitrine & le haut du ventre sont, dans beaucoup d'individus, d'un blanc argenté, & gris dans d'autres: l'aile est composée de vingt-cinq plumes, d'un gris-brun, & plus ou moins marquées de blanc les unes que les autres: ce qui paroît de cette couleur, lorsque l'aile est pliée, forme une raie oblongue vers le bord extérieur: le bec est brun en-dessus & rougeâtre en-dessous, sa pointe est blanchâtre: les pieds, les doigts & leurs membranes sont d'un brun tirant un peu sur le rougeâtre. Le *castagneux* se trouve sur les rivières, les étangs, les lacs & sur la mer. Il vit de petits poissons, de crevettes, de petits crabes & de petites écrevisses. *Genre XCI.*

CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

Grèbe de rivière de la Caroline. BRISS. *tom. VI, pag. 63.*

Foulque à bec varié. CAT. *tom. I, pag. 91. pl. 91.*

La longueur du bout du bec à celui du croupion, est d'environ neuf pouces & demi: tout le dessus du corps est d'un brun plus clair sur la tête & sur le dessus du cou que sur le dos & le reste du dessus du corps: la gorge est noire; les côtés de la tête & le devant du cou sont d'un brun-clair; la poitrine est d'un brun-olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un blanc-sale; l'aile est brune; le bec est gris en plus grande partie, coupé dans son milieu par une bande noire, & marqué d'une tache de même couleur à l'origne du demi-bec inférieur; les doigts, les pieds, les membranes & les ongles sont gris. *Genre XCI.*

CASTAGNEUX de Saint-Domingue.

Grèbe de rivière de Saint-Domingue. BRISS. *tom. VI, pag. 64.*

Ce *castagneux* n'a que sept pouces dix lignes de long; le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est noirâtre; les côtés de la tête, la gorge & le devant du cou, sont d'un gris-brun-noirâtre; le dessous du corps est parsemé de taches brunes sur un fond blanc-argenté; les couvertures du dessus des ailes & les pennes, sont variées de gris-clair & de gris-foncé; le bec est noir; les pieds, les doigts, les membranes qui y sont attachées sont de couleur brune; les ongles sont noirâtres, bordés de blanchâtre par le bout. *Genre XCI.*

CASTAGNEUX des Philippines.

Pl. enl. 945.

Il est un peu plus grand que le *castagneux* qui se trouve en Europe: tout le dessus du corps est d'un noir changeant foiblement en pourpre; les joues & les côtés du haut du cou sont colorés de roux; la gorge est blanche; le devant du cou noirâtre; la poitrine & le dessous du corps sont blancs; le demi-bec supérieur est noir; l'inférieur rougeâtre; les pieds, les doigts, les membranes sont d'un brun bordé de jaunâtre. *Genre XCI.*

CATACUA. *Voyez* KAKATOES.

CATARACTES D'ARISTOTE. *Voyez* GOELAND BRUN.

CAT-MARIN. *Voyez* PLONGEON CAT-MARIN.

CATATOL.

Tarin noir du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 71.*

Le *catatol* se trouve au Mexique, & y est nommé dans la langue du pays *cacatotol*. Il est de la même grandeur que notre *tarin*: le dessus du corps est varié de la tête à la queue de noirâtre & de fauve, & le dessous est blanc; les ailes & la queue sont noirâtres variées de fauve; les pieds sont cendrés.

CAUDEC.

Gobe-mouche tacheté de Cayenne. *Pl. enl. 453, fig. 2.*

C'est un des gobes-mouches de la section que M. de Buffon nomme *tyrans*. Sa longueur est de huit pouces du bout du bec à celui de la queue: le sommet de la tête est d'un jaune-citron, d'un jaune-orangé dans quelques individus: de chaque côté de la tête il y a une raie variée de brun & de noir, qui passe par-dessus l'œil, & au-dessous de cette première raie, une seconde qui est blanche & qui se termine à l'œil: le derrière du cou, le dos & les ailes sont variés de noir & de brun-rousseâtre; le noir occupe le milieu des plumes, qui sont bordées par la couleur rousseâtre. Le croupion, les couvertures du dessus de la queue & les pennes dont elle est composée, sont variées de noir & de rousseâtre, disposées comme le sont les couleurs du dos & des ailes: la gorge est blanche, avec quelques traits noirs sur les côtés; le devant du cou, la poitrine sont mouchetés

Digitized by Google

de raies noires, oblongues & parallèles à la direction des plumes, sur un fond blanchâtre ; le reste du dessous du corps est également moucheté de noir sur un fond blanchâtre, foiblement lavé de jaune : le bec est entouré à sa base de soies ou poils noirs assez longs ; il est noirâtre, ainsi que les pieds.

Caudec est le nom qu'on donne à Cayenne à cette espèce de tyrans. Ils vivent le long des criques ; ils se perchent sur les branches les plus basses, & par préférence sur celles des palétuviers. Les femelles n'ont point de jaune sur la tête. *Genre XXIV.*

CAURALE.

Pl. enl. 782.

Petit paon des roses, par les François qui habitent à la Guiane.

Le *caurâle* a tous les caractères du râle, & il est par conséquent du même genre, ou du LXXIVe de la méthode de M. Brisson. Il a seulement la queue à proportion plus longue, & c'est ce qu'on a exprimé par le nom qui lui a été donné. On ne sçait pourquoi les François l'ont appellé *paon des roses ;* il n'a aucun rapport avec le *paon*, sous quelque aspect qu'on le considère : il vit dans l'intérieur des terres, au centre des plus grands bois, le long du rivage des rivières, des ruisseaux & des lacs. Sa longueur prise du bout du bec à celui de la queue est de quinze pouces ; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces. Le plumage est varié de noir, de roux, de fauve, de gris-blanc entremêlés en ondes, en zônes & en zigzags. Ces couleurs, quoique sombres par elles-mêmes, ont sur le *caurâle* un éclat qu'elles reçoivent du fond soyeux sur lequel elles sont répandues & de leur opposition mutuelle. M. le comte de Buffon donne une idée très-juste du plumage de ce bel oiseau, en le comparant aux ailes de certains papillons-phalènes, sur lesquelles les mêmes teintes, disposées de la même façon, forment un ensemble moëlleux & doux. Je vais entrer dans quelques détails, autant que le mêlange des couleurs & le genre de mon travail me le permettent.

Le dessus, les côtés & le derrière de la tête sont noirs : une raie brune s'étend de chaque côté du dessus du bec jusqu'à l'œil, passe par-dessus & se continue en une raie blanche qui va finir à l'occiput ; une seconde raie blanche part des angles du bec, & en passant au-dessous de l'œil, va se terminer sur le haut du cou ; il est en-arrière & sur les côtés d'un fauve-roux coupé en-travers par de très-petites lignes noires : la gorge est blanche ; le haut du devant du cou est d'un blanc-rousseâtre, varié de lignes noires suivant la longueur des plumes : le bas du cou en-devant & la poitrine sont couverts sur les côtés de plumes fauves, rayées de noir transversalement & en lignes courbes ; le milieu des mêmes parties est couvert de plumes brunes du côté intérieur & les unes fauves, les autres blanchâtres, du côté extérieur : le ventre & le dessous de la queue sont d'un blanc-sale, ou d'un gris-blanc ; les côtés & les jambes sont d'un fauve-clair, coupé en-travers par des ondes brunes, bordées d'un trait fauve. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les plumes de l'aile les plus proches du corps sont rayées en-travers de brun sur un fond noir : chaque raie a dans son milieu un trait noirâtre entre deux bandes d'un brun-clair ; les petites couvertures de l'aile sont noires, & quelques-unes ont, du côté intérieur, une large tache ronde d'un beau blanc ; les grandes couvertures des ailes sont grises, ondées de fauve : les grandes pennes de l'aile sont noires à leur origine, & cette couleur forme une plaque sur le haut de l'aile ; il y en a une au-dessous d'un marron-canelle, plus bas une plaque blanche ondée de gris, au-dessous une large bande canelle, suivie d'une raie noire, puis une large bande que le mêlange du noir & du blanc mêlés par ondes fait paroître d'un gris-cendré : enfin les pennes se terminent par une bande transversale noirâtre : le fond des couleurs de la queue est le noir coupé transversalement par cinq larges bandes ; la première est rayée de blanc sur fond noir ; la seconde est purement noire, mais séparée de la précédente par une ligne canelle en zigzags ; la troisième bande est la plus large, & rayée en point de hongrie de noirâtre sur fond gris-blanc ; la quatrième est de la largeur de la seconde & colorée de même ; la cinquième répond à la première, elle est seulement moins large, & le blanc est disposé par zigzags.

La portion supérieure du bec est noire, l'inférieure est blanche ; les pieds paroissent, dans l'oiseau desséché, d'un gris-jaunâtre & les ongles blancs.

CAUVETTE. *Voyez* CHOUCAS (le).

CEDRIN. BELL. *Voyez* SERIN.

CEINTURE DE PRÊTRE. *Voyez* ALOUETTE de Sibérie.

CENDRILLAR (le).

Coucou de Saint-Domingue. BRISS. *tome IV, pag. 110, pl. IX, fig. 2.*

La couleur dominante du plumage de cet oiseau lui a valu le nom de *cendrillard.* Il a, du bout du bec à celui de la queue, dix pouces six lignes, quinze pouces de vol ; la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un cendré-brun ; la gorge, le devant du cou, & le dessus du corps d'un cendré-clair ; les ailes brunes, excepté le bout des plumes qui est gris-brun, les quatre plumes du milieu de la queue d'un gris-foncé, les trois suivantes de chaque côté noirâtres, terminées de blanc, & la plus extérieure de chaque côté blanche dans la longueur de son bord externe : la queue est étagée & dépasse les ailes pliées de près de la moitié de sa longueur : le bec, les pieds, les ongles sont d'un gris-brun. On le trouve à Saint-Domingue & à la Guiane. Il est moins commun dans la dernière de ces deux contrées qu'un coucou, qui

Digitized by Google

n'en diffère qu'en ce qu'il eſt un peu plus gros, & que le deſſous du corps eſt d'un blanc pur. *Genre L.*

CENDRILLE.

C'eſt une eſpèce d'alouette du Cap de Bonne-Eſpérance, qui n'a été encore indiquée que par M. de Montbeillard. Cet auteur en parle dans les termes ſuivans :

« Longueur totale, cinq pouces ; bec huit lignes : ongle du doigt poſtérieur droit & pointu, égal à ce doigt ; queue dix-huit à vingt lignes, dépaſſant les ailes de neuf lignes ».

« La gorge & tout le deſſous du corps blanc ; » le deſſus de la tête roux, & cette eſpèce de ca- » lotte bordée de blanc depuis la baſe du bec juſques » au-delà des yeux ; de chaque côté du cou une » tache rouſſe bordée de noir par en-haut : la » partie ſupérieure du cou & du corps cendrée ; les » couvertures ſupérieures des ailes & leurs pennes » moyennes griſes ; les grandes noires, ainſi que » les pennes de la queue ». *Genre XXXIX.*

CENDRILLE. *Voyez* CHARBONNIERE.

CERCEAU. C'eſt la première plume de l'aile dans les oiſeaux de fauconnerie de *haut vol* ou *rameur*. *Voyez* FAUCONNERIE.

CERCELLE. BELL. *Voyez* SARCELLE COMMUNE.

CERCERELLE. BELL. *Hiſt. nat. des oiſeaux, pag* 114. *Voyez* CRESSERELLE.

CERISIN. BELL. *Voyez* SERIN.

CEUILLER. *Voyez* SPATULE.

CHACAMEL.

Le nom de cet oiſeau, en langue mexiquaine, eſt *chachalacamelt*, qui ſignifie *oiſeau criard*. Le *chacamel* a le cri de la poule, mais beaucoup plus fort & ſi continu, qu'il fait à lui ſeul autant de bruit qu'une baſſe-cour entière. Il eſt brun ſur le dos, brun tirant au blanc ſur le ventre ; le bec & les pieds ſont bleuâtres.

Le *chacamel* ſe tient ordinairement ſur les montagnes & y élève ſes petits. Il n'eſt pas poſſible, d'après une indication auſſi peu détaillée, de déterminer le genre de cet oiſeau.

CHA-CHA. *Voyez* LITORNE.

CHANT.

Les oiſeaux ſont les ſeuls animaux qui jouiſſent de la faculté de chanter, & parmi ceux-ci elle n'a été accordée qu'à un petit nombre, & en général aux petits oiſeaux. Le coq eſt peut-être, parmi les oiſeaux d'une taille un peu forte, le ſeul qui ait un chant ; le paon, le dindon, la peintade, &c. n'ont qu'un cri ; aucun des oiſeaux de proie, ni des oiſeaux d'eau, n'a de *chant* ; cependant ils paroiſſent tous à-peu-près également favoriſés du côté du pouvoir d'accumuler, de retenir, d'expulſer une grande quantité d'air : ainſi l'organiſation ſeule n'eſt pas la cauſe du *chant* des oiſeaux ; ils ne chantent que quand ils ne ſont occupés ni à chercher leur nourriture, ni à veiller à leur ſûreté, ni aux ſoins de leur couvée ; n'eſt-il pas poſſible que les grands oiſeaux, dont le temps eſt employé à remplir leurs beſoins, ne chantent point, tandis que les petits oiſeaux, auxquels il reſte du temps, eſſaient des ſons modifiés, qui leur plaiſent, & qu'ils s'accoutument à répéter. Dans ce cas le *chant* ſeroit l'effet de l'organiſation, du loiſir, & peut-être eſt-ce auſſi l'expreſſion du contentement intérieur.

Il y a quelques oiſeaux qui chantent de préférence la nuit, & comme ils ſont alors dans l'inaction, leur exemple autoriſe l'opinion que le *chant* eſt un effet du loiſir.

On a beaucoup écrit & répété, que les oiſeaux à beau plumage, que les oiſeaux de l'Amérique en général n'ont point de *chant*, tandis que nos oiſeaux à plumage ſombre ont un ramage ſi agréable. M. Sonnerat nous aſſure qu'il y a fort peu d'oiſeaux à la Chine, comme en Amérique, qui aient la faculté de chanter. Cette différence entre ces oiſeaux & les nôtres dépendroit-elle du climat ? Mais il ſemble que depuis qu'on obſerve avec plus d'attention, cette différence ſi généraliſée autrefois, ſouffre aujourd'hui un grand nombre d'exceptions.

La plupart des oiſeaux qui chantent naturellement ont une ſi grande facilité à cet exercice, que les uns imitent facilement & complettement le *chant* des autres oiſeaux, & que tous en adoptent quelque choſe qu'ils mêlent au leur ; un grand nombre apprennent auſſi à contrefaire différens ſons, & à imiter quelques-uns de nos inſtrumens.

Cette aptitude imitative des oiſeaux eſt une preuve que leur *chant* n'eſt pas déterminé & néceſſité par leur organiſation, mais décidé par celui dont ils ſont frappés d'abord, comme nous parlons la langue de nos pères. *Voyez* le premier des *diſcours généraux*.

CHANTERELLE.

C'eſt proprement une femelle de perdrix, ou de caille, apprivoiſée, qu'on nourrit en cage, dont on ſe ſert pour attirer les mâles de ſon eſpèce. On nomme auſſi *chanterelle*, mais improprement, tout oiſeau, ſoit mâle, ſoit femelle, dont on ſe ſert pour faire, par leur préſence, donner les oiſeaux de leur eſpèce dans le piège ; le mot propre, dans ces occaſions, eſt celui d'*appellant*, qu'on emploie quelquefois & mal-à-propos, comme ſynonyme du mot *chanterelle* ; on confond encore ce dernier mot avec celui d'*appeau*, & l'on donne à tort ce nom aux *chanterelles*. *Voyez* APPEAU, APPELLANT.

CHANTRE. *Voyez* PANILLOT.

CHAPERON (*Fauc.*) Eſpèce de bonnet de cuir dont on couvre la tête des oiſeaux de proie.

CHAPERON DE RUST (*Fauc.*) C'eſt le chaperon qu'on met aux oiſeaux qui ne ſont pas dreſſés. *Voyez* FAUCONNERIE.

CHAPERONNER (*Fauc.*) mettre le chaperon aux oiſeaux.

Digitized by Google

CHAPERONNIER (*Fauc.*) Oiſeau de proie qui porte bien le chaperon.

CHARBONNIER du Bugey. *V.* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

CHARBONNIERE ou GROSSE MÉSANGE. *Pl. enl. n°. 3. fig. 1.*

BRISS. *tom. III. pag. 539.*

Première eſpèce de *méſange.* BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 367, fig. même page.*

Méſange nonette. BELL. *portr. d'oiſ. pag. 95.*

Parus en latin.

Parisola, orbeſina, &c. en Italien.

Groſſ-meiſſ, brandt-meiſſ, &c. en Allemand.

Maes, coel-maes en Hollandois.

Talgore, talg-oxe en Suédois.

Titmouſe, great-titmouſe, oxere en Anglois.

Suivant Salerne *bexenge* en Provence; *cendrille* en Poitou, Saintonge & Berry; *croque-abeille* en Bourbonnois; *meſingle* en Picardie; *arderelle* en Sologne.

La *charbonniere* eſt très-commune; cependant on ne la voit guère qu'en automne & pendant l'hiver, parce qu'elle ſe cache durant l'été dans les bois, où elle trouve une quantité de nourriture ſuffiſante, & où elle s'occupe de la propagation de ſon eſpèce; mais au retour des premiers froids, auſſi-tôt que les gelées blanches du mois d'octobre commencent, les *charbonnieres* s'approchent des lieux habités: elles fréquentent, pendant tout l'automne & l'hiver, les jardins, même ceux qui ſont à l'intérieur des villes & juſques dans le centre de Paris: elles ont alors pour chant un cri aigu ſemblable au bruit d'une lime: elles chantent ſur-tout quand le temps ſe diſpoſe à la pluie. Elles ſont très-agiles; on les voit voltiger de branches en branches, tourner autour, s'y ſuſpendre par les pieds à la renverſe, en parcourir de cette manière toute la partie inférieure. On les voit auſſi s'accrocher & grimper aux groſſes branches & aux troncs des arbres, à la manière des pics, & voltiger le long des murs. Ces différens mouvemens ont pour objet la recherche des inſectes dont les *charbonnieres* ſe nourriſſent. Elles prennent ſur les branches & les troncs des arbres, les moucherons, les petites phalènes qui y demeurent appliquées & engourdies par le froid; elles cherchent entre les gerſures de l'écorce les œufs qui y ont été dépoſés, & les petites cryſalides qui s'y ſont fixées; le long des murs elles trouvent des araignées; mais une chaſſe plus abondante eſt celle que les méſanges font dans les nids que les chenilles ont filés à la fin de l'été pour y paſſer la mauvaiſe ſaiſon: les *charbonnieres* & toutes les méſanges déchirent ces nids & font leur proie des hôtes qui y ſont retirés. Ce ſont, ſous ce point de vue, des oiſeaux utiles, & qui ſervent à empêcher la multiplication trop grande des inſectes. Ce ſervice qu'elles nous rendent doit leur faire en partie pardonner leur caractère ſanguinaire; car les méſanges, ſur-tout les *charbonnieres*, ne ſe bornent pas à faire leur proie des inſectes; quoique foibles par leur taille, mais fortes par leur audace, elles attaquent non-ſeulement les très-petits oiſeaux, mais ceux qui, par leur groſſeur, devroient être auſſi forts & plus qu'elles; à la faveur de leur bec court, ſemblable à un coin, elles leur percent le crâne pour en tirer la cervelle dont elles ſont avides; elles leur enlevent auſſi la chair qui couvre le croupion, & elles percent les os juſqu'à la moëlle, pour laquelle elles ont un appétit de préférence. Cependant elles font peu de ces repas ſanguinaires dans l'état de liberté; elles n'ont pas le vol aſſez rapide pour atteindre les petits oiſeaux qui leur échappent, & la nature ne leur a pas donné de ſerres pour les arrêter & les retenir; ce n'eſt guère donc que les oiſeaux malades & ceux qui ont été bleſſés qui deviennent leur victime; mais ſi l'on renferme des *charbonnieres* dans une cage ou une volière, elles profitent de la circonſtance pour ſe livrer au goût qu'elles ont pour la chair & les oiſeaux qu'elles fatiguent, qu'elles harcèlent, ſans qu'ils puiſſent échapper par la fuite, deviennent leur proie les uns après les autres. J'ai vu des *charbonnieres* vivre aſſez long-temps avec d'autres oiſeaux ſans leur déclarer la guerre; mais cette aſſociation, toujours funeſte, ne manque jamais de finir plutôt ou plus tard par la perte des oiſeaux enfermés dans la même volière. Cependant elles ne ſe nourriſſent pas ſeulement d'inſectes & de la ſubſtance des autres oiſeaux, quand elles peuvent les attaquer, elles ont auſſi du goût pour pluſieurs ſortes de grains & de fruits; elles ſont en automne très-avides de figues; elles percent les noiſettes & les glans, & tirent peu à peu les amandes. On nourrit peu de ces oiſeaux en cage, non-ſeulement parce qu'il faut les tenir ſeuls, mais parce qu'ils ne vivent pas long-temps. La nourriture qu'on leur donne conſiſte en du chenevis, des noix, des noiſettes, & ſi on veut ſuppléer aux inſectes qui leur manquent, on leur donne de la viande hachée ou de la graiſſe, dont les *charbonnieres* ſont très-avides. Elles prennent le chenevis grain à grain, le poſent ſous leur pied & le percent de la pointe de leur bec; elles parviennent à en faire autant d'une noiſette qu'elles frappent à coups redoublés, en la tenant ſous leurs deux pieds; mais lorſqu'elles ſont bornées à cette ſeule nourriture, outre qu'elle ne leur ſuffit pas, l'exercice violent qu'elle leur coûte les fatigue, & les ſecouſſes occaſionnées par les coups qu'elles frappent, les rendent ſujettes à des engorgemens du cerveau, dont les ſuites ſont la cécité ou la mort en peu de mois. On parvient à les faire vivre plus long-temps en leur donnant du chenevis écraſé & en caſſant la coque des noiſettes qu'on leur deſtine; elles aiment beaucoup auſſi les noix & les amandes, & ſi on leur fournit en outre de la viande hachée, on parvient à les faire vivre un an ou deux; elles dédommagent des ſoins qu'elles coutent par l'a-

Digitized by Google

prennent de leur plumage, par leurs mouvemens ſinguliers, leur vivacité & leur chant qui, d'aigre pendant l'hiver, devient aſſez doux au printemps & qui reſſemble à celui du pinçon; elles s'apprivoiſent aiſément, & l'on aſſure même qu'elles produiſent en captivité; dans l'état de liberté les *charbonnieres* s'apparient dès le mois de février, & commencent à travailler à leur nid en mars; elles le conſtruiſent dans des trous de mur ou des creux d'arbres; elles le compoſent de toutes les ſubſtances les plus douces qu'elles peuvent trouver, comme laine, poils, plumes, duvet des plantes, & le tout eſt retenu au-dehors par des lichens appliqués autour du nid; la femelle pond de huit juſqu'à douze œufs blancs tachetés de roux, ſur-tout vers le gros bout; l'incubation ne dure que douze jours; au bout de quinze, les petits quittent le nid & n'y rentrent plus auſſi-tôt qu'ils en ſont ſortis; ils demeurent en troupes juſqu'au printemps ſuivant; quand ils ſont en état de ſe ſuffir, le père & la mère travaillent à la conſtruction d'un nouveau nid, & font juſqu'à trois pontes par an.

Il eſt peu d'oiſeaux, il n'en eſt peut-être pas de plus facile à prendre que la *charbonniere* & la méſange bleue. Leur appétit pour la noix, & ſur-tout pour le ſuif, les font ſe précipiter dans tous les piéges qui en ſont garnis; il ſuffit, pour prendre des méſanges, de tendre un *trébuchet*, d'y mettre pour appât de la noix, ou mieux encore, un morceau de ſuif, de le poſer dans un jardin, ſur un mur ou un toît qui en ſoit voiſin. Souvent on n'a que le temps de retirer les méſanges qui ont donné dans le piége, & de remettre le trébuchet en état.

La *charbonniere* eſt à peu-près de la groſſeur du pinçon; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de cinq pouces dix lignes: elle a huit pouces quatre lignes de vol; les ailes pliées s'étendent à un pouce au-delà de l'origine de la queue; les deux côtés de la tête, ou les joues, ſont d'un beau blanc; le deſſus de la tête & la gorge ſont d'un noir luſtré: il s'étend au-deſſous des taches blanches & au derrière de la tête, il ſe propage par devant en pointe ſur la poitrine, ſur le milieu du ventre & juſques ſous la queue; le dos eſt d'un verd d'olive, & le croupion d'un cendré-bleu; le deſſous du corps eſt d'un jaune-pâle, coupé par une raie longitudinale noire; les ailes ſont d'un cendré-brun, coupé par une raie tranſverſale d'un blanc-jaunâtre, & les grandes pennes ſont bordées extérieurement d'un cendré-bleu, excepté les deux premières; les moyennes ſont bordées de verd-olivâtre en-dehors; la première des plumes de l'aile eſt très-courte; la quatrième & la cinquième ſont les plus longues; tout ce qui paroît des pennes de la queue eſt d'un cendré-bleuâtre, excepté la plus extérieure qui eſt bordée de blanc, & la ſuivante qui eſt terminée de la même couleur; le bec eſt en aleſne; les narrines ſont couvertes par les plumes de la baſe du bec, & ces deux traits ſont ceux qui caractériſent en général les méſanges. Le bec de la *charbonniere* eſt noir; les pieds & les ongles ſont couleur de plomb.

La femelle a les couleurs moins foncées que le mâle & moins de noir. *Genre XLI.*

CHARBONNIÈRE (la petite).

Méſange à tête noire. BRISS. *tom. III, pag. 551.*

La *petite charbonnière* a beaucoup de reſſemblance avec la grande, mais elle eſt bien plus petite; elle n'a de longueur que quatre pouces une ligne, & ſix pouces huit lignes de vol; les joues ſont blanches comme celles de la *charbonnière* & entourées de même de noir; cette couleur s'étend ſur la tête, le derrière du cou & la gorge; elle ne ſe prolonge pas en ligne longitudinale ſur le milieu de la poitrine & du ventre comme dans la groſſe *charbonnière*: il y a au bas de la tête, en arrière, une ligne perpendiculaire blanche, qui coupe par le milieu le noir de cette partie; le deſſus du corps eſt cendré, & le deſſous eſt d'un blanc-ſale teint de rouſſeâtre ſur les côtés; les ailes & la queue ſont cendrées; il y a ſur le milieu des ailes trois raies tranſverſales, une noire entre deux blanches; le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont couleur de plomb. Cette méſange ſe plaît dans les taillis où il y a des arbres toujours verds & dans les bois de ſapins: elle a les mêmes habitudes que la *charbonnière*. *Voyez* CHARBONNIÈRE, mais elle eſt encore plus féconde, & la femelle pond un plus grand nombre d'œufs. Elle eſt commune en Lorraine, en Allemagne & dans le nord de l'Europe; mais elle eſt au moins très-rare aux environs de Paris, ſi même elle s'y trouve. Elle donne, comme la *charbonnière*, dans tous les pièges, & cependant des gens qui tendent aux petits oiſeaux, & qui pendant pluſieurs années m'ont conſtamment fourni de toutes les eſpèces qu'ils prenoient, ne m'ont jamais apporté la *petite charbonnière*.

Pluſieurs auteurs regardent comme une variété de l'eſpèce dont je viens de parler, la méſange que M. Briſſon appelle *méſange de marais* ou *nonette cendrée, tom. III, pag. 555*, & qu'on a repréſentée, *pl. enl. 3. fig. 3*, en lui conſervant les mêmes dénominations; j'en donnerai en conſéquence la deſcription en cet endroit, pour que le lecteur juge plus aiſément de la parité des deux oiſeaux, que je regarde cependant comme d'eſpèce différente. Elle a quatre pouces quatre lignes de longueur, & ſept pouces de vol; le deſſus de la tête & le haut du derrière du cou ſont noirs; la gorge eſt de la même couleur; le bas du cou, en arrière, & le deſſus du corps ainſi que les ailes & la queue ſont d'un gris-brun; les joues, le cou en devant & le deſſous du corps, ſont d'un blanc pur ſur les joues & le cou, ſale & teint d'une très-foible nuance de rouſſeâtre ſur le deſſous du reſte du corps: le bec noir, les pieds, les ongles couleur de plomb.

Digitized by Google

On trouve cette espèce fréquemment dans les lieux frais & marécageux, d'où lui vient le nom de *mésange de marais*. M. de Salerne se trompe en disant qu'on ne la connoît pas aux environs de Paris; elle y est fort commune, c'est en partie la raison qui m'empêche de la regarder comme une variété de la *petite charbonnière*, & ces deux espèces que j'ai sous les yeux en faisant leur description, me paroissent d'un plumage trop différent pour croire que la distance de la Lorraine où l'on trouve abondamment la *petite charbonnière*, aux environs de Paris, où on ne la trouve pas, aient assez de force sur elle pour changer son plumage en celui de la petite mésange de marais qu'on trouve très-communément autour de Paris.

Il n'en est pas de même d'une mésange qu'on trouve à la Louisiane, que M. le Beau en a rapportée & qui ne diffère point de la *mésange de marais*. Je la regarde comme la même absolument, puisqu'il n'y a aucune différence entre cette mésange & celle d'Europe.

Quant à la mésange que M. Brisson a décrite sous le nom de *mésange à tête noire de Canada*, *tom. III*, *pag. 553. pl. XXIX*, *fig. 1*, les différences qui la distinguent de la *petite charbonnière*, ne me paroissent pas suffisantes pour l'en séparer; je ne vois entre ces deux oiseaux qu'une variété légère, & trouvant entr'eux tant de ressemblance à une si grande distance, tout porte à les regarder comme de la même espèce. Les différences consistent en des dimensions un peu plus fortes du côté de la mésange de Canada, en des nuances plus foncées des mêmes couleurs, le défaut de raie blanche derrière la tête & sur les ailes, & le manque de noir prolongé sous le blanc des joues.

Enfin, la mésange appellée par M. Brisson *mésange cendrée*, *tom. III*, *pag. 549*, a été aussi regardée comme une variété de la *petite charbonnière*. Elle se trouve en Angleterre, & Wilhugby (*ornith. pag. 171.*) en parle comme d'une *fauvette*. Il me paroît difficile qu'un auteur aussi exact se soit trompé sur le genre d'un oiseau qu'on trouve dans sa patrie: cependant, pour me conformer à ce qu'en ont écrit des auteurs François, j'en donnerai la description en cet endroit. Elle est à-peu-près de la grosseur de la mésange de marais: la tête est cendrée, le dessus du corps de la même couleur, mais teinte de rousseâtre; la gorge est blanche & le dessous du corps est d'un blanc sali de rousseâtre; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur est blanc, le dedans de la bouche est jaunâtre, caractère qui ne se trouve pas dans les mésanges & qui est ordinaire, au contraire, aux fauvettes; les pieds sont jaunâtres dans quelques individus, couleur de plomb dans d'autres.

CHARDONNERET.

BRISS. *tom. III*, *pag. 53. Genre XXXIIIe*, *Pl. enl. 4. fig. 1.*

BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 353.*

Idem, *port. d'ois. pag. 89.*

Carduelis en Latin.

Cardello, *carduello*, *carduelino*, *carzerino*, *gardello*, *&c.* en Italien.

Sirguerito en Espagnol.

Pitter en Hollandois.

Gold-finch en Anglois.

Distel-finch, *distel-vogel* en Allemand.

Stiglitza en Suédois.

Suivant M. Salerne, *cardaline* en Provence; *cardelino* en Périgord; *cardinat* en Guyenne; *cadoreu* en Picardie.

Le *chardonneret* est un oiseau fort commun en France & dans les différentes parties de l'Europe en général: la beauté de son plumage, l'agrément de son chant le font remarquer & rechercher: il est assez connu pour qu'il soit inutile de le décrire. Je remarquerai seulement que les femelles ont moins de rouge que les mâles & un rouge moins vif; que les jeunes *chardonnerets* n'en ont point; qu'ils en prennent à la première mue; alors les femelles en ont ce qu'elles en conserveront toute leur vie; mais les jeunes mâles ne prennent leur beau rouge qu'à la seconde mue & de la première à celle-ci, ils n'en ont que comme les femelles.

Le *chardonneret* vit de différentes graines; il aime sur-tout celle du chardon, & c'est d'où il a tiré son nom: il chante peu l'hiver ou même point: il vit alors en troupes nombreuses: il se plaît parmi les buissons, les haies, sur le bord des chemins & sur les lisières des taillis: il s'apparie au printemps; alors il fait souvent entendre son chant un peu trop aigu, & il continue jusqu'à l'automne, où il se réunit en troupes: il fait trois & quelquefois quatre pontes par an. On est dans l'opinion que les petits qui naissent plus tard sont ceux qui ont la voix plus forte & le chant plus agréable: la femelle pond quatre ou cinq œufs: ils sont tachetés de brun-rougeâtre vers le gros bout. Souvent la dernière ponte n'est que de trois ou même de deux œufs. Le nid du *chardonneret* est construit avec beaucoup d'art & de solidité; le dehors est formé de fibres de plantes ou de crins entrelacés, affermis & retenus par des lichens, des feuilles de l'hépatique d'eau, &c.: le dedans est garni de poils d'animaux, de laine, du duvet de différentes plantes, ou de matières analogues; les pères & mères apportent à leurs petits divers insectes, des chenilles & des vers. Ces oiseaux sont friands de ces mêts en tout temps, & sçavent l'hiver chercher des chenilles sur les haies, parmi les toiles sous lesquelles elles se tiennent alors cachées. C'est de préférence sur les pruniers & les noyers que les *chardonnerets* font leur nid, ou au défaut de ces arbres, sur les taillis ou les haies; ils le placent ordinairement à l'extrémité des branches.

On nourrit le *chardonneret*, en volière, de chenevis ou de millet: il s'accommode mal avec les autres oiseaux, contre lesquels son bec très-aigu lui donne beaucoup d'avantage; mais les *chardon-*

Digitized by Google

nerets se traitent entr'eux avec assez de douceur & ils se battent rarement : ils perdent dans l'état de domesticité l'attrait d'un sexe pour l'autre ; le mâle & la femelle enfermés ensemble ne se recherchent, ne se caressent ni ne s'accouplent, & cependant, ce qui est très-singulier, ils produisent avec des oiseaux d'une espèce différente : on accouple ordinairement un *chardonneret* mâle avec une serine, & il n'est pas rare qu'il en provienne des petits ; il l'est beaucoup plus qu'il en naisse de l'union d'un serin mâle avec une femelle *chardonneret ;* mais ces derniers, qui tiennent davantage du serin, sont beaucoup plus beaux, sur-tout lorsque le père a été bien choisi ; les petits qui sont le produit de l'accouplement du *chardonneret* avec une serine ont beaucoup plus de brun. Ces différens métis ont en général un beau plumage, mais qui n'est nullement constant, ou le même dans les différens individus nés du même père & de la même mère. Il y en a qui tiennent beaucoup plus du serin que les autres, & ceux-là sont les plus beaux. Ces différences sont si bien remarquées par les amateurs, que les oiseleurs, qui profitent de leur goût, vendent les métis de *chardonneret* ordinaires six francs, qu'ils en estiment d'autres douze & quelques-uns jusqu'à un louis. On fait une sorte de petit trafic de ces oiseaux en Picardie, où l'accouplement du *chardonneret* & de la serine réussit mieux qu'ailleurs, & d'où on en apporte le produit à Paris au commencement de l'automne.

Les métis nés du *chardonneret* & de la serine ont un sexe très-distingué : les mâles sont d'un plumage plus beau en général : ils chantent beaucoup mieux ; car les femelles ont aussi un chant, mais plus foible, & qu'elles ne font entendre que rarement.

Un mâle & une femelle métis enfermés dans la même cage, donnent au printemps beaucoup de marques d'ardeur ; ils se caressent souvent ; ils s'épuisent par des actes répétés ; ils construisent un nid qu'ils font & détruisent sans cesse pour le refaire, comme si ils sentoient l'inutilité de leur entreprise, ou peut-être parce qu'on ne leur donne pas les matériaux qui leur conviennent : enfin, la femelle sent le besoin de pondre & garde son nid, souvent très-mal fait, après l'avoir été bien dans un temps où il ne devoit pas servir ; elle paroît souffrir beaucoup, & après des douleurs dans lesquelles elle semble prête à perdre la vie ; elle se débarasse enfin d'un œuf, pour retomber le lendemain ou quelques jours après, dans des angoises qui finissent de la même manière où dans lesquelles elle périt. Si elle y échappe, elle couve mal ses œufs, mais soit qu'on les lui confie ou qu'on les fasse couver par une serine, il n'en provient rien, & à la fin de l'incubation on y trouve aucune marque qui annonce que ces œufs étoient féconds.

Les détails dont je viens de rendre compte ont été observés sur deux métis, dont la femelle fit trois pontes la première année, deux de trois, une de deux œufs, qui furent tous mis sous des serines : la même femelle mourut la seconde année à sa première ponte : je n'ai pas répété depuis cette expérience : elle ne suffit pas pour prouver incontestablement que les métis nés d'un *chardonneret* & d'une serine, sont inféconds, mais elle en paroît une forte présomption, & je ne sçache pas qu'on ait encore l'exemple du contraire.

Si au lieu d'essayer le produit de deux métis, on accouple une femelle métis avec un serin, les œufs qu'elle pond sont quelquefois féconds, & dès la première génération la race paroît tendre à se rapprocher de l'espèce du serin : mais je n'ai pas suivi ce genre d'observation, comme le précédent, & je ne le rapporte que d'après autrui.

Le *chardonneret* a des taches blanches sur plusieurs plumes de la queue : les oiseleurs les comptent, & d'après leur nombre, ils nomment les *chardonnerets* mâles, *dixains*, *fixains*, &c. Ils prétendent que les *fixains* sont les plus ardens, & ceux qu'il vaut mieux accoupler avec des serines. On est aussi dans l'opinion que cet accouplement réussit mieux si le *chardonneret* & la serine ont été enfermés pendant l'hiver dans la même cage. Je soupçonnerois, sans l'assurer, & d'après une simple présomption que ce qui rend l'accouplement du *chardonneret* & de la serine assez souvent sans effet, c'est la douleur que le *chardonneret* fait éprouver à la serine au moment de leur contact ; il la saisit alors par le sommet de la tête, & comme il est très-pétulent, qu'il a le bec extrêmement aigu, il est difficile qu'il ne la blesse pas ; la douleur, ou peut la distraire & l'empêcher de répondre aux desirs du mâle, la lui faire échapper trop tôt, ou troubler le cours nécessaire des liqueurs dans cet acte important. L'action du bec du *chardonneret* est si forte, qu'on en a vu des femelles blessées gravement, & que pour prévenir cet accident, quelques personnes font dans l'usage d'émousser, au printemps, avec des ciseaux la pointe du bec du *chardonneret*. Peut-être est-ce à cette précaution qu'est due la réussite dans certains accouplemens, & le défaut de succès dans beaucoup d'autres, & peut-être est-ce parce que cette méthode est généralement pratiquée en Picardie, que le *chardonneret* & la serine y multiplient plus constamment qu'ailleurs.

Le plumage du *chardonneret* est, comme celui de la plupart des oiseaux, sujet à changer dans l'état de domesticité. M. de Montbeillard compte huit variétés produites par cette cause : *le chardonneret à poitrine jaune* ; celui à *sourcils & front blancs ; à tête rayée de rouge & de jaune ; à capuchon noir ; le chardonneret blanchâtre ; le blanc ; le noir ; le noir à tête orangée.*

CHARDONNERET A QUATRE RAIES.

CHARDONNERET de Suède. BRISS. *tom. III, pag.* 63.

Digitized by Google

LIN. *Syſt. nat. éd. X, g. 98. ſp. 4. pag. 180.*

Il eſt à-peu-près de la grandeur de notre *chardonneret* : la tête, le derrière du cou & le dos, ſont d'un cendré tirant ſur le noir ; la gorge & le devant du cou, ſont blancs ; la poitrine eſt rouſſe ; le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre ; les ailes ſont noirâtres, traverſées de trois raies, une rouſſe, une noire & une blanche ; la queue eſt d'un cendré noirâtre ; le bec eſt brun. Cet oiſeau ſe trouve en Suède dans la province de Weſtrobotnie. *Genre XXXIIe.*

CHARDONNERET d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag.* 64.

CAT. *tom. I, pag. pl.* 43. *Voyez* CHARDONNERET JAUNE.

CHARDONNERET de Canada. *Pl. enl.* 202, *fig.* 2. *Voyez* CHARDONNERET JAUNE.

CHARDONNERET de Suède. BRISS. *tom. III, pag.* 63. *Voyez* CHARDONNERET A QUATRE RAIES.

CHARDONNERET JAUNE.

Chardonneret de Canada. *Pl. enl.* 202. *fig.* 2.

Chardonneret d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag.* 64.

Idem, CAT. *tom. I, pag.* 43. *Pl.* 43.

Cet oiſeau eſt à-peu-près de la groſſeur du ſerin, un peu plus petit : le deſſus de la tête, les ailes, la queue ſont noires ; mais l'extrêmité des grandes couvertures des ailes eſt terminée de blanc, & les pennes moyennes ſont bordées de la même couleur ; la queue eſt auſſi terminée de blanc ; le reſte du plumage eſt jaune-clair ; le bec, les pieds & les ongles ſont blanchâtres : on le trouve dans l'Amérique ſeptentrionale. *Genre XXXIIe.*

CHARDONNERET VERD ou MARACAXAO.

BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 70.

EDW. *tom. III, pag. CXXVIII, pl.* 128.

Cet oiſeau, du genre XXXIIe, eſt de la groſſeur de notre *chardonneret*. Il a la partie antérieure de la tête & la gorge rouges, une tache bleuâtre entre l'œil & le bec ; le derrière de la tête, du cou & le dos, jaunâtres ; les grandes pennes des ailes, noires en plus grande partie, & les couvertures du deſſus des ailes verdâtres, bordées de rouge ; la queue eſt de cette dernière couleur ; le deſſous du corps eſt verd-d'olive rayé tranſverſalement de brun ; le bec eſt rouge & les pieds ſont gris.

La femelle a le bec d'un jaune-clair ; le deſſus de la tête & du cou cendré ; la queue brune, bordée en dehors d'un rouge vineux ; les pieds ſont couleur de chair.

M. Edward qui a indiqué cet oiſeau, ne dit pas où il ſe trouve.

CHARPENTIER.

Ce terme eſt le nom générique ſous lequel les Colons déſignent les pics en Amérique. Le nom de *charpentier* eſt particulièrement affecté à Saint-Domingue au pic que M. de Buffon a nommé *pic rayé*. *Voyez* PIC RAYÉ de Saint-Domingue.

CHARPENTIER JAUNE. *Voyez* PIC JAUNE de Cayenne.

CHASSE.

La *chaſſe* eſt l'art de prendre les quadrupèdes ou les oiſeaux : ils tombent en la puiſſance du chaſſeur vivans ou morts, ſains ou bleſſés, ſuivant les moyens qu'il emploie : il les tue ou les bleſſe avec le fuſil, le couteau de chaſſe, &c. : pluſieurs eſpèces de pièges leur donnent auſſi la mort ; ils ſe bleſſent ſeulement en tombant dans d'autres, & il eſt différens moyens de les prendre vivans ſans leur cauſer d'autre mal que de les priver de la liberté. Un traité complet ſur la *chaſſe* contiendroit donc la deſcription des armes, des pièges, & des moyens qu'on y fait ſervir. Ce ſeroit une première diviſion de la *chaſſe* ; la ſeconde ſeroit relative aux animaux que l'homme a dreſſés, inſtruits à en pourſuivre d'autres pour ſon profit ou ſon amuſement : ce ſont les chiens & les oiſeaux de proie. La *chaſſe* qui ſe fait avec des chiens ſe nomme *venerie* ; celle dans laquelle on emploie les oiſeaux de proie, s'appelle *fauconnerie*. L'un & l'autre de ces mots ne déſigne pas ſeulement une ſorte de *chaſſe*, mais encore tout ce qui y ſert ; ainſi par *fauconnerie* on n'entend pas ſeulement la *chaſſe* à l'oiſeau, mais tout ce qui eſt relatif, & par conſéquent le *fauconnier* ou celui qui inſtruit, qui ſoigne, qui mène à la *chaſſe* les oiſeaux de proie ; ſon art en général, les moyens & les inſtrumens qu'il emploie.

Le mot *venerie* ne s'applique qu'à la *chaſſe* des bêtes fauves, dans laquelle on emploie un grand nombre de chiens. Celle du loup a un nom particulier, celui de *louveterie*. Ces mots *venerie*, *fauconnerie*, *louveterie*, déſignent moins cependant une certaine *chaſſe* en elle-même, que ce qui y ſert : car on dit *la chaſſe du cerf, du héron, du loup* ; mais par le mot de *fauconnerie*, par exemple, on entend les *fauconniers*, *les oiſeaux de proie*, & tout ce qui ſert à les dreſſer, les entretenir & les faire voler.

La *chaſſe* au menu gibier, comme lièvre, perdrix, ſe diviſe, quant aux chiens qu'on y emploie ſuivant leur eſpèce : ainſi l'on dit la *chaſſe* au chien couchant, au levrier, &c.

On diviſe de même la *chaſſe* qu'on fait par le moyen des oiſeaux, à raiſon de leur eſpèce, *la chaſſe à l'autour, au gerfault*, &c.

La *chaſſe* reçoit encore quelques noms différens, ſelon les animaux qu'on a intention de prendre, les moyens dont on ſe ſert, l'heure à laquelle on *chaſſe*. Ainſi par rapport aux bécaſſes, on *va à la paſſée* ; par rapport aux moyens, ſi, ayant diſpoſé ſur un arbre des rameaux couverts de glu, on y attire les petits oiſeaux par les cris réels ou imités d'une chouette, c'eſt *la pipée*.

Si l'on *chaſſe* le matin, c'eſt *la rentrée* ; ſi c'eſt le ſoir, c'eſt *l'affut* ; nous ne devons parler que de la *chaſſe* des oiſeaux. On les *chaſſe* en général au fuſil ; les oiſeaux de proie, les plus grands ſur-

tout,

Digitized by Google

tout, peuvent se prendre au piège ; on prend au filet, à la glu, au lacet, au colet, beaucoup d'espèces de petits oiseaux; quelques espèces de taille moyenne, plusieurs espèces d'oiseaux d'eau. On *chasse* avec les oiseaux de proie, la perdrix, le canard, la pie, le héron, la grue, &c. *Voyez* par rapport à la *chasse* de chaque espèce d'oiseaux & la manière de les prendre, lorsqu'il y a quelque chose de particulier, l'article concernant ces espèces. *Voyez* aussi les articles concernans les différentes espèces d'oiseaux de *fauconnerie ;* comme faucon, autour, gerfaut &c. Enfin, *Voyez* les articles relatifs aux moyens employés pour prendre les oiseaux, comme *filet*, *pantière*, *trainasse*, *nappe*, *canardière*, *pipée*, *appeau*, *chanterelle*, *lacet*, &c.

CHAT-HUANT.

Pl. enl. 437.

Briss. *tom. I, pag.* 500.

Brown-owl, *common brown-owl*, *common jvy-owl*, *lich-owl*, *scrith-owl*, *&c.* en Anglois.

Kinder-melcker, *brand-eule*, *flock-eule*, &c. en Allemand.

Strix, par la plupart des auteurs, en Latin.

Le *chat-huant* est un oiseau de nuit, du genre XIIe; on le confond assez souvent avec l'effraie, à cause de quelque rappport dans leur plumage : mais le *chat-huant* est plus grand. On ne le trouve que dans les bois ; l'effraie, au contraire, habite les tours, les anciens bâtimens & même dans les greniers des châteaux, des fermes, dans les granges, &c. : le premier a un cri moins perçant, plus filé, ho ho, ho ho ho ho ; le second un cri plus aigu, plus aigre, gre, grei.

Le *chat-huant* a du bout du bec à celui de la queue, quatorze pouces, deux pieds huit pouces de vol ; ses ailes pliées atteignent, à un pouce près, à l'extrêmité de sa queue ; le fond du manteau ou du dessous du corps, est un roux ferrigineux tacheté sur le milieu des plumes de noir & ondé de lignes brunes transversales, peu apparentes & en zigzags ; il y a quelques taches blanches sur le sommet de la tête, sur les plumes scapulaires, & à l'extrêmité de la plupart des grandes couvertures des ailes ; la gorge, le devant du cou & tout le dessus du corps, ont le même fond que le manteau, varié de même de taches noires, oblongues, situées au milieu des plumes, & de raies, également noires & en zigzags ; mais ces taches sont plus grandes, plus apparentes en-dessous, qu'elles ne le sont en-dessus du corps : la première des pennes de l'aile est la plus courte, & la quatrième la plus longue ; les ailes & la queue sont variées alternativement de bandes brunes & de bandes rousses : les plumes décomposées qui entourent les yeux, sont d'un gris-sale ; l'iris est bleuâtre ; le bec d'un jaune-verdâtre ; les ongles de couleur de corne.

L'espèce du *chat-huant* est non-seulement répandue dans toute les contrées de l'Europe, mais elle a été trouvée, ou du moins une variété qui en diffère bien peu, dans l'Amérique méridionale. M. le comte de Buffon cite un *chat-huant* qui m'avoit été envoyé de Saint-Domingue ; lorsque je le fis voir à M. de Buffon, nous n'y trouvâmes de différence qu'en ce que le manteau avoit un ton de couleur plus foncé, que le roux-ferrugineux du dessous du corps étoit aussi d'un coloris plus fort & presque sans taches. On avoit envoyé deux pareils *chat-huants* à une personne qui avoit une habitation à Saint-Domingue, où elle avoit donné ordre à son régisseur de lui faire passer des oiseaux ; cette personne me fit présent d'un des deux *chat-huants ;* je rapporte ce fait pour qu'il ne reste aucun doute que ces *chat-huants* se trouvent à Saint-Domingue.

Chat-huant blanc de la Baie d'Hudson. Briss. *tom. I, pag.* 522. *Voyez* Harfang.

Chat-huant cornu. *Voyez* Hibou.

Chant-huant de Canada. Briss. *tom. I, pag.* 518. *Pl. XXXVII, fig.* 2. *Voyez* Chouette de Canada.

Chat-huant de Cayenne.

Pl. enl. 442.

Cet oiseau n'a été encore indiqué que par M. le comte de Buffon, qui le décrit dans les termes suivans:

« Il est de la grandeur du *chat-huant*, dont » cependant il diffère par la couleur des yeux » qu'il a jaunes, ensorte qu'on pourroit peut-être » le rapporter également à l'espèce de l'effraie ; » mais dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni » à l'autre, & nous paroît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : » il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en » ondes brunes & très-étroites, non-seulement » sur la poitrine & le ventre, mais même sur le » dos ; il a aussi le bec couleur de chair & les » ongles noirs ».

J'ajouterai à cette description, que d'après la planche à laquelle M. de Buffon renvoie, les plumes décomposées qui entourent les yeux de cet oiseau, sont noires suivant la longueur de leur tige, & que les barbes sont d'un blanc-sale.

Il me paroît d'autant plus vraisemblable que cet oiseau est une variété de l'effraie, que ce dernier se trouve très-communément à Cayenne, & y diffère bien peu de l'effraie d'Europe. *Voyez* Effraie. *Genre XIIe.*

Chat-huant de la Baie d'Hudson. Briss. *tom. I, pag.* 520. *Voyez* Caparacoch.

Chat-huant de Saint-Domingue. *Voyez* Chat-huant.

Chat-huant des Bruyères. *Voyez* Hibou.

Chat-oiseau. Cat. *tom. I, pag. & pl.* 66. *Voyez* Moucherolle de Virginie.

CHAUCHE-BRANCHE. *Voyez* Engoulevent.

Digitized by Google

CHERIC.

Petit figuier de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag.* 499. *pl. XXVIII, fig.* 2.

Œil blanc à l'Iſle de France.

C'eſt un fort petit oiſeau du genre des figuiers ou du XLe. Il n'a que trois pouces huit lignes de long ; la tête, le deſſus du cou, le dos & les couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un verd-d'olive ; la gorge & les couvertures inférieures de la queue ſont jaunes ; le deſſous du corps eſt blanchâtre ; les pennes des ailes ſont d'un brun-clair, & bordées de verd-d'olive ſur leur côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont du même verd-d'olive que le deſſus du corps ; les autres pennes ſont brunes, bordées de verd-d'olive ; le bec eſt d'un gris-brun ; les pieds & les ongles ſont cendrés. On trouve le *cheric* à Madagaſcar & à l'Iſle de France : on le nomme dans le dernier endroit *œil blanc*, parce que le bord de ſes paupières eſt entouré d'un cercle de petites plumes blanches.

CHEVALIER.

On appelle *chevaliers* quelques eſpèces d'oiſeaux qui fréquentent le bord des rivières & les rivages de la mer, les marais, les prairies baſſes & humides, qui vivent de vers, de vermiſſeaux & d'inſectes. Ils ſont du même genre que le *bécaſſeau* ou du LXXVe : ils n'ont point de caractères particuliers qui les diſtinguent des autres oiſeaux de ce genre. Ils ſont cependant à proportion plus hauts ſur jambes que les maubêches, & ils ſont plus gros que le bécaſſeau, la guignette, les alouettes de mer, & en général que les autres oiſeaux du même genre. Ils ſont oiſeaux de paſſage, & ne ſe voient dans nos contrées qu'en hiver ; ils arrivent à l'automne & ils partent au printemps. Leur chair eſt aſſez délicate, mais c'eſt un gibier peu connu à Paris, & qui ne l'eſt guère que ſur les rivages de la mer, beaucoup plus fréquentés par les *chevaliers* que le bord des eaux douces.

Il paroît qu'on les connoît dans la plupart des pays de l'Europe, & ſuivant le témoignage de quelques auteurs & de pluſieurs voyageurs, on trouve auſſi les *chevaliers* en Amérique : mais il eſt bien facile de confondre la plupart de ces oiſeaux de rivage, preſque tous chamarés de couleur griſes ou brunes, & qui n'ont rien d'éclatant qui les diſtingue les uns des autres : ainſi, quoique d'après la manière de vivre des oiſeaux *chevaliers*, il ſoit probable qu'on les trouve dans beaucoup de contrées, on ne peut l'aſſurer poſitivement que de celles d'où ces oiſeaux ont été apportés & comparés avec ceux que nous connoiſſons.

CHEVALIER. *Pl. enl.* 884.

BRISS. *tom. V, pag.* 189. *Voyez* CHEVALIER COMMUN.

CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

CHEVALIER ROUGE. BRISS. *tom. V, pag.* 192.

Idem. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 207. *fig. pag.* 208.

Gambette. Pl. enl. 845.

Courrier dans les pays qui ſont ſur les bords de la Saône.

Gambette dans le Boulonnois.

Il a du bout du bec à celui de la queue environ onze pouces, dix-ſept pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue : la tête, le deſſus du cou & de tout le corps, excepté, le croupion qui eſt blanc, ſont couverts de plumes brunes dans leur milieu & griſes ſur leurs bords ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc varié de gris-brun ſur le milieu de chaque plume ; les couvertures du deſſus des ailes ſont brunes dans leur milieu, griſes ſur les bords, & quelques-unes bordées de blanc par le bout ; les pennes de l'aile ſont noirâtres, au nombre de vingt-cinq, bordées de blanchâtre du côté extérieur, excepté les cinq plus proches du corps, qui ſont brunes, bordées de gris en-deſſous : la queue, étagée du milieu ſur les côtés, eſt compoſée de douze plumes d'un gris-brun, rayées de noirâtre en travers, & terminées de blanc ; l'iris eſt d'un jaune-verdâtre ; le bec eſt rouge dans la première moitié de ſa longueur, noirâtre dans le reſte, les pieds ſont rouges, les ongles noirs. *Genre LXXVe.*

CHEVALIER BLANC.

BRISS. *tom. V, pag.* 207.

Bécaſſine blanche. EDW. *tom. III, pag. CXXXIX. pl.* 139.

Sa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de douze pouces ; le blanc eſt le fond de tout le plumage, mais ce fond eſt varié ſur la tête, le deſſus du cou & de tout le corps, de petites taches tranſverſales d'un gris-rouſſeâtre ; le devant de la tête, du cou & le deſſous du corps ſont blancs, ſans mêlange d'aucune autre couleur ; les grandes pennes de l'aile ſont griſes ; les moyennes ſont blanches, couvertes en travers de taches d'un gris-rouſſeâtre ; des taches de la même couleur & diſpoſées de la même façon, ſont ſemées ſur la queue qui eſt blanche ; le bec eſt orangé, noir à ſon extrêmité ; les pieds ſont orangés ; les ongles noirs.

M. Edwards penſe que ce *chevalier*, qui a été apporté de la Baie d'Hudſon, eſt un de ces oiſeaux dont la violence du froid fait varier le plumage en blanc dans ces contrées, & qui, dans la ſaiſon moins rigoureuſe reprennent les couleurs de leur eſpèce. On en retrouve quelques traces ſur le plumage de celui-ci : un oiſeau qui ſe nourrit de vers & d'inſectes, ne paroîtroit pas pouvoir vivre dans une région où le froid eſt capable de changer ſon plumage en blanc, ſi l'on ne faiſoit réflexion qu'il peut, même pendant le froid le plus rigoureux, trouver des vers & différens animaux à-peu-près de même nature, dans les eaux de la mer & dans la vaſe qu'elles couvrent. *Genre LXXVe.*

Digitized by Google

CHEVALIER CENDRÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 203. *Voyez* CHEVALIER VARIÉ.

CHEVALIER COMMUN.

CHEVALIER. BRISS. *tom. V, pag.* 188 *Pl. XVII. fig.* 1.

Idem. pl. enl. 844.

Il paroît auſſi gros que le pluvier doré, quoiqu'en effet il ait moins de chair, mais il eſt fort garni de plumes; ſa longueur eſt d'un peu plus d'onze pouces du bout du bec à celui de la queue; il a dix-neuf pouces & quelques lignes de vol : ſes ailes pliées s'étendent auſſi loin que la queue qu'elles égalent en longueur; la tête, le deſſus du cou & de tout le corps, ſont revêtus de plumes noires dans leur milieu & griſes ſur leurs bords; la gorge eſt blanche; le devant du cou eſt couvert de plumes griſes bordées de blanchâtre; la poitrine & le reſte du deſſous du corps, ſont d'un fort beau blanc, excepté les côtés couverts de plumes d'un gris-clair bordé de blanc; les couvertures du deſſus des ailes ſont variées de gris, de noir & de blanc; les pennes ſont noirâtres en-deſſus, cendrées en-deſſous, bordées à leur extrêmité de blanchâtre, & leur tige eſt de cette dernière couleur; les pennes de la queue ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre par le bout; les quatre du milieu & les deux plus extérieures de chaque côté ſont de plus marquées de trois taches tranſverſales, noires ſur le côté extérieur, & d'une bande de même couleur ſur le côté intérieur; la queue eſt un peu plus longue dans ſon milieu, & va en diminuant ſur les côtés; l'iris eſt couleur de noiſette; le bec d'un rouge-clair, noirâtre à ſon extrêmité, & les pieds ſont le plus ſouvent rougeâtres, quelquefois gris; les ongles noirs. *Genre LXXVe.*

CHEVALIER de Bengale. BRISS. *tom. V, pag.* 209. *Voyez* CHEVALIER VERD.

CHEVALIER d'Italie (grand). BELL. *port. d'oiſ. pag.* 53. *Voyez* ÉCHASSE.

CHEVALIER NOIR. BELL. *Voyez* CHEVALIER VARIÉ.

CHEVALIER RAYÉ.

BRISS. *tom. V, page* 196.

Pl. enl. 827.

Cet oiſeau, un des moins grands de ceux auxquels on a également donné le nom de *chevalier*, n'a que neuf pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, un pied ſix pouces de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'un demi pouce; les plumes du deſſus de la tête ſont d'un brun-noirâtre, bordées de rouſſeâtre des deux côtés; les plumes du deſſus du cou ſont brunes dans leur milieu, & d'un blanc-rouſſeâtre ſur leurs bords; la partie ſupérieure du dos & les plumes ſcapulaires ſont rayées tranſverſalement de brun-noirâtre, ſur fond gris-brun; le bas du dos & le croupion ſont blancs : la gorge, le devant du cou ſont couverts de plumes brunes dans leur milieu, blanches ſur leurs bords; la poitrine, le ventre, les côtés, ſont variés de taches ou bandes brunes, les unes en travers, les autres en long, ſur fond blanc; cette dernière couleur eſt celle du haut des jambes; elle eſt auſſi celle des couvertures de la queue, qui ſont de plus rayées de brun-noirâtre; le bord de l'aile, vers ſon pli, eſt couvert de plumes brunes bordées de blanc; les petites couvertures ſont d'un gris-brun; les moyennes de la même couleur, ſont rayées en travers de brun-noirâtre, & les plus grandes ſont brunes terminées de blanc, ſur lequel eſt une raie brune en zigzags : les pennes des ailes ſont variées de gris-brun, de gris-blanc, de brun, de blanc, & la plupart mériteroient une deſcription à part, dans laquelle je ne peux entrer, ſans paſſer les limites que la nature de l'ouvrage me preſcrit; la queue eſt blanche, rayée en travers de noirâtre, & tachetée de gris-brun ſur le blanc des deux plumes du milieu; le bec rougeâtre, depuis ſa racine juſqu'à la moitié de ſa longueur, eſt noirâtre dans le reſte; les pieds ſont d'un rouge-pâle; les ongles noirs.

M. Briſſon décrit, *tom. V, pag.* 200, & a fait repréſenter, *pl. XVIII, fig.* 2., un oiſeau auquel il donne le nom de *chevalier tacheté*, qui a beaucoup de rapports avec le précédent. Il en diffère en ce qu'il eſt un peu plus petit, que les couleurs ne ſont pas préciſément diſtribuées de même, & que le gris règne beaucoup plus en général ſur ſon plumage. Seroit-ce une différence de ſexe, eſt-ce une variété ou une eſpèce à part? *Genre LXXVe.*

CHEVALIER ROUGE. BRISS. *tom. V, pag.* 192. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 208. *Voyez* CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

CHEVALIER TACHETÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 200. *Voyez* CHEVALIER RAYÉ.

CHEVALIER VARIÉ.

CHEVALIER CENDRÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 203, *pl. XVII, fig.* 2.

CHEVALIER NOIR. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 208.

Sa taille & ſes dimenſions ſont à-peu-près les mêmes que celles du *chevalier aux pieds rouges.* Le ſommet de la tête eſt noirâtre, & le reſte du deſſus de la même partie eſt couvert de plumes brunes dans leur milieu, griſes ſur leurs bords : le deſſus du cou eſt gris; les plumes du dos ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre; le croupion eſt d'un cendré-brun avec une tache noirâtre ſur le bout de chaque plume; la gorge eſt d'un blanc-rouſſeâtre; le devant du cou & la poitrine ſont d'un gris rouſſeâtre; le reſte du deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale & teint de rouſſeâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres dans leur milieu, d'un gris-brun ſur leurs bords; les grandes, les plus proches du corps ſont noirâtres, bordées de roux, & les grandes, les plus éloignées du corps, ſont auſſi noirâtres, & bordées de blanchâtre, mais ſeulement à leur extrêmité : il n'y a que vingt-deux plumes à chaque

Digitized by Google

aile ; les neuf premières ſont d'un brun-noirâtre ; bordées de blanchâtre à leur bout ; les neuf ſuivantes ſont d'un cendré-brun, bordées de blanc ; enfin, les quatre plus proches du corps ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre ; la queue eſt d'un gris-brun brillant, coupée à ſon extrêmité par une bande noirâtre & terminée de rouſſeâtre ; le bec & les pieds ſont d'une couleur obſcure noirâtre. *Genre LXXVe.*

CHEVALIER VERD.

CHEVALIER de Bengale. BRISS. *tom. V, pag.* 209.

Sa longueur eſt d'environ huit pouces & demi du bout du bec à celui de la queue : le ſommet de la tête eſt blanc ; ſes côtés, la gorge & le cou ſont d'un brun-foncé ; le haut du dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ont une teinte verdâtre ; le bas du dos, le croupion & le deſſous du corps ſont blancs ; les grandes pennes des ailes ſont pourprées & portent chacune ſur le côté extérieur cinq larges taches orangées ; les moyennes ſont verdâtres, excepté la plus près du corps qui eſt blanche ; la queue eſt pourprée, ſemée de taches orangées ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt de la même couleur ; les pieds ſont d'un jaune verdâtre, les ongles noirs. *Genre LXXVe.*

Cet oiſeau, ſingulier dans ſon genre par la beauté de ſon plumage, ſe trouve dans le Bengale. Seroit-il originairement de même race que quelques-uns de nos *oiſeaux-chevaliers*, & l'influence du climat changeroit-elle les nuances ſombres des oiſeaux du nord en des couleurs brillantes ? Que faut-il, en effet, pour opérer ce changement, que des pores plus ouverts, une circulation plus active, des ſucs attenués & plus pénétrans ? Toutes les fois que le fond du mécaniſme eſt le même, il eſt très-probable que les acceſſoirs ne ſont que des effets des circonſtances, & combien trouverions-nous d'oiſeaux qui ſont les mêmes, ſous un plumage tout différent, ſi il nous étoit poſſible de les connoître autrement que par cet extérieur impoſant & trompeur !

CHEVAUCHER. (*Faucon.*) réſiſter au vent.

CHEVECHE ou PETITE CHOUETTE.

Pl. enl. 439.

Petite chouette ou *cheveche.* BRISS. *tom. I, pag. 514.*

Petite cheveche. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 140.*

Petit hibou. EDW. *glan. pag. 39, chap. XVIII, pl. 228.*

Lechuza en Eſpagnol ;

Zivetta, ʒuetta, ʒiguetta en Italien ;

Kutʒ en Allemand ;

Sʒowa en Polonnois ;

Little owl en Anglois.

La cheveche ou petite chouette eſt du XIIe genre ; c'eſt un des plus petits oiſeaux de nuit ; elle n'eſt guère plus groſſe qu'un merle ; elle a huit pouces deux lignes du ſommet de la tête au bout de la queue, un pied neuf pouces de vol ; ſes ailes pliées atteignent l'extrêmité de ſa queue : le brun domine ſur tout le plumage de la *cheveche* & y eſt diverſement mêlé de blanc : ſur le ſommet de la tête chaque plume a, dans ſon milieu, une ligne blanche longitudinale qui coupe le fond brun : la gorge eſt entièrement blanche : le cou, la poitrine, le deſſus du corps ſont couverts de taches blanches ſur le fond brun : ſur le ventre le brun occupe le milieu des plumes & les côtés ſont blancs : les plumes des ailes ſont brunes, variées de taches tranſverſales blanches, qui ſont bordées de rouſſeâtre ; la première des pennes eſt plus courte que les autres ; la troiſième & la quatrième ſont les plus longues : la queue eſt brune, rayée en-travers de taches rouſſeâtres : les plumes découpées qui entourent les yeux ſont variées de blanc & de brun, & celles qui ſont les plus extérieures forment autour des autres un cercle de plumes roides & friſées : l'iris eſt d'un jaune pâle : le bec jaune à ſa baſe, eſt noir vers le bout : les jambes ſont couvertes d'un duvet d'un blanc-rouſſeâtre ; les doigts ſont bruns & garnis de quelques plumes blanchâtres ſemblables à des poils : les ongles ſont bruns.

La petite chouette habite ordinairement les maſures, les carrières, le creux des antres & des rochers, les ruines des anciens édifices ; elle fréquente rarement les bois ; elle n'eſt pas bornée, comme les autres oiſeaux de nuit, à ne ſortir que dans l'obſcurité. Elle voit aſſez bien de jour, & donne alors quelquefois la chaſſe à de petits oiſeaux : cependant, ſoit par le défaut de ſa vue, ſoit parce qu'elle n'a pas le vol aſſez rapide, elle en prend fort peu ; quand elle y parvient, elle les dépouille de leurs plumes avant que de les entamer, & elle en dépèce la chair pour l'avaler ; les ſouris, les mulots, les ſcarabés ſont ſa nourriture ordinaire ; elle a deux ſortes de cris, un aſſez bas & comme étouffé, qu'elle pouſſe en volant, & l'autre plus élevé, plus aigu, qu'elle fait entendre quand elle eſt poſée.

M. Frich a donné la figure d'une *cheveche* qui ſe trouve en Allemagne, dont le plumage eſt d'un brun plus foncé que celui de la nôtre, & qui a l'iris noir. Il eſt probable que c'eſt une variété de la même eſpèce ; on peut former la même conjecture à l'égard d'une *cheveche* de Saint-Domingue, qui diffère de la nôtre, en ce qu'il y a moins de blanc ſous la gorge, & que le ventre & la poitrine ſont rayés tranſverſalement de bandes brunes.

CHEVECHE (grande.) *Voyez* CHOUETTE.

CHEVECHE de Canada (grande.) *Voyez* CHOUETTE de Canada.

CHEVECHE de Cayenne. *Voyez* CHEVECHE.

CHEVECHE (grande) de Saint-Domingue. *Voyez* CHOUETTE de Saint-Domingue.

CHEVECHE-LAPIN. FEUILLÉE, *Journal des obſerv. phyſ. pag. 562. Voyez* CHOUETTE.

CHIC. *Voyez* MITILENE de Provence.

Digitized by Google

CHIC DES ROSEAUX. *Voyez* ORTOLAN DE ROSEAUX.

CHIC-GAVOTTE. *Voyez* GAVOUÉ de Provence.

CHIC JAUNE. *Voyez* BRUANT.

CHIC-MOUSTACHE. *Voyez* GAVOUÉ de Provence.

CHIC-PERDRIX. *Voyez* PROYER.

CHINQUIS.

Paon du Tibet. BRISS. *tom. I, pag. 294.*

Chin-tchien-khi par les Chinois.

M. Briſſon qui a décrit cet oiſeau, d'après un deſſin fait par M. Poivre, l'a jugé du genre VIIe de ſa méthode, & l'a nommé *paon du Tibet*, du nom du pays où il dit qu'il ſe trouve.

Le *chinquis* eſt à-peu-près de la groſſeur de la pintade. La tête, le cou & le deſſus du corps, ſont d'un gris varié de petites lignes noirâtres : la partie inférieure du dos & le croupion ſont de la même couleur parſemée, outre les lignes noirâtres, de points blanchâtres ; la partie ſupérieure du dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont auſſi d'un gris varié de lignes noirâtres, parſemé de points blancs & de grandes taches rondes, d'un bleu éclatant, changeant en violet & en or : les plumes des ailes & les couvertures du deſſus de la queue ſont de même ornées de taches rondes, d'un bleu également changeant, ſur un fond gris entrecoupé de petites raies noires : il y a deux taches ſur chaque plume des ailes, une au milieu, l'autre au bout des plumes placées au-deſſus l'une de l'autre ; il y en a quatre ſur les couvertures de la queue, & elles ſont placées deux d'un côté, deux de l'autre. M. Briſſon ne dit point quelle eſt la couleur de la queue, parce que ſans doute elle ne pouvoit être rendue dans le deſſin, & qu'elle y étoit ſuppoſée cachée ſous ſes couvertures prolongées, comme dans le paon, ce qui a dû le déterminer à regarder cet oiſeau comme un paon. L'iris eſt jaune, le bec eſt cendré, les pieds ſont gris & les ongles noirâtres. Le mâle a à la partie poſtérieure de chaque pied deux ergots, dont le ſupérieur eſt le plus petit.

CHIPEAU ou RIDENNE.

Pl. enl. 998.

BRISS. *tome IV, pag. 339, pl. XXXIII, fig. 1.* le mâle. *Genre CVII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du canard domeſtique ; ſa longueur eſt d'un pied ſept pouces du bout du bec à celui de la queue ; ſon vol eſt de deux pieds cinq pouces ; le deſſus de la tête & le haut du derrière du cou ſont couverts de plumes brunes, variées de plumes tranſverſales rouſſeâtres ; les joues, la gorge, le haut du devant du cou, ſont d'un blanc rouſſeâtre, varié de très-petites taches brunes ; la portion du cou la plus proche du corps, le haut du dos, ſont revêtus de plumes brunes, variées de lignes blanchâtres ; le bas du dos eſt d'un brun noirâtre : le croupion eſt noir, ainſi que les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ; la poitrine & le haut du ventre ſont d'un blanc varié de petites taches griſes ; les côtés, le bas-ventre, le haut des jambes ſont rayés tranſverſalement, en zigzags & alternativement de blanchâtre & de gris-brun ; les plumes ſcapulaires ſupérieures ſont brunes, rayées tranſverſalement de blanchâtre ; les inférieures ſont d'un gris-brun & quelques-unes ſont bordées de rouſſeâtre : les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun, les moyennes ſont de couleur de marron, les grandes les plus éloignées du corps ſont d'un gris-brun, les plus proches du corps ſont de cette même couleur à leur origine, terminées de noir de velours : les dix premières pennes de l'aile ſont d'un gris-brun du côté extérieur, griſes du côté oppoſé : les quatre ſuivantes ſont de plus bordées de blanc au bout ; les quatre enſuite diffèrent en ce qu'elles ſont bordées en-dehors de noir de velours & terminées de blanc ; les trois ſubſéquentes ſont blanches en dehors & griſes du côté intérieur ; les cinq plus proches du corps ſont griſes ; les pennes de la queue ſont griſes, bordées en-dehors & terminées au bout de blanc, excepté les deux du milieu qui ſont tout-à-fait griſes ; elles ſe terminent toutes en pointe & vont en diminuant du centre ſur les côtés : le bec eſt noir, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, ſont de couleur orangée, les ongles noirâtres.

La femelle a tout le deſſus du corps couvert de plumes brunes, bordées de blanc-rouſſeâtre, & ſes côtés & la partie inférieure du deſſous du corps ne ſont point rayés tranſverſalement.

Les *chipeaux* arrivent des pays du nord, comme les autres canards, vers le mois de novembre, & partent à la fin de février : le mâle conſerve ſes belles couleurs plus long-temps que les autres canards, mais enfin il les perd après la ſaiſon des amours, pour en prendre de ſemblables à celles de la femelle. Ces canards plongent auſſi facilement qu'ils nagent ; ils ſe montrent peu le jour, & ils ne cherchent leur nourriture que de grand matin, ou le ſoir & fort avant dans la nuit ; ils ſe mêlent avec les canards ſiffleurs, & on les prend de même à l'appel des canards privés.

On retrouve l'eſpèce du *chipeau* en Amérique : cet oiſeau envoyé de la Louiſiane, & placé près d'un individu de la même eſpèce tué dans nos contrées, n'offre aucune différence : ce n'eſt qu'à l'étiquette qui les diſtingue dans ma collection où je les ai placés, qu'on peut les reconnoître.

CHIRURGIEN. BRISS. *tom. V, pag. 123.* *Voyez* JACANA PECA.

CHIRURGIEN BRUN, BRISS. *tom. V, pag. 125.* *Voyez* JACANA.

CHIRURGIEN NOIR. BRISS. *tom. V, pag. 124.* *Voyez* JACANA NOIR.

CHIRURGIEN VARIÉ. BRISS. *tom. V, pag. 129.* *Voyez* JACANA VARIÉ.

CHOCHE-POULE. SAL. *pag. 25.* *V.* MILAN.

Digitized by Google

CHOPARD. *Voyez* BOUVREUIL.

CHOQUARD ou CHOUCAS des Alpes.

Choucas des Alpes. BRISS. *tom. II. pag. 30.*

Pl. enl. 531.

Pyrrhocorax en Latin;

Paſon, taccola en Italien:

Berg-doel, berg-tul en Allemand;

Alp-kachtel, villde-tul en langue Suiſſe.

Le *choquard* eſt un peu plus gros que le choucas, & ſur-tout plus alongé: il a quinze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds ſept pouces de vol; ſes ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la queue; ſon plumage eſt entièrement noir; ſon bec eſt jaune: la couleur des pieds eſt différente, ou ſuivant l'âge, le ſexe ou les individus; car il n'eſt guère probable qu'elle change ſelon les ſaiſons, comme quelques auteurs l'ont penſé. Quoi qu'il en ſoit, il y a des individus à pieds noirs, d'autres à pieds jaunes, & il me paroît que le plus grand nombre eſt à pieds rouges. Je ſuis de cette opinion, parce que cinq ou ſix de ces oiſeaux que j'ai reçus des Alpes en différens temps avoient les pieds rouges, & qu'on ne m'en a jamais envoyé qui euſſent les pieds d'une autre couleur. Cependant les auteurs atteſtent le contraire. Cette différence viendroit-elle des lieux ou habitent les *choquards* & où ils auroient été trouvés? Ils vivent ſur les hautes montagnes, & plus particulièrement les Alpes: ils ſe nourriſſent de grains & de fruits; ils ont un cri plaintif, aigu & déſagréable: leur bec eſt comme celui des corneilles & des choucas, entouré à ſa baſe de plumes étroites qui reviennent vers la pointe, mais elles ſont moins dures & moins roides: à ce premier trait de reſſemblance on peut ajouter la couleur noire de tout le plumage & la conformation des pieds; ces caractères ont ſuffi à M. Briſſon pour qu'il ait mis le *choquard* au rang des corbeaux, & qu'il l'ait compris dans le XIVe genre de ſa méthode. Cependant le *choquard* n'a point le bec en cône alongé, droit, & ſeulement un peu tourné vers le bas à ſon bout. Il l'a très-ſenſiblement arqué & convexe; il faut ajouter qu'il ne l'a pas fort long & conique; mais aſſez court, courbé & applati. Si la conformation du bec eſt un caractère extérieur eſſentiel, c'eſt à tort qu'on a regardé le *choquard* comme une eſpèce du genre du corbeau; il a de grands rapports avec les oiſeaux de ce genre; mais la différence du bec eſt trop grande pour ne le pas ſéparer & ne le pas placer dans un genre à part à la ſuite de celui du corbeau.

CHOUANT. *Voyez* HIBOU.

CHOUART. *Voyez* EFFRAYE.

CHOUC.

Choucas noir. BRISS. *tome II, pag. 28.*

Choucas. Pl. enl. 522.

Le *chouc* eſt un peu plus petit que le choucas: il en diffère encore en ce qu'il n'y a point de teinte de gris dans ſon plumage qui eſt entièrement noir. L'eſpèce en eſt moins abondante que celle du Choucas. Toutes deux habitent les mêmes endroits & ont les mêmes mœurs. *V.* CHOUCAS.

On trouve aſſez ſouvent dans les pays très-froids, & quelquefois dans les pays tempérés, des *choucs* blancs: il paroît qu'il y en a dans les Alpes une variété à collier blanc.

CHOUCARI de la nouvelle Guinée.

Pl. enl. 620.

Il eſt un peu plus gros qu'un merle. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'onze pouces environ. Tout le plumage eſt gris, plus foncé ſur le dos, & plus clair ſur le ventre, où il tire ſur le blanc, ſur-tout au-deſſous de la queue: la queue eſt d'un gris-clair; le bec eſt blanchâtre; les pieds ſont grisâtres *Genre XIV.*

CHOUCAS (le).

M. Briſſon a trouvé tant de rapports dans les caractères apparens entre les *choucas*, le corbeau & les corneilles, qu'il les a réunis dans le même genre, qui eſt le XIVe de ſa méthode. M. de Montbeillard a pouſſé le parallèle plus loin, & il a comparé les habitudes: il réſulte de cet examen, le meilleur qu'on puiſſe faire pour bien connoître les animaux, les rapprocher ou les éloigner ſûrement les uns des autres, que les *choucas* ſont en quelque ſorte des corneilles modelées ſur de plus foibles proportions. La parité eſt telle entre ces eſpèces, que de même qu'il y a trois corneilles différentes, une noire, une cendrée, une chauve, il y a trois *choucas*, un noir, un cendré, un chauve.

Les rapports relatifs aux habitudes ne ſont guère moins nombreux entre les *choucas* & les corneilles, que ne le ſont les reſſemblances dans la forme & les couleurs du plumage, & chaque eſpèce de *choucas* ſe rapproche de l'eſpèce correſpondante de corneille par les traits qui la font différer des autres *choucas* & des autres corneilles, comme ces dernières ont entre elles quelques habitudes différentes qui les diſtinguent.

Les *choucas* ſont de paſſage, comme la frayone & la corneille mantelée; mais avec cette différence, qu'il en reſte pourtant un aſſez grand nombre l'été dans les mêmes lieux où ils ont paſſé l'hiver: ils volent par troupes nombreuſes comme la frayone; ils forment en été des eſpèces de peuplades compoſées de nids preſque entaſſés ſur le même arbre: ils préfèrent cependant les tours & les bâtimens en ruine, où ils aiment à établir leur demeure en tout temps: on leur accorde la même conſtance & la même fidélité dans leur union, qu'aux autres corneilles, le même attachement & la même vigilance pour leurs petits; mais ils font deux couvées par an, chacune de cinq à ſix œufs verdâtres, marqués de quelques taches brunes. Leur nourriture ordinaire conſiſte en différens grains, des baies, des fruits & des inſectes; ils diffèrent des corneilles, en ce qu'ils n'ont pas l'habitude de s'approcher des chairs corrompues; mais

Digitized by Google

ils ont le même appétit pour les œufs, & en particulier, comme la corbine, pour les œufs de perdrix. Leur cri eſt plus aigre & plus perçant que celui des corneilles. Les *choucas* qui paſſent d'un pays à un autre, voyagent en bandes très-nombreuſes, ſouvent de compagnie avec la frayone & la corneille mantelée; ils quittent nos campagnes au printemps, pour paſſer plus au nord, d'où ils reviennent à l'automne.

Les *choucas* s'apprivoiſent ſans peine, & apprennent aiſément à parler; ils ont, comme les corneilles, l'habitude d'enlever & d'amonceler en une ſorte de dépôt tout ce qui ſe trouve à leur portée. Il ne reſte, pour achever l'hiſtoire de ces oiſeaux, qu'à en faire la deſcription. Deux eſpèces ſe trouvent en Europe; la troiſième, ou *chouca chauve* n'y habite pas; c'eſt un oiſeau d'Amérique.

Le *choucas*, proprement dit.

Briss. *tom. II, pag. 23.*

Grolle ou *choucas gris. Pl. enl. 523.*

Petite chouchette, chouca ou *chouette.* Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 286.*

Chucas, chouca, chouette, choucbette. Bel. *port. d'oiſ. pag. 69.*

Graio, graia, en Eſpagnol;

Ciagula, tatula, taccola, en Italien;

Tul, tahe, talhe, en Allemand;

Kawka, en Polonois;

Kaja, en Suédois;

Jack-daw, en Anglois;

Cauvette, en Picardie, ſuivant Salerne.

Le *choucas* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un pigeon. Tout ſon plumage eſt noir, avec cependant quelques nuances différentes ſur les diverſes parties. Le ſommet de la tête eſt d'un noir changeant en violet; l'occiput & la partie ſupérieure du cou ont une nuance de cendré; le reſte du corps eſt de la même couleur que le ſommet de la tête; le noir de la partie inférieure du cou, & celui de tout le deſſous du corps eſt peu foncé. La gorge eſt noire; mais il y a ſur chaque plume une ligne blanchâtre, parallèle à la direction de ſa tige; les ailes & la queue ſont noires, avec quelque mélange de reflets verdâtres. La première plume eſt très-courte, & les deux ſuivantes ſont les plus longues. Le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

Choucas aux pieds et bec rouge. Bell. *port. d'oiſ. Voyez* Crave.

Choucas chauve.

Choucas chauve de Cayenne. *Pl. enl. 521.*

C'eſt une eſpèce nouvelle qui ſe trouve à la Guiane, & que perſonne n'avoit indiquée avant M. de Montbeillard. Ce ſavant remarque que ce *choucas* peut faire pendant avec le freux ou notre corneille chauve. Il eſt en effet à-peu-près de la même groſſeur; il en a la forme & tout l'extérieur, quoiqu'avec un plumage différent. M. de Montbeillard continuant de comparer ce *choucas* aux nôtres, remarque qu'il en diffère en ce que ſes narines ſont nues, placées dans un enfoncement aſſez profond, creuſé de chaque côté du bec, en ce que ſon bec eſt plus large à la baſe, & qu'il eſt échancré ſur les bords. A ſtrictement parler, ce n'eſt donc ni un *choucas*, ni une corneille: il n'a, ni la baſe du bec entourée de plumes qui reviennent en avant, ni le bec droit & conique, mais il l'a fort large & applati à ſa baſe, échancré aux deux bords du bout ſupérieur qui eſt convexe & tourné en bas; mais ce même bec eſt d'ailleurs très-fort; il eſt long, & il ſuffit d'un coup-d'œil pour retrouver ſur l'oiſeau en général l'extérieur & la forme des corneilles. En regardant le bec attentivement, on voit que chacune de ſes portions eſt triangulaire, ſur-tout la ſupérieure; & l'on retrouve dans ce même bec, qui d'abord paroît ſi éloigné de celui des corneilles, un cône qui ſemble avoir été écraſé & applati. Le premier trait de diſſemblance s'affoiblit beaucoup par cet examen attentif; & le défaut de plumes qui reviennent en avant ſur la baſe du bec, en oppoſition ſeul à tous les traits de reſſemblance avec les corneilles, répandus ſur l'habitude du corps en général, devient une différence trop peu conſidérable pour qu'on puiſſe, d'après ce motif ſeul, regarder l'oiſeau comme n'étant pas de leur genre; on eſt même tenté de pouſſer le paralleliſme plus loin, & l'on croit voir dans le *choucas chauve*, notre freux ſubjugué par l'influence d'un climat ſi différent du nôtre, ſous lequel il a pénétré & s'eſt habitué. J'oſe même dire que le défaut de plumes à la baſe du bec, n'eſt qu'une différence apparente & illuſoire. En effet, ſouvent notre freux lui-même, ſur-tout lorſqu'il eſt avancé en âge, a la partie antérieure de la tête abſolument nue juſqu'aux yeux; & cette nudité eſt l'effet du frottement & de l'habitude d'enfoncer le bec profondément en terre. Il eſt très-probable que les *choucas chauves* qui ont été obſervés juſqu'à préſent, étoient vieux, & qu'on trouveroit aux jeunes des plumes autour du bec, comme on en trouve autour de celui des jeunes freux.

Le *choucas chauve* a le plumage olivâtre en-deſſus & en-deſſous du corps; il eſt en-deſſus teint d'une nuance verdâtre, en-deſſous, d'une nuance rougeâtre: les pennes des ailes ſont brunes, & celles de la queue ſont noirâtres; la tête eſt dégarnie de plumes par-derrière juſqu'à l'occiput, ſur les côtés juſque par-delà les yeux, & en devant, juſqu'aux coins du bec; les pieds & les ongles ſont noirs; c'eſt auſſi la couleur du demi-bec ſupérieur, mais la mandibule inférieure eſt blanchâtre.

La teinte de verdâtre, mêlée au plumage du dos, celle de rougeâtre à celui du deſſous du corps, répondent aux reflets de verd & de violet qui brillent ſur le plumage de nos corneilles, & tout concourt à nous montrer dans le *choucas*

Digitized by Google

chauve, à nous faire retrouver en lui une eſpèce qui n'eſt que variée par le climat.

CHOUCAS couleur de pourpre. CAT *tom. I, pag. & pl. 12. Voyez* PIE de la Jamaïque.

CHOUCAS de la nouvelle Guinée.

Pl. enlum. 630.

C'eſt une eſpèce nouvelle; je ne la connois que d'après la deſcription que M. de Montbeillard en a faite, & d'après la planche enluminée.

Le *choucas* de la nouvelle Guinée eſt un peu moins gros que les nôtres; il a le bec plus élargi à la baſe: il y a, de chaque côté de la tête, un trait noir, au milieu duquel l'œil eſt placé: le reſte de la tête, le cou, la poitrine, le dos, ſont d'un gris-cendré: le croupion, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont rayées en travers par des bandes noires & des bandes blanches; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, mais celles des ailes ſont extérieurement bordées par un filet grisâtre: le bec eſt noirâtre, & les pieds ſont grisâtres. *Genre XIV.*

CHOUCAS des Alpes. *Voyez* CHOQUARD.

CHOUCAS des Philippines. *Pl. enl. 603.* BRISS. *tom. II, pag. 31. Voyez* BALICASSE des Philippines.

CHOUCAS du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl. 226.* BRISS. *tom. II, p. 33. Voyez* CHOUCAS-MOUSTACHE.

CHOUCAS GRIS. *Pl. enl. 523. Voyez* CHOUCAS, CHOUCAS-MOUSTACHE.

Choucas du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. II, pag. 33. pl. 2, fig. 3.*

Idem. *Pl. enl. 226.*

Ce *choucas* n'eſt pas plus gros qu'un merle; tout ſon plumage eſt noir, brillant de reflets changeans en verd & en violet. Il a la queue fort longue, le bec, les pieds & les ongles noirs; mais il eſt remarquable principalement par deux traits. Les plumes de la partie ſupérieure du cou ſont très-étroites & très-longues; elles gliſſent & jouent ſur le dos, ſelon les différens mouvemens de la tête & du cou: au-deſſus des plumes qui reviennent en-devant à la baſe du bec, & qui ſont d'un noir de velours, partent de l'origine du bec en-deſſus quelques poils noirs très-flexibles; & longs de trois pouces: au-deſſous de ces longs poils, tout le long de la baſe du bec, il y a d'autres poils noirs, mais beaucoup plus courts que les premiers, & qui ſont roides & durs. Il eſt probable que cet oiſeau n'eſt pas bien commun au Cap de Bonne-Eſpérance; car les Voyageurs ne l'en apportent que rarement. Peut-être habite-t-il plus profondément dans les terres, & n'y en a-t-il qu'un petit nombre qui pénètre juſqu'aux lieux fréquentés par les européens.

CHOUCAS NOIR. BRISS. *tom. II, pag. 28. Voyez* CHOUC.

CHOUCHETTE. BELL. *Hiſt. des oiſ. pag. 286. Voyez* CHOUCAS.

CHOUË. *Voyez* HULOTTE.

CHOUË CORNEROTE. *Voyez* HIBOU.

CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE.

Chouette. Pl. enl. 438.

Grande chouette. BRISS. *tom. I, p. 511.*

Grande chevêche. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. p. 140, fig. p. 141.*

Chevêche, grimault, mâchette. BELL. *port. d'oiſ. pag. 27.*

La plupart des auteurs ont donné à cet oiſeau le nom de *noctua* en latin, & pluſieurs y ont ajouté l'épithète de *ſaxatilis*, qui eſt très-propre à la *chouette*; d'autres ont nommé cet oiſeau *ſtrix*; M. Linné l'a nommé *ſtrix..... oculorum iridibus fulvis*; dénomination qui lui eſt très-appropriée.

Ulula, en Italien, ſuivant Belon;

Stein-kutz, ſtein-eule, kautz, &c. en Allemand;

Sowa, en Polonois;

Common grey-owl, great-brown-owl, en Anglois.

La *chouette* eſt un oiſeau de nuit, du genre du chat-huant, ou du XIIe genre. Elle a, du ſommet de la tête au bout de la queue treize pouces; ſes ailes pliées dépaſſent d'un pouce l'extrêmité de ſa queue: ſa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du chat-huant; la tête, le cou, la partie ſupérieure du dos & la poitrine ſont variés par de larges bandes longitudinales brunes, qui occupent le milieu de chaque plume, ſur un fond d'un blanc ſale, rouſſeâtre-brun: la partie inférieure du dos & le croupion, le deſſus de la queue ſont d'un rouſſeâtre mêlé d'un peu de brun; le haut du ventre & les côtés ſont d'un blanc-rouſſeâtre, varié par des lignes brunes longitudinales. Dans certains individus, le bas-ventre eſt blanc, & rouſſeâtre dans d'autres: les couvertures du deſſus des ailes ſont variées de brun, de roux & de blanc-rouſſeâtre; les pennes des ailes ſont mélangées de rouſſeâtre, de brun & de blanc tirant ſur le roux; l'extrêmité des plus grandes eſt entièrement brune: la queue, d'un blanc-rouſſeâtre, eſt coupée par des bandes tranſverſales brunes; les plumes décompoſées qui entourent les yeux, forment autour un cercle noirâtre, compris dans un autre cercle plus grand, d'un blanc-ſale, mêlé de rouſſeâtre & de noirâtre: l'iris eſt jaune; le bec & les ongles ſont noirâtres; les plumes qui couvrent les pieds, & les doigts ſont d'un blanc-rouſſeâtre.

Les couleurs ſont plus foibles dans la femelle, & les taches brunes plus petites.

La *chouette* ſe plaît dans les lieux eſcarpés & montueux, dans les anciens bâtimens ruinés & abandonnés: elle ſe retire volontiers dans les carrières, dans les antres & les cavernes des rochers & des montagnes; mais elle évite les lieux fréquentés ou habités; elle cherche la ſolitude & le calme; elle paſſe pour être utile, par la deſtruction qu'elle fait des mulots: ſon cri n'a rien d'aigre, & au contraire quelque choſe de doux; elle fait ſa ponte dès le mois de mars, & couve ordinairement dans les creux des rochers, dans les carrières & les mêmes lieux qu'elle a coutume d'habiter; quelquefois cependant elle fait ſa ponte dans des arbres

Digitized by Google

arbres creux : je n'avance pas seulement ce fait d'après l'autorité de M. de Salerne, mais pour avoir trouvé au mois d'avril, dans le bois de Boulogne, dans un chêne creux, un nid de *chouette* avec quatre petits dedans. Ils étoient couverts d'un duvet mêlé de gris-brun & de blanchâtre.

La *chouette* se trouve dans toutes les contrées de l'Europe, & y est assez commune. M. de Buffon pense qu'on en retrouve l'espèce en Amérique, & que la chevêche indiquée par le P. Feuillée, sous le nom de *chevéche-lapin*, parce qu'il la trouva dans un trou fait en terre, est une variété de la *chouette* d'Europe. M. Brisson, *tom. 1, p. 525*, décrit cette *chouette* sous le nom de *chouette* de Coquimbo ; elle est de la grosseur de la *chouette* d'Europe. Le dessus du corps & la poitrine sont variés de taches blanches, sur un fond roussêâtre ; le ventre est d'un blanc sale ; les ailes sont variées de fauve & de blanc ; la queue est d'un blanc sale.

CHOUETTE (grande). BRISS. *tom. I, pag. 511. Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE A LONGUE QUEUE de Sibérie. *Pl. enl.* 463.

Cette *chouette* a été dessinée & colorée d'après un individu que j'ai reçu de Sibérie avec d'autres oiseaux : elle a beaucoup de rapports avec le *caparacoh* : elle lui ressemble par les couleurs du plumage nué de brun & de blanc : elle a comme lui l'apparence d'un épervier : elle la doit à la longueur de ses ailes & de sa queue. Comme le *caparacoh* habite la Baie d'Hudson, & la *chouette à longue queue* la Sibérie ; il est très-probable que ces deux oiseaux sont des variétés de la même espèce, ainsi que le *harfang*, la plus grande des *chouettes*, se trouve également en Sibérie & à la Baie d'Hudson.

La *chouette* de Sibérie est de la grandeur de l'épervier ; le sommet & le derrière de sa tête sont bruns sur un fond blanc qui est presque entièrement caché ; les côtés de la tête sont marqués par une bande longitudinale brune, qui descend perpendiculairement jusqu'au haut du cou ; les joues sont blanches, marquées de très-peu de brun qui borde les plumes ; la couleur de la gorge est la même : il y a quelques mouchetures brunes, plus grandes, plus foncées au haut du cou & sur ses côtés ; du reste, il est coloré comme la gorge ; le dessous du corps est blanc, chaque plume étant terminée par une raie brune, ce qui fait que toute la partie inférieure du corps paroît rayée de brun sur un fond blanc ; le dos est varié de blanc & de brun : il y a de chaque côté sur l'aile, vers son pli, une plaque blanche ; les ailes depuis cette plaque jusqu'aux trois quarts de leur longueur, sont rayées en travers de bandes brunes-noirâtres & de bandes blanches, plus larges vers le haut de l'aile ; le dernier quart de la longueur des grandes pennes est brun-noirâtre, avec quelques petits points blancs ; le duvet des pieds est très-fourni, blanc, rayé de brun en travers ; il descend jusques sur les ongles qui sont d'un blanc de corne ; le bec est blanchâtre.

CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE de Canada. *Chat-huant* de Canada. BRISS. *tom. 1, pag. 518. Pl. XXXVII, fig. 2. Genre XII.*

La *chouette* du Canada est à-peu-près de la grandeur de celle d'Europe : le sommet, le derrière de la tête & du cou sont noirâtres, variés de taches blanches ; le dessus du corps est brun & varié aussi de blanc disposé par taches : les plumes décomposées qui entourent les yeux sont d'un blanc-sale, & les plus extérieures sont roides, frisées & noirâtres : ce rapport avec la *chevêche* ou *petite chouette*, & celui dans le ton des couleurs, prouvent que cet oiseau est plutôt une *chouette*, comme M. de Buffon lui en a donné le nom, qu'un chat-huant, comme M. Brisson l'a pensé : le dessous du corps est blanc, rayé transversalement de brun sur le devant du cou & la poitrine ; de marron sur le ventre, les côtés & les jambes : les plumes des ailes sont brunes avec des taches blanches, tant du côté interne que de l'externe, & celles de la queue, qui sont aussi brunes, sont coupées par des raies blanches transversales ; le duvet des pieds est d'un blanc-sale, tacheté de brun-clair ; le bec est blanchâtre, les ongles sont gris.

CHOUETTE de Cayenne.

Cet oiseau n'a jusqu'à présent été indiqué par aucun auteur : il est un peu plus grand que la *chouette* d'Europe ou grande *chevêche* ; ses couleurs sont un brun presque noir, & un blanc-gris avec très-peu de roussêâtre ; la tête & le cou sont couverts de plumes noires ou d'un brun presque noir ; l'extrêmité de chaque plume est marquée d'un point gris-blanc ; le dessus & le dessous du corps sont rayés transversalement de blanc sur un fond noir ; les raies sont plus larges & d'un ton plus grisâtre sur le dessous du corps ; elles sont beaucoup plus étroites & d'un blanc plus net sur le dos & les couvertures du dessus des ailes ; les plumes qui forment le fouet de l'aile sont d'un noir décidé & sans tache ; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées très-légèrement du côté extérieur de gris-roussêâtre, depuis leur origine jusqu'au trois quarts de leur longueur ; leur extrêmité est entièrement brune ; la queue est d'un brun-noir foncé en-dessus, & d'un brun-clair en-dessous ; elle est traversée par trois bandes blanches, & son extrêmité est terminée de blanc ; les pieds sont couverts d'un duvet mêlé de noir & de gris-blanc ; les doigts sont nuds & jaunâtres, les ongles blancs avec l'extrêmité noirâtre ; le bec est blanc. J'ai reçu cet oiseau de Cayenne, où il n'est probablement pas commun, car il ne se trouve que rarement parmi les oiseaux qu'on envoie si fréquemment de cette Colonie. *Genre XII*.

Digitized by Google

CHOUETTE de Coquimbo. BRISS. *tom. I, pag.* 525. *Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE de Saint-Domingue.

M. de Buffon, ſeul auteur qui ait indiqué cette *chouette*, en parle dans les termes ſuivans : « elle » a le bec plus grand, plus fort & plus crochu » qu'aucune eſpèce de *chouette*; elle diffère encore » de notre *grande chevêche*, en ce qu'elle a le » ventre d'une couleur rouſſeâtre, uniforme, & » qu'elle n'a ſur la poitrine que quelques taches » longitudinales, au lieu que la *chouette* ou *grande* » *chevêche* d'Europe, a ſur la poitrine & ſur le » ventre de grandes taches brunes, oblongues & » pointues, qui lui ont fait donner le nom de » chouette flambée, *flammeata* ».

CHOUETTE DES CLOCHERS. *Voyez* EFFRAIE.

CHOUETTE DES ROCHERS. *Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE ROUGE. *Voyez* CRAVE.

CHURGE (le) ou L'OUTARDE MOYENNE des Indes.

Outarde des Indes. EDW. *glan. pag.* 87. *Pl.* 250.

Grand pluvier de Bengale. BRISS. *tom. V, pag.* 82.

MM. Edwards & le comte de Buffon regardent l'oiſeau appellé *churge* à Bengale comme une *outarde*; M. Briſſon a vu, au contraire, dans cet oiſeau un pluvier : la figure donnée par Edwards n'eſt pas favorable à l'opinion de M. Briſſon; elle offre plutôt le bec conique de l'*outarde* que le bec du *pluvier* renflé par le bout, applati par les côtés. La taille du *churge* trop au-deſſus de celle des plus grands *pluviers*, & ſes couleurs même ſemblent auſſi l'en ſéparer. Quoiqu'il ſoit bien difficile de déterminer le genre d'un oiſeau d'après une figure qui peut manquer d'exactitude, dont on peut bien apprécier le mérite relativement à l'art du deſſinateur, mais dont je ne ſçais ſur quel fondement on décide la correction ou l'incorrection, lorſqu'on ne peut la comparer, ou à l'original, ou à une autre planche dont l'exactitude ſoit reconnue, quoique, dis-je, un pareil modèle ſoit très-inſuffiſant pour juger du genre d'un oiſeau, je crois, d'après la figure donnée par M. Edwards que l'on doit, juſqu'à une nouvelle obſervation, placer le *churge* parmi les outardes, ou le claſſer dans le genre LXVIIIe : il a environ un pied onze pouces du bout du bec à celui de la queue : le deſſus de la tête, la gorge, le cou, ſont couverts de plumes longues & étroites; les joues ſont d'un marron-clair; le deſſus du corps eſt d'un brun-luſtré, parſemé de taches noires : le même plumage ſe prolonge vers le bas du cou, & forme une bande tranſverſale au haut de la poitrine; le deſſous du corps eſt noir; les couvertures du deſſus des ailes ſont blanches, & les pennes ſont variées de cendré, de blanc & de noir; la queue eſt brune, rayée & ponctuée de noir; l'iris eſt couleur de noiſette; le bec & les pieds ſont blanchâtres; les ongles noirs.

CIGOGNE.

CIGOGNE BLANCHE. BRISS. *tome V, pag.* 365.

CIGOGNE. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 201, *fig. pag.* 202.

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 45.

Hiſt. de l'acad. tome III, part. III, pag. 61, *fig. pl. XIII.*

Ciconia en latin;

Cigogna, zigogna, cigoguino en Italien;

Ciguena en Eſpagnol;

Storck, weiſſer-ſtorck, elbiger en Allemand;

Boczan, bocian en Polonois;

Storck en Suédois;

Storck en Anglois;

Hovare, ouwewaer en Flamand.

La *cigogne* eſt très-anciennement connue & célèbre de tout temps; elle ſe plait dans les lieux humides, & ſe nourrit de poiſſons, de reptiles & de vers; ſon bec eſt gros, long, pointu, droit & liſſe; la partie inférieure de ſes jambes eſt dégarnie de plumes; elle a trois doigts devant, un derrière; le doigt du milieu eſt joint aux deux latéraux par une membrane qui s'étend juſqu'à la première articulation ſur le doigt intérieur, & un peu par-delà ſur l'extérieur. Cette conformation ſe retrouve dans beaucoup d'autres oiſeaux qui fréquentent le bord des eaux & qui ſe poſent ſur la vaſe.

La *cigogne* a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds près de quatre pouces, & de la même partie, à l'extrêmité de l'ongle du doigt du milieu, quatre pieds moins quelques lignes; ſon bec eſt long de ſept pouces neuf lignes, la partie de ſes jambes, dégarnie de plumes, de cinq, & ſon pied de huit; ſa queue n'a guère que huit pouces de long; ſon envergure, ou l'étendue de ſes ailes dépliées eſt de ſix pieds quelques pouces; leur longueur, lorſqu'elles ſont pliées, eſt égale à celle de la queue; tout le plumage eſt d'un très-beau blanc, excepté les plumes ſcapulaires & les grandes couvertures des ailes qui ſont noires, & dont quelques-unes ont des reflets violets; les pennes de l'aile ſont noires, au nombre de trente-deux, & les plus proches du corps, lorſque l'aile eſt pliée, s'étendent auſſi loin que les plus extérieures; le tour des yeux eſt nud & couvert d'une peau noire; le bec, la partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds & les ongles ſont d'un rouge aſſez vif; les ongles ſont larges & plats; les plumes de la partie inférieure du cou ſont longues, étroites & flottantes en devant.

Les *cigognes* ſont des oiſeaux de paſſage; elles arrivent en Europe au printemps & en partent en automne; leur arrivée a lieu plutôt & leur départ plus tard, ſuivant que les pays où elles ſe fixent, pour paſſer la belle ſaiſon, ſont plus ou moins méridionaux. On les voit arriver en Allemagne au commencement de mai, & en Alſace dès le mois de mars. Leur vol eſt ſoutenu & très-élevé; elles portent la tête en avant & les jambes étendues en arrière; elles voyagent en bandes aſſez

Digitized by Google

nombreuſes : on prétend qu'elles reviennent conſtamment chaque année aux mêmes lieux qu'elles ont fréquentés les années précédentes ; ce fait ne mériteroit-il pas d'être confirmé par de nouvelles obſervations ? Comme elles attendent, pour arriver, le retour de la belle ſaiſon dans chaque climat, elles ne tardent pas, de retour, à ſe livrer aux ſoins néceſſaires pour propager leur eſpèce. C'eſt ſur les lieux les plus élevés, ſur la cime d'un rocher eſcarpé, quelquefois au ſommet d'un très-grand arbre, le plus ſouvent au milieu des villes & des lieux habités, ſur le haut des tours, ſur les toits des maiſons, ſur le faite des cheminées, qu'elles établiſſent leur nid ; elles le compoſent de brins de bois ſecs à l'extérieur, & à l'intérieur d'herbes sèches & groſſières, qu'elles trouvent dans les prairies baſſes & marécageuſes. Dans la Flandre, la Hollande, & quelques contrées de l'Allemagne, on prépare exprès, au haut des tours, des toits ou des cheminées, des caiſſons quarrés de bois, dans leſquels on ſe plaît à voir les *cigognes* établir leur nid, & le peuple regarde comme un augure heureux pour les habitans d'une maiſon que des *cigognes* établiſſent leur couvée dans les caiſſons qu'on a diſpoſés pour cet uſage ; la femelle ne pond pas au-delà de quatre œufs, ſouvent que deux ; ils ſont d'une forme alongée, d'un blanc teint de jaunâtre ; le mâle couve pendant que la femelle s'abſente pour chercher de la nourriture : l'incubation eſt de trente jours ; le père & la mère partagent entr'eux les ſoins néceſſaires aux petits, ſoit pour les réchauffer, ſoit pour leur apporter des alimens ; ils ſont d'abord couverts d'un duvet brun ; lorſqu'ils ne peuvent encore voler que foiblement, ils ſe tiennent ſur les bords du nid & s'élancent à de petites diſtances pour s'eſſayer ; quelque temps après la mère les exerce par des vols plus éloignés, plus élevés autour & au-deſſus du nid, où elle les ramène ; ce n'eſt guère qu'à la fin de l'été, & quelque temps avant celui du départ, que les jeunes *cigognes* ſont en état de prendre un plein eſſor. Ces oiſeaux, ſi bien accueillis dans beaucoup de contrées, ſe livrent ſans défiance au peuple qui les reçoit ; ils ne ſont effrayés ni de la préſence, ni du concours des citadins dont ils partagent en quelque ſorte l'habitation ; on diroit qu'il y a entre l'homme & eux un traité par lequel l'homme leur a garanti toute ſûreté, à condition qu'il les délivrera des ſerpens & des autres reptiles, ſi abondans dans les pays marécageux ; malgré cette confiance des *cigognes*, ou plutôt, malgré la facilité qu'elles ont à ſe familiariſer, elles ne multiplient point dans l'état de domeſticité. Pour m'en aſſurer par ma propre expérience, j'en ai fait venir d'Alſace un mâle & une femelle ; ils ont été placés dans un très-grand jardin que la Seine borde d'un côté, & qu'elle traverſe en ſe partageant en pluſieurs bras ; on leur a laiſſé une entière liberté ; ils n'en ont point abuſé ; mais quoique ce lieu ſemblât leur convenir parfaitement, quoiqu'ils puſſent choiſir entre la cime d'arbres très-élevés, où le faîte de pluſieurs bâtimens, pour y placer leur nid, ils n'ont jamais donné de ſignes qu'ils euſſent éprouvés l'un pour l'autre aucune émotion ; cependant ils ne ſe ſéparoient pas ; ils ſe promenoient enſemble & ſe couchoient près l'un de l'autre : toujours graves & paiſibles, n'ayant point d'appétit pour les végétaux, ils ne faiſoient aucun tort dans les jardins qu'ils embelliſſoient ; ils ſuivoient ſouvent le jardinier & ramaſſoient les vers qu'il découvroit en labourant ; ils avaloient auſſi les taupes qu'il prenoit, & même des rats pris au piége & aſſommés ; mais ils les trituroient long-temps & les macéroient dans leur bec avant de parvenir à en faire la déglutition ; leur nourriture ordinaire étoit de la baſſe viande & les inteſtins des animaux qu'on vuidoit à la cuiſine. Communément les deux *cigognes* ſe contentoient de l'exercice qu'elles prenoient en ſe promenant ; mais au printemps & à l'automne, il eſt ſouvent arrivé qu'elles ſe ſoient enlevées, qu'elles aient fait d'aſſez longs circuits autour du lieu qu'elles avoient coutume d'habiter, & dans lequel elles revenoient. Ces courſes étoient-elles excitées par la vue de *cigognes* étrangères que celles qu'on nourriſſoit avoient apperçues dans les airs au moment de leur paſſage, ou étoit-ce l'effet d'un inſtinct qui les avertiſſoit du beſoin de changer de climat ? Quelqu'en pût être la cauſe, il ſuit de cette obſervation que l'émigration n'eſt pas de néceſſité abſolue pour les *cigognes* ; qu'elles pourroient ſupporter la rigueur de nos hivers ; car celles dont il s'agit ont vécu pluſieurs années ſans paroître ſouffrir du froid, & ſans qu'on prît de précautions pour les en garantir ; mais on leur fourniſſoit des vivres en tout tems, & une partie de ceux qui conviennent aux *cigognes* leur manqueroit en hiver dans l'état d'entière liberté. Il paroît donc que c'eſt moins pour fuir le froid que pour jouir d'une nourriture plus abondante ou plus agréable que les *cigognes* voyagent. Elles ſe raſſemblent en Europe & en Aſie des parties ſeptentrionales dans les provinces qui ſont plus au midi. Suivant Pline, leur rendez-vous, dans une partie de l'Aſie, eſt une plaine que les Grecs avoient nommé *la plage aux ſerpens* ; on ſçait que de nos jours elles s'aſſemblent dans certains cantons du levant. Le Brandebourg & les provinces méridionales de la France, les environs d'Aix en particulier, ſont en Europe des lieux où elles ſe réuniſſent à l'automne pour partir un grand nombre enſemble, & traverſer la méditerranée. Lorſqu'elles ſont raſſemblées, on les entend ſouvent faire claqueter leur bec, & il règne dans la troupe une grande agitation ; elles choiſiſſent le vent du nord pour s'élever, & partent auſſi-tôt qu'il ſouffle. D'Europe elles paſſent en Afrique & vont hiverner en Egypte, où Belon les obſerva dès les mois de ſeptembre & d'octobre, en ſi grand nombre que les plaines ſembloient en être blanchies ; il en vit auſſi de fixées en hiver

Digitized by Google

aux environs d'Antioche, & il dit que ſur la fin d'août elles viennent en troupes de trois ou quatre mille de la Ruſſie & de la Tartarie ; puis, que ſe diviſant à la hauteur de Ténédos, elles partent en pelotons, & vont toutes vers le midi ; d'autres voyageurs ont au contraire obſervé le paſſage des *cigognes* au printemps d'Afrique en Aſie, & nous ne ſçaurions douter qu'il n'en repaſſe une partie dans les provinces de l'Eur ope : leur marche eſt donc parfaitement connue, & il s'enſuit qu'elles peuplent tour-à-tour différentes contrées de l'ancien continent ; car ſi elles habitent en hiver les pays chauds, elles pénètrent très-avant vers le nord en été. On les retrouve en Suède, en Danemarc & en Sibérie. Cependant tous les pays ne leur conviennent pas ; il eſt très-rare d'en voir en Angleterre, & elles ne font que traverſer les provinces qui ſont au centre de la France ſans s'y fixer. Mais un fait très-particulier dans l'hiſtoire de ces oiſeaux, c'eſt que, jouiſſant deux fois l'année d'une température douce, ou plutôt l'année n'étant compoſée pour eux, par leur manière de vivre, que d'un été continué, ils ne ceſſent pas d'être en état de ſe reproduire, & ne s'épuiſent point par une jouiſſance qui eſt double de celle des autres oiſeaux. Belon, garant de ce fait, aſſure qu'il vit les *cigognes*, en hiver dans l'Egypte, occupées du ſoin de propager leur eſpèce, comme elles y travaillent pendant l'été en Europe.

Les anciens, & même les modernes, ont attribué à la *cigogne* les vertus morales les plus eſtimables, la fidélité conjugale, l'affection paternelle, la piété filiale, la reconnoiſſance, & même la compaſſion pour la vieilleſſe, & l'inſtinct de la ſecourir. Les Grecs lui firent honneur de la loi qui obligeoit de nourrir ſes parens, & la nommèrent de ſon nom ; les Egyptiéns lui rendoient un culte ; quelques peuples punirent ſa mort par la perte de la vie du meurtrier, & preſque toutes les nations ſe ſont accordées à ne point attenter à la vie de cet animal paiſible, qui eſt utile à l'homme, ſans lui cauſer aucun préjudice. Il jouit encore, dans la plupart des pays où il ſe fixe, de cette heureuſe tranquillité qu'il doit à la ſimplicité de ſes mœurs, & il n'eſt perſécuté que dans ceux, où ne faiſant que paſſer, il eſt moins connu.

Parmi des oiſeaux apportés de la Guiane, j'en ai ſouvent vus qui ne m'ont paru différer de la *cigogne* qu'en ce qu'ils ſont un peu plus grands ; j'ai toujours regardé ces oiſeaux comme de vraies *cigognes*, qui, établies en Amérique, paſſent alternativement du nord au midi de ce vaſte continent. *Genre LXXX.*

CIGOGNE BLANCHE. *Pl. enl. 866.*
BRISS. *tome V, page 365. Voyez* CIGOGNE.

CIGOGNE BRUNE. *Pl. enl. 399.*
BRISS. *tome V, pag. 362. Voyez* CIGOGNE NOIRE.

CIGOGNE d'Amérique. BRISS. *tome V, pag. 369. Voyez* MAGUARI.

CIGOGNE de Gingi. *Voyez* CIGOGNE BRUNE.

CIGOGNE de la Guiane. BRISS. *tome V, pag. 373. Voyez* JABIRU.

CIGOGNE NOIRE.

CIGOGNE BRUNE. BRISS. *tome V, pag. 362. Idem. Pl. enl. 399.*

CIGOGNE NOIRE. BELL. *port. d'oiſ. pag. 45.*

La *cigogne noire* a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds neuf pouces & demi, & du même point, à l'extrêmité de l'ongle du doigt du milieu, trois pieds deux pouces neuf lignes ; cinq pieds & demi de vol, & ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de ſa queue : la partie ſupérieure de la tête eſt brune avec des reflets verdâtres & dorés ; la gorge & le cou ſont couverts de plumes brunes, terminées dans beaucoup d'individus par une petite tache blanchâtre, qui n'eſt pas conſtante, & qui manque quelquefois : tout le deſſus du corps eſt du même brun que la partie ſupérieure de la tête, & embelli des mêmes reflets ; mais les couvertures du deſſus de la queue ne ſont que brunes & ſans mêlange de verd-doré : le deſſous du corps eſt blanc ; l'aile eſt compoſée de trente plumes brunes, dont les dix premières jettent des reflets verds & violets, parmi leſquels le verd domine, & le violet, au contraire, l'emporte ſur le verd des vingt autres plumes : la queue eſt brune, à reflets verdâtres, & elle va en décroiſſant du centre ſur les bords : le bec eſt d'un gris-verdâtre, ſon extrêmité tire ſur le blanc ; les yeux ſont entourés d'une peau d'un rouge très-vif : la partie des jambes dégarnie de plumes, les pieds & les ongles ſont d'un rouge ſombre dans certains individus, & verdâtres dans d'autres ; les ongles ſont larges & applatis.

La *cigogne noire* n'eſt guère moins répandue en Europe que la *cigogne blanche* ; mais elle y eſt beaucoup moins multipliée & peu connue ; elle ne ſe mêle que très-rarement avec les *cigognes blanches*, ou plutôt elle ne ſe rencontre que très-rarement dans les mêmes endroits ; l'une & l'autre ſe nourriſſent cependant des mêmes alimens ; mais la *cigogne noire* ne cherche les ſiens que dans les lieux incultes, ſolitaires, éloignés des habitations ; elle fait ſon nid ſur les arbres les plus hauts, & communément ſur les ſapins les plus élevés. On ignore en quels lieux elle ſe retire à l'approche de l'hiver.

Parmi les oiſeaux que M. Sonnerat a rapporté de l'Inde, dans ſon ſecond voyage, il en eſt un qui me paroît une variété de la *cigogne noire*. Je le nommerai, d'après le lieu où il a été trouvé, *la cigogne de Gingi* : elle eſt un peu plus petite que la *cigogne noire* : il y a ſur le front, à la racine du bec une bande tranſverſale blanche ; le deſſus de la tête eſt d'un brun à reflets dorés & verdâtres : les deux tiers du cou ſont blancs ; les yeux ſont entourés d'une peau nue & noirâtre

Digitized by Google

dans l'individu desséché : le bas du cou, la poitrine, tout le dessus & le dessous du corps, ainsi que les ailes & leurs couvertures sont colorés comme le sommet de la tête : les reflets dorés sont plus apparens sur les petites couvertures du dessus des ailes, & mêlés de ce rouge qui brille sur le cuivre de rosette : la queue est étagée comme celle de la *cigogne noire ;* les plumes en sont blanches, excepté la plus externe de chaque côté qui est entièrement brune ; le bec, la partie des jambes dégarnie de plumes, les pieds & les doigts paroissent, sur l'individu desséché, d'un rouge pourpré, sombre & très-foncé ; les ongles sont noirs. *Genre LXXX.*

CIGOGNE du Brésil. BRISS. *tome V, pag. 371. Voyez* NANDAPOA.

CINCLE.

Pl. enlum. 852.

Alouette de mer à collier. BRISS. *tom. V, pag. 216. Pl. XIX, fig. 2.*

Cincle est dérivé du nom grec *cinclos*, donné par Aristote au plus petit des oiseaux de rivage ; il paroit, par cette raison, convenir à celui dont il s'agit dans cet article.

Le *cincle* n'a que six pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, un peu plus d'un pied de vol ; ses ailes pliées s'étendent au bout de la queue ; la partie supérieure de la tête & du dos sont couvertes de plumes noirâtres dans leur milieu & roussies sur leurs bords ; les plumes du dessus du cou sont brunes, bordées de roussêâtre ; le bas du dos & le croupion sont d'un gris-brun plus foncé sur le milieu de chaque plume ; la gorge & le devant du cou sont blancs, variés de petites taches brunes oblongues sur le milieu de chaque plume ; la poitrine & les côtés sont revêtus de plumes brunes bordées de blanc ; le reste du dessous du corps est blanc ; le pli de l'aile est gris mêlé de blanc ; les petites & les moyennes couvertures du dessus de l'aile sont d'un gris-brun avec un filet blanc sur le bord des plumes ; les grandes sont d'un brun-foncé ; les pennes de l'aile sont les unes d'un brun-foncé, les autres d'un gris-brun bordées de blanc : les pennes de la queue sont grises, bordées de blanc du côté intérieur ; mais les deux du milieu, qui sont plus longues de deux lignes que les latérales, & qui se terminent en pointe, sont grises du côté extérieur & d'un brun-foncé du côté interne : le bec est noir ; les pieds sont bruns, les ongles noirâtres.

Le *cincle* fréquente le bord des rivages, & plus souvent les rivages de la mer, que le bord des eaux douces. Il est oiseau de passage : il voyage de compagnie avec l'alouette de mer & il a les mêmes habitudes. (*Voyez* ALOUETTE DE MER). On le trouve dans la plupart des contrées de l'Europe, & il ne me paroît pas moins appartenir au nouveau qu'à l'ancien continent, ainsi que l'alouette de mer. Je conserve deux oiseaux envoyés de la Guiane, qui, n'offrant que de très-légères différences dans les nuances & l'ordonnance des couleurs, me paroissent l'un le *cincle*, l'autre l'alouette de mer. *Genre LXXV.*

CINI. *Voyez* SERIN.

CLA-CLA. *Voyez* LITORNE.

CLIGNOT ou TRAQUET A LUNETTES.

Le *clignot* est un oiseau d'Amérique. Feu M. Commerson le trouva sur les bords de la rivière de la Plata, vers Montévideo. Personne n'en avoit encore parlé. C'est un oiseau qui a beaucoup de rapport au traquet & qui est de son même genre ou du XLe. Il est un peu plus gros qu'un chardonneret, & sur-tout plus épais & plus ramassé. Tout le plumage est noir avec une bande blanche sur les ailes ; mais un caractère propre à cet oiseau, ou qui, au moins, n'a encore été remarqué dans aucun autre, c'est une peau jaunâtre, sèche, ridée, semblable à certains lichens, qui borde les paupières & fait une large saillie autour des yeux. Le *clignot* a de plus la membrane clignotante qui s'étend d'un angle des yeux à l'autre ; dans quelques individus, les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; le bec est jaunâtre à son origine en-dessus, noir dans le reste de sa longueur, & les pieds sont de cette dernière couleur.

CLOUDET. *Voyez* HIBOU.

CLUSE. (*fauc.*) Sorte de cri dont se sert le fauconnier pour exciter les chiens, quand l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson.

CLUSER. (*fauc.*) crier aux chiens pour faire sortir la perdrix du buisson.

COCHE-LIVIER. *Voyez* CUJELIER.

COCHICAT. (le)

Toucan à collier du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag. 421.*

Cochitenacalt est le nom Mexiquain de cette espèce de toucan : il a environ dix-huit pouces de long. Fernandez qui l'a indiqué, & d'après lequel les auteurs en parlent, en donne la description suivante :

« Il a le bec de sept pouces de long, dont » la mandibule supérieure est blanche & dentelée, » & l'inférieure noire ; ses yeux sont noirs & l'iris » d'un jaune-rougeâtre ; il a la tête & le cou » noir jusqu'à une ligne transversale rouge qui » l'entoure en forme de collier ; après quoi, le » dessus du cou est encore noir, & le dessous est » blanchâtre, semé de quelques taches rouges & » de petites lignes noires ; la queue & les ailes » sont noires aussi ; le ventre est verd ; les jambes » sont rouges ; les pieds sont d'un cendré-verdâtre » & les ongles noirs ; il habite les bords de la » mer ». *Genre LIV.*

COCHE-PIERRE. *Voyez* GROS-BEC.

COCHO. (le) Perroquet indiqué par Fernandez. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

COCHEVIS ou GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

Pl. enl. 503, fig. 1.

Digitized by Google

Briss. *tom. III, pag. 357.*

Cochevis. Bell. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 267, fig. pag. 268.*

Idem. port. d'oiſ. pag. 65.

Lodola capelletta, capellina, covarella, cipperina en Italien;

Kommannick, heide-lerche, &c. en Allemand;

Creſted lark, greater creſted, &c. en Anglois;

Suivant Salerne, *verdange* en Périgord; *alouette crétée* en Berry; *alouette cornue, alouette de chemin* en Beauce.

Le *cochevis* eſt un peu plus gros que l'alouette commune; il a, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces neuf lignes, dix pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue: la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un gris plus foncé ſur le milieu de chaque plume; il y a ſur le ſommet de la tête une huppe compoſée de pluſieurs plumes qui excèdent les autres en longueur, & du nombre deſquelles les auteurs ne conviennent pas: les uns n'en comptent que ſix, d'autres douze, & pluſieurs un nombre intermédiaire entre ces deux extrêmes, ſoit que cette différence ſoit individuelle, ou l'effet de l'âge, du ſexe, du climat ou de la ſaiſon: l'œil eſt traverſé de chaque côté par une bande d'un blanc-rouſſeâtre; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-obſcur, mêlé d'une teinte de rouſſeâtre fort légère; mais la partie inférieure du cou & les côtés ſont de plus variés de taches d'un brun-foncé; les ailes ſont d'un gris-brun; les deux plumes du milieu de la queue ſont de la même couleur, lavée de rouſſeâtre; les autres d'un brun-foncé & tirant ſur le noirâtre: l'iris eſt cendrée; le demi bec ſupérieur eſt brun; l'inférieur eſt blanchâtre; les pieds & les ongles ſont gris-blanc.

L'eſpèce du *cochevis* n'eſt pas auſſi commune que celle de l'alouette ordinaire; cependant on voit plus ſouvent des *cochevis* que des alouettes, parce que les premiers s'approchent davantage des lieux habités & ſe retirent beaucoup moins avant dans les terres enſemencées. Ils ſe plaiſent ſur le bord des chemins, ſur les chemins même, où ils cherchent dans le crotin de cheval les grains qui n'ont pas été digérés; ils fréquentent auſſi volontiers les environs des villages & ils ſe poſent ſur les tas de fumier, ſur les murs de clôture, ſur les chaumes qui couvrent les maiſons des payſans. C'eſt de deſſus ces différens endroits qu'ils font entendre leur chant fort agréable & bien moins perçant que celui de l'alouette: ils commencent à chanter dès les premiers jours du printemps & ceſſent à l'automne; ils chantent preſque continuellement durant la belle ſaiſon, lorſque le ciel eſt ſerein; mais ils gardent le ſilence les jours qui ſont ſombres & pluvieux. Les *cochevis* ne chantent pas moins bien en cage qu'en liberté; ce ſont de tous les oiſeaux ceux qui ont les organes de la voix les plus ſouples & la mémoire la plus fidèle pour retenir les ſons, parce que peut-être ils en ſont plus vivement frappés. On prétend qu'il n'y a pas d'oiſeau qui apprenne auſſi facilement à contrefaire différens chants; qu'en un mois un *cochevis* retient un air qu'on a eu ſoin de lui répéter, qu'il le ſiffle ſans ſe méprendre, & qu'en général ces oiſeaux peuvent apprendre juſqu'à trois airs différens, qu'ils répètent ſans les confondre. Cette grande aptitude à tout ce qui concerne le chant, rendroit le *cochevis* très-agréable & l'auroit fait rechercher; mais il vit fort peu de temps en cage, ſoit que la nourriture qu'on lui fournit ne lui ſoit pas bonne, ſoit qu'il manque de l'exercice qui lui eſt néceſſaire. Il ſe nourrit en liberté de grains & d'inſectes; en domeſticité on tache de ſuppléer au défaut d'inſectes par du cœur de bœuf haché & mêlé avec du pain de pavot; mais malgré les ſoins qu'on peut prendre, les *cochevis* ne paſſent guère plus d'un an en cage. Ils font, quand ils ſont libres, leur nid de très-bonne heure au printemps, & le placent ſouvent dans le voiſinage des grands chemins, toujours à terre. La femelle pond quatre ou cinq œufs, qu'on prétend qu'elle couve négligemment, & l'on confirme cette aſſertion peu vraiſemblable par le peu de chaleur dont les œufs ont beſoin, dit-on, pour éclore. Mais auſſi-tôt que les petits ſont nés, la mère à leur vue, reſſent pour eux la même tendreſſe, le même attachement que toutes les femelles des autres oiſeaux éprouvent pour leur couvée. Les *cochevis* ne vont jamais en bandes, mais ſeuls, & ils ſont la victime d'un grand nombre d'oiſeaux de proie. Leur eſpèce eſt répandue dans la plus grande partie de l'Europe, ſi ce n'eſt peut-être dans les régions les plus ſeptentrionales. M. Linné ne compte pas les *cochevis* au nombre des oiſeaux qui ſe trouvent en Suède. *Genre XXXIX.*

Cochevis du Sénégal. *Voyez* Grisette.

COCOTZIN.

Petite tourterelle de la Martinique. *Pl. enl.* 243. *fig.* 2.

Petite tourterelle de Saint-Domingue. *Pl. enl. fig.* 1.

Petite tourterelle d'Amérique. Briss. *tom. I, pag.* 113. *pl. IX, fig.* 1.

Petite tourterelle brune d'Amérique. Briss. *tom. I, pag.* 116. *pl. VII, fig.* 2.

Ortolan par les Créoles.

Petite tourterelle tachetée. Cat. *tom. I, pag.* 26. *pl.* 26.

Le *cocotzin* eſt la plus petite eſpèce des tourterelles connues: il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une allouette, plus plein & plus ramaſſé: il ſe trouve dans beaucoup de régions de l'Amérique, où ſon plumage & ſa taille même varient un peu ſous les différens climats: mais, par-tout le brun plus ou moins foncé répandu ſur le dos, & une couleur vineuſe étendue ſur le deſſous du corps

Digitized by Google

ſont le fond de ſes couleurs : cet oiſeau a en outre ſur les ailes des taches en plus ou moins grand nombre, plus ou moins vives, brillantes & couleur d'acier poli ; ſes pieds ſont rougeâtres, & le bec entièrement noirâtre dans les uns, eſt dans d'autres rougeâtres à ſon origine.

La petiteſſe du *cocotzin*, ſon rapport avec les tourterelles, les taches qui brillent ſur ſes ailes, ſuffiſent pour qu'on le reconnoiſſe ſans pouvoir s'y méprendre : je n'entrerai point en conſéquence dans la deſcription détaillée du *cocotzin* de Saint-Domingue, de celui de la Martinique ; il faudroit que j'y en ajoutaſſe un troiſième qui ſe trouve à Cayenne, & qui diffère un peu des deux premiers, & celui de la Caroline offriroit encore quelques particularités : il n'eſt perſonne qui ne juge que des races qui ont tant de rapports avec des différences ſi légères, qui ſont répandues ſous les climats d'un vaſte continent, ſont des variétés les unes des autres, & les décrire ſéparément comme autant d'eſpèces, ſe ſeroit perdre le temps, & induire le lecteur en erreur. Cependant on trouve à Surinam une eſpèce de *cocotzin* qui mérite qu'on en faſſe une note ; elle eſt preſque d'un tiers plus grande que les variétés ordinaires du même oiſeau : ſon plumage eſt également en-deſſus du corps comme en-deſſous, d'un marron-vineux ; les grandes plumes des ailes ſont d'un noir plus décidé ; la gorge & le tour du bec à ſa racine ſont d'un gris-blanc ; ces différences ne conſtituent pas ſans doute une eſpèce, mais ſeulement une variété ou une race, dont il étoit d'autant plus à propos de faire mention, qu'elle n'avoit pas encore été remarquée.

Il n'eſt pas rare qu'on apporte des Iſles à Paris des *cocotzins* vivans ; il y en arriva il y a quelques années un grand nombre : on en voyoit chez tous les oiſeleurs : leur petiteſſe, leurs rapports avec la tourterelle ſéduiſirent en leur faveur ; beaucoup de perſonnes en achetèrent, comptant trouver dans le *cocotzin* les mœurs que ſon extérieur annonçoit ; on s'en dégoûta bientôt parce qu'on le trouva ſauvage & farouche ; je m'en procurai un mâle & une femelle, qui ne différoient qu'en ce que la femelle avoit les couleurs moins foncées & le bas du ventre tirant ſur un blanc-ſale. Je leur donnai la liberté d'un cabinet bien éclairé, expoſé au levant & en partie au midi, de quatre pieds de large ſur ſix de long ; je les obſervois par une porte vitrée & j'entrois rarement pour leur donner du chenevis qui faiſoit leur nourriture : ils s'accoutumèrent peu à peu à me voir ; ils s'effrayèrent moins quand j'entrois, & le mâle en vint par dégrés au point de s'approcher & de me donner des coups de bec avec une ſorte de colère ; il avoit un roucoulement fort doux, & auprès de ſa femelle tous les geſtes & les attitudes de la tourterelle ; leurs careſſes réciproques avoient la même expreſſion de tendreſſe & de volupté ; ils conſtruiſirent trois fois leur nid, qu'ils compoſèrent de mouſſe arrangée dans un panier comme on en donne aux ſerins ; le mâle n'y travailloit pas avec moins d'ardeur que la femelle ; elle y dépoſa chaque fois deux œufs blanchâtres, mais dont la coquille molle & membraneuſe n'avoit pas acquis la conſiſtance qu'elle devoit avoir, & ne permettoit pas l'incubation. La femelle périt à une quatrième ponte. Je lui trouvai un œuf à coquille membraneuſe caſſé & engagé dans *ovi-ductus*. Je donnai ſucceſſivement deux nouvelles femelles au mâle ; il les maltraita l'une & l'autre, & il me parut ſi évident qu'il les auroit tuées, qu'à chaque fois, je les lui retirai. Etoit-ce antipathie ou emportement contre des femelles qui ne ſe prêtoient pas peut-être aſſez à ſon ardeur ? Et peut-on de cet exemple particulier conclure ſur les mœurs de l'eſpèce ?

COCOU. Nom employé par BEL. *Voyez* COUCOU.

COCOUCAN. *Voyez* MAROUETTE.

COIFFES-JAUNES.

Carouge à tête jaune de Cayenne BRISS. *tom. II, pag.* 124.

Carouge de Cayenne. *Pl. enl.* 343.

La longueur de cet oiſeau, du bout du bec à celui de la queue eſt de près de ſept pouces ; il en a onze de vol ; ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà du milieu de ſa queue : il eſt d'un tiers à-peu-près plus gros qu'un moineau franc ; la tête, la gorge, le haut du cou en arrière, & le cou dans toute ſa longueur en devant, ſont d'un jaune fort vif, le reſte du plumage eſt entièrement d'un noir-foncé & aſſez brillant ; la baſe du bec eſt entourée de très-petites plumes noires ; les pieds ſont bruns ; le bec eſt noirâtre. Cet oiſeau eſt fort commun à Cayenne. *Genre XIXe.*

COIFFE NOIRE.

Tangara à coiffe noire de Cayenne. *Pl. enl.* 720. *fig.* 2.

Tangara cendré du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 17.

C'eſt la neuvième & dernière eſpèce des tagaras de moyenne grandeur ; celui-ci eſt à-peu-près de la groſſeur d'un ſerin ; la tête eſt noire ; cette couleur ſe prolonge en pointe ſur les deux côtés du cou ; il y a une ligne blanche de chaque côté de l'angle du bec à l'œil ; tout le deſſus du corps eſt d'un cendré bleuâtre ; la gorge, le devant du cou, & tout le deſſous du corps ſont blancs ; les ailes & la queue ſont d'un cendré tirant ſur le verd de mer ; le bec, les pieds, les ongles ſont cendrés.

Le tangara décrit par M. Briſſon, n'a point de noir ſur la tête, & d'ailleurs il reſſemble en tout à celui auquel M. de Buffon donne le nom de *coiffe noire* ; il eſt probable que ce dernier eſt le mâle & que le premier eſt la femelle. On les trouve tous deux à la Guiane. *Genre XXXIe.*

COLENICUI.

Caille de la Louiſiane. BRISS. *tom. I, p.* 258. *Pl. XXII, fig.* 2. *Genre VIe.*

Digitized by Google

Idem, *Pl. enl.* 149.

Cette espèce de caille est apparemment fort commune à la Louisiane, car elle est toujours du nombre des oiseaux qu'on envoie de cette contrée de l'Amérique : sa grosseur, sa forme sont les mêmes que celles de notre caille, dont elle diffère par les couleurs du plumage & en ce qu'elle a le bec plus gros.

La tête est variée de noir & de marron qui termine chaque plume ; une bande blanche va des narines, en passant pardessus les yeux à l'occiput, & descend de chaque côté sur le cou ; la gorge est blanche ; la partie postérieure du cou est variée de noir, de marron & de blanc ; le dessus du corps est rayé de bandes étroites, noires, en zigzags, sur un fond marron ; la partie antérieure du cou & le dessous du corps, sont rayés de noirâtre sur un gris-sale ; les plumes de l'aile sont brunes, excepté le bord extérieur des grandes qui est gris, & le côté extérieur des moyennes qui est rousseâtre ; la queue est variée de marron ; de cendré & de noirâtre : M. Brisson dit que le bec & les pieds sont rouges, cependant le bec étoit décidément noir & les pieds étoient noirâtres dans un grand nombre de ces oiseaux que j'ai reçus de la Louisiane. Celui que M. Brisson a décrit étoit peut-être une variété.

COLIBRI (le).

Le *colibri* (considéré génériquement), est un oiseau du nouveau Continent ; il a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que l'oiseau-mouche. *Voyez* OISEAU-MOUCHE. Il n'en diffère que par son bec plus allongé, courbé en arc, de la même grosseur dans presque toute sa longueur, & un peu renflé vers le bout ; il est comme l'oiseau-mouche, communément paré des couleurs les plus riches & les plus brillantes ; il habite également les parties les plus chaudes de l'Amérique & quelques-unes des contrées tempérées, mais il s'est moins éloigné vers le nord. On trouve des oiseaux-mouches à la Louisiane & au Canada, & il n'y a pas de *colibris*. Ils n'ont pour chant, comme les oiseaux-mouches, qu'une sorte de bourdonnement qui n'est pas sans agrément ; il est également difficile d'élever des uns & des autres & d'en nourrir en cage. *Voyez* à cet égard l'article *oiseau-mouche* : le nom générique des *colibris* en langue Brasilienne est *guainumbi*.

COLIBRI. CAT. *tom. I, pag.* 65. *Voyez* RUBIS.

COLIBRI (le petit).

COLIBRY BRISS. *tom. III, pag.* 667.

Idem, *Pl. enl.* 600. *fig.* 1.

C'est le plus petit de tous les *colibris* connus. Il n'a pas trois pouces de long du bout du bec à celui de la queue : tout son plumage est d'un verd-doré brillant, & à reflets couleur de cuivre de rosette très-vif : les ailes sont d'un brun-violet ; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un verd-doré, les latérales sont de la même couleur, bordées de blanc, & la plus extérieure est blanche en-dehors dans toute sa longueur ; le demi-bec supérieur est noir, l'inférieur est blanc : M. Brisson dit que ce *colibri* se trouve au Brésil & en différens endroits de l'Amérique. J'en ai reçu un de Cayenne qui lui ressemble beaucoup ; il en diffère cependant en ce qu'il n'a pas le dessus du corps d'un verd-doré si brillant, & en ce que sur les parties inférieures ses plumes sont d'un rousseâtre sans éclat. Seroit-ce la femelle ? Ce qui m'empêche de le croire, c'est que les deux plumes de la queue sont plus longues que les autres ; qu'elles sont terminées de blanc-rousseâtre ; qu'elles vont toutes en décroissant du milieu de la queue à ses bords, & enfin, que le bec est entièrement noir, qu'il paroît à proportion plus long, car je crois cette espèce encore plus petite que la précédente ; mais ne l'ayant reçu qu'une seule fois & en assez mauvais état, je n'en peux fixer les dimensions. *Genre XLIVe.*

COLIBRI A COLLIER de Surinam. *Pl. enl.* 600. *fig.* 4. *Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI A CRAVATE VERTE.

COLIBRI A GORGE VERTE de Cayenne. *Pl. enl.* 671. *fig.* 1.

Il a beaucoup de rapports avec le *colibri à queue violette*. *Voyez* COLIBRI A QUEUE VIOLETTE ; même grosseur, à peu de chose près, même verd-doré sur la tête & le dessus du corps, même brun tirant au violet sur les ailes ; seulement ces couleurs sont plus foncées & moins brillantes dans ce *colibri* ; une bande d'un verd d'émeraude s'étend au milieu de la gorge & du devant du cou, entre deux raies d'un brun-rousseâtre ; cette raie verte s'élargit en se prolongeant vers la poitrine, & elle finit sur cette même partie en une tache noire oblongue qui se prolonge sur le milieu du ventre en se rétrécissant : le prolongement de cette raie noire est accompagné de droite & de gauche par une bande longitudinale d'un blanc mêlé de rousseâtre ; les côtés sont d'un verd-doré mêlé d'un peu de rousseâtre ; le dessous de la queue est blanc, & les pennes dont elle est composée sont colorées comme dans le *colibri à queue violette*. Ce qui distingue le plus ces deux oiseaux, & ce qui doit peut-être empêcher de les regarder comme une même espèce, c'est que celui de cet article a le bec plus court que ne l'a le *colibri à queue violette* ; l'un & l'autre ont le bec & les pieds noirs. On trouve le dernier à Cayenne ainsi que le premier. *Genre XLIVe.*

COLIBRI A GORGE CARMIN.

Il a quatre pouces & demi de longueur ; la gorge, les joues & tout le devant du cou, sont d'un rouge de carmin qui a l'éclat du rubis ; le dessus de la tête, du corps & de la queue, sont d'un noirâtre velouté, avec une frange étroite bleuâtre autour des plumes ; les ailes sont d'un verd-doré foncé ; le croupion & le dessous de la queue sont d'un beau bleu : quoique ce *colibri* ait plusieurs

Digitized by Google

plusieurs traits de ressemblance avec le *colibri violet*, il en diffère trop pour qu'on soit fondé à l'en regarder comme une variété, ainsi que M. Brisson le pense. *Suppl. tom. VI, pag.* 119. On trouve ce *colibri* à Surinam. *Genre XLIVe.*

COLIBRI A GORGE ROUGE. EDW. *Voyez* RUBIS.

COLIBRI A GORGE VERTE de Cayenne. *Pl. enl.* 671, *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI A CRAVATE VERTE.

COLIBRY A LONGUE QUEUE de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 686.

Idem. Pl. enl. 600, *fig.* 3. *Voyez* BRIN BLANC.

COLIBRY A LONGUE QUEUE du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 688. *Voyez* BRIN BLEU.

COLIBRI A QUEUE BLANCHE. EDW. *glan. Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI A QUEUE VIOLETTE.

Colibri à queue violette de Cayenne. *Pl. enl.* 671, *fig.* 2.

C'est une espèce qui n'a été décrite que par M. de Buffon : la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces, & son bec a seize lignes ; la tête & tout le dessus du corps sont d'un verd-doré ; les ailes sont d'un brun tirant sur le violet ; il y a sur le milieu de la gorge & du devant du cou, une raie longitudinale d'un verd-noir entre deux raies blanches ; la poitrine est de cette dernière couleur ; le ventre & les côtés sont d'un verd-doré brillant ; le dessous de la queue est blanc ; les pennes dont elle est composée sont variées par larges bandes de verd-doré pâle, de noir bronzé & de pourpre ; celles qui sont les plus externes de chaque côté, ont une tache blanche à leur extrémité, & les intermédiaires sont sans tache ; le bec & les pieds noirs. On envoie souvent ce *colibri* de Cayenne & de Saint-Domingue. *Genre XLIVe.*

COLIBRI A TÊTE NOIRE ET LONGUE QUEUE. EDW. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

COLIBRI A VENTRE ROUSSEATRE.

Colibry du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 670.

Sa longueur est d'environ quatre pouces : la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un verd-doré à reflets rougeâtres ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un roussêatre-clair ; les ailes sont brunes tirant au violet ; la queue est d'un noirâtre changeant en verd & terminée de blanc ; le bec est noir, excepté la base du demi-bec inférieur qui est jaunâtre ; les doigts & les ongles sont noirs. La description qu'on vient de lire n'est pas tout-à-fait conforme à celle que Marcgrave fait de sa quatrième espèce de *colibris*, à laquelle les auteurs rapportent celui que je viens de décrire ; mais je me suis réglé sur un individu que j'avois sous les yeux & que j'ai reçu de Cayenne. Ou la description de Marcgrave n'est donc pas exacte, les dimensions qu'il donne sont trop restreintes ; il peint les couleurs du dessus du corps comme trop éclatantes, & la teinte de bleu qu'il dit embellir le roussêatre du dessous du corps, n'existe pas ; ou, ce qui est assez probable, le *colibri à ventre roussêatre* de Cayenne diffère de celui du Brésil, & en est au moins une variété. *Genre XLIVe.*

COLIBRI AU VENTRE BLANC. EDW. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A COLLIER dit LA JACOBINE.

COLIBRI BLEU.

Colibri de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 680, *fig.* 1.

Colibry bleu du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 681.

J'adopte pour le renvoi que je fais à la *fig.* 1. de la *Pl. enl.* 680, celui que je trouve dans l'ouvrage de M. de Buffon, *édit. in-12, tom. XI, pag.* 84 : mais, comme il n'y a pas de rapport entre cette figure & la description, il est certain qu'il s'est glissé quelqu'erreur typographique en cet endroit. Je ne peux la vérifier parce que je ne connois pas de *colibri* auquel je puisse rapporter celui qui est représenté, *pl. enl.* 680. *fig.* 1 ; une autre difficulté à l'égard du *colibri bleu*, c'est que M. Brisson en donne, d'après Séba, une description différente de celle qu'en fait M. de Buffon d'après le père du Tertre, que M. Brisson cite cependant aussi. Il paroît donc que M. Brisson a donné la préférence à la figure qui est dans l'ouvrage de Séba, sur la description qui se trouve dans celui du père du Tertre. Mais comme on connoît le peu de compte qu'on peut faire sur les planches de Séba, combien cet auteur applique mal les noms fort souvent, il me paroît mieux fondé de s'en rapporter à la description du père du Tertre, sans s'embarrasser de la figure donnée par Séba, qui, ou peut n'être pas exacte, ou, ce qui est plus probable, représente un autre oiseau que celui dont il s'agit.

Le *colibri bleu* a le dessus du corps couvert d'azur ; la tête, la gorge, la poitrine & le ventre sont d'un cramoisi velouté à reflets de diverses couleurs suivant les aspects ; ses ailes & sa queue sont noires ; elles sont bleues dans la figure donnée par Séba. Suivant le père du Tertre, ce *colibri* est *moitié moins gros que le roitelet de France. Genre XLIVe.*

COLIBRI BLEU ET VERD. *Voyez* EMÉRAUDE-AMÉTHISTE.

COLIBRI BRUN (petit). EDW. *tom. I, pag. & pl.* 32. *Voyez* OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

COLIBRI de Cayenne, dit LA TOPASE. *Pl. enl.* 599. *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI-TOPASE.

COLIBRI de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 680, *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI BLEU.

COLIBRY de Surinam. BRISS. *Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI DES GRANDS BOIS. *Voyez* JACAMAR.

COLIBRI du Mexique. *Pl. enl.* 680, *fig.* 2. *Voyez* PLASTRON NOIR.

Digitized by Google

COLIBRY du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI VERD ET NOIR.

COLIBRI entièrement verd. EDW. *glan. part. III, pl.* 316, *pag.* 360. *Voyez* ORVERT.

COLIBRI. FEUILLÉE. *Journ. d'obſ. phyſ. pag.* 413, *éd.* 1714. *Voyez* OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

COLIBRI HUPPÉ.

Colibry rouge huppé à longue queue du Mexique. BRISS. *tom. III, page* 692.

Ce *colibri* n'eſt connu que par l'indication qu'en donne Séba, & c'eſt d'après cet auteur que quelques autres en ont parlé; il a, ſuivant la figure qu'il en a fait repréſenter, *vol. I, p.* 97, *tab. LXI, fig.* 4, du bout du bec à celui de la queue, environ huit pouces & demi. Tout ſon plumage eſt d'un fort beau rouge, excepté les couvertures du deſſus des ailes & les pennes des ailes mêmes qui ſont bleues: les plumes qui couvrent la partie ſupérieure de la tête, ſont longues, étroites, & forment une huppe qui embellit l'oiſeau: la queue eſt rouge, & les deux plumes du milieu ſont fort longues. On le trouve au Mexique. *Genre XLIV.*

COLIBRI HUPPÉ. EDW. *tom. I, p. XXXVII, pl.* 37. *Voyez* OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

COLIBRI PIQUETÉ. BUF. & BRISS. *Voyez* ZITZIL.

COLIBRI ROUGE. EDW. *glan. part. II, pag.* 118, *chap. LVI, fig. pl.* 266. *Voyez* COLIBRI A GORGE CARMIN.

COLIBRY ROUGE A LONGUE QUEUE de Surinam. BRISS. *Voyez* COLIBRI-TOPAZE.

COLIBRI ROUGE A LONGUE QUEUE. EDW. *Voyez* COLIBRI-TOPAZE.

COLIBRY ROUGE HUPPÉ A LONGUE QUEUE du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI HUPPÉ.

COLIBRI-TOPAZE (le).

Colibri de Cayenne, dit *la topaze. Pl. enl.* 599, *fig.* 1.

Colibry rouge à longue queue de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 690.

Colibri rouge à longue queue. EDW. *tom. I, pag. XXXII, pl.* 32.

C'eſt une des plus grandes eſpèces de *colibris*, comme c'en eſt une des plus belles. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue proprement dite, eſt de ſix pouces, & du même point à l'extrémité de deux longues plumes qui excèdent les autres, de près de huit pouces & demi. La tête eſt d'un noir de velours pourpré, qui ſe prolonge en ligne étroite ſur les côtés du cou, & entoure une plaque brillante qui couvre la gorge & le haut du cou; cette plaque, ſuivant qu'elle eſt frappée de la lumière, a l'éclat & la couleur de la topaze, ou paroît, tantôt d'un verd-doré, tantôt d'un verd pur & glacé: le derrière du cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont couverts de plumes d'un rouge de cuivre de roſette, plus foncé ſur le deſſus du corps, & plus brillant ſur les parties inférieures: les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-violet & les petites ſont rouſſes: les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un brun-pourpré, & les latérales ſont rouſſes; cette dernière couleur eſt celle des deux longues plumes étroites, à barbes égales, qui partent du milieu & du deſſus de la queue, & qui excèdent de deux pouces & demi les autres plumes dont elle eſt compoſée: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle n'a pas les deux brins ou longues plumes de la queue qui n'appartiennent qu'au mâle; ſa gorge & le haut du devant du cou ne ſont ornés que de quelques reflets dorés ſur un fond verd, & le reſte de ſon plumage eſt un verd-doré, qui en feroit un oiſeau aſſez brillant, ſi on ne la comparoît pas à ſon mâle.

M. Briſſon n'avoit pas vu le *colibri-topaze*, & la deſcription qu'il en donne manque d'exactitude. *Genre XLIV.*

COLIBRI VERD A LONGUE QUEUE. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OR, VERD & BLEU.

COLIBRI VERD AU VENTRE NOIR. EDW. *tome I, pag. XXXVI, pl.* 36. *Voyez* COLIBRI VERD & NOIR.

COLIBRI VERD & NOIR.

Colibry du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 689.

Colibri verd au ventre noir. EDWARD, *tome I, pag. XXXVI, pl.* 36.

Ce *colibri* a quatre pouces deux à trois lignes de long; la tête, le cou, le dos ſont d'un verd-doré; la poitrine, le ventre & les côtés du corps ſont d'un noir luiſant avec un reflet rougeâtre; une bande blanche traverſe le bas-ventre, & une autre de verd-doré changeant en bleu, coupe tranſverſalement le haut de la poitrine: la queue eſt d'un noir velouté avec un reflet changeant en bleu d'acier poli: la femelle diffère du mâle, ſuivant M. Briſſon, en ce qu'elle n'a point de bande tranſverſale blanche ſur le bas-ventre: il l'a fait repréſenter, *tom. III, pl. XXXV, fig.* 2. On trouve ce *colibri* au Mexique, & il n'eſt pas rare non plus à la Guiane; je l'ai vu encore apporter de Saint-Domingue en grand nombre. *Genre XLIV.*

COLIBRI VIOLET.

Pl. enl. 600, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 683, *pl. XXXV, fig.* 2.

Ce *colibri*, un des plus beaux oiſeaux de ce genre, a quatre pouces & demi de long, ſept pouces trois lignes de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de quatre lignes: la tête, le derrière du cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un noir de velours changeant en un violet foncé, brillant & luſtré: la gorge & le devant du cou ſont d'un violet-pourpre qui a le brillant & les reflets métalliques: les couvertures & les pennes des ailes ſont d'un verd-doré brillant: la queue eſt d'un noir de velours animé par des reflets verds-dorés; les plumes dont elle eſt compoſée ſont plus

Digitized by Google

longues ſur les côtés qu'au milieu, & la rendent aſſez fourchue : le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns. On trouve cette belle eſpèce à Cayenne aſſez communément. *Genre XLIV.*

COLIBRY (le). BRISS. *tom. III, pag. 667, & pl. enl. 600, tom. I. Voyez* COLIBRI (le petit).

COLIBRY BLEU du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI BLEU.

COLIBRY de la Jamaïque. BRISS. & *pl. enl. 680, fig. 3. Voyez* PLASTRON NOIR (le).

COLIBRY de Saint-Domingue. BRISS. *Voyez* VERD-PERLÉ.

COLIBRY du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag. 670. Voyez* COLIBRI A VENTRE ROUSSEATRE.

COLIN.

M. de Buffon fait une ſection de ces oiſeaux du Mexique indiqués par Fernandez ; ils ſont du genre de la perdrix, & le nom de *colin* eſt dérivé des dénominations qu'ils ont en langue mexiquaine.

COLIN. BELL. *hiſt. des oiſ. pag. 176 ; port. p. 54. Voyez* GOÉLAND VARIÉ.

COLIN (grand).

Grande caille du Mexique. BRISS. *tom. I, pag. 257.*

Cet oiſeau, beaucoup plus grand que notre caille, a la tête & le cou variés de noir & de blanc, le dos blanchâtre : tout le reſte du plumage eſt fauve, excepté l'extrêmité des plumes des ailes qui eſt blanchâtre : le bec & les pieds ſont noirs ; on le trouve au Mexique. *Genre VI.*

COLIOU de l'île Panay.

M. Sonnerat, qui a parlé le premier de cet oiſeau, le décrit dans les termes ſuivans. *Voyage à la nouv. Guin. pag. 116, pl. 74.*

» Le *coliou* de l'île Panay eſt de la taille du gros-» bec d'Europe : la tête, le cou, le dos, les ailes » & la queue ſont d'un gris-cendré, avec une » teinte jaune ; la poitrine eſt de la même cou-» leur, traverſée de raies noires ; le bas du ventre » & le deſſus de la queue ſont rouſſeâtres : les ailes » s'étendent un peu au-delà de l'origine de la » queue qui eſt extrêmement longue, compoſée » de douze plumes de longueur inégale : le bec » eſt noir, les pieds couleur de chair pâle : les » plumes qui couvrent la tête ſont étroites & aſſez » longues ; elles forment une huppe, que l'oiſeau » baiſſe ou éleve à volonté ».

COLIOU du Cap de Bonne-Eſpérance.

Les *colious* ſont des oiſeaux de l'ancien continent : non-ſeulement on ne nous en a pas encore fait connoître qui euſſent été trouvés dans le nouveau monde, mais on y a juſqu'à préſent obſervé aucun oiſeau qu'on puiſſe regarder comme leur repréſentant : ils n'habitent que dans les parties les plus chaudes de l'Aſie & de l'Afrique. Il y a beaucoup d'uniformité dans leurs couleurs, qui ſont peu apparentes, dans leſquelles le gris domine, & peut-être ſi ces oiſeaux, qu'on a peu obſervés, l'étoient mieux, trouveroit-on qu'il n'y en a qu'une eſpèce, au lieu de quatre qu'on en compte. M. de Buffon les compare aux veuves & aux bouvreuils. Il leur trouve du rapport avec les premiers de ces oiſeaux dans la longueur de la queue, & avec les ſeconds dans la conformation du bec.

Les *colious* ont, comme les veuves, la queue très-longue ; mais celle des veuves eſt double en quelque ſorte : la véritable queue n'a que la longueur ordinaire à cette partie, & les longues plumes qui l'excédent ſont les couvertures de la queue très-prolongées : ces plumes ne ſont point étagées & leurs barbes ſont fort longues ; au contraire, la queue des *colious* eſt étagée ; elle n'eſt compoſée que de la queue proprement dite, & les barbes des plumes dont elle eſt formée ſont fort courtes.

Les *colious* ont, comme les bouvreuils, le bec en cône racourci, convexe en-deſſus & courbé à ſa pointe ; mais les bouvreuils l'ont auſſi convexe en-deſſous, & les *colious* l'ont applati.

Les obſervations qu'on vient de lire ſont de M. le comte de Buffon. Je n'ai fait que changer quelques termes pour abréger : j'ajouterai que, malgré les différences que M. de Buffon fait remarquer entre les bouvreuils & les *colious*, il obſerve que ces oiſeaux ont de grands rapports dans la groſſeur, les dimenſions, la forme des différentes parties & l'habitude de tout le corps en général, comme ils en ont avec les veuves par la longueur de la queue : ce raprochement, que perſonne n'avoit fait, eſt le coup-d'œil d'un naturaliſte qui, en voyant les objets qui ſont ſous ſes yeux, y place de mémoire ceux qui n'y ſont plus, dont il conſerve un ſouvenir exact & qui compare, ſaiſit les rapports, & rapproche par la penſée, les objets diſperſés par la nature ſur la ſurface, du globe. *Genre XXXVI.*

COLIOU du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tome III, pag. 304.*

Idem. *Pl. enl. 282, fig. 1.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du pinçon d'Ardennes : ſa longueur eſt de dix pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; mais les deux plumes du milieu de la queue ſont longues de ſix pouces neuf lignes ; ainſi la longueur du corps n'eſt que de trois pouces & demi : la tête, la gorge & le cou ſont d'un cendré, mêlé d'une légère teinte de couleur vineuſe ; le reſte du deſſus du corps eſt cendré, excepté les couvertures du deſſus de la queue, qui ſont d'un marron pourpré : la poitrine eſt d'une couleur vineuſe claire ; le ventre, les côtés, le deſſous de la queue ſont d'un blanc ſale : les ailes & la queue ſont cendrées ; cependant les plumes de l'aile ne ſont de cette couleur que du côté externe, & brunes du côté interne : le bec eſt gris & noirâtre à ſa pointe : les pieds ſont gris, les ongles noirâtres. *Genre XXXVI.*

COLIOU HUPPÉ du Sénégal.

BRISS. *tome III, pag. 306, pl. XVI, fig. 3 ; Genre XXXVI.*

Idem. *Pl. enl. 282, fig. 2.*

Digitized by Google

Il eſt de la groſſeur du pinçon d'Ardennes; le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un gris clair, un peu plus foncé cependant ſur le haut du dos & les grandes couvertures des ailes; le derrière de la tête eſt d'une couleur d'aigue-marine: les plumes du ſynciput ſont un peu prolongées & forment une huppe étroite qui a très-peu de longueur: il y a en-deſſus de l'aile, vers le moignon, une plaque rouſſeâtre: les plumes de la queue ſont d'un gris tirant ſur le bleu, & leur tige eſt brune: le demi-bec ſupérieur eſt gris dans ſa longueur & noir à ſon extrêmité; la portion inférieure du bec eſt noire, les pieds ſont gris, les ongles bruns. *Genre XXXVI.*

COLIOU RAYÉ.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un moineau franc: le deſſus du corps eſt d'un gris terne, légèrement varié de couleur de lilas, plus foncée ſur le croupion; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont rayés de bandes brunes très-étroites, ſur un fond gris-rouſſeâtre; le reſte du deſſous du corps eſt également rayé de bandes brunes, mais ſur un fond roux-clair: la queue eſt teinte d'une nuance bleue-verdâtre: les pieds ſont gris, les ongles noirs: le demi-bec ſupérieur eſt noir & l'inférieur blanchâtre; les plumes du ſynciput forment une huppe comme dans le *coliou* du Sénégal. Cet oiſeau, dont M. de Buffon a fait la deſcription ſur un individu conſervé dans ma collection, m'avoit été apporté par un voyageur qui avoit relâché au Cap de Bonne-Eſpérance, & qui avoit auſſi parcouru pluſieurs parties de l'Inde. Je ne ſçai pas préciſément où il avoit trouvé le *coliou rayé. Genre XXXVI.*

COLLET. (*Chaſſe*). Piége auquel on prend pluſieurs eſpèces d'oiſeaux & auſſi quelques eſpèces de quadrupèdes. Le *collet* ſe fait avec différentes ſubſtances plus ou moins fortes, qu'on emploie ſimples, doubles ou plus multipliées, ſuivant la force des animaux qu'on a deſſein de prendre; les ſubſtances qu'on y emploie ſont le crin, la ficelle, quelquefois des cordons de ſoie, du fil d'archal ou du fil de laiton. Le *collet* conſiſte proprement en un nœud coulant, pratiqué à une des extrêmités de la ſubſtance qu'on emploie; on laiſſe le nœud plus ou moins ouvert; on attache l'extrêmité oppoſée à un piquet qu'on enfonce en terre; on place le *collet* dans des percées qu'on fait à une haie, dans un taillis & toujours de manière que l'eſpace, entouré par le *collet*, offre une iſſue libre, tandis que le paſſage eſt fermé ou embarraſſé aux environs; l'animal paſſe ſa tête aiſément à travers le *collet*; venant à le tirer, lorſque ſon corps s'engage, il ſerre le nœud & s'étrangle. On prend au *collet* des bécaſſes, des canards, &c.

On confond ſouvent le mot *collet* avec le mot *lacet*. L'un & l'autre piège ſe font, ſe dreſſent de la même manière, & on y prend les mêmes oiſeaux; cependant il eſt plus exact d'appeller *collet* le piége deſtiné à prendre les animaux par le cou & *lacet* le piége deſtiné à les arrêter par le pied. On prend en général plus de quadrupèdes au *collet*, & plus d'oiſeaux au *lacet*.

COLLIER ROUGE (le).

Colibry de Surinam. BRISS. *tom. III, pag. 674.*
Colibri à collier de Surinam. *Pl. enl. 600, fig. 4.*
Colibri à queue blanche. EDW. *glan. pag. 99, chap. XLVI, pl. 256.*

Deux traits diſtinguent ce *colibri* des oiſeaux du même genre; le premier eſt une plaque ou bande tranverſale, d'un rouge-clair, ſituée au bas, & ſur le devant du cou au-deſſus de la poitrine; le ſecond conſiſte dans la couleur blanche des plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui ſont d'un verd changeant en couleur de cuivre de roſette; la tête, la gorge, le cou, le deſſus du corps & le haut de la poitrine ſont d'un verd-doré à reflets rougeâtres; le ventre & les côtés ſont d'un blanc-griſâtre; les ailes ſont d'un brun-violet; le bec eſt noir à ſa pointe, & moins foncé dans le reſte de ſa longueur; les pieds ſont blanchâtres. Cette eſpèce ſe trouve à Surinam. *Genre XLIV.*

COLMA.

Pl. enl. 703, fig. 1.

C'eſt un des oiſeaux auxquels M. le comte de Buffon donne le nom de *fourmiliers*. Il regarde celui-ci comme une variété ou une eſpèce très-voiſine du *palikour* ou *fourmilier proprement dit.* Il a ſix pouces du bout du bec à celui de la queue; il y a une tache blanche entre l'œil & le bec à ſa partie ſupérieure; le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont d'un brun-rouſſeâtre; le reſte du deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'une couleur brune obſcure: la gorge & le haut du devant du cou ſont tachetés de noir ſur un fond blanc, ce qui a fait nommer cet oiſeau *col-ma*; le reſte du deſſous du corps eſt cendré, le bec eſt noir, les pieds ſont bruns. *Genre XXII.*

COLNUD de Cayenne.

Pl. enl. 609.

Cet oiſeau, meſuré du bout du bec à celui de la queue, a ſeize pouces ſix lignes de long; ſa queue eſt longue de cinq pouces; ſon bec a un pouce de ſa pointe aux angles de ſon ouverture; il a ſix lignes de large à ſa baſe, qui eſt déprimée & applatie; la portion ſupérieure du bec eſt un peu plus longue que l'inférieure, courbée en-embas à ſa pointe, & échancrée de chaque côté à ſon extrêmité; dans ſon trajet elle eſt déprimée ſur les côtés, relevée & arrondie dans ſon milieu: la portion inférieure, de très-peu plus courte que la ſupérieure, eſt très-applatie à ſa baſe, & l'eſt légèrement dans ſon trajet; l'ouverture des narines eſt placée ſur le tiers antérieur du demi-bec ſupérieur, & elle n'eſt pas couverte par les plumes qui naiſſent de la baſe du bec: les jambes ſont garnies de plumes juſqu'au talon; il y a quatre doigts aux pieds, un devant, deux derrière, tous ſéparés à-peu-près juſqu'à leur origine.

Digitized by Google

Je crois, d'après la forme du bec de cet oiseau, pouvoir le rapporter au genre XXIIIe, ou à celui du *cotinga*. La très-légère & à peine sensible courbure de la pointe de la partie supérieure du bec, me paroît d'autant moins en empêcher, qu'en plaçant cet oiseau à côté de plusieurs cotingas pour comparer les becs, j'ai remarqué la même courbure dans l'extrêmité du bec de ces oiseaux. Elle a ou échappé à M. Brisson, ou il l'a regardée comme si peu apparente, qu'il l'a négligée.

La tête, le haut du cou sont couverts de plumes très-courtes, serrées & pressées, d'un noir de velour : cependant les deux côtés du haut du cou sont dégarnis de plumes; la peau nue sur cette partie paroit brune dans l'individu desséché; j'ignore sa couleur sur l'oiseau vivant. Il y a sur cette même peau quelques plumes noires, très-petites & très-courtes, clair-semées, vers le milieu de la portion qui est nue; le bas du cou est en-arrière, le dos, le croupion, le bas du cou en-devant, la poitrine, le ventre, & le dessous de la queue sont d'un noir assez brillant vers le haut du corps, & terne vers sa portion inférieure; les moyennes & les grandes couvertures des ailes sont d'un cendré-bleuâtre; les pennes des ailes les plus proches du corps sont de la même couleur; les autres sont cendrées du côté extérieur & noires du côté interne; les grandes pennes sont colorées de même, mais elles sont entièrement noires à leur extrêmité, & elles ont d'autant moins de gris, qu'elles sont plus éloignées du corps : la première penne est d'un pouce plus courte que les autres; les plumes qui couvrent le fouet de l'aile sont noires; la queue est de cette dernière couleur; le bec blanchâtre à son origine & dans une grande partie de sa longueur, est noirâtre à son extrêmité; les pieds sont noirâtres.

Cet oiseau paroît n'être pas très-commun à Cayenne, d'où on ne l'envoye pas fréquemment. On ne nous a encore rien appris sur ses habitudes, & M. de Montbeillard est le premier auteur qui en ait parlé.

COLOMBASSE. *Voyez* LITORNE.

COLOMBAUDE (petite). *Voyez* FAUVETTE A TÊTE NOIR.

COLOMBE. BELL. Un des noms qu'il donne au pigeon. *Voyez* PIGEON.

COLOMBE de Groënland. *Voyez* GUILLEMOT (petit).

COMBATTANT, vulgairement *paon de mer*. *Combattant* ou *paon de mer*. BRISS. *tom. V, pag. 240*. *Pl. XXII, fig. 1* le mâle, *fig. 2* la femelle.

Paon de mer. *Pl. enl. 305* le mâle, *306* la femelle.

Avis pugnax en latin par la plupart des auteurs.

Ptak-bitny en Polonois;

Brusham en Suédois;

Ruffe le mâle; *reeve* la femelle en Anglois;

Paon de marais, grosse-gorge, cotteret-garu sur les côtes de *Picardie*.

Ces oiseaux, qu'on a très-improprement appellés *paons de mer*, viennent du nord sur les côtes de France, dès la fin de février; ils n'y séjournent guère au-delà d'un mois; il en passe beaucoup sur les côtes d'Angleterre où ils nichent; mais on ne sait pas où les autres se retirent, comme on ignore où ils passent tout l'hiver. Ils sont remarquables par les combats qu'ils se livrent, par la différence qu'il y a du plumage des uns aux autres, par la singularité des ornemens qu'ils ne portent qu'au printemps.

On prétend que les mâles sont dans cette espèce beaucoup plus nombreux que les femelles; qu'ils marchent en bandes ou phalanges séparées, & que ces corps de *combattans* s'avançent à la rencontre les uns des autres pour se disputer les femelles qui se tiennent à part, dont la vue & la voix excitent l'ardeur des mâles qui se disputent le droit de jouir; mais si ces combats de bandes à bandes ont en effet lieu, les combats particuliers sont encore plus fréquens.

L'organisation interne répond à l'ardeur du tempérament qui se manifeste au-dehors, & la cause qui la produit se décelle par des signes extérieurs. Les testicules sont à proportion plus volumineux que dans aucune autre espèce d'oiseaux, & la surabondance des sucs nourriciers produit des caroncules charnues qui croissent autour de la base du bec sur le dessus de la tête, de longues plumes qui poussent sur le cou & qui forment au *combattant* une espèce de fraise ou de bouclier. Les caroncules charnues s'oblitèrent, & les longues plumes du cou tombent lorsque la jouissance a épuisé les sucs qui avoient produit & entretenu ces excroissances.

Il seroit aussi long qu'inutile d'entreprendre de décrire le plumage des *combattans*. Quelque nombre qu'on en rassemble, il ne s'en trouve pas deux qui n'offrent de l'un à l'autre des différences très-notables. Il suffit donc de dire, que le brun, le gris, le roux plus ou moins foncé, le marron, le pourpré, le noir, le violet foncé & noirâtre ou châtoyant & verdâtre, différemment distribués, sont les couleurs les plus ordinaires du dessus du corps, des ailes & de la queue; le ventre & le dessous du corps sont communément blancs; cette couleur est assez rare sur le reste du plumage, & s'y voit cependant quelquefois : l'iris est couleur de noisette; le bec & les pieds sont gris. La femelle est plus petite que le mâle; elle n'a jamais les caroncules charnues sur le devant de la tête, ni les longues plumes au cou qui distinguent le mâle au printemps; la tête, la gorge, le cou & le dessous du corps sont blancs; le dessus du corps est varié de plumes brunes & de plumes blanches; les ailes sont brunes, le bec est rougeâtre, noir à son extrêmité, & les pieds sont aussi rougeâtres; en général, le plumage de la femelle varie beaucoup moins que celui des mâles; mais je crois que M. Brisson se trompe quand il le décrit, d'après l'individu qu'il a observé, comme étant fixe & invariable. J'ai vu des femelles qui

Digitized by Google

n'avoient que la tête blanche, dont tout le reſte du plumage étoit d'un brun tirant au gris.

Les *combattans* ſont plus gros que le *chevalier commun*; ils ſont moins hauts montés que les chevaliers en général. Ils leur reſſemblent d'ailleurs par la manière de vivre, & ils ſont de même du LXXVe genre. J'en ai vu aſſez ſouvent au printemps, dans les marchés de Paris, où ils n'ont pas le prix d'un gibier fort eſtimé.

COMMANDEUR.

Troupiale à ailes rouges. BRISS. *tom. II, pag. 97.*

Troupiale à ailes rouges de la Louiſiane. *Pl. enl. 402.*

Etourneau à ailes rouges. CATESB. *tom. I, pag. 13, pl. 13.*

Le *commandeur* eſt du XIXe genre ou de celui du troupiale. C'eſt un oiſeau de l'Amérique ſeptentrionale. On le trouve dans la Virginie, la Caroline, au Mexique & à la Louiſiane. Il eſt de la groſſeur d'un merle; ſon plumage eſt d'un noir très-foncé & luſtré, excepté les petites couvertures des ailes qui ſont d'un rouge-cramoiſi très-vif, & qui forment ſur le haut de l'aile une plaque brillante, oblongue, dont les dimenſions ſont à-peu-près de deux pouces ſur un; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs; les yeux ſont de la même couleur, & l'iris eſt d'un beau blanc.

La femelle, plus petite que le mâle, a les plumes bordées d'un filet gris, & la tache de ſes ailes n'eſt ni auſſi large, ni d'un auſſi beau rouge que ſur les ailes du mâle.

Catesby nous apprend que le *commandeur* fait ſon nid, à la Virginie & à la Caroline, parmi les joncs; il en entrelaſſe les pointes, de manière qu'elles forment une ſorte de toit ſous lequel le nid ſe trouve à couvert. Suivant le Page du Prats, les oiſeaux de cette eſpèce ne paroiſſent à la Louiſiane qu'en hiver, mais en ſi grand nombre, qu'on en prend quelquefois trois cens d'un coup de filet. Le même auteur prétend qu'on ne leur fait la chaſſe que comme à des oiſeaux nuiſibles, parce que, quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graiſſe, leur chair n'eſt jamais un bon manger. Je ne nierai point à l'auteur de l'hiſtoire de la Louiſiane, que les oiſeaux dont il s'agit ne ſoient nuiſibles; Catesby en dit autant, & nous apprend que, par leur nombre, ils font de grands dégâts dans les terres enſemencées de riz & d'autres grains, quoiqu'ils ſe nourriſſent auſſi d'inſectes, & qu'ils endommagent les fruits, pour leſquels ils ne manquent pas de goût: mais le Page du Prats ſe trompe, quand il dit qu'on ne fait à la Louiſiane la chaſſe aux *étourneaux à ailes rouges*, (car c'eſt ainſi qu'on y nomme les *commandeurs*) que comme à des oiſeaux nuiſibles. Non-ſeulement cette chaſſe a pour but d'en diminuer le nombre & par conſéquent les dégâts qu'ils peuvent faire, mais encore d'en retirer du profit de deux manières.

Feu M. le Beau, Médecin du Roi à la Louiſiane, où il a long-temps exercé ſa profeſſion, & où il donnoit à l'étude de l'hiſtoire naturelle le loiſir que lui laiſſoient ſes occupations, m'a certifié, ſur les *étourneaux à moignons rouges*, les faits ſuivans: On prend à la Louiſiane une prodigieuſe quantité de ces oiſeaux; les chaſſeurs les apportent par paquets dans les marchés, comme on expoſe les alouettes en vente dans les nôtres: le peuple achète volontiers de ces oiſeaux, & les pourvoyeurs ne manquent guère d'en rapporter chez leurs maîtres: c'eſt moins pour leur chair qu'on les recherche, quoique M. le Beau ne m'ait jamais dit qu'elle fût mauvaiſe, que pour la plaque rouge qui orne leurs ailes. Avant de préparer ces oiſeaux pour la table, on leur enlève la peau ſur laquelle eſt placée la plaque rouge; on a ſoin d'étendre cette peau & d'empêcher qu'elle ne ſe retire en ſéchant. Lorſque les nègres qui ſervent à la cuiſine, ou les pauvres parmi le peuple, ont amaſſé quelques douzaines de ces moignons ou plaques rouges, ils les vendent à des particuliers connus pour en faire trafic: ceux-ci les colent ſur des feuilles de papier par centaines, mettent ces feuilles de papier entre deux cartons, conſervent le tout dans des boëtes bien fermées, &, lorſqu'ils ont une occaſion, font paſſer en Europe pluſieurs milliers de moignons préparés & conſervés comme je viens de le dire. Ces moignons ſont connus de nos plumaciers qui en font un fréquent uſage pour des garnitures de robes, des manchons & diverſes parures. Il faut que l'on prenne un bien grand nombre d'étourneaux à la Louiſiane, puiſque M. le Beau, qui ſe préparoit à ſon retour, raſſembla, dans un hyver, environ quarante mille moignons, dont il laiſſa une partie à la Rochelle, & ſe défit de l'autre à Paris. Dans la première de ces deux villes, où l'on trafique de ces peaux avec l'étranger, le prix, en 1775, étoit de 18 liv. le millier, & de 12 liv. à Paris, où on ne les emploie que pour les modes & la pelleterie.

Le prix des moignons doit auſſi dépendre de leur beauté; ceux des femelles, plus petits, & mêlés de gris, ne doivent pas être de la même valeur que ceux des mâles; mais parmi ceux-ci même, tous n'ont pas au moignon de l'aile une plaque également belle; il n'y a qu'un petit nombre, dont les plaques ſont en entier d'un rouge pur. Dans la plupart des individus, le rouge eſt plus ou moins entouré de plumes d'une couleur tirant ſur celle qu'on appelle *feuille morte*; & dans l'emploi des moignons, c'eſt autant à retrancher néceſſairement ſur l'étendue de la plaque. Fernandez prétend que la dégénéreſcence du rouge ſur le moignon de l'aile, eſt un produit de l'âge. Je crains de contrarier un auteur qui a obſervé ſur les lieux; mais, ayant eu occaſion de voir à Paris une première fois trois cens étourneaux à moignons rouges, qu'on avoit envoyés de la Louiſiane; une ſeconde fois, plus de cent de ces

Digitized by Google

oiſeaux ; & à-peu-près mille, une troiſième fois, dans un envoi du même pays, compoſé de neuf mille peaux : je remarquai qu'à proportion que le rouge étoit moins pur ſur les ailes, il y avoit plus de mêlange de gris parmi le noir ſur le reſte du corps. Comme ce mêlange eſt l'attribut de la femelle, je ſerois porté à croire que les étourneaux mâles, dans leſquels on en voit les traces, & qui ont un rouge moins pur aux ailes, ſont des jeunes de leur eſpèce. Cette variété dans le rouge de la plaque qui couvre le moignon des ailes, eſt la ſeule que j'aie obſervée dans le grand nombre d'étourneaux que le haſard m'a mis ſous les yeux. Cependant M. le Curé de Saint Louis en conſerve un, dont la tête & le haut du cou ſont d'un fauve clair.

Un auteur, dont l'autorité eſt d'un grand poids, regarde les oiſeaux repréſentés *pl. enl. 236, fig. 2 & 536*, le premier ſous le nom de *troupiale de Cayenne*, le ſecond, ſous celui de *troupiale de la Guiane*, comme une variété l'un de l'autre, & l'un & l'autre comme une variété de l'étourneau à moignons rouges de la Louiſiane, ou du *commandeur* : je ſuis convaincu, avec le ſavant qui eſt de cette opinion, que le *troupiale de Cayenne* & celui *de la Guiane*, ne ſont qu'une variété l'un de l'autre ; mais je ne ſaurois croire avec lui qu'ils en ſoient une de l'oiſeau appellé *commandeur*. Voici mes raiſons : trop de diſproportion dans la taille, une très-grande différence dans le plumage, ſans aucun trait qui tende à réparer cette diſſemblance.

Les troupiales de la Guiane ne ſont guère moins communs dans ce pays, que les étourneaux à la Louiſiane ; ce ſeroit donc au moins une race très-conſtante, & quelque choſe de plus qu'une variété ; & cette ſuppoſition même a beſoin de preuves, que l'hiſtoire de ces différens oiſeaux ne nous a pas encore fournies.

CONDOR.

BRISS. *tom. I, pag. 474.*

Cuntur ou *coutour* par les Péruviens.

Le *condor* eſt le plus grand des oiſeaux qui jouiſſent de la faculté de voler : il paroît habiter de préférence les montagnes du Pérou, quoique peut-être on le trouve auſſi ailleurs, & même ſur l'un & l'autre continent. Tous les Naturaliſtes l'ont regardé comme étant du genre des vautours, qui eſt le Xe de la méthode de M. Briſſon. Cependant il n'a pas les habitudes de ces oiſeaux ; il ne ſe tient, à la vérité, comme eux, que dans les lieux déſerts & eſcarpés, ſur les montagnes les plus élevées, d'où il ne deſcend que rarement dans les plaines ; mais il vit du produit de ſa chaſſe, des animaux qu'il enlève, & non de cadavres, comme les vautours. Cette différence dans les mœurs ne tient peut-être qu'à des beſoins plus grands, à ce qu'il eſt mieux armé, puiſque ſes ſerres paroiſſent à proportion plus longues, plus acérées, & ſon bec plus courbé.

Les auteurs & les voyageurs en grand nombre ont parlé du *condor* ; très-peu l'ont vu ; de-là la confuſion & la diverſité dans les deſcriptions qu'on en a données. Peut-être auſſi ne diffèrent-elles que parce qu'un oiſeau auſſi grand eſt plus tardif que les autres à prendre tout ſon accroiſſement, & qu'il a été décrit dans différens âges, ou que, n'étant pas aſſez connu pour qu'on ſache diſtinguer le mâle d'avec la femelle, c'eſt tantôt l'un, tantôt l'autre qui a été obſervé.

Au milieu de cette diverſité d'opinions, ou plutôt de deſcriptions, je ne peux mieux faire que de copier ce que le P. Feuillée a écrit ſur les *condors*, d'après un de ces oiſeaux, qu'il étoit parvenu à tuer. Il s'exprime dans les termes ſuivans :

« Les ailes du *condor*, que je meſurai fort » exactement, avoient, d'une extrêmité à l'autre, » onze pieds quatre pouces, & les grandes plu- » mes, qui étoient d'un beau noir luiſant, avoient » deux pieds deux pouces de longueur ; la groſ- » ſeur de ſon bec étoit proportionnée à celle de » ſon corps : ſa longueur étoit de trois pouces & » ſept lignes ; ſa partie ſupérieure étoit pointue, » crochue & blanche à ſon extrêmité, & tout le » reſte étoit noir ; un petit duvet court, couleur » de minime, couvroit toute la tête de cet oi- » ſeau ; ſes yeux étoient noirs & entourés d'un » cercle brun-rouge ; tout ſon parement & le » deſſous du ventre, juſqu'à l'extrêmité de la » queue, étoient d'un brun-clair ; ſon manteau, » de la même couleur, étoit un peu plus obſcur ; » les cuiſſes étoient couvertes, juſqu'au genou, de » plumes brunes..... Le fémur avoit dix pouces » & une ligne de longueur, & le tibia, cinq » pouces & deux lignes ; le pied étoit compoſé » de trois ſerres antérieures & d'une poſtérieure : » celle-ci avoit un pouce & demi de longueur, » & étoit terminée par un ongle noir, long de » neuf lignes ; la ſerre antérieure du milieu du » pied avoit cinq pouces huit lignes.... l'ongle, » un pouce neuf lignes....; tous les ongles étoient » noirs.....; la jambe & les doigts étoient cou- » verts d'écailles noires ».

Après avoir fait la deſcription du *condor*, le P. Feuillée nous apprend que les oiſeaux de ce genre habitent ordinairement ſur les hautes montagnes ; ils n'en deſcendent que dans la ſaiſon des pluies ; ils ne s'approchent du rivage de la mer que le ſoir ; ils y paſſent la nuit, & regagnent les montagnes le matin.

Le *condor* paſſe pour être capable d'enlever un mouton, pour attaquer les biches, & ne pas même épargner les hommes : mais il y a bien de l'apparence qu'on s'eſt plu à exagérer les faits à ſon égard. Quoiqu'il ſoit propre au Pérou, ou du moins qu'il y ſoit moins rare qu'ailleurs, il ne paroît pas qu'il y ſoit encore bien connu, ſoit à cauſe de ſa manière de vivre & des lieux inacceſſibles qu'il habite, ſoit que ſon eſpèce ſoit peu multipliée.

Digitized by Google

Tous les oiſeaux dont les voyageurs parlent, d'une groſſeur diſproportionnée avec celle des plus grands oiſeaux de proie connus, & qui, à cet égard, n'ont de rapport qu'avec le *condor*, doivent ils être regardés comme étant de ſon eſpèce ? Dans ce cas on auroit trouvé le *condor* dans différentes parties de l'ancien continent ; il habiteroit, ainſi qu'au Pérou, en Afrique, à Madagaſcar, aux Indes orientales ; il auroit même été vu en 1779 aux environs d'Orléans, ſuivant la relation de M. de Salerne, *hiſt. des oiſ. p. 10* ; il auroit été auſſi plus anciennement vu en Allemagne, ſuivant le fait cité par Geſner, mais qu'il avoit emprunté d'un autre auteur. Il eſt bien difficile de décider ſi ces oiſeaux ſi mal décrits, qui peuvent n'être que des aigles ou des vautours, dont la préſence a étonné dans des lieux où on n'a pas coutume d'en voir, dont il eſt ſi probable que la groſſeur eſt exagérée & l'hiſtoire chargée de faits fabuleux, ſont en effet de véritables *condors*. M. le comte de Buffon, MM. Valmont de Bomare & Salerne penſent tous trois que le laemmer-geier des Alpes eſt le même oiſeau que le *condor*. La réciprocité entre les lieux que ces oiſeaux habitent, autoriſe cette opinion : le peu de connoiſſance que les Péruviens & les habitans des Alpes ont de ce grand oiſeau de leurs montagnes, dont ils ne connoiſſent guère que le nom, & qu'on parvient ſi rarement à ſurprendre & à tuer, établit encore de la parité entre le laemmer-geier & le *condor*.

CONDUR ou CONTUR. *Voyez* CONDOR.

COQ.

Le *coq* & *la poule*. BRISS. *tom. I, pag. 166.* Genre III.

Coq. Pl. enl. 1.
Coq huppé. Pl. enl. 49.
Poule du Japon. *Pl. enl. 98.*
Coc. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 242.*
Coq, gau, geau, gal, gog. BELL. *port. d'oiſ. p. 58.*
Poule. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 245.*
Geline, poule. BELL. *port. d'oiſ. pag. 58.*

On nomme en françois le mâle adulte de cette eſpèce *coq* ; ſa femelle, *poule* ; le petit très-jeune, *pouſſin* ; le petit déjà d'une certaine grandeur, *poulet* ; le mâle qui a été privé des organes de ſon ſexe, *chapon* ; la femelle qui a auſſi ſubi une opération qui la prive de la faculté de pondre, *poularde*. Le *coq* eſt nommé en Latin *gallus* ; ſa femelle *gallina*. En Eſpagnol, *gallo* le mâle, *gallina* la femelle. En Italien, *gallo* le coq, *cappon*, *cappone* le *coq* qui a été privé des parties ſexuelles ; *gallina*, la poule ; *pulcino*, *pullo*, *pollaſtrot*, le poulet.

En Allemand, *han*, *hauzs-han*, *gul*, le coq ; *guggel*, le chapon, &c.

En Polonois, *kur* le coq ; *kura*, la poule.

En Suédois, *hæns*, *tupp*, le coq ; *hæna*, la poule.

En Anglois, *cok*, *dunghill-cock*, le mâle ; *hen*, *dunghill-hen*, la femelle ; *chijk*, le poulet.

Le *coq* eſt, de tous les oiſeaux, celui dont l'hiſtoire eſt la plus intéreſſante. Forcé de me renfermer dans les limites qui me ſont preſcrites, je ne traiterai que les points les plus importans, tels que la deſcription de ſes mœurs, ſon origine, les variétés de ſes races, les ſoins néceſſaires pour entretenir, conſerver & multiplier ſon eſpèce.

Tout le monde connoît le *coq* par habitude ; très-peu de perſonnes le connoiſſent d'après un examen attentif & réfléchi qu'il mérite cependant par ſa beauté en général, par la forme de pluſieurs de ſes parties, & par la nobleſſe de ſon caractère. Le *coq* a le corps plein, la démarche lente & poſée ; il porte le cou relevé, la tête haute ; ſon regard eſt vif & animé ; il a l'air fier & indépendant ſans avoir rien de menaçant ni de farouche ; c'eſt un être confiant dans ſon courage & ſes forces, qui connoît ſon prix, ſans dédain pour les autres. Certain de ſa ſupériorité & des droits qu'elle lui donne, il ſçait les maintenir dans tout ce qui eſt important, & s'en relâcher ſur ce qui n'y ſçauroit porter de préjudice ; deſpote & amant au milieu d'un ſerrail nombreux, il eſt mari attentif & père tendre : les poules & les petits qu'elles conduiſent, ſont devant lui un peuple qui doit obéir, mais qui doit être gouverné avec douceur, auquel ſa propre foibleſſe & les forces de ſon ſouverain conſacrent de ſa part les égards & les attentions de la ſociété, en le chargeant en même-temps de tout ce qui concerne ſa ſûreté : ne voulant que des alimens propres à entretenir ſes forces, ſi le *coq* trouve un mets délicat, ſans en rien prendre pour lui, ſon cri en avertit les poules & leurs petits, qui accourent à la voix d'un maître qui appelle, d'un mari & d'un père qui invite : il partage entre les mères & les enfans, en répondant, par des accens doux & bas, à ceux que ſa famille fait entendre autour de lui. On dit que, ſenſible à certains charmes & peut-être à une docilité plus grande à ſon égard, ou à des ſoins plus tendres pour les couvées, il a quelquefois des préférences pour des poules chéries, foibleſſe, art, ou juſtice, ſuivant ſes vues, que nous ignorons. Des actes de tendreſſe le *coq* ſçait, ſelon le beſoin, paſſer à ceux que l'ordre exige & aux actes de valeur. Il conduit les poules ; il veut qu'elles ſe tiennent à ſa vue ; il ne permet pas qu'elles s'éloignent ; il appelle : il va chercher celles qui ſe ſont écartées ; il les ramène, les menace ſuivant les occaſions, ſans jamais les maltraiter. On prétend qu'oubliant quelquefois la nobleſſe de ſon caractère, il s'irrite contre la couvée, & qu'il porte la fureur juſqu'à donner la mort aux pouſſins à coups de bec ; on attribue cet acte de barbarie à la violence d'un tempérament trop ardent, trop preſſé de jouir : mais il s'agiroit donc d'une jouiſſance de prédilection, puiſque le *coq* au milieu des poules qui l'entourent, eſt ſans ceſſe à portée de ſe ſatisfaire. Cet acte de cruauté, très-rare, puiſqu'on ne prend pas de précaution pour s'en garantir dans les baſſe-cours où l'on élève une grande quantité de poulets

&

Digitized by Google

& où les *coqs* jouiſſent d'une pleine liberté, n'eſt qu'un vice individuel qu'on auroit tort d'imputer à l'eſpèce.

Souverain à l'égard de ſa famille, le *coq* la défend des animaux qui pourroient lui nuire, ſoit en l'attaquant, ſoit en partageant ſa nourriture. Il combat, il repouſſe les animaux étrangers, il agit en maître avec les oiſeaux de la baſſe-cour, & il les éloigne des poules; mais il s'irrite ſur-tout à l'approche d'un de ſes ſemblables, à l'aſpect duquel une longue habitude ne l'a pas accoutumé; auſſi-tôt qu'il l'apperçoit, l'œil en feu, les plumes hériſſées, il court à lui, & lui livre un combat qui ne ceſſe ou que par l'abandon de ſes forces ou la retraite du nouveau venu. Vainqueur, il ſe redreſſe, frappe ſes flancs de ſes ailes & chante à deux ou trois repriſes. C'eſt cet acte que M. l'abbé de Liſle a ſi bien peint par ce vers expreſſif & concis :

« Aime, combat, triomphe & chante ſa victoire ».

Le tempérament ardent & jaloux du *coq* ne permet pas que pluſieurs vivent en paix dans la même baſſe-cour. Leur vie eſt un état de guerre continuel, qui devient cependant moins acharné à la longue; les fréquens combats qu'ils ſe livrent ne ſont ſuſpendus que pour jouir ou ſe repoſer & ſe renouvellent à la vue de leur jouiſſance réciproque.

Senſible, entouré d'êtres ſoumis qu'il chérit, actif & plein de vigueur, le *coq* nous peint ſouvent ſon état heureux par ſon chant, qu'il fait indifféremment entendre le jour & la nuit, ſans que ce ſoit à des heures marquées, comme on le croit communément.

Si des mœurs du *coq*, nous paſſons à l'examen de ſes parties, & des externes ſeulement, ſans nous occuper des organes intérieurs, dont la deſcription appartient à l'anatomie comparée, nous trouverons pluſieurs traits à remarquer. Le premier eſt la crête qui ſurmonte le front, & les deux membranes charnues qui ſont attachées au-deſſous du bec. Ces ornemens ſont communs au *coq* & à la *poule*; mais ils ont plus de volume & des couleurs plus vives dans le *coq*. Il y a, de chaque côté, au-deſſous de l'ouverture de l'oreille, une peau nue qui forme une tache blanche, oblongue, légèrement rougeâtre ſur ſon bord antérieur. Les plumes ſont inclinées deux à deux à l'extrêmité de leurs tuyaux qui ſont rapprochés & qui ſe touchent par leurs bouts en-dedans de la peau, mais elles ſont divergentes dans leur trajet. Celles qui couvrent le cou ſont longues, étroites, flottantes, d'autant plus longues qu'elles ſont placées plus bas; les plumes du croupion ont la même forme & ſe ſéparent en ſe rabattant de chaque côté ſur l'extrêmité des ailes qui ſont fort courtes & qui ſe terminent à l'origine de la queue; elle eſt compoſée de quatorze plumes partagées en deux plans inclinés de droite & de gauche, diſpoſés de manière qu'ils forment entre eux un angle aigu, & que les plumes ſont tournées vis-à-vis les unes des autres du côté de leur face ſupérieure; ces mêmes plumes ſont longues, applaties, arrondies à leur extrêmité, fort larges dans toute leur longueur, brillantes, luſtrées & douces au toucher; leurs barbes, qui ſont étroitement unies, ſont d'égale longueur des deux côtés du tuyau; les deux plans qu'elles forment, & qui compoſent la queue, écartés & inclinés, comme je l'ai dit, à droite & à gauche, ſont en même-temps relevés & à-peu-près perpendiculaires à l'horiſon; ils forment avec le corps un angle très-ouvert & qui approche d'être droit; il faut encore remarquer que les plumes de la queue ſont courbées en arc, & que leur convexité eſt tournée du côté du corps. Je me ſuis étendu ſur cette conformation, parce qu'elle eſt particulière au *coq* & à la *poule*, & que juſqu'à préſent on n'a rien remarqué dans les autres oiſeaux qui y ait quelque rapport.

Le *coq* a à chaque pied un ergot qui croît à proportion de l'âge; la *poule* n'a qu'une protubérance ou un bouton qui ne fait ordinairement que peu de ſaillie. L'un & l'autre ont quatre doigts; cependant il y a une race qui en a cinq, & une autre qui n'a point de queue. Ce n'en ſont pas moins des *coqs* & des *poules*, puiſque les oiſeaux de ces deux races ont d'ailleurs tous les mêmes caractères que les *coqs* & les *poules* ordinaires, & que, comme ce n'eſt pas un ſeul trait, ou un ſeul caractère qui conſtitue le genre d'un animal, mais l'enſemble de tous les traits & de tous les caractères, de même la ſouſtraction d'un caractère ou l'addition accidentelle d'un de plus ne change rien au genre.

Quoique les objets d'anatomie ne faſſent pas partie du plan que je dois traiter, je ne peux me diſpenſer de remarquer que le *coq* a une double verge cachée à l'intérieur, & cependant placée à la partie inférieure de ſon corps, de manière qu'au moment de l'accouplement, l'extrêmité s'en prolonge au bord externe de l'anus; c'eſt en l'appliquant ſur la partie correſpondante de la *poule*, où eſt également ſitué l'orifice des parties de la génération, que le *coq* la féconde: on s'apperçoit qu'il ſe diſpoſe à remplir cet acte & quelle eſt la *poule* dont la vue excite ſon deſir, par un coup-d'œil qu'il lui lance; auſſi-tôt baiſſant les ailes & les roidiſſant, étalant à demi ſa queue, tandis que la poule s'accroupit pour le recevoir, il va à elle, d'un pas oblique, en pouſſant un ſon grave, bas, précipité, il la ſaiſit par la crête avec ſon bec, s'élance ſur elle, il courbe en même temps la partie poſtérieure de ſon corps vers la même partie de celui de la femelle qu'elle relève en ſens oppoſé. Après cet acte, qui ne dure qu'un inſtant, le *coq* ſe redreſſe de même que quand il triomphe d'un rival; il frappe ſes flancs de ſes ailes, & il chante ſes plaiſirs comme ſes victoires. La *poule* en ſe

Digitized by Google

relevant hériſſe ſes plumes, les ſecoue & ſe mêle parmi ſes compagnes.

La faculté prolifique eſt ſi grande dans le *coq*, que malgré la fréquence de ſes accouplemens, une ſeule de ſes approches rend les œufs qu'une *poule* pond féconds long-temps encore après. Harvé étend à ſix mois l'effet prolifique d'un ſeul accouplement; d'autres obſervateurs le reſtraignent, & ceux qui l'abrègent le plus le bornent à un mois. Mais il eſt poſſible que de deux *coqs*, ſuivant leur vigueur dépendante de l'âge, de la conſtitution individuelle, de leur continence antérieure, l'un, par un ſeul acte, féconde les œufs qu'une *poule* pondra pendant ſix mois, & que l'autre ne féconde que ceux qu'elle produira pendant la ſixième partie du même temps: la choſe peut même avoir lieu en temps différens de la part du même *coq*, ſuivant les circonſtances. Ainſi, nous n'avons rien de poſitif à attendre des obſervations ſur cet objet, & celles dont le réſultat eſt le plus foible, prouvent encore que le *coq* jouit au plus haut degré de la vertu prolifique & fécondante, & que probablement il laiſſe, à cet égard, tous les autres animaux fort au-deſſous de lui; mais cette rare fécondité n'eſt qu'un luxe de la nature, ou un effet d'une nourriture trop abondante dans l'état de domeſticité; il eſt très-probable qu'elle n'a pas lieu dans le *coq* ſauvage, puiſque dans le domeſtique, elle eſt ſuperflue une grande partie de l'année, & que la *poule* n'en profite, pour la propagation de l'eſpèce, que dans une ſaiſon déterminée, à moins qu'on ne l'ait provoquée par une nourriture échauffante, par des moyens qui n'entrent pas dans le plan de la nature; ce n'eſt que dans la ſaiſon où les autres oiſeaux éprouvent auſſi le deſir de propager leur eſpèce, que la *poule* s'occupe de ſes œufs, qu'elle ne les abandonne plus après les avoir pondus, comme pendant le reſte de l'année, mais qu'elle les raſſemble, qu'elle y revient ſouvent, qu'elle les défend & qu'elle les couve quand le nombre en eſt ſuffiſant. Elle nous apprend alors, quand elle parvient à ſe ſouſtraire à la vigilance de ceux qui la ſurveillent, que ſi elle étoit libre, elle ſe conſtruiroit à l'écart un nid qu'elle formeroit de paille, ou de matières analogues, groſſièrement raſſemblées, qu'elle y dépoſeroit, avant de couver, vingt à vingt-cinq œufs; que quand ſes petits ſeroient nés, elle ne les conduiroit d'abord qu'autour du nid, & que ce ne ſeroit que quand ils commenceroient à ſe couvrir de plumes ſur toutes les parties du corps, qu'elle rejoindroit avec eux les autres habitans de la baſſe-cour. Telles ſont les pratiques d'une *poule* qui, ſuivant l'expreſſion triviale, *a dérobé ſes œufs*, mais qui, au vrai, a joui de ſes droits & couvé en liberté. Tout le monde connoît ſa tendreſſe pour ſes petits, & il n'eſt perſonne pour qui les marques extérieures qu'elle en donne, n'aient été quelquefois un ſpectacle agréable & même touchant, puiſqu'il eſt ſi propre à rappeller le plus tendre des ſentimens, & à peindre la plus douce des images. La *poule* entourée de ſes pouſſins, ne les perd pas de vue un inſtant; ils ſont l'objet de tous ſes ſoins, le but de tous ſes mouvemens; ils exercent toutes ſes facultés; elle n'exiſte que pour eux, ſans aucun retour ſur elle-même; tantôt elle les conduit, en les invitant à la ſuivre, en les rappellant, par un murmure bas & répété; tantôt elle s'arrête pour les recevoir ſous ſes ailes, qu'elle entr'ouvre en s'accroupiſſant, & les réchauffer ſous ſes plumes qu'elle hériſſe; elle ſouffre que les uns ſe jouent ſur ſon dos, que les autres la bequetent, & elle ſe prête à tous leurs mouvemens, auxquels elle paroît ſe plaire; elle oublie de prendre de la nourriture pour leur en fournir; elle leur partage celle qu'elle a trouvée; ſi elle eſt abondante, elle fait choix de la plus délicate pour la leur diſtribuer; elle en diviſe la maſſe pour la proportionner à leur capacité; elle ne ſe réſerve que la plus groſſière, & ne ſe nourrit elle-même que quand il y a plus d'alimens que ſes petits n'en peuvent conſommer; ſi la nourriture manque, elle en cherche avec empreſſement & inquiétude partout où elle en peut trouver, & dans tous les temps elle grate ſouvent la terre pour y découvrir & en tirer des vers, des œufs & des cryſalides d'inſectes, qui ſont un mets auſſi ſain que friand pour ſes pouſſins: tels ſont ſes ſoins, lorſque rien ne la trouble dans ſes douces occupations; mais ſi quelque danger menace ſa famille, elle ſe précipite au-devant; ſes regards, ſes cris, ſes plumes hériſſées, ſes mouvemens précipités, tout annonce en elle les craintes & le trouble qui l'agitent, ſans lui faire rien perdre du courage que lui inſpire ſa tendreſſe pour ſes petits; elle les avertit par un cri, qu'ils ſçavent diſtinguer, de chercher à ſe cacher; elle n'attend pas l'approche de l'ennemi, elle va à lui, & avec une bravoure & une force, qu'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un être foible & timide dans toute autre circonſtance, ou elle l'oblige à ſe retirer, ou elle périt ſous ſes coups; mais ſi elle n'y a pas ſuccombé, elle rappelle ſa famille quand le péril eſt paſſé, & reprend pour elle ſes ſoins ordinaires; ils lui coûtent aſſez pour prendre ſur ſon tempéramment & l'affecter ſenſiblement. La *poule* qui a couvé & qui conduit ſes pouſſins depuis quelque temps a la voix rauque, les plumes hériſſées, les ailes traînantes, la crête pâle & panchée; elle eſt amaigrie, altérée, & elle ne rend qu'avec peine, ſes excrémens, plus ſolides qu'à l'ordinaire. Cependant ſes ſoins durent très-long-temps, & ils ne ceſſent que quand ſes petits, parvenus à plus de moitié de leur groſſeur, revêtus de toutes leurs plumes, commencent à la quitter eux-mêmes.

La ſuite du ſujet m'a conduit à parler des ſoins de la poule pour ſes pouſſins, mais revenant un inſtant ſur mes pas, je ne dois pas omettre ceux qu'elle prend des œufs pendant l'incubation; ils conſiſtent à les couvrir tous également, en les tenant réunis ſous elle, contenus ſur les côtés par ſes ailes baiſſées & demi-ouvertes, à leur procu-

Digitized by Google

rer, par l'incubation, la chaleur continue dont ils ont beſoin, & à la répartir également entr'eux. A peine quitte-t-elle ſes œufs une fois par jour pour chercher de la nourriture en hâte & pour rendre ſes excrémens amaſſés à l'extrêmité du canal inteſtinal; de temps à autre, & aſſez fréquemment, elle ſe ſoulève ſeulement deſſus ſes œufs, elle les remue, les change de poſition, & les fait gliſſer alternativement du centre aux bords du nid; par ce double moyen, ils ſont tous portés tour à tour dans le point où la chaleur eſt la plus forte, & ils y ſont également expoſés ſous toutes les faces. La durée de l'incubation, ou le temps que la poule couve les œufs, eſt de vingt jour; les petits naiſſent le vingt-un. On a long-temps ignoré comment ils ſortent de la coquille; on avoit ajouté aux autres ſoins dont la poule eſt chargée, celui de rompre la coque de l'œuf, & on avoit cherché à expliquer comment elle pouvoit le faire ſans riſque pour le pouſſin. On ſçait aujourd'hui que c'eſt le petit ſeul qui travaille à ſa ſortie. Sur la partie ſupérieure de ſon bec, à l'extrêmité, s'élève une petite protubérance en forme de cornemuſe, élargie à ſa baſe, inclinée en arrière: cette corne, ſi malgré ſa petiteſſe on admet la comparaiſon dont je vais me ſervir, reſſemble, par ſa forme, à la moins grande des deux cornes du rhinocéros mâle: c'eſt avec cet inſtrument que le pouſſin, à force de frottements répétés, vient à bout d'uſer la coquille, de l'entamer dans un point. On ſçait que ſa ſubſtance eſt frêle & caſſante, & qu'ainſi, fêlée dans un point, le reſte de ſa circonférence n'offre plus qu'une foible réſiſtance, comme un morceau de verre entamé dans un endroit, ſe rompt aiſément, par le plus léger effort, dans les points qui y correſpondent. Le pouſſin qui, dans la coque, étoit courbé & comme roulé ſur lui-même, lorſqu'il l'a uſée dans un point, parvient, ſans peine, à la ſéparer dans toute la circonférence, par l'effort qu'il lui fait éprouver, en appuyant des pieds ſur la partie oppoſée, & en développant en même-temps, en étalant ſes membres avec toute la force dont il eſt capable. Il eſt beſoin d'un effort d'autant moindre, que la coque & les membranes internes qui la revêtiſſent, peuvent être comparées à une voûte, dont le ceintre eſt entamé, & contre laquelle l'effort eſt dirigé du dedans au-dehors. Il eſt très-probable que c'eſt par un pareil mécaniſme que tous les oiſeaux ſortent de la coquille, quoique la choſe ne ſoit pas avérée par l'obſervation, comme elle l'eſt à l'égard du poulet & comme je l'ai vérifié à l'égard du faiſan. On appelle *bécher* l'opération du pouſſin, qui travaille à ouvrir la coquille qui l'enferme; elle dure à-peu-près vingt-quatre heures du commencement du vingtième jour de l'incubation au commencement du vingt-unième jour; elle produit aſſez de bruit, pour qu'en prêtant une oreille attentive, & en écoutant de près, on diſtingue les mouvemens ou le frottement de la corne du pouſſin ſur la coque. Tout le monde ſçait qu'auſſi-tôt qu'il eſt né, ou peu d'heures après, il eſt en état de marcher, même de courir avec aſſez de vivacité; qu'il eſt couvert d'un duvet bien fourni, diverſement bigaré, qu'il ramaſſe lui-même ſa nourriture. Il n'en prend point, ou très-peu, le premier jour; il ne commence guère que le ſecond à manger, & c'eſt le même jour que tombe de ſon bec la corne qui lui a été ſi utile. L'accroiſſement des pouſſins eſt ſubordonné à la température, comme celui de tous les animaux. Communément au bout de huit à dix jours, on commence à voir pouſſer les grandes plumes des ailes & de la queue; c'eſt la tête qui s'en revêt enſuite; puis paroiſſent les couvertures des ailes, les plumes du croupion, enſuite ſur le deſſus du corps, ſur la poitrine & ſur le ventre, on voit poindre une double rangée de tuyaux: ce n'eſt guère qu'à ſix ſemaines que le poulet eſt revêtu de toutes ſes plumes, à dix mois qu'il a atteint toute ſa groſſeur, à un an que la *poule* commence à pondre régulièrement; car elle pond beaucoup plutôt, mais par intervalles éloignés, & quelquefois dès ſon huit ou neuvième mois. Le *coq*, plus prématuré, cherche à s'approcher des *poules* ſouvent avant qu'il ait atteint l'âge de ſix mois: malgré une fécondité ſi précoce & la dépenſe qu'il fait pendant la durée de ſa vie, il ne ceſſe pas d'éprouver des beſoins, mais moins ardens à meſure qu'il vieillit, & dont l'effet eſt moins prolifique. Swamerdam borne à trois ans la fécondité du *coq* dans toute ſa vigueur; à quatre celle des *poules*: il aſſure qu'elles ne pondent plus paſſé cet âge: je crois ce terme trop court; mais il eſt certain que les *poules* ſont abſolument ſtériles dans les dernières années de leur vie, & que dans les vieilles on trouve l'ovaire totalement épuiſé & ſi flétri, qu'on a ſouvent bien de la peine à le découvrir. Le même auteur fixe à dix ans la durée de la vie du *coq* & de la *poule*; mais le terme n'en a pas encore été bien conſtaté. La *poule*, pendant le temps qu'elle eſt féconde, ne pond pas ſeulement dans la ſaiſon propre aux couvées, mais tout le monde ſçait qu'elle ne ceſſe de produire des œufs que dans le temps de la mue, & le mois qui la ſuit, que durant cet intervalle elle ne pond pas, ou que très-peu; que ce temps dure, pour les *poules* en général, depuis la fin d'octobre juſqu'à-peu-près au 15 de janvier; on ſçait de même qu'elles pondent moins pendant les grands froids, & qu'il faut retrancher du temps de leur ponte celui où elles couvent & où elles conduiſent les pouſſins; dans les autres temps elles pondent preſque tous les jours, & d'autant plus régulièrement, qu'elles ſont mieux nourries, que la chaleur eſt plus forte; car en hiver même elles ne ceſſent pas de pondre, ſi on les y provoque par une nourriture échauffante, & ſi on les tient dans un lieu chaud; perſonne enfin n'ignore que la *poule* pond ſans le concours du *coq*, mais des œufs ſtériles, & qu'à chaque œuf qu'elle pond, elle

Digitized by Google

exprime ſes ſenſations par un cri particulier, auquel on donne le nom de *glouſſement*, ſoit que ce cri ſoit une expreſſion de douleur ou de joie. Ce dernier ſentiment paroît le plus probable, puiſque la *poule* ne ceſſe de *glouſſer* qu'un temps aſſez long après avoir pondu, & que ſon *glouſſement* eſt plus fort après que devant & pendant l'acte de la ponte. Les faits qu'on vient de lire complettent à-peu-près l'hiſtoire du *coq* & de la *poule* domeſtiques; il me reſte à rechercher leur origine, à indiquer leurs variétés, & à terminer cet article par l'énumération des ſoins néceſſaires pour cette eſpèce ſi importante.

Les auteurs & les voyageurs n'avoient fourni que des faits vagues & incertains ſur l'origine du *coq* & de la *poule*, & ſur ces oiſeaux vus dans l'état de liberté. Suivant le docteur Hyde, ils ſont originaires de la Perſe; mais ſon opinion n'eſt pas appuyée de preuves ſuffiſantes. Dampier dit avoir vu & tué, dans les iſles de Poulocondor, des *coqs* ſauvages qui ne ſurpaſſoient pas nos corneilles en groſſeur, & dont le chant, aſſez ſemblable à celui de nos *coqs* de baſſe-cour, étoit ſeulement plus aigu: il ajoute ailleurs qu'il y en a dans l'iſle de Timor & à San-Jago, l'une des iſles du Cap-Vert. On ne peut ſe diſſimuler que l'aſſertion de ce voyageur eſt preſſante, *il a vu & tué* des *coqs* ſauvages à Poulocondor; mais ſa ſeconde aſſertion affoiblit la première; il y en a à l'iſle de Timor, à celle de San-Jago. Ces iſles ont été fréquentées & viſitées par beaucoup d'autres voyageurs, & il eſt le ſeul qui diſe y avoir vu des *coqs* ſauvages; il eſt fort difficile, il eſt vrai, de ſe méprendre à l'égard de cet oiſeau, dont les traits diſtinctifs ſont ſi fortement exprimés, qui eſt ſi différent de tous les autres oiſeaux connus; mais en accordant à Dampier ce qu'il dit avoir vu, & qu'on n'a pas droit de lui nier, il s'enſuit ſeulement qu'il eſt très-probable qu'il y a, dans les endroits qu'il cite, des oiſeaux que nous ne connoiſſons pas, qui ont quelques rapports avec le *coq*, il ne s'enſuit pas & il n'eſt pas démontré que c'en ſont de véritables; il faudroit, pour le décider, que Dampier eût fait une deſcription exacte de ces oiſeaux, qu'on en pût ſuivre la comparaiſon avec les *coqs*: ſa ſimple aſſertion ne ſçauroit décider ce fait.

Gemelli-Careri apperçut, dit-il, des *coqs* ſauvages aux iſles Philippines: mais quelle foi ajouter à un ſimple apperçu?

Mérolla prétend qu'il y a des *poules* ſauvages au royaume de Congo, mais il n'en fait pas la deſcription; il ſe contente de les dire plus belles & de meilleur goût que nos *poules* domeſtiques, & d'ajouter que les nègres n'en font aucun cas. On ne voit que doute & incertitude dans ce récit; la beauté, la délicateſſe de la chair des *poules* du Congo, au-deſſus du goût & du plumage de nos *poules*, peut faire penſer que ce ſont des oiſeaux différens, & le mépris qu'en font les nègres, que ce ſont peut-être des *poules* qui leur ont été portées, & qui ſont devenues ſauvages parce qu'ils les ont négligées.

L'hiſtorien des Incas, Coréal, le P. Charlevoix, aſſurent qu'avant les conquêtes des Européens dans l'Amérique, les *poules* étoient inconnues au Pérou, au Bréſil, à Saint-Domingue. Il eſt vrai qu'Acoſta prétend que les *poules* exiſtoient au Pérou avant l'arrivée des Eſpagnols; mais il en donne pour preuve le nom qu'elles ont dans la langue du pays, comme ſi ce nom n'avoit pas pu & dû naturellement leur être donné depuis que les Eſpagnols les avoient fait connoître. Il eſt d'ailleurs difficile d'exterminer une race d'oiſeaux dans un vaſte pays dépeuplé, couvert de forêts, & on trouveroit encore des *poules* ſauvages au Pérou, s'il y en avoit eu avant l'arrivée des Eſpagnols.

Enfin, M. Sonini de Manoncour, qui a deux fois rapporté de Cayenne une nombreuſe collection d'oiſeaux, dit avoir entendu, dans les bois de la Guiane, des oiſeaux qui en interrompent le ſilence ſoir & matin, par un chant ſemblable à celui du *coq*; reſſemblance trop foible pour en tirer aucune induction à l'égard de ces oiſeaux, dont aucun autre voyageur ne parle, & dont M. de Sonini n'a pu approcher aſſez près pour s'en procurer un ſeul individu. Ce n'eſt donc pas ſans fondement que j'ai dit que les auteurs n'avoient avancé que des faits vagues & pleins d'incertitudes ſur l'origine du *coq* & de la *poule*, ou ſur ces oiſeaux vus en liberté. Nous n'aurions aucune connoiſſance, pas même une opinion fondée ſur la ſouche primitive de l'oiſeau qui nous eſt le plus utile, ſi un voyageur, dont je parlerai dans un inſtant, ne nous avoit appris & fait connoître quelque choſe de plus poſitif & de plus probable que tout ce qui avoit été annoncé avant lui ſur le même ſujet. Ainſi, l'origine primitive des quadrupèdes qui ſervent le plus immédiatement à notre nourriture, ou qui nous rendent le plus de ſervice, étoit incertaine & douteuſe, ou inconnue avant que M. de Buffon eût levé le voile qui la couvroit; & nous ignorons encore, ou nous ne ſçavons pas, ſans mêlange de quelques doutes, quelle terre produit naturellement le grain qui, changé & amélioré, eſt devenu le froment dont nous tirons notre principal aliment; tant la domeſticité & la culture ont d'action & de force ſur les productions de la nature, tant elles peuvent les altérer aux yeux du naturaliſte trop ſévère, qui ne veut que connoître & diſtinguer les eſpèces, & ces mêmes cauſes, les améliorent aux yeux du philoſophe qui les eſtime à proportion qu'elles nous ſont utiles.

Parmi les oiſeaux que M. Sonnerat a rapportés des Indes dans le dernier voyage qu'il y a fait, il y a une eſpèce dont le mâle a tous les traits qui caractériſent le *coq* & à la femelle duquel il n'en manque qu'un ſeul. Comme ces oiſeaux ſont très-certainement, le mâle un *coq* & ſa femelle une *poule*; que nous ne ſçaurions en douter après les avoir vus; que le voyageur qui les a rapportés, les a

Digitized by Google

trouvés dans les bois, où il s'eſt aſſuré que leur race eſt nombreuſe & ſauvage, qu'elle eſt connue dans le pays pour y avoir vécu de tout temps en liberté ; que ces oiſeaux viennent des contrées où la plus grande partie de ce qu'il y a de bon ou de beau ſur le reſte de la terre, a pris ſon origine ; il eſt vraiſemblable que ces oiſeaux ſont la ſouche primitive du *coq* & de la *poule* : la choſe eſt, à leur égard, au moins infiniment plus probable, plus démontrée, que par rapport à tous les autres oiſeaux auxquels on a, juſqu'à préſent, tenté d'attribuer le même avantage : cependant ce n'eſt qu'une probabilité, mais très-forte, & telle qu'on la peut deſirer ſur un objet qui n'admet pas la poſſibilité d'une démonſtration rigoureuſe.

Les oiſeaux que je crois qu'on doit regarder aujourd'hui comme le *coq* & la *poule* primitifs, avec ce reſte de doute qu'il ſera toujours impoſſible de diſſiper ſur ce ſujet, ont été trouvés dans les Gates, montagnes qui ſéparent le Malabar du Coromandel. Laiſſant à ces oiſeaux le nom des lieux où ils ont été trouvés & une dénomination qui rappelle leur origine, je les appellerai *le coq & la poule des Gates.*

Le *coq* eſt un peu moins grand que notre *coq* domeſtique le plus commun ; expreſſion par laquelle j'entends le *coq* de village, qui rôde pendant la journée autour de la chaumière du payſan, cherche ſa nourriture dans les champs voiſins, pâture l'herbe, donne la chaſſe aux inſectes, vit pendant le jour à ſon gré, & ſe couche le ſoir dans un poulailler groſſièrement conſtruit près de la cabane du maître auquel il appartient. De toutes les races de nos *coqs* domeſtiques, c'eſt à ce *coq* villageois, moins éloigné par la liberté plus grande dont il jouit de l'état de nature, que tous les autres *coqs* dont nous prenons plus de ſoin, que celui des Gates reſſemble davantage, par ſa taille, par ſon port, & même par les nuances du plumage. Il a, du bout du bec, à celui de la queue, près de deux pieds & dix pouces trois lignes de l'extrêmité du bec à celle du grand doigt du pied : ſon pied a trois pouces ; le doigt du milieu, ſans y comprendre l'ongle, un pouce ſix lignes, & l'ergot en a autant.

Le ſommet de la tête eſt orné d'une crête, en forme de faux, feſtonée & découpée ſur ſon bord ſupérieur ; elle eſt d'un rouge très-vif ; deux membranes de la même ſubſtance & de la même couleur, ſont attachées au-deſſous du bec, une de chaque côté.

Les joues, la gorge, le haut du cou en devant, & ſur les côtés, ſont nuds ; la peau qui recouvre ces parties, eſt d'un rouge moins vif que la crête ; les oreilles ſont couvertes par une plaque oblongue de petites plumes d'un gris-blanc : le derrière de la tête, le cou auſſi en arrière, & ſur les côtés, ſont couverts de plumes étroites, qui, courtes ſur la tête, plus longues ſur le cou, le deviennent d'autant plus qu'elles ſont placées plus bas ; ces plumes, à la partie inférieure & ſur les côtés du cou, ſont dirigées en devant & reviennent vers les parties antérieures, ſur leſquelles elles ſont flottantes, ainſi que ſur le derrière du cou ; celles qui couvrent le derrière de la tête ſont griſâtres, terminées par une tache d'un blanc-gris, brillant & perlé : les plumes du haut du cou ont leur tuyau blanc juſqu'aux deux tiers de ſa longueur ; il n'eſt plus ſenſible au-deſſous, mais il y a une tache oblongue d'un blanc-gris & perlé, plus bas une tache noire, & la plume finit par une plaque d'un blanc-jaunâtre brillant & luſtré : les barbes ſont égales de longueur des deux côtés du tuyau ; elles ſont noires dans la plus grande partie de leur longueur, & d'un blanc-griſâtre à leur pointe. De l'endroit où le tuyau ceſſe d'être ſenſible à l'extrêmité de la plume, on ne diſtingue plus ni barbes, ni tuyau, & c'eſt, quand on y regarde de près, en quelque ſorte moins de la plume qu'une membrane cartilagineuſe très-mince, comme on en voit à l'extrêmité de quelques-unes des plumes de l'aile du *jaſeur de Bohéme.*

La conformation des plus longues plumes du cou eſt la même ; mais il y a ſur celles-ci, depuis l'endroit où le tuyau ſemble finir à l'extrêmité de la plume, d'abord une tache oblongue, griſâtre & luſtrée, enſuite une tache noire, elle eſt ſuivie d'une blanchâtre, au-deſſous de laquelle il y en a une noire qui précède la plaque d'un blanc-jaunâtre, par laquelle la plume eſt terminée.

Le dos & le croupion ſont couverts de plumes oblongues, ovales, marquées ſuivant leur longueur, & dans leur milieu, d'un trait gris-blanc, fort étroit ; elles ſont, ſur les côtés, d'un noir luſtré, changeant en violet, & entourées ſur les bords d'un filet gris-blanc. Les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir-violet, changeant, iriſé, & qui a des reflets tels que ſont ceux de l'acier poli : des plumes longues, étroites, pendent & flottent des deux côtés du croupion, ſur l'extrêmité des ailes qu'elles recouvrent ; ces plumes ſont marquées dans leur milieu, ſuivant leur longueur, d'un gris-blanc dans ſa première moitié, d'un jaune-rouſſeâtre dans la ſeconde ; il eſt encadré entre deux traits noirs, bordés eux-mêmes par deux traits d'un jaune-rouſſeâtre, d'autant plus roux, qu'il approche davantage de l'extrêmité de la plume. Au-deſſus des longues & étroites plumes que je viens de décrire, l'origine de la queue eſt couverte & embraſſée par de larges plumes oblongues d'un violet luſtré & changeant, marquées, dans leur milieu, d'un trait longitudinal d'un blanc-gris : le bord inférieur de celles qui ſont placées le plus bas, eſt rouſſeâtre, & le ſupérieur eſt griſâtre : cette dernière couleur borde des deux côtés les plumes ſupérieures à celles-ci. La queue eſt compoſée de quatorze plumes, diviſées en deux plans ſéparés, formant entr'eux un angle aigu ; elle eſt relevée, comme dans le *coq* domeſtique, perpendiculaire à l'horizon, ou très-légè-

Digitized by Google

rement inclinée en arrière ; les plumes en ſont étagées, &, les deux extérieures, plus longues que les autres, courbées en arc & fléchies en arrière : toutes ces plumes ſont d'un noir changeant foiblement en violet. Les petites couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un marron-roux, foncé, luiſant ; les grandes ſont d'un brun-noirâtre, très-légèrement bordées de gris du côté extérieur ; leur tuyau eſt blanchâtre, & forme une ligne de cette couleur au milieu de la plume. Les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre lavé ; leur tuyau eſt noirâtre, & les plus extérieures ſont très-légèrement bordées de gris du côté externe : la partie antérieure & inférieure du cou, la poitrine, le ventre & le haut des jambes ſont couverts de plumes oblongues, marquées de cinq traits, ſuivant leur longueur ; d'un trait gris-blanc au milieu de deux traits noirs, & autour de chaque plume d'un cercle gris-blanc : les plumes des flancs ſont colorées de même, avec cette différence, qu'au lieu d'être entourées de gris-blanc, elles ſont bordées de roux, qui eſt très-foncé, ſur les plumes qui approchent plus du dos, & plus clair ſur celles qui ſont plus près du ventre. Les couvertures du deſſous de la queue ſont brunâtres, bordées de gris ; leur tuyau eſt blanchâtre ; le tour de l'anus eſt couvert de plumes décompoſées, ou d'un duvet grisâtre. Le demi-bec ſupérieur eſt pâle & noirâtre, l'inférieur blanchâtre, les pieds, les doigts, les ongles ſont grisâtres ; l'ergot eſt d'un noirâtre terne & lavé. J'ignore la couleur des yeux.

La *poule* eſt beaucoup plus petite que le *coq*. Je n'en peux donner une deſcription détaillée, parce qu'elle n'eſt pas en ma poſſeſſion, au lieu que le *coq* fait partie de ma collection ; le brun & le gris forment le fond de ſon plumage ; mais avec tous les traits qui caractériſent la *poule*, elle en diffère en ce qu'elle n'a ni crête, ni membranes charnues pendantes ſous la gorge.

D'après la deſcription détaillée que j'ai donnée du mâle & ce que j'ai dit de la femelle, ces oiſeaux ſont certainement du genre du *coq*. Le manque d'un ſeul caractère dans la femelle qui réunit tous les autres, la différence de conformation dans l'extrémité des plumes qui couvrent en arrière le cou du mâle, ne ſuffiſent pas pour qu'on doive faire de ces oiſeaux un genre à part. D'où vient un oiſeau, auquel pour être regardé comme une *poule*, il ne manque qu'une crête & des membranes ſous le bec, ſeroit-il jugé n'en être pas une, tandis qu'on ne ſe permettroit pas la même déciſion au ſujet de la poule, qui, au lieu de crête & de membranes, porte ſur les parties où elles devroient être ſituées, des houppes de plumes ? Ce n'en eſt pas moins aux yeux de tout le monde une *poule*, & celle des Gates qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas de houppes, mais de ſimples plumes à la place de la crête & des membranes, ne ſçauroit non plus, par aucune raiſon, être un oiſeau différent. La ſtructure de l'extrémité des plumes qui couvrent en arrière le cou du mâle, eſt une différence à laquelle on ne s'arrêtera pas beaucoup ſans doute : elle eſt d'autant plus légère que ſi on examine bien attentivement cette extrémité des plumes, ſi on la regarde à la loupe, elle paroît ſillonée en long & n'être que l'aſſemblage des barbes réunies & collées enſemble ; mais ce qui doit achever de la faire négliger, c'eſt que dans le *coq* des Gates même, cette conformation n'eſt pas conſtante : preſque toutes les plumes dont il s'agit ſont terminées par un appendice cartilagineux complet & entier dans le *coq* remis par M. Sonnerat au cabinet du roi. Dans celui, au contraire, dont il m'a fait préſent, il y a fort peu de ces appendices qui ſoient entiers ; la plupart ſont diviſés en plus ou moins de portions, & beaucoup de plumes ſe terminent par un cartilage déchiqueté ou des barbes réunies par faiſceaux. Ce caractère, qui d'après l'examen d'un ſeul individu, auroit pu inſpirer du doute, vérifié ſur pluſieurs, ne ſçauroit donc en impoſer, & par la tendance de ce cartilage à paſſer à l'état des plumes ordinaires dans le *coq* ſauvage même, on comprend que ce changement à dû être une des premières ſuites de la domeſticité, ſi comme, on le peut ſuppoſer avec autant de probabilité que le ſujet en admet, c'eſt du *coq* & de la *poule* des Gates, que le *coq* & la *poule* domeſtique, tirent leur origine ; mais à quelque ſouche qu'il faille les rapporter, leur eſpèce eſt ſi heureuſement conſtituée, qu'en quelqu'endroit que l'homme l'ait primitivement rencontrée, il a pu l'habituer à vivre, comme lui, ſous ſa domination, & par les ſoins qu'il en prend, ſous tous les climats, ſoit qu'ils diffèrent par l'excès du chaud, ſoit par celui du froid.

Le *coq* & la *poule* tranſportés ſous tant de climats divers, nourris & ſoignés ſi différemment, plus multipliés qu'aucun des autres oiſeaux, parce que l'homme, a qui ils ſont plus utiles, en a pris plus de ſoin, devoient, comme il eſt arrivé, produire plus de variétés qu'aucun autre.

Voici les plus remarquables auxquelles on donne le nom de races, ſoit qu'elles ſe perpétuent par la force de leur conſtitution, ſoit par l'attention qu'on a de ne les pas mêler.

1°. Le *coq commun*.

2°. Le *coq huppé*, eſtimé à proportion de ſa huppe, de la manière dont il la porte, de la forme qu'elle a, & de la beauté des nuances de tout le plumage. Il y a dans cette race des *poules* qui n'ont point de crête ni de membranes ſous le bec, & à leur place une huppe, & des floccons de plumes. On donne aux variétés de cette race des noms ſuivant les couleurs dominantes du plumage, & ces variétés ſe perpétuent en les tenant ſéparées, ſans leur permettre de ſe mêler.

3°. Le *coq nain* & la *poule* naine, qui ne diffèrent que par le peu de longueur des pieds, par

Digitized by Google

me démarche ſautillante. On en nourrit beaucoup en Bretagne : la *poule de Camboge* paroît être la même.

4°. Le *coq* d'Angleterre : on le reconnoît à la hauteur de ſes jambes.

5°. Le *coq* de Turquie qui n'eſt remarquable que par ſon beau plumage.

6°. Le *coq* de Hambourg qu'on nomme auſſi *culotte de velours*. Il a les cuiſſes & le ventre d'un noir velouté.

7°. Le *coq friſé*. Ses plumes ſont à demi décompoſées & renverſées en-dehors : le blanc eſt la couleur la plus ordinaire dans cette race ; elle eſt foible, ſenſible au froid & réuſſit mieux dans les pays chauds.

8°. Le *coq & la poule à duvet* du Japon. Les barbes de leurs plumes qui ſont ſans adhérence les unes avec les autres, ont l'apparence & l'aſpect du poil ; elles ſont toujours blanches. Cette variété eſt commune à la Chine, au Japon, en différens endroits de l'Aſie, & réuſſit fort aiſément dans notre climat.

9°. Le *coq & la poule nègre*. La crête, les membranes attachées ſous le bec, la peau, le périoſte, les plumes ordinairement, ſont noirs dans cette race. Il y a quelques individus à plumage mêlé de blanc.

10°. La *poule angloiſe*. C'eſt une très-petite race dont le plumage eſt blanc quand elle eſt pure ; on l'a beaucoup multipliée parce qu'elle eſt excellente pour couver. On la préfère dans les faiſanderies aux poules communes qui ſont trop lourdes : je rapporte à cette race l'*acho* ou *coq* de Madagaſcar, *la poule naine* de Java. On ne nous en dit rien, ſi-non qu'ils ſont forts petits. Je rapporterai encore à la même race un *coq* & une poule apportés vivans de la Chine à Paris, & que je nommerai *le coq nain* de la Chine. Ce *coq* & cette poule ne diffèrent de la poule angloiſe que parce qu'ils ſont près de la moitié plus petits ; ils ont le plumage du *coq* & de la *poule* ordinaires : je les conſerve dans ma collection. Les Chinois peignent ſouvent ſur leurs papiers des *coqs* & des *poules* de cette race.

11°. Le *coq* & la *poule* pattus qui ne diffèrent du *coq* & de la *poule* ordinaires que parce qu'ils ont les pieds, & quelquefois les doigts en partie, couverts de plumes longues, dures, qui ſe portent en-dehors. Le *coq* de Bantam a beaucoup de rapports avec cette race.

12°. Le *coq & la poule ſans croupion*, qu'on nomme auſſi *coq & poule* de Perſe. Cette race reſſemble à la plus commune par la grandeur & les variétés des couleurs ; mais elle n'a point de croupion, & par conſéquent pas de queue. Il paroît que *le nom de coq & de poule* de Perſe lui a été donné très-improprement, puiſque les anciens naturaliſtes & Ariſtote en particulier qui n'auroit pas manqué d'en parler, n'en font pas de mention. M. le comte de Buffon rapporte avec bien plus de fondement l'origine de cette race à l'influence du climat de la Virginie, ou d'après les tranſactions philoſophiques, *n°. 206, année 1693, pag. 992*, les poules qu'on y porte perdent bientôt leur croupion ; ce qui ne peut s'entendre que des petits qui en proviennent, & non pas des individus tranſportés de l'Europe. M. de Buffon cite à ce ſujet une obſervation omiſe dans l'hiſtoire du chien, parce qu'il ne l'avoit pas conſtatée alors ; c'eſt celle d'une race privée de queue, comme les *coqs* & les *poules* de la Virginie ſont dépourvus de croupion. Ce ſont des exemples bien frappans de l'influence des climats, de l'altération dont les eſpèces ſont ſuſceptibles, ſans changer cependant de nature, ſans ceſſer d'être les mêmes au fond, ſous un extérieur très-différent. Combien ne multiplions-nous donc pas les eſpèces ſur des apparences bien plus foibles, & que ce ſeroit un travail utile en hiſtoire naturelle, que de trouver le moyen de réduire les variétés & les races aux eſpèces dont elles ne ſont que des nuances !

13°. Le *coq* de Caux ou de Padoue. Il ne diffère que par ſa groſſeur.

Il y auroit encore un grand nombre de variétés ou de races dans l'eſpèce du *coq* & de la *poule*, ſi on s'en tenoit au nom que les voyageurs ont impoſé à beaucoup d'oiſeaux qu'ils ont pris, d'après de foibles rapports, pour des *coqs* ou des *poules* ; mais comme, d'après ce qu'ils en diſent, les uns ſont des oiſeaux différens, qu'on ne peut juger des autres, je ne pouſſerai pas plus loin cette énumération.

De toutes les races dont je viens de donner une idée, la plus commune eſt auſſi la plus féconde, au moins dans nos contrées ; c'eſt celle dont les œufs & la chair nous fourniſſent une nourriture plus abondante ; la race huppée eſt celle qui prend le plus de graiſſe & dont la chair eſt la plus délicate. Ce ſont par conſéquent ces deux races qui méritent de notre part plus de ſoins & d'attentions.

Pour que les *poules* dédommagent par leur fécondité des peines & de la dépenſe qu'elles peuvent coûter, la première attention eſt de les bien choiſir ; la ſeconde, de les gouverner de manière à les entretenir ſaines & vigoureuſes.

Un bon *coq* eſt celui qui eſt d'une taille moyenne, dont le regard eſt vif & animé, la voix haute & nette ; qui chante ſouvent, dont la crête eſt droite, ample, profondément découpée, d'un rouge vif ; qui a ſous le bec de larges membranes bien colorées ; qui porte la tête haute, la poitrine relevée ; qui ramène près de ſa tête ſa queue qu'il porte recourbée ; dont le plumage eſt noir ou diapré de couleurs fortes ; qui a le corps plein, les cuiſſes bien garnies & les pieds gros.

Dans le choix des *poules*, on donne la préférence à celles qui ſont d'une taille moyenne ; qui ont la tête groſſe & la portent haute ; dont l'œil eſt animé, le regard vif, la crête rouge & pen-

Digitized by Google

dante d'un côté, la poitrine large, le corps plein & ramaſſé, les jambes jaunâtres, le plumage noir, tanné, ou roux, ou varié de noir & de blanc. Un *coq* jeune & bien choiſi peut ſuffir à quinze ou vingt *poules*; ce n'eſt pas qu'il n'entreprît d'en ſervir un plus grand nombre, mais à force de s'épuiſer, il en ſeroit moins prolifique, & reſtreint à une moindre quantité de *poules*; il les fatigue par trop d'ardeur. Il ne paroît pas qu'on ſe ſoit occupé de l'âge où il convient le mieux d'abandonner le *coq* à ſon tempéramment, & de celui où les *poules* ſont les plus propres à le recevoir. Cependant il eſt très-probable que l'ardeur prématurée du *coq* doit influer ſur ſes forces & l'affoiblir pour tout le temps qu'il vivra; que la *poule* excitée par ſon approche à une ponte trop précoce, doit en ſouffrir de même, & que l'un & l'autre de ces animaux ſeroient plus vigoureux, plus féconds ſi leur approche mutuelle étoit différée juſqu'à l'âge où ils ont acquis un accroiſſement complet. Il y auroit ſans doute à perdre pour la promptitude du produit, mais il y auroit à gagner pour ſa durée & ſa valeur, & ce ſeroit ſans doute un moyen de relever & de perfectionner l'eſpèce, comme c'en eſt un auſſi de croiſer quelquefois les races.

On croit aſſez communément que les *poules* n'exigent que très-peu ou point de ſoin & de dépenſe. Cependant leur produit eſt proportionné à la peine qu'on prend de les gouverner, aux avances qu'on fait pour elles & dont elles dédommagent amplement.

Le premier ſoin eſt de les placer ou de les loger convenablement. On donne le nom de *poulailler* au lieu qui leur eſt deſtiné pour pondre & pour s'y retirer pendant la nuit.

Le poulailler doit être ſitué de façon qu'il ne ſoit expoſé ni au plus grand froid, ni à la plus forte chaleur; ainſi il ne doit être ni tourné au nord, ni au midi. L'excès du froid engourdit les *poules*, leur cauſe des maladies; le froid moins violent, mais continu, retarde leur ponte. La chaleur trop vive les affoiblit, les maigrit, leur cauſe la pepie, la conſtipation, des maladies inflammatoires.

Il eſt mieux que le poulailler ſoit d'une forme oblongue que de toute autre, parce qu'alors il eſt plus aiſé de le garnir de perches qui ſervent de *juchoirs*; elles doivent être quarrées, d'un pouce & demi à deux pouces, parce que la *poule* n'empogne pas en ſe perchant, & qu'elle ſe tient mal ſur une perche arondie; il ne faut pas qu'elles ſoient trop près de terre à cauſe de l'humidité, ni trop élevées à cauſe de la difficulté d'y monter; deux pieds d'élévation eſt une bonne hauteur; mais comme on perdroit trop de terrein, on peut en placer à des hauteurs graduées; les *poules* y montent par le moyen d'une échelle qu'on attache, fort inclinée à un des bouts du poulailler. Les murs doivent être enduits & crépis avec ſoin pour que les animaux malfaiſans qui pourroient s'introduire, aient moins de facilité à grimper; aux deux bouts du poulailler, on pratique dans le mur un enfoncement; on y place un panier qu'on garnit de paille: il ſert aux poules pour y dépoſer leurs œufs.

Le poulailler n'a communément que deux ouvertures, une fenêtre étroite & grillée, une très-petite porte, au bas de laquelle on pratique une ſorte de chatière à couliſſe, qu'on ouvre le matin & qu'on ferme le ſoir: cet uſage ne me paroit pas bon. Les poules, comme tous les autres animaux, ont néceſſairement beſoin d'un air renouvellé, & celui qu'elles ont reſpiré quelque temps, n'eſt pas auſſi ſain qu'un air frais. Lorſque la porte & la couliſſe ſont fermées, l'air ne ſçauroit ſe renouveller par une fenêtre grillée, très-petite, ſouvent mal placée; il ſeroit très-utile de lui donner plus de largeur & encore plus avantageux de ménager un courant d'air par une ouverture oppoſée; mais il ne faudroit pas qu'il eut ſa direction à travers les juchoirs; ce qu'on éviteroit aiſément en faiſant au-deſſus, dans la partie la plus élevée, une ouverture fort étroite à une des extrêmités. Par la même raiſon les *poules* ne doivent pas être en aſſez grand nombre, pour ſe gêner les unes les autres, & pour rendre l'air du poulailler infect, comme il l'eſt ſouvent. Il n'eſt pas moins important de le tenir propre & d'en enlever ſouvent la fiante des poules qui a une odeur très-forte.

On réſerve ordinairement pour la nourriture des *poules* ce qu'on retire des grains criblés & vannées; c'eſt-à-dire ceux qui ſont de rebut, & les différentes ſemences qui étoient mêlées avec le bon grain. Cet uſage eſt œconomique & peut-être indiſpenſable, mais il exige des obſervations qui n'ont pas encore été faites. Il ſeroit très-important de s'aſſurer des effets que peuvent produire les différentes ſemences, & les grains viciés qu'on met à part pour les *poules*; il eſt très-certain que le grain ergoté eſt un poiſon pour la volaille qu'on force d'en faire uſage, mais elle n'y touche pas par une répugnance naturelle; il faudroit ſçavoir s'il en eſt de même du grain attaqué de la *carie*, du *charbon*, &c., quels peuvent être les effets de ces grains ainſi que ceux des ſemences, telles que l'*ivraie*, par exemple, dont, malgré ſon effet aſſoupiſſant, on ſe ſert en quelques endroits dans les derniers jours où l'on engraiſſe les volailles: cet effet, qui peut répondre au but qu'on ſe propoſe alors, peut être très-préjudiciable dans d'autres circonſtances, & il eſt poſſible que beaucoup de maladies des volailles dépendent ou des grains viciés, ou des ſemences mêlées au grain qu'on leur donne; que par cette raiſon, ſuivant l'abondance de ces grains ou de ces ſemences, il y ait des années d'une mortalité qui n'a pas d'autre cauſe. Les eſſais que je propoſe ſont donc très-intéreſſans, & on pourroit y ſacrifier quelques poules qu'on nourriroit uniquement, pendant un temps ſuffiſant, des différens

Digitized by Google

différens grains & des ſemences dont on voudroit connoître l'effet.

Le temps de donner à manger aux *poules*, eſt le matin au lever du ſoleil & le ſoir avant qu'il ſe couche; il eſt avantageux de mêler au grain, ſur-tout en été, des légumes, des herbes, quelques fruits: ces ſubſtances rafraîchiſſent les *poules* & contribuent à leur ſanté. On a ſoin de leur diſtribuer à manger toujours au même endroit, pour les accoutumer à s'y rendre plus facilement; la place doit être propre & à l'abri du vent & de la pluie, autant qu'il eſt poſſible; il eſt bon qu'il y ait quelque lieu couvert ou angard ſous lequel les *poules* puiſſent ſe retirer à couvert dans les jours très-pluvieux, ſur-tout lorſque la pluie eſt froide; elles aiment à gratter, à chercher dans le fumier & dans la terre, des grains, des vers, des inſectes; elles aiment auſſi à ſe *vaner* dans le ſable, & elles en avalent de petits grains, qui facilitent la trituration des alimens; il faut par toutes ces raiſons que les *poules* trouvent du fumier à portée du poulailler; qu'il y ait dans la baſſe-cour un endroit où elles puiſſent trouver du ſable, & que la terre n'y ſoit pas aſſez battue pour qu'elles ne puiſſent pas la gratter; un aliment fort ſain & d'une grande reſſource pour l'hiver, eſt un mêlange de marc de raiſin & de ſon: on le dépoſe dans une foſſe par lits de deux à trois pouces d'épaiſſeur, en interpoſant entre chaque lit une couche de terre de la même épaiſſeur à-peu-près.

Il eſt encore avantageux de former des amas de vers qui ſont un aliment très-ſain & fort agréable pour les *poules*. On prépare une foſſe, dont on a ſoin de bien ſécher le fond; on l'emplit lit par lit, de terre qu'on arroſe de ſang de bœuf ou d'autres animaux; on y mêle auſſi des parties d'inteſtins coupés par morceaux, & l'on recouvre le tout d'épines & de pierres pour empêcher les poules d'y gratter. En aſſez peu de temps, & plutôt ou plutard, ſuivant la chaleur, la foſſe ſe remplit d'une grande quantité de vers; on découvre une partie du terrein; on enlève avec une bêche une portion de la terre; on la diſtribue aux *poules* qui en ſéparent avec avidité les vers qu'elle contient.

Quelque éloge qu'on faſſe de cette pratique, elle n'eſt pas ſans inconvénient; il en réſulte néceſſairement une odeur infecte & des exhalaiſons malſaines; ainſi ce ne ſeroit jamais près du poulailler, mais toujours à l'écart qu'on devroit pratiquer ces foſſes, & c'eſt ſeulement alors qu'on n'auroit rien de nuiſible à en craindre; il ne faudroit jamais non plus permettre aux *poules* d'en approcher & d'y gratter, mais en tirer chaque jour ce qu'on voudroit leur diſtribuer. Cette nourriture, en trop grande quantité, échaufferoit trop & produiroit trop de graiſſe. Elle peut convenir ſur-tout en automne & en hiver; car, même alors on trouve des vers dans les foſſes, ils ſont ſeulement moins abondans & croiſſent plus lentement. Cette nourriture eſt bonne alors pour exciter les *poules* à pondre, & à ſon défaut on leur donne, dans le même deſſein, du ſaraſin ou du chénevis.

On doit auſſi porter ſon attention ſur la boiſſon des volailles; il eſt important que l'eau ne leur manque jamais, de la renouveller, de nettoyer les vaiſſeaux dans leſquels on la leur donne. Le manque d'eau eſt ſuivi de la pépie, & l'eau ſale ou croupie produit des chancres à la gorge, ſur la langue & différentes maladies.

L'âge des *poules*, pour qu'elles ſoient de bonnes couveuſes, eſt d'un an & demi à deux ans, juſqu'à quatre; on préfère celles qui ſont plus fortes, mieux portantes, moins farouches, & l'on rejette abſolument celles dont le pied eſt, comme celui du mâle, armé d'un ergot. Ces *poules* ſont ſujettes à caſſer les œufs. Lorſqu'une *poule*, telle que j'en viens de faire la deſcription, *glouſſe* fréquemment, qu'elle garde le nid aſſiduement, qu'elle défend ſes œufs quand on veut les lever, c'eſt un indice qu'elle demande à couver. Alors on lui prépare dans un lieu à l'écart, ſombre, calme, à couvert & bien fermé, un nid qu'on fait avec de la paille, placée & groſſièrement étendue & arrangée dans un panier d'une hauteur & d'un diamètre convenables: on arrange ſur la paille quinze à dix-huit œufs des plus frais; on apporte la *poule* près du nid en la tenant couverte; on la poſe doucement ſur les œufs & on la laiſſe légèrement couverte d'un linge; on ne la découvre qu'une fois par jour, le matin de bonne heure; on la lève en même-temps de deſſus ſes œufs & on la porte ſous une mue, où elle trouve à boire & à manger; on attend qu'elle ait pris une ſuffiſante quantité d'alimens, & qu'elle ait rendu ſes excrémens dont elle ne ſe délivre jamais tant qu'elle eſt ſur ſes œufs, à moins qu'elle ne ſoit, ou malade, ou mauvaiſe couveuſe. On la remet enſuite ſur ſes œufs. Quelque gênante que ſoit l'attitude d'une *poule* qui couve, quoique l'incubation dure vingt jours, l'attachement de la poule pour ſes œufs eſt ſi fort, que ſouvent elle négligeroit de les quitter pour prendre de la nourriture ſi on ne l'y forçoit pas, & que ſi on la laiſſe libre elle retourne ſe poſer deſſus ſans avoir ſatisfait à ſes beſoins. Cet attachement eſt-il raiſonné, ou ſeroit-il le produit ſenſuel du contact des œufs? Ce qui pourroit porter à admettre la ſeconde ſuppoſition, c'eſt que cet attachement n'eſt pas, de la part de la *poule*, relatif à ſes œufs ſeulement; mais elle couve avec autant d'aſſiduité & d'empreſſement, qu'elle en a pour ſes œufs propres, tous ceux qu'on lui donne, de quelqu'eſpèce qu'ils ſoient, & même des corps inorganiques qui ne reſſemblent aux œufs que par la forme. La couleur n'eſt pas ce qui la trompe, car j'ai donné à une *poule* à couver des œufs d'un oiſeau de Cayenne dont la couleur eſt un bleu-verdâtre très-foncé, & elle ne les a quittés que quand je les lui ai ôtés.

Digitized by Google

Le même lieu peut ſuffire pour y mettre un aſſez grand nombre de *poules* couver, pourvu qu'elles aient chacune un nid à part. La meilleure ſaiſon pour mettre couver eſt la fin du mois de mars, ou le commencement d'avril, parce que les pouſſins naiſſent dans un temps aſſez chaud, & qu'ils prennent leur accroiſſement pendant l'été; mais ſi l'on veut avoir des poulets en tout temps, on peut mettre des *poules* couver dans tous les mois, hors le temps de la mue. Alors on excite les *poules* à couver par un régime échauffant, par la chaleur du lieu où on les tient, & on prend pour les pouſſins les précautions néceſſaires pour qu'ils jouiſſent de la chaleur dont ils ont beſoin.

Lorſqu'on a mis une *poule* ſur les œufs qu'on la deſtine à couver, on a dû tenir note du quantième du mois, & ſi l'on ſoigne pluſieurs nids à la fois; ils doivent être numérotés, & le jour où chaque *poule* a commencé à couver doit être enregiſtré ſur une liſte. Le vingt-unième jour de l'incubation, en levant les *poules* qui couvent depuis cet eſpace de temps, pendant qu'elles prennent leur réfection ſous la mue, on examine leurs œufs, & l'on remarque s'ils ſont ce qu'on appelle *béchés*; c'eſt-à-dire, ſi la coque en eſt rompue dans un des points de ſa circonférence, vers le tiers ſupérieur du bout le plus gros; on remarque en même-temps s'il n'y a point de pouſſins, qui, à demi dégagés de la coquille, aient l'air foibles & languiſſans, & qui paroiſſent ne pouvoir pas achever de s'en tirer; on leur en facilite le moyen en rompant la coquille avec précaution, depuis l'endroit où elle eſt entamée juſqu'à l'extrêmité du plus gros bout de l'œuf; on l'enlève par fragmens, en prenant bien garde, ſi les portions qu'on romp ſont adhérentes au pouſſin, de ne pas faire un effort trop violent pour les enlever, il vaut mieux les laiſſer & attaquer la coque dans une autre portion: on continue la même obſervation, à la même heure, le vingt-troiſième & le vingt-quatrième jour: paſſé ce terme, ou les œufs, qui n'ont pas été *béchés*, n'avoient pas été fécondés, ou le germe eſt mort dans la coquille après avoir commencé à ſe développer: il n'y a plus rien à attendre, & il faut retirer du nid tous ces œufs inutiles, qu'on a tranſportés du nid, avec les pouſſins qui ſont nés, dans un lieu convenable, de la manière que je vais l'expoſer.

Communément, dès le vingt-unième au matin, la plupart des pouſſins ſont déja ſortis de la coquille; on lève la *poule*, on la met manger ſous la mue, on tranſporte ſes pouſſins & les œufs qui ne ſont pas éclos, ſous une autre mue, où l'on a arrangé de la paille, on remet enſuite la *poule* ſur ſes petits ſans leur donner d'alimens; ils n'en ont pas beſoin, & rarement ils en prendroient pendant les premières vingt-quatre heures; mais il faut leur donner du millet le ſecond jour, & avoir ſoin auſſi qu'ils trouvent à boire ſous la mue: on peut mêler avec le millet du pain raſſis, émié très-menu, & du jaune d'œuf durci & écraſé. On donne de ces alimens aux pouſſins trois ou quatre fois dans la journée, en laiſſant pour la mère à diſcrétion des grains plus groſſiers pour ſa nourriture; elle s'en contente, & ne prend des alimens plus délicats que le ſuperflu de ſes petits; ſi l'on a des foſſes à vers, dont j'ai parlé plus haut, quelques vers ſeront pour les pouſſins un mets friand, ſain & très-propre à les mettre en appétit. Il eſt bon de tenir les trois ou quatre premiers jours les pouſſins enfermés ſous la mue avec leur mère; mais au bout de ce temps, il faut leur donner plus de liberté pour qu'ils ſe fortifient par l'exercice; il n'eſt pas temps cependant de leur permettre encore de s'expoſer à l'air à toute heure; c'eſt pourquoi il convient de les tenir enfermés avec leur mère dans une chambre, où l'on donne de l'air à volonté par les croiſées, & de leur permettre même d'en ſortir aux momens où il fait du ſoleil; on peut les y laiſſer expoſés quelques heures, & les faire enſuite rentrer. Le cinq ou ſixième jour on leur donne de l'orge bouilli, mêlé de lait caillé. C'eſt une pratique utile d'y ajouter quelques herbes potagères, en petite quantité, coupées par petits morceaux, & en particulier des feuilles de poireau, qui paſſent pour être très-propres à prévenir la pepie & quelques autres maladies; mais on n'en donne que tous les deux jours. Le quinze ou le dix-huitième, il eſt temps de donner une pleine liberté aux pouſſins & à la mère, à qui l'on permet de les conduire à ſon gré, & à laquelle on ouvre avec ſa famille l'entrée de la baſſe-cour. Mais dans les endroits où l'on élève une grande quantité de poulets, comme leur éducation eſt longue, que pendant ſa durée les *poules* ne pondent pas, on peut, au bout de quinze jours, & en donnant la liberté aux pouſſins, les priver de leur mère, & y ſubſtituer un chapon, qui en conduira deux fois autant qu'une poule en aura couvé. C'eſt un moyen de rendre utile, pendant ſa vie, cet animal qui ne l'eſt ordinairement qu'après ſa mort. Pour réuſſir dans cette entrepriſe, on plume, ſous le ventre, le chapon dont on veut ſe ſervir, on le frotte avec des orties, on l'enferme dans une chambre, & on laiſſe avec lui deux ou trois pouſſins; ces jeunes animaux, en s'approchant du chapon, pour chercher la chaleur qu'ils trouvoient ſous leur mère, lui font éprouver un frais agréable, parce qu'il modère les cuiſſons qu'il reſſent; il ſe prête en conſéquence à leurs deſirs, & en peu de temps le ſoin de couver lui devient ſi agréable qu'il a peine à permettre aux pouſſins de ſortir de deſſous ſes ailes; on lui en donne la quantité qu'on le deſtine à conduire, & elle peut aller juſqu'à vingt-cinq: il les mène & les ſoigne auſſi bien, avec autant d'attention que leurs propres mères; il ne leur procure pas moins de chaleur, ce qui eſt ſur-tout le point important. Il eſt inutile d'avertir qu'il faut éloigner les mères, & leur faire oublier leur

Digitized by Google

couvée en les tenant quelques jours à l'écart. Bientôt elles recommenceront à devenir utiles en recommençant à pondre. Malgré les soins dont je viens de rendre compte, soit pour la conduite des poules en tout temps, soit pour les poussins, ces animaux sont sujets à différentes maladies, ou qui les font périr, ou qui retardent leur accroissement, & l'empêchent d'être aussi complet que quand ils n'en sont pas attaqués. Il ne m'est pas possible d'entrer dans un détail circonstancié des accidens auxquels sont exposés les *poules* & leurs poussins; je me bornerai à un précis sur les plus fréquens, les plus dangereux, & sur les moyens d'y remédier.

Un grand nombre des maladies des *poules* & des poussins, ainsi que de la plupart des animaux domestiques, a pour cause l'humidité jointe avec le froid; c'est dans les années pluvieuses & froides, qu'il périt plus de *poules* & qu'on élève moins de poulets. La première indication est donc, dans ces années, de garantir les poussins du froid & de l'humidité: il faut par conséquent les tenir plus long-temps enfermés dans la chambre où ils passent ordinairement les premiers quinze jours de leur vie; il faut remédier au vice de la saison, qui tend à relâcher & à affoiblir, par des alimens qui échauffent & qui fortifient, tels que le chenevis, le sarasin, la mie de pain trempée avec du vin, & éviter les fruits, les herbes, qui ne seroient propres qu'à augmenter le relâchement déja trop grand; si l'année pêche au contraire par une sécheresse & une chaleur trop forte, qui disposent aux maladies inflammatoires, il faut retrancher tous les alimens échauffans, donner en plus grande quantité les herbes rafraîchissantes & les alimens humectans, comme l'orge bouilli, mêlé de lait caillé. C'est à la vigilance & à la prudence des économes à varier la conduite & le régime suivant les circonstances. Mais cette première attention en épargneroit beaucoup d'autres, & préviendroit bien des maladies. Avant d'en parler en détail, j'observerai que, soit la *poule*, soit les poussins malades, doivent être mis séparément sous une mue ou dans une chambre, ce qui est le mieux; sans cette précaution, il seroit impossible de les soumettre à un régime, & le reste de la basse-cour dissiperoit, en pure perte, les remèdes qu'on destineroit aux malades. Cette précaution est encore très-utile pour empêcher la maladie de se communiquer des animaux malades à ceux qui sont sains; il seroit indispensable d'enfermer les malades séparément, lorsque leur maladie est contagieuse, d'empêcher qu'ils n'eussent aucune communication avec ceux qui sont sains, & comme on n'est pas instruit de la nature des différentes maladies, il est très-à propos de séparer les malades, autant qu'il est possible, toutes les fois qu'on n'est pas très-assuré que leur mal n'est pas contagieux. Je passe de ces notes préliminaires aux maladies les plus ordinaires & les plus graves.

La première, parmi les poulets, est *le flux de ventre*. L'animal est triste, ses ailes sont pendantes, ses plumes hérissées, ses excrémens séreux. Le froid, l'humidité, des alimens trop aqueux, sont les causes les plus ordinaires de cet accident. On y remédie en tenant les poulets plus chaudement qu'à l'ordinaire, en leur donnant pour boisson de l'eau dans laquelle on a fait bouillir *des orties-grièches*, ou de l'eau rouillée; on leur fait aussi boire un peu de vin, & on leur donne pour aliment de l'orge bouillie, mêlée d'un peu de coing haché.

Une maladie entièrement opposée à la précédente, & à laquelle les poulets sont aussi sujets, est la constipation. C'est ordinairement l'effet d'une chaleur trop forte, d'une longue sécheresse, d'alimens trop chauds. On y remédie en plumant le tour de l'anus; puis on l'oint avec de l'huile, & on en introduit au bord intérieur de l'intestin par le moyen d'un morceau de bois applati, mince, arrondi, qu'on a trempé dans l'huile, & dont on frotte les bords internes du conduit.

On donne pour nourriture de la farine d'orge bouillie, mêlée avec des feuilles de laitue & de poirée, hachées menues, & pour boisson de l'eau blanche préparée avec la farine d'orge.

La pépie est une maladie dans laquelle l'extrémité de la langue est couverte d'une pellicule blanche, mince, demi-transparente, sèche, qui empêche l'oiseau de prendre aucun aliment ni solide, ni fluide; il est triste, abattu, ses ailes sont pendantes, ses plumes hérissées, il ouvre souvent le bec. La pépie attaque les *poules* à tout âge; mais elle est plus fréquente parmi les poulets; le manque d'eau en est la cause la plus ordinaire, ou elle est l'effet d'une eau sale & fétide; elle peut aussi venir de trop de chaleur interne; c'est pourquoi les *poules* qui couvent y sont sujettes; les symptômes sont faciles à saisir; la maladie se reconnoît à la simple inspection de la langue, & le remède consiste à enlever la pellicule qui la couvre par une opération si généralement connue & si facile que j'en supprime la description; on rafraîchit le bout de la langue, qu'on vient de débarrasser de la pellicule qui la couvroit, en mettant dessus une goutte de lait; on ne permet à l'oiseau de boire & de prendre des alimens qu'une heure après l'opération.

Les *poules* sont encore sujettes, & plus fréquemment les poulets, à des aphtes ou ulcères qui attaquent ou les bords du bec vers ses angles, ou plus souvent les parties qui le revêtissent intérieurement, quelquefois la base de la langue ou l'intérieur des narines. L'oiseau ouvre souvent le bec, bâille, secoue la tête comme pour se débarrasser de l'obstacle qui le gêne. Il est assez probable que ce mal est contagieux, & qu'il est produit par un excès de chaleur interne: on y remédie en préparant, avec un morceau de linge effilé par un de ses bouts, roulé & attaché autour d'un bâton, un pinceau qu'on trempe dans du vinaigre &

Digitized by Google

dont on frotte l'ulcère. On peut auſſi faire avaler quelques goutes, moitié vinaigre, moitié éau; il faut laver la plaie avec le pinceau quatre ou cinq fois dans la journée, & mettre le malade à un régime rafraîchiſſant. *Voyez* ce qui a été dit pour la conſtipation.

Les *poules* & leurs petits ſont quelquefois, de même que la plupart des autres oiſeaux, attaqués d'un abcès qui ſurvient au-deſſus du croupion vers ſa partie moyenne; on donne à cet abcès le nom de *ciron*. J'ai de fortes raiſons, qu'il ſeroit trop long de rapporter en cet endroit, pour croire que ce n'eſt pas une maladie eſſentielle; mais le dépôt critique d'une maladie interne qui a précédé. L'animal eſt triſte, aſſoupi, il tient ſouvent ſa tête ſous ſon aile, quoiqu'en plein jour; il paroît preſque toujours dormir, & il ſemble ſouvent friſſonner; ſes plumes ſont hériſſées, leurs barbes ſont déſunies; il a, quand il ſort de ſon aſſoupiſſement, des mouvemens bruſques; il porte ſouvent ſon bec vers ſon croupion, & ſemble y chercher quelque choſe qui le gêne; il paroît un inſtant recouvrer ſa gaîté pour retomber bientôt dans l'aſſoupiſſement; il mange peu & boit beaucoup, dans les inſtans où il n'eſt pas aſſoupi; ſi on examine le deſſus du croupion, on y découvre une tumeur oblongue, dure & rouge les premiers jours, & qui devient enſuite molle, blanche, fluctuante; il faut attendre qu'elle ſoit en cet état, & le hâter par des linimens avec le lait tiède; alors on inciſe avec la pointe d'un inſtrument tranchant la tumeur, dans toute ſa longueur, & un peu profondément, il en ſort du pus, dont on favoriſe l'expulſion en preſſant avec les doigts les deux bords de la plaie, & la comprimant doucement de bas en haut; on met le malade au régime rafraîchiſſant.

Les maladies de fluxion en général attaquent encore ſouvent les *poules* & les poulets; elles leur occaſionnent des maux d'yeux, tantôt inflammatoires, tantôt produits par des congeſtions humorales, des tumeurs à la tête & ſur différentes parties. L'énumération de ces maladies m'entraîneroit dans des détails qui deviendroient trop longs. Je me bornerai à obſerver qu'elles ſont ſouvent les ſuites du froid, de l'humidité, de la morfondure en général; qu'on les préviendroit par une conduite & un régime convenables, & qu'on les guérit ſouvent par les cauſes oppoſées à celles qui les ont produites. Ainſi les *poules* qui en ſont attaquées doivent être tenues sèchement, chaudement, & nourries d'alimens rafraîchiſſans ou qui échauffent, ſuivant que la maladie eſt inflammatoire ou purement humorale, ce qu'on reconnoît à la rougeur, à la tenſion, ou à la paleur & à la molleſſe des parties affectées. Il eſt encore beaucoup d'autres maladies; telles que la goutte, l'épilepſie, la phtiſie, les maladies convulſives des poulets, dans les détails deſquelles je n'entre pas, ou parce que je paſſerois trop les bornes qui me ſont preſcrites, ou parce que l'on ne connoît pas de remèdes à ces maladies, ou que ceux qu'on indique ſont trop incertains, & ſouvent ſurpaſſent la valeur du malade. Mais les maladies convulſives des jeunes volailles mériteroient d'être examinées, & parce qu'elles ſont une cauſe de mortalité, & parce qu'on pourroit peut-être en tirer quelques inſtructions & quelques lumières appliquables à la médecine.

Quoique la mue ait lieu tous les ans, qu'on ne puiſſe pas, à proprement parler, la regarder comme une maladie, cependant les *poules*, & tous les oiſeaux en général, ſe portent moins bien pendant ſa durée; pluſieurs en ſont malades, & quelques-uns en périſſent. Ce ſont particulièrement les poulets & les oiſeaux nés dans l'arrière-ſaiſon, qui, au lieu de muer en octobre, ne muent qu'à la fin de novembre ou en décembre; à proportion, au contraire, que les poulets ſont nés plutôt, qu'ils muent dans une ſaiſon où la chaleur eſt plus forte, leur mue eſt plus prompte & les fatigue moins. Il eſt évident, d'après cette obſervation, que la chaleur eſt bonne pour les oiſeaux qui muent, & qu'au contraire le froid leur eſt préjudiciable. Il convient donc, lorſque les *poules* ou les poulets ſont en mue, de ne les pas laiſſer ſortir le matin d'auſſi bonne heure que dans les autres temps; de les faire rentrer le ſoir plutôt, pour ne les pas expoſer au frais du matin & du ſoir; de les enfermer dans un lieu chaud, ſi ils ſont malades, & de ſoutenir intérieurement leurs forces dans un temps où la nature fait en eux beaucoup de dépenſe, par un régime nourriſſant & en même-temps propre à échauffer. Ainſi, le ſarraſin, le chenevis, la mie de pain trempée de vin, l'eau dans laquelle on a fait fondre du ſucre donnée pour boiſſon, ſont dans le temps de la mue, des moyens qu'on doit employer, ſuivant qu'ils paroiſſent néceſſaires & qu'ils ſont indiqués par le temps où elle a lieu, la manière dont ſe comporte la ſaiſon & l'état des *poules* & des poulets.

Quelque ſoit la longueur de l'article que je viens de traiter, il ne renferme pas tout ce qu'on peut dire ſur l'hiſtoire du *coq* & de la *poule*. Je n'ai point parlé de l'habitude qu'on fait contracter à certains *coqs* de combattre les uns contre les autres, les ergots armés d'un éperon qui en rend les coups plus ſûrs, plus pénétrans & plus dangereux; du cas qu'on fait de ce genre de ſpectacle en Angleterre, aux Indes, à la Chine: cet abus d'un animal utile ne méritoit pas de fixer notre attention.

Je n'ai pas fait mention non plus de l'opération par le moyen de laquelle on fait du jeune *coq* un chapon, de la jeune *poule* une *poularde*, du régime & des pratiques qu'on emploie pour rendre la chair de ces animaux plus délicate, leur faire prendre plus de graiſſe; des moyens de conſerver les œufs long-temps ſans qu'ils ceſſent d'être auſſi bons & auſſi délicats que ſi ils étoient frais; enfin,

Digitized by Google

d'en faire éclorre une grande quantité ; d'élever les poulets qui en proviennent, ſans le ſecours des *poules*. De ces différens objets, les premiers appartiennent uniquement à l'œconomie ruſtique ; & le dernier, qui eſt auſſi de ſon reſſort, eſt un art qui demande un traité à part. Les différentes parties dont l'œuf eſt compoſé, & dont j'ai dit quelque choſe dans les diſcours généraux, le développement & l'accroiſſement de l'embrion dans l'œuf, ſont des ſujets d'anatomie comparée, & j'en dis quelque choſe au mot *œuf*. *V.* ŒUF.

Si, malgré les reſtrictions dont je viens de parler, j'ai peut-être excédé les limites, j'ai cru qu'on me le permettroit en faveur de l'oiſeau le plus utile, de celui dont l'hiſtoire eſt la moins ignorée & fournit plus de faits dignes d'être connus.

COQ d'Angleterre. *Voyez* COQ.

COQ de Bantam. *Voyez* COQ.

COQ de bois par les Créoles. *Voyez* COQ DE ROCHE.

COQ de bois. *Voyez* TÉTRAS.

COQ de bouleau. *Voyez* TETRAS (petit).

COQ de bruyère (grand). *Voyez* TETRAS.

COQ de bruyère à fraiſe. *Voyez* GÉLINOTTE (groſſe) de Canada.

COQ de bruyère à queue fourchue. *Voyez* TETRAS (petit).

COQ de bruyère piqueté. BRISS. *tom. I, pag. 191. Voyez* RACKLAN.

COQ de Caux. *Voyez* COQ.

COQ de Hambourg. *Voyez* COQ.

COQ de Madagaſcar. *Voyez* COQ.

COQ de mer. *Voyez* CANARD à longue queue.

COQ de Padoue. *Voyez* COQ.

COQ de Perſe. *Voyez* COQ.

COQ de roche.

BRISS. *tom. IV, pag. 437.*

Pl. enl. 39, le mâle, *747* la femelle.

Coq de roche, *coq de bois* par les François qui habitent à la Guiane.

Le *coq de roche* n'eſt pas moins remarquable par ſa forme que par la beauté de ſon plumage. Il a le bec des gallinacés ; les pieds petits, courts & pour ainſi-dire à demi formés, des manakins, des todiers, des martins-pêcheurs, du momot, &c. tous oiſeaux avec leſquels il n'a d'ailleurs aucun rapport ni par la forme, ni par les habitudes ; ſes yeux ſont entourés d'un demi-cercle de plumes décompoſées, comme ceux des oiſeaux de nuit le ſont d'un cercle entier, & il a pluſieurs des habitudes de ces oiſeaux ; mais les plumes les plus excentriques s'élèvent beaucoup au-deſſus de la tête & forment une huppe à double plan, incliné l'un vers l'autre, arrondie en demi-cercle, compoſée ſur un modèle dont on ne retrouve d'exemple que dans un oiſeau d'eau de l'Amérique ſeptentrionale, le *harle huppé* de la Caroline. Les plumes qui recouvrent la queue en-deſſus ſont fort longues, paroiſſent à leur extrémité comme coupées quarrément, & leurs barbes, vers le bout, ſont très-prolongées, à demi déſunies & réfléchies vers les côtés ; enfin la première plume de l'aile eſt plus courte que les autres, & ſes barbes, du côté intérieur, deviennent très-courtes tout-à-coup, comme dans certains oiſeaux de proie ; ainſi le *coq de roche* ſe rapproche par des traits iſolés, mais bien ſenſibles, de pluſieurs oiſeaux avec leſquels il n'a point d'autre reſſemblance, & dont il eſt très-éloigné ſous tous les autres aſpects ; il tient à beaucoup de genres fort différens ; mais par un trait ſeul, & par cela même il eſt d'un genre à part, dont le caractère, peut-être unique, eſt la forme quarrée de l'extrémité des couvertures de la queue & le prolongement de leurs barbes. Il ſemble que la nature ſe ſoit plu à le compoſer de traits empruntés d'autres oiſeaux, diſparates à nos yeux, & raſſemblés cependant de manière à lui donner une forme élégante, qu'elle a encore relevée par la richeſſe du coloris.

Le *coq* de roche eſt de la groſſeur d'un poulet de trois mois ; il a l'extérieur d'un jeune *coq* ; & c'eſt ſans doute à cette reſſemblance qu'il doit le nom de *coq*, que les François de la Guiane lui ont donné. Le fond de ſon plumage eſt une couleur orangée très-vive. Il y a quelques traits blancs au pli & ſur le milieu de l'aile ; les pennes en ſont brunes, terminées de jaune-clair, & bordées extérieurement de la même couleur ; celles de la queue ſont d'un brun-foncé, & terminées du même jaune que les plumes des ailes ; le haut de la huppe eſt entouré par un trait ou demi-cercle brun, ſurmonté d'un autre demi-cercle d'un jaune-clair qui termine le couronnement de la tête ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un blanc teint de jaunâtre.

La femelle eſt beaucoup plus petite que le mâle ; elle eſt entièrement d'un brun tirant ſur l'olive-foncé ; ſa huppe eſt très-petite ; ſon bec eſt brun, avec un trait longitudinal jaune ſur le milieu de ſa partie convexe. Les jeunes mâles ſont auſſi bruns, mais d'un brun plus clair que les femelles, & ils ſont variés de taches couleur orangée, plus ou moins grandes & plus ou moins nombreuſes, plus claires ou plus foncées. Il paroît que ce n'eſt qu'avec l'âge que les mâles acquièrent un plumage orangé ſans mélange de brun, & que la nuance en devient d'autant plus vive, qu'ils ont plus d'années.

On ne trouve à la Guiane les *coqs* de roche qu'aux environs du poſte qu'on nomme *Oyapoc* : ils ſe retirent en grand nombre dans les fentes & les cavernes des rochers ; ils volent aux environs pendant le jour, mais ſans s'écarter. Leur vol eſt bas, court & rapide : ils ſont très-farouches, fort vifs & très-méfians. On ne peut les tirer qu'en les ſurprenant & les attendant à l'affût au ſortir de leurs cavernes, d'où ils ſortent, où ils rentrent, & qu'ils fréquentent de jour, comme ils s'y retirent la nuit. Les femelles en ſortent moins fréquemment que les mâles pendant le jour ; elles y font leur nid, pour la conſtruction duquel elles

Digitized by Google

se contentent de rassembler quelques brins de menu bois & d'herbe sèche ; elles pondent deux œufs blancs sphériques, de la grosseur de ceux des pigeons des plus fortes races. Les *coqs* de roche vivent de fruits & de grains ; ils ont l'habitude de gratter la terre ; de battre des ailes ; & de se secouer comme les poules ; leur cri pourroit s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu & traînant. On voit que, sans être décidément des oiseaux de nuit, ils cherchent cependant l'obscurité ; & que, comme les chats, ils voient également dans les lieux éclairés & dans ceux où la lumière est trop foible pour que les autres animaux y distinguent les objets ; nouveau rapprochement de ces oiseaux, & nouvelle preuve de la singularité de leur conformation. *Genre LV.*

COQ DE ROCHE du Pérou.

Pl. enl. 745.

Cet oiseau a été dessiné sur un individu que M. Davila avoit reçu du Pérou avec d'autres oiseaux qu'il m'adressa à Paris, dans le dessein qu'ils y fussent préparés pour le cabinet d'histoire naturelle de Madrid. Ce *coq de roche* étoit plus grand que celui de la Guiane ; il étoit d'une couleur beaucoup plus vive ; & mis à côté d'un des plus beaux *coqs de roche* ordinaires, il le faisoit paroître pâle. Il en différoit encore, en ce que la queue étoit plus longue, & d'un noir de velours, ainsi que les grandes plumes des ailes : les petites étoient d'un brun grisâtre. Le dessinateur a trop fait sentir cette dernière couleur dans la planche enluminée, & il a copié aussi trop servilement le désordre de la huppe, produit par le défaut de la première préparation, & par la gêne dans le transport de la peau. Il étoit facile de distinguer ce désordre & de reconnoître que, dans l'état naturel, la huppe du *coq de roche* du Pérou est semblable à celle du *coq de roche* de la Guiane, excepté qu'elle est d'une couleur uniforme, sans le double cercle dont j'ai parlé en décrivant le premier *coq de roche*. Il n'y a personne qui ne reconnoisse que ces deux oiseaux ne sont qu'une variété l'un de l'autre. Il y avoit dans le même envoi plusieurs oiseaux qui se trouvent également à la Guiane, le *mot-mot*, le *cassique huppé*, &c. Les oiseaux du Pérou étoient plus grands & plus fortement colorés. Ces différences ne tiendroient-elles pas à un sol plus élevé, à un air plus sec, plus pur & plus actif ? *Genre LV.*

COQ de Turquie. *Voyez* COQ.

COQ & POULE des Gates. *Voyez* COQ.

COQ (le) & la POULE SAUVAGES.

Voyage aux Indes & à la Chine, par M. Sonnerat, tom. II, pag. 148, pl. 94. LE COQ ; *95.* LA POULE. *Voyez* COQ.

COQ FRISÉ. *Voyez* COQ.

COQ HUPPÉ. *Voyez* COQ.

COQ-INDIEN. *Hist. de l'Acad. tom. III, part. II, pag. 223. Voyez* HOCCO proprement dit.

COQ NAIN de la Chine. *Voyez* COQ.

COQ NEGRE. *Voyez* COQ.

COQ PATU. *Voyez* COQ.

COQ SANS CROUPION. *Voyez* COQ.

COQU. Nom dont se sert Belon pour désigner le coucou. *Voyez* COUCOU.

COQUELUCHE.

La longueur de cet oiseau est de cinq pouces ; ses ailes pliées atteignent aux trois quarts de sa queue. Je copierai la description que M. de Montbeillard en a faite.

» Une espèce de coqueluchon d'un beau noir, » recouvre la tête, la gorge & le cou, puis descend en pointe sur la poitrine, à-peu-près comme » dans l'ortolan de roseaux ; tout ce noir n'est » égayé que par une petite tache blanche placée » de chaque côté fort près de l'ouverture du bec ; » le reste du dessous du corps est blanchâtre, mais » les flancs sont mouchetés de noir. Le coqueluchon dont j'ai parlé est bordé de blanc par- » derrière ; tout le reste du dessus du corps est » varié de roux & de noirâtre ; les pennes de la » queue sont de cette dernière couleur, mais les » deux intermédiaires sont bordées de rousseâtre ; » les deux plus extérieures ont une grande tache » blanche oblique ; les trois autres n'ont aucune » tache ».

C'est un ortolan qui faisoit partie d'une collection d'oiseaux envoyés de Sibérie à M. de Saussure à Genève, d'où il me les avoit fait passer à Paris, pour que je les lui fisse préparer. M. de Montbeillard ajoute, dans une note, que j'ai donné à cet oiseau le nom d'*ortolan de roseaux de Sibérie*, mais qu'il n'a pas osé adopter cette dénomination, parce qu'il ne lui a pas paru assez prouvé que ce soit une simple variété de climat de notre ortolan de roseaux.

Je n'ai plus sous les yeux l'ortolan de Sibérie ; & je ne suis pas à portée de le comparer au nôtre ; mais mon opinion me parut fondée dans le temps, & l'on ne peut, sur ces sortes d'objets, proposer que des probabilités. *Genre XXXV.*

COQUILLADE.

Pl. enl. 662.

C'est une alouette qui se trouve en Provence ; & dont cependant personne n'avoit parlé avant M. de Montbeillard. Cet auteur la décrit dans les termes suivans :

« La *coquillade* a la gorge & tout le dessous » du corps blanchâtre, avec de petites taches » noires sur le cou & sur la poitrine ; les plumes » de la huppe (M. de Montbeillard en a parlé » plus haut) noires, bordées de blanc ; le dessus » de la tête & du corps varié de noirâtre & de » roux-clair ; les grandes couvertures des ailes » terminées de blanc ; les pennes des ailes & de » la queue brunes, bordées de roux-clair, excepté » quelques pennes des ailes qui sont bordées ou » terminées de blanc ; le bec brun dessus, blan- » châtre dessous, les pieds jaunâtres.

» Longueur totale, six pouces trois lignes..... ;

Digitized by Google

» queue, deux pouces, dépassant les ailes de sept » à huit lignes ».

M. de Montbeillard ajoute que M. Sonnerat a rapporté du Cap de Bonne-Espérance une alouette fort ressemblante à celle dont il s'agit, & qui, d'après la comparaison que M. de Montbeillard en fait, ne paroît qu'en être une légère variété.

La *coquillade* a une petite huppe sur le derrière de la tête; elle chante dès la pointe du jour: le mâle & la femelle ne se quittent point, & tandis que l'un cherche sa nourriture, l'autre veille à la sûreté réciproque du couple qui demeure constamment fidèle. *Genre XXXIX.*

CORACIAS. *Voyez* CRAVE.

CORACIAS des Alpes. *Pl. enl. 255.* *V.* CRAVE.

CORACIAS HUPPÉ ou le SONNEUR.

BRISS. *tom. II, pag. 6.*

Corvus sylvaticus de plusieurs auteurs.

Le *coracias* huppé diffère du *coracias* commun par sa taille; il est beaucoup plus grand & presqu'aussi gros qu'une poule. Les plumes du derrière de la tête sont longues, & forment une huppe pendante en arrière; l'oiseau ne la porte que quand il est adulte, & il la perd en vieillissant: la place qu'elle couvroit demeure nue, & la peau paroît en cet endroit maculée de jaunâtre. Le plumage du *coracias* huppé est entièrement noir à reflets d'un verd brillant. Son cri a été comparé aux sonnettes qu'on attache en certains endroits au cou des bestiaux; & c'est ce qui lui a fait donner le nom de *sonneur*. Il se trouve sur les plus hautes montagnes d'Europe; mais il n'y demeure pas toute l'année, comme le *coracias* commun; il n'y reste au contraire que peu de temps. Il arrive au mois d'avril, & s'en retourne à la fin de juin; il vit, pendant son séjour, d'insectes, de leurs crysalides, qu'il tire des fentes & des crevasses des rochers, à la faveur de son bec long & arqué; il l'a rouge comme le *coracias*; ses pieds sont d'un rouge obscur; il niche sur le sommet des rochers & parmi les ruines des anciennes tours. Il ne produit que deux ou trois petits; leur chair passe pour un bon mets, & elle est assez estimée pour que des hommes fassent métier, dans la saison, de chercher des nids de *coracias*, d'enlever les petits qu'ils y trouvent, malgré les périls de cette chasse qui ne peut se faire qu'au milieu des précipices, & pour laquelle le chasseur se laisse couler le long des vieilles tours ou des rochers, à une corde dont l'extrémité est fixée sur quelque point plus solide. *Genre XIII.*

CORAYA.

Pl. enl. 701. fig. 2.

Espèce de fourmilier, de la section de ceux que M. de Buffon nomme *fourmiliers rossignols*. Le *coraya* est long de cinq pouces six lignes, mesuré du bout du bec à celui de la queue; la gorge & le devant du cou sont blancs; la poitrine est d'un blanc-cendré; le ventre & les jambes sont roussâtres; la tête est noire, & le dessus du corps d'un brun-roussâtre; les ailes sont de la même couleur; elles n'atteignent qu'à l'origine de la queue, fort longue, & rayée transversalement de noir sur un fond d'un brun-grisâtre; les plumes qui la recouvrent en-dessous sont de la même couleur & également rayées en travers. *Voyez* FOURMILLIER. *Genre XXII.*

CORBEAU.

Pl. enl. 495.

BRISS. *tom. II, pag. 8, genre XIV.*

BEXT. *Hist. nat. des oiseaux, pag. 279; fig. pag. 280.*

Idem, *port. d'ois. pag. 67.*

Corvus, en Latin;

Cuervo, en Espagnol;

Corvo, *corbo*, en Italien;

Rapp, *rab*, en Allemand;

Kruk, en Polonois;

Korp, en Suédois;

Raven, en Anglois.

Il est peu d'oiseau aussi anciennement connu, & dont on ait autant parlé que le *corbeau*; mais il n'a jamais été qu'en mauvaise réputation; on l'a toujours représenté comme un animal désagréable, dégoûtant & sinistre. Son extérieur, ses habitudes ont été les fondemens du premier sentiment, & la superstition a inspiré le second: on lui accordant de la finesse & de la sagacité, on l'a accusé de ruse, d'aimer à dérober, à amasser & à cacher. Ainsi ses bonnes qualités même ont tourné à son désavantage, & lui ont fait attribuer des intentions dont un animal n'est pas susceptible. J'étendrois fort loin son article, si je voulois donner un précis de ce qu'on a dit sur les prétendus présages qu'on pouvoit tirer de son vol, de sa voix, dont les aruspices comptoient & distinguoient au-delà de soixante inflexions; sur les armées de *corbeaux*, qui, combattant dans les airs, annonçoient les combats plus réels que les hommes se sont livrés de tout temps sur la terre; sur l'antipathie imaginaire du *corbeau* pour certains oiseaux; sur les vols & les filouteries des uns, sur la finesse ou la ruse des autres, soit que, devenus trompeurs & courtisans, à l'imitation de l'homme, ils se trouvassent sur le passage d'un empereur pour le saluer; soit que, suivant un instinct plus convenable à des animaux, ils s'attachent à creven les yeux de la proie qu'ils n'ont pas la force d'arrêter, & qu'il soit vrai qu'on en ait vu plusieurs se réunir pour chasser de concert. Je laisserai donc à l'écart toutes les fables imaginées sur le compte du *corbeau*, pour ne parler que de son extérieur & de ce qu'il y a d'avéré dans ses habitudes.

Il ne faut pas confondre l'oiseau dont il est question dans cet article avec d'autres oiseaux du même genre, très-communs dans nos campagnes. Le *corbeau* n'y paroît jamais, du moins aux environs de Paris, & nous ne le connoissons que lorsqu'on nous l'apporte des lieux qu'il habite ordinairement. Cependant on le trouve, non-seule-

Digitized by Google

ment dans beaucoup de provinces de France, mais dans preſque toutes les contrées de l'Europe; il ne fréquente que celles où il trouve de vaſtes forêts, & il ſe plaît ſur-tout ſur les montagnes. Il n'eſt pas moins gros qu'une forte poule; il a trois pieds ſept pouces de vol; ſes ailes pliées atteignent aux trois quarts de la longueur de ſa queue. Tout ſon plumage eſt noir, teint d'une nuance de pourpre ſur le deſſus du corps, changeant en verd ſur les parties inférieures. La troiſième des grandes plumes de l'aile eſt la plus longue de toutes; elles ſont toutes terminées par une pointe aſſez aiguë. Le bec, les pieds, les ongles ſont noirs: la prunelle eſt entourée d'un double cercle; l'extérieur eſt d'un gris-blanc, & l'intérieur d'un cendré-brun.

Le *corbeau* vit d'inſectes, de fruits, de grains & de la chair des animaux morts; quelquefois il donne la chaſſe à de petits oiſeaux, & aux plus petits quadrupèdes; il ſe nourrit auſſi du poiſſon mort que les rivières jettent ſur le rivage, ou de celui qui demeure dans les bas-fonds après les débordemens: il n'y a point d'animal qui ſoit, à ſtrictement parler, plus généralement *omnivore*. Son cri, auquel on donne le nom de *croaſſement*, eſt rauque, ſonore & grave. Il fait ſon nid, ou ſur les arbres les plus élevés, ou plus ſouvent dans les fentes des rochers, & il préfère toujours, quand il eſt à portée, les trous des tours & des châteaux en ruine. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un verd-pâle & bleuâtre, tachetés de points obſcurs. L'incubation eſt de vingt jours. Le *corbeau* ne fait qu'une couvée par an, au mois de mars. Le mâle & la femelle, une fois appariés, ne ſe quittent plus, même hors de la ſaiſon de produire, & demeurent fidèles l'un à l'autre pendant pluſieurs années, probablement pendant autant de temps qu'ils peuvent être féconds.

Les jeunes *corbeaux* ne ſont pas noirs en naiſſant, mais couverts d'un duvet gris-blanc; ils quittent le nid dès le mois de mai, gagnent quelque rocher aux environs, ſur lequel le père & la mère leur apportent de la nourriture, & d'où ils s'eſſaient à voler, en ſe livrant à des courſes fort courtes aux environs. Ce n'eſt qu'après trois ſemaines ou un mois paſſés ſur ce premier aſyle, que les jeunes *corbeaux* ſuivent au loin le père & la mère; ceux-ci les emmènent avec eux le matin, & ils en ſont ſuivis le ſoir au retour; car les *corbeaux* s'établiſſent en quelque ſorte un domicile fixe où ils reviennent tous les jours paſſer la nuit, & dont ils ne s'éloignent, pendant le jour, que pour chercher de la nourriture, ou jouir, en s'abandonnant dans les airs, de l'eſpace qui les entoure: ils deſcendent rarement dans les plaines, & n'y paroiſſent guère que l'hiver. Les petits ſe ſéparent de leurs pères à la fin de l'été, & vont s'établir à quelque diſtance. On prétend que les *corbeaux* ſe choiſiſſent par couple, en quelque ſorte un domaine, dont ils ne permettent pas l'entrée aux autres oiſeaux de leur eſpèce. Tel eſt à-peu-près le préciſ de ce qu'on ſçait ſur leurs habitudes; quant aux ſignes extérieurs de leurs amours, aux careſſes réciproques du mâle & de la femelle, il me ſemble que ces objets n'offrent rien de particulier; & le ſecret de leur accouplement, qu'on veut qui n'ait lieu, ou que la nuit, ou dans des lieux obſcurs, impénétrables à nos regards, ne me paroît pas aſſez avéré pour y ajouter foi; il faudroit avoir vu cet accouplement pour être aſſuré du temps & des endroits où il a lieu: tout ce qu'on en dira d'ailleurs, ne peut être que ſuppoſé, & par conſéquent incertain. Comment imaginer qu'un oiſeau qui ſe livre, ſous les yeux du ſpectateur, aux careſſes & aux mouvemens qui précèdent communément l'union des ſexes, différât l'accompliſſement de ſes deſirs à un temps où il ne ſera pas vu?

Le *corbeau*, enlevé jeune de ſon aſyle, ou même pris à un âge avancé, s'accoutume aiſément à la ſervitude; il devient familier, importun & même dangereux, à cauſe de la force de ſon bec. Il apprend à parler & à prononcer quelques mots; il eſt naturellement pantomime & getticulateur; il a ſur-tout l'habitude de baiſſer, de lever, de plier & de mouvoir ſon cou en ſens différens; il reſſerre & dilate fréquemment la pupille de ſes yeux, lève & abaiſſe la membrane, qui, comme dans beaucoup d'autres oiſeaux, s'étend d'un des angles de l'œil à l'autre. Ces différens geſtes, ces mouvemens fixent l'attention & attirent le ſpectateur; mais il ne faut pas s'y fier ſans ſe tenir ſur ſes gardes: le *corbeau* eſt traître, méchant, hardi, & très-porté à donner des coups de bec; ils ſont aſſez forts pour percer les vêtemens qui n'ont pas beaucoup d'épaiſſeur, entamer la peau & faire une plaie: auſſi le *corbeau* ne craint-il aucun des animaux domeſtiques, & tous le redoutent.

L'eſpèce du *corbeau* paroît également répandue dans les pays ſeptentrionaux, comme dans les pays méridionaux de l'Europe. L'habitude de ſe fixer ſur les montagnes, dont la température eſt par-tout égale à la même hauteur, eſt une raiſon pour qu'il ſoit indifférent ſur les climats. Cependant il eſt ſujet, même dans les pays tempérés, comme la France, à quelques variétés, dans les nuances de ſon plumage. On en voit quelquefois de tout blancs, moins rarement de blancs & de noirs, & plus fréquemment des uns & des autres dans les pays ſeptentrionaux, quoique le noir y ſoit la couleur dominante de l'eſpèce.

Mais, ſi l'on en croit les voyageurs, l'eſpèce du *corbeau* n'eſt point bornée à l'Europe; ils ont vu des *corbeaux* dans les trois autres parties du monde; ils y en ont rencontré dans toutes les régions. Il ſeroit poſſible qu'une eſpèce, dont le caractère eſt cependant ſédentaire, ſe fût à la longue, & de proche en proche, étendue par-tout; mais il eſt bien poſſible auſſi que les voyageurs, qui ſont ſi rarement de bons obſervateurs, aient appellé du nom de *corbeau* des oiſeaux de même genre, ſans être de même eſpèce. Le peuple ne donne-t-il pas

Digitized by Google

pas le nom de *corbeau* aux deux espèces de corneilles, si communes l'hiver au milieu des terres labourées ? Cependant ce sont des oiseaux fort différents de celui dont il s'est agi dans cet article, & à moins que les voyageurs ne nous donnent les dimensions, quelque chose sur les mœurs, & enfin une description suffisante des oiseaux qu'ils regardent comme des *corbeaux*, je ne penserai pas qu'on puisse, sur leur rapport, regarder cette espèce comme *cosmopolite*, ainsi qu'elle est *omnivore*.

CORBEAU BLANC. *Voyez* CORBEAU.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* ENGOULEVENT.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* BIHOREAU.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* HULOTTE.

CORBEAU des Indes de Bontius.

Calao (le). BRISS. *tom. IV, pag.* 566.

Bontius qui a vu cet oiseau, qui en a donné le dessein & la description, en a fait un *corbeau*; mais il a aussi donné le nom de *corbeau* à un autre oiseau qui se trouve également aux Indes, & qui, d'après la seule phrase dont il s'est servi pour le désigner, est sûrement différent du *corbeau* & ne sçauroit être regardé que comme un calao. *Corvus indicus cornutus, seu rhinoceros avis.* Bont. *ind. ori. pag.* 63. Son autorité ne sçauroit donc engager à regarder l'oiseau qu'il a nommé simplement *corvus indicus*, *pag.* 62, & dont il s'agit dans cet article, comme un véritable *corbeau*; celle des auteurs qui n'ont pas vu l'oiseau par eux-mêmes, & qui n'en ont parlé que d'après Bontius ne peut être non plus d'aucun poids; il n'en est pas de même de M. Brisson qui l'a décrit d'après un individu apporté à Paris & déposé dans un cabinet; on ne peut récuser son témoignage, & je crois, d'après ces raisons, devoir changer la dénomination de *corbeau des Indes de Bontius*, en celle de *calao*, *indiqué par Bontius sous le nom de corbeau des Indes.*

Le calao, dont il s'agit, a du bout du bec à celui de la queue, deux pieds quatre pouces, deux pieds dix pouces de vol; son bec est de cinq pouces de long & de deux pouces d'épaisseur à son origine; il est d'une couleur cendrée-noirâtre, moins profondément dentelé sur les bords de la portion supérieure que sur ceux de l'inférieure, & moins sur ceux de l'une & de l'autre que ne l'est ordinairement le bec des autres calaos. Au-dessus du demi-bec supérieur s'élève une excroissance cornée, plate en-dessus, peu élevée, arrondie en arrière; cette portion arrondie est blanchâtre & déborde le derrière de la tête; les pieds sont d'un gris-brun & les ongles noirs. Quant au plumage, il est fort sombre; le marron, mais terne, & le gris tirant sur le brun mêlé de noirâtre, en sont les couleurs dominantes; la première sur le dessus du corps, la seconde sur la poitrine & sur le ventre; la partie supérieure de la tête, les joues & la gorge sont noirâtres: une bande en demi cercle d'un gris-sale, dont la concavité est tournée du côté de la tête, entoure la gorge: le derrière de la tête & le haut du cou sont d'un marron-clair: les grandes plumes des ailes sont noires; les moyennes le sont aussi, mais leur bord externe est bordé de gris: la queue est composée de douze plumes toutes à-peu-près d'égale longueur & d'un gris-sale. On trouve cet oiseau aux Moluques, où il se nourrit de muscades. Il fait partie de la collection appartenant à M. l'abbé Aubry, chez lequel je l'ai vu.

CORBEAU VARIÉ. *Voyez* CORBEAU.

CORBEGEAU. *Voyez* COURLIS.

CORBICHET. *Voyez* COURLIS.

CORBIGEAU. *Voyez* COURLIS.

CORBILLATS. Ce sont les petits du corbeau. *Voyez* CORBEAU.

CORBIN. Vieux langage. *Voyez* CORBEAU.

CORBINE ou CORNEILLE NOIRE.

Corneille. BRISS. *tom. II, page* 12.

Idem, *Pl. enl.* 483.

BELL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 281, *fig. p.* 282.

Idem, *port. d'oiſ. pag.* 68.

Cornix en Latin;

Corneia en Espagnol;

Cornice, cornacchia, gracchia en Italien;

Hauſſ-kraee, krah, &c. en Allemand;

Crow, carrion-crow, common-crow en Anglois.

En vieux François *graille, graillot*, & suivant M. de Salerne, *grolle* en Touraine; *agrolle* en Bourbonnois; *couale* en Sologne; *couar* en Berri; *crouas* en Auvergne & en Piémont.

La *corbine* a beaucoup de rapports avec le corbeau; elle n'en diffère à l'extérieur que par la grandeur; elle est d'un tiers environ plus petite; ces deux oiseaux se rapprochent aussi par un grand nombre d'habitudes; tous ces traits de ressemblance justifient le sentiment de M. Brisson qui les a rangés tous deux dans le XIVe genre de sa méthode.

La *corbine* a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue, & trois pieds de vol; tout son plumage est d'un noir-violet; la première plume de l'aile est plus courte que la seconde & la quatrième en est la plus longue; l'iris est couleur de noisette; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Pendant l'automne & l'hiver, la *corbine* se tient durant la journée sur les terres labourées, & surtout sur celles qui ont été nouvellement remuées par la charrue; elle suit aussi les laboureurs & les troupeaux; la recherche des vers, des insectes, des grains, sont le motif de ses mouvemens; car, comme le corbeau, elle se nourrit de tous les alimens qu'elle peut trouver, & elle est comme lui *omnivore.* Le soir, une heure à-peu-près avant le coucher du soleil, les *corbines* qui ont passé la journée en troupes & pêle-mêle avec deux autres espèces de corneilles, se rassemblent, forment des bandes, prennent leur essor & regagnent ou quelques bois ou forêts, ou au moins des parcs où il

Digitized by Google

y ait des futaies; elles s'y retirent sur certains arbres qu'elles ont adoptés & y passent la nuit; elles en descendent au lever de l'aurore pour aller, comme la veille, chercher leur pâture sur les terres, dans les plaines. Leur vol, dans les trajets qu'elles font soir & matin, est assez élevé; il est lent, lourd & pesant; elles *croassent* souvent en volant, & elles se suivent les unes les autres. On voit les bandes se succéder; il y a apparence qu'elles sont composées de quelques familles réunies avec les petits nés l'été précédent.

Au printemps, les *corbines* se retirent dans les bois, & ne sortent plus guère qu'aux environs. L'abondance des vivres de toute espèce, leur épargne de longues courses; mais alors elles font une grande dépense des œufs des autres oiseaux, & en particulier de ceux des perdrix; elles ne vivent plus, comme l'hiver, en bandes, mais elles se séparent deux à deux, &, comme le corbeau, elle se choisissent une certaine étendue de domaine qu'elles se réservent sans se nuire les unes aux autres; elles construisent leur nid sur des arbres élevés; il est formé en-dehors de menues branches, & mastiqué de fiante & de crotin d'animaux; en-dedans il est garni de chevelu de racines; la femelle pond quatre ou cinq œufs qu'elle couve trois semaines; le père & la mère ont beaucoup d'attachement pour leur couvée & d'affection pour leurs petits, dont ils prennent soin pendant long-temps. Si, pendant l'incubation, ou lorsque les petits sont nés, il passe quelqu'oiseau de proie aux environs du nid, le père & la mère vont à sa rencontre, s'élancent sur lui, le maltraitent à coups de bec, & souvent l'abattent des coups qu'ils lui portent, quoiqu'à juger par sa taille, il eût dû avoir l'avantage; c'est sur-tout avec les pie-grièches que les *corbines* ont dans le temps de la couvée de fréquens combats; celles-ci, avides de la chair des jeunes *corbines*, quoique beaucoup plus petits que les pères & mères, osent ne les pas redouter & se servent contr'eux de leurs griffes & de leur bec si adroitement, que souvent elles triomphent & leur enlèvent leurs petits qu'ils n'ont pu garantir de cet ennemi dangereux. Lorsqu'ils ne sont point troublés ils apportent en abondance des vivres à leur famille, & en particulier des œufs qu'ils ont l'adresse de percer & de transporter en volant au bout de leur bec, qui ferme l'ouverture qu'ils y ont faite.

L'attachement du père & de la mère l'un pour l'autre ne finit pas avec les soins de la couvée; il n'est pas, comme dans la plupart des autres animaux, fondé sur les besoins des petits, mais sur un choix & une affection réciproques. Les *corbines* une fois appariées le sont pour toute leur vie; on veut même que si l'un des deux époux périt, l'autre achève sa vie sans contracter une nouvelle union. Je craindrois de porter atteinte à la confiance qu'on peut avoir à des faits ou à des fables si agréables à raconter; mais mon métier exige que je demande comment ont s'est assuré par l'observation que des oiseaux qui se réunissent par bandes tous les hivers pour les passer en société, qui se séparent au printemps deux à deux, sont précisément les mêmes qui s'étoient rapprochés les années précédentes, & qui s'étoient joints l'un à l'autre; comment on a reconnu que celui des deux qui avoit perdu le compagnon de sa société intime, de ses plus douces habitudes, passoit le reste de sa vie sans contracter de nouveaux engagemens? Seroit-ce parce que l'homme, ravi de la beauté de ces images, a trop de peine à en trouver des exemples parmi ses semblables, qu'il s'efforce d'en chercher parmi les animaux? Mais, quelque sentiment qu'on ait sur l'attachement des *corbines* pour l'union conjugale, ce qui est plus certain, c'est que leur espèce, moins robuste que celle du corbeau, n'est pas si généralement répandue, sur-tout vers les pays septentrionaux. Les *corbines* sont rares en Prusse, suivant M. Klein, & il n'y en a point en Suède, puisque M. Linné n'en parle pas en faisant l'énumération des oiseaux de ce royaume; mais l'espèce s'est propagée fort loin vers le midi, & a pénétrée, suivant le rapport des voyageurs, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance & même aux Indes; ce témoignage est confirmé par l'attention que M. Sonnerat a eu d'en rapporter des *corbines*, qui, à en juger par l'extérieur, sont les mêmes que celles qui habitent en Europe.

La *corbine* se familiarise encore plus aisément que le corbeau; elle apprend, comme lui, à prononcer quelques mots; elle a les mêmes inclinations qui l'engagent à enlever ce qu'elle rencontre, à le porter d'un lieu à un autre & à l'accumuler; mais elle n'est pas aussi pantomime ni aussi dangereuse, non-seulement parce qu'elle est moins forte, mais parce qu'elle est beaucoup moins méchante.

Les *corbines* passent pour avoir l'odorat très-fin, & éventer de loin les corps morts des animaux dont elles sont fort avides; malgré cette habitude, qui devroit seule dégoûter de leur chair, quoiqu'elle soit dure, quoique les *corbines* aient une mauvaise odeur, même vivantes, les habitans des campagnes leur donnent cependant la chasse l'hiver, temps où elles sont fort grasses, & en font cas comme d'un mets passable; elles sont sur-tout regardées comme propres à faire d'assez bon bouillon. On chasse aux *corbines* ou corneilles de différentes manières. On en tue beaucoup avec le fusil: leur tête est à prix dans les capitaineries: les garde-chasses, dans le temps des nids, y tirent à bale, tuent la mère posée sur ses œufs ou ses petits: on prend aussi des *corbines* à la pipée, au filet, & par le moyen de divers appâts; on les chasse avec l'oiseau de proie. *Voyez* PIPÉE. On en prend beaucoup par le procédé suivant.

Ayez des issues de bœuf, ou telle viande que vous voudrez; hachez-la menue, mêlez-la avec de la noix vomique en poudre; laissez ces deux

Digitized by Google

ſubſtances ſe pénétrer & s'incorporer pendant vingt-quatre heures ; formez-en enſuite des boules que vous répandrez ſur les terres fréquentées par les corneilles ; elles s'empoiſonneront en mangeant les boules que vous aurez répandues : les chiens qui en mangent en ſont auſſi fort malades & pourroient en périr : on les guérit en les forçant de boire de l'eau à laquelle on a mêlé quelqu'acide ; comme le vinaigre, le jus de limon, &c.

On prétend qu'on prend encore beaucoup de corneilles par les deux moyens ſuivans, & qu'on les fait périr par le troiſième.

Le premier conſiſte à remarquer dans une forêt les endroits où les corneilles ſe retirent en plus grand nombre pour y paſſer la nuit ; on élague dans ce même endroit dix à douze arbres, auxquels on ne laiſſe que les principales branches ; on y attache des corneilles groſſièrement ſculptées en bois, peintes en noir ; un chaſſeur vêtu de noir monte ſur ces arbres à l'entrée de la nuit qui eſt l'heure de cette chaſſe, d'autres chaſſeurs font du bruit aux environs, agitent & battent les arbres ſur leſquels les corneilles ſont poſées ; elles s'envolent, & trompées par les fauſſes corneilles, elles viennent ſe poſer ſur les arbres élagués ; le chaſſeur les y prend à la main, les tue & les jette à terre. La ſaiſon de cette chaſſe eſt celle dans laquelle les corneilles vont en bande, c'eſt-à-dire de novembre en mars. Les nuits les plus ſombres ſont les plus favorables.

Le ſecond moyen conſiſte à mettre dans le fond d'un cornet fait avec du papier un peu fort, de la viande hachée ; on frotte l'entrée du cornet avec de la glue ; on enfonce la pointe du cornet ſur les tas de fumier répandus ſur les terres, ou dans la terre même nouvellement labourée. Le cornet ne doit tenir que très-peu ; la corneille en y enfonçant la tête pour prendre la viande, s'attache le cornet englué, ne voit plus clair, s'envole, à ce qu'on dit, à pic, s'élève à perte de vue, & ſes forces venant à s'épuiſer, elle tombe à-peu-près ſur le même endroit d'où elle s'eſt élevée.

On dit qu'en enfonçant dans des fèves de marais vertes, des aiguilles ou des épingles dont on a ôté la tête, & répandant ſur les terres, en hiver, ces ſemences dont les corneilles ſont avides, elles périſſent des maux que l'aiguille ou l'épingle leur cauſe après que les fèves ſont digérées.

Enfin, on attache une corneille vivante à terre, poſée ſur le dos, & retenue dans cette pénible attitude par deux piquets enfoncés en terre, & qui ont à leur extrémité un crochet qui comprime l'aile de la malheureuſe corneille, près de la jonction avec le corps : elle s'agite ; elle pouſſe des cris qui attirent les corneilles qui ſe trouvent aux environs ; elle s'accroche avec les pieds & le bec à celles qui l'approchent le plus près, comme elle s'accrocheroit à tout autre corps à ſa portée, & elle les tient ſi ſerrées qu'on a le temps de les prendre avant qu'elles aient pu ſe débarraſſer.

CORDON BLEU.

Cotinga. BRISS. *tom. II, pag. 340. Genre XXIII.*
Idem. *Pl. enl.* 186.
Cotinga du Bréſil. *Pl. enl.* 188.
Manakin bleu à poitrine pourpre. EDW. *glan. pag.* 65, *chap. XXXI, pl.* 241.

Les cotingas ſont des oiſeaux du nouveau continent, dont ils n'habitent que les contrées les plus chaudes ; on n'en trouve guère au-delà du Bréſil du côté du ſud, ni au-delà du Mexique du côté du nord. Leur plumage eſt en général peint des couleurs les plus belles & les plus éclatantes ; le bleu & le pourpre ſont celles qui parent un plus grand nombre d'eſpèces de cotingas ; les femelles ſont en général moins riches en couleur que les mâles, quelquefois elles n'ont qu'un plumage tout-à-fait ſombre, & il y a quelqu'eſpèces de cotingas qui différent des autres par le défaut de couleurs brillantes. Ces oiſeaux ſont des tournées plutôt que des voyages, & ils y ſont déterminés par la maturité des baies & des fruits dont ils ſe nourriſſent ; ils donnent auſſi la chaſſe aux inſectes, & particulièrement à ceux qu'on nomme *poux de bois ;* ils reparoiſſent deux fois l'année dans les mêmes endroits ; ils arrivent à-peu-près dans le même temps, mais ſéparément & ſans ſe réunir en bandes ; ils ſe tiennent le plus ſouvent ſur le bord des criques, dans les lieux marécageux. On ne nous a rien appris de plus ſur leurs habitudes.

Le *cordon bleu* ne me paroît être qu'une variété du cotinga auquel M. Briſſon a donné ce nom, ſans y rien ajouter de plus ; je commencerai en conſéquence par la deſcription de celui-ci. Sa longueur eſt de huit pouces environ ; il a douze à treize pouces de vol, & ſes ailes pliées atteignent le milieu de ſa queue ; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un bleu-foncé & cependant très-éclatant, tel que celui du plus beau *lapis lazuli.* La gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre, ſont d'un pourpre-violet ; les couvertures des ailes ſont noires ; mais cette couleur paroît fort-peu, parce que les plumes ſont bordées de bleu du côté externe, & terminées par la même couleur ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un très-beau noir, & bordées de bleu du côté externe ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Le cotinga que je viens de décrire ſe trouve aſſez fréquemment parmi les oiſeaux qu'on apporte de Cayenne ; quelquefois, mais très-rarement, on trouve deux variétés : 1°. un cotinga ſemblable à celui dont on vient de lire la deſcription, & qui n'en diffère que par une bande ou zône qui traverſe la poitrine d'un côté à l'autre, & qui eſt du même bleu que le deſſus du corps ; 2°. cette même variété, avec des taches d'un rouge vineux ſemées ſans

Digitized by Google

ordre, sur le pourpre du dessous du corps. Le cotinga sans bande bleue sur la poitrine, sans tache sur le pourpre du dessus du corps, est celui qu'on envoie le plus fréquemment ; c'est la raison qui m'a porté à le regarder comme l'espèce primitive ; la première variété est le *cordon bleu*, elle est moins rare que la seconde. Je dois encore observer que quelques individus ont le pourpre des parties inférieures sali par des taches rougeâtres, sans avoir de bande bleue sur la poitrine, & c'est une troisième variété. Mais comme ces taches sont semées sans ordre, qu'elles sont sur les différens individus inégales en nombre & en grandeur, il me paroît assez probable, qu'elles dépendent de l'âge ; que c'est un reste de la livrée des jeunes cotingas, qui ne prennent peut-être leur belle couleur pourpre qu'à la première ou la seconde mue.

CORDON BLEU. *Voyez* BENGALI.

CORDONNIER. *Voyez* GOELAND BRUN.

CORLIEU ou PETIT COURLIS.

Corlieu. Pl. enl. 842.

Petit courly ou *le corlieu.* BRISS. *tom. V, pag.* 317, *pl. enl. XXVII, fig.* 1.

Le *corlieu* semble n'être qu'un petit courlis : tous deux ont les mêmes habitudes, fréquentent les mêmes lieux, se nourrissent de la même façon & se ressemblent même beaucoup par le plumage ; ce sont cependant deux espèces très-distinctes & qui ne se mêlent jamais : le *corlieu* est beaucoup plus rare en France que le courlis, & il est au contraire plus commun en Angleterre. Il n'a du bout du bec à celui de la queue que quinze pouces six lignes, deux pieds cinq pouces & demi de vol, & ses ailes pliées sont presque égales à la longueur de la queue ; le brun, le gris, le fauve & le blanc sont les couleurs de son plumage, comme elles sont celles de celui du courlis, mais elles ne sont pas précisément disposées de la même façon ; elles sont plus nettes, par taches plus grandes & qui ne paroissent pas de même engrenées les unes dans les autres. La gorge est blanche sans taches ; il y a de chaque côté de la tête au-dessus de l'œil, une tache blanche longitudinale, & ces deux différences avec le courlis sont peut-être les plus frappantes dans le plumage de ces oiseaux.

Je parle à la fin de l'article du courlis, d'un oiseau de Madagascar qui paroît n'en être qu'une très-légère variété, & qui a été indiqué par les auteurs ; mais ils n'ont pas décrit un *corlieu* qui m'a été apporté de la même Isle, & qui me paroît être au *corlieu* d'Europe, ce que le courlis de Madagascar est au nôtre, c'est-à-dire une très-légère variété. Cependant le courlis de Madagascar est un peu plus grand que le nôtre, & il a sur-tout le bec à proportion plus long, ses couleurs sont aussi plus nettes ; le *corlieu* du même pays n'est pas plus grand que le nôtre ; il n'a pas le bec plus long & les couleurs de son plumage sont plus foncées.

J'ai parlé dans le même article d'un courlis de la Louisiane, qui me paroît aussi une variété du nôtre & de celui de Madagascar ; il les surpasse tous deux en grandeur ; son bec sur-tout est à proportion beaucoup plus long & le fond de son plumage tire davantage sur le fauve. Je conserve de même un *corlieu* de la Louisiane que je crois une variété du nôtre & de celui de Madagascar ; mais au lieu d'être, comme le courlis, par rapport au nôtre, de même taille & même un peu plus grand, d'avoir le bec plus long, ce *corlieu* est d'un tiers plus petit que le *corlieu* d'Europe ; son bec est à proportion beaucoup plus court ; cependant le fond de son plumage, comme celui du courlis du même pays, tire davantage sur le fauve. C'est sans doute une observation intéressante que de retrouver dans deux régions si distantes l'une de l'autre, & en même-temps de l'Europe, d'eux variétés d'un oiseau de nos contrées. Mais comment l'influence du climat de la Louisiane a-t-elle pu accroître les dimensions du courlis & diminuer celles du *corlieu ?* Cependant le *corlieu* d'Europe, ceux de Madagascar & de la Louisiane, se ressemblent au point d'avoir tous trois la gorge blanche sans taches, & les deux raies blanches dont une traverse de chaque côté au-dessus de l'œil. Qui compareroit leur plumage en détail & portions par portions, trouveroit, sans doute, entr'eux quelques différences. Mais il suffit pour les regarder comme variétés les uns des autres, de la ressemblance qu'ils offrent en général, & qui ne peut guère être plus grande, à moins qu'il n'y ait absolument aucune différence. *Genre LXXVIIIe.*

CORLIEU. BELL. *Voyez* COURLIS.

CORLIEU BLANC. CAT. *Voyez* COURLIS BLANC.

CORLIEU BRUN. CAT. *tom. I, pag.* 83, *pl.* 83. *Voyez* COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

CORLIEU ROUGE. CAT. *tom. I, pl.* 84. *Voyez* COURLIS ROUGE.

CORLIS. BELL. *Voyez* COURLIS.

CORLUI. *Voyez* COURLIS.

CORMORAN.

BRISS. *tome VI, pag.* 511, *pl. XLV.*

Pl. enl. 927.

BELL. *Hist. nat. des oif.*, *pag.* 661, *fig. pag.* 162.

Idem, idem, *port. d'oif. pag.* 32.

Crot-peschevot en Bourgogne ;

Phalacrocorax en Latin, par plusieurs auteurs ;

Corvus aquaticus, par d'autres ;

Corvo marino en Italien ;

Cuervo calvo en Espagnol.

Le *cormoran* est du petit nombre des oiseaux qui ont quatre doigts tous réunis par une membrane qui les lie ensemble. Son bec droit & presque cylindrique, se termine par un crochet très-courbé & très-fort : l'ongle du doigt du milieu est dentelé intérieurement comme une scie ; les plumes

Digitized by Google

de la queue ſont fort larges & roides comme celles des pics ; ſon genre eſt le CXI^e de la méthode de M. Briſſon. Le *cormoran*, preſque auſſi gros que l'oie domeſtique, a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds ſept pouces & demi, quatre pieds un pouce & quelques lignes de vol : ſes ailes pliées s'étendent à un pouce au-delà de l'origine de la queue : les yeux placés en-avant, ſont entourés d'une peau nue, noirâtre entre l'œil & le bec, & orangée au-deſſous ; le haut de la gorge eſt auſſi nud & couvert d'une peau variée de noirâtre & de jaune-verdâtre ; elle eſt très-extenſible, & c'eſt en conſidérant ſon expanſibilité que quelques auteurs ſe ſont crus autoriſés à ranger le *cormoran* parmi les pélicans. Les plumes qui couvrent la tête & le haut du cou ſont fines, longues, luſtrées, d'un verd foncé, terminées par une pointe blanche ; ces plumes forment à l'oiſeau une ſorte de huppe & de mantonnière, qui eſt un ornement ſingulier & qui produit un aſſez bon effet : la gorge eſt blanche : tout le reſte du plumage eſt d'un noir-verd avec des reflets obſcurs de couleur de cuivre rouge ſur le dos & les couvertures du deſſus des ailes : les pennes des ailes ſont d'un verd-noir, ondé de rougeâtre cuivreux ; celles de la queue ſont brunes : les deux du milieu ſont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant juſqu'à la plus externe de chaque côté : la prunelle eſt bleuâtre, l'iris verdâtre, les paupières ſont piquées de points d'un blanc nué de violet : le bec eſt d'un cendré-brun : les pieds, les doigts, les ongles, les membranes, ſont d'un noir-foncé.

Le *cormoran* eſt un oiſeau pêcheur : il en eſt peu qui détruiſent autant de poiſſons : il pourſuit ſa proie en plongeant & en nageant entre deux eaux avec autant de rapidité que les autres oiſeaux fendent l'air ; lorſqu'il a fait capture, il reparoît tenant le poiſſon qu'il a pris en-travers de ſon bec ; il le jette en l'air pour l'avaler, & le reçoit la tête la première : enſorte que les nageoires & l'arête qui eſt ſur le deſſus du dos, ſe couchent & ſe colent le long du corps du poiſſon. Un ſeul de ces oiſeaux ſuffit pour faire beaucoup de dégâts en peu de temps dans un étang ; mais les *cormorans* fréquentent beaucoup moins les eaux douces que la mer. On dit qu'à la Chine on profite de leur adreſſe pour la pêche ; qu'on en a de privés auxquels on met un anneau autour du cou pour les empêcher d'avaler le poiſſon, & qu'ils ſont dreſſés à apporter à leurs maîtres celui qu'ils prennent. Quoique les *cormorans* vivent de poiſſon & ſoient peut-être les plus excellens nageurs de tous les oiſeaux, ils ne paſſent ſur l'eau que le temps néceſſaire pour leur pêche ; ils s'en éloignent quand ils ſont raſſaſiés & ſe retirent ſur les arbres les plus élevés où ils ſe tiennent perchés, malgré le déſavantage qui ſembleroit devoir réſulter de la conformation de leurs pieds pour cette poſition. Leur eſpèce eſt répandue dans les différentes contrées de l'ancien & du nouveau continent, & ſe trouve également ſous la zône torride, les zônes tempérées & dans les régions les plus froides, comme le Kamtzchatka. Mais les *cormorans* ne ſont pas par-tout auſſi grands, & il paroît à cet égard y avoir beaucoup de variétés ; il n'y en a que de très-légères pour les couleurs du plumage.

CORMORAN (petit) ou LE NIGAUD.

Petit cormoran. BRISS. *tom. VI, pag. 516.*

Beaucoup plus petit que le *cormoran*, le *nigaud* n'a que deux pieds trois pouces du bout du bec à celui de la queue, & trois pieds & demi de vol : l'eſpace contenu entre le bec & l'œil de chaque côté eſt nud & couvert d'une peau rouge ; mais le haut de la gorge n'eſt pas dénué de plumes, & la tête n'eſt ornée ni de huppe, ni de mentonnière, comme dans le *cormoran*. Ce ſont-là les différences principales entre le *cormoran* & le *nigaud*. Ce dernier a les couleurs plus ſombres, & le deſſous du corps d'un gris-brun : il n'a que douze plumes à la queue, & le *cormoran* en a quatorze. D'ailleurs, ces deux oiſeaux ſe reſſemblent par le plumage & par les habitudes. Le *petit cormoran* ſe trouve plus communément en Europe vers le nord, que dans les pays chauds ; cependant ſon eſpèce paroît également répandue dans toutes les contrées, comme celle du *grand cormoran* : j'en ai reçu & j'en conſerve un de Cayenne qui ne diffère pas de celui qu'on trouve en Europe ; M. Sonnerat en a rapporté des mers de l'Inde, qui ne diffèrent pas par le plumage, mais qui ſont de moitié plus petits : d'un autre côté, pluſieurs navigateurs, & entre autres le capitaine Cook, ont vu de ces très-petits *cormorans* dans les régions les plus froides : ils y ſont même en plus grand nombre que par-tout ailleurs : ainſi ces oiſeaux peuvent vivre également dans toutes les régions & ſous tous les climats. La ſtupidité de ceux qui ont été obſervés dans les pays très-froids, produite peut-être par la ſtupeur & l'engourdiſſement, ou qui peut auſſi être l'effet de la ſécurité & de la paix dans leſquelles ils vivent, eſt ſi grande, qu'ils ſe laiſſent approcher & aſſommer ſans prendre aucun ſoin de ſe ſouſtraire au danger. C'eſt cette ſtupidité réelle ou apparente, ou cette confiance funeſte pour eux dans le commerce redoutable de l'homme qu'ils ne connoiſſent pas, qui leur a fait donner le ſurnom de *nigaud*. Genre CXI.

CORNEILLE BLEUE. EDW. *tom. III, page & pl. 109. Voyez* ROLLIER.

CORNEILLE CENDRÉE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

CORNEILLE D'HIVER. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

CORNEILLE DE LA JAMAÏQUE.

BRISS. *tom. II, genre XIV, pag. 22.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *corbine*, & elle a de même le plumage, le bec & les pieds noirs. Elle abonde dans la partie ſeptentrionale

Digitized by Google

de l'isle où elle se tient constamment sur les montagnes. Les insectes, différentes baies & divers grains sont sa nourriture ordinaire ; elle ne cesse de pousser un cri, qui est différent de celui de nos *corneilles* ; c'est sur-tout par ce trait qu'elle paroît en différer ; son bec & sa queue ont d'ailleurs proportionnément moins de longueur. Mais si le chien transporté en Amérique y perd la faculté d'aboyer, il est bien possible que le climat change le cri de notre *corneille*, la rende plus babillarde, diminue quelque chose des proportions de son bec & de sa queue, & il me paroît bien probable que cette espèce est notre corbine transportée en Amérique.

CORNEILLE du Sénégal.

Pl. enl. 327.

Cette espèce, dont M. de Montbeillard a parlé le premier, est de la même grosseur que la *corneille* mantelée ; elle a le même plumage, & n'en diffère qu'en ce que les plumes qui couvrent le bas du cou, tant en arrière qu'en devant, & la poitrine, sont d'un blanc assez brillant, au lieu d'être cendrées comme dans la *corneille* mantelée ; le reste du dessus & du dessous du corps, qui est cendré dans la *corneille* mantelée, est noir dans celle du Sénégal. Le surplus du plumage, la couleur du bec & des pieds sont les mêmes dans l'une & l'autre *corneille*. Cette espèce à plumes blanches sur le cou & la poitrine ne se trouve pas seulement au Sénégal, on l'a plusieurs fois apportée de Madagascar, & M. Sonnerat l'a rapportée de la Chine dans son dernier voyage ; elle a tant de ressemblance avec la *corneille* mantelée, qu'il seroit difficile de ne la pas regarder comme une simple variété. Si ce n'est pas une apparence illusoire, il s'ensuit que l'espèce de la *corneille* mantelée est très-répandue, & que malgré que dans nos climats elle se retire vers le nord pour s'y faire son nid, elle s'est cependant portée jusques dans les climats très-chauds, où elle n'a subi qu'une légère variété dans son plumage. *Genre XIV.*

CORNEILLE MANTELÉE.

Pl. enl. 76.

BRISS. *tom. II, pag. 19.*

Corneille emmantelée. BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 284, fig. pag. 285.*

Corneille emmantelée, corneille sauvage. BELL. *port. d'ois. pag. 69.*

Mulacchia, munacchia en Italien ;

Nachel-kraee, grave-krache, &c. en Allemand ;

Wrona en Polonois ;

Kraoka en Suédois ;

Royston-crow, sea-crow en Anglois ;

Selon M. de Salerne, en différentes provinces de France *bedeaude, meûniere, jacobine, corneille d'hiver, roffignol d'hiver.*

La *corneille* mantelée est du XIVe genre ; elle a beaucoup de rapport avec la corbine & avec la frayonne, mais elle en diffère par une partie de son plumage & par quelques habitudes. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle de la corbine ; le derrière du cou, tout le dessus & le dessous du corps sont d'un cendré varié de taches noires, oblongues, plus nombreuses en-dessous qu'en-dessus du corps ; le reste du plumage est d'un noir-violet : la première plume de l'aile est plus courte de quatre pouces trois lignes que la seconde & la troisième qui sont les plus longues de toutes : l'iris est d'un cendré tirant sur la couleur de noisette ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La *corneille mantelée* n'habite nos campagnes qu'en hiver ; elle arrive vers le mois de novembre & s'en retourne au commencement du printemps ; elle se retire dans les contrées septentrionales, où elle passe l'été sur les montagnes & y niche sur les pins & les sapins ; on la voit aussi dans la même saison en Suède où elle fait son nid, par préférence, sur les aulnes ; sa ponte est de quatre œufs. Les *corneilles mantelées* volent pendant l'hiver dans nos campagnes par bandes nombreuses, elles se mêlent sur les terres labourées parmi les corbines & les frayones, pour y chercher en commun de la pâture ; mais la *corneille mantelée* a moins d'éloignement pour l'homme, & s'approche beaucoup plus près des lieux habités ; elle y cherche de la nourriture dans les immondices & dans les fumiers ; elle paroît être *omnivore* comme les autres *corneilles*, mais cependant faire une consommation de grains plus grande ; elle est également attirée par l'odeur des chairs corrompues ; elle sacrifie de même quelquefois à son appétit de petits oiseaux & le menu gibier. Sa chair ne vaut pas mieux que celle de la corbine ; on l'attire par les mêmes appâts, & on la prend par les mêmes moyens. *Voyez* CORBINE. M. de Montbeillard remarque que les anciens n'ont pas connu la *corneille mantelée*, puisqu'ils n'en ont pas parlé ; il observe d'ailleurs que tenant beaucoup de la corbine & de la frayone, elle ne diffère de l'une & de l'autre que par les habitudes qui les distinguent elles-mêmes ; ces remarques conduisent ce naturaliste philosophe à penser que la *corneille mantelée* est peut-être une race nouvelle, provenue du mêlange de la corbine & de la frayone.

CORNEILLE MOISSONNEUSE. BRISS. *tom. II, pag. 16. Voyez* FREUX.

CORNEILLE NOIRE. *Voyez* CORBINE.

CORNEILLE SAUVAGE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

COSTOTOL.

Troupiale de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. II, pag. 95*, genre XIXe.

Le *costotol* est de la grosseur de l'étourneau : le cou, le dos, le croupion sont noirs ; la poitrine, le ventre, les côtés sont d'un jaune de safran, mêlé de très-peu de noir ; les ailes, cendrées en dessous, sont variées en dessus de noir & de blanc. On le trouve à la nouvelle Espagne, où, en langue du

Digitized by Google

pays, il eſt appellé COZTOTOTL. FERN. *hiſt. de la nov. Hiſp. p. 20, cap. XXVIII.*

COTINGA. BRISS. *tom. II, pag. 340. Voyez* CORDON BLEU.

COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

Cotinga des Maynas. BRISS. *tom. II, pag. 341.*

Idem. *Pl. enl. 229.*

Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros que le *mauvis*: ſa longueur eſt de ſept pouces, il en a treize de vol, & ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue; la gorge eſt d'un violet foncé; le reſte du corps eſt couvert de plumes plus longues & plus étroites qu'elles ne le ſont ordinairement, très-ſerrées & fort douces au toucher; elles ſont brunes à leur origine, ſur la tête & le derrière du cou, blanches à leur naiſſance, puis d'un violet pourpré ſur le reſte du corps; mais ces couleurs ne paroiſſent pas & ſont cachées par un bleu éclatant, changeant en couleur daigue-marine, qui termine toutes les plumes: cette belle couleur eſt la ſeule qui ſoit apparente ſur tout le corps, quand les plumes ſont couchées les unes ſur les autres, excepté ſur les jambes, qui ſont brunes: les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un brun-noirâtre, bordées de bleu du côté extérieur, cependant la dernière de chaque côté de la queue, eſt d'un brun-noirâtre pur, ſans être bordée de bleu: le bec eſt brun, les pieds & les ongles ſont noirs. Ce *cotinga* ſe trouve dans le pays des Maynas, ſur les rives de l'Amazone: on le voit rarement dans les cabinets. *Genre XXIIIe.*

COTINGA BLANC. *Pl. enl. 793* le mâle, 794 la femelle.

BRISS. *tom. II, pag. 356. Voyez* GUIRAPANGA.

COTINGA de Cayenne. *Pl. enl. 624.*

BRISS. *tom. II, pag. 344. Voy.* QUEREIVA.

COTINGA des Maynas. *Pl. enl. 229.*

BRISS. *tom. II, pag. 341. Voyez* COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

COTINGA du Mexique. BRISS. *tom. II, p. 347. Voyez* CACASTOL.

COTINGA GRIS. BRISS. *tom. II, pag. 353. Voyez* GUIRAROU.

COTINGA GRIS de Cayenne. *Pl. enl. 699. Voy.* GUIRAROU.

COTINGA GRIS-POURPRE. *Voy.* PACAPAC.

COTINGA POURPRE. *Voy.* PACAPAC.

COTINGA ROUGE. *Pl. enl. 378.*

BRISS. *tom. II, pag. 351. Voy.* OUETTE.

COTINGA TACHETÉ. BRISS. *tom. II, pag. 354. Voyez* AVERANO.

COTTERET-GARU. *Voy.* COMBATTANT.

COTRIOUX. *Voy.* CUJELIER.

COUA (le).

Coucou huppé de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV, pag. 149, pl. XII, fig. 2.*

Idem, *pl. enl. 589.*

Coua eſt le nom que les habitans de Madagaſcar donnent à ce coucou. Il a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue; quinze pouces de vol, & ſes ailes pliées n'excèdent que peu l'origine de la queue: la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps, ſont d'un cendré animé par une teinte verdâtre: les plumes du ſommet de la tête forment une huppe qui l'embellit; la gorge & le haut du cou, en devant, ſont gris; le bas du cou & la poitrine ſont couleur de lie de vin; le reſte du deſſous du corps eſt d'un blanc rouſſeâtre: les ailes ſont, en deſſus, d'un verd-clair glacé de bleu changeant en violet; la queue eſt de la même couleur; elle eſt étagée, & les plumes latérales, qui vont en diminuant, ſont terminées de blanc: le bec; les pieds, les ongles ſont noirs. La chair de ce coucou eſt un aſſez bon manger. *Genre L.*

COUALE. *Voy.* CORBINE.

COUAR. *Voy.* CORBINE.

COUAS. *Voy.* CORBINE.

COUCOU (le).

Idem. BRISS. *tom. IV, pag. 105.*

. . . . *Pl. enl. 811.*

Cocou, coqu. BELL. *port. d'oiſ. pag. 132.*

Cuculus en Latin;

Cucco, cuculo, cuco en Italien;

Cuclillo en Eſpagnol;

Cuckow en Anglois;

Gjoek en Suédois;

Geecka en langue Lapone;

Gucker, kuckuk, guggauch, &c. en Allemand;

Coudiou en Provençal;

Coux en différentes provinces, ſuivant M. de Salerne.

Le *coucou* n'eſt pas moins intéreſſant par ſa ſeule hiſtoire, que par les fables dont on l'a chargé. Je tâcherai, autant qu'il me ſera poſſible, de ſéparer le vrai du merveilleux qu'on s'eſt plu à y ajouter.

Le *coucou* eſt un oiſeau de paſſage; il arrive au printemps & ſe retire à la fin de l'été. On a prétendu, & beaucoup de perſonnes croient encore, qu'à l'approche de l'hiver, le *coucou* ſe retire dans des arbres creux, ou dans des trous de murailles, qu'il s'y enveloppe de ſes propres plumes qui tombent, & qu'il paſſe l'hiver engourdi à la manière des loires & des marmottes. Mais, 1°. on n'a pas fait attention à la chaleur différente entre le ſang des quadrupèdes & celui des oiſeaux; à la poſſibilité que quelques-uns des premiers s'engourdiſſent par l'impreſſion du froid, & à la difficulté beaucoup plus grande que le même fait ait lieu par rapport aux ſeconds: 2°. il eſt bien avéré, par des faits ſuffiſamment nombreux, par des obſervations ſouvent répétées, que les loires & les marmottes s'engourdiſſent pendant l'hiver, mais on ne peut citer, à l'égard des *coucous*, relativement au même objet, que quelques faits iſolés & incertains, & dont les mieux conſtatés n'offrent rien de concluant. Si les *coucous* s'engourdiſſoient comme les quadrupèdes, auxquels on les compare, il ne

Digitized by Google

ſeroit pas plus rare d'en rencontrer dans l'hiver, on en recontreroit même plus ſouvent, puiſque les individus de cette eſpèce ſont plus nombreux; quant au petit nombre de faits de ce genre, aſſez avérés pour qu'on doive y ajouter foi, ils n'offrent rien de concluant. En effet, ils préſentent des *coucous* trouvés dans des arbres creux, ſur l'arrière ſaiſon, & non dans le fort de l'hiver, où près de ſa fin, des *coucous* ſouffrans & non pas engourdis. Il n'y a donc rien à conclure de la rencontre très-rare de ces individus, ſinon qu'ils n'avoient pu ſuivre leur eſpèce au temps du départ, que, retenus par quelque circonſtance particulière, arrêtés par le temps de la mue, ils avoient ſoutenu une vie languiſſante, qu'ils auroient bientôt perdue quand la ſaiſon ſeroit devenue plus rigoureuſe. Il n'y a rien non plus à conclure de la contrainte particulière, de quelques *coucous* retenus & nourris en captivité, aux actions de l'eſpèce en liberté: quelques individus enfin rencontrés, quand l'eſpèce a en général diſparue, ne prouvent pas plus qu'elle reſte, que la même choſe n'eſt prouvée à l'égard des cailles, par la rencontre de quelques-unes qui demeurent pendant l'hiver; mais ces dernières en peuvent ſupporter la rigueur qui feroit périr les *coucous*, & c'eſt par cette raiſon qu'on n'a rencontré de ces derniers, après le départ de leur eſpèce, qu'à l'arrière ſaiſon, & non dans l'hiver déja avancé. Il me paroit donc ſuffiſamment prouvé que le *coucou* eſt un oiſeau de paſſage, & qu'il ne ſe cache pas, pour paſſer l'hiver engourdi, à la manière des loires & des marmottes.

Le ſecond fait remarquable dans l'hiſtoire du *coucou*, eſt qu'il ne conſtruit pas de nid; que la femelle ne couve, ni n'élève ſes petits, mais qu'elle pond dans le nid d'un autre oiſeau; que quoiqu'elle faſſe ordinairement deux œufs à-peu-près dans le même-tems, elle n'en dépoſe ordinairement qu'un dans un premier nid, & le ſecond dans un ſecond nid.

Les derniers faits que je viens de rapporter, quoique contraires aux loix générales de la nature, ſont conſtatés par un ſi grand nombre d'obſervations & avérés par des témoins ſi irréprochables, qu'on ne peut les révoquer en doute, mais ils ont donné lieu à de fauſſes aſſertions, dont leur célébrité m'oblige de parler.

On a dit que les femelles qui trouvoient dans leur nid un œuf de *coucou*, concevoient pour lui une prédilection particulière, qu'elles rejettoient leurs propres œufs pour ne conſerver que l'étranger; d'autres ont avancé que lorſque le jeune *coucou* étoit né, la couveuſe lui ſacrifioit ſes propres enfans, & les lui donnoit à manger; d'autres fois on a prétendu que le jeune *coucou* ſe ſentant bientôt aſſez fort pour ſe paſſer de ſecours, donnoit la mort aux petits dont il avoit partagé le nid, & finiſſoit par dévorer ſa propre nourrice. Il ſuffit de remarquer que chacun de ces faits a été reconnu faux par l'obſervation, 1°. Qu'on trouve également dans le nid, pendant la durée de l'incubation, les œufs de la vraie femelle & celui du *coucou*; 2°. que lorſque les petits ſont nés, on voit la femelle, quelqu'elle ſoit, en prendre un ſoin égal; 3°. que ni elle ne leur ſacrifie ſes petits, ni le *coucou* ne leur donne la mort, & ne finit par dévorer ſa nourrice, puiſqu'on trouve de jeunes *coucous*, prêts à ſortir du nid, paiſibles avec les autres oiſeaux qui ont été élevés avec eux, & que ſi on fait attention à la forme du bec du *coucou*, à ſon peu de force, à la foibleſſe de celui des jeunes, il ſera aiſé de reconnoître qu'il leur ſeroit impoſſible de déchirer même de jeunes oiſeaux, & à plus forte raiſon la femelle qui les a élevés.

C'eſt communément dans le nid de forts petits oiſeaux que la femelle du *coucou* dépoſe un œuf, & plus ſouvent dans celui des fauvettes, que dans tout autre. Mais n'eſt-ce pas parce qu'il n'y a guère que de petits oiſeaux qui vivent d'inſectes, ou que ceux qui s'en nourriſſent également, & qui ſont forts, ſeroient dangereux pour les jeunes *coucous*, que la mère dépoſe ſes œufs dans le nid d'oiſeaux propres à nourrir ſes petits, ſans qu'elle ait à craindre de leur part pour eux? Cependant des obſervateurs dignes de foi aſſurent qu'on trouve des œufs de *coucou* dans des nids de pigeons ramiers, de tourterelles, de pie, &c. il eſt vrai qu'ils ne diſent pas qu'on y ait trouvé de jeunes *coucous*, mais ſeulement des œufs. Il me paroit très-probable que ces œufs mal placés, ne peuvent manquer d'avoir une iſſue funeſte; que les ramiers, les tourterelles, doivent néceſſairement laiſſer périr les jeunes *coucous* de faim, à cauſe de la différence des alimens qui conviennent à leurs petits & aux jeunes *coucous*, & que, par la même raiſon, autant que par le naturel des pies, ces jeunes hôtes étrangers ont beaucoup à craindre.

Le *coucou* eſt du genre L. Il a deux doigts de devant & deux derrière; le bec très-peu courbé en en-bas, convexe en-deſſus & comprimé par les côtés. Il eſt d'une forme alongée, qui le paroit encore davantage par l'étendue de ſa queue, compoſée de dix plumes dans la plupart des eſpèces, fort longues & en même-temps très-larges: ſes pieds ſont foibles & très-courts; ſa voix eſt connue de tout le monde, & l'on ſçait qu'il la fait particulièrement entendre, lorſque le temps eſt chaud & pluvieux: on ſçait de même qu'il ne fréquente que les bois, ou les grands parcs, qu'il ſe tient dans le plus épais des taillis, & qu'il n'eſt pas aiſé à découvrir. Les perſonnes qui ont obſervé de près les *coucous*, ont remarqué qu'outre leur cri ordinaire, le mâle & la femelle en ont un particulier, qui leur ſert à ſe rappeller; il ne paroît cependant pas que ces oiſeaux contractent aucune union ſtable; & comme ils n'ont beſoin, pour propager leur eſpèce, que de ſe rencontrer, c'eſt auſſi à la jouiſſance du moment que ſe borne toute leur ſociété. On prétend que les mâles ſont en plus grand nombre que les femelles, &

Digitized by Google

& qu'ils ont, au-dessus d'elles, un appétit violent pour les œufs en général, dont ils font leur nourriture principale, & au défaut desquels ils vivent de chenilles & de différens insectes.

Quoique les *coucous* cessent de se faire entendre dès le mois de juin, ils ne quittent cependant nos climats qu'au commencement de l'automne; il est probable qu'ils se retirent en Afrique, parce qu'on a observé qu'ils passent à l'isle de Malte deux fois par an.

Les *coucous*, à leur arrivée au printemps, sont fort maigres; ils sont au contraire très-chargés de graisse en automne, & ils passent alors pour un bon gibier, dont on fait peu d'usage cependant, peut-être parce qu'il n'est pas de mode.

Nous ne connoissons qu'une espèce de *coucou* dans notre climat; elle paroît généralement répandue en Europe; mais il y a, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent, un grand nombre d'espèces de *coucous* différents. Une conformation parfaitement semblable, annonce les mêmes habitudes dans ces oiseaux, sans qu'on puisse l'assurer généralement. Il me reste à parler du plumage, très-sujet à varier, & différent dans les jeunes de ce qu'il est dans les adultes.

Le *coucou* a treize pouces du bout du bec à celui de la queue, vingt-deux pouces & demi de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux trois quarts & un peu plus de la longueur de sa queue: la tête, le derrière du cou & tout le dessus du dos, sont d'un cendré assez brillant; la gorge & le devant du cou sont de la même couleur, mais moins foncée; la poitrine, le ventre, & tout le dessous du corps, sont d'un blanc sale, rayé transversalement de brun; les ailes sont en plus grande partie cendrées & variées de blanc, & d'un peu de roux: la queue est noirâtre, excepté quelques taches blanches répandues sur les plumes dont elle est composée; la plus extérieure de chaque côté, est rayée de blanc transversalement: l'iris est couleur de noisette; les coins de la bouche sont d'un jaune foncé; le bec est noir; les pieds & les ongles sont jaunes.

La tête, le derrière du cou & le dessus du corps, sont couverts, dans le jeune *coucou*, de plumes brunes bordées de blanc: la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont rayés de bandes transversales blanches sur un fond brun.

COUCOU A LONG BEC de la Jamaïque. *Pl. enl.* 772.

BRISS. *tom. IV, pag.* 116. *Voyez* TACCO.

COUCOU A LONGS BRINS.

Coucou verd huppé de Siam. BRISS. *tom. IV, pag.* 151, *pl. XIV, fig.* 1.

Ce *coucou* est à-peu-près de la grosseur du geai. Tout son plumage est d'un verd obscur; il a sur la tête une huppe qui n'a que peu de longueur: la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue excède les autres de cinq pouces neuf lignes, & n'a de barbes qu'à son extrémité dans l'espace d'environ trois pouces: l'iris est d'un beau bleu; le bec est noirâtre; les pieds & les ongles sont gris. On le trouve dans le royaume de Siam. *Genre L.*

COUCOU (petit) A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

Petit coucou de l'isle Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag.* 122, *pl.* 81.

Il n'est pas plus gros qu'un merle, mais il est beaucoup plus alongé: le dessus de la tête est d'un gris-clair; le dessus du cou, le dos & les ailes sont couleur de terre d'ombre, ou d'un brun-clair; la gorge est d'un gris-clair & le dessous du corps est d'un jaune pâle, nué de roux; la queue est noire, rayée transversalement de blanc: les pieds sont d'un jaune-clair, & le bec, de la même couleur dans sa longueur, est noirâtre à son extrémité. Cet oiseau a été apporté de l'isle Panay, une des Philippines. *Genre L.*

COUCOU A VENTRE RAYÉ de l'île Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag.* 120, *pl.* 79. *Voyez* COUCOU BRUN & JAUNE A VENTRE RAYÉ.

COUCOU BLEU de la Chine. BRISS. *tom. IV, pag.* 157. *Voyez* SANHIA de la Chine.

COUCOU BLEU de Madagascar. *Pl. enl.* 295, *tom. II.*

BRISS. *tom. IV, pag.* 156. *Voyez* TAIT-SOU (le).

COUCOU BRUN ET JAUNE A VENTRE RAYÉ.

Coucou à ventre-rayé de l'île Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag.* 120, *pl.* 79.

M. Sonnerat, auquel on doit la description de cet oiseau, l'a fait dans les termes suivans: « il est » un peu moins grand que le *coucou* d'Europe; le » dessus de sa tête est d'un gris-noirâtre; les côtés » & la gorge tirent sur la couleur lie de vin: la » poitrine est d'un jaune d'orpin terne; le ventre d'un » jaune pâle & clair; mais la poitrine & le ventre » sont rayés par des bandes transversales noires; » le dos & les ailes sont d'un brun noir terne; la » queue est composée de dix plumes d'égale lon- » gueur, terminées de blanc, & mouchetées dans » leur longueur de points ronds blancs, disposés » de façon qu'ils forment des raies transversales: le » bec est noir; l'iris orangé-pâle, les pieds rou- » geâtres ». *Genre L.*

COUCOU BRUN ET TACHETÉ des Indes. EDW. *tom. II, pag. LIX, pl.* 59. *Voyez* BOUT-SALLICK.

COUCOU BRUN, piqueté de roux.

Coucou tacheté des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 134.

Coucou tacheté des Indes orientales. *Planch. enl.* 771.

Coucou tacheté de l'île Panay. *Voyag. à la nouv. Guinée, pag.* 120, *pl.* 78.

La longueur de cet oiseau, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied quatre pouces & demi; il a un pied onze pouces de vol, & ses ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de sa queue. La tête, le dessus du cou & de tout le corps sont d'un brun-noirâtre, varié de taches rousses; une bande rousse s'étend de chaque côté de la tête, de

Digitized by Google

l'origine du bec à l'*occiput*, en passant au-dessous des yeux ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps, sont roux, rayés de lignes étroites, transversales, d'un brun noirâtre ; les ailes sont de cette dernière couleur & variées de taches transversales rousses ; la queue est également noirâtre, terminée de roux-clair & variée dans sa longueur de bandes transversales courbées en arc : le bec est noirâtre ; les pieds gris-bruns ; les ongles noirâtres.

Le *coucou* de l'île Panay, décrit par M. Sonnerat, n'avoit point de taches rousses sous les yeux ; sa queue n'étoit pas étagée, & les ailes étoient piquetées de points noirs entre les taches rousses transversales. D'ailleurs ces deux oiseaux ont beaucoup de rapports. *Genre L.*

COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR.

C'est une espèce indiquée dans le *IVe vol.* de la relation du second voyage du capitaine Cook, *pag. 272.* Son plumage est varié de noir & de brun ; il a la queue très-longue ; on le trouve dans les iles de la Société, situées dans la mer du Sud. Les habitans lui donnent le nom d'*arawereroa.*

COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Coucou tacheté de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 127, pl. IX, fig. 1. Genre L.*

Idem. *Pl. enl. 812.*

Ce *coucou* n'est pas plus gros que le mauvis : il a près d'onze pouces du bout du bec à celui de la queue, un pied de vol, & ses ailes pliées s'étendent à-peu-près au tiers de sa queue : la tête, le derrière du cou & le dessus du corps, sont couverts de plumes bordées de roux ou terminées par une tache de cette couleur : la gorge & le devant du cou sont rousseâtres, le reste du dessous du corps est d'un blanc teint de rousseâtre : les pennes des ailes sont d'un gris-brun, bordées extérieurement, & terminées de rousseâtre : les pennes de la queue sont du même gris-brun, bordées aussi de rousseâtre & terminées de blanc : les deux du milieu sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant jusqu'aux plus externes, qui sont les plus courtes : la portion supérieure du bec est noirâtre en-dessus & rousse sur les côtés ; l'inférieure est rousseâtre, les pieds cendrés, les ongles d'un gris-brun. On le trouve à la Guiane, où on lui donne le nom d'*oiseau des barrières*, parce qu'il se perche souvent sur les palissades des plantations ; lorsqu'il est perché il remue continuellement la queue. Cette espèce fréquente peu les grands bois ; & diffère des autres *coucous* par cette inclination. Elle est très-nombreuse en individus, & une des plus multipliées à la Guiane.

COUCOU CORNU ou ANTIGACU du Brésil.

Coucou cornu du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag. 145.*

Il n'a que trois pouces de long du bout du bec à l'origine de la queue, qui est longue de neuf pouces : la tête, le dessus du cou & de tout le corps sont d'un noir rousseâtre : il a sur la tête de longues plumes qu'il relève à volonté & qui forment alors une huppe à laquelle on a trouvé quelque ressemblance pour l'aspect avec les cornes des quadrupèdes : la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont cendrés : les ailes sont de la même couleur que le dessus du corps ; elle s'étend aussi sur la queue, mais la nuance en est plus foncée, & les plumes sont terminées de blanc ; elles vont en diminuant du centre aux bords : l'iris est rouge : le bec d'un verd jaunâtre : les pieds & les ongles cendrés. On trouve ce *coucou* au Brésil, où les naturels du pays le nomment dans leur langue *atingacu camucu.* Genre L.

COUCOU CORNU du Brésil. BRISS. *tome. IV, pag. 145. Voyez* COUCOU CORNU.

COUCOU d'Andalousie. BRISS. *tom. IV, p. 126. Voyez* COUCOU (le grand) TACHETÉ.

COUCOU de Cayenne. *Pl. enl. 211.*

BRISS. *tom. IV, pag. 122. Voyez* COUCOU PIAYE.

COUCOU (le petit) de Cayenne. BRISS. *t. IV, pag. 124. Voyez* COUCOU PIAYE.

COUCOU de la Caroline. *Pl. enl. 816.*

BRISS. *tom. IV, pag. 112. Voyez* COUCOU, dit LE VIEILLARD.

COUCOU de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 124. Voyez* COUCOU, dit LE VIEILLARD.

COUCOU (petit) de l'isle Panay. *Voyage à la nouv. Guinée, pag. 122, pl. 81. Voyez* COUCOU (petit) A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

COUCOU DE MADAGASCAR. BRISS. *tom. IV, pag. 138. Voyez* HOUHOU d'Egypte.

COUCOU (grand) de Madagascar. BRISS. *tom. IV, pag. 160. Voyez* VOUDROU-DRIOU.

COUCOU (grand) de Madagascar, mâle. *Pl. enl. 587.*

Femelle, *pl. enl. 588. Voyez* VOUDROU-DRIOU.

COUCOU de Malabar. *Pl. enl. 294.*

BRISS. *tome IV, page 136, Voyez* CUIL (le).

COUCOU de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pag. 110. Voyez* CENDRILLARD.

COUCOU (petit) des Indes. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag. 211.*

Il est, à-peu-près, de la grosseur du merle ; le dessus du corps, la tête & le derrière du cou, ainsi que les ailes, sont rayés transversalement de noir sur fond rouge-brun ; la queue est colorée comme les ailes, & de plus tachetée de points noirs le long du tuyau des pennes : le dessous du corps est blanc, coupé par des raies noires ; l'iris, le bec & les pieds sont jaunes. *Genre L.*

COUCOU des Indes orientales. *Pl. enl. 274. Voyez* COUKEELS.

COUCOU DES PALETUVIERS de Cayenne. *Pl. enl. 813. Voyez* COUCOU dit LE VIEILLARD.

COUCOU des Philippines. *Pl enl. 824. Voyez* HOUHOU d'Egypte.

COUCOU dit LE VIEILLARD, ou L'OISEAU DE PLUIE.

Coucou de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 114.*

Il a quinze pouces du bout du bec à celui de la

Digitized by Google

queue, environ autant de vol, & ſes ailes pliées n'atteignent guère qu'à l'origine de ſa queue : la partie ſupérieure de la tête eſt brune, & ſes plumes qui la couvrent ſont auſſi douces que la ſoie ; tout le deſſus du corps eſt d'un cendré olivâtre ; la gorge & le devant du cou ſont blancs, le reſte du deſſous du corps eſt roux : les ailes ſont de la même couleur que le dos : les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un cendré-olivâtre, les latérales ſont noires, terminées de blanc, & vont en décroiſſant à meſure qu'elles ſont plus externes : la portion ſupérieure du bec eſt noire, l'inférieure eſt blanchâtre, les pieds ſont noirâtres : ce *coucou* ſe trouve à la Jamaïque, où il paſſe toute l'année : il ne fréquente pas ſeulement les bois, mais tous les lieux où il y a quelques buiſſons : il s'effraye peu à la vue de l'homme & ſe laiſſe approcher de très-près avant de fuir, habitudes bien différentes de celles du *coucou* d'Europe.

M. de Montbeillard, dont je ſuis la nomenclature, penſe que les deux *coucous* ſuivans ſont des variétés de l'eſpèce que je viens de décrire.

1°. Le *vieillard à ailes rouſſes.*

Coucou de la Caroline. BRISS. *tome IV, pag. 112.*

Idem. *Pl. enl. 816.*

Il a treize pouces du bout du bec à celui de la queue ; ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue. Tout le plumage ſur le deſſus du corps eſt d'un cendré-olivâtre & blanc ſur les parties inférieures : les ailes ſont rouſſeâtres : les deux plumes du milieu de la queue ſont de la même couleur que le deſſus du corps, & les latérales ſont noires, terminées de blanc : la queue eſt étagée, & va en diminuant du centre à ſes bords : le bec eſt coloré comme celui de l'oiſeau précédent : les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

En comparant la deſcription du premier vieillard & de celui à ailes rouſſes, on voit qu'il y a de très-grands rapports & peu de différence entre ces deux oiſeaux quant à la grandeur & au vêtement. Mais le premier vit par-tout où il y a ſeulement quelques buiſſons, & ne ſemble pas craindre la vue de l'homme ; le ſecond ſe tient conſtamment dans les endroits des bois les plus épais & les plus ſombres. Des habitudes ſi diſparates ſemblent indiquer une organiſation intérieure très-différente, & qui prononce plus fortement contre l'identité d'eſpèce que la parité dans le plumage ne dépoſe en ſa faveur. L'un n'eſt en effet qu'un attribut ſuperficiel, très-mobile, ſouvent trompeur ; l'autre eſt le réſultat du méchaniſme interne, de la combinaiſon des organes & d'une force beaucoup plus conſtante & moins ſujette à induire en erreur.

2°. Le *petit vieillard.*

Coucou des paletuviers de Cayenne. *Pl. enlum. 813.*

Il a douze pouces de long ; ſes ailes pliées atteignent, à-peu-près, au tiers de ſa queue, qui eſt étagée & colorée comme celle du vieillard ou le premier des trois *coucous* de cet article ; il n'en diffère qu'en ce qu'il eſt plus petit ; il ſe plaît ſur-tout ſur les paletuviers & il donne la chaſſe aux chenilles qui vivent ſur cette ſorte d'arbres. *Genre L.*

COUCOU du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl. 390.*

M. de Montbeillard, le ſeul auteur qui ait parlé de cet oiſeau, le décrit dans les termes ſuivans : « Il a le deſſus du corps d'un verd-brun, la » gorge, les joues, le devant du cou & les couvertures ſupérieures des ailes, d'un roux foncé ; les » pennes de la queue d'un roux un peu plus clair, » terminées de blanc ; la poitrine & tout le reſte du » deſſous du corps rayés tranſverſalement de noir » ſur un fond blanc ; l'iris jaune ; le bec brun foncé, » & les pieds d'un brun rougeâtre ; il a de longueur » totale un peu moins de douze pouces ».

COUCOU du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag. 119. Voyez* QUAPACTOL.

COUCOU du Sénégal. *Pl. enl. 332.* BRISS *tom. IV, pag. 120. Voyez* RUFALBIN.

COUCOU HUPPÉ A COLLIER.

Coucou huppé de Coromandel. BRISS. *tom. IV, pag. 147.*

Pl. enl. 874, fig. 2.

Il n'eſt pas plus gros que le mauvis : la tête, le deſſus du cou & du corps ſont noirâtres : mais les plumes du ſommet de la tête forment, en s'alongeant, une huppe qui embellit cet oiſeau, & les couleurs ſombres du deſſus du corps, ſont égayées par un demi-collier blanc placé en-arrière au-deſſous de la tête, & par deux taches blanches ſituées ſur les côtés derrière les yeux : la gorge eſt noirâtre ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; les couvertures du deſſous des ailes ſont brunes avec un bord roux à chaque plume ; les pennes des ailes ſont d'un brun-roux, celles de la queue ſont noirâtres ; elle eſt étagée, & les deux pennes du milieu ſont beaucoup plus longues que les autres : l'iris eſt jaunâtre ; les pieds ſont d'un cendré-clair, les ongles & le bec d'un cendré-foncé. *Genre L.*

COUCOU HUPPÉ de Coromandel. *Pl. enl. 274, tom. II.*

BRISS. *tom. IV, pag. 147. Voyez* COUCOU HUPPÉ A COLLIER.

COUCOU HUPPÉ de Guinée. BRISS. *tom. IV, page 152. Voyez* TOURACO.

COUCOU HUPPÉ de la côte de Coromandel. *Pl. enl. 872. Voyez* JACOBIN HUPPÉ de la côte de Coromandel.

COUCOU HUPPÉ de Madagaſcar. *Pl. enl. 589.* BRISS. *tom. IV, pag. 149. Voyez* COUA.

COUCOU HUPPÉ du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 144. Voyez* CUIRA-CANTARA.

COUCOU HUPPÉ noir & blanc.

Ce *coucou*, obſervé une ſeule fois en Italie, près de Piſe, étoit un peu plus gros que le nôtre ; il en différoit non-ſeulement par les couleurs, mais

Digitized by Google

par un caractère tiré de ſes habitudes, qui ſembleroit devoir ſuffire pour l'exclure de ce genre, ſi l'on ne ſçavoit qu'il y a la même différence entre le *coucou* d'Europe & pluſieurs de ceux qui ſont étrangers à cette partie de l'ancien continent ; le *coucou*, obſervé près de Piſe y conſtruiſit un nid, dans lequel la femelle dépoſa quatre œufs qu'elle couva & qu'elle fit éclorre. Ce *coucou* a la tête noire, ornée d'une huppe couchée en arrière ; tout le deſſus du corps eſt varié de noir & de blanc ; la gorge & la poitrine ſont rouſſes, le deſſous du corps eſt blanc ; les pennes des ailes ſont rouſſes terminées de blanc ; la queue eſt noirâtre, terminée de roux-clair ; le bec eſt verdâtre & les pieds ſont verds. *Genre L.*

COUCOU INDICATEUR.

La deſcription de ce *coucou*, & quelques faits relatifs à ſon hiſtoire, ont été envoyés par le docteur Sparman au docteur Forſter ; c'eſt d'après cette indication que M. de Montbeillard le décrit dans les termes ſuivans :

« Il a le deſſus de la tête, la gorge, le devant » du cou & la poitrine blanchâtres, avec une teinte » de verd qui va s'affoibliſſant, & n'eſt preſque » plus ſenſible ſous la poitrine ; le ventre blanc ; » les cuiſſes de même, marquées d'une tache noire » oblongue ; le dos & le croupion, d'un gris- » rouſſeâtre ; les couvertures ſupérieures des ailes » gris-brun, les plus voiſines du corps marquées » d'une tache jaune, qui, à cauſe de ſa ſituation, » ſe trouve ſouvent cachée ſous les plumes ſcapu- » laires ; les pennes des ailes brunes, les deux » pennes intermédiaires de la queue plus longues, » plus étroites que les autres, d'un brun tirant » à la couleur de rouille ; les deux paires ſuivantes » noirâtres, ayant le côté intérieur blanc-ſale, » les ſuivantes blanches, terminées de brun, mar- » quées d'une tache noire près de leur baſe, ex- » cepté la dernière paire, où cette tache ſe réduit » preſque à rien : l'iris gris-rouſſeâtre ; les pau- » pières noires ; le bec brun à ſa baſe, jaune au » bout, & les pieds noirs.

» Longueur totale, ſix pouces & demi.... ; queue » étagée.... ; dépaſſe les ailes des trois quarts de ſa » longueur ».

C'eſt dans l'intérieur des terres, au-delà du cap de Bonne-Eſpérance, qu'on trouve le *coucou indicateur*. Ce nom lui a été donné à cauſe de l'habitude qu'il a d'indiquer aux Hottentots les nids des abeilles ſauvages. Auſſi-tôt qu'il en a découvert un, il ne ceſſe de voltiger autour, en pouſſant un cri aigu qui ſe fait entendre de loin ; ce cri eſt un ſigne aſſuré de la découverte que le *coucou* a faite ; les Hottentots qui l'entendent en profitent, & vont à l'endroit d'où part le cri ; la préſence du chaſſeur, loin d'effrayer l'oiſeau, lui fait redoubler ſon cri, & il ſe poſe ſur les branches de l'arbre, dans le creux duquel eſt la ruche qu'il a découverte ; tandis que les Hottentots travaillent à s'en emparer, le *coucou* demeure perché ſur quelques buiſſons voiſins, & les chaſſeurs en emportant leur butin lui en laiſſent une portion. Les Hottentots révèrent beaucoup cet oiſeau, qui leur eſt utile, & ne veulent pas permettre qu'on le tue. Le docteur Sperman ſemble croire qu'il a l'intention d'avertir l'homme par ſon cri, qu'il le cherche pour profiter de ſa puiſſance, & s'emparer avec lui d'un tréſor qui ne peut tomber autrement en ſon pouvoir. Cette combinaiſon d'idées n'eſt guère admiſſible dans aucun animal, & ſur-tout dans un oiſeau, qui vit loin de la ſociété de l'homme, dans les déſerts de l'Afrique. Il eſt bien plus naturel de penſer que le *cocou indicateur* ſuit un inſtinct qui n'a de relation qu'à lui ; qu'accoutumé à dévorer peut-être les abeilles au ſortir & à la rentrée du nid, il ſe plaît à roder autour de la ruche, que c'eſt d'effroi qu'il crie à la vue de l'homme ; que plus il approche, plus l'oiſeau redouble ſes ſons, parce qu'il craint davantage ; qu'il finit par ſe percher ſur l'arbre, comme par un inſtinct naturel, pour défendre le nid ; qu'il ſe trahit dans cet acte, où il n'eſt animé que par ſa crainte pour un objet qui lui eſt cher, & ſans autre ſentiment, à l'égard de l'homme, que celui du danger dont ſa vue menace l'objet qu'il chérit. Ainſi, pluſieurs oiſeaux, à la vue de l'homme, voltigent en criant autour de leur propre nid, & ſe poſant deſſus ou auprès, comme pour être plus à portée de le défendre, ſe trahiſſent ſur l'endroit où il eſt placé.

COUCOU NOIR de Cayenne.

Pl. enl. 512.

Sa longueur eſt d'onze pouces environ ; ſa queue dépaſſe les ailes pliées de trois pouces à peu-près : tout le plumage eſt noir, plus foncé ſur les parties ſupérieures, & plus clair ſur les inférieures ; quelques-unes des petites couvertures des ailes en deſſus & des moyennes ſont bordées d'un filet blanc du côté extérieur : le bec eſt d'un très-beau rouge & les pieds ſont noirâtres ; la queue eſt étagée. En obſervant cet oiſeau, on voit que la baſe du bec eſt entourée de plumes roides, ſemblables à des poils qui reviennent en devant ; il paroît, par ce caractère, appartenir autant au genre du barbu qu'à celui du *coucou*, ou en former un mixte. Sa place ſeroit donc entre le XLIX & le L^e^ genre.

COUCOU (petit) NOIR de Cayenne.

Pl. enl. 505.

Ce *coucou* diffère de tous les autres par le peu de longueur de ſa queue ; elle ne dépaſſe pas les ailes ; elle n'eſt point étagée, mais terminée quarrément. Tout le plumage eſt noir, plus foncé en deſſus qu'en deſſous du corps ; cependant le croupion eſt blanc, ainſi que les couvertures du deſſous des ailes ; le bas ventre eſt cendré ; l'anus eſt entouré de plumes rouſſes décompoſées, ſemblables à du duvet, & les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches : le bec & les pieds ſont noirs. C'eſt une eſpèce nouvelle, fort commune à Cayenne ; ſuivant un obſervateur qui a vécu dans

Digitized by Google

cette contrée, le *petit coucou* passe les journées perché sur une branche, dans un lieu découvert, sans se donner de mouvement que pour prendre les insectes qui viennent à sa portée. Il niche dans des troncs d'arbres. *Genre L.*

COUCOU NOIR de Bengale. BRISS. *tome IV, pag. 141. Voyez* COUKEEL.

COUCOU NOIR des Indes. BRISS. *tome IV, pag. 142.*

Idem. EDW. *tome II, pag. LVIII, pl. 58. Voyez* COUKEEL.

COUCOU PIAYE.

COUCOU de Cayenne. BRISS. *tome IV, pag. 122, pl. VIII, fig. 2.*

Idem, pl. enl. 211.

Piaye est le nom qu'on donne à Cayenne à ce *coucou*, un des plus grands du nouveau continent, & revêtu du plus beau plumage. Sa longueur est d'environ seize pouces du bout du bec à celui de la queue, longue de dix pouces; il a quinze pouces de vol; ses ailes pliées ne s'étendent qu'à deux pouces au-delà de l'origine de la queue; la tête, le derrière du cou, & tout le dessus du corps sont d'un marron-pourpré très-brillant; la gorge & le devant du cou sont de la même couleur moins foncée: la poitrine & le dessous du corps sont cendrés: les plumes des ailes sont colorées comme le reste du corps, & terminées de brun; la queue est de la même couleur, mais terminée d'abord de noir, ensuite de blanc-terne; elle va en diminuant de longueur du milieu sur les côtés; les plumes dont elle est composée sont très-larges; le demi-bec supérieur est gris, l'inférieur jaunâtre; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun.

Le *piaye* est fort commun à Cayenne: il habite par préférence le bord des rivières; il change souvent de place, & remue la queue toutes les fois qu'il est perché; il crie si rarement, que des personnes qui l'ont souvent observé n'ont jamais entendu sa voix. Il est d'une forme alongée, élégante, relevée par les couleurs du plumage, & par la longueur des pieds, plus grands qu'ils n'ont coutume d'être dans les *coucous*.

Un *coucou* un peu plus petit dont le bec est rouge, la tête cendrée, la gorge & la poitrine rousses, le reste du dessous du corps noirâtre, les ailes rousses, & la queue de la même couleur, terminée de barres noires, & ensuite de blanches, qui se trouve également à Cayenne, mais qui y est beaucoup plus rare, à juger par le petit nombre qu'on en envoie, seroit-il une variété du précédent? Faut-il porter le même jugement d'un troisième *coucou* du même climat, qui diffère peu des deux autres par les couleurs, mais qui est beaucoup plus petit? Ce *coucou* est appellé, par M. Brisson, *petit coucou de Cayenne. tome IV, pag. 124, pl. XVI, fig. 2.* Il a un peu plus de dix pouces, du bout du bec à celui de la queue; la tête, le derrière du cou, & tout le dessus du corps, la gorge, le devant du cou, la poitrine, les ailes & la queue sont d'un marron-pourpré, mais moins foncé & moins brillant que sur le plumage du *piaye*: le dessous du corps est cendré; la queue n'est terminée que de blanc, & dépasse les ailes de presque toute sa longueur; le bec & les pieds sont colorés comme ceux du *piaye*. Il y a donc bien des traits de ressemblance entre ces deux oiseaux; mais quelle cause peut entretenir une variété constante entre laquelle & sa souche il y a près de moitié de la taille de différence, dans un climat où les conditions sont les mêmes pour les deux oiseaux? La variété qui ne seroit due qu'à quelque circonstance particulière, ne devroit-elle pas tendre sans cesse vers sa souche, & finir par se confondre avec elle? Les ornithologistes ont sans doute trop multiplié les espèces; il seroit très-avantageux de les restreindre; on sent aisément la vérité de cette proposition: mais la seule observation & le temps peuvent exécuter ce travail, dont nous ne sçaurions guère que sentir l'utilité.

COUCOU ROUGE. *Voyez* ENGOULEVENT.

COUCOU ROUGE HUPPÉ du Brésil. BRISS. *tome IV, pag. 154. Voyez* COUROUCOUCOU.

COUCOU (grand) TACHETÉ.

Coucou d'Andalousie. BRISS. *tom. IV, pag. 126.*

Coucou (grand) *tacheté.* EDW. *tom. II, page LVII, pl. 57.*

Le *grand coucou tacheté* est à-peu-près de la grosseur d'une pie; il a le dessus de la tête d'un cendré-bleu, & les plumes sont assez longues pour former une huppe, qu'il lève ou qu'il baisse à volonté; une bande noire s'étend de chaque côté de la tête des coins du bec à l'occiput; les yeux sont placés au milieu de cette bande; le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un brun-foncé: les couvertures des ailes & de la queue sont de la même couleur, variée de petites taches, les unes blanches, les autres d'un cendré-clair; la gorge, le devant du cou, la poitrine, sont d'un brun-rousseâtre; le dessous du corps est de la même couleur, plus foncée: les ailes sont d'un brun-noirâtre, & leurs pennes moyennes sont terminées par une tache d'un cendré-clair; la queue est noirâtre, & les pennes, à l'exception des deux du milieu, sont terminées de blanc; elle est étagée, & décroit par dégrés des bords à l'intérieur: le bec, les pieds, les ongles sont noirs. Un *coucou* de cette espèce, décrit par Edward, fut tué sur les rochers de Gibraltar. Est-ce une espèce constante en Andalousie, comme M. Brisson paroît le croire, ou l'individu observé par Edward n'étoit-il qu'un oiseau éloigné des terres que l'espèce a coutume d'habiter? *Genre L.*

COUCOU TACHETÉ de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag. 132. Voyez* BOUT-SALLICK.

COUCOU TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl. 812.* BRISS. *tom. IV, pag. 127. Voyez* COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Digitized by Google

COUCOU TACHETÉ de la Chine.
Pl. enl. 764.

M. de Montbeillard cite cet oiseau comme l'ayant observé parmi ceux dont ma collection est composée ; il m'avoit été envoyé de la Chine avec d'autres oiseaux ; il n'étoit pas encore connu ; depuis j'ai eu occasion d'en voir plusieurs qui ont été également apportés de la Chine. Je ne sçaurois mieux faire que de copier la description exacte que M. de Montbeillard en a faite.

« Longueur totale environ quatorze pouces : la » queue composée de dix pennes à-peu-près égales » entr'elles, dépasse les ailes de quatre pouces & » demi ».

« Le dessus de la tête & du cou est d'un noirâtre » uniforme, a quelques taches blanchâtres près » qui se trouvent au-dessus des yeux & en avant ; » tout le dessus du corps, compris les pennes des » ailes & leurs couvertures sont d'un gris-foncé, » verdâtre, varié de blanc & enrichi de reflets » dorés bruns ; les pennes de la queue sont rayées » des mêmes couleurs ; la gorge, la poitrine sont » variées assez régulièrement de brun & de blanc ; » le reste du dessous du corps & les jambes, sont » rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes » qui tombent du bas de la jambe sur le tarse & » jusqu'à l'origine des doigts ; le bec est noirâtre » dessus, jaune dessous, & les pieds sont jaunâ- » tres ». *Genre L.*

COUCOU TACHETÉ de l'île Panay. *Voyag. à la nouvelle Guinée. pag.* 120, *pl.* 78. *Voyez* COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX.

COUCOU TACHETÉ de Mindanao. *Pl. enl.* 277. BRISS. *tom. IV, pag.* 130. *Voyez* COUCOU VARIÉ de Mindanao.

COUCOU TACHETÉ des Indes, BRISS. *tom. IV, pag.* 134.

Coucou tacheté des Indes orientales. *Pl. enl.* 771. *Voyez* COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX.

COUCOU VARIÉ de Mindanao.

Coucou tacheté de Mindanao. BRISS. *tom. IV, pag.* 130, *pl. XII, fig.* 1.

Idem. *Pl. enl.* 277.

Le *coucou* de Mindanao, une des îles Philippines, a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue, dix-sept pouces de vol, & ses ailes pliées atteignent au tiers de la longueur de sa queue : le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est parsemé de taches, les unes & en plus grand nombre blanches, les autres roussêâtres, répandues sur un fond brun changeant en verd-doré : la gorge & le devant du cou sont bruns tachetés de blanc : la poitrine & le dessous du corps sont blancs, rayés transversalement de noirâtre : le fond de la couleur des ailes est le même que celui de la couleur du dos, & ce fond est traversé du côté du corps par des bandes blanches, du côté extérieur, par des bandes d'un blanc-roussêâtre : la queue est colorée comme les ailes, rayée transversalement de roussêâtre & quelques-unes des plumes sont terminées de blanc : le bec est d'un gris-brun ; les pieds & les ongles sont gris. *Genre L.*

COUCOU VERDATRE de Madagascar.

Ce *coucou* a près de vingt-deux pouces de long : ses ailes n'atteignent guère qu'à l'origine de sa queue : tout le dessus du corps est olivâtre-foncé : la gorge est de la même couleur, mais plus claire & nuée d'une teinte jaune : la poitrine & le haut du ventre sont fauves : le bas ventre & le dessous de la queue sont bruns : les jambes d'un gris-vineux : l'iris est orangée, le bec noir : les pieds d'un brun jaunâtre : la queue est étagée & olivâtre : les plumes externes vont en diminuant, & les dernières sont terminées de blanc. *Genre L.*

COUCOU VERD d'Antigue. *Voyag. à la nouvelle Guinée. pag.* 121, *pl.* 80. *Voyez* HOUHOU d'Egypte.

COUCOU VERD-DORÉ ET BLANC.
Coucou verd du Cap de Bonne-Espérance.
Pl. enl. 657.

Ce *coucou* est un des plus beaux oiseaux de ce genre, & un de ceux que la nature a peints des riches couleurs, dont elle a rarement embelli le plumage des *coucous*. Il est à-peu-près de la grosseur du mauvis, & sa longueur est d'environ sept pouces. Tout son plumage est en-dessus du corps d'un verd-doré brillant & à reflets métalliques : il est blanc en-dessous. Une raie longitudinale blanche, placée sur le sommet de la tête, deux autres raies également blanches & dirigées de devant en arrière, placées, l'une au-dessus, l'autre au-dessous des yeux, quelques taches blanches semées principalement sur les petites couvertures des ailes, à l'extrêmité de leurs pennes moyennes, à celle des pennes de la queue & sur le bord externe des deux plus éloignées du corps, relèvent l'éclat du fond doré sur lequel elles sont répandues : il y a, au contraire, quelques taches d'un verd-doré sur les côtés du ventre & sur les plumes qui couvrent le tarse : la queue est à peine étagée : le bec est d'un verd-brun ; les pieds sont gris. *Genre L.*

COUCOU VERD du Cap de Bonne-Espérance, *Pl. enl.* 657. *Voyez* COUCOU VERD-DORÉ ET BLANC.

COUCOU VERD HUPPÉ de Siam. BRISS. *tom. IV, pag.* 151. *Voyez* COUCOU A LONGS BRINS.

COUCOUAT. Nom qu'on donne en Sologne au jeune coucou. *Voyez* COUCOU.

COUKEEL.

Cukeel est le nom qu'on donne au Bengale à une espèce du coucou de cette contrée ; M. de Montbeillard l'a généralisé & l'a appliqué à trois coucous qui se trouvent dans la partie orientale de l'Asie, qui diffèrent à la vérité en grandeur, mais qui ont beaucoup de rapports relativement au plumage & qu'il considère comme des variétés les uns des autres. Deux de ces coucous étoient connus des ornithologistes, & le troisième a été indiqué par

Digitized by Google

M. Commerçon. Les deux coucous qui étoient connus ſont : 1°. le *coucou* noir de Bengale. Briss. *tom. IV, pag.* 142, *pl. X, fig.* 1.

Coucou des Indes orientales. *Pl. enl.* 274. C'eſt le 1er *coukeel* de M. de Montbeillard.

2°. Le *coucou* indiqué par M. Commerçon.

3°. Le *coucou* noir des Indes Briss. *tom. IV, pag.* 141. C'eſt le troiſième *coukeel.*

Le *coucou* noir de Bengale, ou premier *coukeel*, a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds moins un pouce de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue : tout ſon plumage eſt d'un noir brillant changeant en verd : les pennes des ailes ſont également noires changeantes en verd en-deſſus & du côté extérieur, mais en-deſſous & du côté interne elles ſont noires ſans reflet verdâtre : la queue eſt en-deſſus d'un noir changeant en verd, & par-deſſous d'un noir tirant ſur le violet : le bec & les pieds ſont d'un gris-brun ; les ongles ſont noirâtres : ce coucou ſe trouve au Bengale.

Le ſecond *coukeel* ou le coucou indiqué par M. Commerçon, a été obſervé à Mindanao. Il eſt preſque auſſi gros que notre coucou : tout ſon plumage eſt d'un noir tirant ſur le bleu : il a le bec noir à ſa baſe, jaunâtre à ſa pointe : la première des pennes de l'aile preſque une fois plus courte que la troiſième qui eſt une des plus longues.

Enfin, le coucou noir des Indes, qui eſt le véritable *coukeel*, eſt beaucoup plus petit que les deux précédens. Il n'eſt pas plus gros qu'un merle : il n'a que neuf pouces du bout du bec à celui de la queue. M. Edward, qui l'a le premier indiqué, dit que tout ſon plumage eſt noir, mais que ſuivant les aſpects, il réfléchit toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Ce *coukeel* a le rapport avec le premier, d'avoir les pennes de l'aile d'un noir ſans reflets du côté interne & en-deſſous : la queue eſt de la couleur du reſte du plumage en-deſſus, & ſeulement noire en-deſſous : le bec & les pieds ſont d'un gris-brun & les ongles ſont noirâtres.

Je remarquerai qu'il y a trop de rapports entre les deux premiers *coukeels* pour ne pas les regarder comme de la même eſpèce, mais la différence de groſſeur entre le troiſième & les deux premiers, ne me paroît pas permettre qu'on en porte le même jugement. C'eſt préciſément parce que ces oiſeaux ſont des mêmes contrées, qu'une auſſi grande différence dans la taille ne peut être l'effet du climat, ni de la nourriture, & indique par conſéquent, ce me ſemble, une eſpèce différente.

COUDIOU. Terme Provençal. *Voyez* Coucou.

COU-JAUNE (le).

Pl. enl. 686, *fig.* 1.

C'eſt un oiſeau de Saint-Domingue auquel les François qui habitent cette île ont donné le nom que M. de Buffon lui a conſervé ; ils l'appellent auſſi *chardonneret*, mais par une fauſſe analogie, car il a le bec de la fauvette, & pluſieurs de ſes caractères & de ſes habitudes. M. de Buffon en donne l'idée comme du plus charmant oiſeau par la beauté de ſon plumage, par l'agrément de ſon chant & ſon intelligence.

« La nature, qui peignit des plus riches couleurs, » la plupart des oiſeaux du nouveau Monde, leur » refuſa preſque à tous l'agrément du chant, & » ne leur donna ſur ces terres déſertes que des » cris ſauvages. Le *cou-jaune* eſt du petit nombre » de ceux dont le naturel vif & gai s'exprime par » un chant gracieux, & dont en même-temps le » plumage eſt paré par d'aſſez belles couleurs ; » elles ſont bien nuancées & relevées par le beau » jaune qui s'étend ſur la gorge, le cou & la » poitrine ; le gris-noir domine ſur la tête ; cette » couleur s'éclaircit en deſcendant vers le cou, » & ſe change en gris-foncé ſur les plumes du dos ; » une ligne blanche, qui couronne l'œil, ſe joint » à une petite moucheture jaune placée entre l'œil » & le bec ; le ventre eſt blanc & les flancs ſont » grivelés de blanc & de gris-noir ; les couvertures » des ailes ſont mouchetées de noir & de blanc » par bandes horiſontales ; on voit auſſi de grandes » taches blanches ſur les pennes dont le nombre » eſt de ſeize à chaque aile, avec un petit bord » gris-blanc à l'extrêmité des grandes barbes ; la » queue eſt compoſée de douze pennes dont les » quatre extérieures ont de grandes taches blan- » ches ; une peau écailleuſe & fine, d'un gris- » verdâtre couvre les pieds ; l'oiſeau a quatre » pouces neuf lignes de longueur, huit pouces » de vol, & pèſe un gros & demi ».

Le *cou-jaune* fréquente le bord des ruiſſeaux, les lieux frais & retirés près des ſources & des ravines ; il voltige de branches en branches, d'arbres en arbres, en égayant ſes courſes par l'harmonie de ſon chant, & en pourſuivant les papillons, en chaſſant aux chenilles & autres inſectes dont il ſe nourrit ; il entame auſſi cependant les fruits du goyavier, du ſuccrin, &c. Il compoſe ſon nid de fibres de plantes, de petites racines, d'herbes, de feuilles sèches, le tout tiſſu avec le plus grand art. M. de Buffon compare le nid du *cou-jaune* à un petit matelas roulé, impénétrable à la pluie & au vent qui le berce dans le vague de l'air ; car l'oiſeau intelligent qui le conſtruit ne le fixe pas ſur des branches, mais il l'attache à l'extrêmité d'un jet de liane étendu d'un arbre à un autre ; il choiſit de préférence un jet qui pend & qui flotte au-deſſus de quelque ravin ou de quelque ſource. Ce nid, déjà ſingulier par ſa poſition, l'eſt d'avantage par ſa ſtructure ; fermé en-deſſus & ſur les côtés, il eſt ouvert par-deſſous ; une cloiſon mitoyenne ſépare l'entrée du fond deſtiné à la couvée dans lequel elle repoſe ſur une ſorte de lichen qui garnit l'intérieur.

La poſition & la forme du nid garantiſſent la couvée des injures de l'air & de l'atteinte des animaux mal-faiſans ; mais lorſque les petits pren-

Digitized by Google

nent leur effort, il y en a beaucoup qui sont les victimes d'un grand nombre d'ennemis qui les épient dans ce moment, & cette raison contribue à empêcher l'espèce de se multiplier ; elle est peu nombreuse, quoiqu'environnée par la mer, & que trop foible pour en franchir l'espace, elle ne puisse pas s'expatrier. La femelle pond trois ou quatre œufs & fait plusieurs pontes par an. Il y a des petits dès le mois de mars, & l'on en voit encore en septembre. *Genre XLe.*

COULAVAN.

Loriot de la Cochinchine. BRISS. *tom. II, pag. 326, pl. XXXIII, fig. 1.*

Couliavan de la Cochinchine. *Pl. enl. 570.*

C'est un oiseau de la Cochinchine que les habitans nomment *couliavan*. Il a beaucoup de rapports avec le loriot ; cependant il en diffère en ce qu'il est un peu plus grand, en ce que son bec est à proportion plus épais & plus long ; il a sur le sommet de la tête une tache noire en forme de fer à cheval qui se prolonge en pointe des deux côtés, & passe par-dessus l'œil jusqu'au bec : parmi les plumes de l'aile qui sont toutes noires, il y en a quelques-unes des moyennes terminées par une petite tache jaunâtre ; la queue est jaune terminée de noir, qui remonte d'autant plus vers l'origine des plumes qu'elles sont plus externes ; le bec & les ongles sont jaunâtres, mais les pieds sont noirs.

La femelle est d'un jaune moins vif que le mâle & tirant un peu sur l'olivâtre, & ce qu'il y a de noir dans son plumage, comme dans celui du mâle, est beaucoup moins foncé.

Le *coulavan* n'est point, comme on l'a cru, un oiseau particulier à la Cochinchine ; on le trouve dans différentes parties de l'Inde, d'où M. Sonnerat l'a rapporté.

COULACISSI.

Petite perruche des Philippines. BRISS. *tom. IV, pag. 392, pl. XXX, fig. 1.*

Perruche des Philippines. *Pl. enl. 520, fig. 1* le mâle, *2* la femelle.

Coulacissi est le nom qu'on donne aux Philippines à une fort petite espèce de perruche à queue courte de l'ancien continent ; elle n'est guère plus grosse qu'un moineau-franc ; sa longueur est de cinq pouces, du bout du bec à celui de la queue : le front, la gorge, le croupion, sont rouges : une bande transversale, fort étroite, d'un rouge-orangé, forme au-dessous de l'occiput un demi-collier ; le reste du corps & les couvertures des ailes sont d'un verd assez pur sur les parties supérieures, & tirant sur le jaune sur le dessous du corps : les grandes pennes des ailes sont d'un verd-foncé du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur ; les moyennes sont vertes en-dessus, couleur d'aigue-marine en-dessous : la queue est colorée comme les pennes moyennes de l'aile, & les deux plumes du milieu sont un peu plus longues que les latérales ; le bec, les pieds & les ongles sont rouges.

La femelle n'a de rouge qu'au sommet de la tête ou au front, & il est moins vif & moins étendu que sur le front du mâle ; elle n'a pas non plus le demi-collier rouge-orangé au-dessous de l'occiput. *Genre LIII.*

COULASSADE. *Voyez* CALANDRE.

COULIAVAN de la Cochinchine. *Pl. enl. 570.* *Voyez* COULAVAN.

COULON.

Ancien nom du pigeon de colombier. *Voyez* PIGEON.

COULON. *Voyez* RAMIER.

COULON-CHAUD. *Voyez* TOURNE-PIERRE.

COULON-CHAUD CENDRÉ. BRISS. *tome V, pag. 137.* *Voyez* TOURNE-PIERRE.

COULON-CHAUD de Cayenne. *Pl. enl. 340.* *Voyez* TOURNE-PIERRE.

COULON-CHAUD GRIS de Cayenne. *Pl. enl. 870.* *Voyez* TOURNE-PIERRE.

COUPEUR D'EAU. CAT. *tom. I, pag. & pl. 90.* *Voyez* BEC-EN-CISEAUX.

COUR CAILLET (*Chasse*), appeau dont on se sert pour attirer les cailles. *Voyez* CAILLE.

COUREUR.

BRISS. *tom. V, pag. 542.*

Corira en Italien.

Le *coureur* n'a été indiqué que par Aldrovande, que les auteurs ont copié dans ce qu'ils en ont écrit. Il est palmé, son bec est court, droit, sans dentelures. M. Brisson l'a cru assez différent de tous les autres oiseaux pour en former un genre à part, qui est le CXV^e & dernier de sa méthode. Le *coureur* est plus petit que l'*avocette*. La tête, le dessus du cou & de tout le corps sont d'une couleur ferrugineuse ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blancs ; les ailes sont d'un brun ferrugineux : les deux plumes du milieu de la queue sont blanches : les yeux sont noirs, entourés de deux cercles, dont le plus petit est blanc & le plus grand d'un brun-rougeâtre : le bec est jaune, noir à sa pointe.

Cet oiseau doit son nom, suivant Aldrovande, à la célérité avec laquelle il court sur les rivages ; cet auteur assure qu'il n'est pas rare en Italie : il est étonnant qu'un oiseau qui se trouve dans un pays dont nous sommes si voisins, ne soit pas mieux connu.

COURE-VITE.

Pl. enl. 795.

Cet oiseau a beaucoup de rapports avec la *perdrix de mer* ; il a de même la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes ; le bec court, convexe en-dessus & comprimé par les côtés vers le bout ; il en a la taille, le port & même les couleurs, mais il en diffère en ce qu'il n'a que trois doigts devant, tous séparés & point de doigt en-arrière ; il pourroit donc être regardé comme une section de ce genre dans lequel on admettroit deux divisions, l'une d'oiseaux à quatre doigts,

Digitized by Google

doigts, & l'autre d'oiseaux qui n'en auroient que trois; ou si l'on vouloit, le *coure-vite* fourniroit un genre entre *celui de la perdrix de mer* & celui du *râle* qui est le suivant. Il n'a pas non plus la queue fourchue, & c'est encore un caractère qui le distingue; mais il y a des *perdrix de mer* dans lesquelles les plumes latérales de la queue n'excèdent que très-peu les plumes intermédiaires.

Le *coure-vite* a sept pouces, du bout du bec à celui de la queue : le sommet de la tête, le derrière du cou, le dos, les couvertures du dessus des ailes, sont d'un gris-cendré, sur un fond jaunâtre, qui perce à travers le gris : le derrière de la tête est d'un gris sans mélange de jaunâtre; il y a, de chaque côté, derrière l'œil, trois raies transversales, une blanche entre deux noires : la gorge est blanchâtre; le devant du cou & tout le dessous du corps, sont d'un gris-clair qui tire sur le blanchâtre : les grandes pennes de l'aile sont noires : les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-rousseâtre, un peu plus longues que les latérales, qui toutes vont en diminuant insensiblement des plus internes aux plus extérieures; les autres pennes de la queue sont de même rousseâtre dans la plus grande partie de leur longueur, coupées ensuite par une barre noire transversale, & terminées de gris-clair : le bec est noir; les pieds jaunâtres, les ongles noirs. Cet oiseau, inconnu avant que M. le comte de Buffon l'eût indiqué, fut tué aux environs de Paris, il y a quelques années, & placé dans la collection qui forme une partie du cabinet du roi; on y a aussi mis depuis un oiseau de la côte de Coromandel, qui ne diffère du *coure-vite* tué en France que par les couleurs du plumage, & il a été représenté, *pl. enl. 892*. Tout le dessus de la tête est rousseâtre : une ligne blanche s'étend du dessus de l'œil au derrière de la tête, & il y a au-dessous une raie noire : le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un gris-brun : la gorge est blanchâtre, le devant du cou gris, la poitrine & le haut du ventre roux, le bas-ventre noir; la partie des jambes garnie de plumes; le dessus & le dessous de la queue sont blancs : les grandes pennes des ailes sont noires; les moyennes sont du même gris-brun que le dos, & quelques-unes sont bordées de blanc à leur extrémité : la queue est grise, terminée de blanc; il y a entre le gris & le blanc une teinte noirâtre : le bec est noirâtre : les pieds jaunâtres & les ongles noirs. Ce *coure-vite* est un peu moins grand que celui qui fut tué en France.

COURE-VITE de la côte de Coromandel. *Pl. enl. 892. Voyez* COURE-VITE.

COURICACA.

Grand courly d'Amérique. BRISS. *tom. V, p. 335.*

Couricaca de Cayenne. Pl. enl. 888.

Pélican Américain. CATESB. *tom. I, pag. 81, fig. pl. 81.*

Aouarou, par les habitans de la Guiane.

On voit, par les noms que les auteurs ont donné au *couricaca*, qu'ils ne sont pas d'accord à quel oiseau ils doivent le rapporter, ou, ce qui revient au même, de quel genre il est. Il ne cède pas en grandeur à la cygogne blanche; mais il a le corps plus mince avec le cou & les jambes plus longs. Presque tous les auteurs ont dit que sa tête & son cou sont couverts de petites plumes brunes dans leur milieu, & fauves sur les côtés : M. le comte de Buffon a rectifié une partie de cette erreur en disant que le front est chauve, que le tour des yeux & la gorge sont nuds : mais le vrai est que la tête & les deux tiers du cou sont absolument dégarnis de plumes lorsque le *couricaca* est âgé de quelques années, & que les jeunes ont la tête & le cou revêtus des plumes que les auteurs ont attribué à l'espèce dans tous les temps; le cou se dépouille avant la tête, & j'ai vu plusieurs de ces oiseaux qui avoient le haut de la tête en arrière encore garni de plumes, & le cou déja nud. Dans ceux qui ont atteint leur maturité, la tête & les deux tiers du cou sont couverts d'une peau épaisse, calleuse, & parsemée de taches blanchâtres sur un fond noir : le tiers inférieur du cou & tout le corps sont revêtus de plumes blanches; les grandes pennes des ailes & celles de la queue sont noires, & jettent quelques reflets bleuâtres & rougeâtres : le bec a neuf pouces & demi de long, six à sept de tour à son origine; il va en diminuant vers sa pointe qui est très-mousse, & il ne commence à se courber qu'aux deux tiers de sa longueur; il est d'un brun mêlé de rougeâtre fort sombre; la partie des jambes dégarnie de plumes; les pieds, les doigts, les ongles sont noirs. C'est un oiseau très-commun à la Guiane, où il fréquente les terres noyées; il se nourrit de poissons, de reptiles, de vers; il fait son nid sur des arbres fort élevés. Je n'ai pas sçu des personnes qui m'ont fourni quelques notes sur ses habitudes, si on le voit en tout temps à la Guiane; il y a lieu de présumer que non, d'après l'observation de Catesby; il nous apprend que tous les ans il arrive de nombreuses volées de ces oiseaux à la Caroline, vers la fin de l'été, & qu'ils s'en retournent avant le mois de novembre; la saison où ils arrivent est celle des pluies, & il est vraisemblable que la même raison les attire à la Guiane dans le temps où les terres y sont aussi inondées. Quant à ce que j'ai dit de la nudité de la tête & du cou du *couricaca*, non-seulement j'ai vérifié ce fait sur un grand nombre d'individus; mais il m'a été attesté par plusieurs personnes qui ont observé cet oiseau.

Comme je ne l'ai vu que mort, j'ignore si, dans l'oiseau vivant, quelque nuance, autre que le noir, n'anime pas la peau nue de la tête & du cou.

Quoique je fasse souvent, dans le cours de cet ouvrage, un éloge de la méthode de M. Brisson, que je crois mérité, je ne peux me dispen-

Digitized by Google

ſer de remarquer que le *couricaca* me paroît très-différent des courlis. Le peu de courbure de ſon bec, ſon épaiſſeur dans une grande partie de ſa longueur ne permettent pas de le placer dans le même genre. Mais on en pourroit former un dont le caractère ſeroit le bec droit & très-gros de ſa baſe aux deux tiers de ſa longueur, légèrement courbé en bas, & allant ſubitement en décroiſſant dans le reſte de ſa longueur.

COURRIER. *Voyez* CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

COURLAN. *Voyez* COURLIRI.

COURLERET. *Voyez* COURLIS.

COURLIS.

Les *courlis* ſont des oiſeaux de rivage, aſſez grands en général : ils fréquentent de préférence les bords de la mer, & quelquefois auſſi les marais, les terres baſſes inondées ou fort humides : ils ſe nourriſſent de vers & d'inſectes : ils ont quatre doigts, trois devant, un derrière ; le doigt du milieu eſt réuni avec les deux latéraux par une membrane qui s'étend ſur le doigt intérieur juſqu'à la première articulation, & ſur l'extérieur un peu au-delà : la partie inférieure de leur jambe eſt dégarnie de plumes ; leur bec eſt fort long, arqué ou courbé en en-bas, grêle & obtus à ſon extrêmité. Nous ne connoiſſons que deux eſpèces de *courlis* dans les provinces ſeptentrionales de la France ; il ne paroît pas qu'il y en ait un plus grand nombre dans le nord de l'Europe ; mais les eſpèces ſont plus multipliées dans les régions méridionales. On trouve des *courlis* dans l'ancien & le nouveau continent, & toujours un plus grand nombre d'eſpèces dans les terres qui ſont au midi, que dans celles qui ſont au nord. Les deux eſpèces qui ſe rencontrent dans les régions ſeptentrionales de l'Europe, ſont le *courlis* proprement dit, & le *petit courlis ou corlieu*. Je ne parlerai que du premier dans cet article.

COURLY. BRISSON, *tom. V, pag. 311. Genre LXXVIII.*

Idem. *Pl. enl. 818.*

CORLIS, CORLIEU. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 204, fig. pag. 205.*

Idem, idem, *Port. d'oiſ. pag. 47.*

La plupart des auteurs ont nommé le *courli* en latin *numenius*, mot dérivé du terme grec dont on ſe ſervoit pour déſigner le croiſſant de la lune. Cette dénomination eſt fondée ſur une eſpèce de rapport qu'on a cru trouver entre le croiſſant & le bec du *courlis* : on l'a auſſi appellé ſouvent en latin *arquata*, & quelquefois *falcinellus*, noms qui ſont relatifs à la courbure du bec & à ſa reſſemblance avec une faux.

Torquata, arcaſe, charlot, ſpidzago, arcuato, en Italien ;

Brach-vogel, wind-vogel, wetten-vogel, jut-vogel, &c. en Allemand ;

Hanikens, en Hollandois ;

Curlew, water-curlew, kurlu, whanpe, jack curlew, en Anglois ;

Suivant M. Salerne,

Turlu, corbigeau, en Poitou ;

Corbegeau, corbichet, en Bretagne ;

Turlui, courleru, en Picardie ;

Curlu, turlu, en Bourgogne ;

Corlui, corleu, corlu, en Baſſe-Normandie.

Le *courlis* eſt auſſi gros qu'un coq ordinaire ; il a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds un pouce, trois pieds quatre pouces de vol ; ſon bec eſt long de cinq pouces huit lignes ; la partie des jambes, dégarnie de plumes, a dix-huit lignes de longueur, & le pied trois pouces : les ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la queue ; la tête & le cou ſont couverts de plumes brunes dans leur milieu, fauves ſur les côtés ; elles ſont petites, & en général les *courlis* ont le cou peu garni de plumes : la gorge eſt blanchâtre, avec une très-petite tache griſe ſur chaque plume : le deſſus du corps eſt varié de brun, de fauve & de blanchâtre ſale ; la poitrine & les côtés ſont d'un gris-fauve, & chaque plume eſt marquée de bandes tranſverſales brunes, dont la plus externe, ou celle qui eſt près de l'extrêmité de la plume, a la forme d'un fer de lance ; les couvertures du deſſus des ailes ſont variées de blanchâtre, de brun, de cendré, & ces couleurs ſont tellement diſpoſées, que les taches qu'elles forment paroiſſent comme engrenées les unes avec les autres : les pennes de l'aile ſont au nombre de trente, variées de taches & de bandes noirâtres, griſes, blanchâtres, brunes, comme engrenées auſſi les unes dans les autres : les deux plumes du milieu de la queue ſont griſes, les latérales ſont blanches, & toutes ſont rayées tranſverſalement de brun : la portion ſupérieure du bec eſt brune dans ſa plus grande partie, & l'inférieure blanchâtre : l'une & l'autre deviennent noirâtres vers le bout : les pieds & les ongles ſont bruns, ainſi que la partie des jambes dégarnie de plumes.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle eſt un peu plus petite.

Du temps de Bellon & d'Aldrovande, ſuivant le rapport de ces auteurs, le *courlis* paſſoit pour un excellent gibier ; on en fait très-peu de cas aujourd'hui. Nous ne voyons guère de *courlis* aux environs de Paris, qu'au fort de l'hiver, & par les plus grands froids ; mais ils arrivent au printemps en troupes nombreuſes dans pluſieurs provinces maritimes de la France, & y font leur nid ; ils abordent deux fois l'année à Malte ; d'où l'on peut conclure qu'ils traverſent la Méditerranée, & qu'ils paſſent en Afrique. M. Adamſon les compte au nombre des oiſeaux qu'il a vu au Sénégal. *Voyage au Sénégal, pag. 138.*

On eſt fondé, d'après ces obſervations, à regarder comme le même *courlis* que celui d'Europe, ou comme une très-légère variété produite par l'influence du climat, un *courlis* qui

Digitized by Google

ſe trouve à Madagaſcar ; ſuivant la deſcription que M. Briſſon en fait, *tom. V, p. 321*, la figure qu'il en a donnée, *Pl. XVIII*, & la repréſentation qu'on en trouve, *pl. enl. n°. 198*. Ce *courlis* eſt de la même groſſeur que le nôtre ; ſon bec eſt ſeulement un peu plus long, & les couleurs de ſon plumage ſont plus nettes. Je conſerve un *courlis* de la Louiſiane, qui me paroît n'être qu'une variété du nôtre ; il le ſurpaſſe un peu en grandeur : il a le bec à proportion beaucoup plus long ; le fond de ſon plumage eſt un gris qui tire davantage ſur le fauve ; d'ailleurs il reſſemble en tout à notre *courlis*.

COURLIS. *Voyez* CORLIEU (petit).

COURLIS A TÊTE NUE.

Courlis à tête nue du Cap de Bonne-Eſpérance. Pl. enl. 867.

M. le comte de Buffon eſt le premier auteur qui ait décrit ce *courlis*, apporté du Cap de Bonne-Eſpérance. Il a deux pieds un pouce de longueur, de l'extrêmité du bec au bout de la queue : ſa tête entière eſt nue, & le ſommet en eſt relevé par une ſorte de bourlet couché & roulé en arrière, de cinq lignes d'épaiſſeur, & recouvert d'une peau d'un rouge fort vif & très-mince : le haut du cou & le devant de la gorge ſont auſſi dénués de plumes, & la peau n'a paru que livide dans l'animal mort : le fond du plumage eſt noir, enrichi de reflets verds & de reflets pourpres ſur les pennes des ailes : leurs petites couvertures ſont d'un violet pourpré ; la même couleur, mais moins foncée, s'étend ſur le dos, le cou & le deſſous du corps : la partie nue des jambes, les pieds & le bec ſont rouges. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BLANC.

Courly blanc d'Amérique *Pl. enl. 915.*

Courly blanc du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 339.*

Corlieu blanc. CATESB. *tom. I, p. 82, pl. 82.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *courlis* d'Europe : ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied onze pouces ; il a deux pieds huit pouces de vol : ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait juſqu'au bout de la queue ; le ſommet de la tête, à ſa partie antérieure, eſt dégarni de plumes & couvert d'une peau d'un rouge pâle : tout le plumage eſt blanc, excepté le bout des quatre plus grandes pennes des ailes, qui eſt d'un verd-noir obſcur : le bec, la partie des jambes dénuée de plumes ; les pieds ſont d'un rouge-pâle. M. Briſſon dit qu'on trouve ce *courlis* en différens endroits d'Amérique, & en particulier à Cayenne. Il eſt ſûrement rare dans cette colonie ; jamais il ne s'eſt trouvé parmi les oiſeaux que j'en ai vu apporter ; mais pluſieurs fois parmi des oiſeaux de la Louiſiane. Catesby dit que les *courlis blancs* arrivent à la Caroline en grand nombre vers le milieu de ſeptembre ; qu'ils y demeurent environ ſix ſemaines, & qu'ils diſparoiſſent enſuite juſqu'à l'année ſuivante ; qu'ils ont la chair & la graiſſe jaunes comme du ſafran. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BRUN.

Courly brun de l'iſle de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 85, pl. 47.*

Il n'eſt pas plus grand que le corlieu d'Europe : tout ſon plumage eſt d'un brun-roux ; ſes yeux ſont entourés d'une peau nue, verdâtre ; le bec eſt de la même couleur ; ſes pieds ſont d'un rouge couleur de laque, & l'iris d'un rouge très-vif. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

Courly brun du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 341.*

Corlieu brun. CATESB. *tom. I, pag. 83, pl. 83.*

Flamant gris, par les François de la Guiane, ſuivant Barrere.

Catesby nous apprend que les *courlis bruns* arrivent à la Caroline, & en partent avec les *courlis blancs*. *Voyez* COURLIS BLANC. Ils n'eſt différent que parce qu'ils ont la tête & le cou d'un brun-clair ; que le brun eſt auſſi la couleur du haut du dos, des couvertures du deſſus des ailes & de la queue, & que les pennes des ailes ſont brunes. Il y a, à la vérité, bien de la différence entre le plumage dont je viens de donner l'idée & celui d'un oiſeau tout blanc. Cependant il ne m'en paroît pas moins certain que les *courlis bruns* ne ſont que de jeunes *courlis blancs* dont le plumage n'eſt pas encore fait. Il y a ſûrement plus de différence du plumage gris des jeunes *courlis rouges* à ce plumage des mêmes oiſeaux dans ſon dernier état ; il eſt cependant avéré que ce ſont des oiſeaux de la même eſpèce. Il me ſemble démontré qu'il en eſt de même des *courlis bruns*, par rapport aux blancs. Je conſerve un de ces oiſeaux, que j'ai reçu de la Louiſiane, & dont la vue me confirme dans cette opinion. Son plumage eſt varié de plumes brunes jettées ſans ordre, & il règne ſur toute ſa robe cette confuſion de couleurs qu'on remarque ſur le plumage de tous les jeunes oiſeaux, dans le temps qu'ils paſſent de leur premier vêtement à celui qu'ils doivent avoir par la ſuite. L'obſervation de Catesby, qui nous dit que les *courlis blancs* & les bruns arrivent & partent enſemble, confirme encore mon opinion. Je ſuis donc convaincu que le *courlis brun* à front rouge eſt une eſpèce à retrancher. Il eſt vrai que le *courlis brun* que je conſerve eſt plus grand qu'un *courlis blanc* qui fait auſſi partie de ma collection. Mais, malgré cette différence, je perſiſte dans mon ſentiment, parce que les proportions ne ſont pas toujours exactes entre deux individus de même eſpèce, comme on paroît trop le croire, qu'au contraire elles varient quelquefois beaucoup, & que, ſans ſortir du genre des oiſeaux qui nous occupent, il y a des *courlis rouges* beaucoup plus grands les uns que les autres. *Genre LXXVIII.*

COURLIS de Cayenne (le grand).

Courly à cou blanc de Cayenne. Pl. enl. 976.

Ce *courlis* eſt très-grand ; il a plus de deux pieds du bout du bec à celui de la queue ; ſon bec eſt long à proportion, mais ſes jambes, quoique hau-

Digitized by Google

tes, ne ſont pas, relativement à la grandeur totale, auſſi longues que celles de pluſieurs autres *courlis*.

Le tour des yeux, le ſommet de la tête en-devant, ſont nus & couverts d'une peau brune ſur l'oiſeau deſſéché; le derrière de la tête & du haut du cou ſont bruns; le reſte du cou, la gorge & le haut de la poitrine ſont d'un blanc ſali de rouſſeâtre; les plumes qui couvrent le dos ſont griſes, terminées à leur extrêmité par une barre tranſverſale brune: ces deux couleurs diſpoſées de la même façon, ſont auſſi celles des petites & des moyennes couvertures des ailes, ainſi que des plumes ſcapulaires & de celles qui couvrent le bas de la poitrine. Les grandes couvertures des ailes ſont blanches, & forment une large bande de cette couleur, qui couvre une partie de l'aile: les grandes pennes en ſont noires; les moyennes cendrées du côté extérieur, & brunes du côté intérieur: les plus proches du corps ſont brunes; tout le deſſous du corps eſt d'un brun-noirâtre, & la queue eſt noire; le bec eſt d'un brun-noir; les pieds paroiſſent jaunâtres ſur l'animal deſſéché; les ongles ſont bruns. On n'envoie pas ce *courlis* très-fréquemment de la Guiane, où il n'eſt pas apparemment commun. *Genre LXXVIII.*

COURLIS DE TERRE. *Voyez* PLUVIER (grand).

COURLIS DES BOIS.

Courly verd de Cayenne. *Pl. enl. 820.*

Flamant des bois par les François de la Guiane.

Il eſt beaucoup plus bas ſur les jambes que le *courlis* rouge; il a le bec bien moins long & le corps à-peu-près de la même groſſeur: ſes ailes ſont très-longues; ſon bec eſt moins effilé, ſur-tout vers ſa baſe, que celui du *courlis* d'Europe: en général, les oiſeaux de ce genre qui vivent, ſoit dans l'ancien, ſoit dans le nouveau continent, & qui y habitent les contrées du midi, ont le bec plus fort que les *courlis* des pays ſeptentrionaux.

Le fond du plumage de ce *courlis* eſt un verd ſombre, qui paroît noir de loin, & quand l'oiſeau n'eſt pas éclairé; mais de près, & ſelon les différens aſpects, ce fond obſcur s'embellit de reflets éclatans, d'un verd brillant & bronzé ſur les ailes, de pourpré ſur le ventre & le cou; le bec eſt verdâtre; les pieds & la peau nue qui entoure les yeux & qui couvre en-devant le ſommet de la tête, paroiſſent bruns dans l'oiſeau deſſéché. Ce *courlis* ne va pas par bandes comme les *courlis rouges*; il vit ſeul, ou en compagnie de ſa femelle; on ne le voit pas ſur les rivages de la mer; mais il ſe tient dans les plus grandes forêts & y vit le long des fleuves & des rivières qui les traverſent. Il a un cri très-fort. *Genre LXXVIII.*

COURLIS HUPPÉ.

Courly huppé de Madagaſcar. *Pl. enl. 841.*

Aucun auteur, avant M. le comte de Buffon, n'avoit parlé de ce *courlis*; il eſt de près d'un tiers plus gros que celui d'Europe, ſans être à proportion auſſi haut ſur jambes; ſon bec n'eſt pas non plus à proportion auſſi long, & il eſt beaucoup plus épais ſur-tout à ſa baſe: tout le deſſus, le derrière & les côtés de la tête, ſur ſa partie poſtérieure, ſont couverts de plumes longues, à barbes égales des deux côtés, inclinées en arrière: elles forment une huppe très-belle & très-ample; celles qui en occupent le milieu ſont blanches & les latérales ſont d'un verd foncé, brillant & châtoiant; le bas des côtés de la tête & la gorge ſont couverts de plumes du même verd; l'œil eſt entouré d'un large eſpace dégarni de plumes & la peau décolorée dans l'oiſeau deſſéché, ne paroît que griſâtre; le cou eſt plus court, plus gros & mieux garni de plumes qu'il n'a coutume de l'être dans les *courlis*; les plumes dont il eſt revêtu ſont d'un brun rougeâtre, ou tirant au roux; la même couleur s'étend ſur le deſſus, le deſſous du corps, & ſur toutes les couvertures des ailes: leurs pennes ſont blanches, avec quelques taches griſâtres vers leur extrêmité: les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & les pennes dont elle eſt compoſée ſont noires: le bec eſt verdâtre; les pieds conſervent un reſte de teinte rougeâtre: les ongles ſont bruns. Ce bel oiſeau m'a été apporté de Madagaſcar: j'en ai vu d'autres depuis apportés auſſi de la même île. Quelques-uns étoient plus petits, avoient les couleurs moins nettes, la huppe beaucoup moins longue & beaucoup de gris ſur les ailes, & même parmi le brun, qui fait le fond des couleurs du plumage; il eſt probable que ce ſont des femelles. *Genre LXXVIII.*

COURLIS ROUGE.

Courly rouge du Bréſil à l'âge de deux ans. *Pl. enl. 80.*

Idem. . . . à l'âge de trois ans. *Pl. enl. 81.*

Courly rouge du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 344, pl. XXIX, fig. 1, fig. 2*, celui du moyen âge.

Corlieu rouge. CATESB. *tom. I, pag. 84, pl. 84.*

Flamant rouge, ou ſimplement *flamant* par les François de la Guiane.

Le *courlis* rouge eſt un peu moins gros que le *courlis* d'Europe; cependant il a le bec & les pieds plus longs: tout eſt rouge dans cet oiſeau, le plumage, la peau nue qui entoure les yeux, celle qui couvre le ſommet de la tête en-devant, le bec, la partie des jambes dégarnie de plumes & les pieds: il faut cependant excepter l'extrêmité des deux pennes extérieures de chaque aile, qui eſt du noir brillant de l'acier bruni, les tiges des grandes pennes des ailes qui ſont blanches dans la plus grande partie de leur longueur, & les ongles qui ſont d'un brun-clair.

La peau nue qui entoure les yeux, celle qui couvre le front, le bec & les pieds, ſont d'un rouge pâle, mais le rouge du plumage eſt très-vif; il approche de l'écarlate ſur la plupart des individus, &, ſur quelques autres, il tire ſur un cramoiſi très-éclatant. Les femelles ont en général le plumage moins brillant que celui des mâles: les jeunes n'ont point du tout de rouge; ils naiſſent couverts d'un duvet noirâtre, auquel ſuccède un plumage

Digitized by Google

brun ; c'eſt la livrée de la première année ; celle de la ſeconde eſt un plumage gris, mêlé de plumes blanches & de quelques plumes d'un rouge pâle. La troiſième année le rouge commence à dominer ſur le corps ; les ailes ſont déja d'un aſſez beau rouge, mais le gris domine encore ſur la tête, ſur la queue, & ſur-tout ſur le cou ; il y a auſſi des plumes blanches & des plumes griſes répandues ſur le corps & ſur les ailes : ce n'eſt qu'en avançant en âge & peut-être qu'à la quatrième année, que les *courlis* deviennent tout-à-fait rouges. Cette lenteur dans le développement de leur plumage, paroît ſuppoſer ou une durée d'exiſtence fort longue, ou pluſieurs mues par an. Je ne ſçache pas que l'un ou l'autre de ces faits ait été encore conſtaté par l'obſervation. Ainſi, l'on ſçait ſeulement que les *courlis* rouges ont ſucceſſivement différens plumages, ſans ſçavoir bien préciſément quel eſt l'âge où ils en prennent un entièrement rouge : il paroît que la couleur en devient d'autant plus vive qu'ils avancent davantage en âge, & peut-être ceux dont les plumes tirent ſur le cramoiſi, ſont-ils les plus vieux ; car cette couleur commence à ſe rapprocher de quelques nuances du brun, ou en eſt moins éloignée de quelques tons que l'écarlate, & c'eſt une loi aſſez générale que les deux termes extrêmes de la vie ſe rapprochent.

Les *courlis* rouges peuplent & ornent les terres inondées & déſertes de l'Amérique méridionale. On les trouve en beaucoup d'endroits de ce vaſte continent, & dans pluſieurs iſles ; mais ils ſont plus abondans dans les contrées où la chaleur eſt plus grande : ils ſe tiennent en troupes, ſoit qu'ils volent, ſoit qu'ils ſe poſent à terre ou ſur les arbres ; car ils ſe perchent, & les paletuviers ſont les arbres ſur leſquels ils ſe poſent le plus ordinairement : ils y paſſent la nuit & les heures de la journée où la chaleur eſt la plus forte ; le matin & le ſoir ils ſe mettent en mouvement & ſe portent ſur les vaſes pour y chercher de petits poiſſons, des coquillages & des vers que la mer y a jettés, & qu'elle y abandonne en ſe retirant. Ils ne s'enfoncent pas, par cette raiſon, dans les terres & ne s'écartent qu'à peu de diſtance des rivages de la mer, ou de l'embouchure des fleuves. On a remarqué que les bandes ſont compoſées ou de jeunes ou de vieux *courlis*, & qu'il eſt rare qu'ils ſe mêlent. Ils font leur nid ſous les paletuviers, parmi les herbages ou les broſſailles qui croiſſent au frais ſous leur ombre ; ils ramaſſent, pour conſtruire un nid groſſier, quelques herbes & des brins de bois deſſéchés : les œufs ſont verdâtres. Il eſt aiſé de prendre les petits lorſqu'ils ne ſont encore que courir ſur la vaſe, ſans être en état de voler : ils s'apprivoiſent aiſément & s'accommodent de tous les alimens qu'on leur donne, mie de pain, viande cuite ou crue, inteſtins d'animaux dont ils ſont friands ; ils s'accoutument même ſi facilement & ſi complettement à l'état de domeſticité, que ſuivant le témoignage de Laët, ils multiplient, quoique privés de la liberté. J'ai vu un de ces beaux oiſeaux en Hollande, dans la ménagerie du Sthathouder ; il étoit dans une vaſte cour avec pluſieurs autres oiſeaux étrangers, qu'on avoit tous probablement privés de l'uſage de leurs ailes : auſſi-tôt qu'on ouvrit la porte de la cour, le *courlis* vint en courant au-devant de ceux qui entroient, & ne les quitta que quand ils ſortirent. Une dame étoit du nombre ; on lui avoit préſenté un morceau de pain pour attirer les oiſeaux en le diſtribuant : le *courlis*, fait à cet exercice, tiroit la dame par ſa robe, & l'avertiſſoit quand la diſtribution étoit trop lente. Il ramaſſoit avec le bout de ſon bec les morceaux de pain, il les jettoit en l'air aſſez haut & les recevoit enſuite dans le fond de ſon bec. Ce ſeul fait ſuffit pour expliquer comment il avale avec un bec très-long & une langue fort courte ; il prouve auſſi que ſi le *courlis* trempe tout ce qu'il mange dans l'eau, quand il eſt à portée de le faire, comme on le prétend, cet uſage n'eſt pas pour lui indiſpenſable. Un oiſeau auſſi beau, qu'on nourrit auſſi aiſément, qui ſe familiariſe ſi complettement, mériteroit bien que les voyageurs priſſent quelque ſoin pour nous le procurer, & ſi, comme Laët l'a avancé, il multiplie en domeſticité, ce ſeroit au moins une acquiſition très-agréable, ſi même elle n'étoit pas utile ; mais elle le ſeroit, ſi le *courlis* venoit à s'acclimater, puiſque ſa chair, quoiqu'il ſoit ſauvage, n'eſt pas mauvaiſe, & que le changement de nourriture pourroit la perfectionner ; ſes belles plumes ſeroient employées comme ornement. S'il peut vivre en Hollande, à l'air libre, quoique ce ſoit à la vérité en été que je l'y ai vu, il eſt très-probable qu'en l'apportant d'abord dans nos provinces méridionales, & en le ſoignant convenablement, on en pourroit accoutumer l'eſpèce à notre climat, & la propager dans les différentes provinces. *Genre LXXVIII.*

COURLIS TACHETÉ.

Courly tacheté de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 85.*

Ce *courlis* eſt très-petit, d'un tiers moins grand que le corlieu. M. Sonnerat, auquel on en doit la deſcription, l'a fait dans les termes ſuivans : il a le deſſus de la tête noir ; le reſte de la même partie, le cou, la poitrine ſont tachetés de bandes noires, longitudinales, très-étroites ſur un fond blanc ; le ventre eſt auſſi marqué par des bandes noires, mais elles ſont diſpoſées tranſverſalement, & elles ont une forme demi-circulaire : les petites plumes des ailes & le dos ſont couleur de terre d'ombre, & leur bord eſt marqué ſur les unes de deux, ſur les autres de quatre, & ſur pluſieurs de ſix taches blanches : les grandes pennes des ailes ſont noires ; la queue eſt d'un gris-vineux, rayée en travers par des lignes noires. *Genre LXXVIII.*

COURLIS VERD ou COURLIS d'Italie.

Courly verd. BRISS. *tom. V, pag. 326, pl. XVII, fig. 2.*

Courly d'Italie. *Pl. enl. 819.*

Digitized by Google

C'eſt un des plus beaux oiſeaux de ſon genre. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied ſept pouces; il a deux pieds dix pouces de vol; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue: la tête, la gorge & le cou ſont d'un marron plus foncé ſur la tête, & chaque plume eſt bordée de blanchâtre des deux côtés ſur la tête, la gorge & le haut du cou, dont le reſte eſt ſans tache. Le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue, & les pennes dont elles ſont compoſées, ſont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de roſette: la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un cendré brun, ſur lequel on apperçoit quelques reflets ſemblables à ceux qui brillent ſur le corps, & ſur-tout ſur les ailes: le bec eſt brun & les pieds ſont noirâtres, ainſi que la partie des jambes, qui eſt dégarnie de plumes.

L'oiſeau dont je viens de donner la deſcription, eſt repréſenté dans la planche enluminée *n° 819*, ſans bordure blanche autour des plumes de la tête, de la gorge & du haut du cou; le deſſous du corps eſt de couleur marron. Il paroît avoir été deſſiné & coloré d'après un individu ſemblable à une variété du précédent, que M. Briſſon nomme *courly marron*, *tom. V, pag. 329*, & qu'il décrit d'après le comte Marſigl. *Voyage du Danub. tom. V, pag. 40, tab. 18.*

Cependant ce *courlis* & celui repréſenté dans la planche enluminée, diffèrent encore en ce que le *courlis* décrit par M. Briſſon, a la poitrine d'un beau verd; mais toutes ces différences ne ſont que des variétés du même oiſeau. J'ai vu un grand nombre de ces *courlis* en Italie; ils y ſont de paſſage, & y arrivent au printemps. Le marché où l'on vend le gibier à Rome, & que je fréquentois ſouvent, parce que j'y trouvois des oiſeaux que nous n'avons pas en France, en fut rempli au mois d'avril, l'année que j'étois dans cette ville; quinze jours après on n'y en apportoit plus; mais on me dit qu'il en reviendroit au mois de ſeptembre. La deſcription que M. Briſſon a donnée de ce *courlis* & qui eſt conforme à celle qui eſt à la tête de cet article, a été faite ſur un individu que j'avois rapporté: depuis, j'ai reçu de Naples la variété ſemblable à celle qui eſt repréſentée dans la planche enluminée, mais je ne me rappelle pas d'avoir obſervé en Italie la variété que M. Briſſon décrit ſous le nom de *courly marron*. La différence qui la diſtingue eſt trop légère pour conſtituer une eſpèce à part; quant à celle qu'il y a pour la grandeur entre ces deux *courlis* que j'ai vus en Italie, le *courly marron* & celui que décrit Aldrovande, & qu'il compare pour la taille au héron, ou ce n'eſt pas le même oiſeau, & c'en eſt un que nous ne connoiſſons pas, ou il y a erreur dans le texte de cet auteur. *Genre LXXVIII.*

COURLY. *Pl. enl. 818.* BRISS. *tom. V, p. 311*, *Voyez* COURLIS.

COURLY A COU BLANC de Cayenne. *Pl. enl. 976. Voyez* COURLIS de Cayenne (le grand).

COURLY BLANC du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 339. Voyez* COURLIS BLANC.

COURLY BRUN d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 330. Voyez* GOUARONA.

COURLY BRUN du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 341. Voyez* COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

COURLY (grand) d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 335. Voyez* COURICACA.

COURLY d'Amérique (petit). BRISS. *tom. V, pag. 337. Voyez* MATUITUI.

COURLY de Madagaſcar. *Pl. enl. 198.* BRISS. *tom. V, pag. 321. Voyez* COURLIS.

COURLY d'Italie. *Pl. enl. 819. Voyez* COURLIS VERT.

COURLY VARIÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag. 333. Voyez* ACALOT (l').

COURLY VERD de Cayenne. *Pl. enl. 820. Voyez* COURLIS DES BOIS.

COURLIRI ou COURLAN.

Courlan de Cayenne. *Pl. enl. 848.*

C'eſt une eſpèce nouvelle qui ſe trouve à la Guiane; elle n'en a été apportée que depuis peu d'années, & aſſez rarement.

Le *courliri*, meſuré du bout du bec à l'extrêmité des doigts, a deux pieds huit pouces; ſon bec en a quatre; il eſt droit dans la plus grande partie de ſa longueur, & ſeulement un peu courbé vers ſon extrêmité, dont la pointe eſt mouſſe; la partie inférieure des jambes eſt dégarnie de plumes; il y en a trois devant, tous ſéparés, & un derrière. Cet oiſeau a donc beaucoup de rapport avec le courlis, comme ſon nom l'indique, mais le caractère principal; la courbure du bec n'eſt que foiblement indiquée; cependant la reſſemblance eſt, en général, aſſez grande, pour que quelqu'un qui ne connoîtroit pas cet oiſeau, & qui voudroit le chercher d'après les principes de la méthode de M. Briſſon, penſât le trouver parmi les courlis. C'en eſt aſſez, ce me ſemble, pour le regarder comme de ce genre, puiſque les méthodes n'ont d'autre avantage que de faciliter la recherche des animaux qu'on veut connoître, de les circonſcrire, d'après certains traits, dans une partie du catalogue que la méthode repréſente, ſans être obligé de le parcourir tout entier. Tout le plumage eſt brun, animé d'une teinte de verd ſombre & de reflets d'un verd-rougeâtre ſur les pennes des ailes & de la queue. Le cou eſt moucheté de taches blanches depuis le bas de la tête juſqu'au haut du dos en arrière: le bec eſt couleur de corne, noirâtre à ſon extrêmité; les pieds ſont d'un brun verdâtre.

COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.

Les *couroucous* ſont des oiſeaux du nouveau continent; on ne les y trouve que dans les parties les plus chaudes: ils ont deux doigts devant, deux derrière; les jambes ſont courtes, très-petites & couvertes de plumes preſque juſqu'à l'origine des doigts; le bec court, un peu crochu & plus épais

Digitized by Google

qu'il n'eſt large ; le corps très-garni de plumes, mais longues, à barbes peu ſerrées, ſoyeuſes, & qui tiennent ſi peu, qu'elles tombent au plus léger attouchement : les *couroucous* en ſont ſi fournis, qu'elles font paroître ces oiſeaux beaucoup plus gros qu'ils ne le ſont en effet ; elles les font juger auſſi gros qu'un pigeon, quoiqu'ils n'aient pas plus de chair qu'un merle ou un étourneau. Ils ont aſſez généralement des couleurs brillantes, mais une forme peu agréable ; leur queue longue, compoſée de plumes fort larges, étagée, en oppoſition avec leurs ailes courtes, à pennes étroites ; leur bec court & maſſif ; leur tête groſſe ſur un cou fort court, & l'apparence volumineuſe de leur corps, le tout joint à des pieds très-courts & fort foibles, leur donne un air peſant qui ſied mal à des oiſeaux, & qui contrarie l'idée qu'on s'en forme en général. Les habitudes des *couroucous* répondent à leur extérieur ; ils ſe tiennent perchés dans les grands bois, n'habitent que dans les endroits les plus fourés, ſe donnant peu de mouvemens, & ne font que des vols bas & courts ; ils vivent ſolitaires, & ne connoiſſent des douceurs de la ſociété, que le plaiſir de ſe répondre par leur cri, qu'ils font très-ſouvent entendre ; c'eſt une ſorte de ſifflement grave & monotone, qui exprime très-bien le mot *ouroucoaïs*, d'où eſt dérivé le nom qu'on leur a donné. Il eſt probable qu'ils vivent en plus grande partie d'inſectes.

« Le *couroucou* à chaperon violet, a la gorge, » le cou, la poitrine d'un violet très-rembruni, la » tête de la même couleur, à l'exception de » celle du front, du tour des yeux & des oreilles, » qui eſt noirâtre ; les paupières ſont jaunes ; le » dos, le croupion d'un verd-foncé avec des » reflets dorés ; les couvertures ſupérieures de la » queue ſont d'un verd-bleuâtre, avec les mêmes » reflets dorés ; les ailes ſont brunes, & leurs » couvertures, ainſi que les pennes moyennes, » ſont pointillées de blanc ; les deux pennes inter- » médiaires de la queue ſont d'un verd tirant au » bleuâtre & terminées de noir ; les deux paires » ſuivantes ſont de la même couleur dans ce qui » paroît & noirâtre dans le reſte ; les trois paires » latérales ſont noires, rayées & terminées de » blanc : le bec eſt de couleur plombée à ſa baſe & » blanchâtre vers la pointe : la queue dépaſſe les » ailes pliées de deux pouces neuf lignes, & la » longueur totale de l'oiſeau eſt d'environ neuf » pouces & demi ».

J'ai emprunté la deſcription qu'on vient de lire, de l'ouvrage de M. le comte de Buffon. M. Briſſon appelle le *couroucou* en latin *trogon*, & ſon genre, ſuivant la méthode qu'il a publiée, eſt le *LIe*.

COUROUCOU A QUEUE ROUSSE de Cayenne. *Pl. enl. 736.*

Ce *couroucou* eſt le plus petit des oiſeaux de ce genre connu juſqu'à préſent : il eſt de près d'un quart moins gros que le *couroucou* à ventre jaune ; la tête, la gorge, le cou, la poitrine & tout le deſſus du corps ſont d'un gris-brun ; le ventre & le deſſous du corps ſont d'un jaune très-pâle ; les couvertures ſupérieures des ailes & les pennes les plus proches du corps ſont d'un gris-cendré, coupé tranſverſalement par des raies noires en zigzags : les grandes pennes des ailes ſont noires, bordées du côté extérieur d'un filet blanchâtre ; celles de la queue ſont roufſes, terminées par une bande tranſverſale étroite, d'un roux plus clair, & au-deſſous par une large tache tranſverſale noire ; les trois pennes extérieures de chaque côté ſont blanches du côté intérieur & rayées en travers, du côté extérieur, par des bandes noires ſur un fond blanc : le bec & les pieds ſont bruns.

COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

Couroucou verd de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 168, pl. XVII, fig. 1.*

Couroucou de Cayenne. *pl. enl. 195.*

Il a onze pouces cinq lignes de long, quinze pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue ; le deſſus de la tête & le cou ſont d'un brun-violet, avec quelques reflets dorés verdâtres ; le deſſus du corps & les couvertures des ailes qui en ſont les plus proches, ſont d'un verd doré très-éclatant ; le bas du cou en-devant & la poitrine ſont d'un violet foncé, & qui a le brillant métallique ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune-citron ; les petites couvertures des ailes ſont noires, & les pennes ſont de la même couleur ; mais les plus externes ont un filet blanc le long de leur bord externe depuis leur origine juſqu'aux deux tiers de leur longueur : les plumes de la queue ſont noirâtres, avec quelques reflets verdâtres ; les deux extérieures de chaque côté ne ſont noirâtres que depuis leur origine juſqu'au tiers de leur longueur & blanches dans le reſte : le bec eſt noirâtre & les pieds ſont de la même couleur. Ce *couroucou* paroît être beaucoup moins rare à Cayenne que le *couroucou* à ventre rouge.

Il y a pluſieurs variétés du *couroucou* à ventre jaune, ſoit qu'elles ſoient l'effet de l'âge ou de ſexe, ſoit qu'elles forment des races à part.

1°. Le *couroucou cendré* de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 165.*

Couroucou de la Guiane. *Pl. enl. 765.*

Il eſt un peu plus grand que le *couroucou à ventre jaune* : la tête, le cou, la poitrine ſont d'un cendré-brun ; le ventre & le deſſous de la queue ſont jaunes ; les petites couvertures des ailes & les pennes les plus proches du corps ſont rayées de lignes blanches étroites ; les grandes pennes ſont noires, bordées, du côté externe, d'un trait blanc juſqu'à la moitié de leur longueur, enſuite rayées en travers de quelques lignes blanches très-étroites & fort courtes, puis noires dans le reſte de leur longueur : les plumes du milieu de la queue ſont noirâtres & les trois extérieures de chaque côté ſont blanches, rayées en travers de noir & terminées de blanc ;

Digitized by Google

le bec est d'un cendré-jaunâtre à sa partie inférieure & noirâtre sur la supérieure; les pieds sont de cette dernière couleur. Il me paroît très-probable que cet oiseau est la femelle du *couroucou à ventre jaune.*

2°. *Couroucou verd à ventre blanc* de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 170.*

Ce *couroucou* a dix pouces neuf lignes de long: il ne diffère de celui *à ventre jaune* que par une taille un peu moins forte & par la couleur blanche qui couvre le bas de la poitrine & le reste du dessous du corps. Il ne paroît donc être qu'une simple variété du *couroucou à ventre jaune*, & je le crois d'autant plus, qu'on l'envoie très-rarement de Cayenne.

Enfin, un dernier *couroucou* a été indiqué dans les planches enluminées sous le nom de *couroucou à queue rousse* de Cayenne, *n° 736.*

Je ne crois pas que ce soit une variété des précédens; sa taille plus petite, la différence des couleurs, qui n'ont aucun rapport à celles des *couroucous* de cet article, m'empêchent de le penser. Il se pourroit cependant que ce fût un jeune qui n'eût pas mué, & dont le premier plumage n'eût aucun rapport avec celui qu'il doit prendre par la suite. Mais en attendant que l'observation ait décidé ce fait, je crois devoir faire, de ce *couroucou*, un article à part. *Voyez* COUROUCOU A QUEUE ROUSSE de Cayenne.

Le genre des oiseaux décrits dans cet article, est le *LIe.*

COUROUCOU à ventre rouge.

Couroucou verd du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag. 173.*

Couroucou à ventre rouge de Cayenne, *planch. enlum. 452.*

Couroucou gris à longue queue de Cayenne. *Pl. enl. 737.*

Le *couroucou à ventre rouge* a près de douze pouces de long; la tête, le cou, tant en devant qu'en arrière, le haut de la poitrine & le dessus du corps sont d'un verd-brillant, changeant en bleu-violet, suivant les aspects, ou à reflets rougeâtres & dorés comme on répand le cuivre rosette: le bas de la poitrine & tout le dessous du corps sont du même rouge que le plus beau carmin; les couvertures des ailes sont rayées en zigzags par de très-petites lignes noires sur un fond d'un joli gris-clair; les grandes pennes des ailes sont noires, mais leur tige est blanche en partie; les pennes intermédiaires de la queue sont d'un verd-doré, foncé & obscur; les latérales sont noirâtres; la partie inférieure du bec est jaunâtre, la supérieure l'est aussi à sa base, & elle est noirâtre à son extrêmité: les pieds sont bruns. Ce bel oiseau est assez commun à Cayenne. On envoie aussi assez souvent du même pays un *couroucou* qui n'a point les couleurs brillantes de celui que je viens de décrire. Tout son plumage est d'un gris-brun sur la tête, le derrière du cou & le dessus du corps, ainsi que sur la gorge & le devant du cou; d'un gris-cendré sur la poitrine & le haut du ventre; mais le bas-ventre & le dessous de la queue sont d'un rouge de carmin; les grandes couvertures des ailes & les pennes les plus proches du corps sont traversées du côté externe par des raies en zigzags d'un gris-cendré; les grandes pennes des ailes sont noires, bordées du côté externe par une ligne blanche fort étroite. Ce *couroucou* a la queue plus longue que le précédent, d'un brun-obscur en-dessus & d'un brun décoloré en-dessous; le demi-bec inférieur est jaunâtre; le supérieur est noir dans son milieu & jaunâtre aux deux angles de sa base; les pieds sont noirâtres. Comme cet oiseau se trouve à Cayenne, ainsi que le précédent, il m'a toujours paru probable que l'un étoit le mâle & l'autre la femelle; cependant M. de Buffon & Brisson parlent d'une troisième variété dans cette espèce qui est bien plus ressemblante au premier oiseau que j'ai décrit qu'au second, & sur lequel on retrouve des traces de ce verd brillant, qui rend le premier oiseau si beau. Ces deux auteurs inclinent à penser que c'est la femelle du *couroucou* décrit le premier; mais la description qu'ils font du second n'est pas la même dans les écrits des deux auteurs; c'est une preuve que cette variété n'est pas constante; je penserois donc que cette variété ne fait pas une race; qu'elle a été décrite sur de jeunes mâles qui n'avoient pas encore pris entièrement leur beau plumage, & je persiste à regarder la troisième variété comme la femelle du *couroucou* décrit le premier. On ne sçauroit, au reste, former sur ces objets que des conjectures plus ou moins vraisemblables, & les personnes à portée d'observer sur les lieux peuvent seules décider du sexe de ces oiseaux, de l'identité ou de la différence d'espèce entr'eux. *Genre LI.*

Le *couroucou à ventre rouge* se trouve aussi à Saint-Domingue, & suivant M. le chevalier le Febvre des Hayes, correspondant du cabinet du Roi, qui l'a observé dans cette île, on l'y nomme le *calçon rouge*; dans d'autres îles voisines, on l'appelle *demoiselle*, *dame angloise*. Il s'accouple en avril; la femelle pond dans un tronc d'arbre, que le couple garnit de bois vers-moulu; le mâle, pendant l'incubation, nourrit sa femelle avec soin: il fait la garde sur un rameau voisin, & il chante souvent; il se tait aussi-tôt que ses petits sont nés, & il demeure silencieux le reste de l'année. Les plumes commencent à pousser aux petits le deux ou troisième jour. Comme leur tête paroît alors dans tout son volume, que n'ayant point de plumes, ils ne semblent pas plus gros qu'ils ne sont en effet, & que leurs pieds, que les plumes feront paroître si courts dans la suite, sont fort longs, ces jeunes oiseaux sont très-laids; le père & la mère les nourrissent d'insectes; mais aussi-tôt qu'ils sont en état de se suffir, ils quittent leur père & mère, se séparent les uns des autres & vont vivre chacun séparément dans le plus épais des bois. Les serpens, les

Digitized by Google

les rats & les oiſeaux de proie font une guerre cruelle aux *couroucous*, dont l'eſpèce eſt, par cette raiſon, peu multipliée à Saint-Domingue. Il ne paroît pas qu'elle ſoit non plus auſſi nombreuſe à Cayenne que celle de beaucoup d'autres oiſeaux qu'on envoye plus fréquemment, malgré la beauté de ceux-ci.

COUROUCOU A VENTRE ROUGE de Cayenne. *Pl. enl.* 452. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

COUROUCOU-CENDRÉ de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 165. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

COUROUCOU de Cayenne. *Pl. enl.* 195. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

COUROUCOU de la Guiane. *Pl. enl.* 765. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

COUROUCOU du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 175.

Cet oiſeau, ſuivant Fernandez, qui l'a vu & indiqué, & d'après lequel les auteurs en parlent, n'eſt pas un *couroucou*, mais un *étourneau*. La notice qu'en donne d'ailleurs l'hiſtorien du Mexique eſt trop abrégée pour que nous puiſſions nous en former une idée juſte. C'eſt donc un de ces êtres dont l'exiſtence ne ſçauroit, juſqu'à une nouvelle obſervation, nous être connue que d'une manière vague & indéciſe. Il en eſt de même de l'oiſeau également indiqué par Fernandez, & appellé depuis par M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 176, *couroucou varié du Mexique.*

COUROUCOU GRIS A LONGUE QUEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 737. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

COUROUCOU VERD de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 168, *pl. XVII, fig.* 1. *V.* COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

COUROUCOU VERD du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 173. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

COUROUCOUCOU.

Coucou rouge huppé du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 154.

Cet oiſeau, indiqué par Séba, eſt d'une grande beauté : « Il a, dit-il, la tête d'un rouge-tendre, » & ſurmontée d'une belle huppe d'un rouge plus » vif & varié de noir : le bec eſt d'un rouge-pâle ; » le deſſus du corps d'un rouge vif ; les couver- » tures des ailes & le deſſous du corps ſont d'un » rouge-tendre ; les pennes des ailes & celles » de la queue ſont d'un jaune-ombré d'une teinte » noirâtre ». *Genre L.*

COUROUMOU. *Voyez* URABU.

COUTOUILLE. *Voyez* TORCOL.

COUVÉE.

On ſe ſert de ce mot pour déſigner les petits qui ſont nés d'une même ponte, & on l'employe auſſi pour indiquer le temps de la ponte. Ainſi, l'on dit *une poule & ſa couvée*, la *ſaiſon des couvées.*

COUX. Nom employé en quelques endroits, ſuivant M. de Salerne, pour déſigner le coucou. *Voyez* COUCOU.

COYOLCOS.

Caille du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 256. Genre VI.

Le *coyolcos*, que les Mexiquains nomment *coyolcoxque*, eſt de la groſſeur de notre caille. Le fauve varié de blanc eſt la couleur dominante du deſſus du corps, & le fauve pur celle du deſſous : le ſommet de la tête eſt noir & blanc, & deux bandes de même couleur deſcendent des yeux ſur le cou : les yeux ſont noirs, les pieds fauves.

CRABIER.

On donne le nom *de crabiers* à des hérons qui ne diffèrent des autres oiſeaux de ce genre que parce qu'ils ſont plus petits, & que pluſieurs, en même-temps qu'ils pêchent comme les autres hérons, ſe nourriſſent auſſi de crabes. Quelques auteurs ont appellé le *crabier* en latin *cancrofagus.*

CRABIER (petit).

CRABIER des Philippines. *Pl. enl. 898.*

Idem, BRISS. *tom. V, pag.* 474, *pl. XXXVII, fig.* 2.

C'eſt le plus petit des *crabiers* connus dans l'ancien continent. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de dix pouces : le devant & les côtés de la tête ſont d'un brun-marron ; le derrière eſt de la même couleur, variée de noir ; le deſſus du cou eſt d'un marron-clair : le deſſus du corps & les plumes ſcapulaires ſont variés de noir & de marron, diſpoſés par rayures en zig-zags ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un gris tirant ſur le marron ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un gris-rouſſeâtre : les pennes de l'aile ſont noirâtres, nuées de marron & de griſâtre ; la queue eſt compoſée de douze plumes noirâtres ; la portion ſupérieure du bec eſt de cette même couleur, & l'inférieure d'un blanc-jaunâtre ; la partie des jambes dégarnie de plumes ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun : il y a entre le bec & l'œil une peau nue & jaunâtre. Ce *crabier* a été apporté des îles Philippines. *Genre LXXXI.*

CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

Héron blanc de la Caroline. BRISS. *tom. V, pag. 435.*

Petit héron blanc. CATESB. *tom. Ier, pag. 77, pl. 77.*

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de dix-huit pouces ; il n'eſt pas auſſi gros qu'une corneille : tout ſon plumage eſt blanc, relevé par la couleur rouge du bec & de la peau qui eſt entre ſa baſe & l'œil ; les pieds ſont verds. On le trouve à la Caroline ; mais, ſuivant Catesby, on ne l'y voit qu'au printemps. *Genre LXXXI.*

CRABIER BLANC ET BRUN.

CRABIER de Malaca. *Pl. enl. 911.*

M. de Buffon fait de cette eſpèce, qui eſt nouvelle, la deſcription ſuivante :

« Le dos brun, ou couleur de terre d'ombre,

Digitized by Google

» tout le cou & la tête marqués de longs traits » de cette couleur, sur un fond jaunâtre; l'aile » & le dessus du corps blancs; dix-neuf pouces » de longueur ». Le bec & les pieds sont représentés sur la planche enluminée d'un jaune-verdâtre. *Genre LXXXI.*

CRABIER BLEU.

BRISS. *tom. V, pag. 484.*

Héron bleu. CATESB. *tom. Ier, pag. 76, pl. 76.*

Il a un peu moins d'un pied & demi du bout du bec à celui de la queue; tout le plumage de ce *crabier* est bleu; il a de longues plumes flottantes, qui tombent du derrière de la tête sur le dos, & d'autres, qui, du cou, descendent devant la poitrine; quelques-unes des plumes scapulaires se prolongent jusqu'à quatre pouces au-delà de la queue; elles sont très-étroites: le bec, & une peau entre son origine & l'œil sont bleus: ainsi, tout est de cette couleur dans ce *crabier*, excepté l'iris, qui est jaune, & les pieds, qui sont verds. On le trouve à la Jamaïque & à la Caroline. *Genre LXXXI.*

CRABIER BLEU A COU BRUN.

Héron bleuâtre de Cayenne. *Pl. enl. 349.*

« Tout le corps de ce *crabier* est d'un bleu » sombre; sa tête & le cou sont d'un roux-brun, » & le bec d'un jaune-foncé. Cet oiseau se » trouve à Cayenne, & peut avoir dix-neuf pouces » de longueur ».

Telle est la description que M. le comte de Buffon donne de ce *crabier*, en renvoyant en même-temps à la planche colorée qui le représente. Elle offre de plus deux longues plumes d'un brun-roux, étroites, qui tombent du derrière de la tête en forme d'aigrette; les pieds sont bruns; de longues plumes étroites qui paroissent descendre du dos débordent la queue: la peau nue entre le bec & l'œil est rougeâtre.

Je n'ai pas vu cette espèce; mais j'en conserve une qui y a beaucoup de rapports; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle a à-peu-près deux pouces de plus de longueur; que le bec & les pieds sont noirs; de longues plumes étroites, qui partent du milieu du dos, dépassent la queue & l'extrémité des ailes de deux pouces & demi. C'est de la Louisiane que j'ai reçu cette espèce. *Genre LXXXI.*

CRABIER CAIOT.

CRABIER. BRISS. *tom. V, pag. 466.*

Squaiotta en Italien.

Ce *crabier* n'a pas plus d'un pied six pouces du bout du bec à celui de la queue; le sommet de la tête est couvert dans son milieu de plumes blanches, & de noires sur les côtés; trente de ses plumes forment, en se prolongeant, une huppe qui flotte en arrière sur le dos: le reste de la tête, la gorge, le cou & tout le corps sont revêtus de plumes d'un beau marron: les pennes des ailes & de la queue sont de cette même couleur; l'œil est entouré d'une peau nue, d'un jaune assez foncé; le bec est aussi jaune dans sa longueur & noir à sa pointe: la partie des jambes dégarnie de plumes, & les pieds sont verds. On trouve ce *crabier* en Italie. *Genre LXXXI.*

CRABIER CHALYBÉ.

CRABIER du Brésil. BRISS. *tom. V, pag. 479.*

Marcgrave, d'après lequel les auteurs ont décrit ce *crabier*, dit qu'il est à peine de la grosseur d'un pigeon: la tête & le dessus du corps sont couleur d'acier poli, variée de brun & de jaunâtre; le dessous est blanc mêlé de cendré & de jaune-clair; les couvertures du dessus des ailes sont variées de brun, de noir couleur d'acier poli, de jaune-pâle & de cendré: les pennes de l'aile sont verdâtres, terminées par une tache blanche: la queue est de la même couleur, sans mélange de blanc; l'espace nud entre l'œil & le bec est jaune: l'iris est couleur d'or; les pieds sont jaunes; les ongles gris. *Genre LXXXI.*

CRABIER CENDRÉ.

Héron cendré d'Amérique. BRISS. *tom. V, p. 406.*

Sa grosseur est à-peu-près celle de la corneille; la tête & tout le dessus du corps sont d'un cendré-clair; la gorge & toutes les parties du dessous du corps sont blanches; l'espace, entre le bec & l'œil, est nu & couvert d'une peau d'un bleu d'azur: l'aile est variée de noir & de blanc; la queue est de la même couleur que le dessus du corps: le bec est couleur d'azur, noir à son extrémité; les pieds son bleus; les ongles noirs: il se trouve à la nouvelle Espagne. *Genre LXXXI.*

CRABIER CENDRÉ de la Louisiane.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce: il a de vingt à vingt-un pouces de long; le dessus de la tête est d'un brun-rousseâtre, & les plumes de l'occiput dépassent un peu en forme de très-petite huppe; la gorge est blanche; tout le cou est tacheté de brun-rousseâtre, sur un fond gris-cendré & foncé; le gris-cendré est aussi la couleur de tout le dessus du corps, des couvertures du dessus des ailes & de leurs pennes, ainsi que de celles de la queue; mais ce fond gris va en s'éclaircissant à mesure qu'il gagne vers la queue; il est pur sur cette partie, & mêlé de rousseâtre, à mesure qu'on remonte vers la tête, & d'autant plus qu'on en approche davantage; la poitrine & tout le dessous du corps sont blancs; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur blanchâtre, excepté à sa pointe qui est noirâtre; les pieds sont de cette dernière couleur. Je regarde ce *crabier*, que j'ai reçu de la Louisiane, comme la femelle d'un oiseau du même genre, que j'ai aussi reçu du même pays, & dont je fais mention à la fin de l'article du *crabier bleu à cou brun. Genre LXXXI.*

CRABIER d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 477.* *Voyez* CRA-CRA.

CRABIER de Bahama. BRISS. *tom. V, pag. 481.* *Voyez* CRABIER GRIS-DE-FER.

CRABIER de Cayenne. *Pl. enl. 908.* *Voyez*

Digitized by Google

CRABIER GRIS à tête & queue vertes.

CRABIER de Coromandel.

Pl. enl. 910.

Cette eſpèce n'a encore été indiquée que par M. le comte de Buffon, qui en parle dans les termes ſuivans :

« Ce *crabier* a du roux ſur le dos, du roux-» jaune & doré ſur la tête & au bas du devant » du cou & le reſte du plumage blanc ; il eſt ſans » huppe ; il eſt plus grand que le *crabier* de Mahon » de près de trois pouces ».

Je conſerve un *crabier* de Madagaſcar qui a beaucoup de rapports avec celui dont il s'agit dans cet article, & qui me ſemble n'en être qu'une légère variété. Il eſt un peu plus grand ; la tête en arrière, & le haut du cou, ſont d'un roux aſſez vif ; il y a quelques plumes de la même couleur, mais moins foncée, ſur le bas du cou en-devant ; du milieu du dos partent de longues plumes d'un roux-clair à barbes déſunies qui flottent ſur les ailes de chaque côté & ſur la queue ; tout le reſte du plumage eſt d'un très-beau blanc. Je n'ai vu cet oiſeau que deſſéché. Le bec paroît d'un jaunâtre très-pâle, & les pieds d'un jaunâtre un peu plus foncé. Il n'y a pas de peau nue entre l'œil & le bec comme dans la plupart des hérons ; mais cet eſpace eſt couvert de très-petites plumes blanches. *Genre LXXXI.*

CRABIER de la Louiſiane. *Pl. enl.* 909. *Voyez* CRABIER à tête & queue vertes.

CRABIER de Madagaſcar.

Je n'ai trouvé dans aucun auteur la deſcription de ce *crabier*. Il a beaucoup de rapports avec celui que M. de Buffon nomme *crabier gris à tête & queue vertes*. Il eſt de la même grandeur ; le deſſus de la tête eſt noir ; quelques plumes étroites & aſſez longues forment vers l'occiput une huppe qui retombe ſur le cou ; les côtés de la tête ſont gris-cendré, traverſés par une raie d'un verd-noirâtre qui part de l'œil ; le derrière & les côtés du cou, la poitrine, & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-cendré ; la gorge eſt blanche, variée de quelques taches d'un brun-roux ; il règne au milieu du cou en-devant, dans toute ſa longueur, une raie rouſſeâtre, mêlée d'un peu de blanc : le dos eſt d'un cendré foncé, tirant ſur le verdâtre ; les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verdâtre-ſombre, bordées extérieurement de rouſſeâtre-clair ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un noir-verdâtre ; le demi-bec ſupérieur eſt noir, l'inférieur l'eſt ſur les côtés, & jaunâtre en-deſſous ; les pieds ſont de cette dernière couleur, & les ongles noirs. J'ignore la couleur de la peau nue entre l'œil & le bec, n'ayant vu qu'une peau deſſéchée. *Genre LXXXI.*

CRABIER de Mahon.

Héron huppé de Mahon. *Pl. enl.* 348.

Ce *crabier* n'a guère que dix-huit pouces de long.

La tête eſt couverte en-deſſus de plumes noires dans leur milieu, d'un blanc-ſale & tirant au roux-clair ſur les côtés ; elles ſont très-longues à l'occiput, & tombent en flottant ſur le milieu du dos ; les côtés de la tête, le derrière du cou, & ſa partie inférieure en-devant, ſont d'un blanc teint d'une nuance rouſſeâtre ; la gorge & le haut du devant du cou ſont blancs ; le dos eſt d'un marron-clair, & les plumes qui ſont près du croupion ont des barbes très-longues, déſunies, qui ſe prolongent auſſi loin que la queue en arrière, & qui, ſur les côtés, flottent ſur les ailes : ainſi ce *crabier* pourroit être mis au rang des aigrettes : les couvertures du deſſus des ailes, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un roux-blanchâtre ou très-peu foncé ; les ailes & la queue ſont d'un très-beau blanc ; le bec eſt verdâtre dans les deux tiers de ſa longueur & noir dans le reſte ; les pieds ſont d'un gris-verdâtre. Cette eſpèce ſe trouve en différens endroits ſur les bords de la Méditerranée ; je l'ai rapportée de Naples où elle eſt commune, & M. Hollande, médecin François, dans le voyage qu'il a fait avec M. le baron de Tott, l'a rapportée d'Egypte. *Genre LXXXI.*

CRABIER de Malaca. *Pl. enl.* 911. *Voyez* CRABIER BLANC & BRUN.

CRABIER des Philippines. *Pl. enl.* 898.

BRISS. *tom. V, pag.* 474. *V.* CRABIER (petit).

CRABIER du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 479, *Voyez* CRABIER CHALYBÉ.

CRABIER GENTIL (le).

(*Cet article eſt de M. le baron de la Peirouze*).

Nous avons reconnu par des obſervations multipliées, que le *crabier marron*, le *crabier roux*, & le *guacco* ou *ſguacco*, dont Aldrovande & M. le comte de Buffon ont fait trois eſpèces, devoient être réduits à une ſeule, à laquelle nous avons donné le nom de *crabier gentil*.

Ce *crabier* a dix-neuf pouces de long du bout du bec à celui de la queue ; ſon envergure eſt de deux pieds quatre pouces ; le bec a trois pouces ſix lignes ; le deſſus de la tête eſt varié de noir & de jaune ; il eſt orné d'une ſorte de panache flottant ſur le dos, compoſé d'environ dix plumes étroites, d'un blanc-ſale, liſeré de noir ; le cou, la poitrine & les couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un jaune-pâle ; le dos entier eſt d'un marron-clair ; tout le reſte eſt d'un blanc de neige : le bec, depuis ſa naiſſance juſques vers ſa moitié, eſt d'un bleu d'azur très-vif, qui ne paroît plus ſur l'oiſeau lorſqu'il eſt mort ; il eſt noir vers ſa pointe, qui eſt très-acérée ; les jambes & les pieds ſont couleur de chair ; les articulations & les plis ont une teinte jaune.

Le *crabier gentil* ne paroît point avoir une affection marquée pour certains climats : on le trouve en Europe ſur les montagnes, & dans les plaines, ſur le bord des eaux douces, ſalées, vives & dormantes ; dans les pays froids & dans les pays chauds : la faim, la frayeur lui font pouſſer un cri rauque & fort : il tient habituellement la tête en-

Digitized by Google

foncée entre les épaules, & cette attitude lui donne un air ſtupide & mauſſade; mais qu'il ſoit tourmenté par la crainte, ou preſſé par quelque beſoin, il déploie ſon long cou, il agite & fait flotter avec grace ce long & beau panache dont il eſt décoré: on ne le reconnoîtroit plus, tant il a l'allure fière & le port noble: ce *crabier* eſt inquiet, hardi & courageux; il attaque ſon ennemi avec impétuoſité & le frappe avec force: il fait de profondes bleſſures avec ſon bec, qui eſt auſſi perçant qu'une alêne: on ne l'a trouvé dans nos provinces méridionales que durant l'été.

Quoique convaincu, d'après un obſervateur auſſi exact & auſſi éclairé que M. de la Peirouze, qu'il ne faut faire qu'une ſeule & même eſpèce du *crabier gentil* & des trois oiſeaux nommés au commencement de cet article, qu'Aldrovande a regardés, ainſi que d'autres ornithologiſtes, comme autant d'eſpèces diſtinctes; je rapporterai cependant la deſcription de chacune de ces eſpèces au mot qui lui eſt particulier: le lecteur jugera par lui-même du rapport & des différences entre ces individus diverſement dénommés.

Voyez CRABIER MARRON.
CRABIER ROUX.
GUACCO.

CRABIER GRIS à tête & queue vertes.

CRABIER de Cayenne. *Pl. enl.* 908.

Sa longueur eſt de ſeize à dix-ſept pouces; le deſſus de la tête eſt couvert de plumes d'un verd-foncé & ſombre; elles ſont longues & étroites & forment une huppe qui tombe en arrière; la queue eſt du même verd; les côtés de la tête, ceux du cou & ſa partie poſtérieure, le deſſus & le deſſous du corps ſont gris-cendré; le devant du cou eſt moucheté de brun-rouſſeâtre, ſur un fond blanc; les couvertures du deſſus de l'aile & les pennes moyennes ſont d'un verd-ſombre, bordées extérieurement de brun; les grandes pennes ſont noirâtres; entre l'œil & le bec eſt une peau nue, colorée de verdâtre; le bec eſt noir; les pieds ſont verdâtres. Cette eſpèce eſt fort commune à la Guiane. *Genre LXXXI.*

CRABIER GRIS-DE-FER.

Crabier de Bahama. BRISS. *tom. V, pag.* 481.

Butord huppé, CATESB. *tom. I, pag.* 79, *pl.* 79.

Il a du bout du bec à celui de la queue environ quinze pouces & demi; le ſommet de la tête eſt d'un jaune pâle; il y a ſur la même partie des plumes blanches, longues & étroites, dont quelques-unes ont juſqu'à ſix pouces de long; le reſte de la tête eſt d'un noir-bleuâtre, excepté une raie blanche de chaque côté, qui, des angles du bec, s'étend à l'occiput; la peau, entre le bec & l'œil, eſt nue & de couleur verte; le dos eſt rayé de noir & de blanc; le croupion eſt bleu, & la même couleur règne ſur le deſſous du corps, depuis la gorge juſqu'à la queue; quelques-unes des plumes ſcapulaires, qui ſont toutes d'un bleu-obſcur, dépaſſent de beaucoup les autres, & s'étendent plus loin que le bout de la queue; les ailes ſont d'un brun nuancé de bleu, & la queue eſt d'un bleu-obſcur; l'iris eſt rouge, le bec noir; les pieds ſont jaunes & les ongles noirs. On trouve cette eſpèce à la Jamaïque, à la Caroline & aux îles de Bahama. Il y a dans ces îles, ſuivant Catesby, une ſi grande abondance de ces *crabiers* qu'en peu d'heures deux hommes peuvent prendre aſſez de leurs petits pour en charger un canot. Ils font leur nid ſur des buiſſons qui croiſſent entre les fentes des rochers. *Genre LXXXI.*

CRABIER JAUNE. BRISS. *tom. V, p.* 472. *Voyez* GUACCO.

CRABIER MARRON. BRISS. *tom. V, pag.* 468. *Voyez* CRABIER ROUX.

CRABIER MARRON.

CRABIER ROUX. BRISS. *tom. V, pag.* 469.

C'eſt une des plus petites eſpèces parmi les *crabiers*, qui ne ſont eux-mêmes que les plus petits des hérons. Le deſſus de la tête eſt couvert de plumes longues & étroites, variées de jaunâtre & de noir; elles ſe prolongent en arrière & flottent au-deſſus du dos; tout le reſte du plumage eſt d'un jaune-marron, plus foncé ſur le deſſous du corps, & plus clair ſur les parties ſupérieures; l'œil eſt entouré d'une peau nue & colorée de rouge; le bec eſt d'un verd-bleuâtre dans ſa longueur, & noir à ſa pointe; les pieds ſont d'un rouge foncé; les ongles noirs. Ce *crabier* ſe trouve en Italie; il a été décrit & indiqué par Aldrovande, *tom. III, pag.* 397. Cet auteur parle d'un *crabier* qui ſe trouve dans la même contrée, & qu'il dit très-reſſemblant au précédent. Il n'en diffère en effet, ſuivant la deſcription qu'il en fait, qu'en ce qu'il a des taches noires ſur les côtés du cou, & les pieds jaunes; il eſt très-probable que ce n'eſt qu'une variété ou peut-être une différence de ſexe. M. Briſſon qui n'a pas eu cette façon de penſer, a regardé ce *crabier* comme une eſpèce à part, & l'a nommée *crabier roux tacheté. Tom. V, pag.* 471. *Genre LXXXI.*

Ce *crabier* paroît être le même que le *crabier gentil. Voyez* CRABIER GENTIL.

CRABIER NOIR.

Crabier de la nouvelle Guinée. Pl. enl. 926.

Ce *crabier*, rapporté de la nouvelle Guinée par M. Sonnerat, n'a que dix pouces de longueur. Tout ſon plumage eſt noir; l'eſpace nu entre l'œil & le bec eſt couvert d'une peau verdâtre; le bec & les pieds ſont de la même couleur, mais plus affoiblie & plus dégradée. *Genre LXXXI.*

CRABIER POURPRÉ.

Héron pourpré du Mexique.

Ce *crabier*, indiqué par Séba, qui dit l'avoir reçu du Mexique, n'a guère qu'un pied de long du bout du bec à celui de la queue; le deſſus du corps eſt d'un marron-pourpré, & le deſſous de la même couleur, mais moins foncée; la tête eſt couverte de plumes noires à ſa partie la plus élevée & de plumes d'un rouge-bai-clair ſur les côtés &

Digitized by Google

le derrière ; l'aile eſt d'un rouge-bai-foncé ; la queue eſt d'un marron-pourpré. *Genre LXXXI.*

CRABIER ROUX.

CRABIER MARRON. BRISS. *tom. V, pag.* 468.

Cette eſpèce a été indiquée par Schwenckfeld. *Avi. ſiles. pag.* 225. Elle eſt connue en Siléſie ſous les noms de *rodter reger*, *ſand-reger*, qu'on peut traduire par celui de *héron rouge*, en entendant par la dénomination de la couleur un roux-foncé & non pas le rouge proprement dit. La groſſeur de ce *crabier* eſt à-peu-près la même que celle de la corneille ; la tête, le derrière du cou & toute la partie ſupérieure du corps ſont revêtus de plumes rouſſes ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-ſale ſur les côtés, & ſur le milieu, d'un blanc pur qui forme une bande longitudinale ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un roux mêlé de teintes bleuâtres ; les ailes ſont noires ; la queue eſt rouſſe ; l'iris eſt jaunâtre, le bec brun ; la partie des jambes qui eſt nue & les pieds ſont rouges. *Genre LXXXI.*

Ce *crabier*, ſuivant M. de la Peyrouze, eſt le même que le *crabier gentil. Voyez* CRABIER GENTIL.

CRABIER ROUX. BRISS. *tom. V, pag.* 469. *Voyez* CRABIER MARRON.

CRABIER ROUX à tête & queue vertes.

CRABIER de la Louiſiane. *Pl. enl.* 909.

Il n'a guère que ſeize pouces de long ; le deſſus de la tête & la queue ſont d'un verd-ſombre ; les plumes du ſommet de la tête ſont un peu alongées & forment une très-petite huppe qui tombe en arrière ; le cou eſt marron ſur le derrière & les côtés, moucheté de la même couleur en-devant ſur fond blanc ; le deſſus du corps eſt d'un marron-brun ; les ailes ſont verdâtres, avec un filet brun ſur le bord extérieur des plumes ; il y en a de longues & effilées qui partent du dos & qui s'étendent juſqu'au bout de la queue ; elles ſont d'un verdâtre très-foncé, preſque noir & un peu teint de pourpre, l'extrêmité des grandes pennes de l'aile eſt terminée par un point blanc ; la peau nue entre l'œil & le bec eſt d'un verd-jaunâtre ; le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un verd-jaunâtre. *Genre LXXXI.*

CRABIER ROUX TACHETÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 571. *Voyez* CRABIER MARRON.

CRABIER TACHETÉ de la Martinique. *Pl. enl.* 912. *Voyez* CRABIER VERD TACHETÉ.

CRABIER VERD.

BRISS. *tom. V, pag.* 486, *pl. XXXVIII, fig.* 1.

Petit butord, CATESB. *tom. I, pag.* 80, *pl.* 80.

Sa longueur eſt de près de dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; la partie ſupérieure de la tête eſt d'un verd-doré ſombre, changeant en couleur de cuivre de roſette ; le dos & le reſte du deſſus du corps ſont de la même couleur avec les mêmes reflets ; la gorge eſt blanche, variée de quelques taches brunes ; le cou eſt couleur de marron, mêlé de blanchâtre à ſa partie inférieure, d'où les plumes, qui y ſont très-longues, tombent en flottant ; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un brun tirant ſur le marron ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de roſette, bordées les unes de marron, les autres de fauve ; les pennes des ailes ſont de la même couleur que leurs couvertures, mais plus foncée, & les mêmes couleurs règnent auſſi ſur la queue ; la peau nue entre le bec & l'œil eſt jaune ; l'iris l'eſt auſſi ; la partie ſupérieure du bec eſt brune, l'inférieure jaunâtre ; les pieds ſont d'un gris-brun. M. Briſſon dit qu'on trouve ce beau *crabier* à la Caroline, en Virginie, à la Martinique & à Cayenne, qu'il avoit été envoyé de la dernière de ces contrées à M. de Réaumur. Il y eſt apparemment très-rare ; car je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux apportés de la Guiane. *Genre LXXXI.*

CRABIER VERD TACHETÉ.

BRISS. *tom. V, pag.* 490. *pl. XXXVIII, fig.* 2.

Crabier tacheté de la Martinique. Pl. enl. 912.

Il a beaucoup de rapports avec le *crabier verd* ; il eſt ſeulement un peu plus petit & le verd doré, changeant en couleur de cuivre de roſette, qui embellit une partie de ſon plumage eſt moins brillant. La différence principale conſiſte en ce que le deſſous du corps eſt gris : mais d'ailleurs la reſſemblance eſt ſi grande que je crois qu'on pourroit regarder le *crabier verd* & le *crabier verd tacheté* comme une variété l'un de l'autre, ou peut-être ne diffèrent-ils que par le ſexe. Cette conjecture eſt d'autant plus fondée qu'on les trouve tous deux à la Martinique. *Voyez* CRABIER VERD. *Genre LXXXI.*

CRA-CRA.

Crabier d'Amérique. BRISS. *tom. V, page* 477.

Cra-cra eſt le cri de ce *crabier* & le nom que les François de la Martinique lui donnent. Le père Feuillée le décrit dans les termes ſuivans :

« Il a la taille *d'un gros poulet*, & ſon plumage » eſt très-varié : il a le ſommet de la tête d'un » cendré-bleu, le haut du dos tanné, mêlé de » couleur de feuille-morte ; le reſte du manteau » eſt un mêlange agréable de bleu-cendré, de » verd-brun & de jaune : les couvertures de l'aile » ſont partie d'un verd-obſcur bordées de jaunâtre » & partie noires ; les pennes ſont de cette dernière » couleur & frangées de blanc ; la gorge & la » poitrine ſont variées de taches feuille-morte ſur » fond blanc ; les pieds ſont d'un beau jaune ». *Genre LXXXI.*

CRA-CRA. *Voyez* ROUSSEROLLE.

CRAOUILLE. SAL. *pag.* 28. *Voyez* PIEGRIÈCHE GRISE.

CRAPAUD-VOLANT. *Pl. enl.* 193, *fig.* 2. *Voyez* ENGOULEVENT.

CRAPAUD-VOLANT de Cayenne. *Pl. enl.* 760. *Voyez* ENGOULEVENT VARIÉ de Cayenne.

Digitized by Google

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE de Cayenne. *Pl. enl.* 735. *Voyez* ENGOULEVENT ROUX de Cayenne.

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE de la Guiane. *Pl. enl.* 732. *Voyez* ENGOULEVENT ACUTIPENNE de la Guiane.

CRAPAUD-VOLANT (grand) de Cayenne. *Pl. enl.* 325. *Voyez* IBIJAU.

CRAPAUD-VOLANT (petit) TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 734. *Voyez* IBIJAU.

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE ROUX de la Guiane. *Pl. enl.* 733. *Voyez* MONTVOYAU (le).

CRAVANT.

Pl. enl. 342.

BRISS. *tome VI, p.* 304, *pl. XXXI, Genre CVI.*

Canne de mer. BELL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 166, *fig. pag.* 167.

Canne au collier blanc, canne de mer. BELL. *port. d'oiſ. pag.* 34.

Le *cravant* eſt du même genre que l'oie, mais il eſt beaucoup plus petit; ſa longueur n'eſt pas tout-à-fait de deux pieds; ſon vol eſt de trois pieds cinq pouces; ſes ailes pliées dépaſſent un peu les trois quarts de la longueur de ſa queue; il a la tête, la gorge, le cou & le haut de la poitrine noirâtres; les côtés du cou, à ſa partie ſupérieure, tachetés de blanc; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, le bas de la poitrine, le haut du ventre, les jambes d'un cendré-brun, le bout de chaque plume étant bordé de gris; le bas-ventre blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue; les couvertures des ailes d'un cendré-brun; leurs pennes noirâtres en-deſſus, cendrées en-deſſous; celles de la queue noirâtres & les deux du milieu nuées de cendré; le bec noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles d'un brun-noirâtre, animé d'une teinte d'un rouge obſcur.

Le *cravant* fréquente ordinairement les bords de la mer, & quelquefois il s'avance en hiver dans l'intérieur des terres, ſur les rivières & les étangs. J'ai reçu pluſieurs de ces oiſeaux qui avoient été tués ſur les bords de la ſeine en hiver, près de Paris.

CRAVATE. *Voyez* CAMAIL.

CRAVATE JAUNE ou CALANDRE du Cap de Bonne-Eſpérance.

Alouette du Cap de Bonne-Eſpérance. Pl. enl. 504, *fig.* 2.

Idem. BRISS. *tom. III, pag.* 364; *pl. XIX, fig.* 3.

Cette *alouette* fort commune au Cap de Bonne-Eſpérance, eſt beaucoup plus grande que la nôtre; elle a du bout du bec à celui de la queue ſept pouces & demi, onze pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont variés de brun & de gris, mais le brun domine cependant ſur le gris qui n'occupe que le bord des plumes, & quelques-unes des petites couvertures des ailes ſont bordées d'orangé; la gorge & le haut du devant du cou ſont d'un très-bel orangé; cette couleur, qui s'avance un peu en pointe vers le bas, eſt bordée d'un cercle noir qui remonte pour l'entourer dans toute ſa circonférence; la partie inférieure du devant du cou & la poitrine ſont variées de brun, de gris & de jaunâtre; il y a de chaque côté de la tête une bande orangée qui commence à l'origine du bec & qui paſſe par-deſſus les yeux; le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un roux tirant ſur l'orangé; cette dernière couleur borde le pli de l'aile qui répond à celui du poignet; les pennes des ailes ſont brunes bordées du côté extérieur, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris; les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun; celle qui ſuit de chaque côté eſt tout-à-fait brune, & les autres plumes ſont brunes terminées de blanc; le bec, les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

La *cravate* qui orne le cou eſt d'un roux-clair dans la femelle; ſa poitrine eſt grivelée, & le gris qui borde les plumes du deſſus du corps eſt plus clair que dans le mâle, *Genre XXXIX.*

CRAVATE DORÉE (la).

Oiſeau-mouche à cravate dorée. Pl. enl. 672, *fig.* 3.

Oiſeau-mouche à ventre blanc de Cayenne. BRISS. *tome III, page* 707, *pl. XXXVI, fig.* 1.

Oiſeau-mouche à ventre gris de Cayenne. BRISS. *tom III, pag.* 709, *pl. XXXVI, fig.* 4.

M. de Buffon penſe que ces trois *oiſeaux-mouches* ſont de la même eſpèce, & que le dernier eſt la femelle, mais il n'aſſure pas ſa conjecture ſur ces oiſeaux; je ne la crois pas fondée entièrement, & je penſe que la *cravate dorée* eſt une eſpèce à part; que les deux autres oiſeaux ſont en effet l'un le mâle & l'autre la femelle d'une eſpèce particulière & diſtincte de la précédente. Je me ferai mieux entendre après avoir fait connoître chacun de ces oiſeaux par une courte deſcription.

L'oiſeau-mouche, *cravate dorée*, eſt de la même groſſeur que l'oiſeau-mouche, *rubis-topaze*. Ils ont l'un & l'autre trois pouces quatre à cinq lignes de long; les pennes des ailes brunes & celles de la queue d'un brun-doré; mais le *rubis-topaze* a le dos & le ventre d'un brun foncé & velouté; la *cravate dorée* a le dos brun nué de quelques reflets dorés & le ventre gris; la gorge, les côtés du cou en devant ſont de cette dernière couleur, relevée par un trait brillant qui deſcend du bec juſqu'au haut de la poitrine, & qui forme une raie éclatante de la belle couleur de topaze, qui couvre tout le devant du cou de l'oiſeau-mouche *rubis-topaze*. Ce dernier oiſeau a le deſſus de la tête d'un rouge éclatant du rubis, & l'autre a le deſſus de la tête d'un verd-doré nué de reflets rougeâtres. Ces deux oiſeaux ſe trouvent à Cayenne, & je

Digitized by Google

les ai toujours regardés, l'un comme le mâle; l'autre comme la femelle.

Marcgrave en parlant de la femelle du *rubis-topaze*, dit qu'elle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge & le devant du cou, le reste du dessous du corps gris-blanc : cette remarque de Marcgrave me paroît démontrer que la *cravate dorée* est, comme je l'ai toujours cru, la femelle du *rubis-topaze*. Il est vrai qu'on apporte ou qu'on envoie souvent le premier & rarement le second, mais parce que l'un est très-brillant & que l'autre ne l'est pas.

L'oiseau-mouche à ventre blanc de Cayenne, est un peu plus grand que les précédens; tout le dessus de son corps est d'un verd-doré très-brillant, & le dessous est blanc.

L'oiseau-mouche à ventre gris a les parties supérieures du même verd-doré qui brille sur le dessus du corps de l'oiseau-mouche à ventre blanc, mais tout le dessous de son corps est gris.

Très-souvent l'un & l'autre de ces oiseaux n'ont pas sur le dessous du corps des couleurs pures, mais elles sont mêlées de plus ou moins de plumes dorées, semblables à celles qui couvrent le dos; cette conformité, leurs autres rapports & les différences qui les distinguent, me paroissent tels qu'on peut conjecturer qu'ils sont mâles & femelles; mais je ne pense pas qu'on puisse les rapporter à la *cravate dorée* qui me paroît, comme je l'ai dit, la femelle de l'oiseau-mouche *rubis-topaze*. *Genre XLV.*

CRAVE ou CORACIAS.

Coracias. BRISS. *tom. II, page 3, pl. 1, fig. 1. Genre XIII.*

Coracias des Alpes. Pl. enl. 255.

Chouette ou *chouca rouge.* BELL. *Hist. nat. des oiſ. pag. 287, fig. pag. 288.*

Choucas aux pieds & bec rouges, choquar, chouette rouge. BELL. *Port. d'oiſ. pag. 70.*

Taha, ſtein-tahen en Allemand;

Cornish-chough, crouwalkae en Anglois;

Coracias en Latin par la plupart des auteurs.

Le *crave*, qu'on connoît plus ordinairement sous le nom de *coracias*, a le bec d'un beau rouge, de deux pouces de long, en cône alongé & courbé en arc; ses pieds sont de la même couleur que son bec, excepté ses ongles qui sont noirs : son plumage est en entier d'un noir brillant à reflets changeans en violet, en verdâtre, en pourpre : sa taille est un peu au-dessous de celle de la corneille : il a quinze pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, deux pieds huit pouces de vol, & ses ailes pliées dépassent sa queue de neuf lignes : il est élégant dans sa forme, agile & même turbulent dans ses mouvemens : il a les bonnes & mauvaises qualités de la pie : il se familiarise comme elle; il apprend à parler, & il aime à dérober ou plutôt à remuer & à transporter d'une place à une autre tout ce qu'il rencontre, & sur-tout tout ce qui le frappe par quelqu'éclat, comme le verre, les pièces de métal, &c. Son cri est fort & aigu; il vit de tout ce qu'on lui donne, mais principalement de pain & de quelques morceaux de viande. Dans l'état de liberté le *coracias* se nourrit d'insectes & de différentes semences; il est probable qu'il profite de la longueur & de la forme de son bec pour chercher des vers, & qu'il s'accommode aussi de baies & que peut-être il se rabat, comme les corbeaux, sur les dépouilles des animaux qui ont péri. Je fonde cette opinion sur ce que le *coracias* ne trouveroit ni insectes, ni semences une partie de l'année dans les lieux qu'il habite; ce sont les sommets des montagnes élevées d'où il descend rarement dans la plaine. On le trouve sur les alpes, mais non pas indifféremment partout, & plus particulièrement qu'ailleurs aux environs des glaciers. Cependant Hasselquist assure que tous les ans, lorsque le nil est prêt à rentrer dans son lit, il arrive en Egypte des *coracias* qui se répandent sur les terres basses de cette région, dont la situation est si opposée à celle des hautes montagnes. Mais il se peut que les poissons que le fleuve laisse dans les bas fonds attirent les *coracias*, & que les insectes dont la chaleur & l'humidité accélèrent les générations & multiplient la quantité, les retiennent ensuite quelque temps. Cet exemple appuie ce que j'ai supposé sur la probabilité que les *coracias* profitent, comme les corbeaux, de la dépouille des animaux morts, & qu'ils enfoncent leur bec dans la terre pour y chercher des vers. Cependant il n'est pas vraisemblable que ce soit des alpes & des Pyrennées que les *coracias* descendent en Egypte; mais Bellon a vu de ces oiseaux en Crète; plusieurs voyageurs m'ont assuré qu'ils étoient communs dans différentes îles, & particulièrement à celles de Ténérif; c'est donc de ces pays & peut-être des montagnes qui bordent la haute Egypte que les *coracias* descendent sur les terres d'où le Nil se retire. Le *coracias* fait son nid sur le sommet des rochers escarpés, & il préfère les débris des tours & des édifices qui y ont été construits autrefois. La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs tachetés de jaune sale.

CRÉANCE (*fauc*). Nom de la ficelle avec laquelle on retient l'oiseau qui n'est pas bien assuré.

CRESSERELLE.

BRISS. *tom. I, pag. 393.*

Creſſerelle. Pl. enl. 401. (le mâle).

. . . . . *471. Creſſerelle* femelle.

Creſſerelle. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 124; fig. pag. 125.*

Cercrelle, quercerelle, creſſerelle. BELL. *Port. d'oiſ. pag. 20.*

La plupart des auteurs ont appellé cet oiseau en Latin *tinnunculus;*

Cerniacalo en Espagnol;

En Italien *canibello, garinello, triſtin-garinello, foutivento;*

En Allemand *wannen-valeer, vand-valeer,* &c.

Digitized by Google

En Polonois *puſtalka ;*
En Suédois *kirkio-falck*, *torn-falck ;*
En Anglois *keſtrel*, *windhover*, &c.

Suivant Salerne la *creſſerelle* eſt nommée en Sologne *mety ;* à Châlons-ſur-Marne *rabaillet ;* en Provence *ratier ;* en Touraine *pitriou ;* à Saumur *pitri ;* en Beauce *preneur de mulots.*

Nos oiſeleurs, à Paris, donnent à la *creſſerelle* le nom *d'émouchet*, & particulièrement à la femelle qui a été ſouvent regardée, même par pluſieurs auteurs d'ornithologie, comme un oiſeau différent du mâle : M. Briſſon lui donne le nom d'*épervier des alouettes*, *tom. 1, pag. 379.*

La *creſſerelle* eſt un oiſeau de proie diurne, du VIIIe genre, de la méthode de M. Briſſon. Il n'y a pas d'oiſeau de proie plus commun dans nos campagnes, ni qui s'approche d'avantage des lieux habités. Non-ſeulement la *creſſerelle* ſe retire dans les anciens bâtimens, à la campagne, & y niche, quoiqu'elle fréquente auſſi les bois, mais elle habite auſſi les tours, les mazures & les bâtimens abandonnés dans les villes ; elle y paroît fréquemment dans les jardins d'une certaine étendue & y donne la chaſſe aux petits oiſeaux. Cependant on voit moins communément le mâle dans les lieux fort habités qu'on y voit la femelle ; elle eſt, comme dans les autres eſpèces d'oiſeaux de proie, plus grande, plus hardie & plus entreprenante.

La *creſſerelle* prend beaucoup de mulots qu'elle avale ſans les dépecer ; elle vit auſſi de petits oiſeaux & quelquefois elle enlève des perdrix & des pigeons, car elle rode ſouvent autour des colombiers. Elle tue ſa proie ailée & en arrache toutes les plumes, avant d'en faire ſa pâture. Lorſqu'elle l'a découverte, elle s'élance deſſus comme un trait & l'atteint du premier aſſaut, où elle la pourſuit, ſi elle échappe, avec une telle viteſſe & tant d'acharnement qu'elle ſe précipite ſouvent dans le plus grand danger ſans le prévoir. C'eſt ainſi qu'il n'eſt pas rare de voir des *creſſerelles* entrer dans des corridors, même dans des chambres, en pourſuivant quelque moineau qui s'y eſt jetté à la faveur d'une fenêtre ouverte, pour ſe ſauver de ſon ennemi, & que pouſſant ſa courſe à l'intérieur, la *creſſerelle* donne le temps de la ſurprendre en fermant le paſſage par où elle eſt entrée. C'eſt ce qui eſt arrivé chez moi, à Paris, depuis que je demeure, à la vérité, dans un quartier un peu éloigné du centre de la ville, & où les jardins ſont fréquens. Une *creſſerelle* qui pourſuivoit un moineau-franc, entra dans une très-petite chambre au ſecond dont la fenêtre donne ſur la rue ; mais on ne fut pas aſſez prompt à fermer la fenêtre pour prendre l'oiſeau carnaſſier.

Quelquefois la *creſſerelle*, ſoit pour choiſir la proie qui lui convient, ſoit pour un autre motif, plane à une hauteur très-grande en décrivant un cercle : il y a peu d'oiſeaux qui dans ce vol emploient moins de mouvement & gliſſent avec plus d'aiſance d'un lieu à un autre, ou qui ſe ſoutiennent plus long-temps au même point par un battement d'aile court & précipité : ſoit en s'élançant ſur ſa proie, ſoit en planant, la *creſſerelle* pouſſe & répète fréquemment un cri élévé, aigu, perçant, *pri*, *pri*, *pri*. Quoiqu'elle fréquente ſouvent les bâtimens abandonnés, elle y niche rarement, & elle ſe retire dans les bois pour y faire ſa ponte. Elle dépoſe ſouvent ſes œufs dans des trous de vieux arbres, où elle conſtruit, ſans beaucoup d'art, au haut des arbres les plus élévés, un nid fait avec des brins de bois & de racines groſſièrement entremêlés ; quelquefois la *creſſerelle* profite des nids que les corneilles ont abandonnés ; la femelle pond communément quatre œufs ; ils ſont blancs, teints de rouſſeâtre aux deux bouts. Les petits ſont d'abord couverts d'un duvet blanc ; leur première nourriture conſiſte en des inſectes que le père & la mère leur apportent, & enſuite ils les nourriſſent de mulots.

La *creſſerelle* s'apprivoiſe aſſez facilement, lorſqu'on l'élève jeune ; elle eſt ſuſceptible d'être dreſſée, & ne manque pas de courage. On en fait quelquefois uſage en fauconnerie.

Le mâle de la *creſſerelle* a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds cinq pouces de vol ; le ſommet, les côtés & le derrière de la tête ſont d'un gris-cendré ; il y a au-deſſous de l'œil en-devant un trait noir qui s'étend de haut en bas ; tout le deſſus du corps eſt d'un roux vineux parſemé de taches noirâtres ſituées à l'extrêmité de chaque plume ; la gorge eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; le deſſous du corps eſt rouſſeâtre moucheté ſur la poitrine de raies noires étroites, oblongues, & ſur le ventre de raies ovales, plus larges & de même couleur ; le bas ventre eſt ſans tache.

Les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre bordées de blanchâtre extérieurement : la première eſt échancrée & beaucoup plus courte que la ſeconde qui ſurpaſſe toutes les autres en longueur.

Les pennes de la queue ſont cendrées dans leur longueur ; leur extrêmité eſt noire & terminée de blanc ; l'iris eſt d'un jaune vif ; le bec cendré, les pieds jaunes, les ongles noirs.

La femelle a tout le deſſus du corps d'un rouſſeâtre vineux, mais beaucoup moins foncé que le mâle ; ſon manteau eſt beaucoup plus chargé de mouchetures d'un brun-noir ; les pennes des ailes ſont de même brunes, bordées extérieurement de blanc rouſſeâtre ; la gorge eſt d'un blanc ſale & rouſſeâtre ; le deſſous du corps eſt de cette dernière couleur, varié de traits noirâtres oblongs.

La première plume de l'aile eſt comme dans le mâle échancrée & beaucoup plus courte que la ſeconde, qui excède toutes les autres en longueur.

La queue eſt d'un gris-rouſſeâtre rayé tranſverſalement de brun ; elle eſt noire vers ſon extrêmité & terminée de blanc comme dans le mâle ; il n'y a point de différence par rapport au bec, à l'iris, aux pieds & aux ongles.

CRIK.

Digitized by Google

CRIK.

Les *criks* ſont des perroquets du nouveau continent ; ils différent des amazones en ce qu'ils n'ont pas, comme ces derniers, de rouge au fouet de l'aile. *Voyez* AMAZONE.

CRIK (le).

Perroquet de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 237.*

Perroquet crik de Cayenne. *Pl. enl. 839.*

Le *crik* eſt un perroquet très-commun à Cayenne, où il eſt connu ſous le même nom que nous lui conſervons. Il a près d'un pied de long, & ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de ſa queue : le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un aſſez beau verd ; la tête eſt couverte de plumes vertes à ſa partie antérieure, ou ſur le front & ſur ſon ſommet ; les joues ſont d'un jaune-verdâtre ; les ailes ſont marquées par une bande rouge, & leurs pennes ſont d'un noir qui ſe termine en bleu vers leur extrêmité : les deux plumes du milieu de la queue ſont vertes ; les latérales ont, du côté interne, une large bande ou tache longitudinale rouge : l'iris eſt rouge ; le bec & les pieds ſont blanchâtres. On voit aſſez ſouvent le perroquet *crik* chez nos oiſeleurs. Ils en font peu de cas. Ce perroquet eſt indocile, ſujet à mordre, & très-criard. *Genre LIII.*

CRIK A FACE BLEUE.

Perroquet amazone à gorge bleue. BRISS. *tom. IV, pag. 266, pl. XXV, fig. 1.*

Perroquet de la Havane. *Pl. enl. 360.*

Le *crik à face bleue* a quinze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds & demi de vol, & ſes ailes pliées s'étendent environ aux deux tiers de ſa queue : le devant de la tête, la gorge & le devant du cou ſont d'un bleu-violet, avec un bord d'un verd brillant autour de chaque plume : le milieu, les côtés & le derrière de la tête & du cou, ainſi que le deſſus du corps, ſont d'un très-beau verd, & chaque plume eſt bordée de noir : il y a ſur le haut de la poitrine une fort grande tache rouge ; le reſte du deſſous du corps eſt couvert de plumes vertes, terminées de bleu à leur pointe ſur la poitrine & le ventre, & bordées de noir ſur les côtés ; le talon, qu'on regarde ordinairement comme le genou, eſt entouré de plumes bleues : les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd-jaune & celles des ailes ſont vertes : les ailes ſont variées de noir, de verd, de violet, de verd-bleu & de rouge ; les couleurs de la queue ſont un verd brillant, un verd-jaune, le rouge & un peu de bleuâtre : une peau d'un cendré-clair, dégarnie de plumes, entoure les yeux : le bec, blanchâtre à ſon origine, tire ſur le noir à ſon extrêmité : les pieds ſont gris, les ongles noirs. On le trouve à la Havane & au Mexique. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE BLEUE.

Perroquet verd facé de bleu. EDW. *glan. pag. 43, fig. pl. 230.*

Ce *crik* a le devant de la tête & la gorge bleues ; cette couleur, qui ſe prolonge ſur le devant du cou, finit par une tache rouge ſur la poitrine : le corps eſt d'un verd plus foncé en-deſſus & plus clair en-deſſous ; les grandes pennes extérieures des ailes ſont bleues, les moyennes ſont rouges, & celles qui ſont près du corps ſont vertes ; les pennes du milieu de la queue ſont vertes en-deſſus, d'un verd-jaunâtre en-deſſous ; les latérales ſont rouges du côté extérieur ; l'iris eſt de couleur orangée ; le bec eſt d'un cendré-noirâtre avec une tache rougeâtre ſur les côtés du demi-bec ſupérieur : les pieds ſont d'un rouge pâle & les ongles noirâtres. Il ſe trouve à la Guiane. On peut regarder comme des variétés du *crik à tête bleue*, ou comme des eſpèces fort voiſines de la ſienne,

1°. Le *perroquet cocho*, indiqué par Fernandez ; il a la tête variée de rouge & de blanchâtre.

2°. Le *perroquet* d'Amérique de M. Briſſon, *tom. IV, pag. 293.*

Plus petit perroquet verd. EWD. *t. IV, p. CLXIV, fig. pl. 164.*

Il a le front d'un rouge vif, du bleu ſur le ſommet de la tête, & les joues orangées : il reſſemble d'ailleurs au *crik à tête bleue.*

3°. Le *perroquet à front rouge* du Bréſil, de M. Briſſon, *tom. IV, pag. 254.*

Perroquet verd du Bréſil. EDW. *t. IV, p. CLXI, fig. pl. 161.*

Le devant de la tête eſt entouré de rouge, & la gorge eſt de la même couleur, au lieu que ces mêmes parties ſont bleues dans le *crik*, dont celui-ci ne diffère guère qu'à cet égard.

Nota. Ces différens perroquets, indiqués chacun ſéparément par un auteur qui les a vus, n'ont pas été obſervés en nature par la plupart de ceux qui en ont parlé ſur le premier rapport ; ils n'en ont jugé que ſur les indications, ou les figures qui en ont été données, manière d'aſſeoir un jugement, toujours ſujette à induire en erreur : quoiqu'on ſçache en général que ces perroquets ſont d'Amérique, on ne ſçait pas préciſément s'ils ſe trouvent dans les mêmes parties de ce continent. Il eſt donc très-difficile d'en juger ſûrement, & ils ont beſoin d'être mieux examinés pour être bien connus. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE ET GORGE JAUNES.

Perroquet amazone à gorge jaune. BRISS. *tom. IV, pag. 287.*

Le *crik à tête & gorge jaunes* a treize pouces du bout du bec à celui de la queue ; la tête, la gorge & le bas du cou ſont d'un très-beau jaune ; le fouet de l'aile eſt de la même couleur ; le deſſus du corps eſt d'un verd tirant ſur le jaunâtre, & le deſſous eſt d'un verd brillant ; les couvertures du deſſus des ailes, les plus proches du corps, ſont rouges, bordées de jaune ; les plus éloignées du corps ſont jaunes, & les intermédiaires, ainſi que les grandes, ſont vertes ; les pennes des ailes & de la queue ſont variées de noir, de verd, de bleu-violet, de jaunâtre & de rouge : l'iris eſt jaune ;

Digitized by Google

le bec & les pieds ſont blanchâtres. Ce perroquet ſe trouve à la Guiane, & plus communément ſur les bords de l'Amazone. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE VIOLETE.

Perroquet de la Guadeloupe. BRISS. *tom. IV, pag. 302.*

Le père du Tertre qui a indiqué ce perroquet, & d'après lequel les auteurs en parlent, le décrit dans les termes ſuivans :

» Il eſt preſque gros comme une poule : il a le » bec & les yeux bordés d'incarnat ; toutes les » plumes de la tête, du cou & du ventre, ſont de » couleur violete, un peu mêlées de verd & de » noir & changeantes comme la gorge d'un pigeon ; » tout le deſſus du dos eſt d'un verd fort brun ; » les grandes pennes des ailes ſont noires ; toutes » les autres ſont jaunes, vertes & rouges, & il a » ſur les couvertures des ailes deux taches, en » forme de roſes, des mêmes couleurs. Quand il » hériſſe les plumes de ſon cou, il s'en fait une » belle fraiſe autour de la tête.... Il a la voix forte, » parle très-diſtinctement, & apprend promptement, pourvu qu'on le prenne jeune. Ce perroquet eſt aujourd'hui très-rare à la Guadeloupe, » où on lui a fait une terrible guerre à cauſe de » la bonté de ſa chaire. *Genre LIII.*

CRIK POUDRÉ ou le MEUNIER.

Le *meunier* eſt beaucoup plus gros que le perroquet cendré de Guinée : tout ſon plumage eſt verd, excepté l'extrêmité des grandes pennes des ailes qui eſt d'un violet foncé & noir, & le bord externe de quelques plumes moyennes qui forme ſur les ailes une plaque longitudinale d'un très-beau rouge : il y a auſſi une tache jaunâtre au ſommet de la tête ; le reſte des plumes dont elle eſt couverte, ainſi que celles qui revêtiſſent le cou, ſont d'un verd aſſez brillant ; mais les plumes du dos, les couvertures du deſſus des ailes & la poitrine ſont d'un verd-terne & comme ſali par une pouſſière blanche dont elles ſeroient pénétrées. C'eſt cette apparence, ſemblable à l'effet qui réſulteroit ſi l'on eût jetté de la farine ſur ces plumes, qui a fait donner à ce perroquet le nom de *meunier*. Les deux coins du demi-bec ſupérieur, à ſon origine, ſont d'un jaune fort pâle ; le reſte du bec eſt d'une couleur de corne blanchâtre : les pieds ſont gris-cendré, les ongles noirs. Ce perroquet paſſe pour apprendre très-bien à parler, & nos oiſeleurs, chez leſquels on le voit aſſez ſouvent, en font quelque cas. *Genre LIII.*

CRIK ROUGE ET BLEU.

Perroquet bleu de la Guiane. BRISS. *tome IV, pag. 304.*

Les auteurs ont décrit ce perroquet d'après Aldrovande, qui en parle dans les termes ſuivans : » Le bleu colore le cou, la poitrine & la tête, dont » le ſommet eſt orné d'une tache jaune ; le croupion » eſt de même couleur ; le ventre eſt verd ; le » haut du dos bleu-clair ; les pennes de l'aile & » de la queue ſont toutes couleur de roſe ; les » couvertures des premières ſont mêlangées de » verd, de jaune & de couleur de roſe ; celles de » la queue ſont vertes ; le bec eſt noirâtre ; les » pieds ſont gris-rougeâtres ». Ce perroquet eſt à-peu-près de la groſſeur d'un pigeon de petite race. Aldrovande n'indique pas le pays où il ſe trouve : M. Briſſon dit que c'eſt la Guiane ; mais il avance cette aſſertion, parce qu'il regarde ce perroquet comme le même que celui que Barrere a nommé *perroquet violet*. Cependant la deſcription d'Aldrovande ne peut s'appliquer à ce perroquet qui n'a pas les pennes des ailes & de la queue *toutes couleur de roſe*, ni *de tache jaune ſur la tête*. C'eſt donc une eſpèce différente ou qui auroit été bien mal décrite par Aldrovande, & je ne crois pas que le perroquet qu'il nous a dépeint ſe trouve à la Guiane, parce que depuis qu'on apporte des oiſeaux de ce païs en ſi grand nombre, il ne s'eſt pas encore trouvé parmi ceux qu'on nous a fait connoître. *Genre LIII.*

CRIQUARD. *Voyez* SARCELLE D'ÉTÉ.

CRIQUET. *Voyez* SARCELLE D'ÉTÉ.

CROACE. *Voyez* CORBINE.

CROISEAU. BELL. *Port. d'oiſ. page 77. Voyez* BISET.

CROISSANT.

Moineau du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III, pag. 204, pl. V, fig. 3.*

Idem. Pl. enl. 230.

Le *croiſſant* eſt de la groſſeur du moineau franc & du même genre, ou du XXXIIIe. Le ſommet de la tête, la gorge & le bas du cou en-devant ſont d'un noir foncé : le haut du cou, auſſi en-devant, eſt blanc : cette couleur remonte vers la tête en entourant la gorge, paſſe par-deſſus l'œil, & vient ſe terminer un peu avant l'origine du bec ; elle forme une tache qui a quelque rapport avec la forme d'un *croiſſant*, ce qui en a fait donner le nom à cet oiſeau ; le bas du cou en arrière, les plumes ſcapulaires, le dos & le croupion, ſont couleur de marron ; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont blancs ; l'aile eſt brune, avec un filet d'un gris-ſale au bord extérieur de chaque plume : il y a auſſi ſur le milieu de l'aile une bande tranſverſale blanche, étroite, formée par l'extrêmité des plumes qui la recouvrent ; la queue eſt brune ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns. On trouve cet oiſeau au Cap de Bonne-Eſpérance.

CROQUE-ABEILLE. *V.* GROSSE MÉSANGE.

CROT-PESCHEROT. *Voyez* CORMORAN.

CROUPION.

C'eſt proprement la partie qui termine le corps des oiſeaux & qui ſoutient la queue ; le *croupion* répond au *coccix* des quadrupèdes ; mais en ornithologie on prend pour le *croupion* la portion qui s'étend depuis le bas du dos juſqu'à la queue ; c'eſt la même partie qu'on nomme *uropygium* en latin. Très-communément le *croupion* eſt de la même couleur que le haut des ailes, & le deſſus de la tête

Digitized by Google

eſt fort ſouvent d'une couleur plus éclatante que le reſte du plumage ; c'eſt une des parties qui marquent ordinairement le plus dans la deſcription des oiſeaux.

CROWN-VOGEL.

Faiſan couronné des Indes. BRISS. *tom. I, p.* 279, *pl. XXVI, fig.* 1.

Idem. Pl. enl. 118.

Cet oiſeau n'eſt certainement pas un *faiſan*, mais un pigeon ; il en a non-ſeulement les caractères qui dépendent de la conformation, mais même les geſtes & le roucoulement auprès de ſa femelle. Sa grandeur ſeule a pu en impoſer. Il eſt de la groſſeur d'un petit dindon : ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de deux pieds trois pouces : ſes ailes pliées atteignent à-peu-près à la moitié de la queue : la tête eſt ornée d'une huppe rangée ſur deux files en fer à cheval ; les plus longues ſont placées au milieu de chaque file ; elles n'ont pas moins de cinq pouces de long : les ſuivantes vont en diminuant de hauteur, tant en-devant qu'en-arrière ; elles ſont toutes d'un cendré-bleuâtre à barbes déſunies & un peu friſées, comme les plumes de l'autruche.

Les côtés, le derrière de la tête, le cou & tout le deſſous du corps ſont d'un cendré-bleu ; le dos eſt de la même couleur, mais à ſa partie ſupérieure il eſt marqué de chaque côté par une large bande marron qui s'étend ſur le haut des ailes ; leurs grandes pennes ſont d'un cendré-foncé, tirant ſur le noirâtre ; les plumes de la queue ſont auſſi d'un cendré-noirâtre dans la plus grande portion de leur longueur, & d'un gris-cendré clair à leur extrêmité ; de chaque côté de la tête il y a une tache noire, oblongue, dans le milieu de laquelle l'œil eſt placé ; le bec eſt noirâtre, droit, renflé & & un peu courbé à l'extrêmité de la mandibule ſupérieure ; les narrines ſont à demi-couvertes d'une membrane épaiſſe & molle : les pieds ſont d'un gris-clair & non pas noirâtres, comme le dit M. Briſſon, qui n'a probablement décrit cet oiſeau que ſur un individu altéré par la liqueur employée pour le conſerver. On a vu à Paris cinq de ces oiſeaux à la fois vivans dans la ménagerie de M. le prince de Soubiſe. J'en ai vu pluſieurs en Hollande. Les mâles n'ont rien de particulier, ni qui les diſtingue des femelles. Ces oiſeaux ſont très-beaux, fort doux & s'apprivoiſent aiſément. J'en vis un à Bruxelles, qui jouiſſoit d'autant de liberté qu'on en donne ordinairement aux poules : il n'en abuſoit pas ; peut-être avoit-on pris la précaution de lui couper les ailes. Il entroit, à l'heure du repas, dans la ſalle à manger ; & quoiqu'il y eût beaucoup de convives & de domeſtiques, il rôdoit autour de la table pour ramaſſer les mies de pain qui tomboient ou qu'on lui jettoit, ſans être effrayé par le mouvement qui ſe faiſoit. Malgré leur caractère ſocial & leur peu d'éloignement pour l'homme, ces oiſeaux ne paroiſſent pas multiplier dans l'état de domeſticité ; ils n'ont produit, ni à Paris, chez M. le Prince de Soubiſe, ni en Hollande, où, par les ſoins qu'on ſait prendre de beaucoup d'oiſeaux étrangers, on parvient à en avoir des petits. M. Sonnerat, qui a vu de ces oiſeaux aux Moluques, aſſure qu'ils n'y multiplient pas non plus, qu'ils n'en ſont point originaires, comme on le croit communément, mais qu'on les y apporte de la nouvelle Guinée, dont les habitans lui en fournirent des peaux à ſon paſſage. Ils le nomment *Gbura*. (*Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 169.) Il eſt connu aux Moluques ſous le nom de *Crown-vogel*.

CRU, terme de fauconnerie. Milieu du buiſſon où ſe retire l'animal qui eſt pourſuivi.

CUIL (le).

Coucou tacheté de Malabar. BRISS., *tom. IV, pag.* 136.

Coucou de Malabar. Pl. enl. 294.

Il a onze pouces & demi environ du bout du bec à celui de la queue : ſes ailes pliées s'étendent à-peu-près juſqu'au tiers de la longueur de ſa queue : la tête, la partie ſupérieure du cou & le deſſus du corps ſont tachetés de blanc ſur un fond noirâtre ; il y a un tache blanche de chaque côté des plumes de la tête, du cou, du dos, vers leur extrêmité, ainſi que ſur les plumes ſcapulaires, & ſur celles qui couvrent les ailes en-deſſus ; mais les plumes du croupion & les couvertures du deſſus de la queue n'ont qu'une tache blanche, ſituée à leur extrêmité : la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont variés de taches tranſverſales cendrées, ſur un fond d'un brun-noirâtre. Les ailes ſont cendrées, rayées tranſverſalement de blanc ; la queue eſt noirâtre & rayée de blanc ; elle eſt fortement étagée du centre à l'extérieur ; l'iris eſt d'un orangé-clair : le bec, les pieds, les ongles ſont d'un cendré très-peu foncé. On trouve ce coucou ſur la côte de Malabar, où les habitans le nomment *cuil. Genre L.*

CUJELIER.

Pl. enl. 660, fig. 2.

Alouette de bois ou *cujelier.* BRISS. *tom. III, pag.* 340, *genre XXXIX.*

Alauda arborea, en Latin :

Tottovilla, en Italien ;

Pironot, dans quelques cantons de la Bourgogne ;

Wood-lark, en Anglois ;

Suivant M. de Salerne, *cochelivier*, *fluluioire*, *fluteur*, *turlut*, *lutheux*, *muſette*, en Sologne ; *coutriaux* en Saintonge ; *Alouette calandre*, par corruption *aſcalandre* à Nantes.

Le *cujelier* eſt beaucoup plus petit que l'alouette ordinaire, & ſa manière de vivre eſt fort différente. Il n'a que ſix pouces, du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à-peu-près à la moitié de la longueur de ſa queue. La tête, le derrière du cou & le dos ſont variés de brun & de roux-jaunâtre : cette dernière couleur borde chaque plume,

Digitized by Google

& le brun en occupe le milieu ; cependant quelques-unes des couvertures des ailes ſont bordées de blanc vers le bout : le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un gris-olivâtre : une bande blanche paſſe de chaque côté de la tête au-deſſus des yeux ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont d'un blanc mêlé de jaunâtre, & variés de taches brunes ſur le milieu des plumes ; le ventre eſt blanc ; les pennes des ailes ſont brunes, & les plus grandes ſont échancrées vers le bout ; la plus extérieure eſt beaucoup plus courte que les autres : il y a douze plumes à la queue : les deux du milieu ſont d'un gris-brun ; les ſuivantes ſont brunes, & la plus externe de chaque côté eſt blanche en-dehors, brune, & terminée de blanc du côté du corps ; les plumes du milieu ſont un peu plus courtes que les latérales : l'iris eſt couleur de noiſette ; le demi-bec ſupérieur brun, l'inférieur teint de rougeâtre pâle ; les pieds ſont de cette dernière couleur ; les ongles ſont noirs.

La femelle a moins de taches brunes ſur la poitrine, & les pennes de ſes ailes ſont bordées de gris du côté extérieur.

Le *cujelier* ſe plaît dans les terres incultes ſituées ſur le bord des taillis ; il a un chant qui tient plus de celui du roſſignol que du chant de l'alouette ordinaire, & il le fait entendre la nuit de même que le jour : il diffère encore de l'*alouette* en ce qu'il ſe perche ; mais il lui reſſemble par la hauteur à laquelle il s'élève, & la manière dont il ſe ſoutient en l'air pendant qu'il chante : il ſe réunit en troupes pendant l'hyver ; il s'apparie de bonne heure au printemps, & les petits, nés de la première ponte, ſont en état de voler dès la fin de mars ; il fait ſon nid à terre, & le cache ſous une motte de gazon ; on y trouve quatre ou cinq œufs. Les *cujeliers* ſont aſſez gras en automne, & leur chair eſt alors un manger fort délicat.

CUILLERE. Briss. *tom. V, pag. 506. Voyez* Savacou.

Cuillere brune. Briss. *tom. V. pag. 509. Voyez* Savacou.

Cuillere tachetée. Bris. *tom. V, pag. 508. Voyez* Savacou.

CUIRA-CANTARA (le).

Coucou huppé du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag. 144.*

Le nom braſilien de ce coucou eſt *guira-acangatara*. Il ſe tient dans les forêts, où il fait très-ſouvent entendre un cri très-fort & aſſez déſagréable. Il a quatorze pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue : la tête eſt ornée d'une huppe, & couverte de plumes brunes, bordées de jaune : la gorge & le cou ſont revêtus de plumes jaunes, bordées de brun : les couvertures des ailes ſont de la même couleur : le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un blanc-jaunâtre : les ailes ſont brunes ; les plumes de la queue le ſont auſſi, & de plus terminées de blanc : l'iris eſt brune ; le bec d'un jaune obſcur ; les pieds ſont verd-de-mer. *Genre L.*

CUIRIRI. *Voyez* Bentavео.

CUIT. *Voyez* Rollier d'Angola.

CUL-BLANC. *Voyez* Bécasseau.

Cul-blanc. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc a poitrine jaune. Cat. *tom. I, pag. & pl. 50. Voyez* Merle verd de la Caroline.

Cul-blanc cendré. Briss. *tom. III, pag. 454. Voyez* Motteux.

Cul-blanc gris. Briss. *tom. III, pag. 452. Voyez* Motteux.

Cul-blanc du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* Motteux (grand).

Cul-blanc du Sénégal. *Voyez* Motteux du Sénégal.

Cul-blanc rousseatre. Briss. *tom. III, pag. 457. Voyez* Motteux.

Cul-blanc roux. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc verdatre. *Voyez* Motteux (grand).

Cul-jaune de Cayenne (petit.)

Carouge du Mexique. *Pl. enl. 5, fig. 1.*

Carouge de Saint-Domingue. *Pl. enl. 5, fig. 2.*

Carouge du Mexique. Briss. *tom. II, pag. 118.*

Carouge de Saint-Domingue. Briss. *tom. II, pag. 121, pl. XII, fig. 3.*

Oiſeau bonana minor. Edw. *glan. pag. 68, chap. XXXIII, pl. 249.*

Demoiſelle, par les habitans de Saint-Domingue.

Carouge à tête jaune d'Amérique. Briss. *tom. VI, Supp. pag. 38, pl. II, fig. 2.*

Carouge de l'île de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535, fig. 2.*

Carouge de Cayenne. Briss. *tom. II, pag. 123, pl. IX, fig. 2.*

Carouge du Bréſil. Briss. *tom. II, pag. 120.*

M. de Montbeillard aſſure que les oiſeaux repréſentés, *pl. enl. 5, fig. 1 & 2*, ſont l'oiſeau *n°. 1* le mâle, & l'oiſeau *n°. 2* la femelle du carouge, qu'il nomme *petit cul-jaune* ; il croit qu'on doit rapporter à cette eſpèce les trois carouges appellés par M. Briſſon, *carouge à tête jaune d'Amérique ; carouge de Cayenne ; carouge du Bréſil*, & les regarder comme des variétés. Quant au carouge de Saint-Domingue de M. Briſſon, c'eſt, d'après M. de Montbeillard, la femelle du carouge qu'il nomme *petit cul-jaune*. C'eſt pour me conformer au ſentiment de cet auteur & ne pas interrompre la nomenclature, que je rapporte à l'article du *petit cul-jaune de Cayenne*, & que je cite comme ſynonymes ou variétés les différens carouges dont les noms ſont rapportés en tête de cet article. Mais cependant je crois que chacun de ces oiſeaux exige une courte deſcription à part, ſans laquelle on n'en auroit qu'une idée confuſe, & d'après laquelle le lecteur ſera plus à portée de juger s'il doit les regarder, avec M. de Montbeillard, comme de ſimples variétés les unes des autres. Je commen-

Digitized by Google

terai donc par m'occuper du *petit cul-jaune de Cayenne*, & pour que la comparaiſon puiſſe être mieux ſuivie, je decrirai enſuite les *carouges* que M. de Montbeillard regarde comme des variétés de cette eſpèce ; mais je les indiquerai, pour plus de clarté, ſous les noms que M. Briſſon leur donne.

Le petit cul-jaune de Cayenne mâle ou le *carouge* du Mexique, ſuivant M. Briſſon, & d'après les *pl. enl. n°. 5, fig. 1*, a, du bout du bec à celui de la queue, ſept pouces ſix lignes : ſon bec, de ſa pointe aux coins de la bouche, neuf lignes & demie ; ſa queue, trois pouces quatre lignes : il a douze pouces trois lignes de vol : ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà du tiers de ſa queue : la baſe du bec, excepté à ſa partie ſupérieure, eſt entourée de plumes noires ; la même couleur s'étend de chaque côté juſqu'aux yeux ; elle couvre la gorge & deſcend en pointe ſur le cou : le reſte du plumage eſt d'un jaune foncé, excepté les grandes couvertures du deſſus de l'aile qui ſont noires & bordées de blanc du côté intérieur, en même-temps que la plupart ſont terminées auſſi de blanc du côté externe ; les plumes des ailes ſont noires, & les moyennes ſont bordées de blanc extérieurement ; enfin la queue eſt compoſée de douze plumes noires qui vont en diminuant par degrés de celles qui ſont au centre à celles qui ſont au bord : l'origine du demi-bec inférieur eſt rougeâtre, le ſurplus du bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns.

Le petit *cul-jaune* femelle de Cayenne, ou *le carouge de Saint-Domingue*, d'après M. Briſſon & la *pl. enl. n°. 5, fig. 2*, a, du bout du bec à celui de la queue, huit pouces de long ; ſon bec, de ſa pointe aux coins de la bouche, onze lignes ; ſa queue, trois pouces ſept lignes : il a un pied ſix lignes de vol, & ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait juſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue : tout ſon plumage eſt noir, excepté la partie inférieure du dos, le croupion, le bas-ventre, le bas des côtés ; les plumes qui couvrent le haut des jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, celles du deſſous des ailes & les petites du deſſus, ces différentes parties ſont d'un jaune aſſez brillant : la queue eſt étagée comme dans le mâle : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

D'après les deſcriptions qu'on vient de lire, on voit que les proportions ſont un peu différentes entre les deux oiſeaux qui en ſont le ſujet, & que celui que M. de Montbeillard regarde comme la femelle eſt le plus grand ; à cette première différence, qui eſt plus ordinairement du côté du mâle que du côté de la femelle, excepté parmi les oiſeaux de proie, on peut ajouter que c'eſt ici la femelle qui a plus de la couleur brillante qui relève le plumage, ce qui eſt encore préciſément oppoſé à ce qui a coutume d'avoir lieu. Je craindrois donc que les mémoires d'après leſquels M. de Montbeillard a regardé ces oiſeaux comme mâle & femelle, ne ſoient pas exacts, ou cette eſpèce eſt très-particulière & mérite qu'on confirme, par de nouvelles obſervations, celles qui ont porté un ſçavant ornithologiſte à avoir à ſon égard un ſentiment qui n'eſt pas conforme à l'ordre ordinaire de la nature. Ce ne ſeroit pas par cette ſeule ſingularité que ces oiſeaux ſeroient remarquables ; ils le ſont encore par la manière de ſuſpendre leur nid à de longues branches pendantes ſur les eaux des rivières, & par l'habitude de ſéparer un même nid en pluſieurs cavités qui contiennent chacune une nichée. Mais ces mêmes faits paroiſſent avoir beſoin d'être confirmés. Les deux oiſeaux dont on vient de lire la deſcription, ſoit qu'ils ſoient en effet mâle & femelle, ſoit que ce ſoient deux eſpèces différentes, ſe trouvent au Mexique, à Saint-Domingue, & probablement rarement à Cayenne ; car je ne les ai trouvés que très-peu dans les fréquens & nombreux envois qui nous arrivent de cette contrée ; ils ſont du XIXe genre.

Le carouge à tête jaune, BRISS. *tom. VI, Supp. pag. 38*, a huit pouces deux lignes du bout du bec à celui de la queue, un pied de vol, & ſes ailes pliées s'étendent un peu au-deſſus du milieu de ſa queue : la partie ſupérieure de la tête eſt d'un beau jaune ; le reſte du plumage eſt noir, excepté la partie inférieure des jambes, les petites couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, & les petites couvertures du deſſus des ailes qui ſont jaunes : les plumes de la queue ſont étagées comme celles de la queue du *petit cul-jaune* : le bec eſt noir ; les pieds ſont couleur de plomb, & les ongles ſont noirâtres.

Le carouge de Cayenne, BRISS. *tom. II, p. 123*, a huit pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, treize pouces de vol, & ſes ailes pliées paſſent un peu la moitié de la longueur de la queue : tout le plumage eſt noir, excepté les petites couvertures du deſſus des ailes qui ſont d'un beau jaune, & les couvertures du deſſous qui ſont variées de noir & de jaune : la queue eſt un peu étagée : le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

Le carouge du Bréſil, BRISS. *tom. II, pag. 120*, a, du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces neuf lignes ; la tête & la partie inférieure du cou ſont noires ; la partie ſupérieure du cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont jaunes ; mais une bande tranſverſale noire, s'étend ſur le dos d'une aile à l'autre ; les couvertures de l'aile, qui ſont placées au milieu, ſont blanches & les autres ſont noires : les ailes & la queue ſont de cette dernière couleur : le bec eſt noir, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt bleuâtre ; les pieds ſont bruns.

Ces différens oiſeaux ſont tous du XIXe genre. Leurs couleurs dominantes ſont le jaune & le

Digitized by Google

noir ; ils ont à-peu-près les mêmes dimenſions : ils habitent tous l'Amérique méridionale. Ce ſont autant de raiſons pour les ſoupçonner de ne former que des variétés, ſans qu'on puiſſe cependant l'aſſurer, & d'autant moins qu'habitant tous les mêmes contrées, leur variété ne peut être attribuée au climat, & qu'ayant été originairement individuelle, elle auroit dû & devroit décliner vers l'eſpèce primitive, & finir par s'y réunir & ſe confondre avec elle. Avant de terminer cet article, que le nombre des objets dont il y eſt queſtion a néceſſairement rendu fort long, j'obſerverai que dans la *pl. enl.* l'oiſeau repréſenté *fig. 2*, a la queue fort longue, & que ſes ailes pliées n'en paſſent guère l'origine, quoique M. Briſſon diſe qu'elles atteignent au-delà de la moitié de ſa longueur ; mais cet auteur, ordinairement ſi exact, s'eſt trompé à cet égard, & j'ai vérifié ſur l'individu que le deſſinateur a rendu fidèlement la longueur des ailes, mais qu'il a augmenté celle de la queue.

CUL-JAUNE. *Voyez* CASSIQUE JAUNE du Bréſil.

CUL-ROUGE. BELL. *port. d'oiſ. pag. 74. Voyez* ÉPEICHE.

CUL-ROUSSET.

Bruant de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 296.*

Le *cul-rouſſet* eſt de la groſſeur de notre bruant : le deſſus de la tête eſt varié de brun & de marron ; il y a, avec les mêmes couleurs, un mélange de gris ſur le deſſus du cou, le dos & les couvertures des ailes ; le croupion eſt purement gris ; les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale, rouſſeâtre ; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-ſale varié de taches marron, moins nombreuſes ſous le ventre ; les plumes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de gris tirant ſur le marron ; le bec & les pieds gris-bruns. On trouve le *cul-rouſſet* au Canada. *Genre XXXV.*

CUL-ROUSSET. *Voyez* GORGE-BLEUE.

CUL-ROUSSET FARNOU. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

CULOTTE DE VELOURS ou COQ DE HAMBOURG. *Voyez* COQ.

CURE (*Fauconn.*) Pillule d'étoupe, de coton ou de plumes. On croit qu'elles ſont propres à deſſécher les phlegmes & à guérir pluſieurs maladies. On mêle aux *cures* les médicamens appropriés aux différens cas : elles en ſont les récipiens ; elles ſervent à les faire avaler. C'eſt, ſans doute, leur principal uſage.

Armer les cures ; c'eſt y attacher quelques morceaux de chair pour exciter l'oiſeau à les avaler.

Tenir ſa cure, ſe dit de l'oiſeau, quand il éprouve de ce remède l'effet qu'on en attendoit.

CURER (*Fauconn.*) c'eſt faire prendre des cures aux oiſeaux de proie. *Voyez* CURE.

CURICACA de Cayenne. *Pl. enl. 868. Voyez* COURICACA.

CURLU. *Voyez* COURLIS.

CUNTUR. *Voyez* CONDOR.

CYGNE.

Pl. enl. 913.

BRISS. *tom. VI, pag. 288, genre CVI.*

BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 151, fig. pag. 152.*

Cyne, cigne. BELL. *port. d'oiſ. pag. 30.*

Cygnus, en Latin ;

Cino, cigno, en Italien ;

Ciſne, en Eſpagnol ;

Oelb, en Suiſſe ;

Oelb, oelbs, elps, oelbſch, en Allemand ;

Labec, en Polonois ;

Swan, en Suédois ;

Swan, tame ſwann, cygnet, en Anglois.

Le *cygne* a été fameux de tout temps : les poëtes l'ont célébré, & M. le comte de Buffon ajoute ce qui manquoit au tableau qu'ils nous en ont tracé ; il le préſente, en commençant ſon hiſtoire, paré de tous les dons que la nature lui a faits ; graces de la figure, beauté des formes, mouvemens flexibles reſſentis, attitudes, tantôt animées, tantôt laiſſées dans un mol abandon, &c. ; tel eſt le point de vue ſous lequel M. de Buffon peint le cygne, conſidéré d'abord relativement à lui-même : il ajoute enſuite : « A ſa noble aiſance, » à la facilité, la liberté de ſes mouvemens ſur » l'eau, on doit le reconnoître, non-ſeulement » comme le premier des navigateurs ailés, mais » comme le plus beau modèle que la nature nous » ait offert pour l'art de la navigation ». Cette propoſition eſt ſuivie du parallèle des différentes parties du corps du *cygne* & de celles qui entrent dans la compoſition d'un navire. Je ne ſuivrai pas plus loin l'éloquente deſcription de la forme, des habitudes & du naturel du *cygne :* ce morceau n'avoit pas beſoin d'être indiqué ; mais nous ne pouvions, ſans y rendre hommage, parler de l'oiſeau qui en eſt le ſujet.

Conſidéré ſuivant l'ordre méthodique, le *cygne* eſt du même genre que l'oie ; c'eſt le plus grand & le plus puiſſant des oiſeaux palmipèdes : il nage avec autant de facilité, qu'il vole avec force & légèreté. Trop fort pour que les autres oiſeaux d'eau puiſſent lutter contre lui, il n'a point à diſputer ſa proie avec eux : défendu par ſa grandeur, par l'épaiſſeur de ſon plumage ; en état, par la force de ſon bec & de ſon aile, de parer & de porter les coups les plus forts qui ſoient au pouvoir des oiſeaux, il n'y a, parmi ceux de rapine, que l'aigle qui oſe l'aſſaillir, & ſouvent le *cygne* le repouſſe avec avantage.

Le *cygne* eſt ou domeſtique ou ſauvage ; un peu plus grand dans le premier état que dans le ſecond : il a, ſuivant les dimenſions qu'en donne M. Briſſon, du bout du bec à celui de la queue, quatre pieds trois pouces ſept lignes, ſept pieds trois pouces de vol ; ſon bec eſt long de trois pouces ſix lignes ; ſes ailes pliées s'étendent environ juſqu'aux deux tiers de la longueur de ſa queue ; tout ſon plumage eſt d'un blanc éclatant ; le bec

Digitized by Google

eſt rouge, excepté le bout du demi-bec ſupérieur qui eſt noir : ſur ſon origine s'élève un tubercule charnu, d'un beau noir. De chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, eſt un eſpace triangulaire du même noir que le tubercule, & dégarni de plumes; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & la membrane qui les lie, ſont de couleur de plomb & les ongles noirs. La femelle, un peu plus petite que le mâle, a, ſur l'origine du bec, un tubercule moins gros; il n'y a pas d'ailleurs de différence entre elle & le mâle.

Le *cygne* ſauvage eſt beaucoup moins gros que le *cygne* domeſtique : ſa longueur eſt de trois pieds dix pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue; ſon vol de ſix pieds trois pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue : tout ſon plumage eſt blanc; le bec eſt jaune, de ſon origine aux narines, & le ſurplus eſt noir : l'eſpace compris entre l'œil & le bec, eſt nud & couvert d'une peau jaune; les paupières ſont de cette dernière couleur; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, la membrane qui les unit, ſont d'un gris-brun, & les ongles bruns.

En comparant ces deux deſcriptions, on voit que l'eſpèce du *cygne*, au lieu d'avoir perdu par la domeſticité, s'eſt au contraire fortifiée; qu'elle a acquis une taille plus grande, un tubercule ſur l'origine du bec, dont le principe ne peut être qu'une force ſurabondante, & les différences ne conſiſtent d'ailleurs que dans les couleurs du bec, de la peau nue qui eſt entre l'œil & le bec, & celles des pieds & de leurs membranes.

Les jeunes *cygnes*, ſoit domeſtiques, ſoit ſauvages, portent d'abord un plumage gris, & ce n'eſt qu'à la mue qu'ils en prennent un blanc; il eſt même probable que ce n'eſt qu'à la ſeconde mue que les *cygnes* ſauvages le revêtiſſent, puiſqu'on en tue au milieu de l'hyver qui ſont tous gris.

Le grain eſt la principale nourriture des *cygnes*; ils pâturent auſſi, & ils prennent du poiſſon.

Les *cygnes* ſauvages volent en troupes nombreuſes, & les *cygnes* domeſtiques nagent & s'exercent ſur les eaux de compagnie : l'inſtinct de cet oiſeau le porte en général à chercher la ſociété de ſes ſemblables. On a étendu juſqu'à trois cens ans la durée de ſa vie; mais, ſans nous arrêter à cette époque incertaine, il eſt démontré par l'expérience, & il eſt probable par le raiſonnement, que le *cygne* jouit d'une longue exiſtence, puiſque l'incubation eſt fort longue, & que l'accroiſſement des jeunes eſt très-lent.

La femelle conſtruit ſon nid, tantôt ſur une touffe d'herbes sèches ſur le rivage, tantôt ſur des roſeaux abattus, entaſſés & flottans. La ponte a lieu d'un jour l'un; elle eſt de ſix ou ſept œufs blancs, & l'incubation dure ſix ſemaines.

Les *cygnes* commencent à entrer en amour dès le mois de février : ils paroiſſent auſſi ſenſuels qu'ardens : leur union eſt précédée par des careſſes qui durent long-temps, par l'entrelacement de leur long cou & le contact de leur bec dont ils ſe preſſent mutuellement. La femelle, ce qui n'eſt pas ordinaire à la plupart des autres animaux, provoque le mâle, & l'invite encore après qu'ils ſe ſont unis. Ce tempérament ardent rend les mâles jaloux & furieux; ils ſe battent cruellement pour la poſſeſſion des femelles : d'abord ils s'attaquent à grands coups d'aile, puis ils cherchent à entrelacer mutuellement leur cou & à tenir la tête de leur rival plongée ſous l'eau; & ſouvent un combat, après avoir duré une journée, finit par la mort de l'un des deux aſſaillans.

Les ſoins du père pour défendre ſes petits, les attentions de la mère pour les couvrir de ſes ailes, les promener ſur les eaux, tandis qu'elle les ſoutient ſur les différentes parties de ſon corps où ils ſe poſent, pour leur apprendre à nager, & ſatisfaire à tous leurs beſoins, ſont égaux à l'ardeur qui'a d'abord rapproché & uni les deux époux.

Les petits, nés couverts d'un duvet gris, ne prennent des plumes qu'au bout de deux mois; leur plumage eſt d'abord gris; au mois de ſeptembre ils muent, & leur robe devient variée de gris & de blanc; mais elle n'eſt entièrement blanche qu'au bout de deux ans; & c'eſt alors que les jeunes ſont adultes & en état de produire.

Les *cygnes* appartiennent également à l'ancien & au nouveau continent; ils préfèrent, dans l'un & l'autre, les régions ſeptentrionales à celles du midi : c'eſt dans les premières qu'ils paſſent l'été, & qu'ils multiplient; ils ne les quittent que quand la rigueur du froid les y contraint; & c'eſt alors ſeulement qu'ils s'avancent dans les régions tempérées, & même dans les régions méridionales. Nous ne voyons ces oiſeaux dans nos provinces que dans la ſaiſon des grands froids, & leur apparition paſſe pour annoncer des hivers rigoureux : cette eſpèce de prédiction ne ſe vérifie pas toujours. Cette année (1782) entr'autres, on a vu des *cygnes* ſur les étangs en France dès le mois de novembre, & cependant l'hiver n'a pas été rigoureux; l'apparition des *cygnes* eſt une preuve certaine de la force du froid dans les régions qu'ils abandonnent; mais ce n'en eſt pas toujours une que le froid ſera rigoureux dans les pays où ils ſe retirent : la Pruſſe, la Pologne, la Sybérie, le Kamtzchatka, la Laponie dans l'ancien continent; la Louiſiane, la Virginie, le Canada, les terres voiſines de la baie d'Hudſon dans le nouveau, ſont les lieux où les *cygnes* ſont les plus nombreux.

Les anciens ſervoient le *cygne* ſur leurs tables, plutôt par oſtentation, qu'à cauſe de la bonté de ſa chair qui eſt noire, dure & inſipide.

Les poëtes, qui ſe ſont plû à célébrer toutes les graces & les beautés de cet oiſeau, ont encore pris plaiſir à lui faire des dons qu'il n'a pas reçus de la nature; telle eſt la voix harmonieuſe qu'ils

Digitized by Google

lui ont ſuppoſée, & dont l'harmonie augmentoit encore quand il étoit près de mourir : cependant il eſt ſilencieux ; ſa voix, lorſqu'il la fait entendre, n'eſt qu'un ſon rauque, & il expire tranquilement, comme la plupart des animaux, ſans ſignes extérieurs de douleur, & ſans donner de marques d'aucunes affections ſur un événement qu'il ne connoît pas, qu'il n'a ni prévu, ni qu'il ne redoute.

Parmi des oiſeaux apportées des iſles Falklandes ou des terres Magellaniques, étoient pluſieurs *cygnes*, qui différoient de l'ordinaire, 1°. en ce qu'ils étoient moins grands ; 2°. en ce qu'ils avoient la tête & le cou noirs juſqu'au tiers de ſa longueur ; le bec & les pieds étoient auſſi de cette même couleur.

L'article qu'on vient de lire eſt conforme aux notions reçues dans le temps où il a été rédigé ; mais, depuis peu, M. l'abbé Mongez, chanoine de l'abbaye de ſainte Geneviève, & garde du cabinet de la même abbaye, a lu, dans une des ſéances de l'académie royale des ſciences, un mémoire dans lequel il prouve :

1°. que les *cygnes ſauvages* ont un chant ;

2°. Que leur chant eſt mélodieux ;

3°. Qu'il eſt très-fort, & qu'on l'entend juſqu'à près d'une lieue de diſtance ;

4°. Que la femelle jouit, à cet égard, de la même faculté que le mâle.

Cependant les *cygnes* privés ou domeſtiques ne chantent point ; c'eſt ſans doute ce qui avoit fait penſer que ces oiſeaux en général n'ont point de chant, & ce qui avoit fait mettre au rang des fables ce que les anciens ont dit de la voix mélodieuſe des *cygnes*.

M. Mongez a fait ſes obſervations à Chantilly. Il eſt ordinaire que des *cygnes* ſauvages s'abattent dans le fort de l'hiver, ſur une des plus grandes pièces d'eau du parc ; on en prend quelquefois ; par le moyen de piéges qu'on leur dreſſe : deux de ces *cygnes*, qu'on a démontés ou privés de la faculté de voler, vivent, depuis quelque temps, ſur cette même pièce d'eau ; & ce ſont ces *cygnes* qui ont fait connoître la faculté dont jouiſſent les oiſeaux de leur eſpèce. Non-ſeulement ceux-ci chantent en certains temps, & à leur gré, comme les autres oiſeaux, mais on peut les déterminer à volonté à faire entendre leur voix mélodieuſe. Il ſuffit de préſenter, ſur la même pièce d'eau, quelqu'autre oiſeau aquatique : auſſi-tôt les *cygnes* s'avancent pour le mettre en pièces, ou le combattre, ſuivant ſa force ; &, après leur victoire, qui eſt toujours aſſurée, car ce ſont les plus forts comme les plus grands des oiſeaux d'eau, le mâle & la femelle ſe pavanent vis-à-vis l'un de l'autre, ne manquent pas de ſe mettre à chanter & de célébrer, ſi l'on veut, la victoire qu'ils viennent de remporter.

Nous ſerions entrés dans des détails plus circonſtanciés, & nous aurions ſuivi le mémoire intéreſſant de M. Mongez dans toutes ſes parties, ſi nous avions pu en avoir communication aſſez tôt. Il a eu l'honnêteté de nous la promettre, & nous aurions deſiré en profiter ; mais la néceſſité de ſuivre le cours de l'impreſſion, nous a forcés de nous borner à ce précis des faits principaux dont la connoiſſance nous a été communiquée par des membres de l'académie préſens à la ſéance où le mémoire a été lu, & M. Mongez nous a lui-même confirmé ces faits dans la converſation. Forcés de nous y borner, nous renvoyons le lecteur au mémoire même, après que le rapport en aura été fait à l'académie, & qu'il aura été rendu public.

CYGNE ENCAPUCHONNÉ. *Voyez* DRONTE.

DAGUER.

Digitized by Google

DAG

DAGUER, (*fauc.*) se dit d'un oiseau de proie qui vole à tire d'aile. Ce mot vient de *dague*, espèce de javelot.

DAME. *Voyez* PIE.

DAME. BELL. *port. d'oiſ. pag. 27. V.* HULOTTE.

DAME ou DEMOISELLE ANGLOISE. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

DAMETTE. *Voyez* LAVANDIÈRE.

DAMIER. *Voyez* PÉTREL BLANC & NOIR.

DAMIER BRUN. *V.* PÉTREL ANTARCTIQUE.

DANBIK.

Cet oiseau n'a été indiqué jusqu'à présent que par M. de Montbeillard, qui le regarde comme une variété du *sénégali*; il nous apprend qu'il est fort commun en Abyssinie; qu'il est de la grosseur du *sénégali*; que la couleur rouge qui règne sur toute la partie antérieure du corps, ne descend pas, comme dans le premier de ces oiseaux, jusqu'aux jambes; « mais elle s'étend sur les couvertures des » ailes, où l'on apperçoit quelques points blancs, » ainsi que sur les côtés de la poitrine: le bec est » pourpré, son arrête supérieure & inférieure bleuâ- » tre, & les pieds cendrés: le mâle chante agréable- » ment: la femelle est d'un brun presque uniforme, » & n'a que très-peu de pourpre ». *Genre XXXII.*

DARNAGASSE. SAL. *pag. 28. Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

DATTIER ou MOINEAU DE DATTE.

Nous devons à M. le comte de Buffon la connoissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivans:

« Le *moineau de datte* a le bec court, épais à sa » base & accompagné de quelques moustaches » près des angles de son ouverture; la pièce supé- » rieure noire, l'inférieure jaunâtre, ainsi que les » pieds; les ongles noirs; la partie antérieure de » la tête & la gorge blanches; le reste de la tête, » le cou, le dessus du corps, & même le dessous, » d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la » teinte est plus forte sur la poitrine & les petites » couvertures supérieures des ailes; les pennes des » ailes & de la queue sont noires; la queue est un » tant soit peu fourchue, & dépasse l'extrémité » des ailes pliées des deux tiers de sa longueur.

» Cet oiseau vole en troupes & vient chercher » les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi » commun dans la partie de la Barbarie, située » au sud du royaume de Tunis, que les moineaux » le sont en France: mais il a un chant très-agréa- » ble ». J'ignore ce qui a mérité à cet oiseau le nom de *dattier* ou *moineau de datte*. *Genre XXXIIe.*

DÉBASSAIRE. *Voyez* PENDULINE.

DÉCHAPERONNER, (*fauc.*) c'est ôter aux oiseaux de proie le chaperon dont on leur couvre la tête.

DEM

DÉLIVRE, (*fauc.*) mot employé pour exprimer qu'un oiseau qu'on a pris est fort maigre; *cette perdrix, ce héron* sont à la délivre.

DÉLONGIR, (*fauc.*) c'est ôter à l'oiseau la longe qui servoit à le retenir.

DEMI-AIGRETTE.

Héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne. *Pl. enl. 340.*

Elle n'a pas tout-à-fait deux pieds de long du bout du bec à celui de la queue: tout son plumage est d'un cendré foncé, tirant au bleuâtre, excepté le ventre, le dessous de la queue & des ailes & les jambes qui sont blancs; quelques plumes longues, effilées, à barbes désunies, comme en ont les *aigrettes*, partent du dos, & s'étendent un peu au-delà de la queue; mais comme ces plumes ne sont ni aussi longues, ni en aussi grand nombre que dans l'*aigrette*, cet oiseau, pour marquer ce rapport avec la différence qui l'accompagne, a été nommé *demi-aigrette*. Il a aussi deux plumes longues, étroites & pointues qui tombent du derrière de la tête sur le haut du cou; la peau, nue entre l'œil & le bec, est jaune; les pieds sont jaunâtres, & le bec est d'un brun nué de jaune. Cette espèce a été apportée de Cayenne & de la Louisiane. *Genre LXXXIe.*

DEMI-AMAZONE. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

DEMI-FIN A HUPPE & GORGE BLANCHES.

Les *demi-fins* forment, suivant M. de Montbeillard, « une classe intermédiaire entre les oiseaux » à bec fort & à bec fin; elle comprend, parmi » les oiseaux du nouveau monde, ceux qui ont » le bec plus fort que les *pipits*, mais moins que » les *tangaras*; & parmi les oiseaux de l'ancien » continent, ceux qui ont le bec plus fort que les » *fauvettes*, mais moins que la *linotte*. On pour- » roit donc, ajoute le même auteur, y rapporter » non-seulement *la calandre* & quelques *alouettes*, » mais plusieurs espèces, qui n'ont été rangées » dans d'autres classes, que parce que celle-ci » n'existoit pas encore, &c ».

L'observation de M. de Montbeillard est certainement très-juste en elle-même; mais je la crois peu applicable à une méthode. D'abord, elle n'offre pas un terme assez précis; il restera toujours quelqu'indécision, & les uns regarderont comme la première nuance d'un *bec fin*, ce qui ne paroîtra à d'autres que la dernière d'un *bec fort*. En second lieu, cette classe ne peut avoir lieu que dans une méthode dans laquelle les oiseaux ne seroient rangés par groupes & classés qu'en raison de la forme du bec; autrement cette classe réuniroit nécessairement des oiseaux qui, ne se ressemblans que par un seul trait, différeroient par tous

Digitized by Google

les autres. Une méthode dans laquelle on classeroit tous les oiseaux d'après la forme du bec seul, seroit excellente par sa simplicité, si ce caractère pouvoit fournir un assez grand nombre de divisions; peut-être la chose n'est-elle pas impossible, mais elle n'est pas exécutée, & dans l'état actuel de l'ornithologie, je ne crois pas la classe des *demi-fins* admissible, puisqu'elle réunit, comme M. de Montbeillard a été obligé de le faire, des oiseaux qui, n'ayant de rapport que par un seul trait ou un seul caractère, diffèrent par tous les autres, qui sont au moins aussi frappans, & en même-temps cette division sépare des oiseaux absolument semblables & bien reconnus pour tels, puisqu'on ne doit rapporter à la classe des *demi-fins* que la *calandre & quelques alouettes*, mais non pas toutes; & par conséquent il y auroit en même-temps des *alouettes* qui seroient de cette classe & *d'autres alouettes* qui n'en seroient pas. J'ose me flatter que l'auteur, aux talens & à la sagacité duquel je rends le tribut d'estime qui lui est dû, dont j'ai moi-même éprouvé bien des fois l'honnêteté à mon égard, ne prendra pas mes observations en mauvaise part, & qu'il ne les attribuera qu'à la nécessité d'exposer mon sentiment relativement à un objet sur lequel je me suis chargé d'écrire. Il ne m'en voudra pas de n'avoir pas été une fois de son avis dans le cours d'un long ouvrage, & dans un endroit où, après avoir exposé ma manière de penser, je n'en suivrai pas moins sa nomenclature, & je ne profiterai pas moins de ses sçavantes observations dans tout le cours de l'ouvrage.

Le *demi-fin* à huppe & gorge blanches, a cinq pouces trois lignes de long; sa queue dépasse les ailes pliées de huit à dix lignes; il a sur la tête une huppe composée de plumes blanches, longues, étroites & pointues, couchées dans l'état de repos, & qu'il relève à volonté; la gorge est blanche, bordée de noir; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures sont d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou près des ailes, leurs couvertures supérieures & les jambes sont d'un cendré foncé tirant au bleu: le bec est noir, les pieds d'une jaune-orangé. Suivant M. Edwars, cet oiseau, qu'il a fait connoître & représenter, *pl. 344*, auquel il donne le nom de *manakin*, se trouve dans l'Amérique méridionale.

DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

Figuier de Pensilvanie. BRISS. *sup. tom. VI, p. 102.*

Mangeur de vers. EDW. *glan. part. II, pag. 200, chap. XCV, pl. 305.*

Le *demi-fin* mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire: la tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'une belle couleur orangée, moins foncée sur la poitrine; il y a, de chaque côté de la tête, trois raies transversales, une jaunâtre entre deux noires; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, sont d'un verd-olive foncé; le ventre, les côtés, les jambes & le dessous de la queue sont blanchâtres; les ailes & la queue sont en-dessus d'un verd-olive foncé & cendrées en-dessous; la portion supérieure du bec est brune, l'inférieure couleur de chair: les pieds sont de cette dernière couleur.

Les oiseaux de l'espèce qui vient d'être décrite, sont de passage en Pensilvanie: ils arrivent au mois de juillet, prennent leur route vers le nord, sans qu'on les voie repasser à l'automne. *Genre XLe.*

DEMI-FIN NOIR & BLEU.

Il est un peu plus grand qu'une linotte: tout son plumage est varié de noir & de bleu; le noir est la couleur de la gorge, de la base de l'aile & du haut du dos; il y a en outre un trait noir qui va de chaque narine à l'œil; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de bleu; le reste du plumage est d'un bleu changeant & à reflets de couleur cuivreuse: le bec est d'un brun assez foncé, & les pieds d'un brun plus clair. Cet oiseau, peu connu & incomplettement indiqué dans les commentaires de Pétersbourg, en 1765, *pag. 344, n° 6, pl. XV, fig. VI*, fut apporté des Indes, suivant l'auteur qui en fait la description; elle n'est pas suffisante pour déterminer son genre.

DEMOISELLE, nom que l'on donne à Saint-Domingue à une espèce de carouge. *Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

DEMOISELLE de Numidie.

Pl. enl. 241.

Hist. de l'Acad. tom. III, part. II, p. 35, pl. 35.

Grue de Numidie, *appellée vulgairement* Demoiselle de Numidie. BRISS. *tom. V, pag. 388. Genre LXXXe.*

Cet oiseau doit le nom de *demoiselle* à l'élégance de sa forme, à la souplesse & l'agrément de ses mouvemens, peut-être aussi à ce qu'il semble avoir quelque chose de précieux & d'affecté, & qu'il paroît aimer à se montrer, à attirer les regards & à se faire remarquer. Les anciens lui avoient trouvé une analogie moins favorable, & avoient comparé ses mouvemens aux gestes des mimes & des bouffons. Sa marche, toujours élégante, quelquefois mêlée de sauts légers, a souvent l'air d'une sorte de danse; c'est ce qui a fait dire à Aristote, qu'on prend les grues de Numidie *quand elles dansent vis-à-vis l'une de l'autre.* Ces oiseaux réunissent la parure dans le plumage & la grandeur de la taille à l'élégance de leur forme. La *demoiselle* de Numidie a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds trois pouces six lignes, quatre pieds neuf pouces de vol, & sa queue dépasse les ailes pliées à-peu-près des trois quarts de sa longueur; le sommet & le milieu du dessus de la tête est coëffé de blanc: deux pinceaux de plumes fines, d'un noir lustré, d'une longueur moyenne, formant l'arc, & ayant leur courbure tournée en-dessus, partent des deux coins de la tête de chaque côté & se portent en arrière, en

Digitized by Google

s'écartant un peu en-dehors; deux autres pinceaux ou aigrettes de plumes également fines, courbées de même & dans le même ſens, mais beaucoup plus longues & d'un blanc perlé, partent du deſſous des premiers pinceaux, & vont ſe terminer de chaque côté du cou: les joues, le derrière du coù à ſa partie ſupérieure, la gorge & tout le devant du cou ſont couverts de plumes d'un noir foncé; celles qui naiſſent à la partie inférieure du cou, ſont fort longues, très-larges, & tombent, en flottant, comme un faiſceau de rubans, au-devant de la poitrine; le reſte du plumage eſt d'un gris-cendré d'une teinte très-agréable, excepté l'extrêmité des grandes pennes des ailes & de la queue qui eſt noire: l'iris eſt d'un rouge vif; le bec verdâtre à ſon origine, eſt rougeâtre dans ſa partie moyenne & noire à ſa pointe: les pieds & les ongles ſont noirs. Cet élégant oiſeau eſt originaire des parties les plus chaudes de l'Afrique, & il paroît cependant qu'il pourroit s'accoutumer à notre climat. On a vu des *demoiſelles* de Numidie vivre long-temps à la ménagerie de Verſailles; elles y produiſirent, & un de leurs petits y a vécu 24 ans. Cette acquiſition ne ſeroit peut-être pas bien importante en elle-même, mais elle prouve que la différence des climats n'eſt pas un obſtacle auſſi grand qu'on le penſe ſouvent, aux tentatives qu'on pourroit faire pour accoutumer à notre climat les oiſeaux qu'on y tranſporteroit des pays chauds.

DÉROBER (*fauc.*) *Dérober les ſonnettes*, ſe dit d'un oiſeau qui s'en va ſans être congédié.

DÉROMPRE, (*fauc.*) exprime l'action d'un oiſeau qui fond ſur un autre avec tant d'impétuoſité & de force, qu'en l'atteignant il le précipite, & le fait tomber briſé & rompu.

DESEMPLOTOIR, (*fauc.*) inſtrument employé en fauconnerie, pour tirer de la mulette des oiſeaux la viande qu'ils ne peuvent digérer.

DESCENTE, (*fauc.*) c'eſt l'action de l'oiſeau qui fond ſur ſa proie. Si cette action eſt lente, on dit que l'oiſeau *file*; ſi elle eſt prompte, qu'il *fond*.

DEUX POUR UN, BELL. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

DIABLE DE MER. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 182. Voyez* MACROULE.

DIABLE des Palétuviers. *Voyez* ANI.

DIABLE des Savanes. *Voyez* ANI.

DIGÉRER *ſa gorge*, (*fauc.*) ſe dit lorſqu'un oiſeau rend ſes excrémens trop peu de temps après qu'il a pris ſa pâture, & que faute de ſéjourner aſſez dans la poche ou *gorge*, elle ne le nourrit pas.

DINDON.

Pl. enl. 97.

BRISS. *tom. I, pag. 158, pl. enl. XVI.* Genre II.

Coc-dinde. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 248, fig. 249.*

Idem, *port. d'oiſ. pag. 60.*

Pavon de las indias, en Eſpagnol;

Gallo-dindia, le mâle; *gallina-dindia*, la femelle, en Italien;

Indianiſche-Hahn, *kalekutiſcher-hun*, le mâle; *indianiſch-hun*, la femelle, en Allemand;

Indyk en Polonois;

Kalkou en Suédois;

Turky-cock, *kok of inde* en Anglois.

Galla-pavo en Latin;

Le *dindon* eſt trop connu pour en faire une deſcription détaillée: je m'arrêterai donc ſeulement aux parties extérieures qui exigent une obſervation particulière. La tête & une partie du cou, ſont dégarnies de plumes & couvertes d'une peau d'un blanc-bleuâtre, chargée de mamelons d'un rouge vif ſur le devant du cou, variés ſur la tête & le derrière du cou, de blanc, qui eſt leur couleur dominante, de rouge & de bleuâtre; ils ſont plus petits ſur la tête & le derrière du cou, mais plus rapprochés & plus ſerrés; ils ſont beaucoup plus gros ſur le devant du cou, & ſur-tout à ſa partie inférieure, où ils pendent comme en paquets au bas d'une duplicature de la peau, qui eſt lâche, & qui tombe à replis ondulans, de la baſe du bec ſur le devant & juſques vers le milieu du cou; quelques poils noirs & de petites plumes de la même couleur, plus rares ſur le haut du cou & un peu plus fréquentes ſur le bas, ſont diſperſées ſur la peau, entre les mamelons dont elle eſt chargée.

Au-deſſus de l'origine du bec, à ſa partie ſupérieure, s'élève une caroncule charnue, ridée, conique, qui, dans l'état de repos, n'a guère qu'un pouce de haut.

Toutes les parties dont je viens de parler, ſont ſuſceptibles de ſe dilater & d'admettre une grande abondance de ſang qui les diſtend, les tuméfie & les colore d'un rouge très-vif. C'eſt ce qui arrive lorſque le *dindon* eſt ému & agité par quelqu'impreſſion vive, ſoit d'amour ou d'antipathie; alors la caroncule qui s'élève de deſſus le bec, s'alonge juſqu'à trois ou quatre pouces, s'élargit à proportion, & retombe ou en-devant ou d'un des côtés du bec, juſqu'à trois ou quatre pouces au-deſſous; en même-temps les mamelons ſe tuméfient, la duplicature de la peau qui pend ſous le bec ſe remplit de ſang, & toutes ces parties en paroiſſent gonflées au point de ſembler prêtes d'en rompre: il ſeroit curieux de rechercher quelle eſt leur ſtructure & comment elles peuvent alternativement admettre le ſang qui les diſtend, & reprendre leur étendue ordinaire; mais cet objet n'eſt pas du reſſort de mon ſujet. Un autre trait très-remarquable, & qui juſqu'ici paroît n'appartenir qu'au *dindon*, eſt un pinceau ou bouquet de crins durs, noirs, longs de cinq à ſix pouces, qui pend du milieu du cou à ſa partie inférieure & antérieure. Ce pinceau ne commence à pouſſer ordinairement que la ſeconde année dans nos climats, & qu'à la troiſième en Suède, ſuivant l'obſervation de M. Linnée.

Quant au plumage, on doit remarquer que les plumes du dos & celles qui couvrent le deſſus des ailes, ſont comme coupées quarrément par le

Digitized by Google

bout ; que la queue eſt, en quelque ſorte, double, compoſée de dix-huit longues plumes, que l'animal relève à volonté, & dont l'épanouiſſement, lorſqu'il *piaffe*, forme les trois quarts d'un cercle ; que ſous ces longues plumes, il y en a de plus courtes qui leur ſervent comme de ſupport & que l'oiſeau ne relève jamais. Ainſi, le *dindon* reſſemble au *paon*, par l'organiſation de ſa queue, *& au coq de roche*, par la manière dont ſont terminées les plumes qui couvrent le dos & le deſſus des ailes. Outre les parties que je viens de décrire, le *dindon* mâle a, à la partie poſtérieure de chaque pied, un ergot très-gros, mais fort court. Tout le monde ſçait que le bec & les pieds ſont noirs dans les jeunes *dindons ;* mais les pieds rougiſſent à meſure que ces oiſeaux avancent en âge ; ils blanchiſſent dans l'extrême vieilleſſe, & ces changemens ſont ſur-tout marqués dans les mâles.

La femelle diffère en ce qu'elle eſt plus petite, qu'elle n'a ni ergot au pied, ni pinceau de crins au bas du cou. La couleur ordinaire du plumage du mâle & de la femelle eſt un très-beau noir, plus foncé & plus luſtré ſur le mâle. Mais il y a des *dindons* tout blancs ; on les a même beaucoup multipliés depuis quelques années, parce que leur chair paſſe pour être plus délicate. Le mêlange des *dindons* noirs & des blancs, a produit un grand nombre de variétés, dont les plus rares ſont les *dindons* d'un *gris-cendré*, & ceux à plumage tirant ſur le brun : il y en a de très-agréables par l'oppoſition d'un noir brillant ſur un fond blanc, & par les reflets cuivreux que la première de ces deux couleurs a pris en s'altérant.

Le *dindon* paſſe pour un animal ſtupide & colère ; ſon allure ordinaire eſt lente & grave ; ſon extérieur a quelque choſe de mélancolique ; & ſon maintien eſt celui d'un animal craintif. Mais lorſque quelqu'objet le frappe & l'anime, il ſe redreſſe, il hériſſe ſes plumes, il épanouit & relève ſa large queue, il porte ſon cou droit, il rejette ſa tête en arrière, il étend & abaiſſe ſes ailes juſqu'à les faire traîner à terre ; en même-temps les différens corps mamillaires qui couvrent la tête & le cou, ſe rempliſſent de ſang, & deviennent d'un rouge-pourpre : dans cette attitude, le *dindon* marche à pas lents & meſurés, faiſant entendre tantôt un glouſſement grave, tantôt un ſon aigu ; au moment de ce dernier cri, il fait quelques pas plus précipités en avant, & il fait claquer ſes ailes roidies qu'il froiſſe contre terre. Il ne prend ce maintien que quand il eſt en amour ou en colère. On excite aiſément les mouvemens de cette dernière paſſion, en lui préſentant quelque corps coloré en rouge, ou en le provoquant par quelques geſtes. L'air grave qu'il a alors, les mouvemens gênés & contraints qu'il ſe donne, en oppoſition avec la colère violente qu'il témoigne, & qui ſont ſi peu propres à la ſatisfaire, joints au peu de valeur que nous attachons aux ſujets qui l'irritent, ſont les principales cauſes qui l'ont fait regarder comme un animal ſot & ſtupide. Pacifique par lui-même, & n'ayant d'autre défaut qu'une colère ridicule, quand on l'excite, avec un air de fierté, que ſes actions démentent, il eſt, après le coq, l'oiſeau le plus utile de la baſſe-cour, & celui qui demande le plus de ſoins pour propager ſon eſpèce. Un *dindon* peut ſuffire à cinq à ſix femelles ; s'il y a pluſieurs mâles ils ſe battent ; mais leurs combats n'ont pas l'acharnement de ceux des coqs ; aucun des combattans ne demeure proprement vainqueur, & tous parviennent au terme de leurs deſirs, comme il eſt prouvé par le mêlange des couleurs des différens mâles qui ſe retrouvent ſur le plumage des jeunes *dindons :* la femelle a beſoin, pour devenir plus féconde, d'être échauffée, & on lui donne de temps en temps, dans cette intention, du chenevis, du ſarraſin ou de l'avoine : elle ne fait communément qu'une ponte par an, quelquefois deux ; ce qui arrive lorſque la première a eu lieu dès la fin de l'hiver, & alors le mois d'août eſt le temps de la ſeconde ; elle ne pond guère au-delà de quinze œufs ; ils ſont plus alongés que ceux de la poule, d'un blanc plus terne & tachetés de quelques points d'un jaune-rougeâtre : la *poule-dinde* eſt excellente couveuſe ; ſon attachement pour ſes œufs eſt même plus grand que celui de la poule commune ; elle ſe laiſſeroit périr de beſoin, ſi on n'avoit ſoin de la lever tous les jours une fois pour l'obliger à prendre de la nourriture ; elle ne ſe laſſe pas & ne ſe rebute pas non plus comme la poule ; ſoit défaut d'inſtinct, ſoit attachement pour les œufs, une *poule-dinde* fait ſouvent deux couvées de ſuite ; car elle ſe charge, comme la poule, des œufs étrangers qu'on lui donne ; elle en a le même ſoin, ainſi que des petits qui en naiſſent, qu'elle prend des ſiens propres : la durée de l'incubation eſt de trente jours. Elle aime à couver dans un lieu ſolitaire & écarté ; & ce lieu, pour lui plaire, doit être en même-temps ſec & à une bonne expoſition : peut-être le deſir qu'elle a de ſe cacher pendant qu'elle couve, lui eſt-il inſpiré par un inſtinct qui l'avertit du danger que courroit ſon nid s'il étoit découvert par le mâle ; il ne manqueroit pas alors de le détruire & de caſſer les œufs ; eſpèce de contradiction dans les vues de la nature, dont l'hiſtoire des oiſeaux fournit pluſieurs exemples, mais qui eſt plus difficile à expliquer dans le *dindon*, dont les deſirs ne paroiſſent pas très-véhémens : les poules de deux ans paſſent pour les meilleures couveuſes.

Les petits ſont ſouvent trop foibles en naiſſant pour ſe tirer eux-mêmes de la coquille, il faut les aider, & cette opération demande autant d'adreſſe que d'attention ; car un mouvement bruſque, une preſſion trop forte ſuffiſent pour faire périr les jeunes *dindons* qu'on aide à ſe tirer de la coque : lorſqu'ils en ſont ſortis, ils ſont très-foibles, & le ſeront encore long-temps après : le froid, l'humidité, l'excès du chaud leur ſont nuiſibles. La pluie les fait mourir, la roſée les morfond & l'ardeur

Digitized by Google

des rayons du ſoleil les tue preſque ſubitement : on les tient, par ces raiſons, dans un lieu ſec & d'une chaleur convenable ; on ne les laiſſe pas d'abord ſortir, & on les accoutume enſuite à l'air, en les y expoſant, par degrés, les jours où le temps eſt le plus ſerein & aux heures les plus favorables. Au ſortir de la coque, on les fortifie, en leur ſoufflant un peu de vin & en leur en faiſant avaler quelques gouttes mêlées avec de l'eau ; en même-temps qu'on leur fait prendre cette boiſſon alimentaire, on leur donne un peu de mie de pain émiétée très-menue : vers le quatrième jour, on mêle à la mie de pain du jaune d'œuf durci ; quelque temps après on ajoute de l'ortie hachée : on ſupprime les œufs au bout de douze ou quinze jours, & on les remplace par du lait caillé, mêlé avec l'ortie hachée ou du ſon, ou par de la farine d'orge, de maïs ou de ſarraſin, qu'on mêle également avec l'ortie ; lorſque les jeunes *dindons* commencent à croître, il eſt bon de leur donner des fruits coupés par morceaux & quelques herbes potagères : ils ſont ſujets, comme les jeunes poulets, & encore davantage, à la diarrhée ; on la prévient, en ne leur donnant pour boiſſon que de l'eau rouillée. Malgré le choix qu'on met dans leur nourriture, malgré la qualité ſtiptique de la boiſſon qu'on leur donne, ils paroiſſent ſouvent languiſſans ; le plus léger froid les morfond, & on eſt obligé de les réchauffer, ſoit en les enveloppant avec des linges chauffés, ſoit en leur ſoufflant ſon haleine dans le bec. Cependant les ſoins de leur mère ne leur manquent pas plus que ceux de la poule ne manquent à ſes pouſſins ; elle les conduit avec la même attention ; elle les réchauffe & les couve avec le même empreſſement : comme elle eſt d'un naturel plus poſé & plus lente dans tous ſes mouvemens, elle eſt moins ſujette que la poule à bleſſer ſes petits, & il eſt ſouvent, par cette raiſon, plus sûr de lui confier, malgré la diſproportion de ſa taille, les jeunes oiſeaux qui ſont précieux.

Ce n'eſt qu'à ſix ſemaines que commencent à paroître, ſur la tête & le cou des jeunes *dindons*, les mamelons charnus dont ces parties ſont chargées dans les *dindons* adultes ; c'eſt un temps de maladie pour eux : on dit alors qu'*ils pouſſent le rouge*, & ce moment demande qu'on redouble d'attention ; ils ont ſur-tout beſoin qu'on les échauffe en mêlant du vin à leurs alimens, ou en leur donnant quelque nourriture qui rempliſſe le même but, comme le chenevis, ou le ſarraſin. Lorſque *la tête eſt bien formée*, c'eſt-à-dire que les mamelons qui doivent la couvrir, ainſi qu'une partie du cou, ont acquis le degré de rougeur qu'ils doivent avoir, & que les plumes ſont en même-temps toutes développées, les dangers auxquels les jeunes *dindons* étoient expoſés, ſont à-peu-près paſſés ; mais il en périt beaucoup avant cette époque : ils quittent alors leur mère, & elle les abandonne ; ces animaux, ſi délicats dans leur jeuneſſe, deviennent auſſi robuſtes qu'ils ont été foibles ; ils aiment à coucher en plein air, & ne paroiſſent ſenſibles à aucune des variations auxquelles cet élément eſt ſujet.

Je n'ai expoſé que très-ſuccintement les ſoins néceſſaires pour l'éducation des *dindons*, & je n'ai dit qu'un mot des maladies auxquelles ils ſont ſujets ; mais on peut conſulter, à cet égard, ce que j'ai expoſé relativement aux pouſſins & à tous les oiſeaux de baſſe-cour en général, dans l'article du coq ; & d'ailleurs, ces objets d'économie ruſtique, ne ſont pas préciſément de mon ſujet. Je ne dois pas omettre cependant, vu qu'on conduit les jeunes *dindons* paître dans la campagne, que *la grande digitale à fleurs rouges* eſt un poiſon pour eux ; qu'elle leur cauſe des vertiges, une ſorte d'ivreſſe, des convulſions, & que lorſque la doſe a été un peu forte, ils finiſſent par mourir éthiques. Il eſt donc important de connoître cette plante, très-commune dans les bois, & ſur-tout dans les terreins ſablonneux, d'éviter de conduire les *dindons* dans les endroits où il y en a, & de la détruire dans les lieux où l'on a coutume de les mener paître. Il ne me reſte, pour achever le précis de leur hiſtoire, qu'à parler de leur origine : il eſt bien reconnu & très-prouvé qu'ils ont été apportés en Europe de l'Amérique ; que leur véritable patrie eſt la portion ſeptentrionale de ce vaſte continent. Je n'entrerai point dans l'examen du ſentiment de quelques auteurs, qui ont cru le *dindon* originaire, ou de l'Afrique, ou des Indes orientales. Il ſuffit que les voyageurs nous aient appris qu'il n'y a en Afrique & aux Indes que les *dindons* qu'on y a tranſportés, qu'ils y réuſſiſſent même très-mal, qu'on n'y en trouve point de ſauvages, & qu'ils ſont au contraire très-communs à la Caroline, à la Virginie, au Canada, & dans ces contrées ſi vaſtes, qui ſont arroſées par le cours du Miſſiſſipi.

L'exemple de cet oiſeau, tranſporté de ſi loin, devenu ſi commun & ſi utile, devroit être pour les voyageurs un motif puiſſant de faire à l'Europe de pareils préſens ; l'occaſion de l'enrichir, en ce genre, ne leur manqueroit pas, s'ils la cherchoient, & ſi cet objet leur paroiſſoit digne de l'attention qu'il mérite en-effet.

Les *dindons* ſauvages qui vivent en Amérique, dans un pays plus convenable à leur eſpèce, ſont d'un noir plus foncé & beaucoup plus gros que nos *dindons* domeſtiques. Quelques voyageurs aſſurent qu'on en trouve qui pèſent juſqu'à ſoixante livres ; & il paroît, en réuniſſant les obſervations, que le poids ordinaire eſt de trente & à quarante : la domeſticité ne paroît pas d'ailleurs avoir influé ſur les habitudes & le naturel du *dindon* ; il eſt également lourd & peu ruſé dans l'état de liberté. Ces oiſeaux vont par bandes nombreuſes, ſe perchent en grande quantité ſur un même arbre, & on peut les tirer les uns après les autres, ſans que la vue de ceux qui tombent, faſſent prendre la fuite à ceux qui ſont menacés du même ſort. Quelques auteurs font mention d'une variété dans l'eſpèce du *dindon* ; elle eſt huppée, & la huppe eſt quel-

Digitized by Google

quetois blanche. Cette variété est rare, & n'offre rien de particulier que la huppe qui la distingue.

DINDON du Brésil. BRISS. *tom. I, pag. 162. Voyez* MARAIL.

DIX-HUIT. BELL. *Port. d'oif. pag. 47. Voyez* VANNEAU.

DODO. *Voyez* DRONTE.

DOIGT.

Les oiseaux ont ou trois ou quatre doigts au pied; ceux qui n'en ont que trois les ont dirigés en avant; ceux qui en ont quatre, ont ou trois doigts en avant & un doigt en arrière, ou deux doigts en avant & deux en arrière.

Les doigts sont, ou tous séparés les uns des autres, ou plus ou moins réunis les uns avec les autres, soit par des membranes qui les lient, soit par *juxta-position*.

Les doigts sont libres & séparés dans tous les oiseaux qui ont deux doigts en avant & deux doigts en arrière; ils le sont également dans beaucoup de ceux qui ont ou trois doigts ou quatre dont un est dirigé en arrière; mais il y a aussi un grand nombre d'oiseaux dont les doigts sont plus ou moins réunis par des membranes; elles sont ou entières ou partielles; les membranes entières lient les quatre doigts ensemble dans quelques espèces, & plus communément elles ne réunissentque les trois doigts antérieurs, laissant le postérieur libre.

Les demi-membranes ou les membranes partielles lient ou deux, ou trois des doigts, & les réunissent ou jusqu'à la première, ou jusqu'à la seconde articulation.

Indépendamment de ces membranes, il y en a qui ne font que border les doigts sans les unir; elles sont ou entières ou échancrées.

Parmi les oiseaux qui n'ont point de membranes aux pieds, il y en a beaucoup dont un ou deux doigts sont unis ensemble par *juxta-position* jusqu'à la première ou la seconde articulation.

Le doigt postérieur est le plus petit, & il est articulé avec l'os du pied un peu plus haut que les autres doigts, ensorte que ceux-ci posent à terre suivant toute leur longueur, & que le doigt de derrière n'y appuie que de la pointe, & dans quelques-uns même il ne porte pas à terre du tout.

Les doigts sont communément composés de trois articulations ou *phalanges*, & chaque doigt est armé d'un ongle.

Beaucoup d'oiseaux se servent de leurs doigts pour saisir & tenir les objets; d'autres pour porter les alimens à leur bec. Tels sont les *oiseaux de proie*, les *mésanges*, les *perroquets*, &c.

Les membranes servent à donner plus de surface & de solidité aux pieds; elles sont ou entières ou plus étendues dans les oiseaux qui nagent & dans ceux qui fréquentent des terreins vaseux, & où il est plus aisé d'enfoncer.

Quant à la réunion des doigts par *juxta-position*, comme elle diminue la surface du pied & que par-là elle semble en restreindre l'usage, il est difficile de sentir qu'elle est son utilité. C'est de la manière dont les doigts sont disposés, de leur séparation ou de leur union que les auteurs tirent un des principaux caractères distinctifs des oiseaux.

DOMINO. Ce nom a été appliqué à deux différens oiseaux, comme on le verra par cet article & le suivant:

Les deux oiseaux auxquels les curieux ont donné le nom de *domino*, que M. le comte de Buffon leur a conservé, ont été représentés dans les planches enluminées, l'un *pl. 153, fig. 1*, sous le nom de *gros-bec de l'Isle de Bourbon*, l'autre sous celui de *gros-bec de Java dit le domino, pl. 139, fig. 2.*

M. Brisson a aussi décrit l'un & l'autre de ces oiseaux; le premier sous le nom de *gros-bec de l'Isle de Bourbon*, le second sous celui de *gros-bec tacheté de Java.*

Le *gros-bec de l'Isle de Bourbon* n'est pas plus gros que le roitelet; la tête, le cou, le dos sont d'un brun-noirâtre; le croupion & le dessous du corps sont blancs à l'exception des jambes & du dessous de la queue qui sont d'un blanc rousseâtre.

Le *gros-bec tacheté de Java*, diffère si peu du gros-bec représenté, *pl. enl. 139, fig. 2*, sous le nom de *gros-bec des Moluques*, & décrit sous le même nom par M. Brisson, que ces deux oiseaux me paroissent n'en faire qu'un, & être un double emploi qu'on doit supprimer. Ce gros-bec a été indiqué par M. le Comte de Buffon sous le nom de *jacobin. Voyez* ce mot fin de l'article. *Genre XXXIV.*

DOMINO.

Gros-bec de Java dit le *domino. Pl. enl. 139, fig. 2.*

Gros-bec tacheté de Java. BRISS. *tom. III, pag. 239, pl. XIII, fig. 2.*

C'est un *gros-bec* de fort petite taille; il n'a que quatre pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue; le sommet de la tête, en-devant, les joues, la gorge & le devant du cou sont d'un marron-foncé; le derrière de la tête & du cou, le dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun-rousseâtre; les plumes qui couvrent le croupion sont brunes, terminées de blanc-sale; la poitrine & les côtés sont mouchetés de noir sur un fond blanc; le milieu du ventre & le dessous de la queue sont blancs sans taches; les ailes & la queue sont d'un brun-rousseâtre; le bec, les pieds, les ongles sont d'un brun-bleuâtre.

M. de Buffon regarde comme la femelle du *domino* un oiseau de sa taille représenté, *pl. enl. 153, fig. 1*, sous le nom de *gros-bec de l'Isle de Bourbon*, & auquel M. Brisson donne le même nom, *tom. III, pag. 243, pl. XIII, fig. 4*; le plumage de cet oiseau est tout brun sur la tête, le cou, la poitrine & le dessus du corps; les ailes & la queue sont de la même couleur: le brun est plus foncé & noirâtre sur le sommet de la tête, sur les pennes des ailes & sur celles de la queue; la poitrine & le reste du dessous du corps sont

Digitized by Google

blancs ; la portion ſupérieure du bec eſt noirâtre & l'inférieure eſt griſe ; les pieds & les ongles ſont noirâtres. M. Briſſon dit qu'à l'Iſle de Bourbon on donne à cet oiſeau le nom de *jacobin*. M. de Buffon l'a appliqué, d'après l'uſage même, à un autre *gros-bec* dont il regarde le *domino* comme une variété. *Voyez* JACOBIN. *Genre XXXIV.*

DRAINE.

Pl. enl. 489.

Groſſe grive. BRISS. *tom. III, page 200, genre XXII.*

Grande grive qu'on nomme à Paris *calandre.* BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 324, fig. pag. 325.*

Grive, ſiſerre. BELL. *port. d'oiſ. pag. 82.*

Haute grive en Lorraine ;

Verquete en Bugey ;

Selon M. Salerne ;

Jocaſſe, jacode en Anjou ;

Grive de Brou en Champagne ;

Toudre en Provence ;

Grive provençale en Auvergne ;

Trie en Périgord.

La *draine* eſt la plus groſſe de nos grives ; elle a onze pouces du bout du bec à celui de la queue, un pied quatre pouces & demi de vol ; ſa queue dépaſſe les ailes pliées d'à-peu-près la moitié de ſa longueur ; la partie ſupérieure de la tête & du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un gris-brun, qui tire un peu ſur le roux à la partie inférieure du dos & ſur le croupion ; la gorge eſt d'un blanc teint de jaunâtre & varié de quelques petites taches brunes ; les joues, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-jaunâtre moucheté de larges points noirs ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre ; les pennes de l'aile ſont de la même couleur & bordées de même du côté extérieur ; elles ſont cendrées en-deſſous ; les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun, les latérales ſont de la même couleur, mais plus foncée du côté intérieur ; toutes ſont bordées de blanc, & les trois plus extérieures de chaque côté en ſont auſſi terminées ; l'iris eſt couleur de noiſette ; le bec eſt gris-brun à ſon origine, noirâtre à ſon bout ; les pieds ſont jaunâtres, les ongles noirs.

On voit plus de *draines* dans nos campagnes l'hiver que l'été ; elles arrivent en automne & partent au printemps ; l'eſpèce eſt donc oiſeau de paſſage ; cependant on voit des *draines* toute l'année, parce qu'il en reſte, même l'été, & en aſſez grand nombre ; elles font leur nid ſur les arbres qui ſont les plus couverts de mouſſes & de lichens, & le placent tantôt au ſommet, tantôt à une élévation moyenne ; elles le conſtruiſent de mouſſe & d'herbes sèches ; elles couvent de bonne heure & font pluſieurs pontes ; chacune eſt de quatre ou cinq œufs d'un gris tacheté ; elles nourriſſent leurs petits de vers, de chenilles, de limaces & d'inſectes ; pour elles leur nourriture conſiſte en été dans les différens fruits, comme ceriſes, groſeilles, raiſins, &c. ; elles ſe rabattent en hiver ſur les mures de haies, les fruits du noirprun, les bayes de l'if, du genevrier, &c. Leur chair, ſans être auſſi délicate que celle du mauvis, eſt beaucoup meilleure que celle de la *litorne*, & ſa qualité, comme il arrive à tous les oiſeaux qui vivent de fruits, dépend beaucoup de ceux dont elles ont vécu depuis quelque temps ; l'eſpèce eſt répandue en Europe des parties ſeptentrionales à celles du midi.

DRAPIER. *Voyez* MARTIN PÊCHEUR.

DRONGO.

Pl. enl. 189.

Grand gobe-mouche noir huppé de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag. 388, pl. XXXVII, fig. 4.*

Le *drongo*, auquel on a conſervé le nom que lui donnent les habitans de Madagaſcar, eſt de la groſſeur du merle & il en a le plumage noir ; mais il en diffère par la forme du bec, par une huppe avancée ſur le devant de la tête & par la diſpoſition des plumes de la queue. Immédiatement au-deſſus de l'origine du bec, ſur le devant de la tête s'élèvent huit ou dix plumes longues, étroites, courbées à leur extrémité, dont la pointe revient en devant & dont quelques-unes ont plus d'un pouce & demi de long ; les plumes de la queue vont en diminuant de longueur des plumes qui ſont au milieu à celles qui ſont ſur les côtés, & les latérales ſe courbent en dehors vers leur extrémité ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

On apporte aſſez ſouvent de différentes parties des Indes, & en particulier de la Chine, un oiſeau qui ne diffère du *drongo* que parce qu'il n'eſt pas huppé ; que le noir de ſon plumage a moins de luſtre, que la queue eſt moins fourchue, & que les plumes latérales n'en ſont pas comme dans le *drongo* courbées en dehors.

M. Sonnerat a rapporté de la côte de Malabar un oiſeau un peu plus gros que le *drongo*, qui a les mêmes caractères, le même plumage, mais qui n'a point de huppe & qui diffère encore du *drongo* par la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue. Elles excèdent de beaucoup les autres pennes ; elles ſont dégarnies de barbes ſur une longueur de ſix pouces, & elles en ſont enſuite pourvues à leur extrémité comme à leur origine.

Il eſt poſſible que ces oiſeaux, tous habitans d'un climat chaud, ne ſoient que des variétés les uns des autres, & cette conjecture eſt très-probable. *Genre XXIVe.*

DRONTE.

BRISS. *tom. V, pag. 14. Genre LXV.*

Le *dronte* a été obſervé aux Iſles de France & de Bourbon, par les premiers navigateurs qui y ont abordé ; ſa forme extraordinaire les frappa ; ils en firent la deſcription & ils exagérèrent peut-être les difformités de cet oiſeau. Sa ſtupidité, ſon inertie, l'impoſſibilité de voler, la difficulté même de marcher, ſa laideur, ſon inutilité & ſa maſſe ont dû être autant de cauſes de ſa deſtruc-

Digitized by Google

tion. A mesure que les Isles où on le trouvoit se peuplèrent, l'homme dût exterminer un animal consommateur par sa taille, désagréable à voir, dont la chair d'un mauvais goût ne rachetoit pas la dépense de ses vivres & son aspect hideux. Quand l'homme prend possession d'une terre nouvelle, les animaux qui jouissoient en paix de ses productions, se retirent dans les lieux incultes & solitaires où la destruction & le trouble n'ont point encore pénétré; la fuite les soustrait à notre empire & à nos armes. Mais le *dronte*, privé de la faculté de voler, ne marchant qu'à peine, semble avoir été une masse exposée à tous les coups sans pouvoir en éviter aucun; si quelques individus se sont retirés dans les lieux les plus solitaires des îles, sur la surface desquelles l'espèce s'étoit répandue en se propageant, leur peu de mouvement est leur sauve-garde en les dérobant à la vue & aux recherches des chasseurs. Il paroît donc que c'est, ou parce que l'espèce a été totalement détruite, ou parce qu'elle ne consiste plus qu'en un très-petit nombre d'individus repoussés dans les lieux les moins fréquentés, qu'on ne trouve plus aujourd'hui le *dronte* dans les mêmes îles où ceux qui y abordèrent les premiers le découvrirent. Mais il ne faut pas croire que cet oiseau n'ait jamais existé, comme le pensent quelques voyageurs modernes, parce que toutes leurs recherches & leurs efforts ont été inutiles pour le trouver dans les îles peuplées & cultivées, où il fut observé dans le temps qu'elles étoient désertes. Les descriptions incomplettes qu'ont faites du *dronte*, ceux qui l'ont vu nous le représentent comme une masse de la grosseur du cygne, portée sur des pieds de quatre pouces de long & de presque autant de circonférence, terminés par trois doigts en avant, un en arrière dont l'ongle est le plus long, & tous séparés. Des plumes assez douces au toucher, & dont le gris est la couleur, couvrent tout le corps; une touffe de plumes jaunâtres tient lieu de l'aile de chaque côté, & cinq plumes de la même couleur, à barbes désunies & crépues, remplacent la queue; une tête hideuse portée sur un cou épais est le dernier trait & le plus frappant; elle ne consiste presque qu'en un bec énorme & deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc; les deux portions du bec concaves dans le milieu de leur longueur, renflées à leur bout, se recourbent chacune à leur extrêmité en sens contraire, & leur large ouverture s'étend beaucoup par-delà les yeux; elles sont d'un blanc-bleuâtre & la pointe de la portion supérieure est jaunâtre, celle de l'inférieure est noirâtre. Pour comble de difformité, une membrane, suivant quelques-uns, suivant d'autres un bourlet de plumes, couvre la tête en forme de capuchon.

Tel est le portrait qu'on nous a tracé du *dronte* & auquel l'imagination a bien pu ajouter, tableau qui donne l'idée d'une conformation monstrueuse suivant notre manière de voir & peut-être la plus convenable, la mieux proportionnée aux besoins pour les lieux où le *dronte* avoit été placé, & par rapport à son organisation en général. On lui a donné les noms de *dodo*, de *cygne encapuchoné*, & même d'*autruche à capuchon*.

DUR-BEC.

Gros-bec du Canada. *Pl. enl. 135, fig. 1.*

Gros-bec de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 250, pl. XII, fig. 3.*

Grosse pivoine. EDW. *tom. III, pag. CXXIII & CXXIV, fig. pl.* 123 le mâle, 124 la femelle.

Le *dur-bec* est à-peu-près de la grosseur du gros-bec de France, mais il a la queue beaucoup plus longue & il a aussi le corps plus alongé; la tête, le cou, le dessus & le dessous du corps sont d'un rouge assez vif, excepté le dessous de la queue qui est blanchâtre; il paroît que cet oiseau n'a pas dans tous les temps ou dans tous les âges également de rouge. M. Brisson ne le décrit que comme ayant une teinte couleur de rose-sale & quelques taches brunes sur la tête: M. Edwards le représente, au contraire, comme ayant un rouge beaucoup plus vif; les couvertures & les pennes des ailes sont brunes bordées de blanc; les plus grandes pennes sont bordées de rouge du côté extérieur; la queue est brune & les pennes en sont bordées de gris du côté extérieur; le bec est cendré, les pieds & les ongles sont bruns.

La femelle n'a point de rouge qu'un peu sur la tête & sur le croupion; le reste de son plumage est gris-brun.

Le *dur-bec* se trouve en Canada: ce n'est pas sans sujet que M. Edwards lui a donné le nom de *pivoine*; il a, en effet, la taille pleine de la *pivoine* ou du *bouvreuil*; quelque chose de cet oiseau dans l'habitude du corps en général; il s'en rapproche sur-tout par le peu de longueur du bec, par le renflement & la forme des deux pièces dont il est composé; mais M. Brisson qui l'a vu & qui devoit mieux appliquer que personne les principes de sa méthode, l'a placé dans le genre XXXIVe, qui est celui du gros-bec.

Il y avoit dans un envoi d'oiseaux fait de Sibérie à M. de Saussure, deux oiseaux qui avoient les plus grands rapports avec le *dur-bec*. Je crois qu'ils n'en sont qu'une variété; ils n'en différoient qu'en ce qu'ils étoient d'un rouge-pâle & terni par un mélange de brun; ils avoient aussi l'extrêmité de la mandibule supérieure un peu crochue & ils se rapprochoient encore davantage du bouvreuil par ce caractère.

DUR-BEC, un des noms qu'on donne au gros-bec. *Voyez* GROS-BEC.

DUQUET. *Voyez* HIBOU.

Digitized by Google

ÉBOURGEONEAU. *Voyez* PINSON d'Ardennes.

ÉCHAPER. (*fauc.*) C'eſt lâcher un oiſeau pour le faire chaſſer par les oiſeaux de proie.

ÉCHASSE.

Pl. enl. 878.

BRISS. *tom. V, pag. 33. Genre LXVII. Pl. III, fig. 1.*

Grand chevalier d'Italie. BELL. *Portr. d'oiſ. pag. 53.*

Himantopus en Latin;

Merlo aquaiolo grande en Italien;

Froembder vogel en Allemand;

Longlegs en Anglois.

L'*échaſſe* eſt à peine auſſi groſſe qu'un pluvier doré, cependant ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt d'un pied quelques lignes, & du bout du bec à celui de l'ongle du doigt du milieu de dix-huit pouces & demi; elle n'a que trois doigts placés en avant, point de doigt de derrière; la partie inférieure des jambes eſt dénuée de plumes; la portion qui en eſt dégarnie & le pied, ont enſemble huit pouces moins une ligne de long; le bec eſt droit, cylindrique, renflé vers le bout & long de deux pouces & demi; les ailes pliées dépaſſent la queue de deux pouces quatre lignes; l'oiſeau a deux pieds trois pouces de vol; le derrière de la tête eſt noir, le devant eſt blanc; la gorge, le cou, le bas du dos, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau blanc; le haut du dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous des ailes, & les pennes ſont noires, luſtrées & à reflets d'un violet-verdâtre; les couvertures du deſſus de la queue & les douze pennes dont elle eſt compoſée ſont d'un gris-blanc, excepté la penne extérieure de chaque côté qui eſt preſqu'entièrement blanche; le bec eſt noir; la partie des jambes dénuée de plumes; les pieds & les doigts ſont d'un rouge fort vif; les ongles ſont noirs.

L'*échaſſe* fréquente les bords de la mer; cependant on voit quelquefois cet oiſeau dans l'intérieur des terres; on m'envoya il y a quelques années une *échaſſe* qui avoit été tuée près de Saint-Germain en Laye; elle eſt connue dans la plupart des contrées maritimes de l'Europe, ſans être commune dans aucun endroit; ſes habitudes & ſa manière de vivre n'ont pas été obſervées.

M. Briſſon décrit, d'après Fernandez, une *échaſſe* qu'il appelle *échaſſe du Mexique*, *tom. V, p. 36.* Elle eſt plus groſſe que l'*échaſſe* d'Europe; elle a, du bout du bec à celui des doigts, vingt-un pouces trois lignes de long; indépendamment de la grandeur, cette *échaſſe* diffère en ce que les ailes ſont variées de noir & de blanc, que la queue & ſes couvertures ſont blanches.

J'ai reçu pluſieurs fois de Cayenne & je conſerve une *échaſſe* de cette contrée, qui diffère & de celle d'Europe & de celle du Mexique; elle a vingt pouces du bout du bec à celui des doigts; le front eſt blanc; le reſte de la tête, le cou en arrière, les couvertures & les pennes des ailes ſont noires; le devant du cou, tout le deſſous du corps, le dos, depuis le bas du cou juſqu'à la queue, ſont blancs; il y a une tache de la même couleur de chaque côté de la tête, derrière l'œil, au milieu du noir qui couvre les joues; la queue eſt griſe, le bec eſt noir, les pieds ſont rouges, les ongles noirs.

L'*échaſſe* ſe trouve donc dans le nouveau ainſi que dans l'ancien continent, & cet oiſeau, aſſez rare par-tout, occupe ſur le globe une très-grande étendue; la longueur de ſes pieds grêles, minces, foibles, à en juger par leurs dimenſions, lui a fait donner le nom d'*échaſſe*, & leurs proportions démeſurées avec le corps qu'ils ont à ſoutenir a fait regarder cet oiſeau comme une ſorte d'ébauche imparfaite, comme une de ces productions, reſtes des eſſais & des tentatives de la puiſſance créatrice; mais nous ne connoiſſons pas les habitudes de l'*échaſſe*, & il me paroît, au contraire, très-probable que c'eſt ſur l'idée des objets que cet oiſeau avoit à remplir, des beſoins qu'il devoit éprouver, des mouvemens qui lui ſeroient néceſſaires, qu'il a été modelé. En vain penſerions-nous, par la plus profonde méditation, par la contemplation la plus recueillie, la connoiſſance la plus étendue, & ſa comparaiſon la plus exacte des productions de la nature, pénétrer ſes idées; elle nous annonce bien en général ſa tendance à l'ordre, ſon amour pour la ſymétrie; mais elle ne nous dit rien & nous laiſſe dans les plus épaiſſes ténèbres ſur ſes vues, quand il lui plaît d'abandonner l'ordre ſymétrique & de s'en écarter.

Nous ne pouvons que former des conjectures ſur ſes deſſeins, ſur ſes actions & ſa puiſſance. Conjectures pour conjectures, j'aimerois mieux croire que le génie producteur des êtres, a tout vu, connu, penſé & exécuté dans le même inſtant, ſans eſſayer ſon pouvoir & l'effet de ſes penſées par des tentatives. La dernière manière d'agir eſt de notre foibleſſe; la première de la puiſſance créatrice. La première ſuppoſition rabaiſſe juſqu'à nous le génie de la nature, & la ſeconde nous élève juſqu'à lui par la penſée. Attendons du moins que nous connnoiſſions les habitudes des êtres pour juger du rapport de leurs conformations avec ces habitudes.

Digitized by Google

ÉCHASSE de Cayenne. *Voyez* ÉCHASSE.

ÉCHASSE du Mexique. BRISS. *tom. V, pag. 36.* *Voyez* ÉCHASSE.

ÉCORCHEUR.

BRISS. *tom. II, pag. 151.*

Pl. enl. 31, fig. 2.

Petite pie-grièche. BELL. *Hist. nat. des oiſ. pag. 128, fig. ibid.*

Pie-grièche, pie eſcraÿère, pie ancrouelle. BELL. *port. d'oiſ. pag. 21.*

L'*écorcheur* eſt à-peu-près de la groſſeur de la pie-grièche rouſſe : il a ſept pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, onze pouces de vol ; le deſſus de la tête & du cou, la partie inférieure du dos & les couvertures du deſſus de la queue cendrés ; le haut du dos roux : de chaque côté de la tête, une raie noire, qui commence au-deſſus des narines, s'étend en arrière en paſſant par les yeux qui la coupent : la gorge & le devant du cou ſont blancs ; la poitrine, le ventre & les côtés ſont d'une couleur de roſe pâle ; les jambes ſont cendrées ; les couvertures du deſſus de l'aile & les pennes ſont brunes, bordées de roux ; la queue eſt compoſée de douze pennes : les deux du milieu ſont noirâtres ; les latérales ſont blanches à leur origine & noirâtres vers leur bout ; les trois extérieures de chaque côté ſont de plus bordées de blanc du côté extérieur ; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns & les ongles noirâtres.

L'*écorcheur* eſt oiſeau de paſſage : il arrive au printemps, & part en ſeptembre. Il fait ſon nid ſur des arbres en pleine campagne ou ſur des buiſſons, ſans s'enfoncer dans les bois : il ſe nourrit d'inſectes, & fait auſſi la chaſſe aux petits oiſeaux.

M. le comte de Buffon rapporte à l'*écorcheur* les pie-grièches ſuivantes :

1°. L'*écorcheur varié.* BRISS. *tom. II, pag. 154.* Il a ſix pouces & demi, du bout du bec à celui de la queue, dix-neuf pouces de vol ; la tête, le deſſus du cou, le dos & le croupion gris, rayés tranſverſalement de brun : les couvertures du deſſus de la queue ſont rouſſeâtres, rayées de bandes tranſverſales noirâtres ; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un blanc-rouſſeâtre, varié de lignes tranſverſales brunes ; le bas-ventre & les jambes ſont d'un blanc-rouſſeâtre ſans taches ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, variées de rouſſeâtre ſur leurs bords & à leur extrêmité : les pennes de l'aile ſont noirâtres en-deſſus, cendrées en-deſſous, & les unes ſont bordées de rouſſeâtre extérieurement, les autres en ſont terminées ; les pennes moyennes de la queue ſont noirâtres, bordées de roux, & les trois extérieures de chaque côté ſont blanches à leur origine & à leur extrêmité, noirâtres dans l'entre-deux : le bec, les pieds, les ongles ſont gris-bruns. MM. de Buffon & Briſſon conjecturent que l'*écorcheur varié* eſt la femelle du précédent ou de l'*écorcheur* ſimplement dit.

2°. La *pie-grièche rouſſe* du Bengale.

BRISS. *tome II, pag. 173.*

Pie-grièche rouſſe huppée. EDW. *tom. II, p. LIV. pl. 54.*

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de l'*écorcheur* : le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un rouſſeâtre plus vif ſur le ſommet de la tête, dont les plumes ſont un peu plus longues que les latérales ; une tache noire, en forme de croiſſant, eſt placée de chaque côté derrière l'œil ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont rouſſeâtres, variés de lignes noires tranſverſales : les couvertures du deſſus des ailes & les pennes ſont brunes ; la queue eſt rouſſeâtre en-deſſus, griſe en-deſſous ; le bec, d'un rougeâtre pâle à ſa baſe, noircit en s'approchant de la pointe ; les pieds & les ongles ſont noirs.

3°. La *pie-grièche* de la Louiſiane.

Pl. enl. 397.

Je ne l'ai pas vue ; &, ſuivant la repréſentation qui en eſt donnée dans la planche citée, ſa groſſeur ſe rapporte à celle de l'*écorcheur* : tout le deſſus du corps eſt rouſſeâtre ; le deſſous l'eſt auſſi, mais teint de jaune décidé ſur les côtés ; la gorge eſt blanchâtre ; la tête a une teinte verdâtre ; il y a, de chaque côté, derrière l'œil, une tache rouſſeâtre ; la queue eſt noirâtre, terminée de blanc. *Genre XXI.*

ÉCORCHEUR de Madagaſcar. *Pl. enl. 228.* BRISS. *tom. II, pag. 191.* *Voyez* VANGA.

ÉCOSSONEUX. *Voyez* BOUVREUIL.

ÉCOUFFE. BELL. *port. d'oiſ. pag. 21.* *Voyez* MILAN.

ÉCUMER (*fauconn.*). Ce mot a deux acceptions. Il ſe dit de l'oiſeau qui paſſe au-deſſus de ſa proie ou de l'endroit où elle s'eſt réfugiée, ſans s'y arrêter, & de celui qui vole ſur le gibier lancé par les chiens.

ÉDRE-DON. C'eſt le duvet de l'eider. *Voyez* EIDER.

EFFRAIE ou FRÉSAIE.

EFFRAIE. *Pl. enl. 440.*

Petit chat-huant. BRISS. *tom. I, pag. 503.*

Effraye ou *fréſaye.* BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 142, fig. pag. 143.*

Petit chat-huant plombé. BELL. *port. d'oiſ. p. 26.*

Suivant M. Salerne, *préſaie*, en Poitou ; *bréſague*, en Gaſcogne ; *freſaco*, en Guyenne ; *chouart*, à Vendôme. On l'appelle auſſi *chouette* & *hibou des clochers.*

Son plumage eſt varié très-agréablement & plus beau que celui d'aucun autre oiſeau de nuit ; elle eſt un peu moins grande que le *chat-huant* ; ſa longueur eſt d'environ treize pouces, du bout du bec à celui de la queue. Les plumes ſont fort douces & moëlleuſes au toucher : elles ont à l'œil le luſtre de la ſoie ; toutes les parties ſupérieures

Digitized by Google

ſont ondées de lignes entremêlées, les unes griſes, les autres brunes, tracées en zigzags, parſemées de très-petits points blanchâtres ſur un fond d'un jaune-clair : le tout imite ce travail à l'aiguille, qu'on nomme *point d'Hongrie*. Les yeux ſont entourés d'un cercle de plumes fines, à barbes déſunies, blanches dans la plupart des individus, & rouſſeâtres près du bec dans quelques-uns : le devant du cou & le deſſous du corps varient : tantôt ils ſont d'un blanc-rouſſeâtre, varié de points bruns ; tantôt d'un très-beau blanc, ſemé de points brunâtres, & d'autres fois d'un blanc pur & ſans taches : les pennes des ailes & celles de la queue ſont variées des mêmes couleurs que le deſſus du corps ; l'iris eſt couleur de ſafran, le bec blanc, & ſon extrêmité noirâtre ; les pieds & les doigts ſont couverts d'un duvet blanc ; les ongles ſont noirâtres.

L'*effraie* ſe retire pendant le jour dans les trous des bâtimens, dans les greniers, les granges, les tours, les clochers ; & c'eſt de ſon habitude de fréquenter ces derniers endroits & les tours des égliſes, que lui vient en partie la mauvaiſe renommée de paſſer pour un oiſeau ſiniſtre, que le peuple nomme l'*oiſeau de la mort*. Son cri ajoute auſſi à ce préjugé : elle a une ſorte de ſifflement quand elle eſt poſée, & un cri aigre qu'elle fait entendre en volant : l'un & l'autre ſon eſt très-déſagréable, & tous deux le paroiſſent davantage dans le ſilence de la nuit qu'ils troublent : il n'en faut pas quelquefois plus que le cri de cet innocent oiſeau, entendu du toit d'une maiſon où il s'eſt perché, & où il y a quelqu'un de malade, pour répandre la conſternation dans des eſprits prévenus par un préjugé ridicule : ce cri peut devenir réellement funeſte par le trouble où il jette le malade qui l'aura entendu, & aſſez foible pour y attacher quelque idée. On ne peut donc trop déſabuſer le peuple d'un préjugé auſſi abſurde, & lui répéter que l'*effraie* n'annonce rien de plus que les autres oiſeaux ; qu'elle ſe retire indifféremment dans les clochers & les tours des égliſes, comme dans les granges & les greniers, parce que ce ſont des lieux où elle trouve également le calme, l'abri, l'obſcurité qu'elle cherche pendant le jour : elle y fait ſes œufs dans un trou de muraille ou ſur un rebord de charpente, un entre-deux de ſolive, à nud, & ſans préparer de nid : elle pond dès la fin de mars ou le commencement d'avril, & dépoſe quatre ou cinq œufs, quelquefois ſix & même ſept, blanchâtres & d'une forme alongée : elle ſe retire, & pond auſſi dans des arbres creux. Elle ſe nourrit principalement de ſouris & de mulots, & d'oiſeaux, quand elle en trouve de pris à quelque piége. C'eſt le ſeul tort qu'elle faſſe, & qui n'eſt nullement en proportion avec le ſervice qu'elle rend par la quantité de ſouris & de mulots qu'elle détruit : on a donc bien tort de lui faire une guerre cruelle, comme on en a l'uſage ; & au lieu de proſcrire ſon eſpèce, on devroit en favoriſer la propagation.

Un fermier, que j'ai connu, avoit remarqué les obligations qu'il avoit à une *effraie* qui avoit adopté ſon grenier : il avoit défendu qu'on la troublât ; on lui laiſſoit un accès libre pour entrer & pour ſortir : le fermier avoit l'attention, aſſez inutile, qu'elle trouvât à boire dans le grenier, & il lui faiſoit auſſi porter de la viande : tant que ſon hôte a vécu, le grenier a été exempt du ravage des ſouris.

L'*effraie* ſe trouve dans toutes les contrées de l'Europe ; Marcgrave l'a reconnue au Bréſil. J'ai placé dans ma collection, à côté d'une *effraie* tuée aux environs de Paris, une *effraie* envoyée de Cayenne, où cette eſpèce paroit très-commune : il n'y a d'autre différence qu'une taille un peu plus grande du côté de l'*effraie* de Cayenne. *Genre XII.*

EIDER (l').

Oie à duvet ou *Eider mâle de Danemarck. Pl. enl. 209*, le mâle ; 208, la femelle.

Briss. *tom. VI, pag. 294, pl. XXIX*, le mâle ; *XXX*, la femelle. *Genre CVI.*

Eyder-ente, en Allemand ;

Aed, aeda, eider, gudunge, en Suédois.

L'*eider* eſt un oiſeau aquatique des pays du nord, du même genre que l'oie : c'eſt ce même oiſeau qui nous fournit ce duvet ſi chaud & ſi léger, qu'on appelle *edre-don*, & par corruption, *aigle-don*, ce qui a fait imaginer qu'on le tiroit du nid de certains aigles. L'oie qui nous le procure ſe trouve au nord des deux continens, & ne diffère que par quelques nuances du plumage ; mais celui du nord de l'Amérique eſt peu connu, & ſon duvet ne fait pas encore partie du commerce de ces contrées.

L'*eider* n'eſt pas ſi gros que l'oie commune ; ſa longueur eſt d'un pied dix pouces & demi ; ſon vol de deux pieds huit pouces, & ſes ailes pliées atteignent à-peu-près à la moitié de la longueur de ſa queue : le mâle, très-différent de la femelle, quant au plumage, a le ſommet de la tête d'un noir de velours qui ſe prolonge, par le moyen de plumes très-courtes, en trois traits, dont un s'avance ſur le milieu du bec & les deux latéraux ſur ſes côtés, juſques près des narines ; ce même noir s'étend ſur le derrière de la tête, & y forme deux bandes ſéparées par une raie blanche & étroite : au-deſſous de ces bandes, le derrière du cou eſt, dans la longueur de deux pouces, d'un verd-pomme fort clair ; les joues, la gorge, le cou, le dos, les plumes ſcapulaires & les côtés du croupion ſont blancs ; le haut de la poitrine eſt blanc dans certains individus ; il eſt dans d'autres d'un blanc-roux ; le reſte du deſſous du corps & le milieu du croupion ſont d'un beau noir ; les plus petites & les moyennes couvertures du deſſus des ailes ſont blanches ; les grandes les plus éloignées du corps ſont noirâtres, les plus près du corps ſont blanches ; les dix premières pennes des ailes ſont noirâtres ; les dix ſuivantes ſont d'un noir brillant du côté extérieur ; les ſept

Digitized by Google

plus proches du corps ſont blanches ; celles de la queue ſont noirâtres ; la plus extérieure de chaque côté eſt terminée de blanchâtre, & ſa tige eſt blanche : le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles ſont noirâtres.

La femelle a les plumes de la tête, de la gorge & du haut du cou noirâtres dans leur milieu, bordées de brun-rouſſeâtre ; celles qui couvrent le bas du cou, le dos, le croupion, la poitrine, les côtés, les jambes, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre, traverſées de bandes noirâtres ; le ventre eſt brun ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, bordées de gris-rouſſeâtre ; les moyennes noirâtres, bordées de brun-rouſſeâtre, & les grandes, les plus éloignées du corps, ſont brunes : les onze premières pennes de l'aile ſont brunes ; les neuf ſuivantes le ſont auſſi, & de plus elles ſont bordées de blanc à leur bout du côté extérieur ; les ſept plus proches du corps ſont noirâtres, bordées extérieurement de brun-rouſſeâtre ; la queue eſt brune ; le bec, le bas des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont comme dans le mâle.

L'*eider* compoſe ſon nid de mouſſe, & le garnit en-dedans de ſon propre duvet qu'il s'arrache ; c'eſt ce duvet qu'on recherche, & il eſt beaucoup plus eſtimé que celui qu'on enlève ſur le corps de l'oiſeau qu'on a tué ; on en vient donc rarement à cette extrêmité ; mais on cherche les nids des *eiders*, & on en enlève le duvet ; la femelle pond cinq œufs à la première couvée : quand on l'a détruite, elle en fait une ſeconde qui n'eſt que de trois : & enfin, ſi on détruit encore celle-ci, une dernière qui n'eſt que d'un œuf ; mais elle garnit ſon nid de duvet à chaque ponte ; & c'eſt ce duvet dont on cherche à s'emparer ; on l'enlève avec ſoin, & en éloignant la femelle ſans l'effrayer trop précipitamment ; car alors elle lâche ſa fiente & ſalit la matière précieuſe qu'on a deſſein de recueillir.

Les œufs ſont d'un verd foncé, fort bons à manger. Dans les deux premières pontes, c'eſt la femelle qui ſe dépouille pour garnir ſon nid, & à la troiſième c'eſt le mâle ; on a coutume de n'enlever le duvet à cette troiſième ponte que quand les *eiders* ont élevé leurs petits ; ſans cette précaution ils s'éloigneroient pour jamais, au lieu qu'au moyen de cette attention, ils reviennent l'année ſuivante nicher dans les mêmes endroits. Cette habitude eſt ſi conſtante de la part de ces oiſeaux, que les cantons où ils ont coutume de nicher ſe tranſmettent en Norwège & en Iſlande comme une propriété certaine & importante : ils préfèrent les iſlots & les lieux ſolitaires & tranquilles ; cependant on en voit auſſi près des lieux habités, pourvu qu'on ait ſoin d'en éloigner les troupeaux, & ſur-tout les chiens, ce à quoi l'on ne manque pas, à cauſe du profit qu'on retire du nid de ces oiſeaux. M. Brunich, dans ſon *Opuſcule ſur les oiſeaux du Dannemarck*, nous apprend que dans l'eſpèce de l'*eider*, il y a plus de mâles que de femelles ; que les premiers ſe combattent avec acharnement dans le temps de la pariade, & que pendant les nichées on voit des mâles ſolitaires qui n'ont pu trouver à s'accoupler ; le même auteur ajoute que la femelle tranſporte les petits à la mer d'un vol doux, peu d'heures après leur naiſſance, les tenant placés ſur ſon dos ; dès-lors le mâle, qui avoit fait ſentinelle autour du nid pendant l'incubation, quitte ſa famille, & les mères ſeules en prennent ſoin ; elles ne reviennent plus à terre & ſe tiennent conſtamment ſur l'eau, qu'elles battent inceſſamment pour faire monter du fond les inſectes & les plus petits coquillages dont ſe nourriſſent les petits, qui ne peuvent encore plonger. Tous les jeunes *eiders* ſont couverts d'un duvet noirâtre, & les mâles ne prennent un plumage décidé qu'à trois ans ; le développement des femelles eſt moins lent ; elles prennent plutôt les couleurs qui leur ſont propres, & elles ſont auſſi plutôt fécondes, enſorte que la première année qu'elles produiſent, c'eſt toujours avec des mâles plus âgés qu'elles ne le ſont.

Les *eiders* adultes pourſuivent le poiſſon avec beaucoup de vivacité, en plongeant très-profondément ; ils ſe nourriſſent auſſi de moules & de différens coquillages ; on trouve de ces oiſeaux juſqu'au Spitzberg & dans le point oppoſé juſqu'aux iles Kerago & Kona, près des côtes d'Ecoſſe. On les retrouve auſſi au nord de l'Amérique. J'ai reçu trois fois différentes des *eiders* envoyés des îles *Miclon* ; le mâle ne diffère de l'*eider* mâle qu'on trouve en Europe, qu'en ce qu'il y a un large trait noir longitudinal de chaque côté de la gorge ; que les plumes ſcapulaires ſont de cette même couleur ; que le derrière de la tête & le haut du derrière du cou ſont d'un cendré-bleuâtre : je n'ai point remarqué de différence entre les femelles.

Il ne paroît pas que dans les pays mêmes où les *eiders* ſont des oiſeaux du climat, on ait tenté de les accoutumer à la domeſticité & d'en former des bandes qui pourroient être d'un grand produit ; n'y pourroit-on parvenir en les parquant près de certains étangs qu'on leur abandonneroit, & ſur leſquels on élèveroit artificiellement des iſlots pour qu'ils y plaçaſſent leurs nids ? Eſt-il certain auſſi qu'ils ne pourroient pas s'accoutumer à vivre en partie de grains & à pâturer ? Cette eſpèce mériteroit bien qu'on fît des tentatives à ſon égard, & en particulier celle d'en tranſporter un nombre ſuffiſant de mâles & de femelles dans nos climats, où l'on parviendroit peut-être à les faire multiplier.

EMBERISE A CINQ COULEURS.

Cet oiſeau n'eſt connu que par la deſcription que M. de Montbeillard en a faite d'après les

Digitized by Google

observations de feu M. Commerson ; qui, dans les papiers qu'il a laissés, donne à l'*emberize* le nom de *bruant de Buenos-Ayres*. M. de Montbeillard le décrit dans les termes suivans :

« Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un verd-» brun tirant au jaune ; la tête & le dessus de la » queue d'une teinte plus obscure ; le dessous de » la queue d'une teinte plus jaunâtre ; le dos mar-» qué de quelques traits noirs ; le bord antérieur » des ailes, d'un jaune vif ; les pennes des ailes & » les plus extérieures de celles de la queue, bor-» dées de jaunâtre ; le dessous du corps d'un blanc-» cendré ; la pupille d'un bleu-noirâtre, l'iris » marron : le bec cendré ; . . . , les pieds de couleur » plombée ; . . . . . sa longueur totale est de huit » pouces. » M. de Montbeillard l'a rapporté au bruant, d'après M. Commerson, & c'est pour exprimer ce rapport qu'il l'a nommé *emberize*, du nom latin du bruant *emberiza*. Genre XXXV.

EMERAUDE (l') AMETHISTE.

Oiseau-mouche à gorge verte de Cayenne. *Pl. enl. 227, fig. 3.*

C'est un des plus beaux oiseaux de ce genre, si abondant en espèces brillantes : le dessus de la tête & le derrière du cou sont d'un noir de velours ; les joues d'un verd foncé : la gorge, le devant du cou, sont d'un verd d'émeraude : la poitrine, le ventre, les côtés, les plumes scapulaires & le haut du dos sont d'un violet-bleu, à reflets pourpres ; le bas du dos, le dessus de la queue, sont d'un verd-doré sombre : les ailes sont brunes ; la queue est fourchue, d'un noir d'acier poli ; le bas-ventre & les couvertures du dessus de la queue sont blancs : le bec est noir, les pieds bruns ; la longueur totale de l'oiseau est de quatre pouces six lignes. On l'envoie assez souvent de Cayenne, où apparemment il n'est pas rare.

M. Brisson décrit, *tom. III, pag. 711*, un oiseau-mouche qui a beaucoup de rapports avec le précédent ; il l'appelle *oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam* ; c'est le *colibri bleu & verd* d'Edwars, *tom. I, pag. XXXV, pl. 35*. La différence consiste en ce que celui-ci est plus petit, qu'il n'a pas tout-à-fait quatre pouces de longueur ; que la tête & le dos sont du même verd que la gorge ; mais M. Brisson n'a pas vu cet oiseau, & il est très-probable qu'il en décrit mal les couleurs, si difficiles à rendre, d'après la figure d'Edwars, dans l'ouvrage duquel elles peuvent très-bien être exagérées. Je suis d'autant plus de ce sentiment, que j'ai vu plusieurs oiseaux-mouches apportés de Surinam parfaitement semblables à l'*émeraude-amethiste*. Genre XLV.

ÉMÉRILLON des Antilles. Briss. *tom. I, pag. 385.*

M. Brisson décrit cet *émérillon* d'après le père du Tertre, qui en parle dans les termes suivans : « L'*émérillon* que nos habitans appellent *gry gry*, » à cause qu'en volant il jette un cri qu'il exprime » par ces syllabes *gry gry*, est un petit oiseau de » proie, qui n'est guère plus gros qu'une grive ; il » a toutes les plumes de dessus le dos & des ailes » rousses, tachées de noir & le dessus du ventre » blanc moucheté d'hermine ; il ne fait la chasse » qu'aux petits lézards & aux sauterelles, & quel-» quefois aux petits poulets nouvellement éclos ».

Il n'est pas facile de prononcer, d'après une pareille description, sur un oiseau dont elle ne donne qu'une idée très-imparfaite, & l'on ne peut que conjecturer, comme Mrs de Buffon & Brisson l'ont pensé, que cet *émérillon* est le même que le nôtre ; mais il faudroit l'avoir vu pour en être sûr, ou que quelqu'un en eût fait une description exacte. Genre VIII. *Voyez* ÉMÉRILLON des naturalistes.

ÉMÉRILLON de Cayenne. *Pl. enl. 444.*

L'*émérillon* de Cayenne représenté, *pl. enl. n°. 444*, paroît à-peu-près de la grandeur du nôtre : le sommet de la tête est cendré ; plus bas en arrière est une bande transversale rousse, & au-dessous une autre bande cendrée, qui est aussi transversale ; depuis cette bande jusqu'au bout de la queue le plumage est roussêâtre-vineux, varié de quelques taches noires transversales à l'extrémité des couvertures des ailes les plus proches du corps ; la queue est aussi terminée par une barre noire & un peu de blanc à l'extrémité des pennes : la gorge & les joues sont blanches, mais une raie d'un gris-brun descend de dessous l'œil jusqu'à moitié de la longueur de la gorge ; le dessous du corps est d'un roussêâtre-vineux moins foncé que sur le dos & sans tache, si ce n'est quelques traits noirs au haut des jambes ; elles sont d'un roussêâtre-clair, ainsi que les plumes qui couvrent le dessous de la queue : les petites & les moyennes couvertures du dessus de l'œil sont cendrées & terminées par une barre noire : les grandes pennes sont d'un brun-noir : le bec est noirâtre, & la membrane qui en couvre la base est jaunâtre : les pieds sont jaunes & les ongles noirs. Je n'ai point vu cet oiseau dont j'ai fait la description d'après la *planche enlum.* Genre VIII.

ÉMÉRILLON de la Caroline. Briss. *tom. I, pag. 386, pl. XXXII, fig. 1* la femelle.

Petit épervier. Catesb. *tom. I, pag. 3, fig. pl. 5* le mâle.

L'*émérillon* de la Caroline est de la même grosseur que le nôtre ; il est sur-tout remarquable par sept taches noires parfaitement arrondies, placées sur le derrière de la tête, dont le sommet est d'un roux-vineux, & les côtés & le derrière sont d'un cendré bleuâtre : le reste du plumage est un fond vineux rayé transversalement de noir sur les parties supérieures, & sans mélange sur la poitrine & le ventre : les couvertures du dessus des ailes sont d'un cendré-bleu, rayé transversalement de noir : les grandes pennes des ailes sont d'un brun foncé ; la queue est d'un roux-vineux & terminée de

Digitized by Google

noir ; la membrane qui couvre le bec eſt noire, les pieds le ſont auſſi.

M. Briſſon décrit très en détail la femelle dont le plumage ne laiſſe pas de différer de celui du mâle : la différence la plus notable conſiſte en ce que dans la femelle la poitrine & les côtés ſont couverts de plumes d'un blanc-ſale, rouſſeâtre, & qu'elles ont chacune une bande longitudinale, d'un roux-vineux, qui s'étend ſelon la longueur de leur tige ; mais on retrouve dans la femelle, comme dans le mâle, les ſept taches noires arrondies, placées derrière la tête, qui ſuffiſent pour faire reconnoître cet oiſeau. *Genre VIII.*

ÉMÉRILLON (*des Fauconniers.*)

Emérillon. Pl. enl. 468.

En quelques provinces de France *paſſetier*, *preneur de paſſes* ou *paſſerets* ; *loyette* en vieux langage.

M. le comte de Buffon eſt le premier qui ait diſtingué cet *émérillon*, plus connu des fauconniers que des naturaliſtes, d'avec l'*émérillon* que les auteurs ont décrit : je ne l'ai pas vu : j'emprunte des écrits de M. de Buffon & de la *pl. enl.* dans laquelle l'oiſeau eſt repréſenté, ce que je vais en dire. Il eſt de la grandeur d'une *groſſe grive* ; il reſſemble pour la forme au *hobreau* & au *rochier* : il diffère du premier en ce qu'il a les ailes moins longues, & qui ne s'étendent pas, à beaucoup près, juſqu'au bout de la queue, qu'elles dépaſſent dans le hobreau ; mais il reſſemble ſi fort au rochier par la longueur & la groſſeur du corps, la forme du bec, des pieds & des ſerres, les couleurs du plumage, la diſtribution des taches, qu'on peut douter ſi le *rochier* & l'*émérillon des fauconniers* ſont deux eſpèces diſtinctes, ou ſi l'un des deux n'eſt qu'une variété de l'autre. Au reſte, l'*émérillon* dont il s'agit, s'éloigne de tous les autres oiſeaux de proie par un attribut qui le rapproche de la claſſe commune des autres oiſeaux : le mâle & la femelle ſont de la même grandeur ; ils ont l'ardeur, la docilité & le courage du faucon, ils en ont même le port & l'attitude ; ils paroiſſent lui tenir par le naturel de plus près qu'aucun autre oiſeau ; leur vol eſt cependant bas, mais très-vîte & très-léger ; ils ſont excellens pour la chaſſe des alouettes & des cailles ; l'*émérillon* prend même la perdrix & la tranſporte, quoique plus peſante que lui ; ſouvent il la tue d'un ſeul coup en la frappant ſur la tête ou ſur le cou.

Suivant les couleurs que préſente la *planche enl.* la tête, le derrière du cou ſont bruns avec quelques lignes rouſſeâtres dans la direction des plumes : le dos eſt couvert de plumes d'un brun foncé, bordées extérieurement de rouſſeâtre : les couvertures du deſſus des ailes ſont colorées de même ; les pennes moyennes des ailes ſont d'un brun-griſâtre, bordées à leur extrémité d'un filet blanc rouſſeâtre ; les grandes pennes ſont noirâtres, terminées par un bord étroit d'un blanc-ſale : la gorge eſt blanche, variée de quelques traits noirs, ſuivant la direction des plumes : la poitrine, le ventre & les jambes ſont couverts, dans la direction des plumes, de taches oblongues d'un brun mêlé de rouſſeâtre, ſur un fond d'un blanc-griſâtre ; les côtés ſont couverts de plumes griſâtres, terminées à leur extrémité par une large tache d'un brun rouſſeâtre ; leur tige eſt noire : la queue eſt noirâtre en-deſſus, d'un gris-noirâtre en-deſſous, traverſée par des bandes d'un blanc-ſale : le bec eſt bleuâtre, tirant ſur le noir à ſa pointe : les pieds ſont jaunes, les ongles noirs. *Genre VIII.*

Émérillon (*des Naturaliſtes.*)

Emérillon. BRISS. *tom. I. pag. 382.* Genre VIII.

Eſmérillon. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 120.*

Eſmérillon, émérillon. BELL. *portr. d'oiſ. pag. 19.*

Œſalon par la plupart des auteurs latins & d'après ſon nom en grec.

Il n'eſt pas beaucoup plus gros qu'un merle ; ſa longueur eſt d'un pied ſix lignes du bout du bec à celui de la queue : il a deux pieds un pouce de vol ; ſes ailes pliées s'étendent un peu par-delà les trois quarts de la longueur de la queue : le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un roux-vineux, varié ſur la tête d'une ligne qui s'étend ſur chaque plume ſuivant la longueur de la tige, & de raies tranſverſales noires ſur le reſte du deſſus du corps ; les joues & la gorge ſont d'un blanc-rouſſeâtre : une raie noirâtre deſcend de chaque côté de la tête du deſſous de l'œil ſur le haut de la gorge : le bas du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un roux-vineux varié par une raie noire ſur chaque plume, parallèle à la direction de la tige ; le bas-ventre & le deſſous de la queue, ſont d'un rouſſeâtre-clair & ſans taches : les grandes pennes de l'aile ſont noirâtres, terminées de roux-vineux ; la queue eſt de la même couleur, rayée tranſverſalement de noir ; les deux pennes du milieu ſont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant par degrés : l'iris eſt couleur de noiſette ; la membrane qui couvre la baſe du bec eſt jaune ; le bec eſt bleuâtre, noir à ſon extrémité : les pieds ſont jaunes, les ongles noirâtres.

On voit, par la deſcription que l'on vient de lire, que l'*émérillon* des naturaliſtes ſe rapproche de la creſſerelle par la couleur qui fait le fond du plumage de l'un & de l'autre de ces oiſeaux & par la diſpoſition des taches ; ou pourroit en inférer que ce ſont deux eſpèces très-voiſines, peut-être même une variété, & cette opinion a paru ſi probable à M. de Buffon, qu'il n'a fait qu'indiquer trois *émérillons*, que M. Briſſon a regardés comme autant d'eſpèces diſtinctes, & qu'il a nommés *émérillon des Antilles*, *émérillon de la Caroline*, *émérillon de Saint-Domingue*. Malgré l'autorité de cet auteur exact, je ſuis perſuadé de la juſteſſe de la conjecture de M. de Buffon ; je ſuis convaincu que nous comptons très-mal-à-propos pour des eſpèces différentes, un grand

Digitized by Google

nombre d'oiſeaux qui ne ſont que des variétés des nôtres, & que nous reconnoîtrions pour tels, s'ils avoient été mieux obſervés, ſi nous connoiſſions mieux les changemens que peut produire l'influence de chaque climat : mais quelque fondée que ſoit une conjecture, ſa réalité ne peut être démontrée & prouvée que par l'obſervation ; ainſi juſqu'à ce qu'elle ait prononcé ſur les trois *émérillons* étrangers diſtingués par M. Briſſon, je crois qu'on doit les admettre, avec la ſuppoſition qu'ils ne ſont que des variétés du nôtre, & c'eſt par ces raiſons que j'ai cru devoir donner une deſcription de chacun dans un article ſéparé. *Voyez* ÉMERILLON des Antilles, ÉMÉRILLON de la Caroline, ÉMÉRILLON de Saint-Domingue.

ÉMÉRILLON de Saint-Domingue. *Pl. enl. 465.* BRISS. *tom. I, pag. 389, pl. XXXII, fig.* la femelle.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *émérillon*. La partie ſupérieure de la tête eſt d'un cendré foncé, avec un trait noir ſur le milieu de chaque plume & ſuivant la direction de la tige ; les joues ſont variées de blanchâtre & de cendré ; tout le deſſus du corps eſt d'un roux-vineux, varié ſur le haut du dos & ſur les plumes ſcapulaires ſeulement, de taches noires placées à l'extrémité de chaque plume : la gorge & le devant du cou ſont d'un blanc-ſale tirant ſur le vineux. La poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont mouchetés de taches noires ovales, placées au bout des plumes, ſur un fond blanc-ſale ; le bas-ventre, le deſſous de la queue, les jambes, ſont couverts de plumes blanches : les pennes de l'aile ſont noires, bordées de blanchâtre à leur bout. La queue eſt marron, & les plumes en ſont marquées de noir & de blanc à leur extrémité. La deſcription qu'on vient de lire eſt celle de la femelle. Le mâle a moins de taches noires.

Il y a une différence aſſez grande entre la deſcription détaillée que M. Briſſon donne, tant de la femelle que du mâle, & la figure repréſentée, *Pl. enl.* 465. Mais la deſcription de M. Briſſon ne revient pas exactement à la planche qu'il a lui-même fait graver ; ainſi il y a apparence que cet oiſeau varie beaucoup, & qu'on en donne une idée différente, ſuivant le ſujet d'après lequel on le décrit. *Genre VIII.*

EMEU (*fauc.*) ſignifie *excrément*, en termes de fauconnerie.

EMEUTER (*fauc.*) c'eſt, en termes de fauconnerie, rendre ſon excrément.

ÉMIGRATION.

Ce mot ſignifie à-peu-près la même choſe que *paſſage*. C'eſt le tranſport volontaire des oiſeaux d'une contrée en une autre. On s'en ſert quelquefois pour déſigner le *paſſage* en lui-même ou la *ſaiſon*, dans laquelle il a lieu ; on dit, *les émigrations ſont une partie peu connue de l'hiſtoire des oiſeaux : dans la ſaiſon ou le temps des émigrations.*

EMOUCHET. *Voyez* CRESSERELLE.

EMPELOTER (*fauc.*) ſe dit lorſqu'un oiſeau digère mal ſes alimens, qui ſe roulent en pelotons dans le jabot ; on ſe ſert alors du déſempletoir pour les retirer.

EMPIETER (*fauc.*) Ce mot exprime l'action de l'oiſeau qui enlève ſa proie & l'emporte en la tenant dans ſes ſerres.

ENCHAPERONNER (*fauc.*) Mettre le chaperon ſur la tête de l'oiſeau.

ENDUIRE (*fauc.*) Ce mot eſt pris en fauconnerie pour digérer. Cet oiſeau enduit bien, c'eſt-à-dire, digère bien.

ENGOULEVENT (l').

Crapaud-volant. Pl. enl. 193, *fig.* 2.

Tette-chêvre ou crapaud-volant. BRISS. *tom. II, pag.* 470, *pl. XLIV, Genre XXIX.*

Effraye, freſaye. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 28.

Suivant Salerne :

Chauche-branche en Sologne ;

Coucou rouge dans l'Orléanois :

On le nomme auſſi en différentes provinces :

Hirondelle à queue quarrée ;

Corbeau de nuit ;

Engoulevent ;

En latin *caprimulgus ;*

Calcabotto en Italien ;

Kozodoy, en Polonois ;

Leleck en Ruſſe ;

Natt-skiaerra, natt-skraefwa en Suédois ;

Goat-ſueker, &c. en Anglois ;

Wilch-ſuger, geiſz-melcher, &c. en Allemand.

Les noms ſous leſquels l'*engoulevent* eſt le plus généralement connu ſont ceux de *crapaud-volant* & de *tette-chêvre*. Le premier lui a été probablement donné par le rapport qu'on a cru trouver entre la large ouverture du bec de cet oiſeau, & celle de la gueule du crapaud ; le nom de *tette-chêvre* eſt fondé ſur le préjugé populaire que cet oiſeau tette les chêvres, & que ſa ſuccion tarit leur lait. M. de Montbeillard a rejetté ces noms, dont le premier eſt aſſez mal appliqué, & le ſecond n'eſt propre qu'à perpétuer une erreur ; il a rejetté de même ceux *d'hirondelle à queue quarrée, de corbeau de nuit*, qui préſentent un faux rapport de cet oiſeau avec ceux dont on lui a donné les noms, & il a préféré celui d'*engoulevent*, uſité dans quelques provinces, parce qu'en effet, dit M. de Montbeillard : « Ce nom, quoiqu'un peu » vulgaire, peint aſſez bien l'oiſeau, lorſque les » ailes déployées, l'œil hagard, & le goſier ouvert » de toute ſa largeur, il vole avec un bourdonnement ſourd à la rencontre des inſectes dont il » fait ſa proie, & qu'il ſemble *engouler* par aſpiration ».

L'*Engoulevent* paroît avoir le bec très-petit, quoiqu'en effet il l'ait d'une prodigieuſe grandeur, relativement à ſon ouverture ; mais lorſqu'il eſt fermé, & qu'on n'apperçoit que les mandibules ou les parties ſaillantes, il paroît très-petit, très-foible, & il eſt un peu crochu à ſon extrémité ; l'ongle du doigt du

Digitized by Google

milieu eſt dentelé comme la lame d'une ſcie du côté intérieur, & les trois doigts antérieurs ſont joints enſemble par une membrane qui s'étend juſqu'à la première articulation. Ces caractères conviennent également à tous les *engoulevents* connus juſqu'à préſent; ils ont tous auſſi des couleurs ſombres, à-peu-près dans les mêmes nuances, & répandues ſur leur plumage par raies ou jettées confuſément par taches. Cette reſſemblance entre tous les *engoulevents*, & le mêlange des couleurs ſur leur plumage, en rend la deſcription très-difficile, & c'eſt un obſtacle à pouvoir donner de chacun une idée aſſez nette pour les faire diſtinguer les uns des autres. On n'en connoît juſqu'à préſent qu'une eſpèce en Europe, & même dans l'ancien continent; car ceux qui ont été apportés des pays éloignés, & des extrêmités de l'Aſie même, ne paroiſſent pas différer du nôtre, & cette eſpèce, la même par-tout, n'eſt abondante nulle part; en Amérique, au contraire, les *engoulevents* ſont communs, & les eſpèces ſont fort variées. Cette différence paroît tenir à ce que ces oiſeaux ne vivant que d'inſectes, & devant néceſſairement en conſommer beaucoup, ayant beſoin d'en trouver de proportionnés à leur grandeur, ils ont dû être placés dans les régions qui nourriſſent les plus grands inſectes & en plus grande quantité.

L'*engoulevent* d'Europe eſt un peu plus gros qu'un merle; il a dix pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, un pied neuf pouces ſix lignes de vol. Tout ſon plumage eſt varié de lignes tranſverſales, griſes & noirâtres, tracées en zigzags; il y a quelques taches rouſſeâtres, d'autres taches plus grandes & noires ſur les plumes ſcapulaires; la gorge & les joues ſont rayées de noir & de rouſſeâtre; le bec eſt bordé en-deſſous par une raie blanche qui s'étend juſque derrière la tête; les couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres & maculées par des taches rouſſes, les unes plus foncées, les autres plus claires; les pennes de l'aile ſont noirâtres, tachetées de rouſſeâtre; les deux plumes du milieu de la queue ſont griſes, rayées de noirâtre; les latérales ſont de cette dernière couleur, & traverſées de bandes variées de gris & de noirâtre; les deux extérieures de chaque côté ſont terminées de blanc: la portion ſupérieure du bec eſt garnie de poils noirâtres, roides, tournés en-devant; ces poils attachés à la partie ſupérieure du bec, ſont un des caractères des *engoulevents* en général: le bec & les ongles ſont noirâtres; les pieds ſont bruns.

L'*engoulevent* eſt, dans nos climats, un oiſeau de paſſage; il arrive vers le mois d'avril, & s'en va dans les premiers quinze jours de ſeptembre; il vit d'inſectes qu'il prend en volant, & particulièrement de *phalènes*. Ce ſont des eſpèces d'inſectes nocturnes, comme l'*engoulevent* eſt oiſeau de nuit; le jour il ſe tient caché dans les taillis épais & fourrés, & comme ſes couleurs ſont fort ſombres, il eſt très-difficile à découvrir; mais le ſoir au crépuſcule il ſe met en mouvement & en chaſſe; c'eſt alors qu'il fait entendre ſon cri, aſſez perçant, quoique filé, & qu'il répète ordinairement trois fois de ſuite; il recommence ſouvent, & le bruit qu'il fait & qu'il continue pendant toute la nuit, eſt fort incommode aux environs des bâtimens qui donnent ſur les parcs, ou des boſquets aſſez vaſtes pour que les *engoulevents* les adoptent. La femelle pond à terre, preſqu'à nud, & choiſit ſeulement un lieu un peu déprimé, un trou peu enfoncé, ou une cavité entourée de pierrailles: ſa ponte eſt de deux ou trois œufs brunâtres. Beaucoup de perſonnes prétendent que la chair de l'*engoulevent* eſt très-délicate & un mangér fort bon; mais c'eſt un gibier peu connu, & qui ne l'eſt que des chaſſeurs. Ces oiſeaux ſont très-gras au mois d'août & au commencement de ſeptembre.

Je conſerve un *engoulevent* envoyé de la Chine par M. Sonnerat. Il diffère de celui d'Europe, en ce qu'il eſt un peu plus grand: ſes couleurs ſont un peu plus foncées; la différence la plus conſidérable, conſiſte en ce que les pennes de l'aile ſont noirâtres, marquées de taches jaunâtres, avec un point noirâtre à leur centre, & diſpoſées de façon que le milieu de l'aile paroît rayée en travers alternativement de ſept bandes jaunâtres, & d'autant de bandes noires: mais malgré ces différences, il y a tant de rapport entre cet *engoulevent* & le nôtre, qu'on ſeroit peut-être moins bien fondé à les regarder comme deux eſpèces différentes, qu'à être ſurpris de tant de reſſemblance entre deux oiſeaux qui ſe trouvent à une ſi grande diſtance.

ENGOULEVENT A ACUTI-PENNE de la Guiane. *Crapaud-volant* ou *tette-chèvre* de la Guiane. *Pl. enl.* 732.

Il n'a guère que ſept pouces & demi de long; ſes ailes pliées excèdent la queue de quelques lignes; ſes couleurs ſont celles des oiſeaux de ſon même genre, mais elles ſont plus décidées, le noir & le roux ſont plus foncés: ces indications ne ſuffiroient pas, & il ne ſeroit pas plus aiſé de donner, par la deſcription, une idée juſte de cet *engoulevent* que des autres oiſeaux du même genre, ſi celui-ci n'étoit reconnoiſſable à un trait qui le diſtingue; c'eſt la conformation des pennes de ſa queue, dont la tige finit en pointe dénuée de barbes; enſorte que la queue paroît comme épineuſe; elle eſt de plus terminée par une large bande noire. Ces deux traits, le premier ſur-tout, diſpenſent d'entrer dans un plus grand détail. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT A LUNETTES ou HALEUR. *Tette-chèvre* de la Jamaïque. BRISS. *tom. II, pag.* 480.

Les auteurs ne s'accordent pas ſur les dimenſions de cet oiſeau. M. Sloane fixe ſa longueur à ſept pouces; M. Briſſon la porte à onze, M. Ray en parle comme d'un fort petit oiſeau: il n'en faut pas

Digitized by Google

pas davantage pour qu'on ſoit convaincu que cet *engoulevent* n'eſt connu que très-imparfaitement. Cependant les auteurs s'accordent à dire que ſon plumage eſt varié de gris, de noir & de couleur de *feuille morte :* ce plumage ne diffère pas, ou bien peu, de celui de pluſieurs autres *engoulevents ;* mais celui-ci ne pourroit manquer d'être reconnu à la conformation de ſes narines, qui reſſemblent à deux tuyaux cylindriques élevés au-deſſus du bec de deux lignes & demie. On le trouve, ſuivant M. Sloane, à la Jamaïque, & de plus, ſuivant Barrere, à la Guiane, où il dit qu'on l'appelle *haleur.* Genre XXIX.

ENGOULEVENT de la Caroline.

Tete-chèvre de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 475.

Idem. CATESB. *tom. I, pag.* 8, *pl.* 8.

Il a beaucoup de rapports avec le nôtre ; ſa taille eſt à-peu-près la même : tout ſon plumage eſt varié de gris & de noirâtre : ces deux couleurs ſont tracées ſur les parties ſupérieures en zigzags, & forment des lignes tranſverſales, ainſi que ſur les parties ſupérieures de l'*engoulevent* que nous avons en Europe ; mais ſur le deſſous du corps, le gris & le noirâtre ſont diſpoſés par lignes longitudinales, & c'eſt la plus grande différence avec notre *engoulevent ;* il y a en outre d'aſſez grandes taches jaunâtres ſur la partie ſupérieure de la tête ; mais la portion inférieure du bec eſt bordée d'une ligne blanche qui s'étend des deux côtés juſqu'aux coins des deux mandibules, & ce trait rapproche l'*engoulevent* de la Caroline de celui d'Europe. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT GRIS.

L'*engoulevent gris* a treize pouces de long : le gris eſt la couleur dominante de ſon plumage ; les pennes de l'aile ſont rayées tranſverſalement de gris-clair, celles de la queue de brun ſur un fond gris tacheté de brun ; le bec eſt de cette dernière couleur en-deſſus & jaunâtre en-deſſous. On le trouve à la Guiane. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT ROUX de Cayenne.

Crapaud-volant ou *tette-chèvre* de Cayenne.

Pl. enl. 735.

Je n'ai jamais vu cet *engoulevent.* Il a, ſuivant M. de Montbeillard, le ſeul auteur qui en ait encore parlé, dix pouces & demi de long, & ſa queue dépaſſe de ſix lignes les ailes pliées : du roux brouillé de noirâtre fait preſque tout le fond du plumage ; un noir plus ou moins foncé en eſt preſque tout l'ornement : quelques taches blanches ſont ſemées çà & là ſur le corps, tant deſſus que deſſous : en général le noirâtre domine ſur le haut du ventre, le roux ſur le bas-ventre ; la partie moyenne des grandes pennes des ailes, offre un compartiment de petits carrés alternativement roux & noirs, qui ont preſque la régularité des caſes d'un échiquier ; le bec eſt brun-clair : les pieds ſont couleur de chair.

Je conſerve dans ma collection un *engoulevent* de la Louiſiane, qui a beaucoup de rapports avec le précédent, ainſi que M. de Montbeillard le remarque. Il eſt un peu plus grand : le noirâtre domine davantage ſur tout ſon plumage ; il diffère & il eſt reconnoiſſable par un plus grand nombre de taches blanches au bas de la gorge, ſur laquelle leur réunion forme une eſpèce de collier : les bords des deux mandibules, ſur-tout celui de l'inférieure, ſont très-épais & fort larges ; ils font une ſaillie longitudinale d'environ un pouce de long vers les angles du bec, & cette proéminence reſſemble à une raie blanchâtre : les pieds ſont bruns, les ongles noirs, le bec griſâtre. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT VARIÉ de Cayenne.

Crapaud-volant de Cayenne. *Pl. enl.* 760.

Les perſonnes qui ont obſervé cet *engoulevent* à la Guiane, diſent qu'il ſe tient dans les *plantages*, les chemins & autres lieux découverts ; qu'il a deux ſortes de cris, l'un ſemblable à celui *du crapaud*, l'autre à l'aboyement *d'un chien ;* qu'il ſe laiſſe aiſément approcher, & qu'il ne part que de très-près ; que c'eſt l'eſpèce d'*engoulevents* la plus commune. De ces obſervations, les unes offrent quelque choſe de contraire à l'habitude des *engoulevents* en général, & les autres n'ont rien qui ſoit particulier à celui-ci : il eſt contre les habitudes de ces oiſeaux de ſe tenir en lieu découvert en plein jour ; mais quand ils s'y trouvent, il eſt aiſé de les approcher, ainſi que tous les oiſeaux de nuit, qui voient mal par un trop grand jour. Il ſe peut que cette eſpèce ſoit la plus commune, cependant c'eſt une de celle qu'on nous envoie le plus rarement. Celui-ci a ſept pouces de long environ, & ſa queue dépaſſe d'un pouce les ailes pliées ; le deſſus de la tête eſt couvert d'une bande longitudinale noirâtre, pointillée de brun-rouſſeâtre peu apparent ; il y a, de chaque côté, une raie longitudinale griſe, tachetée de noirâtre, au haut du cou une eſpèce de demi-collier rouſſeâtre ; le dos eſt brunâtre, varié de lignes tranſverſales griſâtres ; les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont noires, tachetées de rouſſeâtre, & marquées à leur extrémité d'un point blanc, enſorte que ces taches forment ſur le haut de l'aile comme trois raies blanches, mais entrecoupées dans leur longueur ; les grandes pennes des ailes ſont brunes, la plus extérieure eſt bordée de blanc en-dehors dans les trois quarts de ſa longueur : les deux pennes du milieu de la queue ſont griſes, traverſées de quelques bandes noirâtres, & de petites lignes de la même couleur en zigzags : les latérales ſont blanches du côté interne, noirâtres du côté extérieur, excepté la plus externe qui eſt blanche des deux côtés dans la dernière moitié de ſa longueur ; toutes ſont terminées de noirâtre ; le haut de la gorge eſt blanchâtre, très-peu rayé de noirâtre ; le devant du cou & le haut de la poitrine ſont tachetés de blanc ſur un fond rayé tranſ-

Digitized by Google

versalement de noirâtre & de rousseâtre : le reste du dessous du corps est rayé de bandes transversales de ces deux dernières couleurs : le bec est blanchâtre & sa pointe noire ; les poils qui en accompagnent la base sont très-longs : les pieds sont gris ; les ongles bruns. *Genre XXIX.*

ENGOUANE-PASTRE. *Voyez* LAVENDIÈRE.

EPEICHE, (l') ou PIC VARIÉ.

Pic varié. BRISS. *tom. IV, pag. 38, pl. 11, fig. 1.*

Pic varié à tête rouge. Pl. enl. 611 le mâle, *595* la femelle, sous le nom d'*épeiche femelle.*

Pic-verd rouge, nommé en François *épeiche.* BELL. *Hist. nat. des oiſ. pag. 414.*

Epeiche, cul rouge, pic rouge. BELL. *port. d'oiſ. pag. 74.*

L'*épeiche* est à-peu-près de la grosseur d'un merle : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de huit à neuf pouces ; il a treize à quatorze pouces de vol : la queue dépasse les ailes pliées de près de la moitié de sa longueur ; le devant de la tête est d'un gris-sale, le dessus & le derrière sont d'un rouge brillant : le dessus du cou, le dos, le croupion & les couvertures du dessus des ailes sont d'un beau noir ; les plumes scapulaires sont blanches ; les joues sont d'un gris-blanc, coupées par une bande noire qui se prolonge jusques vers le cou ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre sont d'un blanc jaunâtre ; le bas-ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un rouge couleur de rose vif ; les pennes des ailes sont noires, tachetées de blanc ; les quatre pennes du milieu de la queue sont noires ; les latérales sont variées de noir & de blanc ; le bec, les pieds, les ongles sont noirâtres : la femelle n'a point de rouge sur la tête.

L'*épeiche* varie de grandeur & de beauté dans son plumage. L'oiseau que M. Brisson décrit *tom. IV, pag. 34*, & auquel il donne le nom *de grand pic varié*, paroît être un *épeiche* dont les couleurs sont plus vives que celles *du pic varié*, qu'il décrit *pag. 38*. Le devant de la tête est d'un noir lustré ; le rouge est vif ; le noir & le blanc plus foncés, plus purs, tranchent davantage. Ces différences ne dépendroient-elles pas de l'âge ?

L'*épeiche* n'habite que les bois en été ; mais on le voit l'hiver dans les jardins & les vergers : il frappe contre les arbres des coups plus vifs & plus secs que le pic-vert : il est très-agile dans ses mouvemens ; lorsqu'il s'apperçoit qu'il est découvert, il se retire derrière la branche le long de laquelle il gravissoit, ou sur laquelle il frappoit, & il demeure quelque temps immobile. Il paroît en général méfiant, & se tenir sans cesse sur ses gardes. Les oiseleurs appellent l'*épeiche* pic mars. *Genre XLVIIe.*

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Caroline.

Pic varié de la Caroline. *Pl. enl. 785.*

BRISS. *tom. IV, pag. 62.*

Piverd au ventre jaune. CAT. *tom. I, pag. 21, pl. 21.*

L'*épeiche* de la Caroline est un peu moins gros que le nôtre : le dessus de la tête est rouge ; quatre raies couvrent ses joues ; une jaunâtre qui passe au-dessus des yeux, une noire, interrompue par l'œil, plus bas une jaunâtre, & enfin une noire : cette dernière se prolonge jusqu'au-dessous de la gorge, qui est rouge, & l'encadre à sa partie inférieure, comme sur les côtés : la poitrine est jaunâtre ; le reste du dessous du corps est blanc : le manteau ou le plumage des parties supérieures, ainsi que les ailes & la queue, sont variés de noir & de blanc : la femelle n'a point de rouge. On le trouve à la Caroline, à la Virginie ; M. Brisson ajoute à Cayenne. Ce *pic* étoit en grand nombre dans des envois faits de la Louisiane. *Genre XLVIIe.*

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Incénada. *Pl. enl. 748, fig. 1.*

Il est à-peu-près de la grosseur de l'*épeiche* d'Europe ; la tête est couverte de plumes longues & fines, qui forment une huppe plus fournie qu'elle n'a coutume de l'être dans les pics ; elle est variée de noirâtre & de blanc, parmi lesquelles il perce un peu de rouge ; une ligne de cette dernière couleur s'étend de chaque côté de la tête au-dessus de l'œil : le reste du plumage est varié de gris-brun & de blanc, entremêlés & coupés l'un par l'autre, de façon qu'il en résulte un tout très-agréable : ces deux couleurs traversent alternativement les grandes pennes des ailes dans la dernière moitié de leur longueur ; ce qui fait paroître le bas de l'aile pliée, rayée en travers de blanc & de noirâtre. *Genre XLVIIe.*

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Jamaïque.

Pic varié de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 59.*

Idem. *Pl. enl. 797.*

Piverd à ventre rouge. CATESB. *tom. I, pag. 19, pl. 19.*

Piverd de la Jamaïque. EDW. *Glan. pag. 71, chap. XXXIV, pl. 244.*

Cet *épeiche*, un peu plus grand que le nôtre, a le dessus de la tête & la partie supérieure du cou en-arrière d'un rouge assez vif ; les joues sont d'un blanc-jaunâtre ; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont olivâtres ; le ventre est d'un rouge terne ; le bas ventre & les jambes sont rayés transversalement de brun ; le dessus du corps & les ailes sont variés de raies transversales noires sur un fond gris ; les plumes de la queue sont noires, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui est rayée de blanchâtre ; le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

La femelle a le devant de la tête d'un blanc-rousseâtre.

On trouve cet *épeiche* à la Caroline & à la Jamaïque. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (ou pic varié) de la Louisiane.

Pl. enl. 692.

Il est un peu plus grand que l'*épeiche* d'Europe,

Digitized by Google

& il a le même fond de couleurs que les *épeiches* en général, mais elles ſont plus foibles ; tout le deſſus de la tête eſt d'un rouge-clair, cependant quelques individus ont le front gris & probablement ce ſont les femelles ; les joues, la gorge, les côtés, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-gris ; le deſſus du corps & les ailes ſont rayés tranſverſalement de bandes noires ſur un fond gris-blanc ; les deux plumes du milieu de la queue ſont blanchâtres dans les deux tiers de leur longueur, rayées de noir, & de cette dernière couleur à leur extrêmité ; les latérales ſont entièrement noires, excepté les deux plus extérieures de chaque côté qui ſont blanches dans toute leur longueur, rayées de noir tranſverſalement. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE de Nubie ONDÉ ET TACHETÉ.

Pic tacheté de Nubie. *Pl. enl.* 667.

C'eſt une eſpèce nouvelle d'un tiers moins grande que l'*épeiche* d'Europe ; le deſſus de la tête eſt noir pointillé de blanc ; le derrière de la tête eſt couvert de plumes longues, fines & étroites qui forment une demi-huppe d'un beau rouge ; les joues ſont blanches variées de quelques traits noirs ſuivant la direction des plumes ; la gorge eſt blanche ; le cou & la poitrine ſont mouchetés de noir ſur un fond blanchâtre ; le deſſus du corps & les ailes ſont ondés de rouſſeâtre ſur un fond gris-brun, plus foncé ſur le dos ; le deſſous du corps eſt tacheté de mouchetures en forme de larmes ſur un fond blanchâtre ; la queue eſt diviſée tranſverſalement par ondes brunes & rouſſeâtres ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (ou pic chevelu) de Virginie.

Pic varié de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 48.

Idem, *pl. enl.* 754.

Piverd velu. CAT. *tom. I, pag.* 19, *pl.* 19.

Il eſt à-peu-près de la même groſſeur que l'*épeiche* d'Europe : le ſommet de la tête eſt noir ; il y a ſur l'occiput une bande tranſverſale rouge ; le tour de l'œil eſt d'un blanc-ſale, & cette couleur ſe prolonge en formant une raie qui s'étend juſqu'au bas du cou : il y en a une noire au-deſſous qui ſuit la même direction ; le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont noirs ; mais cette couleur eſt partagée depuis le bas du cou par une large bande longitudinale blanche, & compoſée de plumes effilées, ſoieuſes, à barbes à-peu-près déſunies, & c'eſt la texture de ces plumes qui a fait donner à ce pic le ſurnom de *chevelu.* La gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont blancs ; les ailes & la queue ſont variées de noir & de blanc qui ſe coupent par raies tranſverſales. On trouve ce pic à la Caroline, en Virginie, au Canada ; je l'ai auſſi reçu de la Louiſiane. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE du Canada.

Pic du Canada. *Pl. enl.* 345, *fig.* 1.

Pic varié de Canada. BRISS. *tome IV, pag.* 45, *pl.* 11, *fig.* 2.

L'*épeiche* du Canada eſt de la groſſeur du nôtre ; il paroît au premier coup d'œil en différer beaucoup, ainſi que de tous les autres pics, en ce qu'il n'a pas de rouge ſur la tête ; mais cette couleur eſt remplacée par une large bande tranſverſale d'un orangé-pâle qui couvre le derrière de la tête. Comme d'ailleurs les proportions ſont les mêmes que celles de nôtre *épeiche*, & que le plumage eſt également varié de noir & de blanc, loin que l'*épeiche* du Canada diffère autant du nôtre qu'il le ſemble au premier coup d'œil, on eſt, au contraire, fondé à le regarder comme une variété produite par l'influence du climat, dont la rigueur en diminuant l'expanſion des forces vitales, en reſſerrant les pores, a changé le rouge en orangé-pâle : le deſſous du corps eſt blanc, la plus grande partie du deſſus eſt noire, ſi ce n'eſt que le bas du dos eſt varié de quelques taches blanches ; le devant de la tête eſt noir ; les joues ſont blanches, coupées en travers par une large bande noire ; les ailes ſont rayées de bandes tranſverſales blanches ſur fond noir ; les deux plumes du milieu de la queue ſont noires, & les latérales ſont variées de noir & de blanc ; le bec eſt de couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun. *Genre LXVII.*

ÉPEICHE du Mexique.

M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 57 & *pag.* 59, décrit deux *épeiches* du Mexique. Il nomme le premier *grand pic varié du Mexique*, le ſecond *petit pic varié du Mexique* : l'un a tout le deſſus du corps, même la tête noire ; l'autre, c'eſt le petit, a les mêmes parties également noires, rayées tranſverſalement de blanc ; le premier eſt de la grandeur du *pic-verd* d'Europe, & le ſecond n'eſt que de celle de nôtre *épeiche*, mais avec ces différences, tous deux ſe rapprochent par un trait qui les diſtingue de tous les autres oiſeaux connus du même genre ; l'un & l'autre ont tout le deſſous du corps rouge. Y auroit-il au Mexique deux races de l'*épeiche*, comme nous en connoiſſons deux en Europe, & comme nous en avons reconnues en différentes régions, ainſi qu'on peut s'en aſſurer en parcourant l'hiſtoire des différens *épeiches* ? Où M. Briſſon auroit-il fait un double emploi ? Auroit-il été trompé par la figure donnée par Séba, cet auteur trouvé trop ſouvent inexact, & n'exiſteroit-il au Mexique que l'*épeiche* dont le deſſus du corps eſt rayé de noir & de blanc, lequel a été indiqué par Fernandez qui ne parle pas de l'*épeiche* repréſenté par Séba ? *Genre XLVII.*

EPEICHE (petit).

Petit pic varié. BRISS. *tom. IV, pag.* 41.

Pl. enl. 598, *fig.* 1 le mâle, *fig.* 2 la femelle.

C'eſt la plus petite eſpèce de pic connue dans l'ancien continent ; il n'eſt pas plus gros qu'un moineau ; ſa longueur eſt de cinq pouces ſept lignes du bout du bec à celui de la queue ; il a neuf pouces deux lignes de vol ; le ſommet de la tête en-devant eſt rouſſeâtre, il eſt en-arrière

Digitized by Google

d'un fort beau rouge ; l'occiput & le deſſus du cou ſont noirs ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont de cette dernière couleur, rayée de larges bandes tranſverſales blanches ; les couvertures du deſſus de la queue ſont noires ; la gorge & le devant du cou ſont rouſſeâtres ; la même couleur, mais d'une nuance plus claire, s'étend ſur le reſte du deſſous du corps, & elle eſt variée ſur la poitrine de quelques taches noires, ſur les côtés de lignes de cette dernière couleur dans le ſens des plumes ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noires & les grandes ſont variées de blanc ; les pennes des ailes ſont noires tachetées de blanc-rouſſeâtre ; la queue eſt compoſée de dix plumes dont les quatre du milieu ſont noires, & les latérales ſont variées de noir & de blanc ; le bec eſt noirâtre ainſi que les pieds ; la femelle n'a point de rouge ſur la tête.

Le *petit épeiche* a les mêmes habitudes en général que les autres pics ; il ſe tient pendant l'été dans les bois, mais l'hiver on le voit dans les jardins & les vergers ; ſon eſpèce eſt très-répandue en Europe ; il paroît qu'on la retrouve en Amérique, puiſqu'on a apporté de la Louiſiane un pic qui lui reſſemble en tout, excepté que le deſſus de la tête eſt noir. Mais c'eſt probablement une femelle, & il eſt vraiſemblable que le mâle ne diffère pas du *petit épeiche* d'Europe. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (petit) BRUN des Moluques.

Petit pic des Moluques. *Pl. enl.* 748, *fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *épeiche* : tout le plumage eſt varié de brun-noirâtre & de blanc-ſale ; ces couleurs ſont tracées par bandes tranſverſales ſur les parties ſupérieures ; le noir forme ſur les parties inférieures des taches ou lignes diſpoſées dans le ſens des plumes ; une raie blanche s'étend de chaque côté de la tête, depuis la partie ſupérieure du bec juſqu'à l'occiput & paſſe par l'œil qui la coupe ; il n'y a point de rouge ſur la tête dont le deſſus eſt brun ; mais peut-être ne connoît-on encore que la femelle. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (ou petit pic varié) de Virginie.

Petit pic varié de Virginie. BRISS. *tom. IV, p.* 50.

Petit pic verd tacheté. CATESB. *tom. I, pag.* 21, *pl.* 21.

Catesby, qui nous a fait connoître ce pic, dit qu'il reſſemble ſi fort, à la groſſeur près, au *pic chevelu* qu'on pourroit s'y méprendre. Il paroît qu'il y a dans cette eſpèce, à la Caroline, deux races qui ne diffèrent guère que par la taille ; comme nous avons en Europe deux *épeiches* dont la principale différence conſiſte dans la grandeur. L'*épeiche de Virginie* eſt la petite race ; ſa grandeur répond à celle de notre *petit épeiche*, comme la grandeur du *pic chevelu* ou de celui de la grande race répond à celle de notre *épeiche*. Mais puiſque du côté du plumage la reſſemblance eſt ſi parfaite entre les deux races, je renvoie pour cet objet à la deſcription du *pic chevelu*. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE OU PIC VARIÉ ONDÉ.

Pic varié de Cayenne. BRISS. *tom. IV, p.* 54.

Pic tacheté de Cayenne. *Pl. enl.* 553.

La tête eſt couverte de plumes rouges ; les joues ſont noires & marquées de deux bandes tranſverſales blanches qui s'étendent juſqu'au derrière de la tête ; la bande ſupérieure part de l'œil, & l'inférieure de deſſous l'orbite près l'origine du bec ; tout le deſſus du corps & les ailes ſont noirs, il y a ſeulement quelques raies tranſverſales blanches ſur le haut du dos ; les grandes pennes des ailes ſont marquées dans la dernière moitié de leur longueur de points blancs & de points noirs rangés en échiquier ; tout le deſſous du corps eſt blanc excepté les côtés qui ſont mouchetés de quelques taches noires ; les quatre plumes du milieu de la queue ſont noires, & les latérales ſont blanches tachetées de points noirs poſés obliquement ; le bout de ces plumes eſt rougeâtre. Je décris cet oiſeau que je n'ai pas vu, d'après la planche enluminée : on le trouve à Cayenne. M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 54, décrit un pic qui ſe trouve dans la même partie de l'Amérique, qui, par le plumage, a le plus grand rapport avec celui-ci, mais qui en diffère par un caractère eſſentiel, c'eſt qu'il n'a que trois doigts ; cependant M. Briſſon avertit que n'ayant vu qu'un individu, il ne ſçait pas ſi ce manque d'un doigt eſt individuel, ou ſi il appartient à l'eſpèce entière. La première conjecture paroît la mieux fondée, d'après le rapport dans tout le reſte avec l'*épeiche varié ondé* qui s'eſt trouvé avoir quatre doigts. *Genre XLVII.*

ÉPERONNIER.

Pl. enl. 492, le mâle ; 493 la femelle.

Paon de la Chine. BRISS. *tom. I, pag.* 291.

Paon-phaiſan de la Chine. EDW. *tom. II, pag. LXVII & LXIX, pl.* 67 le mâle, 69 la femelle.

L'*éperonnier* eſt remarquable par la beauté de ſes couleurs, par leur diſtribution, par leur jeu, par l'élégance de ſa forme ; il eſt à-peu-près de la taille d'un faiſan ordinaire, un peu plus grand. Sa tête eſt ſurmontée par une huppe de plumes brunes, recourbées en-avant ; entre les yeux, dont l'iris eſt jaune, & le bec, dont la partie ſupérieure eſt rouge, l'inférieure brune, la peau eſt dénuée de plumes, couverte de quelques poils noirs en petit nombre & colorée de jaune ; les joues ſont blanches ; le cou eſt ondé tranſverſalement de brun-ſombre ſur un fond brun vif & pourpré ; le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-foncé, varie par le mêlange d'un brun-clair ; ſur ce fond ſombre ſont ſemées des taches en forme d'yeux dont l'éclat eſt relevé par l'obſcurité du fond ; l'extrêmité de chaque plume porte une de ces taches dont la couleur eſt pourpre, changeant en bleu, avec des reflets verds & des reflets dorés ; un cercle noir ſert de cadre à chaque miroir ou tache ; le croupion eſt varié de brun ſur brun ; le deſſous du corps eſt d'un brun-obſcur ombré tranſverſalement de noir ; les grandes pennes des ailes ſont d'un

Digitized by Google

brun-noirâtre, les moyennes ſont du même fond de couleur que le dos, & chaque penne eſt, de même que ſur cette partie, ornée d'une tache ou miroir tels que je les ai déjà décrits; les couvertures de la queue en-deſſus ſont beaucoup plus longues que les plumes de la queue même, comme dans le paon; elles vont en diminuant de longueur de celles qui ſont au milieu à celles qui occupent les côtés; leur couleur eſt un brun-foncé, nué d'un brun plus clair, & à leur extrêmité brillent deux miroirs accolés l'un à l'autre, ſéparés par la tige de la plume & relevés par un double cercle, l'un noir & l'autre orangé; les pieds ſont d'un brun-ſale, & ornés chacun d'un double ergot; l'un plus long eſt placé à-peu-près vers la moitié du pied, & l'autre au-deſſus à-peu-près vers ſes deux tiers.

La femelle eſt d'un tiers plus petite que le mâle; elle n'a pas de rouge ſur le bec ni d'éperon aux pieds, au moins les figures n'en repréſentent-elles pas; les couvertures du deſſus de ſa queue ſont moins longues; ſes couleurs, quoique les mêmes que celles du mâle, ſont plus mates, ont moins d'éclat; les miroirs ſont moins brillans & n'ont pas autant de reflet. On trouve ces beaux oiſeaux à la Chine. M. Briſſon les a placés dans le VIIe genre de ſa méthode, & leur a donné le nom de *paon*. Il a eu raiſon ſi il s'eſt décidé d'après les rapports que ces oiſeaux ont avec le paon, d'après la facilité que ces rapports procureroient à celui à qui ils tomberoient ſous les mains & qui ne les connoitroit pas, de les diſtinguer en les cherchant dans une partie déterminée de ſon ouvrage, ſans être obligé de parcourir le catalogue entier. Cependant les voyageurs aſſurent qu'on ne trouve des paons à la Chine que ceux qu'on y tranſporte; mais cette aſſertion eſt ſans doute relative au paon que nous connoiſſons en Europe & qui y a été auſſi tranſporté. Le nom de *paon de la Chine*, employé par M. Briſſon, ne doit pas être pris à la rigueur & déſigne ſeulement un oiſeau qui a du rapport avec le *paon*, qu'il ſuffit pour le diſtinguer de comparer avec les oiſeaux qui offrent les mêmes caractères, ſans en ſuivre le parallèle avec tous les oiſeaux connus. C'eſt à quoi ſe réduiſent toutes les méthodes imaginées pour abréger l'étude, & non pour repréſenter le plan de la nature qui ne s'eſt peut-être aſſujettie à aucun; & l'oiſeau dont il s'agit eſt un *paon* ſuivant l'ordre ſyſtématique, c'eſt-à-dire, un oiſeau du même genre, mais il eſt différent du paon proprement dit quant à l'eſpèce.

ÉPERVIER.

Pl. enl. 412.

BRISS. *tom. I, pag.* 310. *Genre VIII.*

Eſpervier. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 121, *fig. pag.* 122.

Eſpervier, eſparvier. BELL. *Port. d'oiſ. pag.* 19.

Emouchet ou *mouchet* en François vulgaire;

Accipiter en Latin;

Sparviero en Italien;

Francello en Eſpagnol;

Sperber, ſperwer, ſprintz, ſprintzel, &c. en Allemand;

Sokol, krogulec en Polonois;

Sparfhok, ſparfhoek en Suédois;

Sparrow-hawk, ſparhauk, muſcet en Anglois.

L'*épervier* eſt très-commun & cependant il eſt ſouvent confondu avec d'autres oiſeaux, même par d'habiles ornithologiſtes. M. de Buffon a très-bien prouvé que l'*épervier des alouettes* eſt la femelle de la *creſſerelle*; il me paroît, comme ce naturaliſte l'a penſé, que le *petit épervier*, BRISS. *tom. I, pag.* 315, *pl. XXX, fig.* 1, eſt le tiercelet ou mâle de l'*épervier commun*. Il ne reſte donc de quatre *éperviers* qu'on avoit comptés, que le commun & l'*épervier tacheté* qui n'eſt qu'une variété dans ſon eſpèce.

Le *petit épervier*, que je regarde comme le tiercelet ou le mâle, a, du bout du bec à celui de la queue, onze pouces neuf lignes; la femelle, à laquelle on ne donne communément que le nom d'*épervier*, meſurée de la même manière, a quatorze pouces de longueur; les ailes pliées s'étendent dans l'un & dans l'autre à-peu-près aux deux tiers de la queue & deſcendent cependant un peu moins bas dans le mâle; l'un & l'autre ont le derrière de la tête, du cou & le deſſus du corps couverts de plumes brunes avec une teinte rouſſeâtre qui borde chaque plume dans la femelle, & qui, dans le mâle, ne forme qu'une tache à leur extrêmité; ils ont auſſi tous les deux des marques blanches à l'occiput ou derrière la tête; la gorge & le devant du cou ſont d'un blanc moucheté de raies longitudinales & de quelques taches brunes; la poitrine, le ventre & les côtés ſont rayés tranſverſalement de brun ſur un fond blanc, & le deſſous de la queue eſt moucheté ſur ce même fond de taches ou points oblongs bruns; les ailes & la queue ſont brunes; les ailes ſont rayées tranſverſalement d'un brun plus foncé du côté intérieur ſeulement, & dans l'état de repos les raies ne ſont pas apparentes; elles le ſont ſur la queue qui eſt également traverſée par des bandes d'un brun plus foncé que celui qui fait le fond de la couleur; le plumage n'eſt conforme à la deſcription que je viens d'en donner, & les couleurs ne ſont nettes comme je les ai repréſentées que dans les *éperviers* âgés de pluſieurs années; dans les jeunes qui n'ont pas encore mué, au lieu de raies tranſverſales brunes, le deſſous du corps eſt varié de raies longitudinales rouſſes; après la première mue elles ſont remplacées par des raies tranſverſales, mais dont le roux fait la plus grande partie & laiſſe peu de place au brun, il en occupe davantage après la ſeconde mue, & à proportion que l'âge avance cette couleur devient dominante ſur le roux qui s'efface tout-à-fait dans les *éperviers* qui commencent à vieillir; le brun ſe fonce auſſi davantage ſur le deſſus du corps & le roux diminue avec l'âge; c'eſt cette différence dans le plumage ſuivant le nombre de mues que les *éperviers* ont

Digitized by Google

ſubies, qui eſt cauſe qu'on les confond avec d'autres oiſeaux, & que les deſcriptions que les auteurs en font ne ſe rapportent pas, parce qu'elles varient ſuivant l'âge du ſujet qu'ils ont obſervé. Comme la plupart des oiſeaux de proie ſont ſujets aux mêmes changemens plus ou moins conſidérables dans les différentes eſpèces, ils en rendent la connoiſſance très-difficile en général, ils occaſionnent les doubles emplois qu'on fait à leur égard, & ils ſont cauſe des différences qui ſe trouvent dans les deſcriptions que les auteurs en font. Il ſe paſſera par ces mêmes raiſons beaucoup de temps avant qu'on connoiſſe bien les oiſeaux de proie étrangers, parce que, pour y parvenir, il faut pouvoir les ſuivre & les comparer dans leurs différens âges; mais, d'après l'exemple des *éperviers*, des *autours*, des *gerfauts*, des *faucons*, lorſqu'entre deux oiſeaux de proie étrangers on ne trouve d'autre différence, ſinon que l'un a des taches longitudinales ſur le deſſous du corps & l'autre des taches tranſverſes, quoiqu'elles ſoient de couleurs différentes, on eſt fondé à penſer que le premier eſt un jeune pris avant d'avoir mué, & le ſecond un oiſeau qui avoit ſubi déjà une mue au moins. Je reviens à l'*épervier*: l'iris eſt jaune, la baſe du bec eſt bleuâtre dans la femelle & ſon crochet eſt noirâtre; cette dernière couleur occupe beaucoup plus d'étendue ſur le bec du mâle; la peau nue qui le couvre à ſon origine eſt d'un jaune-verdâtre; les pieds ſont grêles, très-longs, les doigts fort longs auſſi & très-déliés, les ongles noirs.

L'*épervier*, par la conformation de ſes pieds, eſt un oiſeau *très-noble*, mais pluſieurs pennes de ſes ailes ſont échancrées & le réduiſent au rang des oiſeaux *de bas vol*. Il doit être mis dans cette claſſe ou au premier ou à un des premiers rangs; il eſt plein de feu & d'ardeur, docile & ſuſceptible d'être dreſſé pour la chaſſe de la perdrix & des cailles; dans l'état de liberté il fait une cruelle guerre aux petits oiſeaux en général; il prend auſſi des pigeons écartés de leur troupe, & il rode ſouvent dans cette intention autour des colombiers. La femelle fait ſon nid dans les forêts ſur les arbres les plus élévés, & pond ordinairement quatre ou cinq œufs maculés de jaune-rougeâtre vers leurs bouts.

L'*épervier tacheté*, qui, comme je l'ai dit, n'eſt qu'une variété, diffère par des taches blanches répandues en petit nombre ſur le deſſus du corps & répandues en grande quantité, au contraire, ſur le deſſous.

Il paroît que l'eſpèce de l'*épervier* eſt répandue dans l'ancien continent depuis le nord de l'Europe juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, & que, malgré qu'on voie des *éperviers* en toute ſaiſon, il y en a cependant de paſſagers qui ne font que traverſer pour aller d'un pays à un autre: on peut voir ce que Bellon, témoin d'un pareil paſſage, dans le mois d'avril, ſur les bords du détroit de la Propontide, en a écrit. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 121.*

Je conſerve deux *éperviers* de Cayenne ſi ſemblables au nôtre, que je ne doute pas qu'ils ne ſoient de la même eſpèce, très-légèrement variée dans ſon plumage par l'influence du climat. Ils ſont de la même taille que le nôtre; ils en ont tout le port & l'extérieur; le fond de leurs couleurs eſt le même; ils ſe reſſemblent par la diſpoſition des taches, & ils ne diffèrent que par des nuances & l'eſpace occupé par les taches. L'un, qui me paroît avoir été pris avant d'avoir mué, a tout le deſſus du corps d'un brun-clair, la queue cendrée, rayée en travers de quatre bandes tranſverſales brunes; la gorge & le devant du cou variés de taches rouſſes dans la direction des plumes ſur un fond blanchâtre, & le deſſous du corps rayé tranſverſalement de roux ſur un fond blanc; le deſſous de la queue eſt de cette dernière couleur avec quelques taches longitudinales rouſſes.

L'autre *épervier* eſt d'un brun beaucoup plus foncé ſur tout le deſſus du corps, & la queue eſt de la même couleur en-deſſus, traverſée par des bandes d'un brun-noirâtre; la gorge & le devant du cou ſont mouchetés de lignes longitudinales brunes ſur fond blanc; le ventre eſt de la même couleur rayé en travers par des bandes brunes, mais moins ſerrées, moins larges que dans notre *épervier*, en ſorte qu'il paroît davantage de blanc; les jambes ſont rayées tranſverſalement de rouſſeâtre ſur un fond blanc, & le deſſous de la queue eſt purement blanchâtre Il me paroît que cet *épervier* a été tué après ſa ſeconde mue & avant d'avoir changé en brun ce qui lui reſte encore de rouſſeâtre; mais ce qui achève d'aſſimiler ces *éperviers* au nôtre, c'eſt qu'ils ont de même des taches blanchâtres au bas de la tête en arrière.

Indépendamment de ces deux *éperviers*, j'en conſerve encore deux autres de Cayenne, qui, quoique plus grands de près d'un tiers, me paroiſſent cependant ſe rapprocher de l'*épervier* plus que de tout autre oiſeau, par leur forme, leur extérieur en général, & par la longueur de leurs pieds & de leurs doigts en particulier, par la manière dont ces parties ſont grêles & effilées. L'un a tout, le deſſus du corps d'un brun peu foncé avec quelque mêlange de rouſſeâtre ſur le bord des plumes, & le deſſous du corps blanc, varié de brun-rouſſeâtre diſpoſé par traits parallèles à la direction des plumes; l'autre a le deſſus du corps d'un brun très-foncé avec fort peu de reſte des traits rouſſeâtres au bord des plumes; la gorge eſt blanche, & il y a à ſa partie ſupérieure quelques traits bruns dans la direction des plumes, il y en a de même ſur les côtés du cou dont le fond eſt blanc; le devant du cou, la poitrine, le ventre & le deſſous de la queue ſont blancs; les côtés & les jambes ſont de la même couleur, mais il y a quelques taches brunes oblongues ſur les côtés, & les jambes ſont rayées de brun en travers; la queue d'un brun-clair dans l'un, dans l'autre d'un brun-foncé, eſt rayée en travers dans tous deux par une couleur

Digitized by Google

plus forte que celle du fond ; le premier, un peu plus grand que le second, me paroît une jeune femelle, je penſe que l'autre eſt un mâle fait ou qui a ſubi plus de deux mues ; quoique ces deux oiſeaux me ſemblent avoir avec l'*épervier* plus de rapports qu'avec tout autre oiſeau, ils en diffèrent trop cependant, ſur-tout par la taille, pour ne les pas regarder comme une eſpèce différente du nôtre, & les en ſuppoſer une ſimple variété, au lieu qu'on eſt fondé à le penſer des deux *éperviers* dont j'ai parlé avant ces deux derniers, & ſi ma conjecture à leur égard paroît fondée, ſi elle eſt vraie, il s'enſuivra que l'eſpèce de notre *épervier* eſt généralement répandue dans les deux continens.

ÉPERVIER A GROS BEC de Cayenne. *Pl. enl. 464.*

Il eſt un peu plus grand que l'*épervier*, & ſur-tout d'une corporance plus forte, plus ramaſſée & plus fournie ; il a, au contraire, les pieds moins longs & ſon bec eſt à proportion plus fort ; c'eſt certainement un oiſeau du genre de l'*épervier* ; mais quant à l'eſpèce, ſa taille pleine, ſes pieds moins longs que ceux de l'*épervier*, me ſemblent l'en éloigner & le rapprocher du faucon ; il eſt bien difficile, au reſte, de rien ſtatuer de fixe ſur ces rapports qui varient aux yeux des obſervateurs ſuivant le point de vue ſous lequel ils comparent les objets.

Tout le deſſus du corps & des ailes eſt brun, ainſi que la tête & le derrière du cou ; mais cette couleur eſt ſans mêlange ſur les deux dernières parties ; ſur le dos, au contraire, les plumes ſont bordées de rouſſeâtre, & ſur les ailes cette couleur occupe le milieu des plumes dont le brun occupe les bords ; la gorge eſt brune, la poitrine a le même fond de couleur, mais les plumes ſont terminées à leur extrêmité par une bande rouſſe ; le ventre, les côtés, les jambes ſont rayés tranſverſalement de brun avec un mêlange de roux ſur un fond blanc ; la queue eſt blanchâtre rayée en travers par de larges bandes noires ; le bec eſt de cette dernière couleur ; la peau qui en couvre la baſe eſt jaune ainſi que les pieds ; les ongles ſont d'un brun-noirâtre. *Genre VIII.*

ÉPERVIER A QUEUE D'HIRONDELLE. CAT. *tom. I, pag. 4, pl. 4.* *Voyez* MILAN de la Caroline.

ÉPERVIER A SERPENS. *Voyez* MILAN de la Caroline,

ÉPERVIER A VENTRE ROUX de Cayenne.

Cet *épervier* n'a pas été décrit : il eſt de la grandeur du nôtre, mais plus plein & plus gros ; il en diffère auſſi par le bec qui eſt plus court & conformé comme dans l'*épervier à gros bec de Cayenne*. La tête eſt d'un cendré-brun, le derrière du cou d'un cendré moins foncé ; le dos & tout le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue, & les pennes des mêmes parties ſont en-deſſus d'un brun très-foncé ; la gorge eſt blanchâtre dans ſon milieu, les côtés en ſont roux ; cette dernière couleur s'étend ſur tout le deſſous du corps, excepté ſur les couvertures du deſſous de la queue qui ſont d'un blanc-ſale ; la queue eſt blanchâtre en-deſſous ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont jaunes, les ongles noirs. *Genre VIII.*

ÉPERVIER DES ALOUETTES. *Voyez* CRESSERELLE.

ÉPERVIER DES PIGEONS. CATESB. *tom. I, pag. 3, pl. 3.*

Épervier de la Caroline. BRISS. *tom. I, pag. 378.*

Il eſt à-peu-près de la taille de l'*épervier commun* : il a cependant le corps plus effilé & moins fourni ; la tête & tout le deſſus du corps ſont bruns ; la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés & le deſſous de la queue ſont blancs mêlés de quelques plumes brunes ; les jambes ſont couvertes de longues plumes blanches variées de taches rouſſes & de taches longitudinales brunes ; les ailes ſont brunes variées de roux du côté interne des plumes ; la queue eſt traverſée de quatre raies blanches ſur un fond brun ; l'iris & la peau nue qui couvrent la racine du bec ſont jaunes ; les pieds ſont de la même couleur ; le bec eſt noir à ſon extrêmité & blanchâtre à ſa baſe. *Genre VIII.*

ÉPERVIER (petit). BRISS. *tom. I, pag. 315.* *Voyez* ÉPERVIER.

EPERVIER (petit). CATESB. *tom. I, pag. 5.* *Voyez* ÉMÉRILLON de la Caroline.

ÉPERVIER (petit) de Cayenne.

Il n'eſt pas plus gros que l'émérillon : la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps, les ailes, la queue & leurs couvertures ſupérieures ſont d'un brun-noirâtre ; les joues ſont griſâtres, ainſi que le haut du cou ſur les côtés ; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont rayés de bandes tranſverſales brunes ſur un fond gris-blanc, d'autant plus clair & les bandes moins foncées, qu'on approche plus de la queue ; elle eſt blanchâtre en-deſſous & les plumes du milieu ſont rayées de bandes noires, mais la couleur brune eſt uniforme en-deſſus ; le bec eſt blanchâtre, excepté l'extrêmité de la mandibule ſupérieure qui eſt noire ; les pieds ſont longs, grêles, d'un jaune-pâle, les ongles noirs. J'ai reçu cet oiſeau de Cayenne, & je ne l'ai vu que deux fois dans les envois qui en ont été faits en différens temps. *Genre VIII.*

ÉPERVIER-RAMAGE (*fauc.*). Celui qui eſt libre.

ÉPERVIER ROYAL (*fauc.*). Celui qui eſt dreſſé & inſtruit.

ÉPERVIER TACHETÉ. BRISS. *tome I, pag. 34.* *Voyez* ÉPERVIER.

EPOUVANTAIL. *Voyez* GUIFETTE NOIRE.

ERGATILLE. *Voyez* HIRONDELLE DE RIVAGE.

ERGOT.

L'*ergot* eſt une protubérance plus ou moins longue, plus ou moins pointue placée à-peu-près

Digitized by Google

au milieu du pied de certains oiseaux du côté interne. Il y a des espèces dans lesquelles le mâle seul a un *ergot* & dans celles où la femelle en a aussi, il est plus petit : quelques oiseaux ont deux *ergots* à chaque pied.

L'*ergot* est à l'intérieur une épine osseuse, couverte à l'extérieur d'une substance semblable à la corne. Il croît à mesure que l'oiseau vieillit & devient quelquefois très-grand. C'est un moyen de juger de son âge.

ESCALANDRE. *Voyez* CUJELIER.

ESCAP. (donner l') (*fauc.*) C'est accoutumer l'oiseau de proie qu'on a dressé & auquel on donne la dernière espèce de leçon, à connoître le gibier auquel on le destine. *Voyez* FAUCONNERIE. *Art. affaitage*

ESCARBOUCLE (l').

Il est de la grandeur de l'oiseau-mouche *rubis-topaze ;* il n'en diffère qu'en ce que les couleurs du dessus de la tête, de la gorge, du devant du cou & du haut de la poitrine sont plus foncées & moins éclatantes ; ces parties dans le *rubis-topaze* paroissent suivant que la lumière tombe d'en haut, ou qu'elle frappe en face, du jaune de la topaze ou du rouge du rubis ; elles n'ont pas le même jeu dans l'oiseau-mouche *escarboucle*, & paroissent sous tous les aspects d'un rouge d'escarboucle ou de rubis-foncé ; Mais je crois que cette différence ne sçauroit constituer une espèce. J'ai reçu l'*escarboucle* de Cayenne où le *rubis-topaze* est très-commun, & je n'ai vu qu'une seule fois l'*escarboucle ;* je ne le connois dans aucune autre collection, aucun auteur n'en parle ; je ne le regarde que comme une variété & je crois qu'on ne doit pas le compter pour une espèce. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

ESCHELETTE. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

ESCLAVE (l').

Tangara de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III, pag.* 37. *Pl.* 11. *fig.* 4.

Pl. enl. 156.

Cet oiseau, auquel on donne à Saint-Domingue le nom d'*esclave*, ressemble à une grive par les mouchetures dont son plumage est varié sur les parties inférieures, mais par la taille & par les caractères il se rapporte au tangara, & il est du XXXIe genre. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du *moineau-franc ;* tout le dessus du corps est brun avec une teinte olivâtre sur le croupion ; le dessous est moucheté de brun sur un fond blanchâtre ; les taches sont oblongues & dans la direction des plumes dont elles occupent le milieu ; les pennes de l'aile sont brunes bordées d'olivâtre du côté extérieur ; celles de la queue sont en-dessous d'un cendré-brun, en-dessus les deux du milieu sont d'un brun mêlé d'olivâtre, les latérales sont brunes bordées d'olivâtre, & un peu plus longues suivant qu'elles sont plus extérieures, ce qui rend la queue fourchue.

ESCORBEAU. *Voyez* CORBEAU.

ESCORTABLE. (*fauc.*) Mot par lequel on exprime le vice des oiseaux sujets à s'écarter.

ESCOUFLE. BELL. *Port. d'oiſ. pag.* 21. *Voyez* MILAN.

ESPARVIER. BELL. *Voyez* ÉPERVIER.

ESPÈCE.

L'*espèce* est la dernière division des oiseaux, dans l'ordre méthodique. Lorsque deux oiseaux offrent à l'extérieur une conformation semblable dans toutes leurs parties, qu'ils sont de la même grosseur, & qu'ils ont le même plumage, on les regarde comme étant de la même espèce. Cependant nous ne sommes jamais sûrs que cette parfaite ressemblance ne nous impose pas par rapport aux oiseaux dont nous n'avons pas été à portée de suivre les habitudes, & d'observer dans les différens actes de leur vie ; comme nous ne sçavons pas non plus si des oiseaux que nous jugeons d'espèce différente, ne sont pas de la même. Cette incertitude vient de ce que les caractères, d'après lesquels nous jugeons des espèces, n'ont rien de fixe, sont fort variables, & soumis à l'influence du sexe, de l'âge, des climats & même des circonstances particulières de la vie des oiseaux. Il est même très-probable que les climats, changeant les couleurs du plumage & la grandeur de la taille, nous prenons pour espèces différentes un grand nombre d'oiseaux, qui ne forment qu'une seule & même espèce. Mais, comme personne n'a encore indiqué de caractères fixes, positifs, faciles à saisir, qui déterminent les espèces, nous sommes obligés d'en juger d'après la ressemblance & la parité dans l'ensemble extérieur des individus, & nous ne pouvons corriger les erreurs fréquentes dans lesquels nous entraîne cette manière de voir, que par l'observation, par la connoissance des habitudes des oiseaux, par leur accouplement sur-tout. Ce genre d'instruction ne pouvant qu'être fort lent, il n'est pas douteux que nous comptons, & qu'on regardera encore long-temps comme des espèces différentes, des oiseaux qu'on réunira à une seule & même espèce, lorsqu'on les aura mieux observés.

ESSIMER (*fauc.*) C'est, par le moyen d'une diette convenable, amaigrir les oiseaux qu'on veut dresser. *Voyez* FAUCONNERIE, *art. Affaitage des gerfauts de Norwege.*

ESTOURNEL. *Voyez* ETOURNEAU.

ÉTÉ (l') ou TOUI-ÉTÉ.

Petite Perruche à queue bleue du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 384.

Plus petite des Perruches vertes & bleues. EDW. *Glan. pag.* 51 ; *pl.* 235.

Elle est de la grosseur d'un *moineau franc.* Tout son plumage est d'un verd-clair ; mais le croupion & le haut des ailes sont d'un beau bleu, & les pennes de l'aile étant bordées de la même couleur, du côté extérieur, il en résulte une barre bleue sur l'aile, lorsqu'elle est pliée ; le bec est incarnat,

Digitized by Google

incarnat, & les pieds ſont cendrés. Il paroît qu'il y a dans cette eſpèce, décrite par Marc-grave, une variété indiquée par M. Edwars, & enſuite par M. Briſſon. La différence conſiſte en ce que les pennes des ailes ſont bordées de verd-jaunâtre, au lieu de bleu, & que le bec & les pieds ſont orangés. *Genre LIIIe.*

ÉTOILÉ (l').

Butor tacheté d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 464.

Butor brun. CATESB. *tom. I, pag.* 78, *pl.* 78.

L'*étoilé* a quelque rapport avec le *butor*, il n'eſt pas auſſi grand; ſa longueur eſt d'un pied huit pouces environ, du haut du bec à celui de la queue: tout le plumage eſt brun, plus foncé en-deſſus, & plus clair en-deſſous; cependant il y a quelques taches blanches ſur les grandes couvertures du deſſus des ailes, & c'eſt ce qui a fait donner à ce *butor* le nom d'*étoilé*: ces taches blanches ſont placées à l'extrémité des plumes, & il y en a de même ſur celles des pennes de l'aile; la queue ſeule diffère du ton général du plumage, elle eſt d'un cendré-bleuâtre: l'eſpace entre l'œil & le bec eſt couvert d'une peau nue & verte, les paupières ſont de la même couleur; l'iris eſt couleur d'or; la portion ſupérieure du bec eſt d'un noir-verdâtre, l'inférieure eſt verte; les pieds ſont d'un jaune verdâtre: ce *butor* ſe trouve à la Caroline, & dans différentes parties de l'Amérique ſeptentrionale: il fréquente le bord des eaux douces, & ne s'approche pas des rivages de la mer. *Genre LXXXIe.*

ÉTOURNEAU.

Pl. enl. 75.

BRISS. *tom. XI, pag.* 139. *Genre XXVIe.*

Eſtourneau. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 321, *fig. ibid.*

Eſtourneau, ſanſonet. BELL. *port. d'oiſ. pag.* 81.

Suivant M. de Salerne, *Tournel*, en Guyenne;

Eſtournel, en Périgord;

Sturnus, en Latin;

Storno, en Italien;

Eſtornino, en Eſpagnol;

Sturnino, en Portugais;

Staar, Staer, Stoer, Stran, en Allemand;

Stare, en Suédois;

Stare, Staril, Starling, en Anglois.

L'*étourneau* eſt un peu moins gros que le merle, d'une forme plus alongée; il a le bec beaucoup plus long, & applati vers ſon extrémité: ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de huit pouces & demi; il a quatorze pouces ſix lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent par-delà les trois quarts de la longueur de la queue: tout ſon plumage eſt pointillé de blanc-rouſſeâtre ſur un fond brun changeant en verd foncé avec des reflets plus clairs, & un mélange de pourpre: il en réſulte un tout brillant, quoique dû à des couleurs foncées, & dont il eſt très-difficile de donner une idée juſte. Mais l'*étourneau* eſt trop commun & trop connu, pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire une deſcription fort détaillée: le bec eſt jaunâtre à ſon origine & brun à ſa pointe; il eſt entièrement de cette dernière couleur dans la femelle; elle diffère encore, en ce que ſon plumage a moins de brillant ſur-tout ſur le dos: les pieds ſont couleur de chair, & les ongles noirâtres, l'iris, couleur de noiſette. Nous ne connoiſſons qu'un *étourneau* en Europe, & les eſpèces n'en paroiſſent pas fort multipliées ſur le reſte du globe; cependant on en trouve dans les régions fort chaudes, comme au Cap de Bonne-Eſpérance, & dans les pays très-froids, comme aux terres magellaniques. Ainſi, ce genre d'oiſeaux eſt répandu d'une extrémité du globe à l'autre; mais les eſpèces en ſont fort peu variées, & c'eſt un genre, à peu de choſe près, iſolé.

L'*étourneau*, proprement dit, ou celui que nous connoiſſons en Europe, vit en troupes pendant l'automne & l'hyver; il vole en bandes très-nombreuſes, qui paroiſſent agitées d'un mouvement de tourbillon. Cette apparence eſt produite par l'effet du vol qui emporte les *étourneaux* du centre à la circonférence, & par leur retour vers le centre, car ils ſe ſerrent, en volant, autant qu'ils le peuvent; ils ſe rabattent le ſoir dans les lieux bas & couverts de roſeaux ſur leſquels ils paſſent la nuit; en s'y poſant le ſoir & avant de prendre leur eſſor le matin ils gazouillent pendant long-temps, & ſe font peu entendre le reſte de la journée: ſouvent ils ſe mêlent avec les corneilles, les choucas, les grives, *&c.* Ils ceſſent de vivre en ſociétés nombreuſes vers le mois de mars, ils s'aparient alors; mais cette ſéparation générale, & ces aſſociations particulières ne ſe font pas ſans que les mâles ne ſe livrent d'aſſez rudes combats; ils ſont alors très-agités, & ils ne ceſſent guère de gazouiller & de chanter. Les *étourneaux* ſe contentent, pour conſtruire leur nid, d'aſſembler dans un trou de muraille, ou dans un arbre creux quelques feuilles sèches, des brins d'herbe & un peu de mouſſe; quelquefois ils s'emparent d'un nid de pic-vert abandonné. La femelle pond cinq à ſix œufs d'un cendré-verdâtre; l'incubation eſt de dix-huit à vingt jours. Souvent ces oiſeaux font auſſi leurs nids dans les colombiers, dans des trous de rochers, & il ne paroît pas bien certain qu'ils ne le faſſent pas quelquefois ſur des arbres: le nombre de leurs pontes n'eſt pas non plus conſtaté; quelques auteurs prétendent qu'ils en font trois par an; mais le nombre peut varier ſuivant la température de chaque pays. Le plumage des jeunes *étourneaux* eſt d'un brun ſombre, uniforme & ſans tache; ils ne prennent leur plumage brillant qu'à la première mue. Les *étourneaux* ſe nourriſſent de vers, d'inſectes, de fruits, de bayes & de pluſieurs ſortes de grains, tels que le bled, le ſarazin, le chenevis, *&c.* Ils s'apprivoiſent très-aiſément, & apprennent très-bien à parler & à ſiffler, non pas un air

Digitized by Google

ſoutenu, mais quelques ſons filés, & ſans beaucoup d'inflexions ; ils ſont mimes & geſticulateurs, & c'eſt à cauſe de ces différentes qualités qu'on les tient ſouvent en cage ; on les nourrit de mie de pain & de chenevis pilés & humectés avec de l'eau : ils vivent en domeſticité ſept à huit ans. On ne laiſſe pas que de donner la chaſſe aux *étourneaux* ſauvages, comme gibier, quoique c'en ſoit un fort peu eſtimé, & que leur chair ait un goût amer, qui la rend déſagréable. Ils ne viennent pas à la pipée, mais on a imaginé d'autres moyens de les prendre, & c'eſt ſur-tout l'hyver, lorſque le temps eſt très-froid, que la chaſſe qu'on leur fait réuſſit mieux. On en prend quelquefois pluſieurs centaines à la fois, ſous un filet long & étroit, tendu au-deſſus d'un ſentier battu & couvert de grains ; on ſe tient à couvert dans un lieu convenable où aboutiſſent les ficelles du filet qu'on baiſſe à propos. On ne réuſſit pas moins bien, par le moyen de naſſes ſemblables à celles avec leſquelles on prend du poiſſon, qu'on appâte, & qu'on diſpoſe dans les prairies baſſes & couvertes de roſeaux, où les étourneaux ſe retirent pour paſſer la nuit. Mais une chaſſe plus amuſante, eſt de leur lâcher, quand ils volent en bandes, deux oiſeaux de proie, qui emportent avec eux une corde engluée ; car ces oiſeaux ſe mêlant dans la troupe, ne manquent pas d'embarraſſer beaucoup d'*étourneaux* que la glue lie à la corde, & les oiſeaux-chaſſeurs, & leur capture, retombent bientôt en grouppe aux pieds de celui qui a lâché les oiſeaux de rapine.

Les *étourneaux* qu'on nourrit en cage, ſont aſſez ſujets à des convulſions qu'on a comparées à l'épilepſie, & on en a tiré la conſéquence abſurde, que leur chair eſt un remède contre cette maladie : je n'en parlerois pas, ſi cette ridicule recette n'étoit vantée dans un livre eſtimable par le nombre de bons articles qui s'y trouvent. *Voyez dictionn. économ. tom. I. pag.* 952.

Le plumage des *étourneaux* varie comme celui de tous les oiſeaux, par des cauſes particulieres & individuelles. Les variétés qui ont été remarquées, ſont :

L'*étourneau blanc.*

L'*étourneau noir & blanc.*

L'*étourneau gris.*

ÉTOURNEAU A AILES ROUGES. CATESB. *tom. I, pl.* 13. *Voyez* COMMANDEUR.

ÉTOURNEAU BLANC. *Voyez* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU de la Louiſiane.

Pl. enl. 256.

BRISS. *tome II, pag.* 449, *pl. XLII*[e], *fig.* 1, *genre XXVI*[e].

L'*étourneau* de la Louiſiane eſt à-peu-près de la groſſeur d'une caille ; mais il eſt d'une forme beaucoup plus alongée ; il a du bout du bec à celui de la queue neuf pouces & demi, quinze pouces de vol ; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps, varié de brun & de gris-jaunâtre : trois raies blanches, longitudinales, s'étendent du devant de la tête en arrière ; une eſt placée ſur le ſommet de la tête, & les deux autres ſur les côtés au-deſſus des yeux : les joues, la gorge, le devant du cou & le haut du ventre ſont d'un jaune aſſez vif : au haut du cou, en-devant, la couleur jaune eſt interrompue par une plaque que forment des plumes noirâtres, terminées de gris : le bas du ventre, les côtés & le deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale, avec quelques taches brunes ; les ailes ſont en-deſſus d'un gris-rouſſeâtre, varié par des bandes tranſverſales brunes, ſur le côté extérieur des plumes ; la queue eſt auſſi variée de brun & de griſâtre ; le bec eſt blanchâtre, & ſon extrêmité eſt brune ; les pieds & les ongles ſont gris : cet oiſeau ſe trouve à la Louiſiane ; mais, ſoit qu'il voyage, comme il eſt probable, ou que l'eſpèce en ſoit fort répandue en Amérique, on le trouve auſſi à Cayenne. Ce n'eſt pas l'*étourneau* dont on ſe plaint à la Louiſiane, qui y vole en bandes nombreuſes, & qui cauſe de grands dégâts dans les rivières. Celui-ci, auquel on donne auſſi le nom d'*étourneau*, eſt l'oiſeau que M. de Montbeillard a nommé le *commandeur*, il eſt très-différent de l'*étourneau* de cet article, & il eſt d'un autre genre.

ÉTOURNEAU de la nouvelle Eſpagne.

BRISS. *tom. II, pag.* 448. *Voyez* TOLCANA.

ÉTOURNEAU des colombiers. *Voyez* MERLE des colombiers.

ÉTOURNEAU des terres magellaniques, ou BLANCHE-RAIE.

Pl. enl. 113.

Il a été apporté, il y a quelques années, des terres magellaniques : on ne le connoiſſoit pas, & M. de Montbeillard eſt le premier auteur qui l'ait décrit. Il eſt un peu plus gros que notre *étourneau* ; la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des ailes, & les pennes ſont d'un brun-ſombre, varié par un brun-rouſſeâtre ſur le bord extérieur des plumes & à leur pointe : il y a de chaque côté de la tête une raie blanche, qui ſe prolonge de l'œil à l'occiput ; entre l'œil & le bec un point rouge & au-deſſous une tache blanche ; la gorge, la poitrine, le haut du ventre, le moignon de l'aile ſont d'un très-beau rouge ; le bas-ventre, les côtés, le deſſous de la queue & les pennes dont elle eſt compoſée, ſont d'un brun foncé ; le bec & les pieds ſont brunâtres. *Genre XXVI*[e].

ÉTOURNEAU du Cap de Bonne Eſpérance, ou ÉTOURNEAU-PIE.

Étourneau du Cap de bonne Eſpérance.

BRISS. *tom. II, pag.* 446, *pl. XLI, fig.* 3.

Pl. enl. 280.

ÉTOURNEAU NOIR & BLANC des Indes. EDW. *tom. IV, pag. CLXXXVII, pl.* 187.

M. Briſſon, *pag.* 54 du Supplément, *tom. VI*, avertit qu'il a été induit en erreur à l'égard de cet oiſeau, par la planche d'Albin, & qu'il l'a

Digitized by Google

décrit, *tom. III*, ſous le nom de *troupiale du Bengale*. Ainſi, ce prétendu troupiale eſt une eſpèce qu'on doit retrancher.

L'*étourneau* du Cap de Bonne-Eſpérance eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre : tout ſon plumage eſt mi-partie de noir & de blanc ; cette dernière couleur couvre le deſſus de la queue, la poitrine & tout le deſſous du corps ; elle couvre auſſi les joues, & ſe prolonge en une ligne étroite ſur les côtés du cou ; elle forme une barre courbe ſur le haut de l'aile près du corps, & elle en colore le pli qui répond à celui du poignet. Tout le reſte du plumage eſt noir ; le bec eſt jaunâtre à ſon origine & rougeâtre vers le bout ; les pieds ſont jaunes, les ongles gris. *Genre XXVI*.

ÉTOURNEAU GRIS-CENDRÉ. *V.* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU NOIR & BLANC. *Voyez* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU-PIE. *Voyez* ÉTOURNEAU du Cap de Bonne-Eſpérance.

ÉVÊQUE (l') de Cayenne. *Pl. enl.* 178.

BRISS. *tom. III, pag.* 40, *pl.* 1, *fig.* 2. *Voyez* BLUET.

Fin du Tome premier.

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, & N. H. NYON, Imprimeurs du Parlement.

Digitized by Google

Digitized by Google

FAIRE LA TÊTE. (*fauc.*) C'eſt accoutumer un oiſeau, qu'on dreſſe pour la fauconnerie, à ſe laiſſer mettre le chaperon.

FAISAN.

BRISS. *tom. I, pag.* 226. Genre VIIe.
Pl. enl. 121 le mâle, 122 la femelle.
BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 253, *fig. pag.* 254.
Idem, *Port. d'oiſ. pag.* 61.
Phaſianus en Latin;
Fagiano, faſano en Italien;
Faiſan en Eſpagnol;
Faſan, faſian en Allemand;
Fazyan, bazant en Polonois;
Feaſant, feſan en Anglois.

Le ſeul nom de cet oiſeau rappelle ſon origine. Ce ſont, dit-on, les Grecs qui, en revenant de la conquête de la Toiſon d'or, rapportèrent le *faiſan* des bords du Phaſe dans leur patrie. Cette conquête, ſi le fait eſt vrai, eſt une de celles qui enrichiſſent les conquérans & leur patrie, ſans appauvrir ceux ſur qui la conquête eſt faite, que le temps accroît, au lieu d'en diminuer la valeur & d'en rendre l'effet nul à la longue. Ce qui ſemble autoriſer ce récit, c'eſt qu'encore aujourd'hui les *faiſans* ſont & plus beaux & en plus grand nombre que par-tout ailleurs dans les pays d'où ils furent, dit-on, apportés en Europe. De quelque contrée qu'ils y ſoient venus, leur eſpèce y a très-bien réuſſi, mais dans les parties méridionales ſeulement; car dans celles qui ſont au nord, ce n'eſt qu'à force d'art & de ſoins qu'on parvient à élever des *faiſans*; au lieu que dans les parties qui ſont au midi, ces oiſeaux multiplient & deviennent nombreux, abandonnés à eux-mêmes. Le genre paroît être répandu dans la plupart des contrées de l'ancien continent, ſi l'on excepte les terres froides & glacées; mais les eſpèces ſemblent être circonſcrites dans des eſpaces aſſez étroites, car elles ſont différentes dans les différentes régions; il paroît en même-temps qu'on ne trouve pas de *faiſans* dans le nouveau continent: les oiſeaux d'Amérique, auxquels on en a donné le nom, ne ſont pas des *faiſans*, & ils en diffèrent par des caractères trop marqués, pour qu'on puiſſe les placer dans le même genre.

Le *faiſan* eſt trop connu pour que j'en faſſe la deſcription: quelle que ſoit la différence du plumage entre le mâle & la femelle, il n'eſt pas, par la même raiſon, néceſſaire que je la faſſe remarquer; mais j'obſerverai que cette différence eſt conſtante dans toutes les eſpèces de ce genre; qu'elle eſt plus fortement exprimée que parmi la plupart des autres oiſeaux, ſi l'on excepte le coq, le dindon, & les oiſeaux d'eau à bec applati. C'eſt une raiſon de plus pour exclure du genre des *faiſans* les oiſeaux d'Amérique auxquels on en a donné le nom, & dont les mâles & les femelles ne diffèrent que par des nuances.

Quoique je regarde comme inutile de faire une deſcription détaillée du *faiſan*, je remarquerai que le mâle a, de chaque côté de la tête, à la partie ſupérieure & antérieure, une aigrette ou pinceau de plumes qu'il porte relevées dans certains temps, & toujours dans celui où il eſt en amour: ces pinceaux ſemblent lui former deux cornes ou deux cornets, qu'on prendroit pour les conques de l'oreille; le tour de ſes yeux eſt entouré d'une membrane charnue, d'un rouge fort vif; elle eſt apparemment cellulaire & caverneuſe, car elle eſt ſuſceptible de ſe gonfler & de ſe dilater, ſuivant les ſenſations que le *faiſan* éprouve: dans le temps de ſes amours, elle eſt dans une extenſion preſque continuelle; le rouge en eſt alors beaucoup plus animé, plus éclatant; elle devient feſtonnée ſur ſes bords, anguleuſe, & prend aſſez d'étendue pour envelopper toute la tête dans les momens où l'ardeur de l'oiſeau eſt la plus violente: on doit encore remarquer qu'il a un ergot à chaque pied, & que les plumes qui couvrent le croupion ſont échancrées à leur extrêmité en forme de cœur.

Les *faiſans* ſont du nombre des oiſeaux que les auteurs ont appellés *pulvérateurs*, c'eſt-à-dire qui aiment à gratter le ſable ou la terre sèche, à s'y rouler & à s'en couvrir; cependant, malgré cette inclination qui ſembleroit devoir leur faire rechercher les lieux ſecs & arides, les *faiſans* ſe plaiſent au contraire ſur les terres baſſes & humides, & c'eſt toujours aux environs des ruiſſeaux & des marres qu'on eſt plus certain d'en rencontrer: ils habitent les bois en plaine; ils s'y perchent pendant la nuit au haut des arbres, & durant le jour, ils ſont le plus ſouvent à terre, où ils cherchent leur nourriture: le grain en eſt la baſe; mais ils donnent auſſi la chaſſe aux inſectes, aux chenilles, aux vers; ils ſont avides de fruits, & ils paiſſent l'herbe, ſur-tout le mouron & les plantes potagères quand ils en trouvent. La femelle fait ſon nid au pied de quelqu'arbre, & le conſtruit de menus brins de bois & de fragmens de plantes sèches; elle pond douze à quinze œufs, plus petits que ceux de la poule, d'un gris-verdâtre, marquetés de petites taches brunes, & dont la coquille eſt très-mince. L'incubation eſt de vingt-trois à vingt-quatre jours: les jeunes *faiſans* ſuivent leur mère le lendemain qu'ils ſont nés, & cherchent eux-mêmes leur nourriture; elle conſiſte, dans les commencemens, principalement en chryſalides de fourmis, auxquelles on a donné

Digitized by Google

très-improprement le nom d'*œufs*, en vermiſſeaux & autres petits inſectes; par la ſuite en différentes petites graines, & particulièrement en celle du mouron. Tous les jeunes ont un plumage uniforme, gris, & qui a beaucoup plus de rapport avec celui de la femelle qu'avec le plumage du mâle; mais, à la première mue, c'eſt-à-dire dès le mois de ſeptembre, les jeunes *faiſans* de notre pays commencent à prendre le plumage des adultes, & l'on peut, dès le mois d'octobre, diſtinguer les mâles d'avec les femelles; il n'en eſt pas de même de pluſieurs eſpèces de *faiſans* étrangers, dans leſquelles les jeunes ne prennent le plumage des adultes qu'à la ſeconde année.

En général les *faiſans* ſont d'un naturel ſauvage & farouche; ils ont un amour violent de la liberté & de l'indépendance; la captivité leur eſt odieuſe & inſupportable; ils s'y font moins que la plupart des autres oiſeaux; ils ne ceſſent que très-difficilement d'être inquiets, agités & de chercher les moyens d'échapper. Cet amour de l'indépendance eſt plus vif encore dans notre *faiſan* que dans pluſieurs de ceux qu'on nous a apportés des pays étrangers; ils ſe plient plus aiſément à la captivité & s'éloignent moins de la main qui les nourrit. Cependant, par une eſpèce de contrariété, le *faiſan* plus agreſte, d'un caractère plus ſauvage que beaucoup d'autres oiſeaux, s'accouple & multiplie en domeſticité, tandis que des oiſeaux d'un caractère moins dur & qui ne paroiſſent pas éprouver des beſoins moins violens, refuſent de propager. Soit que cette différence vienne d'un ſoin plus grand qu'on a pris du *faiſan*, ſoit qu'elle ſoit l'effet d'une contradiction dans ſon caractère, l'homme en a profité pour multiplier l'eſpèce. Sans nos ſoins elle n'exiſteroit que dans un petit nombre de nos provinces les plus heureuſement ſituées, & ne ſeroit nombreuſe nulle part.

La peſanteur du *faiſan*, ſon vol court & pénible, ſa ſtupidité qui le fait tomber dans tous les pièges qu'on lui tend, les oiſeaux de proie qui ſont avides de ſa chair, l'éclat de ſes couleurs qui le trahiſſent, ſa voix haute, aigue & déſagréable qui le décèle, ſont autant de cauſes de ſa deſtruction & qui ont forcé l'homme, qui a voulu conſerver l'eſpèce, de la prendre ſous ſa protection.

L'art de conſtruire les faiſanderies, d'y élever les oiſeaux auxquels elles ſont deſtinées, appartenant à l'œconomie ruſtique & tenant très-peu à l'hiſtoire naturelle du *faiſan*, je n'entrerai pas à cet égard dans de longs détails; je me bornerai aux faits principaux qui ont quelque relation avec le naturel de l'oiſeau.

Suivant Friſch, le *faiſan* libre n'a qu'une femelle; on en a donné juſqu'à ſept à un mâle dans l'état de captivité, & il leur a ſuffi; mais ordinairement on compte deux femelles pour un mâle. On les enferme dans des parquets conſtruits en plein air, dans leſquels cependant les *faiſans* puiſſent trouver un abri contre la pluie & l'ardeur du ſoleil; on les y retient, ſoit en leur coupant le fouet de l'aile; ſoit en couvrant les parquets d'un filet; cette dernière méthode eſt la meilleure, parce qu'elle met à l'abri de l'oiſeau de proie. Les *faiſans* ne doivent ni pouvoir ſe communiquer, ni ſe voir; dans le premier cas les mâles s'épuiſeroient en combats qu'ils ſe livreroient, & dans le ſecond, leur vue réciproque leur cauſeroit une agitation qui les détourneroit. L'étendue des parquets doit être de cinq à ſix toiſes en carré; les mâles de l'année précédente ou de deux ans ſont les meilleurs, & les poules ne doivent pas avoir plus de trois ans. Le fond de leur nourriture eſt du froment; on y ajoute des légumes & principalement des laitues & des panais; on leur donne auſſi des œufs ou chryſalides de fourmis, & ils s'accommodent en général de toutes ſortes de grains & d'herbages: mais quelque nourriture qu'on leur donne, il faut la leur meſurer; les mâles trop gras ont moins d'ardeur; les femelles engraiſſées ſont moins fécondes & ſujettes à produire des œufs à coquille molle & facile à écraſer; elles aiment à arranger elles-mêmes leur nid & le défont, quand on l'a préparé, pour le refaire à leur goût: elles ne pondent que tous les deux ou trois jours, & le plus communément douze à quinze œufs; on a pourtant quelquefois obſervé que le nombre en étoit beaucoup plus grand; on eſt dans l'uſage de les lever & de les faire couver par des poules; les petits naiſſent du vingt-quatre au vingt-cinquième jour; les jeunes *faiſans* ſuivent leur mère dès le lendemain de leur naiſſance, comme les jeunes poulets; la manière de les élever eſt à-peu-près la même, c'eſt pourquoi je renvoie à ce que j'ai dit ſur cet objet relativement aux pouſſins dans l'article du *coq*. *Voyez* COQ. Cependant je remarquerai que la nourriture des jeunes *faiſans*, dans les premiers temps, doit être de la mie de pain, des jaunes d'œufs durcis, des feuilles de laitue hachées, le tout réduit en pulpe très-fine & mêlé enſemble; on ne leur donne point à boire; on a ſoin de leur fournir à manger de grand matin, de leur en donner peu à la fois & ſouvent dans la journée; on ajoute à la fin de chaque ration des œufs de fourmis; de plus on les tient enfermés avec la couveuſe dans une boëte ſéparée en deux compartimens par des barreaux; l'un eſt deſtiné à contenir la couveuſe, l'autre à ſervir de lieu de ſpaciement aux *faiſandeaux* qui, en paſſant à travers les barreaux, ſortent de la caſe où eſt la mère & y rentrent quand ils veulent; on porte la couvée dans ſa boëte, à l'air & à un ſoleil doux dans les heures & les jours favorables; car, il faut éviter la roſée & la pluie qui ſont très-préjudiciables.

Les ſoins dont je viens de rendre compte, ne ſont pas ſi indiſpenſables qu'on n'y puiſſe changer quelque choſe. J'ai fait élever deux fois par des poules des jeunes *faiſans* d'une eſpèce de la Chine dont je parlerai bientôt & que je ne crois qu'une ſimple variété du nôtre. N'ayant pas d'œufs de

Digitized by Google

fourmis à leur donner, j'y ai ſubſtitué un aliment auquel les oiſeleurs donnent le nom d'*aſticot*. Ce ſont les vers de la mouche bleue qui dépoſe ſes œufs ſur la viande : avant de les donner aux *faiſandeaux* on les jette dans de l'eau chaude ſans être bouillante & qui en eſt encore éloignée ; on les y laiſſe quelque temps, on les retire vivans & on les donne à la couvée qui en eſt très-friande ; on mêloit en outre à la mie de pain & au jaune d'œuf durci, de la viande de bœuf maigre, bouillie, hachée très-menu, le tout par tiers ; on donnoit cette nourriture à diſcrétion le matin pour toute la journée, mais on diſtribuoit l'*aſticot* quatre à cinq fois par jour ; quelquefois on donnoit un peu d'herbage : comme la nourriture étoit sèche, on ne refuſoit pas à boire : on donnoit à diſcrétion une décoction d'ortie grièche : les jeunes *faiſans* ſe ſont très-bien élevés. L'uſage de l'*aſticot* & de la viande maigre de bœuf, pour remplacer les œufs de fourmis, eſt connu des oiſeleurs & des faiſandiers ; il avoit été indiqué par un des derniers à la perſonne qui me l'avoit enſeigné, & qui le pratique depuis pluſieurs années pour une éducation aſſez en grand de *faiſans dorés* & de *faiſans argentés* de la Chine.

Le ſecond mois on peut commencer à accoutumer les *faiſandeaux* à la nourriture du grain : on leur donne d'abord du millet ; mais on leur continue les œufs de fourmis ; il faut alors les mettre à portée de pouvoir ſe rouler dans le ſable ou la pouſſière, moyen qui les délivre de la vermine ; il faut auſſi avoir grande attention à ce que l'eau qu'on leur donne pour boiſſon, & qu'on ne refuſe que dans les premiers temps, ſoit très-pure. A la fin du troiſième mois les *faiſandeaux* muent ; c'eſt un temps critique, dans lequel les œufs de fourmis, dont l'uſage étoit interrompu depuis quelques ſemaines, devient utile. Cette époque paſſée, les jeunes *faiſans* ont échappé à-peu-près à toutes les maladies qui les menaçoient, & qui reviennent à celles des *pouſſins* : il eſt temps de les lâcher dans les bois qu'on en veut peupler ; mais accoutumés à être nourris & à un genre d'aliment particulier, ils ne ſçauroient pas d'abord découvrir celui qui leur convient, ni en trouver la quantité ſuffiſante ; on a donc ſoin de porter dans les bois la boëte où ils ont été élevés ; on leur laiſſe la liberté d'en ſortir pendant le jour, & celle d'y rentrer pour prendre de la nourriture qu'ils y trouvent & qui les y rappelle ; on en diminue la quantité de jour en jour ; on change la boëte de place pour les accoutumer à connoître le terrein & à ſuffire à leurs beſoins ; parvenus à ce terme, ils s'éloignent d'eux-mêmes & s'enfoncent dans le bois où leur naturel ſauvage ſe développe & leur fait bientôt oublier les ſoins que l'homme en a pris, puiſqu'en peu de temps ils ſont auſſi ombrageux & auſſi farouches que les *faiſans* nés en liberté : ces oiſeaux vivent de ſix à ſept ans.

Un fait de leur hiſtoire, connu des chaſſeurs & dont je ne ſçache pas que les naturaliſtes aient parlé, mérite cependant de n'être pas omis : les femelles qui vieilliſſent & qui ont probablement atteint cinq à ſix ans, non-ſeulement ceſſent d'être fécondes, ou ne le ſont plus que très-peu, ce qui eſt dans le cours ordinaire des choſes, mais elles prennent un plumage qui tient de celui du mâle & qui en approche d'autant plus qu'elles ſont plus vieilles, enſorte qu'elles reſſemblent à un mâle dont le plumage ſeroit terne & décoloré. M. le comte d'Angiviller m'ayant parlé, il y a douze à quinze ans de ces coqs faiſans à plumage terne & décoloré, je le priai de m'en procurer ; il voulut bien m'en envoyer un que je diſſéquai & dans lequel je trouvai un ovaire. Je l'en informai & l'aſſurai que c'étoit une femelle ; depuis M. Vicq-d'Azyr a diſſéqué pluſieurs de ces mêmes *faiſans* & n'a trouvé que des femelles dont l'*oviductus* lui a fait reconnoître le ſexe, & dans leſquelles l'*ovaire* étoit ſi oblitéré qu'il n'a pu le découvrir : ayant été envoyé avec lui & deux autres de nos confrères dans la forêt de Saint-Germain, en 1776, pour des objets ſur leſquels Sa Majeſté avoit jugé à propos de faire conſulter la ſociété royale de médecine, nous parlâmes à M. Antoine, inſpecteur des chaſſes de cette forêt, des *faiſans-coquars*, car c'eſt le nom que les chaſſeurs donnent à ces oiſeaux : M. Antoine étoit inſtruit du fait que je viens de rapporter ; il nous dit que les *coquards* étoient de vieilles poules qui ne pondoient plus ou que très-peu, & qui prenoient un plumage approchant de celui du mâle. Ce fait a ſans doute échappé dans les faiſanderies, parce qu'on n'y conſerve que de jeunes femelles, & on l'a depuis vérifié par rapport à la femelle du *faiſan doré de la Chine*, parce qu'on conſerve ces animaux rares tout le temps de la durée de leur vie.

Il y a des *faiſans* mâles & femelles à plumage entièrement blanc, ſoit que cette variété ſoit naturelle à l'eſpèce, ſoit qu'elle ſoit un effet de la domeſticité : accouplés avec des *faiſans* communs, ils produiſent des *faiſans variés* ou à plumage mêlé de blanc & des couleurs du *faiſan commun* ; M. Briſſon leur donne le nom de *faiſan panaché* ; *tom. I*, *pag.* 267.

FAISAN BATARD.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 268.

C'eſt le produit d'un *faiſan* mâle & d'une poule ; ce métis eſt un peu plus petit que le *faiſan* ; il tient beaucoup plus du mâle que de la poule ; il a des papilles charnues, d'un rouge fort vif autour des yeux, mais elles ne forment pas un cercle auſſi étendu que dans le *faiſan* ; il n'a pas non plus la queue ſi longue, ni raſſemblée de même en un faiſceau, mais elle eſt étalée, un peu relevée dans ſon milieu, & les plumes vont en diminuant conſidérablement du milieu ſur les côtés ; quant aux couleurs, ce ſont principalement celles du *faiſan*, mais fondues en un brun uniforme & brouillées enſemble, plus ou moins & diverſement altérées

Digitized by Google

par les couleurs de la poule ſuivant ſon plumage. Il faudroit par conſéquent autant de deſcriptions que d'individus. Il y a des *faiſans* bâtards mâles & d'autres qui ſont femelles, mais ils ne produiſent pas enſemble; le mâle eſt ſtérile décidément, & l'on prétend que la femelle accouplée avec le *faiſan* produit une race qui rentre dans l'ordre de la première ſouche, c'eſt-à-dire, du *faiſan*. L'accouplement du *faiſan* commun avec la poule réuſſit difficilement, parce que, quoique le *faiſan* faſſe les avances, la poule s'y refuſe. Pour réuſſir dans l'entrepriſe d'avoir des métis, il faut reſſerrer la poule avec le *faiſan* mâle & qu'elle n'ait pas la liberté de ſe ſouſtraire à ſes pourſuites. Friſch nous apprend qu'on élève beaucoup de *faiſans* bâtards en Allemagne : leur chair paſſe pour un manger très-délicat, mais c'eſt un morceau très-cher & fort rare en France. Feu M. le Marquis de Courtanvault faiſoit accoupler tous les ans, dans une de ſes terres, des *faiſans* avec des poules, & je tiens de lui que ſur trois cens œufs qu'on avoit coutume de mettre ſous les poules chaque année, il ne s'en trouvoit pas plus de huit ou dix qui fuſſent fécondés & dont il ſortît des métis ; tout le reſte étoit des œufs clairs.

FAISAN BELLES-COULEURS de la Chine. EDW. *Voyez* FAISAN DORÉ.

FAISAN BLANC. *Voyez* FAISAN, fin de l'article.

FAISAN BLANC de la Chine. BRISS. *Voyez* FAISAN NOIR ET BLANC de la Chine.

FAISAN BRUYANT. *Voyez* TÉTRAS.

FAISAN COMMUN de la Chine.

Il y a à la Chine un *faiſan* qui reſſemble beaucoup au nôtre, & qui probablement n'en eſt qu'une variété ; on l'a apporté en Angleterre où il a multiplié, mais il eſt encore peu connu en France, & les auteurs n'en ont pas parlé : il y a ſept à huit ans que je reçus de Londres une paire de ces *faiſans*. M. Poivre, qui a fait pluſieurs voyages à la Chine, qui y a demeuré aſſez long-temps, vit mes nouveaux *faiſans*, les reconnut, & c'eſt à lui que je dois de ſçavoir qu'ils ſont l'eſpèce de *faiſans* la plus commune à la Chine ; qu'on en élève un grand nombre, & qu'on en ſert ſouvent ſur les tables. M. Sonnerat, dans le dernier voyage qu'il a fait aux Indes, a ſéjourné à la Chine, & il en a apporté le *faiſan* qui eſt le ſujet de cet article. Il eſt un peu plus petit que le nôtre, ſon plumage eſt le même, à quelques différences près ; mais il lui reſſemble par ſon caractère dur, ſauvage & preſque indomptable. Ce qui prouve encore bien plus ſurement l'identité de ſon eſpèce avec celle de notre *faiſan*, c'eſt qu'il multiplie avec la femelle du nôtre, & qu'il produit une race féconde. Il a ſur la tête deux pinceaux de plumes en forme de cornes ou d'oreilles, comme notre *faiſan* en a ; les yeux ſont de même entourés d'une membrane rouge, qui ſe colore & s'étend ſelon les circonſtances ; les plumes qui couvrent le deſſus de la tête & le haut du cou ſont d'un verd à reflets violets & bleuâtres ; mais vers le tiers du cou il y a un collier de plumes d'un blanc éclatant ; il eſt plus large ſur les côtés que ſur le devant & qu'en arrière ; les plumes qui ſont au-deſſous ſont de la même couleur que le haut du cou. Le dos & les plumes ſcapulaires ſont colorés comme dans notre *faiſan* ; mais le fond de la couleur ſur ces parties, & ſur toutes en général, eſt d'une nuance moins foncée & plus éclatante ; il y a ſur le dos des taches plus larges que ſur celui de notre *faiſan* ; elles ſont plus régulières, & vues de loin elles ont l'apparence de ces taches à cercles concentriques, auxquelles on donne le nom d'*yeux*. Un oiſeleur, qui avoit fait commerce long-temps d'oiſeaux étrangers, M. Chateau le père, vit mes *faiſans*, & me dit qu'il y en avoit eu anciennement une paire à Paris, qu'on les nommoit *faiſan-paon*. Ce nom étoit ſans doute relatif aux taches en forme d'yeux dont cet oiſeau paroît couvert quand on le regarde de loin ; car de près ces taches n'offrent plus la même apparence ; le bas du dos & le croupion ſont couverts de plumes d'un verd tendre, pâle, glacé de blanc & chatoyant. Le deſſous du corps eſt coloré, comme dans notre *faiſan* ; mais le rougeâtre-vineux qui fait le fond de la couleur eſt beaucoup plus clair & plus éclatant, les taches d'un violet-pourpré & noirâtre qui tranchent ſur ce fond, ſont plus petites que dans notre *faiſan* ; elles ne coupent pas de même le fond en-travers, mais elles ſont oblongues & ſituées à l'extrêmité des plumes dans la direction de la tige. Les ailes & la queue ſont colorées & variées, à-peu-près comme dans notre *faiſan* ; la queue eſt un peu moins longue. Le bec & les pieds ſont de la même couleur que dans le *faiſan* d'Europe. La femelle eſt un peu plus petite que le mâle, & ſi ſemblable à celle de notre *faiſan* commun, qu'il eſt difficile de trouver en quoi elles peuvent différer.

La paire de *faiſans* dont je viens de faire la deſcription fut placée à l'automne dans une maiſon de campagne où il y avoit des parquets propres à la recevoir, & où on étoit dans l'uſage d'élever des *faiſans* : la femelle mourut dans l'hiver : au printemps on donna au mâle une femelle de *faiſan noir & blanc de la Chine* ; ces deux oiſeaux, quoique d'une groſſeur qui n'étoit pas aſſortie, s'accouplèrent & produiſirent une race dont je parlerai à la fin de cet article, & qui, juſqu'à préſent, eſt demeurée ſtérile. Il y a trois ans que je rapportai à Paris le *faiſan* mâle de l'eſpèce commune à la Chine ; je lui donnai, au printemps de 1781, deux femelles du *faiſan* de notre pays : il les ſervit avec l'ardeur la plus vive. Cet oiſeau, qu'aucun traitement n'avoit pu adoucir, qui n'avoit pu s'habituer à la vue des perſonnes qui paſſoient fréquemment à ſa portée, s'approchoit, dans les

Digitized by Google

emportemens de ſon amour, de l'une des femelles, lors même qu'on étoit près de la grille de ſon parquet, & l'œil en feu, les pinceaux de ſa tête relevés, la membrane qui couvroit ſes joues écarlate, marchant de côté, la queue épanouie, il ſaiſiſſoit ſa femelle avec violence & jouiſſoit avec des mouvemens bruſques & impétueux qui répondoient à ſon naturel dur & ſauvage. Cependant les femelles, ſoit que ce fût un vice individuel, ſoit que c'en ſoit un de l'eſpèce quand elle eſt enfermée trop à l'étroit, arrachoient beaucoup de plumes au mâle & les avaloient; il y paroiſſoit inſenſible & ne faiſoit rien pour ſe ſouſtraire à ce traitement, qu'il ne paroiſſoit pas même chercher à éviter: je craignis qu'il n'en ſouffrît, & je retirai les femelles: elles avoient pondu douze œufs pendant leur cohabitation avec le mâle; ils avoient été mis à part; elles en pondirent après leur ſéparation encore dix-huit. Les douze premiers furent mis ſous une poule, & les dix-huit autres ſous une ſeconde poule. Il ſortit, au vingt-quatrième jour, dix faiſandeaux des douze premiers œufs; & voyant, après un délai ſuffiſant, qu'il n'en ſortoit pas des œufs pondus depuis la ſéparation des femelles avec le mâle, je les caſſai: il n'y en avoit qu'un qui eût été fécondé & dans lequel le petit étoit mort. Tous les autres étoient clairs. Je ne cite cette obſervation que parce qu'elle prouve qu'il n'en eſt pas du *faiſan*, au moins de celui dont je parle dans cet article, comme du coq dont une ſeule approche féconde la poule pour long-temps, & qu'au contraire, pour que les œufs dans cette eſpèce ſoient féconds, il eſt néceſſaire que l'accouplement ſoit renouvellé pendant tout le temps de la ponte.

Les dix faiſandeaux qui étoient nés des douze premiers œufs furent élevés avec les ſoins néceſſaires; mais différens accidens en ayant fait périr le plus grand nombre; trois ſeulement ſont parvenus au terme de leur grandeur & vivent encore, un mâle & deux femelles. Le mâle prit les couleurs de ſon père dans l'automne qui ſuivit ſa naiſſance. Je ne l'ai pas conſervé & je n'en ſuivrai pas l'hiſtoire. Quant aux deux femelles, je les ai miſes au printemps ſuivant avec le mâle qui leur avoit donné naiſſance; mais comme elles avoient le même vice que leur mère, celui d'arracher les plumes du mâle pour les avaler, je ne les ai laiſſées avec lui que peu de temps; les œufs pondus pendant cet intervalle ont été mis ſous une poule, & de quinze qui y ont été placés, il eſt né huit faiſandeaux, dont cinq ſe ſont très-bien élevés, ſçavoir deux mâles & trois femelles.

Le *faiſan commun* de la Chine peut donc produire avec la femelle du nôtre, & la race qui en provient eſt féconde, au moins de la part des femelles rendues au premier mâle. Je n'ai pas vérifié encore ſi cette eſpèce produit en n'accouplant enſemble que des mâles & des femelles iſſus de même race. J'ai quelques raiſons de préſumer que non, parce qu'une perſonne à qui j'ai donné le premier de mes jeunes mâles l'a accouplé avec deux femelles de notre *faiſan* dont les œufs n'ont pas été fécondés; mais, comme j'ignore ſi l'expérience a été faite comme elle devoit l'être, qu'on ne m'en a rendu qu'un détail très-ſuperficiel, & qui m'a été rapporté par un tiers, je la regarde comme inſuffiſante.

La reſſemblance du *faiſan commun* de la Chine avec le nôtre, relativement au plumage, au naturel dur & ſauvage, ſa faculté d'engendrer avec les femelles de celui de notre pays, & de produire une race féconde, au moins de la part des femelles, l'anecdote de la part des jeunes mâles qui proviennent de ſon accouplement, ou avec les femelles de notre *faiſan*, ou avec celles qu'il a produites, de prendre ſon beau plumage dès la première année, ſont autant de raiſons de regarder le *faiſan commun* de la Chine comme une variété du nôtre, & ce fait ne ſouffrira plus aucun doute ſi les mâles & les femelles de cette race ſont féconds entre eux. Il eſt vrai que le *faiſan doré* de la Chine a auſſi produit avec la femelle de notre *faiſan*, mais on n'a pu vérifier ſi les femelles provenues de cet accouplement étoient fécondes d'aucune manière; d'ailleurs, puiſqu'il y a à la Chine un *faiſan* qui a beaucoup plus de rapport avec le nôtre que n'en a le *faiſan doré*, il n'eſt guère probable que celui-ci ſoit une variété du nôtre, comme un très-habile & très-célèbre naturaliſte l'a conjecturé; car, comment l'influence du même climat auroit-elle agi différemment ſur deux races dans le même pays, & produit dans le même eſpace, ſous le même ciel, ſur la même terre, deux variétés ſi différentes l'une de l'autre? Je ne crois donc pas que, ni le *faiſan doré*, ni le *faiſan noir & blanc de la Chine*, ſoient des variétés du nôtre. Cependant j'ai dit au commencement de cet article, que le *faiſan commun de la Chine*, qui me paroît être une variété du nôtre, avoit produit, accouplé avec une femelle du *faiſan noir & blanc*. Ce fait eſt favorable à l'opinion que je n'admets pas, & ſemble rapprocher le *faiſan noir & blanc* du nôtre, en prouvant ſon rapport avec l'eſpèce que j'en crois une variété; mais j'ai dit en même-temps que le produit s'eſt trouvé ſtérile juſqu'à préſent; cette preuve n'a pas toute la force dont elle ſeroit ſuſceptible, parce que la femelle n'a été ni rendue au mâle dont elle eſt née, ni à un mâle de notre pays, & qu'elle n'a été miſe qu'avec un mâle de ſa race; on ne pourra rien obtenir d'abſolument déciſif, que la race provenue du *faiſan commun de la Chine* & du nôtre n'ait été accouplée avec des individus de même race ſeulement; car ſi ces individus ſont féconds, tandis que ceux provenus du *faiſan commun* & du *faiſan noir de la Chine* ne le ſont pas, il ſera évident que les premiers ne ſont que des variétés, tandis que les ſeconds conſtituent deux eſpèces ſéparées.

Digitized by Google

Les faits qu'il me paroiſſoit important de vérifier, viennent de l'être depuis la rédaction de cet article. J'ai donné, au commencement du printemps dernier, à M. le Roy, qui demeure à la porte de Boulogne, un mâle & deux femelles du *faiſan commun* de la Chine, nés tous trois de l'accouplement d'un mâle de l'eſpèce de celui de la Chine & de deux femelles de l'eſpèce de notre *faiſan*; ces trois oiſeaux, non-ſeulement ſe ſont accouplés, mais il eſt né de la ponte des deux femelles quatorze petits: ainſi le produit du *faiſan* mâle commun de la Chine avec les femelles de notre *faiſan* eſt fécond entre les mâles & les femelles de ce produit. Il ne peut y avoir une preuve plus complette de l'identité d'eſpèce entre le *faiſan commun* de la Chine & le nôtre.

Le *faiſan* né de l'accouplement du *faiſan commun de la Chine* avec une femelle du *faiſan noir & blanc*, eſt auſſi gros que ce dernier, quoique produit par un père beaucoup plus petit, ce qui ſemble indiquer que dans les oiſeaux, dans les *faiſans* en particulier, ou dans celui-ci au moins, la femelle influe beaucoup plus que le mâle ſur la conformation des petits. La deſcription de ce *faiſan* ajoutera de nouvelles preuves à ce premier fait. La tête & le haut du cou ſont d'un verd-ſombre; il n'y a point de huppe. Ces premiers traits ſe rapportent au père. Le cou en arrière & tout le deſſus du corps ſont variés de raies noires, & de raies les unes blanchâtres, les autres d'un gris-perlé-clair; ces raies ſont tranſverſales, obliques, écartées en regardant du côté de la tête, & réunies à leur pointe oppoſée; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un noir-violet, ſombre & foncé; il y a ſur les côtés de la poitrine de larges taches d'un marron-rougeâtre, & ſur ceux du ventre des plumes à reflets verdâtres; les ailes & la queue ſont rayées de noir ſur un fond blanc; la queue eſt très-longue, le bec & les pieds ſont d'un gris-terne.

On voit que cet oiſeau ne tient de ſon père que par le défaut de huppe, la couleur de la tête & du haut du cou, les taches de couleur marron qui ſont ſur les côtés de la poitrine, & la couleur du bec & des pieds; qu'il tient au contraire de la race de ſa mère par tout le reſte du plumage, ainſi que par la groſſeur; j'ai oublié de dire qu'il en tient encore par la membrane rouge qui borde les yeux, qui eſt plus étendue, d'un rouge plus vif, & ſuſceptible d'une plus grande extenſion que dans le *faiſan commun de la Chine*.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, tient de ſon père par le défaut de huppe, la couleur du bec & des pieds, par de larges taches rouſſeâtres ſur le deſſous du corps; d'ailleurs elle reſſemble à ſa mère, elle a de même un peu de blanc ſur la gorge & les joues, elle eſt de même d'un brun-obſcur ſur le deſſus du corps; mais ſur le deſſous, outre les taches rouſſeâtres, elle eſt d'un brun plus décidé; elle a auſſi, à l'endroit du cou où le père porte un collier blanc, quelques taches blanchâtres qui percent à travers le fond du plumage; enſorte qu'à tout prendre elle tient plus de ſon père que le mâle de la même race, qui tient au contraire davantage de ſa mère. On voit donc que dans le mêlange du *faiſan commun mâle de la Chine*, avec *la femelle du faiſan noir & blanc du même pays*, la femelle a en général plus influé ſur les petits que le mâle, & que parmi les jeunes qui ſont nés, le mâle a, en particulier, plus influé ſur les femelles, & la femelle ſur les mâles. Il ne faut pas croire, au reſte, que je ne me fonde que ſur l'obſervation de deux individus. L'accouplement dont je viens de rendre compte a eu lieu pendant trois ans de ſuite dans la ſaiſon convenable, & il en eſt réſulté chaque année une population nombreuſe; mais un fait qui achève de prouver la ſupériorité de l'influence de la femelle ſur celle du mâle, c'eſt que les jeunes mâles n'ont pris, comme le *faiſan noir & blanc*, leur beau plumage qu'à la ſeconde mue; que juſqu'à cette époque ils ont été entièrement bruns, tandis que, ſuivant le naturel de leur père, ils auroient dû, comme lui, changer de couleur la première année. Cette influence de la femelle, ſi marquée dans la forme, la taille & les couleurs, s'étend auſſi ſur le naturel; car ces *faiſans* ſont ſuſceptibles de devenir très-familiers, & de s'apprivoiſer comme ceux qui ſont de la race de leur mère, tandis que le père & les petits qui en ſont nés avec la femelle de notre *faiſan* ſont toujours demeurés ſauvages & indomptables ainſi que le ſont & notre *faiſan* & le *faiſan commun* de la Chine.

Comme les *faiſans* dont je viens de parler ſont fort gros, que leur chair a été trouvée très-bonne, qu'ils s'élèvent ſans beaucoup de ſoins, & qu'ils ſe familiariſent aiſément, je les ai regardés comme une très-bonne acquiſition à faire pour les baſſes-cours. En conſéquence, j'ai cherché à les faire multiplier; mais depuis deux ans j'en tiens inutilement un mâle & une femelle enfermés dans le même parquet. Cependant l'un & l'autre ont paru en chaleur; le mâle a ſouvent pourſuivi la femelle, qui évite ſes approches, & on ne l'a vu que rarement réuſſir à la joindre & à en jouir; la femelle a gardé le nid ſans avoir pondu, & a paru vouloir couver. Pour m'en aſſurer, je lui ai fait donner des œufs de poule, qu'elle a couvés juſqu'au moment où les petits ſont ſortis de la coquille; elle a ceſſé à cet inſtant de garder le nid, comme ſi la vue des petits l'eût étonnée, tant ces races, produit du mêlange d'eſpèces différentes, ſont des êtres imparfaitement organiſés. Quoi qu'il en ſoit, une des femelles provenues de l'accouplement du *faiſan commun de la Chine* avec la femelle du nôtre avoit pondu un an après ſa naiſſance, ſans avoir eu communication avec aucun mâle, & celle-ci n'a jamais pondu, même paroiſſant avoir envie de couver, & après avoir été cochetée par un mâle de

Digitized by Google

ſa race. De ces deux faits oppoſés, le premier prouve que la faculté de pondre dans la première femelle, eſt indépendante de l'action du mâle; le ſecond, que la ſeconde femelle paroît privée de cette faculté dans toutes les circonſtances, & l'un & l'autre fait tendent à prouver que la première femelle eſt un animal fécond & parfait en ſon genre, la ſeconde un être ſtérile & incomplet; que par conſéquent les deux individus qui ont engendré la première femelle ſont de la même eſpèce, & que ceux de qui eſt née la ſeconde ſont d'eſpèces différentes.

FAISAN CORNU. *Voyez* NAPAUL.

FAISAN COURONNÉ des Indes. *Pl. enlum.* 118. BRISS. *tom. I. pag.* 278. *Voyez* PIGEON de l'île de Banda.

FAISAN de la Guiane *Pl. enlum.* 146. BRISS. *tom. I, pag.* 270. *Voyez* KATRACA.

FAISAN DE MONTAGNE. *V.* TÉTRAS (petit).

FAISAN DORÉ ou le TRICOLOR HUPPÉ de la Chine. *Pl. enl.* 217. BRISS. *tom. I, pag.* 271. *Genre VII.* *Phaiſan belles-couleurs* de la Chine. EDW. *tom. II, pag. LXVIII, pl.* 68 le mâle, 69 la femelle.

Le *faiſan doré* de la Chine eſt moins gros que le nôtre; mais il eſt plus libre dans ſa forme, plus dégagé & modelé ſur une taille plus effilée: il a la queue beaucoup plus grande & les pieds plus alongés; le deſſus de la tête eſt couvert de plumes longues, étroites, inclinées en arrière, douces & luſtrées comme la ſoie, du jaune de l'or, & que l'oiſeau relève à volonté pour s'en former une huppe; le derrière de la tête, ou l'occiput, eſt fourni de plumes coupées quarrément à leur extrêmité, douces au toucher, luſtrées & fort larges, d'une belle couleur orangée, traverſée par une barre d'un noir velouté; des plumes plus petites, mais coupées à-peu-près ſur le même modèle, d'un verd foncé & changeant, terminées par un bord noir, couvrent le deſſus du cou; les premières plumes, dans l'état de repos, tombent juſqu'à la moitié du cou & le couvrent en arrière & ſur les côtés; les ſecondes s'étendent ſur le dos & gliſſent les unes ſur les autres dans les mouvemens de l'oiſeau, de même que les longues & étroites plumes qui deſcendent du cou du coq commun ſur ſon dos; mais ſuivant les ſenſations du *faiſan*, il redreſſe les plumes de l'occiput, il les étale & il s'en forme un large panache, dont il s'entoure le cou & ſe couvre le dos, ou qu'il porte entièrement de l'un ou de l'autre côté; ce panache ne ſeroit pas mal comparé à un manteau que certains peuples portent ou ſur un bras ou ſur l'autre. C'eſt dans cette attitude que le *faiſan* en amour, & quand il s'approche de ſa femelle, porte de côté ſon panache. Le dos & le croupion ſont couverts de plumes longues, douces, de couleur d'or; les couvertures de la queue ſont, à leur origine, de la même couleur; mais dans la dernière moitié de leur longueur, elles ſont d'un rouge très-vif & très-brillant; elles ſont très-longues, fermes, & s'écartent ſur les côtés, où elles débordent la queue: la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un rouge d'écarlate; les jambes ſont brunes; les plumes ſcapulaires ſont d'un bleu foncé, changeant en un violet à reflets métalliques; les pennes de l'aile ſont brunes variées de rouſſeâtre; celles de la queue ſont rayées tranſverſalement & ponctuées de marron ſur un fond d'un brun foncé; l'iris eſt d'un beau jaune; le bec, les pieds, les ongles, ſont d'un jaune-clair.

La femelle n'a aucune des couleurs brillantes dont ſon mâle eſt paré; cependant le gris-de-fer dont eſt tout ſon plumage, nué & ondé de noir & de rouſſeâtre, ne lui meſſied pas & en font un oiſeau aſſez joli, ſi on ne le compare pas à ſon mâle, ſi on ne regarde pas ſa femelle à côté de lui. Ces beaux oiſeaux ont été apportés vivans de la Chine, dont ils ſont originaires. Ils ſe ſont faits au climat de l'Europe, & ont multiplié aſſez pour que l'eſpèce ne ſoit pas rare aujourd'hui. Cependant elle n'eſt pas non plus commune, & probablement elle ne le ſera jamais, parce qu'elle eſt délicate & qu'il naît, au moins dans nos contrées, beaucoup plus de mâles que de femelles. Ce n'eſt pas le froid de notre climat qui nuit au *faiſan doré*; il n'y paroît pas ſenſible, & ne ſemble pas en ſouffrir lorſqu'il eſt le plus rigoureux. Il eſt fort difficile de dire, & on ne ſçait pas ce qui fait ſouvent périr ſubitement ce bel oiſeau au moment où il paroiſſoit ſe porter très-bien. Peut-être eſt-ce l'humidité ou l'inconſtance de notre atmoſphère qu'il a peine à ſupporter. Il eſt ſouvent auſſi la cauſe de ſa propre deſtruction; car il eſt d'un naturel timide & ombrageux: il s'effarouche, s'étourdit aiſément, & les coups qu'il ſe donne dans les mouvemens violens dont il s'agite, lui ſont très-ſouvent funeſtes. Malgré ſon caractère naturellement ſauvage, impatient & ombrageux, le *faiſan doré* eſt ſuſceptible de ſe familiariſer; & dans le moment où j'écris cet article, je nourris un *faiſan doré* qui vient prendre à ma main les friandiſes dont je m'amuſe quelquefois à le régaler. La manière de ſoigner & d'élever ces oiſeaux eſt la même que j'ai décrite à l'article du *faiſan commun*. J'obſerverai ſeulement que ce n'eſt que la ſeconde année qu'on peut diſtinguer les jeunes mâles des femelles, parce que ce n'eſt qu'à la ſeconde mue qu'ils commencent à prendre leurs belles couleurs. Les vieilles femelles, au contraire, vers l'âge de cinq à ſix ans, commencent à quitter leur plumage & à prendre en partie celui du mâle, auquel elles deviennent d'autant plus reſſemblantes, qu'elles vivent plus long-temps.

Les œufs de *la faiſanne dorée* ſont d'un rougeâtre briqueté. Elle pond plutôt au printemps que la *faiſanne commune*, & ſouvent dès le mois

Digitized by Google

de mars, au lieu que notre *faiſanne* ne pond qu'en avril ou même au mois de mai. Il faut, par cette raiſon, accoupler les *faiſans dorés* dès le mois de février, où ils commencent à entrer en chaleur.

FAISANDERIE.

C'eſt un lieu préparé & deſtiné pour nourrir, faire multiplier & élever des *faiſans*. *V.* FAISAN.

FAISAN HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 337. *Voyez* HOAZIN.

FAISAN NOIR & BLANC de la Chine.

Faiſan blanc de la Chine. BRISS. *tom. I, pag.* 276.

Pl. enl. 123, le mâle; 124 la femelle.

EDW. *tom. II, pag. LXVI. pl.* 66.

Le *faiſan blanc* de la Chine eſt plus gros que le *faiſan* d'Europe; il n'eſt ni auſſi ſwelt, ni auſſi haut ſur jambes que le *faiſan doré*; il n'a pas non plus des couleurs auſſi brillantes; mais, quoiqu'elles ne conſiſtent qu'en un noir tirant au violet & un blanc très-éclatant, ces couleurs ſont ſi bien mêlangées, elles contraſtent ſi avantageuſement, que le *faiſan blanc* de la Chine peut paſſer pour un des plus beaux oiſeaux; ſa tête eſt ornée d'une huppe, compoſée de plumes longues & effilées, d'un noir-pourpré, inclinées & retombantes en arrière; les yeux ſont entourés d'une membrane charnue, d'un rouge éclatant; elle couvre les joues, & ſuivant les affections de l'oiſeau, elle devient d'un rouge de feu, & s'étend en même-temps au point d'excéder de beaucoup la tête en-deſſus & en-deſſous; le deſſus du cou & de tout le corps eſt rayé de lignes obliques noires, très-fines, ſur un fond du plus beau blanc; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un noir-pourpré; les pennes des ailes & celles de la queue ſont colorées comme le deſſus du corps: cependant les deux plumes du milieu de la queue ſont blanches ſans raies noires; la queue eſt très-longue & très-fournie, les plumes en ſont fort larges, & leurs longues barbes ſont inclinées en-bas, tandis que la tige tend à ſe relever; l'iris eſt jaune, le bec eſt d'un jaunâtre pâle; les pieds ſont d'un beau rouge, armés chacun d'un ergot.

La femelle, beaucoup moins graſſe que le mâle, n'a que peu de rouge autour des yeux, & la membrane, à laquelle cette couleur eſt due, n'eſt pas ſuſceptible de dilatation; elle a une ſorte de huppe beaucoup plus petite que celle du mâle, compoſées de même de plumes prolongées, réfléchies en arrière; la gorge eſt blanchâtre, ainſi que le bas des joues; le deſſus du corps eſt d'un brun mêlé d'une teinte de jaunâtre, le deſſous eſt varié confuſément de brun, de noirâtre & de blanc-ſale; les ailes & la queue ſont brunes, avec quelque mêlange de noirâtre & de blanc-ſale; l'iris & le bec ſont d'un brun-jaunâtre; les pieds ſont rouges, mais la nuance eſt beaucoup moins vive que ſur les pieds du mâle.

Le *faiſan blanc* a été apporté de la Chine en même-temps que le *faiſan doré*; il a de même multiplié dans nos climats; l'eſpèce eſt plus robuſte, & il eſt probable qu'elle deviendra par la ſuite auſſi commune que celle de notre *faiſan*: je ne ſerois pas même éloigné de penſer que le *faiſan blanc* pourra devenir oiſeau de baſſe-cour; ce qu'on ne peut pas eſpérer du nôtre, à cauſe de ſon naturel ſauvage, & peut-être indomptable. Le *faiſan blanc* eſt au contraire très-facile à apprivoiſer; il n'eſt pas non plus fort difficile à élever; il l'eſt moins que le dindon, & il ne coûte, quand il eſt adulte, d'autres ſoins que ceux qu'on donne à toutes les volailles; il me paroit très-près de pouvoir être de leur nombre, pour peu qu'on faſſe de tentatives à cet égard. Il reſte à ſçavoir ſi le *faiſan blanc*, étant très-fort, ſa ſociété ne ſeroit pas dangereuſe pour les autres oiſeaux de baſſe-cour. Quant à nos bois, il n'y a pas d'apparence qu'il puiſſe jamais les peupler, non-ſeulement parce que ſa peſanteur, en retardant ſon vol, l'expoſe, comme tous les *faiſans*, à trop de dangers; mais parce que le blanc éclatant de ſon plumage, l'annonce de trop loin à l'oiſeau de proie. Il s'accouple de fort bonne-heure au printemps, de même que le *faiſan doré*, & même ſouvent ſa femelle pond avant celle du *doré*; les œufs ſont d'un rougeâtre obſcur, de la groſſeur des œufs de poule, qui ne ſont ni gros, ni petits. On éleve les jeunes *faiſans blancs* comme les *faiſans* ordinaires; ils ne prennent leur beau plumage qu'à la ſéconde année, de même que les *dorés*: je ne ſçache pas que perſonne ait encore obſervé que la femelle du *faiſan blanc* prenne, en vieilliſſant, les couleurs du mâle, comme on l'a remarqué par rapport à la femelle du *doré*. *Genre VIIe*.

FAISAN PANACHÉ. *Voyez* FAISAN, fin de l'article.

FAISAN-PAON. *Voyez* FAISAN COMMUN de la Chine.

FAISAN VARIÉ. *Voyez* FAISAN, fin de l'article.

FAISAN VERDATRE de Cayenne. *Pl. enl.* 338. *Voyez* MARAIL.

FALLOPPE. BELL. *Hiſt. des oiſ. pag.* 271, *fig.* 272, *port. pag.* 66. *Voyez* FARLOUSE.

FARLOUSE, ou L'ALOUETTE DE PRÉS.

Pl. enl. 660, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 343.

Farlouſe, fallope, ou *alouette de pré*. BELL. *hiſt. nat. des oiſ.*, *pag.* 271, *fig. pag.* 272.

Idem. Idem. port. d'oiſ. pag. 66.

Lodola di prato, en Italien;

Tit lark, en Anglois;

Wieſen-lerche, en Allemand;

Suivant M. de Salerne, on le nomme en différens endroits *petite alouette*, *alouette de bois* ou de *bruyères*, *alouette bâtarde*, *alouette folle*, *alouette percheuſe*; *alouette bretonne* en Beauce; *tique*, *akiki* en Sologne; *bedouide* en Provence.

La

Digitized by Google

La *farlouſe* eſt beaucoup moins grande que l'alouette commune; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, n'eſt que de cinq pouces ſix lignes, elle a huit pouces dix lignes de vol; la tête, le derriere du cou & la partie antérieure & ſupérieure du corps ſont variés de noirâtre & d'olivâtre; le croupion & le deſſus de la queue ſont olivâtres ſans taches; la gorge, le ventre, les jambes & le deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale & jaunâtre; le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont de la même couleur, mais ponctués de petites taches longitudinales noirâtres; il y a de chaque côté de la tête, au-deſſus de l'œil, une raie tranſverſale d'un blanc-jaunâtre; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées d'olivâtre; l'iris eſt couleur de noiſette; la portion ſupérieure du bec eſt noirâtre, l'inférieure, couleur de chair, les pieds jaunâtres, les ongles bruns.

La *farlouſe* eſt moins commune que la plûpart des autres alouettes; elle aime les terreins humides, elle fait ſon nid à terre dans les prés bas & un peu marécageux, cependant elle ſe perche; ſon chant eſt très-agréable, il a quelque rapport à celui du roſſignol; elle ſe nourrit de vermiſſeaux, d'inſectes & de menus grains; elle ſe réunit en bandes l'automne, & même elle ſe mêle avec d'autres bandes de petits oiſeaux; mais il paroît qu'elle ne reſte pas l'hiver dans nos provinces, au moins qu'une grande partie s'en va: l'eſpèce eſt connue dans la plûpart des contrées de l'Europe. *Genre XXXIXe.*

La farlouſe blanche, BRISS. *tom. III, pag.* 346, n'eſt qu'une variété de la précédente. Il me ſemble qu'il faudroit la regarder comme individuelle, & non pas l'indiquer, ainſi qu'on l'a fait, comme appartenant à un pays déterminé, puiſqu'on trouve par-tout des oiſeaux dont le plumage devient blanc.

FARLOUSE DES PRÉS (grande). *Voyez* SINSIGNOTE.

FARLOUZANE.

C'eſt le nom que M. de Montbeillard donne à une alouette de la Louiſiane, qui a en effet les plus grands rapports avec la *farlouſe*, un peu plus de grandeur, même fond de couleurs, mais ſeulement plus rembrunies: il eſt probable que c'eſt la même eſpèce, variée par l'influence du climat. *Genre XXXIXe.*

FAUCILLETTE. *Voyez* MARTINET NOIR.

FAUCON.

BRISS. *tom. I. pag.* 321. Genre VIIIe.

Pl. enl. 439, au bas de laquelle on a écrit, par erreur, *lanier.*

BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 115, *fig. pag.* 117.

Idem. Idem. *Port. d'oiſ. pag.* 18.

Falco, en Latin;

Falcon, falcone, en Italien;

Halkon, en Eſpagnol;

Falck, falcke, ſchwartz braune falck, en Allemand;

Falcon, en Anglois;

Sokol, en Polonois.

J'ai fait obſerver dans différens articles, la difficulté qu'il y a de connoître les oiſeaux de proie, combien l'âge, le ſexe, les lieux qu'ils habitent font varier leur plumage, & mettent de différence entre les individus de même eſpèce; mais il n'eſt pas d'oiſeau de proie à qui cette propoſition, vraie en général, ſoit plus applicable, en particulier, qu'au *faucon.* On a, par les raiſons que je viens d'expoſer, méconnu les *faucons* d'âge, de ſexe, de pays différens, & on les a regardés comme autant d'eſpèces. Comme on s'eſt plus occupé de ces oiſeaux que d'aucun autre, on a commis plus de mépriſes, on a plus embrouillé leur hiſtoire, parce qu'on en a plus parlé, & qu'on a plus écrit à leur ſujet, ſans les avoir aſſez obſervés. Les limites qui me ſont preſcrites, ne me permettent pas d'entrer dans un examen détaillé & une diſcuſſion ſuivie de toutes les erreurs qui ont été commiſes. Un auteur célébre, M. le comte de Buffon, a exécuté cette entrepriſe pénible & hériſſée de difficultés qu'il a vaincues par ſes ſoins & ſon application à réunir à l'eſpèce, à la ſouche, les variétés qu'on en avoit ſéparées mal-à-propos. Il ſera mon guide dans le labyrinthe que j'ai à parcourir, & ce que je dirai des *faucons*, ne ſera, en plus grande partie, qu'un extrait de ce qu'il en a écrit. Ne pouvant pas, par la nature de mon ouvrage, tranſcrire ſes obſervations en entier, je commence par la deſcription du *faucon*, qui ſe trouve en France.

» Ce *faucon* eſt gros comme une poule; il a dix-» huit pouces de longueur, depuis le bout du bec » juſqu'à celui de la queue, & autant juſqu'à celui » des pieds; la queue a un peu plus de cinq pou-» ces de longueur, & il a près de trois pieds & » demi de vol ou d'envergure; ſes ailes, lorſ-» qu'elles ſont pliées, s'étendent preſque juſqu'au » bout de la queue. »

Le *faucon*, dont on vient de lire les dimenſions, eſt repréſenté, *pl. enl.* 430. Il paroît avoir été deſſiné à l'âge de trois ans, paſſé lequel les mouchetures qui ſont ſur le ventre, diminuent en nombre, & le blanc, au contraire, devient plus dominant.

La baſe du bec eſt entourée, à ſa partie ſupérieure, de petites plumes étroites, blanchâtres, inclinées en arrière; la tête, le deſſus du cou, & de tout le corps, ſont d'un brun-noirâtre; les couvertures des ailes, & les plumes ſcapulaires ſont d'un gris-brun, chaque plume étant rayée tranſverſalement, à ſon extrêmité, de brun-noirâtre: il y a de chaque côté de la portion inférieure du bec une raie brune qui deſcend le long de la gorge, & qui forme une ſorte de mouſtache: la gorge eſt blanche, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre le ſont auſſi, avec quelques traits dans la direction des plumes, d'un brun-noir, clairs-ſemés & fort étroits; le bas-ventre & les jambes ſont rayés en travers de brun

Digitized by Google

ſur fond blanc ; la couleur blanche de la gorge, remonte de chaque côté vers la joue, derrière la mouſtache brune, & forme une tache blanche au bas de la joue, dont le haut eſt d'un brun-noir ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un brun-noirâtre ; celles de la queue ſont de plus rayées tranſverſalement d'un brun-noir ſur un brun plus clair, quoique foncé. J'ai fait la deſcription qu'on vient de lire, & qui eſt d'accord avec la figure, *pl. enl.* 430, ſur un individu tué aux environs de Paris, & qui fait partie de ma collection. Quant à la membrane qui couvre la baſe du bec, & aux pieds, la couleur n'en eſt pas la même dans tous les individus ; le plus ordinairement ces parties ſont d'un verd teint de jaunâtre ; mais aſſez ſouvent elles ſont d'un jaune décidé : c'eſt, ſuivant les fauconniers, l'indice d'un caractère moins franc & moins généreux. On appelle *faucons-bec-jaune* ceux qui portent cette marque de réprobation ; car on dédaigne d'en prendre ſoin & de les inſtruire.

Le *tiercelet*, ou mâle du *faucon*, d'un tiers plus petit que ſa femelle, ſert pour le vol des perdrix, pies, geais, merles & autres oiſeaux de cette eſpèce. On emploie la femelle au vol du liévre, du milan, de la grue, *&c.*

Les *faucons* ſe plaiſent ſur les lieux élevés, au milieu des rochers & dans la ſolitude des montagnes ; ils n'en deſcendent en été que pour fondre ſur leur proie, quand elle manque ſur les hauteurs, & ils ne s'en éloignent qu'en hiver, pour chaſſer ſur les terres qui ſont en plaine, quand la rigueur de la ſaiſon & la diſette les y contraignent.

Ils choiſiſſent, pour placer leur nid, les rochers expoſés au midi, & ils le conſtruiſent dans les trous & les enfractures les plus inacceſſibles. La femelle pond ordinairement quatre œufs ; ſa ponte a lieu dès la fin de l'hiver ; l'incubation & l'accroiſſement des petits ſont très-prompts, puiſque les petits ſont adultes dès le quinze de mai ; mais avec les dimenſions de leur père, ils n'en ont pas le plumage. On appelle le jeune *faucon*, *faucon-fors* : on en trouve une figure très-exacte, *pl. enl.* 470. Tout le deſſus du corps eſt brun, les pennes des ailes ſont de la même couleur, mais elles ſont bordées de rouſſeâtre, ainſi que les plumes dont le deſſus du corps eſt couvert ; la gorge, le devant du cou, & tout le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale, varié de taches brunes, oblongues, ſur la gorge, le cou & la poitrine, & de barres tranſverſales ſur le reſte du corps : ce plumage eſt celui de la première année ; à la ſeconde, le brun du deſſus du corps devient plus foncé, il prend une teinte de gris, & le roux qui bordoit les plumes, eſt remplacé par un brun noir : en-deſſous du corps, les taches brunes diminuent de nombre, le blanc devient plus net, mais il reſte encore quelques taches rouſſeâtres par places. On voit la repréſentation d'un *faucon* à l'âge de deux ans, *pl. enl.* 421. Enfin, à la troiſième année le plumage devient tel que je l'ai décrit au commencement de cet article. Il ne me reſte plus, pour compléter l'hiſtoire du *faucon*, que de parler de ſon naturel. M. de Buffon le peint par les termes ſuivans.

» *Le faucon* eſt peut-être l'oiſeau dont le cou» rage eſt le plus franc, le plus grand, relative» ment à ſes forces : il fond ſans détour, & per» pendiculairement ſur ſa proie ; au lieu que l'au» tour & la plûpart des autres arrivent de côté.... » il tombe à plomb ſur l'oiſeau victime, le tue, » le mange ſur le lieu, s'il eſt gros, ou l'emporte » s'il n'eſt pas trop lourd, en ſe relevant à plomb.... » On le voit tout-à-coup fondre ſur ſa proie, » comme s'il tomboit des nues, parce qu'il arrive » de ſi haut, & en ſi peu de temps, que ſon ap» parition eſt toujours imprévue & ſouvent inc» pinée. On le voit fréquemment attaquer le mi» lan..... il le traite comme un lâche, le chaſſe, » le frappe avec dédain, & ne le met point à » mort. »

Ce ſeroit le lieu de parler en cet endroit de la manière de prendre, de dreſſer, de ſoigner les *faucons*, & de l'emploi qu'on en fait ; mais ces objets ne ſont pas partie de l'hiſtoire naturelle de ces oiſeaux, & j'ai penſé qu'étant relatifs à l'art de la fauconnerie, ils ſeroient mieux placés à l'article dans lequel j'ai tâché de donner un précis de cet art ingénieux. *Voyez* FAUCONNERIE. Je me contenterai d'obſerver ici, avec M. de Buffon, que malgré l'empire que l'homme acquiert ſur les *faucons* ; malgré la dépendance & la ſoumiſſion auxquelles il les réduit, ces oiſeaux, ſi dociles, ſi intelligens, à force d'art, de privation, d'entraves, « ne ſervent que par » néceſſité, par habitude, & ſans attachement ; » ils demeurent captifs, ſans devenir domeſtiques, » l'individu ſeul eſt eſclave, l'eſpèce eſt toujours » libre..... » Le *faucon* aſſervi, docile à la voix de ſon maître, ne multiplie pas, & ne livre point l'eſpèce à l'homme, en s'occupant des ſoins de la propager. Il me reſte à parler des différentes eſpèces de *faucon*, & de leurs variétés. Il paroît que le *faucon* commun en France, ſe trouve auſſi en Allemagne ; mais on trouve de plus, dans cette contrée, un *faucon* pattu & à tête blanche. M. Briſſon en parle d'après Friſch. *tom. I*, *pag.* 325 ; il lui donne le nom de *faucon à tête blanche* ; il en parle une ſeconde fois, *tom. VI*, *pag.* 22 *du Supplément*, & il en a fait graver la figure, *pl. 1ere*, il le nomme *faucon pattu*. Les plumes qui couvrent les jambes de ce *faucon* paroiſſent une différence d'après laquelle on doit regarder ce *faucon* comme une race conſtante dans l'eſpèce du *faucon* commun ; on l'a trouvée quelquefois en France.

La ſeconde variété eſt le *faucon blanc*, BRISS. *tom. I*, *pag.* 326. On le trouve en Ruſſie ; ſon plumage eſt ou tout blanc, ou varié de quelques taches brunes.

Digitized by Google

3°. Le *faucon d'Iſlande*. BRISS. *tom. 1, pag.* 336. Il ne diffère du nôtre qu'en ce qu'il eſt plus grand.

4°. Le *faucon gentil*, BRISS. *tom. 1, pag.* 339. Ce n'eſt pas même une variété dans l'eſpèce, mais c'eſt le nom qu'on donne, parmi les fauconniers, au *faucon* bien fait, bien dreſſé, d'une jolie figure.

« Nos anciens auteurs de fauconnerie ne comptoient que deux eſpèces principales de *faucon*, le *faucon gentil* ou *faucon* de notre pays & le *faucon pélerin* ou étranger, & regardoient tous les autres comme de ſimples variétés de l'une ou l'autre de ces deux eſpèces »....

M. de Buffon ajoute un peu plus bas : « En raſſemblant & reſſerrant les différens objets.... 1°. Il paroît qu'il n'y a en France qu'une ſeule eſpèce de *faucon* bien connue, pour y faire ſon aire ; que cette même eſpèce ſe trouve en Suiſſe, en Allemagne, en Pologne, & juſqu'en Iſlande, vers le nord ; en Italie, en Eſpagne, & dans les îles de la Méditerranée, & peut-être juſqu'en Egypte, vers le midi ; 2°. que le *faucon blanc* n'eſt dans cette même eſpèce qu'une variété produite par l'influence du climat du nord ; 3°. que le *faucon-gentil* n'eſt pas d'une eſpèce différente de notre *faucon* commun ; 4°. que le *faucon-pélerin* ou *paſſager*, eſt d'une eſpèce différente, qu'on doit regarder comme étrangère, & qui peut-être renferme quelques variétés, telle que le *faucon* de Barbarie, le *faucon Tuniſſien*, &c. Il n'y a donc que deux eſpèces de *faucons* en Europe, dont la première eſt naturelle à notre climat..... & l'autre, qui ne fait qu'y paſſer, & qu'on doit regarder comme étrangère. En rappellant donc à l'examen la liſte la plus nombreuſe... au ſujet des *faucons*, & ſuivant article par article celle de M. Briſſon, nous trouverons, 1°. que le *faucon-ſors*, (BRISS. *tom. I, pag.* 324), n'eſt que le jeune de l'eſpèce commune ; 2°. que le *faucon-hagard* ou *boſſu*, (BRISS. *tom. I, pag.* 324), n'en eſt que le vieux ; 3°. que le *faucon à tête blanche*, & à pieds pattus, eſt une variété, ou race conſtante dans cette même eſpèce ; 4°. ſous le nom de *faucon-blanc*, M. Briſſon indique deux différentes eſpèces d'oiſeaux, & peut-être trois ; car le premier & le troiſième pourroient être, abſolument parlant, des *faucons* qui auroient ſubi la variété commune aux oiſeaux du nord, qui eſt le blanc. Mais pour le ſecond, dont M. Briſſon ne paroît parler que d'après M. Friſch, dont il cite la planche LXXXI, ce n'eſt certainement pas un faucon, mais un oiſeau de rapine, commun en France, auquel on donne le nom de *harpaye* : » (NOTA, c'eſt le *faucon blanc* de M. Briſſon, *tom. I, pag.* 326) ; « 5°. que le *faucon noir*, » (BRISS. *tom. I, pag.* 327), « eſt le véritable *faucon-pélerin* ou *paſſager*, qu'on doit regarder » comme étranger ; 6°. que le *faucon tacheté* n'eſt » que le jeune de ce même *faucon* étranger ; 7°. que » le *faucon brun*, (BRISS. *tom. I, pag.* 331,) eſt » moins un *faucon* qu'un *Buſard*.....; 8°. que » le *faucon rouge*, (BRISS. *tom. I, pag.* 332), » n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce commune de » notre *faucon*.....; 9°. que le *faucon rouge des* » *Indes* eſt un oiſeau étranger....; 10°. que le » *faucon d'Italie*.... (BRISS. *tom. I, pag.* 336), » peut être encore regardé comme une variété » de l'eſpèce commune de notre *faucon*...; 11°. » que le *faucon d'Iſlande*, eſt une autre variété » de l'eſpèce commune, dont il ne diffère que par » un peu plus de grandeur ; 12°. que le *ſacre*, » (BRISS. *tom. I, pag.* 337), « eſt une eſpèce différente, qu'il faut conſidérer à part ; 13°. que » le *faucon-gentil*, (BRISS. *tom. I, pag.* 339), » n'eſt point une eſpèce différente de celle de » notre *faucon* commun....; 14°. que le *faucon-pélerin*, (BRISS. *tom. I, pag.* 341), n'eſt que » notre *faucon* commun, devenu, par l'âge, » *faucon-hagard*....; 15°. que le *faucon de Barbarie*, (BRISS. *tom. I, pag.* 343), n'eſt qu'une » variété dans l'eſpèce du *faucon paſſager* ; 16°. » qu'il en eſt de même du *faucon de Tartarie*, » (BRISS. *tom. I, pag.* 345) ; « 17°. que le *faucon à* » *collier*, (BRISS. *tom. I, pag.* 345), n'eſt point un » *faucon*, mais un oiſeau d'un autre genre.... » (c'eſt la *foubuſe* de M. de Buffon) ; « 18°. que » le *faucon de roche* ou *rochier*, (BRISS. *tom. I, pag.* 349), n'eſt point encore un *faucon*, & » que c'eſt un oiſeau qu'il faut conſidérer à part ; » 19°. que le *faucon de montagne* ou *montagner*, » (BRISS. *tom. I, pag.* 352), « n'eſt qu'une variété » du *rochier* ; 20°. que le *faucon de montagne cendré* » (BRISS. *tom. I, pag.* 355), « n'eſt qu'une variété » de l'eſpèce commune du *faucon* ; 21°. que le » *faucon de la Baye de Hudſon*, (BRISS. *tom. I, pag.* 356, « eſt un oiſeau étranger, d'une eſpèce » différente de celle d'Europe.....; 22° que le » *faucon étoilé*, (BRISS. *tom. I, pag.* 359), eſt » un oiſeau d'un autre genre que le *faucon* ; 23°. » que le *faucon huppé des Indes*, (BRISS. *tom. I, pag.* 360), « le *faucon des Antilles*, » (BRISS. *pag.* 361), « le *faucon-pêcheur des Antilles*, (BRISS. *tom. I, pag.* 361), « le *fau-con-pêcheur* » *de la Caroline*, » (BRISS. *tom. I, pag.* 362), « ſont encore des oiſeaux étrangers dont il ſera » fait mention..... On peut voir, par cette » longue énumération, qu'en ſéparant les oiſeaux » étrangers, & qui ne ſont pas préciſément des » faucons, & en ôtant encore le *faucon pattu*, » qui n'eſt peut être qu'une variété ou une eſpèce » très-voiſine de celle du *faucon commun*, il y en » a dix-neuf, qui ſont réduites à quatre eſpèces : » ſavoir, le *faucon commun*, le *faucon paſſager*, le » *ſacre* & le *buſard*, dont il n'y a plus que deux » qui ſoient en effet des *faucons*. »

Il réſulte de ce qu'on vient de lire, & retranchant le *buſard* & le *ſacre* du nombre des *faucons*, que de dix-ſept que M. Briſſon compte en Europe,

Digitized by Google

d'après les auteurs, M. de Buffon n'en admet que deux; ſavoir, le *faucon commun* & le *faucon paſſager*; qu'il regarde les quinze autres comme des variétés, dont dix appartiennent au *faucon commun*, & cinq au *faucon paſſager*. Le lecteur ne verra pas ſans doute ſans ſurpriſe qu'un oiſeau auſſi indépendant que le *faucon*, qui ne multiplie pas en captivité, ſur la propagation duquel l'homme n'influe par conſéquent pas, ſoit ſujet à un auſſi grand nombre de variétés, tandis qu'elles ſont rares en général dans les autres oiſeaux libres, & dans ceux mêmes ſur qui, vivant près de nous, & profitant des changemens que nous faiſons ſubir aux végétaux, par la culture, nous devrions influer davantage. Mais il faut ſe ſouvenir que l'âge ſeul fournit deux variétés; ce qui diminue d'autant celles qui ſont à imputer à l'influence des climats; & ſi, comme on en peut douter, elle a autant d'action ſur le plumage des premiers âges que ſur celui des années poſtérieures, il s'enſuivra que deux *faucons-ſors*, nés ſous deux climats différens, n'auront pas le même plumage, & qu'ils formeront dans leur eſpèce une double variété, & comme jeunes, & comme nés en des pays différens; il en ſera de même pour les autres âges: ainſi, la même eſpèce variera doublement, & par l'âge, & par l'influence du climat.

Il ſeroit ſans doute néceſſaire, pour que le lecteur n'eût rien à déſirer, que je lui fiſſe connoître, par la deſcription, les variétés dont je n'ai fait qu'annoncer la réduction d'après M. de Buffon. Mais ſi je ne donnois pas à cette partie deſcriptive l'étendue ſuffiſante, il n'en réſulteroit aucune connoiſſance, & je porterois au-delà des limites dans leſquelles je dois me renfermer, cet article, qui n'a pu être abrégé, ſi j'entrois dans des deſcriptions pour leſquelles j'aime mieux renvoyer les perſonnes qui pourront les juger néceſſaires, à l'ouvrage de M. Briſſon, dans lequel on les trouvera avec tout le détail qu'on peut déſirer. Le plus grand nombre des lecteurs ſe rapportera avec moi aux ſoins que M. le comte de Buffon a pris de comparer les deſcriptions, de les apprécier, & de rappeller les variétés à leur eſpèce.

FAUCON A COLLIER. Briss. *tom. I, pag.* 345, *Voyez* SOUBUSE.

Faucon à collier, des Indes. *Voyage* aux Ind. & à la Ch. *tom. XI*, *pag.* 182.

Sa longueur eſt d'un pied quatre pouces du bout du bec à celui de la queue; la tête, la gorge, le derrière du cou, le dos ſont noirs, le deſſous du corps eſt blanc, les petites couvertures du deſſus des ailes ſont blanches, les autres ſont noires, les grandes pennes des ailes ſont de cette dernière couleur, & les moins longues ſont d'un gris-cendré & argenté; la queue eſt de cette même couleur; le croupion eſt blanc, le bec noir, l'iris & les pieds ſont rouſſeâtres.

M. Sonnerat dit que la femelle eſt un peu moins groſſe que le mâle; que ſa couleur dominante eſt un gris-argenté; qu'il y a trois taches noires ſur chacune des couvertures du deſſus des ailes, & trois pareilles taches ſur les côtés des moyennes pennes de l'aile; les côtés du ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc relevé par une bande longitudinale d'un roux-mordoré ſur le milieu de chaque plume; le bec eſt noir; l'iris & les pieds ſont de la même teinte que dans le mâle.

Si l'obſervation de M. Sonnerat eſt exacte, cette eſpèce préſente une exception très-remarquable dans l'hiſtoire des oiſeaux de proie; ſavoir une femelle moins groſſe que le mâle, puiſque c'eſt le contraire qui a lieu conſtamment; mais les couleurs plus vives du *faucon*, que M. Sonnerat regarde comme la femelle, & ſa taille moins forte, ſont des raiſons de préſumer que quelque circonſtance a trompé dans cette occaſion cet Obſervateur, ordinairement ſi exact. *Genre. VIIIe.*

FAUCON A TÊTE BLANCHE. Briss. *tom. I, pag.* 325. *Voyez* FAUCON.

FAUCON-BEC-JAUNE. En terme de fauconnerie, déſigne un faucon de peu de courage. *V.* FAUCON.

FAUCON BLEU. Edw. *glan. pag.* 33, *pl.* 225. *Voyez* OISEAU-ST.-MARTIN.

FAUCON BOSSU. C'eſt le faucon vieux. *Voyez* FAUCON.

FAUCON BRUN. Briss. *tom. I, pag.* 331.

M. de Buffon le regarde comme une variété dans l'eſpèce du *buſard*. *Voyez* BUSARD.

FAUCON-CHOUETTE (petit). Edw. *tom. II, pag. LXII, pl.* 62. *Voyez* CAPARACOCH.

FAUCON de Barbarie. Briss. *tom. I, pag.* 343.

Faucon Tuniſſien ou *Punicien*. Bell. *hiſt. nat. des oiſ. tom. I, pag.* 343. *Voyez* FAUCON PASSAGER.

FAUCON de la Baye de Hudſon. Briss. *tom. I, pag.* 356. *Voyez* BUSE CENDRÉE.

FAUCON DE MONTAGNE, CENDRÉ. Briss. *tom. I, pag.* 355. *Voyez* FAUCON.

FAUCON DE ROCHE. Briss. *tom. I, pag.* 349. *Voyez* ROCHIER.

FAUCON de Tartarie. Briss. *tom. I, pag.* 345. Bell. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 116. *Voyez* FAUCON PASSAGER.

FAUCON d'Iſlande. Briss. *tom. I, pag.* 336. *Voyez* FAUCON.

FAUCON d'Italie. Briss. *tom. I, pag.* 336. *V.* FAUCON.

FAUCON-GENTIL. Briss. *tom. I, pag.* 339. *V.* FAUCON.

FAUCON-GENTIL. En terme de fauconnerie, eſt le faucon commun dreſſé. *Voyez* FAUCON.

FAUCON-HAGARD. C'eſt le faucon âgé de trois ans, ou plus. *Voyez* FAUCON.

FAUCON HUPPÉ, des Indes. Bris. *tom. I, pag.* 360.

Il eſt preſque de la groſſeur de l'autour; ſa tête

Digitized by Google

est noire, ornée d'une huppe, qui se divise, à son extrêmité, en deux parties flottantes sur le cou; il est de couleur fauve, mais le dessus du corps est de la même couleur que la tête; le dessous est alternativement rayé de bandes noires & de bandes blanches; les pennes des ailes sont noirâtres, & les moyennes sont bordées de blanc; la queue est rayée alternativement de noir & de cendré; les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts; l'iris est jaune, le bec noirâtre, les doigts sont jaunes, les ongles noirs. *Genre VIIIe.*

FAUCON NOIR. BRISS. *tom. I, pag.* 327. *V.* FAUCON PASSAGER.

FAUCON PASSAGER.

Faucon noir & passager. Pl. enl. 469.

Faucon noir. BRISS. *tom. I, pag.* 327.

Il est de la grosseur du *faucon* ordinaire. Le dessus de la tête, du cou, le dos & le croupion sont d'un brun-noirâtre; les couvertures du dessus de la queue & des ailes sont de la même couleur, bordées de rousseâtre: on voit aussi quelque trace de cette couleur à la partie supérieure du cou: de chaque côté de la tête une tache noire forme aux coins de la bouche une sorte de moustache qui s'étend vers le bas. Le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un brun-rougeâtre, avec une tache noire au bout de chaque plume; les pennes des ailes & de la queue sont d'un brun-noirâtre, sans mêlange en-dessus, & rayées transversalement, en-dessous, d'un brun plus clair; l'œil est entouré d'une peau nue, couleur de plomb; le bec est de la même couleur, plus foncée, & nuée de rougeâtre-pâle, les pieds sont d'une couleur de plomb, foncée; les ongles noirs.

On prend ce *faucon*, au passage en France, à Malthe, en Allemagne.

M. le comte de Buffon qui, comme je l'ai dit à l'article *du faucon*, a comparé, avec beaucoup de soin, les différentes espèces & variétés de cet oiseau, décrites par les auteurs, rapporte au *faucon passager*, 1°. le *faucon* auquel Mrs Brisson, *tom. I, pag.* 329; Edw. *tom. I, pag.* 111, *pl.* 3, donnent le nom de *faucon* tacheté. La principale différence de ce *faucon* avec le *passager*, consiste en ce que la gorge, le devant du cou, & tout le dessous du corps, sont blancs, variés de taches brunes.

M. Edwars dit qu'on le trouve à la Baye de Hudson: ce peut être une variété produite par l'influence du climat, ou peut-être est-ce le *faucon-sors*, ou le jeune de cette espèce, comme M. de Buffon le pense.

2°. Le *faucon de Barbarie.* BRISS. *tom. I, pag.* 343.

Faucon tunicien ou *punicien.* BELL. *hist. nat. des oif. pag.* 117.

M. Brisson dit que ce *faucon* est un peu plus petit que le *faucon* commun; que le dessus du corps est d'un cendré-pâle & bleuâtre; que la poitrine est d'un blanc-jaunâtre, mêlé d'une légère teinte bleuâtre; que le reste du dessous du corps est de la même couleur, mais sans mêlange de bleuâtre, & que le bas-ventre & les jambes sont variés de taches longitudinales noires; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de blanc extérieurement, & la queue est bleuâtre, rayée en travers de sept bandes brunes; le bec & les ongles sont noirs, les pieds jaunes.

3°. Le *faucon de Tartarie.* BRISS. *tom. I, pag.* 345.

BELL. *hist. nat. des oif. pag.* 116.

Celui-ci est de la grosseur du *faucon* commun, rayé sur les parties supérieures de lignes transversales d'un cendré brun sur un cendré plus clair; d'un blanc-rousseâtre sur le dessous du corps, varié de lignes noirâtres longitudinales sur le bas du devant du cou & le haut de la poitrine, & de raies transversales de la même couleur sur le reste du dessous du corps; il a le dessus des ailes roux. *Genre VIIIe.*

FAUCON PATTU. BRISS. *tom. VI, Supplément, pag.* 22. *Voyez* FAUCON.

FAUCON-PÊCHEUR du Sénégal. *V.* TANAS.

FAUCON-PÉLERIN. BRISS. *tom. I, pag.* 341. *Voyez* FAUCON.

FAUCON ROUGE. BRIS. *t. I, p.* 332. *V.* FAUCON.

FAUCON ROUGE des Indes Orientales.

Faucon rouge des Indes. BRISS. *tom I, pag.* 333.

La femelle, d'un tiers plus grosse que le mâle, a la tête large & applatie: la couleur de cette partie, ainsi que du derrière du cou, du dos & du dessus des ailes est d'un cendré-brun; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion & les cuisses sont d'un orangé presque rouge; il y a au bas du cou, sur le devant, une tache longue cendrée, & quelques petites taches de la même couleur sur la poitrine; la queue est rayée de bandes en demi-cercle alternativement brunes & cendrées; la base du bec est jaune, le reste cendré; l'iris est brune, les pieds sont jaunes, les ongles noirs: dans la femelle toutes les parties rouges le sont moins, & les parties cendrées sont moins foncées: ces *faucons* décrits par Aldrovande, avoient été envoyés des Indes Orientales au grand duc Ferdinand. Quelques-uns de nos anciens fauconniers parlent de *faucons rouges*, mais leurs descriptions ne mettent pas à portée de décider si ils ont voulu désigner ces mêmes *faucons* des Indes qui pourroient peut-être s'éloigner assez pour être de passage en France. *Genre VIII.*

FAUCON-SORS: c'est le jeune *faucon. Voyez* FAUCON.

FAUCON TACHETÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 329.

Idem. EDW. *tom. I, pag. III, pl. III. Voyez* FAUCON PASSAGER.

FAUCONNERIE.

C'est l'art de dresser & de gouverner les oiseaux de proie. On emploie le même mot pour désigner tantôt la chasse que l'on fait avec les oiseaux,

Digitized by Google

tantôt l'équipage qui y ſert : cependant le mot *vol* eſt d'un uſage plus fréquent dans ces deux derniers cas.

La *fauconnerie*, conſidérée comme un art relatif aux oiſeaux, a pour objets, le choix qu'on en fait, la manière de les dreſſer, les ſoins qu'on en prend en ſanté ou en maladie.

Ce ſimple énoncé ſuffit pour faire voir que les hommes ſe ſont occupés longtemps de la *fauconnerie* & qu'ils l'ont traitée comme un art important. C'en étoit un tel en effet pour nos aïeux : depuis l'uſage des armes à feu, ce n'eſt pour nous qu'un art d'amuſement, pour nos rois le moyen de leur procurer un divertiſſement qu'ils prennent quelquefois, & lorſqu'ils ſe montrent dans tout l'appareil de leur puiſſance, l'équipage de la *fauconnerie* eſt un reſte de la magnificence de leurs ancêtres qu'ils ont conſervé parmi les autres ſignes extérieurs qui annoncent leur pouvoir. En Allemagne où les mœurs ont moins changé, où avec de moins grandes poſſeſſions, un plus grand nombre d'hommes partagent les titres, les droits & l'extérieur des ſouverains, la *fauconnerie* eſt encore un art en honneur.

Je traiterai ſucceſſivement dans cet article des parties de la *fauconnerie*, afin que ce que la nature de l'ouvrage auquel je travaille me permet d'en dire, préſente ſur cet art un précis auſſi complet qu'il m'a été poſſible de le rédiger.

Si la *fauconnerie*, utile dans les ſiècles paſſés, cultivée avec ſoin par nos pères, d'un avantage fort borné pour nous, & preſque oubliée de nos jours, ne fixe pas notre attention comme un art néceſſaire, elle la mérite comme un art curieux, comme un de ceux qui atteſtent l'induſtrie & le pouvoir de l'homme. Il établit en effet, ſon empire, il l'exerce à la faveur de la *fauconnerie* ſur les êtres les plus indépendans, ſur ceux à qui ſa protection eſt la plus inutile, qui ont le plus de moyens de ſubvenir à leurs beſoins, de ſe ſouſtraire à ſon joug, le moins de dangers à courir avec plus de reſſources pour y échapper; il aſſervit les caractères les plus indociles ; il fixe, il rend ſédentaires les êtres les plus inconſtans, les plus accoutumés à changer de lieu, les plus avides de la liberté, ceux qui en ſouffrent le plus impatiemment la perte dans le premier eſſai qu'ils font de la captivité ; il change le naturel, ſans altérer le mécaniſme ; & après avoir, par la force ou par la protection qu'il accorde, ſubjugué les animaux attachés comme lui à la terre, l'homme étend, par le moyen de la *fauconnerie*, ſon empire ſur les habitans de l'air ; ils diſtinguent ſa voix, ils la reconnoiſſent, ils y ſont dociles, elle détermine leur volonté & dirige leurs mouvements, au-deſſus de lui, dans un éloignement où il n'a nul moyen de les atteindre, au milieu de l'eſpace où ils ſont libres, qu'ils ont été accoutumés à traverſer, & dans lequel ils ne ſembloient que deſtinés à ſe jouer & à ne s'y mouvoir qu'à leur gré, ſans reconnoître d'autre loi que celle de leur volonté.

Tous les oiſeaux de proie ne ſont pas propres à la *fauconnerie* ; on n'y employe que les eſpèces qui ont des qualités dont la privation fait négliger les autres. Ces qualités ſont la rapidité du vol, l'agilité & la ſoupleſſe des mouvemens, le courage ou l'acharnement à pourſuivre la proie. Ces qualités dans les oiſeaux, comme toutes les facultés dans les animaux, dépendent de l'organiſation. La forme de l'aile rend le vol plus rapide ou plus lent ; ſelon que la ſerre eſt plus longue ou plus courte, elle a plus de force ; ſuivant qu'elle eſt plus déliée ou plus maſſive, l'oiſeau manie mieux ſa proie ; il l'attaque avec plus d'avantage & plus d'adreſſe. Celui dont l'aile & la ſerre, favorablement conformées, rendent, l'une ſon vol facile & prompt, l'autre ſon attaque aiſée & ſure, pourſuit ſa proie avec ardeur ; en la joignant il fond ſur elle avec la confiance qu'inſpire l'habitude de la victoire, & les difficultés que lui font éprouver la viteſſe, les ruſes ou la force de ſon ennemi, ne font qu'irriter le courage d'un aſſaillant accoutumé à vaincre ; il s'acharne ſur ſa proie à proportion de la réſiſtance qu'il éprouve, & qui ne fait que l'encourager. L'oiſeau de proie, au contraire, à qui la nature a moins accordé d'avantages, ſe rebute aiſément, il ſe laſſe bientôt d'une pourſuite qui le fatigue, & dont ſa durée plus grande a ſouvent été ſans ſuccès ; il ſe refuſe dans l'attaque à des efforts pénibles, qui ne lui ont que rarement procuré la victoire. Le premier ne revient jamais que vainqueur, & le ſecond retourne ſouvent ſans avoir engagé le combat. Il eſt donc important de nous former une idée juſte de la conformation de l'aile & de la ſerre dans les oiſeaux de proie, puiſqu'elle nous indique leurs qualités, qu'elle nous fait diſtinguer ceux qui ſont les plus propres à la *fauconnerie* ; les oiſeaux qu'on y peut employer, quoique moins utilement, & ceux qu'on doit en exclure.

Les auteurs anciens qui ont écrit ſur la *fauconnerie*, n'en ont traité que la partie méchanique. Un ſçavant a, de nos jours, approfondi & développé la théorie de cet art qu'on avoit preſque oublié : M. Huber, citoyen de Genève, qui réunit à une imagination active le talent d'obſerver, s'eſt occupé de la *fauconnerie* en homme de génie, en obſervateur qui compare les productions de la nature, qui lie ſes connoiſſances, les augmente les unes par les autres, & qui, dans une découverte qu'il vient de faire, reconnoît la route qui conduit à une découverte nouvelle : il a compoſé un ouvrage qu'il n'a pas encore publié, mais dont il a bien voulu me communiquer un précis, & je lui ſuis redevable d'une grande partie des choſes que j'expoſerai dans cet article.

Ce ſçavant diviſe les oiſeaux, en conſidérant la conformation de leurs ailes, en *rameurs* & en *voiliers* ; en s'occupant de la conformation de leurs ſerres, en *nobles* & *ignobles*.

Les *rameurs* s'élèvent dans les hautes régions

Digitized by Google

de l'air, ils y poursuivent, attaquent & saisissent leur proie à toutes les hauteurs, où ils fondent sur elle comme un trait. Aucun des êtres qui traversent les airs ne leur peut échapper, soit qu'ils cherchent leur sureté en s'élevant, ou qu'ils fuient en côtoyant la surface de la terre : les oiseaux *rameurs* doivent leurs avantages & la victoire, qui les suit par-tout, à leur seule constitution. Les voiliers ne s'élèvent qu'à une hauteur moyenne pour découvrir une proie courante ou qui ne s'élève jamais très-haut ; ils la poursuivent à tire-d'aile, cherchent à la joindre ou par viteſſe ou par des ruses, qui suppléent en eux aux facultés physiques.

L'aile dans les rameurs est mince, déliée, peu convexe, & fortement tendue quand elle est déployée.

Dans les voiliers elle est plus épaisse, massive, arquée & moins tendue pendant le vol.

Dans les rameurs les dix premières plumes de l'aile sont entières ; elles constituent proprement la rame & forment un plan continu, parce que les plumes se touchent les unes les autres dans toute leur longueur, à la faveur de leurs barbes égales dans le trajet du tuyau. Dans ces oiseaux la première plume de l'aile est plus courte que la seconde : on la nomme *cerceau ;* la seconde est la plus longue.

Dans les voiliers les cinq premières plumes de l'aile sont échancrées, depuis leur milieu jusqu'à leur extrêmité. Ces cinq plumes sont d'une longueur inégale. La première est beaucoup plus courte que les autres, la quatrième est la plus longue. L'extrêmité de cette aile, qui est la partie la plus importante pour le vol, forme une surface interrompue, entrecoupée par des ouvertures ou échancrures.

Les mouvemens de la première espèce d'aile, mince, pleine, fortement tendue, mue par une puissance active, sont aisés, rapides, forts, ils ont un effet complet ; ceux de la seconde espèce d'aile massive, convexe, entr'ouverte par des échancrures, mue mollement par des forces moins énergiques, sont pénibles, lents, ont moins d'action, & produisent moins d'effet.

Les oiseaux rameurs, à la faveur de la conformation de leurs ailes, volent contre le vent, la tête haute & portée en-avant ; ils s'élèvent sans peine dans les plus hautes régions, où ils se jouent dans tous les sens & se portent de tous les côtés : les voiliers, au contraire, ne volent avec avantage que vent *arrière*, la tête basse & inclinée ; ils ne s'élèvent que pour découvrir leur proie.

Les fauconniers avoient remarqué la différence du vol que nous venons d'indiquer ; mais ils n'avoient considéré que l'effet, sans en rechercher les causes ; ils désignent sous le nom d'*oiseaux de haut vol* ou *de leurre*, ceux que M. Huber appelle *rameurs ;* & sous celui d'*oiseaux de bas vol, de basse volerie* ou *de poing*, ceux que M. Huber nomme *voiliers*, & auxquels il donne aussi le nom d'*oiseaux planans*. Cette dernière dénomination peint bien leur vol, lorsque les ailes étendues, immobiles, soulevées par le vent, ils sont portés suivant son cours, sans action de leur part, ou au moins avec une action très-bornée.

Les oiseaux de *haut vol* & ceux de *bas vol*, ou les *rameurs* & les *voiliers*, ne diffèrent pas moins par la conformation de la serre que par celle des ailes.

La serre, dans les oiseaux de proie, est une main ; mais c'est une main armée, qui empoigne, blesse, & qui réunissant encore les avantages que le pied peut fournir, presse & comprime du poids de tout le corps. C'est ce rapport avec la main & le pied tout-à-la-fois, qui a fait donner le nom de *talon* au doigt de la serre le plus court, de *long doigt* à celui qui excède les autres, de *petit doigt* à celui qui est externe, de *pouce* au doigt le plus interne & porté en même-temps en-avant. Les ongles plus ou moins longs, arqués, aigus, qui terminent les doigts, sont les instrumens offensifs dont la serre est armée.

Toutes ces parties concourant ensemble dans l'attaque, à proportion qu'elles sont mieux conformées pour le but auquel elles sont destinées, l'oiseau assaillant a plus d'avantages.

Des doigts plus longs, plus déliés, sont plus souples, plus agiles, plus forts : ils embrassent une surface plus étendue ; mus par un levier plus long, ils étreignent plus fortement.

Des ongles plus arqués, plus acérés, pénètrent plus facilement, plus promptement & plus profondément, ils arrêtent plus aisément, ils retiennent plus fortement, & font une plaie plus dangereuse.

Un pied conformé de façon que le poids du corps se concentre en un point qui sert de base, presse & comprime davantage que celui dans lequel le poids du corps se partage sur une plus grande surface.

Tels sont les avantages réunis dans la serre des oiseaux de *haut vol* ou *rameurs*. Traités plus favorablement pour la poursuite par la conformation de leurs ailes, ils ont pour l'attaque des armes plus aisées à faire agir & d'un effet plus assuré. Ils doivent leur supériorité, sur-tout, à la longueur de leurs doigts : on les reconnoît à ce caractère : M. Huber les considérant sous ce point de vue, les a nommés *oiseaux nobles*, & il appelle *oiseaux ignobles* ceux dont les doigts sont courts & massifs. Ces qualités & ces défauts admettent nécessairement des degrés. Ainsi les *oiseaux nobles* ont tous les doigts longs & déliés, les *oiseaux ignobles* les ont gros & courts. Mais les uns & les autres, d'après la conformation de leurs doigts plus ou moins parfaite ou imparfaite, doivent être placés dans différens rangs de leur classe ; le faucon, par exemple, à la tête des *oiseaux nobles*, & la buse au dernier degré des *oiseaux ignobles*.

Tous les oiseaux de *haute volerie* ou *rameurs*

Digitized by Google

ſont en général en même-temps du nombre des *oiſeaux nobles*. Il en faut cependant excepter la *creſſerelle*, qui fait une claſſe à part, & qui, du nombre des rameurs par la conformation de ſes ailes, eſt, par celle de ſes ſerres, réduite au rang des *oiſeaux ignobles*. Tous les *oiſeaux de baſſe volerie* au contraire, ou les *voiliers*, ſont ignobles, mais à différens degrés.

Le bec, cette arme ſi redoutable dans les oiſeaux de proie, eſt plus arqué dans les *rameurs*; ſa courbure commence plus près de ſon origine; ſa pointe plus acérée, eſt accompagnée de chaque côté d'une échancrure & d'une aſpérité, qui la rendent plus propre à inciſer & à déchirer. Le bec des *voiliers* eſt moins arqué, ſa courbure commence à plus de diſtance de ſon origine, & ſa pointe plus mouſſe, eſt ſimple & unie ſur ſes côtés.

Enfin l'œil des *rameurs* eſt ordinairement noir; celui des *voiliers* eſt jaune, le plus communément.

En réſumant les objets ſur leſquels nous venons de nous étendre pour les faire mieux connoître, nous trouverons que les oiſeaux de proie, ceux au moins que l'Europe fournit, ſont diviſés en deux claſſes.

Celle des oiſeaux de *haute volerie*, appellés *rameurs* par M. Huber,

Celle des oiſeaux de *baſſe volerie* que M. Huber nomme *voiliers*,

Que les rameurs ſont tous, à l'exception de la *creſſerelle*, du nombre des *oiſeaux nobles*, & que les voiliers ſont tous des oiſeaux plus ou moins *ignobles*: que les caractères des *rameurs* ou *oiſeaux de haut vol*, qui ſont en même-temps *nobles*, ſont d'avoir les dix premières grandes pennes de l'aile entières, les doigts longs & déliés, le bec fort arqué, ſa pointe échancrée, l'œil noir. Que les caractères des *voiliers* ou oiſeaux de *baſſe volerie*, qui ſont en même-temps *ignobles*, ſont d'avoir les cinq premières grandes pennes de l'aile échancrées, d'inégale longueur; les doigts courts & maſſifs; le bec arqué, ne commençant à ſe courber qu'à quelque diſtance de ſon origine, ſa pointe ſimple, ſans échancrure, & l'iris jaune.

En entrant dans le détail de ces objets, nous trouverons que la *fauconnerie* n'employe que ſix à ſept eſpèces d'oiſeaux de *haut vol*, *rameurs* & *nobles*, & deux eſpèces ſeulement d'oiſeaux de *baſſe volerie*, *voiliers* & *ignobles*.

Il eſt très difficile de déterminer & de nommer préciſément ces différentes eſpèces, quoique peu nombreuſes, à cauſe de l'obſcurité & de la confuſion produites par l'extrême variété des noms employés en différens temps & par les divers auteurs. Je m'éloignerois trop de mon objet, & je courrois riſque de le perdre de vue ſi je l'entreprenois dans ce moment. C'eſt un travail qui ſera mieux placé en traitant de chaque eſpèce en particulier.

Je me contenterai donc, pour l'inſtant, de déſigner les oiſeaux enployés à la *fauconnerie* par les noms les plus généralement uſités.

Les oiſeaux de *haute volerie*, *rameurs* & *nobles*, ſont le *faucon*, le *gerfaut*, le *ſacre*, le *hobreau*, l'*émerillon*.

Les oiſeaux de *baſſe volerie*, *voiliers* & *ignobles*, ſont l'*autour*, l'*épervier*.

Mais ces eſpèces ont des variétés produites par l'âge, le climat, & ſur-tout par le ſexe. Ces variétés, dont pluſieurs ont été priſes pour des eſpèces, multiplient le nombre des oiſeaux employés dans la *fauconnerie*. La variété ſeule des ſexes le double, puiſque, dans chaque eſpèce, le mâle ou *tiercelet* eſt diſtinct de ſa femelle par ſa taille; que d'un tiers plus petit, il eſt regardé, par rapport à l'art, comme s'il conſtituoit une eſpèce à part. Je m'occuperai de ces différens objets en traitant des eſpèces.

M. Huber, après m'avoir fourni la baſe & la partie eſſentielle des faits que j'ai rapportés juſqu'à préſent, fait deux remarques.

Il obſerve que la diviſion des oiſeaux de proie en *rameurs* & en *voiliers*, fondée, par rapport à ceux qu'on trouve en Europe, ſur des caractères tranchans & fortement exprimés, laiſſe des doutes par rapport aux oiſeaux de proie qui vivent ſur les autres parties du globe. Il demande ſi parmi ces oiſeaux il n'y a pas des eſpèces intermédiaires qui tiennent des deux claſſes, qui les rapprochent & qui les lient.

Les voyageurs peuvent ſeuls répondre à cette queſtion intéreſſante pour la *fauconnerie* & pour l'hiſtoire naturelle. Les peaux sèches d'oiſeaux qu'on envoie ne mettent pas à portée d'y ſatisfaire; il faudroit pouvoir examiner ces peaux, en grand nombre, à leur arrivée; il eſt trop tard quand, préparées & montées, elles ont été placées dans les collections, car les peaux alors ne ſont plus flexibles; on ne peut étendre les ailes, ni manier & examiner ces mannequins, objets de la curioſité de ceux qui les poſsèdent, ſans les endommager, ſans en altérer l'élégance & la diſpoſition, & c'eſt à quoi les poſſeſſeurs ſe refuſeroient.

On peut bien répondre, d'après quelques examens plus ou moins nombreux, que la diviſion établie, par rapport aux oiſeaux de proie d'Europe, paroît en général avoir lieu pour les oiſeaux de proie des autres parties du globe; mais on ne peut rien déterminer à cet égard, rien avancer de fixe & de précis. C'eſt moins à confirmer l'univerſalité de la diviſion qu'on doit s'attacher, qu'à connoître & ſaiſir ſes exceptions, ſi elle en admet. Nous invitons les voyageurs à s'occuper de cet objet important pour l'hiſtoire des oiſeaux; eux ſeuls peuvent fournir les éclairciſſemens demandés, à portée, comme ils ſont, d'examiner les oiſeaux vivans ou récemment tués, de ſe procurer toutes les eſpèces, & d'obſerver dans tous les lieux.

La ſeconde remarque de M. Huber a pour objet le

Digitized by Google

le vol en général. Selon lui, tous les oiſeaux, même ceux qui ne ſont pas oiſeaux de proie, ſont *rameurs* ou *voiliers ;* mais ces deux claſſes, diſtinctes & iſolées, parmi les oiſeaux de proie, ſont rapprochées & liées parmi les autres oiſeaux par un grand nombre de nuances : de-là les combinaiſons multipliées dans le vol des oiſeaux ſuivant qu'ils appartiennent plus ou moins à l'une des deux claſſes. C'eſt ſur ces combinaiſons que les oiſeaux de proie qui les connoiſſent par inſtinct ou par expérience, dirigent leur plan d'attaque & ſe conduiſent dans la pourſuite ; que l'oiſeau de proie voilier laiſſe partir, ſans ſe mettre en mouvement, l'oiſeau rameur par excellence qu'il ne pourroit pas atteindre ; qu'au contraire l'oiſeau de proie rameur s'élance ſur toute ſorte de proie, également en état d'aſſaillir dans les hautes régions, & de ſe précipiter ſur ſa victime dans les inférieures : c'eſt de même, d'après ces combinaiſons du vol, que les mouvemens des oiſeaux de proie ſont réglés & déterminés pendant la pourſuite & autant que dure l'action. Ainſi les moyens de fuir & de pourſuivre ſont les mêmes ; les mouvemens pour échapper ſont fixés & déterminés dans la proie par ces moyens, & les mouvemens pour atteindre ſont modifiés dans l'oiſeau de proie ſuivant les facultés de l'animal qu'il pourſuit. La proie bornée, eſt néceſſitée dans ſes mouvemens ; l'oiſeau carnaſſier, le rameur ſur-tout, pleinement libre, déploie, reſſère & modifie ſes facultés ſuivant celles de ſa victime à laquelle il ſe proportionne.

Quoique les notions fournies par M. Huber ſoient neuves & intéreſſantes, elles laiſſent encore pluſieurs choſes à deſirer. Cet habile obſervateur ne nous a donné que les caractères extérieurs des oiſeaux de proie : c'eſt à l'anatomie à comparer les forces motrices des *rameurs* & des *voiliers ;* celles qui font agir leurs ſerres ; la longueur, l'arrangement des léviers que meuvent ces forces ; la fabrique, l'inſertion des muſcles qui les mettent en action ; la diſpoſition des tendons & l'augmentation de force que produiſent les poulies de renvoi autour deſquelles ils circulent ; à comparer les organes de la reſpiration & le degré de chaleur naturelle entre des êtres, dont les uns s'élèvent dans les hautes régions de l'air, y reſpirent librement & long-temps, ſans être incommodés ni rebutés par le froid piquant qui y règne, dont les autres, conſtitués en apparence de même, ne s'élèvent que rarement, & pour peu de temps au-deſſus des baſſes régions auxquelles ils ſemblent fixés. Toutes les fois que les actions ſont très-différentes, les organes diffèrent auſſi certainement beaucoup. Mais, outre que l'état de la ſcience ne nous fourniroit pas ſur ces objets tous les détails & toutes les lumières qu'on peut deſirer, en nous en occupant, nous nous écarterions trop de notre ſujet, & nous paſſerions les bornes que la nature de l'ouvrage nous preſcrit : je me contenterai donc d'avoir offert ces objets aux recherches des anatomiſtes, & après avoir indiqué les caractères, au moins extérieurs, qui nous font diſtinguer & diviſer les oiſeaux de proie, je paſſe aux moyens de ſe les procurer.

Manières de prendre les oiſeaux.

On prend les oiſeaux de proie ou dans le nid, ou formés & en état de ſubvenir eux-mêmes à leurs beſoins.

On appelle *niais* les oiſeaux qu'on déniche ; *ſors* ceux qu'on prend jeunes avant qu'ils aient mué pour la première fois, & *hagards* ceux qui ont déjà ſubi une ou pluſieurs mues ; différence qui ſe reconnoît aux mouchetures & aux nuances du plumage.

Les *branchiers* ſont des oiſeaux qui, ſortis du nid, ſautent de branche en branche, ſans pouvoir encore voler, ni atteindre leur proie. M. Huber veut qu'on néglige abſolument ces oiſeaux, & qu'on efface des termes de la *fauconnerie* le nom que quelques auteurs leur ont donné : il ſe fonde ſur ce que les branchiers déjà faits en partie, ſans être cependant tout-à-fait formés, s'habitueroient difficilement à la nourriture qu'on leur donneroit ; ſur ce que, avides de la liberté dont ils ont déjà joui, il ſeroit impoſſible de les retenir, ſans les ſoumettre aux exercices de l'*affaitage* ou de l'art de les dompter qu'ils ne ſeroient pas en état de ſupporter, à cauſe de la foibleſſe de leur tempérament & de la délicateſſe de leurs membres. On prend les oiſeaux dans l'*aire* ou nid, pendant qu'ils ſont encore couverts de duvet au moins ſur la tête. Plus âgés, ils ſe forment difficilement au régime qu'on eſt obligé de leur faire obſerver.

On les élève en liberté : la contrainte & la captivité amoliroient leur caractère & énerveroient les principes de leurs facultés, qui ne ſe développeroient qu'imparfaitement.

La plupart des choſes qui me reſtent à dire ſur cet article ſont communes entre les oiſeaux de haut & de bas vol ; mais il y a quelques obſervations particulières à chacune de ces deux ſortes d'oiſeaux. De quelqu'eſpèce que ſoient les *niais*, on leur attache des grelots aux pieds en les recevant ; puis on les place dans l'*aire* qu'on leur a préparé ; c'eſt pour *les oiſeaux de haut vol* un tonneau défoncé à un de ſes bouts, couché, couvert en-dedans d'un peu de paille, poſé ſur un mur bas, ou ſur un tertre à la portée du maître, l'ouverture tournée du côté du levant.

Pour les *oiſeaux de bas vol*, *l'aire* eſt une hutte de paille nattée : on la poſe ſur un arbre peu élevé à la portée de la main.

Un aſſemblage de planches qu'on adapte à l'ouverture du tonneau, ou à un des bords de la hutte figure une ſorte de table ; elle ſert aux premières courſes des jeunes oiſeaux, & à recevoir le *pât* ou nourriture qu'on leur donne. Elle

Digitized by Google

consiſte ordinairement en viande de bœuf ou de mouton, dont on a retranché avec ſoin la graiſſe, les parties tendineuſes, membraneuſes & nerveuſes ; on la coupe en morceaux minces & oblongs ; on y ajoute quelquefois de la chair de volatils : on hache celle-ci ſans en ſéparer ni les plumes ni les os ; puis on la mêle avec la groſſe viande. Celle du porc eſt nourriſſante, mais elle l'eſt trop & ne convient qu'autant que les oiſeaux ſont exténués par une diette trop longue, comme il arrive, quelquefois quand on les paiſt trop longtemps après les avoir dénichés. La chair de veau eſt malfaiſante, ne nourrit pas, conduit au maraſme & ne doit jamais être employée.

On ne donne le paſt que deux fois par jour ; le matin à ſept heures, l'après midi à cinq ; en le jettant ſur la table & pendant que le repas dure, on excite les jeunes oiſeaux par un cri quelconque, mais qui eſt chaque fois le même, afin qu'ils le reconnoiſſent & qu'ils ſoient alertes en l'entendant.

La table eſt toujours l'endroit ſur lequel on donne le *paſt* aux oiſeaux de *haut vol* ; on le donne à terre aux *oiſeaux de bas vol* quand ils ſont en état de deſcendre de l'aire & d'y remonter. Les uns & les autres exercent leurs forces peu à peu ; ils atteignent aux lieux qui ſont à leur portée d'abord par ſauts, puis ils commencent à ſe confier à leurs ailes ; leur vol eſt d'abord lourd & ſans grâce ; ils ne ſçavent ni ſe diriger, ni s'arrêter & ſe poſer ailleurs qu'à terre. Au bout de trois ſemaines environ, après la première ſortie de l'*aire*, *les oiſeaux de haut vol* commencent à *monter à l'eſſor*. Ils ſe jouent entr'eux & ces jeux ſont le prélude & l'image des attaques qu'ils formeront par la ſuite ; bientôt tout habitant de l'air qui en traverſe l'eſpace eſt expoſé à des inſultes de leur part, & au bout de ſix ſemaines, celui qui eſt foible devient déjà leur proie. Les chauve-ſouris, les hirondelles ont coutume d'être leurs premières victimes. Il eſt temps alors de les prendre, & en les dreſſant de s'aſſurer de leur fidélité. Ils ont été juſqu'à ce moment des eſclaves libres, retenus par le beſoin, mais pouvant ſe paſſer déſormais du *paſt* qui leur étoit néceſſaire, ils jouiroient de leurs facultés pour eux & à leur gré.

Le développement ſucceſſif dont je viens de parler, eſt plus prompt dans les oiſeaux de bas vol ; il a coutume d'avoir atteint ſon terme trois ſemaines après la première ſortie de l'aire. C'eſt le temps de prendre & de dreſſer ces oiſeaux : cette différence entre ces deux claſſes eſt conforme à ce qui ſe paſſe en général dans la nature : elle met plus de temps à produire tout ce qui doit avoir plus de perfections, & c'eſt peut-être une de ſes loix qui ſouffre le moins d'exceptions.

On prend de deux manières les jeunes oiſeaux qu'on a élevés, au piège & au filet.

Le piège ſe fait avec une ficelle ; on en attache un bout à la table ſur laquelle on donne le *paſt* ; par le moyen d'un clou qu'on enfonce juſqu'à la tête : à l'autre bout de la ficelle on fait un nœud coulant plus ou moins ouvert ſelon l'eſpèce des oiſeaux, de ſix pouces de diamètre au moins ſi ce ſont des faucons ; on place ce nœud à plat ſur la table, & l'on met un morceau de viande au milieu du nœud ; l'oiſeau qui veut enlever la viande, ſe prend par les pieds & demeure fixe ſur la table ſans pouvoir ſe jetter dehors ; ce que la ficelle ne doit pas être aſſez longue pour lui permettre. Auſſitôt que l'oiſeau eſt pris, on le couvre d'un linge épais ; l'obſcurité qu'il répand ſur lui, le calme ; on en profite pour le ſaiſir & l'armer ou plutôt l'enchaîner convenablement. Cette opération, qui demande de l'adreſſe, s'exécute de la manière ſuivante : on paſſe le doigt index de la main gauche entre les deux jambes de l'oiſeau, on le contient à l'aide du pouce & des doigts latéraux par rapport à l'index ; on ſe garantit du bec, dont les coups ſont à craindre, ſur-tout de la part des oiſeaux de haut vol ; le linge ſert à s'en défendre ; on couvre la tête d'un *chaperon de ruſt* ; il permet à l'oiſeau de manger, quoiqu'il le prive de la vue ; on attache *les jets* aux pieds ; ce ſont des menottes de cuir ſouple ou de peau de chien de mer mince & cependant forte. Ces menottes ont une appendice de quatre pouces de long à laquelle tient un anneau ; on y paſſe une corde ou *longe* de trois à quatre pieds ; on porte l'oiſeau ſur un billot à fleur de terre entouré de paille ; on l'y fixe par le moyen de la longe ; elle arrête ſes ébats ; la paille en amortit l'effet ; il ſe calme peu à peu, & on commence à le dreſſer auſſitôt qu'on a pris & traité de la même manière les autres oiſeaux qui ont été élevés ou *branchés* avec lui, car l'éducation que je décris s'appelle *brancher* en terme de l'art.

Il arrive quelquefois que les jeunes oiſeaux déjà trop indépendans, ne reviennent plus au paſt & ne ſe prennent point par conſéquent au piège qu'on tend ſur la table. On ſe ſert alors d'un filet comme pour les oiſeaux adultes, & jouiſſant depuis leur naiſſance de leur pleine liberté & dont la recherche & les moyens de les prendre vont nous occuper.

Manière de prendre les oiſeaux de proie adultes.

L'âpreté des oiſeaux de proie les fait aiſément tomber dans tous les pièges : ils donnent même aſſez ſouvent dans ceux qui n'étoient pas préparés pour eux. Les oiſeleurs & les chaſſeurs qui tendent leurs filets, voient aſſez fréquemment des oiſeaux de proie s'abattre ſur les *appellans*, & il ne tient qu'à eux de s'en emparer. Auſſi n'eſt-il pas rare d'en prendre par occaſion, & ſans avoir eu le deſſein d'en chercher. Mais quand on a cet objet pour but, on peut le remplir par les moyens ſuivans :

Digitized by Google

On prend les *éperviers*, les *émérillons*, les *hobreaux* aux *filets ſaillans*, tendus comme pour les alouettes, ſous leſquels on a placé quelque proie qui attire ces oiſeaux : on prend même quelquefois de cette façon des *faucons* & des *autours* ; mais la chaſſe ſpécialement deſtinée pour le faucon s'exécute autrement. Elle ſeroit extrêmement facile & bien ſimple ſi l'on pouvoit connoître les inſtans où cet oiſeau eſt affamé ; un filet aſſez large pour le couvrir ; un pigeon attaché ſous ce filet à un piquet par une longe d'un pied de long ſuffiſent dans cette circonſtance : mais ſi le faucon eſt repu, s'il traverſe les airs occupé d'un projet qu'il pourſuit, s'il découvre dans l'eſpace un objet dont l'attrait ſoit pour lui plus puiſſant que celui de la proie qui lui eſt préſentée, il la mépriſe, il paſſe & il y a de la difficulté à l'arrêter dans ſa courſe, & à l'attirer dans le piège. On y réuſſit cependant en excitant les ſentimens de cet être courageux, altier & jaloux.

Le faucon dont l'appétit eſt ſatisfait, dédaigne une proie fixée à terre, immobile, vers laquelle il lui ſuffit de s'abaiſſer pour s'en emparer : mais ſi elle paroît libre, ſi elle ſemble vouloir échapper, ſes mouvemens attirent l'attention de l'oiſeau qui plane, & les efforts qu'elle fait pour fuir le déterminent à la pourſuivre. Le chaſſeur le ſçait & en profite ; il tend ſes filets ; il place & fixe au centre une poulie ou un fort fil de fer courbé en arc ; il y paſſe une filière de trente à quarante toiſes de long, à l'extrêmité de laquelle il lie par les pieds un pigeon vivant ; il emporte avec lui cet oiſeau dans une loge où il ſe retire ; il y attend le paſſage d'un faucon ; ſouvent cet oiſeau eſt ſi élevé qu'il échapperoit aux regards du chaſſeur, ou il ne le découvriroit pas aſſez-tôt. Un troiſième oiſeau l'avertit à propos : c'eſt une *pie-grièche* privée ; elle a une boucle autour du corcelet ; elle eſt liée par cette boucle, au moyen d'une ficelle, à un piquet enfoncé près d'une loge de gazon qu'on lui a préparée. Si il paroît quelqu'oiſeau de proie dans les airs, la *pie-grièche* donne auſſitôt le ſignal, & le chaſſeur juge par ſes allarmes de l'eſpèce de l'oiſeau qui paroît ; ſi c'eſt une *buſe* ou tout autre ennemi peſant & peu dangereux, la *pie-grièche* ne s'agite que foiblement ; mais ſi elle ſe précipite dans la loge, ſi elle ſe retire au fond & fait effort pour ſe cacher autant qu'il lui eſt poſſible, le chaſſeur conclut qu'elle a découvert quelqu'oiſeau d'un genre noble, & à proportion qu'elle donne des ſignes d'une allarme plus vive, il juge avec plus de fondement que c'eſt un *faucon*. Alors il lâche le pigeon, dont la vue & ſon vol, qui paroît libre, déterminent l'oiſeau qui plane au haut des airs à baiſſer & à s'approcher au moins à portée de la vue humaine. Si l'oiſeau n'en fait pas davantage, ſi il ne fond pas ſur le pigeon, le chaſſeur le retire pour le lâcher une ſeconde fois ; ſon retour irrite le faucon qui s'abat & le *lie*. Alors le chaſſeur, à l'aide de la filière paſſée à travers la poulie, entraîne la proie & l'oiſeau acharné ; il les amène en un point que les filets puiſſent couvrir, & il les prend enſemble ; il n'a pas beſoin de ſe preſſer, ſi c'eſt un faucon ; ſon ardeur l'empêche de s'appercevoir du danger ; mais il faut de la promptitude dans l'exécution, ſi c'eſt un oiſeau qui ne *s'acharne* pas ou qui s'attache à ſa proie avec moins d'ardeur que le *faucon*.

Le moyen dont on vient de lire la deſcription réuſſit ordinairement ; cependant, ſi il ne produit pas ſon effet, il reſte encore une reſſource.

Au bout d'une gaule, d'un bois pliant, longue de quinze à vingt pieds, on attache un *faucon privé* que l'âge, ſes infirmités, ou ſes mauvaiſes qualités, rendent de nulle valeur ; le bout oppoſé de cette gaule eſt fixé en terre : au même bout auquel le *faucon* eſt lié par les pieds, on attache une filière que l'on fait paſſer par la poulie ou l'arc qui ſont fixés au centre des filets ; le chaſſeur ſe retire dans la loge où aboutit la filière ; il la tire au ſignal que donne la pie-grièche ; la gaule s'abaiſſe & ſe plie en arc vers la terre ; le *faucon* qui y eſt attaché, les ailes pendantes, la tête tournée en bas, repréſente par ſon attitude un oiſeau qui s'abat ſur une proie ; celui de ſon eſpèce qui l'apperçoit du haut des airs ſe précipite vers lui, quoiqu'il n'éprouve aucun beſoin, & ſe jette dans le piége. Les Iſlandois, auxquels l'invention en eſt due, le nomment dans leur langue *appât de la jalouſie*. Eſt-ce l'expreſſion propre ? Le *faucon*, qui, dans l'uſage que l'homme en fait, chaſſe ſouvent de concert & d'accord avec ſes ſemblables, eſt-il leur ennemi dans l'état de liberté ? Faut-il penſer que c'eſt pour diſputer & ravir ſans beſoin une proie ſans attrait, que le *faucon* qui jouit de tous ſes droits, de toutes ſes facultés, ſe précipite du haut des airs, ou le fait-il pour prendre part au combat, pour ſeconder un oiſeau de ſon eſpèce, que l'âge ou les infirmités ont affoibli ? Le *faucon* a trop de courage & de trop puiſſans moyens pour ne le pas préſumer généreux, plutôt que jaloux. Les diverſes façons de prendre les oiſeaux de proie, rapportées juſqu'à cet endroit, ſont fondées ſur leurs beſoins ou ſur leurs inclinations. Leur antipathie pour les oiſeaux de nuit a fourni le moyen ſuivant, qui leur eſt ſeul peut-être plus funeſte que tous les autres enſemble. Quelle eſt la cauſe de cette averſion ? Nous ne nous en occuperons pas pour l'inſtant : il ſuffit que le lecteur en ſoit prévenu, & qu'il ſçache comment l'homme l'a fait tourner à ſon avantage, ainſi qu'il a profité de toutes les habitudes & de toutes les inclinations des animaux autant qu'il les a connues.

Le *grand duc* eſt l'oiſeau de nuit dont on ſe ſert par préférence & le plus ordinairement pour attirer & prendre d'autres oiſeaux, & ſpécialement ceux qui ſervent à la *fauconnerie*. C'eſt par cette raiſon qu'il tient un rang parmi ces oiſeaux, qu'on le nourrit, qu'on en prend ſoin & qu'on l'inſtruit ;

Digitized by Google

car il a beſoin d'être dreſſé, pour qu'on en tire tout l'avantage qu'il peut procurer, quoiqu'il ne ſerve que d'appât, qu'il ne ſaiſiſſe rien & qu'il ne faſſe qu'attirer dans le piége. Son inſtruction conſiſte à lui apprendre à voler d'un bout à l'autre d'une corde de cent pieds de long environ, attachée à deux billots ſur leſquels le duc ſe poſe après ſa volée. Pour l'y accoutumer, on l'enferme dans une chambre où l'on a placé deux billots en ligne droite à quelques pieds de diſtance d'abord, ayant ſoin de les éloigner de jour en jour. On attache une corde, d'un billot à l'autre, aux jambes du *duc* des menottes; on paſſe dans l'anneau de ces menottes une corde qu'on y fixe; on en lie l'autre extrêmité à un anneau à travers lequel paſſe la corde tendue entre les deux billots. Le tout achevé, on poſe *le duc* ſur un des deux billots; on lui préſente à manger ſur l'autre; il ne peut prendre le pât qui lui eſt offert qu'en filant le long de la corde, ſans que celle qui le retient ſoit aſſez longue pour lui permettre de ſe poſer à terre; il faut qu'il ſoit forcé de faire le trajet en volant. Lorſqu'il a pris une *becade*, on tranſporte le pât ſur l'autre billot, & l'on continue cet exercice juſqu'à ce que le repas ſoit fini. Peu-à-peu *le duc* s'habitue à voler d'un billot à l'autre ſeulement pour changer de place & ſans y être déterminé par la néceſſité de chercher ſa nourriture. Son inſtruction eſt finie alors, & l'on peut s'en ſervir.

Pour en faire uſage on le tranſporte dans un taillis, où, en élagant convenablement quelques arbres, on a formé auparavant une ſorte de ſalon: on place au milieu un billot, & à cent pas environ, en ligne droite, on en place un ſecond: d'un billot à l'autre on tend une corde à laquelle le duc eſt fixé de la même manière que lorſqu'il s'agiſſoit de le dreſſer: l'eſpace d'un billot à l'autre a été élagué & doit être découvert: on poſe le duc ſur le billot en face du ſalon; il doit être diſpoſé de façon qu'il ſoit ouvert & que l'accès en ſoit libre en-deſſus & ſur les côtés à trois & quatre pieds de la ſurface de la terre; les parois mitoyens entre cet eſpace & le deſſus doivent être fermés par des branches, qui, en laiſſant la liberté de voir dans le ſalon, en ferme l'entrée à un oiſeau de proie qui voudroit s'y précipiter les ailes étendues. On ſuſpend des filets nommés *araignées*, (*voyez* ce mot), aux branches qui forment les parois inférieures du ſalon; on en poſe également une à la partie ſupérieure; on l'attache très-légèrement aux branches qui ſont à l'entour; on ne laiſſe de libre que le côté tourné vers le billot ſur lequel on a poſé le duc: le tout étant préparé, on ſe retire dans une loge aux environs; on juge que le duc découvre quelques oiſeaux de proie dans les airs, lorſqu'il baiſſe la tête en tournant au contraire le globe de ſes yeux vers le ciel: à l'approche de l'ennemi *le duc* quitte ſon poſte & vole vers le billot du ſalon ſur lequel il va ſe poſer: l'oiſeau de proie, qui ne le perd pas de vue, ou ſe précipite vers le ſalon de plein vol, en y fondant du haut des airs par l'ouverture ſupérieure, il s'embarraſſe dans l'araignée qu'il emporte, & dont les côtés retombent ſur lui; ou il vient ſe poſer ſur les branches qui forment les parois ſupérieurs; bientôt il s'en précipite pour ſe jetter par les côtés inférieurs ſur ſon ennemi; mais il fait tomber les araignées & il ſe prend deſſous. De façon ou d'autre, auſſi-tôt que l'oiſeau de proie a pénétré dans le ſalon, on y court précipitamment pour le ſaiſir avant qu'il ait pu ou ſe dégager des filets, ou ſe bleſſer en ſe débattant.

On peut dreſſer & l'on dreſſe quelquefois, de la même manière que le duc, l'*effraie*, le *chathuant*, le *hibou*. Mais on ne prend, par le moyen de ces oiſeaux, que des *corneilles*, des *pies*, des *geais*, la menue volatile en général, & quelques oiſeaux de proie des plus petites eſpèces. On prend, au contraire, par le moyen du *duc*, ceux de la plus forte taille & des eſpèces les plus recherchées.

Les auteurs ont encore indiqué quelques manières de prendre les oiſeaux de proie; mais elles ſont fondées ſur les mêmes principes que celles que j'ai détaillées, & elles n'offrent rien de plus avantageux: j'omets d'en parler par cette double raiſon.

Choix des oiſeaux de proie.

Le choix des oiſeaux de proie, ou la préférence qu'on donne aux uns ſur les autres, eſt relative ou à des objets qui leur ſont communs à tous, ou à des objets qui leur ſont particuliers, ſuivant l'eſpèce dont ils ſont, ou enfin dans le choix qu'on en fait, on ſe détermine par l'aptitude connue & plus ou moins grande des eſpèces pour la chaſſe ou le vol auquel on les deſtine.

On préfère en général ceux qui ont la taille plus dégagée, une forme plus élégante, les ailes plus longues, le regard plus fier & plus aſſuré, les jambes plus fines, les doigts plus alongés, *la main* plus large, & la priſe plus ample; dont le plumage a moins de mouchetures & eſt plus foncé, ſuivant la nuance commune au pennage de toute l'eſpèce.

Quelle que ſoit la valeur de ces indices, on ne peut ſe diſſimuler qu'ils ne ſont pas toujours ſurs. Une marque de bonté moins équivoque dans un oiſeau, c'eſt de *chevaucher le vent*, c'eſt-à-dire, de ſe roidir contre & de ſe tenir ferme ſur le poing lorſqu'on l'y expoſe; mais on doit ſur-tout avoir égard à ſa ſanté & s'en aſſurer avant que de prendre pour lui les ſoins qu'exige ſon éducation. Il faut s'aſſurer s'il n'eſt point attaqué du *chancre*, qui eſt une eſpèce de tartre qui s'attache au goſier & à la partie inférieure du bec; s'il n'a point ſa *molette empelottée*, c'eſt-à-dire, ſi la nourriture ne reſte point par pelotons dans ſon eſtomac; obſerver s'il ſe tient ſur ſa

Digitized by Google

perche ſans vaciller ; ſi la lange n'eſt point tremblante ; ſi les *emeuts* ou excrémens ſont blancs & clairs : les *emeuts bleus* ſont un ſymptôme de mort.

De l'affaitage ou de la manière de dreſſer les oiſeaux de proie.

La fierté des oiſeaux de proie, leur caractère indépendant & ſauvage dans l'état de liberté, ſont fondés ſur leurs facultés, ſur des moyens puiſſans de fournir à leurs beſoins. C'eſt en les privant quelque temps de ces avantages, en appeſantiſſant ſur eux le joug de la ſervitude & de l'indigence, qui briſent & qui plient juſqu'aux caractères, que l'art dompte celui des oiſeaux de proie ; que l'homme le modifie, le change à ſon gré, le forme & le dirige ſelon ſes vues, & qu'il les aſſervit à ſes volontés. Les oiſeaux, trompés par des ſecours qu'ils reçoivent de celui qui les y aſſujettit, qui les leur rend néceſſaires, s'habituent à ſa vue, paſſent de l'habitude à la ſoumiſſion & s'attachent par reconnoiſſance à leur tyran, qui, à force d'art, s'empare de tout leur être. Les détails dans leſquels nous allons entrer fourniront le développement & les preuves de ces aſſertions.

Auſſi-tôt qu'un oiſeau eſt pris, on lui impoſe des entraves : on lui attache aux pieds des ſonnettes ; à leur ſon, quand il jouira en apparence de la liberté, ſon maître le pourra ſuivre par-tout où il ſe retirera : on lui paſſe les jambes dans des *jets* ou ſortes de menottes, dont j'ai parlé plus haut ; ſur l'anneau qui tient à l'appendice des *jets*, eſt gravé le nom du maître du nouvel eſclave : on y paſſe une longe ou corde qui ſert à attacher l'oiſeau où l'on juge à propos. Si l'on eſt dans l'intention de le dreſſer, la main couverte d'un gant, on le prend ſur le poing, &, partageant une partie des fatigues auxquelles on le ſoumet, on le porte continuellement ; il ne doit avoir aucun repos, ne point prendre de nourriture, ne pas jouir du ſommeil un ſeul inſtant : il ſoutiendroit ou répareroit ſes forces ; on le ſçait, & le but eſt de les lui faire perdre ; ſa fierté diminuera avec elles, & l'épuiſement lui inſpirera les premiers ſentimens de la ſoumiſſion. Cette épreuve dure ordinairement trois jours & trois nuits, quelquefois davantage. Si l'oiſeau, trop altier ou trop robuſte, la ſupporte mieux qu'on ne le voudroit, s'il s'agite trop fréquemment ou trop violemment, s'il tente de ſe ſervir de ſon bec pour ſe défendre, de temps en temps on lui jette par jets de l'eau froide ſur le corps, ou on lui trempe la tête dans un vaſe qui en contient ; l'impreſſion qu'elle produit achève de l'abattre : il demeure quelque temps immobile & paroît rendu : on en profite, le plutôt qu'il eſt poſſible, pour lui couvrir la tête d'un *chaperon*.

Il eſt rare qu'après trois jours & trois nuits paſſés dans ces violens exercices, l'oiſeau conſerve toute ſa fierté ; que privé pendant le même temps de la lumière, de la vue du ciel & des campagnes dont il jouiſſoit, il n'ait pas perdu en partie l'idée de la liberté ; que l'attrait continue d'en être auſſi puiſſant ſur lui, & que l'épreuve qu'il a ſupportée n'ait pas amoli ſon caractère ; on juge des effets qu'elle a produits par la tranquillité de l'oiſeau, par ſa docilité à ſe laiſſer couvrir la tête du chaperon, qu'on lui ôte & qu'on lui remet ; par ſa promptitude à prendre, étant découvert, le *pât* ou la viande qu'on lui préſente de temps en temps. Ces différens exercices ſont autant de leçons : on les répète ſouvent pour en aſſurer le ſuccès qui dépend de l'habitude ; pour les rendre plus fréquentes, on donne des *cures*. Ce ſont de petites pelottes de filaſſe : elles produiſent un double effet ; en irritant l'eſtomac, elles provoquent ou augmentent l'appétit ; elles rempliſſent la fonction de purgatifs, excitent l'animal à ſe vuider & l'affoibliſſent : la perte des forces augmente ſa docilité ; l'appétit le rend plus âpre à prendre le *pât* ; il apprend à connoître celui qui le lui préſente ; il s'habitue & s'attache à lui peu à peu. Quand il paroît ſe livrer avec aſſez de franchiſe, il eſt temps de lui donner de nouvelles leçons.

On le porte dans un jardin ; on le poſe ſur le gazon, tenu à la longe ; on le découvre, & en lui montrant le *pât*, qu'on tient un peu élevé, on l'accoutume à ſauter ſur le poing. Quand il eſt aſſuré à cet exercice, on lui fait connoître le *leurre*. C'eſt une repréſentation de proie, un aſſemblage de pieds & d'ailes, ſur lequel on met la viande dont on nourrit les oiſeaux. L'habitude de prendre leur *pât* ſur le *leurre*, les accoutume à ſa vue, la leur rend agréable & le leur fait aiſément reconnoître. C'eſt pourquoi l'on s'en ſert pour les *réclamer* ou les rappeller, lorſque pour les faire chaſſer, après qu'ils ſont dreſſés, on les a mis en liberté, & qu'on s'eſt confié à la conduite qu'ils ſont maîtres de tenir.

L'inſtruction à laquelle les épreuves & les leçons précédentes ont conduit l'oiſeau, conſiſte donc à lui montrer le *leurre*, & l'attirer vers cet objet par l'attrait du *pât* dont il eſt couvert ; mais, pour qu'il y faſſe une plus grande attention, pour convenir en quelque ſorte avec lui d'un ſignal qui l'avertiſſe dans la ſuite par le moyen de l'ouïe, au défaut de la vue, en lui préſentant le *leurre*, on appuie le geſte de la voix & de cris qu'on répète toutes les fois qu'on renouvelle cet exercice.

Lorſque l'oiſeau eſt habitué au *leurre*, on lui donne ſes leçons en pleine campagne, mais en le tenant toujours attaché à la filière, qui doit avoir environ dix toiſes de long. On lui montre le *leurre* & on l'appelle du geſte & de la voix, d'abord à quelques pas de diſtance, & de jour en jour de plus en plus loin. Chaque fois qu'il vient au *leurre*, on *le ſert de la viande* dont on

Digitized by Google

le nourrit, & on lui en laiſſe prendre *bonne gorge* pour l'*affriander*; enfin, lorſque l'oiſeau fond ſur le *leurre* de la longueur de la filière, il eſt temps de lui donner l'*eſcap*, c'eſt-à-dire, de lui faire connoître & manier ſouvent le gibier auquel on le deſtine; ce qu'on exécute ou en attachant ce gibier ſur le *leurre*, ou en le laiſſant en préſence de l'oiſeau courir ou voler, d'abord attaché à une ficelle, puis en liberté. C'eſt la dernière leçon; tant qu'elle eſt néceſſaire, l'oiſeau continue d'être retenu par la filière; quand il eſt parfaitement *aſſuré*, on ſe confie à lui & on le met en liberté; c'eſt ce qu'on appelle *voler pour bon*.

Les détails dans leſquels je viens d'entrer ſont relatifs aux moyens de dreſſer les oiſeaux en général, mais pluſieurs exigent des ſoins particuliers, ſelon l'eſpèce dont ils ſont, leur âge, le climat où ils ſont nés, leur ſexe, & quelquefois même ſuivant la dureté plus ou moins grande de leur caractère individuel, enfin ſelon le vol auquel on le deſtine.

Les bornes qui me ſont preſcrites ne me permettent pas de ſuivre ces différents objets; mais pour ſuppléer, autant qu'il eſt poſſible, à ce que je ſuis forcé d'omettre, je citerai quelques exemples des éducations particulières les plus pénibles, d'après leſquelles le lecteur pourra juger de celles qui ſont plus aiſées & qui ſe trouvent en quelque ſorte compriſes dans les premières dont il n'y a guère qu'à retrancher pour former les ſecondes.

Affaitage des Gerfauts de Norwège.

Les oiſeaux ſont en général plus durs à dreſſer à proportion qu'ils ſont d'une eſpèce plus grande, plus âgés, qu'ils viennent de contrées plus ſeptentrionales: il n'y en a point de plus difficiles *à traiter* que les *tiercelets hagards des gerfauts de Norwège*. C'eſt par cette raiſon que je choiſis leur éducation pour premier exemple particulier.

La plus grande difficulté par rapport à ces oiſeaux, eſt de les *eſſimer* ou maigrir, ce qu'on appelle auſſi *baiſſer le corps*. Elle dépend de leur conſtitution robuſte, du temps écoulé depuis qu'on les a pris au moment où on les dreſſe loin des lieux qu'ils ont coutume d'habiter, de l'inaction dans laquelle ils ont vécu & de la qualité trop nourriſſante des viandes dont on les a remplis. Un jeûne rigoureux n'auroit qu'un effet momentané, moins abſolu, mais trop long, il pourroit faire tomber l'oiſeau dans le *maraſme*. Il s'agit donc de trouver un milieu, d'affoiblir les forces ſans en détruire le principe; d'amaigrir l'animal ſans le jetter dans le *maraſme*, & de ſe conduire de façon que le dépériſſement qu'on a occaſionné puiſſe être facilement réparé quand on le voudra.

On remplit ces vues en réduiſant la ration à peu-près à moitié de ce qu'elle ſeroit ſi l'on avoit l'intention que l'animal jouit de toutes ſes forces. On paſſe dans l'eau & on lave les chairs qu'on lui donne, opération qui les rend moins nourriſſantes & laxatives. Les forces de l'oiſeau, moins nourri & vuidé plus ſouvent, baiſſent par cette double cauſe; mais ſon embonpoint n'eſt pas encore aſſez diminué, même après un mois de ce traitement.

Pour amener le gerfaut au point où on le deſire, on lui prépare le *pât* ſuivant:

On prend un cœur de veau; on le réduit, en le battant, en une ſorte de bouillie mucilagineuſe; on en forme une pelotte que l'on donne à l'oiſeau, après l'avoir laiſſé jeûner un peu plus long-temps qu'à l'ordinaire, pour le rendre plus âpre, & qu'il *faſſe gorge* de la pelotte entière.

Le lendemain, ou le ſur-lendemain du *pât* précédent, les forces & le corps étant ſuffiſamment baiſſés, on reprend la première nourriture de chair lavée, à demi-ration, & on la continue environ quinze jours, pendant leſquels on fait ſouvent *la tête* à l'oiſeau, c'eſt-à-dire qu'on l'accoutume à ſe laiſſer mettre le chaperon.

Il eſt aiſé, dans les différentes éducations, de varier la qualité & la quantité des alimens, de prolonger & d'abréger le régime, ſuivant la force des eſpèces, celle des individus & le dégré de leur embonpoint.

La manière *de faire la tête* exige quelques détails indiſpenſables pour l'éducation du *gerfaut*, plus ou moins néceſſaires pour les autres éducations moins difficiles.

Vers les derniers quinze jours du régime, on bride une des ailes du gerfaut par le moyen d'un fil; on le mouille deſſus le dos, les côtés & le devant du corps, en lui jettant de l'eau avec une éponge, puis on porte la main devant & derrière la tête qu'on manie, mais ſans ôter ni relâcher le chaperon; enſuite, avec une aile de pigeon, que les fauconniers nomment un *friſt-fraſt*, on le frotte en appuyant ſur le dos ſur les côtés, & entre les jambes; on reporte la main vers la tête; ſi les mouvemens en ſont ſouples, obéiſſans à l'impreſſion de la main, on relâche le chaperon & on découvre à moitié un des deux yeux. On remet le chaperon en état plus ou moins promptement, ſuivant la contenance de l'oiſeau; on le frotte avec le *friſt-fraſt*; on découvre de nouveau un œil, & procédant par dégrés, rendant la lumière, l'ôtant tour à tour, & frottant dans les intervalles avec l'aile de pigeon, on parvient à découvrir les deux yeux, mais ſans ôter entièrement le chaperon, dans lequel le bec reſte toujours engagé.

Cette opération doit s'exécuter pour la première fois dans un lieu paiſible, ſolitaire, où il ne pénètre qu'une lumière foible; ſi on l'a commencée de grand matin, & ſi on l'a ſouvent répétée dans la journée, il eſt ordinaire que le gerfaut ſe trouve aſſez doux le ſoir, quoique découvert, pour qu'il ſoit à propos de le porter dans un lieu où il y ait pluſieurs perſonnes; mais elles doivent être

Digitized by Google

toutes placées de façon que l'oiseau leur ſoit préſenté en face, qu'aucune ne paſſe derrière lui, ce qui l'effraieroit. Or, il eſt de la plus grande importance de lui éviter, au point dont nous parlons, tout ſujet de frayeur : elle retarderoit beaucoup ſon éducation, & le reporteroit en-deça du dégré où il eſt déjà parvenu. Du reſte, on traite le gerfaut dans le lieu habité, comme on a fait d'abord dans l'aſyle ſolitaire, & l'on continue de le découvrir, de lui remettre le chaperon, de lui faire ſentir le *friſt-fraſt* juſqu'au milieu de la nuit, dont on lui accorde le reſte pour ſe repoſer.

Quoique l'éducation du *gerfaut*, parvenue au point où je l'ai conduite, ſoit commencée depuis ſix ſemaines, elle n'eſt qu'ébauchée, & elle exige encore près de deux mois avant qu'elle ſoit achevée. Je partagerai par intervales les exercices qui ont lieu pendant cet eſpace de temps.

Les dix premiers jours on répète les leçons que j'ai décrites dans l'article précédent : on les commence le matin & on les continue juſqu'au milieu de la nuit ; mais peu à peu on laiſſe l'oiſeau plus long-temps découvert ; on l'accoutume au bruit, au mouvement, à la vue des chiens, qu'on tient en leſſe d'abord dans un plus grand éloignement & à une diſtance moindre de jour en jour : on donne à l'oiſeau, d'abord à demi découvert, quelques *bécades*, puis on lui en laiſſe prendre un plus grand nombre ſans mettre le chaperon, & on l'habitue enfin à prendre, ſans être couvert, ſa ration entière. Lorſqu'on l'y voit empreſſé, qu'il eſt d'ailleurs docile à ſes autres exercices & tranquille à la vue des objets qui l'entourent, ſon éducation s'avance ; on la continue de la manière qui ſuit :

Dans une chambre où n'entre que le maître, accompagné de deux aides, on a eu ſoin d'attacher ſur une table *une queue de bœuf*. On porte le gerfaut dans cette chambre : les aides s'y placent de façon qu'il les voye en face quand il ſera découvert. Le maître tient en ſa main une aile de pigeon récemment enlevée du corps de cet oiſeau & ſanglante : il la fait ſentir au gerfaut ; il s'acharne deſſus ; on le découvre ; on lui en laiſſe prendre quelques bécades, puis on la retire doucement vers la queue de bœuf, & l'oiſeau voulant ſe jetter ſur l'aile, on la laiſſe tomber à côté ; le gerfaut s'acharne ſur la queue de bœuf, ſans pouvoir ſe raſſaſier à cauſe de la nature du *pât* ou *iroir*. On le laiſſe tirer quelque temps, & on le relève de cet exercice en lui montrant l'aile de pigeon qu'on reprend, qu'on tient dans le creux de la main. A meſure que l'oiſeau poſe ſur cette aile l'une ou l'autre de ſes ſerres, on élève doucement la main en faiſant le cri de *leurre*, mais à voix baſſe les premiers jours, & pendant qu'il eſt acharné ſur l'aile, on le couvre doucement avec le chaperon. On retire l'aile ; on recommence l'exercice ; l'oiſeau qu'on découvre s'acharne ſur la queue de bœuf ; on le relève par le moyen de l'aile de pigeon, avec laquelle on le *leurre*. Un des aides lui préſente ſa ration qu'il tient dans la main : on la lui laiſſe prendre ; on le couvre avant la dernière *bécade* ; on l'acharne encore quelques inſtans ſur l'aile & l'on finit par le frotter avec le *friſt-fraſt*.

On répète le lendemain l'exercice du jour précédent, en attirant l'oiſeau vers la table par un appât dont on le tient un peu plus éloigné, en hauſſant la voix pour le cri de *leurre*, en même-temps qu'on l'*acharne*.

Le ſoir du même jour, l'oiſeau étant placé ſur ſa perche & découvert, on poſe devant lui, à quatre à cinq pas, une lumière ; on ſe promène doucement, en prenant garde d'abord que l'ombre ne paſſe pas derrière lui, puis on l'y accoutume peu à peu, & lorſqu'il ne paroît plus ému des divers mouvemens qu'on fait, on ſe retire en emportant la lumière, & c'eſt à quoi une heure ou deux ſuffiſent.

Les quatorze ou quinze jours ſuivans, on renouvelle les mêmes leçons, mais *on les rend plus fortes*. On les donne en plein air ſur le gazon. On tient d'abord l'oiſeau fort court, & on le *leurre* de près ; mais on lâche graduellement ſa longe & on le *leurre* de plus loin, de façon que le quinzième ou ſeizième jour le *leurre* ſoit préſenté à cent cinquante ou deux cens toiſes. On l'accoutume en même-temps au cri de *leurre* dans toute ſa force & tel qu'on le fait en chaſſe. Pendant la durée de ces leçons, on diminue la ration d'autant plus qu'on approche du terme des quinze jours : on vuide l'oiſeau deux ou trois fois par le moyen *d'une cure d'ail & d'abſynte*, qu'on lui fait avaler *enveloppée d'étouppes*. On le couche chaque jour à la lumière, & on le fortifie dans l'habitude des mouvemens qu'il voit faire.

Les deux jours qui ſuivent les quinze ou ſeize précédens, on acharne le gerfaut ſur une poule ; le premier jour on ne le découvre qu'après qu'il eſt acharné, & on lui jette la poule à trois ou quatre pas ; le ſecond on commence par le découvrir ; on lui montre la poule à cinq ou ſix pas, & on l'avertit par le cri de *leurre*. L'un & l'autre jour, on le laiſſe ſe repaître de la poule, & pendant qu'il en fait curée, on parle, on crie, on tourne autour de lui pour le fortifier au bruit & au mouvement.

Le troiſième jour on *le tient ferme*, c'eſt-à-dire qu'on le nourrit peu, afin de le rendre plus âpre & plus ſûr à la leçon du lendemain. Ce jour *on le leurre à deux cents toiſes ſans filière*.

L'éducation s'avance & les leçons changent. Le but des premières étoit de rendre l'oiſeau docile, en l'affoibliſſant, de l'aſſurer en l'attachant par les ſecours qu'on lui donne, de le faire au bruit & au mouvement, en l'y accoutumant peu-à-peu : il doit apprendre, par les nouvelles leçons, à

Digitized by Google

pourſuivre une proie qui tend à échapper, connoître celle à laquelle on le deſtine, & ſe montrer âpre à la ſaiſir. Cette dernière partie de l'éducation exige encore quinze à vingt jours, qui ſe paſſent dans les exercices ſuivans :

On enferme dans une peau de lièvre un poulet qui paſſe la tête par un trou pratiqué à la peau : on la fixe ſur une planche, comme ſi le lièvre étoit couché ſur le ventre. On montre de trois à quatre pas *ce leurre* à l'oiſeau, il s'y porte ; le poulet retire la tête ; mais ſes cris, ſes mouvemens animent le *gerfaut*, qui s'acharne ſur la peau ; on l'excite, en lui donnant ſur le poil quelques bécades enſanglantées ; on le relève, on le couvre & on répète, mais à cinq à ſix pas de diſtance, & en communiquant quelque mouvement *au leurre*, qu'on avoit d'abord préſenté immobile.

Les dix jours ſuivans ſont conſacrés au même exercice, mais en lui donnant plus d'extenſion de jour en jour. On montre la peau qui ſert de *leurre*, de plus en plus loin ; on lui imprime plus de mouvement ; on la fait lentement tirer par un piqueur, qui enſuite l'entraîne, en courant à toutes jambes, & les deux derniers jours il monte à cheval, part au grand galop, en traînant après lui la peau. L'oiſeau ne l'atteint d'abord que le bec ouvert, & haletant ; mais l'exercice le met en haleine, & on répète juſqu'à ce que l'oiſeau arrive le bec fermé ſans haleter. Cette leçon n'eſt pas ſeulement néceſſaire pour apprendre au *gerfaut* à connoître le *lièvre*, mais pour le fortifier & le mettre en haleine, ce qui eſt indiſpenſable pour quelque vol qu'on le deſtine : chaque fois qu'il atteint la peau, qu'il s'y acharne, on lui donne *ſa curée* deſſus. L'éducation ſeroit finie ſi l'oiſeau étoit deſtiné pour le lièvre ; mais ſi l'on a pour but de lui faire voler *le héron*, *la buſe*, ou quelqu'autre oiſeau, après l'avoir mis en haleine, par l'exercice de la peau de lièvre, qu'on nomme *traîneau*, on lui fait connoître l'oiſeau auquel on le deſtine, & on l'y habitue, en le leurrant ſur une peau de l'eſpèce pour laquelle on le dreſſe, en lui jettant cette peau de plus en plus loin, en l'accoutumant à *la lier* en l'air pendant qu'elle retombe, en lui faiſant *manier le vif*, lui donnant, pour l'y acharner, des bécades enſanglantées à travers les plumes, en lâchant la proie devant lui, le découvrant à l'inſtant qu'elle prend ſon eſſor, la lui faiſant *lier* d'abord à une foible hauteur, puis à une plus grande ; car lorſqu'il l'a une fois liée à trente pieds d'élévation, il *la lie* bientôt à cinquante, puis à cent ; enfin, à quelque hauteur qu'elle s'élève, & ſon éducation eſt finie.

Quoique je ſois entré dans beaucoup de détails, j'ai été forcé d'en omettre, auxquels la ſagacité du lecteur peut ſuppléer. Je me ſuis attaché à donner les moyens de dreſſer le plus indocile des oiſeaux, & de le former pour la proie à laquelle on le deſtine. On peut, en appliquant ſon exemple aux autres eſpèces, juger de la manière dont il convient de les traiter, ſuivant qu'elles ont avec lui plus ou moins de rapport ; c'eſt pourquoi je me renfermerai à leur égard dans quelques faits particuliers.

Des ſacres.

On traite ces oiſeaux encore plus ſévèrement que les gerfauts, relativement au régime : comme ils ſont plus fiers, on ne les abbat que par un jeûne preſque exceſſif. On commence à les prendre ſur le poing, & à leur faire la tête quand leur corps eſt à moitié *baiſſé*. On continue à les nourrir très-peu, à les affoiblir juſqu'au point qu'ils ſoient prêts du maraſme, & qu'ils aient peine à ſoutenir leurs ailes. C'eſt alors qu'on commence à les dreſſer, & leur éducation dure de trente à trente-cinq jours. Les trois premiers on leur donne, comme aux gerfauts, des leçons dans une chambre où l'on prépare ce qui eſt néceſſaire. Le quatrième on leur apprend, par le moyen de l'appât, à ſauter du poing ſur la table, de la table ſur le poing, & en répétant cette action à ſauter de terre ſur le poing, de l'étendue de leur longe, qui doit avoir environ trois pieds : cet exercice s'appelle *jardiner*. Si l'oiſeau ſe montre franc, on commence à le *remonter*, c'eſt-à-dire à rétablir ſes forces par la nourriture, ou l'on ne fait que l'empêcher, pour ainſi-dire de mourir de faim, juſqu'à ce que ſa docilité engage à le mieux alimenter. Du cinquième au quinzième jour les leçons du leurre ſe donnent en plein air, de plus en plus loin ; les dernières à la diſtance de cent pas : celles de l'exercice, qu'on appelle *jardiner*, ſe donnent auſſi en plein air, & conſiſtent à ſauter du poing ſur une motte de gazon, du gazon ſur le poing : le maître poſant d'abord un genou en terre, & préſentant le poing baiſſé, puis le maître ſe tenant debout, & préſentant le poing de plus loin en plus loin ; le ſeizième jour on ôte la longe pour leurrer : on exécute deux fois cette leçon à deux cent pas de diſtance chaque fois.

Le vingtième jour on donne au piquet un pigeon vivant. Quelquefois l'oiſeau a de la peine à s'y acharner, comme s'il ne connoiſſoit plus le vif : on doit peu s'en inquiéter.

Le vingt-un, ſuivant le vol auquel on deſtine le *ſacre*, on lui donne, ou la peau de lièvre, ſi on le deſtine à la chaſſe de ce quadrupède, ou une poule d'un brun obſcur, ſi on le dreſſe pour voler la *buſe* ; & enfin une poule d'un plumage rouſſeâtre, ſi on le dreſſe pour le vol du *milan*. Le lendemain on donne au piquet le *milan* ou la *buſe* même, après leur avoir émouſſé les ongles & le bec. Les jours ſuivans, juſqu'à la fin de l'éducation, les leçons conſiſtent, pour la chaſſe du lièvre, à en donner la peau, d'abord ſur la table, puis à terre, traînée & emportée à la courſe, comme pour les gerfauts ; enfin, à faire chaſſer le lièvre, même pourſuivi en plaine par des chiens, retardés dans leur courſe par *la plate-longe* :

Digitized by Google

si c'eſt pour *buſe* ou pour *milan*, à donner graduellement *l'eſcap* de ces oiſeaux, d'abord à la filière, puis libre, à des diſtances & des hauteurs de plus en plus grandes; enfin, ſuivant que les circonſtances l'indiquent, pour échauffer les oiſeaux, pour les animer, on les leurre dans des peaux de buſes ou de milans, & en les leur jettant, on les accoutume à les lier.

Des faucons.

Il n'eſt pas néceſſaire d'aſſujettir les *faucons* à un régime très-rigoureux; leur éducation n'exige qu'environ trente jours, & ne coûte pas autant de ſoins que celle des oiſeaux dont nous venons de parler. Les *faucons-niais* ſont quelquefois dreſſés en quinze jours; ils doivent cet avantage à ce qu'ils ſont preſque apprivoiſés quand on les reprend. L'éducation des faucons-*hagards* eſt plus longue que celle des *ſors*, & celle de ces derniers, que celle des *niais*. C'eſt une différence qui a lieu pour tous les oiſeaux qu'on dreſſe. Lorſque le corps du faucon eſt à demi-baiſſé, on commence à lui *faire la tête*; trois jours y ſuffiſent quelquefois: on lui donne enſuite des leçons dans la chambre; elles conſiſtent à lui apprendre à ſauter du poing ſur la table, de la table ſur le poing; le quinzième jour, à compter de celui où l'on a commencé à *faire la tête*, on donne au faucon, dans un champ, les leçons de cet exercice qu'on appelle *jardiner*; le vingtième celle du pigeon vivant au piquet; le vingt-deuxième celle de la *petite eſcap*, le pigeon étant tenu à la filière, & le faucon libre; le vingt-troiſième jour on ſe décide ſur l'uſage auquel on veut employer le faucon, & ſuivant qu'on le deſtine, on lui donne au piquet, pour la *corneille*, *une poule noire*, *une rouſſe*, *pour le milan*, *une dinde griſe*, *pour le héron*; le lendemain on le *tient très-ferme*: le lecteur ſe ſouvient que c'eſt lui donner fort peu de nourriture. Le vingt-cinquième jour on donne au piquet *la corneille*, *le milan*, ou *le héron*, leurs ongles émouſſés, & le bec convenablement pris dans une ſorte d'étui; car il ne faut pas que le faucon, ni les autres oiſeaux en général, éprouvent, avant d'être faits entièrement, une réſiſtance qui pourroit les rebuter: le lendemain & le ſur-lendemain une *demi-eſcap*; le vingt-huitième jour une *eſcap en liberté*, & plus élevée que les précédentes; le trentième jour *la grande eſcap*.

Il eſt à propos d'obſerver que quelques faucons décèlent leur inclination pour le *héron*, à la première vue de cet oiſeau; qu'il n'en eſt pas de même par rapport au *milan*, auquel ils ſe font cependant: que les plus tardifs deviennent auſſi bons que les autres, qu'ils exigent ſeulement plus de ces expédiens, dont je n'ai pas parlé dans cet article, mais qu'on peut ſe rappeller, d'après les précédens, comme de *leurrer dans la peau de l'animal*, *au vol duquel on deſtine l'oiſeau*, *&c.*

Quelques faucons ſe jettent, auſſitôt qu'ils ſont découverts, ſur toute ſorte de volatille: on les en eſtime moins, parce que c'eſt un ſigne qu'ils ne ſeront pas auſſi bons à l'uſage particulier auquel on les deſtine.

Je n'ai déterminé, ni par rapport aux faucons, ni par rapport aux ſacres, les jours où on leur donne des *cures*, & où on les baigne. Comme ces deux objets me ſemblent plus relatifs à la ſanté qu'à l'éducation, je crois qu'il ſuffit de dire que pendant l'éducation on donne à ces oiſeaux deux à trois fois des *cures*, & qu'on les baigne autant.

Pour les baigner, on les porte au bord de l'eau, on les y attache près du bord par la longe, on ſe retire à l'écart; on attend qu'ils aient pris le bain d'eux-mêmes, ou en les relevant & les tenant ſur le poing, par la longe, on les fait tomber dans l'eau. C'eſt au maître à juger, d'après les circonſtances, du beſoin des *cures* & du bain; mais le dernier ne doit ſe pratiquer que quand l'oiſeau commence à avoir beaucoup perdu de ſa fierté, & à ſe familiariſer.

Des émérillons.

La familiarité naturelle de ces oiſeaux les rend très-faciles à dreſſer, & abrége beaucoup leur éducation. On ne leur met point de chaperon; il ſuffit de les avoir portés ſur le poing quelques heures pendant deux ou trois jours, & de les avoir *affriandés* par quelques *bécades*, tandis qu'on les portoit, pour qu'ils ſoient empreſſés à voler vers le maître auſſitôt qu'ils le voyent. On les enferme alors dans une chambre dont la fenêtre ouverte eſt couverte d'une toile qui y eſt tendue; on les laiſſe en liberté dans cette chambre; ils volent ou ſautent ſur le maître auſſitôt qu'il y entre: alors il eſt temps de les porter en plein air, & de leur y apprendre à ſauter ſur le poing; c'eſt ce qu'on peut commencer dès le cinquième ou ſixième jour de l'éducation. Auſſitôt que l'émérillon ſaute ſur le poing, à la diſtance de vingt pas, il eſt temps *de lui donner à vif*, qu'on lui préſente dans le même éloignement; un aide lâche une alouette attachée à une longue & légère ficelle, l'émérillon ne manque pas de ſaiſir cette proie; mais auſſitôt qu'il la liée, il la prend dans ſon bec, pour la reprendre enſuite dans ſes ſerres & l'emporter: défaut commun à tous les émérillons, qu'il faut détruire dans leur éducation, & qui en eſt le ſeul article difficile. Pour y réuſſir, au moment où l'émérillon a ſaiſi l'alouette avec ſon bec, on tire la ficelle, en lui donnant une ſaccade; l'alouette échappe à l'émérillon, ou il ne lui reſte que la tête, dont il fait curée; on tire près de ſoi l'alouette, au moyen de la ficelle, & on la paſſe preſtement dans un crochet enfoncé exprès en terre; l'oiſeau vole ſur ſa proie avec une ſorte de fureur, & ne pouvant l'enlever, s'en raſſaſie

Digitized by Google

à terre à vos pieds, tandis que vous l'assurez du geste & de la voix. A force de répéter cette leçon, vous lui faites perdre l'habitude d'emporter sa proie, & vous pouvez vous en servir pour toute la menue volatile.

Des autours.

Le lecteur se rappellera ce qui a été dit au commencement de cet article, sur la division des oiseaux, en *rameurs* & *voiliers*, ou oiseaux de *haute* & *de basse volerie*. Il se rappellera également que les oiseaux dont j'ai donné jusqu'à présent *l'affaitage*, sont des oiseaux *rameurs*, & que les *autours* & les *éperviers*, dont il me reste à parler pour le même sujet, sont des oiseaux *voiliers*.

L'affaitage des autours est facile, & n'emploie pas au-delà de douze à quatorze jours; on ne met point de chaperon à ces oiseaux; on les porte sur le poing, en les tenant par la longe, dans les lieux les plus fréquentés, où il se fait le plus de bruit & de mouvement de toute espèce, tels que les marchés, les foires, la cour d'une ferme. Les autours se tourmentent d'abord excessivement, refusent les alimens qu'on leur présente, & secondent par-là même le but qu'on se propose, celui de les réduire par la faim & la fatigue: aussi commencent-ils dès le cinq ou sixième jour à ne plus être effrayés de ce qui passe autour d'eux; ils ne paroissent plus y faire attention, & ils saisissent avec avidité toute la nourriture qu'on veut leur donner, & qui ne doit pas alors excéder un quart de leur *pât* ordinaire. Si dans les deux ou trois premiers jours ils refusent constamment de prendre de la nourriture dans les lieux fréquentés, il faut les porter en un endroit solitaire, & lorsqu'ils sont acharnés, les reporter dans les lieux où il y a du bruit & du mouvement.

Si le sixième jour, l'autour paroît encore trop plein, on lui donnera le soir *la gorge de cœur de veau*; le lendemain il sera en état de sauter sur le poing de la longueur de sa longe à la première fois, & à la troisième reprise du double plus loin, par le moyen d'une corde ajoutée à la longe.

Le huitième jour on pourra le baigner le matin, le leurrer le soir à la longe à huit, à dix & à douze pas en trois reprises. Le neuvième on *le tiendra ferme* le matin, pour le *réclamer* le soir en liberté à dix, vingt & trente pas.

Le dixième jour on lui donne un pigeon au piquet, & tandis qu'il y est acharné, on le lui enlève, en ne lui en laissant que la tête; on couvre le reste de la main; l'autour fait curée de la tête, & voyant au poing, quand il a fini, le reste du corps, il y saute lestement. Il est bon, pour s'en mieux assurer, de le *réclamer* l'après-midi du dix, dans un verger, & de le rappeller de loin en loin au travers des arbres: s'il se montre franc à cet exercice, on peut s'en servir à la chasse le lendemain onzième jour de l'affaitage, ayant pris pour dernière précaution de le porter un peu long-temps le matin, & de *l'abbêcher* très-peu.

Si votre intention n'est pas de changer les inclinations naturelles de l'autour, il volera de lui-même la perdrix, le lapin; mais si vous le destinez à un vol auquel la nature ne l'ait pas appellé dans l'état de liberté, vous ferez, pour l'y dresser, *des montres*, comme pour le gerfaut, le faucon, *&c.* & vous le leurrerez de la même manière.

Des éperviers.

Les éperviers se dressent comme les autours; mais quoique plus foibles en apparence, ils sont plus fiers, & leur éducation exige à-peu-près le double du temps qu'on emploie à celle des autours. Il y a, par rapport aux individus de cette espèce, des différences plus grandes que par rapport aux individus des autres espèces. Parmi les éperviers *niais* on en voit, dont l'éducation est finie en six ou huit jours, tandis qu'il faut en dresser d'autres pendant le double de ce temps. L'éducation des *passagers* va souvent à trois semaines, & quelquefois elle est achevée en dix ou douze jours. Il faut, avant de se servir de l'épervier à la chasse, insister sur-tout sur les leçons dans le verger; l'y réclamer jusqu'à ce que l'oiseau vous cherche de lui-même, quand vous vous cachez à dessein. Il sera d'un bon service, s'il a été bien dressé; mais il faut l'exercer journellement, l'inaction le rendroit bientôt fier & indocile.

Je terminerai ce qui concerne l'affaitage, en remarquant qu'il est dans toutes les espèces des individus, quelquefois si durs, si inflexibles, que les soins qu'on en prend ne font que les irriter & les rendre plus indociles: ce sont des êtres intraitables, qu'il faut abandonner, qu'on anéantiroit sans les pouvoir adoucir. Etrange conformité entre tous les êtres soumis à un genre d'éducation quelconque!

Du soin des oiseaux de proie en santé ou en maladie.

Nous considérerons d'abord les oiseaux de proie dans l'état de santé.

On les nourrit avec de la tranche de bœuf & du gigot de mouton, coupés par morceaux, dont on a ôté avec soin la graisse & les parties tendineuses; quelquefois on saigne des pigeons sur leur viande; mais en général le pigeon sert plus à les reprendre qu'à les nourrir. Pendant la mue on leur donne *deux gorges* par jour, mais modérées; on ne leur en donne qu'une, mais bonne, dans les autres temps. La veille d'une chasse on leur donne une gorge beaucoup moins forte que les autres jours, & quelquefois on les *cure;* une bécade de trop rendroit l'oiseau languissant & nuiroit à *la volerie*. Vers le mois de mars, qui est le temps de l'amour, on fait avaler aux faucons

Digitized by Google

des cailloux de la groſſeur d'une noiſette : on imagine que ce remède biſarre, donné aux femelles, fait avorter leurs œufs, qui prennent alors de l'accroiſſement, & que les mâles à qui on en fait uſer en ſont rafraîchis. Il ſe peut que les cailloux, par leur poids, par leur frottement ſur un eſtomac muſculeux & membraneux, beaucoup plus délicat que celui des oiſeaux granivores, nuiſent aux fonctions de ce viſcère, troublent & vicient les digeſtions; il peut en arriver, en rendant les oiſeaux malades, en appauvriſſant leur nutrition, que les œufs ne ſe développent pas, ou qu'ils ſe flétriſſent dans les femelles, & qu'avec les forces, les deſirs s'amortiſſent dans les mâles: mais quoi qu'il en ſoit de l'effet des cailloux, on convient que c'eſt un remède dangereux, & dont il faut n'uſer que rarement. Il me ſemble qu'il ſeroit plus ſage d'y ſubſtituer un autre moyen qui produiroit le même effet ſans entraîner le même danger; qu'une viande moins nourriſſante, ou la même viande, donnée avec moins d'abondance, rempliroit ſans riſque le but qu'on ſe propoſe.

Après la nourriture des oiſeaux, le lieu où on les tient eſt l'objet le plus intéreſſant. En hiver, on leur fait paſſer le jour dehors, & on les enferme la nuit dans des chambres échauffées. Qu'il me ſoit permis d'obſerver que la dernière partie de cette pratique n'eſt peut-être ni néceſſaire, ni utile; ou que ſi je me trompe à cet égard, la néceſſité d'échauffer en hiver les lieux où l'on enferme le ſoir les oiſeaux de proie ne peut être fondée que ſur l'affoibliſſement de ces animaux, produit par la domeſticité. En effet, la plupart des oiſeaux qu'on traite de cette façon ſont originaires des pays froids, & les autres le ſont des pays au moins tempérés; les uns habitent les montagnes, les autres les forêts; ils s'y retirent la nuit dans le plus épais des bois, ou dans les antres & cavités des rochers; ils y ſont à l'abri du grand froid & du vent, mais dans une température fort loin d'être échauffée. On approcheroit donc davantage, ce me ſemble, les oiſeaux de proie de l'état naturel, en les retirant la nuit dans des lieux ſimplement abrités, ſans le mêlange d'une chaleur artificielle. Il n'eſt pas hors de vraiſemblance qu'ils n'en ſeroient que mieux portans & plus forts. C'eſt ainſi, ſi l'on peut comparer des oiſeaux de rapine, & les tirans de l'air, au plus pacifique de tous les animaux qui paiſſent ſur la terre, que le mouton qui paſſe les nuits en plein air, qui y ſupporte la rigueur des ſaiſons, ſe porte mieux & devient plus fort que l'animal de ſon eſpèce qu'on continue, par habitude, ou par d'autres motifs, d'enfermer la nuit dans les étables, où une chaleur étouffante eſt une des cauſes qui concourent à l'affoiblir.

Le ſoir on attache les oiſeaux ſur la perche, de manière qu'ils ne puiſſent pas ſe nuire les uns aux autres; on les découvre, on viſite & on nétoie exactement les chaperons. Les ordures qui s'y amaſſeroient pourroient offenſer & bleſſer les yeux; on laiſſe dans la chambre une lumière pendant environ une heure, durant laquelle les oiſeaux ſe *repaſſent*, nétoient & luſtrent leur *pennage*.

Pendant l'été on les tient en lieu frais; on met dans la chambre où ils ſont enfermés des morceaux de gazons, ſur leſquels ils aiment à ſe poſer; on y place auſſi un bacquet, dans lequel ils ſe baignent. On ne peut pas cependant laiſſer en liberté toutes ſortes d'oiſeaux. Le gerfaut d'Iſlande, par exemple, & celui de Norwège ſont antipathiques; ceux de Norwège ſont méchans entr'eux. Il faut attacher ces ſortes d'oiſeaux ſur le gazon avec des longes & les baigner tous les huit jours. Cette pratique eſt d'autant plus néceſſaire que l'été eſt la ſaiſon ordinaire de la mue, & que le bain eſt alors fort utile; en effet, il amollit la peau, il rend le tiſſu des nouvelles plumes plus ſouple, plus extenſible, il en empêche le deſſèchement, & il en favoriſe de toute manière le développement; auſſi voit-on, dans cette circonſtance, preſque toutes les eſpèces d'oiſeaux, chercher l'eau & ſe baigner plus ſouvent qu'en aucun autre temps.

Des maladies des oiſeaux.

La plupart des auteurs qui ont écrit ſur la *fauconnerie*, ont traité, dans le plus grand détail, des maladies des oiſeaux; ils les ont diviſées à raiſon des parties qui en ſont le ſiège. Les bornes qui me ſont preſcrites ne me permettent pas de ſuivre les auteurs à cet égard, & m'obligent à ne parler que des maladies les plus ordinaires ou les plus fâcheuſes.

Les *taies* ſur les yeux, qu'on nomme auſſi, mais improprement, *cataractes*, ſont produites, ou par une cauſe interne, ou par la négligence à entretenir le chaperon propre. On ſe ſert contre cette maladie de l'alun calciné ou du blanc de l'*émeut* d'un autour, qu'on a fait ſécher. On ſouffle dans l'œil l'un ou l'autre ingrédient, réduit en poudre. On préfère le blanc de l'*émeut*, qui paſſe pour le meilleur remède.

Le *rhume* ſe reconnoît à un écoulement d'humeur par les naſeaux; le remède eſt *d'acharner l'oiſeau ſur le tiroir*; c'eſt-à-dire, de lui faire tirer ſur le poing des parties tendineuſes, comme un bout d'aile de poulet ou un manche de gigot, qui l'excitent ſans le raſſaſier; on mêle auſſi dans ſa viande de la chair de vieux pigeon. L'exercice d'acharner ſur le *tiroir* eſt en général fort ſalutaire.

Le *panthis* eſt une difficulté de reſpirer, cauſée par quelque effort; il ſe marque par un battement *de la mulette*, en deux temps, au moindre mouvement que fait l'oiſeau.

Le *crac*, dont le nom indique le caractère, vient auſſi d'un effort; il ſe reconnoît au bruit que l'oiſeau fait en volant.

Ces deux maladies ſont incurables quand elles ſont la ſuite d'un effort violent; lorſqu'elles n'ont été produites que par un effort médiocre, elles

Digitized by Google

ſe guériſſent en faiſant avaler à l'oiſeau, plein un dé de *mumie* pulvériſée, & en arroſant d'huile la viande qu'on lui donne.

Le *chancre* eſt de deux ſortes: le *jaune* & le *mouillé*. Le ſiége du jaune eſt à la partie inférieure du bec; celui du *mouillé* eſt dans la gorge. On guérit le premier; le ſecond eſt incurable & contagieux; l'oiſeau qui en eſt attaqué, jette par le bec une mouſſe blanche; il eſt ſans reſſource, & l'on ne doit pas perdre de temps à le ſéparer dans la crainte de la contagion. On guérit *le chancre jaune* en le touchant & l'extirpant avec un bâton arrondi, garni de filaſſe, & trempé dans du jus de citron, ou quelqu'autre liqueur ſtiptique.

Les *vers ou filandres* s'engendrent dans la *mulette*. Le ſymptôme de cette maladie eſt un baillement fréquent. Le remède eſt une gouſſe d'ail, ou de l'abſynthe hachée très-menue, donnée dans une cure. On recommande auſſi la *mumie* priſe intérieurement.

Les *mains enflées* par accident ſe guériſſent en les trempant dans l'eau-de-vie de lavande, mêlée avec du perſil pilé.

Les oiſeaux de proie ſont, comme la plupart des autres oiſeaux, ſujets à la *goutte*. Lorſqu'elle ſurvient ſans cauſe apparente, on ne la guérit pas, mais on ſoulage quelquefois en faiſant ſous la main des inciſions par leſquelles on fait ſortir une partie du dépôt crétacé que forme l'humeur goutteuſe. Lorſque cette maladie ſe déclare, après un long travail, & qu'elle paroît l'effet de la fatigue, on la guérit quelquefois en mettant l'oiſeau au frais ſur un gazon enduit de bouze de vache détrempée dans du vinaigre, ou ſur une éponge arroſée de vin aromatique. Si ce remède agit, c'eſt certainement comme répercuſſif; l'effet n'en peut être, par cette raiſon, que dangereux. Laiſſons donc pour les oiſeaux de proie un remède qui peut en apparence guérir la goutte en en repouſſant l'humeur des extrêmités vers le tronc, du dehors à l'intérieur. Peut-être ces animaux ſont-ils aſſez bien conſtitués pour que les forces vitales briſent, atténuent & ſurmontent en eux l'humeur morbifique; mais avertiſſons les perſonnes qui pourront lire cet article, qui n'auroient pas de connoiſſance en médecine, de ne point appliquer à l'homme, chez lequel la goutte s'eſt déclarée aux extrêmités, le remède indiqué pour les oiſeaux, ni aucun autre médicament qui ſoit analogue.

Les oiſeaux ſont en général ſujets à différens accidens internes, occaſionnés par les efforts que leur coûtent la viteſſe ou la violence de leur vol. La mumie, priſe intérieurement, paſſe pour le meilleur remède contre ces accidens variés, dépendans des circonſtances, qu'il n'eſt par conſéquent pas poſſible de déterminer.

Les mêmes cauſes produiſent à l'extérieur la rupture ou le renverſement du *pennage*. Lorſqu'il eſt briſé, on le rajuſte en entant un bout de plume ſur celui qui reſte, au moyen d'une aiguille que l'on introduit dans les deux bouts pour les rejoindre, & le vol n'en eſt point retardé. La penne caſſée, même dans le tuyau, ſe rejoint à une autre en la chevillant de deux côtés oppoſés avec des tuyaux de plumes de perdrix. Lorſque le pennage n'eſt que fauſſé, on le redreſſe en le mouillant avec de l'eau chaude, ou par le moyen d'une feuille de *chou* cuitte ſous la cendre appliquée le ſoir, dont la chaleur & la preſſion remettent les plumes dans leur état naturel.

Des auteurs qui ont écrit en François ſur la fauconnerie.

Parmi les auteurs qui ont écrit ſur la *faueonnerie*, dans notre langue, on diſtingue Jean des Franchieres, grand-prieur d'Aquitaine. Il nous a laiſſé un ouvrage diviſé en quatre livres. Le premier contient les noms & la deſcription des oiſeaux; l'auteur n'en compte que ſept, leur donne à tous le nom de *faucons*, dénomination à laquelle il ajoute des épithètes; il confond les eſpèces & les variétés, & ſon ouvrage eſt très-fautif, quant à la nomenclature. L'auteur traite de *l'affaitage* dans le même livre, ainſi que du régime des oiſeaux en ſanté; il recommande de ne point donner de chair d'animaux en rut, de donner de temps en temps *le vif;* de faire prendre, tous les quinze jours, gros comme une fève *d'aloès ſuccotrin* dans un morceau de viande; il dit que l'oiſeau rejette l'*aloès*, mais qu'il s'en diſſout aſſez pour le curer. Il preſcrit, lorſqu'un oiſeau eſt mouillé par l'effet du bain où une autre cauſe, de le ſécher au ſoleil ou près du feu, ſur-tout en hiver.

Les trois livres ſuivans traitent des maladies & des moyens de les guérir; le ſecond, des maladies de la tête, au nombre de vingt, la plupart occaſionnées par le froid, & catharrales.

Le troiſième, des maladies internes du tronc, au nombre de douze.

Le quatrième, des maladies externes. L'auteur en compte trente-cinq.

Guillaume Tardif, du Puy en Vélay, a compoſé un traité, diviſé en deux parties. Il donne, dans la première, les noms & la deſcription des oiſeaux, la manière de les gouverner pour les entretenir en ſanté; & dans la ſeconde, il traite des maladies, dont il compte quarante-cinq.

Cet auteur, ainſi que le précédent, défend la chair de tout animal en rut, & prétend que l'effet en eſt mortel. Cette conformité d'opinion mérite attention, malgré le peu de vraiſemblance de l'aſſertion: ce ſeroit un fait curieux à éclaircir.

Selon Guillaume Tardif, tous les oiſeaux de *fauconnerie* ſe rapportent à l'aigle, le faucon ou l'autour.

Il ne reconnoît que deux aigles, dont l'un, qu'il nomme *aigle* proprement dit, prend les gazelles, les renards, les lièvres; l'autre, vole la grue. Il diſtingue dix eſpèces de faucons, que

Digitized by Google

nous reconnoiſſons aujourd'hui pour de ſimples variétés, ou des eſpèces diſtinctes de celles du faucon. Il parle enſuite de trois eſpèces de ſacre, du gerfaut, & de cinq eſpèces d'autours, parmi leſquelles il place deux eſpèces d'éperviers, l'une plus grande, l'autre plus petite.

Ce qui me ſemble mériter attention, dans le traité de cet auteur, c'eſt qu'il diſtingue quatre eſpèces de vers qui occaſionnent la maladie nommée *filandres*. Objet qui n'eſt pas connu, qui mérite de l'être pour l'avantage de la *fauconnerie* & les progrès de l'hiſtoire naturelle.

Le dernier auteur dont je parlerai eſt Artelouche de Alagona. Son ouvrage eſt partagé par articles, ſans diviſion préliminaire. Il traite ſucceſſivement du nom, de la deſcription, du choix des oiſeaux, de la manière de les dreſſer, de les nourrir, de les gouverner, des ſignes & des remèdes de leurs maladies.

Ce qui appartient en propre à cet ouvrage, c'eſt que l'auteur diviſe les différentes ſortes de chairs en bonnes, reſtauratives, laxatives, défendues.

Les bonnes, ſelon lui, ſont la chair de vache, porc, mouton, lièvre, toute chair ſauvage, excepté le cerf & le ſanglier. Les chairs reſtauratives, ſont celles d'oye, de cane, de chevreau, de ſouris, de faiſan, de perdrix & de volaille en général.

La chair de poulet, le poulmon & le foie de porc ſont chaires laxatives.

Les défendues ſont celles de ſarcelle, de cormorand, de chouette, de corbeau & de corneille.

Ces auteurs, & tous ceux qui ont en général traité de la *fauconnerie*, dont on s'occupe peu depuis long-temps, ſont fort anciens; ils ont écrit dans un ſtyle difficile à entendre aujourd'hui; ils manquent d'ailleurs de méthode & d'ordre; ils ont employé les termes de l'art ſans les expliquer; ils paroiſſent n'avoir eu en vue que les gens déjà inſtruits, & n'avoir écrit que pour eux. Ce concours de circonſtances met hors de la portée des commençans leurs ouvrages, dans leſquels ils ne trouveroient pas les élémens dont ils ont beſoin. Les deſcriptions que ces auteurs ont faites des eſpèces ſont ſi courtes, ſi ſuperficielles, elles ſont empruntées de caractères ſi variables, & les figures auxquelles elles renvoyent, ſont ſi mal exécutées, qu'il eſt très-difficile de reconnoître pluſieurs des eſpèces dont ils ont parlé, & qu'il y en a à l'égard deſquelles c'eſt une choſe abſolument impoſſible. J'aurois donc manqué d'inſtructions & de lumières ſur la *fauconnerie*, ſi je n'avois trouvé les connoiſſances dont j'avois beſoin, dans l'article fourni ſur cet art dans la première édition de l'encyclopédie, par M. Leroi, lieutenant des chaſſes du parc de Verſailles, & dans l'extrait de l'ouvrage que m'a bien voulu communiquer M. Huber. Je dois au premier, qui réunit toutes les qualités qu'on deſire, & qu'on ne trouve pas dans les auteurs dont j'ai parlé; ce que j'ai dit ſur l'art de dreſſer les oiſeaux en général, ſur la manière de les gouverner en ſanté & en maladie. Je ſuis redevable au ſecond, de la diviſion des oiſeaux, des moyens de les prendre, des particularités dans l'art de les dreſſer, relatives aux eſpèces différentes.

L'emploi des différentes eſpèces d'oiſeaux de proie, pour les différentes ſortes de gibier & d'oiſeaux; les ruſes & les efforts de l'animal aſſailli, pour échapper ou réſiſter; les mêmes objets de la part de l'aſſaillant, pour joindre, ſaiſir ou abattre ſa proie; les moyens imaginés par l'homme pour ſecourir, diriger, encourager l'oiſeau aſſaillant: tous ces objets ſont une partie de la *fauconnerie* très-curieuſe. M. Huber avoit bien voulu me fournir un mémoire à cet égard; mais les choſes qu'il contient perdroient trop à n'être données que par un extrait, dont elles ne ſont pas ſuſceptibles: le mémoire entier deviendroit un ouvrage qui paſſeroit les bornes dans lequel doit être renfermé le mien, auquel la *fauconnerie* n'eſt au fond qu'acceſſoire. C'eſt donc dans l'ouvrage même que M. Huber publiera inceſſamment, qu'il faudra lire ce que j'ai été forcé d'omettre dans cet article, qui ſeroit devenu un traité de *fauconnerie*.

FAU-PERDRIEUX. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 114. *Voyez* BUSARD.

FAUVETTE (la).

BRISS. *tom. III, pag.* 372. *Genre XL.*

Pl. enl. 579, *fig.* 1.

Findula, en Latin.

Les *fauvettes* ſont des oiſeaux de paſſage; elles arrivent dans nos campagnes, qu'elles animent par leurs mouvemens, qu'elles égayent par leurs chants, au moment où les arbres commencent à ſe couvrir de fleurs & des premières feuilles: elles vivent d'inſectes, & ne ſemblent deſtinées qu'à nous être utiles & à nous intéreſſer par leur voix gaie, harmonieuſe & variée qu'elles font entendre ſans ceſſe. On en connoît dans nos provinces dix eſpèces; neuf, dont le retour eſt au printemps; une dixième qui, ſuivant des mœurs oppoſés, arrive dans le moment du départ des autres *fauvettes* à l'automne. De celles qui reviennent au printemps, les unes préfèrent la ſolitude des bois, les autres ſe plaiſent dans nos jardins; il y en a qui ſe cachent ſous les roſeaux, d'autres dans les prairies. Toutes ſont des oiſeaux vifs, remuans, dont les accens ſont ceux de la gaieté; mais il leur manque à toutes la vivacité des couleurs dans le plumage; il eſt généralement terne & ſombre. Ainſi, la nature a réparti ſes dons, & tout n'eſt pas arbitraire dans ceux auxquels nous n'attachons d'autre idée que celle d'être agréable & de plaire; la nature ſemble en effet avoir connu le prix de ſes bienfaits, puiſqu'elle les a diviſés; que parmi les oiſeaux, le partage des uns a été la gaieté du caractère, les graces du chant; celui des autres, la beauté du plumage,

Digitized by Google

la vivacité & la régularité de ſes couleurs : le triſte oiſeau de proie n'a ni chant, ni parure. Tyran des airs qu'il dévaſte, ſombre & barbare ennemi d'un peuple gai & innocent qu'il détruit, la nature, en le formant, ſemble l'avoir puni du genre de vie auquel elle le deſtinoit, comme ſi elle eût hai ſon propre ouvrage, & condamné les loix qu'elle impoſoit.

La première eſpèce de *fauvette*, ou la plus grande de celles qui vivent dans nos provinces, eſt de la groſſeur du roſſignol ; elle a ſix pouces de longueur, huit pouces dix lignes de vol ; ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà des deux tiers de ſa queue ; la tête & le deſſus du corps ſont d'un gris-brun, plus foncé ſur la tête ; il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec, une raie longitudinale blanchâtre ; la gorge, le devant du cou, le deſſous du corps, & la partie de l'aile, qui répond au pli du poignet, ſont d'un blanc teint de rouſſeâtre ; les côtés & les jambes ſont touchés du même rouſſeâtre, ſur un fond gris ; les pennes de l'aile ſont d'un cendré-brun, plus clair ſur leur bord extérieur, & bordées de blanchâtre du côté interne ; celles de la queue ſont brunes, bordées en dehors de gris-brun, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui, en-dehors, eſt bordée de blanc-ſale, & en-dedans de brun à ſon origine, puis de blanc-ſale ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles bruns.

Cette *fauvette* habite avec d'autres plus petites eſpèces du même genre, dans les jardins, les vergers, & ſur-tout les potagers ; toutes ſe jouent entre les arbuſtes & les tiges des plantes, & y poſent leur nid : celui de la *fauvette*, proprement dite, eſt fait d'herbes sèches, & garni en-dedans d'un peu de crin. La femelle pond cinq œufs, qu'elle couve avec beaucoup de ſoin, ſi on ne la trouble pas, mais qu'elle abandonne ſi l'on touche à ſon nid ; il n'eſt pas poſſible non plus de l'engager à couver des œufs étrangers, comme beaucoup d'autres oiſeaux s'y prêtent : peut-être le facile abandon de ſon nid a-t-il pour cauſe qu'elle eſt fort timide, car elle fuit devant des oiſeaux plus foibles qu'elle. La gayeté paroit être ſon caractère dominant ; elle chante preſque ſans ceſſe & l'inſtant d'après qu'elle s'eſt vue en danger ; cependant elle a ſoin de ſe tenir cachée ſous le feuillage, d'où elle ſe fait entendre, & elle ne ſe montre que par moment ; elle ſe plaît à recevoir la roſée du matin, & quand elle eſt tombée, elle la recherche encore ſur les feuilles qui en ſont couvertes. La *fauvette* & les autres oiſeaux du même genre ſe nourriſſent en automne de baies & de petits fruits, quand l'abondance des inſectes commence à diminuer ; elles prennent alors beaucoup de graiſſe, & on les confond ſouvent avec les *bec-figues* : elles partent en ſeptembre, & l'on n'en voit preſque plus en octobre. On n'a pas obſervé en quels lieux elles ſe retirent : il eſt probable qu'elles ne paſſent pas au-delà des contrées les plus méridionales de l'Europe, ou, dans l'hyver même, il ſubſiſte aſſez d'inſectes pour, avec les petits vers & les chryſalides, ſuffire à leur nourriture.

FAUVETTE A POITRINE JAUNE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 709, *fig.* 2.

Elle eſt de la grandeur de *la fauvette à tête noire*. Le devant de la tête & le bas des joues ſont d'un noir luſtré ; une bande blanche couvre le milieu de la tête, ſe prolonge, en ſe rétréciſſant, derrière l'œil, & ſépare le noir du devant de la tête d'avec la couleur olivâtre-foncée, qui couvre tout le deſſus du corps & qui teint également les ailes & la queue : la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont d'un jaune de jonquille ; les côtés d'un jaune-orangé, le bas-ventre d'un jaune-pâle, le bec noir, les pieds rougeâtres. *Genre XLe.*

FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

BRISS. *tom. III, pag.* 380. *Genre XLe*

Pl. enl. 580, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Atricapilla, en Latin.

Elle eſt un peu moins groſſe que la *fauvette* proprement dite ; ſa longueur eſt de cinq pouces cinq lignes ; elle a huit pouces ſix lignes de vol : les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de la queue ; le deſſus de la tête eſt d'un fort beau noir ; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un brun teint d'olivâtre-obſcur ; les joues, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris qui devient blanchâtre depuis le bas de la poitrine juſqu'au-deſſous de la queue ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun, bordées de brun-olivâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un gris-brun, & les premières ſont bordées de blanchâtre du côté interne, de brun-olivâtre du côté externe ; les ſecondes ſont bordées extérieurement de brun-olivâtre ; le bec eſt brun, les pieds ſont couleur de plomb, les ongles noirâtres.

La femelle a le deſſus de la tête d'un marron-clair, & les jeunes mâles l'ont brun juſqu'à la première mue, où il devient noir. Cette *fauvette* eſt celle qui eſt la plus connue, dont le chant eſt le plus agréable & le plus ſoutenu ; il approche de celui du *roſſignol*, & nous en jouiſſons plus long-temps ; car on entend encore les *fauvettes à tête noire* long-temps après que le roſſignol a ceſſé de chanter ; elles habitent les bois, les parcs, & même les jardins où elles trouvent des boſquets aſſez grands & des taillis ; elles font leur nid près de terre, dans quelque bourrée épaiſſe, propre à le bien cacher ; la femelle pond quatre ou cinq œufs tachetés de brun-clair ſur un fond verdâtre ; le mâle couve alternativement de même que la femelle ; il n'y a qu'une ponte dans nos contrées, & deux en Italie, ſuivant Olina. On élève les petits de la *fauvette à tête noire*, & on la nourrit en cage en en prenant les mêmes ſoins que du roſſignol ; mais la *fauvette* l'emporte ſur

Digitized by Google

lui par ſes mœurs douces & aimables. Olina la repréſente comme ſuſceptible d'attachement & de reconnoiſſance ; il dit qu'à l'approche de ſon maître elle s'élance vers lui, & fait ſes efforts contre les mailles de la cage, pour s'en approcher ; qu'elle bat des ailes, & exprime ſa joie par un accent particulier, une voix plus affectueuſe. Cette obſervation d'Olina, peu conforme aux inclinations des oiſeaux en général, rentre d'un autre côté dans l'ordre naturel ; car les caractères gais ſont les meilleurs en général & les plus ſenſibles.

On trouve des *fauvettes à tête noire* dans les différentes parties de l'Europe, juſqu'en Suéde du côté du nord. Les auteurs parlent d'une variété de cette eſpèce, dont le plumage eſt mêlé de noir & de blanc. M. Briſſon la nomme *fauvette noire & blanche*, *tom. III*, *pag.* 383. Mais eſt-ce une variété conſtante ou individuelle ? Les auteurs ne le diſent pas.

Les Provençaux connoiſſent une autre variété dans la même eſpèce, qui fait race, & à laquelle ils donnent le nom de *petite colombaude*. Elle eſt un peu plus grande que notre *fauvette à tête noire* ; le deſſus du corps eſt d'une couleur plus foncée & preſque noirâtre ; la gorge eſt blanche, les côtés ſont gris. Cette *fauvette* aime l'ombrage, & ſe plaît dans les bois les plus touffus.

FAUVETTE BABILLARDE.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 384.

Pl. enl. 580, *fig.* 3.

Fauvette brune. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 340, *fig. ibid.*

Fauvette noire ou brune. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 85.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du bec-figue. C'eſt l'eſpèce de *fauvette* la plus commune ; elle voltige ſans ceſſe ſur le bord des chemins, autour des buiſſons ; elle en ſort, y rentre inceſſamment : jamais elle n'eſt en repos ; elle s'élève d'un vol court, en pirouettant, & retombe preſque auſſitôt ; elle ne ceſſe de faire entendre, en s'élevant, un chant fort vif & aſſez agréable par ſa gayeté, quoique peu ſoutenu : rentrée dans l'épaiſſeur du buiſſon, elle a un autre accent, une ſorte de ſifflement beaucoup plus fort qu'on ne l'attendroit d'un auſſi petit oiſeau : les chenilles ſont ſa principale nourriture ; elle fait ſon nid près de terre, ſouvent dans les touffes d'herbes engagées dans les buiſſons ; ſes œufs ſont verdâtres, pointillés de brun. La *fauvette babillarde* a la tête cendrée ; le deſſus du corps d'un cendré-brun, de chaque côté de la tête une bande longitudinale d'un cendré-foncé au-deſſus de l'œil ; la gorge & le deſſous du corps d'un blanc lavé de rouſſeâtre ; les côtés & les jambes d'un gris clair ; les pennes de l'aile brunes, bordées de gris-rouſſeâtre, celles de la queue brunes, bordées de gris, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui eſt blanche du côté extérieur, cendrée & bordée de blanc du côté interne ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont bruns. *Genre XLe.*

FAUVETTE BLEUATRE de Saint-Domingue.

» Elle n'a de longueur, » dit M. de Buffon, avant lequel perſonne n'en a parlé, « que quatre » pouces & demi ; tout le deſſus de la tête & du » corps en entier eſt d'un cendré-bleu ; les pennes » de la queue ſont bordées de la même couleur » ſur un fond brun : on voit une tache blanche » ſur l'aile, dont les pennes ſont brunes ; la gorge » eſt noire, le reſte du deſſous du corps blanc ». *Genre XLe.*

FAUVETTE de Cayenne, A GORGE BRUNE ET VENTRE JAUNE.

Nous devons à M. le comte de Buffon la connoiſſance de cette *fauvette* ; elle ſe rapproche, ſuivant ſon obſervation, du *gobe-mouche*, en ce qu'elle a le bec applati & élargi à ſa baſe. Suivant les principes de la méthode que nous ſuivons, ce ſeroit plutôt un *gobe-mouche* qu'une *fauvette*. Mais n'ayant pas vu cet oiſeau, & M. le comte de Buffon ne s'arrêtant pas aux traits qui pourroient le caractériſer, ſuivant la manière de voir des auteurs qui adoptent le plan des méthodes, je n'entreprendrai pas de fixer de quel genre il eſt. Au reſte, c'eſt un fort petit oiſeau, de la taille à-peu-près du *pouliot*. La gorge, le deſſus de la tête & du corps ſont d'un brun-verdâtre ; la poitrine & le ventre ſont d'un jaune-ombré de fauve.

FAUVETTE de Cayenne, A QUEUE ROUSSE.

M. le comte de Buffon décrit dans les termes ſuivans cette *fauvette*, dont aucun auteur n'a parlé avant lui.

» Sa longueur totale eſt de cinq pouces un » quart ; elle a la gorge blanche, entourée de rouſ- » ſeâtre, pointillé de brun ; la poitrine d'un brun- » clair, le reſte du deſſous du corps eſt blanc, » avec une teinte de rouſſeâtre aux couvertures » inférieures de la queue ; tout le manteau du » ſommet de la tête à l'origine de la queue, eſt » brun avec une teinte de roux ſur le dos ; les » couvertures des ailes ſont rouſſes, leurs pennes » ſont bordées extérieurement de roux, & la » queue entière eſt de cette couleur. *Genre XL.* »

FAUVETTE D'HYVER. *V.* FAUVETTE DE HAIE.

FAUVETTE DE HAIE de la Jamaïque. BRISS. Supplément, *tom. VI*, *pag.* 100 *V.* HABIT UNI.

FAUVETTE DE ROSEAUX.

Pl. enl. 581, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 378.

Elle a du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces quatre lignes, huit pouces de vol ; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps d'un gris teint d'olivâtre ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps jaunâtre ; les pennes de l'aile ſont d'un cendré-brun, bordées extérieurement d'un gris-olivâtre & de blanchâtre du côté interne ; celles de la queue ſont d'un cendré-brun, bordées de gris-olivâtre extérieurement ; le bec eſt d'un brun-rougeâtre ; les pieds ſont d'un jaune-orangé, les ongles gris.

Digitized by Google

La *fauvette de roſeaux* habite les marais & le bord des eaux; on la voit s'élancer du milieu des joncs & des herbes pour ſaiſir les *demoiſelles* & les autres inſectes qui voltigent au-deſſus des eaux: elle fait, comme le roſſignol, entendre ſon chant dans les belles nuits du printemps; elle niche ſous les roſeaux, les buiſſons, au milieu des marécages ou ſur les taillis au bord des eaux; ſes œufs, au nombre de quatre ou cinq à chaque ponte, ſont d'un blanc-ſale, marbrés de brun & plus tachetés vers le gros bout; le nid eſt fait avec art, compoſé de paille, de brins d'herbes sèches & garni d'un peu de crin en-dedans. *Genre XL.*

FAUVETTE des Alpes.

Pl. enl. 668.

Cet oiſeau n'a encore été indiqué par aucun auteur que par M. le comte de Buffon, auquel il a été envoyé de nos provinces méridionales. M. le baron de la Peyrouze, qui l'a obſervé dans les lieux qu'il habite, nous apprend qu'on le nomme *pégot* dans le haut Comminges, & il en parle de la manière ſuivante dans les mémoires qu'il m'a adreſſés.

Les rapports de cet oiſeau avec les *fauvettes* ſont trop éloignés, ſur-tout au moral, pour qu'on puiſſe lui en laiſſer la dénomination.

Le *pégot* a ſix pouces & demi de longueur, & dix pouces ſix lignes d'envergure; le deſſus du corps eſt d'un gris-ſombre, avec une tache noire dans le milieu de chaque plume; le bec eſt droit & applati vers ſa baſe; la mandibule ſupérieure eſt noire, l'inférieure eſt jaune en partie; la gorge eſt blanche, tachetée de noir; la poitrine eſt griſe; les flancs ſont rougeâtres; les jambes & les pieds ſont couleur de chair; la queue eſt compoſée de douze pennes étroites, l'aile de dix-huit; elles ſont griſes, preſque tronquées à leur extrêmité.

Le *pégot* habite les ſommets les plus ſolitaires des montagnes arides, des Alpes & des Pyrénées, du Dauphiné & de l'Auvergne: ces oiſeaux vont toujours deux à deux; ils ne quittent jamais le ſommet des montagnes que lorſqu'il s'y élève, en hiver, des ouragans ou des tempêtes; alors ils ſe précipitent en troupes dans les valées, & ils ſont, ou ſi effrayés ou ſi ſtupides, qu'ils donnent aveuglément dans tous les pièges.

Le *pégot* ſe nourrit de graines & d'inſectes; il paroît fort mélancolique; la douceur monotone de ſon chant eſt très-analogue à ce caractère de triſteſſe.

Un *pégot*, que M. de la Peyrouze m'a envoyé avoit tous les caractères génériques de la *fauvette*, quoique cet oiſeau ait des habitudes fort différentes. Ainſi, ſuivant l'ordre méthodique, il eſt du XLe genre.

FAUVETTE DES BOIS OU ROUSSETTE.

BRISS. *tom. III, pag.* 393.

Rouſſette. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 338, *fig. pag.* 339.

Idem, idem, *port. d'oiſ. pag.* 84.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de la *fauvette* commune; il n'y a guère que les oiſeleurs & les habitans de la campagne, voiſins des bois où elle ſe retire, qui la connoiſſent; la gorge, le devant du cou, le ventre, les côtés & les jambes ſont rouſſeâtres; le reſte du plumage eſt varié agréablement de brun & de roux; la première couleur occupe le milieu des plumes, & la ſeconde leur ſert de bordure; la queue eſt brune ſans mêlange de roux; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont blanchâtres; les œufs de cette *fauvette* ſont d'un bleu céleſte; elle fait ſon nid dans les taillis, y emploie de la mouſſe verte & le garnit de laine à l'intérieur; on la retrouve l'hiver dans nos provinces méridionales, & cette eſpèce confirme en particulier la conjecture que j'ai avancée à l'égard des *fauvettes* en général: ſçavoir, que leur migration ſe borne à paſſer dans les parties de l'Europe, où l'hiver eſt aſſez doux pour qu'elles y trouvent des inſectes & des vermiſſeaux pendant cette ſaiſon. *Genre XL.*

FAUVETTE D'HIVER, TRAINE-BUISSON, MOUCHET.

Mouchet. Pl. enl. 615, *fig.* 1.

Fauvette de haie ou *paſſe-buſe.* BRISS. *tom. III, pag.* 394. *Genre XL.*

Petit mouchet. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 375, *fig. pag.* 376.

Monet, mouchet petit, moineau de haie & gobe-mouche. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 94.

Gratte-paille en Brie.

Lorſque les autres *fauvettes* ſe retirent, ou nous ont déjà quitté, on voit arriver la *fauvette d'hiver;* elle commence au mois d'octobre à paroître autour des haies, le long deſqu'elles elle voltige fort bas & preſque toujours en petites bandes; il y a lieu de croire qu'elle nous vient des parties de l'Europe qui ſont plus ſeptentrionales; on la trouve en été dans la Lorraine, en Allemagne & juſqu'en Suède: elle y fait ſon nid & on nous dit qu'elle le poſe très-près de terre ou à terre même; que ſes œufs ſont d'un joli bleu ſans tache; que quand elle a des petits & qu'elle voit approcher quelqu'animal dangereux, elle ſort de ſon nid, marche ou voltige devant l'ennemi qu'elle craint, en contrefaiſant la bleſſée, qu'elle l'attire par cette ruſe, le détourne du lieu où eſt ſon nid, & qu'elle prend ſon eſſor pour y retourner, quand l'ennemi lui paroît ſuffiſamment hors de route. C'eſt une ruſe que la *fauvette d'hiver* ſçait employer à propos de même que la perdrix: nous ne pouvons guère juger dans nos contrées de ce ſoin qu'elle prend pour ſes petits; car, il eſt fort rare qu'il reſte dans nos campagnes quelque *fauvette d'hiver* pendant la belle ſaiſon, & c'eſt une choſe fort rare d'en trouver un nid. Ce n'eſt donc que quand le froid & le manque d'inſectes, qui en eſt la ſuite, chaſſe cette *fauvette* des pays du nord, qu'elle paſſe dans nos contrées plus tempérées où elle trouve encore de quoi vivre: car, l'hiver même

nos

Digitized by Google

nos campagnes ne ſont pas tout-à-fait ſans inſectes ; lorſqu'on y fait attention, aux mois de janvier & de février, dans les jours les plus froids, aux heures où le ſoleil a le plus de force, & lorſque le ciel eſt ſerein, on voit de petites phalennes & des moucherons voltiger en aſſez grand nombre autour des haies, & ſi on cherche dans d'autres circonſtances ces petits animaux, on les trouve appliqués & engourdis ſur les tiges, entre les gerſures de l'écorce, dans les fentes des principales branches & des troncs des buiſſons. Ce peu de pâture ne ſuffiroit pas pour le grand nombre des différentes *fauvettes*, mais il fournit au beſoin d'une eſpèce qui ne vit peut-être que de ces inſectes que le froid ne détruit pas, & qu'elle trouve plus abondamment en été vers le nord, tandis qu'elle en manqueroit dans les régions qui ſont au midi. Cependant, lorſque le froid eſt extrême, la *fauvette d'hiver* s'approche des lieux & des aires où l'on bat le grain ; on en infère que la néceſſité l'oblige alors d'en vivre. Mais la néceſſité ne peut pas changer le mécaniſme des organes : ne ſeroit-ce donc pas plutôt pour profiter des charanſons, des petites chryſalides que le fléau fait tomber du grain ou détache d'entre les pailles de l'épi, que la *fauvette* s'approche des batteurs ; quoi qu'il en ſoit, c'eſt d'après cette habitude qu'on l'a nommée *grattepaille* en certains endroits, nom qui exprime qu'elle cherche dans la paille plutôt qu'elle n'avale le grain qui en eſt tombé.

La *fauvette d'hiver* a cinq pouces trois lignes de long, huit pouces de vol ; le deſſus de la tête & du cou ſont variés de noirâtre qui occupe le milieu des plumes, de rouſſeâtre & de cendré dont elles ſont bordées ; le reſte du deſſus du corps eſt mêlé de noirâtre & de roux diſpoſés de la même façon ; il y a une petite tache blanche, ronde, d'un blanc-ſale à l'extrémité des plus grandes couvertures du deſſus des ailes ; le croupion eſt d'un verdâtre-ſale ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont d'un cendré-bleuâtre, ou de couleur de plomb ; le ventre eſt blanc ; les jambes, les côtés, le deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées extérieurement, les premières de rouſſeâtre, les ſecondes de verdâtre. Il y a une tache rouſſeâtre de chaque côté de la tête ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont jaunâtres ; les ongles bruns.

FAUVETTE GRISE ou GRISETTE.

Pl. enl. 579, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 376, *pl. XXI*, *fig.* 1. *Genre XL.*

La *griſette* eſt un peu plus groſſe que le bec-figue : elle a cinq pouces ſept lignes de long, huit pouces de vol ; la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps gris-cendré ; les tempes d'un gris-noirâtre ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un blanc lavé de rouſſeâtre ; les côtés & les jambes également lavés de rouſſeâtre ſur un fond gris ; les petites couvertures du deſſus des ailes griſes, les grandes brunes, bordées de roux : les pennes de l'aile brunes, bordées de gris-rouſſeâtre extérieurement ; douze pennes à la queue, dont les dix intermédiaires ſont brunes, bordées de gris, & la plus externe de chaque côté eſt d'un blanc-lavé de rouſſeâtre du côté extérieur, d'un cendré-clair, bordé de blanc du côté interne : l'iris eſt mordoré-clair, quelquefois orangée.

La *griſette* fait ſon nid de mouſſe des prés entrelacée de brins d'herbes sèches, ou d'herbes sèches ſeulement, plus fines en-dedans, plus groſſières en-dehors ; il contient quatre ou cinq œufs tachetés, ſur-tout vers le gros-bout, de rouſſeâtre & de brun ſur un fond gris-verdâtre ; on nomme en Provence cette fauvette *paſſerine* ; elle ſe plaît ſur les oliviers & les figuiers ; elle en mange les fruits qui rendent ſa chair très-délicate. Nos oiſeliers connoiſſent la *griſette* ; ils l'élèvent à cauſe de ſon chant qui eſt très-agréable & ils la nourriſſent comme le *roſſignol*. On trouve en Provence une autre *fauvette* qu'on y nomme *bouſcarle* ; elle eſt un peu plus petite que la *griſette*, à laquelle elle reſſemble par ſa forme ; tout le deſſus du corps eſt rouſſeâtre ; la gorge & le bas du ventre ſont blanchâtres ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un roux-clair ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noirâtres bordées de rouſſeâtre. *Pl. enl.* 655, *fig.* 2.

FAUVETTE NOIRE & BLANCHE. BRISS. *tom. III*, *pag.* 383. *Voyez* FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

FAUVETTE OMBRÉE de la Louiſiane.

Pl. enl. 709, *fig.* 1.

Elle eſt un peu plus grande que le tarin : le ſommet de la tête & les couvertures du deſſus de la queue ſont jaunes ; le reſte du deſſus du corps eſt olivâtre, pointillé de brun ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noires bordées de blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres bordées de gris-blanc, plus foncé ſur la queue ; le deſſous du corps, la poitrine, la gorge ſont tachetés de petits points noirs oblongs ſur un fond blanc ; il y a une teinte de jaunâtre ſur les côtés ; le bec eſt noir ; les pieds ſont couleur de plomb. *Genre XL.*

FAUVETTE ROUSSE (petite).

Pl. enl. 581, *fig.* 1.

Fauvette rouſſe. BRISS. *tom. III*, *pag.* 387.

Petite fauvette rouſſe. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 341, *fig. ibid.*

Fauvette rouſſe. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 85.

Elle n'a que quatre pouces huit lignes de long, & ſix pouces dix lignes de vol ; tout ſon plumage eſt d'un gris-rouſſeâtre plus foncé en-deſſus, plus clair en-deſſous ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un gris-rouſſeâtre, bordées de la même couleur éclaircie ; elle forme auſſi de chaque côté de la tête une bande longitudinale ſur un fond plus rembruni. Cette *fauvette* ſe plaît dans les lieux habités, dans les jardins, les vergers & les potagers ; elle fait ſon nid ou ſur quelque touffe d'herbe haute, comme la ciguë, ou près de terre au pied

Digitized by Google

de quelque muraille parmi une touffe d'herbes ; ſes œufs, ordinairement au nombre de cinq, ſont d'un blanc-verdâtre, tachetés de points, les uns à demi effacés & les autres plus apparens, ſur-tout vers le gros bout.

FAUVETTE TACHETÉE.

Pl. enl. 581, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III, pag.* 389.

Elle a, du bout du bec à celui de la queue, environ cinq pouces quatre lignes ; le deſſus de la tête & de tout le corps eſt varié de brun-rouſſeâtre, de jaunâtre & de cendré ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blanchâtres, excepté la poitrine qui eſt jaunâtre, tachetée de noir ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de blanc du côté extérieur ; le bec eſt d'un brun-rougeâtre, les pieds ſont de la même nuance, & les ongles ſont noirs. Elle habite les prairies & y fait ſon nid à un pied de terre ſur quelque forte touffe de plantes ; elle ne le quitte pas lorſqu'on en approche & ſe laiſſe prendre plutôt que de l'abandonner ; ainſi cette *fauvette* réunit aux autres qualités aimables des oiſeaux de ſon genre, un attachement plus tendre pour ſes petits. *Genre XL.*

FAUVETTE TACHETÉE de la Louiſiane.

Pl. enl. 752, *fig.* 2.

Elle eſt de la grandeur de l'alouette des prés ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-foncé mêlé de cendré ; le deſſous eſt tacheté de traits noirs oblongs, ſur un fond jaunâtre-clair : il y a une raie blanche au-deſſus de l'œil ; une tache brune à ſon angle inférieur & poſtérieur ; les ailes & la queue ſont brunes ; le bec eſt noir ; les pieds jaunâtres. *Genre XL.*

FAUVETTE TACHETÉE du Cap de Bonne-Eſpérance.

BRISS. *tom. III, pag.* 390, *pl. XXII, fig.* 2. *Genre XL.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *pinſon d'Ardennes ;* elle a le deſſus de la tête roux tacheté de noir au milieu des plumes, ſuivant la direction de la tige ; le deſſus du cou, le haut du dos ſont couverts de plumes noires bordées de gris-rouſſeâtre ; le bas du dos, le croupion & le deſſus de la queue ſont également couverts de plumes noires, mais bordées de roux ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-ſale lavé de rouſſeâtre, & les côtés ſont variés de quelques taches noirâtres oblongues ; les pennes de l'aile ſont brunes bordées de roux ; celles du milieu de la queue ſont auſſi brunes au centre & rouſſes ſur les bords ; les externes de chaque côté ſont rouſſes, leur tige eſt brune ; elles ſont toutes étroites, pointues, & leurs barbes ont peu de connexité ; le bec eſt de couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

FAUVETTE TACHETÉE du Cap de Bonne-Eſpérance (la petite).

Pl. enl. 752, *fig.* 2.

Elle n'eſt pas auſſi groſſe que la *fauvette babillarde :* tout le deſſus du corps eſt d'un brun varié de rouſſeâtre ſur le bord des plumes ; il y a un trait blanc, tranſverſal, entre l'œil & le bec ; le deſſous du corps eſt d'un blanc lavé d'une légère teinte de jaunâtre, & moucheté de taches noirâtres oblongues ; la queue eſt très-longue ; les ailes n'atteignent guère au-delà de ſon origine ; les pennes du milieu ſont les plus longues, & les latérales vont en diminuant ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont rougeâtres. *Genre XL.*

FAUVETTE VERDATRE de la Louiſiane.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *fauvette à tête noire ;* elle a le ſommet de la tête noirâtre, le deſſus du cou cendré, le dos d'un verdâtre-clair ; un trait blanc s'étend au-deſſus de l'œil ; la gorge eſt blanche, le deſſous du corps gris-blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées extérieurement de verdâtre. *Genre XL.*

FAVORITE (la).

Favorite de Cayenne. *Pl. enl.* 897.

C'eſt une eſpèce de poule-ſultane ; elle eſt à-peu-près de la taille du râle de genêt ; tout le deſſus du corps eſt d'un bleuâtre-clair, rembruni vers le bas du dos & le croupion ; le devant du corps eſt blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; le bec eſt lavé de jaunâtre & les pieds ſont blanchâtres ; le front eſt couvert d'une membrane nue blanchâtre. *Genre LXXXVIII.*

FEMELLE DU TOUCAN VERD de Cayenne. *Pl. enl.* 728. *Voyez* GRIGRI.

FENEROTET. *Voyez* POUILLOT.

FER A CHEVAL.

Merle à collier d'Amérique. BRISS. *tom. II, pag.* 242.

Grande alouette. CATESB. *tom. I, pag.* 33, *pl.* 33.

On ne ſçait pourquoi Catesby a nommé ce merle *alouette*, puiſque la figure que cet auteur en donne n'offre aucun des caractères de l'alouette, & que dans le diſcours qu'il y a joint, il lui prête des habitudes oppoſées, comme celle de ſe percher ; il eſt d'ailleurs fort éloigné de l'alouette par la taille, puiſqu'il eſt plus gros que notre merle. Le deſſus de la tête & du cou ſont bruns ; une raie blanchâtre s'étend de devant en arrière ſur le ſommet de la tête ; les joues & les côtés du cou ſont d'un gris-clair ; il y a de chaque côté, entre l'œil & la narine, une tache jaune, & derrière l'œil une raie longitudinale noire. Le deſſus du corps & les couvertures des ailes ſont variés de brun, de rouſſeâtre & de noirâtre : la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont jaunes ; mais il y a ſur la poitrine une large tache noire, dont le nom de *fer à cheval* donné à ce merle déſigne la forme & rappelle l'idée de ce trait qui le diſtingue plus que tous les autres. Les grandes pennes des ailes ſont brunes, les moyennes ſont variées de brun & de rouſſeâtre ; les pennes de la queue ſont brunes, pointillées de rouſſeâtre

Digitized by Google

ſur leurs bords : le bec eſt noirâtre, les pieds & les ongles ſont bruns. On trouve ce merle à la Virginie, à la Caroline, & dans beaucoup d'autres endroits de l'Amérique ſeptentrionale. Il a un chant aſſez agréable ; mais il ne le fait entendre qu'au printemps. Il vit principalement de menues ſemences. *Genre XXIIe.*

FIA-FIA. *Voyez* LITOURNE.

FI-FI. *Voyez* POUILLOT.

FIGUIER.

On donne le nom de *figuiers* à un aſſez grand nombre d'oiſeaux, la plupart très-petits & tous à bec effilé, ayant les mêmes caractères que le *bec-figue* & étant du même genre ou du XLe, ſuivant la méthode que nous avons adoptée. M. de Buffon remarque à leur égard que les eſpèces en ſont beaucoup moins nombreuſes dans l'ancien que dans le nouveau continent ; il n'en compte que cinq eſpèces dans le premier, & vingt-neuf dans le ſecond ; cette obſervation peut s'appliquer, comme nous l'avons fait dans une autre occaſion, à tous les oiſeaux en général qui ſe nourriſſent d'inſectes, plus nombreux en Amérique que ſur les terres cultivées & le ſol moins humide de l'ancien continent. Indépendamment des inſectes, les *figuiers* ſe nourriſſent de baies & de fruits qu'ils piquent & qu'ils ſucent. Ce ſont des oiſeaux voyageurs qui paſſent d'une contrée à une autre, ſuivant les ſaiſons ; c'eſt encore une obſervation de M. de Buffon, qu'ils ſont plus grands ſur le nouveau que ſur l'ancien continent ; ne ſeroit-ce pas parce que les inſectes qui leur ſervent de pâture ſont plus multipliés & plus grands eux-mêmes ? Les *figuiers* paſſent en Amérique du midi dans les pays du nord en été ; on les voit arriver à la Caroline, à la Virginie & juſqu'en Canada, d'où ils repaſſent dans les pays méridionaux lorſque le froid ſe fait ſentir. Ils entrent dans les jardins, & depuis qu'on a tranſporté d'Europe & multiplié le figuier en Amérique, ils ſe ſont habitués à béqueter ſon fruit, pour lequel ils témoignent beaucoup de goût, ce qui leur a fait donner le nom de *figuiers*, comme en Europe, & particulièrement dans nos provinces méridionales, on donne celui de *bec-figues* à de petits oiſeaux de paſſage, à bec effilé, qui vivent de même d'inſectes & de fruits, & qui ont de même un goût de préférence pour les figues. Ces anecdotes ſur les habitudes des *figuiers*, leurs rapports avec celles des oiſeaux dont ils ont d'ailleurs les caractères extérieurs, ſont des raiſons de plus pour les placer dans le même genre.

FIGUIER A CEINTURE.

Figuier cendré du Canada. BRISS. *tom. III, pag. 524, pl. XXVII, fig. 1.*

Le *figuier à ceinture* eſt à-peu-près de la groſſeur de *la fauvette à tête noire* ; la tête, le deſſus du cou & de tout le corps ſont d'un cendré-bleu très-foncé & preſque noir ; les couvertures des ailes ſont de la même couleur, mais le blanc qui termine les moyennes & les grandes, forme deux bandes tranſverſales ſur chacune des ailes ; il y a, ſur le ſommet de la tête, une tache jaune, & de chaque côté un trait blanc tranſverſal au-deſſus de l'œil, dont le tour eſt auſſi blanc : la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs avec quelques taches brunes longitudinales ſur le devant du cou & ſur la poitrine ; une bande tranſverſale jaune, de deux lignes de large environ, s'étend entre la poitrine & le haut du ventre : les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un brun-noirâtre, bordées de cendré extérieurement ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle eſt brune ſur toutes les parties que le mâle a d'un cendré-bleu. *Genre XLe.*

FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

Figuier à gorge noire de Penſilvanie. BRISS. *tom. VI, Sup. pag. 104.*

Moucherolle verte à gorge noire. EDW. *glan. part. II, pag. 190, ch. XC, pl. 300.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue* ; le deſſus du corps, depuis l'origine du bec à celle de la queue, eſt verd d'olive ; les côtés de la tête & du cou ſont d'un beau jaune, qui tranche entre les couleurs du dos & celles de la gorge & du devant du cou, qui ſont d'un très-beau noir ; le haut de la poitrine eſt jaune ; le bas de la même partie & le ventre ſont blancs ; les côtés ſont tachetés de noir ſur fond blanc : les petites couvertures des ailes ſont d'un verd d'olive, les moyennes & les grandes ſont cendrées, terminées de blanc qui forme deux bandes tranſverſales : les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un cendré foncé ; le bec eſt noir ; les pieds ſont bruns. *Genre XLe.*

FIGUIER A DEMI-COLLIER.

Sa longueur eſt de quatre pouces ſix lignes. Le deſſus du corps eſt d'un jaune-olivâtre, le deſſous d'un blanchâtre-cendré ; il y a entre le bas du cou & le haut de la poitrine une bande tranſverſale d'un jaune-pâle en forme de demi-collier, un trait tranſverſal, cendré, derrière les yeux ; le deſſus de la tête eſt jaunâtre ; les couvertures & les grandes pennes des ailes ſont brunes, les premières bordées de jaune, les ſecondes de blanchâtre du côté extérieur ; les pennes de la queue ſont cendrées, celles du milieu ſans aucun mêlange, & les latérales ſont bordées de blanc du côté interne ; le bec eſt noirâtre en-deſſus, blanchâtre en-deſſous. *Genre XLe.*

FIGUIER A GORGE BLANCHE.

Figuier de Saint-Domingue. BRISS *tom. III, pag. 494, pl. XXVI, fig. 5, Genre XLe.*

Il eſt de la groſſeur du *bec-figue* ; le deſſus de la tête & de tout le corps eſt d'un verd d'olive ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont d'un blanc-ſale teint de jaunâtre, tacheté ſur le cou & la poitrine de points rougeâtres, le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune lavé ; les pennes des ailes ſont brunes,

Digitized by Google

bordées en-dehors de verd d'olive ; celles de la queue ſont d'un brun-olivâtre éclairci ſur les bords ; le bec & les pieds ſont brunâtres : la femelle a, ſur le deſſus du cou, un mêlange de cendré parmi le fond olivâtre.

FIGUIER A GORGE JAUNE..

Figuier de la Louiſiane. BRISS. *tom. III, pag.* 500, *pl. XXVI, fig.* 4 le mâle. *Genre XLe.*

La longueur de ce *figuier* eſt de quatre pouces deux lignes ; il a ſix pouces quatre lignes de vol ; le deſſus de la tête, ainſi que de tout le corps, ſont d'un verd d'olive tirant ſur le jaune vers le dos ; les joues ſont d'un blanc-cendré ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un jaune brillant tacheté de rougeâtre ſur la poitrine ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune-lavé ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-bleuâtre, terminées de blanc, ce qui forme deux bandes blanches tranſverſales : les pennes des ailes ſont brunes, bordées de cendré-bleuâtre du côté extérieur : les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un cendré-bleu, les latérales d'un cendré-brun, bordées de blanchâtre du côté extérieur ; la portion ſupérieure du bec eſt brune, l'inférieure griſe : les pieds & les ongles ſont gris.

La femelle n'a point de taches rougeâtres ſur la poitrine.

FIGUIER A GORGE NOIRE de Penſilvanie. BRISS. *Supl. tom. VI, pag.* 104. *Voyez* FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

Grand figuier de Canada. BRISS. *tom. III, pag.* 508, *pl. XXVI, fig.* 1, *genre XL.*

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de *la fauvette à tête noire ;* il a cinq pouces une ligne du bout du bec à celui de la queue, huit pouces de vol ; la tête, le deſſus du cou, du dos, les petites couvertures des ailes, d'un verd d'olive ; le croupion, les grandes couvertures des ailes, celles de la queue cendrées ; la gorge, le devant du cou, la poitrine orangés ; le haut du ventre d'un jaune pâle, les côtés d'un jaune olivâtre ; le bas-ventre d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes brunes bordées de cendré du côté extérieur, de blanc du côté interne, les deux plumes du milieu de la queue cendrées, les latérales noirâtres du côté extérieur & à leur bout, blanches du côté intérieur ; la moitié ſupérieure du bec brune, l'inférieure blanchâtre à ſon origine ; les pieds & les ongles gris.

La femelle a les couleurs plus pâles que celles du mâle.

FIGUIER (petit.) A LONGUE QUEUE de la Chine. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, p.* 206.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *troglodite ;* le deſſus de la tête eſt d'un roux-clair ; le derrière du cou, le dos, le croupion & le haut des ailes ſont d'un verd d'olive peu foncé ; les pennes des ailes d'un brun-olivâtre ; celles de la queue ſont très-étroites & très-grêles, & les deux du milieu ſont auſſi longues que tout le corps.

Ce *figuier* fréquente les lieux habités & les arbres que les Chinois ſont dans l'habitude de cultiver dans les cours qui partagent leurs corps de logis. *Genre LXe.*

FIGUIER A POITRINE ROUGE.

Figuier à tête jaune de Penſilvanie. BRISS. *Supl. tom. VI, pag.* 105, *genre XL.*

Moucherolle à gorge rouge. EDW. *glan. part. II, pag.* 193, *pl.* 301.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue ;* il a le ſommet de la tête jaune, l'occiput noir, le deſſus du cou & de tout le corps d'un verd d'olive varié de noirâtre ſur le milieu de chaque plume, les joues, la gorge, le bas de la poitrine & le deſſous du corps blancs ; le haut de la poitrine d'un rouge foncé ; les pennes des ailes noirâtres, bordées extérieurement de verdâtre & celles de la queue noirâtres ; le bec, les pieds & les ongles noirs.

La femelle a moins de rouge que n'en a le mâle, & ſon plumage eſt d'un verd d'olive uniforme ſur le deſſus du corps ſans mélange de noir.

FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

Figuier tacheté de penſilvanie. BRISS. *tom. III, pag.* 502.

Moucherolle au croupion jaune. EDW. *glan. pag.* 97, *ch. XLV, pl.* 255.

Ce *figuier*, à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue*, a la tête cendrée, le deſſus du corps d'un verd d'olive varié de noir ſur le dos, le croupion, la gorge, le devant du cou ; la poitrine d'un très-beau-jaune tacheté de noir ſur le bas du cou & la poitrine ; le ventre & le deſſous de la queue blancs ; les couvertures du deſſus de la queue noires, celles du deſſus des ailes d'un cendré-foncé, terminées de blanc, qui forme deux bandes tranſverſales ; ce qui paroît des pennes des ailes eſt d'un cendré-ſombre ; les deux pennes du milieu de la queue ſont noires, les latérales blanches dans leur milieu, bordées de noirâtre des deux côtés, & terminées à leur bout par la même couleur : le bec, les pieds & les ongles bruns. *Genre XLe.*

FIGUIER A TÊTE JAUNE.

Figuier à tête jaune de Canada. BRISS. *tom. III, pag.* 517, *pl. XXVII, fig.* 2.

Il a quatre pouces quatre lignes du bout du bec à celui de la queue ; le ſommet de la tête jaune, une tache noire de chaque côté, entre le bec & l'œil ; au-deſſus & derrière une autre tache blanche, le deſſus du corps varié de noir ſur le centre des plumes, & de verd d'olive ſur leurs bords ; le deſſous du corps d'un blanc-ſale : les côtés variés de marron, deux bandes tranſverſales jaunâtres ſur les ailes ; leurs pennes ſont noirâtres, bordées extérieurement, les moyennes d'olivâtre, les grandes de gris-blanc ; les pennes de la queue ſont noirâtres, bordées d'olivâtre en-dehors ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns. *Genre XLe.*

On a repréſenté, *pl. enl.* 731, *fig.* 2, un *figuier*

Digitized by Google

auquel on a donné le nom de *figuier du Miſſiſſipi*. Il paroît n'être qu'une variété de ſexe avec le précédent, dont il diffère ſeulement, en ce que ſes couleurs ſont plus foibles & qu'il n'a pas de taches ſur les joues.

FIGUIER A TÊTE JAUNE de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 517. *Voyez* FIGUIER A TÊTE JAUNE.

FIGUIER A TÊTE JAUNE de Penſilvanie. BRISS. *Supl. tome VI*, *pag.* 105. *Voyez* FIGUIER A POITRINE ROUGE.

FIGUIER A TÊTE ROUGE.

Figuier à tête rouge de Penſilvanie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 488.

Tête rouge au corps jaune. EDW. *Glan. pag.* 99, *chap. XLVI*, *pl.* 256.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de *la fauvette à tête noire* ; le ſommet de la tête eſt rouge, & le reſte du deſſus du corps d'un verd d'olive ; les joues, la gorge, & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau jaune ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; le bec eſt noir ; les pieds ſont couleur de chair. *Genre XL.*

FIGUIER A TÊTE ROUGE de Penſilvanie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 488. *Voyez* FIGUIER A TÊTE ROUGE.

FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

Figuier de la Martinique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 490, *pl. XXII*, *fig.* 4. Genre XL.

Sa longueur eſt de quatre pouces deux lignes ; il a le ſommet de la tête roux, le derrière de la tête & le deſſus du corps verd d'olive ; la gorge, le devant du cou, la poitrine jaunes, variés de taches longitudinales rouſſes ; le ventre & le deſſous de la queue d'un jaune-clair ; les couvertures & les pennes des ailes, ainſi que celles de la queue, ſont brunes, bordées extérieurement de verd d'olive, le bec brun, les pieds gris, les ongles noirs.

FIGUIER A VENTRE ET TÊTE JAUNES de la Louiſiane. *Pl. enl.* 704, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER PROTONOTAIRE.

FIGUIER A VENTRE GRIS du Sénégal. *Pl. enl.* 584, *fig.* 3. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER A VENTRE JAUNE du Sénégal. *Pl. enl.* 582, *fig.* 3. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER AUX AILES DORÉES.

Figuier cendré à gorge noire de Penſilvanie. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *pag.* 109. Genre XL.

Moucherolle aux ailes dorées. EDW. *gl. part. II*, *pag.* 189, *pl.* 299.

Il eſt de la groſſeur du *bec-figue* ; il a le ſommet de la tête d'un jaune brillant, & une tache de la même couleur ſur le haut des ailes ; le deſſus du corps d'un cendré-bleuâtre ; les côtés de la tête blancs, traverſés d'une ligne noire ; la gorge, le devant du cou noirs, le deſſous du corps blanc, les pennes des ailes & de la queue d'un cendré-foncé, le bec noir, les pieds & les ongles bruns ; il arrive au printemps en Penſilvanie, & paſſe pour aller ſe fixer plus au nord pendant l'été.

FIGUIER AUX JOUES NOIRES.

Figuier de Maryland. BRISS. *tom. III*, *pag.* 506. Genre XL.

Gorge-jaune de Maryland. EDW. *glan. pag.* 56, *ch. XXVII*, *pl.* 237.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue* ; le ſommet de la tête eſt d'un brun-rougeâtre, les côtés en ſont noirs ; le deſſus du cou, le dos, le croupion, les ailes & la queue ſont d'un verd d'olive foncé ; la gorge & la poitrine ſont d'un beau jaune, & le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune-pâle ; le bec & les pieds ſont d'un brun tirant au rougeâtre-pâle.

FIGUIER BLEU.

Figuier cendré de Canada. *Plan. enl.* 685, *fig.* 2.

Petit figuier cendré de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 527, *pl. XXVII*, *fig.* 6. Genre XL.

Moucherolle bleue. EDW. *glan. pag.* 91, *chap. XLII*, *pl.* 252.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du *bec-figue* ; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps ſont d'un cendré-bleu foncé ; les joues, la gorge & le devant du cou ſont noirs ; le deſſous du corps eſt blanc ; ce qui paroît des pennes de l'aile eſt brun, bordé de cendré-bleu ; celles de la queue ſont noirâtres, bordées extérieurement de cendré-bleuâtre ; le bec noir, les pieds & les ongles bruns.

FIGUIER BLEU.

Figuier de l'Ile de France. *Pl. enl.* 705, *fig.* 1.

Figuier de Madagaſcar. *Pl. enl.* 705, *fig.* 3.

M. le comte de Buffon eſt le ſeul auteur qui ait connu juſqu'à préſent ce ſecond *figuier bleu*. Il regarde celui qui eſt repréſenté *fig.* 3, comme le mâle, & celui qui eſt repréſenté *fig.* 1, comme la femelle ; il les croit originaires de Madagaſcar.

Le mâle paroît à-peu-près, ſuivant la figure, de la groſſeur du *pouliot*. Il a la tête & le deſſus du corps d'un cendré-bleu, tout le deſſous eſt lavé de bleuâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de blanc ; la queue eſt plus longue que celle de la femelle, & les deux plumes extérieures, une de chaque côté, ſont blanches : le bec & les pieds ſont bleuâtres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a le deſſous du corps blanchâtre, ſans mêlange de bleu, la queue plus courte ; les pennes en paroiſſent, dans la figure, blanches de leur origine à la moitié de leur longueur, noires dans le reſte, & bordées de blanc. *Genre XL.*

FIGUIER BLOND du Sénégal. *Pl. enl.* 584, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER BRUN.

Figuier de la Jamaïque. BRISS. *tom. III*, *pag.* 512. Genre XL.

Digitized by Google

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du *bec-figue* : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-clair ; la gorge eſt d'un brun-foncé ; une raie de la même couleur paſſe par la ligne où l'œil eſt placé : le deſſous du corps eſt varié de noirâtre & de gris-rouſſeâtre, mêlangés à-peu-près comme ſur le plumage des alouettes ; les ailes & la queue ſont d'un brun-clair, & le bec eſt de la même couleur.

FIGUIER BRUN de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 515, *pl. XXVII*, *fig.* 4. *Voyez* FIGUIER tacheté de jaune.

FIGUIER BRUN de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 513, *Voyez* FIGUIER tacheté de jaune.

FIGUIER BRUN du Sénégal. *Pl. enl.* 584, *n°.* 1. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER BRUN & JAUNE.

Figuier de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 486.

Meſange jaune. CATESB. *tom. I*, *pag.* 63, *Pl.* 63.

Roitelet jaune. EDW. *Glan. part. II*, *pag.* 139, *chap. LXVII*, *pl.* 277.

Sa longueur eſt de quatre pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue : il a tout le deſſus du corps d'un très-beau verd-d'olive ; les grandes couvertures du deſſus des ailes brunes, bordées de verd-olive ; tout le deſſous du corps jaune, les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de verd-d'olive ; celles de la queue d'un brun-olivâtre, bordées d'un verd-d'olive brillant ; le bec, les pieds, les ongles gris-bruns. *Genre XL.*

FIGUIER BRUN-OLIVE.

Il a le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps d'un brun-olivâtre, excepté les couvertures du deſſus de la queue, qui ſont d'une olive plus décidée ; la gorge, la poitrine, les côtés blanchâtres, tachetés de traits gris dans la direction des plumes, le ventre d'un blanc lavé de jaune, & le deſſous de la queue d'un jaune aſſez brillant ; les couvertures du deſſus des ailes brunes, terminées de blanchâtre ; les grandes pennes des ailes auſſi brunes, bordées de gris-clair ; celles de la queue teintes de même, excepté que les deux du milieu ſont d'un olive-jaunâtre, & que la plus externe de chaque côté eſt bordée de blanc ; le bec & les pieds ſont brunâtres. *Genre XL.*

FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

Figuier cendré de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 522.

Pl. enl. 731, *fig.* 1.

Méſange-pinçon. CATESB. *tom.* I, *pag.* 64, *pl.* 64.

Il a quatre pouces quatre lignes de long ; la tête, le deſſus du cou & du corps d'un cendré-bleu, excepté le haut du dos qui eſt d'un verd-jaunâtre ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont jaunes : une bande tranſverſale, d'un cendré bleuâtre, ſépare les couleurs entre le cou & la poitrine, & forme un demi-collier. Il y a ſur chaque aile deux bandes tranſverſales blanches ; depuis la poitrine juſqu'au-deſſous de la queue ; le plumage eſt blanc, avec quelques taches d'un jaune-rougeâtre ſur les côtés ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées en-dehors d'un cendré-bleu ; celles de la queue ſont colorées de la même façon, excepté les deux du milieu qui ſont d'un cendré-bleu ; la partie ſupérieure du bec eſt brune, l'inférieure eſt jaunâtre, ainſi que les pieds & les ongles. *Genre XL.*

FIGUIER CENDRÉ A GORGE CENDRÉE.

Tout ſon plumage eſt d'un cendré plus foncé ſur le deſſus du corps, & plus clair ſous le deſſous ; les pennes des ailes ſont cendrées, bordées de blanchâtre ; celles de la queue ſont noires, excepté les latérales, dont la plus externe eſt preſqu'entièrement blanche ; la ſuivante n'eſt blanche que dans la dernière moitié de ſa longueur, & la troiſième n'a de blanc qu'à ſon extrêmité ; le bec eſt noir à ſa partie ſupérieure, gris à l'inférieure ; les pieds ſont bruns. *Genre XL.*

FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

Figuier cendré de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 520, *pl. XXVII*, *fig.* 3.

Sa longueur totale eſt de quatre pouces & demi ; le deſſus de la tête, du cou, le dos, le croupion ſont cendrés ; la gorge, le devant du cou ſont jaunes ; la poitrine & le reſte du deſſous du corps ſont blancs : il y a entre l'œil & la narine une raie jaunâtre, au-deſſous de l'œil une large tache noire, & derrière une tache blanche, deux bandes tranſverſales cendrées ſur les ailes, dont les couvertures ſont brunes à leur origine, terminées de blanc, & dont les pennes ſont d'un cendré-brun, éclairci ſur les bords ; la queue eſt colorée comme le ſont les pennes des ailes ; le bec, les pieds, les ongles bruns. *Genre XL.*

FIGUIER CENDRÉ A GORGE NOIRE de Penſilvanie. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *p.* 109. *Voyez* FIGUIER AUX AILES DORÉES.

FIGUIER CENDRÉ de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 524. *Voyez* FIGUIER A CEINTURE.

FIGUIER (petit) CENDRÉ de Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 527. *Voyez* FIGUIER BLEU.

FIGUIER CENDRÉ de Penſilvanie. BRISS. *tom. VI*, *ſuppl. p.* 107. *V.* FIGUIER GRIS-DE-FER.

FIGUIER CENDRÉ de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 520. *Voyez* FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

FIGUIER CENDRÉ-TACHETÉ de Penſilvanie. BRISS. *Supp. tom. VI*, *pag.* 110. *Voyez* FIGUIER COURONNÉ D'OR.

FIGUIER COURONNÉ D'OR.

Figuier cendré-tacheté de Penſilvanie. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *page* 110. Genre XL.

Moucherolle couronnée d'or. EDW. *glan. part. II*, *pag.* 187, *plan.* 298.

Ce *figuier* eſt à-peu-près de la groſſeur de la *fauvette* ; le ſommet de la tête & le croupion ſont d'un jaune brillant ; tout le reſte du deſſus du corps eſt d'un cendré-bleu ; les côtés de la tête & la gorge

Digitized by Google

ſont blancs ; une ligne tranſverſale noire paſſe au-deſſus des yeux ; le devant du cou & la poitrine ſont variés de noir & de cendré-bleuâtre ; les côtés ſont jaunes, tachetés de noirâtre ; le reſte du deſſus du corps eſt blanc : il y a deux raies blanches tranſverſales ſur les ailes ; leurs pennes ſont noirâtres, bordées de gris, & celles de la queue ſont ſimplement noirâtres ; le bec, les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur.

La femelle eſt d'un brun-rouſſeâtre ſur les parties que le mâle a d'un cendré-bleu ; elle n'a ni la ligne noire au-deſſus des yeux, ni les taches de cette couleur ſur la poitrine, comme le mâle.

FIGUIER de Bengale. BRISS. *tom. III*, *p.* 484. *Voyez* FIGUIER VERD & JAUNE.

FIGUIER de Canada. *Pl. enl.* 58, *fig.* 2. BRISS. *tom. III*, *pag.* 492. *Voyez* FIGUIER TACHETÉ.

FIGUIER (grand de Canada). BRISS. *tom. III*, *pag.* 508, *pl. XXVI*, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

FIGUIER de Cayenne. *Pl. enl.* 704, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER-GRIS-DE-FER.

FIGUIER de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *p.* 486. *Voyez* FIGUIER BRUN & JAUNE.

FIGUIER de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *p.* 522. *Pl. enl.* 731, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

FIGUIER de la Jamaïque. BRISS. *tom. III*, *p.* 512. *Voyez* FIGUIER BRUN.

FIGUIER (le grand) de la Jamaïque. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *pag.* 101.

Roſſignol de l'Amérique. EDW. *tom. III*, *p. CXXI*, *pl.* 121.

Ce *figuier* eſt auſſi grand que le *rouge-gorge* ; tout le deſſus du corps eſt d'un olivâtre ſombre, teint de jaunâtre ſur le croupion ; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont roux : deux bandes tranſverſales brunes s'étendent ſur les côtés de la tête de devant en arrière ; l'une eſt placée dans la même ligne que l'œil, & l'autre traverſe au-deſſous de l'orbite ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un olivâtre-rembruni ; la partie ſupérieure du bec eſt noirâtre, l'inférieure couleur de chair, les pieds & les ongles noirâtres. *Genre XL.*

FIGUIER de la Louiſiane. BRISS. *tom. III*, *pag.* 500, *pl. XXVI*, *fig.* 4. *V.* FIGUIER A GORGE JAUNE.

FIGUIER de la Martinique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 490. *Voyez* FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

FIGUIER de l'île de Bourbon. BRISS. *tom. III*, *pag.* 510. *Voyez* PETIT SIMON.

FIGUIER de l'île de France. *Pl. enl.* 705, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER BLEU.

FIGUIER de Madagaſcar. *Pl. enl.* 705, *fig.* 2. *Voyez* PETIT SIMON.

FIGUIER de Madagaſcar. *Pl. enl.* 705, *fig.* 3. *Voyez* FIGUIER BLEU.

FIGUIER (petit) de Madagaſcar. BRISS. *tom. III*, *pag.* 499. *Voyez* CHÉRIC.

FIGUIER de Mariland. BRISS. *tom. III*, *pag.* 506. *Voyez* FIGUIER AUX JOUES BRUNES.

FIGUIER de Penſilvanie. BRISS. *Suppl. tom. VI*, *pag.* 102. *Voyez* DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

FIGUIER de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 494. *Voyez* FIGUIER A GORGE BLANCHE.

FIGUIER (petit) de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *p.* 496. *Voyez* FIGUIER VERD & BLANC.

FIGUIER DES SAPINS.

Méſange d'Amérique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 576.

Méſange brune de l'Amérique. CATESB. *tom. I*, *pag.* 61, *pl.* 61.

On voit que les auteurs ne ſont pas d'accord ſur le genre de cet oiſeau ; il faudroit le voir en nature, pour prendre un parti fondé à cet égard. Quoi qu'il en ſoit, il a quatre pouces huit lignes de long ; la tête, la gorge & la poitrine jaunes, le ventre & le deſſous de la queue blancs, le deſſus du corps d'un verd d'olive ; les ailes & la queue gris-de-fer-bleuâtre, deux bandes blanches tranſverſales ſur les ailes ; le bec noir, les pieds d'un brun-jaunâtre : la femelle eſt entièrement brune.

L'habitude que cet oiſeau a de grimper le long des ſapins, lui a valu le nom de *figuier* par les uns, de *méſange des ſapins* par les autres : il ſemble ſe rapprocher des derniers oiſeaux, par la couleur de gris-de-fer-bleuâtre des pennes des ailes, par ſon ſéjour dans la Caroline, même pendant l'hyver ; car on ſçait que les *figuiers* ſont en général des oiſeaux de paſſage, qui ſe retirent pendant le froid dans les pays chauds, pour y chercher des inſectes dont ils ſe nourriſſent ; mais cette dernière raiſon n'eſt pas concluante, puiſqu'il reſte dans nos campagnes, même l'hyver, pluſieurs eſpèces d'oiſeaux qui vivent auſſi d'inſectes, & qu'en particulier la *fauvette d'hyver* n'y paſſe que cette ſaiſon.

FIGUIER du Miſſiſſipi. *Pl. enl.* 731, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER A TÊTE JAUNE.

FIGUIER du Sénégal.

Six oiſeaux du Sénégal ſeront compris ſous cette dénomination. Trois ſont repréſentés, *pl. enl.* 682 ; & trois autres, *pl. enl.* 684. Aucun des ſix n'avoit encore été repréſenté ni décrit : peut-être ne ſont-ce que deux eſpèces avec chacune deux variétés, comme M. le comte de Buffon le préſume. Mais dans l'incertitude ſur ce fait, je ferai une courte deſcription de ces ſix oiſeaux, d'après les planches enluminées. Le *figuier*, *n°* 2, *pl.* 582, eſt donné ſous le nom de *figuier tacheté* ; il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pouliot* ; le deſſus de la tête, du cou, le dos, les couvertures des ailes, ſont variés de noir qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre qui les borde ; le croupion eſt roux ; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de rouſſeâtre ; la queue eſt fort longue, & ſes pennes vont en diminuant du milieu ſur les côtés ; le bec eſt noir ; les pieds bruns

Digitized by Google

Le *figuier*, n° 3, *même pl.* y eſt nommé *figuier à ventre jaune du Sénégal*; il eſt plus grand que le précédent; tout le deſſus du corps eſt d'un olivâtre-foncé, éclairci aux couvertures du deſſus de la queue; le bas des joues eſt blanchâtre, le deſſous du corps eſt jaune; les couvertures du deſſus des ailes, leurs pennes & celles de la queue ſont brunes-olivâtres, bordées d'olivâtre plus clair; le bec eſt noir; les pieds jaunâtres. Le *figuier*, n° 1 de la même planche, n'eſt déſigné que par le nom de *figuier du Sénégal*; il eſt plus petit que les deux autres, d'un brun-olivâtre ſur tout le deſſus du corps, ſur la queue & ſur les ailes, dont les pennes très-foncées, ſont bordées d'une nuance moins ſombre; tout le deſſous du corps eſt rouſſeâtre; le bec eſt noirâtre & les pieds bruns.

La queue beaucoup plus longue & étagée dans le premier *figuier*, me paroît une raiſon de le regarder comme une eſpèce à part: la diſproportion de taille entre les deux autres, m'empêcheroit auſſi de n'en faire qu'une eſpèce.

Les trois *figuiers*, dont on voit les figures dans la planche 584, ſont plus grands. Le premier, ou celui qui eſt repréſenté, n° 1, ſous le nom de *figuier brun*, aproche de la taille de *la lavandiere*; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-uniforme; les ailes & la queue ſont auſſi du même brun; le deſſus du corps eſt blanchâtre, lavé de roux ſur la poitrine & les côtés du cou; le bec eſt noir, les pieds jaunes.

Le *figuier*, n° 2, indiqué ſous le nom de *figuier blond du Sénégal*, diffère du premier, en ce qu'il a la queue un peu étagée, qu'il n'eſt pas ſi grand tout-à-fait; que le deſſus de ſon corps, ſes ailes & ſa queue ſont d'un brun moins foncé, & que tout le deſſous du corps eſt lavé de rouſſeâtre. En comparant les figures de ces deux oiſeaux, repréſentés dans une attitude différente, & évaluant le changement que l'attitude peut apporter à la reſſemblance, il paroît très-probable que c'eſt le même oiſeau, dont la queue ne paroît étagée dans le ſecond, que parce qu'elle eſt relevée & préſentée obliquement.

Le dernier *figuier*, ou celui que le n° 3 indique ſous la dénomination de *figuier à ventre gris*, eſt de la groſſeur du précédent, il n'en diffère qu'en ce que le deſſous du corps eſt d'un gris-clair, ou d'un blanchâtre-ſale, & que le deſſus eſt nué d'une foible teinte d'olivâtre qui borde les plumes. Mais le bec noir & les pieds jaunes de ces trois oiſeaux, leur taille à-peu-près la même, & leurs couleurs ſemblables, à une nuance près, plus ou moins foncée, ſemblent les rapprocher & les réunir en une ſeule eſpèce. Il me paroît donc, pour expoſer mon ſentiment, que les trois *figuiers* de la planche 582, à en juger par l'extérieur, doivent être regardés comme trois eſpèces différentes, juſqu'à ce que l'obſervation ait appris le contraire; mais que les trois qui ſont repréſentés, planche 584, à les juger de même par la forme & les couleurs, ne paroiſſent former qu'une eſpèce; qu'ainſi les ſix figuiers, compris ſous la dénomination de *figuier du Sénégal*, doivent être réduits à quatre. *Genre XL.*

FIGUIER HUPPÉ.

Figuier huppé de Cayenne, *pl. enl.* 391, *fig.* 1.

C'eſt une eſpèce nouvelle, indiquée par M. le Comte de Buffon, qui en parle dans les termes ſuivans: « Le deſſous du corps eſt d'un gris » mêlé de blanchâtre, & le deſſus d'un brun tracé » de verd; il ſe diſtingue des autres *figuiers* par » ſa huppe, qui eſt compoſée de petites plumes » arrondies, à demi-relevées, frangées de blanc, » ſur un fond brun-noirâtre & hériſſées juſque » ſur l'œil & ſur la racine du bec; il a quatre » pouces de longueur, en y comprenant celle » de la queue; ſon bec & ſes pieds ſont d'un » brun-jaunâtre. »

L'oiſeau, dont on vient de lire la deſcription, ſe trouve à la Guiane, il y reſte toute l'année; il a le bec applati, triangulaire à ſa baſe, plus fort que le bec des *figuiers*, & il ſe rapproche, par ces caractères, des *gobes-mouches*, parmi leſquels je crois qu'il doit être placé, ſuivant les principes de la méthode que je ſuis dans la rédaction de ce dictionnaire.

FIGUIER HUPPÉ de Cayenne, *pl. enl.* 391, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER HUPPÉ.

FIGUIER GRASSET.

Il y a ſur le ſommet de la tête une tache jaune; le reſte de la tête & le deſſus du corps ſont d'un verd-d'olive rembruni, varié de quelques traits noirs qui bordent les plumes; le croupion eſt jaune; la gorge & le devant du cou ſont rouſſeâtres; le deſſous du corps eſt blanchâtre; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de griſâtre en dehors; le bec & les pieds ſont noirs.

Le nom de *graſſet* a été donné à cet oiſeau, par les habitans de la Louiſiane, parce qu'il prend en effet beaucoup de graiſſe; il ſe perche ſur les *tulipiers*, de préférence aux autres arbres; il a cette habitude avec pluſieurs autres *figuiers* qu'on trouve dans la même contrée, & que les habitans nomment également *graſſets*: tels ſont le *figuier-à-demi-collier*, le *figuier brun-olive*, celui à *gorge-jaune*, &c., *genre XLe*.

FIGUIER GRIS-DE-FER.

Figuier cendré de Penſilvanie. BRISS. *tom. VI, Supplément, pag.* 107. *Genre XLe*.

Petite moucherolle gris-de-fer. EDW. *glan. part. II, pag.* 194, *fig. pl.* 302.

Il eſt moins gros que notre *bec-figue*. Tout le plumage de la baſe du bec, à l'origine de la queue en-deſſus, eſt d'un cendré-bleu; les paupières ſont blanches, il y a un trait noir tranſverſal au-deſſus de l'œil; le deſſous du corps eſt blanc; les pennes des ailes ſont d'un cendré-brun, celles de la queue d'un cendré-bleuâtre; le

Digitized by Google

le bec eſt noir ; rougeâtre en-deſſous à ſa baſe ; les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle n'a point de trait noir au-deſſus des yeux, & les pennes du milieu de ſa queue ſont d'un cendré-brun.

Ces oiſeaux paſſent l'été en Penſilvanie, ils y arrivent en mars, ils y commencent leur nid en avril, & ils lui donnent la forme d'un cylindre court, fermé par-deſſous.

L'oiſeau indiqué, *pl. enl.* 704, *fig.* 1, ſous le nom de *figuier de Cayenne*, diffère du précédent, en ce qu'il a le deſſus de la tête, les pennes des ailes, & celles du milieu de la queue d'un noir brillant : ce n'eſt peut-être qu'une variété.

FIGUIER NOIR.

Figuier noir & jaune de Cayenne. *Pl. enl.* 391, *fig.* 2.

Il a près de cinq pouces de long ; la tête, la gorge, le cou, le deſſus du corps, les couvertures des ailes ſont d'un beau noir, qui ſe prolonge par mouchetures ſur le ventre, dont le milieu eſt blanchâtre, & dont les côtés ſont d'un jaune-orangé-clair ; le même jaune eſt plus étendu & plus vif ſur les côtés de la poitrine ; il colore la première moitié des pennes des ailes & de la queue, dont le reſte eſt noir ; cependant les deux plumes du milieu de la queue ſont entièrement de cette dernière couleur, c'eſt auſſi celle du bec ; les pieds ſont d'un brun-jaunâtre. Ce n'eſt pas, ſuivant nos principes, un *figuier*, mais un *gobe-mouche*.

FIGUIER NOIR ET JAUNE de Cayenne, *Pl. enl.* 391, *fig.* 2. *Voyez* FIGUIER NOIR.

FIGUIER OLIVE.

Figuier olive de Cayenne. *Pl. enl.* 685, *fig.* 1.

Cet oiſeau, commun à la Guiane, a environ cinq pouces de long ; tout le deſſus du corps eſt d'un verd-d'olive-ſombre, & le deſſous d'un rouſſeâtre ſale ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, le bec eſt de la même couleur, & les pieds ſont jaunâtres. En général les couleurs de cet oiſeau ſont ſombres, ternes & lavées. Il me paroît appartenir au genre du *gobe-mouche*.

FIGUIER-OLIVE de Cayenne. *Pl. enl.* 685, *fig.* 1. *Voyez* FIGUIER OLIVE.

FIGUIER ORANGÉ.

Figuier étranger. Pl. enl. 58, *fig.* 3.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue* ; le ſommet de la tête, les joues, la gorge ſont d'un jaune-orangé ; une ligne tranſverſale brune paſſe au-deſſus des yeux, & une ligne de la même couleur au-deſſous ; le deſſus du corps & les ailes ſont d'un brun légérement rougeâtre ; il y a une bande tranſverſale blanche ſur le haut de l'aile ; la poitrine, les côtés ſont jaunâtres, le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre ; le bec eſt noir, les pieds jaunâtres. Ce *figuier* a été envoyé de Cayenne & de la Louiſiane. *Genre XLe.*

FIGUIER PROTONOTAIRE.

Figuier à ventre & tête jaunes de la Louiſiane. *Pl. enl.* 704, *fig.* 2.

Il a un peu plus de quatre pouces du bout du bec à celui de la queue ; il eſt preſque auſſi gros qu'une *linotte* ; la tête, le cou, la poitrine, ſont d'un jaune-jonquille dans la plupart des individus, d'un jaune-orangé dans quelques-uns ; le dos eſt d'un verd d'olive-jaunâtre ; le ventre eſt d'un jaune qui va en s'éclairciſſant vers la queue, dont le deſſous eſt blanchâtre ; le croupion eſt cendré ; les pennes des ailes & de la queue ſont noires ſur leur bord externe, & d'une teinte cendrée en-dedans ; le bec eſt noirâtre à ſon bout, & blanchâtre à ſa baſe, & dans ſon milieu, il eſt très-long & très-fort ; les pieds ſont auſſi fort longs & noirs. Ce figuier a en général, outre ſa grande taille, quelque choſe de particulier dans ſa forme ; elle eſt plus alongée dans toutes les dimenſions, à proportion de la grandeur de l'oiſeau, excepté la queue qui eſt courte. *Protonotaire* eſt le nom que les habitans de la Louiſiane ont donné à ce *figuier*, qui eſt très-commun dans cette partie de l'Amérique. *Genre XLe.*

FIGUIER TACHETÉ.

Figuier de Canada. *Pl. enl.* 58, *fig.* 2.

Idem. BRISS. *tom. III, pag.* 492, *pl. XXVI, fig.* 2.

La longueur de ce *figuier*, du bout du bec à celui de la queue, eſt de quatre pouces neuf lignes ; le deſſus du corps, à prendre du bas de la tête à la queue, eſt d'un verd-d'olive-clair ; le deſſus, les côtés de la tête, la gorge & le deſſous du corps ſont d'un jonquille teinté ſur le bas du cou, la poitrine & les côtés de taches oblongues de couleur orangée ; les plumes ſcapulaires & les grandes couvertures des ailes ſont brunes, bordées de jaune ; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de verd-d'olive du côté extérieur, & de jaune, couleur de ſoufre, du côté interne ; les deux plumes du milieu de la queue ſont brunes, bordées de verd-olive, & les latérales ſont brunes en-dehors, jaunes en-dedans, terminées de brun ; le bec & les pieds ſont brunâtres.

Ce *figuier* ne fait que paſſer en Canada ; il eſt très-commun à la Guiane, où il fait ſon nid ; il a un chant agréable.

Il paroît y avoir dans cette eſpèce une variété ; elle a été repréſentée *pl. enl.* 58, *n°* 3 ; le deſſus du corps eſt d'un brun-clair ; il y a une raie de la même couleur au-deſſus de l'œil, deux bandes blanches ſur le haut des ailes ; leurs pennes & celles de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre ; le ventre eſt blanchâtre ; le ſommet de la tête ; les joues, le devant du cou ſont jaunes, & les côtés ſont de cette même couleur, mais lavée : peut-être eſt-ce la femelle. *Genre XLe.*

FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

Figuier brun de Canada. BRISS. *tom. III, pag.* 515, *pl. XXVII, fig.* 4. *Genre XLe.*

Moucherolle tacheté de jaune. EDW. *glan. pag.* 101, *chap. XLVII, pl.* 257.

Il a quatre pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, ſept pouces ſept lignes de vol ;

Digitized by Google

le dessus du corps est varié de brun & de verd-d'olive ; il y a une large tache rousse derrière l'œil ; le dessous du corps est jaune, tacheté de noirâtre sur la partie inférieure du cou & sur la poitrine ; le bas-ventre & le dessous de la queue ; les jambes sont d'un blanc-sale & jaunâtre ; il y a une bande blanche transversale sur chaque aile, les pennes en sont brunes, bordées de verd-d'olive du côté extérieur ; celles de la queue sont colorées de même, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, qui sont blanches du côté intérieur & à leur bout ; les pieds & les ongles sont bruns.

La femelle a la poitrine blanchâtre, tachetée de brun, & le verd-d'olive du dessus du dos est moins lustré que dans le mâle.

M. Brisson a donné, sous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue*, *tom. III*, *pag.* 513, *pl. XXVIII*, *fig.* 5, une espèce qui a beaucoup de rapport à la précédente ; elle en diffère en ce que le *figuier brun* de Saint-Domingue est plus grand que celui de Canada ; que le dessus du corps est brun sans mêlange de verd-d'olive ; que le dessous est d'un blanc-jaunâtre, varié de taches longitudinales brunes.

FIGUIER TACHETÉ de Pensilvanie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 502. *Voyez* FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

FIGUIER TACHETÉ du Sénégal. *Pl. enl.* 582, *n°.* 2. *Voyez* FIGUIER du Sénégal.

FIGUIER VARIÉ.

Figuier varié de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 529, *pl. XXVII*, *fig.* 5. *Genre XLe.*

Grimpereau noir & blanc. EDW. *glan. pag.* 190, *pl.* 300.

Il peut être utile quelquefois d'indiquer le pays où un oiseau a été trouvé ; & lorsqu'il n'habite qu'une contrée décidément, c'est une indication nécessaire. Mais si la dénomination des oiseaux, d'après le pays où on les a vus la première fois, est souvent fautive, parce qu'elle semble déterminer qu'ils ne se trouvent pas ailleurs, elle est sur-tout vicieuse par rapport aux *figuiers*, & à tous les oiseaux qui, comme ceux-ci, passent une saison dans un pays, & une autre saison dans un autre : ainsi, c'est à bon titre qu'on a retranché de la dénomination donnée par M. Brisson à ce *figuier*, le lieu où avoit été trouvé celui qu'il a décrit. Sa longueur est de quatre pouces neuf lignes ; tout son plumage est varié de noir, qui occupe le milieu des plumes, sous la forme d'un trait longitudinal, & de blanc, qui entoure le noir ; le milieu du dessous du corps, sur le ventre, est blanc sans mêlange ; les couvertures des ailes sont noires, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales ; les pennes des ailes & de la queue sont aussi variées de noir & de blanc ; le bec est noirâtre, les pieds bruns-verdâtre. M. Sloane a trouvé ce *figuier* à la Jamaïque ; M. Edwars l'a reçu de Pensilvanie ; M. de Réaumur de Saint-Domingue, & je l'ai trouvé parmi des oiseaux envoyés de la Louisiane.

FIGUIER VARIÉ de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 529. *Voyez* FIGUIER VARIÉ.

FIGUIER VERD ET BLANC.

Petit figuier de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 496, *pl. XXVI*, *fig.* 2. *Genre XL.*

Il est un peu plus petit que le *bec-figue* : le dessus de la tête & du cou sont d'un cendré, teinté d'olivâtre & de jaune ; le reste du dessus du corps & les plumes supérieures des ailes sont d'un verd-d'olive tirant au jaune ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes sont brunes bordées de verd-d'olive, celles de la queue sont d'un verd-d'olive rembruni ; le bec, les pieds, les ongles sont gris-bruns. La femelle a des nuances plus foibles que le mâle.

FIGUIER VERD ET JAUNE.

Figuier de Bengale. BRISS. *tom. III*, *pag.* 484.

Moucherolle verte des Indes. EDW. *tom. II*, *pag. LXXIX*, *fig. pl.* 79.

Sa longueur est d'environ quatre pouces huit lignes ; il a le dessus du corps, à prendre de la base du bec en-dessus à l'origine de la queue, d'un verd-d'olive ; les joues, la gorge & le dessous du corps jaunâtres ; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun-foncé, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes de cette couleur ; les pennes des ailes sont noirâtres & celles de la queue du même verd que le dos ; le bec, les pieds & les ongles sont noirâtres. *Genre XL.*

FILET. (*chasse.*)

Réseau de fil, de ficelle, quelquefois de soie, plus ou moins fort, dont les mailles sont plus ou moins serrées & ont différentes formes, sous lequel on prend les oiseaux, ou à travers les mailles duquel les oiseaux se prennent eux-mêmes.

Je n'ai pas traité de la manière de faire les *filets*, parce que c'est un art indépendant de la chasse & étranger à l'histoire des oiseaux. Mais j'ai dû donner les noms des *filets* qui servent à prendre des oiseaux & faire connoître la manière de s'en servir. Ces *filets* sont l'*araignée*, le *hallier*, les *nappes*, la *tirasse*, la *tonnelle*, les *filets* à prendre les *canards*, les *pluviers*. *Voyez* les différens noms de *filets* que je viens de citer, les mots CANARDS, PLUVIERS, &c.

FINGAH.

Pie-grieſche à queue fourchue de Bengale. BRISS. *tom. II*, *pag.* 189.

Pie des Indes à queue fourchue. EDW. *tom. II*, *pag. LVI*, *pl.* 56.

Le *fingah* est à-peu-près de la grosseur de la *pie-grièche grise* ; on le trouve dans le royaume de Bengale, dont les habitans lui ont donné le nom sous lequel il est désigné dans cet article. La tête, le dos & les couvertures des ailes sont d'un noir brillant, avec des reflets de bleu, de pourpre &

Digitized by Google

de verd ; la poitrine eſt d'un cendré-noirâtre, le reſte du deſſous du corps eſt blanc ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un noir-ferrugineux, & celles de la queue vont en augmentant de longueur du centre ſur les côtés, ce qui la rend fourchue ; le bec eſt noirâtre & très-grand par proportion ; les pieds & les ongles ſont auſſi de la même couleur. *Genre XXI.*

FIST de Provence.

Cet oiſeau, quoiqu'il habite nos provinces méridionales, n'avoit pas été décrit avant que M. de Buffon en eût parlé & l'eût fait repréſenter, *pl. enl.* 654, *fig.* 1. Ceſt un des oiſeaux auquel on donne en Provence le nom de *bec-figue.* Il eſt, ſuivant la figure enluminée, auſſi grand qu'une *alouette* ; la partie ſupérieure de la tête & du cou ſont variés de noir ſur un fond brun ; le dos eſt de cette dernière couleur ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, bordées de gris-brun ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres bordées extérieurement de brun ; le devant du cou & la poitrine ſont tachetés de noir ſur fond blanc-ſale lavé de rouſſeâtre ; le reſte du deſſous du corps eſt gris-blanc ; le bec & les pieds ont une teinte rougeâtre. *Genre XL.*

FITERT ou TRAQUET de Madagaſcar.

Traquet de Madagaſcar. Briss. *tom. III, pag.* 439, *pl. XXIV, fig.* 4. *Genre XL.*

Il eſt un peu plus grand que le *traquet* d'Europe : la tête, la gorge, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont noirs ; les plumes ſcapulaires & les petites couvertures des ailes ſont de la même couleur, mais bordées d'un peu de rouſſeâtre ; la poitrine eſt rouſſe ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; il y a ſur l'aile une tache blanche à ſa partie ſupérieure ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur ; celles de la queue ſont noires ; le bec, les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur. Ce *traquet* a un chant agréable, en quoi il diffère des autres oiſeaux de ſon genre : on le trouve à Madagaſcar où les habitans le nomment *fitert.*

FLAMANT. *Voyez* Phénicoptere.

Flamant par les habitans de la Guiane. *Voyez* Courlis rouge.

Flamant des bois par les habitans de la Guiane. *Voyez* Courlis des bois.

Flamant gris par les habitans de la Guiane. *Voyez* Courlis brun a front rouge.

Flamant rouge. *Voyez* Courlis rouge.

FLAMBANT. *Voyez* Phénicoptere.

FLAVÉOLE.

M. Linné eſt le premier qui ait fait connoître cet oiſeau : il le déſigne par la phraſe ſuivante : *emberiza griſea, facie flavâ ; ſyſt. nat. édit. XIII, pag.* 311, *n°* 14. Il ne nous apprend point dans quelle contrée on le trouve ; il dit ſeulement qu'il habite les pays chauds & qu'il eſt de la groſſeur du *tarin ;* ainſi tout ce que nous ſçavons ſur cet oiſeau ſe réduit au peu que je viens de dire, & à ce que le devant de la tête & la gorge ſont jaunes, le reſte du plumage gris. *Genre XXXV.*

FLAVERT.

Gros-bec de Cayenne. Briss. *tom. III, pag.* 229, *pl. XI, fig.* 3.

Idem, *Pl. enl.* 152, *fig.* 2.

M. le comte de Buffon décrit cet oiſeau d'un ſeul mot en lui donnant le nom de *flavert.* Un verd-olivâtre-clair couvre tout le deſſus du corps, tout le deſſous eſt d'un jaune plus décidé, quoique tirant auſſi ſur l'olivâtre ; le bec eſt entouré de plumes noires à ſa baſe ; la gorge eſt de la même couleur ; le bec eſt cendré, les pieds & les ongles ſont gris. Le *flavert* eſt à-peu-près de la groſſeur du moineau-franc : on le trouve à Cayenne. *Genre XXXIV.*

FLULUTOIRE. *Voyez* Cujelier.

FLUTTEUR. *Voyez* Bouvreuil.

Flutteur. *Voyez* Cujelier.

FONDRE (*fauc.*) : ſe dit de l'oiſeau qui s'abat ſur ſa proie.

FORMES (*fauc.*) : nom générique qu'on donne en fauconnerie aux femelles des oiſeaux de proie.

FOSSETTE (*chaſſe*) : manière de prendre des oiſeaux à la *foſſette. Voyez* Oiseau.

FOU.

On a donné le nom de *fous* à des oiſeaux palmipèdes dont les doigts ſont unis par une membrane commune ; qui ont le bec droit, conique & crochu vers le bout ; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'*abdomen* ou bas-ventre & plus courtes que le corps, c'eſt-à-dire, qui n'atteignent pas à ſon extrêmité lorſqu'elles ſont étendues en arrière ; ils compoſent le genre CX^e^ de la méthode de M. Briſſon. On peut ajouter à ces caractères, que la pointe ſupérieure du bec eſt de trois pièces jointes par deux ſutures ; que les narines ne ſont pas apparentes, & qu'on voit à leur place deux ſillons ou rainures creuſées ſur le deſſus du bec ; que les ailes ſont très-longues & que la queue ne les dépaſſe pas ou très-peu.

Les *fous* ſont grands en général ; ils ſont bien armés ; ils ont toutes les apparences qui annoncent la force, & cependant ils ne ſe ſervent de leurs avantages, ni pour attaquer, ni pour ſe défendre. La ſtupidité eſt en quelque ſorte leur caractère ; ils n'ont d'autre inſtinct que celui de ſaiſir leur proie & celui de ſe multiplier ; hors de là ils ne connoiſſent rien ; aucun danger, la deſtruction même de leurs ſemblables, à côté d'eux, ne ſemblent pas les affecter : en mer, où ils s'avancent fort loin, ils ſe poſent ſur les vaiſſeaux, ſur leurs œuvres, comme en un lieu de ſûreté ; car, ils ſe perchent quoique palmipèdes ; ils ſe laiſſent approcher, prendre ou aſſommer les uns après les autres ; ſur terre, la vue de l'homme ne les intimide pas ; ſa proximité, ſa voix, ſes geſtes, le bruit de ſes armes, le maſſacre même

Digitized by Google

qu'il fait de leurs ſemblables ne les déterminent pas à fuir ; cependant ce n'eſt pas ſur mer la laſſitude qui contraint les *fous* à ſe jetter ſur les vaiſſeaux, comme il arrive dans la traverſée à des oiſeaux de paſſage, qui ne ſont pas nageurs ; que la tempête & les vents contraires ont pouſſés au large : les *fous* peuvent ſe repoſer ſur les flots, même ſur les flots agités ; ils ſont très-bons nageurs ; ils peuvent ſoutenir un vol fort long, & rarement on en rencontre au-delà de la diſtance à la terre, qu'ils ont coutume de parcourir tous les jours ; ce n'eſt pas ſur terre l'inexpérience des dangers que l'apparition de l'homme annonce à tous les animaux, qui produit leur ſécurité ; car, ils parcourent ſouvent des lieux fréquentés, & ils y pourroient reconnoître, d'après l'expérience, les riſques qu'ils courent : il faut donc rapporter leur inertie à un défaut d'inſtinct, à un vice d'organiſation. Seroit-ce la longueur de leurs ailes, difficiles à déployer, qui les empêcheroit de fuir ? Mais ils tenteroient de les étendre ou d'échapper par la courſe ; ils fuiroient de loin, & les plus éloignés n'attendroient pas l'approche du deſtructeur de leurs ſemblables. Cependant le récit que je viens de faire eſt fondé ſur le rapport des voyageurs, & je crois qu'on peut ne le pas regarder comme parfaitement exact, au moins, dans tous les points, ou qu'il ne doit être appliqué qu'aux *fous*, obſervés dans des îles déſertes où l'homme ne deſcend jamais ; alors ſa vue ne les effraie pas & les autres animaux n'en ſont pas non plus intimidés ; ceux-ci ſont probablement les derniers que l'expérience inſtruiſe, & ils en profitent moins qu'aucun autre ; mais j'ai entendu dire à un grand nombre de perſonnes qui ont été à Cayenne, qu'à quelque diſtance de cette île, il y a un îlot appellé le *grand connétable*, lieu déſert qui ſert de retraite à une innombrable multitude d'oiſeaux de mer : on ajoute, que toutes les fois qu'on paſſe devant cet îlot, on ne manque pas de tirer quelques coups de canon, dans l'intention de ſe procurer l'amuſement de voir s'élever des tourbillons d'oiſeaux, parmi leſquels les voyageurs comptent les *fous* ; ainſi dans cette retraite, autrefois déſerte, dont on approche plus ſouvent, où l'on fait des deſcentes, ces ſtupides oiſeaux le ſont moins que dans les lieux dont on n'approche pas, & la crainte de l'homme, l'effroi que cauſe le bruit de ſes armes, ſont le premier effet du développement de leur inſtinct ; l'expérience, à force d'être réitérée, leur apprend à craindre ; ſur mer elle n'eſt que paſſagère & ſans action ſur leurs organes groſſiers. Les *fous* vivent de poiſſon ſur lequel ils fondent en planant au-deſſus de la ſurface de l'eau ; leur vol eſt beaucoup moins rapide que celui des *frégates* ; il eſt auſſi moins ſoutenu ; ils ne s'avancent pas à d'auſſi grandes hauteurs, & ne s'éloignent guère qu'à dix ou douze lieues de la côte dont leur vue annonce la proximité plus ſûrement que la rencontre des *frégates*. Celles-ci ſont auſſi des oiſeaux de mer dont les ailes ont encore plus d'étendue, qui s'en ſervent mieux & qui traitent les *fous* en lâches. Auſſi-tôt qu'ils ont pris un poiſſon & qu'une *frégate* s'en apperçoit, elle pourſuit le *fou* qui a fait capture ; elle le maltraite à coup de bec ; celui-ci n'eſt pas aſſez prompt pour échapper par la fuite devant un ennemi dont le vol eſt plus rapide, quoiqu'auſſi bien armé & ſouvent d'une corporance plus forte que la *frégate* ; il eſt trop lâche pour ſe défendre, & il ſe délivre de ſa pourſuite en regorgeant le poiſſon qu'il avoit avalé ; le combat ſe livre en l'air, & l'aſſaillant ſçait ſi bien manœuvrer qu'il ramaſſe la proie au vol. C'eſt ſur les îlots déſerts & ſur les rochers où il y a quelque peu de terre que les *fous* ſe retirent la nuit & qu'ils font leur ponte ; elle n'eſt que d'un ou de deux œufs, & cependant ces oiſeaux ſont très-communs, mais il ne paroît pas qu'ils aient beaucoup d'ennemis à redouter ; les oiſeaux de proie ne peuvent guère les aſſaillir ſur la mer qu'ils tiennent tout le jour : & les ſommets iſolés où ils paſſent la nuit, où ils élèvent leurs petits, placés au centre des flots qui les environnent, ſont des lieux ſûrs par leur poſition & leur éloignement de la terre ſur laquelle ſont raſſemblés tous les ennemis qui ſeroient à craindre ; ainſi la nature a donné la fécondité aux animaux environnés de périls & d'ennemis, & une action très-bornée dans le produit de la génération ſuffit pour multiplier beaucoup les individus dans le genre des *fous* qui n'ont pas de dangers à craindre. Leur eſpèce eſt répandue ſur toutes les mers en général, &, comme les autres oiſeaux d'eau, ils diffèrent moins ſuivant les climats qu'ils habitent que les oiſeaux de terre ; quelques voyageurs les nomment *boubies* & appellent *guerriers* les frégates devant leſquelles ils fuient, en pouſſant un cri qui participe de celui de l'*oie* & du *corbeau*.

FOU. BRISS. CAT. *Voyez* FOU COMMUN.

FOU (grand).

BRISS. *tom. VI, pag.* 497. *Genre CX.*

CAT. *tom. I, pag.* 86.

Il eſt auſſi gros qu'une *oie*, & il a environ ſix pieds de vol ; la tête, la gorge, le cou, la poitrine & le deſſus du corps ſont d'un brun-foncé, varié de taches blanches, fort petites & rapprochées ſur la tête, plus larges & moins nombreuſes ſur le cou, ſur la poitrine & ſur-tout ſur le dos ; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; l'iris eſt de couleur de noiſette ; la peau nue entre l'œil & le bec eſt noirâtre ; le bec eſt gris-brun ; les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles ſont noirs : c'eſt ſur les côtes de la Floride qu'on trouve cet oiſeau, le plus grand qu'on connoiſſe de ſon genre ; cependant, en l'année 1773, un habitant des environs de la ville d'Eu en trouva un dans la campagne près de cette ville ; il l'approcha & le prit en lui jettant ſon habit ſur le corps ; il parut

Digitized by Google

ſtupide au point de ne pas ſe baiſſer, les premiers jours, pour amaſſer le poiſſon qu'on lui jettoit & qu'il n'avaloit qu'autant qu'on le lui préſentoit à la hauteur du bec; il demeuroit accroupi & refuſoit de marcher, mais en peu de temps il ſe fit à ſon nouveau genre de vie, devint familier & s'accoûtuma à ſuivre ſon maître même avec importunité, en pouſſant de temps en temps un cri aigre & rauque. Il avoit, ſans doute, été emporté au large & égaré par quelque violent coup de vent & ne connoiſſant plus ſa route, la ſuite de ſon vol l'avoit amené ſur nos côtes. Sa deſcription & la manière dont il fut pris, ont été inſérées dans le journal de phyſique pour le mois de juin 1773.

FOU (petit).

Fou de Cayenne. *Pl. enl.* 973.

Cette eſpèce n'eſt connue que par la planche enluminée qui la repréſente, & la deſcription que M. le comte de Buffon en fait dans les termes ſuivans :

« Sa longueur, du bout du bec à celui de la » queue, n'eſt guère que d'un pied & demi; il a » la gorge, l'eſtomac & le ventre blancs, & tout » le reſte du plumage eſt noirâtre; il a été » envoyé de Cayenne ».

Le bec & les pieds paroiſſent jaunâtres d'après la figure colorée. *Genre CX.*

FOU BLANC.

BRISS. *tom. VI, pag.* 501. *Genre CX.*

Il eſt un peu plus grand que le *fou commun*. Sa longueur eſt de deux pieds ſept pouces; il a cinq pieds deux pouces de vol; tout le plumage eſt blanc, excepté les couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps & les pennes qui ſont brunes; la peau, dégarnie de plumes entre l'œil & le bec, eſt d'un rouge fort vif; le bec, les doigts, la membrane qui les unit ſont auſſi colorés en rouge, & les ongles ſont rougeâtres. Le *fou blanc* ſe trouve, ainſi que le *fou commun*, dans les régions chaudes ou tempérées de l'ancien & du nouveau continent; il eſt moins commun & ſe précipite plus rarement au-devant du danger, en ſe jettant en mer ſur les vaiſſeaux.

FOU BRUN (petit).

Fou brun. BRISS. *tom. VI, pag.* 499.

Fou brun de Cayenne. *Pl. enl.* 974.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *canard domeſtique* : tout ſon plumage eſt brun, plus foncé en-deſſus & plus clair en-deſſous, excepté le croupion, le deſſus & le deſſous de la queue qui ſont d'un gris-blanc; la peau nue entre le bec & l'œil eſt rouge; le bec & les pieds le ſont auſſi : on trouve cette eſpèce en Afrique, & ſur les mers des pays méridionaux en Amérique. *Genre CX.*

FOU BRUN. BRISS. *tom. IV, pag.* 499. *Voyez* FOU BRUN (petit).

FOU BRUN de Cayenne. *Pl. enl.* 974. *Voyez* FOU BRUN (petit).

FOU COMMUN.

Fou. BRISS. *tom. VI, pag.* 495. *Genre CX.*

CAT. *tom. I, pag.* & *pl.* 87.

Sa longueur eſt de deux pieds cinq pouces, ſa groſſeur celle d'une petite oie : il a cinq pieds de vol : tout le plumage eſt d'un cendré-brun, excepté la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & le deſſous de la queue qui ſont blancs; les couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps & les pennes ſont d'un cendré-noirâtre; celles de la queue ſont d'un cendré-brun, & vont en diminuant des intermédiaires aux latérales; l'iris eſt d'un gris-clair, un eſpace nu entre le bec & l'œil eſt couvert d'une peau jaune; le bec eſt gris; les pieds, les doigts, la membrane qui les lie ſont d'un jaune-pâle, les ongles gris. Il y a dans cette eſpèce des individus dont le plumage eſt entièrement d'un cendré brun; d'autres qui ont tout le deſſous du corps blanc, & quelques-uns qui ſont de cette couleur ſur tout le corps. Les *fous communs* ſe trouvent ſur les mers de l'ancien & du nouveau monde; mais ils ſont plus communs dans les régions chaudes & ils ne paſſent pas au-delà des climats tempérés.

FOU de Baſſan.

Pl. enl. 278.

BRISS. *tome VI, pag.* 503, *pl. XLIV.*

Oie de Baſſan par les François;

Soland gooſe par les Anglois;

Sula par les habitans de l'île Ferroë. M. Briſſon a donné ce nom en latin à tous les oiſeaux de ce genre.

Le *fou* de Baſſan eſt de la groſſeur d'une *oie*; il a trois pieds moins un pouce de long, cinq pieds trois pouces de vol; tout le plumage eſt d'un beau blanc, excepté les couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps, & les neuf plus grandes pennes des ailes qui ſont brunes; l'iris eſt jaunâtre; la peau, nue entre le bec & les yeux, eſt d'un bleu-foncé; il y a également une peau nue ſous le bec, & de chaque côté de ſa baſe, elles ſont bleues; le bec eſt bleuâtre : la membrane qui couvre les pieds eſt noire avec un trait bleuâtre ſur le pied, qui ſe ſubdiviſe en quatre traits étendus ſur chacun des doigts. Cet oiſeau ſe trouve dans l'île de *Baſſ* ou *Baſſan* dans le golfe d'Edimbourg & dans les autres îles Hébrides; il n'y reſte pas toute l'année, mais il y vient au printemps, y paſſe la belle ſaiſon, dépoſe ſes œufs dans les trous des rochers, & part à l'automne. La chair des petits, quoique conſervant le goût de poiſſon, n'eſt pas un manger abſolument mauvais; on leur fait en conſéquence la chaſſe & on les prend en graviſſant aux rochers, ou en deſcendant le long de cordes attachées à leur ſommet; les vieux ont la chair trop dure pour qu'on en puiſſe faire uſage; ces *fous*, pourſuivis dans leur retraites ſur des îlots qui ſont partie de l'Europe, ne ſont guère moins ſtupides que les autres oiſeaux de leur genre, fixés plus loin du ſéjour de l'homme; ce qui prouve que leur ſtupidité dépend de leur

Digitized by Google

organisation, & qu'elle n'est pas entièrement un effet de leur solitude & de leur inexpérience. Il arrive quelquefois que le vent pousse des *fous de Bassan* sur les côtes de France, ou peut-être qu'ils s'en approchent de leur gré. *Genre CX.*

FOU de Cayenne. *Pl. enl.* 973. *Voyez* FOU (petit.)

FOU TACHETÉ.

Fou tacheté de Cayenne. *Pl. enl.* 986.

Il approche, par la taille & la distribution des couleurs, du *grand fou*, mais il en diffère, & de tous les oiseaux de ce genre, en ce que les ailes sont beaucoup plus courtes & ne s'étendent pas au-delà du tiers de la queue : la tête, le cou, la poitrine & tout le dessus du corps sont mouchetés de blanc en traits alongés, sur un fond brun-noirâtre ; ces traits petits & multipliés sur la tête, sont plus larges & moins nombreux en descendant vers la queue ; le dessous du corps est ondé de brunâtre sur un fond blanc, la membrane nue entre le bec & l'œil, le bec & les pieds sont jaunâtres. *Genre CX.*

FOUCAULT. SALER. *Voyez* BÉCASSINE (petite.)

FOUET DE L'AILE.

C'est la troisième portion de l'aile. *Voyez* AILE.

FOUDI.

Cardinal de Madagascar. BRISS. *tom. III, pag.* 112, *pl. VI, fig.* 2.

Moineau de Madagascar. *Pl. enl.* 134, *fig.* 2.

Le nom de cet oiseau à Madagascar est *foudi-lahémene :* il a les mêmes caractères que le moineau ; il doit par conséquent se rapporter au genre XXXIIIe : il est de la grosseur du *friquet* ; il en a la forme : la tête, le cou & tout le corps sont couverts de plumes d'un très-beau rouge : de chaque côté de la tête il y a une raie transversale noire dans la ligne où les yeux sont placés : les couvertures des ailes sont d'un brun ferrugineux, mêlé & bordé de rouge : les pennes des ailes sont noirâtres, celles de la queue sont brunes, & les unes & les autres sont bordées d'olivâtre tirant au rouge : le bec est noir ; les pieds & les ongles sont gris-bruns.

La description qu'on vient de lire n'est pas exactement la même que celle que M. Brisson fait du *foudi.* La différence vient de ce que j'ai décrit un *foudi* parvenu à son dernier terme ou dans son plus beau plumage, au lieu que M. Brisson a décrit ou un jeune *foudi*, ou au moins un *foudi* qui n'avoit pas son beau plumage complet. En effet, ces oiseaux en ont un très-différent, ou quand ils sont jeunes, ou dans différentes saisons. M. de Neuilli, écuyer de la grande écurie de Versailles, m'envoya un jour onze *foudis* qu'il avoit reçus de Madagascar : ils étoient presque tous différens : mais on voyoit qu'ils étoient cependant de la même espèce, parce qu'en les plaçant à côté les uns des autres, ils formoient une chaîne continue ; le onzième étoit visiblement le même que le dixième ; celui-ci le même que le neuvième, le second que le premier ; ainsi l'on reconnoissoit, par le moyen des intermédiaires, que le dernier étoit le même que le premier. Le dernier n'avoit rien de rouge : il étoit d'un brun-noirâtre varié de rousseâtre, & ressembloit beaucoup, au premier coup-d'œil, à notre *friquet* ; ceux qui étoient au-dessus avoient plus ou moins de rouge mêlé aux mêmes couleurs qui couvroient seules le plumage du dernier, & ceux qui étoient en tête étoient tels que j'ai dépeint le *foudi* dans son plus beau vêtement. C'est donc avec beaucoup de fondement & avec une sagacité étonnante que M. de Buffon, à travers les plumes brillantes qui masquent le *foudi*, a reconnu le *friquet* auquel il le rapporte. Cet exemple est une preuve de l'influence du climat sur le plumage, & prouve qu'il peut y avoir un grand nombre d'oiseaux qui nous paroissent très-différens, & qui sont cependant de même espèce. Il seroit fort intéressant que les voyageurs nous apportassent de Madagascar des *foudis* vivans, mâles & femelles, & qu'on pût faire multiplier ces oiseaux dans une volière où ils ne fussent pas trop abrités ; leur produit pourroit devenir très-curieux & très-instructif.

FOUDI-JALA (le).

Rossignol de Madagascar. BRISS. *tom. III, pag.* 401.

Les habitans de Madagascar appellent *foudi-jala* un rossignol de la taille du nôtre, dont les jambes & la queue sont cependant plus courtes ; il a six pouces cinq lignes de long ; la tête rousse avec une tache brune de chaque côté ; tout le dessus du corps d'un brun-olivâtre ; la gorge blanche ; la poitrine d'un roux-clair ; le ventre d'un brun varié de roux & d'olive ; le bec & les pieds d'un brun-foncé. *Genre XLe.*

FOULCRE. *Voyez* FOULQUE.

FOULQUE.

Pl. enl. 197.

Foulque ou *morelle.* BRISS. *tom. VI, page* 23, *pl. II. fig.* 1. *Genre XC.*

Poule d'eau. BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 181, *fig.* ibid.

Poule d'eau, foulque, foucque, foulcre, judelle, joudarde, belleque. BEL. *port d'oiſ. pag.* 39.

Judelle, vulgairement ;

Fulica, en Latin ;

Folega, en Italien ;

Blaos-klacka, en Suédois ;

Coot, bald coot, en Anglois ;

Rohr-henne, taucherlein, &c. en Allemand.

La *foulque* est un oiseau d'eau à pieds demi-palmés, & dont les doigts sont garnis dans leur longueur de membranes fendues & festonnées, qui donnent plus de surface aux pieds, & les rendent propres à nager, sans cependant lier les doigts ensemble ; la *foulque* a le front nud & couvert d'une peau calleuse, ou au moins très-épaisse & d'un tissu très-fort.

Digitized by Google

Cet oiſeau eſt de la groſſeur d'une poule ordinaire; tout ſon plumage eſt d'un noir-plombé; les pieds ſont de la même couleur; le bas de la jambe eſt dégarni de plumes & entouré d'un cercle rouge; il y a un trait blanc ſur le bord des ailes; le bec eſt d'un jaune olivâtre; ſon bout eſt blanc; la membrane qui couvre le front en forme d'écuſſon eſt auſſi blanche une partie de l'année, mais elle devient d'un rouge très-vif dans la ſaiſon des amours, & le bec rougit auſſi alors.

La *foulque* paſſe la plus grande partie de la journée ſur l'eau; elle ne vient que rarement à terre & n'y fait que des trajets fort courts; elle ſe cache pendant la journée parmi les joncs & les roſeaux, & c'eſt la nuit qu'elle prend ſon vol pour voyager ou paſſer d'un étang à un autre, car elle habite beaucoup plus ſur les eaux ſtagnantes que ſur les eaux courantes; elle eſt lourde & peſante, & ſe détermine avec peine à changer de lieu; mais une fois qu'elle eſt en mouvement, elle a un vol aſſez fort & très-élevé qu'elle ſoutient par la force de ſes muſcles, qui ſuppléent au déſavantage de ſes ailes, qui n'ont que peu d'étendue: elle reſte la plus grande partie de l'année dans nos provinces; cependant on en voit moins en hiver, & alors une partie de l'eſpèce paſſe dans des pays moins froids; elle fréquente les étangs les moins vaſtes pendant l'été, les quitte à l'automne, ſe réunit à l'approche du froid ſur ceux qui ont plus d'étendue, & cherche dans les grands froids ceux qui ne gelent pas. Elle s'apparie dès le mois de février & pond en mars; elle choiſit pour établir ſon nid une touffe de roſeaux ſecs & flottans ſur l'eau; elle les arrange, & dépoſe au milieu quinze à dix-huit œufs d'un blanc-ſale; elle les couve de vingt-un à vingt-deux jours; les petits quittent le nid preſque auſſi-tôt qu'ils ſont nés & n'y rentrent pas; ils nagent & plongent très-bien; ils couchent ſous les roſeaux autour de la mère qui les réchauffe ſous ſes ailes: les buſards en font une fréquente capture, & ſouvent ils détruiſent des nichées entières; alors la mère fait une ſeconde ponte de dix à douze œufs. Outre les oiſeaux de proie, les *foulques* ont dans l'homme un ennemi redoutable & qui leur fait une guerre cruelle, peut-être plutôt à cauſe de la facilité qu'il y a de les prendre, que par rapport à leur chair, qui n'eſt pas un manger très-délicat. Ce n'eſt guère que l'hiver qu'on chaſſe les *foulques*; on raſſemble plus ou moins de nacelles; on les conduit vers les joncs qui couvrent les *foulques*; elles ſe lèvent & gagnent le milieu de l'eau en paſſant par-deſſus les chaſſeurs; on les pourſuit juſqu'à ce qu'on les oblige de ſe retirer dans quelque anſe ſur la rive oppoſée, où elles ſont contraintes de prendre leur eſſor; tous les chaſſeurs ſont enſemble, dans cet inſtant, une décharge funeſte à un grand nombre de ces oiſeaux à vol lourd & tardif; on les pourſuit vers l'autre rive pour faire une nouvelle décharge à propos, & l'on continue tant qu'on veut ſans que ces malheureuſes bandes, ſi maltraitées, ſe déterminent à chercher leur ſalut dans la fuite; ce n'eſt que dans la nuit ſuivante que les *foulques* abandonnent le lieu funeſte où on les a pourſuivies, tant elles ont de répugnance à prendre un vol élevé en plein jour, ce qui probablement vient de la conformation de leurs yeux; mais c'eſt ce qu'on n'a pas encore examiné. L'eſpèce eſt répandue dans toutes les parties de l'Europe; il paroît, par le récit des voyageurs, qu'elle ſe trouve auſſi en Aſie, & j'ai vu pluſieurs *foulques* parmi des oiſeaux envoyés de la Louiſiane. Ainſi cet oiſeau appartient aux deux continens.

FOULQUE (grande.) *Voyez* MACROULE.

FOULQUE A AIGRETTES OU A CORNES. Edw. *tom. III, pag. & pl.* 145. *Voyez* GRÈBE CORNU (petit.)

FOULQUE A BEC VARIÉ. Cat. *tom. I, pag. & pl.* 91. *Voyez* GRÈBE A BEC CERCLÉ.

FOULQUE A CRÊTE (grande.)

Foulque de Madagaſcar. *Pl. enl.* 797.

Elle ne diffère de la *foulque* ordinaire, que parce qu'elle eſt beaucoup plus grande, & que la membrane qui couvre le front eſt relevée & ſéparée en deux parties qui forment une véritable crête. *Genre XC^e.*

FOULQUE de Madagaſcar. *Pl. enl.* 797. *Voyez* FOULQUE A CRÊTE (grande.)

FOULQUE OREILLÉE. Edw. *tom. II, pag. & pl.* 96. *Voyez* GRÈBE A OREILLES.

FOUNINGO.

Pigeon ramier bleu de Madagaſcar. Briss. *tom. I, pag.* 140, *pl. XIV, fig.* 1.

Pl. enl. 11.

Pigeon ramier verd de Madagaſcar. Briss. *tom. I, pag.* 142, *pl. XIV, fig.* 2.

Pl. enl. 111.

Les habitans de Madagaſcar donnent le nom de *founingo* à deux pigeons. Ils appellent l'un *founingo-mena-rabou*, l'autre *founingo maïtſou*.

Le premier eſt un peu moins gros que notre *pigeon de colombier*. Tout ſon plumage eſt d'un bleu-noir très-foncé, excepté les plumes de la queue qui ſont d'un pourpre-violet très-éclatant: une peau rouge entoure les yeux; le bec & les pieds ſont rouges, les ongles ſont noirs.

Le *founingo maïtſou* eſt de la groſſeur de nos *pigeons de colombier*: tout ſon plumage eſt d'un verd-olivâtre plus foncé ſur le dos, & plus clair en-deſſous du corps: il y a une plaque d'un rougeâtre terne & éteint au pli de l'aile, qui répond à celui du poignet: les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées extérieurement de couleur de ſoufre; le bas-ventre & les jambes ſont variés de taches, les unes vertes, les autres de couleur de ſoufre & de taches noirâtres: la queue eſt cendrée; le bec & ongles ſont de cette dernière couleur, & les pied ſont rouges: les plumes deſcendent dans l'un &

Digitized by Google

l'autre *founingo* ſur les jambes preſque juſqu'à l'origine des doigts. *Genre Ier.*

FOUQUE NOIRE ET BLANCHE. Edw. *tom. II, pag. & pl.* 96. *Voyez* Grébe (petit.)

FOURBISSON. *Voyez* Troglodyte.

FOURMILIER.

M. le comte de Buffon eſt le premier qui ait bien connu les *fourmiliers* & qui en ait donné une idée juſte. Avant lui on les regardoit comme des merles. Ils en ont en effet les caractères; mais à ne les conſidérer que par la forme, il eût fallu en faire, dans le genre des merles, une ſection, dont les caractères auroient été d'avoir la queue très-courte, & les pieds beaucoup plus longs à proportion que le *merle*; ils ſont conformés & modelés comme les *brèves*, & quoique ces derniers oiſeaux appartiennent à l'ancien continent, tandis que les *fourmiliers* n'habitent que le nouveau, ils doivent, ſelon les loix ſuivies juſqu'à préſent, pour établir des méthodes, être placés dans le même genre. Il n'y a d'autre différence extérieure entre les *brèves* & les *fourmiliers*, ſinon que les premières ont des couleurs très-brillantes, & les *fourmiliers* des couleurs ſombres. On ne peut les comparer relativement aux habitudes, parce que celles des *brèves* ne nous ſont pas connues.

Les *fourmiliers* ſe tiennent en troupes; ils ſe nourriſſent d'inſectes, & principalement de fourmis; ils ſont à terre le plus ſouvent & rarement perchés; le genre contient un aſſez grand nombre d'eſpèces qui ne vivent pas ſéparément, mais qui ſe mêlent & cherchent enſemble leur proie: il y a ſouvent des différences entre les individus qui ont le plus de rapport, & les eſpèces paroiſſent en général ſoudiviſées en beaucoup de variétés. L'habitude de vivre en ſociété, de ſe mêler en eſt peut-être la cauſe, & il ſe peut qu'une ſociété générale conduiſe à une union plus intime des individus.

Les *fourmiliers* ont les ailes & la queue courtes; ils volent mal, jamais en plein air, & ils ne font guère que courir & s'élancer; leur voix eſt en général forte & ſingulière, quoique peu ſemblable dans les différentes eſpèces. Ils vivent dans les bois, loin des lieux habités, jamais dans les endroits découverts. « Ils conſtruiſent, avec des » herbes sèches, aſſez groſſièrement entrelacées, » des nids hémiſphériques, de deux, de trois & » quatre pouces de diamètre, ſelon leur propre » grandeur; ils attachent ces nids ou les ſuſpendent, » par les deux côtés, ſur des arbriſſeaux, à deux » ou trois pieds de terre: les femelles y dépoſent » trois à quatre œufs preſque ronds.

» La chair de la plupart de ces oiſeaux n'eſt » pas bonne à manger: elle a un goût huileux » & déſagréable, & le mêlange digéré des four- » mis & des autres inſectes qu'ils avalent, exhale » une odeur infecte lorſqu'on les ouvre ».

C'eſt ſans doute un ſpectacle digne d'attention, & qui mérite qu'on y réfléchiſſe, de trouver dans les contrées où d'innombrables peuplades d'inſectes couvrent la terre, & finiroient par en détruire toutes les productions, des animaux deſtinés à en diminuer le trop grand nombre. Aucun ſol ne favoriſe autant la génération des inſectes, que le terrein humide & échauffé de l'Amérique méridionale, & c'eſt ſur cette même terre que la nature a placé des quadrupèdes, même de fort grands, deſtinés, par leur conformation, à ne vivre que d'inſectes; c'eſt-là qu'on trouve auſſi en plus grand nombre qu'en aucun autre endroit, des oiſeaux qui ne peuvent vivre que de ce même genre d'alimens, & en particulier les *fourmiliers*.

Fourmilier a oreilles blanches.

C'eſt une des plus petites eſpèces de ce genre. Le deſſus de la tête, du corps & des ailes eſt brun, la queue eſt de la même couleur: les bas côtés des joues, la gorge, le haut du devant du cou ſont noirs: il y a une tache blanche au milieu & au bas du noir qui eſt ſur le devant du cou; une raie blanche s'étend de l'œil en arrière tranſverſalement & un peu obliquement; cette ligne eſt formée par des plumes un peu longues, larges, luiſantes. Ce ſont les plumes qui couvrent le meat auditif, un peu plus amples qu'elles n'ont coutume de l'être, plus fournies & plus relevées; il y a ſur la poitrine une barre tranſverſale rouſſe, le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre: le bec eſt noirâtre; les pieds ſont gris.

La femelle a le deſſus de la tête rouſſeâtre, la gorge blanche; les bas côtés des joues rouſſeâtres. Cette eſpèce de *fourmilier* paroît être rare. *Voyez* quant aux habitudes & au genre le mot Fourmilier.

Fourmilier de Cayenne. *Pl. enl.* 700, *fig.* 1. *Voyez* Palikour.

Fourmilier grivelé de Cayenne. *Pl. enl.* 823, *fig.* 1. *Voyez* Befroi (petit.)

Fourmilier huppé.

« La longueur moyenne de cette eſpèce de » fourmilier eſt de près de ſix pouces; le deſſus » de la tête eſt orné de longues plumes noires, » que l'oiſeau redreſſe à ſa volonté en forme de » huppe; il a l'iris des yeux noire, le deſſous de » la gorge couvert de plumes noires & blanches; » la poitrine & le deſſous du corps noirs; tout » le reſte du corps eſt gris-cendré.

« La queue a deux pouces quatre lignes de » long; elle eſt compoſée de douze plumes éta- » gées, bordées & terminées de blanc; elle paſſe » d'un pouce les ailes pliées, dont les couver- » tures ſupérieures ſont noires terminées de blanc; » ces mêmes couvertures des ailes ſont dans quel- » ques individus de la couleur générale du corps, » c'eſt-à-dire, gris-cendré. La femelle a auſſi une » huppe;.... mais les plumes en ſont rouſſes, & » ſon plumage ne diffère de celui du mâle que » par une légère teinte de rouſſeâtre ſur le gris.

« Ces

Digitized by Google

« Ces *fourmiliers* ont le cri ſemblable à celui d'un » petit poulet.... »

M. le comte de Buffon, de l'ouvrage duquel j'ai emprunté la deſcription qu'on vient de lire, regarde comme une variété du *fourmilier huppé* un oiſeau repréſenté ſous le nom *de griſin* de Cayenne, *pl. enl.* 643, *fig.* 1, le mâle, 2 la femelle.

Le griſin n'a que quatre pouces & demi de long; le ſommet de la tête eſt noirâtre, la gorge eſt noire; ces couleurs ſombres ſont coupées par une raie blanche qui paſſe de la baſe du bec au coin poſtérieur de la tête à travers la ligne où l'œil eſt placé; tout le deſſus du corps eſt gris-cendré; la queue eſt d'un gris tirant au brun, terminée de blanc; le bas-ventre eſt blanchâtre; les couvertures des ailes ſont noires, bordées de blanc; l'aile eſt griſâtre, le bec noir, les pieds cendrés. *Genre XXII.*

Voyez à ce ſujet le mot générique FOURMILIER.

FOURNEIRON de cheminée. *V.* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

FOURNIER (le).

Fournier de Buénos-ayres. Pl. enl. 739.

Cet oiſeau ne nous eſt connu que par la planche enluminée qui le repréſente, & la deſcription que M. de Montbeillard a faite ſur un individu que M. Commerſon avoit apporté d'Amérique.

Sa longueur eſt de huit pouces & demi; la queue dépaſſe les ailes pliées d'environ un pouce; tout le deſſus du corps eſt d'un roux foncé, tirant au jaune vers l'origine de la queue; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-rouſſeâtre; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes touchées de rouſſeâtre ſur leurs bords; le bec & les pieds ſont d'un brun-clair.

Il paroît que M. Commerſon regardoit cet oiſeau comme étant du genre de *la grive*; *turdus fulvus* étoit le nom qu'il lui avoit donné, ſuivant une note de M. de Montbeillard; il n'a cependant aucun rapport avec *la grive*, ſelon les principes de la méthode que nous ſuivons; il ſemble en avoir beaucoup, d'après la figure, avec les *promerops*, & c'eſt parmi ces oiſeaux que M. de Montbeillard l'a placé. *Genre XXVIII.*

FOURNIER DE BUÉNOS-AYRES. *Pl. enl.* 739. *Voyez* FOURNIER.

FRAISE (la) ou CAILLE DE LA CHINE.

Caille des Philippines. BRISS. *tom. I, pag.* 254, *pl. XXV, fig.* 1.

Pl. enl. 126, *fig.* 2.

Caille de la Chine. EDW. *glan. pag.* 77, *chap. XXXVII, pl.* 247.

Elle n'eſt pas plus groſſe qu'une *alouette*. Le deſſus de la tête & de tout le corps eſt d'un brun-clair varié de noirâtre; la gorge eſt noire; le devant du cou & les joues ſont d'un beau blanc; une raie noire ſépare le blanc du cou d'avec la poitrine, qui eſt d'un cendré foncé, varié de quelques taches marron: le reſte du deſſous du corps & la queue ſont de couleur marron; les ailes d'un brun-clair: le bec eſt noir; les pieds ſont jaunâtres, les ongles bruns. On trouve cette petite caille aux Philippines, & à la Chine une variété de la même eſpèce, un peu plus groſſe, & dont la poitrine eſt tachetée de noir. On apprivoiſe ces petites cailles, & les combats des mâles ſont un amuſement pour les Chinois, qui parient pour l'un ou l'autre des combattans. *Genre VI.*

FRANCOLIN.

Pl. enl. 147, le mâle, 148 la femelle.

BRISS. *tom. I, pag.* 245, *pl. XXIII, fig.* 2 le mâle. *Genre VI.*

On a donné le nom de *francolin* à pluſieurs eſpèces d'oiſeaux différens. On confond ſur-tout ſouvent le *francolin* avec la *gelinotte*: en Italie même, où l'on trouve quelquefois le *francolin*, mais où il étoit très-rare il y a vingt ans, & où je ne pus me le procurer, malgré la recherche que j'en fis alors dans le pays même, on donne ſon nom à la *gelinotte*. Une perſonne qui m'avoit promis de m'envoyer de Padoue un *francolin*, m'envoya à mon retour à Paris une *gelinotte*, croyant, d'après la dénomination, que c'étoit l'oiſeau que je lui avois demandé. Celui auquel les auteurs conviennent d'appliquer le nom de *francolin* eſt du genre de *la perdrix* ou du ſixième de la méthode de M. Briſſon. Il ne diffère de la *perdrix* qu'en ce que le mâle a à chaque pied un éperon ou ergot, au lieu que la *perdrix* n'a qu'un tubercule; ſon bec eſt auſſi proportionnément plus long & plus fort. Il eſt à-peu-près de la groſſeur de la *perdrix rouge*: ſon plumage eſt très-agréablement varié, quoique les couleurs en ſoient toutes foncées. Il paroît, d'après les figures qu'on a données de cet oiſeau, & les deſcriptions qu'on en a faites, que le plumage n'eſt pas parfaitement ſemblable dans tous les individus. Je ne ſuivrai la deſcription d'aucun auteur, & je la donnerai d'après un individu que je conſerve. Le devant, les côtés de la tête, la gorge ſont d'un noir de velours; le derrière de la tête eſt noir, pointillé de taches blanches oblongues dans le ſens des plumes: il y a de chaque côté de la tête, au-deſſous de l'œil, une raie blanche tranſverſale; un large collier marron entoure le haut du cou, dont le bas eſt noir ſans taches en-devant, & tacheté en arrière de points blancs, ronds, de la largeur d'une lentille; le dos, les couvertures des ailes ſont variés de brun-noirâtre & de fauve: le brun occupe le milieu des plumes, le fauve les borde, & quelquefois il coupe le brun: il en réſulte une rayure parallèle à la direction des plumes; le bas du dos, au contraire, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont rayés tranſverſalement de noir & de blanc-griſâtre; la poitrine, le ventre & les côtés ſont d'un très-beau noir; cette couleur s'étend ſans tache ſur la poitrine & le ventre; mais ſur les côtés elle eſt maculée de larges taches ovales, les unes blanches, les autres d'un fauve-clair; les ailes ſont

Digitized by Google

rayées transversalement de roussêâtre sur un fond brun-noirâtre ; la queue est aussi variée de noirâtre & de roux, qui se croisent ; le bec est noir ; les pieds sont rouges. Il paroît que le *francolin* décrit par M. Brisson avoit des couleurs plus foibles que celui d'après lequel j'ai fait ma description, ce qui dépendoit peut-être de ce qu'il étoit plus jeune. La femelle est un peu plus petite que le mâle. Tout son plumage est varié de brun-noirâtre & de fauve, qui borde ou qui coupe transversalement les plumes. M. Brisson n'en donne pas une idée juste : il la dépeint plus semblable au mâle qu'elle ne l'est ; elle en diffère au point qu'on la prendroit pour être d'une espèce différente, & cette dissemblance vient sur-tout de ce que ses couleurs sont plus foibles, de ce qu'elle n'en a aucune de pures, de ce qu'on ne lui voit ni collier, ni taches rondes ou ovales, comme le mâle en est marqueté. Le *francolin* se trouve en Espagne, quelquefois en Italie : il est beaucoup plus commun en Sicile, dans les îles de la Grèce, sur la côte de Barbarie & en Egypte : M. Hollande, docteur en Médecine, en a rapporté plusieurs de cette dernière contrée ; ils sont un peu plus grands que celui que j'ai décrit, & d'ailleurs, ils ne m'ont pas paru en différer. Les Grands Ducs de Toscane, de la famille Médicis, curieux dans tous les genres, avoient fait transporter de Sicile dans leurs états un grand nombre de *francolins* ; il en est resté quelques-uns dans le pays, & ce sont peut-être à ces oiseaux que sont dûs les *francolins* qu'on trouve de temps à autre dans toutes les parties de l'Italie. Mais malgré les défenses que les Princes ont faites de tuer ces oiseaux, il est bien difficile, à cause de la bonté de leur chair, car elle passe pour un mets exquis, & à cause de leur prix, de les conserver dans un pays où les prohibitions ne sont pas observées rigoureusement.

FRANCOLIN A POITRINE ROUGE. Edw. *tom. III, pag. CXXXVIII, planch.* 138. *Voyez* BARGE ROUSSE.

FRANCOLIN BLANC de la Baye de Hudson. Edw. *tom. III, pag. CXXXIX, planch.* 139. *Voyez* BARGE BLANCHE.

FRANCOLIN BRUN TACHETÉ. Edw. *tom. II, pag. & pl.* 71. *Voyez* GÉLINOTTE du Canada.

FRANCOLIN (grand) d'Amérique. Edw. *tom. III, pag. CXXXVII. Voyez* BARGE de la Baye d'Hudson.

FRANCOLIN de l'isle de France. *Voyag.* aux Ind. & à la Ch. *tom. II, pag.* 166, *pl.* 97.

Il est un peu plus grand que la *perdrix rouge* : il a le dessus de la tête d'un jaune-roussêâtre ; les joues blanches traversées par deux bandes noires longitudinales, l'une au-dessous de l'œil & l'autre dans la même ligne où l'œil est placé ; la gorge blanche, le devant du cou & la poitrine noirs, avec six taches blanches sur chaque plume ; le ventre aussi noir & tacheté de points roussêâtres ; le dos mordoré ; les grandes pennes des ailes noires, rayées transversalement de blanc ; les moyennes, tachetées de points roussêâtres sur fond noir ; le croupion & la queue d'un roux-clair, traversé de bandes noires.

Ce *francolin*, originaire de Madagascar, a été porté à l'Isle de France : il perche ; il a un cri qui approche de celui de la peintade : ce qui l'a fait nommer par les créoles *perdrix peintadée. Genre VIe.*

FRAYONE. *Voyez* FREUX.

FRÉGATE.

Briss. *tom. VI, pag.* 506.

Grande frégate de Cayenne. *Pl. enl.* 961.

La *frégate* est, suivant M. Brisson, du même genre que le *fou* ; elle a en effet les mêmes caractères à beaucoup d'égards : ses pieds sont de même palmés ; mais à proportion du reste du corps, ils sont beaucoup plus petits ; la membrane qui unit les doigts est échancrée en-devant ; les ongles sont longs & crochus, & le pied est couvert de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts ; la queue est fourchue, au lieu que celle des *fous* est étagée du centre sur les côtés qui vont en décroissant ; les ailes sont encore à proportion plus grandes que celles des *fous* : d'ailleurs, le bec & les narines sont conformés de même ; avec tant de ressemblance dans la forme, les *frégates* en ont encore avec les *fous* par plusieurs habitudes ; mais elles en diffèrent infiniment par l'instinct : elles se nourrissent, comme les *fous*, de poissons qu'elles enlèvent de la surface de l'eau, ou qu'elles obligent les *fous* de dégorger en les maltraitant ; elles vivent dans les mêmes régions, & se retirent de même sur les islets & les rochers ; mais elles sont confinées entre les Tropiques & ne s'avancent pas au-delà ; elles se perchent & font même leur nid sur les arbres : leur ponte n'est que d'un ou de deux œufs. Aussi intrépides que les fous sont lâches, elles font à ces derniers une guerre cruelle pour leur enlever leur proie, & cette habitude leur a fait donner le nom de *guerriers* par quelques voyageurs ; souvent la vue de l'homme ne les met pas en fuite ; mais ce n'est pas comme les *fous*, par stupidité, c'est par audace & pour enlever la proie qu'elles ont apperçue ; pourvues d'ailes, à proportion plus étendues que celles d'aucun autre oiseau, il n'y en a point dont le vol soit aussi rapide, aussi facile & aussi long : les *frégates*, les ailes étendues, immobiles, semblent glisser avec la vélocité d'un trait sur la surface de l'air ; elles sçavent diriger & gouverner leur vol suivant le vent, & dans les temps orageux, elles retrouvent le calme en s'élevant au-dessus des tempêtes : à la faveur de tant d'avantages, elles s'éloignent des côtes à une distance difficile à croire, si elle n'étoit attestée par le témoignage unanime des voyageurs ; tous certifient qu'on rencontre des *frégates* jusqu'à trois & quatre cens lieues en pleine mer, sans que leur vol soit moins prompt, paroisse plus pénible & qu'il annonce aucune lassitude. Cependant il est très-probable qu'elles regagnent la terre

Digitized by Google

tous les jours, ou au moins quelque rocher; car elles n'ont pas les pieds assez larges pour nager avec avantage; & lorsqu'elles sont une fois posées sur l'eau, la longueur de leurs ailes doit rendre la reprise de leur vol très-difficile: aussi les voit-on, suivant les voyageurs, très-rarement s'arrêter sur les flots; mais la nuit ne borne pas leurs courses, & elles volent pendant son obscurité comme pendant le jour. Ainsi la longue tenue de leur vol explique comment elles peuvent s'éloigner de la terre à de si grandes distances & la regagner au besoin.

La *frégate* est au plus de la grosseur d'une poule; elle a près de quatorze pieds de vol: tout son plumage est d'un brun noirâtre, avec des reflets d'un rougeâtre & d'un violet sombres: elle a sous le bec une peau nue, rouge, susceptible de s'étendre, & qui, dans son expansion, forme une espèce de sac capable de contenir le plus gros œuf de poule: l'espace nue, entre le bec & l'œil, est brun; le bec est d'un gris-brun; les pieds sont rougeâtres & les ongles noirs. Telles sont les *frégates* mâles & adultes qu'on trouve sur les mers de l'Inde; on y en trouve aussi qui, avec le même plumage, diffèrent en ce qu'elles ont le ventre blanc, & qu'elles sont plus petites: on croit communément que ce sont les femelles. Cependant M. Brisson les a décrites en particulier, & les a nommées *petites frégates, tom. VI, pag. 509.* Enfin, d'autres *frégates* ont la tête, le cou, la poitrine blancs & le reste du plumage d'un brun ferrugineux, sans reflets; elles sont plus grandes, & n'ont pas de membrane ou peau nue sous le bec. Toutes les *frégates* apportées de l'Amérique, que j'ai vues, étoient de ces dernières, & toutes celles qui étoient venues de l'Inde étoient de celles que j'ai décrites les premières: il paroît cependant, par le témoignage des auteurs, qu'on trouve des unes & des autres dans les deux continens, & les sentimens se réunissent pour ne les regarder que comme des variétés de sexe; mais, malgré cette opinion générale, l'histoire des *frégates* paroît avoir besoin de nouvelles observations. *Genre CX.*

FRÉGATE. (petite) Briss. *tom VI, pag.* 509. *Voyez* FRÉGATE.

FRÉGATE de Cayenne. (grande) *Voyez* FRÉGATE.

FRÊSACO. *Voyez* EFFRAIE.

FRESAYE. *Voyez* EFFRAIE.

FRETILLET. *Voyez* POUILLOT.

FREUX ou FRAYONNE.

Pl. enl. 884.

Corneille moissonneuse. Briss. *tom. II, pag.* 16.

Graye, grolle ou *freux.* Bel. *Hist. nat. desois. pag.* 283, *fig.* ibid.

Idem. Idem. *port. d'ois. pag.* 68.

Rook en Anglois;

Koore-Kraey en Hollandois;

Grawron en Polonois.

Le *freux* est l'espèce de corneille la plus nombreuse: tout son plumage est d'un noir-violet, plus brillant sur les parties supérieures que sur les inférieures; le bec & les pieds sont aussi noirs; mais un trait qui distingue le *freux*, c'est que la base du bec est entourée, au lieu des plumes qui reviennent en avant dans les autres corneilles, d'une peau nue, d'un gris-noirâtre, souvent farineuse & galeuse; le bec paroît aussi comme usé & avoir tous ses angles émoussés. Ce n'est pas que naturellement il ne pousse des plumes autour de la base du bec; on y en voit même quelques-unes assez souvent; mais à mesure qu'elles croissent, elles sont détruites par l'habitude que le *freux* a d'enfoncer le bec fort avant en terre. A la longue le germe des plumes s'épuise, & la peau se durcit, s'écaille, devient calleuse & couverte d'aspérités. Le *freux* diffère encore des autres corneilles en ce qu'il n'a pas de goût pour la chair, & qu'il ne s'approche pas des charognes; il est granivore; il vit aussi de vers, & particulièrement des larves du hanneton, & de celles de différens insectes qu'il tire de la terre. Il vole pendant tout l'hiver en bandes nombreuses, se répandant durant le jour sur les terres labourées, & retournant le soir coucher au bois. On lui reproche de causer de grands dommages dans les terres nouvellement ensemencées, & de n'être pas moins nuisibles aux récoltes prêtes à moissonner. Les torts qu'on lui impute ont fait mettre sa tête à prix en Angleterre. Cependant il reste à décider si le *freux* ne rend pas plus de services, par la quantité d'insectes qu'il détruit, qu'il ne fait de tort en boulversant les semences, ou en consommant du grain. C'est un calcul qui demande à être vérifié par rapport au *freux* & à tous les oiseaux qui nous font le même genre de bien & de mal.

Les *freux* placent leur nid sur des arbres élevés, souvent près des lieux habités; plusieurs couples nichent sur le même arbre, quelquefois au nombre de dix ou douze. On prétend que quand ils construisent leur nid, l'un des deux oiseaux demeure pour le garder, tandis que l'autre va à la recherche des matériaux, sans quoi ce qu'il y a de fait du nid est pillé aussi-tôt & enlevé par les *freux* voisins, qui emportent les décombres pour avancer leur propre ouvrage. La femelle pond dans le courant du mois de mars, & dépose quatre ou cinq œufs. Le mâle & la femelle couvent alternativement, & ils dégorgent la nourriture pour alimenter les petits. On voit peu de *freux* en France dans l'été; ils se retirent vers le nord, où ils annoncent le printemps; au lieu que leur retour chez nous avertit de l'approche de l'hiver. Il paroît que l'espèce s'étend peu du côté du midi, puisqu'Aldrovande ne pensoit pas qu'on la trouvât en Italie. *Genre XIV.*

FRILLEUSE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

FRIQUET.

Pl. enl. 267, *fig.* 1.

Moineau de campagne, ou le *friquet.* Briss. *tom. III, pag.* 82.

Digitized by Google

Friquet. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 363, *fig. pag.* 364.

Moineau de noyer *friquet.* BEL. *port. d'oiſ. pag.* 93.

Baum-ſperling en Allemand;

Ir en Polonois;

Red headed ſparow en Anglois;

Suivant M. de Salerne, le *friquet* eſt appellé *tchouet* en Guyene; *paſſeron de muraille* en Provence; *paſſière folle* en Saintonge: ailleurs *moineau de mur* ou de *muraille*; *petit moineau*; *moineau ſauvage*; *paſſeteau*; *paiſſe de ſaule* en Anjou; *ſaulet* à Nantes; *petrat* ou *pétrac* à Orléans.

Le *friquet* eſt un peu plus petit que le *moineau-franc*; il lui reſſemble par l'extérieur, mais il en diffère par les habitudes: le ſommet de la tête eſt d'un rouge-bai; les joues ſont d'un blanc-ſale, coupé par une tache noire entre l'œil & le bec; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris aſſez agréable; le deſſous du corps eſt d'un gris-blanc: d'ailleurs, le plumage du *friquet* ne diffère guère de celui du *moineau-franc*, & ce qui les fait ſouvent confondre, c'eſt qu'avec le même plumage ſur les parties ſupérieures du corps & ſur les ailes, ils ont tous deux la gorge noire; mais, avec un peu d'attention, il eſt aiſé de diſtinguer le *friquet* d'avec le *moineau-franc*, dont le deſſus de la tête & les joues ſont cendrées, tandis que le ſommet de la tête eſt d'un rouge-bai dans le *friquet*, & que ſes joues ſont blanches, marquées d'un point noir.

Le *friquet* n'habite que les campagnes, & il s'approche rarement de nos demeures; il fréquente volontiers le bord des chemins; il ſe perche ſur les buiſſons & les arbres peu élevés; il eſt très-vif & toujours en action; ſon vol, ſon allure, tous ſes mouvemens ont de la grace & de la légereté; le *moineau-franc* paroît en comparaiſon gêné & peſant. Le *friquet* eſt moins hardi; ſon cri n'eſt point incommode, & il fait peu de tort, ſe contentant de graines & de fruits ſauvages, ſans piller, comme le *moineau*, nos récoltes dans nos vergers, & juſque dans nos granges & nos greniers. Il fait au printemps ſon nid dans des trous d'arbres creux, ou dans des fentes & des crevaſſes de vieilles murailles, ou de rochers & de monticules: les *friquets* ſe raſſemblent en troupes à la fin de l'été, volent en bandes pendant l'hiver. La femelle n'a pas la gorge noire ni le deſſus de la tête d'un rouge-bai.

Les auteurs ont décrit trois moineaux, que l'on peut regarder comme des variétés ou des eſpèces très-voiſines du *friquet*.

1°. *Le moineau de montagne.* BRISS. *tom. III, pag.* 79. Les traits les plus remarquables de cet oiſeau ſont d'avoir la tête d'un beau marron; le bas du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue d'un gris-rouſſeâtre; de porter une tache de cette dernière couleur de chaque côté de la tête vers les oreilles, & d'avoir autour du cou une ſorte de collier blanc.

2°. *Le moineau à collier.* BRISS. *tom. III, pag.* 85. Celui-ci, beaucoup plus reſſemblant encore au *friquet* que le précédent, n'eſt remarquable que par un collier blanchâtre, ce qui le rapproche du *moineau de montagne*; mais il n'en a pas les autres traits par leſquels ce dernier diffère du *friquet*, duquel, au contraire, *ce moineau à collier* ſe rapproche par ces mêmes traits.

3°. *Le moineau fou.* BRISS. *tom. III, pag.* 87. Il paroît différer du *friquet* beaucoup plus que les deux précédens: il eſt auſſi gros que le *moineau-franc*, & nous avons vu que le *friquet* eſt plus petit: le deſſus du corps eſt d'un gris-rouſſeâtre, varié de taches ferrugineuſes, excepté le croupion ſur lequel il n'y a pas de taches; la gorge & tout le deſſus du corps ſont jaunâtres: on le trouve en Italie. Quelque différence qu'il paroiſſe y avoir entre cet oiſeau & le *friquet*, le nom de *moineau fou* ſemble les rapprocher du côté des habitudes, indiquer que le *moineau fou eſt pétulent* & toujours en mouvement comme le *friquet*; & ce qui ſemble confirmer ce rapport, c'eſt que les mêmes motifs qui ont fait donner en Italie le nom de *moineau fou* à la variété du *friquet*, ont fait appeller cet oiſeau en Saintonge *paſſière folle*.

Des trois oiſeaux dont je viens de parler, les deux premiers paroiſſent, par la taille & le plumage, n'être que des variétés du *friquet*, & le troiſième s'y peut rapporter à cauſe de ſes habitudes. *Genre XXXIII.*

FRIQUET HUPPÉ.

Moineau de Cayenne. *Pl. enl.* 181, *fig.* 1.

Moineau de la Caroline. *Pl. enl.* 181, *fig.* 2.

Des deux oiſeaux repréſentés dans la *pl.* 181, le premier ſe trouve à Cayenne; le ſecond ne m'eſt connu que par la planche qui en contient la figure. Le premier a ſur la tête une huppe d'un rouge fort vif, tirant ſur le cramoiſi; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont auſſi rouges, mais la nuance eſt plus claire: le derrière de la tête, du cou & tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun foncé, uni & ſans aucun mêlange; le bec eſt rougeâtre; les pieds ſont d'un gris-jaunâtre. J'ai reçu cet oiſeau de Cayenne une ſeule fois, & je ne l'ai jamais vu depuis, ni parmi les oiſeaux apportés de ce pays, ni dans aucune collection. M. de Buffon lui a donné le nom de *friquet huppé*. L'exemple du *foudi* autoriſe à admettre une variété ſi grande, produite par le climat & à rapporter au *friquet* cet oiſeau qui en a les caractères génériques & la taille. *Voyez* FOUDI.

Le ſecond oiſeau eſt plus gros: il a le devant de la tête noir, le ſynciput, les côtés & le devant du cou rouges; le deſſus du corps, les couvertures & les pennes moyennes des ailes d'un brun varié de quelques lignes noirâtres; les grandes pennes des ailes noires; le croupion rouge; les pennes de la

Digitized by Google

queue courtes, brunes, bordées de rouſſeâtre; une barre noire demi-circulaire ſépare le bas du cou de la poitrine qui eſt d'un fauve-rougeâtre; le milieu du ventre eſt d'un beau noir; les côtés ſont d'un blanc-rougeâtre; le bec & les pieds ſont bruns. M. de Buffon penſe que ce pourroit être la femelle de l'oiſeau que j'ai décrit le premier. La taille plus forte de cet oiſeau, le défaut total de huppe, les plumes que la planche ſemble, au contraire, repréſenter comme très-courtes ſur la tête, la queue beaucoup moins longue, des couleurs non moins brillantes & plus variées, s'oppoſent à cette conjecture.

FRIST-FRAST, (*fauc.*) c'eſt le nom qu'on donne à une aile de pigeon dont on ſe ſert pour frotter certains oiſeaux de proie dans le temps qu'on les dreſſe. *Voyez* FAUCONNERIE à l'article affaitage du gerfaut de Norwège.

FUITE, (*fauc.*) terme qui exprime le défaut d'un oiſeau ſujet à s'écarter.

FULMAR. *Voyez* PETREL-PUFFIN GRIS-BLANC de l'iſle de Saint-Kilda.

Digitized by Google

GABIAN. *Voyez* GOÉLAND.

GACHET.

Hirondelle de mer à tête noire ou *le gachet.* BRISS. *tom. VI, pag.* 214. *Genre CIII.*

C'eſt un oiſeau de la famille des *hirondelles de mer*; il a neuf pouces neuf lignes de longueur du bout du bec à celui de la queue; la tête, la gorge, le cou, le haut de la poitrine noirs; un cercle de petites plumes d'un gris-blanc autour des yeux; le deſſus du corps gris; le bas de la poitrine & le deſſous du corps blancs; les ailes d'un gris-cendré; la queue de cette dernière couleur, excepté la penne la plus externe de chaque côté, dont le bord extérieur eſt blanc entouré de gris; les pennes de la queue vont en s'alongeant ſur les bords, ce qui la rend fourchue; le bec eſt noir, les pieds d'un rouge-obſcur, les ongles noirs. Cette eſpèce d'hirondelle-de mer, peu commune ſur nos côtes, qu'on voit quelquefois ſur nos rivières à la fin de l'été, a été obſervée en Amérique par le père Feuillée. Suivant les obſervations de ce voyageur naturaliſte, la femelle du *gachet* pond deux œufs, très-gros pour ſa taille, marbrés de taches d'un pourpre ſombre ſur un fond blanchâtre; elle les dépoſe ſur la roche nue.

GADRILLE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

GAI. *Voyez* GEAI.

GAL. *Voyez* COQ.

GALINOTE (petite). *Voyez* MERLE DOMINIQUAIN de la Chine.

GALLERAND. *Voyez* BUTOR.

GAMBETTE. *Pl. enl.* 845. *Voyez* CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

GANGA.

Gelynote des Pyrénées. BRISS. *tom. I, pag.* 195, *pl. XIX, fig.* 1. *Genre V.*

Pl. enl. 105, le mâle, 106 la femelle.

Petit coq de Bruyère *aux deux éguilles à la queue.* EDW. *glan. pag.* 84, *chap. XXXIX, pl.* 249.

Le *ganga* n'eſt pas plus gros qu'une *perdrix griſe*: il eſt du genre des *gelinotes*, d'avec leſquelles il diffère en ce qu'il a les ailes plus longues & deux filets à la queue qui la dépaſſent de la moitié de ſa longueur; ils ſont formés par l'expanſion des deux plumes du milieu de la queue, dont les barbes devinrent tout-à-coup très-courtes dans la dernière moitié de leur longueur: le *ganga* eſt d'un très-beau plumage, fort agréablement varié; le deſſus de la tête, du cou, du dos eſt nué d'olivâtre, de jaune-clair, de noir & de roux; le croupion eſt rayé en travers de noir & de roux; les couvertures du deſſus des ailes ſont nuées des mêmes couleurs que le dos, diſtribuées par tache d'une manière très-agréable; les joues ſont fauves; la gorge eſt noire; le devant du cou eſt olivâtre; il y a plus bas trois bandes tranſverſales, en forme de collier, deux noires & une rouſſe au milieu; le reſte du deſſous du corps eſt blanc; le bec & les pieds ſont cendrés, les ongles noirs; le devant des pieds eſt couvert d'un duvet ou de petites plumes blanchâtres: les couleurs de la femelle ſont plus rembrunies & elle n'a point de collier ſur le devant du cou, mais ſeulement deux lignes noires fort étroites.

Les *gangas* habitent les parties les plus chaudes de l'Europe, & ſont communs ſur les côtes d'Afrique. On n'en trouve que très-peu dans les provinces méridionales de la France. On a repréſenté *pl. enl.* 130, ſous le nom *de gelinote du Sénégal*, un oiſeau qui ne paroit être qu'une variété du *ganga*. Il a, comme ce dernier, deux longs filets à la queue; il eſt un peu plus petit & ſon plumage eſt moins varié & moins agréable; la gorge eſt d'un jaunâtre-clair; il y a un trait gris-cendré de chaque côté dans la ligne où l'œil eſt placé; tout le reſte du corps eſt d'un fauve uniforme; la même couleur s'étend ſur les ailes qui ſont tachées de noirâtre & dont les grandes pennes ſont brunes à leur pointe, blanchâtres ſur leur bord extérieur: le bec & les doigts ſont bruns, les pieds ſont couverts en-devant d'un duvet blanchâtre.

GARDE-BOUTIQUE. *Voyez* MARTIN PÊCHEUR.

GARDE-CHARRUE. *Voyez* MOTTEUX.

GARLU.

Geai à ventre jaune de Cayenne. *Pl. enl.* 249.

Je n'ai pas vu cet oiſeau en nature, & je n'en peut donner l'idée que d'après la planche enluminée qui le repréſente; il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle*, mais plus ramaſſé & plus gros à proportion de ſa longueur; cinq raies, qui s'étendent de devant en arrière, couvrent le deſſus de la tête; une jaune au ſommet entre deux raies brunes; ſur les côtés, au-deſſous de l'œil & en partie dans la ligne où il eſt placé, ſont deux raies blanches; le bas des joues, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un gris-brun; les ailes ſont d'un brun-foncé ou d'un noirâtre éclairci & rouſſeâtre ſur le bord des plumes; la queue eſt de la même couleur que les ailes; la gorge eſt blanche; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un jaune jonquille; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns-noirâtres. *Genre XVI.*

GAROT (le).

Pl. enl. 82.

BRISS. *tom. VI, pag.* 416, *pl. XXXVII, fig.* 2.

Le *garot* eſt du genre du canard, mais beaucoup plus petit que le *canard domeſtique*; ſa longueur eſt de dix-huit pouces; ſon vol de deux pieds

Digitized by Google

quatre pouces ; il a la tête, le haut du cou & la gorge d'un verd noir, changeant en violet & en verd-doré ; de chaque côté, entre le bec & l'œil, une large tache blanche ; le reſte du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue d'un beau blanc ; le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un noir foncé ; les petites plumes ſcapulaires variées de noir & de blanc ; les grandes tout-à-fait noires ; les petites couvertures du deſſus des ailes & les grandes les plus proches du corps noires, les moyennes blanches ; les grandes, placées au milieu, noires, terminées de blanc ; les quatorze premières pennes des ailes noirâtres, les ſix ſuivantes blanches, & les cinq plus proches du corps du même noir que le dos ; les pennes de la queue noirâtres ; l'iris d'un jaune de ſafran ; le bec noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts d'un jaune-orangé ; leurs membranes d'un jaune plus ſombre & les ongles noirâtres.

Tout ce qui eſt d'un beau noir dans le mâle eſt d'un gris-brunâtre dans la femelle, & ce qui dans le premier eſt d'un beau blanc, eſt dans celle-ci d'un blanc-ſale ; elle n'a ni la tache entre l'œil & le bec, ni la tête & le haut du cou verds à reflets, mais brumâtres.

Les *garots* fréquentent nos étangs pendant tout l'hiver & ſe retirent au printemps vers le nord. M. Linné nous apprend qu'ils nichent en Suède dans des creux d'arbres.

Suivant les obſervations de M. Baillon, les *garots* ſe tiennent preſque toujours à l'eau, ainſi que les *millouins* ; ils ne viennent à terre que pour y prendre un bain d'air qui deſsèche leurs plumes humectées & pénétrées par l'eau à la longue ; ils marchent très-mal, & leurs pieds trop délicats ſe bleſſent & ſe déchirent ſur le ſable ; il paroît difficile que ces canards deviennent domeſtiques, à moins qu'on ne les plaçât près de pièces d'eau où ils pourroient ſe tenir la plus grande partie du temps.

GARZETTE BLANCHE.

C'eſt un héron tout blanc plus petit que l'*aigrette*, à pieds & bec noirs ; on le connoît en Italie où on le nomme *garſetta*. On le trouve quelquefois en France ; j'en ai vu un qui avoit été tué près de Fontainebleau, & M. de Buffon parle d'une *garſette* tuée en Brie. M. Hollande a rapporté d'Égypte pluſieurs peaux d'un petit héron parfaitement ſemblable à la *garſette*, dont il ne diffère que parce que le bec eſt jaunâtre ; c'eſt ſans doute une variété, peut-être n'en eſt-ce qu'une non plus que M. Briſſon a décrit, *tom. V, pag.* 438, ſous le nom de *petit héron blanc*. Cette eſpèce ou cette variété de la *garſette*, en diffère par un jaune foncé ſur le deſſus de la tête & une teinte de jaune plus clair ſur la poitrine, par la couleur du bec & des pieds qui ſont jaunes. Il y a à Paris, dans le cabinet de M. des Moulins, une *garſette* toute blanche à bec & pieds noirs, qui a été apporté de Saint-Domingue : ainſi cette eſpèce ſe trouve, comme toutes celles du même genre, dans beaucoup d'endroits & dans des lieux très-éloignés les uns des autres. *Genre LXXXI.*

GAUTEREAU. *Voyez* GEAI.

GAVIAN. BEL. *Port. pag.* 35. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

GAVION. *Voyez* CARACARA.

GAVOUÉ de Provence.

Pl. enl. 656, *fig.* 1.

C'eſt un *ortolan* qui a beaucoup de rapport à l'*ortolan* de *roſeaux* ; il eſt de la même taille ; les couleurs diffèrent peu ; je ne regarde ces deux oiſeaux que comme une variété l'un de l'autre. Le *gavoué* a les parties ſupérieures, la poitrine, les ailes & la queue variées de noir & de rouſſeâtre, le deſſous du corps gris ; une plaque noire de chaque côté de la tête, ſurmontée d'un trait blanc qui s'étend de l'œil en arrière ; la gorge brune, encadrée de chaque côté d'un trait longitudinal noir. On le trouve en Provence où on lui donne auſſi les noms de *chic-gavotte* & *chic-mouſtache*. *Genre XXXV.*

GEAI.

Pl. enl. 481.

BRISS. *tom. II, pag.* 47. *Genre XVI.*

Jay. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 288, *fig. pag.* 289.

Jay, jayon. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 70.

Ghiaudaia, gaza verla, berta en Italien ;

Gayo en Eſpagnol ;

Haer, haetzel, marcolfus, muſz-hecker, hocker, &c. en Allemand ;

Jay en Anglois ;

Soyka en Polonois ;

Noet-ſkrika, korn-ſkrika en Suédois ;

Pica glandaria en Latin.

Dans différentes provinces de France, *jay, gay, gayon, jaques, gauterau, richard, girard.*

Le *geai* a à-peu-près les mêmes habitudes que la *pie* ; même pétulence, même action bruſque dans ſes mouvemens, même antipathie pour le repos & même propenſion à caqueter ; mais, avec la même vivacité, il eſt moins défiant & il ſe précipite plus inconſidérément dans le piège ; la vue des quadrupèdes carnaciers, tels que le renard, ou celle des oiſeaux de nuit, l'inquiette & l'agite ; il pouſſe un cri aigu auſſitôt qu'il les apperçoit, & ce cri eſt un ſignal qui raſſemble tous les *geais* des environs ; ils continuent de crier enſemble, comme ſi le nombre ou le bruit qu'ils font diminuoit le danger qu'ils ſemblent craindre ; mais au lieu d'y apporter remède, cette habitude leur eſt ſouvent funeſte, & eſt cauſe que c'eſt un des oiſeaux qu'on prend le plus aiſément à la pipée ; leur cri naturel eſt haut ; rauque, fort & déſagréable ; ils ont une grande facilité à contrefaire les ſons qu'ils entendent, & ils apprennent à parler ; ils ont, comme la *pie*, l'habitude d'emporter & d'entaſſer ce qu'ils trouvent, ſans qu'on

Digitized by Google

ſçache encore quelle peut être la cauſe de cet inſtinct naturel à ces deux eſpèces d'oiſeaux.

Les *geais* ſe plaiſent dans les bois, d'où ils ſont des excurſions dans les campagnes voiſines. Ils préfèrent pour placer leur nid les chênes les plus touffus; ils le compoſent de racines entrelacées; la femelle y dépoſe quatre ou cinq œufs d'un gris-verdâtre tachetés des mêmes couleurs plus foncées. Les petits commencent à muer dès le mois de juillet, & cependant ils accompagnent le père & la mère juſqu'au printemps, ſuivant que la famille ſe ſépare.

Les jeunes & la femelle ont des couleurs moins vives que le mâle adulte, & leur plumage devient d'autant plus beau, qu'ils avancent davantage en âge; ils ſe nourriſſent de gland principalement, de fruits, tels que *cériſes*, *mures de haie*, *ſorbes*, &c.; de ſemences, comme *pois*, *aricots*. Ils ont auſſi du goût pour la chair, & ils détruiſent une aſſez grande quantité de jeunes oiſeaux qu'ils tuent dans le nid en l'abſence des pères & mères, mais ils exercent ſur-tout de grands dégâts ſur les œufs; ces déprédations ſont cauſes qu'on leur donne la chaſſe & qu'on les détruit autant qu'on le peut. On emploie contre eux les mêmes moyens que contre les corneilles, & on prend ſur-tout les *geais* à la pipée; on en fait ſouvent auſſi la chaſſe & on en détruit un très-grand nombre pour avoir les belles plumes rayées de bleu-clair, & de bleu plus foncé qui ſe voient ſur l'aile bâtarde. On connoît aſſez l'uſage auquel on emploie ces plumes qui ont beaucoup d'éclat, mais qui ont quelque choſe de dur & de roide, qui s'accorde mal avec la ſoupleſſe que doivent avoir les parures qu'on en embellit.

Le *geai* ſe trouve dans toutes les contrées de l'Europe, & il eſt bien probable que le *geai bleu de l'Amérique* n'en eſt qu'une variété. Il n'eſt pas très-rare de trouver dans nos contrées des *geais blancs*; leur plumage eſt d'une couleur plus ou moins pure; ils conſervent les plumes bleues telles qu'elles ſe voient ſur l'aile du *geai commun*; mais la même cauſe qui altère le reſte du plumage, influe auſſi ſur le bec & les pieds qui ſont blanchâtres, & ſur les yeux qui ſont rougeâtres.

Le *geai* ſe fait aiſément à la domeſticité & devient très-familier; il s'accommode dans cet état de preſque toute eſpèce de nourriture, & il vit de huit à dix ans. Il eſt ſi généralement connu, qu'il m'a paru ſuperflu de le décrire.

GEAI A VENTRE JAUNE de Cayenne. *Voyez* GARLU.

GEAI BLANC. BRISS. *tom. II, pag.* 51. *Voyez* GEAI.

GEAI BLEU de Canada. *Pl. enl.* 529. BRISS. *tom. II, pag.* 55. *Voyez* GEAI BLEU de l'Amérique ſeptentrionale.

GEAI BLEU de l'Amérique ſeptentrionale.

Geay bleu de Canada. BRISS. *tom. II, pag.* 55.

Geay bleu. CAT. *tom. I, pag.* 15, *pl.* 15.

Idem. EDW. *pag.* 60, *ch. XXIX, pl.* 239.

Il eſt beaucoup plus petit & d'une forme plus alongée que notre *geai*; il a près de onze pouces du bout du bec à celui de la queue.

Les plumes qui reviennent en avant ſur la baſe du bec ſont bleuâtres; il y a derrière ces plumes un trait tranſverſal noir qui s'élargit un peu entre l'œil & le bec; les plumes du ſommet de la tête ſont longues, étagées du milieu ſur les côtés, d'un beau bleu & forment une huppe; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont du même bleu que la huppe, & la nuance devient plus foncée en approchant de la queue; les joues & la gorge ſont d'un cendré-bleuâtre encadré d'une raie noire, élargie ſur le devant du cou; la poitrine & les côtés ſont d'un cendré-bleuâtre lavé d'une couleur vineuſe; le ventre & le deſſous de la queue ſont blancs; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont du même bleu que le dos; les grandes ſont d'un bleu éclatant, coupé par des barres noires & elles ſont terminées de blanc; les grandes pennes des ailes ſont d'un bleu-clair du côté extérieur; les moyennes ſont coupées de noir en travers ſur un fond bleu très-vif, & elles ſont terminées de blanc; la queue eſt étagée du centre ſur les bords; les pennes latérales ſont bleues, terminées de blanc; les intermédiaires ſont rayées tranſverſalement de noir ſur un fond bleu; les deux du milieu n'ont pas de blanc à leur extrêmité, & il remonte d'autant plus haut ſur les autres qu'elles ſont plus externes; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XVI.*

Ce *geai* eſt très-commun à la Louiſiane & fait, en grand nombre, partie des peaux qu'on envoie de cette contrée de l'Amérique. Il eſt d'une forme ſi élégante & d'un plumage ſi agréable, que ce ſeroit un des oiſeaux que les voyageurs devroient tenter de nous apporter vivants, comme objets de curioſité. Je les inviterois d'autant plus à cette tentative, que les *geais* ſont en général robuſtes & très-faciles à nourrir, puiſque preſque toute eſpèce d'aliment leur convient à-peu-près indifféremment.

GEAI BRUN de Canada.

Pl. enl. 530.

BRISS. *tom. II, pl. IV, fig.* 2.

Il n'eſt pas auſſi gros que notre *geai*: le deſſus de la tête & la gorge ſont d'un blanc-ſale & jaunâtre; le derrière & les côtés de la tête ſont d'un brun-noirâtre; le cou eſt blanchâtre, le reſte du deſſus du corps eſt brun; la poitrine eſt d'un gris-blanc; le ſurplus du deſſous du corps de cette dernière couleur, mais plus foncée; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes terminées de blanchâtre; les deux pennes du milieu de la queue ſont un peu plus longues que les latérales; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres. *Genre XVI.*

GEAI DE BATAILLE. *Voyez* GROS-BEC.

GEAI de Bohême. *Voyez* JASEUR.

GEAI de Cayenne. *Pl. enl.* 373. BRISS. *tom. II, pag.* 52. *Voyez* BLANCHE-COIFFE.

Digitized by Google

GEAI de la Chine (le petit). *Voyag. aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 188, *pl.* 107.

Il eſt d'un tiers plus petit que le *geai* d'Europe : le front eſt blanc ; la gorge noire ; le deſſus de la tête & le cou d'un gris-foncé ; les joues blanches ; le deſſus & le deſſous du corps d'un gris-brun, plus foncé en-deſſus & plus clair en-deſſous ; les pennes des ailes & celles de la queue brunes ; l'iris rouſſeâtre ; le bec & les pieds noirs. *Genre XVI.*

GEAI de la Chine à bec rouge.

C'eſt parmi les *geais* la plus belle eſpèce qui ſoit connue : celui-ci a environ dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue, qui eſt longue de onze pouces : il n'eſt pas auſſi gros que notre *geai*, mais il eſt, au contraire, ſwelt & dégagé. Le devant, les côtés de la tête, la gorge & le devant du cou ſont d'un très-beau noir ; le ſommet & le derrière de la tête ſont couverts de plumes d'un bleu-clair, longues & dont l'oiſeau peut, en les relevant, ſe former une huppe ; le dos eſt d'un cendré-foncé, légèrement lavé d'une teinte violette ; le deſſous du corps eſt d'un gris-perlé avec une nuance ſuperficielle de bleuâtre ; les pennes moyennes des ailes ſont d'un bleu glacé de violet, terminées de blanc ; les grandes ſont colorées de même, mais elles n'ont que très-peu de blanc à l'extrêmité, les plus externes n'en ont point du tout.

La queue eſt compoſée de douze plumes étagées. La première, de chaque côté, eſt fort courte, & les deux du milieu excèdent les latérales de plus de trois pouces ; elles ſont d'un bleu-clair, terminées de blanc ; les latérales ſont bleuâtres à leur origine, noires dans leur milieu, blanches à leur extrêmité ; le bec & les pieds ſont d'un beau rouge. M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiſeau de la Chine, aſſure qu'il y eſt fort commun, qu'on en tient beaucoup en cage, que ces *geais* deviennent très-familiers, & que les Chinois les dreſſent à différens exercices, comme de mettre le feu avec une mêche allumée, dont ils tiennent l'extrêmité dans leur bec, à ces pièces de bas artifice qui ſont d'uſage à la Chine. *Genre XVI.*

GEAI du Pérou.

Il eſt de la groſſeur du *geai bleu de l'Amérique ſeptentrionale*, mais il a la queue plus grande, & il eſt en général d'une forme plus alongée ; il y a trois touches d'un bleu d'azur ſur la tête, une à la racine du bec en-deſſus, les deux autres de chaque côté de la tête entre l'œil & le bec ; le reſte de la partie ſupérieure des joues, le ſommet de la tête, les côtés & le haut du cou en arrière ſont blancs ; le bas du cou en arrière ſe colore en un verd qui ſe fonce par nuances, qui ſe fond dans le blanc ſur les côtés, qui s'étend ſur tout le deſſus du corps, ſur les ailes & les ſix pennes intermédiaires de la queue. Cette couleur verte eſt depuis le dos juſqu'à l'extrêmité de la queue d'une nuance forte, ſans être ſombre, c'eſt, au contraire, un verd brillant ; la gorge & le devant du cou ſont d'un très-beau noir ; la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un jaune couleur de ſoufre vif qui s'étend ſur les trois pennes latérales de la queue de chaque côté ; elle eſt étagée du milieu ſur les bords ; le bec eſt d'un noir foncé, & les pieds ſont noirâtres. *Genre XVI.*

Ce beau *geai*, qui n'avoit pas été décrit, faiſoit partie de quelques oiſeaux envoyés du Pérou à M. Davila, garde du cabinet du roi d'Eſpagne, qui me les avoit adreſſés à Paris pour les lui faire préparer.

GEAI de Sibérie.

Il eſt à-peu-près de la taille du *geai bleu de l'Amérique*. La tête eſt couverte en-deſſus de plumes d'un roux-brun, aſſez longues pour qu'en les redreſſant l'oiſeau s'en forme une ſorte de huppe à la manière de notre *geai* ; tout le deſſus du corps eſt d'un gris-brun ; les plumes qui reviennent en-avant ſur la baſe du bec ſont blanchâtres ; les joues & la gorge ſont d'un blanc-gris ; le haut du cou en-devant & la poitrine ſont d'un jaunâtre-clair, le reſte du deſſous du corps eſt couleur de rouille ; la queue eſt de cette dernière couleur, excepté les deux pennes du milieu qui ſont d'un cendré-brun ; celles des ailes & leurs couvertures ſont de cette couleur ; il faut en excepter l'aile bâtarde, la troiſième & quatrième pennes, à compter de dehors en-dedans, ſur leſquelles la couleur de rouille du deſſous du corps reparoît & y forme une raie longitudinale : le bec eſt noir, les pieds bruns. *Genre XVI.*

GEAI de Strasbourg. *V.* ROLLIER D'EUROPE.

GELINE. *Voyez* COQ.

GELINOTE.

Pl. enl. 474, le mâle ; 475, la femelle.

BRISS. *tom. I, pag.* 191. *Genre V^e.*

Gelinote de bois. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 252, *fig. ibid. & port d'oiſ. pag.* 61.

En Latin, *gallina coryllorum.*

Bonaſa ; perdice alpeſtre, en Italien ; *Hazel-hun, rott-hun, &c.* en Allemand ; *Hazel-lien*, en Anglois ; *Hiaerpe, hierpe*, en Suédois.

La *gelinote* eſt à-peu-près de la même groſſeur que la *bartavelle*, ou un peu plus groſſe qu'une *perdrix-rouge* ; ſa longueur eſt de quatorze pouces ; elle a près de dix pouces de vol ; les ailes pliées ne s'étendent qu'au quart de la longueur de la queue ; le deſſus du corps eſt varié de brun, de noirâtre, de cendré & de rouſſeâtre ; ces couleurs coupent tranſverſalement les plumes & forment auſſi des taches ; la partie ſupérieure du bec eſt couverte à ſa baſe de petites plumes noires ; il y a une tache blanche au-deſſus de chaque narine, deux autres de même couleur au-deſſous, une entre l'œil & le bec, & la troiſième derrière l'œil, & de plus une ligne demi-circulaire rouge au-deſſus de l'œil, formée par une peau nue & couverte de papilles ; la gorge eſt noire dans le mâle & griſâtre dans la femelle ; les

Digitized by Google

plumes du devant du cou ſont rayées de noirâtre, terminées de blanc ſur un fond roux; le deſſous du corps eſt varié dans le milieu de brun & de blanc-ſale; ſur les côtés, de cette dernière couleur & de rouſſeâtre, de manière que le blanc prédomine & eſt preſque la ſeule couleur apparente; la queue eſt coupée en travers près de ſon extrêmité, par une large bande noire, qui ne s'étend cependant pas ſur les deux plumes du milieu; le bec eſt noir, les pieds ſont couverts en-devant, & à-peu-près juſqu'à la moitié de leur longueur, de plumes effilées, griſâtres.

Les *gelinotes* habitent les bois qui ſont au pied & ſur le penchant des montagnes, & il paroît qu'elles y ſont déterminées par la température qu'elles y éprouvent, & peut-être encore davantage par les alimens qu'elles y trouvent; en effet, elles habitent également les bois en plaine dans les pays où la température & les productions ſont les mêmes que dans les régions plus méridionales ſur les montagnes ou ſur leur penchant; elles ſe nourriſſent en été de bayes & de fruits ſauvages, en hyver des chatons de bouleau, des ſommités des ſapins, & des bayes de genevriers. On dit qu'elles s'apparient dès le commencement de l'automne: ce qui a pu le faire conjecturer, c'eſt qu'on attire alors les mâles auſſi bien qu'au printemps, par un appeau qui contrefait le cri des femelles. Quoi qu'il en ſoit, la *gelinote* fait ſon nid à terre, parmi les touffes de bruyères, ou ſous de baſſes branches de coudrier; elle pond de quinze à vingt œufs: ſa chair paſſe pour un excellent gibier, & c'eſt peut-être celui dont on fait en général le plus de cas.

GELINOTE A LONGUE QUEUE.

Cet oiſeau n'eſt connu que par la figure que M. Edwars a donné de la femelle, *pl. CXVII.*

Tout le deſſus du corps eſt d'un brun-rougeâtre; la même couleur s'étend ſur les couvertures du deſſus des ailes qui ſont pointillées de blanc; les pennes ſont noires, tachetées de blanc; le devant du cou eſt d'un brun-rougeâtre moins foncé que le dos; le reſte du deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale, varié de noir, qui borde l'extrêmité des plumes; la queue eſt étagée, de la même couleur que le dos, mais éclaircie, & les deux plumes du milieu excédent de beaucoup toutes les autres; caractère par lequel cette *gelinote* ſe rapproche des faiſans, ainſi que par la taille, qui eſt au-deſſus de celle des *gelinotes*; mais elle leur reſſemble par la conformation des pieds couverts en-devant juſqu'à l'origine des doigts d'un duvet brunâtre. *Genre V^e.*

GELINOTE BLANCHE. BRISS. *tom. I, pag.* 216. *Voyez* LAGOPÈDE.

GELINOTE de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. I, pag.* 201. *Voyez* GELINOTE de Canada.

GELINOTE (groſſe) de Canada, ou COQ DE BRUYÈRE A FRAISE.

Pl. enl. 104.

BRISS. *tom. I, pag.* 207, *pl. XXI, fig.* 1. *Genre V^e.*

Elle eſt un peu plus groſſe que notre *gelinote*; la tête & tout le deſſus du corps ſont variés de brun, de roux, de noir & de cendré & de blanc-ſale en quelques endroits; la gorge & le devant du cou ſont variés de quelques taches & de bandes tranſverſales brunes ſur un fond roux; les plumes qui couvrent le haut de la poitrine ſont noirâtres, terminées de gris-blanc; elles forment une bande tranſverſale; il y a à chaque bout un faiſceau de plumes longues, noires, terminées d'une couleur changeante en verd-doré; le reſte du deſſous du corps eſt rayé tranſverſalement de brun & de blanc-rouſſeâtre; la queue eſt rayée en travers & variée de noir ſur un fond cendré; les plumes qui couvrent les pieds ſont d'un gris-brun; le bec, les doigts & les ongles ſont bruns. L'individu d'après lequel cette *gelinote* a été décrite a été envoyé du Canada.

M. Edwars a donné, *glan. p.* 79, *ch. XXXVIII, pl.* 248, la figure d'un oiſeau qu'il nomme *coq de bruyère à fraiſe*; & M. Briſſon, en décrivant ce même oiſeau, l'a nommé *gelinote huppee de Penſilvanie.* Quoiqu'il y ait entre la groſſe *gelinote* de Canada & celle de Penſilvanie des différences très-marquées, cependant elles ont des rapports d'après leſquels on eſt fondé à préſumer que la *gelinote de Penſilvanie* eſt le mâle de cette eſpèce, & que la *gelinote de Canada* eſt la femelle. Ces rapports ſont la taille, des appendices de plumes longues que n'ont pas les autres eſpèces de *gelinotes*, & la reſſemblance entre les climats habités par ces oiſeaux.

La *gelinote* de Penſilvanie eſt plus groſſe que celle de Canada; mais on ſuppoſe que c'eſt le mâle: la tête & le deſſus du corps ſont variés de noir & de différentes nuances de brun: il y a ſur le devant de la tête de longues plumes que l'oiſeau redreſſe à volonté, en forme de huppe; la gorge & le devant du cou ſont d'un brun-orangé; le deſſous du corps eſt couvert de quelques taches noires en forme de croiſſant, ſur un fond blanchâtre teint d'une nuance orangée; les plumes qui couvrent la partie poſtérieure du cou ſont longues, & l'oiſeau peut, en les redreſſant, s'en former une ſorte de fraiſe, dont les touffes qui ſont au-bas du cou de la *gelinote* de Canada paroiſſent un diminutif; & c'eſt ſur-tout d'après ce trait de reſſemblance qu'il paroit qu'on doit rapprocher ces deux oiſeaux.

La *gelinote* de Penſilvanie entre en amour deux fois par an, au printemps & en automne; le mâle rappelle les femelles par un battement d'aile d'abord lent & gradué, puis précipité & rapide, qui imite le bruit d'un tambour; il fait ce rappel deux fois par jour, le matin vers neuf heures, & le ſoir vers quatre heures; il met un intervalle qui dure ſept à huit minutes entre chaque repriſe qui n'en dure qu'une; il ſe poſe ſur quelque arbre mort & ſur un tronc ſec, pour faire ſon rappel

Digitized by Google

qui lui eſt ſouvent funeſte, car il avertit les chaſſeurs, qui s'approchent de cet oiſeau méfiant & difficile à joindre : s'ils ne le tirent pas ſans être apperçus, l'oiſeau prend ſon eſſor, & s'enfuit à trois ou quatre cents pas.

La femelle fait ſon nid à terre au pied de quelque gros arbre, ou près d'un tronc renverſé ; elle pond de douze à ſeize œufs, qu'elle couve de vingt à vingt-un jours ; elle a pour ſes petits un attachement qui la porte, comme la *perdrix*, à attirer ſur elle, par des feintes, les dangers dont ils ſont menacés : la famille ne ſe ſépare qu'au printemps ſuivant. Les oiſeaux de proie ſont fort avides de ces *gelinotes*, dont ils détruiſent beaucoup. En général toutes les eſpèces de ce genre ſont dans tous les pays en but à la voracité des oiſeaux de proie, & à la ſenſualité de l'homme ; & c'eſt entr'eux, ainſi que M. de Buffon en fait la remarque, une analogie de plus.

GELINOTE d'Ecoſſe.

BRISS. *tom. I, pag.* 199, *pl. XXII, fig.* 1.

Elle eſt un peu plus groſſe que la *gelinote* commune, & elle en diffère ſur-tout par les habitudes, ſi comme M. Briſſon le penſe, c'eſt le même oiſeau que le *gallus palluſtris* ou *coq de marais* de Geſner. La tête, le cou & tout le deſſus du corps ſont rayés tranſverſalement de roux & de noirâtre ; le deſſous du corps eſt couvert des mêmes couleurs, excepté la gorge qui eſt rouſſe, & les jambes & le deſſous de la queue qui ſont rayés de brun, de gris & de rouſſeâtre ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont garnis en-devant juſqu'à l'origine des doigts, de plumes effilées d'un gris-blanc. *Genre V^e.*

GELINOTE des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine. Tom. II, pag.* 164, *pl.* 96.

Elle eſt de la groſſeur du *ganga* ; ſon front eſt blanc, entouré d'une bande noire ; le derrière de la tête eſt rouſſeâtre, marqué de traits noirs qui occupent le milieu de chaque plume ; le cou eſt gris ; les plumes de la poitrine ſont de couleur mordorée, terminées par une bande tranſverſale blanche ; le reſte du deſſous du corps eſt couvert de plumes dont la première moitié de leur longueur eſt griſe & la ſeconde eſt noire ; le deſſus du corps eſt ondé de bandes tranſverſales noires & demi-circulaires ſur un fond rouſſeâtre ; les grandes pennes des ailes ſont brunâtres, & les ſuivantes ſont griſâtres dans leur première moitié, coupées enſuite par quatre bandes tranſverſales, une noire, une blanche, une troiſième ſemblable à la première, & la quatrième d'un jaune-rouſſeâtre ; le bec jaunâtre, les pieds bruns.

Cette *gelinote* a été trouvée à la côte de Coromandel. *Genre V^e.*

GELINOTE des Pyrénées. *Voyez* GANGA.

GELINOTE du Sénégal. *Pl. enl.* 130. *Voyez* GANGA.

GELINOTE du Canada.

BRISS. *tom. I, pag.* 203, *pl. XX, fig.* 1 le mâle, 2 la femelle. *Genre V^e.*

Pl. enl. 131 le mâle, 132 la femelle.

Elle eſt un peu moins groſſe que la *gelinote* commune ; la tête & le deſſus du corps ſont rayés tranſverſalement de noirâtre & de gris-brun ; il y a au-deſſus des yeux des caroncules ou ſourcils rougeâtres, quelques plumes d'un beau noir autour du bec, derrière une tache blanche, de chaque côté une pareille tache au-deſſous de l'œil ; la gorge & la poitrine ſont noires, le reſte du deſſous du corps eſt noir dans le milieu & varié ſur les côtés de blanc, qui termine chaque plume, de gris-brun & de noirâtre, diſpoſés par raies tranſverſales ; les pennes de la queue ſont noires, terminées de roux ; les doigts & les ongles ſont gris & les pieds garnis de plumes d'un brun-gris ; la femelle eſt plus petite que le mâle, & ſon plumage eſt varié de rouſſeâtre, de gris-brun, de noirâtre. On trouve cette eſpèce de *gelinote* au Canada ; elle a beaucoup de rapports avec la *gelinote* décrite par M. Briſſon, *tom. I, pag.* 201, ſous le nom de *gelinote de la Baie de Hudſon*, & indiquée par Edwars, ſous celui de *francolin brun-tacheté*, *tom. II, pag. LXXI, fig. pl.* 71. En comparant cette planche de M. Edwars, faite d'après la *gelinote de la Baie d'Hudſon*, avec la planche enluminée, colorée à Paris d'après la *gelinote* de Canada, il paroît que c'eſt le même oiſeau, & qu'ainſi l'on doit retrancher, comme eſpèce différente, la *gelinote de la baie d'Hudſon.* Cet oiſeau eſt très-abondant dans tout le nord de l'Amérique ; on en fait au commencement de l'hyver des proviſions qu'on conſerve à la faveur du froid ; on fait dégeler dans l'eau fraîche les *gelinotes* dont on veut faire uſage, à meſure qu'on en a beſoin.

GELINOTE HUPPÉE. BRISS. *tom. I, pag.* 209. *Voyez* ATTAGAS & LAGOPÈDE.

GELINOTE HUPPÉE d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 212.

Coq de bois d'Amérique. CATESB. *appendice, pag.* 1, *pl.* 1.

Elle eſt d'un tiers environ plus groſſe qu'une *perdrix* ; tout le plumage eſt d'un brun-rouſſeâtre, rayé tranſverſalement & confuſément de lignes noires & de lignes blanchâtres ; les pennes des ailes ſont noirâtres, tachées de rouſſeâtre du côté extérieur ; la queue eſt noire en-deſſous, & de la même couleur que le dos en-deſſus ; les plumes du deſſus de la tête ſont longues, & l'oiſeau peut, en les redreſſant, s'en former une huppe : il y a de chaque côté du cou, près de la tête, un faiſceau de cinq plumes couchées les unes ſur les autres ; elles vont en décroiſſant ; la plus longue eſt la plus intérieure, & elle a près de trois pouces de long : ces appendices ne reſſemblent pas mal à de petites ailes qui ſeroient placées aux deux côtés du cou au-deſſous de la tête ; la femelle n'a point ces appendices ; le mâle les tient ordinairement baiſſés,

Digitized by Google

& ne les relève que quand il eſt ému : les pieds ſont couverts de plumes jaunâtres ; le bec eſt brun, les doigts ſont jaunâtres. Cette eſpèce ſe trouve à la Caroline & dans l'Amérique ſeptentrionale. *Genre V^e.*

GELINOTE HUPPÉE de Penſilvanie. BRISS. *tom. I, pag.* 214. *Voyez* GELINOTE (groſſe) de Canada.

GENRE.

C'eſt une des diviſions des oiſeaux, ſuivant l'ordre méthodique. Les caractères du *genre* ſont ordinairement fondés ſur la forme du bec & ſur celle des pieds ; enſorte que lorſque deux oiſeaux, quoique très-différens de taille & de plumage, ont cependant le bec & les pieds conformés de même, on dit qu'ils ſont du même genre. Ces caractères extérieurs indiquent ſouvent des rapports intérieurs & de grandes conformités dans les habitudes. Ainſi, l'on ne ſe tromperoit pas fréquemment, en jugeant d'après le bec, de l'organiſation de l'eſtomac, de la nourriture dont vivent les oiſeaux ; & d'après les pieds, des lieux qu'ils fréquentent. Les caractères du genre ne ſont donc pas purement arbitraires ; mais ils ſont fondés le plus ſouvent ſur l'ordre naturel, puiſqu'ils rapprochent des oiſeaux qui ſe reſſemblent par de grands rapports intérieurs, de même que par la forme extérieure de parties eſſentielles ; & ces oiſeaux ont ſouvent de plus des habitudes qui leur ſont communes, ainſi qu'il doit arriver entre des animaux dont l'organiſation ſe correſpond, ſi les habitudes ſont en effet une ſuite & une dépendance de l'organiſation qui les détermine & les néceſſite.

Il y a beaucoup d'oiſeaux de même genre, qui, gênés dans leurs beſoins, privés des individus de leur eſpèce, s'accouplent avec leurs *congeneres*, & ces accouplemens ſont quelquefois féconds : nouvelle preuve que les genres rapprochent des oiſeaux qui ne ſont pas éloignés, & qui, au contraire, ſe rapprochent par l'enſemble de leur organiſation.

GERFAUT.

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 94. *fig. pag.* 95.
Gerfault. BRISS. *tom. I, pag.* 270, *pl. XXX, fig.* 3.
Idem. *Gerfault* d'Iſlande, *pag.* 373, *pl. XXXI.*
Gerfault d'Iſlande, *pl. enl.* 210.
Gerfault de Norwege, *pl. enl.* 462.
Gerfault blanc des pays du Nord, *pl. enl.* 446.

Le *gerfaut* eſt le plus grand & le plus fort des oiſeaux de proie employés dans la fauconnerie. Avec autant de courage & d'activité que le faucon, il a plus de puiſſance, mais moins de docilité ; il eſt d'un naturel dur, difficile à dompter, à inſtruire & à gouverner. On trouvera ce qui eſt relatif à ces objets, au mot FAUCONNERIE. C'eſt le premier des oiſeaux de haut vol, & par conſéquent des oiſeaux de fauconnerie : la femelle ſert pour le vol de la cigogne, de la grue, du héron, & le mâle à des entrepriſes qui ne demandent pas autant de force. Conſidéré à la manière des auteurs méthodiſtes, le *gerfaut* eſt du même genre que l'épervier, & du *VIIIe.* de la méthode de M. Briſſon. Ce puiſſant oiſeau ne ſe trouve point dans les pays chauds, ni même dans les pays tempérés ; mais quand on l'y a tranſporté, il n'y perd rien de ſa vivacité & de ſa vigueur : de lui-même il n'habite que les pays froids, & on ne l'a trouvé juſqu'à préſent qu'au nord de l'Europe & de l'Aſie, où il paroît y avoir trois races conſtantes, ou peut-être trois eſpèces différentes. La première, ou la plus connue, eſt le *gerfaut d'Iſlande* ; la ſeconde, le *gerfaut de Norwege*, & la troiſième, le *gerfaut blanc*. Ces trois oiſeaux diffèrent peu par la taille, & l'on peut, par les dimenſions de l'un des trois, juger de celles des deux autres : les deux premiers ont beaucoup de rapports dans les couleurs du plumage ; mais le troiſième en a un très-différent.

Le *gerfaut* d'Iſlande, *pl. enl.* 210, eſt de la groſſeur de l'autour : il a un pied dix pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, près de quatre pieds de vol, & ſes ailes pliées s'étendent au-delà des trois quarts de la longueur de ſa queue ; tout le plumage eſt varié de brun ſur un fond blanc-rouſſeâtre : ces deux couleurs ſont beaucoup plus foncées ſur le deſſus du corps, & plus claires ſur le deſſous ; le brun occupe le milieu des plumes qui ſont bordées de rouſſeâtre ; les taches ſont, ſelon la direction des plumes, ſur les parties ſupérieures, ou celles qui ſont plus près de la tête, & ſur la tête même, & elles ſont tranſverſales ſur les parties inférieures, ou celles qui ſont plus près de la queue ; l'iris eſt jaune, la membrane qui couvre la baſe du bec eſt bleuâtre ; le bec eſt de cette dernière couleur tirant au gris, & ſon extrémité eſt noire ; les pieds ſont jaunes, les ongles noirs. Ce *gerfaut* eſt très-eſtimé, mais il ne l'eſt cependant pas autant que celui de Norwege, *pl. enl* 462, auquel on trouve plus de docilité, avec autant d'activité & de courage. Il a plus de brun en général que le *gerfaut* d'Iſlande, point de taches tranſverſales, ſi ce n'eſt ſur la queue, où le brun eſt coupé en travers par des bandes d'un blanc-rouſſeâtre ; le bec & les pieds ſont bleuâtres, les ongles noirs.

Le *gerfaut* blanc a le deſſus du corps varié de taches d'un brun-noir ſur un fond d'un très-beau blanc, & tout le deſſous du corps de cette dernière couleur, excepté quelques taches d'un brun-noir ſur les jambes ; l'iris eſt bleue ; le bec, la membrane qui en couvre la baſe, les pieds ſont d'un cendré-bleuâtre, les ongles plombés. On le trouve dans les pays du nord : c'eſt l'eſpèce que M. Briſſon a décrite ſous le nom de *gerfaut*, *tom. I, pag.* 370 ; il n'a pas connu le *gerfaut* de Norwege, qu'on n'avoit pas indiqué avant M. de Buffon. Tous les *gerfauts* blancs n'ont pas exactement le même plumage : il y en a dont le deſſus du corps eſt couvert de taches brunes plus larges & en plus grand nombre qu'on n'en voit ſur d'autres,

Digitized by Google

tandis qu'il y en a de presque tout blancs : peut-être ces différences dépendent-elles de l'âge.

GERFAUT BLANC des pays du Nord. *Voyez* GERFAUT.

GERFAUT de Norwège. *Voyez* GERFAUT.

GERFAUT d'Islande. *Voyez* GERFAUT.

GESTS, (*fauc.*) espèces de menottes de cuir souple ou de peau de chien de mer, dont on revêt les pieds des oiseaux de proie qu'on veut dresser. *Voyez* FAUCONNERIE.

GIAROLE.

Perdrix de mer tachetée. BRISS. *tom. V, pag.* 147. Genre LXXIII.

Les Boulonnois donnent, suivant Aldrovande, le nom de *giarola* à une perdrix de mer, dont la tête, le cou, la partie antérieure du dessous du corps sont tachetés de brun & de blanc sur un fond roux, & dont le bas-ventre, les jambes, le dessous de la queue sont tachetés de noir sur un fond roux-blanchâtre ; le dessus du corps est varié de brun sur brun ; les grandes pennes des ailes sont noires ; les moyennes mêlées de cendré & de noir ; la queue est blanchâtre, noire à son extrémité : le bec & les pieds sont noirs.

GIBOYER, (*fauc.*) chasser à l'oiseau en terme de fauconnerie.

GILLIT.

Cet oiseau est représenté sous le nom de *gobe-mouche-pie* de Cayenne. *Pl. enl.* 575, *fig.* 1.

On a représenté dans la *pl. enl. 566, fig. 3*, sous le nom de *gobe-mouche à ventre blanc* de Cayenne, un second *gobe-mouche* qui a tant de rapport avec le premier, qu'il est difficile de ne pas penser que c'est un double emploi, ou tout au plus une très-légère variété.

L'un & l'autre sont à-peu-près de la grandeur de *la fauvette à tête noire* ; la partie antérieure de la tête, les côtés & le devant du cou, tout le dessous du corps sont d'un très-beau blanc qui reparoît sur le croupion ; il termine la queue & borde le côté intérieur des pennes de l'aile les plus proches du corps : le reste du plumage, sçavoir, le derrière de la tête & du cou, le dos, les couvertures des ailes, leurs pennes & celles de la queue sont d'un noir lustré : le bec & les pieds sont noirs.

Le gobe-mouche, représenté *planche* 566, n'a pas de blanc sur le croupion ; le noir s'avance davantage sur le devant de la tête, & les couleurs sont en général moins pures. Ce sont des différences trop légères pour constituer deux espèces, & probablement elles ne sont dues qu'au sexe.

Gillit est le nom que les sauvages de la Guiane donnent à cet oiseau, qui paroît commun sur les terres qu'ils habitent. Edwars décrit, *glan. pag. 287, planche 348*, sous le nom de *moucherolle blanche & noire*, un gobe-mouche de Surinam, qui diffère du *gillit* en ce qu'il a le sommet de la tête noir & du brun aux ailes : la proximité des lieux est une raison de croire que ce n'est qu'une variété & peut-être un jeune de la même espèce.

GIP-GIP.

Martin-pêcheur du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 510.

M. de Buffon donne à ce martin-pêcheur le nom de *gip-gip*, d'après son cri, que Marcgrave exprime par ces deux monosyllabes : il est de la grandeur de notre martin-pêcheur ; la tête, le dessus du cou & de tout le corps sont d'un rouge-bai, varié de brun & de blanc ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blancs ; les ailes & la queue sont roussêâtres ; il y a quelques taches transversales brunes sur les ailes ; le bec est noir, les pieds sont bruns. *Genre LVIII.*

GIRARDINE. *Voyez* MAROUETTE.

GIRARD. *Voyez* GEAI.

GIROLE.

Alouette d'Italie. BRISS. *tom. III, pag.* 355. Genre XXXIX.

Les auteurs n'ont parlé de la *girole* que d'après Aldrovande, qui lui-même ne l'a observée qu'une fois. On peut donc douter si c'est une espèce ou une variété individuelle, & il n'y a que l'observation qui puisse résoudre ce problême. L'oiseau vu par Aldrovande avoit été tué aux environs de Bologne à la fin du printemps ; il avoit tous les caractères de l'*alouette* & la grandeur de l'*alouette commune* ; tout le dessus du corps d'un marron éclairci sur le bord des plumes ; le derrière de la tête ceint d'une ligne ou bandeau blanc ; le dessous du corps blanc sur un fond gris à l'origine des plumes ; les pennes des ailes marron, bordées de la même couleur affoiblie : les huit pennes du milieu de la queue colorées comme celles des ailes ; les suivantes variées de marron & de blanc ; la plus extérieure entièrement blanche ; le bec rouge, les pieds couleur de chair, les ongles blanchâtres.

GLAMET. BEL. *port. d'oif. pag.* 35. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

GLAUMET. *Voyez* PINSON.

GLOUT.

Poule-sultane brune. BRISS. *tom. V, pag.* 531. Genre LXXXVIII.

Cet oiseau se trouve en Allemagne : on le nomme *glutt* aux environs de Strasbourg : c'est une *poule-sultane* de petite taille : la membrane qui couvre le front est d'un verd-jaunâtre ; le dessus du corps est brun ; les joues, la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blancs ; les pennes des ailes & de la queue sont brunes ; le bec est noir ; les pieds sont d'un verd-jaunâtre ; les ongles sont gris. Cette poule-sultane a une voix haute, perçante, semblable au son d'un fifre.

GOBE-MOUCHE.

Les *gobes-mouches* ont le bec droit, comprimé horizontalement à sa base, presque triangulaire, un peu crochu à sa pointe, & légèrement échancré des deux côtés à l'extrémité de sa partie supé-

Digitized by Google

rieure, des poils plus ou moins longs, durs & ſemblables à des ſoies qui reviennent en avant ſur les coins de l'ouverture du bec; ils vivent d'inſectes, de mouches, de papillons, &c. ils habitent de préférence les bois, & s'y tiennent perchés ſur les arbres, d'où ils s'élancent ſur les inſectes qui volent à leur portée, ou qui ſe poſent ſur les branches ou ſur les feuilles; ils deſcendent rarement à terre, & ils y demeurent peu de temps. Nous n'en connoiſſons que deux eſpèces en Europe; mais il y en a beaucoup de différentes dans les régions chaudes de l'ancien continent, & un nombre encore bien plus conſidérable dans les terres méridionales du nouveau Monde. M. de Buffon remarque que les *pies-grièches* ſont en quelque ſorte une ſuite de la famille des oiſeaux carnaciers deſtinés à donner la chaſſe aux animaux d'une taille moyenne, & les *gobes-mouches* une dernière branche de la même famille, deſtinée à vivre d'inſectes. C'eſt d'après cette deſtination qu'ils ſont plus abondans, que les eſpèces ſont plus multipliées dans les pays chauds, où les inſectes ſont plus nombreux & ne manquent jamais: c'eſt auſſi par la même raiſon qu'ils ſont en plus grand nombre & plus grands dans les contrées méridionales du nouveau continent où les inſectes ſont en même-temps & plus abondans & plus grands. Après avoir fait ces remarques ſur les *gobes-mouches*, M. de Buffon obſerve que ce genre nombreux eſt compoſé d'oiſeaux de trois grandeurs différentes.

Les premiers ne ſont pas ſi grands que les *roſſignols*: ce ſont les *gobes-mouches proprement dits*.

Les ſeconds égalent ou ſurpaſſent de peu la taille du *roſſignol*, & M. de Buffon, pour les diſtinguer, les nomme *moucherolles*; il donne le nom de *tyrans* à tous les oiſeaux qui, avec les caractères propres à tous les *gobes-mouches*, en diffèrent par une taille auſſi forte que celle de l'*écorcheur* ou *pie-grièche rouſſe*.

M. Briſſon comprend tous les *gobes-mouches* ſous un ſeul genre, qui eſt le XXIVe de ſa méthode: il auroit, je crois, adopté les diviſions faites par M. de Buffon, comme répandant de la clarté ſur le ſujet, en rendant les objets plus faciles à diſtinguer, & mettant de l'ordre dans ce genre, qui eſt en quelque ſorte ſurchargé par le grand nombre d'eſpèces qu'il contient.

On doit ajouter aux obſervations précédentes, que les *gobes-mouches* n'ont pas de chant proprement dit, qu'ils n'ont qu'un cri rauque & déſagréable, & qu'en général ce ſont des oiſeaux triſtes; c'eſt une conformité de plus avec les oiſeaux de proie, & une nuance qui s'étend uniformément ſur la plupart des animaux aſtreints, par leur conformation, à vivre de proie, & pour ainſi-dire punis par la nature des excès qu'elle leur a rendus néceſſaires; mais une raiſon ſans doute plus immédiate, c'eſt que la recherche & la pourſuite d'une proie exigent & conſomment beaucoup de temps, & que le *chant* ſuppoſe du loiſir.

GOBE-MOUCHE (le).

Pl. enl. 565, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 357, *pl. XXXV, fig.* 3. Genre XXIV.

Le *gobe-mouche* proprement dit pour nous, puiſque c'eſt le ſeul oiſeau de ce genre nombreux qui fréquente nos campagnes, a cinq pouces huit lignes de long, huit pouces & demi de vol; le deſſus de la tête varié de gris & de brun; toute la partie ſupérieure du corps, la queue & les ailes brunes; les pennes & leurs couvertures bordées d'un peu de blanchâtre; la gorge blanche; la poitrine & les côtés du cou tachetés d'un brun-clair, ſur un fond rouſſeâtre; le bec noirâtre, blanchâtre à la baſe de ſa partie inférieure; les pieds & les ongles d'un brun foncé.

Les *gobes-mouches* arrivent au printemps & partent dès le mois de ſeptembre: il n'eſt pas rare qu'à leur arrivée ils ſoient ſurpris par des froids qui en font périr un grand nombre, après avoir ſuſpendu la génération des inſectes dont ils ſe nourriſſent. Ceux qui échappent à ce premier danger, ou qui ne l'ont pas couru, ſuivant les années, s'enfoncent dans les forêts, & il n'en paroît que peu dans les jardins aſſez plantés, pour qu'ils trouvent à s'y cacher: cependant, avec un caractère ſauvage & farouche, ils placent leur nid à découvert ſur des arbres aſſez bas, ou ſur des buiſſons; ils le compoſent de mouſſe, de laine entrelaſſées de racines; le tout aſſez mal diſpoſé. En général ces oiſeaux paroiſſent manquer d'inſtinct, & leur ſtupidité perce dans leur extérieur: la femelle pond quatre à cinq œufs. Suivant Aldrovande, le *gobe-mouche* demeure toute l'année en Italie. En latin, *muſci-capa*.

GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC.

M. Briſſon a décrit, *tom. II, pag.* 374 & 376, deux *gobes-mouches* du Sénégal, qu'il a nommés, le premier *gobe-mouche à poitrine rouſſe*, & le ſecond *gobe-mouche à poitrine noire*; on les a repréſentés, *pl. enl.* 567, ſous les mêmes noms, *n^os^* 1 & 2. Ils ont l'un avec l'autre beaucoup de rapports; ils ne diffèrent que parce que celui *à poitrine rouſſe* eſt un peu plus petit, que ſes couleurs ſont plus foibles; mais le ton & la diſtribution en ſont les mêmes, & ces deux oiſeaux ſont habitans du même climat; il eſt fort probable, d'après ces rapports, que ce ſont deux individus d'une même eſpèce, dont le plus grand, le plus fortement coloré, ou celui *à poitrine noire*, eſt le mâle, c'eſt pourquoi je commencerai la deſcription par celui-ci.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bec-figue*: la tête & la poitrine ſont noires; une bande blanche entoure la tête & forme une ſorte de couronne poſée au-deſſus des yeux; le derrière du cou eſt cendré; le reſte du deſſus du corps eſt varié de cendré, de noir & de blanc; la gorge, le devant du cou & le reſte du deſſous du corps, à l'exception de la poitrine, eſt blanc; les pennes des ailes

Digitized by Google

ſont brunes, bordées extérieurement de gris; le milieu de l'aile eſt coupé obliquement par une raie blanche que forme l'extrêmité des grandes couvertures; les huit pennes intermédiaires de la queue ſont noires; les deux latérales, de chaque côté, ſont de la même couleur, terminées à leur extrêmité & bordées extérieurement de blanc: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

On retrouve ſur le *gobe-mouche à poitrine rouſſe*, le même couronnement autour de la tête, que ſur celui *à poitrine noire*. Cette partie eſt dans celui-ci d'un roux-clair; le deſſus de la tête eſt brun; les joues ſont noires; le deſſus du cou & la gorge d'un blanc-rouſſeâtre: le reſte du plumage ne diffère de celui du premier oiſeau que par une nuance plus foible. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE A COLLIER du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 572, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 379. *Pl. XXXVI, fig.* 4. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

GOBE-MOUCHE A COLLIER du Sénégal. BRISS. *tom. II, p.* 370. *Voyez* GOBE-MOUCHE A GORGE BRUNE du Sénégal.

GOBE-MOUCHE A GORGE BRUNE du Sénégal.

Gobe-mouche à gorge rouſſe du Sénégal. *Pl. enlum.* 567, *fig.* 3.

Gobe-mouche à collier du Sénégal. BRISS. *tom. II, pag.* 370.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *gobe-mouche* commun d'Europe: toutes les parties ſupérieures ſont couvertes de plumes d'un gris-bleuâtre; la gorge & le devant du cou ſont d'un brun-marron, qui forme une large plaque frangée ou bordée par une ligne noire étroite qui ſépare cette tache brune du blanc qui couvre le reſte du deſſous du corps; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, les grandes ſont blanches; les pennes ſont d'un gris-cendré foncé, bordé de blanc; la queue eſt noirâtre, & la plume la plus extérieure de chaque côté eſt blanche du côté extérieur; le bec noir, les pieds cendrés. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE A GORGE ROUSSE du Sénégal. *Pl. enl.* 567, *fig.* 3. *Voyez* GOBE-MOUCHE A GORGE ROUSSE du Sénégal.

GOBE-MOUCHE A LONGUE QUEUE BLANCHE de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 427. *Voyez* SCHET de Madagaſcar.

GOBE-MOUCHE A LONGUE QUEUE de Gingi. *Voy. aux Ind.* & à la Ch. *tom. II, pag.* 196.

Il eſt de la groſſeur du *moineau-franc*; la tête, le cou & le dos ſont noirs; le deſſous du corps eſt roux; le croupion eſt blanc; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les deux du milieu ſont les plus longues, & les latérales vont en diminuant juſqu'aux dernières, qui ſont très-courtes: les quatre plus longues ſont noires; les huit autres ne le ſont que dans leur première moitié, & elles ſont blanches dans la ſeconde: le bec eſt noir; les pieds ſont jaunâtres. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE A LONGUE QUEUE de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 424.

Pl. enlum. 248, *fig.* 1. *Voyez* SCHET de Madagaſcar.

GOBE-MOUCHE A LONGUE QUEUE & A VENTRE BLANC de Madagaſcar. *Pl. enl.* 248, *fig.* 2. *Voyez* SCHET de Madagaſcar.

GOBE-MOUCHE A POITRINE NOIRE du Sénégal. *Pl. enl.* 567, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 376. *Voyez* GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC.

GOBE-MOUCHE A POITRINE ORANGÉE de Cayenne. *Pl. enl.* 831, *fig.* 1. *Voyez* GOBE-MOUCHE ROUX A POITRINE ORANGÉE de Cayenne.

GOBE-MOUCHE A POITRINE ROUSSE. *Pl. enl.* 567, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 374. *Voyez* GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC.

GOBE-MOUCHE A POITRINE TACHETÉE de Cayenne. *Pl. enl.* 574. *Voyez* GOBE-MOUCHE TACHETÉ de Cayenne.

GOBE-MOUCHE A TÊTE NOIRE de la Chine. *Voyag. aux Ind.* & à la Ch. *tom. II, pag.* 197.

Il eſt auſſi gros que notre *merle*: la tête eſt couverte de plumes longues, noires & étroites; le reſte du plumage eſt d'un gris-foncé ſur le deſſus du corps, eclairci ſur le deſſous & blanchâtre à la gorge: les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunes; celles du milieu des dernières ſont terminées de grisâtre; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un beau rouge: le croupion eſt d'un blanc ſale; l'iris rouge; le bec & les pieds noirs. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE du Mexique. *Voyez* MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE du Mexique.

GOBE-MOUCHE A VENTRE BLANC de Cayenne. *Pl. enl.* 566, *fig.* 3. *Voyez* GILLIT.

GOBE-MOUCHE A VENTRE JAUNE.

Gobe-mouche à ventre jaune de Cayenne. *Pl. enl.* 569, *fig.* 2.

Gobe-mouche de Cayenne. BRISS. *tom. II, pag.* 404, *pl. XXXVIII, fig.* 4. Genre XXIV.

Il eſt un peu moins gros que le *roſſignol*: le ſommet de la tête eſt couvert de plumes brunes à leur extrêmité & d'un jaune-orangé à leur baſe; cette dernière couleur ne paroît pas quand les plumes ſont couchées: la tête eſt ceinte d'une zone blanche, dont les côtés paſſent au-deſſus des yeux, & qui en devant eſt interrompue par la baſe du bec; tout le deſſus du corps eſt brun & les plumes ſont bordées d'olivâtre: cependant les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont bordées de roux: la gorge eſt blanche; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un jaune-orangé dans certains individus, d'un jaune moins foncé dans d'autres, & il y en a dont le jaune n'eſt que citrin. Seroit-ce la différence du mâle à la femelle, des adultes aux jeunes? Le bec, les pieds, les

Digitized by Google

ongles ſont noirs. Ces jolis oiſeaux ſont ſouvent du nombre de ceux qu'on reçoit de Cayenne.

GOBE-MOUCHE BLANC du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 234, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 414. *Voyez* GOBE-MOUCHE A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

GOBE-MOUCHE BLEU des Philippines. *Pl. enl.* 666, *fig.* 1. *Voyez* AZUR (petit).

GOBE-MOUCHE BRUN de Cayenne.

Sa longueur eſt d'environ quatre pouces : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-noirâtre, varié de fauve qui borde les plumes; les mêmes couleurs s'étendent ſur les ailes & la queue; mais le fauve eſt plus foncé ſur les ailes, & le noir domine ſur la queue, dont les pennes ſont frangées de blanchâtre : cette dernière couleur s'étend ſur tout le deſſous du corps, excepté la poitrine qui eſt rouſſeâtre; le bec & les pieds noirs. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE BRUN de la Caroline.

Gobe-mouche cendré de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 368. Genre XXIV.

Petit preneur de mouches brun. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 54.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *gobe-mouche* : tout le deſſus du corps eſt d'un brun-cendré, le deſſous d'un blanc jaunâtre; les pennes des ailes ſont d'un brun-rouſſeâtre, & les moyennes ſont bordées de blanc du côté extérieur : la queue eſt brune; la partie ſupérieure du bec noire, l'inférieure jaune; les pieds & les ongles ſont noirs.

GOBE-MOUCHE BRUN de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 367. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIRATRE de la Caroline.

GOBE-MOUCHE BRUN de la Martinique. *Voyez* MOUCHEROLLE BRUN de la Martinique.

GOBE-MOUCHE BRUN de la Martinique. *Pl. enl.* 568, *fig.* 1. *Voyez* GOBE-MOUCHE HUPPÉ de la Martinique.

GOBE-MOUCHE BRUN de Virginie. BRISS. *tom. II, pag.* 365. *Voyez* MOUCHEROLLE de Virginie.

GOBE-MOUCHE CENDRÉ de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 368. *Voyez* GOBE-MOUCHE BRUN de la Caroline.

GOBE-MOUCHE CITRIN de la Louiſiane.

Gobe-mouche de la Louiſiane. *Pl. enl.* 666, *fig.* 2.

Il a quatre pouces & demi de long : le devant de la tête, les joues & le deſſous du corps d'un très-beau jaune; le ſommet & le derrière de la tête, la gorge & le devant du cou d'un noir de velours; tout le deſſus du corps d'un verd olive; les pennes des ailes & de la queue d'un brun noirâtre, bordées largement d'olive foncé; le bec noir; les pieds d'un brun-rougeâtre. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE d'Amérique. *Pl. enl.* 566, *fig.* 1 le mâle; 2 la femelle. *Voyez* PETIT NOIR AURORE.

GOBE-MOUCHE de Cayenne. BRISS. *tome II, page* 404. *Voyez* GOBE-MOUCHE A VENTRE JAUNE.

GOBE-MOUCHE de la Caroline. *Pl. enl.* 676. *Voyez* TYRAN de la Caroline.

GOBE-MOUCHE (grand) de la côte Malabar. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 195, *pl. III.*

Il eſt de la groſſeur de la *grive* commune; tout ſon plumage eſt noir avec des reflets couleur d'acier poli, excepté les grandes pennes des ailes, le ventre & la queue qui ſont d'un noir mat; la penne la plus extérieure de chaque côté de la queue ſe prolonge au-delà des autres en un brin preſque totalement dénué de barbes ſur ſix pouces de longueur, & terminée enſuite par des filets ou barbes du côté extérieur ſeulement; l'iris eſt rouge; le bec & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau a le vol lourd & peſant; il ſe tient caché pendant le jour & ne ſe montre qu'après le couché du ſoleil.

C'eſt le *drongo* de la côte de Malabar de M. le comte de Buffon. *Voyez* DRONGO. *Genre XXIVe.*

GOBE-MOUCHE de la Jamaïque. BRISS. *tom. II, pag.* 410. *Voyez* GOBE-MOUCHE OLIVE de la Caroline & de la Jamaïque.

GOBE-MOUCHE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 666, *fig.* 1. *V.* GOBE-MOUCHE CITRIN de la Louiſiane.

GOBE-MOUCHE de l'Iſle de France.

M. le comte de Buffon comprend ſous ce nom deux oiſeaux qui ſont partie de la collection du cabinet du roi, & qui lui paroiſſent, l'un le mâle, l'autre la femelle d'une même eſpèce. Tous deux ſont un peu moins gros que le *gobe-mouche commun* d'Europe; le premier ou le mâle a la tête noirâtre, les ailes d'un brun rouſſeâtre, le reſte du plumage varié de blanchâtre & de brun répandu peu régulièrement; le ſecond ou la femelle a plus de blanc mêlé de rouſſeâtre ſur la poitrine & ſur le ventre; le gris-brun de la tête & du corps eſt moins foncé. *Genre XXIVe.*

GOBE-MOUCHE de Lorraine. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

GOBE-MOUCHE (grand) de Madagaſcar.

Pl. enl. 541.

BRISS. *tom. II, pag.* 389. *Voyez* KINKI-MANOU de Madagaſcar.

GOBE-MOUCHE de Pondichery. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 198.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros qu'un *moineau-franc*; la tête eſt d'un gris-cendré foncé; une barre blanche traverſe chaque joue au-deſſus de l'œil; le derrière du cou, le deſſous du corps & les ailes ſont du même gris que la tête; il y a ſur le milieu de l'aile une bande blanche formée par des points triangulaires à l'extrémité des couvertures; le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs; les plumes latérales de la queue ſont mi-parties, ſuivant leur longueur de gris & de blanc; le bec & les pieds ſont noirs. Cet oiſeau a un chant très-agréable, ce qui l'a fait nommer par les François qui fréquentent la côte de Coromandel, où on le trouve, *roſſignol des Indes.* Si c'eſt

Digitized by Google

c'eſt en effet un *gobe-mouche*, comme je n'en doute pas, d'après le rapport de M. Sonnerat; il faut obſerver à ſon égard qu'il diffère, par ſon chant agréable, des autres oiſeaux connus de ſon genre, qui n'ont qu'un cri rauque ou aigu, & qui ſont privés de la faculté de chanter.

GOBE-MOUCHE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 572. *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 372. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de la Martinique.

BRISS. *tom. II, page* 362, *pl. XXXVI, fig.* 2. Genre XXIVe.

Gobe-mouche brun de la Martinique. *Pl. enl.* 568, *fig.* 1.

Un peu plus grand que notre *gobe-mouche*; celui-ci a tout le deſſus du corps brun, y compris les couvertures des ailes; les plumes de la tête ſont aſſez longues pour former une ſorte de huppe, quand l'oiſeau les redreſſe; elles ſont blanches à leur origine; tout le deſſous du corps eſt d'un cendré plus clair ſur le ventre; les pennes des ailes ſont brunes, bordées en-dehors de blanchâtre; la queue eſt entièrement brune; le bec & les ongles ſont bruns, les pieds cendrés.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de la rivière des Amazones. *Voyez* RUBIN.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de l'île de Bourbon. BRISS. *tom. II, pag.* 420. *Pl. enl.* 573, *fig.* 1. *Voyez* GOBE-MOUCHE HUPPÉ du Sénégal.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de Madagaſcar. *Pl. enl.* 189. BRISS. *tom. II, pag.* 388. *Voyez* DRONGO.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ de Virginie. *Pl. enl.* 569, *fig.* 1. BRISS. *tom. II, pag.* 412. *Voy.* MOUCHEROLLE A HUPPE VERTE de Virginie.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 416. *Voyez* MOUCHEROLLE HUPPÉ A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 284, *fig.* 1. BRISS. *tom. II, pag.* 418. *Voyez* MOUCHEROLLE HUPPÉ A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

GOBE-MOUCHE HUPPÉ du Sénégal. *Pl. enl.* 573, *fig.* 2. BRISS. *tom. II, pag.* 422, *pl. XXXIX, fig.* 2.

Ce *gobe-mouche* a huit pouces quatre lignes de long; mais il n'eſt pas d'une groſſeur proportionnée, & ſa queue ſeule eſt longue de quatre pouces & demi. La tête, la gorge & le devant du cou ſont d'un noir brillant & changeant en verd; les plumes ſont longues, étroites & flottantes ſur le ſommet de la tête, qui eſt plutôt hériſſé que huppé: tout le deſſus du corps eſt marron; cette couleur s'étend ſur les ailes & la queue avec quelque mêlange de cendré ſur les couvertures du deſſus des ailes; les pennes du milieu de la queue ſont les plus longues, & elles vont toutes en diminuant vers les côtés: le deſſous du corps eſt d'un cendré foncé; le bec eſt de cette dernière couleur & les pieds ſont gris.

M. Briſſon a décrit, *tom. II, p.* 420, *pl. XXXIX, fig.* 5, & l'on a repréſenté, *pl. enl.* 573, *fig.* 1, ſous le nom de *gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon*, un oiſeau du même genre que le précédent, de la même groſſeur, mais qui en diffère en ce que la gorge eſt cendrée, & que les pennes de la queue ne ſont pas étagées, & n'ont que deux pouces ſept lignes de long, l'oiſeau cinq pouces quatre lignes de longueur totale; d'ailleurs les couleurs ſont les mêmes, à quelques nuances près, plus foibles dans le *gobe-mouche* de l'île de Bourbon. *Genre XXIVe.*

GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

Gobe-mouche noir de Lorraine. *Pl. enl.* 565, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Gobe-mouche noir. BRISS. *tom. II, pag.* 381. Genre XXIVe.

L'hiſtoire de ce petit oiſeau, un peu moins *grand que le gobe-mouche proprement dit*, contient un fait très-particulier, & dont lui ſeul, peut-être, fournit l'exemple. On connoît pluſieurs oiſeaux qui ont deux plumages différens par an; il paroît aſſez probable que le *gros-bec de Coromandel* en change trois fois, mais le *gobe-mouche noir* en change juſqu'à quatre fois dans la même année. Dans le plumage d'hiver, le mâle & la femelle n'ont rien de différent, & celle-ci conſerve toute l'année ſon même vêtement; au commencement de l'automne, dans le temps où l'eſpèce ſe retire dans nos provinces méridionales & en Italie, le plumage du mâle ne diffère pas de celui du *bec-figue*; peu de temps après ſon arrivée dans nos climats, au printemps, il porte un vêtement mixte, différent de celui avec lequel il eſt arrivé, & de ſon quatrième plumage, ou de celui dont il eſt prêt de ſe revêtir, & qu'il porte pendant l'été ou dans la ſaiſon qu'il ſe multiplie; ce dernier vêtement eſt mi-partie de noir & de blanc.

Je conſerve deux *gobes-mouches noirs* qui m'ont été apportés de Nancy par feu M. Bécœur, apothicaire de cette ville, connu par ſon goût pour l'ornithologie, & qu'il m'a donnés tout préparés comme mâle & femelle; c'eſt d'après ces deux individus que je ferai la deſcription; il eſt impoſſible qu'elle ne ſoit pas différente dans les différens auteurs par rapport à des oiſeaux dont le plumage eſt ſi variable. Les petites plumes qui couvrent la baſe du bec en-deſſus ſont noires; il y a derrière, de chaque côté, un point d'un beau blanc, & une petite raie noire entre deux; la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps, les grandes pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un très-beau noir; la gorge, le devant & les côtés du cou, tout le deſſus du corps, ſont d'un blanc éclatant; cette couleur s'étend des côtés du cou en-arrière & forme un demi-collier; il devient entier par la ſuite, mais il ne l'étoit pas encore

Digitized by Google

dans l'individu que je décris ; les grandes couvertures des ailes les plus éloignées du corps, & les pennes, au contraire, qui en ſont le plus près, ſont blanches en plus grande partie, ce qui forme une large bande tranſverſale de cette couleur ſur le milieu de l'aile ; le bec & les pieds ſont noirs.

La femelle a le deſſus de la tête & du cou d'un gris-brun, tout le deſſus du corps, les grandes pennes des ailes & celles de la queue d'un noirâtre terne ; la gorge, le devant du cou d'un blanc grisâtre ; cette couleur ſe propage, en s'éclairciſſant ſur la poitrine & le ventre, dont le bas, ainſi que le deſſous de la queue, ſont d'un blanc pur ; les pennes moyennes des ailes ſont bordées en-dehors de blanc-grisâtre ; le bec & les pieds ſont noirs.

Comme le mâle & la femelle ſe reſſemblent en hiver, que j'ai décrit le mâle dans ſon plumage d'été, il s'enſuit que je l'ai déjà dépeint ſous deux de ſes vêtemens ; dans le troiſième, qui eſt ſon plumage d'automne, j'ai dit qu'il reſſembloit à notre *bec-figue*, je n'en ſçaurois rien dire de plus, ne l'ayant pas vu dans cet état, & n'en trouvant pas de deſcription détaillée ; quant à ſon quatrième plumage, ou celui qu'il prend peu de temps après ſon arrivée dans nos climats, je n'en trouve pas non plus de deſcription ; mais comme il paroît ne le porter que peu de temps, on peut s'en former une idée comme étant mixte entre le plumage d'hiver & celui d'été. Ainſi cet oiſeau, à proprement parler, a par an trois plumages bien décidés, celui qu'il porte en été & qui commence à changer dès le mois de juillet ; le plumage du commencement de l'automne dans lequel il reſſemble au *bec-figue* ; celui d'hiver ſous lequel il ne diffère pas de ſa femelle, & enfin un plumage de printemps, ou mixte entre celui d'hiver & d'été.

Le *gobe-mouche noir* ne paroît pas dépourvu d'inſtinct autant que le *gobe-mouche* ordinaire ; il cache mieux ſon nid, & il le place dans des troncs d'arbres qu'il garnit de mouſſe & de laine ; il ſeroit ſouvent très-difficile de le découvrir, ſi les pères & mères, dans le temps qu'ils ont des petits, n'indiquoient le lieu où ils l'ont caché, en y entrant & en en ſortant continuellement pour chercher & apporter des alimens ; la ponte eſt de cinq à ſix œufs ; ces oiſeaux ſont connus en Lorraine plus que dans les provinces de l'intérieur du royaume où on en voit rarement, cependant ils ſe portent fort avant vers le nord. M. Linné en fait mention dans le dénombrement des oiſeaux de Suède, & d'un autre côté ces mêmes *gobes-mouches* ſe trouvent dans nos provinces méridionales & en Italie dans l'hiver ; mais nos régions, dont l'atmoſphère eſt peut-être trop variable, ne paroiſſent pas leur convenir. M. de Buffon les regarde comme ne faiſant qu'une eſpèce avec deux oiſeaux du Cap de Bonne-Eſpérance, repréſenté, *pl. enl.* 572, l'un *n°.* 1, ſous le nom de *gobe-mouche du Cap de Bonne-Eſpérance*, l'autre *n°.* 2 ; ſous celui de *gobe-mouche à collier du Cap, &c.* M. Briſſon les décrit tous deux ſous les mêmes noms, *tom. II, pag.* 372 & 379. Ils ſont l'un & l'autre de la même taille, un peu plus gros que le *gobe-mouche noir à collier*, & à-peu-près de la grandeur du *gobe-mouche* proprement dit. Le *gobe-mouche à collier* du Cap, que M. de Buffon eſtime être le mâle, a la tête, la gorge, le devant du cou noir, les cotés & le derrière du cou blancs, la poitrine, le haut du ventre d'un brun-rouſſeâtre, le reſte du deſſous du corps blanc, tout le deſſus du corps, les ailès & la queue noirs, excepté les pennes des ailes les plus près du corps qui ſont blanches dans la dernière moitié de leur longueur & l'extrêmité de la queue qui eſt blanchâtre ; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns. Le *gobe-mouche* que M. de Buffon penſe être la femelle, a la tête noire, la gorge, le devant du cou & la partie inférieure de ſes côtés blancs, la poitrine noire, le ventre blanc, la queue noire, le deſſus du corps brun, les pennes des ailes noirâtres, bordées de brun rouſſeâtre, & une bande tranſverſale de la même couleur ſur le milieu de l'aile ; le bec noir, les pieds bruns.

GOBE-MOUCHE (grand) NOIR A GORGE POURPRÉE de Cayenne. *Pl. enlum.* 381. *Voyez* PIAUHAU.

GOBE-MOUCHE (grand) NOIR de Cayenne. BRISS. *tom. II, pag.* 386. *Voyez* PIAUHAU.

GOBE-MOUCHE NOIRATRE de la Caroline. *Gobe-mouche brun* de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 367. Genre XXIVe.

Preneur de mouches noirâtre. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 53.

Il eſt à-peu-près de la taille du *roſſignol* ; le deſſus de la tête eſt d'un noir aſſez foncé, qui s'étend, en s'affoibliſſant, ſur tout le deſſus du corps, ſur les couvertures des ailes & de la queue, & ſur les plumes ſcapulaires ; le deſſous du corps eſt d'un blanc lavé de jaunâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; le bec, les pieds & les ongles noirs.

GOBE-MOUCHE OLIVE de Canada.. BRISS. *tom. II, pag.* 408. *Voyez* GOBE-MOUCHE OLIVE de la Caroline & de la Jamaïque.

GOBE-MOUCHE OLIVE de Cayenne. *Pl. enl.* 574, *fig.* 3.

C'eſt une des plus petites eſpèces du genre XXIVe. Celle-ci eſt nouvelle, ainſi qu'un aſſez grand nombre d'autres *gobes-mouches* qu'on n'avoit pas indiqués avant M. de Buffon. L'oiſeau auquel il donne le nom de *gobe-mouche olive de Cayenne* a quatre pouces & demi de long ; la tête d'un brun-noir, tout le deſſus du corps d'une couleur olive foncée & terne, rembrunie & uniforme ſur la queue, preſque noire ſur les couvertures du deſſus des ailes & ſur les pennes, mais égayée par une nuance jaunâtre dont elles ſont bordées ; la gorge & le devant du cou ſont d'un brun-rouſſeâtre ; le

Digitized by Google

dessous du corps est teint de jaunâtre sur fond blanc-sale ; le bec est noir, les pieds sont bruns. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE OLIVE de la Caroline & de la Jamaïque.

Ce sont deux oiseaux qui ont beaucoup de rapports, qui passent probablement en été à la Caroline & au Canada, qui se retirent en hiver à la Jamaïque, & en général vers le midi. Le premier est décrit par Catesby, sous le nom *de preneur de mouches aux yeux rouges*, *tom.* 1, *pag.* 54, *pl.* 54 ; il est appellé par Edwars *moucherole olive. Glan. pag.* 93, *pl.* 253.

Il est un peu plus gros que notre *gobe-mouche* : toutes les parties supérieures sont d'un verd olive foncé ; il y a sur les côtés de la tête deux lignes transversales ; la première est blanchâtre & tracée au-dessus des yeux ; la seconde les traverse, & sa couleur est un blanc-brunâtre ; les parties inférieures, ou le dessous du corps, sont d'un blanc teint d'olivâtre : les pennes des ailes sont d'un olive sombre en-dessus, cendrées en-dessous ; celles de la queue sont colorées de même ; mais leur bord intérieur est blanc, excepté les deux intermédiaires : l'iris est rouge, le bec est rougeâtre, les pieds bruns ; le second *gobe-mouche*, qui est le *gobe-mouche olive de Canada* de M. Brisson, *tome II*, *pag.* 408, est de la grosseur de notre *gobe-mouche* : tout le dessus du corps est d'un brun-olivâtre ; le dessous d'un blanc-sale, teint d'olivâtre : il y a deux bandes transversales blanchâtres sur les ailes, dont les pennes sont brunes, terminées de blanc-sale : celles de la queue sont brunes bordées d'olivâtre en-dehors ; le bec, les pieds, les ongles sont bruns. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE PIE de Cayenne. *Pl. enl.* 675, *fig.* 1. *Voyez* GILLIT.

GOBE-MOUCHE ROUGE de la Caroline. BRISS. *tom. II*, *pag.* 432. *Voyez* PRENEUR DE MOUCHES ROUGE.

GOBE-MOUCHE ROUX A POITRINE ORANGÉE de Cayenne.

Gobe-mouche à poitrine orangée de Cayenne. *Pl. enl.* 831, *fig.* 1.

Il est à-peu-près de la grosseur de *la fauvette à tête noire* : il a quatre pouces neuf lignes de long ; la tête, le derrière du cou bruns glacés de verdâtre ; le dos roussêâtre, avec le même mêlange de verdâtre : les couvertures des ailes roussêâtres ; les pennes d'un brun-noirâtre, bordées en-dehors de roussêâtre ; la queue rousse, la gorge, le devant du cou, le ventre & le dessous de la queue blanchâtres, la poitrine couverte d'une plaque rousse, tirant sur l'orangé ; le bec & les pieds bruns. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 453, *fig.* 1.

Il est à-peu-près de la taille du *rossignol* : tout le dessus du corps est d'un roux-clair qui s'étend sur les couvertures, les pennes moyennes des ailes & sur la queue, & qui est rembruni sur le sommet de la tête ; la gorge & tout le devant du corps sont blanchâtres ; les grandes pennes des ailes sont noires ; le bec & les pieds d'un brun-clair.

M. Brisson, *supplément*, *page* 51, décrit sous le même nom de *gobe-mouche roux de Cayenne*, & a fait représenter, *pl. III*, *fig.* 2, un oiseau différent par la grandeur de celui auquel M. de Buffon donne le même nom. Le *gobe-mouche*, décrit par M. Brisson, a huit pouces trois lignes de long, & celui dont parle M. de Buffon n'a que cinq pouces & demi de longueur ; on connoît déja le plumage du *gobe-mouche*, dont parle M. de Buffon : celui que M. Brisson décrit, a la tête, le derrière & les côtés du cou d'un cendré foncé ; la gorge & le devant du cou cendré, varié de blanchâtre qui borde les plumes ; le dos & les plumes scapulaires d'un roux-rembruni ; le croupion, le dessus de la queue & la poitrine d'un roux-brillant ; le dessous du corps d'un roux-clair ; les petites couvertures du dessus des ailes d'un roux-rembruni ; les moyennes & les grandes brunes, bordées & terminées de roux-foncé ; les pennes des ailes brunes, bordées de roux du côté extérieur ; la queue d'un roux-brillant, le demi-bec supérieur noirâtre, l'inférieur gris ; les pieds & les ongles d'un gris-brun. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE TACHETÉ de Cayenne.

Gobe-mouche à poitrine tachetée de Cayenne. *Pl. enl.* 573, *fig.* 3.

Il a environ cinq pouces de long : la tête est couverte de plumes cendrées, variées de roussêâtre ; elles sont un peu prolongées & forment une très-petite huppe, quand l'oiseau les hérisse : le dessus du corps est brun ; il y a deux bandes transversales jaunâtres sur les ailes, dont les pennes sont brunes, bordées de roussêâtre ; la gorge est blanchâtre, & le dessous du corps tacheté de brun sur fond gris-blanchâtre ; la queue brune, le bec & les pieds d'un brun-noirâtre. *Genre XXIV.*

GOBE-MOUCHE TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 453. *Voyez* CAUDEC.

GOBE-MOUCHE (petit) TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 831, *fig.* 3. *Voyez* GOBE-MOUCHERONS.

GOBE-MOUCHE VARIÉ A LONGUE QUEUE de Madagascar. BRISS. *tom. II*, *pag.* 430. *V.* SCHET de Madagascar.

GOBE-MOUCHE VERDATRE de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *pag.* 197.

Il est un peu plus gros qu'un *moineau-franc* : la tête est noire ; une bande blanche naît de l'angle du bec, se prolonge au-delà des yeux, & se réunit derrière la tête avec la bande du côté opposé ; le derrière du cou, le dessus du corps & le haut des ailes sont d'un gris-verdâtre : les pennes de l'aile sont d'un verd-jaunâtre ; la gorge est blanche, le devant du cou & la poitrine sont grisâtres ; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un jaune pâle ; l'iris est rouge ; le bec & les pieds sont noirs. *Genre XXIV.*

Digitized by Google

GOBE-MOUCHERONS.

M. de Buffon comprend ſous ce nom deux petits oiſeaux des contrées méridionales de l'Amérique : l'un, plus petit que *le ſouci*, en a, dit M. de Buffon, » à-peu-près la figure & même les cou- » leurs ; un gris d'olive, un peu plus foncé que « celui du *ſouci* & ſans jaune ſur la tête, fait le » fond de la couleur de ſon plumage ; quelques » ombres foibles de verdâtre ſe montrent au bas » du dos, ainſi que ſur le ventre, & de petites » lignes d'un blanc-jaunâtre ſont tracées ſur les » plumes noirâtres & ſur les couvertures de l'aile ».

Le ſecond *gobe-moucherons* a été repréſenté, *pl. enl.* 831, *fig.* 2, ſous le nom de *petit gobe-mouche tacheté de Cayenne ;* il eſt encore plus petit que le précédent : » tout le deſſous du corps eſt d'un jaune » tirant ſur la couleur de paille : la tête & le com- » mencement du cou ſont en partie jaunes & en » partie noirs, chaque plume jaune ayant dans » ſon milieu un trait noir.... les plumes du dos, » dès ailes & leurs couvertures ſont d'un cendré- » noir & bordées de verdâtre ; la queue eſt très- » courte, l'aile encore plus ; le bec effilé ſe pro- » longe, ce qui porte toute la figure de ce petit » gobe-mouche en avant, & lui donne un air tout » particulier & très-reconnoiſſable ».

J'ajouterai à ces réflexions qu'à en juger, au premier coup d'œil, on prendroit ce dernier oiſeau, à ſon bec long & applatti, à ſes ailes & à ſa queue courtes, pour un *todier* plutôt que pour un *gobe-mouche* ; mais il ne paroît pas, d'après la figure, avoir les pieds conformés comme le *todier*, & M. de Buffon en auroit ſûrement averti ; ainſi l'on doit le regarder, ainſi que le précédent, comme appartenant au XXIVe genre.

GOÉLANDS.

Les *goélands* ont la partie inférieure de la jambe dégarnie de plumes, quatre doigts aux pieds, dont les trois antérieurs ſont réunis par une membrane qui les lie, & le poſtérieur eſt libre, mais fort court ; leur bec eſt liſſe, alongé, applatti ſur les côtés, crochu à ſon extrêmité ; la portion inférieure eſt anguleuſe en-deſſous, près de la pointe ; ils ont les ailes très-amples & plus longues que la queue ; la tête groſſe, le cou court : ils paroiſſent plus gros qu'ils ne le ſont en effet, par la quantité de plumes & l'épaiſſeur du duvet dont ils ſont couverts ; ce ſont des oiſeaux de mer : on ne les voit ſur les eaux douces qu'à l'embouchure des fleuves ; tantôt ils parcourent les rivages en troupes & les nétoyent des animaux morts que les eaux y ont jettés, ſoit que ce ſoient des poiſſons, ſoit des animaux de terre qui ont péri dans les eaux ; tantôt ils planent en bandes au-deſſus des flots, pour épier l'inſtant d'enlever le poiſſon qui paroît à la ſurface de l'eau ; car toute chair leur eſt bonne, ſoit vivante, ſoit morte, fraiche ou corrompue : malgré leur rapacité, ils ſont toujours maigres, & ils paroiſſent en tout temps affamés ; leurs mouvemens, leurs cris ſont ceux d'animaux tourmentés d'un beſoin preſſant : ils ſe diſputent la plus légère proie ; ils ſe la raviſſent ; ils y accourent de loin ; ils ne ceſſent de pouſſer des cris aigus, déſagréables & plaintifs. Dans leur état de repos, ils ont l'air triſte & le port ignoble ; cependant leur voracité eſt l'effet du beſoin & n'eſt pas celui d'un appétit déſordonné. J'ai vu de ces animaux dans l'état de domeſticité, auquel ils s'accoutument aiſément ; ils ſe contentoient de peu & n'importunoient pas quand ils étoient raſſaſiés ; ils refuſoient de prendre au-delà de leurs beſoins : ſe retiroient à l'écart & demeuroient accroupis pluſieurs heures de ſuite, ſans pouſſer aucun cri, ni faire aucun mouvement ; ainſi l'agitation qui leur eſt ordinaire eſt produite par la faim qui les tourmente, & les cris qu'ils pouſſent preſque ſans ceſſe en ſont l'indice & l'expreſſion : plus multipliés qu'aucun des autres oiſeaux d'eaux, ne pouvant ſe nourrir que de chair, ne ſubſiſtant que de la pâture que le haſard leur offre, ou de la proie qu'ils enlèvent, ſans avantage pour la ſaiſir, ils ſemblent condamnés à un beſoin continuel par la nature même. Les auroit-elle deſtinés à nétoyer les mers & leurs rivages des débris & des reſtes des animaux morts, comme les vautours à en purger l'intérieur des terres ? Mais c'eſt ſur-tout dans les temps orageux, lorſque la tempête ſe prolonge pendant quelques jours, que la miſère des *goélands* eſt extrême ; d'autres ont été en état d'en mieux juger que je n'ai pu le faire : cependant je l'ai appréciée par ce que j'ai vu étant à Naples. Depuis trois jours un vent impétueux repouſſoit vers la côte les flots accumulés, & les *goélands* qui s'efforçoient de s'élancer ſur la ſurface de la mer : l'air ne ceſſoit pas de retentir de leurs cris ; ils formoient au-deſſus du rivage un cordon ſans ceſſe baloté & ſouvent rompu, dont des portions étoient emportées au loin : la plage couverte & lavée par le roulis des flots n'offroit aucune pâture ; la proie ou ne paroiſſoit pas, ou ne pouvoit ni être apperçue, ni ſaiſie à la ſurface de l'eau agitée, & cependant les *goélands* mourans de faim faiſoient des efforts d'autant plus violens, qu'ils étoient proportionnés au beſoin & aux obſtacles qu'ils éprouvoient : ils n'auroient eu à ſouffrir que les maux de la nature & de la tempête ſur une plage déſerte ; mais le peuple, pour qui toute eſpèce de malheur eſt par-tout & en tout genre un ſpectacle dont il s'amuſe, bordoit le rivage près de Naples, s'expoſoit aux coups de mer, à l'impétuoſité du vent, à la pluie qui tomboit ſouvent par grains : la multitude qui mêloit ſes cris confus à ceux des *goélands* les harceloit ; les uns leur lançoient des pierres ; les autres, mieux armés, les tiroient à coup de fuſil : il en tomboit de temps en temps quelques-uns dans les flots : les *goélands* les plus proches les entouroient un inſtant en redoublant leurs cris, & s'éloignoient ou deux mêmes, ou emportés par le vent : il ne me parut pas qu'ils cherchaſſent à en faire leur pâture, & quand le

Digitized by Google

besoin leur eût suggéré ce sentiment contre nature, ces oiseaux sont trop mal armés pour le pouvoir exécuter : les *goélands* blessés ou tués étoient balotés & emportés par les flots, sans qu'aucun être tirât de leur mort d'autre avantage que le plaisir barbare qu'y prenoient ceux qui profitoient de leur misère pour leur ôter la vie : c'étoit un spectacle digne de quelqu'attention de voir des hommes prendre plaisir à faire tomber dans les flots des animaux qui ne sont pas nuisibles, sans chercher à profiter de leurs dépouilles, sans autre satisfaction que de les abattre quand le vent les poussoit à la portée de leurs coups ; la nature, d'un autre côté, si attentive à la production & à l'entretien des animaux, en livrer de nombreuses peuplades à la barbarie de l'homme, à la fureur de la tempête, aux horreurs de la faim & à la dévastation d'une mort prochaine. Au milieu du tumulte général, quelques *goélands* s'abattoient de temps en temps sur les flots & paroissoient s'y reposer ; ils étoient emportés & balotés par les vagues sans qu'ils pussent être submergés à cause de leur légèreté : tantôt ils sembloient engloutis, & tantôt ils reparoissoient portés à la cime des flots : c'étoit dans cet instant, du moins je crus l'observer ainsi, qu'ils s'enlevoient sans peine de la surface de la mer, malgré la longueur de leurs ailes : je crus pouvoir tirer deux inductions de cette observation à laquelle je m'arrêtai long-temps : 1°. que les *goélands* & les oiseaux, conformés comme eux, qui s'avancent en mer, à de si grandes distances des terres, se reposent sur les flots quand ils en ont besoin : 2°. que, malgré la longueur de leurs ailes, ils se relèvent sans peine de la surface de la mer que des vagues plus ou moins hautes sillonnent en tout temps ; mais soit que les *goélands* saisissent, pour prendre leur vol, l'instant où ils étoient élevés à la cime des flots, soit qu'ils se relevassent par un méchanisme que je ne sçus pas distinguer, j'en vis beaucoup & pendant long-temps, se poser sur l'eau, se laisser emporter à ses mouvemens & repartir facilement ; comme ces oiseaux ont les ailes aussi longues qu'aucun autre à proportion, je crus pouvoir conclure de ce que je leur voyois exécuter, que les autres oiseaux de mer avoient la même faculté : c'est sans doute à cet avantage que les *goélands* doivent de s'éloigner jusqu'à plus de cent lieues des côtes en pleine mer ; ils sont communs par-tout, mais plus nombreux & plus grands dans les pays du nord, dont les mers renferment les plus grands poissons qui leur servent de pâture après leur mort. Leur plumage a beaucoup de rapport dans les différens pays ; le blanc, le cendré-bleuâtre, le brun-noirâtre & le gris en sont les couleurs les plus ordinaires : on en voit par-tout également en tout temps, & les auteurs en ont conclu que ce sont des oiseaux sédentaires ; mais ne seroit-ce pas parce que les mêmes espèces se trouvent en beaucoup de pays & que les troupes se succédent ? Comment nommer *sédentaires* des oiseaux qui s'éloignent des côtes à cent lieues ; & la faim qui les tourmente continuellement n'est-elle pas un sentiment inquiet qui doit les porter à chercher sans cesse de mers en mers & de rivages en rivages la pâture qui leur manque ? Les islots déserts & les plages sauvages, couvertes de glaïeuls, les sommets des rochers, sont les lieux où ces oiseaux se rassemblent pour passer la nuit, faire leur ponte & élever leurs petits : les jeunes naissent couverts d'un duvet qu'ils portent long-temps ; les plumes ne poussent que tard, & ce n'est qu'après plusieurs mues, dans certaines espèces, que les jeunes prennent le plumage des adultes. Nous ne tirons aucun avantage particulier de ces oiseaux, que la nature a destinés, peut-être, comme je l'ai dit, à consommer les débris des animaux morts que la mer dépose sur ses rivages : leur chair est dure, coriace & de mauvais goût ; cependant on en apporte & on en vend à Paris dans les marchés, en temps de carême, pour les cénobites, dont l'austérité trouve une ressource dans ce mêt rebuté du peuple même. Les habitans des bords de l'Océan donnent aux *goélands* le nom de *mauves*, & ceux des bords de la méditerranée les appellent *gabians*. Les naturalistes appellent plusieurs de ces oiseaux *mouettes* : M. de Buffon réserve le nom de *goélands* aux espèces, dont la taille est au-dessus de celle du *canard*, & il appelle *mouettes*, tous les oiseaux plus petits qui sont de ce même genre : c'est le CII^e de M. Brisson.

Le *goéland* s'appelle en latin *larus*.

Oca, *oca-marina*, *crocalo* en Italien ;

Mewe en Allemand ;

Seccob, *secgel* en Anglois ;

Kock-mew en Hollandois.

GOÉLAND (petit). *Pl. enl.* 969. *Voyez* MOUETTE CENDRÉE (petite).

GOÉLAND A MANTEAU-GRIS.

Goéland cendré, *pl. enl.* 253.

BRISS. *tom. VI*, *pag.* 160. *Genre CII.*

Il n'est pas tout à fait si gros que le *goéland à manteau-noir*. Il a d'un cendré-gris ce que le premier a d'un noir-ardoisé ; c'est-à-dire le dessus du corps depuis le dos à la naissance de la queue, ainsi que les couvertures & les pennes des ailes : cependant plusieurs pennes des ailes sont tachées de noir ; elles sont toutes terminées de blanc, & le bord de l'aile est entièrement de cette couleur, qui est aussi celle de tout le reste du plumage. Le bec est jaunâtre ; sa partie anguleuse en-dessous est rouge, les pieds sont couleur de *chair*. On appelle ce *goéland* sur les côtes de Normandie & de Picardie, où il est fort commun dans les mois de novembre & de décembre, *gros miaulard*, *bleu-manteau*.

GOÉLAND A MANTEAU-GRIS-BRUN.

Goéland gris. BRISS. *tom. VI*, *p.* 163. *Genre CII.*

Il approche de la grandeur du *goéland à manteau-noir* ; sa longueur est de vingt-un pouces & demi ; le dessus du corps est couvert d'un manteau gris-brun ; les pennes des ailes sont de la même couleur, la plupart terminées de blanc ; tout le reste

Digitized by Google

du plumage eſt blanc : l'iris, les paupières & le bec ſont jaunes ; la partie anguleuſe du bec eſt d'un rouge vif ; les pieds ſont jaunâtres dans quelques individus, d'une couleur de chair-pâle dans d'autres. On connoît ce *goéland* ſur les côtes d'Angleterre qu'il fréquente dans le temps du paſſage du hareng ; mais il eſt beaucoup plus commun dans les mers du nord. Les Hollandois qui vont à la pêche de la baleine lui ont donné le nom de *bourgmeſtre*.

GOÉLAND A MANTEAU GRIS ET BLANC.

Mouette griſe. BRISS. *tom. IV, page* 171. *Genre CII.*

Ce *goéland* a un pied huit pouces de long ; le ſommet de la tête gris, le derrière du cou, le deſſus du corps & les plumes ſcapulaires variés de gris & de blanc ; la gorge & le deſſous du corps blanchâtres ; le bas-ventre & le deſſous de la queue blancs ; les grandes pennes des ailes ſont d'un gris-ſombre, bordées de rouſſeâtre du côté extérieur, les moyennes ſont blanches ; les deux pennes intermédiaires de la queue ſont d'un gris-ſombre, bordées de rouſſeâtre ; les lattérales en diffèrent en ce qu'elles ſont en grande partie blanches du côté intérieur ; le bec eſt jaune, noir à ſa pointe ; les pieds ſont jaunâtres & les ongles noirs.

Ce *goéland* fréquente nos côtes, & il paroît, d'après l'obſervation du père Feuillée, qu'on le trouve auſſi en Amérique.

GOÉLAND A MANTEAU NOIR.

Goéland noir. BRISS. *tom. VI, p.* 158. *Genre CII.*

Noir-manteau, pl. enl. 990.

Il a un peu plus de deux pieds de long & de cinq pieds d'envergure : un manteau d'un noir-ardoiſé, couvre tout le deſſus du corps depuis le haut du dos juſqu'à l'origine de la queue ; les couvertures du deſſus des ailes & les pennes ſont de la même couleur, mais les pennes ſont terminées de blanc : cette dernière couleur eſt celle de tout le reſte du plumage ; la paupière eſt d'un jaune-ſafrané ; le bec eſt jaunâtre : on y voit deux taches en-deſſous ſur les côtés, près de l'angle ſaillant, l'une noire, l'autre rouge : les pieds ſont d'une couleur de chair blanchâtre, les ongles noirs.

GOÉLAND BLANC du Spitzberg. *Pl. enl.* 994. *Voyez* MOUETTE BLANCHE.

GOÉLAND BRUN.

BRISS. *tom. VI, pag.* 165, genre CII.

Il a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue : tout ſon plumage eſt brun, plus foncé ſur les parties ſupérieures, moins ſombres en deſſous du corps & rayé de gris ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un brun noir ; l'iris jaune, le bec noir, les pieds jaunâtres. Ce *goéland* ſe trouve plus communément & en plus grand nombre dans les hautes latitudes des deux hémiſphères, que dans les régions tempérées ; il fréquente de préférence les pays froids & les mers glacées : on le trouve cependant quelquefois ſur nos côtes. C'eſt, ſuivant la plupart des auteurs, le *cataractes* d'Ariſtote ; les navigateurs l'ont nommé le *cordonnier*, peut-être parce que, fondant avec impétuoſité ſur ſa proie, ils ont comparé la manière dont il la perce de ſon bec à l'action d'une alêne : les Anglois, qui accompagnoient le célèbre Cook, en virent un grand nombre aux iles Malouines & Falkland ; ils donnèrent à ce *goéland* le nom de *poule du port d'Egmont*.

GOÉLAND CENDRÉ. *Pl. enl.* 253.

BRISS. *tom. VI, pag.* 160. *Voyez* GOÉLAND A MANTEAU GRIS.

GOÉLAND GRIS. BRISS. *tom. VI, pag.* 162. *Voyez* GOÉLAND A MANTEAU GRIS-BRUN.

GOÉLAND NOIR. BRISS. *tom. VI, pag.* 158, *Voyez* GOÉLAND A MANTEAU NOIR.

GOÉLAND VARIÉ OU LE GRISARD.

Pl. enl. 266.

Goéland varié ou griſard. BRISS. *tom. VI, p.* 167, *pl. XV*, genre CII.

Caniard, colin, griſard. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 167, *fig, pag.* 168.

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 34.

Il eſt un peu moins gros que le *goéland à manteau gris* : ſa longueur eſt de vingt-un pouces, du bout du bec à celui de la queue ; tout ſon plumage eſt varié de gris-brun ſur fond blanc ; le gris occupe le milieu de chaque plume ſur la tête, le deſſus du cou & le dos ; il eſt diſpoſé par raies ſur les couvertures du deſſus de la queue, jetté par taches & par bandes tranſverſales ſur les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ; la gorge eſt blanchâtre : l'iris eſt gris, le bec noir, les pieds blanchâtres, dans quelques individus & rougeâtres dans d'autres.

Un *goéland* de cette eſpèce a vécu pluſieurs années dans les jardins du moulin joli, où il erroit en liberté. Il ne manquoit pas de ſe préſenter tous les jours, aux mêmes heures, à la porte de la cuiſine, où on lui jettoit à manger : il avoit auſſi pris de lui-même l'habitude d'entrer à l'heure du diner dans la ſalle à manger, peu de temps après qu'on s'étoit mis à table : il débutoit par un cri très-aigu, étendant en même-temps les ailes, inclinant d'abord la tête & ſe redreſſant enſuite, comme ſi on l'eût inſtruit à ce manège, qui lui étoit naturel ; il ramaſſoit quelques morceaux de viande qu'on lui jettoit, finiſſoit par les mêmes geſtes qu'en entrant, ſe retiroit d'un pas grave, laiſſant preſque toujours une partie de ce qu'on lui avoit abandonné ; il retournoit dans les jardins, où il paſſoit le reſte de la journée accroupi. Quoiqu'il fût au bord de l'eau, il n'y entroit pas, & on ne le voyoit rien chercher au-delà de ce qu'on lui donnoit ; c'étoit un animal fort triſte, qui, hors les voyages qu'il faiſoit pour venir demander à manger, demeuroit preſque toujours couché ; il ne permettoit pas qu'on l'approchât, & ſe défendoit à grands coups de bec quand on le ſerroit de trop près ; il ne redoutoit aucun autre animal ; mais il n'alloit à aucun s'il ne paroiſſoit venir à

Digitized by Google

lui le premier; il y avoit, dans les mêmes jardins, deux cigognes, que le *goéland* ne cherchoit ni n'évitoit.

Les grisards sont fort communs sur les côtes de l'océan; ils ne sont pas tous de la même taille, & il est probable qu'il y a, dans cette espèce, deux races, une grande & une petite.

GOERTAN ou PIC-VERD du Sénégal.

Pic appellé *goertan* du Sénégal. *Pl. enl.* 320.

Ce *pic*, qu'on appelle *goertan* au Sénégal, est un peu plus grand que l'*épeiche*; il a le dessus de la tête rouge, le derrière du cou & le dessus du corps d'un verd-olive; le croupion & les couvertures du dessus de la queue rouges; les joues, le devant du cou & le dessous du corps d'un gris-blanc, ondé de bandes transversales verdâtres, plus nombreuses, plus larges sur le ventre & le dessous de la queue; les ailes brunes, pointillées de taches d'un verd-jaunâtre; les pennes de la queue brunes, bordées de verdâtre; le bec & les pieds noirs. *Genre XLVII.*

GOG. *Voyez* COQ.

GOIRAN. BEL. *hist. nat. des oiſ. pag.* 101, *fig.* 102. *Voyez* BONDRÉE.

GOISLETTE. *Voyez* PIERRE-GARIN.

GONAMBOUCH.

Bruant de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 302.

Cet oiseau, indiqué par Séba, est de la grandeur d'une *alouette*; la tête est grise; la même couleur, mais affoiblie, s'étend sur tout le corps avec une teinte rougeâtre sur la poitrine, la queue, les couvertures supérieures & les pennes des ailes; celles de la queue sont grises en plus grande partie; le *gonambouch* a un goût de préférence pour le maïs ou bled de Turquie: son chant est très-agréable, & Séba le compare à celui du rossignol. *Genre XXXV.*

GONOLEK.

Pie-grièche rouge du Sénégal. *Pl. enl.* 56.

BRISS. *tom. II, pag.* 185, *pl. XVII, fig.* 2.

Gonolek est le nom que les nègres du Sénégal donnent à une pie-grièche à-peu-près de la grandeur de la *pie-grièche grise* d'Europe; le *gonolek* a le dessus de la tête d'un fauve-olivâtre, les jambes & le dessous de la queue fauves, la gorge, le devant du cou & le dessous du corps d'un rouge éclatant; tout le surplus du plumage, le bec & les pieds noirs. *Genre XXI.*

GORFOU. BRISS. *tom. VI, pag.* 102. *Voyez* MANCHOT A BEC TRONQUÉ.

GORGE (*fauc.*). Ce mot s'entend & de l'estomac des oiseaux & de la nourriture qu'on leur donne. *Donner bonne gorge*, c'est donner aux oiseaux une ample pâture.

Grosse gorge. C'est l'expression dont on se sert pour désigner qu'on nourrit un oiseau de viande grossière, & sans prendre le soin de *rincer* ou de laver cette viande dans l'eau.

Gorge chaude, se dit à l'égard de la viande prise du gibier que les oiseaux viennent d'arrêter, & qu'on leur donne conservant encore sa chaleur.

Demi-gorge; ne donner qu'une demi-gorge; c'est donner peu d'alimens aux oiseaux, & la moitié de leur ration ordinaire.

Enduire ou digérer sa gorge, c'est rendre ses excrémens aussitôt après avoir repu. Ce symptôme est regardé comme un signe de phtisie, & il passe pour l'effet d'une digestion trop prompte.

GORGE-BLEUE.

BRISS. *tom. III, pag.* 413, *genre XL.*

La *gorge-bleue* est de la taille du *rouge-gorge*; & elle partage plusieurs de ses habitudes; elle a le dessus de la tête d'un brun-foncé, éclairci & mêlé de cendré sur le bord des plumes; les joues d'un brun tirant au roussêâtre, une raie transversale d'un blanc-sale au-dessus des yeux, une tache noire entre le bec & l'œil; le derrière de la tête, du cou & tout le dessus du corps d'un cendré-brun; les grandes couvertures du dessus des ailes bordées de gris, celles de la queue variées de cendré-brun & de roux; la gorge & le devant du cou du même bleu que la fleur appellée *barbeau*, avec une tache au milieu d'un blanc-argenté; au-dessous de la plaque bleue une bande transversale noire sur le haut de la poitrine, plus bas une barre rousse, & le reste du dessous du corps est d'un gris-roussêâtre; les pennes des ailes sont d'un cendré-brun, bordées de gris du côté extérieur; les deux intermédiaires de la queue sont d'un brun-noirâtre, bordées de gris; les latérales rousses dans les deux tiers de leur longueur & noires dans le reste; le bec est noirâtre, les pieds & les ongles sont bruns.

La *gorge-bleue*, telle que je viens de la décrire, a été représentée *pl. enl.* 361, *fig.* 2. Il y a dans cette espèce une variété qui ne diffère qu'en ce que le bleu de la gorge est sans tache au milieu; on l'a représentée *pl. enl.* 610, *fig.* 1. Cette figure & la précédente sont toutes deux celles des mâles adultes; la femelle, *pl. enl.* 610, *fig.* 2, a les couleurs moins foncées que le mâle: la gorge, le haut du cou blancs & le bas du même bleu que le mâle, mais formant une ligne transversale & une sorte de croissant, dont la cavité est tournée en en haut: trois raies traversent les côtés de la tête, deux, d'un roux-obscur, s'étendent, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de l'œil, & la troisième, placée sur le bas de la joue, est d'un bleu-clair. M. Brisson a décrit cet oiseau sous le nom de *gorge-bleue de Gibraltar.* Enfin la *gorge-bleue*, jeune & avant d'avoir mué, représentée *pl. enl.* 610, *fig.* 3, n'a point de bleu à la gorge, & la place que cette couleur doit occuper est tachetée de brun.

La *gorge-bleue* vit d'insectes; elle mange aussi des baies & des fruits tendres en automne; elle se tient en été dans les bois, mais sans s'enfoncer dans leur profondeur; elle se plaît sur leurs lisières, & sur-tout près des eaux & des terres basses & humides; elle fait son nid sur les arbres à la bifurcation des branches; elle le compose de mousse

Digitized by Google

& d'herbes sèches; en automne, elle quitte les bois pour les vergers & les jardins, où elle trouve mieux de quoi vivre; mais cet instant annonce celui de son départ; car elle se retire en hiver dans les climats méridionaux, où les insectes ne lui manquent pas; elle ne fréquente nos campagnes en aucun temps; on la trouve en été dans la Lorraine & l'Alsace, dans l'Allemagne, & il paroît qu'elle s'étend assez loin vers le nord; on la connoît dans nos provinces méridionales, & elle y est assez commune pour que le peuple lui ait donné un nom, celui de *cul-rousset*; on voit, d'après M. Brisson, qu'on la trouve sur les côtes de la méditerranée, & il est probable qu'elle se retire en Afrique pendant l'hiver.

GORGE-BLEUE de Gibraltar. BRISS. *tom. III, pag.* 416. *Voyez* GORGE-BLEUE.

GORGÉE (*fauc.*). C'est en fauconnerie de la chair du gibier que l'oiseau vient de prendre & qu'on lui donne.

GORGE-JAUNE de Maryland. EDW. *glan. pag.* 56, *pl.* 237. *Voyez* FIGUIER AUX JOUES BRUNES.

GORGE-NUE.

Nous devons à M. de Buffon une notice sur cet oiseau; il a un double éperon à chaque pied, comme le *bis-ergot*; il a du rapport avec le *francolin* par sa queue épanouie, par la couleur des pieds & par le plumage, qui cependant est moins varié; la gorge & le devant du cou sont nus & couverts d'une peau rouge. *Genre VI.*

GORGER (*fauc.*). C'est repaître l'oiseau de proie, lui donner sa pâture.

GORGE-ROUGE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

GOUACHE. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 62. *Voyez* PERDRIX GRISE.

GOUARONA.

Courli brun d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 330, *genre LXXVIII.*

Guarona est le nom que les Brasiliens donnent à un courlis dont la longueur est de vingt-un pouces du bout du bec à celui de la queue; son plumage est d'un brun-marron, avec des reflets verds au croupion, sur la queue, au moignon & au côté extérieur des pennes de l'aile; la tête & le cou sont couverts de plumes brunes, bordées de blanc: le bec est jaunâtre à son origine, brun à son extrémité, les pieds sont d'un gris-brun, les ongles noirâtres; il habite les régions méridionales de l'Amérique.

GOULIN.

Merle chauve des Philippines. *Pl. enl.* 200.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 280, *pl. XXVI, fig.* 2.

Le *goulin*, que, suivant M. Brisson, on nomme *coulin* aux Philippines, est à-peu-près de la grosseur de notre *merle*; la tête est nue, excepté sur le sommet, où elle est couverte par une bande longitudinale étroite de plumes courtes & brunâtres; la peau qui s'étend sur le reste de la tête est couleur de chair & devient d'un rouge vif, suivant que l'oiseau est animé; tout le dessus du corps est d'un gris-argenté; la gorge, le devant du cou, la poitrine sont noirâtres; le reste du dessous du corps est d'un brun-gris; les ailes & la queue sont d'un brun-noirâtre, moins rembruni sur les ailes; le bec, les pieds & les ongles sont bruns. Indépendamment *du goulin*, dont on vient de lire la description, M. de Montbeillard parle à son sujet de deux autres oiseaux, auxquels il ne donne pas de nom particulier; l'un ne diffère du *goulin* que parce qu'il est plus petit, que la peau qui couvre la portion nue de la tête est jaune, ainsi que les pieds, les ongles, la moitié antérieure du bec, & qu'il a le dessous du corps d'un brun-jaunâtre; l'autre oiseau, également apporté des Philippines, a près d'un pied de long; la peau nue qui couvre une partie de la tête est couleur de chair, & les plumes, entre les deux portions de cette peau, sont noires, ainsi que le cou & tout le dessous du corps, les ailes & la queue; le plumage, sur le dessus du corps, est gris; le bec est noirâtre. *Genre XXII.*

GOURA. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 169. *Voyez* PIGEON de l'isle de Banda.

GOURA de la nouvelle Guinée. *Voyez* CROWN-VOGEL.

GOUSSANT ou GOUSSAUT (*fauc.*). C'est en fauconnerie une expression qui désigne un oiseau d'une taille trop ramassée & dont, par cette raison, on fait peu de cas.

GRAILLAT, vieux langage. *Voyez* CORBINE.

GRAILLE, vieux langage. *Voyez* CORBINE.

GRAND DUC ou simplement DUC.

Pl. enl. 435.

BRISS. *tom. I, pag.* 477, *genre XI.*

Grand duc. BEL. *hist. nat. des oiſ. pag.* 135, *fig. pag.* 136.

Duc, chat-huant, hibou. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 25.

Asio & *bubo* en Latin;

Duco, dugo, bufo en Italien;

Buho en Espagnol;

Mocho en Portugais;

Uhu, schuffut, bhu, berg-hu, &c. en Allemand;

Uf en Suédois;

Lyke-foule, lyse-oule, eagle owl en Anglois;

Grand hibou cornu, barbaian dans quelques endroits de la France; *petuve* en Provence.

Le *duc* est le plus grand des oiseaux de nuit, & du nombre de ceux qui ont de chaque côté de la tête une touffe de plumes en forme d'oreilles; on le trouve rarement dans nos contrées; il se tient plus volontiers dans les pays moins froids, & il y vit sur les montagnes; il se retire dans les cavernes, dans les fentes des rochers, où il habite les vieilles tours, les édifices abandonnés & les masures; il ne descend que rarement dans la plaine & ne s'éloigne guère que l'hiver quand le manque de vivre apparemment l'y contraint; c'est

Digitized by Google

c'eſt alors que nous en voyons quelquefois ; il ſe nourrit de lièvres, de lapins, de mulots & de reptiles ; ſon nid, qu'il fait dans les mêmes lieux qu'il a coutume d'habiter, ou dans des trous d'arbres creux, a près de trois pieds de diamètre ; il eſt compoſé de menues branches sèches, entrelacées de racines ſouples & garni de feuilles à l'intérieur ; on y trouve ordinairement deux œufs, plus gros que ceux de poule & tirans ſur les couleurs de l'oiſeau ; les petits ſont très-voraces, & le père & la mère les entretiennent cependant dans l'abondance, par leurs ſoins & leur activité à la chaſſe, à laquelle ils ſont très-habiles ; quoiqu'ils ſoient oiſeaux de nuit, ils ſupportent mieux le jour que la plupart des autres oiſeaux nocturnes ; ils ſortent en conſéquence plutôt & ils rentrent plus tard, ce qui les met dans le cas d'être rencontrés par des oiſeaux diurnes dont ils ſont aſſaillis ; car en général la vue d'un oiſeau de nuit attire la plupart de ceux qui volent le jour, comme un objet nouveau, ou comme un ſujet d'effroi ; ſouvent le *duc* diſpute à la buſe ſa proie qui eſt de même nature, & ordinairement il la lui enlève ; les petits oiſeaux le ſuivent en criant ; mais les corneilles s'attroupent, l'environnent, le preſſent & le harcèlent ; il s'en défait par les coups qu'il porte de tous côtés, & ſouvent il en ſaiſit quelqu'une qui expie ſa témérité & celle de ſes ſemblables ; lorſqu'il eſt ſurpris par le jour, il vole bas & terre à terre ; mais ſon vol eſt très-élevé dans la nuit ; il pouſſe ſouvent un cri très-fort, qui a quelque choſe d'effrayant au milieu du ſilence qu'il interrompt, & qui reſſemble à un ſouffle violent. On a coutume de nourrir quelques *grands ducs* dans les fauconneries & les faiſanderies ; ils ſervent à attirer d'autres oiſeaux & à les faire donner dans le piége. On les eſtime dans les faiſanderies pour attraper les corneilles, dont le croaſſement inquiète & moleſte les jeunes faiſans ; pour ne pas les effrayer par le bruit, on tire les corneilles attroupées avec la *ſarbacane*. Dans les fauconneries, on ſe ſert du *duc* pour prendre d'autres oiſeaux de proie, & en particulier, ceux qui ſont le plus de ſervice ; mais le *duc* a lui-même beſoin d'être dreſſé pour cet uſage, quoiqu'il ne ſerve qu'à attirer dans le piége les oiſeaux qui l'apperçoivent. *Voyez* au mot FAUCONNERIE, la manière de le dreſſer & de s'en ſervir.

La quantité de plumes dont le *duc* eſt couvert le fait paroître beaucoup plus gros qu'il n'eſt en effet ; ſa longueur eſt d'un pied dix pouces, du bout du bec à celui de la queue ; il a cinq pieds moins un pouce de vol ; tout ſon plumage eſt varié de fauve, de rouſſeâtre & de brun-noirâtre ſur le deſſus du corps ; de brun-noirâtre & de fauve, ſur le deſſous ; la gorge eſt blanchâtre ; les plumes décompoſées, qui forment un faiſceau de rayons circulaires autour de l'œil, ſont variées de noir & de roux ; les deux houppes, en forme d'oreilles, ſont longues de deux pouces deux lignes ; l'iris eſt d'un jaune ſafrané ; le bec eſt noir ; les pieds & les doigts ſont couverts de plumes rouſſeâtres, ſemblables à du duvet ; les ongles ſont noirs.

Il eſt fort probable qu'il n'y a qu'une eſpèce de *duc* & que les oiſeaux qui ont été donnés comme des eſpèces différentes, ne ſont que de légères variétés.

La première a été décrite par Aldrovande, & nommée, par M. Briſſon, *grand duc d'Italie*, *tom. I*, *pag.* 482. Son plumage eſt d'un fauve ferrugineux ; ſes pieds ſont plus courts, plus effilés que ceux du *duc commun*, & les ongles plus longs ſont de couleur plombée : il paroît que c'eſt l'oiſeau qu'Edwars a décrit, *glan. pag.* 37, ſous le nom de *grand hibou cornu* d'Athènes.

2°. Le *grand duc déchauſſé*. Briſſ. *tom. I*, *p.* 483. Il ne diffère du précédent en rien, ſinon que ſes pieds ſont dégarnis de plumes : on le trouve en Italie, ainſi que le précédent.

3°. Le *grand duc de Laponie*. Briſſ. *tom. I*, *pag.* 486. Son plumage eſt blanc, varié de quelques taches noires.

4°. Le *grand duc de Virginie*. Briſſ. *tom. I*, *p.* 484. Les plumes réunies en faiſceau, ſous la forme d'oreilles, partent de la baſe du bec ; mais elles en partent également dans les deux variétés qui ſe trouvent en Italie.

5°. Le *grand duc* donné dans les planches enluminées ſous le nom de *hibou des terres Magellaniques*. Il eſt moins grand que le *duc commun* ; il lui reſſemble trop d'ailleurs pour ne pas en paroître une variété.

6°. Je conſerve, à côté d'un *duc* d'Europe, un *duc* de la Louiſiane ; le dernier eſt un peu moins grand, les nuances de ſon plumage ſont moins foncées & moins variées de noir.

7°. Parmi des oiſeaux que j'ai reçus de la Chine, il y avoit une peau qui m'a paru celle d'un *duc* très-peu différent du nôtre pour la taille & les couleurs. *Voyez*, *troiſième diſcours ſur la nature des oiſeaux*, ce qui a été dit ſur l'identité d'eſpèce entre un grand nombre d'oiſeaux de nuit & leur reſſemblance ſous les différens climats.

GRAND DUC d'Italie. BRISS. *tom. I*, *pag.* 482. *Voyez* GRAND DUC.

GRAND DUC DÉCHAUSSÉ. BRISS. *tom. I*, *pag.* 483. *Voyez* GRAND DUC.

GRAND DUC de Lapponie. BRISS. *tom. I*, *pag.* 486. *Voyez* GRAND DUC.

GRAND DUC de Virginie. BRISS. *tom. I*, *pag.* 484. *Voyez* GRAND DUC.

GRAND-GOSIER. *Voyez* PÉLICAN.

GRAND-MONTAIN.

Pinçon de montagne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 160. *Genre XXXIII.*

Il a ſix pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, onze pouces ſix lignes de vol : la tête noirâtre variée de blanc-rouſſeâtre : le derrière du cou & tout le deſſus du corps tacheté de brun ſur un fond rouſſeâtre : la gorge, le devant du

Digitized by Google

cou, la poitrine d'un roux-clair, le reſte du deſſous du corps blanc : les ailes d'un brun-noirâtre traverſées d'une bande blanchâtre : les pennes de la queue noirâtres, bordées de jaunâtre en-dehors : le bec couleur de corne, noir à ſa pointe : les pieds & les ongles noirs. On le trouve dans les pays ſeptentrionaux de l'Europe, & ſur les lieux eſcarpés & montueux.

GRAND HIBOU BLANC. Edw. *tom. II, pag. LXI*; *pl.* 61. *Voyez* Harfang.

Grand hibou cornu. *Voyez* Grand duc.

Grand hibou cornu d'Athènes. Edw. *glan. pag.* 37, *pl. CCXXVII. Voyez* Grand duc.

GRANDE ALOUETTE. Cat. *tom. I, pag.* 33, *pl.* 33. *Voyez* Fer a cheval.

GRASSETTE. Bell. *Voyez* Sarcelle commune.

GRATTE-PAILLE. *Voyez* Fauvette d'hiver.

GRAYE. Bel. *Voyez* Freux.

GRÈBE.

Les *grèbes* ſont faciles à reconnoître à la coupe informe de leur corps alongé, renflé en-devant, déprimé en-arrière, à leur long cou, à leur bec droit & pointu, à leurs ailes courtes, reſtreintes en tout ſens : à la touffe de plumes effilées qui leur tient lieu de queue, à leurs pieds courts, à demi rentrés dans le ventre, placés en-arrière, applatis ſur les côtés, tranchans ſur les faces, terminés par quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont liés par une membrane à demi fendue entre chaque doigt, & dont chacun eſt entouré d'un feſton de la membrane commune : ces oiſeaux ſont encore caractériſés par leurs ongles larges & applatis, & par le plumage brillant & ſatiné qui couvre le devant de leur corps & qui, ſuivant l'expreſſion de M. le comte de Buffon, a la moëlleuſe épaiſſeur du duvet, le reſſort de la plume & le luſtre de la ſoie.

L'eau eſt l'élément des *grèbes* : ils redoutent la terre ; ils peuvent à peine s'y ſoutenir ; ils ne volent qu'avec effort, & à l'aide d'un vent favorable qui les porte quelquefois aſſez loin ; mais ils ſe jouent ſur la ſurface de l'eau, entre ſes lames, ſous ſa maſſe dans laquelle ils plongent à une très-grande profondeur : on les trouve ſur les lacs, les étangs & ſur la mer : ils vivent de poiſſon, dalgue & de différentes plantes aquatiques : ils nichent en mer ſur les rochers où ils atteignent au vol & d'où leurs petits ſe précipitent : ſur les eaux douces ils conſtruiſent avec des roſeaux & des joncs entrelacés, un nid flotant ſur l'eau & fixé aux roſeaux d'alentour : leur ponte eſt de deux œufs ou de trois au plus.

On trouve des *grèbes* dans les deux continens ; il paroît cependant que les eſpèces ſont plus nombreuſes dans l'ancien. Ces oiſeaux ſont ordinairement chargés de beaucoup de graiſſe, mais on les recherche beaucoup moins pour leur chair que pour la plaque de plumes dont le devant de leur corps eſt couvert, & qui eſt eſtimée comme une très-belle fourrure.

Les *grèbes* compoſent le XCI^e^ genre de la méthode de M. Briſſon. M. de Buffon en diviſe la famille en grands & petits : il laiſſe aux premiers le nom de *grèbes*, & il appelle les ſeconds *caſtagneux*.

Le *grèbe* eſt nommé en Latin *colymbus* ;

Fiſanelle en Italien ;

Greater loon-diver, *great douker*, *great arſe-foot*, &c. en Anglois ;

Deucchel en Allemand.

Grèbe.

Pl. enl. 941.

Briss. *tom. VI*, *pag.* 34, *pl. III*, *fig.* 1. *Genre XCI.*

Le *grèbe*, a du bout du bec à celui du doigt du milieu, un pied près de dix pouces : le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un brun-luſtré : les joues, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc brillant & ſatiné : l'aile eſt compoſée de trente pennes : elle paroît brune étant pliée, avec une large bande longitudinale blanche dans ſon milieu : le demi-bec ſupérieur eſt brun en deſſus, rougeâtre ſur les côtés ; l'inférieur eſt de cette dernière couleur, ſon bout eſt blanchâtre : les pieds ſont d'un brun-rougeâtre : les ongles bruns, blanchâtres à leur extrémité. Ce *grèbe* eſt commun ſur le lac de Genève & ſur celui de Zurich : il n'eſt connu dans le commerce de la pelleterie que ſous le nom de *grèbe du lac de Genève*, quoiqu'on le trouve ſur beaucoup d'autres lacs, en particulier ſur celui de Grandlieu en Bretagne, & que ſon plumage ne ſoit pas inférieur à celui du *grèbe* du lac de Genève ; mais c'eſt un commerce négligé ailleurs, ou parce que les *grèbes* n'y ſont pas aſſez abondans, ou parce que ce n'eſt pas l'uſage de leur faire la chaſſe. Cependant, ſi le rapport qui m'a été fait eſt exact, ces oiſeaux ſont aſſez communs dans la Bretagne, & en particulier ſur le lac de Grandlieu, pour qu'on pût tirer quelque profit de leur chaſſe. Ne ſeroit-il pas poſſible auſſi de les rendre domeſtiques, & en en formant des établiſſemens ſur des lacs & des étangs, d'établir par leur moyen une branche de commerce dans la pelleterie ?

Grèbe (grand).

Grèbe de Cayenne. *Pl. enl.* 404, *fig.* 1.

M. le comte de Buffon décrit dans les termes ſuivans cette eſpèce nouvelle :

« C'eſt moins par les dimenſions de ſon corps » que par la longueur de ſon cou, que ce *grèbe* » eſt le plus grand des oiſeaux de ce genre ; cette » longueur du cou fait qu'il a la tête de trois ou » quatre pouces plus élevée que celle du *grèbe* » *commun*, quoiqu'il ne ſoit ni plus gros ni plus » grand : il a le manteau brun, le devant du corps

Digitized by Google

» d'un roux-brun, couleur qui s'étend sur les flancs » & qui ombrage le blanc du plastron, lequel n'est » guère net qu'au milieu de l'estomac ».

Le bec est noirâtre, suivant la planche enluminée, blanchâtre à la base de sa partie inférieure, & les pieds sont noirs. *Genre XCI.*

GRÈBE (petit).

Pl. enl. 942.

BRISS. *tom. VI, pag.* 56. *Genre XCI.*

Foulque noire & blanche. EDW. *tom. II, pag. XCVI, pl.* 96.

Le *petit grèbe* diffère du *grèbe ordinaire* en ce qu'il est plus petit; que le brun des parties supérieures est plus foncé & noirâtre; que le bas-ventre est tacheté de cette dernière couleur; que l'extrémité du demi-bec inférieur est noirâtre; qu'entre la base du demi-bec supérieur & l'œil, il y a un trait d'un rouge foncé étendu sur une peau dégarnie de plumes. Ce *grèbe* vit sur la mer & ne se trouve pas sur les eaux douces.

GRÈBE A JOUES GRISES ou le JOUGRIS.

Pl. enl. 931.

Il est à-peu-près de la taille du *grèbe cornu;* tout le dessus du corps est d'un brun-foncé; les joues & la gorge sont grises; le devant & les côtés du cou sont roux, le dessous du corps blanc; les ailes sont brunes marquées dans leur milieu d'une plaque blanche; le bec est noir, jaunâtre à son origine; les pieds sont noirâtres. *Genre CXI.*

GRÈBE A OREILLES. BRISS. *tom. VI, pag.* 54.

Foulque oreillée. EDW. *tom. II, pag. XCVI, pl.* 96.

Je rapporte à cette espèce un *grèbe* qui m'a été envoyé des environs de Fontainebleau; il diffère très-peu de la description qu'en fait M. Brisson d'après la planche d'Edwars.

Ce *grèbe* est un peu plus grand que le *castagneux*; il a toute la tête & le haut du cou couvert de plumes fines, douces, alongées d'un noir-grisâtre; le bas des joues, le cou d'un brun-noir; le dessus du corps de la même couleur; le plastron ou le devant du corps d'un blanc-argenté; les côtés près du corps rousseâtres; les jambes grises, les ailes d'un brun-noir bordées d'un trait blanc & marquées dans leur milieu d'une large tache de la même couleur; le bec noir, les pieds d'un brun-verdâtre; mais ce qui caractérise ce *grèbe*, ce sont deux pinceaux de plumes, longues, effilées, un de chaque côté, qui prennent naissance au-dessus & au-dessous du milieu de l'œil & derrière l'orbite; ils se dirigent en arrière en s'épanouissant & forment comme l'apparence de l'oreille externe; ce sont les plumes qui couvrent le méat auditif prolongées au-delà de ce qu'elles ont coutume de l'être; chaque faisceau est comme partagé en deux portions, dont la supérieure est couleur de paille & l'inférieure est rousse. *Genre XCI.*

GRÈBE AU LONG BEC.

(*Article de M. de la Peirouze.*)

C'est une espèce de *grèbe* inconnue jusqu'à présent aux ornithologistes: il a plusieurs rapports avec le *bec-en-ciseaux*, sur-tout par la forme de son bec.

La longueur de ce *grèbe* est de quatorze pouces du bout du bec jusqu'à celui de la queue, & de dix-huit pouces jusqu'aux ongles; son bec a deux pouces de long, & son pied deux pouces six lignes.

La tête & le dessus du corps sont d'un brun mêlé de fauve & de quelques reflets verdâtres; la gorge est blanche; les joues sont marquées de trois raies blanches; le bec est très-comprimé; la mandibule inférieure est jaune, la supérieure est noire; le cou & la poitrine sont roux; le ventre & le dessous du corps sont d'un gris frais & brillant.

Les ailes sont composées de trente pennes; les douze premières sont d'un brun-sombre; les quatre suivantes sont blanches aux deux bouts; la dix-septième & les suivantes jusqu'à la vingt-quatrième, sont d'un blanc pur, excepté la tige; les suivantes sont mêlées de brun & de blanc; les trois dernières sont totalement brunes; les pieds sont noirs; la côte des doigts est jaune.

Ce *grèbe* recherche les eaux douces & bourbeuses; il est inquiet & méchant; il a un cri grondeur qu'il pousse fréquemment; il frappe rudement de son bec; il ne vole presque pas, & il marche très-mal; il fait trois ou quatre pas précipités de très-mauvaise grace, & il retombe aussitôt sur son ventre, attitude qui lui est ordinaire. Nous avons tout lieu de croire que cette espèce de *grèbe* est rare.

On se souviendra que M. le baron de la Peirouze, dont nous avons déjà donné plusieurs articles, habite la ville de Toulouse, qu'il a fait principalement ses recherches aux environs de cette ville & dans nos provinces méridionales, d'où l'on doit inférer que c'est dans ces mêmes provinces qu'il a observé le *grèbe au long bec. Genre XCI.*

GRÈBE CORNU.

BRISS. *tom. VI, p.* 45, *pl. V, fig.* 1. *Genre XCI. Pl. enl.* 400.

Des plumes noires de dix-huit lignes de long, placées au sommet de la tête en arrière, séparées en deux faisceaux que l'oiseau relève, & qu'on a comparés à des cornes à cause de leur forme, ont fait donner à ce *grèbe* le surnom de *cornu*; il a de plus, la tête entourée de longues plumes étroites qui retombent en bas, enflent le haut du cou & forment une crinière d'une forme bisarre, rousse à sa partie supérieure & noire par le bas; le dos est brun, le devant du corps argenté, les côtés sont mêlés de rousseâtre & le brun des ailes est marqué d'une large tache blanche.

La taille de ce *grèbe* est un peu au-dessus de celle du *grèbe commun;* leur bec est coloré de même; les pieds du *grèbe cornu* sont d'un cendré-bleuâtre en dehors, d'un brun rougeâtre en dedans & le long des doigts. On le trouve sur les lacs avec le

Digitized by Google

grèbe commun. Fernandez l'a retrouvé au Mexique où il dit qu'on l'appelle *lièvre d'eau.*

GRÈBE CORNU (petit).

BRISS. *tom. VI, pag.* 50. *Genre XCI.*

Grèbe de l'Eſclavonie. *Pl. enl.* 404, *fig.* 2.

Foulque à aigrettes ou à cornes. EDW. *tom. III, pag. CXLV, pl.* 145.

Sa longueur eſt de quinze pouces huit lignes du bout du bec à celui des pieds ; la tête & le haut du cou ſont renflés par des plumes alongées d'un noir-verdâtre ; derrière chacun des yeux naît un faiſceau de plumes longues, étroites, rouſſes, dirigées en arrière, qui forment à chaque côté de la tête un pinceau ſemblable à une corne par la forme : une ligne d'un roux vif s'étend de l'origine du bec à l'œil de chaque côté ; le devant du cou & les côtés ſont d'un marron rougeâtre ; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont bruns ; la poitrine & le ventre ſont d'un blanc argenté ; les ailes ſont brunes marquées dans leur milieu d'une très-large plaque longitudinale, blanche ; l'iris eſt rouge ; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre, blanchâtre à ſon bout ; l'inférieur eſt rouge à ſon origine, noirâtre dans ſon milieu, blanchâtre à ſon extrêmité ; les pieds ſont en dehors d'un cendré-bleuâtre & en dedans d'un brun-rougeâtre. On le trouve dans la plupart des contrées de l'Europe, & M. Edwars l'a reçu de la Baie d'Hudſon.

GRÈBE de Cayenne. *Pl. enl.* 404. *Voyez* GRÈBE (grand).

GRÈBE de la Louiſiane.

Pl. enl. 943.

C'eſt une eſpèce nouvelle apportée de la Louiſiane par feu M. Lebeau, médecin de cette colonie : le *grèbe* dont il s'agit, eſt d'un tiers plus petit que le *grèbe ordinaire ;* le deſſus du corps eſt d'un brun-ſombre & terne ; la gorge eſt griſe ; le devant & les côtés du cou ſont d'un gris-clair ; le haut de la poitrine & les flancs ſont d'un gris-rouſſeâtre tacheté de brun ; le bas de la poitrine & le reſte du deſſous du corps ſont d'un gris, à travers lequel perce le fond argenté qui eſt la couleur ordinaire de ces parties dans les *grèbes ;* mais ce qui diſtingue celui-ci de tous les autres, c'eſt qu'il a le bec beaucoup plus épais, déprimé ſur les côtés, légèrement convexe en deſſus, & un peu courbé à l'extrêmité de ſa partie ſupérieure ; il eſt blanchâtre, les pieds ſont noirs. Malgré la conformation du bec, on ne peut s'empêcher de reconnoître un *grèbe* dans cet oiſeau : quant à la couleur de la partie antérieure du corps, on pourroit penſer que c'eſt un jeune qui n'avoit pas encore pris ſon plumage blanc-argenté. Je regarde donc cet oiſeau comme du XCI^e^ genre, malgré les différences qui ſemblent l'en ſéparer, & M. le comte de Buffon n'a pas non plus héſité à le compter parmi les *grèbes.*

GRÈBE de l'île de Saint-Thomas. BRISS. *tom. VI, pag.* 58. *Voyez* GRÈBE DUC-LAART.

GRÈBE DE RIVIÈRE. BRISS. *tom. VI, pag.* 59. *Voyez* CASTAGNEUX.

GRÈBE DE RIVIÈRE de la Caroline. BRISS. *tom. VI, pag.* 63. *Voyez* CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

GRÈBE DE RIVIÈRE de Saint-Domingue. BRISS. *tome VI, pag.* 64. *Voyez* CASTAGNEUX de Saint-Domingue.

GRÈBE d'Eſclavonie. *Pl. enl.* 404, *fig.* 2. *Voyez* GRÈBE CORNU (petit).

GRÈBE DUC-LAART.

Grèbe de l'île de Saint-Thomas. BRISS. *tom. VI, pag.* 58. *Genre XCI.*

Ce *grèbe* a été indiqué par le père Feuillée ; il le compare pour la groſſeur à une jeune poule, & nous apprend que les habitans de l'île de Saint-Thomas le nomment *duc-laart.* Il a le deſſus du corps brun ; une large tache noire ſur la poitrine ; le ventre, les côtés & les jambes tachetés de gris ſur fond blanc-argenté ; les ailes d'un roux-pâle, les yeux d'un gris-roux entourés de blanc ; le bec eſt noir dans la première moitié de ſa longueur, d'un blanc-ſale dans la dernière ; les pieds ſont noirâtres.

GRÈBE du lac de Genève. *Voyez* GRÈBE.

GRÈBE-FOULQUE.

Pl. enl. 893.

C'eſt une eſpèce nouvelle & même un genre juſqu'à préſent inconnu. Le *grèbe-foulque* tient à la fois, comme le nom que M. le comte de Buffon lui a donné l'exprime, du *grèbe* & de la *foulque ;* du premier par la forme du bec, & du ſecond par celle des pieds : il a le bec ſemblable à celui de la *foulque ;* quatre doigts aux pieds, trois en avant, un en arrière ; le doigt de derrière ſéparé & armé d'une petite membrane tout du long de ſon côté extérieur ; les trois doigts antérieurs réunis par une membrane qui ne s'étend que juſqu'à la première articulation à compter de l'intérieur du pied ; le reſte des doigts libre, & chacun de leurs côtés bordé d'une large membrane unie & ſans feſtons.

Cet oiſeau eſt à-peu-près de la groſſeur du *caſtagneux* ; les joues, la gorge & le devant du cou ſont blancs ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un gris-blanc légèrement argenté ; le deſſus de la tête eſt noir ; cette couleur s'étend ſur l'occiput & le haut du derrière du cou ; on la retrouve ſur ſes côtés où elle forme, depuis la moitié de ſa longueur juſqu'à la poitrine, une ligne étroite & perpendiculaire : il y a auſſi une raie noire qui coupe la joue & qui va de l'œil à l'occiput ; le bas du cou en arrière & tout le deſſus du corps, ainſi que les couvertures, les moyennes pennes des ailes & la queue ſont d'un brun-olivâtre ; les grandes pennes des ailes ſont brunâtres ; la queue eſt très-large & fortement étagée, bordée d'un trait blanchâtre à l'extrêmité des pennes ; le bec eſt d'un blanc un peu jaunâtre ; les pieds, les doigts & les membranes ſont rayés, les pieds

Digitized by Google

perpendiculairement, les doigts & les membranes transversalement, de larges bandes noires sur un fond d'un jaunâtre-clair : cet oiseau a été quelquefois envoyé de la Guiane, où il ne paroît pas être commun. Sa place dans l'ordre méthodique est entre le *grèbe* & la *foulque*.

GRÈBE HUPPÉ.

Pl. enl. 944.

BRISS. *tom. VI, pag.* 38, *pl.* 4, *genre XCI.*

Grand plongeon de rivière. BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 178, *fig. pag.* 179.

Idem, port. d'oiſ. pag. 38.

Quelques plumes prolongées sur le derrière de la tête & rassemblées en une sorte de huppe que ce *grèbe* relève suivant ses sensations, lui ont fait donner le nom de *grèbe huppé ;* il est beaucoup plus grand que le *grèbe commun ;* sa longueur est de vingt-cinq pouces du bout du bec à celui des doigts ; d'ailleurs les couleurs sont, comme dans le *grèbe ordinaire*, un blanc argenté sur le devant du corps, un brun-foncé sur le dos, la même couleur sur les ailes avec un mélange de blanc. Ce *grèbe* se trouve également sur la mer & les rivières, & il a été reconnu dans l'Amérique septentrionale.

GRÈBE HUPPÉ (petit).

BRISS. *tom. VI, pag.* 42, *pl. III, fig.* 2. *Genre XCI.*

Ce *grèbe* est au plus de la grosseur d'une *sarcelle* ; il n'a que quatorze pouces & demi de long ; deux pinceaux de plumes prolongées lui forment sur les côtés de la tête en arrière une sorte de huppe ; ses couleurs sont, comme dans les autres *grèbes*, le blanc argenté sur la partie antérieure du corps, le brun sur la postérieure ; mais dans celui-ci le brun du dos anticipe sur le blanc & s'y répand par taches sur les côtés.

GRÈBE MONTAGNARD (le).

(Art. de M. le baron de la Peirouze.)

C'est une des plus petites espèces de ce genre ; aucun auteur n'en a parlé : ce *grèbe* a huit pouces six lignes de long du bout du bec jusqu'au croupion, & quatorze pouces de vol ; la tête & le dessus du cou sont d'un brun très-sombre, qui reflette des nuances les plus brillantes de verd ; le bec est noir, long de dix lignes ; les coins des deux mandibules sont recouverts d'une peau d'un blanc verdâtre ; le dessus du corps est brun taché d'olivâtre ; le croupion a des teintes rousses ; la gorge, les joues & la moitié de la partie inférieure du cou sont d'un mordoré brillant. Le ventre & les flancs sont gris, frappés de brun ; les jambes & les pieds sont d'un gris-verdâtre ; la côte extérieure de l'os du pied est découpée en scie ; le croupion dépasse les ailes d'un pouce.

Le seul individu de cette espèce que nous ayons encore observé, avoit été pris au printemps dans un ruisseau des Pyrénées. *Genre XCI.*

GRENADIN.

Pl. enl. 109, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III, pag.* 216, *pl. IX, fig.* 3. *Genre XXXIII.*

Pinson rouge & bleu du Brésil. EDW. *pl.* 191.

Le *grenadin* n'est guère plus gros que le *tarin*, mais il est d'une forme plus alongée ; il a quatre pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue ; le dessus de la tête, le cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'un marron-pourpré ; le dos, les couvertures des ailes, les plumes scapulaires d'un brun mêlé de marron ; la gorge, le bas-ventre & les jambes noires ; une large tache d'un violet très-vif de chaque côté de la tête ; le croupion & le dessus de la queue d'un bleu éclatant ; les couvertures du dessous de la queue noires terminées de bleu ; les ailes brunes ; la queue d'un noir lustré, étagée du milieu sur les côtés ; le tour des yeux & le bec d'un beau rouge ; les pieds d'une couleur de chair obscure ; le tour du bec est entouré en-dessus, dans quelques individus, de petites plumes pourpres ; d'autres ont sur le devant de la tête quelques plumes d'un beau bleu.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; elle a les mêmes couleurs, mais elles sont beaucoup plus foibles ; la tache qui est sur les joues est gris-de-lin, au lieu qu'elle est dans le mâle d'un violet très-vif. Nos oiseliers ont assez souvent ce joli oiseau : il leur est apporté avec les veuves, les bengalis & les sénégalis, par les marins qui vont à la traite des nègres ; ainsi M. Edwars paroît s'être trompé quand il indique le Brésil comme le lieu où on trouve le *grenadin*, & M. Brisson est mieux fondé à le donner comme un oiseau de la côte d'Afrique ; il cite d'ailleurs l'exemple d'un *grenadin* qui en avoit été apporté.

Le *grenadin* n'a qu'un chant très-foible ; cet oiseau est vif sans être pétulent ; ses plumes sont toujours lisses, & il plaît autant par son air de propreté que par l'élégance de sa forme & de ses couleurs ; on le nourrit de millet & de graine d'alpiste. J'ai connu quelqu'un qui a conservé un *grenadin* près de six ans ; la même personne avoit le mâle & la femelle qui moururent au bout de deux ans ; ils ne témoignèrent rien sentir l'un pour l'autre tant qu'ils furent ensemble, quoiqu'ils vécussent paisiblement.

GRENAT (le).

C'est un colibri de la grande taille : il a cinq pouces de long ; le bas des joues, la gorge & le devant du cou de la couleur & du brillant sombre du grenat : la tête, le dessus du cou, le dos & le dessous du corps d'un noir de velours ; les ailes & la queue sont d'un verd-doré sombre, sur un fond brun-noir ; le bec & les pieds sont noirs. On le trouve à Saint-Domingue, à la Martinique, plus rarement à Cayenne. *Genre XLIV.*

GRIANOT. *Voyez* TÉTRAS (petit).

GRIÊCHE. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

GRIFFER (*fauc.*), saisir avec les serres.

GRIFFET. *Voyez* MARTINET NOIR.

GRIFFON. *Voyez* MARTINET NOIR.

Digitized by Google

GRIFFON.

Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. III, pag. 209, *pl.* 30.

Vautour fauve. BRISS. *tom. I, p.* 462, Genre X.

(*Article de M. de la Peirouze.*)

Le *griffon* eſt une eſpèce de vautour qu'il faut bien prendre garde de confondre avec le vautour doré des auteurs, qui eſt notre *vautour barbu.* Il a trois pieds & demi depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue, & huit pieds d'envergure ; ſon plumage eſt d'un gris-rouſſeâtre ſur le dos, ſur les ailes & ſur le dehors des cuiſſes ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noires ; le dedans des cuiſſes & les jambes, la tête & le bas du cou ſont entièrement blancs ; il y a auſſi quelques plumes blanches au haut des ailes.

La tête eſt couverte de petites plumes effilées ; celles de l'*occiput* ont un pouce de longueur, & elles forment une petite huppe ; le duvet blanc qui recouvre le cou eſt rare & menu, de ſorte que tout le cou paroît être d'un gris-brun & bleuâtre, qui ſont les couleurs de la peau.

Au bas du cou il y a comme une fraiſe compoſée de plumes effilées, telles que celles du deſſus de la tête, mais plus longues & d'un blanc éclatant.

Le *griffon* eſt encore remarquable par ſon jabot rentré, c'eſt-à-dire, par un grand creux qui eſt au haut de l'eſtomac, & dont toute la cavité eſt garnie de plumes très-fines, ſemblables à des poils qui tendent de la circonférence au centre ; les pieds ſont nuds & noirâtres.

La langue eſt dure & cartilagineuſe creuſée par le bout, comme en un demi canal, ſes deux côtés étant relevés ; ils ont en même-temps un rebord encore plus dur que le reſte de la langue ; elle eſt découpée comme une ſcie, & les pointes dont elle eſt hériſſée ſont dirigées vers le goſier ; il y a une petite éminence ronde dans le creux de la langue & une pareille éminence à la mandibule ſupérieure.

Le *griffon* habite le ſommet des hautes montagnes de l'Europe ; il paroît qu'il ſe trouve auſſi ſur celles d'Egypte, d'Arabie & des îles de l'Archipel.

GRI-GRI (le).

Toucan verd du Bréſil. BRISS. *Tom. IV, p.* 426. *Pl. enl.* 166. Genre LIV.

C'eſt un toucan de la ſection des *aracaris ;* le nom de *gri-gri* qui lui a été donné par les François de la Guiane, où cet oiſeau eſt fort commun, exprime ſon cri bref & aigu : il a près de dix-ſept pouces du bout du bec à celui de la queue ; la tête & le cou ſont noirs : il y a ſur le haut des joues une tache marron ; le dos eſt d'un verd-obſcur ; le croupion d'un rouge vif ; le deſſous du corps eſt d'un jaune pâle, coupé tranſverſalement par deux bandes rouges, l'une peu colorée, ſituée ſur la poitrine, l'autre d'un rouge vif ſur le ventre ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd-obſcur ; les pennes ſont noirâtres, bordées de verd-ſombre ; la queue eſt étagée du milieu ſur les côtés, d'un verd-obſcur en-deſſus & clair en deſſous ; une peau nue & jaunâtre entoure les yeux : le milieu du demi-bec ſupérieur eſt noir dans ſa longueur ; les côtés ſont d'un blanc d'ivoire ; le demi-bec inférieur eſt noirâtre & les pieds ſont de cette dernière couleur.

La femelle, repréſentée *pl. enlum.* 728, a la tête & la gorge brunes ; la partie ſupérieure du bec jaune, marquée ſur les côtés d'un trait longitudinal noir, & la mandibule inférieure noire.

Il y a dans l'eſpèce du *gri-gri* une variété : M. Briſſon l'a indiquée, *tom. IV, pag.* 423, *pl. XXXII, fig.* 1, ſous le nom de *toucan-verd de Cayenne*, & on en a donné la figure avec le même nom, *pl. enl.* 727. Il n'y a point de rouge ni ſur la poitrine, ni ſur le ventre ; le demi-bec ſupérieur eſt jaune dans le milieu, noir ſur les côtés ; l'inférieur eſt noir, avec une bande jaune oblique de chaque côté à ſon origine.

GRIMAULD. *Voyez* HULOTTE.

GRIMAUT. BEL. *Portr. d'oiſeaux, page* 27. *Voyez* CHOUETTE.

GRIMPARD. *Voyez* SITTELLE.

GRIMPEREAU.

Les *grimpereaux* ſont en général de fort petits oiſeaux ; la plupart ſont parés de couleurs éclatantes ; ils ont le bec effilé, courbé en arc, allant en diminuant & finiſſant en une pointe très-aigue ; ils vivent d'inſectes qu'ils cherchent ſur les arbres ; ils grimpent avec beaucoup de légèreté aux troncs & le long des branches, qu'ils parcourent de tout ſens, ſoit en montant, ſoit en deſcendant ; ils ſaiſiſſent les inſectes poſés ſur les feuilles ou ſur l'écorce, & ils tirent de ſes gerſures les larves & les chryſalides. Ils ſuivent les *pics*, les *ſittelles*, qui, comme eux, vivent d'inſectes, & qui, par les coups qu'ils frappent, déterminent les larves à ſortir des trous où elles ſe tenoient cachées ; les *grimpereaux*, avec moins de force, mais non pas moins d'adreſſe, profitent de la puiſſance de leurs rivaux ; ils ſont en grand nombre & les eſpèces en ſont très-multipliées dans les parties méridionales des deux continens ; il y en a peu, au contraire, dans les régions ſeptentrionales, & nous n'en connoiſſons qu'une eſpèce dans nos climats ; beaucoup de ceux des pays très-chauds ont les couleurs brillantes & à reflets métalliques, comme les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* ; mais quoique petits, ils ſont plus grands que ces oiſeaux en général ; ils ont les pieds beaucoup plus longs & la forme de leur bec effilé, terminé en une pointe aigue, ſuffiroit pour les faire reconnoître.

Les femelles n'ont pas ordinairement les couleurs brillantes des mâles, & les jeunes mâles, qui d'abord reſſemblent aux femelles, n'acquièrent ſouvent tout leur éclat qu'après pluſieurs mues.

Les *grimpereaux* compoſent le XLIIIe genre de la méthode de M. Briſſon.

GRIMPEREAU.

Digitized by Google

Pl. enl. 681, *fig.* 1.
Briss. *tom. II*, *pag.* 603. Genre XLIII.
Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 374, *fig. pag.* 375.
Idem, *portr. d'oiſ. pag.* 98.
Certhia en Latin ;
Kripare en Suédois ;
Creeper, *oxe-eye-crecper* en Anglois ;
Vindel-Kleber, *bama-heckel*, &c. en Allemand.

Le *grimpereau* proprement dit, ou celui qui habite nos campagnes, n'eſt que de très-peu plus gros que le *troglodyte* ; tout le deſſus du corps eſt varié de blanchâtre, de brun-rouſſeâtre & de noir, diſpoſés par traits alongés dans le ſens des plumes ; le blanc occupe le milieu, le brun les côtés, & le noir les bords ; cependant le croupion & le deſſus de la queue ſont roux ; le tour des yeux eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; un trait tranſverſal de la même couleur eſt ſitué au-deſſous des yeux ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc mêlé de rouſſeâtre ; les couvertures du deſſus des ailes ſont variées de noirâtre & de blanc-rouſſeâtre ; les pennes des ailes ſont nuées de brun & de rouſſeâtre, & la plupart terminées par une tache blanchâtre ; celles de la queue ſont d'un gris-rouſſeâtre, roides & terminées en forme de coin recourbé en-deſſous, comme les plumes de la queue des *pics* ; le demi-bec ſupérieur eſt brun, l'inférieur blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont gris.

Le *grimpereau* reſte l'année entière dans les lieux où il a fixé ſon ſéjour ; il ſe retire dans des trous qu'il trouve aux troncs des arbres ; il y fait ſon nid ; la femelle paſſe ordinairement pour pondre juſqu'à dix-huit & vingt œufs. M. de Montbeillard aſſure, d'après ſon obſervation, qu'elle n'en pond ordinairement que cinq & jamais plus de ſept ; ils ſont cendrés, tachetés de traits foncés de la même couleur.

Le *grimpereau* eſt connu dans nos provinces méridionales ; il habite nos contrées tempérées, mais il n'y eſt pas commun ; on le retrouve fort avant vers le nord, ce qui ſembleroit impliquer contradiction avec ſa manière de ſe nourrir ; mais il eſt fort probable qu'en hyver les inſectes engourdis entre les gerſures de l'écorce, les cryſalides qui y ſont réfugiées lui ſuffiſent avec la même proie qu'il trouve encore dans les arbres creux, dans les fentes des murs & des rochers. M. Briſſon parle, d'après Friſch, d'un *grimpereau* qui ne diffère du commun que parce qu'il eſt plus grand.

M. de Montbeillard, qui a traité l'article des *grimpereaux*, n'en conſerve le nom qu'aux eſpèces qui ſe trouvent en Europe : il appelle *guit-guits* les *grimpereaux* qu'on trouve ſur le nouveau continent, & *ſoui-mangas* ceux qui habitent l'ancien hémiſphère hors de l'Europe. Ces deux dénominations ſont empruntées, la première, du nom que quelques Américains donnent à certaines eſpèces de *grimpereaux* ; & la ſeconde, de celui par lequel certains *grimpereaux* ſont déſignés dans les Indes.

Grimpereau a collier du Cap de Bonne-Eſpérance. Briss. *tom. III*, *pag.* 643. *V.* Soui-manga a collier.

Grimpereau a dos rouge de la Chine. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II*, *pag.* 209, *pl.* 117, *fig.* 1.

C'eſt le plus petit des *grimpereaux* connus : il a le deſſus de la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps d'un rouge de carmin ; une raie noire entre le bec & l'œil de chaque côté ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un blanc-rouſſeâtre ; les couvertures du deſſus des ailes d'un verd-noirâtre ; les pennes de l'aile & celles de la queue noires ; l'iris rouge ; le bec & les pieds noirs. *Genre XLIII.*

Grimpereau a longue queue du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 83, *fig.* 1.
Briss. *tom. III*, *pag.* 647. *Voyez* Soui-manga (grand) verd a longue queue.

Grimpereau a longue queue du Sénégal. *Pl. enl.* 670, *fig.* 1.
Briss. *tom. III*, *pag.* 645. *Voyez* Soui-manga verd-doré changeant a longue queue.

Grimpereau (petit) a longue queue du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 670, *fig.* 2.
Briss. *tom. III*, *pag.* 649. *Voyez* Soui-manga a loncue queue & a capuchon violet.

Grimpereau bleu de Cayenne. Briss. *tom. III*, *pag.* 626, *pl. XXXI*, *fig.* 4. Genre XLIII.

Ce *grimpereau* a quatre pouces de long : tout ſon plumage eſt d'un bleu tirant au violet, excepté une bande tranſverſale d'un noir de velours de chaque côté de la tête, dans la ligne où l'œil eſt placé ; la gorge, les couvertures du deſſus & du deſſous des ailes, leurs pennes & celles de la queue qui ſont d'un très-beau noir ; le bec eſt de cette dernière couleur, ainſi que les ongles. M. Briſſon dit que les pieds ſont jaunes, ce qui peut venir de ce que dans le temps qu'il décrivoit, on n'envoyoit guère d'oiſeaux que dans la liqueur. J'ai vu un grand nombre de ceux-ci, qui ſont très-communs à Cayenne, & tous avoient les pieds blanchâtres. M. de Montbeillard les regarde comme une variété du *guit-guit* noir & bleu. Ce qui peut autoriſer cette opinion, c'eſt que les plumes qui revêtiſſent le corps de ce *grimpereau* ſont de trois couleurs dans leur longueur, comme celles du *guit-guit noir & bleu*, & ces deux eſpèces ſe mêlent dans les mêmes bandes, nichent ſur les mêmes arbres à ce que m'ont aſſuré MM. de la Borde & Bajon, qui ont vécu long-temps à Cayenne, & qui s'y ſont tous deux occupés des oiſeaux. M. de Montbeillard décrit le nid du *grimpereau* bleu & nous apprend qu'il a à-peu-près la forme d'une cornue ; que l'oiſeau le ſuſpend par ſa baſe à l'extrêmité d'une petite branche, l'ouverture tournée du côté de la terre ; que le col ou la partie étroite ſert d'entrée, & que la partie renflée eſt le véritable nid.

Digitized by Google

GRIMPEREAU BRUN du Bréſil. *Pl. enl.* 578, *fig.* 3. *Voyez* GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

GRIMPEREAU de Bahama. BRISS. *tom. III*, *pag.* 620. *Voyez* SUCRIER.

GRIMPEREAU de Bengale. BRISS. *tom. III*, *pag.* 663. *Voyez* SOUI-MANGA ROUGE, NOIR ET BLANC.

GRIMPEREAU de la Martinique ou le SUCRIER. BRISS. *tom. III*, *pag.* 611. *Voyez* SUCRIER.

GRIMPEREAU de l'île de Bourbon.

Pl. enl. 681, *fig.* 2. *Voyez* SOUI-MANGA de l'île de Bourbon.

GRIMPEREAU de Malaca. *Voyag. aux Ind. & à la Ch.*, *tom. II*, *pag.* 209, *pl.* 116, *fig.* 2.

Il eſt un peu plus gros qu'un *ſerin* : il a le front d'un verd-foncé chatoyant ; au-deſſous de l'œil, ſur la joue, une bande longitudinale d'un verd-brunâtre qui ſe prolonge juſqu'à la moitié du cou ; une autre raye d'un beau violet s'étend du bec ſur la joue, & paſſe du cou juſqu'à l'origine de l'aile ; la gorge eſt d'un rouge-brun ; le haut de l'aile eſt violet & a le poli & le brillant métalliques ; le milieu de l'aile eſt mordoré, & les grandes pennes ſont d'un brun terne ; le deſſus du corps eſt d'un violet changeant & le deſſous eſt jaune ; l'iris eſt rouge ; le bec noir ; les pieds ſont bruns. *Genre XLIII.*

GRIMPEREAU DE MURAILLE.

Pl. enl. 372, *n°.* 1 le mâle, 2 la femelle.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 607, *pl. XXX*, *fig.* 1, *Genre XLIII.*

Pic de muraille... eſchelette en Auvergne. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 302, *pl.* 303.

Pic de muraille ou d'*Auvergne*, *ternier*, *eſchelette*, BEL. *portr. d'oiſ. pag.* 75.

M. Briſſon ne compare la groſſeur du *grimpereau de muraille* qu'à celle du *moineau-franc* ; je crois qu'il ſe trompe. J'ai vu pluſieurs de ces oiſeaux fraîchement tués, & je les ai trouvés auſſi gros que l'*alouette* commune. La tête & le deſſus du corps ſont d'un cendré-gris-perlé ; la gorge & le devant du cou ſont noirs ; le deſſous du corps eſt du même gris que le deſſus, les pennes des ailes ſont en partie noirâtres, bordées de blanc vers le bout, & en partie d'une belle couleur de roſe, ce qui forme ſur l'aile, avec une partie des couvertures, qui ſont de la même couleur, une large bande tranſverſale d'un roſe qui s'éclaircit vers le haut de l'aile & qui ſe fonce ſur le bas ; pluſieurs des pennes ont en outre de larges taches blanches du côté intérieur ; des douze plumes dont la queue eſt compoſée, les huit intermédiaires ſont noirâtres, bordées de gris-ſale par le bout ; les deux latérales, de chaque côté, ſont noirâtres, terminées de blanc ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs ; les ongles ſont très-longs ; le bec l'eſt auſſi, & il eſt peu arqué, beaucoup moins que dans tous les autres *grimpereaux*. Celui-ci a été nommé *grimpereau de muraille*, de l'habitude qu'il a de grimper le long des murailles, des rochers & des terres à pic, pour chercher des inſectes & en particulier des araignées : il niche dans des trous de vieilles murailles, de maſures ou de rochers, qui ſont les lieux qu'il fréquente ; on le trouve ſur-tout dans les pays montueux. Il paroît, d'après Belon, qu'il eſt commun en Auvergne ; on le trouve auſſi dans nos provinces méridionales, en Italie, en Suiſſe, en Alſace, en Autriche, & juſqu'en Pologne : il eſt très-rare de le voir dans nos campagnes ; cependant, on m'a apporté deux *grimpereaux de murailles* qui avoient été pris en deux années différentes à quelques lieues de Paris, l'un ſur les acqueducs de Maintenon, l'autre près de Beſon, ſur les arches d'une chauſſée qui traverſe un chemin creux ; l'un & l'autre furent tués par la même perſonne d'un coup de bâton ; c'étoit au commencement de l'hiver. Ces oiſeaux dépaïſés, manquant de nourriture, étoient probablement moins ſur leur garde & moins agiles qu'ils n'ont coutume de l'être ; mais ce qui eſt plus à remarquer, j'ai reçu de la Chine un *grimpereau* de muraille parfaitement ſemblable au nôtre. Ce fait ne paroîtra ni extraordinaire ni ſurprenant à ceux qui ſçavent qu'on trouve dans les contrées de ce vaſte empire qui ſont ſous le même parallèle que nos climats, pluſieurs des mêmes inſectes & des mêmes plantes qu'on trouve auſſi dans nos campagnes.

La femelle du *grimpereau de muraille* n'a point de noir ſur la gorge, ni ſur le cou, & c'eſt ſa ſeule différence d'avec ſon mâle.

GRIMPEREAU des Indes. BRISS. *tom. III*, *pag.* 621. *V.* SOUI-MANGA MARRON-POURPRÉ A POITRINE ROUGE.

GRIMPEREAU du Bréſil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 628.

Pl. enl. 83, *fig.* 2. *Voyez* GUIT-GUIT NOIR ET BLEU.

GRIMPEREAU du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III*, *pag.* 618. *Voyez* SOUI-MANGA A COLLIER.

GRIMPEREAU du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 246, *fig.* 3. *V.* SOUI-MANGA A COLLIER.

GRIMPEREAU GRIS de la Chine. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II*, *pag.* 210, *pl.* 117, *fig.* 3.

Le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos & le haut de l'aile ſont d'un gris-cendré ; la gorge, la poitrine & le ventre ſont d'un roux très-clair ; les pennes des ailes ſont brunes ; la queue eſt étagée ; les deux pennes du milieu ſont brunes, terminées de noir ; les latérales ſont griſes, barrées près de leur extrêmité par une bande noire demi-circulaire ; l'iris eſt rouge, le bec noir, les pieds jaunes. *Genre XLIII.*

GRIMPEREAU OLIVE de Madagaſcar. BRISS. *tom. III*, *pag.* 625.

Pl. enl. 575, *fig.* 1. *Voyez* SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE.

GRIMPEREAU NOIR ET BLANC. EDW. *glan. pag.* 190, *pl.* 300. *Voyez* FIGUIER VARIÉ.

GRIMPEREAU

Digitized by Google

GRIMPEREAU OLIVE des Philippines. BRISS. *tom. III, pag.* 623.

Pl. enl. 576. *Voyez* SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE.

GRIMPEREAU ou SUCRIER de la Jamaïque. BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 117. *Voyez* SUCRIER.

GRIMPEREAU POURPRÉ des Philippines. BRISS. *Voyez* SOUI-MANGA MARRON-POURPRÉ A POITRINE ROUGE.

GRIMPEREAU ROUGE A TÊTE NOIRE du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 653. Genre XLIII.

A juger cet oiſeau d'après la figure qu'en a donné Séba, ſa groſſeur eſt la même à-peu-près que celle du *bec-figue* : il a la tête d'un beau noir ; tout le plumage d'un rouge-clair ſur le deſſus & le deſſous du corps, foncé ſur les pennes des ailes & ſur celles de la queue ; les couvertures du deſſus des ailes d'une couleur d'or.

GRIMPEREAU ROUGE du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 651. *Voyez* OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPEREAU.

GRIMPEREAU VERD de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag.* 641. *Voyez* ANGALA-DIAN.

GRIMPEREAU VERD du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 631. *Voyez* GUIT-GUIT VERD ET BLEU A GORGE BLANCHE.

GRIMPEREAU VERD du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 208. *pl.* 116, *fig.* 1.

Il eſt de la groſſeur d'un *ſerin* ; la tête, le cou, & le deſſus du corps ſont d'un verd-clair chatoyant ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont de couleur mordorée ; le croupion eſt d'un bleu de ciel ; la gorge eſt rouge, le bec & les pieds ſont noirs. On ne nous apprend point la couleur du deſſous du corps.

Ce *grimpereau* a un chant très-agréable. *Genre XLIII.*

GRIMPEREAU VIOLET de Madagaſcar. BRISS. *V.* SOUI-MANGA.

GRIMPEREAU VIOLET du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 660. *Voyez* SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.

GRINETTE.

Poule-ſultane tachetée. BRISS. *tom. V, pag* 538. *Genre LXXXVII.*

Une membrane d'un jaune de ſafran couvre le devant du ſommet de la tête ; le deſſus du corps eſt d'un brun noir, varié de roux, qui borde les plumes ; la gorge eſt d'un cendré-bleuâtre ; le devant du cou & la poitrine ſont tachetés de noir ſur un fond olivâtre ; le ventre, le haut des jambes, le deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; les côtés ſont rayés tranſverſalement de brun & de blanc ; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, nuancé de roux ; celles de la queue ſont teintes de même, & les deux intermédiaires ſont bordées de blanc ; le bec eſt d'un verd-jaunâtre ; les pieds ſont d'un verd-terne.

La *grinette* ſe trouve en Italie, ou, avec pluſieurs autres noms, ſuivant les lieux, on lui donne celui de *grinetta.*

GRINSON. BELL. *Voyez* PINSON.

GRISARD. *Voyez* GOELAND VARIÉ.

GRISETTE. *Voyez* FAUVETTE GRISE.

GRISIN de Cayenne.

Pl. enl. 643, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Sa groſſeur eſt à-peu-près celle de la *fauvette à tête noire* : le ſommet de la tête eſt noirâtre ; la gorge & la poitrine ſont d'un très-beau noir : une raie blanche s'étend de la racine du bec en arrière dans la ligne où l'œil eſt placé ; le deſſus du corps eſt d'un cendré rembruni ; le deſſous eſt blanc ; les couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, bordées de blanc ; les pennes ſont auſſi brunes, mais d'un brun plus clair & touchées de blanc à leur extrémité : la queue eſt noirâtre, terminée de blanc ; le bec & les pieds ſont noirâtres. La femelle a en général des couleurs plus foibles que le mâle. Suivant la méthode de M. Briſſon, ces oiſeaux ſont du genre XXIIe ; mais ils doivent, d'après leur conformation, être placés parmi les oiſeaux de ce même genre, dont M. de Buffon a fait une ſection à part, & qu'il a nommés *fourmilliers.*

GRIS-OLIVE.

Tangara-olive de la Louiſiane. *Pl. enl.* 714, *fig.* 1.

Tout le deſſus du corps eſt olivâtre, avec quelque mêlange de jaune qui perce ſur le devant de la tête : le deſſous du corps eſt d'un gris-blanchâtre & les côtés ſont jaunâtres ; l'aile eſt brune ; ſes grandes couvertures en-deſſus ſont bordées de blanc-grisâtre & ſes pennes d'olive-jaunâtre : la queue eſt d'un olive foncé, éclairci ſur le bord des pennes ; le bec & les pieds ſont d'un gris-cendré. Cet oiſeau, que j'ai reçu de la Louiſiane & de Cayenne, m'a paru, par la conformation de ſon bec, par quelques poils qui reviennent en-avant, un gobe-mouche plutôt qu'un tangara, & je le crois du genre XXIV.

GRISALBIN.

Gros-bec de Virginie. *Pl. enl.* 393, *fig.* 1.

Cette eſpèce indiquée par M. de Buffon, eſt de la groſſeur du *friquet* : tout le plumage eſt d'un cendré-bleuâtre ; la partie antérieure de la tête, la gorge, le devant du cou ſont d'une couleur éclaircie & blanchâtre : le bec & les pieds ſont brunâtres. *Genre XXXIV.*

GRISETTE ou COCHEVIS du Sénégal.

Alouette huppée du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 362, *pl. XIX, fig.* 2. Genre XXIX.

Cochevis du Sénégal. *Pl. enl.* 504, *fig.* 1.

C'eſt une alouette à-peu-près de la groſſeur de l'*alouette commune* : elle porte ſur la tête une huppe terminée en pointe, ornement qui la rapproche du *cochevis* ; mais elle en diffère par l'habitude de ſe percher ſur les arbres ; tout ſon plumage, ſur le deſſus du corps, eſt varié de gris & de brun ; le deſſus de la queue eſt d'un gris-rouſſeâtre ; le deſſous du corps eſt blanchâtre, & le devant du cou varié de quelques taches brunes ; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun, bordées de gris ; les deux

Digitized by Google

intermédiaires de la queue ſont griſes; les latérales brunes; la pénultième de chaque côté eſt bordée de blanc-rouſſeâtre, & la plus externe entièrement de cette dernière couleur: le bec eſt couleur de corne; les pieds & les ongles ſont gris.

Quoique le nom de *griſette* donne une idée fort juſte de la couleur dominante ſur le plumage de ce *cochevis*, j'aimerois mieux le déſigner par un autre nom, parce que la première impreſſion de celui-ci rappelle le ſouvenir d'un oiſeau de notre climat auquel il a été donné de tout temps, la *fauvette griſe* ou *griſette*, & en ſe tenant à la dénomination de *cochevis* du Sénégal, on éviteroit l'équivoque d'un double emploi.

GRISON. *Voyez* HIRONDELLE DE RIVAGE.

GRIVE.

Les *grives* ont le bec & les pieds conformés comme les *merles*: elles ſe nourriſſent des mêmes alimens, & elles ont pluſieurs rapports avec eux dans leurs habitudes; ce ſont par conſéquent des oiſeaux de même genre, ſuivant les auteurs qui ont donné des méthodes d'ornithologie, & les *grives* ſont, ſelon M. Briſſon, du XXIIe genre; mais l'uſage a prévalu d'en appliquer le nom à des oiſeaux dont le plumage eſt plus ou moins varié de taches régulières, à-peu-près arrondies, diſtribuées ſur un fond uniforme.

On connoît en France, & dans toutes les contrées de l'Europe, quatre eſpèces de *grives*. 1°. La *grive* proprement dite; 2°. la *draine*; 3°. la *litorne*; 4°. le *mauvis*.

Les *grives* ſont en général des oiſeaux de paſſage; cependant il en reſte en tout temps dans nos climats, ſur-tout des *grives* proprement dites & des *draines*; mais on y trouve peu d'individus des deux autres eſpèces en été; c'eſt à l'automne, vers les premiers jours d'octobre, qu'on commence à voir, aux environs de Paris, les *grives* en grand nombre: elles arrivent des parties ſeptentrionales de l'Europe où elles ont paſſé l'été & élevé leurs petits: la *grive* proprement dite, & la *draine*, viennent ſeule à ſeule & ſe ſuccèdent; elles ſont en tout temps iſolées & ſolitaires; la *litorne* & le *mauvis* arrivent au contraire & continuent de vivre en bandes nombreuſes: les deux premières eſpèces ont un chant bien formé & agréable, & les deux autres n'ont qu'un gazouillement. Le *mauvis* ne fait guère que paſſer dans nos contrées, qu'il traverſe, pour ſe rendre dans des régions plus méridionales: il nous reſte un plus grand nombre des trois autres eſpèces, ſur-tout des *litornes*; les unes & les autres ſe nourriſſent de bayes, de fruits ſauvages, d'inſectes & de vers: les bayes du genevrier ſont au fort de l'hiver le fond de leur entretien: les *grives* repaſſent au printemps pour retourner dans les pays ſeptentrionaux; celles qui ne quittent pas nos contrées ſe retirent alors dans les bois; elles y placent leur nid ſur des arbres médiocrement élevés, quelquefois aſſez bas & même ſur des buiſſons; il eſt compoſé en-dehors de mouſſe, de paille & de feuilles sèches, revêtu en-dedans d'une couche de terre mouillée, battue, fortifiée par des brins de paille & des filamens de racines. Les œufs varient du verd au bleuâtre; ils ſont parſemés de quelques taches, ſuivant les eſpèces: les *grives* pondent en général de très-bonne heure & font deux couvées; elles quittent le fond des bois à l'automne pour ſe retirer ſur les liſières, être plus à portée de ſe répandre dans les campagnes & d'y chercher leur nourriture. Leur chair paſſe pour un mets délicat en général. La *litorne* eſt moins eſtimée que les autres eſpèces; ſa chair eſt moins tendre, & ſouvent elle a un goût d'amertume: le *mauvis* eſt la *grive* dont on fait le plus de cas comme gibier; enſuite la *grive* proprement dite & la *draine*. On prend beaucoup de *grives* au lacet, ſur-tout des deux premières eſpèces, & ce ſont preſque les ſeules qu'on prenne à la pipée: elles ſont toutes faciles à tirer, parce qu'on peut les approcher aſſez près; que leur vol eſt bas, peſant & qu'étant oblique & tortueux, il ne les porte ni loin ni avec rapidité.

La *grive* eſt appellée *tordo* en Italien & en Eſpagnol;

Ziemer, *kramet-vogel*, *weckholeur-vogel* en Allemand;

Gluels, *jemiolucha*, *drozd* en Polonois;

Feldefare, *fieldefare*, *filfar* en Anglois;

Turdus en Latin.

GRIVE.

Pl. enl. 406.

Petite grive. BRISS. *t. II, p.* 205. Genre XXII.

Idem. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 326.

Tourdre, *petit tourd*, *oiſeau dunete*, *fiſelle*, *vendangette*, *grivette* dans différentes provinces de France.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle*: ſa longueur eſt de huit pouces huit lignes; elle a treize pouces ſix lignes de vol: ſes ailes pliées atteignent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue; le deſſus de la tête & du corps eſt d'un gris-brun uniforme; la même couleur s'étend ſur les couvertures du deſſus des ailes, qui ſont terminées de rouſſeâtre: les joues, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont mouchetés de taches noirâtres ſur un fond blanc-rouſſeâtre: il y a moins de taches noires ſur le ventre & le fond eſt plus blanc; ce qui paroît des pennes des ailes pliées eſt d'un gris-brun; la queue eſt en-deſſus de la même couleur, lavée de rouſſeâtre; elle eſt cendrée en-deſſous; l'iris eſt couleur de noiſette; le bec eſt brun, blanchâtre à ſa baſe en-deſſous: les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

La *grive* arrive vers la fin de ſeptembre & au commencement d'octobre; elle reſte peu, & repaſſe en mars ou avril. Cependant toutes ne diſparoiſſent pas, & il en reſte plus ou moins à chacun des paſſages: celles qui demeurent au printemps nichent le plus ordinairement ſur les pommiers ou poiriers ſauvages, par préférence aux

Digitized by Google

autres arbres : elles ſont deux pontes dans une année, quelquefois trois ; la première ponte eſt de cinq à ſix œufs ; la ſeconde de quatre : ils ſont d'un bleu foncé, tachetés de noir. Cette eſpèce de *grive* a un joli chant, qu'elle répète par intervalle, quelquefois durant une heure entière, perchée au ſommet des arbres les plus élevés ; les jeunes vont par bandes, conduites par les pères & mères, & ſi quelquefois pluſieurs couvées ſe mêlent, ce n'eſt que momentanément : chaque famille ſe ſépare bientôt pour faire bande à part. *Voyez* ſur les habitudes en général l'article précédent.

Le plumage de la *grive* eſt, ſuivant les obſervations de pluſieurs auteurs, ſujet à varier par l'intenſité des nuances & le nombre des taches : il m'a paru qu'en général les jeunes ont des couleurs plus foibles, & que leur plumage eſt moins tacheté ; mais, indépendamment de ces différences, il y a des variétés plus marquées : telle eſt celle de la *grive* blanche, dont la couleur eſt plus ou moins nette, ou retient plus ou moins des couleurs ordinaires. Schweneſeld parle d'une *grive* qui avoit une huppe blanche & une ſorte de collier de la même couleur : il eſt bien difficile de rien décider à l'égard de cet oiſeau dont cet auteur n'a vu qu'un individu, & dont lui ſeul fait mention.

GRIVE. (groſſe) BRISS. *tom. II, pag.* 200. *Voyez* DRAINE.

GRIVE. (petite) BRISS. *tom. II, pag.* 205. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 326. *Voyez* GRIVE.

GRIVE. (petite) CATESB. *tom. I, pag.* 31, *pl.* 31: *Voyez* GRIVETTE.

GRIVE. (petite) CATESB. *tom. I, page* & *pl.* 31.

EDW. *Pl.* 296. *Voyez* GRIVETTE d'Amérique.

GRIVE AUX PIEDS ROUGES. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 30. *Voyez* TILLY.

GRIVE BASSETTE de Barbarie.

Cet oiſeau, que M. de Montbeillard rapporte aux *grives*, en diffère en ce qu'il a les pieds proportionnément beaucoup plus courts & que ſon plumage eſt paré de couleurs brillantes, au lieu que les *grives* n'en ont que de ſombres ; mais d'ailleurs, ce même oiſeau reſſemble aux *grives* par ſa forme totale, par celle de ſon bec, par les mouchetures dont ſa poitrine eſt variée ſur un fond blanc : la tête & le cou ſont d'un verd brillant qui s'étend ſur le deſſus du corps & ſur les pennes des ailes & de la queue, dont la nuance eſt cependant plus foible ; le croupion eſt d'un beau jaune qui reparoît à l'extrêmité des couvertures des ailes & de la queue. *Genre XXII.*

GRIVE BLANCHE. *Voyez* GRIVE.

GRIVE BRUNE de paſſage. CATESB. *tom. I, pag. pl.* 29. *Voyez* LITORNE de Canada.

GRIVE BRUNE des Indes. EDW. *tom. IV, pl.* 184. *Voyez* BANIARBOU de Bengale.

GRIVE CENDRÉE d'Amérique. *Voyez* TILLY.

GRIVE Champeſtoiſe. *Voyez* MAUVIS.

GRIVE D'EAU.

BRISS. *tom. V, pag.* 255. Genre LXXV.

Tringa tacheté. EDW. *glan. port. II, pag.* 199 ; *pl.* 277.

Cet oiſeau n'a de rapport avec les *grives* que par les mouchetures de ſon plumage ; mais par la conformation de ſon bec, il eſt du genre du *bécaſſeau*, & par celle de ſes jambes, du nombre des oiſeaux en général qui fréquentent le bord des eaux ; ſa taille eſt à-peu-près celle de la petite *grive* : tout ſon plumage eſt marqueté de taches noires jettées ſur un fond d'un roux-olivâtre en-deſſus du corps & en-deſſous ſur un fond blanchâtre : les ailes ſont noirâtres, traverſées par deux raies blanchâtres ; la queue eſt blanche, rayée tranſverſalement de noirâtre ; elle eſt étagée ; le bec brun à ſa pointe eſt couleur de chair dans le reſte de ſa longueur : les pieds ſont de cette dernière couleur ternie ; les ongles ſont noirs.

GRIVE de Brou. *Voyez* DRAINE.

GRIVE de Canada. *Pl. enl.* 56, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 225. *Voyez* LITORNE de Canada.

GRIVE de Cayenne. *Pl. enl.* 515. *Voy.* LITORNE de Cayenne.

GRIVE de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 223: *Voyez* MOQUEUR FRANÇOIS.

GRIVE de la Caroline, appellée *le moqueur François. Pl. enl.* 645. *Voyez* MOQUEUR FRANÇOIS.

GRIVE de la Chine. BRISS. *tom. II, pag.* 221. *Voyez* HOAMY.

GRIVE de la Guadeloupe.

Elle eſt de la groſſeur de la *draine* & même un peu plus forte : la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, des ailes & de la queue ſont bruns ; le tour des yeux eſt dégarni de plumes, & j'ignore la couleur de la peau nue qui les entoure ; n'ayant vu l'oiſeau que deſſéché : le haut de la gorge eſt bleuâtre ; le devant du cou, la poitrine & le ventre, ainſi que les côtés, ſont variés de brun & de blanc ; la dernière couleur occupe le milieu des plumes & eſt entourée de brun ; les mouchetures blanches ſont comme écailleuſes ; ſur le cou & la poitrine, elles ſont d'un blanc-rouſſeâtre & d'un très-beau blanc ſur le ventre : le deſſous de la queue eſt blanc : cette *grive* eſt tachetée à l'oppoſée des autres, qui ſont grivelées de brun ſur un fond plus ou moins blanc, & celle-ci au contraire eſt mouchetée de larges taches blanches ſur un fond brun : le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre ; l'inférieur & les pieds ſont d'un jaunâtre très-pâle & décoloré. J'ai reçu cet oiſeau de la Guadeloupe ; mais il ſe trouve ſans doute en beaucoup d'autres endroits de l'Amérique, puiſque les *grives* y ſont en général, comme en Europe, des oiſeaux de paſſage. *Genre XXII.*

GRIVE de la Guiane. *Pl. enl.* 398, *fig.* 1.

Cette eſpèce, ſuivant la figure qui la repréſente, eſt plus petite que notre *grive* : tout le deſſus

Digitized by Google

du corps est d'un brun-verdâtre, & le dessous est moucheté de taches oblongues dans le sens des plumes, sur un fond blanc, lavé de jaunâtre sur les côtés : le bec & les pieds sont d'une couleur de chair tirant sur le brun. *Genre XXII.*

GRIVE de la Guiane. *Pl. enl.* 398, *fig.* 2. *Voyez* GRIVELETTE de Saint-Domingue.

GRIVELETTE de Saint-Domingue.

Grive de la Guiane. *Pl. enl.* 398, *fig.* 2.

Elle n'est pas plus grosse qu'une *alouette* : le dessus de la tête est d'une couleur orangée fort vive ; le reste du dessus du corps est d'un verd-olivâtre ; les joues sont blanchâtres ; le dessous du corps est grivelé de taches d'un olivâtre foncé sur un fond blanc : le bec & les pieds sont d'un brun-clair. *Genre XXII.*

GRIVE de vendange. *Voyez* MAUVIS.

GRIVE des Ardennes. *Voyez* MAUVIS.

GRIVE des Philippines. (petite)

M. de Montbeillard, auquel on doit la connoissance de cette *grive*, en donne l'idée dans les termes suivans : « elle a le devant du cou & la gorge grivelés de blanc sur un fond roux ; le reste du » dessous du corps d'un blanc-sale tirant au jaune, » & le dessus du corps d'un brun fondu avec une » teinte olivâtre : sa grosseur est au-dessous de celle » du *mauvis* ». *Genre XXII.*

GRIVE HUPPÉE. *Voyez* GRIVE.

GRIVE Provençale. *Voyez* DRAINE.

GRIVE ROUGE. *Voyez* MAUVIS.

GRIVE ROUSSE. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 28. *Voyez* MÓQUEUR FRANÇOIS.

GRIVELIN.

Gros-bec du Brésil. *Pl. enl.* 309, *fig.* 1.

Ce bel oiseau est quelquefois apporté en France, & il est connu de nos oiseliers, qui lui donnent le nom de *moineau de paradis*. C'est sous ce nom au moins qu'un individu de cette espèce, que je conserve, me fut remis, il y a quelques années, par feu M. Château père, l'un des oiseliers les plus instruits dans leur état.

Le *grivelin* est à-peu-près de la grosseur du *moineau-franc* ; la tête & la gorge sont d'un beau rouge ; le dessus du corps est d'un brun-clair qui s'étend sur les couvertures du dessus des ailes ; les plus grandes sont pointillées, à leur extrémité, de jaunâtre, qui forme une bande transversale sur l'aile ; le dessous du corps est tacheté ou grivelé de mouchetures blanchâtres, entourées d'un cercle noir, avec quelque mêlange de jaunâtre, surtout sous le ventre ; les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre, & les moyennes ont, à leur extrémité, une tache jaunâtre ; la queue est de la même couleur que les ailes, & terminée de blanchâtre ; le bec est couleur de chair ; les pieds sont d'un gris-blanchâtre. *Genre XXXIV.*

M. Brisson décrit, sous le nom de *gros-bec du Brésil, pag.* 246, d'après Marcgrave, un oiseau qui n'a de rapport avec le *grivelin* que la grosseur, & d'avoir la tête rouge ; mais la description de Marcgrave est trop superficielle pour qu'on puisse statuer sur la parité de cet oiseau avec le *grivelin*, ou sur la différence qui les sépare.

GRIVELIN A CRAVATE.

Gros-bec d'Angola. *Pl. enl.* 659, *fig.* 2.

Il n'est pas tout à fait si gros qu'un *moineau-franc* : la tête est couverte de plumes d'un brun-noirâtre ; l'espace entre l'œil & le bec, la gorge & le devant du cou sont d'un blanc teint de jaunâtre, qui s'étend sur les côtés & le derrière du cou en forme d'un large collier ; le haut de la poitrine & le moignon de l'aile sont couverts de plumes brunes, bordées de blanc-jaunâtre ; cette dernière couleur s'étend sur le ventre & tout le dessous du corps ; le dos & la queue sont bruns ; les pennes des ailes sont de la même couleur, bordées de rousseâtre ; le bec est noirâtre ; les pieds sont d'un brun-rougeâtre. *Genre XXXIV.*

GRI-VERT ou ROLLE de Cayenne.

C'est une espèce nouvelle ; je ne la connois que par la *planche enluminée*, *n°.* 616. Le *gri-vert* est à-peu-près de la grosseur d'un *merle* ; mais il paroît avoir le bec conformé comme les rolliers ; tout le dessus du corps, le croupion, les couvertures du dessus des ailes, leurs pennes moyennes & les pennes de la queue sont d'un verd d'olive ; les joues, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre sont d'un gris-cendré ; un trait blanc s'étend du bec en arrière, dans la ligne où l'œil est placé ; la gorge est blanche accompagnée de chaque côté d'un trait noir longitudinal ; les grandes pennes des ailes sont d'un verdâtre-clair ; la queue est étagée du centre sur les côtés ; le bec est rouge, les pieds sont gris. *Genre XVIII.*

GRIVETTE *Voyez* GRIVE.

GRIVETTE BEL. *Voyez* MAUVIS.

GRIVETTE d'Amérique.

Mauvis de la Caroline. BRISS. *tom. II, p.* 212, *genre XXII.*

Petite grive. CATESB. *tom. I, pag.* 31, *pl.* 31.

Cette espèce de grive n'est pas plus grosse qu'une *alouette* ; le dessus du corps est d'un brun-roux ; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont tachetés de brun-roux, sur un fond de la même couleur, mais plus clair ; le ventre est d'un blanc-sale ; les pennes des ailes sont d'un brun-roux du côté extérieur ; la queue est rousseâtre en-dessus & cendrée en-dessous ; le bec, les pieds & les ongles sont gris-bruns : le plumage varie dans les différens individus, & c'est un rapport avec notre grive. Cette espèce se trouve dans le nord de l'Amérique, où elle n'est que de passage, & dans des contrées méridionales du même continent qu'elle ne quitte jamais ; d'où l'on peut conclure qu'elle se trouve aussi dans les parties tempérées que fréquentent alternativement les individus de cette espèce, qui passent au nord en certains temps.

M. de Montbeillard, comparant en détail la *grivette* à notre grive & au *mauvis*, lui trouve un plus grand nombre de rapports, & des rap-

Digitized by Google

ports plus décisifs, avec le premier de ces deux oiseaux.

GROLLE. Bel. *Voyez* FREUX.

GROLLE. *Pl. enl.* 523. *Voyez* CHOUCAS (le).

GROLLE. *Voyez* CORBINE.

GROS-BEC.

Pl. enl. 99, le mâle : 100, la femelle.

Briss. *tom. III, pag.* 219, *genre XXXIV.*

Bel. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 373, *fig. pag.* 374.

Gros-bec, pinſon royal. Bel. *pord. d'oiſ. p.* 97.

Geai de bataille dans quelques endroits de France, & auſſi *pinſon à gros-bec, mangeur de noyaux, coche-pierre ;*

Pinſon royal dans le Maine ;

Groſſe-tête en Picardie ;

Malomaſſe ; pinſon maillé en Sologne ;

Gros pinſon ; pinſon d'Eſpagne en Saintonge ;

Dur-bec en Périgord ;

Cocothrauſtes en Latin.

Le *gros-bec* a ſix pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue ; le deſſus de la tête & les joues d'un marron-clair ; le deſſus du cou cendré ; le dos & les plumes ſcapulaires d'un marron-foncé ; le croupion griſâtre ; le deſſus de la queue marron ; la gorge, le tour des yeux, l'eſpace entre l'œil & le bec & les plumes qui en entourent la baſe ſont noires ; le devant du cou, la poitrine, les côtés, le haut du ventre ſont d'un fauve-vineux ; les jambes d'un gris-blanc, & le reſte du deſſous du corps blanc : les petites couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, les grandes ſont noires, changeantes en violet, ou plutôt en couleur d'acier bruni ſur leur bord extérieur ; la couleur dominante des pennes des ailes eſt un noir changeant en couleur d'acier bruni à leur extrémité : elles ſont la plupart comme coupées quarrément à leur extrémité, & il y a d'ailleurs pluſieurs remarques à faire à leur égard, dont le détail eſt très-circonſtancié dans l'ouvrage de M. Briſſon, & qui porteroit trop loin cet article ; je renverrai par la même raiſon au même ouvrage par rapport à la deſcription exacte de la queue, au ſujet de laquelle je me contente de remarquer qu'elle eſt brune dans ſon milieu, noire ſur les côtés, terminée de blanc ; l'iris eſt d'une couleur cendrée, le bec d'un gris teint de rougeâtre, les pieds & les ongles ſont d'une couleur de chair-pâle.

La femelle a en général des couleurs moins vives que le mâle, & elle en diffère ſur-tout en ce qu'au lieu de noir, elle a du gris-blanc entre l'œil & le bec.

Le *gros-bec* ſe trouve dans toute l'Europe en général ſans être commun dans aucune de ſes parties ; on en voit toute l'année, mais beaucoup moins au fort de l'hiver ; il habite les bois dans la belle ſaiſon & n'en ſort que par le froid pour s'approcher des lieux habités, & chercher à vivre dans les vergers & les jardins ; il ſe nourrit de grain, d'amendes qu'il tire des noyaux que ſon bec a la force de briſer, & d'inſectes, pour leſquels il a auſſi du goût ; il n'a point de chant, & il eſt en général ſilencieux ; il compoſe ſon nid de brins de bois ſecs & de chevelu de racines ; ſa ponte eſt communément de quatre à cinq œufs bleuâtres tachés de brun. Nous ne connoiſſons en Europe qu'une eſpèce de ce genre ; elle paroît ſe retrouver à la Chine, d'où M. Sonnerat a rapporté un *gros-bec* mâle & une femelle de la même eſpèce qui ne m'ont paru qu'une variété du nôtre.

GROS-BLEU. Cat. *tom. I, pag. & pl.* 39. *Voyez* BEC-ROND ou BOUVREUIL-BLEU d'Amérique.

GROS-BEC BLEU d'Amérique.

Pl. enl. 154.

Il eſt plus gros que le nôtre & ſur-tout beaucoup plus alongé ; tout ſon plumage eſt d'un cendré-bleuâtre ; la gorge eſt blanche, le bec d'un rouge-vif, les pieds griſâtres. *Genre XXXIV.*

GROS-BEC de Canada. *Pl. enl.* 135, *fig.* 1.

Briss. *tom. III, pag.* 250. *Voyez* DUR-BEC.

GROS-BEC CENDRÉ de la Chine. Briss. *tom. III, pag.* 244. *Voyez* PADDA.

GROS-BEC d'Abyſſinie.

C'eſt une eſpèce nouvelle, M. le comte de Buffon la dépeint dans les termes ſuivans... « Le » *gros-bec* d'Abyſſinie a l'iris rouge, le bec noir, » ainſi que le deſſus & les côtés de la tête, la » gorge & la poitrine ; le reſte du deſſous du » corps, les jambes & la partie ſupérieure du » corps d'un jaune clair, mais qui prend une » teinte de brun à l'endroit où il s'approche du » noir de la partie antérieure ; les plumes ſcapu- » laires ſont noirâtres ; les couvertures des ailes » brunes, bordées de gris ; les pennes des ailes » & de la queue brunes, bordées de jaune & les » pieds d'un gris-rougeâtre ».

Il donne à ſon nid une forme pyramidale & le ſuſpend au-deſſus de l'eau, à l'extrémité d'une petite branche ; l'ouverture eſt ſur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'eſt ; une cloiſon mitoyenne ſépare l'intérieur du nid en deux portions, dont la ſupérieure ſert d'entrée, & la ſeconde renferme les œufs. *Genre XXXIV.*

GROS-BEC d'Angola. *Voyez* GRIVELIN A CRAVATE.

GROS-BEC de Cayenne. *Pl. enl.* 152, *fig.* 2.

Briss. *tom. III, pag.* 229. *Voyez* FLAVERT.

GROS-BEC de Coromandel.

Pl. enl. 101, *fig.* 1.

Il eſt de la taille de notre *gros-bec*, il en a la queue courte, la taille ramaſſée, & l'extérieur en général ; la plupart des plumes qui couvrent le corps ſont comme coupées quarrément à leur extrémité, & c'eſt encore un rapport avec notre *gros-bec*, qui cependant n'a qu'un nombre de plumes limité, tranchées de la même façon.

La tête, le cou, le dos, le deſſous du corps ſont d'un noir de velours ; le moignon des ailes & le

Digitized by Google

croupion, les couvertures du dessus de la queue sont d'un très-beau jaune; les jambes sont brunes; les ailes sont variées de noir & de brun qui borde les plumes; le bec est noir, les pieds bruns; on a représenté, *pl. enl.* 659, *fig.* 1, sous le nom de *gros-bec tacheté du Cap de Bonne Espérance*, un oiseau qui est le même que le précédent, mais dans un temps où il est revêtu d'un plumage différent. M. de Buffon en avertit en parlant de ce *gros-bec tacheté*, *édit. in-12*, *tome VI*, *pag.* 206. Tout son plumage est varié de brun en traits alongés, sur un fond gris-verdâtre; cependant la plaque jaune qui couvre le moignon des ailes & celle du croupion percent à travers ce fond, & la queue & les ailes conservent le même fond de couleur que dans l'oiseau, tel que je l'ai décrit d'abord; ce qui semble plus surprenant, c'est que le bec est blanchâtre; ainsi la même cause qui change les couleurs du plumage, influe aussi, dans cet oiseau, sur celle du bec; cependant M. de Buffon assure l'identité d'espèce de ces deux oiseaux, d'après M. Sonnerat, observateur trop exact & trop éclairé pour qu'on puisse douter du fait; non-seulement il m'a été confirmé par d'autres voyageurs, mais ils m'ont encore assuré, & M. Sonnerat l'a aussi reconnu, que ce *gros-bec*, suivant les saisons, prend un troisième plumage différent des deux premiers; pendant la durée de ce troisième plumage, la tête, la gorge, la poitrine & le ventre sont noirs; le reste du corps est couvert de plumes d'un très-beau rouge; les ailes & la queue sont variées de noir & de brun. On a représenté cet oiseau, *pl. enl.* 309, *fig.* 2, sous le nom de *gros-bec du Brésil*, & M. de Buffon, *édit. in-12*, *tom. VI*, *pag.* 190, lui donne celui de *rouge-noir*, qui présente une idée très-juste de ses couleurs. On a encore représenté, *pl. enl.* 5, *fig.* 2, sous le nom de *cardinal du Cap de Bonne espérance*, un oiseau qui ne diffère du *rouge-noir* qu'en ce qu'il a la queue rouge.

Si les observations précédentes sont exactes, il s'ensuit que le *gros-bec*, dont je viens de décrire les différens états, a trois plumages différens par an; ce fait pourroit paroître difficile à admettre si l'on ne trouvoit quelque chose de pareil, & même de plus extraordinaire, dans l'histoire du *gobe-mouche noir à collier*. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER.

Mais le *gros-bec tacheté* ne représenteroit-il pas, dans cette espèce, les jeunes & les femelles, & les deux autres oiseaux ne seroient-ils pas des mâles adultes qui auroient six mois de l'année un plumage orné de rouge & six autres de jaune? Alors les choses rentreroient à leur égard dans le même ordre, que par rapport à d'autres oiseaux du même climat qu'on connoît pour être sûrement sujets à deux mues par an, à ne se pas ressembler dans leurs deux plumages successifs, dont les femelles sont revêtues différemment des mâles. C'est à l'observation à confirmer ou détruire cette conjecture. Ces oiseaux, soit qu'on doive ne les compter que pour une espèce, soit qu'on doive les regarder comme différens les uns des autres, nous sont apportés du Cap de Bonne-Espérance, où ils paroissent être communs, & ils sont tous du XXXIIIe genre.

GROS-BEC de Java. *Pl. enl.* 101, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 237. *Voyez* QUADRICOLOR.

GROS-BEC de Java, *dit* LE DOMINO. *Planc. enl.* 139, *fig.* 2. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC de Java, *dit* LE JACOBIN. *Planc. enl.* 139, *fig.* 3, *Voyez* JACOBIN.

GROS-BEC de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Ch. tom. II*, *pag.* 199.

Nous avons parlé de cet oiseau à l'article du *gros-bec* d'Europe. *Voyez* GROS-BEC.

GROS-BEC de la Chine. *Pl. enl.* 152, *fig.* 1. EDW. *tom. I*, *pag. & pl.* 41. *Voyez* PADDA.

GROS-BEC de la Louisiane. *Pl. enl.* 153. *tom. II*, BRISS. *tom. III*, *pag.* 247. *Voyez* ROSE-GORGE.

GROS-BEC de l'Isle de Bourbon. *Pl. enl.* 153, *fig.* 1. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC de l'Isle de Bourbon. BRISS. *tom. III*, *pag.* 243. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC de Virginie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 253. *Voyez* CARDINAL HUPPÉ.

GROS-BEC des Indes. *Pl. enl.* 393, *fig.* 2. *Voyez* ORCHEF.

GROS-BEC des Moluques. *Pl. enl.* 139, *fig.* 1. BRISS. *tom. III*, *pag.* 241. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC des Philippines. *Pl. enl.* 135, *fig.* 2. BRISS. *tom. III*, *pag.* 232. *Voyez* TOUCNAM-COURVI.

GROS-BEC du Brésil. *Pl. enl.* 309, *fig.* 2. *Voyez* GROS-BEC de Coromandel.

GROS-BEC du Brésil. *Pl. enl.* 309, *fig.* 1. BRISS. *tom. III*, *pag.* 246. *Voyez* GRIVELINE.

GROS-BEC NONETTE.

Pl. enl. 393, *fig.* 3.

Il est de la grosseur du *friquet*; le dessus, le derrière de la tête, la partie supérieure des joues sont noirâtres; la gorge & le devant du cou, le bas des joues sont d'un blanc teint de jaunâtre, qui s'étend sur le derrière du cou en forme de demi-collier; le dos est noirâtre, une bande transversale de la même couleur, sépare le cou d'avec la poitrine; le reste du dessous du corps & le croupion sont d'un blanc-rousseâtre; les ailes sont variées de cette dernière couleur répandue sur un fond noirâtre; la queue est de cette dernière couleur, sans mélange; le bec est noirâtre, les pieds sont gris. *Genre XXXIVe.*

GROS-BEC TACHETÉ de Java. BRISS. *tom. III*, *pag.* 239. *Voyez* DOMINO.

GROS-BEC TACHETÉ de Java. BRISS. *tom. III*, *pag.* 239, *pl. XIII*, *fig.* 2. *Voyez* les mots DOMINO & JACOBIN.

GROS-BEC TACHETÉ du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* GROS-BEC de Coromandel.

Digitized by Google

GROS-BEC VIOLET. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 40. *Voyez* BOUVREUIL ou BEC-ROND A GORGE & SOURCILS ROUGES.

GROS-BECS. Nom que l'on donne à Cayenne aux *Toucans. Voyez* TOUCAN.

GROS-MIAULARD. *Voyez* GOELAND A MANTEAU GRIS.

GROS-MONDAIN (espèce de pigeon). *Voyez* MONDAIN (pigeon).

GROS-PILLERY. SAL. *Voyez* MOINEAU.

GROS-PINSON. *Voyez* GROS-BEC.

GROSSE-GORGE. *Voyez* COMBATTANS.

GROSSE-PIVOINE. EDW. *tom. III, pag. CXXIII. Voyez* DUR-BEC.

GROSSE-TÊTE. *Voyez* GROS-BEC.

GROULARD. BEL. *Voyez* TRAQUET.

GROULARD. *Voyez* BOUVREUIL.

GRUE.

Pl. enl. 769.

BRISS. *tom. V, pag.* 374; *pl. XXXIII. Genre LXXX.*

BELL. *hist. nat. des oiſ. pag.* 187, *fig. pag.* 188.

Idem. *Port. d'oiſ. pag.* 41.

En Latin, *grus;*

Grulla, en Eſpagnol;

Gru, grua, en Italien;

Kran, Kranich, en Allemand;

Crane, en Anglois;

Trana, en Suédois;

Zoraw, en Polonois.

La *grue* a la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes, trois doigts devant, un derrière, tous ſéparés; le bec long, droit, pointu & liſſe; les pennes des ailes les plus près du corps, prolongées, recourbées en forme de faulx, & relevées au-deſſus du croupion. C'eſt un des plus grands oiſeaux, & cependant celui qui a peut-être le vol le plus élevé & le plus ſoutenu: elle eſt de la groſſeur du *dindon*; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, excède quatre pieds; car il y a des individus plus grands les uns que les autres; le deſſus de la tête en-devant, n'eſt garni que de petites plumes noirâtres, qui ont l'apparence de poils; elles ſont clair-ſemées au derrière de la tête, & répandues ſur une peau rougeâtre qu'elles laiſſent appercevoir; l'occiput ou le bas du derrière de la tête eſt couvert de plumes brunes-noirâtres; elles ſe prolongent en forme de pointe ſur le haut du cou; derrière l'œil, de chaque côté, naît une large bande blanche, qui s'étend en arrière ſur les joues & ſur le haut du cou; le bas des joues & la gorge ſont d'un gris-brun, le haut du devant & des côtés du cou ſont d'un brun-cendré; le reſte du cou & tout le plumage ſont d'un cendré-clair, excepté les grandes pennes des ailes qui ſont noires; les moyennes qui ſont auſſi noires du côté intérieur ſeulement, & celles qui ſont les plus près du corps, dont la pointe prolongée, qui ſe recourbe en forme de faux renverſée, eſt noire; les pennes de la queue ſont brunes-cendrées, terminées de noir; le bec eſt d'un noir-verdâtre; le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

La *grue* eſt l'oiſeau de paſſage qui entreprend les voyages les plus longs; du nord de l'Europe, où elle vient paſſer l'été, elle ſe porte en automne dans les régions méridionales; elle en revient au printemps, en tenant la même route qu'à l'automne; dans l'un & l'autre voyage elle ne fait que paſſer ſur nos contrées tempérées, ſans y ſéjourner. Quoique les *grues* s'élèvent très-haut & ſoutiennent un vol très-long, elles ont quelque peine à s'enlever, elles courent quelques pas en déployant les ailes avant de prendre leur eſſor; elles volent en bandes, & obſervent un ordre conſtant; elles forment en l'air un triangle quand l'atmoſphère eſt tranquille, elles ſe ſerrent quand le vent eſt violent ou contraire, & elles ſe rangent en cercle pour luter contre la tempête; leur marche ſe fait ordinairement la nuit: une d'entr'elles, auquel on peut donner le nom de *chef*, fait ſouvent entendre un cri ſonore & de rappel, qui eſt répété par toute la troupe. On prétend que le cri des *grues*, pendant le jour, indique la pluie, un cri tumultueux, la tempête; que ſi elles s'élèvent paiſiblement, c'eſt un ſigne de ſérénité; lorſqu'elles ſont à terre, ſoit pour prendre de la nourriture, ſoit pour ſe repoſer par le ſommeil, une d'entr'elles ne ceſſe pas de faire la garde; elle obſerve ce qui ſe paſſe & en avertit, par un cri dont l'intention eſt reconnue par ſes compagnes. Leur chair étoit fort eſtimée des anciens, & en particulier des Romains: très-peu de perſonnes pourroient chez-nous l'apprécier d'après leur expérience. Nous voyons peu de *grues*; on les approche difficilement, on ne les peut tirer qu'à balle; on en prend au lacet de corde, & on les chaſſe avec le *gerfaut* & le *faucon*; elles ſe nourriſſent de reptiles, de vers, d'inſectes & de grains. On les apprivoiſe aiſément, & elles ſont ſuſceptibles d'être inſtruites & réglées dans les mouvemens alternativement légers & par bonds, graves & ſautillans, qu'elles affectent d'elles-mêmes: elles paſſent pour vivre long-temps; elles font leur ponte dans les terres baſſes & dans les marais des pays ſeptentrionnaux; elle n'eſt que de deux œufs. Il paroîtroit, d'après les anciens & les voyageurs, que la *grue* pond auſſi ſur les terres où elle ſe tranſporte vers le midi; mais les *grues* qu'on trouve au-delà du tropique ſont-elles les mêmes que la nôtre? Si c'eſt la même eſpèce, ces *grues* trouvant de quoi vivre toute l'année ſous un ciel qui leur convient, n'ont-elles pas des habitudes différentes, & ne ſont-elles pas ſédentaires? Sans entreprendre de diſſerter ſur ces queſtions difficiles, j'obſerverai que les auteurs parlent de différentes *grues* étrangères, qui ont plus ou moins de rapport avec la nôtre. Telles ſont:

1°. *La grue des Indes orientales* de M. Briſſon, *tom. V, pag.* 378, qui eſt *la grande grue des Indes*

Digitized by Google

d'Edwars, *tom. I*, *pag. XLV*, *pl.* 45; elle eſt plus grande que la nôtre; la partie de la tête, qui, dans celle-ci eſt rouge & couverte de plumes ſemblables à des poils, eſt entièrement nue & blanche; le bas des jambes & les pieds ſont rouges; le plumage eſt le même que celui de notre *grue*.

2°. La *grue* décrite par Willughby, comme étant des Indes orientales, *pag.* 201, *n°.* 11, & qui ne diffère de la nôtre, qu'en ce qu'elle eſt moins grande, M. Briſſon la nomme *grue du Mexique*, *tom. V*, *pag.* 381.

3°. *La grue du Japon.* BRISS. *tom. V*, *pag.* 381.

Elle eſt de la taille de la nôtre; tout ſon plumage eſt blanc, excepté les grandes pennes des ailes qui ſont noires, & la partie inférieure du cou qui l'eſt auſſi. On ne ſeroit pas fondé à rapporter cette *grue* à la nôtre, ſi Kempfer ne parloit pas des *grues* du Japon, comme étant ſemblables aux nôtres, & s'il n'ajoutoit pas qu'il s'en trouve de blanches qu'il paroît avoir regardées comme des variétés.

GRUE A COLLIER.

Elle eſt beaucoup plus grande que la nôtre; la tête & le haut du cou ſont couverts de petites plumes clair-ſemées, d'un gris-blanchâtre; elles laiſſent appercevoir le fond de la peau qui eſt d'un rouge de chair-pâle; de l'endroit où finiſſent ces petites plumes ſur le cou, aux deux tiers de ſa longueur, il eſt nud, entouré à la partie ſupérieure d'une large zone ou collier rouge, qui ſe fond dans le blanc tirant au couleur de chair qui colore le reſte de la peau nue du cou; ſa partie inférieure & tout le plumage ſont d'un cendré-clair, dont la teinte eſt trop rembrunie dans la planche enluminée; le bec, le bas des jambes & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau a vécu en France où il avoit été apporté des Indes orientales, & il fait partie du ſuperbe cabinet de madame la Préſidente de Bandeville. *Genre LXXXe*

GRUE BLANCHE.

Grue d'Amérique, *pl. enl.* 889.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 382.

CATESB. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 75.

Je conſerve une peau montée de cet oiſeau qu'on a rarement apporté dans nos climats; je la dois à feu M. Lebeau, médecin du Roi à la Louiſiane, qui a rendu de très-grands ſervices à l'ornithologie; il m'a dit que les *grues*, ſemblables à celles dont il m'a donné une peau, étoient fort communes dans les terres baſſes & humides de la Louiſiane; que les habitans des campagnes en tuoient beaucoup à la chaſſe, & les apportoient dans les marchés où ils en trouvoient un prompt débit, parce qu'on fait cas de la chair de ces oiſeaux; mais les chaſſeurs ſont dans l'habitude de leur couper les jambes auſſitôt qu'ils les ont tués, ce qui les rend moins embarraſſans à porter, & ce qui eſt cauſe, joint à la grandeur de l'oiſeau, qu'on nous en envoye rarement la peau.

Cette *grue*, que je décris d'après la peau que je conſerve, eſt d'une groſſeur entre la nôtre qu'elle ſurpaſſe, & la *grue à collier*, que ſa taille n'égale pas tout-à-fait. Le ſommet de la tête eſt preſque nud, & couvert ſeulement de plumes étroites, ſemblables à des poils & très-clair-ſemées; la peau qui eſt deſſous, eſt rougeâtre; en-devant de la tête, à la racine du bec, & entre ſon origine & l'œil, de pareilles plumes noires, étroites, mais en grand nombre, couvrent & cachent entièrement la peau; des angles, de la partie inférieure du bec s'étend ſur les côtés de la gorge une bande triangulaire d'une peau rouge, couverte de plumes clair-ſemées, comme le deſſus de la tête; au haut du cou, en arrière, il y a une plaque de petites plumes noires; les joues, le milieu de la gorge & tout le plumage ſont d'un très-beau blanc, excepté les grandes pennes des ailes, qui ſont noires; le bec eſt d'un brun-bleuâtre, blanchâtre à ſon origine; le bas des jambes, les pieds, les ongles ſont noirs. *Genre LXXXe*.

GRUE BRUNE.

Grue de la baie d'Hudſon. BRISS. *tom. V*, *pag.* 385.

Grue brune & cendrée. EDW. *tom. III*, *pag.* & *pl.* 133.

Elle eſt plus petite que notre *grue*, & n'a que deux pieds huit pouces de longueur; le deſſus de la tête eſt rouge garni de petites plumes noires, qui laiſſent voir la peau; les joues & la gorge ſont blanches; le derrière de la tête & le cou ſont cendrés; le haut du dos eſt d'un rouſſeâtre-brun; le reſte du deſſus du corps eſt cendré; le deſſous du corps eſt d'un cendré-rouſſeâtre; les grandes pennes des ailes ſont brunes & leur tige eſt blanche; les moyennes ſont rouſſeâtres; la queue eſt d'un cendré-foncé; le bec eſt noirâtre, d'une couleur de chair-pâle à la pointe de la portion inférieure; les pieds ſont noirs. *Genre LXXXe*.

GRUE d'Amérique. *Pl. enl.* 889. BRISS. *tom. V*, *pag.* 382. *Voyez* GRUE BLANCHE.

GRUE de la Baie de Hudſon. BRISS. *tom. V*, *pag.* 385. *Voyez* GRUE BRUNE.

GRUE de Numidie. BRISS. *tom. V*, *pag.* 388. *Voyez* DEMOISELLE de Numidie.

GRUE des Indes orientales. BRISS. *tom. V*, *pag.* 378. *Voyez* GRUE.

GRUE (grande) des Indes. EDW. *tom. I*, *pag. XLV*, *pl.* 45. *Voyez* GRUE.

GRUE du Japon. BRISS. *tom. V*, *pag.* 381. *Voyez* GRUE.

GRUE du Mexique. BRISS. *tom. V*, *pag.* 380. *Voyez* GRUE.

GRUE PANACHÉE de l'Afrique. EDW. *tom. IV*, *pag.* 192, *pl.* 192. *Voyez* OISEAU ROYAL.

GRUYER (*fauc.*), ſe dit d'un oiſeau dreſſé pour la chaſſe des grues.

GUACCO.

C'eſt un crabier ou petit héron, décrit par Aldrovande, & qu'il dit qu'on nomme *ſguacco* dans le Boulonnois.

Digitized by Google

Boulonnois. M. Briſſon l'appelle *crabier jaune. Tom. V, pag.* 472. *Genre LXXXI.*

Le *guacco* a la tête & le cou variés de jaunâtre, de blanc & de noir; les plumes du derrière de la tête forment une huppe qui retombe ſur le dos; le deſſus du corps eſt d'un jaune-brun; le deſſous eſt blanchâtre: les plumes qui couvrent les jambes & les ailes ſont d'un jaune-rouſſeâtre; la queue eſt blanchâtre; le bec eſt d'un jaune-roux; les pieds verdâtres.

GUAROUBA (le).

Perruche jaune du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 369.

Perruche jaune de Cayenne. *Pl. enl.* 525.

C'eſt une *perriche* à queue longue & inégalement étagée; on la trouve au Bréſil, au pays des Amazones, à la Guiane, & très-rarement aux environs de Cayenne; les Braſiliens l'appellent *guiaruba*. Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *perruche à collier*; tout ſon plumage eſt jaune, ſemé de quelques taches vertes ſur les ailes, dont les grandes pennes ſont violettes, bordées de bleu; les couvertures du deſſus de la queue ſont vertes, frangées de jaune; les deux longues pennes intermédiaires ſont nuées de même & terminées de violet; les latérales ſont vertes, bordées de jaune à leur origine & violettes dans le reſte de leur longueur; le bec eſt noirâtre; les pieds d'un gris-rougeâtre. On peut regarder comme une variété du *guarouba* la perruche jaune du Mexique de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 370. Elle a cependant la tête & le cou rouges; les couvertures des ailes variées de verd, de rouge & d'orangé, les pennes de l'aile vertes; le reſte du plumage eſt jaune; le bec eſt rouge. *Genre LIII.*

GUEPIER.

Les *guepiers* ont quatre doigts, trois devant, un derrière; le doigt du milieu étroitement uni au doigt extérieur juſqu'à la troiſième articulation, & au doigt intérieur juſqu'à la première; les pieds très-courts; le bec courbé en arc, pointu & très-fort. Ces oiſeaux ſont d'une forme très-alongée, & ont en général peu de corporance à proportion de leur longueur; ils vivent d'inſectes qu'ils prennent en volant, à la manière des *hirondelles*; ils mangent auſſi des graines quand les inſectes leur manquent. On ne les trouve que dans les pays chauds, & s'il en paroît quelquefois dans nos provinces tempérées ou dans les régions du nord, ce ſont des oiſeaux dépaïſés, emportés par quelque coup de vent, ou égarés par quelque autre cauſe; ils ont l'air embarraſſé; ils ſemblent s'appercevoir de leur mauvaiſe poſition, & ils diſparoiſſent en peu de temps. Nous n'en connoiſſons qu'une ou deux eſpèces en Europe; elles ſont au contraire multipliées en Afrique & dans le midi de l'Aſie; mais il y a peu de *guepier* en Amérique, & il n'eſt pas bien sûr qu'on y en trouve, quoique les auteurs décrivent deux *guepiers*, dont ils attribuent, l'un au Bréſil & l'autre au Mexique. Ces oiſeaux ſont du LXe genre de la méthode de M. Briſſon.

GUEPIER.

BRISS. *tom. IV, pag.* 532.

Pl. enl. 938.

Gueſpier nommé *merops*. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 224.

Gueſpier. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 51.

Merops & *apiaſter*, en Latin;

Dardo, jevolo, en Italien;

Veivruco, en Eſpagnol;

Serene, en Provence;

Carainal, à Malte.

Le *guepier* n'eſt pas plus gros que le *martin-pêcheur*, mais il a, du bout du bec à celui de la queue, dix pouces, & un pied quatre pouces de vol: le bec eſt entouré à ſa partie ſupérieure de petites plumes d'un blanc-ſale: le ſommet de la tête eſt d'un bleu d'aigue-marine terminé par une bande d'un verd aſſez dur; le derrière de la tête, du cou, le haut du dos, ſont d'un beau marron qui s'étend ſur tout le dos, mais en s'éclairciſſant, & en prenant une légère teinte verdâtre; le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un verd teint de jaune: de chaque côté de la tête une bande noire s'étend de devant en arrière, ſuivant la ligne dans laquelle l'œil eſt placé: la gorge eſt d'un jaune foncé: le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un bleu d'aigue-marine qui pâlit en s'approchant du côté de la queue: les couvertures du deſſus des ailes ſont variées de fauve, de roux & de verd, & les pennes ſont nuées de couleur d'aigue-marine & de roux; la plupart ſont terminées de noir: les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine mêlé d'une légère teinte de roux, elles excèdent de neuf lignes les pennes latérales; celles-ci ne diffèrent pas quant à la couleur, mais elles ſont bordées de cendré en-dedans & comme coupées quarrément à leur extrêmité, au lieu que les deux pennes intermédiaires ſont terminées en pointe: l'iris eſt rouge; le bec eſt noir; les pieds ſont d'un brun-rougeâtre & les ongles noirâtres.

Le *guepier* eſt commun dans nos provinces méridionales: on le trouve en Eſpagne, en Corſe: j'en ai vu beaucoup dans le marché de Rome où on apporte cet oiſeau comme commeſtible: il fait ſon nid dans des trous fort profonds qu'il creuſe dans les terres tendres & à pic. *Genre LX.*

GUEPIER A COLLIER de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 552. *Voyez* GUEPIER VERD A GORGE BLEUE.

GUEPIER A COLLIER de Madagaſcar. *Pl. enl.* 740.

BRISS. *tom. IV, pag.* 549. *Voyez* GUEPIER VERD A GORGE BLEUE.

GUEPIER A COLLIER BLEU du Sénégal. *Voyez* GUEPIER ROUGE ET VERD du Sénégal.

GUEPIER A LONGUE QUEUE du Sénégal. *Pl. enl.* 314. *Voyez* GUEPIER MARRON ET BLEU.

Digitized by Google

GUEPIER A TÊTE GRISE.

Guepier du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 541.

Cet oiseau, indiqué par Séba, a du rapport avec le *guepier*, d'après la figure qui le représente, par la conformation du bec, par la longueur des deux plumes intermédiaires de la queue; mais il est douteux qu'il ait les pieds conformés comme les *guepiers*. M. Brisson dit de la figure, qu'elle est exécutée avec assez de soin, excepté les pieds; *hujus icon satis accurata (exceptis pedibus)*, & M. de Montbeillard remarque que cet oiseau paroît n'avoir d'amériquain que le nom qu'il a plu à Séba de lui imposer; ainsi ce prétendu *guepier* du Mexique ne prouve pas que ce genre d'oiseaux se trouve en effet en Amérique. Celui-ci n'est pas plus gros qu'une *alouette*; il a la tête grise, le dessus du corps varié de rouge & de jaune sur un fond gris; le dessous du corps d'un jaune-clair teint de rougeâtre; les ailes grises; les deux pennes du milieu de la queue rouges, les latérales grises, le bec d'un verd brillant. *Genre LX.*

GUEPIER A TÊTE JAUNE.

BRISS. *tom. IV, pag.* 137. *Voyez* ICTEROCEPHALE.

GUEPIER A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.

Guepier jaune. BRISS. *tom. IV, pag.* 539.

Ce *guepier*, dont les auteurs parlent, d'après Aldrovande, est beaucoup plus grand que le nôtre; il a le plumage de la tête varié de taches d'un jaune plus ou moins foncé sur un fond blanc; le dessus du cou, les plumes scapulaires, le dos jaunâtres; le croupion d'un roux foncé; la gorge, le devant du cou, le ventre, les côtés, les jambes, le dessous de la queue blanchâtres; la poitrine rougeâtre; les ailes d'un brun ferrugineux; la queue blanche à son origine & de la couleur des ailes dans sa longueur: les deux pennes intermédiaires plus longues que les latérales d'environ huit pouces; l'iris jaune, les paupières rouges, le bec d'un jaune verdâtre. Ce *guepier* n'a pas été retrouvé depuis celui qu'Aldrovande a vu, & on ignore d'où celui-ci avoit été apporté. *Genre LX.*

GUEPIER A TÊTE ROUGE.

Guepier à tête rouge des Indes BRISS. *tom. IV, pag.* 563, *pl. XLIV, fig.* 3 A, *genre LX.*

Il a environ six pouces de long; la tête & le dessous du cou d'un rouge vif, une bande transversale noire sur le milieu de chaque côté de la tête; le dos, le croupion, le dessus de la queue d'un verd brillant; la gorge jaune; le devant du cou & le dessous du corps d'un jaunâtre nuancé de rouge; les ailes en dessus d'un verd foncé; la queue verte en dessus, cendrée en-dessous, l'iris rouge, le bec noir, les pieds cendrés, les ongles noirâtres. M. Brisson, qui a décrit ce *guepier* d'après un dessein fait par M. Poivre, ne dit pas en quelle partie des Indes orientales on le trouve.

GUEPIER A TÊTE ROUGE des Indes. BRISS. *tom. VI, pag.* 563. *Voyez* GUEPIER A TÊTE ROUGE.

GUEPIER d'Angola. BRISS. *tom. IV, pag.* 158. *Voyez* GUEPIER (petit) VERD ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE.

GUEPIER de Guinée. *Voyez* GUEPIER ROUGE ET VERD du Sénégal.

GUEPIER d'Egypte.

Ce n'est probablement qu'une variété du nôtre, produite par l'influence du climat; la taille est la même & les couleurs diffèrent peu: la gorge est d'un blanc-roussêâtre; le haut du cou en-devant d'un roux clair; tout le dessus du corps & les ailes sont d'un verd foncé, glacé de bleuâtre qui borde les plumes; le dessous du corps est d'un verd très-pâle, glacé de blanc bleuâtre; les pennes des ailes sont en-dessus verdâtres du côté extérieur, brunes du côté interne; la queue est d'un verd-sombre en-dessus, & les deux pennes du milieu excèdent les latérales d'environ deux lignes: le bec est noir, les pieds sont bruns. Ce *guepier* a été apporté d'Egypte par M. Hollande, docteur en médecine; il avoit amassé plusieurs individus de cette espèce ou variété, qui, par conséquent, est constant en Egypte, & il n'y avoit pas trouvé de *guepier* semblable au nôtre. *Genre LX.*

GUEPIER de l'Isle de France. *Pl. enl.* 252.

BRISS. *tom. IV, pag.* 543. *Voyez* GUEPIER MARRON ET BLEU.

GUEPIER de Madagascar. *Pl. enl.* 559.

BRISS. *tom. IV, pag.* 545. *Voyez* PATIRICH (le).

GUEPIER de Nubie. *Pl. enl.* 649. *Voyez* GUEPIER ROUGE A TÊTE BLEUE.

GUEPIER (grand) des Philippines. *Pl. enl.* 57.

BRISS. *tom. IV, pag.* 560. *Voyez* GUEPIER VERD A QUEUE D'AZUR.

GUEPIER (petit) des Philippines. BRISS. *tom. IV, pag.* 555. *Voyez* GUEPIER VERD A GORGE BLEUE.

GUEPIER du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 540.

C'est d'après Séba que M. Brisson décrit ce prétendu *guepier*, en avertissant que la figure qui le représente lui a paru avoir été faite avec peu de soin: on peut donc douter tout-à-la-fois, & que ce soit un *guepier* & qu'il se trouve au Brésil. L'autorité de Séba ne sçauroit prouver qu'il y ait des *guepiers* en Amérique, où les auteurs & les voyageurs n'en ont jamais vus, & d'où on n'en a point encore envoyés. L'oiseau dont il s'agit est de la grandeur de notre *guepier*; sa tête, sa gorge & le dessous du corps sont du rouge éclatant du rubis; le dessus du corps est varié de brun & de noir; les ailes & la queue sont d'un bleu-clair; le bec, les pieds & les ongles sont jaunes. Les couleurs de cet oiseau sont si extraordinairement rassemblées & si peu employées conformément à l'usage ordinaire de la nature, qu'on peut même douter de son existence.

GUEPIER du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 541. *Voyez* GUEPIER A TÊTE GRISE.

GUEPIER (petit) du Sénégal. *Pl. enl.* 318. *Voyez* GUEPIER ROUGE ET VERD du Sénégal.

GUEPIER GRIS d'Ethiopie.

Digitized by Google

Ce *guepier* n'eſt connu que par une note de M. Linné. *Syſt. nat. ed. XIII, g. 63, Sp. 7.* Le naturaliſte Suédois nous apprend que ce *guepier* a le plumage gris, la queue très-longue, & une tache jaune près de l'anus. *Genre LX.*

GUEPIER JAUNE. Briſs. *tom. IV, pag.* 539. *Voyez* GUEPIER A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.

GUEPIER JAUNE de la côte de Coromandel. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 213, *pl.* 119.

Il eſt beaucoup plus petit que le *guepier* qu'on trouve en Europe, & il diffère de la plupart des oiſeaux de ce genre, en ce qu'il a les plumes de la queue toutes égales; la tête & le derrière du cou ſont d'un jaune-pâle; une bande tranſverſale noire s'étend du bec un peu au-delà de l'œil; la gorge eſt verdâtre; le devant du cou, la poitrine & le ventre ſont jaunes, légèrement teints de verdâtre; les côtés du cou ſont d'un jaune foncé; les petites couvertures du deſſus des ailes, le dos & le croupion ſont d'un jaune-pâle, traverſé par de légères bandes d'un bleu verdâtre; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un jaune foncé; les plus grandes de celles des ailes ſont terminées de noir; l'iris eſt rouſſeâtre; le bec & les pieds noirs. *Genre XLIV.*

GUEPIER MARRON ET BLEU.

Guepier de l'Iſle de France. *Pl. enl.* 252.

Briss. *tom. IV, pag.* 543, *pl. XLIV, fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *guepier commun*; le deſſus de la tête, du cou, le dos, ſont d'un marron foncé; le croupion eſt bleuâtre; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un bleu d'aigue-marine: l'aile pliée paroît entièrement verdâtre, excepté l'extrêmité des pennes qui eſt noirâtre; la queue eſt bleuâtre en-deſſus & griſe en-deſſous: le bec eſt noir, les pieds ſont rougeâtres, les ongles d'un brun-noir. L'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 314, ſous le nom de *guepier à longue queue du Sénégal*, diffère de celui de l'Iſle de France, en ce que, d'après la figure, il paroît beaucoup plus grand, que les ailes & la queue ſont de couleur marron. Malgré ces différences, ces deux oiſeaux ne ſont probablement qu'une ſimple variété l'un de l'autre. *Genre LX.*

GUEPIER ROUGE A TÊTE BLEUE.

Guepier de Nubie. *Pl. enl.* 649.

Cette eſpèce eſt nouvelle & perſonne ne l'avoit indiquée avant M. de Montbeillard; elle a été apportée de Nubie. La tête, la gorge, le croupion, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont couleur d'aigue-marine; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un rouge de brique, le deſſous eſt d'un rouge-cramoiſi; les ailes & la queue ſont du même rouge que le dos, excepté les quatre pennes des ailes les plus proches du corps qui ſont d'un verd-brun à reflets bleuâtres, & l'extrêmité des autres pennes qui eſt d'un gris-bleuâtre; le bec eſt noir, les pieds ſont d'un cendré-clair: les plumes de la queue ſont d'égale longueur. *Genre LX.*

GUEPIER ROUGE ET VERD du Sénégal.

Petit guepier du Sénégal. *Pl. enl.* 318.

C'eſt un des plus petits oiſeaux de ce genre; il n'a guère que ſix pouces de long; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un verd plus foncé ſur la tête & le cou, plus clair ſur le croupion; il y a un trait noir derrière l'œil; la gorge eſt jaune; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un rouge de brique, terminés de noir: le bec & les pieds ſont noirs. Je conſerve deux *guepiers* qui ont beaucoup de rapports avec celui-ci, & qui, par leur taille, les lieux où ils ont été trouvés, ne me paroiſſent en être que des variétés; le premier a été apporté de Guinée; il eſt de la grandeur du *guepier* du Sénégal; il en diffère par une tache noire au bas de la gorge: cette tache eſt en-deſſus ſéparée du jaune de la gorge par une ligne bleuâtre, tranſverſale, & qui ne forme qu'un trait très-étroit; ſur les côtés & vers le bas du cou, la tache noire eſt entourée de brun, qui ſe perd ſur un fond d'un verdâtre lavé qui colore tout le deſſus du corps; l'autre *guepier* m'a été donné comme apporté du Sénégal; il eſt un peu plus grand que les deux précédens; il a le devant de la tête d'un bleu-pâle, & au bas de la gorge un demi-collier d'un très-beau bleu, dont la ligne ſupérieure, en ſe fondant avec le jaune de la gorge, eſt d'un verd-clair. Le deſſus du corps eſt d'un verdâtre-pâle. Ces trois *guepiers* ont les pennes de la queue de longueur égale. *Genre LX.*

GUEPIER (grand) VERD ET BLEU.

C'eſt une eſpèce nouvelle apportée des Indes orientales par M. Sonnerat, & décrite par M. de Montbeillard. La longueur eſt de dix pouces; les deux pennes intermédiaires de la queue dépaſſent les latérales de ſept à huit lignes; le front, les joues, tout le deſſous du corps ſont couleur d'aigue-marine; la partie ſupérieure de la tête & le deſſus du cou ſont mor-dorés; la gorge, le bas des joues & le devant du cou ſont nués d'un beau jaune; le deſſus du corps eſt verd-doré, les ailes ſont vertes. *Genre LX.*

GUEPIER (petit) VERD ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE.

Guepier d'Angola. Briss. *tom. IV, pag.* 558, *pl. XLIV, fig.* 1. A.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'environ cinq pouces & demi; tout le deſſus du corps eſt d'un verd glacé, d'un brillant tirant un peu ſur la couleur d'or; un trait pointillé de noir & de blanc paſſe de chaque côté de la tête par la ligne où l'œil eſt placé; la gorge eſt jaune; le devant du cou eſt marron; le deſſous du corps couleur d'aigue-marine, glacé d'une nuance dorée comme le dos; les ailes pliées paroiſſent vertes; la queue eſt de cette même couleur en-deſſus, cendrée en-deſſous; les pennes latérales ſont cendrées

Digitized by Google

ſur leur bord interne, & les deux du milieu excèdent un peu les latérales, qui vont toutes en diminuant; l'iris eſt rouge, le bec noir, les pieds ſont cendrés, les ongles noirâtres. *Genre LX.*

GUEPIER VERD A AILES ET QUEUES ROUSSES. *Pl. enl.* 454.

Ce *guepier* a huit pouces de long, ſuivant la figure qui le repréſente; tout le corps eſt d'un verd-ſombre; la gorge & les côtés du cou ſont griſâtres; il y a ſur le milieu de l'aile une barre tranſverſale blanchâtre; les pennes des ailes & de la queue ſont rouſſes; le bec eſt noir; les pieds ſont d'un brun-clair & beaucoup plus longs que les *guepiers* ne les ont ordinairement. On a indiqué cet oiſeau au bas de la figure comme étant de Cayenne; mais je doute très-fort, avec M. de Montbeillard, qu'il y ait aucun *guepier* à Cayenne ni dans toute l'Amérique, & rien de conſtaté ne le prouve encore. *Genre LX.*

GUEPIER VERD A GORGE BLEUE.

Guepier à collier de Madagaſcar. *Pl. enl.* 740.

BRISS. *tom. IV, pag.* 549, *pl. XLII, fig.* 2.

Il a près de neuf pouces du bout du bec à celui de la queue; tout le deſſus du corps eſt d'un verd teinté d'un éclat tirant ſur la couleur & le brillant de l'or; la gorge & le deſſous du corps ſont d'un verd d'aigue-marine, glacé comme le dos d'une nuance tirant ſur la couleur d'or; il y a de chaque côté de la tête un trait noir, qui paſſe par-deſſus l'orbite, & au bas de la gorge il y a pareillement un trait noir tranſverſal; c'eſt ce trait qui a été regardé comme formant un collier; l'aile pliée eſt verdâtre & le bout des pennes eſt terminé de noir; les deux pennes de la queue, plus longues que les latérales, ſont noires à leur extrêmité, & toutes ſont cendrées en-deſſous, vertes en-deſſus; le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont bruns.

M. Briſſon décrit deux *guepiers* qui, d'après la deſcription de leur plumage, ne paroiſſent que de légères variétés du précédent; il appelle l'un *guepier à collier de Bengale, tom. IV, pag.* 552; l'autre *petit guepier des Philippines, tom. IV, pag.* 555, *pl. XLIII, fig.* 2. Je n'entrerai pas dans les détails qui diſtinguent ces deux *guepiers* entre eux & de celui de Madagaſcar; les perſonnes qui voudront prendre la peine de comparer les deſcriptions ſe pourront convaincre par elles-mêmes du peu de différence qu'il y a entre ces trois oiſeaux, & de la probabilité, que ce ne ſont que des variétés de ſexe, d'âge ou de climat. *Genre XL.*

GUEPIER VERD A QUEUE D'AZUR.

Grand guepier des Philippines. *Pl. enl.* 57.

BRISS. *tom. IV, pag.* 560, *pl. XLIII, fig.* 1. Genre LX.

Il eſt un peu moins gros que le *guepier commun*; la tête & tout le deſſus du corps ſont d'un verd-ſombre, changeant dans certains aſpects en couleur de cuivre de roſette; le croupion & le deſſus de la queue ſont couleur d'aigue-marine; il y a ſur le milieu des joues une bande tranſverſale noire; la gorge eſt d'un jaune tirant dans certains individus ſur le verd, dans d'autres ſur le fauve; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un verd-jaunâtre, changeant en fauve ſelon la projection de la lumière; les ailes ſont en-deſſus du même verd que le dos; la queue eſt couleur d'aigue-marine, & les plumes en ſont de longueur à-peu-près égale; le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont bruns.

GUÉRIER. *Voyez* FRÉGATE.

GUIFETTE.

Pl. enl. 924.

Hirondelle de mer tachetée. BRISS. *tom. VI, pag.* 216 *pl. XX, fig.* 2. Genre CIII.

Guiſſette eſt le nom qu'on donne en Picardie à cette eſpèce *d'hirondelle de mer;* elle a dix-pouces & demi du bout du bec à celui de la queue; le deſſus de la partie antérieure de la tête eſt d'un gris-blanc, mêlé de rouſſeâtre à l'extrêmité des plumes; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs; le derrière de la tête & du cou ſont noirs; le dos eſt brun à ſa partie ſupérieure, cendré à ſa partie inférieure, avec un mêlange de rouſſeâtre ſur le bord des plumes; le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un cendré-clair; une large tache noirâtre eſt placée derrière l'œil de chaque côté; le bord externe des ailes eſt blanc; les ailes ſont griſes, variées de différens gris plus ou moins foncés & de rouſſeâtre; la queue eſt fourchue, d'un cendré-clair dans la longueur des plumes, foncé à leur extrêmité; le bec eſt d'un brun-noirâtre, les pieds ſont d'un gris-verdâtre, & les ongles noirâtres.

Suivant les obſervations communiquées par M. Baillon à M. le comte de Buffon, les *guifettes* ſont peu *clameuſes;* elles choiſiſſent dans les marais une touffe d'herbe ou de mouſſe au milieu de l'eau ou ſur les bords; elles y apportent quelques brins d'herbes sèches & y dépoſent leurs œufs au nombre de trois ordinairement; elles couvent pendant dix-ſept jours: ſuivant le même obſervateur, les *guifettes* ne ſont point *piſcivores*, mais elles ſe nourriſſent d'inſectes qu'elles ſaiſiſſent en l'air, & de ceux qu'elles ramaſſent à la ſurface de l'eau.

GUIFETTE NOIRE ou L'ÉPOUVANTAIL.

Pl. enl. 333.

Hirondelle de mer à tête noire ou *l'épouvantail.* BRISS. *tom. IV, pag.* 211, *pl. XX, fig.* 1.

La *guifette noire* ou *épouvantail* a neuf pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue; ſon plumage eſt d'un cendré-rembruni ſur la tête; le deſſus du cou & le deſſous du corps, plus clair ſur le dos & le croupion; le bas ventre & le deſſous de la queue ſont blancs; les ailes ſont d'un cendré-rembruni, ainſi que la queue qui eſt fourchue, & dont la penne la plus extérieure de chaque côté eſt d'un gris-blanc; le bec eſt noir;

Digitized by Google

les pieds ſont d'un rouge obſcur ; les ongles noirs. L'*épouvantail* fréquente en été le bord des rivières & des étangs ; il fait ſon nid parmi les roſeaux ; la femelle pond trois ou quatre œufs, d'un verd ſale tachetés de marques noirâtres qui forment une zone vers le milieu.

GUIFSO-BALITO.

C'eſt une eſpèce nouvelle indiquée par M. le comte de Buffon, d'après M. le chevalier Bruce qui l'a obſervée en Abyſſinie.

Le *guifso-balito* a le bec dentelé ſur les bords, deux doigts en-avant & un ſeul doigt en-arrière ; il eſt par conſéquent d'un genre nouveau. M. de Buffon le compare à notre *gros-bec*, en ce que comme lui il fuit les lieux habités, il vit retiré dans les bois ſolitaires, il ne chante pas & il ſe nourrit des amandes qu'il tire des noyaux.

« La tête, la gorge & le devant du cou ſont » d'un beau rouge qui ſe prolonge en une bande » aſſez étroite ſous le corps juſqu'aux couvertures » inférieures de la queue ; il a tout le reſte du » deſſous du corps, la partie ſupérieure du cou, » le dos & la queue noirs ; les couvertures ſu- » périeures des ailes brunes bordées de verdâtre, » & les pieds d'un rouge très-obſcur : les ailes, » dans leur ſituation de repos, ne vont qu'au » milieu de la longueur de la queue.

GUIGNARD.

Pl. enl. 832.

Petit pluvier ou *le guignard.* Briss. *tom. V, pag.* 54, *pl. IV, fig.* 2. Genre LXIX.

Le *guignard* n'eſt pas ſi gros que le *pluvier doré* ; le devant de la tête eſt couvert de plumes griſes entourées de blanchâtre, & le reſte du deſſus de la tête de plumes noirâtres bordées de rouſſeâtre ; une bande d'un blanc-rouſſeâtre s'étend de l'œil au-derrière de la tête ; le deſſus du corps eſt d'un gris-brun, mêlé de rouſſeâtre qui borde les plumes ; la gorge eſt blanchâtre, le devant du cou d'un gris mêlé de rouſſeâtre ; la poitrine & les côtés ſont d'un roux plus ou moins foncé dans les différens individus ; le haut du ventre eſt noirâtre ; le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont blancs : cependant ces couleurs ne ſont pas toujours ſi diſtinctes, & ſoit qu'il faille l'imputer à l'âge des individus, ſoit qu'on doive l'attribuer à une autre cauſe, parmi les plumes blanches du ventre, il y en a ſouvent de rouſſes, quelquefois de noires ; il y a de même ſur la poitrine des plumes noires, quelquefois des plumes blanchâtres ; j'ai eu occaſion d'obſerver ces variétés, que je crois dues à l'âge, ſur des *guignards* qu'on envoyoit tous les ans de Chartres à Paris en aſſez grand nombre ; la couleur dominante des ailes eſt le gris, mêlé ſur différentes pennes de blanc ou de rouſſeâtre ; les quatre pennes intermédiaires de la queue ſont griſes, terminées par du brun ; les quatre latérales de chaque côté ſont griſes, terminées de blanc, & les deux plus extérieures en ſont bordées en-dehors ; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns, les ongles noirs.

Les *guignards* vont par bandes ; ils vivent d'inſectes, de vers & des plus petits coquillages terreſtres ; on ne les voit dans nos provinces qu'en avril & au mois d'août ; ils ſont plus connus dans la Beauce & l'Orléanois que dans le reſte du royaume ; il paroît que ces oiſeaux nous viennent du nord, où ils s'avancent dans les régions les plus reculées ; ce ſont des oiſeaux ſtupides, qui ſe laiſſent conduire par les chaſſeurs ſous le filet tendu pour les prendre ; lorſqu'on les tire, la troupe s'envole à pic, tournoie autour de celui qui eſt tombé, va ſe poſer à fort peu de diſtance, & en la ſuivant, ſans faire beaucoup de chemin, on s'empare de tous les individus dont elle étoit compoſée. Pendant leur ſéjour, ces oiſeaux ſont ſi pareſſeux ou ſont ſi peu de chemin, qu'il ſuffit d'avoir remarqué un endroit où on en a apperçu une bande, pour la retrouver le lendemain ; cette torpeur eſt étonnante dans un oiſeau qui paroît nous venir de ſi loin ; ſeroit-elle produite par la laſſitude ? En effet, au bout de quelques jours on ne découvre plus nulle part ces mêmes oiſeaux qu'on ſuivoit pour ainſi dire à la piſte, & il faut bien qu'ils paſſent de cet état de torpeur à un vol actif & précipité qui les éloigne & les porte aux grandes diſtances où ils doivent arriver. Leur chair eſt eſtimée comme un des mêts les plus délicats & les plus ſavoureux ; il n'y a pas de gibier plus recherché.

GUIGNETTE.

Briss. *tom. V, pag.* 183, *pl. XVI, fig.* 2. Genre LXXV.

Petite alouette de mer, pl. enl. 850.

La *guignette* eſt beaucoup moins groſſe que le *bécaſſeau* auquel elle reſſemble par ſa forme & par les caractères génériques ; elle a du bout du bec à celui de la queue ſept pouces & demi. M. de Buffon en fait la peinture dans le peu de lignes ſuivantes :

« La *guignette* a la gorge & le ventre blancs ; la » poitrine tachetée de pinceaux gris ſur blanc ; » le dos & le croupion gris non mouchetés, mais » légèrement ondés de noirâtre, avec un petit » trait de cette couleur ſur la côte de chaque » plume & dans le tout on apperçoit un reflet » rougeâtre ».

Les pennes des ailes ſont d'un gris-brun tachées de blanc plus ou moins ; le brun eſt la ſeule couleur apparente lorſque les ailes ſont pliées ; la queue eſt variée en-deſſus de gris-brun, de noirâtre & de blanc ; le bec eſt brun, les pieds & les ongles ſont d'un brun-verdâtre.

La *guignette* fréquente le bord des eaux ; elle vit de vers & d'inſectes ; elle eſt de paſſage & part à la fin de l'été : on en voit peu aux environs de Paris. M. de Buffon dit qu'elle eſt commune dans les Voſges, vers les ſources de la Moſelle, & qu'on l'appelle dans ces cantons *lambiche*. J'en conſerve une qui a été apportée de la Louiſiane

Digitized by Google

& qui ne diffère de la nôtre que parce qu'elle eſt un peu plus grande : il paroît que c'eſt un oiſeau fort commun dans cette partie de l'Amérique ; car, je l'ai vu en grand nombre dans les envois d'oiſeaux qui en ont été faits.

GUIGNOT. *Voyez* PINSON.

GUILLEMOT.

Pl. enl. 903.

BRISS. *tom. VI, pag.* 10, *pl. VI, fig.* 1. Genre XCII.

Uria en Latin ;

Guillam & *guillem* en Anglois ;

Lomwia par les habitans des îles Féroë.

Le *guillemot* eſt un oiſeau de mer à pieds palmés ; il a pour caractères :

Trois doigts devant, tous joints enſemble par des membranes entières, & point de doigt de derrière :

Les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen :

Le bec droit & pointu.

Il eſt un peu moins gros que le *canard domeſtique* : ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces : ſon vol d'un pied onze pouces : il a la tête, la gorge, le cou, le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue d'un brun-noirâtre : la poitrine & tout le deſſous du corps blancs : les pennes des ailes fort courtes, ce qui rend l'aile petite & étroite : les dix premières pennes d'un brun-noirâtre, les ſeize ſuivantes de cette même couleur, mais terminées de blanc, & les deux plus proches du corps d'un brun-noirâtre : les pennes de la queue de cette dernière couleur : le bec noir : les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles noirs.

Les oiſeaux de ce genre appartiennent aux mers qui baignent le nord de l'Europe : on les trouve à la pointe de l'Ecoſſe, ſur les côtes de la Norwège, de l'Iſlande & des îles de Féroë : ils quittent ces parages au fort de l'hiver, & ſe réfugient ſur les côtes d'Angleterre, quelques-uns même ſur les côtes de Bretagne & de Normandie.

Le *guillemot* a les ailes trop étroites pour pouvoir ſoutenir un vol de quelque durée : il ne peut que s'élancer de pointes en pointes de rochers : il fait ſon nid ſous leurs avances dans la partie la plus élevée à laquelle il peut parvenir : ſes œufs ſont très-pointus par un bout, fort gros à proportion de ſa corporance, tachetés de noirâtre ſur un fond bleuâtre. Quelques familles reſtent en été ſur les côtes d'Angleterre & y nichent, mais le plus grand nombre repaſſe vers le nord au printemps.

GUILLEMOT (petit), improprement nommé *Colombe de Groënland.*

Pl. enl. 917.

BRISS. *tom. VI, pag.* 76. Genre XCII.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pigeon* : ſon plumage eſt en-deſſus du corps plus ou moins varié de noir en été & tout blanc en-deſſous : il eſt preſque entièrement blanc, tant en-deſſus qu'en-deſſous pendant l'hiver, & probablement ſuivant les régions plus ou moins froides qu'habitent les individus de ce genre ; leur plumage eſt auſſi varié de plus de noir ſuivant la ſaiſon où on les prend, & cette différence a fait regarder comme des eſpèces diſtinctes des individus qui ne varient qu'à raiſon de la ſaiſon, du lieu où ils ont vécu & auſſi de leur âge. C'eſt pourquoi nous ſommes perſuadés avec M. le comte de Buffon qu'on doit réduire à la ſeule eſpèce du *petit guillemot*, improprement appellé *colombe de Groënland*, les deux autres eſpèces qui ont été nommées *petit guillemot.* BRISS. *tom. VI, pag.* 75 & *guillemot rayé.* BRISS. *tom. VI, pag.* 78.

Le bec eſt noir ; les pieds & les doigts ſont rougeâtres, leurs membranes ſont noirâtres.

Le petit *guillemot* ſe trouve, comme le grand, ſur les mers au nord de l'Europe : il niche dans des crevaſſes de rochers peu élevés d'où les petits peuvent ſe jetter à l'eau & éviter de devenir la proie des renards qui ne ceſſent de les guetter : la ponte n'eſt que de deux œufs : on trouve quelques nids ſur les côtes du pays de Galles & d'Ecoſſe ; mais le grand nombre des nichées ſe fait ſur des terres bien plus ſeptentrionales, au Spitzberg & en Groënland où ſe tient le gros de l'eſpèce, tant du grand que du petit *guillemot.* (Cette partie hiſtorique eſt extraite de l'ouvrage de M. le comte de Buffon).

GUILLEMOT (petit). BRISS. *tom. VI, pag.* 75. *Voyez* GUILLEMOT (petit), improprement nommé *Colombe de Groëland.*

GUILLEMOT RAYÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 78. *Voyez* GUILLEMOT (petit), improprement nommé *Colombe de Groëland.*

GUILLERY-SAL. *Voyez* MOINEAU.

GUINDER (*fauc.*) : ſe *guinder* ſe dit d'un oiſeau qui s'élève exceſſivement haut & qu'on apperçoit à peine dans les nuages.

GUIRA-BERABA.

Pipit verd du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 533.

C'eſt un oiſeau à bec effilé du genre XL & de la ſection des pitpits que M. Briſſon nomme *pipits.* Celui-ci eſt de la grandeur du chardonneret : il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, les ailes & la queue d'un verd-clair, la gorge noire ; le deſſous du corps & le croupion d'un jaune doré ; le bout des pennes des ailes brun, le bec jaune, les pieds & ongles bruns.

GUIRA-GUAINUMBI. *Voyez* HOUTOU.

GUIRAROU.

Continga gris. BRISS. *tom. II, pag.* 353.

Guiraru eſt, ſuivant Marcgrave, le nom que les Braſiliens donnent à cette eſpèce de Cotinga : il a de neuf à dix pouces de long ; la tête, le cou, la poitrine & tout le deſſous du corps d'un gris-clair ; les jambes & le deſſus du corps cendrés ; une bande tranſverſale noire ſur chaque côté de

Digitized by Google

la tête ; les couvertures & les pennes des ailes noirâtres ; celles de la queue noires, terminées de blanc : l'iris couleur de saphir ; le bec & les pieds noirs : il habite les bois & s'y tient sur le rivage des eaux qui les traversent : sa voix est aiguë & très-forte ; il est assez sédentaire & va par bandes : les voyageurs égarés dans l'immensité des forêts sont sûrs en allant à sa voix de rencontrer quelque rivière dont le cours les conduit ordinairement en quelque lieu habité. *Genre XXIII.*

M. de Montbeillard regarde comme une variété du *guirarou* le cotinga représenté, *pl. enl.* 699, sous le nom de *cotinga gris de Cayenne.* Il n'a que sept pouces & demi de long, point de bande transversale noire sur les joues ni de blanc à la queue ; tout le dessus du corps est d'un gris-foncé uniforme & le dessous d'un gris-clair ; le bec & les pieds, suivant la figure enluminée, sont rougeâtres : cette couleur du bec & des pieds, dénote une espèce ou une variété particulière, à moins que ce *cotinga* ne fût le *cotinga pourpre jeune*, & qui n'auroit encore rien de ses belles couleurs ; ce que je soupçonne d'après sa taille & la couleur du bec & des pieds.

GUIRNEGAT.

Bruant du Brésil. Briss. *tom. III, pag.* 299. *Pl. enl.* 321, *fig.* 2.

Il est de la grandeur de notre *bruant* : le dessus de la tête est d'un jaune-orangé ; les joues, la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un jaune-clair qui s'affoiblit de plus en plus en descendant vers la queue ; le derrière du cou, le dessus du corps, les couvertures des ailes sont d'un jaune foible & teint d'olivâtre : cette dernière couleur borde les pennes des ailes & de la queue qui sont noires : le bec est d'un blanc-grisâtre, les pieds sont gris. La femelle n'a que peu de jaune, beaucoup plus pâle que celui du mâle, & elle est variée de brun ; mais les auteurs ont outré sa description en la comparant pour le plumage au *moineau-franc.*

Il y a des mâles plus colorés les uns que les autres ; ceux qui le sont le plus ressemblent beaucoup, par le plumage, aux *serins jaunes* ou *surdorés*, & ceux dont les couleurs sont foibles ressemblent aux *serins isabelles surdorés.*

Le *guirenegat* a un chant agréable : il n'est pas très-rare d'en trouver chez nos oiseliers, qui l'appellent *moineau-paille*, nom qui ne donne pas une mauvaise idée de la nuance la plus ordinaire du plumage de cet oiseau : on le nourrit de millet & de graine d'alspic, mais on le conserve peu de temps. *Genre XXXV.*

GUIRA-PANGA.

Cotinga blanc de Cayenne. *Pl. enl.* 793, le mâle, 794 la femelle.

Cotinga blanc. Briss. *tom. II, pag.* 356.

On n'avoit qu'une idée très-confuse de cet oiseau : M. de Montbeillard est le premier qui l'ait bien vu & bien décrit : il lui a conservé le nom de *guira-panga* que lui donnent les habitans du Brésil, suivant de Laët, d'après lequel les auteurs en avoient parlé. Le mâle & la femelle ont un pied de long ; ils sont de la même grosseur, mais ils diffèrent par les couleurs du plumage. Le mâle est entièrement blanc, la femelle a le dessus du corps, les pennes des ailes & de la queue, d'un verd-olivâtre mêlé de gris ; les pennes latérales de la queue sont de cette dernière couleur bordée d'olivâtre ; le front & les joues sont blancs ; les plumes de la gorge sont grises bordées d'olivâtre ; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre sont variés de gris, d'olivâtre & de jaune ; cette dernière couleur s'étend sur le reste du dessous du corps ; le bec & les pieds sont noirs ; mais ce qui caractérise & ce qui distingue le *guira-panga*, c'est une caroncule qui s'élève sur la base du bec à sa partie inférieure, tant sur le bec du mâle que sur celui de la femelle ; cette excroissance est couverte de petites plumes, ou d'un duvet blanc dans le mâle, verdâtre dans la femelle & distribuée par pinceaux. Dans l'état de repos la caroncule est pendante & plissée ; mais suivant que l'oiseau est animé elle se gonfle, ou par l'air qui y passe, ou par le sang qui s'y porte ; car, c'est ce qu'on ne peut décider par rapport à un oiseau qu'on ne connoît que par quelques individus desséchés ; elle s'étend, s'alonge au-delà de deux pouces & prend une direction perpendiculaire. Le *guira-panga* a un cri très-fort & qu'on entend de très-loin : il faut que cet oiseau soit très-rare au Brésil ou qu'il n'y soit que de passage, & qu'il n'y en vienne que peu d'individus de quelques terres plus éloignées. Depuis Laët on ne l'avoit pas observé, & nos colons de la Guiane, si adonnés à la recherche des oiseaux, semblent n'avoir vu le *guira-panga* qu'en une seule année : j'en conserve un qui, peut-être est un jeune mâle ; tout le fond de son plumage est blanc varié de verd-olivâtre ; la plupart des plumes sont mi-parties de ces deux couleurs. *Genre XXIII.*

GUIRA-QUEREA (le).

Tette-chèvre du Brésil. Briss. *tom. II, pag.* 481. *Genre XXIX.*

Guira-querea est le nom que les Brasiliens donnent à un engoulevent ou tette-chèvre de leur contrée ; il n'est pas plus gros qu'une *alouette* : tout son plumage est varié de taches d'un jaune obscur & de taches blanchâtres sur un fond cendré-brun ; il a les ailes & la queue fort longues, & il est sur-tout reconnoissable à un collier d'un jaune sombre qui lui ceint le haut du cou ; les deux plumes du milieu de la queue excèdent les latérales ; les pieds sont d'un cendré-brun, les ongles noirs. Telle est la peinture du *guira-querea* d'après Marcgrave ; suivant celle qu'en fait Sloane, ou plutôt le *guira-querea* que ce sçavant a décrit, n'a point de collier jaune ; sa tête est variée de noir & de brun couleur de tabac d'Espagne, & le ventre est varié de blanc ; les pennes des ailes & de la

Digitized by Google

queue ſont mêlées de noirâtre & de blanc ; ces deux oiſeaux ayant été obſervés, l'un au Bréſil, l'autre à la Jamaïque, & préſentant des différences très-marquées, il eſt probable que ce ſont deux eſpèces, ou ce ſont au moins deux variétés.

GUIT-GUIT.

C'eſt le nom amériquain d'un ou deux des grimpereaux qui ſe trouvent dans le nouveau continent. M. de Montbeillard l'a étendu à tous les oiſeaux du même genre qui vivent en Amérique ; il a de même généraliſé le nom de *ſoui-manga*, employé pour une eſpèce de *grimpereau* qui ſe trouve à Madagaſcar, & il l'a appliqué à tous les grimpereaux qui vivent dans l'ancien continent hors de l'Europe. Son intention a ſans doute été d'établir des diviſions dans un genre chargé de beaucoup d'eſpèces ; cette vue ſeroit très-utile, ſi, avec le nom appliqué à toute la tribu, M. de Montbeillard pouvoit indiquer des caractères tirés de la forme & des parties extérieures qui la fiſſent reconnoître ; mais comme il n'en peut donner que d'empruntés des habitudes, & que le nom doit rappeller l'idée formelle de la choſe, cette multiplicité de dénominations, au lieu de rendre l'étude plus facile, ne fait que la compliquer ; en effet, il faut ſe rappeller que les *grimpereaux*, les *guit-guits*, les *ſoui-mangas*, ſont des animaux qui ont tous les mêmes attributs formels & qui ne diffèrent que par les lieux où ils ſe trouvent, ſans que le nom qu'ils portent contienne rien en ſoi qui indique quels ſont ces lieux, ou ne rappelle que des idées relatives aux habitudes que la forme n'indique pas ; & cependant la nomenclature n'applanit les difficultés de la ſcience, qu'autant qu'elle rappelle la forme générique d'après l'idée qu'on eſt convenu d'attacher à un nom communément uſité. Il ſuit de ce que les auteurs ont écrit au ſujet des *guit-guits*, & des obſervations que j'ai été à même de faire par rapport à ces oiſeaux :

1°. Que le plumage de ces oiſeaux eſt fort ſujet à varier.

2°. Que celui des mâles & des femelles eſt différent.

3°. Qu'on a regardé pluſieurs femelles comme conſtituant des eſpèces.

4°. Qu'il eſt probable que ces oiſeaux ſont ſujets à deux mues par an.

5°. Qu'il me paroît que le *guit-guit noir & bleu*, le *grimpereau bleu de Cayenne*, le *guit-guit verd & bleu à tête noire*, le *guit-guit verd à tête noire*, le *guit-guit verd & bleu à gorge blanche*, enfin le *guit-guit varié*, & le *guit-guit noir & violet*, ſont autant d'eſpèces diſtinctes ; que nous connoiſſons par conſéquent ſept *guit-guits* ou grimpereaux d'Amérique ; qu'au contraire, le *guit-guit tout verd* eſt la femelle du *guit-guit verd à tête noire*, & le *guit-guit verd tacheté* la femelle du *grimpereau bleu de Cayenne* ; que ce ſont par conſéquent deux eſpèces à retrancher ; mais quelques conjectures qu'on propoſe à l'égard des *guit-guits*, de quelque raiſonnement, même bien fondé, qu'on appuye ſon ſentiment, l'hiſtoire de ces oiſeaux ne ſera bien connue que quand des obſervateurs exacts l'auront étudiée ſur les lieux & ſur les *guit-guits* vivans.

GUIT-GUIT NOIR ET BLEU.

Grimpereau du Bréſil. *Pl. enl.* 83, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 628, *pl. XXXI*, *fig.* 5, *genre XLIII.*

Ce grimpereau, un des plus beaux oiſeaux de ce genre, a quatre pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; le deſſus de la tête d'un bleu d'aigue-marine ; le reſte de la tête, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un bleu très-éclatant, quoique la nuance en ſoit foncée ; de chaque côté de la tête une bande tranſverſale d'un noir de velours dans la ligne où l'œil eſt placé ; le derrière du cou, le dos & les plumes ſcapulaires d'un noir velouté ; les couvertures du deſſus des ailes & de la queue noires ; ce qui paroît des pennes de l'aile fermée également noir, ainſi que la queue ; le bec de la même couleur ; les pieds rouges & les ongles noirâtres. Tel paroît l'oiſeau dans l'état de repos ; mais les ailes étendues laiſſent appercevoir leurs couvertures inférieures qui ſont couleur de ſoufre, & le côté intérieur des pennes de l'aile coloré d'un jaune plus foncé ; enſorte que l'aile, noire, bleue & coupée de jaune en-deſſus quand elle eſt étendue, paroît en-deſſous doublée de jaune ; ſi on relève les plumes qui couvrent le corps, on trouve que, brunes à leur origine, coupées enſuite par une bande d'un verd-violet, elles ſont terminées par le bleu qui eſt ſeul apparent quand les plumes ſont couchées. Cependant les auteurs diffèrent aſſez conſidérablement dans les deſcriptions qu'ils font de cet oiſeau, ſoit pour l'intenſité, ſoit pour la diſtribution des couleurs, ce qui vient ou de la différence de ſexe, ou de l'âge, ou des ſaiſons dans leſquelles on examine ce *guit-guit* ou grimpereau ; j'en conſerve un dont tout le plumage eſt en-deſſus d'un verd-olive uniforme, en-deſſous du même verd plus clair, & nué par quelques taches blanchâtres dans le ſens des plumes ; cependant on reconnoît évidemment que c'eſt le *guit-guit noir & bleu* à des plumes de cette dernière couleur ſemées çà & là ſur les côtés du croupion, ſur le moignon des ailes & ſur quelques endroits du deſſous du corps ; ces plumes ont leurs trois couleurs, le brun à l'origine, le verd au milieu, le bleu à l'extrémité ; il eſt évident que c'eſt un individu pris en mue au moment où il commençoit à paſſer à ſon beau plumage : ſi on le compare à un oiſeau qu'on trouve dans les mêmes contrées, on remarque qu'avec la même taille, ils ne diffèrent qu'en ce que le ſecond oiſeau eſt d'un verd un peu plus foncé, qu'il n'a rien de bleu, & que ſes pieds ſont bruns ; mais l'un & l'autre ſe rapprochent de notre premier grimpereau par la doublure du deſſous des ailes d'un jaune bien décidé dans l'individu

Digitized by Google

vidu varié de quelques plumes bleues & d'un jaune moins étendu, moins foncé dans celui qui n'a rien de bleu ; ce dernier pourroit être la femelle & l'autre eſt évidemment ou un jeune qui paſſoit à ſon beau plumage, ou un adulte qui paſſoit d'un plumage ſombre à un brillant, ſi cette eſpèce eſt ſujette à deux mues par an. Il ſeroit à deſirer que les obſervations faites ſur les lieux puſſent remplacer les conjectures que je viens de préſenter ; mais elles ſuffiſent pour prouver combien le *guit-guit noir & bleu* eſt ſujet à varier, & pour expliquer par conſéquent la différence des deſcriptions qu'on en fait. Cependant il ne faut pas penſer que les individus, d'après leſquels j'établis mes conjectures, ſoient des objets rares dont il n'y auroit à tirer que des conſéquences haſardées ; j'ai vu ſouvent les deux variétés qui m'ont ſervi de point de comparaiſon.

GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

Grimpereau violet du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 665. *pl. XXXII, fig.* 4, *genre XLIII.*

M. Briſſon, auquel on doit la connoiſſance de ce *guit-guit*, le compare pour la groſſeur au *ſouci* ; il a le deſſus de la tête d'un verd-doré ; les joues, le derrière du cou, le haut du dos & les plumes ſcapulaires d'un noir de velours ; la partie inférieure du dos, le croupion, le deſſus de la queue & les petites couvertures des ailes d'un violet tirant ſur la couleur d'acier poli ; la gorge d'un violet éclatant, qui s'étend ſur le devant du cou ; la poitrine d'un marron-pourpré ; le reſte du deſſous du corps noir ; les pennes des ailes & de la queue noires, mais celles-ci ſont bordées de violet ; le bec noirâtre, les pieds & les ongles gris-bruns. M. Briſſon dit qu'on trouve ce *guit-guit* au Bréſil. Je ne peux m'empêcher de remarquer qu'il n'a pas les couleurs ordinaires aux autres *guit-guits* ou grimpereaux d'Amérique, mais celles qui ont coutume de briller ſur le plumage des *ſoui-mangas* ou grimpereaux des parties méridionales de l'ancien continent. Ce *guit-guit* n'en auroit-il pas été tranſporté au Bréſil par quelque marin qui y aura paſſé, & envoyé enſuite de cette contrée en France ? L'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 578, *fig.* 3, ſous le nom de *grimpereau brun* du Bréſil, me paroît être la femelle du précédent ; le devant de la tête eſt verd ; la gorge & le devant du cou ſont d'un violet rougeâtre ; le moignon des ailes eſt d'un violet d'acier poli ; le reſte du plumage eſt brun.

GUIT-GUIT TOUT VERD.

Grimpereau verd de Cayenne. *Pl. enl.* 682, *fig.* 1.

Je le regarde comme la femelle du *guit-guit verd à tête noire* ; j'en parle à l'occaſion de cet oiſeau. *Voyez* GUIT-GUIT VERD A TÊTE NOIRE.

GUIT-GUIT VARIÉ.

Grimpereau varié d'Amérique. BRISS. *tom. III, page* 665.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau-franc* ; le ſommet de la tête eſt d'un rouge vif ; ſa partie poſtérieure d'un beau bleu ; le deſſus du cou & de tout le corps eſt varié de bleu, de noir, de blanc & de jaune ; les joues ſont nuées de bleu & de blanc ; la gorge & le deſſous du corps ſont variés d'un jaune de citron & d'un jaune-orangé. Les ailes & la queue ſont nuées des mêmes couleurs que le deſſus du corps. Séba, qui a indiqué cet oiſeau, dit qu'il ſe trouve en Amérique, ſans déterminer dans quelle partie. *Genre XLIII.*

GUIT-GUIT VERD A TÊTE NOIRE.

Guimpereau verd à tête noire du Bréſil. *Pl. enl.* 578, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 633, *genre XLIII.*

Ce grimpereau ne m'a pas paru auſſi gros que le dit M. Briſſon ; il le compare, à cet égard, au *rouge-gorge* ; il n'eſt cependant pas plus gros que le *chardonneret* ; tout le plumage eſt d'un verd brillant, excepté la tête qui eſt d'un noir de velours, qui s'étend un peu ſur le haut du cou en arrière ; les pennes des ailes & de la queue ſont noires, bordées de verd. M. Briſſon dit que les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-brun, bordées de verd ; ce n'eſt que dans l'oiſeau ou jeune, ou qui n'a pas pris entièrement ſon beau plumage ; le demi-bec ſupérieur eſt noir, l'inférieur blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont d'un brun-noirâtre. Ce bel oiſeau n'eſt pas rare à Cayenne ; on l'envoye ſouvent de cette contrée, ainſi qu'un *grimpereau* qui eſt de la même taille, qui n'a point de noir ſur la tête, dont le verd du deſſus du corps eſt moins éclatant, & celui du deſſous du corps a une teinte jaunâtre ſur le ventre ; mais tous deux ont le bec non-ſeulement mi-parti de noir & de blanc, mais ils l'ont plus fort, moins effilé, moins arqué que les grimpereaux en général ; je crois que ce ſont mâle & femelle de la même eſpèce. *Genre XLIII.*

M. de Montbeillard regarde ce grimpereau comme une variété du *guit-guit verd & bleu à tête noire. Voy.* l'article qui concerne ce dernier oiſeau.

GUIT-GUIT VERD ET BLEU A GORGE BLANCHE.

Grimpereau verd du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 631.

Pl. enl. 578, *fig.* 1.

Mouchet verd à la tête bleue. EDW. *tom. I, pag. XXV, pl.* 25.

Il eſt, ſuivant M. Briſſon, de la groſſeur du *rouge-gorge* ; le deſſus de la tête eſt d'un beau bleu ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont de la même couleur ; la gorge eſt blanche ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres en-deſſus, bordées de verdâtre ; tout le reſte du plumage eſt d'un verd-clair. Cette eſpèce, ou cette variété du *guit-guit verd & bleu*, ſuivant M. de Montbeillard, ſe trouve au Bréſil ; je ne l'ai jamais vue parmi les oiſeaux envoyés de Cayenne. *Genre XLIII.*

Digitized by Google

GUIT-GUIT VERD ET BLEU A TÊTE NOIRE.

Grimpereau verd à tête noire d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag.* 634.

Cet oiſeau, indiqué par Séba, qui dit qu'on le trouve en Amérique, ſans ſpécifier dans quelle partie, eſt à-peu-près de la groſſeur du *pinſon*; il a la tête & la gorge d'un noir de velours; le deſſus du corps d'un verd éclatant; le deſſous d'un bleu foncé; les pennes des ailes du même verd que le deſſus du corps, & celles de la queue d'un verd plus foncé; le bec blanchâtre. *Genre XLIII.*

GUIT-GUIT VERD TACHETÉ.

Grimpereau verd de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 636, *pl. XXXIII, fig.* 2, *genre XLIII. Pl. enl.* 682, *fig.* 1.

Sa groſſeur, ſuivant M. Briſſon, eſt à-peu-près la même que celle de notre *grimpereau*; toutes les parties ſupérieures ſont revêtues de plumes d'un beau verd; la gorge eſt rouſſeâtre, encadrée ſur les côtés par deux lignes étroites bleues; les joues ſont variées de verd & de blanchâtre; le deſſous du corps eſt nué par traits alongés & dans le ſens des plumes, de bleu, de verd, de blanchâtre; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de verd du côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue ſont vertes; les latérales ſont verdâtres du côté extérieur, & noirâtres du côté interne; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont gris. La femelle a les couleurs moins vives, point de roux au milieu de la gorge, ni ſur les bords. Je n'ai décrit cette eſpèce que pour me conformer au ſentiment de Mrs de Montbeillard & Briſſon. Mais je ne regarde pas le *guit-guit verd tacheté* comme conſtituant une eſpèce: je crois que c'eſt la femelle du *guit-guit noir & bleu. Voyez* GUIT-GUIT NOIR ET BLEU. Je le penſe d'autant plus, que les mêmes auteurs qui en font une eſpèce, annoncent que certains individus ont le plumage varié de bleu; je crois reconnoître à ce trait un jeune oiſeau ou un adulte dans le paſſage d'un plumage à un autre; ces individus à plumage moucheté de bleu me ſervent à reconnoître la femelle dans l'individu ſimplement verd, en le liant au mâle devenu entièrement bleu. *Voyez* à ce ſujet le GUIT-GUIT NOIR ET BLEU.

GYNTEL.

Linotte de Strasbourg. BRISS. *tom. III, pag.* 147, *genre XXXIII.*

Mêmes caractères génériques, même taille, même fond de couleurs, & leur diſtribution à-peu-près pareille que dans la *linotte* commune; tout ſemble indiquer que le *gyntel* n'en eſt qu'une variété, dont la principale différence conſiſte en ce que le *gyntel* a les pieds rouges.

Digitized by Google

HABIT UNI (l').

Fauvette de haie de la Jamaïque. BRISS. *Supplément, tom. VI, pag.* 100. *Genre XL.*

Moineau de buiſſon de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 122.

Cet oiſeau à bec effilé, du nombre de ceux qui vivent d'inſectes, eſt à-peu-près de la taille de notre *fauvette*; il a la tête, la gorge & le cou d'un cendré tirant un peu ſur le verd; le deſſus du corps, des ailes & la queue d'un brun-rouſſeâtre; la poitrine & le deſſous du corps d'un blanc-brunâtre; le deſſous des ailes cendré, le bec noir, les pieds & les ongles bruns: on le trouve à la Jamaïque.

HALEUR (le). *Voyez* ENGOULEVENT A LUNETTES.

HALLEBRAND. C'eſt le petit du canard. *Voyez* CANARD.

HALLIER (*chaſ.*) Le *hallier* eſt un filet qu'on tend verticalement, poſé ſur des piquets, en travers des ſentiers fréquentés par le gibier, & qui les barre, comme le pourroit faire une haie, dans les mailles duquel le gibier ſe prend en voulant traverſer le *hallier*; pour l'exciter plus puiſſamment à le traverſer, on répand au-delà du *hallier* du grain, dont la vue irrite l'appétit du gibier & l'engage à tenter le paſſage. On prend au *hallier* les faiſans, les perdrix, les cailles, les rales & les poules d'eau. La hauteur, la force du tiſſu, la grandeur des mailles des *halliers* doivent être proportionnées à l'eſpèce de gibier pour lequel on les fabrique.

HAMBOUVREUX.

Bouvreuil de Hambourg. BRISS. *tom. III, pag.* 314. *Genre XXXVII.*

M. de Montbeillard, pour exprimer d'un ſeul mot le pays où ſe trouve l'oiſeau dont il s'agit dans cet article, & l'eſpèce avec laquelle il a le plus de rapport, lui a donné le nom d'*hambouvreux*. C'eſt aux environs de la ville d'Hambourg qu'on l'a obſervé, & il a paru à M. Briſſon du même genre que le *bouvreuil*. Albin ayant plus d'égard à ſes habitudes qu'à ſa conformation, lui a donné le nom de *grimpereau*. M. de Montbeillard, pour concilier les caractères que ſa conformation préſente & l'habitude qu'il a de grimper le long des arbres, l'a placé à la ſuite des *bouvreuils*, ſans cependant le réunir à ces oiſeaux dont il lui a paru différer par l'habitude de grimper, par la forme de ſa queue qui eſt étagée, & par l'eſpèce d'alimens dont il vit, car il ſe nourrit d'inſectes, & cette obſervation peut ſeule faire penſer que ce n'eſt pas un *bouvreuil*, puiſque ces oiſeaux n'ont pas le bec conformé favorablement pour ne pouvoir vivre que de cette ſeule proie. L'*hambouvreux* eſt un peu plus gros que notre *bouvreuil*; il a cinq pouces neuf lignes de long; le deſſus de la tête & du cou d'un brun rougeâtre & pourpré; la gorge brune, le devant du cou blanc & coupé dans le milieu de ſa longueur par une large bande tranſverſale, ou demi-collier brun; la poitrine, le dos, le croupion, le deſſus de la queue d'un brun-jaunâtre, varié de taches longitudinales noires; le ventre, les côtés, les jambes & le deſſous de la queue blancs; les ailes d'un brun-clair & jaunâtre, marquées de deux taches blanches; la queue d'un brun ſombre en-deſſus & blanche en-deſſous, foiblement étagée du centre ſur les côtés; l'iris jaune, le bec noir.

HANIPPON. SAL. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

HARFANG (le).

Pl. enl. 458.

Chat-huant blanc de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. I, pag.* 522. *Genre XII.*

Grand hibou blanc. EDW. *tom. II, pag. & pl.* 61.

Le *harfang* ou *hûrfang* en Suédois, eſt la plus grande des chouettes connues. J'ai vu trois peaux de cet oiſeau: une avoit été apportée de Sibérie, & les deux autres de la Louiſiane. On ſçavoit déjà que le *harfang* ſe trouve dans les contrées ſeptentrionales de l'un & de l'autre continent; mais il ne paroiſſoit pas qu'il s'avançât dans l'une ni dans l'autre vers des régions auſſi méridionales que la Louiſiane. Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *grand-duc*; tout le plumage, ſur les peaux que j'ai vues, étoit d'un blanc éclatant moucheté de noir. La peau qui avoit été apportée de Sibérie, qui m'avoit été confiée par M. de Sauſure, de Genève, pour la lui faire monter, & d'après laquelle M. Daubanton le jeune a fait exécuter la planche enluminée, étoit variée de taches noires qui terminoient l'extrêmité des plumes; cependant celles qui entouroient les yeux, la gorge & le devant du cou étoient blanches, ſans aucune tache; il n'y en avoit pas non plus ſur les pieds; le bec & les ongles étoient noirs.

Les deux peaux appertées de la Louiſiane différoient fort peu de celle q i avoit été envoyée de Sibérie: les deux premières étoient, ou m'ont paru d'un blanc moins éclatant, & chargées de taches plus larges, d'un noir moins foncé & brunâtre. Il paroît, d'après les auteurs qui ont parlé du *harfang*, que, ſuivant les lieux qu'il habite, ſon blanc eſt plus pur ou plus varié de taches noires. Cette eſpèce eſt commune à la Baie d'Hudſon, & y donne la chaſſe aux lagopèdes en plein jour.

HARLE.

Les *harles* ſont des oiſeaux palmipèdes; ils ont le

Digitized by Google

bec droit, étroit, onguiculé & crochu à l'extrémité, dentelé, en forme de ſcie ſur les deux bords de l'une & de l'autre mendibule, dont les dentelures ſont inclinées en arrière; le bas de la jambe eſt dégarni de plumes & le doigt poſtérieur n'eſt pas engagé par la membrane qui unit les trois doigts antérieurs. M. Briſſon a compoſé de ces oiſeaux le CV^e genre de ſa méthode. On ne les voit qu'en hyver, & plus particulièrement pendant les fortes gelées : leur apparition paſſe pour une annonce de grands froids, mais ce pronoſtic n'eſt pas toujours vérifié. L'hiſtoire de ces oiſeaux, que nous ne voyons que quand il fait froid, qui ne paſſent pas beaucoup de temps dans nos contrées, & dont le retour n'a point d'époques fixes, ne nous eſt pas bien connue. On ſçait en général, que les *harles* vivent ſur les lacs, les étangs & les rivières; qu'ils prennent beaucoup de poiſſons, qu'ils ſont d'excellens plongeurs, qu'ils nagent avec vivacité entre deux eaux, & qu'à la faveur de l'air qu'ils accumulent dans leur trachée, ils peuvent demeurer quelque temps ſous l'eau, ſans venir reſpirer à ſa ſurface : ils ſont plus répandus vers le nord, d'où ils paroiſſent nous venir en hyver, que dans les régions méridionales, où ils pénétrent cependant dans la mauvaiſe ſaiſon.

Leur nom générique eſt *merganſer*, en Latin; *garganey*, en Italien; *mar-rach*, en Allemand; *Kruk morski*, en Polonois;

Groſander, en Anglois.

Le *harle*, proprement dit, ou la première eſpèce, ſuivant l'ordre dans lequel M. le Comte de Buffon décrit les oiſeaux de ce genre, eſt auſſi le *harle* de M. Briſſon, *tom. VI, pag.* 231; c'eſt *le vautour d'Iſlande*, d'Anderſon. Il eſt plus gros que le *canard ſauvage*; il a deux pieds deux pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds onze pouces de vol, & ſes ailes pliées ne s'étendent qu'à la moitié de la longueur de ſa queue : la tête eſt couverte de plumes fines, longues, ſerrées, d'un verd-foncé, changeant, ſuivant la projection de la lumière, en verd plus clair & en violet; elles forment une ſorte de couronne hériſſée, qui fait paroître la tête très-groſſe; le haut du cou eſt de la même couleur, mais les plumes ſont de la longueur ordinaire; le reſte du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un fauve-chamois, beaucoup plus foncé ſur certains individus & plus clair ſur d'autres : dans quelques-uns ce n'eſt qu'une teinte d'un fauve-rougeâtre ſur un fond blanc; la partie ſupérieure du dos, & pluſieurs des plumes ſcapulaires ſont d'un noir de velours; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont couverts de plumes d'un gris-cendré, bordé de blanchâtre; la queue eſt légérement étagée du centre à la circonférence; les pennes ſont cendrées, & leur tige eſt noirâtre; les grandes pennes de l'aile ſont d'un noir teint de cendré, les autres ſont, les unes toutes blanches, les autres bordées de noir de velours, & lorſque l'aile eſt pliée, elle paroit en plus grande partie blanche dans ſon milieu, rayée en long de traits noirs, bordée en-dehors & terminée au bout par une large bande noirâtre que forment les grandes pennes; l'iris eſt rouge; le bec eſt noir à ſa partie inférieure, & teint ſur les côtés, à la partie ſupérieure, d'un rouge tantôt plus, tantôt moins vif, & qui ne s'étend pas également dans tous les individus, ſur le deſſus qui eſt noir, ainſi que le crochet; les pieds ſont d'un beau rouge & les ongles même ſont rougeâtres.

La deſcription qu'on vient de lire eſt celle du mâle. La femelle que M. Briſſon a décrite, *tom. VI, pag.* 254, ſous le nom de *harle cendré*, ou *de bièvre*, que Belon, *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 163, appelle *bièvre-oiſeau*, & à laquelle il donne ſimplement le nom de *bièvre*, *port. d'oiſ. pag.* 35, eſt un peu plus petite que le mâle & ne lui reſſemble en rien par les couleurs; ſa tête eſt couronnée comme celle du mâle, mais de plumes rouſſes; le haut du cou eſt de la même couleur; la gorge eſt blanche; le derrière du cou, le deſſus du corps & la queue ſont d'un gris-cendré; les côtés du cou ſont couverts de plumes griſes, bordées de blanc; ſa partie antérieure & le deſſous du corps ſont d'un blanc teint ou lavé d'une nuance rouſſeâtre; le haut de l'aile eſt cendré; l'extrémité eſt noirâtre, & il y a ſur le milieu une plaque blanche : la portion ſupérieure du bec eſt brune, l'inférieure eſt rougeâtre & les pieds ſont auſſi de cette dernière nuance.

HARLE A CRÊTE. EWD. *glan. pag.* 360. *Voyez* HARLE COURONNÉ.

HARLE A MANTEAU NOIR.

Harle blanc & noir. BRISS. *tom. VI, pag.* 250. Genre CV.

Tiers. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 165.

Ce *harle*, ſuivant M. Briſſon, eſt de la même groſſeur que le *harle huppé*. M. le comte de Buffon peint ſon plumage dans les termes ſuivans : « il a » la tête, le deſſus du cou, le dos, les grandes » pennes de l'aile & le croupion noirs, & tout » le devant du corps d'un beau blanc, avec la » queue brune ». Cette deſcription, ajoute M. de Buffon, « convient donc en entier au *harle blanc* » *& noir* de M. Briſſon, & elle convient également à ſon *harle noir*, excepté qu'au cou de » celui-ci on voit du rouge-bai, & qu'il a la queue » noire; tous deux ont le bec & les pieds » rouges ».

Les rapports que préſentent entr'eux les deux *harles* dont on vient de lire la deſcription, ont engagé M. de Buffon à les réunir dans le même article; & il eſt, en effet, bien probable ou qu'ils ne ſont qu'une légère variété l'un de l'autre, ou peut-être mâle & femelle.

HARLE COURONNÉ.

Harle huppé de Virginie. *Pl. enl.* 935, le mâle, 936 la femelle.

Digitized by Google

Idem. BRISS. *tom. VI, pag.* 258. Genre CV.
Harle à créte. EDW. *glan. pag.* 360.
Canard huppé. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 94.

C'eſt un très-bel oiſeau qui ſe trouve à la Caroline, dans la Virginie, au Mexique, & qui eſt très-commun à la Louiſiane, d'où M. le Beau en avoit rapporté un grand nombre de peaux; il eſt un peu plus gros que la *grande ſarcelle*; ſa longueur eſt de ſeize pouces du bout du bec à celui de la queue; la tête eſt couverte de plumes étroites, longues de deux pouces & demi, diſpoſées en rayons & formant un diſque compoſé de deux plans, relevés, accolés l'un à l'autre: cette belle huppe, qui, par la forme a beaucoup de rapports à celle du coq de roche, eſt d'un blanc éclatant, entouré d'un large limbe d'un noir de velours: cette dernière couleur s'étend ſur tout le derrière du cou, ſur ſes côtés & ſur ſa face antérieure, juſqu'à la moitié de ſa longueur; le dos eſt d'un noir moins luſtré, qui deſcend ſur le croupion & la queue, mais en ſe dégradant & en prenant une teinte brunâtre; le bas du cou en-devant, la poitrine & le haut du ventre ſont blancs; le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont brunâtres; le noir du dos s'avance par deux bandes tranſverſales ſur les côtés du cou à ſa partie inférieure & en coupe le blanc qu'il relève; les côtés ou les flancs ſont variés de brun-rouſſeâtre & de griſâtre, qui coupent les plumes par de petites raies tranſverſales: les petites couvertures des ailes ſont brunes, les grandes le ſont auſſi, mais leur extrêmité eſt blanche & terminée de noir; les grandes pennes de l'aile ſont d'un brun noirâtre, & celles qui ſont les plus proches du corps ſont couvertes dans leur milieu d'une raie longitudinale d'un blanc éclatant, entre deux raies d'un noir de velours; le bec eſt noir, les pieds & les doigts ont une teinte jaunâtre ſur fond brun-noirâtre; la membrane qui unit les doigts eſt noire, & les ongles ſont de cette dernière couleur.

La femelle eſt beaucoup plus petite que le mâle; ſa huppe eſt moins longue & brunâtre; la même couleur s'étend ſur le cou, tout le deſſus du corps, la queue & les ailes; il y a cependant une tache blanche au milieu de l'aile; la gorge eſt blanchâtre; les plumes brunes qui couvrent le bas du cou ſont bordées de blanc-ſale, & tout le deſſous du corps eſt d'un blanc lavé de rouſſeâtre.

HARLE ÉTOILÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 256. Genre CV.

Il eſt de la groſſeur de la *piette*: deux taches couvrent les joues, une noire dans laquelle l'œil eſt placé, & plus bas une blanche qui a la forme d'une étoile; le deſſus de la tête eſt d'un rouge-bai; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un brun-noirâtre; le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs; la même couleur s'étend ſur les petites couvertures des ailes & ſur les grandes les plus proches du corps; celles de ces dernières, qui en ſont le plus éloignées, ſont noires; les grandes pennes des ailes ſont de cette dernière couleur; les moyennes ſont blanches & la plus près du corps eſt noire; la queue eſt d'un brun-noirâtre; le bec eſt noir & les pieds ſont de la même couleur dans certains individus: d'autres les ont d'un rouge-pâle, les ongles ſont noirs.

Wilhugby penſoit que le *harle étoilé* étoit la femelle de la *piette*; mais cette femelle eſt bien connue, & la deſcription du *harle étoilé* ne lui convient que par quelques rapports & non dans ſon enſemble. Ne ſeroit-ce pas plutôt un jeune mâle? En effet, *le harle étoilé* eſt un peu plus grand que la *piette femelle*, & cette femelle eſt plus petite que ſon mâle, aux dimenſions duquel celles du *harle étoilé* ſe rapportent très-bien. Je n'ai jamais vu le *harle étoilé* que deſſéché, & j'ai cru reconnoître à ſa dépouille un jeune oiſeau; ce qui paroîtroit cependant indiquer qu'il forme une eſpèce à part & diſtincte de la *piette*, c'eſt que celle-ci eſt le *harle* le plus abondant ſur nos étangs, celui qu'on voit le plutôt & le plus conſtamment pendant l'hiver, au lieu que nous ne voyons pas *le harle étoilé* dans nos contrées ou qu'il ne les fréquente que très-rarement, ſi il y vient, & d'ailleurs on lui a donné en Suiſſe, où il eſt bien connu, un nom qui exprime qu'il n'arrive qu'au temps des grands froids; *canard des glaces*; ce qui n'eſt pas d'accord avec les habitudes de la *piette*, au moins dans nos contrées.

HARLE HUPPÉ.

Pl. enl. 207.
BRISS. *tom. VI, pag.* 237, *pl. XXIII.* Genre CV.
Herle. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 164.

Le *harle huppé* eſt plus petit que le *harle* ſimplement dit; il eſt facile à reconnoître à une *huppe* compoſée de plumes longues, fines, étroites, dont quelqu'unes ont plus de trois pouces & retombent du derrière de la tête ſur le deſſus du cou; elles ſont d'un violet-noir changeant en verd-doré: la tête, le haut du cou & la gorge ſont de la même couleur; au-deſſous eſt un demi collier blanc; le reſte du cou, le haut de la poitrine ſont variés de blanc, de noir & de rouſſeâtre; le haut du dos eſt d'un noir luſtré; le reſte du deſſus du corps & les côtés ſont rayés en zigzags de brun & de gris-blanc; le deſſous du corps eſt blanc, mais les plumes des côtés ſur la poitrine, leſquelles recouvrent le bord des ailes pliées, ſont frangées de noir dans toute leur circonférence: les ailes pliées ſont terminées & bordées à leur partie inférieure de brun-noirâtre, qui eſt la couleur des pennes extérieures; elles ſont variées dans leur milieu de noir, de blanc, de brun & de cendré; les pennes de la queue ſont brunes, variées & bordées de gris-blanc; le demi-bec inférieur eſt rouge, le ſupérieur de la même couleur dans certains individus & brunâtre dans d'autres; les pieds & les ongles ſont rouges.

Ce *harle*, ſuivant Wilhugby, eſt commun ſur les lagunes de Veniſe. M. Linné dit qu'il ſe trouve

Digitized by Google

en Laponie ; il s'arrête probablement dans les contrées intermédiaires ; je l'ai vu exposé en vente dans les marchés de Paris, l'hiver, & M. de Salerne dit qu'il eſt commun ſur les bords de la Loire.

La huppe, la tête & le haut du cou de la femelle ſont d'un roux terne ; ſa gorge eſt blanche ; le dos eſt gris, le deſſous du corps blanc, lavé de rouſſeâtre ſur la poitrine ; les ailes & la queue ſont colorées à-peu-près comme dans le mâle.

HARLE HUPPÉ (petit). *Voyez* PIETTE.

HARLE HUPPÉ de Virginie. *Pl. enl.* 935 & 936. BRISS. *tom. VI, pag.* 258. *Voyez* HARLE COURONNÉ.

HARLE NOIR. BRISS. *tom. VI, pag.* 251. *Voyez* HARLE A MANTEAU NOIR.

HARLE NOIR ET BLANC. BRISS. *tom. VI, pag.* 250. *Voyez* HARLE A MANTEAU NOIR.

HARONDELLE. BEL. *portr. d'oiſ. pag.* 99. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE.

HARPAYE.

Pl. enl. 460.

Buſard roux. BRISS. *tom. I, pag.* 404, *genre VIII.*

Harpaye eſt un nom générique donné anciennement aux *buſards*, à la *ſoubuſe*, &c. M. de Buffon l'a reſtreint à une ſeule eſpèce. La *harpaye* eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*autour* ; ſa longueur, du bout du bec à l'extrêmité de la queue, eſt d'un pied huit pouces ; elle a quatre pieds de vol ; ſes ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait au bout de la queue ; la couleur dominante de tout le plumage eſt le roux, plus clair ſur la tête, le cou, la poitrine & les petites couvertures du deſſus des ailes, plus foncé ſur le ventre, les côtés, & les couvertures du deſſous de la queue, varié ſur ces différentes parties de brun, qui forme ſur le milieu de chaque plume une tache oblongue dans le ſens de leur tuyau ; mais ſur les jambes, le roux eſt pur & ſans mêlange ; le dos, le croupion & les grandes couvertures des ailes ſont de couleur brune ; les grandes pennes des ailes ſont noires, les moyennes ſont cendrées, & les trois plus proches du corps ſont brunes ; la queue eſt d'un gris-cendré ; l'iris eſt couleur de ſafran ; le bec noir, les pieds jaunes, les ongles noirs. Cet oiſeau eſt rare & peu connu dans les environs de Paris ; c'eſt la *harpaye-rouſſeau* des fauconniers.

HARPAYE-ÉPERVIER. *Voyez* OISEAU SAINT-MARTIN.

HARPAYE-ROUSSEAU. *Voyez* HARPAYE.

HASBESCH de Syrie.

C'eſt une eſpèce nouvelle du genre du moineau ou du XXXIIIe, décrite par M. de Buffon, d'après le deſſin de M. le chevalier Bruce qui l'a obſervée en Syrie où elle eſt de paſſage.

L'*hasbeſch* eſt plus gros que notre *linotte* ; il a un joli chant, & un plumage agréablement varié. Le deſſus de la tête d'un rouge vif ; les joues, la gorge, le deſſus du cou d'un brun noirâtre ; le devant du cou, la poitrine, le deſſus du corps, les petites couvertures des ailes nuées de brun, de jaune & de noirâtre ; les grandes couvertures des ailes d'un cendré foncé, bordées d'une couleur plus claire ; les pennes de la queue & des ailes cendrées, bordées extérieurement d'un rouge vif ; le ventre & le deſſous de la queue d'un blanc-ſale tacheté jaunâtre de & de noirâtre ; le bec & les pieds de couleur plombée.

HAUSSE-COL NOIR ou ALOUETTE de Virginie.

Alouette de Virginie. BRISS. *tom. III, pag.* 367, *genre XXXIX.*

Alouette. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 32.

L'alouette de Virginie eſt de la même groſſeur que la nôtre ; tout le deſſus du corps eſt brunâtre ; il y a de chaque côté de la tête une bande tranſverſale jaune au milieu de laquelle l'œil eſt placé ; la gorge & le devant du cou ſont jaunes, mais avec un encadrement noir ſur les côtés, & une bande de la même couleur ſur le haut de la poitrine en forme de *hauſſe-col* ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune paille ; les ailes & la queue ſont d'un brun lavé ; le bec & les ongles ſont noirs ; les pieds gris ; cette alouette eſt de paſſage en Virginie & à la Caroline ; elle vient du nord de l'Amérique par grandes volées ; elle arrive en hiver & elle part au commencement du printemps ; elle fréquente les dunes ſur leſquelles elle vit des ſemences d'un gramen qui croît parmi le ſable. M. Friſch a obſervé que l'alouette de Virginie paſſe quelquefois en Allemagne lorſque la terre eſt couverte de neige. M. Klein en a vu aux environs de Dantzick dans les mois d'avril & de décembre. Ces oiſeaux amériquains, qu'on voit quelquefois ſur l'ancien continent, y ſont ſans doute pouſſés par des coups de vent qu'ils éprouvent dans les régions voiſines du pôle qu'ils fréquentent ; mais une fois arrivés ſur les terres de notre continent, comment aucun d'eux ne s'y fixe-t-il ? comment n'y forment-ils pas des races qui paſſent du nord au midi, & qui retournent de l'un à l'autre, ſur notre hémiſphère comme c'eſt leur habitude ſur l'hémiſphère amériquain ? Eſt-ce que ces oiſeaux expatriés périroient tous ſans réſerve ? Il n'y a pas d'apparence ; faut-il croire que l'amour de la terre où ils ſont nés les y rappelle & leur en fait trouver la route à de ſi immenſes diſtances ? Si les oiſeaux jettés d'Amérique ſur notre hémiſphère ne s'y fixent pas, comment & pourquoi les oiſeaux de l'ancien continent l'auront-ils quitté pour paſſer en Amérique par les régions du nord, ou, s'ils y ont été pouſſés par des coups de vent, comment s'y ſont-ils établis & fixés ? Combien un ſeul fait peut préſenter de difficultés !

HAUSSE-COL VERD (le).

C'eſt le nom que M. le comte de Buffon donne à un *colibri* qu'il cite comme faiſant partie de ma collection, & qu'il décrit dans les termes ſuivans, qui en ſont la peinture fidelle :

Digitized by Google

« Ce colibri, de taille un peu plus grande que le » colibri à queue violette, n'a pas le bec plus » long; il a tout le devant & les côtés du cou, » avec le bas de la gorge d'un verd d'émeraude; » le haut de la gorge, c'eſt-à-dire, cette petite » partie qui eſt ſous le bec, bronzée; la poitrine » eſt d'un noir velouté, teint de blanc obſcur; le » verd & le verd-doré reparoît ſur les flancs & » couvre tout le deſſus du corps; le ventre eſt » blanc; la queue d'un bleu-pourpré à reflet » d'acier bruni, ne dépaſſe point l'aile. Nous » regardons comme ſa femelle un colibri de » même grandeur, avec même diſtribution de » couleur, excepté que le verd du devant du cou » eſt coupé par deux traits blancs, & que le » noir de la gorge eſt moins large & moins fort ». *Genre XLIV.*

HAUSSE-QUEUE. Bel. *Voyez* LAVANDIÈRE.

HAUTE GRIVE. *Voyez* DRAINE.

HERLE. Bel. Sal. *Voyez* HARLE HUPPÉ.

HÉRON.

En Latin *ardea*, *ardeola*;
En Italien, *airrone*, *ſgarza*;
En Eſpagnol & en Portugais, *garza*;
En Allemand, *reiger*;
En Suiſſe, *reigel*;
En Suédois, *haeger*;
En Anglois, *heron*.

Les *hérons* ont le corps grêle, efflanqué, applati ſur les côtés; les ailes amples, longues, concaves; la queue courte, le cou fort long, peu couvert à ſa partie poſtérieure, fourni ſur les côtés & en-devant de plumes longues, flottantes, dont les inférieures ſont pendantes au-devant de la poitrine; les jambes, les pieds & les doigts ſont longs; la partie inférieure des jambes eſt dégarnie de plumes; ils ont quatre doigts aux pieds, tous ſéparés, trois devant, un derrière; le dernier doigt articulé à côté du talon, près du doigt intérieur; le bord interne de l'ongle du doigt du milieu dentelé en forme de ſcie; le bec épais à ſa baſe, fort, allant en diminuant, long, droit & pointu, ſillonné à ſa partie ſupérieure par une rainure longitudinale de chaque côté; les bords de l'une & de l'autre mandibule légèrement dentelé vers le haut, & la ſupérieure échancrée ſuperficiellement de chaque côté vers ſon extrêmité; la partie qui eſt entre l'œil & le bec dégarnie de plumes & couverte d'une peau nue; chaque côté de la poitrine, à ſa partie antérieure & près de la pointe du ſternum, garni d'un duvet long, moëlleux, épais, formant de chaque côté une bande longue & étroite, recouverte par les longues plumes qui pendent de la partie inférieure du cou.

Les *hérons* appartiennent aux deux continens; on y en trouve ſous tous les climats, & ils vivent partout aux bords des eaux; ils ſe nourriſſent en général de poiſſons & ſuivant les lieux, les eſpèces, de grenouilles & des différens animaux qui vivent dans l'eau ou qui rampent ſur la vaſe & le ſable qu'elle recouvre. Ils quittent cependant les rivages & s'en écartent très-loin pour ſe repoſer dans les forêts ſur les arbres & y conſtruire leur nid ſur ceux qui ſont fort élevés. Ils mènent une vie ſolitaire, ne vont jamais en bandes, & le mâle & la femelle ne ſe recherchent que dans le temps de l'accouplement: comme le beſoin de ſe nourrir eſt le premier & le ſentiment auquel tous les autres ſont ſubordonnés, la vie ſolitaire eſt néceſſairement celle de tout animal qui vit de proie, à moins qu'elle ne ſoit très-abondante & facile à ſaiſir, ou qu'en ſe réuniſſant il ſoit plus aiſé de s'en emparer; mais celle dont vivent les *hérons*, & les ſeuls moyens qu'ils ont pour la ſurprendre, ne les mettent ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux cas; immobiles au bord des eaux, le corps droit, le cou replié ſous la poitrine, la tête appuyée ſur le dos, & preſque cachée entre les deux épaules relevées, ils attendent qu'un poiſſon paſſe à leur portée, & ils le ſaiſiſſent d'un coup de leur bec dardé comme un trait à la faveur de leur long cou, qui ſe déploye en un inſtant; ou marchant d'un pas lent ſur le ſable ou la vaſe, ils les ſondent avec le pied pour découvrir les grenouilles ou les autres animaux qui s'y tiennent cachés. Avec une telle manière d'attendre ou de chercher ſa proie, il n'y auroit que du déſavantage à ſe réunir, & c'en eſt aſſez pour obliger les *hérons* à vivre ſeuls; on ne ſçauroit les mettre au nombre des *oiſeaux de paſſage*, puiſqu'on voit en tout temps les mêmes eſpèces dans les mêmes contrées, & que les eſpèces qui ſe montrent plus rarement dans un endroit, & ſeulement par intervalles, n'y arrivent point & ne diſparoiſſent pas à des époques fixes, mais indifféremment en tout temps & en toute ſaiſon. Cependant, comme pluſieurs eſpèces ſont ſi répandues que différens obſervateurs pourroient les trouver en même-temps peut-être ſous tous les climats, que d'autres eſpèces moins nombreuſes, qu'on ne voit que par intervalles irréguliers, ſe montrent également dans tous les pays en différens temps, il eſt démontré que les *hérons* entreprennent & exécutent de longs voyages: ils diffèrent de ceux des *oiſeaux de paſſage*, en ce qu'ils ne ſont pas fixes & réglés; & que l'arrivée & le départ ne ſuivent pas la révolution des ſaiſons, mais qu'ils dépendent des circonſtances du moment, de l'abondance ou de la diſette des vivres, ſuivant que le ſéjour des *hérons* a épuiſé ou écarté leur proie, ou que les eaux gonflées, troublées ou glacées la rendent plus difficile à ſaiſir: comme d'ailleurs les *hérons* ſupportent également les extrêmes du froid & du chaud, puiſqu'on trouve les mêmes eſpèces ſous tous les climats, & qu'il leur ſuffit pour vivre de chaſſer au bord des eaux, on ne voit pas quelle cauſe les fixeroit dans un pays plutôt que dans un autre; indifférens ſur les lieux où ils ſont, parce que leur ſituation eſt par-tout la même, ſe tranſportant facilement d'une région en une autre

Digitized by Google

à la faveur de leurs longues & amples ailes, qui n'ont à ſoutenir qu'un corps grêle & d'un poids très-médiocre, auſſi-tôt qu'ils manquent de quelque choſe en un endroit, il eſt naturel qu'ils paſſent en un autre ; que déterminés par les circonſtances du moment, ils s'éloignent quelquefois à de très-grandes diſtances, & qu'ils reviennent enſuite de très-loin ſur leurs pas, par les mêmes raiſons qui les avoient écartés ; ainſi, d'après leur manière de vivre, c'eſt aux *hérons*, plus qu'à tout autre oiſeau, que convient le nom d'*erratiques*, & d'après leur conſtitution & leurs habitudes, on conçoit comment ils ſe ſont répandus dans tous les pays ; comment pluſieurs eſpèces de ces oiſeaux ſe trouvent également ſous tous les climats, en tout temps, & d'autres, moins nombreuſes, n'y paroiſſent que par intervalles, mais indifféremment dans toutes les ſaiſons.

Le genre des *hérons*, qui eſt le LXXXIe de la méthode de M. Briſſon, eſt chargé d'un grand nombre d'eſpèces. M. le comte de Buffon, pour en traiter avec plus d'ordre, les diviſe en quatre ſections, qui ſont :

1°. Les *hérons* ; 2°. les *butors* ; 3°. les *bihoraux* ; 4°. les *crabiers*, & il déſigne chacun de ces ordres par les caractères ſuivans :

« Les traits particuliers de la famille des *hérons*, » dans laquelle nous comprenons les *aigrettes*, » ſont le cou exceſſivement long, très-grêle, & » garni au bas de plumes pendantes & effilées ; le » corps étroit, éflanqué, & dans la plupart des » eſpèces, élevé ſur de hautes échaſſes.

» Les *butors* ſont plus épais de corps, moins » hauts ſur jambes que le *héron* ; ils ont le cou » plus court, & ſi garni de plumes, qu'il paroît » très-gros en comparaiſon de celui du *héron*.

» Les *bihoreaux* ne ſont pas ſi grands que les » *butors* ; leur cou eſt plus court ; les deux ou trois » longs brins implantés dans la nuque du cou les » diſtinguent des trois autres familles ; la partie » ſupérieure de leur bec eſt légèrement arquée.

» Les *crabiers* qu'on pourroit nommer *petits* » *hérons*, forment une famille ſubalterne, qui » n'eſt, pour-ainſi-dire, que la répétition en dimi- » nutif de celle des *hérons* ; ... plus variée qu'au- » cune autre pour la proportion de la grandeur »....

HÉRON. *Pl. enl.* 787.

BRISS. *tom. V, pag.* 392.

BEL. *port. d'oiſ. pag.* 42. *Voyez* HÉRON COMMUN.

HÉRON - AGAMI.

Pl. enl. 859.

On envoye fort ſouvent de Cayenne, ſous cette dénomination, dont on ne nous a pas encore appris le motif, un *héron* qui eſt un des plus beaux oiſeaux de ce genre. Il a vingt-deux pouces de longueur ; ſon bec, plus grêle & plus long que n'a coutume de l'être le bec des *hérons*, a cinq pouces neuf lignes de ſa pointe à la commiſſure des deux mandibules ; le devant & les côtés de la tête ſont d'un marron foncé & pourpré ; de longues & larges plumes à barbes, qui ont peu d'adhérence, d'un cendré bleuâtre, couvrent le deſſus & le derrière de la tête, d'où pendent & tombent ſur le dos cinq à ſix plumes de la même couleur, qui vont en s'élargiſſant de l'origine à la moitié de leur longueur, ſe rétréciſſent enſuite & ſe terminent en pointe ; elles forment une huppe de ſept pouces de long, mais flottante & ſans ſoutien ; les côtés & le derrière du cou ſont d'un marron-pourpré ; la gorge eſt blanche, traverſée dans ſon milieu par une raie longitudinale étroite, d'un pourpré rouſſeâtre qui s'étend ſur le devant du cou entre deux raies longitudinales blanches très-étroites ; les plumes qui couvrent le bas du cou en devant, ſur les côtés en arrière, ſont étroites, alongées, marquées dans leur milieu d'une raie étroite d'un blanc-bleu, bordées de noir velouté : le manteau, ou le deſſus du dos, eſt d'un verd de canard ſombre ; les couvertures des ailes ſont d'un marron-pourpre, & les grandes pennes d'un brun-verdâtre à reflets rougeâtres ; le bas du dos eſt couvert par des plumes d'un gris-cendré, très-larges, ſemblables à de longs rubans, & terminées par un ſimple filet ; quelques-unes ſe prolongent à dix-huit lignes au-delà de la queue & de l'extrêmité des pennes des ailes les plus extérieures, les ailes étant pliées ; la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un marron teint d'une nuance rouſſeâtre ; le bec eſt noirâtre, d'un blanc jaunâtre en-deſſous ; les pieds ſont bruns.

Avec le *héron-agami*, on en envoye ſouvent un autre de la même taille, qui lui reſſemble par la longueur, la forme du bec & par le plumage, quoique les couleurs ſoient beaucoup moins vives ; mais il n'a que quelques plumes un peu alongées au lieu d'une huppe, point de bleu ſur le cou, ni de longues plumes ſur le croupion. Il a quelques taches blanches ſur le deſſous du corps ; c'eſt probablement la femelle. *Genre LXXXI.*

HÉRON BLANC.

Pl. enl. 886.

BRISS. *tom. V, pag.* 428, *genre LXXXI.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 191.

Le *héron blanc* eſt à-peu-près de la taille du *héron commun*, mais encore plus haut monté ſur jambes. Tout ſon plumage eſt d'un blanc éclatant ; il n'a point de huppe, ni de plumes longues & effilées ſur le dos comme l'*aigrette*. La peau nue autour des yeux eſt verte, mêlée de jaune ſur les bords ; l'iris eſt d'un jaune-citron ; le bec d'un jaune de ſafran : dans un individu nouvellement tué, la partie nue des jambes & les pieds étoient d'un verd d'herbe, les ongles noirs ; dans tous les individus au contraire que j'ai vus deſſéchés, le bas des jambes & des pieds étoient noirs ; & c'eſt apparemment parce que M. Briſſon n'a vu que de pareils individus, qu'il dit que c'eſt la couleur du bas des jambes & des pieds.

L'eſpèce

Digitized by Google

L'eſpèce du *héron blanc* n'eſt pas moins répandue que celle du *héron commun*; mais elle eſt beaucoup plus rare dans les provinces aux environs de Paris; on n'y voit ce *héron* que de temps à autre; il eſt, au contraire, plus commun en Bretagne, & cependant il ne ſe trouve que très-peu en Angleterre. J'ai reçu des peaux de *héron blanc* de Madagaſcar, de Sibérie, de la Louiſiane, & les voyageurs n'ont pas vu de ces oiſeaux dans moins de pays que des *hérons communs*.

HÉRON (petit) BLANC. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 77. *Voyez* CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE.

Héron blanc huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 907.

Je n'ai vu qu'un ſeul individu de cette eſpèce apporté de Cayenne, que je conſerve, & d'après lequel la figure enluminée a été deſſinée. Il a deux pieds de long; tout ſon plumage eſt blanc, à l'exception d'une plaque ou calotte noire ſur le deſſus de la tête en arrière; il y a au-deſſous de cette plaque ſept à huit plumes longues, étroites, mais applaties & non pas roulées comme celles des *bihoreaux* & des *aigrettes*; elles forment une huppe qui retombe en arrière; comme ces plumes ſont toutes d'inégale longueur, il eſt vraiſemblable qu'elles n'étoient pas entièrement pouſſées, & que l'oiſeau a été pris en mue: la membrane nue qui s'étend du bec à l'œil de chaque côté, le bec, le bas des jambes & les pieds, autant qu'on en peut juger d'après un individu deſſéché, ſont jaunâtres, les ongles ſont blanchâtres.

M. Briſſon, *tom. V, pag.* 434, décrit, d'après Marcgrave, un *héron blanc* du Bréſil qui diffère de celui de Cayenne, en ce qu'il a près de trois pieds de long, qu'il n'a ni plaque noire ſur la tête, ni huppe, & que le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs. *Genre XXXI.*

HÉRON BLANC de la Caroline. BRISS. *tom. V, pag.* 435. *Voyez* CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

HÉRON BLANC du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 434. *Voyez* HÉRON A CALOTTE NOIRE.

HÉRON BLANC du Mexique. BRISS. *tome V, pag.* 437. *Voyez* ZILATAT.

HÉRON BLANC HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 907. *Voyez* HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE.

HÉRON BLEU. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 76. *Voyez* CRABIER BLEU.

HÉRON BLEUATRE A VENTRE BLANC de Cayenne. *Pl. enl.* 350. *Voyez* DEMI-AIGRETTE.

HÉRON BLEUATRE de Cayenne. *Pl. enl.* 349. *Voyez* CRABIER BLEU A COU BRUN.

HÉRON BRUN.

Pl. enl. 858.

» Il eſt plus grand que le *héron blanc à calotte* » *noire*, & comme lui naturel à la Guiane. Il a » tout le deſſus du corps d'un brun-noirâtre, dont » la teinte eſt plus foncée ſur la tête, & paroît » ombrée de bleuâtre ſur les ailes; le devant du » cou eſt blanc, chargé de taches en pinceaux » brunâtres; le deſſous du corps eſt d'un blanc pur ». J'ai emprunté des ouvrages de M. le comte de Buffon, la deſcription de ce *héron* que je n'ai pas vu en nature; la planche repréſente le bec noirâtre en-deſſus, lavé d'un peu de jaunâtre en-deſſous, la membrane entre le bec & l'œil, & les pieds jaunes. *Genre LXXXI.*

HÉRON CENDRÉ. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 189. *Voyez* HÉRON COMMUN.

HÉRON CENDRÉ d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 406. *Voyez* CRABIER CENDRÉ.

HÉRON CENDRÉ de l'Amérique ſeptentrionale. EDW. *tom. III, pag. CXXXV, pl.* 153. *V.* HÉRON de la Baye d'Hudſon.

HÉRON CENDRÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag.* 404. *Voyez* HOHOU.

HÉRON COMMUN.

BRISS. *tom. VI, pag.* 392, *pl. XXXIV.*

Pl. enl. 787.

Héron cendré. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 189, *fig. pag.* 190.

Le *héron commun* a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds dix pouces, & du même point à l'extrêmité des ongles, trois pieds trois pouces quelques lignes: ſon bec cinq pouces cinq lignes; ſes pieds cinq pouces ſix lignes; la partie des jambes, dégarnie de plumes, trois pouces trois lignes: il a cinq pieds de vol, & ſes ailes pliées paſſent un peu l'extrêmité de la queue: l'eſpace, contenue entre l'œil & le bec, eſt dégarni de plumes & couvert d'une peau d'un jaune-verdâtre; tout le deſſus du corps, le derrière & les côtés du cou, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-cendré: le deſſus de la tête, depuis le bec juſques vers le milieu, eſt d'un cendré-rembruni: ſa partie poſtérieure eſt couverte de plumes noires, dont les plus près du cou ſont étroites, longues & pendantes: la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc moucheté de noir ſur le devant & le milieu du cou, & de cendré-brunâtre ſur le milieu de la poitrine & le haut du ventre; le bord des ailes eſt blanc dans ſa plus grande longueur & rouſſeâtre au pli qui répond à celui du poignet; l'aile eſt compoſée de vingt-ſept pennes, dont les vingt premières ſont noirâtres, & les ſept autres d'un cendré-brunâtre, qui devient de plus en plus clair ſur chaque penne plus proche du corps; celles de la queue ſont d'un cendré qui brunit vers leur extrêmité; la mandibule inférieure eſt jaunâtre; la ſupérieure d'un jaune-verdâtre, noire à l'extrêmité; les pieds ſont verdâtres & les ongles noirâtres.

La deſcription qu'on vient de lire eſt conforme à celle que M. Briſſon fait du *héron*, & à la figure qu'on en a donnée, *pl. enl.* 787. C'eſt celle du *héron* qu'on voit le plus communément, & cependant ce n'eſt peut-être que la deſcription de la femelle: ce ſentiment eſt celui de M. de Buffon, établi, à ce qu'il nous apprend, ſur les meilleurs té-

Digitized by Google

moignages. Le mâle, que la plupart des auteurs ont regardé comme une eſpèce différente, a été repréſenté, *pl. enl.* 755, & décrit par M. Briſſon, *tom. V, p.* 396, ſous le nom de *héron huppé*. Avec une taille un peu au-deſſus de celle du précédent & des couleurs plus vives, attributs ordinaires des mâles, il diffère encore par les traits ſuivans: la partie antérieure du deſſus de la tête eſt couverte de plumes blanches, dont les plus éloignées de la baſe du bec ſont longues & étroites; derrière ces premières plumes en naiſſent ſur le reſte du deſſus de la tête de noires, dont celles qui approchent davantage du cou ſont longues, étroites & forment une huppe qui tombe en arrière; les plumes ſcapulaires inférieures ſont très-longues, étroites, & forment de chaque côté des pinceaux qui approchent des panaches que les *aigrettes* portent ſur le dos; le haut de la poitrine eſt traverſé par une large bande noire, & il y en a une longitudinale de chaque côté ſur le bas de la poitrine & ſur le ventre; d'ailleurs, à la vivacité des nuances près, la deſcription des deux *hérons* la plus détaillée différeroit très-peu. Sans prétendre décider entre les auteurs d'un avis différent, & prononcer ſi les deux *hérons* ſont mâles ou femelles, ou ſi ce ſont deux eſpèces, j'obſerverai ſeulement que le premier me paroît beaucoup plus commun; que ſur plus de vingt *hérons* qui m'ont été envoyés en différens temps, il ne m'en eſt échu qu'un huppé qui m'avoit été adreſſé par M. Faugeroux de Boudaroi, comme un oiſeau qu'on ne voit pas communément; quelques rapports qui exiſtent entre les deux *hérons* & quelques obſervations qu'on faſſe à leur égard, il n'y a que l'anatomie qui puiſſe réſoudre pleinement la difficulté; car ſi la diſſection découvre qu'il y a des mâles & des femelles parmi les *hérons* communs, & qu'il y en a auſſi parmi les *hérons* huppés, alors on ne pourra plus les regarder comme n'étant qu'une même eſpèce, & ils n'en feront qu'une évidemment, ſi ayant diſſéqué un nombre ſuffiſant de ces oiſeaux, on n'a trouvé, d'un côté, que des mâles, & de l'autre, que des femelles.

L'eſpèce du *héron* commun, ſans être nombreuſe nulle part, eſt très-répandue, & peut-être ſous tous les climats des deux continents, ſi les relations des voyageurs, qui ne ſont pas toujours des obſervateurs attentifs, ſont exactes. M. le comte de Buffon rapporte la liſte des pays où le *héron* a été obſervé: dans l'ancien continent, l'Egypte, le Japon, la Perſe, la Sibérie, la Guinée, le Congo, le Malabar, le Tonquin, &c. Dans le nouveau, les Antilles, Taiti, la Baye de Campêche, la Louiſiane, &c. La manière de vivre du *héron*, le peu de peſanteur de ſon corps, la grande étendue de ſes ailes, ſont autant de cauſes qui expliquent comment il peut ſe tranſporter dans les régions les plus éloignées & vivre ſous tous les climats; il n'eſt pas d'oiſeau qui s'élève plus haut dans les airs; il ſe perd dans les nues, ſur-tout lorſqu'il cherche à échapper aux oiſeaux de proie; c'eſt par cette raiſon que ſa chaſſe, qui eſt plus difficile, eſt un des vols les plus eſtimés en fauconnerie, & les plus amuſans pour les chaſſeurs, parce qu'il exige plus d'action, d'ardeur, de peines & de mouvemens de la part des gerfauts & des faucons qu'on y emploie.

Abandonné à lui-même, & fixé pour un temps dans un endroit, le *héron* paſſe des journées entières au bord des eaux pour épier ou chercher ſa proie: tantôt immobile, il attend l'inſtant de ſaiſir, en déployant ſubitement ſon long cou & en dardant ſon bec, le poiſſon qui paſſe à ſa portée; tantôt, marchant lentement ſur le rivage ou dans l'eau juſqu'aux genoux, il cherche les grenouilles ſur la vaſe & parmi les roſeaux; il ſe retire le ſoir pour ſe repoſer dans les forêts, mais il n'y paſſe pas la nuit entière, & l'on reconnoît à un cri qu'il pouſſe en volant & qu'on entend dans l'obſcurité, qu'il eſt en mouvement & qu'il retourne ſur les rivages avant le jour; c'eſt au ſommet des arbres les plus élevés qu'il établit ſon nid, dans les grandes forêts: il le compoſe de menues branches, d'herbes ſèches, de jonc & de plumes; la ponte eſt de quatre à cinq œufs, alongés & à-peu-près également pointus des deux bouts, d'un bleu-verdâtre, pâle & uniforme; les petits ſont long-temps couverts d'un duvet ſemblable à un poil follet; il demeure attaché à l'extrêmité des plumes & ne tombe que fort tard. Il eſt reconnu que les anciens s'étoient trompés en regardant l'accouplement du *héron* comme douloureux, & en aſſurant que le mâle jettoit des cris d'angoiſſe & répandoit du ſang par les yeux dans ce moment; il eſt précédé par quelques carreſſes, & dans l'inſtant de l'accouplement, le mâle ſe ſoutient au-deſſus du dos de la femelle, par des battemens d'ailes ménagés, en même-temps qu'il s'accroupit; il va à la pêche pendant le temps de l'incubation, & il a ſoin d'apporter des vivres à la couveuſe: les jeunes qu'on déniche s'habituent, juſqu'à un certain point, à l'état de domeſticité. On peut les nourrir d'inteſtins de différens animaux & de viande crue: j'ai élevé de cette façon un jeune *héron*, auquel je donnois auſſi des limaçons; quoiqu'il fût déja de la taille des pères & mères quand je m'en défis, il ne prenoit pas ſa nourriture de lui-même, il falloit la lui mettre dans le bec; d'abord je faiſois tirer les limaçons de leur coquille, mais lui en ayant fait avaler quelqu'uns avec la coquille même, & ayant vu qu'il ne s'en étoit pas mal trouvé, je ne lui en donnai plus d'une autre manière; il rendoit les coquilles entières, mais vuides de la ſubſtance du limaçon qui avoit été digérée: ſouvent il n'avoit pas d'autre nourriture pendant des jours entiers. Je lui donnois quelquefois des vipères mortes chez les apothicaires, & que je coupois en trois ou quatre morceaux: il ſe jettoit ſur cette ſeule nourriture avec avidité & l'avaloit de lui-même, ce qui me fait douter que le *héron*, dans l'état de liberté, ne ſe nourriſſe pas

Digitized by Google

de ſerpens, ainſi que les auteurs l'ont avancé ; quoique le jeune *héron* dont je prenois ſoin vît ſouvent du monde, il étoit ſauvage, & la vue des perſonnes qui entroient dans le lieu où il étoit enfermé ne manquoit jamais de l'effrayer : il cherchoit à s'échapper, & il falloit le contraindre pour lui faire prendre des alimens : cette opération demandoit des précautions, parce que le jeune oiſeau, quand il ſe trouvoit preſſé, lançoit de forts coups de bec & cherchoit à les porter à la face, ce qui m'engagea à le faire tuer : ce naturel ſauvage eſt ſi propre au *héron*, que pris adulte, il refuſe la nourriture qu'on lui préſente & rejette celle qu'on tente de lui faire avaler de force ; mais pris jeune, on peut engraiſſer le *héron*, & il s'habitue à la longue à la domeſticité. M. le comte de Buffon rapporte que de jeunes *hérons*, portés du nid à la baſſe-cour, s'y ſont habitués avec la volaille ; leur chair étoit fort eſtimée des anciens, & même du temps de nos pères, un jeune *héron* engraiſſé paſſoit pour un morceau délicieux ; la chair des vieux mêmes, toute ſèche qu'elle eſt, étoit qualifiée de *viande royale*, & le vol des *hérons* étoit réſervé à l'amuſement des princes : on cherchoit, par des maſſifs d'arbres ou des tours élevées, lieux où les *hérons* aimoient à placer leur nid, à attirer & à réunir ces oiſeaux qu'on ne pouvoit rendre domeſtiques ; aujourd'hui on n'en fait de cas que pour les chaſſer quelquefois à l'oiſeau de proie, & l'on ne conſerve de leurs dépouilles que les longues plumes noires qui deſcendent du derrière de la tête ſur le cou : on en fait des aigrettes très-chères parmi-nous, & qui ont encore une valeur beaucoup plus grande dans tout l'Orient.

HÉRON (grand) d'Amérique.

Héron huppé de Virginie. BRISS. *tom. V, pag.* 416. *Genre LXXXI.*

Grand héron huppé. CATESB. *Append. pag.* 10.

C'eſt le plus grand de tous les *hérons* connus ; il a près de quatre pieds & demi lorſqu'il eſt debout, & cinq pieds de long du bout du bec à l'extrêmité des ongles ; tout ſon plumage eſt d'un brun teint d'une nuance rouſſeâtre ſur la gorge, le cou & la poitrine, & de plus varié ſur le devant du cou & de la poitrine, de taches longitudinales d'un brun pur, ſans mêlange de rouſſeâtre : les pennes des ailes ſont noires, celles de la queue brunes ; il y a derrière la tête une huppe, compoſée de plumes brunes, étroites, effilées, dont les plus grandes ont cinq pouces de longueur ; la peau nue entre l'œil & le bec eſt d'un brun-jaunâtre ; le bec eſt brun, touché de jaunâtre ſur les côtés ; le bas des jambes & les pieds ſont bruns : ce *héron* ſe nourrit non-ſeulement de poiſſons & de grenouilles, mais il vit auſſi de léſards.

HÉRON de la Baye d'Hudſon. BRISS. *tom. V, pag.* 407. *Genre LXXXI.*

Héron cendré de l'Amérique ſeptentrionale. EDW. *tom. III, pag. CXXXV, pl.* 135.

Il a près de quatre pieds du bout du bec à celui des ongles : le deſſus de la tête eſt noire & ombragé en arrière par une huppe de la même couleur, dont les plus grandes plumes ont quatre pouces de long ; la gorge & les joues ſont blanches ; le deſſus du cou eſt rayé tranſverſalement de brun ſur brun, le deſſus du corps eſt d'un brun-cendré ; le devant du cou & la poitrine ſont variés de larges taches longitudinales noires, mêlées de rouſſeâtre ſur fond blanc ; le deſſous du corps eſt blanc, le haut des jambes rouſſeâtre ; les ailes brunes & leurs pennes moyennes bordées de rouſſeâtre ; la queue brune ; le demi-bec ſupérieur noir, l'inférieur orangé ; le bas des jambes jaunâtres ; les pieds & les ongles noirâtres.

HÉRON de la côte de Coromandel. *Pl. enl.* 906. *Voyez* HÉRON VIOLET.

HÉRON du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 441. *Voyez* ONORÉ (l') DES BOIS.

HÉRON ÉTOILÉ. *Voyez* BUTOR.

HÉRON GRIS. BRISS. *tom. V, pag.* 412. *Voyez* BIHOREAU.

HÉRON HUPPÉ. *Pl. enl.* 755. BRISS. *tom. V, pag.* 396. *Voyez* HÉRON COMMUN.

HÉRON (grand) HUPPÉ. CATESB. *Append. pag.* 10. *Voyez* HÉRON (grand) d'Amérique.

HÉRON HUPPÉ de Cayenne. BRISS. *tom. V, pag.* 406. *Voyez* SOCO.

HÉRON HUPPÉ de Mahon, *plan. enl.* 348. *Voyez* CRABIER de Mahon.

HÉRON HUPPÉ de Virginie. BRISS. *tom. V, pag.* 416. *Voyez* HÉRON (grand d'Amérique).

HÉRON HUPPÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag.* 418. *Voyez* HOCTI (l').

HÉRON MONTAGNARD (le).

(*Article de M. le baron de la Peirouze*).

Nous donnons cette dénomination à une très-belle eſpèce de *héron* que nous avons obſervée les premiers : cet oiſeau a trois pieds de long, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue : ſon bec a près de ſix pouces de long : les ailes dépliées ont quatre pieds cinq pouces.

Le *héron montagnard* a le front noir ; le deſſus de la tête & du cou rougeâtres ; les plumes du deſſus du corps ſont brunes, bordées de rougeâtre ; la gorge, d'un blanc-rouſſeâtre, eſt marquée par des taches noires qui augmentent de longueur en ſe rapprochant de la poitrine, laquelle eſt brune, rayée de rougeâtre ; les flancs ſont d'un cendré-obſcur ; le ventre eſt blanc, ainſi que l'intérieur des cuiſſes.

L'aile eſt compoſée de vingt-huit pennes, la queue de douze : elles ſont noires ; le bec eſt brun, agréablement mêlé de jaune : l'eſpace, nue autour de l'œil, eſt d'un jaune-verdâtre : la partie nue des jambes eſt d'un jaune-citron : le deſſus des pieds eſt noirâtre, & le deſſous eſt jaune : le mâle ne diffère de la femelle que par une petite huppe rougeâtre.

Cette eſpèce de *héron* n'a encore été obſervée qu'aux Pyrennées : elle habite ou fréquente les prairies qui bordent les rivières, *Genre LXXXI.*

Digitized by Google

HÉRON NOIR.

BRISS. *tom. V, pag.* 439. *Genre LXXXI.*

Il eſt de la grandeur du *héron* commun : tout ſon plumage eſt noirâtre avec quelques reflets bleuâtres ſur les ailes : il a été décrit par Schwenckfeld qui l'a obſervé en Siléſie ; c'eſt une eſpèce peu connue, qui paroît cependant être la même, dont parlent les auteurs de l'ornithologie italienne, & qu'ils diſent ſe trouver ſur les bords de la mer ; & l'on peut croire auſſi, d'après Flaccourt, qu'on trouve le *héron* noir à Madagaſcar, où même il a, ſuivant ce voyageur, un nom particulier dans la langue du pays.

HÉRON POURPRÉ.

BRISS. *tom. V, pag.* 420.

Il eſt à-peu-près de la taille du *héron* commun : le ſommet de la tête eſt d'un cendré-noirâtre ; le deſſus du cou varié de petites lignes noirâtres ſur fond-cendré ; le devant du cou, la poitrine ſont parſemés ſur même fond de taches rouſſeâtres ; le deſſus du corps eſt d'un marron-pourpré ; le ventre, les côtés & le haut des jambes ſont d'un cendré qui s'éclaircit à meſure qu'on approche de la queue : les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre ; la queue eſt de la même couleur que le deſſus du corps ; le bec eſt d'un jaunâtre pur ſur la portion inférieure, verdâtre ſur la ſupérieure dans la dernière moitié de ſa longueur ; le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

M. Briſſon décrit, *tom. V, pag.* 424, & a fait repréſenter, *pl. XXXVI, fig.* 2, ſous le nom *de héron pourpré huppé*, on a auſſi donné, ſous le même nom, *pl. enl.* 788, le portrait d'un *héron*, qui, très-probablement, ne diffère du précédent que par le ſexe & qui eſt le mâle : cependant ſuivant la deſcription de M. Briſſon, le *héron pourpré huppé* eſt moins grand que le *héron pourpré*, ſimplement dit ; mais cet auteur exact parle du premier, d'après Marſilli, qui le compare pour la taille au *héron* commun, & du ſecond d'après ſa propre obſervation : c'en eſt aſſez pour douter de la différence de grandeur entre les deux *hérons*, & l'analogie les rapproche ; car, avec le même fond de couleur en général, le *héron pourpré huppé* a des nuances plus vives, & il diffère ſur-tout par une huppe compoſée de longues plumes noires qui retombent en arrière ; mais la vivacité des couleurs, la huppe & tous les ornemens ſurabondans, en général, ſont les attributs des mâles. Soit que ces deux *hérons* ſoient en effet mâle & femelle, ou chacun d'une eſpèce différente, ils ſont très-rares dans nos climats : le premier a été vu ſur les bords du Danube par le comte Marſilli ; le ſecond a été décrit d'après un individu tué en France, & j'ai rapporté de Rome la peau d'un *héron pourpré*, non huppé.

HÉRON POURPRÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag.* 422. *Voyez* CRABIER POURPRÉ.

HÉRON POURPRÉ HUPPÉ, *pl. enl.* 788. BRISS. *tom. V, pag.* 424. *Voyez* HÉRON POURPRÉ.

HÉRON ROUX du Sénégal (petit), *pl. enl.* 315. *Voyez* BUTOR du Sénégal (petit).

HÉRON VIOLET.

Héron de la côte de Coromandel, *pl. enl.* 906.

Il n'a pas plus de trente pouces de longueur ; tout le plumage eſt d'un bleuâtre très-foncé, teint de violet, excepté les deux tiers ſupérieurs du cou, & le deſſous de la queue qui ſont blancs : le bec eſt d'un brun-rougeâtre, & les pieds ſont d'un rouge de brique, ſuivant la figure enluminée. *Genre LXXXI.*

HÉRONIÈRE.

Les *héronières* étoient, chez nos pères, des parties de *parcs* ou de *bois*, dans leſquelles on plantoit à quelque diſtance d'un étang ou d'une rivière, des arbres qui s'élevoient fort haut, & qu'on conduiſoit de manière que les hérons étoient attirés par la commodité qu'ils trouvoient à y placer leur nid ; on enlevoit les petits qu'on engraiſſoit, & qui paſſoient pour un très-bon mêts ; le goût ayant changé, ſur cet article, nous n'avons plus de *héronières*. *Voyez* HÉRON.

HIBOU ou MOYEN DUC.

Pl. enl. 29.

BRISS. *tom. I, pag.* 86, *genre XI.*

Moyen duc ou *hibou cornu*. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 137. *fig. pag.* 138.

Idem, *idem*, *port. d'oiſ. pag.* 25.

En Latin *aſio*, *otus*, *noctua*, *aurita* ;

Duco cornuto en Italien ;

Mochuelo en Eſpagnol ;

Ohr-kutz, *uhr-eule*, *orheuwel* en Allemand ;

Kruk-nocny, *Sowa-uſſata* en Polonois ;

Horn-ugla en Suédois ;

Horn-owle en Anglois ;

Choue cornerote en Bourgogne ;

Ducquet en Gaſcogne ;

Chathuant de Bruyères en Sologne ;

Chouant en Bretagne ;

Choudet, *chathuant cornu* en divers endroits.

Le *hibou* ou *moyen duc* eſt du nombre des oiſeaux de nuit, qui ont de chaque côté de la tête une touffe de plumes en forme d'oreilles ; il n'en eſt pas de plus commun dans nos contrées & de plus généralement connu que le *hibou* ; ſa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle d'une *corneille* ; ſa longueur, du ſommet de la tête à la queue, eſt de treize pouces & demi ; il a trois pieds moins un pouce de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu la queue ; le deſſus de la tête, du cou & du dos ſont variés de brun, de roux très-clair & de blanchâtre ; les mêmes nuances s'étendent ſur les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes, mais pluſieurs de ces plumes ſont terminées par une tache blanche ; le croupion eſt d'un rouſſeâtre varié de brun ; les plumes décompoſées qui forment un cercle autour de chacun des yeux ſont blanchâtres, & terminées de noir ; celles qui ſont à la circonférence du cercle ſont dures, friſées & roides.

Digitized by Google

Les faiſceaux de plumes qui s'élèvent au-deſſus de la tête, un de chaque côté, ont un peu plus d'un pouce de long, ſont bruns à leur origine & variés à leur ſommet de brun, de roux-clair & de blanchâtre; le devant du cou & le deſſous du corps ſont rayés en long, dans le ſens des plumes de brun ſur un fond rouſſeâtre: les pennes des ailes ſont rouſſes à leur origine & variées de brun dans le dernier tiers de leur longueur; la queue eſt rayée & variée par taches, de brun, ſur un fond rouſſeâtre; l'iris eſt d'un jaune très-vif; les pieds ſont couverts, juſqu'à l'extrêmité des doigts, de plumes rouſſeâtres, ſemblables à des poils; le bec & les ongles ſont noirâtres.

Le *hibou* habite les mâſures, les forêts en montagnes; il ſe retire dans les trous des vieux murs, dans les fentes des rochers, dans les arbres creux; il ne conſtruit point de nid, mais il profite de ceux que des oiſeaux diurnes ont abandonnés. Ce fait, que je cite d'après l'autorité de M. le comte de Buffon, pourra ſurprendre par rapport à un oiſeau de nuit; les nids de pie, de buſe dans leſquels la femelle du *hibou* fait ordinairement ſa ponte, ſont conſtruits ſur des arbres élevés; ils ſont expoſés au grand jour & ne paroiſſent pas convenir à un oiſeau nocturne; mais on ne doit pas oublier que pluſieurs des oiſeaux de cette claſſe ne ſont pas entièrement privés de la faculté de voir pendant le jour, & que le *hibou* eſt de ce nombre; d'ailleurs on conçoit que retirée ſur ſon nid, la femelle du *moyen duc* peut y demeurer tranquille pendant tout le jour & ſans donner à manger à ſes petits, comme les femelles des oiſeaux diurnes paſſent la nuit dans l'inaction & ſans alimenter leur couvée. C'eſt cette faculté d'entrevoir en plein jour, qui eſt cauſe que le *hibou* & les autres oiſeaux nocturnes qui en jouiſſent, lorſqu'on les trouble alors, exécutent des mouvemens incomplets, qui paroiſſent avoir quelque choſe de ridicule, & qui ſont au fond les mêmes que ceux des animaux diurnes, inquiétés dans l'obſcurité, mais qu'on ne remarque pas parce qu'ils ont lieu dans les ténèbres; ces mouvemens conſiſtent à alonger & à retirer la tête, à l'abaiſſer & l'élever, à étendre & retirer les pieds ou les doigts, & en des contorſions, telles qu'en fait un animal épouvanté, & qui ne diſtingue pas ou diſcerne mal ce qui l'environne; ces divers mouvemens ont fait regarder, par les anciens, le *hibou* & les oiſeaux qui lui reſſemblent, comme des animaux geſticulateurs, qui ſemblent imiter les farceurs & les bouffons. Cependant MM. de l'académie avoient penſé que les remarques des anciens à cet égard devoient s'appliquer à la demoiſelle de Numidie, & que par conſéquent, l'*aſio*, l'*otus* qui ſont les oiſeaux pantomimes des anciens naturaliſtes étoient cette grue d'Afrique; mais tous les modernes s'acordent à reconnoître le *hibou* dans l'*aſio* & l'*otus*. M. de Buffon eſt entré, à l'occaſion du ſentiment de MM. de l'académie, dans une diſcuſſion qui éclaircit le ſujet, confirme le ſentiment des naturaliſtes modernes, & que je ne peux qu'indiquer au lecteur qui ſera curieux de connoître par lui-même les différentes opinions.

Non-ſeulement le *hibou* eſt commun dans toutes nos provinces, & dans l'Europe en général, mais il paroît ſe trouver en Aſie & il habite auſſi l'Amérique. Belon l'a vu dans les plaines de Cilicie, & il a été envoyé bien des fois de la Guiane. J'en conſerve un de cette contrée, qui diffère trop peu du nôtre pour le regarder autrement que comme une très-légère variété; je n'y vois de différence que dans la taille, qui eſt un peu plus grande du côté du *hibou* de la Guiane. M. Briſſon décrit, *tom. I*, *pag.* 498, *un hibou d'Amérique*, qu'il dit ſe trouver dans la partie méridionale; il ne diffère du nôtre & de celui de la Guiane que par quelques nuances dans les couleurs, & en ce que les faiſceaux de plumes en forme d'oreilles ſont immédiatement au-deſſus des yeux; à l'égard du *hibou du Mexique*, Briſſ. *tom. I*, *pag.* 492, cet oiſeau, indiqué par Fernandez, eſt décrit trop brièvement pour rien ſtatuer de certain à ſon égard, & l'on peut ſeulement conjecturer que c'eſt une variété du nôtre. Le *petit duc de la Caroline* de M. Briſſon, *tom. I*, *pag.* 497, qui eſt le *petit hibou* de Catesby, *t. I*, *p. & pl.* 7, eſt d'une grandeur moyenne entre notre *hibou* & le *ſcops*; il paroît avoir plus de rapport par les couleurs avec le premier qu'avec le ſecond oiſeau, & il me paroît difficile de décider ſi c'eſt une eſpèce ſéparée, ou une variété, ſoit du *hibou*, ſoit du *ſcops*; mais il me reſte à parler d'un *hibou*, indiqué par Aldrovande, & qui ſe trouve en Italie, c'eſt le *hibou d'Italie*, Brisson, *tom. I*, *pag.* 491; il eſt plus grand que le *hibou* ordinaire; le fond de ſon plumage eſt un cendré rouſſeâtre, pointillé & couvert en deſſus de taches brunes, varié en deſſous du corps de traits bruns, ſuivant la direction des plumes.

Hibou cornu. Bel. *Voyez* Hibou.

Hibou d'Amérique. Briss. *tom. I*, *pag.* 498. *Voyez* Hibou.

Hibou de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 185.

Il eſt de la grandeur du *hibou* d'Europe. La tête & tout le deſſus du corps, ainſi que le haut des ailes ſont variés de noir & de brun-rouſſeâtre; les grandes pennes des ailes ſont nuées de même & de plus tachetées de blanc-rouſſeâtre; le front eſt blanc; la gorge eſt d'un roux-clair, & il y a ſur chaque plume une ligne noire longitudinale; le deſſous du corps eſt varié de bandes noires & de bandes tranſverſales blanches, ſur fond roux-foncé; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XI.*

Hibou (petit) de la côte de Coromandel. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 186.

Il eſt d'un tiers plus petit que le *hibou* d'Europe; la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, les couvertures des ailes ſont tachetés de blanc-

Digitized by Google

rousseâtre, sur fond gris; les couvertures des ailes sont de plus traversées par des bandes d'un blanc-rousseâtre & terminées de brun-rougeâtre; les grandes pennes des ailes sont de la même couleur que les couvertures, mais plus foncée, & elles sont tachetées de blanc-rousseâtre sur le bord extérieur; la queue est coupée de trois bandes d'un blanc-rousseâtre sur fond gris; le dessous du corps est d'un brun-rougeâtre, traversé par des bandes noires demi-circulaires; les pieds sont rousseâtres & garnis de duvet jusqu'au bout des doigts; le bec noir; l'iris jaune. *Genre XI.*

HIBOU d'Italie. BRISS. *tom. I, pag.* 491. *Voyez* HIBOU.

HIBOU du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 492. *Voyez* HIBOU.

HIBOU des terres Magellaniques. *Pl. enl.* 385. *Voyez* DUC.

HIBOU SANS CORNES ou CHAT-HUANT. BEL. *hist. nat. des ois. pag.* 137. *Voyez* HULOTTE.

HIRONDELLE.

En vieux François, *harondelle, herondelle;*
En Latin, *hirundo;*
En Allemand, *schwalb;*
En Anglois, *swallow;*
En Italien, *rondina, rondinella;*
En Espagnol, *golondrina;*
En Polonois, *jaskolka;*
En Hollandois, *swalem;*
En Saxon, *swale.*

Les *hirondelles* ont la tête grosse, applatie; l'ouverture du bec très-large, sa partie cornée fort petite, comprimée à sa base & crochue à son extrêmité; le cou court, les ailes longues, les pieds fort petits; trois doigts devant, un derrière, le doigt du milieu uni étroitement avec l'extérieur, depuis son origine jusqu'à la première articulation; la queue fourchue, excepté un très-petit nombre d'espèces; le noir, le brun-marron & le blanc sont les couleurs qui dominent sur leur plumage en général; le noir couvre ordinairement le dessus du corps; il est lustré & à reflets violets ou verdâtres; le marron & le blanc occupent le dessous du corps, le marron à la partie antérieure & le blanc à la postérieure; les *hirondelles* composent le genre XXX de la méthode de M. Brisson, & sont à la suite des *engoulevents* ou *tête-chévres*, avec lesquels elles ont beaucoup de rapports & dont elles diffèrent sous plusieurs aspects. Dans l'ordre méthodique, la différence essentielle entre les *engoulevents* & les *hirondelles* consiste en ce que les premiers ont les trois doigts antérieurs unis par une membrane qui s'étend de leur origine à la première articulation, & l'ongle du doigt du milieu dentelé en forme de scie du côté extérieur; les secondes n'ont point de membrane, ni l'ongle du doigt dentelé comme les premiers, mais elles ont le même doigt joint étroitement avec l'extérieur, depuis son origine jusqu'à la première articulation. En comparant les *engoulevents* & les *hirondelles* relativement à la forme en général, au vêtement, aux habitudes; on trouve entre ces oiseaux des rapports & des différences dont il résulte qu'on peut les regarder comme des oiseaux d'une même famille, & appeller pour ainsi-dire les *engoulevents*, ainsi que M. de Montbeillard le remarque, des *hirondelles* de nuit; cet observateur suit le parallèle dans tous ses détails avec un ordre, une précision, une clarté qui le rendent très intéressant & répandent beaucoup de jour sur l'histoire de ces oiseaux. Les faits les plus notables qu'il résultent dans cette occasion de cette méthode comparative, la plus propre à instruire, sont:

1°. Que les *engoulevents* & les *hirondelles* diffèrent par leur sensibilité dans l'organe de la vue; les premiers sont des oiseaux nocturnes, parce que leurs yeux seroient blessés de l'éclat du jour; les seconds demeurent dans l'inaction pendant la nuit, parce qu'ils n'auroient pas assez de lumière pour distinguer les objets & se mouvoir aisément. Cette première différence en produit une secondaire.

Quoique les *hirondelles* n'ayent pas les ailes beaucoup plus longues ou plus fortes, ni par conséquent beaucoup plus habiles au mouvement, leur vol est néanmoins beaucoup plus hardi, plus léger, plus soutenu, parce qu'elles ont la vue bien meilleure, ce qui leur donne un grand avantage pour employer toute la force de leurs ailes.

2°. Quoique les couleurs des *engoulevents* & des *hirondelles* se réduisent à des nuances sombres, qui au fond sont à-peu-près les mêmes, cependant leur plumage est très-différent, parce que les couleurs sont distribuées par grandes masses sur celui des *hirondelles*, & qu'elles ont des reflets brillants, au lieu que celles des *engoulevents* sont ternes & brouillées.

3°. Les *engoulevents* & les *hirondelles* vivent d'insectes qu'ils poursuivent en volant; les premiers vont à leur rencontre le bec ouvert, & ceux qui donnent dans sa large ouverture y sont pris à une espèce de glue ou d'humeur visqueuse dont elle est enduite: les *hirondelles* n'ouvrent le bec que pour saisir les insectes, & le ferment d'un effort si brusque, qu'il en résulte une espèce de craquement.

4°. Les *hirondelles* ont les mœurs plus sociales que les *engoulevents*; elles se réunissent souvent en troupes nombreuses, au lieu que les premiers passent leur vie dans la solitude.

5°. Un trou, à la superficie de la terre & au pied d'un arbre ou d'un rocher, est l'endroit où les *engoulevents* déposent leurs œufs: ce trou, qu'ils ont laissé le plus souvent comme ils l'ont trouvé, leur sert de nid: la plupart des *hirondelles*, au contraire, construisent le leur avec beaucoup de soin; & si quelques espèces pondent dans des trous de murailles ou dans ceux qu'elles sçavent se creuser en terre, elles font ou choisissent ces excavations assez profondes pour que leurs petits y soient en sûreté, & elles y portent tout ce qui est

Digitized by Google

néceſſaire pour qu'ils y ſoient mollement & chaudement.

Le parallèle que je viens de ſuivre appartient à M. de Montbeillard en entier pour le fond, & en plus grande partie pour les expreſſions. J'ajouterai que *l'engoulevent* eſt un oiſeau triſte ; qu'il n'a qu'un cri monotone & déſagréable ; qu'il eſt lent & paroît ſe mouvoir avec difficulté : pluſieurs eſpèces d'*hirondelles* ont, au contraire, outre un chant gai, un cri qui paroît être l'expreſſion d'une ſenſation vive & agréable ; elles ſont agiles, promptes, & paroiſſent libres dans tous leurs mouvemens, qui ſemblent ne leur coûter aucun effort.

On trouve des *hirondelles* dans le nouveau comme dans l'ancien continent & dans toutes les contrées de l'un & de l'autre : perſonne n'ignore que ce ſont des oiſeaux de paſſage dans nos climats ; les *hirondelles* y arrivent à l'équinoxe du printemps, & diſparoiſſent peu après celui d'automne. Suivant l'obſervation de M. Bajon, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Cayenne, tom. II, p. 251.* Elles ſont ſédentaires à la Guiane, & elles y paſſent conſtamment leur vie entière : il ne paroît pas qu'on ait vérifié ſi le même fait a lieu ſous toute l'étendue de la Zône torride dans le nouveau continent, & il ſemble, au contraire, d'après les voyageurs, il eſt même prouvé en particulier pour le Sénégal, par le témoignage de M. Adamſon, que pluſieurs eſpèces d'*hirondelles*, ſi on ne le peut pas aſſurer de toutes, ſont des oiſeaux de paſſage ſous la zône torride dans l'ancien continent, comme elles le ſont dans les pays tempérés & dans les contrées ſeptentrionales ? mais que deviennent à l'automne & pendant l'hiver celles que nous avons vues durant l'été ; paſſent-elles en des climats où elles retrouvent la nourriture qui commence en automne à leur manquer dans nos régions ? Se réfugient-elles dans les antres & les cavités de la terre, pour y demeurer engourdies pendant la mauvaiſe ſaiſon ? ou enfin ſe précipitent-elles dans les eaux qui les reçoivent à l'automne dans leur ſein, les rapportent & les dépoſent au printemps ſur leurs rivages, ou l'influence du ſoleil leur ayant rendu par degrés le mouvement, la vie & le ſentiment, elles ſortent du ſommeil ou plutôt de *l'aſphixie* où elles étoient plongées ſous les eaux, & elles prennent leur eſſort ? Telles ſont les queſtions qu'on peut faire par rapport aux *hirondelles*, parce que ces queſtions ſont relatives aux opinions qu'on a propoſées ſur leur diſparition & leur retour. Cette partie de leur hiſtoire eſt un point d'ornithologie très-difficile à éclaircir, ſur lequel on a beaucoup conteſté, ſans qu'on ſoit encore d'accord, parce qu'on a raiſonné plus qu'on n'a obſervé. Les ſentimens ſont ſi balancés de part & d'autre par le nombre, par les noms impoſans de ceux qui les ſoutiennent, que l'autorité ceſſe d'être un motif de ſe décider ; les faits & l'obſervation devroient, ſans contredit, être la réponſe aux queſtions propoſées ; mais les faits ſont avancés & conteſtés par des témoins également nombreux, & par des hommes auxquels on doit une croyance égale ; ils deviennent par conſéquent équivoques, & ils nous laiſſent dans l'incertitude ; les obſervations manquent en général, & celles qui paroiſſent les plus authentiques embarraſſent ſans éclairer. Nous ſommes donc réduits aux diſcuſſions de raiſonnement, parce que les faits nous manquent ; cependant, en obſervant les choſes de plus près, on eſt en droit de rejetter l'immerſion des *hirondelles* & leur ſéjour ſous l'eau, non-ſeulement parce qu'une pareille aſſertion eſt contraire à toutes les notions ſaines qu'on peut avoir ſur l'économie animale, mais encore, parce que ceux qui la défendent, & dont le témoignage ſeroit digne de foi, n'en parlent que ſur des *oui-dire* ; enfin parce que les modernes qui ont cherché à vérifier cette opinion déja ancienne, n'en n'ont pu trouver l'occaſion. » Le docteur Hal-
» mann, Moſcovite, & M. Brown, Norvégien,
» ſe trouvant à Florence, ont aſſuré aux auteurs de
» *l'ornithologie italienne*, que dans leurs pays reſ-
» pectifs, les *hirondelles* paroiſſent & diſparoiſſent
» à-peu-près dans les mêmes temps qu'en Italie,
» & que leur prétendu ſéjour ſous l'eau pendant
» l'hiver, eſt une fable qui n'a cours que parmi le
» peuple. M. Teſdorf de Lubec, malgré les ſoins
» qu'il s'eſt donné pendant quarante ans, n'a pu
» encore parvenir à avoir une ſeule *hirondelle* tirée
» de l'eau.

» M. Klein, fauteur zélé du ſyſtême de l'im-
» merſion & de l'émerſion des *hirondelles*, M.
» Hermann, célèbre profeſſeur d'hiſtoire naturelle
» à Strasbourg, qui paroît pancher pour la même
» opinion, avouent l'un & l'autre n'avoir jamais
» été témoins du fait que l'un défend, & pour le-
» quel l'autre paroît incliner.

» On ſçait qu'il a été offert publiquement en
» Allemagne, à quiconque apporteroit, pendant
» l'hiver, de ces *hirondelles* trouvées ſous l'eau,
» de les payer, en donnant autant d'argent, poids
» pour poids, & qu'il ne s'en eſt pas trouvé une
» ſeule à payer ». (*Extrait en grande partie copié de l'hiſt. nat. des oiſ. tom. XII, pag. 285 & ſuiv.*)

En voilà aſſez du côté des faits pour nous donner le droit de nier celui de l'immerſion des *hirondelles* ; mais n'auroit-il pas ſuffi de le rejetter comme inadmiſſible & comme, contraire à toutes les loix de l'économie animale ? Comment en effet ſuppoſer : 1°. que le même oiſeau reſpire pendant ſix mois, & vive privé d'air pendant ſix autres ? dans cette ſuppoſition ou ſon méchaniſme change, ou il ne change pas ; s'il change, comment cette mutation peut-elle être ſubite & avoir lieu de ſix mois en ſix mois dans un animal formé & adulte ? Si le méchaniſme demeure le même, l'animal périt néceſſairement ſous l'eau, puiſque la reſpiration eſt néceſſairement arrêtée, & que la mort eſt la ſuite inévitable de ſa ſuſpenſion ſoutenue quelque-temps.

Digitized by Google

L'*hirondelle de fenêtre* eſt plus petite que celle de cheminée : elle en diffère auſſi par une partie du plumage, par la queue qui eſt moins étagée, par le duvet dont ſes pieds ſont couverts & par pluſieurs de ſes habitudes; elle a cinq pouces cinq lignes du bout du bec à celui de la queue ; le croupion, la gorge & tout le deſſous du corps d'un beau blanc ; le deſſus de la tête & du cou, le dos, les couvertures du deſſus de la queue & les plumes ſcapulaires ſont noirs, glacés de bleuâtre. Cependant toutes les plumes, excepté les ſcapulaires, ſont cendrées à leur origine & blanches dans leur partie moyenne, mais lorſqu'elles ſont couchées, le noir bleuâtre eſt la ſeule couleur apparente ; les pennes des ailes ſont brunes avec des reflets verdâtres du côté extérieur ; les trois plus près du corps ſont terminées de blanc : un duvet de la même couleur couvre les pieds juſqu'à l'origine des ongles qui ſont griſâtres ; le bec eſt noir. Cette couleur eſt moins foncée ſur le plumage de la femelle ; le blanc eſt moins pur & varié de brun ſur le croupion. Les jeunes ont la tête brune, avec une teinte de la même couleur qui s'étend ſous le cou ; les reflets du plumage ſont moins brillans & plutôt verdâtres que bleus : cependant les pennes des ailes ſont, au contraire, teintes plus fortement.

L'*hirondelle de fenêtre* arrive quelques jours plus tard que celle de cheminée ; elle paſſe les premiers jours aux environs des eaux où elle donne la chaſſe aux inſectes ; mais vers le quinze d'avril, dans nos climats, elle commence à s'approcher des lieux habités & à conſtruire ſon nid qu'elle attache aux entablemens, aux corniches & à l'embraſure des fenêtres : cependant elle préfère les ſaillies de quelque rocher ou les parois de quelque caverne, quand il y en a dans le voiſinage, qui lui offrent les mêmes commodités. Il ne faut, ce me ſemble, ni l'en accuſer d'avoir le naturel moins ſocial que l'*hirondelle de cheminée*, ni rapporter dans celle-ci ſa coutume plus conſtante d'établir ſon nid près de nos habitations, comme quelques perſonnes lui en font un mérite, à un attachement plus fidele pour nous. Hommes & *hirondelles*, tout être vivant, cherche avant tout ſes commodités, & le plus ſage n'eſt pas celui qui penſe les trouver dans la ſociété la plus nombreuſe.

L'*hirondelle de fenêtre* pétrit ſon nid de terre, & par préférence de celle que les vers rendent après en avoir extrait les ſucs & à laquelle ils communiquent une certaine viſcoſité ; c'eſt probablement l'abondance plus ou moins grande de cette terre, qui n'eſt jamais ſi facile à rencontrer que dans les temps pluvieux, qui eſt cauſe que les *hirondelles* ne mettent quelquefois que cinq à ſix jours à conſtruire leur nid, & que d'autrefois, elles y emploient dix à douze ; elles détrempent la terre avec leur bec : elles s'en ſervent pour la tranſporter & l'appliquer ; leurs pieds ſont auſſi dans ces occaſions des inſtrumens dont elles ſçavent tirer parti ; on en voit ſouvent pluſieurs travailler avec un empreſſement égal au même nid, qui ne doit cependant ſervir qu'à une ſeule couple ; mais quelquefois, par un de ces renverſemens, dont le principe exiſte dans le dérangement de l'organiſation inviduelle, plutôt que dans nos vices qu'on a trop imputés aux animaux, tandis que le travail eſt pouſſé en commun avec ardeur par pluſieurs *hirondelles*, il y en a qui détruiſent, autant qu'elles peuvent, ce que les autres ont conſtruit.

La terre employée à la fabrique des nids, eſt fortifiée de brins de paille entremêlés dans l'épaiſſeur des parois, la couche la plus intérieure eſt garnie d'une grande quantité de plumes priſes dans le mortier.

Parmi les inſectes de différentes eſpèces, qui tourmentent ſouvent dans ces nids la couveuſe & les petits, on trouve fréquemment la *mouche-araignée* qui s'attache ſur les petits, les ſucce, & qui, à juger par ſa grandeur, par le ſuçoir dont elle eſt armée, ſemble un ennemi diſproportionné à la taille de ces jeunes animaux.

Les nids achevés, appliqués à une ſurface plus ou moins applatie par une portion de leurs côtés, ſont arrondis dans le reſte, fermés par le bas, vont en s'alongeant & ſe rétréciſſant par le haut, où il ne reſte qu'une ouverture étroite qui eſt l'entrée de la cavité intérieure ; ils ſervent pluſieurs années de ſuite aux *hirondelles* qui nichent près de nos habitations, tandis qu'on prétend avoir obſervé que celles qui appliquent leur nid à quelque ſaillie de rocher ou de caverne, en conſtruiſent de nouveaux tous les ans ; cette différence, dont on ne ſent pas la raiſon, mériteroit d'être examinée & obſervée de nouveau ; il ne paroît pas que les *hirondelles* préfèrent une expoſition à une autre : mais elles aiment à ſe placer dans des lieux qui donnent ſur des prairies, ſur des terreins humides & qui ſoient voiſins de quelque courant ou de quelqu'amas d'eau ; ces lieux ſont plus abondans en inſectes qui leur conviennent. Elles font deux, quelquefois trois pontes par an : la première de cinq, la ſeconde de trois ou quatre, & la troiſième de deux ou trois œufs : ils ſont blancs & entourés vers le gros bout d'un diſque un peu rembruni. Le père s'écarte peu de la femelle pendant la couvée ; il défend avec chaleur & audace l'approche de ſon nid, dont il écarte les oiſeaux qui volent à l'entour, & ſouvent il fond ſur eux à coups de bec ; il entre fréquemment dans le nid avec la femelle, où ils gazouillent tous deux quelquefois pendant très-long-temps, & ſans interruption, dans les nuits où l'air eſt le plus ſerein ; l'un & l'autre ſont également attentifs aux beſoins de leurs petits lorſqu'ils ſont nés, & ils les leur continuent long-temps encore après qu'ils ont pris leur eſſor : cependant ſi on les leur enlève, ils ceſſent de leur apporter à manger, quoiqu'on les ait placés à leur vue & à leur

Digitized by Google

portée : ils volent avec inquiétude vers le lieu d'où le nid a été détaché, comme si le local faisoit seul impression sur eux, & il semble qu'il suffise de déplacer leurs petits pour qu'ils cessent de les connoître : les bornes de leur instinct, à cet égard, se sont manifestées sous les yeux de M. de Montbeillard, dans une occasion où des *moineaux-francs* continuèrent d'alimenter leurs petits posés sur la tablette d'une fenêtre à côté de ceux d'une couple d'*hirondelle* qui abandonnèrent les leurs exposés à leur vue.

Il n'est pas rare que des *moineaux* pondent dans les nids d'*hirondelles de fenêtre*, comme ils profitent des vases qu'on attache aux bâtimens dans ce dessein : il y a alors de rudes combats entre ces oiseaux : mais c'est une erreur ancienne, démentie par l'observation, que les *hirondelles* mastiquent subitement l'ouverture du nid en accourant en foule & qu'elles y enferment l'usurpateur. Il n'est pas vrai non plus, comme quelques écrivains l'ont avancé, que les *hirondelles de fenêtre* soient d'un naturel si sauvage, qu'on ne puisse les former à la domesticité : on élève très-bien leurs petits en leur donnant une nourriture convenable, & l'on en a vu devenir très-familiers.

Lorsque la saison de la ponte est passée, les *hirondelles à croupion blanc*, se réunissent le soir en grand nombre, près les unes des autres, sur les roseaux dans les lieux marécageux, ou sur les corniches, les entablemens ou les toits des bâtimens, y forment une sorte de long cordon & y passent la nuit : elles se rassemblent de même au temps du départ, en grand nombre, sur le comble de quelqu'édifice très-haut : elles ont alors un cri particulier : la troupe est dans une vive agitation, & elles partent toutes ensemble en s'élévant si haut qu'elles se perdent pour nous dans les nues : on n'a pas sur les lieux où ces *hirondelles* vont passer l'hiver, les mêmes connoissances que sur celles de cheminée, & l'on ne sçait pas non plus, aussi-bien, quels sont les différens pays où on les trouve : on sçait seulement qu'elles sont en général fort répandues en Europe pendant l'été.

Je ne dois pas omettre une observation de M. de Montbeillard. Le poids de trois petits pesés ensemble, répartis entr'eux, étoit pour chacun de trois cens quarante-cinq grains, & celui du père & de la mère, départi de même entr'eux, étoit pour chacun de deux cens quatre-vingt-huit grains ; ce qui fait une disproportion de cinquante-sept grains, différence énorme : il paroît cependant qu'elle étoit en partie le produit de la masse alimentaire ; de plus les petits n'avoient encore que du duvet ; les plumes des pères & mères, leur substance même, remplies d'air qui s'insinue en si grande quantité dans toutes les parties des oiseaux & beaucoup plus probablement dans ceux qui se sont déjà exercés au vol, celui qui étoit interposé entre leurs plumes, la couche que couvroit leur queue & celle sur laquelle ils pesoient par une plus grande surface, étoient autant de cause qui pouvoient diminuer leur poids & le rendre moindre en apparence. Cependant cette observation curieuse mériteroit bien que quelqu'un la répétât en prenant toutes les précautions nécessaires pour la réduire à sa juste valeur, & il seroit curieux, peut-être utile, de vérifier si proportionnément les jeunes animaux terrestres ne pesent pas moins sous un volume égal que les adultes & les vieux, & si ce n'est pas le contraire dans les oiseaux & les poissons.

HIRONDELLE A VENTRE BLANC, de Cayenne. *Pl. enl.* 546, *fig.* 1.

C'est peut-être de toutes les *hirondelles* celle dont le plumage est le plus varié & dont les couleurs ont le plus d'éclat. Tout le dessous du corps & le croupion sont d'un blanc brillant & lustré ; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les pennes des ailes & de la queue sont d'un noir glacé de verd-olivâtre, & ces deux nuances, comme fondues ensemble, ont de l'éclat & du lustre ; un blanc semblable à celui qui couvre les parties inférieures, termine quelques-unes des petites couvertures supérieures des ailes, & borde plusieurs des moyennes & des grandes ; il y a à cet égard variété entre les individus dont les uns ont plus de blanc sur les ailes que les autres n'en ont, le bec est noir & les pieds sont d'un brun rougeâtre. Tous les individus ne sont pas non plus de la même grandeur, & la longueur totale varie de quatre pouces trois lignes à cinq pouces. C'est une espèce assez commune à la Guiane ; elle vit sur les savanes noyées où elle rase la terre en voltigeant.

On trouve dans le même climat une *hirondelle* qu'on a aussi représentée dans la *planche enluminée* 546, *n°. 2*, sous le nom d'*hirondelle tachetée de Cayenne* : elle est plus grande ; toutes les parties supérieures, les ailes & la queue sont d'un noir brun, terne & sans reflets ; le dessous du corps est d'un blanc-gris varié de taches d'un brun-noir, oblongues, pressées & serrées sur les parties antérieures, plus larges, plus dispersées & plus rares sur le ventre & en approchant de la queue ; le bec est noir, les pieds sont d'un brun-rougeâtre. M. de Montbeillard estime que c'est une variété de l'*hirondelle à ventre blanc*. Cependant, quoiqu'il y ait des individus plus colorés les uns que les autres dans les deux variétés, ceux qui se rapprochent le plus, me paroissent trop différer pour les rapporter à la même espèce. Que toutes les fois que l'homme, qui change sans cesse, influe sur les productions, il leur communique quelque chose de son instabilité, rien de plus facile à comprendre ; mais rien de plus pénible à concevoir qu'il échappe des mains de la nature, toujours réglée, toujours uniforme, qu'il échappe, dis-je, de ses mains, sous la même température, dans le même lieu, dans les mêmes circonstances, des

Digitized by Google

variétés conſtantes & qui forment des races. Ces prétendues variétés, qui nous trompent par l'extérieur d'après lequel nous les jugeons, ſont au fond des eſpèces ; ſans cette barrière intérieure, que nous ne connoiſſons pas, qui ſépare, qui borne les eſpèces, qui empêche leur confuſion, il y auroit chaque jour des mêlanges biſarres ; l'on verroit ſans ceſſe paroître des productions nouvelles, & l'univers ſeroit couvert des produits du haſard & non pas peuplé par les enfans de la nature. Sans doute qu'il y a un grand nombre de variétés que nous prenons pour des eſpèces, mais la nature ne leur permet pas de ſe produire dans le même lieu, dans les mêmes circonſtances ; elles ſont l'effet du climat, de la température, des alimens, &c.

HIRONDELLE A VENTRE ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 724, *fig.* 1. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE : variétés de cette eſpèce.

HIRONDELLE A VENTRE ROUX du Sénégal. *Pl. enl.* 310. *V.* HIRONDELLE (grande) A VENTRE ROUX du Sénégal.

HIRONDELLE (grande) A VENTRE ROUX du Ségénal.

Hirondelle à ventre roux du Sénégal. Pl. enl. 310.

Hirondelle du Sénégal. BRISS. *tom. II, pag.* 496, *pl. XLV, fig.* 1. Genre XXX.

Elle eſt d'une taille au-deſſus de celle de notre *hirondelle de cheminée ;* elle a le deſſus du corps, excepté le croupion, d'un noir changeant en couleur d'acier poli ; les ailes & la queue noires, le reſte du plumage d'un roux foncé ſur le croupion, plus clair ſous le deſſous du corps & éclairci par une teinte blanchâtre ſur la gorge ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

HIRONDELLE AMBRÉE.

Hirondelle de rivage du Sénégal. BRISS. *tom. II, pag.* 508, *pl. XLV, fig.* 4. Genre XXX.

Elle n'eſt pas plus groſſe que le *roitelet* ; tout ſon plumage eſt d'un brun-foncé ſur le deſſus de la tête, & moins ſombre ſur les autres parties ; les grandes pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un gris-brun ; le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont bruns. Séba dit que ces *hirondelles* ont une forte odeur d'ambre gris, & qu'on lui en a apportées quelquefois de vivantes ; ce qui ſemble indiquer qu'on les trouve en été ſur les côtes de la Hollande, d'où elles paſſent apparemment au Sénégal : car c'eſt de cette partie de l'Afrique qu'avoit été envoyée celle d'après laquelle M. Briſſon a décrit l'eſpèce.

HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

Hirondelle de la Louiſiane. Pl. enl. 722.

Elle eſt beaucoup plus groſſe qu'aucune de nos *hirondelles*, mais elle n'a pas de duvet ſur les pieds ; tout ſon plumage eſt d'un noir-bleu ou violet, car il eſt changeant, & ſuivant les aſpects, il varie entre les nuances de ces deux couleurs qui en font le fond ; le bec eſt noir, les pieds ſont d'un gris-brun : cette eſpèce a été apportée de la Louiſiane par M. le Beau, avec une autre *hirondelle* qui ſurpaſſe celle-ci en grandeur, & dont les ailes & la queue ſont d'un noir mat ſans reflets : la première a ſix pouces & demi de longueur totale, & la ſeconde huit pouces ſix lignes.

M. de Montbeillard regarde comme variétés de l'*hirondelle bleue de la Louiſiane*, non-ſeulement celle du même pays qui la ſurpaſſe par la taille, mais quatre autres eſpèces d'*hirondelles* d'Amérique, dont il traite dans le même article. Rien n'eſt plus difficile, en général, que ces réductions dont on ſent à chaque inſtant la néceſſité, dont on entrevoit la réalité, & dont, après en avoir cherché les preuves, on finit par les attendre du temps & de l'obſervation. Mais il n'eſt pas d'oiſeaux par rapport auxquels il ſoit en particulier plus haſardeux, que par rapport aux *hirondelles*, de réunir les variétés à leur eſpèce, d'après l'inſpection des ſimples dépouilles & des individus privés de la vie : la raiſon en eſt, que la plupart des *hirondelles* ont à-peu-près le même plumage, & qu'elles ſe reſſemblent beaucoup dans les différens climats ; enſorte que ſi nous n'étions pas certains de la différence des nôtres, ſi nous ne les jugions que par l'extérieur, nous ſerions fondés à en regarder pluſieurs, que nous ſçavons former des eſpèces diſtinctes, comme n'étant que des variétés. Sans adopter donc en cette occaſion, ni ſans rejetter le ſentiment de M. de Montbeillard, mais pour me conformer à l'ordre qu'il ſuit, je rapporterai, ainſi qu'il le fait, à l'article de l'*hirondelle bleue de la Louiſiane*, les quatre *hirondelles* ſuivantes :

1°. L'*hirondelle de Cayenne. Pl. enl.* 545, *fig.* 2. BRISS. *tom. II, pag.* 495, *pl. XLVI, fig.* 1.

Elle eſt à-peu-près de la taille de l'*hirondelle bleue*, un peu plus petite : toutes les parties ſupérieures ſont d'un noir foiblement luſtré & tirant un peu ſur l'acier poli ; les parties inférieures ſont d'un gris-brun ; les ailes & la queue ſont noires ; le bec & les pieds ſont bruns : elle eſt ſédentaire & ne quitte point la Guiane où on la voit toute l'année ; elle pond dans des trous d'arbres creux & ſe plaît parmi les abattis d'arbres qui tombent de vétuſté.

2°. « J'ai vu, dit M. de Montbeillard, quatre » individus rapportés de l'Amérique ſeptentrionale » par M. Commerſon, leſquels étoient d'une taille » moyenne entre ceux de Cayenne & ceux de la » Louiſiane, & qui en différoient par les couleurs » du deſſous du corps : trois de ces individus » avoient la gorge gris-brun & le deſſous du corps » blanc ; le quatrième, qui venoit de Buenos-» Ayres, avoit la gorge & tout le deſſous du » corps blancs ſemés de taches brunes, plus » fréquentes ſur les parties antérieures, & qui » devenoient plus rares ſur le bas-ventre ».

3°. Le *martinet de la Caroline.* BRISS. *tom. II, pag.* 515.

Digitized by Google

Martinet couleur de pourpre. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 51.

Il eſt un peu plus gros que notre *martinet;* tout ſon plumage eſt d'un violet foncé dont la teinte eſt encore renforcée ſur les pennes des ailes & de la queue; le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont noirâtres. Il niche dans des trous de mur ou dans des calebaſſes qu'on attache aux bâtimens: car, cet oiſeau eſt regardé comme utile, & on ſe plaît à lui procurer ce qui peut l'attirer; le ſervice qu'il rend conſiſte à avertir par ſes cris de l'approche des oiſeaux de proie; il eſt de paſſage & ne ſe trouve à la Virginie & à la Caroline que dans l'été.

4°. L'*hirondelle de la Baie d'Hudſon.* BRISS. *tom. VI, ſup. pag.* 56.

Elle a près de huit pouces de long; le deſſus de la tête & du corps eſt d'un noir-pourpré; la baſe du bec eſt entourée de plumes blanchâtres; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un noir ſans reflets; le bord des ailes eſt blanchâtre; la gorge & la poitrine ſont d'un gris-foncé; les flancs bruns, le ventre blanc, ombré d'une teinte brune; le bec & les pieds ſont noirâtres. *Genre XXX.*

HIRONDELLE BRUNE (grande) A VENTRE TACHETÉ.

C'eſt une eſpèce nouvelle que M. de Montbeillard a fait connoître.

» Elle eſt de la taille de notre martinet; elle » a le deſſus du corps d'un brun-noirâtre; le deſſous » gris, ſemé de longues taches brunes; la queue » carrée; le bec & les pieds noirs. » On la trouve à l'ile de France, où les habitans l'appellent *hirondelle des blés.* Elle fréquente les terres enſemencées de froment, les clarières des bois, & par préférence les endroits élevés; elle ſuit les troupeaux, pour profiter des inſectes qu'ils attirent; ſon cri a beaucoup de rapport avec celui de notre *hirondelle* de cheminée. Suivant la relation d'un créole, cette eſpèce niche dans des trous & des fentes de rochers & de cavernes. Elle fait en ſeptembre & octobre ſa ponte, qui ne conſiſte qu'en deux œufs gris, pointillés de brun, dépoſés dans un nid fait de paille, & garni de quelques plumes.

On trouve à l'ile de Bourbon une *hirondelle*, dont on a donné la figure, *pl. enl.* 544, ſous le nom *d'hirondelle de l'île de Bourbon.* Sa longueur totale eſt de quatre pouces neuf lignes; le deſſus de la tête, les ailes & la queue ſont d'un brun-noirâtre; le derrière du cou, le dos, le croupion ſont d'un brun-verdâtre: cette dernière couleur borde les trois dernières pennes des ailes, qui ſont de plus terminées de blanc; la gorge & tout le deſſous du corps ſont tachetés de brun ſur fond gris. M. de Montbeillard, qui la regarde comme une variété de la précédente, la nomme *petite hirondelle brune à ventre tacheté de l'ile de Bourbon. Genre XXXe.*

HIRONDELLE BRUNE (petite) A VENTRE TACHETÉ de l'ile de Bourbon. C'eſt une variété. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE (grande), A VENTRE TACHETÉ.

HIRONDELLE BRUNE A COLLIER du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 723, *fig.* 1. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE ET BLANCHE A CEINTURE BRUNE.

HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE de la Louiſiane.

Cet article comprend trois *hirondelles*, une de la Louiſiane, une de la Caroline & une de Cayenne. Toutes trois ſe reſſemblent, ou diffèrent peu par la taille, les couleurs & ſur-tout par un caractère qu'elles ne paroiſſent juſqu'à préſent partager qu'avec *l'hirondelle noire acutipenne* de la Martinique. Ce caractère conſiſte, en ce que le tuyau des pennes de la queue eſt fort gros, roide & finit par une pointe aigue, dégarnie de plumes des deux côtés.

1°. L'*hirondelle* de la Louiſiane a été repréſentée, *pl. enl.* 726, *fig.* 2, ſous le nom d'*hirondelle à queue pointue de la Louiſiane*; elle a quatre pouces trois lignes de long; les ailes dépaſſent de vingt-deux lignes la queue, dont les piquans ſont d'environ quatre lignes; tout le plumage eſt d'un brun-noirâtre plus pur & plus foncé ſur la tête, le dos & les couvertures ſupérieures des ailes, mêlé ſur le reſte du corps d'une teinte grisâtre, qui domine ſur la gorge; tel étoit le plumage de pluſieurs individus que j'ai vus; ceux qui ont été obſervés par M. de Montbeillard, avoient la gorge & le devant du cou d'un blanc-ſale tacheté de brun-verdâtre; le bec & les pieds ſont noirâtres.

2°. L'*hirondelle de la Caroline.* BRISS. *tom. II, pag.* 501, qui eſt l'*hirondelle d'Amérique*, de Catesby, *append. pag.* & *pl.* 8. Elle ne diffère de la précédente, qu'en ce que les ailes ne dépaſſent la queue que de trois lignes: ſans cette diſſemblance entre l'*hirondelle* de la Caroline & celle de la Louiſiane, on n'héſiteroit pas à ne les regarder que comme une ſeule & même eſpèce. Je ſuis convaincu qu'elles n'en font qu'une en effet, malgré la différence qui ſemble les ſéparer. Même climat à-peu-près, mêmes dimenſions, même plumage; toutes deux ont un même caractère, qui manque à preſque toutes les autres *hirondelles*; mais la différence dans la longueur des ailes eſt bien grande, je le ſens; cependant les dimenſions peuvent d'un côté être diminuées dans la figure donnée par Catesby, & d'un autre côté avoir été fort exagérées par la manière dont M. Lebeau, qui avoit rapporté les *hirondelles* de la Louiſiane, les avoit préparées; une extenſion trop forte vers le haut de l'aile ſuffit pour en produire une ſi grande à l'extrêmité, que je ne vois pas de difficulté à croire que ſi on comparoit des individus vivans, la différence ſe réduiroit à fort peu, peut-être à rien; d'ailleurs les meſures priſes d'après des figures ou des oiſeaux deſſechés ſont ſi fautives! Quoi qu'il en ſoit, l'arrivée de l'*hirondelle acutipenne* à

Digitized by Google

la Caroline, & ſon départ répondent aux temps du paſſage des *hirondelles* en Europe, & elle fait ſon nid dans les cheminées. Catesby, qui rend compte de ces faits, croit qu'elle ſe retire l'hyver au Breſil.

3°. L'*hirondelle acutipenne* de Cayenne, *hirondelle à queue pointue de Cayenne*, *pl. enl.* 726, *fig.* 1, tient par la longueur des ailes, le milieu entre les deux précédentes; elle en diffère encore en ce que le deſſus du corps eſt d'un brun tirant ſur le bleu; que le croupion, la gorge & le devant du cou ſont d'un gris teinté de rouſſeâtre ſur les deux dernières parties; le deſſous du corps eſt d'un griſâtre nuancé de brun.

L'état mitoyen de cette *hirondelle*, par rapport à la longueur des ailes, ne prouveroit-il pas que j'ai eu raiſon de ſoupçonner qu'elles ſont plus longues dans celle de la Caroline qu'on ne le croit d'après Catesby; que leurs dimenſions ont été au contraire exagérées par la préparation dans l'*hirondelle* de la Louiſiane, & ne doit-on pas regarder ces trois *hirondelles*, comme une ſeule & même eſpèce? M. de Montbeillard ne paroît pas s'éloigner de ce ſentiment, puiſqu'il les réunit dans le même article. Quant aux nuances plus vives ſur le plumage de l'*hirondelle* de Cayenne, il nous apprend que la différence peut dépendre de ce que c'étoit un mâle. La température n'y contribueroit-elle pas auſſi, & les couleurs ne doivent-elles pas être plus vives ſous le ciel de la Guiane que ſous celui de la Caroline? *Genre XXX.*

HIRONDELLE BRUNE ET BLANCHE A CEINTURE BRUNE.

Hirondelle brune à collier du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enlum.* 723, *fig.* 1.

Sa longueur eſt de ſix pouces; les ailes dépaſſent de huit lignes la queue qui eſt carrée; tout le deſſus du corps eſt brun, ainſi que le ſont les ailes & la queue; il y a de chaque côté une tache blanche entre l'œil & le bec; la gorge & le deſſous du bec ſont blanchâtres, excepté une large ceinture brune ſur la poitrine; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns. Cette *hirondelle* a été apportée du Cap de Bonne-Eſpérance. *Genre XXX°.*

HIRONDELLE d'Amérique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 502. *Voyez* TAPERE.

HIRONDELLE d'Amérique. CATESB. *append. pag.* 89, *pl.* 8. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE de la Louiſiane.

HIRONDELLE d'Amérique. *Pl. enl.* 545, *fig.* 1. *Voyez* MARTINET NOIR (le grand) A VENTRE BLANC.

HIRONDELLE D'ANTINGUE A GORGE COULEUR DE ROUILLE. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 118, *pl. LXXVI°*. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE, aux variétés de cette eſpèce.

HIRONDELLE D'EAU. *Voyez* HIRONDELLE DE RIVAGE.

HIRONDELLE DE CHEMINÉE ou HIRONDELLE DOMESTIQUE.

Hirondelle de cheminée. BRISS. *tom. II*, *pag.* 486. *Genre XXX°.*

Pl. enlum. 543, *fig.* 1.

Petite hirondelle. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 378, *fig. pag.* 379.

Harondelle, *hirondelle.* BELL. *Port. d'oiſ. pag.* 99.

Elle a ſix pouces deux lignes, du bout du bec à celui de la queue, & près d'un pied de vol; la queue ne dépaſſe les ailes pliées que de quatre lignes; la gorge & le devant de la tête, à ſa partie antérieure & ſupérieure, ſont d'un marron foncé; le reſte de la tête & le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un noir luſtré à reflets bleuâtres, & qui ont les nuances de l'acier poli: cependant les plumes qui couvrent le deſſus du corps ſont blanches dans leur partie moyenne & cendrées à leur origine; mais lorſqu'elles ſont couchées, le noir-bleuâtre eſt la ſeule couleur apparente; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc mêlé d'une légère teinte de marron; la queue eſt très-fourchue, & la plume la plus extérieure de chaque côté eſt plus longue de quinze lignes que les deux du milieu; les cinq latérales les plus externes, ſont marquées d'une tache blanche vers leur extrêmité; l'iris eſt couleur de noiſette; le bec eſt noir; le palais jaune; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

L'*hirondelle* de cheminée eſt la première qui arrive dans nos climats: elle revient peu de jours après l'équinoxe du printemps, ſans que la température plus douce ou plus rigoureuſe qu'à l'ordinaire avance ou retarde ſon retour: auſſi n'eſt-il pas rare que les *hirondelles* de cette eſpèce ſouffrent du froid qui ſurvient aſſez ſouvent à la fin d'avril ou au commencement de mai, & il en périt par cette cauſe un aſſez grand nombre dans certaines années: cependant il paroît que c'eſt moins l'impreſſion du froid qui les prive de la vie, que le manque de nourriture & le défaut des inſectes; elles paſſent fort peu de temps, après leur retour, ſans s'occuper de la propagation de leur eſpèce, & elles travaillent très-promptement à la conſtruction de leur nid; elles le placent à l'intérieur des cheminées, dans la partie la plus élevée; elles en conſtruiſent chaque année un nouveau au-deſſus de ceux qui ſont reſtés des années paſſées, & dont elles ne ſe ſervent pas; elles le compoſent de terre gachée avec de la paille & du crin, & elles en garniſſent le fond de paille, d'herbes sèches & de plumes; ſuivant la partie où elles attachent leur nid, au milieu ou aux angles de la cheminée, elles lui donnent la forme d'un demi-cylindre, ou d'un quart de cylindre creux. Elles font deux pontes par an; la première de cinq, la ſeconde de trois œufs, qui ſont ou tout blancs, ou tachetés; car on trouve tantôt des uns, tantôt des autres dans les nids. Il n'eſt perſonne qui ait demeuré l'été à la campagne, & qui ne connoiſſe pas le chant de nos *hirondelles*: il annonce l'aube du jour, & on l'entend encore pendant le crépuſcule du ſoir. Ces

Digitized by Google

oiſeaux innocens, dont les mœurs ſont douces & ſociales, expriment leurs ſenſations par un chant fréquent, & par des inflexions de voix vives & variées. La femelle, ſans avoir un ramage bien formé, imite le chant du mâle, par un gazouillement qui en a les inflexions. Ils ont l'un pour l'autre un attachement réciproque, & pour leurs petits une tendreſſe ſans bornes. Les preludes de leur jouiſſance avant la ponte, ſont animés & fréquens, & leurs careſſes réciproques; leurs ſoins ſont égaux après la naiſſance des petits, pour leur procurer la chaleur néceſſaire, les entretenir dans la propreté, & leur fournir la nourriture dont ils ont beſoin. Le fait obſervé en Hollande, d'une *hirondelle*, qui trouva, en rapportant des alimens à ſes petits, la maiſon où ils étoient nés, embraſée, & ſe précipita vers eux à travers les flammes, ne fut-il pas ſuffiſamment avéré, mériteroit d'être rapporté. Cependant ce ſont ces oiſeaux de mœurs douces & aimables, eux qui nous délivrent de ces eſſaims d'inſectes bourdonnans, incommodes & mal-faiſans, que des hommes oiſifs ſe plaiſent à abattre, pour ſatisfaire à la vaine oſtentation de faire briller leur adreſſe. Hommes barbares envers des animaux innocens, injuſtes envers la ſociété qu'ils privent d'oiſeaux utiles, par la deſtruction qu'ils font d'inſectes nuiſibles, & qui ſe multiplient en proportion qu'on diminue le nombre des animaux qui en bornent la fécondité! Mais M. de Montbeillard s'eſt ſervi du mot propre, en donnant l'épithète de *ridicule*, à cette chaſſe dont la vanité eſt le motif, & dont l'effet eſt nuiſible ſans aucun profit.

Entre la ſaiſon de la ponte & celle du départ, les *hirondelles* paſſent ſouvent les nuits ſur les arbres, & très-communément ſur les aulnes, au bord des eaux: on prétend que les branches qu'elles ont adoptées, & ſur leſquelles elles ſe ſont perchées quelque temps ſe deſſechent & meurent. Enfin, lorſque la diminution du nombre des inſectes commence vers la fin de ſeptembre à leur faire ſentir la néceſſité de quitter nos climats, elles ſe raſſemblent trois à quatre cens ſur un arbre très-élevé, & elles partent toutes enſemble, en prenant un vol très-élevé, uniforme & ſoutenu. Leur départ a communément lieu de très-grand matin, & précéde le lever du ſoleil. On a vu dans les généralités ſur les *hirondelles*, que celles de cheminée arrivent au commencement d'octobre au Sénégal. Le même Obſervateur auquel eſt dû ce fait intéreſſant, M. Adamſon, s'eſt aſſuré qu'elles ne pondent point en Afrique, & qu'elles en repartent au printemps; elles ſe portent à leur retour fort avant vers le nord & dans toutes les parties de l'Europe. M. de Montbeilliard aſſure qu'elles ſont connues dans l'ancien continent depuis la Norwege juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance & du côté de l'Aſie juſqu'aux Indes & au Japon. M. Sonnerat en a rapporté des peaux de la côte Malabar & du Cap de Bonne-Eſpérance. Il me ſemble très-probable que ces *hirondelles* d'Aſie paſſent ſucceſſivement du midi au nord & du nord au midi de cette vaſte partie du continent, comme les nôtres ſe portent alternativement d'Europe en Afrique & de l'Afrique en Europe. On obſerve aſſez ſouvent deux variétés dans l'eſpèce des *hirondelles* de cheminée, une toute blanche & l'autre rouſſe: elles ne ſont qu'individuelles; mais on peut regarder comme des variétés conſtituant des races les trois *hirondelles* ſuivantes:

1°. L'*hirondelle* d'Antigue à gorge couleur de rouille.

Elle a été rapportée par M. Sonnerat, qui l'a décrite. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 118, & l'a fait repréſenter, *pl. LXXVI.* Elle eſt, dit ce voyageur, « de la taille de l'*hirondelle* de » rivage d'Europe; la tête, le cou & le dos ſont » d'un noir velouté; les petites couvertures des » ailes ſont d'un noir-violet changeant; les grandes » couvertures, les pennes des ailes & de la queue » ſont d'un noir ſans éclat: à la baſe du bec on » voit en-deſſus une tache d'un jaune de rouille; » la gorge eſt de la même couleur terminée par » une raie ou collier noir étroit; le bas de la gorge » & tout le deſſous du corps ſont blancs; les pieds » & le bec noirs ».

2°. L'*hirondelle* à ventre roux de Cayenne. *Pl. enl.* 724, *fig.* 1.

Elle eſt un peu plus petite que l'*hirondelle de cheminée*; le front eſt d'un roux-clair; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un roux aſſez foncé; tout le reſte du plumage eſt noir. Cette eſpèce fait ſon nid dans les maiſons, lui donne une forme cylindrique, & le compoſe de menues tiges de mouſſe & de plumes. Ce nid eſt iſolé de toutes parts, ſuſpendu verticalement; l'entrée placée au bas, ſur l'un des côtés, & diſpoſée de façon qu'elle communique à tous les étages; car ces *hirondelles* placent ſucceſſivement de nouveaux nids au-deſſus les uns des autres, comme les *hirondelles de cheminée*.

3°. L'*hirondelle* au capuchon roux, repréſentée, *pl. enl.* 723, *fig.* 2, ſous le nom d'*hirondelle à tête rouſſe du Cap de Bonne-Eſpérance*.

Elle paroît un peu plus grande que l'*hirondelle de cheminée*, à en juger d'après la figure qui la repréſente; le deſſus de la tête, le haut du cou en arrière, & le croupion ſont roux, variés de noir; le dos & les couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un noir tirant au bleu; les pennes des ailes brunes, bordées d'un brun plus clair; celles de la queue noirâtres; toutes les latérales marquées ſur le côté intérieur d'une tache blanche; la gorge variée de blanchâtre & de brun; le deſſous du corps ſemé de petites taches longitudinales noirâtres ſur fond jaunâtre-pâle. Cette *hirondelle* niche dans les maiſons, conſtruit ſon nid de terre, le garnit de plumes à l'intérieur, le ſuſpend au plat-fond des appartemens, lui donne une forme arrondie & y adapte une eſpèce de cylindre creux qui en eſt l'entrée. Ce ſont apparemment les rapports entre quelqu'unes

Digitized by Google

des habitudes de cette *hirondelle*, & celles de l'*hirondelle de cheminée*, qui ont engagé M. de Montbeillard à l'en regarder comme une variété.

HIRONDELLE DE FENÊTRE. *Voyez* HIRONDELLE AU CROUPION BLANC.

HIRONDELLE de la baie d'Hudſon. BRISS. *Supplément. tom. VI, pag.* 56. *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

HIRONDELLE de Cayenne. *Pl. enl.* 545, *fig.* 2. BRISS. *tom. II, pag.* 495. *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

HIRONDELLE de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 501. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE de la Louiſiane.

HIRONDELLE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 722, *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louiſiane.

HIRONDELLE de la Martinique. *Pl. enl.* 544, *fig.* 1. *Voyez* HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE de la Martinique.

HIRONDELLE de l'île de Bourbon. *Pl. enl.* 544, *fig.* 2. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE (grande) A VENTRE TACHETÉ.

HIRONDELLE DE MER.

Sterna eſt le nom latin que la plupart des auteurs donnent à l'*hirondelle de mer*.

See ſchwalbe en Allemand;

See ſwallow en Anglois;

Taern, terns, ſtrin en Suédois, & dans pluſieurs langues du Nord.

Les *hirondelles de mer*, dont M. Briſſon a compoſé le CIII^e genre de ſa méthode, ont le bec long, droit, pointu, applati par les côtés, compoſé de deux portions ou mandibules d'égale longueur; les jambes courtes; les pieds forts petits; le bas des jambes dégarni de plumes; quatre doigts, trois devant, un derrière; les trois doigts antérieurs unis par une membrane qui les lie enſemble; les ailes très-longues & échancrées; la queue fourchue; le corps couvert de beaucoup de plumes & d'un duvet épais: elles vivent de poiſſons qu'elles enlèvent en raſant la ſurface de l'eau; car elles ne nagent pas; leurs pieds ſont trop courts pour cet uſage & de peu d'utilité pour marcher: les *hirondelles de mer* ne s'arrêtent ſur la terre que pour ſe repoſer ou faire leur ponte: l'air eſt leur élément; elles s'y jouent & le traverſent de tous les ſens à la faveur de leurs longues ailes: elles fréquentent les plages maritimes, les lacs, les étangs & les rivières; elles arrivent en mai ſur nos côtes, y paſſent la belle ſaiſon en grande partie, y font leur ponte, & ce n'eſt guère qu'en août & ſeptembre qu'elles font des incurſions ſur les rivières, qu'elles remontent alors fort avant. Ce ſont des oiſeaux criards, & qui ont peu d'inſtinct ſur les dangers dont ils ſont menacés. Les *hirondelles de mer* paſſent à la portée des chaſſeurs, dont la vue ne leur fait pas prendre une autre route; le bruit des armes ne les écarte pas; elles ſe précipitent & elles entourent en volant & en criant celle d'entr'elles qui a été atteinte & qui eſt tombée du coup. Cependant elles ne volent pas en troupe; mais chacune de leur côté, dans le même eſpace, ſans ſe nuire, & ſouvent pluſieurs eſpèces enſemble, comme les *hirondelles*: ce rapport entre ces deux genres d'oiſeaux, la conformité dans la longueur & la coupe des ailes, dans la forme de la queue, dans la manière de diriger ſes mouvemens & de les varier en volant, dans la façon de ſaiſir ſa proie, ont fait comparer ces oiſeaux aux *hirondelles*, & leur en ont fait donner le nom auquel on a ajouté celui de l'élément, dans lequel les *hirondelles de mer* trouvent leur nourriture la plus ordinaire; car, comme je l'ai déja dit, elles remontent les rivières & elles volent au-deſſus des lacs & des étangs, & elles ne négligent pas les inſectes ailés qu'elles trouvent à leur portée en volant.

HIRONDELLE DE MER. *Pl. enl.* 987. *Voyez* PIERRE-GARIN.

HIRONDELLE DE MER. (grande) BRISS. *tome VI, pag.* 203. *Voyez* PIERRE-GARIN.

HIRONDELLE DE MER (petite).

Pl. enl. 996.

BRISS. *tom. VI, pag.* 206, genre CIII. *Pl. XIX, fig.* 2.

Elle n'eſt guère plus groſſe qu'une *alouette*: ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de huit pouces neuf lignes; elle a plus d'un pied & demi de vol: le front eſt blanc; le deſſus, le derrière de la tête, le haut du cou en-arrière ſont noirs; le reſte du cou en-deſſus; le dos & le croupion, ainſi que les plumes ſcapulaires, ſont d'un gris-cendré: il y a, de la baſe du bec au-deſſus de l'œil, une raie noire qui ſe réunit à la même couleur ſur le derrière de la tête: le noir qui en couvre le ſommet s'avance en pointe ſur le front: la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs; les trois pennes extérieures des ailes ſont noirâtres, largement bordées de blanc du côté intérieur; les autres pennes ſont cendrées du côté extérieur & blanches du côté interne: la queue eſt blanche & très-fourchue; le bec & les pieds ſont rouges, mais la pointe du bec & les ongles ſont noirâtres.

HIRONDELLE DE MER A GRANDE ENVERGURE.

Cette eſpèce nouvelle a été obſervée à l'île de l'Aſcenſion par M. le chevalier de Querhoënt, & M. le comte de Buffon eſt le premier auteur qui en ait parlé: elle eſt de la même groſſeur que notre grande *hirondelle de mer;* celle à grande envergure a cependant les ailes beaucoup plus longues; ſon vol eſt de deux pieds neuf pouces. « Elle a ſur le » front un petit croiſſant blanc, avec le deſſus de » la tête & de la queue d'un beau noir, & tout le » deſſous du corps blanc; le bec & les pieds » noirs ».

Ces *hirondelles* ſont ſi communes à l'île de l'Aſcenſion, que l'air en eſt quelquefois obſcurci, & qu'on y voit de petites plaines qui en ſont entièrement

Digitized by Google

rement couvertes : elles pouſſent ſans ceſſe un cri aigu, ſemblable à celui de l'*effraye ;* elles voloient au-deſſus de M. de Querhoënt, ſans être étonnées de ſa vue, & preſqu'au point de le toucher : les couveuſes ne s'envoloient pas, & ſe défendoient à grands coups de bec : ſur plus de ſix cens nids il ne s'en trouva que trois où il y eut deux petits ou deux œufs ; il n'y en avoit qu'un ſeul dans tous les autres. Les œufs ſont fort gros à proportion de l'oiſeau, jaunâtres, tachetés de brun & de violet-pâle. Les petits ſont couverts d'un duvet gris, & dégorgent le poiſſon qu'ils ont avalé, auſſi-tôt qu'on veut les prendre. *Genre CIII.*

HIRONDELLE DE MER A TÊTE NOIRE. *Voyez* GACHET.

HIRONDELLE DE MER A TÊTE BLANCHE. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 88. *Voyez* NODDI.

HIRONDELLE DE MER de Cayenne (grande).

Elle eſt un peu plus grande que le *pierre-garin*, ou la plus grande *hirondelle de mer* d'Europe : le devant de la tête, le cou & tout le deſſous du corps ſont blancs ; le derrière de la tête eſt tacheté de noir ; le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un cendré, varié ſur le bord des plumes du dos de rouſſeâtre pâle, blanchâtre ſur le croupion & mêlé de noirâtre à l'extrêmité des grandes pennes des ailes : le bec eſt jaune & les pieds ſont d'un brun-jaunâtre. *Genre CIII.*

HIRONDELLE DE MER de la Cochinchine. BRISS. *tom. II, pag.* 510. *Voyez* SALANGANE.

HIRONDELLE DE MER des Philippines.

C'eſt une eſpèce nouvelle rapportée de l'iſle Panay par M. Sonnerat. Il l'a décrit dans les termes ſuivans. *Voy. à la nouv. Guin. pag. 125.* « Sa grandeur eſt la même que celle de notre *hirondelle de mer :* elle a le deſſus de la tête tacheté de noir ; le devant du cou, la poitrine & le ventre blancs ; le derrière du cou d'un noir-grisâtre ; les ailes couleur de terre d'ombre en-deſſus, grisâtres en-deſſous ; la queue colorée comme les ailes ; le bec & les pieds noirs ». *Genre CIII.*

HIRONDELLE DE MER NOIRE. BRISS. *tom. VI, pag.* 211. *Voyez* GUIFFETTE NOIRE.

HIRONDELLE DE MER TACHETÉE. BRISS. *tome VI, pag.* 216. *Voyez* GUIFETTE.

HIRONDELLE DE RIVAGE.

Pl. enl. 543, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 506, *genre XXX.*

Hirondelle d'eau, argaule, ergatille en différens endroits, ſuivant M. de Salerne ; *griſon* à Genève.

L'*hirondelle de rivage* a quatorze pouces neuf lignes de longueur totale, onze pouces de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de cinq lignes : la tête & tout le deſſus du corps ſont d'un cendré-brun ; la gorge & toutes les parties inférieures ſont blanches ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun ; la partie poſtérieure des pieds eſt garnie d'un duvet gris ; les pennes moyennes des ailes ſont échancrées par le bout en forme de cœur.

L'*hirondelle de rivage* eſt la plus petite de celles qu'on voit en Europe ; elle y arrive à-peu-près en même-temps que l'*hirondelle à croupion blanc*, & elle ſe réunit avec elle pour le départ : pendant ſon ſéjour elle vit ſur le bord des eaux, où elle chaſſe aux inſectes avec plus de pétulence encore & de vivacité que les autres *hirondelles ;* elle fait ſon nid, ou dans les trous qu'elle trouve le long des rivages & des berges eſcarpés & à pic, ou elle en creuſe un elle-même ; dans ce dernier cas, elle ouvre un chemin ou boyau de dix-huit pouces de long, l'élargit en tout ſens ; quand il eſt pouſſé à cette profondeur, y apporte quelques brins d'herbes sèches & des plumes pour en garnir le fond & dépoſer ſes œufs ſur ce nid, qui, par ſa poſition, n'a pas beſoin qu'elle prenne de plus grande précaution. Elle ne fait qu'une ponte par an, ſuivant M. Friſch ; elle eſt de cinq ou ſix œufs blancs, ſans taches, à demi-tranſparens. Il paroît, d'après M. Salerne, que l'*hirondelle de rivage* ne fait pas toujours ſon nid au bord des eaux, & que quelquefois elle le place dans des arbres creux ou dans des fentes qu'elle trouve dans les carrières : l'eſpèce eſt très-répandue en Europe, & paroît ſur-tout abonder dans les climats méridionaux, quoiqu'elle s'avance auſſi très-loin au nord.

M. de Montbeillard rapporte une obſervation de laquelle il réſulte que toutes les *hirondelles de rivages* ne quittent pas l'Europe en automne ; on en a vu voltiger, en différens mois de l'hiver, juſqu'à quinze ou ſeize à la fois dans les montagnes du Bugey : « c'étoit fort près de Nantua, à une » hauteur moyenne, dans une gorge d'un quart » de lieue de long, ſur trois ou quatre cens pas de » large, lieu délicieux, ayant ſa principale expoſition au midi, garanti du nord & du couchant par des rochers à perte de vue, où le » gazon conſerve preſque toute l'année ſon beau » verd & ſa fraîcheur, & où l'hiver reſſemble à » nos printemps ».

Le dernier mot dit tout & explique comment quelques *hirondelles* peuvent reſter toute l'année dans un endroit où elles trouvent de quoi vivre en tout temps, ſans qu'il y ait rien à conclure pour l'émigration de l'eſpèce en général.

HIRONDELLE DE RIVAGE du Sénégal. BRISS. *tome II, pag.* 508. *Voyez* HIRONDELLE AMBRÉE.

HIRONDELLE d'Eſpagne. (la grande) BRISS. *tome II, pag.* 504. *Voyez* MARTINET (grand) A VENTRE BLANC.

HIRONDELLE DES BLÉS. *Voyez* HIRONDELLE BRUNE (grande) A VENTRE TACHETÉ.

HIRONDELLE de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 493. *Voyez* MARTINET NOIR (le grand) A VENTRE BLANC.

HIRONDELLE DOMESTIQUE. *Voyez* HIRONDELLE DE CHEMINÉE.

Digitized by Google

HIRONDELLE du Pérou. BRISS. *tome II, page* 498. *Voyez* HIRONDELLE NOIRE (petite) A VENTRE CENDRÉ.

HIRONDELLE (grande) du Pérou. BRISS. *tome II, page* 498. *Voyez* MARTINET NOIR & BLANC A CEINTURE GRISE.

HIRONDELLE du Sénégal. BRISS. *tome II, page* 496. *Voyez* HIRONDELLE (grande) A VENTRE ROUX du Sénégal.

HIRONDELLE GRISE DES ROCHERS.

C'eſt une eſpèce peu connue dont M. de Montbeillard fait la deſcription ſuivante. « Sa longueur » totale eſt de cinq pouces : toutes les plumes du » deſſus de la tête & du corps, les pennes & les » couvertures de la queue, les pennes & les » couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un gris-» brun, bordé de roux ; la paire intermédiaire de » la queue eſt moins foncée ; les quatre paires » latérales, compriſes entre cette intermédiaire & » la plus extérieure, ſont marquées ſur le côté » intérieur d'une tache blanche. . . . le deſſous » du corps eſt roux ; les flancs d'un roux teinté de » brun : les couvertures inférieures des ailes brunes ; » le pied revêtu d'un duvet gris, varié de brun ; » le bec & les ongles noirs ».

Cette eſpèce habite les pays montueux ; elle niche parmi les rochers, & ne deſcend dans la plaine que pour ſuivre ſa proie : elle arrive en Savoie vers le milieu d'avril, & s'en va dès le 15 d'août ; elle a le cri & les allures de l'*hirondelle de fenêtre*, avec laquelle elle ſe mêle quand elle deſcend dans la plaine ; ce qui a lieu tous les jours de grand matin, & le reſte de la journée quand le temps ſe diſpoſe à la pluie ; mais quand le ciel eſt ſerein, toutes les *hirondelles* deſcendues dans la plaine ont déja regagné la montagne à huit heures ou huit heures & demie. *Genre XXX.*

HIRONDELLE NOIRE. *Voyez* MARTINET NOIR.

HIRONDELLE NOIRE A CROUPION GRIS (petite).

Elle a été apportée de l'Iſle de France, où cette eſpèce n'eſt pas nombreuſe : elle a un vol rapide & ſi ſoutenu, qu'on ne la voit jamais ſe poſer ; les bords des eaux douces ſont les lieux qu'elle fréquente, & le ſoir elle s'approche de la liſière des bois, d'où on peut conjecturer qu'elle s'y retire pour y paſſer la nuit ; ſa longueur eſt de quatre pouces deux lignes : elle a tout le deſſus du corps d'un noirâtre uniforme, excepté le croupion qui eſt blanchâtre, & cette dernière couleur s'étend ſur toutes les parties inférieures : il n'y avoit, dans l'individu obſervé par M. Commerſon, à qui l'on doit la première connoiſſance de cette *hirondelle*, que dix pennes à la queue ; elle dépaſſoit les ailes de dix lignes.

M. de Montbeillard ayant comparé un individu de cette eſpèce avec une *hirondelle* rapportée des Indes par M. Sonnerat, trouva qu'elle en différoit en ce qu'elle avoit le deſſous du corps tacheté de brun comme *la petite hirondelle brune à ventre tacheté* de l'Iſle de Bourbon : les ailes dépaſſoient la queue de dix-ſept lignes, & les ongles étoient grêles & crochus, *genre XXX.*

HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE de la Martinique.

Hirondelle de la Martinique. *Pl. enl.* 544. *fig.* 2.

Elle eſt plus petite de beaucoup que l'*acutipenne de la Louiſiane* : ſa groſſeur n'excède pas celle du *roitelet* ; les pointes qui terminent les pennes de la queue ſont très-fines ; elle diffère, par ces deux caractères, des autres *hirondelles acutipennes*, dont elle ſe rapproche par ſes couleurs : elle a le deſſus de la tête & du corps noirs ; la gorge d'un brun-gris, & le reſte du deſſous du corps d'un brun-obſcur ; le bec noir ; les pieds bruns, *genre XXX.*

HIRONDELLE NOIRE (petite) A VENTRE CENDRÉ.

Hirondelle du Pérou. BRISS. *tome II, pag.* 498 ; *genre XXX.*

Elle eſt fort petite : la tête & tout le deſſus du corps ſont d'un noir brillant ; les yeux ſont entourés d'un cercle brun ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont cendrés : les pennes des ailes & de la queue ſont d'un cendré-obſcur, bordées de gris-jaunâtre. Elle a été obſervée au Pérou par le père Feuillée.

HOAMY.

Grive de la Chine. BRISS. *tom. I, pag.* 221, *pl. XXIII, fig.* 1, *genre XXII.*

Hoamy eſt le nom chinois d'un oiſeau du genre de la grive, d'une groſſeur un peu au-deſſous de celle du *mauvis* : tout le plumage eſt d'un brun tirant ſur le roux en-deſſus du corps, & en-deſſous d'un roux-clair ; il y a un trait blanc au-deſſus de l'œil de chaque côté ; les plumes qui couvrent la tête & le cou ſont marquées, dans leur milieu, d'un trait brun longitudinal : le bec, les pieds & les ongles ſont jaunâtres. M. Briſſon, qui a le premier indiqué l'*hoamy*, prévient qu'il n'a décrit qu'une femelle, & qu'il ne connoît pas le mâle.

HOAZIN.

Hocco brun du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 304 ; *genre VII.*

Faiſan huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 337.

L'*hoazin* a la longue & large queue des *hoccos* ; les plumes relevées de même ſur le ſommet de la tête, & recourbées en avant ; mais ces mêmes plumes ſont plus longues que dans les *hoccos*, qui les ont fort courtes ; elles ſont plus effilées & moins réfléchies en avant : l'*hoazin* a auſſi le bec plus court que les *hoccos*, peu courbé à ſa pointe, gros, raccourci & très-large à ſa baſe. Cet oiſeau n'eſt pas plus gros qu'une poule de médiocre taille, au moins celui qui ſe trouve à la Guiane & dont on a ſouvent envoyé des peaux ; peut-être celui du Mexique, dont M. Briſſon parle d'après Fernandez, eſt-il plus gros & de la taille d'une poule-d'inde, comme cet auteur le dit.

L'*hoazin* de la Guiane, dont on a donné une figure

Digitized by Google

très-exacte, *pl. enl.* 337, a 23 pouces 6 lignes du bout du bec à celui de la queue : les plus longues plumes qui forment, sur le sommet de la tête, une aigrette recourbée en-devant, ont deux pouces trois lignes, & vont en décroissant de l'occiput à la base du bec ; les plus courtes & les moyennes sont rousseâtres, les plus longues sont rousseâtres dans leur milieu, & bordées de noirâtres de chaque côté : le dessus du cou, le haut du dos sont couverts de plumes rayées en long d'un trait de blanc-rousseâtre entre deux traits d'un brun-olivâtre ; le bas du dos, le croupion & le dessus de la queue sont d'un brun-rousseâtre : la gorge & le devant du cou sont rousseâtres, avec un trait longitudinal d'un blanc-sale sur le milieu de chaque plume ; la poitrine & le haut du ventre sont d'un blanc-rousseâtre ; le bas du ventre & les jambes sont roux ; le dessous de la queue est brun : les grandes pennes des ailes sont rousses ; les moyennes sont d'un brun-verdâtre ; les couvertures des ailes sont du même brun ; les plus proches du corps sont terminées de blanc jaunâtre, & les plus petites en sont rayées longitudinalement dans leur milieu ; les plumes qui forment l'aile bâtarde sont d'un brun-verdâtre du côté intérieur & d'un blanc-jaunâtre du côté extérieur : la queue est d'un brun-verdâtre, terminée par une large bande d'un blanc-sale : le bec & les pieds sont grisâtres.

HOBREAU.

Pl. enl. 432.

Briss. *tome I, pag.* 375.

Bel. *hist. nat. desois. pag.* 118, *fig. pag.* 119.

Idem. *Port. d'ois. pag.* 18.

Le *hobreau* est un oiseau de proie diurne un peu plus petit que l'*épervier* ; il a les mêmes caractères, & il est du même genre ou du VIIIe de la méthode de M. Brisson : sa longueur est d'un pied du bout du bec à celui de la queue ; ses ailes pliées la dépassent de quelques lignes : la tête, le derrière du cou & le dessus du corps sont bruns ; les joues sont traversées par deux bandes, une horizontale au-dessus des yeux d'un blanc-sale ; l'autre brune, située obliquement au-dessous de l'œil & formant une sorte de moustache sur chaque côté ; la gorge & le devant du cou sont blancs ; la poitrine, le haut du ventre & les côtés sont mouchetés de larges traits bruns, tracés au milieu des plumes dans le sens de leur tige, sur un fond blanchâtre ; le bas-ventre, les jambes & le dessous de la queue sont roux : les pennes des ailes sont brunes ; celles de la queue d'un gris-brun, & les unes & les autres sont rayées de roux du côté intérieur : l'iris est jaune ; le bec bleuâtre ; les pieds sont jaunes ; les ongles sont noirs.

Le *hobreau* est assez commun dans nos campagnes ; il donne la chasse aux *alouettes* & aux *cailles* : il se retire dans les bois, lorsqu'il a fait capture. Il est connu des chasseurs par l'habitude qu'il a de les suivre, d'épier le gibier qu'ils font lever, & qui devient assez souvent sa proie. On le dresse aisément, & l'on s'en sert en fauconnerie pour voler la *perdrix* & la *caille* : on le porte sur le poing, à découvert, sans chaperon.

On a représenté, *pl. enl.* 431, un *hobreau* dont tout le plumage est gris, la queue noire, sans rayure, & qui n'a de rapport, par les couleurs avec le *hobreau* ordinaire, que sur les jambes & le dessous de la queue, qui sont d'un brun-roux : il a été indiqué comme une variété rare.

HOCHICAT (l').

Toucau verd du Mexique. Briss. *tome IV, page* 423, *genre LIV.*

C'est le nom que M. le comte de Buffon donne par contraction à un toucan du Mexique, que les naturels de cette vaste région nomment dans leur langue *xochitenacatl.*

Fernandez, d'après lequel les auteurs en ont parlé, le compare pour la grosseur à un *perroquet*, sans spécifier lequel : son plumage est presqu'entièrement verd, semé cependant de quelques taches rouges ; les jambes & les pieds sont noirs & courts ; le bec, qui a quatre pouces de long, est varié de jaune & de noir. On le trouve dans la partie la plus chaude du Mexique, où il vit sur les bords de la mer.

HOCISANA.

Grande pie du Mexique. Briss. *tome II, page* 43, *genre XV.*

Cette *pie*, à laquelle Fernandez donne le nom d'*étourneau*, est plus grosse que le *choucas* : tout son corps est couvert de plumes noires nuées de bleu : les grandes pennes des ailes sont noires, sans mêlange de bleu du côté intérieur ; les moyennes & celles de la queue sont noires en-dessous & d'un noir glacé de bleu en-dessus ; le bec, les pieds & les ongles, qui sont fort longs, sont noirs. Cette *pie* paroît avoir les mêmes inclinations que la nôtre ; car Fernandez dit qu'elle s'approche volontiers des lieux habités, & qu'elle fait souvent entendre son cri, qui est haut & perçant.

HOCCO.

Les *hoccos* sont des oiseaux d'Amérique : ils ont le bec & les pieds des gallinacés ; mais leur bec est plus gros, plus conique, & il est couvert en-dessus, à sa base, d'une peau nue & épaisse, comme dans la plupart des *oiseaux de proie* ; il n'y a point d'ergot au pied ; la tête des *hoccos* est grosse, ornée d'une huppe plus ou moins ample, composée de plumes étroites, conformées à-peu-près comme la lettre *S* ; ensorte qu'elles se renversent à leur origine en-arrière & qu'à leur extrêmité elles se réfléchissent en-devant : la queue est fort longue, très-ample, applatie, & les pennes en sont fort larges ; les ailes sont courtes & n'atteignent guère, étant pliées, qu'à l'origine de la queue. Les auteurs méthodistes embarrassés de déterminer à quels oiseaux ils rapporteroient les *hoccos*, les ont rangés, les uns dans le même ordre que le *dindon*, les autres, comme M. Brisson, ont compris les *hoccos* dans

Digitized by Google

le même genre que les *faiſans* : enfin, M. Linné en a fait un ordre à part, & leur a donné le nom de *crax*.

La première opinion eſt ſi dénuée de fondement, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée; mais la membrane qui couvre la baſe du bec en-deſſus, la forme particulière de la huppe, le défaut d'ergot & ſur-tout l'ampleur de la queue, la largeur des plumes dont elle eſt compoſée, & leur épanouiſſement qui va en augmentant de leur origine à leur extrêmité, établiſſent des différences trop grandes entre les *faiſans* & les *hoccos* pour qu'on puiſſe rapporter ces oiſeaux au même genre. M. Linné a donc eu raiſon d'en faire un ordre à part; ce naturaliſte paroît n'avoir eu d'égard qu'à la conformation de la huppe : *crax, corollâ pennaceâ revolutâ*. Tel eſt le caractère par lequel il déſigne les *hoccos*; je crois qu'il auroit dû y ajouter la membrane qui couvre la baſe du bec & la manière dont la queue eſt conformée. Ainſi, en ſuivant la méthode que nous avons adoptée, ou celle de M. Briſſon, & y en faiſant un changement qui paroît néceſſaire, les *hoccos* formeroient, dans l'ordre ſecond, un VIIIe genre qui ſeroit à la ſuite de celui des *faiſans*, & les caractères de ces oiſeaux ſeroient quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec en cône courbé, gros & large à ſa baſe, couvert en-deſſus à ſon origine d'une membrane, nue comme dans la plupart des *oiſeaux de proie*.

La tête ornée d'une huppe compoſée de plumes recourbées en-arrière à leur origine, & réfléchies en-devant à leur extrêmité.

Les pieds nuds.

La queue longue, horizontale, ample, applatie, compoſée de plumes allant en s'élargiſſant de leur origine à leur extrêmité.

Je ſçais que quelques auteurs ont décrit certains *hoccos* comme ayant la queue fort courte, & que, par rapport à d'autres, ils ne parlent pas de la membrane qui couvre la partie ſupérieure du bec à ſa baſe : mais ces *hoccos* à queue courte n'étoient-ils pas dans la mue? & le ſilence à l'égard de la membrane, eſt-il une preuve qu'elle n'exiſtoit pas? Il ſuffit d'ailleurs, pour fixer & déterminer le genre des *hoccos*, que les caractères dont j'ai fait l'énumération, ſe trouvent réunis en totalité, ou en plus grande partie, dans les différentes eſpèces.

Il n'eſt pas moins difficile de déterminer le nombre des eſpèces de *hoccos*, que de fixer leur genre; ce qui vient de ce que pluſieurs ne ſont qu'indiqués, & que ſont incomplettement décrits par les auteurs. M. le comte de Buffon rapporte aux *hoccos* neuf eſpèces, qui ſont : 1°. le *hocco* proprement dit : 2°. le *pauxi* : 3°. l'*hoazin* : 4°. l'*yacou* : 5°. le *marail* : 6°. le *caracra* : 7°. le *chacamel* : 8°. le *parraka* : 9°. l'*hoitlallolt*. Pluſieurs de ces oiſeaux ſont décrits ſi brièvement par les auteurs, qu'on ne peut que former des conjectures ſur le genre auquel ils appartiennent; les autres réuniſſent ou en totalité, ou en plus grande partie, les caractères génériques que j'ai indiqués. M. Briſſon ne fait l'énumération que de ſix *hoccos*, & M. Linné n'en décrit que trois; mais depuis le temps où ces auteurs écrivoient, on a apporté d'Amérique des *hoccos* qui leur étoient inconnus, & M. de Buffon a rappellé à leur genre des oiſeaux que les deux premiers naturaliſtes avoient claſſés différemment. Ces divers objets ſeront mieux compris, en liſant chacun des articles ſuivant ſon ordre alphabétique, & d'après la table des neuf *hoccos* dont j'ai donné la nomenclature particulière quelques lignes plus hauts.

Les *hoccos* vivent de grains, de baies, d'inſectes comme les gallinacées en général : on les apprivoiſe aiſément; mais il ne paroît pas qu'ils aient juſqu'à préſent multiplié dans l'état de domeſticité tranſportés en Europe. Cependant ce ſeroit en général une acquiſition importante & pour laquelle on devroit tenter des ſoins & des moyens qu'on n'a pas encore pris. En effet, la plupart des *hoccos* ne ſont pas moins gros que le *dindon*, & leur chair n'eſt pas moins agréable ni d'un moins bon uſage. Comme ces oiſeaux ſont tous habitans des pays chauds, il y auroit deux choſes à faire pour nous les procurer : 1°. en accoutumer tellement les eſpèces à la domeſticité, qu'elles fuſſent fécondes dans cet état : 2°. les tranſporter de leur terre natale en Europe, dans des provinces où la différence de chaleur ne fût pas trop conſidérable, & où les races puſſent ſe former au climat par degrés. Combien d'oiſeaux mériteroient ces ſoins, par la reſſource de plus que leur chair fourniroit? Mais quel avantage ne ſeroit-ce pas, & en particulier de la part des *hoccos*, ſi dans le nombre des oiſeaux qu'on rendroit domeſtiques, qu'on acclimateroit, il s'en trouvoit à qui la domeſticité, une nourriture abondante & facile à trouver, qui ne manqueroit jamais, procurât cette fécondité qui rend la poule apte à produire un ſi grand nombre d'œufs? Car il n'eſt pas probable que cette prérogative n'appartienne qu'à ce ſeul oiſeau, & il eſt très vraiſemblable qu'elle eſt le produit de la domeſticité. Cette eſpèce de luxe, dans le nombre des œufs, en d'autres temps que celui de la couvée, & qui ſont perdus pour l'eſpèce, ne ſçauroit émaner du plan de la nature; il eſt oppoſé à ſes vues; il n'exiſte par conſéquent pas dans l'état de liberté, & il pourroit être produit, par rapport à d'autres oiſeaux, par la domeſticité, comme il eſt vraiſemblable qu'il en eſt l'effet relativement à la poule.

HOCCO proprement dit.

Hocco, faiſan de la Guiane. *Pl. enl.* 86.

Hocco de la Guiane. BRISS. *tom. I, pag.* 298. *pl. XXIX.*

Coq indien. Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. I, pag. 223, *pl.* 33.

Digitized by Google

Il eſt de la groſſeur d'un *dindon* mâle de moyenne taille ; ſa longueur eſt de deux pieds dix pouces du bout du bec à celui de la queue ; tout ſon plumage eſt d'un noir luſtré, excepté le bas-ventre, le deſſous de la queue & le derrière des jambes qui ſont blancs ; les plumes qui couvrent le ſommet, les côtés, le derrière de la tête & du haut du cou ſont étroites, inclinées d'abord en-arrière & réfléchies en-devant à leur extrêmité, elles forment une huppe élégante lorſque l'oiſeau les redreſſe ; le bec eſt, ſelon les individus, noir à ſon bout ou d'un cendré-clair, & il eſt couvert depuis les narines à ſa baſe d'une peau, que M. Briſſon dit être rougeâtre, & qui étoit jaune dans tous les individus que j'ai vus en grand nombre ; il y en a quelqu'uns dont la poitrine & le ventre ſont rayés de quelques petites lignes tranſverſales blanches : il s'élève ſur la baſe du bec de certains individus une caroncule arondie, de peu de volume ; elle adhère à la membrane qui couvre la baſe du bec & paroît en être une expanſion ; d'autres n'ont point de tubercule ſur le bec : il paſſe pour être l'apanage des mâles, & M. Edwars prétend qu'il ne commence à pouſſer qu'au bout d'un an : les pieds & les ongles ſont d'un gris-cendré.

Le *hocco* proprement dit eſt fort commun à la Guiane, d'où on en envoie ſouvent des peaux : il vit dans les bois ; il ſe laiſſe approcher aiſément ; ſa chaſſe eſt d'autant plus facile, qu'on trouve ordinairement pluſieurs individus enſemble, & que ceux qui ont échappé aux premiers coups, ne s'éloignent pas aſſez pour éviter le ſort qui les menace. Cet oiſeau pris & élevé jeune devient très-familier : on aſſure même qu'il eſt ſuſceptible de connoître ſon maître & de s'accoutumer à recevoir ſes careſſes ; j'ai vu pluſieurs *hoccos* qui avoient été tranſportés vivans en Europe ; ils ont vécu peu de temps, & tous ont péri d'un mal aux pieds qui m'a paru être la *gangrene sèche ;* ils perdoient d'abord une phalange de quelqu'un des doigts, puis un autre, & j'en ai vu un qui ne mourut que quand il eut perdu tous les doigts & l'os du pied ; il ſe traînoit encore, les derniers jours, ſur les moignons de l'extrêmité des jambes qui étoient devenus calleux : il eſt probable que le froid du ſol, auquel ces animaux ne ſont pas accoutumés, a produit la maladie dont ils ont péri, & le premier ſoin ſeroit que leur marcher fût ſur un plan ſec & moins froid que le pavé, ou la terre battue des baſſecours & des ménageries.

Je n'ai jamais vu venir de Cayenne d'autres *hoccos* que celui dont on vient de lire la deſcription ; mais les auteurs parlent de pluſieurs autres *hoccos* qui ont avec celui-ci beaucoup de rapports & qui ſe trouvent également dans des contrées méridionales de l'Amérique ; ſans décider ſi ils ne ſont que des variétés du *hocco* proprement dit, ou ſi ils forment des eſpèces à part, j'indiquerai, le plus briévement qu'il me ſera poſſible, en quoi ils en diffèrent, & j'en ferai mention à la ſuite de cet article pour que la comparaiſon ſoit plus facile.

1°. Le *hocco du Bréſil.* BRISS. *tom. 1, pag.* 296. Il eſt moins grand de trois pouces que le précédent : le bas du ventre & le deſſous de la queue ſont bruns ; il y a une tache formée par une peau blanche derrière les oreilles.

2°. Le *hocco de Curaſſow.* BRISS. *tom. 1, pag.* 300. Il eſt un peu plus grand que le *hocco* proprement dit : le bout des plumes de la huppe eſt blanc dans le mâle, qui a ſur le bec un tubercule arrondi, de la groſſeur d'une ceriſe & d'une belle couleur jaune qui s'étend ſur la baſe du bec cendré à ſa pointe : la femelle a le devant du cou, la poitrine, le dos, les ailes d'un brun-ſombre ; le haut du ventre blanc, moucheté de quelques taches noires à l'extrêmité des plumes ; le bas-ventre, le deſſous de la queue & les jambes, d'un brun-pâle & jaunâtre ; la queue eſt noire, rayée de quatre larges bandes tranſverſales, blanches : il y a un tubercule jaune au-deſſus du bec, comme dans le mâle ; ce qui eſt contradictoire à l'obſervation de ceux qui n'attribuent de tubercule qu'aux mâles.

3°. Le *hocco du Pérou.* BRISS. *tom. 1, pag.* 305, *pl. enl.* 125.

Suivant la deſcription de Fernandez que M. Briſſon a ſuivie : ce *hocco* eſt de la groſſeur d'un *dindon* : il a la tête & le haut du cou d'un cendré-foncé ; ſa huppe eſt blanche terminée de noir, le reſte du plumage eſt de couleur fauve : la planche enluminée diffère de cette deſcription, en ce que la tête, le cou & la queue ſont noirs, & que le haut du cou eſt moucheté de taches blanches ; ſoit cependant que l'oiſeau, repréſenté par la planche enluminée, ſoit une variété du *hocco* indiqué par Fernandez, ſoit que ce ſoit une eſpèce différente, je conſerve un *hocco* dont elle offre un portrait très-fidele ; j'ajouterai ſeulement que le fauve ou plutôt le brun-rouſſeâtre qui couvre tout le corps & les ailes, eſt ondé de lignes tranſverſales noirâtres peu apparentes, étroites & diſpoſées en zigzags : ce *hocco* avoit été apporté vivant de la Louiſiane par feu M. le Beau : il a vécu pluſieurs années à la Rochelle, d'où il m'a été envoyé. C'étoit une femelle, elle avoit pondu & l'on me fit paſſer un de ſes œufs ; il étoit blanc, à-peu-près égal des deux bouts, & gros comme un œuf de *dindon* : enfin, outre les *hoccos* dont je viens de parler, j'en conſerve un qui ne me paroît qu'une variété de celui de la Guiane ; il eſt de la même taille, il a le même plumage varié de quelques lignes tranſverſales blanches ſur la poitrine ; le blanc du deſſous du corps remonte davantage vers la poitrine ; mais ce qui établit plus de différence, les plumes de la huppe ſont du double plus longues, & le bec ainſi que la membrane qui en couvre la baſe ſont noirs :

Digitized by Google

j'ignore d'où avoit été apporté ce *hoceo* mort dans une ménagerie près de Paris.

Hocco de Curaſſow. Briss. *tom. I, pag.* 300. *Voyez* Hocco proprement dit.

Hocco du Bréſil. Briss. *tom. I, pag.* 296. *Voyez* Hocco proprement dit.

Hocco du Mexique. Briss. *tom. I, pag.* 302. *Voyez* Pauxi.

Hocco du Pérou. *Pl. enl.* 125. Briss. *tom. I, pag.* 305. *Voyez* Hocco proprement dit.

HOCHE-PIED (*fauc*) : nom qu'on donne à un oiſeau qu'on lâche ſeul contre le héron pour le faire monter.

HOCHE-QUEUE. *Voyez* Lavandiere.

HOCTI (l').

Héron huppé du Mexique. Briss. *tom. V, pag.* 418.

M. de Buffon donne par contraction le nom de *hocti* à un héron du Mexique, que les naturels du pays appellent dans leur langue *hoactli* ou *toloactli*. Il eſt moins grand que le *héron commun* : un bandeau blanc couvre le devant de la tête dont la partie poſtérieure eſt noire & ornée d'une huppe de la même couleur : la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir changeant en verdâtre ; les couvertures du deſſus des ailes, les pennes des ailes & de la queue ſont cendrées, mais les couvertures des ailes ſont teintes d'une nuance verdâtre ; l'iris eſt jaune, les paupières ſont rouges ; la peau nue entre le bec & l'œil de chaque côté eſt jaunâtre ; le bec eſt noir, jaunâtre ſur les côtés ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un jaune-clair.

Les Mexiquains donnent à la femelle un nom différent de celui du mâle & l'appellent *hoactlou*. Son plumage eſt brun ſur le deſſus du corps mêlé de quelques plumes blanches, & ſur le cou & le deſſous du corps, il eſt blanc varié de quelques plumes brunes.

Cet oiſeau ſe trouve ſur le lac du Mexique : il fait ſon nid parmi les roſeaux : il a la voix très-forte. *Genre LXXXI.*

HOHOU.

Héron cendré du Mexique. Briss. *tom. V, pag.* 404. Genre LXXXI.

Xoxouqui-hoactli qui ſe prononce *hohouqui-hoactli* eſt le nom mexiquain de cet oiſeau : ſa longueur eſt de deux pieds quelques pouces ; le devant de la tête eſt mêlé de blanc & de noir, le deſſus eſt pourpre & orné en-arrière d'une huppe de la même couleur ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont cendrés ; les ailes ſont variées de gris & de bleuâtre ; la queue eſt cendrée, le bec eſt noir. Ce héron ne ſe montre que de temps à autre ſur le lac du Mexique, & paroît y venir du côté du nord.

HOITLALLOLT.

C'eſt un oiſeau dénommé plutôt que décrit par Fernandez : il ſe trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique : il n'a que dix-huit pouces de long ; ſon plumage eſt d'un blanc teint d'une nuance fauve ; la queue eſt d'un verd changeant en reflets brillans ; elle eſt fort longue ; les ailes ſont au contraire très-courtes, & cet oiſeau dont le vol eſt peſant, eſt ſi léger à la courſe, qu'il devance les chevaux les plus vîtes. Une telle deſcription eſt trop incomplette pour qu'on puiſſe ſe former l'idée du genre dont peut être *l'hoitlallolt.*

HONORÉ (l') de Cayenne. *Pl. enl.* 790. *Voyez* Onoré (l').

HOUBARA ou petite OUTARDE HUPPÉE d'Afrique.

Cette *Outarde* indiquée par M. le comte de Buffon, d'après les voyages de M. Shaw, anglois, eſt de la groſſeur de la *cane-petière ;* elle en a la forme & le plumage, mais elle en diffère par une huppe renverſée en arrière & comme tombante, & par des plumes longues qui couvrent le deſſus du cou : l'oiſeau les relève à volonté & elles lui forment alors une eſpèce de fraiſe. *Genre LXVI.*

HOUHOU d'Égypte.

C'eſt le nom que les Arabes donnent à un *coucou*, ſur lequel M. de Montbeillard a reçu des mémoires, d'après leſquels il en fait l'hiſtoire que je tranſcris.

« Ce coucou s'eſt nommé lui-même ; car, » ſon cri eſt *hou hou* répété pluſieurs fois de ſuite, » ſur un ton grave : on le voit fréquemment dans » le *delta ;* le mâle & la femelle ſe quittent » rarement, mais il eſt encore plus rare qu'on en » trouve pluſieurs paires réunies ; . . . il paroît » que les ſauterelles ſont leur principale nourri- » ture : ils ne ſe poſent jamais ſur les grands » arbres, encore moins à terre, mais ſur les » buiſſons à portée de quelque eau courante : ils » ont deux caractères ſinguliers : le premier, c'eſt » que toutes les plumes qui recouvrent la tête & » le cou ſont épaiſſes & dures, tandis que celles » du ventre & du croupion ſont douces & effilées : » le ſecond, c'eſt que l'ongle du doigt poſtérieur » interne eſt long & droit comme celui de notre » *alouette.*

» La femelle » (car, M. de Montbeillard avertit qu'il n'a aucun renſeignement certain ſur le plumage du mâle,) « a la tête & le deſſus du cou d'un » verd-obſcur, avec des reflets d'acier poli ; les » couvertures ſupérieures des ailes d'un roux- » verdâtre ; les pennes des ailes rouſſes, terminées » de verd-luiſant, excepté les trois dernières qui » ſont entièrement de cette couleur, & les deux » ou trois précédentes qui en ſont mêlées ; le » dos brun avec des reflets rouſſeâtres ; le crou- » pion brun, ainſi que les couvertures ſupérieures » de la queue dont les pennes ſont d'un verd- » luiſant, avec des reflets d'acier poli ; la gorge » & tout le deſſous du corps d'un blanc-rouſ-

Digitized by Google

» ſeâtre, plus clair ſous le ventre que ſur les » parties antérieures & ſur les flancs : l'iris d'un » rouge vif ; le bec noir & les pieds noirâtres.

La longueur totale du *houhou* eſt de quatorze à ſeize pouces & demi : après en avoir donné la deſcription, M. de Montbeillard le compare à trois coucous avec leſquels il lui paroît avoir beaucoup de rapports. Ce ſont, 1°. le *coucou des Philippines*, *pl. enl.* 824 : tout ſon plumage eſt d'un noir-luſtré, à l'exception des ailes qui ſont rouſſes : « il a, dit M. de Montbeillard, la même » taille, les mêmes dimenſions relatives, le même » éperon d'alouette, la même roideur dans les » plumes de la tête & du cou, la même queue » étagée que le *houhou*, & on peut le regarder » comme le mâle ou comme une variété dans » l'eſpèce ».

2°. Le *coucou verd d'Antigue ; voyag. à la nouv. Guinée*, *pag.* 121, *pl.* 80 : M. Sonnerat dit que ce coucou a toutes les plumes dures & roides : que la tête, le cou, la poitrine, le ventre ſont d'un verd-obſcur, foncé & tirant ſur le noir ; les ailes d'un rouge-brun, la queue noire, & que l'ongle du doigt poſtérieur interne eſt très-pointu & très-long.

3°. Enfin, le *coucou* appellé *toulou* à Madagaſcar, repréſenté *pl. enl.* 295, *fig.* 1, & décrit par M. Briss. *tom. IV*, *pag.* 138, ſous le nom de *coucou de Madagaſcar*.

Le *toulou* a du bout du bec à celui de la queue quatorze pouces & quelques lignes. Il a l'ergot long & pointu, & les plumes roides & dures comme le *houhou* ; tout ſon plumage eſt d'un noir luſtré, excepté les ailes qui ſont d'un marron-foncé ; le bec & les pieds ſont noirs. Cependant M. Briſſon & M. de Montbeillard parlent du *toulou* comme étant varié ſur pluſieurs parties de traits ou de pinceaux de différentes nuances, tracés dans le ſens des plumes, & c'eſt ſous ce plumage qu'il eſt repréſenté dans la *planche enluminée* ; mais le premier des deux auteurs que je viens de citer, penſe que ces *toulous* variés de différentes couleurs ſont des jeunes de l'année, & je crois pouvoir aſſurer la réalité de ſa conjecture que j'ai vérifiée par le fait ſuivant. Le *toulou* paroît être très-commun à Madagaſcar : j'en ai vu deux fois un aſſez grand nombre parmi des oiſeaux qu'on avoit apportés de cette île ; il y en avoit de variés, comme ceux que MM. Briſſon & de Montbeillard ont décrits, d'autres dont le plumage étoit tout noir, à l'exception des ailes ; parmi ceux qui étoient variés de différentes nuances, les uns l'étoient beaucoup plus que les autres, & il y en avoit auxquels il ne reſtoit que quelques traits de leur première livrée ; en comparant tous ces oiſeaux, on voyoit, par les rapports qu'ils avoient enſemble, qu'ils appartenoient tous à la même eſpèce, & ceux qui étoient les plus chargés de nuances différentes paroiſſoient dans leur enſemble les moins formés, tandis que les *toulous* à ailes marron, avec le reſte du plumage noir, offroient tout ce qui caractériſe un animal entièrement fait.

Quels que ſoient les rapports des quatre coucous compris dans cet article les uns avec les autres, la diſtance des lieux, le défaut de connoiſſances à l'égard du mâle du *houhou* me ſemblent des raiſons de douter que cet oiſeau ſoit de la même eſpèce que les trois autres ; mais il me paroît très-probable que ceux-ci ne ſont tout au plus que des variétés d'une même eſpèce, & d'après ce que j'ai obſervé à l'égard du *toulou*, il eſt démontré que c'eſt le même oiſeau que le *coucou des Philippinnes*. *Genre L.*

HOUTARDE. Bel. *Voyez* Outarde.

HOUPETTE.

Tangara noir huppé de Cayenne. Briss. *tom. VI*, *pag.* 65, *pl. IV*, *fig.* 3.

Pl. enl. 301, *fig.* 2.

La *houpette* eſt un *tangara* de la première grandeur dans ce genre d'oiſeaux : ſa longueur eſt de ſix pouces trois lignes, & ſa groſſeur égale celle d'un *moineau-franc* : le devant de la tête, à ſa partie ſupérieure, eſt couvert de plumes noires, derrière leſquelles il y a une touffe de plumes d'une belle couleur orangée ; les unes & les autres ſont longues & effilées, & lorſque l'oiſeau les redreſſe, elles forment une huppe : les autres parties de la tête, le cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, la poitrine, le ventre & le deſſous de la queue ſont d'un noir-terne ; la gorge, le bas du dos, le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un fauve-clair : il y a ſur le haut de l'aile vers le pli qui répond à celui du poignet une tache blanche ; les ailes & la queue ſont noires, & le bec, les pieds, les ongles le ſont auſſi.

Ce *tangara* eſt juſqu'à préſent le ſeul oiſeau dans ce genre qui ſoit huppé : on le trouve à la Guiane ; il y vit dans les lieux découverts, & de préférence dans les plantations ; ſon cri reſſemble à celui du *pinſon*.

On a repréſenté, *pl. enl.* 7, *fig.* 2, ſous le nom de *tangara huppe* de Cayenne, une variété de la *houpette* ; la différence conſiſte en ce qu'il n'y a pas de plumes noires ſur la tête ; que la gorge eſt d'un jaune-pâle, & que l'aile eſt bordée d'un trait blanc depuis le pli qui répond à celui du poignet, juſqu'au milieu de ſa longueur. *Genre XXXI.*

HOUTOU (le) ou MOMOT.

Briss. *tom. IV*, *pag.* 465, *pl. XXXV*, *fig.* 3, *genre LVII.*

Momot du Bréſil. *Pl. enl.* 370.

Houtou eſt le nom que les naturels de la Guiane donnent à un oiſeau qui ſe trouve également au Mexique, où les habitans l'appellent *momot*. Le premier de ces deux noms exprime le cri naturel à l'oiſeau auquel ce nom a été impoſé.

Le *houtou* eſt de la grandeur & de la groſſeur d'une pie ; il a les pieds conformés comme les

Digitized by Google

martins-pêcheurs; le bec conique, courbé en bas & dentelé ſur les bords des deux mandibules; les deux pennes du milieu de la queue plus longues que les latérales, & ſur ces deux pennes, vers leur extrêmité, un eſpace d'environ un pouce abſolument nu ou ébarbé. Ce dernier caractère n'a été bien ſaiſi & préſenté comme diſtinctif que par M. de Buffon; ce qui vient de ce que l'eſpace nu ne ſe voit que ſur la queue des vieux *houtous*; que les jeunes l'ont pleine comme les autres oiſeaux, & que ceux d'un âge moyen ont ſeulement des barbes plus courtes. Cette obſervation eſt encore de M. le comte de Buffon. Quant au plumage, le *houtou* ſe fait remarquer parmi les plus beaux oiſeaux de la Guiane, du Bréſil & du Mexique. Le devant de la tête, à ſa partie ſupérieure, eſt d'un bleu d'aigue-marine éclatant, qui s'étend des deux côtés au-deſſus des yeux; il ſe change plus loin en bleu de ſaphir qui ſe prolonge derrière l'occiput, l'entoure & forme une ſorte de couronne; ces deux couleurs brillantes ſont ſéparées & relevées ſur le ſommet de la tête par une plaque d'un noir de velours; les joues ſont du même noir qui s'étend en pointe & en-arrière ſur les côtés du cou, & qui, près de la baſe de la mandibule inférieure, eſt bordé en-deſſous d'un trait bleu; le deſſus & les côtés du cou ſont d'un verd-foncé; le deſſus du corps & les ailes d'un verd plus clair; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un verd lavé d'une teinte rouſſeâtre; ſur le milieu de la poitrine naiſſent cinq à ſix plumes, longues, étroites, à barbes plus ſerrées que les plumes qui les environnent; celles qui occupent le centre ſont d'un noir de velours & plus longues; les latérales ſont plus courtes & mi-parties de noir & de bleu; la queue eſt noirâtre en-deſſous, verte en-deſſus dans la moitié de ſa longueur, puis d'un verd changeant en violet, & les deux pennes du milieu qui dépaſſent les autres de près de quatre pouces, ſont dans la partie excédente d'un brun-noirâtre à reflets violets: le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont bruns.

Le *houtou* eſt un oiſeau ſolitaire & ſauvage; il fuit les lieux habités; il ſe cache dans l'épaiſſeur des forêts où il ſe nourrit d'inſectes; il n'entreprend pas de longs vols; il ne s'élève pas même à la cime des arbres, mais on le voit ou courir à terre, ou poſé ſur des branches peu élevées; il fait ſon nid à terre dans les trous creuſés par les *tatous* & les *acouchis*; il les garnit de quelques brins d'herbes sèches, & la femelle y dépoſe ordinairement deux œufs: le *houtou* eſt le premier oiſeau dont le cri interrompt le matin le ſilence des ſolitudes qu'il habite.

Fernandez qui a parlé le premier du *houtou* ou *momot*, a indiqué deux fois le même oiſeau ſous deux noms différens, ou a déſigné une race plus petite dans la même eſpèce: M. de Buffon eſt du premier ſentiment: M. Briſſon, Wilhugby & la plupart des auteurs ont ſuivi Fernandez, & ont diſtingué deux *momots*: M. Briſſon appelle le ſecond *momot varié*, il ne paroît différer qu'en ce qu'il eſt plus petit & de la groſſeur d'un *étourneau*: Marcgrave qui a indiqué le *momot* par le nom braſilien *guira-guainumbi*, ne diſtingue pas deux eſpèces; mais il dit que les plumes font paroître cet oiſeau plus gros qu'il n'eſt en effet, & qu'il n'eſt que de la groſſeur d'une *tourterelle*: cette proportion ſe rapproche beaucoup de celle du ſecond *momot* de Fernandez, & donne lieu de penſer qu'il n'a diſtingué le ſecond du premier que parce qu'il l'a examiné de plus près; d'ailleurs on envoie très-ſouvent ce bel oiſeau de la Guiane; j'en ai vu un grand nombre de peaux, & j'ai remarqué qu'il y en avoit de plus grandes les unes que les autres, comme il y en a dont les couleurs ſont beaucoup plus vives; mais ces différences ne m'ont pas paru conſtituer deux eſpèces & je crois, avec M. le comte de Buffon, qu'il n'y en a qu'une.

HUAU. Bel. *Port. d'oiſ. pag.* 21. *Voyez* Milan.

HUETTE. Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 141, *port. d'oiſ. pag.* 27. *Voyez* Scops.

HUIT. *Voyez* Pinson.

HUITRIER.

Pl. enl. 929.

Briss. *tom. V, pag.* 38, *pl. III, fig.* 2, *genre LXVIII.*

Pie ou bécaſſe de mer. Bel. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 203.

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 46.

Preneur d'huitres. Catesb. *tom. I, pag.* 85.

L'*huitrier* a la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes; les pieds courts & gros; trois doigts en avant, point de doigt en arrière; les doigts garnis ſur les côtés d'un renflement de la peau qui forme une ſorte de bourelet; le doigt du milieu réuni avec l'extérieur par une membrane qui s'étend un peu au-delà de la première articulation; le cou & le bec fort longs & le bec applati ſur les côtés, beaucoup plus épais qu'il n'eſt large à ſa pointe; il reſſemble aſſez bien à un coin; les ailes ſont fort longues; la tête eſt groſſe, le cou, quoique long, eſt épais & le corps plein, ramaſſé, couvert de beaucoup de plumes. Les auteurs n'ont décrit juſqu'à préſent qu'une ſeule eſpèce d'*huitrier*, quoique les voyageurs & quelques ornithologiſtes aient obſervé cet oiſeau dans un grand nombre de contrées différentes, tant de l'ancien, que du nouveau continent; le nom d'*huitrier* lui a été donné, parce qu'il vit principalement d'*huitres*; il ſe nourrit auſſi de *patelles* & probablement de différens coquillages; on l'a encore appellé *pie de mer*, à cauſe du blanc & du noir qui ſont les couleurs de ſon plumage, & parce qu'il crie ſouvent d'une voix aigre, à la manière des pies, ſur-tout lorſqu'il ſe trouve avec pluſieurs oiſeaux de ſon eſpèce; on l'a auſſi nommé

bécaſſe

Digitized by Google

bécasse de mer; mais rien ne peut justifier cette dénomination impropre. Son nom est en Latin *ostralega*;

En Gothlandois *marspitt*;

En Anglois *sea-pie*, *red-shank*.

L'*huitrier* est de la grosseur d'une *corneille*; il a seize pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds sept pouces & demi de vol; la tête, la gorge, le cou, le haut du dos & les plumes scapulaires sont d'un noir foncé; il y a une tache blanche au-dessus de chaque œil, au-dessous de la gorge une bande blanche étroite, qui forme un demi-collier; le bas du dos, le croupion, la poitrine & tout le dessous du corps sont d'un blanc éclatant; les ailes sont d'un noir-brun, coupé par une bande blanche qui résulte de l'extrêmité des grandes couvertures; les pennes de la queue sont blanches, terminées de noir, qui remonte d'autant plus haut, que les pennes sont plus intermédiaires; l'iris est jaune; les paupières, le bec, le bas des jambes & les pieds sont d'un rouge, vif & orangé sur les paupières, moins vif sur le bec & jaunissant vers le bout, de couleur de sang sur les pieds; les ongles sont noirâtres.

L'*huitrier* vit sur les bords de la mer, sans jamais fréquenter le rivage des eaux douces; il se tient sur les falaises, les galets & les récifs; il dépose ses œufs sur le sable des dunes à nud, & de préférence dans les endroits où il y a beaucoup de débris de coquilles; il couve assez négligemment, à moins que le ciel ne soit ombragé ou pluvieux, mais, dans les beaux jours, les seuls rayons du soleil échauffent les œufs pendant le milieu de la journée; l'incubation est d'environ vingt jours; la ponte de quatre ou cinq œufs; les petits au sortir de la coquille sont couverts d'un duvet noirâtre, ils se traînent sur le sable & commencent, au bout de peu de jours, à courir entre les herbes ou les joncs, parmi lesquels ils se cachent, de façon qu'on les découvre difficilement.

Quoique l'*huitrier* n'ait pas le pied palmé, il se met cependant à la nage & ne craint point les flots, qui, à la vérité, le balottent, auxquels ils se laissent entraîner, mais avec le pouvoir cependant de regagner la terre à volonté; il est fort commun en Angleterre, sur-tout sur les côtes occidentales; les *huitriers* fréquentent peu au contraire les côtes de France, ou on ne les voit qu'en certains temps, & probablement par certains vents; ceux d'est & de nord-ouest les poussent quelquefois en grand nombre sur les côtes de Picardie, où il reste quelques couples qui y font leur ponte. Toutes les fois que le froid est vif & de longue durée, on apporte, au marché de Paris, des *huitriers* qu'on prend apparemment sur les côtes de Picardie, & aussi sur celles de Normandie, d'où j'ai reçu de ces oiseaux. Cependant c'est un gibier fort peu estimé. Un envoi, fait de la Louisiane, contenoit deux *huitriers* un peu plus grands que ceux d'Europe, dont les pieds étoient à proportion moins courts, le cou blanc, le dessus de la tête noir, le reste du plumage, étoit semblable à celui de l'*huitrier* ordinaire; le bec étoit proportionnément plus long, moins gros, & d'un rouge plus vif.

HULOTTE.

Briss. *tom. I, pag.* 507, *genre XII. Pl. enl.* 441.

Hibou sans cornes ou chat-huant. Bell. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 139, *fig. ibid.*

Hibou; chat-huant, appellé aussi *dame.* Bel. *port. d'oiſ. pag.* 26.

Ulula en Latin;

Ulula, *aluco*, *barbaiani*, *alocho*, *luchare* en Italien;

Coruja en Portugais;

Ul, *eul*, *uwel*, *nacht*, *nacht-wogel*, &c., en Allemand;

Grey-owl, *gilhooter* en Anglois;

Machette & grimauld à Avignon;

Trembleur en Champagne;

Choue en Bourgogne.

La *hulotte* est la plus grande des *chouettes*; c'est le *nycticorax* ou *corbeau de nuit* des anciens; sa longueur est de quatorze pouces & demi, elle a près de trois pieds de vol; sa tête est arrondie & paroît très-grosse par la quantité de plumes dont elle est couverte; la même raison est cause que les yeux semblent fort enfoncés; le dessus du corps est varié de taches noires & blanches, sur un fond gris-cendré; le dessous l'est de brun-foncé & de noir, disposés en long & en travers par traits qui se croisent sur un fond blanc; le bas-ventre est d'un blanc sans mêlange; les ailes & la queue sont rayées alternativement & en travers de bandes noires & de bandes d'un cendré-roux; les plumes décomposées, qui forment un cercle autour des yeux, sont variées de blanc & de noirâtre; l'iris est couleur de noisette; le bec est verdâtre; les pieds sont couverts de plumes blanches, semblables à du duvet, tachetées de points noirs.

La *hulotte* vit dans les bois, où elle se retire dans les trous des arbres creux; les mulots sont sa principale nourriture; elle ne s'approche guère des lieux habités qu'en hiver, & alors elle entre quelquefois dans les greniers & les granges pour y donner la chasse aux souris; elle ne construit pas de nid; mais elle dépose, comme le *hibou*, ses œufs dans les nids abandonnés par la *pie*, le *geai*, la *buse*, &c. Sa ponte est de quatre œufs, d'un gris-sale, & de la grosseur des plus petits œufs de poule.

Hulotte. Bel. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 141. *Port. d'oiſ. pag.* 27. *Voyez* Scops.

HUPPE, (partie du plumage).

C'est une partie du plumage des oiseaux, composée de plumes plus longues que celles qui les entourent, & qui sont placées sur le dessus ou le derrière de la tête; c'est un ornement particulier à certaines espèces, & toujours plus volumi-

Digitized by Google

neux dans les mâles que dans les femelles. La plupart des oiseaux ont la faculté de relever & d'abaisser leur *huppe* à volonté; ils la relèvent ordinairement dans tous les cas où ils sont affectés de quelque sensation vive, & ils la tiennent baissée dans l'état de repos.

Il y a des *huppes* dont la direction est perpendiculaire au plan de la tête, d'autres qui sont inclinées en arrière & quelques-unes qui reviennent en avant.

HUPPE (la) (nom d'un oiseau).

Pl. enl. 52.

Huppe ou *puput*. BRISS. *tom. II, pag.* 455, *pl. XLIII, fig. I, genre XXVII.*

Huppe. BELL. *hist. nat. des oif. pag.* 293, *fig. ibidem.*

Huppe, puput, lupoge. BELL. *port. d'oif. p.* 72.

Upupa en Latin;

Popa en Portugais;

Bubbola, buba, galleto de magio, galetto di marzo en Italien;

Wide-hopf, kat-hoan, &c., en Allemand;

Hoop, hoopoe, hoopoop en Anglois;

Haer-fogel en Suédois;

Dudek en Polonois.

La *huppe* a le bec menu, effilé, un peu courbé en arc; mais le caractère qui la distingue spécialement est une *huppe*, plus ample à proportion que n'en a aucun autre oiseau; elle est composée d'un double rang de plumes, inclinées & couchées en arrière dans l'état de repos; mais l'oiseau les relève à volonté, suivant qu'il est affecté, & elles laissent alors un vuide à leur base sur le sommet de la tête, tandis qu'elles forment au-dessus un large couronnement, dont la hauteur est de deux pouces quelques lignes.

La *huppe* n'est pas tout-à-fait si grosse que le *merle*; sa longueur est de dix pouces dix lignes du bout du bec à celui de la queue; elle a seize pouces & demi de vol, & ses ailes pliées sont dépassées par la queue d'un peu moins de la moitié de sa longueur; les plumes qui couronnent la tête en forme de *huppe* sont d'un roux-lustré, éclairci à leur extrêmité & terminé par une tache noire; le reste de la tête, la gorge, le cou & la poitrine sont d'un gris-vineux; le haut du dos & les petites couvertures des ailes sont d'un gris pur & sans mêlange; le bas du dos, les plumes scapulaires, les moyennes & les grandes couvertures des ailes sont variées alternativement par de larges bandes, les unes d'un brun-noirâtre, les autres d'un blanc-roussêâtre; le croupion est blanc & le dessus de la queue noirâtre; le ventre, les côtés, les jambes & le dessous de la queue sont d'un gris-blanc & roussêâtre; le noir est la couleur dominante sur les pennes des ailes & de la queue, mais elles sont traversées par des taches blanches, qui forment, sur les ailes pliées, cinq zônes ou bandes, & une seule sur la queue, mais fort large, vers le tiers de sa longueur; il y a dans quelques individus des mouchetures noires, oblongues sur les côtés; le bec est à son origine d'une couleur de chair-pâle, noirâtre dans le reste de sa longueur; les pieds & les ongles sont bruns.

La *huppe* est un oiseau de passage, elle arrive au printemps & part à la fin de l'été ou au commencement de l'automne pour se retirer dans les pays méridionaux, d'où elle étoit venue au printemps; on ne la voit jamais voler en bandes, pas même à son arrivée ou à son départ; elle cherche les prairies & les terres fraîches & arrosées, où elle trouve plus facilement les vers & les autres insectes dont elle se nourrit; elle fréquente aussi les lieux élevés quand elle y trouve ou des chûtes d'eau & de la vase, dans laquelle vivent des insectes, ou des terreins sablonneux & légers qui conviennent à certaines espèces de scarabées, pour lesquels elle a du goût; elle fait sa ponte dans des trous d'arbres creux ou des fentes de murailles & de rochers; la femelle dépose ses œufs sur la poussière, ou le terreau dont ces trous sont ordinairement couverts, sans y rien ajouter que rarement; elle pond communément quatre à cinq œufs; ils sont grisâtres, & les pères & mères font, suivant l'observation de quelques auteurs, jusqu'à trois pontes par an; il n'est pas vrai, comme on le voit par le récit précédent, que la *huppe* enduise son nid d'excrémens, & même d'excrémens humains, comme on ne cesse de le répéter; c'est probablement à ce préjugé qu'est dû le nom de *puput* qu'on a donné à la *huppe*, & qu'elle ne mérite à aucun titre; sa chair est au contraire, à ce qu'assurent ceux qui n'ont point de prévention, d'un goût agréable & fort délicat. C'est un oiseau méfiant & qu'on prend difficilement à quelqu'espèce de piège que ce soit; mais on l'approche de près & on le tire aisément. Les jeunes s'élèvent sans beaucoup de soins en les nourrissant de viande crue; les vieux même qu'on a pris se font à la captivité sans trop de peine; M. de Montbeillard rapporte un exemple qui prouve que ces oiseaux deviennent très-familiers & qu'ils paroissent même susceptibles de quelqu'attachement.

Les *huppes* se portent en été très-avant vers le nord de l'Europe, & cependant elles ne s'arrêtent pas en hiver dans ses parties méridionales; il leur faut des contrées plus chaudes; elles sont alors en grand nombre dans l'Egypte; elles ont été retrouvées aussi abondamment au cap de Bonne-Espérance par MM. Sonnerat & Commerçon, & par le premier de ces deux voyageurs à Madagascar; les différences légères qu'on peut découvrir entre les peaux des *huppes* apportées de ces régions & les nôtres, me paroissent trop foibles pour ne les pas regarder, non-seulement comme la même espèce, mais comme les mêmes individus qui se transportent d'un climat à un autre; si le froid blanchit le plumage des mêmes oiseaux, sans qu'ils changent de contrée, pourquoi la chaleur n'en rendroit-elle pas les nuances plus foncées? ainsi

Digitized by Google

quelques tons plus ſombres ou plus clairs ne me paroiſſent pas des raiſons de ſéparer les *huppes* du Cap & de Madagaſcar des nôtres; mais M. de Montbeillard obſerve que ces *huppes* ont la taille un peu plus petite, les pieds plus alongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus baſſe; ſi ces différences ſont conſtantes, ſi on les obſerve ſur beaucoup d'individus, les *huppes* du Cap & de Madagaſcar ne s'éloignent pas de ces régions juſqu'à paſſer dans les nôtres, & ſont une variété de notre *huppe* produite par le climat.

HUPPE NOIRE.

Bouvreuil huppé d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag.* 327, *genre XXXVII.*

Une huppe noire, qui s'élève ſur le ſommet de la tête, a valu à ce *bouvreuil* le nom de *huppe noire*, que M. de Montbeillard lui a donné: il eſt beaucoup plus gros que notre *bouvreuil*: il a près de ſix pouces de long, & il eſt paré des plus brillantes couleurs: le deſſus du corps, y compris les ailes & la queue, eſt d'un rouge d'écarlatte: le deſſous d'un bleu éclatant, avec une tache noire au bas du cou: ces couleurs brillantes ſont relevées par le noir de la huppe, avec laquelle contraſte un bec blanc. Séba, à qui l'on doit la connoiſſance de cet oiſeau, ne dit pas quelle eſt la partie de l'Amérique où on le trouve.

HUPPE NOIRE ET BLANCHE.

Elle eſt plus grande & plus groſſe que la nôtre; ſa longueur eſt de ſeize pouces; ſon bec eſt à proportion plus court; ſes jambes, au contraire, plus longues & beaucoup plus groſſes, ainſi que le bec; la tête n'eſt ſurmontée que depuis la baſe du bec juſqu'au-deſſus des yeux de plumes diſpoſées en aigrette; elles ſont d'un blanc-gris, effilées, étroites, à barbes déſunies, & vont en s'alongeant de la baſe du bec juſqu'au-deſſus des yeux; le reſte de la tête, le cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc lavé de gris ſur les joues & ſur la partie poſtérieure du cou; le deſſus du corps eſt d'un brun-noirâtre; les ailes & la queue ſont noir en-deſſus & d'un noir lavé en-deſſous; il y a une tache blanche ſur le milieu de l'aile pliée; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un jaune foncé: cette eſpèce a été trouvée à Madagaſcar, au Cap de Bonne-Eſpérance, à l'île de Bourbon. *Genre XXVII.*

HUPECOL (le).

Oiſeau mouche, dit le *hupe-col* de Cayenne. *Pl. enl.* 640, *fig.* 3.

Le nom que M. de Buffon donne à cet *oiſeau-mouche*, rappelle l'idée d'un caractère qui lui eſt particulier: ce ſont des plumes étroites, au nombre de ſept à huit, dont les deux du milieu, qui ſont les plus longues, ont ſix à ſept lignes de longueur, & même quelquefois davantage; elles prennent naiſſance de chaque côté au bas de la tête, ſur le haut du cou qu'elles embraſſent, & ſur lequel elles ſont couchées en arrière dans l'état de repos; mais l'oiſeau peut les ramener en devant, & en les épanouiſſant, en former comme une ſorte d'éventail de chaque côté de la tête & du cou; elles ſont rouſſeâtres, ont des barbes très-courtes, & ne paroiſſent dans leur trajet que comme des filets; mais à leur extrêmité, les barbes ſe prolongent & forment un point arrondi d'un verd-d'émeraude; les plumes du front & du ſommet de la tête ſont étroites, alongées, fines, & forment une huppe en pointe, d'un marron foncé, inclinée en arrière; les côtés du cou ſont de la même couleur; le deſſus du corps eſt d'un verd-ſur-doré, coupé ſur le croupion par une bande tranſverſale blanchâtre; la gorge eſt d'un blanchâtre-ſale; le devant du cou eſt d'un verd-d'émeraude changeant en couleur d'or; le deſſous du corps eſt d'un verd-doré-ſombre, teinté de gris; le deſſous de la queue eſt blanc; les pennes des ailes ſont noirâtres; la queue eſt d'un verd-rougeâtre & à reflets comme le cuivre de roſette; le bec eſt d'un brun-clair & jaunâtre, noir à ſa pointe; les pieds ſont noirâtres. Un *oiſeau-mouche* de même taille, qui ſe trouve également à la Guiane, dont le plumage eſt le même en grande partie, n'a de huppe ni ſur la tête, ni ſur le cou; ſa gorge eſt d'un brun-rouſſeâtre qui s'étend ſur tout le deſſous du corps, mais en s'éclairciſſant; il eſt probable que c'eſt la femelle: cette eſpèce *d'oiſeau-mouche* eſt une des plus petites, & n'eſt qu'un peu plus groſſe que *l'oiſeau-mouche* proprement dit; on l'a repréſentée, dans la planche enluminée, ſous des proportions trop fortes. *Genre XLV.*

Digitized by Google

IBIJAU (l').

Tette-chévre tacheté du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 483.

C'eſt un *engoulevent* modelé ſur les plus petites dimenſions; il eſt de la taille d'une *hirondelle*; la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les ailes & la queue ſont tachetés de blanc & de jaune ſur un fond noirâtre; le deſſous du corps eſt ondé de noir & de blanc: le bec & les ongles ſont noirs, & les pieds, qui ont à peine ſix lignes de long, ſont blanchâtres: *ibijau* eſt le nom de cet *engoulevent* en langue péruvienne.

M. de Montbeillard décrit deux autres *engoulevents* comme des variétés de l'*ibijau*.

1°. Le *petit engoulevent tacheté de Cayenne*. Il a été repréſenté, *pl. enl.* 734, ſous la dénomination de *petit crapaud-volant tacheté de Cayenne*; il eſt en effet tacheté, comme l'*ibijau*, de points jaunâtres ſur un fond noirâtre, beaucoup plus foncé en-deſſus du corps; mais il eſt de la taille d'un *merle*; il eſt encore reconnoiſſable à une tache blanche, tranſverſale au bas de la gorge, & les pennes de l'aile les plus proches du corps ſont mouchetées de jaunâtre ſur fond griſâtre.

2°. Le *grand ibijau*.

Grand crapaud-volant de Cayenne. *Pl. enl.* 325.

Grand tette-chèvre du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 485.

Cet engoulevent ſe trouve au Bréſil auſſi bien que celui que j'ai décrit le premier dans cet article. Les Braſiliens les nomment tous deux *ibijau*: mais c'eſt ſans doute un nom générique: il n'eſt pas probable que des Amériquains, qu'on ne peut guère ſoupçonner d'avoir nos idées, regardent comme étant de la même eſpèce & ne faiſant entre eux qu'une variété, un oiſeau dont le premier eſt comparable pour la taille à une *hirondelle* & le ſecond à une *chouette*. M. Briſſon, qui n'a vu ni l'un ni l'autre *ibijau* en nature, a cru, d'après les deſcriptions de Marcgrave, qu'ils ſe reſſemboient parfaitement quant aux couleurs du plumage & à leur diſtribution; mais cette conformité entre ces deux oiſeaux, n'eſt pas d'accord avec la figure colorée du grand *ibijau* qu'on a donnée dans les planches enluminées; & les dépouilles de cet *engoulevent* envoyées fort ſouvent de Cayenne, convainquent de la différence de ſon plumage avec celui de l'*ibijau* ſimplement dit; celui qui mérite le nom de *grand* à juſte titre, a vingt & un pouces de longueur; ſon bec trois pouces de long ſur autant de large, & l'ouverture en eſt proportionnée; il y a de chaque côté du bec un large rebord de ſubſtance cornée de couleur blanchâtre, & le demi-bec inférieur s'emboëte dans le ſupérieur; la pointe de chacune des deux mandibules eſt tournée en en-bas & colorée de noir; tout le deſſus du corps eſt rayé tranſverſalement & en zigzags de lignes noires & de lignes rouſſeâtres ſur un fond d'un blanc-gris plus ou moins foncé ſur différentes parties; le deſſous du corps eſt coloré de même, mais la poitrine eſt marquée de plus de noir, & il forme des taches aſſez larges à l'extrêmité des plumes; les grandes pennes des ailes ſont brunâtres, leur tuyau eſt large, applati, noir, très-volumineux, & de chaque côté il y a, de diſtances en diſtances égales, & à un pouce à-peu-près d'intervalle, une moucheture blanchâtre ſur les barbes des pennes; les moyennes ſont noires; les plus près du corps ſont ondées de brun & de fauve-clair ſur fond blanchâtre; la queue eſt rayée en-deſſus de rouſſeâtre, de brun & de griſâtre: ces nuances forment des lignes, les unes tranſverſales, & les autres longitudinales, de façon que la queue eſt rayée en-travers de bandes coupées dans leur longueur par d'autres lignes, & les bandes tranſverſales ſont alternativement d'une nuance plus foncée & d'une nuance plus claire: les pieds ſont griſâtres, les ongles brunâtres.

Il me paroît évident que le *grand* & le *petit ibijau* ſont deux eſpèces diſtinctes; que le *petit engoulevent tacheté de Cayenne* eſt auſſi une eſpèce différente, & je n'ai réuni ces trois *engoulevens* dans cet article, que pour me conformer à la nomenclature que je ſuis, d'après Mrs de Buffon & de Montbeillard.

IBIJAU (grand). *Voyez* IBIJAU.

IBIS.

L'*ibis* eſt fameux par le culte que lui rendoient les Egyptiens; cet aviliſſement de la raiſon humaine, dégradée au point d'adorer des animaux, étoit fondé ſur les ſervices que rendoient les *ibis*, en détruiſant un grand nombre de reptiles & d'inſectes, qui ſe ſont de tout temps prodigieuſement multipliés dans l'Egypte, dont la terre, long-temps humectée & pénétrée par les débordemens du Nil, échauffée enſuite par les ardeurs d'un ſoleil brûlant, favoriſe l'accroiſſement & la propagation des reptiles & des inſectes. Il étoit défendu aux Egyptiens, ſous peine de la vie, de tuer les *ibis*, & après la mort naturelle de ces oiſeaux, ils leur rendoient les mêmes honneurs, & des honneurs auſſi vains qu'aux hommes; ils les embaumoient, ils enfermoient les momies dans de longs pots de terre cuite, dont ils fermoient le couvercle avec un ciment, & ils plaçoient ces pots dans des puits creuſés dans la plaine de *Saccara*, où l'on trouve de ces puits & les pots qui y ont

Digitized by Google

été enfermés. M. le comte de Buffon nous apprend qu'il a fait venir plusieurs de ces pots, & après les avoir cassés, ajoute-t-il, « nous avons trouvé » une espèce de poupée formée par les langes qui » servent d'enveloppes au corps de l'oiseau, dont » la plus grande partie tombe en poussière noire » en développant son *suaire* : on y reconnoît néan- » moins tous les os d'un oiseau avec des plumes » empatées dans quelques morceaux qui restent » solides. Ces débris nous ont indiqué la gran- » deur de l'oiseau, qui est à-peu-près celle du » *courlis* ; le bec, qui s'est trouvé conservé dans » deux de ces momies, nous en a fait reconnoître » le genre. Ce bec a l'épaisseur de celui de la *ci-* » *gogne*, & par sa courbure, il ressemble au bec du » *courlis*, sans néanmoins en avoir les canelures ; » & comme la courbure est égale sur toute sa lon- » gueur, il paroît, par ces caractères, qu'on doit » placer l'*ibis* entre la *cigogne* & le *courlis* ; en » effet, il tient de si près à ces deux genres d'oi- » seaux, que les naturalistes modernes l'ont rangé » avec les derniers, & que les anciens l'avoient » placé avec le premier. Ils distinguoient deux *ibis*, » l'un à plumage tout noir, l'autre à plumage » blanc, excepté les pennes de l'aile & de la queue » qui sont noires ».

L'*ibis* à plumage blanc se rencontroit à chaque pas, suivant l'expression d'Hérodote ; mais cette expression mal traduite, avoit fait donner à l'*ibis blanc*, par les interprètes de l'auteur Grec, le nom d'*ibis aux pieds semblables à ceux de l'homme* ; cet équivoque a produit beaucoup de dissertations qui tombent par l'éclaircissement que M. le comte de Buffon nous donne à ce sujet.

Les deux espèces d'*ibis* avoient le même instinct & les mêmes habitudes ; leur figure tracée sur les hiéroglyphes & les obélisques, étoit l'emblême de la terre qu'ils habitoient & du peuple superstitieux qui leur rendoit un culte ; leur histoire étoit également chargée de fables : ils se fécondoient & engendroient par le bec : les crocodiles & les serpens touchés d'une plume d'*ibis*, demeuroient immobiles, & souvent ils mouroient sur-le-champ : le basilic naissoit d'un œuf d'*ibis* formé dans le corps de ces oiseaux de la réunion des divers venins des serpens dont ils purgent le sol de l'Egypte, &c.

Non-seulement les *ibis* se nourrissent de reptiles & d'insectes, mais, suivant plusieurs naturalistes, & entre autres, selon Bellon, ces oiseaux ont pour les reptiles & les insectes une antipathie qui les porte à leur faire une guerre continuelle ; ils les cherchent sans cesse & les tuent, lors même qu'ils sont rassasiés ; ils détruisent leurs œufs, & ils ne cessent de leur nuire de toutes les manières ; mais ces faits ne sont pas dans l'ordre naturel, & ils semblent dictés par un reste de cet esprit qui avoit fait imaginer tant de fables à l'égard de ces oiseaux. Les *ibis* posent leur nid sur les palmiers, & le placent dans l'épaisseur des feuilles piquantes, pour le mettre à l'abri de l'assaut des chats leurs ennemis ; il paroît, d'après la manière énigmatique dont les anciens se sont expliqués, que la ponte des *ibis* est de quatre œufs & l'incubation de vingt-sept à vingt-huit jours ; c'est à ces oiseaux que Pline & Gallien attribuent l'invention du clistère, ce qui est cause qu'ils sont toujours représentés comme des attributs de la médecine.

Cet article ne contient qu'un extrait des faits qui peuvent concerner l'*ibis* ; si l'on desire connoître tout ce que l'érudition peut recueillir & apprendre à cet égard, on le trouvera dans la partie de l'ouvrage où M. le comte de Buffon parle de cet oiseau.

IBIS. BRISS. *tom. V, pag.* 347. *Voyez* IBIS NOIR.

IBIS BLANC.

Pl. enl. 389.

BRISS. *tom. V, pag.* 349, *genre LXXVIII.*

« Cet oiseau est un peu plus grand que le *cour-* » *lis*, & l'est un peu moins que la *cigogne* ; sa » longueur, de la pointe du bec au bout des » ongles, est d'environ trois pieds & demi : Hero- » dote en donne la description, en disant que cet » oiseau a les jambes hautes & nues ; la face & le » front également dénués de plumes ; le bec ar- » qué ; les pennes des ailes & de la queue noires, » & le reste du plumage blanc. Nous ajouterons » à ces caractères quelques-autres traits ; le bec est » arrondi & terminé en pointe mousse ; le cou est » d'une grosseur égale dans toute sa longueur, & » il n'est pas garni de plumes pendantes comme le » cou de la cigogne ». Extrait de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

La grandeur, les couleurs du plumage, la face & le front dénués de plumes, la forme du bec rapprochent beaucoup l'*ibis blanc* de l'oiseau d'Amérique connu à Cayenne sous le nom d'*aouarou*, & d'un autre oiseau, qui a les mêmes caractères, mais qui est un peu plus petit, & que M. Sonnerat a rapporté de l'Inde ; ensorte que ces trois oiseaux, sans qu'on puisse prononcer que c'est la même espèce, sur-tout le dernier, ont assez de rapports pour former en effet un genre intermédiaire entre celui du *courlis* & celui de la *cigogne*.

IBIS NOIR.

Ibis. BRISS. *tom. V, pag.* 347, *genre LXXVIII.*

Cet oiseau n'est connu que par ce que nous en apprend Belon ; il le dit un peu moins gros qu'un courlis ; il semble indiquer qu'il a le front & la face nus ; il compare sa tête à celle du *cormoran* ; tout le plumage est noir : les anciens lui attribuoient, ainsi qu'à l'*ibis blanc*, les mêmes caractères, les mêmes habitudes, & tout ce qu'ils ont dit de ces oiseaux en général.

ICTEROCEPHALE (l') ou LE GUÉPIER A TÊTE JAUNE.

BRISS, *tom. IV, pag.* 537.

Digitized by Google

Il eſt un peu plus grand que le *guépier* ordinaire ; la tête, la gorge, le cou & le deſſous du corps ſont couverts de plumes jaunes ; il y a de chaque côté de la tête, de la baſe du bec en-arrière, une aſſez large bande noire dans laquelle l'œil eſt placé ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un marron foncé ; le croupion & le deſſous de la queue ſont variés de verd & de jaune, de même que les moyennes couvertures du deſſus des ailes ; les grandes ſont entièrement jaunes, & les petites ſont bleues ; les pennes des ailes ſont noires, terminées de rouge ; celles de la queue ſont mi-parties de jaune & de verd ; le bec & les ongles ſont noirs ; les pieds ſont jaunes : ce guépier eſt peu connu ; il a été obſervé aux environs de Strasbourg ; il eſt probable qu'il étoit expatrié & hors de route. *Genre LX.*

IMBRIM.

Imbrim des mers du nord. *Pl. enl.* 952.

Grand plongeon tacheté. BRISS. *tom. VI, pag.* 120, *pl. XI, fig.* 2, *genre XCVII.*

Imbrim eſt le nom que porte à l'île Feroë ce grand plongeon des mers du nord. Il eſt plus gros qu'une *oie* ; ſa longueur paſſe deux pieds & demi, il en a quatre trois pouces de vol, & cependant ſes ailes pliées excèdent de fort peu l'origine de la queue ; la tête, la gorge & le cou ſont d'un verd-noir, qui, expoſé à beaucoup de lumière, a de l'éclat ; il y a de chaque côté du cou, vers le milieu de ſa longueur, une large bande, compoſée alternativement de raies longitudinales noires & de raies blanches ; au-deſſous de la gorge une pareille bande, mais beaucoup plus étroite ; le reſte du deſſous du corps eſt blanc, les côtés de la poitrine ſont cependant variés de raies longitudinales noires ; cette dernière couleur s'étend ſur tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ; ces différentes parties ſont couvertes de taches blanches, placées ſur le haut du corps, plus grandes ſur les pennes moyennes des ailes, rondes, beaucoup plus petites & moins nombreuſes ſur le bas du dos & les parties inférieures : le bec eſt noir, blanchâtre à ſon extrêmité ; les pieds ſont noirâtres.

L'*imbrim* vit ordinairement ſur les mers du nord ; il eſt abondant aux Orcades, aux îles Feroë, ſur les côtes d'Iſlande & de Groënland ; on le voit quelquefois ſur les mers qui baignent l'Angleterre, mais ce n'eſt que dans les hivers plus rigoureux qu'ils n'ont coutume de l'être.

INCUBATION.

Aprendre ce terme ſtrictement, il déſigne l'action d'un oiſeau poſé ſur ſes œufs ; mais on entend plus ordinairement par *incubation*, le laps de temps qui s'écoule depuis le jour où la femelle couve régulièrement ſes œufs juſqu'à celui où les petits éclоſent.

L'*incubation* des oiſeaux répond à la *geſtation* des quadrupèdes ; c'eſt pendant la durée de l'une & de l'autre que l'embrion ſe développe & prend ſon accroiſſement ; c'eſt lorſqu'il eſt complet que les quadrupèdes mettent bas, que les jeunes oiſeaux rompent la coque de l'œuf & qu'ils en ſortent ; l'embrion tire ſon accroiſſement & ſa nourriture du blanc de l'œuf, qui lui eſt tranſmis par un lacis de vaiſſeaux qui répond au placenta, & qui ſe réuniſſent en un cordon ombilical, lequel aboutit, dans les oiſeaux, à la partie correſpondante dans les quadrupèdes. La différence conſiſte donc en ce que le développement & l'accroiſſement s'exécutent à l'intérieur de la matrice dans les quadrupèdes, & à l'intérieur de l'œuf dans les oiſeaux ; enſorte qu'on peut, juſqu'à un certain point, comparer l'œuf à la matrice, & la matrice à l'œuf.

La durée de l'*incubation* varie dans les différentes eſpèces, & elle eſt plus longue à proportion que les eſpèces ſont plus grandes. Elle varie d'un jour, quelquefois de deux & même de plus dans la même eſpèce & pour les œufs d'une même couvée. Il eſt très-probable que cette différence vient pour la couvée en général, du plus ou moins d'aſſiduité de la femelle ſur ſes œufs, de ſon degré de chaleur plus ou moins grand, ſelon qu'elle ſe porte mieux ou moins bien : & par rapport aux œufs de la même couvée, il eſt vraiſemblable qu'il ſort de ceux qui éclоſent les derniers des petits d'une conſtitution plus foible, & qui ont pris un accroiſſement plus lent que ceux qui ſont éclos les premiers. Ainſi l'*incubation* comme la *geſtation* n'a pas un terme fixe & précis ; mais ce terme admet une certaine latitude qui dépend des circonſtances. Il ne paroît pas que la chaleur de l'athmoſphère & la différence des climats à cet égard influent ſur la durée de l'*incubation*. M. Bajon, que j'avois prié de faire des obſervations ſur cet objet à la Guiane, y a trouvé que l'*incubation* des eſpèces qui couvent auſſi en Europe, eſt de même durée, & l'*incubation* des poules n'eſt pas plus longue au printemps ou en automne qu'au fort de l'été. Cette identité dans la durée de l'*incubation* ſemble dépendre de ce que ſon effet eſt produit par la chaleur immédiate de la mère, qui eſt dans tous les pays la même, & au-deſſus de la température. L'aſſiduité & la gêne que l'*incubation* exige ne concernent ordinairement que la femelle, il n'y a guère que parmi les *pigeons*, & un très-petit nombre d'autres eſpèces, que le mâle les partage avec ſa compagne : mais le mâle ſe tient ordinairement auprès du nid, ou aux environs ; il veille à ce qui peut arriver, & il s'oppoſe, ſuivant ſes forces, aux entrepriſes des ennemis qui peuvent ſurvenir ; il va à eux avec hardieſſe & les combat avec intrépidité ; il ne s'écarte que pour chercher de la nourriture & en apporter à ſa compagne ; dans les momens de repos, il exprime ſouvent ſes plaiſirs & ſon contentement par ſon chant, qui paroît au moins en être l'expreſſion ; cependant il y a quelques eſpèces, comme celle du *faiſan*, dans leſquelles le mâle ne recherche la femelle que pour en jouir & la quitte enſuite, chargée ſeule de la conſtruction du nid, de l'*incubation*, & du

Digitized by Google

ſoin d'élever les petits. Ces femelles, comme celles que leur mâle accompagne, ne quittent leurs œufs qu'une fois ou deux par jour pour chercher & prendre en hate de la nourriture.

Rien ne paroîtra ſans doute plus étonnant que de voir un oiſeau, cet être actif & ſans ceſſe en mouvement, immobile ſur ſes œufs pendant quinze, vingt jours & quelquefois davantage. Quel charme peut l'attacher en lui faiſant oublier l'attrait qu'a pour lui le changement de lieu? Préſumera-t-on qu'il voit dans l'œuf le petit qui doit en ſortir & qu'il s'y attache par une tendreſſe anticipée, ou penſera-t-on qu'une ſenſation phyſique, un ſentiment de plaiſir fixe la femelle ſur ſon nid; nous avons diſcuté cet objet dans les diſcours généraux, ſans prétendre l'avoir décidé, quoique le dernier de ces deux ſentimens nous paroiſſe le plus vraiſemblable & que nous ayons rapporté les raiſons ſur leſquelles cette manière de penſer eſt fondée.

JABIRU.

Jabiru de Cayenne. *Pl. enl.* 817.

Cigogne de la Guiane. BRISS. *tom. V, pag.* 373, *genre LXXX.*

Le *jabiru* eſt le plus grand oiſeau de la Guiane; il ſe trouve également au Bréſil. Une tranſpoſition dans les figures que Marcgrave a données du *jabiru* & du *jabiru-guacu*, a induit en erreur les auteurs qui n'ont parlé de ces oiſeaux que d'après lui. Il ſuffit de lire la deſcription qu'il en a faite, & de la comparer aux figures, pour reconnoître cette tranſpoſition que M. le comte de Buffon a remarquée & indiquée le premier: c'eſt par cette erreur que M. Briſſon tranſporte le bec du *Jabiru, qui eſt ſa cigogne de la Guiane*, au *jabiru-guacu*, qui eſt *ſa cigogne du Bréſil*, & qu'il dit que le *jabiru* a l'extrêmité du bec courbé en en-bas.

M. Bajon paroît être tombé dans une autre méprise, mémoires ſur Cayenne *tom. II, pag.* 263 *& ſuiv.*, c'eſt d'avoir appliqué au *jabiru* le nom de *touyouyou*, qui, d'après les auteurs, & en particulier, d'après Barrère, appartient à un oiſeau très-différent. Mais ce qui rend l'erreur de M. Bajon excuſable, c'eſt qu'il la partage avec tous les François habitués à la Guiane, qui donnent au *jabiru* le nom indien de *touyouyou*, peut-être à juſte titre & d'après les Sauvages, mais que Barrère applique mal-à-propos au *nhanduguacu* de Marcgrave. Il eſt probable que le nom de *touyouhou* eſt celui du *jabiru*, dans la langue de la Guiane, & que le *nhanduguacu*, auquel Barrère l'a mal-à-propos rapporté, ne ſe trouve pas dans cette partie de l'Amérique. Cette conjecture eſt d'autant mieux fondée, que le *touyouhou* de Barrère & des auteurs d'après lui, ou le *nhanduaguacu* de Marcgrave a les ailes très-courtes, & qu'il ne ſçauroit voler. Mais on ne peut ſuppoſer avec M. Bajon, que Marcgrave, qui décrivoit ſur les lieux, & les auteurs qui ont parlé du *nhanduaguacu*, ſe ſoient trompés au point que le *touyouyou* de la Guiane, & le *jabiru* ſoient le même oiſeau, comme le ſuppoſe M. Bajon.

Le *jabiru* de Marcgrave, le *touyouyou* de M. Bajon & des habitans de la Guiane a tous les caractères de la *cigogne*, à l'exception que ſon bec eſt à proportion beaucoup plus grand, plus épais, & qu'il eſt légèrement recourbé en-deſſus; la longueur totale de l'oiſeau eſt d'environ ſix pieds, & il en a à-peu-près quatre & demi, à prendre du ſommet de la tête, lorſqu'il eſt dans ſa poſition; ſon bec a treize pouces de long, ſur trois de large à ſa baſe; il eſt applatti ſur les côtés, tranchant ſur ſes bords, liſſe, terminé en une pointe mouſſe, légèrement courbé en-deſſus, d'une ſubſtance cornée, dure & compacte; le cou eſt épais, très-long, & de la groſſeur du bras d'un homme; les deux tiers de ſa longueur, ainſi que la tête, ſont dégarnis de plumes, couverts d'une peau nue, noire dans la partie ſupérieure, & d'un rouge vif par en-bas, ſur quatre à cinq pouces de hauteur; il ne reſte cependant pas de veſtiges de la couleur rouge ſur les peaux deſſechées qu'on nous envoye, & ſur leſquelles, ce qui eſt rouge dans l'oiſeau vivant, ne paroît que blanchâtre; tout le plumage, y compris les pennes des ailes & de la queue, eſt blanc; le bec eſt noir; le bas des jambes, qui eſt dégarni de plumes, les pieds & les ongles ſont noirs auſſi.

Le *jabiru* ne quitte jamais les ſavanes noyées, il y vit de poiſſon; il s'élève, ſuivant M. Bajon, ſi haut, en volant, qu'il ſe perd dans les nues; il place ſon nid au ſommet des arbres les plus élevés; la ponte n'eſt que d'un ou de deux œufs, que la femelle couve ſeule; c'eſt elle auſſi qui prend ſoin d'apporter aux petits du poiſſon, & de leur en fournir juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de deſcendre du nid; ils ſont d'abord d'un gris-pâle, leur plumage prend enſuite une teinte de roſe, & il n'eſt entièrement blanc qu'à la troiſième année. Il faut encore ajouter que les jeunes ont derriere la tête une touffe de plumes longues & étroites, d'un gris-blanc, qu'ils perdent en vieilliſſant. On prend aiſément les jeunes *jabirus*, qui ſont peu méfians, & qui ſe laiſſent ſouvent approcher, au point de pouvoir les arrêter, en les ſaiſiſſant par les jambes. M. Bajon, qui avoit eu un jeune *jabiru* pris de cette façon, le nourrit long-temps; il étoit vorace & il lui falloit une grande quantité de poiſſons pour le raſſaſier; la chair de ces oiſeaux, lorſqu'ils ſont jeunes, eſt tendre, & M. Bajon dit qu'elle eſt d'un aſſez bon goût, mais que celle des vieux eſt dure & qu'elle ſent l'huile.

JABIRU de Cayenne. *Pl. enlum.* 817. *Voyez* JABIRU.

JACAMAR.

Les *jacamars* ont les pieds forts courts, quatre doigts, deux en avant & deux en arriere; le bec, droit, pointu, très-long & à quatre carnes: ils ſont de la taille des *martins-pêcheurs* de moyenne groſſeur, & ils ont quelque rapport avec ces

Digitized by Google

oiſeaux, par la brieveté de leurs pieds par la longueur au contraire de leur bec, & par l'enſemble de leur conformation générale; mais leur bec eſt beaucoup plus pointu que celui des *martins-pêcheurs*, & il en diffère par les angles fortement exprimées ſur toute ſa longueur. Quelques auteurs les ont comparés aux *pics*, d'après la conformation de leur bec, & la diſpoſition des doigts, deux en avant & deux en arriere; mais les *jacamars* ont les doigts beaucoup plus courts, les pieds plus foibles, & qui ne ſont pas propres à grimper comme ceux des *pics*; ils n'ont d'ailleurs les pennes de la queue ni roides, ni cunéiformes, & leur langue n'a aucun rapport avec la conformation de celle des *pics*. C'eſt d'après les raiſons que je viens d'expoſer, que M. Briſſon, M. le comte de Buffon, & les auteurs qui ont examiné les *jacamars* avec plus d'attention que ceux qui les avoient réunis, ſoit aux *martins-pêcheurs*, ſoit aux *pics*, les en ont diſtingués & en ont formé un genre ſéparé. C'eſt le XLVIIIe de la méthode de M. Briſſon. Ce genre, peu varié, ne contient juſqu'à préſent que deux eſpèces, & toutes deux appartiennent aux contrées méridionales du nouveau continent.

JACAMAR du Bréſil. *Pl. enl.* 238.

BRISS. *tom. IV, pag.* 86, *pl. V. fig.* 1, *genre XLVIII.*

Les *jacamars* ſont très-communs à la Guiane, on en a ſouvent envoyé des peaux; elles diffèrent fréquemment en grandeur, & c'eſt par cette raiſon ſans doute que les auteurs ont varié ſur les dimenſions de cet oiſeau. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de ſix pouces & demi à huit pouces environ; ſes ailes ſont fort courtes, & ne s'étendent pas au-delà du tiers de la longueur de ſa queue; la tête, le cou, la poitrine, tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un verd-doré à reflets de cuivre de roſette; cependant les grandes pennes des ailes ſont brunes du côté intérieur, mais cette couleur ne paroît pas, l'aile étant pliée, & on n'apperçoit que le verd-doré, qui borde les pennes en-dehors; le deſſous du corps eſt d'un brun-roux, & la gorge eſt de cette dernière couleur dans certains individus, dans d'autres elle eſt blanche, ſoit que cette différence dépende du ſexe ou de l'age. La baſe du bec en-deſſus eſt garnie de plumes fines, roides, noires, ſemblables à des poils qui ſont tournées en avant; l'iris eſt bleue, le bec eſt noir, les pieds ſont d'un jaune-verdâtre, & les ongles noirâtres.

Le *jacamar* ſe nourrit d'inſectes; on ne le trouve que dans les forêts, & c'eſt apparemment ce qui lui a fait donner, par les François établis à la Guiane, le nom de *colibri des grands bois*; il préfère les endroits humides & couverts; il vit ſeul & ne ſe réunit pas en troupe avec ſes ſemblables, quoique pluſieurs habitent en même temps aſſez près les uns des autres pour ſe rappeller & ſe répondre; leur vol eſt rapide, mais court, & on les voit ſouvent paſſer beaucoup de temps ſur une même branche, ſans ſe donner de mouvement. Il paroît, d'après la peinture qu'on nous fait de leurs habitudes, que les *jacamars* guêtent dans l'air les inſectes qui paſſent à leur portée, pour s'élancer deſſus à propos; comme les *martins-pêcheurs*, avec leſquels ils ont tant de rapports, par la conformation générale, guêtent, poſés & immobiles ſur une branche, aux bords des eaux, le poiſſon qui paroit à la ſurface, & l'enlèvent, en fondant deſſus d'un vol court & rapide; ainſi la conformation ſuggère les habitudes, & décide néceſſairement des mouvemens.

JACAMAR A LONGUE QUEUE.

BRISS. *tom. IV, pag.* 89, *pl. V, fig.* 2, *genre XLVIII.*

Jacamar à longue queue de Surinam, *pl. enl.* 271.

Martin-pêcheur à queue d'hirondelle. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 10.

Le *jacamar* à longue queue eſt plus gros & plus grand que le *jacamar* proprement dit; il a près d'un pied, du bout du bec à celui de la queue, mais elle a ſix pouces de long; elle eſt compoſée de douze plumes étagées du centre aux deux côtés, & dont les deux intermédiaires dépaſſent les plus longues des latérales de deux pouces deux à trois lignes; la tête eſt d'un violet ſombre & rembruni; la gorge & le devant du cou ſont blancs; le reſte du plumage eſt d'un verd-doré, ſombre, foncé, qui n'a d'éclat qu'aux couvertures du deſſus des ailes, & en quelques endroits du dos: les pennes des ailes & de la queue ſont d'un verd-ſombre en-deſſus, & noirâtres en-deſſous; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle a les deux plumes intermédiaires de la queue moins longues que le mâle, & ſon plumage n'a pas de reflets.

Les *jacamars* à longue queue ont un cri ou ſifflement doux, qu'on ne diſtingue que de près, ils ſont ordinairement appariés; ils ont le vol plus ſoutenu que les *jacamars* proprement dits, & ils ſe montrent quelquefois dans les lieux découverts, que les premiers ne fréquentent jamais.

JACAMAR du Breſil. *Pl. enl.* 238. *V.* JACAMAR.

JACANA.

Les *jacanas* ont la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes; quatre doigts, tous ſéparés, trois en avant, un en arrière, minces & greles; les ongles arrondis, liſſes, effilés, très-longs & terminés par une pointe aigue; l'ongle du doigt de derrière auſſi long que celui du doigt du milieu en devant:

Le bec droit & renflé vers le bout.

Le front dégarni de plumes & couvert d'une membrane flottante & feſtonnée ſur ſes bords.

Ils fréquentent les rivages & la vaſe qui couvrent le bord des eaux.

Les *jacanas* ont quelque rapport avec les *poules-d'eau*, par la membrane qui couvre le front; ils en ont auſſi avec les *vanneaux* & les *pluviers*. Indépendamment de la forme du bec, en ce qu'il y

Digitized by Google

a des espèces dans ces trois genres d'oiseaux dont les ailes sont armées d'un éperon : c'est sans doute, d'après ce dernier rapport, que M. Adamson, au mot *AGUAPECA*, *Supplément de l'Encyclopédie*, place les *jacanas* dans le même genre que les *vanneaux* ; mais la forme de leurs pieds, la longueur de leurs doigts & sur-tout de leurs ongles, arrondis, lisses, terminés en une pointe aigue, est un caractère qui suffit pour distinguer ces oiseaux, & qui les sépare de tous les autres ; ils ne paroissent pas d'ailleurs voyager comme les *vanneaux* & les *pluviers*, & l'espèce même est confinée toute entière dans les contrées méridionales du nouveau continent. Quant à la membrane qui les rapproche des *poules-d'eau*, celle des *jacanas* est festonnée & flottante sur ses bords, celles des *poules-d'eau*, au contraire, est unie & adhérente au front dans toute son étendue. Ce n'est donc pas sans fondement, que plusieurs auteurs, & en particulier M. de Buffon & M. Brisson ont regardé les *jacanas* comme formant un genre à part ; ils composent le LXXI de la méthode de M. Brisson.

JACANA.

Jacana du Mexique. *Pl. enl.* 322.

Chirurgien brun. BRISS. *tom. V, pag.* 125, *pl. XI, fig.* 1, *genre LXXI.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *pluvier* ; il a neuf pouces, du bout du bec à celui de la queue, & près de quatorze pouces à celui des ongles ; le front est couronné en-devant par une membrane divisée en deux parties, d'un rouge-orangé, arrondie, & qui a environ cinq lignes sur six ; il y a de chaque côté de la tête une petite membrane de même couleur, près de l'ouverture du bec ; la tête, la gorge, le cou & le dessous du corps sont d'un noir-violet ; le dessus, en y comprenant les moyennes & les petites couvertures des ailes, est d'un marron-pourpré ; le haut des jambes est noirâtre ; l'aile est composée de vingt-trois pennes, dont les dix-neuf premières, à compter du bord extérieur, sont d'un verd-d'olive-clair ; les sept premières de ces plumes sont terminées de brun, & n'en sont bordées que dans le dernier quart de leur longueur ; les quatres pennes les plus près du corps sont de la même couleur que le dos, excepté que la vingt-troisième est légèrement festonnée d'olivâtre du côté extérieur ; la queue est d'un marron-pourpré, plus foncé & noirâtre, sur les deux pennes intermédiaires ; toutes sont terminées de noir-violet.

Sur le pli de l'aile qui répond à celui du poignet, est un éperon ou piquant, de substance cornée, arrondi, de deux lignes de diamètre à sa base, long de quatre & demie, jaune, incliné en-dedans, & terminé par une pointe très-aigue : c'est d'après cet éperon, comparé à une *lancette*, que dans les Colonies françoises on a donné au *jacana* le nom de *chirurgien* ; le bec est d'un jaune-orangé ; le bas des jambes, les pieds & les ongles sont d'un cendré-verdâtre.

Le *jacana* se trouve également au Brésil, au Mexique, & à la Guiane ; on le connoît aussi à Saint-Domingue ; il a le vol bas, mais rapide, un cri aigu, semblable à celui de l'*effraie* ; il se tient dans les marais, au bord des étangs & sur les rivages vaseux en général : ordinairement on voit ces oiseaux par couples, & on les entend se rappeller quand ils ont été séparés : ils sont sauvages, ils fuient de loin, & il faut se cacher pour les surprendre ; cependant ils s'approchent des lieux habités & pénétrent, suivant M. de la Borde, médecin à *Cayenne*, jusque dans les fossés de la ville où il y en a toujours en été ; ils sont communément maigres & leur chair n'est qu'un mets médiocre.

JACANA. BRISS. *tom. V, pag.* 121. *Voyez* JACANA VERD.

JACANA ARMÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 123. *Voyez* JACANA-PECA.

JACANA du Brésil. *Pl. enl.* 846. *Voyez* JACANA VARIÉ.

JACANA du Méxique. *Pl. enl.* 322. *Voyez* JACANA.

JACANA-NOIR.

Chirurgien noir. BRISS. *tom. V, pag.* 124, *genre LXXI.*

Il est de la grandeur du *jacana* proprement dit ; la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps sont noirs ; le dessous est brun ; les pennes des ailes sont vertes & leur extrémité est brune ; la queue est noire ; la membrane qui s'élève sur le front est rousse & l'éperon des ailes est jaune ; le bec est de cette dernière couleur, tirant sur l'orangé ; le bas des jambes, les pieds & les ongles sont cendrés. Cette espèce ne nous est connue que par la description qu'en fait Marcgrave, qui l'a vue au Brésil. Ne seroit-ce pas une simple variété due au climat ?

JACANA-PECA.

Jacana armé ou *le chirurgien.* BRISS. *tom. V, page* 123, *genre LXXI.*

Le nom de ce *jacana*, vu au Brésil, & décrit par Marcgrave, est en langue Brasilienne *aguapecaca* ; il est de la grosseur d'un *pigeon* ; tout son plumage est d'un noir-verdâtre, excepté les pennes des ailes qui tirent sur le brun ; il n'a point, comme les autres *jacanas*, de membrane sur le front qui est couvert de plumes ; mais il a un éperon à chaque aile & cet éperon est jaune. Je ne crois pas que la note communiquée par M. de la Borde à M. le comte de Buffon, soit relative à ce *jacana*, que je n'ai jamais vu parmi les oiseaux envoyés de Cayenne, & qui ne faisoit pas partie de la nombreuse collection apportée par M. de la Borde lui-même ; mais cette note me semble relative au *jacana* proprement dit, qui est au contraire très-commun à la Guiane, & c'est par cette raison que j'en ai tiré un extrait, en traitant du *jacana* simplement dit.

JACANA VARIÉ.

Digitized by Google

Jacana du Breſil. *Pl. enl.* 846.

Chirurgien varié. Briss. *tom. V, pag.* 129, *genre LXXI.*

Poule-d'eau aux ailes éperonnées. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 48.

Il eſt de la même taille que le *jacana* proprement dit; ſon front eſt de même orné d'une membrane d'un rouge-orangé, ſes ailes ſont armées chacune d'un éperon; le fond du plumage eſt le même ſur le deſſus du corps, mais la nuance en eſt moins foncée; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc terne, taché de rougeâtre irrégulièrement; les pennes de l'aile ne diffèrent preſque pas de celles des ailes du *jacana ſimplement dit.* Il y a donc de grands rapports entre ces deux oiſeaux, & ſi celui-ci ne ſe trouvoit qu'au Mexique, comme M. Edwars l'a inſinué, je le regarderois comme une variété de climat; mais il ſe trouve également à la Guiane & on nous l'a envoyé ſouvent de cette contrée, avec le *jacana* proprement dit: je les ai long-temps crus mâles & femelles; des perſonnes qui ont demeuré pluſieurs années à Cayenne m'ont aſſuré que c'étoient des jeûnes; mais comme les petits portent dans beaucoup d'eſpèces la livrée des femelles, je doute encore que pluſieurs *jacanas* variés ne ſoient pas des femelles, comme il peut y avoir des jeunes parmi eux. Quelle que ſoit la valeur de cette opinion, il eſt toujours vrai que ces *jacanas* ne ſont qu'une variété d'âge ou de ſexe, peut-être de tous les deux, & que c'eſt une eſpèce à retrancher. *Voyez* Jacana.

Jacana verd.

Jacana. Briss. *tom. V, pag.* 121, *genre LXXI.*

Ce *jacana*, décrit par Marcgrave, & qu'il a obſervé au Breſil, diffère des autres oiſeaux de ce genre, à pluſieurs égards. Il eſt de la groſſeur d'un *pigeon*; la membrane qui eſt placée ſur le devant du front eſt d'un bleu de turquoiſe; la tête, la gorge, le cou ſont d'un verd-foncé, changeant en violet, & irriſé comme la gorge de *pigeon*; le deſſus du corps, les couvertures ſupérieures des ailes & de la queue, le ventre, les côtés, le haut des jambes & les pennes des ailes ſont d'un noir teint de verd; la queue eſt de la même couleur; le bec eſt d'un rouge d'écarlate dans la première moitié de ſa longueur & d'un jaune-verdâtre dans la ſeconde; le bas des jambes, les pieds ſont d'un jaune-verdâtre & les ongles d'un jaune pur.

JACARINI.

Moineau de Cayenne. *Pl. enl.* 224.

Tangara noir du Breſil. Briss. *tom. III, pag.* 28.

Jacarini eſt le nom braſilien de l'oiſeau qui fait l'objet de cet article. Je crois qu'on l'avoit bien placé dans les planches enluminées, en le mettant au nombre des *moineaux*, & que M. Briſſon qui ne l'a décrit que d'après Marcgrave, & ſans l'avoir vu, s'eſt trompé en le comptant au nombre des *tangaras*: je l'ai trouvé ſouvent parmi d'autres oiſeaux apportés de Cayenne, & je l'ai toujours jugé, d'après la forme du bec, un *moineau* & non un *tangara*.

Il n'eſt guère plus gros que la petite *linotte* appellée le *carabet*; tout ſon plumage eſt d'un noir luſtré, avec quelques reflets d'un violet foible; les couvertures du deſſus des ailes ſont blanches; le bec & les pieds ſont cendrés. Je trouve à l'article de cet oiſeau, dans l'ouvrage de M. le comte de Buffon, d'après M. de Sonini, que la femelle eſt entièrement griſe, que le mâle devient de la même couleur dans le temps de la mue, & que pendant qu'elle a lieu, il eſt varié de noir & de gris. Le même voyageur nous apprend que le *jacarini* fréquente de préférence les terreins défrichés & jamais les grands bois; qu'il ſe tient ſur les arbuſtes, & particulièrement ſur les cafés; qu'il ſe fait remarquer par une habitude très-ſingulière, celle de s'élever verticalement à un pied ou un pied & demi de hauteur au-deſſus de la branche ſur laquelle il eſt perché, de ſe laiſſer tomber au même endroit, pour ſauter de même toujours verticalement pluſieurs fois de ſuite: le *jacarini* n'interrompt ſes ſauts ſur un arbre, que pour les recommencer ſur un autre; chacun de ces ſauts eſt accompagné d'un petit cri, & l'oiſeau épanouit en même temps ſa queue. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans ce récit, c'eſt qu'il n'y a que le mâle qui ſe donne ce mouvement, quoiqu'il ſoit toujours accompagné de ſa femelle, & que les *jacarinis* aillent toujours par paires; ils compoſent leur nid d'herbes sèches; il eſt hémiſphérique, ſur deux pouces de diamètre; la femelle y dépoſe deux œufs elliptiques, longs de ſept à huit lignes & d'un blanc-verdâtre ſemés de petites taches rouges en grand nombre, principalement vers le gros bout qui en eſt preſque entièrement couvert.

M. de Sonini a certainement fait le récit de ce qu'il a vu; mais a-t-il obſervé les *jacarinis* aſſez long-temps pour être certain de leur conſtance à ſauter devant leur femelle, & s'eſt-il bien aſſuré que celle-ci ne pond ordinairement que deux œufs? Il y a bien dans nos climats quelques petits oiſeaux qu'on voit ſauter à pluſieurs repriſes & aſſez long-temps, à la manière des *jacarinis*; mais ces ſauts ont pour but de ſaiſir des inſectes qui voltigent en eſſain autour des arbres & des arbuſtes, & on ſe tromperoit ſi de l'obſervation d'un quart-d'heure, ou même davantage, on en concluoit que ces oiſeaux paſſent leur vie à ſauter: l'analogie, d'un autre côté, rend difficile à croire qu'un auſſi petit oiſeau ne faſſe que deux œufs à chaque ponte; mais la diſtinction de la femelle, qui eſt tranquille pendant que le mâle voltige à ſa manière, indique quelque choſe de particulier dans cet oiſeau. Je n'ai prétendu propoſer que des doutes ſur des faits qui n'ayant encore qu'un obſervateur pour témoin, méritent d'être confirmés. Suivant M. Briſſon, le *jacarini* eſt du XXXIe. genre, & ſelon mon opinion, il eſt du XXXIIIe.

JACO (le) ou le Perroquet cendré.

Digitized by Google

Perroquet cendré de Guinée. BRISS. *tom. IV, pag.* 310, *genre LIII.*

Idem. Pl. enl. 311.

Grand papegaut. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 297.

Papegay grand, perroquet grand. BEL. *post. des oiſ. pag.* 73.

Le *perroquet cendré*, ou le *jaco*, du nom qu'on lui donne, & qu'il répète ſouvent, eſt de la ſection des perroquets proprement dits ou des perroquets de l'ancien continent, à queue courte & compoſée de pennes de longueur à-peu-près égale. Il a un pied du bout du bec à celui de la queue; tout ſon plumage eſt d'un gris de perle, avec quelques reflets violets, plus foncé ſur le dos, éclairci ſur le croupion, tirant ſur le blanchâtre au ventre, & comme couvert ſur tout le corps d'une pouſſière blanche qui en entretient l'éclat & la fraîcheur; l'œil eſt placé au milieu d'une peau nue, blanche & farineuſe; les grandes pennes des ailes ſont d'un cendré-foncé: les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, & les pennes dont elle eſt compoſée, ſont d'un rouge de vermillon; l'iris eſt jaunâtre; le bec eſt noir, couvert à la baſe de ſa partie ſupérieure d'une peau qui eſt une expanſion de celle qui entoure les yeux; les pieds ſont cendrés, les ongles noirâtres.

Ce perroquet nous vient de la Guinée où il eſt apporté de l'intérieur des terres. On en fait cas pour ſa docilité en général, ſon aptitude, & même ſon penchant à apprendre à parler & la facilité qu'il a de contrefaire certains geſtes; car, non-ſeulement il retient & répète en peu de temps les mots qu'on a intention de lui apprendre; mais il articule auſſi aſſez ſouvent ceux qu'on a prononcés pluſieurs fois devant lui ſans deſſein d'en charger ſa mémoire: en général il ſe plaît à écouter; il paroît attentif & il s'exerce à répéter ce qu'il a entendu; il n'a pas moins de facilité à contrefaire le cri des animaux qu'à imiter le ſon de la voix humaine; on peut auſſi, ſans beaucoup de peine, le former à certains mouvemens pantomimes & à des geſtes analogues au ſens & au ton des paroles qu'on lui a appriſes; ſon talent pour l'imitation ſe prête à tout ce qu'on en exige. Il n'eſt perſonne qui ne confirmât, par quelques traits particuliers, ce que j'avance ſur les facultés de ce perroquet en général, tant elles ſont reconnues & vantées, même ſouvent exagérées; cependant la faculté imitative n'eſt pas portée dans tous au même degré: elle paſſe pour être plus bornée dans la femelle; l'âge la diminue, & les vieux perroquets ſont plus difficiles à inſtruire; ils apprennent moins & ils ſont d'un naturel moins ſouple & plus rebelle. Le *jaco* eſt, comme les autres perroquets, & peut-être tous les animaux que l'homme s'aſſocie, ſuſceptible de certains attachemens & de ſentimens d'averſion. Ces affections paroiſſent dénuées de motifs quand on ne remonte pas à leur principe; mais la cauſe en eſt facile à trouver quand on la recherche: des motifs de bien ou de mal individuel, des rapports avec ceux de qui les animaux reçoivent ordinairement des bons traitemens, ou de la part de qui ils éprouvent du déſagrément, décident leurs penchans.

Le plumage de tous les *jacos* n'eſt pas également luſtré & brillant; il eſt ſouvent d'un gris plus ou moins ſombre & ardoiſé; quelquefois auſſi ſes ailes, ou différentes parties de ſon corps, ſont plus ou moins variées de plumes rouges; il n'eſt pas rare que les femelles de cette eſpèce, ainſi que celles de pluſieurs autres perroquets, pondent au printemps; mais il arrive rarement que ces œufs ſoient féconds & que les perroquets en prennent ſoin. M. le comte de Buffon en rapporte un exemple.

Deux *perroquets cendrés* eurent chaque année des petits dans la ville de Marmande en Agénois, pendant cinq à ſix ans de ſuite; la ponte fut toujours de quatre œufs, ſur leſquels il y en eut conſtamment un de clair. Les deux perroquets étoient enfermés dans une chambre où l'on avoit placé un baril défoncé par un bout & rempli de ſciure de bois; des bâtons étoient ajuſtés en-dedans & en-dehors du baril, de façon que le mâle pouvoit y monter également de toutes façons: il ſe jettoit aux jambes de ceux qui entroient dans la chambre, & c'étoit une précaution néceſſaire de porter des bottines pour ſe garantir de ſes coups de bec.

JACOBIN.

Gros-bec de Java, dit le *jacobin. Pl. enl.* 139, *fig.* 3.

Gros-bec de java. BRISS. *tom. III, pag.* 237, *planche XIII, fig.* 1, *genre XXXIV.*

Ce *gros-bec* & ſa femelle ont été très-bien décrits par M. Briſſon. Je les ai gardés vivans l'un & l'autre pendant environ dix-huit mois, & je conſerve encore le mâle depuis quatre ans: il eſt plus petit que le *friquet*, épais & ramaſſé dans toute ſa corporance; la tête & le cou ſont d'un noir foncé; le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un marron luſtré ſur les couvertures du deſſus de la queue & ſur le bas du dos; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes du côté intérieur & de couleur marron du côté extérieur; mais cette dernière couleur eſt la ſeule qui paroiſſe, les ailes étant pliées; les deux pennes du milieu de la queue ſont en entier d'un marron luſtré; la poitrine & les côtés ſont d'un blanc touché d'une forte teinte de brun-rougeâtre; le milieu du ventre, les jambes & le deſſous de la queue ſont du même noir que la tête & le cou; le bec eſt d'un cendré-bleu; les pieds & les ongles ſont d'un gris-blanc.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle eſt un peu plus petite, que ſes couleurs ſont moins foncées & qu'elle a les jambes d'un marron-clair.

La deſcription que je viens de faire diffère de celle de M. Briſſon en ce qu'il dit que la poitrine & les côtés ſont blancs, ſans qu'il faſſe mention de

Digitized by Google

la teinte du brun rougeâtre qui en colore la nuance principale, & que, ſuivant ſa deſcription, les pieds & les ongles ſont bruns. Il ſe trompe encore quand il dit que les ailes pliées s'étendent juſqu'à la moitié de la longueur de la queue : elles en paſſent de fort peu l'origine. Cependant, j'ai dit qu'il avoit décrit ce *gros-bec* exactement : je crois cette propoſition vraie à l'égard d'un oiſeau qu'on n'a vu que long-temps après ſa mort, & apporté dans l'eau-de-vie ou le taffia, comme celui qu'a décrit M. Briſſon ; les parties ſe retirent, les nuances foibles ſont éteintes & la couleur des pieds eſt preſque toujours dénaturée. Combien donc ſont fautives les deſcriptions faites ſur des peaux deſſéchées, & bien plus encore celles qui ſont priſes d'après des oiſeaux conſervés dans les liqueurs ſpiritueuſes ? Mais, à moins que les oiſeaux ne fuſſent décrits ſur les lieux mêmes par des obſervateurs exacts, nous n'avons pas d'autres moyens de les connoître, & après tout, la conſervation des peaux, l'immerſion même dans la liqueur, ne changent rien des caractères principaux, altèrent ſeulement quelque choſe dans les dimenſions, dénaturent ſur-tout la couleur des pieds & affoibliſſent quelquefois les teintes du plumage.

Je reviens au *gros-bec* de Java. Ce petit oiſeau eſt remarquable par le luſtre & l'arrangement de ſes plumes toujours liſſes. Il n'y a pas d'oiſeau qui ait plus l'air de la propreté : il aime à ſe baigner en tout temps, ſouvent trois & quatre fois en un jour. Il eſt d'ailleurs aſſez triſte & il ſe donne peu de mouvement : il ne vit que de millet & il a refuſé l'alpiſt dont les autres oiſeaux ſont ordinairement fort avides : il n'a jamais touché non plus au mouron, aux différentes herbes, aux fruits, à la mie de pain, au ſucre ni à aucun des mets par leſquels j'ai eſſayé de tenter ſon appétit : il n'en a eu juſqu'à préſent que pour le millet dont il conſomme beaucoup plus qu'on ne l'attendroit d'un oiſeau de ſa taille ; les nuits ſont trop longues pour ſa faim, &, ſoit qu'il ſoit aſſez éclairé dans l'obſcurité, ſoit que l'habitude lui faſſe trouver ſa route, il s'approche pluſieurs fois de ſon auge dans la nuit & retourne, après un bon repas, ſur le bâton le plus élevé de ſa cage. Il a un cri aſſez ſemblable à celui du *moineau*, qu'il fait entendre de grand matin : il eſt ſilentieux preſque tout le reſte de la journée, excepté dans quelques inſtans où il s'agite & paroît en une ſorte de convulſion pour pouſſer un chant bas, pénible pour lui & qu'on entend à peine ; lorſqu'il ſe diſpoſe à ce violent exercice, il s'arrête ſur ſon bâton, poſé ſur ſes deux pieds & comme cramponé ; ſa poitrine ſe hauſſe & s'abaiſſe d'un mouvement qui ſe communique juſqu'au bas-ventre ; on croiroit qu'il eſt oppreſſé & prêt d'étouffer ; après cette première ſecouſſe, dont la durée eſt d'environ une demi minute, l'oiſeau ouvre le bec de toute ſa largeur ; le ventre, la poitrine & les côtés ſe contractent & ſe ſerrent fortement ; on entend ſortir, comme du fond du ventre, un ſon étouffé, quoiqu'aigu : il eſt ſuivi d'un ſecond & d'un troiſième ſon qui vont toujours en montant, ſans qu'il y ait aucun demi-ton qui ſerve de liaiſon entre ces ſons & ſans qu'on apperçoive aucun mouvement du goſier, qui ne paroît ſervir que de paſſage à l'air pouſſé de plus loin ; le *gros-bec* répète ce biſarre chant trois ou quatre fois de ſuite & retombe après dans ſon état de ſilence ordinaire. Lorſque j'avois le mâle & la femelle, ils ſe tenoient très-ſouvent perchés à côté l'un de l'autre ; ils paroiſſoient remplacer la vivacité ordinaire aux oiſeaux, par un ſentiment plus profond & par un attachement mutuel ; ils ſe careſſoient ſouvent, & toutes les fois que le mâle avoit chanté, la femelle & lui ſe prenoient par l'extrêmité du bec avec vivacité ; mais leur mouvement avoit un air bruſque, qui paroiſſoit plutôt annoncer le mécontentement que la ſatisfaction ; ce qui n'eſt cependant pas probable : la rixe ou l'applaudiſſement n'alloient pas plus loin. Je crus que ces oiſeaux, ſi attachés l'un à l'autre, pourroient donner quelques ſignes d'amour & peut-être multiplier ſi je les plaçois dans un lieu échauffé par le ſoleil & où ils fuſſent dans la ſolitude, qui paroiſſoit leur convenir, d'après leurs habitudes. Malgré mes ſoins, ils ne parurent rien ſentir qui allât juſqu'à de l'amour, & ils ne changèrent rien à leur manière d'être : je les ſéparai ; ils n'y parurent pas ſenſibles, ni ſe ſouvenir un inſtant de leur ſociété ordinaire & de leurs careſſes mutuelles. Les affections des animaux ne ſeroient-elles le plus ſouvent que l'effet du moment & des circonſtances ? C'eſt ce qui eſt du moins probable pour le plus grand nombre, pour ceux à qui la ſociété de l'homme n'a rien communiqué des ſentimens profonds & réfléchis qui n'appartiennent qu'à lui, dont, pour leur bonheur ou leur infortune, il n'a pas cultivé & développé la mémoire. La *perruche* à laquelle les careſſes du mâle & de la femelle ont fait donner le nom *de petit ménage*, la fidelle tourterelle, ſurvivent ſans peine & ſans regrets, même extérieurs, à la perte de leur compagne. Mais je ne me ferai pas un triſte plaiſir de détruire ces riantes images du ſentiment, qui en ont du moins l'apparence, ſi elles n'en ont pas la réalité : je me plairai à croire que l'affection pour ſon ſemblable, l'amour pour ſa compagne uniſſent intimement tous les êtres, quoique je ſçache bien au fond que ce n'eſt le plus ſouvent qu'un lien ſuperficiel, une affection momentanée : je le remarque, parce que la vérité doit être offerte la première, & même avant les tableaux de la plus pure & de la plus ſatisfaiſante morale.

On a repréſenté dans la même planche enluminée 139, *fig.* 1, un autre oiſeau du même genre, avec la dénomination de *gros-bec des Moluques* que M. Briſſon lui donne également, *tom. III, pag.* 241, *pl. XIII, fig.* 2 : il eſt plus petit que le *jacobin*, & quant au plumage, il en diffère en ce que le croupion, la poitrine & le deſſous du corps ſont variés ou plutôt rayés de noir & de blanc-ſale. Le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre,

Digitized by Google

l'inférieur eſt gris ; les pieds & les ongles ſont bruns.

JACOBIN (le) HUPPÉ de la côte Coromandel.

Coucou huppé de la côte de Coromandel. *Pl. enlum.* 872.

Il a onze pouces de longueur ; une huppe étroite & peu apparente ſur le derrière de la tête ; tout le deſſus du corps, les ailes & la queue noirs ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps blancs ; une tache de cette même couleur au bord de l'aile, du côté extérieur & vers les deux tiers de ſa longueur : chaque penne de la queue eſt terminée par une large tache blanche : le bec & les pieds ſont noirs.

M. de Montbeillard qui décrit le *jacobin huppé* d'après un individu rapporté de la côte de Coromandel par M. Sonnerat, parle d'un *coucou* rapporté du Cap de Bonne-Eſpérance par le même voyageur : il diffère du *jacobin huppé* en ce qu'il a un pouce de longueur totale de plus ; que ſon plumage eſt noir en-deſſous comme en-deſſus du corps & que ſa queue n'eſt pas étagée, la ſeule paire extérieure étant plus courte que les paires intermédiaires. *Genre L.*

JACOBINE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

JACODE. *Voyez* DRAINE.

JACQUES. *Voyez* GEAI.

JAGUACATI (le).

Martin-pêcheur huppé de la Louiſiane. *Planch. enlum.* 715.

Martin-pêcheur huppé de la Caroline. BRISS. *tom. IV, pag.* 512, *genre LVII.*

Alcyon. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 69.

M. le comte de Buffon comprend ſous le nom de *jaguacati* trois *martins-pêcheurs*, ou plutôt trois variétés de la même eſpece : tous les trois ſont du nouveau continent & de moyenne taille. Le premier ſe trouve à la Louiſiane & à la Caroline : il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle* ; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de dix pouces quelques lignes : la tête, le deſſus du corps, les couvertures des ailes, celles de la queue & le croupion ſont d'un cendré-bleuâtre : les plumes du derrière de la tête ſont un peu plus longues que les autres, & forment, en ſe hériſſant, une ſorte de huppe : il y a entre l'œil & le bec un point blanc ; la gorge & le haut du cou ſont de cette dernière couleur : le bas du cou & le haut de la poitrine ſont du même cendré-bleuâtre du dos ; le reſte du deſſous du corps eſt blanc ; les pennes des ailes ſont noires & tachées de blanc vers le milieu de leur longueur ; ſix de ces pennes en ſont légèrement bordées à leur extrêmité ; celles de la queue ſont en-deſſous noirâtres du côté interne, d'un bleu-cendré du côté extérieur, pointillées de blanc de ce même côté le long du tuyau & à intervalles égaux ; elles en ſont auſſi bordées à leur extrêmité ; les deux pennes du milieu ſont entièrement cendrées & ſans aucun trait blanc : le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns. Catesby dit que ce *martin-pêcheur* vit de lézards, de même que de poiſſon.

On trouve au Bréſil un *martin-pêcheur* qui a du rapport avec le précédent, & dont le nom braſilien, ſuivant Marcgrave, eſt *jaguacati-guacu* ; M. Briſſon l'a décrit, *tom. IV, pag.* 511, ſous le nom de *martin-pêcheur huppé du Bréſil* ; il eſt de la même taille que le précédent ; les plumes du deſſus de la tête forment de même une huppe quand l'oiſeau les redreſſe, & la diſtribution des couleurs eſt à-peu-près la même : la plus grande différence conſiſte en ce que ce qui eſt d'un cendré-bleu dans le précédent, eſt dans celui-ci de couleur gris-de-fer ; il eſt probable que c'eſt une variété produite par le climat.

Enfin, on a repréſenté, *pl. enl.* 593, & M. Briſſon a décrit, *tom. IV, pag.* 515, ſous le nom de *martin-pêcheur huppé de Saint-Domingue*, un troiſième oiſeau de ce genre, qui, par ſes rapports avec les deux précédens, peut leur être joint comme une variété : ce ſont encore même grandeur, couleurs analogues & ſemblable diſpoſition de quelques plumes prolongées qui forment une ſorte de huppe ; ſeulement on voit ſur le bas du cou de celui-ci un mêlange de rouſſeâtre qui borde les plumes, dont le milieu eſt d'un cendré-bleuâtre foible. Les côtés ſont variés de roux, ſuivant la deſcription de M. Briſſon, & ils ſont blancs ſur la *figure de la planche enluminée* ; mais cette différence vient ſans doute des individus que le naturaliſte & le deſſinateur ont obſervés : il y a de même des individus parmi le *jaguacati* de la Louiſiane, dont les uns ont le deſſous du corps d'un blanc pur, & tel eſt celui que j'ai décrit d'après la peau que je conſerve dans ma collection, tandis que d'autres l'ont variée de rouſſeâtre : c'eſt un rapport de plus entre le *martin-pêcheur* de la Louiſiane ou de la Caroline & celui de Saint-Domingue. Ce dernier avoit été envoyé de la baye d'Hudſon à M. Edwars.

JAMBE.

La *jambe* des oiſeaux eſt la partie qu'on prend ordinairement pour leur cuiſſe, qui eſt à demi-cachée, quelquefois preſqu'entièrement couverte par les plumes qui revêtiſſent les côtés du corps, qui eſt arrondie, qui va en ſe rétréciſſant de haut en bas, & qui s'articule avec le pied cette partie longue, grêle, dégarnie de plume, couverte d'écaille, qu'on nomme communément & improprement la *jambe* & qui eſt le *tarſe*.

Les oiſeaux ont en général ou la *jambe* garnie de plumes juſqu'à ſon articulation avec le pied, comme les *poules*, les *pigeons*, *&c.* ou nue à quelque diſtance au-deſſus de cette articulation, comme les *hérons*, les *bécaſſes*, *&c.* & cette différence ſert à les diſtinguer & à les claſſer.

JAPACANI.

Troupiale du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 93 ; *genre XIX.*

Digitized by Google

Japaconi est le nom brasilien de ce *troupiale*; il est de la taille d'un *étourneau* : sa tête est noirâtre; le derrière du cou, le dos, les ailes & le croupion sont variés de noir & de brun; le devant du cou & le dessous du corps sont rayés transversalement de noir sur un fond blanc, mêlé de jaune; la queue est noirâtre en-dessus, tachée de blanc en-dessous; l'iris est couleur d'or; le bec est noir; les pieds sont bruns & les ongles noirs. On le trouve au Brésil & à la Jamaïque.

JAQUETTE. *Voyez* PIE.

JARDINER (*fauc.*), se dit d'un oiseau de proie que l'on dresse, &. qui, de terre, saute de toute l'étendue de sa longe, sur le poing de celui qui le leurre.

JASEUR.

Jaseur de Bohême. *Pl. enl.* 261.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 333, *genre XXII.*

Geai de Bohême vulgairement.

Garrulus bohémicus en latin par la plupart des auteurs.

Le *jaseur* est très-connu, mais son histoire l'est peu; les auteurs ne s'accordent ni sur son genre, ni sur les lieux qu'il habite. M. Brisson l'a rangé au nombre des *grives* & M. Linné parmi les *pies grièches*; comme il a un caractère qui lui est particulier, il pourroit composer un genre séparé; ce caractère distinctif consiste en des appendices, oblongs, applatis, étroits ou peu larges, d'une substance membraneuse, d'un rouge fort vif, qui terminent plusieurs des moyennes pennes des ailes.

Le *jaseur* est à-peu-près de la taille du *gros-bec*; toutes ses plumes sont douces au toucher & ont à l'œil l'aspect moëlleux & lustré de la soie; la tête est couverte d'une huppe terminée en pointe, de couleur marron, que l'oiseau peut baisser & relever à volonté: il y a de chaque côté de la tête, dans la ligne où l'œil est placé & sur le bas du front, près de la base du bec, un trait d'un noir foncé; la gorge est de cette même couleur qui s'avance en pointe sur le cou; tout le reste du corps est couvert d'un plumage d'un cendré-brun, foncé sur le dos, éclairci sur le croupion, lavé d'une teinte vineuse sur la poitrine, presque blanc sur le bas-ventre & fortement empreint de rousseâtre sur les couvertures du dessous de la queue: les grandes pennes des ailes sont noires; l'aile pliée est bordée de noir par en-bas, & en est terminée à son extrémité; elle est marquée sur le milieu de son bord inférieur d'une raie blanche oblongue, de devant en arrière; plus du côté de sa pointe & plus intérieurement de cinq à six traits blancs en pinceaux oblongs, terminés chacun par un des appendices membraneux, d'un rouge vif, que j'ai dit au commencement de cet article, être un caractere propre à cet oiseau; par-delà les appendices, se voient cinq à six traits jaunes, oblongs qui bordent chacun les pennes les plus près du corps; la queue est cendrée dans les deux tiers de sa longueur, coupée ensuite transversalement par une bande noire & terminée de jaune de jonquille: l'iris est rouge; le bec, les pieds & les ongles sont noirs; le nombre des appendices membraneux n'est pas toujours le même: on en a compté jusqu'à huit sur chacune des ailes dans certains individus & que quatre sur d'autres; sur quelques-uns même il n'y en a pas du tout: on ne sçait si ces différences sont le produit du sexe, de l'âge ou de quelqu'autre cause.

Les *jaseurs* sont très-communs dans les différentes contrées de l'Allemagne, & la Bohême n'est pas le pays où ils font une résidence ou exclusive, ou plus ordinaire, comme le nom qu'on leur a donné sembleroit l'indiquer; ils ne sont sédentaires dans aucune partie de l'Europe, & leur passage n'a rien d'exactement régulier: il paroît, d'après ce que les auteurs en ont écrit, que l'automne est le temps de leur arrivée; elle n'a pas lieu tous les ans dans les mêmes endroits, & elle ne se renouvelle quelquefois, dans certains lieux, que tous les trois, quatre & cinq ans. En général, le nord de l'Europe en est la portion que les *jaseurs* fréquentent; mais on les a vus se répandre, à la vérité, de loin en loin, en très-grand nombre, dans l'Italie, & il n'est pas rare qu'on en découvre quelques individus isolés dans les provinces de la France: ces oiseaux arrivent en bandes excessivement nombreuses dans les pays qu'ils ont coutume de fréquenter; ils se nourrissent de bayes & de fruits, principalement de fruits doux & abondans en sucs; ils paroissent avoir peu d'instinct, & ils donnent facilement dans les pièges: on en prend beaucoup de la même manière que les *grives*, avec lesquelles ils arrivent & avec lesquelles ils ont du rapport comme comestibles: en comparant ce qui a été dit sur les lieux où passent ces oiseaux, & d'où ils viennent en Europe, il paroît probable qu'ils se retirent dans les régions septentrionales, qu'ils y font leur ponte, & qu'ils ne les quittent que quand la rigueur excessive du froid & la disette, qui en est la suite, les y contraignent: de-là l'incertitude de leur apparition & leur absence dans certaines années; on les connoît en Suède, en Dannemark, en Pologne; on les a vus en Tartarie, & j'ajouterai à ces observations, que des peaux de *jaseurs*, en assez grand nombre, faisoient partie d'un envoi d'oiseaux de Sibérie que j'ai eu entre les mains. Mais quelles que soient les émigrations des *jaseurs* dans le nouveau continent, leur espèce n'y est pas bornée, & elle a été retrouvée dans le nouveau. Fernandez l'a observée au Mexique & Catesby à la Caroline. Feu M. le Beau avoit apporté de la Louisiane un grand nombre de peaux de ces *jaseurs* d'Amérique; ils ne sont pas aussi forts que les nôtres, & avec une taille plus petite, ils en diffèrent encore en ce qu'ils n'ont pas de noir sous la gorge, qui est de la même couleur que le cou; en ce que la poitrine est d'un brun très-clair & lavé de blanchâtre; que le ventre, les côtés & les jambes sont teints d'une nuance de jaune pâle; que les couvertures

Digitized by Google

du dessous de la queue sont blanches; que les pennes des ailes sont d'un cendré-brun, bordées en-dehors d'une nuance plus claire : ajoutons que les appendices membraneux qui terminent plusieurs des pennes moyennes des ailes sont plus étroits que ceux du *jaseur* d'Europe. La moitié des peaux apportées par M. le Beau, n'avoient aux ailes ni traits blancs, ni appendices rouges; elles étoient d'une couleur pleine. Cette variété du *jaseur* a été indiquée sous le nom de *jaseur de la Caroline*, par Catesby, *tom. I, pag. & pl.* 46, & par M. Brisson sous le même nom, *tom. II, pag.* 337. De tous les oiseaux connus jusqu'à présent, un seul, qui l'est depuis fort peu de temps, a, comme le *jaseur*, des plumes terminées par des appendices membraneux; c'est le *coq des Gattes*, nouvellement apporté de l'Inde par M. Sonnerat; mais ce trait unique de ressemblance entre ces deux oiseaux, qui diffèrent sous tous les autres aspects, n'établit aucun rapport entr'eux; & d'ailleurs, ce n'est pas sur les mêmes plumes que sont situés les appendices qu'on remarque sur ces deux oiseaux.

JASEUR de Bohême. *Pl. enl.* 261. BRISS. *tom. II, pag.* 333. *Voyez* JASEUR.

JASEUR de la Caroline. *Voyez* JASEUR.

JAUNAR. *Voyez* ROUGE-GORGE.

JAUNOIR du Cap de Bonne-Espérance.

Merle du Cap de Bonne-Espérance. *Planch. enlum.* 199.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 309, *pl. XXIII, fig.* 2, *genre XXII.*

Ce *merle* du Cap de Bonne-Espérance, est un peu plus gros que le nôtre, & il pourroit bien en être une variété produite par le climat : tout son plumage est d'un noir tirant au verd sur le dessus & le dessous du corps, la tête & le cou; les grandes pennes des ailes sont d'un brun-roux; les trois premières sont terminées de brun & les suivantes du même noir-verdâtre, qui est la couleur du plumage sur tout le corps; les pennes moyennes sont noires; celles de la queue sont noires dessus & dessous, & les deux du milieu sont en-dessus d'un noir qui tire sur verd; le bec est noir; les pieds & les ongles sont bruns.

JAY. *Voyez* GEAI.

JAYOU. *Voyez* GEAI.

JENDAYA (le).

C'est une *perriche* à queue longue & égale : elle a été indiquée par Marcgrave. M. Brisson l'a décrite d'après cet auteur, sous le nom de *petite perruche jaune du Brésil*, *tom. IV, pag.* 399, *genre LIII* : elle est de la grosseur d'un *merle*; la tête, la gorge, le cou, le haut du ventre & les côtés sont jaunes; le bas-ventre & le dessus du corps sont d'un verd-brillant; la même couleur s'étend sur les ailes, dont les pennes sont noirâtres à leur extrémité : la queue est verte; l'œil est placé au milieu d'une peau blanche & nue; l'iris est de couleur d'or; le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

JEU. (*fauc.*) *Donner le jeu*; c'est, en fauconnerie, permettre aux oiseaux de plumer la proie.

JOCASSE. *Voyez* DRAINE.

JOUDARDE. BEL. *Voyez* FOULQUE.

JOUDELLE. *Voyez* FOULQUE.

JOUGRIS. *Voyez* GREBE A JOUES GRISES.

JUDELLE. *Voyez* FOULQUE.

JUIF: Nom que le peuple donne à Paris au *martinet noir*. *Voyez* MARTINET NOIR.

JUPUBA. *Voyez* CASSIQUE ROUGE du Brésil.

Digitized by Google

KAKATOES.

Les *kakatoës* ſont des perroquets de l'ancien continent; on les nomme auſſi *cacatous* & *catacuas;* ces dénominations ſont imitatives du cri de ces oiſeaux : ils appartiennent aux parties méridionales de l'Aſie, ſoit du continent, ſoit des îles: on n'a pas trouvé ailleurs de *kakatoës* juſqu'à préſent: cette ſection contient les plus grandes eſpèces de perroquets de l'ancien continent.

Les *kakatoës* ont le bec plus arrondi, plus fort à proportion & plus gros que les autres *perroquets* : ils ont ordinairement le plumage blanc; mais ce qui les caractériſe ſpécialement, c'eſt une couronne de plumes longues, couchées en-arrière dans l'état de repos, que l'oiſeau relève à volonté & dont il ſe forme une ſorte de panache ou de diadême qui lui donne beaucoup de phyſionomie & ajoute à ſa beauté : les plumes, dont ce panache eſt compoſé, ſont rangées ſur une double file, & diſpoſées de façon que quand le *kakatoës* les relève elles forment ſur ſa tête une couronne ovale, arrondie en-devant, élargie ſur les côtés & ouverte en-arrière.

Les *kakatoës* apprennent très-difficilement à parler : ils retiennent fort peu de mots & les articulent toujours mal; mais ils ſont en général doux, careſſans & intelligens : on les eſtime à cauſe de ces qualités & de leur beauté : ils ont contre eux d'être criards & deſtructeurs : on diroit qu'un beſoin interne, une agitation ſecrete les portent à faire uſage de leur bec & à s'en ſervir pour rompre & dépecer : comme il eſt extrêmement fort, il n'y a point de meubles qui puiſſent y réſiſter, & il eſt impoſſible à ces oiſeaux de ne pas détruire : le meilleur moyen de les en empêcher, quand on les laiſſe en liberté, & d'obvier en tout temps à leurs cris, eſt de leur donner quelques morceaux de bois qu'ils réduiſent en buchettes : cet exercice ſuffit au beſoin qui les tourmente, & rarement ils abandonnent le morceau de bois qu'on leur a livré pour attaquer les meubles & mal faire : ſi on les contient par une chaîne ou en les enfermant, & qu'ils n'aient rien à dépecer, ils ſont ſujets à rompre leurs plumes & à ſe les arracher, tant le beſoin de faire uſage de leur bec les agite : ils ſont moins peſans que la plupart des autres perroquets & ils courent aſſez vîte par petits ſauts, s'aidant ſouvent de leurs ailes : ils ſont auſſi d'un naturel plus gai, d'un caractère plus remuant, & ils s'exercent par des attitudes, des geſtes & des mouvemens mimes.

Les *kakatoës* ſont du LIIIe genre, de la méthode de M. Briſſon : il en fait une ſection à part dont les caractères ſont *leur grandeur* & *la blancheur de leur plumage ;* il les nomme *cacatuæ* en latin.

KAKATOES (le). BRISS. *tom. IV, pag.* 204. *Voyez* KAKATOES (le) A HUPPE BLANCHE.

KAKATOES (le petit). BRISS. *tom. IV, pag.* 212. *Voyez* KAKATOES (petit) A BEC COULEUR DE CHAIR.

KAKATOES A AILES ET QUEUE ROUGES. BRISS. *tom. IV, pag.* 214, *genre LIII.*

Ce perroquet eſt de la groſſeur du *kakatoës à huppe blanche :* il a le bas du dos, les ailes, la queue & ſes couvertures, tant en-deſſus qu'en-deſſous, d'un beau rouge; tout le reſte de ſon plumage eſt d'un blanc-cendré; le bec & les ongles ſont d'un noir-foncé; les pieds d'un noir plus clair.

Il n'eſt pas certain que ce ſoit un *kakatoës*, puiſqu'Aldrovande, d'après lequel les auteurs parlent de ce perroquet, ne dit pas qu'il ſoit huppé.

KAKATOES (petit) A BEC ET COULEUR DE CHAIR.

Petit kakatoës des Philippines. *Pl. enl.* 191.

Petit kakatoës. BRISS. *tom. IV, pag.* 212 *pl. XXII, fig.* 1, *genre LIII.*

C'eſt le plus petit des *kakatoës;* il n'eſt pas auſſi gros que le *jaco;* ſa huppe eſt à proportion beaucoup plus courte & moins fournie que celle des autres perroquets de ſa ſection : les plumes ſituées ſur le devant du front ont une teinte d'un jaune de ſoufre, ſont terminées de blanc, & leur longueur eſt de dix-huit lignes; les autres plumes de la huppe ſont d'une couleur orangée-pâle; tout le reſte du plumage eſt blanc, excepté une teinte d'un rouge-foible ſur les côtés de la tête, aux couvertures du deſſous de la queue & une nuance de jaune de ſoufre en-deſſous des pennes des ailes & de la queue; le bec eſt d'un cendré-clair à ſon origine, & dans le reſte de ſa longueur d'un blanc animé d'une teinte de couleur de chair. On trouve ce *kakatoës* aux Philippines.

KAKATOES (le) A HUPPE BLANCHE.

Kakatoës BRISS. *tom. IV, pag.* 204, *pl. XXI, genre LII.*

Kakatoës des Moluques. *Pl. enl.* 263.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *poule* : ſa longueur totale eſt de dix-huit pouces; ſon bec a quinze lignes de long & deux pouces d'épaiſſeur; ſes ailes s'étendent aux deux tiers de la longueur de ſa queue; toutes ſes plumes ſont d'un blanc éclatant, excepté quelqu'unes des couvertures du deſſous de la queue qui ſont d'un jaune-clair ou couleur de ſoufre : on retrouve la même teinte ſur le deſſous des ailes & de la queue, excepté aux deux pennes intermédiaires de la queue qui ſont entièrement blanches : les plumes qui entourent

Digitized by Google

tourent le ſommet de la tête, lequel n'eſt couvert que d'un duvet, ſont grandes, fortes; les plus longues ont cinq pouces, elles ſont rangées ſur une double file, & forment une ſuperbe huppe quand l'oiſeau les redreſſe : il relève en même-temps une partie des plumes du cou; quand au contraire la huppe eſt baiſſée, il ramène par-deſſus les plumes des côtés de la tête, & il fait revenir celles des joues ſur la baſe du demi-bec inférieur. Les yeux ſont noirs, entourés d'une peau d'un blanc éclatant; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs; la baſe du demi-bec ſupérieur eſt entourée d'une peau noire dans laquelle l'ouverture des narines eſt placée.

KAKATOES A HUPPE JAUNE.

Pl. enl. 14.

BRISS. *tom. IV, pag.* 206, *genre LIII.*

Il y a deux races dans cette eſpece; l'une eſt plus forte que le *jaco*, & l'autre à-peu-près de la groſſeur de ce *perroquet*. La première eſt la plus rare : l'un & l'autre *kakatoës* ont le plumage blanc, excepté une nuance fort légère de couleur de ſoufre ſur le deſſous du corps, ſous les ailes & la queue & une tache de la même teinte un peu plus vive ſur chaque joue; les plumes de la huppe ſont molles, douces, effilées, longues de trois à quatre pouces, d'un jaune-citron, courbées vers leur extrémité en-arrière & réfléchies en-devant à leur pointe; l'œil eſt entouré d'une peau blanche; l'iris eſt rougeâtre, le bec, les pieds & les ongles ſont noirs; dans l'état de repos l'oiſeau tient ſa huppe baiſſée, il ramène pardeſſus les plumes latérales & fait revenir ſur la partie inférieure du bec les plumes qui en entourent la baſe; il dreſſe ſa huppe & il ſoulève en même-temps les plumes du derrière du cou toutes les fois qu'il eſt affecté, n'importe de quelle ſenſation. Ce *kakatoës* n'apprend pas à parler plus facilement que les autres perroquets de ſa ſection, mais ce défaut paroît dépendre dans ces animaux beaucoup plus des organes que de l'intelligence, & celui-ci eſt peut-être le plus aimable des *kakatoës*, par ſa docilité, ſon caractère careſſant, ſa vivacité & la gentilleſſe de ſes mouvemens pleins de grace : il eſt ſuſceptible d'attachement; il diſtingue la voix de ſon maître, il y obéit, il le prévient, il aime à en être flatté, & il rend careſſes pour careſſes : c'étoient deux perroquets de cette eſpèce, tous deux de la petite race, l'un mâle, l'autre femelle, qu'on montra à Paris à la foire Saint-Germain en 1775. Je les vis; leur maître les prenoit un ſur chaque main; ils redreſſoient leur huppe, abaiſſoient & relevoient la tête à pluſieurs repriſes; ce premier geſte, accompagné des propos du bateleur, étoit le ſalut des *kakatoës* à l'aſſemblée; il leur faiſoit enſuite différentes queſtions auxquelles ils ne répondoient que par un ſeul geſte, qui étoit cenſé être affirmatif, & qui conſiſtoit à baiſſer la tête; leur ſilence ou plutôt leur immobilité étoit réputée une réponſe négative. Le maître leur montroit, par exemple, un écu de ſix francs & leur demandoit s'ils connoiſſoient ce que c'étoit; à cette queſtion le ſigne affirmatif; il nommoit enſuite différentes contrées de l'Europe, en demandant ſi cette monnoie étoit de chaque état dont il prononçoit le nom, les perroquets ne faiſoient aucun geſte; le tour de la France venoit & les deux oiſeaux baiſſoient la tête; ils démontroient, de la même manière, ſçavoir combien l'écu de ſix francs contenoit de différentes pièces de monnoie; chaque fauſſe ſuppoſition du maître n'étoit ſuivie d'aucun mouvement, & la propoſition vraie l'étoit toujours du geſte d'aſſentiment. Le principe ſur lequel ce jeu étoit établi n'étoit pas difficile à pénétrer, le maître ne le cachoit qu'à qui ne vouloit pas le voir; lui-même n'accompagnoit d'aucun geſte toutes ſes fauſſes ſuppoſitions, mais à chaque propoſition vraie il baiſſoit un peu la tête, & le talent des *perroquets* conſiſtoit à être attentifs à ce geſte, à l'imiter, ſans jamais le répéter mal-à-propos; c'étoit beaucoup d'avoir accoutumé deux oiſeaux à ce dégré d'attention, contre lequel je ne les vis pas manquer une ſeule fois pendant plus d'une demi-heure que dura leur exercice. Ce jeu me parut expliquer celui de tous les animaux inſtruits dans le même genre, ſçavans en des choſes qui ſont évidemment au-deſſus de leur portée, & dont les geſtes du maître déterminent tous les mouvemens : ſon art & ſa patience conſiſtent à rendre les animaux attentifs à ſes geſtes, à les accoutumer aux mouvemens qui doivent les ſuivre de leur part; le mérite des animaux conſiſte à reconnoître les geſtes & à ſe rappeller les mouvemens que le maître indique : ainſi tout cet appareil n'eſt l'effet que de quelques ſignaux convenus. Mais j'ai été témoin d'un fait qui paroît prouver plus de réflexion & plus de combinaiſon de la part de la même eſpèce de *kakatoës*. Il y en avoit un dans une maiſon où j'ai demeuré long-temps; un chat angola, fort doux, y avoit été élévé depuis qu'on y avoit fait acquiſition du *kakatoës*; celui-ci avoit pris le chat en affection & il paroiſſoit en général aimer les jeunes chats; il les careſſoit, les baiſoit & les lêchoit; il ne pouvoit, au contraire, ſouffrir l'approche d'un chien commençal du même logis; il ne cherchoit pas à lui faire de mal, mais il paroiſſoit en avoir peur & il le fuyoit; à force d'avoir entendu répéter un nom qu'on avoit donné au chat ſon ami, il l'avoit retenu & accoutumé à le voir s'approcher de ceux qui prononçoient ce nom, il le répétoit avec une intention bien marquée de témoigner ſes affections à ſon compagnon; lorſque celui-ci étant endormi, le *kakatoës* vouloit l'éveiller & le provoquer à un jeu de courſes auquel tous deux s'exerçoient ſouvent, le *kakatoës* tournoit autour du chat en articulant ſon nom, d'abord d'un ton aſſez bas, hauſſant enſuite la voix & l'élevant enfin auſſi haut qu'il le pouvoit; la preuve qu'il n'avoit pas pour but

Digitized by Google

de faire ſimplement du bruit, & qu'il attachoit une ſignification au nom de ſon ami, c'eſt que dans cette occaſion il n'articuloit jamais deux autres mots qu'il prononçoit lorſqu'il ne faiſoit que s'amuſer à gazouiller, & il ne faiſoit pas non plus entendre les ſons aigus de ſon cri naturel : lorſque l'appel ne ſuffiſoit pas pour éveiller le chat, le *kakatoës* le tiroit doucement par les poils, & même par le bout de la queue ou des oreilles quand le ſommeil du dormeur étoit trop profond ; le chat en s'éveillant allongeoit ſur le *kakatoës* un coup de patte qui étoit une careſſe ; il ſe levoit & tous deux ſe mettoient à courir l'un après l'autre, le perroquet par petits ſauts & par petites volées baſſes ; alors ce n'étoit plus le nom du chat qu'il articuloit, mais il faiſoit des cris de joie & de gaieté ; ſi on leur jettoit une boule ou quelqu'autre jouet, ils ſe le diſputoient, ſe l'enlevoient, l'emportoient, ſe le reprenoient mutuellement ; mais je n'ai rapporté ce fait, que parce qu'il me paroît prouver que le nom du chat étoit devenu par l'habitude, pour le *kakatoës*, un ſon repréſentatif de l'objet même & que par conſéquent l'intelligence alloit dans ce *perroquet* juſqu'à combiner deux idées & attacher celle d'une forme à la conſonance d'un ſon.

KAKATOES (petit) A HUPPE JAUNE. *Pl. enl.* 14. *Voyez* KAKATOES A HUPPE JAUNE.

KAKATOES A HUPPE ROUGE.

BRISS. *tom. IV, pag.* 209, *genre LIII.*

Pl. enl. 498.

Grand cacatua. EDW. *tom. IV, pag.* & *pl.* 160.

Il eſt de la même groſſeur que le *kakatoës à huppe blanche*; ſon plumage eſt blanc & prend une légère teinte roſée, lorſque l'oiſeau eſt animé ; le deſſous des ailes & de la queue ſont couleur de ſoufre : les plumes qui ſont ſur le devant de la huppe ſont blanches & ont ſix pouces de long ; elles enferment un faiſceau de plumes étagées qui forment en ſe développant & en ſe relevant un ſuperbe panache ; les plumes intérieures ſont d'une belle couleur aurore, & je ne ſçai pourquoi les auteurs s'accordent à dire qu'elles ſont rouges, ſans déterminer la nuance ; la peau nue qui entoure les yeux eſt d'un gris-blanc ; l'iris eſt d'un rougeâtre-ſombre ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un noir-bleuâtre.

KAKATOES des Moluques. *Pl. enl.* 263. *Voyez* KAKATOES (le) A HUPPE BLANCHE.

KAKATOES (petit) des Philippines. *Pl. enl.* 191. *Voyez* KAKATOES (petit) A BEC COULEUR DE CHAIR.

KAKATOES NOIR.

Ce *perroquet* indiqué par M. Edwars, *glan. part. III, pag.* 229, *pl.* 316 : eſt, ſuivant cet auteur, de la groſſeur du *ara*. Il a tout le plumage d'un noir-bleuâtre, plus foncé ſur le dos & les ailes que ſous le corps ; la huppe eſt d'un brun-noirâtre. Une peau nue, rouge & ridée entoure les yeux & ſe prolonge en-deſſous du bec dont elle entoure la baſe ; le bec & les pieds ſont bruns : ce *kakatoës* ne diffère pas ſeulement des autres oiſeaux de ſa ſection, par la couleur du plumage & par celle de la peau nue qui entoure les yeux, mais encore en ce qu'il a la queue plus longue & étagée ; le deſſein coloré d'après lequel M. Edwars l'a décrit, lui avoit été envoyé de Ceylan & fait d'après nature. *Genre LIII.*

KAMICHI.

Pl. enl. 451.

BRISS. *tom. V, pag.* 518.

Kamichi, *kamouchi* par les Sauvages de la Guiane.

Anhima par ceux du Bréſil.

Cahuitahu ſur les rives de l'Amazone.

Camoucle. Mémoires ſur Cayenne, *tom. II, pag.* 278.

Le *kamichi* n'a encore été vu que ſous la zône torride du nouveau continent : c'eſt un oiſeau fort grand & plus gros que le *dindon* ; il réunit pluſieurs caractères dont un ſeul ſuffiroit pour le faire reconnoître ; il a à-peu-près le bec des gallinacés, mais un peu plus long & plus courbé à la pointe ; une corne grêle, cylindrique, perpendiculaire, courbée à ſon extrêmité, placée ſur le ſommet de la tête en-avant ; deux éperons aux ailes, l'un ſupérieur & le plus long, l'autre intérieur, & le plus court ; le bas des jambes dégarni de plumes ; les pieds aſſez courts & fort gros ; les doigts & les ongles très-longs ; trois doigts en-avant, un en-arrière ; les ongles légèrement courbes, pointus, & l'ongle du doigt de derrière qui eſt le doigt le plus court, plus long que les ongles des autres doigts ; les plumes de la tête & du haut du cou, douces, duvetées ou lanugineuſes & un peu friſées : M. Briſſon a fait de cette eſpèce, juſqu'à préſent unique, le LXXXVIe genre de ſa méthode. M. Bajon, correſpondant de l'Académie royale des ſciences, dont le talent obſervateur eſt connu, qui a demeuré long-temps à la Guiane, a donné l'hiſtoire du *kamichi* qu'il nomme *camoucle*, dans ſes mémoires ſur Cayenne, *tom. II, pag.* 278, *mém. III.* Je crois ne pouvoir mieux faire que de donner un précis de ce qu'il nous apprend touchant cet oiſeau ſingulier ; il en fait la deſcription ſuivante.

Le *camoucle* ou *kamichi*, a deux pieds quatre pouces du bout du bec à l'origine de la queue, & à ſon extrêmité trois pieds ; ſon envergure eſt de cinq pieds quelques pouces ; la partie ſupérieure du bec eſt longue de deux pouces ; le doigt du milieu en-devant, qui eſt le plus long, a quatre pouces & demi, le doigt interne, qui eſt le plus court, n'en a que deux, il eſt tourné fort en-dedans & ſitué preſqu'à la partie poſtérieure du pied : la couleur du plumage, lorſque l'oiſeau a acquis toute ſa taille, eſt ſur le cou, la poitrine, le dos, les ailes & la queue un noir d'ardoiſe, ſemé de quelques taches griſâtres ; les jambes & le deſſous du corps ſont blancs ; & le noir anticipe

Digitized by Google

ſur les côtés, de façon que le blanc forme une large tache triangulaire dont la baſe, eſt du côté de la poitrine & la pointe à l'origine de la queue; la tête & le cou ſont couverts de petites plumes courtes, douces au toucher, variées de noir & de blanc; les plumes du cou ſont blanches à leur origine, terminées de noir.

Les yeux ſont gros, ſaillans, noirs; les paupières ſont de la même couleur & dégarnies de plumes dans leur contour ſur une largeur d'environ deux lignes; les grandes pennes des ailes ont de quatorze à quinze pouces de long, ſont beaucoup plus groſſes que celles des *oies*, mais trop molles pour qu'on puiſſe s'en ſervir à écrire; celles de la queue ont huit à neuf pouces & ſont toutes d'égale longueur: le bec eſt noirâtre, & les pieds couverts d'écailles larges & rudes, ſont noirs. Il y a ſur le devant de chaque aile deux éperons ou deux ergots qui ſont des apophyſes de l'os du *métacarpe* ou de l'os de la troiſième partie de l'aile, ſuivant l'expreſſion de M. Bajon: ils ſont tous deux recouverts par une ſubſtance de même nature que la corne; le plus grand prend naiſſance près de l'articulation du troiſième os de l'aile avec le ſecond, le plus court eſt placé ſur l'extrêmité du même os; l'un eſt triangulaire, large à ſa baſe, long d'un pouce & demi, & il finit par une pointe très-aigue; l'autre n'a que ſix à ſept lignes de long, il eſt déprimé ſur ſes deux faces, d'une forme aſſez irrégulière & il ſe termine par une pointe mouſſe.

La corne qui s'élève ſur le ſommet de la tête n'eſt longue, ſuivant M. Bajon, que de deux pouces trois ou quatre lignes, mais ſa longueur varie: M. le comte de Buffon la porte à trois ou quatre pouces, & j'ai vu une de ces cornes qui en avoit près de cinq: elle naît dans un enfoncement de la partie antérieure du *coronal*; elle a une baſe oſſeuſe de deux à trois lignes de long qui eſt une apophyſe de l'os dont elle tire ſon origine, & qui paroît une expanſion de la table externe de cet os: le bas de la corne eſt creux & implanté ſur la protubérance oſſeuſe, ſa ſubſtance eſt la même que celle du tuyau des plumes ou ſemblable à de la corne, elle devient d'autant plus compacte & plus ſolide, qu'on approche davantage de la pointe qui eſt mouſſe & plus ou moins courbe.

Le *kamichi* eſt un oiſeau aſſez rare: on ne le trouve que dans certains cantons; dans les marécages, ſur les bords de la mer, dans les ſavanes noyées ou le long des ruiſſeaux; il ſe tient communément à terre & ſi il ſe perche quelquefois, c'eſt ſur des branches sèches: l'herbe la plus tendre, qu'il pâture à la manière des *oies*, des *canards*, du *dindon*, &c., eſt ſa nourriture la plus ordinaire; il vit auſſi des graines de certaines plantes, & quoique M. Bajon ne diſe pas qu'il ait de goût pour les inſectes & les vers, on peut le ſuppoſer d'après les habitudes des oiſeaux en général & d'après les lieux que le *kamichi* fréquente de préférence: il n'habite jamais les grands bois qui ſont dans l'intérieur des terres: il ne tourne l'appareil redoutable dont il eſt armé que contre ſes ſemblables, & il eſt certain, ſuivant M. Bajon, qu'il n'attaque jamais aucune eſpèce étrangère à la ſienne; mais dans le temps des amours les mâles ſe livrent de rudes combats à coup d'ailes, & ſe ſervent des éperons dont ils ſont armés pour s'entrediſputer la victoire. Ainſi dans les marécages de la Guiane l'amour inſpire à des oiſeaux, pacifiques quand ils n'éprouvent pas ſes fureurs, de tourner contre leur eſpèce des armes dont la nature les a pourvus, & dans les mêmes climats, ainſi que dans les contrées civiliſées, quand il a longtemps agité les hommes les plus doux, il met quelquefois entre leurs mains le glaive qu'il a éguiſé & qu'ils tournent contre leurs ſemblables: le plus doux des ſentimens de la nature devient ſouvent le plus impétueux & même le plus cruel, parce qu'il eſt le plus preſſant & celui qui laiſſe le moins de repos.

Le *kamichi* fait ſon nid dans des brouſſailles, ſouvent dans des joncs; il le place aſſez près de terre: la femelle fait ſa ponte au mois de janvier ou de février, & ne dépoſe que deux œufs: ſi elle eſt dérangée par quelqu'accident il y a une ſeconde ponte au mois d'avril ou de mai: les petits ne ſortent du nid que quand ils commencent à être en état de voler: ils ſuivent alors leur mère & peu de temps après ils s'en ſéparent: M. Bajon ne nous dit pas comment elle les nourrit dans le nid, & ſi ce ſoin ne regarde qu'elle ou ſi le mâle le partage. Il reſte encore bien des faits à examiner pour completter l'hiſtoire du *kamichi*; ſa chair eſt noire & un très-bon manger, ſur-tout celle des jeunes: c'eſt un mêts ordinaire chez le petit nombre d'habitans à portée de ſe le procurer.

Le *kamichi*, d'après ce que nous en apprend M. Bajon, ſeroit un des oiſeaux intéreſſans & utiles à tranſporter, & que d'après ſa manière de ſe nourrir, on pourroit eſpérer d'amener à l'état de domeſticité.

M. le comte de Buffon, à l'occaſion des ſolitudes où ſe trouve le *kamichi*, fait le parallèle des climats qui ſont ſous la zône torride dans les deux continens: d'un côté, la vue du ſecteur ne s'étend que ſur des déſerts arides; il parcourt des plaines immenſes ſans y découvrir aucun être vivant: il eſt brûlé ſur un ſol ſtérile par les rayons du ſoleil que répercutent les ſables afriquains; de l'autre, ſes regards ſe repoſent ſur les plaines marécageuſes de la Guiane: les vapeurs humides qui s'en élevent le rafraichiſſent: il voit à travers les *mangles* jettées en maſſifs ſur la vaſe, la trace des longs & tortueux replis des reptiles qui y ont ſerpenté, l'impreſſion des doigts de ceux dont les pieds l'ont pétrie, & au milieu de ſa méditation ſon oreille eſt frappée par la voix haute & ſonore du *kamichi*, qui parcourt ces vaſtes marécages

Digitized by Google

dont la terre & la mer ſe diſputent la poſſeſſion. J'allois copier ce morceau de la plus brillante éloquence deſcriptive : mais à qui n'eſt-il pas connu ? & qui ne ſe le rappellera pas au ſeul nom du *kamichi ?* Ainſi cet oiſeau, après nous avoir ſurpris par ſa forme, devoit nous étonner encore davantage par l'éloquence de ſon hiſtorien.

KAMOUCHI. *Voyez* KAMICHI.

KATRACA.

Faiſan de la Guiane. *Pl. enl.* 146.

Idem. BRISS. *tom. I, pag.* 270, *pl.* XXVI, *fig.* 2, *genre* VII.

Parraqua. Mémoires ſur Cayenne. *tom. I, pag.* 374. Mémoire XII.

Le nom de cet oiſeau, qui ſe trouve au Bréſil & à la Guiane, eſt, dans la première de ces deux contrées, *katrakas-katrakas*, & peut-être le même parmi les Sauvages de la Guiane ; mais les François le prononcent *parraqua*. Son hiſtoire n'étoit pas connue avant les mémoires ſur Cayenne, publiés par M. Bajon. M. Briſſon avoit rangé le *katraca* parmi les *faiſans*, & M. le comte de Buffon l'avoit mis à la ſuite de ces oiſeaux ; il leur appartient par la conformation du bec & des pieds, & même par la longueur de la queue ; mais il en diffère en ce que la ſienne n'eſt ni étagée, ni compoſée de plumes étroites & terminées en pointe comme celle des *faiſans* : les plumes de la queue du *katraca* ſont, au contraire, fort larges, plus évaſées à leur extrémité que dans le reſte de leur longueur, & ſe terminent en s'arrondiſſant : il porte ſur le derrière de la tête & le haut du cou des plumes un peu alongées, & qu'il relève à volonté. Ce caractère & la forme de ſa queue le rapprochent des *hoccos*, & c'eſt parmi ces oiſeaux que je crois qu'on doit le placer à la ſuite des *faiſans*.

M. Briſſon paroît ne l'avoir décrit que d'après un individu deſſéché, rétréci, & dont les défectuoſités ont été conſervées dans la planche qu'il a fait graver. C'eſt donc d'après M. Bajon, qui a obſervé cet oiſeau ſur les lieux, que j'en parlerai, & d'après un individu qu'il m'a envoyé.

Le *katraca* eſt de la groſſeur d'une très-petite poule, ou d'une poule d'Angleterre : le deſſus de ſa tête, les côtés & le haut du cou en-arrière ſont d'un brun-roux ; il y a au milieu de la gorge une bande longitudinale d'un blanc-ſale ; le bas du cou la poitrine, le deſſus du corps, les pennes des ailes, & de la queue en-deſſus ſont d'un brun lavé d'une très-légere teinte olivâtre ; quelques pennes des ailes ſont bordées extérieurement de rouſſeâtre, & une teinte-claire de cette nuance s'étend ſous toute la queue ; le deſſous du corps eſt d'un gris tirant un peu ſur le fauve, & les jambes ſont d'un brun-clair ; la queue eſt longue d'un pied, large & pendante ; le bec eſt noirâtre & les pieds ſont d'un brun tirant un peu ſur le rougeâtre ; les ailes ſont courtes, & ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue : le *katraca* a le vol court & peſant ; mais ce qui le rend remarquable, c'eſt ſa voix plus forte peut-être, ſuivant M. Bajon, que celle d'aucun autre oiſeau du nouveau monde ; il la fait ſur-tout entendre depuis la pointe du jour, juſqu'au lever du ſoleil, & particulièrement dans les deux ſaiſons où il fait ſes pontes. Les *katracas* ne ceſſent alors, le matin, de s'appeller & de ſe répondre : leur cri exprime préciſément le mot *parraqua*. La longueur & la diſpoſition de la trachée-artère ſont les cauſes de cette voix ſi forte qui les diſtingue des autres oiſeaux & les rapproche d'un petit nombre, tel que le *pierre*, dans lequel on a trouvé la même organiſation. Voici comme M. Bajon décrit le trajet de la trachée.

« Au lieu de ſe plonger au bas du cou dans la » poitrine, elle ſe porte vers l'extérieur de cette » cavité, paſſe ſur la partie antérieure de la clavi- » cule gauche, deſcend le long & dehors du ſter- » num, recouverte ſeulement de la peau, juſques » près de la partie inférieure du cartillage xyphoïde, » où elle ſe recourbe en faiſant une anſe ; elle » remonte de l'autre côté du ſternum, à peu de » diſtance de la portion deſcendante, gagne en » paſſant ſur la partie antérieure de la clavicule » droite, le haut de la poitrine, & ſe plonge enfin » dans ſa cavité pour s'y diſtribuer à l'ordinaire ».

Les *katracas* pondent deux fois par an ; la première en décembre ou janvier ; la ſeconde en juin ou juillet : on ne les entend pas pendant qu'ils ſont occupés du ſoin de la couvée, & ſi quelques-uns d'entr'eux font retentir les bois de leurs cris, ce ne ſont que des mâles qui n'ont pas trouvé à s'apparier : la femelle dépoſe à chaque ponte cinq ou ſix œufs dans un nid conſtruit ſur des arbres touffus, à la hauteur de ſept à huit pieds de terre ; les petits en deſcendent fort peu de temps après être nés, & la mère les conduit comme une poule qui mène ſes pouſſins : ils ne vivent d'abord que de vers & d'inſectes, & la mère ne ceſſe de grater la terre pour leur en découvrir ; ils la quittent lorſqu'ils ſont en état de voler : des graines & des fruits de différentes eſpèces, deviennent alors leur principale nourriture : ils aiment auſſi à pâturer l'herbe tendre.

Pendant la chaleur du jour, les *katracas* reſtent conſtamment dans les bois les plus épais ; mais le matin & le ſoir ils en ſortent pour chercher des vivres : ils ſe plaiſent dans les forêts qui ont repouſſées ſur des terres anciennement cultivées, & ils fréquentent auſſi volontiers les bois voiſins des terres en valeur & même des habitations, en quoi ils diffèrent des *hoccos*, du *marail*, avec leſquels ils ont d'ailleurs tant de rapports, mais qui ne quittent pas les grands bois & qui ne s'approchent pas de la mer, dont les *katracas* n'évitent pas le voiſinage. Pris jeunes, ils deviennent familiers au point d'en être incommodes : cependant ils aiment à coucher dehors, perchés en plein air : leur chair reſſemble beaucoup à celle du *faiſan*.

KILAKIL. *Voyez* PERROQUET VERD A TÊTE BLEUE.

Digitized by Google

KILDIR.

Pluvier à collier de Virginie. BRISS. *tome V, pag. 68, genre LXIX.*

Pluvier criard. CATESB. *tome I, pag. & pl. 71.*

Ce *pluvier*, qui se trouve à la Virginie & à la Caroline, y a été nommé *kil-deer*, d'après son cri : Catesby le compare à la *bécassine* pour la grosseur; sa longueur totale est de dix pouces moins trois lignes : il a sur le sommet de la tête une large tache noire; une bande blanche sur le front, étendue des deux côtés au-dessus des yeux; le reste de la tête, le dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes d'un gris-brun; le croupion & le dessus de la queue roux; la gorge, le dessous du corps & le tour du haut du cou blancs : sur le bas du cou un large collier noir, un autre collier blanc au-dessous, séparé du blanc, qui s'étend sur le dessous du corps, par une plaque noire en travers de la poitrine d'un côté à l'autre : les grandes pennes des ailes brunes; les moyennes d'un gris-brun; la queue rousse dans les deux tiers de sa longueur; roussêâtre à son extrêmité; noire entre ces deux teintes; les paupières rouges; le bec noir; le bas des jambes & les pieds d'un jaune-pâle & les ongles noirâtres.

Le même *pluvier* est fort commun à la Louisiane, d'où M. le Beau l'avoit rapporté : c'est un oiseau criard & redouté des chasseurs, parce que ses clameurs donnent l'alarme au gibier & l'avertissent de prendre la fuite.

On trouve à Saint-Domingue un *pluvier* qui a du rapport avec le *kildir*, & qui paroît n'en être qu'une variété : il a été représenté *pl. enl.* 286, & décrit par M. Brisson, *tom. V, pag.* 70, sous le nom de *pluvier à collier de Saint-Domingue.* Il est moins grand que le *kildir*, & d'une taille moyenne entre ce *pluvier* & notre *pluvier à collier.*

La partie antérieure du front est couverte d'une tache blanche transversale qui s'étend de chaque côté au-dessus des yeux; il y a une tache noire sur le sommet de la tête, dont le surplus est d'un gris-brun, lavé de roussêâtre à la pointe des plumes; le dos & les plumes scapulaires sont colorés de ces mêmes teintes : le croupion & le dessus de la queue sont roux; la gorge, le tour du haut du cou & le bas en-devant sont blancs; le milieu est entouré d'un collier noir, large par-devant & fort étroit en-arrière : le dessous du corps est blanc; mais cette couleur est séparée de la même nuance, qui teint le bas du cou, par une bande transversale d'un côté à l'autre de la poitrine : cette bande est mi-partie de noir & de blanc; la première de ces deux couleurs est comprise sur chaque plume, entre le blanc qui les colore à leur origine & à leur pointe : les pennes des ailes sont variées de noir & de blanc; la dernière couleur, l'aile étant pliée, n'est guère sensible qu'au milieu de l'aile & à la pointe de quelques-unes des grandes pennes du côté intérieur; celles de la queue sont variées de noir, de blanc & de roussêâtre; les deux du milieu sont d'un gris-brun, terminées de roussêâtre : le bec est d'un cendré-bleuâtre & sa pointe est noire; le bas des jambes & les pieds sont d'un cendré-bleuâtre, & les ongles noirs.

KINGALIK.

C'est un de ces oiseaux qui ne sont connus que par les relations des voyageurs, & qui, par cette raison, le sont presque toujours imparfaitement : celui-ci a paru à M. le comte de Buffon avoir plus de rapport au genre des *poules d'eau*, qu'à tout autre. Il en parle dans les termes suivans :

« Il est plus grand que le *canard*, & remarquable par une protubérance dentelée qui lui croît sur le bec, entre les narines, & qui est d'un jaune orangé; le mâle est tout noir, excepté qu'il a les ailes blanches & le dos marqueté de blanc; la femelle n'est que brune ». Cet oiseau est du Groëland.

KINK (le).

Le kink de la Chine. *Pl. enl.* 272.

C'est une espèce nouvelle qui m'a été envoyée de la Chine, & qui m'a paru avoir tous les caractères du *merle*; celui-ci est d'un tiers plus petit que le nôtre; la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine sont d'un cendré-grisâtre sur les côtés du cou, blanchâtre sur la gorge, teint d'une nuance violette, légère sur la poitrine & plus foncée sur le dos; les couvertures du dessus des ailes, le bas du dos, le croupion & le dessous du corps sont d'un beau blanc; les couvertures du dessus de la queue sont d'un gris nué de violet : les pennes des ailes sont noires, lustrées & à reflets, comme on en voit sur l'acier poli; la queue est étagée du milieu sur les côtés; les deux pennes du milieu sont noires, terminées de gris-blanc foncé; les latérales ne sont noires qu'à leur origine & d'un gris-blanc-clair dans leur longueur : le bec est noirâtre; les pieds grisâtres; les ongles noirs. *Genre XXII.*

KINKI-MANOU de Madagascar.

Grand gobe-mouche cendré de Madagascar. *Pl. enl.* 541.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 389. *pl. XXXVII, fig. 1, genre XXIV.*

Ce *gobe-mouche* se trouve à Madagascar, où les habitans lui ont donné le nom de *kinki-manou*, suivant M. Brisson. Il n'est pas tout-à-fait si gros qu'un *merle* : la tête, la gorge & le haut du cou sont d'un cendré-rembruni & tirant sur le noir; le reste du cou, le dessus & le dessous du corps sont d'un cendré foncé sur les parties supérieures, & plus clair sur le dessous du corps : les pennes des ailes sont noirâtres, bordées extérieurement de cendré; les deux du milieu de la queue sont de cette dernière couleur & noirâtres au bout; les latérales sont noires, & les deux plus extérieures sont terminées de cendré-clair; le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

KIOLO.

Râle à ventre roux de Cayenne. *Pl. enl.* 753.

Il est plus petit que la *marouette* : le dessus de

Digitized by Google

la tête, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un roux-foncé & rougeâtre, plus clair & moins fortement nué ſur la gorge; les joues ſont griſâtres; le deſſus du corps & des ailes ſont d'un brun mêlé d'une nuance olivâtre; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre & l'inférieur eſt blanc: les pieds ſont d'un gris-blanc; les ongles noirâtres.

Ce *râle* eſt fort commun à la Guiane, dont les habitans lui ont donné le nom de *kiolo*, d'après ſon cri: il fait ſon nid dans les halliers, n'y emploie qu'une ſorte d'herbe qui eſt rougeâtre, & le termine en une voûte qui le met à l'abri de la pluie. *Genre LXXIV.*

KIRMEWS. *Voyez* MOUETTE CENDRÉE.

KOULIK (le).

Toucau à collier de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 429, *pl. XXXII, fig.* 2, *genre LIV.*

Idem. *Pl. enl.* 577.

C'eſt un *toucau* de la ſection des *aracaris* & une des plus petites eſpèces de ce genre: le nom de *koulik* lui a été donné par les François de la Guiane, comme un mot qui, prononcé d'un ton bref, exprime ſon cri: ſa longueur eſt d'environ treize pouces; ſes ailes pliées ne dépaſſent que de très-peu l'origine de la queue; la tête, le cou, la poitrine & le haut du ventre ſont d'un très-beau noir; le bas-ventre & les jambes ſont de couleur olivâtre, mêlée de marron; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouge vif; le deſſus du corps & les moyennes pennes des ailes ſont d'un verd-d'olive-clair; les grandes pennes ſont brunâtres; celles de la queue ſont verd-d'olive en-deſſus, brunes en-deſſous, terminées de marron: il y a, de chaque côté des joues, une tache d'un beau jonquille, & au bas du cou en-arrière, un demi-collier étroit de la même couleur: l'œil eſt entouré d'une peau nue, dont j'ignore la nuance; le bec eſt d'un rouge aſſez vif à ſa baſe & noir dans le reſte de ſa longueur; le rouge s'étend davantage ſur la portion inférieure; les pieds ſont d'un gris-bleuâtre; les ongles noirs. La femelle, qui a été repréſentée *pl. enl.* 729, ſous le nom de *toucan à ventre gris de Cayenne*, diffère du mâle en ce que la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-cendré; elle a le derrière du cou brun & le demi-collier jaune, ou manque tout-à-fait, ou il eſt fort peu apparent.

KUTGEGHEF. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

Digitized by Google

LABBE.

Stercoraire. BRISS. *tom. VI, pag.* 151, *genre Cl.*
Idem, *pl. enl.* 991.

Les *labbes* ſont les mêmes oiſeaux que pluſieurs auteurs ont nommés *ſtercoraires*, parce qu'on croyoit qu'ils vivoient des excrémens que rendoient en volant les *mouettes* qu'ils ont coutume de pourſuivre; mais il paroît avéré que les *labbes* ne ſe nourriſſent point de cet aliment dégoûtant, & qui n'en ſçauroit être un, puiſqu'il n'eſt qu'une lie épuiſée des ſucs nourriciers. Des obſervations mieux faites, & en particulier celles de M. Baillon de Montreuil-ſur-mer, communiquées à M. le comte de Buffon, prouvent aſſez évidemment que les *labbes* ne pourſuivent les autres oiſeaux de mer que pour les obliger à dégorger le poiſſon qu'ils ont pris & qu'ils retiennent au vol dans le moment où les oiſeaux qu'ils attaquent le dégorgent: ils ſont pour les *mouettes*, & particulièrement pour *la petite mouette cendrée*, ce que *la frégate* eſt vis-a-vis du *fou*, un ennemi incommode & dangereux dont ces oiſeaux ſe délivrent en rendant la proie qu'ils avoient enlevée: les pêcheurs des mers du nord ſur leſquelles ces oiſeaux ſont moins rares que ſur les nôtres, car ils ne ſont très-communs nulle part, leur donnent le nom de *labbes*; ce qui vient d'être dit indique aſſez que ce ſont des oiſeaux de mer: ils ſont palmipèdes; les trois doigts antérieurs ſont réunis par une membrane commune, qui n'aſſujettit pas-le doigt poſtérieur; le bec eſt preſque cylindrique, ſans dentelure; l'extrêmité de la portion ſupérieure eſt crochue; celle de l'inférieure eſt arrondie: le bas des jambes eſt dégarni de plumes; les *labbes* reſſemblent beaucoup aux *goélands* & aux *mouettes*, par la longueur de leurs ailes, la quantité de plumes dont ils ſont couverts & la forme totale de leur corps; mais ils en diffèrent par celle du bec, & c'eſt auſſi par ce caractère qu'ils différent des *pétrels*: » ils ont le vol vif & » balancé comme celui de l'*autour*; le vent le » plus fort ne les empêche pas de ſe diriger aſſez » juſte pour ſaiſir en l'air les petits poiſſons que » les pêcheurs leur jettent..... Ils ménagent ces » oiſeaux, parce qu'ils ſont pour eux l'annonce & » le ſigne preſque certain de la préſence du ha» reng..... Cet oiſeau eſt preſque toujours ſur la » mer: on n'en voit ordinairement que deux ou » trois enſemble.... lorſqu'il ne trouve pas de pâ» ture à la mer, il vient ſur le rivage attaquer les » *mouettes*... & leur donnant deux ou trois coups, » les force à rendre, par le bec, le poiſſon qu'elles » ont dans l'eſtomac & qu'il avale à l'inſtant ». (Extrait de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, qui cite, ſur ce même objet, la *collection académique, part. étrang. tom. XI, pag.* 51).

LAB

Le *labbe*, proprement dit, eſt à-peu-près de la groſſeur de la *petite mouette*: ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied cinq pouces; il a trois pieds & demi de vol: tout ſon plumage eſt d'un brun-ſombre & terne, moins foncé ſur les parties inférieures que ſur les parties ſupérieures; le bec & les pieds ſont noirs: il arrive quelquefois, ſur-tout en hiver, que les coups de vent pouſſent des *labbes* ſur nos côtes, & même dans l'intérieur des terres.

Un homme pêchant à la ligne, au mois de ſeptembre, ſur le rivage de la ſeine près Paris, amena, en retirant ſa ligne, un *labbe* qui s'étoit précipité ſur le poiſſon qui y étoit pris; il l'avoit avalé & s'étoit accroché lui-même à l'hameçon. On m'apporta ce *labbe* vivant: j'en ai reçu un autre, auſſi en automne, de M. Fougeroux de Bondaroy, qui l'avoit tué à la chaſſe, ſur ſes terres, dans le Gâtinois: c'étoit le *labbe* que M. Briſſon nomme *ſtercoraire rayé*, & que M. le comte de Buffon & Edwars regardent comme la femelle du *labbe à longue queue*.

LABBE A LONGUE QUEUE.

Stercoraire à longue queue de Sybérie. *Pl. enl.* 762.
Stercoraire à longue queue. BRISS. *tom. VI, p.* 155, *genre Cl.*
Oiſeau arctique. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 149.

Cet oiſeau faiſoit partie d'un envoi qui m'avoit été adreſſé de Sibérie: il eſt beaucoup plus petit que le *ſtercoraire* ordinaire, & remarquable par les deux longues plumes étroites qui occupent le milieu de la queue; les latérales vont en décroiſſant, & les deux extérieures ſont les plus courtes: il a le deſſus & le derrière de la tête noirs; le bas des joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine d'un très-beau blanc; le reſte du plumage d'un cendré clair ſur le deſſous du corps, & plus foncé ſur le deſſus; les grandes pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un cendré-noirâtre; le bec & les pieds étoient décolorés: la planche d'Edwars repréſente le bec rougeâtre, noirâtre à ſa pointe; les pieds jaunes & la membrane qui lie les doigts noirâtre.

Malgré l'autorité de MM. de Buffon & Edwars, je ne trois pas que le *ſtercoraire rayé* de M. Briſſon, *tom. VI, pag.* 152, *pl. XIII, fig.* 2, ſoit la femelle du *labbe à longue queue*; ce qui m'empêche de le penſer, c'eſt qu'ayant en ma poſſeſſion l'un & l'autre de ces oiſeaux, ſans m'arrêter à la différence très-grande du plumage, qui cependant diffère fort peu du mâle à la femelle parmi les oiſeaux avec leſquels les *labbes* ont le plus de rapports, j'ai trouvé le *labbe rayé*, que ces deux ſçavans ornithologiſtes croient être la femelle, beaucoup plus gros que le *labbe à longue queue* qui leur paroît le

Digitized by Google

mâle ; mais celui que M. Briſſon nomme *ſtercoraire rayé*, étant de la même taille que le *labbe* ou *ſtercoraire*, proprement dit, n'en différant que par quelques ondes & quelques taches en bandes tranſverſales, d'un gris-ſale & rouſſeâtre à l'extrêmité des plumes ſur un fond du même brun à-peu-près, qui colore tout le plumage du *labbe* commun, je ſerois fort porté à penſer que c'eſt la femelle, ou un jeune de cette eſpèce ; d'ailleurs j'ai remarqué, à l'article de cet oiſeau, qu'il n'étoit pas très-rare que des coups de vent pouſſaſſent des *labbes* ſimplement dits, & des *labbes rayés* juſqu'en nos climats : j'en ai cité deux exemples ; je n'ai jamais vu, au contraire, de *labbe à longue queue* que celui qui avoit été envoyé de Sibérie.

LAEMMER-GEIER. *Voyez* CONDOR.

LAGOPÈDE.

Lagopus en latin ;

Lagopede. BUFF. *Oiſ. ed. ind. tom. III* ..... *p.* 383.
Attagas. Idem ..... *p.* 365.
Attagas blanc. Idem ..... *p.* 381.
Gelinotte blanche. BRISS. *t. I, p.* 216. } *Genre V.*
Gelinotte huppée ... Idem ..... *p.* 209. }
Francolin. BEL. *Hiſt. des oiſ. p.* 241.
Perdrix blanche. BEL. *Hiſt. des oiſ.* ..... *p.* 259.

J'ai dit, au mot *attagas*, que je penſois avec M. le baron de la Peirouze que *l'attagas* des anciens & le *lagopède* des modernes, ſont le même oiſeau ; que les raiſons de ce ſentiment étoient fondées ſur les différences du plumage du *lagopède*, ſuivant l'âge & la ſaiſon ; elles ſont telles, ſelon les circonſtances, que le *lagopède* eſt évidemment, ſuivant le temps où on l'obſerve, l'oiſeau que les auteurs ont nommé, tantôt *attagas* ou *attagen*, tantôt *lagopède*, que d'autres ont appellé *attagas blanc*, *gelinotte blanche*, *gelinotte huppée*. Avant que M. de la Peirouze eût fait imprimer ſon ouvrage, il m'avoit communiqué par lettres ſon opinion, & il m'avoit en même-temps envoyé des peaux de *lagopèdes* pris dans les temps convenables. J'en conſerve une qui me paroît fournir une preuve démonſtrative, parce que le plumage eſt mixte & qu'il contient aſſez du plumage blanc du *lagopède* pour le faire reconnoître, & aſſez du plumage varié de *l'attagas* pour qu'on y retrouve cet oiſeau. Ce n'eſt cependant que la peau du même individu, & par conſéquent *l'attagas* & le *lagopede* ne ſont qu'une ſeule & même eſpèce. Quant à *l'attagas blanc*, il me paroît trop ſemblable *au lagopède dans ſon plumage blanc* pour pouvoir le regarder comme différent. On doit donc, d'après ces motifs, effacer du catalogue des oiſeaux *l'attagas* ou *attagen* que M. Briſſon a nommé *gelinotte huppée*, & *l'attagas blanc* : ne faire de ces deux oiſeaux qu'une ſeule eſpèce avec le *lagopède*, ou ſi l'on préféroit le nom ancien *d'attagas* au nom de *lagopède* employé par les modernes, il faudroit effacer le *lagopède* du catalogue, ainſi que *l'attagas blanc*, & ne conſerver que le nom *d'attagas* ou *d'attagen*.

Des réductions ſemblables à celles dont je viens de parler, fondées de même ſur les faits & l'obſervation, ſeroient un des travaux les plus utiles en ornithologie ; il n'eſt pas poſſible d'étudier cette ſcience ſans en ſentir la néceſſité ; mais elles ne ſçauroient être qu'un effet du temps : celle-ci eſt due à M. de la Peirouze. Comme ce ſçavant habite un climat où le *lagopède* eſt commun, qu'il a ſuivi & obſervé long-temps ſes habitudes, c'eſt d'après l'hiſtoire qu'il en a donnée que je le ferai connoître ; mais auparavant, je répondrai à deux objections qui ſe préſentent contre la réduction que M. de la Peirouze fait de *l'attagas* au *lagopède*. Si ce dernier oiſeau, dira-t-on, étoit le même que celui dont Ariſtote a parlé ſous le nom *d'attagas*, ce philoſophe, dont l'exactitude eſt reconnue, n'auroit pas dit que le lièvre eſt le ſeul animal qui ait du poil ſous la plante des pieds, puiſque c'eſt ce même caractère qui diſtingue le *lagopède* parmi les oiſeaux : mais cette objection prouve ſeulement que rien juſqu'à préſent ne détruit l'aſſertion d'Ariſtote, & que les modernes ſe ſont trompés en attribuant au *lagopède* une particularité que le philoſophe grec aſſure n'appartenir qu'au lièvre. En effet, il y a ici une double erreur qui a ſa ſource dans l'ouvrage de Pline : 1°. le vêtement qui couvre les pieds du *lagopède*, n'a que l'apparence du poil & conſiſte en effet en de véritables plumes : 2°. quand on les examine avec l'attention néceſſaire, & qu'on les écarte, on s'apperçoit qu'elles ont leur inſertion ſur les côtés, que comme dans certains oiſeaux de nuit leur direction les fait paſſer ſous la plante du pied, mais qu'aucune n'y prend naiſſance, & que cette partie eſt auſſi dégarnie de plumes dans le *lagopède* que dans les autres oiſeaux ; mais que, comme dans pluſieurs oiſeaux de proie, elle eſt ſeulement couverte par le prolongement des plumes latérales.

La ſeconde objection qu'on pourroit faire, vient droit de ce que M. Briſſon ſemble attribuer une huppe à la *gélinotte*, qu'il diſtingue par l'épithète *huppée*, & que le *lagopède* n'a pas de huppe. Mais cette *gelinotte huppée* eſt un des oiſeaux que l'auteur a décrits, ſans les avoir vus, d'après ce que les auteurs en avoient écrit, & il ne dit pas dans la deſcription, lui qui eſt ſi exact, un mot de la huppe que la dénomination ſemble indiquer. Il n'y a donc rien à conclure du mot *huppé*, dont ſe ſert M. Briſſon pour déſigner une *gelinotte* d'une eſpèce particulière, & l'on ne ſçauroit en inférer que ce ne ſoit pas le même oiſeau que le *lagopède*. Je paſſe à ſa deſcription.

Le *lagopède* a, du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces environ, deux pieds d'envergure, & ſon poids eſt de ſeize onces à-peu-près : le bec eſt court & noir ; la mandibule ſupérieure eſt un peu arquée ; les mâles ont une raie noire qui part de chaque côté du bec & qui s'étend juſqu'au-delà

Digitized by Google

qu'au-delà de l'œil : il eſt entouré par une large membrane charnue, feſtonnée dans ſon contour, d'un rouge très-vif ; la même membrane eſt plus petite & moins colorée dans les femelles : toutes les plumes qui couvrent la tête, le cou, les ailes & le corps ſont d'un blanc éclatant ; les tiges des ſix premières grandes plumes des ailes ſont noires ; la queue eſt compoſée d'un double rang chacun de quatorze plumes : le rang ſupérieur eſt d'un blanc pur ; mais les plumes du rang inférieur, couvert par le premier, ſont noires, terminées par du blanc.

Les cuiſſes, les jambes & les doigts ſont garnis d'un duvet, long, épais, qui a l'apparence du poil ; il ne paroît à découvert que les ongles : ils ſont noirs, longs, crochus & creuſés en-deſſous : la plante des pieds & les doigts en-deſſous ſont nuds ; les poils, ou plutôt le duvet, dont ils ſemblent couverts, ont leur inſertion ſur les côtés.

Le plumage dont on vient de lire la deſcription, eſt celui qui couvre le *lagopède* en hiver. Cet oiſeau porte un vêtement bien différent en été : le fond de ſon plumage eſt noir, ſemé de grandes taches rouſſes : il y a quelques plumes dont le bout eſt blanc : la poitrine, les couvertures du deſſous de la queue & les côtés ſur-tout, ſont rayés alternativement de noir & de fauve : les pennes des ailes conſervent leur blancheur : un duvet long & ſoyeux d'un blanc-rouſſeâtre, couvre les cuiſſes & le jarret ; le derrière des jambes & le deſſous des pieds ſont nus & couleur de plomb : le devant de la jambe & le deſſus des doigts portent un duvet preſque ras, peu épais, d'un gris-rouſſeâtre. Cette livrée eſt celle des *lagopèdes* qui ſont âgés de plus d'un an ; mais ceux qui ſont à leur première année ont le plumage gris, ponctué de noir, mêlé de beaucoup plus de blanc que dans les vieux, principalement aux ailes, à la gorge, ſous le ventre & aux cuiſſes, aux jambes & aux pieds : ils ont ces parties preſque fourées autant en été qu'elles le ſont en hiver, ſur les vieux.

Enfin les femelles de tout âge ont les couleurs plus lavées que les mâles.

Les *lagopèdes* commencent en octobre à blanchir, & ſont tout-à-fait blancs en décembre : cependant on ne ceſſe pas, pendant l'hiver, d'en trouver quelques-uns qui conſervent quelques taches ſur le dos & le derrière du cou. Ce ſont, ſi on en croit les chaſſeurs, des oiſeaux de l'année : ils prennent en mai le plumage d'été, ainſi que tous ceux de leur eſpèce.

Le *lagopède* eſt pulvérateur : il eſt lourd, a le vol peſant, mais il eſt très-léger à la courſe. Il vit, pendant l'hiver, en ſociété, qui eſt compoſée du père, de la mère & de la couvée. La famille eſt de ſix juſqu'à dix individus : ils habitent conſtamment les cimes des hautes montagnes où ils trouvent un arbuſte pour lequel ils paroiſſent avoir un goût décidé ; c'eſt le *rhododendrum ferrugineum* de Linné. Quoique cet auteur place leur habitation en Suède dans les forêts, on n'en trouve point en nos contrées, même dans les forêts voiſines des montagnes. Ils ſe nourriſſent des ſommités, des feuilles, des fleurs & des fruits de pluſieurs végétaux, tels que le *rhodendrum* qu'ils préfèrent, *l'airelle*, la *bouſſerolle*, le *zaléa*, le *bouleau nain*, &c. Ils ont auſſi du goût, comme la plupart des oiſeaux, pour les inſectes.

Chaſſés des ſommités des hautes montagnes en hiver, par la quantité de neige & la diſette qu'elle occaſionne en couvrant les végétaux dont les *lagopèdes* ſe nourriſſent, ils cherchent les mêmes alimens dans des lieux plus bas, & qui, par leur poſition, ſont preſque toujours à découvert ; auſſitôt qu'ils ont ſatisfait leur appétit, ils regagnent la neige pour laquelle ils ſemblent être faits : ils choiſiſſent des endroits à l'abri du ſoleil & du vent qu'ils paroiſſent redouter : ils ſe creuſent, dans la neige, des trous où ils demeurent tranquilles, au milieu de lieux ſolitaires & inacceſſibles, mais où, par ces raiſons même, il y a moins de danger & plus de liberté. Ils changent aſſez ſouvent de trous & s'en creuſent de nouveaux en écartant la neige avec les pieds ; ils rejettent auſſi celle qui tombe ſur eux & dont ils ſe trouveroient couverts. C'eſt par le moyen de ces trous imprimés ſur la neige que les chaſſeurs les ſuivent comme à la piſte, au milieu des précipices & au riſque de leur vie. Le beſoin d'une union plus intime ſépare les familles au mois de juin ; alors les *lagopèdes* s'apparient & les couples s'écartent les unes des autres depuis le ſommet des montagnes juſqu'à la moitié de leur hauteur. Chaque paire grate, de concert, un creux circulaire d'environ huit pouces de diamètre au bas d'un rocher ou d'un arbuſte, & ſans ordinairement aucune autre précaution, ſans, à proprement parler, former de nid ; la femelle, au bout d'un mois, pond depuis ſix juſqu'à douze œufs, le plus communément ſix ou ſept : ils ſont d'un gris rouſſeâtre, tachetés de noir.

Le mâle eſt très-aſſidu auprès de la femelle pendant tout le temps de l'incubation ; il rode ſans ceſſe autour de l'endroit où elle couve ; il fait entendre ſon cri fréquemment ; il eſt très-ſoigneux d'apporter de la nourriture à ſa femelle, mais il ne prend jamais ſa place. Le premier de ces deux faits, s'il n'étoit pas avancé par un auſſi bon obſervateur que M. de la Peirouze, par une perſonne auſſi à portée que lui de le vérifier, mériteroit d'être confirmé, parce qu'il s'éloigne abſolument des mœurs des oiſeaux avec leſquels le *lagopède* peut avoir du rapport. L'incubation eſt de trois ſemaines ; auſſitôt que les petits ſont nés, le père & la mère les conduiſent ſur le ſommet des montagnes parmi les *rhododendrons*, qui ſont alors en fleurs.

La crue des *lagopèdes* eſt prompte. Dès le 15 août, ils ont déja la groſſeur d'un *pigeon*. Ce prompt accroiſſement étoit néceſſaire à un oiſeau deſtiné à vivre dans des régions où le froid commence

Digitized by Google

avec violence dès le mois d'octobre. On prend les petits *lagopèdes* à la course, fort aisément, à l'aide d'un chien.

Les *faucons* & les *aigles* mêmes sont friands de la chair des *lagopèdes* : ils en détruisent beaucoup : à la vue de ces ennemis dangereux, les *lagopèdes* se cachent sous des buissons, ou sous les avances & entre les fentes des rochers. Ils ne paroissent pas redouter l'homme quand ils n'ont point encore éprouvé ses armes ; mais lorsqu'ils ont été chassés, ils deviennent très-sauvages & fuyent de fort loin. C'est sans fondement que Gesner les a représentés comme stupides : ils connoissent le danger ; ils l'évitent avec la sagacité commune aux autres animaux en général. Leur caractère les porte à l'indépendance, & ils meurent en captivité, quoiqu'ils prennent de la nourriture qui leur convient ; mais ils périssent d'ennui, & sans pouvoir s'accoutumer à la servitude. La chair des jeunes est délicate, mais celle des vieux est coriace & amère.

M. de la Pérouze, après avoir fait la description & l'histoire du *lagopède* ; après avoir établi que cet oiseau dans son plumage d'été est celui que les modernes ont pris pour *l'attagas* des anciens, met en avant que les modernes n'ont pris qu'une fausse idée de *l'attagas* ; que ce n'étoit pas le *lagopède*, même revêtu de son plumage d'été, mais la *gelinotte*. Je ne suivrai pas ce sçavant dans sa dissertation ; je remarquerai seulement qu'il se fonde principalement sur deux faits : 1°. sur ce qu'Aristote compare le plumage de *l'attagas* à celui de la *bécasse* : 2°. sur ce que les anciens vantoient infiniment la délicatesse de la chair de *l'attagas* ; qualité qui convient beaucoup mieux à la *gelinotte* qu'au *lagopède*. Mais il me semble qu'il n'y a de ressemblance bien grande ni entre le plumage de la *bécasse* & celui de la *gelinotte*, ni celui du *lagopède* dans son plumage d'été. La comparaison faite par Aristote ne sçauroit rien décider ; quant aux éloges que les anciens ont faits de la chair de *l'attagas*, c'est seulement une preuve que c'étoit un mets estimé de leur temps ; mais ce n'en est pas une, que ce fût un oiseau que nous mettons au rang du gibier le plus fin. Les anciens estimoient des choses que nous ne recherchons plus ; & pour rapporter une preuve moins éloignée du changement qui survient même dans le choix des comestibles, Belon dit dans son vieux langage que, *qui veut faire banquet sert un butor*. C'est cependant un oiseau, de la chair duquel nous ne faisons plus aucun cas, & qui est du nombre de ceux qu'on met au-dessous des mets les plus communs : quoi qu'il en soit, nous devons à M. de la Peirouze une réduction importante, une description exacte, & l'histoire détaillée d'un oiseau, qui, par sa constitution, son indépendance, ses mœurs sociables, offre l'idée d'un être heureux au milieu des lieux où l'on ne croiroit trouver que le cahos, le désordre & la misère.

Le *lagopède* est, suivant M. Brisson, du cinquième genre de sa méthode, & une espèce de *gelinotte*. Il paroît qu'on le trouve dans tous les lieux où il rencontre une température qui lui convient ; il est commun sur les Pyrennées & sur les Alpes. M. Linné l'a observé en Suède dans les forêts : j'ai vu plusieurs *lagopèdes* dans un envoi d'oiseaux fait de Sibérie, & d'autres qui avoient été envoyés de Canada : cependant l'espèce ne s'étend pas sur les espaces intermédiaires où elle ne trouveroit pas une température, ni des alimens qui lui convinssent. Les *lagopèdes* envoyés de Sibérie & de Canada, m'ont paru parfaitement semblables entr'eux, & ne différer de ceux des Pyrennées qu'en ce que les premiers sont plus gros, qu'ils ont les ongles blancs, applatis en-dessus & plus longs.

LAGOPEDE de la baie d'Hudson.

Perdrix blanche. Edw. *tom. II, pag. & pl. 72.*

Il diffère du *lagopede* d'Europe, en ce qu'il est plus gros, en ce que dans l'été, le plumage de cette saison ne s'étend que sur les parties supérieures, & que le ventre reste toujours blanc ; de plus, le *lagopede* de la baie d'Hudson est varié en-dessus pendant l'été de larges taches de blanc & d'orangé foncé, & les couleurs du *lagopede* d'Europe sont différentes & plus fondues ; mais ni cette variété de plumage, ni la grosseur même, ne sont pas de bonnes raisons pour séparer ces deux oiseaux en deux espèces distinctes, puisque la différence dans la taille & les couleurs sont naturellement les produits les plus simples du climat ; un froid plus rigoureux, plus soutenu, empêche le blanc de s'étendre sous le ventre, & il ne permet pas à des nuances aussi variées, aussi foncées de le remplacer sur les parties supérieures ; les *lagopedes* dont le goût pour la neige & le froid est bien avéré, ou auxquels ces circonstances sont si favorables, ce qui est la même chose, prennent une corporance plus forte, forment une race plus vigoureuse & plus grande à la baie d'Hudson : rien, ce me semble, de plus conforme au cours ordinaire de la nature ; je ne pense donc pas que le *lagopede de la baie d'Hudson* soit d'une espèce différente du nôtre, mais je l'en regarde comme une simple variété produite par le climat. La grosseur du *lagopede* du Canada & de celui de Sibérie au-dessus de celle du *lagopède* d'Europe, moyenne entre la sienne & celle du *lagopede de la baie d'Hudson*, est un motif de plus qui me confirme dans cette opinion. *Genre V.*

LAMBICHE. *Voyez* Guignette.

LANGRAIEN.

Pie-grièche de Manille. Briss. *tom. II, pag.* 180, *pl. XVIII, fig.* 2, *genre XXI.*

Pl. enl. 9, *fig.* 1.

Le nom de cette pie-grièche à Manille, capitale de l'île de Luçon, est *langui-langraien* ; elle est un peu plus petite que notre *pie-grièche grise* ; ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue, qui n'a que deux pouces trois lignes de long ; la tête, la gorge, le cou & le dos sont noirâtres ; le

Digitized by Google

croupion & le deſſous du corps ſont blancs ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, & la même nuance s'étend ſur les pennes des ailes & de la queue ; le bec eſt bleuâtre ; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

LANGARD. *Voyez* TORCOL.

LANIER.

BRISS. *tom. Ier, pag.* 363, *genre VIII.*

BEL. *Hiſt. nat des oiſ. pag.* 123.

Le *lanier* n'eſt connu que par ce qu'en dit Belon, par une notice fort courte de M. Linné ſur cet oiſeau, & une figure qu'en donne Albin. Il paroît, d'après ces indications, que c'eſt un *faucon*, un peu plus petit que le *faucon* commun, dont le cou, le bec, les pieds ſont à proportion plus courts & la queue au contraire plus longue. Il a le haut de la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, les couvertures des ailes & de la queue d'un brun-noirâtre, ou ſans tache, ou varié de quelques taches blanches, rondes & très-petites ; un trait blanc tranſverſal au-deſſus de chaque œil, & ces deux traits réunis ſur le devant du front en forme de bandeau ; le deſſous du corps blanc, varié de taches noires longitudinales, placées ſur le bord de chaque plume ; les grandes pennes des ailes noires, les moyennes d'un brun ferrugineux, & l'aile étendue, couverte en-deſſous de taches blanches & rondes ; l'iris jaune, la peau qui entoure la baſe du bec de la même couleur ; le bec & les pieds bleuâtres, les ongles noirs.

Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il eſt plus petit.

Belon dit que le *lanier* fait ſon *aire* en France ſur les plus hauts arbres des forêts ou ſur les rochers les plus élevés ; qu'il eſt plus court *empiété* que nul des autres *faucons*, de naturel plus doux, ce qui fait qu'on s'en ſert *à tout propos*, qu'il vole tant pour rivière que pour les champs ; qu'on l'inſtruit aiſément à voler & prendre la *grue* ; que la ſaiſon où il chaſſe le mieux eſt après la mue, depuis la mi-juillet juſqu'à la fin d'octobre, mais qu'il n'eſt pas d'un bon ſervice en hiver ; qu'il reſte au *pays* toute l'année, & qu'on le reconnoît ſans pouvoir s'y méprendre à ſon bec & à ſes pieds bleus & ſon plumage mêlé ſur le *devant* de noir ſur blanc.

Cet oiſeau employé ſi journellement du temps de Belon, dont il parle comme étant ſi généralement connu, ne l'eſt plus ni en France, ni dans les états voiſins. Depuis que le goût s'eſt répandu pour former des collections d'oiſeaux, perſonne n'a pu y réunir le *lanier*. Ne ſeroit-ce pas que Belon n'auroit décrit qu'une variété ; il eſt difficile de concevoir que depuis le temps où il écrivoit, une eſpèce auſſi indépendante que celle du *lanier* ſe ſoit éteinte en France, ou s'en ſoit éloignée, ſans qu'on la retrouve aux environs, ſans qu'il ſoit arrivé de révolution phyſique dans ce royaume, & que rien y ait changé dans l'état des choſes : on comprend plus aiſément comment quelque circonſtance particulière aura produit une variété qui ſe ſera multipliée & ſoutenue quelque temps, & qui s'affoibliſſant de génération en génération, ſe ſera éteinte dans l'eſpèce dont elle étoit ſortie ; mais comme perſonne n'a encore été de cet avis, je ne le propoſe que comme une conjecture.

LANIER CENDRÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 365. *Voyez* OISEAU SAINT-MARTIN.

LAS-DALLER. *Voyez* BUTOR.

LAVANDIERE (la).

Pl. enl. 652, *fig.* 1 & 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 461, *genre XL.*

Lavandiere cendrée. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 349, *fig. & pag.* 350.

Lavandiere battequeue, batteleſſive hauſſe-queue. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 88.

Wacerone, en Provence ;

Engouane-paſtre, aux environs de Montpellier ;

Peringleo, en Guienne ;

Battajaſſe, en Saintonge ;

Battiqoüe, en Gaſcogne ;

Semeur, en Picardie ;

Hoche-queue, en Lorraine ;

Groſſe-queue, branle-queue, en Bourgogne.

Damette, en Bugey.

La plupart des auteurs ont nommé la lavandiere *motacilla* en Latin ; pluſieurs l'ont regardée comme le knipologas des Grecs ; mais M. le comte de Buffon démontre inconteſtablement que ce *knipologas* eſt notre *grimpereau* & non pas *la lavandiere* ; ſes noms, dans les différentes contrées de l'Europe, ſont :

Ballarina, en Italien ;

Aveloa, en Portugais ;

Wyſſe waſſer-ſtelz ; bach-ſtelze, &c. en Allemand ;

Aerla, ſaedes-aerla, en Suédois ;

White water-wagtail, &c. en Anglois.

La lavandiere eſt d'une forme ſvelte & alongée ; quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi groſſe que le *moineau-franc*, elle a ſept pouces du bout du bec à celui de la queue ; mais la queue a trois pouces quatre lignes de long, & elle dépaſſe les ailes pliées des deux tiers de ſa longueur ; le derrière de la tête & le deſſus du cou ſont noirs ; le deſſus du corps, les petites couvertures des ailes & de la queue, les plumes ſcapulaires & les côtés de la poitrine ſont cendrés ; la partie antérieure de la tête, la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine, les côtés ſont blancs ; au bas de la poitrine eſt placée une large tache noire ; elle a la forme d'un fer à cheval ou d'un croiſſant ; ſa concavité eſt tournée du côté de la tête, & les deux cornes ou branches remontent des deux côtés du cou, qui eſt entièrement noir à ſa partie antérieure, dans quelques individus, *voyez pl. enl.* 652, *fig.* 1 ; les jambes ſont cendrées ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, bordées de gris-blanc ; les pennes ſont d'un

Digitized by Google

brun-cendré, bordées de gris du côté extérieur : les pennes du milieu de la queue sont noires, bordées de gris en-dehors, les deux latérales de chaque côté sont blanches en plus grande partie, & noires à leur naissance. L'iris est couleur de noisette ; le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

La lavandiere est élégante dans sa forme, elle a de la grace & de la légèreté dans ses mouvemens ; tantôt elle vole rapidement en filant ; tantôt elle se joue en tout sens dans le vague de l'air : à terre elle marche ou court légèrement à pas lents ou pressés & toujours faciles : en volant elle épanouit sa queue, dont la surface lui donne plus d'étendue & la rend plus légère : en courant ou en marchant elle la remue continuellement de haut en bas : elle paroît confiante, & pour-ainsi-dire familière : elle n'évite pas les lieux fréquentés & elle se pose ou sur les rivages, ou sur les prairies & les terres labourées, près de l'homme, dont la vue ne l'éloigne pas : ses allures ont pour but la recherche des insectes, sur-tout des moucherons, & des petits vers dont elle fait sa nourriture : elle entre dans l'eau à la profondeur de quelques lignes pour les poursuivre, ou elle les guette de dessus quelque pierre, quelque élévation où elle s'est posée, d'où elle s'élance d'un vol léger pour les saisir. C'est un oiseau de passage qui nous quitte à l'automne, & qui revient de bonne heure au printemps ; cependant on voit en tout temps quelques *lavandieres*, & même elles sont moins rares que les autres oiseaux qui se réfugient dans les contrées méridionales pendant la mauvaise saison, ce qui vient, je crois, de ce qu'elles vivent aussi bien de vermisseaux que d'insectes ailés.

La *lavandiere* fait son nid à terre, le compose de petites racines, de mousse & d'herbes sèches, le garnit en-dedans de plumes ou de crin, & le place ordinairement au bord des eaux, à l'abri de quelque grosse racine, de quelque saillie du rivage ou de toute proéminence qui peut le protéger ; elle ne fait ordinairement qu'une ponte ; elle est de quatre ou cinq œufs blancs, semés de taches brunes ; le père & la mère prennent des petits un soin aussi tendre & mieux entendu que la plupart des autres oiseaux ; ils les entretiennent dans la propreté en jettant leurs excrémens au-dehors & les portant à quelque distance ; ils témoignent pour eux le plus vif attachement ; ils voltigent autour du ravisseur, & le suivent long-temps en exprimant leur douleur par leurs cris.

D'après les observations de M. Adamson & de M. Maillet, citées par M. de Buffon, les *lavandieres* passent en hiver de l'Europe en Afrique, & un grand nombre se réfugie en Egypte, d'autres au Sénégal. Mais les voyageurs ont encore trouvé la *lavandiere* en Asie. M. Sonnerat l'a rapportée des Philippines, & M. Commerson a trouvé au Cap de Bonne-Espérance une *lavandiere* qui diffère trop peu de l'ordinaire pour qu'on doive l'en distinguer.

La lavandiere se répand en été dans la plupart des contrées de l'Europe, & pénètre fort avant dans le nord.

LAVANDIERE CENDRÉE. BEL. *Voyez* LAVANDIERE.

LEURRE (*Faucon.*) représentation grossière d'un oiseau de proie, faite avec de la peau peinte, armée de serres & de bec, qu'on attache à une lesse & dont on se sert pour *réclamer* ou rappeller les oiseaux de proie attirés par la ressemblance avec les animaux de leur espèce. On attache quelquefois un morceau de chair près du *leurre*, pour attirer plus surement les oiseaux ; c'est ce qu'on appelle *acharner le leurre ; leurrer un oiseau*, *le duire au leurre*, c'est le *réclamer* ou le rappeller de la manière que nous venons d'exposer.

Leurre se dit aussi souvent de la partie desséchée de quelque animal sur laquelle on a habitué les oiseaux de proie à recevoir leur réfection, & on s'en sert de même pour les réclamer.

LIER (*Fauconn.*) ce mot a deux acceptions en *Fauconnerie*. On s'en sert à l'égard de deux oiseaux qui s'unissent & qui volent de compagnie en en poursuivant un troisième qu'ils serrent de près.

On dit aussi de l'oiseau qui enlève sa proie dans ses serres, ou qui, après l'avoir abattue l'en presse à terre, qu'il la *lie*.

LIEVRE D'EAU. *Voyez* GRÈBE CORNU.

LINETTE. BEL. *Voyez* LINOTTE.

LINOTTE.

Idem. *Pl. enl.* 151, *fig.* 1.

Linotte de vignes. Pl. enl. 485, *fig.* 1.

Linotte. BRISS. *tom. III, pag.* 130, *genre XXXIII.*

Linotte. BEL. *hist. desois. p.* 356, *fig. p.* 357.

Linotte, linette. BEL. *port. d'ois. pag.* 91.

Anjouvin & *bec-figue d'hiver* en Provence ;

Linaria en Latin ;

Fanello, faonello en Italien ;

Schoesslin, lyn-finck, mah-vogel, &c. en Allemand ;

Linnet, flan-finch en Anglois.

C'est assez l'ordinaire que plus un objet est commun, moins il est bien connu & plus il est difficile d'en faire l'histoire, parce qu'il faut rapporter ce qu'il y a de vrai à en dire, & retrancher ce qu'on y a ajouté ; c'est précisément le cas où l'on est par rapport à la *linotte ;* c'est un des oiseaux les plus communs ; tout le monde le connoît, & cependant les auteurs sont si peu d'accord sur ce qui le concerne, qu'ils ne conviennent pas même du nombre des espèces.

« Il est plus que douteux, dit M. de Montbeillard, que notre *linotte* ordinaire, nommée par » quelques-uns *linotte grise*, soit une espèce différente de celle qui est connue sous le nom de » *linotte de vignes*, ou *linotte rouge* ». Ce doute est suivi & appuyé de raisons excellentes, qui vont presque jusqu'à la démonstration. Aussi M. de Montbeillard n'admet-il qu'une espèce de *linotte*, qui, tantôt est parée de sa couleur rouge & tantôt

Digitized by Google

en eſt privée, ſelon le temps & les circonſtances; car le rouge s'efface dans la ſaiſon de la mue, pour reparoître quelque temps après, lorſque la *linotte* vit en liberté, & il s'éteint pour toujours dans un eſpace de temps aſſez court ſur celle qui eſt réduite en captivité. D'un autre côté, c'eſt une opinion généralement reçue, qu'il y a deux eſpèces de *linottes*, *la griſe* ou *l'ordinaire*, *la rouge* ou celle *de vignes*; la dernière paſſe même pour chanter beaucoup mieux que la première: cette opinion vulgaire eſt admiſe par les ornithologiſtes les plus exacts, tels que M. Briſſon, Villughby, Aldrovande, &c. La difficulté ſeroit réſolue, s'il étoit conſtant que dans un même temps on ne prenne que des *linottes griſes* ou des *linottes rouges*, qui ſoient en même-temps des mâles, comme quelques perſonnes le prétendent; mais c'eſt ce que je ne trouve pas qui ſoit conſtaté. Les hommes qui font un commerce peu lucratif de la vente des oiſeaux qu'on prend au filet, ſont par état trop dans le cas d'être ſuſpectés de mêler quelques vues d'intérêt à leurs réponſes, pour qu'on puiſſe compter ſur leur témoignage; il faudroit qu'un homme qui n'auroit sûrement pour but que de conſtater le fait, eût fait prendre des *linottes* en ſa préſence. Il me ſemble avoir vu ſouvent en été des *linottes griſes* faire leur nid dans les potagers, & des *linottes rouges* nicher dans les haies & ſur les ſeps de vignes; mais je n'ai pas le fait aſſez préſent, & je ne l'ai pas examiné avec aſſez de ſoin dans le temps pour l'aſſurer. Il ne reſte donc qu'à examiner les deux eſpèces de *linottes*, & à voir ſi, indépendamment de l'exiſtence ou du manque de la couleur rouge, elles offrent entr'elles quelqu'autre trait de diſſemblance qu'on ne puiſſe pas de même attribuer au temps ou à la circonſtance.

La *linotte griſe* eſt conſtamment un peu plus grande que la rouge: cependant, comme les auteurs, ſoit qu'ils n'admettent qu'une eſpèce, ſoit qu'ils en comptent deux, conviennent que les femelles n'ont point de rouge, la *linotte griſe* devroit, d'après l'analogie, être la moins groſſe comme étant la femelle, & la rouge, qui eſt certainement un mâle, eſt au contraire la plus petite: cette première différence eſt donc, non pas une preuve, mais une préſomption aſſez forte qu'il exiſte deux eſpèces. Continuons d'examiner l'une & l'autre *linotte*.

La *griſe* a le deſſus de la tête couvert de plumes d'un gris-brun dans leur milieu, bordées de rouſſeâtre ſur les côtés; celles qui couvrent la poitrine ſont d'un rouge obſcur qui paroît pur & qui eſt couvert par le blanc rouſſeâtre qui termine les plumes.

L'autre *linotte* a le deſſus de la tête & la poitrine rouges. Si c'étoit la ſaiſon qui effaçât cette couleur, ou la captivité qui l'éteignît, on devroit encore trouver quelques nuances de rouge ſur la tête de la *linotte griſe*, comme il en reſte ſur ſa poitrine.

La *linotte griſe* a le derrière du cou d'un gris-brun; la *linotte rouge* l'a cendré: la première a le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes d'un brun tirant ſur le marron, & chaque plume eſt bordée d'une nuance plus claire; la ſeconde a les mêmes parties d'un marron rembruni, ſans mêlange d'une nuance différente ſur le bord des plumes; l'une a le croupion gris-brun; l'autre d'un blanc mêlé d'une légère teinte de rouſſeâtre: dans l'une & l'autre le tour du bec & des yeux & la gorge ſont d'un blanc rouſſeâtre: il n'y a pas de différence à l'égard de la couleur du ventre, des côtés & des jambes qui ſont d'un blanc-rouſſeâtre: je ne vois pas non plus de différence bien marquée du côté des pennes des ailes qui ſont noires, excepté les trois plus proches du corps, qui ſont d'un marron-rembruni dans la *linotte rouge*, d'un brun-marron dans la *linotte griſe*: toutes ces plumes ſont bordées de blanc du côté intérieur, & les grandes le ſont auſſi du côté extérieur; ce qui forment ſur l'aile de l'une & l'autre *linotte*, lorſqu'elle eſt pliée, une raie longitudinale blanche.

Les pennes de la queue ſont noires, bordées de blanc; elle eſt un peu fourchue dans l'une & l'autre *linotte*; toutes deux ont l'iris couleur de noiſette: la *linotte rouge* a le bec noirâtre, lavé de blanchâtre à ſa baſe en-deſſous; ſes pieds ſont bruns & ſes ongles noirs. La *linotte griſe* a également les pieds bruns, les ongles noirs; mais ſon bec eſt d'un gris-blanc, excepté ſa pointe qui eſt brune.

On convient généralement, ſoit qu'on n'admette qu'une ou deux eſpèces, que les femelles n'ont de rouges ni ſur la tête, ni ſur la poitrine; mais ceux qui comptent deux eſpèces, diſtinguent la femelle de la *linotte griſe* en ce qu'elle a les couleurs moins foncées que le mâle, & celle de la *linotte rouge*, en ce que ſa poitrine eſt variée de taches brunes ſur un fond rouſſeâtre, & que ſon dos eſt également tacheté de brun.

Si nous comparons les deux *linots* mâles, abſtraction faite du *rouge*, il eſt certain que nous ne trouverons pas dans leur plumage de différence aſſez conſidérable pour les regarder comme deux eſpèces différentes; mais il y aura en faveur de ce ſentiment l'opinion générale confirmée par les auteurs les plus exacts; la différence de la grandeur qui devroit préciſément être inverſe de ce qu'elle eſt dans la ſuppoſition d'une ſeule eſpèce, & c'eſt un argument très-fort; enfin, une différence aſſez marquée entre les deux femelles, dont la ſéparation en deux eſpèces en ſuppoſe une pareille du côté des mâles: car ſi le défaut de rouge n'étoit que l'effet de la ſaiſon ou de la captivité, toutes les *linottes* devenues griſes par l'une de ces deux cauſes, devroient avoir le même plumage, & ſur-tout les femelles, ne devroient pas différer par des marques auſſi ſenſibles que celles qui les diſtinguent, elles devroient ſeulement avoir des nuances moins foncées que les mâles. Cependant

Digitized by Google

ces preuves, même réunies, ne me paroiſſent pas réſoudre entièrement la queſtion; & quoique j'incline fort à admettre deux eſpèces de *linottes*, je ne crois pas qu'il y ait d'autre moyen de prouver ce ſentiment, que de prendre, dans la même ſaiſon, un nombre ſuffiſant de *linottes*, & d'obſerver ſi on aura pris en même-temps des mâles de l'eſpéce de la *griſe* & des mâles de l'eſpèce de la *rouge*: car la cauſe qu'on ſuppoſe éteindre cette couleur, agiſſant néceſſairement ſur toutes les *linottes* en liberté, il ſera évident qu'il y a deux eſpèces, ou, ſi l'on veut, deux races diſtinctes, ſi on a pris en même-temps des mâles gris & des mâles rouges. C'eſt le moyen le plus sûr de réſoudre la difficuké, & celui que je propoſe aux perſonnes qui ſeront à portée de l'employer.

Ce qui paroîtroit rapprocher les deux *linottes*, c'eſt qu'elles ont les mêmes habitudes: elles font leur nid en plein champ, ou dans les vergers, toujours aſſez bas, & ſur les ſeps de vigne, les groſeillers, les noiſettiers, ou d'autres arbuſtes touffus, dans les haies & les taillis; elles font deux pontes par an, de cinq ou de ſix œufs chacune; les œufs ſont d'un blanc-ſale tachés de rouge-brun au gros bout; le nid eſt compoſé en-dehors de mouſſe, de feuilles, de quelques petites racines entrelaſſées; il eſt garni en-dedans de plumes, de crin & de laine: l'incubation eſt de quatorze à quinze jours; les pères & mères nourriſſent les petits en dégorgeant la nourriture; les jeunes vont en été par petites troupes, compoſées du produit de chaque couvée; en automne les *linottes* ſe réuniſſent en troupes nombreuſes; elles prennent leur vol toutes en même-temps, en jettant un petit cri, qu'elles répètent de temps en temps en volant: leur vol n'eſt pas bien élevé, il eſt ſautillant & par ſacades, & ſoutenu par de fréquents coups d'aile; toute la troupe s'abat en même-temps, comme elle a pris en même-temps ſon eſſor, & elle paſſe la nuit ſur les arbres qui conſervent long-temps leurs feuilles, quoique deſſéchées, tels que les chênes, les charmes, &c. Les *linottes* ſe nourriſſent de différentes graines qu'elles trouvent dans la campagne; elles bequetent, à leur défaut, les boutons des arbres; elles ont un goût marqué pour les ſemences de chardon. Les jeunes *linots* peuvent s'élever auſſi facilement que les *ſerins*; & ces deux eſpèces d'oiſeaux, qui ont les plus grands raports, peuvent en tout temps être nourries & traitées de la même manière: c'eſt par cette raiſon que je crois inutile de rapporter d'aſſez longues & d'aſſez embaſſarrantes recettes que donne Olina ſur la manière d'élever, de nourrir, de ſoigner les *linottes*, même dans leurs maladies; il conſeille, pour ces petits animaux, pluſieurs remèdes employés pour l'homme, comme ſi on pouvoit aſſez connoître les maladies des oiſeaux pour juger de leurs raports avec les nôtres. Cette application de la médecine uſitée pour l'homme, aux animaux, n'eſt le plus ſouvent qu'un empyriſme bien aveugle, qui doit leur être très-funeſte. Avant de traiter leurs maladies, il faut apprendre à les connoître; le remède ne ſera pas difficile enſuite à trouver.

Tout le monde ſçait que la *linotte* a un chant agréable; il a quelque raport à celui du *ſerin*; il eſt moins varié, moins haut & moins ſoutenu, mais auſſi il n'eſt pas glapiſſant comme l'eſt quelquefois celui du *ſerin*: les jeunes *linottes* prennent aiſément le chant des oiſeaux qu'elles entendent; elles ont même aſſez de facilité à retenir & à ſifler un air de ſerinette, & elles apprennent à parler comme le *ſerin*: elles ſont ſuſceptibles de ſe familiariſer à-peu-près au même point que lui, c'eſt-à-dire avec quelqu'apparence d'un attachement, peu fidele au fond, pour la perſonne à laquelle elles ſont le plus habituées; appariées avec cet oiſeau des Canaries, elles produiſent plus facilement que tout autre oiſeau avec lequel on tente le même mêlange; il réuſſit ſur-tout ſi on accouple un *linot* avec une *ſerine*. Quelques perſonnes penſent que le produit qui en réſulte, forme une race féconde; mais il ne me paroît pas qu'on en ait encore fourni des preuves ſuffiſantes.

LINOTTE (petite). BRISS. *tom. III, pag.* 142. *Voyez* CABARET.

LINOTTE A LONGUE QUEUE du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 147. *Voyez* VEUVE ÉTEINTE.

LINOTTE A TÊTE JAUNE.

EDW. *tom. I, pag. & pl.* 44.

Moineau du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 97, *genre XXXIII.*

Cette *linotte*, ou *moineau* du Mexique, car il n'y a pas de caractères diſtinctifs entre ces oiſeaux, & la reſſemblance ſeule de couleurs établit leur raport: cette *linotte*, dis-je, eſt un peu plus groſſe que le *pinſon* d'Ardennes; elle a le devant de la tête, les joues, la gorge jaunes; le derrière de la tête d'un brun ſombre; une bande longitudinale brune derrière les yeux, qui deſcend, en s'élargiſſant, ſur le cou; le deſſus du corps brun, varié de taches longitudinales noires ſur le milieu des plumes; le devant du cou & le deſſous du corps, tachetés de brun-clair, ſuivant la longueur des plumes, ſur un fond d'un brun obſcur; les pennes des ailes noirâtres; les moyennes bordées de brun lavé; la queue noirâtre; l'iris couleur de noiſette; le bec couleur de chair-pâle; les pieds de la même couleur, mais ternie, & les ongles noirâtres.

LINOTTE AUX PIEDS NOIRS.

M. de Montbeillard, qui indique cette *linotte* & qui la regarde comme une variété de la *linotte* ordinaire, la décrit dans les termes ſuivans:

« Elle a le bec verdâtre; la queue très-fourchue; du reſte c'eſt la même taille, mêmes proportions, mêmes couleurs que dans notre *linotte* ordinaire. Cet oiſeau ſe trouve en Lorraine ».

M. de Montbeillard parle auſſi d'une *linotte* dont le plumage étoit devenu blanc en grande partie; variété fort ordinaire, ſur-tout parmi les oiſeaux qui ont vécu en cage.

Digitized by Google

LINOTTE BLEUE. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 45. *Voyez* MINISTRE.

LINOTTE BRUNE.

EDW. *glan. part. II, pag.* 126, *pl.* 270.

La *linotte brune*, indiquée par M. Edwars, a le plumage rembruni; les plumes sont noirâtres, bordées d'une nuance plus claire, & qui, sur le dessus du corps tire au roussêâtre, au cendré sur la poitrine & le croupion; le bec est cendré; les pieds sont bruns.

M. Brisson rapporte à cette *linotte* l'oiseau que Catesby a décrit & représenté *tom. I, pag. & pl.* 35, & qu'il a nommé simplement *petit moineau*. M. Brisson lui donne le nom de *moineau de Virginie*, *tom. III, pag.* 101. Il n'est pas si gros que le *friquet*; tout son plumage est d'un brun plus foncé sur le dessus que sur le dessous du corps: le bec, les pieds, les ongles sont bruns; il vit d'insectes qu'il prend en sautillant presque continuellement sur les haies. Cette manière de vivre me feroit douter que ce fût un *moineau*, puisque ces oiseaux, quoiqu'avec du goût pour les insectes, n'en font pas leur nourriture principale, & que d'après l'indication de Catesby, il paroît que son *petit moineau* n'en connoît pas d'autre; il semble fort douteux aussi, en comparant les deux figures & les descriptions, qu'elles n'indiquent qu'une seule & même espèce. Il paroît résulter, au contraire, de cette comparaison, que ce sont deux oiseaux différens, dont le premier est du XXXIIIe genre, & dont le genre du dernier ne peut être déterminé, parce que cet oiseau n'est pas assez bien connu.

LINOTTE d'Angola. BRISS. *Sup. tom. VI, pag.* 81. *Voyez* VENGOLINE.

LINOTTE de montagne.

Idem. BRISS. *tom. III, p.* 145, *genre XXXIII.*

Ce qui caractérise principalement cette *linotte*, c'est qu'avec une taille fort au-dessus de la *linotte* ordinaire, elle a le croupion rouge; la tête & le dessus du cou sont couverts de plumes noires, bordées de cendré; le dessus du corps est varié de noir & de roussêâtre qui borde les plumes; celles de la gorge, du devant du cou, de la poitrine & des côtés sont noires bordées de blanchâtre: cette dernière nuance est uniforme sur le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue; les couvertures du dessus des ailes sont noires, grises sur les bords, & les grandes sont terminées de blanc, qui forme une bande transversale sur chaque aile; les pennes sont noirâtres, & les plus près du corps sont bordées de blanc extérieurement; les pennes de la queue sont brunes & les latérales sont bordées de blanc des deux côtés: le bec & les pieds sont bruns; le bec est plus menu que celui de la *linotte* commune: la femelle n'a point de rouge.

Je ne crois pas qu'on connoisse cette *linotte* en France, à moins que ce ne soit peut-être dans les pays de montagne; mais on la trouve dans la partie montagneuse de la province de Derby en Angleterre.

LINOTTE de Strasbourg. BRISS. *tom. III, pag.* 146. *Voyez* GYNTEL.

LINOTTE de vignes (petite). *Pl. enl.* 151, *fig.* 2. BRISS. *tom. III, pag.* 138. *Voyez* SIZERIN.

LINOTTE (grande) de vignes. BRISS. *tom. III, pag.* 135.

Pl. enl. 485, *fig.* 1. *Voyez* LINOTTE.

LINOTTE GRIS-DE-FER.

Elle est de la grosseur de la *linotte* commune; elle a cependant le bec plus gros à proportion: la tête, le derrière du cou sont de couleur gris-de-fer; le dessous du corps est d'un cendré-clair, qui s'étend sur le croupion, en prenant une nuance un peu plus foncée: les pennes des ailes & de la queue sont noirâtres, bordées de cendré-clair; mais les plus grandes de celles des ailes sont blanches à leur origine & purement noires à leur extrêmité. M. Edwars, qui a décrit cette *linotte*, nous apprend qu'elle a un ramage fort agréable; mais il ne dit pas en quel pays on la trouve. *Genre XXXIII.*

LITORNE.

Litorne ou *tourdelle*. BRISS. *tom. II, pag.* 214, *genre XXII.*

Litorne. BEL. *hist. nat. des ois. p.* 328, *fig. p.* 329.

Litorne, oiseau de Nerte. BEL. *port. d'ois. p.* 83.

Calandrotte. Pl. enl. 490.

Turdus pilaris en Latin.

En différens cantons de la France, *ferre-montagnarde*, *cancoine*, *fia-fia*, *cla-cla*, *cha-cha*, *columbasse*.

La *litourne* est un peu moins grosse que la *draine*: elle a dix pouces du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces six lignes de vol: les ailes pliées s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de la queue: la tête, le derrière du cou, le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont de couleur cendrée; quelques individus ont le sommet de la tête varié de plumes noires; le haut du dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont roussêâtres; la gorge est blanche; le devant du cou, la poitrine & les côtés, sont tachetés sur le milieu des plumes de points noirâtres sur fond roussêâtre; le ventre, les jambes & le dessous de l'aile sont blancs; le dessous de la queue est tacheté de cendré-brun sur blanc; les pennes des ailes sont brunes en-dessus, cendrées en-dessous; les grandes sont bordées de gris-blanc du côté extérieur, & les moyennes le sont du même côté de brun-roussêâtre; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un gris-brun, les cinq latérales de chaque côté sont brunes, bordées de gris-brun, & toutes sont cendrées en-dessous; le bec est jaunâtre avec une tache noirâtre à son extrêmité; les pieds & les ongles sont bruns; le bec de la femelle est d'un brun-noirâtre.

Nous ne voyons les *litornes* qu'en hiver; elles arrivent à la fin de novembre; elles volent en

Digitized by Google

troupes nombreuſes & cherchent moins les forêts, dans leſquelles elles s'enfoncent peu, que les friches & les terreins humides; elles vivent de différentes baies, avec un goût de préférence pour les *alyſes* & pour les *baies de genièvre*; ces dernières ſont leur reſſource au fort de l'hiver; elles communiquent à la chair des *litornes* une amertume qui la rend déſagréable; elle eſt de plus aſſez sèche & fort ſouvent dure : cette *grive* eſt très-peu eſtimée comme gibier : on l'apprivoiſe plus aiſément que les autres *grives*, mais elle n'a rien qui la faſſe rechercher, ni pour ſon plumage ni pour ſon chant : les auteurs ont remarqué deux variétés dans cette eſpèce.

La litorne à tête blanche.

La litorne tachetée.

Toutes deux ont la tête blanche; la ſeconde l'a variée de taches noires & ſon plumage eſt irrégulièrement tacheté de noir, de rouſſeâtre, de brun; ſa queue eſt noire. Ces variétés ne méritent pas une grande attention, ni une longue deſcription, quand elles ne ſont pas une race conſtante.

Les *litornes* nous quittent au printemps pour retourner vers le nord de l'Europe, d'où elles étoient arrivées à la fin de l'automne : elles ſont très-nombreuſes en été dans l'Autriche, la Siléſie, différens cantons de l'Allemagne & les royaumes du nord de l'Europe.

LITORNE A TÊTE BLANCHE. BRISS. *tom. II, pag.* 218. *Voyez* LITORNE.

LITORNE de Canada.

Grive de Canada. *Pl. enl.* 556, *fig.* 1.

Idem. BRISS. *tom. II, pag* 225, *genre XXII.*

Grive brune de paſſage. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 29.

Je conſerve deux oiſeaux de cette eſpèce que je crois tous deux de la Caroline ou de la Virginie, parce que je les ai reçus d'Angleterre; l'un, un peu plus gros que l'autre, eſt de la grandeur de notre *litorne*; il a les couleurs plus foncées que le ſecond, d'ailleurs il lui reſſemble en tout; je le crois le mâle; il a le deſſus, les côtés de la tête, le derrière du cou d'un brun-noirâtre; un trait blanchâtre entre l'œil & le bec; le haut de la gorge blanc, le bas noir, rayé longitudinalement de quelques traits blancs; la femelle a les mêmes parties d'un brun-clair, un trait de [illegible] rouſſeâtre au-deſſus de l'œil, beaucoup plus de blanc ſur la gorge & ſeulement quelques traits noirs; tout le deſſus du corps, les ailes & la queue dans l'un & l'autre, ſont d'un brun mêlé de cendré ſur le bord des plumes; les nuances ſont plus claires dans la femelle; dans l'un la poitrine eſt d'un roux-foncé, dans l'autre d'un roux-clair; le ventre & les côtés ſur le mâle ſont d'un roux moins foncé que la poitrine, & les plumes ſont terminées très-légèrement de gris-blanc; les mêmes parties ſur la femelle ſont d'un roux-clair, & le blanc domine davantage à l'extrémité des plumes; l'un & l'autre ont les couvertures du deſſous de la queue blanches; les pennes des ailes du mâle ſont d'un brun-noirâtre, légèrement bordées de gris en-dehors, & celles de la femelle ſont d'un brun plus clair avec une plus large bordure griſe, ce qui fait dominer cette dernière nuance ſur l'aile; l'un & l'autre ont la queue griſâtre en-deſſous, noirâtre en-deſſus, & les pennes bordées légèrement de griſâtre; tous deux ont les pieds bruns; mais le mâle a le bec blanchâtre, excepté à ſa pointe qui eſt noire, & le bec de la femelle eſt en entier d'un brun-obſcur : ſi l'on ſe rappelle que la femelle de notre *litorne* a de même le bec d'une nuance beaucoup plus foncée que ſon mâle, on me croira mieux fondé à regarder les deux oiſeaux que je viens de décrire comme mâles & femelles, & en même-temps on trouvera un raport de plus entre cette *litorne* des parties ſeptentrionales de l'Amérique & la nôtre; on ſe convaincra de plus en plus que les oiſeaux qui, avec la même conformation, les habitudes ſemblables, ne diffèrent que par les nuances du plumage, ne ſont pas des eſpèces ſéparées, mais de ſimples variétés produites par le climat. Vérités que nous ne pouvons qu'entrevoir & que l'obſervation mettra dans tout leur jour.

La *litorne* d'Amérique arrive en hiver des contrées du nord de cette vaſte région dans les pays plus tempérés, comme la Virginie & la Caroline; elle paſſe auſſi à la Louiſiane, d'où je l'ai reçue; elle s'en retourne au printemps & elle voyage en bandes nombreuſes à la manière de notre *litorne* qui arrive auſſi en hiver du nord de l'Europe dans les pays tempérés, pour s'en retourner au printemps.

LITORNE de Cayenne.

Grive de Cayenne. *Pl. enl.* 515.

Ce n'eſt pas ſans fondement que M. de Montbeillard doute que cet oiſeau, qu'on a peu envoyé de Cayenne juſqu'à préſent, ſoit une *litorne*; je ne penſe pas même que ce ſoit une *grive* & je le regarde comme la femelle ou le jeune de quelque *cotinga*; il a le bec large à ſa baſe, échancré à ſa pointe; la queue courte, la forme ramaſſée & moins ſwelte que celle des *grives* : je ſoupçonne que c'eſt la femelle ou le jeune du *quereiva* qui eſt le *cotinga de Cayenne, pl. enl.* 624. Idem, BRISS. *tom. II, pag.* 344. Avant d'expoſer ſur quels motifs ma conjecture eſt fondée, je dois faire la deſcription de l'oiſeau dont je cherche à déterminer le genre & l'eſpèce.

Il eſt de la taille du *quereiva*; la gorge eſt de couleur cendrée, ſans mouchetures; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-noirâtre, le deſſus d'un brun plus clair; chaque plume eſt entourée d'un limbe gris-blanchâtre; il y a quelques taches de rouſſeâtre ſur les flancs, & les plumes du bord de l'aile en ſont bordées, &c; les pennes ſont noirâtres, le bec eſt noir, les pieds gris-blancs.

J'ai ſous les yeux, dans ce moment, deux

cotingas

Digitized by Google

cotingas de Cayenne, tous deux de la taille du *quereiva*. L'un a tout le plumage d'un brun plus foncé ſur le deſſus du corps, plus clair ſur le deſſous, chaque plume bordée de gris-blanc, la gorge d'un gris-uniforme; les plumes bordées de brun rouſſeâtre vers le pli de l'aile & les pennes brunâtres; le bec eſt noir ainſi que les pieds; le bec n'eſt échancré qu'à ſa partie ſupérieure; ſans cette différence & la couleur des pieds, ce *cotinga* ſeroit évidemment la *litorne de Cayenne*. Mais les deſſinateurs ne ſont pas toujours aſſez exacts pour que ces différences établiſſent ſûrement la diſparité de ces deux oiſeaux.

L'autre *cotinga* a le deſſus de la tête, les côtés du cou, le dos varié de plumes noires & de plumes mi-parties de noir & du bleu qui brille ſur le plumage du *quereiva*; le deſſous du corps eſt mêlé ſans ordre & confuſément de plumes bleues & de plumes d'un brun-clair, bordé de gris-blanc; la gorge eſt moitié d'un gris-uniforme & moitié du même pourpre que la gorge du *quereiva*; le bec & les pieds ſont noirs. Il eſt bien évident que cet oiſeau au plumage mixte eſt un jeune *quereiva* ou un mâle dans le moment de la mue, ſi cet oiſeau, ce qu'on ne nous a pas appris, en a deux par an; en le comparant au premier à plumes brunes bordées de gris, on reconnoît, par ce qu'il conſerve de ces plumes, qu'il eſt de la même eſpèce, & que celui-ci, par ſon raport avec l'oiſeau mixte, eſt un *quereiva* caché ſous ſon vêtement du jeune âge, ou ſous celui de la femelle; ou enfin ſous celui d'une des deux mues, ſi il en a deux par an. Quelqu'un de moins ſceptique que je m'avoue l'être, n'héſiſteroit pas à prononcer que la *litorne de Cayenne* & le *quereiva* ſont le même oiſeau; je le ſoupçonne & je laiſſe au lecteur la liberté de ſe décider; ſi la *litorne* doit retenir ce nom, elle eſt du genre XXII; & ſi, ſans être arrêté par les differences que préſente la planche enluminée, on admet mon opinion, il faut changer le nom de *litorne* & de *grive*, & effacer cet oiſeau du catalogue comme eſpèce & en faire mention comme de la femelle, ou du jeune *quereiva*, ou du *quereiva* même en mue, & c'eſt alors un oiſeau du XXIIIe genre.

En examinant de nouveau la planche enluminée qui repréſente le *quereiva*, *n°* 624, j'obſerve que le deſſinateur a coloré les pieds de cet oiſeau de gris-blanc; cette faute autoriſe ma conjecture qu'il s'eſt également trompé ſur la couleur des pieds de la *litorne de Cayenne* ou du jeune *quereiva*, *pl.* 515.

LITORNE PIE OU TACHETÉE. *Voyez* LITORNE.

LIVANE. BEL. & SAL. *Voyez* PÉLICAN.

LOCUSTELLE.

M. Briſſon a rapporté la *locuſtelle à ſon alouette de buiſſon, qui eſt notre alouette pipi*. Peut-être n'eſt-ce qu'une variété; mais d'après la deſcription de Wilhugby, la *locuſtelle* qu'il nomme *locuſtella avicula*, paroît une eſpèce différente de l'*alouette pipi*, & ce n'eſt pas ſans fondement que M. de Montbeillard les a diſtinguées.

La *locuſtelle*, ſuivant Wilhugby, eſt plus petite que le *roitelet*; le deſſus du corps eſt d'un brun-jaunâtre, tacheté de noirâtre; le deſſous eſt d'un blanc-jaunâtre varié ſur le bas-ventre, les jambes & le deſſous de la queue de taches brunâtres: le chant de la *locuſtelle* reſſemble, ainſi que le chant de l'*alouette pipi*, à celui de la cigale. On la trouve en Angleterre. *Genre XXXIX.*

LOHONG ou OUTARDE HUPPÉE d'Arabie.

Outarde d'Arabie. BRISS. *tom. V, pag.* 30, *genre LXVI.*

L'*outarde d'Arabie*, que les naturels du pays nomment *lohong*, eſt à-peu-près de la groſſeur de la nôtre; elle a les doigts plus courts, le bec, les pieds & le cou plus longs; le devant de la tête eſt blanc; il y a de chaque côté, au-deſſus des yeux, une bande tranſverſale noire; les deux bandes ſe réuniſſent à une huppe qui eſt de la même couleur; le derrière de la tête & du cou, & le deſſus du corps ſont rayés tranſverſalement de noirâtre ſur fond rouſſeâtre; la gorge & le devant du cou ſont d'un cendré, coupé par de petites raies tranſverſales brunes; le deſſous du corps eſt blanc; les couvertures du deſſus des ailes ſont des mêmes couleurs que le dos & terminées par une tache blanche en forme de croiſſant; le contour de l'aile eſt blanc; ſes plus grandes pennes ſont noires, les moyennes ſont variées de noir & de blanc par petites taches, & les plus près du corps ſont rayées de noirâtre & de rouſſeâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue ſont nuées des mêmes couleurs que les pennes de l'aile près du corps, & les latérales ſont blanches, traverſées vers leur extrêmité par une large bande noire; l'iris eſt d'un brun-obſcur; le bec couleur de corne; le bas des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un brun-clair.

LONGUE-LANGUE. *Voyez* TORCOL.

LORI.

On a donné le nom de *loris* à une famille de *perroquets* de l'ancien continent, d'après leur cri dont cette dénomination rappelle l'idée; les ornithologiſtes les ont diſtingués par le rouge, qui eſt la couleur dominante de leur plumage, & ils n'ont pas aſſigné d'autres différences auxquelles on les reconnut. M. Sonnerat qui, dans ſes voyages, a eu occaſion d'obſerver ces *perroquets* dans le pays où ils ſont naturels, remarque à leur occaſion, qu'ils ont le bec plus petit, moins courbé, plus pointu que les autres *perroquets*; que leur regard eſt vif, leur voix perçante; qu'ils ſont prompts & agiles dans leurs mouvemens. Il nous apprend de plus à leur ſujet que le rouge n'eſt pas, comme les auteurs l'ont penſé, la couleur dominante du plumage de tous les *loris* indiſtinctement; que pluſieurs, avec les caractères dont on vient de lire l'énumération, n'ont point ou n'ont que peu de

Digitized by Google

rouge : les *loris*, ajoute-t-il, ne ſont naturels qu'aux Moluques & à la nouvelle Guinée ; ceux qu'on voit ailleurs y ont été tranſportés ; mais dans l'Archipel dont ils ſont originaires, ils ſont conſtamment différens d'une île à une autre, quoiqu'à peu de diſtance ; enfin, M. Sonnerat nous dit qu'ils ſont en général délicats ; qu'il eſt difficile de les tranſporter ; qu'ils ſont ſujets à des mouvemens convulſifs dont ils périſſent en peu de temps. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 172 & *ſuiv.*

A juger des *loris* par ceux qu'on nous apporte quelquefois, ces *perroquets* ont, en effet, les caractères, les habitudes & la délicateſſe que M. Sonnerat leur attribue ; la nourriture qui leur convient le mieux eſt le riz cuit à l'eau, & ſimplement crêvé : ils aiment auſſi les fruits, la pâtiſſerie & tous les mets aſſaiſonnés de beaucoup de ſucre ; mais, ſi on veut les conſerver, il faut ne leur en donner que ſobrement, & les réduire au riz pour le fond de leur nourriture ; il faut auſſi leur donner à baigner ſouvent, & ſur-tout les garantir du froid qui leur eſt mortel : j'ai perdu un très-joli *lori*, parce qu'une perſonne à qui je l'avois confié, le laiſſa une nuit expoſé au frais & au ſerein, à une fenêtre ouverte juſqu'à deux heures du matin ; il fut pris le lendemain de mouvemens convulſifs qui ſe renouvelloient par accès, & dont il mourut en trois jours. C'étoit cependant au mois de juillet.

Les *loris* ſont des oiſeaux charmans par l'élégance de leur forme, la promptitude de leurs mouvemens, leur air de vivacité, leur mignardiſe & la beauté de leur plumage. Il y en a de très-doux, careſſans, & qui ſont les plus jolis & les plus aimables de tous les *perroquets* ; mais il faut les connoître avant que de s'y fier ; car, on en rencontre qui ſous l'air de la famille, qui n'eſt que vif & gai, cachent une malice qui leur eſt propre, & qui mordent cruellement ; en général ils ont peu d'aptitude à apprendre à parler, & ils ne répètent que quelques mots qu'ils articulent mal. Il ſemble qu'on en peut attribuer la cauſe à ce que leur bec moins ample, moins convexe, plus effilé, laiſſe échapper l'air trop tôt, ſans donner aux ſons le temps de ſe former ; mais ce défaut, ſi ç'en eſt un, eſt compenſé par tant d'autres agrémens, que les *loris* méritent un des premiers rangs parmi les *perroquets*.

LORI (le grand).

Lory de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 683.

Il ne faut pas confondre ce *perroquet* avec celui auquel M. Sonnerat donne le même nom. Il ne fait pas mention de celui dont il eſt queſtion dans cet article ; celui-ci que je ne connois que par la planche enluminée qui le repréſente, & par ce qu'en dit M. le comte de Buffon : « eſt le plus » grand des *loris* ; il a treize pouces de longueur : » la tête & le cou ſont d'un beau rouge ; le bas » du cou tombant ſur le dos eſt d'un bleu-violet ; » la poitrine eſt richement nuée de rouge, de » bleu, de violet & de verd ; le mêlange de » verd & de beau rouge continue ſur le ventre ; » les grandes pennes & le bord de l'aile, depuis » l'épaule, ſont d'un bleu-d'azur ; le reſte du » manteau eſt d'un rouge-ſombre : la moitié de » la queue eſt rouge, ſa pointe eſt jaune ». *Genre LIII.*

LORI A COLLIER.

Lory mâle des Indes orientales. *Pl. enl.* 119.

Il eſt un peu plus grand que le *lori-noira* ; le deſſus de la tête eſt d'un noir terminé de bleu ſur la nuque ; le cou, le deſſus, le deſſous du corps & la queue ſont d'un rouge très-éclatant tirant ſur le cramoiſi ; le haut du pli de l'aile & les jambes ſont d'un bleu-d'émail ; l'aile eſt verte ; il y a au bas du cou, ſur le devant, un demi-collier étroit d'un jaune-doré ; le bec eſt rouge, lavé de jaune ſur les côtés ; les pieds bruns, les ongles noirs.

Le *lori* des Indes orientales de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 222, *pl. XXIV, fig.* 1, repréſenté ſous le même nom, *pl. enl.* 84, a beaucoup de raport avec le précédent ; il en diffère en ce que le deſſus de la tête eſt d'un noir-violet qui s'éclaircit ſur la nuque, en ce qu'il n'y a pas de collier jaune ſur le bas du cou, & que les jambes ſont entourées de plumes vertes, terminées de bleu qui couvre le verd & l'empêche de paroître ; les plumes qui revêtiſſent le devant du cou & la poitrine, ſont d'un jaune-éclatant à leur origine & terminées du même rouge qui brille ſur le reſte du corps ; le jaune ne paroît qu'autant que les plumes ſont dérangées ; c'eſt un raport de plus avec le *lori à collier*, dont les plumes ſur les mêmes parties ſont colorées de même, & le collier n'eſt qu'une expanſion du jaune plus grande ſur quelques plumes, mais il n'y en a pas d'entièrement jaunes : je n'ai jamais vu le premier de ces deux *loris* vivant, mais j'ai vu le ſecond pluſieurs fois chez un oiſelier à Paris ; il étoit fort doux, mais il n'avoit retenu que quelques mots qu'il prononçoit aſſez mal ; ce qui n'eſt pas d'accord avec le récit que M. Aublet a fait à M. le comte de Buffon, au ſujet d'un pareil *lori* qu'il avoit vu à l'île de France : ſuivant ce voyageur, ce *lori* en particulier étoit *étonnant*, & les *loris* en général ont la plus grande facilité à apprendre à parler : j'ignore ſi ils la perdent en paſſant en Europe, mais j'ai vu beaucoup de *loris* & tous n'avoient retenu qu'un petit nombre de mots qu'ils articuloient peu diſtinctement ; les marchands même n'en font pas l'éloge à cet égard. M. de Buffon regarde le premier de ces deux *loris* comme le mâle, & le ſecond comme la femelle ; cette conjecture peut être très-fondée, mais les raports ſont une foible preuve d'identité entre ces oiſeaux dont les eſpèces varient d'une île à une autre ; c'eſt par cette raiſon que je ne crois pas qu'on puiſſe regarder le *lori à collier* de M. de Buffon

Digitized by Google

& le *lory à collier des Indes* de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 230, comme une variété l'un de l'autre, ainſi que M. de Buffon le penſe. Le *lory* décrit par M. Briſſon, eſt de la même grandeur que le *lori à collier* de M. le comte de Buffon; le fond du plumage eſt le même, mais le ſecond *lori* diffère du premier: 1°. en ce que le deſſus de la tête eſt d'un bleu-éclatant: 2°. que le collier qui eſt au bas du cou l'entoure en entier: 3°. en ce que le bas du dos, le croupion, le bas-ventre, les jambes, ſont variés de blanc & de couleur de roſe: 4°. les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont mêlées de blanc & de rouge-vif: 5°. les grandes pennes des ailes ſont d'un beau bleu, les moyennes d'un verd jaunâtre: 6°. celles de la queue ſont d'un pourpe nuancé de brun-rougeâtre: le bec eſt jaunâtre, les pieds cendrés, les ongles noirs.

En réſumant les objets contenus dans cet article, il en réſulte que, ſuivant le ſentiment de M. le comte de Buffon, il ne contient que la deſcription d'une eſpèce & de ſa variété, que des deux premiers *loris*, l'un eſt le mâle, l'autre la femelle, & le troiſième une variété du premier. Mais tous trois me ſemblent différer aſſez, ſur-tout le dernier, pour les regarder comme autant d'eſpèces, dans une famille d'oiſeaux qui ne ſont pas les mêmes d'une île à une autre. *Genre LIII.*

LORI A COLLIER des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 230. *Voyez* LORI A COLLIER.

LORI CRAMOISI.

Lory d'Amboine. BRISS. *tom. IV, pag.* 231.

Idem. *Pl. enl.* 518.

Ce *lori* eſt en grandeur la ſeconde eſpèce connue de cette famille de *perroquets*; il a un pied moins ſix lignes du bout du bec à celui de la queue, dix-ſept pouces de vol, & ſes ailes pliées atteignent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue: la tête, le cou & le deſſus du corps ſont d'un rouge-foncé, mais plus ſombre que celui des autres *loris* & tirant ſur un cramoiſi-terne; le deſſous du corps eſt d'un violet-pourpre, mais comme lavé & terni. En général les couleurs de ce *lori* ont quelque choſe de terne, & l'apparence des couleurs qu'on nomme de *mauvais teins*. Les pennes des ailes ſont d'un rouge-ſombre en-deſſus & d'un brun-noirâtre en-deſſous; celles de la queue ſont d'un rouge-foncé éclairci & éteint vers le bout des pennes; la peau nue, dont les yeux ſont entourés, eſt noirâtre; l'iris eſt de couleur orangée; le bec eſt d'un brun-rougeâtre; les pieds ſont bruns, les ongles noirs. Il eſt très-rare de voir ce *lori* vivant en France, & on l'a même mort dans fort peu de collections.

LORI d'Amboine. *Pl. enl.* 518.

BRISS. *tom. IV, pag.* 231. *V.* LORI CRAMOISI.

LORI de Gilolo. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 177. *Voyez* LORI ROUGE.

LORI de la Chine. *Pl. enl.* 519. *Voyez* LORI ROUGE.

LORI de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 175, *pl. CX.*

Quoique ce *perroquet* n'ait point de rouge dans ſon plumage, je ne fais pas de difficulté de le placer avec M. Sonnerat dans la famille des *loris*. Je m'en rapporte à ce voyageur inſtruit, qui ne s'eſt, ſans doute, déterminé que parce que cet oiſeau a le bec, la légereté & les habitudes des autres *loris*; ce qui conſtitue des caractères plus eſſentiels que la nuance du plumage: « il eſt » de la taille de la *perruche* ordinaire, ſon plu» mage qui eſt d'un noir-changeant en bleu, a » tout-à-la-fois le brillant métallique, & le » moëlleux du velours; les pieds & le bec ſont » noirâtres; les yeux ſont entourés d'une peau » brune; l'iris eſt compoſée de deux cercles, » dont le plus grand eſt bleu & le plus petit eſt » rouge-brun; les plumes de la queue ſont noires » en-deſſus & d'un rouge-terne en-deſſous ». *Genre LIII.*

LORI des Indes orientales. *Pl. enl.* 84.

BRISS. *tom. IV, pag.* 222. *V.* LORI A COLLIER.

LORI des Philippines. *Pl. enl.* 168.

BRISS. *tom. IV, pag.* 225. *V.* LORI TRICOLOR.

LORY du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 229. *Voyez* PARAGUA (le).

LORI MALE des Indes orientales. *Pl. enl.* 119. *Voyez* LORI A COLLIER.

LORI-NOIRA.

Lory des Moluques. Pl. enl. 216.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 219, *pl. XXIII, fig.* 1, *genre LIII.*

Ce *lori* ſe trouve à Ceram, à Ternate & à Java, où il eſt connu ſous le nom de *lori-noira*, (*lori-brillant*).

Il eſt un peu plus gros qu'une *tourterelle*; ſa longueur eſt de dix pouces, du bout du bec à celui de la queue, qui dépaſſe les ailes pliées d'un peu moins de la moitié de ſa longueur; il a dix-huit pouces de vol: la tête, le cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un rouge brillant & qui tire ſur le cramoiſi; il y a ſur le haut du dos une large tache d'un jaune-doré; les jambes ſont d'un verd-foncé; l'aile pliée, paroît verte, avec un trait jaune au pli, qui répond à celui du poignet: les grandes pennes ſont terminées de noir-violet; les deux plumes du milieu de la queue ſont en-deſſus d'un verd foncé, avec une teinte d'un rouge-ſombre le long de leur tige, dans leur partie ſupérieure; les latérales ſont rouges dans la première moitié de leur longueur, vertes dans la ſeconde; & les deux extérieures de chaque côté ont une teinte de violet mêlé au verd ſur le côté extérieur; toutes ces plumes ont la tige noire, & ſont en-deſſous d'un rouge qui tire ſur le jaune vers le bout de chaque penne; l'iris eſt d'un rouge-orangé; une membrane nue cendrée, forme un cercle peu large autour de l'œil; le bec eſt rouge, les pieds ſont bruns, les ongles noirs. Ce *lori* eſt une des eſpèces qu'on nous apporte le plus ſouvent: il eſt

Digitized by Google

fort estimé & d'un prix assez considérable aux Indes.

Le *lori* que M. Brisson décrit, *pag.* 215, *tom. IV*, sous le nom de *lory de Ceram*, diffère du *lori-noira*, en ce qu'il est un peu plus grand, qu'il n'a pas de jaune sur le dos, que les deux pennes du milieu de la queue sont en-dessus d'un verd-sombre à leur origine, vers leur milieu d'un rouge terne, & enfin terminées de verd-obscur, sur lequel est une tache d'un rouge vif, & qui a la forme de la lettre V; les plumes latérales sont en-dessus rouges de leur naissance aux deux tiers de leur longueur, ensuite d'un violet foncé & terminées de verd-sombre; il n'y a pas de nuance de violet sur la plume qui accompagne immédiatement les deux intermédiaires de chaque côté. Aux différences près que je viens de noter, le *lori-noira* & celui *de Ceram* sont parfaitement semblables: on peut les regarder comme une variété l'un de l'autre, d'autant plus qu'on les trouve tous deux dans la même île. Mais il ne faut pas oublier que d'une île à une autre, quoique peu distante, les *loris* sont différens, & que comme celui de *Ceram* ne se trouve pas à Java & à Ternate, où le *noira* n'est pas plus rare qu'à *Ceram*, le dernier peut être une espèce distincte; ce qu'on ne peut constater que sur les lieux,

LORI ROUGE.

Lori de la Chine. *Pl. enl.* 519.

Il diffère de la plupart des autres *loris*, en ce que tout son plumage est rouge, même sur les ailes, à l'exception du bout des grandes pennes, qui est noir, d'un trait longitudinal de la même couleur au bord externe de l'aile, & d'une ligne transversale, fort étroite, de la même nuance, qui termine plusieurs des pennes moyennes; il y a sur le dessous de la queue une tache bleue, & une pareille tache de chaque côté sur le milieu de l'aile près du corps. Ce *lori* n'est pas tout-à-fait si grand que le *lori-noira*; il a beaucoup de raports avec le *perroquet* que M. Sonnerat a nommé *loi-de-gilolo*, & qu'il a décrit dans les termes suivans. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 177.

» Sa tête, son cou, sa poitrine, son dos, son » ventre, les trois-quarts de sa queue sont d'un » très-beau rouge de carmin; l'œil est entouré » d'un cercle noir ovale, dont une des pointes » vient jusqu'à l'angle du bec, & l'autre s'étend » par-delà l'œil en arrière. » (Il est probable que ce cercle, qui entoure l'œil, est formé comme dans les autres *loris*, par une peau nue.) « Il y a » sur le milieu de chaque aile, à la partie supé- » rieure, une tache de bleu d'outremer; les cou- » vertures de la queue en-dessous sont de la même » couleur; les grandes plumes des ailes sont noires; » le bout de la queue est marron; les pieds sont de » la même couleur; le bec & l'iris sont d'un jaune » d'orpin. » *Genre LIII.*

LORRI ROUGE ET VIOLET.

Lory de Guéby. Pl. enl. 684.

Petit lori de Guéby. *Voyage à la nouvelle Guinée*; *pag.* 174.

Il n'est pas plus gros que la *perruche à collier*; le fond de son plumage est un rouge éclatant, varié sur le derrière de la tête, le dessus & les côtés du cou de violet-rougeâtre, d'une bande transversale d'un violet-noirâtre sur le milieu de l'aile, & d'un trait de la même couleur à l'extrémité de plusieurs plumes, tant en-dessus qu'en dessous du corps; toutes les pennes des ailes sont terminées de noir tirant sur le violet, & qui remonte d'autant plus haut, que les pennes sont plus extérieures; les deux du milieu de la queue sont d'un verd-olivâtre sombre, les latérales d'un rouge obscur à leur origine, terminées de verd-foncé-noirâtre; les pieds sont bruns, le bec rouge, les yeux ne sont point entourés d'une membrane nue. J'ai eu quelque temps ce joli *lori* vivant: madame Provôt, qui se fait un amusement d'avoir des oiseaux étrangers, m'en avoit fait présent. Il étoit extrêmement vif; il montoit, descendoit les bâtons de son juchoir, en sautant légèrement & sans s'aider de son bec, à la manière des *perroquets*; il ne parloit pas, mais il avoit une sorte de gazouillement qui n'étoit pas désagréable, & il ne faisoit entendre un cri aigu & perçant, qu'il poussoit quelquefois, qu'autant qu'il voyoit quelque objet qui lui déplaisoit; il étoit très-doux, caressant jusqu'à en être importun, & jusqu'à l'indécence vis-à-vis des femmes, qu'il sçavoit très-bien distinguer, ce qu'on a remarqué des *perroquets* en général; il sautoit légèrement sur leur main, la baisoit & s'y livroit à des mouvemens qu'il se donnoit beaucoup plus rarement lorsque des hommes le caressoient. C'est ce *lori* dont j'ai parlé dans les généralités sur cette famille, qui mourut, pour être demeuré attaché au grillage d'une fenêtre ouverte jusqu'à deux heures après minuit, au mois de juillet. *Genre LIII.*

LORI TRICOLOR.

Lory des Philippines. Briss. *tom. IV*, *pag.* 226, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 168.

Il est un peu plus grand que le *lori-noira*; le bleu-violet, le rouge & le verd éclatant partagent son plumage, excepté le dessus de la tête qui est noir; il a l'occiput, les joues, la gorge, les côtés & le devant du cou d'un rouge peu foncé; le dessus du cou, le dos, le milieu de la poitrine & du ventre d'un bleu-violet très-éclatant; le bas du dos, le croupion, les côtés de la poitrine & du ventre d'un rouge fort vif, qui s'étend sur le haut des jambes; le bas est d'un bleu-violet; l'aile pliée est verte; mais étendue, les pennes sont variées diversement de jaune & de noir; la queue est mi-partie de rouge & de verd; rouge à sa partie supérieure, verte dans la dernière moitié de sa longueur: une peau nue d'un cendré-clair, entoure les yeux; l'iris est orangée, le bec est rouge, les pieds sont gris, les ongles noirs. Ce

Digitized by Google

lori eſt par l'éclat, la diſpoſition & le contraſte de ſes couleurs, l'un des oiſeaux les plus remarquables de cette belle famille. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île Dyolo.

LORIOT (le).

Pl. enl. 260.

Briss. *tom. II, pag.* 320, *genre XXII.*

Loriot. Bel. *Hiſt. nat. des oiſ., pag.* 294, *fig., pag.* 295.

Loriot, orio. Bel. *port. d'oiſ. pag.* 72.

Ordolus, galbula, en Latin, par la plupart des auteurs;

Oriolo, en Italien;

Oroyendola, en Eſpagnol;

Witwal, weidwal, &c. en Allemand;

Witwol, en Anglois.

Le *loriot* eſt peut-être le plus bel oiſeau de nos contrées, ſi la juſteſſe des proportions, l'élégance de la forme, l'aiſance des mouvemens, les couleurs brillantes du vêtement contribuent à la beauté, & ſi elle eſt l'effet & le réſultat de ces combinaiſons qui ne ſe trouvent que rarement réunies dans le même individu. De la groſſeur du *merle* à-peu-près, le *loriot* a les ailes plus longues, les pieds mieux proportionnés, le bec, quoique conformé ſur le même modèle, moins long & plus fort; ſa robe répond à l'élégance de ſa forme; tout ſon plumage ſur la tête, le cou, le deſſus & le deſſous du corps eſt d'un jaune brillant, en oppoſition au noir foncé des ailes, d'une partie de la queue & de quelques traits répandus ſur différentes parties; il y a de chaque côté une tache noire entre l'œil & le bec; les couvertures du deſſus des ailes ſont de la même couleur, & les plus éloignées du corps ſont terminées de jaune-pâle; les pennes des ailes ſont noires, bordées du côté extérieur, les unes, d'un trait blanc, & les autres, d'un trait jaune-pâle; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un verd-d'olive à leur origine, noires dans le reſte de leur longueur, terminées par un trait jaune; les pennes latérales ſont jaunes à leur extrêmité & noires à leur origine; cette dernière couleur anticipe d'autant moins que les pennes ſont plus extérieures; l'iris eſt rouge; le bec d'un marron-rougeâtre; les pieds d'un gris-bleuâtre & les ongles ſont noirs.

Le plumage de la femelle eſt d'un verd-d'olive ſur les parties ſupérieures, d'un blanc gris ſur le deſſous du corps, avec des traits de gris-brun dans la direction des plumes; le gris eſt éclairci & plus blanchâtre ſur la poitrine & le ventre; les côtés ſont d'un jaune-pâle, mais on retrouve le beau jaune du mâle aux couvertures du deſſous des ailes & de la queue; les pennes des ailes ſont brunes & les plus proches du corps ſont d'un verd-d'olive du côté extérieur; elles ſont bordées en-dehors, les unes d'un trait blanc, les autres de cendré, quelques-unes d'olivâtre; les pennes de la queue ſont d'un verd-d'olive, interrompu vers l'extrêmité par une teinte noirâtre, terminée de jaune.

Les jeunes mâles, qui n'ont pas encore mué, ont le même plumage que les femelles; ils commencent à la première mue à prendre les couleurs qui leur ſont propres; mais ce n'eſt qu'à la ſeconde ou à la troiſième qu'elles ont tout leur éclat.

Le *loriot* n'habite notre climat que fort peu de temps; il y arrive au milieu du printemps & le quitte dès la fin du mois d'août; les inſectes lui ſervent de pâture à ſon arrivée; il ſe nourrit de bayes & de fruits, à meſure qu'il en mûrit: on ſçait généralement qu'il a pour les ceriſes un goût de préférence; il les entame ſans les détacher, & ne les perce que du côté le plus mûr: il eſt probable qu'il nous vient des pays méridionaux, & qu'il y retourne par la même route: on a obſervé qu'il paſſe régulièrement à Malte deux fois par an; il paroît éviter dans nos contrées les pays de montagne, où le froid rend les ſubſtances, dont il ſe nourrit, trop tardives; mais à peine fixé dans les lieux qui lui conviennent pour y ſéjourner, il s'occupe du ſoin de propager ſon eſpèce; le mâle & la femelle ſuſpendent leur nid à la bifurcation de deux branches, à la hauteur à-peu-près de dix à douze pieds; il eſt oblong, ouvert par en-haut, compoſé en dehors de longs brins de paille, qui, entortillés par les bouts aux deux branches & courbés dans l'intervalle, ſervent de ſoutien au reſte du nid; ce premier plan eſt couvert de mouſſe, de lichens, & l'intérieur eſt garni de paille, dont les bouts ſont rejettés & repliés en dehors, quelquefois il eſt garni de laine. La ponte eſt de quatre œufs ordinairement, ils ſont tachetés de quelques points d'un brun-noirâtre, ſur un fond blanc-ſale; l'incubation eſt de vingt & un jours; les jeunes *loriots* ſuivent le père & la mère encore long-temps après qu'ils ſont en état de voler, & il eſt probable que ce ſont les familles réunies qu'on voit former des troupes de cinq à ſix, vers le temps du départ; car ces oiſeaux ne ſe réuniſſent pas en bandes plus nombreuſes. Je n'ai pas parlé du cri du *loriot*, ou plutôt de ſon ſifflement court qu'il répète à deux ou trois repriſes, qui eſt plus fréquent & plus traînant quand le ciel eſt couvert, ſombre & diſpoſé à la pluie. Les jeunes ſont fort difficiles à élever, non pas qu'on ne puiſſe aiſément les faire vivre en leur donnant des fruits; mais ſoit défaut de goût pour les mets qu'on leur préſente, ſoit ennui de la captivité, ils ſe laiſſeroient mourir de faim, ſi on ne leur faiſoit avaler de force des alimens; ce n'eſt qu'au bout de beaucoup de temps qu'ils touchent d'eux-mêmes à ceux qu'on leur donne, & il eſt très-difficile d'en trouver en hyver qui leur ſoient une nourriture convenable. Cette difficulté d'alimenter les *loriots* en hyver, eſt la cauſe qu'on n'en voit pas dans les volières dont ils feroient l'ornement.

Loriot a tête noire des Indes. Edw. *ibid.*

Digitized by Google

II, *pag.* & *planch.* 77. *Voyez* LORIOT de la Chine.

LORIOT A TÊTE RAYÉE. BRISS. *tom. II*, *pag.* 332. *Voyez* LORIOT RAYÉ.

LORIOT de Bengale. BRISS. *tom. II*, *pag.* 329. *Voyez* LORIOT de la Chine.

LORIOT de la Chine.

Pl. enl. 79.

Loriot de Bengale. BRISS. *tome II*, *page* 329, *genre XXII.*

Loriot à tête noire des Indes. EDW. *tom. II*, *pag.* & *pl.* 77.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *loriot* : la tête & la gorge ſont d'un noir foncé qui deſcend en pointe ſur le haut du cou ; le reſte du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes & les grandes les plus internes, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un jaune foncé ; les grandes couvertures du deſſus des ailes les plus extérieures ſont jaunes du côté intérieur, noires du côté externe, terminées de jaune ; les pennes de l'aile ſont noires à leur origine, jaunes dans le reſte de leur longueur, plus ou moins largement bordées de jaune du côté extérieur ; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les quatre extérieures de chaque côté ſont entièrement jaunes ; les deux du milieu ſont jaunes, de leur naiſſance, à la moitié de leur longueur, noires dans leur ſeconde moitié, qui eſt bordée de jaune à l'extrêmité ; la penne qui accompagne de chaque côté les deux du milieu, eſt toute jaune, excepté une large tache noire vers ſon extrêmité, placée ſur le côté intérieur : le bec eſt rougeâtre ; les pieds ſont gris-bleuâtres ; les ongles noirs.

Suivant M. Edwars, la femelle eſt variée de taches brunes ſur la gorge & le devant du cou ; la figure d'Albin repréſente un individu qui offre cette première variété ; les ailes ſont mêlées de brun & de jaune. M. Briſſon incline à croire que la figure d'Albin repréſente en effet la femelle, & M. Edwars conjecture qu'elle pourroit bien être le *troupiale tacheté de Madraſt* de M. Briſſon, *tom. II*, *pag.* 91. La deſcription de ce *troupiale*, copiée du Synopris de Ray, eſt ſi abrégée, qu'il eſt bien difficile de ſe faire une juſte idée de cet oiſeau : d'ailleurs, ſa taille excède de beaucoup celle du *loriot* de la Chine ; il eſt vrai qu'il y a du raport dans les couleurs du plumage, & que cette application diſſiperoit la contradiction entre les noms de *Madraſt* & de *troupiale*, puiſqu'il eſt preſque rigoureuſement démontré que tous les oiſeaux de ce dernier genre appartiennent au nouveau continent ; mais on ne ſçauroit rien dire de fondé ſur ce *troupiale* & les autres oiſeaux du même genre qu'on a regardés comme originaires des Indes, juſqu'à ce que de nouvelles obſervations nous aient appris s'il y a en effet des eſpèces de ce genre hors de l'Amérique.

Indépendamment du *loriot* de la Chine, dont il eſt queſtion dans cet article, j'ai lieu de ſoupçonner qu'on trouve dans ce vaſte empire le même *loriot* qu'en Europe : cette conjecture eſt fondée ſur ce que parmi des oiſeaux envoyés de Canton, j'ai trouvé une femelle que je conſerve, & qui eſt parfaitement ſemblable à celle de notre *loriot*. Je ne penſe pas, au reſte, que cet oiſeau paſſe chaque année alternativement de l'Europe à la Chine ; mais je crois que le même, dans les régions de l'Europe & de l'Aſie, qui ſe correſpondent, il voyage de chaque côté du nord au midi & du midi au nord, ſuivant les ſaiſons.

LORIOT de la Cochinchine. BRISS. *tom. II*, *pag.* 326. *Voyez* COULAVAN.

LORIOT des Indes.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 328, *genre XXII.*

Il eſt un peu plus gros que notre *loriot* : tout ſon plumage eſt jaune, varié de bleu ; cette dernière couleur forme, d'un coin du bec à l'autre, un bandeau qui paſſe ſur les yeux & qui ſe réunit à l'occiput : les ailes ſont auſſi marquées de bleu diſperſé par taches longitudinales, & la queue en eſt coupée vers ſon milieu par une large bande tranſverſale : le bec & les pieds ſont d'un beau rouge.

Ce *loriot* ne reſſemble aſſurément pas au nôtre : un homme de beaucoup d'eſprit, mais qui blâme les méthodes, en avertiſſant que M. Briſſon a fait du *loriot* des Indes ſon 61e *merle*, le dit de manière à faire ſentir qu'il n'approuve pas la réunion de ces deux oiſeaux en un même genre. Qu'il me permette de ſuppoſer qu'on lui adreſſe des Indes l'oiſeau dont il s'agit, & qu'il ne le connoiſſoit pas antérieurement ; veut-il s'aſſurer ſi M. Briſſon en a parlé, il faut, ou qu'il parcoure tout ſon ouvrage juſqu'à ce qu'il rencontre la deſcription de l'oiſeau qu'il a reçu, ou que commençant par obſerver la forme du bec & des pieds, il détermine quelle partie des ſix volumes donnés par M. Briſſon, il doit parcourir, bien certain que ſi l'oiſeau ne ſe trouve pas décrit dans cette partie, il le chercheroit en vain dans tout le reſte de l'ouvrage. Ce peu de lignes contient, je crois, l'apologie des méthodes & la réponſe aux fréquentes objections qu'on leur a oppoſées ; elles ſont un moyen facile de reconnoître à l'inſpection d'un objet nouveau, en examinant quelques-unes de ſes parties, dont la forme eſt aiſée à ſaiſir, quelle portion d'un catalogue nombreux on doit conſulter pour ſçavoir ſi cet objet y eſt compris, ſous quel nom il y eſt inſcrit, ce qu'on en a dit, ſans être obligé de parcourir le catalogue, juſqu'à ce qu'on rencontre la deſcription de l'objet nouveau, ou ſon étendue entière, à pure perte, ſi cet objet n'y eſt pas contenu. Voilà, je crois, tout le mérite des méthodes ; mais c'en eſt un bien grand & inappréciable, puiſqu'il ménage le temps ; ſi leurs auteurs y en attachent d'autres pour le préſent, avant d'avoir raſſemblé tous les objets & connus leurs raports, en les comparant ſous tous les

Digitized by Google

points de vue, ils méritent en effet les reproches qu'on leur a faits souvent.

LORIOT RAYÉ.

Loriot à tête rayée. BRISS. *tom. II, pag.* 332, *genre XXII.*

Il eſt un peu plus petit que notre *loriot* : ſes pieds ſont courts & ſes doigts fort longs par proportion ; la tête, la gorge & le devant du cou ſont couverts de plumes noirâtres, terminées de blanc ; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un jaune-orangé, qui s'étend ſur le deſſous du corps, mais en prenant une nuance plus claire ; les couvertures & les pennes des ailes ſont noires, bordées de blanc ; la queue eſt d'un jaune-orangé ; le bec eſt de cette dernière couleur ; les pieds ſont jaunes ſans mêlange de rougeâtre, & les ongles ſont rouges. Les auteurs n'ont parlé de ce *loriot* que d'après Aldrovande, & ne nous ont pas appris dans quels pays on le trouve.

LORY de Ceram. BRISS. *tom. IV, pag.* 215. LIN. *éd. X, pag.* 44, *ſp.* 21. *Voyez* LORI-NOIRA.

LORY de Guéby. *Pl. enl.* 684.

Lory de Guéby (*petit*). *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 174. *Voyez* LORI ROUGE & VIOLET.

LORY de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 683. *Voyez* LORI (le grand).

LORY des Moluques. *Pl. enl.* 16.

BRISS. *tom. IV, pag.* 219. *Voyez* LORI-NOIRA; LORI-PERRUCHE.

Les *loris-perruches* reſſemblent aux *loris* en ce que le rouge eſt la couleur dominante de leur plumage ; aux *perruches*, en ce que leur queue eſt plus longue que celle des *loris* ſimplement dits, ſans l'être autant que celle des *perruches*. C'eſt une ſection du genre des *perroquets* & de la famille des *loris*, indiquée par M. le comte de Buffon ; les *loris-perruches* appartiennent, ainſi que les *loris*, à l'ancien continent, & ſont originaires des mêmes climats.

LORI-PERRUCHE ROUGE.

Perruche de Borneo. BRISS. *tom. IV, pag.* 373, *genre LIII.*

Il eſt un peu plus gros que la *perruche commune* : ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de huit pouces & demi, dont la queue ſeule a près de la moitié ; il a treize pouces neuf lignes de vol : tout ſon plumage eſt d'un rouge vif ſur la tête, le deſſus du corps, le ventre, les côtés & les jambes ; d'un rouge moins foncé ſur la gorge, le devant du cou, la poitrine, & de plus, les plumes qui couvrent ces dernières parties ſont bordées de jaune ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouge-ſale, bordées d'une belle couleur bleue : le pli de l'aile eſt verd ; les moyennes & les grandes couvertures ſont d'un rouge vif & les grandes ſont terminées de verd : les trois pennes des ailes les plus près du corps ſont bleues ; les autres ſont rouges & leur extrêmité eſt verte ; la queue eſt d'un rouge-ſale, tachetée de rougeâtre à ſon extrêmité ; elle eſt étagée, & les deux pennes du milieu ſont plus longues d'un pouce ſix lignes que la penne extérieure de chaque côté : les yeux ſont entourés d'une peau nue & brunâtre ; le bec eſt orangé ; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

LORI-PERRUCHE TRICOLOR.

Perruche rouge d'Amboine. BRISS. *tom. IV, pag.* 378, *pl.* XXVIII, *fig.* 2, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 240.

C'eſt le plus grand des *loris-perruches* : il n'eſt pas moins gros qu'une *tourterelle* ; ſa longueur eſt de quinze pouces & demi ; il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine, les côtés, les jambes d'un rouge très-vif, tirant ſur le cramoiſi ; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, le pli de l'aile d'un bleu-violet ; les ailes d'un verd foncé, avec un bord noirâtre ſur le côté extérieur des grandes pennes ; la queue étagée, noirâtre en-deſſous & d'un violet foncé en-deſſus ; le bec rouge, noirâtre à l'extrêmité de ſa courbure ; les pieds & les ongles rouges.

LORI-PERRUCHE VIOLET & ROUGE.

Perruche des Indes orientales. *Pl. enl.* 143.

Perruche rouge des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 376, *pl. XXV, fig.* 2, *genre LIII.*

Ce *lori-perruche* eſt plus gros que la *perruche commune* : ſa longueur eſt de dix pouces neuf lignes ; il a ſeize pouces de vol : le fond de ſon plumage eſt un rouge plus vif ſur le deſſus du corps & plus pâle ſur le deſſous, varié de larges taches d'un bleu-violet ; le deſſus de la tête, du cou & la poitrine ſont de cette dernière couleur ; elle forme auſſi une bande oblique de l'œil à la naiſſance du cou ; les plumes, ſur le reſte du corps, ſont variées & bordées irrégulièrement de rouſſeâtre & de bleu-violet : les trois grandes pennes extérieures ſont jaunes ; les autres ſont rouges terminées, les plus grandes de brun-clair & les moyennes de brun-violet ; la queue eſt d'un brun tirant ſur le violet : cependant les pennes, excepté les deux du milieu, ſont rouges du côté intérieur, mais elles ne le paroiſſent qu'autant que la queue eſt épanouie ; elle eſt étagée : le bec eſt rougeâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns.

M. Briſſon, à qui l'on doit la deſcription de cet oiſeau, ne nous apprend pas en quelle partie de l'Inde on le trouve.

LOYETTE. *Voyez* ÉMERILLON (des fauconniers).

LUEN. *Voyez* ARGUS.

LULU ou petite ALOUETTE HUPPÉE.

Petite alouette huppée. BRISS. *tom. III, pag.* 361, *genre XXXIX.*

Idem. *Pl. enl.* 503, *fig.* 2.

M. de Montbeillard donne à cette petite *alouette* le nom de *lulu*, d'après ſon chant, qui n'eſt qu'une ſorte de cri déſagréable ; elle a du raport avec le *cochevis* par la forme de la huppe qu'ils portent tous les deux ; mais le *lulu* eſt beaucoup plus petit ; ſon

Digitized by Google

plumage eſt uniforme, brunâtre ſur les parties ſupérieures, ſur les ailes & la queue; blanc en-deſſous du corps: les pieds ſont rougeâtres.

Le *lulu* ſe trouve en Italie, en Autriche, dans les parties ſeptentrionales de l'Angleterre & dans pluſieurs contrées du nord de l'Europe; il ne paroît pas qu'il ſoit connu en France, & M. Linné n'en fait pas mention dans le dénombrement des oiſeaux de la Suède; il vole par troupes qu'on voit ordinairement dans les endroits fourés, dans les bruyères & dans les bois; il y fait ſon nid; rarement dans les blés; il s'approche des lieux habités, lorſque la terre eſt couverte de neige, & il cherche à vivre ſur les fumiers, autour des granges, &c.: il a l'habitude de contrefaire le cri des autres oiſeaux, mais maladroitement & d'une façon qui a quelque choſe de ridicule; les plumes de ſa huppe ſont à proportion beaucoup plus longues que celles de la huppe du *cochevis*.

LUMME ou petit PLONGEON de la mer du nord.

Plongeon à gorge noire. BRISS. *tom. VI, pag.* 115, *genre XCVII.*

« *Lumme* ou *loom*, en Lappon, veut dire *boiteux*; & ce nom peint la démarche chancelante » de cet oiſeau lorſqu'il ſe trouve à terre, où néanmoins il ne s'expoſe guère, nageant preſque » toujours, &c ».

Le *lumme* eſt de la taille d'un *canard*: il a le devant de la tête & la gorge noirs; le deſſus du cou d'une couleur cendrée qui remonte ſur le derrière de la tête; les côtés du cou blancs, tachetés de noir: ſur le devant du cou, à ſa partie inférieure, une large bande longitudinale d'un noir changeant, nuée de violet & de verd; le dos & le croupion d'un noir luſtré; les plumes ſcapulaires de la même couleur, tachetées de points blancs oblongs & quarrés; la poitrine & le ventre blancs; les côtés noirs; le bord extérieur de l'aile blanc; ſes couvertures ſont noires, tachetées de points blancs ronds; les pennes ſont noires, avec quelques taches blanches ſur les moyennes; la queue eſt noire & étagée; le bec & les pieds ſont auſſi noirs, avec une teinte rougeâtre en-dedans des doigts.

« Le *plongeon à gorge rouge*, venu de Sibérie, » & donné ſous cette indication dans les *planches enluminées n° 308*, eſt exactement le même que » celui de la *planche 97* d'Edwars, que ce naturaliſte donne comme la femelle du *lumme*, d'après » un témoignage non ſuſpect ».

On peut, d'après cette remarque de M. le comte de Buffon, regarder ce *lumme* comme la femelle de celui qui eſt l'objet de cet article. C'eſt le *plongeon à gorge rouge* de M. Briſſon, *tom. VI, pag. III, pl. XI, fig.* 1. La différence principale entre le *lumme* mâle & ſa femelle, conſiſte en ce que la bande longitudinale placée ſur le devant du cou eſt, dans la femelle, d'un brun-marron rougeâtre: d'ailleurs, les couleurs ont beaucoup de raports; le noir eſt ſeulement moins foncé & tirant au cendré ſur pluſieurs parties.

Les *lummes* habitent ſur les mers du nord de l'ancien & du nouveau continent. « Leur principal domicile eſt ſur les côtes de Norwège, d'Iſlande & de Groënland; ils les fréquentent pendant tout l'été & y font leurs petits..... à » l'approche de l'hiver, ces oiſeaux s'éloignent & » diſparoiſſent juſqu'au retour du printemps; Anderſon conjecture que déclinant entre le ſud & » l'oueſt, ils ſe retirent vers l'Amérique, & » M. Edwars reconnoit en effet que cette eſpèce » eſt commune aux mers ſeptentrionales de ce » continent & de celui de l'Europe: nous pouvons » y ajouter celles du continent de l'Aſie, &c ».

Suivant le même Anderſon, la ponte du *lumme* n'eſt que de deux œufs; le père & la mère élèvent leurs petits avec les ſoins les plus tendres & une ſollicitude ſingulière; lorſqu'ils ſont aſſez forts pour quitter le nid, le père & la mère les conduiſent à l'eau, l'un volant au-deſſus pour les défendre de l'oiſeau de proie, l'autre au-deſſous pour les recevoir en cas de chûte: ſi ce dernier accident a cependant lieu, le père & la mère ſe précipitent à terre auprès de leurs petits & ſe laiſſent prendre par les hommes ou dévorer par les animaux carnaciers, plutôt que de les abandonner, &c.; mais comme ces oiſeaux nichent ſur le rivage, le trajet ne ſçauroit être long, ni par conſéquent la chûte des petits bien fréquente.

LUPOGE. *Voyez* HUPPE.

LUTHEUX. *Voyez* CUJELIER.

Digitized by Google

MACAREUX.

Pl. enl. 275.

BRISS. *tom. VI, pag.* 81, *pl. VI, fig.* 2, *genre XCIII.*

Alca, *anas arctica*, *plautus*, en Latin;

Lunda, par les habitans de l'île Ferroë.

Très-improprement *perroquet de mer* en François.

Le *macareux* eſt un oiſeau de mer diſtingué de tous les autres par la forme de ſon bec, dont M. le comte de Buffon donne une idée très-juſte en le comparant à deux lames de couteau très-courtes, appliquées l'une contre l'autre par le tranchant.

Les caractères du *macareux* ſont d'avoir trois doigts devant, tous joints enſemble par des membranes entières, & point de doigt de derrière:

Les jambes placées tout-à-fait derrière, & cachées dans l'abdomen:

Le bec applati par les côtés, cannelé tranſverſalement & auſſi épais que long.

Le *macareux* eſt à-peu-près de la groſſeur de la *ſarcelle*, mais plus court & plus ramaſſé; ſa longueur eſt d'un pied, du bout du bec à celui de la queue; ſon vol d'un pied ſept pouces; ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de ſa queue; il a le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps noir: cette couleur s'étend ſur le devant du cou, & forme ſous la gorge un collier d'environ un pouce de large; les joues & la gorge ſont d'un blanc-ſale & griſâtre; tout le deſſous du corps eſt blanc, excepté ſur les côtés où il y a un peu de noirâtre. Les ailes & la queue ſont de cette dernière couleur; de chaque côté du bec ſont trois rainures; il eſt d'abord d'une couleur pâle & livide & finit par être rougeâtre à ſon extrêmité; les pieds, les doigts, leurs membranes ſont orangés dans quelques individus & rouges dans d'autres; les ongles ſont d'un noir-bleuâtre.

Les *macareux* fréquentent habituellement les îles & les pointes les plus ſeptentrionales de l'Europe & de l'Aſie: leur départ des Orcades & autres îles voiſines de l'Ecoſſe ſe fait régulièrement au mois d'août pour revenir au commencement de mai: ils vivent de langouſtes, de chevrettes, d'étoiles, d'araignées de mer, de petits poiſſons & de coquillages qu'ils ſaiſiſſent en plongeant; ils ne marchent qu'en chancelant & avec difficulté; auſſi ſe tiennent-ils ou à la mer, ou ſe réfugient-ils quand elle eſt trop agitée, dans des cavernes & des trous de rochers; car ils ne peuvent tenir la mer par les tempêtes, & il périt beaucoup de ceux qui en ſont ſurpris au large. On ne voit que très-rarement des *macareux* ſur nos côtes.

Ces oiſeaux ne font point de nid: la femelle pond ſur la terre nue, dans des trous que les *macareux* ſçavent creuſer; la ponte n'eſt que d'un œuf fort gros & de couleur rouſſeâtre. Au départ d'automne les petits les moins forts ne remontent pas avec le gros de la troupe juſqu'aux pointes les plus avancées vers le nord; mais il reſte de petites troupes le long des côtes d'Angleterre.

MACAREUX de Kamtſchatka.

Pl. enl. 761.

Il eſt un peu plus gros que le *macareux* proprement dit; les côtés de la tête ſont blancs, & cette couleur s'etend ſur deux touffes de plumes longues, ſoyeuſes, étroites & effilées, qui, des coins de la tête tombent le long du cou & s'étendent à peu-près à la moitié de ſa longueur; tout le reſte du plumage eſt noir; le bec & les pieds ſont jaunâtres. *Genre XCIII.*

MACHETTE. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 27. *Voyez* CHOUETTE.

MACREUSE.

Pl. enl. 978.

BRISS. *tom. VI, pag.* 420, *pl. XXXVIII, fig.* 2, *genre CVII.*

La *macreuſe* eſt à-peu-près de la groſſeur du *canard domeſtique*, mais d'une forme plus courte & plus ramaſſée; ſa longueur eſt de vingt pouces; ſon vol de deux pieds ſix pouces. Tout ſon plumage eſt d'un noir brillant ſur la tête, le cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & le haut de la poitrine, terne ſur le ventre & les couvertures du deſſous de la queue; les paupières ſont jaunes; ſur l'origine du demi-bec ſupérieur s'élève un tubercule gros comme une ceriſe, d'une ſubſtance membraneuſe & d'un beau rouge, partagé par une raie jaune; le reſte du demi-bec ſupérieur eſt noir ſur les bords & jaune dans ſon milieu; l'inférieur eſt entièrement noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles, ſont d'un brun obſcur.

La *macreuſe* n'habite que les côtes & les îles les plus ſeptentrionales pendant l'été; elle y niche, & elle en deſcend en hiver ſur les côtes d'Angleterre & ſur celles de France où on en prend un grand nombre, quoique ce ſoit un manger très-médiocre; elle eſt miſe au nombre des oiſeaux qu'on mange en maigre, & ce n'eſt que par cette raiſon qu'on en fait quelque cas. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter les erreurs long-temps accréditées ſur ſon origine, qu'on attribuoit à certains coquillages & à la métamorphoſe de certains bois pourris en cet oiſeau. Ces fables abſurdes ne trouvent plus d'auditeurs.

Suivant les obſervations de M. Baillon, les vents

Digitized by Google

du nord & du nord-oueſt amenent les *macreuſes* depuis le mois de novembre juſqu'en mars, en troupes ſi nombreuſes, que la mer en eſt, pour-ainſi-dire, couverte ; elles s'éloignent auſſi-tôt que les vents paſſent au ſud ou au ſud-eſt, & ces mêmes vents les font diſparoître tout-à-fait au printemps ; elles ſe nourriſſent de coquillages qu'elles ſaiſiſſent en plongeant fort avant ; on profite de cette habitude pour en faire de grandes captures ; les pêcheurs tendent deſſus les bancs de coquilles à marée baſſe, des filets qu'ils tiennent lâches & dans la poſition horiſontale ; la mer les couvre en remontant, & les *macreuſes* qui plongent s'embarraſſent par les pieds ou le cou dans les mailles de ces filets & ſe noient ; on en prend quelquefois vingt ou trente douzaines par ce moyen en une ſeule marée, en ſe ſervant d'un filet de cinquante toiſes de long ſur une & demie de large. Il eſt probable que certaines *macreuſes* à plumage d'un noir moins foncé que n'eſt celui du plus grand nombre des *macreuſes*, ſont de jeunes femelles.

La *macreuſe* peut s'apprivoiſer aiſément. M. Baillon en a nourri une de pain mouillé & de coquillages pendant un hiver. Elle marchoit beaucoup mieux qu'on ne l'auroit cru, d'après ſa conformation ; mais non pas avec autant d'avantage qu'elle nageoit ; car à cet égard il y a peu d'oiſeaux qui fendent l'eau avec autant de vîteſſe & d'aiſance.

MACREUSE (grande.)

Pl. enl. 956.

BRISS. *tom. VI, pag.* 423. *Voyez* MACREUSE DOUBLE.

MACREUSE (la double.)

Macreuſe (grande.) *Pl. enl.* 956.

BRISS. *tom. VI, pag.* 423, *genre CVII.*

La *macreuſe double* diffère de l'ordinaire, en ce qu'elle eſt beaucoup plus grande ; que de chaque côté il y a derrière l'œil une tache blanche ; enfin, en ce que ſes ailes ſont bordées de blanc ; d'ailleurs, ſon plumage eſt ſemblable à celui de la *macreuſe* ordinaire ; un tubercule noir, charnu, s'élève ſur l'origine du bec, qui eſt jaune ſur les côtés, noir dans ſon milieu, & dont l'onglet eſt rouge ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont rouges en-dehors & d'un jaune-citron en-dedans ; leurs membranes & les ongles ſont noirs.

La femelle a le plumage brun.

MACREUSE A BEC ROUGE.

Canard du nord appellé *marchand. Pl. enl.* 995.

Macreuſe (grande) de la Baie de Hudſon. BRISS. *tom. VI, pag.* 425.

Elle eſt un peu plus groſſe que la grande *macreuſe* qu'on voit ſur nos côtes ; on la diſtingue aiſément à une tache blanche en forme de triangle, placée ſur le ſommet de la tête ; il y a une pareille tache au-deſſous de l'occiput ; le reſte du plumage eſt noir ; le bec eſt orangé, rouge dans ſon milieu, & ſur chaque côté du demi-bec ſupérieur il y a un eſpace noir, quarré & un peu relevé ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont d'un beau rouge ; les membranes & les ongles ſont noirâtres : on la trouve à la Baie de Hudſon, & il paroît, d'après M. Edwars, qu'elle arrive en hiver ſur les côtes d'Angleterre, où elle s'abat ſur les prairies dont elle paît l'herbe.

MACREUSE (grande) de la Baie de Hudſon. BRISS. *tom. VI, pag.* 425. *Voyez* MACREUSE A BEC ROUGE.

MACROULE.

Grande foulque ou *la macroule*. BRISS. *tom. VI, pag.* 28, *pl.* 11, *fig.* 2, *genre XC.*

Autre eſpèce de *poule d'eau*, autrement nommée *macroule* ou *diable de mer*. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 182.

Elle diffère de la *foulque* ou *morelle*, en ce qu'elle eſt un peu plus grande, & à très-peu d'autres égards ; l'une a quatorze pouces de longueur, l'autre quatre lignes de plus ; la membrane qui couvre le front de la *macroule* eſt blanche ; celle de la *foulque* eſt rouge ; le cercle qui environne le bas des jambes eſt jaune ſur la *foulque*, il eſt rouge ſur la *macroule* ; du reſte, ces deux oiſeaux ſe rapportent en tout ; leur plumage eſt également d'un cendré-noirâtre ſur la tête & le cou, d'un cendré-foncé ſur le deſſus du corps, & plus clair ſur le deſſous ; ils ont les mêmes habitudes avec le même extérieur ; les différences qui les diſtinguent ſont-elles ſuffiſantes pour les ſéparer, & ne ſont-ce pas ſimplement deux races de la même eſpèce ? L'une & l'autre *ſont un mets* fort médiocre. *Voyez* FOULQUE.

MAGUARI.

Cigogne d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 369.

Le *maguari*, ainſi nommé par les Braſiliens, & décrit par Marcgrave, eſt un grand oiſeau d'Amérique qui a beaucoup de raports avec la *cigogne blanche*, & qui, d'après les mêmes caractères, eſt également du LXXXe genre. Il eſt de la grandeur de notre *cigogne* ; la tête, le cou & tout le corps ſont couverts de plumes blanches, longues & pendantes en-devant au bas du cou. Les couvertures du deſſus de la queue ſont noires ; les grandes plumes ſcapulaires, les plus longues couvertures du deſſus des ailes & les grandes pennes ſont d'un noir luſtré de verdâtre ; la queue eſt du même blanc que le corps ; les yeux ſont entourés d'une peau nue d'un rouge fort vif, & il y a une ſemblable peau entre la gorge & la baſe du bec ; cette peau eſt ſuſceptible de ſe dilater ; l'iris eſt d'un blanc-argenté ; le bec eſt d'un verd-jaunâtre de ſon origine à la moitié de ſa longueur, & de-là à ſon extrêmité d'un cendré-bleu. La partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont rouges.

Quoique les raports ſoient tels entre le *maguari* & la *cigogne blanche*, qu'on ſeroit fondé à ne regarder le premier oiſeau que comme une variété du ſecond, produite par le climat, puiſqu'il

Digitized by Google

n'y a de différence que dans la couleur du bec, celle des couvertures du deſſus de la queue, dans la nuance de la peau nue qui entoure les yeux, & dans la teinte des grandes couvertures des ailes, je ne penſe cependant pas que le *maguari* ſoit en Amérique le repréſentant de la *cigogne blanche* en Europe, par ce que, comme je l'ai rapporté à l'article de ce dernier oiſeau, j'ai reçu de Cayenne, & j'en ai vu arriver pluſieurs fois des peaux d'un oiſeau qui differe encore moins de notre cigogne que le *maguari*; d'un autre côté, je n'ai jamais vu, parmi les oiſeaux apportés de la Guiane, cette *cigogne* obſervée au Bréſil par Marcgrave; c'eſt une préſomption qu'elle eſt ſédentaire, au lieu qu'il eſt très-poſſible que notre *cigogne*, qui eſt un oiſeau voyageur, paſſe en Amérique: j'entends par notre *cigogne*, la *cigogne blanche*; car je ne ſuppoſe pas que ce ſoient les individus qu'on voit en Europe qu'on retrouve en Amérique; mais l'eſpèce habitant également l'Aſie, il me paroît poſſible que les individus paſſent par le nord en Amérique; ou que cet oiſeau, anciennement établi ſur ce vaſte continent, y circule du nord au midi, comme en Europe.

MAGNIFIQUE de la Nouvelle Guinée ou LE MANUCODE A BOUQUETS.

Oiſeau de paradis de la nouvelle Guinée, dit *le magnifique*, pl. enl. 631.

Oiſeau de paradis, ſurnommé *le magnifique*. Voyag. à la nouv. Guin. *pag.* 163, *pl.* 98.

Il eſt moins gros que notre *merle* & d'une taille plus alongée. M. Sonnerat qui a fait connoître cet oiſeau, le décrit dans les termes ſuivans:

» Il a le deſſus de la tête d'un rouge mordoré; » la gorge d'un brun-noirâtre; le deſſus du cou » garni de longues plumes jaunes, étroites, qui » ont l'éclat & le poli de l'or; le dos mor- » doré; le devant du cou & le ventre d'un » verd-bleuâtre, avec le luſtre & le moëlleux » de la ſoie; les petites couvertures des ailes » ſont d'un noir-brunâtre, mêlé de jaune; les » pennes ſont d'un jaune-d'orpin; le croupion » & la queue brunâtres: du milieu de la queue » naiſſent deux filets de couleur verdâtre; ils » ſont d'un tiers plus longs que le corps entier » de l'oiſeau, ils ont l'éclat métallique & ſont » garnis, du côté extérieur ſeulement, de barbes » fines & ſi courtes, qu'on a de la peine à les diſ- » tinguer ».

Il faut ajouter à cette deſcription, que les deux filets, en ſe prolongeant, ſe courbent de l'intérieur au dehors; que les plumes du haut du cou ſont à proportion plus courtes que celles qui couvrent le bas; qu'elles ſont plus ſerrées; que les dernières, beaucoup plus longues, ſont plus effilées; qu'avec le luſtre de l'or poli, elles ſont d'un jaune-paille; qu'il paroît que l'oiſeau peut relever les unes & les autres, former des plumes qui ſont ſur le haut du cou une aigrette de chaque côté au bas de la tête, où elles ſont plus preſſées qu'au milieu, & des longues plumes un panache qui tient de celui qui orne de même la partie poſtérieure du cou du *tricolor* ou du *faiſan doré* de la Chine.

M. de Montbeillard obſerve que ce *manucode* a les plumes près de la baſe du bec en-deſſus, tournées en-avant, & qu'elles recouvrent les narines, ce qui eſt directement oppoſé à un des caractères aſſignés comme diſtinctifs de ce genre d'oiſeaux; j'ai conſtaté l'obſervation de M. de Montbeillard ſur une peau de ce *manucode*, que je conſerve; mais il me paroît difficile de déterminer ſi ces plumes poſées à rebours de leurs ſens, ſuivant un des caractères aſſignés aux oiſeaux de paradis, ſont par rapport aux peaux que M. Sonnerat avoit rapportées, & qui ſont les ſeules qu'on connoiſſe, ſont, dis-je, dans leur poſition, ou ſi elles n'en ont pas pris une diamétralement oppoſée par la préparation & l'applatiſſement que la tête a viſiblement ſouffert. Ainſi ce *manucode* n'en doit pas être moins compris dans le XXe genre, ſans qu'on ſoit même fondé à inculper la méthode.

MAGOUA.

Tinamou de Cayenne. *Pl. enl.* 476.

Groſſe perdrix du Bréſil. BRISS. *tom. I, pag.* 227.

C'eſt le plus gros des *tinamous*. *Voyez* TINAMOU. Les Braſiliens le nomment *macucagua*, d'où M. le comte de Buffon a formé le nom de *magoua*. Il eſt de la groſſeur d'une *poule* & très-charnu; il a la tête & le cou pointillés de noir & de jaune-obſcur; la gorge blanchâtre; la poitrine, le ventre & le deſſus du corps d'un cendré-foncé; les ailes d'un brun-ſombre, varié de noir, diſpoſé par ondes, excepté les grandes pennes qui ſont entièrement noires; les pieds bleuâtres, les ongles gris. Cette deſcription eſt empruntée de Marcgrave. Le même auteur ajoute que le *macucagua* vit des différens fruits qui tombent des arbres; qu'il ne fait que courir à terre & qu'il ne ſe perche pas; que la femelle pond des œufs un peu plus gros que ceux de *poule*, d'un blanc-verdâtre.

M. de Buffon obſerve que les individus de cette eſpèce ſont ſujets à varier dans leurs dimenſions, & que le terme moyen eſt quinze pouces de longueur totale, vingt lignes pour le bec; trois pouces ſix lignes pour la queue; deux pouces trois quarts pour les pieds: il ajoute que les ailes pliées dépaſſent la queue d'un pouce deux lignes; que la femelle pond de douze à ſeize œufs, qu'ils ſont preſque ronds & très-bons à manger; que le ſifflement par lequel les *magouas* ſe rappellent eſt un ſon grave qui ſe fait entendre régulièrement le ſoir au coucher du ſoleil, c'eſt-à-dire, à ſix heures pour la Guiane où l'on trouve cet oiſeau ainſi qu'au Bréſil.

MAHUTIS (*Fauconn.*) c'eſt en terme de Fauconnerie, la partie des ailes la plus proche du corps.

Digitized by Google

MAIA.

Maïa de Cuba. Briss. *tom. III*, *pag.* 214. *Pl. VII*, *fig.* 3 la femelle, *genre XXXIII.*

Idem. *Pl. enl.* 209, *fig.* 2.

Il eſt plus petit que le *bengali*; il n'a que trois pouces huit lignes de longueur, cinq pouces & demi de vol; ſes ailes pliées paſſent un peu le tiers de la longueur de ſa queue: la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont noirâtres; le dos, le croupion, les côtés, les plumes ſcapulaires, les couvertures des ailes, celles du deſſus de la queue ſont d'un marron-pourpré; la poitrine eſt coupée par une large bande tranſverſale de couleur pourprée; les pennes des ailes ſont couleur de marron du côté extérieur, d'un gris-brun du côté intérieur; celles de la queue ſont d'un marron-pourpré en-deſſus, & d'un brun rouſſeâtre en-deſſous: le bec & les ongles ſont gris; les pieds d'un noir-bleuâtre.

La femelle, fort différente du mâle, a la tête, le deſſus & les côtés du cou, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue, les jambes fauves: la gorge d'un marron-pourpré & une tache de la même couleur de chaque côté de la poitrine; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés d'un blanc-ſale & jaunâtre; les ailes & la queue ſont fauves; les pieds & les ongles ſont gris.

Cet oiſeau, décrit par Fernandez, eſt appellé *maja* par les Mexicains; il vole en troupes très-nombreuſes & cauſe beaucoup de dommages aux champs enſemencés de riz. M. Briſſon dit qu'on le trouve également aux Indes orientales comme en Amérique, & il en cite pour preuve l'envoi qui en a été fait des Indes à M. Turgot, qui le remit à M. de Réaumur. Mais ce ſeul exemple ne ſuffit pas, parce que rien ne prouve que le *maia* dont il s'agit n'eût pas été porté d'Amérique aux Indes, ou que celui qui en fit préſent à M. Turgot ne l'eût pas reçu, ſoit dans ſa traverſée, ſoit dans le port, de quelqu'un qui l'avoit apporté d'Amérique. Il ne me paroît pas probable qu'un oiſeau ſédentaire par nature, comme le *maia*, ſe trouve être le même ſous des climats auſſi différens, & ſéparés par un intervalle auſſi immenſe. Il faut de nouvelles preuves avant d'admettre cette exception.

Maia de Cuba. *Pl. enl.* 209, *fig.* 2.

Briss. *t. III*, *pag.* 214. *Voyez* Maia.

Maia de la Chine. *Pl. enl.* 109, *fig. 1.*

Briss. *tom. III*, *pag.* 212. *Voyez* Maian.

MAIAN.

Maia de la Chine. Briss. *tom. III*, *pag.* 212, *pl. IX*, *fig.* 2.

Idem, *pl. enl.* 109, *fig. 1.*

Il eſt un peu plus gros que le *maia*: ſes ailes, plus courtes à proportion, ne s'étendent qu'à l'origine de la queue; la tête, la gorge, le cou ſur les côtés & en arrière ſont blancs; le devant du cou eſt d'un brun-blanchâtre; le deſſous du corps noirâtre; le deſſus d'un brun-marron très-peu foncé; les ailes ſont de cette dernière couleur; le croupion & la queue ſont d'un brun tirant un peu ſur le roux; le bec eſt griſâtre, & les pieds d'un gris-noirâtre. Un individu, dont M. Sonnerat m'a fait préſent, a ſervi à la deſcription qu'on vient de lire; elle diffère de la figure que repréſente la *plan.* 109, dans laquelle on a coloré en rouge le bec du *maian*; elle diffère auſſi, à quelques égards, de la deſcription que MM. de Montbeillard & Briſſon font de cet oiſeau chacun ſéparément; ce qui vient probablement de ce qu'on trouve le *maian* non-ſeulement à la Chine, mais dans différentes parties de l'Inde, & qu'il porte, ſuivant les lieux où on l'obſerve, les marques de l'impreſſion du climat.

MAINATE. Briss. *tom. II*, *pag.* 305. *Voyez* Mainate des Indes orientales.

Mainate (grand). Briss. *tom. II*, *pag.* 308. *Voyez* Mainate des Indes orientales.

Mainate des Indes orientales.

Pl. enl. 268.

Le *mainate* a le bec à proportion plus fort que les *merles*, une partie de la tête dégarnie de plumes & couverte par une expanſion membraneuſe; mais ces différences *ſpécifiques* n'empêchent pas qu'il n'ait les caractères génériques du *merle*; quelqu'un qui ne le connoîtroit pas, qui, d'après les caractères génériques, le chercheroit parmi les *merles*, le trouveroit très-promptement par le moyen des différences *ſpécifiques* qui le diſtinguent, ce qui eſt préciſément le but de la méthode & ſon utilité; auſſi M. Briſſon l'a-t-il rangé parmi les *merles*; & M. de Montbeillard, en obſervant un ordre encore plus exact, l'a placé à leur ſuite.

M. Briſſon ne décrit que deux *mainates*: M. de Montbeillard parle de quatre, qu'il regarde comme des variétés de la même eſpèce: je crois cependant qu'il y a une différence aſſez marquée entre le *mainate de Bontius* & les trois autres, pour le juger d'une eſpèce ſéparée; mais comme les deux *mainates*, décrits par M. Briſſon, & les quatre décrits par M. de Montbeillard, ne diffèrent que par la grandeur, les nuances du plumage & la forme de l'expanſion membraneuſe qui couvre une partie de la tête, il eſt poſſible, il eſt même probable que ce ſont des variétés; cependant on ne peut en être pleinement aſſuré que par des obſervations faites ſur les lieux.

Le *mainate* a tout le plumage d'un noir brillant, plus éclatant ſur le deſſus que ſur le deſſous du corps, changeant & à reflets violets ou verdâtres ſur différentes parties, ſuivant la projection de la lumière: cette mobilité des nuances, ſuivant qu'elles ſont éclairées, eſt en partie cauſe des différences qui ſe trouvent dans les deſcriptions que les auteurs ont faites du *mainate*, & une deſcription détaillée devient ſuperflue par cette raiſon: il y a, vers les deux tiers inférieurs de l'aile, une tache

Digitized by Google

blanche, oblongue, formée par les barbes d'une partie des grandes pennes; les plumes qui couvrent la tête ſont courtes, ſerrées, & ont l'apparence, le moëlleux & le luſtre du velours; de chaque côté, au-deſſous & derrière l'œil, eſt une membrane aſſez épaiſſe, d'un jaune d'orpin, large & étendue de bas en haut ſur le côté de la tête; elle projette horiſontalement une branche plus étroite en arrière; les deux branches s'avançant à leur rencontre, ſans ſe joindre, ceignent en grande partie l'occiput par derrière: cependant l'étendue, la forme de ces membranes, ſont ſujettes à des variétés; le bec & les pieds ſont jaunes; la baſe du bec eſt rougeâtre, & l'on retrouve une teinte de cette nuance ſur les pieds. Le *mainate* eſt un des oiſeaux qui retiennent & qui imitent les ſons avec le plus de facilité; il eſt parmi les oiſeaux des Indes orientales, ce que le *mocqueur* eſt parmi les oiſeaux d'Amérique, & ce raport eſt une raiſon de plus pour le placer parmi les *merles*. J'en ai vu un qui avoit été apporté de Pondichéri à Paris. C'étoit un oiſeau mime & excellent parleur: il avoit appris, dans la traverſée, à contrefaire le cri des poulies, lorſqu'on les tire dans la manœuvre; il répétoit ces ſons, ſi difficiles à apprécier & à retenir, plus d'un an après qu'il avoit ceſſé de les entendre: rien ne peut mieux prouver l'aptitude de cet oiſeau pour retenir les ſons & la flexibilité de ſon goſier pour les imiter.

Le *mainate*, décrit par M. Briſſon, *tom. II*, *pag.* 305, repréſenté *pl. XXVIII*, *fig.* 2 de ſon ouvrage, *genre XXII*, & auquel Edwars donne le nom de *petit minor* ou *mino*, *tom.* 1, *pag.* & *pl.* 17, eſt un peu plus gros que le *merle*; celui que M. de Montbeillard décrit a les mêmes dimenſions à-peu-près, mais point de blanc aux ailes, ce que M. de Montbeillard conjecture pouvoir être une omiſſion dans la planche. Je conſerve un *mainate*, qui eſt en tout conforme à la deſcription qu'en fait M. Briſſon, & d'après lequel j'ai décrit cet oiſeau; mais il eſt moins grand que d'autres *mainates* au même plumage, qui faiſoient également partie de la collection de M. Sonnerat.

2°. L'expanſion des membranes ſe réuniſſoit dans le petit *mainate* de M. Edwars, & ceignoit en entier l'occiput.

3°. Le grand *mainate* de M. Briſſon, *tom. II*, *pag.* 308, qui eſt le grand *minor*, ou *mino* d'Edwars, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 17, eſt de la grandeur du *choucas*; il n'a pas de rouge à la baſe du bec, ni de teinte de cette couleur ſur les pieds. M. Edwars demande ſi ce ſeroit le mâle de l'eſpèce; & il eſt d'autant plus fondé à faire cette queſtion, qu'un petit *mainate* qu'il avoit diſſéqué, s'étoit trouvé femelle; mais on doit remarquer en même-temps que celui-ci ſe trouve dans l'île d'Hainan, par conſéquent dans un canton ſéparé, ce qui peut avoir altéré l'eſpèce, & l'avoir enrichi d'une race diſtincte & conſtante.

Enfin le *mainate* de *Bontius* avoit le plumage d'un bleu de pluſieurs teintes, à reflets verds & violets, pointillé de gris-cendré, différences qui me paroiſſent aſſez grandes dans des oiſeaux du même climat, pour faire regarder celui dans lequel on les obſerve comme une eſpèce diſtincte.

MAINATE de Bontius. *Voyez* MAINATE des Indes orientales.

MAIPOURI (le).

Petite perruche maipouri de Cayenne, *pl. enl.* 527.

Perroquet à poitrine blanche du Mexique. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 297, *genre LIII*.

Perroquet à poitrine blanche. EDW. *tom. IV*, *pag.* & *pl.* 169.

Le *maipouri* eſt un *perroquet* du nouveau continent: M. le comte de Buffon le place dans une ſection à part avec le *caïca* entre les *papegais* & les *perriches*. Les caractères qui diſtinguent le *maipouri* ſont un corps plein, une taille ramaſſée, la tête fort groſſe, le cou très-court, ainſi que la queue; des plumes ſerrées, courtes & fortement appliquées ſur le corps, ſur-tout ſur la poitrine & le ventre; c'eſt à ſon cri, ou plutôt à ſon ſifflement, ſemblable à celui du *tapir*, qu'on nomme *maipouri* à Cayenne, que ce *perroquet* doit ſon nom. Malgré la différence entre deux animaux, dont l'un eſt un très-grand quadrupède, & l'autre eſt un oiſeau de taille au plus moyenne, le coup de ſifflet eſt ſemblable à s'y méprendre.

Le *maipouri* eſt de la groſſeur d'une *tourterelle*, mais d'une forme plus pleine & plus ramaſſée; il a neuf pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, qui dépaſſe les ailes pliées d'environ le tiers de ſa longueur; le deſſus de la tête eſt noir; les joues, la gorge & le devant du cou ſont jaunes; mais il y a au bas des joues une bande tranſverſale verte; le deſſus du cou eſt orangé & le deſſus du corps d'un verd fort brillant; la poitrine & le haut du ventre ſont d'un blanc-ſale; le bas ventre, les côtés & les jambes ſont d'un jaune-orangé; des moyennes pennes des ailes, les unes ſont vertes, bordées de jaune du côté extérieur; les autres ſont entièrement vertes, & les grandes ſont bleues du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur; la queue eſt verte, & les pennes du milieu ſont un peu plus longues que les latérales; l'iris eſt d'un gris foncé; les paupières ſont bordées d'un rouge-pâle; le bec, couleur de chair à ſa baſe, ſe rembrunit en approchant de ſa pointe; les pieds ſont cendrés; les ongles noirs. On trouve le *maipouri* au Mexique, à la Guiane, dans le pays des Caraques; ces oiſeaux habitent les bois humides & entourés d'eau; ils ſe plaiſent même ſur les arbres des Savanes noyées; ils vont par petites troupes, & cependant ils ſe battent entr'eux & ſouvent & cruellement; ils ſont très-ſauvages; il eſt impoſſible d'apprivoiſer ceux qu'on prend adultes; ils refuſent toute nourriture & meurent ſans s'être adoucis; il faut élever néceſſairement ces *perroquets* jeunes, & ils n'ont en leur faveur que la ſingularité de leur forme & les couleurs de leur plumage. Ils n'apprennent point à

Digitized by Google

parler & n'ont aucune des gentilleſſes qui font rechercher les autres *perroquets*.

MAJAGUÉ. *Voyez* PUFFIN du Bréſil.

MALART. C'eſt, ſuivant Salerne, le nom qu'on donne en Normandie au *canard* domeſtique mâle. *Voyez* CANARD.

MALOUASSE. *Voyez* GROS-BEC.

MANAKIN.

Les *manakins* ſont, en général, de fort petits oiſeaux; les plus grands ne le ſont pas plus que le *ſerin*, & pluſieurs ſont à-peu-près de la groſſeur du *roitelet*; mais ils ont une autre forme; leur queue & leurs ailes ſont courtes; leur corps eſt plein, & ils paroiſſent, en général, courts & ramaſſés; ils ont quatre doigts, trois devant, un derrière; celui du milieu étroitement uni au doigt extérieur juſqu'à la troiſième articulation, & au doigt intérieur juſqu'à la première; les jambes revêtues de plumes juſqu'au talon; le bec court, comprimé par les côtés vers le bout.

Les *manakins* reſſemblent, par la conformation des pieds, au *coq* de roche, aux *martins-pêcheurs*, aux *guêpiers*, aux *todiers*, aux *calaos*. Mais leur taille ſuffiroit pour les diſtinguer de tous ces oiſeaux, s'ils n'en différoient pas d'une manière marquée par la conformation du bec. On ne pourroit, relativement à la taille, les confondre qu'avec les plus petites eſpèces de *martins-pêcheurs* & de *guêpiers*. Mais ces derniers oiſeaux ont le bec trop différent de celui des *manakins* pour qu'on puiſſe s'y méprendre; il reſte donc les *todiers* avec leſquels les proportions & la forme de tout le corps pourroient les faire confondre; mais les *todiers* ont le bec long & les *manakins* l'ont court; les *todiers* l'ont applati horiſontalement, & les *manakins* l'ont déprimé ſur les côtés: dans les premiers, il eſt d'un diamètre égal dans ſa longueur; & dans les ſeconds, il ſe rétrécit de la baſe à la pointe. La conformation des pieds ſuffit donc pour diſtinguer les *manakins* du plus grand nombre des oiſeaux; leur taille pour les ſéparer de la plûpart de ceux avec leſquels on pourroit les confondre, & la forme de leur bec pour les faire reconnoître parmi les oiſeaux entre leſquels & eux on pourroit ſe méprendre, d'après la grandeur, la forme du corps & celle des pieds; ainſi les caractères indiqués, pour reconnoître les *manakins*, rempliſſent en effet leur objet. M. Briſſon, qui en compoſe ſon *LVIe genre*, ajoute qu'ils ont *la tête ſimple*, c'eſt-à-dire dénuée de huppe. Mais ce caractère doit être effacé comme ſurabondant & inexact. En effet, nous verrons dans les détails que pluſieurs eſpèces de ces oiſeaux ſont huppées.

Les *manakins* appartiennent tous juſqu'à préſent au nouveau continent: on n'en a point encore trouvé dans l'ancien; ils ne vivent que dans les climats chauds de l'Amérique; ils ſe tiennent dans les grands bois & ne paroiſſent ni dans les lieux découverts, ni près des habitations; ils ſe nourriſſent d'inſectes & de baies; ils ont le vol rapide, mais court; ils ſe perchent ordinairement à une hauteur moyenne; ils vont communément par petites bandes de huit à dix de la même eſpèce; quelquefois ces petites troupes ſe réuniſſent avec celles que compoſent d'autres eſpèces de leur genre, ou même avec d'autres petits oiſeaux de genre différent, mais qui ont à-peu-près la même façon de vivre: ce n'eſt, au reſte, que le matin que les *manakins* ſe réuniſſent en petites troupes: ils font alors entendre un gazouillement qui n'eſt pas ſans agrément; ils ſe ſéparent ſur les neuf à dix heures du matin, paſſent la journée dans le ſilence & ſe tiennent à l'abri de la chaleur ſous le plus touffu des arbres. Ils préfèrent les terreins humides & frais qui ne ſont cependant ni ſur le bord des eaux, ni en marais.

Ce qu'on vient de lire ſur les habitudes des *manakins* eſt extrait de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, qui nous apprend tenir de M. de Sonini ce qu'il dit ſur le même ſujet. Les anciens n'ont point connu les *manakins* qui ne ſe trouvent qu'en Amérique: ces oiſeaux n'ont point de nom en latin; comme les auteurs ont beaucoup varié ſur leur genre, ils les ont nommés, tantôt *tangara*, tantôt *linaria*; ils ne les ont ſouvent indiqués que par le nom *d'avicula*, & M. Briſſon a fait en leur faveur le mot latin *manacus* dont il ſe ſert pour les déſigner.

MANAKINS (grand). *Voyez* TISÉ.

MANAKIN. BRIS. *tom. IV, p.* 442. *Voyez* CASSENOISETTE.

MANAKIN A COLLIER.

Je réunis dans ce même article quatre oiſeaux indiqués par Séba, tous quatre compris dans l'ouvrage de M. Briſſon, & dont les trois derniers le ſont auſſi dans celui de Klein, ces deux auteurs n'ayant parlé de ces oiſeaux que d'après le premier; mais comme ſes deſcriptions ſont incomplettes & qu'on ne peut pas abſolument s'en rapporter à la correction des figures qu'il a données, on ne peut être aſſuré d'avoir une idée très-juſte de ces oiſeaux, ni même garantir que ce ſoient véritablement des *manakins*.

Le premier ou le *manakin à collier*. BRISS. *tom. IV, pag.* 456, eſt de la groſſeur du *manakin à tête d'or*: il a la tête d'un rouge vif; le haut du cou & la gorge entourés d'une bande couleur d'or qui forme une ſorte de collier; le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés noirs; les ailes & leurs couvertures en-deſſus d'un bleu-foncé; la queue noire; le bec, les pieds, les ongles d'un jaune-clair.

2°. Le *manakin roux huppé*. BRISS. *tom. IV, p.* 461. Il paroît, d'après la figure, un peu plus petit que le précédent; mais il eſt fort douteux, d'après la même figure, que ce ſoit un *manakin*: la tête eſt couverte en-deſſus de plumes jaunâtres qui forment une huppe; le reſte du deſſus du corps, ainſi que le deſſous, ſont d'un roux-jaune; la queue & les grandes pennes des ailes ſont d'un

Digitized by Google

bleu éclatant; les petites pennes des ailes d'un jaune-pâle; la gorge eſt brune; le bec jaune.

3°. Le *manakin rouge huppé*. BRISS. *tom. IV, p.* 462. Il paroît à-peu-près, à en juger par la figure, de la même groſſeur que le précédent. Tout ſon plumage eſt d'un pourpre plus ou moins foncé ſur différentes parties, excepté le deſſus de la tête qui eſt orné d'une huppe jaune, & la queue qui eſt rouge; le bec eſt de cette dernière couleur; il ſe trouve au Bréſil, ſuivant Séba.

4°. *manakin gris huppé*. BRISS. *tom. IV, pag.* 463. C'eſt encore un petit oiſeau à-peu-près de la groſſeur des précédens; il a ſur le devant de la tête une tache jaune; les plumes qui la couvrent en arrière ſont griſes, & forment une huppe peu élevée; le deſſus du corps eſt gris; le deſſous d'un jaune-clair; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont rouges; les pennes des ailes & de la queue ſont griſes; le bec eſt jaune. *Genre LVI.*

MANAKIN A FRONT BLANC. *Pl. enl.* 324, *fig.* 2. BRISS. *tom. IV, pag.* 457. *V.* MANAKIN VARIÉ.

MANAKIN A GORGE BLANCHE. *Voyez* MANAKIN A TÊTE D'OR.

MANAKIN A TÊTE BLANCHE. *Voyez* MANAKIN A TÊTE D'OR.

MANAKIN A TÊTE D'OR.

Trois *manakins*, dont la grandeur eſt ſi exactement la même, qu'elle eſt pour chacun de trois pouces quatre lignes du bout du bec à celui de la queue, ont en outre tout le plumage d'un noir luſtré; ils ne diffèrent qu'en ce que l'un a la tête d'un jaune-doré, l'autre l'a rouge, & le troiſième l'a blanche; les nuances du bec & des pieds ſont auſſi différentes: ces trois oiſeaux ont paru à M. le comte de Buffon des individus de la même eſpèce: il a nommé le premier *manakin à tête d'or*; il eſt repréſenté avec la même dénomination, *pl. enl.* 34, *fig.* 1, & décrit ſous le même nom par M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 448, *pl. XXXIV, fig.* 2; toute la tête eſt revêtue de plumes brillantes d'un jaune-d'or avec un trait d'un rouge très-vif, plus ou moins étendu ſuivant les individus, qui borde les plumes les plus proches du cou, ſur-tout en-arrière; les jambes ſont blanches, marquées à leur extrémité du côté extérieur d'une tache d'un rouge fort vif; le bec eſt blanchâtre; les pieds & les ongles ſont jaunes. Cet oiſeau eſt d'un plumage éclatant, quoiqu'il n'ait que deux couleurs relevées par le trait rouge qui les ſépare; on l'envoie fort ſouvent de Cayenne.

Le ſecond *manakin* a été nommé par M. le comte de Buffon *manakin à tête rouge*, & décrit ſous le même nom par M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 450: il a toute la tête couverte de plumes d'un rouge vif; les jambes blanches & marquées dans le bas du côté extérieur de rouge comme dans le précédent; mais le bec eſt d'un jaune-obſcur, & les pieds, ainſi que les ongles, ſont cendrés.

Enfin, M. de Buffon a nommé le troiſième de ces oiſeaux, *manakin à tête blanche*; on en a donné la figure avec le même nom, *pl. enl.* 34, *fig.* 2, & M. Briſſon l'a auſſi décrit ſous la même dénomination, *tom. IV, pag.* 446, & l'a fait graver, *pl. XXXV, fig.* 2: celui-ci n'a que le deſſus de la tête blanc, & tout le reſte du plumage du même noir que les deux précédens.

M. le comte de Buffon obſerve à l'égard de ce *manakin*, au ſujet duquel il me fait l'honneur de me citer, que je lui ai aſſuré n'avoir jamais vu de *manakin à tête blanche* qui eût du rouge au bas des jambes, comme les deux précédens; il oppoſe à cette remarque, dans laquelle je ſuis d'accord avec M. Briſſon, le ſentiment de M. de Sonini; je n'ai rien à répondre à un homme qui a obſervé ſur les lieux, mais j'aurois ſouhaité que M. de Sonini ne ſe fût pas rappellé ſeulement l'obſervation, qu'il eût mis ſous les yeux de M. le comte de Buffon, un *manakin à tête blanche* avec du rouge au bas des jambes. Au reſte, cette différence changeroit bien peu de choſe à la reſſemblance ou à la diſparité de ces oiſeaux; c'eſt ſeulement une variété de plus. Ce même *manakin à tête blanche* a le bec d'un gris-brun, les pieds & les ongles rougeâtres. C'eſt aux naturaliſtes qui ſe trouveront ſur les lieux à confirmer par l'obſervation la conjecture de M. le comte de Buffon. Oſerois-je dire que je crois qu'elle ſe vérifiera, que le mâle adulte eſt le *manakin à tête d'or*, la femelle le *manakin à tête blanche*, & celui *à tête rouge* un jeune mâle; ce qui me confirme dans ce preſſentiment, c'eſt que je conſerve un *manakin à tête d'or*, qui a beaucoup de plumes rouges mêlées aux plumes dorées, & dont le noir ſur le reſte du corps eſt d'un gris-verdâtre mêlé de noir, ce qui ſemble annoncer la livrée du premier âge.

En réuniſſant avec M. de Buffon les trois *manakins* précédens en une ſeule eſpèce, on pourra en regarder avec lui comme une variété l'oiſeau qu'il nomme *manakin à gorge blanche*; il eſt de la même grandeur que les trois précédens; il a le même plumage, excepté que la gorge & le devant du cou ſont couverts de plumes blanches qui s'avancent en pointe ſur le milieu & le haut de la poitrine; la portion ſupérieure du bec eſt noirâtre, l'inférieure eſt blanche; les pieds & les ongles ſont rouges. Ce *manakin* a été repréſenté ſous le même nom que lui donne M. de Buffon, *pl. enl.* 324, *fig.* 1, & décrit, auſſi ſous le même nom, par M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 446 & gravé, même *tom. pl. XXXV, fig.* 1.

Soit qu'on regarde, avec M. le comte de Buffon, les trois premiers *manakins* comme la même eſpèce & le dernier comme une variété, ſoit qu'avec MM. Briſſon, Edwars, &c., on les compte pour quatre eſpèces, ils devront également être compris dans le même genre ou dans le LVI°, de la méthode que nous avons adoptée.

Digitized by Google

MANAKIN A TÊTE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 303, *fig.* 1. *Voyez* CASSE-NOISETTE.

MANAKIN A TÊTE ROUGE. *Voyez* MANAKIN A TÊTE D'OR.

MANAKIN BLEU A POITRINE POURPRE. EDW. *glan. pag.* 65, *pl.* 241. *Voyez* CORDON BLEU.

MANAKIN CENDRÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 687, *fig.* 1. *Voyez* OISEAU CENDRÉ de la Guiane.

MANAKIN CHAPERONNÉ DE NOIR. EDW. *glan. pag.* 107, *pl.* 260. *Voyez* CASSE-NOISETTE.

MANAKIN du Bréſil. *Pl. enl.* 302, *fig.* 1. *Voyez* CASSE-NOISETTE.

MANAKIN GRIS HUPPÉ. *Voyez* MANAKIN A COLLIER, *n°* 4.

MANAKIN NOIR ET JAUNE. EDW. *tom. II, pag.* & *pl.* 83. *Voyez* MANAKIN ORANGÉ.

MANAKIN NOIR HUPPÉ. BRISS. *tom. IV, pag.* 459. *Voyez* TIJÉ.

MANAKIN NOIR HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 687, *fig.* 2. *Voyez* TIJÉ.

MANAKIN ORANGÉ.

BRISS. *tom. IV, pag.* 454, *genre LVI.*

Manakin orangé de Cayenne. *Pl. enl.* 302, *fig.* 2.

Manakin jaune & noir. EDW. *tom. II, pag.* & *pl.* 83.

Je n'ai jamais vu ce *manakin* que je ne connois que par la deſcription des auteurs : il eſt de la grandeur du *manakin rouge ;* il en diffère en ce qu'il n'a de noir que ſur le dos, le croupion, les ailes & la queue ; en ce que ce qui eſt d'un rouge vif dans le premier eſt orangé dans celui-ci, & que cette couleur s'étend ſur tout le deſſous du corps ; il a de plus le bec blanc & le *manakin rouge* l'a noir ; il a les pieds bruns & le *manakin* auquel il reſſemble les a rouges ; ne ſeroit-ce pas une ſimple variété, & cette conjecture n'eſt-elle pas d'autant plus probable, que ce *manakin* eſt fort rare, que parmi les *manakins rouges*, il y en a qui ont plus ou moins de jaune mêlé à leur belle couleur rouge, & ſur qui cette dernière couleur gagne plus loin ſur le deſſous du corps que ſur d'autres ; il ſemble n'y avoir que peu de diſtance de ces *manakins rouges* aux *manakins orangés*, & qu'un dégré de plus dans les premiers produiroit la variété. La couleur du bec & des pieds eſt différente, il eſt vrai ; mais il n'y a pas de cauſe pour que la couleur de ces parties ne ſoit pas altérée par le même principe qui agit ſur celles du plumage.

MANAKIN ROUGE,

Pl. enl. 34, *fig.* 3.

BRISS. *tom. IV, pag.* 451, *pl. XXXIV, fig.* 3, *genre LVI.*

Sa longueur eſt de trois pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, qui n'eſt longue que d'un pouce. Il a ſept pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées atteignent à peu de choſe près au bout de ſa queue. La tête, le cou, le dos & la poitrine ſont d'un très-beau rouge ; la baſe du bec eſt entourée de petites plumes d'un jaune-orangé ; le rouge n'eſt pas de la même nuance ſur tous les individus ; il y en a ſur leſquels il eſt teinté de jaune, & cette couleur eſt ordinairement plus marquée autour du bec & ſur la gorge ; mais quelque ſoit la nuance, les plumes des parties qui ont été nommées ſont à leur origine d'un blanc éclatant, qui ne paroît pas quand elles ſont couchées ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & le deſſous du corps ſont d'un noir luſtré. Cependant le rouge de la poitrine s'avance plus ou moins en pointe ſur le noir qui couvre le ventre ; le pli de l'aile eſt marqué d'un trait jaune ; les ailes & la queue ſont noires, mais les pennes des ailes ſont tachées du côté intérieur de blanc, qui n'eſt apparent qu'autant que l'aile eſt déployée : le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont rouges.

Ce *manakin* paroît être le plus commun de tous à la Guiane, puiſque c'eſt celui qu'on en envoie le plus ſouvent ; parmi les peaux que j'en ai reçues, j'en ai trouvé de variées de plumes rouges ſur la tête, le cou, &c. ; de plumes noires au dos, au ventre, &c., ſur un fond gris-verdâtre. J'ai préſumé que c'étoient des peaux de jeunes mâles tués dans le paſſage de leur première à leur ſeconde mue ; & comme en général les jeunes mâles portent la livrée de leur mère, il n'eſt pas ſans probabilité que ce fond gris-verdâtre eſt la couleur de la femelle dans cette eſpèce.

MANAKIN ROUGE HUPPÉ. *Voyez* MANAKIN A COLLIER, *n°* 3.

MANAKIN ROUX HUPPÉ. *Voyez* MANAKIN A COLLIER, *n°* 2.

MANAKIN VARIÉ.

Manakin à front blanc. Pl. enl. 324, *fig.* 2.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 457, *pl. XXXVI, fig.* 2, *genre LVI.*

Sa longueur n'eſt que de trois pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue, & ſon vol de ſix pouces & demi. Il a ſur le ſommet de la tête une plaque d'un blanc mat entourée de bleu d'aigue-marine, peu apparent ſur les côtés & beaucoup plus marqué ſur le devant & en-arrière ; le reſte de la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le dos, les couvertures ſupérieures & inférieures des ailes ſont d'un noir de velours ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu très-éclatant ; le ventre eſt orangé & les côtés ſont variés de cette dernière couleur & de noir ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un verd-d'olive ; les ailes & la queue d'un noir-luſtré ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs. On le trouve quelquefois à Cayenne, mais rarément.

MANAKIN VERD A HUPPE ROUGE. *Pl. enl.* 303, *fig.* 2. *Voyez* TIJÉ.

MANCHOT.

Les *manchots* ſont des oiſeaux de mer ; ils ſont abſolument

Digitized by Google

abſolument privés de la faculté de voler : preſque continuellement à l'eau, ils ne viennent ſur terre que pour ſe repoſer ou faire leur nid ; on ne les trouve que ſur les mers du ſud, mais dans une étendue très-conſidérable, & depuis les terres qui avoiſinent le détroit de Magellan juſque ſur les mers qui baignent la pointe de l'Afrique au cap de Bonne-Eſpérance. Leurs ailes reſſemblent à deux nageoires cartilagineuſes pendantes de chaque côté du corps ; elles ſont couvertes de plumes courtes, ſerrées, étroites, roides, diſpoſées comme des écailles dont elles ont l'apparence ; les plumes qui couvrent le corps ſont auſſi fort courtes, très-ſerrées, étroites, à tuyau très-gros, & elles ont un brillant ou luſtre qui, ſous ce point de vue, les rapproche des plumes des *grébes*.

Les *manchots* forment le XCV^e^ genre de la méthode de M. Briſſon : leurs caractères ſont d'avoir :

Quatre doigts dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé :

Les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen :

Le bec droit :

Le bout de la mandibule ſupérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

Les voyageurs confondent ſouvent les *manchots* avec les *pingoins*. Ce qui vient de ce que ces oiſeaux ſe tiennent également preſque toujours en mer, que pluſieurs eſpèces de *pingoins* habitent les mêmes parages que les *manchots*, &, que comme ces derniers ſont abſolument privés de la faculté de voler, pluſieurs des premiers en ſont auſſi dépourvus. Mais il eſt aiſé de les diſtinguer à la forme du bec, à celle des ailes, qui, quoique fort courtes dans les *pingoins*, ne le ſont pas autant que dans les *manchots*, & qui denuées de pennes dans ceux-ci, en ſont revêtues dans les autres ; enfin, les plumes qui couvrent les différentes parties des *pingoins* ont la texture, la forme & l'apparence ordinaires, au lieu que les *manchots*, ſi on n'y regarde de près, ſemblent couverts d'écailles, ſur-tout aux ailes, plutôt que de plumes. D'ailleurs ces deux eſpèces d'oiſeaux ont de grands raports dans la forme & dans les habitudes. *Voyez* PINGOIN.

MANCHOT. Briss. *tom. VI, pag.* 97. *V.* MANCHOT (le moyen).

MANCHOT (le grand).

Manchot des îles Malouines. *Pl. enl.* 975.

Manchot de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée. pag.* 178, *pl.* 180.

Sa longueur eſt de trois pieds ; ſa groſſeur paſſe celle d'une *oie* : cet oiſeau eſt comme tous les *manchots*, d'une forme alongée, & ſa peau bourée reſſemble à un ſac ſur lequel on a adapté un cou & une tête : toutes les plumes ſont courtes, étroites, ſerrées les unes contre les autres, luſtrées & arrangées comme les écailles des poiſſons : cette diſpoſition eſt encore plus ſenſible ſur les ailes où les plumes ſont plus petites & plus courtes ; elles ne ſont que l'office de couvertures & l'aile eſt abſolument dénuée de pennes ; elle reſſemble à une nageoire pendante du bas du cou à l'origine de la queue, le long des côtés du corps ; elle eſt fort étroite & abſolument inutile pour le vol, faculté dont tous les *manchots* ſont privés. Celui-ci a la tête, le devant du cou, le haut de la poitrine d'un gris-noirâtre ; le dos d'un gris-bleuâtre ; les ailes rayées longitudinalement de lignes d'un gris-noirâtre foncé, & alternativement d'un gris plus clair ; de chaque côté de la tête en-arrière, deſcend, en ſe portant en-devant, une raie, d'abord large & d'un jaune-foncé, enſuite étroite & foibliſſant de couleur ; cette raie s'élargit de nouveau en approchant de la poitrine ſur le haut de laquelle elle s'étend ; elle encadre la gorge & le devant du cou ; le deſſous du corps eſt blanc ; le bec eſt beaucoup plus long à proportion que dans les autres *manchots*, il eſt arrondi, droit, renflé vers l'extrêmité de ſa partie ſupérieure, & un peu courbé en bas à la pointe de cette même partie ; noir de ſa baſe aux deux tiers de ſa longueur ; il eſt d'un rouge-jaunâtre dans le ſurplus ; les pieds ſont fort courts, le tarſe eſt très-gros, il eſt, ainſi que les doigts, couvert d'écailles noires fort ſerrées & preſſées les unes contre les autres.

Les premiers *manchots* qui aient été obſervés, le furent par les Hollandois dans leur navigation dans les mers du ſud en 1598 : ces oiſeaux peu connus juſqu'à ces derniers temps, & en particulier celui dont il s'agit dans cet article, ont été mieux obſervés depuis. M. de Bougainville l'a vu aux îles Malouines & l'en a rapporté ; & celui que M. Sonnerat a trouvé à la nouvelle Guinée, en diffère ſi peu, qu'on ne peut le regarder que comme la même eſpèce qui s'eſt étendue de la pointe de l'Amérique à la nouvelle Guinée : il eſt probable que ce ſont encore les mêmes oiſeaux que M. Forſter obſerva ſur les côtes de la nouvelle Georgie, puiſque ces derniers ne diffèrent de notre grand *manchot* que par des dimenſions au-deſſus des ſiennes. *Genre XCV.*

MANCHOT (le moyen).

Manchot du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 1005.

Manchot. Briss. *tom. VI, genre XCV, pag.* 97.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *canard*, mais d'une forme bien plus alongée ; le deſſus de la tête, le cou, le dos & le croupion ſont noirâtres ; les joues & la gorge ſont d'un gris-ſale ; le deſſous du corps eſt blanc ; les ailes ſont noires en-deſſus, bordées de blanc, & en-deſſous elles ſont blanchâtres variées de noir ; la queue eſt noirâtre ; le bec eſt de cette dernière couleur, coupée vers la moitié de ſa longueur par une bande tranſverſale jaunâtre : les pieds ſont noirs.

M. Briſſon décrit ſous le nom de *manchot tacheté* un oiſeau du même genre que le précédent

Digitized by Google

qui a les mêmes dimensions, qui se trouve de même sur les mers du sud, mais qui diffère par les nuances du plumage; le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont couverts de plumes à tuyau d'un noir brillant, à barbes d'un noir moins lustré & pointillées de gris-blanc; de chaque côté de la tête est une bande blanche, qui part d'auprès de l'origine du bec, passe par-dessus les yeux, s'étend ensuite vers l'occiput, & va delà joindre le blanc des côtés du cou: le dessous du corps est blanc, mais le haut de la poitrine est traversé par une bande noirâtre, courbée en arc qui s'étend tout le long des côtés jusqu'aux pieds; le reste de la description est semblable à celle du *manchot moyen* relativement aux mêmes parties: ces deux oiseaux sont-ils mâles & femelles, une variété, ou forment-ils deux espèces? Ils sont fort communs dans les parages du Cap de Bonne-Espérance.

MANCHOT A BEC TRONQUÉ.

Gorfou. BRISS. *tom. VI, pag.* 102, *genre XCVI.*

Cet oiseau a beaucoup de raports avec les *manchots*; comme eux il est privé de la faculté de voler, & il n'en diffère que par l'extrémité de la mandibule inférieure qui est arrondie, au lieu que cette même pointe du bec est comme tronquée dans les *manchots*. Cette différence légère a paru suffisante à M. Brisson pour former un nouveau genre, & il a appliqué à cet oiseau le nom latin *cataractes*.

Le *manchot à bec tronqué* est à-peu-près de la grosseur de l'*oie domestique*: le devant de la tête & la gorge sont de couleur brune; le dessus du cou, le dos, le croupion sont d'un brun-pourpré; le devant du cou & tout le dessous du corps sont blancs; les ailes, parfaitement semblables à celles des autres *manchots*, sont brunes, bordées de blanc dans leur partie inférieure; la queue est noire, le bec est rouge; les pieds, les doigts & leurs membranes sont d'un rouge-terni; les ongles sont bruns.

MANCHOT de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée. Voyez* MANCHOT (le grand).

MANCHOT des îles Malouines. *Pl. enl.* 975. *Voyez* MANCHOT (le grand).

MANCHOT du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 1005. *Voyez* MANCHOT (le moyen).

MANCHOT HUPPÉ de Sibérie. *Pl. enl.* 984. *Voyez* MANCHOT SAUTEUR.

MANCHOT SAUTEUR.

Manchot huppé de Sibérie. *Pl. enl.* 984.

M. le comte de Buffon, auquel nous devons la connoissance de cet oiseau, ne le regarde point comme étant de Sibérie, mais des mers du sud, & il change en conséquence la dénomination qui lui avoit été donnée en celle de *pingouin sauteur* sous laquelle, M. de Bougainville qui l'a observé sur les terres Magellaniques, en a parlé. Ce navigateur s'exprime, au sujet de cet oiseau, dans les termes suivans:

« Les *manchots pingoins* habitent par familles » sur de hauts rochers où ils pondent: les caractères qui les distinguent des autres *pingouins*, » sont leur petitesse, leur couleur fauve, un » toupet de plumes de couleur d'or plus courtes » que celles des *aigrettes*, & qu'ils relèvent lorsqu'ils sont irrités; enfin, d'autres petites plumes » de même couleur, qui leur servent de sourcils, » on les nomma *pingouins sauteurs*; en effet, ils ne » se transportent que par bonds & par sauts; cette » espèce a dans sa contenance plus de vivacité » que les deux autres ».

Sa longueur est d'un pied & demi; il a le bec & l'iris rouges; le haut de la tête, la gorge, le dessus du cou, du dos & des ailes sont d'un cendré-noirâtre très-foncé; tout le devant du corps est blanc. *Genre XCV.*

MANCHOT TACHETÉ. BRISS. *tom. VI, pag.* 99. *Voyez* MANCHOT (le moyen).

MANGEUR DE NOYAUX. *V.* GROS-BEC.

MANGEUR DE VERS. EDW. *glan. part. II, pag.* 200, *chap. XCV, pl.* 305. *Voyez* DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

MANIÈRE de prendre les oiseaux dans les greniers & dans les granges. *Voyez* OISEAU.

MANIKOR.

Pl. enl. 707, *fig.* 2.

C'est un très-petit oiseau rapporté de la nouvelle Guinée par M. Sonnerat, & qui n'étoit pas encore connu. M. le comte de Buffon pense qu'il doit être exclus du genre des *manakins* auquel on l'avoit rapporté en le faisant dessiner; en effet, il ne paroît pas, d'après la figure, avoir le bec ni les pieds conformés comme les *manakins*; le bec est plus long & un peu convexe en-dessus, les ailes sont aussi plus longues; mais n'ayant pas vu l'oiseau en nature, je n'entreprendrai pas d'en déterminer le genre. M. de Buffon le décrit dans les termes suivans:

« Le *manikor* a tout le dessus du corps noir » avec des reflets verdâtres, le dessous du corps » d'un blanc-sale; il porte sur la poitrine une » tache orangée de figure oblongue qui s'étend » jusqu'auprès du ventre; son bec & ses pieds » sont noirs ».

MANIKUP de Cayenne. *Pl. enl.* 707, *fig.* 1. *Voyez* PLUMET BLANC.

MANSARD *Voyez* RAMIER.

MANSEAU *Voyez* RAMIER.

MANTEAU (*fauc.*). Ce mot signifie en fauconnerie le plumage d'un oiseau considéré dans son ensemble. *Manteau bigarré* ou *uni.*

MANUCODE.

Pl. enl. 406.

Petit oiseau de paradis. BRISS. *tom. II, pag.* 136, *pl. XIII, fig.* 2, *genre XX.*

Vulgairement, *roi des oiseaux de paradis.*

Idem. *Voyage* à la nouvelle Guinée. *pag.* 151, *pl.* 96.

Digitized by Google

En Latin, *manucodiata rex*, *rex avium paradiſearum*.

Avant M. Sonnerat on ne connoiſſoit le *manucode* que par des deſcriptions faites d'après des peaux défectueuſes; on avoit auſſi mal jugé de ſes dimenſions que de ſes couleurs : nous devons au moins à ce voyageur des notions plus exactes ſur ces deux objets, s'il ne nous a pu rien apprendre ſur les habitudes du *manucode* : il approche de la groſſeur du *merle*; ſes ailes pliées, dépaſſent ſa queue de plus d'un pouce; il a la tête, la gorge, le cou, le deſſus du corps & des ailes d'un rouge éclatant, avec le brillant & le moëlleux de la ſoie; une large plaque tranſverſale d'un verd-d'émeraude ſur le haut de la poitrine; le milieu du ventre blanc & ſur les côtés de longues plumes, griſes à leur origine & dans les deux tiers de leur longueur, terminées par une plaque brillante & du même verd qui brille ſur le haut de la poitrine; la queue eſt en-deſſus du même rouge que le dos, mais affoibli; elle eſt d'un brun-clair & rougeâtre en-deſſous, ainſi que les ailes : de ſon milieu, en-deſſus, naiſſent & s'étendent deux fois au-delà de la longueur de la queue proprement dite, deux brins ou filets, ſemblables à un fort crin : brunâtres à leur origine, ils ont quelques barbes rares, courtes & rouſſeâtres, mais ils ſont abſolument dégarnis dans leur longueur; ils ſe terminent par un épanouiſſement que forment des barbes aſſez longues & fort ſerrées, qui accompagnent le bout du filet de chaque côté : cet épanouiſſement n'eſt pas droit, mais contourné ſur lui-même en-dedans & du côté du corps; il forme une volute & demie avec un point vuide au milieu; cette volute, dont le diamètre paſſe deux lignes, eſt en-deſſus d'un verd-d'émeraude & brunâtre en-deſſous; l'iris, le bec & les pieds ſont jaunes.

MANUCODE A BOUQUETS *Voyez* MAGNIFIQUE de la nouvelle Guinée.

MANUCODE A SIX FILETS. *Voyez* SIFILET.

MANUCODE NOIR de la nouvelle Guinée, dit LE SUPERBE.

Oiſeau de paradis de la nouvelle Guinée, dit *le ſuperbe. Pl. enl.* 632.

L'oiſeau de paradis à gorge violette, ſurnommé *le ſuperbe. Voyage* à la nouvelle Guinée. *pag.* 157, *pl.* 96.

M. Sonnerat, qui a rapporté une peau de cet oiſeau de la nouvelle Guinée, & qui l'a fait connoître le premier, dit qu'il eſt un peu plus gros qu'un *merle*; qu'il a ſur la racine du bec une huppe noire, peu élevée, compoſée de plumes fines; que la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps ſont couverts de plumes d'un verd-doré, qui ont le brillant & le moëlleux de la ſoie; que par la manière dont elles ſont couchées & arrangées au-deſſus les unes des autres, elles imitent la diſpoſition des écailles de poiſſons. Suivant le récit du même voyageur, les ailes ſont d'un noir mat & la queue eſt d'un noir velouté, légèrement nué de bleuâtre; la gorge eſt d'un violet changeant, le ventre d'un verd brillant : en-deſſous de chaque aile, naît une touffe de plumes longues, noires, douces au toucher comme le velours; leur direction eſt de haut en-bas & elles ſont d'une longueur égale à celle des pennes de l'aile; le bec eſt noir; les pieds ſont bruns. *Genre XX.*

MARACAXAO. *Voyez* CHARDONNERET VERD.

MARAIL.

Lorſque M^rs. le comte de Buffon & Briſſon donnerent leur ouvrage ſur les oiſeaux, les Mémoires de M. Bajon ſur Cayenne n'avoient pas encore été publiés; le *marail* n'étoit connu que par des deſcriptions fort incomplettes; cependant M. de Buffon, en comparant celles que les auteurs avoient données de *l'yacou* & du *marail*, conjectura que le dernier devoit n'être que la *femelle*, ou une *variété* dans l'eſpèce du premier. Les obſervations de M. Bajon, faites ſur les lieux où ſe trouvent ces deux oiſeaux & données au Public depuis l'impreſſion des ouvrages des deux ornithologiſtes françois, nous ont appris que la ſeconde conjecture de M. de Buffon étoit fondée, & *l'yacou* & le *marail* paroiſſent n'être en effet, d'après l'hiſtoire que M. Bajon fait de ces oiſeaux, qu'une variété de la même eſpèce. Je les réunirai par cette raiſon dans cet article, quoique ce ſoit bleſſer l'ordre alphabétique; mais le ſujet l'exige, & j'aurai ſoin, au mot *yaccou* de renvoyer au mot *marail*. M. Briſſon crut reconnoître dans cet oiſeau un *dindon*, d'après les deſcriptions & les figures publiées par les auteurs : une membrane charnue, pendante ſous la gorge lui en impoſa & il nomma le *marail dindon* du Bréſil. *Tom. I*, *pag.* 162, *genre II.* S'il eût eu connoiſſance des mémoires publiés depuis par M. Bajon, il eût placé le *marail* parmi les *faiſans*, *genre VII*; c'eſt celui dans lequel il doit être rangé, en ſuivant ſtrictement les principes de la méthode. Mais ſi on fait attention que le *marail* n'a pas la queue étagée & pointue des *faiſans*, qu'il a au contraire les pennes de la queue égales, qu'elle eſt pendante, que les pennes en ſont larges, arrondies par l'extrêmité, comme celles de la queue des *hoccos*; que comme eux le *marail* a des plumes longues ſur la tête, qui, à la vérité, ne lui forment pas habituellement une huppe, mais qu'il relève lorſqu'il eſt ému; que d'ailleurs il a le bec, les pieds, les ailes courtes & le vol peſant des gallinacés, comme les *hoccos*, on reconnoîtra qu'il doit être placé avec ces derniers oiſeaux, à la ſuite des *faiſans*, ſoit qu'ils ne compoſent enſemble qu'une même ſection du même genre, ſoit qu'on en forme un genre qu'on interpoſe entre celui des *faiſans* & le genre ſuivant; cependant on diſtinguera le *marail* & *l'yacou* des *hoccos*, au défaut de huppe proprement dite, & à une peau nue, pendante ſous la gorge, & ces

Digitized by Google

caractères seront ceux de l'espèce. M. Bajon, d'après les observations duquel je vais donner l'histoire de *l'hyacou* & *du marail*, écrit le nom de ce dernier oiseau *Maraye*. Cette ortographe rend mieux, à ce qu'il dit, le nom donné par les sauvages, à l'oiseau qu'il désigne. J'adopterois cette dénomination d'après une raison aussi bonne, s'il ne falloit pas mieux encore ne rien changer à une dénomination reçue : liberté que trop de personnes ont prise, & qui rend l'étude des noms plus difficile que celle des objets mêmes, qui lie un travail rebutant à une occupation douce & satisfaisante & rabaisse l'homme, qui réflechit, au triste métier de compilateur, sans aucun mérite de la part de l'innovateur & sans aucun avantage pour lui, au détriment de la science & de ceux qui s'y appliquent.

Le *marail*, comme je l'ai déjà indiqué, a le bec & les pieds des *gallinacés* ; leurs ailes courtes, leur vol pesant, la queue longue, ample & pendante des *hoccos* ; des plumes alongées sur la tête, qu'il tient ordinairement couchées, mais qu'il relève & qu'il hérisse quand il est agité ; une membrane rouge, nue, couverte de quelques poils noirs en petit nombre, pendante sous la gorge, peu apparente dans l'état de repos, mais qui se distend, s'alonge, se tuméfie & devient d'un rouge très-vif quand l'oiseau est animé ; elle perd au contraire sa couleur, se retire & s'efface presqu'entièrement après la mort du *marail*, qui semble n'avoir eu sur la gorge qu'une espace noirâtre, dénué de plumes, sans vestige de la membrane, dont on trouve à peine la trace quand on a sçu qu'elle a existé.

Le *marail* est de la grosseur d'une poule ; il a près de deux pieds du bout du bec à celui de la queue, qui a dix pouces de long, & dont les ailes pliées dépassent la naissance d'un peu plus de deux pouces ; le pied n'en a pas tout-à-fait trois & le doigt du milieu, y compris l'ergot, en a deux ; le bec est long d'un pouce & quoiqu'il ait beaucoup de raport avec celui des gallinacés, il est plus droit & moins courbé : tout le plumage est d'un verd-d'olive-noirâtre à reflets rougeâtres ; les plumes qui couvrent la partie antérieure du dessus de la tête, celles qui couvrent le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ont chacunes deux traits blancs longitudinals, dans le sens de leur tuyau, un de chaque côté ; le ventre, les jambes & le dessous de la queue sont mêlés de quelques lignes grisâtres qui traversent les plumes ; celles du bas-ventre & du dessous de la queue sont à barbes désunies & semblables à du duvet : les grandes pennes des ailes ont une nuance brunâtre ; celles de la queue sont en-dessus du même verd-olive que le dos & en-dessous d'un verd-brun-pâle & décoloré ; le bec est noirâtre & les pieds sont d'un beau rouge, suivant la description de M. Bajon ; car celle qu'on vient de lire a été faite sur la peau d'un *marail* que cet observateur m'a lui-même envoyée, & les pieds ont tellement perdu leur couleur, qu'ils ne paroissent que grisâtres ; les ongles sont noirs ; mais cette différence n'est pas la seule que je remarque entre la peau que j'ai sous les yeux & la description imprimée dans l'ouvrage de M. Bajon ; il ne parle, relativement à la gorge, que de la peau pendante qui y est attachée, à laquelle il ne donne que six lignes d'étendue dans l'état de repos, & qui se tuméfie, s'étend & devient d'un rouge très-vif lorsque l'oiseau est irrité. Je ne trouve aucun vestige de cette peau ou membrane pendante dans l'animal vivant, sur celui que j'examine ; il y a au-dessus du bec, dans le vuide qui est compris entre ses deux branches un trait longitudinal, composé de petites plumes grisâtres, au milieu de deux autres traits plus étroits, rougeâtres & dénués de plumes : plus bas, sur une étendue de deux pouces de long, la gorge & le haut du cou sont dégarnis de plumes, couverts seulement de quelques poils noirs ; & cette peau, qui est brunâtre quand elle est desséchée, a été peinte en rouge, d'après l'indication de M. Bajon. Seroit-ce que dans l'oiseau vivant, la peau contractée & retirée sur elle-même, formeroit une duplicature & une portion pendante ; qu'ayant perdu son ton, après la mort, distendue par les parties adhérentes qui se retirent en se desséchant, elle ne formeroit qu'une plaque aplatie, au lieu d'une protubérance ? Après avoir donné la description du *marail*, à l'extérieur, M. Bajon entre dans l'examen des parties internes : je ne le suivrai pas dans ce détail, qui n'est pas de mon sujet. Je remarquerai seulement, que la trachée-artère, avant de se plonger dans la poitrine, passe d'un côté à l'autre du sternum & revient du côté dont elle s'étoit d'abord écartée, pour entrer dans la cavité thorachique ; cette disposition est la même dans les *marails* mâles & femelles, au lieu que la trachée ne fait une longue circonvolution externe que dans le *paraqua mâle* & suit son cours ordinaire dans la femelle.

Les *marails* habitent les grands bois, à quelque distance de la mer ; ils préfèrent les lieux secs & élevés aux terreins bas & humides ; ils vont par bandes de six à huit, hors du temps de leur ponte ; car alors ils sont appariés & on n'en trouve pas plus de deux ensemble. Ils couvent deux fois par an, au commencement & à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire en décembre ou janvier, mai ou juin ; ils placent leur nid sur les arbres les plus touffus près du tronc & pondent de quatre à six œufs. M. Bajon dit que les petits ne descendent du nid qu'à l'âge de douze à quinze jours & que la mère les nourrit jusqu'à cette époque : il auroit dû observer & nous apprendre comment elle les nourrit ; car les petits des gallinacés ont coutume de chercher leur pâture eux-mêmes. Il est vrai que M. Bajon ajoute que les petits, lorsqu'ils sont descendus, vivent de baies, de vers & d'insectes, sorte d'aliment dont il est possible

Digitized by Google

que la mère les approvisionne ; ils la suivent, lorsqu'ils ont une fois quitté le nid, à la manière des poussins ; elle les *réclame* & les réchauffe de même de temps en temps sous ses ailes, & grate la terre, comme la poule, pour découvrir, en faveur de ses petits, des vers, des œufs d'insectes & des grains.

Ce n'est que lorsque les *marails* conduisent leur couvée, qu'on les voit à terre ; le reste de l'année ils se tiennent perchés sur des arbres touffus & principalement sur ceux dont les baies, les fruits ou les semences leur servent de nourriture ; le matin & le soir ils s'approchent des sommités des branches d'où pendent les fruits, & pendant la chaleur du milieu du jour, ils se tiennent à l'ombre près du tronc, sur les branches les plus touffues ; ils ont dans leur état naturel un cri qui n'est ni aigu, ni fort, mais qui devient l'un & l'autre, lorsqu'ils sont effrayés ou blessés. Leur chair n'est pas un manger recherché, elle est dure, & celle des jeunes même n'est pas fort bonne. Ils s'apprivoisent aisément quand on les prend petits & la femelle pond dans l'état de domesticité, mais sans construire de nid & prendre aucun soin de ses œufs. M. Bajon nous apprend à leur sujet, qu'il en est de même sur cet article des *hoccos*, oiseaux qu'il seroit avantageux de rendre domestiques, à cause de la bonté de leur chair & de leur grosseur : ce fait est une raison de plus pour en faire la tentative, puisqu'il seroit aisé de faire couver les œufs des *hoccos* par les poules, comme on le pratique pour les *faisans*. Quant à l'histoire de ces oiseaux, la faculté de pondre dans l'état de domesticité, avec l'incurie pour le produit de la ponte, sont un raport de plus entre les les *hoccos*, les *marails* & les *faisans*.

M. de Sonini, qui, comme M. Bajon, a demeuré à la Guiane, a aussi donné l'histoire du *marail* dans le journal de physique, avril 1775. Ces deux voyageurs ne sont pas d'accord sur tous les faits. J'ai préféré de suivre le récit de M. Bajon, parce qu'il a passé à la Guiane beaucoup plus de temps & que dans les courts intervalles que M. de Sonini y a séjourné, il a recueilli des observations si nombreuses, souvent si différentes de la manière d'être ordinaire aux oiseaux, qu'il est à craindre qu'il n'ait pas donné à chacune toute l'attention nécessaire, & qu'il a fallu absolument qu'il ait souvent conclu d'une seule observation pour le général des espèces dont il a parlé. Mais on sçait combien on se trompe fréquemment, si l'on conclut sans que des observations postérieures & répétées plusieurs fois aient confirmé celles qu'on a faites les premières.

L'*yacou* ne paroît pas différer du *marail* à l'extérieur ; il a les mêmes caractères, le même plumage. M. Bajon dit qu'il est un peu plus gros, qu'il a plus de blanc sur le devant du cou, que les yeux sont entourés d'une peau bleue, dont la couleur s'étend jusques sur la moitié du bec & que l'autre moitié est noirâtre ; que les pieds sont rouges ; qu'il y a sous la gorge une peau nue, pendante, comme le *marail* en a une ; que cette peau est noire & qu'elle ne change pas de couleur, suivant les affections de l'oiseau : à l'intérieur *l'yacou* & le *marail* n'ont rien de différent, si ce n'est que la trachée ne fait point de circonvolutions dans l'*yacou* avant de pénétrer dans la poitrine. Quant aux habitudes de ces deux oiseaux, soit en liberté, soit en domesticité, elles sont absolument les mêmes ; mais *l'yacou* est beaucoup plus rare à Cayenne que le *marail* & on n'y voit cet oiseau que quand il y est apporté des bords de l'Amazone ou de ceux de l'Oyapoc. M. Bajon pense que ces oiseaux diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme deux espèces ; cependant la seule différence notable consiste dans la disposition de la trachée-artère. L'éloignement des lieux où se trouvent les deux oiseaux ne peut pas être mis, comme le fait M. Bajon, au nombre des différenees qui les séparent, c'est, au contraire, parce que cette distance des lieux produit nécessairement quelques nuances différentes entre ces deux oiseaux, qui ont beaucoup de ressemblance & peu de traits différens, qu'ils doivent être regardés comme une variété de la même espèce, ainsi que M. le comte de Buffon l'avoit prévu, avant que leur histoire fût développée. Cependant *l'yacou* n'est pas toujours exactement tel que M. Bajon nous le représente. J'en conserve un qui n'est pas plus gros que le *marail* ; les plumes qui couvrent la tête & le haut du cou en arrière sont blanches ; le devant & le haut de l'aile, vers le pli, jusqu'au tiers de sa longueur, est aussi mêlé de beaucoup de blanc ; il n'y a pas sur le devant du cou un large espace nu, comme dans le *marail*, mais j'y retrouve les restes de la peau pendante sous le bas de la gorge, dont le haut est couvert de petites plumes grisâtres : d'ailleurs la description de M. Bajon me paroît exacte. J'ai omis dans l'histoire de ces oiseaux, qu'ils redressent tous deux les plumes longues qui couvrent la tête, qu'ils relèvent aussi & qu'ils épanouissent les plumes de leur queue : mouvemens plus ordinaires à *l'yacou* qu'au *marail*.

MARCHAND. *Voyez* URUBU.

MARCHETTE (*chass.*).

Petit morceau de bois dont on se sert pour tenir en état certains pièges à prendre des oiseaux. Le piège est disposé de façon que la *marchette* est le seul endroit où l'oiseau puisse se poser ; en la touchant il la fait tomber & sa chûte permet l'action du piège dans lequel l'oiseau se trouve pris.

MAREC & MARECA.

Ce sont deux espèces de *canards*, indiqués par Marcgrave, qui tous deux se trouvent au Bréfil, & qui ont beaucoup de raports l'un avec l'autre.

M. Brisson décrit le *marec* sous le nom de *canard de Bahama*, *tom. VI*, *pag.* 358, *genre CVII*, & le *mareca*, sous le nom de *canard du Bréfil*, *tom. VI*, *pag.* 360.

Digitized by Google

Le *marec* n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros que le *canard domeſtique;* il a le deſſus de la tête d'un gris-rouſſeâtre ; le derrière du cou, le dos, le croupion & les plumes ſcapulaires d'un brun-rouſſeâtre ; les joues, la gorge & le devant du cou blancs ; le deſſous du corps tacheté de noirâtre ſur gris-rouſſeâtre ; les couvertures du deſſus des ailes d'un brun-obſcur ; trois bandes tranſverſales ſur les ailes, une verte aſſez large, entre une jaunâtre & une noire ; les pennes des ailes d'un brun-obſcur, les moyennes jaunâtres ; la queue griſe ; le bec de couleur de plomb, avec, ſur chacun de ſes côtés & vers ſon origine, une tache triangulaire orangée ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes couleur de plomb.

Catesby parle de ce *canard* comme l'ayant vu aux iſles de Bahama ; mais il ne s'y trouve que très-rarement, au lieu qu'il eſt commun au Bréſil.

Le *mareca* eſt de la même taille que le *marec ;* il a la partie ſupérieure de la tête, du cou & le deſſus du corps d'un brun-foncé ; de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil une tache ronde d'un blanc-jaunâtre ; la gorge blanche ; le deſſous du corps d'un gris-obſcur tirant ſur le jaune ; les couvertures du deſſus des ailes d'un brun brillant, avec un léger reflet verdâtre ; cependant les grandes couvertures intermédiaires ſont, du côté extérieur, d'un verd brillant, terminé de noir, ce qui forme deux bandes tranſverſales ſur les ailes, dont les pennes ſont brunes terminées de blanc ; la queue eſt noire ; le bec eſt de cette dernière couleur ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont d'un rouge fort vif.

MARENGE. Bel. *Voyez* MÉSANGE BLEU.

MARGOT. Nom qu'on donne vulgairement à la *pie. Voyez* PIE.

MARIPOSA. *Voyez* BENGALI.

MAROUETTE.

Pl. enl. 751.

Petit râle d'eau ou *marouette.* Briss. *tom. V, pag.* 155, *pl. XIII, fig.* 1, *genre LXXIV.*

Cocuan dans quelques-unes des provinces de France.

Giradine en Picardie.

C'eſt la plus petite des trois eſpèces de *râles* qu'on trouve en Europe ; la *marouette* eſt de la groſſeur d'un *cailleteau ;* mais elle eſt plus haute ſur jambe & d'une forme plus alongée ; ſa longueur eſt de huit pouces onze lignes du bout du bec à celui des pieds ; elle a douze pouces ſix lignes de vol ; tout le fond de ſon plumage eſt un brun-olivâtre, tacheté de blanchâtre, & plus ou moins rembruni ſur différentes parties ; la gorge eſt cendrée, & cette couleur s'étend ſur le devant du cou, le haut du ventre & les jambes ; le bord de l'aile eſt blanc vers le pli qui répond à celui du poignet ; le bec & les ongles ſont d'un jaune-olivâtre ; la partie nue des jambes & les pieds ſont d'un brun teint de jaunâtre.

La *marouette* eſt, comme les autres *râles*, un oiſeau de paſſage ; elle arrive de très-bonne heure, dès la fin de février ou le commencement de mars ; elle habite les prairies baſſes & humides ſur le bord des eaux & des rivières ou près des étangs ; elle y fait ſon nid parmi les roſeaux ; elle le compoſe de joncs entrelaſſés, & elle lui donne une forme ovale ; elle l'attache à quelque tige de roſeau, de manière qu'il peut être ſoulevé par l'eau qui vient à croître, ſe hauſſer & baiſſer avec elle : la femelle pond de ſix à huit œufs ; auſſi-tôt que les petits ſont nés, ils courrent, entrent dans l'eau, nagent, plongent & cherchent leur pâture ; ils ne demeurent attachés à leur mère que très-peu de temps, & ſe ſéparent même les uns des autres fort promptement.

La *marouette* eſt un oiſeau ſi ſolitaire que le mâle & la femelle ne ſe recherchent que dans le temps de la ponte ; à proprement parler ils ne s'apparient pas, puiſqu'ils ne forment point de ſociété enſemble, & que leur accouplement n'eſt qu'une rencontre ; mais l'éducation des petits, comme on vient de le voir, coûte peu de ſoins, & il n'étoit pas beſoin d'une ſociété plus intime entre ces oiſeaux, la femelle ſeule pouvant aiſément prendre ſoin de la couvée. Malgré le peu d'attrait réciproque des *marouettes* les unes pour les autres, elles ſont dans l'habitude de ſe rappeller par un cri aigu, auquel elles ne manquent pas de répondre auſſi-tôt qu'elles l'entendent ; mais c'eſt tout le commerce qu'elles ont enſemble. Ces oiſeaux ſolitaires, toujours cachés parmi les joncs & les roſeaux, ſont extrêmement farouches, & l'on ne peut réuſſir à les apprivoiſer ; dans l'état de liberté, ils font de longues courſes dans les prairies & le long des rivages ; ils entrent auſſi dans l'eau, &, quoiqu'ils aient les doigts ſéparés, ils nagent & ils plongent très-facilement. On ne peut guère les découvrir qu'à l'aide d'un chien, devant lequel ils tiennent ſi obſtinément qu'on peut quelquefois les prendre à la main, & ſouvent les tuer d'un coup de baguette ; ils s'enlèvent rarement ; ils volent beaucoup moins qu'ils ne marchent, & c'eſt de la dernière manière, que des plages maritimes, ils pénétrent très-avant au printemps dans les pays du nord, qu'ils en reviennent aux mois de ſeptembre & d'octobre, qu'ils retournent ſur les bords de la Méditerranée, dont, malgré le peu d'étendue de leurs ailes, ils franchiſſent l'eſpace d'îles en îles, à la faveur d'un vent favorable.

J'ai reçu de Cayenne & de la Louiſiane deux *râles* qui me paroiſſent de la même eſpèce que la *marouette*, & qui n'en diffèrent ni par les couleurs, ni la diſpoſition des taches, non plus que par les dimenſions.

MARTELET. *Voyez* MARTINET NOIR.

MARTIN.

Merle des Philippines. *Pl. enl.* 219.

Idem. Briss. *tom. II, pag.* 278, *pl. XXVI, fig.* 1, *genre XXII.*

Digitized by Google

Cet oiſeau eſt un peu plus gros que notre *merle ;* il en a les caractères génériques ; il ſe nourrit d'inſectes & ſpécialement de ſauterelles : ſa longueur eſt de neuf pouces & demi du bout du bec à celui de la queue ; ſon vol de quatorze pouces quelques lignes, & ſes ailes pliées aboutiſſent aux deux tiers de la longueur de la queue ; les plumes qui couvrent la partie ſupérieure de la tête ſont d'un noir luſtré, longues & étroites ; la gorge, le cou & le haut de la poitrine ſont d'un noir qui tire ſur le gris ; il y a derrière l'œil, de chaque côté, un eſpace nu & couvert d'une peau jaunâtre ; le bas de la poitrine, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous des ailes & celles du deſſus de la queue, les jambes, ſont d'un brun qui tire ſur le marron ; le ventre, les côtés & le deſſous de la queue ſont blancs ; les grandes pennes des ailes ſont blanches, de leur origine à la moitié de leur longueur, noirâtres dans le reſte ; les moyennes ſont brunes ; la queue eſt d'un brun foncé, terminée de blanc à la pointe des pennes, excepté les deux du milieu, qui ſont entièrement brunes ; le bec & les pieds ſont jaunes.

Il y a un peu plus de vingt ans qu'on tranſporta pluſieurs paires de ces oiſeaux des Philippines à l'île de Bourbon, déſolée alors par les ravages que les ſauterelles y cauſoient : MM. Deſorges-Boucher, gouverneur, & Poivre, intendant, crurent que ces oiſeaux, en ſe multipliant dans l'île, la délivreroient des inſectes qui en étoient le fléau ; l'évènement répondoit déja à cette eſpérance, lorſqu'on ſe plaignit que les merles, auxquels on avoit donné le nom de *martins*, bouleverſoient les terres nouvellement enſemencées ; on répondit à ces reproches qu'ils ne fouilloient la terre que pour y chercher les œufs des ſauterelles, dont le produit ſeroit plus funeſte aux plantes que le déſordre que les *martins* pourroient cauſer dans les ſemences : ces raiſons, quoique bonnes, ne ſauvèrent point les *martins*, qui furent proſcrits, & très-promptement détruits ; on ne tarda pas à s'en repentir ; les ſauterelles, dont le nombre avoit commencé à diminuer, exercèrent de nouveau les ravages auxquels on avoit eu l'intention d'oppoſer les oiſeaux qui en vivoient : on fit de nouveau apporter des *martins*, qu'on tira des Philippines ; on les mit ſous la ſauvegarde des loix & ſous celle du préjugé, qui, ſi ſouvent nuiſible, eſt quelquefois utile. Les médecins déclarèrent la chair des *martins* malfaiſante, & abuſant de la crédulité des colons, ils les trompèrent pour leur avantage : genre de ſervice que la foibleſſe de l'humanité exige ſouvent du médecin.

Les oiſeaux deſtructeurs des ſauterelles, protégés par les loix, dont on attendoit le bien général ſans eſpoir d'avantage particulier à leur ruine, multiplièrent abondamment en peu d'années ; on ſe plaint aujourd'hui que, devenus trop nombreux, ayant détruit les ſauterelles, ils ſe rabattent ſur les fruits & même ſur les ſemences nouvellement confiées à la terre. Leurs dégâts, dit-on, ſont équivalens de ceux que cauſoient les inſectes auxquels on les a oppoſés ; mais on a ſans doute oublié les premiers dommages, & la perte préſente groſſit le tort des *martins ;* s'ils ſont cependant nuiſibles, qui peut empêcher d'en diminuer le nombre ? Seroit-ce la reſſource qu'ils ont de ſe retirer dans les bois ? Mais apparemment ils n'y trouvent pas à vivre, puiſqu'ils ſe jettent ſur les lieux cultivés, où on peut leur dreſſer des piéges & en tuer un grand nombre. D'ailleurs, comment aſtroit-on pu, une première fois, exterminer mal-à-propos la race, encore peu nombreuſe, & arriveroit-il qu'on ne pourroit aujourd'hui la reſtreindre à de juſtes bornes ? Ce calcul paroit plus aiſé & d'une exécution plus facile que par-tout ailleurs, dans une île, dont l'étendue eſt aſſez bornée ; & ce ſera ſans doute le plan que ſuivront les colons ſelon que leur intérêt le leur ſuggérera.

Les *martins* font deux couvées par an, de quatre œufs chacune ; ils placent leur nid fort ſouvent ſur le palmier *latanier*, & dans les greniers, toutes les fois qu'ils y trouvent accès ; ils ont pour leurs petits un attachement aſſez vif pour les défendre à coup de bec contre ceux qui les enlèvent, & ſi on les place dans un endroit à leur portée, ils continuent de les élever à travers la cage dans laquelle on les a enfermés ; les jeunes s'apprivoiſent très-aiſément, apprennent en peu de temps à parler, & contrefont le cri des oiſeaux ou des animaux domeſtiques qu'ils ſont à portée d'entendre ; ils ſont geſticulateurs, & ils accompagnent leurs cris de différens mouvemens qui ne déplaiſent pas.

L'exemple des *martins*, qui ont détruit à l'île de Bourbon les ſauterelles dont cette colonie étoit déſolée, ne pourroit-il pas être appliqué au cas dans lequel ſe trouvent pluſieurs des Antilles, & particulièrement la Martinique ?

On ſçait qu'il y a dans la partie méridionale de l'Amérique deux quadrupèdes qui ne vivent que de fourmis, qui, par leur organiſation, ne ſçauroient prendre d'autre nourriture, ni cauſer aucun dégât aux plantations.

De ces deux quadrupèdes, auxquels on donne, d'après leur manière de vivre, le nom de *fourmiliers*, & d'après la dénomination dont les ſauvages uſent à leur égard, celui de *tamanoirs*, l'un eſt à-peu-près de la groſſeur d'un furet, l'autre, beaucoup plus grand, l'eſt autant que le chien de la plus forte race.

Le premier, s'il étoit très-multiplié, pourroit détruire un grand nombre de fourmis ; on auroit un avantage bien plus décidé à attendre du ſecond, à cauſe de ſa taille & du nombre prodigieux de fourmis qu'il eſt néceſſairement obligé de ſacrifier à ſon appétit.

Mais ſeroit-il auſſi aiſé de tranſporter de la Guiane aux Antilles les *fourmiliers* qu'on trouve

Digitized by Google

dans la première de ces régions, que de transporter des Philippines à l'île de Bourbon les oiseaux qui y ont détruit les sauterelles?

Il y a entre les *martins* & les *fourmiliers* la parité que les uns & les autres se nourrissent d'alimens qu'il étoit fort difficile & même impossible de leur fournir en route, sur-tout aux *martins*; car comment ramasser des œufs de sauterelles pour les en nourrir? Cependant on a remédié à cet obstacle, & on l'a surmonté, sans doute en substituant un aliment qui pût remplacer les œufs de sauterelles: seroit-il impossible de substituer de même une nourriture qui pût remplacer les fourmis pendant la route des fourmiliers? Mais pourquoi chercheroit-on à remplacer les fourmis? si dans nos campagnes on apporte, des bois dans les faisanderies, des *œufs de fourmis*; si l'on en fait dans des sacs, des provisions qu'on conserve fort long-temps, ne pourroit-on pas de même faire, pour les fourmiliers, des provisions d'*œufs*, ou plutôt de chrysalides de fourmis? Car pour les insectes même, ils perceroient peut-être les sacs, & l'on auroit beaucoup de peine à les contenir. C'est cependant ce qu'il faudroit encore vérifier, & qui mériteroit qu'on en fît l'essai. Est-il bien sûr que des fourmis entassées parvinssent à percer des sacs de cuir?

Il y auroit sans doute de grandes difficultés à transporter les *fourmiliers*; mais on pourroit peut-être vaincre les obstacles en faisant à la Guiane des tentatives pour y nourrir des fourmiliers qu'on tiendroit enfermés autant de temps qu'il en faut pour la navigation de cette partie de l'Amérique à la Martinique. C'est après de pareilles tentatives, commencées d'abord par raport à la petite espèce de *fourmiliers*, qu'on pourroit, si l'on avoit trouvé un moyen dont on eût du succès à attendre, tenter de transporter des *fourmiliers* aux îles, dans lesquelles ils pourroient être si utiles. Il y auroit encore des soins à prendre pour les conserver & favoriser leur multiplication dans ces îles. Il n'y a que les personnes à portée de connoître le local qui puissent juger sainement de ces précautions & en parler, & comme je ne suis pas dans ce cas, je n'en dirai rien. Mais l'utilité qui pourroit résulter du transport des *fourmiliers*, à l'exemple du transport des *martins*, m'a engagé dans cette digression, & les avantages de ce transport, s'il pouvoit être réalisé, si les *fourmiliers* multiplioient, semblent pouvoir devenir si grands, qu'il ne paroît pas qu'on les achetât trop cher par les tentatives les plus pénibles.

On objectera que les fourmis ne sont peut-être pas moins nombreuses sur le continent où vivent les *fourmiliers*, qu'aux Antilles, où il n'y a point de ces quadrupèdes.

Je répondrai d'abord que la chose ne paroît pas se passer ainsi, puisque, quoiqu'on se plaigne des fourmis sur le continent, on ne peint pas, il s'en faut de beaucoup, les ravages qu'elles y font comme aussi grands que ceux qu'elles exercent dans les îles.

En second lieu, on doit remarquer que les *fourmiliers*, protégés par l'homme, dans des îles où ils n'auroient pas à craindre, comme sur le continent, de la part d'animaux carnaciers qui leur font la guerre, pourroient en proportion de l'espace devenir beaucoup plus abondans, plus communs que sur un immense continent; tandis qu'au contraire on verroit infiniment diminuer la propagation des fourmis poursuivies & détruites, sur un terrein limité, par un ennemi nombreux contenu dans un espace circonscrit.

Les deux quadrupèdes dont je viens de parler ne sont pas les seuls ennemis qu'on pourroit peut-être opposer aux fourmis; mais de même que des oiseaux du genre des merles, les *martins*, ont arrêté à l'île de Bourbon les ravages & la destruction des plantations dévastées par les sauterelles, des oiseaux aussi du même genre, suivant l'ordre méthodique, ceux que M. le comte de Buffon a nommés *fourmiliers*, d'après leur manière de vivre, pourroient peut-être aussi arrêter, ou au moins diminuer les ravages des fourmis aux Antilles.

Ces oiseaux, du genre du *merle*, ainsi que le *martin*, vivent d'insectes, & spécialement de *fourmis*, comme les premiers se nourrissent aux dépens des sauterelles; ils sont fort communs à la Guiane; on en connoît de six à sept espèces différentes. *Voyez* FOURMILIER, ROI DES FOURMILIERS, CARILLONNEUR, GRAND & PETIT BÉFROI.

Il seroit sans contredit plus facile de transporter les *oiseaux fourmiliers* que les quadrupèdes du même nom, & la chose ne paroît pas pouvoir être plus difficile à leur égard que par raport aux *martins*; il y a lieu de croire qu'on parviendroit également à les multiplier, en les nourrissant dans des volières assez spacieuses, avant de donner l'essor à l'espèce.

Les *fourmiliers quadrupèdes* détruiroient par individus une beaucoup plus grande quantité de fourmis; mais les oiseaux du même nom compenseroient probablement, par le nombre, ce qu'il y auroit à gagner de moins de la part de chaque individu. Enfin si des oiseaux ont pu délivrer l'île de Bourbon des sauterelles, l'analogie porte à croire que des oiseaux qui sont du même genre, qui se nourrissent de fourmis, comme les sauterelles sont la pâture des premiers, pourroient également ou arrêter les ravages des fourmis aux Antilles, ou au moins les diminuer beaucoup. Les fourmis forment sans doute d'innombrables peuplades; mais des oiseaux du genre de ceux que je propose de leur opposer, tranquilles, à l'abri de tout ennemi dans une île, ou n'en ayant que peu à craindre, largement nourris, pourroient, en peu d'années, composer des légions opposées à celles des fourmis. Ce seroit donc par le transport des *oiseaux fourmiliers*, & comme plus facile, & comme ayant lieu

Digitized by Google

lieu de croire qu'ils multiplieroient plus ſûrement, qu'il conviendroit peut-être de commencer les tentatives que je propoſe. Si quelqu'un les trouve dénuées de fondement, qu'il m'explique comment des oiſeaux ont pu détruire les ſauterelles dans une île, parce qu'ils s'en nourriſſoient, & pourquoi des oiſeaux qui font leur pâture des fourmis ne détruiroient pas ces dernières, ou n'en diminueroient pas beaucoup le nombre dans d'autres îles?

MARTIN BRAME. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 189.

C'eſt un oiſeau du même genre que le *merle*, un peu plus gros que le *moineau-franc*: la tête eſt revêtue de plumes longues, étroites, noires, que l'oiſeau relève à volonté; celles qui couvrent la gorge, le cou, la poitrine & le ventre ont la même forme; mais elles ſont rouſſeâtres & marquées dans leur milieu d'une tache longitudinale blanche; le dos, le croupion & le haut des ailes ſont gris; les pennes de l'aile & celles de la queue ſont noires; le bec eſt de cette même couleur à ſa baſe, & enſuite il eſt jaune, ainſi que les pieds & les ongles.

Ce *merle* ſe trouve à la côte Malabar & à celle de Coromandel: il ſe tient ſur les tours des pagodes, ce qui l'a fait nommer *martin brame. Genre XXII.*

MARTIN (petit) de Gingi. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 194.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de la *grive commune*: il a la tête couverte de plumes longues, étroites, noires, qui lui forment une ſorte de huppe; une bande jaune, dénuée de plumes, naît de l'angle ſupérieur du bec & ſe prolonge un peu au-delà de l'œil; le cou, le dos & le ventre ſont gris; le haut de l'aile eſt verdâtre; ſes grandes pennes ſont d'un roux-clair dans leur première moitié & noires dans la ſeconde: la queue eſt noire, terminée de roux; l'iris eſt rouge; le bec & les pieds ſont d'un jaune d'orpin.

On le trouve à la côte de Coromandel. *Genre XXII.*

MARTIN VIEILLARD de la côte de Malabar. *Voy. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 195.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi grand que le *merle huppé* de Surate: les plumes de la tête & du cou ſont d'un gris-cendré, longues, étroites & marquées d'une raie longitudinale blanche dans leur milieu; le dos, le croupion, le haut des ailes & la queue ſont d'un gris-cendré; les grandes pennes des ailes ſont noires; le deſſous du corps eſt d'un brun-rouſſeâtre; le bec eſt noir, lavé de jaune à ſon extrémité; l'iris & les pieds ſont jaunes. *Genre XXII.*

MARTINET. BRISS. *tom. II, pag.* 512. *Voyez* MARTINET NOIR.

MARTINET (grand). *Pl. enl.* 542, *fig.* 1. *Voyez* MARTINET NOIR.

MARTINET (grand). EDW. *tom. I, pag. XXVII, pl.* 27. *Voyez* MARTINET (grand) A VENTRE BLANC.

MARTINET, petit MARTINET. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 100.

Martinet, eſpèce d'hirondelle; BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 380. *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

MARTINET (petit). *Pl. enl.* 542, *fig.* 2. *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

MARTINET (grand) A VENTRE BLANC.

Grande hirondelle d'Eſpagne. BRISS. *tom. II, pag.* 504, *genre XXX.*

Grand martinet ou *hirondelle*. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 27.

Il eſt plus du double plus gros que le *martinet noir*: la tête, le deſſus du cou & de tout le corps ſont d'un brun ſombre, qui s'éclaircit cependant ſur le dos & le croupion; la gorge, le devant du cou, la poitrine & la portion antérieure du ventre ſont blancs; les côtés le ſont auſſi, & de plus ils ſont tachetés de brun; il y a entre la poitrine & le cou une bande ou zone brune, variée de quelques taches noires; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale teint de brunâtre; les ailes ſont en-deſſus d'un brun plus foncé ſur les grandes pennes, plus clair ſur les moyennes; les ailes ſont en-deſſous d'un cendré-brun: la queue n'eſt que très-peu fourchue, d'un brun ſombre en-deſſus & d'un brun-cendré en-deſſous: le bec eſt noir; les pieds ſont couverts d'un duvet gris-brun; les doigts & les ongles ſont noirs.

M. Edwars a décrit ce *martinet* d'après un individu qui lui avoit été envoyé de Gibraltar, ce qui a engagé M. Briſſon à lui donner le nom d'*hirondelle d'Eſpagne*; mais il eſt connu dans pluſieurs autres pays, & en particulier en Savoie: il ne fréquente que les terres élevées & les pays de montagne; il arrive en Savoie au commencement d'avril; il vole d'abord & pendant quinze jours ou trois ſemaines au-deſſus des rivieres & des marais, puis il gagne les hautes montagnes: il ſe tient en volant à une hauteur encore plus grande que le *martinet noir*. L'inſtant du départ de ces oiſeaux eſt avancé ou retardé ſuivant que la chaleur eſt plus longue ou que le froid ſe fait ſentir plutôt. L'eſpèce n'en eſt pas nombreuſe dans les endroits où on l'a obſervée, & c'eſt au peu que j'ai rapporté que ſe réduit ce qu'on ſait ſur ſon hiſtoire.

MARTINET A COLLIER BLANC.

Martinet à collier de Cayenne. *Pl. enlum.* 725, *fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de *l'hirondelle de fenêtre*: tout ſon plumage eſt d'un noir de velours ſur le corps & d'un noir-foncé, mais ſans luſtre, ſur les ailes & la queue; il y a un très-petit trait blanc de chaque côté de la tête au-deſſus de l'origine du bec; la gorge & le devant du cou ſont d'un beau blanc: cette couleur gagne ſur le bas des joues & s'étendant en-arrière, forme ſur le haut du cou un collier étroit; il y a

Digitized by Google

aussi une plaque blanche de chaque côté, derrière la cuisse & qui paroît très-peu quand les ailes sont pliées ; elles dépassent de sept à huit lignes la queue qui est fourchue ; les pieds & les doigts sont garnis d'un duvet noir : c'est aussi la couleur du bec & des ongles. Ce *martinet*, suivant le rapport de M. Bajon, fait son nid dans l'intérieur des maisons ; il m'en a envoyé un en même-temps que le *martinet* qui l'avoit construit ; il est composé de la ouatte de l'apocin ; M. de Montbeillard l'a décrit ; & je ne peux en donner une idée plus juste qu'en copiant ce qu'il en dit.

« Ce nid a la forme d'un cône tronqué ; l'une » des bases a cinq pouces de diamètre & l'autre » trois pouces ; sa longueur est de neuf pouces ; » il paroît avoir été adhérent par sa grande base.... » la cavité de ce nid est partagée obliquement » depuis environ la moitié de sa longueur, par une » cloison qui s'étend sur l'endroit du nid où étoient » les œufs, c'est-à-dire assez près de la base, & » l'on voit en cet endroit un petit amas d'apocin » bien mollet qui forme une espèce de soupape, & » paroît destiné à garantir les petits de l'air exté- » rieur ». *Genre XXX.*

MARTINET A COLLIER de Cayenne. *Pl. enl. 725, fig. 2. Voyez* MARTINET A COLLIER BLANC.

MARTINET A CUL BLANC. BRISS. *tome II, page* 490. *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

MARTINET COULEUR DE POURPRE. CATESB. *tom. I, pag.* 51, *pl.* 51. *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louisiane.

MARTINET de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 515. *Voyez* HIRONDELLE BLEUE de la Louisiane.

MARTINET (grand) de la Chine. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 199.

Sa longueur est d'onze pouces six lignes du bout du bec à celui de la queue ; il a le sommet de la tête d'un roux-clair ; la gorge blanche ; le derrière du cou & le dessus du corps bruns, ainsi que les ailes & la queue ; le dessous du corps d'un gris-rousseâtre fort clair ; une raie longitudinale brune sur chaque joue : l'iris, le bec & les pieds d'un gris-bleuâtre. *Genre XXX.*

MARTINET de la Louisiane. *Pl. enl. 725. fig. 1. Voyez* MARTINET NOIR (petit).

MARTINET de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 514. *Voyez* MATINET NOIR (petit).

MARTINET NOIR.

Grand martinet. Pl. enl. 542, fig. 1.

Martinet. BRISS. *tom. II, pag.* 512, *genre XXX.*

Martinet grand, hirondelle grande, martelet, moutardier. BEL. *port. d'ois. pag.* 99.

Hirondo apus, hirondo muraria en Latin ;

Vencéio en Espagnol ;

Dardana en Italien ;

Spyr-schwalb, mabe, groste-scwalb en Allemand ;

Ring-swala en Suédois ;

Swift, black-martin, horse-martin en Anglois ;

A Paris, par le peuple, *juif ;*

Suivant Salerne ;

Faucillette à Aix.

Griffon, griffet en Champagne ; en différens endroits, *grande hirondelle, hirondelle noire, martelet, alerion, arbalétrier* à Avignon.

Les *martinets* sont, à proprement parler, des *hirondelles ;* mais on applique spécialement le premier de ces deux noms aux oiseaux de ce genre, qui ont à proportion l'ouverture du bec plus large, les pieds plus courts & les ailes plus longues. Ces caractères appartiennent au *martinet* proprement dit, ou *martinet noir*, plus qu'à tout autre.

Il est plus gros que l'*hirondelle de cheminée :* sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de dix pouces dix lignes ; il a quatorze pouces & demi de vol, & ses ailes pliées dépassent sa queue de neuf lignes : la gorge est blanchâtre ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun décoloré ; le reste du plumage est noir : les ailes & la queue sont en-dessus d'un noir terne & en-dessous d'un cendré rembruni ; la queue est fourchue ; le bec est noir ; les pieds & les ongles sont noirâtres. Le *martinet* est la dernière des *hirondelles* qui arrivent dans notre climat & la première qui le quitte ; il vole en troupes avec les oiseaux de son espèce & sans se mêler avec les autres *hirondelles ;* il a le vol encore plus rapide, & il le soutient à une plus grande hauteur ; il se plaît auprès des bâtimens élevés, des tours & des clochers, & rarement il s'abaisse dans les lieux fréquentés autant que les autres *hirondelles ;* il paroît plus méfiant & plus sauvage : il a un cri aigre qu'il fait souvent entendre en volant, & sur-tout à proportion que le ciel est plus serein & la chaleur plus forte ; il continue de voler encore assez long-temps après le coucher du soleil & dans un temps où tous les autres oiseaux sont retirés ; il passe communément la nuit dans des trous de mur au haut des bâtimens les plus élevés, quelquefois dans des troncs d'arbres creux, ou dans des trous que les *martins-pêcheurs* creusent le long des rivages ; enfin dans des fentes de rochers ou de cavernes : c'est dans les mêmes endroits qu'il établit son nid, en choisissant des trous profonds & dont l'ouverture étroite aboutit à une cavité plus grande ; il y accumule de la paille, des herbes sèches qu'il garnit intérieurement de plumes, de laine & généralement de toutes les matières souples qu'il peut rencontrer ; il les ramasse en rasant la terre sans s'y reposer.

Quelques personnes pensent que ce n'est point de cette façon que les *martinets* composent leur nid, mais des matériaux qu'ils enlèvent du nid des autres *hirondelles* & des *moineaux* qu'ils pillent. M. de Montbeillard est de ce dernier sentiment. Je n'ai rien observé par moi-même qui me mette à même d'être de l'une plutôt que de l'autre opi-

Digitized by Google

nion, qui ont chacune un égal degré de probabilité.

Les *martinets* ne font qu'une ponte ; elle eſt ordinairement de cinq œufs blancs, fort alongés ; ils ne portent à manger à leurs petits que trois ou quatre fois par jour ; mais à chaque fois ils reviennent munis d'une ample proviſion de moucherons, de petites phalènes & de divers inſectes qu'ils ont engloutis en volant & qui demeurent englués à leur large palais : peu de temps après que les jeunes ont quitté le nid, ce qui a lieu à-peu-près trois ſemaines ou un mois après leur naiſſance, les pères & mères ceſſent de s'en occuper. Lorſqu'une femelle ſe prépare à pondre, il eſt ordinaire qu'elle ſoit ſuivie dans ſes courſes par pluſieurs mâles, & il eſt probable que ce ſont des individus qui n'ont pas encore trouvé à s'apparier.

Le *martinet* eſt, dans le vague de l'air, l'oiſeau qui s'y meut peut-être avec le plus d'aiſance & de célérité ; mais il ne touche la terre qu'avec beaucoup de déſavantage ; ſes ailes trop longues l'embarraſſent ; s'il eſt poſé ſur une ſurface plane, il ne peut reprendre ſon eſſor qu'en ſe trainant ſur quelqu'éminence qui lui permette d'étendre ſes ailes & d'en frapper l'air pour s'enlever ; ſes pieds ſont ſi courts & ſes doigts s'étendent ſi difficilement qu'il marche moins qu'il ne rampe ; auſſi évite-t-il de ſe poſer à plat ; il boit en raſant la ſurface de l'eau ; le vol eſt ſon état naturel ; il ne ſe repoſe qu'en s'accrochant le long des murs ou du tronc des arbres ; il s'y tient ferme à la faveur de ſes doigts, qui ſont en quelques ſortes des ſerres ou des griffes, & pour reprendre ſon vol, il n'a qu'à ſe laiſſer tomber ou ſe jetter dans le vuide de l'air, en étendant les ailes ; il entre dans le trou qui lui ſert de retraite, ou dans lequel ſon nid eſt placé, en s'y jettant de plein vol ; ou s'accrochant & graviſſant le long de l'eſpace qui lui reſte à parcourir ; il ſe gliſſe dans ſon trou pour y entrer ; en en ſortant, il ſe jette en l'air, & ſe confie avec ſécurité à l'élément qui lui convient le mieux.

Les jeunes *martinets* paſſent pour un bon manger, & pris dans le nid, on en fait cas dans certains pays.

Les *martinets* volent peu pendant le milieu de la journée ; ils ſe retirent dans leurs trous vers dix heures ; & c'eſt ſur-tout le matin & le ſoir qu'ils vont à la recherche des inſectes qui leur ſervent de pâture. Dès le commencement de juillet ils ſe raſſemblent en grand nombre autour des clochers & des bâtimens les plus élevés, & du 10 au 20 du même mois, ils ſe mettent en route pour leur départ ; il a lieu le ſoir, communément après une journée très-chaude, & les *martinets* voyagent de nuit par petites bandes. Ce que je viens de dire ſur le temps du départ des *martinets* eſt relatif à Dijon, où il a été obſervé par M. de Montbeillard ; mais à Paris, nous voyons encore des *martinets* dans les premiers jours d'août ; ils diſparoiſſent très-peu de temps après : on ignore où *ils* ſe retirent, ainſi que de quelles contrées ils arrivent.

MARTINET NOIR (petit).

Martinet de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 514, *pl. XLVI, fig.* 3, *genre XXX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*hirondelle de cheminée* : ſa longueur totale eſt de cinq pouces dix lignes ; il a quinze pouces & demi de vol ; ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'un pouce deux lignes ; tout ſon plumage eſt noirâtre ; la queue eſt très-peu fourchue ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

On a repréſenté, *pl. enl.* 725, *fig.* 1, ſous le nom de *martinet de la Louiſiane*, un oiſeau qui ne paroît pas différer du précédent, puiſqu'avec les mêmes dimenſions, tout ſon plumage eſt également noirâtre.

Il eſt encore très-probable que c'eſt à la même eſpèce qu'on doit rapporter une *hirondelle* de la Guiane, dont M. Bajon dit un mot. *Mémoires ſur Cayenne, tom. II, pag.* 276.

« On trouve encore une autre eſpèce d'*hirondelle* qui eſt infiniment plus rare : ces dernières » ſont preſque toutes noires & n'habitent que les » ſavanes sèches & arides qui ſont dans l'intérieur » des terres ; .... elles ſont ſouvent perchées ſur les » arbres ſecs ; elles creuſent dans la terre un trou » d'un demi-pied de longueur, qui leur permet à » peine d'entrer, & où elles conſtruiſent leur nid » & élèvent leurs petits ».

Si les trois *martinets* dont il eſt queſtion dans cet article ſont de la même eſpèce, comme tout porte à le penſer, cette eſpèce ſe trouve également à la Guiane, à Saint-Domingue & à la Louiſiane. Elle habite conſtamment les deux premières contrées, où elle ne manque jamais de vivre, & elle n'eſt que de paſſage dans la dernière, d'où le froid, en ſuſpendant la propagation des inſectes, l'oblige de s'éloigner, pour aller chercher dans d'autres climats la nourriture qui lui eſt néceſſaire : ainſi, les habitudes des animaux dépendent & de leur conſtitution, ou des moyens qu'ils ont pour exécuter & des circonſtances dans leſquelles ils ſe trouvent, ſuivant les climats qu'ils habitent.

MARTINET NOIR (le grand) A VENTRE BLANC.

Hirondelle d'Amérique. *Pl. enl.* 545, *fig.* 1.

Hirondelle de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 493, *genre XXX.*

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de l'*hirondelle de cheminée* : ſa longueur totale de ſept pouces ; ſon vol d'un pied deux pouces deux lignes, & ſes ailes pliées égalent la longueur de ſa queue ; tout ſon plumage eſt d'un noir qui tire ſur la couleur de l'acier poli ; il faut cependant excepter le ventre, qui eſt blanc & les couvertures du deſſous de la queue qui le ſont auſſi ; la queue eſt fort peu fourchue : le bec, les pieds & les ongles ſont bruns.

Digitized by Google

Ce *martinet* a été observé à Saint-Domingue & décrit par le P. Feuillée. Il en compare le chant à celui de l'*alouette*, & il dit que cette espèce est commune aux Antilles dans les mois de mai, juin & juillet, ce qui semble supposer qu'on ne l'y voit pas le reste de l'année; que par conséquent elle est de passage; en quoi cet écrivain est d'accord avec le P. du Tertre, qui prétend qu'on ne voit les *hirondelles* aux Antilles que dans certaines saisons, comme en Europe, tandis que les observateurs modernes assurent qu'elles ne quittent jamais cette station. Mais cette contradiction apparente ne viendroit-elle pas de ce qu'en effet il y a des espèces d'*hirondelles* sédentaires, d'autres de passage dans ces îles, comme on sçait qu'il y en a des unes & des autres dans l'intérieur de l'Afrique & de l'Asie méridionale?

MARTINET NOIR & BLANC A CEINTURE GRISE.

Grande hirondelle du Pérou. BRISS. *tom. II, pag.* 498, *genre XXX.*

Ce *martinet*, dont les auteurs n'ont déterminé les dimensions que d'une manière vague, d'après laquelle on peut l'estimer à-peu-près de la grosseur de l'*hirondelle de cheminée*, a la tête, la gorge & le cou d'un gris-clair; le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue noirs; la poitrine & tout le dessous du corps d'un blanc éclatant, avec cependant une bande ou ceinture transversale sur le ventre d'un cendré-clair; les pennes des ailes de cette dernière couleur en-dessus & d'un gris-verdâtre en-dessous, sont bordées de gris-jaunâtre; celles de la queue sont également d'un cendré peu foncé, bordées de gris-jaunâtre: le bec & les pieds sont noirs & fort courts.

MARTINET-PÊCHEUR. BEL. *hist. nat. des oiſ. pag.* 218, *pl.* 24. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MARTIN-PÊCHEUR ou ALCYON.

Avant de faire l'histoire du *martin-pêcheur* proprement dit, qui est celui de notre climat, je parlerai des caractères auxquels on reconnoît les oiseaux de ce genre.

Les *martins-pêcheurs* ont quatre doigts, trois devant, un derrière; celui du milieu des trois antérieurs étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première.

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec long, gros & pointu.

On peut ajouter les remarques suivantes à ces caractères empruntés de la méthode de M. Brisson, & par lesquels il désigne le LVIIIe genre, qui est celui du *martin-pêcheur*. Tous les oiseaux de ce genre sont en général mal proportionnés; ils ont la tête fort grosse; le bec très-long & très-gros; les pieds petits & courts; les ailes peu longues; beaucoup d'espèces ont la queue fort courte & les différentes nuances du bleu sont les couleurs dominantes de la plupart.

Tous les *martins-pêcheurs* habitent sur le bord des eaux & plus communément près des eaux douces, dans l'intérieur des terres, que sur le rivage de la mer; ils se nourrissent de poisson, qu'ils enlèvent au vol dans l'instant où il paroît à la surface de l'eau.

Nous ne connoissons dans nos contrées qu'une espèce de *martin-pêcheur*; elle est la même dans les différens pays de l'Europe; il y a au contraire beaucoup d'espèces différentes de ces oiseaux dans les trois autres parties du globe; mais ils appartiennent en général aux pays chauds, & ne paroissent pas s'étendre au-delà des régions tempérées.

MARTIN-PÊCHEUR.

Pl. enl. 77.

BRISS. *tom. IV, pag.* 471.

Martinet-pêcheur. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 218, *fig. pag.* 219.

Pêcheur, martinet-pêcheur, tartarin, meunier. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 50.

Iſpida, alcedo, sont les noms latins que les auteurs donnent le plus généralement au *martin-pêcheur*.

Arvela en Espagnol;

Ucello peſcatore, peſcatore del re, piombino, &c. en Italien;

Yſſ-wogel, eys-vogel en Allemand;

King-fisher, halcyon en Anglois;

Dans les différentes provinces de France, *pêcheveron, merle d'eau, merle d'aigue, merlet bleu, merlet-pêcheret, pivert bleu, pivert d'eau, tartarieu, vire-vent, drapier, garde-boutique, bleuet, pêcheur*.

On le désigne aussi souvent par le nom d'*alcyon* que lui donnoient les Grecs. C'est en effet le même oiseau. *Voyez* à ce sujet la sçavante dissertation par laquelle M. le comte de Buffon commence l'histoire du *martin-pêcheur*. Le même auteur le peint dans les termes suivans.

« C'est le plus bel oiseau de nos climats, & il » n'y en a aucun en Europe qu'on puisse com- » parer au *martin-pêcheur* pour la netteté, la ri- » chesse & l'éclat des couleurs; elles ont les » nuances de l'arc-en-ciel; le brillant de l'émail; » le lustre de la soie; tout le milieu du dos, avec » le dessus de la queue, est d'un bleu-clair & bril- » lant, qui, aux rayons du soleil, a le jeu du » *ſaphir* & l'œil de la *turquoiſe*; le verd se mêle » sur les ailes au bleu, & la plupart des plumes y » sont terminées & ponctuées par une teinte » d'aigue-marine; la tête & le dessus du cou sont » pointillés de même de taches plus claires sur un » fond d'azur ».

La gorge est d'un blanc mêlé d'une légère teinte de roux; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un marron-pourpré, plus clair & blanchâtre sur le milieu du ventre: il y a de chaque côté de la tête, entre l'œil & le bec, une tache rousse; derrière l'œil deux bandes longitudinales, l'une rousse & l'autre d'un blanc-roussêâtre: le bec est

Digitized by Google

noir ; les pieds ſont rouges & les ongles noirs.

Le *martin-pêcheur* n'eſt pas plus gros qu'une *alouette ;* ſa longueur totale eſt de ſix pouces neuf lignes ; celle de ſon bec eſt de deux pouces moins une ligne ; il a dix pouces deux lignes de vol, & ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de ſa queue, qui n'a que quinze lignes de long.

Les *martins-pêcheurs* ont le vol rapide & filé ; mais ils ne parcourent ordinairement que des trajets de peu d'étendue ; ils ſe perchent à l'extrêmité des branches qui pendent au-deſſus des eaux, ou ils ſe poſent ſur quelque terre, quelqu'hauteur qui les domine : patients dans leur ſtation, ils attendent qu'un poiſſon ſe préſente à la ſurface de l'eau ; ils dirigent alors leur vol, ſuivant qu'ils ſont poſés ; ſi c'eſt ſur l'extrêmité d'une branche, ils s'élancent comme un trait au-deſſus de l'endroit où leur proie ſe montre, & ſe précipitent deſſus avec l'impétuoſité d'une bale de plomb entrainée par ſon poids ; s'ils étoient poſés ſur une ſimple élévation, où ils filent ſur la ſurface de l'eau, où ils s'élèvent à une hauteur de pluſieurs pieds au-deſſus du point où le poiſſon a paru & ſur lequel ils fondent, comme en partant de deſſus une branche élevée ; dans tous les cas ils raſent la ſurface de l'eau, & ils emportent leur proie en ſe relevant auſſi rapidement qu'ils ſe ſont abaiſſés : tantôt ils ſaiſiſſent le poiſſon en travers & tantôt de la tête à la queue ; enſuite, ou ils ſe perchent ſur une branche aux environs, ou ils ſe poſent à terre ; mais ils n'avalent leur proie que quand ils ont regagné le rivage : il m'a paru que, quand elle étoit petite, ils remontoient ſur les arbres, & quand elle étoit plus volumineuſe, ils ſe poſoient à terre, pour la retourner plus à leur aiſe, en être maîtres plus facilement & la meurtrir à coup de bec, s'il eſt néceſſaire ; mais je n'ai pas vu que les *martins-pêcheurs* s'engagent ſous l'eau & pourſuivent, en plongeant à quelques pouces de profondeur, le poiſſon qu'ils ont apperçu. J'ai ſouvent été à portée de les obſerver au *moulin Joli*, près Paris, lieu traverſé par pluſieurs bras de la Seine, boiſé & peuplé de beaucoup de ces oiſeaux, & où l'eau eſt fort abondante en poiſſons. Peut-être dans les endroits où la pêche eſt moins riche, les *martins-pêcheurs* pourſuivent-ils leur proie avec plus d'ardeur : c'eſt ainſi que je n'ai pas non plus été à même de remarquer au *moulin Joli* que les *martins-pêcheurs* ſe ſoutiennent quelquefois immobiles au-deſſus de l'eau lorſqu'elle eſt trouble & qu'ils ont beſoin, pour découvrir le poiſſon, que leur vue plonge plus directement : mais ces faits ſont rapportés par les auteurs.

Toujours prêts des eaux, dans leſquelles ils trouvent leur nourriture, c'eſt ſur leurs rives que les *martins-pêcheurs* font leur ponte ; ils profitent des trous creuſés le long des berges par les *rats*, les *écreviſſes*, ou les *hirondelles de rivage ;* ils les rendent plus profonds, ils en agrandiſſent ou ils en diminuent l'entrée en en enlevant, ou en y appliquant de la terre, ſuivant le beſoin, ſans garnir ces trous, à la manière dont les oiſeaux ont coutume de faire leur nid ; les femelles des *martins-pêcheurs* dépoſent leurs œufs à nud ſur la pouſſière tombée de la circonférence du trou. Ces oiſeaux s'apparient dès le mois de mars : la ponte eſt de ſix à neuf œufs ; mais je ne ſçais s'il n'y en a qu'une ou pluſieurs chaque année ; il eſt probable, vu le nombre des œufs & le peu de *martins-pêcheurs* qu'on voit en général, qu'il n'y a qu'une ponte par an : cependant ce qui pourroit diminuer la probabilité de cette opinion, c'eſt que l'eſpèce eſt expoſée aſſez fréquemment à de grandes pertes, au moins dans nos climats : lorſque les eaux ſtagnantes ſont glacées, les *martins-pêcheurs* réduits aux ſeuls ruiſſeaux & aux rivières, y trouvent d'autant moins facilement leur nourriture, que ces eaux ſont alors ſouvent débordées, troubles & agitées ; le poiſſon paroît moins à la ſurface & il eſt plus difficile à appercevoir ; mais ce mal n'eſt pas encore comparable à la diſette que ſouffrent ces oiſeaux foibles & mal armés, lorſque la rigueur du froid a glacé la ſurface même des grandes rivières ; alors les *martins-pêcheurs* n'ont de reſſource que les trous qu'ils découvrent ſur la glace, ſoit que ces trous aient été formés par l'homme pour ſes beſoins, ſoit qu'ils ſoient l'effet de l'arrangement que les glaçons ont pris entr'eux en s'arrêtant. Il périt alors beaucoup de *martins-pêcheurs* & de diſette & des riſques qu'ils courent à travers les glaces : on en voit qui, preſſés par le beſoin, s'engagent ſous les glaçons qui ſont entr'ouverts, ſur-tout lorſque les eaux ont baiſſé depuis que leur ſurface eſt gelée ; d'autres ſe riſquent à plonger entre des glaçons encore flottans, & pluſieurs des uns & des autres reſtent pris ou froiſſés ſous les glaces, parmi leſquelles on en trouve aſſez fréquemment : on m'en apporta pluſieurs qui avoient péris de cette façon dans l'hiver de 1776, pendant lequel le froid fut très-long & très-rigoureux ; on en trouva ſur les rives de la Seine, un aſſez grand nombre, dans ſon trajet au milieu de Paris, & c'étoit ſans doute les trous plus nombreux ſur la glace, dans cet eſpace, qui avoient attiré au centre de la ville les *martins-pêcheurs*, naturellement ſauvages, & qui cherchent les lieux peu fréquentés.

Ces oiſeaux ont un cri aſſez aigu, qu'ils font entendre en ſe précipitant ſur leur proie & lorſque le mâle pourſuit la femelle ; leur chair a un goût déſagréable, & ils ne ſont d'aucune utilité ; mais trop peu nombreux & trop petits pour faire une dépenſe préjudiciable, ils ſont, par la beauté de leur plumage, l'ornement des boſquets plantés ſur le bord des eaux & celui de leurs rives en général. Cependant on leur attribuoit autrefois la propriété d'éloigner les inſectes deſtructeurs des étoffes, & on les ſuſpendoit à ce deſſein dans les magaſins : c'eſt ce qui leur a fait donner les noms de *drapiers*, *gardes-boutiques*. Mais loin d'avoir la

Digitized by Google

propriété qu'on leur attribuoit, les plumes des *martins-pêcheurs* desséchés sont, comme celles des autres oiseaux, la pâture des *teignes* & leur chair la proie des différens scarabés qui vivent de ce genre d'aliment.

MARTIN-PÊCHEUR (le plus grand).

Grand martin-pêcheur de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 663.

Idem: *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 171, *pl.* 106.

« Cet oiseau, le plus grand de son genre, se » trouve à la nouvelle Guinée; il est long de » seize pouces & gros comme un *choucas*; tout » son plumage, excepté la queue, paroît lavée de » bistre, bruni sur le dos & sur l'aile; plus clair & » légèrement traversé de petites ondes noirâtres » sur tout le devant du corps & autour du cou sur » un fond plus blanc; les plumes du sommet de la » tête sont, ainsi qu'un large trait sous l'œil, du » bistre brun du dos; la queue d'un fauve-roux » traversé d'ondes noires, est blanche à l'extré- » mité; le demi bec inférieur est orangé, le » supérieur est noir & légèrement fléchi à la » pointe; trait par lequel cet oiseau paroît sortir » & s'éloigner un peu du genre des *martins-* » *pêcheurs*, auquel d'ailleurs il appartient par tous » les autres caractères ».

Cette description est copiée de l'ouvrage de M. le Comte de Buffon.

M. Sonnerat, auteur du Voyage à la nouvelle Guinée, décrit, après le *martin-pêcheur* précédent, un second oiseau du même genre qui se trouve dans la même contrée; il est de la même grosseur; tout son plumage est noir, pointillé de blanc sur la tête, le derrière du cou, le dessus du corps, des ailes & de la queue, & varié en-dessous de traits de la même couleur, disposés suivant la longueur des plumes; il y a sur chaque côté du cou deux larges taches blanches, l'une à la forme d'une larme, l'autre est ronde: l'iris, le bec & les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est représenté *Voyag. à la nouv. Guin. pl.* 107, & décrit *pag.* 171 sous le nom de *martin-pêcheur de la nouvelle Guinée*. Genre LVIII.

MARTIN-PÊCHEUR A BEC BLANC.

Martin-pêcheur bleu d'Amérique. BRISS. *tom. IV, pag.* 505, *genre LVIII.*

Ce *martin-pêcheur*, indiqué par Séba, ne paroît pas avoir tout-à-fait cinq pouces de long; la tête & le dessus du cou sont d'un rouge-bai teint de pourpre; les côtés sont de la même couleur; les pennes de l'aile sont cendrées; leurs couvertures en-dessus & le dos sont d'un très-beau bleu; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre sont d'un jaune-clair; la queue est d'un bleu-violet en-dessus, cendrée en-dessous; le bec est blanchâtre; Séba ne parle pas de la couleur des pieds & ne détermine pas quelle est la partie de l'Amérique où l'on trouve ce *martin-pêcheur*.

MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE.

Martin-pêcheur de la Chine. *Pl. enl.* 673.

C'est un des plus beaux oiseaux de ce genre: il est un peu plus gros que le *martin-pêcheur pie*; le dessus, les côtés, le derrière de la tête sont d'un noir-foncé; le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les plumes scapulaires sont d'un bleu-d'azur; la même couleur s'étend, mais un peu moins vive, sur la queue, les pennes moyennes des ailes & sur les grandes, dont l'extrémité est noire; les couvertures des ailes le sont aussi, & elles forment une large plaque de cette couleur sur chaque aile, dont le bord extérieur est blanchâtre; la gorge, le devant du cou, la poitrine sont d'un beau blanc, qui, d'un côté, s'avance un peu en pointe sur le milieu du ventre, de l'autre s'étend en-arrière du cou en-dessus du dos, & forme en cet endroit un large demi-collier entre le noir de la tête & le bleu du dos; le ventre & tout le reste du dessous du corps est d'un fauve-lavé de rousseâtre; le bec est rouge, & les pieds, autant que j'en peux juger, d'après un individu que je conserve desséché, sont d'un brun jaunâtre; Ce beau *martin-pêcheur* m'a été envoyé deux fois de Canton. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A COLLIER BLANC.

Martin-pêcheur à collier blanc des Philippines. *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 67, *pl.* 33.

Ce *martin-pêcheur* est un peu moins gros qu'un *merle*; il a le dessus, les côtés & le derrière de la tête, le dessus du cou, le dos, les ailes & la queue d'un bleu verdâtre; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre & les couvertures du dessous de la queue d'un beau blanc; au bas du cou en-arrière il y a une bande blanche, qui forme un demi-collier, & qui par ses deux extrémités se réunit au blanc qui colore tout le dessous du corps; le bec & les pieds sont noirâtres, excepté la base du demi-bec inférieur qui est jaunâtre. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A COLLIER de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 503. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A FRONT JAUNE.

MARTIN-PÊCHEUR A COLLIER des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 481, *pl. XXXVII, fig.* 2, *genre LVIII.*

M. Brisson est le seul auteur qui ait décrit ce *martin-pêcheur*; il en parle d'après un dessin fait aux Indes par M. Poivre.

Il est beaucoup plus gros que notre *martin-pêcheur*; sa longueur est de six pouces neuf lignes environ; il a la tête, le dessus du cou, le dos & les plumes scapulaires d'un blanc éclatant; au haut du cou un collier blanc; le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un verd brillant; de chaque côté de la tête deux bandes transversales, une blanche, l'autre rousseâtre; la première placée au-dessus, la seconde au-dessous de l'œil: la gorge est rousseâtre; le devant du cou & tout le dessous du corps sont roux; les ailes & la queue sont bleues en-dessus, noirâtres en-dessous, & cette couleur borde toutes les pennes du côté intérieur, mais on ne l'apperçoit

Digitized by Google

que quand l'oiseau étend les ailes ou la queue; le bec est gris, noirâtre à son extrêmité; les pieds sont gris, les ongles noirâtres.

MARTIN-PÊCHEUR A FRONT JAUNE.

Martin-pêcheur à collier de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 503, *genre LVIII.*

Il est à-peu-près de la grandeur de notre *martin-pêcheur;* le sommet de la tête est marqué d'une tache jaune sur le devant; le reste du dessus de la tête est d'un rouge-sombre; il y a de chaque côté, dans la ligne où l'œil est placé, une bande noire, & derrière celle-ci, une bande d'un bleu-terne; le dessus du cou est entouré d'une ligne blanche qui forme un demi-collier, le reste du dessus du cou, le dos & les plumes scapulaires sont d'un bleu-sombre; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un rouge décoloré; la gorge est blanche; le bas des joues, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'une belle couleur jaune; les ailes sont d'un cendré-gris & la queue d'un rouge-terne; le bec, les pieds & les ongles sont d'un beau rouge.

Ce *martin-pêcheur* a été indiqué par Albin, qui le donne comme étant du Bengale. Je ne peux m'empêcher de remarquer que les couleurs en paroissent réunies d'une manière si bisarre, si peu conforme à ce qu'on a coutume de voir sur le plumage des autres oiseaux, que le rouge & le jaune semblent si peu convenir aux *martins-pêcheurs*, & que le gris sur les ailes, avec des couleurs si opposées sur le reste du corps, est quelque chose de si extraordinaire, que je serois tenté de croire qu'Albin a pris quelque oiseau factice pour un véritable *martin-pêcheur.*

MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC.

Martin-pêcheur du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 590.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 488, *pl. XXXVI, fig.* 3, *genre LVIII.*

Sa grosseur n'excède pas beaucoup celle d'un *merle*; il a cependant quatorze pouces de long; mais son bec seul est long de trois pouces cinq lignes, & il a près d'un pouce d'épaisseur à son origine: le dessus de la tête est d'un cendré tirant sur le fauve; le haut du dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont d'un bleu verdâtre, sombre & lavé de cendré; le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu d'aigue-marine clair & brillant; la gorge, le cou & tout le dessous du corps sont fauves; les ailes & la queue sont en-dessus d'un bleu-verdâtre & cendré en-dessous; le bec est rouge, sa pointe est noirâtre: les pieds & les ongles sont rouges.

MARTIN-PÊCHEUR A LONGS BRINS.

Martin-pêcheur de Ternate. *Pl. enl.* 116.

BRISS. *t. IV, p.* 525, *pl. XL, fig.* 2, *genre LVIII.*

Ce *martin-pêcheur* se distingue de tous les autres par les deux longues plumes ou brins qui dépassent le reste de sa queue; il est d'ailleurs remarquable par l'éclat de ses couleurs; sa grosseur est à-peu-près la même que celle de l'*étourneau;* la tête & le dessus du cou sont d'un bleu éclatant, ainsi que les plumes qui couvrent le haut du dos & les scapulaires; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, tout le dessous du corps, le bas du dos, le croupion, & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un blanc sur lequel on apperçoit une très-légère nuance de couleur de rose; les pennes des ailes sont brunes du côté interieur & bleues du côté opposé; la queue est composée de dix plumes; les deux du milieu dépassent de quatre pouces celle qui les suit de chaque côté; ces longues plumes n'ont dans leur longueur que des barbes fort courtes & se terminent par des barbes un peu plus longues, qui forment à l'extrêmité un épanouissement en forme de spatule; ces mêmes brins sont blancs dans les deux tiers de leur longueur, ensuite marqués de bleu & terminés de blanc; leur côte ou tuyau est bleuâtre; les pennes latérales sont blanches: le bec est d'un rouge-orangé; les pieds & les ongles sont rougeâtres. Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce. M. Brisson dit que les plumes latérales de la queue sont étagées, qu'elles ont un bord brun fort étroit; il dit aussi que les plumes scapulaires & celles qui couvrent le haut du dos sont brunes, bordées de bleu. Je conserve un individu qui n'a point de brun, ni les plumes latérales de la queue étagées, mais je me souviens bien d'en avoir vu qui avoient ces marques distinctives, & c'est d'après un de ces individus que la *planche* 116 a été colorée.

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE.

Martin-pêcheur du Sénégal. *Pl. enl.* 356.

M. le comte de Buffon, qui nous a fait connoître cet oiseau, en fait la description suivante:

« Il n'a guère que quatre pouces de longueur; il » est d'un beau roux sur tout le corps en-dessous » & jusques sous l'œil; la gorge est blanche; le » dos est d'un beau bleu d'outre-mer; l'aile est du » même bleu, à l'exception des grandes pennes » qui sont noirâtres; le sommet de la tête est d'un » bleu vif, chargé de petites ondes d'un bleu plus » clair & verdoyant; son bec, très-long à pro- » portion de son petit corps, a treize lignes ». Cet oiseau a été envoyé de Madagascar. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE ET COU COULEUR DE PAILLE.

Martin-pêcheur de Java. *Pl. enl.* 557.

Il a un pied de long; la tête, le cou & tout le dessous du corps sont d'une couleur de chamois claire; il y a sur le dessus de la tête des mouchetures d'un brun noirâtre à l'extrêmité des plumes, & de pareilles mouchetures derrière & un peu au-dessous de l'œil; les ailes, la queue & leurs couvertures sont en-dessus d'un bleu-verdâtre; une bande de cette même couleur s'étend en forme de demi-collier au bas du cou en arrière; le dos & le croupion sont d'un bleu-blanchâtre; les pennes des ailes & de la queue sont brunâtres en-

Digitized by Google

dessous & du côté intérieur ; les couvertures du dessous des ailes sont du même fauve que le ventre, & cette couleur s'étend sur le bord supérieur externe des ailes ; le bec est rouge ; les pieds sont bruns, autant qu'on peut juger d'après un individu desséché ; les ongles sont noirs.

Ce *martin-pêcheur* m'a été donné comme apporté de Java ; mais la personne qui me l'a remis le tenoit d'un tiers : ainsi ce fait sur le lieu où on le trouve n'est pas avéré. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.

Martin-pêcheur à tête grise du Sénégal. *Pl. enl.* 594.

Grand martin-pêcheur du Sénégal. BRISS. *tom. IV, pag.* 494, *pl. XL, fig.* 1, *genre LVIII.*

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de neuf pouces. M. Brisson, qui l'a décrit le premier, le compare à l'*étourneau* pour la grosseur, en avertissant cependant qu'il est un peu plus petit : la tête, la gorge & le cou sont d'un gris-blanc, plus foncé sur la tête ; il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec, une raie longitudinale noire ; le dos, les plumes scapulaires, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu d'aigue-marine ; la poitrine & tout le dessous du corps sont blancs ; les petites couvertures du dessus des ailes & les grandes les plus proches du corps sont noires ; les autres le sont aussi du côté intérieur, mais du côté opposé elles sont de la même couleur que le dos ; l'aile étant pliée paroît d'un bleu d'aigue-marine & elle est terminée de noir ; mais étendue elle laisse appercevoir le blanc qui colore le côté intérieur des pennes, de leur origine à la moitié de leur longueur, & le noir qui s'étend sur le reste du même côté : la queue est noire en-dessous, bleue en-dessus, & les pennes latérales par rapport aux deux intermédiaires sont noires du côté intérieur : le demi-bec supérieur est rouge, l'inférieur est noir, ainsi que les pieds & les ongles.

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE du Sénégal. *Pl. enl.* 594. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE.

Martin-pêcheur à tête verte du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 783, *fig.* 2.

M. le comte de Buffon nous avertit que ce *martin-pêcheur* a été observé & décrit par M. Commerson, non au Cap de Bonne-Espérance, mais à l'île de Borneo, l'une des Moluques.

« Il a neuf pouces de longueur ; une calotte » verte, garnie à l'entour d'un bord noir, couvre » la tête de ce *martin-pêcheur* ; son dos est du » même verd qui se fond sur les ailes & la queue » en bleu d'aigue-marine ; le cou, la gorge & » tout le devant du corps sont blancs ; le bec, » les pieds & le dessous de la queue sont noi- » râtres ». Cette description est copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 783, *fig.* 2. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE.

MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS.

Martin-pêcheur de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 66, *pl.* 32.

M. Sonnerat nous a le premier fait connoître ce *martin-pêcheur* qu'il a trouvé à l'île de Luçon, & que différencie un caractère très-frappant ; c'est de n'avoir que trois doigts, deux en-avant, un en-arrière ; il manque absolument de doigt intérieur, qui, à la vérité, n'est libre dans les autres oiseaux de ce genre, & ne consiste que dans une seule articulation.

Cet oiseau à trois doigts est d'un tiers environ plus petit que notre *martin-pêcheur* ; il a la tête, le derrière, les côtés du cou, le dos, le croupion, la queue de couleur de lilas foncé ; les ailes sont d'un bleu-sombre, mais il est relevé par un bleu vif & éclatant dont chaque plume est bordée ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blancs ; le bec est d'un rouge de carmin affoibli & les pieds sont rougeâtres. Nous verrons qu'il y a aussi un *pic* à trois doigts, & nous avons parlé d'une *caille* qui manque de doigt de derrière. Ces oiseaux, pour-ainsi-dire mutilés, sont-ils des productions qui soient d'abord sorties telles des mains de la nature, & qu'on doive regarder comme conformes à son plan, ou seroient-ce des races dont la souche ait souffert un retranchement par quelque circonstance particulière & dans lesquelles le défaut individuel des pères se soit transmis aux petits de génération en génération ? *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR A QUEUE D'HIRONDELLE.

EDW. *tom. I, pag. X, pl.* 10. *Voyez* JACAMAR A LONGUE QUEUE.

MARTIN-PÊCHEUR BLANC ET NOIR. BRISS. *tom. IV, pag.* 520.

EDW. *tom. I, page IX, pl.* 9. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR PIE.

MARTIN-PÊCHEUR d'Amérique. BRISS. *tom. IV, pag.* 505. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A BEC BLANC.

MARTIN-PÊCHEUR BLEU de Madagascar. BRISS. *tom. IV, pag.* 496. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN PÊCHEUR BLEU ET NOIR du Sénégal. *Martin-pêcheur* du Sénégal. *Pl. enl.* 356.

Il paroît, d'après la planche, beaucoup plus gros que notre *martin-pêcheur* ; la tête & le derrière du cou sont d'un bleu-pâle ; le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, ses pennes & les pennes moyennes des ailes sont d'un bleu foncé ; les grandes pennes & les couvertures du dessus des ailes, les plumes scapulaires sont noires ; la gorge est d'un gris-blanc ; le devant du cou & tout le dessous du corps sont roussêâtres ; le bec & les pieds sont d'un rouge terne. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

Grand martin-pêcheur de Madagascar. *Pl. enl.* 232.

Martin-pêcheur

Digitized by Google

Martin-pêcheur bleu de Madagascar. BRISS. *tom. IV, pag.* 496, *pl. XXXVIII, fig.* 2.

Sa longueur est de dix pouces ; il en a seize & demi de vol. La tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un marron plus foncé sur la tête & sur le dessus du cou que sur les autres parties ; la gorge est d'un blanc-jaunâtre ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu d'aigue-marine brillant : les couvertures du dessus des ailes sont d'un noir-violet, excepté celles qui sont les plus éloignées du corps & qui sont du côté extérieur du même bleu que le dos ; les ailes & la queue paroissent entièrement bleues dans l'état de repos, quoique les pennes soient noires en-dessous & que plusieurs soient bordées de la même couleur du côté intérieur ; le bec & les pieds sont rouges ; les ongles bruns.

Le *martin-pêcheur* représenté, *pl. enl.* 894, sous le nom de *martin-pêcheur de la côte de Malabar*, & décrit par M. Brisson sous celui de *grand martin-pêcheur de Bengale*, *tom. IV, pag.* 501, diffère fort peu du précédent. Il est de même grandeur ; il a le même fond de couleurs distribuées de la même façon, excepté que le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre sont blancs ; il y a aussi quelques différences relativement aux couvertures du dessus des ailes. Ces traits de disparité peu nombreux en comparaison de ceux qui établissent la ressemblance doivent-ils faire regarder ces deux *martins-pêcheurs* comme deux espèces ou une simple variété ?

Enfin le *martin-pêcheur de Smyrne* de M. Brisson, *tom. IV, pag.* 499, qu'il décrit, d'après Albin, a beaucoup de raports avec les deux précédens. Il est cependant plus petit ; ce que les autres ont d'un blanc d'aigue-marine, est sur celui-ci d'un verd-obscur ; mais cette différence peut être imputée au mauvais emploi de la couleur sur la planche d'Albin ; il y a sur la poitrine une bande transversale blanche fort large. Du reste, ce *martin-pêcheur* ne diffère pas des deux autres. Il est très-difficile de le bien juger d'après une planche enluminée ; & il est au moins probable que c'est le même *martin-pêcheur* que le second de cet article.

MARTIN-PÊCHEUR CRABIER.

Martin-pêcheur du Sénégal, *appellé crabier. Pl. enl.* 334.

Il a un pied de longueur ; le dessus de la tête, le derrière du cou & le dessus du corps d'un bleu d'aigue-marine ; un trait blanc au-dessus de l'œil, & derrière l'œil un trait noir ; les couvertures des ailes & les pennes les plus proches du corps sont noires ; les autres pennes sont du même bleu que le dos, terminées de noir ; la queue est bleue, la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un fauve-clair ; le bec & les pieds sont rouges : Il est vraisemblable que c'est de ce même oiseau dont parle le capitaine Cook, *second voyage, tom. I, pag.* 36, qu'il vit aux îles du Cap-Verd & qu'il dit se nourrir de crabes de terre. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR de Bengale.

Petit martin-pêcheur de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 477, *genre LVIII.*

Petit martin-pêcheur des Indes. EDW. *tom. I, pag. XI, pl.* 11.

Il n'a guère que quatre pouces deux lignes de long, & n'est pas plus gros que le *todier*. La tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & celles du dessus de la queue sont d'un bleu d'aigue-marine ; la nuance est plus vive & plus brillante à l'extrêmité de chaque plume ; il y a deux taches rousses de chaque côté de la tête, l'une entre le bec & l'œil, l'autre en arrière ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont roux ; les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un brun-sombre ; le bec & les pieds sont d'un rouge décoloré.

Ce *martin-pêcheur* a été indiqué par Edwars, qui a fait représenter dans la même planche, figure inférieure, un autre *martin-pêcheur*, également de Bengale, & qui ne diffère du précédent, qu'à très-peu d'égards ; il est un peu plus grand ; le bleu de son plumage est verdâtre ; la tête est rayée transversalement de bleu plus foncé ; les ailes & la queue sont en-dessus du même bleu-verdâtre que le dos, & c'est la différence la plus notable entre les deux *martins-pêcheurs* qui se ressemblent dans tout le reste. Comme ces deux oiseaux se trouvent dans la même contrée & qu'ils ne diffèrent que par des nuances, il est très-possible que ce soient mâle & femelle. M. Brisson a décrit le second, *tom. IV, pag.* 475, sous le nom de *martin-pêcheur* de Bengale.

MARTIN-PÊCHEUR (grand) de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 501. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR (petit) de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 477. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR de Bengale.

MARTIN-PÊCHEUR de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 492. *Voyez* TAPARARA.

MARTIN-PÊCHEUR de Java. *Pl. enl.* 557. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE ET COU COULEUR DE PAILLE.

MARTIN-PÊCHEUR de la Chine. *Pl. enl.* 673. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE.

MARTIN-PÊCHEUR de la Côte Malabar. *Pl. enl.* 894. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. CXV, pl.* 115. *Voyez* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée. Pag.* 171, *pl.* 107.

Digitized by Google

Voyez MARTIN-PÊCHEUR (le plus grand.)

MARTIN-PÊCHEUR (grand) de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 663. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR (le plus grand).

MARTIN-PÊCHEUR de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 66, *pl.* 32. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS.

MARTIN-PÊCHEUR (grand) de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guinée. Pag.* 65.

M. Sonnerat, qui nous a le premier fait connoître ce *martin-pêcheur*, le compare au *merle* pour la groſſeur : il a le deſſus de la tête, le haut du cou en arrière de couleur brune ; une raie blanchâtre au-deſſous de l'œil & dans la ligne où il eſt placé, un trait brun ; le dos, les couvertures des ailes ſont du même brun que le deſſus de la tête ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu-clair ; les pennes des ailes ſont bleuâtres, terminées de noir ; la queue eſt d'un bleu foncé ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc varié par des traits bruns oblongs, tracés dans le ſens des plumes & dans leur milieu : il y a ſur le bas du cou en arrière un demi-collier blanc, varié de traits bruns, comme le deſſous du corps. M. Sonnerat ne dit point de quelle couleur ſont le bec & les pieds. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR de Madagaſcar. *Pl. enl.* 778, *fig.* 1.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 508. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR (grand) de Madagaſcar. *Pl. enl.* 232. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR de Pondichery. *Pl. enl.* 778, *fig.* 2. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ.

MARTIN-PÊCHEUR de Smyrne. BRISS. *tom. IV*, *p.* 499. *V.* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

MARTIN-PÊCHEUR de Ternate. *Pl. enl.* 116. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 525. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A LONGS BRINS.

MARTIN-PÊCHEUR des Indes. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 479, *pl. XXXVII*, *fig.* 1, A. *genre LVIII.*

C'eſt d'après un deſſein fait aux Indes, par M. Poivre, que M. Briſſon décrit ce *martin-pêcheur.* Il a quatre pouces & demi de long à-peu-près ; le deſſus de la tête & la gorge d'un bleu éclatant ; ſur les joues une raie tranſverſale blanche, au-deſſus de l'œil, au-deſſous duquel eſt une tache rouſſeâtre & au haut des joues une bande bleue ; le derrière de la tête & du cou, ainſi que le deſſus du corps ſont d'un verd-brillant ; le devant du cou & toutes les parties inférieures ſont couvertes de plumes rouſſes ; les pennes des ailes noires en-deſſous & du côté intérieur, ſont en-deſſus d'un bleu éclatant du côté extérieur ; celles de la queue ſont colorées de même ; le bec, les pieds, les ongles ſont rouges.

MARTIN-PÊCHEUR (petit) des Indes. EDW. *tom. I*, *pag. XI*, *pl.* 11. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR de Bengale.

MARTIN-PÊCHEUR du Bréſil. BRISS. *tom. IV*, *page* 510. *Voyez* GIP-GIP.

MARTIN-PÊCHEUR du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 590. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 488. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal. *Pl. enl.* 62. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR-PIE.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal. *Pl. enl.* 356. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET NOIR du Sénégal.

MARTIN-PÊCHEUR (grand) du Sénégal. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 494. *V.* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal. *Pl. enl.* 346, (la plus petite des deux figures.) *V.* MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 485, *pl. XXXIX*, *fig.* 1. *V.* BABOUCARD.

MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal, appellé CRABIER. *Pl. enl.* 334. *V.* MARTIN-PÊCHEUR-CRABIER.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ.

Martin-pêcheur huppé du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 679.

Il a ſeize pouces de longueur & il eſt gros à proportion : tout ſon plumage ſur le deſſus de la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont variés de mouchetures blanches ſur un fond gris-noirâtre : la gorge eſt blanchâtre, mouchetée dans le ſens des plumes, de traits brunâtres, oblongs ; le devant du cou & le haut de la poitrine ſont couverts de plumes d'un gris-brun, bordées de blanc ; les côtés ſont rouſſeâtres & le milieu du deſſous du corps eſt blanc ; le bec eſt noirâtre & les pieds ſont colorés ſur la planche en brun-jaunâtre. J'ai vu cet oiſeau en nature, mais je ne l'ai pas ; je n'ai pu en parler que d'après ce qu'en dit M. de Buffon & d'après la planche enluminée qui le repréſente. Les plumes du ſommet de la tête débordent un peu les autres ; mais comme il y a beaucoup de *martins-pêcheurs huppés*, ce ſeul caractère ne ſçauroit ſuffire pour déſigner une eſpèce & la dénomination de celui-ci a beſoin d'être changée par cette raiſon. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ de la Caroline. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 512. *V.* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ de la Louiſiane. *Pl. enl.* 715. *V.* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR (petit) huppé de l'île de Luçon. *Pl. enl.* 756. *fig* 1. *V.* VINTSI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 593.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 515. *Voyez* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ des Indes. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 479. *V.* VINTSI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ des Philippines. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 483. *V.* VINTSI.

Digitized by Google

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 511. *V.* JAGUACATI.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 716. *V.* MARTIN-PÊCHEUR-PIE.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 679. *V.* MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ.

MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ du Mexique. *Pl. enl.* 284. BRISS. *tom. IV, pag.* 518. *V.* ALATLI (l').

MARTIN-PÊCHEUR PIE.

Martin-pêcheur huppé du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 716.

Martin-pêcheur blanc & noir. BRISS. *tom. IV, pag.* 520, *pl. XXXIX, fig.* 2, *genre LVIII.*

Idem. EDW. *tom. I, pag. IX, pl.* 9.

Il eſt un peu moins gros qu'un *merle*; ſa longueur eſt de dix pouces trois lignes; il a dix-ſept pouces de vol & ſes ailes pliées dépaſſent les trois-quarts de la longueur de ſa queue: tout ſon plumage eſt varié de noir ſur un fond blanc, tant ſur le deſſus du corps que ſur les ailes & la queue: la poitrine & les côtés ont auſſi quelques taches noires; mais la gorge, le devant du cou, le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc pur & ſans taches. Je n'entrerai point dans les détails de la manière dont le noir coupe les différentes parties ſur leſquelles il eſt répandu. Cette deſcription ſeroit très-longue, on la trouvera faite avec beaucoup d'exactitude dans l'ouvrage de M. Briſſon. Le peu de raport des couleurs du *martin-pêcheur* dont il s'agit, à celles des autres oiſeaux du même genre, ſuffit pour le faire reconnoître: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Cette eſpèce eſt fort répandue & on la trouve dans beaucoup de pays très-éloignés les uns des autres. Il paroît, d'après la planche enluminée, 716, que *le martin-pêcheur pie* vit au Cap de Bonne-Eſpérance; d'après la planche enluminée 62, dans laquelle il eſt déſigné ſous le nom de *martin-pêcheur du Sénégal*, on voit qu'il ſe trouve également dans cette autre partie de l'Afrique. Celui que M. Edwars a décrit, avoit été rapporté de Perſe. M. Hollande, Docteur en Médecine, avoit trouvé le même *martin-pêcheur* à Smyrne & l'en avoit rapporté; il m'en a donné une peau & j'en ai reçu une de M. Sonnerat, qu'il avoit envoyée de la Chine, pendant ſon ſéjour à Canton. Enfin, il paroît que le même oiſeau, décrit par Ray, *iſpida ex atro & albo varia.* Syn. av. *pag.* 182, *n°.* 14, ſe trouve auſſi à la Jamaïque: il appartient par conſéquent à l'un & à l'autre continent, non qu'il puiſſe y paſſer en franchiſſant les mers qui les diviſent, mais parce qu'il a pu pénétrer ſur les terres de la Jamaïque avant l'irruption des mers, qui en a formé une île, que l'eſpèce y eſt demeurée & s'y eſt conſervée.

MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ.

Martin-pêcheur de Pondichery. *Pl. enl.* 778, *fig.* 2.

Il eſt fort petit & il n'a pas plus de cinq pouces de longueur; il eſt remarquable par la beauté & l'éclat de ſon plumage; la tête eſt d'un jaune-aurore, changeant & nué de pourpre & de bleu; les mêmes teintes brillent ſur le croupion & le deſſus de la queue; le derrière du cou, le dos, les couvertures & les pennes des ailes ſont glacés d'un bleu d'azur ſur un fond d'un noir-velouté; la gorge eſt blanche & tout le deſſous du corps d'un roux doré; il y a derriere l'œil une tache lilas & plus loin un trait longitudinal d'un bleu d'émail; le bec & les pieds ſont rouges. Ce charmant oiſeau eſt dans très-peu de cabinets. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR ROUX.

Martin-pêcheur de Madagaſcar. *Pl. enl.* 778, *fig.* 1.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 508, *pl. XXXVIII, fig.* 1, *genre LVII.*

Ce *martin-pêcheur* eſt un des plus petits oiſeaux de ce genre; il n'a guère que cinq pouces, du bout du bec à celui de la queue; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont roux; la gorge eſt blanche, ainſi que le devant du cou; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc teint de rouſſeâtre; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de roux du côté extérieur; celles de la queue ſont d'un noir terne en-deſſous, en-deſſus les deux du milieu ſont rouſſes, les latérales ſont noires du côté intérieur & rouſſes du côté oppoſé; le bec, les pieds, les ongles ſont rouges.

MARTIN-PÊCHEUR TACHETÉ du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 524. *Voyez* MATUITUI.

MARTIN-PÊCHEUR VERT d'Amérique. BRISS. *tom. IV, pag.* 490. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ.

MARTIN-PÊCHEUR (petit) VERD de Cayenne. *Pl. enl.* 756. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ.

MARTIN-PÊCHEUR VERD ET BLANC.

Martin-pêcheur verd & blanc de Cayenne. *Pl. enl.* 591, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Ce *Martin-pêcheur* n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros que le nôtre; mais il a la queue plus longue, ce qui eſt cauſe que ſa longueur totale eſt de ſept pouces; la tête & le haut du cou en-arrière ſont d'un verd-canard-foncé; un trait d'un beau blanc s'étend de l'angle du bec le long du bas de la joue, ſe prolonge en arrière & ſe réunit avec un autre trait ſemblable, qui vient de la partie oppoſée; leur réunion forme un demi-collier blanc au bas du cou: le dos, les ailes & le deſſus de la queue ſont d'un verd-noir; il y a ſur les ailes quelques petites mouchetures blanches & vers les deux tiers de leur longueur une double bande tranſverſale de points blancs oblongs qui terminent le bout des pennes moyennes; la gorge eſt d'un blanc-ſale; il y a ſur le haut du cou en-devant une bande tranſverſale verte, au-deſſous ſur le

Digitized by Google

haut de la poitrine une autre bande du même blanc-sale qui colore la gorge ; le reste du dessous du corps & la queue en-dessous sont d'un beau-blanc, varié irrégulièrement de mouchetures vertes, excepté le milieu du ventre qui est blanc, sans taches ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. La description qu'on vient de lire, a été faite sur un individu que je conserve. Suivant l'indication de la planche enluminée, le mâle a le devant du cou & le haut de la poitrine d'un roux-doré. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ.

Petit Martin-pêcheur verd de Cayenne. *Pl. enl.* 756, *fig.* 2 le mâle, 3 la femelle.

Martin-Pêcheur verd d'Amérique. BRISS. *tom. IV, pag.* 490, *genre LVIII.*

Petit martin-pêcheur verd & orangé. EDW. *glan. pag.* 73, *ch. XXXV, pl.* 245.

C'est le plus petit de tous les *martins-pêcheurs* d'Amérique, connus jusqu'à présent, il n'a que cinq pouces de long au plus : la tête, le haut du cou en arrière & le dessus du corps, ainsi que les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes & celles du dessus de la queue sont d'un verd-foncé ; les pennes des ailes sont d'un verd encore plus sombre & pointillées de quelques traits rousseâtres : il y a au bas du cou en arrière un demi-collier étroit, d'un roux doré ; la gorge & le devant du cou sont rousseâtres ; le haut de la poitrine est traversé par une bande verte ; le ventre est blanc, ainsi que les jambes & les couvertures du dessous de la queue ; les côtés sont d'un roux doré ; les pennes de la queue sont brunes en-dessous, les deux du milieu vertes en-dessus & les latérales, qui sont aussi vertes en-dessus sont variées de blanc du côté intérieur ; la queue est un peu étagée du centre sur les côtés ; le bec est noirâtre, mais la base du demi-bec inférieur est rougeâtre ; les pieds le sont aussi & les ongles sont noirs.

La femelle n'a ni demi-collier roux doré derrière le cou, ni zône verte sur la poitrine, qui est entièrement d'un roux orangé.

MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ (petit). EDW. *glan. pag.* 73, *pl.* 245. *V.* MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ORANGÉ.

MARTIN-PÊCHEUR VERD ET ROUX.

Martin-pêcheur verd & roux de Cayenne. *Pl. enl.* 592, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

C'est une espèce nouvelle & qui n'avoit pas été décrite, quoiqu'elle soit fort commune à la Guiane : la planche enluminée en donne une idée très-exacte. Ce *martin-pêcheur* n'est guère plus gros que le nôtre ; mais il a le bec & la queue plus longs, ce qui fait que sa longueur totale est de huit pouces ; tout le dessous du corps est d'un roux foncé & doré, le dessus d'un verd-sombre, pointillé de blanc sur les ailes & la queue : il y a un trait de la même couleur que le dessous du corps entre l'œil & le bec ; le mâle a de plus sur le haut de la poitrine une zône ou bande demi-circulaire, blanche, variée de verd & le roux-doré s'étend en-arrière sur le bas du cou où il forme un demi-collier fort étroit ; le bec est noir presqu'en entier ; cependant la base du demi-bec inférieur est marquée en-dessous d'un trait blanc, qui se prolonge jusqu'à plus de la moitié de sa longueur & la pointe de l'une & l'autre mandibule est aussi touchée de blanc ; les pieds sont grisâtres ; les ongles noirs. *Genre LVIII.*

MARTIN-PÊCHEUR VIOLET des Indes. *Voyage* aux Indes & à la Ch. *tom. II, pag.* 212, *pl.* 118.

Il a la tête, le derrière du cou, le dos, les ailes & la queue d'une couleur lilas-rougeâtre, changeant en violet ; les pennes des ailes d'un roux-jaunâtre en-dedans ; une bande d'un blanc-bleuâtre coupe le croupion ; la gorge est blanche ; le devant du cou & tout le dessous du corps, les ailes en-dessous sont d'un roux-clair ; l'iris, le bec, les pieds sont rougeâtres.

Ce *martin-pêcheur* est de la grosseur du *merle* ; on le trouve à la côte de Coromandel. *Genre LVIII.*

MASCARIN (le).

Pl. enlum. 35.

Le perroquet mascarin. BRISS. *tom. IV, pag.* 315 ; *genre LIII.*

Le *mascarin* est un peu plus gros que le *jaco* ou *perroquet cendré de Guinée ;* sa longueur totale est de treize pouces & demi ; il a deux pieds quatre pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent jusqu'aux deux tiers de la longueur de sa queue : quant aux couleurs, M. le comte de Buffon en donne l'idée la plus juste dans le peu de termes qui suivent :

« Le *mascarin* est ainsi nommé, parce qu'il a » autour du bec une sorte de masque noir qui » engage le front, la gorge & le tour de sa face ; » son bec est rouge ; une coëffe grise couvre le » derrière de la tête & du cou ; tout le corps » est brun ; les pennes de la queue brunes aux » deux tiers de leur longueur sont blanches à » l'origine ».

Les deux pennes du milieu de la queue sont entièrement brunes, celles des ailes sont de la même couleur ; les yeux sont entourés d'une peau nue, d'un beau rouge, elle s'étend sur la base du demi-bec supérieur ; les pieds sont de couleur de chair-pâle & les ongles gris-bruns.

On trouve le *mascarin* à l'île de Bourbon ; j'en ai vu plusieurs vivans à Paris ; c'étoient des oiseaux assez doux ; ils n'avoient en leur faveur que leur bec rouge qui tranchoit agréablement sur le fond sombre de leur plumage ; ils n'avoient point appris à parler.

M. le comte de Buffon dit qu'il y a au cabinet du roi, « un individu de même grandeur & de » même couleur, excepté qu'il n'a pas le masque » noir ni le blanc de la queue ; le bec est aussi » plus petit, & par ce caractère il se rapproche » plus du *vaza*, dont il paroît être une variété,

Digitized by Google

» s'il ne forme pas une eſpèce intermédiaire entre » celle-ci & celle du *maſcarin* ».

M. le comte de Buffon rapporte à cette eſpèce ou variété le *perroquet brun* de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 314 : cet ornithologiſte ajoute à la deſcription précédente, que les yeux ſont entourés d'une peau nue & brune qui s'étend ſur la baſe du demi-bec ſupérieur : cette peau nue & ſon extenſion ſont un raport de plus avec le *maſcarin ;* mais ſuivant le même auteur, le *perroquet brun*, qu'il a vu vivant, eſt un peu moins gros que le *jaco*, & le *maſcarin*, au contraire, auquel le perroquet du cabinet du roi ſe raporte pour les dimenſions eſt un peu plus grand : cette différence, qui dans un oiſeau empaillé peut n'être que le produit de la préparation, ne me ſemble pas devoir empêcher qu'on ne raporte avec M. de Buffon, à la variété ou l'eſpèce dont il parle, le *perroquet brun* de M. Briſſon ; & quand cette différence auroit exiſté entre les individus vivans, je ne changerois pas encore d'avis, parce que les meſures ſtrictes ne peuvent ſervir à identifier ou différencier les eſpèces, puiſqu'elles varient & qu'elles ont une certaine extenſion ſuivant les individus.

MATELOT (le). *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

MATUITUI.

Martin-pêcheur tacheté, du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 524, *genre LVII.*

Matuitui eſt le nom que les Braſiliens donnent à un *martin-pêcheur*, de la groſſeur d'un *étourneau*, décrit par Marcgrave : il a la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & celles du deſſus de la queue d'un brun tacheté de jaune-pâle ; la gorge jaune ; le devant du cou & tout le deſſous du corps blancs, pointillés de brun ; les ailes & la queue variées de taches tranſverſales d'un jaune-pâle ſur fond brun ; le bec rouge ; les pieds & les ongles d'un cendré-obſcur.

MATUITUI DES RIVAGES.

Petit courly d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 337, *genre LXXVIII.*

Le même nom vient d'être employé pour un *martin-pêcheur*, & Marcgrave s'en ſert d'après les Braſiliens pour déſigner trois oiſeaux différens : l'addition qu'on y a faite dans cet article, indique qu'il s'agit d'une eſpèce différente de celle pour laquelle on s'eſt ſervi du nom ſeul ſans y rien ajouter.

Le *matuitui* dont il s'agit eſt un *courlis* à-peu-près de la groſſeur d'une *poule* : le devant de la tête eſt dégarni de plumes juſque par delà les yeux & couvert d'une peau noire ; le derrière de la tête & le cou ſont gris ; le haut du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſous des ailes & de la queue ſont blanchâtres ; le bas du dos, le croupion, & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir-verdâtre ; les pennes des ailes ſont de la même couleur en-deſſus, & elles ſont noires en-deſſous ; la queue eſt colorée comme les pennes des ailes ; le bec eſt d'un brun-rougeâtre ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un rouge-pâle ; les ongles noirs.

On ne voit pas pourquoi M. Briſſon a donné à ce courlis, de la groſſeur d'une *poule*, l'épithète de petit, d'autant moins juſte qu'il y a en Amérique des courlis auxquels elle convient beaucoup davantage.

MAUBÊCHE.

Les *maubêches* ſont des oiſeaux de rivage du genre du *bécaſſeau* ou du LXXVe de la méthode de M. Briſſon. On peut cependant les diſtinguer des oiſeaux de ce genre en ce qu'elles ſont plus baſſes ſur jambes, qu'elles ont le corps plus plein, la forme plus raccourcie : elles compoſent en quelque ſorte une famille à part qu'on peut reconnoître à ſon extérieur : elles ſont beaucoup plus groſſes que les *alouettes* de mer, qui ſont du même genre ; elles le ſont plus auſſi que le *bécaſſeau* : de la groſſeur de pluſieurs *chevaliers*, elles en diffèrent, ainſi que du *combattant*, par l'extérieur que j'ai dépeint ; on ne les trouve guère que ſur les rivages de la mer ; elles volent en bandes & courent avec beaucoup de vîteſſe ſur le ſable ; elles ſont de paſſage ; on en apporte quelquefois au marché de Paris ; j'en ai vu au printemps & dans l'automne ; on connoît fort peu l'hiſtoire de ces oiſeaux.

MAUBÊCHE COMMUNE.

Maubéche. BRISS. *tom. V, pag.* 226, *pl. XX, fig.* 1, *genre LXXV.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *chevalier* : ſa longueur eſt de neuf pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; elle a un pied près de ſix pouces de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'environ trois lignes ; le deſſus de la tête & du cou & le haut du dos, ſont couverts de plumes d'un brun-noirâtre, bordées de marron-clair ; celles qui revêtiſſent le bas du dos & le croupion ſont d'un brun-cendré, bordé de blanchâtre & coupé à l'extrêmité des plumes par une bande tranſverſale noirâtre ; les couvertures du deſſus de la queue ſont rayées tranſverſalement & irrégulièrement de marron-clair, de brun-noirâtre & de blanchâtre ; le front, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un marron-clair ; cependant le bas des côtés eſt rayé tranſverſalement des mêmes couleurs que les couvertures du deſſus de la queue ; les petites & les moyennes couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun & variées de quelques taches, les unes d'un marron-clair, les autres d'un noirâtre-violet ; les grandes, les plus proches du corps ſont auſſi d'un gris-brun & terminées de blanc ; les neuf premières pennes de l'aile ſont d'un brun-foncé en-deſſus du côté extérieur, les quatre plus près du corps ſont brunes & les inter-

Digitized by Google

médiaires d'un gris-brun, bordées du côté extérieur d'un léger filet blanc; toutes celles de la queue sont d'un gris-brun, bordées de blanc du côté extérieur, excepté les deux du milieu; le bec & les ongles sont noirâtres; le bas des jambes & les pieds sont bruns.

MAUBÊCHE GRISE.

Pl. enl. 366.

BRISS. *tom. V, pag.* 333, *pl. XXI, fig.* 2, *genre LXXV.*

Elle est d'une grosseur moyenne entre la *maubéche commune* & la *maubéche tachetée*: le dessus de la tête & du cou sont couverts de plumes grises, bordées de blanchâtre; celles du dos & les plumes scapulaires sont entièrement grises; le croupion est d'un gris-clair, varié de blanc qui borde les plumes, & qui forme sur chacune d'elle deux traits paralleles à leur circonférence; les couvertures du dessus de la queue sont blanches, variées de bandes brunes, les unes transversales, les autres longitudinales; la gorge est blanche; le devant du cou, la poitrine & les côtés sont variés de brun, tracé en zigzags sur chaque plume parallelement à sa circonférence, sur un fond blanc; le ventre est également blanc, & il y a un trait brun longitudinal à l'extrêmité de chaque plume; le haut des jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-pur; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun & bordées de blanc; les grandes sont d'un gris-clair, bordées de blanc, & elles en sont de plus variées par une bande en zigzags parallèle à leur circonférence; les grandes pennes des ailes sont d'un brun-foncé du côté extérieur & ont leur tige blanche; les intermédiaires sont grises, bordées de blanc, & les cinq plus près du corps sont grises, bordées de blanc à leur extrêmité; les pennes de la queue sont grises, bordées de blanc qui entoure une zône d'un gris-foncé; le bec, le bas des jambes, les pieds & les ongles sont noirs.

MAUBÊCHE GRISE (petite). BRISS. *tom. V, pag.* 236. *Voyez* SANDERLING.

MAUBÊCHE TACHETÉE.

Pl. enl. 365.

BRISS. *tom. V, pag.* 229, *pl. XXI, fig.* 1, *genre LXXV.*

Elle n'est pas tout-à-fait aussi grosse que la *maubéche commune*: le dessus de la tête & du cou sont d'un cendré-brun varié de petites taches noirâtres; le dos & les plumes scapulaires sont également d'un cendré-brun, mais varié de larges taches, les unes rousses, les autres d'un noir-violet, & plusieurs plumes sont même presque en entier de l'une de ces deux couleurs; les plumes qui couvrent le croupion sont d'un cendré-brun, bordées de blanc & entourées de noir à leur pointe; les couvertures du dessus de la queue, cendrées dans la première moitié de leur longueur, sont dans le reste rayées de noirâtre & de gris-blanc; le devant de la tête, les côtés, la gorge & le devant du cou sont d'un blanc-roussêatre pointillé de brun; cette dernière couleur s'étend sur la poitrine & tout le dessous du corps, excepté qu'il y a quelques taches noires sur les côtés, & que le haut des jambes est gris; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun; les moyennes sont d'un cendré-brun, bordé de blanc, & les grandes les plus éloignées du corps sont noirâtres: les grandes pennes de l'aile sont d'un brun-noirâtre du côté extérieur, les moyennes d'un brun très-clair, bordées de blanc du côté extérieur; celles de la queue sont d'un brun-clair & leur tige est blanche; cependant les deux du milieu sont cendrées & bordées de blanc; le bec est noirâtre; le bas des jambes & les pieds sont verdâtres; les ongles sont noirs.

MAUVE. *Voyez* GOÉLAND.

MAUVIETTE. *Voyez* ALOUETTE.

MAUVIS.

Pl. enl. 51.

BRISS. *tom. II, pag.* 208, *pl. XX, fig.* 1, *genre XXII.*

Idem. BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 327, *pl. ibid.*

Mauvis, grivette, traſle, touret. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 28.

Turdus iliacus, turdus illas en Latin.

Grive rouge. SAL. *pag.* 172, & suivant le même *roſelle* dans l'Orléanois: *tris* en Sologne: *grive de vendange* en Savoie: *grive des Ardennes*: *grive Champenoiſe* en différens endroits.

Selon M. de Montbeillard, *quau* en Brie: *boute-lou* & *calandrote* aux environs de Montbard.

Le *mauvis* est la plus petite des *grives*; on le reconnoît à la couleur des couvertures du dessous de l'aile qui sont d'un brun-rougeâtre; la tête, le derrière du cou, le dessus du corps & des ailes sont d'un gris-brun uniforme; la gorge & le devant du cou sont tachetés de points noirs sur un fond d'un blanc-jaunâtre; la poitrine, le ventre sur ses bords, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont mouchetés de gris-brun sur un fond blanchâtre; les mouchetures occupent le milieu des plumes; le ventre est blanchâtre & sans taches; il y a de chaque côté de la tête, au-dessus de l'œil, un trait transversal d'un blanc-jaunâtre; les pennes des ailes sont cendrées en-dessous; celles de la queue le sont de même, & leur couleur en-dessous est d'un brun-gris; le bec est noirâtre, excepté la base du demi-bec inférieur qui est blanchâtre; les pieds sont d'un gris-clair; les ongles bruns.

Les *mauvis* arrivent en bandes nombreuses au mois d'octobre; ils se jettent avec avidité sur les raisins, ce qui leur a fait donner le nom de *grives de vendange* dans plusieurs pays, & ce qui contribue, sans doute, à la délicatesse & à la bonté de leur chair; car le *mauvis* passe pour un gibier plus fin que les autres *grives*, & l'on sçait combien

Digitized by Google

les alimens influent ſur la délicateſſe & la ſaveur qu'on trouve à la viande des animaux. Les *mauvis* ne ſont guères que paſſer, on n'en voit plus à la fin de novembre & même ſouvent dès le milieu de ce mois ; il eſt probable qu'ils ſe retirent dans les pays plus chauds, & le ſurnom *diliacus* qui leur a été donné par Ariſtote, ſemble indiquer qu'ils paſſent à l'entrée de l'Aſie ; il nous viennent de l'Allemagne & des pays du nord en automne ; on les voit repaſſer dans quelques-unes de nos provinces au mois d'avril ; entr'autres en Lorraine, mais ils ne s'arrêtent pas & ils s'enfoncent plus au nord pour y paſſer l'été & faire leurs petits.

MAUVIS de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 212. *Voyez* GRIVETTE d'Amérique.

MÉLÉAGRIDE. *Voyez* PEINTADE.

MÈRE CAILLE ou MÈRE DES CAILLES. SAL. *Voyez* RALE DE TERRE.

MERLE.

Pl. enl. 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 227, *genre XXII.*

Merle noir. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 320, *fig. ibid.*

Merle, merle noir. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 80.

Merula en Latin ;

Merlo, merulo, merla en Italien ;

Mierla en Eſpagnol ;

Melroa en Portugais ;

Amſel, ſchwartz-amſel en Allemand ;

Merlaer, meerel en Flamand ;

Black-bird, black-oſel, black-ouſle en Anglois ;

Traſt, kohl-traſt en Suédois ;

Kos en Polonois ;

Le *merle* a dix pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, quatorze pouces de vol, & ſes ailes pliées ne s'étendent qu'à-peu-près au tiers de ſa queue ; tout ſon plumage eſt d'un noir-foncé ſans mêlange d'aucune autre nuance ; les pennes de la queue ſont d'égale longueur, excepté la plus extérieure de chaque côté qui eſt un peu plus courte que les autres ; les paupières, le bec, le palais ſont d'un beau jaune ; les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle eſt fort différente du mâle adulte ; ſa tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps & le bas-ventre ſont couverts de plumes brunes ; la gorge eſt variée de gris, de brun & de rouſſeâtre ; le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont bruns variés d'une teinte légère de rouſſeâtre, les ailes & la queue ſont brunes ; le bec eſt noirâtre, les pieds & les ongles ſont bruns.

Les jeunes *merles* portent la livrée de leur mère, mais dès la première mue leur bec commence à jaunir, & leur plumage devient noir ; il l'eſt d'autant plus & leur bec d'un jaune plus vif, que les individus ſont plus âgés.

C'eſt une obſervation qu'on n'a pas encore faite, de remarquer ſi les *merles*, & en général les oiſeaux dont les jeunes mâles ont le même plumage que la femelle, dont les couleurs ſe fortifient à chaque mue, rétrogradent dans l'extrême vieilleſſe, ſi leurs couleurs s'affoibliſſent & ſi ſous ce point de vue les oiſeaux ſont ſujets à cette loi, à ces ſignes extérieurs de la foibleſſe qui accompagnent aſſez généralement les deux termes extrêmes de la vie. Dans cette ſuppoſition, les jeunes *merles* & ceux qui ſeroient près de ceſſer de vivre auroient un plumage d'un noir moins foncé ; le bec, les paupières, le palais d'un jaune moins vif, & ceux en qui ces couleurs auroient toute leur force ſeroient dans le terme moyen de leur vie. Ce ſeroit un fait curieux dans l'hiſtoire des oiſeaux, & une manière de juger de leur âge. Je n'ai rien obſervé à cet égard d'aſſez poſitif pour aſſeoir mon ſentiment ; mais il me ſemble qu'en général les oiſeaux très-vieux, en conſervant le même plumage, ont des couleurs plus ſombres, plus pâles, & que les mâles qui ont vieilli ſe rapprochent par cette nuance de leur premier âge, & de la reſſemblance qu'ils avoient alors avec leur mère.

Le *merle* eſt connu dans toutes les contrées de l'Europe, & cet oiſeau, ſoit que ſon eſpèce ſoit différente dans les divers climats, ſoit qu'elle n'y ſoit qu'altérée & déguiſée à nos yeux par leur influence, ſe trouve également dans les diverſes parties du monde. Mais en Europe, la température n'eſt pas aſſez différente pour avoir changé la conſtitution du *merle*, il eſt le même par-tout, & ſes habitudes ne paroiſſent pas avoir rien de différent ; il vit de baies, d'inſectes & de vers ; il aime les bois ; il ne voyage pas & ne ſemble guères s'éloigner des lieux où il s'eſt fixé ; il n'eſt pas ſi attaché aux grandes forêts qu'on ne le voie ſouvent dans les jardins & même dans les vergers ; il ne fuit point non plus les lieux habités ; il s'en approche au contraire ſouvent ; j'ai vu fréquemment des *merles* dans des jardins au centre de Paris, & pendant quinze ans que j'ai logé au marais, j'ai conſtamment vu toutes les années un nid de *merle* dans un jardin au-deſſous de mes fenêtres ſur des tilleuls d'une médiocre hauteur ; mais pendant l'hyver je ne voyois dans le même jardin qu'une couple de *merle* ; ce qui m'a fait conjecturer que les petits étoient obligés de céder le canton à leur père & de ſe choiſir un autre domaine ; cette conjecture à l'égard du *merle* eſt confirmée par l'exemple de quelques autres oiſeaux & par ſa manière de vivre ; en effet, il ne va pas par bandes, mais il eſt toujours ſolitaire & l'on ne voit que quelques *merles* à-la-fois dans un canton d'une certaine étendue ; dans les pays où il y a des fontaines chaudes ou des arbres qui ne perdent point leurs feuilles, les *merles* s'en approchent en hiver & ſe réuniſſent plus près les uns des autres pour jouir en commun de ces avantages, mais ſans former de ſociété ; ces mêmes avantages paroiſſent au reſte leur être plus agréables que néceſſaires,

Digitized by Google

puiſqu'ils ne quittent pas les lieux où ils ne trouvent pas les mêmes commodités, & que la fin de la mauvaiſe ſaiſon où les premières influences du printemps font éprouver au *merle* le beſoin de propager; il fait ſon nid dès le commencement de mars, quelquefois dès la fin de février; il le place ſur des buiſſons ou des arbres bas, dans des fourées, à quelques pieds de terre; il le compoſe de mouſſe fortifiée en-dehors de terre détrempée & le garnit en-dedans de paille, de brins d'herbes, de crin & de laine; la femelle fait deux ou trois pontes par an; la première de cinq à ſix œufs & la ſeconde de quatre; ils ſont d'un verd-bleuâtre avec des taches confuſes & brouillées de couleur de rouille; elle les couve ſeule & le mâle ne contribue aux ſoins de la couvée qu'en apportant de la nourriture à la mère pendant l'incubation, & aux petits quand ils ſont nés.

Le *merle* a naturellement pour chant une ſorte de ſifflement court qu'il repète ſouvent, ſur-tout le ſoir & le matin, & qu'il fait entendre plus fréquemment lorſque le ciel eſt ſombre, qu'il fait humide & qu'il tombe une pluie douce; il ſiffle depuis le commencement du printemps juſqu'à l'automne & recommence ſon chant à la fin de l'hiver; pris jeune on l'accoutume aiſément à l'état de domeſticité, il devient familier & il apprend à ſiffler & à parler; on le nourrit de chenevis écraſé mêlé avec de la mie de pain & du lait caillé; il mange auſſi de la viande crue ou cuite quand on lui en donne de hachée: mais il eſt pétulant & tourmente les autres oiſeaux ſi on l'enferme en commun avec eux dans une volière; c'eſt pourquoi on ne peut guère que le tenir à part.

Le *merle*, dans l'état de liberté, paſſe pour être fin, mais il n'eſt que ſauvage; il fuit l'homme de loin; il l'évite & il eſt par cette raiſon difficile de le ſurprendre à la chaſſe, mais il donne dans les pièges & on le prend au lacet, au colet, &c. Sa chair eſt fort inférieure à celle des *grives*, ou plutôt ſa qualité dépend des alimens dont il ſe nourrit; dans les contrées où il ne vit que de baies de genièvre pendant l'hiver, comme dans les environs de Paris, ſa chair a une amertume qui la rend très-deſagréable, mais dans les pays méridionaux où il trouve des olives, des baies de myrte & d'un grand nombre d'autres arbuſtes, elle eſt eſtimée autant que celle des *grives*: les pepins de pomme & de grenade paſſent pour être un poiſon pour les *merles*, danger auquel ils ſont en partie fréquemment expoſés dans nos provinces méridionales, ſi le fait eſt vrai. C'eſt une opinion ſans fondement, qu'il n'y a rien de ſi rare que de trouver des *merles blancs*; il eſt au contraire aſſez ordinaire d'en voir de tout blancs ou qui ſont au moins variés de cette couleur; le blanc de ceux dont le plumage eſt uniforme, eſt ſale & griſâtre, & il eſt au contraire net & très-pur ſur ceux qui n'en ſont que variés ou qui n'ont de blanc que ſur quelques parties.

MERLE A COLLIER. *Pl. enl.* 516.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 335. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE A COLLIER d'Amérique. *Voyez* FER A CHEVAL.

MERLE A COLLIER du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 272.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 299. *V.* PLASTRON NOIR de Ceylan.

MERLE A CRAVATE de Cayenne.

Pl. enl. 560, *fig.* 2.

Lorſque M. de Montbeillard faiſoit l'hiſtoire des *merles*, M. le comte de Buffon n'avoit point encore écrit ſur les *fourmiliers*; ces oiſeaux n'étoient pas même bien connus; on les regardoit comme des *merles à queue courte & à longs pieds*; c'eſt donc avec fondement que M. de Montbeillard en a placé pluſieurs parmi les *merles*, ſuivant les notions & les connoiſſances qu'on avoit alors; mais aujourd'hui qu'on eſt inſtruit ſur l'hiſtoire de ces oiſeaux, ils doivent au moins faire une ſection dans le genre des *merles* & celui que M. de Montbeillard avoit appellé *merle à cravate de Cayenne* doit être rapporté, comme variété, à l'eſpèce de *fourmilier* que M. de Buffon a nommé *palikour*. Cette obſervation eſt conforme à la note que ce ſçavant donne lui-même ſur cet objet en faiſant l'hiſtoire du *palikour*, & en rectifiant les notions du temps où M. de Montbeillard écrivoit ſur les *merles*. Ainſi la dénomination de *merle à cravate de Cayenne*, de *petit merle brun à gorge rouſſe de Cayenne*, de *merle roux de Cayenne*, doivent être rayées du catalogue de l'ornithologie, & il faut chercher l'hiſtoire de ces oiſeaux aux articles *fourmilier* & *palikour*.

MERLE A CUL JAUNE du Sénégal.

Pl. enl. 317.

A juger de ce *merle* d'après la figure qui le repréſente, il eſt un peu moins gros que le nôtre: la tête & la gorge ſont noires, le reſte du plumage eſt d'un brun-foncé ſur les parties ſupérieures & d'un brun-clair ſur les parties inférieures; les couvertures du deſſous de la queue ſont jaunes; le bec eſt noirâtre; les pieds ſont d'un brun-rougeâtre. *Genre XXII.*

MERLE A GORGE NOIRE de Saint-Domingue.

Pl. enl. 559.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis*: une plaque noire couvre la gorge, deſcend en pointe ſur le haut du cou & s'étend ſur les côtés de la tête au-deſſous des yeux; le reſte du devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un jaune olivâtre, avec des mouchetures noires ſur le milieu de la poitrine & du ventre; le même jaune-olivâtre borde la plaque noire de la gorge, remonte au-deſſus des yeux & colore les petites plumes qui couvrent la baſe du bec en-deſſus; le reſte de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un brun-olivâtre; le croupion eſt du même jaune que le deſſous du corps, & cette couleur forme encore ſur chaque aile une bande

tranſverſale,

Digitized by Google

transverſale, étroite au-deſſus des grandes couvertures qui ſont noirâtres; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun, ainſi que celles de la queue, dont les latérales ſont bordées extérieurement de noirâtre; le bec & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau, à en juger d'après la planche enluminée, n'a pas le bec du *merle*, mais celui du *troupiale*; & c'eſt auſſi dans ce genre où il doit être placé; il s'eſt trouvé en grand nombre parmi les oiſeaux qui ont été ſouvent envoyés de la Louiſiane; c'eſt certainement un *troupiale*, & ce ne peut être que par mépriſe qu'il a été placé parmi les *merles*.

MERLE A GORGE ROUGE. EDW. *gl. part. II, pag.* 120, *ch. LVII, pl.* 267.

Dénomination qu'Edwars donne très-improprement à un *tangara*. *Voyez* BEC-D'ARGENT.

MERLE A LONGUE QUEUE du Sénégal. *Voyez* VERT DORÉ.

MERLE A PLASTRON BLANC.

Merle à collier, pl. enl. 516.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 335, *genre XXII.*

Merle au collier. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 318, *fig. Ibid.*

Idem, idem, *portr. d'oiſ. pag.* 79.

Suivant M. de Salerne, *merle terrier*, *merle buiſſonier*; en différens endroits, *torcol noir*; dans l'Orléanois, *merle gris*, *merle d'Eſpagne*, *merle de Savoie.*

Le *merle à plaſtron blanc* eſt un peu plus gros que le *merle* commun: tout ſon corps eſt couvert de plumes noires, mais d'un noir moins foncé que celui du *merle*, & elles ſont très-légèrement bordées de gris-blanc: il y a en-devant, ſur le bas du cou, au haut de la poitrine, une large plaque demi-circulaire blanche; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre; celles de la queue ſont de la même couleur, & la plus externe, de chaque côté, eſt légèrement bordée de gris; le bec eſt noirâtre, & la baſe du demi-bec inférieur eſt blanchâtre; le palais & les coins de l'ouverture du bec ſont jaunes; les pieds & les ongles ſont bruns.

Suivant M. Briſſon, la femelle ne diffère du mâle qu'en ce que la plaque blanche ou le collier eſt très-peu apparent; mais M. de Montbeillard regarde, comme la femelle de cette eſpèce, l'oiſeau que M. Briſſon a décrit, *tom. II, pag.* 232, ſous le nom de *merle de montagne*, qu'il a fait repréſenter *pl. XXI, fig. I*, & que pluſieurs auteurs, tels qu'Aldrovande, Wilhugby, Ray, &c. ont, ainſi que M. Briſſon, diſtingué du *merle à collier.* Ces deux *merles* ont en effet beaucoup de raports, & celui de *montagne* paroît à peine différer de la femelle du *merle à collier*; cependant il eſt un peu plus petit; le gris qui borde les plumes eſt plus étendu & marque davantage; les pennes des ailes ſont bordées de blanchâtre; toutes celles de la queue ſont noires; la plaque qui eſt au bas du cou eſt d'un gris-noirâtre avec une teinte de rouſſeâtre; le bec eſt entièrement noirâtre.

Au ſentiment des auteurs, aux différences obſervées entre les deux *merles*, il faut ajouter que le *merle de montagne* n'eſt pas bien rare aux environs de Paris pendant l'hiver; que durant douze ou quinze ans que j'ai ſuivi, avec aſſez d'exactitude, le marché où on expoſe le gibier en vente à Paris, j'y ai vu fréquemment l'hiver des *merles de montagne*, & pas un ſeul *merle à collier.* Ces différentes obſervations réunies ſont au moins des raiſons de douter que le *merle de montagne* ſoit la femelle de celui *à collier*; il ſeroit bien extraordinaire qu'il n'y eût ou que des femelles, ou des jeunes mâles de cette eſpèce qui vinſſent dans nos contrées; mais il faudroit réſoudre la difficulté par le moyen de l'anatomie; ſi, parmi les *merles de montagne*, il ſe trouvoit des mâles & des femelles, ce ſeroit certainement une eſpèce à part, ou au moins une race diſtincte, à moins qu'on ne penſât qu'il ne nous viendroit que de jeunes mâles; quoi qu'il en ſoit, il eſt prouvé par le fait que les *merles de montagne* deſcendent dans la plaine pendant l'hiver, au lieu que dans la belle ſaiſon, ils ſe fixent ſur les lieux élevés ainſi que le *merle à collier*; ceux-ci arrivent en octobre dans les provinces où ils ſont connus, telles que la Bourgogne, la Lorraine, le Dauphiné, &c. par bandes peu nombreuſes de douze à quinze, & ils ſe retirent vers les montagnes au printemps; ils ſont communs en été ſur les Alpes, ſur les montagnes d'Auvergne. On les trouve ſur celles de Suède, d'Ecoſſe, de la Grèce, & par conſéquent l'eſpèce eſt très-répandue. Suivant M. Salerne, il reſte quelqu'uns de ces *merles* en été dans la forêt d'Orléans, & on en a trouvé des nids; ils étoient conſtruits comme celui du *merle*; ils contenoient cinq œufs colorés comme les ſiens, & ils étoient poſés contre terre au pied d'un buiſſon.

MERLE A TÊTE NOIRE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* CASQUE-NOIR.

MERLE A VENTRE ORANGÉ du Sénégal. *Pl. enl.* 358. *Voyez* ORANVERT.

MERLE BLANC. *Voyez* MERLE.

MERLE BLEU.

Merle ſolitaire d'Italie, *pl. enl.* 250.

Merle bleu. BRISS. *tom. II, pag.* 282, *genre XXII.*

Moineau ſolitaire. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 18.

Merle bleu. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 316, *fig. Ibid.*

Idem, idem. *port. d'oiſ. pag.* 79.

Le *merle bleu* eſt un peu plus petit que le *merle* commun: il a cependant les ailes plus longues; elles s'étendent, étant pliées aux deux tiers de ſa queue: ſon vol eſt d'un pied deux à trois lignes; tout le corps eſt couvert, ainſi que la tête & le cou, de plumes d'un cendré-bleuâtre, rembruni vers l'extrêmité de chaque plume & tirant ſur le blanchâtre à leur pointe; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de cendré-bleuâtre du côté extérieur; celles de la queue ſont noirâtres & bordées en-dehors de bleuâtre; l'iris eſt de couleur de noiſette;

Digitized by Google

les paupières d'un jaune foible ; le bec, les pieds & les ongles noirâtres.

Belon, qui avoit vu de ces oiseaux en Dalmatie, dans les îles de Negrepont, de Corfou, dit qu'il ne s'en trouve ni en Italie, ni en France ; il est cependant très-avéré qu'ils sont très-communs dans la première de ces deux contrées, & qu'on en trouve dans quelques parties de la seconde. Voyageant en Italie, je commençai à entendre le chant des *merles bleus* dès la côte de Gênes, & je ne cessai plus de voir de ces oiseaux jusqu'à ce que j'eusse passé les Alpes à mon retour : par-tout on les recherchoit à cause de leur chant qui a du rapport avec celui du rossignol, mais qui est beaucoup plus fort : on les connoît en Italie sous le nom de *passere solitario* ; on les tient souvent en cage, qu'on a soin de préparer comme celle du rossignol, & on les nourrit avec une pâte composée de farine de pois sans coque, de miel & de beurre cuite au four : cette pâte peut se garder très-long-temps, & on la rape chaque jour pour la ration des *merles* : je m'en procurai deux à Florence & j'en raportai un jusqu'à Paris : c'étoient des oiseaux fort sauvages & fort craintifs ; ils ne chantoient qu'autant qu'ils n'étoient détournés par aucun objet ou aucun bruit qui pût les inquiéter.

Dans l'état de liberté, le *merle bleu* se tient sur les rochers au sommet des montagnes, sur les côtes escarpées au bord de la mer & sur le faîte des ruines & des anciens édifices : c'est de ces lieux sauvages qu'il fait entendre, sur-tout au lever de l'aurore, son chant harmonieux. Etant à Rome & en d'autres endroits d'Italie, je remarquai que toutes les fois que nous allions visiter quelque ruine, nous voyions des *merles bleus* prendre leur volée du côté opposé à celui par lequel nous entrions, & se sauver de fort loin à mesure que nous les approchions ; quelque fût l'étendue du lieu où nous nous trouvions, les chants dont nous l'avions entendu retentir en approchant, étoient suspendus par notre présence & ne se renouvelloient qu'après notre départ. En passant à Lyon, feu M. Soubri qui avoit rassemblé une collection d'oiseaux du pays, me fit voir des *merles bleus* qu'on avoit pris dans les montagnes des environs, & j'en ai reçu des Alpes.

MERLE BLEU de la Chine. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 188, *pl.* 108.

Ce *merle*, de la même grosseur que le nôtre, est d'un bleu-violet changeant ; il y a deux traits blancs sur chaque aile ; les jambes sont de cette même couleur du côté intérieur & d'un bleu foncé en-dehors ; l'iris est rouge ; le bec & les pieds sont noirs. *Genre XXII.*

MERLE BRUN d'Abyssinie.

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du *mauvis* ; il a le dessus de la tête & du corps ; les couvertures des ailes, les pennes des ailes & de la queue d'un brun plus foncé sur les ailes & la queue, & bordé sur les pennes de ces deux parties d'un brun clair ; la gorge est de cette dernière couleur ; le dessous du corps est d'un jaune-fauve, & les pieds sont noirs. Il vit de baies & des fleurs d'un olivier qui passe pour être stérile.

M. de Montbeillard est le seul auteur qui ait parlé jusqu'à présent de cet oiseau qu'il décrit, d'après un dessin de M. le chevalier Bruce. *Genre XXII.*

MERLE BRUN de la Jamaïque.

Merle de la Jamaïque. BRISS. *tom. II, pag.* 277, *genre XXII.*

Il n'a que sept pouces du bout du bec à celui de la queue ; dix pouces de vol, & ses ailes pliées atteignent à-peu-près à la moitié de la longueur de sa queue ; toutes les parties supérieures sont d'un brun-obscur ; il y a une tache blanche au bas de la gorge ; le devant du cou & la poitrine sont d'un brun-clair ; le reste du dessous du corps est blanchâtre ; les ailes & la queue sont brunes ; le bec & les pieds sont orangés ; les ongles noirs : il y a un trait de cette dernière couleur à la pointe du bec.

Le *merle brun* de la Jamaïque habite les bois qui sont sur les montagnes & passe pour un bon gibier.

MERLE BRUN (petit) A GORGE ROUSSE de Cayenne. *Pl. enl.* 644, *fig.* 2. *Voyez* PALIKOUR.

MERLE BRUN du Sénégal.

Pl. enl. 563, *fig.* 2.

Merle du Sénégal. BRISS. *tom. II, pag.* 261. *Pl. XXII, fig. II, genre XXII.*

Ce *merle*, un peu moins gros que le *mauvis*, a huit pouces du bout du bec à celui de la queue, un pied moins quelques lignes de vol, & ses ailes pliées atteignent à la moitié de la longueur de sa queue ; toutes les parties supérieures sont d'un gris brun ; les parties inférieures d'un blanc-sale ; les ailes & la queue brunes ; le bec, les pieds & les ongles bruns.

MERLE BRUN du Cap de Bonne-Espérance.

M. de Montbeillard qui a le premier donné la description de cet oiseau, en parle dans les termes suivans.

» C'est une espèce nouvelle, dont nous sommes » redevables à M. Sonnerat ; elle est à-peu-près » de la grosseur du *merle*.... presque tout son plu- » mage est d'un brun changeant & jette des reflets » d'un verd-sombre ; le ventre & le croupion sont » blancs ». *Genre XXII.*

MERLE BRUN du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tom. II, pag.* 259. *Voyez* BRUNET.

MERLE BUISSONIER. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE CENDRÉ d'Amérique. *Pl. enl.* 560, *fig. I.* BRISS. *tom. II, pag.* 288. *Voyez* TILLY.

MERLE CENDRÉ de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 558, *fig. I. Voyez* MOQUEUR.

MERLE CENDRÉ de Madagascar. *Pl. enl.* 557, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 291. *Voyez* OUROVANG.

Digitized by Google

MERLE CENDRÉ des Indes.

BRISS. *tom. II, pag.* 286, *pl. XXV, fig.* 3, *genre XXII.*

Il eſt un peu moins gros que le *mauvis* : ſa longueur eſt de ſept pouces neuf lignes ; il a un pied huit lignes de vol ; ſes ailes pliées atteignent au milieu de la longueur de la queue ; les parties ſupérieures de la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps ſont d'un cendré-foncé ; la gorge, le devant du cou & toutes les parties inférieures d'un cendré plus clair ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont noires, terminées de gris-blanc ; les pennes des ailes ſont auſſi noires, bordées de gris ; de plus, les moyennes ſont bordées plus largement, & les deux tiers de leur longueur ſont bordés de blanc du côté intérieur ; des douze pennes de la queue, les deux du milieu ſont d'un cendré-foncé ; la penne latérale de chaque côté eſt de la même couleur ſur le côté extérieur & à ſon extrêmité ; le reſte eſt noir ; les autres pennes ſont en entier de cette dernière couleur ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

M. Briſſon, à qui l'on doit la deſcription de ce *merle*, dit qu'on le trouve aux Indes orientales, mais il ne ſpécifie pas dans quelle partie.

MERLE CHAUVE des Philippines. *Pl. enl.* 200.

BRISS. *tom. II, pag.* 280. *Voyez* GOULIN.

MERLE COULEUR DE ROSE.

Pl. enl. 251.

BRISS. *tom. II, pag.* 250, *genre XXII.*

Ce *merle*, remarquable par la beauté de ſes couleurs, n'eſt guères connu que par ſes dépouilles ; il paſſe quelquefois en différentes provinces de France & en divers cantons de l'Europe, mais jamais à des époques réglées, toujours ſeul ou accompagnant les *merles à plaſtron blanc*, & les individus qu'on a obſervés en différens temps n'étoient que des oiſeaux pouſſés par quelque circonſtance particulière hors de la route que ſuit l'eſpèce. Suivant M. Linné, elle habite la Laponie & les montagnes de Suiſſe ; cependant il paroîtroit, d'après M. Klein, qui dit que ce *merle* a un nom dans la langue eſpagnole, qu'il habite auſſi l'Eſpagne ; il ſe pourroit qu'il s'y retirâ en hiver, ou qu'il y vécût ſur les montagnes.

Le *merle couleur de roſe* eſt moins gros que le *merle commun* ; la tête, la gorge & le cou ſont d'un noir changeant en violet ; les plumes qui couvrent le deſſus de la tête & le bas du cou ſont longues, étroites & flexibles ; le deſſus du corps, la poitrine, le ventre & les côtés ſont de couleur de roſe ; le bas ventre & les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont brunâtres ; les pennes des ailes ſont, les grandes brunes, bordées vers leur bout & du côté extérieur de noir-violet ; les moyennes d'un noir-verdâtre du côté extérieur, brunes en-dedans, & les trois plus près du corps d'un noir-verdâtre des deux côtés ; la queue eſt d'un noir mixte entre le verd & le violet & le côté intérieur des pennes, excepté des deux du milieu eſt noirâtre ; la femelle a les couleurs plus foibles que le mâle.

MERLE D'AIGUE. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MERLE D'AMBOINE.

BRISS. *tom. II, pag.* 244, *genre XXII.*

Cet oiſeau, de la groſſeur d'une *alouette*, & qui n'eſt connu que par Séba, paroît être un *merle* ; la tête, le cou, le deſſus du corps ſont d'un brun-rougeâtre ; la poitrine, le ventre & les côtés, ainſi que les jambes & le deſſous de la queue ſont d'un jaune-clair ; les pennes des ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps, excepté les moyennes qui ſont d'un jaune-clair depuis leur origine juſqu'à la moitié de leur longueur ; la queue eſt en-deſſus du même ton de couleur que le dos & d'une couleur d'or en-deſſous ; elle eſt étagée du milieu ſur les côtés, & c'eſt pour ce *merle* un ornement dans le temps qu'il eſt en amour ; car il la relève ſouvent alors, & il la ramène ſur ſon dos en l'épanouiſſant. Séba le compare au *roſſignol* pour le chant.

MERLE D'EAU.

BRISS. *tom. V, pag.* 252, *genre LXXV.*

Pl. enl. 940.

L'uſage a conſacré pour cet oiſeau, d'après ſa taille & la couleur rembrunie de ſon plumage, un nom qui en donne une très-fauſſe idée ; il n'a ni le bec, ni les pieds du *merle*, & aucune de ſes habitudes, il en ſuit de totalement oppoſées. Ce ſeroit donc le cas de changer une dénomination qui n'eſt propre qu'à induire en erreur, & malgré la réſerve dont on doit uſer à cet égard pour ne pas ſurcharger la ſcience inutilement, je ne peux m'empêcher d'être étonné qu'aucun ornithologiſte n'ait encore propoſé ce changement néceſſaire.

Le *merle d'eau* eſt un peu plus petit que le vrai *merle* ; il a ſept pouces & demi du bout du bec à celui de la queue ; onze pouces neuf lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de ſa queue ; le bas de ſes jambes eſt dégarni de plumes, mais fort peu au-deſſus du genou ; ſon bec eſt menu, droit, liſſe & comprimé par le bout ; le deſſus de la tête, le derrière du cou, & tout le deſſus du corps ſont d'un brun-noirâtre, moins rembruni cependant ſur la tête & le cou ; les joues, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un très-beau blanc ; la partie antérieure du ventre eſt rouſſeâtre, & le reſte du deſſous du corps eſt d'un brun-noirâtre ; c'eſt auſſi la couleur des ailes & de la queue ; les paupières ſont blanches ; l'iris eſt d'un joli gris ; le bas des jambes, les pieds, les ongles & le bec ſont noirs.

Le *merle d'eau* n'habite que les lieux eſcarpés & les montagnes ; il y vit au bord des ruiſſeaux & des torrens ; on le trouve ſur les Alpes, les Voges ; &c. Il eſt ſauvage, ſilentieux & ſolitaire ; il ne va de compagnie, même avec ſa femelle, que dans la ſaiſon de la couvée ; il ſuit le cours des

Digitized by Google

eaux en marchant assez posément sur le rivage ; mais souvent il plonge & il entre dans l'eau, non en nageant, mais en continuant de marcher comme sur la terre ; lorsqu'il prend ce parti, il abaisse ses ailes, qu'il laisse pendre des deux côtés de son corps ; il s'enfonce sous l'eau, en suivant la pente de son lit, & il continue gravement sa marche ; il agite alors ses ailes d'un trémoussement continuel, comme s'il trembloit, & il paroît en même temps environné de bulles d'air, comme on sçait que le sont certains insectes aquatiques ; cette marche sous l'eau a pour objet la recherche de petits poissons & de larves d'insectes, dont le *merle d'eau* fait sa nourriture. Plusieurs ornithologistes l'avoient compté au nombre des oiseaux plongeurs ; mais M. le comte de Buffon est le premier auteur qui ait décrit en détail sa marche sous l'eau, il avertit qu'il en parle d'après les observations qui lui ont été communiquées par M. Hébert ; ce correspondant éclairé, que M. de Buffon cite souvent avec éloge, raconte de quelle manière il a été témoin de l'immersion du *merle d'eau*, & il en fait le recit dans une note raportée dans l'ouvrage de M. de Buffon. Cette note présente un fait aussi nouveau que curieux, mais qui, outre que M. Hébert en a été témoin, n'offre rien que de vraisemblable. On sçait combien les oiseaux ont la faculté de se gonfler d'air, qu'il s'introduit dans toutes les parties de leur corps, & que pénétrant à travers les plumes, elles lui ouvrent une issue ; mais le *merle d'eau* possède cette faculté d'absorber l'air & de l'exprimer par toute la surface du corps dans un degré supérieur à celui dans lequel les autres oiseaux en jouissent ; l'examen anatomique de celui-ci seroit donc bien intéressant, & par lui-même & parce que les communications de l'air étant plus amples, plus ouvertes, elles mettroient sur la voie de les mieux connoître dans les oiseaux en général.

La femelle cache son nid avec beaucoup de soin, le place souvent près des roues des usines : la ponte est de quatre ou cinq œufs.

Il ne paroît pas que le *merle d'eau* change de climat suivant les saisons, ni qu'il craigne le froid ; on le trouve jusqu'en Suède.

MERLE D'EAU. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MERLE DE BENGALE. Briss. *tom. II, pag.* 260, *& tom. VI, supplém. pag.* 33. *Voyez* BANIAHBOU DE BENGALE.

MERLE DE BENGALE. *Pl. enl.* 258. *V.* BRÈVE DE BENGALE.

MERLE DE CANADA.

Briss. *tom. II, pag.* 245, *pl. XXIV, fig.* 1, *genre XXII.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *mauvis* ; sa longueur est de huit pouces ; il a un pied six lignes de vol, & ses ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de sa queue ; la tête, le derrière du cou, le dos, les couvertures du dessus des ailes sont noirâtres, chaque plume étant terminée de roux ; les mêmes couleurs s'étendent sur le reste du dessus, & sur tout le dessous du corps, mais les plumes sont terminées par une nuance plus claire & tirant seulement sur le roux ; les pennes des ailes & de la queue sont noirâtres ; les couvertures des ailes ont quelques reflets d'un verd foncé & brillant ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

MERLE de la Guiane. *Pl. enl.* 355, *Voyez* AZURIN.

MERLE de la Chine.

Pl. enl. 604.

Il est un peu moins gros que le nôtre, & d'une forme plus alongée ; les plumes qui entourent la base du bec en dessus sont noires ; la même couleur s'étend sur une partie des joues, & elle forme une tache noire, oblongue, dans laquelle l'œil est engagé ; le reste de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes sont d'un gris terne ; le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un brun-sombre ; le bec est noirâtre ; les pieds sont d'un brun-jaunâtre ; les couvertures du dessous de la queue sont rousseâtres. *Genre XXII.*

MERLE (petit) de la côte Malabar.

Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag. 192.

Il n'est pas plus gros qu'un *moineau franc* ; tout son plumage est d'un vert brillant, excepté le front qui est d'un jaune d'orpin, la gorge qui est noire, une bande longitudinale d'un bleu d'outremer sur chaque joue, & les petites couvertures des ailes qui sont d'un bleu-clair & chatoyant ; l'iris est jaune ; le bec & les pieds sont noirs.

La femelle a tout le plumage d'un verd gai ; foncé sur le dos, éclairci & nuancé de jaune au ventre ; la gorge d'un bleu-clair. *Genre XXII.*

MERLE de la Jamaïque. Briss. *tom. II, pag.* 277. *Voyez* MERLE BRUN de la Jamaïque.

MERLE de l'île de Bourbon.

Briss. *tom. II, pag.* 293, *pl. XXIV, fig.* 3, *genre XXII.*

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du *cochevis*, sa longueur de sept pouces neuf lignes ; son vol de onze pouces & ses ailes n'atteignent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de sa queue ; le dessus de la tête est noir ; le reste de la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps & la poitrine sont d'un cendré olivâtre ; le reste du dessous du corps est d'une couleur-olivâtre tirant au jaune ; cependant le milieu du ventre est blanchâtre ; les pennes des ailes sont brunes en dessus du côté intérieur, rousseâtres du côté extérieur, brunes en dessous, & les trois du milieu sont de cette dernière couleur des deux côtés ; la queue est brune, rayée transversalement vers son extrêmité d'un brun plus foncé & d'un brun plus clair peu apparent, sur un fond de même couleur ; le bec, les pieds & les ongles sont jaunâtres.

MERLE de Madagascar. *Voyez* TANAOMBÉ.

MERLE de Mindanao.

Pl. enl. 627, *fig.* 1.

Digitized by Google

C'eſt une eſpèce nouvelle, apportée par M. Sonnerat, & décrite par M. de Montbeillard; ſa longueur eſt de ſept pouces & ſes ailes pliées ne s'étendent pas juſqu'à la moitié de la queue, qui eſt un peu étagée; la tête, la gorge, le cou, le haut de la poitrine, le deſſus du corps & les pennes des ailes les plus intérieures, la queue, ſont d'un noir à reflets bleuâtres, & tels qu'en renvoie l'acier poli; le deſſous du corps eſt blanc: il y a une large bande longitudinale blanche ſur le milieu de l'aile, dont le bord extérieur eſt noir; le bec & les pieds ſont brunâtres; quelques individus de cette eſpèce ont ſur le deſſus du corps des taches de violet changeant, & l'extrêmité des pennes des ailes & de la queue d'un verd auſſi changeant. *Genre XXII.*

MERLE de montagne (grand).

C'eſt une eſpèce ou une variété indiquée par M. de Montbeillard d'après les obſervations de M. le docteur Lotinger. Ce *merle* eſt plus gros que *la draine*, tacheté de blanc, mais il n'a point de plaſtron comme le *merle* qui en a pris ſon nom; il paſſe en Lorraine à la fin de l'automne; les oiſeleurs n'en prennent que très-rarement; il a le cri aigre & triſte; il ſe nourrit de limaçons dont il caſſe la coquille contre une pierre; il mange auſſi des baies; c'eſt un fort bon gibier & chargé de beaucoup de graiſſe. *Genre XXII.*

MERLE de montagne. BRISS. *tom. II, pag.* 232. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE DE ROCHE.

Pl. enl. 562.

BRISS. *tom. II, pag.* 238, *genre XXII.*

Le *merle de roche* eſt beaucoup moins gros que le *merle commun*: il a ſept pouces neuf lignes de long, un pied ſix lignes de vol; la gorge, le cou d'un cendré-noirâtre, varié de petites taches rouſſeâtres; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes variés de noirâtre, de brun & de rouſſeâtre qui termine chaque plume; les couvertures ſupérieures & inférieures de la queue & celles du deſſous des ailes rouſſes & ſans taches; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre du côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, bordées ſuperficiellement de rouſſeâtre; les cinq latérales de chaque côté ſont rouſſes, tachées de noir ſur le côté extérieur & au bout; le bec, & les ongles ſont noirâtres; les pieds ſont gris plombés.

On ne trouve le *merle de roche* que dans les pays de montagne; ſon nom vient de l'habitude qu'il a de ſe poſer ſur les rochers & les amas de pierres, d'où il découvre à l'entour; il eſt méfiant & il ſe laiſſe rarement approcher d'aſſez près, même pour le tirer; il niche dans des trous & des fentes au haut des rochers les plus eſcarpés & les plus inacceſſibles; chaque ponte eſt de trois ou quatre œufs; les petits pris jeunes peuvent être nourris de la même façon que les roſſignols; ils imitent facilement le ramage des autres oiſeaux, & l'on peut, ſans beaucoup de peine, perfectionner le leur en les ſifflant; leur chant naturel eſt doux, varié, & reſſemble beaucoup à celui de la *fauvette*.

On ne trouve, comme je l'ai déja dit, ce *merle* que dans les pais de montagne; il n'eſt pas rare ſur les Alpes, dans le Bugey, &c. Sa chair paſſe pour être très-bonne.

M. Briſſon décrit, *tom. II, pag.* 240, ſous le nom de *petit merle de roche*, un oiſeau qui a de grands raports avec le précédent: il en diffère en ce qu'il eſt un peu plus petit, & qu'il a cependant les ailes plus longues; les parties, qui, dans le précédent, ſont d'un cendré-noirâtre, ſont d'un cendré-bleuâtre dans celui-ci; il a le bas du dos varié de blanc & de cendré; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes rouſſes, variés de taches brunes & blanchâtres qui terminent chaque plume; il y a encore quelques autres différences légères dans le plumage; je ne m'y arrête pas, parce que les couleurs me paroiſſent trop ſujettes à varier pour qu'on puiſſe établir la différence des eſpèces d'après leurs nuances; mais des ailes plus longues à un oiſeau plus petit me paroiſſent indiquer une conſtitution, une forme organique qui ne permet pas de les regarder comme la même eſpèce, ni même une variété; c'eſt au moins une race; d'ailleurs *le grand* & *le petit merle de roche* ſe trouvent dans les mêmes endroits; ils ont la même manière de vivre; on ne conçoit donc pas de raiſon pour qu'ils diffèrent, ſi ce n'eſt originairement & d'après leur conſtitution première: quant à leur différence, M. Briſſon, d'après lequel je parle du ſecond, les a vus tous deux & cet obſervateur eſt trop exact pour qu'on ne doive pas compter ſûrement ſur la deſcription des deux *merles*, qui, d'après ce qu'il en dit, me paroiſſent différens.

MERLE DE ROCHE (petit). BRISS. *tom. II, pag.* 240. *Voyez* MERLE DE ROCHE.

MERLE de Savoie. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE d'Eſpagne. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 284. *Voyez* MOQUEUR.

MERLE de Surinam.

BRISS. *tom. VI, ſupp. pag.* 47, *pl. III, fig.* 1, *genre XXII.*

Il eſt à peu-près de la groſſeur d'une *alouette*: il a le ſommet de la tête d'un fauve jaunâtre, le reſte de la tête, la gorge, le cou, le dos, la poitrine, le ventre, les côtés, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue d'un noir brillant, avec une tache d'un fauve-jaunâtre-olair de chaque côté de la poitrine; le croupion de cette dernière couleur; les ailes noirâtres avec une barre blanche formée par les petites couvertures du deſſus; la queue noire; le bec noirâtre; les pieds & les ongles bruns.

Digitized by Google

MERLE DES COLOMBIERS.

Il eſt de la groſſeur du *mauvis ;* tout ſon plumage eſt d'un verd-ſombre & changeant, à reflets qui varient ſuivant l'impreſſion de la lumière ; il a huit pouces de long ; un pied de vol ; ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de la queue ; il vit autour des habitations, & ſouvent il niche dans les colombiers ; on lui a donné, à l'Iſle de France, où il eſt commun, le nom *d'étourneau des colombiers.* Il n'étoit pas connu des naturaliſtes avant que M. Sonnerat en eût apporté des peaux en Europe ; le même voyageur a trouvé au Cap de Bonne-Eſpérance un *merle* qui diffère de celui de l'Iſle de France ſeulement en ce qu'il eſt un peu plus petit, & qu'il a le croupion blanc ainſi que les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue. M. de Montbeillard eſt le premier auteur qui ait parlé de l'une & de l'autre eſpèce. *Genre XXII.*

MERLE des Indes, *Pl. enl.* 273, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 248. *Voyez* TERAT-BOULAN.

MERLE des Moluques, *pl. enl.* 257. *V.* BREVE de Madagaſcar.

MERLE des Philippines, *pl. enl.* 219.

BRISS. *tom. II, pag.* 278. *Voyez* MARTIN.

MERLE des Philippines, *pl. enl.* 89. *Voyez* BREVE des Philippines.

MERLE DOMINIQUAIN de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 191.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que le *merle* d'Europe ; il a la tête & le cou revêtus de plumes longues, étroites, blanches ſur la tête & le devant du cou, & d'un gris-foncé ſur le cou en arrière ; le dos, le croupion, la poitrine & le ventre d'un gris-cendré-clair : le haut des ailes d'un verd cuivré chatoyant & changeant en violet ; une tache blanche ſur le milieu de l'aile ; quelques-unes des pennes moyennes blanches, & les grandes noires ; la queue d'un verd cuivré changeant ; le bec noirâtre, lavé de rouge & de jaune ; l'iris & les pieds jaunes.

La femelle a la tête & tout le corps gris, & le cuivré des ailes moins brillant.

On appelle ces oiſeaux à la Chine *petites galinotes. Genre XXII.*

MERLE DOMINIQUAIN des Philippines, *plan. enl.* 627, *fig.* 2.

Sa longueur eſt d'environ ſix pouces ; ſes ailes pliées s'étendent preſque au bout de la queue ; tout le plumage a pour couleur un fond brun, éclairci & blanchâtre, ſur la tête, le cou & le deſſous du corps ; varié irrégulièrement ſur le dos & les ailes de quelques taches d'un violet changeant ; la queue eſt à ſon origine d'un brun-violet & d'un brun-verdâtre à ſon extrêmité : le bec & les pieds ſont d'un brun-clair. Cet oiſeau a été raporté par M. Sonnerat, & M. de Montbeillard, d'après lequel j'en parle, eſt le premier auteur qui l'ait décrit. *Genre XXII.*

MERLE DORÉ de Madagaſcar. *V.* SANI-JALA.

MERLE du Sénégal. BRISS. *tom. II, pag.* 261. *Voyez* MERLE BRUN du Sénégal.

MERLE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 199. *Voyez* JAUNOIR du Cap de Bonne-Eſpérance.

MERLE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 221. *Voyez* ORANBLEU.

MERLE du Sénégal, appellé PODOBÉ. *Pl. enl.* 354. *Voyez* PODOBÉ.

MERLE HUPPÉ de la Chine.

Pl. enl. 507.

BRISS. *tom. II, pag.* 253, *genre XXII.*

Ce *merle* diffère du nôtre en ce qu'il eſt un peu plus gros, qu'il a la queue plus courte, les pieds jaunes, une petite touffe de plumes étroites & un peu plus longues que les autres ſur le devant & le deſſus de la tête, à la racine du bec ; il en diffère encore en ce que les pennes des ailes ſont blanches dans leur milieu, ce qui forme une bande oblongue de cette couleur, l'aile étant pliée ; & enfin en ce que l'extrêmité des pennes latérales de la queue eſt blanche ; le reſte du plumage eſt noir ; l'iris eſt orangé ; le bec eſt jaune ; j'ai déja dit que les pieds le ſont auſſi. Je ſerois fort porté à regarder, avec M. de Montbeillard, ce *merle* comme une variété du nôtre d'autant plus qu'on a déja trouvé dans les parties de la Chine, ſituées ſous un paralelle qui correſpond au nôtre, pluſieurs de nos oiſeaux, un grand nombre de nos plantes & quelques-uns de nos inſectes.

MERLE HUPPÉ de la Chine (petit).

Pl. enl. 508.

Il n'eſt pas plus gros qu'un *moineau.* Les plumes qui couvrent le deſſus de la tête vont en augmentant de longueur de la baſe du bec en arrière ; elles ſont étroites & forment une huppe étagée, d'un brun noirâtre, fort longue à proportion de la groſſeur de l'oiſeau ; les côtés de la tête, la gorge & le haut du cou en devant ſont d'un beau blanc ; il y a ſur le devant du cou une plaque tranſverſale ou demi-collier noir, qui remonte, en ſe rétréciſſant, le long des côtés du cou, gagne le derrière de la tête & le couvre ; le deſſus du cou, le dos, le croupion, les ailes & la queue ſont d'un brun-foncé ; la poitrine & le ventre ſont d'un blanc-gris ; il y a de chaque côté, au-deſſous de l'œil, un trait tranſverſal d'un rouge fort vif, un autre trait noir au coin de l'ouverture du bec ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'une couleur ceriſe brillante ; le bec & les pieds ſont noirs ; parmi des peaux de cet oiſeau, apportées ou envoyées de la Chine par M. Sonnerat, il y en avoit dont les couleurs étoient plus foibles, & qui n'avoient pas de collier noir. C'étoient probablement des peaux de femelles, & c'eſt une de ces peaux qui a ſervi de modèle pour la planche enluminée. *Genre XXII.*

MERLE HUPPÉ de Surate. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 194.

Il a huit pouces, du bout du bec à celui de la queue ; la tête & le cou noirs ; la poitrine,

Digitized by Google

le ventre & les couvertures du deſſous de la queue d'un gris-ſombre ; le dos & le croupion brunâtres ; le haut de l'aile d'un verd-foncé & chatoyant ; les grandes pennes des ailes & la queue noires ; l'iris rouge, le bec rouſſeâtre & les pieds noirs. *Genre XXII.*

MERLE HUPPÉ du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 563, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 257, *planch. XX, fig.* 2, *genre XXII.*

C'eſt un des plus petits oiſeaux de ce genre : il n'eſt pas beaucoup plus gros que le *cochevis*. La tête & la gorge ſont d'un noir luſtré de violet : il relève à volonté les plumes du deſſus de la tête, qui ſont longues & étroites ; le deſſus du cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes brunes, bordées de gris ; le devant du cou & la poitrine ſont d'un brun mêlé d'une teinte violette ; les plumes dont le haut des côtés & du ventre ſont revêtus, ont une teinte brune, entourée d'une large bordure de gris-blanc ; le bas des côtés eſt gris, & le bas du ventre, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale, & les couvertures du deſſous ſont rouges ; celles du deſſus des ailes ſont brunes, bordées à leur pointe de gris-blanc ; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de gris du côté extérieur, & d'un brun d'autant plus foncé, qu'elles ſont plus proches du corps ; la queue eſt de trois couleurs, brune à ſon origine, d'un noir violet dans ſon milieu, blanche à ſon extrêmité ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres.

MERLE GRIS de Gingi. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 193.

Il eſt un peu moins gros que le *merle d'Europe* : le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont blanchâtres ; la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes & la queue ſont d'un gris-foncé ; la poitrine, le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un gris très-clair & un peu teint de rougeâtre ; le bec & les pieds d'un blanc-jaunâtre. On le trouve à la côte de Coromandel : il ſe perche rarement ; mais il eſt preſque toujours à terre, où il cherche des inſectes & les vers qui vivent dans les excrémens des différens animaux. *Genre XXII.*

MERLE JAUNE de la Chine. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 195.

Il eſt de la groſſeur du *merle d'Europe* : tout ſon plumage eſt d'un jaune foncé ſur le dos, éclairci ſous le ventre ; le tuyau des plumes eſt blanc ; la paupière eſt entourée de petites plumes blanches ; une bande noire naît à l'angle ſupérieur du bec & ſe prolonge un peu au-delà de l'œil ; l'iris eſt griſâtre ; le bec & les pieds ſont rouges. *Genre XXII.*

MERLE NOIR ET BLANC d'Abyſſinie.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis* ; toutes les parties ſupérieures, y compris les ailes, ſont couvertes de plumes noires, excepté une bande tranſverſale blanche ſur les ailes ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; le bec & les pieds ſont noirs ; les ailes ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue ; le cri de ce *merle* reſſemble à celui du *coucou* ; il ſe nourrit de fruits & de baies, & il ſe tient dans le plus épais des bois, où il ſe trahit par ſon cri, qui le fait découvrir. Cette eſpèce n'a encore été décrite que par M. de Montbeillard. *Genre XXII.*

MERLE OLIVATRE de Barbarie.

C'eſt une eſpèce nouvelle décrite par M. de Montbeillard, d'après les obſervations de M. le chevalier Bruce, & une figure rapportée par le même voyageur.

« Ce *merle* eſt plus gros que la *draine* : il a tout » le deſſus du corps d'un jaune-olivâtre ; les petites » couvertures des ailes de la même couleur, avec » une teinte de brun ; les grandes couvertures » & les pennes noires ; les pennes de la queue » noirâtres, terminées de jaune ; le deſſous du » corps d'un blanc-ſale ; le bec brun-rougeâtre ; » les pieds courts & plombés ; les ailes, dans leur » état de repos, n'alloient qu'à la moitié de la » queue ». *Genre XXII.*

MERLE OLIVE de Cayenne. *Pl. enl.* 558, *fig.* 2. *Voyez* MERLE OLIVE de Saint-Domingue.

MERLE OLIVE de Saint-Domingue.

BRISS. *tom. II, pag.* 296, *pl. XXVII, fig.* 2, *genre XXII.*

Merle de Saint-Domingue. Pl. enl. 273, *fig.* 1.

Il n'eſt pas beaucoup plus gros qu'une *fauvette* : ſa longueur eſt de ſix pouces, ſon vol de huit pouces dix lignes ; ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la queue ; tout ſon plumage eſt d'une couleur olivâtre, pure ſur les parties ſupérieures, & mêlée confuſément de gris, qui eſt la couleur dominante, ſur les parties inférieures ; les pennes & les grandes couvertures des ailes ſont brunes, bordées d'olivâtre du côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont olivâtres ; les latérales ſont de la même couleur du côté extérieur, brunes du côté intérieur & terminées de blanchâtre ; le bec, les pieds, les ongles ſont gris-bruns.

La *pl. enl. n°.* 558, repréſente, *fig.* 2, ſous le nom de *merle olive de Cayenne*, un oiſeau qui, au ſentiment de M. de Montbeillard, eſt une variété du précédent : il eſt de la même taille : il a le deſſus du corps plus brun, avec une teinte verdâtre ; le deſſous d'un gris-blanc ; mais, je crois reconnoître, ſans l'aſſurer, dans la figure dont il s'agit, non un *merle*, mais un *gobe-mouche* qui ſe trouve en effet à Cayenne.

MERLE OLIVE des Indes.

Pl. enl. 564, *n°.* 1.

BRISS. *tom. I, pag.* 298, *pl. XXXI, fig.* 2, *genre XXII.*

Sa longueur eſt de huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; ſon vol d'un pied quelques lignes, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de la queue ; tout le plumage eſt d'un verd-d'olive foncé ſur les parties ſupérieures, plus clair & tirant au jaune ſur les

Digitized by Google

parties inférieures ; les ailes pliées & la queue ſont auſſi d'un verd-olive foncé, mais les barbes des pennes des ailes ſont brunes, bordées de jaunâtre du côté du corps ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres.

MERLE OLIVE du Cap de Bonne-Eſpérance.

BRISS. *tom. II, pag.* 294, *pl. XXII, fig.* 3, *genre XXII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis ;* ſa longueur, du bout du bec à l'extrêmité de la queue, eſt de huit pouces trois lignes ; ſon vol d'un pied dix lignes, & ſes ailes pliées atteignent à la moitié de la longueur de ſa queue ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-olivâtre ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un brun-fauve, avec des taches d'un brun pur ſur la gorge ; le reſte du deſſous du corps eſt fauve ; les pennes des ailes ſont brunes, avec une teinte olivâtre ſur les barbes du côté extérieur ſeulement ; les deux pennes du milieu de la queue ſont en entier de cette dernière couleur, & les cinq latérales de chaque côté ſont colorées comme les pennes des ailes ; le bec, les pieds, les ongles ſont bruns.

MERLE ROUX de Cayenne.

Pl. enl. 644, *fig.* 1. *Voyez* PALIKOUR.

MERLE SOLITAIRE.

Solitaire. BRISS. *tom. II, pag.* 268, *genre XXII.*

Paiſſe ſolitaire. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 322, *fig. pag.* 323.

Idem, idem. *portr. d'oiſ. pag.* 81.

L'égalité dans les dimenſions partielles & la grandeur abſolue, la conformité dans la manière de vivre, la parité dans l'agrément du chant, & beaucoup de reſſemblance dans le plumage, établiſſent de grands raports entre le *merle bleu* & le *merle ſolitaire.* Tous deux ſe plaiſent dans les lieux eſcarpés & ſur la cime des montagnes : ils vivent ſeuls, hors la ſaiſon où l'amour les réunit deux à deux : ils ont le chant doux & fluté, & ils ſe nourriſſent de baies & d'inſectes ; mais le *merle ſolitaire* n'a pas le plumage exactement ſemblable à celui du *merle bleu :* ſa tête, ſa gorge, ſon cou, ſon dos, ſa poitrine, le ventre, les côtes & les jambes ſont couverts de plumes brunes, pointillées de taches blanchâtres, & une légère teinte de bleu colore les côtés de la tête, la gorge, le cou & la poitrine ; le croupion, les ailes & la queue ſont ſans taches & d'un brun qui eſt noirâtre ſur la queue ; le bec eſt de cette dernière couleur, qui règne auſſi ſur les pieds, mais qui y eſt moins foncée.

La femelle eſt entièrement brune, tachetée de points jaunâtres, ſans mêlange de nuance bleuâtre.

On trouve le *merle ſolitaire* ſur les Alpes, les montagnes d'Auvergne, ſur celles de Corſe, & en général ſur les montagnes élevées qui ſont en Europe ; il les quitte au printemps pour deſcendre dans les plaines, & il s'approche alors des lieux habités : il poſe ſon nid ſur le haut des cheminées, ſur le ſommet des anciennes tours ou ſur le faîte de quelque grand arbre. Ces oiſeaux ſont connus en Bourgogne, & M. de Montbeillard dit qu'ils ont ſoin de placer toujours leur nid à portée de quelque clocher ou de quelque tour, & apparamment ſuivant les circonſtances, du point le plus élevé dans le lieu où ils font leur ponte ; le nombre des œufs eſt ordinairement de cinq à ſix : tant que la femelle couve, le mâle, poſé ſur le clocher, la tour ou le ſommet de l'élévation qui domine le nid, ne ceſſe preſque-pas de faire entendre ſon ramage, & quelquefois il le continue en faiſant pluſieurs vols au tour & au-deſſus du point de ſa ſtation ordinaire. Lorſque les petits ſont nés, le père & la mère en prennent un ſoin égal & les nourriſſent d'inſectes qu'ils leur apportent ; mais le père ne diſcontinue pas ſes chants après la naiſſance des petits, comme il arrive à beaucoup d'autres oiſeaux. Si quelque bruit, quelqu'événement inquiétant trouble la femelle pendant l'incubation, elle ſe réfugie près du mâle pour retourner, quand le calme eſt rétabli, à ſon nid qu'elle n'abandonne jamais. Les jeunes *merles*, étant en état de partir dès le mois d'août, ils ſuivent leurs pères, qui retournent vers les montagnes. Ceux qu'on prend & qu'on élève en cage, outre le chant qui leur eſt naturel, apprennent à ſiffler & à parler. Si l'on compare cet article à celui qui contient l'hiſtoire du *merle bleu*, il paroîtra très-probable que le *merle ſolitaire*, n'eſt qu'une variété du premier de ces deux oiſeaux, produite par la différence des climats, & je n'en aurois pas fait deux eſpèces, ſi l'opinion des auteurs n'étoit pas différente de celle que je propoſe.

MERLE SOLITAIRE de Manille.

Pl. enl. 636, le mâle ; 564, *n°.* 2 la femelle.

Solitaire de Manille. BRISS. *tom. II, pag.* 270.

Pl. XXXIII, fig. 2, *genre XXII.*

Il eſt un peu moins gros que le *merle ſolitaire* d'Europe ; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un brun nué de bleuâtre ; cette dernière nuance eſt plus décidée ſur le croupion ; la gorge, le devant de la poitrine ſont mouchetés de taches jaunes ſur le même fond que le deſſus du corps ; le ventre eſt orangé, tacheté de bleuâtre & de blanc ; il y a auſſi quelques taches jaunâtres & quelques mouchetures blanchâtres ſur les couvertures ſupérieures des ailes, dont les pennes ſont noirâtres, ainſi que celles de la queue ; celles-ci ſont bordées de roux ; le bec eſt brun ; les pieds ſont noirâtres.

Les couleurs de la femelle ſont plus ſombres ; elle n'a ni bleu, ni orangé dans ſon plumage, dont les couleurs conſiſtent en deux ou trois nuances de brun, diſtribuées par mouchetures régulières.

MERLE SOLITAIRE des Philippines.

Pl. enl. 339.

Solitaire des Philippines. BRISS. *tom. II, pag.* 272, *pl. XXVIII, fig.* 1, *genre XXII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *ſolitaire* d'Europe ; il a un pied quatre lignes de vol, & ſes

Digitized by Google

ſes ailes pliées ne ſont dépaſſées par la queue que d'un quart de ſa longueur environ ; le front eſt d'un jaune-olivâtre ; le derrière de la tête, le deſſus du cou & le dos ſont couverts de plumes brunes, terminées de blanc, avec une bande tranſverſale noirâtre, étroite, qui ſépare le brun & le blanc ; les plumes du croupion & du deſſus de la queue ſont cendrées & terminées, comme celles du dos, par une bande noirâtre & une tache blanche ; celles qui revêtiſſent les joues, la gorge, le cou & la poitrine ſont d'un blanc-ſale & rouſſeâtre, bordées de brun : le ventre, les côtés, les jambes ſont rayés tranſverſalement de brun ſur fond blanc-rouſſeâtre : les couvertures du deſſus des ailes ont la pointe blanchâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont bordées de gris, & elles ſont dans leur milieu d'un brun plus foncé, & noirâtre ſur celles de la queue : le bec eſt brun, blanchâtre à la baſe de la mandibule inférieure ; les pieds & les ongles ſont bruns.

MERLE SOLITAIRE d'Italie. *Pl. enlum.* 250. *Voyez* MERLE BLEU.

MERLE VERD d'Angola.

Pl. enl. 561.

BRISS. *tom. II, pag.* 311, *pl. XXX, fig.* 2, *genre XXII.*

Ce *merle*, un des plus beaux oiſeaux de ce genre, eſt de la groſſeur du nôtre. Tout ſon plumage eſt d'un verd de *canard* foncé, mais à reflets ſur différentes parties, à reflets dorés & rougeâtres ſur les ailes, la queue & le dos ; à reflets d'un violet foncé ſur les joues, le deſſus de la tête & la gorge ; d'un violet plus clair & mêlé de nuances rougeâtres ſur le ventre & les côtés ; les couvertures du deſſus des ailes ont, à leur extrêmité, une tache d'un noir d'acier poli, ce qui forme ſur l'aile une double raie de ces points qui n'occupent que le milieu de l'extrêmité de chaque plume : le bec & les pieds ſont noirs. Je crois que la figure de la planche 561 ne diffère de la deſcription qu'on vient de lire & que j'ai faite ayant une peau de l'oiſeau ſous les yeux, qu'à cauſe de la difficulté de rendre des couleurs ſi changeantes. Ce *merle* ſe trouve ſur la partie de la côte d'Afrique où l'on fait la traite des nègres.

MERLE VIOLET du royaume de Juida.

Pl. enl. 540.

Je ne connois ce *merle* que par la figure colorée qui le repréſente & la deſcription que M. de Montbeillard en fait.

Il eſt de la même groſſeur que le *merle verd* d'Angola, ce ſont les mêmes couleurs, mais moins fondues, plus diſtinctes ; le violet règne ſur la tête, le cou, le deſſous du corps ; le bleu ſur la queue & vers le pli de l'aile, où il forme une bande oblongue de devant en arrière ; enfin le verd ſur les ailes : le bec & les pieds ſont brunâtres.

Ce *merle* & celui d'Angola viennent de la même contrée, ou au moins du même climat ; ils ſont de même groſſeur ; ils ont le même fond de couleurs ; ne ſeroit-ce pas mâle & femelle, ou la planche n'auroit-elle pas été deſſinée d'après une peau dont la liqueur qu'on auroit employée pour la conſerver, auroit altéré les couleurs ? Il ne faut qu'une action très-foible ſur le tiſſu des plumes pour changer des nuances auſſi mobiles que celles du plumage du *merle* dont il s'agit. Je ne regarde celui d'Angola & celui du royaume de Juida, que comme la même eſpèce, & je penſe qu'il faut rayer une des deux dénominations du catalogue des oiſeaux. L'extenſion plus grande des ailes dans le *merle* du royaume de Juida que dans celui d'Angola ne me paroît pas une raiſon ſuffiſante pour les ſéparer, à moins qu'on ne la vérifiât ſur des individus vivans, ou qu'on ne ſçût certainement qu'elle ne dépendît pas de la préparation des peaux.

MERLE TERRIER. SAL. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

MERLE VERD A TÊTE NOIRE des Moluques.

BRISS. *tom. II, pag.* 319. *Voyez* BRÈVE des Philippines.

MERLE VERD de la Caroline.

BRISS. *tom. II, pag.* 315, *genre XXII.*

Cul-blanc à la poitrine jaune. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 50.

Il eſt un peu plus gros que notre *alouette* : la tête, la partie poſtérieure du cou, le deſſus du corps ſont d'un verd obſcur ; il y a de chaque côté de la tête un trait blanc qui part des bords du bec & paſſe par-deſſus l'œil, au-deſſous duquel il y a auſſi une tache blanche ; enfin une ligne fort étroite de la même couleur s'étend tout le long de la portion inférieure du bec ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, & les côtés ſont jaunes ; le bas-ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale : les ailes ſont cendrées en-deſſous, du même verd que le dos en-deſſus ; la queue eſt brune ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Cet oiſeau fréquente le bord des grandes rivières, il eſt très-ſauvage, & il a un chant fort agréable.

MERLE VERD de l'Iſle de France.

Pl. enl. 648, *fig.* 2.

Ce *merle*, inconnu avant ce que M. de Montbeillard nous en apprend, a ſept pouces de longueur environ, dix pouces & demi de vol ; ſes ailes pliées ne dépaſſent pas le tiers de ſa queue, qui n'eſt longue que de deux pouces ſix lignes ; tout le plumage eſt d'un verd-bleuâtre rembruni ; le bec & les pieds ſont cendrés. *Genre XXII.*

MERLE VERD des Moluques. BRISS. *tom. II, pag.* 316. *Voyez* BRÈVE de Bengale.

MERLE VIOLET A VENTRE BLANC de Juida.

Pl. enl. 648, *fig.* 1.

C'eſt une eſpèce nouvelle, qui n'eſt connue que par la planche enluminée & la deſcription qu'en fait M. de Montbeillard ; il n'a que ſix pouces de longueur, dix pouces & demi de vol ; il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros qu'une *alouette* ; tout ſon

Digitized by Google

plumage eſt d'un violet brillant, changeant & à reflets rougeâtres ; il faut excepter le ventre qui eſt blanc & les grandes pennes des ailes qui ſont noirâtres ; le bec l'eſt auſſi ; les pieds ſont cendrés. *Genre XXII.*

MERLET BLEU. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MERLET-PÊCHERET. *V.* MARTIN-PÊCHEUR.

MEROPS ROUGE & BLEU.

Guêpier du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 540, *genre LX.*

M. Briſſon place cet oiſeau parmi les *guêpiers* ; M. de Montbeillard, entre ces oiſeaux & les *promerops*. Mais l'un & l'autre en jugent d'après la figure publiée par Séba, manière toujours aſſez incertaine de décider le genre d'un oiſeau, & beaucoup plus quand on n'en parle que d'après l'ouvrage de Séba.

Le *merops rouge* & *bleu* paroît être à-peu-près de la groſſeur de notre *guêpier* ; la tête, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un rouge qui a l'éclat du rubis avec le moëlleux de la ſoie ; le deſſus du cou, le dos, les plumes ſcapulaires, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont variés de noir & de brun ; les ailes & la queue ſont d'un bleu-clair ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un rouge foncé ; les grandes ſont variées des mêmes couleurs que le dos ; le bec, les pieds, les ongles ſont jaunes. On trouve ce bel oiſeau au Bréſil, ſuivant Séba, qui le nomme *pica braſilienſis*, *tom. I*, *pag.* 102, *tab. LXVI*, *fig. I.*

MÉSANGE.

Les *méſanges* ſont en général de petits oiſeaux ; les plus groſſes ne le ſont pas autant que le *moineau* ; elles ont quatre doigts, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon ; le bec court, droit, pointu & très-fort ; les narines couvertes par les plumes de la baſe du bec.

On peut ajouter à ces caractères, empruntés de M. Briſſon, qui fait des *méſanges* le *XLIe genre* de ſa méthode, qu'elles ont les ailes courtes ; que les plumes, dont le corps eſt revêtu, ſont longues, à barbes effilées & peu unies entr'elles, ce qui fait paroître les *méſanges* plus groſſes qu'elles ne le ſont & eſt cauſe qu'elles ſont ſouvent hériſſées pour peu qu'elles ſoulèvent leurs plumes ; elles ſe nourriſſent d'inſectes, de grains, de fruits, d'amendes, & même de viande : on les accuſe de faire beaucoup de tort aux ruches & de détruire un grand nombre d'abeilles, ſur-tout dans la ſaiſon où elles ont des petits, auxquels elles en fourniſſent, avec une ſorte de préférence à d'autres alimens. Mais quelque nourriture qu'elles rencontrent, elles n'en uſent pas à la manière des autres oiſeaux ; elles dépècent tout & elles n'avalent que de petites portions à la fois : ſi c'eſt un grain, une amande, elles les tiennent affermis ſous un pied ou ſous les deux ; & frappant à coups redoublés de la pointe de leur bec, elles percent l'enveloppe ou la coque, même celle d'une noiſette ou d'une noix ; elles tirent enſuite l'amande par parcelles ; elles percent auſſi les œufs des inſectes & dépècent les inſectes mêmes qu'elles n'avalent que par morceaux ; elles en font autant des fruits ; car preſque toutes les ſubſtances ſont, comme on voit, de leur goût ; elles en ont cependant un de préférence pour la chair, & après ce premier aliment pour les amandes contenues dans les différens noyaux ou pepins. Elles ſe retirent l'été dans les bois où elles nichent, ſe cachent ſous le feuillage & trouvent une ample pâture dans les inſectes dont elles ſont friandes, & en particulier des chenilles. A l'approche de l'automne, c'eſt-à-dire au commencement d'octobre, elles ſe répandent de tous côtés ; on en voit dans les bois, le long des haies, dans les jardins, même dans ceux qui ſont au centre des villes & juſque dans Paris ; les grains & les amandes qu'elles peuvent trouver ſont alors le fond de leur nourriture ; mais elles cherchent encore & elles trouvent des inſectes, de leurs œufs, ou de leurs chryſalides ; on les voit grimper le long des arbres & des branches, ou les ſuivre en deſcendant, s'y tenir ſuſpendues à contre-ſens, tourner autour & ne les quitter qu'après en avoir examiné tous les points, ſondé toutes les fentes & les gerſures & enlevé les inſectes qui y étoient réfugiés, les chryſalides qui s'y étoient fixées, les œufs d'inſectes qui y étoient dépoſés ; cette proie n'eſt pas la ſeule qu'elles ſe procurent ; elles attaquent & déchirent les nids que certaines chenilles ſe filent en commun pour y paſſer l'hiver, & elles les enlèvent au milieu de l'abri qu'elles s'étoient préparé ; elles n'épargnent pas même les autres oiſeaux ; trop foibles pour les attaquer, quand ils ſont en état de ſe défendre, ou de ſe ſouſtraire par la fuite, elles maltraitent & tuent ceux que quelqu'accident a affoiblis, ou qui ſe trouvent pris à quelque piège ; elles leur percent le crâne & en tirent une partie du cerveau ; elles cherchent même la moëlle épinière deſſous les vertèbres, & ſon prolongement dans la cavité du ſacrum. C'eſt ſur-tout dans les volières qu'elles exercent ces cruautés, dont les occaſions ſont moins fréquentes en pleine campagne ; elles harcèlent les compagnons de leur captivité, & les ayant mis hors d'état de fuir, par les premiers coups, elles ſe raſſaſient à leur aiſe de leur ſubſtance. Ce ſont par conſéquent des oiſeaux très-dangereux à mettre en volière : j'y en ai tenus auxquelles je donnois abondamment des noix, des avelines & qui pouvoient manger de la pâtée préparée pour une *fauvette* & d'autres oiſeaux qui ſe nourriſſoient également de viande ; malgré cette facilité, qui auroit dû ſatisfaire leur goût pour ce genre d'aliment, les *méſanges* tuèrent la *fauvette* ; elles lui avoient percé le crâne & découvert l'épine juſqu'au croupion : je nourriſſois, dans la même volière, un *rouge-gorge*, qui, après que les *méſanges* eurent abandonné la *fauvette*, ſe jetta deſſus & lui enlevoit, encore palpitante, des parcelles de chair qu'il avaloit. Ne nous faiſons pas d'illuſion

Digitized by Google

ſur ces objets. Les animaux n'ont point d'idée de la cruauté ; mis en mouvement par leurs ſens, ils cédent à leur impulſion & ils uſent de leur force ; les *méſanges* au bec court, à la pointe aigue & perçante, aux muſcles du cou nerveux, immolent à leur appétit une foible victime ſans défenſe ; & le *rouge-gorge* au bec applati, mince, ſans force, profite de l'action barbare qu'il n'étoit pas en état de tenter ; la *fauvette*, auſſi mal armée que le *rouge-gorge*, avec le même appétit, en eût fait autant ſi elle n'avoit pas été la première victime : mais c'en eſt aſſez pour que les animaux qui ont le triſte pouvoir d'être cruels doivent nous déplaire, pour que nous les éloignions, ou ſi nous leur trouvons d'ailleurs quelqu'agrément, que nous les mettions dans l'impoſſibilité d'exercer des actes dont ils n'apprécient ni l'effet, ni l'atrocité qui nous frappe, par ce que nous en jugeons d'après nos réflexions. L'homme qui ſe plairoit à ces combats des *méſanges* contre d'autres petits oiſeaux, ſeroit barbare, & les *méſanges* ne ſeroient qu'avides de chair palpitante pour laquelle elles ont de l'appétit. Pour être criminel, il faut connoître ſon attentat : l'homme ſeul en eſt capable, & l'animal, qui ne raiſonne pas, ne peut avoir que les apparences de la morale. Mais je me ſuis éloigné de mon ſujet, quoiqu'il n'y ſoit peut-être pas étranger de combattre l'habitude trop ordinaire de juger les animaux d'après l'homme, & d'interpréter leurs actions par nos ſentimens.

Si les *méſanges* étoient ſuſceptibles de raiſonnement, ce ſeroient des animaux odieux, d'après le tableau que j'en ai tracé ; ſi on ne les conſidère que pour ce qu'elles ſont, on les trouvera pleines d'action & de vivacité ; elles ſont ſans ceſſe en mouvement ; elles ſont l'image de la force ſous un petit volume & celui de la pétulance ; mais leur trop grande vivacité, leur confiance, auſſi peut-être trop forte dans leur vigueur, les précipite dans tous les pièges ; il n'en eſt pas dans leſquels elles ne donnent & plus impétueuſement qu'aucune autre eſpèce d'oiſeaux ; lorſqu'elles ſe ſentent priſes, elles ſe débattent, elles crient, elles ſe défendent avec intrépidité & en uſant de toutes leurs forces contre celui qui les ſaiſit. La hardieſſe eſt le produit de la vigueur & des armes qu'on a pour ſe défendre : aux cris de celle qui eſt priſe, on voit accourir d'autres *méſanges* qui ſe prennent & dont les clameurs en attirent de nouvelles troupes.

Une obſervation importante, c'eſt que ſi les *méſanges* ſont les plus forts des oiſeaux à proportion de la taille, ſe ſont auſſi les plus féconds ; il en eſt de plus petits qui ne produiſent pas autant : ſeroit-ce cette ſurabondance de principes vivifians qui contribueroit à l'activité, à la vigueur, & je dirois à l'intrépidité des *méſanges* ? Quoi qu'il en ſoit, cette réunion d'une puiſſance prolifique plus grande, avec une vigueur ſupérieure & des paſſions plus violentes, mérite d'être remarquée ; en effet, les *méſanges* ſont argneuſes entr'elles, & elles ſe battent à toute outrance ; ainſi ces animaux très-petits ſont exceſſifs en tout, & malheureuſement avec une force très-grande & des armes dangereuſes, leur caractère, s'ils en avoient un, ſeroit celui de la méchanceté, & il en a du moins l'apparence.

Les *méſanges* pondent juſqu'à dix-huit & vingt œufs ; elles placent leur nid & le conſtruiſent avec une attention & des ſoins différens, ſuivant les eſpèces, & dont je parlerai dans les articles particuliers ; mais ces ſoins ſurpaſſent en général ceux que beaucoup d'oiſeaux prennent en pareil cas, & les précautions ſont plus recherchées, ce qui eſt une ſuite d'une vie plus active, d'une vigueur plus grande, de la manière de vivre & de la conſtitution totale.

Le genre des *méſanges* appartient également à l'ancien & au nouveau continent ; mais dans l'un & l'autre, il paroît qu'elles préfèrent les régions tempérées & même celles qui pêchent, par excès de froid, aux climats qui ſont très-chauds, on n'y en a encore trouvé que très-peu d'eſpèces ; celles que nous voyons aux environs de Paris habitent également dans la plupart des contrées de l'Europe ; mais il y a des *méſanges*, comme le *remiz*, la *mouſtache*, la *méſange huppée*, qu'on ne rencontre que dans certaines portions de cette partie de l'ancien continent. Le chant de celles qui vivent dans nos campagnes n'eſt pas ſans quelqu'agrément au printemps ; mais le reſte de l'année elles n'ont qu'un cri rauque, qui, ſuivant quelques perſonnes, leur a fait donner le nom de *ferrurier* dans pluſieurs endroits : j'attribuerois plutôt cette dénomination au bruit qu'elles font en frappant pour percer les grains ou les amandes à écorce dure dont elles ſe nourriſſent, & à la comparaiſon de ce bruit, qui ſe répète en temps égaux, avec celui du marteau d'un forgeron qui bat ſur une enclume.

MÉSANGE (groſſe) ou CHARBONNIERE.

Idem. BRISS. *tom. III, pag.* 539, *genre XLI.*

Pl. enl. 3, *fig.* 1.

Première eſpèce de *méſange*. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 367, *fig. ibid.*

Méſange, nonette. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 95.

Parus en latin. Ce mot eſt le nom générique.

Pariſola, caponegro, orbeſina en Italien ;

Spiegel-meiſſ ; groſſe-meiſſ, &c. en Allemand ;

Coel-maes en Hollandois ;

Talgore en Suédois ;

Titmouſe, oxeye en Anglois ;

Suivant M. Salerne, *beſenge* en Provence ;

Meſingle en Picardie ;

Arderelle en Sologne ;

En Poitou, Saintonge & Berry, *cendrille ;*

Croque-abeilles en Bourbonnois ;

Pinſonnée, pinſonnière, moinotou, petit moine en différens endroits.

La *groſſe méſange* eſt à-peu-près de la grandeur d'un *pinſon* ; elle a, du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces dix lignes, huit pouces

Digitized by Google

quatre lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à douze lignes au-delà de l'origine de la queue; la tête, la gorge, le devant du cou ſont d'un noir brillant; une bande de la même couleur, mais plus terne, ſe prolonge au milieu de la poitrine & du ventre; le bas des joues ou de chaque côté de la tête eſt marqué d'une large tache d'un beau blanc encadré de noir; le deſſus du cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, ſont d'un verd d'olive, jaunâtre vers la tête; le bas du dos, le croupion & les couvertures ſupérieures de la queue ſont d'un cendré-bleu; la poitrine, les côtés & le haut du ventre ſont d'un jaune-pâle; le bas ventre eſt blanc; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-bleu; les grandes ſont de cette même couleur du côté extérieur, d'un cendré foncé du côté intérieur & terminées d'un blanc-jaunâtre qui forme une bande tranſverſale: les pennes de l'aile ſont d'un cendré-brun, bordées de blanc du côté intérieur, & la plupart d'un cendré-bleu du côté extérieur; cependant le bord des moyennes pennes eſt d'un verd-d'olive, jaunâtre dans les quatre plus proches du corps; douze pennes compoſent la queue; les deux du milieu ſont d'un cendré-bleu & leur tige eſt noire; les quatre ſuivantes de chaque côté ſont d'un cendré-bleu du côté extérieur & noirâtres du côté intérieur: il y a une tache blanche à l'extrêmité de la plus extérieure de ces quatre pennes, & celle qui termine le bord de la queue eſt blanche dans toute ſa longueur du côté extérieur, d'un cendré-brun du côté intérieur, & terminée par une large plaque blanche & oblique; ſa tige eſt noire; la queue eſt très-peu fourchue; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont d'un gris-bleu.

La *groſſe méſange* eſt très-commune dans nos campagnes, en automne & pendant l'hiver; elle ſe retire au printemps dans les bois, comme toutes les *méſanges*; elle eſt encore plus abondante ſur les collines que dans les plaines: ſon chant ne reſſemble l'hiver qu'au cri d'une lime, & au printemps il a du rapport avec celui du *pinſon*; elle s'apparie dès le mois de février, mais elle ne fait ſon nid que beaucoup plus tard; elle le place dans un trou d'arbre ou de muraille, & elle le compoſe des matières les plus douces & les plus ſouples qu'elle peut trouver. La ponte eſt depuis huit juſqu'à douze œufs, blancs, tachetés de roux, ſur-tout vers le gros bout; l'incubation ne dure que douze jours; les petits quittent le nid, vers le quinzième jour, après qu'ils ſont nés, & n'y rentrent plus dès qu'ils en ſont ſortis; mais ils reſtent long-temps attroupés & réunis en famille: je ne crois pas que ce ſoit juſqu'au printemps ſuivant, comme on l'a dit, car alors on verroit les *méſanges* former des bandes en hiver, & ces oiſeaux, quoiqu'on envoie pluſieurs dans un même lieu, ſe dirigent chacun de leur côté, ſans ſe ſuivre, ſans s'attrouper, ni voler en bandes; les pontes ſe renouvellent deux, & même trois fois en été.

Les mâles ſont un peu plus gros dans cette eſpèce & leur plumage eſt d'un ton de couleur plus vif. Les oiſeleurs ne s'y méprennent pas & diſtinguent facilement les mâles & les femelles, quoique quelques naturaliſtes penſent qu'on ne diſtingue que les jeunes mâles des femelles; & qu'après la mue il n'eſt plus poſſible de reconnoître au plumage le ſexe de ces oiſeaux.

MÉSANGE AMOUREUSE (la):

C'eſt une eſpèce nouvelle dont M. de Montbeillard parle d'après la deſcription qui en a été trouvée dans les papiers de feu M. Commerſon; elle avoit été apportée de la Chine par un voyageur françois; M. Commerſon la compare pour la grandeur à la *groſſe méſange* d'Europe; ſa queue eſt courte & ſa longueur totale de cinq pouces trois lignes; ſon plumage eſt en entier d'un noir d'ardoiſe, avec une bande longitudinale ſur le milieu de l'aile, mi-partie de jaune & de roux; le ſurnom *d'amoureuſe* a été donné à cette *méſange*, parce que le mâle & la femelle, enfermés dans une même cage, ne ceſſent de ſe livrer à des careſſes qui, en adouciſſant l'enui de leur priſon, en abrègent la durée & leur cauſent une mort prompte, ſuite de l'épuiſement dans lequel ils tombent. Mais M. Commerſon n'avoit rien appris ſur les habitudes de ces oiſeaux en liberté; la ſuppoſition que la fréquence de leurs careſſes, dans la captivité, ſoit la cauſe de leur mort, ne me paroît pas juſte. On connoît pluſieurs autres eſpèces d'oiſeaux qui, dans le même état, ſemblent auſſi l'adoucir par leur attention mutuelle, qui n'abrège pas la durée de leur vie: leurs careſſes ne ſont, il eſt vrai, que de ſimples préludes, & elles ne vont pas juſqu'à un accouplement complet; on pourroit croire qu'il en eſt autrement de la *méſange amoureuſe*; quand on le ſuppoſeroit, ce qui n'a pas été vérifié, le mâle ſeul devroit en tomber dans l'épuiſement, ſans qu'il en coûtât de déperdition à la femelle; car il ne paroît pas, d'après le récit, qu'elle ponde en captivité & qu'elle ſe fatigue à propager ſon eſpèce; mais le mâle lui-même, ou diffère de la nature des autres oiſeaux, ou dans la plus grande partie de l'année, il eſt réduit aux ſimples préludes de l'accouplement. En effet, ce n'eſt que quand les molécules fécondantes ſe ſont accumulées, pendant un certain temps, dans les teſticules, que les oiſeaux ont la faculté & le deſir de s'accoupler: hors de ce temps, ou ils ne ſont pas touchés de la préſence de leurs femelles, ou ils ſe bornent à des careſſes ſans conſéquence; mais lorſque l'amas des molécules fécondantes dans les teſticules excite le beſoin de s'unir, alors ces animaux ſe livrent ſans riſque à des jouiſſances ſi répétées, que les organes qui étoient turgeſcens ſont bientôt réduits à une vacuité totale & deviennent à peine apparens; l'épuiſement qui en eſt la ſuite fait ſeulement ceſſer les deſirs ſans altérer la ſanté de l'individu. Comment donc le mâle de la *méſange* dont il s'agit auroit-il des beſoins en tout temps, & comment,

Digitized by Google

ou ſatisfaiſant à ces beſoins, tomberoit-il dans un épuiſement mortel? Si l'on ſuppoſe qu'il a la vigueur & les beſoins renaiſſans du *coq*, les mêmes actes ne ſçauroient lui être funeſtes avec la même conſtitution; s'il eſt conformé comme les autres oiſeaux, il ne doit éprouver de deſirs, comme eux, qu'en certains temps, & les beſoins doivent ceſſer avec leur cauſe, ſans le conduire à l'épuiſement. Un fait auſſi extraordinaire ne ſçauroit être admis d'après le ſeul exemple rapporté par M. Commerſon.

MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE.

M. de Montbeillard parle de cette *méſange* d'après un individu qui avoit été envoyé de Sibérie & qui faiſoit partie d'une collection d'oiſeaux de cette contrée appartenant à M. de Sanſſuve de Genève, d'où il me l'avoit fait paſſer à Paris pour lui faire préparer les peaux. La *méſange* dont il eſt queſtion eſt moins groſſe que *la charbonière*: ſa longueur eſt de cinq pouces du bout du bec à celui de la queue, qui eſt légèrement étagée du centre ſur les côtés; les ailes pliées atteignent à-peu-près au tiers de ſa longueur; le deſſus de la tête & du cou eſt d'un gris-brun; le bas du cou en-devant & le haut du dos ſont d'un gris-cendré; le croupion, le ventre & les côtés ſont rouſſeâtres; la gorge eſt noire, ainſi que le haut du cou, les côtés ſont gris-blancs, & un trait de la même couleur remonte au bas des joues & le long de la baſe de la mandibule ſupérieure: les pennes des ailes & de la queue ſont brunâtres; les moyennes pennes des ailes & la plus extérieure de la queue, de chaque côté, ſont bordées de gris: le bec eſt noirâtre; les pieds ſont gris-bleuâtres. *Genre XLI.*

MÉSANGE A COLLIER.

Méſange à collier de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 578, *genre XLI.*

Méſange à capuchon noir. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 60.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de la *méſange charbonière*; le devant de la tête & la gorge ſont d'un jaune qui s'étend ſur tout le deſſous du corps; le deſſus eſt d'un verd d'olive: ces deux couleurs ſont coupées par une ſorte de capuchon noir qui enveloppe le derrière de la tête & deſcend en forme de collier ſur le cou: les ailes & la queue ſont de la même couleur que le dos; la queue eſt un peu fourchue; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont bruns.

MÉSANGE A COLLIER de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 578. *Voyez* MÉSANGE A COLLIER.

MÉSANGE A CROUPION JAUNE.

Méſange de Virginie. BRISS. *tom. III, pag.* 575, *genre XLI.*

Méſange au croupion jaune. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 58.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que le *chardonneret*; la tête & tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun-olivâtre; il faut cependant excepter les couvertures du deſſus de la queue qui ſont jaunes; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont gris; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont bruns: elle n'eſt connue que par Catesby, qui l'a obſervée à la Virginie.

MÉSANGE A LONGUE QUEUE.

Pl. enl. 502, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III, pag.* 570, *genre XLI.*

Méſange à longue queue. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 368, *fig. pag.* 369.

Perd-ſa-queue, méſange à longue queue. BELL. *port. d'oiſ., pag.* 95.

C'eſt la moins groſſe de toutes nos *méſanges*; mais les plumes longues, effilées, preſque décompoſées dont elle eſt couverte en grande quantité, la font paroître beaucoup plus groſſe qu'elle ne l'eſt en effet; elle a cinq pouces huit lignes de longueur totale, ſur laquelle la queue en emporte trois pouces ſix lignes; ſon vol eſt de ſix pouces & demi, & ſes ailes pliées s'étendent au tiers de ſa queue: le noir & le blanc, diſpoſés confuſément par bandes longitudinales, ſont les couleurs dominantes du plumage; il y a de plus ſur le bas du dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, le ventre & les côtés une teinte de couleur de roſe ternie, mêlée de même par bandes longitudinales confuſes au noir & au blanc qui ſont le fond du plumage; les joues, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont blancs; les couvertures des ailes ſont à-peu-près variées, comme le deſſus du corps, de blanc, de noir, de roſe décoloré; les pennes des ailes ſont noires, la plupart bordées extérieurement de blanchâtre: des douze qui compoſent la queue, les quatre du milieu ſont noires; celle qui ſuit de chaque côté eſt noire auſſi, bordée en-dehors de gris-blanc; les trois pennes extérieures ſont mi-parties de noir & de blanc dans leur longueur; elles ſont toutes étagées, mais ſuivant l'obſervation de M. Briſſon, de manière que les deux du milieu ne ſont pas auſſi longues que les deux qui les ſuivent de chaque côté, & qui ſont les plus longues de toutes; diſpoſition qui n'a encore été remarquée que dans cette eſpèce d'oiſeau: le bec eſt noir, gris à ſa pointe; les pieds ſont noirâtres; les ongles noirs.

La *méſange à longue queue* n'habite guère que les bois; elle les quitte cependant au fort de l'hiver, & on la voit alors s'approcher des lieux habités, fréquenter les vergers & les jardins; elle vole par petites troupes, ce qui ſemble indiquer des habitudes plus ſociables que celles des autres *méſanges*; elle ſuit les bucherons dans les bois & ſe nourrit à la manière des autres *méſanges*; elle fait ſon nid à trois ou quatre pieds de terre, l'attache aux branches dans leur enfourchement, & le compoſe de *lichens* & de mouſſe en-dehors, de *plumes* en-dedans; elle lui donne beaucoup d'ampleur à proportion de ſa taille, & une forme à-peu-près ovale; elle le ferme en-deſſus & y laiſſe une ouverture latérale, quelquefois deux, oppoſées l'une à l'autre; elle pond de dix à quatorze & même vingt œufs de la groſ-

Digitized by Google

seur d'une noisette, entouré d'une zône rougeâtre sur un fond gris.

J'ai souvent vu des *mésanges à longue queue* dans le bois de Boulogne, & mon frere, dont la maison de campagne est située à peu de distance de la forêt de Valence, du côté de Fontainebleau, m'a plusieurs fois envoyé des *mésanges à longue queue*, prises dans son jardin, où cependant il m'a assuré qu'on n'en voit que l'hiver & dans certaines années seulement. Il paroît que ces oiseaux, attachés aux forêts, ne les quittent que dans certaines circonstances qui y causent la disette.

Le nom de *perd-sa-queue*, que Belon donne à cette espèce, vient de ce que ses pennes tiennent peu & se détachent au plus léger effort.

MÉSANGE A TÊTE NOIRE. Briss. *tom. III, pag.* 551. *Voyez* CHARBONNIÈRE (petite).

MÉSANGE A TÊTE NOIRE de Canada. Briss. *tom. III, pag.* 553. *V.* CHARBONNIÈRE (petite).

MÉSANGE AU CAPUCHON NOIR. Cat. *Voyez* MÉSANGE A COLLIER.

MÉSANGE BARBUE. Briss. *tom. V. Voyez* MOUSTACHE.

MÉSANGE BLEUE.

Pl. enl. 3, *fig.* 2.

Briss. *tom. III, pag.* 544, *genre XLI.*

Bel. *hist. nat. desois. pag.* 369, *fig. pag.* 370.

Marenge, mésange bleue. Bel. *port. d'oif. pag.* 96.

La *mésange bleue* est un peu plus grosse que le *troglodyte* : sa longueur est de quatre pouces & demi du bout du bec à celui de la queue ; elle a sept pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent un peu par-delà la moitié de la longueur de sa queue ; la tête est couverte de plumes longues & un peu effilées que la *mésange* hérisse toutes les fois qu'elle est animée, ce qui arrive fort souvent : celles qui occupent le devant sont blanches, & cette couleur s'étend sur les côtés & en-arrière, elle entoure les plumes bleues qui couvrent le dessus & le derrière de la tête ; la gorge est noire & les joues sont blanches ; un trait bleu qui les borde par en-bas, remonte vers le bleu du derrière de la tête, auquel il se réunit ; le dessus du cou est d'un gris-blanc teint de bleuâtre ; le dos, le croupion & les plumes scapulaires sont d'un verd d'olive-clair ; les couvertures du dessus de la queue sont blanches ; le devant du cou, la poitrine & le dessous du corps sont d'un jaune pâle, excepté le milieu du ventre qui est blanc ; les petites couvertures du dessus des ailes sont bleues, les grandes le sont aussi du côté extérieur, mais elles sont cendrées du côté intérieur, & terminées de blanc, qui forme une bande transversale ; l'aile est cendrée en-dessous, bleuâtre en-dessus, avec quelques traits blancs à l'extrêmité de plusieurs pennes ; la queue est aussi bleuâtre, très-peu fourchue & les deux pennes les plus extérieures sont bordées de blanc en-dehors : le bec est noirâtre ; les pieds & les ongles sont d'un gris-bleuâtre.

La *mésange bleue* est très-commune dans nos campagnes, dans les vergers & les jardins ; elle se réfugie pendant l'hiver dans des trous d'arbre ou de mur pour y passer la nuit, & l'été la femelle y fait son nid, qu'elle compose, comme la grosse *mésange*, des matières les plus souples & les plus chaudes : on y trouve depuis douze jusqu'à vingt & vingt-deux œufs ; mais on croit que la *mésange bleue* ne fait qu'une ponte ; elle a lieu au mois d'avril ; la femelle abandonne très-aisément ses œufs pour peu qu'elle soit troublée : cependant lorsque ses petits sont éclos, elle les soigne avec beaucoup d'attention & elle les défend avec intrépidité. Ce petit oiseau est un de ceux de nos climats au plumage le plus agréablement nué & marqué des couleurs les plus brillantes ; il plaît aussi par sa vivacité, ses mouvemens pétulens, son air d'impatience & même par la violence de son emportement. En effet, la colère d'un être foible amuse & n'est qu'un objet plaisant ; il n'en est peut-être pas d'aussi colérique que notre petite *mésange* ; elle querelle tous les autres oiseaux ; elle chamaille avec ses compagnes ; elle crie, elle pince, elle mord quand on la prend ; elle fait beaucoup plus de mal qu'on ne le soupçonneroit, & elle se défend encore en expirant ; mais ce courage, qui n'auroit rien que de louable s'il n'étoit employé que pour sa défense, la rend souvent cruelle, & elle n'est pas la dernière à attaquer les autres oiseaux, quand elle trouve occasion de le faire avec avantage ; communément c'est la grosse *mésange* qui porte les premiers coups, & la *mésange bleue*, moins forte, mais non moins avide de sang & de chair, achève les petits oiseaux que la première a blessés & mis hors de combat. Mais lorsqu'elle n'a ni occasion d'être cruelle, ni que rien ne la contrarie, elle plaît, par son adresse, à percer le grain, par son attention à rôder autour d'une branche, par sa subtilité à profiter de tous les atômes qui peuvent lui convenir, par sa manière de fureter partout, & la gentillesse, ainsi que la promptitude de ses mouvemens. Ce seroit un très-joli oiseau à nourrir seul, ou avec ses semblables ; mais cette espèce de *mésange* vit peu de temps en cage & beaucoup moins que la *charbonnière* : il n'est guère probable que ce soit parce qu'elle s'y nourrit trop largement ; car au contraire elle y périt ordinairement fort maigre ; mais je crois plutôt que c'est faute d'une nourriture qui lui convienne : elle se fatigue à percer le grain ; le chenevis qu'on lui donne est un aliment qu'elle digère mal, qui lui coûte trop à tirer de la coque. J'ai nourri des *mésanges bleues* pendant près d'un an, jamais par-delà, en leur donnant du chenevis écrasé, des noix & des avelines coupées par morceaux, & de la pâtée avec *la viande hachée & le pain de pavot.* Mais des oiseaux aussi pétulens ne peuvent nécessairement s'accoutumer à un lieu étroit ; le défaut seul d'air & d'exercice suffiroit pour les faire périr, sans compter le manque d'insectes, qui sont le fond de leur nourriture.

Digitized by Google

MÉSANGE BLEUE (groſſe).

M. de Montbeillard parle de cette *méſange* d'après Aldrovande, qui l'a décrite ſur un deſſin colorié apporté parmi d'autres deſſins à Rome par certains voyageurs Japonois & préſentés au Pape. Mais M. de Montbeillard paroît perſuadé, comme Wilhugby l'étoit auſſi, que ces deſſins étoient des peintures de fantaiſie, repréſentant des oiſeaux imaginaires, ou du moins très-défigurés, & il ne parle de cette *méſange* que pour ne rien omettre de ce dont les auteurs ont fait mention. Je n'en dirai pas davantage ſur un deſſin qui repréſentoit un oiſeau dont l'enſemble avoit quelque raport à une *méſange*, avec des pieds noirs & trop petits pour appartenir à un oiſeau de ce genre, dont un bleu-clair coloroit les parties ſupérieures, un bleu-foncé les ailes & la queue, un beau blanc le deſſous du corps.

M. Briſſon décrit la groſſe *méſange bleue*, *tom. III*, *pag.* 548, & il dit, d'après Aldrovande, qu'on la trouve aux Indes orientales.

MÉSANGE CENDRÉE. BRISS. *tom. III*, *pag.* 549. *Voyez* CHARBONNIÈRE (petite).

MÉSANGE d'Amérique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 576. *Voyez* FIGUIER DES SAPINS.

MÉSANGE de la côte de Malabar. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II*, *pag.* 204, *pl.* 114, *fig.* 1.

Elle a cinq pouces huit lignes du bout du bec à celui de la queue; la tête & le dos d'un gris foncé; le croupion, la poitrine & le ventre couleur d'orpin rouge; le haut des ailes noir; quelques taches d'un rouge clair ſur le milieu des ailes; les grandes pennes mi-parties, ſuivant leur longueur, de rouge & de noir; les pennes latérales de la queue colorées comme les grandes des ailes & celles du milieu entièrement noires; l'iris rouge; le bec & les pieds noirs.

La femelle a, en général, des couleurs moins vives & le deſſous du corps rouſſeâtre: elle reſſemble d'ailleurs au mâle. *Genre XLI.*

MÉSANGE de l'Amérique A GORGE JAUNE. CATESB. *Voyez* MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE.

MÉSANGE DE MARAIS. BRISS. *tom. III*, *pag.* 555. *Voyez* CHARBONNIÈRE (petite).

MÉSANGE de Nanquin. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II*, *pag.* 205, *pl.* 114, *fig.* 2.

Elle eſt de la grandeur à-peu-près de la *méſange groſſe charbonnière*: elle a la tête, le derrière du cou, le dos, le haut des ailes d'un gris-verdâtre, lavé de jaune ſur le ſommet de la tête; une bande tranſverſale blanche ſur chaque joue; le devant du cou & la poitrine d'un jaune d'orpin, un peu rembruni; le ventre jaunâtre; les côtés brunâtres; les pennes les moins longues de l'aile griſes à leur origine, enſuite d'un jaune d'orpin & noires dans le reſte de leur longueur; ce qui forme une barre jaune ſur chaque aile: les grandes pennes des ailes, du côté extérieur, d'une couleur mordorée, qui s'éclaircit peu-à-peu & devient jaune à l'extrêmité des pennes; les deux du milieu de la queue d'un gris-verdâtre, terminées de blanc; les latérales noires. *Genre XLI.*

MÉSANGE de Pologne. *Voyez* REMIZ.

MÉSANGE de Virginie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 575. *Voyez* MÉSANGE A CROUPION JAUNE.

MÉSANGE (petite) du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II*, *pag.* 206, *pl.* 115.

Elle n'eſt guère plus groſſe que le *troglodyte*; la tête, le cou, le dos, le ventre & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-cendré clair; les pennes des ailes ſont noires, bordées de blanc: la queue eſt doublée de cette dernière couleur, & elle eſt noire en-deſſus; l'iris eſt rouge; le bec & les pieds ſont noirs.

Elle place ſon nid dans les buiſſons les plus épais, le conſtruit d'une ſorte de coton & lui donne la forme d'une bouteille écraſée, à cou court & étroit; le nid tient par cette partie à une branche à laquelle il eſt ſuſpendu; ſur le côté il a une poche où le mâle ſe tient; lorſque la femelle s'éloigne, le mâle, avant de la ſuivre, rapproche par quelques coups d'aile les orifices du cou où eſt l'ouverture en-deſſus & couvre ainſi les œufs & les petits pendant qu'il eſt abſent avec ſa femelle. *Genre XLI.*

MÉSANGE du Languedoc. *Pl. enl.* 708, *fig.* 1. *Voyez* PENDULINE.

MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE.

Méſange griſe de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 563, *genre XLI.*

Méſange de l'Amérique *à la gorge jaune*. CAT. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 62.

Sa longueur eſt d'un peu plus de cinq pouces; ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de ſa queue; elle a le ſommet de la tête noir; les petites plumes placées ſur le devant, près la baſe du bec, jaunes; le derrière de la tête, du cou & tout le deſſus du corps gris; la gorge & le devant du cou d'une belle couleur jaune, ſéparée du gris des parties ſupérieures par une bande noire; la poitrine & le reſte du deſſous du corps blancs, avec quelques mouchetures noires ſur les côtés; deux bandes tranſverſales blanches ſur les ailes, qui ſont d'un gris-brun; les pennes de la queue noires, & les latéralesblanches du côté intérieur; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle n'a ni jaune ſur aucune partie, ni trait noir ſur les côtés du cou comme le mâle.

Cette eſpèce eſt fort commune à la Caroline.

MÉSANGE GRISE de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 563. *Voyez* MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE.

MÉSANGE HUPPÉE.

Pl. enl. 502, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 558, *genre XLI.*

Elle reſſemble à la *méſange bleue* par la groſſeur, mais elle en diffère & des autres oiſeaux de ſon genre

Digitized by Google

par une huppe étagée qui orne le ſommet de ſa tête, revêtu de plumes noires bordées de gris-blanc; les plus longues plumes de cette huppe élégante ſont placées en arrière & au centre; elles ont huit lignes & demie de long; les plumes antérieures & les latérales vont en diminuant par degrés; les joues ſont blanchâtres; il y a derrière l'œil, de chaque côté, un trait noir tranſverſal qui remonte vers l'occiput, ſe réunit à une bande de la même couleur, courbée en arc, qui deſcend par-deſſous les joues ſous la gorge & s'y épanouit, ainſi que ſur le devant du cou; la poitrine, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont blanchâtres; les côtés ſont rouſſeâtres; la partie ſupérieure du cou & le deſſus du corps ſont d'un gris lavé de rouſſeâtre; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre en-dedans & de rouſſeâtre en-dehors; celles de la queue ſont griſes, nuées ſur le bord extérieur de rouſſeâtre; le bec eſt noirâtre; les pieds ſont gris-bleuâtre; les ongles gris.

Cette jolie *méſange* ne fréquente pas nos campagnes; on la trouve cependant en Normandie, & M. Linné la compte au nombre des oiſeaux de la Suède: elle ſe plaît dans les friches & les lieux ſolitaires abondans en genevriers, ſur leſquels elle a coutume de ſe percher; on dit qu'elle en contracte une odeur aromatique, ce qui ne ſe conçoit pas facilement, à moins qu'elle ne vive des bayes de cet arbuſte: on prétend auſſi qu'elle ne ſurvit pas à la perte de ſa liberté; mais ſon hiſtoire eſt en général peu connue.

MÉSANGE HUPPÉE de Cayenne. *Voyez* ROITELET-MÉSANGE.

MÉSANGE HUPPÉE de la Caroline.

BRISS. *tom. III, pag.* 561, *genre XLI.*

CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 57.

Elle eſt à-peu-près de la taille de notre groſſe *méſange*; les plumes placées ſur le devant de la tête ſont noires; le reſte du deſſus de la tête, le deſſus du cou, le dos & le croupion ſont d'un gris-foncé; la même teinte s'étend ſur les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes & de la queue; les joues, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc lavé d'une teinte rougeâtre; les ailes & la queue ſont d'un gris-foncé; le bec eſt noir; les pieds & les ongles d'un gris-bleuâtre; les plumes du ſommet de la tête paſſent un peu les autres en longueur, & quand l'oiſeau les relève, elles forment une huppe terminée en pointe: on la trouve à la Virginie & à la Caroline.

MÉSANGE JAUNE. CATESB. *tom. I, pag.* 63, *pl.* 63. *Voyez* FIGUIER BRUN & JAUNE.

MÉSANGE NONETTE. *Voyez* CHARBONNIÈRE.

MÉSANGE-PINÇON. CATESB. *tom. I, pag.* 64, *pl.* 64. *Voyez* FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

MESSAGER.

Pl. enl. 721. *Voyez* SECRETAIRE.

MÉSINGLE. *Voyez* MÉSANGE (groſſe.)

MÉTIS.

C'eſt le produit de deux eſpèces différentes; comme du *ſerin* & du *chardonneret*, par exemple. Les oiſeaux de même genre & même des oiſeaux de genres différens, mais qui ont beaucoup de raports, réduits à des compagnes étrangères, produiſent ſouvent des *metis*. On n'a pas bien prouvé encore que les *metis* ſoient féconds & que leur race puiſſe ſe propager; c'eſt un fait d'ornithologie qu'on peut au moins regarder comme problématique.

MÉTHODE.

Les *méthodes* ont été imaginées pour faciliter & abréger l'étude; elles conſiſtent à partager & diviſer les oiſeaux en différentes ſections; les diviſions qu'on en fait ſont fondées ſur des traits de reſſemblance & la conformité entre des parties extérieures. Ces raports entre les oiſeaux ſont ce qu'on nomme *caractères*. Les caractères doivent être faciles à ſaiſir, tirés de parties apparentes & qui ne ſoient point ſujettes à varier, mais qui ayent une forme conſtante. Tels ſont le bec & les pieds; c'eſt par cette raiſon que la plupart des auteurs ont rédigé les *méthodes* qu'ils ont propoſées, d'après la forme du bec & d'après celle des pieds; les caractères qui ſont communs à un grand nombre d'oiſeaux, ſervent à établir les diviſions les plus générales, & ceux qui ne conviennent qu'à un petit nombre, fourniſſent les dernières diviſions, ou celles qui ſont les plus reſtreintes; ainſi, avoir les *jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, ou les jambes nues & dégarnies de plumes à quelque diſtance du talon & un peu au-deſſus, avoir les doigts ſéparés, ou réunis par des membranes*, ſont des caractères qui appartiennent à un grand nombre d'oiſeaux, & d'après leſquels on peut établir des diviſions générales; mais avoir le bec de telle ou telle forme particulière, les doigts plus ou moins réunis par des membranes entières, ou des membranes partielles, par des membranes ſimples ou feſtonnées, &c. ſont des caractères qui ne conviennent qu'à certains oiſeaux, & d'après leſquels on peut établir des diviſions plus limitées & plus circonſcrites.

Une bonne *méthode* eſt celle dans laquelle on admet aſſez de diviſions pour que l'étude ſoit facile, pour que l'intelligence & l'application de la *méthode* ſoient aiſées; ſi les diviſions ſont trop nombreuſes, la *méthode* devient compliquée & manque ſon but; ſi elles ne ſont pas aſſez nombreuſes, la *méthode* n'éclaire pas aſſez le ſujet & elle n'abrége pas l'étude; les *méthodes* procurent encore les mêmes avantages ou ſont ſuſceptibles des mêmes reproches, ſuivant que leurs auteurs emploient des caractères ſimples, faciles à indiquer & à connoître, apparens & ſenſibles, ou compliqués, obſcurs dans l'énoncé qu'ils en font, difficiles à déterminer, à indiquer & à connoître, peu apparens, qui exigent des recherches & ne peuvent pas être ſaiſis au premier coup-d'œil.

L'avantage

Digitized by Google

L'avantage des *méthodes* eſt de faciliter l'étude & d'abréger le temps ; c'eſt une manière de dreſſer, d'après certains ſignes apparens, un catalogue fait de manière que pour trouver ſi un objet y eſt compris, il ſuffit de parcourir une partie de ce catalogue ſans le ſuivre du commencement à la fin, comme on ſeroit contraint de le faire par le défaut de *méthode ;* en ſuivant cette comparaiſon, c'eſt la même choſe qui arrive par raport au catalogue d'une bibliotheque ; s'il eſt partagé d'après la forme des livres, au premier aſpect de celui qu'on a ſous les yeux, on voit tout d'un coup dans quelle portion du catalogue il le faut chercher, & l'on trouvera ce qui y eſt dit au ſujet de ce livre ; mais ſi le catalogue eſt ſans diviſion, il faudra le plus ſouvent le parcourir en grande partie, ou tout entier, pour trouver l'article concernant le livre au ſujet duquel on veut le conſulter. Les *méthodes* ne ſont donc que des catalogues dreſſés de façon qu'à l'inſpection des objets on trouve facilement & promptement s'ils ſont portés ſur le catalogue, & ce qui y eſt dit à leur ſujet.

On parle ſouvent de *méthode naturelle*, c'eſt-à-dire, d'une *méthode* qui préſente les objets dans l'ordre où l'on ſuppoſe que la nature les a rangés ; mais outre qu'une pareille *méthode* doit être fondée ſur tous les raports poſſibles, tant internes qu'externes, & que par conſéquent elle ſeroit le réſultat de la ſcience & non un moyen d'en abréger l'étude ; outre de plus qu'une ſemblable *méthode* n'a pas encore été préſentée par raport aux oiſeaux, il paroît très-douteux qu'il y ait une *méthode* naturelle ; les diviſions ſont des points d'apuis pour notre foibleſſe ; nous avons beſoin de partager les objets pour les conſidérer ; mais il n'eſt pas probable que la nature, qui peut embraſſer du même coup-d'œil l'enſemble & les détails de ſes productions, les ait grouppés à notre manière, qu'elle ait formé ſon plan ſur des coupes & des diviſions : elle l'a conçu & exécuté d'un ſeul trait, & c'eſt ne pas ſe former une idée juſte de ſon pouvoir, que de lui prêter la foibleſſe de nos vues.

Non-ſeulement il eſt probable qu'il n'exiſte pas de *méthode* naturelle, mais même nos *méthodes* artificielles ſont inutiles pour l'homme conſommé dans la ſcience ; il diſtingue & reconnoît les objets au premier aſpect par l'habitude de les voir & de les comparer, non par quelques traits iſolés ſeulement, mais ſous tous les raports & dans leur enſemble ; cependant les *méthodes* n'en ſont pas moins néceſſaires pour faciliter l'étude en faveur des commençans & pour abréger leur temps ; enſorte qu'à la faveur de ces moyens ingénieux ils peuvent, en un eſpace de temps aſſez court, acquérir des connoiſſances auxquelles ils ne ſeroient parvenus, privés de l'aide des *méthodes*, qu'en employant un grand nombre d'années à les acquérir ; enfin les *méthodes* ſont un moyen de connoître facilement & promptement les objets en les jugeant d'après l'extérieur, de les ſéparer, & de les diſtinguer les uns des autres ; première notion néceſſaire avant de parvenir à des connoiſſances plus profondes, & qui n'en eſt que la route, mais par laquelle il faut néceſſairement paſſer ; & cette première notion, très-longue à acquérir ſans les *méthodes*, ne conſomme que peu de temps lorſqu'on les employe ; ce qui eſt un argument ſuffiſant de leur utilité & de leur néceſſité. Un ouvrage pourroit donc être excellent, renfermer ſur un objet toutes les connoiſſances acquiſes, & parce qu'il manqueroit de *méthode*, c'eſt-à-dire, de points d'appuis ſur leſquels notre mémoire ſe repoſe, & à la faveur deſquels elle nous rappelle les connoiſſances répandues dans l'ouvrage, il n'ouvriroit à ceux qui étudieroient la ſcience qu'une carrière longue & pénible, au lieu que le même ouvrage, à la faveur d'une *méthode*, les conduiroit en peu de temps au point de doctrine & de ſavoir dont la ſcience eſt ſuſceptible.

Les *méthodes* ne préſentent donc pas les objets dans l'ordre & la ſérie ſous leſquels la nature les a peut-être rangés, mais elle les offre dans un ordre conforme à notre manière de les voir, de les comparer & de les diſtinguer, & leur but, qu'elles rempliſſent, eſt d'épargner le temps & d'abréger l'étude de la nomenclature, ſi faſtidieuſe, ſi peu importante en elle-même, pour nous laiſſer promptement libres de nous livrer à des occupations plus utiles & plus ſatisfaiſantes.

MEUNIER (le).

Perroquet meûnier de Cayenne. *Pl. enl.* 861. *Voyez* CRIK POUDRÉ.

Depuis la rédaction de l'article du *crik poudré* j'ai eu occaſion d'obſerver deux *perroquets* qui m'en paroiſſoient des variétés ; j'ai reçu le premier de Cayenne ; il n'en diffère que parce qu'il a un peu moins de blanc mêlé au verd du deſſus du corps & qu'il eſt varié ſur cette partie, ainſi que ſur les ailes, de quelques plumes jaunes ; il y a apparence que c'eſt un *meûnier tapiré*.

Je n'ai jamais vu le ſecond qu'une ſeule fois, & je ne ſçai de quel pays il eſt ; je le tiens d'un oiſelier chez lequel il mourut ; il eſt un peu plus grand que le *meûnier ;* il a moins de cette pouſſière blanche qui ſalit les plumes du premier ; toutes les ſiennes ſont terminées par un trait d'un brun-foncé, fort étroit ; ſes joues & ſa gorge ont une teinte de violet ; le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont confuſément variés de plumes vertes & de plumes d'un rouge pâle & ſombre ; le bec eſt noirâtre à la pointe de la mandibule ſupérieure : du reſte, les dimenſions, l'habitude de tout le corps & quelques nuances blanchâtres ſur les plumes, me le font raporter au *meûnier*, plutôt qu'à tout autre *perroquet*, mais en le regardant cependant comme une eſpèce différente. *Genre LIII.*

MEUNIERE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

MEZY. *Voyez* CRESSERELLE.

Digitized by Google

MIAULLE (grande.) *Voy.* MOUETTE CENDRÉE (grande.)

MIAULLE (petite.) *Voyez* MOUETTE CENDRÉE (petite.)

MILAN.

Pl. enl. 422.

Milan royal. BRISS. *tom. I, pag.* 414, *pl.* XXXIII, *genre* VIII.

Idem. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 129, *fig. p.* 130.

Milan; ecouffe, huan, eſcouſle. BEL *port. d'oiſ. pag.* 21.

Chauche-poule ou *choche-poule* en Champagne, ſuivant Salerne;

Milvus en Latin;

Milvio, nibio, niggo, poyana en Italien;

Milano en Eſpagnol;

Wy, weye, weiher, henner-geyerac en Allemand;

Kania en Polonois;

Glada en Suédois;

Kite, glead, puttock, &c. en Anglois.

Le *milan* eſt un *oiſeau de proie* qui paſſe pour lâche & ignoble, quoiqu'il ſoit *oiſeau de haut vol;* il n'eſt ſuſceptible d'aucune éducation, & n'eſt connu en fauconnerie que par la chaſſe que lui donnent les oiſeaux qui ſont dreſſés; il fuit devant l'*épervier*, beaucoup plus petit que lui; il ſe perd dans les nues pour éviter ſa pourſuite, juſqu'à ce que cet ennemi actif, ſuppléant à la force, par le courage, l'atteigne & le ramène à terre vaincu, ſans avoir entrepris de ſe défendre; c'eſt parce que ce vol étoit autrefois d'uſage & un divertiſſement que prenoient nos princes, qu'on a donné au *milan* l'épithète de *royal*, qui n'eſt que flétriſſante pour lui. Il a deux pieds du bout du bec à celui de la queue; il ne pèſe guère que deux livres & demie, & il a près de cinq pieds de vol; ſon bec n'eſt inférieur à celui des *oiſeaux de proie* les plus courageux, ni par la forme, ni par les dimenſions; mais ſon pied n'a pas deux pouces de long; n'eſt-ce pas cette différence ſi grande entre le pied du *milan* & celui des autres oiſeaux de proie, qui en met une ſi grande dans leurs habitudes; qui de celui-ci, conformé d'ailleurs pour être courageux & entreprenant, en fait un oiſeau lâche & puſillanime? La ſerre eſt la première arme des oiſeaux; c'eſt celle dont ils frappent, arrêtent, ſaiſiſſent, retiennent & enlèvent leur proie; c'eſt donc néceſſairement la meſure de leur courage, parce que c'eſt celle de leurs facultés, & le *milan* n'eſt lâche que parce qu'il eſt mal armé. De quelle reſſource peuvent être la force & la maſſe contre une arme acérée, adroitement maniée? Elles offrent plus de priſe aux coups, ſans en mettre à l'abri. En écrivant l'hiſtoire du *milan*, nous pouvons le plaindre, mais n'en faiſons pas la ſatyre; ſi l'on y fait attention, on trouvera que les qualités & les défauts, ſont toujours, dans les animaux, le produit néceſſaire des facultés, & que l'organiſation en décide. C'eſt elle qui met en fuite le *milan* mal armé, à la ſerre courte, peu flexible, devant l'*épervier* qui l'atteint de loin avec une arme ſouple & qui ſe prête à tous les mouvemens; le courage eſt l'effet de la confiance ſage dans des forces qu'on ſe connoît & la témérité de la confiance vaine dans des forces qu'on n'a pas. L'animal que l'inſtinct conduit, ſous la main de la nature, eſt courageux s'il a lieu de l'être, mais il ne ſçauroit être téméraire; c'eſt un produit de notre vanité, qui eſt au-deſſus des animaux. Sans pouſſer cependant plus loin l'apologie du *milan*, continuons de l'examiner: il ſe diſtingue de tous les autres oiſeaux de proie par un caractère particulier; les plumes du milieu de la queue ſont les plus courtes; les paires latérales vont ſucceſſivement en augmentant de longueur, & les pennes externes de chaque côté ſont les plus longues; la queue eſt très-fourchue. Ce caractère ſeul ſuffiroit pour faire reconnoître le *milan;* je n'entrerai pas, par cette raiſon, dans une deſcription détaillée de ſon plumage; ſa couleur dominante eſt une nuance grisâtre ſur certaines parties, rouſſeâtres ſur les autres, marquée de taches brunes oblongues dans le ſens des plumes; les cinq premières grandes pennes des ailes ſont noires; les autres ſont brunâtres; celles de la queue ſont rouſſes, terminées de blanchâtre; les plumes de la tête, de la gorge & du haut du cou ſont longues & étroites: le bec eſt brunâtre, noir à ſa pointe; les pieds ſont jaunes, les ongles noirs.

Le *milan royal* n'eſt pas commun aux environs de Paris; mais on le trouve très-fréquemment dans la Franche-Comté, le Dauphiné, l'Auvergne & tous les pays voiſins des montagnes.

Les *milans* font leur nid ordinairement dans des trous de rochers & quelquefois ſur les arbres des forêts qui tombent de vétuſté; leur ponte n'eſt que de deux œufs; ils ſont blanchâtres, tachetés de jaune-ſale: ces oiſeaux ne donnent la chaſſe qu'aux *mulots*, aux plus petits oiſeaux ou aux jeunes des eſpèces plus fortes; à leur défaut, ils ſe rabattent ſur les reptiles, les *ſauterelles* mêmes, le poiſſon mort jetté ſur le rivage par le flot, & quelquefois ſur la charrogne; ils ne craignent pas d'approcher des lieux habités, & ils enlèvent beaucoup de jeunes *poulets;* mais la réſiſtance de la *poule* ſuffit pour les prévenir s'ils n'ont pas enlevé leur proie ſans être découverts; de même qu'ils n'attaquent pas parce qu'ils ſont mal armés, ils ne craignent pas d'approcher des lieux habités, parce qu'ils ſentent la facilité qu'ils ont d'échapper au danger à la faveur de leurs longues ailes; il n'y a pas d'oiſeau qui ait le vol plus aiſé & plus rapide; les ailes étendues & immobiles, dirigeant tous ſes mouvemens par ceux de ſa queue, le *milan* s'élève ſans effort juſqu'à diſparoître dans les nues; il deſcend comme s'il gliſſoit ſur un plan incliné, & toujours maître de ſon vol, qu'il dirige à ſon gré, il le précipite, le rallentit, s'élance, ou demeure ſuſpendu au même point, ſuivant les circonſtances. Sa vue perçante répond à la facilité de ſon vol; ſouvent il voit, il

Digitized by Google

épie ſa proie & fond deſſus d'un point d'où nous ne pourrions le découvrir, & ces avantages qu'il a au-deſſus des autres oiſeaux de proie, balancent les défauts de ſa ſerre ſans les racheter; l'eſpèce eſt répandue dans toutes les contrées de l'Europe.

MILAN de la Caroline.

BRISS. *tom. I, pag.* 418.

Epervier à queue d'hirondelle. CATESB. *tom. I, pag.* 4, *pl.* 4.

Cet oiſeau eſt du VIIIe genre & très-remarquable par la forme, la longueur de ſa queue & la petiteſſe au contraire de ſes jambes: il a deux pieds du bout du bec à celui de la queue; elle eſt longue de treize pouces, étagée & fourchue; la plume la plus extérieure de chaque côté eſt plus longue de huit pouces que les deux du milieu; les autres ſe racourciſſent à proportion de l'extérieur vers le centre: les ailes ont quatre pieds d'étendue & atteignent, étant pliées, aux deux tiers de la queue: tout le plumage eſt d'un blanc éclatant, excepté les ailes dans leur entier, la queue & le croupion qui ſont d'un noir changeant & pourpré: le bec eſt noir; les jambes ſont exceſſivement courtes; j'en ignore la couleur qui paroît brunâtre ſur l'animal deſſéché. M. Catesbi dit que ces oiſeaux volent long-temps à la manière des *hirondelles*, & qu'ils prennent en volant des inſectes dont ils ſe nourriſſent; qu'ils donnent auſſi la chaſſe aux *lézards* & aux *ſerpens*, ce qui leur a fait donner le nom d'*éperviers à ſerpens*: il croit qu'ils ſont de paſſage à la Caroline où il n'en a jamais vu en hiver. La deſcription & la figure qu'il nous a données de cet oiſeau ſont fort exactes; mais il eſt étonnant qu'il ne l'ait pas reconnu pour un *milan*, & qu'il ne l'en ait pas rapproché, comme l'ont fait Mrs Briſſon & de Buffon; il ſe trouve auſſi à la Louiſiane, d'où je l'ai reçu, mais ſans qu'on m'ait appris s'il n'y eſt que de paſſage comme à la Caroline.

MILAN ÉTOLIEN. *Voyez* MILAN NOIR.

MILAN NOIR.

Pl. enl. 472.

BRISS. *tom. I, pag.* 413, *genre VIII.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 131.

Idem. *Port. d'oiſ. pag.* 22.

Il eſt plus petit que le *milan royal;* il en diffère principalement en ce qu'il n'a pas la queue fourchue; le fond de ſon plumage eſt le même, mais les nuances en ſont plus rembrunies & le brun-noirâtre y domine davantage; la queue eſt brune en-deſſus & blanchâtre en-deſſous; le bec eſt noir; les pieds jaunes. Il n'eſt qu'oiſeau de paſſage dans nos contrées; il niche en Allemagne & ſe retire en automne dans les pays méridionaux. Belon a été témoin du paſſage des *milans noirs*, d'Europe en Egypte à l'automne, & de leur retour au printemps. Suivant Aldrovande le *milan noir*, quoique plus petit que le *milan royal*, eſt plus fort & plus agile; comme il a les pieds moins courts & plus déliés, cette remarque d'Aldrovande confirme ce que j'ai dit à l'article du *milan royal* ſur la lâcheté imputée à cet oiſeau.

Le *milan noir* eſt le *milan étolien* d'Ariſtote.

MILAN ROYAL. BRISS. *tom. I, pag.* 414. *Voyez* MILAN.

MILOUIN.

Pl. enl. 803.

BRISS. *tom. VI, pag.* 384, *pl. XXXV, fig.* 1, *genre VII.*

Cane à la tête rouſſe. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 98.

Le *milouin* eſt un peu plus petit que le *canard* domeſtique; il eſt d'une forme courte & ramaſſée; ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces; ſon vol de deux pieds deux pouces; il a la tête, la gorge & les deux tiers de la longueur du cou d'un beau marron; le bas du cou, le haut de la poitrine, des côtés & du dos de couleur de ſuie, mêlée ſur la poitrine de gris-blanc qui borde le bout des plumes; le reſte du dos rayé en zigzags de brun & de gris-blanc, ainſi que les plumes ſcapulaires; le bas de la poitrine & le haut du ventre, d'un gris-blanc clair, rayé en zigzags de lignes tranſverſales griſes peu apparentes; le croupion & le haut des jambes bruns, rayés de gris; les couvertures de la queue noirâtres; les couvertures du deſſus des ailes tachetées de gris-blanc ſur cendré; les grandes, les plus éloignées du corps d'un cendré-brun; les neuf premières pennes des ailes ſont de cette même couleur; les neuf ſuivantes ſont cendrées & bordées de blanc par le bout & du côté extérieur; les quatre plus proches du corps ſont de la même couleur que les ſcapulaires; les pennes de la queue ſont d'un cendré-brun; le demi-bec ſupérieur eſt d'un cendré-bleuâtre, l'inférieur eſt noir; les pieds ſont de couleur de plomb, les ongles noirâtres.

Les *milouins* nous viennent des pays du nord en automne, comme les autres eſpèces de *canards;* je les ai vus pendant tout l'hiver aſſez abondamment aux marchés de Paris. Suivant les obſervations de M. Hébert, citées par M. le comte de Buffon, c'eſt l'eſpèce de *canards* la plus nombreuſe après celle du *canard ſauvage;* ils arrivent par troupes de vingt à quarante; ils volent en formant un peloton ſerré; ils ſont difficiles à approcher, & ils ne fréquentent que les grands étangs.

Le *milouin* ſe retrouve en Amérique & a été envoyé de la Louiſiane. C'eſt ce *milouin* que M. Briſſon a décrit, *pag.* 390, ſous le nom de *milouin du Mexique.*

Le même auteur parle, d'après Aldrovande, d'une variété qu'il appelle *milouin noir.* Le dos, le croupion, la queue ſont noirâtres; la poitrine & le ventre ſont variés de cendré & de noirâtre; les ailes ſont mêlées de noir & de blanc; le reſte eſt à-peu-près comme dans le *milouin ordinaire.*

MILOUIN du Mexique. BRISS. *tom. VI, pag.* 390. *Voyez* MILOUIN.

MILOUIN NOIR. *Voyez* MILOUIN.

Digitized by Google

MILLOUINAN.

Pl. enl. 1002.

Ceſt une eſpèce nouvelle ; elle a été trouvée en Picardie, & n'étoit cependant pas connue ; il y a apparence qu'elle n'approche que rarement de nos contrées.

Le *millouinan* eſt de la taille du *milouin*. « Il a, » dit M. le comte de Buffon, la tête & le cou » recouverts d'un grand domino noir à reflets » verd-cuivreux, coupé en rond ſur la poitrine & » le haut du dos ; le manteau eſt joliment ouvragé » d'une petite hachure noirâtre, courant légère- » ment dans un fond gris de perle ; deux pièces » du même ouvrage, mais plus ſerré, couvrent » les épaules ; le croupion eſt travaillé de même ; » le ventre & l'eſtomac ſont du plus beau blanc ; » on peut remarquer ſur le milieu du cou l'em- » preinte obſcure d'un collier roux ; le bec du » *millouinan* eſt moins long & plus large que ce- » lui du *milouin* ». La même eſpèce a été apportée de la Louiſiane. *Genre CVII.*

MINISTRE.

C'eſt le nom que nos oiſeliers donnent à un oiſeau de la groſſeur du *ſerin*, dont tout le plumage eſt d'un bleu-violet ſur un fond noir qui lui ſert de baſe ; les grandes pennes des ailes & celles de la queue ſont noires, bordées largement du même bleu-violet qui colore le reſte du plumage ; la teinte eſt beaucoup plus foncée, plus nette & tire davantage ſur le violet, à la gorge & ſur la partie antérieure du cou ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont bruns. La femelle eſt variée de noir, de brun & de griſâtre, comme notre *linotte* à laquelle elle reſſemble beaucoup ; le mâle a deux mues par an, & dans l'un de ſes deux plumages il ne diffère pas de ſa femelle. Feu Château père, oiſelier, a eu pluſieurs fois le *miniſtre* & ne l'a jamais conſervé longtemps ; il le nourriſſoit de millet & de graine d'alpiſte.

Cet oiſeau a beaucoup de raports avec celui que Catesby appelle *linotte bleue*, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 45, & que M. Briſſon nomme *tangara bleu de la Caroline*, *tom. III*, *pag.* 13. La reſſemblance eſt ſi grande entre ces deux oiſeaux que je ne doute pas que M. Briſſon, qui ne s'eſt décidé ſur le genre de l'oiſeau, ſans l'avoir vu, que d'après la figure donnée par Catesby, n'ait été induit en erreur. Je regarde le *miniſtre*, la *linotte bleue* de Catesby, le *tangara bleu de la Caroline* de M. Briſſon, comme une ſeule & même eſpèce du XXXIIIe genre, ou de celui du *moineau*.

MINOR (petit) ou MINO. Edw. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 17. *Voyez* Mainate des Indes orientales.

Minor ou Mino (grand). Edw. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 17. *Voyez* Mainate des Indes orientales.

MITTEK.

Cet oiſeau eſt fort peu connu ; M. le comte de Buffon n'en parle que d'après les relations du Groënland, dans leſquelles on lui donne le nom de *poule d'eau*.

« Le mâle a le dos & le cou blancs, le ventre » noir & la tête tirant ſur le violet ; les plumes » de la femelle ſont d'un jaune mêlé & bordé » de noir, de manière à paroître griſes de » loin ».

Les *mitteks* ſont fort nombreux dans le Groënland ſur-tout en hyver ; d'où l'on peut inférer qu'ils deſcendent des régions les plus froides ; ils vivent de coquillages qu'ils vont pêcher ſur le rivage pendant le jour, & ils paſſent la nuit à l'abri des haies & des brouſſailles ; ils volent rarement ſur la terre, à moins que le vent ne les y pouſſe ; mais ils ſuivent au vol les ſinuoſités & les détours de la côte, & des détroits entre les îles ; lorſque le vent les porte vers la terre, on les tire de deſſus quelque pointe avancée, & l'on va en canot relever les individus tombés à la mer.

MITELÈNE de Provence.

Pl. enl. 656, *fig.* 2.

C'eſt un *ortolan* à-peu-près de la groſſeur du nôtre. Je ne le connois que par la planche enluminée qui le repréſente, & par ce que M. de Montbeillard a écrit à ſon ſujet.

Il a les parties ſupérieures variées de noir & de brun ; deux bandes tranſverſales, blanchâtres ſur les ailes ; une bande d'un brun-roux vers le haut de l'aile, & les petites couvertures d'un gris-blanc, pointillé de noir ; les pennes moyennes des ailes noires bordées de brun ; les grandes noirâtres ; les joues jaunâtres coupées par trois raies longitudinales noirâtres, placées à égale diſtance les unes des autres ; le croupion d'un brun-rouſſeâtre ; les deux pennes du milieu de la queue noires, bordées de brun-foncé ; les latérales noirâtres bordées de gris-blanc ; la poitrine rouſſeâtre ; le reſte du deſſous du corps blanchâtre, le bec noirâtre, les pieds bruns. Cette deſcription eſt copiée d'après la planche enluminée.

M. de Montbeillard nous apprend que le *mitilène* ne commence à chanter qu'au mois de juin ; qu'il n'eſt pas commun ; qu'on le nomme en Provence *chic de mitilène* ou ſimplement *chic*, d'après ſon cri ; que c'eſt un oiſeau farouche ; que par ſes cris répétés à l'approche des oiſeaux de proie, il avertit les autres oiſeaux ; que les habitans de Metelin, qui eſt l'ancienne Lesbos, tirent partie de cet inſtinct, qu'ils nourriſſent en cage dans les baſſecours, l'oiſeau qui en eſt pourvu & dont le cri, en donnant à temps l'alarme aux *poules* & aux autres oiſeaux, leur procure la facilité de ſe ſauver. *Genre XXXV.*

MOINEAU.

Ce terme peut être pris dans une acception générique ou une acception individuelle. Je le conſidérerai dans cet article ſous le premier point de vue.

Les *moineaux* ont quatre doigts tous ſéparés, trois devant, un derrière.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon.

Digitized by Google

Le bec en cône racourci ; la pointe du cône groſſe & courte.

Les deux mandibules droites & entières, ou ſans échancrure.

La baſe du bec beaucoup moins large que la tête.

Les trois derniers caractères diſtinguent les *moineaux*, le premier de tous les oiſeaux à bec mince & effilé ; le ſecond, des *tangaras ;* le troiſième, des *gros-becs*. On peut ajouter à ces caractères généraux que les *moineaux* ſont tous au-deſſous de la taille médiocre ; que le fond de leur nourriture ſont les grains, quoiqu'ils aient auſſi du goût pour différens fruits, pour la verdure & les inſectes : il y a dans ce genre un aſſez grand nombre d'eſpèces qui ont un chant agréable ; il y en a peu qui ſoient oiſeaux de paſſage, ce qui vient de ce que pouvant vivre de diverſes ſubſtances & principalement de grains, ces oiſeux n'éprouvent pas de diſette dans certains temps, comme ceux qui ne peuvent ſubſiſter que d'une ſeule ſorte d'alimens, & ceux ſur-tout qui ne ſe nourriſſent que d'inſectes ; ce ſont encore par les mêmes raiſons, entre les petits oiſeaux, ceux qu'il eſt le plus facile de nourrir en cage & de tranſporter d'un pays à un autre ; ils s'accoutument en général, ſans beaucoup de peine, à l'état de captivité, & c'eſt ſans doute auſſi parce que nous rempliſſons plus facilement, dans cet état, leurs beſoins, que nous ne le faiſons par raport aux autres oiſeaux.

Il ne faut pas perdre de vue, en donnant le nom *générique* de *moineau* à tous les oiſeaux qui ont les mêmes caractères que le *moineau* proprement dit, ou le *moineau-franc*, qu'ils n'ont avec lui d'autres raports que ceux qui les réuniſſent ſous un même genre, qui eſt le XXIIIe de la méthode de M. Briſſon.

MOINEAU.

Moineau-franc. Pl. enl. 6 & 55, *fig.* 1.

Moineau-franc. BRISS. *tom. III, pag.* 72, *genre XXXIII.*

Moineau de ville. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. page* 361, *fig. pag.* 362.

Moineau, moucet, moiſſon, paiſſe, paſſereau, paſſerat. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 92.

Paſſer domeſticus en Latin ;

Paſſera en Italien ;

Paxaro en Eſpagnol ;

Spartz, huſſ-ſpar, &c. en Allemand ;

Taetting, graoſparf en Suédois ;

Sparrow, houſe-ſparow, common houſe-ſparow en Anglois ;

Suivant M. de Salerne.

Paſſeron en Provence ; *paſſière* en Saintonge ; *paſſerat* en Guienne ; *parat* en Languedoc ; *pierrot* & *moinet* en Picardie ; *pierrot* à Paris ; *paiſſe, paiſſerelle* à Nantes ; *gros pillery, guillery* en baſſe-Normandie.

La longueur du *moineau* priſe du bout du bec à celui de la queue eſt de cinq pouces dix lignes ; il a huit pouces huit lignes de vol ; ſes aiſes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue ; il eſt généralement ſi connu, qu'il n'a pas beſoin d'être décrit ; je remarquerai ſeulement qu'il a le ſommet de la tête & les joues cendrées, la gorge & le devant du cou couverts de plumes noires, bordées de cendré par le bout ; que le tour des yeux & l'eſpace compris entre l'œil & le bec ſont noirs ; qu'il y a ſur chaque aile une bande tranſverſale d'un blanc-ſale.

La femelle eſt un peu plus petite que le mâle ; la partie ſupérieure de la tête eſt d'un brun-roux ; il eſt aiſé d'obſerver pluſieurs autres différences ſur ſon plumage, dont les nuances ſont en général plus claires ; mais le trait le plus frappant, & qui ſuffit pour la faire reconnoître, eſt le manque de noir ſur la gorge & le devant du cou qui ſont d'un gris-clair ; les jeunes mâles n'ont point de noir non plus ſur ces mêmes parties, & ils reſſemblent à leur mère ; ils prennent le plumage de leur ſexe à la première mue.

Les *moineaux* ſont connus dans toute l'Europe ; on ne les trouve ni dans les forêts, ni dans les campagnes éloignées des habitations ; ils vivent autour de nos demeures, dans les villages & dans les villes où ils ſont encore plus nombreux ; la préférence qu'ils donnent aux lieux habités, même en raiſon de leur étendue & de la population, vient de ce qu'ils y trouvent les commodités néceſſaires en été pour faire leur nid, des abris convenables en hiver, & de ce qu'ils y vivent en tout temps dans l'abondance ; car, indépendamment du grain, qui eſt le fond de leur nourriture, ils s'accommodent de tous les alimens qui ſont à notre uſage, & ils profitent de nos reſtes. Ils ſe ſervent donc en été dans les villes, des trous, des crevaſſes de murs, de l'avance des toits pour y établir leur nid ; ils ne manquent pas de paille, de foin, pour en conſtruire le dehors, de crins & de plumes pour en garnir le dedans ; en hiver ils ſe mettent à l'abri dans les mêmes endroits où ils nichent dans la belle ſaiſon, & en tout temps ils trouvent entrée dans les greniers où l'on conſerve du grain, & ils profitent des reſtes d'alimens de toutes eſpèces épars ſur les canaux de conduite pour les eaux qui ſont à découverts, à l'extrêmité de ceux qui ſont fermés, & dans les lieux de décharge où l'on jette les eaux & les reſtes des cuiſines. Voilà, je crois, d'où vient que leur nombre eſt proportionné dans chaque lieu à celui des hommes qui l'habitent ; cependant on aſſure que quelquefois ils conſtruiſent leur nid ſur la cime d'arbres fort élevés, mais toujours près des endroits peuplés ; qu'alors ils le couvrent pour y être à couvert de la pluie, & qu'ils y pratiquent une ouverture par le côté ; mais c'eſt une exception rare ; ils font trois pontes par an, chacune de quatre œufs communément, quelquefois de cinq ou de trois.

Digitized by Google

Il eſt peu d'animaux auſſi ardens que le *moineau* mâle ; Aldrovande raporte en avoir vu un qui jouit vingt fois de ſuite de ſa femelle, dans un eſpace de temps très-court, & qui ſe préparoit à une nouvelle jouiſſance quand la femelle s'envola ; ce beſoin preſſant met ſouvent les *moineaux* mâles aux priſes les uns avec les autres, & il n'eſt perſonne qui n'ait remarqué leurs combats. Au printemps on les voit, ſe tenant par le bec, former des grouppes de cinq à ſix, quelquefois davantage ; ces grouppes rouler dans l'air ; les aſſaillans ſe porter des coups comme ſur terre, & ſe précipiter quelquefois dans des chambres par les portes ou les fenêtres qui ſe trouvent ouvertes. La fureur des combattans eſt ſi grande, qu'ils ne redoutent ni ne voient aucun danger ; ces combats ſont accompagnés de piaillemens aigus & toujours ſuivis de la courſe de quelque vainqueur qui s'envole vers la femelle qui en eſt l'objet. En général les *moineaux* ſont d'un naturel pétulant ; ils ſont criards & hardis, & ces diſpoſitions ſont exhaltées dans la ſaiſon & la circonſtance qui donnent plus d'énergie aux ſenſations de tous les animaux ; le *moineau* d'un naturel bruſque, jouit avec impétuoſité, parce qu'il eſt d'un caractère pétulant & qu'il éprouve des deſirs violens ; mais il connoît les préludes qui préparent la jouiſſance ; le mâle donne à manger à ſa femelle ; elle reçoit ſes careſſes en baiſſant les ailes, en les agitant d'un petit battement précipitée, en relevant la queue, en entr'ouvrant le bec & faiſant entendre des accens qu'elle ne rend pas dans d'autres temps. Ces préludes ſont plus courts que ne le ſont en pareil cas ceux des oiſeaux plus lents dans tous leurs mouvemens ordinaires, moins ardens dans leurs deſirs ; mais leur vivacité n'en compenſe-t-elle pas la durée, & la jouiſſance d'un inſtant ne peut-elle pas être égale à celle de pluſieurs heures? La nature a, ſans doute, accordé à tous les animaux un degré de bonheur dont il ne faut pas juger par une loi commune pour tous, mais par le raport de leur organiſation à leur manière de jouir.

On ſera, ſans doute, ſurpris qu'on ne ſache pas encore quelle eſt la durée de la vie d'un oiſeau auſſi commun que le *moineau* ; ſoit qu'on ait négligé d'obſerver ce fait, peu important peut-être, ſoit qu'il fût difficile à conſtater, les auteurs ne s'accordent pas ſur ce qui le concerne ; ils conviennent ſeulement en général que la vie du *moineau* eſt fort courte ; quelques-uns la reſtraignent à deux ans, & les raiſons qu'ils donnent ſont que les *moineaux* multipliant autant qu'ils le font, l'eſpèce ſeroit encore beaucoup plus nombreuſe qu'elle ne l'eſt, ſi la vie des individus n'étoit pas bornée à une très-courte durée ; mais on doit faire attention qu'en jouiſſant dans les villes des avantages de la ſociété, le *moineau* en ſouffre auſſi les inconvéniens. Le nombre des ennemis qu'il a à craindre eſt plus grand ; il eſt plus expoſé à leur recherche ; il eſt plus ſouvent troublé dans l'éducation de ſes petits ; ils lui ſont enlevés plus fréquemment, & il a en tout temps des dangers plus nombreux & plus preſſans à craindre ; c'en eſt aſſez pour que ces déſavantages limitent l'eſpèce & en empêchent la trop grande multiplication. Peut-être ſont-ce les mêmes riſques que le *moineau* court ſi ſouvent qui l'ont rendu tout-à-la-fois hardi, méfiant & ruſé ; il eſt difficile à tromper, & il ne donne que difficilement dans les pièges ; il s'y précipite plus rarement dans les villes que dans les villages où l'abondance n'eſt pas ſi grande, & dans ces dernières demeures on prend aſſez aiſément beaucoup de *moineaux* lorſque la neige qui couvre la terre & la gelée ont amené la diſette. Le beſoin aveugle néceſſairement ſur le péril & le mal qui eſt urgent, en fait affronter un qui n'eſt pas certain. Ainſi nous jugeons des qualités & même des vertus, par les faits auxquels il faudroit ajouter les circonſtances, pour les apprécier équitablement.

Les raiſons qu'on a données ſur la courte durée de la vie des *moineaux*, ne m'en paroiſſent donc pas une preuve ; &, ſans pouvoir décider ce fait, il me paroît par l'exemple des *moineaux* privés, qu'on a trop reſtreint la durée de la vie de cette eſpèce ; en effet, il n'eſt pas rare de voir ceux-ci vivre ſept à huit ans, & rien n'autoriſe à penſer que la domeſticité prolonge l'exiſtence des animaux.

Les *moineaux* pris jeunes deviennent très-familiers, ils ſont ſuſceptibles des apparences de l'attachement ; on en a vu revenir fidellement à la voix de leur maître, & qui jouiſſant de la liberté qui leur étoit accordée, ſans en abuſer, revenoient conſtamment chaque jour le ſoir des jardins ou de la campagne où ils avoient pris leurs ébats pendant la journée, à l'habitation de ceux qui les avoient élevés : on peut auſſi, avec beaucoup de ſoin leur apprendre à prononcer quelques mots, & corriger leur voix naturellement déſagréable par celles d'autres oiſeaux qu'on leur fait entendre étant jeunes ; mais ils gâtent plus ſouvent celle des oiſeaux près de qui on les place, qu'ils ne rectifient la leur.

Incommodes par leur nombre, déſagréables par le ſon de leur voix, importuns par leur hardieſſe & leur pétulence, les *moineaux* paſſent encore pour être nuiſibles par le tort qu'ils font aux fruits, aux ruches, & ſur-tout par la conſommation du grain, genre de dommage qui doit être plus conſidérable dans la campage où ils ont moins d'autres reſſources ; on a évalué à dix livres de blé la nourriture d'un *moineau* par an, & cette conſommation, vu le nombre des individus, a paru dans pluſieurs cantons de l'Europe mériter qu'on mit leur tête à prix. Il y a quelques années qu'on agita en France cette queſtion dans les journaux ; ceux qui défendoient la cauſe des *moineaux* ſoutenoient que par le grand nombre d'inſectes qu'ils détruiſent, ils ſont plus de bien qu'on a de mal à leur reprocher de la conſommation du grain, des dom-

Digitized by Google

mages qu'ils cauſent aux fruits, & du nombre des abeilles qu'ils détruiſent; le procès eſt reſté indécis, & il ne ſemble pas aiſé de faire l'évaluation des deux équivalens, qui ſeroit cependant néceſſaire avant de prendre un parti; mais comme la conſommation d'un *moineau* n'a été eſtimée qu'en le nourriſſant ſeulement de grain, & qu'il uſe de beaucoup d'autres alimens, il ſemble qu'on peut déjà la réduire de beaucoup, & d'ailleurs, il ne reſtera de *moineaux* véritablement malfaiſans que ceux qui habitent les villages où leur nombre eſt aſſez modique; mais les *moineaux* renfermés dans les villes y vivant dans l'abondance des reſtes d'alimens qui s'y perdent, doivent néceſſairement conſommer peu de grain; ainſi leur déprédation ne paroit pas mériter qu'on les proſcrive généralement, & la peine qu'il en couteroit ſeroit peut-être au-deſſus de l'avantage qui en réſulteroit.

Le plumage des *moineaux* eſt ſujet à varier. On en voit de tout blancs, mais d'un blanc-ſale; d'autres d'un plumage mêlé de blanc & des couleurs ordinaires à cette eſpèce; quelquefois de noirs.

MOINEAU (petit). CATESB. *tom. I, pag. pl.* 35. *Voyez* LINOTTE BRUNE.

MOINEAU A BEC ROUGE du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III, pag.* 108. *Voyez* MOINEAU du Sénégal.

MOINEAU A BEC ROUGE du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 110. *Voyez* MOINEAU du Sénégal.

MOINEAU A COLLIER. BRISS. *tom. III, pag.* 85. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU A LA SOULCIE. BEL. *V.* SOULCIE.

MOINEAU A TÊTE ROUSSE de Cayenne. *Pl. enl.* 201, *fig.* 2. *Voyez* PASSE-VERD.

MOINEAU AU COLLIER JAUNE. BEL. *Voyez* SOULCIE.

MOINEAU BLEU de Cayenne. *Pl. enl.* 203, *fig.* 2, *Voyez* PASSE-BLEU.

MOINEAU BRUN. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 34. *Voyez* BRUNET.

MOINEAU de Bahama. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 37. *Voyez* VERDINERE.

MOINEAU de bois. BRISS. *tom. III, pag.* 88, *Voyez* SOULCIE.

MOINEAU de buiſſon de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 122. *Voyez* HABIT UNI.

MOINEAU de campagne. BRISS. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU de Canada. *Pl. enl.* 223, *fig.* 2. BRISS. *tom. III, pag.* 102. *Voyez* SOULCIET.

MOINEAU de Cayenne. *Pl. enl.* 181, *fig.* 1. *Voyez* FRIQUET HUPPÉ.

MOINEAU de Cayenne. *Pl. enl.* 224. *Voyez* JACARINI.

MOINEAU de Guinée. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

MOINEAU de haie. *Voyez* FAUVETTE d'hiver.

MOINEAU de Java. *Pl. enl.* 224, *fig.* 2.

Cet oiſeau me paroît être le même que M. Briſſon a décrit, *tom. III, pag.* 120, ſous le nom de *pere noir à bec rouge*. Il eſt beaucoup moins grand que le *moineau d'Amérique*, auquel on a donné le nom de *pere-noir*. Tout ſon plumage eſt d'un noir d'acier poli; ſes yeux ſont noirs, entourés d'un cercle blanc fort étroit; ſon bec, ſes pieds ſont couleur de chair, ſes ongles noirs; il y a de plus ſur la planche enluminée un demi-collier blanc, étroit, au bas du cou en devant; M. Briſſon ne parle pas de ce demi-collier; mais il a fait ſa deſcription d'après les auteurs & ſans avoir vu l'oiſeau. *Genre XXXIII.*

MOINEAU de la Caroline. *Pl. enl.* 181, *fig.* 2, *Voyez* FRIQUET HUPPÉ.

MOINEAU de la côte d'Afrique. *Pl. enl.* 203, *fig.* 1. *Voyez* BEAU-MARQUET.

MOINEAU de l'Iſle de France. *Pl. enl.* 665, *n°.* 1, le mâle: 2, la femelle.

Cet oiſeau eſt le même qui eſt repréſenté *pl. enl.* 134, *fig.* 2, ſous le nom de *moineau de Madagaſcar*; il a été deſſiné, pour cette ſeconde planche, ſur un individu qui avoit acquis ſon plumage complet, & le premier, ſur un individu dont le plumage tenoit encore beaucoup de celui du premier âge. Ce ſont les oiſeaux auxquels M. le comte de Buffon a conſervé le nom de *foudis*, d'après leur dénomination à Madagaſcar. *V.* FOUDI.

MOINEAU de Macao. *Pl. enl.* 224, *fig.* 2.

Je ne connois cet oiſeau que par la figure enluminée qui le repréſente.

Il eſt de la groſſeur du *ſénégali*; tout le corps eſt couvert de plumes noires; il y a cependant quelques taches blanches ſur le milieu du ventre; les ailes & la queue ſont variées de noir & de brun; la première de ces deux couleurs occupe le milieu des plumes, & la ſeconde lui ſert de bordure; le bec eſt d'un rouge foncé; les pieds ſont d'un rouge-clair. *Genre XXXIII.*

MOINEAU de ville. BEL. *Voyez* MOINEAU.

MOINEAU de Madagaſcar. *Pl. enl.* 134, *fig.* 2, *Voyez* FOUDI.

MOINEAU de montagne. BRISS. *tom. III, p.* 79. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU de mur ou de muraille. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU de neige. CAT. *Voyez* ORTOLAN de neige.

MOINEAU de noyer. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 93. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU de Virginie. BRISS. *tom. III, p.* 101. *Voyez* LINOTTE BRUNE.

MOINEAU du Bréſil. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

MOINEAU du Bréſil. *Pl. enl.* 291, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle.

J'ai vu cet oiſeau vivant deux ou trois fois chez nos oiſeliers à Paris, & j'ai eu un mâle auſſi vivant pendant environ deux mois; il eſt à-peu-

Digitized by Google

près de la groſſeur du *tarin*, mais d'une forme plus pleine & plus ramaſſée ; il a la queue fort courte ; tout ſon plumage eſt d'un noir brillant & à reflets violets ; ſon bec & ſes pieds ſont d'un blanc luſtré, animé par une teinte très-légère de couleur de chair.

La femelle a le deſſus du corps, les ailes & la queue variés de noir, qui occupe le milieu des plumes, & de brun qui entoure le noir ; elle a ſur les côtés de la tête un trait noir qui part de la baſe du bec & qui paſſe par-deſſus l'œil ; un trait de la même couleur, qui, du coin de l'œil, s'étend en arrière ; ſes joues ſont griſes ; le ſommet de ſa tête eſt brun ; le deſſous du corps eſt griſâtre. Feu Château le père, oiſelier diſtingué dans ſon état, appelloit cet oiſeau *bec d'argent*, nom que je n'emploierai pas, parce que l'uſage ne m'en paroît pas aſſez confirmé, & parce qu'on a appliqué beaucoup plus généralement la même dénomination à un *tangara* qui ſe trouve à Cayenne.

Le mâle, que j'ai nourri quelque temps, vivoit de millet & d'alpiſte ; je lui faiſois auſſi donner du mouron & de la laitue ; il avoit un chant très-agréable, flûté, très-haut, & en même temps fort doux.

MOINEAU du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 230, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 104. *Voyez* CROISSANT.

MOINEAU du Mexique. BRISS. *tom. III, p.* 97. *Voyez* LINOTTE A TÊTE JAUNE.

MOINEAU du royaume de Juda. *Pl. enl.* 183, *fig.* 1. *Voyez* PÈRE NOIR A LONGUE QUEUE.

MOINEAU du Sénégal.

Idem, pl. enl. 223, *fig.* 1.

Moineau à bec rouge du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 110, *genre XXIII, planc. VI, fig.* 1.

Idem. plan. enl. 183, *fig.* 2.

Les oiſeaux repréſentés dans les *pl. enl.* 223, *fig.* 1, & 183, *fig.* 2, diffèrent fort peu ; je les ai vus tous deux vivans à Paris, & ils ſont partie de ma collection ; celui qui eſt repréſenté, *pl.* 223, a les couleurs plus uniformes & point de rouge à la gorge, c'eſt la femelle ; l'oiſeau de la *pl.* 183, *fig.* 2, eſt le mâle ; ces deux oiſeaux ſont beaucoup plus petits que le *moineau* ; ils ont à proportion le bec plus gros, les jambes plus longues, les ailes & la queue au contraire plus courtes ; tous deux ont le plumage, ſur les parties ſupérieures, varié de noir, qui occupe le milieu des plumes, & de brun qui les borde ; la poitrine & les côtés ſont variés de taches oblongues brunâtres, ſur un fond gris-brun ; le ventre & les couvertures du deſſous la queue ſont blanchâtres ; les ailes & la queue ſont colorées ſur leur face ſupérieure comme le deſſus du corps, & elles ſont d'un gris-brun, uniforme en deſſous ; les couleurs du mâle ſont plus foncées que celles de la femelle ; le mâle a de plus le tour du bec, le bas des joues, la gorge noirs, & le haut du devant du cou d'un rouge ſombre : tous deux ont le bec rouge, les pieds gris, les ongles gris-blancs.

J'ai eu vivans deux oiſeaux, mâle & femelle, qui reſſembloient parfaitement à ceux que je viens de décrire, excepté que le mâle n'avoit point de noir à la gorge, ni de rouge ſur le haut du cou ; de plus, le devant du cou, la poitrine & les côtés étoient d'un fauve-roux. Il paroît que c'eſt cet oiſeau que M. Briſſon a décrit dans un de ſes états ; car je le crois le même que ceux dont j'ai d'abord fait la deſcription, & ma conjecture eſt fondée ſur ce que l'oiſeau que j'ai eu vivant, ſemblable à celui que M. Briſſon a décrit, commençoit à muer au printemps quand il mourut, & qu'il avoit déjà quelques traits qui le rapprochoient de l'oiſeau du Sénégal dont j'ai parlé d'abord ; l'obſervation n'ayant cependant pu être complette, je ne garantis pas ma conjecture ; mais ſi ces oiſeaux ne ſont pas de la même eſpèce, ils ſont au moins d'eſpèces très-voiſines ; celui que j'ai eu vivant quelque temps n'avoit aucun chant, & ſon cri, qu'il faiſoit entendre rarement, étoit aſſez foible.

On peut, je crois, raporter au ſecond oiſeau de cet article le *moineau à bec rouge* du Cap de Bonne-Eſpérance de M. Briſſon, *tom. III, p.* 108, *pl. V, fig.* 4. Rien n'eſt plus difficile que de fixer préciſément le nombre des eſpèces parmi ces oiſeaux, ſujets à deux mues, & qui ont chaque année deux plumages différens ; comme la choſe paroît avoir lieu par raport à ceux-ci, d'après celui que j'ai nourri quelque temps ; ainſi cet oiſeau du Cap de Bonne-Eſpérance, & les deux du Sénégal ne me paroiſſent qu'une ſeule & même eſpèce, vue en différens temps.

MOINEAU du Sénégal (petit).

Pl. enl. 230, *fig.* 2.

Il paroît d'une eſpèce très-voiſine du *ſénégali* ; ſa groſſeur eſt la même ; il a le bec & les pieds rouges, un trait brillant de la même couleur qui engage l'œil ; le deſſus de la tête & du dos bleuâtres ; les plumes ſcapulaires & les ailes brunes ; le devant & les côtés du cou, nués de blanc-rougeâtre, qui occupe le milieu des plumes, & de bleuâtre qui les borde, le croupion de la même couleur, le milieu du bas-ventre rouge, la queue noire & étagée.

A juger de cet oiſeau d'après la figure qui le repréſente, il paroîtroit un *gros-bec* plutôt qu'un *moineau* ; mais je n'ai pas vu cet oiſeau en nature, je m'en raporte à l'examen que M. de Montbeillard en a fait, & à la dénomination qu'il lui a donnée. *Genre XXXIII.*

MOINEAU du Sénégal. *Pl. enl.* 230, *fig.* 3. *Voyez* SEREVAN.

MOINEAU FOU. BRISS. *tom. III, pag.* 85. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU FRANC. BRISS. *tom. III, pag.* 72. *Pl. enl.* 6 & 55, *fig. n°.* 1. *Voyez* MOINEAU.

MOINEAU FRISÉ JAUNE ET NOIR. EDW. *gl.*

part.

Digitized by Google

part. II, pag. 128, *pl.* 271. *V.* PINSON FRISÉ.

MOINEAU NOIR AUX YEUX ROUGES. Cat. *tom. I, pag. & pl.* 34. *Voyez* PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.

MOINEAU-PAILLE. *Voyez* GUIRNEGAT.

MOINEAU SAUVAGE. *Voyez* FRIQUET.

MOINEAU SOLITAIRE. Edw. *tom. I, pag.* & *pl.* 18. *Voyez* MERLE BLEU.

MOINET. Sal. *Voyez* MOINEAU.

MOINOTOU. *Voyez* MÉSANGE (groſſe).

MOISSON. Bel. *Voyez* MOINEAU.

MOLOXITA ou RELIGIEUSE d'Abyſſinie. C'eſt un oiſeau de la groſſeur du *merle*, qui vit de même de baies, qui ſe tient dans les bois & dont l'habitude eſt de ſe percher de préférence ſur les branches qui s'étendent au-deſſus des précipices; une plaque noire, en forme de coqueluchon qui embraſſe la tête & la gorge, & qui deſcend en pointe ſur la poitrine, a fait donner à cet oiſeau le nom de *religieuſe*. Le deſſus du corps eſt d'un jaune-brun, plus ou moins foncé; les couvertures des ailes & les pennes de la queue ſont brunes, bordées de jaune; les pennes des ailes noirâtres, bordées de gris-clair; le deſſous du corps & les jambes d'un jaune-clair; le bec rougeâtre, les pieds cendrés. C'eſt une eſpèce nouvelle, décrite par M. de Montbeillard, d'après un deſſein de M. le Chevalier Bruce. *Genre XXII.*

MOMOT. Briss. *tom. IV, pag.* 465. *Voyez* HOUTOU.

MOMOT VARIÉ. Briss. *tom. IV, pag.* 469. *Voyez* HOUTOU.

MONDAIN (pigeon). C'eſt le nom qu'on donne à une race de pigeons de volière la plus eſtimée à cauſe de ſa grande fécondité; les *mondains* de race pure ſont de moitié plus gros à-peu-près que les *biſets*; ils n'ont point de huppe ni de plumes ſur les pieds; ils ſont le plus ordinairement tous blancs & variés de plus ou moins de couleurs différentes, ſuivant que la race eſt plus mêlée; moins ils ſont en nombre dans la même volière, plus ils multiplient; il faut au moins un eſpace carré de dix-huit à vingt pouces pour chaque paire, & deux ou trois trous ou paniers; il faut de plus que l'eſpace deſtiné pour chaque couple ſoit ſéparé par une cloiſon mitoyenne, en ſorte que ces pigeons ne ſe voient pas; ſans cette précaution, ils ne ceſſent de ſe chamailler, & ſouvent dans leurs combats les œufs ſont caſſés, ou les petits ſont écraſés: le mâle ſe tient ordinairement ſur le bord du panier, le plus près de ſa femelle qui couve; lorſqu'elle veut ſe lever, elle l'avertit par un roucoulement bas; il vient prendre ſa place, & la relève de cette manière deux fois dans la journée, & pendant deux à trois heures chaque fois. Ces pigeons font de neuf à dix pontes par an, juſqu'à douze quelquefois, dans le temps de leur plus grande vigueur; ils ſont en état de produire dès l'âge de huit à neuf mois; mais ce n'eſt qu'à la fin de la ſeconde année qu'ils ſont en plein raport; ce temps de vigueur dure ſix à ſept ans, après leſquels le nombre des pontes commence à diminuer; on a vu des *mondains* encore aſſez féconds à douze & à quinze ans; la ponte ſe fait ordinairement en deux jours, & il y en a un d'intervalle en hiver, ce qui eſt cauſe que dans cette ſaiſon l'incubation eſt de dix-huit jours, au lieu de dix-ſept qu'elle dure en été.

Les défauts de cette race ſont qu'il n'eſt pas très-rare d'y rencontrer des individus ſtérlles, & que ſouvent il naît plus de mâles que de femelles; d'ailleurs c'eſt la plus excellente race pour le produit, & une des meilleures pour la bonté des *pigeonneaux*; ce ſont ceux qu'on ſert le plus ſouvent, & ordinairement ſous le nom de *pigeons de volière*.

On diſtingue trois variétés dans la race des *pigeons-mondains*.

1°. Les *gros-mondains*. Ils ſont de la taille d'une petite *poule*, & ils ont les yeux bordés de rouge; il y a de grandes différences dans cette variété relativement à la taille, depuis celle des plus *gros mondains* à celle des *mondains ordinaires*. Ces différences ſont le produit du croiſement de la race du *mondain* avec des races plus groſſes.

2°. Les *bagadais*. On les reconnoit à leur large paupière rouge, à ſes rides, ſes proéminences, & à un tubercule de la groſſeur d'une petite morille au-deſſus de la baſe du demi-bec ſupérieur; ils ont auſſi le bec plus courbé & plus crochu que les autres *pigeons*; ils ſont ſouvent blancs, très-ſouvent auſſi mêlés de noir & de blanc ou minime, &c.

3°. Le *pigeon Eſpagnol*. Il eſt de la taille des *gros mondains*. Il n'a point de protubérance ſur le bec, qui eſt droit, & ſes paupières plus ſaillantes, plus larges que celles des *gros mondains*, le ſont moins que les paupières des *bagadais*.

Ces trois variétés ne ſont eſtimées que pour leur beauté, & ſont d'un foible produit.

MONET. Bel. *Voyez* MOINEAU.

MONNIER. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MONTAN. *Voyez* ORTOLAN DES ROSEAUX.

MONTAIN. Bel. *Voyez* PINSON d'Ardenne.

MONTÉE (*fauc.*). Ce mot exprime en fauconnerie la manière dont un oiſeau dirige ſon vol. *Montée* employée ſeule ſignifie un vol dont l'accroiſſement ſe fait en temps égaux.

Montée d'eſſor ſe dit du vol d'un oiſeau ſi élevé qu'on le perd de vue.

Montée par fuite, déſigne les mouvemens & changemens de directions dans le vol d'un oiſeau qui cherche à en éviter un autre qui le pourſuit.

MONTER A L'ESSOR (*fauc.*). C'eſt de la part des jeunes oiſeaux de proie s'eſſayer à voler & commencer à tenter de hauts vols.

MONTVOYAU (le) de la Guiane. *Crapaud-volant* ou *tette-chévre roux* de la Guiane. *Pl. enl.* 733.

Il eſt à-peu-près de la taille de notre *engoulevent* ou *crapaud-volant*; un peu plus petit peut-être,

Digitized by Google

tout ſon plumage eſt varié de noir ſur un fond roux-fauve ; le deſſus de la tête eſt d'un fauve plus brun que roux, tacheté de quelques traits noirs oblongs ; le deſſus du cou, le dos, les couvertures du deſſus des ailes ſont variés de noir qui borde aſſez largement le bout des plumes, ſur un fond roux-fauve foncé ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont mêlangés de noir en traits moins larges, ſur un fond plus clair ; la gorge eſt blanche & le deſſous du corps coupé tranſverſalement de noir ſur un fond rouſſeâtre moins foncé que le dos ; les grandes pennes des ailes ſont noires, coupées tranſverſalement de blanc un peu au-deſſous de la moitié de leur longueur, ce qui forme une tache tranſverſale ; il y a auſſi quelques plumes blanches vers le pli de l'aile ; les pennes de la queue ſont variées confuſément de noir & de roux-fauve ; les deux plus extérieures, de chaque côté, ſont d'un blanc-ſale ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont griſâtres. Cet *engoulevent* a reçu ſont nom de ſon cri, par lequel on dit qu'il en exprime les trois ſyllabes fort diſtinctement. On le trouve à la Guiane. *Genre XXIX.*

MOQUEUR.

On ſçait que la beauté du plumage eſt en général le partage des oiſeaux de l'Amérique, mais qu'en même temps ils ne rendent que des ſons rauques & que très-peu ont un véritable chant ; c'eſt cependant dans la même région qu'on trouve quelques oiſeaux, dont le goſier, au rapport des voyageurs, eſt plus flexible, le chant plus harmonieux, plus varié que celui d'aucun de nos oiſeaux d'Europe : non-ſeulement ces oiſeaux ont un chant plein de mélodie, qui leur eſt propre, mais ils ont encore le goſier ſi flexible, l'ouie ſi ſenſible, la mémoire ſi ſure, qu'ils imitent le chant ou le cri de tous les autres oiſeaux, & qu'ils le répètent auſſitôt qu'ils l'ont entendu. On leur a donné le nom de *moqueurs*, parce que l'imitation du chant des autres oiſeaux, auxquels ils ſont ſi ſupérieurs dans l'art de chanter, a paru une dériſion de leur part ; comme ſi les animaux mieux partagés que les autres, étoient ſuſceptibles de faire inſulte à ceux que la nature a moins favoriſés & que ce rafinement de vanité ne demandât pas une combinaiſon & un abus d'idées qui n'appartiennent qu'à nous. Laiſſant donc à part la propenſion que l'homme a dans tous les pays à prêter ſes vices aux animaux & à juger de leurs actions d'après ſes mouvemens déréglés, je remarquerai que ces oiſeaux, chantres ſi habiles, parmi des oiſeaux au goſier dur & rauque, & en même temps au vêtement brillant, n'ont qu'un plumage terne & ſombre : on n'a pas manqué de trouver dans cette différence une compenſation des dons de la nature. Le Phyſicien n'y entrevoit & n'y découvrira quelque jour qu'une relation mécanique, un raport de cauſes communes, entre un plumage terne & un goſier flexible, entre un plumage brillant & un goſier ſec & dur. Après avoir écarté de l'hiſtoire des *moqueurs* les préjugés dont on l'avoit embarraſſée, examinons-les tels qu'ils ſont. M. Briſſon en admet trois : Le *moqueur* proprement dit, *tom. II, pag.* 262 ; le *moqueur varié*, *pag.* 264 ; le *grand moqueur*, *pag.* 206. M. de Montbeillard n'en compte que trois : Le *moqueur*, auquel il rapporte les trois oiſeaux qui ont le même nom dans l'ouvrage de M. Briſſon, & de plus le *merle de Saint-Domingue*, du même auteur, *pag.* 284 ; enfin, le *merle cendré* auſſi de *Saint-Domingue*, repréſenté, *pl. enl.* 262. M. de Montbeillard appelle ſon ſecond *moqueur* le *moqueur françois*, c'eſt la *grive de la Caroline* de M. Briſſon, *tom. II, pag.* 223 ; mais en différant, autant qu'on vient de le voir, ſur le nombre des *moqueurs*, les deux ornithologiſtes s'accordent à les placer parmi les *merles*, & ce ſont des oiſeaux du *XXIIe genre*. Je décrirai auſſi ſuccintement qu'il me ſera poſſible les différens *moqueurs* ; mais cependant aſſez en détail pour que le lecteur puiſſe juger par lui-même de l'identité ou de la différence de leurs eſpèces.

Le *moqueur* proprement dit, eſt beaucoup plus petit que notre *merle*, il n'eſt pas même auſſi gros que le *mauvis* & d'une forme beaucoup plus alongée ; il a neuf pouces environ, du bout du bec à celui de la queue, longue de quatre pouces & qui dépaſſent les ailes de trois. Le deſſus de la tête, du cou, le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris-brun ; les joues, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-terne ; deux raies tranſverſales coupent les joues ; l'une eſt d'un blanc-griſâtre & placée au-deſſus de l'œil ; l'autre eſt d'un gris-brun & s'étend dans la même ligne où l'œil eſt placé ; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres ; les moyennes les plus éloignées du corps ſont blanches terminées de brun, & les autres ſont au contraire brunes à leur origine & blanches à leur pointe ; les huit pennes intermédiaires de la queue ſont d'un brun-noirâtre ; les deux latérales de chaque côté ſont, l'une blanche du côté extérieur, l'autre brune du côté intérieur & la plus externe entièrement blanche. Ces douze plumes ſont légèrement étagées & vont en diminuant un peu de longueur du centre ſur les côtés : le bec eſt brunâtre ; les pieds & les ongles ſont noirs. On trouve ce *moqueur* dans beaucoup de parties de l'Amérique, à la Jamaïque, à la Caroline, à la Louiſiane, d'où M. le Beau en avoit apporté beaucoup de peaux ; mais je ne l'ai jamais trouvé dans les envois faits de la Guiane, & les auteurs ne l'ont pas compté au nombre des oiſeaux de cette contrée ; il ſe plait dans les ſavanes voiſines des bois ; il vit de baies & d'inſectes ; il niche ſouvent ſur les *ébéniers* ; ſes œufs ſont tachetés de brun ; ſa chair paſſe pour un manger délicat ; il s'apprivoiſe aſſez facilement, mais il n'eſt pas aiſé de lui fournir une nourriture qui lui convienne ; dans l'état de liberté il s'approche

Digitized by Google

des lieux habités & il se pose assez souvent sur les toits des maisons ; il imite non seulement la voix des différens oiseaux, mais encore le cri de toutes sortes d'animaux, & en répétant les sons qu'il a entendus, il les adoucit, ou plutôt son gosier, dont il ne peut vaincre la souplesse harmonieuse, les modifie & leur ôte de leur apprêté ; son chant naturel est une sorte de sifflement, varié selon tous les tons & les diverses inflexions ; grave ou aigu, lent ou précipité, filé ou cadencé : on dit que le mouvement de ses ailes répond aux tons de son chant ; car il vole en chantant ; les ailes immobiles & étendues dans les sons filés & égaux, il les agite selon les cadences & en bat d'un mouvement lent ou précipité. Si ces observations sont justes, elles démontrent l'action des sons sur ce petit animal & la vibratilité de ses fibres sur lesquelles des sons égaux produisent une contraction égale. On prétend encore, qu'avant de commencer son chant, il prélude par plusieurs sauts qu'il fait de bas en haut de la même branche, s'élevant alternativement à une hauteur médiocre & se laissant retomber au même point d'où il semble rebondir : ce prélude & le battement des ailes, modifié par les tons du chant, ont fait croire que le *moqueur* étoit *danseur* & *musicien*. Mais au milieu des exagérations dont on peut avoir chargé son histoire, il paroît constant que nul autre oiseau ne peut lui être comparé pour l'agrément du chant & la facilité à retenir & imiter les sons qu'il entend.

Le *moqueur*, représenté dans la *pl. enl.* 558, *fig.* 1, sous le nom de *merle cendré de Saint-Domingue*, & décrit par M. Brisson, sous le même nom, *tom. II*, *pag.* 284, paroît si semblable au *moqueur* ; la description de l'un & de l'autre oiseau offre si peu de différence, qu'il ne reste pas le plus léger doute que ce ne soit la même espèce indiquée sous deux noms différens. Si l'on fait de plus attention que M. Brisson a décrit *le merle de Saint-Domingue* d'après un individu, & le *moqueur* d'après le récit & les figures qu'ont données les auteurs, on sera pleinement convaincu que les légères différences qu'il y a dans la description de ces deux oiseaux, ont pour causes les sources d'après lesquelles elles ont été faites.

Le *moqueur varié* n'est connu que par Fernandez. Il est de la grandeur du *moqueur*, il en a le chant & les habitudes ; mais son plumage, avec le même fond, est varié en-dessus du corps de noir & de blanchâtre & en-dessous de noir & de cendré. Il se trouve au Mexique. Cette différence seule de climat suffit pour faire connoître que ce n'est qu'une variété.

Le *grand moqueur* diffère des deux autres par la taille & par la nuance des couleurs. Il est aussi grand que le *merle* ; le dessus du corps est d'un brun-obscur & le dessous d'un gris-clair ; mais son chant & ses habitudes sont les mêmes dont j'ai fait le détail pour les autres *moqueurs* ; cependant, comme il se trouve dans les mêmes pays que le *moqueur* proprement dit, & qu'il en diffère par une taille beaucoup au-dessus, il me semble qu'on doit le regarder au moins comme une race constante. Ainsi, en résumant ce qui vient d'être dit sur les *moqueurs*, il paroît 1°, qu'il n'y a qu'une espèce, le *moqueur* proprement dit, & que le *merle de Saint-Domingue* de M. Brisson & de la planche enluminée, doit être effacé comme un double emploi ; 2°. que le *moqueur varié* est une variété de climat ; 3° que le *grand moqueur*, si ce n'est pas une espèce différente, est au moins une race distincte de la même espèce. Il ne reste que le *moqueur françois*, dont je parlerai dans un article à part.

MOQUEUR (grand) BRISS. *tom. II*, *pag.* 266. *Voyez* MOQUEUR.

MOQUEUR FRANÇOIS.

Grive de la Caroline, appellée le *moqueur françois*. *Pl. enl.* 645.

Grive rousse. CAT. *tom. I*, *pag. & pl.* 28.

Grive de la Caroline. BRISS. *tom. II*, *pag.* 223, *genre XXII.*

Si les oiseaux qui, étant du même genre, ont le dessus du corps d'un brun uniforme, & le dessous blanchâtre tacheté de brun, méritent de faire une section à part & qu'on leur donne le nom de *grive*, c'est avec fondement qu'il a été employé pour l'oiseau dont il s'agit, au bas de la planche enluminée & par M^rs. Brisson & Catesby. Cet oiseau, que je conserve depuis long-tems & que j'ai reçu d'Angleterre, est de la grosseur de la *litorne* ; il a dix pouces, du bout du bec à celui de la queue, qui est longue de quatre & demi ; ses ailes pliées en dépassent l'origine à peine d'un pouce ; tout le dessus du corps, le dessus de la tête, le derrière du cou & les ailes en-dessus sont d'un brun rousseâtre ; la gorge est blanche ; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un blanc-sale, moucheté de taches oblongues, brunâtres, situées à la pointe des plumes sur le tuyau : quelques-unes des couvertures moyennes du dessus des ailes, sont terminées par deux bandes transversales, la première d'un brun-noirâtre, la seconde d'un blanc-gris, les autres sont bordées en-dehors d'un trait gris-blanc ; la queue est rousseâtre ; le bec & les pieds sont brunâtres. On trouve cet oiseau à la Caroline où Catesby dit qu'il se nourrit de baies & qu'il y passe toute l'année ; ce qui n'est pas une raison de le séparer des *grives*, puisque les *grives* ne sont pas si essentiellement des oiseaux de passage, qu'il n'y en ait deux espèces qui restent en grand nombre dans nos climats pendant l'été & qui y font leur nid ; d'ailleurs le *merle* & la *grive* étant en général conformés sur le même modèle, quelle difficulté y a-t-il à penser qu'une *grive* d'Amérique puisse avoir les mêmes facultés que certains *merles* de la même région ; & comme, d'après la manière dont s'énonce Catesby, le nom de *moqueur françois* donné à la Caroline à cet oiseau, paroît être une épigramme, je préférerois de lui rendre son véritable nom de *grive*, ou de l'appeller, pour désigner ses facultés, *grive-moqueur*.

Digitized by Google

MOQUEUR VARIÉ. BRISS. *tom. II, pag.* 264. *Voyez* MOQUEUR.

MORDORÉ.

Tangara jaune à tête noire de Cayenne. *Pl. enl.* 809, *fig.* 2.

C'eſt un *tangara* de la première ſection ou du nombre des plus grands; il a ſept pouces de long & il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *alouette*; la tête, les ailes & la queue ſont noires; il y a une tache blanche au haut du pli de l'aile; le reſte du plumage eſt d'un jaune rouſſeâtre ou mordoré, beaucoup plus foncé ſur le devant du cou & le haut de la poitrine: le bec & les pieds ſont noirs; les plumes, dont le corps eſt revêtu, ſont plus longues qu'elles n'ont coutume de l'être; leurs barbes ſont moins étroitement unies; les plumes ſont en général effilées & à demi décompoſées: cette eſpèce n'eſt probablement pas commune; car elle ne fait que rarement partie des envois qu'on reçoit de la Guiane. *Genre XXXI.*

MORDORÉ.

Bruant de l'île de Bourbon. *Pl. enl.* 321, *fig.* 2.

L'emploi du nom de *mordoré*, déjà fait par M. le comte de Buffon, pour la huitième eſpèce de *tangara*, a échappé à M. de Montbeillard, occupé d'un travail qui ne le lui mettoit pas néceſſairement ſous les yeux comme l'ordre alphabétique que nous ſuivons; mais pour ne pas perdre une dénomination, que ſon double emploi néceſſite de changer, & qui donne une idée fort juſte du plumage de l'oiſeau dont il s'agit, il ſuffit d'y ajouter un mot qui déſigne en même temps le genre, & de nommer l'oiſeau, objet de cet article, *bruant mordoré*.

Il eſt de la groſſeur du *verdier d'Europe*, à en juger par la figure; il lui reſſemble par les proportions, par ſa taille pleine & ramaſſée, même par ſon bec gros, conique, & qui, dans la planche, ne préſente pas la dépreſſion ſur les côtés qui a lieu ſur le bec des *bruans*; je n'héſiterois donc pas, d'après la figure, de le placer parmi les *moineaux*, & de le rapporter au *verdier*; ſi M. de Montbeillard, qui en a ſans doute jugé d'après un individu & non d'après la planche, ce dont je n'ai pas été à portée, ne l'avoit placé parmi les oiſeaux qui ont raport aux *bruans*.

« Tout le corps de cet oiſeau eſt mordoré, » tant deſſus que deſſous, & preſque par-tout de » la même teinte; les couvertures des ailes, leurs » pennes & celles de la queue ſont brunes, bordées » d'un mordoré plus ou moins clair; le bec eſt » brun, & les pieds ſont jaunâtres, teints légère- » ment de mordoré. *Genre XXXV.*

MORELLE. *Voyez* FOULQUE.

MORILLON.

Pl. enl. 1001.

BRISS. *tom. VI, pag.* 406. *Pl. XXXVI, fig.* 1, le mâle; 2, la femelle. *genre CVII.*

C'eſt un *canard* moins gros que le *millouin*; ſa longueur n'eſt que de quatorze pouces & ſon vol de vingt-cinq; de petites plumes variées de noir & de blanchâtre entourent la baſe du bec; la tête, la gorge, & le cou, dans ſa plus grande longueur, ſont d'un noir-violet; le bas du cou eſt d'un brun-roux; le dos, le croupion, les ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noirâtre teint de violet; la poitrine eſt blanche, les plumes étant cependant brunes à leur origine & terminées de blanc; le ventre eſt de cette dernière couleur; les côtés ſont tachetés de gris ſur fond brun; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-noirâtre & nuancées de verd, excepté les grandes les plus éloignées du corps; les dix premières pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre du côté extérieur & à leur extrêmité & d'un cendré-brun du côté intérieur; les pennes moyennes ſont en plus grande partie blanches, terminées de brun-noirâtre, les ſix plus près du corps ſont d'un brun-noirâtre, tirant ſur le verd-obſcur; les pennes de la queue ſont d'un brun-noirâtre, tirant ſur le violet; le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, les membranes ſont noirâtres & les ongles noirs.

La femelle a le dos & les plumes ſcapulaires parſemés de points gris ſur fond brun; les côtés d'un gris-brun. Elle reſſemble d'ailleurs au mâle.

Le *morillon* fréquente les eaux douces & les eaux ſalées; il plonge aſſez profondément, & fait ſa pâture de petits poiſſons, de menus coquillages, de cruſtacés & de graines de plantes aquatiques; il ſe laiſſe approcher à la portée du fuſil, & lorſqu'il a pris ſon eſſor, il ne fait pas de longues traverſées.

Il y a des *morillons* qui ont les plumes du derrière de la tête prolongées en forme de huppe, ce ſont des mâles; quelques-uns ont une huppe très-longue, d'autres en ont de ſi courtes qu'elles ſont à peine apparentes.

MORILLON (petit).

BRISS. *tom. VI, pag.* 411; *pl. XXXVII, fig.* 1; *genre CVII.*

Petit plongeon, eſpèce de canard. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 175.

Il eſt un peu plus petit que le *morillon*; la tête, la gorge & le haut du cou ſont d'un noir-violet très-brillant; les plumes de l'occiput ſont longues, & forment une huppe qui pend en arrière; le bas du cou, le haut du dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un beau noir; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun foncé, nuancé de verd-obſcur; le haut de la poitrine eſt revêtu de plumes noirâtres, bordées au bout de blanc argenté; le bas de la poitrine, le haut du ventre & des côtés ſont de cette dernière couleur; le bas-ventre, la partie inférieure des côtés, le haut des jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un brun-noirâtre fort brillant; les couvertures du deſſus des ailes ſont brunâtres, les moyennes & les grandes les plus près du corps ſont de plus nuancées d'une

Digitized by Google

légère teinte de verd-obſcur ; les huit premières pennes des ailes ſont brunes en-deſſus, les dix ſuivantes ſont blanches, terminées de brun ; les ſix plus proches du corps ſont d'un brun nuancé de verd-obſcur ; les pennes de la queue ſont en-deſſus d'un brun brillant & en-deſſous d'un cendré-brun ; l'iris eſt d'un jaune brillant ; le bec d'un cendré-bleu foncé & ſon bout eſt noir ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont de couleur de plomb ; leurs membranes & les ongles ſont noirâtres.

Le *petit morillon* paroît n'être qu'une variété de l'eſpèce commune ; il eſt beaucoup plus rare ſur les étangs où l'on le trouve quelquefois avec le *morillon ordinaire*. M. Briſſon parle d'une variété dans l'eſpèce même du *petit morillon*, & il la nomme *petit morillon rayé*. Il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a le dos rayé tranſverſalement en zig-zags de brun & de blanc.

MORILLON RAYÉ (petit). *V.* MORILLON (petit).

MOTTE (prendre) (*Faucon.*) ſe dit en fauconnerie d'un oiſeau, qui, au lieu de ſe percher, ſe poſe à terre.

MOTTERAUX. *Voyez* MOTTEUX.

MOTERELLE. *Voyez* MOTTEUX.

MOTTEUX ou CUL-BLANC, en langage vulgaire, anciennement VITREC.

Vitrec ou *motteux*, *pl. enl.* 554, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Cul-blanc, *vitrec*, *moteux*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 448, *genre XL.*

Cul-blanc, *vitrec*. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 352. Idem, *idem*, *port. d'oiſ. pag.* 89.

Œnanthe en latin, par la plupart des auteurs. Suivant M. Salerne, *traîne-charrue*, *garde-charrue*, *tourne-motte*, *caſſe-motte* en Sologne ; *trotte-chemin* aux environs de Romorentin. *Artile*, *arguille*, *motcrelle* en Beauce, *mottereaux* ſes petits.

Le *motteux* eſt un oiſeau à bec effilé, du nombre de ceux qui vivent d'inſectes, un peu plus gros qu'un *moineau*, d'une forme plus alongée & plus haut ſur jambes ; il a, du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces ſix lignes, neuf pouces dix lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion & les plumes ſcapulaires ſont d'un gris légèrement teint de fauve ; les couvertures du deſſus de la queue ſont blanches ; il y a de chaque côté, au-deſſus de l'œil, une bande d'un blanc-rouſſeâtre qui s'étend ſur les plumes qui ſont à la baſe du demi-bec ſupérieur ; au-deſſous de cette bande & plus bas que l'œil, il y en a une noire qui s'étend de l'ouverture du bec à l'angle poſtérieure de la tête : les joues, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un rouſſeâtre qui s'éclaircit à meſure qu'il s'étend, enſorte que le bas ventre & le deſſous de la queue ſont blanchâtres ; les couvertures du deſſus des ailes ſont brunâtres ; les petites ſont bordées de gris ; les grandes de gris-fauve ; les pennes des ailes ſont noirâtres ; & les moyennes ſont bordées par le bout & du côté extérieur de gris-fauve : les douze pennes de la queue ſont blanches dans la première portion de leur longueur, & noires dans la ſeconde ; les deux du milieu ne ſont blanches que dans leur premier tiers, & les latérales le ſont d'autant plus avant qu'elles ſont plus extérieures ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

La femelle n'a pas de bande noire ſur les joues ou les côtés de la tête.

Le *motteux* eſt connu en France & dans la plus grande partie de l'Europe ; il eſt de paſſage : ſon arrivée & ſon départ ont lieu plutôt ou plus tard, ſuivant que les pays où il ſe tranſporte ſont plus ou moins au midi ; il eſt, en général, du nombre des oiſeaux qui arrivent tard & qui partent de bonne heure ; lorſqu'il eſt ſurpris, après ſon arrivée, par le retour du froid, il a peine à ſuporter le manque des inſectes dont il ſe nourrit & qui en eſt la ſuite : ſi le froid dure, les *motteux* périſſent en plus ou moins grand nombre. Cet oiſeau fréquente les terres labourées où il trouve des vers, & les friches où il ne manque pas d'inſectes ; il ſe plaît ſur les landes qui bordent les bois, & en général il préfère les collines ; il vole de tertres en tertres, & il ſe poſe plus ſouvent ſur les pierres ou les mottes que ſur les buiſſons ; il change ſouvent de place & paſſe d'un lieu à une autre d'un vol bas & terre à terre, en faiſiſſant les inſectes au paſſage ou en ſe poſant ; lorſqu'il s'éloigne davantage, il file en volant, & c'eſt dans ces occaſions que ſes ailes étant déployées, on apperçoit le blanc qui termine la partie poſtérieure de ſon corps, d'où il a été nommé *cul-blanc*, comme les autres noms qu'on lui donne ſont dérivés de ſes habitudes, & celui de *vitrec* paroît l'être de ſon cri : il niche dans les champs nouvellement labourés ſous les gazons ou les mottes, ou dans les friches ſous les pierres ; il compoſe en-dehors ſon nid de mouſſe ou d'herbe fine, de plumes & de laine en-dedans ; il place au-deſſus une ſorte d'abrit qu'il lie à la motte ou à la pierre au-deſſous de laquelle le nid eſt placé ; la ponte eſt de cinq à ſix œufs d'un blanc-bleuâtre-clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus foncé.

Indépendamment du *motteux* ou *cul-blanc* dont je viens de faire l'hiſtoire, M. Briſſon parle de quatre autres *culs-blancs*, qui ſont :

1°. Le *cul-blanc gris*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 452, *pl. XXI*, *fig.* 2. Il ne diffère pas du précédent quant aux dimenſions ; & quant aux couleurs du plumage, le fond en eſt à-peu-près le même ; les principales différences conſiſtent en ce que le gris eſt varié d'un peu de blanc ſur le deſſus du corps, & que la gorge & le devant du cou ſont tachetés de gris ; les deux pennes du milieu de la queue n'ont point de blanc.

2°. Le *cul-blanc cendré*, *tom. III*, *pag.* 454, *pl. XXI*, *fig.* 3. Celui-ci diffère des deux autres en ce qu'il eſt un peu plus grand ; qu'en général le fond

Digitized by Google

de ſon plumage eſt plus mêlé de blanc ; que les plumes qui entourent la baſe du bec en-deſſus ſont blanches ; qu'indépendamment de deux traits noirs qui ſont ſur les joues, il y a une tache de la même couleur entre ces deux traits, & ſur cette première tache, une plus petite qui eſt griſe ; les parties inférieures ſont couvertes de plumes noirâtres à leur origine, terminées de blanc, qui eſt la ſeule couleur apparente.

De ces deux *cul-blancs* ou *motteux*, le premier, ſi peu différent du *cul-banc* ſimplement dit, ne paroîtra-t-il pas une ſimple variété, & par conſéquent une eſpèce à retrancher ? Mais le ſecond ne diffère-t-il pas aſſez des deux autres, ſur-tout parce qu'il eſt plus grand, pour être regardé comme une eſpèce diſtincte ?

3°. Le *cul-blanc rouſſeâtre*, *t. III*, *pag.* 457, *pl. XXV*, *fig.* 4.

Ce *cul-blanc* doit être regardé comme une eſpèce différente des trois précédens, non-ſeulement parce qu'il eſt plus petit, que ſon plumage eſt moins ſemblable à celui des trois autres que le leur ne l'eſt entr'eux ; mais auſſi parce qu'il ne fréquente pas indifféremment les mêmes pays que les autres, & qu'on ne l'a obſervé juſqu'à préſent que dans nos provinces méridionales, en Italie & ſur les montagnes de la Lorraine. La tête, la gorge, le devant du cou, le deſſous du corps & le croupion ſont blancs, mêlés d'une légère teinte rouſſeâtre ſur la tête ; le devant du cou & la poitrine, le deſſus du cou & le dos ſont d'un rouſſeâtre-clair ; les pennes des ailes ſont brunes du côté intérieur, noirâtres du côté oppoſé ; les deux pennes du milieu de la queue ſont noires & les latérales ſont blanches, bordées de noir vers leur bout de chaque côté.

4°. Enfin le *cul-blanc-roux*, *tom. III*, *pag.* 459.

Ce dernier *cul-blanc*, comme le précédent, ne fréquente que les parties méridionales de l'Europe : M. Edwars l'avoit reçu de Gibraltrar, & on le trouve en Italie ; il eſt de la groſſeur du *motteux* ou premier *cul blanc* ; il a le deſſus de la tête, le cou, le dos, la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'un roux-jaunâtre ; la partie inférieure du dos, variée de taches noires, en forme de croiſſant ; le bas ventre, les jambes & le croupion blancs ; les pennes des ailes noirâtres ; les deux pennes du milieu de la queue noires ; les latérales blanches, entourées d'un bord noir fort étroit.

Il réſulte des faits que contient cet article, que de cinq *motteux* décrits par M. Briſſon, trois ſeulement fréquentent nos climats, & deux les contrées méridionales où ne ſe trouvent pas moins les trois premiers : il me paroît probable que le ſecond *cul-blanc* ou le *cul-blanc gris* n'eſt qu'une variété du *cul-blanc ſimplement dit*, ou du *motteux* ; que les trois autres ſont des eſpèces diſtinctes ; ainſi je crois qu'on eſt fondé à compter en Europe quatre eſpèces de *motteux* & une variété.

MOTTEUX (grand) ou CUL-BLANC du Cap de Bonne-Eſpérance.

Motteux ou *cul-blanc brun-verdâtre.*

Ce ſont deux eſpèces nouvelles qui n'ont encore été indiquées que par M. le comte de Buffon, auquel on les a envoyées l'une & l'autre du Cap de Bonne-Eſpérance. Il les décrit dans les termes que je tranſcris.

» Le *grand-motteux* a huit pouces de longueur ; » ſon bec a dix lignes ; ſa queue treize & le tarſe » quatorze : il eſt, comme l'on voit, beaucoup » plus grand que le *motteux d'Europe* ; le deſſus » de la tête eſt légèrement varié de deux bruns, » dont les teintes ſe confondent ; le reſte du deſſus » du corps eſt brun-fauve juſqu'au croupion, où » il y a une bande tranſverſale de fauve-clair ; la » poitrine eſt variée, comme la tête, de deux » bruns brouillés & peu diſtincts ; la gorge eſt » d'un blanc-ſale ombré de brun ; le haut du ventre » & les flancs ſont fauves ; le bas-ventre eſt blanc-» ſale, & les couvertures inférieures de la queue » fauve-clair ; mais les ſupérieures ſont blanches, » ainſi que les pennes juſqu'à la moitié de leur lon-» gueur ; le reſte eſt noir, terminé de blanc, » excepté les deux intermédiaires qui ſont entière-» ment noires & terminées de fauve ; les ailes, » ſur un fond brun, ſont bordées légèrement de » fauve-clair aux grandes pennes, & plus légère-» ment ſur les pennes moyennes & ſur les cou-» vertures ».

Motteux ou *cul-blanc brun-verdâtre.* Cette eſpèce de *motteux* a été, comme la précédente, envoyée du Cap de Bonne-Eſpérance au cabinet du roi, & M. le comte de Buffon eſt également le ſeul auteur qui en ait encore parlé.

» Ce *motteux* n'a que ſix pouces de longueur ; le » deſſus de la tête & du corps eſt varié de brun-» noir & de brun-verdâtre... Les grandes couver-» tures des ailes & celles de la queue ſont blanches ; » la gorge eſt d'un blanc-ſale, enſuite on voit un » mêlange de cette teinte & de noir ſur le devant » du cou : il y a de l'orangé ſur la poitrine, qui » s'affoiblit vers le bas du ventre ; les couvertures » inférieures de la queue ſont tout à fait blanches ; » les pennes ſont d'un brun-noirâtre, & les laté-» rales ſont terminées de blanc ». *Genre XL.*

Il eſt très-probable qu'il s'eſt gliſſé quelqu'erreur typographique dans les dimenſions du premier de ces deux *motteux*, puiſque la queue n'auroit que treize lignes de long.

MOTTEUX du Sénégal.

Cul-blanc du Sénégal, *pl. enl.* 583, *fig.* 2.

Je ne peux parler de cet oiſeau, que je n'ai pas vu & qui n'a point été décrit, que d'après la planche enluminée qui le repréſente. Il eſt plus grand que le *motteux* ſimplement dit ; le deſſus de la tête & du corps eſt d'un gris tirant ſur le brun ; les couvertures du deſſus des ailes & les pennes ſont noirâtres, bordées de gris-rouſſeâtre ; le bas des joues & la gorge ſont blanchâtres ; le devant

Digitized by Google

du cou & le haut de la poitrine ont une teinte rouge qui s'éteint, en s'étendant sur-tout le dessous du corps, dans un fond gris-blanc; les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont blanches, & les pennes le sont dans leur première moitié à-peu-près; le reste est noirâtre, bordé de gris-rousseâtre; le bec & les pieds sont noirs. *Genre XL.*

MOUCET. *Voyez* FAUVETTE d'hiver.

MOUCHEROLLE.

Les *moucherolles* sont des *gobes-mouches* ou des oiseaux du XXIVe genre, suivant les principes de la méthode que nous suivons; mais M. le comte de Buffon, pour faire avec plus d'ordre & de clarté l'enumération des espèces qui appartiennent à ce genre très-chargé, les a divisées en trois sections: les *moucherolles* composent la seconde; ils sont plus gros que les *gobes-mouches*, sans l'être autant que les *tyrans* qui forment la troisième section; beaucoup d'espèces de *moucherolles* ont la queue très-longue. *Voyez* GOBE-MOUCHE.

MOUCHEROLLE A GORGE ROUGE. EDW. *Glan. part.* II, *pag.* 193. *V.* FIGUIER A POITRINE ROUGE.

MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE du Mexique.

Gobe-mouche à queue fourchue du Mexique, *pl. enl.* 677.

C'est une espèce nouvelle, apportée de la Louisiane, par feu M. le Beau; elle ne s'y trouve que dans la partie la plus voisine du Mexique: la longueur de ce *moucherolle* est de dix pouces, dont la queue en a cinq: il est à-peu-près de la grosseur d'une *alouette*; le dessus de la tête, le dos, le croupion, les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un cendré, nué d'une légère teinte rougeâtre; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un blanc gris-de-perle; les couvertures du dessous de l'aile sont orangées, & cette nuance s'étend un peu sur les côtés; les moyennes couvertures des ailes sont cendrées & les grandes noirâtres; toutes sont bordées de gris-blanc; les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre; celles de la queue sont de la même couleur & étagées du centre sur les côtés; les deux plus extérieures ont cinq pouces & les deux du milieu n'en ont que deux; les deux plus longues pennes, de chaque côté de la queue, ont le bord extérieur blanc; le bec, les pieds sont noirs. *Genre XXIV.*

MOUCHEROLLE AU CROUPION JAUNE EDW. *glan. pag.* 97, *pl.* 255. *Voyez* FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

MOUCHEROLLE AUX AILES DORÉES. EDW. *glan. part. II, pag.* 189, *pl.* 299. *Voyez* FIGUIER AUX AILES DORÉES.

MOUCHEROLLE BLANCHE & NOIRE. EDW. *glan. pag.* 287, *pl.* 348. *Voyez* GILLIT.

MOUCHEROLLE BLEU. EDW. *glan. pag.* 91. *Voyez* FIGUIER BLEU.

MOUCHEROLLE BRUN de la Martinique.

Gobe-mouche de la Martinique, *pl. enl.* 568, *fig.* 2. BRISS. *tom. II, pag.* 364, *pl.* XXXVIII, *fig.* 1, *genre XXIV.*

Sa longueur est de six pouces & demi; un brun foncé s'étend sur la tête & toute la partie supérieure du corps; la gorge est d'un roux-foncé; le devant du cou & la poitrine d'un cendré-brun; le reste du dessous du corps est cendré, varié de taches rousses, excepté les couvertures du dessous de la queue, qui sont de cette dernière couleur, sans mêlange de cendré: les ailes sont brunes; les deux pennes du milieu de la queue d'un brun très-foncé, & les latérales variées de brun & de blanc; le bec est noir; les pieds sont bruns.

MOUCHEROLLE COURONNÉ D'OR. EDW. *glan. part. II, pag.* 187, *pl.* 298. *Voyez* FIGUIER COURONNÉ D'OR.

MOUCHEROLLE de Virginie.

Gobe-mouche brun de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 365, *genre XXIV.*

Chat-oiseau. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 66.

Il n'est guère plus gros qu'une *alouette*: sa longueur est d'environ huit pouces du bout du bec à celui de la queue: le dessus de la tête est noir: tout le reste du plumage est d'un brun uniforme, foncé sur le dessus du corps, & plus clair sur le dessous; les couvertures du dessous de la queue sont rousseâtres; le bec est noir; les pieds & les ongles sont bruns.

On voit cet oiseau à la Virginie en été; il y fait son nid & il disparoît à l'automne; le nom de *chat-oiseau* lui a été donné par Catesby, qui a trouvé du raport entre son cri & le miaulement d'un chat: il passe aussi à la Louisiane, d'où M. le Beau l'avoit raporté.

MOUCHEROLLE de Virginie A HUPPE VERTE.

Gobe-mouche huppé de Virginie. BRISS. *tom. II, pag.* 412, *genre XXIV.*

Idem, *pl. enl.* 569, *fig.* 1.

Preneur de mouches huppé. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 52.

Sa longueur est d'environ huit pouces du bout du bec à celui de la queue, qui est longue de trois pouces neuf lignes; la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un verd-sombre; les plumes du sommet de la tête, un peu prolongées, forment une huppe basse, inclinée en arrière; les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont brunes; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont cendrés; le reste du dessous du corps est jaune; les pennes des ailes sont brunes; les plus grandes bordées de rouge-bay du côté extérieur; des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont brunes; les latérales de cette dernière couleur du côté extérieur & d'un rouge-bay sur la partie opposée; le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

Ce *moucherolle* niche à la Virginie & à la Caroline, & se retire en hiver vers les régions méridionales: il a un cri désagréable & qui feroit croire qu'il est toujours irrité.

MOUCHEROLLE des Philippines.

Digitized by Google

» Ce *moucherolle* eſt de la grandeur du *roſſignol*: » ſon plumage eſt gris-brun ſur toute la partie ſu- » périeure du corps, les ailes & la queue; blan- » châtre ſur toute la partie inférieure depuis le » deſſous du bec; une ligne blanche paſſe ſur les » yeux; des poils longs & divergens paroiſſent aux » angles du bec ».

Extrait de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, le premier & le ſeul auteur qui ait parlé de ce *moucherolle*. *Genre XXIV.*

MOUCHEROLLE (petite) GRIS-DE-FER. EDW. *glan. part. II, pag.* 194, *pl.* 302. *Voyez* FIGUIER GRIS-DE-FER.

MOUCHEROLLE HUPPÉ A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

Gobe-mouche huppé du Cap de Bonne-Eſpérance, *pl. enl.* 234, *fig.* 1.

Gobe-mouche blanc huppé du Cap de Bonne-Eſpérance, *pl. enl.* 234, *fig.* 2.

Ces deux *moucherolles* ou *gobes-mouches* ont la tête & le haut du cou d'un noir à reflets verds & bleuâtres, tels qu'en jette l'acier poli, avec une huppe de la même couleur, longue, étagée & pendante en arrière; l'un a tout le deſſus du corps, les ailes & la queue d'un rouge-bai, vif; la partie inférieure du devant du cou & le deſſous du corps blanc, avec une légère teinte de bleuâtre ſur la poitrine; il a ſept pouces de longueur, & il eſt à-peu-près de la groſſeur de *l'alouette*; l'autre a le bas du cou & tout le plumage blanc, excepté les tuyaux des pennes des ailes & de la queue & le bout des pennes des ailes qui ſont noires; quelques-unes des couvertures des ailes ſont auſſi touchées de traits noirs alongés. Celui-ci a huit pouces quatre lignes de long & il eſt plus gros que l'autre; tous deux ont le bec noir & les pieds d'un gris-noirâtre. M. le comte de Buffon regarde le premier comme le mâle, & le ſecond comme la femelle; l'excès de grandeur dans le dernier rapproche ces *gobes-mouches* des oiſeaux de proie, parmi leſquels la femelle eſt plus grande que le mâle. Ces remarques ne ſont pas les ſeules que M. de Buffon faſſe à leur égard; il penſe que ce *gobe-mouche* eſt le même que M. Briſſon a décrit ſous trois noms différens, & qui ſont:

1°. Le *gobe-mouche huppé* du Cap de Bonne-Eſpérance, *tom. II, pag.* 418, *pl. XLI, fig.* 1.

2°. Le *gobe-mouche blanc huppé* du Cap de Bonne-Eſpérance, *tom. II, pag.* 414, *pl. XLI, fig.* 2.

3°. Le *gobe-mouche huppé* du Bréſil, *tom. II, pag.* 416. En liſant la deſcription que M. Briſſon fait de ce dernier, & celle qu'il a fait du premier, on voit évidemment que c'eſt le même oiſeau; il le ſoupçonne lui-même; mais comme Séba, d'après lequel il en parle, dit qu'il vient du Bréſil, M. Briſſon a penſé devoir en faire mention, le compter même pour une eſpèce, en avertiſſant cependant que Séba pouvoit s'être trompé ſur le lieu où il dit qu'on le trouve. Je ne penſe pas qu'on doive héſiter à rayer, avec M. le comte de Buffon, ce prétendu *gobe-mouche huppé* du Bréſil, du catalogue des oiſeaux, & à ne le regarder que comme une ſeule & même eſpèce avec le *gobe-mouche huppé* du Cap de Bonne-Eſpérance, ou le *moucherolle huppé à tête couleur d'acier poli*. Mais ſi des deux *moucherolles*, compris ſous ce nom, l'un eſt le mâle & l'autre la femelle, comme M. de Buffon le penſe, il s'enſuit que ces trois *gobes-mouches* ne ſont en effet qu'une ſeule & même eſpece: non-ſeulement je crois que des deux *moucherolles* l'un peut être le mâle, & l'autre la femelle de la même eſpèce, mais je préſume que le *moucherolle à plumage blanc*, en-deſſus & en-deſſous du corps, commence par reſſembler parfaitement à celui qui n'eſt blanc que ſur les parties inférieures, & dont le manteau eſt rouge-bai, ou que peut-être ce *moucherolle* a deux mues, qu'il a un plumage d'une façon dans une ſaiſon, & un plumage différent dans une autre: cette conjecture eſt fondée ſur l'exemple du *ſchet* ou *gobe-mouche à longue queue* de Madagaſcar; il reſſemble beaucoup au *moucherolle* de cet article: je conſerve deux individus de cette eſpèce, l'un à plumage blanc en-deſſus & en-deſſous du corps, l'autre à plumage bai; mais le premier eſt évidemment le même que le ſecond, par le mêlange de couleur bai qui paroît encore ſur ſon plumage: il n'eſt pas hors de vraiſemblance qu'il en ſoit de même du *moucherolle à tête couleur d'acier poli*, qui vit à-peu-près dans le même climat & qui me ſemble avoir avec le *ſchet* de ſi grands raports, qu'on ſeroit fondé à regarder ces deux oiſeaux comme des variétés de la même eſpèce dues aux climats qu'elles habitent, tous deux fort chauds, mais l'un bas & marécageux, l'autre élevé & ſec. *Genre XXIV.*

MOUCHEROLLE OLIVE. EDW. *glan. pag.* 93; *pl.* 253. *Voyez* GOBE-MOUCHE OLIVE de la Caroline & de la Jamaïque.

MOUCHEROLLE TACHETÉ DE JAUNE. EDW. *glan. pag.* 101, *pl.* 257. *Voyez* FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

MOUCHEROLLE VERTE A GORGE NOIRE. EDW. *glan. part. II, pag.* 190, *pl.* 300. *Voyez* FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

MOUCHEROLLE VERTE des Indes. EDW. *pl. LXXIX, pl.* 79. *Voyez* FIGUIER VERD & JAUNE.

MOUCHET. *Voyez* ÉPERVIER.

MOUCHET. *Voyez* FAUVETTE D'HIVER.

MOUCHET VERD A LA TÊTE BLEUE. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 25. *Voyez* GUIT-GUIT VERD & BLEU A GORGE BLANCHE.

MOUETTE.

Les *mouettes* ſont des oiſeaux de mer à pieds palmés, du même genre que les *goélands*, ou du CII^e genre de la méthode de M. Briſſon; mais en général on appelle *goélands* les eſpèces de ce genre, les plus grandes, & *mouettes* celles qui ſont plus petites.

MOUETTE. *Voyez* GOÉLAND.

Digitized by Google

MOUETTE BLANCHE.

Goëland blanc du Spitzberg. *Pl. enl.* 994.

Cette *mouette*, qu'aucun ornitologiſte n'avoit décrite avant M. le comte de Buffon, a quinze pouces de longueur environ : tout ſon plumage eſt d'un blanc éclatant ; le bec eſt noirâtre à ſa baſe, jaunâtre dans ſa plus grande longueur & légèrement touché de rouge vers ſa pointe : les pieds ſont noirâtres. *Genre CII.*

MOUETTE BLANCHE. BEL. *hiſt. nat. des viſ. pag.* 170. *Voyez* MOUETTE CENDRÉE (petite).

MOUETTE BRUNE. BRISS. *tom. VI, pag.* 199. *Voyez* NODDI.

MOUETTE BRUNE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 997. *Voyez* NODDI.

MOUETTE CENDRÉE. BRISS. *tom. VI, pag.* 175. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

MOUETTE CENDRÉE (grande).

BRISS. *tom. VI, pag.* 182, *pl.* 16, *fig.* 2, *genre CII.*

Grande miaulle ſur les côtes de Picardie.

Elle a ſeize pouces de long, trois pieds cinq pouces de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de trois pouces : le deſſus de la tête & du cou ſont d'un blanc varié de quelques taches brunes ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées ; le reſte du corps eſt couvert de plumes d'un blanc de neige ; les pennes de l'aile ſont variées de blanc, de noir & de cendré ; leur deſcription détaillée paſſeroit l'eſpace qui m'eſt accordé : la queue eſt blanche ; le bec eſt d'un olivâtre-foncé, jaunâtre à ſa pointe ; le bas des jambes, les pieds ſont d'un brun-olivâtre & les ongles noirâtres ; les taches brunes du deſſus du cou diſparoiſſent avec l'âge ; le noir des pennes de l'aile ſe fonce au contraire, & la queue, qui eſt griſe dans les jeunes, devient blanche dans les adultes.

Ces obſervations, communiquées à M. de Buffon par M. Baillon, ſont une preuve de plus de l'inſuffiſance des couleurs pour décider des eſpèces, des erreurs dans leſquelles entraîne cette manière de juger & de l'impoſſibilité de bien connoître les oiſeaux autrement qu'en les obſervant pendant le cours de leur vie & dans leurs différens âges ; à quoi il faut encore ajouter dans les différentes ſaiſons & les différens climats.

MOUETTE CENDRÉE (petite).

BRISS. *tom VI, pag.* 178, *pl. XVII, fig.* 2, *genre CII.*

Petit goëland. Pl. enl. 969.

Mouette blanche. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 170.

Elle n'a pas tout-à-fait quatorze pouces de long ; ſon vol eſt de deux pieds dix pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de près de deux pouces ; le deſſus du corps & les couvertures des ailes ſont d'un gris-cendré, excepté l'extrêmité des grandes couvertures qui eſt blanche ; les pennes ſont de cette dernière couleur, & plus ou moins bordées, & terminées de noir : il y a conſtamment derrière l'œil, de chaque côté, une tache brune ; la queue eſt blanche ; le bec eſt d'un rouge ſombre & très-foncé ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un rouge-orangé ; les ongles noirs. Les jeunes, dans cette eſpèce, ont les couvertures des ailes tachetées de brun, & le rouge du bec & des pieds prend une nuance d'autant plus belle, que les individus ſont plus âgés : on donne à cette eſpèce le nom de *petite miaulle*, ſur les côtes de Picardie : elle eſt fort criarde ; elle ne vit pas ſeulement de poiſſon en été, mais en volant elle attrape beaucoup d'inſectes ; on l'apprivoiſe aſſez aiſément ; elle cherche dans les jardins, les vers, les inſectes, les lézards ; à défaut de ces alimens, elle vit en domeſticité de mie de pain humectée ; il lui faut de l'eau ; elle aime à ſe laver ſouvent ; elle s'éloigne aſſez fréquemment de la mer pendant la journée ; elle remonte les rivières & elle redeſcend ſur les bords de la mer vers le ſoir.

MOUETTE CENDRÉE TACHETÉE. *Pl. enl.* 387. BRISS. *tom. VI, pag.* 185. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

MOUETTE D'HIVER.

BRISS. *tom. VI, pag.* 189, *genre CII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *mouette cendrée* : ſa longueur eſt de ſeize pouces dix lignes ; elle a trois pieds & demi de vol & ſes ailes pliées dépaſſent ſa queue de deux pouces ; la tête eſt blanche, tachetée de brun ; le deſſus du cou eſt de cette dernière couleur ; le dos eſt cendré : cette nuance s'étend ſur les plumes ſcapulaires, qui ſont de plus variées de taches brunes ; la gorge eſt brunâtre ; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un beau blanc : les couvertures du deſſus des ailes ſont mêlées de cendré & de noirâtre ; les pennes des ailes ſont variées de noirâtre & de cendré, excepté quelques-unes qui ſont entièrement cendrées ; la queue eſt blanche, bordée à ſon extrêmité par une bande tranſverſale noire, large d'environ ſix lignes ; le bec eſt gris-brun ; le bas des jambes & les pieds ſont gris-verdâtres ; les ongles noirs.

On trouve cette *mouette* en hiver dans les prairies baſſes & humides, le long des rivières & ſur les terres inondées : elle vit de vers de terre : elle eſt fort commune en Angleterre.

MOUETTE GRISE. BRISS. *tom. VI, pag.* 171. *Voyez* GOELAND A MANTEAU GRIS & BLANC.

MOUETTE GRISE (petite).

BRISS. *tom. VI, pag.* 173, *genre CII.*

Sa longueur eſt de quinze pouces neuf lignes ; elle a près de trois pieds de vol ; ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'un pouce ; le deſſus de la tête, le cou, le dos & le croupion ſont variés de blanc & de gris ; les côtés de la tête, la gorge, la poitrine & le deſſous du corps ſont blancs ; les petites couvertures du deſſus des ailes & les grandes, les plus proches du corps ſont variées de blanc & de gris ; les grandes, les plus éloignées du corps, ſont noirâtres, terminées de blanc, & les moyennes ſont variées de blanc & de gris ; les pennes du milieu ſont noirâtres ; les deux intermédiaires ſont terminées de

Digitized by Google

blanc & les latérales en ſont bordées du côté intérieur ; le bec eſt noir, ſon extrémité eſt orangée ; le bas des jambes, les pieds & les doigts ſont orangés ; les ongles noirs.

MOUETTE TACHETÉE OU KUT GEGHEF.

Mouette cendrée tachetée. Pl. enl. 387.

Idem. BRISS. *tom. VI, pag.* 185, *pl. XVII, fig.* 2, *genre CII.*

Mouette cendrée. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 169.

Mouette cendrée, gavian, glammet. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 35.

Elle a quinze pouces de longueur, deux pieds neuf pouces ſix lignes de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'un pouce & demi ; la tête, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau blanc ; le deſſus du cou eſt d'un cendré, mêlé d'un peu de blanc ; le dos, le croupion & les plumes ſcapulaires ſont cendrés ; les couvertures du deſſus des ailes le ſont auſſi, & de plus variées de noirâtre ; les grandes pennes des ailes ſont cendrées, terminées de noir, & les moyennes ſont variées de blanc & de cendré ; la combinaiſon des couleurs eſt telle qu'elle exigeroit une deſcription détaillée preſque pour chaque penne : on la trouvera dans l'ouvrage de M. Briſſon ; elle excéderoit les bornes dans leſquelles je ſuis forcé de me renfermer. La queue eſt compoſée de douze pennes blanches, terminées de noir, excepté la plus extérieure de chaque côté qui eſt entièrement blanche ; le bec eſt noirâtre ; le bas des jambes, les pieds ſont d'un jaune-olivâtre & les ongles noirâtres.

Cette eſpèce de *mouette* eſt très-commune dans les mers du nord ; Martens l'y a vue en grand nombre, & le mot *kut geghef* eſt celui dont il s'eſt ſervi pour donner une idée de ſon cri ; mais on la trouve auſſi ſur les mers des régions tempérées, ſur nos côtes, ſur celles d'Angleterre, d'Eſpagne, &c. qu'elle fréquente moins cependant que les plages du nord.

M. Briſſon, *tom. VI, pag.* 175, décrit une *mouette* qu'il a fait repréſenter, *pl. XVI, fig.* 2 ; il l'appelle *mouette cendrée* : elle eſt de la même groſſeur que la précédente ; elle a les mêmes couleurs diſpoſées de même, excepté que les couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées & qu'il y a beaucoup moins de noir ſur les pennes ; la queue eſt entièrement blanche ; les paupières, le bas des jambes & les pieds ſont orangés ; les ongles noirâtres & le bec d'un jaune olivâtre.

Cette *mouette*, qu'on ſeroit fondé à regarder, avec M. Briſſon, comme une eſpèce différente de la *mouette cendrée-tachetée*, eſt cependant de la même eſpèce, & l'on ne peut en douter, d'après l'obſervation ſuivante faite par M. le comte de Buffon. Ce naturaliſte a vu « une ſuite d'individus, » où toutes les nuances, du plus au moins de noir » & de blanc dans l'aile, ſe marquent depuis la » livrée décidée de *mouette tachetée*, juſqu'à la » ſimple couleur griſe, & preſqu'entièrement dé» nuée de noir, telle que la *mouette* de M. Briſ» ſon ».

MOUETTE RIEUSE.

Pl. enl. 970.

Idem. BRISS. *tom. VI, pag.* 192, *pl. XVIII, fig.* 1.

Mouette rieuſe à pattes rouges. BRISS. *tom. VI, pag.* 196, *genre CII.*

Je réunis dans ce même article les deux *mouettes rieuſes* de M. Briſſon, parce que je crois qu'elles ſont en effet de la même eſpèce, comme on le verra par les détails qui les concernent l'une & l'autre.

Leur longueur eſt d'environ quinze pouces ; la ſeconde eſt de quelque choſe moins grande ; elles ont trois pieds de vol, & leurs ailes pliées dépaſſent la queue de deux pouces ; elles ont la tête & la gorge noirâtres ; le tour des yeux blancs ; le cou & tout le deſſous du corps d'un blanc éclatant ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires cendrés ; le bord de l'aile blanc ; les couvertures du deſſus des ailes du même cendré que le dos ; les pennes des ailes ſont, les unes noires, les autres variées de blanc, de noir, de cendré ; il y a, à cet égard, des différences entre les deux *mouettes*, & la nature de mon entrepriſe ne me permet pas les longs détails dans leſquels il faudroit entrer ; mais ce qui rétablit le parallèle entre ces deux *mouettes*, l'une & l'autre ont la queue blanche & le bec d'un rouge de ſang : cependant le bas des jambes & les pieds ſont de cette dernière couleur dans la ſeconde *mouette*, & dans la première ces mêmes parties ſont noirâtres. Cette différence & celle des couleurs ſur les ailes ne ſont pas des raiſons ſuffiſantes pour ſéparer ces deux *mouettes* en deux eſpèces diſtinctes, ſur-tout ayant obſervé que les *mouettes*, & en particulier les *mouettes cendrées*, varient ſuivant l'âge pour la couleur du plumage des ailes & celle du bec & des pieds. Il eſt donc très-probable que les deux *mouettes rieuſes* ſont de la même eſpèce, mais conſidérées dans des individus d'un âge différent.

Le cendré qui couvre la tête de la femelle eſt moins foncé que celui du mâle, & le front, ainſi que la gorge, eſt tacheté de blanc.

La *mouette rieuſe* a reçu ſon ſurnom de ſon cri, qui a quelque rapport à un éclat de rire ; elle vole avec encore plus de légèreté & de viteſſe que la plupart des autres *mouettes* ; poſée elle eſt auſſi fort remuante & en tout temps très-criarde, ſur-tout dans la ſaiſon des nichées : la ponte eſt de ſix œufs olivâtres tachetés de noir. Les auteurs de la zoologie Britannique aſſurent que les petits ſont bons à manger, ce qui n'eſt pas ordinaire parmi ce genre d'oiſeaux.

Quelquefois les *mouettes rieuſes* s'établiſſent dans l'intérieur des terres, ſur le bord des rivières & des étangs : on les trouve dans les deux continens & même dans les climats les plus oppoſés. Catesby les a obſervées aux îles de Bahama, & il les a dé-

Digitized by Google

crites *tom. I, pag. & pl.* 89. Fernandez les a vues au Mexique ; mais en général elles ſont plus abondantes ſur les mers du nord. Martens les a obſervées à Spitzberg ; il les nomme *kirmews ;* elles pondent, dit-il, ſur une mouſſe blanchâtre, de laquelle on a peine à diſtinguer leurs œufs à cauſe du raport des couleurs; ils ſont fort pointus par un bout. Martens les trouva bons, & ſemblables, pour le goût, aux œufs de *vanneau ;* le *moyeu* de l'œuf eſt rouge & le blanc eſt bleuâtre : le père & la mère défendent courageuſement leur nichée & s'élancent à coup de bec ſur ceux qui l'enlèvent. Suivant le même obſervateur, le cri de ces *mouettes* eſt différent ſelon qu'on les obſerve dans des régions plus ou moins ſeptentrionales, & il étend cette remarque à tous les animaux en général : elle ne manque pas de vraiſemblance ; elle eſt intéreſſante & mériteroit d'être confirmée. Enfin, ces mêmes oiſeaux ont à Spitzberg les plumes plus fines & plus chevelues qu'elles ne les ont ſur nos mers ; il y en a, comme dans nos contrées, à pieds rouges & à pieds noirs : « mais ce qui prouve que » cette différence ne conſtitue pas deux eſpèces » diſtinctes, c'eſt que la nature intermédiaire » s'offre dans pluſieurs individus. . . . » Cette dernière remarque eſt copiée de M. de Buffon, auquel ſont dus auſſi les faits hiſtoriques contenus dans cet article.

MOUETTE RIEUSE A PATTES ROUGES. BRISS. *tom. VI, pag.* 196. *Voyez* MOUETTE RIEUSE.

MOUSTACHE (la).

Pl. enl. 518. *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Méſange barbue ou *le mouſtache.* BRISS. *tom. III, pag.* 567, *genre XLI.*

C'eſt une eſpèce de *méſange* que nous ne voyons pas aux environs de Paris, mais qu'on trouve quelquefois en Lorraine : elle eſt d'une taille au-deſſus de celle de notre groſſe *méſange*, & elle diffère de la plupart des oiſeaux de ce genre qui ont la queue un peu fourchue, en ce que la ſienne eſt étagée du centre ſur les côtés ; mais ce caractère la rapproche de la *méſange à longue queue.*

La *mouſtache* a, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces trois lignes; une égale étendue de vol, & ſes ailes pliées s'étendent au quart de la longueur de la queue ; le deſſus de la tête eſt d'un cendré-clair ; le derrière de la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & les côtés ſont roux ; les plumes ſcapulaires ſont variées de roux & de blanc ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-blanc, lavé d'une teinte rougeâtre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont noires ; le bord du pli de l'aile eſt blanc ; les pennes ſont brunes bordées, les grandes de blanc du côté extérieur, les moyennes de roux du même côté : la queue eſt rouſſe, excepté la dernière penne de chaque côté dont le bord extérieur eſt d'abord noirâtre & enſuite d'un gris-rouſſeâtre ; mais le trait caractériſtique de cet oiſeau, ce ſont deux bandes d'un noir de velours, ſituées le long de la partie inférieure du bec de chaque côté, dont la direction eſt oblique de haut en-bas & de dedans en-dehors ; elles ſont terminées par des plumes qui tombent ſur les côtés du cou, ſe détachent & forment à cette *méſange* le trait d'après lequel elle a été nommée. J'ai déja dit qu'on ne la trouvoit pas dans nos campagnes, mais quelquefois en Lorraine ; on l'a auſſi trouvée en Angleterre : elle eſt commune en Dannemarck. Je l'ai vu en grand nombre dans les cabinets en Hollande, & l'on m'y a aſſuré qu'on l'y trouvoit très-communément dans les parties les plus marécageuſes, ainſi qu'en Flandre, ſur les terreins humides, & par-tout où il y a des roſeaux & des marécages.

La femelle n'a ni mouſtaches, ni les couvertures du deſſous de la queue noires, mais d'un brun-clair : point de teinte rougeâtre ſur le deſſous du corps ; le bec du mâle eſt jaunâtre ; celui de la femelle eſt noirâtre à la pointe : l'un & l'autre ont l'iris orangé ; les pieds & les ongles bruns.

MOUTARDIER, un des noms employés par Belon pour déſigner le *martinet noir. Voyez* MARTINET NOIR.

MOUTON du Cap. *Voyez* ALBATROS.

MOYEN DUC. *Voyez* HIBOU.

MUE.

Ce terme ſe prend également pour la chûte des plumes, pour le temps pendant lequel elles tombent & celui durant lequel les nouvelles plumes remplacent celles qui ſont tombées.

Tous les oiſeaux muent une fois par an & un aſſez grand nombre mue deux fois.

La mue générale a lieu au commencement de l'automne, ou de la ſaiſon qui y répond dans les différens climats, & elle arrive toujours après que les oiſeaux ont achevé leurs pontes. Ceux qui muent deux fois par an changent de plumes à l'automne & au printemps.

Les jeunes mâles, qui la plupart ont d'abord la livrée de leur mère, changent en général de couleurs à la première mue & prennent celles qu'ils conſerveront toute leur vie ; mais il y a des eſpèces dans leſquelles ce n'eſt qu'au bout de deux & même de trois ans que les mâles revêtiſſent le plumage qui les caractériſe.

Parmi les oiſeaux qui muent deux fois par an, les mâles & les femelles changent également de plumage deux fois ; mais les femelles reprennent à chaque *mue* le même vêtement, au lieu que les mâles en ont un brillant dans la ſaiſon qui précède la ponte & en prennent après les couvées un ſemblable à celui de la femelle, ou qui y reſſemble plus ou moins. Ainſi, le mâle de la *veuve* a un plumage brillant pendant la fin du printemps & l'été, dans nos climats, & en automne il en prend un ſemblable à celui de la femelle ; un grand nombre d'oiſeaux d'eau perdent leurs belles couleurs après la ſaiſon des pontes, & leurs belles plumes ne pouſſent qu'à la fin de l'hiver.

Digitized by Google

La chûte des plumes se fait le plus généralement successivement & d'une manière insensible ; mais il y a des espèces qui perdent presque tout-à-coup & en même-temps leurs plumes & sur-tout les *pennes ;* ce sont les espèces dans lesquelles les forces vitales ont plus d'action, agissent avec plus d'énergie & produisent des effets plus véhéments ; ces espèces réparent presqu'aussi promptement qu'elles perdent, ou au moins en proportion : tels sont un grand nombre d'espèces de *canards* & d'*oiseaux de proie*.

La *mue* est pour tous les oiseaux un état de maladie ; & la plupart sont foibles & tristes pendant sa durée ; quelques-uns sont très-malades & d'autres meurent de la *mue*. Il est bon, pendant ce temps & prudent pour les oiseaux dont nous prenons soin, de les garantir d'un air trop froid, de soutenir leur force par une nourriture succulente & légèrement échauffante, qui entretienne les forces en action & qui fournisse aux pertes & à la dépense que font alors les oiseaux ; le bain leur est aussi avantageux pendant la *mue*, si, après l'avoir pris, ils peuvent se réchauffer au soleil, ou près du feu, parce qu'alors il rend la peau plus souple, il favorise le développement des plumes, sans nuire aux forces en général.

On n'a dit jusqu'à présent que peu de choses satisfaisantes sur la cause de la *mue ;* elle est occasionnée, dit-on, par le dessèchement du tuyau, qui ne prend plus de nourriture ; elle se porte au tuyau de la nouvelle plume, qui est sous le premier, & celui-ci, en croissant, chasse l'autre : c'est donner l'effet pour cause que d'expliquer ainsi la *mue*. Il reste à demander ce qui occasionne le dessèchement des anciens tuyaux, & pourquoi les sucs nourriciers cessent de s'y porter pour passer au germe des tuyaux qui sont au-dessous.

Si l'on fait attention que tous les oiseaux en général muent après la saison de la ponte & après avoir élevé leurs petits, il semble que la *mue* paroîtra l'effet de l'épuisement ; on concevra comment les sucs nourriciers ayant été employés à des usages plus importans, ils ont cessé de se porter aux plumes, & comment le tuyau de celles-ci s'est desséché & rétréci ; comment il vacille dans son *alvéole* & est près d'en tomber ; enfin comment, après les pontes, une nourriture abondante, telle qu'elle est à la fin de l'été & au commencement de l'automne, fournissant une grande quantité de sucs, ils ne s'insinuent plus dans des tuyaux flétris & oblitérés, & n'y pouvant pénétrer, ils se portent aux germes des nouvelles plumes.

Ainsi, le dessèchement des tuyaux, produit par l'épuisement qui est la suite des couvées, me paroît être la cause de la chûte des anciennes plumes & l'abondance des sucs nourriciers, après le temps des couvées, dans une saison où les alimens sont en quantité & succulens, explique l'accroissement des nouvelles plumes.

Mais comment les jeunes oiseaux, ceux qu'on a tenus seuls en cage & ceux qui ont deux *mues* par an, subissent-ils le même changement sans avoir passé par les mêmes circonstances & par conséquent sans les mêmes causes ?

Quant aux jeunes oiseaux, ils ne perdent, à la première *mue*, que les *plumes* & non les *pennes ;* une des deux causes suffit pour expliquer leur *mue ;* loin de souffrir de déperdition de substance, ils n'ont cessé de croître : parvenus à leur grandeur, dans une saison où les alimens sont communs & abondent en sucs nourriciers, il s'en fait une surcharge qui se porte au germe des nouvelles plumes, & celui-ci, plus fort, plus ample que le germe des premieres, les pousse nécessairement au-dehors, en se développant : ainsi, l'épuisement pour les pères & la surabondance des sucs nourriciers pour les jeunes, sont les causes de la chûte des plumes.

Je penserois que la même cause qui agit dans les jeunes oiseaux, produit aussi la *mue* dans ceux qu'on a tenus seuls en cage ; ils muent, il est vrai, dans la même saison que ceux qui se sont épuisés par les suites de l'accouplement ; mais leur *mue* est plus pénible, elle est plus longue, & il en périt un bien plus grand nombre : les sucs destinés à la reproduction venant à refluer après la saison pendant laquelle ils devoient être dépensés & à rentrer dans la masse des humeurs, produisent une surcharge générale ; les anciennes plumes qui n'ont pas cessé d'être abreuvées, ne sçauroient admettre de nouveaux sucs ; ils se portent aux germes des nouvelles plumes sur lesquelles la nature s'en décharge ; ceux-ci végètent avec force, & les anciennes plumes opposent une violente résistance à leur expulsion ; elles ne tombent que lentement, & les nouvelles sont tardives à pousser, à cause des obstacles qu'elles rencontrent. C'est par ces raisons que les oiseaux les plus largement nourris, les plus en embonpoint & qui ne se sont pas accouplés, courent plus de risque que les autres pendant la *mue*, ainsi que l'expérience l'apprend. Il ne reste que les oiseaux qui ont deux *mues* par an, & l'on prétend même que quelques-uns en ont jusqu'à trois. Parmi les oiseaux qui ont deux *mues* par an, tous ne perdent pas deux fois leurs plumes en entier ; mais il y en a dont les belles plumes, celles qui les parent sont quelque temps sans repousser & ne paroissent qu'après quelques mois. C'est improprement qu'on attribue deux *mues* à ces oiseaux ; il est bien naturel de penser que la *mue* n'est réellement dans ceux-ci que l'effet de l'épuisement & la lenteur d'une partie de leurs plumes à pousser, le prouve.

Dans ces oiseaux, l'épuisement va au point que les plumes tombent par dessiccation du tuyau, & sans être expulsées par les nouvelles plumes, qui ne remplacent les anciennes que long-temps après.

Mais certains oiseaux, comme les *veuves*, &c. ont deux *mues* complettes. Ne pourroit-on pas penser que celle qui succède à l'éducation des petits, est une suite de l'épuisement, celle qui

Digitized by Google

à lieu au printemps, un effet d'une nutrition trop abondante & le produit de la réplétion. Cette conjecture ſera appuyée de quelques fondemens, ſi l'on fait attention que ces oiſeaux, ſujets à deux *mues*, ſont la plupart originaires des pays chauds, où les alimens ſont toujours abondans, où par conſéquent, de l'automne au printemps, il peut ſe former une ſurcharge des ſucs nourriciers, où l'accouplement étant plus ardent, plus répété, il doit produire un plus grand épuiſement. Ainſi, le climat fournit une double cauſe & deux cauſes différentes de la *mue* de ces oiſeaux; qu'on remarque auſſi que c'eſt après la *mue* produite par l'épuiſement que les mâles de ces eſpèces prennent un plumage meſquin & dénué de ces ornemens qu'ils revêtiſſent au printemps & qui annoncent la ſurabondance. Telle eſt la fauſſe-queue des *veuves* qu'elles perdent à l'automne & qu'elles reprennent au printemps.

La *mue* eſt, pour les oiſeaux, un temps de ſilence & de retraite. Aucun ne chante tant qu'elle dure; ils ſe cachent, ils prennent peu d'ébats & ſe jouent plus rarement dans les airs, ſur les arbres ou dans les prairies, & il n'y a que les oiſeaux tenus en cage, privés de s'accoupler, qui chantent quelquefois pendant la *mue*; nouvelle probabilité qu'elle eſt en eux l'effet de la ſurabondance & non de l'épuiſement qui agit toujours d'une manière marquée ſur les organes de la voix dans tous les animaux.

MULET.

C'eſt le produit de deux eſpèces différentes, & ce mot eſt ſynonyme de celui de *métis*. *V.* MÉTIS.

MULETTE (*fauc.*). Ce terme ſignifie en fauconnerie l'eſtomach proprement dit, ou le géſier des oiſeaux. *Mulette empelottée*, eſt une expreſſion dont on ſe ſert quand les *curées* s'embarraſſent dans le géſier & y ſont retenues.

MURIER. *Voyez* BEC-FIGUE.

MUSETTE. *Voyez* CUJELIER.

MUSICIEN de Cayenne. *Pl. enl.* 706, *fig.* 2. *Voyez* ARADA.

Digitized by Google

NAGER (*fauc.*) : ſe dit d'un oiſeau qui plane à une très-grande élévation, & qui paroît comme *nager* dans les nuées.

NANDAPOA.

Cigogne du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 371, *genre LXXX.*

Le *nandapoa*, ainſi appellé du nom que lui donnent les Braſiliens, eſt à-peu-près de la groſſeur de la *cigogne blanche;* il a le ſommet de la tête couvert d'un bourlet oſſeux d'un blanc-griſâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont noires, avec un reflet d'un beau rouge ſur celles des ailes ; le reſte du plumage eſt blanc ; les pieds ſont de couleur cendrée ; les plumes du bas du cou ſont longues & pendantes. Marcgrave qui a fait connoître cet oiſeau, dit que la chair en eſt bonne à manger après qu'on l'a dépouillée de ſa peau. Il y a eu mépriſe dans l'édition de l'ouvrage de cet auteur, par raport aux figures du *jabiru* & du *nandapoa ;* on a tranſpoſé les deſcriptions qui s'y raportent. *Voyez* ce qui a été dit à ce ſujet, d'après la remarque de M. de Buffon, au mot JABIRU.

NAPAUL ou FAISAN CORNU.

Faiſan cornu du Bengale. BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 14, *genre VII.*

Faiſan cornu des Indes. EDW. *tom. III, pag.* & *pl.* 116.

Cet oiſeau, auſſi ſingulier qu'il eſt rare, n'eſt connu que par la deſcription qu'en a faite Edwars, & la planche colorée de ſon ouvrage qui le repréſente ; on ne peut le méconnoître pour un oiſeau du nombre des *gallinacés* à la forme de ſon bec & de ſes pieds, & pour un *faiſan* à la forme de ſa queue : le nom de *cornu* lui convient puiſqu'il a en effet derrière l'œil de chaque côté, ſur le deſſus de la tête, une excroiſſance d'une ſubſtance calleuſe, arrondie & ſemblable à une corne ; le devant de la tête & les joues ſont couverts de petites plumes noires qui ont l'apparence de poils ; une membrane d'un fort beau bleu, nuée en-deſſus & pointillée de taches orangées, garnie en-deſſous de petites plumes noires, pend ſous la gorge & tombe ſur le devant du cou ; du milieu de cette membrane en naît une ſeconde, noirâtre & garnie de poils courts ; le cou, la poitrine ſont d'un rouge-orangé parſemés de taches rondes, blanches, entourées d'un cercle noir ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & le ventre ſont d'un rouſſeâtre-clair, variés de taches blanches en forme de larmes & entourées de noir ; les pennes des ailes & de la queue ſont rouſſeâtres ; le bec eſt brun ; les pieds & les ongles ſont blanchâtres. Cet oiſeau eſt à-peu-près de la groſſeur du *faiſan commun ;* il avoit été envoyé du Bengale en Angleterre.

NAPPE (*chaſſ.*) Filet dont la forme eſt un quarré long & dont les oiſeleurs ſe ſervent pour prendre les petits oiſeaux. *Voyez* OISEAU. Manière de prendre les petits oiſeaux avec des filets nommés *nappes.*

NÉGRAL. EDW. *tom. III, pag.* & *pl.* 129. *Voyez* VENGOLINE.

NÉLICOURVI de Madagaſcar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 200, *pl.* 112.

Cet oiſeau paroît avoir beaucoup de raports avec le *toucnam corvi*, n'en différer que par des nuances du plumage, & ne former qu'une variété ; il eſt de la taille du *moineau-franc ;* la tête, la gorge, le devant du cou ſont jaunes ; une raie d'un verd-terne s'étend ſur chaque joue de l'angle du bec un peu au-delà de l'œil ; tout le deſſus du corps eſt de ce même verd ; le ventre eſt d'un gris-foncé ; les pennes des ailes ſont noires, bordées extérieurement de verd ; celles de la queue ſont noires ; le bec & les pieds ſont de cette même couleur ; l'iris eſt jaune.

« Le *nélicourvi* fait ſon nid ſur le bord des » ruiſſeaux, & l'attache le plus ſouvent à des » feuilles de *caldeir* ou *vaquois ;* il eſt compoſé » de paille & de jonc artiſtement entrelacés, & il » forme par le haut une poche ſur l'un des côtés » de laquelle eſt adapté un long tuyau tourné » vers le bas ; l'ouverture du nid eſt au bas du » tuyau ; ce nid eſt celui de la première année ; » la ſuivante le *nélicourvi* attache un nouveau nid » au bout de l'ancien, & l'on en voit ainſi juſqu'à » cinq attachés au bout les uns des autres ; les » *nélicorvis* nichent près les uns des autres, & » il n'eſt pas rare de voir juſqu'à cinq & ſix cens » de leurs nids ſur le même arbre ; chaque ponte » n'eſt que de trois œufs ».

NIAIS (*fauc.*). L'oiſeau *niais* eſt celui qu'on prend dans le nid avant qu'il en ait encore ſorti.

NICTICORAX. *Voyez* HULOTTE.

NID.

C'eſt le lieu que les oiſeaux préparent pour y dépoſer leurs œufs, les couver & élever leurs petits dans leur premier âge.

La plupart des oiſeaux conſtruiſent un nid & le font avec beaucoup de ſoins ; quelques-uns, ſans en conſtruire, profitent des nids abandonnés par les autres oiſeaux ; d'autres dépoſent leurs œufs dans des trous d'arbres creux, des trous de mur, des trous en terre, ou ſur la terre nue, & ni les uns ni les autres ne garniſſent le fond ſur

Digitized by Google

lequel ils pondent ; mais il n'y a qu'un petit nombre d'exemples de ces négligences & de cette incurie apparente pour les petits, qui n'ont pas apparemment beſoin de ſoins plus recherchés ; il eſt aujourd'hui avéré, après en avoir douté longtemps, que le *coucou* pond dans un nid qui ne lui appartient pas, & que, ſans s'embarraſſer de ce que devient ſon œuf, il laiſſe à une mère étrangère le ſoin de le faire éclore & d'élever le petit qui en naît ; l'*autruche* abandonne pendant le jour ſes œufs après les avoir couverts de ſable, & l'ardeur du ſoleil les échauffe ; elle ne les couve que la nuit, ou pendant le jour dans les régions les moins ardentes de celles que ſon eſpèce habite. Mais en général les oiſeaux conſtruiſent un nid & apportent beaucoup de ſoin à ſa conſtruction ; c'eſt dans la manière de le compoſer qu'ils montrent leur adreſſe, comme ils prouvent leur inſtinct, ou leur prévoyance par le ſoin de le conſtruire avant qu'un beſoin urgent leur en faſſe ſentir la néceſſité.

La plupart emploient pour matériaux de leur nid, les herbes & les plantes deſſéchés, ils en compoſent l'extérieur & ils garniſſent le dedans des ſubſtances les plus douces, comme les plumes la laine, le poil, les productions des végétaux analogues au coton.

Les oiſeaux qui ont coutume de voler fort haut & de ſe percher, placent ordinairement leur nid ſur des arbres élevés ; les très-grands oiſeaux ſur le ſommet des rochers ; les petits oiſeaux poſent le leur à différentes élévations, & quelques-uns très-près de terre.

Les oiſeaux qui ne ſe perchent pas ou qui ont coutume d'être le plus communément à terre, y conſtruiſent auſſi leur nid qu'ils cachent au pied de quelqu'arbre, ſur l'avance de quelques rochers ou plus ſouvent parmi des plantes touffues.

Les oiſeaux aquatiques font leur nid au milieu des joncs & des roſeaux, ſur des touffes de ces plantes, & ſemblent prendre plus de précautions encore que les autres oiſeaux ; la plupart s'arrachent le duvet dont ils ſont revêtus pour en garnir l'intérieur du nid ; ce ſoin indique que les œufs ont beſoin d'une grande chaleur, car il ne ſauroit concerner les petits qui quittent le nid pour n'y plus rentrer, preſque auſſitôt qu'ils ſont nés ; mais la chaleur de l'incubation, dans des lieux frais & humides, auroit été apparemment trop foible, ſans l'attention de garnir le nid de la matière la plus propre à conſerver la chaleur ; pluſieurs oiſeaux aquatiques poſent leur nid ſur l'eau même, l'attachent par des liens flexibles aux plantes voiſines en état de le retenir, & le conſtruiſent de façon, que toujours porté par les eaux, il monte ou baiſſe avec elles.

Le *loriot*, le *toucnam corvi*, & pluſieurs autres oiſeaux, ſuſpendent leur nid à des branches d'arbres, & dans les pays chauds, il n'eſt pas très-rare de trouver des oiſeaux qui attachent leur nid ſur le bord des eaux à l'extrêmité des branches qui pendent au-deſſus ; par cette précaution ils ſe délivrent de la crainte de voir les ſinges, les ſerpens, & d'autres ennemis gagner leur nid en montant aux arbres, & leur enlever leurs œufs ou leurs petits.

Quelques eſpèces d'*hirondelles* bâtiſſent leur nid de terre détrempée & en garniſſent le dedans de ſubſtances molles & chaudes. On trouvera à l'article des différens oiſeaux, ce qu'il y a de particulier dans la conſtruction de leur nid & qui ne peut être renfermé dans un ſeul article.

En général le ſoin de conſtruire le nid occupe plus la femelle que le mâle ; il ne fait guère que ramaſſer des matériaux & les apporter ; c'eſt la femelle qui les met en œuvre ; c'eſt elle qui en pliant, en entrelaſſant avec ſon bec les brins de plantes deſſéchées, donne la première forme & la ſolidité au nid & qui à meſure qu'elle le garnit, en peſant ſur les ſubſtances qu'elle a accumulées, en les écartant & les arrangeant par les mouvemens de tout ſon corps, les moule & leur fait prendre une forme convenable.

On ne peut ſans quelque ſurpriſe faire attention à l'art avec lequel certains nids ſont conſtruits, lorſqu'on réfléchit au peu d'inſtrumens dont les oiſeaux ſont pourvus, & l'on eſt étonné de même comment ils s'occupent du ſoin de conſtruire leur nid, quelquefois huit & quinze jours avant d'y dépoſer leurs œufs.

NID D'ALCYON. *Voyez* SALANGANE.

NIGAUD. *Voyez* CORMORAN (petit).

NIVEREAU. *Voyez* PINSON DE NEIGE.

NIVEROLLE. *Voyez* PINSON DE NEIGE.

NODDI.

Mouette brune de la Louiſiane. *Pl. enl.* 997.

Mouette brune. BRISS. *tom. VI, pag.* 199, *pl. XVIII, fig.* 2, *genre* CII.

Thouarou à Cayenne ;

Noddi dans les relations de différens voyageurs.

Cet oiſeau, habitant des îlots jettés au milieu des mers entre les tropiques & peu au-delà, tient à-peu-près autant des *hirondelles de mer* que des *mouettes* ; il a l'extérieur & la taille des premières & même leur bec grêle & alongé, mais il n'eſt pas applati ſur les côtés ; ainſi à ſe tenir ſtrictement aux caractères génériques le *noddi* eſt un *goëland* ; & par ſa taille, il eſt de la ſection des *mouettes* ; il n'eſt guère plus gros que la grande *hirondelle de mer* ; ſa longueur eſt de quatorze pouces neuf lignes ; il a deux pieds près de cinq pouces de vol, & ſes ailes pliées ſont dépaſſées de ſix lignes par ſa queue ; le deſſus de la tête eſt blanchâtre à la partie antérieure, d'un gris-blanc à la partie poſtérieure ; tout le reſte du plumage eſt d'un brun plus ou moins foncé ſur les différentes parties & tirant ſur le noir ou le cendré ; le bec, le bas des jambes & les pieds ſont bruns.

Le *noddi* reſſemble à l'oiſeau nommé *ſou*, par le peu de crainte que lui inſpire la vue de l'homme, par la manière dont il ſe laiſſe approcher & ſaiſir,

Digitized by Google

& la ſécurité avec laquelle il ſe poſe ſur les vaiſſeaux, leurs œuvres & même ſur les navigateurs qui lui tendent la main ou le bras; mais on ne doit pas oublier que ces oiſeaux n'habitent que des îlots en pleine mer, & que par conſéquent leur ſécurité eſt l'effet de leur inexpérience; partout où l'homme n'a pas exercé ſon empire, les animaux ſont paiſibles & confians, & ce ne ſont que les malheurs de l'eſpèce qui les inſtruiſent à prendre la fuite.

Le *noddi* eſt très-commun entre les Tropiques. M. de la Borde l'a vu ſur l'ilot du grand Connétable près de Cayenne, en plus grand nombre qu'aucun des autres oiſeaux marins qui habitent ſur ce même rocher; parmi des oiſeaux qui avoient été envoyés de l'île Rodrigue, j'ai trouvé pluſieurs *noddis*; ainſi cette eſpèce eſt commune aux deux continens; Catesby l'a vue dans l'Amérique ſeptentrionale, où il dit que ces oiſeaux dans la ſaiſon des nichées s'approchent du rivage, y dépoſent leurs œufs à nu ſur le rocher & pêchent en troupes, jettant des cris continuels; mais paſſé cette ſaiſon, les *noddis* s'éloignent en haute mer & ſe portent quelquefois à plus de cent lieues des terres; le même auteur les nomme *hirondelle de mer à tête blanche*, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 88.

NOIR MANTEAU. *Pl. enl.* 990. *Voyez* GOELAND A MANTEAU NOIR.

NOIR-SOUCI.

C'eſt une eſpèce nouvelle que M. le comte de Buffon décrit d'après une notice trouvée dans les papiers de feu M. Commerſon. Le nom de *noir-ſouci* eſt dérivé des deux couleurs qui dominent ſur le plumage; la longueur totale de l'oiſeau eſt de ſept pouces; il en a onze & demi de vol; ſes ailes ſont compoſées de dix-ſept pennes, dont la deuxième & la troiſième ſont les plus longues; la queue eſt formée de douze pennes égales; la gorge le devant du cou & la poitrine ſont de couleur de ſouci; le deſſus du corps eſt d'un noirâtre qui s'étend ſur les pennes des ailes & de la queue; elles ſont de plus bordées de bleu du côté extérieur; la tête & le deſſus du cou ſont de cette dernière couleur; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un jaune-ſoufre; le bec noirâtre, court, fort & convexe, eſt moins foncé à ſa partie inférieure qu'à la ſupérieure; les pieds ſont d'un brun-rougeâtre; le doigt du milieu eſt uni à l'extérieur, par une membrane juſqu'à la première articulation.

M. Commerſon vit ces oiſeaux à Buenos-Ayres; ils fréquentent les terres cultivées & les jardins, & ſe nourriſſent d'herbes & de graines; ils volent par paires; le mâle & la femelle paroiſſent avoir un attachement & une fidélité réciproques l'un pour l'autre. M. Commerſon les regarde comme des *pinſons* ou des *moineaux*. *Fringilla*, dit-il à leur égard, *vel ſi mavis paſſer*. Ainſi nous pouvons d'après ce témoignage placer le *noir-ſouci* dans le XXXIIIe genre.

NONETTE. BEL. *Voyez* MÉSANGE (groſſe).

NONETTE CENDRÉE. *Voyez* CHARBONNIÈRE (petite).

Digitized by Google

OCOCOLIN ou PERDRIX DE MONTAGNE du Mexique.

Perdrix de montagne du Mexique. BRISS. *tom. I, pag. 226, genre VI.*

Elle eſt plus groſſe que la *perdrix griſe ;* ſa longueur eſt d'un pied neuf pouces ; tout ſon plumage eſt varié de brun, de jaunâtre & de fauve ; il y a de plus des taches griſes & d'autres taches blanches ſur les côtés & le derrière de la tête & une grande partie du cou, & des taches noires ſur le deſſus de la tête, la gorge & les côtés ; les ailes, cendrées en-deſſous, ſont griſes en-deſſus, variées de taches blanches & fauves ; le bec & les pieds ſont d'un rouge-pâle. Cette *perdrix* ſe trouve au Mexique, dans les parties les moins chaudes ; elle cherche celles qui ſont tempérées ou même froides ; les Mexicains la nomment *occolin*, ſuivant Fernandez qui en a fait la deſcription.

ŒIL BLANC. *Voyez* CHÉRIC.

ŒUF.

Organiſation de l'œuf ; développement de l'embrion pendant l'incubation ; ſa ſortie de l'œuf.

L'*œuf*, dans les oiſeaux, comme dans tous les animaux ovipares, eſt une eſpèce de réſervoir qui contient l'embrion & la ſubſtance deſtinée à lui ſervir de première nourriture. Les obſervations faites dans tous les temps & par preſque tous les hommes, ont appris que les femelles des oiſeaux pondent ſans l'approche du mâle, & que leurs *œufs* ont la même forme & la même ſtructure apparente, quoiqu'il y ait de grandes différences à l'intérieur.

L'*œuf*, fécondé ou non, ſe détache, ſous la forme d'un petit globe jaune, de la grappe que l'on appelle *ovaire*, à laquelle il étoit d'abord attaché par un pédicule. Il n'eſt alors compoſé que du jaune contenu dans les membranes & de la *cicatricule ;* il eſt reçu dans un canal placé au-deſſous de l'*ovaire* & connu ſous le nom d'*oviductus*. C'eſt par le ſéjour qu'il fait dans ce canal qu'il s'y forme un dépôt ſucceſſif de l'humeur *albumineuſe* qui conſtitue *le blanc*, & qu'il s'y recouvre de la croute *calcaire* qui couvre la coque. Quelquefois cette dernière ne ſe forme pas complettement, & alors l'*œuf* eſt mou, incapable d'être couvé, & porte le nom d'*œuf hardé*. C'eſt par les accidens qu'il peut éprouver dans l'*oviductus*, que l'*œuf* a des formes variées, qu'il eſt droit, courbé, liſſe, raboteux, ſillonné, qu'il contient deux jaunes & deux blancs, *ova gemellifiſca*, quelquefois un petit *œuf* intérieur & des corps étrangers, tels que des épingles, &c.

La forme que tout le monde connoit à l'*œuf* dépend de la preſſion graduée & alternative qu'il éprouve dans l'*oviductus* & dans l'inteſtin ; la différence de ſes deux bouts n'a d'autre origine, que la compreſſion différente à laquelle il eſt ſoumis, ſuivant les points de ſa ſurface expoſés ſucceſſivement aux contractions de l'inteſtin qui s'en débarraſſe.

Une fois ſorti du ventre de la *poule*, l'*œuf* fécondé par l'action du mâle & par l'aſperſion de ſa liqueur ſéminale, eſt un compoſé organique dont il eſt néceſſaire de connoître la ſtructure pour entendre les phénomènes de l'*incubation*. Un grand nombre d'anatomiſtes ſe ſont occupés de la ſtructure de l'*œuf*. Ariſtote avoit ſur cet objet des connoiſſances qui ſuppoſent un obſervateur exact, ſur-tout pour le temps où il a écrit. C'eſt long-temps après lui qu'on a décrit avec beaucoup plus de ſoin toutes les parties de ce compoſé, & l'on peut même aſſurer qu'on a tellement multiplié les détails, qu'il faudroit un ouvrage particulier & aſſez volumineux pour rendre un compte exact de l'état actuel des connoiſſances en ce genre ; c'eſt aux travaux d'Emilius Pariſanus, de Fabrice d'Aquapendente, de Volcher Coiter, de Joſeph de Aromatariis, de Harvey, de Guillaume Angly, de Maître Jean, & ſur-tout de Malpighy & du célèbre baron de Haller, qu'on doit les découvertes nombreuſes faites en ce genre depuis le précepteur d'Alexandre. Sans entrer dans ces détails immenſes, nous donnerons les faits les plus importans ſur la ſtructure anatomique de l'*œuf*.

La coquille eſt formée d'une ſubſtance calcaire, diſſoluble avec efferveſcence dans les acides, & unie à une certaine quantité de matière lymphatique. Cette coquille n'eſt point une couche terreuſe inorganique ; elle a un tiſſu qui lui eſt propre. Elle eſt percée par une grande quantité de petits trous, & l'on obſerve à ſa ſurface un réſeau vaſculaire tranſparent, dont les différentes avéoles ſe terminent aux pores que nous venons de décrire. Ces trous ſont les extrêmités de petits vaiſſeaux qui partent de la membrane collée à la partie interne de la coquille, & qui viennent s'ouvrir à ſa ſurface.

Le baron de Haller dit que M. Stœhelin eſt parvenu à les injecter en plongeant une partie de l'*œuf* dans une liqueur colorée & en ſoumettant cet appareil au vuide de la machine pneumatique. Ces vaiſſeaux & leurs bouches ouvertes au-dehors de l'*œuf*, ſont deſtinés à répandre une partie du fluide le plus évaporable contenu dans l'*œuf*, & c'eſt à cette évaporation qu'eſt dû le vuide que l'on trouve dans le gros bout de l'*œuf ;* il eſt aiſé de concevoir, d'après cela, que cette cavité doit être d'autant plus grande, que l'*œuf* eſt pondu

Digitized by Google

depuis plus de temps & qu'il a ſouffert une plus forte évaporation. Cette évaporation paroît néceſſaire pour la formation & le développement du *poulet*, puiſque, ſuivant M. de Réaumur, l'humidité des lieux où ſe fait l'incubation artificielle, s'oppoſe au ſuccès de cette opération, ſans doute en diminuant la vaporiſation d'une partie des fluides de l'*œuf*. Il eſt vraiſemblable que les vaiſſeaux de la coquille peuvent encore abſorber quelque fluide de l'atmoſphère, puiſque, d'après l'obſervation du même phyſicien, les vapeurs, & en particulier celle du charbon, mettent un obſtacle à la nutrition du *poulet*, & peuvent même lui ôter la vie.

Sous la coque ſe trouve une membrane mince, molle, d'un tiſſu aſſez ſerré & qui revêt toute la paroi interne de la coquille, excepté vers le gros bout de l'*œuf*, où elle s'en détache pour former une petite cavité lenticulaire ou ſphéroïde applatie, qui augmente peu-à-peu par l'évaporation, comme nous l'avons déjà fait obſerver. Cette membrane eſt l'enveloppe commune des parties intérieures de l'*œuf*, & la coquille n'eſt deſtinée qu'à la ſoutenir & à la préſerver, ainſi que le germe, du choc & du contact des corps extérieurs qui auroient, ſans cela, porté atteinte à ces organes délicats. Cette coque ſolide préſente en outre un point d'appui à la *poule*, qui, en ſe couchant ſur les *œufs*, en auroit détruit l'organiſation, comme cela a lieu pour les *œufs* hardés.

C'eſt dans la membrane externe & commune que nous venons de décrire, que ſont placées & retenues les parties intérieures & les plus importantes de l'*œuf*. Ce que tout le monde connoît ſous le nom de *blanc d'œuf*, eſt une liqueur lymphatique, aſſez conſiſtante, douce, miſſible à l'eau, renfermée dans des membranes particulières dont les prolongemens forment autant de cellules qui contiennent cette humeur. C'eſt pour cela qu'elle ne s'écoule d'un *œuf* caſſé que lorſqu'on a déchiré une portion de cette membrane. Ce blanc eſt donc diſpoſé régulièrement; il forme deux couches bien ſéparées les unes des autres & que l'on peut très-bien appercevoir dans un *œuf* durci. L'un de ces blancs eſt extérieur; il a la forme ovale ou ellipſoïde de la coquille; il eſt renfermé dans une membrane particulière, dont la ſurface interne envoye des prolongemens cellulaires qui le diviſent en beaucoup de petites loges; ſon épaiſſeur eſt aſſez conſidérable. Le blanc intérieur qui eſt auſſi lymphatique, mais plus viſqueux & plus conſiſtant, a une forme ronde; il eſt contenu dans une membrane particulière, & il enveloppe exactement le jaune.

Ce dernier renfermé dans une tunique aſſez forte, quoique très-fine & tranſparente, eſt formé d'un fluide épais, lymphatique, concreſcible & huileux. C'eſt une eſpèce d'émulſion animale deſtinée à nourrir le *poulet* tout-à-fait formé, & même éclos, & les blancs, plus faciles à digérer, lui ſervent de nourriture pendant ſa formation & ſon accroiſſement dans l'*œuf*.

A chaque extrêmité du jaune on trouve un cordon appellé *chalazon*, compoſé de trois globules ſemblables à des grains de grêle, *grandines*, réunis enſemble & comme enfilés. Ces cordons, connus d'Ariſtote, bien décrits par ce philoſophe, ſervent à lier & à réunir enſemble les différentes membranes dont nous avons parlé, & qui ſe trouvent collées & attachées ſolidement aux deux bouts de l'*œuf*. M. *de Haller* compare ces ligamens muqueux, qu'on nomme communément *glaires*, à des pôles qui ſuſpendent le *microcoſme* de l'*œuf*. En effet, ces cordons retiennent les diverſes humeurs dans leur poſition reſpective, & comme ils ne traverſent point dans leur milieu, les deux blancs & le jaune, mais qu'ils les coupent en deux hémiſphères inégaux, il doit arriver que l'hémiſphère le plus petit & le plus léger du jaune occupera toujours la partie la plus élevée de l'*œuf*. C'eſt pour cela que de quelque manière qu'on le place & qu'on le retourne, la même face du jaune doit toujours ſe trouver placée dans la partie la plus élevée. Ce moyen ſimple & que nous appellerions *ingénieux* s'il étoit dû à l'art, fait que c'eſt toujours la même partie de l'*œuf* qui eſt expoſée immédiatement au contact de la *poule* dans l'incubation, & qui éprouve la plus grande chaleur.

C'eſt entre les deux *chalazons*, & à la ſurface du jaune, que l'on obſerve un petit corps blanc qui ſerpente conſtamment dans l'endroit où l'on briſe la coquille. Ce corps eſt preſque circulaire, placé dans la membrane du jaune, & il offre la forme d'une lentille platte. En l'examinant attentivement, on obſerve dans ſon milieu un point blanc dont l'œil nud ne peut appercevoir ſenſiblement l'organiſation. Ce corps, que les Latins ont appellé *cicatricula*, & que l'on connoît dans notre langue ſous les noms de *cicatricule* ou de *germe*, eſt la partie la plus importante de l'*œuf* fécondé. Les blancs & le jaune n'en ſont que les acceſſoires & l'aliment, & c'eſt dans la *cicatricule* qu'eſt renfermé le myſtère de la reproduction. Le *poulet* y a été obſervé par Malpighy, & tout le monde peut l'y retrouver à l'aide d'une bonne loupe; l'oiſeau y repoſe ſans mouvement apparent; toutes les parties y ſont ſi finement deſſinées & ſi exactement pliées les unes ſur les autres, qu'elles n'occupent qu'un eſpace très-petit. L'embryon nage dans un fluide contenu par une bulle en veſſie qui répond à l'*amnios* des autres animaux. Malpighy n'a trouvé cette bulle & le fœtus organiſé que dans les *œufs* fécondés; les *œufs* inféconds que la *poule* donne ſans avoir eu de communication avec le mâle, ne lui ont offert qu'une cicatricule plus petite, d'un tiſſu différent, formé de cercles concentriques, & dans le milieu de laquelle il y avoit une eſpèce de môle informe & ſans organiſation. Cette dé-

Digitized by Google

couverte, une des plus belles qu'on ait faites, relativement à la génération, éclaire beaucoup ſur les effets de l'incubation. Elle démontre que la chaleur de la *poule*, ainſi que la chaleur artificielle, développe & dilate les parties de l'embryon, que les fluides du fœtus raréfiés & mis en mouvement par cette chaleur, deviennent bientôt un *ſtimulus* qui va porter l'action & la vie dans l'animal; que la première contraction des fibres muſculaires une fois excitée, celles qui en ſont la ſuite néceſſaire dilatent & étendent les vaiſſeaux, & les fibres, & propagent la force vitale du centre à la circonférence; de ſorte que la première ébauche ſe deſſine peu-à-peu, s'aggrandit, prend des traits plus marqués, & forment enfin le *poulet*, qui trouve dans ſa demeure ce qui eſt néceſſaire à ſa vie & à ſa nutrition. Tel eſt en général le réſultat de l'incubation; mais il eſt néceſſaire d'en examiner les phénomènes avec plus de détail, pour comprendre la formation & le développement de l'embrion.

C'eſt en ouvrant, quelquefois d'heure en heure, des *œufs* pendant l'incubation, que les hommes célèbres cités plus haut, ont conſtaté les changemens qui arrivent par la chaleur de la *poule*, dans les parties de l'*œuf*. Sans décrire avec une exactitude ſcrupuleuſe tous les phénomènes de l'incubation, comme l'a fait l'infatigable Haller, nous en indiquerons ſeulement les faits principaux. *Voyez Opera minora, tom. III.* Ce volume eſt entièrement deſtiné aux phénomènes de l'*œuf* pendant l'incubation. Haller en décrit les phénomènes preſque heure par heure. *V.* auſſi le *Dictionnaire anatomique* de l'Encyclopédie méthodique.

Si l'on ouvre un *œuf* & qu'on l'obſerve après ſix heures d'incubation, on voit la cicatricule conſidérablement augmentée; la bulle contenue dans ſon milieu, eſt remplie d'une liqueur, dans laquelle on apperçoit diſtinctement la tête du *poulet* reunie à l'épine; la tête & les vertèbres ſont beaucoup plus ſenſibles à douze heures d'incubation; à dix-huit heures, la tête paroît groſſie & l'épine alongée; à vingt-quatre la tête eſt recourbée, l'épine du dos eſt blanchâtre, les vertèbres ſont dégagées en petits globules des deux côtés de l'épine, les ailes commencent à paroître; à trente heures tout eſt augmenté, on voit autour de l'*amnios* les vaiſſeaux ombilicaux d'une couleur obſcure; au bout de trente-huit heures, on diſtingue dans la tête trois véſicules enveloppées de membranes tranſparentes qui ſe propagent ſur l'épine; à quarante heures les premiers objets ſont plus développés, les vertèbres ſont épaiſſies, les membranes de la tête, devenues plus épaiſſes, cachent en partie les organes qu'elles renferment; on voit la première ébauche des yeux, le cœur bat & le ſang circule. Au bout de deux jours, le cœur pendant hors de la poitrine bat trois fois de ſuite, en raiſon du paſſage ſucceſſif du ſang de l'*oreillette* dans les *ventricules*, du ventricule dans les artères, & de celles-ci dans les vaiſſeaux *ombilicaux*; à ſoixante-deux heures d'incubation, la tête du *poulet* eſt toujours penchée, la liqueur dans laquelle il nage eſt plus conſiſtante, on apperçoit des vaiſſeaux ſanguins ſur les véſicules du cerveau. Au bout de trois jours on diſtingue l'épine des ailes & des cuiſſes, le corps ſe garnit de chair, on reconnoît la prunelle, le criſtallin & l'humeur vitrée dans le globe de l'œil; au quatrième jour, les ailes & les cuiſſes ſont alongées & plus ſolides; on apperçoit très-bien les vaiſſeaux ombilicaux hors de l'abdomen; à la fin du ſixième jour le bas-ventre paroît fermé & tuméfié; le foie très-diſtinct eſt d'une couleur obſcure, le battement du cœur eſt ſenſible dans ſes doubles cavités, le corps du *poulet* eſt recouvert de la peau, ſur laquelle on obſerve les points des plumes naiſſantes; le ſeptième jour la tête eſt groſſe, on voit bien le bec, les extrêmités inférieures & les ailes ſont bien figurées, les deux ventricules du cœur ſont ſéparés & préſentent comme deux cœurs; à la fin du neuvième jour le poumon paroît d'une couleur blanchâtre; au dixième les muſcles des ailes ſont apparens; au onzième, les artères juſqu'alors éloignés du cœur, viennent, pour-ainſi-dire, s'y réunir, & le viſcère muſculeux eſt parfaitement conformé. Depuis cette époque juſqu'au vingt-unième jour que le *poulet* caſſe ſa coquille & en ſort, on n'obſerve plus qu'un développement ſucceſſif & continuel.

Pendant ces différens temps de l'incubation, le blanc diminue à meſure que le *poulet* en abſorbe une partie: le jaune change de forme; il s'applatit; il ſe creuſe pour laiſſer ſa place au jeune oiſeau, & la membrane qui recèle l'animal porte alors le nom de *lit* ou de *couche*. Lorſque tout le blanc eſt abſorbé, le jaune eſt la dernière nourriture du *poulet*; il eſt encore tout entier quand il n'y a plus de blanc; on a trouvé une communication immédiate entre les inteſtins du *poulet* & le jaune, & on a obſervé dans les viſcères ce fluide avec toutes ſes propriétés, deſorte qu'il ſert d'aliment au *pouſſin* quelque temps après qu'il eſt ſorti de l'œuf.

Le *poulet*, après avoir *pipé*, caſſe ſa coquille par un mécaniſme particulier, & qui n'a été connu que depuis deux ans. La portion du bout de la coquille qu'il doit caſſer, eſt ſéparée du reſte de cette matière par un petit cercle plus clair, c'eſt dans cet endroit qu'elle ſe détache & qu'elle s'ouvre. M. Pinçon, chirurgien & habile anatomiſte, a de plus découvert ſur la pointe de la mandibule ſupérieure du bec, un petit tubercule dur & rénitent qui ſe deſſéche & qui tombe peu après la ſortie du poulet, & à l'aide duquel il pouſſe & percute à coups redoublés le bout de la coquille, qu'il parvient à ſoulever & à détacher. *Voyez* à ce ſujet les *diſcours généraux*.

Telles ſont les notions qui m'ont paru les plus claires & les plus ſimples ſur la ſtructure de l'œuf & ſur les

Digitized by Google

phénomènes de l'incubation. Nous n'en avons donné que les résultats les plus importans & nécessaires pour entendre le mécanisme des fonctions des oiseaux. Si l'on désire plus de détails physiologiques & anatomiques sur l'œuf, on pourra consulter le dictionnaire anatomique de l'Encyclopédie, à l'article *œuf* & à celui *incubation*.

ŒUF. (*Forme & couleurs des œufs.*)

Les *œufs* ont en général une forme elliptique, plus ou moins alongée suivant les espèces; on y distingue *un gros* & *un petit bout* ou *un bout arrondi*, & un bout qui approche davantage d'être *pointu*.

Les *œufs* de la plupart des oiseaux ont une couleur dominante, & sur laquelle sont répandues des taches plus ou moins nombreuses, plus ou moins grandes & plus ou moins variées; dans d'autres espèces, en assez grand nombre, l'*œuf* n'a qu'une couleur uniforme & sans tache.

La couleur la plus ordinaire & qui sert le plus communément de fond, est le blanc ou pur, comme dans l'*œuf de poule*, ou altéré d'une teinte rougeâtre, grisâtre ou verdâtre. Ainsi les *œufs* du *dindon*, ceux de l'*oie*, du *canard*, du *faisan*, ne sont pas d'un blanc pur, mais on les distingue à la teinte dont ils sont colorés, ainsi qu'à leur grosseur & à leur forme.

Quelques espèces, comme le *gros tinamou*, produisent des *œufs* d'un bleu assez foncé, d'autres des *œufs* verdâtres, & ceux du *faisan blanc* de la Chine approchent de la teinte de couleur de chair.

Les taches répandues sur la couleur dominante ou le fond de la coquille sont grises, cendrées, brunes, noirâtres, rougeâtres, quelquefois bleuâtres ou verdâtres; elles sont communément plus larges, plus pressées & en plus grand nombre vers le gros bout.

Quelques observateurs ont cru trouver des raports entre le fond de couleur & les taches des *œufs*, & le fond du coloris & des panaches du plumage. Mais la *poule noire* pond des *œufs* aussi blancs que celle dont le plumage est de cette couleur la plus pure; le *tinamou*, dont les *œufs* sont d'un fort beau bleu, n'a qu'un plumage d'un gris-sombre; les *œufs* du *tricolor* ou *faisan doré* de la Chine, dont le plumage est diapré & varié de si riches nuances & de couleurs si différentes, provient d'un *œuf* qui n'est que d'un rougeâtre pâle & uniforme, &c. Il ne paroît donc pas que la couleur des *œufs* ait aucun raport avec celle du plumage, & qu'elle puisse indiquer quelle sera celle de l'oiseau qui en naîtra.

ŒUF. (*Utilité des œufs comme comestibles.*)

Les *œufs* de la plupart des oiseaux & de tous peut-être, sont un manger sain, & pris frais c'en est un généralement agréable. Si l'on préfère ceux des *poules*, ce n'est pas que, quoique fort délicats & fort sains, il n'y ait d'autres espèces dont les *œufs* réunissent ces deux mêmes qualités. Les *œufs du faisan* ont quelque chose de plus fin & plus de saveur que ceux de la *poule*: ceux de la *perdrix* sont aussi excellens; mais on préfère ceux des *poules*, l'usage en est général, parce que les *poules* sont les seuls oiseaux qui pondent presque toute l'année, qui pondent un plus grand nombre d'*œufs*, qui fournissent le plus à notre consommation, & que leur volume répond à leur bonté; ce sont d'ailleurs, parmi les *œufs* que nous fournissent les oiseaux de basse-cour, ceux qui sont d'une digestion plus facile.

Les *œufs*, même ceux de *poule*, quoique frais & cuits sans assaisonnemens, passent dans l'opinion publique pour un mêt échauffant, & dont par cette raison on ne peut faire un long usage sans inconvénient. Cependant les *œufs* ne contiennent qu'une substance douce, lymphatique & en quelque sorte émulsive; ils ne fourniſſent rien qui puisse plus échauffer que tout autre aliment également doux, qui, sous un petit volume, contiendroit une grande quantité de molécules nourrissantes. Les *œufs* destinés à la formation du *poussin*, sont un aliment qui ne contient rien ou presque rien que de nourrissant; c'est sous ce seul point de vue qu'on pourroit dire qu'ils sont échauffans, parce que tout ce qui fournit beaucoup de substance nutritive, & qui est en même-temps d'une digestion facile, anime, relève les forces & procure de la vigueur. Les *œufs*, considérés sous cet aspect, pourroient donc être en effet un aliment échauffant, si on en mésusoit, si on en prenoit en aussi grande abondance que des mêts qui sous une beaucoup plus grande masse contiennent bien moins de parties nourrissantes. Mais si l'on ne fait pas abus des *œufs*, si l'on n'en use que suivant ses besoins, c'est un aliment très-sain & dont on pourroit faire usage tous les jours, sans aucun risque, comme le pratiquent certaines personnes, sans en éprouver aucun inconvénient.

C'est parce que les *œufs de poule* sont, comme je l'ai dit, restaurans & d'une digestion facile, que les médecins les prescrivent pour premier aliment des convalescens; qu'ils les ordonnent, pour le fond de la nourriture à ceux dont les organes digestifs fatiguent trop à faire la coction d'autres alimens, la font mal ou ne la font point du tout, & à ceux en général qui, par quelque cause que ce soit, sont tombés dans un état de foiblesse & d'épuisement.

ŒUF. (*Manière de conserver les œufs.*)

Des *œufs* enduits d'un vernis, peuvent se conserver long-temps assez frais, pour qu'en enlevant le vernis par le moyen du même dissolvant qui a

Digitized by Google

ſervi à le compoſer, ils puiſſent être mis avec ſuccès à couvert pluſieurs mois, & même juſqu'à cinq & ſix après qu'ils ont été pondus & vernis.

Ces tentatives ont été faites & répétées pluſieurs fois dans la vue de faire venir des *œufs* de différens oiſeaux de pays étrangers & éloignés. Ce ſeroit en effet le moyen le plus facile de ſe procurer les différentes eſpèces d'oiſeaux ſi divers obſtacles ne s'y oppoſoient pas, ſi le roulis des vaiſſeaux, ſi les cahos des voitures de terre ne rompoient pas le ligament qui tient le jaune ſuſpendu, & ſi cette deſtruction d'organiſation n'empêchoit pas le développement de l'embrion. On peut cependant éviter cet inconvénient en tenant les *œufs* dans un filet ſuſpendus au plat-fond, ou des vaiſſeaux ou des voitures : car alors il n'y a qu'un mouvement d'oſcillation dont il ne réſulte pas de dérangement d'organiſation. Mais même alors d'autres obſtacles, comme la difficulté de trouver en arrivant des eſpèces propres à couver les *œufs* qu'on apporte, qui faſſent alors leur ponte; celle de placer les *œufs* ſous des oiſeaux qui nourriſſent leurs petits à la manière de ceux dont on veut leur donner les *œufs* à couver, &c., mettent des obſtacles à la réuſſite de l'entrepriſe. Elle ne peut donc guère réuſſir que dans certains cas particuliers & pour quelques eſpèces d'oiſeaux. *Voyez* ce qui a été dit à ce ſujet ſur la manière de tranſporter les oiſeaux vivans d'un climat à un autre, *quatrième diſcours général.*

On a eu encore pour but en enduiſant les *œufs* au-dehors d'une ſubſtance qui empêche l'évaporation des fluides qu'ils contiennent, ou en les plongeant dans des ſubſtances qui, en les enveloppant, en les ſéparant du contact de l'air produiſent le même effet, de les conſerver long-temps aſſez frais, non plus pour qu'ils fuſſent propres à mettre couver, mais pour qu'ils fuſſent agréables & ſains, comme comeſtibles & qu'ils puſſent remplacer les *œufs* nouvellement pondus dans la ſaiſon où ceux-ci ſont rares.

Ces tentatives ont donc eu pour objet les *œufs de poule* qui ſont les ſeuls dont on faſſe un uſage habituel, comme comeſtibles. On les a tantôt enduits d'une ſubſtance graſſe, en les frottant avec une couenne de lard, après avoir échauffé cette ſubſtance; tantôt on les a plongés dans de l'huile à pluſieurs repriſes, après les avoir armés d'un bout de fil replié en deux, & fixé ſur la coque par ſes extrémités au moyen d'un peu de cire d'eſpagne, & on les ſuſpendoit enſuite à la faveur du fil à des baguettes attachées au plat-fond d'une chambre. D'autres ont conſeillé d'enfouir les *œufs* dans des vaſes qu'on remplit lits par lits de cendre & d'*œufs*. Ce dernier moyen eſt plus facile que les deux précédens, mais il n'eſt pas auſſi ſûr. Celui de l'immerſion dans l'huile à la faveur d'un fil eſt le plus certain, mais il exige une dépenſe, à la vérité très-modique, & il conſomme un temps aſſez long, ce qui eſt un plus grand inconvénient.

J'ai vu mettre en uſage dans une ferme, avec beaucoup de ſuccès, la pratique ſuivante, qui remplit auſſi-bien & avec plus de facilité le but qu'on ſe propoſe.

Dans la ſaiſon où les *œufs* ſont les plus abondans, c'eſt-à-dire, depuis le quinze de mai au commencement du mois d'août, on raſſemble tous les deux jours ceux que l'on veut conſerver pour l'arrière ſaiſon & les temps de diſette : on a une terrine de grais un peu creuſe & à bords relevés, telle que celles qui ſervent dans la laiterie; on la remplit d'huile à la hauteur de trois à quatre pouces au-deſſus du fond; on la place ſur une table & à côté de deux paniers; celui qui contient les *œufs* & un panier vuide; la *ménagère* prend un des *œufs*, le poſe dans une cuillère, le plonge dans l'huile, de façon qu'il en ſoit bien couvert, l'en retire, l'y replonge à deux ou trois repriſes, relève la cuillère en l'inclinant, au-deſſus de la ſurface de l'huile, & en l'appuyant ſur les parois de la terrine; elle laiſſe de cette façon égouter l'huile ſurabondante; elle poſe enſuite l'*œuf* huilé, toujours contenu par la cuillère, dans le panier deſtiné à cet uſage; elle procède de la même manière pour les autres *œufs*, & elle remplit ſucceſſivement le panier qui les doit contenir, ou le même jour ou en pluſieurs ſéances, ſuivant les circonſtances; mais une fois que les *œufs* ont été plongés dans l'huile, elle a ſoin de ne les pas toucher, pour que le contact de ſes doigts n'attire & ne pompe pas les molécules huileuſes engagées dans les pores de la coquille. Il n'en faut pas plus qu'un ſimple contact pareil pour que l'*œuf* qui aura été touché ſe corrompe. On porte le panier qui contient les *œufs* huilés, arrangés au-deſſus les uns des autres, dans un lieu qui ne ſoit ni trop renfermé ni expoſé à un courant d'air, & où il faſſe plutôt conſtamment frais que chaud.

Des *œufs* préparés, comme je viens de le raporter ſe conſervent très-bien juſqu'à la fin du carême. On peut même les manger frais : ils n'ont ni la délicateſſe ni la ſaveur agréable des *œufs* récemment pondus, mais ils ſont bons; on peut s'en ſervir au défaut de plus frais, & ils ſont pour tous les uſages ordinaires très-préférables aux *œufs* qui ſont couramment dans le commerce en hiver.

Cette pratique eſt ſi ſimple, elle conſomme ſi peu d'huile & de temps, elle renchériroit ſi peu les *œufs*, en laiſſant un gain honnête à ceux qui la ſuivroient, qu'il eſt étonnant qu'on ne l'ait pas encore miſe en vigueur, & elle ſeroit fort utile au public ſi on la pratiquoit en grand.

Cependant il faut obſerver, que dans le cas où l'on voudroit faire uſage de cette méthode pour des *œufs* deſtinés au commerce, il faudroit dès l'origine les arranger dans les paniers qui ſerviroient à les tranſporter; car il y a toujours riſque, en touchant les *œufs*, d'enlever une portion de l'huile, de donner lieu à l'évaporation des fluides, à l'in-

Digitized by Google

troduction de l'air & au mouvement de fermentation qui en eſt une ſuite. Ou ſi l'on veut tranſporter les *œufs* d'un panier dans un autre, il faut les enlever avec une cuillère qu'on a ſoin de tremper de temps en temps dans l'huile.

ŒUF. (*Manière de faire éclore les* œufs *artificiellement.*)

Cet art pratiqué de tout temps en Egypte, a été tenté depuis quelque temps parmi nous. M. de Réaumur a donné à ce ſujet deux volumes au public, dans leſquels il entre dans tous les détails néceſſaires. Cet académicien plaçoit les *œufs* dans des eſpèces de fours échauffés par le moyen du fumier. D'autres ont imaginé des tiroirs de fer-blanc dans leſquels on arrange les *œufs*; ces tiroirs poſés au-deſſus les uns des autres, contenus par une boëte qui les renferme en commun, laiſſant un intervalle entre eux, ſont échauffés par la flamme d'une lampe placée au bas d'un tuyau qui enfile tous les tiroirs, & qui a des branches borgnes étendues ſous chaque tiroir.

On a encore fabriqué de pareils tiroirs qu'on a échauffés par la vapeur de l'eau, elle-même échauffée par une lampe, & la machine a été conſtruite de façon que la vapeur circule autour des tiroirs ſans pénétrer à l'intérieur & ſans toucher les *œufs*.

Dans toutes ces différentes pratiques on ſe ſert du thermomètre pour graduer la chaleur, & la fixer au degré de l'incubation qui eſt marqué ſur le thermomètre.

Ces diverſes méthodes réuſſiſſent preſque toutes; leur inconvénient en général eſt de produire une chaleur trop sèche qui eſt cauſe que le duvet des *pouſſins* ſe cole à la coquille au moment qu'ils cherchent à en ſortir, les retient & les empêche de s'en tirer. Mais on y remedie fort-bien en baignant les *œufs*, la veille qu'ils doivent éclore, pendant environ deux heures dans l'eau fraîche, dont le degré ne produit pas le mauvais effet qu'il ſembloit qu'on en devoit craindre.

Il n'eſt donc pas mal aiſé de faire éclore des *œufs* ſans le ſecours d'un oiſeau qui les couve, & l'avantage eſt d'en pouvoir faire éclore un grand nombre à-la-fois, d'exécuter cette opération de manière que les *pouſſins* puiſſent être des *poulets* formés, & d'uſage dans un temps où cette ſorte d'aliment manque ou eſt au moins fort rare.

Cependant les tentatives qu'on a faites à cet égard n'ont pas réuſſi le plus ſouvent, non pas par la difficulté de faire éclore les *œufs*, mais par celle d'élever les *pouſſins*; je n'entrerai pas dans les détails des ſoins qu'exige leur éducation, & dans la deſcription des moyens ingénieux imaginés pour ſuppléer à la *poule*, je renvoie à cet égard à l'ouvrage de M. de Réaumur. Je me contenterai d'obſerver que quelque pratique qu'on ſuive, la difficulté vient de ce qu'on eſt obligé de réunir un trop grand nombre de *pouſſins* dans un même lieu. L'expérience a appris que les jeunes animaux, de toutes eſpèces, trop preſſés, ne ſçauroient s'élever, même en en prenant les mêmes ſoins que de ceux qui s'élèvent très-bien en les tenant ſuffiſamment au large. Si donc on ſacrifioit aux *pouſſins* un eſpace aſſez grand, ſuffiſamment aëré, on réuſſiroit à les élever; mais cet eſpace par lui-même, les ſoins de ceux qui veilleroient à l'éducation des *pouſſins*, la conſommation pour échauffer convenablement cet eſpace, occaſionneroient une dépenſe au-deſſus de la valeur des *poulets*, ou au moins égale à leur valeur & n'y ayant plus de profit, il n'y a plus de motifs de ſuivre la méthode. Le problême conſiſteroit donc à trouver un moyen d'élever dans nos climats des *pouſſins* nés artificiellement, de manière que les *poulets* euſſent une valeur ſuffiſante au-deſſus de la dépenſe qu'ils auroient coutée.

ŒUF. (*Auteurs qui ont décrit les* œufs *des différens oiſeaux.*)

La plupart des auteurs en traitant des différens oiſeaux, ont parlé de la manière dont ils conſtruiſent leur nid, des matières qu'ils y emploient, du nombre, de la forme, des couleurs des *œufs*, du temps que dure l'incubation, des ſoins que les pères & mères prennent de leurs petits. Cependant ces divers objets ne ſont pas toûjours traités avec l'étendue dont ils ſont ſuſceptibles, & ce que la plupart des auteurs ont dit à cet égard laiſſe beaucoup à deſirer. C'eſt une partie de l'ornithologie qui eſt encore imparfaite, & qui a beſoin d'addition ſur-tout par raport aux eſpèces étrangères; c'eſt donc un ſujet ſur lequel les voyageurs peuvent s'exercer, & qu'eux ſeuls peuvent remplir. Nous avons cependant un traité compoſé ſur une partie de ces objets, mais qui ne contient que ce qui eſt relatif aux oiſeaux d'Europe. Cet ouvrage, écrit en italien, compoſé par le comte Zinani de Ravenne, & imprimé à Veniſe en 1737, forme un volume *in-4°*, orné de planches gravées, d'une très-belle exécution. L'auteur, après un diſcours préliminaire, diviſe les oiſeaux en trois claſſes, celle des *oiſeaux de terre* qui ne ſont pas *oiſeaux de rapine*; celle des *oiſeaux* également *de terre*, mais qui ſont en même temps de *rapine*, & enfin celle des *oiſeaux d'eau*.

La première claſſe eſt diviſée en neuf ordres; la ſeconde en ſept, & la dernière en quatre.

Quant au détail, l'auteur indique le nombre des pontes dans un été, les mois où elles ont lieu, la manière dont l'oiſeau conſtruit ſon nid, les matières qu'il y emploie, le nombre des *œufs* qu'il y dépoſe, & dont il décrit fort exactement la forme & les couleurs. Mais il n'apprend pas le temps que dure l'incubation; il ne parle point des petits, de leur plûmage, du temps qu'ils ſont

Digitized by Google

à croître, de la manière dont les pères & mères les nourriſſent ; ainſi ces objets importans ſont autant d'addition à faire à ſon ouvrage, pour lui procurer la perfection dont il eſt ſuſceptible & qui lui manque.

Le comte Zinani ne fait pas non plus la deſcription des oiſeaux, du nid deſquels il parle ; il ſe borne au nid & aux *œufs*. Le mérite de ſon ouvrage eſt d'avoir raſſemblé ce qui eſt épars dans les écrits d'ornithologie, & d'y avoir ajouté un aſſez grand nombre de deſcriptions.

OIE.

Pl. enl. 985.

Oye domeſtique. BRISS. *tom. V, pl.* 262, *genre* CVI.

Oye privée. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 156, *fig. pag.* 157.

Oye, jars. BEL. *pofit. d'oiſ. pag.* 31.

Auſer en Latin ;

Ganſo pato en Eſpagnol ;

Ocha, papara, pavara en Italien ;

Zame gans, ganſer, &c. en Allemand ;

Ges, gaſior en Polonois ;

Goas en Suédois ;

Gooſe, goſe, tame gooſſe en Anglois.

Oye ſauvage. BRISS. *tom. V, pag.* 265.

Idem. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 158.

Auſer ferus, auſer ſylveſtris en Latin.

Quoique l'*oie* ſoit aſſez connue pour n'avoir pas beſoin d'être décrite, il eſt à propos de faire remarquer quels ſont les caractères qui la diſtinguent, afin qu'on puiſſe raporter à ſon genre toutes les eſpèces qui y ſont ſubordonnées.

L'*oie* a pour caractères :

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières & le poſtérieur eſt ſéparé.

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen & plus courtes que le corps.

Le bec dentelé *comme une lime*, convexe en-deſſus & applati en-deſſous, auſſi épais que large, ayant le bout onguiculé & obtus.

Enfin, la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes & le doigt intérieur armé d'une petite membrane dans toute la longueur de ſon côté intérieur.

Si l'on compare ces caractères avec ceux du *canard*, on trouvera qu'il n'y a de différence que dans le bec, auſſi épais qu'il eſt large dans l'*oie*, & plus large qu'il n'eſt épais dans le *canard*.

On doit donc obſerver avec ſoin ce ſeul caractère diſtinctif entre des oiſeaux qui ſe reſſemblent d'ailleurs par l'habitude totale de tout le corps, & qui ne diffèrent, ſous d'autres points de vue, qu'en ce que les eſpèces d'*oies* ſont en général plus groſſes que celles qui ſe raportent au genre du *canard*.

L'*oie domeſtique* eſt un gain que nous avons fait ſur l'eſpèce ſauvage, en lui offrant un aſyle & un traitement qui en a fixé des individus auprès de nous ; elle eſt trop connue pour la décrire ; j'obſerverai ſeulement que ſon plumage eſt le plus ordinairement tout blanc, quelquefois tout gris, & ſouvent varié de ces deux couleurs par larges plaques ; il y a, dans cette race, une variété qui conſiſte en ce que les plumes du ſommet de la tête ſont alongées & forment une huppe. Cette variété a été décrite par M. Briſſon, *tom. VI, pag.* 265, ſous le nom d'*oie huppée*.

L'*oie ſauvage* eſt plus petite que l'*oie domeſtique* : la partie ſupérieure de la tête eſt d'un cendré-brun ; le derrière du cou & le deſſus du corps de cette même couleur ; mais chaque plume eſt bordée d'un cendré-brun plus clair ; les joues, le devant du cou & la partie antérieure du deſſous du corps ſont d'un gris-blanchâtre ; le bas-ventre & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un blanc décidé ; les plumes des côtés, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun bordé de blanchâtre ; les dix premières pennes de l'aile ſont griſes du côté extérieur dans leurs deux premiers tiers & noirâtres dans le dernier ; les onze ſuivantes ſont griſes du côté extérieur & les ſix plus proches du corps ſont colorées comme le dos ; les ſeize pennes intermédiaires de la queue ſont noirâtres, bordées de blanc du côté extérieur & par le bout ; la plus extérieure de chaque côté eſt entièrement blanche ; l'iris eſt rougeâtre ; le bec eſt noirâtre de ſon origine à la moitié de ſa longueur ; il eſt enſuite d'un jaune de ſafran & terminé de noir : la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont d'un jaune-orangé ; les ongles noirâtres.

On voit, par cette deſcription, que l'eſpèce de l'*oie*, comme celle du *cygne*, eſt devenue plus grande dans l'état de domeſticité ; mais que moins fortement conſtituée, elle a plus perdu des couleurs de ſon plumage, puiſque l'*oie ſauvage* eſt brune & que l'*oie domeſtique* porte le plus ordinairement la couleur blanche, qui eſt celle de la domeſticité ; les autres différences conſiſtent dans la couleur du bec & dans celle des pieds, qui ne ſont jaunes que dans les jeunes *oies domeſtiques*, rouges dans les vieilles & jaunes à tout âge dans les *oies ſauvages*.

L'*oie domeſtique* étant celle qui nous intéreſſe davantage, c'eſt de ſon hiſtoire que nous nous occuperons d'abord. On peut l'élever dans la baſſe-cour avec les autres volailles ; mais, de cette façon, on ne ſçauroit guère nourrir qu'une petite quantité d'*oies* ; pour tirer de cette eſpèce tout l'avantage qu'elle peut procurer & en former de nombreuſes troupes, il faut placer les *oies* près des eaux & à la portée de quelque rivage ; il faut qu'elles puiſſent prendre leurs ébats ſur un terrein vague & paître l'herbe : car elles ſe nourriſſent également & de grain & de plantes qu'elles pâturent ; mais on a ſoin de les tenir éloignées des prairies & des terres enſemencées en blé, parce que leur fiente eſt brûlante & deſsèche l'herbe ; qu'elles coupent d'ailleurs les plantes trop près de

Digitized by Google

terre, & que même elles les déracinent ; on doit arracher des champs, dont on leur abandonne la pâture, la jusquiame, la ciguë & les orties, & y répandre au contraire des semences de trefle, de fenu grec, de vesce, de chicorée & de laitue.

L'*oie* commence à entrer en amour dès la fin de février, ou dès les premiers jours de mars ; l'usage est de n'entretenir qu'un mâle pour douze & jusqu'à vingt femelles ; la ponte de chacune est de dix à douze œufs ; si on les enlève, la femelle fait une seconde & même une troisième ponte : ainsi, pour augmenter le produit, on peut faire couver les premiers œufs par des *poules*, & ne laisser à l'*oie* femelle que la dernière ponte ; le mâle ne l'aide point & ne partage en rien avec elle les soins de la couvée : l'incubation est de trente jours, & la ponte n'a lieu que d'un jour l'un ; l'*oie* femelle couve avec beaucoup d'attachement & d'assiduité ; elle ne s'éloigneroit pas de ses œufs pour satisfaire à ses propres besoins ; c'est pourquoi on place sa nourriture à sa portée pendant qu'elle couve.

La première nourriture qu'on donne aux jeunes *oisons* est une pâte de son, ou de recoupes détrempées, dans laquelle on mêle des laitues ou de la chicorée hachée : on les alimente à part, parce que la mère & les autres *oies* ne leur laisseroient que fort peu de pâture ; à cette première nourriture on fait succéder de l'avoine, & dès que les petits sont en état de suivre leur mère, on les conduit sur la pelouse près des eaux ; mais il est bon de les avoir repus auparavant, pour qu'ils ne se tourmentent pas autour des plantes, & qu'ils ne fassent pas trop d'efforts pour les arracher.

On élève les *oies* pour le produit de leur chair, ou celui de leurs plumes.

Leur chair n'est aujourd'hui que médiocrement estimée, & l'on n'en fait aucun cas, si elle n'est chargée de graisse ; c'est ce qu'on obtient le plus communément en tenant les *oies* enfermées pendant un mois & en les nourrissant en même-temps d'avoine, dont chaque individu ne consomme guère au-delà d'un boisseau ; mais lorsqu'on veut avoir une *oie* très-grasse, on lui crève les yeux, ou on lui coud les paupières ; on l'alimente en même-temps de boulettes faites avec des recoupes, qu'on la force d'avaler, lui donnant fort peu à boire : on a imaginé des moyens encore beaucoup plus recherchés, de porter à l'excès la graisse dont les *oies* peuvent se charger ; de leur causer, par ces moyens, une maladie dans laquelle leur substance se fond presqu'entièrement en une graisse qui s'amasse dans le foie, lequel devient d'un volume énorme & s'amplifie à proportion que le reste du corps tombe dans l'atrophie ; ces moyens barbares consistent à lier l'*oie* auprès d'un grand feu, à ne lui point donner d'eau pour éteindre sa soif & à ne laisser à sa portée qu'une pâtée humide dont elle ne cesse d'avaler pour tempérer l'ardeur qui la brûle : dans quelques provinces on engraisse les *oies* pour en enlever les cuisses ou le foie, qu'on prépare & qu'on vend comme des mets recherchés.

La graisse de l'*oie* n'a pas été estimée seulement comme mêts & comme donnant à sa chair un goût plus délicat ; les anciens lui avoient attribué des vertus médicales & la conseilloient comme propre à fortifier les nerfs & comme *cosmétique* ; il n'y a pas jusqu'aux excrémens de cet oiseau, qui ont été prescrits comme remèdes, & entr'autres, comme celui de l'*ictère* ou de la *jaunisse*. Ainsi, l'homme tourmenté de maux, variés à l'infini, a cherché des remèdes parmi les substances mêmes qui pouvoient le moins lui en procurer, & l'espérance d'être soulagé est le seul bien qu'il en ait retiré.

Le duvet des *oies* est l'objet le plus précieux qu'ils nous fournissent ; aussi-tôt que les jeunes sont assez forts, c'est-à-dire que les pennes des ailes commencent à se croiser sur la queue, ce qui arrive à-peu-près à deux mois de leur naissance, on les plume sous le ventre, sous les ailes & au cou ; six semaines après on recommence la même opération & on la réitère au commencement de septembre pour la troisième & dernière fois : on ne plume les mères qu'une fois par an, cinq à six semaines après qu'elles ont couvé ; mais on peut dépouiller les mâles & les femelles qui ne couvent pas, trois fois pendant l'été : ces opérations les rendent fort maigres, mais ils reprennent de la chair & s'engraissent promptement en automne, au point d'être bons à manger au milieu de l'hiver. Le duvet des *oies* qui vivent dans les pays froids est le plus estimé. On a observé que les grandes pennes des ailes tombent souvent toutes en une nuit ; elles sont quarante jours à repousser, pendant lesquelles les *oies* sont hors d'état de voler ; ce qui les rend timides & leur fait fuir ceux qui les approchent : tout le monde sçait l'emploi qu'on fait de ces pennes & les usages si différens auxquels elles servent, quoiqu'ils se réduisent à nous fournir l'instrument qui sert à écrire : on les emploie aussi pour dessiner.

L'*oie* a un cri très-aigu & très-perçant qu'elle fait entendre très-souvent & toutes les fois que quelque chose lui donne l'alarme, dont elle est très-susceptible ; c'est ce qui la fait regarder comme une garde ou une sentinelle très-vigilante & préférable même au *chien* : on peut appaiser celui-ci & lui imposer silence en lui offrant à manger, au lieu que l'*oie* ne manque pas de crier aussi-tôt qu'on lui en présente ; ce qui semble indiquer que son cri, mais différemment modifié, est l'expression de toutes ses sensations.

Dans les pays où l'on fait de grandes éducations d'*oies*, les soins qu'on en prend se bornent à leur fournir en tout temps, pour passer la nuit, une retraite qu'elles sçavent regagner elles-mêmes, dont elles sortent le matin pour s'ébattre sur les eaux & pour pâturer sur le rivage ; à leur fournir dans la mauvaise saison les alimens qu'elles ne trouveroient pas au-dehors, & à leur procurer, dans

Digitized by Google

dans le temps des couvées, les commodités convenables pour l'éducation de leurs petits.

La *vocifération* ou l'habitude fréquente que les *oies* ont de crier, leur avoit fait comparer par les anciens, les *grands parleurs*; leur uſage de donner l'alarme, à tout ce qu'elles aperçoivent, les avoit rendues l'emblême des délateurs: nous leur comparons aujourd'hui, à cauſe de leur marche lente & en apparence gênée, les perſonnes en qui nous apercevons des défauts analogues; mais, d'un autre côté, les *oies* paſſent pour être ſuſceptibles d'attachement, de ſenſibilité & de reconnoiſſance pour les bons traitemens. On peut à ce ſujet lire le récit de faits que M. le comte de Buffon raporte en notes dans l'hiſtoire qu'il fait de cet oiſeau.

Suivant des obſervations qui paroiſſent bien faites, les *oies domeſtiques*, dans le nord de l'Europe, quittent au printemps le domicile de ceux auxquels elles appartiennent, pour aller paſſer l'été & nicher ſur des marais éloignés, d'où elles reviennent à l'automne, amenant avec elles leurs petits dans les maiſons qu'elles avoient quittées, qu'elles ſçavent reconnoître, & où on les nourrit pendant l'hiver. Ces pays du nord ſont ceux qui conviennent le mieux aux *oies* & que préfèrent celles qui vivent abſolument indépendantes, ou les *oies ſauvages*. Celles-ci ne fréquentent nos contrées tempérées que quand le froid, déja rigoureux dans les régions du nord, les y contraint; on les voit arriver par grandes troupes à la fin d'octobre & au commencement de novembre: leur vol élevé, tranquile, ſe fait ſur deux lignes inclinées l'une à l'autre, & formant une figure ſemblable à la lettre V. Chaque bande eſt de quarante ou cinquante, & l'on prétend que l'*oie*, qui eſt à la tête de la bande, qui fend l'air & fatigue le plus, paſſe enſuite à l'extrémité de l'une des lignes, & que chaque *oie* occupe à ſon tour le rang le plus avancé. Ces bandes de quarante ou cinquante ſe réuniſſent quelquefois en des troupes de quatre à cinq cens; elles ne s'abattent pas ſur les terres enſemencées ſans y cauſer de grands dommages; car la pâture des blés, qui commencent à pouſſer, eſt leur principale nourriture: elles ſe retirent la nuit ſur les lacs & les étangs, où elles ne ceſſent de faire un bruit qu'on entend de très-loin. Leur marche eſt donc oppoſée à celle des *canards*, qui ne pâturent dans les champs que la nuit, & qui ſe retirent ſur les eaux pendant le jour.

Les *oies ſauvages* ſont très-méfiantes, fort difficiles à approcher; on réuſſit peu à les prendre aux différens piéges. Aldrovande indique le moyen de placer ou d'attacher des *oies domeſtiques* entre de longs filets propres à être relevés & abattus promptement; les *oies ſauvages* viennent à la voix des appellans, ou *oies domeſtiques*, & l'oiſeleur, caché convenablement, fait agir les filets: cette chaſſe ne peut avoir lieu que la nuit. Mais comme l'*oie ſauvage* eſt preſque toujours maigre, que ſa chair eſt le plus ſouvent coriace, au moins dans nos contrées, on en fait peu de cas & on ne s'occupe pas beaucoup à lui donner la chaſſe; cependant on a imaginé, pour approcher & tirer ces oiſeaux au fuſil, de ſe couvrir de différentes caſaques qui imitent l'extérieur de divers animaux, ou de ſe couvrir de *ramées*.

Lorſque nos hivers ſont très-rudes, la plupart des *oies ſauvages* quittent nos contrées pour s'avancer plus au midi, & après la ſaiſon des froids, toutes repaſſent vers les régions du nord, où elles ſe portent vers les points les plus ſeptentrionaux, comme le Groënland, le Spitzberg, &c. On a de même obſervé que les *oies ſauvages* paſſent en Aſie des contrées du nord dans les régions tempérées, pour revenir au printemps à leurs premières ſtations; mais on a cru de plus que les *oies* paſſoient du nord de l'Aſie au nord de l'Amérique, & réciproquement. Cette obſervation eſt appuyée ſur la relation des voyageurs, qui ont écrit avoir vu les mêmes *oies* qu'en Europe & en Aſie, à la Louiſiane, au Canada, à la Baie d'Hudſon; mais comme ces témoignages ne ſont pas ceux de perſonnes qui s'aſſujettiſſent à obſerver aſſez exactement, on peut ſuſpendre ſon jugement ſur l'identité des *oies* du nord de l'Amérique avec celle de l'Europe, d'autant plus que parmi les oiſeaux qu'on nous a envoyés de ces contrées, il ne s'eſt pas encore trouvé d'*oies* ſemblables à la nôtre, & qu'on y connoît au contraire des *oies* qui ſont différentes, ou au moins des variétés très-diſtinctes.

OIE A CRAVATTE.

Oie ſauvage du Canada. *Pl. enl.* 346.

BRISS. *tom. VI, pag.* 372, *pl. XXVI, genre CVI.*

Elle eſt plus groſſe que l'*oie domeſtique*, & cependant elle a le cou plus délié & plus long: ſa longueur totale eſt de trois pieds cinq pouces; ſon vol de cinq pieds & demi; la tête & les deux tiers de la longueur du cou ſont d'un noir luſtré & tirant ſur le violet; la gorge eſt d'un beau blanc, qui remonte de chaque côté ſur les joues, s'étend juſques ſur le derrière de la tête & y forme une bande large d'environ dix-huit lignes; tout le reſte du plumage eſt d'un brun mêlé de gris plus ou moins foncé; le bec & les ongles ſont noirs; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont d'une couleur de plomb foncé. Cette grande *oie* voyage du nord de l'Amérique dans les provinces tempérées de ce vaſte continent; elle arrive en hiver à la Caroline, d'où elle paſſe en Canada dans le printemps, pour retourner à la Baye d'Hudſon. On en a apporté en Europe, où ces *oies* ont fort bien multiplié, même en domeſticité. C'eſt une eſpèce qu'on pourroit rendre aiſément commune & qui ſeroit préférable à l'*oie* ordinaire par ſa groſſeur & la bonté de ſa chair, qui eſt beaucoup plus délicate que celle de notre *oie*. On en peut voir des bandes aſſez nombreuſes ſur le grand canal de Verſailles, & ſur

Digitized by Google

les pièces d'eau qui ornent les beaux jardins de Chantilly.

OIE A DUVET ou EIDER. *Pl. enl* 208 & 209. BRISS. *tom. VI, pag.* 294. *Voyez* EIDER.

OIE ARMÉE.

Oie du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl enl.* 982 le mâle, 983 la femelle.

Oie de Gambie. BRISS. *tom. VI, pag.* 283, *genre CVI.*

La deſcription que M. Briſſon fait de cette *oie*, qu'il n'a pas vue, eſt ſi abrégée, qu'il eſt difficile de la reconnoître & d'aſſurer que c'eſt le même oiſeau qui eſt repréſenté dans les *pl. enl.* 982 & 983. Cette dernière *oie* a été deſſinée d'après une paire vivante à Paris dans le jardin de M. Boutin, tréſorier de la Marine; elle y a multiplié, & M. Boutin la conſerve depuis pluſieurs années. Quoique je l'aie vue, je n'ai pas remarqué l'éperon, dont les ailes ſont armées dans *l'oie de Gambie*, & qui la diſtingue de tous les autres oiſeaux connus de ce genre; mais la belle *oie*, qui eſt repréſentée dans les planches enluminées, peut avoir cet éperon, ſans que je l'aie remarqué ſur un oiſeau vivant, que je n'ai vu que ſe promener & nager: je n'aſſure donc pas & je ne nie pas non plus que ce ne ſoit l'*oie de Gambie.*

L'*oie* repréſentée dans les planches enluminées eſt plus grande & ſur-tout plus haut montée que notre *oie*; le mâle a le devant de la tête blanchâtre, le tour de l'œil rouſſeâtre, les joues pointillées de rouſſeâtre ſur fond blanc; le reſte de la tête & le premier tiers du cou rouſſeâtres; plus bas un collier roux; le reſte du cou & tout le deſſous du corps d'un blanc-jaunâtre, finement rayé de gris en travers; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les pennes de l'aile les plus proches du corps d'un roux-doré; les grandes pennes des ailes noires, ainſi que celles de la queue; les couvertures des ailes d'un beau blanc, ce qui forme une large plaque de cette couleur, traverſée par une ligne noire près de ſon extrêmité, & plus bas eſt une large plaque d'un verd-doré changeant, produite par l'extrêmité des pennes moyennes de l'aile, teintes de cette belle couleur à leur partie inférieure & extérieure; les pieds & le bec ſont d'un beau rouge; l'onglet du bec eſt noir & il y a à la baſe du demi-bec ſupérieur un petit tubercule de la même couleur.

Le bec & les pieds ſont ſemblables dans le mâle & la femelle; mais celle-ci diffère quant aux couleurs, en ce que le tour des yeux, le deſſus du corps, les plumes ſcapulaires & les pennes les plus proches du corps ſont d'un marron-foncé & brunâtre; la plaque de verd-doré ſur les ailes eſt moins brillante; le reſte des couleurs eſt ſemblable à celles du mâle, mais la nuance en eſt moins vive.

OIE BRONSÉE.

Oie de la côte de Coromandel. *Pl. enl.* 937.

C'eſt une eſpèce nouvelle, apportée par M. Sonnerat, & l'une des plus brillantes de ce genre; elle a le cou beaucoup plus long que l'*oie* commune; elle eſt plus haute ſur jambes & d'une taille auſſi un peu plus forte; la tête & le premier tiers de la longueur du cou ſont pointillés de noir-violet ſur un fond du plus beau-blanc: cette derniere couleur pure & ſans tache s'étend ſur le reſte du cou & tout le deſſous du corps; le deſſus du corps, les ailes & la queue brillent de reflets verdâtres-dorés, & d'autres reflets violets & couleur d'acier bruni, ſur un fond d'un noir changeant en violet; un tubercule fort grand, en forme de crête, s'élève ſur la baſe du demi-bec ſupérieur à ſon origine: ce tubercule, le bec, la partie nue des jambes, les pieds, leurs membranes, les ongles ſont d'un noir brillant. *Genre CVI.*

OIE de Gambie. BRISS. *tom. VI, pag.* 283. *Voyez* OIE ARMÉE.

OIE de Guinée. *Pl. enl.* 374.

BRISS. *tom. VI, pag.* 280.

Idem *Oie de Moſcovie, tom. VI, pag.* 277.

Elle eſt beaucoup plus groſſe que l'*oie* domeſtique; ſa longueur eſt de trois pieds quatre pouces; ſon vol de cinq pieds ſix pouces; ſes ailes pliées dépaſſent un peu les trois quarts de la longueur de ſa queue; une bande blanche entoure la baſe du bec; le deſſus de la tête & le cou ſont gris; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un gris-brun; la gorge, le devant du cou, ſes côtés & la poitrine ſont fauves; le ventre, le croupion, les jambes & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont blanchâtres; les côtés ſont gris, les plumes étant bordées de blanchâtre; les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre; les moyennes ſont griſes, bordées de blanchâtre du côté extérieur & à leur bout; celles de la queue ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre; l'iris eſt rougeâtre; le bec eſt d'un jaune-orangé: ſur l'origine du demi-bec ſupérieur s'élève un aſſez gros tubercule charnu, de la même couleur que le bec: ſous la gorge pend une membrane charnue grisâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont d'un jaune-orangé & les ongles noirâtres.

Cette *oie*, originaire de l'Afrique, tranſportée dans les climats tempérés & même dans les pays très-froids, non-ſeulement y a pu ſubſiſter, mais elle y a multiplié; elle s'y eſt même unie à l'*oie* de ces contrées & il en a réſulté des *metis* qui ont le bec & les pieds rouges de notre *oie*, & qui reſſemblent d'ailleurs à l'*oie* étrangère dont ils ſont nés. La facilité avec laquelle cette *oie* s'eſt multipliée dans les pays étrangers & en particulier dans les régions du nord, où on l'a peut-être ſoignée davantage, eſt cauſe, qu'oubliant ſa véritable origine, on l'a crue des pays ſeptentrionaux de l'Europe, & qu'on l'a nommée, *oie de Sibérie* ou *de Moſcovie, &c.* & c'eſt ſous ce dernier nom que M. Briſſon en parle, *tom. VI, pag.* 277. On voit quelquefois cette *oie* chez nos oiſeliers; elle

Digitized by Google

marche le cou droit, tendu & relevé, la tête haute & l'air fier ; elle a un cri très-perçant, plus fort que celui de nos *oies*, & dont elle importune très-souvent. *Genre CVI.*

Oie d'Égypte.

Pl. enlum. 379.

Briss. *tom. VI, pag.* 284. *Pl. XXVII, genre CVI.*

Elle n'eſt ni tout-à-fait auſſi groſſe, ni auſſi haut montée que notre *oie* ; elle a la baſe du demi-bec ſupérieur entourée d'un marron-clair ; le ſommet de la tête blanc ; de chaque côté de la tête une tache d'un marron-clair, au milieu de laquelle l'œil eſt placé ; le derrière de la tête & du cou d'un fauve-clair : cette couleur ſe fonce en deſcendant & approche du marron vers le milieu du cou ; le bas des joues eſt d'un blanc-ſale : la gorge eſt de cette même couleur, tachetée de marron ; le dos, les plumes ſcapulaires, ſont variés en zigzags de brun-foncé ſur fond rouſſeâtre ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un beau noir ; le haut du devant du cou eſt d'un marron-clair ; le bas du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont rayés en zigzags de brun ſur rouſſeâtre ; le ventre eſt d'un blanc-ſale ; les couvertures du deſſous de la queue ſont ſauves ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont blanches ; les grandes, les plus près du corps, ſont de cette même couleur, marquées d'une bande tranſverſale noire à leur extrémité ; les grandes, les plus éloignées du corps, ſont noires ; les cinq premières pennes de l'aile ſont noires ; les onze ſuivantes ne ſont noires que du côté intérieur & de l'extérieur elles ſont d'un verd-doré, changeant en beau violet ; les ſix ſuivantes ſont en-dehors d'un brun-marron & d'un gris-brun du côté intérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un noir changeant en verd ; les latérales ſont de cette même couleur du côté extérieur & noires du côté intérieur ; l'iris eſt blanchâtre ; les paupières ſont rougeâtres ; le bec eſt rougé, noir à ſon extrémité ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont rouges & les ongles noirâtres. On la trouve en Égypte, d'où elle s'éloigne aſſez pour venir quelquefois dans l'intérieur de nos provinces, ſur les rivières & les étangs.

Oie de la côte de Coromandel. *Pl. enl.* 937. *Voyez* Oie bronsée.

Oie de Moſcovie. *Voyez* Oie de Guinée.

Oie des Eſquimaux.

Oie ſauvage de la Baye d'Hudſon. Briss. *tom. VI, pag.* 275, *genre CVI.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de nôtre *oie* ; la tête & la plus grande partie du cou ſont d'un beau blanc, excepté le ſommet de la tête, qui eſt rouſſeâtre ; il y a quelques taches noires ſur le derrière du cou ; la partie inférieure du cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, la poitrine & les côtés ſont d'un brun-ſombre ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré-bleuâtre ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc teint d'une nuance brunâtre ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré tirant ſur le bleuâtre ; les grandes pennes ſont noirâtres, les moyennes ſont de la même couleur, bordées de cendré en-dehors & à leur bout ; celles de la queue ſont d'un brun obſcur, bordé de cendré ; le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont rouges, les ongles noirs. On la trouve à la Baye d'Hudſon & dans le pays des Eſquimaux.

Oie des îles Malouines ou Falkland.

C'eſt d'après le récit de M. de Bougainville, que M. le comte de Buffon parle de l'*oie* des îles Falkland : « Sa démarche eſt légère, ainſi que » ſon vol ; elle n'a point le cri déſagréable de » ſon eſpèce ; le plumage du mâle eſt blanc, avec » des mêlanges de noir & de cendré ſur le dos » & les ailes ; la femelle eſt fauve & ſes ailes » ſont parées de couleurs changeantes ; elles pond » ordinairement ſix œufs : leur chair eſt ſaine, » nourriſſante & de bon goût. Indépendamment » de celles qui naiſſent ſur l'île, les vents d'eſt en » automne en amènent des volées, ſans doute de » quelque terre inhabitée, car les chaſſeurs recon- » noiſſoient aiſément ces nouvelles venues, au » peu de crainte que leur inſpiroit la vue des » hommes. Deux ou trois autres ſortes d'*oies*, que » nous trouvions dans ces mêmes îles, n'étoient » pas ſi recherchées, parce que ſe nourriſſant de » poiſſons, elles en contractent un goût huileux, » au lieu que celle-ci ne fait que pâturer. »

Il me ſemble qu'on peut à cette deſcription de M. de Bougainville, reconnoître l'*oie des terres magellaniques*, que je crois la femelle de cette eſpèce. Quoi qu'il en ſoit de cette opinion, il paroît que le capitaine Cook a vu la même *oie* au *canal de Noel*, le long de la terre de feu, *&c.* La ſeule difficulté que je trouve à raporter les *oies* dont il parle, à celles des terres magellaniques, c'eſt qu'il les dit plus petites que les *oies* domeſtiques d'Angleterre, & que la peau de l'*oie* des terres magellaniques, que je conſerve, indique un oiſeau plus grand que l'*oie* ordinaire ; mais il ſe peut que la race ſoit plus petite aux lieux où le capitaine Cook l'a obſervée.

Oie des terres magellaniques.

Pl. enl. 1006.

Elle eſt beaucoup plus grande que notre *oie* ; la tête & le haut du cou ſont d'un brun-pourpré ; le reſte du cou, le haut du dos & la poitrine ſont rayés tranſverſalement à l'extrémité de chaque plume de brun-rougeâtre ſur un fond rouſſeâtre ; le ventre & les côtés ſont également rayés tranſverſalement de brun-noirâtre ſur un fond gris-blanc ; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches ; il y a une large plaque de la même couleur ſur le milieu des ailes, dont les grandes

Digitized by Google

pennes ſont noirâtres, dont quelques-unes des moyennes ont leur bord extérieur d'un gris-doré, & dont les plus proches du corps ſont griſes; le dos & le croupion ſont noirâtres & cette couleur eſt relevée par une teinte de pourpre; la queue eſt noirâtre; le bec eſt court & noir. Je n'ai point vu les pieds qui manquoient à une peau apportée des îles malouines, que je conſerve, & la ſeule que j'aie vue. *Genre CVI. V.* OIE des îles Malouines, dont celle-ci paroît être la femelle.

OIE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 982 le mâle, 983 la femelle. *Voyez* OIE ARMÉE.

OIE HUPPÉE. *Voyez* OIE.

OIE RIEUSE.

Oie ſauvage du nord. BRISS. *tom. VI, pag.* 269, *genre CVI.*

Les auteurs décrivent cette *oie* d'après Edwars, qui lui a donné le nom de *rieuſe*, apparemment parce que ſon cri a quelque reſſemblance à un éclat de rire; elle eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *oie* ſauvage; elle a le front blanc; tout le deſſus du corps d'un brun plus ou moins foncé; le deſſous du corps tacheté de noirâtre ſur fond blanc; les grandes & les moyennes pennes des ailes noirâtres; mais les dernières bordées de gris à leur bout & du côté extérieur; celles de la queue d'un gris-brun; le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont rouges; les ongles noirs.

Cette *oie* paroît ne fréquenter que les pays ſeptentrionaux des deux continens. M. Edwars l'a reçue de la Baie d'Hudſon, & M. Linné parle d'une *oie* de notre continent qui ſe trouve en une partie de la Suéde, & qui ſemble être la même. M. Edwars dit auſſi l'avoir vue à Londres dans des hivers très-rigoureux.

OIE SAUVAGE A TÊTE GRISE de la côte de Coromandel.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que l'*oie* d'Egypte; la tête eſt d'un gris-cendré; le deſſus du corps eſt d'un brun-roux & le deſſous de la même teinte, mais plus claire; il y a quelques plumes blanches ſur le bord des ailes; les pennes en ſont noires avec une large bande d'un beau verd ſur leur milieu; ce qui forme une plaque de cette couleur; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre CVI.*

OIE SAUVAGE de Canada. *Pl. enl.* 346.

BRISS. *tom. VI, pag.* 372. *V.* OIE A CRAVATTE.

OIE SAUVAGE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 220.

Elle eſt de la groſſeur de l'*oie* d'Egypte; la tête, le cou, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont de couleur griſe; une peau nue, couleur de marron, entoure l'œil; il y a une large tache noire ſur la poitrine; le dos, le croupion & les ailes ſont marron; il y a quelques plumes blanches ſur le bord des ailes; la queue eſt noire, l'iris jaune; le bec griſâtre, lavé de noir à ſa pointe; les pieds rouges. *Genre CVI.*

OIE SAUVAGE du Nord. BRISS. *tom. VI, pag.* 269. *Voyez* OIE RIEUSE.

OIE DE BASSAN. *Voyez* FOU DE BASSAN.

OIGNARD. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

OIGNE. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

OISEAU.

Les *oiſeaux* compoſent une nombreuſe claſſe du règne animal, & les auteurs méthodiques ont coutume de les placer après les quadrupèdes, parce qu'ils paroiſſent en effet les mieux organiſés après ceux-ci; ils ont tous deux pieds, un bec de ſubſtance cornée, le corps couvert de plumes en totalité ou quelques-uns, au moins en partie, & deux ailes, plus ou moins propres à voler; car, quoique la faculté de s'élever, de ſe ſoutenir & de ſe mouvoir en l'air, appartienne au plus grand nombre des oiſeaux, il y en a qui en ſont tout-à-fait privés, d'autres n'en jouiſſent qu'avec difficulté: ainſi l'*autruche*, le *caſoar*, les *manchots* ne volent pas, & l'*outarde* ne s'élève qu'avec peine & ne ſe ſoutient que par de grands efforts. Le vol ne caractériſe donc pas ſpécialement les *oiſeaux*, parce qu'il ne leur appartient pas à tous & qu'il ne leur appartient pas excluſivement; mais ce ſont les ſeuls animaux qui n'aient que deux pieds, qui ſoient revêtus de plumes, & dont l'organe, qui ſert à prendre la nourriture, ſoit formé d'une ſubſtance dure & analogue à la corne: c'eſt donc par ces trois caractères, *le corps couvert de plumes, deux pieds, un bec de ſubſtance dure & analogue à la corne*, que les *oiſeaux* diffèrent des autres animaux. Nous avons traité dans les diſcours qui ſont à la tête de ce dictionnaire, de la forme & des parties extérieures des *oiſeaux*, de leur organiſation, de leurs facultés, de leurs habitudes, en un mot, des généralités qui les concernent. Ce que nous avons dit ne nous permet pas dans cet article des détails qui ne ſeroient que des répétitions. Nous ne conſidérerons donc en ce moment les *oiſeaux* que relativement à la manière dont on peut les diviſer d'après leur façon de vivre.

Les *oiſeaux* ſont *diurnes ou nocturnes*; c'eſt-à-dire, qu'ils voient & qu'ils ſont en mouvement pendant le jour ou la nuit, & cette première différence vient de l'organiſation de leurs yeux, trop ſenſibles dans les *oiſeaux* de nuit, pour ſupporter l'éclat du jour, & pas aſſez ſenſibles dans les *oiſeaux* diurnes, pour diſtinguer les objets au reſte de lumière répandue dans l'atmoſphère pendant la nuit.

Les alimens dont ſe nourriſſent les *oiſeaux*, ont encore fourni occaſion de les diviſer en *granivores*, *inſectivores*, *frugivores* & en *oiſeaux* de *proie* ou *carnaciers*.

Les *oiſeaux* granivores ou avalent le grain ſans le rompre, comme les *pigeons*, le *coq*, *&c.* ou ils le rompent avant de l'avaler, comme le *ſerin*, le *moineau*, *&c.*

Quelques-uns ne ſe nourriſſent abſolument que

Digitized by Google

de grain, comme le *pigeon*; mais la plupart des *oiſeaux granivores* ont encore du goût pour les inſectes ou pour les végétaux, & pluſieurs pour ces deux ſortes d'alimens; d'autres, comme le *coq* & la *poule*, s'accommodent de toutes ſortes de ſubſtances nutritives, quoique le grain ſoit le fond de leur nourriture.

Les *oiſeaux inſectivores* vivent d'inſectes, comme leur nom l'indique, de leurs œufs, de leurs larves, de leurs chryſalides, & l'on doit raporter à cette claſſe ceux qui ſe nourriſſent de vers.

Les *oiſeaux inſectivores* ſont réduits, par la forme de leur bec, par ſa foibleſſe & l'organiſation de leur eſtomac, au ſeul aliment qu'ils ont coutume de prendre; ils ne ſçauroient y ajouter des grains, comme les *oiſeaux granivores* mêlent des inſectes à leurs alimens ordinaires; mais pluſieurs des *oiſeaux inſectivores*, comme le *rouge-gorge*, le *bec-figue*, *&c.* ſe nourriſſent en partie de fruits mols & aiſés à entamer, dans la ſaiſon où ces fruits ſont mûrs.

Nous connoiſſons peu d'*oiſeaux* dans nos contrées, qui ne vivent que de fruits ou de baies de différentes plantes; ces *oiſeaux*, comme le *loriot*, ſe contentent d'inſectes quand les fruits leur manquent.

Les *oiſeaux carnaciers* ou les *oiſeaux de proie*, ne ſe nourriſſent que de la chair des autres animaux, la plupart de celle des autres oiſeaux, pluſieurs indifféremment de celle des oiſeaux & de celle des quadrupèdes, & quelques-uns ne ſe nourriſſent que de poiſſons, d'autres de reptiles.

Les *oiſeaux* qui ne vivent que de la chair des autres *oiſeaux* ou de celle des quadrupèdes, ou ne veulent que d'une proie vivante, comme les *aigles*; ou trop mal armés pour la ſaiſir, comme les *vautours*, ils ne ſubſiſtent que des animaux morts & de leurs débris. Les premiers ont les ailes très-grandes, le bec fort crochu & les doigts longs, armés d'ongles très-crochus & très-acérés; les ſeconds ſont moins heureuſement conformés à tous ces égards, & réduits, par cette raiſon, à une condition plus baſſe & plus abjecte.

Parmi les *oiſeaux* de proie, les uns ſont *diurnes* & les autres *nocturnes*. Les derniers ſe retrouvent être en aſſez grand nombre les mêmes dans les climats les plus éloignés & même les plus oppoſés par la température. Nous avons haſardé dans les diſcours généraux une conjecture ſur la cauſe de ce phénomène. Ceux qui ne volent que la nuit, ne voient pas dans une obſcurité totale; il leur faut un certain degré de jour: trop de lumière les éblouit, un manque de lumière abſolu les réduit au même état que les autres oiſeaux. Lorſque, par quelque cauſe que ce ſoit, ils ſont apperçus en plein jour par les *oiſeaux diurnes*, la plupart de ceux-ci ne ceſſent de les harceler & de les pourſuivre en jettant des cris continuels.

Les *oiſeaux de proie diurnes* ſacrifient à leur appétit un grand nombre ſoit d'*oiſeaux*, ſoit de *quadrupèdes*, dont nous retirons de l'utilité, & par-là ils ſont nuiſibles; la guerre qu'on leur déclare eſt juſte & raiſonnable; mais les *oiſeaux de proie nocturnes* ſe nourriſſent principalement, au contraire, d'animaux qui nous ſont nuiſibles, & qui, comme ces oiſeaux, ſont en mouvement durant la nuit, tels que les *mulots*, les *rats*, les *ſouris*, *&c.* ils nous rendent donc des ſervices réels & importans, & le ſacrifice qu'ils peuvent faire à leur appétit de quelque menu gibier, comme *lapereaux*, *perdreaux*, *&c.* n'eſt pas à mettre en comparaiſon avec le bien qu'ils nous procurent. C'eſt donc à tort qu'ils ſont proſcrits, & l'homme qu'ils ſervent utilement, auroit dû, au contraire, les prendre ſous ſa ſauve-garde.

On a diviſé les *oiſeaux*, eu égard aux lieux qu'ils habitent, en *terreſtres* & *aquatiques*. Les premiers ſe tiennent toujours à terre où ils trouvent leur nourriture & ne s'approchent point de préférence des eaux; les ſeconds, au contraire, les recherchent & ne trouvent à vivre qu'en s'en approchant. Parmi les *oiſeaux terreſtres*, les uns habitent les montagnes, les autres les lieux bas: ceux-ci ſe retirent dans l'épaiſſeur des bois; ceux-là ſe cachent ou parmi les plantes qui couvrent les prairies, ou au milieu des pièces de blé.

Les *oiſeaux* qui recherchent les eaux ſont, ou *oiſeaux de rivage*, ou *oiſeaux d'eau proprement dits*.

Les premiers ne fréquentent que le bord des eaux, pour y chercher les reptiles, les vers ou les inſectes dont ils ſe nourriſſent; quelquefois ils entrent dans l'eau, mais peu avant & ſans ſe mettre à la nage; comme ils ſont ſouvent ſur des terreins fangeux & qu'ils entrent même dans l'eau, la nature leur a donné des pieds fort longs & le bas de leurs jambes eſt dégarni de plumes: ſouvent de demi-membranes uniſſent leurs doigts, & à la faveur de cette conformation, ces *oiſeaux* ont plus d'avantage pour ſe ſoutenir ſur la vaſe, pour entrer dans l'eau & pour marcher au milieu des herbes, dont ſes bords ſont le plus ſouvent couverts.

Les oiſeaux aquatiques proprement dits, ſe tiennent ſur l'eau même; ils ont les doigts unis par des membranes; ils nagent avec une grande facilité, beaucoup ſont d'excellens plongeurs: pluſieurs de ces *oiſeaux* ſe nourriſſent à la fois, comme l'*oie*, le *canard*, de grain, de végétaux, d'inſectes aquatiques & de poiſſons; d'autres ne ſe nourriſſent abſolument que de poiſſons, comme les *mouettes*, les *goélands*, &c.

Les *oiſeaux aquatiques*, ſoit qu'ils ne fréquentent que le bord des eaux, ſoit qu'ils nagent, cherchent leur nourriture les uns ſur le bord des eaux douces, ou ſur ces eaux mêmes, & les autres ou ſur les rivages de la mer ou ſur ſon ſein.

La plupart des *oiſeaux d'eau proprement dits*, après avoir reſtés plus ou moins de temps ſur l'eau, viennent ſe repoſer à terre & y paſſer la nuit; mais pluſieurs, parmi les *oiſeaux* de mer, ſe repoſent ſur les flots, y dorment, ſemblent appar-

Digitized by Google

tenir entièrement à cet élément, & ne viennent à terre que pour la ponte & pour élever leurs petits.

Enfin, parmi les *oiseaux*, les uns passent leur vie entière à-peu-près dans les mêmes lieux où ils sont nés, & on peut leur donner le nom de *sédentaires*; d'autres reviennent dans les mêmes climats & en partent à des saisons marquées, & ce sont les *oiseaux de passage*: il y en a qui, n'ayant rien de réglé dans leur marche, se montrent & disparoissent indifféremment dans toutes les saisons, & le nom d'*errantiques* nous a paru leur convenir. Comme nous nous sommes étendus dans les discours préliminaires sur ce qui concerne ces différens oiseaux & sur les généralités relatives à tous les *oiseaux*, ainsi que nous en avons averti au commencement de cet article, nous renvoyons à ces discours, pour ne pas tomber dans des répétitions.

Il n'y a personne qui ne sente le service que rendit aux hommes en général celui qui accoutuma le *coq* & la *poule* à vivre en domesticité. On connoît également les avantages que nous procurent plusieurs espèces d'*oiseaux* qui multiplient dans nos basses-cours, tels que l'*oie*, le *canard* & le *dindon*, qui nous a été apporté de l'Amérique. Mais l'homme n'a pas retiré à cet égard toute l'utilité dont pouvoient lui être son empire & son industrie sur les *oiseaux*. Il en reste dans nos contrées, tels que l'*outarde*, qu'il nous seroit avantageux de rendre domestiques, & il y en a un plus grand nombre dans les pays étrangers, que nous transporterions, que nous accoutumerions à notre climat & à l'état de domesticité au profit de la société: tels sont les *hoccos*, l'*agami*, &c. D'autres, s'ils ne nous étoient pas utiles, nous seroient au moins fort agréables. On trouvera dans les discours préliminaires ce qui nous a paru renfermer les moyens les plus propres à remplir ces différens objets; & à l'article de chaque *oiseau*, qu'il seroit utile ou curieux de transporter, l'indication nécessaire à cet égard. Nous n'ajouterons donc rien de plus en cet endroit, & nous nous contenterons de recommander aux voyageurs de se munir, en partant, de cette substance que les oiseliers appellent *pain de pavot*, laquelle rapée & mêlée à un tiers à-peu-près avec de la viande fraîche & dégarnie de graisse, hachée bien menue, peut suppléer à la nourriture ordinaire de la plupart des *oiseaux* qui vivent d'insectes ou de vers. Quant aux *oiseaux frugivores*, la mie de pain humectée avec l'eau ou le lait peut suppléer aux fruits dont ces *oiseaux* se nourrissent, comme j'en cite un exemple à l'article du *troupiale*: pour les *granivores*, ce sont les plus aisés à transporter, en faisant sur-tout une provision du grain qu'on a coutume de leur donner dans le pays, sauf, après le transport, à y substituer le grain le plus analogue.

OISEAU. (*chasse*).

Manière de prendre les petits oiseaux en général.

On a imaginé un grand nombre de moyens de prendre les *oiseaux*; on les a sur-tout variés par raport aux petites espèces, soit qu'on leur fasse la chasse à cause de la bonté de leur chair, comme les *ortolans*, les *alouettes*, &c., soit par raport aux dégâts qu'ils font, comme les *moineaux francs*; soit enfin par motif d'amusement. J'ai indiqué à chaque espèce d'*oiseau* les manières de les prendre, lorsqu'on emploie pour leur chasse des méthodes particulières. Je ne traiterai donc dans cet article que des différentes façons de prendre les *oiseaux* en général, sans avoir égard aux espèces différentes dont ils peuvent être, & je ne m'occuperai que des petits *oiseaux*, parce que, par raport aux gros, ou on ne les chasse qu'au fusil en général, ou qu'on les prend, selon les espèces dont ils sont, par des moyens particuliers que j'ai raportés en parlant des différentes espèces. Enfin, les moyens imaginés pour prendre les petits *oiseaux* sont si variés, que pour ne pas excéder les bornes que la nature de mon travail me prescrit, je ne raporterai que les moyens les plus usités, ceux qui procurent une chasse plus abondante, plus utile ou plus amusante. Avant de les détailler, j'observerai que la plus grande partie de ces moyens consiste à attirer les *oiseaux* par la vue des apâts qu'on leur présente sous les pièges qu'on leur tend, ou à les y faire tomber par la présence de leurs semblables qu'on y retient captifs. Comme la nourriture des *oiseaux* qui vivent de grain est plus connue, plus facile à leur offrir, que celle des *oiseaux* qui se nourrissent d'insectes ou de baies de différentes plantes, que le millet & le chenevis sont en général du goût de tous les *oiseaux* granivores, ce sont ces derniers qu'on prend en grand nombre, tandis qu'il est plus difficile & plus rare de prendre les *oiseaux* qui vivent d'insectes ou de différentes baies.

On prend les petits *oiseaux* au filet de différentes manières; on les prend à la *pinsonnée*, à la *pipée*, à la *rafle*, à l'*abreuvoir*, à la *fossette*, au *trébuchet*, à l'*arbrot*, *dans le milieu d'une campagne*, *en plein jour*, *le long des haies & dans les bois*, *la nuit*, *en se servant du feu*; on les prend aussi dans les *greniers* & dans les *granges*, où ils entrent pour y vivre du grain qu'on y conserve, &c. L'hiver est en général la saison où l'on prend davantage de petits *oiseaux*, & la chasse qu'on en fait est d'autant plus abondante que le froid plus rigoureux leur ôte davantage la faculté de se donner les mouvemens nécessaires pour chercher leur nourriture, que les nuits plus longues rendent leurs besoins plus pressans pendant le jour, que la surface de la terre présente moins de substances dont ils puissent se nourrir, que les alimens sont plus rares ou plus difficiles à trouver, comme il arrive

Digitized by Google

dans les temps de forte gelée & dans ceux où la campagne eſt couverte de neige.

Manière de prendre les petits oiſeaux avec des filets nommés nappes.

Les oiſeleurs, dont le but eſt de prendre des *oiſeaux*, qu'ils nourriſſent & qu'ils conſervent en cage, ſe ſervent, pour cette chaſſe, de deux filets de dix à douze pieds de long, ſur quatre environ de large, tendus & attachés à des tringles ou chaſſis de bois; on les nomme *nappes*. Le chaſſeur poſe ces filets paralellement & horiſontalement ſur un terrein plat & uni, dans un champ découvert, près de quelque haie, de la liſière d'un bois, ou de quelque boſquet au moins; il laiſſe entre les deux filets autant d'eſpace vuide qu'ils peuvent en couvrir enſemble étant raprochés & réunis à côté l'un de l'autre; il répand du grain dans cet eſpace; il y place, de diſtance en diſtance, des *oiſeaux* de différentes eſpèces, retenus par une ficelle attachée d'un bout à un des pieds d'un *oiſeau* & de l'autre bout à un piquet enfoncé à fleur de terre.

L'oiſeleur ſe retire enſuite à ſoixante ou quatre-vingt-pas des filets; il s'aſſit dans un endroit d'où une ligne qu'on prolongeroit paſſeroit au milieu de l'eſpace vuide, entre les deux filets, & traverſeroit cet eſpace ſuivant ſa longueur; il a le viſage tourné du côté des filets; il tient en ſa main des cordes qui y aboutiſſent & qui ſervent à les faire agir; il a auſſi, près de lui, des ficelles attachées à celles qui retiennent les *oiſeaux* diſperſés dans l'eſpace vuide entre les deux filets; il tire doucement ces ficelles pour que l'impreſſion qu'elles communiquent aux *oiſeaux* captifs, les détermine à voltiger & à ſe donner des mouvemens qui ſont propres à tromper & à attirer les *oiſeaux* libres. Quand cette ruſe & l'apât du grain répandu entre les filets ont fait donner une ſuffiſante quantité d'*oiſeaux* dans le piége, l'oiſeleur tire promptement & avec force les cordes attachées aux filets; ils s'élèvent à l'inſtant, & par un mouvement de baſcule, ſe rapprochant l'un de l'autre, ils couvrent l'eſpace qui avoit été laiſſé vuide entre eux, ils arrêtent, dans leur mouvement, & abaiſſent ſous leurs réſeaux, dans leur chute, les *oiſeaux* qui prenoient leur eſſor pour échapper au danger.

C'eſt de la manière que je viens de décrire que les oiſeleurs prennent les *chardonnerets*, les *bouvreuils*, les *pinſons*, ſoit les communs, ſoit les *pinſons d'Ardennes*, les *linottes*, les *cabarets*, les *bruants*, les *verdiers*, les *moineaux francs*, les *friquets*, les *tarins*; en général tous les petits *oiſeaux* qui vivent de grain.

Suivant que les oiſeleurs tendent leurs filets près des endroits plus fréquentés par certaines eſpèces que par d'autres, ils prennent des individus de ces eſpèces en plus grande quantité qu'ils ne prennent d'*oiſeaux* d'autres eſpèces. Ainſi les oiſeleurs tendent, pour le *moineau franc*, près des lieux habités, ſur les liſières des bois pour le *friquet*, le long des chemins, pour le *verdier* & le *pinſon*, près des haies, pour le *chardonneret*, &c.

Indépendamment des *oiſeaux* qui vivent de grain, les oiſeleurs prennent aſſez ſouvent, en même-temps, & de la manière que je viens d'expoſer, ſur-tout lorſque le temps eſt très-froid & que la terre eſt couverte de neige, quelques *oiſeaux* qui vivent d'inſectes, tels que les *bergeronnettes*, les *lavandières*, les *traquets*, les *méſanges*, les *paſſes-buſe*, les *roitelets*, les *ſoucis*, les *roſſignols de murailles*, les *fauvettes*, &c.; les différentes eſpèces de *pies-grièches*, & même, quoique plus rarement, des *hobreaux*, des *creſſerelles*, des *éperviers*, qui ſe jettent ſur les *oiſeaux* captifs qui ſervent d'appellans, & que l'oiſeleur a fixés ſur l'eſpace vuide entre les filets qu'il a tendus.

Enfin, les oiſeleurs prennent au commencement de l'automne des *ortolans* à cette chaſſe, que j'ai détaillée, parce qu'elle eſt la plus uſitée aux environs de Paris, celle par le moyen de laquelle on prend un plus grand nombre d'*oiſeaux* de différentes eſpèces; on en prend une plus grande quantité de chaque eſpèce, & on eſt plus aſſuré de les moins bleſſer.

Lorſque les oiſeleurs veulent prendre des *ortolans*, ils tendent en plein champ, s'arrangent de façon qu'ils aient le viſage tourné contre le vent, à l'oppoſé duquel les *ortolans* font leur route; ils répandent du millet pour apât, & ils placent entre les filets quelques *ortolans* qu'ils ont nourris & conſervés en cage. Ceux qui ſont libres volent haut & par bandes; auſſi-tôt que les oiſeleurs, attentifs à ce qui ſe paſſe, en apperçoivent en l'air, ils mettent les *ortolans* captifs en mouvement par le moyen des ficelles qui leur correſpondent, & ils attendent l'inſtant favorable d'une capture, dont une partie eſt la rétribution qu'ils paient dans les capitaineries, pour avoir le droit de tendre leurs filets, dont l'excédent au droit qui leur eſt impoſé, ſuivant l'étendue du terrein où ils peuvent tendre, leur fournit un des plus grands gains que leur procure un métier peu lucratif.

Manière de prendre les petits oiſeaux à la pinſonnée.

C'eſt une chaſſe qui ſe fait de nuit, dans les taillis, ou le long des haies, & dans laquelle on aſſomme les *oiſeaux*.

Les chaſſeurs ſe muniſſent d'un bâton long de deux pieds & demi environ, terminé à un bout par une palette en forme de battoir à jouer à la paume, longue de ſix pouces & large de quatre; ils portent, ſous le bras droit, cette ſorte de maſſue, dont le manche doit être aſſez gros pour être empoigné à pleine main; chaque chaſſeur tient de la main gauche une chandelle allumée, entre le doigt du milieu & l'annulaire près de la paume de la main, au-deſſus de laquelle le haut

Digitized by Google

de la chandelle s'élève d'environ deux pouces, & le reſte paſſe en deſſous ſuivant ſa longueur. Le chaſſeur recourbe les doigts de la main gauche, dont le dedans eſt tourné en haut & le deſſus vers la terre ; il interpoſe, entre la lumière & ſes yeux, la main droite qu'il tient étendue, il s'approche des haies ou des taillis dans cette diſpoſition, à la faveur de laquelle il voit mieux & eſt moins apperçu ; auſſi-tôt qu'il a découvert de petits *oiſeaux* perchés, il ſaiſit de la main droite le battoir qu'il porte ſous le bras, il frappe vigoureuſement avec la palette ſur ce qu'il a apperçu, & à la faveur de la lumière qu'il porte il ramaſſe à terre les *oiſeaux* qu'il a fait tomber. Les coups qu'il frappe doivent être forts & précipités, pour que les branchages n'en arrêtent pas l'effet, & que les *oiſeaux* n'aient pas le temps de ſe ſauver.

Un plus grand ou moins grand nombre de chaſſeurs à la fois peut exécuter cette chaſſe, en ſe ſéparant à vingt pas environ les uns des autres ; mais on doit obſerver le plus grand ſilence & faire le moins de bruit qu'il eſt poſſible. Lorſqu'on a frappé les premiers coups, il eſt indiſpenſable de ſe porter à une certaine diſtance, puiſque le bruit a dû néceſſairement effrayer & faire fuir tous les *oiſeaux* qui étoient aux environs.

La *pinſonnée* eſt une chaſſe deſtructive, qui ne peut être bonne que pour diminuer la quantité des *oiſeaux* trop nombreux, qui en procure fort peu dont la viande ſoit un bon aliment, & comme amuſement, elle n'offre que le plaiſir groſſier d'aſſommer des animaux ſurpris dans la nuit, qui, à cauſe de l'impoſſibilité d'éviter alors le danger, devroit être du moins, pour tous les êtres vivans, un temps de ſureté, comme elle eſt celui du repos.

On donne encore le nom de *pinſonnée* à deux autres eſpèces de chaſſe qui ſe font auſſi de nuit ; il ſuffit, pour la première, de porter une baguette longue de cinq pieds environ, percée à un bout d'un trou gros comme le tuyau d'une plume de l'aile d'un pigeon ; on ſe munit d'ailleurs de gluaux long de cinq à ſix pouces enfermées dans un morceau de parchemin & l'on porte une chandelle allumée, qu'on tient & dont on ſe ſert comme dans la première manière de chaſſer à la *pinſonnée*. Auſſi-tôt qu'on apperçoit un *oiſeau* endormi, la tête cachée ſous une de ſes ailes, on adapte un gluau au trou de la baguette, ſans l'enfoncer que légèrement ; on touche, avec l'extrêmité du gluau, le ventre de l'*oiſeau* ; il s'éveille, étend les ailes, elles s'embarraſſent au gluau ; l'*oiſeau* fait effort pour s'envoler & tombe avec le gluau qui l'empêche de pouvoir ſe ſauver. On le ramaſſe & on le met promptement de peur que ſon cri n'éveille les autres *oiſeaux* & ne leur donne l'alarme ; car rien ne trouble cette chaſſe & n'y nuit que le bruit : elle réuſſit parfaitement ſi le calme eſt profond, la nuit obſcure & le temps froid.

La troiſième manière de prendre des *oiſeaux* à la *pinſonnée*, exige plus d'adreſſe que les deux premières, & peut, par cette raiſon, quoiqu'on y prenne moins d'*oiſeaux*, être à plus juſte titre regardée comme un amuſement ; elle ſe fait à trois perſonnes ; la première porte un rameau dont la tige a quatre à cinq pieds, dont la tête eſt diſpoſée en éventail, & n'eſt compoſée que de menus brins qu'on a couverts de glu.

Le ſecond chaſſeur porte une torche de paille allumée ou autre matière qui répande beaucoup de clarté en brûlant.

Le troiſième chaſſeur bat les haies, les buiſſons ou les taillis que les deux autres ne font que côtoyer. Les *oiſeaux* effrayés s'envolent, ſe portent vers la lumière, autour de laquelle ils tournent ; l'adreſſe néceſſaire pour cette chaſſe, conſiſte, par raport à celui qui porte le rameau chargé de gluaux, à les préſenter aux *oiſeaux*, à les en toucher pendant qu'ils volent autour de la lumière & à les faire tomber par ce moyen.

Manière de prendre les oiſeaux à la pipée.

La *pipée* eſt une chaſſe qui ſe fait avec des gluaux, ſur leſquels on attire les *oiſeaux* en imitant leur cri, & particulièrement celui de la *chouette*. On prend à cette chaſſe beaucoup d'*oiſeaux* de taille & d'eſpèces différentes ; mais parmi leſquels les *grives* ſont à-peu-près les ſeuls qui ſoient bons à manger. C'eſt par cette raiſon qu'on fait cette chaſſe plus ordinairement en automne qu'en tout autre temps, & pendant les vendanges, parce qu'il y a alors une plus grande quantité de *grives*. La *pipée* ne réuſſit d'ailleurs que très-médiocrement au printemps & en été ; ſa ſaiſon eſt donc l'automne ; l'heure la plus favorable eſt une demi-heure avant le coucher du ſoleil, ou le matin dès l'aube du jour juſqu'au ſoleil levé ; le lieu le plus convenable eſt un taillis touffu de ſept à huit ans de coupe. On y choiſit, dans une clarière, en un endroit écarté des routes, un arbre de vingt à vingt-quatre pieds de haut ; on en abat les branches, à la réſerve d'un certain nombre des principales que l'on conſerve, mais que l'on dépouille de tous leurs rameaux ; il faut, autant qu'il eſt poſſible, que la tête de l'arbre émondé, ait la forme d'une coupe ou d'un verre à boire, & que les branches qu'on a conſervées ne ſoient pas perpendiculaires au-deſſus les unes des autres, mais qu'elles ſe rencontrent dans des eſpaces vuides entre le trajet qu'elles ſuivent ; on y fait de trois doigts en trois doigts, avec une ſerpe, des entailles obliques ; on enfonce, dans chaque entaille, un gluau ou un petit bâton long d'un pied environ, couvert de glu dans les trois quarts de ſa longueur, qu'on manie, & qu'on ajuſte à l'entaille par le bout qui n'eſt pas englué. On a eu ſoin de préparer les gluaux d'avance, & de s'en munir de quelques milliers ; on les roule dans un parchemin mouillé pour qu'ils ne s'y attachent pas, pour ne

ſe

Digitized by Google

ſe pas ſalir, & pour les garantir eux-mêmes des ordures qui s'y attacheroient.

L'arbre étant préparé & couvert de gluaux, on dreſſe une loge autour de ſon tronc : on la fait avec des rameaux qu'on coupe dans le taillis ; on les enfonce en terre par leur baſe à environ quatre pieds de l'arbre dont on veut entourer le tronc, & on les incline de façon que leurs cimes touchent au tronc de l'arbre, & s'y réuniſſent comme autour d'un centre commun. La loge doit être aſſez ſpacieuſe pour contenir quatre ou cinq perſonnes, & aſſez haute pour qu'elles y ſoient commodément ; on y laiſſe quelques ouvertures aſſez grandes pour y pouvoir paſſer ; elles ſervent d'entrée & à découvrir ce qui ſe paſſe.

On coupe, depuis la loge, & tout autour, juſqu'à la diſtance de trente à quarante pas, les branches qui feroient obſtacle, on éclaircit le terrein, & l'on n'y laiſſe que quelques rameaux qu'on couvre de gluaux de la même manière que l'arbre principal.

Les préparatifs achevés, les chaſſeurs ſe retirent dans la loge, & tous y gardent le plus profond ſilence, excepté celui qui doit *piper*, ou imiter le cri des différens *oiſeaux*. Il y réuſſit par divers moyens qu'il emploie ſucceſſivement, & dans l'ordre qui ſuit : il ſe ſert d'abord d'un *morceau de ferblanc*, plié en deux, de la forme & de la grandeur d'une feuille de lierre, auſſi pliée ſur elle-même ; les bords de cet inſtrument ſont applatis, appliqués l'un contre l'autre, il eſt arrondi & concave vers ſon fond, dont le milieu eſt percé d'un trou rond du diamètre d'un pois. Au défaut de cet inſtrument le chaſſeur ſe ſert d'une feuille de lierre pliée dans ſa longueur, percée dans ſon milieu d'un trou rond. Il paſſe l'index de la main gauche entre la duplicature de la feuille, le courbe de manière que la jointure réponde au trou, tandis que du pouce & de l'index, il contient les bords appliqués l'un à l'autre ; il les pince avec les lèvres, & ſon ſouffle à travers cette feuille ou à travers l'inſtrument de ferblanc, imite le cri du *geai*. A ce ſon on voit arriver les *roitelets* les premiers, ils ſont bientôt ſuivis par les *rouges-gorges*, enſuite viennent les *méſanges*, & après elles les *pinſons*. On ramaſſe le premier de ceux-ci qui ſe prend & qui tombe avec le gluau qu'il a touché : on l'emporte, on le fait crier dans la loge par les tourmens qu'on lui fait endurer ; car pour réuſſir à la *pipée*, il faut joindre la cruauté à la ruſe.

Les *geais* & les *pies* arrivent aux cris du *pinſon* ; alors le *pipeur* change d'*apeau* ; il ſe ſert d'une ſorte d'*anche*, faite de deux morceaux de bois, longs comme le doigt & gros comme un demi-travers de doigt, entre leſquels eſt placé un ruban de ſoie, ou il prend une feuille de *gramen* ou *chiendent*, dont il a eu ſoin d'aporter un paquet dans la loge ; il l'étend à plat entre ſes deux lèvres avec leſquelles il la pince, ayant ſoin de ne l'enfoncer que juſqu'au milieu de ſa largeur ; ſon ſouffle imite alors le cri de la *chouette*. A ce ſon, les *pies* & les *geais*, qui ne s'étoient aprochés qu'aux environs, aux cris du *pinſon*, ſe précipitent ſur l'arbre au-deſſus de la loge, & en tombent embarraſſés par les gluaux. On ſaiſit un *geai* ou une *pie*, comme on a fait un *pinſon*, & leurs cris attirent encore plus puiſſamment tous les *oiſeaux* de leur eſpèce qui les entendent des environs.

Cependant les *merles* plus méfians que les autres *oiſeaux*, rodent autour du lieu où ſe fait la *pipée*, en aprochent moins, & ne ſe prennent guère qu'aux gluaux préparés dans les clarières. Auſſitôt qu'on en a pris un, on attire par ſes cris les autres *merles* & les *grives*, qui arrivent les dernières, mais qui ſe précipitent inconſidérément ſur les gluaux ; lorſqu'on n'en voit plus venir, on peut être aſſuré que l'heure de la chaſſe eſt paſſée, & qu'on attendroit vainement plus long-temps.

Il ſuit, de ce que je viens d'expoſer, que la *pipée* eſt l'art d'attirer les *oiſeaux* en imitant leur cri. Il ſeroit donc plus ſimple, & je crois plus ſûr, de porter d'abord dans la loge les *oiſeaux* dont on veut imiter le cri, d'autant plus que ces *oiſeaux* ne ſont ni rares, ni difficiles à ſe procurer d'une autre manière. Une dernière obſervation, c'eſt que toutes les fois qu'on ſort de la loge pour ramaſſer quelque *oiſeau*, on doit ſe gliſſer, à demi courbé le long du taillis, ſe montrer le moins & le plus court eſpace de temps qu'on le peut, pour ne pas effrayer les *oiſeaux* qui rodent aux environs.

Manière de prendre les petits oiſeaux à la raſle.

La *raſle* eſt un filet contremaillé, de dix à douze pieds de long, ſur ſix à ſept de large : on le borde des deux côtés, ſuivant ſa longueur, d'une corde, au moyen de laquelle on l'attache à deux perches de douze à quatorze pieds de haut ; on s'en ſert pour prendre la nuit les *oiſeaux* perchés ſur les haies & les taillis : deux perſonnes portent la *raſle* dépliée, tendue ſuivant la direction de la haie ou du taillis & l'en tiennent à cinq à ſix pieds de diſtance. Une troiſième perſonne ſe place en dehors de la *raſle* vers le milieu, & à une diſtance convenable, elle élève une torche de paille allumée ; un quatrième chaſſeur, armé d'une perche, frappe au même inſtant ſur le côté de la haie ou du taillis oppoſé à celui qui eſt du côté de la *raſle*. Les *oiſeaux* effrayés s'envolent du côté où ils aperçoivent de la lumière, ſe jettent dans la *raſle*, & ſe prennent dans les mailles ; il ne faut pas ſonger à les dégager auſſi-tôt qu'il y en a quelques-uns de pris, mais attendre que le batteur n'en faſſe plus ſortir de la haie. Cette chaſſe eſt une de celles dans leſquelles on prend le plus d'*oiſeaux*. Elle exige, comme toutes les chaſſes de nuit, un profond ſilence, que le temps ſoit froid, qu'on chaſſe le long des haies ou des taillis les plus abrités & les mieux garantis du vent du nord.

Digitized by Google

Manière de prendre les oiſeaux à l'abreuvoir.

Les moyens de prendre les *oiſeaux*, dont nous venons de nous occuper, ne peuvent la plupart être employés que pendant l'hiver; ceux dont je parle en cet article ne ſont bons au contraire à mettre en uſage qu'en été, & ils réuſſiſſent d'autant mieux que la chaleur eſt plus forte. Il y a deux manières de prendre les *oiſeaux* à l'*abreuvoir*. La première s'exécute de la manière ſuivante.

On cherche, dans un taillis, quelque ruiſſeau ou filet d'eau, auquel les *oiſeaux* aient coutume de venir boire. On prépare aux envions un foſſé peu profond, long de quelques pieds, large de douze à dix-huit pouces; on y prépare une entrée pour l'eau qu'on y détourne, & une iſſue pour reprendre ſon premier cours. Le foſſé eſt mieux placé ſi on l'a creuſé ſur un terrein incliné; quand il eſt fait, on couvre avec de la paille l'eau qui coule aux environs, tant au-deſſus qu'au-deſſous; on poſe ſur le bord de l'*abreuvoir*, du côté le plus déclive, un filet qui en égale la longueur. Ce filet, mis à plat contre terre, y eſt fixé du côté de l'eau, à ſes deux bouts, & de diſtance en diſtance, dans ſa longueur, par des crochets enfoncés en terre, qui le contiennent ſans le ſerrer, & laiſſent la liberté de le lever & le faire tourner ſur lui-même, ſans qu'il change de place; aux deux angles oppoſés ſont attachées deux ficelles qui aboutiſſent à une loge préparée à cinquante ou ſoixante pas, dans laquelle le chaſſeur ſe tient caché en attendant le moment de tirer les filets lorſqu'il voit une ſuffiſante quantité d'*oiſeaux* ſur les bords de l'*abreuvoir*.

La ſeconde méthode eſt plus ſimple. Il ſuffit de remarquer une marre dans un bois. On en nétoie le bord, du côté le moins expoſé au ſoleil; on embarraſſe au contraire les autres côtés de rameaux & d'épines qui en empêchent l'aproche; du côté qu'on a nétoyé, on enfonce au bord de l'eau une file de gluaux, longs de huit à dix pouces, inclinés les uns vers les autres & preſſés, ſans l'être aſſez cependant pour ſe toucher même à leur ſommet. De ce même côté, & aux deux extrêmités, on enfonce obliquement en terre quelques branches de huit à dix pieds de haut: on les dépouille de leurs menues branches, & ſur les entailles on fait des hoches dans leſquelles on pique des gluaux. On ſe retire derrière quelques taillis dont on ſoit caché, & d'où cependant on découvre l'*abreuvoir*. Les *oiſeaux* ſe poſent d'abord ſur les branches qu'on a préparées, & tantôt ils s'y prennent, tantôt ils donnent dans les gluaux, en volant des branches à bas pour aller boire.

La dernière moitié du mois d'août & celui de ſeptembre, ſont le temps le plus favorable pour prendre des *oiſeaux* à l'*abreuvoir* de l'une ou l'autre manière, parce que les couvées étant alors finies, & les *oiſeaux* volant en bandes, ils arrivent en plus grand nombre à la fois à l'*abreuvoir*, & cependant les chaleurs ſont aſſez grandes pour qu'ils le fréquentent ſouvent. Les heures où il ſe prend le plus d'*oiſeaux*, ſont le matin de dix à onze heures, l'après-midi de deux à trois, & le ſoir, demi-heure avant le coucher du ſoleil. Il n'eſt pas beſoin d'avertir que ſi l'on ſe ſert de gluaux, il faut ramaſſer les *oiſeaux* à meſure qu'ils ſe prennent, & remplacer par de nouveaux gluaux ceux qu'ils ont fait tomber.

(*Manière de prendre des oiſeaux à la* foſſette.)

On fait en terre dans un bois, ſur-tout ſous les hautes futaies, dans un lieu communément humide, à l'expoſition du midi ou du couchant, jamais à celle du nord ou du levant, une *foſſette* profonde de cinq à ſix pouces, large de ſept à huit; on attache au fond quelques vers de terre piqués avec une épingle ou une épine. Sur un des bords intérieurs de la *foſſette* on diſpoſe un quatre de chiffre, comme on s'en ſert dans l'intérieur des maiſons pour prendre les rats & les ſouris. On poſe ſur la *foſſette* une tuile, ou mieux, un quarré de gazon qu'on a levé aux environs & qui ferme la *foſſette*, excepté du côté où il eſt ſoulevé par le quatre de chiffre qui le ſoutient. Comme cet endroit eſt le ſeul ouvert, c'eſt celui par où les oiſeaux, qui ſe nourriſſent de vers, apperçoivent ceux qui ſont au fond de la *foſſette*, & c'eſt celui par où ils cherchent à les ſaiſir; mais à peine l'oiſeau touche-t-il le quatre de chiffre, qu'il s'abbat & que l'oiſeau ſe trouve pris ſous la tuile ou le gazon. Pour que cet effet ait lieu, il faut néceſſairement qu'entre le bord de la *foſſette* & l'endroit du fond où ſont attachés les vers, il y ait trop de diſtance pour que l'oiſeau puiſſe les ſaiſir en alongeant le cou, & qu'il ſoit forcé à faire tomber le quatre de chiffre en voulant deſcendre dans la *foſſette*.

On peut prendre à cette chaſſe des *merles*, des *grives*, des *traquets*, & de tous les oiſeaux qui ſont friands des vers de terre. On y prend principalement des *merles* & des *grives* pendant tout l'hiver.

(*Manière de prendre les oiſeaux à l'*arbret *ou* arbrot.)

La chaſſe dont il eſt queſtion dans cet article ſe fait en pleine campagne, & peut s'exécuter depuis le mois de ſeptembre juſqu'à celui d'avril. On choiſit un lieu découvert à quelque diſtance d'un bois ou d'un taillis, & qui ne ſoit pas même trop voiſin d'une haie. On pique en terre au milieu d'un champ quatre ou cinq branches hautes de cinq à ſix pieds; on en entrelace les rameaux pour qu'ils aient plus de ſoutien; on met au-deſſus trois ou quatre branches d'épines noires les plus touffues qu'on a pu trouver; on les engage

Digitized by Google

par leur extrêmité inférieure entre les rameaux des branches piquées en terre. On a eu ſoin de ſe munir de gluaux longs de huit à dix pouces, enduits de glu dans leur longueur, excepté à deux pouces du plus gros bout qu'on a fendu dans le milieu & qu'on a laiſſé à ſec. On pique les gluaux dans les pointes de l'épine noire, & on les appuie dans leur longueur ſur quelqu'épine ou ſur-quelque rameau.

D'un autre côté, on a placé à quelque diſtance de l'*arbrot* des piquets enfoncés en terre, hauts d'environ trois pieds & auxquels on a attaché des cages; elles doivent contenir des oiſeaux de l'eſpèce de ceux qu'on ſouhaite de prendre par préférence: ils ſervent d'appellans. On ſe retire enſuite à l'écart derrière quelque buiſſon, s'il y en a d'aſſez voiſin, ou à couvert de quelques branches enfoncées en terre pour s'en couvrir. Les oiſeaux attirés par ceux qui ſont en cage, viennent pour s'en approcher, ſe poſer ſur la cime de l'*arbrot* & ſe prennent aux gluaux qui y ſont piqués. Auſſitôt qu'on a pris quatre ou cinq oiſeaux, on s'en ſert pour en attirer de nouveaux & augmenter le nombre des appellans. On attache une corde à deux pieux enfoncés en terre & hauts d'environ deux pieds; on lie un fil de deux pieds & un peu plus, à une patte de chacun des oiſeaux nouvellement pris; on attache ces fils de diſtance en diſtance à la premiere corde; on y attache encore une ficelle qu'on prolonge juſqu'au lieu couvert où l'on ſe retire; on la tire lorſqu'on apperçoit des oiſeaux en l'air, ſon impreſſion communiquée à ceux qui ſont liés par le pied, les met en un mouvement qui les fait remarquer des oiſeaux qui volent aux environs, & qui avant de deſcendre ſur le lieu où ils les voient, ſe poſent ſur l'*arbrot*. Car les oiſeaux qui deſcendent d'un lieu élevé vers un lieu bas où quelque choſe les attire, ne s'y portent pas d'abord; mais s'il y a aux environs quelque branche propre à les recevoir, ils ne manquent pas de s'y poſer, d'y conſidérer d'abord l'objet qui les a frappés, & ils ne ſe portent vers ce dernier, qu'après l'avoir examiné de leur première ſtation. Cette manière de diriger leur vol, qu'on pourroit peut-être nommer prudence, eſt cependant ce qui perd les oiſeaux dans diverſes occaſions; car les chaſſeurs, auxquels elle n'a pas échappée, en ont profité pour leur tendre des pièges dreſſés d'après la connoiſſance qu'ils en ont. Tels ſont l'*arbrot*, la *pipée*, &c.

(*Manière de prendre les oiſeaux au* trébuchet.)

Le *trébuchet* eſt une cage faite avec des barreaux de bois arrondis. Sa forme eſt un quarré long; le fond eſt une planche unie, les quatre côtés tiennent enſemble & au fond; mais le deſſus, fait comme les côtés, n'y tient pas: il eſt moins large que l'ouverture de la cage: une corde paſſée en double à travers un trou pratiqué dans le chevron ſupérieur qui ſoutient les barreaux dont les côtés ſont formés, ſert à attacher le deſſus du *trébuchet* ou ſon couvercle. La partie poſtérieure de cette pièce eſt engagée entre les deux cordes; ſur les côtés en-dehors, les deux cordes ſont traverſées par un tourniquet; en faiſant agir chaque tourniquet en ſens contraire, l'un de droite à gauche, l'autre de gauche à droite, on tord les deux cordes & on les raccourcit. Leur raccourciſſement applique les tourniquets contre les côtés, & le frottement qui a lieu ſuffit pour vaincre & arrêter l'effort des cordes qui demeurent torſes: ſi on vient à lever l'extrêmité oppoſée du couvercle, on augmente la torſion des cordes, d'autant qu'on a levé le couvercle; auſſi les cordes en ſe reſtituant, d'autant que cet effort avoit agi ſur elles, font-elles retomber le couvercle auſſitôt qu'on le lâche. Il demeure horiſontal, parce que ſi ſon poids l'entraînoit au-delà, il torderoit de nouveau les cordes.

Pour tendre le *trébuchet*, on ouvre ou on lève le couvercle, & on le retient dans cette poſition par une traverſe de bois en diagonale appuyée contre la partie poſtérieure du *trébuchet* par un bout & par l'autre, qui eſt taillée en biſeau contre la traverſe moyenne du couvercle. Les cordes en réagiſſant appliquent le couvercle contre le morceau de bois & le retiennent levé. Ce même morceau de bois eſt traverſé de *marchettes*. Le moindre poids perpendiculaire appliqué à une de ces *marchettes*, ſuffit pour faire tomber le morceau de bois dont le bout gliſſe ſous la traverſe du couvercle, que l'effort des cordes fait tomber à l'inſtant. C'eſt ce qui arrive auſſi-tôt qu'un oiſeau vient ſe poſer ſur une de ces *marchettes*, & c'eſt ce qu'il ne peut éviter en entrant dans le *trébuchet* pour y profiter de l'apât qu'on a mis ſur le fond.

On prend au *trébuchet* les oiſeaux qui vivent de grains & peu de ceux qui ont une autre nourriture, parce qu'il eſt plus difficile de leur offrir un apât. Cependant on prend au *trébuchet* des *roſſignols*, des *rouges-gorges*, en y mettant des vers dont ces oiſeaux ſont friands. On y prend auſſi très-aiſément & en grand nombre des *méſanges*, en ſe ſervant pour apât, de noix, de noiſette, ou encore mieux de graiſſe, & ſur-tout du ſuif d'une chandelle. L'été & en tout temps, lorſque les vivres ſont abondans, on prend peu d'oiſeaux au *trébuchet*, mais lorſque les vivres manquent on en prend beaucoup.

(*Manière de prendre les oiſeaux qui entrent dans les greniers & dans les granges.*)

Les *moineaux-francs* accoutumés à vivre près des lieux habités, pénètrent hardiment & ſans crainte par-tout où ils ſont attirés par quelqu'aliment qui leur convient; ils entrent dans les greniers & dans les granges pour s'y nourrir des grains qu'on y conſerve, & y cauſent beaucoup de

Digitized by Google

dommage par leur nombre. Cet objet mérite donc qu'on y faſſe attention. Mais au lieu de s'arrêter, comme pluſieurs perſonnes le pratiquent, à prendre les oiſeaux qui entrent dans les lieux où l'on conſerve les grains, il me ſemble qu'il ſeroit plus avantageux de leur en fermer l'entrée. Ce moyen ne ſeroit pas plus & même moins difficile que de prendre les oiſeaux; il préviendroit totalement le dégât qu'ils peuvent faire, au lieu que la méthode de les prendre n'empêche qu'en partie le dommage qu'ils cauſent, ne fait que le diminuer, & que leur priſe n'indemniſe pas du tort qu'ils ont pu faire. Il ſuffiroit pour les empêcher d'entrer de boucher tous les trous par où ils peuvent s'introduire, & de griller les fenêtres ou de les fermer avec des filets qui ne gêneroient pas la circulation de l'air. Si l'on néglige ce moyen, qui me ſemble le plus ſûr, & ſi malgré le bénéfice qui réſulteroit de la première miſe, il paroît trop diſpendieux, on peut par les moyens ſuivans diminuer le nombre des oiſeaux, & remédier en partie au dommage qu'ils pourroient cauſer.

S'il s'agit d'un *grenier*, il faut, quand on veut donner la chaſſe aux oiſeaux, en fermer toutes les fenêtres à l'exception de deux; laiſſer tous les volets ouverts; tendre à une des deux croiſées laiſſées ouvertes un filet contremaillé qui en bouche exactement l'ouverture; attacher à l'autre croiſée qui demeure libre & ouverte, une corde diſpoſée, ſuivant l'état des lieux, de façon qu'en la tirant on ferme promptement la croiſée, ſi elle eſt à battans, ou qu'en lâchant la corde elle s'abaiſſe auſſi promptement ſi elle eſt à couliſſe; la corde dont on ſe ſert doit être prolongée juſqu'au dehors du grenier, & aboutir ſoit à la porte, ſoit dans un corridor ou une pièce voiſine, d'où, regardant par un trou pratiqué pour cet uſage, on tire ou on lâche la corde, pour fermer la croiſée, lorſqu'on voit dans le grenier une ſuffiſante quantité d'oiſeaux. On ouvre à l'inſtant la porte qu'on a ſoin de refermer ſur ſoi, & les oiſeaux ſe précipitent vers la croiſée où eſt tendu le filet ſur lequel ils ſe jettent & dans lequel on les prend. Pour les engager à entrer plus promptement & en plus grand nombre dans le grenier, au moment où tout eſt prêt pour les y prendre, on répand quelques grains, ou un peu de mie de pain, ſur les bords de la croiſee reſtée libre; on en forme une foible traînée qui vient aboutir à un tas plus conſidérable au milieu du grenier & autour duquel les *moineaux* s'aſſemblent, ſans qu'ils aient, à cauſe de l'éloignement, le temps de regagner la croiſée quand ſon mouvement leur fait prendre la fuite.

S'il s'agit d'une *grange*, on n'y laiſſe qu'une fenêtre ouverte, s'il y en a pluſieurs; s'il n'y en a point du tout, on fait un trou dans le mur; on paſſe dans ce trou ou dans la fenêtre une naſſe à prendre du poiſſon, le bout évaſé tourné en-dedans de la grange, le bout étroit en-dehors & bouché avec du foin. On s'en ſert pour clore les couvertures que la naſſe ne fermeroit pas en n'occupant qu'une partie de l'eſpace du trou ou de la fenêtre. On répand quelques grains en-dehors & en-dedans de la porte par le deſſous de laquelle, communément mal clos, les oiſeaux ont coutume de s'introduire. On fait en-dedans une traînée de grains qui aboutit à un tas dans une diſtance ſuffiſante. Quand on préſume qu'il eſt entré aſſez d'oiſeaux, ce dont on peut juger en les voyant de loin s'approcher de la porte & ſe gliſſer deſſous, on l'entr'ouve, on la referme ſur ſoi, & on fait du bruit; les oiſeaux n'oſent reprendre cette route & cherchent à ſortir par la naſſe dans laquelle ils ſe trouvent pris & dont on les retire en-dehors. Mais ne ſeroit-il pas plus ſimple & plus avantageux de clore exactement le deſſous des portes, & ne le pourroit-on pas aiſément au moyen d'un ſimple ſeuil en bois?

On prend par les deux méthodes que je viens de décrire beaucoup de *moineaux-francs*, & avec eux quelques *pinſons*, *verdiers* & *bruants*, qui les ſuivent dans les greniers & dans les granges, ſurtout en hiver & principalement quand la terre eſt couverte de neige. Ce ſont autant d'ennemis de moins, mais qu'on gagneroit plus à ne pas laiſſer entrer qu'à les ſurprendre.

OISEAU appellé VEUVE à Cayenne. *Voyez* SAVANA.

OISEAU-ARCTIQUE. Edw. *tom. III*, *pag.* & *pl.* 149. *Voyez* L'ABBE A LONGUE QUEUE.

OISEAU A RIZ. Catesb. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 14. *Voyez* AGRIPENNE.

OISEAU-BRUN A BEC DE GRIMPEREAU.

Grimpereau brun du Bréſil. *Pl. enl.* 587, *fig.* 3.

Grimpereau noirâtre du Bréſil. Briss. *tom. III*, *pl. XXXIII*, *fig.* 3, *genre XLIII.*

La longueur totale de ce *grimpereau* eſt de cinq pouces quatre lignes, & ſon bec ſeul a un pouce de long. Le front & la gorge ſont d'un verd-doré; le reſte de la tête, le derrière du cou, tout le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un brun-noirâtre; le devant du cou eſt d'un rouge-éclatant: cette couleur qui termine les plumes eſt la ſeule qui paroiſſe quand elles ſont couchées, mais lorſqu'on les relève on s'apperçoit qu'en-deſſous du rouge, chaque plume eſt rayée tranſverſalement de verd-bleu, changeant en violet, & que toutes ſont noirâtres à leur origine; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un violet-éclatant; les moyennes du même brun que le dos & les grandes, ainſi que les pennes de l'aile & celles de la queue, ſont d'un brun qui tire un peu ſur le roux: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

M. Briſſon, qui a le premier fait connoître ce *grimpereau*, dit qu'on le trouve au Bréſil. A juger par l'analogie, il paroîtroit plutôt appartenir aux parties méridionales de l'ancien continent: ſon plumage ſe raporte à celui des *grimpereaux* d'A-

Digitized by Google

frique & des contrées du midi en Asie, au lieu que le bleu, le verd sont plus communement les couleurs des *grimpereaux* d'Amérique; d'ailleurs ceux-ci n'ont pas non plus le bec aussi long que ceux de l'ancien continent, & celui dont il s'agit l'a fort long. Enfin, M. Brisson décrit ce *grimpereau* comme l'ayant vu dans un cabinet où on le conserve, & il faut avouer que les indications qu'on trouve dans les cabinets, sur les pays d'où sont les diverses productions, exposent souvent à des méprises, qu'un grand nombre de circonstances peut occasionner & qui en imposent aux possesseurs des objets avant tout autre.

OISEAU-CENDRÉ de la Guiane.

Manakin cendré de Cayenne. *Pl. enl.* 687, *fig.* 1.

Il est à-peu-près de la grandeur du *gobe-mouche* qu'on trouve aux environs de Paris; le devant du front, le bas des joues, la gorge, sont d'un beau blanc qui se salit sur le devant du cou, & le reste du dessous du corps n'est que blanchâtre; le sommet & le derrière de la tête sont noirs; le reste du dessus du corps, les ailes & la queue sont cendrées, les grandes couvertures & les pennes des ailes sont bordées de blanc; la queue est étagée; le bec est noir; les pieds sont d'un gris-brun.

M. de Buffon a simplement donné le nom d'*oiseau-cendré* à cette espèce, & il remarque qu'il diffère des *manakins*, à la suite desquels il le place, par sa queue qui est beaucoup plus longue & étagée; je le regarde plutôt comme étant du même genre que le *gobe-mouche* dont il m'a paru avoir les caractères.

OISEAU-DE-NAZARE.

M. le comte de Buffon s'est appliqué à répandre quelque jour sur l'histoire de cet oiseau fort peu connu, & qui ne l'est que par des notices insuffisantes de quelques voyageurs; ce que j'ai à en dire est entièrement extrait de l'ouvrage de l'ornithologiste françois.

L'*oiseau-de-Nazare* est plus gros qu'un *cygne*: au lieu de plumes il a tout le corps couvert d'un duvet noir; & cependant il n'est pas absolument sans plumes, car il en a de noires aux ailes & de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue; il a le bec gros, recourbé un peu par-dessous; les pieds hauts & couverts d'écailles; trois doigts à chaque pied; le cri de l'*oison*, & sa chair est médiocrement bonne.

Ce singulier oiseau tire son nom de l'île Nazare où il a été observé, entre l'île de Bourbon & Madagascar: Cauche l'a anciennement vu dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île de France. Il dit que la femelle ne pond qu'un œuf, blanc & gros comme un pain d'un sou; qu'elle le dépose à terre sur des petits tas d'herbes & de feuilles qu'elle a formés; que si on tue le petit, on trouve une pierre grise dans son gesier.

Après avoir décrit l'*oiseau-de-Nazare* & l'*oiseau solitaire*, avec lequel il a beaucoup de raport, M. de Buffon les compare chacun au *dronte*, qui leur ressemble en beaucoup de choses à tous deux; mais il ne décide pas si ces trois oiseaux ne forment qu'une espèce, ou si c'en sont trois distinctes.

Les raports entre les trois oiseaux sont 1°. qu'ils appartiennent au même climat; 2°. qu'ils n'ont été trouvés que dans les îles, & qu'aucun des trois n'a été apperçu dans le continent; 3°. ils se ressemblent par la grosseur, par l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue & du corps entier; & on leur a trouvé à tous trois une ou plusieurs pierres dans le gesier.

Comparant ensuite ces oiseaux deux à deux, le plumage du *dronte* se rapproche de celui du *solitaire* pour la couleur, & de celui de l'*oiseau-de-Nazare* pour la qualité de la plume qui n'est que du duvet; & ces deux derniers oiseaux se conviennent encore en ce qu'ils ne pondent qu'un œuf.

Mais le *dronte* & le *solitaire* ont quatre doigts & l'*oiseau-de-Nazare* n'en a que trois; le *solitaire* a sur les cuisses de véritables plumes, & les deux autres n'ont que du duvet; le *dronte* a les plumes qui bordent la base du bec disposées en manière de capuchon & les yeux dans le bec. Léguat n'a rien vu de pareil dans le *solitaire*, & il dit au contraire de cet oiseau, qu'il avoit beaucoup observé, que sa tête est sans crête & sans huppe: Cauche ne dit rien de celle de l'*oiseau-de-Nazare*; enfin la chair des *solitaires* est excellente, celle de l'*oiseau-de-Nazare* médiocre, & celle du *dronte* mauvaise. Je ne doute pas qu'après avoir lu le parallèle des trois oiseaux, beaucoup de personnes ne se décident à les regarder comme autant d'espèces distinctes; cependant M. de Buffon après nous avoir avertis qu'il a apporté beaucoup de soin à comparer les descriptions de ces trois oiseaux, ne prend point de parti, ne résout point le problême & engage au contraire les voyageurs à observer ces oiseaux, à en faire une description exacte, & il leur trace le plan des observations qu'ils auroient à faire. J'ajouterai pour unique réflexion que malheureusement pour les progrès de l'ornithologie, ces oiseaux ne se trouvent plus dans les lieux où les premiers navigateurs les ont vus, ou que du moins les recherches pour les retrouver ont été vaines, & qu'ainsi il y a lieu de craindre que ces animaux, qui s'étoient conservés dans des îles inhabitées, n'aient été détruits entièrement depuis que ces îles ont été peuplées ou fréquentées, & qu'il n'y a guère lieu d'espérer de les rencontrer que dans quelque île des mêmes mers qu'on pourroit découvrir & trouver également sans habitans. Mais l'existence de ces oiseaux me paroit trop attestée pour la révoquer en doute, comme c'est le sentiment de plusieurs personnes, & de ce qu'on ne les trouve plus dans les lieux déserts où on les a vus autrefois, & qui sont aujourd'hui peuplés, il s'ensuit seulement que l'homme peut détruire des espèces, qu'il ne prend pas sous sa protection, &

Digitized by Google

qui ne ſont à l'abri de ſon empire ni par la faculté de le fuir, ni par celle d'échapper à ſes recherches, par la poſſibilité de ſe cacher à la faveur de leur petiteſſe; la deſtruction de ces animaux doit même être fort prompte par-tout où l'homme s'établit, & elle doit être totale dans une île, lorſqu'il proſcrit une eſpèce, parce qu'elle eſt déſagréable & rebutante, comme celle du *dronte*, ou que la bonté de ſa chair eſt une raiſon de lui faire la guerre, comme il peut être arrivé par raport au *ſolitaire*; c'en ſeroit une de prendre l'eſpèce ſous ſa protection & de la conſerver: mais les premiers habitans d'une île connoiſſent-ils leurs intérêts, & après combien de ſiècles eſt-ce qu'on eſt par-tout éclairé ſur ſes véritables avantages, qu'on n'abuſe pas de ceux du moment pour penſer aux beſoins de l'avenir?

OISEAU-DE-NERTE. BEL. *Voyez* LITORNE.

OISEAU DE PARADIS.

Pl. enl. 254.

BRISS. *tom. II, pag.* 130, *pl. XIII, fig.* 1, *genre XX.*

Manucodiata, ou *paradiſæa* en Latin, par la plupart des auteurs.

Les *oiſeaux de paradis* ont quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à l'origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec en cône alongé, droit, très-pointu & un peu comprimé par les côtés.

M. Briſſon ajoute à ces caractères deux plumes au-deſſus de la queue plus longues que tout l'oiſeau & qui n'ont de barbes qu'à leur origine & à leur bout; mais ce caractère ne ſçauroit être employé comme générique, parce qu'il ne convient pas à toutes les eſpèces d'*oiſeaux de paradis*, dont pluſieurs ne ſont connus que depuis la publication de l'ouvrage de M. Briſſon. Il faut donc ſe borner aux caractères empruntés de la forme du bec & des pieds qui ſuffiſent en effet pour faire reconnoître le genre de ces oiſeaux. On peut ajouter pour l'*oiſeau de paradis* proprement dit, par raport au *manucode* & au *magnifique*, les deux filets placés au-deſſus de la queue dont parle M. Briſſon; par raport au *ſifilet* les trois longs brins qui accompagnent chaque côté de la tête; & enfin par raport au *manucode* ſurnommé *le ſuperbe*, la touffe de plumes qu'il a de chaque côté & qui lui forme comme une ſeconde aile. Quant au *calybé*, il n'eſt reconnoiſſable que par la conformation du bec & des pieds, & elle ſuffit pour indiquer ſon genre.

Lorſque M. Briſſon écrivoit ſon ornithologie, on ne connoiſſoit que l'*oiſeau de paradis* proprement dit & le *manucode*; on doit à M. Sonnerat de nous avoir aporté quatre nouvelles eſpèces d'*oiſeaux de paradis* & d'avoir appris que ces oiſeaux ne ſe trouvent qu'à la nouvelle Guinée; qu'ils en ſont tranſportés aux Moluques, d'où on les croyoit originaires, parce que c'eſt de ces îles qu'on nous les envoye ordinairement.

Il eſt très-difficile de ſe faire une juſte idée des proportions de l'*oiſeau de paradis* proprement dit & des autres oiſeaux du même genre; la raiſon en eſt qu'on ne pénètre point ſur les terres qui nourriſſent ces beaux oiſeaux, & qu'on n'en reçoit que des peaux mutilées par les peuples groſſiers auxquels la nature a abandonné ces régions enrichies d'une partie de ſes plus brillantes productions. Les peaux que ces hommes ſauvages mettent dans le commerce ſont enfilées d'un roſeau qui les alonge outre meſure, en s'étendant de la baſe du bec à l'origine de la queue; les pieds ſont preſque toujours arrachés & les ailes ſont le plus ſouvent coupées, au moins en partie. La cauſe de cet uſage, eſt que ces belles peaux ſervent d'aigrette & d'ornement de coeffure à ceux qui les préparent, & que les ailes & les pieds ne leur paroiſſent qu'embarraſſans.

M. Briſſon évalue la groſſeur réelle de l'*oiſeau de paradis* à celle de l'*étourneau*, & ſa groſſeur apparente, à cauſe de la quantité de plumes, à celle d'un *pigeon*; mais d'après les dimenſions du bec & des pieds, l'évaluation de M. Briſſon eſt beaucoup trop baſſe, & à juger par l'analogie de ces parties, au défaut d'autre meſure, je ſuis perſuadé que l'*oiſeau de paradis* n'eſt pas moins gros que le *geai*; on ne peut en juger en amolliſſant ſa peau & en tentant de lui rendre ſon extenſion; elle eſt exceſſivement épaiſſe, & ſe rompt pour peu qu'on eſſaie de la diſtendre. Renonçant donc à une évaluation préciſe de la grandeur de l'*oiſeau de paradis*, je me contenterai d'obſerver que ſon bec eſt long de dix-huit lignes; que ſon pied l'eſt de près de deux pouces; que le doigt & l'ongle du milieu ont enſemble un pouce huit lignes.

Les plumes qui couvrent la tête, la gorge & le cou, ſont courtes, terrées & roides; celles qui entourent la baſe du bec ſont d'un noir de velours, changeant en verd foncé; le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont d'un jaune-pâle, les joues & la gorge ſont d'un noir de velours; le devant du cou eſt d'un verd-doré changeant à reflet métallique; tout le reſte du plumage eſt d'un marron-clair, excepté la poitrine & le haut du ventre qui ſont d'un marron-pourpré & tirant ſur le noir dans certains individus; il faut encore excepter deux touffes de plumes à barbes longues & déſunies, qui prennent naiſſance, une de chaque côté, ſur les flancs, au-deſſous des ailes, & dont la direction eſt en arrière; ces plumes décompoſées ſont étagées, & les plus longues le ſont de plus de dix-huit pouces; celles qui ſont plus courtes, placées ſous les autres, ſont variées de quelques traits oblongs ſur un fond d'un jaune-doré. Les autres ſont d'un jaune-pâle, qui s'affoiblit à meſure que la plume ſe prolonge. Du croupion, au-deſſus de la queue naiſſent deux filets ou plumes longues d'environ deux pieds neuf pouces; elles ſont garnies depuis leur origine juſqu'à quatre pouces

Digitized by Google

environ de barbes d'un marron-clair : de cette distance à trois pouces de l'extrêmité, les tiges paroissent nues & sont d'un brun qui se fonce de plus en plus en approchant du bout ; mais en observant de près ces mêmes tiges, on voit qu'elles sont garnies de chaque côté de barbes très-courtes, & qui semblent avoir été coupées ; enfin elles se terminent par un épanouissement qui est de forme ovale, composé de barbes d'un noir changeant en verd-foncé. Les pieds & les ongles sont bruns & fort gros relativement à leur longueur ; le bec est d'un jaune-verdâtre. Je dois ajouter que tous les auteurs s'accordent à dire que l'*oiseau de paradis* a la tête très-petite, les yeux aussi fort petits & placés très-près du bec ; mais je crois que ce jugement est une suite de la manière dont les peaux sont préparées ; pour décider de la grosseur de la tête, il faudroit voir une peau à laquelle le squélete de cette partie fût demeuré attaché ; on ne nous apporte jamais au contraire que des peaux dont la chair & les os ont été enlevés, & enfilées d'un bâton qui déborde le plus souvent par une des narines : la peau qui s'est collée dessus, n'a en effet de diamètre que celui du bâton, à la place où devroit être la tête. J'ai vu une *perruche-lori* qui avoit été préparée de même, & dont on eût également jugé que la tête étoit très-petite ; je ne crois donc pas que nous connoissions la grosseur de la tête de l'*oiseau de paradis*, celle de ses yeux, ni sa grosseur en général, & les dimensions de son bec & de ses pieds, sont des indices qu'il est plus gros, & sa tête en particulier plus volumineuse, qu'on ne le croit communément.

M. Brisson pense, d'après quelques autres auteurs, que les filets de la queue sont beaucoup moins longs dans la femelle, & qu'on la reconnoît à ce caractère.

Aldrovande, & plusieurs ornithologistes après lui, ont décrit différentes espèces d'*oiseaux de paradis*, relatives à l'*oiseau de paradis* proprement dit, ou à celui dont il est question dans cet article ; il est reconnu aujourd'hui qu'il n'y en a qu'une espèce, & que ces prétendus *oiseaux de paradis* ont été, pour-ainsi-dire, créés d'après des peaux plus ou moins entières, & dont les nuances étoient plus ou moins foncées ; & en effet, parmi les peaux qu'on nous aporte, il y en a de plus grandes les unes que les autres, de mieux conservées, & dont les nuances sont plus ou moins claires ; mais malgré ces différences légères, on reconnoît dans toutes la même espèce.

Il n'y a pas d'oiseau sur lequel on ait débité autant d'erreurs que sur l'*oiseau de paradis*. Le discrédit dans lequel elles sont tombées me dispense de les réfuter. Personne ne croit plus qu'il n'a point de pied ; qu'il vole continuellement pendant le jour ; qu'il s'accouple en volant ; qu'il se suspend par les filets de sa queue pour se reposer, qu'il ne se nourrit que de rosée, & qu'au lieu de viscères on ne trouve à son intérieur qu'un amas de graisse. Mais à la place de ces fables absurdes, on n'a pas encore substitué les faits véritables sur les habitudes & la manière de vivre des *oiseaux de paradis* ; suivant Otton Heilbigius ils se nourrissent de baies ; selon M. Linné de papillons qu'ils prennent en volant, & quelquefois de petits oiseaux ; Tavernier prétend qu'ils sont friands de noix muscades. De ces trois sentimens celui de M. Linné paroît le mieux fondé, parce qu'il répond à la facilité que les *oiseaux de paradis* ont de chasser en volant, & à la conformation de leurs pieds & de leurs becs ; ces oiseaux, qui sous ces derniers points de vue, se rapprochent des *corneilles*, plus que de toute autre espèce, pourroient bien également avoir du goût pour certains fruits & pour la chair. Les peaux d'*oiseaux de paradis* sont fort recherchées aux Indes & en Perse, où les longues plumes qui naissent de dessous les ailes servent à faire des aigrettes d'un très-grand prix.

OISEAU DE PARADIS (petit.) BRISS. *tom. II, pag.* 136. *Voyez* MANUCODE.

OISEAU DE PARADIS A GORGE D'OR OU DORÉE. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 158. *Voyez* SIFILET.

OISEAU DE PARADIS A GORGE VIOLETTE. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 157. *Voyez* MANUCODE NOIR de la nouvelle Guinée.

OISEAU DE PARADIS COULEUR D'OR. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 112. *Voyez* ROLLIER DE PARADIS.

OISEAU DE PARADIS de la nouvelle Guinée, dit *le superbe. Pl. enl.* 632. *Voyez* MANUCODE NOIR de la nouvelle Guinée.

OISEAU DE PARADIS de la nouvelle Guinée, dit ou surnommé *le magnifique. Pl. enl.* 631.

Voyage à la nouv. Guinée, pag. 163. *Voyez* MAGNIFIQUE de la nouvelle Guinée.

OISEAU DE PARADIS VERD. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 164. *Voyez* CALYBÉ de la nouvelle Guinée.

OISEAU DE PLUIE. *Voyez* COUCOU, dit *le vieillard.*

OISEAU (L') DE TEMPÊTE.

Petrel ou *oiseau de tempête. Pl. enl.* 993.

Petrel. BRISS. *tom. VI, pag.* 140, *pl. XIII, fig.* 1, *genre C.*

C'est le plus petit des oiseaux palmipèdes connus ; il n'est pas plus gros qu'une *alouette* ; sa longueur est de cinq pouces dix lignes ; son vol d'un pied trois lignes, & ses ailes pliées dépassent la queue de six lignes ; le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est noirâtre ; le devant de la tête, la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un cendré-brun ; les couvertures du dessus de la queue sont blanches, terminées de noirâtre ; les pennes des ailes sont noirâtres, excepté l'origine des moyennes qui est blanchâtre du côté intérieur ; les pennes de la queue sont

Digitized by Google

noirâtres; les quatre plus extérieures de chaque côté ſont cependant blanchâtres à leur origine; le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles ſont noirs.

Cet oiſeau, malgré ſa petiteſſe, affronte comme les autres *petrels*, la rigueur des mers glacées, & s'y avance aux plus grandes hauteurs; mais ſoit inſtinct qui l'avertit de ſon peu de force, ſoit ſenſations plus fines que celles des autres oiſeaux du même genre, il eſt le premier à prévoir les tempêtes & à chercher un abri contre leur violence; c'eſt d'où lui a été donné le nom d'*oiſeau de tempête*. Lorſque les marins voient ces oiſeaux ſe réunir, voler en troupes dans le ſillage du vaiſſeau ſous ſon abri, ils ſe regardent comme aſſurés d'être bientôt expoſés à un gros temps, qui ne tarde jamais en effet à ſuccéder à l'apparition des petits *petrels*; on les trouve, ſuivant les obſervations de M. Forſter, également dans les mers du nord & dans celles du ſud, & preſque ſous toutes les latitudes; leur vol eſt d'une ſingulière viteſſe; ils ſe repoſent ſur les vagues couroucées & au milieu des flots agités; ils courent entre deux lames à fleur de l'eau qu'ils frappent de leurs pieds palmés en ſe balançant avec les ailes demi ouvertes. On trouve au Kamtſchatka un *oiſeau de tempête* dont la pointe des ailes eſt blanche. M. Salerne prétend qu'on en voit un en Italie qui a le plumage à reflets bleus, violets & pourprés; enfin le *petit petrel* de Suede, dont parle M. Linné, a des mouchetures blanchâtres aux couvertures des ailes; ce ſont ſans doute de légères variétés dans la même eſpèce.

Un homme qui pêchoit à la ligne ſur le bord de la Seine au-deſſous de Paris, prit, il y a quelques années, un *oiſeau de tempête*, qui, au moment que le pêcheur retiroit ſa ligne, s'étoit jeté ſur le poiſſon qui y étoit accroché; l'oiſeau l'avala & ſe trouva arrêté par l'ameçon; on me l'apporta vivant; il mourut le lendemain. Il avoit ſans doute été pouſſé loin de ſa route par quelque violent coup de vent & il n'avoit pas ſçu ſe retrouver pour retourner du côté de la mer.

Le *rotje* de Groeland & de Spitzberg paroît être notre *oiſeau de tempête*; mais Mrs Cook & Forſter parlent d'une eſpèce qui diffère par l'habitude de plonger, quoiqu'elle reſſemble d'ailleurs à l'*oiſeau de tempête*.

OISEAU DE RIZ. *Voyez* PADDA.

OISEAU DES BARRIÈRES. C'eſt le nom qu'on donne à Cayenne à un *coucou* de ce climat. *Voyez* COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

OISEAU DIABLE. LABAT, *tom. II, pag.* 408 *& ſuiv.*

Nous croyons, avec M. le comte de Buffon, qu'on doit raporter aux *petrels* l'oiſeau que le père Labat appelle *oiſeau diable*; il le compare, pour la groſſeur, à une jeune *poule*; il dit que tout ſon plumage eſt noir; qu'il voit très-bien la nuit, & qu'il ne peut diſcerner les objets pendant le jour. Ces oiſeaux viennent à la Guadeloupe & à Saint-Domingue vers la fin de ſeptembre; ils diſparoiſſent en novembre & reviennent en mars; ils font leur nid dans des trous en terre le long des lieux les plus eſcarpés, ce qui rend leur chaſſe très-périlleuſe; on prend les petits dans les trous où ils ſont nés, & on en fait de grandes captures vers le mois de mai, temps où ils commencent à être en état de voler; la chair des jeunes eſt un mets délicieux.

OISEAU DUNETTE. *Voyez* GRIVE.

OISEAU DU TROPIQUE. *Voyez* PAILLE EN QUEUE.

OISEAU-MOUCHE.

Les *oiſeaux-mouches* ſont en général les plus petits des oiſeaux; cependant il y a quelques *colibris* & même quelques *grimpereaux*, auſſi petits que les plus grands *oiſeaux-mouches*. Ce n'eſt donc pas à leur petiteſſe ſeulement qu'on peut les reconnoître, & il eſt néceſſaire d'employer pour eux la même méthode que nous ſuivons pour les autres oiſeaux.

Les *oiſeaux-mouches* ont quatre doigts, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon.

Le bec effilé, droit, comprimé horiſontalement & un peu renflé vers le bout:

Les pieds très-courts.

Les caractères dont on vient de lire l'énumération, ſont ceux que M. Briſſon indique, comme ſuffiſans pour faire reconnoître les *oiſeaux-mouches*, & ils répondent en effet à l'objet qu'il s'eſt propoſé; ces oiſeaux compoſent le XLVe genre de ſa méthode.

D'après ce que j'ai déja dit, les *colibris* & quelques *grimpereaux* pourroient être confondus avec les *oiſeaux-mouches*; mais on évitera aiſément cette mépriſe, en faiſant ſeulement attention que les *grimpereaux* ont les pieds d'une longueur proportionnée au reſte du corps, au lieu que les *colibris* & les *oiſeaux-mouches* ont les pieds ſi courts, qu'ils ne paroiſſent, pour ainſi dire, compoſés que des doigts ſeuls: enfin les *colibris* ont le bec arqué, & les *oiſeaux-mouches* l'ont droit; leur petiteſſe, leurs pieds courts, leur bec droit, ſont donc des caractères auxquels on ne peut manquer de les reconnoître.

Les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* diffèrent encore des *grimpereaux* par la conformation de la langue; elle eſt, dans les derniers, ſemblable à la langue du plus grand nombre des oiſeaux; mais dans les deux premiers genres, la langue eſt ſemblable à l'extérieur, à un vers long & délié; en l'examinant, on trouve qu'elle eſt formée de deux demi cylindres creux adhérens l'un à l'autre dans la plus grande partie de leur longueur, & capables de ſe ſéparer & de ſe rapprocher à leur extrêmité; c'eſt la même conformation à-peu-près que celle de la trompe de pluſieurs inſectes; il ne paroît pas qu'il y ait de *pavillon* ou de renflement à l'extrêmité de la trompe ou de la langue des *oiſeaux-mouches*

Digitized by Google

mouches & des *colibris*, comme il n'y en a pas non plus à l'extrêmité de la trompe de certains inſectes. Mais pour bien juger de cet objet, il faudroit examiner des *oiſeaux-mouches* & des *colibris* frais, ce que je n'ai pas été à portée de faire.

M. le comte de Buffon avoit prévu, avec fondement, que la langue des *oiſeaux-mouches* & des *colibris*, qu'on ſçait que ces petits animaux allongent & retirent à volonté, devoit être mue par un méchaniſme ſemblable à celui qui a lieu pour la langue des *pics*, ſoumiſe aux mêmes mouvemens. Examinant un jour avec M. Viq Dazyr la collection précieuſe de M. l'abbé Aubri, curé de Saint-Louis, il nous fit voir un ſquelete *d'oiſeau-mouche*, préparé avec beaucoup de ſoin; on avoit conſervé, avec la plus grande attention, la langue, l'os yoide & les fibres muſculaires qui ſervent à ſes mouvemens. Nous reconnûmes que la diſpoſition de ces parties étoit la même que dans les *pics*. M. le curé de Saint-Louis fit préſent à M. de Viq du ſquelete *d'oiſeau-mouche* pour qu'il pût à loiſir vérifier le raport de ce petit oiſeau avec les *pics*.

Une langue conformée, comme celle que je viens de dépeindre, eſt une véritable trompe & un ſuçoir. On a penſé très-long-temps, & on croit encore généralement qu'elle en fait l'office; que les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* vivent du ſuc des fleurs qu'ils pompent en volant & en ſe ſoutenant quelques inſtans autour des fleurs, ſans s'arrêter, ſans ſe poſer & à la manière de certains papillons, qui voltigent de même autour des fleurs pour le même objet, & auxquels les naturaliſtes ont donné le nom de *papillons-bourdons*: cependant M. Badier, qui a obſervé à la Guadeloupe, penſe que les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* ſe nourriſſent de petits inſectes: ſon ſentiment, qu'il a expoſé dans le journal de phyſique pour le mois de janvier 1778, pag. 32, eſt fondé ſur ce qu'il a trouvé des inſectes dans l'eſtomac de ces oiſeaux. Mais cette preuve ſouffre bien des objections: 1°. on peut oppoſer à l'obſervation de M. Badier, celle de Sloane qui a trouvé dans l'eſtomac des mêmes oiſeaux la liqueur miellée des fleurs; 2°. on ne voit pas pourquoi la nature auroit donné à la langue de ces animaux un appareil inutile: 3°. d'après la conformation de leur langue, les *oiſeaux-mouches* & les *colibris*, quand ils prendroient des inſectes à la manière des autres oiſeaux, c'eſt-à-dire avec la pointe de leur bec, ne pourroient pas en faire la déglutition, à moins qu'un liquide empâtant ne les entraînât avec lui en montant dans la trompe & en s'y inſinuant par l'action inſpirante de cet organe; tout concourt donc à confirmer l'ancienne opinion contre le ſentiment nouveau de M. Badier. Mais comme les choſes les plus vraiſemblables ne ſont pas toujours vraies & qu'on ne doit prononcer que d'après l'obſervation, je ne prétends pas qu'il faille abſolument rejetter l'opinion de M. Badier; mais je penſe qu'elle a beſoin d'être examinée & vérifiée. La préſence des inſectes, dans l'eſtomac de nos petits oiſeaux, ne ſera jamais une preuve ſuffiſante, parce qu'il eſt très-poſſible qu'ils y aient été entraînés avec le ſuc des fleurs; il faudroit donc prouver qu'ils ne vivent pas du ſecond aliment, mais ſeulement du premier, & peut-être font-ils leur nourriture de tous les deux. Si cette conjecture devenoit une vérité, on en devroit la connoiſſance à M. Badier.

Les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* appartiennent au nouveau continent: ils y vivent entre les tropiques, dans les contrées les plus chaudes: cependant on en trouve, ſur-tout des *oiſeaux-mouches*, dans des parties tempérées & même dans des climats froids, à la Caroline, à la Louiſiane & juſqu'au Canada; mais ils n'y paſſent que quelques mois de la belle ſaiſon, & ce n'eſt qu'un très-petit nombre d'eſpèces qui fait ces incurſions, au lieu que les eſpèces ſont très-multipliées entre les tropiques.

Les *oiſeaux-mouches* & les *colibris*, remarquables par leur petiteſſe & les autres caractères que j'ai énoncés, le ſont auſſi par la beauté, l'éclat & la richeſſe de leur plumage. En jugeant des choſes à notre manière, on diroit que la nature a pris plaiſir à broyer la topaze, le rubis, le ſaphir & l'émeraude, pour en peindre la robe de ces jolis oiſeaux, ſans que ces pierres perdent rien de leur brillant, de leur coloris & de leur feu; on croiroit de même, que la nature leur prodiguant, peut-être pour les dédommager de leur petiteſſe, ce ſouffle qui eſt le principe de la vie & de l'activité, elle s'eſt plu à en faire des êtres pétulans, toujours en mouvement, ne s'arrêtant dans leur courſe, que quand la lumière leur manque & l'emportant en vivacité, en deſirs & en promptitude ſur tous les autres oiſeaux, comme ils leur cédent en grandeur.

Les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* bourdonnent inceſſamment autour des fleurs; ils ne s'arrêtent jamais: le mouvement de leurs ailes eſt ſi rapide qu'ils paroiſſent immobiles; d'une fleur, ils s'élancent à une autre comme un trait; ſouvent ils arrachent & déchirent d'impatience celles qu'ils trouvent fanées; ils ſe pourſuivent fréquemment avec acharnement les uns les autres, & il n'eſt pas rare de les voir s'attacher avec emportement contre des oiſeaux dix fois plus gros qu'eux; ainſi l'impétuoſité des deſirs & la violence ſont, dans toute la nature animée, les compagnes de la vivacité & de l'activité individuelles; ainſi ces dernières qualités ſont, en général, l'apanage des plus petits animaux, & il n'eſt pas moins vrai que ce que nous nommons beauté, ſoit dans la forme, ſoit dans l'éclat des couleurs, appartient le plus ſouvent aux plus petits animaux, aux végétaux les moins grands & aux ſubſtances minérales les moins volumineuſes. Tous les petits animaux ſont, en général, les plus vifs & les plus pétulans; les plus petits quadrupèdes ne ſont pas les plus richement vêtus & ils ſont exception à cet égard; mais c'eſt

Digitized by Google

parmi les plus petits reptiles, les poiſſons les moins grands, les inſectes plus reſtreints, qu'on trouve les plus brillantes eſpèces de ces animaux, comme aucun oiſeau n'approche des *colibris* & des *oiſeaux-mouches* pour le brillant des couleurs. Il ſeroit aiſé de ſuivre la même comparaiſon par raport aux végétaux & aux minéraux; il ne faudroit pas choiſir entre les fleurs factices, cultivées & créées par les curieux, mais parmi celles dont le ſein de la terre ſe couvre ſans culture, & l'examen des pierres précieuſes colorées acheveroit de confirmer la propoſition; mais ſa démonſtration n'entre pas dans mon ſujet.

Cependant ces oiſeaux, ces enfans de la nature, parés de ſes plus riches couleurs, ſont abandonnés par elle aux plus hideux de tous les inſectes. Suivant mademoiſelle Merian, cette araignée, d'une taille énorme, qu'on a nommée araignée *crabe*, détruit beaucoup d'*oiſeaux-mouches* & de *colibris*: jetés à travers ſa toile dans l'impétuoſité du vol qui les emporte, ils y demeurent pris & ſervent de pâture à l'hideux animal qui l'a tiſſue & qui boit leur ſang. Ce fait m'a été confirmé par une dame qui vit à la Guiane & qui prend plaiſir à voir les *oiſeaux-mouches* & les *colibris* multiplier leurs nids ſur des orangers, près deſquels elle a ſoin de faire chercher & détruire les araignées. D'un côté, la nature paroît donc avoir pris plaiſir à prodiguer ſes dons aux plus petits des oiſeaux; ils ſemblent mériter le nom de ſes *favoris* que leur donne M. de Buffon; &, d'un autre côté, ces êtres qui nous paroiſſent traités ſi favorablement, elle les livre à un inſecte le plus hideux & le plus dégoûtant, le rebut & le dernier de ſes ouvrages, & elle eſt impénétrable pour nous dans toutes ſes vues, parce que nous ne ſçaurions en juger que d'après nos connoiſſances bornées & nos propres ſentimens qui ne ſont relatifs qu'à nous, ſans pouvoir s'étendre à l'enſemble des êtres. Nous ne jugeons, de ce qui eſt hors de nous, qu'en le comparant à ce que nous trouvons en nous-mêmes: nous n'y ſçaurions rien découvrir de relatif aux vues de la nature en général; nous manquons donc d'objet de comparaiſon, de regle pour aſſeoir nos jugemens ſur ſes deſſeins.

OISEAU-MOUCHE (le plus petit).

Oiſeau-mouche. BRISS. *tom. III, pag. 694, pl. XXXVI, fig. 1, genre XLV.*

Le plus petit *oiſeau-mouche* de l'Amérique, *pl. enl. 276, fig. 1.*

Plus petit *colibry.* EDW. *tom. II, pag. & pl. 104.*

Cet *oiſeau-mouche*, le plus petit de tous les oiſeaux connus juſqu'à préſent, n'a pas au-delà d'un pouce trois lignes du bout du bec à celui de la queue; ſon bec a trois lignes & demie; ſa queue en a quatre; enſorte qu'il ne reſte pas huit lignes pour la tête, le cou & le corps de l'oiſeau: il a deux pouces quatre lignes de vol; ſes ailes pliées dépaſſent la queue d'une ligne; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un verd-doré, à reflets rougeâtres; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-blanc; les pennes de l'aile ſont d'un noirâtre tirant un peu au violet; les ſix pennes intermédiaires de la queue ſont d'un noir brillant, & qui, frappé de la lumière, a l'éclat de l'acier poli; la penne la plus extérieure de chaque côté, eſt griſe dans toute ſa longueur; celle qui la précéde eſt noire depuis ſon origine juſqu'au milieu de ſa longueur & griſe dans le reſte: le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres; les pieds ſont garnis d'un duvet ou de petites plumes décompoſées qui ſont auſſi noirâtres.

Ce petit *oiſeau-mouche* ſe trouve au Bréſil & aux iſles Antilles: il n'y a pas d'apparence qu'il habite la Guiane, du moins on ne l'en a pas encore apporté: j'en conſerve un qui a été envoyé de la Martinique ſur ſon nid; il eſt rond, volumineux & profond, eu égard à l'oiſeau; mais le diamètre de la cavité eſt en raiſon des individus auxquels elle eſt deſtinée, & c'eſt l'épaiſſeur des parois qui rend le nid ample; il eſt compoſé de coton très-fin, contenu en-dehors par des fragmens de lichens. J'ai vu pluſieurs de ces nids, tous conſtruits de même, & ſouvent attachés à une feuille d'oranger ou de citronnier dont ils entouroient le pédicule: il y avoit, dans un des nids que j'ai vus, deux œufs, que leur poſſeſſeur regardoit comme des œufs de *l'oiſeau-mouche*; cela pouvoit être, à en juger par leur groſſeur, qui étoit celle d'une graine de coriande à-peu-près; ils étoient d'un gris-blanc.

OISEAU-MOUCHE A COLLIER de Surinam. BRISS. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A COLLIER dit la JACOBINE.

OISEAU-MOUCHE A COLLIER dit la JACOBINE.

Oiſeau-mouche dit la *Jacobine* de Cayenne, *pl. enl. 640, fig. 2.*

Oiſeau-mouche à collier de Surinam. BRISS. *t. III, pag. 713, genre XLV.*

Colibri au ventre blanc. EDW. *tom. I, pag. & pl. 35.*

Sa longueur eſt de quatre pouces deux lignes; la tête, le haut du cou en arrière, la gorge & le devant du cou ſont d'un bleu, mêlé d'un jaune d'or très-brillant; le dos & tout le deſſus du corps ſont d'un verd à reflets dorés; la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un beau blanc: il y a, ſur le bas du cou en arrière, un demi-collier de la même couleur; les pennes de l'aile ſont d'un brun-violet; les deux pennes intermédiaires de la queue du même verd-doré que le deſſus du corps; les quatre latérales, de chaque côté, ſont blanches; la queue eſt très-peu fourchue; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

Ou cet *oiſeau-mouche* qu'Edwars & M. Briſſon après lui, décrivent comme ſe trouvant à Surinam, eſt un peu différent dans cette Colonie Hollandoiſe de ce qu'il eſt à Cayenne, ou la différence provient, comme il eſt plus probable, de ce que la figure donnée par Edwars ne rend pas parfaitement les

Digitized by Google

couleurs : je n'ai point vu ſur cet *oiſeau-mouche*, qu'on apporte aſſez ſouvent de la Guiane, de teinte dorée, mêlée au bleu de la tête & du cou, dont la nuance eſt ſeulement foncée & tirant ſur le violet ; de plus, les pennes de la queue les plus externes ſont légèrement bordées de bleu-foncé.

OISEAU-MOUCHE A CRAVATE DORÉE de Cayenne, *pl. enl.* 672, *fig.* 3. *Voyez* CRAVATE DORÉE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE DORÉE du Bréſil, *pl. enl.* 227, *fig.* 2. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE ROUGE de la Caroline. BRISS. *Voyez* RUBIS.

OISEAU-MOUCHE A GORGE ROUGE du Bréſil. BRISS. & *pl. enl.* 276, *fig.* 4. *Voyez* RUBIS ÉMERAUDE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE TACHETÉE.

Idem. BRISS. *pag.* 706, *pl. XXXVI*, *fig.* 2.

C'eſt une des plus grandes eſpèces de ce genre ; il a trois pouces onze lignes du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces trois lignes de vol : tout ſon plumage eſt d'un verd-doré brillant ; excepté le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue qui ſont cendrés ; de plus, les plumes qui couvrent la gorge & le devant du cou ſont légèrement bordées de blanc ; les pennes de l'aile & ſes grandes couvertures ſupérieures ſont d'un brun-violet ; la queue eſt d'un noir d'acier poli ; les deux pennes du milieu ont des reflets rougeâtres, & les latérales ſont terminées de gris ; le demi-bec ſupérieur eſt noir ; l'inférieur blanchâtre, noir à ſa pointe ; les pieds & les ongles ſont noirs.

Cet *oiſeau-mouche* ſe trouve aſſez fréquemment parmi les oiſeaux de ce genre qu'on apporte de la Guiane.

OISEAU-MOUCHE A GORGE TOPAZE d'Amérique. BRISS. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE TOPAZE du Bréſil. BRISS. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

OISEAU-MOUCHE A GORGE VERTE de Cayenne, *pl. enl.* 227, *fig.* 3. *V.* EMERAUDE-AMETHISTE.

OISEAU-MOUCHE A LARGES TUYAUX.

Oiſeau-mouche à larges tuyaux de Cayenne. *Pl. enl.* 672, *fig.* 2.

Il a quatre pouces huit lignes de long ; la tête, le derrière du cou & toutes les parties ſupérieures ſont d'un verd-doré ſombre & qui a peu d'éclat ; le bas des joues, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un gris de cendre ; les deux pennes intermédiaires de la queue ſont d'un verd-doré ſombre comme le deſſus du corps ; les latérales ſont noirâtres, terminées de blanc : ce qui diſtingue cet *oiſeau-mouche* de tous les autres, c'eſt que les grandes pennes des ailes ont leur tuyau large, épais, applati, courbé dans ſon milieu & relevé enſuite en forme de coutelas ; ce tuyau eſt noir & reſſemble à un morceau de baleine ; ſa plus grande largeur eſt dans le point de la courbure, il va en diminuant vers ſon origine & ſa pointe, près de laquelle il ne diffère pas de la forme ordinaire ; les barbes qui accompagnent ces ſinguliers tuyaux ſont courtes & noirâtres ; c'eſt la couleur des moyennes pennes des ailes qui n'ont rien de particulier. Cet *oiſeau-mouche* eſt très-rare, & je ne l'ai vu que deux ou trois fois au plus ; il avoit été envoyé de Cayenne. *Genre XLV.*

OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE COULEUR D'ACIER BRUNI.

Oiſeau-mouche à queue fourchue de Cayenne. BRISS *tom. III*, *pag.* 726, *pl. XXXVI*, *fig.* 9, *genre XLV.*

C'eſt le plus grand des *oiſeaux-mouches* connus ; ſa longueur eſt de ſix pouces, du bout du bec à celui de la queue ; il a ſix pouces huit lignes de vol ; le deſſus de la tête, la gorge & le cou d'un bleu-violet éclatant, mêlé de teintes d'un verd-doré ſur le deſſus de la tête & du cou ; tout le corps eſt revêtu de plumes d'un verd-doré brillant, excepté celles qui entourent l'anus & qui ſont blanches, & les plumes qui couvrent le deſſous de la queue, dont la couleur eſt d'un bleu d'acier poli : les pennes de l'aile & ſes grandes couvertures ſont d'un brun-violet : la queue eſt d'un bleu d'acier poli très-éclatant ; les deux pennes du milieu ſont les plus courtes, & les latérales vont en augmentant par degrés ; la plus externe de chaque côté excéde de deux pouces les deux intermédiaires ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. M. Briſſon, qui a fait connoître cet *oiſeau-mouche*, dit qu'on le trouve à Cayenne ; il y eſt probablement fort rare, & je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux envoyés de cette colonie, dont il m'a paſſé ſous les yeux un ſi grand nombre, par le haſard de la poſition dans laquelle je me ſuis trouvé pendant long-temps.

OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

Oiſeau-mouche à tête noire & queue fourchue de la Jamaïque. BRISS. *tom. III*, *pag.* 229, *genre XLV.*

Collibry à tête noire & longue queue. EDW. *tom. I*, *pag. & pl.* 34.

Le corps de cet *oiſeau-mouche* eſt à peine long de deux pouces, tandis que deux des pennes de la queue en ont près de huit : le ſommet de la tête eſt noir ; le dos & le croupion ſont d'un verd-brun-doré ; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un verd glacé de bleu ; le bord de l'aile eſt blanc ; ſes grandes couvertures & ſes pennes ſont d'un brun-violet ; la plus externe des pennes eſt bordée de blanc : les deux pennes les plus extérieures de la queue ont quatorze lignes de long, les deux ſuivantes ont ſept pouces, la troiſième n'en a qu'un, & les autres pennes vont en diminuant par degrés juſqu'aux deux du milieu qui n'ont que ſix lignes de long : ces pennes ſont noires & n'ont pour barbes qu'un duvet effilé ; elles ont un tuyau très-ferme, excepté la plus longue de chaque côté qui eſt très-flexible. La diſpoſition de ces pennes eſt ſi extraordinaire

Digitized by Google

qu'il paroît très-probable qu'il y a eu quelque mépriſe dans les deſſins qui ont été faits de cet oiſeau. En ſuppoſant que les deux pennes les plus longues ſont les plus extérieures & non pas les deux ſecondes, comme les auteurs ne les content vraiſemblablement que d'après quelque erreur, les choſes rentreroient à cet égard dans l'ordre ordinaire; il paroît que ce ſentiment eſt celui de M. de Buffon, qui parle des deux longues pennes comme étant les plus extérieures. Le bec eſt jaune, noir à ſa pointe; les pieds & les ongles ſont noirs.

OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OR, VERD ET BLEU.

Oiſeau-mouche à queue fourchue de la Jamaïque. BRISS. *tom. III, pag.* 728, *genre XLV.*

Colibry verd à longue queue. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 33.

Sa longueur eſt à-peu-près de ſept pouces, mais les deux pennes extérieures de la queue ont quatre pouces de long; ainſi celle du corps, en y comprenant le bec, ſe trouve réduite à trois pouces. Le deſſus de la tête eſt bleu; le reſte du plumage eſt d'un verd-doré, excepté l'aile qui eſt d'un brun-pourpré. Les pennes de la queue vont en diminuant des deux plus extérieures qui ont quatre pouces, aux deux du milieu qui n'ont que dix lignes; mais les deux plus longues excèdent celles qui les ſuivent de deux pouces dix lignes; toutes ces plumes brillent de reflets, verds, dorés & bleus: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. On trouve ce bel *oiſeau-mouche* à la Jamaïque.

OISEAU-MOUCHE A OREILLES.

Grand oiſeau-mouche de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 722, *pl. XXXVII, fig.* 3, *genre XLV.*

Cet *oiſeau-mouche* eſt un des plus grands de ſon genre; ce n'eſt cependant pas encore le plus grand de ceux qu'on trouve à Cayenne; ſa longueur eſt de quatre pouces ſept lignes; ſon vol de ſix pouces; ſes ailes pliées ſont preſque d'égale longueur avec ſa queue. Il a le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un verd-doré très-éclatant; ces deux nuances ſont plus nettes & ſe diſtinguent mieux que ſur le plumage de la plupart des autres *oiſeaux-mouches*, quoiqu'elles ſoient également fondues enſemble; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc pur & très-net; deſſous les yeux, de chaque côté de la tête, il y a un trait d'un noir velouté; les plumes qui couvrent le conduit auditif ſont plus longues & plus larges qu'elles n'ont coutume de l'être; elles ne ſont pas non plus décompoſées, comme c'eſt l'ordinaire; mais leurs barbes ſont au contraire réunies étroitement; ces plumes forment de chaque côté une ſorte de panache, ou, ſi l'on veut, une ſorte d'oreille externe; celles qui ſont en devant ſont moins longues & d'un verd-doré; celles qui ſont ſituées en arrière, au nombre de trois ou quatre, ſont plus longues & d'un violet éclatant; les unes & les autres de ces plumes m'ont paru être celles qui couvrent le conduit auditif externe, & que je n'ai pas en effet trouvées ſur cet oiſeau telles qu'elles ont coutume d'être; M. le comte de Buffon, à qui j'ai communiqué cette obſervation, a porté de ces plumes le même jugement que j'en avois formé, comme il le témoigne en me faiſant l'honneur de me citer à l'occaſion de l'obſervation que cet oiſeau m'avoit fournie. M. Viq Dazyr a également reconnu l'uſage de ces plumes en travaillant à un mémoire ſur l'organe de l'ouie des oiſeaux qu'il lut il y a quelques années à une rentrée publique de l'Académie. Je rapporte ſon ſentiment & celui de M. de Buffon pour confirmer mon apperçu.

L'*oiſeau-mouche à oreilles* a le bec noir, les pieds couverts de plumes brunes, les doigts & les ongles noirâtres; les quatre pennes intermédiaires de la queue d'un noir-bleu-foncé, les latérales blanches & les pennes des ailes noires.

La femelle n'a ni trait noir ſous les yeux, ni plumes violettes au nombre de celles qui couvrent le conduit auditif; elles ſont d'ailleurs conformées comme dans le mâle, mais toutes d'un verd-doré.

Ce bel *oiſeau-mouche* fait aſſez ſouvent partie des oiſeaux de ce genre qu'on apporte de la Guiane.

OISEAU-MOUCHE A POITRINE BLEUE de Surinam. BRISS. *Voyez* ÉMERAUDE-AMETHISTE.

OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE de Cayenne. BRISS. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, COULEUR D'ACIER BRUNI.

OISEAU-MOUCHE (petit) A QUEUE FOURCHUE de Cayenne. *Pl. enl.* 672, *fig.* 1. *Voyez* AMETHISTE.

OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE ET QUEUE FOURCHUE de la Jamaïque. BRISS. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE de la Jamaïque. BRISS. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OR, VERD ET BLEU.

OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 724, *pl. XXXVII, fig.* 5, *genre XLV.*

Sa longueur eſt de quatre pouces & demi: le front eſt d'un bleu changeant en un violet éclatant; le deſſus de la tête d'un verd-doré-foncé: les côtés de la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & celles du deſſous de l'aile ſont d'un verd-doré éclatant; les jambes ſont brunes; l'anus eſt entouré de plumes blanches; les grandes couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un verd-noir: la queue eſt d'un noir tirant ſur la couleur d'acier poli; elle eſt un peu fourchue; le bec eſt noir; les pieds ſont couverts juſqu'à l'origine des doigts de plumes brunes terminées de blanc; les doigts & les ongles ſont noirs.

Digitized by Google

M. Briſſon, de qui j'ai emprunté la deſcription de cet oiſeau, dit qu'on le trouve au Bréſil, & c'eſt un des oiſeaux déſignés par la double étoile qui indique qu'il a fait la deſcription d'après le ſujet même; ainſi l'on ne peut douter qu'elle ne ſoit exacte pour cet *oiſeau-mouche*, comme pour tous les oiſeaux dont la deſcription eſt accompagnée du même ſigne; c'eſt ce qui m'a déterminé à le regarder comme différent de l'*or-verd* auquel M. le comte de Buffon le rapporte; je ne crois pas non plus que ce ſoit la *guainumbi ſecunda ſpecies* de Marcgrave, comme M. Briſſon l'a penſé. Les dimenſions de ces deux oiſeaux diffèrent trop pour les regarder comme ne faiſant qu'une eſpèce, & d'ailleurs leur plumage ne ſe rapporte pas non plus dans tous les points.

OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

Sa longueur eſt d'environ trente lignes; la gorge & le devant du cou ſont d'un verd d'émeraude; le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un verd-doré; l'anus eſt entouré de plumes blanches; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre; celles de la queue ſont d'un noir-verdâtre, avec quelque foible nuance de couleur dorée; elles ſont terminées en pointe, & leur tuyau eſt blanc-jaunâtre & très-gros; les deux du milieu excèdent les autres pennes de dix lignes & n'ont pas la même conformation: ce ſont deux brins dégarnis de barbes dans leur longueur & qui en ont à leur extrêmité de diſpoſées & colorées de façon qu'elles forment une ſorte de palette arrondie, d'un noir très-foiblement nué de verd & de doré: le bec eſt noir; les pieds ſont bruns.

Cette eſpèce eſt très-rare; on en trouve une notice dans le *Journal de Phyſique* pour le mois de juin 1777, *pag.* 466, & M. le comte de Buffon en parle comme l'ayant décrit d'après un individu qui fait partie de ma collection. Je ne pus rendre compte à ce ſçavant, lorſqu'il s'occupoit de cet objet, de quel pays on avoit apporté l'*oiſeau-mouche à raquettes*; je ne l'avois pas reçu directement; on me l'avoit donné à Paris; mais depuis j'en ai vu un qui a été envoyé de Cayenne à M. Poiſſonnier. *Genre XLV.*

OISEAU-MOUCHE A VENTRE BLANC de Cayenne. BRISS. *Voyez* CRAVATE DORÉE.

OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS de Cayenne. BRISS. *Voyez* CRAVATE DORÉE.

OISEAU-MOUCHE de Cayenne. BRISS. c'eſt le mâle du *verd-doré*. *Voyez* VERD-DORÉ.

OISEAU-MOUCHE de Cayenne (le grand.) BRISS. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A OREILLES.

OISEAU-MOUCHE de Cayenne.

Oiſeau-mouche tacheté de Cayenne, *Pl. enl.* 276: le 1er, *fig.* 3, le 2e, *fig.* 2. Le premier eſt la femelle, le ſecond le mâle du *verd-doré*. *Voyez* VERD-DORÉ.

OISEAU-MOUCHE de l'Amérique (le plus petit.) *Pl. enl.* 276, *fig.* 1. *Voyez* OISEAU-MOUCHE (le plus petit.)

OISEAU-MOUCHE de Saint-Domingue. BRISS. c'eſt la femelle du *verd-doré*. *Voyez* VERD-DORÉ.

OISEAU-MOUCHE de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 701. *Voyez* OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

OISEAU-MOUCHE, dit, LA JACOBINE de Cayenne. *Pl. enl.* 640, *fig.* 2. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A COLLIER, dit, LA JACOBINE.

OISEAU-MOUCHE, dit, LE HUPECOL de Cayenne. *Pl. enl.* 640, *fig.* 3. *Voyez* HUPECOL.

OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

BRISS *tom. III, pag.* 714, *pl. XXXVII, fig.* 2, *genre XLV.*

Oiſeau-mouche huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 227, *fig.* 1.

Colibry huppé. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 37.

Colibri feuillé. Journ. d'obſerv. *pag.* 463.

Petit colibri. DU TERTRE, *Hiſt. des Antilles, tom. II, pag.* 262.

Cet *oiſeau-mouche* eſt un des plus petits & des plus aiſés à reconnoître; ſa longueur totale eſt de trois pouces; ſon bec a ſept lignes de long, & il eſt couvert en-deſſus juſqu'à la moitié de ſa longueur de petites plumes d'un verd-doré très-brillant; celles qui couvrent le devant de la tête ſont de la même couleur; elles vont graduellement en augmentant de longueur, & elles forment une huppe étagée, plus élevée dans ſon milieu que ſur les côtés, & qui ſuffit pour faire reconnoître l'oiſeau dont elle eſt le principal ornement. Elle a beaucoup d'éclat & change en verd d'émeraude ou en couleur d'or, ſuivant la projection de la lumière; le derrière de la tête & du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un verd-ſombre qui jette quelques reflets dorés. M. Briſſon dit cependant que ces mêmes parties ont des reflets brillans de cuivre roſette. Je crois que cette différence vient de ce qu'il a décrit des individus conſervés dans la liqueur. J'ai eu occaſion d'obſerver que le plumage paroît alors beaucoup plus doré; mais toutes les peaux ou les oiſeaux deſſéchés qu'on avoit conſervés ſans les mettre dans la liqueur, & dont j'ai vu un grand nombre, ne jettent que peu d'éclat & ſont d'un verd-foncé qui a très-peu de reflets.

La gorge & le devant du cou ſont d'un cendré-brun. Le deſſous du corps eſt d'un brun-noirâtre avec quelque mêlange de verd, ſur-tout aux côtés; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un noir-violet, bordé de verd-doré; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre; celles de la queue d'un noir-violet, excepté les deux du milieu qui ſont d'un verd-doré ſombre; les pieds ſont couverts de plumes brunes juſqu'à l'origine des doigts; le bec, les doigts, les ongles ſont noirs.

Suivant Labat, les mâles ſeuls ſont huppés. Il eſt probable que ſi cette obſervation étoit fondée, du Tertre & Feuillée en euſſent parlé; de plus,

Digitized by Google

qu'on nous enverroit des femelles avec des mâles, & que par conséquent on trouveroit dans le même envoi des oiseaux qui ne différeroient que par le défaut de huppe; c'est ce dont je n'ai pas été témoin, quoique j'aie vu un grand nombre de ces oiseaux, & entre autres plus de quarante qui avoient été raportés dans une même boîte sans qu'il y en eût un seul qui manquât de huppe. C'est assez pour douter de l'observation de Labat & attendre qu'elle soit confirmée.

M. Brisson dit qu'on trouve *l'oiseau-mouche* huppé à Cayenne, & l'on a suivi ce sentiment dans la planche enluminée; cependant je n'ai jamais vu cet *oiseau-mouche* dans les envois arrivés de Cayenne, ni je n'ai entendu dire à personne l'en avoir reçu. Mais on nous l'envoie des Antilles, & celui dont parle M. Brisson en avoit probablement été transporté à Cayenne, d'où on l'a ensuite envoyé à Paris sans informer d'où on le tenoit.

OISEAU-MOUCHE HUPPÉ A GORGE TOPAZE de Cayenne. *Pl. enl.* 640, *fig.* 1. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

OISEAU-MOUCHE HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 227, *fig.* 1. *Voyez* OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

Oiseau-mouche de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 701, *genre XLV.*

Petit colibry brun. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 32.

Sa longueur est d'environ trois pouces; il a le dessus de la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un brun-jaunâtre; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un rouge-bai-clair, avec quelques taches noirâtres sur la poitrine; il y a de chaque côté au-dessus des yeux un trait d'un brun-sombre: les pennes des ailes & celles de la queue sont de ce brun tirant sur le violet, qui est la couleur des pennes du plus grand nombre des *oiseaux-mouches*: le bec est noir, excepté l'origine du demi-bec inférieur, qui est couleur de chair; les pieds & les ongles sont noirs.

Cet *oiseau-mouche*, qu'on trouve à Surinam, est remarquable en ce qu'il n'a aucun trait de verd-doré, qui est la couleur dominante de tous les autres *oiseaux-mouches* connus. Ne seroit-ce qu'une variété individuelle?

OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE.

Oiseau-mouche à queue fourchue de la Jamaique. BRISS. *tom. III, pag.* 732. *pl. XXXVII, fig.* 6, *genre XLV.*

Sa longueur est de quatre pouces; il a le dessus de la tête & du cou d'un brun changeant en verd-doré & à reflets rougeâtres; le haut du dos, les plumes scapulaires, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes d'un bleu-violet très-éclatant; la gorge, le devant du cou, le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un verd-doré brillant; celles du dessous de la queue variées de blanc & de noir; les petites couvertures du dessus des ailes d'un très-beau violet, les grandes d'un verd-doré éclatant; les pennes de l'aile & de la queue noires; celles de la queue vont en augmentant de longueur des intermédiaires aux plus extérieures; la queue est très-fourchue; le bec est noir, les pieds & les ongles sont noirâtres. On le trouve au Brésil, à la Jamaïque. M. Brisson ajoute à Cayenne. Je ne l'ai pas vu parmi les oiseaux qui en ont été envoyés; il y est probablement fort rare.

OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE de la Jamaïque. BRISS. *Voyez* OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE.

OISEAU nommé CREX. BEL. *hist. nat. desois. pag.* 207. *Voyez* BARGE ABOYEUSE.

OISEAU POURPRÉ A BEC DE GRIMPEREAU. *Grimpereau pourpré* de Virginie. BRISS. *tom. III, pag.* 654, *genre XLIII.*

Suivant la figure de cet oiseau, publiée par Séba, d'après lequel les auteurs qui ont écrit depuis, en ont parlé, il est plus gros que le *bec-figue*; tout son plumage, compris les ailes & la queue, est d'une couleur pourprée, uniforme. On le trouve en Virginie, selon le même auteur.

OISEAU-PRÉDICATEUR. C'est un des noms que les voyageurs ont donné au TOUCAN. *Voyez* TOUCAN.

OISEAU-RHINOCEROS. *Voyez* CALAO.

OISEAU-RHINOCEROS. *Pl. enl.* 934. *Voyez* CALAO-RHINOCEROS.

OISEAU-RIEUR. *Voyez* QUAPACTOL.

OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPEREAU. *Grimpereau rouge* du Méxique. BRISS. *tom. III, pag.* 651, *genre XLIII.*

C'est d'après Séba, que les auteurs ont parlé de cet oiseau & qu'ils l'ont placé au nombre des *grimpereaux*: il est un peu plus gros que le nôtre; le dessus de la tête est d'un rouge-clair & cependant brillant; la gorge & le devant du cou sont verts; le dessus du cou, le dos, le croupion & le dessous du corps sont d'un rouge-foncé; les pennes des ailes & celles de la queue sont de cette dernière couleur, terminées de bleuâtre; les jambes sont d'un cendré-clair; le bec, les pieds & les ongles d'un jaune-pâle.

OISEAU-SAINT-MARTIN.

Pl. enl. 459.

Lanier cendré. BRISS. *tom. I, pag.* 365, *genre VIII.*

Petit oiseau-Saint-Martin. BEL. *hist. nat. des oif. pag.* 104.

Faucon bleu. EDW. *glan. pag.* 33, *ch. XV, fig. pl.* 225.

Harpaye-épervier, par les fauconniers.

L'oiseau-Saint-Martin ressemble plus à *la soubuse* qu'à aucun autre oiseau de proie, par sa forme grêle & déliée, par ses longs pieds effilés, par son bec court & sa tête fournie de plumes longues & épaisses, enfin, par-tout l'extérieur de ces deux

Digitized by Google

oiſeaux ; ils ont tous deux les ailes & la queue fort longues. *L'oiſeau-Saint-Martin* eſt plus petit que la *foubuſe* ; ſa longueur eſt de dix-ſept pouces & demi, du bout du bec à celui de la queue ; la tête, le cou, la poitrine, le dos, le croupion, les couvertures des ailes, leurs pennes moyennes & celles de la queue en-deſſus, ſont d'un cendré, plus foncé ſur le haut & le derrière de la tête ; il y a ſur le devant du bec, à ſa baſe, des poils noirs, courts, inclinés en arrière, qui s'avancent juſque par-de-là la moitié de la longueur du bec, ſur ſa portion convexe ; les tiges des couvertures des ailes & des pennes moyennes ſont fines & forment un trait noir aſſez remarquable ; un cendré plus foncé entoure les couvertures, & les pennes moyennes ſont terminées par un trait blanc : cette dernière couleur eſt celle du ventre, des côtés, des jambes & des couvertures du deſſous de la queue ; ſes pennes ſont d'un gris-blanc en-deſſous & terminées en-deſſus par un limbe gris-rouſſeâtre ; les grandes pennes des ailes ſont noires ; le bec eſt de cette dernière couleur, avec une marque blanchâtre au bord de l'une & l'autre mandibule près de la baſe ; les pieds ſont jaunes, les ongles noirs.

La deſcription qu'on vient de lire eſt d'après un *oiſeau-Saint-Martin* que je conſerve & que j'ai trouvé expoſé en vente au marché à Paris. Il paroit que cette eſpèce eſt ſujette à des variétés qui dépendent peut-être de l'âge des individus. M. Briſſon dit que les plumes blanches qui couvrent le ventre & tout le reſte du deſſous du corps ſont marquées de roux dans leur milieu ; que le bec eſt d'un cendré-bleu. *L'oiſeau-Saint-Martin*, décrit par M^rs. Edwars & Frichs, a le croupion & la poitrine blancs & point de mêlange de roux ſur les plumes du ventre, *&c.* les grandes pennes des ailes ſont terminées de blanc dans l'oiſeau que M. Edwars a fait repréſenter, & le mien, a l'extrêmité des mêmes pennes terminées par un limbe gris-blanc très-étroit. Ces différentes nuances dépendent ſans doute de l'âge & peut-être du ſexe des individus.

L'oiſeau-Saint-Martin eſt aſſez commun en France, & ſon nom paroît lui avoir été donné parce qu'il reparoît à l'automne, ſoit qu'il ſoit de paſſage, ſoit qu'il ſe cache dans les forêts pendant l'été. Quoique muni d'ailes, à la faveur deſquelles il doit voler avec beaucoup davantage, il raſe ſouvent la terre : cette habitude dépend de ſa façon de vivre ; il ſe nourrit de petits oiſeaux & auſſi de reptiles & de lézards.

J'ai reçu de Cayenne un oiſeau que je rapporte à l'*oiſeau-Saint-Martin*, parce qu'il en a la forme, les longs pieds & tout l'extérieur, avec un plumage très-analogue ; il eſt un peu plus petit & d'un cendré qui tire ſur le brun : cette couleur s'étend également ſur tout le corps, elle eſt ſeulement moins foncée ſur le ventre & le deſſous du corps ; la queue eſt coupée par deux larges bandes tranſverſales blanches, l'une vers ſon origine, l'autre à deux pouces de ſon extrêmité ; les grandes pennes des ailes ſont noires, ainſi que le bec ; les pieds ſont jaunes, les ongles noirs.

OISEAU (l') ROYAL.

Pl. enl. 265.

BRISS. *tom. V, pag.* 511, *pl. XLI, genre LXXXIV.*

Idem *hiſt. de l'Acad. tom. III, part. III, pag.* 201, *pl.* 28.

Grue panachée d'Afrique. EDW. *tom. IV, pag. & pl.* 192.

L'*oiſeau royal* a beaucoup de traits de reſſemblance avec la *grue* ; il en a l'extérieur en général, mais il en diffère par la forme du bec & par une aigrette qu'il porte ſur le ſommet de la tête. Les *grues* ont le bec gros, long, pointu & liſſe ; celui de l'*oiſeau royal* eſt court, droit & conique vers le bout ; le ſommet de ſa tête eſt armé d'une huppe très-épanouie, compoſée de plumes que M. Briſſon compare à des racines de chiendent. Cette comparaiſon n'en donne pas une idée bien juſte ; car, quoique les brins, dont cette huppe eſt formée ſoient roides & d'une couleur de paille, ils ſont beaucoup moins gros que les racines auxquelles M. Briſſon les compare, & ils n'auroient de reſſemblance avec elles qu'autant qu'on auroit choiſi ces racines fort grêles, ou qu'on les auroit diviſées en filamens : il eſt vrai qu'elles ne reſſembleroient pas mal alors aux plumes de la huppe de l'*oiſeau royal*. Mais la deſcription ſuivante, que j'emprunte de M. de Buffon, donne une idée plus juſte de l'objet qu'il s'agit de faire connoître.

» Sa belle aigrette eſt une houppe épaiſſe, fort » épanouie, & compoſée de brins touffus, de » couleur iſabelle, applatis & filés en ſpirale ; » chaque brin, dans ſa longueur, eſt hériſſé de » très-petits filets à pointe noire & terminée par » un petit pinceau de même couleur. »

La plupart des auteurs faiſant plus d'attention aux traits qui rapprochent l'*oiſeau royal* de la *grue*, qu'à ceux qui l'en diſtinguent, l'ont regardé comme du même genre, & ont penſé même que c'étoit le *grus Balearica* des anciens. Mais ce ſentiment n'eſt appuyé que ſur un paſſage de Pline, qui, ſans décrire la *grue* des îles Baleares, ſe contente de comparer une huppe dont ſa tête eſt ornée, à la huppe du *pic*. Cependant il n'y a nul rapport entre la huppe de ce dernier oiſeau & celle de l'*oiſeau royal*. Ainſi, rien ne nous convainc que ce ſoit le *grus Balearica*, ni ne peut nous faire connoître de quel oiſeau Pline a parlé ſous ce nom. Il faut encore ajouter qu'on ne trouve pas l'*oiſeau royal* dans les îles auxquelles les anciens donnoient le nom de Baleares.

L'*oiſeau royal* eſt beaucoup moins gros que la *grue* & l'eſt un peu plus que le *héron* : Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de deux pieds neuf pouces ; il a cinq pieds ſix pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à-peu-près aux trois-quarts de la longueur de ſa queue ; le devant & une partie du ſommet de la tête ſont garnis

Digitized by Google

de plumes courtes, douces au toucher, d'un noir de velours; elles s'étendent de chaque côté en descendant, & elles forment derrière chaque joue une bande étroite, qui se propage jusque sous la gorge; les joues sont nues, couvertes d'une peau blanche nuée d'un rouge vif à sa partie inférieure; l'occiput, ou le derrière de la tête soutient la huppe dont on a lu la description. J'ajouterai que ses plus longs brins ont jusqu'à quatre pouces; le dessous de la gorge est dégarni de plumes & couvert d'une peau rouge; le cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, la poitrine, le ventre, les côtés, le haut des jambes & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un brun-bleuâtre dans le mâle, & tirant sur le verdâtre dans la femelle: les plumes du cou sont longues, étroites, pointues & les plus basses sont pendantes au-devant de la poitrine; les couvertures du dessus & du dessous des ailes sont blanches; cependant les grandes du dessus, les plus proches du corps, sont roussêâtres & quelques-unes des grandes, qui en sont les plus éloignées, sont noirâtres: cette couleur est celle des grandes pennes de l'aile, les moyennes sont marron; ensorte que l'aile est marquée d'une large plaque de cette dernière couleur & d'une autre plaque, aussi fort large, d'un beau blanc: la queue est noirâtre; l'iris est d'un gris-blanc; le bec brunâtre; le bas des jambes & les pieds sont d'un cendré-noirâtre.

L'*oiseau royal* habite l'Afrique; on le trouve plus particulièrement sur les terres de la Gambra, de la Côte-d'or, de Juida & du Cap-verd: il fréquente le bord des rivières, pour y prendre du poisson, dont il se nourrit; mais il entre aussi dans l'intérieur des terres pour y pâturer & y chercher des grains. Ainsi, le poisson, les herbes & les semences sont sa nourriture. Ces oiseaux passent pour être doux & paisibles, & l'on assure, qu'à demi-domestiques au Cap-verd, ils viennent manger du grain dans les basses-cours avec les volailles. Ils sont prompts & légers à la course, & leur vol est élevé & soutenu; ils se perchent & passent la nuit sur les arbres en plein air.

On a vu plusieurs fois l'*oiseau royal* dans différentes ménageries. La nourriture qui lui convient le mieux est le riz cuit à l'eau: il est à propos de lui donner un baquet bas où il puisse entrer & se baigner, car il aime l'eau. Il se plaît aussi à se promener dans un jardin, à y becqueter les plantes, particulièrement les laitues & à chercher les vers dans la terre nouvellement remuée: il prend aussi les insectes qu'il trouve à sa portée. Dans l'état de repos, il se tient sur un seul pied, le cou plié; mais il l'alonge, le redresse & porte la tête haute en marchant; il a le pas grave & mesuré; quelquefois il s'exerce à la course, & alors il plie à demi les jambes, baisse le corps en avant, & déploie à moitié ses ailes dont il se soulève; il vient au-devant des personnes qui se promènent dans le lieu où il est enfermé, & si c'est dans un jardin il les suit à la promenade. J'ai vu long-temps un de ces oiseaux dans la boutique de Chateau, le père, oiselier, & un autre dans le jardin de M. le curé de Saint-Louis. Le premier attaquoit les personnes qui entroient dans la boutique; il aimoit qu'on s'occupât de lui, & les coups qu'il portoit avoient plus l'air d'un jeu que d'être l'effet d'une mauvaise intention; mais sa taille & sa force étoient cependant cause qu'il falloit se méfier de ses agaceries: peut-être y avoit-il été accoutumé & ce vice ne lui étoit-il pas naturel. Le second ne l'avoit pas & se contentoit de suivre les personnes qui entroient dans le jardin. On étoit dans l'habitude de donner, de temps en temps à l'un & à l'autre quelques petits poissons vivans qu'ils prenoient dans l'eau qui servoit à les baigner. Le premier étoit dans un lieu échauffé en hiver par un poële; mais le second passoit les journées dans la même saison, en plein air, sans en souffrir, & il se retiroit lui-même le soir dans une serre, où il passoit la nuit sur une natte: ce lieu n'étoit qu'abrité, sans être échauffé.

OISEAU SILENTIEUX.

Tangara de la Guiane. *Pl. enl.* 742.

C'est une espèce nouvelle; sa grosseur est-à-peu-près la même que celle du *moineau*. Il a le dessus & les côtés de la tête noirs; une bande blanche de chaque côté au-dessus de l'œil; la gorge d'un beau blanc, ainsi que le haut du devant du cou; au bas un demi-collier noir; le haut de la poitrine & le milieu du ventre blanchâtres; le reste du dessous du corps d'un gris-clair & très-légèrement lavé de bleuâtre; le bord des ailes jaunes & une tache de la même couleur au-dessus du pli qui répond à celui du poignet; tout le dessus du corps d'un verd-olive-foncé; les ailes & la queue de cette dernière couleur; le bec & les pieds noirs.

La description qu'on vient de lire a été faite d'après un individu que je conserve; la planche enluminée représente le dessus de la tête d'un bleuâtre-fort-clair, & au bas du cou en arrière un demi-collier de la même couleur: peut-être est-ce une variété ou une différence de sexe? Je ne l'ai pas vue. Ce *tangara* est assez rare à Cayenne. Suivant les mémoires qui ont été fournis à M. le comte de Buffon, ce *tangara* ne quitte pas l'intérieur des grands bois; il est souvent à terre; il ne vole point en bandes comme les autres *tangaras*; ses habitudes sont en tout différentes des leurs, & jamais on ne lui a entendu former aucun cri. Comme cette dernière observation est très-singulière, que celle d'avoir des habitudes tout-à-fait opposées à celles des autres *tangaras*, avec des caractères semblables aux leurs, contrarie la loi d'analogie, & que ces observations n'ont encore été communiquées que par une seule personne, elles ont besoin d'être confirmées. *Genre XXXI.*

OISEAU-TOUT-BEC. Un des noms que les voyageurs ont donné aux *toucans*. *Voyez* TOUCANS.

OISEAU TROMPETTE. La Cond. *Voyag. à la riv. des Amaz. pag.* 175. *Voyez* AGAMI.

OISEAUX

Digitized by Google

OISEAUX

Qu'il ſeroit utile ou agréable de rendre domeſtiques.

Nous avons obſervé dans le quatrième diſcours général, & en traitant de pluſieurs articles en particulier, qu'il nous reſte à faire dans la famille des *oiſeaux* pluſieurs acquiſitions, dont les unes ſeroient utiles & les autres ſeroient agréables. Nous avons indiqué les moyens que nous avons crus propres à accoutumer les *oiſeaux* à l'état de domeſticité, ſoit qu'on les prît parmi ceux qui habitent notre climat, ſoit qu'on les choisît entre les *oiſeaux* étrangers, & nous avons auſſi parlé des ſoins néceſſaires pour tranſporter ceux-ci. Nous ne répéterons donc point ce que nous avons dit ſur ces objets; mais nous raporterons ici une liſte des *oiſeaux* qu'il ſeroit le plus important ou le plus agréable de rendre domeſtiques; & nous prenons ce parti en faveur de ceux qui voudroient s'occuper de cet objet, ſur-tout en faveur des voyageurs, afin qu'ils voient d'un coup d'œil ce qu'ils pourroient tranſporter des pays qu'ils ſe propoſent de fréquenter.

Oiſeaux de nos climats, qu'il ſeroit utile de rendre domeſtiques.

L'Outarde, la petite Outarde.

Ces deux *oiſeaux* ſont recommandables par la bonté de leur chair, & le premier joint à cette qualité une maſſe qui le rendroit un objet économique. *Voyez* à l'article de chacun de ces *oiſeaux*, les difficultés & les moyens de les amener à l'état de domeſticité.

La Perdrix grise, la Perdrix rouge.

Il eſt probable que ces oiſeaux n'ont pas juſqu'à préſent multiplié en domeſticité, parce qu'on les a tenus enfermés trop étroitement, & qu'il ſeroit au moins poſſible d'en obtenir le produit, en faiſant couver par des *poules* les œufs qu'ils pondroient en domeſticité, comme on le pratique à l'égard des *faiſans*. *Voyez* Perdrix rouge.

Les Tetras, tant le grand que le petit.

Ces oiſeaux ſont plus communément connus, le premier, ſous le nom de *coq de bruyères*; le ſecond, ſous celui de *faiſan de montagne*. Ils ſeroient l'un & l'autre une acquiſition avantageuſe par la bonté de leur chair & même par leur taille, ſur-tout le *coq de bruyères*. Il n'eſt pas probable qu'on pût les amener à l'état de domeſticité autrement qu'en enlevant des œufs qu'on feroit couver par des *poules*; & c'eſt de cette première génération qu'on pourroit eſpérer un produit. Le naturel ſauvage de ces *oiſeaux* exigeroit que pour les premières générations on relâchât quelque choſe des entraves, & qu'on donnât aux *tetras* un peu plus de liberté qu'il ne ſeroit peut-être néceſſaire pour beaucoup d'autres *oiſeaux*; d'ailleurs la dureté de leur naturel ne paroît ni plus forte, ni plus invincible que celle du *faiſan*, abandonné à lui-même, & que l'homme eſt parvenu à rendre domeſtique au point où il en avoit beſoin. Un autre obſtacle, du côté des *tetras*, c'eſt la manière dont ils ſe nourriſſent; mais il eſt très-probable que les petits élevés d'abord comme ceux des *faiſans*, s'accoutumeroient, comme ces oiſeaux, à vivre de grains qui n'étoient pas leur nourriture dans l'état de liberté. Quoi qu'il en ſoit, les *tetras* méritent qu'on faſſe pour eux des tentatives dont le ſuccès ne peut être déterminé que par l'expérience. *Voyez* Tetras (grand) & Tetras (petit).

Les Sarcelles.

Les anciens les avoient accoutumées à la domeſticité, elles multiplioient dans cet état. Leur chair eſt un mets ſain & agréable. *Voyez* Sarcelle.

L'Eider.

Cet *oiſeau* eſt une *oie* des pays du nord, de l'ancien & du nouveau continent, qui nous fournit un duvet précieux par ſa légèreté & la propriété qu'il a de conſerver la chaleur des parties ſur leſquelles on l'applique. Ce duvet eſt trop cher pour être d'un uſage commun: l'*oiſeau* qui le fournit mériteroit qu'on eſſayât d'en faire des éducations en grand, comme on le pratique pour l'*oie* & le *canard* communs. *Voyez* Eider.

La Tadorne.

C'eſt une eſpèce de très-beau *canard*, qui réunit à ce premier avantage d'être un bon comeſtible. La *tadorne* vit facilement dans la baſſe-cour; elle y féconde les *canes communes*, & les petits qui naiſſent de ce mêlange, plus gros que les *canetons communs*, ſont un mets plus délicat. *Voyez* Tadorne.

Grèbe.

Le *grèbe* n'eſt recommandable que par la belle fourure qu'il fournit; mais cette fourure eſt d'un prix conſidérable & il s'en fait un grand commerce dans le Levant. On pourroit eſpérer de faire des élèves de *grèbes*, en les plaçant convenablement ſur le bord des étangs. *Voyez* Grèbe.

Ramier.

Les *pigeons-ramiers* s'élèvent & vivent dans la

Digitized by Google

domeſticité, mais ils n'y multiplient pas : on peut croire qu'ils produiroient ſi on les retenoit par des entraves qu'on ſçût leur cacher & que peu-à-peu on accoutumeroit les générations à la domeſticité : cette tentative ſeroit utile parce que le *ramier* eſt un très-bon gibier ; elle pourroit encore l'être, parce que ces oiſeaux pourroient ſervir à rehauſſer ou relever les races de pluſieurs de nos *pigeons* & elle ſeroit curieuſe, parce qu'elle pourroit nous apprendre ſi les plus groſſes races de nos *pigeons domeſtiques* ne ſont point ſorties des *ramiers*. *Voyez* RAMIER.

Oiſeaux étrangers qu'il ſeroit utile de tranſporter, d'accoutumer au climat & de rendre domeſtiques.

LE DINDON.

Suivant les voyageurs, on trouve ſur les confins de la Louiſiane du côté du nord, dans la Virginie, la Penſylvanie, & pluſieurs autres Provinces de l'Amérique, des *dindons ſauvages* qui pèſent juſqu'à ſoixante livres ; mais il paroît que le poids ordinaire de ces *oiſeaux* eſt de trente à quarante livres. Il ſeroit donc important de nous procurer de ces fortes races qui ſeroient fort utiles, tant par leur propre produit que parce qu'elles releveroient l'eſpèce de nos *dindons*, comme les béliers étrangers accouplés avec nos brebis, ont rendu ou les laines d'une qualité ſupérieure, ou ont fourni des races plus grandes que celles que nous avions avant ces accouplemens. *V.* DINDON.

HOCCOS.

Les *hoccos* ſont des oiſeaux qu'on ne trouve que dans la partie méridionale de l'Amérique ; ils ſont recommandables par la bonté de leur chair & par leur taille : M. Bajon dans ſes mémoires ſur Cayenne, aſſure qu'ils multiplient dans cette colonie en état de domeſticité. On pourroit eſpérer le même avantage de ces *oiſeaux* tranſportés en Europe, ſi on commençoit par les placer dans les provinces méridionales. *Voyez* HOCCO.

KATRAKAS ou PARAQUA.

C'eſt un *oiſeau* qui approche beaucoup des *hoccos* pour les caractères génériques, qu'on trouve dans les mêmes régions & dont la chair eſt eſtimée. Il mériteroit la même tentative à ſon égard que les *hoccos*, & il faudroit s'y prendre de même. *Voyez* KATRAKAS. Il en ſeroit de même du

KAMICHI,

Qui eſt un très-grand *oiſeau* des mêmes contrées, que les mêmes raiſons devroient faire rechercher & pour lequel il faudroit obſerver la même conduite.

AGAMI.

C'eſt un *oiſeau* de la groſſeur d'une *poule*, d'un très-beau plumage, commun à la Guiane ; il y vit en domeſticité ; il paſſe pour le plus intelligent des *oiſeaux*, & pour le plus aimable par ſes mœurs ; il a l'intelligence, les habitudes & la fidélité du chien, dont il eſt le repréſentant parmi les *oiſeaux* ; c'eſt un être à la fois aimable, intéreſſant, utile, qui réunit toutes les qualités qui peuvent faire deſirer l'acquiſition de ſon eſpèce. L'énumération des motifs qui devroient engager à la tenter, ſeroit trop longue. *Voyez* AGAMI.

LES TINAMOUS.

Ce ſont des *oiſeaux* qu'on ne trouve que dans les contrées méridionales de l'Amérique. On les connoît dans nos colonies ſous le nom de *perdrix*. Cette dénomination eſt due à une reſſemblance extérieure avec les *perdrix*, & ſur-tout à la bonté & à la délicateſſe de la chair des *tinamous* : il y en a d'auſſi gros que des *poules*, & les autres ne le ſont pas moins que les *perdrix* : ils paſſent pour vivre de fruits ; il faudroit donc dans l'eſſai qu'on feroit pour les rendre domeſtiques, 1°. enlever des œufs de *tinamous ſauvages* ; 2°. les donner à couver à des *poules* ; 3°. tenter de nourrir les petits avec la mie de pain, des fruits ou des herbes hachés très-menu, & il eſt très-probable qu'on feroit fort-bien auſſi de mêler à cette nourriture des vers, des cryſalides ou œufs de fourmis, &c. Car en général les inſectes ſont un aliment néceſſaire à preſque tous les jeunes oiſeaux, & en particulier à ceux des genres avec leſquels les *tinamous* ont le plus de raport ; on pourroit probablement accoutumer par la ſuite ces *oiſeaux* à vivre de grain. Mais les voyageurs auxquels l'acquiſition de ces *oiſeaux* paroîtra pouvoir mériter leur attention, doivent commencer par ſe mettre au fait des habitudes des *tinamous* en liberté, & ſur-tout de leur manière d'élever leurs petits ; car c'eſt d'après cette connoiſſance qu'on pourra ſtatuer ſur la poſſibilité ou l'impoſſibilité de l'entrepriſe, & qu'on devra la diriger. Je ne porterai pas plus loin cette liſte des *oiſeaux* qu'il ſeroit utile de rendre domeſtiques, quoiqu'elle ne ſoit pas épuiſée : il ſuffit d'avoir offert au zèle des patriotes & des voyageurs, les eſpèces qu'il ſeroit le plus avantageux & le moins difficile de rendre domeſtiques. J'ajouterai à cette énumération qu'en général les voyageurs pourroient rendre, dans le genre dont il s'agit, beaucoup de ſervices à leur patrie, en s'informant dans chaque pays des eſpèces qui y ſont miſes au rang des meilleurs comeſtibles, en prenant connoiſſance de la manière de vivre de ces eſpèces, & en tranſportant celles que leur genre de nourriture rend ſuſceptibles de ce ſoin ; deux conditions qui ſe trouveront plus particulièrement parmi les *oiſeaux granivores* & les *oiſeaux aquatiques proprement dits*.

Digitized by Google

Oiſeaux qu'il ſeroit agréable de tranſporter, & d'abord de ceux de la part deſquels il n'y auroit pas lieu d'eſpérer qu'ils multipliaſſent.

LES TOUCANS.
LE COURLI ROUGE.
LE COQ DE ROCHE.
LES COTINGAS.
LE MOQUEUR.

Ces *oiſeaux* habitent la partie méridionale de l'Amérique; les quatre premiers ſont remarquables par leur plumage brillant, le dernier par la beauté de ſon chant, & ſur-tout par la facilité qu'il a de contrefaire le cri ou le chant des autres *oiſeaux*, & en général tous les ſons qu'il entend.

Ces *oiſeaux* vivent de fruits, de baies, d'inſectes; mais on peut y ſubſtituer la mie de pain humectée. *Voyez* quatrième diſcours général.

J'ajouterai à ces *oiſeaux* le *troupiale* qu'on nomme *bonana* à la Jamaïque & qui, à un plumage très-agréable, joint les habitudes les plus aimables. *Voyez* TROUPIALE.

LES MAINATES.

Ce ſont des *oiſeaux* de l'Inde à-peu-près de la groſſeur du *merle*, dignes qu'on s'en occupe par les mêmes qualités que le *troupiale*. J'en ai vu de vivans à Paris. *Voyez* MAINATE.

Oiſeaux qu'il ſeroit agréable de nous procurer & qui probablement, traités, comme il conviendroit, multiplieroient ſous notre climat.

Le *gros-bec* connu ſous le nom de *cardinal*, & qui ſe trouve dans le nord de l'Amérique.

Les *bengalis* & les *ſénégalis* qu'on apporte de la Côte d'Afrique.

Les *veuves*, dont on trouve une eſpèce au royaume d'Angora, & pluſieurs autres eſpèces au Cap de Bonne-Eſpérance.

Le *ſepticolor*, eſpèce de *tangara* de la Guiane, qui eſt par le plumage le plus brillant des petits *oiſeaux* connus.

Enfin, tous les *oiſeaux* à plumage éclatant, ou remarquables par la beauté de leur chant, qui vivent de grain ou même de baies qu'on peut remplacer par la mie de pain humectée. *Voyez* quatrième diſcours général.

OISEAUX AQUATIQUES.

A ſtrictement parler les *oiſeaux aquatiques* ſont ceux qui nagent, & qui cherchent leur nourriture ſur les eaux; mais on donne auſſi aſſez ſouvent ce même nom par extenſion aux *oiſeaux*, qui ſans entrer dans l'eau, fréquentent ſeulement ſes rivages, ſoit qu'ils y trouvent à vivre, ſoit qu'ils tirent leur nourriture des eaux mêmes. Ainſi les *chevaliers*, le *cul blanc*, qui fréquentent les rivages pour attraper les inſectes qui volent au bord des eaux, ou pour chercher les vers qui ſe cachent dans la vaſe, les *hérons*, les *crabiers* qui côtoient les eaux, les *martins-pêcheurs* qui ſe tiennent près des rivages, pour enlever le poiſſon qui paroît à la ſurface des rivières, des lacs ou des étangs, ſont quelquefois regardés comme *oiſeaux aquatiques*, quoiqu'ils ne nagent pas.

Les *oiſeaux aquatiques* proprement dits, ont les pieds *palmés*, c'eſt-à-dire garnis de membranes, ou qui réuniſſent tous les doigts, ou ceux de devant ſeulement, ne laiſſant que le doigt de derrière libre; tels ſont parmi les premiers, le *pélican*, le *cormoran*, &c.; & parmi les ſeconds, les *canards*, les *harles*, les *goëlans*, &c.: d'autres *oiſeaux aquatiques* n'ont que de demi-membranes aux pieds; c'eſt-à-dire des membranes qui bordent chaque doigt, ſans les lier les uns aux autres, & ces membranes ſont ou *ſimples* ou *feſtonées*; les membranes ſimples ſont celles qui ne ſont point découpées ſur leur bord, ce qui a lieu par raport aux membranes feſtonées.

Quelques *oiſeaux*, ſans avoir ni de membranes entières, ni de demi-membranes, ne laiſſent pas que de ſe tenir preſque toujours à l'eau & d'être d'excellens nageurs; telle eſt la *poule d'eau*. Ces *oiſeaux*, quoique privés de membranes qui uniſſent les doigts de leurs pieds, n'en méritent pas moins le nom d'*oiſeaux aquatiques* qu'on leur donne communément.

Parmi les *oiſeaux aquatiques*, pluſieurs ne ſe tiennent qu'en mer, comme les *fous*, les *frégates* & beaucoup d'autres; il y en a qui ne vivent que ſur les eaux douces, comme certaines eſpèces d'*oies*, de *canards*, &c.; & d'autres fréquentent également les eaux ſalées & les eaux douces.

La plupart des *oiſeaux aquatiques* qui ne vivent que ſur la mer, ſont en même temps d'excellens nageurs, & ils ont le vol très-léger, très-facile & très-prompt; ils l'emportent à ce double égard ſur les *oiſeaux* qui ne vivent communément que ſur les eaux douces: ils ont encore l'avantage de pouvoir ſe repoſer ſur les flots, même les plus agités; ce qui fait que trouvant ſur la ſurface de la mer, & les alimens dont ils ont beſoin, & un lieu de repos par-tout où ils veulent en profiter, ils ſe portent en mer à des diſtances très-conſidérables, & quelquefois à deux & juſqu'à trois cens lieues de toute terre. L'eau eſt leur élément; ils ne viennent ordinairement à terre que pour y paſſer la nuit ou y faire leur ponte, & beaucoup n'y viennent que pour ce dernier beſoin; les eaux leur ſont ſi néceſſaires, qu'à peine leurs petits ſont-ils nés qu'ils les y conduiſent ou qu'ils les y tranſportent.

Cependant parmi les *oiſeaux* qui vivent ſur la mer, & qui ſont en général ſi bien pourvus du côté

Digitized by Google

de la faculté de voler; il y en a quelques-uns, comme les *manchots*, auxquels la nature l'a abſolument refuſée : ainſi quoique le *vol* ſoit en général un des attributs des oiſeaux, il y a cependant & parmi les *oiſeaux terreſtres* & parmi les *oiſeaux de mer*, des eſpèces qui ne volent jamais.

Les *oiſeaux* qui fréquentent la mer ſe retirent ſur des rochers, des îlots déſerts, & en général dans des lieux inhabités pour s'y repoſer la nuit & y faire leur ponte; ils ne ſe nourriſſent que de poiſſons, de cruſtacés, de coquillages ou de frai de poiſſon; ce ſont les *oiſeaux* de rapine de l'élément humide, comme ceux de proie le ſont de l'air. Ils paroiſſent en général mener une vie aſſez miſérable; ils ſont toujours ou le plus ſouvent maigres; ils ſemblent ſans ceſſe tourmentés par la faim, dont ils donnent des ſignes par les cris qu'ils pouſſent preſque continuellement. Il peut y avoir des exceptions pour quelques eſpèces; mais cet état de miſère, n'eſt pas moins celui du plus grand nombre.

Les *oiſeaux* qui vivent ſur les eaux douces ont plus de reſſources que ceux qui ne fréquentent que la mer. Les premiers ſe nourriſſent non-ſeulement de poiſſons, de vers, d'inſectes, mais la plupart pâturent & mangent du grain : leur vie eſt donc beaucoup moins chetive; ils ſont moins criards & communément ils ont plus de chair : elle eſt ſouvent chargée de graiſſe dont les premiers ſont preſque toujours dépourvus. La plupart de ceux-ci ne ſçauroient nous ſervir comme comeſtibles & ils ne nous ſont d'aucun uſage; il n'y a guère de paſſables ou d'eſtimés parmi eux, comme mets, que ceux qui fréquentent tantôt la mer, tantôt les eaux douces; tous ceux au contraire qui ne vivent que ſur les lacs, les rivières, les étangs, ſont mis au rang des comeſtibles, & la chair de pluſieurs paſſe pour un mets délicat; tels ſont le *canard ſauvage*, la *ſarcelle*, &c.

Le plus grand nombre des *oiſeaux aquatiques* qui vivent dans nos contrées ſur les eaux douces, eſt en même-temps du nombre des *oiſeaux de paſſage*; ils arrivent à l'automne, s'avancent plus ou moins vers les régions du midi, & retournent au printemps vers celles du nord qu'ils avoient abandonnées en hiver. C'eſt dans ces régions vaſtes, incultes, peu habitées, ſur les bords des lacs dont elles ſont couvertes, ſur les terres inondées qu'arroſent à leur embouchure les larges fleuves de ces régions, que les *oiſeaux aquatiques* trouvent le calme, l'abondance, la ſureté néceſſaires pour leur ponte & pour l'éducation de leurs petits.

Toutes les eſpèces ne ſont cependant pas de paſſage, quelques-uns ne quittent jamais nos contrées, & parmi celles qui voyagent, il y a des individus qui demeurent dans nos provinces & qui y nichent, tandis que le gros de l'eſpèce paſſe dans les pays du nord. C'eſt ſur-tout pendant la nuit, ou au moins fort tard le ſoir, & de très-bonne heure le matin, que ces *oiſeaux* paſſagers voyagent; la plupart d'entre eux ſe réuniſſent en bandes pour entreprendre le trajet qu'ils ont à faire; ils ont preſque tous un vol très-élévé & très-ſoutenu; ils s'abattent pendant le jour dans les terreins bas & propres à leur fournir les alimens néceſſaires.

Les *oiſeaux aquatiques*, ſoit ceux de mer, ſoit ceux d'eau douce, ſont fort garnis de plumes & ils ont de plus un duvet très-propre à conſerver leur chaleur naturelle; ils luſtrent ſouvent leurs plumes à la faveur de la ſubſtance onctueuſe qui eſt dépoſée dans une glande ſituée ſur le croupion, & ils les rendent par ce moyen impénétrables à l'eau, qui les ſoutient & leur fournit leur nourriture, ſans macerer leurs plumes, ſans les morfondre, & ſans leur communiquer le froid qu'on croiroit qu'ils devroient éprouver ſur ſa ſurface; auſſi les *oiſeaux aquatiques* ne paroiſſent-ils pas en général craindre le froid & ce ſont les êtres animés, vivans hors du ſein des eaux, qu'on trouve le plus avant vers le nord.

Les *oiſeaux*, ſoit de mer, ſoit ceux qui vivent ſur les eaux douces, ſont tous privés de la faculté de chanter; ils n'ont même qu'une voie rauque & déſagréable où ils pouſſent des cris aigus & perçans. Il faut cependant excepter le *cygne*, ſuivant l'obſervation faite nouvellement par M. l'Abbé Mongez. *Voyez* la fin de l'article du CYGNE.

La force de la voix de ces oiſeaux eſt une ſuite de la longueur de leur *trachée-artère*, & leurs ſons rauques du retentiſſement de l'air dans des cavités cartilagineuſes ſituées à la baſe de la trachée dans la plupart des eſpèces.

Les *oiſeaux* auxquels on donne improprement le nom d'*aquatiques*, ſeulement parce qu'ils fréquentent le bord des eaux & ſans qu'ils nagent à ſa ſurface, ont les jambes dégarnies de plumes au-deſſus du genou, à une plus ou moins grande hauteur, leurs doigts ſont dans beaucoup d'eſpèces très-longs, comme dans les *hérons*, & armés d'ongles auſſi fort longs; quelques-uns ont les doigts réunis par des membranes qui occupent plus ou moins d'étendue; & d'autres, ſans être nageurs, ont aux pieds des membranes entières. Tous ces *oiſeaux* ont en général les pieds & le cou fort longs, ainſi que le bec, il eſt de plus, tranchant ſur ſes bords, ce qui le rend propre à ſaiſir & à retenir fortement; ils vivent les uns de vers qu'ils cherchent dans la vaſe, les autres de reptiles, & la plupart de poiſſons, qu'ils ſaiſiſſent du rivage, quand il paroît à leur portée. Ces derniers ſont contraints par cette manière de vivre, d'attendre ſouvent très-long-temps leur proie, & ils courent riſque d'en manquer quand les eaux ſont agitées, troubles, glacées ou débordées; leur vie ſeroit alors fort miſérable, & ſouvent ils courroient riſque de la perdre, ſi la facilité qu'ils ont de changer de lieu à la faveur d'un vol aiſé & rapide, ne les mettoit dans le cas de chercher au

Digitized by Google

loin ce qui leur manque dans les lieux où les circonſtances ont amené la diſette.

La plupart de ces *oiſeaux*, auxquels le nom d'*oiſeaux de rivage* convient mieux, ſont auſſi *oiſeaux de paſſage*, comme le *cul blanc*, les *barges*, &c.; & d'autres, comme les *hérons*, ſont *oiſeaux erratiques*; un petit nombre ſont *oiſeaux ſédentaires*. La chair du plus grand nombre paſſe pour un bon gibier, mais c'eſt principalement la chair de ceux qui vivent de vers & d'inſectes, car on n'eſtime pas celle du plus grand nombre de ceux qui ſe nouriſſent de poiſſons.

Parmi ces oiſeaux, la plupart conſtruiſent leur nid ſur le rivage; & le placent ſur les joncs & les plantes qui croiſſent au bord des eaux, ſoit douces, ſoit ſalées; quelques-uns, comme les *hérons* perchent & nichent ſur les arbres les plus élevés, dans les forêts, & même aſſez loin des eaux dont ils ne fréquentent les bords que pendant le jour; il y en a quelques-uns, comme les *martins-pêcheurs* qui creuſent des trous en terre, ou qui profitent des trous qu'ils y trouvent.

Beaucoup d'eſpèces d'*oiſeaux aquatiques* ſont les mêmes dans les pays les plus éloignés, & en général il y a plus de raports, plus de reſſemblances, moins de différences entre les *oiſeaux d'eau* des différens pays, qu'entre les *oiſeaux de terre* qui vivent également à de grandes diſtances: ce qui paroît très-probablement dépendre de ce que les circonſtances ſur les eaux & ſur leurs bords, diffèrent moins d'un pays à un autre, & ſe reſſemblent plus ſous tous les climats, qu'à l'intérieur des terres où les différences du chaud, du froid, du ſec, de l'humidité, de l'élévation du terrein, & ſur-tout de la nature des alimens ſont infiniment plus grandes, & doivent par conſéquent produire dans les oiſeaux des modifications plus fortes, changer & altérer davantage leur conſtitution, &, par une ſuite néceſſaire, varier davantage leur forme & leur extérieur en général. Peut-être ſera-t-on à cet article le reproche de contenir une partie de ce qui a été dit dans les diſcours généraux, & il n'en paroîtra qu'une répétition inutile; ce reproche ſera fondé, &, pour cet article & pour les autres mots de même genre, par raport auxquels nous nous ſommes étendus dans les diſcours généraux, mais il ne ſera juſte que de la part des perſonnes qui auront lu ces diſcours & qui s'en rappelleront le contenu. Cependant un dictionnaire doit ſatisfaire la curioſité que chaque lecteur peut avoir, dans un moment déterminé, ſur un mot en particulier qu'il cherche dans l'ouvrage, ſans lire le livre en entier; c'eſt ce qui m'a engagé à rappeller à cet article & aux autres de même nature, le précis de ce qui a été dit dans les diſcours généraux.

OISEAUX CARNACIERS. *Voyez* OISEAUX DE PROIE.

OISEAUX DE BAS VOL ou de BASSE VOLERIE. (*Faucon*).

Ce ſont les *oiſeaux de proie* qui ne s'élèvent que pour découvrir leur proie & qui ne pourſuivent que celle qui file à la ſurface de la terre ou des eaux. *Voyez* FAUCONNERIE.

OISEAUX DE HAUT VOL ou de HAUTE VOLERIE. (*Faucon*).

Ce ſont les *oiſeaux de proie* qui pourſuivent & aſſaillent les autres *oiſeaux* dans toutes les régions de l'air, ſoit les plus hautes où la proie s'élève, ſoit les régions moyennes ou les inférieures. *Voyez* FAUCONNERIE.

OISEAUX DE LEURRE. (*Faucon*).

Ils ſont les mêmes que les *oiſeaux de haut vol*. *Voyez* OISEAUX DE HAUT VOL.

OISEAUX DE PASSAGE.

Les *oiſeaux de paſſage* arrivent en une ſaiſon marquée dans un climat déterminé, & ils en partent dans un temps fixe; ils recommencent tous les ans les mêmes courſes qu'ils ont exécutées les années précédentes.

Il y a des *oiſeaux de paſſage* dans les quatre parties du monde, & un grand nombre de ces *oiſeaux* ſont les mêmes dans les pays les plus éloignés. Il n'en faut pas conclure qu'ils paſſent d'une extrêmité de la terre à l'autre; mais le paſſage des *oiſeaux*, dans chaque continent, eſt borné à un voyage du nord au midi, & au retour du midi vers le nord.

Il paroît bien démontré que ce n'eſt pas le changement de température, mais le beſoin de chercher des vivres qui détermine les *oiſeaux* aux voyages qu'ils entreprennent; ils paſſent du nord au midi quand le froid & la neige qui couvre la terre occaſionnent la diſette, & ils repaſſent vers le nord quand le printemps ramène l'abondance; c'eſt alors le beſoin de chercher des lieux vaſtes & ſolitaires pour y nicher, qui les rappelle vers le nord, en traverſant des contrées trop peuplées & trop cultivées pour y élever leurs petits.

Il n'y a encore qu'un petit nombre *d'oiſeaux de paſſage*, dont la retraite, quand ils nous quittent, & le chemin à leur arrivée ou à leur départ nous ſoient connus. *V. troiſième diſcours général.*

OISEAUX DE POING. (*Faucon*).

Les mêmes en *fauconnerie* que les *oiſeaux de bas vol*. *Voyez* OISEAUX DE BAS VOL.

OISEAUX DE PROIE.

On pourroit regarder, comme des *oiſeaux de proie*, tous ceux qui vivent de ſubſtances animales, ſoit qu'ils ſe nourriſſent de la chair d'autres *oiſeaux*, ſoit de celle des *quadrupèdes*, ou qu'ils ſubſiſtent aux dépens des inſectes, des vers, des poiſſons & des différens animaux qui vivent dans les eaux; &, ſoit encore qu'il leur faille une proie vivante, ou que, comme la plupart des *vautours*, ils ne faſſent curée que de chairs mortes; mais l'uſage a prévalu de n'appliquer le nom *d'oiſeaux de proie* qu'à ceux qui donnent la chaſſe à d'autres *oiſeaux* ou à des *quadrupèdes* & aux *vautours*, dont la plupart ne s'acharnent que ſur une proie morte. On donne encore

Digitized by Google

à ces *oiſeaux* le nom *d'oiſeaux carnaciers* & celui *d'oiſeaux de rapine*. On les diviſe en *diurnes* & en *nocturnes*.

Si le goût pour la chair & les ſubſtances animales, en général, ſuffiſoit pour que les eſpèces en qui on le remarque fuſſent miſes au rang des *oiſeaux de proie*, cette claſſe ſeroit très-nombreuſe & beaucoup plus que celle des *oiſeaux* qui n'ont point d'appétit pour les mêmes ſubſtances. En effet, preſque tous les *oiſeaux* granivores, la plupart de ceux qui vivent de fruits ou de bayes, ſont friands d'inſectes, de leurs larves, de leurs cryſalides, & beaucoup même ont du goût pour la viande quand ils en rencontrent à leur portée; ainſi la plupart des *oiſeaux*, de ces êtres, dont la gaité & la douceur ſemblent être le caractère & les rendent aimables, ont cependant du goût pour le ſang & la chair; il ne leur manque que la force & des armes pour devenir cruels & ſanguinaires; & ſi ceux qui vivent d'inſectes, de poiſſons, de vers, ne nous affectent pas par leur caractère cruel, comme les *oiſeaux de proie* proprement dits, c'eſt que nous ſommes touchés des maux ſenſibles & évidens que ces derniers font ſouffrir aux victimes qu'ils immolent à leur faim, au lieu que les premiers l'aſſouviſſent en engloutiſſant des animaux qui ne donnent ni par leurs mouvemens, ni par des cris, qu'ils n'ont pas la faculté de pouſſer, aucun ſigne de douleur, & c'eſt ſur-tout parce que les premiers ſaiſiſſent une proie qui fuit & qu'ils verſent le ſang, tandis que les ſeconds ſurprennent la leur, qui n'a pas le temps d'échapper & l'engloutiſſent ſans la déchirer, ſans effuſion de ſes humeurs.

Les *oiſeaux de proie* ſont mieux armés; ils ont des ailes plus amples & des muſcles plus forts que les autres *oiſeaux* en général. C'eſt à ces avantages que ſont dus leur hardieſſe, leur courage & les bonnes qualités réunies aux mauvaiſes qui ne leur manquent pas: leur bec eſt fortement courbé, aceré & tranchant; leur tête eſt groſſe & ſoutient de puiſſans muſcles, deſtinés au mouvement du bec, dont ſa forme, le poids de la tête, la force des muſcles rendent les coups dangereux pour ceux qui les reçoivent, & aſſurés pour ceux qui les portent.

Ils ont les yeux plus grands, plus enfoncés dans l'orbite que les autres *oiſeaux*, ombragés par une ſaillie que forme l'orbite; ces organes ſont pourvus d'une membrane de plus & d'une texture en général plus forte: cette conformation rend la vue des *oiſeaux de proie* plus perçante, plus longue, plus ſûre, & leur procure de grands avantages.

A la faveur de leurs ailes plus amples, garnies de pennes plus ſolides, mues par des muſcles plus forts, les *oiſeaux de proie* gagnent plus aiſément les hautes régions, s'élèvent au-deſſus de leurs victimes & les pourſuivent avec plus de viteſſe que celles-ci n'en peuvent mettre à fuir.

Enfin les *oiſeaux de proie* ont le pied long, grêle; les doigts menus, déliés, alongés, terminés par des ongles longs & très-acérés. Ce ſont de puiſſantes armes, propres à la fois à atteindre de loin, à ſaiſir avec facilité, à retenir par une grande ſurface, à arrêter avec force & à faire de profondes bleſſures. Ces mêmes armes ſont miſes en action par des muſcles très-forts qui agiſſent par de très-longs leviers, & ſouvent après avoir paſſé ſur des poulies de renvoi qui augmentent beaucoup leur action.

Suivant que les différentes parties, dont je viens de parler, ſont plus avantageuſement conformées, l'*oiſeau* qui en eſt pourvu attaque plus aiſément & triomphe plus certainement d'une proie plus puiſſante; & le courage, dont nous lui faiſons honneur, n'eſt qu'une ſuite d'une organiſation plus heureuſe.

C'eſt la différence, dans la ſtructure des pennes des ailes, qui fait que certains *oiſeaux de proie* s'élèvent dans les hautes régions, tandis que d'autres ne peuvent pas en volant atteindre à de ſi grandes hauteurs; les premiers ſont ceux qu'on appelle en fauconnerie, *oiſeaux de haut vol*; & les ſeconds ceux auxquels on donne le nom *d'oiſeaux de bas vol*.

Suivant la conformation de la ſerre, ces mêmes *oiſeaux* ont auſſi plus ou moins d'avantage pour ſaiſir, combattre & terraſſer leur proie. M. *Huber*, dont les travaux ſur la fauconnerie nous ont été ſi utiles, appelle *oiſeaux nobles* ceux qui ont les doigts longs & déliés, & *oiſeaux ignobles* ceux qui les ont courts & maſſifs.

Il y a des *oiſeaux de proie* dans toutes les contrées; les plus grands vivent ſur les montagnes, & en général dans les lieux déſerts & loin de ceux qui ſont habités; ils doivent, d'après leur manière de vivre, s'éloigner de l'homme, comme l'homme a dû les repouſſer des lieux où il s'eſt fixé; les *aigles* & les *vautours* ſont, en général, les plus grands des *oiſeaux de proie*: le plumage de preſque tous ces *oiſeaux*, de quelque genre qu'ils ſoient, à un fort petit nombre d'exceptions près, n'offre dans tous les pays que des couleurs ſombres, dont le brun & le gris ſont les plus ordinaires; ils n'ont point de chant; leur voix n'eſt qu'un ſon rauque, aigu ou plaintif; leur extérieur eſt triſte & ſombre; ils n'ont rien des graces & de la vivacité des autres *oiſeaux*; ils ne ſe mettent en mouvement que pour découvrir & pourſuivre leur proie; quand ils ſont repus, ils demeurent dans l'inaction ſur les rochers, dans les cavernes ou les retraites qu'ils ont choiſies pour leur ſéjour ordinaire; leur apparition eſt pour les autres *oiſeaux* un ſignal d'allarmes & de calamité; les chants ceſſent dans les airs, leurs habitans diſcontinuent leurs vols & leurs ébats pour ſe réfugier dans l'épaiſſeur des forêts, ſous les plantes qui peuvent les cacher & par-tout où ils croient pouvoir être en ſûreté contre leur ennemi; la mère avertit ſes petits par un cri qu'ils ſçavent diſtinguer; elle les raſſemble, ou ils ſe cachent, tandis qu'elle s'offre ſeule au danger qui les menace; &

Digitized by Google

cé n'eſt qu'après que l'*oiſeau de proie* a diſparu, que les chants & les ébats recommencent ; que les femelles rappellent leurs petits, les conduiſent & reprennent pour eux leurs ſoins ordinaires ; ainſi triſtes & ſombres eux-mêmes, les *oiſeaux de proie*, par-tout où ils ſe tranſportent, répandent l'alarme & l'épouvante.

La nature a heureuſement reſtreint leur puiſſance prolifique : ils ſont, en général, moins féconds que les autres *oiſeaux* ; les plus grands ne font qu'une ponte & ne produiſent que deux petits par an ; les autres, ſuivant leur taille, font deux pontes, quelques-uns trois, & chaque ponte eſt de trois ou quatre œufs ; les femelles ſont, parmi ces *oiſeaux*, d'un tiers plus grandes que les mâles, ce qui a fait donner aux derniers le nom de *tiercelet* ; ils ſont moins hardis, moins courageux & moins entreprenans que leurs femelles, preuve bien frappante que ces qualités brillantes ſont dans les *oiſeaux de proie* le réſultat de leur puiſſance & de leur force, l'effet d'une cauſe purement phyſique, & non pas une ſuite d'un principe moral qu'on a vainement tranſporté de l'homme aux animaux dans leſquels il n'exiſte pas.

Les *oiſeaux de proie*, conſidérés relativement aux autres *oiſeaux*, en ſont en général les tyrans ; mais pluſieurs, conſidérés relativement à l'homme, lui ſont utiles par les ſervices qu'il a ſçu en tirer, par l'art qu'il a eu de les dreſſer, de les rendre intelligens & dociles à ſes volontés, & de faire tourner, à ſon profit, leur activité & leur caractère ſanguinaire. Ces *oiſeaux* ſont ceux dont on prend ſoin, qu'on dreſſe & qu'on nourrit dans les fauconneries. *V. Fauconnerie.* L'homme, auquel les autres *oiſeaux de proie* ſont nuiſibles par la part qu'ils s'approprient du gibier dont il ſe nourrit lui-même, les a proſcrits ; il a tourné ſon induſtrie contr'eux, & il empêche, autant qu'il le peut, qu'ils ne ſe multiplient, par la guerre qu'il ne ceſſe de leur faire, & les pièges de diverſes eſpèces qu'il leur tend. C'eſt probablement cette guerre de l'homme, contre les *oiſeaux de proie*, qui a déterminé les plus grands & les plus forts d'entr'eux à ſe retirer ſur les montagnes & les lieux déſerts, où ils ſont moins dans l'abondance, mais où ils trouvent plus de calme & de ſûreté ; les plus petits *oiſeaux* du même genre ſe ſont, au contraire, moins éloignés, parce qu'il leur a été plus facile de ſe dérober à notre pourſuite, & que les forêts ſeules leur ont offert des retraites aſſez ſûres.

Il n'y a que les *oiſeaux de proie diurnes* qui ſoient ſuſceptibles d'être dreſſés, quoiqu'on ne tire pas parti de tous & que nous ne nous ſervions pas des uns, parce qu'ils ſont, comme *l'aigle*, trop puiſſans, & des eſclaves trop difficiles à gouverner ; des autres, parce qu'ils ſont trop mal armés, &, ſuivant notre façon de juger, trop lâches, comme les *vautours* & la *buſe*. Ce ſont donc à ces *oiſeaux*, ou trop fiers pour nous ſervir, ou trop lâches, ſelon nous, pour nous être utiles, que nous faiſons la guerre ; elle eſt juſte, puiſqu'ils nous ſont nuiſibles ; mais il n'en eſt pas de même de la proſcription *des oiſeaux de nuit* que nous aurions intérêt de prendre ſous notre protection, au lieu de chercher à les détruire.

Il n'y a pas, parmi ceux-ci, d'eſpèces auſſi grandes que parmi les *oiſeaux de proie diurnes* : les *grands ducs*, qui ſont les plus forts de ces *oiſeaux*, n'approchent pas de la taille des *aigles* & des *vautours* ; la plupart d'entr'eux, ſur-tout ceux qui ſont de moyenne ou de petite taille, ne vivent que de quadrupèdes qui nous ſont nuiſibles, & contre la multiplication deſquels ils ſont peut-être une des plus puiſſantes barrières que la nature y ait oppoſées : ce ſont les mulots, les rats, les ſouris, les muſaraignes, les loires, les taupes. Ces quadrupèdes, peu dangereux chacun individuellement, parce qu'ils ſont d'une petite taille, mais qui exercent de ſi grands ravages & font tant de dépenſe parce qu'ils ſont plus féconds, &, par une ſuite néceſſaire, plus nombreux que les autres, ſont le fond de la nourriture des *oiſeaux nocturnes*. Si ces *oiſeaux* ſacrifient à leur apétit quelque menu gibier, ce ne ſont guère que de jeunes lapins qu'ils ſurprennent le ſoir à la *ſortie*, ou le matin à la *rentrée*, & la deſtruction de ce gibier lui-même eſt plus avantageuſe que nuiſible. Combien les habitans de la campagne & les agriculteurs agiſſent-ils donc, d'une manière oppoſée à leurs intérêts, en proſcrivant les *oiſeaux de nuit*, en les harcelant & les pourſuivant ſans relâche, comme on a coutume de le faire ? Mais leur proſcription n'eſt pas ſeulement fondée ſur le faux calcul des dommages qu'on imagine qu'ils cauſent & des avantages réels qu'ils procurent, auxquels on ne fait pas aſſez d'attention ; une ſorte d'antipatie, fondée ſur le préjugé, arme l'homme contre les *oiſeaux de nuit* ; on leur trouve un extérieur déſagréable, & qui ne paroît tel que parce qu'on eſt moins accoutumé à les voir que les autres *oiſeaux* ; que parce qu'on les examine, non dans le temps où ils ſont libres dans leurs mouvemens & agiſſans, mais pendant le jour, & que ces *oiſeaux* voyant mal alors, ont en effet l'air embarraſſé ; que leurs mouvemens ſont contraints & gênés, & qu'ils paroiſſent auſſi lents que les *oiſeaux diurnes* ſont leſtes & agiles : un préjugé plus puiſſant encore, particulièrement attaché à quelques eſpèces de ces *oiſeaux*, ſe répand ſur tout le genre & en fait le malheur de notre part. Le peuple imagine que, parce que quelques eſpèces *d'oiſeaux nocturnes* ſe retirent dans les tours des égliſes & dans les clochers, ils ſont des êtres ſiniſtres, dont la voix appelle les moribonds aux lieux qui leur ſervent de retraite. Futil & ridicule préjugé également nuiſible à l'homme qui conçoit l'effroi & l'épouvante, à la vûe & à la voix des *oiſeaux de nuit*, & à ces *oiſeaux* auxquels il a fait déclarer une guerre injuſte.

C'eſt la conformation de leurs yeux, trop ſenſibles pour ſoutenir l'éclat du jour, & telle qu'ils

Digitized by Google

ont assez de clarté dans l'obscurité de la nuit pour distinguer les objets & se donner tous les mouvemens dont ils ont besoin, qui décide de leur rentrée dans les lieux sombres au lever du soleil & de leur sortie de ces mêmes lieux à son coucher : c'est parce que les tours & les clochers sont des lieux obscurs, & qui leur offrent, dans les trous qu'ils y trouvent, l'ombre dont ils ont besoin pendant le jour, qu'ils s'y retirent.

La femelle, parmi ces *oiseaux*, n'est pas, comme parmi les *oiseaux de proie diurnes*, d'un tiers plus grande que son mâle ; elle ne le surpasse point en grosseur : mais s'il y a une grande différence entre ces *oiseaux* à cet égard, ils se ressemblent, en ce qu'on en trouve les mêmes genres sous tous les climats, en ce que, comme dans les *oiseaux de proie diurnes*, le fond de leur plumage n'offre que des couleurs ternes & sombres, en ce qu'ils n'ont point de chant & seulement un cri, en ce que leurs ailes sont très-amples, leurs pieds & leurs doigts assez longs, sans l'être autant à proportion que ceux des *oiseaux de proie diurnes*, en ce qu'il y a beaucoup d'espèces analogues dans les deux familles, sous des climats très-éloignés. Quelques espèces *d'oiseaux de nuit* sont de plus les mêmes dans toutes les contrées, & se trouvent également dans les plus opposées. Voyez ce qui a été proposé sur la cause de ce raport & de cette identité, dans le troisième discours général

Enfin, il n'y a parmi les *oiseaux nocturnes* que le *grand duc* qui soit *oiseau de fauconnerie*, & il sert, par la manière dont il est dressé, à attirer dans le piège les *oiseaux de proie diurnes* qui sont libres. *V. Grand duc.*

On se sert encore de quelques-uns des autres *oiseaux de nuit* pour attirer les petits *oiseaux* à la pipée : mais ils ne contribuent à cette chasse que par leurs cris & comme un objet à la vue duquel les *oiseaux* qui se prennent à la pipée accourent d'aussi loin qu'ils l'apperçoivent. *V. Pipée.*

OISEAUX DE RAPINE. *Voyez* OISEAUX DE PROIE.

OISEAUX DE RIVAGE. *Voyez* OISEAUX AQUATIQUES.

OISEAUX DIURNES. *V.* OISEAUX DE PROIE.

OISEAUX ERRATIQUES.

Les *oiseaux erratiques* n'ont point de patrie, à proprement parler ; trouvant par-tout un climat qui leur convient, ou dont ils ne sentent pas la différence, & rencontrant également par-tout la nourriture dont ils ont besoin, ils passent de régions en régions, suivant qu'ils sont attirés ou chassés par l'abondance ou la disette des vivres ; les *hérons* sont, parmi les *oiseaux de rivage*, des *oiseaux erratiques* : les *goélands*, les *pétrels*, &c. qui se reposent sur les flots, qui se portent en mer à des distances infinies, sont des *oiseaux erratiques* parmi les *oiseaux de mer*. On trouve ces *oiseaux* dans tous les climats & ils sont par-tout les mêmes ; ils arrivent & partent, en tout temps, sans qu'il y ait rien de fixe & de réglé dans leur marche. *V. Troisième discours général.*

OISEAUX IGNOBLES (*Faucon*).

Ce sont les *oiseaux de proie*, dont les doigts sont courts & massifs. *Voyez* FAUCONNERIE.

OISEAUX NOBLES. (*Faucon*).

Ce sont les *oiseaux de proie* dont les doigts sont longs & déliés. *Voyez* FAUCONNERIE.

OISEAUX NOCTURNES. *Voyez* OISEAUX DE PROIE.

OISEAUX PALMIPEDES. *V.* OISEAUX AQUATIQUES.

OISEAUX-SÉDENTAIRES.

Ce nom convient aux *oiseaux* qui ne quittent jamais le climat où ils sont nés, qui ne font que de courtes excursions & dont les espèces s'étendent en se répendant de proche en proche.

Les *oiseaux-sédentaires* sont tous différens sous la zône torride, de l'ancien & du nouveau continent. Beaucoup d'entre eux se correspondent, au contraire, sous les zônes tempérées & sous les zônes froides dans les climats qui sont sous les mêmes parallèles. Il y a apparence que leur ressemblance & l'identité même qui se trouvent entre plusieurs espèces, dépendent de la parité des circonstances dans lesquelles vivent ces *oiseaux* ; & le peu de différence, avec de grands raports d'ailleurs que présente un grand nombre d'espèces, n'étant que le produit de différences légères dans les circonstances de la vie, il est probable qu'il y a sous les climats correspondans un bien plus grand nombre d'espèces *d'oiseaux*, qui sont les mêmes, que nous ne le pensons communément ; que ces *oiseaux* qui n'offrent, avec beaucoup de raports, que des différences légères, ne sont que des variétés, & qu'il y a par conséquent de grandes réductions à faire dans le nombre des espèces. *V. Troisième discours général.*

OISELER. (*Faucon.*)

C'est dresser ou affaiter un *oiseau.*

OISELER. (*Chass.*)

C'est tendre des filets, des gluaux, préparer ce qui est nécessaire pour les différentes manières de chasser aux petits *oiseaux.*

OISELEUR.

C'est celui qui chasse, qui tend aux petits oiseaux ; c'est aussi celui qui fait les cages, les filets pour tendre aux oiseaux.

OISELIER. C'est celui qui fait commerce d'oiseaux vivans.

Les *oiseliers* composent à Paris une assez nombreuse communauté, & qui n'y est pas des moins anciennes. Leurs statuts & règlemens leur ont été donnés par les officiers des eaux & forêts de Paris ; ceux dont ils se servent présentement, leur furent délivrés au mois de mai 1647, par le greffier de cette juridiction, comme extrait des anciens regîstres.

Une prérogative des *oiseliers*, est de faire porter au sacre de nos rois, par un député de leur communauté, des oiseaux qu'il lâche dans l'église au moment

Digitized by Google

moment que le prince y entre ; uſage qui ſemble indiquer que nos rois ſont regardés comme nos libérateurs ; c'eſt eux en effet qui nous ont affranchis de la barbarie du gouvernement féodal, & le prince ſous lequel nous vivons, a prouvé, peu après avoir été témoin de cette coutume à ſon égard, qu'elle pouvoit & devoit lui être appliquée, dans le ſens moral, auſſi juſtement qu'à aucun de nos rois les plus zèlés pour le bonheur & la liberté de leurs ſujets.

OLIVAREZ.

C'eſt un *tarin* obſervé par feu M. Commerſon aux environs de Buenos-Ayres, & que l'on trouve auſſi dans les parties du Détroit de Magellan, couvertes de bois.

Il a quatre pouces de long, huit pouces de vol, ſeize pennes aux ailes, douze à la queue, qui dépaſſe les ailes d'un pouce ; le deſſus du corps olivâtre ; le deſſous citron ; la tête noire ; les pennes des ailes & de la queue noirâtres, bordées de jaune-clair ; une raie jaune tranſverſale ſur les ailes ; le bec & les pieds cendrés : il a un chant très-agréable, & il ſurpaſſe peut-être à cet égard tous les oiſeaux de l'Amérique méridionale.

La femelle a le ſommet de la tête, les joues & la gorge d'un gris-brun : ne ſeroit-ce qu'une variété du *tarin* de la nouvelle Yorck ? *Genre XXXII.*

OLIVE.

Bruant de Saint-Domingue. Briss. *tom. III, pag.* 300, *pl. XIII, fig.* 5, *genre XXXV.*

Il n'eſt guère plus gros que le *roitelet :* ſa longueur eſt de trois pouces neuf lignes ; il a ſix pouces de vol ; la tête & tout le deſſus du corps, compris les couvertures des ailes, d'un verd-d'olive ; la gorge d'un jaune-orangé, & de chaque côté de la tête un trait de la même couleur qui, des coins du bec, paſſe par-deſſus les yeux ; le devant du cou & le haut de la poitrine noirâtres ; le bas de la poitrine & le reſte du deſſous du corps d'un gris-blanc légèrement teint d'olivâtre ; le pli de l'aile d'un jaune-clair, & les pennes d'un verd-d'olive du côté extérieur, brunes du côté intérieur ; la queue olive ; le bec, les pieds & les ongles gris-bruns.

La femelle a les couleurs moins vives que le mâle, point de jaune à la tête & à la gorge, ni de noir au bas du cou : tout le deſſous de ſon corps eſt gris-blanc teint d'une légère nuance olivâtre.

Olive. Bel. *portr. d'oiſ. pag.* 56. *Voyez* Outarde (petite.)

OLIVET.

C'eſt la dix-ſeptième eſpèce des *tangaras* décrits par M. le comte de Buffon, qui a le premier fait connoître cet oiſeau, & qui en parle dans les termes ſuivans :

« Nous lui avons donné le nom d'*olivet*, parce » qu'il eſt par-tout d'un verd couleur d'olive, » plus foncé ſur le deſſus du corps & plus clair » en-deſſous ; les grandes plumes des ailes ſont » encore plus foncées en couleur que le dos, » car elles ſont preſque brunes ; on y diſtingue » ſeulement des reflets verdâtres.

» Sa longueur eſt d'environ ſix pouces, & ſes » ailes s'étendent juſqu'à la moitié de la queue. » Ce *tangara* nous a été apporté de Cayenne ». *Genre XXXI.*

OLIVETTE.

Pinſon de la Chine. Briss. *pag.* 175, *pl. VII, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Ce *pinſon*, nommé *olivette*, d'après ſes couleurs, eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *linotte ;* il a quatre pouces onze lignes de long, huit pouces quatre lignes de vol ; le deſſus de la tête & du cou d'un brun-olivâtre, & tout le deſſus du corps, ainſi que les couvertures ſupérieures des ailes de cette même couleur, mêlée d'une légère teinte de roux ; les couvertures du deſſus de la queue, les plumes autour de la baſe du bec, les joues, la gorge & le devant du cou d'un verd-d'olive ; le deſſous du corps d'un roux mêlé de jaune, ſurtout au milieu du ventre ; les couvertures du deſſous des ailes & de la queue d'un brun-jaune ; les grandes couvertures des ailes, les plus éloignées du corps, noires ; les pennes des ailes jaunes dans leur première moitié, noires dans la ſeconde, terminées de blanc qui borde auſſi le côté extérieur des pennes moyennes ; celles de la queue jaunes, terminées de noir, qui s'étend d'autant moins que les pennes ſont plus extérieures ; la queue un peu fourchue ; le bec, les pieds & les ongles jaunâtres.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce que ſes couleurs ſont un peu moins vives.

OMBRETTE.

Pl. enl. 796.

Briss. *tom. V, pag.* 503, *genre LXXXIII.*

C'eſt un oiſeau du Sénégal, & juſqu'à préſent ſeul de ſon genre.

L'*ombrette* eſt de la grandeur à-peu-près de l'*aigrette ;* ſa longueur eſt d'un pied neuf pouces du bout du bec à celui de la queue ; elle a trois pieds ſix pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue : elle a du raport avec les *herons ;* mais elle en diffère à pluſieurs égards, & particulièrement par la conformation du bec. Les caractères ſuivans ſont ceux auxquels on peut la reconnoître ; quatre doigts dénués de membrane, trois devant, un derrière.

La partie inférieure des jambes dénuée de plumes.

Le bec long, droit, applati par les côtés.

Le bout de la mandibule ſupérieure crochue.

La deſcription ſuivante du bec que j'emprunte de M. le comte de Buffon en donne une idée plus juſte & plus développée.

« Le bec, très-large & très-épais près de la tête, » s'alonge en s'aplatiſſant par les côtés ; l'arête de » la partie ſupérieure ſe relève dans toute ſa lon-

Digitized by Google

» gueur & paroît s'en détacher par deux rainures » tracées de chaque côté, & cette arête rabattue » sur le bout du bec, se termine en pointe re» courbée ».

Quant au plumage, il est de couleur de terre d'ombre plus foncée sur les parties supérieures, & plus claire sur le dessous du corps; les couvertures du dessous de la queue & ses pennes sont rayées transversalement de brun-clair sur un brun très-foncé; le bec, le bas des jambes, les pieds & les ongles sont noirâtres. Cet oiseau a été envoyé du Sénégal par M. Adamson. On ne nous a rien appris sur sa manière de vivre.

OMBRETTE du Sénégal. *Pl. enl.* 796. *Voyez* OMBRETTE.

ONANTOU ou PIC NOIR HUPPÉ de Cayenne.

Pic noir huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 717.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 31, *pl.* 1, *fig.* 2, *genre XLVII.*

Ouantou est le nom amériquain d'un *pic* fort commun à la Guiane; il est à-peu-près de la grandeur du *pic-vert*; sa longueur est d'un pied neuf lignes; son vol d'un pied six pouces & demi; ses ailes pliées atteignent aux trois quarts de la longueur de sa queue: il a le dessus de la tête couvert de plumes longues, étroites & un peu effilées; elles sont d'un très-beau rouge, & celles qui sont placées sur le derrière de la tête forment une huppe élégante; de chaque côté du demi-bec inférieur naît & se propage en arrière un trait rouge qui ne dépasse pas la tête; les joues sont d'un noirâtre décoloré; le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & celles du dessus de la queue sont d'un noir-foncé: cette couleur est coupée par une bande blanche, qui de l'angle de l'ouverture du bec s'étend de chaque côté au-dessous des yeux, se prolonge le long du cou, & se termine de chaque côté vers le milieu du dos. la gorge est d'un blanc-rousseâtre, rayée sur chaque plume & suivant sa longueur d'un trait noir qui en occupe le milieu; le devant du cou & la poitrine sont rayés transversalement de blanc-rousseâtre; il occupe l'extrêmité de chaque plume dont le reste est noir: le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont coupées transversalement par des bandes noires sur fond blanc-rousseâtre; les pennes de l'aile & celles de la queue sont noires; les premières sont cependant blanches du côté intérieur depuis leur origine jusqu'au tiers de leur longueur. Dans beaucoup d'individus, soit différence de sexe, soit différence d'âge, plusieurs des couvertures des ailes sont blanches. Le bec est de couleur de corne; les pieds & les ongles sont d'un gris-noirâtre.

Quoiqu'on envoye fréquemment des peaux de ce *pic*, il est assez rare d'en trouver de bien conservées; elles sont souvent à demi-dégarnies de plumes, parce que l'oiseau en est peu fourni, & qu'elles se détachent très-aisément; de plus, la tête est extrêmement grosse, & son volume est cause que dans la première préparation le cou se trouve presque toujours fendu & endommagé.

ONGLE.

Tous les oiseaux ont les doigts terminés par un *ongle*, de la même substance à-peu-près que celle des *ongles* des autres animaux; ils ont une forme différente dans les differens oiseaux; ils sont le plus ordinairement arrondis, un peu convexes, terminés en pointe, avec un léger sillon longitudinal en-dessous; dans d'autres oiseaux, ils sont tous droits, applatis dans certains, tranchans ou dentelés sur leurs bords dans quelques espèces; dans les oiseaux de proie les *ongles* sont très-longs, fort courbés & très-acérés.

Les auteurs méthodistes ont quelquefois employé la forme ou les dimensions des *ongles* comme *caractères génériques*; l'*ongle* très-long du doigt postérieur de l'*alouette*, le bord dentelé du côté intérieur de l'*ongle* du doigt du milieu du *heron* servent à déterminer le genre de ces oiseaux.

ONGLET (l').

C'est un *tangara* envoyé par M. Commerson; chaque ongle a, sur chacune des faces latérales, une petite rainure concentrique; c'est ce qui a fait donner à cet oiseau le nom d'*onglet*; il se raporte en tout d'ailleurs aux *tangaras*; sa longueur est d'environ sept pouces; il a la tête rayée de noir & de bleu; la partie antérieure du dos noirâtre, la postérieure d'un orangé-vif; les couvertures supérieures de la queue d'un brun-olivâtre; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes & celles de la queue noires, bordées de bleu du côté extérieur; tout le dessous du corps jaune. *Genre XXXI.*

ONOCROTAL. *Voyez* PELICAN.

ONORÉ (l').

Honoré de Cayenne. *Pl. enl.* 790.

Onoré est le nom qu'on donne quelquefois à Cayenne indistinctement à tous les *herons*; on le restreint cependant plus ordinairement à trois espèces, qui sont, l'*onoré*, l'*onoré rayé*, l'*onoré des bois*. Tous trois ont beaucoup de raports avec le *butor* par la taille, la conformation générale, & même par le fond des couleurs.

L'*onoré* est à-peu-près de la grandeur du *butor*; à en juger par les peaux qu'on en envoie, il a le corps plus effilé & le cou plus long; tout son plumage est coupé transversalement de bandes noires sur un fond roux en-dessus du corps & gris-blanc en-dessous. La gorge & les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les pennes des ailes sont noires, coupées transversalement de roux; celles de la queue sont rayées de blanc transversalement sur fond noir; l'œil est entouré d'une peau nue qui est jaune; le bec & les pieds sont jaunâtres. *Genre LXXXI.*

ONORÉ DES BOIS.

Digitized by Google

Heron du Bréſil. Briss. *tom. V, pag.* 441, *genre LXXXI.*

Sa longueur eſt de deux pieds huit pouces; il a quatre pieds de vol; la tête, le deſſus & les côtés du cou, ponctués de noir ſur fond brun; la gorge & le devant du cou variés de taches longitudinales, les unes noires, les autres brunes, ſur fond blanc; le deſſus & le deſſous du corps pointillés de noir ſur jaunâtre; les pennes des ailes & de la queue noirâtres; le bec noir; le bas des jambes, les pieds & les ongles bruns. On le trouve au Bréſil & à la Guiane, mais bien plus rarement apparemment dans cette dernière contrée que les deux autres eſpèces d'*onorés*, car on envoie très-ſouvent des peaux de ceux-ci, & je n'en ai jamais vu de l'*onoré des bois.*

Suivant les obſervations de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, les *onorés* ſont des oiſeaux très-ſauvages; ils vivent ſeuls au milieu des marécages; ils s'y tiennent cachés dans les joncs; on les approche difficilement, parce qu'ils partent de très-loin; lorſqu'on les a abattus, s'ils ne ſont que bleſſés, il faut aller à eux avec précaution, ils dardent de furieux coups de bec & viſent aux yeux. Un *onoré* apprivoiſé, autant que ce genre d'oiſeaux en eſt ſuſceptible, vivoit depuis deux ans dans une maiſon où il guétoit & prenoit les rats fort adroitement; il n'avoit rien perdu de ſon caractère ſauvage; il cherchoit les endroits les moins fréquentés de la maiſon, & quand, en s'approchant de lui, on le ſerroit de près, il ſe défendoit à coups de bec, qu'il cherchoit à porter dans les yeux.

Onoré rayé.

Onoré rayé de Cayenne. *Pl. enl.* 860.

Ce *heron* eſt plus grand que l'*onoré* proprement dit, ſans être plus épais de corps. Il a trente pouces de long: le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont rayés & ondés de lignes brunes ſur un fond roux; le deſſus du corps & les couvertures des ailes ſont rayées finement & en travers de bandes tracées en zigzags, brunes, jaunâtres & rouſſes; le brun eſt la nuance dominante: la gorge eſt blanche; une raie étroite de la même couleur, ponctuée de noir, deſcend ſur le devant du cou dans toute ſa longueur & en occupe le milieu, entre deux bandes rouſſes; le deſſous du corps eſt rayé tranſverſalement de bandes noires ſur un fond d'un blanc-ſale; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noires; les plumes qui couvrent le deſſus du corps ſont luſtrées & ont à l'œil le moëlleux de la ſoie; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre; l'inférieur & les pieds ſont jaunâtres. *Genre LXXXI.*

Onoré (l') rayé de Cayenne. *Pl. enl.* 860. *Voyez* Onoré (l') rayé.

ORANBLEU.

Merle du Cap de bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 221.

Ce *merle* eſt de la groſſeur de l'*oranvert*, avec lequel il a beaucoup de raport, & dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Il a tout le deſſus du corps d'un bleu de deux teintes, & dont la plus foncée borde chacune des plumes; tout le deſſous du corps eſt orangé; les pennes des ailes ſont noires, mais pluſieurs des moyennes ſont bordées de gris-blanc: le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XXII.*

Oranvert.

Merle à ventre orangé du Sénégal. *Pl. enl.* 358.

C'eſt une eſpèce nouvelle indiquée par M. de Montbeillard, & dont la dénomination rappelle ſes principales couleurs. Ce *merle*, moins gros que le nôtre, a environ huit pouces de long, un pied de vol.

« Un beau verd-foncé, enrichi par des reflets » qui ſe jouent entre différentes nuances de jaune, » règne ſur tout le deſſus du corps, compris la » queue, les ailes, la tête & même la gorge; » mais il eſt moins foncé ſur la queue que par- » tout ailleurs; le reſte du deſſous du corps, de- » puis la gorge, eſt d'un orangé brillant; outre » cela, on apperçoit ſur les ailes pliées un trait » blanc qui appartient au bord externe de quel- » ques-unes des grandes pennes. Le bec eſt brun, » ainſi que les pieds ». *Genre XXII.*

ORCHEF.

Gros-bec des Indes. *Pl. enl.* 393, *fig.* 2.

Cet oiſeau, d'une eſpèce nouvelle, & par raport auquel M. de Montbeillard renvoie à la planche enluminée, y eſt repréſenté de la groſſeur du *moineau* à-peu-près; le deſſus de la tête eſt jaune; les joues, la poitrine, le ventre, les côtés & le deſſous de la queue ſont blancs, avec quelques mouchetures brunes ſur les côtés; tout le reſte du plumage eſt d'un brun-noirâtre, chaque plume étant bordée d'un brun plus clair; le bec & les pieds ſont d'un rouge-pâle. *Genre XXXIV.*

ORGANISTE.

Organiſte de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 809, *fig.* 1.

C'eſt une nouvelle eſpèce de *tangara* apportée de la partie eſpagnole de Saint-Domingue. L'*organiſte* eſt un peu moins gros que le *friquet*, d'une forme plus courte; il n'a que quatre pouces de long: les plumes qui couvrent la baſe du bec en-deſſus, le croupion, la poitrine & tout le reſte du deſſous du corps ſont d'un jaune-orangé; le deſſus de la tête & du cou ſont d'un bleu-clair; la gorge eſt noire; le dos, les ailes & la queue ſont d'un noir luiſant, changeant en bleu foncé; le bec & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau a reçu des habitans de Saint-Domingue le nom d'*organiſte*, parce qu'il leur a paru faire entendre dans ſon chant ſucceſſivement tous les tons de l'octave, en montant du grave à l'aigu. *Genre XXXI.*

ORIO. Bel. *Voyez* Loriot.

ORNITHOLOGIE.

C'eſt la partie de l'hiſtoire naturelle qui traite des oiſeaux, & ſuivant l'étymologie des deux

Digitized by Google

termes grecs, dont ce mot eſt compoſé, il ſignifie littéralement *diſcours ſur les oiſeaux*.

Pour que l'*ornithologie* fût portée à ſon degré de perfection, il faudroit, 1°. que les auteurs nous indiquaſſent des caractères extérieurs, invariables, faciles à ſaiſir, au moyen deſquels on diſtinguât & on reconnût facilement & ſurement toutes les eſpèces d'oiſeaux; 2°. qu'ils nous appriſſent quelles ſont leurs habitudes, & qu'ils ne nous laiſſaſſent rien ignorer de ce qui concerne leur manière de vivre; 3°. qu'ils nous appriſſent quels avantages chaque eſpèce nous procure; quels dommages elle nous cauſe, & qu'ils nous indiquaſſent en même-temps les moyens de profiter des uns & d'éviter les autres. Mais, malgré les ſoins qu'on a donnés depuis quelque temps à l'étude des oiſeaux, la ſcience qui en traite ſera long-temps imparfaite; 1°. parce que les oiſeaux étant très-multipliés, il eſt très-difficile d'aſſigner des caractères clairs, faciles à ſaiſir, au moyen deſquels on puiſſe diſtinguer toutes les eſpèces; 2° parce que les oiſeaux vivans loin de nous & ſe dérobant aiſément à notre vue, l'obſervation en ce genre eſt très-difficile & ne peut ſe faire en quelque ſorte que de loin. La meilleure hiſtoire des oiſeaux, ou la moins imparfaite, eſt donc celle qui nous fournit les moyens les plus faciles de les reconnoître, & qui nous apprend le plus de faits relatifs à leur manière de vivre conſtatés par des obſervations bien aſſurées.

Les objets dans leſquels l'*ornithologie* a en général beſoin d'être perfectionnée, ſont:

1°. La différence du plumage des jeunes & des adultes, des mâles & des femelles, des mêmes individus, ſuivant leur âge: obſervation importante, ſur-tout par raport aux oiſeaux de proie. La même obſervation de la différence du plumage des mêmes eſpèces, ſelon les climats qu'elles habitent, ou l'influence des climats, de la nourriture, *&c.* ſur le plumage & la grandeur des individus.

2°. Il y a beaucoup à ajouter ſur ce qu'on ſçait de la manière dont les oiſeaux conſtruiſent leur nid; ſur les matières qu'ils y emploient; ſur la quantité de pontes qu'ils font chaque année; ſur le nombre, la forme, la couleur de leurs œufs; le temps que dure l'incubation; la manière dont les pères & mères nourriſſent & ſoignent leurs petits; ſur les premiers alimens de ceux-ci; ſur ceux dont les différens oiſeaux adultes ſe nourriſſent en général; ſur le temps où ils commencent & ceſſent d'être féconds.

3°. Sur le nombre des femelles qui chantent; ſur la différence de leur chant d'avec celui de leur mâle; ſur le temps où ceux-ci commencent & ceſſent de chanter chaque année; ſur la différence de leur chant dans leurs différens âges & dans les différentes ſaiſons.

4°. L'hiſtoire des oiſeaux de paſſage n'eſt que très-incomplettement connue: on ignore d'où la plupart arrivent & où ils ſe retirent.

5°. Il y a un très-grand nombre d'eſpèces qui ont de grands raports à d'immenſes diſtances, mais ſous des parallèles qui ſe correſpondent. Il ſeroit très-important de déterminer ſi ces eſpèces ſont les mêmes & ſi elles ne diffèrent que par des variétés: c'eſt ce qu'on ne peut guère apprendre, qu'en tranſportant ces eſpèces vivantes d'un climat à un autre, & obſervant ſi les générations deviennent ſous le nouveau climat, parfaitement ſemblables à celles qui l'habitent anciennement. Mais ſi ces eſpèces, nouvellement apportées s'accouploient avec les anciennes, s'il en naiſſoit un produit fécond, on auroit en peu de temps la preuve de leur identité.

6°. Enfin, les habitudes de la plupart des oiſeaux nous ſont peu connues: j'entends par ce mot, leur manière de vivre habituelle; le genre de leur nourriture particulière; leur manière de la chercher; leur façon de ſe conduire vis-à-vis de ceux de leur eſpèce, ou vis-à-vis des autres oiſeaux, de vivre ſeuls ou de ſe réunir en troupes; leur manière de ſe rechercher, les mâles & les femelles, au temps de la ponte, de s'aparier ou de contracter une ſorte de mariage; les careſſes qu'ils ſe font avant de jouir; la durée de leur vie; le bien ou le mal qu'ils nous font, *&c.* Tels ſont les principaux faits qui nous manquent ſur l'hiſtoire d'un grand nombre d'oiſeaux, même de ceux qui habitent nos contrées & en général par raport à preſque tous les oiſeaux étrangers. C'eſt donc à compléter ces faits, autant qu'il eſt poſſible, qu'on doit inviter les voyageurs, & je les dois avertir auſſi, qu'en faiſant des envois de peaux d'oiſeaux, auxquelles ils n'ajoutent, ni obſervations ni deſcriptions, ils ne doivent pas omettre d'indiquer la couleur des yeux, des pieds & des parties dégarnies de plumes; car ce n'eſt que ſur l'animal vivant, ou fraîchement tué, qu'on peut prendre une idée juſte de ces objets.

ORTOLAN.

Pl. enl. 247, *fig.* 1.

Br[illegible] *tom. III*, *pag.* 269, *genre XXXV.*

L'*ortolan* eſt un peu plus gros qu'un *ſerin*; ſa longueur eſt de ſix pouces trois lignes; il a neuf pouces de vol; ſes ailes pliées atteignent au tiers de la queue; il a la tête & le cou d'un olivâtre-cendré; le tour des yeux d'un jaune-pâle; la gorge de cette même couleur & bordée de chaque côté par une ligne cendrée; le dos & les plumes ſcapulaires variés de marron-obſcur & noirâtre; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un brun tirant ſur le marron; la poitrine & tout le deſſous du corps d'un jaune-rouſſeâtre, qui s'éclaircit à proportion qu'on approche des couvertures du deſſous de la queue; celles du deſſous des ailes d'un jaune de ſoufre; les petites du deſſus brunes; les moyennes d'un brun foncé, terminées de rouſſeâtre, & les plus éloignées du corps, auſſi brunes, bordées extérieurement & terminées de gris; les pennes des ailes brunes &

Digitized by Google

bordées du côté extérieur, les grandes de grisâtre, les moyennes de rousseâtre; les pennes de la queue d'un brun-foncé, bordées de rousseâtre; le bec, les pieds & les ongles jaunâtres : la penne la plus externe de la queue de chaque côté est bordée de blanchâtre extérieurement dans plusieurs individus.

La tête & le cou de la femelle sont d'un cendré plus foncé & variés de petites lignes noirâtres, longitudinales.

L'*ortolan* est un oiseau propre aux parties méridionales de l'Europe où l'on en trouve en tout temps, mais tous les individus n'y demeurent pas constamment toute l'année; une partie quitte ces beaux pays au printemps, pour passer dans des climats moins chauds & même dans des climats froids, puisqu'on trouve l'*ortolan* jusqu'en Suéde; mais ces *ortolans*, voyageurs, ne s'arrêtent pas indifféremment dans tous les pays intermédiaires entre les contrées du midi & celles du nord; ils nichent en Lorraine, en Allemagne & dans fort peu de cantons de la France, excepté les provinces méridionales : ils font aussi leur nid dans la Bourgogne & sur-tout dans les cantons les plus chauds de cette province. Ils font deux pontes par an, & ils placent leur nid, suivant les commodités qu'ils trouvent dans les lieux où ils se sont fixés. Ainsi en Bourgogne, par exemple, ils nichent sur les ceps, & dans les pays froids, à terre, au milieu des terres ensemencées.

Les *ortolans* arrivent à-peu-près avec les *cailles* dans les pays où ils se fixent, & ils en partent vers le mois de septembre. On croit que les jeunes s'en vont les premiers & que les vieux ne partent qu'au commencement d'octobre : ils se retirent les uns & les autres dans les contrées méridionales, & leur manière de voyager est cause qu'il y a deux passages de ces oiseaux, par année, dans les pays intermédiaires où ils ne s'arrêtent pas.

On prend les *ortolans* aux *gluaux* & à la *nappe*, dans le temps de leur passage. Ils ont alors peu de graisse, mais ils en acquièrent beaucoup en fort peu de temps, au moyen du millet dont on les nourrit. Plusieurs auteurs conseillent de les mettre dans une chambre, sur le plancher de laquelle on a répandu du millet & dont on a bouché les fenêtres, de façon que le jour n'y ait aucun accès; on l'éclaire à la lueur d'une lanterne : les *ortolans* ne cessent presque pas de manger à cette sombre clarté & deviennent surchargés de graisse en peu de temps; ils en périroient même assez promptement, si on ne leur ôtoit la vie quand on les juge au meilleur point où ils puissent parvenir. Cette méthode peut être bonne : j'en ai vu pratiquer une plus simple aux gens qui font à Paris le métier de prendre des oiseaux au filet. Si ces gens m'ont dit la vérité, leur redevance pour la permission qui leur est accordée, de tendre aux petits oiseaux, sur un canton limité & déterminé, est fixée à un certain nombre d'*ortolans* qu'ils doivent fournir en automne à l'Officier des chasses dont ils ont obtenu une permission. Ces mêmes oiseleurs engraissent les *ortolans* en les nourrissant de millet, dans des cages couvertes, & où il n'y a guère que l'auget à la graine qui soit éclairé. Ils m'ont dit qu'il ne falloit pas plus de huit jours pour qu'un *ortolan* fût au point convenable; ils vendent le surplus de leur redevance, & le prix d'un *ortolan* étoit de 3 liv., il y a vingt-cinq ans, lorsque je m'informai de ce fait. J'accompagnai un jour un de ces oiseleurs à la chasse des *ortolans*; il les prenoit avec deux nappes, au milieu desquelles il y avoit quelques petits oiseaux, & les *ortolans*, les premiers pris, attachés par des ficelles, à des piquets, & du millet répandu à terre. L'oiseleur distinguoit les *ortolans* au vol; ils passoient par petites bandes de quatre ou cinq, à une assez grande hauteur; ils voloient par saccades & à l'opposé du vent qui étoit nord : l'oiseleur m'assura qu'il ne passoient jamais que par ce même vent. Toutes les petites troupes ne s'abattoient pas, mais cela arrivoit assez souvent : elles ne se succédoient pas non plus très-fréquemment; ensorte que la chasse est très-bonne quand on a pris huit, dix ou douze *ortolans* dans une journée, & le temps du passage ne dure guère qu'une quinzaine de jours. Je parle des environs de Paris, & d'après un oiseleur qui n'avoit pas d'intérêt à me tromper.

Tout le monde connoit l'*ortolan* comme un mets recherché & le gibier presque par excellence. On s'accorde cependant à dire que sa chair, toute pénétrée de graisse & qui n'en est presque qu'une pelotte, est plus délicate que sapide, & si rassasiante qu'on n'en peut pas manger beaucoup. Mais ce qu'on sçait plus rarement de cet oiseau, c'est qu'il a un chant assez agréable, & que dans les pays où il est abondant, on le nourrit en cage par raport à son ramage : il chante, à ce qu'on assure, aussi souvent la nuit que le jour.

Le plumage de l'*ortolan* est sujet à varier. Les auteurs ont décrit, d'après Aldrovande :

1°. L'*ortolan* jaune : c'est la couleur de tout son plumage, excepté le bord de l'aile & l'extrêmité de ses pennes qui sont blancs; il a le bec & les pieds rouges.

2°. L'*ortolan* blanc : il est entièrement de cette couleur & a pieds & bec rouges.

3°. L'*ortolan* à queue blanche, dont la dénomination indique sa différence d'avec les *ortolans* ordinaires.

4°. L'*ortolan* noir, dont la tête & le cou sont verdâtres; il a le reste du plumage noir; le bec rouge, les pieds cendrés.

5°. M. de Montbeillard a observé un *ortolan* qui avoit la gorge jaune mêlée de gris; la poitrine grise & le ventre roux.

ORTOLAN, (par les colons de l'Amérique.) *Voyez* COCOTZIN.

ORTOLAN A VENTRE JAUNE du Cap de Bonne-Espérance.

Digitized by Google

Pl. enl. 664, *fig.* 2 le mâle, 1 la femelle.

M. Sonnerat a rapporté du Cap de Bonne-Eſpérance cet *ortolan*, dont la longueur totale eſt de ſix pouces trois lignes : il a le deſſus de la tête blanc, ainſi que les joues ; elles ſont entourées en-haut & en-bas d'une raie noire ; elles en ſont auſſi bordées en-arrière & il s'en détache un trait qui ſe prolonge juſqu'à l'œil ; le dos eſt d'un roux-brun, bordé ſur chaque plume d'un roux plus clair ; le croupion eſt gris ; la gorge & le devant du cou, le ventre & les côtés ſont d'un jaune-pâle ; la poitrine eſt d'un jaune-orangé ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées, les moyennes blanches & les grandes brunes, bordées de rouſſeâtre ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées, les plus grandes, de blanchâtre, les plus proches du corps, de rouſſeâtre ; celles de la queue ſont bordées & terminées de blanc ; le bec eſt brunâtre ; les pieds ſont rougeâtres.

L'oiſeau repréſenté même planche, n°. 1, paroît beaucoup plus petit ; il a le deſſus du corps d'un brun-clair, varié de noir qui occupe le milieu des plumes ; le croupion gris, le deſſous du corps blanc, un trait noir derrière l'œil & un autre plus alongé au bas de la joue ; les pennes de l'aile, les plus proches du corps, noirâtres, bordées de brun ; les moyennes brunes, les grandes ou les plus externes, noirâtres, bordées de brun & terminées de blanc ; celles de la queue brunes, bordées de rouſſeâtre. M. de Montbeillard en parle comme de la femelle du précédent ; mais il ne dit pas ſi ſon ſentiment eſt fondé ſur d'autres preuves que les raports que préſentent les deux figures, & d'après leſquels on pourroit, ce me ſemble, douter que ce ſoient deux oiſeaux de même eſpèce. *Genre XXXV.*

ORTOLAN de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 282.

CAT. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 14. *Voyez* AGRIPENNE.

ORTOLAN de la Chine. *Voy. aux Ind. & à la Ch. tom. III*, *pag.* 201.

Il eſt un peu plus petit que notre *ortolan* ; le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion ſont d'un roux-mordoré, chaque plume étant bordée de jaunâtre ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un jaune très-clair ; les moyennes ſont d'un roux-mordoré dans les deux premiers tiers de leur longueur & enſuite elles ſont jaunes : les pennes moyennes de l'aile ſont d'un brun foncé, bordées de gris-rouſſeâtre & les grandes ſont brunes, bordées d'un trait jaune ; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un beau jaune ; les pennes de la queue ſont brunes, bordées de gris-rouſſeâtre ; l'iris eſt jaune ; le bec & les pieds ſont d'un roux-clair. Cet *ortolan* eſt de paſſage, comme le nôtre, & ne paroît dans les Provinces méridionales de la Chine, que du mois d'octobre à celui de décembre. *Genre XXXV.*

ORTOLAN de la Louiſiane.

Pl. enl. 158, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 278, *pl. XIV*, *fig.* 3, *genre XXXV.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *bruant* ; la tête, la gorge, le devant du cou ſont rouſſeâtres ; il y a cependant ſur le ſommet de la tête une tache noire, demi-circulaire, dont la convexité eſt tournée en arrière, & dont les deux branches s'étendent juſqu'aux narines, en paſſant deſſus les yeux ; de chaque côté de la tête, derrière l'œil, eſt une autre ligne noire, qui ſe réunit à un trait de la même couleur, qui borde les joues en-deſſous ; le deſſus du cou, le dos & les plumes ſcapulaires ſont variés de roux & de noir ; le croupion eſt de cette dernière couleur ; la poitrine & les côtés ſont roux ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; les grandes couvertures du deſſus des ailes, noires, bordées de roux ; les pennes des ailes & de la queue, noires ; le bec rouſſeâtre, varié de taches noirâtres ; les pieds & les ongles cendrés : la queue eſt un peu étagée du centre ſur les côtés, au lieu que les autres *ortolans* l'ont un peu fourchue.

ORTOLAN de la Louiſiane. *Pl. enl.* 388, *fig.* 1. *Voyez* AGRIPENNE.

ORTOLAN de Lorraine.

Ortolan de paſſage. Pl. enl. 511, *fig.* 1 le mâle ; 2 la femelle.

C'eſt une eſpèce qui n'avoit pas été décrite, quoiqu'on la trouve dans une de nos provinces, & que ſuivant M. Lottinger, qui la fait connoître, elle y ſoit aſſez commune.

L'*ortolan* de Lorraine a ſix pouces & demi de long ; ſa queue dépaſſe les ailes de quinze lignes ; il a la gorge, le devant du cou, la poitrine, d'un cendré-clair moucheté de noir ; le reſte du deſſous du corps d'un roux-foncé ; le deſſus de la tête & du corps roux moucheté de noir ; l'eſpace autour des yeux d'une couleur plus claire ; un trait noir au-deſſus des yeux ; les petites couvertures des ailes d'un cendré-clair ſans mouchetures ; les autres mi-partie de roux & de noir ; les premières pennes des ailes noires, bordées de cendré-clair, les ſuivantes de roux ; les deux pennes du milieu de la queue, rouſſes, bordées de gris, les autres mi-partie de noir & de blanc, mais les plus extérieures ont toujours plus de blanc ; le bec d'un brun-roux & les pieds bruns-noirâtres.

La femelle a une eſpèce de collier mêlé de roux & de blanc ; tout le reſte du deſſous du corps eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; le deſſus de la tête eſt varié de noir, de roux & de blanc ; les joues ſont d'un roux-foncé ; le bec d'un jaune-orangé à la baſe, noir à la pointe ; les pieds noirs.

La deſcription de cet *ortolan* eſt copiée en entier de celle qu'en a faite M. de Montbeillard. *Genre XXXV.*

ORTOLAN DE NEIGE.

Pl. enl. 497, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 285, *genre XXXV.*

Digitized by Google

Snoefparf en Suédois ;
Alaipg en langue Lappone ;
Sea-lark en Anglois ;
Roſſolan dans les montagnes du Dauphiné.

L'*ortolan de neige* ne ſe plaît & n'habite que dans les régions les plus ſeptentrionales ; on le trouve au nord de l'un & de l'autre continent ; au Spitzberg, ſur les alpes Lappones, ſur les côtes du détroit d'Hudſon. C'eſt dans ces régions glacées qu'il paſſe l'été & qu'il propage ſon eſpèce ; lorſque l'excès du froid, & peut-être encore plus la diſette l'obligent à les quitter, il ſe rapproche des régions moins ſeptentrionales ; on le voit en hiver, dans la Sibérie, la Suède, une partie de la Ruſſie, & s'il s'avance plus avant du côté du midi, il ne fait que paſſer ſur les pays de plaines, pour ſe fixer ſur les montagnes où il retrouve la température & les alimens qui lui conviennent. Toujours expoſé au froid, le blanc eſt la couleur dominante de ſon plumage, & vivant comme le *lagopède*, il ſubit comme lui l'influence des deux ſaiſons oppoſées, ainſi que celle des climats plus ou moins froids qu'il habite ; ſon plumage change en hiver & en été ; & prenant beaucoup de noir dans cette dernière ſaiſon, il paſſe au printemps & à l'automne par des nuances intermédiaires qui varient encore ſuivant les lieux, peut-être ſuivant les années plus ou moins froides, & très-probablement ſuivant l'âge des individus. Delà le peu de reſſemblance entre les deſcriptions qu'on a faites de l'*ortolan de neige*, & l'impoſſibilité d'en donner une qui convienne dans tous les temps & à tous les individus ; il me ſemble donc qu'on doit ſe borner à dire qu'il eſt de la groſſeur du *moineau* ; qu'il a onze pouces deux lignes de vol ; que ſes ailes atteignent aux deux tiers de ſa queue : quant aux couleurs du plumage, le mâle a en hiver une teinte légère de rouſſeâtre ſur la tête ; le dos noir ; les pennes des ailes & de la queue mi-parties de noir & de blanc ; tout le reſte du plumage d'un blanc-éclatant : en été la tête, le cou & le deſſous du corps même, les couvertures des ailes ſont ondés de rouſſeâtre, & plus ou moins variés de noir avec un mélange de griſâtre plus ou moins répandu ſur différentes parties. Mais la femelle a en général en tout temps plus de rouſſeâtre que le mâle, quoiqu'elle n'en ait pas également dans toutes les ſaiſons ; le bec ſe ſent auſſi de leur influence & il eſt tantôt cendré, tantôt jaune à la baſe, ordinairement noir vers la pointe.

On prend des *ortolans de neige* au piège dans le temps du paſſage ; l'avoine eſt la nourriture qui leur convient le mieux ; on ne les recherche que pour leur plumage ; ils n'ont d'autre voix qu'un cri aigre : en liberté ils ſe perchent fort peu, mais ils couvent à terre & ſont ſans ceſſe en mouvement.

Parmi les variétés que préſentent les deſcriptions des *ortolans de neige* obſervés peut-être à différentes époques de leur vie, dans différentes ſaiſons, ou dans divers climats, les plus remarquables ſont :

L'*ortolan jacobin* vu à la Caroline par CATESB. & qu'il appelle *moineau de neige*, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 36 ; il a la poitrine, le ventre, les côtés & le bec blancs ; tout le reſte du plumage noir.

L'*ortolan de neige à collier*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 290. Il a la tête, la gorge, le cou blancs ; trois zones ou colliers au bas du cou ; un collier blanc entre un collier bleuâtre & un autre collier, qui eſt le plus inférieur & d'un bleu plus décidé ; le dos & le deſſous du corps d'un brun-rougeâtre, tacheté de jaune-verdâtre ; une tache bleuâtre au milieu de la poitrine ; les pennes des ailes, la plupart blanches, quelques-unes noires, toutes légerement lavées de jaune-verdâtre ; les huit pennes du milieu de la queue & la plus extérieure de chaque côté blanches, la ſeconde noire, en comptant de la plus externe ; la baſe du bec rouge, bleuâtre dans ſon milieu & rougeâtre à ſa pointe ; les pieds & les ongles rougeâtres. Ce ſingulier oiſeau a été trouvé dans la province d'Eſſex en Angleterre & indiqué par Albin, *tom. II*, *pag.* 34, *pl.* 54.

ORTOLAN DE NEIGE A COLLIER. *Voyez* ORTOLAN DE NEIGE.

ORTOLAN DE PASSAGE. *Pl. enl.* 511, *fig.* 2. *Voyez* ORTOLAN de Lorraine.

ORTOLAN DE RIZ. *Voyez* AGRIPENNE.

ORTOLAN DE ROSEAUX.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 274, *genre XXXV.*

Pl. enl. 247, *fig.* 2, le mâle ; 497, *fig.* 2, la femelle.

L'*ortolan de roſeaux*, ainſi nommé parce qu'il ſe plaît dans les terreins humides & marécageux, & qu'il y fait ſon nid parmi les joncs & les roſeaux, eſt de la groſſeur de l'*ortolan* proprement dit ; il a cinq pouces neuf lignes de long, neuf pouces de vol ; le deſſus & le derrière de la tête noirs ; les plumes des côtés de la tête de cette même couleur, mais terminées de rouſſeâtre ; une bande tranſverſale de cette dernière couleur au-deſſus des yeux ; au haut du cou en-arrière un demi-collier blanc, dont l'extrêmité ſe prolonge de chaque côté & borde les joues en ſe rétréciſſant ; le deſſus du cou, le dos & les plumes ſcapulaires variés de noir qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre qui les borde ; le croupion couvert de plumes griſes terminées de rouſſeâtre ; la gorge & le devant du cou d'un noir mêlé de gris-rouſſeâtre ; la poitrine, le ventre, les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc-rouſſeâtre, avec quelque mélange de traits longitudinales noirâtres ſur les côtés ; les petites couvertures du deſſus des ailes rouſſes, les moyennes noires, terminées de roux ; les grandes brunes, rouſſes à leur extrêmité ; les pennes des ailes brunes, toutes bordées intérieurement de gris-blanc, & du côté extérieur les grandes, bordées de rouſſeâtre, les moyennes bordées de roux ; les deux pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre des deux côtés, les trois ſuivantes de chaque côté ne ſont que noirâtres ;

Digitized by Google

& des deux plus extérieures, l'une eſt blanche en-dehors ſeulement & l'autre entièrement blanche, excepté à ſon origine qui eſt noirâtre, & à ſon bout qui eſt brun; le bec, les ongles ſont de cette dernière couleur; les pieds d'un brun-rougeâtre.

La femelle a le deſſus de la tête varié de rouſſeâtre; le demi-collier eſt fort peu apparent, & elle a moins de noir ſur le devant du cou.

L'*ortolan de roſeaux* a un cri aigu, analogue à celui du *moineau*; il crie inceſſamment & ſans diſcontinuer lorſque quelqu'objet le frappe & l'inquiéte; cette habitude le rend fort importun aux chaſſeurs, parce que le gibier en eſt averti de la préſence de quelque danger & déterminé à prendre la fuite; cet oiſeau a cependant un chant aſſez agréable au printemps; il a dans la queue un mouvement de haut en-bas, comme la *bergeronette* & la *lavandière*; il ſe nourrit de grain, mais on le voit auſſi ſouvent ſe jetter ſur les inſectes en s'élançant des roſeaux & des joncs, ſur leſquels il aime à ſe balancer & le long deſquels on le voit ſouvent gravir, en s'aidant de ſes ailes pour ſe ſoutenir. C'eſt probablement ce qui lui a fait donner par les gens qui tendent aux petits oiſeaux aux environs de Paris le nom de *montant*. On le connoît en Provence ſous celui de *chic des roſeaux*.

ORTOLAN du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 664, *fig.* 1. *Voyez* ORTOLAN A VENTRE JAUNE du Cap de Bonne-Eſpérance.

ORTOLAN du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 158, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 280, *pl. XIV. fig.* 4, *genre XXV.*

Sa longueur eſt de cinq pouces neuf lignes; ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue; il a huit pouces huit lignes de vol; le deſſus de la tête & du cou varié de noirâtre & de gris-ſale; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus de la queue mêlés de noir & de rouſſeâtre; la gorge & les joues d'un blanc-ſale; deux bandes tranſverſales noirâtres ſur les joues, une au-deſſus & l'autre au-deſſous des yeux; le devant du cou & le deſſous du corps d'un gris-ſale; les petites couvertures du deſſus des ailes rouſſes, les grandes noirâtres, bordées de roux; les pennes des ailes & celles de la queue brunes, bordées de roux du côté extérieur; le bec, les pieds & les ongles d'un cendré-noirâtre.

ORTOLAN JACOBIN. *V.* ORTOLAN DE NEIGE.

ORVERT (l').

Colibri entièrement verd. EDW. *glan. Part. III*, *pag.* 360, *pag.* 316.

Je ne peux donner une meilleure idée de cet *oiſeau-mouche* qu'en empruntant les expreſſions de M. de Buffon. Il dit en le décrivant: « le verd » & le jaune-doré couvrent ſon plumage entier » avec un éclat & des reflets que l'œil ne peut ſe » laſſer d'admirer: ſous certains aſpects, c'eſt un » or brillant & pur; ſous d'autres, un verd-glacé » qui n'a pas moins de luſtre que le métal poli; » ces couleurs s'étendent juſque ſur les ailes; la » queue eſt d'un noir-d'acier bruni; le ventre » blanc. Cet *oiſeau-mouche* n'a pas deux pouces » de longueur ». *Genre XL.*

OSTARDE. BEL. *Hiſt. des oiſ. V.* OUTARDE.

OSTARDEAU. BEL. *V.* PLUVIER (grand).

OTARDE. Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire des animaux. *Part. II*, *pag.* 101. *Voyez* OUTARDE.

OUETTE.

Cotinga rouge de Cayenne. *Pl. enl.* 378.

Cotinga rouge. BRISS. *tom. II*, *pag.* 351, *genre XXIII.*

C'eſt une eſpèce de *cotinga* aſſez commun à la Guiane: les Créoles lui donnent le nom de *ouette* d'après ſon cri. Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pacapac*, & il voyage comme lui de contrées en contrées, ſuivant la maturité des fruits dont il ſe nourrit; le deſſus de la tête, la partie inférieure du dos, le croupion, le bas-ventre, les jambes & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un rouge d'écarlate très-brillant; les joues, la gorge, le cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, la poitrine & le haut du ventre ſont d'une couleur mordorée; la même nuance s'étend ſur les couvertures des ailes où elle devient plus foncée; elle colore auſſi les pennes des ailes dont le bout eſt noirâtre; celles de la queue ſont d'un rouge d'écarlate, terminées de brun qui forme une large bande tranſverſale; le bec eſt rougeâtre; les pieds & les ongles ſont d'un jaunâtre décoloré, & la partie poſtérieure des pieds eſt garnie de petits poils depuis le talon juſqu'aux doigts.

L'*ouette* eſt un oiſeau d'un plumage très-brillant & qui a quelque choſe de moëlleux & de luſtré comme la ſoie: la femelle diffère du mâle en ce que ſes couleurs ſont ternes, qu'elle n'a point de rouge-écarlate & que ce qui eſt de cette couleur ſur le plumage du mâle n'eſt ſur le ſien que d'un rouge-ſombre.

OUROVANG.

Merle cendré de Madagaſcar. BRISS. *tom. II*, *pag.* 291, *pl. XXV*, *fig.* 2, *genre XXII.*

Idem. *Pl. enl.* 557, *fig.* 2.

Ce *merle*, auquel M. de Montbeillard a conſervé le nom que les habitans de Madagaſcar lui ont donné, eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis*; les plumes qui couvrent le deſſus de la tête ſont longues, étroites, d'un noir tirant ſur un verd très-foncé; la gorge, le cou, le deſſus du corps & la poitrine ſont d'un cendré lavé d'une foible teinte olivâtre; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un cendré-clair, teint de jaunâtre ſur le bas-ventre; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun, & leurs pennes d'un cendré-brun du côté extérieur, & brunes du côté intérieur; celles de la queue d'un cendré-brun; le bec eſt jaune, marqué à ſa partie ſupérieure & vers ſa pointe

Digitized by Google

pointe d'un trait longitudinal noir ; les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

OUTARDE.

Pl. enl. 245.

Briss. *tom. V, pag.* 18, *genre LXVI.*

Otarde. Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. II, pag. 101, *pl.* 51.

Oſtarde. Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 235, *fig. pag.* 236.

Oſtarde, houtarde, biſtarde. Bel. *pert. d'oiſ. p.* 56.

Avis tarda en Latin ;

Starda en Italien ;

Trapp en Allemand ;

Drap en Polonois ;

Buſtard, tarda en Anglois.

M. le comte de Buffon commence l'hiſtoire de l'*outarde* par une ſçavante diſſertation ſur les noms que les anciens, les différens auteurs, les divers peuples lui ont donnés ; ſur la fauſſe application de pluſieurs noms qu'on lui a attribués & ſur la confuſion qui en a réſulté. Je n'entrerai pas dans les détails de cette diſcuſſion que le lecteur doit conſulter dans l'original : je me bornerai à la concluſion que M. de Buffon en tire lui-même. Il réſulte de ſes ſçavantes recherches que *lotis* des Grecs, & non, l'*otus* eſt notre *outarde* ; . . . que c'eſt l'*avis tarda* de Pline ; . . . qu'elle n'eſt ni le *tetrix* d'Ariſtote, ni le *tetrax* du poëte Nemeſianus, . . . ni le *tetrao alter* de Pline ; & enfin que c'eſt le *ſtarda* & non le *ſtarna* des Italiens.

L'*outarde* eſt un fort grand oiſeau & beaucoup plus grand qu'aucun des oiſeaux de terre qui vivent en Eúrope. Elle a trois doigts devant, dénués de membranes, point de doigt de derrière ni d'ergot.

La partie inférieure de ſes jambes eſt dénuée de plumes.

Son bec eſt en cône courbé, ou ſemblable à celui des oiſeaux gallinacés.

On peut ajouter à ces caractères, preſque tous empruntés de M. Briſſon, qui a placé l'*outarde* dans le LXVIe genre de ſa méthode, qu'elle a les trois doigts fort courts, les ongles convexes par-deſſous comme par-deſſus ; que le duvet de la baſe de toutes les plumes, excepté des pennes du bout de l'aile, eſt d'un rouge-vif, approchant du couleur de roſe.

L'*outarde* proprement dite ou la *grande outarde*, a trois pieds du bout du bec à celui de la queue ; la partie de ſes jambes dégarnie de plumes a quinze lignes de long & ſon pied ſix pouces ; elle a ſix pieds huit pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent environ aux deux tiers de la longueur de ſa queue ; la tête, la gorge & le cou ſont d'un cendré-clair ; de chaque côté du demi-bec inférieur naiſſent à ſa baſe de longues plumes, effilées, à barbes longues & déſunies, d'un cendré-clair ; elles forment comme une ſorte de barbe ou plutôt de mouſtaches qui ont à-peu-près trois pouces de long ; le tour des yeux eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; tout le deſſus du corps, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes, ſont variés de brun-noirâtre & de fauve par taches & par bandes tranſverſales ſur un fond rouſſeâtre ; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc très-foiblement lavé d'une teinte fauve ; le duvet de toutes les plumes eſt, comme je l'ai dit, en parlant des caractères génériques, d'un rouge qui tire ſur la couleur de roſe-vive ; l'aile eſt compoſée de vingt-ſix pennes ; les barbes extérieures de la troiſième, la quatrième, la cinquième & la ſixième deviennent ſubitement plus courtes que les autres, à l'endroit où ces pennes dépaſſent leurs couvertures ; les neuf premières ſont noirâtres ; les ſept ſuivantes ſont mi-parties de blanc à prendre de leur origine & noirâtres dans leur dernière moitié ; la dix-ſeptième & la dix-huitième ſont blanches, tachetées de noirâtre & de rouſſeâtre ſur le dernier tiers de leur longueur ; les autres pennes ſont blanches à leur origine & variées de brun & de noirâtre dans leur trajet ; la queue, compoſée de vingt plumes, eſt en-deſſus variée de bandes tranſverſales, noirâtres, étroites, ſur un fond rouſſeâtre, en-deſſous de larges bandes tranſverſales de la même couleur ſur un fond blanchâtre, & deſſus l'une & l'autre face elle eſt terminée de gris-blanc ; l'iris eſt orangé, le bec d'un gris-brun ; le bas des jambes & les pieds ſont cendrés, couverts d'écailles fort petites ; les ongles ſont gris.

La femelle, de près de moitié plus petite que le mâle, n'a point de longues plumes ou de mouſtaches aux coins du bec ; ſa gorge & les côtés de ſa tête ſont bruns ; le deſſus de la tête & du cou ſont variés des mêmes couleurs que le dos.

Il paroît, d'après les deſcriptions, que les *outardes* varient pour l'intenſité des nuances & la diſtribution des taches ; je conſerve un mâle dont la plupart des plumes ſur le deſſus du corps ſont traverſées par deux bandes noires, & il y en a fort peu ſur leſquelles on voie des taches intermédiaires entre les bandes ou des traits en zigzags, comme en avoit l'*outarde* que M. Briſſon a décrite. Ces oiſeaux varient encore beaucoup pour la grandeur & la groſſeur, ſoit que ce ſoit à raiſon de l'âge, ou peut-être des contrées où ils ont vécu ; j'ai vu un aſſez grand nombre d'*outardes* & il n'y en avoit pas deux dont les dimenſions fuſſent exactement les mêmes. Ces oiſeaux ſont en général très-charnus ; ils ont le cou très-gros ; le devant de la poitrine arrondi, ample & chargé de muſcles très-forts ; les cuiſſes fort pleines & très-muſclées. MM. de l'Académie en ont donné l'anatomie aſſez en détail, *hiſt. de l'acad. tom. III, part. II, pag.* 101 & *ſuiv.* M. le comte de Buffon s'eſt auſſi étendu ſur cette partie qui n'eſt pas de mon ſujet.

L'*outarde* eſt granivore, mais elle vit auſſi d'herbes & des feuilles de différentes plantes ; elle paroît avoir un goût de préférence pour la graine *de cigue* ; elle habite les plaines & fait ſa ponte

Digitized by Google

dans les terres enſemencées ; elle ne conſtruit pas de nid ; la femelle ſe contente de creuſer un trou en terre pour y dépoſer ſes œufs ; elle n'en pond que deux ; ils ne ſont pas plus gros que ceux de l'*oie*, d'un brun-olivâtre pâle, tachetés de points bruns plus foncés ; l'incubation eſt de trente jours ; la couveuſe abandonne ſes œufs pour peu qu'on ſe ſoit approché du lieu où elle avoit cru ſe cacher, ou que pendant qu'elle s'abſente pour chercher de la nourriture, on ait touché à ſes œufs.

L'*outarde* court avec aſſez de promptitude en s'aidant de ſes ailes ; elle a beaucoup de peine à prendre ſon vol, & ne parvient à s'enlever qu'après avoir couru un certain eſpace ; elle eſt très-ſauvage, ou ſi l'on veut très-timide ; on pourroit auſſi bien dire très-prudente ; un animal qui a auſſi peu d'avantages, qu'on ne manque guère de pourſuivre toutes les fois qu'on l'apperçoit, ne ſçauroit fuir de trop loin ; elle craint ſur-tout les chiens & c'eſt peut-être parce qu'on a coutume de s'en ſervir pour la chaſſer ; on la force quelquefois à la courſe de cette façon avant qu'elle ait pu s'enlever ; on la chaſſe auſſi à l'oiſeau de proie, & ſur-tout on la tire. Mais ſa timidité la rend très-difficile à approcher ; on a imaginé différens moyens pour y parvenir, tels que de ſe cacher ſous de la paille dans une charrette dont on abandonne la conduite, ou ſur un chemin, ou à travers les terres, au cheval qu'on y a attellé ; ou l'on ſe couvre d'une peau de cheval ou de vache, ou d'une toile ſur laquelle eſt peinte la figure d'un de ces animaux ; la peau ou la toile ſont étendues par le moyen de bâtons qui ſe croiſent & qui ont leur point d'appui ſur la tête du chaſſeur ; deux trous pratiqués aux points qui répondent à ſes yeux, lui laiſſent la lumière néceſſaire pour ſe conduire & voir au loin ce qui ſe paſſe ; des pieds & une queue de l'animal que la toile repréſente attachés au bas achevent la reſſemblance groſſière qui ſuffit pour tromper les *outardes* ; à la faveur de ce déguiſement le chaſſeur, qui tient ſon fuſil caché ſous le manteau qui le couvre, peut approcher des *outardes* qu'il a apperçues aſſez près pour les tirer ; cependant il ne doit pas aller à elles trop précipitamment ni trop directement ; mais ſans ſe preſſer, il doit s'avancer à pas lents, obliques & tortueux, tels qu'en font un cheval ou une vache qui paiſſent dans un champ.

Les *outardes* vont ordinairement en bandes de huit ou dix le plus ſouvent, & quelquefois beaucoup plus nombreuſes ; ſuivant pluſieurs auteurs on trouve ces oiſeaux en Syrie, dans la Lybie, dans la partie méridionale de l'Europe ; mais il paroît plus conſtant que les *outardes* habitent au contraire les parties ſeptentrionales de l'Europe, ou que du moins elles y ſont plus nombreuſes & qu'elles ne paſſent dans les pays méridionaux que dans certaines circonſtances ; il en eſt de même des montagnes ſur leſquelles on les trouve très-rarement ; les contrées où elles ſont plus communes ſont les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne ; on dit qu'elles paſſent deux fois régulièrement en France au printemps & à l'automne ; on ne les voit guère dans d'autres de nos provinces, que la Lorraine, la Champagne & le Poitou ; je crois qu'elles n'y ſont pas de paſſage & qu'elles y habitent toute l'année, ou qu'au moins il en reſte quelques-unes : j'ai vu en différens temps trois *outardes* qui avoient été priſes fort jeunes en été dans les plaines de la Champagne ; ainſi il reſte au moins quelques couples qui y font leur nid ; toutes les fois que l'hiver eſt rigoureux, & qu'en même-temps la terre eſt couverte de neige pendant quelques jours, ce qui eſt plus ordinaire dans le mois de janvier qu'en tout autre temps, on apporte au marché de Paris des *outardes* en plus ou moins grand nombre, & les marchands, auxquels je m'en ſuis informé, m'ont toujours dit qu'elles étoient apportées de Champagne ou de Picardie ; il ſe peut qu'elles y paſſent en plus grand nombre des Pays-Bas & de l'Allemagne dans les temps de diſette ; mais on peut croire auſſi qu'on les prend alors en plus grand nombre, parce que, comme tous les autres animaux, la faim les rend moins méfiantes ; enfin les *outardes* ne ſont pas rares non plus dans la grande Bretagne ; l'eſpèce s'y eſt ſans doute trouvée enfermée & s'y eſt conſervée depuis l'irruption des mers qui ont ſéparé cette île fameuſe d'avec le continent, car malgré le peu d'étendue du détroit qui l'en ſépare, il n'eſt pas vraiſemblable qu'un oiſeau auſſi peſant puiſſe le franchir.

La chair des *outardes*, ſur-tout des jeunes, paſſe pour un très-bon gibier ; on parle très-ſouvent de la différence qu'il y a entre la chair des ailes & celle de la cuiſſe ; il n'y a guère pourtant à cet égard que celle qu'on trouve entre la chair des mêmes parties ſur la plupart des oiſeaux ; c'eſt-à-dire que celle des ailes eſt plus blanche, plus longue, plus tendre & moins ſapide ; que celle des cuiſſes eſt plus courte, plus brune, plus ferme & a plus de ſaveur.

Je ne terminerai pas l'article de l'*outarde* ſans remarquer combien il ſeroit avantageux de rendre cet oiſeau domeſtique ; celui qui y parviendroit ſeroit à la ſociété un préſent œconomique au-deſſus du don qui lui a été fait en lui procurant le *dindon*, ſi on a égard à la groſſeur & à la bonté de la chair de l'*outarde* ; mais il paroît que ne pondant que deux œufs, ce produit borné diminueroit l'avantage de l'acquiſition ; cependant il eſt très-probable que l'*outarde*, ſi elle ne couvoit pas, pondroit, comme tous les autres oiſeaux un plus grand nombre d'œufs ; d'ailleurs il me ſemble qu'on n'eſt pas aſſez ſûr qu'elle n'en ponde que deux & qu'elle ne faſſe qu'une ponte, pour que cette partie de ſon hiſtoire ne ſouffre pas encore quelques doutes qu'il ſeroit important d'éclaircir ; mais en ne ſuppoſant dans l'état de liberté qu'une ponte de deux œufs & la ſaiſon des amours paſſée dans les ſoins de

Digitized by Google

l'incubation, il eſt très-probable que la ponte de l'*outarde* qui ne couveroit pas, ſeroit plus abondante. L'avantage qui en réſulteroit, devroit porter à en faire l'eſſai & tout ſemble annoncer qu'il doit réuſſir par raport à un oiſeau granivore & herbivore, habitant par lui-même d'un climat où il n'éprouveroit d'autre changement que la perte de la liberté qu'il ne faudroit pas lui faire ſentir trop vivement d'abord; d'ailleurs, cet oiſeau, malgré ſon caractère naturellement ſauvage, s'apprivoiſe aiſément pris jeune & ſe fait ſi bien à vivre avec d'autres oiſeaux, même à l'étroit, que j'ai vu long-temps dans la boutique d'un oiſeleur une *outarde* qui y avoit été élévée & qui y demeuroit ſans être enfermée.

OUTARDE (petite), vulgairement CANE PETIERE.

Pl. enl. 25 le mâle, 10 la femelle.

BRISS. *tom. V, pag.* 24, *pl. II, fig.* 1 le mâle, 2 la femelle, *genre LXVI.*

Cane petiere. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 237, *fig.* de la femelle, *pag.* 258.

Cane petiere, nommée par aucuns *olive.* BEL. *portr. d'oiſ. pag.* 56.

Cane pétrace. SAL. *hiſt. des oiſ. pag.* 155.

Cane petrotte en Berri.

Il y a fort peu de noms auſſi mal appliqués que celui de *cane* donné à la *petite outarde*, puiſque cet oiſeau n'a aucun raport avec le *canard*, & que cette dénomination ne peut qu'en donner une fauſſe idée; c'eſt une véritable *outarde*, mais beaucoup plus de moitié plus petite que la grande, dont elle a d'ailleurs tous les caractères & une partie des mêmes habitudes.

La *petite outarde* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *faiſan*; ſa longueur eſt de dix-ſept pouces du bout du bec à celui de la queue; elle a deux pieds huit pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées atteignent un peu au-delà des trois quarts de la queue: le plumage du mâle & celui de la femelle ſont fort différens, &, à quelques égards, celui de la femelle eſt le plus brillant, contre ce qui eſt ordinaire aux oiſeaux.

Je commence par décrire le mâle: il a le deſſus de la tête couvert de plumes noires, marquées chacune d'une ligne rouſſeâtre, ſelon la longueur de la tige; les côtés de la tête & la gorge d'un rouſſeâtre-clair ſemé de taches longitudinales noirâtres; le cou noir, orné d'un collier blanc au-deſſous de la gorge, lequel remonte vers les côtés & gagne juſques derrière la tête, en ſe rétréciſſant; une bande noire, qui eſt au-deſſous de ce collier, eſt parſemée de quelques taches rouſſeâtres; plus bas ſont deux bandes tranſverſales, une blanche, & au-deſſous, près de la poitrine, une noire; le dos, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes & de la queue, le croupion, ſont ſemés de taches noires, ſur un fond varié de fauve, de noir, de rouſſeâtre & de très-peu de blanc, diſpoſées & tracées en zigzags; les grandes couvertures du deſſus de la queue ſont blanches; c'eſt auſſi la couleur de la poitrine, du ventre & de la partie des jambes, qui eſt garnie de plumes, & celles des couvertures du deſſous de la queue, leſquelles ſont de plus rayées de noir tranſverſalement; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, terminées de blanc; le pli de l'aile eſt blanc; l'aile eſt compoſée de vingt-ſept pennes; les quatre premières ou les quatre plus extérieures, ſont blanches à leur origine, noirâtres dans le reſte de leur longueur; les ſix ſuivantes ſont blanches, marquées vers leur extrêmité d'une large bande tranſverſale noirâtre; à compter de la onzième à la vingt-unième, les onze pennes intermédiaires ſont blanches; mais la dernière eſt variée de fauve & de noirâtre dans ſon milieu; enfin les ſix plus près du corps ſont variées des mêmes couleurs que le dos; de dix-huit pennes qui compoſent la queue, les quatre intermédiaires ſont fauves, variées de larges bandes tranſverſales noirâtres, & entre ces bandes, il en court d'autres plus étroites de la même couleur, tracées en zigzags; les pennes latérales ſont blanches & variées de petites bandes noirâtres qui s'étendent en différens ſens & de plus d'une large bande de la même couleur vers l'extrêmité de chaque plume; le bec eſt d'un gris-brun; le bas des jambes & les pieds ſont gris.

La femelle, quoique d'un plumage très-différent de celui du mâle, n'exige pas une longue deſcription: elle a le deſſus de la tête varié de noir & de rouſſeâtre, ſuivant le ſens des plumes; le cou rouſſeâtre, marqué de brun ſur le milieu de chaque plume; la gorge d'un blanc-rouſſeâtre; le deſſus du corps varié de bandes tranſverſales noires ſur fond jaunâtre, & beaucoup plus reſſemblant en cette partie à la *grande outarde* qu'à ſon mâle; la poitrine d'un blanc-rouſſeâtre variée de bandes noirâtres, tant longitudinales que tranſverſales; le ventre blanc; les côtés & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue d'un blanc rayé tranſverſalement de noirâtre; les pennes de l'aile & ſes couvertures ſupérieures blanches, rayées tranſverſalement de noirâtre.

La *petite outarde* eſt un oiſeau rare, qui n'eſt guère connu que dans quelques provinces de France; ce ſont la Beauce, le Maine, la Normandie, le Berri & le Poitou. Cependant ce même oiſeau, qu'il paroît qu'on ne voit pas dans les autres contrées de l'Europe, eſt de paſſage dans les pays où on a coutume de le trouver; la *petite outarde* y arrive au mois d'avril, & ſe retire à la fin de ſeptembre; elle ſe plaît dans les terres maigres & pierreuſes, &, ſuivant M. Salerne, les inſectes ſont ſa nourriture principale; mais il paroît qu'elle pâture auſſi l'herbe tendre & qu'elle mange du grain; on prétend qu'elle ne ſe tient que dans les avoines & jamais ſur les terres couvertes d'autres grains. Suivant M. Salerne ces oiſeaux commencent

Digitized by Google

à s'accoupler au mois de mai ; ils ont alors un cri particulier auquel ils se rendent de très-loin ; un mâle suffit à plusieurs femelles, & le lieu où elles se rendent auprès de lui, à son cri d'appel, est battu comme l'aire d'une grange.

La femelle pond au mois de juin quatre ou cinq œufs, d'un vert luisant ; elle conduit ses petits de même qu'une poule ; ils se tapissent contre terre aussi-tôt qu'ils entendent du bruit & se laissent prendre sans remuer de place ; ils ne sont en état de voler que vers le milieu du mois d'août.

Ayant prié une personne qui passoit en Berri, dans l'été, de m'en rapporter la *petite outarde*, je reçus une seule peau d'un mâle & quatre peaux de femelles ; cependant la personne qui me les procura, les avoit prises au hazard, comme on les lui avoit apportées du marché où elle en avoit fait demander. Cette anecdote me semble confirmer le témoignage de M. Salerne, qu'un mâle suffit à plusieurs femelles, & d'après ces deux observations, il paroit qu'elles sont plus nombreuses dans cette espèce que ne le sont les mâles.

La *petite outarde* est très-difficile à approcher ; elle part de très-loin, s'éloigne d'un vol roide & bas à la distance de deux ou trois cents pas, & elle court ensuite avec tant de rapidité que l'homme le plus léger auroit beaucoup de peine à l'atteindre. Du temps de Belon, *faire de la cane petière*, étoit une expression triviale pour désigner les personnes d'un caractère méfiant & rusé. Aussi use-t-on, pour la chasse de cet oiseau, à-peu-près des mêmes moyens qu'on emploie pour chasser la *grande outarde*. Sa chair est noire & passe pour un mets exquis. Quoique l'acquisition de la *petite outarde* ne soit pas aussi importante que celle de la grande, elle mériteroit cependant quelque attention, & l'ardeur du mâle, qui suffit à plusieurs femelles, semble annoncer plus de facilité à réussir dans la tentative que l'on feroit pour rendre cette espèce domestique ; ce seroit en quelque sorte l'équivalent du *faisan*, pour la grosseur, pour la qualité de la chair, la manière de propager l'espèce & d'élever les petits.

Il paroîtra sans doute extraordinaire qu'un oiseau connu dans quelques provinces de France, où il n'est que de passage, où il est assez commun pour qu'en une matinée d'un jour de marché on en ait fourni cinq à la personne qui m'en a rapporté du Berri, & qu'elle en ait refusé plusieurs autres ce même jour, ne soit pas connu dans les autres provinces du royaume, ni dans les contrées limitrophes de l'Europe. Où donc est la retraite de cet oiseau en hiver ? comment se cache-t-il dans son passage & dérobe-t-il sa marche ? Ce sont autant de questions dont la réponse fondée sur l'observation manque à l'histoire de cet oiseau. Mais, s'il m'est permis d'avancer quelques conjectures appuiées sur un commencement d'observations, je crois que la *petite outarde* se retire sur les côtes d'Afrique, & je me fonde sur ce que M. Hollande a rapporté de son voyage au Levant une peau de *petite outarde* qu'il avoit eu dans les environs de Smyrne ; quant à la manière dont cet oiseau pesant peut traverser la Méditerranée, cet objet s'explique de la même façon que par raport aux *cailles* ; & comme l'espèce est peu multipliée, il est plus aisé de concevoir qu'elle n'ait pas été apperçue dans son passage, ce qui est encore plus facile, si la *petite outarde* ne voyage pas en bandes, si elle suit sa route la nuit, & si au lieu de s'élever, elle chemine à travers les terres, ayant toujours soin de fuir de très-loin aussi-tôt qu'elle apperçoit quelque danger, & toujours cachée entre les plantes, ou les chaumes & les guérets ; mais je n'offre ces conjectures que pour ce qu'elles valent, en attendant que l'observation nous ait instruit sur le lieu de la retraite de la *petite outarde* & sur sa manière de voyager.

OUTARDE d'Arabie, Briss. *tom. V. pag.* 30. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 12. *Voyez* LOHONG.

OUTARDE d'Afrique.

Elle est à-peu-près de la grosseur de notre *outarde* ; le mâle a le bec & les pieds jaunes ; le sommet de la tête cendré ; le bord extérieur des ailes blanc. La femelle est par-tout de couleur cendrée, à l'exception du ventre & des cuisses qui sont noirs.

Cette *outarde* se trouve en Ethiopie ; il est probable que c'est le même oiseau dont le Maire parle sous le nom d'*autruche volante du Sénégal* & aussi le même que M. Adamson a vu dans cette partie de l'Afrique & dont il fait mention, *Voyage au Sénégal, pag.* 160 ; ce sçavant assure que cette *outarde* d'Afrique ressemble à la nôtre à bien des égards ; mais qu'elle a le cou plus long, une espèce de huppe derrière la tête, & que le plumage est d'un gris-cendré. Cette dernière remarque indique que l'*outarde* dont parle M. Adamson étoit une femelle, si c'est la même espèce que l'*outarde* d'Ethiopie. Mais les notices sur ces oiseaux sont trop abrégées pour rien statuer de positif à leur égard.

OUTARDE HUPPÉE. d'Arabie. *Voyez* LOHONG.

OUTARDE HUPPÉE d'Afrique (petite.) *Voyez* HOUBARA.

OUTARDE moyenne des Indes. Edw. *glan. pag.* 87, *pl.* 150. *Voyez* CHURGE.

OUTRE-MER.

C'est un oiseau d'Abyssinie que M. le comte de Buffon rapporte au *serein*. Il est à-peu-près de la même grosseur ; son plumage est d'un beau bleu foncé ; il a le bec blanc & les pieds rouges ; son chant est très-agréable : la femelle est grise & elle a le plumage de l'*alouette* ; c'est aussi celui des jeunes mâles qui ne prennent leur belle couleur bleue que la seconde année. *Genre XXXIII.*

OVERGNE. *Voyez* VANNEAU.

Digitized by Google

PACAPAC.

Cotinga pourpre de Cayenne. *Pl. enl.* 279.

Cotinga pourpre. BRISS. *tom. II, pag.* 347, *pl. XXXV, fig.* 1, *genre XXIII.*

C'eſt un des plus beaux oiſeaux qu'on nous envoie de la Guiane : tout ſon plumage eſt d'un pourpre éclatant & luſtré, il faut excepter cependant les pennes des ailes qui ſont blanches & dont les ſept premières ſont terminées de brun ; les couvertures du deſſus des ailes ſont du même pourpre que le deſſus du corps, excepté les plus grandes qui ſont blanches & d'une conformation ſingulière ; ces plumes ſont longues, roides, inclinées en en-bas, leurs barbes ſont déſunies & comme roulées autour de la tige, qui eſt blanche & fort groſſe : toutes les autres plumes ſont auſſi blanches à leur origine, mais elles ſont terminées de pourpre & il n'y a que cette couleur qui paroiſſe quand elles ſont couchées : le bec eſt d'un gris-brun ; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

Le *pacapac* eſt un peu plus gros que le *mauvis* & d'une forme beaucoup plus ramaſſée : ſa longueur eſt de ſept pouces ſix lignes ; ſon vol de quatorze pouces trois lignes, & ſes ailes pliées atteignent aux trois quarts de la longueur de ſa queue, qui n'eſt longue que de deux pouces cinq lignes. Cet oiſeau eſt d'abord tout gris ; ſon plumage ſe nuance enſuite de gris & de pourpre, qui partagent ſouvent les mêmes plumes ; d'autres fois il y a des plumes griſes, des plumes pourpres & des plumes mi-parties de gris & de pourpre ; ce ſont des jeunes, ſurpris dans l'état de mue, que M. Briſſon a regardés comme une eſpèce à part, qu'il a nommés *cotinga gris-pourpre, tom. II, pag.* 349, *pl. XXXV, fig.* 2.

Le *pacapac* eſt le même oiſeau auquel Edwards a donné le nom de *pompadour, pl.* 341. Les ſauvages de la Guiane le nomment dans leur langue *pacapaca.*

Les *pacapacs* ſont beaucoup plus communs à la Guiane que les *cotingas bleus* de différentes eſpèces ; ils vont par bandes & paſſent ſucceſſivement d'un canton à un autre, ſuivant la maturité de certains fruits & de certaines bayes dont ils ſe nourriſſent, ainſi que ce ſont les habitudes des oiſeaux de ce genre ; ceux-ci ne s'enfoncent point dans les grands bois, mais ils ſe tiennent ſur les plus grands arbres aux bords des rivières.

Il eſt étonnant qu'on n'ait point encore eſſayé d'apporter de ces beaux oiſeaux vivans & de la plupart de ceux de ce genre, parés de couleurs ſi brillantes ; il eſt vrai que d'après la forme de leur bec, on ne peut tenter de les nourrir de grains ; mais la mie de pain humectée, la moëlle de la canne à ſucre, le ſucre même ramolli, à demi fondu, pourroient ſuppléer aux fruits & aux bayes dont ces oiſeaux ſe nourriſſent : la forme de leur bec donne lieu de croire qu'ils prennent auſſi des inſectes ; on pourroit, dans ce cas, mêler un peu de viande hachée à la mie de pain. Ce ſont des tentatives que méritent les *pacapacs* & les autres *cotingas*, à cauſe de leur beauté.

PADDA ou OISEAU DE RIZ.

Gros-bec de la Chine. *Pl. enl.* 152, *fig.* 1.

EDW. *tom. I, pag. & pl.* 41.

Gros-bec cendré de la Chine. BRISS. *tom. III, pag.* 244, *pl. XI, fig.* 4, *genre XXXIV.*

Le *padda* eſt un oiſeau du genre du *gros-bec*. *Padda* eſt, en langue chinoiſe, le nom du *riz* contenu dans ſon épi. On l'a appliqué au *gros-bec* dont il eſt queſtion, & qui ſe nourrit du riz qu'il égrenne. C'eſt un très-bel oiſeau qu'on a ſouvent vu vivant à Paris : il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau ;* il a les ailes & la queue fort courtes ; ſon vol n'eſt que de huit pouces & demi, & ſes ailes pliées s'étendent cependant preſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue ; la tête & la gorge ſont d'un noir luſtré ; les joues d'un blanc éclatant ; tout le reſte du plumage eſt d'un gris-cendré, y compris les ailes, dont la nuance eſt plus foncée ; les jambes, le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont glacés d'une teinte roſée ; la queue eſt d'un noir luiſant ; les paupières ſont rouges ; le bec n'eſt pas entièrement rouge, comme le dit M. Briſſon, qui n'avoit peut-être pas vu cet oiſeau vivant : il eſt d'une couleur de roſe très-vive à ſa baſe ; elle s'éclaircit en approchant de la pointe, & les parties les plus ſaillantes des mandibules, qui ſont fort groſſes, ſont d'un blanc-perlé plus ou moins étendu ; car les différens individus offrent beaucoup de variétés à cet égard : les pieds ſont d'un rouge lavé & très-pâle, ou plutôt d'une couleur de chair blanchâtre ; les ongles ſont gris-blancs.

Les couleurs du bec ſont moins vives dans la femelle ; ſes joues ſont noires ; le bord de l'aile, le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches.

Cet oiſeau n'a aucun chant ; il eſt fort ſilencieux ; mais il plaît par la propreté, le luſtre & l'arrangement de ſon plumage toujours liſſe. On le trouve à la Chine, & probablement dans différentes parties de l'Inde. Les Chinois le repréſentent ſouvent ſur leurs papiers. J'en ai vu un grand nombre de vivans chez feu Chateau le père, oiſelier ; il les nourriſſoit de graine d'alpiſte & de millet ; s'il leur eût donné du riz, peut-être ces oiſeaux auroient-ils vécu plus long-temps ; car la

Digitized by Google

plupart ont péri fort promptement, & ceux qui ont réſiſté davantage n'ont pas paſſé plus de deux à trois ans.

PAILLE-EN-CUL. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE.

PAILLE-EN-CUL. BRISS. *tom. VI, pag.* 480. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (grand).

PAILLE EN-CUL FAUVE. BRISS. *tom. VI, pag.* 489. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (petit).

PAILLE-EN-CUL BLANC. BRISS. *tom. VI, pag.* 485. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (petit).

PAILLE-EN-QUEUE ou l'OISEAU du Tropique.

Les *pailles-en-queue* ſont des oiſeaux palmipèdes qui ne vivent que ſur la mer entre les Tropiques; ils ſont répandus ſous la zône torride des deux continens, & ils fréquentent particulièrement les îles les plus avancées en mer & celles qui ſont inhabitées; ils y placent leur nid: les îles de l'Aſcenſion, Sainte-Helène, Rodrigue, de France & de Bourbon & les parages voiſins, ſont les lieux où les *pailles-en-queue* ſont les plus abondans dans l'ancien continent: on en trouve un grand nombre ſur l'île du Connétable, près de Cayenne. M. Cook les a rencontrés ſous le tropique auſtral, aux Marquiſes, à l'île de Pâque, à celle des Amis, aux îles de la Société, &c. Les Bermudes paroiſſent être le point du globe où ils ſe ſont le plus avancé du côté du nord: l'apparition de ces oiſeaux, de quelque côté qu'on faſſe voile, annonce aux navigateurs l'entrée ſous la zône torride; elle paſſe auſſi pour annoncer l'approche des terres; mais cette dernière indication n'eſt pas toujours sûre; car les *pailles-en-queue* ſe portent très-avant en pleine-mer, & ſouvent à pluſieurs centaines de lieues: non-ſeulement leurs longues ailes & leur vol léger leur en procurent la facilité, mais ils ont encore celle de pouvoir ſe repoſer ſur les flots. Quoique palmipèdes, ces oiſeaux ſe perchent, lorſqu'ils ſont à terre, comme le *cormorand* & pluſieurs autres oiſeaux d'eau: ils vivent de poiſſons qu'ils enlèvent en volant à la ſurface de la mer. Conſidérés ſuivant l'ordre méthodique, leurs caractères ſont d'avoir:

Quatre doigts, tous joints enſemble par des membranes entières:

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen & plus courtes que le corps:

Le bec un peu courbé vers le bas & pointu:

Deux des plumes de la queue très-longues.

Ils compoſent le CIX^e^ genre de la méthode de M. Briſſon, qui les nomme *pailles-en-cul.*

Les *pailles-en-queue* ont le corps plein, les ailes très-longues, le bec gros, long, dentelé ſur ſes bords, mais peu profondément & d'une manière peu apparente: la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes. Les modernes leur ont donné en latin le nom de *lepturus;* les Eſpagnols les appellent *raho di junco;* les Hollandois, *pylſtaart;* & les Anglois, *the tropick bird.*

PAILLE-EN-QUEUE (grand).

Paille-en-queue de Cayenne. *Pl. enl.* 798.

Paille-en-cul. BRISS. *tom. VI, pag.* 480, *pl. XLII, fig.* 1, *genre CIX.*

Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros qu'un *canard domeſtique:* ſa longueur eſt de deux pieds neuf pouces quelques lignes du bout du bec à celui de la queue; ſon bec a trois pouces deux lignes de long; ſon vol eſt de trois pieds deux pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent de cinq lignes l'origine de la queue; le deſſus de la tête & du cou ſont d'un blanc argenté, quoique les plumes ſoient noires à leur origine; mais cette couleur ne paroît pas lorſqu'elles ſont couchées; il y a de chaque côté de la tête une bande noire qui part de l'origine du bec, paſſe deſſus l'œil & s'étend juſques derrière la tête: le deſſus du corps eſt rayé tranſverſalement de noirâtre ſur un fond d'un blanc-argenté; les joues, la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont du même blanc que le deſſus, mais pur & ſans rayure noire: cependant ſur le bas des côtés, ſont des plumes longues, d'un cendré-noirâtre, marquées ſur les bords de taches tranſverſales blanches; les ſix premières grandes pennes des ailes ſont plus ou moins variées les unes que les autres de noir & de blanc; les autres pennes ſont blanches, avec la tige noire dans les deux tiers de ſa longueur, à prendre de l'origine; les plus proches du corps ſont variées plus ou moins de noir & de blanc; les pennes de la queue ſont blanches, elles vont en diminuant, & les deux du milieu dépaſſent de quinze pouces neuf lignes celles qui les accompagnent de chaque côté. Ces longs brins ſont étroits, roides & leur tige n'eſt garnie que de barbes très-courtes: le bec eſt d'un rouge de corail; la partie nue des jambes, les pieds & l'origine des doigts ſont jaunâtres; le reſte des doigts, leurs membranes & les ongles ſont noirâtres.

On trouve ce *paille-en-queue* dans toute l'étendue de la zône torride.

PAILLE-EN-QUEUE (petit).

Paile-en-queue de l'île de l'Aſcenſion. *Planch. enlum.* 369.

Paille-en-cul blanc. BRISS. *tom. VI, pag.* 485, *pl. XLII, fig.* 2, *genre CIX.*

Il eſt de la groſſeur d'un *pigeon:* ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de deux pieds cinq pouces; ſon vol de trois pieds & ſes ailes pliées s'étendent à cinq pouces au-delà de l'origine de la queue; la tête, la gorge, le cou & tout le corps ſont d'un blanc argenté & brillant: il y a cependant, de chaque côté de la tête, une bande noire en fer-à-cheval; ſur le bas des côtés des plumes longues, noirâtres, bordées de blanc dans toute leur circonférence: les plumes ſcapulaires ſont terminées de noir; les moyennes couvertures du deſſus des ailes ſont de cette dernière couleur; enſorte que les ailes ſont marquées d'une large bande noire; les pennes des ailes ſont variées de noir & de blanc, qui en eſt la couleur domi-

Digitized by Google

sante, de façon qu'elles demanderoient preſque chacune une deſcription à part, ainſi que M. Briſſon la donne : les pennes de la queue ſont blanches & leur tige eſt noire dans la plus grande partie de ſa longueur ; les deux du milieu dépaſſent celles qui en ſont les plus proches de douze pouces quelques lignes : ces pennes ſont étroites & n'ont que des barbes très-courtes ; le bec, cendré à ſon origine, eſt jaunâtre dans ſa longueur ; la partie nue des jambes eſt de la même couleur, ainſi que les pieds & l'origine des doigts, dont la plus grande partie, de même que leurs membranes & les ongles, ſont noirâtres.

M. Briſſon décrit ſous le nom de *paille-en-cul fauve*, *tom. VI*, *pag.* 489, un oiſeau du tropique, qui diffère du précédent par des dimenſions beaucoup plus reſtreintes, & dont le blanc qui couvre tout le corps eſt d'une teinte qui tire ſur le fauve : cette couleur domine d'ailleurs ſur les parties qui ſont noires dans l'oiſeau précédent, excepté aux côtés de la tête, où il y a également une bande noire, & d'ailleurs, ces deux *pailles-en-queue* ont beaucoup de raport : il eſt très-probable que le *paille-en-cul brun* n'eſt qu'un jeune du petit *paille-en-queue*.

PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES.

Paille-en-queue de l'île de France. *Planch. enlum.* 979.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du petit *paille-en-queue* : tout ſon plumage eſt d'un blanc argenté, moins brillant cependant que celui des autres *pailles en-queue* ; il y a un trait noir de chaque côté de la tête ; il y a auſſi quelques traits noirs ſur les pennes des ailes les plus proches du corps : le bec, la partie nue des jambes, les pieds & l'origine des doigts ſont rouges ; le reſte des doigts & leurs membranes ſont d'un brun-noirâtre ; les deux brins de la queue ſont rouges, étroits, à barbes fort courtes & moins longs à proportion que ceux des autres *pailles-en-queue*.

Il eſt très-probable que cette eſpèce eſt plus rare que les deux autres, parce qu'on nous l'envoie beaucoup moins ſouvent : je ne l'ai jamais trouvée parmi les oiſeaux de Cayenne, d'où l'on apporte fréquemment les deux autres eſpèces.

Celle-ci, ſuivant des obſervations faites à l'île de France, niche ſur des îlots, dans des trous, tandis que les autres eſpèces nichent dans des creux d'arbres. La ponte a lieu en ſeptembre & octobre, & n'eſt que de deux ou trois œufs d'un blanc-jaunâtre, tachetés de roux ; de plus, on ne voit preſque jamais le *paille-en-queue à brins rouges* venir à la grande terre hors le temps de la ponte ; il ſe tient preſque toujours au large, d'où les autres *pailles-en-queue* ne s'éloignent non plus que rarement, mais cependant plus fréquemment que celui-ci.

PAILLE-EN-QUEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 998. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (grand).

PAILLE-EN-QUEUE de l'île de l'Aſcenſion. *Pl. enl.* 369. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE (petit).

PAILLE-EN-QUEUE de l'île de France. *Pl. enl.* 979. *Voyez* PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES.

PAISSE. BEL. *Voyez* MOINEAU.

PAISSE DE BOIS. BEL. *Voyez* PINSON d'Ardenne.

PAISSE DE SAULE. *Voyez* FRIQUET.

PAISSE SOLITAIRE. BEL. *Voyez* MERLE SOLITAIRE.

PAISSERELLE. SAL. *Voyez* MOINEAU.

PALALACA (le) ou GRAND PIC-VERT des Philippines.

Je ne connois le *palalaca* que par la notice qu'en donne M. le comte de Buffon dans les termes ſuivans :

« Camel, dans ſa notice des oiſeaux des Philippines, & Gemelli-Careri, s'accordent à placer » dans ces îles une eſpèce de *pic-vert* qu'ils » diſent grand comme une *poule* ; ce qui doit » s'entendre apparemment de la longueur & non » de la maſſe du corps. Ce *pic*, nommé *palalaca* » par les Inſulaires, eſt appellé par les Eſpagnols » *herrero* ou le *forgeron*, à cauſe du grand bruit » qu'il fait en trappant les arbres à coup redoublés, & qui s'entendent, dit Camel, à trois cens » pas. Sa voix eſt groſſe & rauque ; ſa tête rouge » & huppée : le vert fait le fond de ſon plumage, » & ſon bec, qui eſt d'une ſolidité à toute épreuve, » lui ſert à creuſer les arbres les plus durs pour y » placer ſon nid ».

PALALACA (autre) ou PIC-VERT TACHETÉ des Philippines.

Pic-vert des Philippines. *Pl. enl.* 691.

Pic grivelé ou *grand pic* de l'île de Luçon. *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 73, *pl.* 37.

M. Sonnerat, qui a le premier fait connoître ce *pic*, le compare pour la grandeur au *pic-vert* : il a, dit-il, le deſſus, les côtés, le derrière de la tête, le deſſus du cou, le dos & les ailes d'un brun luſtré, mêlé de verdâtre ; il porte ſur le ſommet de la tête une huppe fort courte ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre ſont blancs ; mais chaque plume eſt bordée & entourée de noir ; les pennes de la queue ſont d'un brun-noir avec deux taches blanches à côté l'une de l'autre ſur le milieu de chaque penne ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouge de carmin : l'iris eſt rouge ; les pieds & le bec ſont noirs. *Genre XLVII.*

PALIKOUR ou FOURMILIER proprement dit.

Fourmilier de Cayenne. *Pl. enl.* 700, *fig.* 1.

C'eſt un oiſeau de Cayenne du genre des *fourmiliers*. *Voyez* FOURMILIER. Il a environ ſix pouces de long ; la gorge, le devant du cou, le haut de la poitrine ſont couverts d'une plaque noire, autour de laquelle règne une bordure blanche, tachetée de noir ; chaque plume étant de la première couleur en plus grande partie & noire à ſa pointe ; cette

Digitized by Google

bande remonte des deux côtés du cou en s'élargiſſant, paſſe par les joues, qu'elle couvre & entoure, en ſe rétréciſſant; la baſe du bec, le deſſous du corps eſt d'un gris-cendré; le deſſus de la tête & tout le deſſus du corps ſont d'un gris-brun, chaque plume étant bordée de brun-rouſſeâtre; il y a cependant ſur le milieu du dos une tache noire oblongue; le pli de l'aile eſt blanc; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps; les grandes ſont noires, terminées de jaune-rouſſeâtre, ce qui forme ſur l'aile une bande tranſverſale de cette couleur; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres & les moyennes les plus proches du corps ſont brunes, entourées de rouſſeâtre; la queue, qui eſt très-courte, eſt de cette dernière couleur, & terminée de noirâtre: cette dernière nuance eſt auſſi celle du bec & des pieds. *Voyez*, quant aux habitudes, le mot FOURMILIER.

PALMISTE.

Pl. enl. 539, *fig.* 1.

Palmiſte à tête noire. BRISS. *tom. II, pag.* 303, *pl. XXIX, fig.* 2, *genre XXII.*

C'eſt une eſpèce de *merle*, fort petite, à laquelle on a donné le nom de *palmiſte* d'après l'habitude que les oiſeaux dont elle eſt compoſée ont de ſe tenir & de faire leur nid ſur les *palmiers* ou *dattiers*. Ce petit *merle* n'eſt pas plus gros qu'une *alouette*: ſa tête eſt noire; on y remarque trois points blancs, un au-deſſus de l'œil, l'autre au-deſſous, le troiſième de chaque côté du front à la racine du bec: le derrière du cou eſt cendré; le deſſus du corps & les couvertures des ailes ſont d'un vert-d'olive; la gorge & le devant du cou ſont blancs; la poitrine eſt cendrée; le reſte du deſſus du corps eſt gris-blanc; les pennes des ailes ſont brunes du côté intérieur en-deſſus & en-deſſous, & d'un vert-d'olive du côté extérieur en-deſſus; celles de la queue ſont, des deux côtés, d'un vert-d'olive; le bec, les pieds & les ongles ſont cendrés.

Il y a, dans cette eſpèce, une variété qui ſe trouve dans les mêmes climats; elle n'a de noir que ſur le devant de la tête ou le front; & depuis & y compris la poitrine juſqu'aux couvertures du deſſous de la queue, le deſſous du corps eſt cendré ou d'un gris-blanc plus foncé que dans l'autre oiſeau.

M. Briſſon a regardé ce ſecond *palmiſte* comme une eſpèce différente du premier. Il l'a nommé le *palmiſte*, *tom. II, pag.* 501, *pl. XXXIX, fig.* 1; mais ces deux oiſeaux diffèrent ſi peu, ils ſe reſſemblent ſi fort par les dimenſions & même par le plumage & par les habitudes, que je penſe, avec M. de Montbeillard, qu'on ne doit les regarder que comme une variété, & peut-être le mâle & la femelle. M. Briſſon dit qu'on les trouve à Cayenne; je ne les ai vus que bien rarement parmi les envois faits de cette colonie, & au contraire ils ſont toujours partie des oiſeaux qu'on reçoit de Saint-Domingue & des îles Antilles, où ils paroiſſent être bien plus communs.

PALMISTE. BRISS. *tom. II, pag.* 301, & PALMISTE A TÊTE NOIRE. BRISS. *tom. II, pag.* 303. *Voyez* PALMISTE.

PALOMBE. *Voyez* RAMIER.

PANEAU. C'eſt le petit du *paon*. *Voyez* PAON.

PAON.

Pl. enl. 433 le mâle; 434 la femelle.

BRISS. *tom. I, pl. XVII*; le mâle, *genre VII.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 233, *fig. pag.* 234.

Idem, *idem. port. d'oiſ. pag.* 55.

Pavo en Latin;

Pavone en Italien;

Pavon en Eſpagnol;

Pfan en Allemand;

Paofogel en Suédois;

Paw en Polonois;

Le *paon* conſidéré, ſuivant l'ordre méthodique, a le bec & les pieds conformés comme les *gallinacés* en général, mais il en diffère par l'aigrette qu'il porte ſur la tête, par la longueur des couvertures du deſſus de la queue, & ſur-tout par l'éclat de ſon plumage, dont la beauté le diſtingue aſſez de tous les autres oiſeaux. M. Briſſon l'a placé dans le VIIe genre de ſa méthode, qui eſt celui du *faiſan*. La longueur de la queue eſt le principal caractère de ce genre, & il eſt vrai que le *paon* a, en apparence, la queue fort longue; mais cette fauſſe queue ne reſſemble pas à celle des *faiſans*; ainſi, à cet égard même, le *paon* mériteroit de former un genre ſéparé; les caractères en ſeroient, de porter ſur la tête une aigrette, compoſée de vingt-quatre plumes droites, à tuyau ébarbé & garnies de barbes à leur ſommet ſeulement; d'avoir les couvertures du deſſus de la queue très-prolongées, beaucoup plus longues que les pennes de la queue même, compoſées d'un tuyau, garni des deux côtés de longues barbes déſunies, & terminé par des barbes adhérentes les unes aux autres, ornées de longues franges dans leur contour & formant un épanouiſſement arondi, marqué dans ſon milieu d'une tache en forme d'œil.

Vu dans ſon enſemble, le *paon* eſt le plus beau des oiſeaux; il réunit la grandeur, l'élégance dans les formes, l'éclat du plumage; c'eſt principalement au *paon* qu'on peut appliquer ce qui a été dit auſſi des *oiſeaux-mouches* & des *colibris*, qu'il ſemble que la nature ait broyé en leur faveur les pierres précieuſes pour en former des couleurs qui ſerviſſent à peindre leur plumage; auſſi richement paré que ces brillants volatils, il les efface par ſa taille, & il ſemble que ce ſoit pour lui que la nature aie chargé ſa palette, tandis qu'elle n'employe que le ſurabondant pour embellir les oiſeaux qui partagent la magnificence de ſon vêtement.

Le *paon* eſt de la groſſeur d'un *dindon* de moyenne taille: ſa longueur eſt de trois pieds huit pouces; ſes ailes pliées dépaſſent de cinq pouces l'origine de

Digitized by Google

de la queue ; la tête, la gorge, le cou & la poitrine ſont d'un verd changeant en bleu & à reflets dorés ; l'œil eſt placé entre deux bandes blanches tranſverſales ; l'une ſupérieure, plus longue & plus étroite, l'autre plus courte & plus large ; l'aigrette qui orne le deſſus de la tête eſt compoſée de vingt-quatre plumes ; leurs tuyaux ſont garnis dans leur longueur de barbes rares, très-courtes, noirâtres, & ils ſont couronnés par de plus longues barbes, du même verd-doré que le deſſus de la tête ; le dos & le croupion ſont couverts de plumes d'un verd-doré à reflets de couleur de cuivre de roſette : un cercle d'un noir de velours termine & borde ces plumes ; elles imitent, par leur poſition, l'arrangement des écailles de poiſſons ; les couvertures du deſſus de la queue ſont très-nombreuſes, fort longues & partagées en pluſieurs rangs, placés au-deſſus les uns des autres ; les plus longues de chaque rang en occupent le milieu & les latérales, vont en diminuant par degrés ; les plus grandes de ces plumes ont juſqu'à quatre pieds & quelques pouces ; toutes ont la tige blanche, garnie dans toute ſa longueur & des deux côtés de longues barbes, déſunies, d'un verd-doré à reflets de couleur de cuivre de roſette : à l'extrêmité des plumes les barbes ſe réuniſſent ; elles forment un épanouiſſement entoure des mêmes barbes qui accompagnent le tuyau dans ſa longueur : ſur le centre de cet épanouiſſement, eſt une tache que ſa forme a fait comparer à un œil ; elle eſt d'un noir-violet ; elle a le moelleux du velours ; un cercle changeant en bleu & en violet l'entoure ; il eſt lui-même enfermé entre deux cercles couleur d'or, mais d'un or changeant & à reflets : les plumes du dernier plan des couvertures ne ſont point marquées des taches que je viens de décrire ; elles ſe terminent par un épanouiſſement d'une couleur ſombre, & dont le bout eſt comme coupé carément : le ventre & les côtés ſont d'un verd-foncé, noirâtre & mêlé de quelques légères nuances dorées ; les jambes ſont d'un fauve-clair ; les couvertures du deſſous de la queue & ſes pennes ſont d'un gris-brun ; elle eſt légèrement étagée du centre ſur les bords ; les petites couvertures du deſſus des ailes & les plumes ſcapulaires ſont variées de fauve & de noirâtre & d'une légère teinte de vert-doré ſur les petites couvertures ſeulement ; les moyennes ſont d'un bleu-foncé, changeant en vert-doré, & les grandes les plus éloignées du corps ſont rouſſeâtres ; l'aile eſt compoſée de vingt-quatre pennes, dont les dix premières ou les dix plus extérieures ſont rouſſes & les autres ſont noirâtres, très-légèrement embellies de vert-doré du côté extérieur ; le bec eſt blanchâtre, les pieds & les ongles ſont gris ; le mâle a un ergot à chaque pied.

La femelle eſt plus petite que le mâle ; elle en diffère ſur-tout en ce que les couvertures du deſſus de la queue ſont dénuées de cette belle tache en forme d'œil, & ſi courtes qu'elles ſont dépaſſées par les pennes de la queue ; tout ſon plumage, ſur le deſſus du corps, eſt d'un brun-cendré ; l'aigrette, poſée ſur le ſommet de la tête, eſt de cette même couleur, avec quelques points de verd-doré ; la gorge eſt blanche ; les plumes du cou & de la poitrine ſont vertes, & celles qui couvrent la poitrine ſont de plus terminées de blanc.

Le *paon* eſt originaire des Indes, & particuliérement du Guzzaratte, des territoires de Barroche, de Cambaya, de Brondra, de la côte de Malabar en général, & des provinces du royaume de Siam. Ce bel oiſeau paroit avoir paſſé de l'Inde dans la partie occidentale de l'Aſie, d'où il a été aporté en Europe. On peut voir ſur ſon origine, ſur l'extenſion de ſon eſpèce en Aſie, ſur le tranſport qui en a été fait ſucceſſivement dans les différentes parties de l'Europe, la diſſertation ſur ce ſujet, remplie d'érudition, par laquelle M. de Montbeillard commence l'hiſtoire du *paon* : le lecteur trouvera, en tête de cette diſſertation, une deſcription de ce bel oiſeau, dont la diction répond au ſujet brillant qui y eſt dépeint, & à la ſuite de cette deſcription, toutes les preuves tirées des auteurs ſur l'origine du *paon*, & le tranſport de ſon eſpèce dans les différens climats.

Les *paons* tranſportés en Europe s'y ſont multipliés, d'abord dans les parties méridionales, enſuite, même dans les pays froids, & portés par les Européens en Amérique, leur eſpèce n'y a pas moins bien réuſſi qu'en Europe ; mais l'homme a eu beſoin de la prendre par-tout ſous ſa protection, ſi l'on excepte quelques côtes de l'Afrique & des Iſles dont la poſition & la température ont rapproché les *paons* des circonſtances que leur eſpèce rencontre ſur ſa terre natale.

Dans nos contrées, un ſeul *paon* mâle ſuffit non-ſeulement à cinq ou ſix femelles, mais il en a même beſoin : ſi on ne lui en donne que deux ou trois, il les fatigue par des actes dont la répétition détermine la ſortie de l'œuf de *l'ovis-ductus*, avant que la coquille ait eu le temps de ſe former.

Les *paones* (c'eſt le nom qu'on donne aux femelles) ne paroiſſent pas avoir moins d'ardeur que les mâles : privées de leur approche, non-ſeulement elles n'en pondent pas moins dans la ſaiſon, mais preſſées par leurs deſirs, elles cherchent à les ſatisfaire ou plutôt à les tromper entre elles, & par les attitudes qu'elles prennent en ſe roulant ſur la pouſſière.

Lorſque les *paons* ſont appariés en nombre convenable au printemps, les femelles pondent peu de temps après avoir été fécondées ; la ponte a lieu de trois à quatre jours l'un ; elle eſt de cinq à ſix œufs, & chaque femelle n'en fait qu'une par an : il paroit, au raport de quelques voyageurs, que la ponte de ces oiſeaux, plus féconds dans les Indes, y eſt de vingt à trente pour chaque femelle.

Les œufs de la *paone* ſont de la groſſeur de ceux du *dindon*, blanc, tachetés de brun ; elle cherche naturellement à les dépoſer dans un lieu

Digitized by Google

caché où elle les couve quand la ponte eſt finie; elle paroît ſur-tout dérober à ſon mâle la vue de ſes œufs, & cet inſtinct eſt fondé ſur ce qu'il détruit ordinairement le nid, & qu'il briſe les œufs quand il les découvre. Eſt-ce en effet, comme on l'a dit du *paon* & de pluſieurs autres oiſeaux mâles, pour détruire l'obſtacle qui s'oppoſe à ſes plaiſirs & ſe procurer de nouvelles jouiſſances?

L'incubation eſt de vingt-ſept à trente jours, pendant leſquels il convient de mettre de la nourriture à la portée de la couveuſe, ſans cependant en aprocher de trop près, car elle eſt ombrageuſe & méfiante, & elle abandonne aiſément ſa couvée, pour en recommencer une nouvelle qu'elle prend ſoin de cacher comme la première.

On laiſſe, les *paoneaux*, pendant vingt-quatre heures, ſous la mère, ſans leur donner d'alimens: le lendemain on les peut tranſporter ſous une mue, & on les nourrit de farine d'orge détrempée dans du vin, enſuite de froment ramolli dans l'eau; quelques ſemaines après on leur donne du fromage blanc, dont on a exprimé tout le petit lait, mêlé de poireaux hachés, & l'on recommande d'y ajouter des ſauterelles, auxquelles on ait arraché les pattes. Ce genre d'aliment eſt auſſi ſain qu'agréable aux *paoneaux*; ils ſont en état, à ſix mois, de ne vivre que de grain, & ils commencent à pâturer l'herbe dont ces oiſeaux ſont friands; les grains dont on a coutume de les nourrir, ſont le froment ou l'orge, & on y ajoute, ſuivant les pays, le marc de cidre ou de poirée.

On prétend que, dans les premiers temps, la *paone* ne conduit jamais coucher ſes petits dans le même endroit; c'eſt pourquoi il faut la veiller & la renfermer, elle & ſes *paoneaux*, en lieu de ſûreté.

Quoiqu'on puiſſe confier à la *paone* le ſoin de couver ſes œufs, il eſt plus ordinaire qu'on les lui ôte pour les donner à une *poule*, & l'on en peut réunir ſous la même de douze à quinze; elle ſuffit pour les couver & pour conduire les *paoneaux*. Ce ſont des oiſeaux fort délicats dans nos contrées; ils ont beſoin d'être tenus ſéchement & chaudement; c'eſt pourquoi il eſt plus à propos de les faire élever par une *poule* qu'on gouverne plus aiſément, qui ſe prête mieux à être enfermée avec ſa couvée dans un lieu ſec & chaud.

Ce n'eſt qu'à un mois d'âge, & même un peu plus, que l'aigrette des *paoneaux* commence à pouſſer; ils ſont malades alors, comme les *dindons* le ſont lorſqu'ils *pouſſent le rouge*. Ce n'eſt guère qu'à ſept mois qu'il convient de les abandonner dans la baſſe-cour avec les autres oiſeaux, & de les laiſſer coucher ſur les perchoirs; lorſqu'ils n'y montent pas d'eux-mêmes, on doit les y accoutumer & ne les pas laiſſer dormir à terre à cauſe du froid & de l'humidité; les perchoirs ont coutume d'être en plein air, mais ſous quelque remiſe ou abri qui mettent les *paons* à couvert de la pluie. Ces oiſeaux adultes ſont robuſtes; il leur faut un vaſte eſpace; ils ſe plaiſent ſur les lieux les plus élevés, ſur la cime des tours, & ils ſe perchent ſouvent ſur les croix qui ſont au haut des clochers; car, quoique, d'après l'étendue de leurs ailes, il ſemble qu'ils devroient n'avoir qu'un vol bas & peſant, cependant ils s'élèvent très-haut; ils volent avec aſſez de rapidité, & ils font en l'air des trajets conſidérables; la grandeur des couvertures de leur queue peut, dans certaines circonſtances, être un obſtacle, comme lorſque l'air eſt agité, & ſur-tout que le vent eſt contraire; mais quand l'air eſt calme, cette ſurface étendue & légère ne peut que rendre leur vol plus facile, & peut-être eſt-ce à cet uſage utile qu'eſt deſtiné, par la nature, cet appareil, dans lequel nous ne voyons communément qu'un objet de pompe & de luxe.

Ces oiſeaux paſſent pour vivre environ vingt-cinq ans, & ne ſont féconds qu'à la troiſième année; ce n'eſt que la ſeconde que les mâles prennent les longues plumes qu'on a coutume de regarder comme leur queue.

Les romains, dans les temps où les richeſſes les avoient corrompus, élevoient les *paons* pour les ſervir ſur leurs tables, comme un mets rare & d'un grand prix; ils employoient leurs œufs au même uſage, & il paroît que la vanité, plus que le goût, attachoit de la valeur à ces ſortes d'alimens. Aujourd'hui nous nourriſſons les *paons* comme des animaux précieux par leur beauté; &, à cet égard, on peut les regarder comme l'ornement des baſſes-cours; il n'eſt perſonne qui n'ait pris plaiſir à contempler les beautés dont ils brillent, quand ils relèvent & étalent leur fauſſe queue, & que les ailes baiſſées, trainantes à terre, les couvertures du deſſus de la queue étalées en demi-cercle & raprochées juſqu'au bas de leur cou, pardevant les ailes qu'elles cachent, ils marchent à pas comptés, en ne montrant que les richeſſes, dont leur tête, leur cou & leur poitrine ſont parés, & étalant la pompe éclatante de leur fauſſe-queue épanouie. Mais ces oiſeaux, auxquels nous prêtons des ſentimens de vanité, que nous taxons d'être fiers de leur beauté, ont contre eux quelques défauts; ils ſe rendent maîtres dans les baſſes-cours; ils y ſont même tyrans & ſouvent ils maltraitent les volailles; ils dégradent les combles ſur leſquels ils aiment à s'élever, & ils dévaſtent les potagers & les vergers dont les fermetures ſont trop baſſes pour leur en fermer l'entrée; ils ont encore l'inconvénient d'un cri aigu, déſagréable, perçant, qui ſe fait entendre de très-loin, qu'ils répètent ſouvent dès le lever de l'aurore & même dans la nuit. Quant à leur chair, celle des jeunes paſſe pour un très-bon manger; mais ce n'eſt plus la mode que ce ſoit un objet de luxe, & nous ne faiſons pas de cas de leurs œufs ſi recherchés par les anciens.

Je ne dois point finir cet article, ſans obſerver que M. Sonnerat a raporté de ſon dernier voyage aux Indes deux peaux de *paon ſauvage*, une d'un mâle, l'autre d'une femelle, & que toutes deux, comparées à deux peaux de ces oiſeaux élevés dans

Digitized by Google

nos climats, n'ont préſenté de différence que dans les dimenſions. Les *paons ſauvages* des Indes ſont plus grands que nos *paons domeſtiques*; mais l'éclat & la diſtribution des couleurs ſont abſolument les mêmes : cependant il y a, dans l'eſpèce du *paon*, une variété; c'eſt celle du *paon blanc* : elle paſſe pour être originaire des contrées ſeptentrionales de l'Europe, où elle paroît former une race conſtante & devenue ſauvage. Friſch aſſure qu'il vient aſſez communément des pays du nord, en Allemagne, des *paons blancs* en hiver : cette même race, quelque ſoit ſon berceau, tranſportée dans les pays tempérés, & même dans les contrées méridionales de l'Europe, y conſerve la blancheur de ſon plumage, ſi l'on n'accouple que des individus qui ſe reſſemblent; mais ſi l'on apparie des *paons blancs* & des *paons ordinaires*, le produit eſt un oiſeau dont la robe eſt mêlée, & l'on donne à cette variété le nom de *paon panaché*.

Le *paon blanc* a tout le plumage d'un blanc éclatant, qui a le brillant & le moëlleux de la ſoie; l'empreinte des taches, ſur l'extrêmité des couvertures du deſſus de la queue, ſe marque par des ondes & des ombres, comme on en voit ſur des étoffes moërées.

Cette année 1783, une paire de *paons* ordinaires a produit à Gentilli, près Paris, quatre petits, dont deux ont le plumage de leurs pères & deux ſont entièrement blancs; cependant il n'y avoit aucun *paon* blanc dans le village ni aux environs; la même choſe eſt auſſi arrivée dans un autre endroit, auſſi près de Paris, il y a quelques années; ainſi la race des *paons* blancs n'eſt pas eſſentiellement originaire des climats du Nord.

Le *paon panaché* participe plus ou moins de l'eſpèce pure & de la race ſecondaire; mais communément il n'a de blanc que ſur le corps; & les couvertures du deſſus de la queue ont ſeulement des taches moins nettement formées & d'un coloris moins brillant. Ces deux variétés ſont aujourd'hui très-rares en France; le *paon blanc* eſt un très-bel oiſeau, & dont la couleur contraſte bien dans un vaſte terrein, où il fait la roue, parmi des *paons ordinaires*.

PAON CÉLESTE. *Voyez* VANNEAU.

PAON de la Chine. BRISS. *tom. I, pag.* 291. *Voyez* EPERONNIER.

PAON (petit) de Malacca. *Voyage aux Ind. & à la Ch. pag.* 173.

Cet oiſeau, à de légères différences près, eſt le même que celui que nous avons décrit ſous le nom *d'éperonnier*. *Voyez* EPERONNIER.

PAON DE MARAIS. *Voyez* COMBATTANT.

PAON DE MER. *Voyez* COMBATTANT.

PAON DES ROSES (petit). *Voyez* CAURALE.

PAON-FAISAN de la Chine. EDW. *tom. II, pag. & pl.* 67 & 69. *Voyez* EPERONNIER.

PAON du Japon. BRISS. *tom. I, pag.* 289. *Voyez* SPICIFERE.

PAON du Thibet. BRISS. *tom. I, pag.* 294 *Voyez* CHINQUIS.

PAON SAUVAGE (petit) *Voyez* VANNEAU.

PAONE. C'eſt la femelle du *paon*. *Voyez* PAON.

PANTIERE. (*Chaſſ.*)

Filet qui ſert à prendre des oiſeaux, principalement des *bécaſſes*. *Voyez* BÉCASSE.

PAPE.

Verdier de la Louiſiane, *dit* vulgairement le *pape*. BRISS. *tom. III, pag.* 200, *pl. VIII, fig.* 3, *genre XXXIII.*

* *Pinçon de trois couleurs.* CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 44.

On a donné le nom de *pape* à un *moineau* de l'Amérique ſeptentrionale, de la groſſeur du *ſerin* & dont un bleu-violet couvre le deſſus de la tête; c'eſt cette couleur qui a fait employer une dénomination impropre, mais dont l'uſage a prévalu. Quant au nom de *verdier*, dont ſe ſert M. Briſſon, il convient ſur-tout à la femelle de cet oiſeau, & au mâle, en ce qu'une partie de ſon plumage eſt de la même nuance à-peu-près que celui du *verdier*.

L'oiſeau appellé *pape*, a la tête & le deſſus du cou d'un bleu-violet éclatant; le tour des yeux rouge; le haut du dos & les plumes ſcapulaires d'un verd teint de jaunâtre; le bas du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps d'un beau rouge; les petites couvertures du deſſus de l'aile d'un brun tirant entre le verd & le rouge, & les grandes d'un verd-ſombre; les pennes des ailes brunes, bordées de rouge du côté extérieur, excepté la ſeptième, huitième & neuvième, dont le bord extérieur eſt d'un verd-ſombre. Les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un brun-rougeâtre; les latérales ſont de cette même couleur du côté extérieur & brunes du côté intérieur; le bec eſt gris-brun; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle a le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un verd-ſombre; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un verd-jaunâtre, terne & décoloré. Les jeunes mâles portent la livrée de leur mère.

Ces oiſeaux ont deux mues par an. Le plumage de la femelle eſt toujours le même; mais celui du mâle eſt fort différent en hiver; il devient ſemblable à la femelle, & il n'en diffère qu'en ce que le verd qui colore les parties ſupérieures, le jaune-verdâtre dont ſont teintes les parties inférieures, ſont plus nets & plus décidés.

Il y a, dans cette eſpèce, une variété dans laquelle le mâle, avec les couleurs ordinaires ſur la tête & le deſſus du corps, n'a qu'une tache d'un rouge foible ſur la poitrine, & tout le deſſous du corps d'un jaunâtre pâle & décoloré.

Ces oiſeaux ſont fort communs à la Louiſiane, à la Caroline & au Canada; ils n'habitoient les deux dernières contrées & probablement auſſi la première, qu'en été. On en a ſouvent aporté de vivans en France : on les nourrit de millet & de

Digitized by Google

graine d'alpiſte. Ils ſont plus curieux par la beauté de leur plumage que par leur chant, qui eſt très-foible. J'ai connu une dame qui en a conſervé un pendant ſept à huit ans : on a vu ces oiſeaux nicher en Hollande, & il eſt très-probable qu'avec quelque précaution, on pourroit acclimater l'eſpèce, au moins comme l'eſt celle du *ſerin*.

Il faut que ces oiſeaux ſoient infiniment communs à la Louiſiane, car ils ſont toujours en grand nombre parmi les peaux qu'on envoie de cette contrée, & ſur un envoi de quinze cens peaux que reçut une perſonne de ma connoiſſance, il y en avoit trois cens de l'oiſeau appellé *pape*. Cependant il n'y avoit que cinq ou ſix peaux de la variété dont j'ai parlé.

PAPECHIEU. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 47. *Voyez* VANNEAU.

PAPEGAUT (grand). BEL. *Voyez* JACO (le).

PAPEGAI.

Papegai & *papegaut*, ſont les noms qu'on donnoit aux *perroquets* dans l'ancien langage. M. le comte de Buffon s'eſt ſervi du premier de ces noms, tous deux oubliés aujourd'hui, pour déſigner les *perroquets* du nouveau continent, qui répondent, par leur forme, *aux perroquets proprement dits de l'ancien*.

« Les *papegais* ſont en général plus petits que » les *amazones*, & ils en diffèrent, ainſi que les » *criks*, en ce qu'ils n'ont pas de rouge dans les » ailes ».

PAPEGAI A BANDEAU ROUGE.

Perroquet de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 792.

Il eſt plus petit que le *jacco*, & n'a que neuf pouces & demi de longueur : tout ſon plumage eſt d'un verd-ſombre, excepté un bandeau rouge qui va d'un œil à l'autre ſur le devant de la tête, quelques nuances d'un rouge terne ſur les côtés de la poitrine & du bleu-violet ſur le bord extérieur des grandes pennes des ailes ; les plumes qui couvrent le derrière du cou & le dos, ainſi qu'une partie des couvertures des ailes, ſont terminées de noirâtre ; le bec eſt couleur de chair ; les pieds ſont gris. Ce *perroquet*, qui ſe trouve à Saint-Domingue, eſt fort commun chez nos oiſeliers : ils en font peu de cas, parce qu'il ne parle pas bien, & que ſon plumage eſt peu agréable. *Genre LIII.*

PAPEGAI A TÊTE AURORE.

C'eſt d'après le Page du Pratz, *voyag. à la Louiſ. tom. II, pag.* 128, que M. le comte de Buffon décrit ce *papegai* dans les termes ſuivans, empruntés de M. du Pratz : « il n'eſt pas auſſi gros » que les *perroquets* qu'on apporte ordinairement » en France ; ſon plumage eſt d'un beau verd-» céladon ; mais ſa tête eſt coëffée de couleur au-» rore qui rougit vers le bec & ſe fond par » nuances avec le verd du côté du corps ; il ap-» prend difficilement à parler, & quand il le ſçait, » il en fait rarement uſage ».

A cette deſcription, toute abrégée qu'elle eſt, il me ſemble reconnoître, ſans aucun doute, la *perriche à tête jaune* qui ſe trouve à la Louiſiane, & qui a été repréſenté, *pl. enl.* 499, ſous le nom de *perruche de la Caroline*. Voyez *perriche à tête jaune*. Cette *perriche* approche en effet de la taille des *perroquets*, ſans être auſſi groſſe, & la deſcription lui convient parfaitement, ſi ce n'eſt que M. du Pratz ne dit pas que ce ſoit une *perriche*, mais auſſi il ne parle pas de la queue, qui d'ailleurs n'eſt pas très-longue. D'un autre côté, le raport de climat, la parfaite reſſemblance dans les parties que M. du Pratz décrit, la difficulté que cet oiſeau a à apprendre à parler, & le peu d'uſage qu'il en fait, quand il le ſçait, tous ces traits conviennent ſi exactement à la *perriche à tête jaune*, qu'on voit ſouvent chez nos oiſeliers, que je ne doute pas que ce ne ſoit le même oiſeau, & qu'il ne faille effacer du catalogue le *papegai à tête aurore*.

PAPEGAI A TÊTE & GORGE BLEUE.

Perroquet à tête bleue de la Guiane. *Pl. enl.* 247. *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 384.

Perroquet verd facé de bleu. EDW. *glan. pag.* 43, *pl.* 230.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle*, d'une forme courte & ramaſſée : ſa longueur eſt de neuf pouces & demi ; il a le deſſus & les côtés de la tête, la gorge d'un bleu-violet ; le derrière de la tête couvert de plumes vertes, bordées du même violet-bleu ; de chaque côté de la tête, près des oreilles, une tache noire, le deſſus du cou & du dos revêtus de plumes vertes, bordées de noirâtre ; le reſte du deſſus du corps d'un verd brillant ſans mêlange ; le devant du cou violet ; la poitrine verte, les plumes étant bordées de bleu-violet ; le ventre, les côtés & les jambes d'un verd tirant ſur le jaune : les couvertures du deſſous de la queue rouges, terminées, les unes de bleu-clair, les autres de verd-jaunâtre ; les couvertures du deſſus de l'aile & les plumes ſcapulaires d'un verd-jaune ; les grandes pennes des ailes vertes en-deſſus & du côté extérieur, noires du côté intérieur ; les moyennes vertes ; les quatre pennes du milieu de la queue vertes & terminées d'un peu de bleu en-deſſus ; les latérales rouges du côté intérieur, vertes du côté extérieur & terminées de bleu ; les yeux entourés d'une peau couleur de chair : l'iris orangée ; le bec d'un cendré-noirâtre, marqué de chaque côté d'une tache rouge ; les pieds couleur de chair ; les ongles noirâtres.

On trouve ce *papegai* à la Guiane, où il n'eſt cependant pas fort commun. J'en ai nourri quelque temps un vivant. C'étoit un animal fort triſte, qui ne ſe remuoit que pour s'approcher de ſa mangeoire, & paſſoit le reſte de la journée accroupi ſur ſon bâton : il ne parloit pas, & je ne crois pas l'avoir jamais entendu crier. Il ne différoit d'un oiſeau empaillé que quand il ſe mettoit en mouvement pour chercher à manger ; ce qu'il ne faiſoit que deux ou trois fois par jour, mais ce dont il s'acquittoit par merveille à chaque fois, & il ne ſe retiroit qu'avec un

Digitized by Google

jabot très-distendu : son existence consistoit à manger & à digérer.

Cette espèce est connue de nos oiseliers, qui en font très-peu de cas, à cause de sa stupidité, & quoiqu'elle soit d'un plumage agréable & qu'elle ne soit pas commune.

PAPEGAI A VENTRE POURPRE.

Perroquet à tête bleue de la Martinique. BRISS. *tom. IV, pag.* 251, *genre LIII.*

Perroquet à ventre pourpre de la Martinique. *Pl. enl.* 548.

Il est à-peu-près de la grosseur du *jacco :* sa longueur est de douze pouces & demi : les plumes qui couvrent la base du bec sur le devant du front sont blanches ; le dessus de la tête est d'un cendré bleu ; le reste de la tête, le cou, le dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures du dessus des ailes & les grandes les plus proches du corps, la poitrine sont d'un verd foncé ; chaque plume est de plus bordée de noir par le bout : le croupion, les couvertures du dessus de la queue sont verds & sans mêlange de noir : le ventre est varié de rouge & de verd : les jambes sont d'un verd-bleu ; les couvertures du dessous de la queue d'un verd-jaune : les couvertures de l'aile, les plus éloignées du corps, sont bleues, ainsi que le touet de l'aile ; les huit premières pennes des ailes sont bleues en-dessus du côté extérieur & noires du côté intérieur ; les autres sont vertes en-dessus, quelques-unes ayant du bleu sur le côté extérieur : les deux pennes du milieu de la queue sont vertes, les latérales sont variées de verd, de rouge & de jaune dans le sens de leur longueur, & la plus extérieure est bleue en-dehors, tandis qu'elle est rouge du côté intérieur : les yeux sont entourés d'une peau blanche ; le bec est blanc, les pieds gris, les ongles bruns. Ce *papegai* est commun chez les oiseliers : il apprend à parler passablement.

PAPEGAI BRUN.

Perroquet de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. IV, pag.* 303, *genre LIII.*

Il est-à-peu-près de la grosseur d'un *pigeon :* le sommet de la tête, le dos & les plumes scapulaires sont d'un verd-brun ; les joues, le dessus du cou & le croupion sont verdâtres ; la gorge est bleue : le devant du cou & le dessous du corps sont d'un cendré-brunâtre ; les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge, celles du dessus, ainsi que les supérieures des ailes, sont vertes. C'est aussi la couleur des pennes de l'aile, excepté que les plus proches du corps sont bordées de jaune ; la queue est d'un verd-brunâtre en-dessous, verte en-dessus, & la penne la plus extérieure de chaque côté est bordée de bleu du côté extérieur ; les yeux sont entourés d'une peau d'un gris-blanc ; le bec est jaune à sa base, noir dans le milieu de la partie supérieure ; le reste est d'un beau rouge : les pieds sont couleur de plomb ; les ongles noirs. On le trouve à la nouvelle Espagne : il a été indiqué par Edwars sous le nom de *perroquet brunâtre, tom. IV, pag. & pl.* 167.

PAPEGAI DE PARADIS.

Perroquet jaune de Cuba. BRISS. *tom. IV, pag.* 308, *genre LIII.*

Pl. enl. 336.

Perroquet du paradis de Cuba. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 10.

Il approche de la grosseur du *jacco :* il a la tête, la partie supérieure & les côtés du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & de la queue d'un jaune vif, & chaque plume est bordée de rouge à son extrêmité : la gorge, le devant du cou & le ventre sont d'un rouge vif ; la poitrine, les côtés & les jambes sont jaunes : les grandes pennes des ailes sont blanches, les moyennes sont jaunes ; les deux pennes du milieu de la queue sont jaunes ; les latérales sont de cette même couleur dans les deux premiers tiers de leur longueur & rouges dans le reste : l'iris est rouge ; le bec & les pieds sont blancs. On le trouve dans l'île de Cuba.

PAPEGAI MAILLÉ.

Perroquet maillé de Cayenne. *Pl. enl.* 526.

Ce *papegai* a beaucoup de raport avec le *perroquet varié*, qui appartient à la famille des *perroquets* proprement dits, ou des *perroquets* de l'ancien continent, au lieu que celui-ci se trouve à la Guiane ; je les crois cependant différens, & je me bornerai à ce peu de mots, dans ce moment, parce que j'ai fait, à l'article du *perroquet varié*, sa description & celle du *papegai* ou *perroquet maillé*, que j'ai en même-temps comparé ces deux oiseaux & rapporté les raisons qui me paroissent suffire pour les regarder comme deux espèces différentes. *Voyez* PERROQUET VARIÉ.

PAPEGAI VIOLET.

Perroquet varié de Cayenne. *Pl. enl.* 408.

Petit perroquet noirâtre. EDW. *glan. pag.* 227, *pl.* 315.

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *tourterelle :* les petites plumes qui couvrent le devant du front sont rougeâtres ; le reste de la tête est d'un beau violet-bleu, qui s'avance sur la gorge & le devant du cou, où il est mêlé de rougeâtre : tout le dessus du corps est d'un brun-violet & le dessous d'un violet bleu, nuancé de pourpre ; les couvertures du dessous de la queue sont couleur de rose ; les pennes des ailes & de la queue sont d'un violet-bleu fort éclatant ; celles de la queue sont, du côté intérieur, d'un rouge pâle dans les deux tiers de leur longueur ; le bec & les pieds sont brunâtres. On le trouve à la Guiane : il n'apprend point à parler.

Ce *papegai*, dont les couleurs ne sont pas nettes & décidées, qui est de la même grandeur que le *papegai à tête & gorge bleue*, qui se trouve dans le même pays, n'en seroit-il pas une variété, ou peut-être la femelle ou un jeune ?

M. Brisson, qui n'a pas vu ce *papegai*, & qui

Digitized by Google

n'en parle que d'après la citation de Barrère, l'a raporté au *crik bleu*, que les auteurs ont décrit d'après Aldrovande; mais ces deux oiſeaux ſont fort différens, comme on peut s'en aſſurer en comparant leur deſcription. *Genre LIII.*

PAPAGAY (grand). BEL. *Voyez* JACO (le).

PARAGUA (le).

Lori du Bréſil. BRISS. *tom. IV, page* 229, *genre LIII.*

Nous avons dit, dans les généralités ſur les *loris*, que ces oiſeaux appartiennent à l'ancien continent. Cette propoſition ſemble contredite par la deſcription que fait Marcgrave d'un *perroquet* qu'il a vu au Bréſil; mais cette deſcription n'eſt pas aſſez détaillée, pour qu'il ſoit prouvé que c'eſt en effet un *lori*. Ainſi, cet exemple eſt inſuffiſant contre le nombre de faits qui atteſtent que les *loris* appartiennent à l'ancien continent.

Le *paragua* de Marcgrave paroît être de la famille des *papegais*: il eſt à-peu-près de la groſſeur du *perroquet amazone*; il a la tête, le deſſus du cou, le bas du ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue noirs; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'un rouge vif; les ailes & leurs couvertures ſont noires, ainſi que les plumes ſcapulaires & la queue; l'iris eſt rouge; le bec & les pieds ſont d'un cendré-obſcur. Marcgrave l'a vu au Bréſil. Il ſeroit intéreſſant de mieux connoître ce *perroquet* & de ſçavoir préciſément où il ſe trouve, pour confirmer ou détruire l'opinion bien fondée juſqu'à préſent, qu'il n'y a de *loris* que dans l'ancien continent.

PARRAKA.

Cet oiſeau, dont M. le comte de Buffon ne parle que d'après une indication très-incomplette de Barrère, me paroît être le même que le *katraca*; celui-ci repréſenté, *pl. enl.* 146, eſt très-certainement le *parraqua* de M. Bajon, mémoires ſur Cayenne, *tom. I, pag.* 374. Il y a tant de raport entre le mot écrit *parraka* par Barrère & *parraqua* par M. Bajon, qui tous deux parlent d'un oiſeau de la même contrée, qu'il eſt très-probable que, malgré la légère différence du nom, ils ont tous deux indiqué le même oiſeau, en écrivant ſon nom un peu différemment; & comme le *parraqua* de M. Bajon, que j'ai reçu de lui en nature, eſt certainement le *katraca*, ainſi qu'on n'en ſçauroit douter, en comparant la deſcription & la planche enluminée avec le *parraqua* même, je ſuis convaincu que le *katraka*, le *parraka* & le *parraqua* ne ſont qu'un ſeul & même oiſeau. *Voyez* KATRACA.

PARRAQUA. Mém. pour ſervir à l'hiſt. de Cayenne. *tom. I, pag.* 374. *Voyez* KATRACA.

PARAT. SAL. *Voyez* MOINEAU.

PAREMENT BLEU.

Verdier des Indes (petit). BRISS. *tom. III, pag.* 197, *genre XXXIII.*

Les auteurs n'ont parlé de cet oiſeau que d'après Aldrovande, & lui-même ne l'a décrit que d'après un deſſin aporté en Italie par des voyageurs japonois. On voit, d'après cet expoſé, combien on doit peu conter & ſur la deſcription & ſur l'exiſtence même de cet oiſeau. Suivant ce qu'en a dit Aldrovande, il eſt plus petit que notre *pinſon*; la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps ſont revêtus de plumes vertes; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un fort beau blanc; les pennes des ailes & celles de la queue ſont bleues, à tige blanche; le bec eſt d'un brun-verdâtre; les pieds & les ongles noirs. Je ne peux m'empêcher d'être tenté de croire que des couleurs auſſi tranchées, auſſi peu fondues avoient été appliquées à plaiſir ſur le deſſin: ce n'eſt pas ainſi que la nature colore ordinairement le plumage des oiſeaux. Quoique des deſſins faits d'après nature aux Indes, ne puiſſent guère manquer d'intéreſſer en Europe, des Indiens qui ne font pas cette réflexion, croient que des deſſins de fantaiſie, feront plus d'effet & qu'ils ſeront plus remarqués; ils ajoutent à la nature, & la défigurent en croyant l'embellir.

PARESSEUX. *Voyez* BUTOR.

PAROARE.

Cardinal dominiquain. BRISS. *tom. III, pag.* 116; *pl. VI, fig.* 4, *genre XXXIII.*

Pl. enl. 55, *fig.* 2.

Le nom de cet oiſeau au Bréſil eſt, ſuivant Marcgrave, *tije guacu paroara*. Il eſt du genre des *moineaux*, plus gros & plus grand que le *moineau-franc*; le devant de la tête en-deſſus, les joues & la gorge ſont d'un beau rouge qui s'étend en pointe ſur la gorge; la partie poſtérieure de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue & du deſſous des ailes ſont d'un très-beau blanc; une bande noire deſcend cependant de l'endroit où le rouge finit ſur la tête, le long du milieu du cou juſqu'au dos qui eſt d'un gris-cendré; cette dernière couleur s'étend ſur les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue; les petites & les grandes couvertures du deſſus de l'aile ſont noires, mais les grandes ſont terminées de blanc; les pennes des ailes ſont noires, bordées de blanc du côté intérieur & du côté extérieur; la queue eſt un peu fourchue, ſes pennes ſont noires, bordées de cendré à leur bout & du côté extérieur, excepté la dernière de chaque côté qui eſt bordée de blanc; la mandibule ſupérieure eſt brune, l'inférieure blanchâtre.

Les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

Le devant de la tête de la femelle eſt d'un jaune-orangé, pointillé de taches rouges.

Ce bel oiſeau ſe trouve au Bréſil. Je l'ai vu pluſieurs fois vivant à Paris. Je ne l'ai jamais entendu chanter; mais les oiſeliers m'ont aſſuré qu'il avoit un ramage.

PAROARE HUPPÉ.

Digitized by Google

Cardinal dominiquain huppé de la Louiſiane. *Pl. enl.* 103.

C'eſt une variété du *paroare* dont il ne diffère qu'en ce que le rouge s'étend ſur tout le deſſus de la tête, & que les plumes qui la couvre à la partie poſtérieure, ſont longues, étroites, étagées & forment une très-belle huppe. Je n'ai point trouvé cet oiſeau dans les envois qu'on a faits de la Louiſiane, & M. Briſſon en parlant du *paroare ordinaire*, qui ſe trouve au Bréſil, dit que quelques-uns de ces oiſeaux ont les plumes du ſommet de la tête aſſez longues pour leur former une huppe. Je croirois donc que le *paroare huppé* envoyé de la Louiſiane au cabinet du roi, auroit été d'abord tranſporté du Bréſil à la Louiſiane, & qu'il ne ſe trouve pas dans cette dernière contrée.

PASSE-BLEU.

Moineau bleu de Cayenne. *Pl. enl.* 203, *fig.* 2.

C'eſt un *moineau*, d'après la figure qui le repréſente; il eſt un peu plus gros que la *linotte*, & ſon plumage eſt en entier d'un bleu tirant au violet; le bec eſt noir; les pieds ſont d'un brun-rougeâtre. Je n'ai jamais vu cet oiſeau en nature. *Genre XXXIII.*

PASSE-BUSE. *Voyez* FAUVETTE DE HAIE.

PASSERAT. Bel. *Voyez* MOINEAU.

PASSEREAU. Bel. *Voyez* MOINEAU.

PASSERINE. *Voyez* FAUVETTE GRISE.

PASSERINETTE ou PETITE FAUVETTE.

Petite fauvette. Briss. *tom. III, pag.* 174, *genre XL.*

Pl. enl. 579, *fig.* 2.

Paſſerinette eſt le nom qu'on donne en Provence à un oiſeau du même genre que la *fauvette* proprement dite; ſa longueur eſt de cinq pouces trois lignes, ſon vol de huit pouces; ſes ailes pliées paſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue; la *paſſerinette* a la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion gris; la même teinte colore les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes & de la queue; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-blanc, excepté le ventre qui eſt blanc ſans mêlange de teinte griſe; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de gris du côté extérieur; la queue eſt en-deſſus d'un gris-brun & d'un cendré-clair en-deſſous; le bec eſt brun; les pieds & les ongles ſont gris-bruns. Cette eſpèce, comme il eſt ordinaire aux oiſeaux de ce genre, fait ſon nid près de terre ſur les arbuſtes; elle le compoſe d'herbes sèches, plaçant les plus fines en-dedans & les arrangeant avec plus d'art que celles qui ſont au-dehors; les œufs ſont tachetés de deux nuances de verdâtre ſur un fond blanc-ſale: la ponte eſt de quatre à cinq œufs. Cet oiſeau a un refrain monotone qu'il fait entendre en ſautillant de buiſſon en buiſſon, & dont on peut donner une idée par ces deux ſyllabes, *tip, tip.*

PASSERON. Sal. *Voyez* MOINEAU.

Passeron de muraille. *Voyez* FRIQUET.

PASSETEAU. *Voyez* FRIQUET.

PASSETIER. *Voyez* ÉMÉRILLON DES FAUCONNIERS.

PASSE-VERT.

Ce nom a été employé deux fois, & l'oiſeau auquel il a été appliqué a été également repréſenté dans deux planches différentes; 1°. *pl.* 201, *fig.* 2, ſous le nom de *moineau à tête rouſſe de Cayenne*; 2°. *ſous celui de tangara à tête rouſſe de Cayenne*, *pl. enl.* 290, *fig.* 1: M. le comte de Buffon, auquel ce double emploi de nom & de deſſin n'a pas échappé, en avertit, *tom. VII, édit. in-12, pag.* 386.

Le *paſſe-vert* eſt le *tangara verd de Cayenne*, de M. Briſſon, *tom. III, pag.* 21, *pl. IV, fig.* 3, *genre XXXI.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *linotte*; le deſſus de la tête eſt rouſſeâtre; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un verd, glacé de gris; les joues & la gorge ſont noirâtres; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-vineux; les ailes & la queue d'un verd-bleuâtre, & les couvertures de la queue d'un verd plus décidé: le bec & les pieds ſont noirs. Toutes les plumes de cet oiſeau ont quelque choſe de glacé & de luiſant.

On peut regarder comme une variété du *paſſe-vert* un *tangara*, dont M. le comte de Buffon fait mention d'après M. Linné; il a le devant du cou, la poitrine & le ventre d'un jaune-doré; le dos d'un jaune-verdâtre; les ailes & la queue vertes & la tête d'un bleu très-vif. M. de Buffon le nomme *paſſe-vert à tête bleue*, & ne le regarde que comme une variété.

Passe-vert a tête bleue. *Voyez* PASSE-VERT.

PASSIÈRE. Sal. *Voyez* MOINEAU.

Passière folle. *Voyez* FRIQUET.

PATIRICH (le).

Guépier de Madagaſcar. Briss. *tom. IV, pag.* 545, *pl. XLII, fig.* 1, *genre LX.*

Idem, *pl. enl.* 559.

Le nom de ce *guépier* dans la langue des Madegaſſes eſt *patirich tirich.* Sa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de onze pouces quatre lignes; il a ſur le front une étroite bande tranſverſale d'un blanc mêlé d'une légère teinte de verd; elle s'étend, en paſſant ſur les yeux, vers le derrière de la tête; une bande de la même couleur gagne vers le cou en paſſant ſous les joues; ces deux bandes ſont ſéparées par une troiſième qui eſt noirâtre, qui paſſe par les yeux & gagne le derrière de la tête; le haut de la gorge eſt d'un blanc-jaunâtre, & le bas eſt marron; la partie ſupérieure de la tête change en verd-obſcur & en marron, ſuivant les aſpects; le derrière du cou & le deſſus du corps, les petites couvertures des ailes ſont d'un verd qui s'éclaircit en approchant de la queue: les grandes couvertures des ailes ſont de ce même verd, bordé de cendré-brun du côté

Digitized by Google

intérieur ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un verd moins foncé que le dos & qui va en s'éclairciſſant de l'avant à l'arrière ; les ailes ſont cendrées en-deſſous & en-deſſus elles ſont du même verd que le dos ; pluſieurs des pennes ſont terminées de noirâtre ; la queue eſt cendrée en-deſſous ; en-deſſus les deux pennes du milieu ſont d'un verd-obſcur, les latérales ſont de cette même couleur & de plus elles ſont bordées en-dedans de cendré ; les deux pennes du milieu excèdent les latérales de deux pouces ; celles-ci ſont comme coupées carrément, & les deux intermédiaires finiſſent en pointe ; le bec eſt noir ; les pieds ſont bruns ; les ongles noirâtres.

PAUXI OU LE PIERRE.

Le pierre. Pl. enl. 78.

Hocco du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 302, *genre VII.*

Cet oiſeau, qui a été apporté vivant en France & qui a vécu quelque temps à Paris, eſt beaucoup plus gros que le *faiſan*. Il reſſemble aux *hoccos* par tous les caractères admis dans l'ordre méthodique ; il a les mêmes raports que ces oiſeaux & les mêmes différences avec les *faiſans*. *Voyez* HOCCO. Tout ſon plumage eſt d'un noir luſtré de bleuâtre, excepté les plumes qui entourent l'anus ; elles ſont blanches, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue : ſur la baſe du demi-bec ſupérieur s'élève un tubercule coloré en bleu, pyriforme, d'une ſubſtance dure, très-peu incliné en-arrière & adhèrent au bec par ſa pointe ; le bec eſt rouge ; les pieds ſont d'un rouge-pâle, nués de bleuâtre ſur la face poſtérieure ; les ongles ſont noirs.

La femelle a le plumage brun, & ſuivant Aldrovande elle a du cendré ſur les ailes & au cou, de plus elle n'a pas de queue, ce dont pluſieurs autres oiſeaux d'Amérique fourniſſent l'exemple.

Le *pauxi* ſe perche, mais la femelle fait ſon nid à terre ; elle mène ſes petits de même que la *poule* ; ils vivent d'abord d'inſectes, puis de grains & de fruits lorſqu'ils ſont adultes. Ces oiſeaux ſont peſans, peu farouches & ſtupides comme tous les *hoccos* en général ; on ne les trouve que dans les endroits les plus ſolitaires & les plus ſauvages des grands bois. Auſſi n'en a-t-on pas envoyé de la Guiane juſqu'à préſent. Il paroît douteux que cet oiſeau s'y trouve ; Fernandez l'a obſervé au Mexique.

M'étant trouvé chez la perſonne à qui le *pauxi* qui avoit vécu à Paris & qui étoit mort depuis peu, avoit été envoyé pour le préparer, à l'inſtant où cette perſonne venoit d'en enlever la peau, je remarquai que la trachée-artère ne ſuivoit pas le trajet ordinaire, mais qu'elle s'étendoit fort avant ſur un des côtés de la poitrine pour ſe replier enſuite & regagner le haut du ſternum du côté oppoſé. J'engageai en conſéquence la perſonne à qui le corps de l'oiſeau étoit inutile pour la préparation de la peau, de l'envoyer à M. Daubenton l'aîné, qui a examiné la diſpoſition de la trachée ; indépendemment des connoiſſances profondes que ce ſçavant poſsède en anatomie, je ſçavois que M. Bajon lui avoit adreſſé un *parraqua*, autre eſpèce de *hocco* dans lequel on trouve à-peu-près la même diſpoſition relativement à la même partie, ainſi perſonne n'étoit plus en état de comparer les raports & les différences qui ſe trouvent à cet égard entre ces deux oiſeaux ; je n'entrerai pas dans les détails de cet objet qui appartient à l'anatomie, & il ſuffit d'avoir remarqué que dans le *pauxi*, ainſi que dans le *parraqua* de M. Bajon qui eſt le même oiſeau que le *katraca* de M. de Buffon, la trachée-artère avant de ſe plonger dans la poitrine, ſe prolonge fort avant ſur un des côtés & ſe replie ſur elle-même pour pénétrer enfin dans la poitrine du côté oppoſé. Cette conformité eſt une raiſon de croire que le *pauxi* à la voix très-forte, comme M. Bajon nous l'apprend du *parraqua*.

PAVERT. *Voyez* SEPTICOLOR.

PÊCHEUR *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

PÊCHE-VERON. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

PÉGOT. *Voyez* FAUVETTE DES ALPES.

PEINTADE.

Pl. enl. 108.

Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. II, pag. 79, *pl.* 47.

BRISS. *tom. I, pag.* 176, *genre IV.*

Poule de la Guinée. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 246, *fig. pag.* 247.

Poule de la Guinée ; *perdrix* des Terres-Neuves. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 59.

Meleagris, *gallina guinea*, *gallina africana* en Latin ;

Gallina di numidia en Italien ;

Perl-huhn en Allemand ;

Pintado, *guinea-hen* en Anglois.

La *peintade* a le bec & les pieds conformés comme le *coq* & la *poule*, mais elle n'a pas d'ergot ; elle porte de chaque côté de l'ouverture du bec une membrane charnue, & ſur le ſommet de la tête une protubérance oſſeuſe & conique ; ſa tête & le haut de ſon cou ſont dépourvus de plumes & garnis ſeulement ſur le derrière du cou de poils noirs & roides. Ces différens caractères joints à la manière dont ſon plumage eſt tacheté la rendent un des oiſeaux les plus aiſés à diſtinguer & à reconnoître. Elle eſt de la groſſeur d'une forte *poule* ; ſa longueur eſt d'un pied neuf pouces du bout du bec à celui de la queue, dont l'origine eſt dépaſſée d'un pouce par l'extrêmité des ailes pliées. Les joues, dénuées de plumes ainſi que toute la tête & le haut du cou, ſont bleuâtres dans le mâle, rouges dans la femelle ; la protubérance qui s'élève de deſſus le front, eſt un peu applatie ſur les côtés, légèrement inclinée en-arrière & couverte d'une peau d'un brun-rougeâtre ; les membranes pendantes à côté du bec ſont bleuâtres dans le mâle, bordées de rouge-vif & de cette dernière couleur en entier dans la femelle ; la peau qui

Digitized by Google

qui couvre le haut du cou eſt d'un rougeâtre veiné de bleuâtre & couverte de poils noirâtres dont la direction eſt vers la tête ; ces poils examinés de près ſont de véritables plumes ; celles qui entourent le bas du cou ſont d'un cendré-violet. Le noir, le blanc, le cendré, ſont les trois couleurs du plumage ; le noir eſt le fond, le blanc eſt répandu par gouttes ou par taches rondes, & le cendré coupe par petites raies le fond noir ; les taches blanches ſont plus grandes ſur le deſſous que ſur le deſſus du corps ; la queue eſt un peu arquée & arrondie, comme celle des *perdrix* & la *peintade* la porte de même, un peu panchée vers le bas. Le bec, rouge à ſa baſe, eſt couleur de corne à ſon extrêmité ; les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

La *peintade* étoit connue des anciens. Ariſtote, Varron, Pline, Columelle en parlent. Les Romains donnoient le nom de *méleagride* à celle dont les barbillons, ou membranes pendantes à côté du bec, ſont rouges & celui de *poule afriquaine* à la *peintade aux barbillons bleus ;* ils n'avoient pas obſervé que cette différence indique le ſexe & ne conſtitue pas deux eſpèces ; cependant il paroît que la *peintade* tranſportée en Europe, ne s'y étoit pas conſervée ; les auteurs du moyen âge n'en font pas de mention, & elle n'étoit plus connue des Européens lorſqu'ils la trouvèrent ſur les côtes occidentales de l'Afrique, en s'ouvrant un paſſage aux Indes orientales par le Cap de Bonne-Eſpérance ; depuis cette époque cet oiſeau s'eſt non-ſeulement perpétué en Europe, mais tranſporté en Amérique l'eſpèce y a multiplié & très-bien réuſſi. Cependant elle a plus ou moins éprouvé l'influence de la domeſticité & celle des différens climats ; ces deux cauſes combinées ont produit beaucoup de variétés ; la première eſt celle des *peintades* de l'ile de May au Cap Verd, dont les unes, au raport de Dampiere ont la chair blanche & les autres l'ont noire ; la ſeconde, celle d'une *peintade* plus petite que l'ordinaire, qui, ſuivant le père Charlevoix, ſe trouve à Saint-Domingue, & qui paroît être le produit des *peintades* échapées des baſſes-cours & devenues ſauvages ; l'hiſtoire de cet oiſeau préſente un trait très-remarquable ; c'eſt qu'originaire d'une eſpèce qui avoit été accoutumée à l'état de domeſticité, & repriſe par les habitans de Saint-Domingue, ils n'ont pu ramener cette race à l'état dont elle étoit ſortie & que pour multiplier les *peintades*, ils ont été obligés d'en tirer de nouveau de l'Afrique. J'ai vu une ſeule fois une de ces peaux de petites *peintades* entre les mains d'une perſonne à qui elle avoit été adreſſée pour la préparer & la renvoyer en province ; elle m'a paru appartenir à un oiſeau d'un tiers plus petit que la *peintade ordinaire ;* le fond du plumage étoit lavé d'une très-légère teinte rougeâtre ; d'ailleurs je n'ai pas remarqué de différence bien ſenſible entre cette peau & celle de la *peintade commune.*

Marcgrave parle de *peintades huppées* qui venoient de Sierra-Liona ; le jéſuite Margat dit, qu'indépendamment de l'eſpèce ordinaire, il y a à Saint-Domingue des *peintades à plumage cendré*, avec du blanc ſous le ventre, au-deſſous & aux extrêmités des ailes : M. Briſſon regarde comme une race diſtincte les *peintades à poitrine blanche*, & il penſe que cette race eſt le produit de l'influence du climat de la Jamaïque.

Il ſeroit, ſans doute, bien important de découvrir les variétés que les différens climats ont pu produire dans une eſpèce dont nous connoiſſons l'origine & le temps où elle a été tranſportée dans les différentes contrées ; ces variétés nous éclaireroient ſur l'effet que les climats peuvent avoir de diverſes manières ſur les oiſeaux, ſur la dégradation des couleurs ſuivant les lieux & ſur le laps du temps néceſſaire pour opérer ces changemens. Mais outre qu'il eſt très-difficile d'avoir des obſervations bien exactes ſur les dégradations que les *peintades* ont ſubies dans les différens pays, il faut bien prendre garde que ces différences tiennent autant au moins à l'état de domeſticité, qu'à l'influence des climats ; pour juger de l'effet de cette dernière cauſe, il ne faudroit comparer que des *peintades ſauvages*, & l'hiſtoire de cet oiſeau à cet égard nous fait voir ſeulement que le climat de l'Amérique a nui à ſon développement & a reſtreint ſes proportions ; mais pour les variétés du plumage elles ſont certainement l'effet de la domeſticité bien plus que celui du climat, puiſque nous trouvons parmi les *peintades* nées dans nos contrées les variétés obſervées par les voyageurs dans différens pays.

On voit chez nos oiſeliers des *peintades* plus ou moins panachées de blanc, & cette variété eſt devenue ſi commune, qu'il eſt plus difficile aujourd'hui de ſe procurer des *peintades* dont le plumage propre à l'eſpèce originaire ſoit pur, que de celles en qui il eſt plus ou moins altéré de blanc ; cette couleur couvre le bas du ventre & le deſſous des ailes dont la couleur eſt moins dégradée ; ainſi ces marques ne ſont pas l'effet du climat de la Jamaïque, comme M. Briſſon l'avoit penſé, puiſqu'elles ſont très-communes ſur des *peintades* nées en Europe ; d'autres ont les plus grandes pennes des ailes & une partie de celles de la queue blanches, & il y en a qui offrent tous les degrés de variétés entre le plumage pur & le plumage entièrement blanc.

Le fond cendré-bleuâtre n'appartient pas non plus aux *peintades* de Saint-Domingue, excluſivement ; le même plumage s'eſt développé ſur des *peintades* en Europe, & leur eſpèce eſt très-commune. Ainſi les changemens ſurvenus dans le plumage de cet oiſeau étant les mêmes dans les différentes contrées, ſont l'effet, non des climats, mais de la domeſticité.

Ces oiſeaux en liberté & dans leur pays natal, volent en bandes très-nombreuſes ; leur vol eſt

Digitized by Google

lourd & peu ſoutenu, mais ils courent très-vîte ; il ne paroît pas non plus que les *peintades* ſoient auſſi fécondes dans cet état que dans celui de domeſticité, & ſans doute parce que dans ce dernier, elles ſont plus largement nourries ; je trouve dans l'ouvrage de M. le comte de Buffon, qui a traité avec beaucoup d'étendue & d'érudition l'hiſtoire de la *peintade*, que cet oiſeau ſauvage à l'île de France, n'y pond que huit à dix œufs, tandis qu'à Saint-Domingue, où il eſt domeſtique & où on le laiſſe cependant ſuivre l'inclination qu'il a de pondre dans le plus épais des haies, il produit juſqu'à cent œufs, pourvu qu'on en laiſſe toujours quelqu'un dans le nid; ils ſont plus petits que ceux de *poules*, avec une coquille beaucoup plus épaiſſe ; ceux de la *peintade ſauvage* ſont pointillés de blanc & ceux de la *peintade domeſtique* ſont d'un rougeâtre-ſombre uniforme.

Les *peintades* pondent dans nos contrées de quinze à dix-huit œufs ; la ponte n'a lieu qu'au mois de mai ; on lève les œufs & on les fait couver par des *poules* ; on élève les petits de la même façon que les jeunes *faiſans* ; les *peintadeaux domeſtiques* paſſent pour un fort bon manger, & les ſauvages pour un mets exquis. La *peintade* prend une aſſez grande abondance de graiſſe ; la chair eſt blanche, délicate & d'un goût fin. Ses œufs ſont auſſi très-bons à manger, & cet oiſeau ſeroit ſans doute beaucoup plus multiplié dans nos baſſes-cours qu'il ne l'eſt, ſi deux obſtacles ne s'y oppoſoient. C'eſt un oiſeau bruiant dont le cri aigu, très-fort, qu'il continue long-temps & qu'il recommence ſouvent, eſt très-importun & ſe fait entendre de fort-loin ; la *peintade* eſt vive, pétulante & forte ; elle maltraite les autres volailles; il n'en eſt point qu'elle ne maîtriſe & elle leur fait encore plus de mal par ſa pétulance que par ſa force ; c'eſt ſur-tout cette dernière raiſon qui en a fait abandonner l'éducation ; car cet oiſeau eſt devenu aſſez rare parmi nous pour qu'une paire de *peintades* coûte vingt écus ou trois louis chez les oiſeliers ; on ne peut guère les nourrir que dans un parquet ſéparé & éloigné de toute habitation. Cependant il eſt étonnant qu'on ne les multiplie pas dans des lieux qui leur ſeroient deſtinés, comme on le fait par raport aux *faiſans* ; je crois que ce pourroit être à-la-fois un objet économique, qui paieroit le ſalaire de celui qui en prendroit la peine, qui fourniroit un comeſtible de plus, d'un uſage, ſain & agréable, & peut-être même pourroit-on parvenir à lâcher les jeunes *peintadeaux* comme les *faiſandeaux* dans les parcs & les bois, où leur chair acquéreroit un nouveau degré de bonté & où ils deviendroient un objet de chaſſe. Car quoiqu'originaires d'Afrique, les *peintades* ne paroiſſent pas ſouffrir de la température de notre climat, & l'eſpèce y ſemble aſſez accoutumée pour qu'il n'y ait qu'un pas à faire pour l'habituer à vivre dans nos bois, comme le *faiſan*, d'une origine auſſi étrangère & dont la manière de ſe nourrir eſt à-peu-près la même ; car tous deux vivent principalement de grain & ont en même temps du goût pour les vers, les inſectes & les herbages.

Les *peintades* ſont originaires de la Guinée, de la Côte d'Or, du Sénégal, de la Syrie, du Congo, &c. ; elles ſont communes à Madagaſcar, & tranſportées à l'île de France & à celle de Bourbon, elles y ont très-bien multiplié, & elles n'ont pas moins bien réuſſi aux Antilles.

PEINTADE A POITRINE BLANCHE. Briss. *tom. I, pag.* 180. *Voyez* PEINTADE.

PELICAN.

Pl. enl. 87.

Briss. *tome VI, pag.* 519, *genre CXII.*

Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 153, *fig. pag.* 154. *Pelican, livane.* Bel. *port. d'oiſ. pag.* 30.

Cet oiſeau eſt auſſi connu en François ſous les noms de *grand goſier* & d'*onocrotal*.

Onocrotalus en Latin ;

Gròto en Eſpagnol ;

Grotto marino, agrotta, mello del ducha en Italien ;

Meer-ganſſ, &c. en Allemand ;

Baba en Ruſſien ;

Wattudra garen en Suédois ;

Pelecane, pellican en Anglois.

Le *pelican* eſt un des plus grands oiſeaux d'eau proprement dits, ou de ceux qui ont les pieds palmés. Ses caractères ſont très-frappans & fort propres à le diſtinguer de tous les autres oiſeaux ; ils conſiſtent à avoir,

Quatre doigts, tous joints enſemble par des membranes entières :

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen & plus courtes que le corps :

Le bec droit, applati horiſontalement & crochu vers le bout :

Une poche membraneuſe ſous la gorge :

Point de narines apparentes.

Le *pelican* eſt beaucoup plus gros qu'un *cygne* ; ſa longueur eſt de cinq pieds quelques pouces du bout du bec à celui de la queue ; ſon bec a près d'un pied & demi de long & plus d'un pouce & demi de large ; le demi-bec ſupérieur ne conſiſte qu'en une ſeule lame oſſeuſe au bout de laquelle eſt le crochet qui termine le bec ; mais la portion inférieure eſt compoſée de deux branches flexibles, qui ſe prêtent à l'extenſion de la poche membraneuſe qui leur eſt attachée ; elle eſt ſi large & capable d'être ſi diſtendue, qu'elle peut contenir plus de vingt pintes de fluide ; ſa couleur eſt jaunâtre.

Le vol ou l'envergure du *pelican* eſt de onze pieds ; ſa tête, ſon cou & tout ſon corps ſont couverts de plumes blanches ; mais celles qui revêtiſſent la tête & le haut du cou ne ſont qu'une ſorte de duvet fort court ; celles qui ſont attachées à la nuque ſont longues, étroites, & forment une ſorte de toque pendante ; toutes les plumes, lorſque l'oiſeau eſt vivant, ont une teinte de roſe

Digitized by Google

qui se fonce, selon qu'il est affecté & qu'il s'anime : on en a vu long-temps un à la ménagerie de Versailles, dont le plumage, lorsque l'animal s'irritoit, prenoit une teinte de rose fort vive, & pâlissoit à mesure que les impressions qui l'avoient excitée s'affoiblissoient.

Les grandes pennes des ailes sont noires ; les moyennes sont blanches, ainsi que celles de la queue ; les côtés de la tête sont couverts d'une peau nue, couleur de chair ; l'iris est d'un gris jaunâtre ; il y a sur toute la longueur du demi-bec supérieur une saillie d'un rouge vif & qui se termine par un crochet assez pointu ; le reste de la partie supérieure du bec est rougeâtre vers son origine & jaunâtre dans le reste de sa longueur ; le demi-bec inférieur est en entier d'un rouge-pâle ; les pieds, les doigts & leurs membranes sont de couleur plombée & les ongles sont gris.

Les *pelicans* considérés dans l'ordre générique appartiennent à l'ancien & au nouveau continent, & celui dont il s'agit spécialement dans cet article se trouve dans les deux hémisphères ; cependant on ne le voit pas également dans toutes les parties de l'Europe ; il ne paroît que de temps à autre sur les côtes, ou les étangs & les grandes rivières des provinces méridionales de la France ; il est très-rare qu'il pénètre dans l'intérieur du royaume du côté du nord ; en général les *pelicans* sont plus abondans dans les régions méridionales que dans les pays septentrionaux ; la partie de l'Europe où l'on en voit en plus grand nombre, & ils y sont fort communs, sont les provinces méridionales qu'arrose le Danube ; mais il y en a beaucoup en Afrique sur les bords du Sénégal & de la Gambra ; ils sont aussi très-abondans en Egypte, & on les retrouve en Asie, à Siam, à la Chine, aux Philippines ; en Amérique on trouve des *pelicans* depuis les Antilles & l'isthme de Panama, jusqu'aux terres voisines de la baie d'Hudson ; le *pelican* de cet article est très-commun à la Louisiane, où il y en a encore une autre espèce ; on le trouve aussi en Canada.

Les *pelicans* ont autant d'avantage au milieu des airs que sur la surface de l'eau ; ils volent aussi bien & aussi aisément qu'ils nagent ; ils vivent de poisson, & ils ont deux manières de l'enlever, ou étant seuls, ou se réunissant en bandes.

Dans le premier cas, ils s'élèvent à une certaine hauteur, se soutiennent en l'air en rasant la surface de l'eau, jusqu'à ce qu'appercevant une proie qui leur convienne, ils fondent dessus à pic & comme un trait, frappant en même temps l'eau de leurs longues ailes, ils la font bouillonner & tourbillonner, ce qui ôte au poisson tous moyens de pouvoir échapper.

Dans le second cas, les *pelicans* se réunissent en cercle sur la surface des eaux, & rétrécissant toujours le cercle en nageant, ils se saisissent du poisson qu'ils ont rassemblé & poussé devant eux dans un espace étroit ; ils en avalent du poids de sept à huit livres ; mais ils ne les font pas de suite passer dans leur estomac ; ils les conservent dans la poche qui leur pend sous le bec, & dans laquelle les poissons peuvent demeurer long-temps frais & intacts ; lorsque les *pelicans* ont fait leur provision, ils se retirent sur quelque terrein élevé où ils passent la journée, faisant remonter le poisson qu'ils ont amassé dans leur poche, & s'en nourrissent de cette façon ; car c'est le matin & le soir, que les *pelicans* choisissent pour leur pêche, aux heures où le poisson est le plus en mouvement. On prétend que les Chinois & quelques peuples sauvages de l'Amérique, mettant à profit la faculté dont jouissent ces oiseaux de conserver le poisson frais dans la poche qu'ils portent pendante sous le cou, en ont d'apprivoisés qu'ils laissent aller à la pêche, & qui de retour dégorgent les poissons qu'ils ont pris & dont leur maître leur laisse la quantité nécessaire pour leur entretien, & l'on assure qu'un *pelican* prend en une seule pêche autant de poisson que six hommes en pourroient consommer en un repas.

Les *pelicans* font leur nid à terre au bord des eaux ; ils nourrissent leurs petits en leur dégorgeant une partie des poissons qu'ils ont pris, & ils ne font, pour cette opération, que presser leur poche contre leur poitrine ; c'est peut-être cette habitude qui a accrédité cette fable ancienne & encore répétée de nos jours, que le *pelican* nourrit ses petits de sa propre substance en se déchirant lui-même pour les alimenter.

La chair du *pelican* a une odeur & une saveur désagréable, & sent le marécage ; on ne retire d'utilité de ses différentes parties que de la poche qui pend sous le bec ; passée & préparée, elle est très-fine & on l'emploie à différens usages dans les pays où ces oiseaux sont communs ; quelques sauvages s'en font des sortes de bonnets ; d'autres en la laissant adhérente à la portion inférieure du bec & en l'étendant convenablement, s'en servent pour jetter l'eau de leurs pirogues ; les matelots Européens qui fréquentent des parages où les *pelicans* sont communs, font avec la poche & le haut du cou des sacs à mettre leur tabac auxquels ils donnent le nom de *blagues*. J'ai vu de ces sacs fort en usage à la Louisiane & dans la partie Espagnole de l'île de Saint-Domingue où les *pelicans* sont fort abondans.

Je n'ai point parlé de la légèreté des os des *pelicans*, qui sont peut-être plus minces que ceux d'aucun autre oiseau, qui le sont au point d'être transparens ; de la grande quantité d'air contenu sous la peau dans le tissu cellulaire & graisseux de ces oiseaux ; on peut sur ce dernier fait consulter les observations de M. Mery, *Hist. de l'Acad. des Scien.* depuis 1666 jusqu'en 1686, *tom. II*, *pag.* 144 *& suiv.* mais ces objets appartiennent spécialement à l'anatomie comparée.

Digitized by Google

PELICAN A BEC DENTELÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 523, *genre CXII.*

Il ne diffère du *pelican* ordinaire, qu'en ce que ſon bec eſt dentelé & de couleur de ſafran; c'eſt auſſi la couleur de ſes pieds, de ſes doigts & de leurs membranes. On le trouve au Mexique où les *pelicans* ordinaires ne ſont pas rares. C'eſt une raiſon de le regarder, non pas comme une ſimple variété, mais comme une eſpèce.

PELICAN AMERIQUAIN. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 81. *Voyez* COURICACA.

PELICAN BRUN.

BRISS. *tom. IV, pag.* 524, *genre CXII.*

Pelican brun d'Amérique. *Pl. enl.* 957.

Le *pelican brun* n'eſt pas auſſi gros que le *pelican* proprement dit; cependant M. Briſſon le reſtreint beaucoup trop en ne le comparant qu'à l'*oie* pour la groſſeur, quoiqu'il le diſe à la vérité un peu plus gros; il m'a paru l'être du double; mais peut-être les différences dans les dimenſions viennent-elles de ce qu'il y a parmi les *pelicans bruns*, ainſi que parmi les *blancs*, des individus beaucoup plus grands les uns que les autres. Quoi qu'il en ſoit, le *pelican brun* a la tête & le cou couverts de plumes blanches, qui s'étendent juſque vers le milieu du dos; une eſpèce de toque à la nuque, comme le *pelican blanc*; tout le deſſus du corps d'un cendré-brun, le milieu de chaque plume étant blanchâtre dans toute ſa longueur; le deſſous du corps eſt également d'un cendré-brun, mais ſans mélange de blanc, les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, les moyennes d'un cendré-brun; cette dernière couleur eſt celle de la queue; le bec verdâtre à ſon origine, eſt d'un cendré-bleuâtre, avec un peu de rouge à ſon extrêmité; la poche pendante ſous le bec eſt d'un cendré-bleuâtre, varié de petites lignes rougeâtres; les pieds, les doigts, les membranes qui les lient, ſont de couleur de plomb; les ongles ſont noirs.

Ce *pelican* ſe trouve dans la partie Eſpagnole de l'île de Saint-Domingue; il eſt auſſi fort commun à la Louiſiane, d'où M. le Beau en avoit apporté pluſieurs peaux. M. le comte de Buffon ne le regarde que comme une variété du *pelican blanc*; ce qui m'empêcheroit d'être de ce ſentiment, c'eſt qu'on trouve également le *pelican blanc* à la Louiſiane; il eſt difficile de ſentir les cauſes d'une variété auſſi différente pour la taille & le plumage dans le même climat; ce n'en peut être une d'âge, parce que les peaux que j'ai vues avoient tous les caractères d'un oiſeau adulte: je croirois donc, que ſi ce n'eſt pas une eſpèce diſtincte, c'eſt au moins une race conſtante dans l'eſpèce du *pelican*, s'il n'y en a qu'une, & ſi tous les *pelicans* différens qu'on a obſervés n'en ſont que des variétés, comme c'eſt le ſentiment de M. de Buffon.

PELICAN de Cayenne.

Il n'eſt guère que de la moitié de la groſſeur du *pelican blanc*; la tête & le cou ſont d'un brun-clair & garnis de plumes douces & ſoyeuſes, plus longues ſur la nuque & la partie ſupérieure du cou en arrière; tout le deſſus du corps & les ailes ſont d'un brun-foncé & le deſſous d'un brun-clair & terne; le bec, les pieds, la peau qui pend ſous la gorge, autant qu'on peut juger d'un oiſeau ſec, ſont jaunâtres, avec une teinte brune ſur les pieds. J'ai vu trois peaux de ce *pelican* envoyées de Cayenne, & j'en conſerve une. J'aurois penſé que ce n'étoit qu'un jeune, ſi le *pelican blanc* avoit quelquefois été envoyé de la même contrée; mais comme il ne paroît pas qu'il s'y trouve & qu'on ne peut ſoupçonner qu'on n'y en rencontre que de jeunes, la différence de grandeur m'a paru ſuffiſante pour regarder ce *pelican* comme une eſpèce à part & qui paroît être rare à la Guiane. *Genre CXII.*

PELICAN de l'Amérique. EDW. *tom. II, pag. & pl.* 93. *Voyez* PELICAN BRUN.

PELICAN des Philippines. BRISS. *tom. VI, pag.* 527, *pl. XLVI, genre CXII.*

Ce *pelican* approche beaucoup pour les dimenſions du *pelican* ordinaire; il en diffère en ce qu'il a le long du cou en arrière une raie longitudinale de plumes prolongées & fort douces au toucher; la partie ſupérieure de ſon corps eſt d'un gris-cendré & le deſſous eſt blanc; ce *pelican* qui a été envoyé des Philippines, & qui fait partie de la belle collection de M. le curé de Saint-Louis, ne paroît être qu'une variété du *pelican* ordinaire; il y a même apparence que c'eſt un jeune; c'eſt le ſentiment que j'ai toujours eu à l'inſpection de cet oiſeau chez M. le curé de Saint-Louis. Je croirois donc que c'eſt une eſpèce à retrancher & une variété à réunir au *pelican* ordinaire, comme l'a fait M. le comte de Buffon. C'eſt tout ce qui ſe préſente naturellement à l'eſprit à l'inſpection d'une ſeule peau, & c'eſt aux voyageurs à nous apprendre ſi ce *pelican* des Philippines conſtitue en effet une eſpèce à part; mais M. Sonnerat qui décrit deux *pelicans* de ces îles, l'un couleur de roſe, l'autre brun, ſoupçonne lui-même que c'eſt le même oiſeau d'un âge différent, & le *pelican* décrit par M. Briſſon étant moyen entre les deux, il ne reſte plus de doute que ce ne ſoit un jeune oiſeau; mais le *pelican couleur de roſe*, n'étant que notre *pelican blanc* animé, il s'enſuit que ces trois oiſeaux ſont de la même eſpèce.

PENDULINE (la):

Méſange du Languedoc. *Pl. enl.* 708, *fig.* 1.

La *penduline* eſt une *méſange* qu'on trouve dans le Languedoc où elle eſt connue ſous les noms de *canari ſauvage* & de *débaſſaire*. M. de Montbeillard eſt le premier auteur qui en ait parlé.

La *penduline* n'a que quatre pouces de long; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc rouſſeâtre; le deſſus eſt d'un gris auſſi rouſſeâtre; les couvertures ſupérieures des ailes ſont noirâtres, bordées de roux, ainſi que les pennes moyennes;

Digitized by Google

les grandes pennes ſont noirâtres, bordées de blanchâtre; les pennes de la queue ſont noirâtres, bordées de roux-clair; le bec eſt noir, jaunâtre ſur ſa partie convexe; les pieds ſont de couleur plombée.

Cette eſpèce de *méſange* a mérité le nom de *penduline*, par la manière dont elle ſuſpend ſon nid. Je copie la deſcription qu'en fait M. de Montbeillard. « Ce nid eſt très-grand relativement à la » taille de l'oiſeau; il eſt fermé par-deſſus, preſque » de la groſſeur & de la forme d'un œuf d'*autruche*. » La *penduline* le ſuſpend à la biſurcation d'une » branche flexible de peuplier, que pour plus » grande ſolidité elle entoure de laine, ſur une » longueur de plus de ſept à huit pouces: outre » la laine, elle emploie la bourre de peuplier, » de ſaule, &c. Ce nid a ſon entrée par le côté » près du deſſus, & cette entrée eſt recouverte » par une eſpèce d'avance ou d'auvent continu » avec le nid & qui déborde de plus de dix-huit » lignes »..... Cet oiſeau a du raport avec le *remiz* par les caractères génériques, par l'induſtrie emploiée à la conſtruction du nid; mais celui de la *penduline* eſt encore plus artiſtement compoſé, & les proportions de grandeur, les couleurs du plumage, la différence des lieux où ſe trouvent ces deux oiſeaux, ſuffiſent pour démontrer que ce ſont deux eſpèces différentes. *Genre XLI.*

PENNARD. *V.* CANARD A LONGUE QUEUE.

PENRU. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

PERCE-POT. *Voyez* SITTELLE.

PERCNOPTERE.

Pl. enl. 426.

Vautour des Alpes. BRISS. *tom. I, pag.* 464, *genre X.*

C'eſt une des plus grandes eſpèces de *vautours*; Ariſtote l'a connu & en fait le quatrième de ſes *aigles*, quoique le *percnoptere* n'ait avec l'*aigle* de raport que celui de la grandeur; le mot *percnoptere* eſt dérivé du grec & emprunté du nom impoſé par Ariſtote à l'eſpèce de *vautour* dont il s'agit dans cet article: on le trouve ſur les Alpes & les Pyrénées; M. le baron de la Pérouze qui l'y a obſervé m'en a envoyé la deſcription ſuivante:

Le mâle a trois pieds deux pouces de longueur; la femelle trois pieds huit pouces; ſon envergure eſt de neuf pieds, celle du male n'eſt que de huit pieds; l'un & l'autre ont le plumage rouſſeâtre, mêlé de quelques taches brunes; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noires: le ventre & le derrière des cuiſſes ſont blancs: la tête eſt alongée; les yeux ſont petits; la tête & le cou, dégarnis de plumes, ſont couverts d'un duvet ras & épais très-blanc, qui laiſſe percer la couleur bleuâtre de la peau; le jabot forme une grande proéminence couverte d'un duvet brun, encadré de blanc; le bas du cou eſt entouré de plumes longues, étroites, un peu roides qui forment une ſorte de cravate; les pieds ſont nuds & d'un gris plombé.

Le *percnoptere* ſe nourrit, comme les autres *vautours*, de chair corrompue: c'eſt une des eſpèces les plus voraces: lorſqu'il a aſſouvi ſa faim, il reſte immobile, le cou enfoncé entre les épaules, les ailes & la queue trainantes; il exhale une odeur infecte, dont la puanteur eſt augmentée par une mucoſité fœtide qui découle de ſes narines.

Ce *vautour* plus commun ſur les Alpes & les Pyrénées que les autres oiſeaux du même genre, & remarquable par ſa taille, eſt ſouvent apporté dans les foires à Paris & dans les provinces où on le montre vivant.

PERDRIX.

Les *perdrix* ſont des oiſeaux ſi connus, qu'il ne ſeroit pas beſoin d'indiquer les caractères auxquels on peut les reconnoître, s'il ne s'agiſſoit que des *perdrix* de nos climats; mais notre objet, en ſuivant une méthode, étant qu'on puiſſe, à la vue d'un oiſeau inconnu & étranger, déterminer dans quel genre ou dans quelle partie du catalogue, ce qui revient au même, on doit le chercher, ſans avoir la peine de le comparer à toutes les deſcriptions portées au catalogue entier, il eſt néceſſaire de nous conformer, par rapport aux *perdrix*, au plan que nous avons ſuivi pour tous les oiſeaux en général, & d'énoncer les caractères auxquels on reconnoît leur genre; c'eſt le VIe de la méthode de M. Briſſon. Elles ont quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon:

Le bec en cône courbé:

La tête dénuée de membranes charnues:

Les pieds nuds:

La queue courte.

Les trois derniers caractères diſtinguent les *perdrix* d'autres oiſeaux auxquels elles reſſemblent d'ailleurs, & des *gallinacées* en général dont elles ont le bec & les pieds. Ainſi le défaut de membranes charnues adhérentes à la tête, empêche qu'on ne les confonde avec le *coq*, avec la *peintade*; les pieds nuds les diſtinguent des *gelinottes* & elles diffèrent par la brièveté de leur queue des *faiſans* qui l'ont au contraire fort longue.

Tous les oiſeaux qui offriront les caractères ci-deſſus énoncés ſeront des *perdrix*, dans l'ordre méthodique, c'eſt-à-dire, qu'il ſuffira, pour reconnoître leur eſpèce, de les comparer aux deſcriptions compriſes dans le genre des *perdrix*, & ſi, avec les mêmes caractères, les oiſeaux qu'on aura comparés ne ſe trouvent pas compris dans la liſte des eſpèces contenues au genre, on ſera ſûr que c'eſt une eſpèce nouvelle, & qu'il faut ajouter à celles qu'on connoiſſoit déjà. Cette manière de procéder, facile & économique du temps, eſt le mérite des méthodes & le but des auteurs qui les ont propoſées; quant aux habitudes, quoique le plus ſouvent elles ſoient les mêmes dans les oiſeaux qui ont les mêmes caractères génériques, les auteurs méthodiſtes ne prétendent pas qu'elles en

Digitized by Google

ſoient une indication ſi certaine, qu'il n'y ait jamais de différence à leur égard entre les eſpèces du même genre; d'ailleurs les habitudes ne tiennent pas ſeulement au méchaniſme & à l'organiſation, mais aſſez ſouvent auſſi aux circonſtances; ainſi les *canards* & beaucoup d'oiſeaux à pieds palmés, qui ne perchent pas dans nos climats, ſe réfugient la nuit ſur les arbres en Amérique pour être à l'abri des reptiles formidables & nombreux qu'ils auroient à craindre en dormant à terre; de même, quelque circonſtance dépendante du climat ou d'une autre cauſe inconnue peut déterminer, dans certains pays, des oiſeaux qui ont les caractères génériques des *perdrix* à ſe percher, ſans que les nôtres, qui n'ont pas les mêmes beſoins, ſe poſent ſur les arbres; & il ne ſera pas moins avantageux de conſidérer ces oiſeaux comme des *perdrix*, pour les reconnoître parmi les eſpèces contenues au genre; ce n'en ſeront pas même moins réellement des *perdrix*, & il ſuffira, en faiſant leur hiſtoire, de tenir note de leurs habitudes. C'eſt ainſi que celles de la *perdrix griſe* & celles de la *rouge* ne ſont pas les mêmes, quoique ces oiſeaux apartiennent certainement au même genre.

PERDRIX BLANCHE. Nom qu'on donne quelquefois & très-improprement au *lagopède*. *Voyez* LAGOPÈDE.

PERDRIX CENDRÉE de Cayenne. *Voyez* TINAMOU CENDRÉ.

PERDRIX CUL-ROND. *Voyez* SOUI.

PERDRIX de Damas. BRISS. *tom. I, pag.* 223. *Voyez* PERDRIX GRISE (petite).

PERDRIX de Gingi. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 167.

Elle eſt un peu plus petite que notre *perdrix griſe*; le deſſus de la tête eſt d'un brun-foncé; une ligne blanche s'étend ſur chaque joue de l'angle ſupérieur du bec à l'occiput, en paſſant au-deſſus de l'œil, & chaque plume de cette ligne, a, dans ſon milieu, une raie longitudinale noire; la gorge, les joues & le cou ſont d'un roux-clair, chaque plume étant rayée longitudinalement de noir dans ſon milieu; une bande blanche, demi-circulaire, ſépare deux taches qui couvrent la poitrine, & dont la ſupérieure eſt noire, l'inférieure marron; le dos eſt d'un gris-rouſſeâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont marron, bordées extérieurement & terminées de gris-rouſſeâtre, avec une tache noire & preſque ronde près du bout de chaque plume; les autres couvertures du deſſus des ailes ſont marquées de même à leur extrêmité; mais elles ſont bordées en dehors & terminées au bout de jaune terne; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres & les moyennes d'un marron-clair, avec une tache ronde près de leur bout; le croupion & la queue ſont d'un gris-rouſſeâtre, & près de l'extrêmité de chaque plume il y a une tache noire oblongue; le ventre eſt blanc, rayé tranſverſalement de marron-clair; le bec eſt noir; les pieds ſont rouſſeâtres.

La femelle eſt moins groſſe que le mâle & d'un plumage très-différent; le deſſus de la tête, le derrière du cou ſont gris; la gorge & le devant du cou ſont d'un brun-foncé; le ventre eſt d'un roux-clair; les côtés ſont marrons; il y a ſur la poitrine une large tache ondée de noir, ſur fond gris; il y a auſſi ſur le haut de la poitrine pluſieurs taches, les unes noires, les autres en forme de croiſſant, le haut de l'aile eſt rayé tranſverſalement de noir, ſur fond gris, & il y a au-deſſous une ſuite de points d'un marron-foncé, qui forme une ligne tranſverſale; le croupion & la queue ſont gris, coupés tranſverſalement de rouſſeâtre & de noirâtre; le bec eſt noir; l'iris jaune; les pieds ſont gris. *Genre VI.*

PERDRIX de Grèce. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 255. *Voyez* BARTAVELLE.

PERDRIX de la Chine. BRISS. *tom. I, pag.* 234. *Voyez* PERDRIX PERLÉE de la Chine.

PERDRIX de la Guiane. *Voyez* TOCRO.

PERDRIX de la nouvelle Angleterre. BRISS. *tom. I, pag.* 229, *genre VI.*

Elle eſt plus petite que notre *perdrix griſe*; la tête, le cou & tout le deſſus du corps ſont d'un brun-roux, varié de taches noires; il y en a quelques blanches à la partie ſupérieure du cou; la gorge eſt blanche, & une raie de la même couleur traverſe, de chaque côté, les joues en paſſant au-deſſus de l'œil; le deſſous du corps eſt jaunâtre, rayé tranſverſalement de noir; les ailes & la queue ſont brunes; le bec, les ongles ſont noirs; les pieds d'un brun-clair. On la trouve à la nouvelle Angleterre & à la Jamaïque.

PERDRIX DE MER.

On a donné fort improprement le nom de *perdrix de mer* à des oiſeaux de rivage, qui n'ont, avec la *perdrix*, d'autre raport qu'une fauſſe & très-légère reſſemblance dans la forme du bec, qui en diffèrent à tous autres égards, & dont voici les caractères.

Les *perdix de mer* ont quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière: la partie inférieure des jambes dénuée de plumes: le bec convexe en-deſſus & comprimé par les côtés vers le bout.

Ces caractères ſont ceux que M. Briſſon aſſigne aux *perdrix de mer*, dont il a compoſé ſon LXXIIIe genre.

Quant à la forme totale du corps, les *perdrix de mer* ont peu de volume, la tête groſſe, les ailes très-longues, terminées en pointe, la queue très-fourchue & de la même coupe que celle des *hirondelles de mer*, ainſi qu'elles reſſemblent à ces oiſeaux par la forme des ailes.

Les *perdrix de mer* fréquentent les rivages de l'élément dont elles portent le nom, & auſſi ceux des grands fleuves; mais en général elles cherchent les terreins ſabloneux, les graviers & les falaiſes,

Digitized by Google

on ne les voit point sur les vases ; elles vivent des vers, des insectes de différentes espèces qu'elles trouvent sur les rivages. On ne les connoît point dans l'intérieur des terres : on les trouve en Europe sur les bords de la mer, sur les rivages du Rhin & du Danube, & M. Sonnerat a raporté, dans son dernier voyage, deux espèces de *perdrix de mer* qu'il a trouvées aux Indes.

M. Brisson nomme la *perdrix de mer* en latin, avec quelques autres auteurs, *glareola* ; Willughby, Aldrovande & d'autres l'ont appellée *hirundo marina*.

PERDRIX DE MER. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 216.

M. Sonnerat décrit trois *perdrix de mer* qui diffèrent peu entre elles ; il nous avertit que la *première se rapproche de la* perdrix de mer grise *de M. de Buffon ; que la seconde diffère peu de la première*. Ces deux oiseaux, que nous avons vus en nature, ne nous paroissent que de légères variétés de la *perdrix de mer*, à laquelle M. Sonnerat les raporte lui-même, & nous ne croyons pas qu'on doive les regarder comme des espèces distinctes ; la troisième est un peu moins grosse que les deux premières ; sa queue est peu fourchue & elle est dépassée par les ailes pliées ; le dessus de la tête est d'un brun-foncé ; le dessus du corps d'un gris-brun, teint de roussêâtre ; les ailes sont brunes ; les deux pennes du milieu de la queue sont de cette dernière couleur, terminée par une bande blanche, demi-circulaire ; les latérales sont miparties, suivant leur longueur, de blanc & de brun ; le dessous du corps est d'un rouge-brun très-clair ; l'iris de cette même couleur, mais plus foncée ; le bec & les pieds sont noirs. *Genre LXXIII.*

PERDRIX DE MER. *Pl. enl.* 882.

BRISS. *tom. V, pag.* 141. *Voyez* PERDRIX DE MER GRISE.

PERDRIX DE MER A COLLIER.

Idem. BRISS. *tom. V, pag.* 145, *genre LXXIII.*

Cette *perdrix de mer* est beaucoup plus petite que les autres oiseaux connus du même genre ; sa grosseur n'est guère que celle de *l'alouette de mer* ; elle a le dessus de la tête, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue d'un gris-brun ; de chaque côté de la tête une tache blanche près des yeux ; la gorge & le cou blancs, avec une bande brune qui entoure le bas du cou en forme de collier ; la poitrine & le dessous du corps sont blanchâtres ; les grandes pennes des ailes noirâtres, les moyennes d'un gris-brun, & la queue est de cette dernière couleur : le bec est noirâtre ; la partie nue des jambes & les pieds sont jaunâtres ; les ongles noirâtres. On la trouve dans différens cantons de l'Allemagne ; Schwenckfeld dit qu'elle niche sur les bords sabloneux des rivières, & qu'elle pond sept œufs oblongs ; qu'elle court très-vite, & fait entendre pendant les nuits d'été un cri retentissant quoique foible.

PERDRIX DE MER BRUNE.

Perdrix de mer du Sénégal. BRISS. *tom. V, pag.* 148, *genre LXXIII.*

Elle est de la même grosseur que la *perdrix de mer grise*. Tout son plumage, y compris les ailes & la queue, est d'un brun, seulement un peu plus foncé sur les grandes couvertures & sur les pennes des ailes : le bec, les pieds & les ongles sont de la même couleur que le plumage.

PERDRIX DE MER GRISE.

Perdrix de mer. BRISS. *tom. V, pag.* 141. *pl. XII, fig.* 2, *genre LXXIII.*

Idem, pl. enl. 882.

Elle est à-peu-près de la grosseur d'un *merle* ; sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de neuf pouces trois lignes ; son vol de vingt-deux pouces, & ses ailes pliées s'étendent à quatre lignes au-delà du bout de la queue ; elle a la tête, le derrière du cou, tout le dessus du corps d'un gris-brillant ; la gorge & le devant du cou d'un blanc-roussêâtre, entouré d'une ligne noire étroite, qui descend de chaque côté de l'angle de l'ouverture du bec ; la poitrine d'un gris-roussêâtre ; le reste du dessous du corps d'un blanc-sali par une légère teinte roussêâtre, excepté les côtés qui sont d'un marron-clair ; les grandes pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre, les autres sont d'un gris-brillant, du côté extérieur, & d'un brun-foncé, du côté intérieur, terminées obliquement de blanc ; la queue est composée de douze pennes ; les deux du milieu sont d'un gris-brun-brillant ; les autres sont blanches à leur origine & brunes vers le bout, toutes bordées de gris-brun du côté extérieur, excepté la dernière, de chaque côté : la queue est très-fourchue ; le bec, rouge à sa base, est noir dans le reste de sa longueur ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont d'un rouge-brun très-foncé.

PERDRIX DE MER du Sénégal. BRISS. *tom. V, pag.* 148. *Voyez* PERDRIX DE MER BRUNE.

PERDRIX DE MER TACHETÉE. *V.* GIAROLE.

PERDRIX DE MONTAGNE.

Pl. enl. 136.

BRISS. *tom. I, pag.* 224, *pl.* 21, *fig.* 2.

Elle est à-peu-près de la grosseur de la *perdrix grise* ; elle a la tête, la gorge, & le haut du cou fauve ; le bas du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés & le couvertures du dessous de la queue d'un marron-clair ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes & de la queue sont aussi d'un marron-clair, mais rembruni sur le contour de chaque plume ; les grandes pennes des ailes sont d'un gris-brun, nuées d'un peu de roussêâtre du côté extérieur ; les moyennes sont d'un marron-clair, variées sur leurs bords de quelques traits gris & de quelques traits blancs ; les six pennes intermédiaires de la queue sont d'un marron-brun, variées à leur extrêmité de gris & de blanchâtre, les latérales sont d'un marron-clair ; le bec & les pieds sont d'un gris-brun. On la trouve sur les montagnes, d'où cependant elle

Digitized by Google

descend quelquefois dans les plaines & se mêle avec les *perdrix grises*. Est-elle d'une espèce différente de ces dernières, ou n'est-il pas plus probable, comme le pense M. de Buffon, que c'en est une variété constante, une race dont le plumage a pris l'empreinte du séjour où elle s'est fixée ?

PERDRIX DE MONTAGNE du Mexique. *Voyez* OCOCOLIN.

PERDRIX DE PASSAGE. *Voyez* PERDRIX GRISE (petite).

PERDRIX de Pondicheri. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 165.

Elle est de la grosseur de notre *perdrix grise ;* la gorge & les petites plumes qui entourent la base du bec sont jaunâtres ; le dessus de la tête est d'un gris-roussêatre ; il y a quelques plumes noires au bas de la gorge ; le haut du cou en arrière est grisâtre, ondé transversalement par des raies noires ; le bas du derrière du cou & le dos sont traversés par des bandes blanches sur un fond roux ; la poitrine est coupée de bandes transversales noires, sur un fond d'un roux-clair ; le ventre est blanc, rayé transversalement par des bandes noires demi-circulaires ; les côtés sont mouchetés de taches mordorées ; les petites pennes des ailes sont de cette dernière couleur, coupée par des bandes transversales d'un blanc-roussêatre ; les grandes sont d'un gris-foncé ; le croupion est de cette même couleur, & traversé par des bandes d'un blanc-sale ; les pennes du milieu de la queue sont rousses, variées de lignes brunes en zigzags, coupées par quatre bandes transversales d'un blanc-jaunâtre, & terminées de noir ; les latérales sont d'un brun-mordoré, coupées transversalement sur leur côté intérieur par des bandes noires ; le bec est noirâtre ; l'iris & les pieds sont rouges : le mâle a un ergot très-fort. On trouve cette *perdrix* à la côte de Coromandel. *Genre VI.*

PERDRIX DE ROCHE de la Gambra.

Je ne connois cette *perdrix* que par ce qu'en dit M. le Comte de Buffon.

« Elle prend son nom des lieux où elle a coutume de se tenir par préférence ; elle se plaît » comme les *perdrix rouges*, parmi les rochers & » les précipices : sa couleur générale est un brun » obscur, & elle a sur la poitrine une tache couleur de tabac d'Espagne ; au reste, ces *perdrix* » se rapprochent encore de la *perdrix rouge* par » la couleur des pieds, du bec & du tour des » yeux ; elles sont moins grosses que les nôtres... » mais elles ont en gros la même forme ; leur » chair est excellente ». *Genre VI.*

PERDRIX (grosse) du Brésil. BRISS. *tom. I, pag.* 227. *Voyez* MAGOUA.

PERDRIX du Sénégal. *Pl. enl.* 137. *Voyez* BIS-ERGOT.

PERDRIX FRANCHE. BEL. *Voyez* PERDRIX ROUGE d'Europe.

PERDRIX GAILLE. BEL. *portr. d'ois. pag.* 62. *Voyez* PERDRIX ROUGE d'Europe.

PERDRIX GAULE. BEL. *V.* PERDRIX ROUGE d'Europe.

PERDRIX GAYE. BEL. *portr. d'ois. pag.* 62. *Voyez* PERDRIX ROUGE d'Europe.

PERDRIX GRECQUE. *Voyez* BARTAVELLE.

PERDRIX GRIÊCHE. BEL. *Voyez* PERDRIX GRISE.

PERDRIX GRINGETTE. BEL. *portr. d'ois. p.* 62. *Voyez* PERDRIX GRISE.

PERDRIX GRISE.

Pl. enl. 27.

BRISS. *tom. I, pag.* 219, *genre VI.*

Perdrix grise ou *gouache.* BEL. *Hist. nat. des ois. pag.* 257, *pl.* 258.

Perdrix gringette, perdrix griesche. BEL. *Port. d'ois. pag.* 62.

Perdix cinerea en Latin ;
Perdice, pernice en Italien ;
Codornix en Portugais ;
Perdix en Espagnol ;
Rapp-hoena en Suédois ;
Waeld-houn en Allemand ;
Partridge en Anglois.

La *perdrix grise* est un oiseau si connu qu'il seroit superflu d'en faire la description. On la trouve dans toutes les provinces de France & dans la plupart des contrées de l'Europe ; cependant elle ne s'est pas portée également par-tout & elle paroît redouter également l'excès du froid & celui du chaud, & donner la préférence aux climats tempérés ; elle vit dans les plaines & se plaît surtout dans les pays à blé ; elle ne s'enfonce point dans les bois & elle ne fait tout au plus que les cotoyer sans y pénétrer.

Les *perdrix* vivent pendant l'automne & l'hiver en compagnies composées du mâle, de la femelle & des jeunes ; mais dès le mois de février elles commencent à s'apparier, quoiqu'elles ne s'accouplent au plutôt qu'en mars ; dès qu'elles se réunissent par couples, il y a de fréquens & de rudes combats entre les mâles ; les femelles se battent aussi entr'elles, à ce qu'on assure, ce qui cependant n'a pas lieu parmi les autres oiseaux dont les mâles se disputent également la possession des femelles ; elles placent leur nid dans les terres couvertes de blé ou dans les prairies ; elles se contentent pour le construire de rassembler quelques brins de paille & d'herbes sèches ; la ponte ne commence qu'en mai & se continue dans les premiers jours de juin ; elle est depuis quinze jusqu'à vingt-cinq œufs fort semblables aux œufs de *pigeon ;* l'incubation est de vingt à vingt & un jour ; pendant qu'elle a lieu le mâle se tient constamment aux environs du nid, sans qu'il paroisse y être retenu par d'autre motif, que par attachement pour sa femelle & peut-être pour la couvée ; on dit qu'il suit la femelle lorsqu'elle se lève pour chercher de la nourriture, & que celle-ci avant

de

Digitized by Google

de s'éloigner de ſes œufs ne manque jamais de les couvrir de quelques feuilles. Mais ces obſervations ſont-elles bien exactes? Qui a pu s'aſſurer dans ce cas des habitudes de la *perdrix* cachée au milieu d'une pièce de blé? Comment l'approcher aſſez pour la voir & l'obſerver ſans la troubler; & ne ſeroit-il pas plus naturel de penſer que pendant l'abſence de la femelle, le mâle reſteroit pour veiller à la ſûreté de la couvée? Je ne prétends pas au reſte nier les obſervations que je viens de raporter; mais elles ſont bien difficiles à faire & elles annoncent de plus quelque choſe de ſingulier, ce qui eſt une double raiſon pour demander qu'elles ſoient confirmées.

Fort peu de temps après que les *perdreaux* ſont nés, ils ſont en état de marcher & même de courir, comme les *pouſſins*; le père & la mère les conduiſent & les réchauffent; car le père s'accroupit comme la femelle & couvre auſſi les petits de ſes ailes: lorſqu'on ſurprend les *perdrix* dans cette occupation, elles tiennent fortement & il faut en approcher de bien près pour les déterminer à partir; mais enfin ſi la vue d'un danger imminent les y force, c'eſt le mâle qui part le premier; il ne fuit pas; il ne cherche pas à ſe ſauver en abandonnant les ſiens; mais il tâche de tromper le chaſſeur ou l'animal qui cauſe ſon trouble; il vole en raſant la terre, en contrefaiſant l'eſtropié, il s'abat bientôt & ne fuit qu'à pas lents; tandis qu'il s'efforce de détourner vers lui le danger, la mère conduit ſans bruit ſes petits d'un côté oppoſé; cependant le mâle preſſé de près ne ſe relève & ne s'éloigne qu'à la diſtance néceſſaire pour échaper à un danger inévitable, & il ne prend réellement l'eſſor qu'au moment où ſon ennemi lui paroît aſſez détourné, ſa famille aſſez éloignée, pour être hors de péril; le danger paſſé, le couple raſſuré ſe rappelle & ſe rejoint; mais ſi au moment de l'apparition d'un ennemi le mâle eſt abſent par quelque circonſtance particulière; ſi quelqu'accident antérieur a privé la famille de ſon chef; enfin ſi la femelle eſt ſeule; elle ſe dévoue au danger; elle s'offre aux coups du chaſſeur, tandis que les *perdreaux* filent ſéparément chacun de différens côtés & toujours à l'oppoſé de celui vers lequel la mère attire leur ennemi commun. Ce dévouement du père & de la mère, ce ſacrifice de leur conſervation à celle de leur famille, n'ont pas lieu ſeulement pendant le premier âge des petits, mais ils ont encore pour eux un attachement auſſi vif lorſqu'ils ſont déjà fort grands & que leur aile eſt déjà forte. Ce n'eſt pas ſeulement d'après le témoignage des auteurs, c'eſt d'après ma propre obſervation que je raporte ces faits touchans du dévouement de la *perdrix* pour ſes petits.

Je me promenois au mois de ſeptembre ſur les bords d'une pièce de blé qui n'étoit pas encore coupée; c'étoit dans un fond ſur la liſière de la forêt de Saint-Germain; des chaſſeurs au nombre de cinq découvrirent une nombreuſe compagnie de *perdreaux*; ils la cernèrent; le chien la faiſoit lever; les jeunes encore foibles alloient tomber aux pieds des chaſſeurs rangés en cercle; à chaque vol, ils abattoient quelques *perdreaux*; je vis le père & la mère ne pas ceſſer un inſtant, pendant un quart d'heure que dura la deſtruction complette de leur famille, de donner les marques du plus tendre attachement pour elle, s'offrir aux coups qui lui étoient deſtinés, filer devant les chaſſeurs, paſſer & repaſſer ſans ceſſe à leur portée & tenter tous les moyens de les détourner; mais la poſition leur étoit funeſte; l'ordre des ennemis qui les environnoient, la ſituation du local & l'activité du chien étoient telles que les malheureux *perdreaux* ne pouvoient échapper en ſe diviſant; je les vis tous tomber & après eux leurs pères qui n'avoient pu les ſauver. La compagnie fut entièrement détruite; j'étois ſeul; je me retirai en la plaignant; en admirant la tendreſſe des *perdrix* pour leurs petits, & moins touché de l'adreſſe des chaſſeurs, qui avoient réſervé leurs derniers coups pour le père & la mère, qu'étonné de leur inſenſibilité.

Les *perdreaux* vivent d'abord de cryſalides de fourmis, qu'on appelle improprement des *œufs*, d'inſectes & de vermiſſeaux qu'ils cherchent & que le père & la mère leur découvrent en gratant; ils s'accoutument par la ſuite aux grains & à pâturer l'herbe tendre; mais ce n'eſt guère qu'à trois mois que ces alimens deviennent le fond de leur nourriture; c'eſt principalement de la pointe verte du blé dont ils ſe nourriſſent en hiver, & c'eſt leur ſeule pâture lorſque la terre eſt gêlée ou couverte de neige.

Les *perdreaux* naiſſans ont les pieds jaunes; cette couleur blanchit peu à peu & paſſe au gris qui ſe rembrunit d'années en années; la première penne de l'aile peut auſſi ſervir à indiquer l'âge des jeunes *perdrix*; car même après la première mue, cette penne finit en pointe, mais après la ſeconde elle eſt arrondie à ſon extrêmité. Ainſi c'eſt un moyen de diſtinguer les *perdrix* de l'année.

Il eſt reconnu par une expérience bien conſtatée qu'il naît plus de mâles *perdrix* que de femelles, & que les mâles ſurabondans nuiſent aux couvées; c'eſt par cette raiſon que dans les pays où la chaſſe eſt ſoignée, on a coutume dans le temps de la pariade d'*écoquêter* ou de détruire les mâles qui n'ont point trouvé de femelles. Quelquefois on ſe contente de faire des battues dans leſquelles on tire les mâles iſolés; mais le moyen le plus aſſuré, celui par lequel on en prend le plus, eſt de les attirer ou par l'*appeau*, ou beaucoup mieux encore par le cri d'une *chanterelle*. On donne ce nom à une *perdrix* femelle que l'on porte dans une cage & dont la voix, en attirant les mâles qui ne ſont pas appariés, les fait donner dans les pièges qu'on leur a dreſſés. Celui de ces pièges auxquels on prend le plus grand nombre de mâles eſt la *tonnelle* ſous laquelle eſt placée la *chanterelle*. *Voyez appeau, chanterelle, tonelle.*

Digitized by Google

Les *perdrix grises* paſſent aſſez conſtamment leur vie dans le canton où elles ſont nées ; elles s'en éloignent peu & y reviennent, ſi elles en ont été écartées. L'homme n'eſt pas le ſeul ennemi qu'elles aient à craindre ; elles ſont la proie & les victimes d'un grand nombre d'oiſeaux de rapine ; elles n'ont d'autres reſſources pour leur échapper que de ſe cacher dans les blés ; mais lorſque la terre eſt découverte, à la vue de l'oiſeau, elles ſe ſerrent les unes contre les autres, accroupies contre terre & ſe tenant immobiles ; car c'eſt dans le moment qu'elles s'enlèvent qu'il eſt plus facile à l'oiſeau de proie de les ſaiſir ; il les ramaſſe plus difficilement à terre, où ſes longues ailes lui deviennent ſouvent embarraſſantes & où il a moins d'avantage pour enlever ſa proie.

Les auteurs qui ont le plus obſervé les *perdrix* fixent à ſept ans la durée de leur vie ; à deux & trois ans l'âge de leur plus grand raport, & aſſurent qu'elles ne pondent plus à ſix ; mais Olina étend leur exiſtence juſqu'à douze & quinze ans.

La *perdrix griſe* s'accoutume aſſez bien à l'état de domeſticité ; elle devient même très-familière ; cependant elle ne s'accouple point dans cet état & ne prend aucun ſoin pour propager ſon eſpèce ; la femelle, même celle dont la captivité eſt adoucie par la ſocieté d'un mâle, ne pond que des œufs ſtériles & qu'elle néglige de couver : ne ſeroit-ce pas parce que juſqu'à préſent on a tenté de faire couver les *perdrix* que dans des parquets & des lieux trop reſſerrés ? Ne pourroit-on pas eſſayer de couvrir de filets des eſpaces plus grands, enfermés de murs, dans leſquels des touffes d'arbuſtes, des ſemis de ſainfoin, de luzerne, même de blé, offriroient aux captifs des retraites, des lieux ſecrets dont ils ont peut-être beſoin & leur déroberoient l'idée de la captivité ? Un lieu, tel que je viens de le dépeindre, pas plus ſpacieux que cinq à ſix parquets le ſeroient enſemble, ſuffiroit peut-être pour cinq à ſix paires de *perdrix*, qui y multiplieroient chacune ſéparément dans la partie qu'elles ſe ſeroient choiſie, tandis que chacune à part ne prend aucun intérêt à la propagation de l'eſpèce dans un parquet iſolé où tout appeſantit le fardeau de la captivité & rien n'en diſtrait ? Je ſçai qu'on objectera contre cette propoſition l'animoſité & les combats qui ont quelquefois lieu, même en pleine campagne, entre deux compagnies qui ſe rencontrent. Mais ces diſpoſitions hoſtiles n'ont-elles pas pour fondement la recherche des alimens & auroient-elles lieu dans une enceinte où on fourniroit abondamment aux beſoins des familles ? N'eſt-ce preſque pas toujours la diſette qui diſpoſe aux rixes, ſi l'on en excepte les paſſions dont les ſeuls hommes au-deſſus du commun ſont ſuſceptibles ? Enfin, ne peut-on pas eſperer des ménageries que je propoſe pour les *perdrix*, les mêmes avantages qu'on obtient en les raſſemblant en grand nombre dans des parcs ; elles y multiplient, quoique preſſées & pour ainſi dire entaſſées ; & c'eſt un des moyens dont on ſe ſert pour peupler une terre ſur laquelle on diſperſe les compagnies nées dans l'enceinte des parcs où les pères avoient été réunis. Le lecteur appréciera la probabilité de ma propoſition, & il jugera, ſuppoſé qu'elle réuſsit, ſi le produit récompenſeroit des ſoins & de la dépenſe qu'il auroit coutés.

N'ayant pas juſqu'à préſent trouvé de moyen de rendre la *perdrix griſe* domeſtique, on s'eſt contenté pour s'aſſurer de ſes petits & les tranſporter d'un canton à un autre, d'enlever les œufs, de les faire couver par des *poules* qui mènent enſuite & réchauffent les petits. On donne juſqu'à deux douzaines d'œufs à une *poule*, & on élève les *perdreaux* comme les jeunes *faiſans*. *Voyez* FAISAN. Les *perdreaux gris* ſont moins délicats que les rouges, & ils ne ſont guère malades que dans le moment où ils *pouſſent le rouge*, ou cette membrane papillaire qui occupe de chaque côté l'eſpace entre l'œil & l'oreille. C'eſt une obſervation remarquable que, pour tous les oiſeaux qui ont quelque partie analogue, à celle-ci l'inſtant de ſon développement ſoit un moment de criſe, & que paſſé ce terme les animaux délicats juſqu'à cette époque, malades quand elle a lieu, ſoient robuſtes & ſe portent bien, quand elle eſt paſſée.

Je ne dirai rien de la délicateſſe de la chair de la *perdrix* ni de ſa ſalubrité. Ce ſont des objets aſſez connus.

Je m'étendrai peu auſſi ſur la manière dont on chaſſe les *perdrix* au chien couchant ; le chaſſeur les tire à terre ſi elles tiennent, & à l'inſtant qu'elles filent ſi elles s'enlèvent. On les chaſſe auſſi à l'oiſeau de proie : de l'une & de l'autre manière on leur ôte la vie ou on les bleſſe grièvement & on n'en prend qu'un nombre limité. Mais comme on a quelquefois intention de les avoir vives & ſaines & en même temps en grand nombre, ſoit pour les tranſporter d'un lieu à un autre, ſoit pour en diminuer la quantité ſur un terrein qui en eſt trop chargé, on a imaginé des moyens de les prendre en grand nombre ſans leur ôter la vie. Le plus uſité & celui qui répond le mieux au but qu'on ſe propoſe eſt la *tonelle*. C'eſt le nom qu'on donne à un filet rond, conique, monté ſur des cerceaux, qu'on peut plier & développer à volonté : lorſqu'on le tend, on dreſſe ſur ſes côtés deux autres filets, au centre deſquels on place la *tonelle*. On n'en fait uſage qu'en plaine & on ne la tend que ſur les chaumes, les terres labourées ou celles qui ne ſont couvertes que de blés encore bas, enſorte qu'on puiſſe voir ſur ces terres toutes les *perdrix* qui compoſent une compagnie, ſans qu'il en reſte à l'écart quelqu'une qu'on n'apperçoit pas, que l'on effaroucheroit, & qui par ſon cri, ou en s'envolant, avertiroit les autres & leur feroit prendre la fuite avec elle. C'eſt par cette raiſon que la *tonelle* ne peut être d'uſage dans le bois, ni ſur les terres couvertes. Lorſqu'on veut la dreſſer on la développe le long

Digitized by Google

d'un sillon ; on en fixe l'extrêmité par un piquet ; on en enfonce plusieurs pour contenir contre terre le côté de l'ouverture qui y est posé ; de droite & de gauche on tend obliquement un filet perpendiculaire, ou un *hallier soutenu sur des piquets. Voyez* HALLIER. Les deux filets latéraux forment une avenue, qui va, en se rétrécissant, aboutir de chaque côté à la *tonelle* qui en occupe le centre au point où les deux filets se rejoindroient.

Un troisième instrument nécessaire pour cette chasse est celui qu'on nomme *une vache.* C'est une toile de couleur fauve tendue sur un chassis traversé dans son milieu par une croix de Saint-André. On adapte au chassis une planche sciée de manière qu'elle représente grossièrement la tête d'une vache ; on couvre cette appendice par un prolongement de la toile ; on y fait un trou à la place de l'œil & on y adapte en-dessus des cornes & des oreilles ; on compose une queue d'étoupe ou de filasse ; on l'attache en saillie avec un bout de ficelle pour que dans le mouvement de la machine elle en ait un de balancement.

Muni des pièces que je viens de décrire, on peut, en se mettant en chasse, se servir d'un chien couchant pour découvrir une compagnie de *perdrix ;* mais aussi-tôt qu'il l'a indiquée, il faut le rappeller & le contenir à l'écart ou le faire reconduire au *chenis ;* il ne feroit plus que nuire.

L'endroit où l'on a découvert la compagnie de *perdrix*, détermine le lieu où l'on tend la *tonelle ;* ce qu'on doit faire à une distance assez grande pour ne pas l'inquiéter. Quand tout est préparé, celui qui doit *toneller* ou chasser les *perdrix*, se couvre de la vache qu'il porte devant lui comme un bouclier ; il regarde les mouvemens des *perdrix* par le trou pratiqué dans la partie faite pour imiter une tête ; il les contourne de façon qu'elles soient entre lui & la *tonelle ;* il s'en approche en marchant doucement, de côtés & d'autres, en imitant les mouvemens lents & tortueux d'une vache qui paît. Si les *perdrix* lèvent la tête, c'est une marque qu'elles conçoivent de l'inquiétude, alors le chasseur rallentit sa marche, se jette de côté, ne se rapproche que quand les *perdrix* lui paroissent rassurées & disposées à tenir ; si quelqu'une d'elles s'écarte de la bande, il marche à celle-là pour l'en rapprocher ; peu-à-peu il les resserre toutes à la faveur des halliers qui les forcent à se rassembler en un centre ; enfin, il les pousse à l'embouchure de la *tonelle* dans laquelle elles entrent & se suivent les unes les autres ; aussitôt qu'elles y sont toutes, le chasseur jette la vache, court à la *tonelle*, en bouche l'ouverture & prend sous ce filet la compagnie entière.

Les avantages de cette chasse consistent à diminuer les *perdrix* trop nombreuses, à les prendre vivantes & sans les blesser, pour les transporter d'une terre à une autre, si on en a le dessein ; à être maître de n'ôter la vie qu'à celles qu'on veut & de rendre aux autres la liberté ; à diminuer par ce moyen la quantité des mâles trop abondans, avec plus de certitude qu'en les tuant au fusil.

On peut, pour attirer les *perdrix* en grand nombre dans un lieu déterminé, & y tendre la *tonelle* avec un succès plus assuré, se servir d'un apât dont ces oiseaux sont fort friands ; il consiste en de la graine de *cumin* qu'on a fait bouillir dans de l'eau avec du sucre & un peu de canelle, jusqu'à consommation totale de l'eau. Lorsqu'on a pris une compagnie qui a mangé de cet apât, à mesure qu'on retire les *perdrix* de la *tonelle*, on leur frotte les jambes, le bec, l'extrêmité des ailes d'huile d'aspic & on les lâche. Elles répandent une odeur qui plaît aux autres *perdrix*, qui les attire & qui les engage à les suivre à l'endroit où elles ont goûté de l'apât & où elles ne manquent pas de retourner. Ce moyen peut être employé, sur-tout si l'on a pour but ou de diminuer la quantité des *perdrix*, ou de les prendre pour les transporter d'un canton à un autre.

Le nombre des mâles étant plus grand que ne l'est celui des femelles, & les mâles surabondans étant nuisibles dans le temps des couvées à la propagation de l'espèce, on se sert pour les prendre d'une *chanterelle.* C'est une femelle qu'on nourrit en cage exprès pour cet usage. On la porte dans sa cage sur un chaume ou sur une pièce de blé verd qui est bordée par une haie. On la laisse chanter & au cri que le mâle fait pour lui répondre, on estime à-peu-près la distance où il peut être. Alors on s'en approche à cinquante pas environ, autant qu'on en peut juger : on porte avec soi la cage qui renferme la *chanterelle*, toujours cotoyant la haie à trente ou quarante pas ; quand on se juge à-peu-près à cinquante pas du lieu où le mâle a pu chanter, on pose la cage & l'on tend autour un *hallier. Voyez* HALLIER. De façon que les deux extrêmités aboutissent à la haie & que le *hallier* forme autour de la cage un demi-cercle qui en est éloigné dans son contour de trois à quatre toises. On se retire derrière la haie qui sert à cacher le chasseur & à empêcher que les mâles puissent approcher de la *chanterelle* autrement qu'en traversant le *hallier* dans lequel ils se prennent. Car quoiqu'on n'en ait d'abord entendu qu'un répondre, souvent il en vient plusieurs au chant de la femelle. Mais comme ils ne se prennent pas tous, on a imaginé que ceux qui ont échappé, pourroient dans un nouvel appel reconnoître le piège à la forme de la cage. On en a de différentes par cette raison, dont on se sert alternativement.

On chasse à la *chanterelle* du dix au quinze de février jusqu'à la fin de juillet, & depuis le soleil couchant jusqu'à la nuit, ou pendant le crépuscule du matin.

Il est encore beaucoup d'autres moyens de prendre les *perdrix*, & de ruses dont on se sert à cet égard. Mais comme ces moyens & ces ruses

Digitized by Google

ne ſont employés que par les *braconiers*; qu'ils ſont prohibés, je ne ferai que les nommer, ſans entrer dans des détails, qui pourroient en inſtruire ceux qui les ignorent & les mettre à portée d'en abuſer.

Un de ces moyens eſt de prendre la nuit les *perdrix* avec un filet qu'on nomme *traineau*; ce moyen eſt très-deſtructeur & ſévérement défendu. Un autre eſt de ſe ſervir d'un piège que les *braconiers* nomment *trébuchet*, *tombereau* ou *mue*, & qu'ils tendent dans les taillis, les vignes & ſur les terres labourées, en obſervant quelques différences ſuivant les lieux; ils prennent encore des *perdrix* au *lacet* & au *collet* en tout temps, des rouges dans les bois & des griſes ſur les pièces de terre, l'hiver & ſur-tout lorſque la terre eſt couverte de neige, ou le printemps lorſque ces oiſeaux s'accouplent.

PERDRIX GRISE (petite).

Je ne connois cette *perdrix* que par le peu que les auteurs en diſent & pour en avoir entendu parler pluſieurs fois à des chaſſeurs. M. Briſſon la regarde comme une variété de la *perdrix griſe*, & il en parle ſous le nom de *perdrix de Damas*, *tom. I*, *pag.* 223, *genre VI.* « Elle reſſemble tellement, » (dit-il,) à la *perdix griſe*, par ſa couleur, qu'on » a peine à la diſtinguer du premier coup d'œil: » elle en diffère cependant en ce qu'elle eſt plus » petite; ſon bec eſt plus alongé & ſes pieds » tirent ſur le jaune. »

La *petite perdrix griſe* eſt de paſſage. On en voit quelques fois en différentes provinces de France, ſur-tout dans la Brie, mais ſon paſſage n'a rien de conſtant & de réglé; elle voyage en bandes nombreuſes & ſans s'arrêter dans nos provinces qu'elle ne fait que traverſer. M. le comte de Buffon rapporte qu'on en vit au mois de mars 1770 aux environs de Montbard une volée de cent cinquante ou deux cents & que le lendemain elle avoit entièrement diſparu. Des chaſſeurs m'ont dit avoir vu de ces mêmes *perdrix* en ſeptembre: ainſi, leur paſſage eſt au printemps & à l'automne; mais je ne trouve rien dans les auteurs qui nous apprenne d'où elles viennent ni où elles vont. Malgré leur reſſemblance ſi parfaite, à la grandeur près, avec la *perdrix griſe*, le ſentiment de M. le comte de Buffon, qui les regarde comme une race conſtante, paroît infiniment mieux fondé que l'opinion de ceux ſuivant leſquels ce n'eſt qu'une ſimple variété. L'habitude de voyager, ſi oppoſée au naturel ſédentaire de la *perdrix commune*, en éloigne plus celle-ci, que le raport du plumage ne l'en rapproche, & des mœurs ſi diſparates ne peuvent être que celles de deux races ou de deux eſpèces diſtinctes.

PERDRIX GRISE-BLANCHE.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 223, *genre VI.*

C'eſt une variété de la *perdrix griſe*, accidentelle & purement individuelle. Une obſervation de M. Leroi, lieutenant des chaſſes de Verſailles, prouve que cette variété ne peut pas devenir race conſtante. Il a obſervé une compagnie de dix ou douze *perdrix blanches*; il les a vu ſe mêler avec les *griſes*, au temps de la pariade. Si ces perdrix avoient pu former race, c'eût été dans les environs de Verſailles où elles ſont plus ſurement que partout ailleurs & la race y ſeroit aujourdhui fort commune. Ces *perdrix* ont le plumage d'un gris-blanc, varié de lignes brunes en zigzags; les grandes pennes des ailes & les pennes latérales de la queue ſont ſouvent d'un blanc net & pur; les yeux ſont rouges; le bec & les pieds ſont pâles & décolorés.

PERDRIX PEINTADE. *Voyez* TINAMOU VARIÉ.

PERDRIX PERLÉE de la Chine.

Perdrix de la Chine. BRISS. *tom. I*, *pag.* 234, *pl. XXVIII. A. fig.* 1, *genre VI.*

Cette *perdrix* n'eſt connue que par la deſcription qu'en donne M. Briſſon, d'après un deſſein fait ſur l'animal vivant, à la Chine, par M. Poivre. Les Chinois lui donnent le nom de *tche-cou*.

Elle eſt un peu plus groſſe que notre *perdrix rouge*: le ſommet de la tête eſt brun, varié de taches blanchâtres; les joues ſont rayées de quatre bandes tranſverſales, une blanche, une rouſſeâtre au-deſſous & toutes deux entre deux bandes noires, une ſupérieure, l'autre inférieure; la gorge eſt blanche; le cou, le deſſous du corps, les couvertures du deſſus des ailes ſont bruns, variés de taches rondes, les unes blanchâtres, les autres rouſſeâtres; le deſſus du corps eſt rayé tranſverſalement de brun & de rouſſeâtre; les pennes des ailes ſont brunes, tachetées de raies blanches, qui ont la forme d'un arc de cercle; les pennes de la queue ſont rouſſeâtres, rayées tranſverſalement & terminées de noir; le bec & les ongles ſont noirâtres, les pieds roux: l'ergot du mâle eſt long de deux lignes & demie & terminé en pointe.

PERDRIX PINTADÉE. *Voyez* FRANCOLIN de l'île de France.

PERDRIX ROUGE-BLANCHE.

C'eſt une variété de la *perdrix rouge* dont le plumage, comme celui de la plupart des oiſeaux, eſt ſujet à prendre une nuance plus ou moins blanche, ſuivant la conſtitution, quelques maladies peut-être des individus, ou des circonſtances particulières dans leſquelles ils ſe trouvent. Le blanc des *perdrix rouges* qui ont ſubi cette eſpèce de variété, eſt rouſſeâtre; la tête eſt d'un brun-roux, plus ou moins foncé, & les nuances des couleurs ordinaires à l'eſpèce ſe conſervent plus ou moins ſur les plumes qui couvrent les côtés; le bec & les pieds ſont d'un rouge plus pâle. On trouve des *perdrix blanches* de compagnie avec les *perdrix rouges* dans différens endroits; mais un habitant du Poitou m'a aſſuré que cette variété étoit plus ordinaire dans ſa province que par-tout ailleurs.

PERDRIX ROUGE d'Afrique.

Pl. enlum. 180.

Tout le deſſus du corps, les parties ſupérieures de la tête & du cou, les couvertures du deſſus

Digitized by Google

des ailes & de la queue & les pennes ſont d'un brun rembruni, chaque plume étant bordée d'un brun plus clair ; les yeux ſont entourés d'un cercle formé par des papilles rouges ; la gorge eſt nue & couverte d'une peau rouge ; il y a de chaque côté un trait blanc ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont, comme le deſſus, d'un brun foncé, mais cependant moins rembruni : chaque plume eſt bordée d'un brun-clair, & pluſieurs le ſont de blanc ſur le haut du cou & aux côtés, près de la queue ; le bas ventre, les jambes & le deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; le bec & les pieds ſont rouges & l'ergot plus long que celui de nos *perdrix*. *Genre VI.*

PERDRIX ROUGE de Barbarie.

BRISS. *tom. I, pag.* 239, *genre VI.*

EDW. *tom. II, pag.* & *pl.* 70.

Elle n'eſt pas tout-à-fait auſſi groſſe que la *perdrix griſe* ; elle a le deſſus de la tête d'un brun-marron, les côtés de la tête & la gorge d'un cendré-clair & bleuâtre ; le derrière du cou & le dos d'un cendré-brun ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue cendrés ; les couvertures du deſſus des ailes & les plumes ſcapulaires d'un beau bleu, bordées de marron ; au haut du cou un collier brun, pointillé de taches blanches ; le devant du cou d'un cendré qui s'affoiblit en deſcendant vers la poitrine, qui eſt d'une couleur de roſe-pâle ; le ventre, les couvertures du deſſous de la queue, les jambes ſont d'un brun-clair ; les plumes des côtés, cendrées à leur origine, ſont traverſées dans leur longueur par trois bandes, une blanche, ſuivie d'une noire, & enfin d'une raie orangée ; les pennes des ailes ſont d'un brun qui s'éclaircit vers leur bout ; les pennes du milieu de la queue ſont d'un cendré-foncé, rayé tranſverſalement de brun ; les latérales ſont cendrées dans leur première moitié & d'un orangé-terne dans la ſeconde ; le bec, les pieds ſont d'un rouge d'écarlatte ; les ongles bruns. On la trouve en Barbarie, & quoique le trajet ne ſoit pas long elle n'eſt dans aucune de nos collections connues.

PERDRIX ROUGE de Madagaſcar. *Voy.* aux Ind. & à la Ch. *tom. II, pag.* 169.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que notre *perdrix griſe* ; tout ſon plumage eſt d'un rouge-brun terne, un peu plus foncé ſur le deſſus de la tête & le derrière du cou ; le bec eſt jaune ; l'iris & les pieds ſont d'un beau rouge : le mâle a deux ergots à chaque pied.

Ce dernier caractère rapproche cet oiſeau du *bis-ergot*. *Voyez* BIS-ERGOT. *Genre VI.*

PERDRIX ROUGE d'Europe.

Pl. enl. 150.

BRISS. *tom. I, pag.* 236, *genre VI.*

Perdrix franche. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 255, *fig. pag.* 256.

Perdrix gaille, gaye ou *gaule ; perdrix rouge* ou *aux pieds rouges ; perniſſe.* BEL. *port. d'oiſ. pag.* 62.

La *perdrix rouge* ſe plaît ſur les terreins élevés, ſur le penchant des collines & des montagnes ; on la trouve auſſi en plaine, ſur la liſière & dans les clairières des bois ; elle vit dans les friches & parmi les bruyères & les brouſſailles ; elle ſe nourrit comme la *perdrix griſe*, de grains, de cryſalides de fourmis & d'inſectes, & en hiver, des ſommités du blé. Elle va en bandes pendant la mauvaiſe ſaiſon ; mais il ne règne pas entre les membres de l'aſſociation un attachement ou un beſoin réciproque, auſſi vif qu'entre les *perdrix griſes* : les rouges ne partent pas toutes à la fois quand elles ſont ſurpriſes, ſouvent elles prennent leur eſſor de différens côtés & ne montrent pas beaucoup d'empreſſement à ſe rapeler après leur diſperſion. Si on les pourſuit ſur un lieu eſcarpé, elles ſe jettent dans les précipices qui ſont aux environs ; & ſi, au contraire, on les a ſurpris dans un bas, elles gagnent les ſommets ; en plaine elles filent d'un vol aſſez roide, quoique peſant, & elles ſe jettent dans les bois à la portée deſquels elles ont coutume de ſe tenir ; elles s'enfoncent dans les halliers, s'y cachent de manière qu'elles ſont ſouvent difficiles à découvrir, & elles tiennent très-ferme : quelquefois, dans les inſtans où elles ſont preſſées de très-près, elles ſe réfugient ſur les arbres & ſe perchent : elles ſe tiennent durant la journée, pendant l'hiver, ſur les côteaux expoſés au midi, & elles ſe mettent, la nuit, à l'abri ſous des avances de rochers ou parmi les brouſſailles. C'eſt dans les landes & les bruyères, & auſſi dans les blés à portée des bois & des lieux qu'elles fréquentent, qu'elles conſtruiſent leurs nids ; elles s'apparient comme les *perdrix griſes*, à la fin de l'hiver & elles ne pondent qu'à la fin du mois de mai & dans le mois de juin ; la ponte eſt de quinze à vingt œufs, blancs & ſemblables à ceux des pigeons. Le mâle abandonne ſa femelle peu de temps après la ponte & elle reſte ſeule chargée du ſoin de la couvée. Cet oiſeau a en tout les habitudes moins douces, moins ſociales que la *perdrix griſe* & il eſt d'un naturel plus ſauvage. Les *perdreaux rouges*, nés d'œufs qu'on a ramaſſés dans les campagnes & qu'on a fait couver par des *poules*, s'élèvent de même que les *faiſandeaux* & les petits des *perdrix griſes* ; mais ils ſont beaucoup plus délicats que ces derniers : on eſt obligé de leur donner la liberté & de les lâcher dans les parcs ou les terres qu'on veut peupler, lorſqu'ils commencent à ſe couvrir de plumes ; l'ennui que leur cauſeroit une plus longue captivité en feroit périr le plus grand nombre & l'on n'en conſerveroit que fort peu. Quant aux *perdrix* qu'on prend déjà formées & adultes, la perte de leur liberté eſt ſi ſenſible pour elles, leurs mouvemens ſont ſi bruſques & ſi impétueux, que ſouvent elles périſſent des coups qu'elles ſe donnent ou des ſuites & de la violence de leur agitation ; cependant l'impatience de la captivité dans les *perdreaux rouges* & même dans les *perdrix rouges* adultes, n'eſt l'effet que d'une

Digitized by Google

ne pas souffrir des exceptions & pour être indiquée comme un caractère distinctif suffisant.

PERRICHE-ARA.

Ara verd & rouge du Brésil. BRISS. *tome IV, pag.* 202, *genre LIII.*

Perruche-ara de Cayenne. *Pl. enlum.* 864.

La *perriche-ara* tient le milieu entre les *aras* & les *perriches*, ainsi que son nom l'annonce : elle se rapproche des dernières en ce qu'elle est plus petite que les *aras*, & de ceux-ci en ce qu'elle a les joues dégarnies de plumes ; de plus, sa grosseur est moyenne entre celle de ces deux familles de *perroquets* ; elle est à-peu-près de la taille du *perroquet amazone* ; elle a le sommet de la tête d'un verd-bleuâtre ; il y a sur le devant du front un toupet ou tache brune ; les joues sont couvertes d'une peau blanche, semée de quelques petites plumes noires qui forment des raies transversales ; le devant du cou & la poitrine sont d'un verd teint de rousseâtre ; le bas-ventre est d'un rouge-brun, qui s'étend sur quelques-unes des couvertures du dessous de la queue ; tout le reste du corps est d'un verd foncé sur les parties supérieures, & plus clair sur les parties inférieures ; les grandes pennes des ailes sont en-dessus d'un verd sombre & tirant un peu sur le bleu ; les moyennes sont d'un verd-foncé ; la queue est d'un rouge-brun en-dessous, & en-dessus elle est verte dans sa première moitié & bleuâtre dans le reste de sa longueur ; les deux pennes du milieu sont beaucoup plus longues que les latérales, qui vont aussi toutes en diminuant. Cette *perriche* est donc de la famille de celles qui ont la queue longue & inégale, ou plutôt elle est d'une espèce intermédiaire entre les *aras* & les *perriches* ; l'iris est jaunâtre ; le bec & les ongles sont noirs & les pieds bruns-noirâtres. On la trouve à la Guiane, où cependant elle n'est pas commune, & où elle est connue sous le nom de *perriche* ou *perruche-ara*. M. Brisson dit qu'on la trouve aussi à la Jamaïque & au Brésil, où elle a été décrite par Marcgrave. On ne nous a rien appris sur ses habitudes.

PERRICHE A AILES VARIÉES.

Perruche de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 334, *pl. XXVII, fig.* 2, *genre LIII.*

Perruche (petite) *verte* de Cayenne, *pl. enl.* 559.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de huit pouces quatre lignes ; elle est au plus de la grosseur du *sansonnet* : tout son plumage, à quelques exceptions près, est d'un verd gai, plus foncé sur les parties supérieures & plus clair sur le dessous du corps ; les grandes couvertures du dessus des ailes, les plus proches du corps, sont blanches à leur origine & du côté intérieur, jaunes du côté extérieur & à leur bout, & les grandes, les plus éloignées du corps, sont d'un verd-bleu ; les cinq premières pennes de l'aile sont en-dessus, du côté extérieur & à leur bout, d'un verd mêlé d'une légère teinte de bleu, & du côté intérieur, elles sont noirâtres & bordées de blanc ; les sept suivantes sont blanches, nuancées du côté extérieur, & au bout d'une légère teinte de jaune ; toutes les autres, excepté les quatre plus proches du corps, sont jaunes du côté extérieur & à leur bout, & leur côté intérieur est d'un blanc-jaunâtre ; les quatre plus proches du corps sont vertes ; les pennes de la queue sont vertes, également étagées, bordées intérieurement de jaunâtre ; le bec est blanchâtre, les pieds & les ongles gris.

Cette *perruche* est très-commune à la Guiane : elle vole en troupes nombreuses ; elle a un goût de préférence pour les fruits de l'arbre *immortel*, & elle vient s'en rassasier jusqu'au milieu des lieux habités. Elle est fort ordinaire chez nos oiseliers, qui en font assez peu de cas, parce qu'elle n'apprend pas à parler.

PERRICHE A FRONT ROUGE.

Perruche à front rouge du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 339, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 767.

Elle est un peu plus petite que le *sincialo* ou la *perruche commune* : le devant de la tête est d'un rouge vif ; le sommet d'un beau bleu ; les côtés & le derrière de la tête, le cou & tout le dessus du corps sont d'un verd-foncé ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un verd plus clair que celui qui couvre les parties supérieures ; les grandes couvertures des ailes, les plus éloignées du corps sont bleues & les autres sont vertes ; les moyennes pennes des ailes sont vertes & les grandes sont bleues en-dessus, du côté extérieur & à leur bout, & d'un brun-obscur du côté intérieur : la queue est bleuâtre en-dessous, d'un verd-foncé en dessus ; les deux pennes du milieu excèdent de sept lignes la penne qui les suit immédiatement de chaque côté : les yeux sont entourés d'une peau orangée ; l'iris est de la même couleur ; le demi-bec supérieur est d'un gris-blanc & l'inférieur d'un gris un peu plus foncé ; les pieds & les ongles tirent sur la couleur de chair.

Cette *perriche* est de la famille de celles qui ont la queue longue, inégalement étagée. On la trouve au Brésil.

PERRICHE A GORGE BRUNE.

Perruche de la Martinique. BRISS. *tom. IV, pag.* 356, *genre LIII.*

Perruche à gorge brune. EDW. *tom. IV, pag.* & *pl.* 177.

Elle est à-peu-près de la grosseur de la *perruche commune* ; le devant de la tête est d'un verd-bleuâtre ; tout le reste de la tête, le cou & le dessus du corps sont verds, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue ; le dessous du corps est d'un verd-jaunâtre ; les grandes couvertures du dessus des ailes, les plus éloignées du corps sont bleues & les autres sont vertes ; les petites plumes de l'aile sont d'un brun-noirâtre en-dessous & en-dessus ; les grandes pennes sont bleues, bordées de noir du côté intérieur, & les moyennes sont vertes ; la queue est

jaunâtre

Digitized by Google

jaunâtre en-deſſous, verte en-deſſus; une peau d'un cendré-clair entoure les yeux; l'iris eſt de couleur de noiſette; le bec eſt cendré; les pieds & les ongles ſont d'un cendré-brun.

On trouve à la Martinique & en différens endroits d'Amérique, ſuivant M. Briſſon, cette *perriche*, qui eſt de la famille de celles à queue longue & également étagée.

PERRICHE A GORGE VARIÉE.

* *Perruche à gorge tachetée* de Cayenne. *Pl. enl.* 144.

C'eſt une eſpèce nouvelle indiquée par M. le comte de Buffon, de l'ouvrage duquel j'en emprunte la deſcription; elle n'eſt pas ſi groſſe qu'un *merle*; la plus grande partie de ſon plumage eſt d'un beau verd; la gorge & le devant du cou ſont couverts de plumes d'un brun-rougeâtre, bordées de gris-jaunâtre, ce qui forme des taches ſemblables à des écailles; les grandes pennes des ailes ſont bordées de bleu du côté extérieur; le front eſt verd-d'eau; il y a au bas du cou, près du dos, une petite zône de la même couleur; ſur le pli de l'aile ſont quelques plumes d'un rouge très-vif; la queue eſt jaunâtre en-deſſous, & en-deſſus ſes pennes ſont vertes du côté extérieur, d'un rouge-brun du côté interne; le bec & les pieds ſont noirâtres. Cette *perriche*, de la famille de celle à longue queue, également étagée, n'a pas été envoyée ſouvent de Cayenne, d'où l'on peut préſumer qu'elle eſt rare à la Guiane. *Genre LIII.*

PERRICHE A TÊTE JAUNE.

Perruche de la Caroline. *Pl. enl.* 499.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 350, *genre LIII.*

Perroquet de la Caroline. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 11.

Elle eſt plus groſſe que la *perruche à collier couleur de roſe*; tout le devant de la tête eſt d'un bel orangé, qui ſe fond dans un jaune vif répandu ſur le derrière, ſur les côtés de la tête, ſur la gorge & le haut du cou en arrière; tout le reſte du plumage eſt d'un verd plus foncé ſur les parties ſupérieures que ſur les parties inférieures, & nué d'un fond jaunâtre, ſur-tout ſous le ventre; les yeux ſont entourés d'une peau d'un cendré-clair; le bec eſt d'un blanc-jaunâtre; les pieds & les ongles ſont gris-blancs.

Cette *perruche* à queue longue, inégalement étagée, ſe trouve à la Caroline, à la Virginie, & à la Louiſiane: elle a un goût de préférence pour les graines de cyprès; ſuivant Catesby, elle recherche auſſi les pépins de différents fruits, ce qui eſt cauſe qu'elle fait de grands dégâts dans les vergers; quelques-unes de ces *perriches* font leur nid à la Caroline, mais la plupart ſe retirent, vers la ſaiſon de nicher, dans des régions plus méridionales. Quoique Barrère ait compté cette eſpèce au nombre des *perriches* qu'on voit à la Guiane, je ne crois pas qu'elle s'y trouve, au moins ne l'ai-je jamais vue parmi les oiſeaux envoyés de cette contrée. Elle n'eſt pas rare chez nos oiſeliers; elle y étoit même fort commune il y a quelques années, & quoiqu'elle ait un beau plumage, ils en font peu de cas, parce qu'elle ne parle pas, ou très-peu & fort mal.

PERRICHE COURONNÉE D'OR.

Perruche du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 337.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que la *perruche commune*; le front eſt d'un orangé vif; le reſte de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un verd-foncé; la gorge, le devant du cou ſont d'un verd-jaunâtre; le reſte du deſſous du corps eſt d'un verd-clair & tirant ſur le jaune; les couvertures du deſſus des ailes ſont vertes, excepté quelques-unes des grandes, qui ſont bleues du côté extérieur; les pennes des ailes ſont en-deſſous d'un verd-jaune ſombre, & en-deſſus d'un verd-foncé; les moyennes ont cependant leur côté extérieur bleu; la queue eſt en-deſſus d'un verd-foncé & en-deſſous d'un verd-jaune obſcur; ſes pennes finiſſent en pointe; les deux du milieu ſont beaucoup plus longues que les latérales; les yeux ſont entourés d'une peau nue, bleuâtre; l'iris eſt d'un orangé vif; le bec eſt noir; les pieds ſont rouges-bruns, les ongles noirâtres. Cette *perruche*, à queue longue, inégalement étagée, eſt commune à Cayenne; elle va en troupes très-nombreuſes; on l'appelle dans cette colonie *perruche des Savanes*: elle apprend bien à parler & elle eſt fort careſſante; elle a tant de reſſemblance par ſes dimenſions, par ſa forme, & par le fond de ſes couleurs, avec l'*aputé-juba*, qu'à la ſeule inſpection on jugeroit que ces deux *perruches* ſont de la même eſpèce; mais toutes deux ſe trouvent à la Guiane, & elles y vivent en troupes nombreuſes, qui ne ſe mêlent jamais, ce qui ſuffit pour indiquer deux eſpèces diſtinctes.

PERRICHE ÉMERAUDE.

Perruche des terres Magellaniques. *Pl. enl.* 85.

C'eſt une eſpèce nouvelle; elle eſt de la grandeur de la *perruche commune*: tout ſon plumage eſt d'un verd foncé, excepté le ventre qui eſt d'un brun-rougeâtre, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue, & la queue même, qui eſt d'un brun-rouge: le bec & les pieds ſont noirs; la queue eſt longue & également étagée. M. le comte de Buffon rejette la dénomination de *perruche des terres Magellaniques*, employée au bas de la planche enluminée; il ne lui paroît pas probable que des oiſeaux du genre des *perroquets*, franchiſſent le tropique du Capricorne, pour aller trouver des régions plus froides, à latitudes égales, dans l'hémiſphère auſtral, que dans le nôtre: il cite cependant lui-même des témoignages oppoſés à ſon ſentiment, tels ſont celui du navigateur au Spitzberg & celui des voyageurs qui accompagnèrent le capitaine Cook à ſa ſeconde expédition, leſquels parlent, le premier, de *perroquets* vus ſur les terres Magellaniques; les ſeconds, d'oiſeaux du même genre, obſervés à la nouvelle Zélande. Mais ces témoignages, à l'égard d'animaux vus en paſſant, ne conſtatent pas ſuffiſamment la nature des objets

Digitized by Google

que les voyageurs ont cru pouvoir déterminer d'une manière préciſe. Cependant on ne ſçauroit diſconvenir que le capitaine Cook ne fût accompagné de perſonnes en état de voir & de juger. Ainſi, le témoignage raporté dans ſon voyage eſt de quelque poids. Quant à la *perruche émeraude*, je ſuis certain qu'elle faiſoit partie d'une pacotille d'oiſeaux qui avoient été apportés par M. de Bougainville, ou par des perſonnes qui l'avoient accompagné dans ſon voyage aux terres Magellaniques; il n'y avoit, avec cette *perruche*, que des oiſeaux d'eau, le *janſonet à poitrine rouge* & une *caille*, qu'on ne connoiſſoit pas avant ce voyage. Ces oiſeaux avoient paſſé à M. Marvi, connu par ſon goût pour l'hiſtoire naturelle; les perſonnes de qui il les tenoit, lui avoient donné la *perruche* comme venant des terres Magellaniques, ainſi que les autres oiſeaux. Ces perſonnes l'auroient-elles recueillie dans quelque relâche, ou reçue en route de quelque navigateur? C'eſt ce qui peut être. Mais cette anecdote, jointe au témoignage d'un voyageur qui a parlé précédemment de *perroquets* vus dans le même climat, rend la choſe douteuſe, malgré la très-grande difficulté & pour ainſi dire l'impoſſibilité apparente, que des *perroquets* s'avancent dans des régions auſſi froides. C'eſt donc un fait peu croyable, mais qu'on ne peut peut-être pas nier abſolument & ſur lequel il me ſemble qu'il faut attendre de nouvelles lumières avant de prononcer.

PERRICHE PAVOUANE.

Perruche de la Guiane. *Pl. enl.* 167 & 407, ſous le nom de *perruche* de Cayenne.

Perruche de la Guiane. BRISS. *tom. IV, pag.* 331, *pl. XXVIII, fig. I, genre LIII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pigeon*: ſa longueur eſt d'un pied quelques lignes du bout du bec à celui de la queue; elle a la tête, le derrière du cou, & tout le deſſus du corps, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes, d'un verd aſſez foncé; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un verd plus clair que celui qui règne ſur le deſſus du corps; les joues ſont variées de quelques plumes rouges; & il y a de même quelques plumes rouges ſemées çà & là ſur le deſſus du corps de certains individus; les petites couvertures du deſſous des ailes ſont d'un rouge vif & les grandes d'un beau jaune; ce qui forme deux plaques de ces mêmes couleurs, & donne à cette *perruche* de l'agrément quand elle lève ou qu'elle étale les ailes: l'aile pliée eſt verte en-deſſus & d'un jaune-obſcur en-deſſous; la queue eſt nuée de ces mêmes couleurs, diſpoſées de la même manière: les tiges des pennes dont elle eſt compoſée, ainſi que celles des pennes des ailes, ſont noires; les deux pennes du milieu de la queue ſont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant par degrés; enſorte que cette *perriche* eſt de la famille de celles qui ont la queue longue, également étagée: le bec eſt blanchâtre & le bout de ſon crochet eſt cendré; les pieds ſont gris & les ongles noirâtres.

Cette *perriche* eſt fort commune à la Guiane; elle vole en troupes, toujours criant & piaillant; elle parcourt les ſavanes & les bois, & ſe nourrit de préférence d'un petit fruit d'un grand arbre qu'on nomme dans le pays l'*immortel*, & que Tournefort a déſigné ſous le nom de *corallodendron*. Ces obſervations ſont tirées de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

La *perriche pavouane* eſt fort connue de nos oiſeliers, qui lui ont conſervé le dernier de ces deux noms: elle apprend aſſez bien à parler; mais elle a peut-être, plus qu'aucun autre *perroquet*, le défaut d'être criarde & ſouvent celui d'être ſauvage & méchante.

PERRIQUE AUX AILES D'OR. EDW. *glan. pag.* 177, *pl.* 293. *Voyez* PERRUCHE AUX AILES D'OR.

PERROQUET.

Les *perroquets* conſidérés ſuivant l'ordre méthodique ont pour caractères,

Quatre doigts dénués de membranes; deux devant & deux derrière; tous ſéparés environ juſqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec court, crochu, plus épais que large & convexe en-deſſus.

Ils compoſent le LIIIe genre de la méthode de M. Briſſon. On peut ajouter aux caractères que cet auteur a tirés de la forme du bec & de celle des pieds, que les *perroquets* ſont en général d'une corporance pleine & maſſive; qu'ils ont la tête fort groſſe; que leur bec, quoique très-crochu & beaucoup plus que ne l'eſt celui des oiſeaux de proie, n'eſt cependant pas propre à entamer & à déchirer à la manière de ces oiſeaux; que ſa pointe eſt obtuſe; que les deux mandibules ſont mobiles; que l'inférieure eſt beaucoup plus courte que la ſupérieure dont la courbure la couvre en partie; qu'elle eſt évaſée, d'une forme demi-circulaire, tranchante ſur ſes bords; il faut ajouter que les pieds ſont fort courts, les doigts gros & longs, les ongles peu courbés & ſouvent obtus; que la langue eſt épaiſſe, large & arrondie; telles ſont les remarques qu'on peut faire à la ſeule inſpection & ſans le ſecours de l'anatomie.

Les *perroquets* habitent l'ancien & le nouveau continent; mais ils s'y bornent dans un eſpace d'environ vingt-cinq degrés, & on ne les trouve que dans les contrées les plus chaudes; ils ſe ſont portés plus au nord dans le nouveau que dans l'ancien continent, puiſqu'on trouve des *perroquets* à la Louiſiane, à la Caroline, que M. de Bougainville dans ſon voyage autour du monde, a trouvé des *perroquets* beaucoup plus au nord que ne le ſont la Louiſiane & la Caroline, & qu'il a raporté des peaux de ces *perroquets* en France; au lieu que dans l'ancien continent on n'a point encore trouvé de *perroquets* dans des latitudes auſſi

Digitized by Google

avancées vers le nord que le ſont en Amérique la Louiſiane & la Caroline; mais il paroît que ce n'eſt qu'en été que quelques eſpèces de *perroquets* s'avancent dans le nouveau monde vers le nord, plus loin que les oiſeaux de même genre n'ont pénétré du même côté dans l'ancien continent. Ainſi la différence ſe réduit à ce que les *perroquets* ſont plus ſédentaires dans l'ancien hémiſphère, & que quelques eſpèces voyagent en été dans le nouveau.

Les *perroquets* s'éloignent peu en général des lieux qu'ils ont coutume d'habiter; la plupart des eſpèces y volent en bandes & leurs courſes conſiſtent à paſſer d'un canton à un autre, ſuivant la maturité de certains fruits & de certaines baies dont ils ſe nourriſſent. Ce ſont là, en effet, les alimens de ces oiſeaux qu'au premier aſpect, on eût pris, d'après la forme de leur bec, pour des animaux carnivores; ils ſe poſent rarement à terre, où ils ont peu davantage à cauſe de la conformation de leurs pieds, maisils ſe perchent ſur les arbres, & à l'aide de leur bec, qui leur ſert à s'accrocher, ils montent, deſcendent, paſſent de branches en branches en ſe ſuſpendant par le bec, en ramenant leur corps en-avant & en empoignant avec leurs pieds; ils les emploient encore à tenir les fruits qu'ils ont détachés, à les porter à leur bec, & les *perroquets*, qui s'en ſervent comme d'une main, ont de l'adreſſe & de la grace dans l'uſage qu'ils en font; ils paſſent les nuits perchés en grand nombre ſur les mêmes arbres; au lever de l'aurore ils pouſſent tous enſemble des cris aigus & perçans, car les *perroquets* ont en général la voix haute, forte & aigre; ils prennent enſuite leur vol en commun pour chercher les alimens qui leur conviennent, & vers les neuf à dix heures, quand la chaleur devient forte, ils regagnent les arbres touffus & paſſent ſur leurs branches, à l'ombre de leur feuillage, les heures de la plus forte chaleur; quelques heures avant le coucher du ſoleil, ils retournent en bandes aux endroits abondans dans l'eſpèce de nourriture qui leur convient le mieux; mais dans la ſaiſon des amours les *perroquets* s'apparient & ils vont par couples; ils font leur nid dans des trous d'arbres creux, & ſouvent dans ceux qui ont été percés par les *pics*; ils les agrandiſſent, s'il eſt néceſſaire; la femelle dépoſe ſes œufs ſur la pouſſière & les débris du bois qui couvrent les trous des arbres creux; la ponte eſt de deux œufs ordinairement blancs; il ne me paroît pas qu'on ait remarqué à l'égard du nombre des œufs, de différence entre les plus grandes & les plus petites eſpèces.

Telles ſont les habitudes des *perroquets* en général, autant que j'ai pu m'en inſtruire par les relations des voyageurs, par ce que les auteurs ont écrit à ce ſujet, & par les converſations avec des perſonnes qui avoient obſervé les *perroquets* dans des pays où ces oiſeaux ſont communs. Mais pluſieurs eſpèces ont des habitudes qui leur ſont propres & dont il ſera parlé, ſuivant que les articles ſéparés en fourniront l'occaſion. On peut encore faire pluſieurs autres remarques par raport aux *perroquets*.

On doit d'abord obſerver avec M. le comte de Buffon, que les *perroquets* de l'ancien & du nouveau continent ſont tous differens, qu'on n'a pas encore trouvé la même eſpèce ſur l'un & l'autre hémiſphère; à cette première obſervation il faut ajouter que dans les mêmes régions, d'une île à une autre, quoique très-peu diſtante, comme aux Philippines, aux Moluques, aux Antilles, les eſpèces de *perroquets* ſont différentes & que ſouvent ces eſpèces confinées dans les îles ne ſe trouvent pas ſur le continent qui en eſt le plus voiſin. Par quelle cauſe tous les individus d'une même eſpèce ſe ſont-ils trouvés enfermés à-la-fois dans une île ou une autre, au moment où elles ont été ſéparées de la terre ferme? Ou ces eſpèces ont-elles dégénéré à tel point qu'elles ſoient entièrement méconnoiſſables, & qu'elles n'aient plus de raport avec celles qui ſont reſtées en terre ferme & dont elles étoient iſſues? Mais je ne prétends pas donner l'explication de cette obſervation ſingulière qui eſt cependant conſtante & avérée d'après le témoignage des voyageurs. Une autre remarque non moins importante, c'eſt qu'il n'eſt point de genre dans lequel les eſpèces ſoient auſſi multipliées que dans celui des *perroquets*. Les ornithologiſtes ont ſenti que leur nombre rendoit la connoiſſance des oiſeaux qui compoſent ce genre plus difficile & pour aplanir les obſtacles, ils ont diviſé les *perroquets* en pluſieurs ſections. M. Briſſon les partage en ſix, qui ſont les *aras*, les *kakatoës*, les *lorris*, les *perroquets*, les *perruches* & les *petites perruches*.

Les *aras* ſont de grands *perroquets* à queue longue; les *kakatoës* ſont blancs; la couleur dominante des *lorris* eſt le rouge; les *perroquets* ſont variés de différentes couleurs, parmi leſquelles la verte eſt communément dominante & ils n'ont pas la queue longue.

Les *perruches* ſont de petits *perroquets* à queue longue & par conſéquent les repréſentans des *aras* en petit. Enfin les *petites perruches* ſont de petits *perroquets* à queue courte. Cette diviſion a ſans contredit des avantages, mais elle a des défauts dont le principal eſt relatif aux *perruches*; la diſtinction du *grand au petit* eſt trop vague, & ne marque pas de ſéparation entre le plus petit *perroquet* & la plus groſſe des petites *perruches*; l'un & l'autre ayant la queue courte & étant nués de différentes couleurs.

M. le comte de Buffon pour traiter avec plus d'ordre qu'on ne l'avoit fait avant lui des différentes eſpèces de *perroquets*, diviſe d'abord ces oiſeaux en deux grandes ſections; celle des *perroquets de l'ancien* & celle des *perroquets du nouveau continent*. Comme M. de Buffon ſubdiviſe enſuite chacune des ſections, & qu'il donne les caractères de chaque ſubdiviſion, on peut à la ſeule inſpection reconnoître à laquelle des deux premières ſections le *perroquet* appartient.

Digitized by Google

La première classe ou division est partagée en cinq familles, qui sont les *kakatoës*, les *perroquets proprement dits*, les *lorris*, les *perruches à longue queue* & les *perruches à courte queue*.

Les *perroquets* du nouveau continent sont divisés en six autres familles; sçavoir, les *aras*, les *amazones*, les *criks*, les *papegais*, les *perriches à queue longue* & les *perriches à queue courte*.

Je ne raporterai point ici les caractères qui distinguent les différentes familles; on les trouvera énoncés à la tête de chacune des familles auxquelles ils sont relatifs, & ce que j'en dirois à présent seroit un double emploi.

Il est un autre point de vue sous lequel je n'ai pas encore considéré les *perroquets*, c'est celui d'oiseaux apprivoisés ou domestiques. Il n'en est point qui devienne plus familier, qui ait l'apparence de contracter avec l'homme une association plus intime & plus sentie. Les *perroquets* semblent susceptibles d'attachement & ils donnent des marques d'antipathie. C'est une remarque faite par bien des personnes que les mâles ont plus de propension pour les femmes, s'attachent à elles plus aisément, tandis, que doux pour elles, ils sont méchans pour les hommes: on dit le contraire des femelles; mais cette observation est confirmée & contredite par tant de faits, qu'elle me paroît fort incertaine. Le plus grand mérite des *perroquets*, aux yeux de la plupart de ceux qui en sont curieux, est d'avoir au-dessus d'aucun autre oiseau la faculté de mieux imiter la voix humaine, d'en rendre les inflexions, de retenir un plus grand nombre de mots, & de les accompagner même de gestes imitatifs qu'on leur a appris & qui sont d'accord avec le sens des paroles. Ces oiseaux sont en général lourds & pesans; ils se meuvent difficilement & c'est, ce me semble en partie, à une vie forcement moins dissipée qu'ils doivent leurs facultés au-dessus de celles des autres oiseaux, comme ils la doivent peut-être aussi à des organes dont la conformation se rapproche davantage de celle des nôtres; mais ce qui prouve que les *perroquets* doivent au moins en partie les facultés qui les font rechercher, à leur manière d'être posée & tranquille, c'est que pour amener les autres oiseaux à apprendre quelque chose, il faut les réduire à la vie inactive, en les privant de la lumière & en leur parlant ou en les sifflant dans l'obscurité. Il faut de l'attention pour être frappé & retenir; il n'y en a pas dans une vie active & dissipée, & le *perroquet*, forcement inactif, est attentif par un effet de sa conformation. Mais tous ne possèdent pas les mêmes facultés au même degré, soit que leurs organes s'y refusent, soit qu'ils aient les moyens d'être plus distraits; parmi les *perroquets* de l'ancien continent le *jaco* ou le *perroquet gris* est celui qui passe pour apprendre le mieux à parler, & parmi les *papegais* ou *perroquets* du nouveau continent le *tahua* s'est acquis la même réputation.

Malgré les signes extérieurs d'intelligence que donnent les *perroquets*, malgré leur talent à imiter la voix humaine, à retenir un plus grand nombre de mots, à rendre jusqu'aux inflexions & à conformer leurs gestes au sens des paroles; ces oiseaux ne sont que de purs imitateurs, plus adroits, plus attentifs, mieux conformés que les autres animaux qui partagent avec eux les mêmes avantages, & ils sont également privés d'une véritable intelligence, de l'idée de la relation entre le mot qu'ils prononcent, le geste qu'ils font & la chose que la parole ou le geste représentent. Ils n'ont donc au-dessus des autres animaux que de jouir d'une organisation plus analogue à la nôtre relativement aux organes de l'ouie & de la parole; mais avec des apparences illusoires, ils sont également au fond privés d'intelligence & bornés comme les autres oiseaux à un instinct plus ou moins développé. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces propositions dont le lecteur trouvera les preuves détaillées dans l'ouvrage de M. le comte de Buffon, à la tête de l'histoire des *perroquets*, *édit. in-12, tom. XI, pag. 90 & suiv.* morceau plein de sçavoir & de philosophie, dans lequel l'auteur en faisant l'histoire du *perroquet*, en rappellant celle du *singe*, éclaire l'homme sur ses propres prérogatives & lui découvre l'espace qui est resté vuide entre lui & les animaux.

Parmi les faits relatifs à l'histoire des *perroquets* en général, j'en ai omis quelqu'uns qui ne doivent pas être oubliés & que j'ajouterai à cet article.

Les *perroquets* que les sauvages ne dénichent pas, mais qu'ils prennent ou adultes ou déja grands, sont très-sauvages & ils mordent cruellement; il les adoucissent en fort peu de temps par le moyen de la fumée de tabac qu'ils leur soufflent par petites bouffées, ce qu'on appelle donner des *camouflets de tabac*; la vapeur les étourdit, les enivre & les engourdit; pendant la stupeur qu'elle leur cause on les manie sans risque & lorsque l'effet en est passé, leur première violence est déja appaisée & leur humeur adoucie; on recommence au besoin & les *perroquets* finissent par être plus ou moins traitables.

Il y a des espèces naturellement plus douces les unes que les autres, plus faciles à apprivoiser & dans lesquelles la plupart des individus deviennent des animaux très-doux, tels sont les *kakatoës*. D'autres espèces sont généralement capricieuses, & les individus doux pour quelques personnes qu'ils ont pris en affection ou dont le premier aspect leur plaît, sont méchans pour toutes les autres; en général il faut se méfier de ces oiseaux & ne pas s'y livrer sans les connoître, si l'on ne veut pas risquer d'en être cruellement mordu. Mais quand on veut les manier & les habituer à soi, le moyen le plus sûr est de les prendre avec hardiesse, en se garantissant d'abord de leurs morsures, soit par des gants de peau très-forts, soit en les tenant d'une main & les empêchant de l'autre de mordre par le moyen d'un bâton avec lequel on détourne & l'on maîtrise les mouvemens de leur bec. Ils

Digitized by Google

ſont auſſi ſenſibles à l'eau froide qu'on leur jette & ils la redoutent. Lorſqu'on a dompté leurs premiers caprices par ces moyens, on les adoucit par des careſſes & par quelques friandiſes; peu à peu ils s'habituent & ils ſont dociles pour ceux qu'ils craignent, ou dont ils reçoivent de bons traitemens.

Ce ſont en général des oiſeaux criards & deſtructeurs. On diroit qu'ils éprouvent un beſoin de ſe ſervir de leur bec pour rompre & pour briſer; ce défaut eſt plus grand dans les *kakatoës* & dans les *aras* que dans aucune autre eſpèce; en liberté ils dévaſtent les arbres, ils les dépouillent de feuilles & de fruits en pure perte, & par une ſorte de divertiſſement ou d'occupation, tandis qu'ils conſomment peu pour leurs vrais beſoins; dans l'état de domeſticité ils endommagent les meubles & tout ce qui ſe trouve à leur portée: ſi on les enferme ou ſi on les retient par une chaîne ſur leur bâton pour empêcher leurs dégâts, ils étourdiſſent par leurs cris qui redoublent avec l'ennui que leur cauſe l'inaction, & ils tournent le beſoin qu'ils éprouvent de ſe ſervir de leur bec contre la cage qui les retient enfermés ou le bâton qui les ſupporte, quelquefois contre eux-mêmes & ils s'arrachent les plumes pour les rompre & les briſer. Le plus ſûr moyen de les calmer & de prévenir leurs cris eſt de leur abandonner & de leur fournir en quantité ſuffiſante des morceaux de bois médiocrement durs, ſur leſquels ils exercent & ſatisfont le beſoin de ſe ſervir de leur bec. J'ai vu un *kakatoës* fort doux, mais criard & deſtructeur, qui n'étoit plus ni l'un ni l'autre, tant qu'on lui fourniſſoit de menus bâtons qu'il paſſoit la journée à dépécer & à réduire en portions aſſez petites.

La nourriture la plus ordinaire & la plus ſaine pour les *perroquets* ſont le chenevis, le millet & quelques fruits. Mais quant à leur goût, il n'eſt guère de nos mets dont ils ne ſoient friands, ils le ſont beaucoup de la viande; elle eſt pour eux d'un très-mauvais uſage; elle leur cauſe des maladies de peau & des démangeaiſons qui les excitent à s'arracher les plumes, à ſe gratter ſans ceſſe, ſouvent juſqu'au ſang, & lorſque la maladie eſt portée à un haut degré, les plumes ne repouſſent plus qu'en très-petit nombre; l'oiſeau malade ſe les arrache à meſure qu'elles croiſſent & il reſte couvert d'un ſimple duvet; état dans lequel il eſt hideux. Cette maladie n'eſt pas toujours produite par l'uſage de la viande, & elle attaque quelquefois des *perroquets* auxquels on n'en a jamais donné. On l'adoucit en les baignant & on les empêche de s'arracher les plumes en les mouillant d'une onction d'abſinthe ou de coloquinthe, dont l'amertume dégoute le *perroquet* de s'arracher les plumes; ce qu'il ne peut guère faire, ſans les toucher du bout de ſa langue.

Il arrive aſſez fréquemment, ſur-tout parmi les *kakatoës*, que des femelles pondent ſans avoir eu communication avec aucun mâle de leur eſpèce. On cite quelques exemples de *perroquets* qui ſe ſont accouplés & qui ont eu des petits en Europe, en les tenant dans une pièce où ils étoient ſeuls, où ils jouiſſoient d'une température convenable & où les choſes étoient diſpoſées de façon à ſuppléer aux arbres creux dans leſquels ces oiſeaux nichent en état de liberté. Mais malgré ces exemples, qui d'ailleurs ſont fort rares, je doute qu'on pût parvenir à engager les *perroquets* à produire dans l'état de domeſticité. Il y a pluſieurs années que j'invitai M. Bajon à en faire la tentative d'une maniere convenable à Cayenne, & malgré qu'il n'y eût pas de changement relativement au climat, l'eſſai fut inutile; M. Bajon m'écrivit de plus, que perquiſition & recherches faites fort exactement, perſonne ne s'étoit apperçu à Cayenne que les *perroquets*, qui y ſont fort communs dans les maiſons, euſſent jamais témoigné d'envie de propager leur eſpèce. Combien la tentative ſeroit-elle donc plus pénible & plus incertaine dans un autre climat, ſous le ciel ſi différent de l'Europe; mais ces oiſeaux, dont la rareté fait une partie de la valeur, ne ſont pas ceux qui mériteroient le plus ou qu'on regrettât de ne pouvoir les acclimater, ou qu'on en tentât les moyens difficiles & pénibles.

Enfin, les *perroquets* paſſent pour vivre très-long-temps, ſans qu'on ſçache rien de précis ſur la durée de leur vie, ainſi que ſur celle de tous les autres oiſeaux.

PERROQUET, *proprement dit.*

Les *perroquets*, proprement dits, compoſent, ſuivant l'ordre que ſuit M. le comte de Buffon, la première famille de ce genre d'oiſeaux appartenans à l'ancien continent. Ils ont la queue courte & compoſée de pennes à-peu-près d'égale longueur. Ces caractères ſuffiſent pour les faire reconnoître, parce que les *kakatoës*, les *loris* dans l'ancien continent, les *amazones* & les *criks* dans le nouveau, avec leſquels on pourroit les confondre, d'après la conformation de la queue, ont chacun d'ailleurs des caractères diſtincts qui leur ſont particuliers; mais on pourroit encore les confondre par la reſſemblance de la queue avec les *perruches à queue courte* de l'ancien continent & les *touis* ou *perriches à queue courte* du nouveau, ſi les *perroquets proprement dits* ne ſurpaſſoient ces oiſeaux en groſſeur de façon à ne pouvoir s'y méprendre.

Ce ſont donc des *perroquets* différens des *kakatoës*, des *loris*, des *criks* & des *amazones*, par le manque de caractères qui ſont propres à ceux-ci & différens des *perruches* & des *perriches à queue courte* par leur taille qui eſt beaucoup plus grande.

PERROQUET (grand). BEL. *Voyez* JACO (le).

PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG.

C'eſt une eſpèce apportée de la nouvelle Guinée par M. Sonnerat, & dont M. le comte de Buffon a le premier donné la deſcription.

» Il eſt remarquable par ſa grandeur; il l'eſt encore par ſon bec couleur de ſang, plus épais & » plus large à proportion que celui de tous les

Digitized by Google

» autres *perroquets*, & même que celui des aras de » l'Amérique ; il a la tête & le cou d'un verd » brillant à reflets dorés ; le devant du corps eſt » d'un jaune ombré de verd ; la queue doublée de » jaune eſt verte en-deſſus ; le dos eſt bleu d'aigue-» marine ; l'aile paroît teinte d'un mêlange de » bleu d'azur & de verd, ſuivant différens aſpects ; » les couvertures ſont noires & chamarées de traits » jaune doré. Ce *perroquet* a quatorze pouces de » longueur ». Il a la queue un peu étagée : ce caractère & la groſſeur du bec le rapprochent des *aras* & lui donnent quelque choſe de leur extérieur ; mais il en diffère en ce qu'il a la queue beaucoup moins longue & qu'elle n'eſt pas étagée dans les mêmes proportions. *Genre LIII.*

PERROQUET A COLLIER. Edw. *gl. part. II, pag.* 175, *pl.* 192. *Voyez* PERRUCHE (la grande) A COLLIER D'UN ROUGE VIF.

PERROQUET A FRONT BLANC du Sénégal. *Pl. enl.* 335. *Voyez* AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

PERROQUET A FRONT ROUGE du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag.* 254. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

PERROQUET A GORGE ROUGE de la Jamaïque. Briss. *tom. IV, pag.* 241. *Voyez* SASSESBÉ (le).

PERROQUET A GORGE ROUGE de la Martinique. Briss. *tom. IV, pag.* 244. *Voyez* AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

PERROQUET A POITRINE BLANCHE du Méxique. Briss. *tom. IV, pag.* 297. *Voyez* MAIPOURI.

PERROQUET A POITRINE BLANCHE. Edw. *tom. VI, pag. CLXIX, pl.* 169. *Voyez* MAIPOURI.

PERROQUET A TÊTE BLANCHE. Edw. *tom. IV, pag. CLXVI, pl.* 166.

Sal. *pag.* 65. *V.* AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

PERROQUET A TÊTE BLEUE. Edw. *gl. pag* 226, *pl.* 314. *Voyez* PAPEGAI A TÊTE ET GORGE BLEUES.

PERROQUET A TÊTE BLEUE. Edw. *gl. pag.* 175, *pl.* 292. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

PERROQUET A TÊTE BLEUE de la Guiane. *Pl. enl.* 384. Briss. *tom. IV, pag.* 247. *Voyez* PAPEGAI A TÊTE ET GORGE BLEUES.

PERROQUET A TÊTE BLEUE de la Martinique. Briss. *tom. IV*, *pag.* 251. *Voyez* PAPEGAI A VENTRE POURPRÉ.

PERROQUET A TÊTE BLEUE du Bréſil. Briss. *tom. IV*, *pag.* 234. Troiſième variété de L'AOUROU-COURAOU. *Voyez* ce mot.

PERROQUET A TÊTE DE FAUCON. Edw. *pag. CLXV*, *pl.* 165. *Voyez* PERROQUET VARIÉ.

PERROQUET A TÊTE GRISE.

Petite perruche du Sénégal. Briss. *tom. IV, pag.* 400, *pl. XXIII*, *fig.* 2, *genre LIII.*

Idem, *pl. enlum.* 288.

Ce *perroquet* eſt fort petit ; ſa groſſeur eſt tout au plus la même que celle du *merle* ; ſa longueur totale eſt de ſept pouces ſept lignes, ſon vol de quinze pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue ; ſa tête eſt fort groſſe & ſa forme totale eſt courte, pleine & ramaſſée ; il a la partie ſupérieure & les côtés de la tête, ainſi que la gorge, d'un gris-cendré ; le derrière de la tête, le cou & le dos d'un verd-clair qui deſcend en pointe ſur la poitrine ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un verd encore moins foncé que le verd du dos ; la poitrine & le ventre d'un bel orangé ; les jambes vertes ; les côtés & les couvertures du deſſous de la queue jaunes ; les grandes couvertures des ailes, les plus éloignées du corps, d'un cendré-foncé, bordées de verd du côté extérieur ; les pennes de l'aile d'un cendré clair en-deſſous, & en-deſſus les grandes d'un cendré foncé, bordées de verd extérieurement, les moyennes vertes du côté extérieur & d'un cendré-ſombre du côté intérieur ; les pennes de la queue, en-deſſous, d'un cendré tirant ſur le verd, & en-deſſus, d'un cendré qui tire d'autant plus ſur le verd, qu'il approche plus des bords de chaque plume ; de ſorte que ces bords ſont tout-à-fait verds ; les yeux entourés d'une peau nue & noirâtre ; le bec & les ongles d'un cendré-noirâtre ; les pieds d'un cendré animé d'une très-légère teinte rougeâtre. J'ai ſuivi la deſcription de M. Briſſon, qui eſt très-exacte & qui convient parfaitement au mâle ; mais la femelle, que cet auteur paroît n'avoir pas vue, a le gris de la tête beaucoup plus rembruni que celui du mâle, & le jaune de la poitrine & du ventre eſt d'un jaune de jonquille, au lieu que dans le mâle c'eſt une couleur d'un orangé vif & foncé.

Ces *perroquets* ſont communs au Sénégal ; ils volent par petites bandes de cinq à ſix ; ils ſe perchent enſemble ſur la même branche, & ſi près les uns des autres, que du même coup on en abat toujours pluſieurs, & quelquefois la petite troupe entière. Il n'eſt pas bien rare de voir de ces *perroquets* chez nos oiſeliers ; ils ſont d'un joli plumage, mais ils n'apprennent pas à parler, ils ſont criards & ſouvent fort méchans.

PERROQUET A TÊTE JAUNE de la Jamaïque. Briss. *tom. IV*, *pag.* 233. C'eſt une variété de L'AOUROU-COURAOU. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET A TÊTE ROUGE du Bréſil. *tom IV*, *pag.* 240. *Voyez* TARABÉ (le).

PERROQUET A VENTRE POURPRE de la Martinique. *Pl. enl.* 548. *Voyez* PAPEGAI A VENTRE POURPRE.

PERROQUET AMAZONE. *Pl. enl.* 547. Briss. *tom. IV*, *pag.* 256. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET AMAZONE A BEC VARIÉ. Briss. *tome IV*, *pag.* 270. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

PERROQUET AMAZONE A FRONT JAUNE. Briss. *tom. IV*, *pag.* 261. Cinquième variété de L'AOUROU-COURAOU. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET AMAZONE A GORGE BLEUE. Briss. *tom. IV*, *pag.* 266. *Voyez* CRIK A FACE BLEUE.

Digitized by Google

PERROQUET AMAZONE A TÊTE JAUNE. Briss. *tom. IV, p.* 287. *V.* CRIK A TÊTE ET GORGE JAUNES.

PERROQUET AMAZONE de la Jamaïque. Briss. *tom. IV, pag.* 276. Seconde variété de L'AOUROU-COURAOU. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET AMAZONE du Bréſil. Briss. *tom. IV, p.* 272. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

PERROQUET AMAZONE VARIÉ. Briss. *tom. IV, pag.* 281. Quatrième variété de L'AOUROU-COURAOU. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET BLEU de la Guyane. Briss. *tom. IV, pag.* 304. *Voyez* CRIK ROUGE ET BLEU.

PERROQUET BRUN. Briss. *tom. IV, pag.* 314. *Voyez* MASCARIN.

PERROQUET BRUNATRE. Edw. *tom. VI, pag. & pl.* 167. *Voyez* PAPEGAI BRUN.

PERROQUET CENDRÉ. *Voyez* JACO (le).

PERROQUET CENDRÉ de Guinée. Briss. *tom. IV, pag.* 310. *Voyez* JACO (le).

PERROQUET CRIQ de Cayenne. *Pl. enl.* 839. *Voyez* CRIK (le).

PERROQUET D'AMBOINE. *Pl. enl.* 862. *Voyez* PERROQUET VERD A TÊTE BLEUE.

PERROQUET d'Amérique. Briss. *tom. IV, pag.* 292. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

PERROQUET de Cayenne. Briss. *tom. IV, pag.* 237. *Voyez* CRIK (le).

PERROQUET de Cuba. *Pl. enl.* 336. *Voyez* PAPEGAI de Paradis.

PERROQUET de France. *Voyez* BOUVREUIL.

PERROQUET de la Caroline. Catesb. *tom. IV, pag.* 11, *pl.* 11. *Voyez* PERRICHE A TÊTE JAUNE.

PERROQUET de la Chine. Briss. *tom. IV, pag.* 291. *pl. enl.* 514. *Voyez* PERROQUET VERD.

PERROQUET de la Guadeloupe. Briss. *tom. IV, pag.* 302.

Dutertre, *hiſt. des Ant. tom. II, pag.* 250. *Voyez* CRIK A TÊTE VIOLETTE.

PERROQUET de la Havane. *Pl. enl.* 360. *Voyez* CRIK A FACE BLEUE.

PERROQUET de la Martinique. *Pl. enl.* 549. Briss. *tom IV, pag.* 242. *V.* AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

PERROQUET de la nouvelle Eſpagne. Briss. *tom. IV, pag.* 303. *Voyez* PAPEGAI BRUN.

PERROQUET de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 713. *V.* PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG.

PERROQUET de l'île de Luçon. *Pl. enl.* 287. *V.* PERRUCHE AUX AILES CHAMARÉES.

PERROQUET de l'île de Luçon. Briss. *tom. IV, pag.* 295. *V.* PERROQUET VERD A TÊTE BLEUE.

PERROQUET (petit) de Malacca.

Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag. 212.

Il eſt de la groſſeur de la *perruche* commune; le front eſt bleu; la tête, le cou & le dos ſont d'un verd de pré; le haut des ailes eſt couvert de plumes d'un verd-clair, bordées de jaune; les pennes moyennes ſont d'un verd plus foncé & les grandes ſont mi-partie, dans leur longueur, de bleu & de verd foncé; l'aile eſt doublée de rouge; la queue eſt d'un verd foncé en-deſſus, d'un verd-jaune en-deſſous; la poitrine & le ventre ſont d'un verd-jaunâtre; le croupion eſt bleu; l'iris eſt rouge; le bec eſt d'un gris-violet; les pieds ſont bruns. *Genre LIII.*

PERROQUET de mer. *Voyez* MACAREUX.

PERROQUET de Saint-Domingue. *Pl. enl.*, 752. *Voyez* PAPEGAI A BANDEAU ROUGE.

PERROQUET de terre. *Voyez* TODIER de l'Amérique ſeptentrionale.

PERROQUET des Barbades. Briss. *tom. IV, pag.* 236. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET D'ORENOCK. Nom que les François de la Guiane donnent, ſuivant Barere, au *perroquet amazone* à tête blanche. *V.* AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

PERROQUET du Paradis de Cuba. Catesb. *tom. I, pag. & pl.* 10. *Voyez* PAPEGAI de Paradis.

PERROQUET INDIEN VERD ET ROUGE, de la plus petite eſpèce. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 6. *Voyez* PERRUCHE (petite) des Indes.

PERROQUET JAUNE. Briss. *tom. IV, pag.* 306. Sal. *pag.* 69. *Voyez* AMAZONE JAUNE.

PERROQUET JAUNE de Cuba. Briss. *tom. IV, pag.* 308. *Voyez* PAPEGAI de Paradis.

PERROQUET MAILLÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 526. *Voyez* PERROQUET VARIÉ.

PERROQUET MASCARIN. Briss. *tom. IV, pag.* 315. *Voyez* MASCARIN (le).

PERROQUET MEUNIER de Cayenne. *Pl. enl.* 861. *Voyez* MEUNIER (le).

PERROQUET NOIR de Madagaſcar. Briss. *tom. IV, pag.* 317.

Edw. *tom. I, pag. V, pl.* 5.

Pl. enl. 500. *Voyez* VASA (le).

PERROQUET TAHUA de Cayenne. *Pl. enl.* 840. *Voyez* TAHUA (le).

PERROQUET TAPIRÉ.

Pl. enl. 120. ſous le nom de *perroquet amazone varié* du Bréſil.

On appelle *perroquets tapirés* des oiſeaux de ce genre, dont les ſauvages ont changé & varié le plumage par une opération qu'ils leur ont fait ſubir: elle conſiſte à prendre les *perroquets* jeunes dans le nid, au moment où ils commencent à ſe couvrir de plumes, à leur en arracher quelques-unes des ſcapulaires & de celles du dos, à frotter enſuite ces parties avec le ſang d'une eſpèce de grenouille qu'ils connoiſſent. Les plumes qui repouſſent après cette opération, au lieu d'être vertes, ſont d'un très-beau jaune, ou d'un rouge-vif, & quelquefois variées de ces deux couleurs. L'opération altère le tiſſu de la peau & le germe des plumes de façon qu'il n'eſt pas beſoin de la répéter, mais que ſon action s'étend ſur toute la vie de l'oiſeau, dont les plumes une fois changées de couleur, repouſſent à chaque mue colorées comme celles qui ont ſuccédé les premières à l'opération.

La grenouille qui ſert à cet uſage eſt fort petite, d'un bleu d'azur avec des bandes longitudinales

Digitized by Google

de couleur d'or ; on la trouve rarement dans les marécages, mais elle vit dans les grandes forêts éloignées des habitations. Les *perroquets tapirés* sont fort estimés à cause de leur beauté, & aussi parce qu'ils sont rares : il ne laisse pas que d'en périr de ceux que les sauvages soumettent à cette épreuve. Ce sont ordinairement des *cricks* ou des *amazones :* on en voit quelquefois chez nos oiseliers qui leur attachent une grande valeur.

PERROQUET VARIÉ.

Perroquet varié des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 300, *genre LIII.*

Perroquet à tête de faucon. EDW. *tom. IV, pag. & pl.* 165.

Il est à-peu-près de la grosseur d'un pigeon ; la tête, les joues & la gorge sont couvertes de plumes brunes, qui ont chacune dans leur milieu une bande longitudinale d'une couleur plus claire ; celles qui couvrent le cou, la poitrine & le ventre sont d'un beau pourpre & bordées d'un très-beau bleu ; le dos & le croupion sont d'un beau verd qui s'étend sur les plumes scapulaires & sur les couvertures du dessus des ailes & de la queue ; les côtés sont d'un verd-jaunâtre ; les pennes des ailes sont d'un noir-bleuâtre en-dessous ; en-dessus les grandes sont noires du côté intérieur & vertes du côté extérieur, excepté le bout qui est d'un bleu-obscur ; les moyennes sont d'un beau verd ; la queue est d'un noir-bleuâtre en-dessous & verte en-dessus ; le bout des pennes latérales est d'un bleu-foncé ; une peau nue & noirâtre entoure les yeux ; le bec est noirâtre ; les pieds & les ongles sont d'une couleur plombée-noirâtre. Ce *perroquet*, suivant qu'il est affecté, relève les plumes de son cou & s'en forme comme une espèce de couronne. M. Brisson dit que cet oiseau a été apporté vivant des Indes orientales en France en 1754.

Le *perroquet varié* a beaucoup de raports à un *perroquet* d'Amérique représenté, *pl. enl.* 526, sous le nom de *perroquet maillé* qu'on lui donne à Cayenne ; ces deux oiseaux ont paru si semblables à M. le comte de Buffon, qu'il les a regardés comme étant de la même espèce, & qu'il a pensé que ce *perroquet*, naturel aux Indes, ne se trouve aujourd'hui en Amérique que parce qu'il y a été transporté. Il n'est pas douteux que les voyages & les transports des animaux de l'ancien dans le nouveau continent, & du nouveau dans l'ancien, ont déjà produit de grandes difficultés dans la connoissance exacte des espèces, & que les mêmes causes en produiront de plus grands encore par la suite ; il est déjà tard pour assigner sûrement & d'une manière exclusive le lieu originaire de toutes les races dont les hommes ont transporté & rapproché plusieurs que la nature avoit séparées & isolées ; il est donc très-embarrassant & peut-être impossible de décider si le *perroquet* dont il s'agit se trouve également & par les seuls soins de la nature aux Indes & en Amérique, ou s'il a été transporté des Indes à la Guiane où il a pu se multiplier ; mais sans entrer dans cette discussion, il me semble que les raports ne sont pas si identiques entre les deux *perroquets* qu'on ne puisse douter au moins si ce ne sont pas deux espèces distinctes, & je crois même reconnoître dans le *perroquet maillé* les caractères propres à la famille des *amazones ;* M. Brisson a décrit d'après nature le *perroquet varié*, c'est pourquoi l'on peut compter sur l'exactitude détaillée de sa description, & y comparer, comme à l'objet même, le *perroquet maillé* en nature ; en procédant de cette façon, je trouve que le *perroquet maillé* a le front & le dessus de la tête jusques par-delà les yeux d'un blanc-grisâtre, ce que M. Brisson n'auroit pas manqué d'observer par raport au *perroquet varié*, si la chose avoit eu lieu ; & ce premier caractère rapproche notre *perroquet* des *amazones*, dont plusieurs ont le front d'un blanc-sale, & tous d'une couleur différente du reste de la tête.

Non-seulement les plumes qui couvrent les joues & le derrière de la tête ont dans leur milieu une couleur plus claire dans le *perroquet maillé*, mais elles sont, à proprement parler, d'un blanc-sale, bordées d'un filet brun étroit ; au lieu que cette dernière couleur domine sur ces mêmes plumes dans le *perroquet varié ;* celles qui couvrent le cou, la poitrine & le ventre dans ce *perroquet* sont d'un beau pourpre & bordées d'un très-beau bleu. L'exact M. Brisson ne met point de différence, pour les nuances, entre les plumes du cou, de la poitrine & du ventre. Cependant, 1°. dans le *perroquet maillé* ces plumes d'un beau pourpré, ne sont pas bordées, mais simplement terminées de bleu ; 2°. celles du cou ont des nuances très-brillantes, quoique claires ; mais celles de la poitrine & celles du ventre sont d'un rouge-sombre & foncé, terminées par un bleu-pâle ; différence qui n'auroit pas échappé à M. Brisson ; de plus, il n'y a que le milieu du ventre qui soit pourpre & les côtés sont verds. Ces couleurs sont beaucoup trop vives & trop étendues sur les parties inférieures dans la planche enluminée.

M. Brisson dit que le *perroquet varié* relève les plumes de son cou, mais il ne dit pas qu'elles sont beaucoup plus longues qu'elles n'ont coutume de l'être, ce qui a lieu dans le *perroquet maillé ;* il ne dit pas non plus que les plumes qui couvrent les joues & le derrière de la tête sont longues & étroites, ce qui s'observe dans le même *perroquet ;* & ce qu'il n'auroit pas manqué de faire remarquer, ce *perroquet*, dans le reste de son plumage, est d'un verd foncé & un peu sombre, & le *perroquet varié* est d'un *beau verd*, ce qui ne s'entend guère que d'un verd clair & brillant.

Je ne pousserai pas plus loin le parallèle, qui me semble suffire pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce entre les deux *perroquets*, & pour que les choses rentrent à cet égard dans l'ordre naturel d'après lequel il ne paroît pas qu'il

Digitized by Google

y ait des *perroquets* de même eſpèce dans l'un & l'autre continent.

Quand on ſuppoſeroit que l'individu dont je me ſuis ſervi pour objet de comparaiſon étoit une femelle, & que le mâle a des couleurs plus vives, il reſteroit encore aſſez de différence entre les deux *perroquets*, pour que le doute ſur leur identité fût fondé.

Il y a cinq à ſix ans qu'un de nos oiſeliers eut un *perroquet maillé* vivant; il étoit doux, mais il ne parloit pas, ſoit qu'on eût négligé de l'inſtruire, ſoit par un défaut propre à ſon eſpèce.

Les *perroquets maillés* ne paroiſſent pas fort communs à la Guiane, d'où cependant on en envoie des peaux de temps à autre. On ne les trouve que dans les grands bois & dans certains temps, ſi le récit que des perſonnes qui ont demeuré à la Guiane, m'ont fait, eſt véritable.

PERROQUET VARIÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 408. *Voyez* PAPEGAI VIOLET.

PERROQUET VARIÉ des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 300. *Voyez* PERROQUET VARIÉ.

PERROQUET VERD.

Perroquet de la Chine. *Pl. enl.* 514.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 291, *genre LIII.*

Ce *perroquet* a d'abord été indiqué par Edwars, & depuis M. Briſſon l'a décrit d'après un individu envoyé à M. de Réaumur. Il eſt de la groſſeur d'une *poule* de moyenne taille; il a tout le corps, tant en-deſſus qu'en-deſſous, couvert de plumes d'un très-beau verd, excepté les côtés qui ſont rouges; les couvertures du deſſous de l'aile ſont de la même couleur; le bord de l'aile, qui répond à celui du poignet, eſt d'un beau bleu; la même nuance s'étend ſur les grandes couvertures les plus éloignées du corps, & elle colore auſſi le côté extérieur des grandes pennes de l'aile qui ſont noirâtres du côté interne, & de cette dernière couleur ſur toute la ſurface en-deſſous; les moyennes ſont d'un verd brillant en-deſſus & noirâtre en-deſſous; la queue eſt colorée comme les moyennes pennes des ailes; l'iris eſt d'un orangé vif; le demi-bec ſupérieur, rouge à ſon origine, tire ſur le jaune vers ſon bout; le demi-bec inférieur eſt noir, ainſi que le ſont les pieds & les ongles. Ce *perroquet* ſe trouve dans les parties les plus méridionales de la Chine & dans l'île d'Amboine.

PERROQUET (plus petit) VERD. EDW. *tom. IV, pag. CLXIV, pl.* 164. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

PERROQUET VERD A BEC NOIR. SALERN. *pag.* 64.

C'eſt, ſuivant M. de Buffon, la première variété de l'*aourou-couraou*. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET VERD A TÊTE BLEUE.

Perroquet d'Amboine. *Pl. enl.* 862.

Sa longueur totale eſt d'environ ſeize pouces, quoique ſa queue ſoit aſſez courte. « Il a le front » & le deſſus de la tête bleu; tout ſon manteau eſt » d'un verd de pré, ſurchargé & mêlé de bleu » ſur les grandes pennes; tout le deſſous du corps » eſt d'un verd-olivâtre; la queue eſt verte en-» deſſus, & d'un jaune terne en-deſſous ».

A cette deſcription, empruntée de M. de Buffon, j'ajouterai que d'après la planche enluminée, un trait noir va de l'œil à la baſe du bec, & remonte en devant du front; que le bec eſt d'un rouge-pâle, & que les pieds ſont d'un noir-bleuâtre. *Genre LIII.*

Ce *perroquet* me paroît avoir beaucoup de raports avec celui que M. Briſſon décrit, *tom. IV, pag.* 295, & qu'il a fait repréſenter, *pl. XXII, fig.* 2, ſous le nom de *perroquet de l'île de Luçon*, où les habitans l'appellent *kilakil*. La différence conſiſte en ce que celui-ci eſt un peu plus petit, qu'il a le devant de la tête verd, le bas du dos & le croupion d'un verd-bleu, & dans quelques-autres légers détails de couleurs, qui ne me paroiſſent pas ſuffiſans pour conſtituer deux eſpèces, je crois donc ces deux *perroquets* les mêmes ou une ſimple variété l'un de l'autre. *Genre LIII.*

PERROQUET VERD (grand) de la nouvelle Guinée.

C'eſt un *perroquet* de l'ancien continent dont M. Sonnerat donne la deſcription, *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 174, & qu'il a fait repréſenter, *pl.* 108.

« Il eſt de la taille du *perroquet amazone* com-» mun; ſa tête, ſon cou, le devant de la poi-» trine, les petites plumes des ailes & la queue » ſont d'un verd de pré clair: les grandes plumes » des ailes ſont d'un bleu d'indigo; les petites » ſont en-deſſous d'un rouge de carmin; la partie » ſupérieure du bec eſt couleur d'orpiment; l'in-» férieure eſt noire; l'iris eſt couleur de feu ». *Genre LIII.*

PERROQUET VERD (grand) des Indes occidentales. EDW. *tom. IV, pag. CLXII, pl.* 162.

Quatrième variété de l'*aourou-couraou*. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

PERROQUET VERD ET ROUGE de Cayenne. *Pl. enl.* 312.

C'eſt une variété du *perroquet amazone à tête jaune*. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

PERROQUET VERD du Bréſil. EDW. *tom. IV, pag. CLXI, pl.* 161. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

PERROQUET VERD FACÉ DE BLEU. EDW. *glan. pag.* 43, *pl.* 230. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

PERROQUET VERD OU A LONGUE QUEUE. } BEL. *port. d'oiſ. pag.* 73, *fig.* 6.
PERROQUET (petit) A LONGUE QUEUE. *Voyez* SINCIALO (le). }

PERRUCHE (la). *Pl. enl.* 550.

BRISS. *tom. IV, pag.* 319. *Voyez* SINCIALO (le). PERRUCHE.

Les *perruches*, à parler ſtrictement & d'après les caractères génériques tirés de la forme du bec &

Digitized by Google

des pieds, ſont du même genre que les *perroquets ;* mais elles diffèrent de ces oiſeaux proprement dits, en ce qu'elles ſont plus petites ; elles appartiennent à l'ancien continent, & elles ont la queue ou longue ou courte ; ce qui fournit occaſion de les diviſer d'abord en *perruches à longue queue* & en *perruches à queue courte ;* celles qui l'ont longue, l'ont ou également ou inégalement étagée, ce qui préſente encore naturellement une nouvelle diviſion. Les *perruches* ſe diviſent donc en *perruches à longue queue.*

En *perruches à queue courte.*

Les premières ſe ſubdiviſent en *perruches à longue queue* également étagée.

En *perruches à longue queue* inégalement étagée.

Il faudroit, à cette méthode ou diviſion, qui ſimplifie l'étude de ces oiſeaux difficile à cauſe de leur nombre, pouvoir ajouter un ou pluſieurs caractères auxquels on diſtinguât les *perruches* des *perriches* qui ont la queue conformée de même, ce qui a fourni occaſion de les diviſer de la même manière. Car, que les premières appartiennent à l'ancien continent & les ſecondes au nouveau, c'eſt ce qu'il faudroit pouvoir indiquer d'après un ſigne ou caractère inhérent à l'objet même & indépendamment d'une connoiſſance acquiſe par une voie différente, enſorte qu'au ſimple aſpect on pût diſtinguer la *perruche* de la *perriche.* C'eſt un degré à ajouter à la méthode, par le moyen de laquelle M. le comte de Buffon a ſimplifié l'étude qu'on peut faire des *perroquets* en général, à la faveur duquel il a auſſi répandu, ſur la manière de les conſidérer, une clarté & un ordre qui manquoient à cette partie de l'ornithologie.

PERRUCHE A AILES NOIRES.

Petite perruche de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 77, *pl.* 40.

C'eſt à M. Sonnerat qu'on doit la connoiſſance de cette eſpèce nouvelle, un peu plus petite que le *moineau* de Guinée. « Le cou en-» arrière, le dos, les petites plumes des ailes, » la queue, ſont d'un verd-foncé ; le ventre eſt » d'un verd-clair & jaunâtre ; le ſommet de la » tête du mâle, & ſeulement les plumes qui » entourent la baſe du bec en-deſſus dans la » femelle, ſont d'un rouge très-vif ; il y a ſur » le milieu du deſſus du cou de la femelle une » tache jaune ; le mâle a la gorge bleue, la » femelle l'a rouge ; l'un & l'autre ont les grandes » pennes des ailes noires ; les couvertures du » deſſus de la queue ſont rouges ; l'iris, le bec & » les pieds ſont jaunes ».

M. Sonnerat en donnant ces deux *perruches* comme mâle & femelle, ne garantit pas cependant ſon opinion & n'aſſure pas que ce ne ſoient pas deux eſpèces ; il n'a pas été à portée de le vérifier ; l'une & l'autre ſe ſuſpendent aux branches pour paſſer la nuit ; mais ce fait qui leur eſt commun avec d'autres eſpèces, ne fournit aucune preuve de l'identité de la leur ; elles ſont très-friandes du ſuc qui coule du régime des cocotiers fraîchement coupés. *Genre LIII.*

PERRUCHE (grande) A AILES ROUGEATRES.

Perruche de Gingi. BRISS. *tom. IV, pag.* 343, *pl. XXIX, fig.* 1, *genre LIII.*

Pl. enl. 239.

Cette *perruche*, de la famille de celles qui ont la queue longue & inégale, a vingt & un pouces du bout du bec à l'extrémité de la queue ; elle eſt beaucoup plus groſſe que la *perruche à collier couleur de roſe ;* la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un beau verd, varié d'un peu de rouge ſur le dos ; la gorge & le devant du cou ſont d'un verd-clair & un peu cendré ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un verd teint de jaunâtre ; les petites couvertures du deſſus des ailes, les plus proches du corps, ſont d'un rouge-obſcur, ce qui forme une raie longitudinale de cette couleur ſur le haut de l'aile ; les autres couvertures de l'aile ſont vertes ; ſes pennes ſont cendrées en-deſſous, vertes en-deſſus du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur & leur bord extérieur, ainſi que leur bout tirent au jaunâtre ; la queue eſt doublée de jaune-pâle ; ſes deux longs brins ſont d'un verd-clair en-deſſus ; les pennes latérales les plus près des deux brins ſont d'un verd-clair du côté extérieur, d'un verd-jaunâtre du côté intérieur, & les plus extérieures de cette dernière couleur des deux côtés ; les yeux ſont entourés d'une peau rougeâtre ; le bec eſt d'un rouge vif ; les pieds ſont rougeâtres, les ongles cendrés.

PERRUCHE (grande) A BANDEAU NOIR.

Ara varié des Moluques. BRISS. *tom. IV, pag.* 197, *genre LIII.*

Ce *perroquet*, indiqué par Séba, ſemble avoir tous les ſignes extérieurs qui caractériſent les *aras*, au nombre deſquels M. Briſſon l'a compris ; mais il paroît d'un autre côté que les *aras* appartiennent au nouveau continent ; on peut croire que Séba, ſur l'exactitude duquel il ne faut pas trop compter, ou n'a pas rendu cet oiſeau tel qu'il eſt, ou qu'il s'eſt trompé ſur le lieu d'où il avoit été apporté ; & ſans l'inculper ſpécialement à cette occaſion, il arrive ſouvent qu'on croit un animal d'un pays quelconque, parce que ceux de qui on le tient ont voyagé dans ce pays, tandis qu'il leur a été donné en route par des marins qui l'avoient apporté de très-loin. Je croirois donc que Séba ſe trompe ſur le vrai pays de ce *perroquet*, qui me paroît un *ara*, ainſi que M. Briſſon en a jugé ; mais loin de prétendre décider la difficulté, je lui laiſſerai le nom de *perruche* que M. de Buffon a cru lui mieux convenir, d'après la forme de ſa queue, qui le lui a fait placer parmi les *perruches à longue queue* inégale.

La *grande perruche à bandeau noir* eſt plus groſſe que le *jacco.* Sa longueur eſt d'environ quatorze pouces ; le deſſus de la tête eſt noir ; il y a ſur le derrière du cou un collier mêlé de verd & de

Digitized by Google

rouge : tout le deſſus du corps & les couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un bleu-foncé ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un rouge-clair ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un verd-foncé, varié de rouge ; les pennes des ailes ſont bleues ; la queue eſt rouge en-deſſous, verte en-deſſus, & ſes pennes ſont bordées de noir ; les deux du milieu ſont beaucoup plus longues que les latérales.

PERRUCHE A COLLIER. *Pl. enl.* 551.

BRISS. *tom. IV, pag.* 322. *Voyez* PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE.

PERRUCHE A COLLIER A TÊTE COULEUR DE ROSE. EDW. *glan. pag.* 47, *pl.* 233. *Voyez* PERRUCHE (petite) A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.

PERRUCHE A COLLIER des îles Maldives. *Pl. enl.* 642. *Voyez* PERRUCHE (la grande) A COLLIER D'UN ROUGE VIF.

PERRUCHE (la grande) A COLLIER D'UN ROUGE VIF.

Perruche à collier des îles Maldives *Pl. enl.* 642.

Perroquet à collier. EDW. *glan. part. II, pag.* 175, *pl.* 192.

Elle eſt plus grande que la *perruche à collier* commune. La tête eſt d'un verd-clair ; au haut du cou en-arrière eſt une large bande tranſverſale d'un rouge très-vif ; elle forme un demi-collier qui ſe rétrécit ſur les côtés & ſe joint au noir-foncé qui couvre la gorge ; tout le deſſus & le deſſous du corps, ainſi que les ailes, ſont d'un vert moins foncé ſur le deſſous que ſur le deſſus du corps ; les petites couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un pourpre foncé ; ce qui forme ſur l'aile une bande longitudinale de cette même couleur ; la queue eſt fort longue, également étagée, doublée de jaune-clair, & en-deſſus elle eſt d'un verd mêlé de bleu d'aigue-marine : le bec eſt d'un rouge-vif, quoique tendre ; les pieds ſont noirâtres. M. Briſſon ; *tom. VI, Suppl. pag.* 127, dit un mot de cette *perruche*, & paroît ne la regarder que comme une variété de celle qu'il a décrite ſous le nom de *perruche à collier*. La différence de taille, la largeur beaucoup plus grande du collier, la plaque pourprée des ailes me paroiſſent établir entre ces deux oiſeaux aſſez de différence pour qu'on doive les regarder comme deux eſpèces diſtinctes, ainſi que l'a fait M. le comte de Buffon ; ce ſçavant penſe que cette *perruche* eſt le *perroquet* des anciens, le ſeul connu du temps de Pline & de Solin, qu'il cite à ce ſujet, ainſi qu'Apulée. Le lecteur curieux de ces recherches érudites, trouvera dans l'ouvrage de M. de Buffon des preuves qui paroiſſent inconteſtables, que cette *perruche* étoit connue des anciens dans le temps dont il parle ; ſans élever donc de doute ſur cette aſſertion, qui me paroît auſſi démontrée que la nature de la choſe le permet, je remarquerai ſeulement que je crois, que du temps de Pline la *perruche à collier* ordinaire, ou celle que nous voyons le plus communément étoit auſſi connue ; peut-être les anciens, moins exacts que nous à obſerver & à décrire, n'ont-ils pas trouvé entre les deux *perruches* de différence aſſez grande pour les diſtinguer, & ils n'ont parlé que de celle qui eſt plus riche en couleurs, & qui, par cette raiſon, les frappoit davantage. Je fonde mon opinion ſur ce que parmi les tableaux retirés d'Herculanum on en voit un dans une des ſalles du Muſeum de Portici, qui repréſente un chariot découvert à deux roues, attelé d'une *perruche*, conduite par une ſauterelle qui fait les fonctions de cocher. Cette biſarre peinture m'a toujours frappé, &, ou ma mémoire me trompe, ou la *perruche* du tableau de Portici eſt notre *perruche à collier* ordinaire. Mais depuis vingt ans que j'ai vu ce tableau, je n'oſerois aſſurer que je ne me trompe pas. C'eſt ce que pourront éclaircir les perſonnes curieuſes de ce fait, étranger au fond à l'hiſtoire naturelle, ſoit en conſultant la deſcription des peintures d'Herculanum, ſoit encore plus ſûrement, ſi la choſe leur en paroît mériter la peine, en faiſant faire une copie exacte du tableau. *Genre LIII.*

PERRUCHE A COLLIER A QUEUE COURTE.

Petite perruche à collier de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guin pag.* 77, *pl.* 39.

« Elle eſt, dit M. Sonnerat, de la taille du *moineau de Guinée ;* tout le corps eſt d'un verd qui » eſt agréable, plus foncé ſur le dos, éclairci ſous » le ventre & nuancé de jaune ; il y a derrière le » cou, au bas de la tête, un large demi-collier, » d'un jaune-clair dans le mâle, d'un bleu de ciel » dans la femelle ; mais dans l'un & l'autre ſexe » les plumes du collier ſont variées tranſverſale- » ment de noir ; la queue ne dépaſſe pas les ailes, » elle eſt terminée en pointe ; le bec, les pieds, » l'iris, ſont d'un gris noirâtre ; cette eſpèce n'ap- » prend point à parler ». *Genre LIII.*

PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE.

Perruche à collier. Pl. enl. 551.

BRISS. *tom. IV, pag.* 323, *genre LIII.*

Elle a quatorze pouces de long, dont la queue emporte près des deux tiers ; ſes deux pennes intermédiaires dépaſſent de trois pouces & demi les plus longues pennes latérales ; elles ſont d'un bleu d'aigue-marine qui ſe fonce en approchant de l'extrêmité des pennes ; la gorge eſt noire ; tout le plumage eſt d'un verd-clair & doux, un peu plus vif ſur les ailes & mêlé de jaunâtre ſur le côté intérieur des trois pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue ; un collier roſe, d'une nuance très-vive, étroit & placé ſur le haut du cou, le ceint en-arrière & ſur les côtés, & ſe rejoint au noir de la gorge ; l'extrêmité des plumes de la nuque qui entourent le collier eſt glacée de bleu : le demi-bec ſupérieur eſt d'un rouge de ſang & noir vers ſon crochet ; le demi-bec inférieur eſt noir ; les pieds ſont cendrés & les ongles gris-bruns.

Digitized by Google

Cette *perruche* eſt originaire d'Afrique ; on la trouve au Sénégal & dans les régions fréquentées pour la traite des nègres ; c'eſt par cette raiſon qu'il nous en vient des îles de l'Amérique où ces *perruches* ſont d'abord tranſportées par les vaiſſeaux negriers ; mais les auteurs qui ont décrit les oiſeaux d'Amérique & les voyageurs qui ont obſervé ces oiſeaux, ne parlent point de la *perruche à collier couleur de roſe*. On la trouve très-fréquemment chez nos oiſeliers ; elle apprend bien à parler, & l'on en rencontre ſouvent des individus fort doux ; ce ſont de jolis animaux, careſſans, vifs, pleins de grace & de gentilleſſe, d'une forme élégante & d'un plumage très-agréable ; mais ces *perruches* ont le défaut commun à toute leur famille ; elles ſont criardes, & leur voix aigue eſt perçante & déſagréable.

La *perruche à collier couleur de roſe* eſt de la famille des *perruches* de l'ancien continent à queue inégale.

PERRUCHE (petite) A COLLIER de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 77, *pl.* 39. *Voyez* PERRUCHE A COLLIER, A QUEUE COURTE.

PERRUCHE A COLLIER des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 326, *genre LIII.*

Cette *perruche*, indiquée par Albin, eſt du double plus groſſe que la *perruche à collier couleur de roſe* ; elle a le ſommet de la tête d'un verd-bleuâtre ; ſon collier eſt pourpre ; le devant du cou & la poitrine ſont d'une couleur de roſe-pâle ; le reſte du plumage eſt d'un verd-jaunâtre ; les deux pennes du milieu de la queue excèdent de beaucoup les latérales, ce qui réunit cette *perruche* à la claſſe de celles qui ont la queue inégalement étagée ; les yeux ſont entourés d'une peau d'un brun ſombre ; le demi-bec ſupérieur eſt orangé & l'inférieur eſt noir ; les pieds ſont d'un cendré-clair & les ongles noir.

Cette *perruche* me paroit trop différer de la *perruche à collier* ordinaire, pour ne la pas regarder, avec M. Briſſon, comme une eſpèce ſéparée.

PERRUCHE A COURTE QUEUE de l'ancien continent.

Les *perruches à queue courte* de l'ancien continent, & les *touis* ou *perruches à queue courte* de l'Amérique, diffèrent en ce que les premières vivent ſur l'ancien hémiſphère, & les ſecondes ſur le nouveau ; quant à des ſignes ou caractères extérieurs qui les diſtinguent, on n'en connoît pas. Il y a beaucoup plus d'eſpèces de *perruches à queue courte* dans l'ancien continent, qu'il n'y a de *touis* dans le nouveau.

PERRUCHE (petite) A CUL BLEU. BRISS. *tom. IV, pag.* 384. *Voyez* ÉTÉ (l').

PERRUCHE A DOUBLE COLLIER.

Perruche de l'île de Bourbon. *Pl. enl.* 215.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 328, *pl. XXVII, fig.* 1, *genre LIII.*

Sa longueur eſt de treize pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue ; elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle* : la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, les plumes ſcapulaires & la poitrine ſont d'un verd gai : au bas de la tête en-arrière eſt une étroite bande de couleur de roſe, qui s'étend de chaque côté autour du cou, devient plus large en approchant vers la gorge & forme une ſorte de collier, au-deſſus duquel le verd eſt mêlé d'un peu de bleu ; ſous la gorge eſt une autre bande ou demi-collier dont les deux extrémités joignent ceux du collier couleur de roſe ; le ventre, les côtés, les jambes ſont d'un verd tirant ſur le jaune ; les ailes ſont vertes & leurs grandes pennes ſont cendrées en-deſſous : la queue eſt doublée de cendré-jaunâtre ; elle eſt verte en-deſſus & également étagée ; le bec eſt noirâtre à ſon bout, d'un rouge-vif à ſa partie ſupérieure & d'un rouge plus ſombre à ſa partie inférieure : les pieds ſont d'un cendré-foncé, les ongles noirâtres.

PERRUCHE A ESTOMAC ROUGE. EDW. *glan. pag.* 45, *pl.* 232. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE. *Dixième eſpèce.*

PERRUCHE A FRONT ROUGE du Bréſil. *Pl. enl.* 767.

BRISS. *tom. IV, pag.* 339. *Voyez* PERRICHE A FRONT ROUGE.

PERRUCHE A GORGE BRUNE. EDW. *tom. IV, pag. CLXXVII, pl.* 177. *Voyez* PERRICHE A GORGE BRUNE.

PERRUCHE (petite) A GORGE JAUNE d'Amérique. *Pl. enl.* 190.

Perruche (petite) à gorge jaune. BRISS. *tom. IV, pag.* 396. *Voyez* TOUI A GORGE JAUNE.

PERRUCHE A GORGE ROUGE.

Perruche des Indes. BRISS. *tom. VI, pag.* 341, *genre LIII.*

Petite perruche à l'aile rouge. EDW. *glan. pag.* 53, *pl.* 236.

Elle eſt tout au plus de la groſſeur d'une *alouette* ; ſa longueur totale eſt d'environ huit pouces & demi, dont la queue fait plus de la moitié ; elle a la tête & tout le deſſus du corps d'un verd-foncé ; la gorge d'un rouge-vif ; le deſſous du corps d'un verd tirant ſur le jaune ; les couvertures du deſſus de l'aile rougeâtres ; les pennes des ailes & celles de la queue du même verd que le deſſus du corps ; les yeux entourés d'une peau blanchâtre ; le bec, les pieds & les ongles d'une couleur de chair pâle ; elle eſt, par la longueur de ſa queue & ſa forme, du nombre des *perruches à queue longue* & inégale ; Edwars, d'après lequel les auteurs en ont parlé, la donne comme ſe trouvant aux Indes orientales, ſans ſpécifier dans quelle partie.

PERRUCHE A GORGE TACHETÉE de Cayenne. *Pl. enl.* 144. *Voyez* PERRUCHE A GORGE VARIÉE.

PERRUCHE (petite) A L'AILE ROUGE. EDW. *glan. pag.* 53, *pl.* 236. *Voyez* PERRUCHE A GORGE ROUGE.

Digitized by Google

PERRUCHE (grande) A LONGS BRINS.
Perruche de Malac. Pl. enl. 887.

C'eſt une eſpèce nouvelle apportée par M. Sonnerat ; le deſſus de la tête eſt d'un verd-ſombre ; une large bande, d'un roſe un peu foncé, couvre les joues & s'étend ſur le derrière de la tête & le haut du cou ; tout le reſte du deſſus du corps eſt d'un verd tendre ; la gorge eſt d'un noir de velours qui s'étend en pointe ſous le bas des joues ; le deſſous du corps eſt d'un verd-pâle, teint d'une foible nuance de jaune ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd aſſez foncé, & les pennes ſont en-deſſus, les moyennes d'un verd-bleuâtre ; les grandes d'un verd pur ; les deux longs brins de la queue ſont bleus ; les pennes laterales ſont vertes ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un rouge-vif ; l'inférieur brunâtre ; les pieds ſont gris : cette eſpèce eſt à-peu-près de la grandeur & de la groſſeur de la *perruche à collier couleur de roſe*, & elle appartient de même à la famille des *perruches à longue queue* inégale. *Genre LIII.*

PERRUCHE A MOUSTACHES.
Perruche de Pondichery. *Pl. enl.* 517.

Cette eſpèce eſt nouvelle & de la ſection des *perruches à queue longue* étagée également. Sa longueur eſt de près d'un pied & ſa groſſeur à-peu-près celle de la *perruche commune ;* ſon plumage eſt très-beau : les joues & la gorge ſont blanches ; le deſſus de la tête eſt bleuâtre ; un trait noir paſſe d'un œil à l'autre par-deſſus la baſe du bec ; deux traits noirs, un de chaque côté de la gorge forment comme deux mouſtaches latérales ; le devant du cou, la poitrine & le ventre ſont d'un rouge-lilas ; les couvertures du deſſus des ailes ſont jaunes & forment ſur chaque aile une large bande longitudinale jaune ; les couvertures du deſſous de la queue ſont bleuâtres, & la queue eſt doublée de jaune-pâle ; le reſte du plumage eſt d'un beau verd ; le demi-bec ſupérieur eſt rouge ; l'inférieur eſt noir ; les pieds ſont gris.

PERRUCHE A POITRINE GRISE. *Pl. enl.* 768.
Voyez PERRUCHE SOURIS.

PERRUCHE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE de l'ancien continent.

Dans la diviſion des *perruches*, indiquée par M. le comte de Buffon, celles qui ſont *à queue inégale ou plutôt inégalement étagée*, ſont celles qui » ont les deux pennes du milieu de la queue » beaucoup plus longues que les autres pennes, » & qui paroiſſent en même temps ſéparées l'une » de l'autre ».

PERRUCHE-ARA de Cayenne. *Pl. enl.* 864. *Voyez* PERRUCHE-ARA.

PERRUCHE A TÊTE BLEUE.
Perruche d'Amboine. *Pl. enl.* 61.
Perruche variée d'Amboine. BRISS. *tom. IV, pag.* 364, *genre LIII.*
Perruche à eſtomac rouge. EDW. *glan. pag.* 45, *pl.* 232.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de onze pouces, & ſa groſſeur eſt un peu au-deſſus de celle de la *perruche commune.* Le front, les joues & la gorge ſont d'un très-beau bleu ; le derrière de la tête eſt verd ; un demi-collier jaune ceint le haut du cou en-arrière ; le devant du cou & la poitrine ſont revêtus de plumes d'un rouge éclatant, chaque plume eſt terminée par une bande tranſverſale d'un bleu-foncé ; le haut du ventre & les côtés ſont de cette dernière couleur ; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont jaunes tachetées de verd ; le deſſus du corps, les couvertures du deſſus de la queue, les ailes & la queue en-deſſus ſont d'un beau verd ; la queue eſt doublée de verd-jaunâtre ; elle eſt longue & également étagée ; le bec eſt d'un blanc-jaunâtre ; les pieds & les ongles ſont noirâtres. On trouve cette belle *perruche* à l'île d'Amboine.

La *perruche* repréſentée, *pl. enl.* 743, ſous le nom de *perruche des Moluques*, paroît n'être qu'une variété de la *perruche* d'Amboine ; avec la même taille & le même fond de couleurs, elle en diffère en ce que la tête eſt en entier d'un beau bleu, qu'il y a ſous le ventre une tache de la même couleur, que les côtés de la poitrine ſont jaunes, que les plumes rouges qui en couvrent le devant ne ſont pas terminées de bleu, enfin que le bec eſt rougeâtre.

PERRUCHE A TÊTE BLEUE.
BRISS. *tom. IV, pag.* 359, *pl. XIX, fig.* 2, *genre LIII.*
Perruche à tête bleue des Indes orientales. *Pl. enl.* 192.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *perruche commune ;* mais elle a la queue plus courte, & ſa longueur du bout du bec à celui de la queue n'eſt pas tout-à-fait d'un pied ; la tête eſt d'un bleu nuancé de violet ; la gorge d'un cendré-violet ; les côtés du cou ſont jaunâtres, & le reſte du plumage eſt ſur les parties ſupérieures d'un verd mêlé de jaunâtre ; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont de cette même couleur ; les ailes & la queue ſont cendrées en-deſſous, vertes en-deſſus, & les pennes de la queue tirent ſur le bleuâtre en-deſſus vers leur extrémité : une peau nue & jaunâtre entoure les yeux ; le bec eſt d'un blanc-jaunâtre ; les pieds ſont d'un cendré-bleuâtre & les ongles gris.

Cette *perruche* eſt de la ſection de celles qui ont la queue longue & également étagée.

PERRUCHE A TÊTE BLEUE des Indes. BRISS. *Supplément, pag.* 129. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

PERRUCHE A TÊTE BLEUE des Indes orientales. *Pl. enl.* 192. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE. *Quatrième eſpèce.*

PERRUCHE A TÊTE BLEUE ET A QUEUE COURTE.
Petite perruche du Pérou. *Pl. enl.* 190, *fig.* 2.

Digitized by Google

Petite perruche de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 76, *pl.* 38, *fig. infér.*

M. Sonnerat, qui a fait connoître cette *petite perruche*, dit qu'elle n'eſt pas auſſi groſſe qu'un *ſerin*; que le ſommet de ſa tête eſt bleu, que le reſte du plumage eſt verd, excepté une tache rouge ovale, placée au bas du cou près de la poitrine, & une raie tranſverſale jaune entre le bas du cou & le dos; les couvertures du deſſus de la queue ſont rouges; les pieds & le bec ſont gris.

M. le comte de Buffon avertit que c'eſt par erreur que cette *perruche* a été étiquetée au bas de la planche enluminée comme ſe trouvant au Pérou, & il rapporte à cette eſpèce la *perruche de Malaca* de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 386. Elle eſt, ſuivant M. Briſſon, une des moins groſſes parmi les *petites perruches*; & quant au plumage, elle ne diffère de la précédente, qu'en ce qu'elle n'a ni tache rouge en-devant, ni bande tranſverſale jaune en-arrière ſur le bas du cou.

Ces deux *perruches*, qui ne ſont peut-être que le mâle & la femelle, ſont de la famille des *perruches à queue courte* de l'ancien continent. *Genre LIII.*

PERRUCHE (petite) A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.

Perruche de Mahé. *Pl. enl.* 888.

Perruche de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 348, *genre LIII.*

Perruche à collier, à tête couleur de roſe. EDW. *glan. pag.* 74, *pl.* 233.

Cette jolie *perruche* eſt de la famille des *perruches à queue inégale*; elle a environ dix pouces de longueur totale, dont la queue emporte plus de moitié; ſa groſſeur eſt un peu moindre que celle de la *perruche commune* ou du *ſincialo*: toute la tête eſt d'un rouge varié de roſe & de lilas avec un filet noir ou collier qui en fait le tour & qui ſe joint à la gorge qui eſt de la même couleur; le deſſus & le deſſous du corps, ainſi que les ailes ſont d'un verd plus foncé & plus franc ſur les parties ſupérieures, & tirant ſur le jaunâtre ſur les parties inférieures; les deux brins ou les deux longues pennes du milieu de la queue ſont d'un bleu foncé & les latérales d'un bleu-verdâtre; le deſſous de la queue eſt jaunâtre; le demi-bec ſupérieur eſt d'un jaune-pâle & l'inférieur eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont cendrés. On la trouve au Bengale.

PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

Perruche à tête bleue des Indes. BRISS. *ſuppl. pag.* 129, *genre LIII.*

Perroquet à tête bleue. EDW. *gl. part.* 11, *pag.* 175, *pl.* 292.

Elle eſt de la ſection des *perruches à queue longue, étagée également.* Sa groſſeur eſt à-peu-près celle du *pigeon commun*; la tête & la gorge ſont d'un beau bleu; il y a ſur chaque aile une tache jaune; les pennes de la queue ſont bleues en-deſſus & d'un jaune obſcur en-deſſous; le reſte du plumage eſt d'un verd foncé ſur les parties ſupérieures & plus clair ſur les parties inférieures; les yeux ſont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris eſt orangée; le bec eſt rouge; les pieds & les ongles ſont cendrés.

PERRUCHE A TÊTE GRISE.

Petite perruche de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV, pag.* 394, *pl. XXX, fig.* 2, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 791, *fig.* 2.

Elle eſt plus petite que le *moineau* de Guinée; ſa longueur totale eſt de cinq pouces quatre lignes; la tête, la gorge, le devant du cou ſont d'un joli gris-clair; le reſte du plumage eſt d'un verd pur ſur les parties ſupérieures & d'un verd mêlé d'une foible teinte de jaunâtre ſur les parties inférieures; les grandes pennes de l'aile ſont vertes en-deſſus du côté extérieur & à leur bout, brunes du côté intérieur; les moyennes ſont entièrement vertes en-deſſus; celles de la queue ſont d'un verd-clair & chaque penne eſt vers ſon bout traverſée d'une large bande noire; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un gris-blanc. Cette *perruche*, de la famille des *perruches à queue courte*, paroît être fort commune à Madagaſcar & fait toujours partie des envois qu'on en reçoit.

PERRUCHE (petite) A TÊTE JAUNE du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 398. *Voyez* TOUI A TÊTE D'OR.

PERRUCHE A TÊTE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 744. *Voyez* CAICA (le).

PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

Perruche à tête rouge de Gingi. BRISS. *tom. IV, pag.* 346, *pl. XXIX, fig.* 2, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 264.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que la *perruche à collier* ordinaire; la tête eſt d'un rouge glacé de bleu, qui devient d'autant plus foncé qu'il approche davantage des parties poſtérieures; des coins de l'ouverture du bec part une ligne noire, qui remonte de chaque côté ſous les joues & va ceindre le derrière de la tête; le haut du cou eſt en arrière, d'un verd-clair qui forme, en quelque ſorte, un demi-collier; le reſte du derrière du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un verd-ſombre, qui s'éclaircit cependant ſur le croupion & les couvertures du deſſus de la queue; la gorge eſt noire; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un jaune-verdâtre; les ailes ſont vertes avec une tache vers le haut d'un rouge-obſcur; la queue eſt également étagée; les deux pennes du milieu ſont vertes, les latérales de cette même couleur du côté extérieur & jaunes du côté intérieur; le bec eſt rougeâtre; les pieds & les ongles ſont gris.

PERRUCHE A TÊTE ROUGE de Gingi. BRISS. *tom. IV, pag.* 346.

Pl. enl. 264. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

PERRUCHE A TÊTE ROUGE ou MOINEAU de Guinée.

Petite perruche mâle de Guinée. *Pl. enl.* 60.

Digitized by Google

Petite perruche de Guinée. BRISS. *tom. IV, pag.* 387, *genre LIII.*

Les oiſeliers l'appellent fort improprement *moineau du Bréſil*, & ils lui donnent auſſi, en raiſon de ſes habitudes, le nom de *petit ménage.*

Cette *petite perruche à queue courte*, eſt très-jolie & fort connue; elle n'eſt pas beaucoup plus groſſe que le *moineau franc.* Sa longueur eſt de cinq pouces & demi, du bout du bec à celui de la queue; elle a la partie antérieure de la tête & la gorge d'un rouge très-éclatant dans le mâle & moins vif dans la femelle; le croupion bleu, le fouet de l'aile eſt de cette dernière couleur dans le mâle & il eſt jaune dans la femelle, ou plutôt orangé; le reſte du plumage eſt d'un très-beau verd; les deux pennes du milieu de la queue ſont entièrement vertes; les latérales le ſont à-peu-près dans leur première moitié & la ſeconde eſt partagée par une bande tranſverſale d'un rouge fort vif, & une autre bande noire auſſi tranſverſale, mais plus étroite, & qui termine chaque penne; les yeux ſont entourés d'une peau nue & cendrée; l'iris eſt bleuâtre; le bec eſt rouge, les pieds & les ongles ſont gris.

Cette *petite perruche* n'apprend point à parler, mais elle eſt ordinairement fort douce & elle ne crie pas ſouvent; ſa voix n'eſt ni perçante ni auſſi déſagréable que celle de la plupart des oiſeaux de ſon genre; elle eſt triſte & elle paſſe des heures entières ſans faire aucun mouvement. On a coutume d'apparier ces petits oiſeaux pour s'amuſer des careſſes que ſe font le mâle & la femelle; ils ſe perchent à côté l'un de l'autre; ils ſe ſerrent le plus près qu'ils peuvent, & ils ne ceſſent de ſe faire des careſſes qui ont quelque apparence de baiſers, parce qu'ils s'épluchent réciproquement les plumes de la tête. Lorſqu'un des deux vient à mourir, celui qui ſurvit eſt encore plus triſte qu'à ſon ordinaire, mais il ne meurt pas de ſes regrets comme on l'a imaginé.

Les *perruches à tête rouge* ſont fort communes en Guinée; elles le ſont même au point de cauſer beaucoup de dégats dans les récoltes, ſuivant le témoignage des voyageurs. On les trouve auſſi en Ethiopie; mais celles qui nous viennent du Bréſil y avoient d'abord été tranſportées par les vaiſſeaux négriers; il en périt dans les traverſées un très-grand nombre, & ces petits animaux, arrivés dans nos contrées, ont beaucoup de peine à ſe faire au climat: lorſqu'ils y ont vécu quelques mois, on peut les conſerver enſuite pluſieurs années.

PERRUCHES AUX AILES BLEUES.

Petite perruche du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 455, *fig.* 1.

C'eſt la plus petite eſpèce de *perruche* connue; elle eſt au plus de la groſſeur d'un *ſerin*; tout ſon plumage eſt d'un joli verd, plus foncé ſur le deſſus que ſur le deſſous du corps; les grandes pennes des ailes ſont bordées de bleuâtre du côté extérieur: cette couleur eſt trop forte dans la planche enluminée; le bec eſt blanc & les pieds ſont gris.

La deſcription qu'on vient de lire eſt conforme à un individu qui fait partie de ma collection, & qui m'a été donné par une dame à qui l'on avoit rapporté de l'île de Bourbon cette petite eſpèce de *perruche* vivante, mâle & femelle. Ils ne parloient pas & ils avoient la douceur & les mœurs du *moineau* de Guinée; ils ont vecu à Paris quelques années.

L'oiſeau repréſenté dans la planche enluminée a le bec & les pieds d'un rouge-pâle: il eſt donné comme venant du Cap de Bonne-Eſpérance; je ne le connois que d'après la figure, ſi ce n'eſt pas le même dont je viens de parler; & alors on peut le regarder comme une variété. *Genre LIII.*

PERRUCHES AUX AILES CHAMARÉES.

Perroquet de l'île de Luçon. BRISS. *tom. IV, pag.* 295, *pl. XXII, fig.* 2, *genre LIII.*

Idem. *Pl. enl.* 287.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pigeon*; ſa longueur totale eſt d'un pied & demi; elle a le devant de la tête & les joues d'un verd-ſombre; le derrière de la tête d'un verd-bleuâtre; la gorge, le cou, le haut du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue d'un verd tirant ſur le jaune; le bas du dos & le croupion d'un verd-bleu; les petites couvertures du deſſus de l'aile noires, variées de bleu & de noir; les moyennes d'un verd-bleu, bordées de roux-clair; les grandes & les plus près du corps d'un verd-bleu, bordées d'un verd-jaunâtre, & les grandes, les plus éloignées du corps, d'un verd foncé, terminées de bleu; les grandes pennes de l'aile ſont en-deſſus d'un verd foncé, bordées d'un verd-jaune en-dehors & en-dedans de brun; les moyennes ſont d'un verd-jaune; la queue eſt verte, doublée de jaunâtre; les deux pennes du milieu ſont un peu plus longues que les latérales qui vont toutes en diminuant par degrés; ce qui ſuffit pour que cette *perruche* ſoit de la ſection de celles qui ont la queue longue, également étagée; le bec eſt rouge & le bout de ſon crochet eſt blanchâtre; les pieds ſont cendrés, les ongles noirâtres.

La groſſeur de cet oiſeau, ſa forme, le peu de longueur de ſa queue, & d'inégalité reſpective dans celle des pennes dont elle eſt compoſée, feront toujours prendre cette *perruche* au premier aſpect, pour un *perroquet*, tant il eſt vrai que les meilleures diviſions, néceſſaires pour faciliter l'étude, & ne pouvant remplir que cet unique but, ne ſçauroient jamais embraſſer toutes les nuances, toutes les variétés dans leſquelles la nature ſemble ſe jouer.

PERRUCHE AUX AILES D'OR.

Petite perruche aux ailes d'or. BRISS. *tom. IV, ſuppl. pag.* 130, *genre LIII.*

Perrique aux ailes d'or. EDW. *glan. part.* 11, *pag.* 177, *pl.* 293, *fig.* 2.

Elle eſt un peu plus groſſe que le *moineau* de

Digitized by Google

Guinée ; la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps ſont d'un verd foncé ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un verd plus clair ; les petites couvertures du deſſus de l'aile, les grandes, les plus près & les plus éloignées du corps, ſont vertes ; les intermédiaires ſont orangées ; les quatre premières pennes de l'aile ſont en-deſſus d'un bleu foncé du côté extérieur & brunes du côté intérieur, & à leur extrêmité ; les quatre ſuivantes ſont orangées ; les plus proches du corps ſont vertes ; la queue eſt de cette dernière couleur ; les yeux ſont entourés d'une peau blanchâtre ; le bec eſt de cette même nuance ; les pieds & les ongles ſont d'un rouge-pâle. Edwars, qui a indiqué cette *perruche* à queue courte, la croit des Indes, ſans cependant l'aſſurer.

PERRUCHES AUX AILES VARIÉES.

Petite perruche de Batavia. *Pl. enl.* 791, *fig.* 1.

Petite perruche de l'île de Luçon. *Voy. à la nouv. Guinée, pag.* 78, *pl.* 41.

Elle eſt un peu plus groſſe & ſur-tout d'une forme plus alongée que le *moineau* de Guinée. M. Sonnerat, qui l'a fait connoître, la décrit dans les termes ſuivans : « Elle a la tête, le cou & » le ventre d'un verd-jaunâtre ; il y a ſur les ailes » une bande de la même couleur ; mais chaque » plume qui forme cette bande eſt bordée extérieurement de bleu ; les petites plumes des ailes » ſont d'un noir-verdâtre ; les grandes ſont d'un » beau noir velouté ; la queue eſt lilas-clair ; près » de ſon extrêmité, elle eſt traverſée par une bande » noire très-étroite ; les pieds ſont gris ; le bec » & l'iris ſont d'un jaune-rougeâtre. »

Avant que M. Sonnerat eût rapporté cette *petite perruche à queue courte*, on me l'avoit donnée comme venant de Batavia. C'eſt probablement d'après l'étiquette qu'elle portoit, que l'ayant fait deſſiner chez moi, on l'a donnée, dans les planches enluminées, comme ſe trouvant à Batavia, mais je ne peux l'aſſurer ; au lieu qu'il eſt très-certain, d'après le témoignage de M. Sonnerat, qu'on la trouve à l'île de Luçon. *Genre LIII.*

PERRUCHE d'Amboine. *Pl. enl.* 61. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE. *Dixième eſpèce.*

PERRUCHE (petite) de Batavia. *Pl. enl.* 791, *fig.* 1. *Voyez* PERRUCHE AUX AILES VARIÉES.

PERRUCHE de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag.* 348. *Voyez* PERRUCHE (petite) A TÊTE COULEUR DE ROSE, A LONGS BRINS.

PERRUCHE de Borneo. BRISS. *tom. IV, pag.* 373. *Voyez* LORI-PERRUCHE ROUGE.

PERRUCHE de Cayenne. *Pl. enl.* 407. *Voyez* PERRICHE PAVOUANE.

PERRUCHE de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 334. *Voyez* PERRICHE A AILES VARIÉES.

PERRUCHE de Cayenne (petite). *Pl. enl.* 56, *fig.* 2. *Voyez* SOSOVÉ (le).

PERRUCHE de Gingi. BRISS. *tom. IV, pag.* 343, *pl. enl.* 239. *Voyez* PERRUCHE (grande) A AILES ROUGEATRES.

PERRUCHE (petite) de Guinée. BRISS. *tom. IV, pag.* 387. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

PERRUCHE de la Caroline. *Pl. enl.* 499. BRISS. *tom. IV, pag.* 350. *V.* PERRICHE A TÊTE JAUNE.

PERRUCHE (grande) de la Chine. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 212.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que le *perroquet-amazone* ; le deſſus du corps eſt d'un verd de pré ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont jaunes ; la tête, la poitrine & le ventre ſont d'un gris-clair & verdâtre ; la queue eſt en-deſſus de cette même couleur & d'une teinte plus foncée en-deſſous ; le bec eſt très-gros & auſſi épais que la tête ; l'iris eſt bleuâtre ; les pieds ſont gris. *Genre LIII.*

PERRUCHE de la Guadeloupe. BRISS. *tom. IV, pag.* 330. *Voyez* CRIK (le).

PERRUCHE de la Guiane. *Pl. enl.* 167. BRISS. *tom. IV, pag.* 331. *Voyez* PERRICHE PAVOUANE.

PERRUCHE de la Martinique. BRISS. *tom. IV, pag.* 356. *Voyez* PERRICHE A GORGE BRUNE.

PERRUCHE de l'île de Bourbon. *Pl. enl.* 215. BRISS. *tom. IV, pag.* 328. *Voyez* PERRUCHE A DOUBLE COLLIER.

PERRUCHE (petite) de l'île de Luçon. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag.* 76. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE ET A QUEUE COURTE.

PERRUCHE de l'île de Luçon. *Deuxième eſpèce. Voyage à la nouvelle Guinée pag.* 76. *Voyez* TIRICA.

PERRUCHE (petite) de l'île de Luçon. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag.* 77, *pl.* 40. *Voyez* PERRUCHES A AILES NOIRES.

PERRUCHE (petite) de l'île de Luçon. *Voy. à la nouv. Guin. pag.* 78, *pl.* 41. *Voyez* PERRUCHE AUX AILES VARIÉES.

PERRUCHE (petite) de l'île Saint-Thomas. *Pl. enl.* 456. *Voyez* TOUI A TÊTE D'OR.

PERRUCHE (petite). de Madagaſcar. *Pl. enl.* 791, *fig.* 2.

BRISS. *tom. IV, pag.* 394. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE GRISE.

PERRUCHE de Mahé. *Pl. enl.* 888. *Voyez* PERRUCHE (petite) A TÊTE COULEUR DE ROSE, A LONGS BRINS.

PERRUCHE de Malac. *Pl. enl.* 887. *Voyez* PERRUCHE (grande) A LONGS BRINS.

PERRUCHE (petite) de Malaca. BRISS. *tom. IV, pag.* 386. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE ET A QUEUE COURTE.

PERRUCHE de Pondichery. *Pl. enl.* 517. *Voyez* PERRUCHE A MOUSTACHES.

PERRUCHE des Indes. BRISS. *tom. IV, page* 341. *Voyez* PERRUCHE A GORGE ROUGE.

PERRUCHE (petite) des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 390, *genre LIII.*

Perroquet Indien verd & rouge, de la plus petite eſpèce. EDW. *tom. I, pag. VI, pl.* 6.

Cette *perruche* a quelque raport avec le *moineau de*

Digitized by Google

de Guinée ; mais elle eſt plus petite, elle n'a point de rouge à la gorge & elle n'en a à la tête que ſur le deſſus ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont rouges ; ces mêmes parties ſont bleues dans le *moineau de Guinée ;* le reſte du plumage eſt verd ; toutes les pennes de la queue ſont vertes, au lieu que dans le *moineau de Guinée*, il n'y a que les deux intermédiaires de cette couleur & que les latérales ſont vertes, rouges & noires. Le bec eſt orangé ; les pieds & les ongles ſont couleur de chair. On la trouve aux Indes Orientales. La différence de grandeur, celles qui ſe remarquent dans le plumage, les climats où l'on trouve ces deux *perruches*, que je conſerve l'une & l'autre & que j'ai comparées, m'ont paru des raiſons ſuffiſantes de les regarder comme deux eſpèces diſtinctes.

PERRUCHE des Indes Orientales. *Pl. enl.* 143. *Voyez* LORI-PERRUCHE VIOLET ET ROUGE.

PERRUCHE des Moluques. *Pl. enl.* 743. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE, dixième eſpèce.

PERRUCHE des Philippines. *Pl. enl.* 520, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle. *Voyez* COULACISSI.

PERRUCHE (petite) des Philippines. BRISS. *tom. IV, pag.* 392. *Voyez* COULACISSI.

PERRUCHE des Savanes : c'eſt le nom qu'on donne à Cayenne à la *perriche couronnée d'or*, *Voyez* PERRICHE COURONNÉE D'OR.

PERRUCHE des terres Magellaniques. *Pl. enl.* 85. *Voyez* PERRICHE ÉMERAUDE.

PERRUCHE (petite) d'Otahiti. *Pl. enl.* 455, *fig.* 2. *Voyez* ARIMANON (l').

PERRUCHE du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 337. *Voyez* PERRICHE COURONNÉE D'OR.

PERRUCHE (petite) du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 455, *fig.* 1. *Voyez* PERRUCHE AUX AILES BLEUES.

PERRUCHE du Japon. BRISS. *tom. IV, pag.* 362. *Voyez* PERRUCHE VERTE ET ROUGE.

PERRUCHE (petite) du Pérou. *Pl. enl.* 190, *fig.* 2. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE ET A QUEUE COURTE.

PERRUCHE (petite) du Sénégal. BRISS. *tom. IV, pag.* 400. *Pl. enl.* 288. *Voyez* PERROQUET A TÊTE GRISE.

PERRUCHE FACÉE DE JAUNE. EDW. *glan. pag.* 49, *chap. XXIV, pl.* 234. *Voyez* APUTÉ-JUBA.

PERRUCHE HUPPÉE.

Perruche rouge huppée de Java. BRISS. *tom. IV, pag.* 381, *genre LIII.*

Elle n'eſt pas plus groſſe qu'une *alouette ;* ſa queue eſt ſi longue qu'elle dépaſſe de dix pouces les ailes pliées ; la tête, le cou, le dos, le croupion, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un rouge-vif ; la gorge eſt griſe ; le devant du cou & la poitrine ſont d'une couleur de roſe-pâle ; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont vertes, mêlées de plumes rouges, variées elles-mêmes de jaune & de couleur de roſe ; les pennes des ailes ſont nuancées de ces deux dernières couleurs ; les deux brins du milieu de la queue ſont d'un rouge-vif & les pennes latérales ſont de couleur de roſe-pâle, terminées de bleu mêlé de verd ; une peau d'un blanc-argenté entoure les yeux qui ſont noirs ; le bec eſt gris ; les pieds & les ongles ſont cendrés. Cette jolie *perruche* relève les plumes du ſommet de ſa tête & s'en forme une huppe, ou ſi, comme M. le comte de Buffon le penſe, on doit raporter à cette *perruche* la notice des lettres édifiantes qu'il cite, elle porte ſur la tête une aigrette de trois ou quatre petites plumes, à-peu-près comme l'aigrette du *paon.*

Ces petites *perruches* ſe trouvent à Java dans l'intérieur des terres ; elles volent en troupes, en faiſant grand bruit ; elles ſont jaſeuſes, & quand elles ſont privées, elles répètent aiſément ce qu'on veut leur apprendre. *Lettres édif. ſecond recueil, pag.* 60.

Cette *perruche* eſt du nombre de celles qui ont la queue longue & inégale.

PERRUCHE (petite) HUPPÉE.

BRISS. *tom. IV, pag.* 404, *genre LIII.*

C'eſt d'après Aldrovande que les auteurs ont parlé de cette *perruche ;* elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *merle ;* elle a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, la poitrine, & tout le deſſous du corps verds ; elle porte ſur le deſſus de la tête ſix plumes, trois plus longues & trois plus courtes, qu'elle peut lever & baiſſer à volonté ; les couvertures & les pennes des ailes & de la queue ſont rouges ; eſt-ce un *lori*, eſt-ce un *kakatoës* ou une *perruche ?* La deſcription d'Aldrovande, qui d'ailleurs ne parle pas du lieu où cet oiſeau ſe trouve, a paru à M. le comte de Buffon trop incomplette pour pouvoir rien ſtatuer à cet égard. Il ne fait qu'indiquer cette *perruche* dont la famille ou la ſection ſont inconnues.

PERRUCHE (petite) HUPPÉE du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 405, *genre LIII.*

C'eſt à Séba qu'on doit la connoiſſance de cet oiſeau qui eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *merle ;* le ſommet de la tête eſt orné d'une huppe pourpre ; le tour des yeux eſt bleu ; la gorge eſt jaune ; le cou eſt d'un rouge qui s'étend ſur tout le reſte du corps où il eſt plus vif & plus foncé ; les jambes ſont d'un bleu-clair ; les couvertures des ailes ſont de cette dernière couleur & leurs pennes ſont vertes, bordées de blanc ; la queue eſt d'un rouge-vif & foncé ; le bec eſt jaune ; les pieds & les ongles ſont d'un cendré-gris. Séba dit qu'on trouve cette *perruche* au Mexique : cependant elle paroîtroit d'après ſa couleur dominante appartenir à la famille des *loris* ; d'un autre côté ſa huppe la rapproche des *kakatoës ;* ne décidons donc pas à quelle famille elle appartient, & imitons à cet égard le ſilence qu'a gardé M. le comte de Buffon ; non-ſeulement je crois qu'on peut douter ſur le témoi-

Digitized by Google

gnage de Séba si cette *perruche* est du Mexique ; mais sa description présente un ensemble si extraordinaire, dont les parties se rencontrent si peu liées ensemble dans les autres *perroquets* connus, que je pense qu'il y a quelque chose d'exagéré dans la description de celui-ci, qui paroit une sorte de merveille.

PERRUCHE JAUNE.

Perruche jaune d'Angola. BRISS. *tom. IV, pag.* 371, *genre LIII.*

Elle est à-peu-près de la grosseur d'une *tourterelle;* la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre les couvertures du dessous de la queue sont d'un jaune-orangé ; le dos, les plumes scapulaires & les petites couvertures du dessus des ailes sont variés de taches d'un verd-jaunâtre sur fond jaune ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un jaune-verdâtre ; le tour des yeux, les côtés & les jambes sont rouges ; les grandes couvertures du dessus des ailes les plus éloignées du corps sont bleues ; les pennes de l'aile sont de cette dernière couleur en-dessus, & du côté extérieur, mais leur côté intérieur est jaunâtre ; les pennes de la queue sont d'un verd-jaunâtre, excepté le bord extérieur des trois pennes latérales de chaque côté qui est bleu ; la queue est étagée également ; une peau nue, d'un cendré-clair entoure les yeux ; l'iris est d'un jaune-obscur ; le bec est d'un cendré-verdâtre ; les pieds & les ongles sont rougeâtres.

PERRUCHE JAUNE d'Angola. BRISS. *tom. IV, pag.* 371. *Voyez* PERRUCHE JAUNE.

PERRUCHE JAUNE de Cayenne, *pl. enl.* 525. *Voyez* GUARQUBA.

PERRUCHE JAUNE du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 363. *Voyez* GUAROUBA.

PERRUCHE JAUNE du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 370. *Voyez* GUAROUBA dont cette *perruche* paroit une variété.

PERRUCHE ILLINOISE. *Pl. enl.* 528.

BRISS. *tom. IV, pag.* 353. *Voyez* APUTÉ-JUBA.

PERRUCHE LORRI.

Perruche variée des Indes Orientales. *Pl. enl.* 552.

Perruche variée des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 366, *genre LIII.*

Lorri perruche. EDW. *tom. IV, pag.* & *pl.* 174.

Elle n'est pas tout-à-fait aussi grosse que la *perruche commune ;* sa longueur n'est que d'environ huit pouces ; la partie supérieure de la tête est d'un noir-bleu éclatant ; une bande, en forme de croissant, d'un rouge-vif, s'étend sur le derrière de la tête, gagne les côtés & s'avance en pointe jusqu'aux yeux ; une tache d'un noir-bleu est placée sur chaque côté de la tête derrière les yeux, & par-delà cette tache il y en a une autre longitudinale & jaune ; les côtés de la tête, au-dessous des yeux, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un rouge-vif ; chaque plume de la poitrine est cependant bordée au bout d'un verd-noirâtre ; le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, le ventre, les jambes & les côtés sont verds ; les plumes du dos & celles des côtés sont bordées de jaune à leur extrêmité ; l'aile est verte, mais quelqu'unes des pennes les plus proches du corps sont bordées de jaune ; la queue est verte en-dessus, doublée de rouge & terminée en-dessous de verd-jaunâtre ; les pennes sont étagées également & vont en diminuant des intermédiaires aux latérales ; une peau nue & cendrée entoure les yeux ; l'iris est d'un orangé-rougeâtre ; le bec est d'un orangé-clair ; les pieds & les ongles sont d'un cendré-foncé.

PERRUCHE POUX DE BOIS.

Nom qu'on donne vulgairement à Cayenne à l'*aputé-juba. Voyez* APUTE-JUBA.

PERRUCHE ROUGE d'Amboine. *Pl. enl.* 240. BRISS. *tom. IV, pag.* 378. *Voyez* LORI-PERRUCHE TRICOLOR.

PERRUCHE ROUGE HUPPÉE de Java. BRISS. *tom. IV, pag.* 381. *Voyez* PERRUCHE HUPPÉE.

PERRUCHE ROUGE des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 376. *Voyez* LORRI-PERRUCHE VIOLET ET ROUGE.

PERRUCHE SOURIS.

Perruche à poitrine grise. Pl. enl. 768.

Elle est de la section des *perruches à longue queue étagée également ;* sa longueur totale est d'environ dix pouces, sa grosseur à-peu-près celle de la *perruche commune ;* le front, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un gris de souris ; le reste du plumage est d'un verd-jaunâtre, excepté les ailes qui sont d'un verd plus pur ; le bec est gris-blanc ; les pieds sont gris.

C'est une espèce nouvelle dont on ignore le pays natal. *Genre LIII.*

PERRUCHE VARIÉE d'Amboine. BRISS. *tom. IV, pag.* 364. *Voyez* PERRUCHE A TÊTE BLEUE, dixième espèce.

PERRUCHE VARIÉE des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 366. *Voyez* PERRUCHE-LORRI.

PERRUCHE VARIÉE des Indes Orientales. *Pl. enl.* 552. *Voyez* PERRUCHE-LORRI.

PERRUCHE VERTE (petite) de Cayenne. *Pl. enl.* 359. *Voyez* PERRICHE A AILES VARIÉES.

PERRUCHE VERTE ET ROUGE.

Perruche du Japon. BRISS. *tom. IV, pag.* 362, *genre LIII.*

Cette *perruche*, de la famille de celles qui ont la queue longue & inégale, a d'abord été décrite par Aldrovande sur un dessin apporté par des voyageurs japonois, & les auteurs en ont depuis parlé d'après Aldrovande ; mais comme ce dessin, ainsi que ceux dont il faisoit partie & dont il a été déja question plusieurs fois, est fort suspect ; on peut douter & du lieu où se trouve cette *perruche* & même de son existence ; je me contenterai donc de remarquer qu'elle est à-peu-près de la grosseur de la *perruche commune ;* que son plumage est mêlé

Digitized by Google

de verd, de rouge & d'un peu de bleu ; que le verd domine sur le dessus du corps, le rouge au-dessous de la queue ; que le bleu colore le haut des ailes & leurs pennes ; que de chaque côté il y a une tache de la même couleur près de l'œil ; que les deux pennes du milieu de la queue sont vertes & ont leur tige blanche ; que les latérales sont rouges à tiges noires, & cette description de la queue suffit pour faire suspecter le dessin entier.

PETIT CHAT-HUANT. Briss. *tom. I, pag.* 503. *Voyez* Effraie.

Petit chat-huant plombé. Bel. *Port. d'ois. pag.* 26. *Voyez* Effraie.

PETIT CRIARD. *Voyez* Pierre-garin.

PETIT COLIBRI. Du Tert. *Hist. des Antil. Voyez* Oiseau-mouche huppé.

PETIT DEUIL (le).

M. de Montbeillard donne le nom de *petit deuil*, d'après les couleurs du plumage, à une *mésange* raportée du Cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat ; elle a la tête, le cou, le dessus & le dessous du corps d'un gris-clair ; les pennes des ailes noires, bordées de blanc ; la queue noire dessus, blanche dessous ; elle construit son nid à-peu-près comme la *mésange à longue queue ;* mais avec encore plus d'art & elle y pratique une place ou logette à part, dans laquelle le mâle se tient pendant que la femelle couve. *Genre XLI.*

PETIT DUC. *Voyez* Scops.

Petit duc de la Caroline. Briss. *tom. I, pag.* 497. *Voyez* Scops.

PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ de Cayenne. *Voyez* Ibijau.

PETIT HIBOU. Catesb. *tom. I, pag.* 7, *pl.* 7. *Voyez* Scops.

Petit hibou. Edw. *glan. pag.* 39, *pl.* 228. *Voyez* Chevêche.

PETIT LOUIS. *Voyez* Teité.

PETIT MÉNAGE. *Voyez* Perruche a tête rouge.

PETIT MOINE. *Voyez* Mésange (grosse).

PETIT MOINEAU. *Voyez* Friquet.

PETIT MOUCHET. *Voyez* Fauvette d'hiver.

PETIT NOIR-AURORE.

Gobe-mouche d'Amérique. *Pl. enl.* 566, *fig.* 1, le mâle, 2 la femelle.

Briss. *tom. II, pag.* 383, *genre XXIV.*

Petit roſſignol de muraille de l'Amérique. Cat. *tom. I, pag.* & *pl.* 67.

Ce *gobe-mouche* a quatre pouces quelques lignes de longueur, sept pouces de vol. Il n'est pas aussi gros que le *bec-figue ;* la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont noires ; la poitrine & les côtés sont d'un bel orangé ; cette couleur s'étend, mais en pâlissant, sur le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue ; les grandes pennes des ailes sont noires ; les moyennes sont orangées dans leur première moitié & noires dans la seconde ; de celles de la queue, les deux du milieu sont noires & les autres sont, comme les pennes moyennes des ailes, d'abord orangées & terminées ensuite de noir qui remonte au tiers de leur longueur ; le bec est noirâtre ; les pieds & les ongles sont bruns.

La femelle a de couleur brune tout ce qui est noir dans le mâle, & d'un blanc-jaunâtre ce que celui-ci a d'orangé.

Cette espèce de *gobe-mouche* se trouve à la Caroline, à la Jamaïque & à Saint-Domingue.

PETIT ROSSIGNOL DE MURAILLE d'Amérique. Cat. *tom. I, pag.* & *pl.* 67. *Voyez* Petit noir-aurore.

PETIT SIMON.

Les habitans de l'île de Bourbon appellent *petit simon*, un oiseau du genre des *figuiers* que M. Brisson a nommé *figuier de l'île de Bourbon*, *tom. III*, *pag.* 510, *pl. XXVIII*, *fig.* 3, *genre XLe*, & qu'on a représenté, *pl. enl.* 705, *fig.* 2, sous le nom de *figuier de Madagascar.*

Il n'est pas plus gros que le *roitelet ;* il a le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & de la queue d'un gris-brun ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & tout le dessous du corps d'un blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes brunes, bordées de gris-brun du côté extérieur, de gris-blanc, sale & jaunâtre du côté intérieur ; celles de la queue sont de cette dernière couleur ; le bec, les pieds & les ongles sont gris-bruns.

TETIT TOURD. *Voyez* Grive.

PETITE CHOUETTE. *Voyez* Chevêche.

PETITE FAUVETTE. *Voyez* Passerinette.

PETITE JAJEUSE. *Pl. enl.* 637. *Voyez* Tirica.

PETITE PERRUCHE BRUNE du Brésil, Briss. *tom. IV, pag.* 403. *Voyez* Anaca (l').

Petite perruche jaune du Brésil. Briss. *tom. IV, pag.* 399. *Voyez* Jendaya (le).

Petite perruche du Brésil. Briss. *tom. IV, pag.* 382. *Voyez* Tirica.

Petite perruche maipouri de Cayenne. *Pl. enl.* 527. *Voyez* Maipouri.

PETRA. *Voyez* Friquet.

PETREL.

Les *petrels* sont des oiseaux palmipèdes ; on ne les trouve qu'en mer, & rarement à terre où ils ne viennent que pour faire leur ponte. M. le comte de Buffon distingue deux familles de *petrels ;* il nomme les uns simplement *petrels* & les autres *petrels puffins.* Ces deux familles diffèrent par la conformation du bec ; elle a paru à M. Brisson assez remarquable pour qu'il ait fait de ces deux familles deux genres séparés ; les *petrels* composent le C^e genre de sa méthode ; leurs caractères sont :

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont

Digitized by Google

joints ensemble par des membranes entières ; & le postérieur est séparé :

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen & plus courtes que le corps :

Le bec sans dentelures, presque cylindrique.

Le bout de la mandibule supérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure comme tronqué :

La partie inférieure des jambes dégarnie de plumes.

Les *petrels-puffins*, que M. Brisson nomme simplement *puffins*, dont il compose le XCIX^e^ genre de sa méthode, ont le bout des deux mandibules crochu, & d'ailleurs tous les mêmes caractères que les *petrels*.

Mais l'énoncé à l'égard du bec dans les caractères employés par M. Brisson, ne donne pas une idée exacte de la conformation de cette partie qui est formée de quatre pièces & dont deux, comme des morceaux ajoutés, composent les extrêmités des mandibules.

Les *petrels* & les *puffins* ont les mêmes habitudes & la même manière d'exister ; ce sont de tous les oiseaux marins ceux que les navigateurs ont rencontrés le plus avant en mer, soit du côté des pôles, soit sous les autres zones ; sur les mers calmes, comme sur les mers les plus agitées dont ces oiseaux ne paroissent point redouter la violence ; ils ont la facilité de se reposer sur les flots au milieu des tempêtes, & celle de courir légèrement sur la surface de l'eau, en s'y soutenant à la faveur de leurs ailes & en frappant précipitamment les flots du plat de leurs pieds ; trouvant toujours en mer un élement qui leur convient, ils ne la quittent que pour le temps de la ponte ; ils placent leur nid dans des trous de rochers fort escarpés, & ils y nourrissent leurs petits en dégorgeant le poisson à demi-digéré qu'ils ont pris en mer & qui est leur nourriture en tout temps ; lorsqu'on les surprend sur leurs œufs ils rejettent une huile qui est le produit de leur digestion, & comme ils ne laissent pas de la lancer loin, quelquefois les matelots qui gravissent le long des rochers pour surprendre ces oiseaux, se trouvent aveuglés pour le moment par l'huile qu'ils rejettent & il en arrive d'assez fréquens accidens.

Les *petrels* & les *puffins* ont les ailes très-longues, cependant ils s'élèvent peu & ils ne volent guère qu'en rasant la surface de l'eau ; on les voit rarement à la côte, & ce n'est qu'en haute mer qu'on en rencontre beaucoup ; cependant il arrive quelquefois que ces oiseaux, emportés peut-être par des coups de vent & perdant ensuite leur route, paroissent sur les eaux douces dans l'intérieur des terres, très-loin de la mer ; comme nous aurons lieu de l'observer en parlant des espèces en détail.

PÉTREL. Briss. *tom. VI, pag.* 140. *Voyez* Oiseau de tempête.

PÉTREL ANTARCTIQUE ou DAMIER BRUN.

Ce *pétrel* ressemble au *damier*, à l'exception de la couleur de son plumage, dont les taches, au lieu d'être noires, sont brunes sur fond blanc : on ne le trouve que sous les hautes latitudes australes où il a été observé par le capitaine Cook, qui en fait la description suivante : « il est à-peu-près de » la grandeur d'un gros *pigeon* ; les plumes de la » tête, du dos & une partie du côté supérieur des » ailes sont d'un brun-léger : le ventre & le des- » sous des ailes sont blancs ; les plumes de la queue » sont blanches aussi, mais brunes à la pointe ». Je remarquai, ajoute le même navigateur, « que » ces oiseaux avoient plus de plumes que ceux (de » même genre) que nous avions vus, tant la » nature a pris soin de les vêtir suivant le climat » qu'ils habitent : nous n'avons trouvé ces *pétrels* » que parmi les glaces, & lorsque plusieurs autres » espèces du même genre, communes dans les » latitudes inférieures, & en particulier celle du » *damier*, ne paroissent plus ».

Mais on cesse de voir des *pétrels antarctiques*, qui sont, de tous les oiseaux, ceux qui supportent le plus violent degré de froid, lorsqu'on approche de cette glace fixe dont la couche s'étend déja bien loin dans les régions polaires du continent austral.

PÉTREL BLANC & NOIR ou le DAMIER.

Pl. enl. 964.

Pétrel tacheté, appellé vulgairement *damier*. Briss. *tom. VI, pag.* 146, *genre C.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *pigeon romain* : sa longueur est de quatorze pouces ; son vol de deux pieds sept pouces, & ses ailes pliées dépassent la queue d'environ un pouce ; la tête, le derrière du cou & la gorge sont noirâtres ; le dos, le croupion, les scapulaires & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un beau blanc ; chaque plume étant terminée par une tache noire ; le devant du cou & le dessous du corps sont blancs, excepté quelques taches noires sur les côtés ; les petites couvertures du dessus des ailes & les grandes les plus éloignées du corps sont noirâtres ; les moyennes & les grandes, qui occupent le milieu, sont noirâtres, bordées de blanc du côté extérieur ; enfin, les grandes & les plus proches du corps sont blanches, terminées par une tache noire.

Les différentes taches distribuées avec régularité sur le corps de ce *pétrel*, lui ont valu le nom de *damier* : les pennes des ailes sont blanches, terminées de noirâtre, qui occupe d'autant moins d'espace, que les plumes sont plus proches du corps ; les pennes de la queue sont colorées de même ; le bec est noir ; les pieds, les doigts, les membranes sont noirâtres ; les ongles noirs.

Le *damier* se trouve sur les mers antarctiques ; il s'élève aux plus hautes latitudes, suivant les observations du capitaine Cook : on le trouve rarement avant d'avoir passé le tropique, & ce n'est qu'aux environs du Cap de Bonne-Espérance qu'on le rencontre en nombre ; on le retrouve en Amérique à la latitude correspondante.

Digitized by Google

Les *damiers* rasent en volant la surface de l'eau & mouillent leurs pieds de temps en temps ; ils se rassemblent souvent le soir autour des vaisseaux sous la poupe, où on les voit nager avec aisance & d'un air familier ; on les entend aussi voler à toute heure de nuit ; on croit qu'ils se nourrissent de frai de poisson, qu'ils ramassent en rasant la surface de la mer ; néanmoins ils s'acharnent, avec les autres oiseaux, sur les cadavres des *baleines ;* lorsque les *damiers* sont pris, ils ne marchent sur terre qu'en sautillant, & leurs longues ailes les empêchent de prendre leur essor ; ils ne sont bien & en possession de leurs facultés que sur les flots ; ils volent en troupes ; mais on prétend que chaque mâle est aparié avec sa femelle pour toujours ; qu'ils ont l'un pour l'autre l'attachement le plus tendre ; qu'ils partagent la nourriture qu'ils rencontrent, & que, si l'un des deux vient à périr, l'autre donne long-temps des signes de regret, en se tenant auprès du corps de celui qui a été tué, & en le bequetant.

PÉTREL BLANC ou PÉTREL DE NEIGE.

Le *pétrel de neige* a été observé par le capitaine Cook dans les mers australes ; il habite, ainsi que le *pétrel brun*, dans ces tristes parages couverts de glaces flottantes : sa grosseur est celle d'un *pigeon ;* il a le bec d'un noir bleuâtre ; les pieds bleus, &, suivant la manière dont s'exprime les navigateurs qui l'ont vu, il paroît que tout son plumage est blanc.

PÉTREL BLEU.

Les *pétrels bleus* ne se rencontrent que dans les mers australes, depuis les ving-huit ou trente degrés & au-delà, dans toutes les latitudes, en allant vers le pôle : M. Cook en vit jusqu'au cinquante-huitième degré ; ils sont un peu moins grands que les *pétrels blancs ;* tout le dessus du corps est d'un gris-bleu, coupé en travers par une bande plus foncée, qui s'étend aussi sur les ailes ; le ventre est d'un blanc-bleuâtre, & le bout de la queue d'un bleu-foncé ou noirâtre. Ces *pétrels* ont le bec très-large & la langue fort épaisse ; ils sont couverts d'une grande quantité de plumes, qui, suivant l'observation de M. Forster, naissent deux à deux de la même racine.

Les navigateurs anglois retrouvèrent à la nouvelle Zélande les *pétrels bleus* rassemblés en grand nombre pour nicher ; ils étoient au milieu des bois dans des trous en terre, sous des racines d'arbres, dans les crevasses des rochers ; le bruit qu'ils faisoient ressembloit au croassement des *grenouilles ;* aucun ne se montroit pendant le jour, mais ils voloient beaucoup pendant la nuit.

M. Cook parle d'un *pétrel bleu* qui n'a pas le bec aussi large que le précédent, & dont la queue est teinte de blanc à l'extrémité, au lieu de bleu-noirâtre.

PÉTREL CENDRÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 143, *pl. XII, fig.* 2, *genre C.*

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *poule :* sa longueur est d'un pied cinq pouces ; son vol de trois pieds quatre pouces ; tout son plumage est blanc, excepté les plumes scapulaires & le dessus du corps qui sont d'un cendré-bleuâtre ; les petites couvertures du dessus des ailes & les grandes les plus proches du corps sont de cette même couleur : les pennes des ailes sont du même cendré que le dessus du corps, & les intermédiaires sont blanches du côté intérieur ; les pennes de la queue sont d'un gris-blanc ; la plus extérieure de chaque côté est blanche ; le bec & les pieds sont rouges dans l'oiseau vivant, suivant ce qu'on en raporte dans la collection académique ; mais le bec de l'individu mort, décrit par M. Brisson, étoit d'un gris-clair avec le bout jaunâtre & les narines brunes ; les pieds étoient gris.

On trouve les *pétrels* de cette espèce depuis le soixante-deuxième degré de latitude nord, jusques vers le quatre-vingtième ; ils volent entre les glaces de ces parages, & leur fuite de la pleine mer, vers les côtes, pour chercher un abri, passe pour l'indice d'un orage prochain.

Ils suivent les barques de pêcheurs & s'acharnent sur les *baleines* qui ont été harponées, avec tant d'âpreté, qu'ils se laissent tuer un à un à coup de bâton.

PÉTREL DE NEIGE. *Voyez* PÉTREL BLANC.

PÉTREL (le très-grand).

Quebrantahuessos des Espagnols.

C'est d'après M. Forster, que M. le comte de Buffon range cet oiseau parmi les *pétrels ;* il est de la grandeur de l'*albatros*. Le nom que les Espagnols lui ont donné, signifie *briseur d'os*, & est sans doute relatif à la force de son bec. Nous n'avons point de description de ce grand *pétrel* assez exacte, pour la raporter. M. Forster dit que les matelots l'appelloient *mère carey*, le mangeoient & le trouvoient assez bon.

PÉTREL-PUFFIN.

Puffin. Pl. enl. 962.

Idem. BRISS. *tom. VI, pag.* 131, *genre XCIX.*

Nous avons remarqué, en parlant du *pétrel*, que le *puffin* n'en diffère qu'en ce qu'il a l'extrémité des deux mandibules courbée en en-bas. *Voyez* PÉTREL.

« Le *pétrel-puffin* a quinze pouces de longueur » totale ; il a la poitrine & le ventre blancs ; une » teinte de gris jettée sur tout le dessus du corps, » assez claire sur la tête, & qui devient plus foncée » & bleuâtre sur le dos ; ce gris-bleu devient tout-à-fait noirâtre sur les ailes & la queue ; de manière cependant que chaque plume paroît frangée ou » festonnée d'une teinte plus claire ».

Cette description est copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

Le bec est jaunâtre & son crochet est noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont jaunâtres ; les ongles noirâtres.

Digitized by Google

« Ces oiſeaux, dit M. le comte de Buffon, appartiennent à nos mers & paroiſſent avoir leur rendez-vous aux îles *Sorlingues* ; ils y arrivent en foule au printemps, & commencent par faire la guerre aux *lapins*, qui en ſont les ſeuls habitans ; ils les chaſſent de leurs trous pour y nicher ; ils ne pondent qu'un ſeul œuf, ſelon Willugby ; dès que le petit eſt éclos, la mère le quitte de grand matin, pour ne revenir que le ſoir, & c'eſt pendant la nuit qu'elle le nourrit, en le gorgeant par intervalles, de la ſubſtance du poiſſon qu'elle pêche tout le jour à la mer ».

M. Briſſon décrit, *tom. VI, pag.* 134, ſous le nom de *puffin cendré*, un *pétrel-puffin*, qui diffère du précédent, principalement en ce qu'il a la queue blanche, le bec noir, les pieds d'un gris-brun, & qui d'ailleurs reſſemble aſſez au *pétrel-puffin*, pour paroître n'en être qu'une variété.

PÉTREL-PUFFIN BRUN.

Puffin du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. VI, pag.* 137, *genre XCIX.*

Ce *puffin*, décrit par Edwars, eſt à-peu-près de la groſſeur du *corbeau ;* tout le corps eſt revêtu de plumes d'un brun-noirâtre ; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſous & du deſſus, tant des ailes que de la queue, ſont de ce même brun, ainſi que les pennes ; le bec eſt jaunâtre ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont brunes, les ongles ſont noirs.

PÉTREL-PUFFIN GRIS-BLANC de l'île Saint-Kilda, ou FULMAR.

« *Fulmar* eſt le nom que cet oiſeau porte à l'île Saint-Kilda : il nous paroît qu'on peut le regarder comme étant d'une eſpèce très-voiſine de celle du *pétrel-puffin :* ces deux eſpèces ne diffèrent entr'elles qu'en ce que le *pétrel-fulmar* a le plumage d'un gris-blanc ſur le deſſus du corps, au lieu que l'autre l'a d'un gris-bleuâtre ». *Genre XCIX.*

Cette deſcription eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

PÉTREL TACHETÉ. BRISS. *tom. VI, pag.* 146. *Voyez* PÉTREL BLANC & NOIR.

PETUVE. *Voyez* DUC.

PHALAROPE.

M. le comte de Buffon donne une idée très-juſte des *phalaropes*, en diſant que ce ſont des *tringles* ou *guignettes* à pieds de *foulque ;* ils ont en effet à-peu-près la taille & l'extérieur de ces premiers oiſeaux & les pieds des ſeconds. Voici les caractères que leur aſſigne M. Briſſon, qui en fait le LXXXIXe genre de ſa méthode.

Les *phalaropes* ont quatre doigts, trois devant, un derrière, garnis dans toute leur longueur de membranes fendues & feſtonées :

Le bec mince & droit ; la mandibule ſupérieure courbée en en-bas vers le bout.

A ces caractères eſſentiels, M. Briſſon ajoute que les *phalaropes* ont la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes ; que dans quelques eſpèces, la courbure du demi-bec ſupérieur eſt fort apparente.

Ce ſont des oiſeaux de rivage qui appartiennent aux pays les plus froids de l'ancien & du nouveau continent ; cependant ils s'éloignent quelquefois de leur demeure ordinaire, & l'on en a vu en Angleterre dans le comté d'Yorck.

PHALAROPE. BRISS. *tom. VI, pag.* 12. *Voyez* PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

PHALAROPE BRUN. BRISS. *tom. VI, pag.* 18. *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

Phalarope. BRISS. *tom. VI, pag.* 12, *genre LXXXIX.*

Tringa gris-de-fer aux pieds de poule d'eau, eſpèce de beccaſſine. EDW. *glan. tom. II, pag.* 206, *pl.* 308.

Il eſt un peu plus petit que le *râle d'eau :* ſa longueur eſt d'environ huit pouces ; les membranes qui bordent ſes doigts ſont diviſées en pluſieurs lobes & bordées d'une dentelure très-fine, ce qui le diſtigue des autres oiſeaux du même genre, dont les membranes ſont liſſes & entières ; il a le ſommet de la tête noirâtre ; le front, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les côtés, les couvertures du deſſous de la queue blancs ; le deſſus du cou cendré ; le dos & le croupion couverts de plumes noirâtres, bordées de cendré-bleuâtre ; les petites couvertures du deſſus des ailes d'un brun-obſcur ; les moyennes noirâtres, bordées de blanc ; les grandes auſſi noirâtres & terminées de blanc, ce qui forme ſur les ailes une bande tranſverſale de cette couleur ; les grandes pennes des ailes noirâtres, avec leur tige blanche ; les premières des moyennes tout-à-fait blanches ; les plus proches du corps noirâtres, bordées de blanc des deux côtés ; les pennes de la queue noirâtres, bordées de cendré-clair ; le bec un peu applati horizontalement & noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles cendrés.

Ce *phalarope* a été tué ſur les côtes d'Angleterre, dans la province d'York.

PHALAROPE CENDRÉ.

Phalarope de Sibérie. *Pl. enl.* 766.

Phalarope brun. BRISS. *tom. VI, pag.* 18, *genre LXXXIX.*

Tinga aux pieds de foulque. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 46. (C'eſt la femelle).

Phalarope cendré. BRISS. *tom. VI, pag.* 15.

Tringa mâle aux pattes de la foulque d'eau. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 143. (C'eſt le mâle, auquel M. Edwars, à qui l'on doit la première connoiſſance de ces oiſeaux, raporte lui-même le *phalarope* de la *pl.* 46).

Le *phalarope cendré* a environ huit pouces de longueur ; ſes ailes pliées ſont égales & paralèles à la queue ; il a tout le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps d'un gris légèrement ondé de brun & de noirâtre ſur le dos : il porte ſur le devant du cou un demi-collier blanc entouré d'une ligne

Digitized by Google

de roux-orangé ; le devant du cou eſt gris, & tout le deſſous du corps eſt blanc ; les pennes des ailes ſont noires, bordées de blanc du côté extérieur.

Le *phalarope brun*, qui eſt la femelle, ſelon M. Edwars, ou un jeune, a le deſſus de la tête noir ; les joues & la gorge blanches ; le cou cendré en plus grande partie, ſa portion inférieure & antérieure, le dos, le croupion, tout le deſſus du corps d'un brun ſombre bordé d'une couleur plus claire ; la poitrine, le ventre, le haut des jambes & les côtés blancs ; l'un & l'autre *phalarope* ont le bec noir ; la partie nue des jambes, les doigts & leurs membranes couleur de plomb, & les ongles noirs.

On les trouve dans les pays les plus froids de l'Amérique ſeptentrionale, & le *phalarope cendré* a été auſſi envoyé de Sibérie.

PHALAROPE de Sibérie. *Pl. enl.* 766. *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

PHALAROPE ROUGE.

Phalarope rouſſeâtre. BRISS. *tom. VI, pag.* 20, *genre LXXXIX.*

Tringa rouge aux pattes de la foulque d'eau. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 142.

Sa longueur eſt d'environ huit pouces ; il a le deſſus de la tête, du cou, le dos, la gorge d'un roux-brun tacheté de noirâtre ; de chaque côté de la tête, au-deſſus des yeux, une bande longitudinale d'un rouſſeâtre clair ; le croupion blanc, tacheté de noirâtre ; le devant du cou & le deſſous du corps d'un rouge de brique ; les grandes couvertures du deſſus des ailes noirâtres, terminées de blanc, ce qui forme ſur l'aile une bande tranſverſale de cette dernière couleur ; les grandes pennes des ailes noires & les moyennes de la même couleur, mais bordées extérieurement & terminées de blanc ; les plus près du corps noirâtres & bordées de rouſſeâtre tout autour ; les pennes de la queue noirâtres, bordées de rouſſeâtre ; le bec orangé, noir à ſon extrêmité ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles d'un brun-verdâtre. On le trouve à la Baie d'Hudſon.

PHALAROPE ROUSSEATRE. BRISS. *tom. VI, pag.* 20. *Voyez* PHALAROPE ROUGE.

PHARIER. *Voyez* RAMIER.

PHÉNICOPTÈRE ou FLAMANT.

Flamant d'Amérique. *Pl. enl.* 63.

Flamant. BRISS. *tom. VI, pag.* 532, *pl. XLVII, fig. 1, genre CXIII.*

Flambant en vieux langage.

Flamant ou *Flambant.* BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 199.

Becharu. Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. III, pag. 43, *fig. pl.* 9.

Tococo par les habitans de la Guiane ;

Phœnicopterus en Latin ;

Flaminco en Eſpagnol ;

Flamingo en Anglois.

Le mot *phenicoptere*, dérivé du nom que les Grecs avoient donné à l'oiſeau que nous nommons aujourd'hui *flamant*, ſignifie, ſelon ſon étymologie, *oiſeau aux ailes de flamme*, & peint bien le *phenicoptere*, dont les ailes ſont en effet d'un rouge très-vif ; le nom de *flambant*, uſité dans l'ancien langage, donnoit au moins une idée des couleurs du *phenicoptere*, & le mot *flamant*, qui a prévalu, ne préſente aucune idée, ou n'en offre qu'une fauſſe en donnant lieu de croire que cet oiſeau ſe trouve en Flandre, où il n'en a jamais paru.

Le *phenicoptere*, conſidéré ſuivant l'ordre méthodique, a :

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé.

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen & plus longues que le corps ; le bec dentelé, courbé en en-bas vers le milieu de ſa longueur.

La mandibule inférieure plus large que la ſupérieure.

La partie inférieure des jambes dégarnie de plumes.

On ne connoît juſqu'à préſent qu'une eſpèce dans ce genre, qui eſt le CXIII^e de la méthode de M. Briſſon.

Le *phenicoptere* a le corps peu épais ; les jambes & le cou exceſſivement longs. Cette diſpoſition & la forme de ſon bec le rendent un oiſeau en quelque ſorte bizarre, mais diſtingué par la beauté de ſon plumage ; il a les pieds palmés, quoiqu'il ne nage pas & qu'il ne fréquente que les rivages.

Les *phenicopteres* diffèrent beaucoup pour la taille & même ils diffèrent pour le plumage ; ceux qu'on voit le plus ordinairement ont quatre pieds quelques pouces du bout du bec à celui de la queue & environ ſix pieds juſqu'à l'extrêmité des doigts ; ils ne ſont guère plus gros que l'*oie domeſtique* ; leur vol eſt de cinq pieds quelques pouces, & les ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue : tout le plumage eſt d'un très-beau rouge, plus vif cependant ſur les couvertures des ailes & ſur les ailes mêmes, excepté les grandes pennes qui ſont noires ; les uns ont le bec rouge, les autres l'ont jaune, & tous en ont l'extrêmité noire ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles ſont rouges.

Dans le premier âge, le *phenicoptere* eſt varié de blanc & de gris ; il a déja cependant les grandes pennes de l'aile noires ; ſont bec eſt gris ; ſes pieds ſont de cette dernière couleur.

Dans la ſeconde année, la tête, la gorge, le cou & tout le corps ſont d'un rouge foible, ou d'un blanc animé par une teinte couleur de roſe ; les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont d'un rouge très-vif, & c'eſt alors que le *phenicoptere* mérite vraiment le nom que les Grecs lui avoient donné, ou celui d'oiſeau aux ailes de flamme ; le bec & les pieds ſont d'un rouge pâle.

C'eſt à la troiſième année que ce bel oiſeau devient tout rouge, & tel que je l'ai décrit d'abord ; & comme il y en a d'un rouge beaucoup

Digitized by Google

plus vif les uns que les autres, il eſt très-probable que ceux qui ont des couleurs plus fortes ſont les plus âgés ; peut-être auſſi eſt-ce en partie un appanage du ſexe, & les mâles ſont-ils les plus fortement colorés : tous les *phenicopteres* que j'ai vus venir de l'Amérique m'ont paru en général d'un rouge plus uniforme ſur tout le corps, que ceux qui nous ſont apportés de l'ancien continent, & qui ont au contraire le corps d'un rouge plus foible & les ailes d'un rouge très-vif : enſorte que c'eſt à eux proprement qu'appartient le nom d'*oiſeau aux ailes de flamme* : ceux de l'Amérique ſont d'un rouge plus foncé & ceux de l'ancien continent d'un rouge roſe vif ſur le corps & ponceau ſur les ailes ; les premiers m'ont paru en général plus grands & les ſeconds un peu plus petits ; mais parmi les uns & les autres, il y a beaucoup de différence pour la taille entre les individus ; cependant ces diſſemblances ne ſont pas ſuffiſantes pour croire qu'il y ait pluſieurs eſpèces de *phenicopteres* ; ceux d'Amérique & ceux de l'ancien continent, les *phenicopteres* de la plus haute taille & ceux qui ſont les moins grands ſont tous certainement de la même eſpèce, & les différences qu'on remarque entr'eux ne tiennent qu'à des circonſtances locales & dépendantes probablement des climats.

Le *phenicoptere* habite en général les contrées du midi. On le trouve dans l'ancien continent, depuis les bords de la Méditerranée, juſqu'à la pointe la plus auſtrale de l'Afrique ; les côtes qu'il fréquente en Europe, ſont celles d'Eſpagne, d'Italie, de Languedoc & de Provence, particulièrement vers Montpellier & Martigues, & les marais près d'Arles. Les *phenicopteres* ſont très-communs ſur toutes les côtes occidentales de l'Afrique ; on les connoît en Amérique, à Cuba, à la côte de Vénézula, aux îles de Bahama, à Saint-Domingue, aux Antilles, à la Guiane, au Pérou, au Chili, &c. Mais dans l'un & l'autre continent, ſi l'on en voit quelquefois dans l'intérieur des terres & dans les régions ſeptentrionales, ce ne ſont que des oiſeaux égarés & hors de leur route : cependant ils ſont voyageurs, mais ſeulement entre les latitudes méridionales. Ils volent ſouvent en troupes très-nombreuſes & quelquefois ils voyagent ſeuls ; ils font leurs nids ſur les terres baſſes & noyées ; ce ſont des amas de terre & de glaiſe, relevés d'environ vingt pouces, dont la baſe reſte plongée dans l'eau & dont le ſommet, à ſec & deſſéché, creux & déprimé, reçoit immédiatement les œufs, ſans aucune ſubſtance intermédiaire ; la femelle les couve les jambes pendantes & tombantes dans l'eau, comme un homme aſſis ſur un tabouret, diſent les voyageurs qui ont vu le *phenicoptere* dans cette occupation : les œufs, au nombre de deux ou trois au plus, ſont blancs, gros comme ceux de l'*oie*, un peu plus alongés ; les petits courent avec une ſingulière viteſſe peu de jours après leur naiſſance ; mais ils ne volent que quand ils ont acquis à-peu-près toute leur grandeur.

Les *phenicopteres* ſe nourriſſent de coquillages, de frai de poiſſons, d'inſectes aquatiques ; ils cherchent ces alimens en enfonçant leur bec dans la vaſe & en la remuant continuellement avec les pieds, qu'ils agitent en les levant & les baiſſant ſans ceſſe ; ils mangent auſſi du poiſſon, & les dentelures de leur bec leur ſervent également à ſaiſir & retenir tous les alimens qui leur ſont propres ; ils s'éloignent fort peu des rivages de la mer & ne fréquentent guère ceux des fleuves qu'à leur embouchure ; ſoit qu'ils pêchent ou qu'ils ſe repoſent ſur la plage, ils ont l'habitude, quand ils ſont en bandes, ce qui eſt le plus ordinaire, de s'arranger en une ſeule file ; mais il reſte toujours quelqu'un d'eux en ſentinelle, qui examine ce qui ſe paſſe, & qui, au beſoin, donne l'alarme par un cri aſſez ſemblable au ſon d'une trompette : alors toute la troupe examine ce dont il s'agit, &, ſuivant la circonſtance, elle prend ſon vol, en obſervant un ordre ſemblable à celui des *grues*.

Les anciens regardoient la chair des *phenicopteres* comme un mets exquis, & c'eſt encore le ſentiment de la plupart des voyageurs : cependant à Montpellier, où l'on tue quelquefois de ces oiſeaux, ils ſont peu eſtimés comme comeſtibles ; mais la diverſité des climats & de la nourriture peut apporter beaucoup de différence à cet égard.

Quoique très-ſauvage, ou peut-être très-craintif dans l'état de liberté, le *phenicoptere* s'aprivoiſe aſſez facilement ; mais il a de la peine à s'accoutumer à nos climats, où il languit & vit peu de temps ; dans quelque pays qu'on le retienne captif, il ne paroît pas tenté de ſe reproduire : il y a apparence que le défaut d'alimens convenables, lui nuit autant en domeſticité, dans nos contrées, que la température du climat ; il trempe dans l'eau le pain dont on le nourrit, & il mange plus de nuit que de jour. Le bec ſingulier de cet oiſeau a occupé pluſieurs ſçavans naturaliſtes & d'habiles anatomiſtes, ſans qu'ils ſoient d'accord laquelle de la portion ſupérieure du bec, ou de l'inférieure, eſt mobile & laquelle eſt immobile ; c'eſt encore un point à éclaircir dans l'hiſtoire de cet oiſeau ſingulier & unique dans ſon genre.

PIATS. C'eſt le nom qu'on donne aux petits de la *pie*. *Voyez* PIE.

PIAUHAU.

Grand gobe-mouche noir de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 386, *pl. XXXVIII, fig.* 3, *genre XXIV.*

Grand gobe-mouche noir à gorge pourprée de Cayenne. *Pl. enl.* 381.

Le *piauhau*, nom repréſentatif du cri de cet oiſeau, eſt, ſuivant M. Briſſon, du même genre que les *gobes-mouches* ; mais il eſt d'une taille ſi fort au-deſſus de celle des plus grands de ces oiſeaux, qu'on a d'abord quelque peine à le regarder, comme étant du même genre : cependant, en l'examinant, on lui en reconnoît tous les caractères, & l'on a, dans un autre genre, l'exemple qu'une

Digitized by Google

qu'une taille auſſi ſupérieure à celle qui eſt ordinaire, n'empêche pas que les oiſeaux n'aient & les mêmes caractères génériques & les mêmes habitudes. Le genre dont je veux parler eſt celui du *pigeon*. En effet, le *pigeon couronné* de Banda ſurpaſſe peut-être encore plus en groſſeur les plus grands *pigeons*, que le *piauhau* ne ſurpaſſe les plus grands *gobes-mouches*; on peut, à ce premier exemple, en ajuter un plus immédiat, parce qu'il eſt relatif à des oiſeaux qui, comme les *gobes-mouches* ſe nourriſſent d'inſectes qu'ils prennent en volant: ces oiſeaux ſont les *têtes-chevres*. Le grand *ibigeau* ou grand *tête-chevre* de Cayenne, eſt au moins auſſi giganteſque à proportion du plus petit *tête-chevre* de la même contrée, que le *piauhau* l'eſt à l'égard du plus petit *gobe-mouche*, & néanmoins M. de Montbeillard a non-ſeulement regardé, avec tous les auteurs, ces oiſeaux comme appartenans au même genre; mais il a cru même que le *grand & le petit ibigeau*, malgré la différence de leur taille, n'étoient que des variétés de la même eſpèce. On peut donc, ce me ſemble, d'après ces raiſons, regarder, avec M. Briſſon, le *piauhau* comme appartenant au genre des *gobes-mouches*.

Il eſt plus gros que la *draine*; ſa longueur eſt d'onze pouces & demi; il a un pied dix pouces quatre lignes de vol; ſes ailes pliées ſont auſſi longues que la queue; tout ſon plumage, en y comprenant les ailes & la queue, eſt d'un noir-foncé, excepté une tache d'un pourpre éclatant, qui couvre la gorge & s'étend ſur le reſte de la partie ſupérieure du cou en-devant: le bec eſt de couleur plombée; les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle n'a point de tache pourpre & elle eſt entièrement noire.

Les *piauhaux* volent en bandes; ils ſont très-vifs & preſque toujours en mouvement; ils n'habitent que les bois, & l'on dit que leur apparition annonce celle des *toucans*, qu'ils ont coutume de précéder.

PIC.

Les *pics* ſont des oiſeaux qui appartiennent également aux deux continens; ils habitent les pays chauds, les climats tempérés, & les régions les plus froides; mais ils diffèrent dans les diverſes contrées, & les eſpèces ſont beaucoup plus nombreuſes dans les pays méridionaux que dans les terres ſeptentrionales; ils ſe nourriſſent aux dépens des larves ou des vers d'inſectes qui vivent à l'intérieur des arbres; les *pics* n'ont pas d'autre nourriture; elle leur coûte beaucoup de recherches & de fatigues, parce qu'elle eſt à-la-fois difficile à découvrir & à obtenir. Avant de nous étendre davantage ſur le genre de vie que menent les *pics*, examinons quels ſont les caractères qui les diſtinguent des autres oiſeaux.

Les *pics* ont quatre doigts dénués de membranes, deux devant & deux derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon:

Le bec droit & en forme de coin.

La langue très-longue & reſſemblante à un ver de terre:

Les plumes de la queue roides en forme de coin.

Tels ſont les caractères que M. Briſſon aſſigne aux *pics* qui compoſent le XLVIIe genre de ſa méthode.

Ajoutons à ces caractères, que les *pics* ont la tête fort groſſe, les muſcles du cou épais & très-forts; le bec carré à ſa baſe, canelé dans ſa longueur, d'une ſubſtance compacte, dense & très-ſolide: que leur langue eſt terminée par un appendice dur, pointu, d'une ſubſtance moyenne entre celle des os & la ſubſtance des cartilages; qu'ils ont la faculté de darder leur langue & de l'alonger beaucoup hors du bec, & de la retirer précipitamment à l'intérieur; mouvemens qu'ils exécutent à la faveur de certains muſcles dont la deſcription appartient à l'anatomie; obſervons que cette faculté d'alonger, de retirer la langue eſt commune aux *pics*, au *torcol*, aux *colybris* & aux *oiſeaux-mouches*, & qu'elle eſt, dans ces différens oiſeaux, le produit d'un méchaniſme ſemblable; quant aux *pics*, continuons de remarquer que leurs pieds ſont courts, leurs doigts longs & forts, armés d'ongles très-crochus, pointus & fort ſolides; que leurs pieds ſont puiſſamment muſclés; enfin que leur queue eſt compoſée de dix pennes fléchies en-dedans, étagées du centre ſur les côtés; que les barbes en ſont courtes, groſſières & peu flexibles, les tiges groſſes, un peu applaties, dures & roides; que la queue ſert aux *pics* de point d'appui dans les attitudes différentes qu'ils prennent autour des arbres.

Ces oiſeaux ont le vol court & rapide, les mouvemens bruſques, l'aſpect farouche, la voix rauque, aigue & perçante. Ils s'attachent, à l'aide de leurs pieds, au tronc des arbres, ils y montent, ou ils en deſcendent, ainſi que le long des principales branches, en s'appuyant ſur leur queue. & en frappant, de diſtance en diſtance, avec leur bec, des coups redoublés, & ſi forts que ſouvent on les entend de loin au milieu du ſilence qui règne dans les forêts; car elles ſont le ſéjour des *pics*, qui ne fréquentent ni les plaines, ni les taillis, & qui ne peuvent trouver à vivre que parmi les hautes futaies.

Lorſque les *pics* ont frappé dans une partie d'un arbre, ils ſe portent précipitamment à la partie oppoſée, pour y ſaiſir les vers que le bruit & l'ébranlement ont mis en mouvement, qui ſe préſentent à l'entrée des trous dans leſquels ils vivent, & qui cherchent dans cette circonſtance à en ſortir; mais cette manière de chaſſer ne fournit qu'en partie à la ſubſiſtance des *pics*, & peut-être à celle des plus petites eſpèces; les larves des grands inſectes, retirées plus profondément à l'intérieur des arbres, ſont moins ſenſibles

Digitized by Google

à l'ébranlement que causent les coups dont leur retraite est frappée ; elles ne sortent pas aisément ; les *pics*, qui, apparemment, sçavent reconnoître les points qui les recèlent, & qui peut-être en jugent par la trace que le ver né à la surface de l'écorce a formée pour pénétrer à l'intérieur, se décident à atteindre jusqu'à lui, en rompant les enveloppes qui le couvrent ; c'est alors que ces oiseaux, à force de coups redoublés, entament la substance du bois, la brisent, la réduisent en fragmens, & percent jusqu'à la retraite du ver qu'ils ont découvert sous les fibres qui le cachoient ; ils dardent dans le trou qu'ils ont creusé leur langue acérée, ils en percent le ver, le retirent & en font leur proie.

Cette manière de vivre exige, comme on vient de le voir, une activité sans relâche & des travaux rudes & continuels. Aussi les *pics* ne cessent-ils de passer d'un arbre à un autre ; ils sondent, pour-ainsi-dire, ou ils interrogent, si l'on veut, le tronc & les principales branches de chaque arbre auquel ils se sont accrochés, & leur examen fait, ils volent à un arbre peu éloigné, en poussant leur cri rauque, qu'ils ne manquent jamais de faire entendre dans cette occasion.

Dans la saison de nicher, les *pics* agrandissent les trous qu'ils ont déjà commencés pour y chercher des insectes, & c'est dans ces trous qu'ils font leur nid ; mais comme il y a de ces oiseaux presque aussi grands qu'une *corneille*, il est aisé de sentir combien ces grandes espèces de *pics* doivent endommager les arbres, tant en les perçant pour y chercher leur pâture, que pour y faire leur nid ; c'est ce qui est cause que ces oiseaux passent pour être très-préjudiciables aux forêts. On peut remarquer, avec M. le comte de Buffon, que les *pics*, quoiqu'ils soient ailés, sont destinés à ramper autour des arbres, à y rentrer pour se reproduire après en être sortis, & à ne jamais s'en séparer, puisque ce n'est qu'à l'intérieur des arbres qu'ils trouvent la nourriture dont ils ont besoin & le lieu qu'il leur faut pour établir leur nid.

Il y a des *pics* presque de la taille de la *corneille*, comme je l'ai déjà dit, & d'autres plus petits que la *mésange*, en même temps qu'on en trouve de tous les degrés de grandeur moyenne entre ces deux extrêmes. La plupart des *pics* ont du rouge au sommet de la tête ; ce n'est cependant quelquefois l'apanage que du mâle, & lui-même n'a point de rouge dans quelques espèces.

PIC. BEL. *port. d'oif pag.* 74. *Voyez* PIC VERD.

PIC A COU ROUGE.

Grand pic huppé à tête rouge de Cayenne. *Pl. enl.* 612.

« Il est un peu plus long que le *pic verd* ; son » cou & sa queue sont plus alongés ; toute la » tête & le cou sont garnis de plumes rouges jusque » sur la poitrine, où des teintes de cette couleur » vont encore se confondre avec le beau fauve » qui la couvre, ainsi que le ventre & les flancs ; » le reste du corps est d'un brun-foncé presque » noir, où le fauve se mêle sur les pennes des » ailes. Ce *pic* se trouve à la Guiane ».

Cette description est copiée de l'ornithologie de M. le comte de Buffon ; la planche représente la queue de la même couleur que les ailes ; le bec blanchâtre ; les pieds noirs. *Genre XLVII.*

PIC A CRAVATE NOIRE.

Pl. enl. 863.

Il est moyen pour la grandeur entre l'*épeiche* & le *pic verd* ; la tête, la gorge, le haut du cou en-arrière sont d'un jaune-roussêâtre animé d'une légère teinte de rouge ; le devant du cou & la poitrine sont d'un beau noir qui embrasse le bas du cou par-derrière ; le dessous du corps est d'un jaune roussêâtre ; le dos, les ailes, le croupion & la queue sont d'un brun-roux, tirant au mordoré, ondé de traits transversals noirs sur les pennes des ailes & sur celles de la queue, dont la pointe est tout-à-fait noire ; le bec est couleur de corne & les pieds sont gris-cendrés ; les plumes de l'occiput forment une huppe en pointe. On le trouve à la Guiane, mais il paroît y être rare. *Genre XLVII.*

PIC A GORGE JAUNE de Cayenne. *Pl. enl.* 784. *Voyez* PIC (petit) A GORGE JAUNE.

PIC (perit) A GORGE JAUNE.

Pic à gorge jaune de Cayenne. *Pl. enl.* 784.

C'est une espèce nouvelle & qui paroît fort rare ; ce *pic* est moins gros que l'*épeiche* ; le dessus de la tête est d'un beau rouge ; il y a de chaque côté du bec un trait de la même couleur ; les joues, la gorge & le haut du cou en-arrière sont d'un beau jaune ; tout le reste du plumage est d'un verd teint d'olivâtre, uniforme sur les parties supérieures, & moucheté, comme par écailles, sur les inférieures, de gris-blanc qui occupe le milieu des plumes ; le bec & les pieds sont noirâtres. *Genre XLVII.*

PIC A TÊTE GRISE du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 786, *fig.* 2.

M. le comte de Buffon qui a le premier fait connoître ce *pic*, en parle dans les termes suivans :

« Presque tous les *pics* ont le plumage bariolé ; » celui-ci seul n'a point de couleurs opposées ou » tranchées ; du brun-olivâtre-obscur couvre le » dos, le cou & la poitrine ; le reste du plumage est » d'un gris-foncé, & cette couleur grise est seule- » ment plus claire sur la tête ; on voit une teinte » de rouge sur l'origine de la queue. Ce *pic* n'est » pas aussi grand qu'une *alouette* ».

Suivant la planche enluminée les ailes sont d'un brun olivâtre, comme le dos, mais plus foncé, & la queue est noirâtre ; le bec & les pieds sont noirs. *Genre XLVII.*

PIC A TÊTE ROUGE de Virginie. BRISS. *tom. VI, pag.* 52. *Voyez* PIC A DOMINO ROUGE.

PIC AUX AILES DORÉES.

Pic rayé du Canada. *Pl. enl.* 693.

Digitized by Google

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 72, *genre XLVII.*

Grand piver aux ailes d'or. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 18.

Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros que le *pic verd*; ſa longueur totale eſt d'onze pouces; ſon vol d'un pied & demi; ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue; il a le deſſus de la tête & du cou cendrés, le derrière de la tête rouge; les joues, la gorge & le devant du cou d'un fauve-clair; de chaque côté de la tête une bande noire, qui paſſe le long de la mâchoire inférieure & s'étend juſque vers le cou; le dos, les plumes ſcapulaires & les petites couvertures du deſſus des ailes d'un gris-brun, rayé tranſverſalement de noirâtre; le croupion blanc; la poitrine, le ventre, les côtés d'un fauve-blanchâtre, avec une tache ronde noire à l'extrêmité de chaque plume; ſur le milieu de la poitrine une large tache noire; les jambes & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue variées de noir & de blanc; les grandes couvertures du deſſus des ailes brunes, avec leur tige jaune; les pennes des ailes brunes en-deſſus, doublées de jaune-pâle, leur tige d'un jaune-doré, leur bord extérieur marqué de taches d'un cendré-brun & leur côté intérieur bordé de blanchâtre; les pennes de la queue jaunes en-deſſous & terminées de noir, brunâtres en-deſſus & bordées extérieurement de gris; la plus extérieure de chaque côté variée de taches blanchâtres ſur ſon bord extérieur; la tige de ces pennes eſt d'un jaune-doré dans ſa première moitié; enfin leur côté eſt terminée par deux petits filets, caractère particulier à cet oiſeau.

La femelle a le deſſus de la tête & du cou d'un gris-brun, & l'occiput moins vif qu'il n'eſt dans le mâle.

Ce *pic* diffère des autres oiſeaux de ſon genre par quelques traits de conformation & par les habitudes qui en ſont une ſuite. Nous avons déjà vu comment les tuyaux des pennes de ſa queue ſe terminent; mais ce qui eſt plus remarquable, ſon bec n'eſt point en forme de coin, il eſt légèrement convexe en-deſſus, un peu applati en-deſſous, foiblement courbé dans ſa longueur, & il finit en pointe. Cet inſtrument ne paroît pas propre à entamer la ſubſtance des arbres; il eſt trop foible pour cet uſage, & il n'eſt pas conformé de manière à le remplir; auſſi ce *pic* ne grimpe-t-il pas le long du tronc des arbres, mais il ſe poſe ſur les branches à la manière des autres oiſeaux, & il eſt le plus ſouvent à terre où il cherche ſa nourriture.

Catesby, qui l'a obſervé & auquel on doit ces faits, ne nous dit point s'il a la langue conformée comme les autres *pics*; on le trouve à la Virginie, à la Caroline & au Canada; il eſt auſſi fort commun à la Louiſiane, d'où on en a beaucoup envoyé depuis quelques années. Les voyageurs doivent s'attacher à remarquer quelle eſt la conformation de ſa langue, de quels alimens il ſe nourrit, & comment il les ſaiſit & les prend; il doivent auſſi obſerver le lieu où il conſtruit ſon nid & la manière dont il le fait; car il doit néceſſairement différer des autres *pics* à ce double égard.

PIC, appellé GOERTAN, du Sénégal. *Pl. enl.* 320. *Voyez* GOERTAN.

PIC BLANC de Cayenne. BRIS. *tom. IV, pag.* 81. *Voyez* PIC JAUNE de Cayenne.

PIC CHEVELU de Virginie. *Voyez* EPEICHE ou PIC CHEVELU de Virginie.

PIC d'Auvergne. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

PIC (petit) de Cayenne. *Pl. enl.* 786, *fig.* 1.

BRISS. *tom. IV, pag.* 83. *Voyez* PIC (le très-petit) de Cayenne.

PIC (le très-petit) de Cayenne.

Petit pic de Cayenne. *Pl. enl.* 786, *fig.* 1.

Idem. BRISS. *tom. IV, pag.* 83, *genre XLVII.*

C'eſt le plus petit des *pics* connus; il n'eſt pas plus gros que le *roitelet*, ou très-peu plus; ſa longueur eſt de trois pouces trois lignes; ſon vol de ſix pouces; il a le ſommet de la tête rouge; l'occiput noir, pointillé de blanc; les joues brunes & tachetées de blanc; le derrière du cou, le deſſus du corps & les couvertures du deſſus des ailes d'un gris tirant ſur le roux; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps variés de blanc-rouſſeâtre & de brun qui borde les plumes; les pennes des ailes d'un gris tirant ſur le roux, & de plus les moyennes bordées de blanc-rouſſeâtre du côté extérieur; les quatre pennes du milieu de la queue ſont brunes; la latérale de chaque côté, par raport à celles-ci, eſt brune du côté extérieur, & d'un blanc-rouſſeâtre du côté intérieur; les deux plus extérieures de chaque côté ſont brunes de leur origine à la moitié, à-peu-près, de leur longueur; l'autre moitié eſt d'un blanc-rouſſeâtre & terminée de brun; le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

La femelle n'a point de rouge; tout le deſſus de ſa tête eſt noir; d'ailleurs elle reſſemble en tout au mâle; je les conſerve l'un & l'autre depuis long-temps; on les envoye très-rarement de Cayenne; ils ſe mêlent & vont de compagnie avec les *grimpereaux*, dont pluſieurs eſpèces ſont plus groſſes; ces petits *pics*, par la manière dont ils ſont mouchetés, ont quelque reſſemblance avec le *bengali piqueté*; mais ils ont complettement tous les caractères du genre des *pics*.

PIC de la première grandeur AU BEC BLANC. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 16. *Voyez* PIC (grand) NOIR AU BEC BLANC.

PIC de Malaca. *Voyage aux Ind. & à la Chine, tom. II, pag.* 211.

Il n'eſt pas ſi gros que le *pic verd*; le deſſus de la tête eſt d'un rouge terne & les plumes forment une huppe peu apparente; la gorge & le devant du cou ſont d'un jaune-rouſſeâtre; le haut ou le pli de l'aile eſt d'un beau rouge; les pennes ſont du côté extérieur d'un rouge-brunâtre, & du côté intérieur elles ſont tachetées de blanc ſur brun;

Digitized by Google

le dessous du corps est d'un blanc-rousseâtre, rayé transversalement de noir; le dos est d'un gris-brun; le croupion d'un verd-jaunâtre lavé de noir; les pennes de la queue sont noires: l'iris est rouge; le bec & les pieds sont noirs. *Genre XLVII.*

PIC DE MURAILLE. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

PIC (petit) de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pag* 75. *Voyez* PIC (petit) OLIVE de Saint-Domingue.

PIC de Virginie. *Pl. enl.* 117. *Voyez* PIC A DOMINO ROUGE.

PIC (petit) des Moluques. *Pl. enl.* 748, *fig.* 2. *Voyez* ÉPEICHE (petit) BRUN des Moluques.

PIC du Canada. *Pl. enl.* 345, *fig.* 1. *V.* ÉPEICHE du Canada.

PIC du Cap de Bonne-Espérance.

BRISS. *tom. IV, p.* 78, *pl. VI, fig.* 1, *genre XLVII.*

Il n'est pas aussi gros que le *pic-vert*; le dessus & le derrière de la tête sont couverts de plumes d'un beau rouge: sur chaque joue est une bande blanche qui part de l'angle de l'œil & s'étend jusque vers l'occiput; au-dessous de celle-là en est une autre de la même couleur, qui part d'auprès des narines & s'étend tout le long des côtés du cou, qui sont noirâtres, ainsi que le derrière de la même partie; la gorge & le devant du cou sont d'un gris sale, mêlé de noirâtre qui borde les plumes; le haut du dos est d'un jaune-orangé, mêlé d'un jaune doré; les plumes scapulaires sont d'un olivâtre-doré; le reste du dessus du corps est noirâtre; le dessous est d'un blanc-sale, mêlé de brun qui borde les plumes; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un brun-noirâtre; les grandes, les plus proches du corps, d'un olivâtre doré, & plusieurs des unes & des autres ont, vers leur bout, une tache d'un gris-sale; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, tachetées de blanc-sale; les moyennes sont d'un olivâtre doré du côté extérieur; la queue est noirâtre; le bec & les pieds sont de cette dernière couleur, qui est plus foncée sur le bec. M. de Buffon raporte ce *pic* à celui de Bengale. *Voyez* PIC-VERT de Bengale.

PIC (petit) du Sénégal, *pl. enl.* 345, *fig.* 2. *Voyez* PIC RAYÉ du Sénégal (petit).

PIC GRIVELÉ de l'île de Luçon. *Voyage à la nouv. Guin. pag.* 73. *Voyez* PALALACA (autre).

PIC (grand) HUPPÉ A TÊTE ROUGE de Cayenne. *Pl. enl.* 612. *Voyez* PIC A COU ROUGE.

PIC-JAUNE de Cayenne.

Pic-blanc de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 81, *genre XLVII.*

Pl. enl. 509.

Il est plus petit que le *pic-vert*: son plumage est d'un jaune tendre, relevé sur le bas des joues par deux rayes ou moustaches d'un beau rouge; les grandes pennes des ailes sont brunes, & les moyennes sont rousses; la queue est noire; les couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun, frangées de blanc-jaunâtre; le sommet de la tête en arrière & le haut du dessus du cou sont couverts de plumes longues, étroites, rassemblées en une huppe qui finit en pointe; le bec est d'un blanc-jaunâtre; les pieds & les ongles sont gris.

On lui donne à Cayenne le nom de *charpentier-jaune*. M. le comte de Buffon nous apprend que le *pic-jaune* fait son nid dans les grands arbres, dont le cœur est pourri; qu'après avoir percé horisontalement jusqu'à la cavité, il continue son excavation, en descendant, jusqu'à un pied & demi plus bas que l'ouverture; la femelle pond au fond de cet antre obscur trois œufs blancs, presque ronds: la saison de la couvée est au mois d'avril; le mâle partage les soins qu'elle exige, & pendant l'absence de la femelle, il se tient constamment à l'embouchure de la gallerie horisontale: son cri est un sifflement; la femelle n'a pas de rouge aux côtés inférieurs des joues.

Cette espèce n'est pas commune à la Guyanne; elle fournit cependant deux variétés, l'une dont les petites couvertures des ailes sont d'un beau jaune, & les grandes en sont bordées; l'autre est d'un blanc-sale, ou d'un jaune-lavé & blanchâtre. J'ai vu cette dernière variété, & M. Brisson n'a pas vu les deux autres puisqu'il n'en parle pas.

PIC-JAUNE de Perse. BRISS. *tom. IV, pag.* 20, *genre LXVII.*

C'est Aldrovande qui a le premier décrit ce *pic*, d'après un dessein, & c'est sur cette indication que les auteurs en ont parlé depuis.

Il est à-peu-près de la grandeur du *pic-vert*; les parties supérieures sont d'un jaune mêlé d'une légère teinte de brun ferrugineux; le front, la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont jaunes; les grandes pennes des ailes sont d'une couleur ferrugineuse; les moyennes & les pennes de la queue sont mêlées d'une nuance de cette dernière couleur sur un fond jaune; le bec est noirâtre; les pieds sont d'un cendré-bleuâtre & les ongles noirs. Ce *pic*, dont les couleurs sont dans les nuances de notre *pic-vert*, n'en est peut-être qu'une variété produite par le climat.

PIC-JAUNE TACHETÉ de Cayenne, *pl. enl.* 524. *Voyez* PIC-MORDORÉ.

PIC-MARS des oiseliers. Dénomination impropre. *Voyez* EPEICHE.

PIC-MART. BEL. *Port. d'oiſ. Voyez* PIC-VERT.

PIC-MORDORÉ.

Pic-jaune tacheté, *pl. enl.* 524.

Je n'ai point vu ce *pic* que la planche enluminée représente un peu plus petit que notre *pic-vert*; le dessus de la tête est couvert de plumes jaunes qui pendent derrière l'occiput en forme de huppe; au-dessous de l'œil, il y a, de chaque côté, un trait d'un beau rouge; le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un jaune moins vif que le dessus de la tête: la queue est noire; tout le reste du plumage est d'une belle couleur mordorée, avec quelques taches, les unes

Digitized by Google

blanches, les autres citrines sur le milieu du dos, & les couvertures du dessus des ailes ; le bec & les pieds sont noirâtres. *Genre XLVII.*

PIC NOIR (le).

BRISS. *t. IV, p. 21, genre XLVII, pl. enl. 596.*

C'est le plus grand des *pics* qu'on trouve en Europe ; il n'est guère moins gros qu'une *corneille* : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de dix-sept pouces, son vol de deux pieds trois pouces, & les ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de sa queue ; le dessus de la tête & l'occiput sont d'un fort beau rouge ; tout le reste du plumage, en y comprenant les ailes & la queue, est d'un noir foncé ; le bec est blanchâtre sur les côtés & d'un cendré-noirâtre dessus & dessous ; les pieds sont couverts de plumes environ jusqu'à moitié de leur longueur en-devant ; le surplus des pieds, les doigts & les ongles sont cendrés ; la femelle n'a de rouge que sur le derrière de la tête ; quelquefois elle n'en a pas du tout, & son plumage est d'un noir beaucoup moins foncé que celui du mâle.

Le *pic-noir* n'habite que les bois solitaires & vastes, & principalement ceux qui sont sur les montagnes ; on le trouve sur les Alpes, en France sur les montagnes des Voges : il est plus commun dans certains cantons de l'Allemagne que par-tout ailleurs : son espèce s'étend du côté du nord jusqu'en Suède ; on ne la connoit pas en Angleterre au raport de Wilhugby, ni en Italie, suivant Aldrovande : ce *pic* cause beaucoup de dégats dans les forêts qu'il habite ; car il creuse un trou si profond que les arbres, affoiblis par cette excavation, sont en peu de temps brisés par les vents, ce qui oblige le *pic* à se préparer une nouvelle retraite, & souvent il la choisit dans des arbres sains qu'il entame aussi bien que les arbres creux & dépérissans ; il frappe des coups qui s'entendent de très-loin & qui font un bruit presque aussi fort que des coups de hache ; toutes les fois qu'il entre dans son trou, il pousse une sorte de sifflement, & il fait encore entendre un autre son qui dépend du frottement de son bec contre le bois : ce son ressemble à une sorte de craquement.

La femelle ne pond que deux ou trois œufs blancs ; elle les dépose au fond du trou qui sert d'habitation au couple ; l'espèce est peu nombreuse, & dans les cantons qu'elle habite, on n'en voit ordinairement qu'une paire dans une assez grande étendue de terrein.

Ces oiseaux se retirent en hiver, mais on ignore le lieu de leur retraite : je ne crois pas cependant que tous s'en aillent, & je me fonde sur ce que j'en ai reçu des Alpes au mois de décembre.

PIC (grand) NOIR A BEC BLANC.

Pic-noir huppé de la Caroline, *pl. enl. 690.*

BRISS. *tom. IV, pag. 26, genre XLVII.*

Pic de la première grandeur au bec blanc. CATESB. *tom. I, pag. & pl. 16.*

C'est le plus grand des *pics* connus ; il est plus gros qu'une *corneille* : sa longueur est de seize pouces ; ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue ; il porte, sur le derrière de la tête, une huppe d'un rouge éclatant, dont les plus longues plumes ont deux pouces de long : il a le reste de la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, le ventre, les plumes scapulaires, les jambes, les côtés & les couvertures du dessous de la queue d'un beau noir ; le bas du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue d'un blanc éclatant ; de chaque côté de la tête, une bande de cette même couleur qui part de l'œil & s'étend, en se courbant, tout le long des côtés du cou ; les deux ou trois premières pennes des ailes sont noires & les autres sont blanches ; la queue est noire ; le bec est d'un blanc d'ivoire ; les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle est huppée, comme le mâle, mais sa huppe est noire ; c'est du moins ce que j'ai pensé de plusieurs de ces oiseaux que j'ai reçus de la Louisiane, & qui ne différoient pas d'ailleurs des *pics à huppe rouge.* On trouve cette espèce à la Caroline, à la Virginie, à la Louisiane, dans la nouvelle Espagne & au Brésil ; car Marcgrave la compte au nombre des oiseaux de cette contrée de l'Amérique.

Les sauvages font un grand cas du bec de ces *pics ;* ils en composent des couronnes ; ils en ornent les calumets : M. le Beau avoit raporté de la Louisiane un de ces signaux de paix qui étoit décoré de deux becs de *pics :* dans les contrées où ces oiseaux ne se trouvent pas, les sauvages donnent jusqu'à trois peaux de chevreuil pour un bec.

PIC (petit) NOIR.

Pl. enl. 694, fig. 2.

C'est le plus petit des *pics-noirs ;* il est de la grandeur du *torcol ;* un noir profond, avec des reflets bleuâtres, enveloppe la gorge, la poitrine, le dos & la tête, à l'exception d'une tache rouge qui se trouve sur la tête du mâle : il a aussi une légère trace de blanc sur l'œil, & quelques petites plumes jaunes vers l'occiput : au-dessous du corps, le long du *sternum*, s'étend une bande d'un beau rouge ponceau ; elle finit au ventre, qui, comme les côtés, est très-bien émaillé de noir & de gris-blanc ; la queue est noire.

M. le comte de Buffon, de qui j'ai emprunté la description précédente, parle d'une variété qui a sur le sommet de la tête une plaque jaunâtre.

La femelle n'a ni tache rouge, ni plaque jaune sur la tête.

L'un & l'autre de ces *pics* se trouvent à la Guyane & ne paroissent pas y être fort communs.

Je pense qu'on doit, avec M. le comte de Buffon, raporter à l'espèce précédente *le pic noir de la nouvelle Angleterre de M. Brisson, tom. IV, pag. 24.* Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du petit *pic-noir ;* toutes ses plumes sont noires, excepté celles qui couvrent l'occiput qui sont rouges, & aussi excepté le bas ventre & le bord des ailes qui sont blancs. *Genre XLVII.*

Digitized by Google

PIC NOIR A DOMINO ROUGE.

Pic à tête rouge de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 52, *pl. III, fig. I, genre XLVII.*

Pic de Virginie, *pl. enl.* 117.

Pivert à tête rouge. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 20.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de *l'épeiche*; la tête, la gorge, le haut du cou en arrière, ſes côtés & le devant ſont d'un rouge vif & foncé; le bas du cou en arrière, le dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un beau noir; la poitrine, le ventre & le ſurplus des parties inférieures ſont d'un beau blanc; entre le bas du cou & le haut de la poitrine, il y a une tache noire; les dix premières pennes des ailes ſont noires, les autres ſont blanches & elles ont leur tige noire; la queue eſt de cette dernière couleur; le bec eſt de couleur de plomb, noirâtre à ſon extrêmité; les pieds, les ongles ſont de couleur plombée.

Catesby dit que ce *pic* mange quantité de fruits & de grains, & qu'il fréquente en hiver les lieux habités; ce qu'apparemment il ne pratique que quand il ne trouve pas d'autres alimens; mais n'entameroit-il pas plutôt les fruits pour tirer les vers, qui ſouvent ſe logent à leur intérieur? N'en feroit-il pas autant par raport aux grains, & ne ſeroit-ce pas ce qui en auroit impoſé à Catesby?

PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

Pic noir huppé de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 29, *genre XLVII.*

Pic noir huppé de la Louiſiane, *pl. enl.* 718.

Grand piver à tête rouge. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 17.

Il eſt plus grand que le *pic noir d'Europe*, & il l'eſt un peu moins que le *grand pic noir à bec blanc*; il a le deſſus de la tête couvert de plumes rouges qui s'alongent & forment en arrière une très-belle huppe: il y a de chaque côté, le long de la mandibule inférieure, une bande de la même couleur; les joues, la gorge, le devant & les côtés du cou ſont d'un jaune pâle, traverſé par une bande noire qui part de l'angle du bec; le derrière du cou, le dos & le croupion ſont noirs, ainſi que les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue; il y a cependant une tache blanche longitudinale au milieu du dos; la poitrine & tout le reſte du deſſous du corps ſont d'un noir peu foncé; les ailes & la queue ſont noires; l'iris eſt de couleur d'or; le bec eſt de couleur de plomb; les pieds & les ongles ſont noirs.

Le devant de la tête de la femelle eſt brun, & elle n'a point de rouge le long des mandibules.

On trouve cette eſpèce à la Virginie, à la Caroline, à la Louiſiane; &, ſuivant Barrère, à la Guyane; mais ne l'auroit-il pas confondu avec l'Ouanthou?

PIC NOIR HUPPÉ de Cayenne, *pl. enl.* 717.

BRISS. *tom. IV, pag.* 31. *Voyez* OUANTHOU (l').

PIC NOIR de la nouvelle Angleterre. BRISS. *tom. IV, pag.* 24. *Voyez* PIC (petit) NOIR.

PIC NOIR huppé de la Caroline, *pl. enl.* 690.

BRISS. *tom. IV, pag.* 26. *Voyez* PIC (grand) NOIR AU BEC BLANC.

PIC NOIR HUPPÉ de la Louiſiane, *pl. enl.* 718. *Voyez* PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

PIC NOIR HUPPÉ de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 29. *Voyez* PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

PIC NOIR TÊTE AMARANTHE. *Voyez* PIC A DOMINO ROUGE.

PIC (petit) OLIVE de Saint-Domingue.

Petit pic de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pag.* 75, *pl. IV, fig.* 2, *genre LVII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *alouette*: ſa longueur totale eſt de ſix pouces; ſon vol de huit pouces dix lignes: il a le deſſus de la tête rouge; les joues d'un gris-rouſſeâtre; le deſſus du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue d'un olive-jaunâtre; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps rayés tranſverſalement de blanchâtre & de brun; les couvertures du deſſus des ailes olivâtres, & les petites marquées chacune vers le bout de blanc-jaunâtre; les pennes des ailes d'un jaune-olivâtre du côté extérieur, brunes du côté intérieur, & variées de blanchâtre; les deux pennes du milieu de la queue ſont brunes, marquées ſur chacun de leurs bords de deux taches tranſverſales griſes, & bordées d'olivâtre vers leur bout; les autres ſont brunes, variées d'un peu de gris, ou d'olivâtre; le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

PIC RAYÉ A TÊTE NOIRE de Saint-Domingue, *pl. enl.* 614. *Voyez* PIC RAYÉ de Saint-Domingue.

PIC RAYÉ de Canada, *pl. enl.* 693.

BRISS. *tom. IV, pag.* 72. *Voyez* PIC AUX AILES DORÉES.

PIC RAYÉ de Cayenne, *pl. enl.* 613.

BRISS. *tom. IV, pag.* 69. *Voyez* PIC (petit) RAYÉ de Cayenne.

PIC (grand) RAYÉ de Cayenne.

Pl. enl. 719.

Pic varié huppé d'Amérique. BRISS. *tom. IV, page* 34, *genre XLVII.*

Je n'ai jamais vu ce *pic*, quoique, ſuivant la planche enluminée, il faſſe partie des oiſeaux qu'on trouve à la Guiane; M. le comte de Buffon n'en fait qu'une deſcription très-abrégée, parce qu'il renvoie à la planche colorée; il croit que c'eſt le même *pic* dont M. Briſſon donne une fort courte notice, d'après Geſner, ſous le nom de *pic huppé d'Amérique*, *tom. IV, pag.* 34, & en effet on ne peut avoir d'autre ſentiment, en comparant cette notice à la planche enluminée, d'après laquelle je ferai la deſcription.

Le *grand pic rayé de Cayenne* eſt d'une taille au-deſſus de celle de notre *pic vert*; le front & le ſommet de la tête ſont noirs; le derrière de la tête eſt couvert de plumes rouges, qui finiſſent en une huppe inclinée en arrière; les joues ſont blanchâtres; il y a au bas une tache oblongue ou mouſtache d'un rouge-brun, rayée tranſverſalement de

Digitized by Google

noir ; le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont également rayés tranſverſalement de noir, qui termine le bout de chaque plume, ſur un fond gris-rouſſeâtre ; les couvertures du deſſus des ailes ſont au contraire noires, bordées de rouſſeâtre, & les pennes des ailes ſont noires, rayées tranſverſalement de rouſſeâtre ; la gorge eſt d'un gris-rouſſeâtre, rayée de lignes noirâtres dans le ſens des plumes ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont variés de larges points noirs, ſur un même fond que le deſſus du corps ; il faut cependant excepter les jambes, qui ſont rayées tranſverſalement & non pas ponctuées de noir ; les pennes du milieu de la queue ſont de cette dernière couleur, & les latérales ſont rayées tranſverſalement de gris-rouſſeâtre ſur fond noir ; cette dernière couleur eſt celle du bec & des pieds, mais plus foncée ſur le bec. *Genre XLVII.*

PIC (petit) RAYÉ de Cayenne.

Pic rayé de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 69, *genre XLVII.*

Idem, planc. enl. 613.

Il eſt un peu moins gros que le *pic varié ;* le ſommet de la tête eſt noir ; l'occiput eſt rouge ; les joues ſont blanchâtres ; le deſſus du cou & le haut du dos ſont rayés tranſverſalement de noir & d'olive-jaunâtre ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un olive-jaunâtre, avec une tache noire ſur le bout de chaque plume ; la gorge eſt noire, mouchetée de blanc, le devant du cou & la poitrine ſont d'un olive-jaunâtre-rembruni, avec une tache noire ſur le bout de chaque plume, & un peu de rouge à l'extrêmité de quelques-unes ; le ventre, les côtés & les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont jaunâtres ; il y a quelques taches noires ſur les côtés & ſur les couvertures du deſſous de la queue : les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un olive-rembruni, rayé tranſverſalement de noirâtre ; les pennes des ailes ſont noirâtres & leur tige eſt d'un jaune-doré ; leur côté extérieur eſt rayé tranſverſalement d'olive-rembruni, & leur bord intérieur de blanc-ſale ; les ſix pennes du milieu de la queue ſont noires, variées d'olive-rembruni du côté extérieur, les latérales ont leur tige d'un jaune-doré, & ſont rayées tranſverſalement de noirâtre & de rouſſeâtre ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont gris, les ongles gris-bruns.

Ce *pic* eſt d'un plumage fort agréable. On le trouve à la Guiane, mais il ne paroît pas y être très-commun.

PIC RAYÉ de la Louiſiane. *Pl. enl.* 692. *Voyez* EPEICHE de la Louiſiane.

PIC RAYÉ de Saint-Domingue.

Pic (petit) rayé de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pl. III, fig.* 2.

Pic rayé à tête noire de Saint-Domingue. Planc. enl. 614.

Il eſt à-peu-près de la grandeur de notre *épeiche ;* le front eſt blanc, un trait de la même couleur paſſe par-deſſus les yeux ; le ſommet de la tête eſt noir, & l'occiput eſt rouge ; le bas des joues, la gorge & la poitrine ſont d'un gris-brun, & le reſte du deſſous du corps tire ſur l'olivâtre ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont rouges ; le deſſus du cou, le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont rayés tranſverſalement de jaunâtre ſur un fond noir ; les pennes des ailes ſont également rayées tranſverſalement de jaunâtre ſur un fond noir du côté extérieur, & de taches blanchâtres, ſur même fond, du côté intérieur ; les ſix pennes intermédiaires de la queue ſont noires, les deux plus extérieures de chaque côté ſont bordées de gris extérieurement : le bec eſt de couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

On a repréſenté, *pl. enl.* 281, ſous le nom de *pic rayé de Saint-Domingue*, & M. Briſſon a décrit ſous le même nom, *tome IV, page* 65, & donné, *planc. IV, fig.* 1, un *pic* qui a les plus grands raports avec le précédent, & qu'il ſoupçonne lui-même de n'en différer que par le ſexe ; il a le front, les joues & la gorge d'un joli gris ; le ſommet & le derrière de la tête, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue rouges ; la deſcription des deux *pics*, déja ſi ſemblables, eſt la même pour le ſurplus, à quelques nuances près plus ou moins foncées ; il paroît donc hors de doute que c'eſt la même eſpèce, & le ſecond eſt probablement ou la femelle ou un jeune. Ces *pics* ſont ſpécialement connus à Saint-Domingue ſous le nom de *charpentier*, qu'on donne généralement à tous les *pics* dans nos colonies.

PIC (petit) RAYÉ de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pag.* 67. *Voyez* PIC RAYÉ de Saint-Domingue.

PIC RAYÉ du Sénégal (petit).

Pic (petit) du Sénégal, pl. enl. 345, *fig.* 2.

C'eſt une eſpèce nouvelle, que M. le comte de Buffon compare à un *moineau* pour la groſſeur. Ce *petit pic* a le deſſus de la tête rouge, le front brun ; cette couleur s'étend ſur les joues ; le dos & les grandes pennes des ailes ſont d'un jaune-doré, leurs couvertures & le croupion ſont verdâtres ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont rayés tranſverſalement de gris-brun & de blanc-obſcur ; la figure repréſente les pennes intermédiaires de la queue d'un verd-olivâtre-brun, & les latérales coupées tranſverſalement & alternativement de jaune-doré & de brun-verdâtre-obſcur ; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XLVII.*

PIC ROUGE. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 74. *Voyez* EPEICHE.

PIC ROUX.

Pl. enl. 694, *fig.* 1.

M. le comte de Buffon compare ce *pic* au *torcol* pour la grandeur ; on pourroit encore le comparer au même oiſeau par la manière dont il eſt ondé ;

Digitized by Google

tout ſon plumage eſt rayé tranſverſalement de noir, ſur un fond rouſſeâtre, éclairci ſur la tête, foncé ſur les ailes & la queue; le bec tire ſur le blanchâtre, & les pieds ſont d'un noirâtre-lavé. Ce *pic* n'a aucun trait rouge, & par-là il diffère de la plupart des oiſeaux du même genre, qui eſt le XLVIIe.

PIC ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 694. *Voyez* PIC ROUX.

PIC TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 553. *Voyez* EPEICHE VARIÉ ONDÉ.

PIC TACHETÉ de Nubie. *Pl. enl.* 667. *Voyez* EPEICHE de Nubie ondé & tacheté.

PIC VARIÉ. *Voyez* EPEICHE.

PIC (grand) VARIÉ. BRISS. *tom. IV, pag.* 34. *Voyez* EPEICHE.

PIC (petit) VARIÉ. *Pl. enl.* 598.

BRISS. *tom. IV, pag.* 41. *Voyez* EPEICHE (petit).

PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE. *Pl. enl.* 611, le mâle; 595, la femelle. *Voyez* EPEICHE.

PIC VARIÉ de Canada. BRISS. *tom. IV, pag.* 45. *Voyez* EPEICHE du Canada.

PIC VARIÉ de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 54. *Voyez* EPEICHE VARIÉ ONDÉ.

PIC VARIÉ de la Caroline. *Pl. enl.* 785.

BRISS. *tom. IV, pag.* 62. *Voyez* EPEICHE de la Caroline.

PIC VARIÉ de la Encénada. *Voyez* EPEICHE de la Encénada.

PIC VARIÉ de la Jamaïque. *Pl. enl.* 597.

BRISS. *tom. IV, pag.* 59. *Voyez* EPEICHE de la Jamaïque.

PIC VARIÉ de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 48. *Planc. enl.* 754. *Voyez* EPEICHE CHEVELU de Virginie.

PIC (petit) VARIÉ de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 50. *Voyez* EPEICHE de Virginie.

PIC (grand) VARIÉ du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 57. *Voyez* EPEICHE du Mexique.

PIC (petit) VARIÉ du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 59. *Voyez* EPEICHE du Mexique.

PIC VARIÉ HUPPÉ d'Amérique. BRISS. *tom. IV, pag.* 34. *Voyez* PIC (grand) RAYÉ de Cayenne.

PIC VARIÉ ONDÉ. *Voyez* EPEICHE VARIÉ ONDÉ.

PIC VERD.

Pl. enl. 371. La planche repréſente un jeune.

Idem 879. La figure eſt celle du mâle adulte.

Pic verd. BRISS. *tom. IV, pag.* 9, *genre XLVII.*

Pic verd jaune. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 299, *fig. ibid.*

Pic, pic mart., pic verd, pic jaune, picu mart. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 74.

En Latin *picus virtdis;*

Picoverde en Eſpagnol & en Italien;

Specht, grun-ſpecht en Allemand;

Dzieclol, Zotna en Polonois;

Groen-ſpik, groen-gjoeling en Suédois;

Green-wood-ſpite en Anglois;

Picoſſeau en Poitou; *picotat* en Périgord; *bivai* en Guyenne; *becquebo* en Picardie; *pleu-pleu, pluiplui* en différens endroits. SALER. *pag.* 104.

Le *pic verd* eſt à-peu-près de la groſſeur du *choucas;* ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied ſix lignes; il a dix-huit pouces ſept lignes de vol; les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de ſa queue; le deſſus & le derrière de la tête ſont couverts de plumes étroites, cendrées à leur origine, & d'un beau rouge dans le reſte de leur longueur, en ſorte que cette dernière couleur eſt la ſeule qui paroiſſe quand les plumes ſont couchées; les côtés de la tête ſont noirâtres; il y a de chaque côté de la mandibule inférieure un trait tranſverſal rouge; le deſſus du cou, le dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd-d'olive; le croupion eſt d'un jaune-olivâtre; la gorge d'un blanc-jaunâtre; le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont d'un olivâtre-pâle, ſale & terne; le ventre eſt d'un blanc-olivâtre, tirant un peu ſur le jaune; les jambes ſont d'un blanc-ſale, varié de taches olivâtres; les couvertures du deſſous de la queue ſont rayées tranſverſalement de bandes brunes, ſur un fond d'un blanc-ſale & jaunâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont du même verd que le dos; les grandes, les plus proches du corps, ſont d'un verd-d'olive du côté extérieur & à leur bout; leur côté intérieur eſt brun & varié de taches tranſverſales blanches; les grandes, les plus éloignees du corps, ſont brunes, tachetées de blanc des deux côtés; les grandes pennes des ailes ſont variées, du côté extérieur, de taches blanchâtres, mêlées, dans quelques pennes, de taches olivâtres, & leur côté intérieur eſt brun; les moyennes ſont d'un verd-d'olive du côté extérieur, & variées de taches tranſverſales blanches, ſur fond brun, du côté intérieur; la queue eſt compoſée de dix pennes brunes; les deux du milieu ſont variées des deux côtés, & les latérales du côté extérieur ſeulement, de verd-d'olive, qui anticipe ſur le brun comme par engrainures; les huit intermédiaires ſont terminées de noir; les deux du milieu ſont les plus longues, & les latérales vont en diminuant graduellement de longueur: le bec eſt noirâtre, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt d'un olive-jaunâtre; les pieds ſont d'un verdâtre-brun & les ongles cendrés.

En été, le *pic verd* ſe poſe ſouvent à terre près des fourmilières; il alonge ſa langue ſur la route que les fourmis ont coutume de ſuivre à la file; ces inſectes ſe prennent & s'engluent à la viſcoſité de la langue du *pic*, qui la retire quand il la ſent ſuffiſamment chargée; mais lorſque cette chaſſe n'eſt pas aſſez abondante, le *pic verd* attaque ces ſortes de fourmilières élevées qui conſiſtent en toutes eſpèces de fragmens amoncelés; il les éparpille avec les pieds, & il darde de la pointe de ſa langue

&

Digitized by Google

& les fourmis & les chryſalides qu'il a miſes à découvert ; il eſt à cet égard parmi les oiſeaux, ce que ſont les *fourmiliers* parmi les quadrupèdes ; en hiver, il ſe nourrit des larves qu'il trouve ſous l'écorce, ou même à l'intérieur des arbres. De très-ſçavans ornithologiſtes ont paru le regarder comme oiſeau de paſſage, & ont fixé ſon retour au printems ; il eſt poſſible qu'un certain nombre d'individus cherche en hiver des climats où les fourmis ne manquent pas, mais il eſt certain qu'on voit des *pics verds*, même pendant les froids les plus rigoureux, & pendant les plus fortes gelées. Ils ont, au temps de la pariade, un cri particulier qui n'imite pas mal un éclat de rire. Ils placent leur nid au centre de quelque gros arbre, & plus communément de quelqu'arbre, dont le bois ſoit tendre & le cœur vermoulu ; ils percent à coup de bec l'endroit où ils veulent nicher, & quand le trou le permet, ils y entrent pour jetter avec les pieds les copeaux & la vermoulure. Ils s'établiſſent à quinze ou vingt pieds de terre, & ils creuſent ſouvent ſi avant, & d'une manière ſi oblique, que le jour ne pénètre point au fond du trou : le mâle & la femelle concourent également à ce rude travail : la ponte eſt de quatre à cinq œufs verdâtres, tachetés de points noirs ; les jeunes quittent le nid avant de pouvoir voler, & grimpent le long des arbres ; leur plumage eſt peu différent de celui des pères & mères ; le devant de la tête eſt cependant griſâtre, le rouge eſt moins foncé & mêlé de gris.

Le *pic* eſt regardé par pluſieurs auteurs comme l'*avis pluviæ* des anciens, & preſque dans toutes les campagnes il paſſe pour annoncer la pluie par un cri particulier, & qui paroît répondre à ces ſyllabes, *pleu-pleu* ou *plieu-plieu*, ce qui l'a fait nommer en Bourgogne, à ce que rapporte M. le comte de Buffon, *procureur du meûnier*. Le même auteur parle de la haute eſtime où étoit, chez les anciens, le *pic*, qui tenoit le premier rang parmi les auſpices. Les perſonnes que cet objet intéreſſeroit peuvent conſulter Aldrovande.

Le *pic verd* femelle n'a point les deux traits rouges qui accompagnent les bords de la mandibule inférieure dans le mâle ; ces deux traits ſont noirs dans la femelle : c'eſt une obſervation qui a, je crois, échapé aux ornithologiſtes.

L'eſpèce du *pic verd* eſt répandue dans toute l'Europe ; elle ſe trouve auſſi, ſuivant le Page du Pratz, à la Louiſiane ; mais cet auteur n'auroit-il pas confondu le nom de l'eſpèce & du genre ; en ſorte qu'il eſt très-vrai qu'on trouve des *pics* à la Louiſiane ; mais je doute qu'on y trouve le *pic verd* ; il ne s'en eſt rencontré aucun parmi le grand nombre d'oiſeaux qui ont été envoyés de cette partie de l'Amérique.

PIC VERD de Bengale.

BRISS. *tom. IV, pag.* 14, *genre XLVII.*

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *pic verd* ; le devant & le milieu du deſſus de la tête ſont noirs, tachetés de points blancs ; l'occiput eſt couvert de plumes longues & rouges qui forment une huppe en pointe ; le derrière du cou & le haut du dos ſont noirs ; le bas du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un jaune-olivâtre-doré ; il y a ſur chaque côté du cou une raie longitudinale blanche, & en tirant ſur le devant une autre raie longitudinale noire ; la gorge eſt pointillée de blanc, ſur fond noir, comme le devant de la tête ; la poitrine & le deſſous du corps ſont variés de blanc-ſale & de noir, qui borde les plumes en filet fort étroit ; les grandes pennes des ailes ſont noires, tachetées de blanc ; & les moyennes ſont d'un jaune-olivâtre ; les couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un brun-clair, entouré de noir ; le bec & les pieds ſont de cette dernière couleur. Cette deſcription n'eſt pas parfaitement d'accord avec celle de M. Briſſon ; mais ce ſavant ornithologiſte n'avoit pas vu l'oiſeau, & il l'a décrit d'après une figure donnée par Edwars.

PIC VERD de Goa.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi grand que notre *pic verd* ; le deſſus de la tête eſt couvert de plumes d'un beau rouge qui s'alongent en huppe ſur l'occiput. Le derrière du cou & le milieu du dos ſont d'un blanc-griſâtre ; il y a de chaque côté de la tête, derrière l'œil un trait blanchâtre qui s'étend juſqu'à l'occiput ; au-deſſous de ce trait eſt une plaque noire qui ſe propage ſur le côté du cou & ſe joint aux couvertures du deſſus de l'aile, qui ſont noires, ainſi que les plumes ſcapulaires, le bas du dos, le croupion & la queue ; la gorge eſt blanchâtre, variée de cinq lignes étroites noires, une au milieu & deux ſur les côtés ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont mêlés de blanc & de noir qui borde les plumes en formant un trait fort étroit ; les grandes pennes des ailes ſont noires, tachetées de blanc dans leur tiers inférieur ; les moyennes ſont d'un jaune-olivâtre ; le bec & les pieds ſont noirs.

Cette eſpèce eſt nouvelle & elle a beaucoup de raports avec le *pic verd de Bengale*. Il eſt aſſez probable que ces deux oiſeaux ne ſont qu'une variété l'un de l'autre. *Genre XLVII.*

PIC VERD de Norwège. BRISS. *tom. IV, pag.* 18, *genre XLVII.*

Pic verd à tête griſe. EDW. *tom. II, pag.* & *pl.* 65.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pic verd* ; la tête & le deſſus du cou ſont cendrés ; le derrière de la tête eſt moucheté de quelques taches rouges ; il y a ſur les joues deux bandes noires, qui s'étendent, l'une depuis le bout du bec juſqu'à l'œil, & l'autre depuis l'ouverture du bec juſqu'au cou ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un bleu tirant ſur le verd ; le croupion eſt jaune ; les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un verd terne ; le devant du cou & le deſſous du corps

Digitized by Google

ſont mêlés de rouge ſur fond cendré ; les grandes pennes des ailes ſont brunes, variées de taches tranſverſales d'un jaune-clair ; les moyennes ſont d'un verd-jaunâtre rayées tranſverſalement de brun du côté intérieur ; les pennes de la queue ſont d'un brun-obſcur, barrées de brun-rembruni, ſur brun, & bordées de verdâtre du côté extérieur ; le bec eſt d'un cendré-obſcur ; les pieds & les ongles ſont noirs. On trouve ce *pic* en Norwège.

PIC VERD des Philippines, *pl. enl.* 691. *Voyez* PALALACA (autre).

PIC VERD des Philippines (grand). *Voyez* PALALACA.

PIC VERD du Sénégal. *Voyez* GOERTAN.

PIC VERD JAULNE. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 299. *Voyez* PIC VERD.

PIC VERD ROUGE. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 300. *Voyez* ÉPEICHE.

PIC VERD TACHETÉ des Philippines. *Voyez* PALALACA (autre).

PIC VERD TÊTE GRISE. EDW. *tom. II, pag. LXV, pl.* 65. *Voyez* PIC VERD de Norwège.

PICS-GRIMPEREAUX (les).

Ce ſont deux oiſeaux d'eſpèce & même de genre nouveau. On les a repréſentés, l'un *pl. enl.* 621, ſous le nom de *picucule de Cayenne*, l'autre, *pl. enl.* 605, ſous le nom de *talapiot de Cayenne*. Tous deux ſe rapprochent des *pics* en ce qu'ils ont les pennes de la queue roides & terminées en pointe ; ils ont l'un & l'autre quatre doigts denués de membranes, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine, trois en-avant & un en arrière. La jambe couverte de plumes juſqu'au talon.

Le *picucule* a le bec long, un peu convexe en-deſſus, légerement applati en-deſſous, & un peu courbé dans ſa longueur ; cet oiſeau reſſemble à cet égard au *pic aux ailes d'or ;* le *talapiot* ne diffère du *picucule*, quant aux caractères, qu'en ce qu'il a le bec droit, un peu arrondi & déprimé vers la pointe que la planche repréſente trop aigue.

On voit d'après ce qui vient d'être expoſé, que ces oiſeaux ne peuvent être compris dans aucun des genres de la méthode que nous ſuivons, que le *picucule* pourroit être placé à la ſuite des *grimpereaux* à cauſe de la courbure de ſon bec, & le *talapiot* pourroit être rangé après les *troupiales* ſuivant les principes de la méthode que nous avons adoptée dans la rédaction de cet ouvrage.

Le *picucule* a dix pouces de longueur, il eſt à-peu-près de la groſſeur du *merle*, d'une forme plus alongée ; ſes ailes pliées dépaſſent peu l'origine de la queue ; la tête & la gorge ſont tachetées de blanc ſur fond brun-rouſſeâtre ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun traverſé d'ondes noirâtres qui bordent l'extrêmité des plumes ; les ailes & la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre uniforme ; tout le deſſous du corps eſt rayé tranſverſalement de noirâtre à l'extrêmité des plumes, ſur un fond gris, lavé foiblement d'une teinte jaunâtre. Le bec & les pieds ſont noirs.

Le *talapiot* n'a que ſept pouces de longueur ; la tête, le cou, la gorge & la poitrine ſont tachetés dans le ſens des plumes de raies blanches ſur fond brun-rouſſeâtre ; le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre & le ventre d'un brun plus clair ; le bec eſt gris, les pieds ſont noirs.

On trouve ces deux oiſeaux à Cayenne, d'où cependant on ne les envoie pas très-fréquemment, mais peut-être parce que leurs couleurs ne ſont pas brillantes ; ils grimpent le long des arbres à la manière des *pics*, & cherchent les inſectes cachés ſous l'écorce qu'ils enlèvent ; car il n'y a pas d'apparence que le *picucule* ait aſſez de force dans le bec pour entamer la ſubſtance du bois même ; le *talapiot* paroît pouvoir l'entreprendre avec plus de ſuccès ; ils ne ſe perchent jamais & ils ne font que gravir aux arbres contre leſquels ils s'accrochent ; ils habitent les grands bois & ils cherchent le voiſinage des ruiſſeaux & des fontaines.

PICAVERET. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 358. *Voyez* CABARET.

PICHOT. *Voyez* PINSON.

PICHOT de mer. *Voyez* PINSON d'Ardenne.

PICHOT MONDAIN. SAL. *Voyez* PINSON d'Ardenne.

PICOLAT. *Voyez* PIC VERD.

PICOSSEAU. *Voyez* PIC VERD.

PICUMAR. BEL. *Voyez* PIC VERD.

PICUCULE de Cayenne. *Pl. enl.* 621. *Voyez* PICS-GRIMPEREAUX.

PIE.

Pl. enl. 488.

BRISS. *tom. II, pag.* 35, *genre XV.*

Pie. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 291.

Pie, jaquette, dame, agaſſe. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 71.

Pica varia, pica caudata en Latin ;

Gazzola, picha, ghiandara en Italien ;

Aelſter, aglaſter, &c. en Allemand ;

Skata, en Suédois ;

Sroka, en Polonois ;

Magpye, pianet, pie en Anglois.

La *pie* a les mêmes caractères dans l'ordre ſyſtematique que le *corbeau* & la *corneille ;* mais elle en diffère par la forme de ſa queue dont les plumes du milieu ſont beaucoup plus longues que les latérales. C'eſt ce ſeul caractère qui la diſtingue ; il a paru à M. Briſſon ſuffiſant pour la placer dans un genre ſéparé qui eſt le XVe de ſa méthode. On peut bien auſſi reconnoître notre *pie* au blanc qui fait partie de ſon plumage, mais ce ne peut pas être un caractère générique parce qu'il y a des *pies* étrangères qui n'ont pas de blanc. Il faut donc s'en tenir à la forme de la queue, & ce caractère ſuffit, en effet, pour faire diſtinguer les *pies* des autres oiſeaux avec leſquels elles ont les raports les plus intimes d'ailleurs.

La *pie* eſt un peu moins groſſe que le *choucas ;*

Digitized by Google

ſa longueur eſt d'un pied ſix pouces environ; je ne la détermine pas préciſément parce qu'en effet il y a des *pies* plus grandes les unes que les autres; elle a vingt-deux pouces de vol; ſa queue dépaſſe les ailes pliées de près des trois quarts. Le front eſt d'un noir-violet tirant foiblement ſur le verd-doré; le reſte de la tête, la gorge, le cou, le haut de la poitrine & du dos, & les couvertures du deſſus de la queue, ſont d'un noir-violet ſombre; le bas du dos & le croupion ſont gris; les plumes ſcapulaires, le bas de la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont blancs; le bas ventre, les jambes, les couvertures du deſſous des ailes & de la queue ſont noirs; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd-obſcur, cette même nuance s'étend ſur les grandes, mais elle tire ſur le violet du côté extérieur; les pennes de l'aile ſont d'un noir tirant vers leur bout ſur le verd-canard, & elles ſont plus ou moins marquées de blanc du côté intérieur; les douze pennes de la queue ſont noires en-deſſous, mais en-deſſus elles ſont d'un noir-verdâtre à reflets couleur de cuivre de roſette dans leur plus grande longueur & violets vers leur extrêmité; les deux du milieu ſont en totalité couvertes de ces nuances qui ne colorent que le côté extérieur des plumes latérales, noires du côté interieur. Les deux pennes intermédiaires dépaſſent la première latérale de chaque côté d'un pouce ſept lignes; toutes vont en diminuant à proportion qu'elles ſont plus extérieures. Le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La *pie* a beaucoup d'habitudes communes avec la *corneille*, même appétit pour toutes ſortes d'alimens, goût de préférence pour la chair fraîche ou corrompue, même hardieſſe à attaquer & même cruauté à tuer les petits oiſeaux ou ceux qui ſont pris au piège, à déchirer leurs petits & à ſe nourrir de leurs œufs. Mais au défaut de ces alimens, qu'elle n'eſt pas armée de façon à ſe procurer autant que ſon appétit le demanderoit; elle ſe rabat ſur les inſectes qu'elle prend au vol, ſur les vers, & même ſur les baies & les grains; elle vole l'hiver par troupes peu nombreuſes, & s'approche des lieux habités près deſquels elle trouve plus aiſément à ſubſiſter; ſon vol eſt ordinairement court & d'arbres en arbres; ſouvent elle cherche auſſi ſa nourriture à terre, ſoit ſur les fumiers, ſoit ſur les terres labourées; elle pouſſe ſouvent un cri aigre, qui lui eſt propre & ne manque pas de le faire entendre dans ſes allées & venues toutes les fois qu'elle paſſe d'un lieu à un autre; elle *jacaſſe* auſſi à terre; c'eſt le terme dont on ſe ſert pour exprimer ſa manière de crier; ſon allure eſt par petits ſauts, & ſouvent elle voltige autour des arbres, ſoit pour ſurprendre de petits oiſeaux, ſoit plus ordinairement pour découvrir des inſectes ou leurs cryſalides en hiver; en un mouvement & dans un tremouſſement continuel, ſoit à terre, ſoit perchée, ſon extérieur eſt celui d'un être inquiet & turbulent; elle ſecoue & agite ſa queue, comme la *lavandière*, où elle la porte un peu relevée.

La *pie* s'occupe dès la fin de l'hiver du ſoin de propager ſon eſpèce, elle s'apparie de très-bonne heure, & place ſon nid au ſommet des arbres les plus élevés; le mâle & la femelle concourent à ſa conſtruction; ils le compoſent en-dehors de buchettes fortifiées & garnies de terre du côté extérieur; ils l'enveloppent encore & ils le couvrent en partie de menues branches épineuſes, & ne laiſſent de libre que l'ouverture néceſſaire pour ſe poſer ſur les œufs & ſortir au beſoin; l'intérieur eſt garni ſur une ſurface circulaire d'environ ſix pouces des matières les plus douces; le contour peut avoir dans ſon enſemble deux pieds d'étendue; la ponte, & il n'y en a qu'une par an, eſt de ſept à huit œufs; ils ſont ſemés de taches brunes ſur un fond verd-bleu.

On donne le nom de *pies* aux petits de la *pie*. La mère les élève avec beaucoup de ſoin qu'elle leur continue pendant long-temps; ſon attachement pour eux & celui qu'elle a pour les œufs meme, lui inſpire une vigilance & une audace dignes d'être remarquées; ſans ceſſe l'œil au guet, ſi quelque *corneille*, ou quelqu'autre oiſeau s'approche de trop près, la *pie* vole à lui & à coups de bec, accompagnés de cris répétés, elle le chaſſe en l'étonnant par ſon hardieſſe & le harcelant par ſon activité; elle oſe attaquer en pareil cas même les oiſeaux de proie les plus fiers, quoique ſouvent avec déſavantage, mais elle met en fuite ceux que leur lâcheté lui rend inférieurs malgré la ſupériorité de leurs forces, tels que la *buſe*, le *milan*, &c.

La *pie* ne connoît pas moins ce qu'elle a à craindre de la part de l'homme que des animaux, & elle le fait connoître au trouble, aux inquiétudes que lui cauſe ſon approche. Les chaſſeurs racontent à ce ſujet que ſi une *pie* a vu entrer un homme dans une hutte près de l'arbre ſur lequel elle couve, elle ne quittera pas le nid qu'elle n'ait vu ſortir l'homme qui eſt entré dans la hutte; que ſi cinq y ſont entrés, elle les aura comptés, & qu'elle ne quittera pas ſa couvée qu'elle ne les ait vu ſe retirer tous; mais que ſi ils ſont ſix, elle ſe méprend dans ſon calcul & ſe lève après la ſortie du cinquième; on en conclut que la *pie* a l'idée des nombres juſqu'à cinq, ſans pouvoir compter au-delà. Cette ſingulière obſervation mériteroit d'être vérifiée, & il ſeroit curieux d'examiner ſi la ſortie & la rentrée du même homme ou de pluſieurs ne dérangeroit pas la *pie* dans ſon calcul: mais avant de compliquer le fait, il faudroit s'en aſſurer dans ſa plus grande ſimplicité.

On a remarqué qu'à la mue les plumes qui couvrent le corps de la *pie* tombent ſucceſſivement, comme c'eſt l'ordinaire, mais qu'elle perd tout-à-la-fois celles de la tête, enſorte qu'elle paroît comme chauve tous les ans en un temps déterminé. Cette obſervation n'eſt pas auſſi particulière qu'on le croit, & beaucoup d'oiſeaux ſont ſujets à une

Digitized by Google

chute des plumes de la tête plus rapide que celle des autres parties.

Les *pies* paſſent pour jouir d'une longue vie ; cependant celle du docteur Derham avoit les infirmités de la décrépitude à vingt ans ; mais elle avoit vécu en domeſticité.

L'eſpèce des *pies* eſt commune dans toute l'Europe ; on ne la trouve cependant point en Lapponie, ni ſur les montagnes un peu élevées ; ce qui indique qu'elle craint l'excès du froid. M. Sonnerat m'avoit envoyé de la Chine, & il en a rapporté des peaux de *pies* qui, comparées avec cet oiſeau de notre pays, n'ont offert de différence ni pour les couleurs du plumage, ni même pour les dimenſions des différentes parties ; ainſi cet oiſeau habite également l'Europe & les régions tempérées de l'Aſie, & il n'eſt pas éloigné de la vraiſemblance que la *pie* du Sénégal, celle de la Jamaïque ne ſoient de la même eſpèce, mais altérée par l'influence des climats.

La *pie* priſe & élevée jeune s'accoutume très-aiſément à l'état de domeſticité & devient très-familière ; ſa nourriture la plus ordinaire eſt le lait caillé, ou cette ſorte de fromage qui en a pris le nom de *fromage à la pie*. Elle ſe contente cependant d'autres alimens ; le pain trempé, la viande, la plupart de nos comeſtibles lui conviennent ; il n'eſt pas d'animal plus *omnivore* dans toute la force du terme. Elle apprend à prononcer quelques mots, & *margot* eſt celui qu'on prétend qu'elle répète le plus facilement, peut-être parce que c'eſt le nom populaire qu'on lui donne & qu'elle entend le plus ſouvent ; elle contrefait auſſi le cri de pluſieurs animaux, quand ſon oreille en a été ſouvent frappée ; on peut la laiſſer vivre en liberté une fois qu'elle eſt habituée à une demeure, elle s'y promène & aux environs ſans beaucoup s'écarter ; elle ſe fait craindre de la plupart des autres animaux domeſtiques & il en eſt peu qu'elle redoute ; mais c'eſt un oiſeau mal propre, deſtructeur, criard, nuiſible aux autres animaux plus foibles qu'on ne ſçauroit nourrir en même lieu, turbulent, importun & déſagréable par ſon habitude d'emporter à ſon bec tout ce qui en eſt ſuſceptible, de l'enfouir & de le cacher dans quelque coin ſecret, ſans qu'on puiſſe préſumer un motif plauſible de ce vice domeſtique que la *pie* partage avec le *corbeau* & la *corneille*. Elle ne multiplie pas en domeſticité, mais il ne paroît pas qu'on ait pris les moyens de l'y engager & elle ne vaut pas qu'on s'en occupe.

Je n'ai point parlé, en traitant de ſon attachement pour ſa couvée dans l'état de liberté, de ſa promptitude à conſtruire un nouveau nid, quand elle craint d'être troublée dans le premier, & de la manière dont elle tranſporte ſes œufs dans le ſecond en les tenant entre ſes doigts ; c'eſt une obſervation dont je ne fais mention que pour inviter à la vérifier.

Le plumage de la *pie*, devient quelquefois blanc, comme il arrive à tous les oiſeaux. Cette variété paroît être plus commune au nord de l'Europe que dans nos contrées ; elle n'y eſt cependant pas non plus bien rare. J'ai conſervé long-temps dans ma collection une *pie blanche* qui avoit vécu à Paris, & les oiſeliers m'en ont ſouvent offert. Ces *pies blanches* ſont d'un beau blanc ſur les parties qui ſont de cette couleur dans la *pie commune* & d'un blanc-ſale, qui conſerve plus ou moins de la teinte noire, ſur les autres parties ; les yeux ſont rougeâtres, le bec, les pieds & les ongles blanchâtres ; ces variétés communes à tous les genres & toutes les eſpèces, ne valent pas la peine qu'on en faſſe mention ; il ſeroit mieux & plutôt fait de n'en parler qu'au ſujet des eſpèces dans leſquelles on ne les a pas remarquées.

PIE A COURTE QUEUE des Indes Orientales. EDW. *Pl. enl.* 324. *Voyez* BRÈVE de Ceylan.

PIE-AJACE. SAL. *pag.* 28. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-ANCROUELLE. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 21. *Voyez* ÉCORCHEUR.

PIE-CROI. SAL. *p.* 28. *V.* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-ESCRAYÈRE. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 21. *Voyez* ÉCORCHEUR.

PIE de la Jamaïque.

BRISS. *tom. II, pag.* 41, *genre XV.*

Choucas couleur de pourpre. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 12.

Elle eſt d'un tiers plus petite que le *choucas* ; tout le corps eſt couvert de plumes d'un noir-violet brillant ſur toute la tête & le cou. Les mêmes nuances colorent les pennes des ailes du côté extérieur en-deſſus, mais du côté intérieur & endeſſous elles ſont noires ; les moyennes ſont endeſſus d'un noir-violet & d'un noir mat endeſſous ; les pennes de la queue ſont colorées comme les moyennes pennes des ailes & vont en diminuant des intermédiaires aux latérales ; les yeux ſont gris ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Tout le plumage de la femelle eſt d'un brun-foncé en-deſſus du corps, & plus clair en-deſſous. Cette eſpèce de *pie* ſe trouve à la Jamaïque, à la Caroline & au Mexique : elle habite l'été les bois ſolitaires & retirés ; elle y fait ſon nid ſur les arbres ; mais en automne ces oiſeaux ſe réuniſſent en bandes ſi nombreuſes que l'air en eſt quelquefois obſcurci ; leur vol eſt long & ſoutenu ſouvent pendant pluſieurs milles, ce qui met une grande différence entre ces *pies* & les nôtres ; elles cauſent de grands ravages, par tout où elles s'abattent ; & dans le fort de l'hiver elles aſſiégent les portes des granges. Je ne ſuivrai pas M. de Montbeillard dans une ſçavante diſſertation qu'il fait & qu'il appuie de fortes raiſons pour prouver que l'*iſana* de Fernandez n'eſt pas, comme M. Briſſon l'a penſé, le même oiſeau que la *pie* de la Jamaïque. Le lecteur pourra conſulter cette diſſertation qu'il faudroit copier pour ne la pas affoiblir,

Digitized by Google

& qui eſt terminée par cette réflexion à laquelle je me borne.

« Il eſt très-facile & très-excuſable de ſe trom-
» per en parlant de ces eſpèces étrangères, qui
» ne ſont connues que par des deſcriptions in-
» complettes & par de mauvaiſes figures ».

Cette propoſition me paroît ſi vraie, que je ſuis convaincu que la ſynonimie des auteurs eſt en partie un travail infructueux, dans lequel les hommes les plus attentifs & les plus clairvoyans ne peuvent éviter de ſe tromper ſouvent, de laiſſer ſubſiſter un grand nombre de doutes, & qui, auſſi parfait qu'il puiſſe l'être, ſera ſouvent l'hiſtoire de ce que les auteurs ont écrit, plutôt que celle de la choſe même.

PIE de l'île Papoë. BRISS. *tom. II, pag.* 45. *Voyez* VARDIOLE.

PIE de Macao. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 187.

Elle eſt d'un tiers moins groſſe que la *pie* d'Europe; le ſommet de la tête eſt d'un gris-cendré; le cou & la poitrine d'un gris-brun; le ventre & les jambes de cette même couleur, mais plus claire; le dos & les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'une couleur rouſſe; les pennes des ailes les plus proches du corps ſont d'un noir éclatant, changeant en verd, & les grandes ſont d'un noir mat; il y a ſur chacune des quatre plus extérieures deux taches blanches, une ſur le côté extérieur; le croupion eſt d'un gris-cendré; la queue noire; les couvertures en-deſſous ſont rouſſes; l'iris eſt jaunâtre; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XV.*

PIE DE MER. *Voyez* HUITRIER.

PIE des Antilles.

Rollier des Antilles. BRISS. *tom. III, pag.* 80, *genre XVIII.*

Cet oiſeau n'eſt connu que par les deſcriptions d'Aldrovande & du père Feuillée, & la figure qu'en a donnée le premier de ces deux auteurs. M. Briſſon jugeant d'après cette figure, & établiſſant ſa déciſion ſur la forme du bec, ſur ce que les narines ſont découvertes, & ſur ce que les deux pennes intermédiaires dépaſſent de près de dix pouces celle qui les touche de chaque côté, a placé cet oiſeau parmi les *rolliers*; d'un autre côté, M. de Montbeillard comparant ſes habitudes à celles de notre *pie*, croit que c'eſt l'eſpèce dont il ſe rapproche davantage, & il lui en conſerve le nom que lui avoient donné les auteurs qui en ont parlé avant lui & avant M. Briſſon. Il ne m'appartient pas de décider entre ces deux ſçavans; mais me ſera-t-il permis de dire que je crois leur ſentiment également bien fondé. Dans l'ordre ſyſtématique la *pie* des Antilles eſt un *rollier*, parce qu'elle en a tous les caractères; par l'hiſtoire détaillée de ſes habitudes elle ſe rapproche beaucoup de notre *pie*; mais les mœurs des *rolliers* nous ſont peu connues, & il eſt probable que de même que leur genre & celui des *pies* ſont fort voiſins, ces oiſeaux ont beaucoup de raports dans leurs habitudes. La méthode n'en eſt pas moins utile, en ce qu'elle abrége le temps & facilite la recherche de l'oiſeau qu'on veut connoître; elle n'eſt pas non plus en défaut, puiſqu'elle place dans des genres près les uns des autres des oiſeaux qui ont probablement beaucoup de conformité dans la façon de vivre.

La *pie* des Antilles eſt à-peu-près de la groſſeur de la nôtre; elle a la tête & le cou bleus, avec un collier blanc; une raie de la même couleur coupée tranſverſalement de lignes noires, longue de trois pouces, paſſe ſur le ſommet de la tête & deſcend juſqu'au bas du cou; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'une couleur ferrugineuſe; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont jaunes; le deſſous du corps eſt blanc; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un marron varié de lignes longitudinales noires, les moyennes ſont vertes & les grandes ſont d'un bleu qui tire ſur le blanc ſur les côtés & ſur la tige des plumes; les pennes de l'aile ſont bleues avec quelque mêlange de verd; celles de la queue ſont d'un bleu rayé tranſverſalement de lignes blanches; le bec & les pieds ſont rouges.

La ligne blanche qui deſcend de la tête au dos n'eſt point traverſée de lignes noires dans la femelle, & les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont vertes.

Cet oiſeau ſe trouve aux Antilles, & il eſt commun à la Guadeloupe ſur le bord des rivières.

Aldrovande donne la *pie*, dont il fait la deſcription, comme venant du Japon; elle reſſemble à celle des Antilles, à la queue près. Suivant Aldrovande, les deux pennes du milieu ſont bleues, excepté leur tige & leur extrêmité qui ſont blanches; les latérales ſont bleues dans leur première moitié, blanches dans la ſeconde, & ces deux couleurs ſont ſéparées par une bande tranſverſale d'un bleu ſi foncé qu'il paroit noir. Cette différence & celle du climat ſuffiſent-elles pour qu'on regarde l'oiſeau décrit par Aldrovande & la *pie* des Antilles comme deux eſpèces diſtinctes, quoique juſqu'à préſent ce n'ait pas été l'opinion des auteurs?

PIE des Indes A QUEUE FOURCHUE. EDW. *tom. I, pag. LVI, pl.* 56. *Voyez* FINGAH.

PIE du Bréſil. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 292. *Voyez* CASSIQUE JAUNE du Bréſil.

PIE du Bréſil, nom que quelques auteurs ont donné aux *toucans*. *Voyez* TOUCAN.

PIE du Mexique (grande.) BRISS. *tom. II; pag.* 12. *Voyez* HOCISANA.

PIE du Mexique (petite.) BRISS. *tom. II, pag.* 44. *Voyez* ZANOÉ.

PIE du Sénégal,

Pl. enl. 538.

BRISS. *tom. II, pag.* 40, *fig.* 2, *genre XV.*

Elle eſt un peu plus petite que notre *pie*; elle a les ailes plus longues & la queue plus courte, mais les pennes en ſont étagées de même: la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes,

Digitized by Google

celles du deſſus de la queue, le haut du ventre & les côtés ſont d'un noir changeant foiblement en violet; le bas-ventre, les jambes & les couvertures du deſſus de la queue ſont noirâtres; les grandes pennes des ailes ſont brunes, les moyennes ſont d'un noir-violet du côté extérieur, & noirâtres du côté intérieur; les pennes de la queue ſont brunes ſur les deux faces, mais d'un brun plus foncé en-deſſus: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Je conſerve une *pie* qui m'a été donnée comme ayant été apportée des côtes de Barbarie; elle reſſemble à celle du Sénégal, excepté que ce qui eſt blanc dans la nôtre eſt d'un noir-brun dans celle-ci; je la crois une variété intermédiaire entre notre *pie* & celle du Sénégal que ce rapprochement lie à la nôtre, & dont elle prouve qu'elle n'eſt qu'une variété. Ainſi la gradation du climat produit celle des variétés, & combien d'oiſeaux qui paroiſſent d'eſpèces très-différentes, ſeroient reconnus pour être de la même, ſi on les obſervoit dans les climats intermédiaires; ce n'eſt que par cette longue ſuite d'obſervations faites de lieux en lieux, qu'on parviendra un jour à réduire les eſpèces au nombre qui en exiſte réellement. Alors on reconnoîtra que les deux variétés les plus éloignées tiennent à la même eſpèce par les intermédiaires.

PIE GRIVELÉE. *Voyez* CASSE-NOIX.

PIE NOIRE ET JAUNE. CATESB. *Append. pag. & pl.* 5. *Voyez* TROUPIALE.

PIE ROUSSE de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 185, *pl.* 166.

Elle n'eſt pas plus groſſe que notre *merle*; la tête eſt d'un brun foncé & le cou d'un brun plus clair; la poitrine & le ventre ſont d'un blanc-rouſſeâtre; le dos & le croupion d'un roux-jaunâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes d'un roux-brun, & les moyennes & grandes d'un gris-clair; les grandes pennes des ailes ſont d'un noir-brunâtre, & les moyennes ſont griſes du côté extérieur, brunes du côté intérieur; la queue eſt étagée; les deux pennes du milieu ſont griſes, terminées par une bande tranſverſale brune; les latérales ſont griſes dans leur première moitié, brunes dans la ſeconde, blanches à leur extrêmité; l'iris eſt rouſſeâtre; les pieds ſont noirs, ainſi que le bec qui eſt un peu courbé, en quoi cette *pie* s'éloigne des oiſeaux du même genre, mais elle leur reſſemble par tous les autres caractères, ſuivant l'obſervation de M. Sonnerat. *Genre XV.*

PIED.

Le *pied* des oiſeaux eſt cette partie longue, grêle, cylindrique, couverte d'écaille, avec laquelle les doigts ſont articulés, ſur laquelle le corps poſe, & à laquelle on donne communément & improprement le nom de *jambe.*

Le *pied* des oiſeaux répond au tarſe des quadrupèdes; il ſert de baſe & de point d'appui.

Tous les oiſeaux ont deux *pieds* & aucun n'en a plus de deux; c'eſt un des caractères qui les diſtinguent des autres animaux.

Il y a pluſieurs eſpèces d'oiſeaux dans leſquelles le *pied* eſt armé d'un ergot, & de deux ergots dans quelques-unes.

Le *pied* eſt, dans le plus grand nombre des eſpèces, articulé de manière que le corps, dans le plan de poſition & au moment où les oiſeaux ſont en repos, ſe trouve porter deſſus dans un parfait équilibre.

Dans d'autres oiſeaux les *pieds* ſont articulés plus en-arrière qu'en devant, & ces oiſeaux ſont obligés, dans le plan de poſition, de porter la partie antérieure du corps plus ou moins relevée. Tels ſont beaucoup d'oiſeaux de rivage.

Dans la plupart des oiſeaux d'eau les *pieds* ſont articulés fort en-arrière, & c'eſt ce qui rend leur marche gênée; il y a beaucoup d'eſpèces parmi ces oiſeaux, dont les *pieds* ſont attachés à l'extrêmité du corps: tels ſont les *grèbes*, les *plongeons*, les *manchots*, &c. Ceux en qui cette conformation a lieu ne ſçauroient preſque marcher; ils ne ſe ſoutiennent que le corps tout droit & perpendiculaire; ils paſſent à l'eau la plus grande partie de leur vie, & ils ne viennent à terre, les uns que pour y paſſer la nuit & faire leur nid dans la ſaiſon, les autres que pour cette fonction importante & dans le temps ſeulement où elle a lieu. Tous ces oiſeaux ſont d'excellens nageurs, & c'eſt à eux principalement que convient bien le nom d'*oiſeaux aquatiques.* Ce qui vient d'être dit ſur la poſition des *pieds*, doit s'entendre à la rigueur de la jambe & non du *pied*, puiſque c'eſt la jambe qui eſt articulée avec le corps, & que c'eſt la manière dont celle-ci eſt réunie avec le tronc qui détermine la poſition des *pieds.*

PIEDS NOIRS. *Voyez* TRAQUET.

PIED-VERD. *Voyez* BÉCASSEAU.

PIE-GRIÈCHE.

M. le comte de Buffon compte les *pies-grièches* au nombre des oiſeaux de proie, & ce rapprochement eſt très-bien fondé; en effet, elles ont pour la chair le même appétit que ces oiſeaux, avec la même hardieſſe, & même une intrépidité encore plus grande; elles attaquent & tuent les petits oiſeaux, & profitent, pour ceux qui ſont d'une taille trop forte, des occaſions où elles les trouvent pris au piège; elles ne craignent pas des oiſeaux beaucoup plus puiſſans qu'elles par leur grandeur & bien armés, tels que la *pie*, le *geai*, les *corneilles*; non-ſeulement elles ſe défendent contre ces différens oiſeaux; mais elles les attaquent, ſur-tout quand elles couvent & qu'elles craignent d'en être troublées, elles ne ſe bornent pas à ces ſeuls rivaux, mais elles ſe meſurent même contre les *oiſeaux de proie* proprement dits, tels que le *milan*, la *buſe*, la *bondrée*, qui les fuient ſans réſiſter, & elles combattent l'*épervier*, le *hobereau*, *&c.* Dans ces

Digitized by Google

combats, où la puiſſance eſt ſuppléée par le courage & l'activité, ſouvent les *pies-grièches* ont le deſſus, ou, acharnées à leur ennemi, les deux combattans tombent épuiſés de fatigue & des plaies qu'ils ſe ſont faites : leur audace, qui ſemble aller juſqu'à la témérité, eſt ſecondée par la forme de leur bec tranchant & courbé, & par celle de leurs *pieds* mêmes, qui, ſans mériter le nom de *ſerres*, ſont armés d'ongles aigus. Ce ſont donc & par leur appétit pour la chair, par la capture qu'elles font des petits oiſeaux, ou des jeunes, & de ceux qui ſont pris au piège, par leur courage & par la manière dont elles ſont armées, de véritables *oiſeaux de rapine*; pourvus d'un bec propre à dépecer leur proie, ayant l'appétit de la chair & le mépris du danger pour y ſatisfaire, il ne leur manque que des *pieds* conformés de façon à arrêter, retenir & ſaiſir leur victime; la nature leur a auſſi refuſé des ailes aſſez longues & un vol aſſez ſoutenu pour ſuivre & atteindre les autres habitans de l'air; ainſi réduites à dépendre des occaſions & à n'être vraiment des *oiſeaux de proie* que dans certaines circonſtances, les *pies-grièches* ſont des inſectes leur nourriture la plus ordinaire. Après les avoir comparées aux oiſeaux de rapine, examinons en particulier les caractères qui les diſtinguent ſuivant l'ordre méthodique.

Elles ont quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon :

Le bec droit, convexe en-deſſus, auſſi épais que large à ſa baſe.

Les bords de la mandibule ſupérieure échancrés vers le bout qui eſt courbé en en-bas & crochu.

Leur genre, dans la méthode de M. Briſſon, eſt le XXIe.

Elles appartiennent aux deux continents; on les trouve également dans les pays chauds & dans les régions ſeptentrionales; mais dans les dernières, & même dans les parties tempérées elles ſont de paſſage, ou le plus grand nombre au moins les quitte dans la ſaiſon du froid; & ce qui prouve que ce ſont réellement des oiſeaux de proie, c'eſt qu'il reſte au plus fort de l'hiver des *pies-grièches* dans nos campagnes, où, au défaut d'inſectes, elles ſont néceſſitées à vivre de petits oiſeaux, & peut-être des plus petits quadrupèdes.

PIE-GRIÈCHE BLEUE de Madagaſcar.

Pl. enl. 298, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 197, *pl. XVI*, *fig.* 1, *genre XXI.*

M. Briſſon ne compare la groſſeur de cette *pie-grièche* qu'à celle du *moineau;* elle eſt plus groſſe; ſa longueur eſt de ſix pouces & demi du bout du bec à celui de la queue; elle a onze pouces de vol; ſes ailes pliées atteignent preſque aux deux tiers de la longueur de ſa queue; un bleu éclatant couvre la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps; le deſſous eſt d'un blanc de neige; les plumes qui couvrent la baſe du bec ſont d'un noir de velours, & celles qui ceignent le bas de la jambe ſont bleues; les grandes pennes des ailes ſont noires en-deſſus & en-deſſous, bordées de bleu du côté extérieur dans les deux tiers de leur longueur; les moyennes ſont entièrement noires en-deſſous, en-deſſus elles ſont noires du côté intérieur & bleues du côté extérieur; les deux pennes de la queue ſont noires en-deſſous, les deux du milieu ſont bleues en-deſſus, terminées de noir, les autres ſont bleues du côté extérieur, noires du côté intérieur & à leur extrêmité. M. Briſſon dit que le bec eſt d'un bleu vif, il ne m'a paru que d'un cendré-noirâtre dans les individus de cette eſpèce que j'ai vus; les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle a les couleurs moins vives que le mâle, & une nuance cendrée altère le brillant du bleu qui colore le deſſus du corps & la pureté du blanc des plumes qui couvrent les parties inférieures. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE. *Pl. enl.* 445. *Voy.* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE (petite.) BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 128. *Voyez* ÉCORCHEUR.

PIE-GRIÈCHE A QUEUE FOURCHUE de Bengale. BRISS. *tom. II*, *pag.* 189. *Voyez* FINGAH.

PIE-GRIÈCHE BLANCHE. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE BLANCHE. BRISS. *tom. II*, *pag.* 145. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE BRUNE de Bengale. BRISS. *tom. II*, *pag.* 175. *Voyez* ROUGE-QUEUE.

PIE-GRIÈCHE de Canada. *Pl. enl.* 479, *fig.* 2. BRISS. *tom. II*, *pag.* 171. *Voyez* PIE-GRIÈCHE HUPPÉE.

PIE-GRIÊCHE de la Louiſiane. BRISS. *tom. II*, *pag.* 162, *pl. XV*, *genre XXI.*

La *pie-griéche* de la Louiſiane reſſemble à notre *pie-griéche* ſi exactement, qu'on pourroit les prendre l'une pour l'autre. Celle de la Louiſiane eſt ſeulement de très-peu plus petite. Ce n'eſt qu'une ſimple variété due à l'influence du climat. La deſcription de l'une, aux dimenſions près, peut ſervir pour la deſcription de l'autre. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÈCHE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 397 *Voyez* ÉCORCHEUR.

PIE-GRIÊCHE de Madagaſcar. *Pl. enl.* 32, *fig.* 2. *Voyez* TCHA-CHERT.

PIE-GRIÊCHE (petite) de Madagaſcar. *Pl. enl. fig.* 1 & 2.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 164. *Voyez* CALI-CALIC.

PIE-GRIÊCHE de Manille. *Pl. enl. fig.* 1.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 180. *Voyez* LANGRAIEN.

PIE-GRIÊCHE d'Italie. *Pl. enl.* 32, *fig.* 1. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 477, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II*, *p.* 182, *pl. XV*, *fig.* 1, *genre XXI.*

Digitized by Google

Elle eſt un peu moins groſſe que la *pie-grièche griſe*. Sa longueur eſt de huit pouces trois lignes; elle a treize pouces de vol; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue noirâtres; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps blancs; le bord de l'aile de la même couleur vers le pli qui répond à celui du poignet; les couvertures du deſſus de l'aile les plus proches du corps blanches, les autres noirâtres; les dix premières pennes de l'aile blanches à leur origine, noirâtres dans le reſte de leur longueur; toutes les autres noirâtres; les quatre pennes du milieu de la queue noires, les autres terminées & bordées de blanc, toutes étagées du centre ſur les côtés; le bec, les pieds & les ongles noirâtres. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE FOLLE. SAL. *pag.* 28. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE GRISE.

Pie-grièche. Pl. enl. 445.

Pie-grièche griſe. BRISS. *tom. II, pag.* 141, *genre XXI.*

Idem. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 20.

Grande pie-grièche. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 126.

Lanius, *collurio* en Latin;

Gaza ſperviera, *regeſtola*, *falconello*, *&c.* en Italien;

Thorn-traer, *wald-herr*, *&c.* en Allemand;

Dzierzba en Polonois;

War-fogel en Suédois;

Adder-brid, *butcher-brid*, *&c.* en Anglois;

Pouchari, *bouchari* en Bourgogne.

Suivant M. de Salerne, anciennement *grièche;* en Sologne *pie-grièche folle*, *calouaſſe*, *ajace-boicelière;* en Picardie *agaſſe cruelle;* en Berri *darnagaſſe*, *pie-ajace;* à Nantes *pie-croi;* à Verdun *craouille*, *agaſſe-craouillère;* à Saint-Ay au-deſſous d'Orléans *pie-gruelle.*

La *pie-grièche griſe* eſt un oiſeau commun en France & dans la plupart des contrées de l'Europe. Elle y demeure toute l'année; l'été elle s'enfonce plus conſtamment dans les bois & l'hiver elle s'approche des lieux habités, ce qui fait croire qu'elle eſt alors plus commune; elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis* ou de la plus petite de nos *grives;* ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de neuf pouces quatre lignes, ſon vol d'un pied neuf lignes; ſes ailes pliées paſſent à peine le quart de la longueur de ſa queue; elle a le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un gris-cendré-clair; les plumes ſcapulaires blanches; une bande tranſverſale noire de chaque côté de la tête; les narines couvertes de plumes noires & de quelques poils roides de la même couleur; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps blancs; les grandes couvertures du deſſus des ailes noires; les pennes blanches depuis leur origine juſqu'à peu près leur moitié, noires dans le reſte; la queue étagée, compoſée de douze pennes, dont les deux du milieu ſont blanches à leur origine, enſuite noires & terminées de blanc; les trois ſuivantes de chaque côté colorées comme les deux du milieu, avec la différence que le blanc de l'extrêmité gagne d'autant plus que la penne eſt plus extérieure; la cinquième eſt entièrement blanche en-dehors, marquée de noir dans ſon milieu du côté intérieur, & enfin la plus extérieure eſt totalement blanche; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La *pie-grièche* n'a le vol ni haut ni ſoutenu; mais elle s'élance de bas en haut, ou ſe précipite de haut en bas, en faiſant le crochet; elle ſe fait auſſi remarquer par ſon cri aigu: elle fait ſon nid ſur des arbres d'une hauteur médiocre & le poſe à l'enfourchement de pluſieurs branches; elle le compoſe de mouſſe, affermie par des brins d'herbes & elle le garnit de laine en-dedans; la ponte eſt de cinq juſqu'à huit œufs; le père & la mère ont pour leurs petits le plus grand attachement; le mâle veille auprès du nid & en écarte à grands cris tous les oiſeaux qui s'en approchent, ſans redouter ceux qui ſont auſſi-bien armés, & plus forts que lui à raiſon de leur groſſeur; les petits ne ſe ſéparent pas après qu'ils ſont élevés, mais ils continuent de ſuivre le père & la mère, & la famille vole en petite troupe, fort avant dans l'automne, ſans ſe mêler à des étrangers; ce qui ſuppoſe dans ces oiſeaux un beſoin les uns des autres qui ne nous eſt pas connu.

La *pie-grièche griſe* paroît varier quant aux couleurs du plumage & même quant à la taille. Aldrovande en a décrit une à plumage entièrement blanc, à pieds jaunâtres, à bec & ongles noirâtres. Comme elle eſt de la même groſſeur que la *pie-grièche griſe*, il eſt évident que ce n'en eſt qu'une variété.

Le même auteur, Geſner, M. Briſſon & beaucoup d'autres ornithologiſtes, parlent d'une *pie-grièche* à laquelle ils donnent le ſurnom de *grande*, & qui ne diffère de la *griſe* qu'en ce qu'elle eſt d'une taille un peu au-deſſus, & que les plumes ſcapulaires ainſi que les petites couvertures du deſſus des ailes ſont rouſſeâtres. Il eſt très-probable que ce n'eſt qu'une variété. Je crois qu'on doit porter le même jugement d'une *pie-grièche* d'Italie, repréſentée *pl. enl.* 32, *fig.* 1; elle ne diffère de la nôtre que parce qu'elle eſt un peu plus petite, & que les parties inférieures ſont nuées d'une légère teinte de roſe-pâle. J'ai trouvé cette eſpèce fort communément en Italie. M. le comte de Buffon réfléchiſſant aux variétés que l'eſpèce de la *pie-grièche griſe* a ſubi dans les différentes parties de l'Europe, tant dans les dimenſions de ſa taille, que dans les couleurs de ſon plumage, penſe que l'influence des climats étrangers doit avoir agi avec beaucoup plus de force & il compte au nombre des variétés de notre *pie-grièche griſe;* la *pie-grièche griſe de la Louiſiane*, de M. Briſſon,

tom.

Digitized by Google

tom. II, pag. 162; la *pie-grièche du Cap de Bonne-Espérance, pl. enl.* 477, *fig.* 1; celle *du Sénégal, pl. enl.* 297, *fig.* 1; la *pie-grièche bleue de Madagascar, pl. enl.* 298, *fig.* 1; enfin, la *pie-grièche rayée de Cayenne, pl. enl.* 297: mais comme M. le comte de Buffon renvoie pour ces oiseaux aux planches enluminées que plusieurs des lecteurs pourroient n'avoir pas sous les yeux, je crois leur devoir de donner séparément la description de chacun de ces oiseaux. D'ailleurs le pressentiment de l'influence des climats sur l'espèce de notre *pie-grièche* est un de ces élans dans lesquels il n'appartient qu'à un petit nombre de suivre M. de Buffon dont le genie anticipe sur les temps, & prévient l'observation qui confirmeront l'un & l'autre sa renommée, & liront les pensées qu'il a eues dans notre siècle aux découvertes qui se feront dans l'avenir.

PIE-GRIÊCHE GRISE (grande). BRISS. *tom. II, pag.* 146. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE GRISE de Cayenne. *Pl. enl.* 304.

BRISS. *tom. II, pag.* 158. *Voyez* BECARDE.

PIE-GRIÊCHE GRISE du Sénégal. *Pl. enl.* 297, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 167, *pl. XVII, fig.* 1, *genre XXI.*

Sa longueur est de huit pouces dix lignes du bout du bec à celui de la queue; son vol d'un pied; ses ailes pliées atteignent au quart de la longueur de la queue; sa grosseur est à-peu-près la même que celle de l'*écorcheur*; elle a le dessus de la tête noir; une bande d'un blanc-sale passe par-dessus les yeux & s'étend derrière l'occiput; une autre bande noire, placée plus bas, passe par la ligne où l'œil est situé; les joues, le cou, le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un gris qui se fonce d'autant plus que les parties qu'il colore sont plus du côté du croupion; la gorge, la poitrine & le dessous du corps sont d'un gris-blanc; les plumes scapulaires & les trois pennes de l'aile les plus proches du corps sont brunes, bordées de roux; les autres pennes de l'aile sont rousses du côté extérieur, brunes du côté intérieur & à leur bout, & bordées de roux du côté intérieur; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un gris-brun, les latérales sont noires terminées de blanc, & la plus extérieure de chaque côté est bordée de blanc du côté extérieur; le bec est noir; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE HUPPÉE.

Pie-grièche de Canada. Pl. enl. 479, *fig.* 2.

Idem. BRISS. *tom. II, pag.* 171, *pl. XVIII, fig.* 3, *genre XXI.*

Elle est à-peu-près de la grosseur de l'*écorcheur*; sa longueur est de six pouces du bout du bec à celui de la queue; son vol de dix pouces huit lignes; ses ailes pliées atteignent au milieu de la longueur de sa queue; elle a le dessus de la tête d'un roux-clair; les joues noirâtres, piquetées de blanc décoloré; sur le derrière de la tête une huppe rousseâtre; le derrière du cou & le dos d'un brun-roux; le croupion & les couvertures du dessus de la queue bruns; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un roux-clair, varié de quelques taches longitudinales brunes; le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue d'un cendré-clair; les couvertures du dessus des ailes noirâtres, terminées de blanc; les pennes des ailes & celles de la queue aussi noirâtres, les premières bordées de blanc du côté extérieur, les secondes des deux côtés & les unes & les autres terminées aussi de blanc; le bec d'un brun-foncé; les pieds & les ongles noirs.

PIE-GRIÊCHE JAUNE de Cayenne. *Pl. enl.* 296.

BRISS. *tom. II, pag.* 176. *Voyez* BECARDE A VENTRE JAUNE.

PIE-GRIÊCHE RAYÉE de Cayenne. *Pl. enl.* 297, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 187, *pl. XXIX, fig.* 3, *genre XXI.*

Elle est à-peu-près de la grosseur de l'*alouette*. Sa longueur est de six pouces & demi; elle a dix pouces de vol; la queue dépasse les ailes pliées de la moitié de sa longueur; tout le plumage, y compris les ailes & la queue, est varié de blanc, disposé par raies, sur un fond d'un noir-terne. Le bec, les pieds, les ongles sont bruns. On envoie fort souvent cette *pie-grièche* de la Guiane, où par conséquent il est probable qu'elle est commune; ses plumes sont longues & leurs barbes ont peu d'adhérence les unes avec les autres, ce qui est cause que le plumage est le plus souvent hérissé. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

PIE-GRIÊCHE ROUGE du Sénégal. *Pl. enl.* 56.

BRISS. *tom. II, pag.* 185. *Voyez* GONOLEK.

PIE-GRIÊCHE ROUSSE.

Pl. enl. 9, *fig.* 2 le mâle.

Pl. enl. 31, *fig.* 1 la femelle.

BRISS. *tom. II, pag.* 147, *genre XXI.*

Sa longueur est de sept pouces trois lignes, sa grosseur à-peu-près la même que celle de l'*alouette*; son vol est d'onze pouces six lignes, & sa queue dépasse d'un peu plus de moitié les ailes pliées; le mâle & la femelle ont le plumage si différent, qu'à ne les juger que par les couleurs, ils paroîtroient former deux espèces. Le premier a la base du bec entourée de plumes d'un blanc-rousseâtre, le front noir: cette couleur descend sur les côtés du cou, en passant par la ligne où les yeux sont placés; le derrière de la tête & du cou sont d'un marron-clair, quelquefois tirant au roux; le haut du dos est noirâtre; sa partie inférieure & le croupion sont cendrés; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont blanches; la gorge le devant du cou & le dessous du corps sont d'un blanc mêlé d'une légère teinte roussâtre; les couvertures du dessus de l'aile sont noirâtres; ses grandes pennes ont leur première moitié blanche & la seconde brune; les moyennes sont brunes,

Digitized by Google

bordées de blanchâtre à leur extrémité ; les deux pennes du milieu de la queue ſont blanches dans le premier tiers de leur longueur & noires dans les deux autres ; les latérales ſont blanches juſqu'à la moitié de leur longueur, noires enſuite & terminées de blanc ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche dans toute ſa longueur du côté extérieur ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle a le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps roux, rayés tranſverſalement de brun ; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes rouſſes, entourées d'une raie brune ; la gorge, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale & rouſſeâtre ; le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont de la même couleur, mais chaque plume eſt entourée d'une raie brune ; cette dernière couleur eſt celle des pennes des ailes qui ſont de plus bordées de roux du côté extérieur ; celles de la queue ſont d'un roux-brun, terminées de rouſſâtre-clair.

La *pie-grièche rouſſe* eſt de paſſage ; elle arrive au printemps & s'en va dès le mois de ſeptembre ; elle a d'ailleurs les habitudes des *pies-grièches* en général. Sa ponte eſt de cinq à ſix œufs blancs, tachetés de brun. Lors même qu'elle arrive ou qu'elle ſe met en route pour s'en retourner, elle ne fait pas un long vol de ſuite ; mais elle ſe poſe ſouvent, en s'arrêtant d'arbres en arbres ; elle fréquente volontiers les haies & les bords des chemins ; elle y eſt remplacée à ſon départ par la *pie-grièche griſe*, qui durant l'été habite les bois, ſans jamais quitter notre climat.

On a repréſenté, *pl. enl.* 477, *fig.* 2, ſous le nom de *pie-grièche rouſſe du Sénégal*, un oiſeau qui ſemble être le même que notre *pie-grièche rouſſe*, & il paroît qu'on en peut inférer que cette *pie-grièche* ſe retire en Afrique pour y paſſer l'hiver.

La *fig.* 1 de la *pl. enl.* 479, repréſente un autre oiſeau auſſi du Sénégal, qu'on a nommé dans cette planche *pie-grièche rouſſe à tête noire du Sénégal*. Celle-ci a le deſſus de la tête noir ; le deſſus du corps gris ; les grandes pennes des ailes rouſſes ; les plus proches du corps noires, bordées de roux ; les joues & tout le deſſous du corps d'un gris-blanc ; un trait noir au-deſſous de l'œil : les pennes de la queue noires, terminées de blanc ; le bec noir ; les pieds bruns : elle eſt beaucoup plus grande que notre *pie-grièche rouſſe*, avec laquelle cependant elle ſe rapporte aſſez par le ton général des couleurs pour qu'on puiſſe ne la regarder peut-être que comme une variété produite par une race qui s'eſt fixée dans les pays chauds, & qui ne voyage pas comme celle qui paſſe l'été dans nos climats.

PIE-GRIÈCHE ROUSSE A TÊTE NOIRE du Sénégal. *Pl. enl.* 479, *fig.* 1. *Voyez* PIE-GRIÈCHE ROUSSE.

PIE-GRIÈCHE ROUSSE de Madagaſcar. *Pl. enl.* 298, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 178. *Voyez* SCHET-BÉ.

PIE-GRIÈCHE ROUSSE du Sénégal. *Pl. enl.* 477, *fig.* 2. *Voyez* PIE-GRIÈCHE ROUSSE.

PIE-GRIÈCHE TACHETÉE de Cayenne. *Pl. enl.* 373.

BRISS. *tom. II, pag.* 160. *Voyez* BÉCARDE.

PIE-GRIÈCHE (grande) VERDATRE de Madagaſcar. *Pl. enl.* 374.

BRISS. *tom. II, p.* 193. *Voyez* TCHA-CHERT-BÉ.

PIE-GRIÈCHE (petite) VERTE de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 195. *Voyez* TCHA-CHERT.

PIE-GRUELLE. SAL. *pag.* 28. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

PIERRE (le). *Pl. enl.* 78. *Voyez* PAUXI.

PIERRE-GARIN.

Grande hirondelle de mer. BRISS. *tom. VI, pag.* 203, *pl. XIX, fig.* 1, *genre CIII.*

Hirondelle de mer. Pl. enl. 987.

Griſlette, petit criard, pierre-garin, ſur nos côtes.

Cette *hirondelle de mer* eſt à-peu-près de la groſſeur du *râle d'eau* ; ſa longueur eſt de quinze pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue ; ſon vol d'un pied neuf pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de quinze lignes ; elle a le deſſus de la tête d'un beau noir, qui deſcend en pointe ſur le derrière du cou ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue d'un joli gris ; les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc éclatant ; les ſept premières pennes des ailes du même gris que le dos du côté extérieur, & d'un cendré-noirâtre du côté interne ; les autres pennes d'un gris-blanc, bordées de cette dernière couleur du côté intérieur & auſſi terminées de blanc ; la queue eſt d'un gris-blanc & très-fourchue ; le bec eſt rouge ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont d'un rouge-obſcur ; les ongles noirâtres.

Les *pierre-garins* arrivent ſur nos côtes au printemps en troupes très-nombreuſes ; la plus grande partie reſte ſur les bords de la mer ; mais d'autres pénètrent dans l'intérieur des provinces en remontant les rivières & ſe fixent auſſi près des étangs ; ces oiſeaux vivent de poiſſons, comme tous ceux du même genre ; ils en prennent de plus gros qu'on ne s'y attendroit de leur part, & ils ſe diſputent & ſe battent ſouvent pour leur proie ; ils s'apparient dans les premiers jours de mai ; la femelle dépoſe ſur le ſable dans quelque creux, depuis un juſqu'à trois œufs fort gros pour ſa taille ; elle choiſit un lieu abrité du nord & où le ſable ſoit uni ; ſi l'on s'approche de la nichée, le mâle & la femelle fondent du haut de l'air, en témoignant leur inquiétude par leurs cris ; les œufs ſont les uns gris & les autres bruns ; il y en a de verdâtres ; la femelle ne couve que la nuit

Digitized by Google

& pendant le jour, quand il pleut; elle abandonne ses œufs à la chaleur du soleil pendant la journée; les petits sont couverts d'un duvet épais, gris-blanc & semé de quelques taches noires sur la tête & le dos; ils quittent le nid presqu'en naissant; le père & la mère les nourrissent de lambeaux de poissons & principalement de foies & des quies; ils ne leur donnent pas long-temps à manger, en leur en présentant, mais ils laissent, pour ainsi dire, pleuvoir dessus eux la nourriture qu'ils leur distribuent en volant; quand ils les trouvent en danger, ils jettent un cri auquel les petits se tapissent contre le sable, & il seroit difficile de les découvrir sans l'agitation de la mere qui vole au-dessus; on les prend alors à la main, sans qu'ils tentent d'échapper par la fuite; ils ne commencent à voler que plus de six semaines après leur naissance; leurs premières plumes sont d'un gris-blanc sur la tête, le dos & les ailes; les vraies couleurs ne paroissent qu'à la mue; la saison du départ est vers la mi-août.

Ces détails sur les habitudes du *pierre-garin*, sont extraits de l'ouvrage de M. le comte de Buffon qui les rapporte à M. Baillon.

PIERROT. *Voyez* MOINEAU.

PIETTE ou PETIT HARLE HUPPÉ.

Pl. enl. 449, le mâle; 450 la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag.* 243, *pl. XXIV*, le mâle, *fig.* 1; la femelle *fig.* 2, *genre CV.*

Piette. BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 171, *fig. pag.* 172.

Idem. *Port. d'oiſ. pag.* 36.

La *piette* est un oiseau aquatique du même genre que le *harle*. Sa grosseur est un peu au-dessus de celle de la *sarcelle*; sa longueur est d'un pied quatre pouces; son vol de deux pieds, & les ailes pliées s'étendent environ au tiers de la queue; la tête, la gorge, le cou sont d'un très-beau blanc; il y a de chaque côté de la tête une tache ronde, d'un noir changeant en verd, dans laquelle l'œil est placé; les plumes du sommet de la tête sont longues, étroites, & forment une huppe très-élégante; elles sont variées de blanc & de verd-noirâtre; le dos & le croupion sont d'un noir de velours; la poitrine & le dessous du corps sont d'un très-beau blanc, excepté les côtés qui sont variés en zigzags de brun-foncé sur fond gris-blanc; sur le dessus du corps à prendre vers les deux tiers du cou, jusqu'un peu plus bas que l'origine des ailes, sont trois bandes demi circulaires d'un beau noir, au-dessus les unes des autres & qui coupent le blanc sur lequel elles tranchent avec force; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont variées de noir & de blanc; les neuf premières pennes de l'aile sont noirâtres, les autres sont d'un noir violet du côté extérieur & brunâtres du côté intérieur; les trois plus proches du corps sont cendrées; la queue est de cette dernière couleur, & étagée de manière qu'elle paroît arrondie; le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, & leurs membranes sont d'un noir-verdâtre & les ongles noirâtres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a le dessus de la tête, & le haut du cou en-arrière d'un brun-marron; la gorge blanche; le bas du cou en-arrière & le devant du cou, tout le dessus du corps d'un cendré-brun, & le dessous blanc, excepté les côtés qui sont cendrés; les ailes sont colorées comme celles du mâle, mais les couleurs en sont moins vives; la queue est cendrée; le bec est noir & les pieds sont couleur de plomb.

On trouve la *piette* sur les rivières & les étangs; elle est de passage, comme les autres *harles* & ne nous vient qu'en hiver, mais c'est l'oiseau de ce genre que nous voyons plus communément & en plus grand nombre tous les ans.

PIGEON.

Il n'est pas d'espèce aussi généralement répandue que celle du *pigeon*; il n'en est point non plus dans laquelle on trouve un aussi grand nombre de variétés. Le moyen le plus propre à mettre de l'ordre dans le grand nombre de choses qu'il y a à dire sur cette espèce si variée, si multipliée, me paroit être de considérer les *pigeons*,

1°. Relativement à l'ordre méthodique:

2°. Relativement à la souche primitive qui a pu donner naissance aux races & aux variétés:

3°. De finir l'histoire de ces oiseaux par l'énumération des espèces étrangères connues jusqu'à présent.

Par le premier article, nous apprendrons à connoître les caractères qui constituent le genre des *pigeons*, & à y rappeller tous les oiseaux qui doivent y être rangés.

Le second article nous fournira l'énumération des races & des variétés produites par l'espèce ou la souche primitive, à mesure que l'art l'a changée en l'éloignant de la nature, & l'ordre des choses nous conduira à nous occuper des soins nécessaires de notre part à ces races factices ou domestiques, & des avantages que nous en retirons.

Le troisième article complettera l'histoire des *pigeons*, en nous fournissant le dénombrement des espèces connues qui vivent en liberté dans les différens climats; nous rechercherons en même-temps, suivant les occasions, quelle utilité il pourroit y avoir à rendre ces espèces domestiques, & les moyens d'y parvenir.

ARTICLE PREMIER.

Des caractères génériques du PIGEON.

Les *pigeons* ont quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Le bec droit; le bout de la mandibule supérieure un peu renflé & courbé.

Digitized by Google

Les narines à demi-couvertes d'une membrane épaiſſe & molle.

Ils vivent de grains, qu'ils avalent ſans le caſſer ; ils ne produiſent que deux œufs à chaque ponte ; ils en font pluſieurs par an : le mâle & la femelle couvent alternativement, & tous les deux prennent un égal ſoin des petits, qu'ils nourriſſent en dégorgeant la nourriture déja plus ou moins amollie, & ayant ſubi dans leur jabot un commencement de digeſtion plus ou moins avancé. Car, dans les premiers jours, les *pigeons* ne donnent à manger à leurs petits que quelque temps après qu'ils en ont pris eux-mêmes, & le grain qu'ils leur dégorgent eſt ſi amolli, qu'il eſt prêt de ſe fondre en une ſorte de pulpe ; mais, à meſure que les petits avancent en âge, le père & la mère leur donnent le grain qu'ils ont avalé, plus promptement après l'avoir ramaſſé & ſuivant les degrés de l'âge des jeunes qu'ils nourriſſent.

Les *pigeonnaux* ſont fort long-temps à apprendre à chercher & à ramaſſer eux-mêmes le grain : ils ſuivent encore le père & la mère bien du temps après qu'ils ſont en état de voler ; lors même qu'ils ont preſque acquis tout leur développement, ils en reçoivent encore leur nourriture : il faut, pour leur en faire perdre l'habitude, que le père & la mère, ou occupés des ſoins d'une nouvelle couvée, ou fatigués de ceux qu'ils ont donnés à des petits en état de s'en paſſer, les rebutent & ſe refuſent à leur importunité. Cependant ce n'eſt qu'une indolence naturelle aux *pigeonnaux*, la pareſſe à faire uſage de leurs facultés, qui les attache ſi long-temps à la ſuite du père & de la mère, & ce n'eſt pas leur propre foibleſſe, mais l'ignorance & le défaut d'uſage de leurs forces qui les retiennent dans la dépendance. Car ſi l'on ſéqueſtre les *pigeonnaux*, même fort long-temps avant que le père & la mère leur refuſent la nourriture, qu'on les enferme ſeuls en leur laiſſant du grain, fut-ce dans l'âge où ils ne commencent qu'à peine à pouvoir voler, après avoir enduré quelque-temps la faim & pouſſé des cris plaintifs, ils ſe déterminent à ramaſſer du grain ; ils y réuſſiſſent, & en peu de jours ils ſont habitués à prendre la quantité de nourriture dont ils ont beſoin.

Tout le monde ſçait que le *pigeon* n'a pas d'autre voix qu'un ſon plein & roulant, qu'on nomme *roucoulement*, & l'action de le former, *roucouler* ; que le roucoulement du mâle eſt plus plein, plus fort & plus ſoutenu que celui de la femelle ; elle a auſſi un roucoulement, mais beaucoup plus foible, & qu'elle fait entendre bien moins ſouvent ; ce n'eſt guère qu'à cinq à ſix mois que les jeunes commencent à roucouler, & juſques-là ils conſervent le cri aigu & plaintif du premier âge. Ils ſont à-peu-près au terme de leur grandeur quand ils roucoulent, & ils ſont en état de produire à huit, dix mois ou un an, ſuivant les races.

Les *pigeons* ſont en général d'une forme agréable & élégante ; leur plumage eſt liſſe, arrangé, ſouvent orné des plus brillantes couleurs & de reflets éclatans autour de la gorge & du cou : ils ont ſoin de l'entretenir propre ; on diroit que ces oiſeaux connoiſſent l'avantage qu'il y a de plaire & qu'ils y ſont ſenſibles ; tous leurs mouvemens ſemblent avoir cet objet pour but, & l'ardeur en amour, jointe à la galanterie, paroiſſent former le fond de leur caractère. Le mâle, actif & empreſſé auprès de ſa femelle, paſſe & repaſſe devant elle en faiſant des courbettes, en prenant des attitudes & en pouſſant un ſon ſoutenu & modulé, dont le but ſemble être à la fois de l'avertir du ſoin de propager ſon eſpèce, de lui peindre la vivacité de ſes deſirs & de l'inviter à y répondre, en lui développant les graces & les beautés qui le parent lui-même.

La femelle, grave & poſée pendant que le mâle eſt agité, a l'air de recevoir ſes avertiſſemens & ſes démonſtrations comme un devoir qu'il remplit & des hommages qu'il lui rend : elle ne témoigne ni dédain, ni empreſſement.

Ces préludes ſont ſuivis de careſſes qui, en reculant l'accompliſſement des deſirs, les augmentent & préparent une jouiſſance plus douce : le mâle, réuniſſant le ſentiment paternel à l'amour conjugal, offre à manger à ſa femelle, qui en reçoit de la manière que lui & elle en dégorgeront à leurs petits ; ainſi, le ſentiment de ces tendres careſſes eſt compoſé de toutes les affections les plus douces, des élans de l'amour, de la tendreſſe paternelle & de la reconnoiſſance des petits ; la femelle en prend l'habitude : elle alonge le cou, elle étend à demi les ailes ; elle les agite d'un mouvement doux, en recevant les baiſers de ſon amant & les dons du chef de la famille. Eſt-ce que, dans toutes les eſpèces, la douceur, & quelque choſe de ſoumis & de dépendant, donneroient plus de graces aux femelles & inſpireroient plus d'amour & de tendreſſe aux mâles ?

A ces préludes, pour leſquels on diroit que la galanterie a réuni tout ce que ſon art a de plus délicat, ſuccède l'acte qui joint les deux ſexes ; il ne dure qu'un inſtant : la femelle, à demi baiſſée, reçoit le mâle, dont les deſirs finiſſent par un contact inſtantané ; les deux amans ſe ſéparent pour ſe rapprocher bientôt & goûter de nouveaux plaiſirs ; cependant ils ne les occupent pas entièrement, & tous deux raſſemblent quelques menues branches ou des brins de paille pour en compoſer un nid plus ou moins travaillé, ſuivant les eſpèces ; le mâle a coutume de le garder le premier & d'inviter ſa compagne à s'y rendre ; il emploie pour appel un ſon plein, mais plus bas que le roucoulement ordinaire ; à l'approche de ſa compagne, il témoigne ſa ſenſibilité par des battemens d'aile doux, auxquels elle répond de la même manière, & le couple, preſſé ſur le nid à côté l'un de l'autre, ſemble jouir par anticipation du plaiſir de ſoigner les petits qui doivent naître. Le temps de la ponte arrive ; la femelle

Digitized by Google

garde le nid quelques heures dans la journée & y couche une ou deux nuits avant de pondre ; quelquefois, ſoit qu'elle néglige ce premier devoir, ſoit que le mâle ſoit d'un naturel preſſant, il pourſuit ſa femelle pour l'obliger à ſe rendre & à demeurer au nid ; ce n'eſt plus un amant empreſſé, mais tous ſes mouvemens ſont ceux d'un maître qui commande.

La ponte ſe fait en deux jours, & ce n'eſt que le ſecond que l'incubation commence à être continue ; ſa durée eſt de dix-huit jours. Pendant qu'elle a lieu, le mâle remplace la femelle deux fois en vingt-quatre heures, le matin de neuf heures à midi à peu-près, & de trois heures juſqu'au coucher du ſoleil, changement dont les heures & la durée varient ſuivant les ſaiſons.

Il manque, pour achever l'hiſtoire des habitudes du *pigeon* en général, d'avoir parlé de ſa fidélité.

La première union eſt communément la ſeule ; le couple qui s'eſt une fois uni, demeure joint toute ſa vie ; mais ſi l'un des deux vient à manquer à l'autre par quelqu'accident, celui qui ſurvit cherche, & il trouve à former une nouvelle alliance ; la nature ſemble avoir préparé la conſtance de la première union ; car il eſt aſſez commun que les deux jeunes qui naiſſent de la même couvée, ſoient l'un un mâle, l'autre une femelle qui deviennent ordinairement époux.

ARTICLE II.

De la ſouche primitive des pigeons domeſtiques ; *des races & des variétés ; des ſoins qu'elles exigent, & des avantages que nous en retirons.*

A proportion qu'une eſpèce eſt plus anciennement domeſtique, qu'elle eſt plus multipliée, & qu'en ſe propageant elle a produit un plus grand nombre de races & de variétés, il eſt plus difficile d'en faire l'hiſtoire & de reconnoître la ſouche dont les races & les variétés ſont émanées.

Le *chien* parmi les *quadrupèdes*, le *pigeon* parmi les *oiſeaux*, étoient par les raiſons que je viens d'expoſer, les animaux dont l'hiſtoire étoit la plus compliquée & la plus difficile à éclaircir. On doit à M. le comte de Buffon d'avoir ſurmonté les obſtacles dont elle étoit embarraſſée, de nous avoir fait connoître la ſouche primitive du *chien* & du *pigeon*, & d'avoir rappellé à l'eſpèce originaire les races & les variétés qui en ſont ſorties ; ou plutôt, pour ne parler que du *pigeon*, qui appartient ſeul au ſujet que je traite, on n'avoit avant M. de Buffon qu'indiqué confuſément les races & les variétés ſans remonter par degrés à la ſource & à l'eſpèce première.

M. Briſſon avoit compté, avec pluſieurs des auteurs qui l'avoient précédé, cinq eſpèces de *pigeons* ; ſçavoir, 1°. le *pigeon domeſtique* : 2°. le *pigeon romain* dans l'eſpèce duquel on admettoit ſeize variétés : 3°. le *pigeon biſet* : 4°. le *pigeon de roche* & une variété dans cette eſpèce : 5°. le *pigeon ſauvage*.

Mais chacune de ces eſpèces n'étoit pas indiquée d'une manière aſſez préciſe pour qu'on pût la reconnoître facilement & la diſtinguer ſûrement. La dénomination étoit vague, ſans fondement & ne donnoit qu'une idée incertaine de ſon objet. Ainſi il étoit mal aiſé de ſçavoir ce qu'on entendoit préciſément par *pigeon domeſtique*, puiſque le *pigeon romain* & les ſeize variétés qu'on comptoit dans cette eſpèce ſont des animaux qui vivent également dans l'état de domeſticité. Il n'étoit pas prouvé par raport aux *pigeons de roche* avec ſa variété & au *pigeon ſauvage*, ſi c'étoient des oiſeaux qui euſſent toujours vécu dans ce même état, ou qui y fuſſent repaſſés en s'affranchiſſant de la domeſticité ; car les *pigeons domeſtiques* qui déſertent nos demeures & les retraites où ils ſont nés, prennent les habitudes des *pigeons* libres & ils engendrent des races qui deviennent avec le temps ſemblables à ces derniers *pigeons* ; devoit-on les regarder en conſéquence comme le produit des races domeſtiques affranchies, ou des eſpèces primitives dont ces races domeſtiques ſont ſorties ?

Telles étoient l'obſcurité & les difficultés qui compliquoient l'hiſtoire des *pigeons* lorſque M. le comte de Buffon obſerva que le *pigeon de nos colombiers* s'accouple & produit une génération féconde avec toutes les races & les variétés de nos autres *pigeons domeſtiques* ; il remarqua en même temps que de tous les *pigeons* celui de colombier eſt l'eſpèce la plus reſſemblante au *biſet* dont elle diffère très-peu, que les *pigeons* qui déſertent les colombiers prennent plus ou moins les habitudes du *biſet*, & que ſouvent ils s'y conforment ; il conclut de ces faits que le *biſet*, qui eſt un oiſeau de paſſage & par raport auquel cette remarque démontre que c'eſt une race libre, qui n'a pas ceſſé de vivre ſous les loix de la nature, eſt la ſouche primitive dont nous avons tiré par la domeſticité les races ſecondaires & leurs variétés.

Il manque à l'expoſé que je viens de faire la force que lui prêtent le raiſonnement, le ſtyle de M. Buffon, pluſieurs détails dans leſquels il eſt entré ; peut-être aſſociai-je malgré moi à ſes penſées, quelques vues qui me ſont particulières ; j'invite donc le lecteur à puiſer dans l'ouvrage de M. de Buffon même les preuves de ſon ſentiment, que les bornes dans leſquelles je dois me renfermer ne m'ont pas permis d'expoſer dans toute leur étendue, & de tranſcrire dans les mêmes termes dont il s'eſt ſervi.

Il nous paroît donc démontré, autant que la nature de la choſe en eſt ſuſceptible, que le *biſet* eſt la ſouche primitive de toutes les races & de toutes les variétés de *pigeons domeſtiques*, & quant au *pigeon de roche* avec ſa variété, ainſi que le *pigeon ſauvage*, il eſt vraiſemblable que ce ne ſont ou que des variétés du *biſet* ou même des races émanées de lui, affranchies de la domeſticité & qui ont repaſſé à l'état de liberté.

Digitized by Google

Ce seroit ici le lieu de placer la description & l'histoire du *biset*. Mais forcé de suivre l'ordre alphabétique, j'ai traité de cet article conformément à l'ortographe du mot; voyez en conséquence *biset*. Je rappellerai seulement en faveur de ceux qui ne voudroient pas interrompre la lecture de cet article, que le *biset* diffère peu du *pigeon de colombier*; qu'il est seulement d'une couleur plus bise; qu'il arrive à la fin de février & au commencement de mars dans nos provinces, qu'il les quitte en novembre en prenant sa route vers le midi, que pendant son séjour il se retire dans les bois où il niche dans les creux d'arbres, quoiqu'il ait l'habitude de se percher.

Le *pigeon de colombier* présente évidemment la première dégradation de l'espèce; parmi les races domestiques il tient *au biset* de plus près, que toutes les autres races, par sa grosseur, par ses couleurs, par ses habitudes; mais le *pigeon fuyard* ou celui qui a déserté nos colombiers, est cependant encore intermédiaire entre le *biset* & le *pigeon de colombier* & tient plus à l'un ou à l'autre suivant, qu'ayant plus repris de sa première nature, il est retourné dans les bois, ou que s'étant simplement affranchi de notre domaine, il habite en liberté les tours, les édifices en ruines & les trous des murailles élevées.

Le *pigeon de colombier* est un oiseau à demi-domestique, un esclave libre, si cette expression peut être admise, qui pouvant nous quitter, est retenu par les avantages que nous lui offrons & qui porte une chaîne qu'il ne sent pas; il vole en troupes avec les oiseaux de son espèce; il erre à son gré pendant le jour dans la campagne, il y cherche la nourriture qui lui convient, & il trouve dans le colombier un abri contre le mauvais temps, un asyle sûr & commode pour y passer la nuit, une demeure qui lui convient pour s'y établir avec la femelle qu'il s'est choisie, & y élever ensemble leurs petits commodément. Le colombier est donc un apas trompeur qui séduit les individus adultes, plus sensibles à leurs avantages, qu'éclairés sur ceux de l'espèce qui souffre seule par la perte des petits que nous prenons pour salaire des soins accordés aux pères. C'est ainsi que nos ancêtres en offrant aux *hérons* un lieu convenable & commode pour y construire leur nid, profitoient de la fécondité de ces oiseaux qu'ils séduisoient & qui, en faisant leur ponte dans les *héronières* qu'on avoit soin d'entretenir, livroient, pour ainsi dire, les jeunes *hérons*, dans les temps où ils étoient un mets recherché. Ces deux exemples ne suffisent-ils pas pour prouver que nous pourrions de même séduire, attirer, & multiplier à notre avantage plusieurs autres espèces d'oiseaux auxquels il suffiroit d'offrir des retraites & des lieux propres à élever leurs petits?

Les *pigeons* n'étant attirés & retenus dans les colombiers que par les avantages dont ils y jouissent, il est évident que plus ces lieux leur plairont, plus ils s'y adonneront & y multiplieront.

En général le colombier doit être placé sur un terrein élévé, sec plutôt qu'humide, exposé au levant pour que les *pigeons* puissent en sortant, recevoir les premiers rayons du soleil; il est bon qu'il soit en belle vue; qu'il domine sur un horison vaste, & que les *pigeons* posés sur le toit se déterminent sur le choix des lieux où ils dirigeront leur vol; il doit être situé assez loin de toute habitation pour que les *pigeons* jouissent du calme & de la liberté qu'ils aiment. *Voyez sur la structure détaillée des colombiers le dictionnaire œconomique, tom. I*; on y préfère la forme ronde à la quarrée; on indique les moyens de garnir les murs en-dehors de façon que les animaux malfaisans ne puissent pas y gravir; on fait connoître la forme que doivent avoir les *trous* ou *boulins*, &c. On trouvera dans le même ouvrage, *tom. III*, des préceptes utiles sur la manière de gouverner les *pigeons*; on peut aussi consulter la maison rustique sur ces mêmes objets qui étant plutôt économiques que d'histoire naturelle, ne sont pas de mon ressort; je me contenterai d'observer qu'il n'y a que deux saisons où l'on doive peupler un colombier, au mois de mai & au mois d'août; que la dernière est préférable; que les *pigeons de colombier* vivent à-peu-près huit ans, mais qu'ils ne sont d'un bon raport que les quatre premières années; on trouvera dans le dictionnaire économique & dans la maison rustique, les moyens de séquestrer les vieux *pigeons* & d'entretenir toujours dans le colombier des *pigeons* en plein raport. Enfin, il est deux saisons où l'on ne peut se dispenser de nourrir les *pigeons*, qui dans le reste de l'année trouvent de quoi vivre dans la campagne; ce sont les mois de décembre & de janvier, & le commencement du printemps après que les blés de mars ont été semés, & avant que les *pigeons* puissent trouver de nouveaux grains dans les champs. On les nourrit alors de cribelures de blé, de vesce, de petites fèves, &c. Ils dédommagent & récompensent abondamment des soins & de la dépense qu'ils coûtent par le produit qu'on retire de leurs petits; ces oiseaux pondent assez communément trois fois en un été, mais généralement au mois de mars & au mois d'août; on donne à ces deux couvées, le nom de *volées*. La troisième ponte qui est intermédiaire, a deux époques moins fixes & se fait en différens temps entre les deux premières; mais toutes les paires de *pigeons* ne font pas cette troisième ponte, au lieu que les deux autres sont générales.

Après les *pigeons de colombier*, il seroit curieux de placer les autres races & variétés chacune dans l'ordre de leur dégradation ou de leur éloignement de la race primitive; mais cet objet aussi difficile que les résultats seroient incertains, exigeroit un long travail, qui après tout seroit plutôt l'histoire de l'action de l'homme, de son influence sur l'es-

Digitized by Google

pèce du *pigeon*, que l'histoire naturelle de cet oiseau même. C'est pourquoi je me bornerai à indiquer les races & les variétés succinctement, & à les désigner par leurs traits les plus distinctifs. Je me conformerai entièrement dans cet exposé à ce que M. le comte de Buffon a écrit sur ce sujet, & qui me paroît être ce qu'il y a de plus complet en ce genre ; je relaterai simplement ici les noms des races & des variétés, & l'on en trouvera une courte description à chaque nom suivant son ordre alphabétique ; je parlerai suivant le même ordre des différentes espèces de *pigeons* étrangers dont l'énumération termine l'histoire du *pigeon* en général.

M. de Buffon compte onze races ou variétés principales avec lesquelles on peut faire toutes les variétés secondaires.

1ere *race.* Les *pigeons-grosses gorges* ; cette race contient onze variétés dénommées d'après les couleurs principales du plumage, & dont on trouvera le dénombrement suivant l'ordre alphabétique.

2e. *race.* Les *mondains*, trois variétés.

3e. *race.* Les *pigeons-paons.*

4e. *race.* Le *pigeon-cravatte* ou *à gorge frisée* : variété, le *pigeon-nonain* qui fournit lui-même plusieurs différences, telles que le *pigeon-maurin.*

5e. *race.* Le *pigeon-coquille hollandois.*

6e. *race.* Le *pigeon-hirondelle.*

7e. *race.* Le *pigeon-carme.*

8e. *race.* Le *pigeon-heurté.*

9e. *race.* Les *pigeons-suisses.*

10e. *race.* Le *pigeon-culbutant.*

11e. Et dernière *race.* Le *pigeon-tournant.*

Indépendamment de ces onze races & de leurs variétés, il y a des *pigeons-huppés* & des *pigeons patius*, dans différentes variétés suivant qu'elles ont été mêlées & altérées par les accouplemens. Pour conserver pures les races & les variétés une fois obtenues, il faut n'accoupler que des mâles & des femelles entièrement semblables, sans quoi le mélange produit des nuances à l'infini, & dans la forme & sur-tout dans les couleurs du plumage.

Les noms du *pigeon* sont en Latin *columba* ;

En Espagnol *palona* ;

En Italien *columbo*, *columba*, *piccione*, *palumbo* ;

En Allemand *tub*, *taube*, *kunter* ;

En Polonois *golab* ;

En Suédois *dufwa*, *hem-dufwa* ;

En Anglois *pigeon.*

Le genre de ces oiseaux est répandu dans les parties méridionales & tempérées des deux continens ; il s'est même propagé dans des pays très-froids, mais où probablement il a été transporté.

PIGEON A GORGE FRISÉE. Briss. *tom. I, p.* 75. *Voyez* PIGEON-CRAVATE.

PIGEON A LA COURONNE BLANCHE.

Pigeon de roche de la Jamaïque. Briss. *tom. I, pag.* 137, *genre I.*

Pigeon à la couronne blanche. Cat. *p. & pl.* 25.

Il est de la grosseur de nos *pigeons de colombier* ; tout le dessus de la tête est blanc, entouré d'une bande de couleur pourpre changeante : il a le cou d'un verd changeant en bleu & à reflets de couleur de cuivre de rosette ; tout le reste du plumage sur le dessus & le dessous du corps est d'un brun tirant sur le gris-bleu ; les ailes & la queue sont brunes ; une peau blanche entoure les yeux ; le bec est rouge, blanc à son extrémité ; les pieds sont rouges, les ongles gris. On le trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, &c. Il niche dans les rochers.

PIGEON A LONGUE QUEUE. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 15. *Voyez* TOURTERELLE d'Amérique.

PIGEON A QUEUE ANNELÉE de la Jamaïque. Briss. *tom. I, pag.* 138, *genre* 1.

Il est à-peu-près de la grosseur du *ramier* : la tête, le devant du cou & la poitrine sont de couleur de pourpre ; le dessus du cou est d'un pourpre changeant en verd ; le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu pâle ; le ventre est blanc, les ailes sont brunes ; la queue est bleuâtre, traversée par une large bande noire ; l'iris est d'un rouge d'écarlatte ; la membrane qui couvre le dessus de l'origine du bec est partagée en deux tubercules.

PIGEON AUX TACHES TRIANGULAIRES. Edw. *tom. II, pag. & pl.* 75. *Voyez* PIGEON de Guinée.

PIGEON AZURÉ. *Voyez* PIGEON SUISSE.

PIGEON-BATTEUR. Briss. *tom. I, pag.* 79. *Voyez* PIGEON TOURNANT.

PIGEON BLANC MANGEUR DE MUSCADES de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 169, *pl.* 103.

» D'un quart moins gros que le *ramier* des Moluques, il a la tête, le cou, la poitrine, les cuisses, » le ventre, la moitié antérieure des ailes & les » trois quarts de la queue blancs ; la moitié postérieure de l'aile & l'extrémité de la queue sont » noires ; le bec & les pieds sont d'un gris-clair ; » l'iris est jaune ». *Genre I.*

Voyez PIGEON RAMIER des Moluques. Ces deux oiseaux ont les mêmes habitudes.

PIGEON BRUN de la nouvelle Espagne.

Pigeon brun du Mexique. Briss. *tom. I, pag.* 99, *genre I.*

Tout son plumage est brun, excepté la poitrine & l'extrémité des ailes qui sont blanches ; le tour des yeux est d'un rouge vif. Ce *pigeon* a été indiqué par Fernandez ; le même auteur parle d'un autre *pigeon* qui est varié de taches noires sur un fond brun, avec la poitrine, le ventre & les jambes d'un fauve-clair ; les pennes des ailes & de la queue sont brunes. M. Brisson regarde ce *pigeon* comme formant une espèce différente du précédent, & il l'appelle *pigeon sauvage du Mexique*, *tom. I, p.* 100. M. le comte de Buffon, au contraire, présume que ces deux *pigeons* ne sont qu'une variété l'un de l'autre : il porte le même jugement d'un troisième *pigeon*, aussi indiqué par Fernandez. Celui-ci a tout le dessus du corps bleuâtre, & le dessous d'un brun-rougeâtre ; il est bien difficile de déterminer, d'après les courtes notices de Fernandez, si ces

Digitized by Google

pigeons constituent trois espèces, ou une seule espèce & deux variétés : on court peu de risque à embrasser cette dernière opinion par raport à un genre aussi sujet à varier que l'est celui du *pigeon*.

PIGEON BRUN des Indes. EDW. *Voyez* PIGEON des Indes orientales.

PIGEON-CARME.

Il est petit, très-bas sur jambes ; ses pieds & ses doigts sont garnis de plumes fort longues : il a le bec très-court, une huppe en pointe derrière la tête, semblable pour la forme à celle de *l'alouette huppée* ; le dessous du corps est toujours blanc, & le manteau est gris-de-fer, chamois, soupe-en-vin ou gris-doux.

PIGEON-CAVALIER.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 78, *genre I.*

Il passe pour être le produit du *pigeon grosse-gorge* & du *pigeon-messager* : il a, comme le premier, l'habitude d'enfler son jabot, & le dessus de son bec est à demi couvert ; ses yeux sont entourés, comme dans le *pigeon-messager*, d'excroissances à tubercules farineux.

PIGEON COMMUN, *pl. enl.* 466. *Voyez* PIGEON.

PIGEON-COQUILLE-HOLLANDOIS.

Pigeon cuirassé. BRISS. *tom. I*, *pag.* 80.

Les *pigeons-coquille-hollandois* ont la tête, les grandes pennes des ailes & celles de la queue teintes des mêmes couleurs, qui varient dans différens individus, tandis que le reste du corps est d'un plumage différent & ordinairement blanc : ces *pigeons* sont d'une moyenne taille ; ils ont le plus souvent, comme je viens de le dire, le corps blanc, la tête, les grandes pennes des ailes & la queue noires ; mais il y en a dont le corps est noir, bleuâtre, gris, &c. Ceux-ci ont la tête, les grandes pennes des ailes & la queue blanches. Il y a, dans cette variété, une variété secondaire qui n'est pas huppée.

PIGEON-CRAVATTE.

Pigeon à gorge frisée. BRISS. *tom. I*, *pag.* 75.

Le *pigeon-cravate* n'est guère plus gros qu'une *tourterelle* : ces deux oiseaux s'apparient & produisent des *mulets*. Une touffe ou un bouquet de plumes, qui semblent se rebrousser sur le bas du cou & le haut de la poitrine, est le caractère auquel on reconnoît le *pigeon-cravate*. Il a le bec court ; il tient beaucoup du *nonain* pour la forme, l'élégance & l'air mignard : il y en a de soupe-en-vin, de chamois, de roux, de panachés, de gris, de tout blancs, de tout noirs, &c.

PIGEON CUIRASSÉ. BRISS. *tom. I*, *pag.* 80. *Voyez* PIGEON-COQUILLE-HOLLANDOIS.

PIGEON-CULBUTANT.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 79.

Il est petit, à-peu-près de la grosseur du *biset*, souvent tout brun ou tout gris, mais il y en a de variés ; il vole très-légèrement & s'élève plus haut qu'aucun autre *pigeon* ; cependant il tournoie sur lui-même en volant, comme un corps jeté en l'air & une balle qui roule sur son axe.

PIGEON de Barbarie. BRISS. *tom. I*, *pag.* 74. *Voyez* PIGEON DE CRÈTE.

PIGEON DE CRÈTE.

Pigeon de Barbarie. BRISS. *tom. I*, *pag.* 74.

Il a le bec très-court, les yeux entourés d'une large bande d'une peau nue, couverte de mamelons farineux, le plumage bleuâtre avec deux taches noirâtres sur chaque aile. Cette variété se trouve dans l'île de Crète suivant Aldrovande, & en Barbarie, selon Willughby.

PIGEON DE FUIE : c'est le *pigeon* de Colombier. *Voyez* PIGEON.

PIGEON de Guinée.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 132, *genre I.*

Pigeon aux taches triangulaires. EDW. *tom. II*, *pag. & pl.* 75.

Il approche de la grosseur du *pigeon romain* ; la tête, la gorge, la poitrine, le dessous du corps & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un cendré-clair ; le cou est de la même couleur, mais les plumes sont bordées de rougeâtre ; le haut du dos est d'un brun-pourpré, changeant en violet ; les couvertures des ailes & les trois pennes, les plus proches du corps, sont de la même couleur que le haut du dos, mais terminées par une tache blanche triangulaire ; les autres pennes de l'aile sont noires, bordées de cendré-clair du côté extérieur ; la queue est d'un cendré-sombre, terminée de noir ; les yeux sont entourés d'une peau nue colorée d'un rouge vif ; l'iris est orangée ; le bec noirâtre ; la membrane qui le recouvre est cendrée ; les pieds sont d'un rouge-pâle ; les ongles bruns. On le trouve dans les régions méridionales de la Guinée.

PIGEON de la Jamaïque.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 134, *genre I.*

C'est d'après Sloane, que les auteurs ont parlé de ce *pigeon*. Il est à-peu-près de la grosseur du *biset* ; le front, la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont blancs ; le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un brun-pourpré avec une nuance de bleu sur le dessus du cou ; la queue est bleue, barrée de blanc à son extrêmité ; il y a sur le bec une protubérance calleuse, formée de deux tubercules fort épais. Ce *pigeon* est de passage & on ne le voit à la Jamaïque qu'au mois de janvier : on le trouve dans les Savanes.

PIGEON de la Martinique.

Pl. enl. 162.

Pigeon violet de la Martinique. BRISS. *tom. I*, *pag.* 129, *pl. XII*, *fig.* 1, *genre I.*

Il est un peu plus gros que la *tourterelle* de bois, d'une forme plus courte & plus ramassée ; la tête, le cou, la poitrine & le dessus du corps sont d'un marron-glacé de violet ; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont rousseâtres ; les côtés d'un roux plus décidé ; les pennes de l'aile rousses du côté intérieur, de la même nuance que le dessus du corps à leur bout & du côté extérieur ; celles de la queue sont en entier d'un marron nué de violet ; les yeux sont entourés de mamelons d'un beau rouge ;

Digitized by Google

rouge ; le bec & les pieds ſont auſſi rouges ; les ongles gris.

M. Briſſon décrit, *tom. I*, *pag.* 103, un autre *pigeon* qui ſe trouve dans la même île, & qu'il appelle ſimplement *pigeon de la Martinique.*

Il diffère du précédent en ce qu'il eſt plus grand, en ce que les plumes qui entourent le bas du cou ſont d'un violet-doré éclatant, & forment une ſorte de collier, en ce que les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, avec le bord extérieur blanchâtre, en ce que les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont variées de quelques taches noires ; enfin, en ce que la queue, qui dans le premier *pigeon* eſt d'une couleur uniforme, eſt fort variée dans celui-ci ; les deux pennes du milieu ſont de la même couleur que le dos ; les latérales ſont depuis leur origine juſque vers les deux tiers de leur longueur, d'un brun tirant ſur le roux du côté extérieur, & d'un cendré foncé du côté intérieur ; elles ont enſuite une bande tranſverſale noire & leur bout eſt gris-blanc ; le bec eſt noir.

Doit-on, avec M. Briſſon, regarder ces deux *pigeons* comme étant chacun d'une eſpèce diſtincte ; ou avec M. le comte de Buffon, ne les enviſager que comme une variété, ou peut-être comme mâle & femelle ? Ce qui me détourneroit d'incliner pour ce ſentiment, c'eſt que le *pigeon* de Cayenne, repréſenté, *pl. enl.*, ſous le nom de *pigeon roux* de Cayenne, paroît être certainement la même eſpèce que *le pigeon violet* de la Martinique ; mais on a ſouvent envoyé de Cayenne ce *pigeon roux*, & jamais ſa variété, qui devroit ou pourroit au moins ſe trouver à la Guyane comme à la Martinique.

PIGEON de l'île de Banda.

Faiſan couronné des Indes. *Pl. enl.* 118.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 279, *pl. XVI*, *fig.* 1.

GOURA. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 169. *Pl. enl.* 104.

Ce ne peut être que pour avoir parlé de cet oiſeau d'après un individu mutilé & en mauvais état, que M. Briſſon l'a rangé parmi les *faiſans*, puiſqu'il n'en a aucun des caractères, & au contraire tous ceux du *pigeon*, d'après la méthode de M. Briſſon lui-même ; la même raiſon avoit ſans doute fait employer la même dénomination au bas de la planche enluminée, & c'eſt une mépriſe que M. le comte de Buffon n'a pas manqué de corriger.

M. Sonnerat, qui a rapporté pluſieurs peaux de ces oiſeaux, aſſure qu'ils ne ſont point originaires de l'île de Banda, l'une des Moluques, qu'ils ne ſe trouvent dans l'état libre qu'à la nouvelle Guinée, & que ceux qu'on a tranſportés des Moluques en Europe, étoient des individus qui avoient été dépoſés dans ces îles.

Il eſt de la groſſeur d'un *coq* de forte taille, mais d'une forme beaucoup plus alongée ; tout le plumage eſt d'un cendré bleu, rembruni ſur les pennes des ailes & de la queue ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un marron-pourpre ; cette couleur s'étend ſur le haut du dos, au bas du cou, & forme en cet endroit une bande tranſverſale de trois travers de doigts de large ; les pennes moyennes des ailes ſont d'un beau blanc du côté extérieur, ce qui forme une bande longitudinale de cette couleur ſur le milieu de l'aile ; un trait d'un noir de velours traverſe la ligne où l'œil eſt placé ; mais ce qui diſtingue & embellit cet oiſeau, c'eſt une huppe qu'il porte ſur la tête ; elle eſt compoſée de plumes à barbes déſunies & un peu friſées, longues de cinq à ſix pouces, du même cendré-bleu, qui eſt la couleur dominante du plumage : cette huppe, dans l'état de repos, eſt applatie ſur les côtés, & elle a la forme d'un croiſſant ; mais quand l'oiſeau l'épanouit, elle forme une large & belle aigrette demi-circulaire ; le bec eſt brunâtre, tirant au blanc vers ſa pointe ; les pieds ſont gris & couverts de petites écailles très-ſerrées.

On a vu pluſieurs de ces oiſeaux vivans en Europe ; j'en ai vu à Bruxelles, dans différens endroits de la Hollande. M. de Bougainville en rapporta cinq, il y a quelques années, de ſon voyage autour du monde ; ils furent placés dans la ménagerie de M. le prince de Soubiſe. Ils roucoulent comme les *pigeons*, & ils ont à-peu-près les mêmes geſtes ; mais ils n'ont pas multiplié à Paris, & on m'a aſſuré qu'ils n'avoient jamais produit en Hollande : il paroîtroit, d'après M. Sonnerat, qu'ils ne multiplient pas même aux Moluques, & qu'une fois ſortis de la nouvelle Guinée, ils ne produiſent pas ; cependant je trouve dans l'ouvrage de M. le comte de Buffon, que dans certaines parties des Indes on élève & on nourrit ces oiſeaux dans les baſſes-cours, à-peu-près comme les *poules*. Il n'eſt guère probable que la différence de climat nous permette jamais de jouir du même avantage ; mais la beauté & la taille de ce *pigeon* devroient engager à en chercher les moyens, qui ne ſont peut-être pas impoſſibles à trouver. Ou ma mémoire me trompe, ou l'on a rapporté dans les derniers temps qu'il y a eu de ces oiſeaux à la ménagerie de M. le prince de Soubiſe, qu'une paire s'y étoit accouplée & y avoit pondu. Ce ſeroit un fait important qu'on pourroit éclaircir, ce que je n'ai pas été à portée de faire.

PIGEON DE MOIS. *Voyez* PIGEON-TAMBOUR.

PIGEON DE MONTAGNE. *Voyez* BISET.

PIGEON de Norwège.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 74.

Il eſt huppé & pattu, d'un blanc de neige & plus gros qu'aucun de nos *pigeons*. On ne le connoît que par l'indication de Schwenfeld. Il eſt étonnant de trouver dans le Nord une race auſſi groſſe ; il ſeroit, par cette raiſon, intéreſſant d'être plus inſtruit ſur l'hiſtoire de ce *pigeon*.

PIGEON DE PASSAGE d'Amérique.

Pigeon ſauvage d'Amérique. BRISS. *tom I*, *pag.* 100, *genre I.*

Pigeon de paſſage. CATESB. *tom. I*, *pag. & pl.* 23. Il eſt un peu plus gros que le *biſet*, & il a les

Digitized by Google

ailes & la queue beaucoup plus longues ; la tête, la gorge, le deſſus du cou & tout le manteau ſont d'un cendré-brunâtre, avec quelques taches noires ſur les couvertures du deſſus des ailes ; les côtés du cou ont des reflets de couleur de cuivre de roſette très-brillans ; le devant du cou & la poitrine ſont d'une couleur vineuſe, qui s'étend ſur le reſte du deſſous du corps, mais en s'éclairciſſant & en tirant ſur le blanchâtre ; les moyennes & les petites pennes de l'aile ſont noirâtres, & les grandes ſont bordées de blanchâtre du côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un brun-noirâtre & les latérales d'un gris-blanc ; le bec & les ongles ſont noirs ; les pieds rouges. On trouve ce *pigeon* à la Caroline. Il ſe trouve auſſi à la Louiſiane, & il paroît même à la quantité de peaux qu'on nous en a envoyées, qu'il y eſt très-commun. Il y a dans cette eſpèce une race, qui ne diffère qu'en ce qu'elle eſt beaucoup plus petite ; elle eſt auſſi plus rare, au moins à la Louiſiane ; d'ailleurs, c'eſt la même forme avec les mêmes couleurs.

PIGEON DE ROCHE ou ROCHERAYE. BRISS. *tom. I*, *pag.* 84. C'eſt une variété du *biſet*. *Voyez* BISET.

PIGEON DE ROCHE de la Jamaïque. BRISS. *tom. I*, *pag.* 137. *Voyez* PIGEON A LA COURONNE BLANCHE.

PIGEON DE VOLIÈRE. C'eſt le nom qu'on donne le plus généralement au *pigeon mondain* & aux variétés de cette race féconde, qu'on nourrit pour ſon produit. *Voyez* MONDAIN.

PIGEON des îles Nincombar.

Pigeon de Nincombar. BRISS. *tom. I*, *pag.* 153, *genre I.*

Pl. enl. 491.

Il eſt un peu plus grand que le *pigeon romain*. La tête & la gorge ſont d'un noir qui change en bleu ; le cou, le dos ſont variés de bleu, de rouge, de pourpre & de jaune ſur un fond verd ; les plumes du cou ſont longues, étroites, à reflets, de couleur de cuivre de roſette ; la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un brun obſcur ; les couvertures du deſſus des ailes ſont vertes ; les trois premières pennes de l'aile ſont bleuâtres & les autres ſont mêlées de brun & de roux ; la queue eſt blanche ; le bec cendré ; le devant des pieds eſt brun & le derrière eſt jaune.

La deſcription qu'on vient de lire eſt d'après M. Briſſon en plus grande partie ; elle ne répond pas parfaitement à l'oiſeau deſſiné dans la planche enluminé ; cependant la figure colorée donne une idée très-juſte d'un *pigeon* que j'ai vu dans quelques cabinets en Hollande & à Paris ; mais cet oiſeau paſſoit, chez les curieux, entre les mains de qui je l'ai vu à Paris, pour avoir été apporté de l'île de Bourbon. Je penſe, d'après les différences du plumage, & d'après celle des lieux, que ce ſont deux *pigeons* différens. Celui que j'ai vu n'étoit guère plus gros qu'un *pigeon mondain* ; la tête & le haut du cou étoient d'un verd-bleuâtre ; la queue blanche ; l'extrêmité des pennes de l'aile brunâtres ; le reſte du plumage d'un verd à reflets de cuivre de roſette très-brillans ; les pieds rouges : il avoit le long du cou de longues plumes étroites, comme le *pigeon de Nincombar*.

PIGEON des Indes orientales.

Pigeon des Indes. BRISS. *tom. I*, *pag.* 105, *genre I.*

Pigeon brun des Indes. EDW. *tom. II*, *pag.* & *pl.* 76.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *tourterelle* ; le devant de la tête, les joues, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un brun-rouſſeâtre-clair ; le derrière de la tête & le deſſus du cou ſont d'un brun-obſcur ; les côtés du cou ont des reflets violets & à la partie ſupérieure quelques reflets d'un verd-doré ; le haut du manteau ou du deſſus du corps eſt d'un brun-ſombre, mêlé de rouſſeâtre & changeant un peu en bleuâtre ; le bas du manteau eſt d'un cendré-ſombre ; le deſſous du corps d'un cendré-clair & bleuâtre ; les grandes pennes de l'aile ſont noires ; les moyennes le ſont auſſi, & de plus elles ſont bordées de blanc à leur extrêmité ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un brun-ſombre, les latérales d'un cendré foncé, terminées de blanc ; une peau nue, d'un beau bleu, entoure les yeux ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont rouges, les ongles bruns. Ce *pigeon* a l'habitude d'agiter fréquemment ſa queue, de la même façon que la *bergeronette*.

PIGEON DOMESTIQUE. BRISS. *tom. I*, *pag.* 68. *Voyez* PIGEON.

PIGEON du Mexique. BRISS. *tom. I*, *pag.* 99. *Voyez* PIGEON BRUN de la nouvelle Eſpagne.

PIGEON ESPAGNOL : variété de la race du *pigeon-mondain*. *Voyez* MONDAIN (*pigeon.*)

PIGEON FRISÉ.

BRISS. *tom. I pag.* 76.

Toutes ſes plumes ſont blanches & friſées. Nous ne connoiſſons pas dans nos climats cette variété, qui paroît appartenir aux contrées du nord.

PIGEON-GLOU-GLOU. *Voyez* PIGEON-TAMBOUR.

PIGEON GRAND GOSIER. BRISS. *tom. I*, *pag.* 78. *Voyez* PIGEON GROSSE-GORGE.

PIGEON GROSSE-GORGE.

Pigeon grand goſier. BRISS. *tom. I*, *pag.* 78, *genre I.*

C'eſt une race conſtante dans l'eſpèce du *pigeon domeſtique*. Tous les *pigeons* ont en général la faculté d'enfler leur jabot en y faiſant paſſer de l'air ; mais les *pigeons groſſes-gorges* ont cette faculté beaucoup au-deſſus des autres *pigeons*, & au lieu que ceux-ci n'enflent leur jabot que dans le moment qu'ils roucoulent, les *pigeons groſſes-gorges* ne ceſſent en aucun temps de le tenir gonflé d'air ; il en eſt ſouvent ſi diſtendu, qu'il paroît plus volumineux que tout le reſte du corps. Ces *pigeons* ſont de forte taille, ou de celle à-peu-près du

Digitized by Google

mondain, & leur gorge les fait paroître plus gros qu'ils ne le ſont en effet; ils ſont d'un médiocre produit. On les recherche par curioſité & on les eſtime à proportion de la faculté qu'ils ont de gonfler leur jabot, de leur groſſeur & de la beauté de leur plumage. Il y a des variétés de cette race qui ſont très-chères; on les déſigne d'après leurs couleurs par les noms ſuivans:

Les *pigeons groſſe-gorge ſoupe-en-vin*. Il n'y a que les mâles qui panachent.

Le *pigeon groſſe-gorge chamois, panaché*. La femelle ne panache point.

Le *pigeon groſſe-gorge blanc*.

Le *pigeon groſſe-gorge blanc patu, à longues ailes*, dans lequel la boule de la gorge paroît fort détachée.

Le *pigeon groſſe-gorge, gris, panaché*.

Le *pigeon groſſe-gorge gris-de-fer, gris barré & à rubans*.

Idem, *gris piqué*, comme *argenté*.

Idem, *jacinthe*, d'une couleur *bleue ouvragée en blanc*.

Nota. Il y a des *pigeons jacinthes* qui ne ſont pas *groſſe-gorge*, & qui paroiſſent deſcendre de cette race croiſée avec les *mondains*, dont ces *pigeons* ont à-peu-près la fécondité.

Le *pigeon groſſe-gorge couleur de feu*; toutes ſes plumes ſont terminées de noir & coupées par une barre bleue & une barre rouge.

Idem, *couleur de bois de noyer*.

Idem, *couleur de marron*, avec les pennes de l'aile toutes blanches.

Le *pigeon groſſe-gorge marron*, d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aile blanches, comme dans la variété précédente; l'une & l'autre ont de plus une plaque blanche à la gorge.

Le *pigeon groſſe-gorge ardoiſé*, avec le vol blanc & une tache blanche à la gorge.

Dans les trois dernières variétés les femelles ſont ſemblables aux mâles. J'ai nourri quelque temps une paire de *pigeon groſſe-gorge ardoiſée*. Ces oiſeaux pondoient tous les mois, depuis celui de mars juſqu'au mois de novembre; mais très-ſouvent ils caſſoient leurs œufs, ou ils écraſoient leurs petits dans des combats acharnés que ſe livroient le mâle & la femelle par envie de ſe remplacer l'un l'autre ſur le nid & de l'occuper ſeuls; le tenant ne cédoit jamais la place à l'autre qu'après plus ou moins de réſiſtance. Trois paires de petits, qui en ſont provenus, ont eu la même ardeur & les mêmes défauts, ce qui me fait penſer qu'ils ſont attachés à cette variété, & peut-être à la race. Ces trois paires furent tranſportées à la campagne avec le père & la mère; on leur offrit la liberté; ils n'en profitèrent que pour ſortir de la volière, ſans s'éloigner de ſes environs & ſans tenter de ſuivre dans les champs, alors couverts de grains, des volées de *pigeons* de colombier, à la vue deſquels on les avoit placés; on eſſaya en vain de les y déterminer en leur laiſſant endurer la faim; on fut obligé de les nourrir ſans qu'ils ſe décidaſſent à chercher de quoi vivre par eux-mêmes.

PIGEON-HEURTÉ.

C'eſt une variété du *mondain*, avec une tache qui va de l'origine du bec au milieu de la tête; la queue eſt de la même couleur que cette tache, & le reſte du plumage eſt blanc: la tache eſt noire, fauve ou rouſſe, &c. Ce *pigeon* eſt fort recherché pour ſa ſingularité.

PIGEON-HIRONDELLE.

Il eſt petit, alongé, léger au vol; le deſſous du corps eſt blanc, ainſi que la gorge & le devant du cou; mais le deſſus de la tête & du cou, le deſſus du corps & la queue ſont, ou noirs, ou rouges, ou bleus, avec une tache de ces mêmes couleurs ſur le front. Il ne faut entendre par *rouges* ou *bleus* que des nuances de ces deux couleurs, & non un rouge ou un bleu décidé.

PIGEON HOLLANDOIS. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 176, *pl.* 101.

« Il eſt beaucoup plus grand, nous dit M. Sonnerat, que le *ramier d'Europe*; les plumes de la » tête, du cou & de la poitrine ſont longues, » étroites & ſe terminent en pointe; elles ont le » poli, le brillant & le toucher d'une lame cartilagineuſe: je n'ai pu, à l'aide de la louppe, » diſtinguer ſi ces lames étoient formées par la » réunion intime des barbes; l'œil eſt entouré » d'une peau nue d'un rouge foncé; le dos, les » ailes & le ventre ſont d'un bleu obſcur; le croupion & la queue d'un rouge de carmin très-vif; » le bec & l'iris ſont de cette même couleur, & » les pieds ſont noirs ».

On le trouve à l'île de France, où l'on prétend que ſa chair eſt un poiſon. *Genre I.*

PIGEON HUPPÉ.

On donne ordinairement ce nom à une variété du *mondain*, qui en diffère en ce que les plumes de l'occiput excèdent les autres, & ſont retournées en-avant à leur extrêmité; mais comme il y a des *pigeons huppés* dans différentes races & différentes variétés, qui ſont le produit du mêlange des accouplemens, la dénomination de *pigeon huppé* ne détermine pas préciſément une variété fixe & conſtante.

PIGEON MAURIN. *Voyez* PIGEON-NONAIN.

PIGEON-MESSAGER. Briss. *tom. I, pag.* 77.

Il reſſemble beaucoup au *pigeon turc* par la couleur brune de ſon plumage; il a le bec noirâtre, d'une longueur moyenne, à demi couvert par une excroiſſance, formée de tubercules farineux; les yeux ſont entourés d'une peau nue également couverte de tubercules blanchâtres & poudreux. On s'eſt, dit-on, autrefois ſervi de ce *pigeon* pour porter des lettres au loin. On ne nous apprend pas à quelle contrée il appartient.

PIGEON-NONAIN.

C'eſt une des variétés de *pigeons* les plus agréables par l'élégance de la forme, par la manière dont

Digitized by Google

les plumes du ſommet de la tête & des côtés du cou tournées en en-haut & inclinées en avant, lui forment une ſorte de fraiſe qui lui donne de la phyſionomie ; il a le bec très-court ; il eſt de petite taille, & il a dans tout ſon enſemble & dans ſes mouvemens quelque choſe de mignard. Il y en a de ſoupe-en-vin, de rouges panachés, de chamois panachés ; mais les femelles ne panachent pas ou fort peu. Il y a dans cette variété, une variété ſecondaire, qu'on appelle *pigeon maurin*. Il eſt tout-noir, avec la tête & le bout des ailes blancs ; ſa taille eſt au-deſſus de celle des *nonains* ordinaires ; elle approche de celle du *pigeon groſſe-gorge*, & le *maurin* a quelque choſe de l'habitude de celui-ci d'enfler ſa gorge ; ainſi cette variété pourroit être le produit du *nonain* & du *pigeon groſſe-gorge*, tandis que les *nonains* ordinaires paroiſſent une variété du *mondain*, dont ils ſont cependant déjà fort loin par leur forme, & parce qu'ils ne ſont pas d'un bien bon raport.

PIGEON-PAON.

BRISS. *tom. I, pag.* 80.

Le *pigeon-paon* eſt un peu plus gros que le *nonain* ; il ſe diſtingue de tous les autres *pigeons* par l'habitude de redreſſer les plumes de ſa queue & de les épanouir comme le *paon* quand il fait la roue ; le mâle & la femelle ont tous deux cette faculté ; lorſqu'ils relèvent leur queue, ils portent ſi fort leur tête en-arrière, qu'elle touche à la queue qui s'avance à ſa rencontre ; pendant ce temps le *pigeon* ne ceſſe d'avoir une ſorte de tremblement, qui probablement eſt produit par la violente contraction des muſcles. Les plus beaux *pigeons-paons* ont juſqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les moins eſtimés n'en ont que douze. Le blanc eſt la couleur la plus ordinaire de ces *pigeons* ; quelques-uns ont la tête & la queue noires. L'habitude de faire la roue & l'ampleur de ſa queue le diſtingue d'un autre *pigeon* qui a auſſi un mouvement de tremblement continuel, & qu'on nomme par cette raiſon *pigeon trembleur*.

PIGEON PATTU.

Les *pigeons pattus* ſont ceux qui ont les pieds & les doigts même garnis de plumes ; il y a des variétés qui ſont conſtamment pattues, dont cet attribut eſt un caractère ; tel eſt le *pigeon tambour* ; mais le mêlange des variétés eſt cauſe qu'il y a des *pigeons* plus ou moins pattus dans les différentes races & variétés ; ainſi ce caractère n'indique rien d'aſſez précis, & les variétés auxquelles il eſt inhérent doivent être diſtingués par un nom particulier & d'autres attributs qui leur ſont propres.

PIGEONS-POLONOIS.

Les *pigeons-polonois* ſont à-peu-près de la groſſeur des *mondains*, très-bas ſur jambes, avec le bec très-gros & très-court, & les yeux bordés d'un large cercle rouge ; il y en a de noirs, de roux, de chamois, de gris piqués, de tout blancs, &c.

PIGEON PRIVÉ. BEL. C'eſt le *pigeon* de colombier. *Voyez* PIGEON.

PIGEON-RAMIER. *Voyez* RAMIER.

PIGEON-RAMIER BLEU de Madagaſcar. *Voyez* FOUNINGO.

PIGEON-RAMIER de Cayenne. *Pl. enl.* 213. *Voyez* RAMIRET.

PIGEON-RAMIER des Moluques.

Pl. enl 164.

BRISS. *tom. I, pag.* 148, *pl. XLII, fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *ramier*. La tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre & les jambes ſont d'un gris-blanc mêlé d'une foible teinte de vineux ; le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles de la queue ſont d'un verd-doré à reflets de couleur de cuivre de roſette ; les côtés ſont gris-blancs ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un marron-pourpré ; les grandes pennes des ailes ſont cendrées, terminées de verd-doré ; les moyennes ſont entièrement de cette belle couleur du côté extérieur & à leur bout, cendrées du côté intérieur ; la queue eſt d'un verd-doré en-deſſus, cendrée en-deſſous ; les pieds ſont garnis de plumes juſqu'à la moitié de leur longueur ; le ſurplus eſt verdâtre, de même que le bec & les ongles ; ce *pigeon* habite les Moluques ; il ſe nourrit de noix muſcades dans le temps de leur maturité. Quelques voyageurs aſſurent que ce *pigeon* ne digère que l'enveloppe extérieure des noix ; qu'il les rend entières, à l'enveloppe près, ſans avoir éprouvé une altération qui les empêche de germer quand l'oiſeau les rend par haſard ſur un terrein où elles peuvent croître, & que c'eſt par cette raiſon que n'ayant pu détruire aux Moluques cette eſpèce de *pigeon*, ainſi qu'un autre *ramier* qui mange également des muſcades, il eſt impoſſible d'empêcher que ces oiſeaux ne tranſportent des noix dans les lieux où on en a détruit les plans. M. Sonnerat eſt de ce ſentiment, mais il dit que ce *pigeon* eſt du double de la groſſeur de notre *ramier* ; &, comme il l'a obſervé ſur les lieux, ſon témoignage eſt préférable à celui de M. Briſſon, qui n'a parlé du *ramier* des Moluques que d'après un oiſeau deſſéché. *Voyage à la nouv. Guinée, pag.* 168.

PIGEON RAMIER VERD de Madagaſcar. *Voyez* FOUNINGO.

PIGEON ROMAIN.

BRISS. *tom. I, pag.* 71.

Le *pigeon romain* eſt une variété du *mondain*, mais il eſt beaucoup plus gros que le *mondain* ordinaire ; il eſt d'un excellent raport dans les pays chauds ; il multiplie un peu moins dans nos pays tempérés, où cependant il fait encore très-bien. Ses petits ſont un excellent manger. Cette eſpèce eſt très-commune en Italie, & l'eſpèce de *pigeon* de volière ordinaire, comme c'eſt chez nous le *mondain* proprement dit ; la couleur la plus ordinaire des *pigeons romains* eſt un brun-noirâtre, un peu pourpré, avec de très-beaux reflets verds &

Digitized by Google

rouges sur le cou ; il y en a assez fréquemment de minimes & aussi de noirs & de tachetés. Il est presque aussi gros que le *pigeon turc*, mais il n'a pas, comme celui-ci, de tubercule sur le bec, ni un large ruban rouge autour des yeux.

PIGEON ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 141. *Voyez* PIGEON de la Martinique.

PIGEON SAUVAGE d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 100. *Voyez* PIGEON DE PASSAGE d'Amérique.

PIGEON SAUVAGE du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 100. *Voyez* PIGEON BRUN de la nouvelle Espagne.

PIGEON-SUISSE.

Les *pigeons-suisses* sont de la grosseur du *biset* : il y en a de toutes couleurs & de panachés ; la plupart ont un collier d'une couleur différente de celles qui forment le fond du plumage, & ce collier s'épanouit en un plastron sur la poitrine ; d'autres n'ont ni collier, ni plastron, & doivent leur nom à la bigarrure de leurs nuances. On appelle *pigeon asuré*, une variété du *pigeon suisse*, dont le fond de couleur est plus près du bleu que le bleu-ardoisé, commun sur le plumage de beaucoup de *pigeons* ; il y a souvent deux rubans sur les ailes de la même nuance que le collier & le plastron.

PIGEON-TAMBOUR, que l'on appelle aussi *pigeon glou glou*, *pigeon de mois*. L'une de ces dénominations est fondée, sur ce qu'il fait sans cesse entendre ces deux sons *glou glou* ; l'autre, sur ce que ces sons ont quelque raport au bruit d'un tambour entendu de loin ; la troisième, sur ce qu'il produit tous les mois ; il faut cependant excepter le fort de l'hiver & ne compter que sur huit à neuf pontes. Ce *pigeon* est huppé ; il y en a de toutes couleurs. C'est une variété du *mondain*, d'une grosseur moyenne.

PIGEON-TOURNANT.

Pigeon-batteur. BRISS. *tom. I, pag.* 79.

Il est communément gris, avec des taches noires sur les ailes ; il tourne en rond lorsqu'il vole, & le battement de ses ailes fait beaucoup de bruit ; il les meut avec tant de violence, que souvent il se rompt quelques pennes.

PIGEON-TREMBLEUR. BRISS. *tom. I, pag.* 81. *Voyez* PIGEON-PAON.

PIGEON-TURC.

BRISS. *tom. I, pag.* 76.

C'est une variété de la race du *mondain* ; il est très-gros ; il a une excroissance au-dessus du bec, & un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux ; il est huppé, bas de cuisses, large de corps & de vol ; il est cependant très-lourd, & il s'écarte peu de la volière. Sa couleur la plus ordinaire est un brun presque noir ; il y en a cependant de gris-de-fer, gris-de-lin, chamois & soupe-en-vin. C'est une variété assez rare.

PIGEON VERD d'Amboine. BRISS. *tom. I, pag.* 145, *pl. X, fig.* 2, *genre I.*

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *tourterelle* ; il a le dessus de la tête gris ; les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, le croupion, les couvertures du dessus de la queue & le dessus de ses pennes, sont d'un verd d'olive, tirant sur le jaune à la partie inférieure du cou & sur la poitrine ; le dessous des pennes de la queue est noir, & leur bout est d'un gris-blanc ; le dos est marron, les couvertures de l'aile, les plus proches du corps sont de cette même couleur, les autres sont noirâtres, terminées de jaune-pâle, ce qui forme sur l'aile une large bande de cette couleur ; les pennes de l'aile sont bordées de jaune du côté extérieur, noires en-dessus, grises en-dessous ; le bec est verdâtre ; les pieds & les ongles sont gris.

On a représenté, *pl. enl.* 163, sous la même dénomination de *pigeon verd d'Amboine*, un pigeon différent du précédent, en ce qu'il est plus grand, qu'il a la tête, le cou, la queue & tout le dessous du corps d'un verd uniforme ; mais ces deux *pigeons* se ressemblent dans tout le reste.

PIGEON VERD de l'île de Saint-Thomas.

BRISS. *tom. I, pag.* 147, *genre I.*

Il est de la grandeur de nos *pigeons* de colombier. Tout son plumage est verd, excepté les couvertures du dessous de la queue qui sont jaunes & l'extrémité des pennes des ailes & de la queue qui sont d'un verd-brun ; une peau nue & bleue entoure les yeux ; son bec est d'un rouge de sang dans sa première moitié, & d'un bleu, varié de blanc, dans la seconde ; les pieds sont d'un jaune de safran, en quoi ce *pigeon* diffère de tous les oiseaux connus de son genre qui ont les pieds rouges.

PIGEON VERD des Philippines.

Pl. enl. 138.

BRISS. *tom. I, pag.* 143, *pl. XI, fig.* 2, *genre I.*

Il est un peu plus gros que la *tourterelle* ; la tête & la gorge sont d'un verd d'olive rembruni ; le cou d'un marron-clair & vineux ; le dessus du corps d'un verd-olive ; il y a sur les ailes une bande transversale de couleur de soufre, formée par l'extrémité des couvertures du dessus de l'aile ; la poitrine est orangée ; le ventre & les côtés sont d'un verd-olive tirant sur le jaune ; les plumes qui entourent l'anus sont jaunes ; les couvertures du dessous de la queue sont rousses, & aussi longues que les pennes ; celles de l'aile sont noirâtres en-dessus, cendrées en-dessous, bordées de couleur de soufre du côté extérieur ; celles de la queue sont cendrées en-dessus & noirâtres en-dessous ; les pieds sont rouges & les ongles noirs.

M. Brisson parle d'une variété dans cette espèce observée par M. Poivre, dans la presqu'île au-delà du Gange ; la différence consiste en ce que ce dernier *pigeon* a la tête d'un gris-blanc.

PIGEON VIOLET A TÊTE ROUGE d'Antigue. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 112, *pl.* 67.

Digitized by Google

Il n'eſt pas plus gros qu'une *tourterelle ;* les yeux ſont entourés d'une peau nue d'un rouge aſſez vif ; de petites plumes fines, courtes, forment une calotte rouge ſur le ſommet de la tête ; le cou le haut du dos & le haut de la poitrine ſont d'un gris-bleuâtre ; le reſte du plumage, y compris les pennes des ailes & de la queue, eſt d'un noir de velours, changeant en violet, & à reflets bleuâtres ; les pieds & le bec ſont gris. C'eſt une eſpèce nouvelle rapportée par M. Sonnerat. *Genre I.*

PIGEON VIOLET de la Martinique. BRISS. *tom. I, pag.* 129. *Voyez* PIGEON de la Martinique.

PILET. *Voyez* CANARD A LONGUE QUEUE.

PIMALOT.

Mot formé de *pizmalotz* nom mexicain d'un oiſeau indiqué par Fernandez. Cet oiſeau ſe tient ſur les bords de la mer du Sud ; il paroît être du genre de l'*étourneau*, il en a les habitudes, & il eſt un peu plus gros que le nôtre.

PINCARD. *Voyez* PINSON.

PINCHARD. *Voyez* PINSON.

PINGUOIN & MANCHOT.

Les *pinguoins* & les *manchots* ſont des oiſeaux de mer privés de la faculté de voler, & qui ne marchent ſur terre qu'avec une extrême difficulté, ou en portant le corps entièrement perpendiculaire, ou couchés & en rempant ; l'eau eſt leur élément, & le ſeul où ils jouiſſent de leurs facultés ; les voyageurs les ont ſouvent confondus, quoiqu'ils diffèrent par des caractères eſſentiels & faciles à ſaiſir.

Les *pinguoins* ont des ailes très-courtes & très-étroites à la vérité ; mais on ne peut ſe méprendre à leur forme, & ces ailes ſont couvertes de véritables plumes, & même de pennes. Les *pinguoins* ne fourniſſent que des vols très-courts, & les *manchots* ne ſçauroient voler du tout. Ils n'ont, à la place des ailes, que des appendices ſemblables à des nageoires & couverts de plumes qui paroiſſent conformées & rangées comme des écailles, ſans aucune penne qui accompagne ces appendices.

Les premiers n'ont que trois doigts, tous trois en avant ; les ſeconds en ont quatre, trois en-avant, un en-arrière.

Le bec des *pinguoins* eſt applati ſur les côtés, ſillonné de canelures, relevé en lame verticale ; celui des *manchots* eſt cylindrique, effilé & pointu. Les uns appartiennent à l'hémiſphère ſeptentrionale & les autres à l'hémiſphère auſtrale. En réſumant les caractères des uns & des autres, ſuivant l'ordre méthodique, nous trouverons que les *pinguoins* ont pour caractères trois doigrs devant, tous joints enſemble par des membranes entières, & point de doigts de derrière :

Les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen :

Le bec applati par les côtés, canelé tranſverſalement, & plus long qu'épais.

Ils compoſent le XCIV^e^ genre de la méthode de M. Briſſon.

Les *manchots* ont,

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé :

Les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen :

Le bec droit :

Le bout de la mandibule ſupérieure crochu, & celui de la mandibule intérieure comme tronqué.

M. Briſſon les a placés dans le XCV^e^ genre de ſa méthode.

Il faut obſerver que le quatrième doigt des *manchots* ou celui qui eſt en-arrière eſt très-court ; ce qui peut être cauſe qu'il a échappé aux voyageurs qui ont parlé de ces oiſeaux ; ou peut-être ceux qui ont été vus par Mrs Forſter & Cook diffèrent-ils dès autres, en ce qu'ils n'ont point de doigt de derrière, comme ces célèbres marins le diſent ; mais ce doigt exiſte dans trois *manchots* que je conſerve, l'un des terres Magellaniques, & les deux autres du Cap de Bonne-Eſpérance. Les trois *manchots* de la nouvelle Guinée repréſentés dans le voyage de M. Sonnerat ont auſſi chacun un doigt poſtérieur.

Ces oiſeaux ne ſe trouvent que ſous les zones froides & tempérées, ſuivant M. Forſter ; je n'en connois pas, dit-il, entre les tropiques, & d'après les obſervations qu'il ajoute, ainſi que d'après celles de l'amiral Cook, les *manchots* ſont en d'autant plus grand nombre, que la latitude eſt plus élevée & le climat plus glacial ; ces illuſtres voyageurs les ont rencontrés juſque ſous le pôle antarctique, aux bords de la glace fixe, au milieu des glaces flottantes ; elles leur ſervent d'aſile, & lorſqu'elles ſont entraînées par les courans, ou pouſſées par les vents, les *manchots* voyagent avec elles & ſont portés à d'immenſes diſtances de toute terre. Garantis du froid par les plumes épaiſſes, ſerrées, courtes, compactes, arrangées comme des écailles, dont ils ſont couverts, auſſi agiles au milieu des flots, qu'ils ſont lourds & peſans ſur terre, ils peuvent paſſer les jours & les nuits à l'eau ; ils plongent, reſtent long-temps ſous l'eau & s'élancent, en remontant à ſa ſurface, avec tant de viteſſe, qu'il eſt difficile de les tirer ; leur ponte n'eſt que de deux œufs, & ſouvent que d'un ſeul ; mais comme ils ne ſont point troublés dans les affreuſes régions qu'ils habitent, les eſpèces ſont très-nombreuſes en individus ; la ponte a lieu dans les mois de ſeptembre & d'octobre ; ces oiſeaux ſont alors raſſemblés ſur des îlots, où il ſuffit de deſcendre quelques momens pour enlever un prodigieux nombre d'œufs & d'oiſeaux qu'on chaſſe devant ſoi en troupeaux, & qu'on aſſomme à coups de bâton ; les œufs paſſent pour être très-bons, & la chair des *manchots* eſt une reſſource dans des lieux dénués de

Digitized by Google

tout autre raffraîchiſſement : ils nichent dans des trous ou des terriers qu'ils creuſent dans le ſable des dunes.

Les *manchots* ſe trouvent, non-ſeulement dans toutes les plages auſtrales de la mer Pacifique, mais auſſi dans l'Océan Atlantique ; il y en a de nombreuſes peuplades vers le Cap de Bonne-Eſpérance, & ils ſe ſont portés juſques dans les mers de l'Inde, puiſque M. Sonnerat en a trouvé pluſieurs eſpèces à la nouvelle Guinée ; mais excepté ces pointes élevées, les *manchots* n'ont guère franchi le tropique, & le gros de leur eſpèce affecte les hautes & froides latitudes des terres & des mers auſtrales.

Les *pinguoins* habitent de même & par préférence la mer Glaciale. Les îles de Feroe, les côtes de Norwege dans l'ancien continent ; le Groëland, le Labrador & Terre-Neuve dans le nouveau ſemblent être leur terre natale ; ils ſe tiennent, comme les *manchots*, preſque continuellement à la mer, & ne viennent à terre que pour nicher ou ſe repoſer.

PINGOUIN.

Pl. enl. 1003, le mâle ; 1004, la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag.* 89, *genre XCIV, pl. VIII, fig.* 2.

Il eſt beaucoup moins gros que le *canard domeſtique ;* ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de quatorze pouces trois lignes ; il a un pied onze pouces ſix lignes de vol ; ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de ſa queue ; la tête, le deſſus du cou & le dos ſont noirs, ainſi que les ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ; une raie blanche, fort étroite, s'étend de l'origine du bec à l'œil ; la gorge & le haut du devant du cou ſont d'un brun-noirâtre ; tout le reſte du deſſous du corps eſt blanc : l'aile eſt compoſée de vingt-huit plumes, dont la couleur dominante eſt le noir ; les moyennes ſont cependant terminées de blanc, ce qui forme une raie tranſverſale de cette couleur ſur le milieu de l'aile ; la queue eſt noirâtre & un peu pointue : le bec eſt noir, ſilloné de deux rainures ſur le demi-bec ſupérieur & de deux autres ſur l'inférieur, dont la rainure la plus proche de la tête eſt blanche ; les pieds, les doigts & leurs membranes ſont noirs.

Les *pinguoins* vivent ſur les mers du nord & fréquentent en grand nombre les côtes de l'Angleterre ; ils s'approchent quelquefois de celles de France, ou peut-être ils y ſont pouſſés par des coups de vent. On les trouve de temps à autre dans l'hiver, parmi les oiſeaux de mer qu'on aporte dans les marchés de Paris ; j'en ai reçu de Dieppe ; M. Briſſon dit qu'ils font leur nid dans les trous des rochers eſcarpés, que les œufs ſont blancs, tachetés de noir.

PINGUOIN (le grand).

Pl. enl. 367.

BRISS. *tom. VI, genre XCIV, pag.* 85, *pl. VII.*

Il n'eſt guère moins gros que l'*oie domeſtique*, ſa longueur eſt de près de deux pieds ; il a les ailes trop courtes pour qu'elles puiſſent lui ſervir à voler ; elles n'ont chacune que neuf pouces ſix lignes de longueur : la tête, la gorge, le cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes d'un très-beau noir, & douces au toucher comme la ſoie ; une tache blanche ovale, eſt ſituée entre le bec & l'œil, de chaque côté de la tête : le deſſous du corps eſt blanc ; l'aile eſt compoſée de trente pennes dont le noir eſt la couleur dominante, & dont les moyennes ſont terminées de blanc ; la queue eſt noire & finit en pointe ; le bec eſt noirâtre, ſilloné de huit rainures ſur le demi-bec ſupérieur, & de dix, quelquefois de onze ſur l'inférieur : les pieds, les doigts, leurs membranes ſont noirs.

Le *pingouin* n'habite que les mers du nord, & il ne deſcend guère ſur celles d'Europe au-delà des îles Féroë : il eſt plus abondant ſur le banc de Terre Neuve que par-tout ailleurs, & c'eſt d'où on nous en aporte le plus ſouvent. Son hiſtoire eſt encore fort peu connue.

PINGOUIN (le petit).

BRISS. *tom. VI, genre XCIV, pag.* 92, *pl. VIII, fig.* 2.

Plongeon de mer. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 179. *fig. pag.* 180.

Idem, port. d'oiſ. pag. 29.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de quinze pouces, ſon vol de onze pouces, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de ſa queue ; les parties ſupérieures ſont couvertes de plumes noires ; les joues & toutes les parties inférieures ſont d'un beau blanc : il y a un trait pointillé de blanc, de chaque côté, entre le demi-bec ſupérieur & l'œil : les pennes des ailes ſont noires, les moyennes étant terminées de blanc à leur extrêmité : la queue eſt noire, & finit en pointe ; le bec eſt noir, & chacune de ſes portions eſt marquée de deux rainures ; les pieds ſont noirâtres.

Belon, d'après lequel la plupart des ornithologiſtes ont parlé de cet oiſeau, l'avoit obſervé dans la mer de Crète ; la différence de cette plage à celles où ſe trouvent les autres oiſeaux du même genre peut faire douter que celui-ci ſoit en effet un *pingouin ;* mais comme il a été obſervé depuis par M. Briſſon, puiſque l'article de cet oiſeau porte la marque indicative de ceux que cet auteur a vus, & qu'il l'a rangé parmi les *pingouins*, il ne me paroît pas qu'il puiſſe reſter de doute à cet égard.

PINSON.

Pl. enl. 55, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 148, *genre XXXIII.*

BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 371, *fig. ibid.*

Grinſon, pinſon, quinſon, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 96.

En Latin *fringilla ;*

Digitized by Google

Franguello en Italien ;
Finck en Allemand ;
Zieba en Polonois ;
Fincke, *bofinck* en Suédois ;
Chaffinch en Anglois ;

Suivant M. de Salerne, *quinçon* en Provence ; *pinçard* en Guyenne ; *pinchard* en Picardie ; *pinchon*, *glaumet* en Normandie ; *huit*, *pichot*, *guignot*, *riche-prieur* à Orléans.

Le *pinſon* a les mêmes caractères génériques que le *moineau* ; il eſt un peu moins gros ; ſa longueur totale eſt de ſix pouces quatre lignes ; il a neuf pouces dix lignes de vol ; le front eſt couvert de plumes noires, dont la pointe eſt griſe ; le deſſus, le derrière de la tête & du cou ſont d'un brun-marron, mêlé d'une nuance de verd-d'olive, & les plumes ſont cendrées à leur origine ; le dos, les plumes ſcapulaires ſont d'un brun-marron ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont de couleur d'olive ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont d'une couleur vineuſe ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées, les moyennes ſont blanches, les grandes ſont noires, terminées de blanc-jaunâtre ; les premières pennes de l'aile ſont brunes en deſſus, cendrées en deſſous, bordées de blanc en dedans ; les autres ſont blanches à leur origine, brunes en deſſus dans le reſte de leur longueur, cendrées en deſſous, bordées en dedans de blanc, & de jaunâtre en dehors : la queue eſt un peu fourchue, noirâtre & tachée de blanc à ſon extrêmité, excepté les deux pennes du milieu qui ſont cendrées & touchées de noir à leur pointe : le bec eſt d'un brun-rougeâtre, & ſon bout eſt tout-à-fait brun ; les pieds & les ongles ſont bruns.

Le *pinſon* eſt un oiſeau fort commun & très-connu ; il vit dans les bois, dans les parcs, les vergers & les jardins ; il s'approche en tous temps des lieux habités ; on le voit à la campagne, venir dans les cours chercher le grain qu'on diſtribue aux animaux domeſtiques, ou celui qui ſe perd parmi les fumiers ; il s'habitue auſſi très-aiſément à venir ramaſſer les miettes qu'on lui jette ; &, ſoit hardieſſe, ſoit confiance, il ſe familiariſe à cet égard plus que le *moineau* même ; il craint moins d'approcher, & il vient ramaſſer beaucoup plus près ce qui tombe ou qu'on lui livre : il met moins de promptitude à ſe retirer en emportant ce qu'il a trouvé, & il a, dans toutes ſes allures, quelque choſe de plus confiant : en général, quoique vif & agile, il n'eſt point pétulent comme le *moineau* ; ſa gaîté eſt meſurée & douce, ſes mouvemens ſont faciles, & ils ont de la grace ; il marche ſans ſautiller, & il s'avance avec agrément, en portant la tête haute, en relevant les plumes qui la couvre, en ſorte qu'il paroît comme huppé : à un plumage aſſez agréablement nué, à une forme & à des mouvemens élégans, il joint un chant accentué, qu'il répète ſouvent, & tout ſemble, dans cet oiſeau, préſenter l'idée d'un être heureuſement conſtitué, auquel le ſentiment intérieur de ſon bien être inſpire la gaîté, ſans être réfléchie : car, ôtez le ſentiment de la douleur ou du beſoin, la gaîté eſt une ſuite & un effet d'une conſtitution bien organiſée. Seroit-ce par cette raiſon que le *pinſon*, comme preſque tous les autres oiſeaux, éprouvant en hiver des beſoins qu'il ne ſent pas en été, ne feroit pas entendre ſon chant dans cette triſte ſaiſon ?

Le *pinſon* niche ſur des arbuſtes ou des arbres médiocrement élevés, ſouvent dans les vergers ; il conſtruit ſon nid de mouſſe & de menues racines à l'extérieur, de laine, de crin, de plumes, de fils d'araignée à l'intérieur : peu d'oiſeaux l'arrangent auſſi induſtrieuſement & auſſi ſolidement, & ſçavent le cacher auſſi bien : car, quoique le *pinſon* niche ſouvent à notre portée, ſon nid eſt difficile à découvrir, parce qu'il le place ſur les arbres les plus touffus, & que les racines, la mouſſe ſèche & griſâtre qui en forment le dehors lui donnent une couleur qui ſe confond avec celle de l'écorce des branches, à l'enfourchure deſquelles il le poſe : la ponte eſt de quatre à cinq œufs, d'un gris-rougeâtre, ſemés de taches noirâtres. Le père & la mère nourriſſent les petits avec beaucoup de ſoin, & leur aportent des chenilles & des inſectes dans le premier âge ; mais ils leur donnent auſſi la béquée : la femelle a les couleurs beaucoup moins vives que le mâle ; elle n'a point de noir au front, & de couleur vineuſe ſur la poitrine & les côtés, qui ſont d'un blanc-rouſſeâtre. Les jeunes portent, avant d'avoir mué, la livrée de leur mère : il y a au moins deux pontes par an.

Le *pinſon* élevé jeune, ou même pris au filet, s'accoutume à vivre en volière, & le jeune prend aiſément le ramage des autres oiſeaux qu'il entend chanter fréquemment ; mais il n'apprend pas à ſiffler des airs de ſerinette.

L'eſpèce du *pinſon* eſt répandue dans toute l'Europe ; on croit que ces oiſeaux voyagent, parce qu'ils ſe réuniſſent & paſſent dans l'automne en bandes très-nombreuſes ; mais il en reſte toujours un grand nombre pendant l'hiver, & la route que ſuivent ceux qui paſſent n'eſt pas connue ; je ne ſçai même s'il eſt bien démontré, par raport à nos provinces, qu'il y ait des *pinſons* de paſſage ; ces bandes, qu'on juge être d'oiſeaux voyageurs, ne ſeroient-elles pas ſimplement compoſées de *pinſons* qui ſe portent d'un canton à un autre, & de proche en proche, ſans entreprendre une longue traverſée, & ſuivant qu'ils trouvent plus ou moins abondamment les grains qu'ils préfèrent, tels que les ſemences d'*épine blanche*, de *pavot*, de *bardanne*, de *faine* ? *&c. &c.* Penſer, quoiqu'avec deux célèbres naturaliſtes, Geſner & Linné, qu'il n'y a que les femelles qui voyagent, tandis que les mâles ſont ſédentaires, ce ſeroit admettre un fait bien extraordinaire, qui ne mériteroit pas d'attention, s'il

Digitized by Google

s'il n'étoit garanti par des auteurs auſſi célèbres ; mais qu'ils n'ont peut-être pas aſſez examiné, & qui par ſa ſingularité, d'après l'autorité de ſes garans, mérite d'être ſuivi & vérifié ou contredit. Seroit-il vrai, en effet, que ces bandes qu'on croit qui voyagent ne fuſſent compoſées que de femelles ? Il eſt aiſé de s'en aſſurer en examinant plus ou moins de ces oiſeaux, faciles à prendre au filet & à différens piéges ; mais il ne faudroit pas fonder ſon jugement ſur le ſeul plumage, & ne prononcer que d'après l'inſpection anatomique ; car il ſe pourroit que ces bandes, qu'on croit de femelles voyageuſes, fuſſent les jeunes qui portent encore la livrée de leur mère, & qui ſe fuſſent réunis juſqu'au printemps ſuivant.

Les auteurs ont diſtingué dans l'eſpèce du *pinſon* les variétés ſuivantes :

1°. Le *pinſon* à ailes & queue noires : il a les ailes & la queue noires ; la tête & le deſſus du cou cendrés ; les joues brunâtres ; tout le deſſous du corps d'un brun animé d'une teinte rougeâtre. On le trouve en Suède.

2°. Le *pinſon brun*. Il a le deſſus du corps d'un brun-cendré, & le deſſous d'un brun plus clair ; les ailes noires ; le bec jaunâtre. On le trouve auſſi en Suède.

3°. Le *pinſon à collier*. Il a le ſommet de la tête blanc & un collier de la même couleur.

4°. Le *pinſon brun huppé*. Il eſt tout brun avec une huppe couleur de feu.

5°. Le *pinſon blanc*, dont le plumage eſt entièrement de cette couleur.

De ces cinq variétés, la dernière eſt ou individuelle ou un effet du climat, & dans l'ordre des changemens les plus ordinaires qui arrivent au plumage des oiſeaux ; les autres, ſur-tout celle du *pinſon huppé*, ont quelque choſe de ſi éloigné du *pinſon* ordinaire, qu'il ſemble incertain ſi ce ne ſont en effet que des variétés, des races ou des eſpéces ; mais ces oiſeaux ſont trop peu connus pour pouvoir ſe former une opinion fondée à leur égard, & il faut nous en tenir, juſqu'à de nouvelles obſervations, au ſentiment des auteurs qui les ont vus & regardés comme des variétés de notre *pinſon*.

PINSON A AILES ET QUEUE NOIRES. *Voyez* PINSON.

PINSON A COLLIER. *Voyez* PINSON.

PINSON A COLLIER des Indes. BRISS. *Suppl. tom. VI, pag.* 85.

EDW. *gl. part. II, pag.* 130, *pl.* 272. *Voyez* PINSON A DOUBLE COLLIER.

PINSON A DOUBLE COLLIER.

Pinſon à collier des Indes. BRISS. *Suppl. tom. VI, pag.* 85, *genre XXXIII.*

Idem, EDW. *gl. part. II, pl.* 272.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *pinſon* ; de très-petites plumes blanches entourent la baſe du bec & les yeux ; le reſte de la tête eſt noir ; la gorge eſt blanche, & cette couleur, en s'étendant en arrière, forme un demi-collier ſur le deſſus du cou, au bas & au devant duquel eſt une bande tranſverſale noire, ce qui forme en quelque ſorte un double collier ; le deſſus du cou, le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un cendré-brun ; la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un blanc teint de rouſſeâtre ; les couvertures du deſſus des ailes, & leurs pennes moyennes ſont noires, bordées de rouſſeâtre ; les grandes pennes ſont noires, ſans mêlange d'autre couleur ; la queue eſt d'un cendré-brun ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns. Edwars, auquel on doit la connoiſſance de cet oiſeau, n'apprend pas dans quelle partie des Indes on le trouve.

PINSON A GROS BEC. *Voyez* GROS BEC.

PINSON A LONG BEC.

Pinſon du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 173 ; *pl. XV, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *pinſon* ; la tête & la gorge ſont noires ; le cou eſt entouré d'un collier couleur de marron ; le dos & le croupion ſont variés de brun & de jaune, qui s'étendent & ſe mêlent également ſur les plumes ſcapulaires & ſur les couvertures du deſſus des ailes ; le bas du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un jaune-orangé ; les grandes pennes de l'aile ſont olivâtres du côté extérieur, brunes du côté intérieur à leur bout ; les moyennes ſont brunes & leur bord extérieur eſt jaunâtre ; la queue eſt olivâtre ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun, le bec eſt long de neuf lignes & gros à proportion.

Ce *pinſon* à bec plus long, plus gros, & même plus pointu que ne l'eſt celui des *pinſons*, à en juger par la figure que donne M. Briſſon, a beaucoup de raports, & par la forme du bec, & par les couleurs du plumage, avec l'eſpèce de *troupiale*, dont la deſcription a été donnée ſous le nom de *cap-more*. Ce *troupiale* au contraire a le bec plus court & plus conique que ne l'ont les oiſeaux de ſon genre. Ces raiſons me feroient augurer que le *cap-more* & le *pinſon à gros bec* ſont le même oiſeau : je n'héſiterois pas à le croire ſi le *cap-more* n'étoit de la taille de notre *gros-bec*, & s'il n'avoit pas les ailes plus courtes que le *pinſon à long bec* ; mais le *cap-more* a été décrit, d'après un oiſeau vivant, & M. Briſſon, d'après lequel M. de Montbeillard parle du *pinſon du Sénégal* ou du *pinſon à long bec*, a fait la deſcription d'un individu deſſéché. Ces oiſeaux ont au moins de grands raports, s'ils ne ſont pas de la même eſpèce.

PINSON A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.

Pinſon de Bahama. BRISS. *tom. III, pag.* 168 ; *genre XXXIII.*

CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 42.

Ce *pinſon* eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre. Il a la tête, le devant du cou, le dos & les plumes ſcapulaires d'un noir luſtré ; deux bandes tranſver-

Digitized by Google

sales blanches sur les joues, une au-dessus, l'autre au-dessous de l'œil; une tache jaune au-dessous de la gorge; le dessus du cou, le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un rouge terne; la poitrine d'un bel orangé; le ventre, les jambes, & les couvertures du dessous de la queue blanches; les petites couvertures du dessus de l'aile, & les grandes, les plus éloignées du corps, brunes; les grandes, les plus près du corps, blanches; les ailes & la queue brunes; le bec, les pieds & les ongles d'un gris sombre.

PINSON AU VENTRE BLEU. EDW. *tom. III, pag.* 131, *pl. CXXXI. Voyez* BENGALI.

PINSON BLANC. *Voyez* PINSON.

PINSON BRUN. *Voyez* PINSON.

PINSON BRUN HUPPÉ. *Voyez* PINSON.

PINSON d'Ardenne.

Pl. enl. 54.

BRISS. *tom. III, pag.* 155, *genre XXXIII.*

Montain, BEL. *hist. nat. des oiſ. pag.* 372, *fig. pag.* 373.

Montan ou *montain*, *pinſon* d'Ardennes, nommé par quelques-uns *paiſſe de bois* ou *moineau de bois*, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 97.

En Latin *montifringilla*, *fringilla montana*;
Fringuello montano en Italien;
Gold-finck, *&c.* en Allemand;
Norquint en Suédois;
Bramble, *brambling* en Anglois.

Suivant M. de Salerne, *quinçon de montagne* en Savoie; *ardenet*, *pinſon des Ardennes* en Sologne; *pichot mondain*, *pichot de mer* à Orléans; enfin, *pinſon d'Artois*, *ébourgeonneau*.

Il est plus gros que le *pinſon* ordinaire; la tête, le dessus du cou & le dos sont couverts de plumes noires, bordées de rousseâtre; le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un fort beau blanc; les plumes scapulaires sont des mêmes couleurs que le haut du dos; la gorge, le devant du cou & la partie supérieure de la poitrine sont d'un roux-clair; les côtés sont rousseâtres, plus ou moins tachetés de points noirs; le bas de la poitrine & le ventre sont blancs; les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-rousseâtre; les petites couvertures du dessus de l'aile sont d'un roux-clair, les moyennes d'un blanc teint d'une légère nuance de roux, les grandes sont brunes, bordées en dehors de gris; les pennes des ailes sont, à leur origine, d'un blanc mêlé de rousseâtre, & dans le reste de leur longueur elles sont brunes, bordées de blanchâtre des deux côtés; la queue est un peu fourchue; les deux pennes du milieu sont d'un cendré-foncé, bordées de chaque côté de blanchâtre; les latérales sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc-jaunâtre; le bec est jaunâtre, noir à sa pointe; les pieds & les ongles sont gris.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont plus foibles, & que les nuances en paroissent comme éteintes & lavées.

Nous ne voyons ces oiseaux aux environs de Paris qu'au fort de l'hiver; ils sont beaucoup plus communs en certaines années qu'en d'autres; mais pendant dix ans environ que j'ai été servi par les gens qui tendent aux petits oiseaux, & qui m'apportoient de toutes les espèces qu'ils prenoient, ou chez lesquels je passois moi-même de temps à autre, je n'ai point vu d'hiver qu'ils n'aient pris des *pinſons d'Ardennes*. Ils disparoissent aussi-tôt que les grands froids sont passés, quels que nombreux qu'ils aient été pendant leur durée; je trouve au contraire que dans d'autres pays, les *pinſons d'Ardennes* n'y passent pas tous les ans, & seulement à des intervales inégaux & qui n'ont rien de fixe. Ces oiseaux n'ont point de ramage en volière, & ils y vivent peu, parce que probablement on ne leur donne pas la nourriture qui leur convient: ils se nourissent en liberté de faines & de différens grains; ils passent pour n'avoir qu'un cri désagréable & point de ramage; le nom de *pinſon d'Ardenne* sembleroit indiquer qu'ils nous viennent des bois du même nom; je ne trouve rien cependant qui constate qu'ils s'y fixent & qu'ils ne viennent pas de plus loin; il me paroît seulement que cette dénomination indique le côté d'où ils nous arrivent, que l'Allemagne & les pays du nord sont leur patrie. M. Brisson dit simplement qu'on les trouve dans les endroits montagneux, & c'est ce qui semble confirmé par le nom qu'on leur a donné en latin *montifringilla*: mais il est possible que pour trouver la même température & les mêmes vivres, ils habitent seulement les montagnes d'une certaine élévation dans les pays chauds ou tempérés, & les plaines dans les régions plus froides. Ainsi l'histoire de cet oiseau n'est pas encore bien connue & laisse plusieurs points à éclaircir, dont les principaux sont les lieux où ils habitent la plus grande partie de l'année, & les causes des incursions qu'ils font dans les autres pays. On les connoît dans toute l'Europe, soit qu'ils y vivent à demeure, soit qu'ils y passent seulement en certains temps. Ils sont si abondans en quelques cantons de l'Allemagne qu'on en fait des chasses où on en tue un nombre prodigieux, quoique leur chair, sujette à avoir un goût d'amertume, soit un des plus médiocre manger; ces chasses se font de nuit au flambeau; on remarque le soir dans les bois les arbres sur lesquels les *pinſons* se sont posés en grand nombre, on les aproche de très-près, en observant de ne pas faire de bruit, & on les tire à la sarbacane avec des bales de terre durcie.

Aldrovande parle d'un *pinſon d'Ardennes* dont la tête étoit blanche, & le reste du plumage plus pâle qu'il n'a coutume de l'être sur les oiseaux de cette espèce. C'étoit sans doute une variété individuelle.

PINSON d'Artois. *Voyez* PINSON d'Ardennes.

Digitized by Google

PINSON d'Auvergne. *Voyez* BOUVREUIL.

PINSON de Bahama. BRISS. *tom. III, pag.* 168. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 42. *Voyez* PINSON A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.

PINSON de Bahama. BRISS. *tom. III, pag.* 202. *Voyez* VERDINÈRE.

PINSON de bois (petit). *Voyez* BEC-FIGUE.

PINSON d'Espagne. *Voyez* GROS-BEC.

PINSON de la Chine. BRISS. *tom. III, pag.* 175. *Voyez* OLIVETTE.

PINSON de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 169. *Voyez* PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.

PINSON de la Jamaïque. BRISS. *tom. III, pag.* 166. *Voyez* BONANA.

PINSON de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. III, pag.* 178. *Voyez* TOUITE.

PINSON de l'île de Saint-Eustache. BRISS. *tom. III, pag.* 177. *Voyez* PINSON JAUNE ET ROUGE.

PINSON de montagne. *Voyez* PINSON d'Ardennes.

PINSON de montagne. BRISS. *tom. III, pag.* 160. *Voyez* GRAND-MONTAIN.

PINSON DE NEIGE ou NIVEROLLE. BRISS. *tom. III, pag.* 162, *pl. XV, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Nivereau dans les montagnes du Dauphiné.

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du *pinson d'Ardenne ;* il a la tête & le dessus du cou cendrés ; le dos, les plumes scapulaires, le croupion d'un gris-brun ; les couvertures du dessus de la queue noires ; le devant du cou & tout le dessous du corps d'un très-beau blanc ; les grandes pennes des ailes noires, bordées extérieurement & terminées de blanchâtre ; les moyennes sont blanches, excepté les deux plus proches du corps qui sont brunes ; les deux pennes du milieu de la queue sont noires, bordées de blanc ; les latérales sont blanches, terminées de noir ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On le trouve sur les hautes montagnes, d'où il ne descend dans les plaines qu'au fort de l'hiver.

PINSON de trois couleurs. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 44. *Voyez* PAPE.

PINSON de Virginie. BRISS. *tom. III, pag.* 165. *Voyez* BRUNET.

PINSON du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tom. III, pag.* 171. *Voyez* PINSON NOIR ET JAUNE.

PINSON du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 173. *Voyez* PINSON A LONG BEC.

PINSON FRISÉ. BRISS. *tom. VI, suppl. pag.* 86, *genre XXXIII.*

Moineau frisé jaune & noir. EDW. *gl. part. II, pag.* 128, *pl.* 271.

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle de notre *pinson ;* il a la tête, la gorge & le cou noirs ; le dos, les plumes scapulaires, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue d'un olive-sombre ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue jaunes ; les ailes & la queue d'une couleur d'olive-sombre ; le bec blanc ; les pieds & les ongles d'un brun-foncé : la plupart de ses plumes sont frisées. Edwars, qui a parlé le premier de cet oiseau, qu'on avoit aporté de Portugal, ignore s'il venoit des possessions des Portugais sur la côte d'Afrique, ou du Brésil.

PINSON JAUNE ET ROUGE.

Pinson de l'île de Saint-Eustache. BRISS. *tom. III, pag.* 177, *genre XXXIII.*

Ce *pinson*, indiqué par Séba, est à-peu-près de la grosseur du nôtre ; il a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue & les plumes scapulaires d'un beau jaune ; de chaque côté de la tête une tache bleue au-dessous des yeux ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue de couleur orangée ; les ailes & la queue d'un beau rouge, ainsi que le bec & les pieds. On le trouve dans l'île de Saint-Eustache dans l'Amérique Septentrionale.

PINSON MAILLÉ.

On a donné ce même nom au *bouvreuil* & au *gros-bec*. *Voyez* BOUVREUIL & GROS-BEC.

PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.

Pinson de la Caroline. BRISS. *tom. III, p.* 169, *genre XXXIII.*

Moineau noir aux yeux rouges. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 34.

Il est un peu plus gros que le *cochevi ;* sa longueur est d'environ huit pouces ; la tête, la gorge, le cou, le dos, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & du dessus de la queue sont noirs ; un rouge terne s'étend sur la poitrine, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & le ventre, excepté dans son milieu qui est blanc ; les ailes sont noires, avec un bord blanc du côté extérieur des grandes pennes ; la queue est entièrement noire ; l'iris est rouge ; les pieds & les ongles sont bruns ; la femelle est entièrement brune, excepté une légère teinte de rouge sur la poitrine.

PINSON NOIR ET JAUNE.

Pinson du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tom. III, pag.* 171, *pl. XVI, fig.* 1, *genre XXXIII.*

Sa longueur est de six pouces deux lignes ; il a dix pouces trois lignes de vol ; la tête, la gorge, le cou, le haut du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un noir de velours ; le bas de la jambe, est entouré de plumes grises ; le bas du dos, le croupion, les petites couvertures du dessus des ailes, leur bord, vers le pli qui répond à celui du poignet, sont d'un jaune brillant ; les plumes scapulaires & celles qui servent de grandes couvertures aux ailes sont brunes, bordées de gris ; les pennes des ailes sont brunes & bordées du côté extérieur, les grandes de

Digitized by Google

jaune, les moyennes de gris; la queue eſt noire; le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

PINSON ROUGE (petit). Briss. *tom. III, p.* 164. *Voyez* BRUNOR.

PINSON ROUGE ET BLEU du Bréſil. Edw. *pl.* 191. *Voyez* GRENADIN.

PINSON ROYAL. *Voyez* GROS-BEC.

PINSON VIOLET. Cat. *tom. I, pag. & pl.* 41. *Voyez* BOUVREUIL VIOLET ou BEC-ROND de la Caroline.

PINSONNÉE. (*Ornithologie.*) *V.* MÉSANGE (groſſe).

PINSONNÉE, (*chaſſe*). Manière de prendre les petits oiſeaux à la *pinſonnée*. *Voyez* OISEAU.

PINSONNIÉRE. *Voyez* MÉSANGE (groſſe).

PIONE. *Voyez* BOUVREUIL.

PIPÉE, (*chaſſe*). Manière de prendre les oiſeaux à la *pipée*. *Voyez* OISEAU.

PIPICAU. *Voyez* MOUETTE RIEUSE.

PIPIRI. *Voyez* TITIRI.

PIQUE-BŒUF.

Pl. enl. 293.

Briss. *tom. II, pag.* 437, *pl. XLII, fig.* 2, *genre XXV.*

C'eſt un oiſeau d'Afrique, obſervé au Sénégal par M. Adamſon, & dont aucun auteur n'avoit parlé avant M. Briſſon.

Le *pique-bœuf* eſt un peu plus gros que l'*alouette huppée*: ſa longueur eſt de huit pouces & demi du bout du bec à celui de la queue; ſon vol de quatorze pouces trois lignes; ſa queue dépaſſe les ailes pliées de la moitié de ſa longueur: la tête, la gorge, le cou & le deſſus du corps ſont d'un gris-brun; le deſſous eſt d'un jaunâtre ſale & rembruni qui s'étend en-deſſus ſur le croupion: les couvertures des ailes ſont brunes; leurs quatre premières grandes pennes & les deux moyennes les plus proches du corps ſont d'un gris-brun: toutes les autres ſont d'un brun plus décidé & plus foncé. La queue eſt compoſée de douze pennes, toutes très pointues; les deux du milieu ſont entièrement d'un gris-brun, & les latérales de cette même couleur du côté extérieur & rouſſes du côté intérieur; elles vont en diminuant par degrés, mais peu ſenſibles, du centre ſur les bords: les pieds & les ongles ſont bruns; le bec eſt communément jaune à ſon origine, rouge vers le bout & entièrement brun dans d'autres individus.

Le *pique-bœuf* a trois doigts devant, un derrière, tous ſéparés juſqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon.

On le diſtingue à la forme de ſon bec, qui eſt droit, gros, preſque quadrangulaire, un peu convexe en-deſſus, anguleux en-deſſous & dont les deux portions ſont entières ou ſans échancrures. Il eſt, par la forme de ſon bec, d'un genre iſolé, & dans lequel on ne connoît encore qu'une ſeule eſpèce.

Cet oiſeau ſe poſe ſur le dos des *bœufs*, en perce la peau à coups de bec, non pour ſe nourrir de leur chair, mais pour tirer de deſſous le cuir des *larves* qui y prennent leur accroiſſement, & dont il eſt fort friand. Il eſt très-probable que ces *larves* ſont celles de quelque *aſtre*. C'eſt le nom qu'on donne en Europe à une *mouche* à deux ailes, de la groſſeur d'un petit *bourdon* qui dépoſe ſes œufs ſur le cuir des *bœufs*; il en naît des *vers* qui s'inſinuent ſous la peau de ces animaux, y cauſent une tumeur ſous laquelle ils prennent leur accroiſſement, & qui dégénère en ulcère, dont ces *vers* ſe laiſſent rouler à terre pour ſe métamorphoſer. *Voy. hiſt. abrég. des inſectes* qui ſe trouvent aux environs de Paris, *tom. II, pag.* 456, *n°* 3.

Il eſt vraiſemblable que c'eſt une *larve* du même genre que le *pique-bœuf* cherche au Sénégal ſous le cuir des *bœufs*, nous ne connoiſſons pas d'oiſeau en Europe qui ait le même appétit, ou les moyens de le ſatisfaire, & probablement cette nourriture ne peut pas ſuffire ſeule au *pique-bœuf* pour lequel l'inſecte qu'il cherche ſous la peau de cet animal, n'eſt qu'un régal.

PIROUOT. *Voyez* CUJELIER.

PITCHOU (le).

Pl. enl. 655, *fig.* 2.

On donne en Provence le nom de *pitchou* à un petit oiſeau du genre des *fauvettes*; il n'eſt pas plus gros que le *roitelet*: il a cinq pouces trois lignes de long, dans leſquels la queue eſt pour près de moitié; elle dépaſſe de toute ſa longueur les ailes qui n'atteignent qu'à ſon origine; le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un cendré-foncé: les pennes des ailes & celles de la queue ſont bordées de cendré-clair en-dehors & de noirâtre à l'intérieur; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un roux varié & ondé de blanc; le bec eſt noirâtre à ſa pointe & blanchâtre à ſa baſe: le *pitchou* rôde pendant le jour autour des choux entre les feuilles deſquels il cherche les inſectes qui y vivent & qui s'y réfugient, & la nuit il ſe cache entre ces mêmes feuilles qui le mettent à couvert de la *chauve-ſouris*, qui eſt, dit-on, ſon ennemi. Cependant ce n'eſt pas de ces habitudes qu'eſt dérivé le mot *pitchou*, comme on pouvoit le penſer. Mais cette expreſſion ſignifie *petit* en langue provençale, ce qui eſt très-analogue à l'oiſeau auquel on a appliqué ce nom. Le *pitchou* n'étoit pas décrit, & il a été indiqué par M. le comte de Buffon, auquel on l'a envoyé de Provence, avec des notes qui contiennent ce que j'ai raporté ſur ſes habitudes; il me ſemble qu'elles auroient encore beſoin d'être examinées. En effet, la *chauve-ſouris* peut bien rôder autour des choux pour y prendre des inſectes comme le *pitchou*, ce qui aura fait croire qu'elle eſt ſon ennemi; mais on peut douter qu'elle l'attaque lui-même. *Genre XL.*

PITPIT.

Les *pitpits* ſont de petits oiſeaux à bec effilé, du même genre que les *figuiers*, dans l'ordre méthodique de M. Briſſon, ou du genre XL. M. de

Digitized by Google

Buffon les classe à part, à raison de ce qu'il leur trouve le bec plus gros & plus effilé, qu'ils ont la queue coupée quarrément, tandis que tous les *figuiers* l'ont un peu fourchue; il observe de plus que la plupart des *figuiers* sont voyageurs, & que les *pitpits* sont sédentaires; que les *pitpits* ont les mœurs plus sociales, qu'ils vont en grandes troupes, & qu'ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères; qu'ils sont plus gais, plus vifs, & toujours sautillans, enfin, qu'ils demeurent dans les bois, & qu'ils se perchent sur les grands arbres, au lieu que les *figuiers* ne fréquentent guère que les lieux découverts, & se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. La différence dans les habitudes en indique sans contredit dans l'organisation; ainsi, sous ce point de vue, les *pitpits* forment une famille à part, voisine cependant de celle des *figuiers*; & quoiqu'à suivre rigoureusement l'ordre méthodique les *pitpits* soient du même genre que les *figuiers*, M. le comte de Buffon, en les classant à part, rend l'étude plus précise; mais comme à la première inspection on ne peut employer les habitudes comme caractères distinctifs, il seroit souvent embarrassant de distinguer les *pitpits* des *figuiers*; ne pourroit-on pas en conséquence dire que ce sont des oiseaux, qui, avec les mêmes caractères génériques que les *figuiers*, appartiennent aux contrées les plus chaudes de l'Amérique, & dont les couleurs dominantes sont le bleu ou le verd, plus ou moins mêlé ou varié de noir, au lieu que les *figuiers* se trouvent dans toutes les parties des deux continens, & que leurs couleurs dominantes sont, au moins pour le plus grand nombre des espèces, la couleur d'olive, ou le jaune varié de brun. Quant au bec, il me semble que celui des *pitpits* est peut-être un peu plus fort à sa base que celui des *figuiers*, mais sa pointe ne me paroît pas moins fine. Ce sont donc des oiseaux très-ressemblans par les caractères admis dans l'ordre méthodique, qui, par les habitudes, par l'extérieur même ont quelque chose de différent, & plus les différences auront été remarquées, moins il sera difficile de reconnoître & de distinguer le grand nombre d'espèces dont leur genre est chargé.

M. le comte de Buffon écrit *pitpit* & M. Brisson *pipit*. Ces noms, dont j'ignore l'éthymologie, sont probablement représentatifs du cri des oiseaux auxquels ils ont été donnés.

PITPIT A COIFFE BLEUE.

Il est de la grandeur du *pitpit bleu*. Il en diffère en ce qu'il a les côtés de la tête & du cou d'un noir lustré, qui se réunit au noir qui couvre le dos; les pennes des ailes sont sans bordure bleue; il y a sous le milieu du ventre une raie longitudinale d'un beau blanc; les couvertures du dessous de la queue sont blanches; le dessus de la tête est couvert d'une bande bleue, entre deux raies noires qui remontent des joues sur les côtés: le bleu de ce *pitpit* est beaucoup plus foncé & plus brillant que celui du *pitpit bleu*. On le trouve quelquefois, mais très-rarement parmi les oiseaux qu'on reçoit de Cayenne. *Genre XL.*

PITPIT BLEU A GORGE NOIRE.

Il ne diffère du *pitpit bleu*, dont il est probablement une variété, qu'en ce qu'il a la gorge noire, & en ce que les plumes qui entourent la base du bec sont bleues comme le reste du plumage. On le trouve à Cayenne; M. le comte de Buffon en parle à la suite de la description du *pitpit bleu*, auquel il le raporte comme variété.

Une autre variété du *pitpit bleu*, représentée *pl. enl.* 669, *fig.* 1, n'a de noir ni à la gorge, ni près de la base du bec.

PITPIT BLEU.

Pitpit bleu de Cayenne, *pl. enl.* 669, *fig.* 2.

Pitpit bleu de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 534, *pl. XXVIII*, *fig.* 1, *genre XL.*

Pitpit verd.

Pitpit verd, BRISS. *tom. III*, *pag.* 531, *planc. XXVIII*, *fig.* 4.

M. le comte de Buffon & M. Brisson ont regardé le *pitpit bleu* & le *pitpit verd* comme deux espèces distinctes; malgré des autorités aussi respectables, je réunis ces deux oiseaux, & je n'en fais qu'une espèce, fondé sur les raisons que j'exposerai dans l'instant & qui me justifieront.

Le *pitpit verd* & le *pitpit bleu* sont tous deux à-peu-près de la grosseur du *bec-figue*; leur longueur est de quatre pouces cinq à six lignes, ils habitent le même climat: ils se mêlent dans les mêmes bandes, & on les voit indistinctement sur les mêmes arbres où leurs nids sont établis. Ces faits, que m'ont été attestés des personnes qui avoient long-temps habité la Guiane, dépose[nt] en faveur de mon opinion, sans en fournir toutefois une preuve suffisante, que je raporterai après avoir fait la description des deux *pitpits*.

Le *pitpit verd* a la tête d'un bleu-clair; la gorge d'un gris-bleuâtre; tout le reste du plumage d'un verd-brillant; les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de verd; la queue d'un gris-bleuâtre en dessous; les deux pennes du milieu sont d'un verd-sombre en dessus, & les latérales sont brunes, bordées de verd du côté extérieur: le bec est brun; les pieds & les ongles sont d'un gris-blanc.

Le *pitpit bleu* a la base du bec entourée de petites plumes noires; le dos est de cette même couleur, & le reste du corps est d'un beau bleu. Les couvertures & les pennes des ailes sont noires, bordées de bleu du côté extérieur; la queue est noire; le bec est gris-brun à son origine, noirâtre vers le bout; les pieds & les ongles sont gris.

Deux oiseaux d'un plumage aussi différent ne pouvoient manquer de paroître compose[r] deux espèces distinctes; mais, parmi des *pitpits* envoyés de Cayenne, j'en ai trouvé plusieurs fois, & j'en ai conservé, dont le plumage est mi-parti de verd & de bleu, répandus irrégulièrement, de

Digitized by Google

manière qu'on ne peut douter que les oiſeaux qui ont fourni cette obſervation, n'aient été pris dans le moment de la mue ; il s'enſuit que le *pitpit* a, dans un temps de ſa vie, un plumage verd, & qu'il en a un bleu dans un autre ; mais que c'eſt le même oiſeau, ou qui n'a pas pris ſes couleurs ſecondaires, ou qui a déja changé de plumage. Il reſte à ſçavoir laquelle de la couleur verte ou de la bleue appartient en dernier à cet oiſeau & eſt la couleur propre de l'eſpèce adulte. C'eſt ſur quoi je n'ai pu me procurer de lumière, & ce qui me paroît très-difficile à décider par toute perſonne qui ne ſera pas à portée d'obſerver ſur les lieux les changemens de plumage que ſubiſſent les *pitpits*. Cependant comme en général les bleus ſont un peu plus abondans que les verds dans les envois qu'on fait, & que les verds ont ſeuls une tache ſur la gorge, je conjecturerois que les verds ſont les mâles, les bleus, des femelles, ou de jeunes mâles qui n'ont pas encore mué, & les *pitpits mixtes*, de jeunes mâles ſurpris au moment de la mue ; mais il eſt auſſi poſſible que ces oiſeaux aient deux mues par an, & qu'ils changent de couleur. L'exemple des *pitpits* à plumage mixte prouve que le *pitpit verd* & le *pitpit bleu* ſont le même oiſeau : on ne peut en ſçavoir davantage que par l'obſervation faite ſur les lieux.

PITPIT BLEU de Cayenne. BRISS. *tom. III, p.* 534. *Voyez* PIPIT BLEU.

PITPIT BLEU de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 536. *Voyez* PITPIT VARIÉ.

PITPIT VARIÉ.

Pitpit bleu de Surinam. BRISS. *tom. III, p.* 536, *genre XL.*

Pl. enl. 669, *fig.* 3.

Il eſt un peu plus grand que le *pitpit bleu* ; les plumes qui couvrent la baſe du bec en deſſus ſont d'un violet changeant en verd ; il y a de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, une tache de cette même couleur ; le front eſt d'un jaune-doré ; les joues & les côtés du cou ſont d'un verd changeant en bleu-violet ; la gorge eſt de cette même couleur ; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un bleu-clair ; le croupion eſt d'un jaune d'or ; le bas-ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont de couleur marron ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un bleu-violet changeant en verd ; les grandes ſont noires, & bordées de bleu-violet ; les pennes de l'aile ſont noires, bordées de verd-bleu du côté extérieur ; celles de la queue ſont auſſi noires, bordées de bleu en dehors ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'une couleur plombée obſcure.

Ce *pitpit* ſe trouve à Surinam & à Cayenne : il eſt très-rare dans la dernière de ces deux contrées.

PITPIT VERD. BRISS. *tom. III, pag.* 531. *Voyez* PIPIT BLEU.

PITPIT VERD du Breſil. BRISS. *tom. III, pag.* 533. *Voyez* GUIRA-BERABA.

PITRI. *Voyez* CRESSERELLE.

PITRIOU. *Voyez* CRESSERELLE.

PIVE. *Voyez* BOUVREUIL.

PIVERT. Mot ſouvent employé par contraction pour *pic-verd*. *Voyez* PIC-VERD.

PIVER A TÊTE ROUGE. CATESB. *tom. I, pag.* 20, *pl.* 20. *Voyez* PIC A DOMINO ROUGE.

PIVER A TETE ROUGE. CATESB. *tom. I, pag.* 17, *pl.* 17. *Voyez* PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

PIVERD A VENTRE ROUGE. CATESB. *tom. I, pag.* 19, *pl.* 13. *Voyez* ÉPEICHE de la Jamaïque.

PIVERD AU VENTRE JAUNE. CATESB. *tom. I, pag.* 21, *pl.* 21. *Voyez* ÉPEICHE de la Caroline.

PIVER (grand) AUX AILES D'OR. CATESB. *tom. I, pag.* 78, *pl.* 3. *Voyez* PIC AUX AILES D'OR.

PIVERT BLEU. *Voyez* MARTIN-PECHEUR.

PIVERT D'EAU. *Voyez* MARTIN-PECHEUR.

PIVERT de la Jamaïque. EDW. *gl. pag.* 7, *pl.* 244. *Voyez* ÉPEICHE de la Jamaïque.

PIVERT (petit) TACHETÉ. CATESB. *tom. I, pag.* 21, *pl.* 21. *Voyez* ÉPEICHE de Virginie.

PIVERD VELU. CATESB. *tom. I, pag.* 19, *pl.* 19. *Voyez* ÉPEICHE CHEVELU de Virginie.

PIVETTE. *Voyez* BÉCASSEAU.

PIVOINE. *Voyez* BOUVREUIL.

PIVOINE (grande) EDW. *tom. II, pag. & pl.* 82. *Voyez* CARDINAL BRUN.

PIVOINE BRUNE (petite) EDW. *tom. II, pag. & pl.* 83. *Voyez* BRUNOR.

PIVOTE ORTOLANE.

C'eſt le nom qu'on donne en Provence à un oiſeau qui eſt toujours à la ſuite des *ortolans*. M. le comte de Buffon, le ſeul auteur qui en ait parlé, lui trouve beaucoup de reſſemblance avec l'*alouette des prés* ; mais il n'a pas l'ongle du doigt de derrière prolongé comme l'ont les *alouettes*. Je n'ai pas vu cet oiſeau en nature ; il paroît, d'après la figure qui le repréſente du même genre que les *bec-figues*, ſelon l'ordre méthodique ; il en diffère ſeulement en ce qu'il eſt plus grand ; ſa groſſeur approche de celle du *cochevi* ; tout le deſſus du corps eſt varié de noirâtre & de gris-brun ; la première des deux couleurs occupe le milieu des plumes, qui ſont bordées de la ſeconde ; les couvertures & les moyennes pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, frangé de rouſſeâtre ; les grandes pennes ſont noirâtres ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont grisâtres ; ſes pennes ſont noirâtres, bordées de blanchâtre du côté extérieur ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont pointillés de taches noires-oblongues, ſur un fond gris-blanc : le bec & les pieds ſont d'un brun-rougeâtre. *Genre XL.*

PIVOTON. *Voyez* FARLOUZE.

PLANOT. *Voyez* SITTELLE.

PLASTRON BLANC (le).

Colibri de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 680. *fig.* 1.

« Tout le deſſous du corps, de la gorge au bas-

Digitized by Google

» ventre, eſt d'un gris-blanc de perle; le deſſus » du corps eſt d'un verd-doré; la queue eſt blanche » à la pointe; enſuite elle eſt traverſée par une » bande de noir-d'acier bruni, puis par une bande » de brun-pourpré, & elle eſt d'un noir-bleu d'acier » près de ſon origine. Cet oiſeau a quatre pouces » de longueur & ſon bec eſt long d'un pouce ».

Cette deſcription eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon. *Genre XLIV.*

PLASTRON NOIR (le).

Colibri de la Jamaïque. *Pl. enl.* 680, *fig.* 3.

Idem. BRISS. *tom. III, pag.* 679, *pl. XXXV, fig.* 1, *genre XLIV.*

Sa longueur eſt de quatre pouces quatre lignes; la partie ſupérieure de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un verd doré à reflets couleur de cuivre de roſette; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un noir de velours; une bande d'un bleu éclatant, qui part des coins du bec & qui s'étend ſur les côtés du cou & de la poitrine, ſépare le verd brillant qui couvre le deſſus du corps, du noir de velours qui revêt les parties inférieures; l'aile eſt d'un brun-violet; la queue eſt d'un brun-poupré, changeant en violet éclatant, & chaque penne eſt bordée & terminée de noir changeant en couleur d'acier poli: le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres.

On a repréſenté, dans la même planche, n° 680, *fig.* 2, ſous le nom de *colibri du Mexique*, un oiſeau de ce genre, qui ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a la gorge d'un verd-doré & qu'il n'a point de bleu ſur les côtés du cou; ce n'eſt ou qu'une variété, ou peut-être que la femelle; mais je crois plutôt que c'eſt une variété, parce qu'un troiſième *colibri* de la même taille que les deux précédens, dont les couleurs ſont les mêmes en-deſſus du corps, en diffère en ce qu'il a toutes les parties inférieures couvertes de plumes d'un gris-brun. Cette dernière eſpèce me paroît être la femelle. On trouve ces trois *colibris* à Cayenne, à Saint-Domingue, à la Jamaïque.

PLASTRON NOIR de Ceylan.

Merle à collier du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. II, pag.* 299, *fig.* 1, *pl. XXX, genre XXII.*

Pl. enl. 272.

Il eſt un peu moins gros que notre *merle*; le deſſus de la tête eſt d'un cendré-olive; le derrière du cou, tout le deſſus du corps & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd-olivâtre; la gorge, la poitrine & le deſſous du corps, le pli de l'aile, qui répond à celui du poignet, ſont jaunes; une raie noire deſcend de chaque coin du bec, s'étend ſur les côtés du cou & ſe rejoint au bas de la gorge qu'elle entoure: cette raie s'élargit à meſure qu'elle deſcend, & ſa plus grande largeur eſt au bas de la gorge; il y a ſur chaque joue, au-deſſus de l'œil, un trait tranſverſal jaune: les pennes des ailes, griſes en-deſſous, ſont brunes en-deſſus du côté intérieur & d'un verd-d'olive ſur leur bord extérieur; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un verd-d'olive; les latérales ſont noires, terminées de jaune; la queue eſt étagée du centre ſur les côtés; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ne ſont que noirâtres.

La femelle n'a point la bande ou collier noir autour de la gorge, qui eſt griſe, & elle a le deſſous du corps d'un jaune verdâtre.

M. de Montbeillard paroit douter que cet oiſeau ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, comme M. Briſſon l'a avancé, & il incline à croire, ſur le témoignage de M. Edwars, qu'il eſt de Ceylan. Mais il eſt poſſible que l'eſpèce habite au Cap de Bonne-Eſpérance & à Ceylan. On a rapporté ce *merle* trop ſouvent du Cap, pour croire qu'il ne s'y ſoit trouvé qu'en dépôt, laiſſé par des voyageurs qui étoient venus de Ceylan. Je l'ai reçu trois fois en mon particulier du Cap, & M. Sonnerat, M. Bruyères, qui avoit été du voyage pour la découverte des terres auſtrales, m'en ont fait préſent l'un & l'autre comme d'un produit de leur chaſſe au Cap.

PLEU-PLEU. *Voyez* PIC-VERT.

PLONGEON.

Les *plongeons* ſont des oiſeaux aquatiques proprement dits, ou du nombre de ceux qui ont les pieds palmés & qui vivent beaucoup plus ſur l'eau que ſur la terre: leurs caractères génériques ſont d'avoir,

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé:

Les jambes placées tout à fait derrière & cachées dans l'abdomen;

Le bec droit & pointu.

Les *plongeons* ont de plus les pieds déprimés & applatis par les côtés. M. Briſſon en compoſe le XCVII^e genre de ſa méthode.

Ce ſont d'excellens nageurs, & ils plongent avec tant de célérité, que ſouvent, à l'aſpect de la lumière du fuſil, ils ſe dérobent au coup, en s'enfonçant ſous les eaux, avant que la bale les ait atteints; mais ſur terre ils ſont dans une attitude contrainte & gênée; ils ne peuvent ſe ſoutenir que le corps droit, & ils ne font quelques pas qu'avec beaucoup de peine; auſſi paſſent-ils la plus grande partie de leur vie ſur les eaux, & quoiqu'ils aient les ailes peu amples, comme leurs muſcles ſont très-forts, c'eſt en volant qu'ils paſſent d'un canton à un autre; mais ſi le trajet eſt trop long, ou que quelqu'accident, comme la rencontre d'un oiſeau de proie qui les abat, les oblige de toucher la terre, il arrive ſouvent qu'ils ont beaucoup de peine à reprendre leur vol, ou que même ils ne le peuvent abſolument pas, & que dans l'impoſſibilité de fuir en marchant, ils deviennent la proie du premier qui les rencontre. L'eau eſt leur élément, & ils y ſont auſſi agiles que lourds & embarraſſés ſur terre; ils ſe nourriſſent de poiſſons & fréquentent plus en général les rivières, les lacs

Digitized by Google

& les étangs des pays froids que les eaux des régions méridionales ou même tempérées ; mais lorſque le froid a glacé les eaux dans le nord, ils s'avancent plus ou moins vers le midi, ſuivant la rigueur des hivers, pour retourner vers le nord quand les gelées ſont paſſées.

Le nom latin, le plus communément uſité pour déſigner le *plongeon*, eſt *mergus*.

PLONGEON, *pl. enl.* 992. *V.* PLONGEON (petit). PLONGEON (grand).

BRISS. *t. IV, p.* 105, *pl. X, fig.* 1, *genre XCVII.* Il eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*oye domeſtique*; ſa longueur, du bout du bec à celui des doigts, eſt de deux pieds ſept pouces ſept lignes : ſon vol de trois pieds dix pouces huit lignes ; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue ; il a le deſſus de la tête & du cou bruns ; les joues variées de très-petites taches blanches ; une bande tranſverſale d'un brun-noirâtre ſur les côtés du cou ; au-deſſous de cette bande, les côtés du cou variés de noir & de blanc par taches très-petites ; le dos, le croupion, les côtés couverts de plumes d'un brun-foncé, bordé de cendré ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre d'un beau blanc ; quelques taches brunes ſur le devant du cou ; les couvertures du deſſous de la queue variées de brun & de blanc ; les pennes des ailes & celles de la queue brunes, & les dernières bordées de blanc par le bout ; la queue un peu étagée du centre ſur les côtés ; le bec d'un cendré-brun, les pieds, les doigts & les ongles noirâtres ; les membranes qui réuniſſent les doigts de cette dernière teinte, excepté dans leur milieu où elles ſont blanchâtres. On le trouve en Suiſſe ſur les lacs.

PLONGEON (petit).

Idem, BRISS. *tom. VI, pag.* 108, *pl. X, fig.* 2, *genre XCVII.*

Plongeon, pl. enl. 992.

Sa longueur, du bout du bec à celui des doigts, eſt de deux pieds un pouce & quelques lignes ; ſon vol de deux pieds onze pouces, & ſes ailes pliées ne dépaſſent guère l'origine de la queue ; il a le deſſus de la tête & du cou couverts de plumes cendrées, bordées des deux côtés de gris-blanc ; tout le deſſus du corps d'un cendré-brun, varié de deux lignes blanchâtres ſur chaque plume ; la gorge blanche ; le devant & les côtés du cou d'un blanc varié d'un peu de cendré-clair ; la poitrine & tout le deſſous du corps d'un beau blanc ; les grandes pennes des ailes brunes, les moyennes d'un cendré-brun, marquées de deux lignes blanchâtres, une de chaque côté, placées obliquement vers leur extrêmité ; la queue d'un cendré-brun, & un peu étagée ; le bec d'un gris-brun, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles bruns, avec une teinte rougeâtre ſur le côté intérieur des pieds & des doigts.

On le trouve en tout temps ſur nos étangs ; mais quand le froid les a couverts de glace, les *plongeons* les quittent pour chercher les ſources chaudes & qui ne gèlent pas ; ils voyagent de nuit & ils ne font pas de bien longs trajets ; ils nichent au bord de l'eau parmi les joncs & les roſeaux ; la ponte eſt ordinairement de quatre œufs ; les petits ſe plongent de très-bonne heure dans l'eau & s'y jettent à la ſuite de leur mère auſſi-tôt que quelque choſe les effraie.

PLONGEON (petit). BEL. *Voyez* CASTAGNEUX.

PLONGEON A GORGE NOIRE. BRISS. *tom. VI, pag.* 115. *Voyez* LUMME.

PLONGEON A GORGE ROUGE. BRISS. *tom. VI, pag.* 111. *Voyez* LUMME.

PLONGEON A GORGE ROUGE de Sibérie. *Pl. enl.* 308. *Voyez* LUMME.

PLONGEON CAT-MARIN.

Ce *plongeon*, connu ſur les côtes de Picardie ſous le nom de *cat-marin*, eſt de paſſage ; il arrive à l'automne avec les macreuſes, & il paroît qu'il regagne au printemps les pays du nord ; M. le comte de Buffon, qui en a le premier donné l'hiſtoire, l'a reçu de Picardie, d'où il lui a été envoyée par M. Baillon.

Le *plongeon cat-marin* eſt fort ſemblable à notre *petit plongeon* : le nom de *cat-marin* (chat de mer) lui a été donné parce qu'il mange & détruit beaucoup de frai de poiſſon ; quoique le plus grand nombre ſe retire en été, quelques-uns reſtent cependant & nichent, au raport des matelots, dans les Sorlingues, ſur des rochers. Ils entrent avec la marée dans l'embouchure des rivières ; les petits merlans, le frai de l'*eſturgeon* & celui du *congre* ſont leurs mets de préférence.

Les jeunes, moins adroits & moins exercés que les vieux, ne mangent que des *chevrettes*.

La femelle a deux pouces de moins que le mâle, dont la longueur eſt de deux pieds trois pouces, du bout du bec à celui des ongles ; le plumage des jeunes, juſqu'à la mue, eſt d'un noir enfumé, ſans aucune des taches dont le dos des vieux eſt parſemé.

M. le comte de Buffon, de qui j'ai emprunté tout ce que j'ai dit du *plongeon cat-marin*, penſe qu'on doit lui raporter comme variété le *plongeon tacheté* de M. Briſſon, *tom. VI, pag.* 117 : celui-ci a, du bout du bec à celui des ongles, deux pieds cinq pouces ſix lignes ; la tête, la gorge & le cou ſont d'un noir brillant ; il y a ſur la partie inférieure du cou une bande tranſverſale, variée alternativement de raies longitudinales, les unes blanches, les autres noires ; tout le deſſus du corps eſt marqueté, ſur un fond noirâtre, de taches blanches, aſſez larges & preſque quarrées ſur le dos & les plumes ſcapulaires, rondes & étroites ſur le reſte du deſſus du corps ; la poitrine, le ventre, les jambes ſont d'un beau blanc ; les côtés ſont noirâtres, mouchetés de petites taches rondes, blanches ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noirâtres ; la portion ſupérieure du bec eſt noirâtre, l'inférieure blanchâtre ; les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles ſont noirâtres ; le côté intérieur des pieds & des doigts

Digitized by Google

tire un peu sur le bleuâtre; M. Brisson dit que cette espèce se trouve dans les mers du nord.

PLONGEON de la mer du nord (petit). *Voyez* LUMME.

PLONGEON de rivière. BEL. *Voyez* GRÈBE HUPPÉ.

PLONGEON TACHETÉ. BRISS. *tom. VI, pag.* 117. *Voyez* PLONGEON CAT-MARIN.

PLONGEON TACHETÉ (grand). BRISS. *tom. VI, pag.* 120. *Voyez* IMBRIM.

PLUI-PLUI. *Voyez* PIC VERD.

PLUMAGE.

Ce mot désigne l'ensemble des différentes plumes dont le corps des oiseaux est revêtu. Nous avons observé dans les discours généraux, & nous avons eu occasion, dans plusieurs articles particuliers, de remarquer, combien le *plumage* des oiseaux est sujet à varier, & un indice trompeur pour juger de la différence ou de l'identité des espèces. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs, & nous rappellerons seulement en abrégé les faits principaux & essentiels. Nous remarquerons donc:

1°. Que le *plumage* est soumis en général à l'influence des climats.

2°. Qu'il est aussi soumis aux circonstances particulières dans lesquelles vivent les individus, & à l'état de leurs forces.

3°. Que le *plumage* des mâles est différent de celui des femelles dans le plus grand nombre des espèces, & que la plupart des jeunes mâles portent, avant d'avoir mué, la livrée de leur mère.

4°. Qu'il y a des espèces d'oiseaux qui ont deux *plumages* différens dans la même année, & que même on prétend avoir observé des espèces qui revêtissent trois *plumages* différens par an. Les femelles ont, dans ces espèces, plusieurs mues par an, comme les mâles, mais elles ne changent pas de couleur; & il n'y a que les mâles dont le *plumage* est différent à chacune des deux ou trois mues qu'ils subissent: les oiseaux, en qui ces changemens ont lieu, appartiennent tous aux régions les plus chaudes de l'ancien ou du nouveau continent, & l'histoire des oiseaux ne présente rien de semblable par raport à ceux qui vivent dans les pays tempérés ou les pays froids; il paroît que les mues multipliées sont un effet de la surabondance des sucs nourriciers, qui sont eux-mêmes le produit d'une nourriture plus succulente & plus commune dans les pays chauds.

5°. On a observé quelques espèces dans lesquelles les femelles prennent en vieillissant le *plumage* des mâles: le nombre de ces espèces est fort limité.

6°. La domesticité n'altère pas moins que l'influence des climats les couleurs ordinaires du *plumage*, & elle paroît agir en raison des alimens, & sur-tout du mélange des races. Si on les tient séparées & qu'on les empêche de se confondre, elles conservent leur *plumage* dans toute sa pureté; mais il s'altère à proportion que les races se mêlent davantage.

7°. Le blanc est la couleur dans laquelle les différentes nuances du *plumage* se changent le plus communément, soit par l'influence des climats, soit par les autres causes qui peuvent l'altérer, & c'est toujours le changement que produit la rigueur d'un froid long & violent; après le blanc, le noir est la couleur la plus ordinaire à laquelle passe le *plumage* des oiseaux.

8°. Les oiseaux de proie diurnes sont ceux dont le *plumage* est le plus différent, dans les mêmes espèces, selon l'âge des individus & les lieux où ils vivent, & ce sont ces très-grandes différences dans le *plumage* des mêmes espèces qui rendent les oiseaux de proie en général plus difficiles que les autres oiseaux à distinguer, à reconnoître & à raporter sûrement à leur espèce. Ces mêmes oiseaux ont en général un *plumage* sombre dans tous les climats, & leurs couleurs les plus ordinaires sont les nuances du brun & du gris, même dans les pays où l'on trouve les autres espèces d'oiseaux les plus remarquables par l'éclat & les couleurs brillantes des plumes dont ils sont revêtus.

9°. Les oiseaux de nuit ont, dans les différentes contrées, un *plumage* encore plus analogue entre eux que celui des oiseaux de proie diurnes qui vivent dans les diverses régions. Plusieurs espèces de ces oiseaux ont absolument le même *plumage* sous les trois zônes, ce qui paroît dépendre de ce que par leur manière de vivre, ils jouissent du même degré de température, quoique dans des lieux où sa différence est excessive pour les autres animaux.

Le *plumage* soumis à l'influence de tant de causes différentes, & si sujet à varier, est donc un indice peu sûr & souvent trompeur de l'identité ou de la différence des espèces: il a induit les premiers ornithologistes dans beaucoup d'erreurs inévitables, & nous ne sçaurions nous flater qu'il ne nous en fasse pas commettre un grand nombre à nous-mêmes, jusqu'à ce que des observations, plus sûres que les raports ou les différences du *plumage*, nous mettent, avec le temps, à portée de juger de l'identité ou de la différence des espèces.

PLUME.

Les *plumes* servent de vêtement aux oiseaux & elles sont en même temps un des principaux instrumens du vol; elles sont composées du *tuyau* & des *barbes*. Le tuyau s'étend d'une extrémité de la *plume* à l'autre; il est arrondi, creux & lisse à sa base par laquelle il tient à la peau; son extrémité est fermée par une pellicule qui lui sert de couvercle; l'intérieur du tuyau est rempli par des pellicules ou membranes qui forment des cellules, lesquelles communiquent les unes avec les autres, reçoivent & transmettent les sucs qui servent à la nourriture de la *plume*, & se rempliſſent ou se vident d'air suivant les circonstances; le tuyau devient convexe en-dessus, au-dessus de la partie creuse; applati & creusé par un sillon longitudinal en dessous, il est rempli d'une substance spongieuse,

Digitized by Google

ſemblable à ce qu'on nomme la *moelle* dans les végétaux, & cette moelle eſt encore un amas de cellules propres à ſe remplir & à ſe vuider d'air; les parois du tuyau ſont formés d'une ſubſtance mince, élaſtique, très-ſolide, & qui réunit la force à la légéreté; c'eſt une matière analogue à celle qu'on connoît ſous le nom de *baleine*.

Les barbes ſont les filets qui tiennent au tuyau; elles ne prennent naiſſance qu'au-deſſus de la partie qui eſt arrondie, & elles accompagnent enſuite le tuyau juſqu'à ſon extrêmité; elles ſont rangées ſur deux couches, une intérieure & l'autre extérieure; les barbes de la première couche ſont moins longues, & celles de la ſeconde ou de la couche extérieure le ſont davantage; les barbes vont en croiſſant depuis leur origine juſques vers le milieu de la longueur de la *plume*, & enſuite en décroiſſant juſqu'à ſon extrêmité; elles ſont hériſſées de filets qui forment des volutes & d'autres filets qui ſont tous droits; ces filets s'engrainent les uns dans les autres, & les barbes demeurent liſſes & jointes enſemble par l'union & l'engrainure de ces filets.

Les barbes paroiſſent naître de l'expanſion des lames qui compoſent le tuyau, comme la branche naît de l'expanſion des fibres réunies dans le tronc des arbres; l'air paſſe, de la partie arrondie du tuyau, dans les différentes cellules qui le rempliſſent dans ſa longueur, & juſques dans les barbes qui y ſont attachées.

Nous ne nous étendrons pas plus au long dans cet endroit ſur la ſtructure des *plumes*, que nous avons développée autant qu'il nous a été poſſible dans les diſcours préliminaires; mais nous parlerons des différentes eſpèces de *plumes*.

Au-deſſous des *plumes* apparentes, ſur la ſurface immédiate du corps, ſont placées de petites *plumes* à tuyau très-foible & à barbes longues & ſans adhérence les unes avec les autres; ces *plumes*, auxquelles on donne le nom de *duvet*, ſont deſtinées ſpécialement à conſerver la chaleur; tous les oiſeaux n'ont pas une égale quantité de *duvet*; les oiſeaux d'eau & ceux qui, par leur manière de vivre, ſont expoſés à une violente action du froid, en ſont beaucoup mieux fournis que les autres; le duvet pouſſe ſur le corps des jeunes oiſeaux avant les *plumes*, & il y en a de deux ſortes, un plus léger, qui tient au bout des *plumes* & tombe à meſure qu'elles pouſſent, un autre plus épais, qui tient immédiatement à la peau.

Par *plumes*, ſans addition d'épithète, on entend ordinairement celles qui couvrent la tête, le cou & tout le corps; les *plumes* des autres parties ont des noms particuliers.

Celles qui revêtiſſent le haut de l'aile, qui naiſſent de ſon bord ſupérieur, ſoit en-deſſus, ſoit en-deſſous, ſont déſignées par le nom de *couvertures des ailes*, & on diſtingue les *couvertures ſupérieures* ou celles *du deſſus*, & les *inférieures* ou celles *du deſſous*; les *ſupérieures* ſe diviſent en *petites*, *moyennes* & *grandes*, en celles qui ſont les *plus proches du corps*, *celles qui en ſont les plus éloignées*, & celles qui ſont *intermédiaires* entre ces deux extrêmes. Ces diviſions ſervent à rendre les deſcriptions plus exactes, plus faciles à faire & à ſuivre.

Les *plumes ſcapulaires*, ou ſimplement les *ſcapulaires*, ſont les *plumes* qui naiſſent vers le haut de l'aile, près de ſa jonction avec le corps, qui s'étendent le long du dos de chaque côté ſuivant la direction longitudinale du corps & qui quand les ailes ſont déployées conſervent encore cette même direction.

Les *ſcapulaires* ſont & plus nombreuſes & beaucoup plus amples dans certains oiſeaux que dans d'autres.

On donne auſſi le nom de *couvertures* aux *plumes* qui, du croupion & du bas-ventre, s'étendent ſur l'origine de la queue, & on les diviſe en *ſupérieures*, *ou du deſſus*, & *en inférieures*, *ou du deſſous*.

Penne eſt un mot conſacré pour déſigner les grandes plumes des ailes & celles de la queue; on diviſe les pennes des ailes *en grandes* & *en moyennes*; les grandes ſont les plus extérieures, & celles qui naiſſent de la dernière portion de l'aile.

On diſtingue les *pennes de la queue en intermédiaires* ou *celles du milieu*, & en *latérales*.

On doit ajouter à ces différentes eſpèces de *plumes*, d'autres *plumes* placées ſur une ligne tranſverſale, de chaque côté du corps, au-deſſous des ailes & un peu plus bas que leur inſertion avec le corps; ces *plumes* ſont longues, larges & ont leurs barbes de longueur égale des deux côtés; lorſque les ailes ſont pliées, ces *plumes* ſont couchées le long du corps, mais pendant le vol elles ſont attirées vers l'aile par l'expanſion de la peau, & elles forment une voile qui prend le vent arrière; car quand les oiſeaux volent contre le vent, ces *plumes* cèdent & ſe couchent aiſément ſans faire obſtacle; au lieu que quand le vent ſouffle arrière, elles ſont tellement attachées qu'elles réſiſtent; ainſi elles ſervent beaucoup dans une circonſtance, ſans nuire dans la circonſtance oppoſée. Je ne leur connois pas de nom particulier.

Les pennes des ailes ont été comparées à des rames, & on les a nommées en latin *remiges*; on a appellé celles de la queue *rectrices*, parce qu'elles ſont l'office de gouvernail. Les couvertures, ſoit des ailes, ſoit de la queue, ont été appellées *tectrices*, & ſuivant leur poſition *inferiores* ou *ſuperiores*. *Scapulares* ſont les *plumes ſcapulaires*.

Nous remarquerons qu'on trouve les mêmes eſpèces de *plumes* dans tous les oiſeaux, excepté dans ceux qui ſont privés de la faculté de voler & qui n'ont point de pennes ou n'en ont que d'imparfaites; quelques-uns de ceux qui volent, mais peu & mal, n'ont point de pennes à la queue; tous les autres oiſeaux ont les mêmes

Digitized by Google

espèces de plumes, & ceux qui semblent en posséder qui manquent aux autres, qui leur composent des ornemens & leur forment une parure, ont seulement ces *plumes* plus amples, plus longues, plus nombreuses qu'elles ne sont dans les autres oiseaux. On peut consulter à ce sujet les discours généraux.

La couleur des *plumes* est fort sujete à varier. *Voyez* à cet égard ce qui vient d'être dit dans l'article précédent.

PLUMET BLANC.

Manikup de Cayenne. *Pl. enl. 707, fig. 1.*

C'est un oiseau de la Guiane du genre LVIe ou de celui des *manakins*. Cependant il est plus grand qu'aucun de ces oiseaux; il a près de six pouces de long, & les autres *manakins*, les plus grands, n'en ont que quatre; il est presque aussi gros que la *fauvette à tête noire;* le front, le dessus de la tête & la gorge sont couverts de plumes blanches, longues & étroites; celles qui revêtissent le devant de la tête vont en augmentant de longueur de la base du bec en arrière & les plus grandes ont jusqu'à un pouce de longueur; les plumes de la gorge sont également étagées; l'oiseau peut les relever toutes à volonté, & sa tête est alors ornée en-dessus d'une huppe fort longue, tandis qu'il paroît avoir sous le bec comme une sorte de barbe; le derrière de la tête, le dos, les couvertures & les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre; le reste du plumage, y compris les pennes de la queue, est d'un fauve roussêâtre; le bec est noir; les pieds sont grisâtres.

PLUS PETIT COLYBRY. Edw. *Voyez* OISEAU-MOUCHE (le plus petit).

PLUS PETITE DES PERRUCHES VERTE & BLEUE. Edw. *glan. pag. 51, pl. 235. Voyez* ÉTÉ (l').

PLUVIAN.

Pluvian du Sénégal. *Pl. enl. 918.*

Je n'ai point vu cet oiseau. M. le comte de Buffon, qui l'a fait connoître le premier, en donne la description suivante.

Le *pluvian* se raporte au *pluvier*, en ce qu'il n'a que trois doigts; il n'est guère plus grand que le *petit pluvier à collier*, si ce n'est que son cou est plus long & son bec plus fort; il a le dessus de la tête, du cou & du dos noirs; un trait de cette couleur sur les yeux & quelques ondes noires sur la poitrine; les grandes pennes des ailes sont mêlées de noir & de blanc: les autres parties de l'aile, pennes moyennes & couvertures sont d'un joli gris; le devant du cou est d'un blanc-roussêâtre & le ventre blanc; mais le bec est plus gros & plus épais que celui du *pluvier*, le renflement y est moins marqué; ces différences, qui semblent faire une nuance de genre plutôt que d'espèce, ont engagé à lui donner un nom particulier, & qui en même-temps eût raport à celui des *pluviers*.

La planche enluminée représente le bec noirâtre, la partie nue des jambes & les pieds verdâtres; les ongles noirs. Je n'entreprendrai pas de déterminer précisément le genre de cet oiseau, que M. le comte de Buffon a regardé comme indécis & devant seulement être placé à la suite de celui du *pluvier*.

PLUVIER.

Les *pluviers* sont des oiseaux de passage: on les connoît suivant l'ordre méthodique aux caractères suivans:

Ils ont trois doigts devant, dénués de membranes, & point de doigt de derrière; la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes:

Le bec droit, court & renflé vers le bout.

Ils composent le LXIXe genre de la méthode de M. Brisson.

C'est en automne dans la saison des pluies qu'on voit arriver les *pluviers;* c'est même d'où est dérivé le nom qu'on leur a donné; ils volent en troupes très-nombreuses & lorsqu'ils sont en l'air ils s'arrangent sur une même ligne parallèle, quelquefois sur plusieurs suivant le nombre d'individus; mais ces lignes ont toujours un front très-étendu.

Ils s'abattent sur les terreins bas, humides & marécageux; ils y vivent de vers de terre que l'humidité & la pluie engagent à sortir; les *pluviers* les y déterminent encore par leur trépignement & leurs courses sur la terre humide ou sur la vase, & les saisissent à la sortie de leur trou; tant que les pluies douces continuent, ces oiseaux trouvent une nourriture abondante, sont gras & ne s'éloignent pas; ils passent seulement d'un champ à un autre, parce que par leur grand nombre, ils ont bientôt épuisé les vivres qui peuvent se trouver en un même lieu: lorsqu'ils sont occupés à en chercher, il en reste toujours quelqu'un qui fait le guet, & qui au besoin donne par un cri aigu l'allarme à toute la troupe; ils se tiennent alors fort près les uns des autres; mais le soir ils se séparent & s'isolent à de petits intervales pour passer séparément la nuit à quelque distance les uns des autres; le lendemain matin celui de la troupe qui est le premier éveillé donne le signal aux autres par un cri de rappel auquel ils se rendent près de lui.

Cependant lorsqu'aux pluies de l'automne succèdent les gelées de l'hiver & que la terre commence à être couverte de neige, les *pluviers* quittent nos provinces pour passer en des contrées plus méridionales; tous ne s'en vont pas; il en reste toujours quelques-uns qui sont alors maigres & décharnés.

On voit les *pluviers* repasser au printemps dans les mois de mars & d'avril; ils se retirent vers les parties septentrionales de l'Europe pour y passer l'été & y faire leur ponte.

Non-seulement le genre de ces oiseaux appartient aux deux continens, mais on trouve dans l'un & dans l'autre plusieurs espèces qui sont les mêmes & qui y sont aussi de passage, chacune

Digitized by Google

dans le continent où elles ſont nées, comme je l'expoſerai dans les détails.

La chair des *pluviers* eſt eſtimée comme un très-bon gibier ; cependant elle n'eſt pas d'un goût abſolument général, parce que ſon fumet a un montant aſſez fort & d'une ſaveur particulière. Quoi qu'il en ſoit, on leur fait la chaſſe comme à un gibier de valeur & de différentes manières.

On les chaſſe au filet & au fuſil : l'un & l'autre moyen exigent qu'on ſe ſervent d'*appellans*, de *entes* & de *ſifflet* ou d'*appeau* : les appellans ſont des *vanneaux* vivans qu'on attache à des ficelles & qu'on fait voler quand il eſt néceſſaire. On ſe ſert de ces oiſeaux parce qu'ils ſont plus faciles à nourrir & à conſerver que ne le ſont les *pluviers*, & qu'ils ſe mêlent volontiers enſemble.

Les *entes* ſont des peaux de *pluviers* bourrées de paille, qu'on fait tenir ſur terre par le moyen d'un piquet.

L'*appeau* ou *ſifflet* imite le cri des *pluviers* ou celui des *vanneaux*. Pour contrefaire le premier cri on ſe ſert d'un *appeau* fait avec l'os de la cuiſſe d'une chèvre, long de trois pouces, coupé tranſverſalement par les deux bouts : on bouche une des extrêmités avec de la cire ; on fait trois trous dans la longueur de l'os, un près de l'extrêmité remplie de cire & par lequel on ſouffle ; un ſecond perpendiculaire à ce premier, rond & dans lequel on introduit une plume à écrire, & un troiſième à l'extrêmité oppoſée, plus grand que les deux autres & ſitué ſur le côté de l'os.

L'*appeau* pour imiter le cri des *vanneaux*, eſt ſimplement un bâton de trois pouces de long, un peu moins gros que le petit doigt, fendu juſqu'à ſon milieu, & entre les parois duquel on a introduit un morceau de feuille de lierre ou de laurier.

Les filets dont on ſe ſert pour la chaſſe des *pluviers* ſont des retz ſaillans ; on les tend dans les prairies, ſur les pièces de blé, dans les plaines, & en général dans des lieux éloignés des bois, arbres & buiſſons. C'eſt auſſi dans les mêmes endroits qu'on chaſſe aux *pluviers* avec le fuſil ; pour que cette chaſſe ſoit abondante, il faut être pluſieurs chaſſeurs & ſe ſervir, comme quand on chaſſe au filet, des *appellans*, des *entes* & de l'*appeau*. On ſe couvre de quelques branches qu'on pique en terre & qu'on peut, ſans trop de peine, tranſporter avec ſoi d'un lieu à un autre. Après avoir poſé les *appellans* & les *entes*, on ſe retire ſous les branches. On y attend qu'on découvre quelque bande de *pluviers* qui vole aux environs ; auſſitôt on l'attire par le ſon du *appeau* & par les mouvemens qu'on donne aux *appellans* & aux *entes* par le moyen de ficelles qui leur ſont attachées. A ce ſon & à ces mouvemens les *pluviers* s'abattent ; un ou deux chaſſeurs ſortent du côté oppoſé de deſſous les branches, contournent les *pluviers* & marchant courbés à pas lents, ils s'en approchent par derrière à portée du coup ; à l'inſtant qu'ils tirent, les autres chaſſeurs ſortent de la loge & tirent ſur la bande au moment qu'elle s'élève. De cette façon on tue de ces oiſeaux un nombre proportionné à celui des tireurs, & toujours aſſez conſidérable parce que les bandes ſont nombreuſes, & qu'elles ont coutume de ſe ſerrer quand elles ſont poſées.

Les premiers coups tirés, on change de place, & portant avec ſoi les branches & les différens objets néceſſaires, on en va faire uſage à quelque diſtance.

On peut auſſi tirer la nuit des *pluviers*, il faut marcher pluſieurs enſemble & porter du feu ; auſſitôt que les *pluviers* l'apperçoivent, ils ſe preſſent les uns contre les autres ; on les approche à portée ſi on obſerve de ne pas faire de bruit, & lâchant tous enſemble ſon coup on en tue beaucoup. On en prend auſſi la nuit au *traîneau* à la faveur du feu. *Voyez* TRAINEAU.

La chaſſe des *pluviers* dure depuis la fin de ſeptembre juſqu'au mois de mars ; mais elle eſt plus abondante à leur arrivée à la fin de ſeptembre & à leur départ au mois de mars. Les froids longs & rigoureux y ſont contraires, & le temps doux & pluvieux y eſt très-favorable ; un froid modéré n'y nuit pas.

On a ſans fondement attribué des propriétés médicinales à la chair du *pluvier* qui n'a de mérite que ſa délicateſſe & ſa ſaveur.

PLUVIER (grand), vulgairement COURLIS DE TERRE.

Pl. enl. 919.

BRISS. *tom. V, pag.* 76, *pl. VIV, fig.* 1, *genre LXIX.*

Oſtardeau. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 239, *fig.* ibid.

Idem, idem. Port. d'oiſ. pag. 57.

Charadrius en Latin par beaucoup d'auteurs ;

Coruz en Italien ;

Triel en Allemand ;

Stom curlew en Anglois ;

Arpenteur dans quelques-unes de nos provinces.

Le *grand pluvier* eſt l'oiſeau qu'on entend le ſoir à la campagne dans l'été & au commencement de l'automne, qui ſemble répéter inceſſamment le mot *courlis* ou plutôt *tarlui* ; il commence à le faire entendre au coucher du ſoleil & ne diſcontinue guère de toute la nuit ; il n'eſt perſonne qui ait demeuré quelque temps à la campagne ſans remarquer ce cri qui a valu le nom de *courlis* à l'oiſeau qui le fait entendre, quoiqu'il n'ait point d'autre raport avec les *courlis* & qu'il ſoit du genre des *pluviers*.

Il eſt de la groſſeur d'un *poulet* parvenu à la moitié de ſa crue ; il a quinze pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, & ſeize pouces deux lignes juſqu'à l'extrêmité des pieds ; vingt-ſix pouces ſix lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue ; la tête, le deſſus du cou, le dos & le croupion ſont variés de brun, de gris-fauve & de

Digitized by Google

fauve pur ; le brun occupe le milieu des plumes dans le ſens de leur tige & il eſt bordé par les deux autres nuances ; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont colorées comme le dos ; il y a de chaque côté de la tête deux traits d'un blanc-fauve, l'un au-deſſus, l'autre au-deſſous de l'œil ; la gorge eſt d'un blanc nué d'une légère teinte de fauve ; le devant du cou & la poitrine ſont variés de brun ſur le milieu des plumes & de fauve ſur les côtés ; le bas de la poitrine, le haut des jambes & le ventre ſont blancs ; les couvertures du deſſous de la queue ſont fauves ; les pennes des ailes ſont noirâtres, plus ou moins variées de blanc, détails dans leſquelles je ne puis entrer, & que le lecteur pourra ſuivre plume à plume dans l'ouvrage de M. Briſſon ; l'aile pliée paroît, à l'exception des grandes pennes, variée des mêmes couleurs que le deſſus du corps, & elle eſt de plus traverſée par une bande étroite d'un blanc tirant ſur le fauve ; les pennes de la queue ſont auſſi variées de gris & de brun, de façon qu'il faudroit pour chaque paire de plumes une deſcription qu'on trouvera également dans l'ouvrage de M. Briſſon ; les yeux ſont très-gros & ſaillans ; l'iris & la paupière ſont jaunes ; au-deſſous de chaque œil eſt un eſpace nud d'un jaune-verdâtre ; le bec eſt de cette dernière couleur dans les deux tiers de ſa longueur, & noir dans le reſte ; la partie nue des jambes & les pieds ſont d'un jaune-verdâtre & les ongles noirs. Un caractère propre à cet oiſeau eſt d'avoir le bas de l'os de la jambe & le haut de l'os du pied très-gros, en ſorte que ces parties paroiſſent comme engorgées quoiqu'elles ne ſoient pas malades.

Les grands *pluviers* ou *courlis de terre* ſont des oiſeaux de paſſage ; ils arrivent de bonne heure au printemps ; ils ſe fixent ſur les terreins ſecs, remplis de pierres, parmi les friches & les chaumes ; ils préfèrent les collines & les champs en pente ; ils vivent de ſauterelles, de grillons & de différens inſectes ; pendant le jour ils ſe tiennent cachés & tapis contre terre ; mais au coucher du ſoleil ils ſe mettent en mouvement, & c'eſt l'inſtant où on les entend ſe rappeller & commencer leurs cris qu'ils ne ceſſent guère de faire entendre pendant les belles nuits d'été ; lorſqu'ils ſont ſurpris, ils courent avec une extrême viteſſe ; leur vol eſt bas & n'eſt pas bien long ; ce ſont des oiſeaux très-ſauvages & qu'on a beaucoup de peine à joindre ; ils font leur ponte au milieu des rocailles dans quelque enfoncement du terrein ou quelque creux qu'ils ont formé en gratant ; la femelle ne pond que deux ou trois œufs au plus ; un obſervateur qui a ſuivi l'hiſtoire de ces oiſeaux à Malte, prétend qu'ils y font deux pontes & que l'incubation eſt de trente jours ; la crue des petits eſt très-lente, ou plutôt c'eſt le développement de leurs plumes qui eſt tardif ; ils ont déja acquis à-peu-près toute leur groſſeur qu'ils ne peuvent encore voler, parce que les pennes des ailes ne ſont pas pouſſées ; mais ils courent dans cet état avec une grande légèreté ; tel étoit au commencement de ſeptembre un jeune *pluvier* qui avoit été pris aux environs de Paris & qu'on m'apporta ; je le conſervai quelques jours & il m'a paru auſſi ſtupide que craintif. C'eſt dans le mois de novembre que ces oiſeaux ſe retirent pour paſſer dans des climats plus chauds ; mais en été même ils ne paroiſſent pas s'avancer beaucoup vers le nord ; M. Linné & les auteurs qui ont écrit ſur les oiſeaux des contrées du Nord, ne les ont pas compris au nombre des oiſeaux qui les habitent.

Le *grand pluvier* n'eſt que très-médiocrement eſtimé comme gibier.

PLUVIER (petit). *Voyez* GUIGNARD.

PLUVIER A AIGRETTE.

Pluvier armé du Sénégal. *Pl. enl.* 801.

BRISS. *tom. V, pag.* 86, *pl. VII, fig.* 2, *genre LXIX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pluvier doré*, mais il eſt plus haut ſur jambes ; ſa longueur du bout du bec à celui des pieds eſt de douze pouces deux lignes, & juſqu'au bout de la queue d'onze lignes de moins ; il a deux pieds de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de quatre lignes ; le deſſus de la tête, la gorge & le haut du devant du cou ſont d'un très-beau noir ; les plumes de l'occiput ſont étroites, alongées & forment une huppe qui a un pouce neuf lignes de long ; elle reſſemble à la huppe du *vanneau* ; le derrière du cou, le dos & le croupion ſont gris, ainſi que les plumes ſcapulaires ; les joues, à prendre au-deſſous des yeux, les côtés & le devant du cou, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-fauve ; il y a ſur le milieu du ventre une tache noire en forme de croiſſant ; les grandes pennes des ailes ſont noires, les moyennes ſont d'un blanc-fauve à leur origine & noires à leur extrémité ; les quatre plus proches du corps ſont griſes ; la queue eſt d'un blanc-fauve, terminée de noir ; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

Il y a vers le pli de l'aile un éperon de ſubſtance cornée, noir, fort & long de ſix lignes.

Ce *pluvier* ſe trouve non-ſeulement au Sénégal, mais à Alep & ſur preſque toute la côte d'Afrique d'où M. Hollande l'a rapporté.

PLUVIER A COLLIER.

Il n'eſt point d'oiſeau plus généralement répandu que le *pluvier à collier* ; on le trouve non-ſeulement dans les deux continens, mais dans les différentes régions de l'un & de l'autre, ſous la zone torride, dans les pays tempérés & dans les climats expoſés aux froids les plus rigoureux. Ce n'eſt pas que ce genre d'oiſeau ſubſiſte en même-temps dans des régions auſſi oppoſées ; mais il y paſſe alternativement ſuivant l'ordre des ſaiſons, en voyageant dans le même continent, du nord au midi & du midi au nord.

Digitized by Google

Tous les ornithologiſtes s'accordent à reconnoître un grand & un petit *pluvier à collier*. M. le comte de Buffon admet dans ce genre une grande & une petite race ; la taille fait la principale différence ; il y en a peu dans le plumage ; malgré le penchant que j'ai à regarder ce grand & ce petit *pluvier à collier* comme n'étant qu'une variété de la même eſpèce, due à l'influence des climats où ſont nés les individus d'un genre répandu dans toutes les parties du globe, je me conformerai à l'uſage reçu, & je donnerai la deſcription des deux *pluviers à collier*.

PLUVIER (grand) A COLLIER. *Pl. enl.* 920.

PLUVIER A COLLIER. BRISS. *tom. V, pag.* 60, *pl. V, fig.* 1, *genre LXIX.*

Il eſt un peu plus gros que le *mauvis ;* ſa longueur eſt de ſept pouces trois lignes, ſon vol de quatorze pouces ſix lignes, & ſes ailes pliées ſont de la même longueur que ſa queue : il a le front d'un blanc-ſale ; le deſſus & le derrière de la tête, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue d'un gris-brun ; les joues de cette dernière couleur ; la gorge blanche ; un collier de la même couleur au tour de la partie ſupérieure du cou & un autre collier noir & plus large au-deſſous, & qui deſcend ſur le haut de la poitrine & du dos ; la poitrine & le deſſous du corps blancs ; les grandes pennes des ailes d'un brun-noirâtre ; les moyennes blanches, terminées de brun-noirâtre ; les deux pennes du milieu de la queue d'abord d'un gris-brun, enſuite noirâtres & terminées de blanc-ſale ; les deux plus extérieures de chaque côté blanches & les intermédiaires d'un gris-brun terminées de blanc ; le bec & les ongles noirs ; la partie nue des jambes & les pieds rouges.

PLUVIER (petit) A COLLIER. *Pl. enl.* 921.

Idem. BRISS. *tom. V, pag.* 63, *pl. V, fig.* 2.

Il eſt plus petit que le précédent ; ſa longueur totale eſt de ſix pouces quatre lignes ; ſon vol de quatorze pouces : il a ſur le devant du front un bandeau noir fort étroit, qui s'étend de chaque côté de la tête, des angles du bec aux oreilles, en paſſant ſur les yeux & forme derrière la tête une bande noire tranſverſale ; le reſte de la tête eſt d'un gris-brun ; la gorge & le haut du cou ſont d'un blanc qui forme un collier au-deſſous duquel il y en a un ſecond plus large & qui eſt noir ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris-brun ; la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un beau blanc ; les grandes pennes des ailes ſont brunes ; les moyennes ſont blanches à leur origine & dans une grande partie de leur côté intérieur ; le reſte eſt d'un gris-blanc bordé de brun ; les cinq plus proches du corps ſont de la même couleur que le dos ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun ; les trois ſuivantes ſont de cette même couleur, terminées de blanc ; la plus extérieure de chaque côté eſt entièrement blanche, excepté une tache noirâtre placée ſur le côté, vers les deux tiers de ſa longueur ; le bec eſt orangé, & ſon bout eſt noir ; la partie nue des jambes & les pieds ſont auſſi orangés ; les ongles ſont noirs.

Quelque ſoin qu'on apporte à décrire le grand & le petit *pluvier à collier*, il arrivera ſouvent qu'en comparant à la deſcription des oiſeaux des deux mêmes eſpèces on trouvera des différences ; cela vient de ce que le plumage de ces oiſeaux eſt très-ſujet à varier, ſoit pour la largeur, ſoit pour la diſpoſition même des taches ; ſi l'on ne peut donc donner une idée fixe & ſtrictement préciſe de nos deux *pluviers à collier*, il ſeroit ſuperflu de décrire les dépouilles de ceux qu'on a pu apporter de différens climats, & il ſuffit d'avoir dit que ces oiſeaux ſe ſont trouvés dans toutes les régions connues.

Les *pluviers à collier* vivent au bord des eaux, principalement ſur les rivages de la mer : ils courent très-vite ſur la *greve*, & de temps en temps ils s'élancent par petites volées ; ils ſont très-communs pendant l'été en Angleterre & encore plus en Suède, en Lapponie, &c. On en voit auſſi en France ſur les côtes de Normandie & de Picardie : ils paſſent pour ne pas faire de nid ; la femelle fait ſa ponte ſur le ſable, dans quelque cavité, à l'abri d'une avance de rocher ; les œufs ſont verdâtres, tachetés de brun. Ces *pluviers* ſe retirent de nos contrées en hiver, & paſſent ſans doute dans des régions plus tempérées.

Les *pluviers à collier* ſont ſouvent partie des envois de peaux d'oiſeaux qui viennent de la Guiane ; j'en ai reçu un aſſez grand nombre de Sibérie ; M. Sonnerat en a rapporté de différentes parties des Indes & du Cap de Bonne-Eſpérance ; M. Hollande d'Egypte & des côtes d'Afrique ; & ces mêmes oiſeaux paroiſſent en deux ſaiſons, au printemps & à l'automne ſur les côtes de la Picardie & de la Normandie. Des individus envoyés de ces différentes contrées, & placés dans ma collection à côté les uns des autres, prouvent, par leur parfaite reſſemblance, que ces oiſeaux ſont de la même eſpèce dans toutes les régions dont j'ai rapporté les noms.

PLUVIER (grand) A COLLIER. *Voyez* PLUVIER A COLLIER.

PLUVIER (petit) A COLLIER. *Voyez* PLUVIER A COLLIER.

PLUVIER A COLLIER de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 286. BRISS. *tom. V, pag.* 70. *Voyez* KILDIR.

PLUVIER A COLLIER de Virginie. BRISS. *tom. V, pag.* 68. *Voyez* KILDIR.

PLUVIER A LAMBEAUX.

Pluvier de la côte de Malabar. *Pl. enl.* 880.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *pluvier doré*, mais plus haut ſur jambes ; une membrane jaunâtre s'élève ſur la baſe du demi-bec ſupérieur, couvre

Digitized by Google

le devant du front & ſe prolonge en pointe ſur les côtés, en ſe rabattant ſous le demi-bec inférieur; le ſommet de la tête eſt noir, entouré d'un trait blanc étroit; le cou & tout le manteau, y compris les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun, plus clair ſur le devant du cou; la poitrine & le deſſous du corps ſont blancs; les grandes pennes des ailes ſont noires; il y a ſur le milieu de l'aile une bande tranſverſale blanche; la queue eſt en-deſſus d'un gris-brun dans les deux tiers de ſa longueur, traverſée enſuite par une large bande noire & terminée d'un trait de blanc fort étroit; le bec, la partie nue des jambes, les pieds ſont jaunes; le bout du bec & les ongles ſont noirs. *Genre LXIX.*

PLUVIER ARMÉ de Cayenne.

Pl. enl. 833.

Il eſt à-peu-près de la taille du *pluvier doré*: le devant de la tête & les joues ſont noirs; cette couleur s'étend en arrière & couvre tout le deſſus du cou; elle ſe replie en-devant ſur le bas du cou, où elle forme un large demi-collier; le derrière de la tête eſt couvert d'une calotte griſe ſéparée, par une bande circulaire & blanche, du noir qui entoure le reſte de la tête; le dos & les couvertures du deſſus des ailes ſont gris; les plumes ſcapulaires & les grandes pennes des ailes ſont noires; les moyennes pennes ſont griſes; le croupion, la gorge, le devant du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont blancs: la queue eſt blanche dans ſa première moitié, noire dans la ſeconde; le pli de l'aile eſt armé d'un éperon; le bec eſt noirâtre; la partie nue des jambes & les pieds ſont jaunâtres; les ongles ſont noirs. *Genre LXIX.*

PLUVIER ARMÉ du Sénégal. *Pl. enl.* 801.

BRISS. *tom. V, pag.* 86. *Voyez* PLUVIER A AIGRETTE.

PLUVIER COIFFÉ.

Pluvier du Sénégal. *Pl. enl.* 834.

Il n'eſt pas ſi grand que le *pluvier doré*, & c'eſt une eſpèce nouvelle envoyée du Sénégal. Une membrane d'un jaune pâle, perpendiculaire au bec, couvre le devant du front & jette de chaque côté un prolongement étroit devant les yeux; le ſommet de la tête, la gorge, les joues & le haut des côtés du cou ſont noirs: les plumes du ſommet de la tête ſont alongées, étroites & pendent en forme de huppe rabattue; le derrière de la tête eſt blanc; le deſſus du cou & tout le corps eſt d'un gris-rouſſeâtre; le devant du cou, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont blancs; il y a ſur le milieu du cou en-devant, quelques mouchetures noires, étroites & oblongues; les grandes pennes des ailes ſont noires; les moyennes ſont d'un gris-rouſſeâtre; la queue eſt de cette dernière couleur dans les deux tiers de ſa longueur & terminée de noir; le bec eſt jaunâtre; ſon bout eſt noir; la partie nue des jambes & les pieds ſont couleur de chair: les ongles noirs. *Genre LXIX.*

PLUVIER COURONNÉ.

Pluvier du Cap de Bonne-Eſpérance. *Planch. enlum.* 800.

Ce *pluvier*, qui ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, eſt un des plus grands de ſon genre: il a un pied de longueur & les jambes plus longues que le *pluvier doré*; elles ſont couleur de rouille; il a la tête coëffée de noir, & dans ce noir on voit une bande blanche en diadême, qui fait le tour entier de la tête & forme une ſorte de couronne; le devant du cou eſt gris; le ventre eſt blanc; la queue blanche dans ſa première moitié, ainſi qu'à ſon extrémité, porte une bande noire qui traverſe le blanc; les pennes de l'aile ſont noires & les grandes couvertures ſont blanches; tout le manteau eſt brun, luſtré de verdâtre & de pourpre.

La deſcription qu'on vient de lire eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, qui a fait connoître cette eſpèce de *pluvier*. *Genre LXIX.*

PLUVIER CRIARD. CATESB. *tom. I, pag.* 71, *pl.* 71, *Voyez* KILDIR.

PLUVIER (grand) de Bengale. BRISS. *tom. V*, *Voyez* CHURGE.

PLUVIER de la côte de Malabar. *Pl. enl.* 880. *Voyez* PLUVIER A LAMBEAUX.

PLUVIER des Indes A GORGE NOIRE. EDW. *tom. I, pag. XLVII, pl.* 47. *V.* PLUVIER HUPPÉ.

PLUVIER DORÉ.

BRISS *tom. V, pag.* 43, *pl. IV, fig.* 1, *genre LXIX.*

BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 260.

Piviero en Italien;

Pulvier, pulver, pulroſt, ſee taube, &c. en Allemand;

Aokerhoeng en Suédois;

Green plover en Anglois.

Le *pluvier doré* eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *tourterelle*: ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de dix pouces trois lignes; ſon vol d'un pied ſix pouces huit lignes, & ſes ailes pliées atteignent l'extrémité de ſa queue; le deſſus de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont plus ou moins parſemés ſur le bord des plumes de taches rondes, couleur d'or, ſur un fond gris-brun; le tour des yeux eſt blanc; les joues & les côtés du cou ſont variés de brun & de jaunâtre ſale; la gorge eſt blanchâtre, variée de petites taches d'un gris-brun; le devant du cou eſt d'un gris-brun, éclairci ſur le bord des plumes & varié de petites taches d'un jaunâtre terni; la poitrine eſt nuée des mêmes couleurs avec un peu plus de jaunâtre, ſur-tout ſur les côtés; le ventre & le haut des jambes ſont blancs; les grandes pennes des ailes ſont en-deſſous d'un cendré-clair & en-deſſus d'un brun brillant, & leur tige eſt blanche vers l'extrémité; les moyennes ſont de plus bordées de blanc vers le bout, & les plus proches du corps ſont noirâtres, tachetées de jaunâtre; la queue eſt noirâtre, rayée de bandes tranſverſales, obliques, d'un blanc-jaunâtre: l'iris eſt d'un rouge obſcur; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirâtres.

Digitized by Google

Il y a des *pluviers* dont le plumage eſt parſemé de taches & beaucoup plus nombreuſes, & d'un jaune-doré beaucoup plus vif les uns que les autres; enſorte qu'en comparaiſon de ceux-ci les derniers paroiſſent tout gris; il y en a d'autres qui ont ſur le ventre des plumes d'un noir plus ou moins foncé : il eſt très-difficile de décider ce qui donne lieu à ces variétés, dont l'âge me paroît être la cauſe la plus probable.

M. Briſſon, Schwencfel & Rzaczynski parlent, d'après Geſner, d'une variété dans l'eſpèce du *pluvier;* M. Briſſon qui la regarde comme une eſpèce diſtincte, lui donne le nom de *petit pluvier doré, tom. V, pag.* 47..

Il diffère du *pluvier doré* en ce qu'il eſt un peu moins grand; en ce que la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont blancs; que les grandes pennes des ailes ſont mi-parties, ſuivant leur longueur, de noir & de blanc, tandis que les moyennes ſont tout-à-fait brunes; le bas des jambes & les pieds ſont d'un jaunâtre obſcur. Ce *pluvier*, peu connu, forme-t-il une eſpèce, ou n'eſt-ce qu'une variété ? Le dernier ſentiment paroît d'autant plus fondé, que Geſner eſt peut-être le ſeul qui ait vu ce *pluvier*.

Il n'en eſt pas de même du *pluvier* qu'on trouve à la Guiane; il a tant de rapport avec le nôtre & les différences dans le plumage qui les diſtinguent, ſont ſi légères, qu'on ne peut regarder ce *pluvier* & le nôtre, que comme de ſimples variétés produites par le climat. Je crois qu'on doit raporter à ce *pluvier* de la Guiane celui de Saint-Domingue de M. Briſſon, *tom. V, pag.* 48, *pl. VI, fig. I.* Si l'on décrivoit avec autant d'exactitude & de détails trois *pluviers* de notre pays, pris au haſard, on trouveroit entr'eux d'auſſi grandes différences qu'entre notre *pluvier* & les deux qui ont été obſervés à la Guiane & à Saint-Domingue; mais ce n'eſt pas ſeulement dans ce nouveau continent qu'on trouve notre *pluvier*, je l'ai auſſi reçu de la Chine, & M. Sonnerat l'a raporté des Indes. Ainſi le genre de cet oiſeau eſt étendu ſur toute la ſurface du globe. Il ne faut pas croire cependant qu'il la parcourt chaque année : les *pluviers* ſe portent en Europe du nord au midi, ſans s'avancer fort avant; ils en font autant en Aſie & en Amérique, & dans chacune de ces parties du monde, ils repaſſent des pays méridionaux dans les régions du nord pendant l'été, ne s'avançant plus ou moins au midi que ſelon la rigueur des hivers.

PLUVIER DORÉ (petit). BRISS. *tom. V, pag.* 47. *Voyez* PLUVIER DORÉ.

PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE.

Pluvier doré de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. V, pag.* 51, *genre LXIX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre; il n'en diffère pas non plus quant au plumage qui couvre les parties ſupérieures; mais il a la gorge, le devant du cou, la poitrine & tout le deſſous du corps noirs; une ligne blanche qui paſſe ſur le front & ſur les yeux, deſcend le long du cou de chaque côté, l'entoure à la partie inférieure & y forme une ſorte de collier : les grandes pennes des ailes ſont d'un noir ſombre & les moyennes ſont rayées tranſverſalement de brun & de noir, ainſi que les pennes de la queue. Cette eſpèce, envoyée de la Baie d'Hudſon à M. Edwars, eſt commune dans le nord de l'Europe. M. Linné la compte au nombre des oiſeaux qui ſe trouvent dans la Suède. Ce *pluvier* fréquente, dans les pays du nord, les mêmes endroits que le *pluvier doré*, mais ſans ſe mêler avec ce dernier.

PLUVIER DORÉ de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. V, pag.* 51. *Voyez* PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE.

PLUVIER DORÉ de Saint-Domingue. BRISS. *tom. V, pag.* 48. *Voyez* PLUVIER DORÉ.

PLUVIER du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 800. *Voyez* PLUVIER COURONNÉ.

PLUVIER du Sénégal. *Pl. enl.* 834. *Voyez* PLUVIER COIFFÉ.

PLUVIER GRIS. BEL. *Voyez* VANNEAU-PLUVIER.

PLUVIER HUPPÉ.

Pluvier huppé de Perſe. BRISS. *tom. V, pag.* 34. *genre LXIX.*

Pluvier des Indes *à gorge noire.* EDW. *tom. I, pag. & pl.* 47.

Il eſt plus gros que le *vanneau :* ſa longueur eſt de dix pouces; il a le deſſus de la tête couvert de plumes d'un noir mêlé d'un luſtre de verd, & dont pluſieurs, qui ont juſqu'à un pouce de long, lui forment une huppe; les joues & les côtés du cou ſont blancs; le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un marron-rembruni; la gorge & le devant du cou ſont noirs; la poitrine eſt d'un noir-violet; le haut du ventre eſt noir & le reſte du deſſous du corps eſt blanc; les grandes pennes des ailes ſont noires & les moyennes d'un marron-rembruni; la queue eſt blanche dans les deux premiers tiers de ſa longueur & noire dans le dernier; le bec eſt noir; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un brun foncé : il y a au pli de l'aile un éperon. La femelle a le cou entièrement blanc & le plumage ſans aucun reflet.

PLUVIER HUPPÉ de Perſe. BRISS. *tom. V, pag.* 84. *Voyez* PLUVIER HUPPÉ.

POCHE. *Voyez* SPATULE.

PODOBÉ du Sénégal.

Merle du Sénégal, appellé *podobé. Planch. enlum.* 354.

A juger de ce *merle* par la planche qui le repréſente, il eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre : la tête, le cou & tout le corps ſont couverts de plumes noires; les ailes ſont d'un brun-rouſſeâtre : la queue eſt fort longue, étagée, noire, terminée de blanc, qui remonte d'autant plus haut, que les pennes ſont plus extérieures; les couvertures du deſſous de la queue ſont auſſi tachées de blanc à leur extrêmité : le bec eſt noir; les pieds ſont

Digitized by Google

ſont rouſſeâtres. C'eſt une eſpèce nouvelle apportée du Sénégal par M. Adamſon. *Genre XXII.*

POIVRER l'*oiſeau.* (*fauc.*) C'eſt laver un oiſeau avec de l'eau dans laquelle on a mêlé du *poivre ;* ce qui paſſe pour un remède contre la vermine & la gale. Cette opération eſt auſſi du nombre de celles qu'on pratique pour *affaiter* ou dreſſer les oiſeaux de proie.

POLOCHION (le).

C'eſt une eſpèce nouvelle indiquée par feu M. Commerſon, & qui avoit été apportée de l'île de Bouro, l'une des Moluques. M. de Montbeillard place le *polochion* entre les *promérops* & les *guepiers*, « parce » qu'il lui trouve, dit-il, le bec de ceux-ci & les » pieds de ceux-là ». Je n'ai point vu cet oiſeau, & je n'entreprendrai pas d'en déterminer le genre. Le *polochion* s'eſt nommé lui-même ; car ce mot exprime ſon cri, qu'il ne ceſſe de répéter, étant perché ſur les plus hautes branches des arbres ; une anecdote aſſez ſingulière, c'eſt que ce même mot, uſité dans la langue des Moluques, ſignifie *donner des baiſers.*

« Tout le plumage eſt gris, mais d'un gris » plus foncé ſur les parties ſupérieures, & plus » clair ſur les inférieures ; les joues ſont noires ; » le bec eſt noirâtre ; les yeux ſont environnés » d'une peau nue ; le derrière de la tête eſt varié » de blanc ; les plumes du toupet ſont ſur le » front un angle rentrant, & les plumes de la » naiſſance de la gorge, ſe terminent par une » eſpèce de ſoie ; la longueur totale de l'oiſeau » eſt de quatorze pouces ; ſon bec eſt très-pointu, » long de deux pouces, échancré près de la » pointe ; le doigt du milieu eſt uni par ſa baſe » avec le doigt extérieur ; la queue eſt longue de » cinq pouces huit lignes, compoſée de douze » pennes égales, à cela près que la paire exté- » rieure eſt un peu plus courte que les autres ».

PONTE.

On entend par ce mot, tantôt le nombre des œufs d'une couvée, tantôt la ſaiſon même des couvées. On dit *la ponte eſt de quatre, de ſix œufs, &c. le temps, la ſaiſon de la ponte.*

Les petits oiſeaux font en général pluſieurs *pontes*, le plus ſouvent trois, quelquefois quatre. Les oiſeaux de moyenne taille en font deux, & les grands n'en font qu'une ; quelques-uns de taille moyenne ne font qu'une *ponte*, mais elle eſt d'un grand nombre d'œufs, & ceux en général qui font pluſieurs *pontes*, ne produiſent pas autant d'œufs à chacune que ceux qui n'en font qu'une ſeule, excepté cependant les très-grands oiſeaux qui ne font qu'une *ponte* & qui ne produiſent cependant qu'un petit nombre d'œufs ; mais il y a à cet égard tant d'exceptions qu'on ne peut rien établir de général.

Lorſque les oiſeaux ont été troublés dans leur *ponte*, ceux-mêmes qui n'en font qu'une ordinairement, en recommencent une autre ; enſorte que les petits oiſeaux qui n'auroient fait que trois *pontes*, en feront juſqu'à cinq & ſix, ſi on les trouble conſécutivement dans leurs différentes opérations ; & ceux qui n'auroient fait qu'une *ponte*, en feront deux ou trois ; mais les œufs ſont en moindre nombre à chacune de ces *pontes* conſécutives.

PORPHYRION. *Voyez* POULE SULTANE.

PORZANE.

Grande poule d'eau. BRISS. *tom. VI, pag. 9, genre LXXXVIII.*

Elle eſt beaucoup plus groſſe que les deux *poules d'eau* que nous connoiſſons en France ; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'environ dix-huit pouces ; elle a la tête, la gorge & le cou noirâtres ; tout le deſſus du corps d'une couleur marron ; la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'un cendré-obſcur, chaque plume étant bordée de blanc par le bout ; le bas-ventre, la partie inférieure des côtés, les couvertures du deſſous de la queue ſont blancs ; les ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps, ainſi que les dix pennes intermédiaires de la queue ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche ; une membrane jaunâtre couvre le front ; le demi-bec ſupérieur eſt jaunâtre à ſon origine & noir dans le reſte de ſa longueur ; le demi-bec inférieur eſt jaunâtre dans ſa totalité ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont verds, & les ongles ſont d'un brun-verdâtre.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce que ſes couleurs ſont plus foibles.

On trouve la *porzane* en Italie, aux environs de Bologne, où elle eſt connue ſous le nom de *porzana.*

POUACRE ou BUTOR TACHETÉ.

Idem. BRISS. *tom. V, pag. 462, genre LXXXI.*

Le *pouacre* eſt du même genre que le *heron*, & n'eſt pas plus gros qu'une *corneille ;* ſa longueur du bout du bec à celui de la queue, eſt de dix-huit pouces trois lignes ; ſon vol de deux pieds quatre pouces, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue ; il a la tête, le deſſus du cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes d'un brun-foncé, parſemé de petites taches blanches, placées à l'extrêmité des plumes ; la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un brun-foncé ſans taches ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps d'un brun-clair ; une peau verdâtre entre l'œil & le bec ; les pennes des ailes d'un brun-foncé, & terminées chacune par une tache blanche ; la queue brune ; le demi-bec ſupérieur brun ; l'inférieur d'un jaune verdâtre ; la partie nue des jambes & les pieds d'un brun-verdâtre ; les ongles bruns.

On trouve le *pouacre*, comme les autres *herons*, au bord des eaux ; mais il fréquente moins les rivages de celles qui ſont courantes & découvertes, qu'il ne ſe tient près des eaux ſtagnantes,

Digitized by Google

dans les marécages & les roſeaux. L'eſpèce n'en eſt pas bien commune & elle eſt erratique, comme tous les *herons*; c'eſt-à-dire que les individus paſſent ſucceſſivement d'un lieu à un autre, ſans ſuivre de marche reglée ni l'ordre des ſaiſons.

L'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 939, ſous le nom de *pouacre de Cayenne*, ne diffère du précédent, qu'en ce que le brun du deſſus du corps eſt plus foncé, que les couvertures du deſſous de la queue & la gorge ſont blanches; que le deſſous du corps eſt tacheté comme le deſſus, mais de brun ſur fond blanchâtre. Cette variété, qui ne paroît que le produit du climat, ſe trouve à la Guiane, & encore plus communément à la Louiſiane.

POUACRE de Cayenne. *Pl. enl.* 939. *Voyez* POUACRE.

POUCHARI. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

POUILLOT ou CHANTRE.

Pl. enl. 651, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 479, *genre XL.*

Chantre ou *chanteur.* BEL. *hiſt. nat. des oiſ., pag.* 344, *fig.* ibid. *& port. d'oiſ., pag.* 86.

Tuit, tuit, d'après ſon chant dans pluſieurs de nos provinces.

Fenérotet, en Bourgogne; *fretillet*, en Champagne; *fifi*, en Provence.

Le *pouillot* eſt un des plus petits oiſeaux qui ſe trouvent en Europe; cependant il y habite dans la plupart des contrées & du côté du nord juſqu'en Suède. Il eſt de paſſage: il arrive au printemps, & ſe retire en automne, probablement dans les contrées méridionales; car il ſe nourrit d'inſectes & de moucherons; en été il ſe tient dans les bois & en automne il fréquente les vergers & les jardins, où il trouve plus tard de quoi vivre. Il eſt continuellement en mouvement, & même poſé il a une ſorte de fretillement dans la queue: c'eſt de ces habitudes qu'il a reçu différentes de ſes dénominations, comme d'autres expriment ou le ſon ou la continuité de ſon chant; ce n'eſt en automne que la répétition de ces ſons *tuit, tuit*, qu'il ne ceſſe de faire entendre; mais il a en été un ramage cadencé & filé, aſſez agréable, qui lui a valu le nom de *chantre*, plutôt cependant parce qu'il chante ſouvent que parce qu'on l'a regardé comme le chantre par excellence entre les oiſeaux. Il fait ſon nid avec beaucoup de ſoin; il le place dans le plus épais des buiſſons ou dans une touffe d'herbes; il le conſtruit de mouſſe en-dehors, & en-dedans il le garnit de laine & de crin; il lui donne la forme d'une boule, enſorte que n'y ayant d'ouverture que celle que la femelle recouvre, la chaleur ſe trouve concentrée de toutes parts; la ponte n'eſt que de quatre ou cinq œufs, ce qui eſt peu pour un auſſi petit oiſeau; ils ſont d'un blanc-terne, piquetés de rougeâtre; les petits ne quittent le nid que quand ils ſont en état de voler aiſément; ce qui peut faire croire que les pontes ne ſont pas beaucoup répétées: cette raiſon & le petit nombre des œufs, font cauſe que les individus de cette eſpèce ne ſont pas très-nombreux, & beaucoup moins à proportion que parmi les autres eſpèces d'une taille auſſi petite.

Le *pouillot* n'eſt pas plus gros que le *roitelet*; mais il eſt plus ſvelt & d'une forme plus dégagée; le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'une couleur d'olive-claire; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont jaunâtres; il y a de chaque côté de la tête un trait tranſverſal de cette même couleur qui paſſe au-deſſus des yeux; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un cendré-brun, bordées extérieurement de couleur d'olive-claire; la queue eſt un peu fourchue; le bec & les ongles ſont bruns; les pieds jaunâtres.

La femelle eſt en-deſſus du corps d'une couleur d'olive plus rembrunie que le mâle; elle a le bas-ventre blanc & les pieds noirâtres.

POUILLOT (grand).

C'eſt une eſpèce nouvelle, décrite par M. le comte de Buffon, qui l'a reçue de Lorraine. Il eſt du même genre que le *pouillot* proprement dit, & d'un tiers plus grand; il a la gorge blanche, un trait tranſverſal de cette même couleur de chaque côté de la tête au-deſſus de l'œil; « une teinte rouſſeâtre, » ſur un fond blanchâtre, couvre la poitrine & le » ventre; la même teinte forme une large frange » ſur les couvertures & les pennes de l'aile, dont » le fond eſt de couleur noirâtre; un mêlange de » ces deux couleurs ſe montre ſur le dos & la » tête: du reſte, ce *pouillot* eſt de la même forme » que le petit *pouillot* commun. »

M. Briſſon & Wilhugby parlent d'un autre *pouillot* parfaitement ſemblable au *pouillot* proprement dit, ſi ce n'eſt qu'il eſt du double plus grand. Une différence auſſi conſidérable dans la taille permet-elle de le regarder comme une ſimple variété, ou ſeroit-ce une race plus grande dans l'eſpèce du *pouillot*? M. le comte de Buffon croit que Wilhugby, qui a indiqué ce *pouillot*, pourroit l'avoir confondu avec la *fauvette de roſeaux*; mais Wilhugby eſt un auteur ſi exact, qu'il eſt difficile de le ſoupçonner de mépriſe, d'autant plus qu'il connoiſſoit la *fauvette de roſeaux*, qu'il en parle ſous le nom de *ſalicaria geſneri. Ornith., pag.* 158, & du grand *pouillot*, ſous le nom de *regulus non criſtatus major*, *pag.* 164; enfin il appelle le petit *pouillot*, *aſilus bellonii.*

POUL. *Voyez* ROITELET.

POUL de Penſylvanie. *Voyez* ROITELET.

POULE A CINQ DOIGTS. *Voyez* COQ.

POULE A DUVET du Japon. *Voyez* COQ.

POULE d'Afrique. *Voyez* PEINTADE.

POULE DE CAMBOGE. *Voyez* COQ.

POULE D'EAU.

Pl. enl. 877.

BRISS. *tom. VI, pag.* 3, *pl.* 1, *fig.* 1 le mâle, *fig.* 2 la femelle, *genre LXXXVIII.*

Gallinula chloropus, en Latin, par le plus grand nombre des auteurs;

Digitized by Google

Common water-hen, en Anglois ;
Kokoſka, en Polonois.

Les *poules d'eau*, ainſi nommées du raport général, & cependant très-éloigné de leur forme avec la *poule* proprement dite, compoſent un genre d'oiſeaux aquatiques, qu'on reconnoit aux caractères ſuivans :

Les *poules d'eau* ont quatre doigts, trois devant, un derrière, garnis dans toute leur longueur de membranes fendues & ſimples :

Le bec droit & pointu :

Le bas de la jambe dégarni de plumes :

Le front nud & couvert ſeulement d'une membrane épaiſſe.

Elles ont de plus le corps comprimé par les côtés, & elles reſſemblent à cet égard aux *râles*, avec leſquels elles ont en général beaucoup de raports, mais dont elles diffèrent, ſur-tout en ce que les *rales* ont le bec plus long, moins épais & qu'ils n'ont pas le front dégarni de plumes. Elles vivent au bord des eaux, le long des rivières & près des étangs ; elles nagent très-bien, & cependant elles ne ſe mettent pas à l'eau fort ſouvent ; mais elles ne font point de difficulté de s'y jetter pour traverſer d'une rive à l'autre, & quelquefois pour chercher de la nourriture. Elles vivent de poiſſons, d'inſectes & de plantes aquatiques ; leur vol n'eſt ni élevé ni rapide, ni ſoutenu, & elles volent les jambes pendantes : leur ſureté conſiſte dans leur ſoin & leur adreſſe à ſe cacher parmi les joncs & les roſeaux ; elles y paſſent la plus grande partie de la journée, & ce n'eſt guère que le ſoir & pendant la nuit qu'elles ſe haſardent ſur la ſurface des eaux où elles ſeroient trop expoſées à la vue pendant le jour. Cette vie retirée & ce ſoin de ſe cacher étoient néceſſaires à un oiſeau peſant, ſans défenſe & ſans moyen de ſe ſouſtraire à la pourſuite de l'homme & des oiſeaux de proie : la retraite & l'obſcurité ſont les reſſources & la ſauve-garde du foible. Les *poules d'eau* placent leur nid ſur le rivage, très-près de l'eau ; elles le compoſent d'une grande quantité de joncs ſecs, groſſièrement amoncelés : les petits ſuivent leur mère fort peu de temps après être nés, & apprennent bientôt à ſe paſſer de ſes ſoins ; c'eſt par cette raiſon que ces oiſeaux font juſqu'à trois pontes par an. On prétend que pendant l'incubation la femelle quitte très-peu ſon nid dans le jour, & que lorſqu'elle ſe lève le ſoir, pour chercher de la nourriture, elle couvre avec du jonc ou des roſeaux ſecs les œufs qu'elle confie pour quelques tems aux ſoins de la nature : elle uſe, dit-on, de cette précaution toutes les fois qu'elle quitte ſon nid.

Non-ſeulement le genre de la *poule d'eau* ſe trouve dans les deux continents, mais pluſieurs des mêmes eſpèces ſe rencontrent dans tous les deux. Ces oiſeaux ſont généralement connus dans toute l'Europe, & la *poule d'eau* proprement dite, qui ſe trouve en France, m'a été apportée de la Louiſiane par M. Lebeau. M. Lepage du Pratz avoit déjà compté cet oiſeau au nombre de ceux qui vivent à la Louiſiane. Si l'on en croit les voyageurs, nos *poules d'eau* habitent preſque tous les climats ; mais on doit l'entendre du genre & non des eſpèces, juſqu'à ce que les voyageurs aient décrit les *poules d'eau* qu'ils peuvent obſerver dans les différens pays.

Nous connoiſſons en France deux eſpèces de *poules d'eau* ; on les trouve également en été ſur le bord des eaux qui arroſent les plaines & ſur les rivages des lacs & des ruiſſeaux qui ſont ſur les montagnes ; mais en hiver elles deſcendent généralement dans les plaines, & elles cherchent les eaux qui gêlent plus tard, ou les ſources qui ne gêlent pas : ainſi, ſans être oiſeaux de paſſage, elles ſont ſujettes à de courtes émigrations réglées par les ſaiſons.

La *poule d'eau* proprement dite, eſt de la groſſeur d'un *poulet* de ſix mois ; ſa longueur, du bout du bec à celui des pieds, eſt de quatorze pouces ſix lignes ; ſon vol d'un pied ſept pouces, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'aux deux tiers de la longueur de ſa queue ; la tête, la gorge, le cou & la poitrine ſont noirâtres ; le ventre, le haut des jambes & les côtés ſont d'un cendré très-foncé, avec quelques nuances de blanc à l'extrémité des plumes, ſur-tout vers le bas-ventre : quelques-unes des plumes des côtés ſont de plus marquées d'une large & longue tache blanche dans la direction du tuyau ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun-olivâtre ; les couvertures intermédiaires du deſſous de la queue ſont noires & les latérales ſont blanches ; le bord de l'aile eſt de cette dernière couleur, & les pennes dont elle eſt compoſée ſont en-deſſous d'un cendré-brun, & d'un brun brillant en-deſſus ; la plus extérieure eſt bordée de blanc ; la queue eſt d'un brun obſcur ; la membrane qui couvre le front eſt d'un rouge très-foncé ; le bec eſt de cette même couleur, mais ſa pointe eſt d'un verd-jaunâtre ; un cercle rouge & étroit entoure le haut de la portion de la jambe, qui eſt dénuée de plumes ; les ongles ſont verdâtres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a des couleurs plus foibles, plus de blanc ſur les côtés & la gorge entièrement blanche.

Les *poules d'eau* ſont un manger médiocre & peu recherché.

Il ne ſera pas inutile d'obſerver en général, que nous avons indiqué pour un des caractères des *poules d'eau* d'avoir les doigts garnis de membranes fendues & ſimples. Ces expreſſions, empruntées de M. Briſſon, déſignent des membranes qui ne s'étendent pas d'un doigt à un autre, comme celles du *canard*, par exemple, & qui ne ſont pas feſtonnées dans leur longueur, comme celles de la *foulque* ou *morelle*, & c'eſt en effet principalement par ce caractère des membranes, que les *poules d'eau* diffèrent des *foulques*.

Digitized by Google

POULE D'EAU (grande). BRISS, *tom. VI, pag.* 9. *Voyez* PORZANE.

POULE D'EAU (petite). BRISS. *tom. VI, pag.* 6. *Voyez* POULETTE D'EAU.

POULE D'EAU de Cayenne (grande).

Pl. enl. 352.

Elle a dix-huit pouces de longueur; la tête & le cou ſont d'un gris-brun; tout le deſſus du corps eſt d'un olivâtre ſombre; le haut des jambes, les couvertures du deſſous de la queue & ſes pennes ſont d'un brun-noirâtre; la poitrine, le ventre, les côtés & les pennes des ailes ſont d'un roux ardent & rougeâtre; le bec eſt d'un jaune-verdâtre; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont rouges; les ongles noirâtres: il n'y a point de membrane ſur le front & les plumes commencent à l'origine du bec, caractère par lequel cette *poule d'eau* diffère des oiſeaux du même genre auxquels elle ſe rapporte par la conformation du bec & des pieds. C'eſt une eſpèce fort commune à Cayenne, & qui vient chercher ſa pâture juſques dans les foſſés de la ville. *Genre LXXXVII.*

POULE D'EAU AUX AILES ÉPERONNÉES. EDW. *tom. I, pag. XLVIII, pl.* 48. *Voyez* JACANA VARIÉ.

POULE de Guinée. *Voyez* PEINTADE.

POULE de Sanſevare. *Voyez* COQ.

POULE du Port-Egmont. *Voyage* de Cook. *Voyez* GOÉLAND BRUN.

POULE NAINE de Java. *Voyez* COQ.

POULE SULTANE ou PORPHIRION.

Taleve de Madagaſcar. *Pl. enl.* 810.

Poule ſultane. BRISS. *tom. V, pag.* 522, *pl. XLII, fig.* 1, *genre LXXXVII.*

Idem. *Hiſt. de l'Acad. tom. III, pag.* 35, *fig. pl.* 84.

Porphyrio, en Latin.

Les *poules ſultanes* ſont des oiſeaux de rivage, qui ont beaucoup de rapport avec les *poules d'eau*, & qui en diffèrent cependant aſſez pour former un genre à part. Elles ont pour caractères:

Quatre doigts, dénués de membranes: trois devant, un derrière;

La partie inférieure des jambes, dégarnie de plumes;

Le bec en cône, applati par les côtés;

Le front chauve.

Elles diffèrent des *poules d'eau*, ſur-tout en ce qu'elles ont les doigts beaucoup plus longs & dénués de membranes.

Nous ne connoiſſons de *poules ſultanes* en Europe que dans les parties les plus méridionales. Celle qui porte proprement ce nom, & dont cet article contiendra la deſcription, ſe trouve auſſi ſur les côtes d'Afrique, à Madagaſcar & dans pluſieurs endroits de l'Aſie. En général les *poules ſultanes* habitent les climats les plus chauds de l'ancien & du nouveau continent.

La *poule ſultane* eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *poule* commune; elle a près de deux pieds, du bout du bec à celui des ongles; ſon vol eſt de deux pieds quatre pouces ſix lignes; ſes ailes pliées ſont égales à la longueur de la queue; le front eſt nud juſqu'au milieu du ſommet de la tête, & couvert d'une membrane épaiſſe d'un rouge-foncé; le reſte de la tête & le derrière du cou ſont d'un violet brillant; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd-foncé & brillant; les joues, la gorge & le devant du cou ſont d'un bleu-violet; la poitrine, le ventre, le haut des jambes & les côtés ſont d'un violet éclatant; les couvertures du deſſus de la queue ſont blanches, celles du deſſus des ailes ſont d'un violet brillant; les pennes des ailes ſont d'un violet éclatant du côté extérieur, & d'un brun-noirâtre du côté intérieur; les plus proches du corps ſont cependant d'un verd-ſombre; la queue eſt de cette dernière couleur, très-foncée; l'iris eſt fauve; le bec eſt d'un rouge-foncé; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont rouges.

Cette *poule ſultane* étoit connue des anciens; ils lui avoient donné le nom de *porphyrio*; les Romains la tiroient d'Afrique & la nourriſſoient à cauſe de ſa beauté.

On a vu une *poule ſultane* vivante à Paris, chez M. le marquis de Neſle. C'étoit, ſuivant les obſervations de M. le comte de Buffon, un oiſeau très-doux, très-innocent & en même temps très-timide, fugitif, aimant & cherchant la ſolitude & les lieux écartés; lorſqu'on l'approche il pouſſe un cri d'effroi, d'une voix d'abord aſſez foible, enſuite plus aigu, & qui ſe termine par deux ou trois coups d'un ſon ſourd & intérieur. Il paroit préférer les fruits & les racines, particulièrement celles de chicorée, à tout autre aliment, quoiqu'il puiſſe vivre auſſi de grains; mais lui ayant fait préſenter du poiſſon, il en a mangé avec avidité; il trempe ſouvent ſes alimens, à pluſieurs repriſes dans l'eau; pour peu que le morceau ſoit gros, il ne manque pas de le prendre à ſa patte & de l'aſſujettir entre ſes longs doigts, en ramenant contre les antérieurs celui de derrière & tenant le pied à demi-élevé, il mange en morcelant.

M. le marquis de Neſle avoit rapporté de Sicile une *poule ſultane* mâle & une femelle; il n'y a de différence qu'en ce que la femelle eſt un peu plus petite: ce couple a niché à Paris au printemps de 1778. Le mâle & la femelle travaillèrent de concert à conſtruire le nid; ils le poſèrent à quelque diſtance de terre ſur une avance de mur, & le conſtruiſirent avec des bûchettes & de la paille en quantité; la ponte fut de ſix œufs blancs, exactement ronds & de la groſſeur d'une demi-bille de billard; la femelle ne fut point aſſidue à couver; on donna ſes œufs à une poule, mais ce fut ſans ſuccès: on pourroit, ſans doute, eſpérer une autre ponte plus heureuſe, & cet exemple ſuffit pour faire croire qu'il ne ſeroit pas difficile d'accoutumer la *poule ſultane* à l'état de domeſticité, de l'y voir

Digitized by Google

multiplier, & de nous enrichir de cette belle espèce, également digne d'être recherchée pour la noblesse de son port, la beauté de son plumage & la douceur de son naturel.

POULE SULTANE (petite).

BRISS. *tom. V, pag.* 526, *pl. XLII, fig.* 2, *genre LXXXVII.*

Elle est un peu plus grosse que le *râle d'eau*; sa longueur est de quatorze pouces onze lignes; elle est si semblable à la *poule sultane*, pour les couleurs du plumage, que je renverrai le lecteur à la description de cet oiseau, & que ce que je dirois de la *petite poule sultane* ne seroit qu'une répétition; mais celle-ci n'a que les deux premiers tiers du bec rouge & le reste est jaune; c'est la seule différence. On la trouve à la Guiane, & suivant M. Brisson, dans les Indes orientales. Il est très-possible que des oiseaux de rivage soient en effet les mêmes dans les contrées des deux continents qui se correspondent par la température, & les oiseaux d'eau fournissent un grand nombre d'exemples d'identité entre des espèces qui habitent des contrées correspondantes sur les deux hémisphères, sans se trouver dans les pays intermédiaires.

POULE SULTANE A TÊTE NOIRE. BRISS. *tom. V, pag.* 526. *Voyez* ACINTELI.

POULE SULTANE BRUNE.

Poule sultane de la Chine. *Pl. enl.* 896.

C'est une espèce nouvelle, indiquée par M. le comte de Buffon. Cette *poule sultane* a environ seize pouces de longueur, tout le dessus du corps d'un cendré-noirâtre, le ventre roux; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le tour des yeux blancs; la plaque frontale petite & d'un rouge assez vif; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles jaunâtres. *Genre LXXXVII.*

POULE SULTANE BRUNE. BRISS. *tom. V, pag.* 531. *Voyez* GLOUT.

POULE SULTANE de la Chine. *Pl. enl.* 896. *Voyez* POULE SULTANE BRUNE.

POULE SULTANE de Madrast. BRISS. *tom. V, pag.* 543. *Voyez* ANGOLI.

POULE SULTANE ROUSSE. BRISS. *tom. V, pag.* 534. *Voyez* SMIRRING.

POULE SULTANE TACHETÉE. BRISS. *tom. V, pag.* 538. *Voyez* GRINETTE.

POULE SULTANE VERTE.

BRISS. *tom. V, pag.* 529, *genre LXXXVII.*

Elle n'est pas si grosse que la *petite poule sultane*; sa longueur, du bout du bec à celui des pieds, est de quatorze pouces neuf lignes; la membrane qui couvre le front est d'un verd-jaunâtre; le reste de la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un verd-sombre; les joues, la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont blancs; les pennes des ailes sont du même verd que le dessus du corps, du côté extérieur, & d'un cendré brun du côté intérieur; les plus proches du corps sont vertes des deux côtés; la queue est d'un verd-sombre; le bec d'un verd-jaunâtre; la partie nue des jambes & les pieds d'un gris-jaunâtre; les ongles gris.

M. Brisson, qui l'a fait connoître, dit qu'on la trouve aux Indes orientales.

POULETTE D'EAU.

Petite poule d'eau. BRISS. *tom. VI, pag.* 6, *genre LXXXVIII.*

Poulette d'eau. BEL. *Hist. nat. desois. pag.* 211, *fig. pag.* 212.

Poulette ou bien *râle grand.* BEL. *port. d'oif. pag.* 48.

Malgré le nom de *petite* qu'on donne à cette *poule d'eau*, elle n'est que de fort peu moins grande que la *poule d'eau* commune; la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un brun-olivâtre; la gorge & le devant du cou sont d'un cendré-foncé, teint d'une nuance olivâtre; la poitrine & le reste du dessous du corps sont cendrés, chaque plume étant bordée de blanc vers le bout; les couvertures du dessous de la queue sont noires; le bord de l'aile est blanc; les pennes, dont elle est composée, sont noirâtres en-dessus & d'un cendré-brun en-dessous; la première est bordée de blanc; les dix pennes intermédiaires de la queue sont d'un brun-olivâtre, & la plus extérieure de chaque côté est blanche; l'iris est rouge; la paupière est blanche; la membrane qui couvre le front est d'un jaune-olivâtre; le bec, la partie nue des jambes, les doigts, leurs membranes sont d'un verd-d'olive; les ongles sont d'un verd-brunâtre.

Quoique la *petite poule d'eau* soit très-semblable à la *grande*, qu'elles vivent dans les mêmes endroits & qu'elles aient les mêmes habitudes, ces deux espèces se tiennent constamment séparées & ne se mêlent pas.

PRÊLE. *Voyez* PROYER.

PREMIÈRE, espèce de *mésange.* BEL. *Voyez* MÉSANGE (grosse).

PRENDRE *le haut vent* (fauc.), se dit en fauconnerie, quand l'oiseau très-élevé vole au-dessus du vent inférieur qui souffle au-dessus de la surface de la terre.

PRENEUR DE MOUCHES, HUPPÉ. CATESB. *tom. I, pag.* & *pl.* 52. *Voyez* MOUCHEROLLE de Virginie A HUPPE VERTE.

PRENEUR D'HUITRES. *Voyez* HUITRIER.

PRENEUR DE MOUCHES, AUX YEUX ROUGES. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 54. *Voyez* GOBE-MOUCHE OLIVE de la Caroline & de la Jamaïque.

PRENEUR DE MOUCHES BRUN (petit). CATES. *tom. I, pag. & pl.* 54. *Voyez* GOBE-MOUCHE BRUN de la Caroline.

PRENEUR DE MOUCHES NOIRATRE. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 53. *Voyez* GOBE-MOUCHE NOIRATRE de la Caroline.

PRENEUR DE MOUCHES, ROUGE.

Idem. CATESB. *tom. I., pag. & pl.* 56.

Gobe-mouche de la Caroline. BRISS. *tom. IV, pag.* 432, *genre XXIV.*

Digitized by Google

Il est un peu plus gros qu'un *moineau-franc*; tout son corps est couvert de plumes d'un rouge éclatant; les pennes des ailes sont d'un cendré-rougeâtre en-dessous, en-dessus elles sont brunes du côté intérieur, & rouges du côté extérieur; leur bout est d'un rouge-obscur; la queue est cendrée en-dessous & rougeâtre en-dessus; le bec est jaunâtre; les pieds & les ongles sont d'un brun-sombre.

La femelle est d'un brun mêlé d'une légère teinte jaunâtre.

Catesby dit que ces oiseaux sont de passage & qu'ils quittent la Virginie & la Caroline en hyver; il ajoute qu'ils ont le bec épais, & d'après la figure, ils paroissent avoir celui des *granivores*, ainsi qu'Edwars l'a remarqué; mais le bec peut être épais & avoir cependant la forme de celui des *gobes-mouches*, & l'on doit moins compter sur une figure qui peut être fautive, que sur le sentiment même de Catesby, qui a classé en quelque sorte ces oiseaux, en leur donnant le nom de *preneurs de mouches*.

PRENEUR DE MULOTS. *Voyez* CRESSERELLE.

PRENEUR DE PASSES, ou PASSERETS. *Voyez* ÉMÉRILLON des fauconniers.

PRÉSAIE. *Voyez* ÉFFRAIE.

PREYER. Bel. *Voyez* PROYER.

PROCUREUR DU MEUNIER. *Voyez* PIC-VERD.

PROMÉROPS.

Les *promérops* sont des oiseaux de l'ancien continent; il ne paroît pas qu'on en ait trouvé dans le nouveau jusqu'à présent; leurs caractères sont d'avoir:

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon:

Le bec menu & un peu courbé en arc:

La tête simple (c'est-à-dire sans huppe,) & ce dernier caractère est celui qui, dans l'ordre méthodique de M. Brisson, distingue le genre du *promérops* de celui de la *huppe*. Mais on peut, & il est même, je crois, nécessaire d'ajouter que les *promérops* ont le bec beaucoup plus long, plus grêle & plus arqué que ne l'est celui de la *huppe*; qu'ils ont la queue fort longue & qu'ils sont en général d'une forme alongée, grêle & effilée, qui les distingue, non-seulement de la *huppe*, mais même de tous les autres oiseaux, sur-tout en ajoutant au coup-d'œil, les caractères détaillés que M. Brisson leur a assignés. Il en compose son XXVIIIe genre, dans lequel il comprend trois espèces qui appartiennent au nouveau continent, ce qui contrarie ce que j'ai avancé sur le lieu originaire des *promérops*; mais de ces trois espèces, deux sont indiquées par Séba, la troisième l'est à la vérité par Fernandez. Nous sommes accoutumés à ne nous pas arrêter sur ce que le premier avance des pays où l'on trouve les oiseaux dont il parle, & la description que donne le second est trop abrégée pour qu'on puisse rapporter sûrement au genre du *promérops* l'oiseau dont il parle; ainsi rien ne détruit encore ce que j'ai dit sur le pays originaire de ces oiseaux.

PROMÉROPS. Briss. *tom. II, pag.* 461. *Voyez* PROMÉROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.

PROMÉROPS A AILES BLEUES.

Promérops du Mexique. Briss. *tom. II, pag.* 363, *genre XXVIII.*

C'est d'après Séba que M. Brisson & Klein ont parlé de cet oiseau. Il est à-peu-près de la grosseur du *mauvis*; sa longueur totale est d'un peu plus d'un pied & demi: il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & celles du dessus de la queue d'un gris obscur, changeant en verd de mer & en rouge-pourpré; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue d'un jaune-clair; une tache de cette dernière couleur au-dessus de chacun des yeux; les grandes pennes des ailes d'un bleu-clair; les moyennes de la même couleur que le dos; la queue d'un gris tirant sur le noir, mêlé en quelques endroits de verd-foncé & de pourpre; les quatre pennes intermédiaires sont beaucoup plus longues que les latérales; le bec est noirâtre, d'un jaune-clair à son extrêmité. On le trouve au Mexique, suivant Séba.

PROMÉROPS (grand) A PAREMENS FRISÉS.

Grand promérops de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 166.

Idem. *Pl. enl.* 639.

M. Sonnerat qui a fait connoître cet oiseau, l'un des plus beaux & des plus singuliers qui existent, le décrit dans les termes suivans:

« Il a quatre pieds de long de l'extrêmité du bec » à celle de la queue; son corps est mince, effilé, » & quoique d'une forme alongée, il paroît court » en comparaison de la queue.... La tête, le cou » & le ventre sont d'un verd brillant; les plumes » qui les recouvrent ont l'éclat & le moëlleux du » velours; le dos est d'un violet changeant; les » ailes sont de la même couleur & paroissent, sui- » vant les aspects, bleues, violettes ou d'un noir » foncé; la queue est composée de douze plumes, » dont les deux du milieu sont les plus longues, » & les latérales vont en diminuant; elle est noire » en-dessous, en-dessus elle est d'un violet chan- » geant en bleu; les plumes qui la composent » sont très-larges & ont l'éclat d'un métal poli; » les plumes scapulaires sont fort longues & singu- » lièrement conformées; leurs barbes sont courtes » d'un côté & longues de l'autre; ces plumes » sont d'une couleur d'acier poli, changeant en » bleu, terminées par une large bande transver- » sale d'un verd éclatant; elles sont rassemblées » en une touffe à l'origine des ailes, de dessous » lesquelles s'élèvent de longues plumes arquées,

Digitized by Google

» noires du côté intérieur, & d'un verd brillant » du côté extérieur ».

Ces plumes, qui paſſent par-deſſous la touffe formée par les plumes ſcapulaires, compoſent ce que M. de Montbeillard a nommé des *paremens*.

Le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XLVIII.*

PROMÉROPS BRUN A VENTRE RAYÉ.

Promérops de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 638.

Promérops brun de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 164, *pl.* 100.

C'eſt une eſpèce nouvelle rapportée par M. Sonnerat, qui en fait la deſcription ſuivante:

Ce *promérops* a vingt-deux pouces du bout du bec à celui de la queue; ſon bec eſt noir & fort arqué, long de deux pouces ſix lignes; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les deux du milieu recouvrent les latérales & les dépaſſent; elles ſont toutes étagées, & la plus extérieure de chaque côté n'a que quatre pouces de long, tandis que les deux du milieu en ont treize; le mâle a le ſommet & les côtés de la tête, le cou & la gorge d'un beau noir, avec des reflets brillans ſur la tête, tels qu'en jette l'acier poli; ces mêmes parties ſont brunes dans la femelle, qui reſſemble parfaitement au mâle à tous autres égards; le deſſus du cou, le dos, les ailes ſont d'un verd brun; la queue eſt d'un brun-clair; le ventre eſt rayé tranſverſalement de noir & de blanc, & chaque plume eſt alternativement coupée par deux raies noires & deux raies blanches; les pieds ſont noirs. *Genre XXVIII.*

PROMÉROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.

Promérops. BRISS. *tom. II, pag.* 461, *pl. XLIII, fig.* 2, *genre XXVII.*

Promérops du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 637.

Il eſt un peu plus gros que l'*alouette*. Sa longueur totale eſt de dix-huit pouces; ſa queue, compoſée de douze pennes, dont les ſix intermédiaires ſont beaucoup plus longues que les latérales, dépaſſe les ailes de treize pouces: la gorge eſt d'un blanc-ſale; une ligne brune paſſe de chaque côté ſous l'œil & deſcend ſur le cou; le devant du cou & la poitrine ſont rouſſeâtres; le ventre eſt tacheté de brun, ſuivant le ſens des plumes, ſur un fond blanc-ſale; les couvertures du deſſous de la queue ſont jaunes; le front eſt couvert de plumes longues, étroites, brunes dans leur milieu, d'un gris rouſſeâtre ſur leurs bords; le reſte de la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun terne; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd d'olive ſombre: les ailes & la queue ſont d'un brun-obſcur: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

C'eſt un des oiſeaux qu'on rapporte le plus communément du Cap de Bonne-Eſpérance, ce qui ne permet pas de douter qu'il n'y ſoit commun; cependant on ne nous a rien appris de ſes habitudes.

Il y a aſſez ſouvent quelques différences dans les nuances du plumage plus ou moins foncé; ces différences indiquent-elles le ſexe ou l'âge?

PROMÉROPS de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 638.

Idem. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 164. *Voyez* PROMÉROPS BRUN A VENTRE RAYÉ.

PROMÉROPS (grand) de la nouvelle Guinée. *Pl. enl.* 639.

Idem. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 166. *Voyez* PROMÉROPS (grand) A PAREMENS FRISÉS.

PROMÉROPS des Barbades. BRISS. *tom. II, pag.* 466. *Voyez* PROMÉROPS ORANGÉ.

PROMÉROPS du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 637. *Voyez* PROMÉROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.

PROMÉROPS du Mexique. BRISS. *tom. II, pag.* 463. *Voyez* PROMÉROPS A AILES BLEUES.

PROMÉROPS HUPPÉ des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 464. *Voyez* PROMÉRUPE.

PROMÉROPS JAUNE du Mexique. BRISS. *tom. II, pag.* 467, *genre XXVIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *ſanſonet*; la tête, la gorge, le cou & les ailes ſont variés confuſément de noir & de cendré; le reſte du corps eſt jaune, & cette couleur s'étend ſur les pennes de la queue; l'iris eſt d'un jaune-pâle; le bec & les ongles ſont noirs, les pieds cendrés.

On ne peut douter que cet oiſeau, décrit par Fernandez, ne ſe trouve au Mexique; mais une deſcription auſſi abrégée ne ſuffit pas pour en déterminer le genre, au moins avec certitude.

PROMÉROPS ORANGÉ.

Promérops des Barbades. BRISS. *tom. II, pag.* 466, *genre XXVIII.*

Ce *promérops*, indiqué par Séba, eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *étourneau*; ſa longueur approche de neuf à dix pouces. Il a la tête & le cou d'un jaune d'or; la baſe du bec entourée de quelques plumes rouges; tout le reſte du corps d'un jaune orangé; les ailes de la même couleur avec une teinte rougeâtre ſur les grandes pennes; celles de la queue ſont colorées comme les grandes pennes des ailes; le bec eſt couleur d'or & les pieds ſont jaunes.

PROMERUPE (le).

Promeros huppé des Indes. BRISS. *tom. II, pag.* 464, *genre XXVIII.*

C'eſt Séba qui a le premier fait connoître cet oiſeau; ſa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de l'*etourneau*; ſa longueur eſt de près d'un pied & demi, du bout du bec à celui de la queue; il a la tête, la gorge & le cou d'un fort beau noir; ſur le ſommet de la tête de longues plumes, dont quelques-unes ont juſqu'à deux pouces, qu'il relève & dont il ſe forme une huppe; le reſte du deſſus du corps eſt d'un rouge-bai-clair, & le deſſous eſt d'un cendré peu foncé; les ailes & la

Digitized by Google

queue ſont de la même couleur que le deſſus du corps ; les deux pennes du milieu de la queue dépaſſent de beaucoup les latérales ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'une couleur plombée. On le trouve, ſuivant Séba, aux Indes orientales. M. de Montbeillard lui a donné le nom de *promerupe*, comme appartenant aux *promérops* par le plus grand nombre des caractères & ſe rapprochant de la *huppe* par les plumes longues qu'il a ſur la tête ; mais ce raport eſt bien foible, car il ne paroît pas que ces plumes aient ni la longueur, ni la diſpoſition de celles qui couronnent la *huppe* ; d'un autre côté, ce *promérops* auroit dû ſuffire pour empêcher M. Briſſon d'aſſigner comme un des caractères de ces oiſeaux, de n'avoir point de huppe, à moins qu'on ne réponde qu'il ſuffit qu'on trouve dans une eſpèce le plus grand nombre des caractères du genre, ſans qu'elle les réuniſſe tous, ſur-tout ceux qui ne ſont qu'acceſſoires, comme d'être ou de n'être pas huppé.

PROYER.

Pl. enl. 233.

Briss. *tom. III, pag.* 292, *genre XXXV.*

Proyer, preyer ou *pruyer.* Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 266, *fig. ibid.*

Idem. *idem. port. d'oiſ. pag.* 32.

Tirits ou *teriz* en différentes provinces de France, d'après ſon cri ;

Chic-perdrix en Provence ; *tchi-perdrix* à Montelimar ; *tritri* en Brie ; *tride* à Arles ; *préle* à Lyon ; *verdier des prés* en Lorraine.

Le *proyer* a, comme tous les oiſeaux du genre du *bruant*, le bec en cône racourci. Les deux mandibules droites & entières, leurs bords rentrans en-dedans, & un tubercule oſſeux à la voûte interne du demi-bec ſupérieur ; il eſt un peu plus gros qu'une *alouette* ; ſa longueur eſt de ſept pouces & demi ; il a onze pouces quatre lignes de vol ; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue ; la tête, le cou, le dos, le croupion ſont variés de brun-foncé qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre qui les borde : la gorge & le tour des yeux ſont d'un roux-clair : la poitrine, les côtés & les jambes ſont d'un blanc-rouſſeâtre, avec un trait brun longitudinal ſur le milieu de chaque plume ; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont de la même couleur, mais ſans tache ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-foncé & bordées, les petites de gris-rouſſeâtre, les grandes de rouſſeâtre-clair ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunes, bordées de rouſſeâtre-clair ; la queue eſt un peu étagée ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

La femelle a le croupion d'un gris-roux ſans taches, & ſes couleurs ſont en général plus claires.

Le *proyer* eſt un oiſeau de paſſage ; il arrive au printemps, un peu après les *hirondelles* ; il s'établit dans les prairies, les luzernes & les pièces d'avoine ; il y conſtruit ſon nid ſur les touffes d'herbe à trois ou quatre pouces de terre. La ponte eſt de quatre ou cinq œufs ; les petits quittent le nid & courent dans les herbes long-temps avant d'être en état de voler ; le père & la mère en ont beaucoup de ſoin, & ſouvent ils les décèlent en voltigeant au-deſſus de l'endroit où les jeunes ſont cachés dans l'herbe.

La femelle a, dans cette eſpèce, un chant à-peu-près ſemblable à celui du mâle, & tous deux en ont un fort déſagréable, qui conſiſte dans la répétition du ſon *tri tri* alongé ſur la fin du chant dans la conſonance *tiritz*. Mais il y a cette différence que la femelle ne chante guère que dans le milieu du jour, au lieu que le mâle recommence à tout inſtant dans la journée ſon cri importun ; quelquefois même il le fait entendre pendant des heures entières ſans relâche, & ſa monotonie a quelque choſe de triſte & d'ennuyeux. Ces oiſeaux voltigent par ſacades & ne ſe perchent que ſur des arbuſtes, des buiſſons ou des épines iſolées, à l'extrêmité des plus foibles branches où ils demeurent comme en équilibre ; ils quittent nos climats à l'automne ; il eſt probable qu'ils paſſent avec les *ortolans*, qui ſont du même genre, dans les climats méridionaux. Cette conjecture eſt confirmée par l'aſſertion d'Olina, qui prétend qu'ils ſont plus abondans dans la campagne de Rome que par-tout ailleurs ; ſi c'eſt le lieu de leur retraite, ils s'en écartent au printemps pour paſſer dans toutes les contrées de l'Europe & y ſéjourner pendant l'été.

PRUYER. Bel. *Voyez* PROYER.

PUFFIN. *Pl. enl.* 962.

Briss. *tom. IV, pag.* 131. *Voy.* PÉTREL-PUFFIN.

PUFFIN CENDRE. Briss. *tom. VI, pag.* 134. *Voyez* PÉTREL-PUFFIN.

PUFEIN du Bréſil. Briss. *tom. VI, pag.* 138, *genre XCIX.*

Il eſt preſque auſſi gros qu'une *oie* ; tout ſon plumage eſt d'un brun noirâtre, excepté le devant du cou qui eſt jaune. Piſon, qui a indiqué cet oiſeau, n'apprend pas quelle eſt la couleur du bec & des pieds. On le trouve au Bréſil, près de la mer, à l'embouchure des rivières.

PUFFIN du Cap de Bonne-Eſpérance. Briss. *tom. VI, pag.* 137. *Voyez* PÉTREL-PUFFIN BRUN.

PULVÉRATEUR.

C'eſt le nom qu'on donne aux oiſeaux qui ont l'habitude de ſe rouler & de ſe ſecouer ſur le ſable & la pouſſière, en ſe donnant les mêmes mouvements qu'un oiſeau qui ſe baigne. M. le comte de Buffon emploie ſouvent le mot *pulvérateur* comme indiquant un caractère propre à diſtinguer les genres & les familles.

PUPUT. *Voyez* HUPPE.

PUTPUT. *Voyez* HUPPE.

Digitized by Google

QUADRICOLOR.

Gros-bec de Java. *Pl. enl.* 101, *fig.* 2.

Briss. *tom. III, pag.* 237, *genre XXXIV.*

Il eſt un peu plus petit que le *friquet*; la tête, le cou, le milieu du ventre, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un beau noir; la poitrine, les côtés ſont blancs; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un marron-clair; celles du deſſus de la queue ſont d'un marron-pourpré; les pennes des ailes ſont de la même couleur que le dos, du côté extérieur & brunes du côté intérieur; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un marron-pourpré; les latérales ſont de cette même couleur du côté extérieur & brunes du côté intérieur; le bec eſt d'un cendré-bleu; les pieds & les ongles ſont bruns. On le trouve dans l'île de Java.

QUAPACTOL (le).

Coucou du Mexique. Briss. *tom. IV, pag.* 119, *genre L.*

Ce *coucou* du Mexique, que les habitans nomment dans leur langue *quapachtototl*, eſt à-peu-près de la grandeur du *coucou* d'Europe: il a tout le deſſus du corps, les ailes & la queue d'un fauve uniforme, plus foncé ſur la queue; la gorge, le devant du cou & la poitrine cendrés; le reſte du deſſous du corps noir; l'iris eſt blanche; le bec eſt d'un noir blenâtre. Le cri de ce *coucou* reſſemble à un éclat de rire, ce qui lui a fait donner le nom d'*oiſeau rieur.*

QUAU. *Voyez* Mauvis.

QUEBRANTAHUESSOS. *Voyez* Pétrel (le très-grand).

QUERCERELLE. Bel. *portr. d'oiſ. pag.* 20. *Voyez* Cresserelle.

QUEREIVA.

Cotinga de Cayenne. *Pl. enl.* 624.

Briss. *tom. II, pag.* 344, *pl. XXXIV, fig.* 3, *genre XXIII.*

Le *quereiva*, du nom que lui donnent les ſauvages de la Guiane, eſt un oiſeau du genre du *cotinga*; il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis*; tout ſon corps eſt couvert de plumes noires à leur origine, & terminées de bleu d'aigue-marine, mais de façon que cette dernière couleur eſt la ſeule qui paroiſſe lorſque les plumes ſont couchées; cependant la gorge & le devant du cou ſont d'un pourpre-violet très-éclatant; les pennes des ailes ſont noires, & les grandes ſont bordées, du côté extérieur, d'un limbe étroit, couleur d'aigue-marine; celles de la queue ſont noires, & les deux du milieu ſont bordées de bleu des deux côtés; les autres ne le ſont que du côté extérieur, & la plus externe eſt noire & ſans bordure; le bec, les pieds, les ongles ſont noires.

On trouve le *quereiva* au Bréſil & à la Guiane.

QUEUE EN ÉVENTAIL.

Queue en éventail de Virginie. *Pl. enlum.* 380; le mâle, *fig. ſuper.* la femelle, *fig. in-fer.*

Cet oiſeau, appellé *queue en éventail*, de l'habitude qu'il a d'épanouir ſa queue, eſt du genre du *gros-bec* ou du XXXIVe genre de la méthode de M. Briſſon: tout ſon plumage eſt d'un brun uniforme, plus foncé ſur le deſſus du corps, éclairci & animé d'une foible teinte rougeâtre en-deſſous, tirant au noirâtre ſur les grandes pennes des ailes & ſur celles de la queue; le bec eſt gris-blanc & les pieds ſont noirâtres.

La femelle a les couleurs plus foibles que le mâle & le ventre blanchâtre. J'ai vu ces deux oiſeaux vivans à Paris; ils n'avoient point de chant & ils n'étoient remarquables que par l'habitude de tenir leur queue épanouie, mais ſans la relever. Ils vécurent fort peu de temps: ils paſſoient pour avoir été apportés de la Virginie.

QUINÇON. *Voyez* Pinson.

Quinçon de montagne. *Voyez* Pinson d'Ardenne.

QUINTEUX (*fauc.*). Epithète qui déſigne le vice d'un oiſeau de proie ſujet à s'écarter.

QUIOUQUIOU. *Voyez* Troglodyte.

QUOIMEAU. *Voyez* Butor roux.

Digitized by Google

RABAILLET. *Voyez* CRESSERELLE.

RABIROLLE. *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

RACE.

On donne le nom de *races* à des oiſeaux qui, évidemment d'une eſpèce déterminée par leur enſemble, par le plus grand nombre des raports, en diffèrent par quelques caractères particuliers, comme une taille plus ou moins grande, des couleurs différentes de celles qui ſont ordinaires à l'eſpèce, ou quelques dimenſions, & enfin quelques ornemens particuliers dans quelques-unes de leurs parties. Ainſi, les plus grands & les plus petits *coqs*, les plus grands & les plus petits *pigeons* compoſent deux *races* dans l'eſpèce de ces oiſeaux; les *coqs* ou les *pigeons*, *patus*, *huppés* en conſtituent deux autres, &c. Les *coqs argentés*, les *pigeons ſoupe-en-vin* forment chacun une *race* relativement à la couleur du plumage.

Les *races* ſont originairement le produit de quelqu'accident individuel, celui de l'influence du climat, d'une nourriture plus abondante ou d'une nourriture trop reſtreinte; elles ſont encore celui d'alimens d'une nature différente, comme rafraîchiſſans ou échauffans; elles peuvent encore dépendre d'une copulation précoce & qui ait eu lieu par raport aux pères & mères avant l'âge où les individus de l'eſpèce ont coutume de s'unir.

Ainſi, un animal naît, par quelque cauſe particulière, revêtu d'un poil ou d'un plumage qui n'a pas coutume d'être celui de l'eſpèce, on l'élève avec ſoin, on le garde à part, & on cherche, pour l'accoupler, un autre animal dont la robe ſoit pareille, ou auſſi ſemblable à la ſienne qu'il eſt poſſible. Ces deux animaux accouplés enſemble, n'ayant point de communication avec d'autres, produiſent ordinairement des petits qui leur reſſemblent & qui forment une *race* conſtante tant qu'on a ſoin de n'accoupler que des jeunes, qui ſoient pareils, & de les empêcher de ſe mêler avec d'autres animaux de leur eſpèce.

Nous ne ſçavons pas aſſez quelle eſt l'influence des différens climats, pour déterminer comment elle produit les *races*; mais nous voyons en général qu'il y en a de plus grandes ou de plus petites, de plus vigoureuſes, ou de plus foibles, couvertes conſtamment d'une telle ou telle robe dans les différens climats.

C'eſt en Europe, dans les Pays-Bas & en Hollande, qu'on trouve les plus grandes *races* de *bœufs* & de *moutons*; & celles des plus grands *coqs* ſont originaires de quelques cantons de la Flandre ou de la Normandie; les plus grandes *races* de *pigeons*, au contraire, nous viennent des contrées méridionales. Ainſi, la chaleur produit les grandes *races* dans certaines eſpèces, & dans d'autres elles ſont dues à des circonſtances différentes.

Il eſt évident que la nourriture fournie abondamment dans la jeuneſſe, une nourriture ſucculente & qui rafraîchiſſe plutôt que d'échauffer, ſont des moyens de fortifier les individus, de prolonger leur accroiſſement & de leur procurer, quand ils ſont d'ailleurs bien conſtitués, une très-grande taille; une éducation contraire produit néceſſairement les effets oppoſés.

De même, des animaux qu'on n'accouple que quand ils ſont parvenus à un développement individuel complet, qu'au moment où ils jouiſſent de toute la force qu'ils peuvent acquérir, engendrent néceſſairement un produit vigoureux, & ceux, au contraire, auxquels on permet de s'unir trop tôt, avant qu'ils ſoient entièrement formés, qu'on ſtimule à un accouplement précoce, ou que des circonſtances quelconques y déterminent, n'engendrent qu'une *race* reſtreinte dans ſes dimenſions, chétive & foible, & qui, traitée comme ſes pères, fournira un produit encore au-deſſous.

Les exemples que nous venons de raporter, ſuffiſent pour donner une idée des cauſes qui produiſent les *races* & des moyens de les faire naître en partie à notre volonté. Elles ſe conſervent pures tant qu'on empêche les individus de ſe mêler, & c'eſt, au contraire, en croiſant les *races* qu'on en obtient de nouvelles, qui participent de celles qu'on a rapprochées; mais ſi on laiſſe les individus ſe réunir, peu-à-peu, de générations en générations, les *races* perdent de leurs attributs & elles finiſſent par un produit qui rentre dans l'eſpèce dont elles étoient ſorties. Ce retour à la ſouche primitive, prouve que les différences qui conſtituent les *races*, ne ſont que ſuperficielles, qu'elles ne ſont point le produit d'une combinaiſon nouvelle dans les parties eſſentielles, ni l'effet d'une altération dans l'organiſation primordiale. Cependant ce ne ſont que les *races* accidentelles ou factices, c'eſt-à-dire celles à la production deſquelles nous avons contribué, qui retournent, par le mêlange des individus, à la ſouche primitive; il y a dans la nature des *races* conſtantes, & qui ſe perpétuent parce qu'elles ſont le produit d'une altération plus profonde dans l'organiſation & qu'elles ſont l'effet de cauſes toujours les mêmes & toujours ſubſiſtantes; au lieu que les *races* accidentelles ou factives ſont produites par des cauſes qui ont moins d'action & qui ſont variables. Les *troupiales*, appellés à la Guiane, les uns *cul-jaune*, les autres *cul-rouge*, fourniſſent chacun un exemple de deux *races* conſtantes dont l'une eſt grande &

Digitized by Google

l'autre petite ; il paroît de même y avoir, parmi nos *cailles*, une grande & une petite *race* conſtantes. Les individus *de ces oiſeaux* ſe mêlent dans les mêmes troupes, mais ils ne s'accouplent qu'avec leurs ſemblables ; c'eſt ſans doute ce qui perpétue ces *races* ; mais en même-temps l'attrait que les individus ont réciproquement les uns pour les autres, ſans en éprouver pour ceux de leur même eſpèce, mais d'une *race* différente, prouve que les deux *races* ſont ſéparées par une différence profonde, qui a une forte action ſur l'organiſation & qui modifie ſpécialement toutes les ſenſations qui ſervent au raprochement & à l'union des ſexes.

RACKLAN.

Coq de bruyère piqueté. BRISS. *tom. I, pag.* 191. *genre V.*

C'eſt un *tetras* indiqué par M. Linné & qui ſe trouve en Suède ; il reſſemble au *petit tetras*, dont il diffère en ce que le mâle a le cou, la poitrine, les ailes & les jambes ſemés de petits points rougeâtres, & que la femelle eſt d'un gris varié de taches noires : ils ont tous deux quelques taches blanches ſur le deſſous du corps. On les trouve en Suède : M. Briſſon ne les regarde que comme une variété du *petit tetras* ; mais M. Linné & M. le comte de Buffon en font deux eſpèces diſtinctes.

RALE.

Les *râles* ont quatre doigts, dénuées de membranes ; trois devant, un derrière :

La partie inférieure des jambes dégarnie de plumes :

Le bec droit & comprimé par les côtés :

Le corps applati dans ſa longueur :

La queue fort courte.

M. Briſſon en a compoſé le LXXIVe genre de ſa méthode.

Ce ſont des oiſeaux de rivage ; ils ſe tiennent le long des eaux dans les marécages, les joncs & les glaieuls ; ils vivent de vers, d'inſectes & de menus grains ; ils ne parcourent point les rives ſabloneuſes, à la manière de la plupart des autres oiſeaux de rivage ; ils ne fréquentent que les terres vaſeuſes & les marais ; cependant on en connoît une eſpèce qui ne s'approche pas des eaux & qui ſe tient dans les prairies ; c'eſt ce qui la fait nommer *râle de terre* ; & c'eſt du cri ou *râlement* de cette eſpèce que le genre entier a reçu ſon nom.

Les *râles* ſont de paſſage & nous quittent en hiver : le genre eſt répandu dans les deux continens, & il y a dans l'un & l'autre des eſpèces qui ont trop de raports pour ne pas paroître les mêmes, comme il ſera expoſé dans les détails.

Les *râles* ont le vol court, les ailes fort concaves, ils portent les jambes pendantes en volant ; ils ont en général pluſieurs traits de reſſemblance avec les *poules d'eau.*

RALE (grand). BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 48. *Voyez* POULETTE D'EAU.

RALE A COLLIER des Philippines. BRISS. *tom. V, pag.* 170. *Voyez* TIKLIN RAYÉ.

RALE A LONG BEC.

Râle à long bec de Cayenne. *Pl. enl.* 849.

Ce *râle* a beaucoup de raport avec notre *râle d'eau* ; mêmes dimenſions, ou peu s'en faut, même plumage en général, avec quelques légères différences ; tout me ſemble inviter à penſer que c'eſt la même eſpèce un peu changée par l'influence du climat ; & pourquoi le *râle*, qui dans nos contrées paſſe du nord au midi, ne ſeroit-il pas ſujet aux mêmes émigrations en Amérique ; pourquoi vivant au bord des eaux où la température eſt plus égale dans tous les climats, ne s'y reſſembleroit-il pas & les mêmes eſpèces ne ſe trouveroient-elles pas aux diſtances les plus éloignées ? Auſſi les *râles* de tous les pays, ont-ils, outre les caractères génériques, des reſſemblances dans le plumage qui les rapprochent & qui ſuffiſent pour porter à croire que ce ne ſont que les mêmes eſpèces variées par les circonſtances ; on trouve en quelque ſorte les repréſentans de nos différens *râles* dans toutes les contrées, comme on peut s'en convaincre par le détail des eſpèces.

Le *râle à long bec* a toutes les parties ſupérieures variées de gris-brun & de noir qui occupe le milieu des plumes ; la gorge & le devant du cou gris-blancs ; la poitrine & le haut du ventre gris-cendré ; le bas ventre gris-blanc, les côtés de cette dernière couleur & largement rayés en travers de bandes noires ; les ailes & la queue brunâtres : le bec rougeâtre, noirâtre à ſon extrêmité ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts verdâtres. *Genre LXXIV.*

RALE A LONG BEC de Cayenne. *Pl. enl.* 849. *Voyez* RALE A LONG BEC.

RALE A VENTRE ROUX de Cayenne. *Pl. enl.* 753. *Voyez* KIOLO.

RALE BIDI-BIDI.

Râle de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, ſuppl. pag.* 140, *genre LXXVI.*

Bidi-bidi eſt le nom qu'on donne à ce *râle* à la Jamaïque d'après ſon cri ; il n'eſt pas ſi gros que la *marouette* ; la tête & la gorge ſont noires ; le derrière du cou eſt d'un brun-marron ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre, varié de bandes tranſverſales noires ; le devant du cou & la poitrine ſont d'un cendré-bleuâtre ; le ventre, le haut des jambes & les côtés ſont d'un brun-obſcur, rayé tranſverſalement de gris-blanc ; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches ; le bord de l'aile eſt auſſi blanc ; les couvertures du deſſus des ailes ſont pointillées de blanc ſur fond brun-rouſſeâtre ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont de cette dernière couleur, ondées de bandes tranſverſales noirâtres : le bec eſt noir, teint de rougeâtre à ſa baſe en-deſſous ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont bruns.

Digitized by Google

RALE BRUN des Philippines. *Pl. enl.* 773. BRISS. *tom. V, pag.* 173. *Voyez* TIKLIN BRUN.

RALE D'EAU.

Pl. enl. 749.

BRISS. *tom. V, pag.* 151, *pl. XII, fig.* 2, *genre LXXIV.*

Râle noir. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 212, *fig. pag.* 213.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *caille*; ſa longueur eſt de neuf pouces trois lignes, ſon vol d'un pied & ſes ailes pliées atteignent à la moitié de la longueur de ſa queue; le deſſus de la tête & du cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu & d'un roux-olivâtre ſur leurs bords; les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont teintes des deux mêmes couleurs que les parties précédentes; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont cendrés; les côtés ſont noirâtres, rayés tranſverſalement de blanc, le bas ventre & le haut des jambes ſont couverts de plumes cendrées, terminées de fauve-clair; les grandes pennes des ailes ſont brunes, les moyennes le ſont auſſi, mais elles ſont bordées extérieurement de roux-olivâtre; les pennes de la queue ſont noires bordées de brun-roux & olivâtre; la baſe du demi-bec ſupérieur eſt rouge, ſa pointe eſt noire; le demi-bec inférieur eſt rougeâtre dans toute ſa longueur; le bec a un pouce cinq lignes de long; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont d'un brun-verdâtre.

Le *râle d'eau* vit dans les marécages au bord des eaux; il court parmi les joncs & les plantes aquatiques, comme le *râle de terre* entre les plantes des prairies; il paſſe ſouvent l'eau à la nage & quelquefois il ſe ſoutient ſur les plantes aquatiques, telles que les feuilles de nénuphar, treffle d'eau, &c.; il ſe tapit quand il eſt pourſuivi par les chiens avec la même tenacité que le *râle de terre*; il eſt beaucoup moins eſtimé des chaſſeurs & il ne paſſe pas pour un fort bon gibier.

Quoique le *râle d'eau* ait des migrations marquées, comme le *râle de terre*, il en demeure toujours quelqu'uns l'hiver; on en voit par les plus fortes gelées & ils cherchent alors les ſources chaudes.

RALE D'EAU (petit). *Voyez* MAROUETTE.

RALE D'EAU d'Amérique (petit). EDW. *glan. part. II, pag.* 144, *pl.* 279. *Voyez* RALE DE PENSYLVANIE.

RALE de Cayenne (petit).

Pl. enl. 847.

C'eſt une eſpèce nouvelle & la plus petite qu'on connoiſſe encore parmi les oiſeaux de ce genre; le deſſus de la tête & du cou ſont brunâtres; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes ſont variés de noir, de rouſſeâtre & de blanc; le noir occupe le milieu de la plupart des plumes, le blanc forme ſur quelqu'unes un trait longitudinal au milieu du noir & le rouſſeâtre les borde; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un gris-blanc, teint de rouſſeâtre; les côtés, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont rayés tranſverſalement de noir ſur fond gris-blanc rouſſeâtre; les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunâtres lavées d'une teinte rouſſeâtre; le bec eſt d'un brun-noirâtre; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles paroiſſent, dans l'oiſeau deſſéché, avoir été jaunâtres.

Ce *râle* n'eſt pas plus gros qu'une *alouette*; il a été envoyé de Cayenne; il eſt fort rare. *Genre LXXIV.*

RALE DE GÊNET. *Voyez* RALE DE TERRE.

RALE de la Jamaïque. BRISS. *ſuppl. pag.* 140. *Voyez* RALE BIDI-BIDI.

RALE de l'Amérique. CAT. *tom. I, pag.* 70, *pl.* 70. *Voyez* RALE de Virginie.

RALE de Penſilvanie. BRISS. *ſuppl. pag.* 138, *genre LXXIV.*

Râle d'eau d'Amérique (petit). EDW. *glan. part. II, pag.* 144, *pl.* 279.

Il eſt à-peu-près de la taille de notre *râle d'eau*; il a le deſſus de la tête noirâtre, les joues cendrées, traverſées d'une raie blanche au-deſſus des yeux; le derrière du cou & le deſſus du corps noirâtre varié de rouſſeâtre qui borde les plumes; le haut de la gorge blanc; ſa partie inférieure, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre d'un fauve-obſcur; le bas ventre, les côtés, le haut des jambes d'un brun-foncé, rayé tranſverſalement de blanc; le bord de l'aile de cette dernière couleur; les grandes pennes des ailes noirâtres en-deſſus, les moyennes rouſſeâtres, & les unes & les autres cendrées en-deſſous; une tache de couleur marron formée ſur chaque aile par les petites couvertures ſupérieures; la queue noirâtre, terminée de rouſſeâtre; le bec brun, rougeâtre à la baſe de la mandibule inférieure; le bas des jambes & les pieds d'une couleur de chair foncée.

RALE DE TERRE OU DE GÊNET, vulgairement ROI DES CAILLES.

Pl. enl. 750.

BRISS. *tom. V, pag.* 159, *pl. XIII, fig.* 2, *genre LXXIV.*

Râle rouge ou *de gênet.* BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 214, *fig.* ibid.

Idem, *port. d'oiſ. pag.* 49.

Ortygometra en Latin;

Re de quaglie en Italien;

Schryck, wachtel kœnig, &c. en Allemand;

Korn knarren en Suédois;

Daker-hen, land rail en Anglois;

Mère des cailles dans quelques-unes de nos Provinces.

Le *râle de terre* eſt plus grand qu'une *caille* ſans être plus gros; ſa longueur eſt de neuf pouces & demi, ſon vol de ſeize pouces & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de ſa queue; le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion ſont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu

Digitized by Google

& d'un gris-rousseâtre sur leurs bords ; les couvertures du dessus de la queue & les plumes scapulaires sont couvertes de ces mêmes teintes ; la gorge est d'un blanc-rousseâtre ; les joues, le devant du cou, la poitrine sont d'un cendré-clair ; le ventre est d'un blanc mêlé d'une très-foible nuance de rousseâtre ; les côtés sont roux, rayés transversalement de blanc ; les jambes sont rousseâtres ; les couvertures du dessous de la queue sont rousses dans leur milieu, marquées d'une large bordure blanche ; le bord de l'aile est d'un blanc lavé de rousseâtre ; les premières pennes des ailes sont fauves du côté extérieur, d'un gris-brun du côté intérieur ; les autres sont fauves ; les pennes de la queue, noires dans leur milieu, sont d'un gris-rousseâtre sur leurs bords ; le demi-bec supérieur est gris-brun, l'inférieur est de la dernière de ces deux couleurs ; la partie nue des jambes & les pieds sont bruns, les ongles gris-bruns.

Le *râle de terre* arrive avec les *cailles* au commencement de mai ; il part avec elles en septembre, & c'est ce qui l'a fait nommer *roi des cailles* ; il habite les prairies humides ; il y vit seul ou par couple ; comme il vole peu, on le voit rarement ; mais il se décèle par son cri qu'il ne cesse guère de répeter pendant la journée, & qui ressemble au croassement d'un reptile ; si l'on s'approche de cette voix elle s'éloigne sans discontinuer ; le *râle* fuit, non en prenant son essor, mais en courant fort vîte à travers les herbes ; il place son nid au milieu des prairies, dans quelque petite fosse ; il est composé d'un peu de mousse & d'herbe sèche amassées sans beaucoup d'art ; la femelle pond huit à dix œufs & non pas dix-huit à vingt, comme beaucoup d'auteurs l'ont avancé : les œufs sont tachetés de rougeâtre ; les petits suivent la mère presque aussitôt qu'ils sont nés ; lorsqu'on fauche les prairies ces oiseaux se réfugient dans les avoines, dans les pièces de blé, & sur-tout dans les friches couvertes de genêt, ce qui leur a fait donner le nom de *râles de genêt* ; il n'est point de gibier que le chien poursuive avec plus d'ardeur & qui tienne plus constamment, enforte que quelquefois on le prend à la main, & quelquefois aussi le chien s'emporte & passe pardessus ; l'oiseau ne part qu'à la dernière extrêmité ; son vol est pesant & court ; en s'abattant, il se sauve en courant à travers les plantes, & il faut en trouver la voie de nouveau : le *râle* voyage la nuit au temps du départ, il se retire d'abord dans nos provinces méridionales, & secondé par un vent favorable, il passe la méditerranée ; l'espèce à son arrivée au printemps se répand en Europe jusque dans les parties les plus septentrionales ; cet oiseau est si connu au Kamtschatka jusqu'où il pénètre, que le mois de mai y est appellé en langue du pays, *mois des râles*.

Le *râle* se nourrit de différens grains, principalement de graines de genêt, mais il vit aussi d'insectes, de vermisseaux, &c. : il passe pour un excellent gibier, & c'est un mets très-estimé.

RALE de Virginie.

BRISS. *tom. V, pag. 175, genre LXXIV.*

Râle de l'Amérique. CAT. *tom. I, pag. & pl. 70.*

Il est un peu plus petit que notre *râle d'eau* ; le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont bruns, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes & de la queue ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un brun-rousseâtre ; les ailes & la queue sont brunes ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur.

Ce *râle* devient si gras en automne que les sauvages en prennent une grande quantité à la course ; c'est, suivant Catesby, un excellent gibier, & aussi délicat que notre *ortolan* ; on le trouve non-seulement à la Caroline, mais, en diverses saisons, dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, & jusqu'à la Baie d'Hudson.

RALES des Philippines. *Voyez* TIKLIN.

RALE NOIR. BEL. *hist. desois. pag. 212, t. pag. 213. Voyez* RALE D'EAU.

RALE RAYÉ des Philippines. BRISS. *tom. V, pag. 167. Voyez* TIKLIN RAYÉ.

RALE ROUGE. BEL. *Voyez* RALE DE TERRE.

RALE TACHETÉ de Cayenne.

Pl. enl. 775.

Il est un peu plus grand que notre *râle d'eau* ; la tête, le cou & tout le dessus du corps sont variés de blanc & de noir, la dernière de ces deux couleurs occupant le milieu des plumes ; la gorge est blanche ; la poitrine & tout le dessous du corps sont, comme les parties supérieures, variés de noir & de blanc ; mais le noir termine & coupe transversalement le bout des plumes qui sont blanches ; les couvertures du dessus des ailes sont variées de brun-rousseâtre, de noir & de quelques traits blancs ; les pennes des ailes sont noirâtres ; celles de la queue sont noires, touchées de filets blancs sur leurs bords : le bec est fort long, jaunâtre, avec une nuance de rouge à la base du demi-bec inférieur : la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont jaunâtres.

Cette espèce, qui se trouve à la Guiane, n'en a été envoyée encore que rarement, & paroît n'y être pas abondante. *Genre LXXIV.*

RALLO-MAROUET.

C'est une nouvelle espèce de *râle* observée par M. le baron de la Peyrouze, qui en parle dans les termes suivans :

Le *rallo-marouët* est un oiseau mi-parti, un composé du *râle d'eau* & de la *marouëtte* ; on peut le regarder comme le chaînon intermédiaire qui unit ces deux oiseaux : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de sept pouces six lignes ; les ailes étendues ont environ un pied ; le bec, les jambes & les pieds sont pour les dimensions, la forme & les couleurs, les mêmes que ceux de la

Digitized by Google

marouëtte ; la gorge, les joues, la poitrine & le ventre ſont d'un gris-bleuâtre, de même que ſur le *râle d'eau ;* le deſſus du corps eſt brun, mêlé d'olivâtre, ainſi que dans la *marouëtte ;* le deſſous de la queue eſt brun, tacheté de blanc, comme dans le *râle d'eau*, mais non pas rayé auſſi régulièrement ; cet oiſeau a dix-huit pennes à l'aile, douze à la queue ; elles ſont brunes ; la queue eſt longue de douze pouces.

Le *rallo-marouët* a été obſervé ſur les Pyrennées, au printemps. *Genre LXXIV.*

RAMEREAU. Petit du *ramier. Voyez* RAMIER.

RAFLE. (*Chaſſe.*) Manière de prendre les oiſeaux à la *raſle. Voyez* OISEAU.

RAMEURS. *Voyez* OISEAUX DE HAUT VOL.

RAMIER.

Pl. enl. 308.

BRISS. *tom. I, pag.* 89, *genre I.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 307, *fig. & pag.* 308.

Ramier, manſart, coulon ou *pigeon ramier.* BEL. *port. d'oiſ. pag.* 76.

Palumbus en Latin ;

Paloma torcaz en Eſpagnol ;

Torquato, columbo butaracco en Italien ;

Ringel-tub, &c. en Allemand ;

Ring-dufwa en Suédois ;

Ring-dove en Anglois ;

Manſeau, pharier, palombe dans quelques-unes de nos provinces.

Le *ramier* approche de la groſſeur du *pigeon romain ;* il a, du bout du bec à celui de la queue, dix-ſept pouces & demi, vingt-neuf pouces de vol ; ſes ailes pliées s'étendent à deux pouces de l'extrêmité de ſa queue ; la tête eſt d'un cendré foncé ; le derrière & les côtés du cou ſont d'un verd-doré changeant en bleu ou en couleur de cuivre de roſette, ſuivant les effets de la lumière ; au milieu de cette couleur brillante eſt une bande blanche, oblique, & qui forme comme un demi-collier ; le haut du dos, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-brun ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré-clair ; le haut du devant du cou eſt cendré, le bas & la poitrine ſont d'une couleur vineuſe ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont gris-blancs ; les grandes pennes des ailes ſont brunes, bordées de blanc du côté extérieur ; les moyennes ſont de couleur gris-brun. Le bord extérieur de l'aile eſt blanc ; la queue eſt en-deſſus d'un cendré-foncé, terminée de noirâtre ; l'iris eſt d'un jaune-pâle ; le bec eſt jaunâtre, la membrane qui couvre les narines eſt rouge, couverte d'une pouſſière farineuſe & blanchâtre ; les pieds ſont rouges, garnis de plumes preſque juſqu'à l'origine des doigts, qui ſont auſſi rouges ; les ongles ſont noirs.

Quoiqu'on voie en tout temps des *ramiers* dans nos provinces, ils ſont cependant en général oiſeaux de paſſage, & beaucoup plus nombreux en été qu'en hiver ; ils arrivent au commencement du printemps ; ils ſe jettent dans les bois où ils vivent, ſuivant la ſaiſon, de *glands*, de *faines*, de *fraiſes*, dont ils ſont fort avides, de différentes graines, & même des pouſſes de diverſes plantes, tels que le bled ; ils ſe jettent avec âpreté ſur les moiſſons que les mauvais temps ont verſées, & ils y cauſent beaucoup de dégât. Peu après qu'ils ſont arrivés, ils s'apparient, & le mâle & la femelle ſe demeurent fidèles pendant la belle ſaiſon, peut-être même le ſont-ils toute l'année & toute leur vie. Ils conſtruiſent leur nid ſur les arbres de haute futaye, ils le compoſent de buchettes, lui donnent une forme platte, & le font aſſez grand pour contenir le mâle & la femelle ; la ponte eſt ordinairement de deux œufs, quelquefois de trois ; l'incubation eſt de quatorze jours. Il y a une ſeconde ponte en juin ; au commencement de l'automne les *ramiers* quittent notre climat pour paſſer dans des régions plus méridionales ; mais il nous en reſte toujours un aſſez grand nombre ; en général ils préfèrent le midi de l'Europe aux terres ſeptentrionales, & ils ſont plus nombreux dans les premières contrées que dans les dernières ; il en paſſe cependant quelques-uns dans le nord de l'Europe, puiſque M. Linné comprend les *ramiers* dans le dénombrement des oiſeaux de la Suède.

Ce qui prouve que les *ramiers* ſe retirent en hiver vers le midi & qu'ils en viennent au printemps, c'eſt que leur paſſage eſt connu deux fois en l'année dans nos provinces méridionales, & particulièrement dans les Pyrennées ; on y fait des chaſſes de ces oiſeaux, dans leſquelles on en prend un grand nombre de la manière ſuivante : On attache un très-grand filet à des perches, les plus longues qu'on peut trouver ; on les enfonce en terre pour les ſoutenir ; le filet eſt diſpoſé & retenu de façon qu'en lâchant une corde, il s'abat auſſi-tôt.

Les choſes ainſi diſpoſées, un chaſſeur s'aſſied en face du filet, à une certaine diſtance, ſous une ramée ; un autre chaſſeur dans un point oppoſé, & caché de même, tient l'extrêmité de la corde qui ſuſpend le filet.

A l'inſtant où il paſſe des *ramiers*, le premier chaſſeur décoche, par le moyen d'un arc, une flêche empennée avec des plumes de la queue d'un oiſeau de proie ; auſſi-tôt les *ramiers* effrayés s'abaiſſent & vont donner dans le filet que le ſecond chaſſeur lâche à l'inſtant. C'eſt de cette manière qu'on prend en un même jour des centaines de *pigeons ramiers* dans le temps de leur paſſage dans nos provinces méridionales, ſuivant l'auteur du *Diction. Œcon. tom. III, pag.* 33. Il paroît que les *ramiers* ſe retrouvent dans le nouveau continent. J'ai reçu de la Guadeloupe deux de ces oiſeaux vivans, un mâle & une femelle ; ils reſſembloient parfaitement à notre *ramier*, ils en avoient le

Digitized by Google

demi-collier blanc, le naturel dur & sauvage ; je les ai gardés pendant un an dans un cabinet qui leur servoit de volière ; ils n'y ont pas multiplié, & c'est encore un trait de ressemblance avec nos *ramiers*, qui ne produisent pas en domesticité, même quand ils ont été pris dans le nid & élevés jeunes ; on ne peut guère douter cependant que les anciens n'eussent l'art de faire multiplier ces mêmes oiseaux privés de la liberté, mais c'est une connoissance économique qui nous manque aujourd'hui & qu'on doit regretter, car ces oiseaux sont un excellent gibier, & les jeunes passent pour un des meilleurs mets ; d'ailleurs, si les *ramiers* s'accouploient avec nos *pigeons*, & si le produit en étoit fécond, ce seroit un moyen de relever nos races de *pigeons* domestiques ; cependant s'il est vrai que les anciens aient eu cet art que nous ne connoissons plus, il est possible que les *ramiers* soient la souche de nos plus grosses races de *pigeons* domestiques ; mais c'est sur quoi l'on ne peut aujourd'hui fonder que des conjectures par raport auxquelles on pourroit aisément trouver des argumens pour & contre, mais tous également dénués de preuves & de l'autorité de l'expérience. Cependant la grosseur de ces *pigeons*, la bonté de leur chair, la possibilité qu'ils servissent à remonter les races de nos *pigeons* domestiques, & la curiosité de sçavoir s'ils ne seroient pas la souche des plus grosses, sont autant de motifs qui devroient engager à rechercher un art que les anciens ont possédé. Il est probable qu'on y parviendroit en donnant d'abord aux *ramiers* pris dans le nid & élevés en domeiticité, plus de liberté qu'on n'a coutume d'en accorder à ces oiseaux ; en les plaçant d'abord dans des taillis enfermés sous des filets, & resserrant par degrés les entraves des générations qui se succéderoient ; l'acquisition de cette espèce rendue domestique seroit déjà avantageuse en elle-même, &, comme nous l'avons insinué, elle pourroit servir à relever les plus fortes races de nos *pigeons* de volière, en même temps que par le produit des *ramiers* devenus domestiques, & leur mêlange avec les différentes variétés de nos *pigeons*, on pourroit à-la-fois en obtenir de nouvelles, & reconnoître si les *ramiers* ne sont pas la souche primitive de plusieurs races.

RAMIER PEINTADE. *Voyez* RAMIRET.

RAMIRET.

Pigeon ramier de Cayenne. *Pl. enl.* 213.

Ramier peintade par les colons de Cayenne.

Il est à-peu-près de la grosseur du *biset* ; la tête, le haut du cou, tout le dessus du corps, les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont d'un brun-marron & foncé ; la gorge, le cou & la poitrine sont d'un violet pourpré, changeant, à reflets rougeâtres, avec, sur les côtés du cou, une tache blanche au milieu de chaque plume, & une pareille tache sur le milieu de celles du derrière & du devant du cou & de la poitrine ; cette tache est fauve dans quelques individus, d'un gris-blanc dans d'autres ; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc teint d'une nuance brune, & les plumes sont ondées sur les bords d'une teinte un peu plus foncée ; les grandes pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre ; les moyennes sont brunes ; la queue est noirâtre ; le bec, que je n'ai jamais vu sur un individu frais, m'a paru, autant qu'on peut juger, d'après un oiseau desséché, rouge dans ses deux premiers tiers, & jaunâtre dans le dernier ; les pieds & les doigts sont rouges.

Il y a de ces *pigeons* beaucoup plus grands & mieux colorés les uns que les autres ; ce sont sans doute des mâles ; c'est en général une très-belle espèce, & comme les *pigeons* se font communément sans peine à la domesticité, c'est un des premiers oiseaux que l'on devroit tenter de transporter en Europe. *Genre I.*

RATJE. *Voyez* OISEAU DE TEMPÊTE.

RATIER. *Voyez* CRESSERELLE.

RATILLON. *Voyez* TROGLODYTE.

RAZER L'AIR (*Faucon.*) se dit de l'oiseau qui plane d'un mouvement doux, facile, sans remuer les ailes que très-peu ou d'une manière insensible.

RHAAD ou petite OUTARDE HUPPÉE d'Afrique.

Rhaad est le nom arabe d'une *outarde* à-peu-près de la grosseur de la *petite outarde d'Europe*, dont elle diffère en ce qu'elle est huppée, & du *houbaara* autre *outarde* d'Afrique, en ce qu'elle n'a point de fraise, comme ce dernier. Le *rhaad* a la tête noire ; la huppe d'un bleu-foncé ; le dessus du corps & des ailes jaune tacheté de brun ; la queue d'un brun plus clair, rayé transversalement de noir ; le ventre blanc.

Il y a un second *rhaad*, qui diffère du premier, en ce qu'il n'a pas de huppe & qu'il n'est que de la grosseur d'un *poulet*. Seroit-ce la femelle du précédent ? Je crois que c'est un des oiseaux que M. Hollande a rapporté de son voyage au Levant ; & à la grosseur près, cette *outarde* qui est aujourd'hui dans le cabinet de M. Poissonier, ressemble tellement à la femelle de notre petite *outarde*, qu'on y trouve d'autre différence que d'être un peu moins grosse, mais non pas au point de n'être que de la taille d'un *poulet*, comme les auteurs le disent du second *rhaad*. *Genre LXVI.*

REBÊTRE. *Voyez* TROGLODYTE.

RÉCLAMER (*fauc.*) c'est rappeller un oiseau, en lui montrant le leurre.

REJET (*chass.*). Sorte de piège auquel on attache un collet ou lacet de crin, fait d'une baguette pliante, contrainte, & qui venant à se redresser, élève & serre le collet ou le lacet, & dont on fait usage pour prendre des *grives*, *merles* & autres oiseaux. *Voyez* GRIVE, MERLE.

RELIGIEUSE. *Voyez* HIRONDELLE AU CROUPION BLANC.

Digitized by Google

RELIGIEUSE (la). *Voyez* SARCELLE BLANCHE ET NOIRE.

RELIGIEUSE d'Abyſſinie. *Voyez* MOLOXITA.

REMIZ.

Pl. enl. 618, *fig.* 3.

Méſange de Pologne ou *remiz*. BRISS. *tom. III, pag.* 565, *pl. XXIX fig.* 2, *genre XLI.*

C'eſt mal-à-propos que le *remiz* eſt déſigné ſous le nom de *méſange de Pologne*, puiſque cet oiſeau ſe trouve dans beaucoup d'autres endroits de l'Europe, en différens cantons de l'Allemagne & même en Italie dans les pays voiſins de Veniſe, dans la Toſcane & le Bolonois.

Le *remiz*, du nom qu'on lui donne en Pologne, eſt à-peu-près de la groſſeur de la *méſange bleue*; il a le ſommet de la tête blanchâtre; le derrière de la tête & du cou cendrés; le haut du dos, les plumes ſcapulaires, d'un gris mêlé d'une teinte rouſſeâtre; le bas du dos & le croupion gris; le front noir; une bande de la même couleur ſur chaque aile; le bec entouré de petites plumes noires; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un blanc-cendré; le reſte du deſſous du corps d'un blanc-rouſſeâtre; les pennes des ailes & de la queue brunes, bordées de blanc; le bec cendré; les pieds d'un rouge-cendré; les ongles noirâtres.

Le *remiz*, peu apparent par les couleurs de ſon plumage, eſt célèbre par l'art qu'il emploie dans la conſtruction de ſon nid. Il le compoſe du duvet des fleurs du *ſaule*, du *peuplier*, du *juncago*; il entrelaſſe ce duvet avec des brins de racine, qui le fortifient, & il en forme une ſorte de feutre, qui a preſque la ſolidité du carton; il garnit l'intérieur d'une couche du même duvet plus fin; il ſuſpend ſon ouvrage à l'extrémité de quelques branches pendantes au-deſſus de l'eau; il l'attache avec des orties & des feuilles sèches, capables cependant de le ſoutenir & de ſupporter les balotemens qu'occaſionnent les vents. Il donne à ſon nid la forme d'une *bourſe*, d'un *ſac* ou d'une *cornemuſe*; il le ferme de toutes parts & ne laiſſe pour entrée qu'une ouverture ſur le côté, ordinairement vers la partie qui regarde l'eau dont il eſt voiſin. La femelle pond quatre ou cinq œufs; ils ſont d'un blanc de neige; il y a deux pontes par an. On conçoit que le nid du *remiz* réunit tous les avantages: la chaleur, l'abri contre la pluie, la moleſſe, la ſureté contre les ennemis de tout genre. Cet oiſeau paſſe pour ne pas borner ſon intelligence à la conſtruction de ſon nid; mais on prétend qu'il eſt aſſez ruſé pour connoître tous les pièges & ne donner dans aucun. On en dit autant de tous les oiſeaux qui, comme le *remiz*, ſuſpendent leur nid, & ce rapprochement de l'inſtinct, d'un objet à un autre, ſeroit une obſervation curieuſe à confirmer.

REMONTER (*fauc.*) Ce mot a trois acceptions en fauconnerie. L'oiſeau qui ſe porte de bas en haut, *remonte*. Lorſque le fauconnier jette ou lâche l'oiſeau du haut d'un lieu élevé, on dit qu'il le *remonte*, & l'on s'exprime de même lorſqu'il s'applique à refaire & engraiſſer un oiſeau trop maigre & affoibli.

RÉPUCE. (*chaſſ.*) Sorte de piège pour prendre des oiſeaux, & le même que le *rejet*. *V.* REJET.

RÉVEIL-MATIN ou CAILLE de Java.

Caille de Java. BRISS. *tom. I, pag.* 251, *genre VI.*

Le *réveil-matin* eſt un peu plus gros que notre *caille*; il lui reſſemble parfaitement par les couleurs; il en diffère en ce qu'il a le bec un peu plus long; en ce que ſon cri ou ſa voix reſſemble au cri du *butor*; ſes habitudes ſont auſſi différentes de celles de la *caille* commune, & lui ſont particulières. Le *réveil-matin* habite les bois, il vit en bande; il ne fait entendre ſa voix que tant que le ſoleil eſt ſur l'horiſon: auſſitôt qu'il n'échauffe plus l'atmoſphère, le *réveil-matin* ſe tapit dans quelque trou où il s'enveloppe de ſes ailes, & il ſemble tomber dans une ſorte de léthargie, d'où il ſort au lever du ſoleil: en général il craint beaucoup le froid; il eſt d'un naturel doux & on l'apprivoiſe aiſément; mais dans le climat même qu'il habite, ſi l'on n'a ſoin de couvrir le ſoir ſa cage, d'étendre une couche de linge ſur du ſable, pour qu'en s'y couchant il conſerve ſa chaleur, il languit & périt bientôt.

RICHARD. *Voyez* GEAI.

RICHE-PRIEUR. *Voyez* PINSON.

RIDÊNNE. *Voyez* CHIPEAU.

ROCHERAIE. *Voyez* BISET.

ROCHIER.

Faucon de roche ou *rochier*. BRISS. *tom. I, pag.* 349, *genre VIII.*

Le *rochier* eſt à-peu-près de la groſſeur de la *crecerelle*. Sa longueur eſt d'un pied trois lignes; ſes ailes pliées s'étendent environ aux trois quarts de la queue; il a le deſſus de la tête cendré, avec une ligne noirâtre longitudinale ſur le milieu des plumes; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes & celles du deſſus de la queue cendrées, & la tige des plumes noirâtre; la gorge, le devant du cou couverts de plumes blanches, avec un trait longitudinal brunâtre ſur le milieu de chaque plume; le derrière du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue noirâtres; les grandes pennes des ailes brunes, rayées tranſverſalement de blanc du côté intérieur; les moyennes cendrées, & leur côté intérieur auſſi rayé de blanc; toutes les pennes de l'aile échancrées, ce qui réduit le *rochier* à la claſſe des oiſeaux de bas vol; la queue cendrée, noirâtre par le bout & terminée de blanc; l'iris, la peau nue qui couvre le bec & les pieds, jaunes.

Le *rochier* fait ſon nid dans les trous des rochers, & c'eſt ce qui l'a fait appeller *faucon de roche* ou *rochier*.

M. le Comte de Buffon rapporte au *rochier* le *faucon de montagne cendré* de M. Briſſon, *tom. I, pag.* 355, qui eſt le *falconis montani ſecundum genus* d'Aldrovande, & que M. Briſſon regarde comme une variété du *faucon de montagne*. Il eſt plus grand que

Digitized by Google

que le *rochier*; la tête, la gorge, le cou, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont d'un cendré-bleuâtre; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc éclatant; les six premières pennes de l'aile sont noires; toutes les autres sont cendrées & terminées de noir; les huit pennes intermédiaires de la queue sont d'un cendré-clair, & les deux extérieures de chaque côté sont blanches; le bec est noir; les pieds sont jaunes, les ongles noirs.

Il est bien difficile de déterminer sûrement les raports que ces oiseaux, & tous ceux de proie en général, qui se ressemblent, peuvent avoir entr'eux; l'inspection & la comparaison des sujets sont des moyens insuffisans pour se déterminer par raport à des oiseaux aussi sujets à varier suivant l'âge, le sexe, les lieux; il n'y a que l'observation suivie des habitudes, des changemens que subissent ces oiseaux, de leur mêlange ensemble, ou de leur existance séparée, enfin l'histoire de leur vie comparée qui pût mettre à portée de prononcer sûrement sur leurs raports, leur identité, leurs différences, & de distinguer les espèces, les races, les variétés.

ROI-BEDELET. *Voyez* TROGLODYTE.

ROI-BERTAUD. *Voyez* TROGLODYTE.

ROI-BOUTI. *Voyez* TROGLODYTE.

ROI DE FROIDURE. *Voyez* TROGLODYTE.

ROI DES CAILLES. *Voyez* RALE DE TERRE.

RÒI DES CORBEAUX de Tournefort. *Voyage au Levant, tom. II, pag.* 353.

Cet oiseau est trop peu connu pour pouvoir en prendre une idée bien juste; il me semble qu'il ne s'ensuit pas du nom que M. de Tournefort lui a donné, que cet habile naturaliste, ait été lui-même convaincu que ce soit un *corbeau*. On peut donc le regarder avec M. de Montbeillard, qui en juge d'après un dessein de la bibliothèque du Roi, dans lequel il est représenté, comme appartenant, par la richesse de ses couleurs, par sa belle aigrette, par la briéveté de ses ailes, par la forme de son bec, au genre du *paon*, plutôt qu'à celui du *corbeau*; & ce sentiment est d'ailleurs confirmé par la dénomination écrite au bas du dessein, dans les termes suivans: *avis persica pavoni congener.*

ROI DES FOURMILIERS.

Pl. enlum. 702.

C'est une espèce nouvelle, que M. le comte de Buffon range parmi cette section d'oiseaux auxquels il a donné le nom de *fourmiliers*. *Voyez* FOURMILIER. Cependant celui-ci diffère de tous les oiseaux de cette section, non seulement en ce qu'il est beaucoup plus grand, mais encore en ce qu'il a le bec plus épais & convexe des deux côtés; il a de plus les pieds beaucoup plus longs & la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes, à la vérité dans l'étendue d'une zone fort étroite. Ces caractères suffisent pour en faire un genre à part, suivant l'ordre méthodique. « Il ne seroit guère » possible, dit M. le comte de Buffon, de reconnoître cet oiseau à la simple inspection, pour un » *fourmilier*, car il a le bec d'une grosseur & d'une » forme différente de celle du bec de tous les autres » *fourmiliers*.

» On ne le voit presque jamais en troupe & très-» rarement par paires, & comme il est presque » toujours seul parmi les autres oiseaux du même » genre qui sont en nombre, & qu'il est plus grand » qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des four-*» *miliers*. » Ce nom ne lui convient donc qu'autant qu'on le considère relativement à ses habitudes, & il est non-seulement d'une espèce, mais encore d'un genre isolé dans l'ordre méthodique.

Mesuré du bout du bec à celui de la queue, le *roi des fourmiliers* a sept pouces & demi de long; son bec est long de quatorze lignes, épais de cinq à sa base, il est un peu crochu à l'extrémité de la portion supérieure; les deux mandibules sont légèrement comprimées sur les côtés, & au contraire un peu convexes en-dessus & en-dessous; le bec est brun, les pieds le sont aussi & ils ont deux pouces de long; les ailes pliées sont de la longueur de la queue qui n'a que quatorze lignes de long.

La tête, le derrière du cou, le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un roux-brun, varié de nuances noirâtres & de nuances d'un brun-clair; la gorge & le devant du cou sont d'un brun-sombre, traversé par deux bandes d'un brun-clair & blanchâtre qui descendent des coins du bec; la poitrine est variée de brun-rousseâtre, de noirâtre & de blanc; le reste du dessous du corps est d'un blanchâtre teint d'une nuance rousseâtre; mais on ne doit pas s'en tenir trop strictement à cette déscription, parce que les individus sont sujets dans cette espèce à varier, tant pour la grandeur que pour les couleurs du plumage.

Suivant les observations de M. de Manoncourt, le *roi des fourmiliers* se tient presque toujours à terre; il est moins vif que les autres oiseaux de la même section; il se nourrit, comme eux, d'insectes & sur-tout de fourmis; sa femelle est, comme dans toutes les autres espèces de *fourmiliers*, plus grosse que le mâle.

Le genre de cet oiseau, dans les principes de la méthode que nous suivons, me paroîtroit devoir être entre le LXXIIe. genre & le LXXIIIe; car il approche beaucoup, par les caractères, de la *perdrix de mer*, & il en diffère en ce qu'il a le bec moins convexe en-dessus, & qu'il l'a aussi convexe en-dessous.

On le trouve à la Guiane où il n'est pas bien commun.

ROI DES GOBES-MOUCHES.

Tyran huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 289.

C'est une espèce nouvelle, très-rare, qui n'a encore été envoyée de Cayenne qu'une seule fois, & dont personne n'avoit parlé avant M. le comte de Buffon.

Digitized by Google

Ce qui distingue particulierement ce *gobe-mouche*, c'est une huppe verticale assez haute & fort large qu'il porte en travers du bec sur le devant du front; elle est composée de plusieurs rangs gradués de petites plumes d'égale largeur des deux côtés, arrondies par le bout, étalées en évantail, toutes d'un rouge-bai très-vif, terminées par une barre d'un noir brillant, couleur d'acier poli; la grosseur totale de l'oiseau est un peu au-dessus de celle du *gobe-mouche* d'Europe; il a le bec à proportion beaucoup plus fort; un trait blanchâtre traverse chaque côté de la tête au-dessus de l'œil; le reste de la tête, le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un brun-sombre; la gorge est jaunâtre, entourée d'une bordure noirâtre; le devant du cou & la poitrine sont d'un bai-clair; le ventre d'un blanchâtre sale, ondé de noir; le bec est noir; les pieds sont brunâtres. *Genre XXIV.*

ROI DES OISEAUX DE PARADIS. *Voyez* MANUCODE.

ROI DES VAUTOURS.

Pl. enl. 428.

BRISS. *tom. I, pag.* 470, *pl. XXXVI, genre X.*

Je ne saurois donner une idée plus exacte de ce *vautour*, qu'en copiant la description qu'en a faite M. le comte de Buffon, qui s'exprime dans les termes suivans:

» C'est certainement un *vautour*, ... mais il n'est » pas des plus grands, n'ayant que deux pieds deux » ou trois pouces de longueur, depuis le bout du » bec jusqu'à celui des pieds ou de la queue, n'étant » pas plus gros qu'un *dindon* femelle, & n'ayant » pas les ailes, à proportion, si grandes que les » autres *vautours*, quoiqu'elles s'étendent, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrêmité de la » queue, qui n'a pas huit pouces de longueur; le » bec qui est assez fort & épais, est d'abord droit » & direct, & ne devient crochu qu'au bout; » dans quelques-uns il est entiérement rouge & » dans d'autres il ne l'est qu'à son extrêmité & » noir dans son milieu; la base du bec est environnée & couverte d'une peau de couleur orangée, large & s'élevant de chaque côté jusqu'au » haut de la tête, & c'est dans cette peau que sont » placées les narines de forme oblongue, & entre » lesquelles cette peau s'élève comme une crête » dentelée & mobile, & qui tombe indifféremment » d'un côté ou de l'autre, selon le mouvement de » tête que fait l'oiseau; les yeux sont entourés d'une » peau rouge écarlatte, & l'iris a la couleur & » l'éclat des perles; la tête & le cou sont dénués » de plumes, & couverts d'une peau de couleur » de chair sur le haut de la tête, & d'un rouge » plus vif sur le derrière & plus terne sur le devant: » au-dessous du derrière de la tête s'élève une » petite touffe de duvet noir, de laquelle sort » & s'étend de chaque côté sous la gorge, une » peau ridée, de couleur brunâtre, mêlée de bleu » & de rouge dans sa partie postérieure; cette » peau est rayée de petites lignes de duvet noir; » les joues ou côtés de la tête sont couvertes d'un » duvet noir, & entre le bec & les yeux, derrière » les coins du bec il y a de chaque côté une » tache d'un pourpre brun; à la partie supérieure » du haut du cou il y a de chaque côté une » petite ligne longitudinale de duvet noir, & l'espace contenue entre ces deux lignes est d'un » jaune-terne; les côtés du haut du cou sont d'une » couleur rouge qui se change, en descendant par » nuances, en jaune; au-dessous de la partie nue » du cou est une espèce de collier ou de fraise, formée par des plumes douces assez longues & d'un » cendré-foncé. Ce collier qui entoure le cou entier » & descend sur la poitrine, est assez ample pour » que l'oiseau puisse, en le resserrant, y cacher » son cou & partie de sa tête, comme dans un » capuchon ... les plumes de la poitrine, du ventre, » des cuisses, des jambes & celles du dessous de » la queue sont blanches & teintes d'un peu d'aurore; celles du croupion & du dessus de la queue » varient, étant noires dans quelques individus & » blanches dans d'autres; les autres plumes de la » queue sont toujours noires, aussi bien que les » grandes plumes des ailes, lesquelles sont ordinairement bordées de gris; la couleur des pieds » & des ongles n'est pas la même dans tous ces » oiseaux; les uns ont les pieds d'un blanc-sale ou » jaunâtre & les ongles noirâtres; d'autres ont les » pieds & les ongles rougeâtres; les ongles sont » fort courts & peu crochus. »

J'ai vu quelques *roi des vautours* qui étoient entièrement d'un brun-noirâtre: j'ai pensé que c'étoient des jeunes.

Ce *vautour* appartient aux contrées méridionales du nouveau continent. On le trouve au Mexique, au Perou, à la Guiane; il vit comme les autres *vautours* de proie morte, & il n'attaque, parmi les animaux vivans, que les *lésards* & quelques reptiles: il passe même pour dévorer les excrémens des autres animaux; mais il n'est pas besoin de recourir à cette sale nourriture, dont l'usage qu'on prétend qu'il en fait est peu probable, pour rendre raison de la mauvaise odeur qu'il exhale; elle est la même que celle qui est propre à tous les *vautours*, auxquels on n'attribue point un goût aussi bassement dépravé: c'est un mêlange de l'odeur du musc, mêlée à celle de la chair corrompue, & soit que ce soit l'effet de la nourriture dont vivent les *vautours*, soit que ce soit un produit particulier de leurs humeurs, cette odeur est si tenace par raport au *roi des vautours* & à tous les oiseaux de ce genre, qu'elle ne se perd pas, même au bout de plus de vingt ans que les peaux sont déssechées.

ROITELET.

Poul ou souci, *Pl. enl.* 651, *fig.* 3.

Poul ou souci, vulgairement *roitelet huppé*. BRISS. *tom. III, pag.* 579, *genre XLI.*

Soulcie ou poul. BEL. *hist. nat. desois. pag* 87, *fig. ibid.*

Poul, soucie, sourcicle. BEL. *port. d'ois. pag.* 87.

Digitized by Google

Regulus criſtatus, *parus ſylvaticus* en Latin, par la plus grande partie des auteurs ;
Rullo, *regillo*, *&c.*, en Italien ;
Ochſen-engle, *holtz-meize*, *&c.* en Allemand ;
Kongs-fogel en Suédois ;
Creſted-wren, *copped-wren* en Anglois.

L'uſage a prévalu d'appliquer le nom de *roitelet* au *troglodyte* qui n'eſt pas l'oiſeau dont il s'agit dans cet article, & de nommer celui-ci *poul* ou *ſouci*, & plus ordinairement encore *roitelet huppé*. Il eſt donc important de commencer par les diſtinguer : le *troglodyte*, qu'on appelle ordinairement *roitelet*, eſt plus grand & plus commun dans nos campagnes ; le brun eſt la couleur dominante de ſon plumage ; le *roitelet* de cet article ou le *roitelet huppé*, le *poul* ou *ſouci*, eſt plus petit, ſa couleur dominante eſt un verd-olivâtre, & il eſt remarquable par une huppe d'une belle couleur aurore.

C'eſt le plus petit de tous les oiſeaux qui vivent en Europe ; il échappe à travers les mailles de tous les filets ; il paſſe à travers les barreaux des cages ; il n'a que trois pouces ſix lignes, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de ſa queue : les plumes qui couvrent le ſommet de la tête ſont longues, un peu effilées & d'un beau orangé ; elles ſont accompagnées de chaque côté d'une petite touffe de plumes noires ; l'oiſeau redreſſe à volonté ces plumes qui lui forment une huppe très-éclatante ; le derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un olivâtre teint d'une foible nuance jaunâtre : les plumes qui entourent la baſe du bec, les joues, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris rouſſeâtre, teint d'olivâtre ſur les côtés ; il y a ſur chaque aile deux bandes tranſverſales blanchâtres, formées par l'extrêmité de leurs couvertures ; leurs pennes ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre intérieurement & d'olivâtre du côté extérieur ; les pennes de la queue ſont d'un gris-brun bordées des mêmes couleurs que les pennes des ailes ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont jaunâtres.

La huppe de la femelle eſt de couleur de citron, au lieu que celle du mâle eſt orangée & elle n'a point de teinte jaune ſur le dos.

Quelque foible que paroiſſe l'eſpèce du *roitelet*, elle eſt cependant répandue dans toute l'Europe, & même dans ſes parties les plus ſeptentrionales ; ce petit oiſeau ſemble même être plus commun dans nos campagnes en hiver qu'en été, ſoit que dans cette dernière ſaiſon les feuilles qui le cachent, le dérobent à notre vue, ſoit, comme il eſt plus probable, qu'il quitte en hiver les régions du nord, pour s'approcher des contrées moins ſeptentrionales ; cette conjecture eſt confirmée par une obſervation qui m'a été communiquée par feu M. Bequœur, apothicaire à Metz ; on voit en Lorraine une variété du *roitelet*, qui n'en diffère que parce que les couleurs de la huppe & de tout le plumage en général ſont moins vives, & par un trait tranſverſal, gris-blanc, placé au-deſſus de l'œil ; ce roitelet ne vient qu'au fort de l'hiver, & diſparoît avec les grands froids. M. Bequœur, qui m'avoit donné un mâle & une femelle de cette eſpèce, penſoit que cette variété venoit des pays du nord quand le froid exceſſif l'obligeoit de s'en éloigner.

Les *roitelets* ſe tiennent dans les bois ; ils fréquentent auſſi les parcs & quelquefois les haies dans les champs, & les charmilles dans les jardins ; ils voltigent de place en place, ils grimpent le long des branches, s'y ſuſpendent en tout ſens, & cherchent en hiver les œufs & les chryſalides entre les gerſures des écorces ; ils fouillent auſſi le terreau amaſſé dans les arbres creux, pour y chercher les vers & les chryſalides ; en été ils ſe nourriſſent de mouchérons & de petits inſectes ; ils aiment à ſe percher au ſommet des arbres les plus élevés, & principalement des chênes ; ils nichent dans les forêts, quelquefois dans les ifs & les charmilles ; leur nid eſt tiſſu ſolidement en-dehors de mouſſe & de toile d'araignée, & garni en-dedans du duvet le plus doux ; il eſt ſphérique & n'a d'ouverture que par le côté ; la femelle pond ſix à ſept œufs. On prend les *roitelets* à la pipée & au trébuchet ; ils ſont gras en automne & ils paſſent pour un mets délicat ; ils mangent alors, outre des inſectes, de différentes ſortes de bayes ; on peut les nourrir en cage en leur donnant le même aliment qu'au *roſſignol* : ils plaiſent par leur petiteſſe, leur vivacité & l'éclat de leur huppe, car ils n'ont pour voix qu'un petit cri & point de chant, quoique pluſieurs perſonnes leur en attribuent par mépriſe avec le *troglodyte*.

Ce n'eſt pas ſeulement en Europe qu'on trouve le *roitelet*, mais encore dans la plupart des contrées de l'Amérique ſeptentrionale ; celui que M. Briſſon appelle *poul* ou *ſouci de Penſilvanie*, *tom. III*, *pag.* 585 : M. Edw. *roitelet couronné de rubis*, & que Catesby compte auſſi au nombre des oiſeaux de la Caroline, eſt trop ſemblable au nôtre pour l'en ſéparer ; ce petit oiſeau, qui ſe trouve auſſi à la Louiſiane, d'où M. le Beau me l'avoit apporté, ne diffère de notre *roitelet* qu'en ce que les plumes de ſa huppe ſont d'un orangé-rouge fort vif, au lieu que la huppe du nôtre eſt d'un rouge-orangé, plus jaune que rouge ; les couleurs du reſte du plumage ſont auſſi plus foncées ; mais en mettant notre *roitelet*, celui de Lorraine & celui d'Amérique à côté les uns des autres, comme je l'ai fait dans ma collection, on eſt convaincu que ce ſont trois variétés de la même eſpèce produites par l'influence des climats.

ROITELET. *Voyez* TROGLODYTE.

ROITELET COURONNÉ DE RUBIS. *Voyez* ROITELET.

Digitized by Google

ROITELET de Lorraine. *Voyez* ROITELET.

ROITELET HUPPÉ. *Voyez* ROITELET.

ROITELET JAUNE. EDW. *glan. part. II, pag.* 139, *pl.* 277. *Voyez* FIGUIER BRUN ET JAUNE.

ROITELET-MÉSANGE.

Méſange huppée de Cayenne. *Pl. enl.* 108, *fig.* 2.

Ce petit oiſeau ſe trouve à Cayenne ; il a quelques plumes d'un jonquille pâle ſur le ſommet de la tête ; le reſte de la même partie d'un brun-verdâtre ; le deſſus du corps de cette dernière couleur ; les couvertures & les pennes moyennes des ailes brunes, bordées de verdâtre, les grandes pennes des ailes brunes ſans bordure ; la gorge, le devant du cou d'un cendré-clair ; la poitrine, le haut du ventre verdâtre ; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue d'un jaunâtre éteint ; les deux pennes du milieu de la queue verdâtres ; les latérales brunâtres, lavées d'un peu de verd ; le bec & les pieds d'un brun-clair.

Le *roitelet-méſange*, par ſa taille, par les plumes jaunes du ſommet de ſa tête, a du raport avec le *roitelet ;* mais il en a davantage encore avec les *méſanges* par ſon bec moins effilé, plus court & en forme de coin d'une façon plus décidée que ne l'eſt le bec du *roitelet.* Sa longueur n'eſt guère que de trois pouces. *Genre XLI.*

ROLLE de Cayenne. *Voyez* GRI-VERD.

ROLLE de la Chine.

Rollier de la Chine. *Pl. enl.* 620.

BRISS. *tom. II, pag.* 77, *genre XVIII.*

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *geai*, quoique d'une forme plus alongée ; il a douze pouces ſix lignes, du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà du tiers de la longueur de la queue ; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd-clair & gai ; les plumes qui couvrent le ſommet de la tête ſont prolongées, & elles forment une huppe rabattue en-arrière ; une bande noire traverſe les joues de l'origine du bec à l'occiput en paſſant par l'œil ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-jaunâtre, mêlé d'une teinte de verd ; les jambes ſont griſes : l'aile eſt compoſée de dix-huit plumes ; les cinq premières ſont d'un brun-olivâtre ; les trois ſuivantes ſont de la même couleur avec une teinte marron du côté extérieur ; les autres pennes ſont d'un brun mêlé d'une teinte marron ou olivâtre, & les trois dernières ſont terminées de blanc, mêlé d'une légère teinte verdâtre ; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les deux du milieu ſont du même verd que le dos, & les latérales ſont vertes du côté extérieur, d'un gris-verdâtre du côté interne, depuis leur origine juſque vers les deux tiers de leur longueur ; enſuite elles ſont noirâtres & terminées de gris-blanc tirant ſur le verd ; la queue eſt étagée ; l'iris & le bec ſont d'un beau rouge ; les pieds & les ongles d'un rouge-pâle.

M. de Montbeillard ſépare le *rolle* de la Chine des *rolliers*, & le place entre ces oiſeaux & les *geais*, parce que quoiqu'il ait les caractères des premiers, il ſe rapporte au ſecond par ſa huppe, par ſa queue étagée, par ſes ailes plus courtes, & par le nombre des plumes dont elles ſont compoſées ; nous ſerions de l'avis de M. de Montbeillard par raport à une méthode dont les caractères ſeroient tirés des parties qu'il conſidère, mais en en ſuivant une qui emprunte ſes caractères de la forme du bec & des pieds, nous penſons que le *rolle* de la Chine doit être placé, comme l'a cru auſſi M. Briſſon, parmi les *rolliers*, en notant, dans la deſcription, ce qui lui eſt particulier, & nous ſommes d'autant plus fondés à adhérer à ce ſentiment qu'une méthode, comme nous l'avons déjà dit bien des fois, eſt un moyen facile de reconnoître un oiſeau ou un animal quelconque, de le trouver dans les catalogues qui ont été dreſſés, & non pas un tableau de la marche que ſuit la nature & que nous ignorons.

ROLLIER.

Les *rolliers* ont beaucoup de raports avec les *geais*, ils en diffèrent par la forme du bec & la diſpoſition des plumes qui couvrent les narines ; M. Briſſon, qui en compoſe ſon XVIIIe genre, leur aſſigne pour caractères d'avoir :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine :

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon :

Le bec en cône alongé, droit, & ſon bout un peu tourné vers le bas :

Les plumes de la baſe du bec tournées en-arrière & laiſſant les narines à découvert.

Beaucoup d'auteurs nomment le *rollier* en Latin *garrulus*, d'autres *cornix*, & M. Briſſon lui aſſigne le nom de *galgulus.*

Nous ne connoiſſons en Europe qu'une eſpèce de *rollier*, aſſez nombreuſe en été dans les contrées du midi, & dont quelques individus, comme échappés & perdus, s'avancent juſqu'à l'entrée des régions ſeptentrionales ; ces oiſeaux appartiennent en général aux climats chauds de l'ancien continent, & les eſpèces en paroiſſent beaucoup moins multipliées en Amérique.

M. de Montbeillard fait pluſieurs réductions dans le dénombrement des *rolliers* compris ſous le même genre par M. Briſſon, & il ajoute des eſpèces que ce ſçavant n'avoit pas connues ; on trouvera l'indication de ces changemens à chaque article en particulier.

ROLLIER. BRISS. *tom. II, pag.* 64. *Voyez* ROLLIER d'Europe.

ROLLIER d'Abyſſinie.

Pl. enl. 626.

Il eſt de la même grandeur que le *rollier* d'Europe ; il lui reſſemble par les couleurs du plumage

Digitized by Google

& par la manière dont elles ſont diſtribuées, mais les nuances en ſont plus vives & plus éclatantes ; il diffère encore en ce qu'il eſt facé de plumes blanchâtres, c'eſt-à-dire que le bec eſt entouré de petites plumes de cette couleur ; mais le trait le plus diſtinctif conſiſte en ce que les deux pennes externes de la queue ſe prolongent, une de chaque côté, en un filet à barbes courtes & qu'elles dépaſſent les autres plumes de cinq pouces ; enfin le bec eſt plus long & ſa partie ſupérieure eſt plus crochue.

Le *rollier* repréſenté, *pl. enl.* 326, ſous le nom de *rollier du Sénégal*, ne paroît être qu'une variété du précédent ; la principale différence conſiſte en ce que dans le *rollier* du Sénégal la couleur du dos remonte ſur le derrière du cou juſqu'à l'occiput, ce qui n'a pas lieu dans celui d'Abyſſinie ; mais cette différence entre deux oiſeaux, qui habitent à-peu-près le même climat, eſt trop légère, pour conſtituer deux eſpèces, & établir entr'eux d'autre diviſion que celle d'une ſimple variété. *Genre XVIII.*

ROLIER d'Angola.

M. de Montbeillard regarde le *rollier d'Angola* comme ne faiſant qu'une ſeule & même eſpèce avec le *rollier de Mindanao* ou le *Cuit ;* il penſe que l'un peut être le mâle & l'autre la femelle, ou l'un le jeune & l'autre le vieux ; dans les planches enluminées ces deux *rolliers* ſont repréſentés comme deux eſpèces diſtinctes, l'un *pl.* 88, ſous le nom de *rollier d'Angola*, & l'autre *pl.* 285, ſous celui de *rollier de Mindanao ;* ces deux planches me paroiſſent préſenter, en effet, d'aſſez grandes différences pour qu'on regarde ces oiſeaux comme n'étant pas de même eſpece ; le premier a les deux longues plumes latérales de la queue, comme le *rollier d'Abyſſinie*, & l'autre a les pennes égales ; l'un eſt à-peu-près coloré comme le *rollier d'Europe*, & l'autre a pour couleur dominante un verd-foncé avec des nuances ſur les ailes, & la queue d'un violet & d'un bleu beaucoup plus vif que l'autre ; ces différences jointes à la diſtance des climats n'empêcheroient de ſuivre l'opinion de M. de Montbeillard ; je conviens cependant qu'il peut avoir raiſon, parce que les différences entre les deux *rolliers* portent ſur des parties ſi mobiles, que la diverſité des climats, celle de l'âge ou du ſexe ſuffiſent pour les produire ; mais ce ſont des conjectures excellentes à former & à propoſer comme des doutes ſur les oiſeaux en général qui ont certain nombre de raports entre eux, ſans qu'on puiſſe, ce me ſemble, appliquer ces doutes ou ces conjectures à des eſpèces particulières d'une manière affirmative & poſitive, à moins qu'on y ſoit autoriſé par l'obſervation & des faits particuliers ; quelque vraiſemblable que ſoit donc l'opinion de M. de Montbeillard généralement parlant, je ne la crois pas démontrée en particulier pour les deux *rolliers*, & comme l'un & l'autre ſont décrits ſéparément par M. Briſſon, dont on connoît l'exactitude, ces oiſeaux n'étant pas dans ma collection, je les décrirai d'après cet auteur ; le lecteur embraſſera enſuite l'opinion qui lui paroîtra la mieux fondée.

Rollier d'Angola. BRISS. *tom. II, pag.* 72, *pl. VII, fig.* 1, *genre XVIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *geai ;* les parties ſupérieures de la tête & du cou ſont vertes ; la partie ſupérieure du dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un fauve changeant en verd-d'olive, ſuivant les effets de la lumière ; le bas du dos, le croupion & les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un beau bleu ; les couvertures du deſſus de la queue ſont variées de bleu & d'aigue-marine, la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un beau violet, avec une ligne blanche au milieu de chaque plume & dans ſon ſens ſur la gorge & le cou ; le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont variées de bleu, d'aigue-marine & de verd ; les pennes de l'aile ſont d'un bleu d'aigue-marine depuis leur origine juſque vers la moitié de leur longueur ; le reſte eſt en-deſſus d'un bleu très-foncé du côté extérieur & noir du côté intérieur ; la queue eſt compoſée de douze pennes ; les deux du milieu ſont d'un verd-ſombre, les latérales ſont d'un bleu d'aigue-marine, excepté la plus extérieure de chaque côté, dont la partie qui excède la longueur des autres, eſt noire. Le bec & les ongles ſont noirâtres & les pieds gris. On le trouve au royaume d'Angola.

Rollier de Mindanao. BRISS. *tom. II, pag.* 69, *pl. VI, fig.* 1, *genre XVIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *geai ;* la partie ſupérieure de la tête eſt verte ; cette couleur tire ſur l'aigue-marine au-deſſus des yeux ; la partie ſupérieure du cou eſt d'un fauve tirant ſur le violet ; le haut du dos, & les plumes ſcapulaires ſont d'un fauve changeant en verd-d'olive ; le bas du dos & le croupion ſont variés de bleu & de verd ; la gorge eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; les joues & le devant du cou ſont couvertes de plumes violettes qui chacune ont dans leur milieu & dans le ſens du tuyau une raie d'un blanc tirant ſur le violet ; la poitrine eſt d'un roux-violet ; le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine ; les petites couvertures du deſſus de l'aile & celles du deſſus de la queue ſont d'un très-beau bleu-foncé, les grandes du deſſus de l'aile, les plus éloignées du corps ſont d'un bleu d'aigue-marine, celles qui occupent le milieu ſont variées de bleu & de verd, & les plus proches du corps ſont vertes ; les cinq premières pennes de l'aile ſont en-deſſus depuis leur origine juſque vers les deux tiers de leur longueur d'un bleu-foncé, le reſte eſt d'un bleu d'aigue-marine ; les quatre ſuivantes ſont d'un bleu d'aigue-marine dans leur première moitié & d'un bleu-foncé dans la ſeconde ; les ſix

Digitized by Google

enſuite ſont teintes & variées de même, excepté le bleu d'aigue-marine qui eſt plus foncé & nué de verd : enfin, les plus proches du corps ſont de la même couleur que les plumes ſcapulaires ; la queue eſt compoſée de douze pennes ; les deux du milieu ſont d'un verd-ſombre, varié d'un peu de bleu le long de la tige ; les latérales ſont d'un bleu-foncé depuis leur origine juſque vers la moitié de leur longueur, & dans le reſte d'un bleu d'aigue-marine, terminé de bleu-foncé. Le bec & les ongles ſont noirâtres, les pieds gris. On le trouve au Bengale & dans l'île de Mindanao.

ROLLIER d'Europe.

Rollier. Pl. enl. 486.

BRISS. *tom. II, pag.* 64, *pl. V, fig.* 2, *genre XVIII.*

Corneille bleue. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 109.

Geai de Strasbourg, vulgairement & très-improprement.

Le *rollier d'Europe* eſt à-peu-près de la groſſeur du *geai ;* ſa longueur eſt de douze pouces ſix lignes du bout du bec à celui de laqueue ; ſon vol de deux pieds & ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue ; la tête & le derrière du cou ſont d'un bleu d'aigue-marine changeant en verd-ſombre ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un fauve-clair ; le croupion & les petites couvertures du deſſus de la queue ſont variés de verd & de bleu-violet ; les grandes ſont d'un verd-obſcur ; la gorge & le devant du cou ſont d'un bleu d'aigue-marine, varié de lignes plus claires qui s'étendent ſelon la longueur des plumes ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un bleu d'aigue-marine clair ; les petites couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un bleu-violet éclatant ; les grandes, les plus proches du corps, ſont d'un bleu d'aigue-marine tirant ſur le verd-ſombre ; les grandes, au contraire, les plus éloignées du corps, ſont d'un bleu d'aigue-marine très-clair & terminées de bleu-violet ; leur tige eſt noire ; l'aile eſt compoſée de vingt-trois pennes, dont les trois premières ſont noires en-deſſus avec un peu de verd-obſcur du côté extérieur ; les ſuivantes, de la quatrième à la dix-neuvième, ſont à leur origine d'un bleu d'aigue-marine clair & noires dans le reſte de leur longueur ; les trois plus proches du corps ſont d'un fauve-clair du côté extérieur, & d'un gris-brun mêlé d'un peu de verd du côté intérieur ; la queue eſt compoſée de douze pennes dont les deux du milieu ſont en-deſſous d'un verd d'aigue-marine, & en-deſſus d'un gris-brun mêlé d'une teinte verdâtre ; les quatre ſuivantes de chaque côté ſont d'un verd-obſcur en-deſſus, d'un bleu d'aigue-marine en-deſſous & terminées en-deſſus & en-deſſous de bleu d'aigue-marine très-clair ; la plus extérieure de chaque côté eſt à-peu-près variée des mêmes couleurs ; le bec eſt noirâtre & ſa baſe tire un peu ſur le jaune ; les pieds ſont d'un jaunâtre-ſale, les ongles noirâtres.

M. Briſſon dit que le *rollier* ſe nourrit d'inſectes & principalement de ſcarabés ; ſi c'eſt là, en effet, ſa nourriture, il eſt probable que les oiſeaux du même genre en vivent auſſi ; cependant à juger de leur bec par ſa force, on le croiroit propre à entamer différens fruits, à détacher des baies & même à caſſer du grain ou au moins à l'avaler, & cette conjecture eſt confirmée par l'obſervation de différens naturaliſtes qui aſſurent que le *rollier* vit de baies, auſſi-bien que d'inſectes, qu'il s'abat ſur les terres nouvellement enſemencées, & qu'il y ramaſſe & avale les grains, &c.

Le *rollier* ne paroît que très-rarement dans les provinces ſeptentrionales de la France, & en particulier aux environs de Strasbourg, quoiqu'on l'ait nommé *geai de Strasbourg*, d'après Geſner qui reçut un *rollier* tué aux environs de cette ville ; il eſt, au contraire, plus commun dans les provinces méridionales, & il eſt connu pour paſſer deux fois par an à Malte, au printemps & à l'automne ; il ſe retire ſur les côtes d'Afrique, où il en revient, ſuivant la ſaiſon de ſon paſſage. M'étant trouvé à Rome au mois d'avril, je vis un aſſez grand nombre de *rolliers* au marché de cette ville ; mais je n'ai pas ſçu ſi ils demeurent tout l'été dans les campagnes aux environs, où ſi ils ne font qu'y paſſer ; cependant il paroit qu'un aſſez grand nombre de ces oiſeaux ſe porte vers le nord de l'Europe, ſans ſe fixer dans les pays tempérés intermédiaires, & ceux qu'on y voit ne ſont que des oiſeaux, ou ſurpris dans le moment du paſſage, ou des individus retenus par quelque circonſtance particulière. On prétend que dans le Nord les *rolliers* nichent ſur les bouleaux de préférence à tout autre arbre, & qu'à Malte, où les arbres leur manquent, ils font leur nid dans des trous à terre ; ainſi les circonſtances détermineroient leur inſtinct, ce qui n'eſt pas hors de probabilité.

ROLLIER de la Chine. *Pl. enl.* 620.

BRISS. *tom. II, pag.* 77. *Voyez* ROLLE de la Chine.

ROLLIER de Madagaſcar.

Pl. enl. 501.

Il eſt un peu plus gros que le *rollier d'Europe ;* il a le bec plus court, plus épais & plus large, & à cet égard il diffère de tous les autres *rolliers ;* tout ſon plumage eſt d'un pourpre changeant à reflets bleus ou violets ſuivant les aſpects ; le bas ventre eſt d'un violet-bleuâtre ; les grandes pennes des ailes ſont noires & touchées vers leur extrémité de nuances d'un violet-foncé, changeant en bleu auſſi très-foncé ; la queue eſt d'un bleu-clair, terminée par trois bandes tranſverſales, la première pourpre, la ſeconde d'un bleu-clair, & la troiſième d'un bleu ſi foncé qu'il paroît preſque noir ; le bec, autant qu'on peut juger d'après un individu

Digitized by Google

desséché, tire sur le couleur de chair, & les pieds sont bruns. *Genre XVIII.*

ROLLIER de Mindanao. *Pl. enl.* 285.

BRISS. *tom. II, pag.* 69. *Voyez* ROLLIER d'Angola.

ROLLIER de Paradis.

L'oiseau dont il s'agit a été indiqué par M. Edwars; cet habile artiste l'a regardé comme un oiseau de paradis & l'a nommé *oiseau de paradis couleur d'or, tom. III, pag.* & *pl.* 112; les naturalistes qui en ont parlé depuis & qui en ont jugé d'après la description & la figure que M. Edwars en a données l'ont regardé, M. Linné comme un *coracias*, M. Brisson comme un *troupiale*, & c'est sous ce nom qu'il en fait mention, *tom. VI, suppl. pag.* 37, *troupiale des Indes;* enfin, il a paru à M. de Montbeillard intermédiaire entre les oiseaux de *paradis* & les *rolliers;* je n'embrasserai l'opinion d'aucun de ces auteurs, persuadé qu'une figure n'offre pas des caractères assez sûrs pour déterminer le genre d'un oiseau, & sçachant d'ailleurs que M. Edwars qui ne s'est point assujéti à une méthode, n'aura pas pris la peine de s'attacher à une description assez exacte des parties caractéristiques pour donner une juste idée du genre; mais, comme il avoit au moins vu les dépouilles de l'oiseau en nature, & que sans méthode il jugeoit cependant bien par ce tact naturel qui est une sorte de méthode résultante de l'habitude de comparer les objets, si il me falloit embrasser un sentiment sur le genre du *rollier de paradis*, je suivrois le sien.

Cet oiseau, dont je crois pouvoir dire que nous ignorons à quel genre il appartient, est beaucoup plus petit que notre *merle;* il a la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un bel orangé; les petites plumes qui entourent la base du bec & la gorge sont d'un noir de velours; le bas du devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un beau jaune; les grandes pennes des ailes avoient été arrachées à l'individu décrit par M. Edwars; les moyennes sont jaunes; la queue est composée de douze pennes d'un noir-foncé en-dessus, terni en-dessous & bordé de jaune; le bec est d'un brun-roussêâtre, noir à son extrêmité; les pieds avoient également été arrachés, & ce dernier article ne suffit-il pas pour qu'il soit impossible de rien statuer sur le genre de cet oiseau; il avoit été apporté des Indes orientales.

ROLLIER des Antilles. BRISS. *tom. II, pag.* 80. *Voyez* PIE des Antilles.

ROLLIER des Indes.

Pl. enl. 619.

BRISS. *tom. II, pag.* 75, *pl. VII, fig.* 2, *genre XVIII.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *rollier d'Europe*, mais il a le bec plus large & plus gros; la tête & le derrière du cou sont bruns; tout le dessus du corps est d'un verd-sombre; la gorge est d'un bleu d'émail; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un verd d'aigue-marine; les ailes sont en-dessus d'un bleu très-foncé & presque noir, avec une large bande transversale de couleur d'aigue-marine claire sur leur milieu; la queue est d'un verd-clair à son origine, qui se fonce & devient noirâtre vers l'extrêmité; le bec & les pieds sont jaunâtres, les ongles noirâtres. On ne nous apprend point à quelle contrée de l'Inde appartient ce *rollier.*

ROLLIER du Mexique.

BRISS. *tom. II, pag.* 83, *genre XVIII.*

Cet oiseau n'est connu que par Séba; il approche de la grosseur du *geai;* tout le dessus du corps est d'un gris-obscur tirant sur le roux, & le dessous, ainsi que les ailes, est d'un gris-clair varié de couleur de feu. C'est un *merle* suivant Séba, il faudroit quelque chose de plus positif que la figure qu'il a donnée. *Vol.* 1, *pag.* 101, *tab. LXIV, fig.* 5, pour décider sûrement si c'est un *rollier*, comme M. Brisson l'a pensé.

ROLLIER du Sénégal. *Pl. enl.* 326. *Voyez* ROLLIER d'Abyssinie.

ROSE-GORGE.

Gros-bec de la Louisiane. *pl. enl.* 153, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 247, *pl. XII, fig.* 2, *genre XXXIV.*

Ce *gros-bec* de la Louisiane auquel M. le comte de Buffon a donné le nom de *rose-gorge*, d'après sa couleur, est à-peu-près de la grosseur du *pinson d'Ardenne;* la tête, le cou & le dos sont noirs; il y a apparemment variété dans cette espèce par raport à la couleur de la gorge, car M. Brisson dit qu'elle est noire, la planche enluminée la représente d'un rose fort vif, & c'est de cette couleur qu'est tirée la dénomination; la poitrine est du même rose que la gorge; le ventre, les côtés, les jambes, le croupion & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un beau blanc, varié sur le ventre de quelques taches pourpres; les couvertures du dessus des ailes sont noires variées de blanc, excepté les plus petites qui sont toutes noires; les pennes des ailes sont également variées de noir & de blanc; la queue est noire; le bec, les pieds & les ongles sont d'un gris-brun.

Ce *gros-bec* se trouve à la Louisiane, mais il y est apparemment fort rare, car je ne l'ai point trouvé parmi un très-grand nombre d'oiseaux apportés de cette partie de l'Amérique, & entre autre dans un envoi dont la facture annonçoit neuf mille peaux.

ROSELLE. *Voyez* MAUVIS.

ROSSIGNOL.

Pl. enl. 615, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 397, *genre XL.*

BEL. *hist. nat. des oiſ. pag.* 335, *fig. pag.* 336.

Rossignol, rouſſignol, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 84.

Luscinia en Latin;

Ruiſſennor, en Espagnol;

Russignuole, rossignolo, luscignole, &c. en Italien;

Nachtgall, nachtigall, &c. en Allemand;

Digitized by Google

Nacktergahl en Suédois ;
Nigthigale, en Anglois ;
Suivant Salerne, *roſſignol* ou *rouſſigneau* en Provence ; *roſſignolette* la femelle ; *roſſignolet* le jeune.

Le *roſſignol* eſt un peu plus gros que la *fauvette* ; ſa longueur eſt de ſix pouces deux lignes du bout du bec à celui de la queue : il a neuf pouces quatre lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun tirant ſur le roux ; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-roux ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre ſont d'un gris-blanc ; les côtés ſont gris, ainſi que les jambes ; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; les pennes des ailes ſont, du côté extérieur, d'un gris-brun tirant ſur le roux, du côté intérieur, d'un cendré-brun bordé de rouſſeâtre ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un brun-roux ; les cinq latérales, de chaque côté, ſont de cette même couleur du côté extérieur, mais du côté intérieur, elles ſont d'un rouge-bai ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un brun-foncé, l'inférieur eſt d'un gris-brun & ſa baſe tire ſur le couleur de chair ; les pieds & les ongles ſont de cette dernière couleur.

Le *roſſignol* eſt le plus renommé de tous les oiſeaux pour la beauté de ſon chant, qui plaît, ſurtout, par ſa variété, par ſes inflexions, par ſon étendue. Les autres oiſeaux n'ont, pour ainſi dire, qu'une game qu'ils répètent à chaque repriſe ; le *roſſignol* varie à chaque inſtant ſes airs, le plus ſouvent très-différens les uns des autres ; ceux qui ſe reſſemblent le plus offrent des variétés ; il paroît ne pas chanter de mémoire, mais par un art toujours nouveau qui ſe développe & qui crée à chaque inſtant. Laiſſons aux muſiciens à apprécier l'harmonie, les graces & tous les genres de mérite du chant du *roſſignol* : il faut, pour les bien ſentir & en parler, poſſéder l'art qui eſt en lui un don de la nature ; le lecteur curieux du développement de cet objet le trouvera dans l'hiſtoire du *roſſignol* par M. de Montbeillard au commencement de l'article qui concerne cet oiſeau.

La force de la voix du *roſſignol* n'eſt pas moins étonnante que ſa variété : M. Barrington s'eſt aſſuré que la ſphère que remplit la voix d'un *roſſignol* n'a pas moins d'un mille de diamètre, ce qui égale la portée de la voix humaine, &, ſuivant M. Hunter, les muſcles du larynx ſont plus forts, à proportion dans cet oiſeau que dans tout autre, & même plus forts dans le mâle que dans la femelle, qui n'a pas de chant.

Les *roſſignols* chantent la nuit auſſi-bien que le jour, & même avec encore plus d'ardeur & plus fréquemment ; ou peut-être leur chant paroît-il plus animé au milieu du calme & du ſilence ; perſonne n'ignore qu'ils ne chantent qu'au printemps, depuis les premiers jours d'avril juſque vers la fin du mois de mai ; on dit communément, & c'eſt un adage populaire, qu'ils ne chantent plus quand leurs petits ſont éclos ; il eſt vrai que, diſtraits par les ſoins de leur chercher de la nourriture & de leur en apporter, ils chantent moins fréquemment, mais ils chantent encore, au lieu qu'ils ne chantent plus après la ſeconde ponte, ou plutôt ils n'ont plus ce ramage qui les mettoit au-deſſus de tous les autres chantres des bois & qui nous charmoit ; à ces chants ſi variés, ſi mélodieux, ſuccède une voix rauque, monotone & qui eſt moins un chant qu'une ſorte de croaſſement ; car il n'eſt point vrai que les *roſſignols* ceſſent de chanter pendant le cours de l'été, mais c'eſt parce que leur voix changée n'eſt plus reconnoiſſable, qu'on a cru qu'ils ne chantoient plus ; ce n'eſt qu'en voyant les *roſſignols* pouſſer de leur goſier une voix rauque qu'on peut être convaincu qu'elle part du même organe d'où ſortoient ces ſons flutés & ſi mélodieux qui célébroient le printemps. Il n'en eſt pas de même des *roſſignols* qu'on nourrit en cage, ceux-ci conſervent leur voix dans toute ſa fraîcheur neuf à dix mois de l'année, & leur chant ne change pas.

N'eſt-il pas très-probable que la beauté du chant du *roſſignol* dépend au commencement du printemps de l'état où ſe trouvent alors les parties de la génération & du raport qu'il y a entre ces parties & les organes de la voix ? N'eſt-ce pas parce que ces parties ſont épuiſées après la ſeconde ponte, qu'elles ne communiquent plus à tout l'individu cette force & cette activité qui l'animoient, & en particulier aux organes de la voix, cette ſenſibilité, cette irritabilité, ce ton peut-être qui les rendoient ſi vibratiles & ſi flexibles ? N'eſt-ce pas par ces raiſons que la voix du *roſſignol* perd ſes graces, ſa ſoupleſſe, ſa mélodie & ſe change en un ſon rauque monotone ? C'eſt parce que ceux qui vivent en captivité ne font pas les mêmes pertes qu'ils conſervent la beauté de leur voix, & c'eſt ſans doute la même cauſe pour laquelle c'eſt au commencement du printemps que tous les oiſeaux chantent & plus ſouvent, & qu'ils ont un chant plus agréable, & qu'épuiſés par les ſoins de la reproduction, la plupart ceſſent de chanter, ou chantent beaucoup moins ſouvent & d'un ton moins fort, moins agréable, après la ſaiſon de la ponte & des différentes couvées.

Le *roſſignol* paroît être ſenſible aux charmes de l'harmonie, puiſque le ſon des inſtrumens & celui de la voix humaine l'attirent, au lieu que les autres oiſeaux ne s'approchent qu'au bruit d'une voix ſemblable à la leur ; le *roſſignol* écoute des ſons différens des ſiens ; il y eſt attentif ; il prélude & prend le ton qu'on lui donne, mais il ſemble vouloir dominer & ſe faire entendre au-deſſus des voix ou des inſtrumens ; on prétend en avoir vus dans ce cas périr de l'excès de leurs efforts.

Cependant

Digitized by Google

Cependant tous les *roſſignols* ne chantent pas également bien, &, ſelon les curieux en ce genre, non-ſeulement il y a des individus ſupérieurs aux autres; mais tous les *roſſignols* de certains cantons ont dans la voix une ſoupleſſe & des agrémens qui manquent aux *roſſignols* qui ſe trouvent en d'autres endroits.

Le *roſſignol* s'accoutume à l'état de domeſticité, & l'on jouit du plaiſir de l'y entendre chanter; mais il faut acheter cet agrément par les ſoins qu'on prend de l'oiſeau qui le procure; ſa cage doit être couverte d'une toile pour qu'il ne ſe bleſſe pas; les côtés en doivent être garnis pour qu'il ne reçoive qu'un jour foible & qu'il ne ſoit pas diſtrait; il eſt bon que le fond ſoit couvert de ſable & d'étendre deſſus une couche de mouſſe; on ne laiſſe de découvert que le devant de la cage qui fournit aſſez de jour; la nourriture eſt du pain de pavot rapé & du cœur de bœuf haché très-menu, mêlés enſemble dans la proportion de moitié de l'un & de l'autre à-peu-près; on ajoute à cette nourriture, de temps en temps, quelqu'uns de ces vers qu'on trouve dans la farine; avec ces précautions on peût conſerver aſſez long-temps, ſoit de vieux *roſſignols* pris au filet, ſoit des jeunes qu'on a élevés en leur donnant pour pâtée le pain de pavot rapé & le cœur de bœuf haché. Les premiers ne chantent guère que dans deux ſaiſons, au printemps & au mois de décembre; mais ſi on en a un certain nombre, que ſucceſſivement on les faſſe paſſer dans des pièces plus échauffées, on peut, en leur faiſant éprouver artificiellement la température du printemps, en avoir qui chantent preſque tous les mois de l'année; les jeunes qu'on a élevés chantent à l'automne ſuivant, &, ſi on les tient dans une température douce, ſi on ne leur procure pas trop de jour, ils ne ceſſent guère de chanter que dans le temps de la mue.

Le *roſſignol*, indépendamment de ſa voix, a le talent d'apprendre à parler, à imiter le chant des autres oiſeaux & le ſon de pluſieurs inſtrumens; mais ces agrémens acquis ne valent pas ceux qui lui ſont naturels, auxquels on a coutume de ſe borner & pour leſquels on le recherche.

Les *roſſignols* ſont des oiſeaux de paſſage: ils arrivent en avril & ils s'en retournent en ſeptembre; ils voyagent ſeuls & vivent également iſolés dans les lieux où ils ſe fixent, ou ils ſe tiennent au moins à quelque diſtance les uns des autres; ils ſe nourriſſent d'inſectes & ſe cachent dans les taillis les plus fourés; ce ſont des oiſeaux ſauvages & timides; ils s'apparient à leur arrivée & chaque couple travaille à la conſtruction du nid vers la fin d'avril. Il eſt conſtruit de bourre ou de poils en-dedans, de fibres de plantes sèches, de joncs, de petites racines en-dehors; il eſt placé fort bas ou ſur une touffe d'herbe, ou ſur les plus baſſes branches de quelqu'arbuſte, tourné au levant & communément placé près de quelque courant ou de quelque pièce d'eau; la ponte eſt de quatre, ſouvent de cinq œufs d'un brun-verdâtre; l'incubation eſt de dix-huit à dix-neuf jours; la femelle ne quitte guère ſon nid qu'une fois par jour, ſur le ſoir, pour chercher de la nourriture; il naît beaucoup plus de mâles dans cette eſpèce que de femelles, & quelques obſervateurs prétendent que cela va au double; la femelle & le mâle prennent un égal ſoin des petits & les nourriſſent en leur dégorgeant les alimens; les petits n'ont guère beſoin que de trois ſemaines pour être en état de ſe ſuffir, & c'eſt par cette raiſon qu'il y a toujours deux pontes & quelquefois trois.

On ne trouve plus de *roſſignols* en hiver dans aucune partie de l'Europe, pas même dans les contrées les plus méridionales, & comme on ne les a point rencontrés en Afrique, on a préſumé qu'ils ſe retiroient en Aſie. Ce ſentiment a paru d'autant plus fondé que les voyageurs nous parlent de *roſſignols* qui ſe trouvent en Perſe, à la Chine, &c.; mais ces *roſſignols* ſont-ils les mêmes que les nôtres? Ne faut-il pas mieux avouer que nous ignorons où les *roſſignols* ſe retirent en automne & d'où ils arrivent au printemps; ils ſe répandent dans cette ſaiſon juſques dans les contrées les plus reculées du nord de l'Europe; on les connoît en Sibérie; mais il y a des provinces qui ne leur conviennent pas, & où ils ne ſe fixent jamais dans les pays intermédiaires, telle eſt une partie du Bugey en France; telles ſont certaines provinces de la Hollande, celles du nord de l'Angleterre; on n'en a pas encore trouvé en Amérique, car les oiſeaux auquels on y donne le nom de *roſſignols*, ſont très-différens du nôtre & même de genres tout-à-fait différens.

On prend aiſément les *roſſignols* & preſqu'avec toutes les eſpèces de pièges, à la nappe, à la pipée, aux gluaux, au trébuchet, &c. Leur chair paſſe pour être très-bonne, & pour être auſſi délicate que celle des *ortolans*.

On diſtingue deux variétés dans l'eſpèce du *roſſignol*; le *grand roſſignol*. BRISS. *tom. III, pag.* 400; le *roſſignol blanc*. BRISS. *tom. III, pag.* 401.

Le premier diffère de l'ordinaire en ce qu'il eſt plus grand & que ſon plumage eſt cendré, marqué d'un peu de roux; il paſſe pour exceller du côté du chant; il n'habite que les plaines: nous ne le connoiſſons pas: il ſe trouve en Siléſie.

Le *roſſignol blanc* eſt une de ces variétés individuelles dont on voit des exemples dans toutes les eſpèces: cette variété eſt très-rare.

Nous avons remarqué au commencement de cet article que les *roſſignols* ne ceſſent pas de chanter après la naiſſance de leurs petits, mais que leur voix n'eſt plus ce chant varié & fluté qui nous charmoit, qu'à cette voix ſi agréable ſuccède un cri ou chant rauque ſemblable au croaſſement des reptiles, & qui continue juſqu'à l'automne.

ROSSIGNOL (grand). *Voyez* ROSSIGNOL. *Fin de l'article.*

Digitized by Google

ROSSIGNOL BLANC. *Voyez* ROSSIGNOL. *Fin de l'article.*

ROSSIGNOL D'HIVER. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

ROSSIGNOL de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. CXXI, pl.* 121. *Voyez* FIGUIER (le grand) de la Jamaïque.

ROSSIGNOL DE MURAILLE.

Pl. enl. 351, *fig.* 1 le mâle; 2 la femelle.

BRISS. *tom. III, pag.* 403, *genre XL.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 347, *fig.* ibid.

Roſſignol de muraille ou *rouge queue.* BEL. *Port. d'oiſ. page* 87.

Cet oiſeau a du raport au *roſſignol* par ſon chant, qui eſt moins étendu, moins ſoutenu & moins varié; il lui reſſemble auſſi par les caractères génériques, mais il en diffère par la taille, par le plumage & par les habitudes : il eſt beaucoup moins gros; ſa longueur eſt de cinq pouces trois lignes, ſon vol de huit pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue; il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue d'un cendré-clair; la baſe du bec entourée de plumes noires; les joues, la gorge & le devant du cou auſſi noirs; le front blanc; le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, la poitrine, le ventre, les jambes & les côtés roux; les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc-rouſſeâtre; les pennes de l'aile d'un gris-brun; les deux pennes du milieu de la queue de cette dernière couleur & les latérales rouſſes; les coins de la bouche ou la commiſſure du bec jaune; le bec, les pieds & les ongles noirs.

La femelle a la tête, la gorge, le cou & le dos gris; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue roux; le deſſous du corps d'un roux plus clair que le mâle; ou peu, ou point de blanc au front; d'ailleurs elle reſſemble au mâle, même pour les dimenſions.

Le *roſſignol de muraille* eſt de paſſage; il arrive au printemps, comme la plupart des oiſeaux du même genre; il s'établit ſur le faîte des vieux bâtimens, c'eſt de-là qu'il fait entendre ſon chant; on en trouve cependant auſſi dans les forêts; mais ſeulement dans le plus épais; il adopte alors quelque arbre fort vieux, & il niche dans les trous qu'il y trouve, mais plus communément c'eſt dans les trous des anciens édifices; il préfère les pays de montagnes aux plaines; ſon vol eſt très-léger & il ne manque pas toutes les fois qu'il ſe poſe d'agiter ſa queue horiſontalement de droit à gauche, en lui communiquant un certain trémouſſement, & pouſſant en même temps un petit cri qu'il ne fait entendre que dans cette circonſtance.

La ponte eſt de cinq ou ſix œufs bleuâtres; tant que l'incubation dure le mâle a coutume de ſe tenir au faîte de quelque bâtiment très-élevé, qui domine le nid, & c'eſt de cette ſtation qu'il fait entendre ſon chant, principalement le matin & le ſoir.

C'eſt un oiſeau ſauvage & farouche; pour peu qu'on s'approche de ſa couvée, on prétend qu'il l'abandonne; pris adulte, il refuſe toute eſpèce de nourriture; mais élévé jeune & nourri comme le *roſſignol*, il s'habitue à la captivité & chante preſque ſans ceſſe auſſi-bien la nuit comme le jour; il nous quitte vers le mois d'octobre, mais on le voit encore en novembre en Italie; on ne ſçait pas mieux où il ſe retire, qu'on n'en eſt inſtruit par raport au *roſſignol*.

Cette eſpèce eſt ſujette à pluſieurs variétés dans le plumage, la plus marquée eſt celle que Mrs de Montbeillard & Briſſon nomment *roſſignol de muraille cendré*; il a le dos d'un cendré-foncé, point de blanc au bas ventre, & ſimplement une ligne blanche ſur le front.

Une autre variété dont parlent les mêmes auteurs, eſt le *roſſignol de muraille de Gibraltar*, que M. Briſſon regarde cependant comme une eſpèce ſéparée, *tom. III, pag.* 407: les dimenſions ſont les mêmes; le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes, la poitrine & le haut du ventre ſont cendrés; les joues, la gorge, le devant du cou, les plumes qui entourent la baſe du bec ſont noires; le front eſt blanc, & cette couleur deſcend de chaque côté juſqu'au-deſſus de l'œil; le croupion eſt roux; le bas ventre blanc; les jambes le ſont auſſi; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun, mais les moyennes ſont bordées de blanc, ce qui forme une raie de cette couleur ſur l'aile; les deux pennes du milieu de la queue ſont brunes; les latérales ſont rouſſes, terminées de brun, excepté la plus extérieure qui eſt rouſſeâtre: le bec & les ongles ſont bruns. N'eſt-ce en effet qu'une variété, ou, comme M. Briſſon le penſe, une eſpèce diſtincte?

Catesby parle, *tom. I, pag. 67*, d'un *roſſignol de muraille d'Amérique*, qui ſe trouve en Virginie, qui a la plûpart des mêmes habitudes que le nôtre; qui ſe tient dans les bois les plus ſombres, qu'on ne voit qu'en été; mais il n'a pas le même plumage; la tête, le cou, le dos & les ailes ſont noirs; il y a cependant une tache de roux-vif ſur les ailes; le roux de la poitrine eſt coupé par le prolongement du gris qui remonte du ventre; la pointe de la queue eſt noire. Eſt-ce une variété produite par le climat ou une eſpèce différente?

Enfin, M. de Montbeillard jugeant comparativement de quelques oiſeaux dont on lui avoit envoyé la deſcription du Bugey & de la Provence, penſe que ces oiſeaux ſont notre *roſſignol de muraille*, qui, par conſéquent eſt nommé *charbonnier* dans le Bugey, *cul-rouſſet fornon*, *fourneiron* & *fourneiron de cheminée* en Provence; car, c'eſt ſous ces noms que ces oiſeaux avoient été déſignés par les perſonnes qui les ont indiqués.

Digitized by Google

ROSSIGNOL DE MURAILLE CENDRÉ. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROSSIGNOL DE MURAILLE d'Amérique. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROSSIGNOL DE MURAILLE de Gibraltar. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROSSIGNOL DE MURAILLE des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 208.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de nôtre *bec-figue*; il a le ſommet de la tête, le derrière du cou, le dos, les ailes & la queue d'un bleu d'indigo-clair; une bande tranſverſale blanche ſur chaque joue, au-deſſus de l'œil & au-deſſous une autre bande tranſverſale noire; la gorge blanche; le devant du cou & le deſſous du corps roux; le bec noir; l'iris & les pieds d'un jaune-roux. *Genre XL.*

ROSSIGNOL DE RIVIÈRE. *Voyez* ROUSSEROLLE.

ROSSIGNOL des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine. Voyez* GOBE-MOUCHE de Pondichéry.

ROSSIGNOL-MONET. *Voyez* BOUVREUIL.

ROSSIGNOLET : c'eſt, ſuivant Salerne, le jeune *roſſignol* en langue Provençale. *Voyez* ROSSIGNOL.

ROSSIGNOLETTE : c'eſt, ſuivant Salerne, la femelle du *roſſignol* en langue Provençale. *Voyez* ROSSIGNOL.

ROSSOLAN. *Voyez* ORTOLAN DE NEIGE.

ROUCHEROLLE. *Voyez* ROUSSEROLLE.

ROUGE (le). *Voyez* SOUCHET.

ROUGE-BOUSSE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

ROUGE-CAP.

Cardinal d'Amérique. BRISS. *tom. VI, ſupp. pag.* 67, *pl. IV, fig.* 4, *genre XXXI.*

Tangara brun d'Amérique, pl. enl. 155, *fig.* 2.

Le *rouge-cap* eſt un oiſeau du genre des *tangaras*; il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *pinſon*; ſa longueur eſt de ſix pouces trois lignes, du bout du bec à celui de la queue; ſon vol de neuf pouces trois lignes, & ſes ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la queue; la tête & la portion ſupérieure de la gorge ſont d'un rouge très-vif; le bas de la gorge eſt d'un pourpre-obſcur; le derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir brillant; les côtés & le devant du cou, tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau blanc; les pennes de l'aile ſont noirâtres, ainſi que celles de la queue; le demi-bec ſupérieur eſt brun; l'inférieur eſt blanchâtre, & ſon extrêmité eſt brune; les pieds & les ongles ſont gris.

Ce *tangara* ſe trouve à la Guiane; pendant long-tems on ne nous en a envoyé des peaux que rarement; mais depuis quelques années on en a reçu en beaucoup plus grand nombre; ce qui vient peut-être de ce que ce *tangara* ne ſe montre pas également tous les ans à la Guiane, & qu'il n'y vient en grand nombre que dans certaines années & certaines circonſtances.

ROUGE-GORGE.

Pl. enl. 361, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 418, *genre XL.*

Gorge-rouge ou *rubeline.* BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 348, *fig. pag.* 349.

Rubeline, gorge-rouge, gadrille, roupie, bérée, rouge-bourſe. BEL. *part. d'oiſ. pag.* 88.

Rubecula en Latin;

Petti-roſſo en Italien;

Pitiroxo en Portugais;

Roetele, rot-bouſth, &c., en Allemand;

Rot-gell en Suédois;

Ruddock en Anglois;

Boſcote en Bourgogne; *rubiette* en Anjou; *rubienne* dans le Maine; *jaunar* en Auvergne; *ruſſe* en Saintonge; *bérée* en Sologne; *ruche* en Poitou; *frilleuſe* en Picardie; le tout ſuivant M. Salerne.

Le *rouge-gorge* eſt à-peu-près de la groſſeur du *roſſignol*; les parties ſupérieures de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un gris-brun; le devant du front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou ſont d'un roux-jaunâtre ou orangé qui s'étend ſur le haut de la poitrine; le bas de la poitrine eſt cendré ſur les côtés, blanc dans ſon milieu; le ventre eſt blanc; les côtés ſont d'un brun-olivâtre-terne; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun & olivâtre du côté extérieur; les moyennes ſont de plus terminées par une petite tache rouſſe; les pennes de la queue ſont d'un gris-brun & les deux du milieu ont une teinte olivâtre; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont bruns.

Le *rouge-gorge* eſt un oiſeau de paſſage; il vient au printemps & ſe retire vers le mois d'octobre; à ſon arrivée, il ſe jette dans les bois, préfère ceux qui ont le plus d'étendue, y cherche les lieux frais, voiſins des eaux & s'y fixe pour paſſer l'été & y faire ſa ponte; comme il eſt ſolitaire & qu'il n'arrive pas en troupes, les *rouges-gorges* ſont peu remarqués à leur arrivée; mais à leur départ, avant de nous quitter, ils ſe répandent dans les jardins, dans les vergers, & ils s'approchent très-près des habitations; c'eſt alors qu'ils font ſenſation & qu'on les remarque; ils ſe nourriſſent, dans les bois, d'inſectes & de vermiſſeaux; en automne, ils ſont friands de raiſin, de différentes baies & de figues, dont ils mangent beaucoup.

Ces oiſeaux partent ſeuls, comme ils ſont arrivés; mais il en reſte toujours quelques-uns, & même en aſſez grand nombre, pendant l'hiver; ils ne ceſſent pas alors de fréquenter les jardins & les potagers, & de roder autour des habitations; lorſque le froid devient rude & que la terre eſt couverte de neige, les *rouges-gorges* entrent dans les maiſons, y ramaſſent les mies de pain, de petits morceaux de viande & même des grains; ceux qui ſont alors dans le bois ſuivent les bucherons & ramaſſent, preſque entre leurs jambes, les miettes qui tombent pendant qu'ils prennent

Digitized by Google

leurs repas; ce ſont des oiſeaux on ne peut plus aiſés à apprivoiſer; mais peut-être auſſi faut-il attribuer au beſoin une grande partie de la propenſion qu'ils paroiſſent avoir à s'aprocher de l'homme, auprès duquel ils trouvent des reſſources; en quelque temps qu'on les prive de la liberté, ils en ſuportent la perte ſans témoigner beaucoup de regrets, & j'en ai entendu chanter dès le jour même de leur détention; on peut les conſerver long-temps en leur donnant la même nourriture qu'au *roſſignol*; mais à ſon défaut les *rouges-gorges* vivent de mie de pain émiétée, de chenevi écraſé, & même de quelques petits grains qu'ils avalent dans les volières; ce genre de nourriture les ſoutient moins & ne leur procure pas une vie auſſi longue. Ils n'ont en hiver qu'un chant fort bas & qu'on n'entend que de très-près; ils en ont un plus vif & plus fort dans la ſaiſon de la ponte; l'un & l'autre ſont compoſés de ſons doux & agréables; ces oiſeaux placent leur nid près de terre, ſur les herbes capables de le ſoutenir, ou au pied des jeunes arbres; ils le conſtruiſent de mouſſe entremêlée de crin & de feuilles de chêne, & le garniſſent de plumes en dedans; la ponte eſt depuis cinq juſqu'à ſept œufs, de couleur brune; ce n'eſt qu'au mois de ſeptembre que les jeunes commencent à prendre la couleur orangée qui couvre le devant du corps.

Les *rouges-gorges* paſſent pour un mets fort délicat en automne; ce mets eſt peu connu à Paris, mais il eſt fort eſtimé en Allemagne, en Lorraine, en Alſace, où les *rouges-gorges* ſont en bien plus grand nombre que dans nos provinces; c'eſt un des oiſeaux les plus faciles à prendre, & qu'une certaine curioſité qui lui eſt naturelle fait donner dans tous les piéges; il eſt le premier à accourir à la pipée; c'eſt auſſi, ſoit dans les bois, ſoit dans la volière, le premier oiſeau en mouvement, celui qui chante le matin avant tous les autres, le dernier qui ſe faſſe entendre le ſoir, & qui ceſſe de voltiger.

ROUGE-GORGE BLEU.

Rouge-gorge bleu de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 423, *genre XL.*

Rouge-gorge de la Caroline. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 24.

Ce *rouge-gorge* eſt un peu plus gros que le nôtre; il n'a pas à proportion les pieds ſi longs, & ſa queue eſt auſſi plus courte; le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont d'un fort beau bleu; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont roux, excepté le ventre qui eſt blanc; la gorge eſt tachetée d'un peu de bleu; les pennes des ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps & leur extrêmité eſt brune; la queue eſt bleue; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont bruns: la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a des couleurs beaucoup plus claires.

Le *rouge-gorge bleu* ſe trouve à la Caroline & auſſi à la Louiſiane d'où on en a beaucoup envoyé. Il fait ſon nid dans des trous d'arbres: ſon vol eſt très-rapide, & il ſe trouve, ſuivant Catesby, dans toute l'Amérique ſeptentrionale.

ROUGE-GORGE BLEUE de la Caroline. BRISS. *Voyez* ROUGE-GORGE BLEU.

ROUGE-GORGE de la Caroline. CATESB. *Voyez* ROUGE-GORGE BLEU.

ROUGE-NOIR. *Voyez* GROS-BEC de Coromandel.

ROUGE-QUEUE.

Rouge-queue à collier. BRISS. *tom. III, pag.* 411, *genre XL.*

Cet oiſeau eſt du même genre que le *roſſignol*, *la fauvette*, *&c.*; & il ne faut pas le confondre avec un oiſeau d'un genre très-différent, auquel on a donné le même nom, & qui eſt une *piegrièche* de Bengale.

Le *rouge-queue* dont il s'agit eſt à-peu-près de la groſſeur du *roſſignol de muraille*; il a le deſſus de la tête, le derrière du cou, le dos bruns, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes; le croupion & les couvertures du deſſous de la queue roux; les joues, la gorge, le devant du cou, le deſſous du corps d'un blanc-ſale, varié de taches brunes au bas des joues, ſur la poitrine & les côtés; une tache brune aſſez étendue, en forme de fer à cheval, lui forme une eſpèce de collier; les pennes de l'aile ſont brunes; les deux du milieu de la queue ſont de cette même couleur, les latérales ſont rouſſes dans les deux premiers tiers de leur longueur & brunes dans le reſte; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont bruns.

M. Briſſon décrit, même *tome*, *pag.* 409, un autre *rouge-queue* qu'il regarde comme une eſpèce différente & qu'il nomme ſimplement *rouge-queue.*

Il eſt un peu plus gros que le précédent; la partie ſupérieure de la tête, le deſſus du cou & le dos ſont gris; la même couleur s'étend ſur les petites couvertures des ailes & ſur les plumes ſcapulaires; le croupion eſt roux ainſi que les couvertures du deſſus de la queue; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-blanc, mêlé de roux; les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſeâtres, les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun, bordées de gris-rouſſeâtre; les pennes des ailes ſont teintes de la même couleur avec la même bordure; la queue eſt rouſſe; le bec, les pieds, & les ongles ſont noirâtres.

M. de Montbeillard aſſure, d'après des chaſſeurs expérimentés, que le premier de ces deux oiſeaux eſt le mâle & le ſecond la femelle; c'eſt une obſervation que je n'ai pas été à même de ſuivre; ainſi je ne peux avoir d'opinion ſur cet objet d'après mon expérience. La taille un peu plus forte du côté de la femelle n'eſt pas une raiſon de ne pas admettre le ſentiment de M. de Montbeillard, ſur-tout par rapport à des oiſeaux inſectivores;

Digitized by Google

mais c'eſt un fait qui a, je crois, encore beſoin d'être examiné.

Les *rouges-queue* ſont des oiſeaux de paſſage; ils arrivent le printemps étant déja aſſez avancé, & s'en retournent à l'automne; ils ſe fixent ſur les pays de montagnes & rarement en plaine; ils nichent ſur les buiſſons fort bas, & compoſent leur nid de mouſſe en dehors, de laine & de plumes en dedans; la ponte eſt de cinq à ſix œufs blancs, variés de gris.

Ces oiſeaux ſe tiennent dans l'épais du bois pendant la chaleur, en ſortent le matin & le ſoir pour chercher des vers & des inſectes dans les champs voiſins; ils n'ont point de chant, & qu'un petit cri ſiûté; ils ſont en général ſilencieux & peu remuans; ils ſe poſent de préférence ſur les branches iſolées & en s'y abattant ils donnent à leur queue un mouvement de trémouſſement horiſontal; ils viennent à la pipée; on les prend à la fin de l'été, temps où ils ſont fort gras & eſtimés comme un mets délicat.

ROUGE-QUEUE.

Pie-grièche brune de Bengale. BRISS. *tom. II, pag.* 175, *genre XXI.*

Il eſt à-peu-près de la grandeur de la *pie-grièche griſe* d'Europe; le deſſus & le derrière de la tête ſont noirs; le deſſus du cou, le dos, & tout le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue, les plumes ſcapulaires ſont de couleur brune; il y a de chaque côté de la tête au-deſſous de l'œil une tache d'un rouge vif, entourée de blanc, & ſur les côtés du cou quatre taches noires diſpoſées en arc de cercle; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont blancs; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont rouges: les ailes & la queue ſont brunes; le bec eſt d'un cendré foncé; les pieds & les ongles ſont noirs.

ROUGE-QUEUE A COLLIER. *Voyez* ROUGE-QUEUE.

ROUGE-QUEUE de BELON. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROUGE-QUEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 686. *Voyez* ROUGE-QUEUE de la Guiane.

ROUGE-QUEUE de la Guiane.

Rouge-queue de Cayenne. Pl. enl. 686, *fig.* 2.

Il eſt-à-peu-près de la groſſeur d'une *fauvette*; le deſſus de la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont gris; les ailes & la queue ſont d'un roux très-vif; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont blanchâtres; le bec eſt noirâtre; les pieds ſont gris-brun, les ongles noirs. *Genre XL.*

ROUGE-QUEUE NOIR (petit). CAT. *tom. I, pag. & pl.* 68. *Voyez* BOUVREUIL ou BEC ROND noir & blanc.

ROULOUL de Malaca. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 174, *pl.* 100.

M. Sonnerat compare cet oiſeau, pour la groſſeur, au *pigeon ramier*; il le regarde comme ayant, par les caractères, du raport avec le *faiſan*, mais il penſe qu'il n'appartient à aucun des genres connus, & qu'il en forme un nouveau.

Il a les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; quatre doigts, trois devant, un en-arrière, tous ſéparés; le bec en cône courbé; la queue courte & horiſontale; le doigt de derrière n'eſt qu'un *moignon* & n'a point d'ongle.

Ce dernier caractère, s'il eſt conſtant, différencie en effet cet oiſeau de tous les autres, & ſuffit pour qu'on doive le placer dans un genre à part; mais l'individu obſervé par M. Sonnerat n'auroit-il pas été mutilé? Quoi qu'il en ſoit, l'obſervation de cet auteur nous paroît juſte & le *roulloul* nous ſemble devoir être placé à la ſuite des *faiſans*, en attendant qu'on ſçache plus ſurement ſi l'eſpèce a le doigt de derrière conſtamment conformé comme l'avoit l'individu obſervé par M. Sonnerat.

Sur le devant du front s'élèvent ſix *crins* noirs, ou poils durs & roides qui forment une ſorte de huppe; à l'occiput eſt placée une touffe de plumes auſſi roides, à barbes rares, courtes & déſunies; ces plumes ſont d'un rouge-mordoré, inclinées en-arrière, & il ne paroît pas que l'oiſeau puiſſe beaucoup les relever; l'eſpace entre les deux huppes, ou le deſſus de la tête eſt blanc; les joues & le cou ſont noirs; la paupière eſt bordée de petites plumes dures, roides & blanches; la poitrine & le ventre ſont d'un violet foncé; les petites couvertures des ailes ſont brunes; les moyennes ſont d'un blanc-rouſſeâtre, coupées par des lignes noires tranſverſales; les pennes ſont d'un jaune-rouſſeâtre, traverſées par des lignes noires; le dos, le croupion & la queue ſont d'un verd ſombre; le demi-bec ſupérieur eſt noir; l'inférieur eſt jaune à ſa baſe & enſuite il eſt noir; l'iris & les pieds ſont jaunes.

Roulloul eſt apparemment le nom de cet oiſeau dans le pays où on le trouve; c'eſt ce que M. Sonnerat ne nous dit pas.

ROUPEAU. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 197. *Voyez* BIHOREAU.

ROUPIE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

ROUSSELINE ou ALOUETTE DE MARAIS.

Pl. enl. 661, *fig.* 1.

Dans le pays Meſſin *grande ſinſignotte*;

Ailleurs, dit M. de Montbeillard, *alouette d'eau*, *grande farlouſe des prés*.

Cette *alouette*, que je ne connois que par la planche enluminée, & par ce qu'en dit M. de Montbeillard, ſe trouve, ſuivant ce ſçavant ornithologiſte, en Alſace; elle eſt d'une groſſeur moyenne entre l'*alouette commune* & *la fourlouſe*; le nom de *rouſſeline* répond à la couleur dominante de ſon plumage; elle a le deſſus de la tête & du corps varié de roux ſur fond brun; les côtés de la tête rouſſeâtres, rayés de trois raies brunes preſque parallèles, dont la plus haute

Digitized by Google

passe sur l'œil; la gorge d'un roux très-clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé & semé de petites taches brunes fort étroites; le ventre & les couvertures inférieures de la queue d'un roux-clair; les pennes des ailes & de la queue noirâtres, bordées de roux-clair; le bec & les pieds jaunâtres.

Cette *alouette* a un chant fort agréable, selon Raczynki, qui la compte au nombre des oiseaux qui se trouvent en Pologne: elle fréquente les lieux voisins des eaux; on la voit souvent sur la grève; quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paroît tous les ans en octobre, & où on en prend alors quelques-unes. *Genre XXXIX.*

ROUSSEROLLE.

Pl. enl. 513.

Rousserolle ou *roucherolle.* BRISS. *tom. II, pag.* 219, *pl. XXII, fig.* 1, *genre XXII.*

Rousserolle ou *halcyon vocal.* BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 221, *fig. & pag.* 222.

Rousserolle, roucherolle, halcion vocal, nommé par quelques-uns *rossignol de rivière.* BEL. *port. d'oiſ. pag.* 51.

Rossignol de rivière, tire-arrache dans plusieurs provinces de France: *cracra, belle de nuit* & *rousſette* dans d'autres.

La *rousserolle* est du même genre que la *grive;* elle n'est guère plus grosse qu'une *alouette;* sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de sept pouces, son vol de dix pouces huit lignes, & ses ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de sa queue; toutes les parties supérieures sont d'un brun-rousseâtre, & tout le dessous du corps est d'un blanc-sale; les pennes de l'aile sont brunes, bordées de brun-rousseâtre; la queue est de cette dernière couleur; le demi-bec supérieur est brun, l'inférieur est blanchâtre; les pieds & les ongles sont gris.

La *rousserolle* habite les lieux bas & marécageux, le bord des étangs, des fossés remplis d'eau & des ruisseaux; elle grimpe le long des joncs, des roseaux & des saules peu élevés; elle se nourrit de mouches & d'insectes; le mâle a un chant assez étendu, mais peu agréable; il le fait entendre la nuit aussi bien que le jour, ce qui a fait donner à l'espèce le nom de *rossignol*, & les lieux qu'elle fréquente, celui de *rossignol de rivière.* Ces oiseaux font leur nid à terre, sur les rives en pente & dans les endroits bien garnis de mousse; ils sont fort communs dans les marais qui entourent la ville de Péronne, & passant en été dans cette ville, logé à une des extrémités, j'y ai été fort importuné pendant la nuit du chant des *rousserolles*, qui est une sorte de croassement assez bien exprimé par le nom de *cracra* qu'on donne à cet oiseau dans plusieurs provinces. Il paroît qu'il y a dans le nord une variété ou race plus grosse, puisque M. Klein en compare la grosseur à celle de la *grive;* M. de Montbeillard nous apprend que M. Sonnerat a rapporté des Philippines une *rousserolle* parfaitement semblable à la nôtre. Ainsi cet oiseau se trouve en Asie aussi bien qu'en Europe.

ROUSSETTE. *Voyez* BRUANT.

ROUSSETTE. *Voyez* ROUSSEROLLE.

ROUSSIGNEAU. *Voyez* ROSSIGNOL.

ROUSSIGNOL. BEL. *port. d'oiſ. Voyez* ROSSIGNOL.

ROUVERDIN.

Tangora du Pérou. *Pl. enl.* 133, *fig.* 2.

Tangora verd du Pérou. BRISS. *tom. III, pag.* 23, *pl. IV, fig.* 1, *genre XXXI.*

Verdier à la tête rouge. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 23.

Il n'est pas tout-à-fait si gros qu'une *linotte;* sa longueur est de quatre pouces quatre lignes; son vol de huit pouces trois lignes; ses ailes pliées ne dépassent que d'un pouce l'origine de la queue; il a la tête d'un roux-marron, bordé par une bande jaune étroite; tout le corps d'un verd éclatant, mêlé de bleu sur le devant du cou, la poitrine & le ventre; les jambes d'un fauve-clair; une tache jaune sur le haut des ailes; les pennes des ailes d'un verd obscur, celles de la queue également d'un verd sombre; le bec, les pieds & les ongles d'un brun-clair.

Le *rouverdin* se trouve au Pérou, à Surinam, & on l'a quelquefois envoyé aussi de la Guiane, où il ne paroît pas être commun.

RUBELINE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUBIENNE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUBIETTE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUBIN ou GOBE-MOUCHE HUPPÉ de la rivière des Amazones.

Pl. enl. 675, *fig.* 1.

Je copie de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, ce qui concerne cette espèce nouvelle, dont il a le premier donné la description.

« Une huppe de petites plumes effilées d'un » beau rouge-cramoisi, se hérisse & s'étale en » raions sur sa tête; le même rouge reprend » sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, » le ventre, & va s'étendre aux couvertures de » la queue; un cendré-brun, coupé de quelques » ondes blanchâtres au bord des couvertures, & » même des pennes, couvre tout le dessous du » corps & les ailes; la queue dépasse les ailes » de dix lignes, & la longueur totale de l'oiseau » est de cinq pouces & demi ».

La femelle n'a point de huppe, & par-tout où le mâle est rouge, elle n'a que quelques traits affoiblis de cette couleur sur un fond blanchâtre. *Genre XXIV.*

RUBIS (le).

Oiseau-mouche à gorge rouge de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 716, *pl. XXXVI, fig.* 6 le mâle, 5 la femelle, *genre XLV.*

Colibri. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 65.

Colibri à gorge rouge. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 38,

Digitized by Google

Il eſt un peu plus gros que l'*oiſeau-mouche* proprement dit. M. le comte de Buffon donne une idée très-exacte de ſes couleurs dans les termes ſuivans :

« Sa gorge & le devant du cou ont le brillant & le feu d'un rubis ; vu de côté il s'y » mêle une couleur d'or, & en-deſſous ce n'eſt » plus qu'un grenat ſombre ; tout le deſſus du » corps eſt d'un verd-doré changeant en couleur » de cuivre de roſette ; la poitrine & le devant » du corps ſont mêlés de gris-blanc & de noirâtre ; » les deux pennes du milieu de la queue ſont de » la couleur du dos, & les pennes latérales ſont » d'un brun-pourpré ; l'aile eſt d'un brun-violet ; » le bec, les pieds & les ongles ſont noirs ».

La femelle n'a point la plaque rubis qui diſtingue le mâle ; ſa gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-ſale.

Le *rubis* ſe trouve en été à la Caroline, & il y fait ſon nid ; il eſt auſſi fort commun à la Louiſiane d'où M. le Beau en avoit apporté un aſſez grand nombre d'individus mâles & femelles ; c'eſt l'eſpèce qui s'avance le plus verd le Nord, & l'on croit qu'elle ſe retire dans la Floride en hiver.

RUBIS-ÉMÉRAUDE (le).

Oiſeau-mouche à gorge rouge du Bréſil. BRISS. *tom. III, pl. XXXVII, fig. 4, genre XLV.*

Pl. enl. 276, *fig.* 2.

Cet *oiſeau-mouche*, fort grand dans ſon genre, a quatre pouces quatre lignes de long : la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un verd-doré brillant ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires ſont du même verd, mais il eſt de plus changeant, & il jette des reflets couleur de cuivre de roſette ; les ailes ſont d'un brun-violet ; la queue eſt rouſſeâtre ; mais ce qui diſtingue cet oiſeau, c'eſt la couleur de ſa gorge ſemblable à un rubis éclatant : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. On le trouve au Bréſil. Il eſt infiniment rare dans nos collections, & je ne l'ai vu que dans celle du cabinet du roi.

RUBIS-TOPASE (le).

Oiſeau-mouche à gorge dorée du Bréſil. *Pl. enl.* 227, *fig.* 2.

Oiſeau-mouche à gorge topaze du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 699, *pl. XXXVII, fig.* 1, *genre XLV.*

Le *rubis-topaze*, de grandeur moyenne parmi les oiſeaux de ſon genre, a trois pouces quatre lignes de long ; il n'a de brillant que la tête & le devant du cou ; mais ces parties ſont ſi éclatantes que c'eſt peut-être le plus richement paré de tous les *oiſeaux-mouches* ; le deſſus de la tête & le haut du cou en-arrière ſont d'un rouge changeant, ſuivant les effets de la lumière, tantôt en rubis, dont ces parties ont l'éclat, tantôt en pourpre brillant & foncé ; la gorge, le devant du cou juſques ſur le haut de la poitrine, vus de face, ont l'éclat & la couleur de la topaze, de côté & en-deſſous c'eſt de l'or mat, & vus de plus bas encore, il s'y mêle des reflets verdâtres ; le deſſus du corps, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun mêlé d'une très-légère teinte de verd-doré ; le deſſous du corps eſt brun avec un peu de blanc ſur les côtés du bas-ventre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſes ; les ailes ſont d'un brun-violet ; la queue eſt d'un roux-pourpré & terminée de violet tirant ſur le noir ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres ; la femelle n'a ſur le devant du cou qu'une ligne longitudinale, étroite, couleur de topaze, peu brillante, & d'ailleurs elle reſſemble au mâle.

Ce bel *oiſeau-mouche* paroît n'être pas bien rare à la Guiane d'où on l'envoie ſouvent ; mais il y a beaucoup de choix entre les peaux ; indépendamment qu'elles varient pour la grandeur, il y en a dont la tête & la gorge ont des nuances aſſez différentes & beaucoup plus d'éclat les unes que les autres. Il ne me paroît pas douteux que c'eſt une de ces variétés que M. Briſſon a décrite *tom. III, pag.* 697, ſous le nom d'*oiſeau-mouche à gorge topaze d'Amérique*, & qui ne diffère du précédent que par un éclat moins vif ; je crois de même que l'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 640, *fig.* 1, ſous le nom d'*oiſeau-mouche huppé à gorge topaze de Cayenne*, n'eſt qu'une de ces variétés, dont les plumes ſe ſont trouvées hériſſées ſur le ſommet de la tête dans le ſujet qui a ſervi de modèle. Enfin je conſerve une variété de cette eſpèce que j'ai trouvé dans un envoi fait de Cayenne, & qui diffère en ce que la tête & le devant du cou ſont d'un rouge conſtant, ſans couleur de topaze & ſans varier aux différens aſpects de la lumière.

RUCHE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUFALBIN (le).

Coucou du Sénégal. *Pl. enl.* 332.

BRISS. *tom. IV, pag.* 120, *pl. VIII, fig.* 1, *genre L.*

Ce *coucou* eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre ; ſa longueur eſt d'un peu plus de quinze pouces ; ſon vol d'un pied ſept pouces, & ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont noirâtres ; les joues, la gorge, les côtés & le devant du cou ſont d'un blanc-ſale ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un roux rembruni ; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont rayés tranſverſalement de brun ſur brun plus foncé ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes ſont d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes ſont rouſſes ; la queue eſt noirâtre ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun. On le trouve au Sénégal.

RUSSE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

Digitized by Google

SACRE.

Briss. *tom. I, pag.* 337, *genre VIII.*

M. Briſſon regarde le *ſacre* comme une variété du *faucon ;* il le décrit à-peu-près dans les termes ſuivans : il tient le milieu entre les *faucons* ordinaires & le *gerfaut :* le dos, la poitrine, & les couvertures du deſſus des ailes ſont variés de taches brunes; la queue eſt variée de taches en demi-cercle, le dos eſt noirâtre ſur certains individus & rouſſeâtre ſur d'autres ; les yeux ſont noirs ; le bec & les pieds ſont bleus : M. le comte de Buffon d'après le dernier de ces deux caractères, penſe que le *ſacre* eſt différent des *faucons*, qui ont les pieds jaunes, & il eſtime qu'il appartient plutôt au *lanier ;* il trouve encore de la reſſemblance entre ces oiſeaux, en ce que tous deux ſont de paſſage, que tous deux paroiſſent avoir été autrefois communs en France dans le temps de l'émigration, ſelon le témoignage de Belon, au lieu qu'ils y ſont ſi rares aujourd'hui, qu'ils n'y ſont preſque plus connus : Belon, d'après lequel les auteurs ont parlé du *ſacre*, nous dit que ce nom eſt celui de la femelle & qu'on nomme le mâle *ſacret ;* il paroît penſer que le *lanier*, dont on ne parle guère auſſi que d'après lui, eſt différent du *ſacre ;* il qualifie ce dernier de l'*oiſeau de fauconnerie au plus laid pennage ;* il dit « qu'il eſt court *empiété*, qu'il eſt de » *hardi courage*, qu'il eſt de *paſſage ;* que quelques » fauconniers ſont d'opinion qu'il vient de Tartarie » & Ruſſie, & qu'il eſt pris en chemin, allant vers » le midi, aux îles de Rhodes, Chypre, &c. ; » que toutefois qu'on faſſe de hauts vols avec le » *ſacre* pour le Milan, on le peut auſſi dreſſer » pour le gibier & pour la campagne, à prendre » *oyes ſauvages, outardes, faiſans*, & à toute » autre manière de gibier ».

Sacre d'Egypte.

Vautour d'Egypte. Briss. *tom. I, pag.* 457, *genre X.*

Sacre Egyptien. Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 110, *fig. pag.* 111.

Sacre d'Egypte. Bel. *Port. d'oiſ. pag.* 17.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *milan royal :* tout ſon plumage eſt d'un blanc-ſale, varié de quelques taches brunes ; il a beaucoup de raports avec le *petit vautour* ou le *vautour de Norwège*, *pl. enl.* 449, & comme celui-ci ſe trouve depuis le nord de l'Europe juſqu'en Egypte, je ne doute pas que ce ne ſoit la même eſpèce, & qu'il ne faille effacer du catalogue le *ſacre d'Egypte*, en le raportant au petit *vautour*. Je n'avancerois pas cette aſſertion, ſi M. Hollande n'avoit raporté le *ſacre* de ſon voyage d'Egypte, & m'en ayant donné une peau, je n'avois été à même de la comparer au *petit vautour* qui fait partie de la collection du cabinet du roi. Voilà ſur quel fondement je regarde ces deux oiſeaux comme une ſeule & même eſpèce.

Belon qui a obſervé le *ſacre* en Egypte, nous dit qu'il a les habitudes des *vautours* en général. Cet oiſeau étoit ſacré comme l'ibis chez les anciens Egyptiens, & il n'eſt pas probable que ce fut, comme le dit Belon, parce qu'il fait la guerre aux reptiles, mais parce qu'il ſe nourrit des animaux morts, & qu'il rend ſervice en conſommant les charrognes qui infecteroient l'air ; c'eſt encore par cette raiſon, que même aujourd'hui, ſuivant le docteur Shaw, les *ſacres* ſont ſous la protection du bacha, & qu'il donne tous les jours deux bœufs pour les nourrir, ce qui eſt préciſément contraire au but pour lequel on doit veiller à leur conſervation, mais ſans leur fournir d'alimens qui les mettent en état de ſe paſſer des immondices dont on a intérêt qu'ils diminuent la quantité.

SACRET. *Voyez* Sacre.

SALANGANE (la).

Hirondelle de rivage de la Cochinchine. Briss. *tom. II, pag.* 510, *pl. XLVI, fig.* 2, A, *genre XXX*, vulgairement Alcyon.

Salangane eſt le nom qu'on donne aux Philippines à une *hirondelle* célèbre par l'uſage qu'on fait de ſon nid & par ce qu'on en a écrit.

Elle n'eſt pas ſi groſſe que le *roitelet :* toutes les parties ſupérieures ſont noirâtres ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blanchâtres ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noirâtres ; les dernières ſont de plus terminées de blanc ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns.

Le nid de la *ſalangane* eſt connu des naturaliſtes ſous le nom de *nid d'alcyon*, par une fauſſe comparaiſon avec ces productions maritimes auxquelles les anciens attribuoient la même dénomination, qui ne ſont point des nids d'oiſeaux, mais de véritables *polypiers* ou des loges de *polypes*, & qu'on connoit aujourd'hui ſous le nom générique d'*alcyonium*.

Les auteurs d'accord ſur le cas que les Chinois & quelques autres peuples de l'Aſie font du nid de la *ſalangane*, comme aſſaiſonnement délicat dans les mets, ſur le grand prix qu'ils y attachent & la valeur qu'ils lui donnent, ne conviennent ni de la ſubſtance dont ce nid eſt formé, ni de ſa forme, ni des lieux où le conſtruit l'oiſeau qui le compoſe.

Suivant les uns, les *ſalanganes* attachent leur nid aux rochers, à-peu-près à fleur d'eau ; d'autres prétendent qu'elles le cachent dans les creux des rochers,

Digitized by Google

rochers, & il y en a qui assurent qu'elles les construisent dans des trous en terre.

Ces raports ne peuvent-ils pas être tous vrais, & suivant les circonstances les *salanganes* ne placeront-elles pas leur nid dans le lieu qui leur sera le plus commode ! Car ce sont les circonstances & les avantages du moment qui déterminent en partie les actions des animaux de même que les nôtres.

Ces nids sont, dit-on, hémisphèriques, d'autres les représentent comme une *valve* ou un des côtés d'une coquille à deux pièces. Il me semble que le lieu sur lequel le nid est appliqué doit déterminer sa forme ou au moins la modifier, & qu'ainsi ces différences dans la figure méritent peu d'être remarquées.

Quant à la substance du nid, c'est, prétendent les uns, un suc recueilli sur l'arbre appellé *calambouc*, c'est suivant d'autres une écume de mer, du frai de poisson, une humeur visqueuse que les *salanganes* rendent par le bec dans le temps qu'elles s'accouplent ; enfin, ce sont des débris d'*holoturies* ou d'animaux mols, de *polypes*.

Ces mêmes nids ont, suivant certains voyageurs, un goût aromatique, ils sont insipides selon d'autres.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux qu'on nous apporte sont d'un blanc-gris, à demi-transparants ; qu'ils ressemblent à de la colle de poisson ; qu'ils ont une forme hémisphèrique très-irrégulière, & qui paroît avoir été déterminée par la base à laquelle ils adhéroient.

Si l'on en croit Kempfer, les nids de *salangane* n'existent pas réellement & ces nids, tels que nous les connoissons, sont une préparation faite par les matelots chinois avec la substance de différens *polypes*.

Mais écoutons ce qu'un observateur moderne très-éclairé, M. Poivre, mandoit à M. de Montbeillard sur les nids d'*alcyon* ou de *salangane*.

Ce voyageur philosophe étant entré dans une caverne d'un îlot près de Java ; en trouva les parois tapissés de petits nids en forme de bénitiers, très-adhérens au rocher. Ces nids transportés à bord du vaisseau furent reconnus par des personnes qui avoient fait plusieurs voyages à la Chine, pour les mêmes qu'on recherche & qu'on met à si haut prix dans cet empire ; les oiseaux qui les avoient construits sont comparés par M. Poivre aux *colibris* pour la grosseur. Il ajoute que dans les mois de mars & d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, & depuis la pointe de Sumatra à l'oueſt, jusqu'à la nouvelle Guinée, sont couvertes de rogue ou frai de poisson qui forme sur l'eau comme une colle-forte à demi-délayée. J'ai appris, ajoute l'observateur, des peuples qui bordent les côtes de ces mers, que la *salangane* fait son nid avec ce frai de poisson, tous s'accordent sur ce point ; de plus, M. Poivre ayant ramassé de ce frai & l'ayant fait secher, l'a trouvé semblable à la matière du nid des *salanganes*.

C'est à la fin de juillet & au commencement d'août que les Cochinchinois font la récolte des nids, & comme c'est en mars & avril que la *salangane* multiplie, l'espèce n'en souffre pas ; on ne la trouve que dans cet archipel immense qui borne l'extrêmité de l'Asie.

M. Poivre assure que les nids de la *salangane* ne sont estimés des Chinois que comme une substance très-nourrissante, & que lui-même n'a jamais rien mangé de si restaurant qu'un potage de bonne viande garni de ces nids, qui d'ailleurs sont insipides.

La matiere dont ils sont construits démontre la vérité de l'assertion de M. Poivre, & ce seroit une de ces substances dont on pourroit essayer l'effet, comme remède alimentaire, pour les personnes épuisées & dont l'estomac fatigué fait mal ses fonctions ; il n'est pas hors de probabilité que cette marchandise pourroit être beaucoup plus précieuse par son utilité que les porcelaines de la Chine & les toiles de l'Inde.

SANDERLING.

Petite maubéche grise. BRISS. *tom. V, pag.* 237, *pl. XX, fig.* 2, *genre LXXV.*

Le *sanderling*, du nom qu'on lui donne sur les côtes d'Angleterre, est la plus petite des *maubéches* connues : elle n'a que sept pouces trois lignes de longueur ; le dessus de la tête & du cou sont couverts de plumes d'un gris varié par de petites taches noires ; le dos est gris ; les scapulaires le sont aussi, & de plus elles sont bordées de blanc ; le croupion est d'un gris-clair ; le front, les joues au-dessus des yeux, la gorge le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un beau blanc : il y a de chaque côté entre l'œil & le bec une petite bande grise ; le bord de l'aile, un peu au-dessus du pli, est varié de noir & de blanc ; les plus petites couvertures du dessus des ailes sont noirâtres, les moyennes & les grandes sont aussi noirâtres dans leur milieu & bordées de blanc ; les pennes de l'aile sont plus ou moins variées de noirâtre & de blanc, mais les trois plus proches du corps sont brunes bordées de blanc ; celles de la queue sont toutes bordées de blanchâtre, les deux intermédiaires étant brunes dans leur milieu & les latérales sont grises : le bec, le bas de la jambe, les pieds & les ongles sont noirs.

Dans la femelle les petites couvertures du dessus des ailes & les pennes sont brunes, au lieu que dans le mâle elles sont noirâtres.

SAN-HIA (le) de la Chine.

Coucou bleu de la Chine. BRISS. *tom. IV, pag.* 157, *pl. XIV*, A, *fig.* 2, *genre L.*

M. Brisson, qui a fait connoître cet oiseau, nous avertit qu'il l'a décrit d'après un dessin fait à la Chine par M. Poivre, & que *san-hia* est le nom qu'on lui donne dans cette partie de l'Asie.

Ce *coucou* est à-peu-près de la grosseur d'un

Digitized by Google

merle : il a treize pouces environ du bout du bec à celui de la queue ; le ſommet de la tête eſt d'un beau blanc varié de petites taches bleues ; tout le reſte de la tête & la gorge ſont noirâtres ; cette couleur deſcend en pointe ſur la poitrine ; il y a derrière l'œil de chaque côté une tache blanche ; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un bleu éclatant ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont blanches ; il y a ſur chaque couverture du deſſus de la queue une large tache blanche ovale ; le devant, les côtés du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc de neige ; les moyennes pennes des ailes ſont d'un bleu-foncé ; les grandes ſont de la même nuance de leur pointe vers la moitié de leur longueur & d'un bleu-clair en remontant ; la queue eſt compoſée de dix plumes du bleu le plus brillant, & marquées chacune à leur bout d'une large tache blanche ovale ; les deux du milieu dépaſſent celles qui les ſuivent de trois pouces trois lignes, & les latérales vont auſſi toutes en diminuant ; l'iris, le bec, les pieds & les ongles ſont rouges.

SANI-JALA ou MERLE DORÉ de Madagaſcar.

Pl. enl. 539, *fig.* 2.

Briss. *tom. II*, *pag.* 247, *pl. XXIV*, *fig.* 2, *genre XXII.*

Le *ſani-jala*, du nom que les habitans de Madagaſcar donnent à cette eſpèce de *merle*, n'eſt pas plus gros qu'une *alouette ;* les côtés de la tête & la gorge ſont d'un noir de velours ; le deſſus de la tête, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont noirs avec un trait jaune qui borde chaque plume ; les ailes & la queue, le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

SANSONNET. *Voyez* ÉTOURNEAU.

SAPHIR (le).

C'eſt un *oiſeau-mouche* d'une taille au-deſſus de la moyenne dans ce genre : il a le front, le devant du cou & la poitrine d'un bleu de ſaphir, changeant en reflets violets ; la gorge d'un roux-marron ; le deſſus & le deſſous du corps d'un verd-doré ſombre ; les couvertures du deſſous de la queue rouſſes ; les pennes de la queue d'un roux-doré, bordé de brun ; les ailes d'un brun-violet ; le bec fort long, blanc, & noir à ſa pointe.

SAPHIR ÉMERAUDE.

Je joins cet *oiſeau-mouche* au précédent à cauſe du raport de leurs couleurs, & parce qu'ils paroiſſent n'être qu'une variété due au climat ; celui-ci eſt plus petit que le précédent : il a la tête, la gorge, le devant du cou, d'un bleu de ſaphir ; le reſte de ſon corps eſt couvert de plumes brillantes, glacées d'un verd d'éméraude ; les pennes des ailes ſont brunes, celles de la queue ſont d'un verd-doré ſombre ; le bec & les pieds ſont noirs. Cet *oiſeau-mouche* ſe trouve à la Guiane & dans les Antilles ; ſes couleurs ſont plus ou moins vives, & la couleur de ſaphir ſur-tout eſt plus ou moins étendue ; le premier m'a été donné comme venant de la Guadeloupe. *Genre XLV.*

SAPHIR-ÉMÉRAUDE (le). *Voyez* SAPHIR.

SARCELLE.

Les *ſarcelles* ſont du même genre que les *canards*, elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles ſont plus petites ; elles leur reſſemblent d'ailleurs par la conformation, par les habitudes, par la différence du plumage entre les mâles & les femelles : il eſt par conſéquent très-difficile de déterminer où finit la ſection des *canards*, & commence celle des *ſarcelles*, qu'on diſtingue par habitude & par convention, ſans qu'aucun caractère sûr & fixe les ſépare des *canards*. Les Romains connoiſſoient l'art d'élever les *ſarcelles* en domeſticité : nous ne le pratiquons plus, & nous y avons perdu un comeſtible ſain & agréable ; il ſeroit facile de remettre cette pratique en vigueur. Le moyen le plus certain & le plus prompt ſeroit de ramaſſer des œufs de *ſarcelles*, (car il en reſte quelques-uns pendant l'été,) de les faire couver par des *poules*, & d'élever les petits qui en proviendroient. Il eſt très-probable que cette première génération, ſi on avoit ſoin, à la mue, de lui couper les pennes des ailes, ou plus ſûrement encore le fouet de l'aile, s'accoutumeroit à l'état de domeſticité, & qu'en la retenant d'abord dans une enceinte convenable, elle produiroit l'année ſuivante. Cette tentative, peut-être difficile dans nos provinces, ſeroit aiſée dans celles du nord vers leſquelles les *ſarcelles* ſe retirent. Les générations, accoutumées en peu de temps à la domeſticité, pourroient être facilement tranſportées. Si les Romains réuſſiſſoient dans l'éducation des *ſarcelles*, ne ſeroit-ce pas parce qu'ils traitoient cet objet en grand, comme tout ce dont ils s'occuppoient ? Je veux dire qu'ils enfermoient ces oiſeaux dans des *enclos* ſuffiſamment étendus.

Sarcelle (petite).

Pl. enl. 947.

Briss. *tom. VI*, *pag.* 436, *pl. XL*, *fig.* 1.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que la *ſarcelle commune* ; ſa longueur eſt de quatorze pouces, ſon vol d'un pied dix pouces ; les plumes du ſommet de la tête ſont d'un marron-brun, bordées de rouſſeâtre ; la même teinte s'étend ſur la moitié du derrière du cou, & y forme une bande continuée par un trait d'un noir de velours ; de chaque côté de la tête eſt une bande étroite d'un blanc-rouſſeâtre, qui part de l'ouverture du bec, remonte vers le front, paſſe ſur les yeux & s'étend juſqu'au derrière de la tête ; au-deſſous de cette bande brille une large tache d'un verd-doré ; elle eſt placée derrière l'œil & elle ſe propage tout le long du cou de chaque côté. On trouve encore au-deſſous de la même tache une petite bande blanche qui paſſe ſous l'œil & s'étend vers le derrière de la tête ; les joues & le devant du cou ſont de couleur de marron ; la gorge eſt brune ; le haut du dos eſt rayé tranſverſalement & en zigzags de lignes

Digitized by Google

noirâtres & de lignes blanchâtres; la plupart des ſcapulaires ſont colorées de même, quelques-unes ont cependant le côté extérieur blanc, bordé de noir de velours; le bas du dos & le croupion ſont d'un brun varié de quelques lignes tranſverſales, blanchâtres; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noirâtre, changeant en verd-doré, bordées de rouſſeâtre; le bas du devant du cou & le haut de la poitrine ſont variés de blanc & de rouſſeâtre, ſéparés par une tache noire; le bas de la poitrine & le ventre ſont blancs; les côtés ſont rayés tranſverſalement & en zigzags de blanchâtre & de noirâtre; les petites, les moyennes couvertures du deſſus des ailes, & les grandes, les plus éloignées du corps ſont d'un cendré-brun; les grandes, les plus proches du corps ſont de cette même couleur, bordées de blanchâtre; les grandes intermédiaires ſont d'un cendré-brun, terminées de fauve-clair, qui forme une petite bande tranſverſale; les dix premières pennes de l'aile ſont d'un cendré-brun; les onze ſuivantes ſont auſſi de cette même couleur du côté intérieur, mais quatre, ſçavoir, de la onzième à la quatorzième ſont noirâtres, bordées de blanc au bout; les quatre enſuite: ſçavoir, de la quinzième à la dix-huitième, ſont d'un verd-doré, bordées de noir de velours dans leur longueur, & de blanc à leur extrêmité; les quatre plus proches du corps ſont d'un cendré-brun, variées de blanchâtre du côté extérieur; les pennes de la queue ſont brunes, bordées de blanchâtre; le bec eſt noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont d'un gris-cendré, les ongles noirs.

Les couleurs dominantes ſur le plumage de la femelle ſont le brun & le rouſſeâtre, les ailes ſont cependant colorées comme celles du mâle; le demi-bec ſupérieur eſt d'un olivâtre-obſcur, parſemé de petites taches noires, & l'inférieur eſt de cette dernière couleur; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

La *petite ſarcelle* paſſe l'année entière dans nos campagnes; elle fait ſon nid parmi les joncs les plus hauts; elle l'en compoſe & le garnit endedans de beaucoup de plumes; il eſt conſtruit de manière que, poſé ſur l'eau, il s'élève ou il baiſſe, ſelon qu'elle augmente ou qu'elle décroît; la ponte a lieu au mois d'Avril, elle eſt de dix à douze œufs d'un blanc-ſale, avec de petites taches couleur de noiſette; les mâles ſe ſéparent des femelles pendant la couvée & ſe réuniſſent entr'eux; mais à l'automne ils ſe rejoignent aux femelles & à leurs petits; ces *ſarcelles* vont par bandes de dix à douze: dans le fort de l'hyver elles quittent les étangs pour paſſer ſur les rivières & les fontaines chaudes; elles y vivent de creſſon & de cerfeuil ſauvage, & pendant le reſte de l'année elles ſe nourriſſent de graines de plantes aquatiques & de petits poiſſons. Il ſemble que le ſurnom de *commune* conviendroit mieux à cette eſpèce qu'à celle à laquelle il a été donné; celle-ci eſt en effet bien plus nombreuſe en individus dans nos provinces & elle ne les quitte pas, au lieu que l'autre eſt aſſez rare, & ne nous arrive qu'en automne, pour ſe retirer à la fin de l'hiver.

La *petite ſarcelle*, ainſi que la *commune*, appartient également aux deux continents; elle a été apportée de la Louiſiane.

SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

Pl. enl. 967.

Elle n'a guère qu'onze pouces de longueur; le deſſus de la tête eſt d'un brun-noirâtre; les joues ſont coupées par quatre raies tranſverſales, deux blanches & deux noires; la gorge eſt blanchâtre: il y a une tache blanche vers le pli de l'aile, dont les pennes ſont noirâtres, elles ne s'étendent qu'à l'origine de celles de la queue; le deſſus du cou & de tout le corps eſt d'un brun-noirâtre, varié de rouſſeâtre qui borde chaque plume; les mêmes couleurs règnent ſur le devant du cou & le deſſous du corps, mais elles ſont beaucoup moins foncées; les pennes de la queue ſont fort longues, très-larges & roides; elles ſont brunes; leur tige dure & fort groſſe, ſe prolonge en pointe au-delà des barbes, & forme une épine d'environ une ligne de long; le bec eſt noirâtre, court & fort large; les pieds ſont d'un jaunâtre-pâle; les ongles noirs. Cette eſpèce n'a été apportée de la Guiane que rarement, & ſes couleurs ſombres peuvent faire croire qu'on ne connoît encore que la femelle. *Genre CVII.*

SARCELLE BLANCHE ET NOIRE OU LA RELIGIEUSE.

Sarcelle de la Louiſiane, dite la Religieuſe. Pl. enl. 948.

BRISS. *tom. VI, pag.* 461, *pl. XLI, fig.* 1, *genre CVII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *ſarcelle commune*; la tête, la gorge & le haut du cou ſont d'un noir brillant, changeant en violet éclatant; la partie inférieure du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau blanc; le dos eſt d'un noir de velours; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris-blanc; les plumes ſcapulaires ſont du même noir que le dos, excepté les plus extérieures qui ſont blanches; les couvertures moyennes des ailes ſont blanches; les petites ſont noirâtres, bordées de blanc, & les grandes, les plus éloignées du corps ſont noirâtres; les dix premieres pennes de l'aile ſont noirâtres; la couleur dominante des ſuivantes eſt griſâtre, & elles ſont différemment variées de brun, de cendré, de blanc; mais ces couleurs ne paroiſſent guère, l'aile étant pliée; la queue eſt cendrée; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre, ſon bout & le demi-bec inférieur ſont verdâtres; la partie nue des jambes; les pieds, les doigts, leurs membranes ſont orangés.

SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

Sarcelle de la Baye d'Huſſon. BRISS. *tom. VI, pag.* 469, *genre CVII.*

Digitized by Google

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *ſarcelle commune*; la tête, le derrière du cou & le dos ſont d'un brun-ſombre; de petites plumes blanches entourent la baſe du demi-bec ſupérieur; il y a auſſi une tache blanche de chaque côté derrière l'œil; la gorge & le devant du cou ſont d'un brun-clair; le haut de la poitrine, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre; le bas de la poitrine & le haut du ventre ſont rayés tranſverſalement de rouſſeâtre-clair ſur fond blanc; le bas-ventre & le haut des jambes ſont auſſi rayés, mais de brun-rouſſeâtre; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, les moyennes d'un brun-rouſſeâtre, ainſi que la queue; le bec eſt noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts ſont d'un rougeâtre-obſcur; les membranes & les ongles ſont noirâtres.

SARCELLE COMMUNE.

Pl. enl. 946.

BRISS. *tom. VI, pag.* 427, *pl. XXXIX, fig.* 1, le mâle; 2, la femelle. *Genre CVII.*

Sarcelle. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 175, *fig. pag.* 176.

Sarcelle, cercelle, cercerelle, alebrande, garſotte, halebrand. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 37.

La *ſarcelle commune* n'eſt pas plus groſſe qu'une *perdrix rouge*; ſa longueur eſt de quinze pouces, ſon vol d'un pied un pouce; le ſommet & le derrière de la tête ſont d'un brun-noirâtre; au-deſſous de cette couleur ſont deux bandes blanches, une de chaque côté; elles paſſent deſſus les yeux & vont ſe réunir au-deſſous de l'occiput; les joues, la gorge & le haut du cou ſont variés de lignes longitudinales blanches ſur fond brun-rouſſeâtre; le devant du cou & la poitrine ſont variés de lignes brunes ſur fond rouſſeâtre; les couvertures du deſſus de la queue ſont brunes, bordées de blanchâtre; le haut du ventre eſt blanc; les côtés ſont de cette même couleur, rayés tranſverſalement de noirâtre; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont tachetés de brun ſur blanchâtre; les plumes ſcapulaires intérieures ſont noirâtres & marquées d'une ligne blanche, ſuivant la longueur de leur tige; les extérieures ſont cendrées, bordées de blanc en-dehors; les petites & les moyennes couvertures des ailes ſont cendrées; les grandes, les plus proches du corps ſont de la même couleur, & terminées de blanc, qui forme une bande tranſverſale; les grandes, les plus éloignées du corps ſont d'un cendré-brun, bordées de blanc extérieurement; l'aile eſt compoſée de vingt-cinq pennes; les onze premières ſont d'un gris-brun, bordées de blanc en dehors; les neuf ſuivantes ſont de la même couleur en-dedans, mais du côté extérieur elles ſont d'un verd-doré brillant, bordé obliquement de blanc, ce qui forme deux bandes tranſverſales, l'une dorée & l'autre blanche; les pennes les plus proches du corps ſont d'un gris-brun, nuancées de verd-obſcur & bordées exterieurement de blanc; la queue eſt d'un gris-brun, & ſes pennes ſont bordées de blanchâtre; le bec eſt noirâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes tirent ſur la couleur de plomb; les ongles ſont noirs.

La femelle, plus petite que le mâle, a des couleurs bien moins brillantes, dont le gris & le brun ſont les dominantes; elle a cependant ſur l'aile la bande d'un verd-doré, mais moins éclatante.

La *ſarcelle commune* nous arrive en automne, comme les *canards ſauvages*; elle repaſſe, comme eux, vers le nord au printemps, mais ce n'eſt guère qu'à la fin de mars; quelques-unes, en petit nombre, nous reſtent & nichent dans les prairies marécageuſes. La *ſarcelle* plonge peu & ſe nourrit principalement de graines de plantes aquatiques. M. Frich nous apprend qu'il en a nourri de millet qu'elles portoient dans l'eau & qu'elles y faiſoient tremper. Cette obſervation peut donner une indication ſur un des moyens eſſentiels, pour amener les *ſarcelles*, qui ſont un excellent manger, à l'état de domeſticité, comme elles y vivoient chez les romains. Cette eſpèce ſe retrouve en Amérique, & a été envoyée de la Louiſiane.

SARCELLE de Coromandel.

Pl. enl. 949 le mâle; 950 la femelle.

C'eſt une eſpèce nouvelle, d'un tiers moins groſſe que notre *petite ſarcelle*; le mâle a la baſe du bec en-deſſus entourée de petites plumes blanches; les joues, le devant du cou & tout le deſſous du corps d'un beau blanc; le deſſus de la tête d'un noirâtre, légèrement teint de verdâtre; le derrière du cou tacheté de plaques de cette même couleur ſur un fond blanc-ſale: le deſſus du corps d'un brun-noirâtre, teint d'une foible nuance de verdâtre; les ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes d'un verdâtre ſombre & foncé; les pennes des ailes noirâtres, blanches à leur extrémité & terminées de noirâtre; la queue de cette dernière couleur; le bec noir, les pieds noirâtres & le deſſus des doigts d'un jaunâtre ſombre.

La femelle a d'un brun-noirâtre, ſans mêlange de teinte verte, tout ce qui en eſt égayé dans le mâle: ſa poitrine eſt rayée tranſverſalement de noirâtre & de rouſſeâtre; les côtés, vers la queue, ſont rouſſeâtres. *Genre CVII.*

SARCELLE d'Egypte.

Pl. enl. 1000.

Cette eſpèce eſt nouvelle, & M. le comte de Buffon qui en a parlé le premier en fait la deſcription ſuivante.

» Cette *ſarcelle* eſt à-peu-près de la groſſeur de
» notre *ſarcelle commune*; mais elle a le bec un
» peu plus grand & plus large; la tête, le cou
» & la poitrine ſont d'un brun-roux, ardent &
» foncé: tout le manteau eſt noir; il y a un trait
» de blanc dans l'aile; l'eſtomac eſt blanc, & le
» ventre eſt du même brun-roux que la poitrine.
» La femelle, dans cette eſpèce, porte à-peu-
» près les mêmes couleurs que le mâle, ſeule-
» ment elles ſont moins fortes & moins nettement

Digitized by Google

» tranchées ; le blanc de l'eſtomac eſt brouillé » d'ondes brunes, & les couleurs de la tête & » de la poitrine ſont plutôt brunes que rouſſes. » On nous a aſſuré, ajoute M. de Buffon, que » cette *ſarcelle* ſe trouve en Egypte *n. Genre CVII.*

SARCELLE D'ÉTÉ.

BRISS. *tom. VI, pag.* 445, *genre CVII.*

C'eſt la plus petite des trois eſpèces de *ſarcelles* qui fréquentent nos contrées ; elle n'a guère que treize pouces de long & vingt-un pouces de vol ; le deſſus de la tête & du cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes d'un cendré-brun ; de chaque côté de la tête eſt une bande blanche qui paſſe deſſus l'œil & s'étend vers l'occiput ; les joues & la gorge ſont d'un beau marron ; le devant du cou & la poitrine ſont revêtus de plumes rouſſeâtres, bordées de brun ; le ventre & le reſte du deſſous du corps ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; le bas ventre eſt tacheté de gris ; les petites & les moyennes couvertures du deſſus des ailes ſont cendrées ; quelques-unes des grandes ſont terminées de blanc qui forme une bande tranſverſale ; les dix premières pennes des ailes ſont brunes, bordées extérieurement de blanc ; les ſuivantes ſont auſſi brunes en-dedans, mais en-dehors elles ſont d'un verd-doré brillant, bordé de noir de velours & terminées de blanc ; la queue eſt d'un cendré-brun ; le bec eſt noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts, ſont d'un cendré-bleuâtre qui s'étend ſur les membranes en devenant plus foncé ; les ongles ſont noirs.

La femelle a le deſſus du corps varié de cendré-brun & de rouſſeâtre, & les parties inférieures d'un blanc-rouſſeâtre ; les ailes ſont comme dans le mâle.

Cette eſpèce eſt connue à *Montreuil-ſur-mer* ſous le nom de *criquard* ou de *criquet* ; elle arrive, ſuivant les obſervations de M. Baillon, vers les premiers jours de mars ; ces *ſarcelles* ne ſe tiennent pas attroupées, mais elles s'apparient peu après leur arrivée ; elles font leur nid au mois d'avril, & elles le placent au milieu de quelque touffe de jonc dans les endroits des marais les plus fangeux & les moins acceſſibles ; elles y pratiquent, à force de fouler le terrein, un emplacement de quatre à cinq pouces de diamètre dont elles garniſſent le fond d'herbes sèches ; la femelle dépoſe de dix à quatorze œufs d'un blanc-ſale ; l'incubation eſt de vingt à vingt-trois jours ; le père & la mère conduiſent à l'eau, dans les premiers jours, les petits qui cherchent les vers dans l'herbe & ſous la vaſe ; le premier plumage des jeunes mâles reſſemble à celui des femelles ; les mâles adultes prennent auſſi ce même plumage après la couvée, & ne le conſervent qu'environ pendant un mois ; ces *ſarcelles*, ne paſſent point, comme les autres *canards*, dans les régions ſeptentrionales, elles craignent au contraire le froid ; on les apprivoiſe aiſément ; ce ſont des animaux fort doux entre eux & avec les autres oiſeaux ; mais fort délicats & que l'exercice violent cauſé par la pourſuite d'un chien, ſuffit pour faire périr ; on peut les nourrir en leur donnant du pain, du blé, de l'orge & du ſon ; elles prennent auſſi des vers, des limaçons & les divers inſectes qu'elles peuvent attrapper.

SARCELLE de Java.

Pl. enl. 930.

Elle eſt un peu plus groſſe que la *ſarcelle commune* ; le deſſus de la tête, les joues, le derrière de la tête & le haut du cou en-arrière, ſont d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de roſette ; la gorge eſt blanche ; le cou, la poitrine & tout le deſſous du corps, ſont variés de noir & de gris-blanc perlé ; chaque plume eſt bordée de noir & en eſt marquée dans ſon milieu ; le deſſus du corps eſt brunâtre, & chaque plume eſt bordée d'une teinte plus claire ; les ailes & la queue ſont auſſi variées de ces mêmes teintes ; le bec eſt noir ; les pieds ſont rougeâtres. *Genre CVIII.*

SARCELLE de la Baie d'Hudſon. BRISS. *tom. VI, pag.* 469 *Voyez* SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

SARCELLE de la Caroline.

BRISS. *tom. VI, pag.* 464, *genre CVII.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait auſſi groſſe que nôtre *petite ſarcelle*. Le mâle eſt varié de noir & de blanc ſur tout ſon plumage ; la femelle a la tête & tout le deſſus du corps d'un brun-foncé ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-clair ; les pennes des ailes ſont brunes & les moyennes bordées de blanc qui forme une bande de cette couleur ſur l'aile ; la queue eſt d'un brun-foncé ; le bec & les pieds ſont noirs ; il y a de chaque côté de la tête, derrière l'œil une tache blanche ovale.

Cette *ſarcelle* ſe trouve à la Caroline à l'embouchure des rivières où l'eau commence à être ſalée.

SARCELLE de la Chine.

Pl. enl. 805 ; le mâle, 806 la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag.* 450, *genre CVII.*

Elle eſt un peu plus groſſe que nôtre *ſarcelle commune* : le front eſt d'un verd-foncé qui s'étend ſur le milieu du deſſus de la tête ; le haut des joues eſt blanc, & le bas d'un roux-clair & blanchâtre ; de longues plumes étroites, les unes blanches, les autres purpurines, & enfin de vertes, naiſſent du derrière de la tête & du haut du cou en-arrière ; elles pendent en feſtons ſur le haut du dos ; les côtés du cou ſont revêtus de plumes étroites, longues, mais moins que celles de la huppe, dirigées en-arrière & d'un roux tirant ſur le marron ; le devant du cou & le haut de la poitrine ſont d'un marron-pourpré ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un beau blanc ; cependant ſur les côtés & au bas de la poitrine, il y a quatre raies tranſverſales qui ſont alternativement d'un noir de velours & d'un blanc de neige ; les côtés ſont d'un gris de noiſette, ondé de raies tranſverſales très-fines & noirâtres ; l'extrémité des plumes qui reviennent des côtés

Digitized by Google

en recouvrement sur les ailes fermées, est terminée par une raie blanche suivie d'une raie transversale noire ; le dos est d'un marron-pourpré ; les grandes couvertures du dessus des ailes sont blanches en-dehors, terminées obliquement de noir de velours, ce qui forme deux bandes transversales de ces mêmes couleurs sur le milieu de l'aile ; les pennes sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre à leur extrêmité & en-dehors ; mais ce qui est sur-tout remarquable dans cette belle *sarcelle*, ce sont deux pennes, la plus proche du corps de chaque côté, lesquelles sont en-dehors couleur d'acier bruni, & qui en-dedans sont d'un beau marron, terminées à leur partie inférieure de noir, & de brun-clair à leur partie supérieure ; leurs barbes internes sont très-longues, & ces pennes coupées quarrément à leur bout ont la forme d'un triangle ; elles reviennent chacune en recouvrement sur le croupion, & s'appliquent l'une contre l'autre par un des angles du triangle ; la queue est brunâtre ; le bec est d'une couleur de chair vive, bordé d'une couleur plus pâle qui s'étend sur l'onglet ; les pieds sont couleur de chair.

La femelle a toutes les parties supérieures brunes ; un trait blanc derrière l'œil ; un pareil trait transversal de haut en bas sur le devant des joues ; la gorge, le ventre & les couvertures du dessous de la queue d'un beau blanc ; la poitrine & les côtés tachetés de larges plaques ovales d'un roux-clair sur un fond brun ; les plumes du derrière de la tête un peu prolongées & les ailes brunâtres, sans cette plume qui distingue le mâle.

Cette belle *sarcelle* est très-estimée & très-recherchée à la Chine où on la représente souvent sur les papiers peints & aussi en porcelaine ; Mrs Poivre & Sonnerat m'ont assuré qu'elle se vendoit un prix très-considérable à la Chine ; on la trouve dans la province de *Nanquin* d'où on la transporte dans les autres parties de l'empire ; c'est ce qui l'a fait nommer par quelques Européens *canard de Nanquin* ; indépendamment du goût que les Chinois ont pour les oiseaux, ce qui ajoute encore du prix à cette *sarcelle*, c'est qu'elle passe pour le symbole de la fidélité conjugale & que la veille du mariage d'une demoiselle, il est d'usage que ses amies lui portent en présent une paire de *sarcelles* ornée & parée de rubans ; beaucoup de Chinois sont dans l'habitude de nourrir de ces oiseaux dans les cours ou jardins qui partagent leur habitation.

J'ai vu une de ces *sarcelles* mâles qui avoit été apportée vivante à M. le prince de Soubise ; il ne paroît pas qu'elle ait multiplié ; ce seroit, comme objet agréable, un des plus beaux oiseaux que les voyageurs pussent nous procurer, & ils nous feroient dans ce genre un aussi beau présent que ceux qui nous ont apporté le *faisan doré*.

Les oiseaux d'eau ne sont pas en général difficiles à transporter, comme on se le persuade à cause de la quantité d'eau dont on imagine qu'ils ont besoin ; mais ils peuvent à la rigueur être bornés à l'eau nécessaire comme boisson. *Voyez* à ce sujet l'exemple que j'ai cité du *beau canard de la Louisiane*. On trouvera au même article les précautions & les moyens qu'il conviendroit de prendre pour nous apporter la *sarcelle de la Chine*. *Voyez* aussi sur le même objet le quatrième discours général : mais en invitant les voyageurs à faire à l'Europe un présent aussi brillant en son genre que celui de la *sarcelle de la Chine*, je dois les prévenir de ne se pas borner à une seule couple & sur-tout d'apporter un plus grand nombre de femelles que de mâles, puisque dans les espèces du *canard* en général, un seul mâle suffit à plusieurs femelles.

Le prix de la *sarcelle de la Chine* ne sera point un objet qui arrête les personnes aisées & jalouses de procurer à leur patrie l'acquisition du plus bel oiseau qui puisse orner les bassins & les pièces d'eau, & les voyageurs auxquels leur fortune ne permettroit pas ce sacrifice, trouveroient probablement du bénéfice à leur arrivée par le prix qu'on attacheroit en Europe à ce bel oiseau.

SARCELLE de Féroé.

BRISS. *tom. VI, pag.* 466, *pl. XL, fig.* 2, *genre CVII.*

Elle est à-peu-près de la grandeur de notre *sarcelle* commune ; tout le plumage est d'un gris-blanc uniforme sur le devant du corps, du cou & de la tête, légèrement tacheté de noirâtre derrière les yeux, sur la gorge & aux côtés de la poitrine ; le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un noir mat ; le dessous du corps est blanc ; les couvertures du-dessus des ailes sont d'un brun foncé ; les pennes des ailes sont brunes, & celles de la queue tirent sur le gris ; le bec est noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont brunâtres, les ongles roussêâtres.

SARCELLE de la Guadeloupe : *Pl. enlum.* 968. *Voyez* SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

SARCELLE de la Louisiane. *Pl. enl.* 948.

BRISS. *tom. VI, pag.* 461. *Voyez* SARCELLE BLANCHE ET NOIRE.

SARCELLE de Madagascar.

Pl. enl. 770.

Elle est à-peu-près de la grosseur de notre *petite sarcelle* ; le devant de la tête, les joues, la gorge & le-haut du devant du cou sont d'un beau blanc, qui se prolonge sur les côtés du cou en une bande étroite & qui l'entoure en-arrière vers le milieu de sa longueur ; de chaque côté du cou est une large plaque ou bande oblongue, d'un verd-pâle, encadrée de noir ; cette dernière couleur couvre le derrière de la tête, s'étend en une ligne étroite le long du milieu du cou, en-arrière & sur ses côtés, le long de la plaque verte qui les couvre ; le reste du cou, la poitrine & les côtés sont d'un roussêâtre plus foncé sur la poitrine, & barré sur la même partie de quelques lignes transversales noirâtres ; le reste du dessous

Digitized by Google

du corps est blanc, excepté les couvertures du dessous de la queue qui sont noires; tout le dessus du corps, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont d'un verd-sombre; les grandes couvertures les plus éloignées du corps sont cependant blanches du côté extérieur, ce qui forme une barre transversale de cette couleur sur l'aile, dont les pennes sont noirâtres; la queue est de cette dernière couleur avec un léger reflet verdâtre; le bec est blanc, son onglet & le bout du demi-bec inférieur sont noirs; je n'ai pu sçavoir quelle est la couleur des pieds, n'ayant jamais vu cet oiseau que desséché.

La femelle a le dessus du corps varié de gris & de brun, & le dessous d'un gris-blanc sale; elle n'a ni les plaques vertes sur le cou, ni les lignes noires qui entourent ces plaques dans le mâle. *Genre CVII.*

SARCELLE de Saint-Domingue. BRISS. *tom. VI, pag.* 172. *Voyez* SARCELLE A LONGUE QUEUE.

SARCELLE de Virginie. BRISS. *tom. VI, pag.* 457. *Voyez* SARCELLE SOUCROURETTE.

SARCELLE du Mexique.

BRISS. *tom. VI, pag* 458, *genre CVII.*

Elle est à-peu-près de la grandeur de notre *sarcelle commune*; elle a la tête d'un fauve varié de noirâtre & de verd-bleu très-brillant, une tache blanche de chaque côte entre l'œil & le bec; la gorge, le cou & tout le corps tachetés de points noirs sur fond blanc, les couvertures du dessous de la queue, les petites du dessus des ailes, les moyennes & les grandes les plus proches du corps sont bleues; les grandes qui en sont le plus éloignées sont noirâtres; les grandes pennes des ailes sont noires; les suivantes sont vertes du côté extérieur, & terminées de fauve: les plus proches du corps sont blanches, tachetées de points noirs; les pennes de la queue sont noirâtres, bordées de blanc en-dehors; la mandibule supérieure est bleue, l'inférieure est noire; les pieds sont d'un rouge-pâle.

La femelle a la tête & le dessus du corps couverts de plumes noires, bordées de blanc ou de fauve; le dessous du corps varié de noir & de blanc; les grandes pennes des ailes & celles qui sont les plus proches du corps noires, bordées de blanc, les moyennes comme dans le mâle; la queue aussi de même; le bec est noir & les pieds sont cendrés.

SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

Sarcelle de la Guadeloupe. *Pl. enl.* 968.

Sarcelle de Saint-Domingue. BRISS. *tom. VI, pag.* 172, *pl. XLI, fig.* 2, *genre CVII.*

Elle est un peu plus grosse que la *sarcelle à queue épineuse* à laquelle elle ressemble par ses ailes courtes, par sa longue queue, composée de pennes larges, roides, terminées en pointe & épineuses, par son bec court & large. La tête est noire; le bec d'un brun-roux; tout le dessus du corps est couvert de plumes brunes bordées de roux; tout le dessous d'un gris-blanc roussêâtre, pointillé de brun-noirâtre; les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un brun-noirâtre; il y a sur le bas & vers le milieu de l'aile une plaque blanche; le bec est noir & les pieds sont bruns. Il est très-probable que cette *sarcelle*, un peu plus grosse que la *sarcelle à queue épineuse*, qui a le plumage plus fortement coloré que celle-ci, & qui d'ailleurs a les mêmes caractères, jusqu'à présent uniques dans ce genre, est le mâle, & que toutes deux sont de même espèce. *Voyez* SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

SARCELLE SOUCROURETTE.

Sarcelle de Cayenne. *Pl. enl.* 403.

Sarcelle de Virginie. BRISS. *tom. VI, pag.* 455, *genre CVII.*

Elle est un peu plus petite que le *soucrourou*; la tête, le cou, la poitrine & tout le dessus du corps sont d'un brun-noirâtre, chaque plume étant bordée de gris-blanc; le dessous du corps est coloré de même, excepté que le milieu du ventre est blanchâtre; les pennes des ailes sont brunes & le haut de l'aile est couvert d'une plaque bleue, terminée par une raie transversale blanche fort étroite, après quoi il y a une seconde plaque d'un verd-doré, terminée par une très-petite ligne blanche; les pennes de la queue sont brunâtres, bordées d'un peu de blanc; le bec est noirâtre, touché de rougeâtre sur le milieu ou l'arrête du demi-bec supérieur & autour des narines; les pieds sont jaunes. Ne seroit-ce pas un *soucrourou* mâle en mue, ou un jeune?

La *sarcelle* de Virginie a le bec noir & les pieds bruns; d'ailleurs elle ressemble presqu'en tout à la *soucrourette.*

SARCELLE SOUCROUROU.

Sarcelle mâle de Cayenne. *Pl. enl.* 966.

Sarcelle d'Amérique. BRISS. *tom. VI, pag.* 452, *genre CVII.*

Elle est un peu plus grosse que la *sarcelle commune*; elle a le sommet de la tête noir & la base du bec entourée de plumes de cette même couleur; une bande transversale blanche de chaque côté entre l'œil & le bec; le reste de la tête & le haut du cou d'un violet changeant en verd brillant; le haut du dos & les scapulaires rayés de lignes grises transversales en zigzags; le bas du dos & le croupion d'un brun-clair; les couvertures du dessus de la queue brunes, & le bas du devant du cou & le dessous du corps tachetés de brun sur fond roussêâtre; les petites, les moyennes couvertures du dessus des ailes & les grandes les plus proches du corps d'un bleu brillant: les grandes qui suivent ces dernières, sçavoir celles qui occupent le milieu, sont de la même couleur, & de plus, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile une petite bande transversale blanche; enfin les grandes les plus éloignées du corps sont brunes. Les grandes pennes des ailes sont d'un brun-foncé, les suivantes sont vertes du côté extérieur & brunes en-dedans, & les plus proches du corps sont de cette dernière couleur: la queue est brune; le bec est noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs

Digitized by Google

membranes sont jaunes, les ongles sont noirâtres.

La femelle est entièrement brune.

Cette espèce est de passage en Amérique, & voyage des pays du nord à ceux du midi.

SASSESBÉ (le).

Perroquet à gorge rouge de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 241, genre LIII.*

Sassesbé est dérivé du nom indien de ce *perroquet xaxabes*. Les auteurs qui l'ont observé n'en ont donné qu'une très-courte description.

Il est de la section des *papegais*. (*Voyez* PAPEGAI.) Sa grosseur est à-peu-près celle du *jaco*: tout son plumage est verd, excepté la gorge & le devant du cou qui sont d'un rouge fort vif; les grandes pennes des ailes sont noirâtres du côté intérieur, vertes du côté extérieur; les moyennes sont entièrement vertes, & celles de la queue le sont aussi. On le trouve à la Jamaïque.

SAULET. *Voyez* FRIQUET.

SAVACOU.

Cuillere (la). BRISS. *tom. V, pag. 506, genre LXXXIII.*

Le *savacou* habite la partie méridionale de l'Amérique; il vit au bord des eaux; il a, par ses habitudes, par sa forme, beaucoup de raports avec le *heron*, mais il en diffère totalement par la conformation de son bec, qui suffit pour le distinguer de tous les autres oiseaux, & constituer un genre à part. Ses caractères sont:

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière:

La partie inférieure des jambes dénuée de plumes:

Le bec gros & court:

La mandibule supérieure en forme de cuiller, & onguiculée à son bout.

On ne peut donner de ce bec singulier une idée plus juste que celle que présente la description suivante copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

« Ce sont deux cuillers appliquées l'une contre » l'autre par le côté concave; la partie supérieure » porte sur sa convexité deux rainures profondes » qui partent des narines, & se prolongent de » manière que le milieu forme une arrête élevée, » qui se termine par une petite pointe crochue; la » moitié inférieure de ce bec, sur laquelle la supé- » rieure s'emboîte, n'est, pour-ainsi-dire, qu'un » cadre sur lequel est tendue la peau prolongée » de la gorge: l'une & l'autre mandibule sont » tranchantes par les bords & d'une corne solide; » ce bec a quatre pouces des angles à la pointe, » & vingt lignes dans la plus grande largeur ».

M. Brisson distingue, d'après Barrere, trois *savacous* qu'il nomme.

La *cuillere*. On l'a représenté, *pl. enl.* 38, sous le nom de *savacou de Cayenne*.

2°. Le *savacou* ou la *cuillere tachetée*, dont M. Brisson fait une variété du précédent.

3°. La *cuillere brune* dont on a donné la figure, *pl. enl.* 869, sous le nom de *savacou huppé de Cayenne*.

Ce ne sont que trois variétés d'âge du même oiseau, ou peut-être d'âge & de sexe. Mais la preuve que ces trois variétés appartiennent à la même espèce, c'est que parmi les peaux de *savacous* qu'on envoie très-fréquemment de la Guiane, il y en a de mi-parties des deux couleurs qui ont paru suffisantes pour les distinguer, quand on a vu que des peaux d'une de ces couleurs. Il suffit donc de décrire le *savacou gris*, qui paroit être le mâle adulte.

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *poule* de médiocre taille; sa longueur est d'un pied cinq pouces; son vol de près de trois pieds; le dessus de la tête est noir; cette couleur se propage plus ou moins sur le derrière du cou; les plumes de l'occiput sont toujours un peu alongées, & forment une huppe assez grande dans certains individus, fort petite dans d'autres: cette huppe est tombante & flotte en-arrière sur le cou, car les plumes en sont molles & sans consistance, larges & plus ou moins semblables à un ruban.

Le bas du cou en-arrière, le bas du dos & tout le reste du dessus du corps sont d'un gris plus ou moins clair, car à cet égard les variétés sont très-fréquentes; le front, les joues, le devant & les côtés du cou sont blancs; le haut du dos est tantôt d'un cendré foncé, tantôt il est d'un beau noir; la poitrine & le dessous du corps sont blancs, avec une plaque d'un beau noir de chaque côté de la poitrine; le bord de l'aile est blanc; les pennes sont d'un gris-blanc, ainsi que celles de la queue; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur est blanchâtre; le bas des jambes & les pieds sont d'un verd-jaunâtre; les ongles sont gris.

La description qu'on vient de lire a été faite sur des peaux envoyées de la Guiane; d'autres peaux apportées du même climat sont couvertes de plumes d'un brun-rousseâtre, il y en a dont le brun est varié de blanchâtre sur le dessous du corps, & il est très-ordinaire d'en voir de mi-parties de brun & de gris-cendré. Les peaux du *savacou gris* sont en général un peu plus grandes, & c'est une raison de croire qu'elles appartiennent au mâle adulte; les brunes variées d'un peu de blanchâtre sous le corps pourroient bien appartenir aux femelles; & celles qui sont mi-parties sont évidemment des peaux de jeunes *savacous*.

Ces oiseaux se tiennent dans les savanes noyées, le long des rivières, à l'intérieur des terres, loin de la mer; perchés sur les arbres au bord des eaux, ils tombent, en plongeant, sur le poisson qu'ils apperçoivent; ils sont sauvages; ils évitent l'approche des lieux habités; ils ont la marche & la contenance des *herons*, portant de même le cou replié & le dos relevé: ils paroissent être très-communs à la Guiane & au Brésil.

SAVACOU de Cayenne. *Pl. enl.* 38. *Voyez* SAVACOU.

SAVACOU HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 869. *Voyez* SAVACOU.

SAVANA.

Digitized by Google

SAVANA.

Tyran à queue fourchue de Cayenne.

Pl. enl. 571, *fig.* 2.

Tyran à queue fourchue. BRISS. *tom. II, pag.* 395, *pl. XXXIX, fig.* 3, *genre XXIV.*

C'eſt un des *gobes-mouches* de la ſection de ceux que M. le comte de Buffon nomme *moucherolles ;* il donne à celui-ci le nom de *ſavana* d'après l'habitude qu'il a de ſe tenir dans les ſavanes noyées.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau ;* ſa longueur eſt de quatorze pouces, dont la queue ſeule en emporte neuf & quelques lignes ; il a le deſſus & les côtés de la tête noirs ; cependant les plumes du ſommet de la tête ſont d'un beau jaune à l'origine, mais terminées de brun-noirâtre, en ſorte que le jaune ne paroît que lorſque l'oiſeau hériſſe ou relève ſes plumes ; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont cendrés ; les couvertures du deſſus de la queue ſont noires ; la gorge, le devant du cou, & tout le deſſous du corps ſont couverts de plumes blanches ; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de blanchâtre ; les pennes de la queue ſont fort larges & noires, excepté la plus extérieure de chaque côté, dont le bord extérieur eſt blanc dans la première moitié de ſa longueur ; la queue eſt très-fourchue, toutes les plumes diminuant des extérieures aux intérieures ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Les habitans de Cayenne donnent au *ſavana* le nom de veuve. On le trouve aſſez communément à la Guiane ; j'en conſerve un dont tout le deſſus du corps eſt gris, ainſi que la tête, ſur laquelle il n'y a point de tache jaune ; il eſt plus petit que le *ſavana ordinaire*, & ſa queue eſt ſurtout beaucoup plus courte : ſeroit-ce une femelle ou un jeune ?

SCARLATTE.

Tangara du Mexique appellé le *cardinal. Pl. enl.* 127, *fig.* 1.

Cardinal. BRISS. *tom. III, pag.* 42, *pl.* 111, *fig.* 1, *genre XXXI.*

Il eſt plus gros & plus grand que notre *pinſon :* tout ſon plumage eſt d'un rouge éclatant, excepté les jambes, les couvertures du deſſus, du deſſous de la queue & des ailes, & les pennes des ailes & de la queue qui ſont noires ; il faut remarquer de plus que les plumes qui couvrent le corps ne ſont rouges qu'à leur extrémité & qu'elles ſont noires à leur origine ; mais lorſqu'elles ſont couchées, cette dernière couleur ne paroît pas ; le demi-bec ſupérieur eſt noir, l'inférieur l'eſt auſſi à ſa pointe, mais il eſt blanc à ſa baſe ; les auteurs n'ont pas remarqué que les bords de la mandibule inférieure ſont fort larges à la baſe, & qu'ils recouvrent en partie la mandibule ſupérieure, comme dans le *tangara* de Cayenne qu'on nomme dans cette colonie *bec d'argent :* le *ſcarlatte* a les pieds & les ongles noirâtres : on le trouve au Bréſil & au Mexique ; je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux envoyés de la Guiane.

Aldrovande a connu le *ſcarlatte* & ayant obſervé deux individus, dont l'un étoit entier & l'autre ſans queue, il en a fait deux eſpèces, en quoi beaucoup d'ornithologiſtes l'ont copié.

M. de Buffon rapporte au *ſcarlatte* les trois oiſeaux ſuivans.

1°. Le *cardinal tacheté.* BRISS. *tom. III, pag.* 44. Il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il eſt d'un rouge un peu plus foncé, que la poitrine & le haut du dos ſont variés de quelques taches vertes.

J'ai eu occaſion de voir pluſieurs *ſcarlattes*, il y en avoit d'entièrement rouges & d'une nuance plus foncée les uns que les autres, d'autres avoient des taches verdâtres ou plutôt d'un noir verdâtre, non-ſeulement à la poitrine & ſur le dos, mais en différentes parties du corps ; ces taches étoient irrégulières & je les ai toujours priſes pour l'effet du dérangement ou du manque des plumes qui laiſſoient appercevoir une partie de leur fond ; ainſi je ſuis convaincu avec M. le comte de Buffon que c'eſt le même oiſeau que le *ſcarlatte*, & je ne penſe pas même que ce ſoit une variété.

2°. Le *cardinal à collier.* BRISS. *tom. III, pag.* 45. Celui-ci a plus de rouge que le *ſcarlatte*, puiſque les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont de cette couleur ; les petites plumes des ailes ſont bleues, ainſi que le bord de l'aile ; c'eſt cet oiſeau qu'Aldrovande a décrit comme n'ayant pas de queue ; de chaque côté du cou ſont deux taches bleues qui forment un demi-collier. Quoique cet oiſeau ſe trouve, comme le *ſcarlatte* au Bréſil, quoique ſa deſcription ne ſoit pas complette, & qu'il ait un raport intime avec le *ſcarlatte* dans les parties qui n'ont pas été nommées, les différences ſemblent trop grandes entre ces deux oiſeaux pour ne pas conſtituer deux eſpèces ; ainſi Aldrovande avoit une raiſon de les diſtinguer bien meilleure que celle du défaut de la queue dans l'un des deux individus.

3°. Le *cardinal du Mexique.* BRISS. *tom. III, pag.* 46. Celui-ci a la tête couleur d'améthyſte ; le deſſus du cou verd ; les plumes ſcapulaires jaunâtres ; les couvertures du deſſus des ailes de la même couleur que la tête ; les pennes des ailes & celles de la queue auſſi couleur d'améthyſte avec un trait verdâtre, longitudinal au milieu tant de ces pennes que de leurs couvertures ; le reſte du plumage eſt d'un beau rouge ; le bec eſt cendré, les pieds ſont de la même couleur, mais tirant ſur le violet ; on le trouve au Mexique. Il me ſemble difficile de ne pas le croire une eſpèce différente de celle du *ſcarlatte*, où il faudroit avoir des preuves que ce n'en eſt qu'une variété.

SCHET-BÉ.

Pie-grièche rouſſe de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 178, *pl. XVIII, fig.* 4, *genre XXI.*

Schet-bé eſt le nom que les Malgaches donnent

Digitized by Google

à une *pie-grièche* à-peu-près de la grosseur de notre *pie-grièche cendrée :* la tête, la gorge & le cou sont d'un noir changeant en verd; le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, les plumes scapulaires sont d'une couleur rousseâtre ; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-gris ; les pennes des ailes sont brunes en-dedans, & du côté extérieur elles sont confusément mêlées de brun & de roux; la queue est de cette dernière couleur ; le bec, les pieds & les ongles sont de couleur de plomb.

La femelle a des couleurs moins vives, & de plus elle a la gorge & le devant du cou d'un blanc-gris, & elle n'a point de brun sur les pennes des ailes, dont les barbes extérieures sont tout-à-fait rousses.

SCHET de Madagascar.

Gobe-mouche à longue queue de Madagascar. *Pl. enl.* 248, *fig.* 1.

Gobe-mouche varié à longue queue de Madagascar. BRISS. *tom. II, pag.* 430, *pl. XL, fig.* 3, *genre XXIV.*

Gobe-mouche à longue queue & ventre blanc de Madagascar, *pl. enl.* 248, *fig.* 2.

Gobe-mouche à longue queue de Madagascar. BRISS. *tom. II, pag.* 424, *pl. XL, fig.* 1.

Enfin, *gobe-mouche à longue queue blanche* de Madagascar. BRISS. *tom. II, p.* 427, *pl. XL, fig.* 2.

Ces trois oiseaux appellés à Madagascar, le premier *schet*, le second *schet-ali*, le troisième *schet-vouloulou*, sont tous trois le même oiseau dans un âge, dans une saison ou d'un sexe différens.

Le *schet*, car je n'en compte qu'un, est à-peu-près de la grosseur du *rossignol ;* il a environ six pouces du bout du bec à celui de la queue, & du même point à l'extrêmité de deux longues plumes qui dépassent la queue, il a près d'un pied dans son état de consistance ; le noir ou le marron sont sa couleur dominante, & dans le premier âge ou dans une saison de l'année, son plumage est varié de ces deux mêmes couleurs; il a en tout temps la tête d'un noir changeant en verd-canard ; & tantôt le cou, le dessus du corps, les plumes scapulaires, les grandes pennes des ailes, celles de la queue noires ; la poitrine & le dessous du corps blancs, ainsi que les pennes moyennes des ailes, de même que les deux longues plumes placées au milieu de la queue & qui la dépassent souvent de plus d'un demi-pied; tantôt il a le cou, le dessus & le dessous du corps, les plumes scapulaires, la queue & les deux longues plumes qui l'excèdent, d'un marron un peu pourpré ; les grandes pennes des ailes noires & les moyennes blanches.

On en voit qui sont variés de blanc mêlé ou au noir ou au marron, qui ont coutume d'être les couleurs dominantes. Il seroit inutile de décrire leur plumage qui est différent suivant les individus ; enfin, il y a de ces oiseaux dont le plumage varié de noir & de blanc, conserve sur les mêmes plumes des taches du marron qui a été leur principale couleur ; tel en est un qui m'a été donné par M. Sonnerat. Ce mêlange des trois couleurs sur le même individu, prouve que les trois variétés sur lesquelles elles sont distinctes en certains temps ou certaines circonstances sont le même oiseau ; il me paroit très-probable que celui dont le noir est la couleur dominante est le mâle, l'oiseau marron la femelle, & que celui qui participe des deux est un jeune mâle en mue ; car, la plupart des jeunes mâles commencent par avoir le plumage de leur mère, & c'est sur cette observation que je fonde mon opinion, que je donne pour ce qu'elle vaut.

J'ai oublié de dire que les plumes du sommet de la tête sont un peu prolongées dans les trois *schets* & forment une huppe. Ils ont tous trois le bec & les pieds noirs ; leur longue queue leur donne beaucoup de grace & les rend de fort beaux oiseaux ; on les trouve à Madagascar, à Ceylan, & dans d'autres contrées des Indes ou de l'Afrique. Quelques observateurs pensent par cette raison qu'ils sont différens, & ils fondent encore leur opinion sur ce qu'il y en a de beaucoup plus grands les uns que les autres : mais l'influence des climats ne suffit-elle pas pour produire cette différence, & des oiseaux si semblables, entre eux, par ce caractère de deux plumes excessivement longues à la queue, par le raport des couleurs, & si différens, d'ailleurs, des autres oiseaux du même genre, peuvent-ils constituer des espèces séparées ? Car, il y a d'autres *gobes-mouches à longue queue* dans les mêmes climats, mais ces *gobes-mouches* n'ont pas à proportion la queue aussi longue, il s'en faut beaucoup ; les deux plumes qui la dépassent sont étroites, & les deux longues plumes de la queue des trois *schets* sont très-larges, semblables en quelque sorte à un ruban ; ce qui leur donne une sorte de caractère particulier, & concourt à identifier l'espèce de ces trois oiseaux.

SCOPS ou PETIT DUC.

Pl. enl. 436.

Petit duc. BRISS. *tom. I, pag.* 495, *pl. XXXVII, fig.* 1, *genre XI.*

Huette ou *hulotte.* BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 141, *fig. pag.* 142.

Huette, hulotte, chouette, nommée par aucuns.

Petit duc. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 27.

Scops en Latin ;

Zivetta, zuetta en Italien ;

Stock Eule, &c. en Allemand ;

Little horn-owl en Anglois.

Le *petit duc* n'est pas si grand que la *petite chouette*, il n'est guère plus gros qu'une *cille :* sa forme est courte & ramassée ; tout son plumage est varié de gris, de roux, de brun & de noirâtre ; le brun domine sur le dessus du corps & le gris sur le dessous ; les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts de plumes, semblables à du

Digitized by Google

duvet, d'un gris-rouſſeâtre mêlé de taches brunes ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt noir ; les doigts & les ongles ſont bruns ; on confond ſouvent le *ſcops* avec la *chevêche* ou *petite chouette* ; cependant celle-ci eſt plus groſſe ; ſa tête plus carrée, plus forte à proportion ; ſon plumage n'eſt pas également mêlé, & il eſt ſemé de taches blanchâtres qui ne ſe voient pas ſur celui du *ſcops* ; mais un trait encore plus déciſif & d'après lequel on ne peut ſe méprendre, avec un peu d'attention, c'eſt que le *ſcops*, de la famille des *hibous*, eſt le troiſième des oiſeaux de nuit dans nos contrées, qui ait de chaque côté de la tête une aigrette de plumes en forme d'oreille ; à la vérité, le *ſcops* n'a que des aigrettes fort courtes, & qui n'ont guère que ſix lignes de long, enſorte que ce caractère, ſi diſtinctif, ſi facile à ſaiſir, échappe ſi on ne cherche pas à s'en aſſurer.

Le *ſcops* vit de mulots principalement, & ſouvent il en délivre des cantons où ces dangereux animaux faiſoient beaucoup de torts ; c'eſt donc bien mal-à-propos qu'on lui déclare la guerre, ainſi qu'aux autres oiſeaux de nuit, qui, en détruiſant les mulots, les taupes, les rats, dédommagent au centuple de quelques lapreaux, & de quelques *perdreaux* qui peuvent être rarement leur proie ; & loin de tourmenter ces oiſeaux utiles, les cultivateurs & les poſſeſſeurs des terres, qui connoîtroient leurs vrais intérêts, les prendroient ſous leur ſauve-garde. Le calcul eſt aiſé ; ſçavoir, ſi l'on préfère quelques pièces de gibier à beaucoup de gerbes de blé ?

Le *ſcops* fait d'autant plus de bien qu'il ſe réunit en bandes très-nombreuſes, ſouvent de pluſieurs centaines, ſur-tout quand il voyage au printemps & à l'automne, enſorte qu'alors le paſſage de ces oiſeaux délivre un pays d'un des fléaux les plus fâcheux ; on ſent d'après cet énoncé que le *ſcops* eſt oiſeau de paſſage, c'eſt en été que nous le voyons ; les lieux de ſa retraite en hiver ne ſont pas connus ; & il eſt incertain ſi il ne reſte pas quelques individus dans cette ſaiſon : en été le *ſcops* ne ſe trouve que difficilement, parce que fort petit, caché pendant le jour dans des trous, dans des creux d'arbres, enfoncé dans les bois, il ne ſort que la nuit : il niche dans les arbres creux ; ſon eſpèce ſe trouve non-ſeulement dans la plupart des pays de l'Europe, mais elle appartient encore au nouveau continent ; le *petit duc de la Guiane* placé dans ma collection à côté de celui d'Europe, ne diffère que par quelques nuances plus foncées, & il n'eſt pas d'ailleurs poſſible de ne pas reconnoître la même eſpèce dans les deux individus.

Il y a un peu plus de différence entre notre *ſcops* & le *petit duc de la Caroline*. BRISS. *tom. I, pag.* 497. Celui-ci eſt plus gros ; le deſſus du corps n'eſt varié que de brun & de roux ; il y a cinq taches blanches ſur les plumes ſcapulaires ; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale, varié de rouſſeâtre ; mais c'eſt d'après la figure publiée par Catesby, qui écrit au bas *petit hibou*, *tom. I, pag.* & *pl.* 7, que les auteurs ont décrit cet oiſeau ſans l'avoir vu ; on ſçait combien ces deſcriptions ſont ſujettes à n'être pas exactes ; celle-ci le fut-elle, ne ſeroit-on pas encore bien fondé à regarder le *petit duc de la Caroline* comme une variété du *ſcops*, & l'individu que j'ai reçu en nature de la Guiane, ne prouve-t-il pas que cet oiſeau ſe trouve en Amérique ; n'eſt-ce pas une préſomption que la figure donnée par Catesby n'eſt pas correcte, & que le *petit duc de la Caroline*, voyageur en Amérique comme en Europe, eſt le même que celui de la Guiane, & par conſéquent que le nôtre ?

SECRÉTAIRE (le) ou LE MESSAGER.

Pl. enl. 721.

Voyage à la nouv. Guin. pag. 87, *pl.* 50.

C'eſt un oiſeau, non-ſeulement d'une eſpèce, mais même d'un genre nouveau & en quelque ſorte iſolé. Plus grand qu'une *cigogne*, il a le bec plus fort & plus arqué que les *gallinacès* ; il l'a preſque ſemblable à celui des *oiſeaux de proie* ; il a auſſi comme eux la tête très-groſſe ; mais s'éloignant d'un autre côté & des *gallinacès* & des *oiſeaux de proie*, il a le bas des jambes dégarni de plumes ; le pied à proportion plus long qu'aucun autre oiſeau ; quatre doigts, trois en avant, un en arrière, & tous trois fort courts ; deux autres caractères achèvent de le rendre ſingulier. Le premier eſt un véritable ſourcil compoſé de poils longs, durs & roides, placé au-deſſus de l'orbite ; le ſecond conſiſte en une double file de plumes roides, étroites à leur origine, s'élargiſſant & s'arrondiſſant vers leur pointe, qui prennent leur naiſſance au bas de la tête en-arrière, & deſcendent deux à deux, à diſtances inégales juſqu'aux trois quarts de la longueur du cou, ces plumes étant d'autant plus longues qu'elles ſont placées plus bas.

En comparant, relativement à l'ordre méthodique, le *ſecretaire* aux autres oiſeaux, il n'en eſt aucun au genre duquel on puiſſe le rapporter ; mais ſi on a égard à la conformation des parties dont ſont empruntés les caractères dans la méthode que nous ſuivons, on trouvera que la place du *ſecretaire*, formant un genre nouveau, eſt entre *l'outarde* & *l'échaſſe*. Il a, comme le premier, le bec en cône courbé ; comme le ſecond, ſon pied eſt d'une exceſſive longueur. Ses caractères ſeront donc :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un en-arrière ;

La partie inférieure des jambes, dénuée de plumes ;

Le bec en cône courbé.

Nous ajouterons à ces caractères principaux, le pied très-long, les doigts fort courts, un véritable ſourcil au-deſſus de l'orbite, une double rangée de plumes longues, dures, étroites à leur origine, allant en s'arrondiſſant & s'élargiſſant,

Digitized by Google

placées au bas de la tête en-arrière, deux à deux, à distances inégales, jusqu'aux deux tiers du cou; enfin, la taille à-peu-près d'une *cigogne*. Dès-lors, cet oiseau ainsi désigné, d'après les caractères méthodiques, est très-facile à reconnoître, & on peut, en fort peu de temps, sçavoir dans quelle partie du catologue ou de la méthode on peut le chercher.

Le *secretaire* a plus de trois pieds de longueur; nous avons comparé sa grosseur à celle de la *cigogne*. M. Sonnerat qui l'a vu vivant dans son pays natal, nous en fait à-peu-près la peinture suivante :

Le dessus du corps, le cou, le ventre, les petites plumes des ailes sont d'un gris-bleuâtre, plus clair en-dessous qu'en-dessus; les grandes plumes des ailes & le haut de la jambe sont noirs; la queue est de la même couleur que le dessus du corps, elle déborde peu les ailes; mais la plume la plus externe de chaque côté est très-longue & presque autant que le corps entier : du sommet de la tête en-arrière, jusque presque au-bas du cou, naissent de distance en distance, à intervalles inégaux, deux plumes paralelles, qui deviennent plus longues, à mesure qu'elles prennent leur origine plus bas; ces plumes sont noires, leur tige est ferme, applatie, élastique, courbée dans son milieu en-dessus; les barbes en sont étroites, égales des deux côtés & frisées : l'oiseau les lève & les baisse à volonté; l'œil est entouré d'une peau nue d'un rouge foncé & ombragé par des poils qui forment un véritable sourcil; l'iris est grise, ainsi que le bec & les pieds.

On le trouve aux Philippines & dans les terres à huit ou dix lieues de distance du Cap de Bonne-Espérance.

M. Sonnerat & quelques autres voyageurs s'accordent à nous représenter le *secretaire* comme un oiseau facile à apprivoiser. M. Sonnerat, qui ne paroît l'avoir observé qu'en domesticité, dit qu'il se nourrit de chair, & qu'il donne la chasse aux rats. Le même fait m'a été assuré par un chirurgien, à bord d'un vaisseau sur lequel on avoit embarqué un *secretaire*, qui avoit délivré en partie le navire, des rats qui s'y trouvoient. M. le vicomte de Querhoënt nous apprend qu'aussitôt que le *secretaire* découvre un serpent, il l'attaque à coups d'ailes pour le fatiguer; qu'il l'enlève ensuite en l'air à une grande hauteur, le tenant par la queue; qu'il le laisse tomber, le reprend & continue jusqu'à la mort du serpent. Le même observateur nous instruit aussi que le *secretaire* niche dans les buissons, à quelques pieds de terre; qu'il pond deux œufs blancs, tachetés de roux; que c'est un oiseau doux, qui vit au milieu d'une basse-cour sans y faire aucun tort; qu'on le nourrit de viande, & sur-tout d'intestins qu'il assujettit sous ses pieds, pour s'en repaître, de même que les serpens qu'il a tués.

J'ai suivi la description de M. Sonnerat, parce qu'il a vu le *secretaire* vivant, & que les deux seuls individus qui soient à Paris, celui de M. Poissonnier & le mien, y ont été apportés préparés, & qu'ainsi ils peuvent être altérés.

Le *secretaire*, comme donnant la chasse aux *rats*, aux *souris*, aux *reptiles*, pourroit être mis au rang des oiseaux qu'il seroit utile de transporter & de rendre domestiques. Ce seroit un avantage d'autant plus grand, que, suivant le récit de M. de Querhoënt, cet oiseau, quoique très-fort, vit en paix avec les oiseaux des basse-cours dans lesquels les *rats* causent souvent de si grands dommages. Il seroit encore très-propre à figurer dans les jardins, & il est probable qu'il y donneroit la chasse aux *taupes*, aux *mulots*, aux *loires*, ainsi qu'il poursuit les *rats*; mais nous ignorons s'il endommageroit les fruits & les plantes. Ce ne peuvent être que les voyageurs qui apprécient, d'après ses habitudes, l'utilité qu'on en pourroit retirer.

SEMEUR. *Voyez* LAVANDIERE.

SÉNÉGALI.

Pl. enl. 157, *fig.* 1.

Sénégali rouge. BRISS. *tom. III, pag.* 208, *pl. X, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Le *sénégali* n'est pas tout-à-fait si gros qu'un *tarin* : le dessus de la tête, la gorge, les côtés, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, les flancs, le croupion, les couvertures du dessus de la queue sont d'un rouge-vineux; le bas-ventre, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un brun-verdâtre; le derrière de la tête & du cou; le dos, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes sont aussi d'un brun-verdâtre, mêlé d'une foible nuance de rouge-vineux; les ailes sont brunes; la queue est noire; le bec est rougeâtre, teint de brun sur les bords des deux mandibules; les pieds & les ongles sont gris-blancs. M. de Montbeillard parle d'un *sénégali* qui avoit été tué dans une savane à Cayenne, & qu'on lui dit être le seul qui eût été apperçu dans cette contrée. Il est probable, ajoute M. de Montbeillard, qu'il y avoit été porté par quelque curieux, & qu'il s'étoit échappé de la cage; il différoit en quelques points du *sénégali*. Les couvertures des ailes étoient légèrement bordées de rouge; le bec étoit entièrement de cette couleur; les pieds étoient rougeâtres; la poitrine & les côtés étoient semés de quelques petits points blancs. A cette description je reconnois un oiseau que j'ai reçu de Cayenne & que je conserve; c'est par conséquent un second individu de la même espèce, trouvé dans le même pays. J'ajoute qu'il me paroît plus petit que le *sénégali*; que sa couleur dominante est un rouge foible & vineux, sans mélange de brun-verdâtre sur aucune partie. Ces différences, jointes à celles dont parle M. de Montbeillard, & la rencontre de cet oiseau une seconde fois à Cayenne, me font croire que c'est une espèce différente du *sénégali*, propre au climat de la Guiane, & qui a seulement, comme M. de Montbeillard l'observe, beaucoup de raports avec le *sénégali* & avec le *bengali*. Je

Digitized by Google

crois donc que c'eſt une eſpèce à ajouter au catalogue, & je la nommerois *ſénégali rouge* de la Guiane.

SÉNÉGALI RAYÉ.

BRISS. *tom. III, pag.* 210, *pl. X, fig.* 5, *genre XXXIII.*

Pl. enl. 157, *fig.* 2.

Le *ſénégali rayé* n'eſt pas auſſi gros que le *tarin*; tout ſon plumage eſt rayé tranſverſalement de gris & de brun-clair; mais ce qui donne de l'éclat à ce petit oiſeau, c'eſt que le deſſous du corps a une teinte rougeâtre & un trait longitudinal d'un rouge très-vif au milieu du ventre, plus ou moins étendu dans les différens individus; il a auſſi de chaque côté de la tête un trait d'un rouge éclatant, au milieu duquel l'œil eſt placé; le bec eſt d'un rouge de corail; les pieds & les ongles ſont bruns.

Ce joli petit oiſeau eſt originaire d'Afrique; on nous l'apporte ſouvent vivant. Je crois qu'il y a variétés dans l'eſpèce, ſuivant les cantons d'où l'on tranſporte le *ſénégali*, car j'en ai vu de plus gros d'un tiers les uns que les autres; ceux-ci ſont d'un ton de couleur plus foncé, & leur rayure eſt plus fortement exprimée; la couleur des plus petits eſt plus uniforme. Le *ſénégali* eſt un oiſeau très-joli par ſa vivacité, la propreté de ſon plumage, ſoigné & peigné; il eſt continuellement en mouvement; il a un chant très-fort pour un auſſi petit oiſeau: ce chant eſt un peu glapiſſant, mais les tons en ſont vifs & gais. Le *ſénégali* ſe fait entendre ſur-tout le matin. Je conſerve un de ces oiſeaux vivant, depuis quatre ans; je ne le nourris que de millet & de mouron qu'il aime beaucoup; il ſe baigne tous les jours, ſouvent pluſieurs fois dans la matinée. Ce ſeroit un des oiſeaux étrangers, dont l'acquiſition ſeroit la plus agréable & la plus facile. On en a vu s'accoupler & pondre en Europe: il eſt très-probable qu'avec un peu de ſoin, on parviendroit à faire multiplier cette jolie eſpèce dans notre climat.

SÉNÉGALI ROUGE. BRISS. *tom. III, pag.* 208. *Voyez* SÉNÉGALI.

SÉNICLE. BEL. *Voyez* SEREIN.

SEPTICOLOR.

Tangara du Bréſil. *Pl. enl.* 127, *fig.* 2.

Tangara Pl. enl. 7, *fig.* 1.

M. le comte de Buffon nous avertit que l'oiſeau de la planche 7 a été coloré d'après un individu auquel on avoit ajouté une queue factice, & que d'ailleurs c'eſt le même oiſeau que celui de la planche 127, fig. 2.

Tangara. BRISS. *tom. III, pag.* 3, *pl.* 1, *fig.* 1, *genre XXXI.*

Cet oiſeau eſt connu dans les collections à Paris, ſous le nom de *pavert*. Celui de *ſepticolor* indique que ſon plumage eſt compoſé de ſept nuances; elles ſont diſtinctes, réparties par maſſes, tranchent agréablement, & le *ſepticolor* eſt peut être le plus brillant de tous les petits oiſeaux: il eſt de la groſſeur d'un *ſerein*; ſa longueur eſt de cinq pouces dix lignes; ſon vol de neuf pouces; ſes ailes pliées atteignent vers le milieu de ſa queue; le front & les côtés de la tête ſont d'un verd un peu olivâtre; le derrière de la tête & du cou, le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un noir de velours; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un rouge éclatant: ces mêmes parties ne ſont qu'orangées dans les femelles & dans les jeunes; la gorge & le devant du cou ſont d'un bleu changeant en violet; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont couleur d'aigue-marine; les jambes ſont d'un verd-obſcur, les plus petites couvertures des ailes ſont d'un verd-doré; les moyennes d'un bleu éclatant, & les grandes d'un bleu-violet: les grandes pennes des ailes ſont de cette dernière couleur du côté extérieur & noires du côté intérieur; les moyennes ſont d'un noir de velours des deux côtés; la queue eſt de cette même couleur; les pieds & les ongles ſont noirs.

Ce bel oiſeau ſe trouve au Bréſil & à la Guyane; il vole en troupes très-nombreuſes, & il ſe nourrit, ſuivant un obſervateur, des fruits d'un grand arbre dont on n'a ſçu dire le nom: il eſt de paſſage, & il n'arrive que dans le temps de la floraiſon de l'arbre dont les fruits lui ſervent de nourriture; il ne demeure à la Guyane qu'environ ſix ſemaines, & le mois de ſeptembre eſt le temps de ſon arrivée.

Suivant Marcgrave on nourrit de ces oiſeaux en cage au Bréſil, en leur donnant de la farine & du pain: ils n'ont point de ramage; mais ils ſont ſi beaux, qu'après les oiſeaux utiles, ce ſeroit le premier que les voyageurs devroient tenter de nous procurer. La choſe ne paroît pas difficile, d'après l'obſervation de Marcgrave, qui confirme ce que j'ai dit ailleurs ſur la poſſibilité de nourrir la plupart des oiſeaux avec de la mie de pain.

Cet oiſeau ſe trouve ſi fréquemment & en ſi grand nombre dans les envois qu'on nous fait de la Guyane, que je ne puis me défendre de quelques doutes que cet oiſeau n'habite cette contrée que pendant ſix ſemaines, comme je l'ai rapporté d'après le recit d'un voyageur: il dit de plus, que le *ſepticolor* arrive au moment de la floraiſon d'un arbre dont les fruits lui ſervent de nourriture; mais certainement il fait uſage d'un autre aliment que l'obſervateur n'a pas connu, puiſqu'au moment de la floraiſon il ne trouve pas encore les bayes qui ſont de ſon goût.

SERÈNE. *Voyez* GUEPIER.

SEREVAN.

Moineau du Sénégal. *Pl. enl.* 230, *fig.* 3.

Cet oiſeau, d'après ce que M. de Montbeillard nous en apprend, & d'après la figure qui le repréſente, paroît appartenir à la famille des *bengalis*, dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Il eſt de la groſſeur de ces derniers oiſeaux; il a le deſſus du corps ou gris-clair, ou fauve-clair, avec une teinte rougeâtre; le croupion & le bec rouge; les pieds rougeâtres; quelquefois la baſe du bec, bordée de noir, & le croupion, ainſi que les

Digitized by Google

couvertures des ailes, tachetés de points blancs. On le trouve en Afrique, de même que les *bengalis*.

SERRE-MONTAGNARDE. *Voyez* LITORNE.

SERRES (*fauc.*)

On appelle *serres*, les pieds des oiseaux de proie. Les *serres* servent à arrêter, à saisir, à retenir, à comprimer & à enlever la proie; & lorsque les oiseaux dépècent leur victime, ils la maintiennent, la changent de position & la manient, en quelque sorte, à la faveur de leurs *serres*: c'est pour eux tout-à-la-fois une main & une arme; un instrument offensif & de la plus grande utilité.

Selon que les *serres* sont plus souples, plus agiles, les oiseaux de proie attaquent & saisissent avec plus d'avantage: les mieux armés sont ceux dont les *serres* sont plus longues & plus grêles: ceux qui ont les doigts courts & gros ont moins de facilité pour atteindre, saisir & arrêter.

La conformation des *serres* est un des caractères extérieurs, par le moyen desquels on juge des facultés des oiseaux: ceux que la nature a le mieux traités à cet égard, sont aussi, à une espèce près, plus favorablement conformés relativement au vol, & tous de la classe des oiseaux *nobles* & de *haut vol*. Voyez l'article *fauconnerie*.

SERIN.

Pl. enl. 202, *fig.* 1.

Serin des Canaries. BRISS. *tom. III, pag.* 184, *genre XXXIII.*

Le *serin des Canaries* est à-peu-près de la grosseur du *friquet*; sa longeur, du bout du bec à celui de la queue, est de cinq pouces trois lignes; il a sept pouces dix lignes de vol; ses ailes pliées dépassent un peu la moitié de la longueur de sa queue: tout son corps est couvert de plumes blanches à leur origine, & d'une belle couleur de citron à leur extrêmité, en sorte qu'il n'y a que cette couleur qui paroît lorsque les plumes sont couchées; les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un jaune de citron du côté extérieur, & elles sont blanches du côté intérieur; la queue est un peu fourchue, le bec est blanc; les pieds & les ongles sont d'un blanc animé par une légère teinte couleur de chair.

La femelle est d'un ton de couleur plus foible que le mâle.

Tel est, dans l'état de domesticité & dans nos climats septentrionaux, le *serin*, originaire des Canaries, & qu'on regarde comme la souche primitive de cette espèce d'oiseau la plus aimable que nous ayons adoptée & que nourrissions pour notre amusement; mais dans son pays natal, le *serin* ressemble beaucoup à *la linotte*. « J'ai remarqué, » dit M. Adamson, *Voyage au Sénégal, pag.* 13, » que le *serin des Canaries*, qui devient tout blanc » en France, est à Ténériffe d'un gris presqu'aussi » foncé que *la linotte* ». Il n'est cependant pas probable que ce soit la domesticité seule, la différence des climats, celle de la nourriture, qui aient produit dans l'espèce du *serin* les nombreuses variétés qu'elle contient: on est très-fondé à croire qu'elles sont dues aussi en partie au croisement de la race du *serin des Canaries* avec deux autres races qui se trouvent au midi de l'Europe; ces trois races ont tant de raports, que contraintes & réduites en captivité, non-seulement elles s'accouplent & produisent, mais que leur produit est fécond, preuve non équivoque de l'identité de leur espèce, & que les différences qui les distinguent ne sont dues qu'aux climats; il est donc très-important de connoître ces deux races, comme nous connoissons déjà le *serin des Canaries*, puisque c'est du croisement de ces trois races, dans divers climats, que sont émanées toutes les variétés que nous présente l'espèce du *serin*; & suivant que ces variétés approchent plus ou moins d'une des trois races primitives, il est facile d'en déduire de quelle souche elles descendent plus directement. Nous pouvons déjà inférer de ce qui précède que le *serin gris* descend plus directement de celui des *canaries*, & qu'il a été moins altéré.

La première race qu'il nous importe de connoître après le *serin des Canaries*, est le *serin d'Italie*. BRISS. *tom. III, pag.* 182. *Tirin.* BEL. *Hist. nat. desois. pag.* 355: on le trouve aussi dans nos provinces méridionales, en Grèce, en Turquie, en Catalogne, &c. On le nomme *venturon* en Provence, *pl. enl.* 658, *fig.* 2.

Il est plus petit que le *serin des Canaries*; la tête, le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires, sont variés de brun & de verd-jaunâtre; le brun occupe le milieu des plumes; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés, sont d'un verd-jaunâtre; le croupion & les couvertures du dessus de la queue, sont de cette même couleur, mais plus claire; le bas ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue tirent sur le blanchâtre; les petites couvertures des ailes sont vertes; les grandes sont noirâtres, bordées de verd; les pennes des ailes & celles de la queue sont noirâtres, bordées de verdâtre du côté extérieur; la queue est un peu fourchue; le bec est brun; les pieds sont d'une couleur de chair-pâle; les ongles sont noirâtres: ce *serin* a un chant agréable, varié & qui approche de celui du *serin des Canaries*.

Le *cini*, *serin verd de Provence*, *pl. enl.* 658, *fig.* 1; *serin de Provence.* BRISS. *tom. III, pag.* 179, est la troisième race qu'on peut regarder comme la souche primitive de nos *serins domestiques*. BEL. le nomme *serin. Hist. nat. des ois. pag.* 354, *fig. pag.* 355, & *port. d'ois. serin, senicle, cerisin, cenit, cedrin.*

Il est plus grand que le *venturon* ou *serin d'Italie*: il a le dessus de la tête d'un jaune-verd, varié de taches longitudinales brunes; le derrière de la tête d'un jaune plus foncé; le dessus du cou & le dos variés de brun sur le milieu des plumes, & de verd-jaunâtre sur leurs bords; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre

Digitized by Google

d'un jaune tirant ſur le verd ; les côtés d'un jaune-pâle, variés de taches longitudinales brunes ; le bas ventre, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc lavé de jaunâtre ; les moyennes couvertures du deſſus des ailes brunes, & terminées de verd-jaunâtre qui forme une bande tranſverſale ſur chaque aile ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunes, bordées du côté extérieur de gris-verdâtre, & terminées par une petite bordure blanchâtre ; la queue eſt un peu fourchue ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un gris-brun ; l'inférieur blanchâtre ; les pieds ſont bruns ; les ongles noirâtres.

On le trouve non-ſeulement en Provence, mais encore dans le Lyonnois, en Dauphiné, dans le Bugey & juſqu'en Bourgogne ; il habite auſſi en Suiſſe, aux environs de Genève, en Italie, en Eſpagne & en Allemagne.

Le *ſerin des Canaries*, celui d'Italie, le *cini*, pouvant ſe mêler & produiſant une race qui eſt féconde ; il eſt bien probable, comme nous l'avons obſervé, que c'eſt du mêlange de ces trois races qu'on a réunies lorſque l'on a commencé à élever des *ſerins domeſtiques*, qu'ont réſulté les différentes variétés que nous avons pour ainſi dire formées. Je n'entrerai pas dans leur énumération détaillée, je me bornerai à indiquer les principales.

Le *ſerin gris*, qui paroît le moins éloigné de ſa ſouche ou du *ſerin des Canaries*.

Le *ſerin iſabelle*, qui n'eſt qu'un *ſerin gris* dont le plumage eſt éclairci.

L'*iſabelle ſurdoré*, qui eſt un mêlange de gris & de jonquille.

Le *ſerin blanc* & le *ſerin jonquille*, qui plus éloignés que les autres de leur origine, peuvent émaner du *ſerin gris*, & des deux autres races qui leur ont communiqué leur teinte jaune.

Le *ſerin verd*, qui paroît encore tenir de près au *cini* ou *ſerin verd de Provence*, & en deſcendre comme de ſa ſouche primitive.

Enfin, les *ſerins* diverſement panachés, & qui par les croiſemens multipliés, tiennent plus ou moins des différentes races.

Je place au dernier rang le *ſerin huppé*, qu'on ne connoît que depuis quelques années, qui paroît plus loin de ſon origine qu'aucun autre, qui eſt le plus communément tout blanc ou tout jonquille, rarement & peu panaché, & dont la huppe n'eſt qu'un déſordre, un vice de conformation des plumes qui couvrent le deſſus de la tête ; en effet, ces plumes ſont courtes, contournées & hériſſées, & ſemblent beaucoup moins un ornement qu'une monſtruoſité.

Les curieux qui deſireront de plus grands détails ſur les variétés du *ſerin*, peuvent conſulter l'article de cet oiſeau, par M. le comte de Buffon, dans l'hiſtoire naturelle des oiſeaux, & le traité des *ſerins de Canarie*, par M. Hervieux. Paris 1713.

Perſonne n'ignore que de tous les oiſeaux que nous nourriſſons communément en cage pour notre amuſement, le *ſerin* eſt le plus élégant par ſa forme, le chantre le plus agréable & l'individu le plus aimable par ſes habitudes douces & ſociales ; on ſçait de même qu'il s'apprivoiſe aiſément ; qu'il eſt careſſant ; qu'il apprend à ſiffler des airs de ſerinette & à parler.

Ce n'eſt pas ſeulement avec le *ſerin d'Italie*, avec le *cini* & le *ſerin des Canaries*, qu'on peut accoupler nos *ſerins domeſtiques* ; ils produiſent encore avec des oiſeaux dont les eſpèces paroiſſent bien plus éloignées de la leur, dont pluſieurs même ſont d'un genre différent ; tels ſont le *chardonneret* & le *tarin*, les *linottes*, les *pinſons*, les *verdiers*, & même, à ce que quelques perſonnes prétendent, le *moineau-franc* ; c'eſt avec les deux premiers de ces oiſeaux, & avec la *linotte* qu'il eſt plus facile d'accoupler le *ſerin* & d'en obtenir un produit. Cette tentative eſt moins difficile lorſqu'on apparie la *ſerine* avec un mâle étranger, que quand on donne une femelle étrangère au *ſerin*. Mais dans le premier cas, les *mulets* ou *métis* qui proviennent de cet accouplement, tiennent beaucoup plus de l'eſpèce étrangère ou de celle de leur père, que de l'eſpèce du *ſerin* ; & au contraire, lorſqu'on apparie un *ſerin* mâle avec une femelle d'une autre eſpèce, le produit participe beaucoup plus de celle du *ſerin* ; mais ce genre d'accouplement réuſſit plus rarement ; c'eſt par ce moyen qu'on obtient en particulier les plus beaux métis de *chardonneret* & de *ſerin* ; ces métis varient ſuivant l'accouplement, ainſi que ſuivant les couleurs du *ſerin* ou de la *ſerine* qu'on apparie ; il y a parmi les petits des mâles & des femelles ; en général les mâles ont un chant plus fort, plus ſoutenu que les mâles des eſpèces dont ils ſont iſſus, & c'eſt pour cette raiſon qu'on les recherche ; on les eſtime auſſi à proportion de la régularité & de la beauté de leur plumage ; enſorte que j'ai vu chez les oiſeliers de ces métis de *ſerin* & de *chardonneret*, dont la valeur varioit depuis ſix francs juſqu'à deux louis ; les métis provenus de l'eſpèce du *ſerin* avec une autre eſpèce que le *chardonneret*, ſont en général des oiſeaux peu eſtimés ; leur chant eſt inférieur & le gris ou le brun dominent dans leur plumage qui n'a rien de bien agréable. Mais quelqu'eſpèce qu'on ait appariée avec le *ſerin*, il eſt encore douteux que le produit ſoit fécond ; à la vérité les ſexes ſont diſtingués ; ils s'annoncent par une taille plus forte, par des couleurs plus vives, par le chant dont les femelles ſont privées, & qui n'ont qu'un gazouillement ; ces mâles & ces femelles enfermées enſemble s'accouplent dans la ſaiſon des amours, ils font leur nid & la femelle pond ; mais cette opération eſt toujours très-pénible pour elle ; elle eſt accompagnée d'un état de maladie plus ou moins forte, bien des femelles y périſſent ; il eſt douteux que celles qui y ſurvivent couvent régulièrement leurs œufs, & ceux qu'on leur ôte qu'on fait couver par des *ſerins* ſont communément clairs. Je ſçai qu'on cite quelques exemples

Digitized by Google

du contraire, mais ces exemples ne ſont ni aſſez avérés, ni aſſez nombreux pour qu'on puiſſe croire que les métis du *ſerin* & des oiſeaux avec leſquels on l'accouple, ſoient capables de fonder une race qui ſe ſoutienne ou même qui retourne à l'une des deux eſpèces dont elle eſt iſſue. La fécondité ou ſtérilité des métis parmi les oiſeaux, eſt un point de leur hiſtoire qui n'eſt pas éclairci, dans lequel on peut raſſembler beaucoup de faits pour la ſtérilité, & un petit nombre en faveur de la fécondité. Il faut de nouvelles expériences pour décider la queſtion.

La nourriture ordinaire des *ſerins* eſt du millet, de la navette qu'on leur mêle également; on ſuſpend auſſi dans leur cage une ſorte de pâtiſſerie qu'on appelle *colifichet*.

On les apparie au printemps vers le mois de mars; il faut leur choiſir une expoſition au levant ou au midi; on garnit de ſable le fond de la cage; on donne pour matériaux du nid de la mouſſe, qui ſert à en conſtruire l'extérieur, de l'herbe fine & ſéchée qu'on appelle *petit foin*, & du poil de *cerf* ou *boure*, que les *ſerins* placent au centre.

Pour nourriture on ajoute du *feneçon*, & lorſque le nid étant commencé, on s'apperçoit de la proximité de la ponte, on donne aux *ſerins* du jaune d'œuf durci; pendant l'incubation, au lieu du feneçon on leur fournit du mouron, & on ajoute à leurs autres alimens de la navette qu'on a fait bouillir, du *colifichet* qui a trempé dans l'eau & qu'on a preſſé dans un linge. Ces alimens plus nourriſſans, plus faciles à prendre, mettent le mâle dans le cas de nourrir ſa femelle plus largement, lui font perdre à elle-même moins de temps quand elle ſe lève de deſſus ſes œufs, & leur fourniſſent à l'un & à l'autre une pâture plus nourriſſante pour les petits.

Si on laiſſe aux *ſerins* le ſoin d'élever les jeunes, ils ne font guère que deux pontes au plus; mais ſi on ſe charge de nourrir les petits, les pères & mères font juſqu'à quatre pontes, ordinairement de quatre œufs chacune; l'incubation eſt de quatorze jours à-peu-près.

C'eſt à huit ou neuf jours qu'il convient de retirer les petits qu'on veut *élever à la brochette*; on les laiſſe dans le nid, conſtruit ordinairement dans un panier rond d'oſier, ou dans un inſtrument de bois creuſé & auſſi arrondi qu'on nomme *ſabot*; on les tient chaudement en les couvrant de coton cardé, couſu entre deux morceaux de ſoie; on les nourrit d'une pâtée, faite avec de la graine de navette bouillie, écraſée, ſéchée enſuite & purgée des enveloppes de la graine; on triture la navette dans un pilon, en ajoutant un tiers à-peu-près de *colifichet* trempé, & un peu moins de jaune d'œuf durci; on humecte peu à peu ces trois ſubſtances avec de l'eau, en les broyant & les mêlant le plus intimement qu'on peut; il eſt bon dans les commencemens que la pâtée ſoit liquide, & à meſure que les petits avancent en âge on la leur donne plus épaiſſe: on les alimente toutes les trois heures.

Au bout de trois ſemaines de naiſſance à-peu-près, il eſt temps de mettre les petits dans une cage garnie de mouſſe & d'un ou deux bâtons; ils commencent à ſortir du nid, à ſe percher, & pour les accoutumer à manger ſeuls, on leur donne du mouron, de la navette bouillie, du jaune d'œuf durci, & du *colifichet* trempé; à ſix ſemaines à-peu-près ils commencent à ſe ſuffire à eux-mêmes.

Cependant il convient de laiſſer repoſer cinq à ſix jours les pères & mères auxquels on a ôté leurs petits; on leur donne à baigner & du mouron qui les rafraichit; on les traite enſuite comme au commencement de la première ponte.

Je ne pouſſerai pas plus loin les détails ſur l'hiſtoire du *ſerin*, ou plutôt ſur celle de ſa captivité; ceux qui ſeront curieux de connoître les précautions néceſſaires pour croiſer les races, pour les embellir; pour apprendre aux mâles à ſiffler ou à parler; de connoître les maladies auxquelles la captivité rend ces oiſeaux ſujets, & les pratiques uſitées pour y remedier, trouveront ces objets dans l'article du *ſerin*, par M. le comte de Buffon, & dans le traité de M. Hervieux, déjà cité.

J'obſerverai ſeulement que pour apprendre aux *ſerins* à ſiffler un air de *ſerinette* ou à parler, il faut choiſir un mâle fort jeune; commencer ſon éducation auſſitôt qu'il eſt en état de manger ſeul; ne le point enfermer avec d'autres *ſerins* ou d'autres oiſeaux dans une même cage, mais le nourrir à part dans celle qui lui eſt deſtinée, la placer, pour le mieux, dans une chambre où le jeune *ſerin* n'entende ni le chant des oiſeaux de ſon eſpèce, ni celui d'aucun autre oiſeau; tenir la cage dans une expoſition qui, ſans être obſcure, ne reçoive pas une lumière fort vive; la couvrir toutes les fois qu'on veut donner une leçon à l'élève, enſorte qu'il ne voie pas aſſez clair pour prendre du mouvement, mais que reſtant dans l'inaction, il prête plus d'attention aux ſons qu'il entend.

Le temps de donner les leçons eſt le matin, à midi & le ſoir au coucher du ſoleil; ce ſont même ces dernières qui paſſent pour être plus profitables, & dont la durée pour chaque leçon doit être plus longue.

En prenant les précautions qui viennent d'être indiquées, le jeune *ſerin* qui n'avoit point encore entendu le chant de ſes ſemblables, ni celui d'aucun oiſeau, ne retiendra que les ſons de la *ſerinette* qui ſeuls auront frappé ſon oreille, ou les paroles qu'on lui aura répétées: mais ſi, pour avoir déjà entendu ou le chant de ſes pères, ou celui de quelqu'autre oiſeau, il a commencé, par l'imitation à en former le ſien, il mêlera ſouvent ce chant primitif à l'air de *ſerinette* qu'on lui aura appris; il préludera ou finira par ce chant, & ne répètera l'air qu'imparfaitement.

Quelques fondées que paroiſſent les obſervations

Digitized by Google

tions qu'on vient de lire, elles laiſſent un doute qu'il ſeroit curieux d'éclaircir. Elles ſuppoſent que le *ſerin*, & les autres oiſeaux qui ont une voix mélodieuſe, n'apprennent à chanter que par imitation, comme c'eſt de la même manière que l'homme apprend à parler. Mais il y a une grande différence entre le *chant* & la *parole*, dont l'un eſt l'expreſſion d'un ſentiment individuel & l'autre la répétition d'un ſon de convention. Cependant il eſt avéré que tous les jeunes oiſeaux imitent plus ou moins le chant des eſpèces étrangères à la leur qu'ils ſont à portée d'entendre, & c'eſt ce fait qui eſt le plus fort argument en faveur de l'opinion qu'ils apprennent à chanter par imitation. Mais le chant paroiſſant être l'expreſſion d'un ſentiment propre à chaque individu organiſé de manière à former des ſons mélodieux, il paroît ne dépendre que de l'individu, & être une faculté qu'il peut & doit exercer de lui-même, ſuivant ſon méchaniſme & indépendamment de l'imitation. Il ſeroit donc curieux d'iſoler parfaitement de jeunes *ſerins* ou d'autres jeunes oiſeaux mâles d'eſpèces douées de la faculté de chanter, de les élever dans un lieu où l'on ſeroit aſſuré qu'ils n'entendroient jamais ni le chant de leurs ſemblables, ni celui d'aucun autre oiſeau, & d'obſerver ſi ces oiſeaux devenus adultes & parvenus à l'âge où ceux de leur eſpèce ont un chant, n'en auroient pas. La même épreuve fourniroit l'occaſion d'une autre obſervation non moins intéreſſante. Ce ſeroit de remarquer & de bien diſtinguer le cri ou la voix des oiſeaux élevés avec ceux de leur eſpèce, les inflexions, les variétés de ce cri, & de remarquer ſi ceux qui auroient été iſolés, qui n'auroient jamais entendu leurs ſemblables, ſeroient ou ſans voix, ou s'ils en auroient une différente de celle des oiſeaux de leur eſpèce; dans l'un ou l'autre cas, le cri ou la voix des oiſeaux ſeroit un véritable langage, & l'on concevroit plus facilement comment ſes différentes inflexions ſeroient ſignificatives, étant en quelque ſorte des ſignes convenus ou dont la ſignification ſeroit connue par habitude.

SERIN. BRISS. *tom. III*, *pag.* 179, & BEL. *Voyez* SERIN.

SERIN de la Jamaïque.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 189, *genre XXXIII.*

Sa longueur eſt de huit pouces : il a la tête griſe, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes jaunes; les couvertures du deſſous de la queue blanches; les ailes & la queue d'un brun-obſcur rayé de petites lignes blanches; le demi-bec ſupérieur d'un bleu-rembruni, l'inférieur d'une nuance plus claire; les pieds bleuâtres & les ongles bruns.

On ne ſent pas quelle raiſon a déterminé les auteurs à donner le nom de *ſerin* à cet oiſeau, à moins que ce ne ſoit cette habitude, cet extérieur total de l'individu, qu'on ſent & qu'on ne ſçauroit exprimer par la deſcription. Auſſi Sloane, d'après lequel on en a parlé, ne le nomme-t-il que *ſerino affinis avis.*

SERIN de Mozambique.

Pl. enl. 364, n°. 1, le mâle; 2, la femelle.

« Le jaune, » dit M. de Montbeillard, d'après lequel je parle de cet oiſeau, » eſt la couleur do» minante de la partie inférieure, & le brun celle » de la partie ſupérieure, excepté que le crou» pion & les couvertures du deſſus de la queue » ſont jaunes : ces couvertures, ainſi que celles » des ailes & leurs pennes ſont bordées de blan» châtre : le même jaune & le même brun ſe » trouvent ſur la tête, diſtribués par bandes alter» natives. Ce *ſerin* eſt un peu plus petit que celui » des Canaries : la femelle diffère très-peu du » mâle. » *Genre XXXIII.* »

SERIN des Canaries. BRISS. *tom. III*, *pag.* 184. *Voyez* SERIN.

SERIN d'Italie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 179. *Voyez* SERIN.

SERIN du Cap de Bonne-Eſpérance.

Il n'eſt connu que par ce que nous en apprend M. de Montbeillard. Ce ſçavant a cru reconnoître trois mâles, une femelle & un jeune parmi cinq peaux d'oiſeaux de cette eſpèce. Les mâles approchent beaucoup de la femelle du *ſerin verd de Provence*; ils ſont un peu plus grands; leur bec eſt un peu plus gros; leurs ailes ſont mieux panachées; les pennes de la queue ſont bordées d'un jaune décidé; ils n'ont point de jaune ſur le croupion. Les femelles ont des couleurs moins vives que les mâles, & les jeunes ont des couleurs encore plus foibles que les femelles : tous ces *ſerins* ſont panachés. Sont-ce des races qui, avec le *ſerin de Provence* & *d'Italie*, émanent de même ſouche, altérée par les climats, ou *une eſpèce diſtincte ?*

SERIN VERD de Provence. *Voyez* SERIN.

SERRURIER. *Voyez* MÉSANGE.

SERVANT. BEL. *Voyez* BRUANT.

SIFILET ou MANUCODE A SIX FILETS. *Pl. enl.* 633.

Oiſeau de Paradis, à gorge d'or. Voyage à la nouv. Guinée, pag. 158, *pl.* 97.

Le *ſifilet* eſt du genre de *l'oiſeau de paradis*. M. Sonnerat l'a rapporté de la nouvelle Guinée : c'eſt un des plus beaux & des plus rares oiſeaux de ſon genre; le front eſt couvert en-devant de plumes fines, roides, droites & noires; en avançant au-deſſus des yeux, ces plumes, qui conſervent la même forme, deviennent un peu plus longues, & ſont mi-parties de noir & de blanc, d'où il réſulte un gris-perlé très-brillant : ces plumes forment une huppe peu élevée, terminée en pointe; le reſte de la tête eſt d'un noir de velours : au bas de la tête, en-arrière, brille un demi-collier, compoſé d'un double rang de plumes larges, liſſes, diſpoſées en écailles, comme celles qui couvrent la gorge des *colibris* : ces plumes ſont couleur d'acier poli, & ſuivant l'effet de la lumière, le collier change en violet à reflets rouges, en verd

Digitized by Google

d'émeraude & en couleur de cuivre de roſette : tout le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des ailes, leurs pennes & celles de la queue ſont d'un noir de velours, & au toucher les plumes en ont la douceur & le moëlleux ; la gorge, tout le devant du cou, le haut de la poitrine ſont couverts de plumes courtes, arrangées comme des écailles ; elles forment une plaque qui, vue en face, eſt d'un or pur, de côté, d'un or verd-d'émeraude : trois longs brins, dégarnis de barbes, noirs, ſemblables à des crins, terminés par un petit épanouiſſement de barbes noires, naiſſent derrière les yeux, de l'avant du méat auditif, & s'étendent aux trois-quarts de la longueur du corps : de deſſous les ailes ſortent des plumes fort longues, à demi-décompoſées & noires ; elles forment de chaque côté une touffe, dont une partie couvre le ventre & l'autre le bas du dos, le croupion & le commencement de la queue ; le bec eſt noir. J'ignore la couleur des pieds ; toutes les peaux qu'on a apportées juſqu'à préſent, étant mutilées à cet égard ; mais quant aux ailes, qu'on n'avoit pas vues, je les ai décrites d'après un individu auquel elles avoient été conſervées, & qui eſt placé dans ma collection. Le *ſifilet* ne paroît pas être plus gros qu'un *merle* ; mais le luxe de ſes plumes lui donne une groſſeur apparente d'un tiers au moins plus conſidérable.

Il y avoit deux *ſifilets* dans la boëte où étoit renfermé celui qui fait partie de ma collection : ces oiſeaux avoient été donnés par un pilote Hollandois à un patron de barque Génois. Suivant un écrit contenu dans la boëte où les deux *ſifilets* étoient renfermés, l'un étoit mâle & l'autre femelle. Il y en avoit un en effet plus petit, & qui n'avoit point de *filets* aux deux côtés de la tête ; mais d'ailleurs les deux peaux étoient parfaitement ſemblables. Si la note étoit exacte, ſi l'une des deux peaux ne manquoit pas de *filets*, parce qu'ils avoient été arrachés, la femelle eſt plus petite dans cette eſpèce que le mâle, & elle n'a point les filets qui diſtinguent celui-ci ; mais ce qui me feroit regarder cette note comme *apocryphe*, c'eſt qu'elle étoit écrite en françois, qui n'eſt la langue ni de l'un ni de l'autre patron qui avoient eu les peaux en leur poſſeſſion. Le premier pouvoit, il eſt vrai, les avoir reçues d'un François. Une autre raiſon de former encore des doutes ſur le contenu de la note, c'eſt qu'elle portoit que ces oiſeaux ſont très-eſtimés dans l'Inde, qu'ils y ont un prix très-conſidérable, dû à la propriété qu'on leur attribue, de garantir de la foudre. Or, ces peaux ſont très-rares & peu connues dans l'Inde ; il n'y a que les voyageurs qui fréquentent la nouvelle Guinée ou les Moluques, qui en rapportent, & juſqu'à préſent ils n'ont pas parlé de la prétendue propriété, attribuée dans l'Inde, aux peaux des *ſifilets*, ſuivant la note qui y étoit jointe.

Les trois filets ſaillans de chaque côté de la tête, ſont trois des plumes qui couvrent le *méat auditif*, prolongées exceſſivement, & bien plus longues qu'elles n'ont coutume de l'être.

SIFLASSON. *Voyez* BÉCASSEAU.

SIFLEUR.

Baltimore vend. BRISS. *tom. II, pag.* 113, *pl. X, fig.* 2, *genre XIX.*

Sifleur eſt le nom que les Habitans de Saint-Domingue donnent à un oiſeau du genre du *troupiale*, & de la groſſeur du *pinſon*. Ce nom déſigne aſſez que ſon chant ou ſon cri eſt une ſorte de ſifflement : la tête, la gorge, le cou & le haut du dos ſont d'un brun-olivâtre ; la même couleur s'étend ſur la poitrine & s'y confond avec une teinte de roux ; le bas du dos ; le ventre, les côtés ſont d'un verd-d'olive ; le bord de l'aile eſt jaune ; ſes grandes couvertures en-deſſus ſont brunes, bordées de jaunâtre ; les pennes des ailes ſont brunes, bordées d'olivâtre du côté extérieur, & de blanchâtre du côté intérieur ; la queue eſt d'une couleur olivâtre, rembrunie en-deſſus ; le bec eſt couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont gris.

SIFFLEUR. *Voyez* BOUVREUIL.

SILLER. (*fauc.*) C'eſt joindre les paupières d'un oiſeau de proie, par le moyen d'un fil qu'on paſſe de l'une à l'autre, pour l'empêcher de voir & de s'agiter. Cette opération ſe pratique quelquefois par raport à certains oiſeaux de proie *hagards*, nouvellement pris, dont le caractère eſt dur, ombrageux & ſauvage. *Voyez* FAUCONNERIE, MANIÈRE DE PRENDRE LES OISEAUX.

SINCIALO (le).

Perruche. Pl. enl. 550.

BRISS. *tom. IV, pag.* 319, *genre LIII.*

Perroquet verd à la longue queue. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 298.

Perroquet verd, ou à la longue queue. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 73, *fig. ibid.*

Sinciala eſt le nom qu'on donne à Saint-Domingue à l'oiſeau que nous connoiſſons ſous celui de *perruche*. Le *ſincialo* eſt de la famille ou ſection des *perroquets* du nouveau continent, que M. le comte de Buffon appelle *perriches à queue longue & inégalement étagée.*

Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi gros qu'un *merle*. Sa longueur eſt d'un peu plus d'un pied, du bout du bec à celui de la queue ; ſon vol de ſeize pouces & demi, & ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue ; tout ſon plumage eſt d'un verd-clair, tirant un peu ſur le jaune ; les deux pennes du milieu de la queue dépaſſent les latérales les plus proches, de près de deux pouces, & elles ſont à leur extrémité d'un verd-bleu, qui tire d'autant plus ſur cette dernière couleur qu'on approche davantage de leur bout ; une peau nue, couleur de chair, entoure les yeux ; l'iris eſt d'un bel orangé ; le demi-bec ſupérieur eſt rouge à ſon origine ; & ſa courbure eſt noire ; le demi bec inférieur eſt tout entier de cette dernière couleur ; les pieds & les ongles ſont de couleur de chair-pâle.

Les *ſincialos* ſe trouvent aux Antilles & dans

Digitized by Google

les différentes contrées de l'Amérique, où ils éprouvent un degré de chaleur suffisant ; ils volent en bandes nombreuses, se perchent sur les arbres les plus élevés & les plus touffus ; ils y font grand bruit, car ce sont des oiseaux très-criards ; ils sont sur-tout attirés par la maturité des graines du *bois d'inde*. Cet aliment leur fait prendre beaucoup de graisse, & passe pour communiquer à leur chair un bon goût : ces oiseaux sont alors très-bons à manger.

Le *sincialo* s'apprivoise aisément ; il apprend bien à parler ; il contrefait facilement la voix ou le cri des animaux qu'il est à portée d'entendre ; mais il a autant qu'aucune autre espèce de *perroquet*, le défaut d'être criard & destructeur.

La *perruche* ou *perrique* de la Guadeloupe, indiquée par Labat, *tom. II, pag.* 218, *voyage aux îles de l'Amérique*, est une variété du *sincialo*, qui ne diffère que par quelques petites plumes rouges répandues sur la tête, & parce qu'elle a le bec blanc ; cependant M. Brisson, *tom. IV, pag.* 330, la décrivant sous le nom de *perruche de la Guadeloupe*, la compare, pour la grosseur, à un *poulet* de moyenne taille ; mais il n'a point vu cette *perruche*, & il l'a confondue avec *L'aiuru catinga* de Marcgrave qui est un *crick*. Cette remarque est de M. le comte de Buffon.

SINSIGNOTTE. *Voyez* ALOUETTE-PIPI.

SINSIGNOTTE (grande). *Voyez* ROUSSELINE.

SIRLI du Cap de Bonne-Espérance.

Pl. enl. 712.

C'est à M. de Montbeillard qu'on doit la connoissance de cet oiseau : « S'il semble, dit-il, » s'éloigner du genre des *alouettes* par la couleur » de son bec, il s'en rapproche beaucoup par » la longueur de son éperon, c'est-à-dire, de » son ongle postérieur.

» Sa longueur totale est de huit pouces ; il a » toute la partie supérieure variée de brun plus » ou moins foncé, de roux plus ou moins clair, » & de blanc ; les couvertures des ailes, leurs » pennes & celles de la queue brunes, bordées » de blanchâtre, quelques-unes ayant une » double bordure, l'une blanchâtre & l'autre » rousseâtre ; toute la partie inférieure du corps » blanchâtre, semée de taches noirâtres ; le bec » est noir & les pieds sont bruns ».

Le *sirli* n'a que l'extrêmité du bec un peu courbée, suivant la planche qui le représente, & cet oiseau me paroît évidemment une *alouette*, ainsi que M. de Montbeillard en a jugé. *Genre XXXIX.*

SISERRE. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 82. *V.* DRAINE.

SISELLE. *Voyez* GRIVE.

SITTELLE ou TORCHEPOT.

Torchepot. BRISS. *tom. III, pag.* 588, *pl. XXIX, fig.* 3, *genre XLII.*

Pl. enl. 623, *fig.* 1.

Torchepot. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 304, *fig. ibid.*

Grimpereau, torchepot. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 75.

Sitta en Latin :

Picco, picchio en Italien :

Megt-ſpecht, nuſſ-haer, &c. en Allemand :

Noet-waecka, noet-wecka, noet-packa en Suédois :

Nut-hatch, nut-jobber en Anglois :

Macon, pie-macon en Lorraine :

Peree-pot en Normandie :

Grimpard en Picardie :

Planot en Dauphiné.

M. de Montbeillard donne le nom de *sittelle* aux oiseaux vulgairement connus sous celui de *torche-pot* ; cette dénomination nouvelle, dérivée de celle que ces oiseaux ont en Grec & en Latin, rappelle leur ancien nom, & M. de Montbeillard bannit une expression en quelque sorte barbare.

Les *sittelles* composent le XLIIe genre de la méthode que nous suivons ; leurs caractères sont :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, les deux doigts internes séparés environ jusqu'à leur origine, & le doigt extérieur uni avec celui du milieu depuis son origine jusqu'à la première articulation ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon :

Le bec en forme de coin.

Les *sittelles* ressemblent aux *pics* par la forme du bec, mais elles en diffèrent par celle des pieds, & celle de la queue conformés de même que les pieds & la queue de la plupart des oiseaux.

Elles ont cependant l'habitude de grimper le long des arbres & d'en frapper le tronc & les branches à coups de bec, ce qui établit encore un raport entre elle & les *pics* ; elles ressemblent aussi aux *mésanges*, en ce qu'elles percent les noix, les noisettes, &c. pour en tirer l'amande, & enfin aux *grimpereaux* & aux *pics*, & par l'habitude de grimper le long des arbres, & parce qu'elles y cherchent des insectes & des vers qui leur servent de nourriture.

Les oiseaux de ce genre se trouvent dans l'ancien & le nouveau continent, ils y sont même si semblables, qu'ils ne paroissent avoir été que très-peu altérés par la diversité des climats, ensorte qu'on pourroit imaginer qu'il n'y a qu'une espèce de *sittelle*. C'est pourquoi nous nous conformerons à la méthode qu'a suivie M. de Montbeillard, & après avoir fait connoître la *sittelle* qui se trouve en France, nous parlerons des étrangères, en observant seulement les différences qui les distinguent.

Notre *sittelle* est à-peu-près de la grosseur de l'*alouette* ; sa longueur est de près de six pouces ; son vol de neuf, & ses ailes pliées passent un peu les trois quarts de la longueur de sa queue. Le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus des ailes sont cendrées ; la gorge & les joues sont blanchâtres ; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes sont d'un roux-clair ; les couvertures du dessous de la queue sont-marron, terminées de blanchâtre ; une bande noire passe sur les joues, dans la ligne où l'œil est placé, & va joindre de

Digitized by Google

petites plumes aussi noires & roides qui couvrent les narines : les grandes couvertures des ailes sont brunes, bordées de cendré ; les grandes pennes des ailes sont brunes, & la seconde, la troisième & la quatrième sont bordées du côté extérieur de gris-blanc dans la première moitié de leur longueur ; les moyennes pennes sont cendrées en-dehors, brunes en-dedans, & bordées de blanchâtre de ce même côté : la queue est composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont cendrées ; les latérales sont noires à leur origine, & ensuite, à prendre plus haut ou plus bas, elles sont mi-parties de blanc & de cendré, ou elles en sont variées sur l'un ou l'autre côté ; le bec est cendré ; les pieds & les ongles sont gris.

La *sittelle* ne vit que dans les bois où elle se tient seule sans se mêler avec d'autres oiseaux, ni même avec ceux de son espèce ; cependant enfermée dans une volière, elle ne cherche point à nuire aux autres oiseaux. On a remarqué qu'alors elle aime à se retirer dans des trous, si elle en peut trouver, & qu'à leur défaut elle se tapit dans l'auge à la graine pour y passer la nuit ; habitude d'où l'on peut inférer qu'elle ne dort pas sur les arbres, mais qu'elle se retire la nuit dans des trous ; lorsqu'elle est obligée de se percher en volière, elle se suspend souvent par les pieds, ou elle se pose de côté, & jamais à la manière ordinaire des autres volatils.

Le mâle n'a point de chant, mais un cri de rappel pour inviter sa femelle ; on prétend qu'elle est lente à s'y rendre : une fois réunis, ils établissent leur nid dans un trou d'arbre tout fait, ou ils en creusent un eux-mêmes : si le trou qui se présente est trop grand, ils le rétrécissent avec de la terre détrempée, ce qui a fait nommer cet oiseau *torchepot*.

La ponte est de cinq à sept œufs d'un blanc-sale, pointillés de rousseâtre : le fond du nid est garni de mousse & de bois vermoulu.

La femelle est, dit-on, si attachée à couver, qu'elle ne se lève pas pour aller chercher de la nourriture, & qu'elle ne vit que de ce que lui apporte le mâle attentif à remplir ce devoir : ce qui suppose qu'elle n'a pas besoin de boire, contre ce qui est ordinaire aux oiseaux qui couvent, que cet acte rend très-altérés, puisqu'on les voit boire avec avidité : on veut aussi qu'elle se laisse prendre & maltraiter de toute manière sur les œufs, plutôt que de les quitter ; ces faits n'ont-ils pas besoin d'être confirmés ? Cependant après ce grand attachement, aussi-tôt que les petits peuvent se suffire, chaque membre de la famille se sépare pour vivre isolé.

Les *sittelles* que les auteurs ont regardées comme autant d'espèces distinctes & que nous ne considérons que comme des variétés de l'espèce que nous venons de décrire sont :

1°. La *petite sittelle* :

Petit torchepot. Briss. *tom. III, pag.* 592.

Cette variété ne diffère que parce qu'elle est plus petite ; d'ailleurs, c'est exactement le même oiseau que le précédent : on ne connoît cette *petite sittelle* que par la description de Belon, qui l'appelle *seconde espèce de torchepot*, *Hist. nat. desois. pag.* 305.

2°. *Sittelle* de Canada.

Torchepot de Canada. *Pl. enl.* 623, *fig.* 2.

Briss. *tom. III, pag.* 992, *pl. XXIX, fig.* 4.

Elle ne diffère de notre *sittelle*, qu'en ce qu'elle est beaucoup plus petite ; que la bande transversale qui passe au-dessus de l'œil sur chaque joue est blanche, & par quelques foibles nuances dans le plumage. Cette *sittelle* se trouve aussi à la Louisiane, & il suffit de la mettre à côté de la nôtre pour être convaincu que ce n'est qu'une variété.

3°. *Sittelle à huppe noire.*

Torchepot de la Jamaïque. Briss. *tom. III, pag.* 594.

Celle-ci est à-peu-près de la grandeur de la nôtre ; elle a le sommet de la tête noir sans bande transversale au-dessus des yeux, & les plumes de la queue sont coupées vers leur bout par des lignes transversales blanches ; le dessous du corps est blanchâtre, mais le dessus est coloré comme dans notre *sittelle*, & la manière de vivre est la même. Celle-ci cependant est si peu méfiante qu'elle se laisse approcher jusqu'à pouvoir la tuer à coups de bâtons, ce qui l'a fait nommer par les Anglois de la Jamaïque, *oiseau fou*.

4°. *Petite sittelle à huppe noire.*

Petit torchepot de la Jamaïque. Briss. *tom. III, pag.* 596.

Nulle autre différence entre celle-ci & la précédente, qu'en ce que la première est beaucoup plus grosse : & comme Belon a observé la même variété dans la taille, relativement à notre *sittelle*, c'est une preuve de plus que celle de la Jamaïque est la même que la nôtre.

5°. La *sittelle à tête noire.*

Torchepot de la Caroline. Briss. *tom. III, p.* 596.

Un peu plus petite que notre *sittelle*, celle-ci a le dessus de la tête & du cou noirs, le dessous du corps blanchâtre, les pennes latérales de la queue variées de noir & de blanc, & le dessus du corps cendré. N'est-il pas évident que c'est une légère variété de la *sittelle* de Canada, & que toutes deux en sont une de la nôtre ?

6°. *Petite sittelle à tête brune.*

Petit torchepot de la Caroline. Briss. *tom. III, pag.* 585.

Cette *sittelle* n'a que quatre pouces de long ; le dessus de la tête & du cou sont bruns ; il y a sur le derrière de la tête une tache blanche ; le dessus du corps est cendré ; le dessous est d'un blanc-sale ; les couvertures du dessus des ailes sont brunes, ainsi que les pennes ; celles de la queue sont noires & les deux du milieu sont cendrées.

Quoique cette *sittelle* ait plus de traits qui lui sont particuliers que n'en ont les précédentes, nous n'en pensons pas moins qu'elle n'est qu'une variété, &

Digitized by Google

comme on la trouve à la Caroline, ainſi que celle dont la deſcription précède, c'eſt une choſe à remarquer, que par-tout où on a obſervé la *ſittelle*, on en a trouvé une grande & une petite race, ce qui eſt une forte induction que l'eſpece eſt la même ſous tous les climats.

SITTELLE (petite). *Voyez* SITTELLE, n° 1.

SITTELLE (grande) A BEC CROCHU.

Cette *ſittelle* diffère de toutes les autres par ſa taille qui eſt plus grande; par ſon bec, qui eſt plus crochu à l'extrêmité; par un trait orangé qui borde les pennes des ailes & de la queue; elle a environ ſept pouces de long: on la trouve à la Jamaïque. Eſt-ce une eſpèce ou une variété? *Genre XLII.*

SITTELLE A HUPPE NOIRE. *Voyez* SITTELLE, n°. 3.

SITTELLE (petite) A HUPPE NOIRE. *Voyez* SITTELLE, n°. 4.

SITTELLE A TÊTE NOIRE. *Voyez* SITTELLE, n°. 5.

SITTELLE (petite) A TÊTE BRUNE. *Voyez* SITTELLE, n°. 6.

SITTELLE du Canada. *Voyez* SITTELLE, n°. 2.

SITTELLE GRIVELÉE.

Celle-ci paroît conſtituer une eſpèce à part. Sa longueur eſt d'environ ſix pouces. « Elle a le » deſſus de la tête & du corps d'un cendré-obſcur; » les couvertures ſupérieures des ailes de cette » même couleur, mais terminées de blanc; la » gorge blanche; la poitrine & tout le deſſous du » corps d'un cendré moins foncé que le deſſus, » avec des traits blancs ſur la poitrine & les » côtés, ce qui forme une eſpèce de grivelure; » le bec & les pieds bruns ».

On la trouve dans la Guiane Hollandoiſe.

La deſcription eſt copiée de M. de Montbeillard. *Genre XLII.*

SIZERIN.

Petite linotte de vignes. Pl. enl. 151, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 138, *genre XXXIII.*

M. Briſſon regarde cet oiſeau comme ayant plus de raport avec la *linotte* qu'avec aucune autre eſpèce: Geſner, M. de Montbeillard & le docteur Lottinger, très-bon obſervateur, lui en trouvent davantage avec le *tarin*; Aldrovande le rapporte au *chardonneret*. Au milieu de ces différentes opinions je n'en embraſſe aucune, ne connoiſſant le *ſizerin* que par les deſcriptions qu'on en a faites; mais quels que ſoient les divers ſentimens à ſon égard, cela ne change rien à ſes caractères eſſentiels & génériques; c'eſt un oiſeau qui a les raports principaux qui conviennent au *moineau*; qui eſt du même genre, & qui par une conformation particulière du bec & de l'enſemble de tout le corps reſſemble plus à la *linotte*, au *tarin* ou au *chardonneret*, qu'aux autres petits oiſeaux; il eſt ordinaire dans ces raports indécis que les avis varient, parce que tout le monde ne voit pas les objets de la même manière, & que chacun les enviſage à ſa façon, les uns les comparant ſous un point de vue, les autres ſous un autre.

Le *ſizerin* eſt un peu plus petit que la *linotte*: il a le ſommet de la tête d'un beau rouge; le reſte de la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, les plumes ſcapulaires & les côtés, variés de gris-rouſſeâtre & de brun; de chaque côté de la tête entre l'œil & le bec une tache brune; une autre tache de la même couleur & plus large ſous la gorge; la poitrine, le haut du ventre rouges; le devant du cou, le bas ventre, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc rouſſeâtre; les couvertures du deſſus des ailes brunes, bordées de roux-clair; les pennes des ailes & de la queue brunes, bordées de gris-blanc; le bec jaunâtre, brun à ſa pointe; les pieds de cette dernière couleur & les ongles noirâtres.

La femelle n'a point de rouge à la poitrine ni au ventre, & celui du ſommet de la tête eſt moins vif.

Le *ſizerin* eſt de paſſage, mais ſes émigrations n'ont pas lieu tous les ans, elles ne ſont pas régulières; on ne le voit en France que tous les cinq, ſix, quelquefois ſept ans; il ſe plaît, ſuivant M. Linné, dans les lieux humides plantés d'aulnes; il pouſſe ſes excurſions fort avant vers le Nord; il arrive dans nos provinces en grandes troupes, ſe répand dans les bois, ſe tient ſouvent ſur les chênes, y grimpe comme les *méſanges*, & comme elles il ſe balance à l'extrêmité des petites branches. M. Friſch aſſure qu'il paſſe en Allemagne en octobre & novembre, & qu'il repaſſe en février; cette marche régulière indique une émigration annuelle dont les termes nous ſont inconnus, & c'eſt ſans doute quand quelque cauſe en interrompt le cours, que les *ſizerins* arrivent dans les lieux où on ne les voit que par intervalles; tels peuvent être un froid extraordinaire, une diſette inattendue dans les lieux qu'ils ont coutume de fréquenter; tel auſſi peut être un vent qui les contrarie conſtamment, avec force & tenue dans leurs voyages, car les oiſeaux peuvent être comparés à des vaiſſeaux, leurs troupes au moment du paſſage, à une flotte à la voile, que les vents forcent de relâcher à des endroits qui n'étoient pas le lieu de ſa deſtination.

SMIRRING.

Poule-ſultane rouſſe. BRISS. *tom. V, pag.* 534, *genre LXXXVII.*

Smirring ou *ſchimirring*, eſt le nom Allemand d'un oiſeau d'eau, décrit d'abord par Geſner & depuis par un grand nombre d'auteurs. Son front eſt couvert d'une membrane nue, épaiſſe, d'un jaune-pâle; le reſte du deſſus de la tête, le cou & le deſſus du corps, ſont d'un roux varié de taches noirâtres; les joues, la gorge & le deſſous du corps ſont blancs; les couvertures du deſſus des ailes ſont rouſſes, tachetées de noirâtre & de cendré-brun, & bordées au haut d'un rouge de-

Digitized by Google

brique ; les plus proches du corps ſont blanches ; les pennes des ailes ſont noires ; celles de la queue ſont rouſſes, tachetées de noirâtre ; les paupières ſont jaunes ; le bec eſt jaunâtre, noir à ſa pointe ; le bas des jambes & les pieds ſont d'un jaune-pâle ; les ongles ſont noirâtres. Le *ſmirring* ſe trouve en Allemagne.

SOCO (le).

Héron huppé de Cayenne. BRISS. *tom. V, pag.* 400, *genre* LXXXI.

Soco eſt le nom générique des *hérons* au Bréſil, & M. le comte de Buffon l'applique en particulier à cette eſpèce qui eſt une des plus grandes.

Le *ſoco* eſt plus gros que notre *héron :* ſa longueur eſt d'un peu plus de trois pieds, ſon vol de cinq pieds, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de ſa queue : il a le deſſus de la tête cendré, les côtés noirs ; une huppe derrière la tête, compoſée de plumes longues & étroites, de couleur cendrée ; une peau nue de la même teinte couvre l'eſpace qui eſt entre le bec & l'œil ; les joues, la gorge, le cou, ſont d'un beau blanc ; il y a ſur le bas & le devant du cou de chaque côté des mouchetures noirâtres ; de longues & flexibles plumes blanches pendent du bas du cou ſur le haut de la poitrine ; le dos, le croupion, & le deſſous du corps ſont d'un cendré-clair ; les pennes des ailes ſont cendrées, & celles de la queue ſont de la même couleur, mais plus claire ; le bec eſt d'un jaune-verdâtre ; le bas des jambes & les pieds ſont cendrés ; les ongles bruns.

J'ai vu un aſſez grand nombre de peaux de ces *hérons* qui avoient été envoyées de la Guiane ; il y avoit d'aſſez grandes différences dans les dimenſions ; il ne me paroît pas que M. Briſſon, dont j'ai ſuivi les meſures, les ait priſes ſur une des plus grandes peaux ; cependant en les mettant à côté de notre *héron huppé*, je n'ai pas trouvé de différences aſſez marquées pour croire que ce ſoit une eſpèce diſtincte ; c'eſt, ce me ſemble, la même, un peu changée par le climat, aggrandie par une nourriture plus abondante dans un pays couvert de lacs, d'eaux ſtagnantes & de larges fleuves.

SOLITAIRE (le).

Cet oiſeau eſt fort peu connu ; M. le comte de Buffon, duquel j'emprunte ce que l'on en peut dire, après avoir comparé les relations des voyageurs, lui trouve beaucoup de raports avec le *dronte*, & ne décide pas cependant ſi c'eſt le même oiſeau ou une eſpèce différente.

Les faits principaux ſe réduiſent aux ſuivans.

Le *ſolitaire* ſe trouve à l'île Rodrigue : c'eſt un très-gros oiſeau ; il y a des mâles qui peſent juſqu'à quarante-cinq livres ; leur plumage eſt mêlé de gris & de brun, & celui des femelles de brun & de jaune ; celles-ci ont au-deſſus du bec une ſorte de bandeau, & les plumes des côtés de la poitrine ſe renflent en deux touffes blanches, qui ont une reſſemblance éloignée avec le ſein d'une femme.

Le *ſolitaire* a les ailes trop courtes pour voler ; mais elles ſe terminent en une eſpèce de bouton caché ſous les plumes, dont il ſe ſert pour ſa défenſe, & qui rendent ſes coups d'aile plus dangereux ; quand il agite ſes ailes, ce bouton produit dans l'air un ſifflement qui lui tient lieu de cri de rappel vis-à-vis de ſa femelle, & qui s'entend de deux cens pas.

Ces oiſeaux ſe tiennent ordinairement ſeuls ; ils ſe retirent dans les lieux déſerts pour faire leur ponte ; ils conſtruiſent leur nid de feuilles de palmier accumulées ; la femelle ne pond qu'un œuf, & le mâle couve alternativement avec elle ; l'incubation dure ſept ſemaines ; pendant qu'elle a lieu & durant l'éducation du petit, le père & la mère ne ſouffrent l'approche d'aucun oiſeau de leur eſpèce ; après l'éducation du jeune, le mâle & la femelle continuent de demeurer attachés l'un à l'autre ; on prend difficilement ces oiſeaux dans les bois, où ils peuvent ſe cacher, mais on les attrape aiſément en plaine ; ils répandent, dit-on, des larmes en ſe voyant pris, & ils refuſent toute nourriture.

Il ſemble, après les détails qu'on vient de lire, qu'on ne puiſſe pas douter de l'exiſtence de cet oiſeau. Mais ces détails ſont dus à des voyageurs ; comment ſe fait-il que depuis que des obſervateurs parcourent les mêmes pays & qu'ils y font des collections, aucun n'ait trouvé un oiſeau qu'on puiſſe raporter au *ſolitaire* ? L'eſpèce a été, dit-on, détruite : dans une île bornée & entièrement défrichée, à la bonne heure ; mais l'île Rodrigue & celle de Bourbon, où l'on prétend auſſi que ſe trouve le *ſolitaire*, ſont-elles défrichées en entier, n'y a-t-il plus de bois où ces oiſeaux aient rencontré une retraite ? Que de raiſons de douter de leur exiſtence ! *Voyez* DRONTE.

SOLITAIRE. BRISS. *tom. II, pag.* 268. *Voyez* MERLE SOLITAIRE.

SOLITAIRE de Manille. BRISS. *tom. II, pag.* 270. *Voyez* MERLE SOLITAIRE de Manille.

SOLITAIRE des Philippines. BRISS. *tom. II, pag.* 272. *Voyez* MERLE SOLITAIRE des Philippines.

SONNEUR. *Voyez* CORACIAS HUPPÉ.

SORS (*fauc.*). C'eſt le nom qu'on donne en fauconnerie à un jeune oiſeau, qui n'a pas encore mué & qui porte ſon premier *pennage* ou *plumage*. Ce terme ne s'emploie qu'à l'égard des oiſeaux que l'on prend à leur paſſage ; on ne s'en ſert pas pour les *niais* ou ceux qu'on prend dans le nid, ni pour les *branchiers* ou ceux qu'on a pris quand ils commençoient à quitter le nid & à voler de branches en branches.

SOSORÉ (le).

Petite perruche de Cayenne. Pl. enl. 56, *fig.* 2.

Soſoré eſt le nom *galibi* d'une eſpèce de *perruche commune à la Guiane ;* elle eſt de la ſection des *touis* ou *perriches à queue courte :* elle eſt à-peu-près de la grandeur de notre *gros-bec ;* tout ſon plumage eſt d'un beau verd ; les couvertures du

Digitized by Google

deſſus de la queue ſont d'un jaune-foncé ; il y a ſur le bord & vers le bas de l'aile une tache de la même couleur ; le bec eſt couleur de chair ; l'œil eſt entouré d'une peau nue, blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont blancs.

Les *ſoſorés* ſont ſur-tout communs vers l'Oyapoc & vers l'Amazone ; ils apprennent facilement à parler, & leur voix a quelque choſe de ſemblable à celle d'un *polichinelle* ; ils ne ceſſent de cauſer quand ils ſont inſtruits. *Genre LIII.*

SOUBUSE.

Pl. enl. 443, le mâle ; 480 la femelle.

Faucon à collier. BRISS. *tom. I, pag.* 345, *genre VIII.*

Sa longueur eſt d'un pied ſept pouces, ſon vol de trois pieds & demi, & ſes ailes s'étendent aux trois quarts de la longueur de ſa queue : ces dimenſions ſont celles de la femelle qui eſt d'un tiers à-peu-près plus grande que le mâle : tous deux diffèrent dans cette eſpèce par le plumage : la femelle a la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion d'un brun obſcur ; une tache blanchâtre ſous chaque œil ; la tête eſt entourée d'une eſpèce de collier ou plutôt de ceinture compoſée de plumes hériſſées, brunes dans leur milieu, d'un roux blanchâtre ſur les bords ; ces plumes ſont étroites, oblongues & contournées comme les plumes qui entourent les yeux dans les *oiſeaux de nuit* ; la gorge eſt brunâtre, le devant du cou, la poitrine & le ventre, ſont d'un blanc rouſſeâtre, varié de longs traits bruns dans le ſens du tuyau des plumes ; les pennes des ailes ſont d'un brun-obſcur du côté extérieur, & variées du côté intérieur alternativement de bandes noirâtres & de bandes d'un blanc rouſſeâtre ; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les deux du milieu ſont de la couleur du dos, rayées tranſverſalement d'une couleur plus claire, & les latérales ſont variées alternativement de bandes tranſverſales rouſſes & de bandes noirâtres ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un jaune-foncé & les ongles ſont noirs.

Les auteurs s'accordent à donner à la *ſoubuſe*, un mâle beaucoup plus petit qu'elle, mais ils ne conviennent pas des couleurs de ſon plumage ; ſuivant le plus grand nombre, le mâle de la *ſoubuſe* eſt l'oiſeau que nous avons décrit ſous le nom d'*oiſeau ſaint Martin*, & ſuivant M. le comte de Buffon, cet oiſeau *ſaint Martin* eſt une eſpèce à part, & la *ſoubuſe* a pour mâle un oiſeau dont elle diffère, outre qu'il eſt beaucoup plus petit, en ce qu'il n'a pas cette eſpèce d'anneau ou de collier autour de la tête, que les couleurs du plumage ſur le deſſous du corps ſont beaucoup plus claires, & que les traits oblongs qui couvrent le milieu des plumes ſont d'un roux plus décidé. L'aſſertion de M. Buffon eſt fondée ſur le témoignage des plus habiles fauconniers qu'il a interrogés, & ce n'eſt, dit-il, « qu'après mille & mille comparaiſons que » nous avons cru pouvoir nous déterminer ».

La *ſoubuſe* eſt un oiſeau *ignoble* : elle vole bas, donne la chaſſe aux mulots, aux petits oiſeaux, aux *pigeons* & aux *poules* ; elle s'introduit dans les colombiers, & fait beaucoup de dégats dans les baſſe-cours.

Cette eſpèce ſemble être fort répandue, & l'on nous a envoyé de Cayenne & de la Louiſiane, pluſieurs oiſeaux qui ne paroiſſent être que des variétés de la *ſoubuſe*.

SOMMÉES (*fauc.*). C'eſt une épithete par laquelle on déſigne en fauconnerie que les plumes d'un oiſeau ont pris leur accroiſſement. On dit alors, ſes *pennes* ou *plumes ſont ſommées*.

SOUCHET (le) ou le ROUGE.

Pl. enl. 971, le mâle ; 972 la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag.* 329, *pl. XXXII, fig.* 2.

Canard d'Amérique au grand bec. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 96.

Le *ſouchet* eſt du genre du *canard*. Il n'eſt pas ſi gros que le *canard domeſtique* : ſa longueur eſt d'un pied ſept pouces, ſon vol de deux pieds ſix pouces ; il a la tête & la plus grande partie du cou d'un verd-doré ; le bas du cou & le haut de la poitrine, tantôt d'un blanc-pur, tantôt tacheté de noirâtre ; le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un noir changeant en verd ; les plumes ſcapulaires variées de blanc, de noirâtre, de cendré-bleu & de verd-doré ; le bas de la poitrine & le reſte du deſſous du corps, le plus ſouvent d'une couleur de marron-foncé, quelquefois blanc, varié de taches marron ; les couvertures du deſſus des ailes d'un cendré tirant beaucoup ſur le bleu, quelques-unes terminées de blanc qui forme une bande tranſverſale ſur l'aile ; les dix premières pennes des ailes ſont brunes, les onze ſuivantes ſont de cette même couleur du côté intérieur, & leur côté extérieur eſt d'un verd-doré brillant ; les trois ſubſéquentes ſont d'un verd-doré terne, & barrées de blanchâtre ; les pennes de la queue ſont brunes, bordées de blanchâtre ; elles ſe terminent en pointe ; le bec eſt noir, & ſon élargiſſement vers l'extrémité eſt un caractère qui ſuffit pour diſtinguer le *ſouchet* ; les bords de l'une & l'autre mandibule ſont garnis de longues épines, ou dents ſemblables à celles d'un peigne ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, ſont d'un bel orangé ; les ongles gris.

La femelle a la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion couverts de plumes brunes, bordées de rouſſeâtre ; le devant du cou & le deſſous du corps d'un fauve tacheté de brun ; elle reſſemble aſſez d'ailleurs au mâle, avec cette différence cependant qu'elle n'a que des couleurs beaucoup moins vives.

Les *ſouchets*, tant les mâles que les femelles, varient ſouvent dans leur plumage, ce qui dépend de l'âge & de la ſaiſon où on les obſerve ; les jeunes mâles n'ont pas d'auſſi brillantes couleurs que les adultes ; les vieux après la ponte, chargent de

Digitized by Google

plumage & perdent leurs belles couleurs en partie, excepté celles de la tête & du cou qui ne changent pas ; les jeunes femelles ſont toutes griſes la première année ; & ce ſont ces différens plumages qui ſont cauſe du peu de reſſemblance entre les *ſouchets*, ſuivant leur âge & la ſaiſon. Ils ſe nourriſſent de vers, d'inſectes & de menus coquillages qu'ils trouvent dans la vaſe ; les dentelures du bec laiſſent écouler l'eau & arrêtent les corps ſolides ; ils s'accoutument difficilement à la domeſticité, & ne ſe font point à d'autre nourriture qu'à celle à laquelle ils ſont habitués.

Je trouve dans les notes communiquées par M. Baillon à M. le comte de Buffon, que les *ſouchets* n'arrivent en Picardie qu'au mois de février, que quelques-uns nichent dans la province, que les autres paſſent plus avant au midi, & qu'il eſt très-rare d'en voir pendant l'hiver.

L'exactitude de M. Baillon eſt trop bien reconnue, pour qu'on puiſſe douter de ces obſervations par raport à la Picardie ; mais il n'en eſt pas de même dans toutes nos provinces ; le *ſouchet* eſt un gibier fort eſtimé ; on ne le voit à Paris que du mois de novembre à celui d'avril, & il nous eſt aporté particulièrement des côtes de Normandie.

M. Baillon nous apprend que les *ſouchets* placent leur nid au milieu de groſſes touffes de joncs ; que la femelle pond dix à douze œufs, d'un roux un peu pâle ; que l'incubation eſt de vingt-quatre à vingt-cinq jours ; que la première robe des jeunes eſt griſe ; qu'ils prennent leurs belles couleurs à la mue, mais qu'elles n'ont tout leur éclat que la ſeconde année.

Le *ſouchet* eſt, comme gibier, le *canard* dont on fait le plus de cas ; malheureuſement il ne paroît pas que ce ſoit une eſpèce qu'on puiſſe rendre domeſtique ; ou au moins elle préſente plus de difficultés à cet égard que la plupart des autres *canards*.

Le *ſouchet du Mexique* de M. Briss. *tom. VI*, *pag.* 337, me paroît être le même oiſeau que le nôtre, & je crois cette opinion d'autant plus fondée, que j'ai reçu de la Louiſiane un grand nombre de peaux du *ſouchet*, parmi leſquelles j'ai remarqué les mêmes variétés qu'on obſerve entre les *ſouchets* dans nos contrées.

Souchet du Mexique. Briss. *tom. VI*, *pag.* 337. *Voyez* Souchet.

Souci. *Voyez* Roitelet.

Souci de Penſilvanie. *Voyez* Roitelet.

Soui.

Soui ou *petit tinamou* de Cayenne. *Pl. enl.* 829. *Perdrix cul-rond* à Cayenne.

C'eſt un des oiſeaux d'Amérique, qu'on a très-mal-à-propos nommé *perdrix*, que les ſauvages de la Guyane appellent *tinamous*, & auxquels M. le comte de Buffon a conſervé ce nom. *Voyez* Tinamou.

Le *ſoui* n'eſt guère plus gros que notre *caille* ; il a le deſſus & le derrière de la tête noir ; la gorge blanche ; le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un brun ondé d'un peu de noir ; le devant du cou, le deſſous du corps & la queue d'un brun-rouſſeâtre ; les grandes pennes des ailes d'un brun-noirâtre, les moyennes & leurs couvertures brunes, bordées de rouſſeâtre ; le bec & les pieds gris-bruns.

Le *ſoui* niche ſur les branches les plus baſſes des arbriſſeaux ; la femelle pond cinq à ſix œufs, ils ſont tout blancs. Les *ſouis* quittent quelquefois les bois, d'où les autres *tinamous* ne ſortent jamais ; ils fréquentent les halliers ou les champs anciennement défrichés, & même ils s'approchent des lieux habités. Ils paſſent, comme les autres oiſeaux de leur genre, pour un très-bon gibier. On les trouve à la Guyane.

Soui-manga.

C'eſt le nom que les habitans de Madagaſcar donnent à une très-belle eſpèce de *grimpereau*. M. de Montbeillard a généraliſé cette dénomination & l'a appliquée aux *grimpereaux* de l'ancien continent, en laiſſant cependant le nom de *grimpereau* aux deux eſpèces qui ſe trouvent en Europe, & qui ſont le *grimpereau* proprement dit, & le *grimpereau de muraille*. Ce genre étant très-chargé, la diviſion qu'en fait M. de Montbeillard faciliteroit l'étude, s'il nous avoit indiqué des caractères ſenſibles auxquels on reconnut les *ſouis-mangas*, on les diſtinguât des *grimpereaux* d'Europe & des *guits-guits*, qui ſont, ſuivant ſa nomenclature, les *grimpereaux* du nouveau continent. Les *ſouis-mangas* ſont dans l'ordre méthodique, du même genre que les *grimpereaux*, ou du XLIIIe genre. *Voyez* par raport aux caractères le mot Grimpereau.

Soui-manga.

Grimpereau violet de Madagaſcar. Briss. *tom. III*, *pag.* 638, *pl. XXXII*, *fig.* 2, le mâle ; 3, la femelle.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet* ; ſa longueur eſt d'environ quatre pouces ; il a la tête, la gorge, le cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires & les petites couvertures du deſſus des ailes d'un verd-brillant, changeant en violet, ſelon la projection de la lumière ; le bas du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-olivâtre ; la poitrine eſt brune, & il y a à ſa partie ſupérieure deux bandes tranſverſales qui la ſéparent d'avec le cou : la première eſt d'un brun-violet & l'inférieure eſt marron ; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un jaune-pâle ; il y a ſur chaque côté au-deſſous du pli de l'aile une tache jaune ; les côtés & les jambes ſont olivâtres ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, bordées d'olivâtre ; les pennes des ailes ſont colorées & bordées de même ; celles de la queue ſont noires, bordées de verd ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a tout

Digitized by Google

tout le deſſus du corps d'un brun-olivâtre, & le deſſous d'un jaune mêlé d'olivâtre. On le trouve à Madagaſcar.

M. de Montbeillard rapporte à l'eſpèce précédente, comme variété, un *ſoui-manga* de l'île de Luçon, dont le deſſus du corps eſt d'un verd-foncé avec des reflets bleus & violets; le deſſous gris-olivâtre; le cou & la poitrine couleur d'acier poli, changeant en verd, bleu & violet; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes: des bandes tranſverſales, étroites, lui forment comme quatre colliers; l'inférieur, violet-noirâtre; le ſuivant, marron; le troiſième brun, & le dernier, jaune.

SOUI-MANGA A COLLIER.

Grimpereau du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 246, *fig.* 3.

Grimpereau à collier du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III*, *pag.* 643, *pl. XXXII*, *fig.* 1, *genre XLIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet*; la tête, le cou, le deſſus du corps ſont d'un verd qui jette des reflets couleur de cuivre de roſette; la poitrine eſt d'un beau rouge: entre cette couleur & celle qui brille ſur le cou, eſt interpoſée une bande tranſverſale ou un collier d'un bleu d'acier poli, changeant en verd; le ventre, les jambes, les côtés ſont gris; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun; les dix pennes intermédiaires de la queue ſont d'un noir brillant, terminées de gris, & bordées, du côté extérieur, de verd-doré; la plus extérieure de chaque côté, eſt griſe du côté extérieur, noire du côté intérieur & terminée de gris; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont noirs.

M. de Montbeillard propoſe, mais comme une choſe, dont il doute lui-même, & qu'il laiſſe au temps & à l'obſervation à décider, de regarder le *grimpereau*, décrit par M. Briſſon, *tom. III*, *pag.* 618, ſous le nom de *grimpereau du Cap de Bonne-Eſpérance*, comme la femelle du *ſoui-manga à collier*; & il propoſe, avec la même circonſpection, de regarder comme la femelle de quelque variété du *ſoui-manga à collier*, le *grimpereau* décrit par le même auteur, *tom. III*, *p.* 613, ſous le nom de *grimpereau des Philippines*, repréſenté, *pl. enl.* 376, *fig.* 1.

Il me paroît, comme à M. de Montbeillard, bien probable que ces oiſeaux à plumage terne, dans un genre où les mâles ſont ſi riches en couleurs, ne ſont que des femelles; & en les décrivant en cet endroit, pour nous conformer à la nomenclature que nous avons ſuivie juſqu'à préſent, nous nous ferons un devoir d'imiter les doutes de M. de Montbeillard, relativement aux eſpèces auxquelles ces femelles peuvent appartenir. La première eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet*; ſa tête, le derrière du cou, le deſſus du corps ſont d'un gris-brun; cette même nuance, mais fort éclaircie, s'étend ſur toutes les parties inférieures; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de gris; celles de la queue ſont noirâtres, bordées de gris-brun; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres. M. Briſſon, qui a le premier décrit ce *grimpereau*, le regarde lui-même comme une femelle dont le mâle lui eſt inconnu.

L'autre femelle eſt un peu plus groſſe que la précédente; toutes les parties ſupérieures ſont d'un gris-brun tirant ſur le verdâtre; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc lavé d'une foible teinte de jaune; les pennes des ailes ſont brunes, celles de la queue ſont noirâtres, terminées de blanc, excepté les deux du milieu qui ſont noires, bordées d'un filet verd-doré-obſcur; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Il eſt, comme nous l'avons déjà obſervé, très-probable que ces *ſouis-mangas* à plumage terne, ſont des femelles; on peut auſſi ſoupçonner que ce ſont des jeunes mâles, ſur-tout lorſqu'on apperçoit quelque trait brillant ſur leur plumage; mais d'écrire & attendre, comme M. de Montbeillard le propoſe, que le temps & l'obſervation nous inſtruiſent, eſt le parti le plus prudent.

SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET.

Petit grimpereau à longue queue du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III*, *pag.* 649, *pl. XXXIII*, *fig.* 6, *genre XLIII.*

Pl. enl. 670, *fig.* 2.

M. de Montbeillard fait une ſection à part de trois *ſouis-mangas*, qui ont deux longues plumes à la queue.

Celui de cet article eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *grimpereau*; le nom de *petit* ne lui convient que parce qu'il a les deux pennes de la queue plus courtes que les deux autres oiſeaux de la même ſection: la tête, la gorge, le cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un violet brillant; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-olivâtre; les côtés ſont de cette dernière couleur, mêlée d'orangé; les grandes couvertures du deſſus des ailes, leurs pennes & celles de la queue ſont brunes, bordées en dehors d'olivâtre; les deux pennes du milieu de la queue ſont étroites & dépaſſent les latérales d'un pouce; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres.

SOUI-MANGA de l'île de Bourbon.

Grimpereau de l'île de Bourbon, *pl. enl.* 681, *fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *ſoui-manga violet à poitrine rouge*: le deſſus de la tête & du corps ſont d'un brun-verdâtre; le croupion eſt d'un jaune-olivâtre; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue; les flancs ſont roux; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noirâtres, & les dernières ſont de plus bordées d'une teinte plus claire; le bec & les pieds ſont noirs. Ce n'eſt probablement qu'une femelle, ainſi que le penſe M. de Montbeillard, de qui cette deſcription eſt empruntée. *Genre XLIII.*

Digitized by Google

SOUI-MANGA de l'île de Luçon. *Voyez* SOUI-MANGA.

SOUI-MANGA DE TOUTES COULEURS.

Ce n'eſt que par Séba qu'on connoît cet oiſeau, qui ſe trouve à Ceylan, ſuivant cet auteur. Il paroît avoir ſept à huit pouces de longueur, à juger d'après la figure qui le repréſente; ſon plumage eſt d'un verd nuancé des couleurs les plus éclatantes, parmi leſquelles le jaune brillant de l'or paroît dominer. M. Briſſon ne l'a pas diſtingué de l'*angala-dian*, qui eſt ſon *grimpereau verd* de Madagaſcar. *Genre XLIII.*

SOUI-MANGA du royaume de Juida.

C'eſt une eſpèce nouvelle que j'ai reçue des côtes d'Afrique, & qu'on m'a dit venir du royaume de Juida; je ne le garantis pas : la tête & le cou ſont d'un violet changeant en verd & très-brillant; le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ſont d'un verd-doré éclatant; la poitrine eſt rouge; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont noirâtres; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un noir foncé & luſtré; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. L'oiſeau eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *grimpereau*, & c'eſt une des plus brillantes eſpèces de ce genre ou du XLIIIe.

SOUI-MANGA MARRON-POURPRÉ A POITRINE ROUGE.

Grimpereau pourpré des Philippines. BRISS. *tom. III, pag.* 655, *pl. XXI, fig.* 2, le mâle; 3, la femelle, *genre XLIII.*

Grimpereau des Philippines. *Pl. enl.* 246, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que le *grimpereau* d'Europe : ſa longueur eſt de quatre pouces; ſon vol de ſix, & ſes ailes pliées aboutiſſent aux trois-quarts de la longueur de ſa queue : il a la tête, la gorge, le devant du cou d'un violet éclatant; le deſſus du cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires d'un marron-pourpré; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un violet changeant en verd-doré; la poitrine & le haut du ventre d'un beau rouge; le reſte du deſſous du corps d'un olive-jaunâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes d'un verd-doré; les moyennes brunes, terminées de marron-pourpré; les plus grandes & les pennes des ailes brunes, bordées de roux du côté extérieur; la queue eſt compoſée de douze pennes d'un noirâtre changeant en couleur d'acier poli, & bordées extérieurement de violet changeant en verd-doré; le bec eſt noir; la baſe du demi-bec inférieur eſt blanchâtre; les pieds & les ongles ſont bruns.

La femelle a toutes les parties ſupérieures d'un verd-olivâtre, & le deſſous du corps d'un jaune auſſi tirant ſur l'olivâtre; les pennes des ailes ſont brunes, bordées en-dehors de roux; celles de la queue ſont noirâtres, & les quatre plus extérieures de chaque côté ſont terminées de gris.

Ce beau *ſoui-manga* a été apporté des Philippines. M. Briſſon décrit, *tom. III, pag.* 621, ſous le nom de *grimpereau des Indes*, un *ſoui-manga* dont il fait le portrait ſuivant : tout le deſſus du corps eſt d'un brun changeant en couleur de cuivre de roſette & le deſſous eſt blanc; il y a de chaque côté de la tête deux bandes tranſverſales, une au-deſſus de l'œil, & qui eſt blanche; l'autre plus bas, & qui eſt d'un brun-obſcur; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de la couleur changeante, qui teint le deſſus du corps; celles de la queue ſont noires, & la plus extérieure de chaque côté eſt terminée de blanc; le bec eſt d'un brun-obſcur; les pieds & les ongles ſont bruns. M. Briſſon ne nous dit pas dans quelle partie des Indes on trouve ce *ſoui-manga*, que j'ai vu dans quelques cabinets à Paris.

M. Sonnerat, dans le voyage à la nouvelle Guinée, *pag.* 63, *pl.* 30, fait la deſcription d'un troiſième *ſoui-manga*, qui a, dit-il, « les plumes » de la tête d'un verd-pâle; la gorge d'un violet » luſtré; la poitrine rouge, les petites plumes des » ailes de cette même couleur, les grandes noires; » le croupion & la queue couleur d'acier poli, tirant » ſur le verdâtre; les couvertures de la queue » d'un verd-terne. »

M. de Montbeillard regarde ces deux *ſouis-mangas* comme des variétés du *ſoui-manga marron-pourpré*. Il ſe fonde ſur-tout ſur ce qu'ils ſont originaires des mêmes îles, & ſur ce que leur plumage eſt changeant & brille de reflets éclatans; mais la plupart de ces petits oiſeaux ont un plumage changeant & qui jette des reflets : on ſçait d'ailleurs, que plus les eſpèces ſont petites, plus la nature les multiplie, même dans le même climat, ſans que nous ſoyons aſſurés ſi elle ſépare en effet les eſpèces, ou ſi elle ne fait que les varier; ſi ce ſont, pour m'exprimer autrement, des eſpèces ou des races. Je voudrois donc de nouvelles preuves & des preuves plus démonſtratives de l'identité d'eſpèces entre les *trois ſouis-mangas*, avant de me ranger à l'opinion de M. de Montbeillard, à qui je ne fais cependant que préſenter mes doutes, ſans conteſter ſon ſentiment.

SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE.

Grimpereau olive des Philippines. BRISS. *tom. III, pag.* 623, *pl. XXXIV, fig.* 4, *genre XLIII, pl. enl.* 576, *fig.* 4.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet*; la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps ſont d'une couleur olive-rembrunie; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont d'un violet-foncé & très-éclatant; le reſte du deſſous du corps eſt jaune; les pennes des ailes & leurs grandes couvertures ſont brunes, bordées de couleur olive-obſcure; les couleurs de la queue ſont les mêmes que celles des ailes; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont d'un cendré-foncé. On le trouve aux Philippines.

M. de Montbeillard rapporte à ce *ſoui-manga*,

Digitized by Google

comme variétés, les deux autres oiſeaux ſuivans :

1°. *Le grimpereau olive de Madagaſcar.*

Briss. *tom. III, pag.* 625, *pl. XXXIII, fig.* 1. *Pl. enl.* 575, *fig.* 1.

Il eſt un peu plus grand que le précédent ; la tête, le derrière du cou, le deſſus du corps ſont d'un verd-d'olive-ſombre ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un gris-brun ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de verd-d'olive-rembruni ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns.

N'eſt-ce pas une femelle ? Ses couleurs ſombres ne l'indiquent-elles pas ? Mais, à quel mâle la raporter ? Appartient-elle en effet à une eſpèce obſervée aux Philippines, tandis qu'on l'a trouvée elle-même à Madagaſcar ? La choſe peut être, mais ce n'eſt qu'une conjecture.

2°. *Grimpereau gris des Philippines.* Briss. *tom. III, pag.* 615, *pl. XXX, fig.* 3. *Pl. enl.* 576, *fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet* ; toutes les parties ſupérieures ſont d'un joli gris-brun ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ont une teinte jaunâtre plus foncée ſur la poitrine ; il y a ſur le devant du cou une bande longitudinale d'un violet-foncé ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un violet d'acier poli ; les pennes des ailes ſont brunes, celles de la queue ſont noires, bordées en dehors d'un violet-d'acier poli ; les latérales ſont terminées de blanc ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. On le trouve aux Philippines. Il eſt poſſible que ce ſoit une variété du *ſoui-manga olive à gorge pourpre*, qui eſt du même climat ; mais il faut en attendre les preuves du temps & de l'obſervation ; ſans quoi l'on pourroit, ſur de ſimples conjectures, rapprocher la plupart des eſpèces, & ſouvent on ſe tromperoit, comme on auroit auſſi rencontré la vérité ſans en être certain.

Soui-manga rouge, noir et blanc.

Grimpereau de Bengale. Briss. *tom. III, pag.* 663, *genre XLIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet* : les parties ſupérieures ſont d'un noir-bleuâtre, varié de trois grandes taches d'un beau rouge, placées, l'une ſur le ſommet de la tête, la ſeconde ſur le milieu du cou en-arrière, la troiſième ſur le milieu du dos ; les couvertures du deſſus de la queue ſont du même rouge que ces trois taches ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, & le reſte du deſſous du corps ſont blancs ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont d'un noir-bleuâtre ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. On le trouve au Bengale.

Soui-manga verd a gorge rouge.

Il eſt fort petit & il n'a guère que quatre pouces quelques lignes de longueur ; la tête, le cou, la partie antérieure des ailes, ſont d'un verd-doré ; le croupion eſt bleu-céleſte ; les ailes & la queue ſont d'un brun-mordoré ; la gorge eſt d'un rouge de carmin ; le bec & les pieds ſont noirs : on le trouve au Cap de Bonne-Eſpérance ; il a un chant qu'on compare à celui de notre *raſſignol*, ſur lequel on lui donne la préférence. Cette obſervation eſt d'autant plus remarquable que les *ſoui-mangas* ou *grimpereaux* ont peu de voix en général, & que cette même obſervation eſt une exception à la loi qu'on a généraliſée, que les oiſeaux à plumage brillant, n'ont point de chant ou qu'ils n'en ont qu'un déſagréable. *Genre XLIII.*

Soui-manga (grand) verd a longue queue.

Grimpereau à longue queue du Cap de Bonne-Eſpérance ; pl. enl. 83, *fig.* 1.

Briss. *tom. III, pag.* 647, *pl. XXXIV, fig.* 1, *genre XLIII.*

Il n'eſt guère moins gros que le *bec-figue* : il a neuf pouces de longueur ; tout ſon corps eſt couvert de plumes d'un verd-doré ; cependant, il n'y a que le bout des plumes de cette belle couleur, & leur portion ſupérieure eſt noire ; une petite tache d'un noir de velours, s'étend de chaque côté de la tête entre l'œil & le bec ; il y a auſſi de chaque côté une tache d'un beau jaune ſous le pli de l'aile ; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées en-dehors de verd-obſcur ; celles de la queue ſont d'un noir brillant ; les deux du milieu ſont bordées de chaque côté de verd-doré, & elles dépaſſent les latérales de deux pouces & demi ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle a des couleurs beaucoup moins vives que le mâle, une nuance brune éteint le verd de ſon plumage ſur les parties ſupérieures, excepté ſur le croupion ; le deſſus du corps eſt en-devant d'un verd mêlé de gris, & depuis le haut du ventre à la queue il eſt entièrement gris-brun.

Cette eſpèce eſt du Cap de Bonne-Eſpérance, & probablement plus abondante que les autres *ſoui-mangas* qu'on y trouve auſſi, puiſqu'on nous l'apporte beaucoup plus ſouvent.

Soui-manga verd-doré changeant a longue queue.

Grimpereau à longue queue du Sénégal. Pl. enl. 670, *fig.* 1.

Briss. *tom. III, pag.* 645, *pl. XXXIV, fig.* 3, *genre XLIII.*

Il eſt un peu plus gros que le *roitelet* : la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & les petites du deſſus des ailes, ſont d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de roſette ; la poitrine eſt rouge ; il y a un peu de blanc ſur le bas ventre ; les jambes, les pennes des ailes, & leurs grandes couvertures ſont brunes ; la queue eſt noirâtre ; ſes pennes ſont bordées extérieurement de verd-doré, & les deux du milieu dépaſſent les latérales de près de trois pouces ; le bec, les pieds & les ongles, ſont d'un noir plus foncé ſur le bec.

On le trouve au Sénégal.

Digitized by Google

SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.

Grimpereau violet du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag. 660, pl. XXXIV, fig. 2, genre XLIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet :* le ſommet de la tête & la gorge, ſont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de roſette ; le derrière de la tête, les joues, le deſſus du cou, le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, & les petites du deſſus des ailes ſont d'un noir-violet ; le devant du cou & la poitrine ſont d'un rouge-éclatant ; cette couleur eſt la ſeule qui paroiſſe quand les plumes ſont couchées ; mais ſi on les relève, on s'apperçoit que noires à leur origine, coupées enſuite par une bande en arc d'un beau verd-doré, elles ne ſont que terminées de rouge ; les jambes ſont d'un brun-violet ; les grandes couvertures du deſſus des ailes, & les pennes ſont brunes, ainſi que la queue ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont noirâtres : on le trouve au Sénégal.

SOULCIE.

Moineau de bois. BRISS. *tom. III, pag. 88, pl. V, fig. 1, genre XXXIII.*

Moineau à la ſoulcie ou au *collier jaune.* BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 362, fig. pag. 363.*

Moineau à la ſoulcie. BEL. *Port. d'oiſ. pag. 93.*

Il reſſemble beaucoup au *moineau-franc* par la forme totale & l'habitude du corps en général ; il eſt un peu plus gros : ſon plumage eſt ſur les parties ſupérieures d'un gris-clair, varié de taches brunes longitudinales qui occupent le milieu des plumes, & ſur les parties inférieures d'un blanc-ſale varié de gris ; une tache jaune placée ſur le haut & le devant du cou, dont la nuance tire ſur le citron, relève les couleurs un peu ſombres de la *ſoulcie ;* les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes, ſont la plupart terminées de taches blanchâtres qui égayent auſſi le plumage ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunes, bordées de gris du côté extérieur ; les deux pennes les plus extérieures de la queue, une de chaque côté, ont leur bord extérieur blanchâtre, & toutes ont une grande tache blanche du côté intérieur vers leur extrémité ; le bec eſt gris-blanc, brunâtre à ſa pointe, les pieds ſont d'un grisâtre-clair, les ongles noirs. En total la *ſoulcie* eſt un aſſez bel oiſeau. Ce *moineau* ne s'approche jamais des habitations ; il ſe tient conſtamment dans les bois ; il y niche dans les arbres creux & ne fait qu'une ponte ; l'eſpèce n'eſt pas très-nombreuſe, & il ne paroit pas qu'on la trouve au nord de l'Europe ; lorſque nos hivers ſont rigoureux, les *ſoulcies* ont de la peine à les ſupporter, & l'on en trouve ſouvent de mortes dans les arbres creux ; elles vivent en bandes pendant l'automne & l'hiver ; elles ſe nourriſſent de grains & donnent en été la chaſſe aux inſectes, comme tous les *moineaux.* J'ai examiné l'année dernière une douzaine de ces oiſeaux qui avoient été pris au filet, c'étoit beaucoup, car ils ſont ruſés & méfians, & ne donnent guère dans les pièges ; mais c'étoit au mois d'octobre, & il y a apparence que c'étoient des jeunes ; je les ai trouvés tous ſemblables, ce qui m'a paru une induction que la femelle ne diffère pas du mâle ; la ſaiſon de la mue étoit paſſée & les différences auroient été marquées, ſi il y en avoit.

SOULCIET.

Moineau de Canada. Pl. enl. 223, fig. 2.

BRISS. *tom. III, pag. 102, genre XXXIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau-franc :* il a le deſſus de la tête d'un beau marron, varié de gris-brun ſur le ſommet ; une tache rouſſeâtre au-deſſus de l'origine du bec ; & au-deſſus de chaque narine une très-petite tache noire ; les joues, le derrière du cou, le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un gris-brun ; le haut du dos, les plumes ſcapulaires variés de gris-brun & de marron-foncé ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les jambes d'un gris-clair ; les côtés, le bas ventre & les couvertures du deſſous de la queue rouſſeâtres ; les couvertures du deſſus des ailes brunes, bordées de roux en-dehors & terminées obliquement de blanchâtre, ce qui forme ſur chaque aile une double bande de cette couleur ; les pennes des ailes brunes, bordées, les grandes de gris-brun, les moyennes de roux ; les pennes de la queue brunes, bordées de gris-brun ; la queue un peu fourchue ; le bec rougeâtre à ſon bout ; les pieds & les ongles d'un gris-brun.

SOURDE. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

SPATULE.

Pl. enl. 405.

BRISS. *tom. V, pag. 352.*

Pale, poche, ceuiller. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 194, fig. ibid.*

Pale, poche, ceuiller, truble. BEL. *Port. d'oiſ. p. 43.*

Platea en Latin ;

Becquaroveglia en Italien ;

Loeffler en Allemand ;

Pelekan en Suédois ;

Pellicane, ſpoon-bil, mir-druenbel, &c. en Anglois.

La *ſpatule* eſt un oiſeau d'un genre iſolé & facile à reconnoître par la forme de ſon bec. Ses caractères ſont :

Quatre doigts, dénués de membranes, trois devant, un derrière :

La partie inférieure des jambes dégarnie de plumes :

Le bec droit, plat horiſontalement, & dont le bout s'élargit & s'arrondit en forme de ſpatule :

Il faut ajouter que le bec eſt auſſi large à ſa baſe que la tête même.

Le genre de la *ſpatule* eſt le LXXIXe.

Elle eſt à-peu près de la groſſeur du *héron :* ſa longueur eſt de deux pieds huit pouces ; ſon bec eſt long de ſix pouces cinq lignes, large de ſept lignes vers ſon milieu, & d'un pouce ſept lignes à ſon extrémité ; elle a quatre pieds quatre pouces de vol ; la gorge & le tour des yeux ſont dénués

Digitized by Google

de plumes & couverts d'une peau noire : tout le plumage eſt blanc, excepté l'extrêmité des grandes pennes des ailes qui eſt noire dans quelques individus ; les plumes qui couvrent le haut de la tête en-arrière ſont étroites, longues d'environ quatre pouces, & forment une huppe bien fournie qui retombe ſur le haut du cou ; le bec eſt gris-brun ; il eſt noir dans quelques individus & jaunâtre à ſon extrêmité ; le bout de la mandibule ſupérieure eſt un peu crochue ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont plus ſouvent noirs & quelquefois gris-bruns ; les légères différences que préſentent cet oiſeau ſeroient-elles dues au ſexe ou à l'âge ?

La *ſpatule* habite les bords de la mer ; elle ſe nourrit de vers, d'inſectes aquatiques, de coquillages, & peut-être auſſi de poiſſons ; elle cherche les plages marécageuſes ; elle fait ſon nid ſur les plus grands arbres voiſins des côtes ; elle le conſtruit de buchettes, & la ponte eſt de trois œufs.

Les *ſpatules* s'avancent fort avant vers le Nord en été ; on en voit juſqu'en Laponie : d'un autre côté on retrouve les *ſpatules*, mais en bien plus grand nombre, ſur les côtes d'Afrique, en Egypte, & ſelon Kolbe juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance : M. Commerſon en a vues à Madagaſcar : M. Sonnerat a trouvé la *ſpatule* aux Philippines : il en diſtingue deux eſpèces, une ſemblable à la nôtre en ce qu'elle a de même une huppe, l'autre différente en ce qu'elle n'en a pas : la première a le bec d'un gris-roux, les pieds d'un rouge-terne ; la ſeconde a le bec d'un brun-rougeâtre, les pieds d'un jaune tirant ſur le rouge ; il nomme l'une la *ſpatule huppée de l'île de Luçon ;* l'autre, la *ſpatule blanche de l'île de Luçon : Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 89 : il paroît donc que l'eſpèce de la *ſpatule* eſt répandue dans l'ancien continent du nord au midi, car les différences qui exiſtent entre notre *ſpatule*, & celles des Philippines ſont trop peu conſidérables pour en attribuer la cauſe à un autre principe que l'influence des climats ; d'ailleurs un excellent obſervateur, M. Baillon, a aſſuré à M. le comte de Buffon qu'il paſſe tous les ans deux eſpèces de *ſpatules* ſur les côtes de Picardie, l'une huppée & l'autre ſans huppe ; la même différence ayant lieu aux Philippines, c'eſt une preuve de plus que les *ſpatules* originaires de ces îles ont une touche commune avec les nôtres.

On retrouve les *ſpatules* dans le nouveau continent ; mais elles ſont plus petites, elles diffèrent par les couleurs, elles n'ont point de huppe ; enſorte qu'il paroît qu'il n'y a que l'eſpèce non huppée qui ſe trouve en Amérique : ces oiſeaux ayant d'ailleurs la même conformation, les couleurs ne ſont pas ſuffiſantes pour en faire des eſpèces différentes ; il ne paroît pas non plus que les *ſpatules* ſe portent autant vers le nord en Amérique que dans l'ancien continent. On les trouve depuis les côtes de la Floride juſqu'à la Guiane. Celles qui habitent la Guiane ſont d'un roſe-pâle ; les *ſpatules* de la Louiſiane ſont d'un rouge beaucoup plus vif. On a donné aux premières le nom de *ſpatule couleur de roſe.* BRISS. *tom. V, pag.* 356, *pl. XXX. Pl. enl.* 165.

Aux ſecondes, celui de *ſpatule rouge.* BRISS. *tom. V, pag.* 359.

La longueur de la *ſpatule couleur de roſe* eſt de deux pieds trois pouces ; la rouge eſt un peu plus grande : l'une & l'autre ont la partie antérieure de la tête nue & couverte de plumes d'une peau blanchâtre ; le haut du cou revêtu de plumes courtes, lanugineuſes & foiblement teintes de rouge ; le reſte du plumage eſt d'un roſe-pâle dans la *ſpatule couleur de roſe*, ſeulement un peu plus animé ſur le croupion, & les couvertures des ailes & plus ou moins coloré dans différens individus ; la *ſpatule rouge* a le plumage d'un roſe très-vif ; les couvertures du deſſus des ailes, celles du deſſus & du deſſous de la queue d'un ponceau brillant & luſtré ; toutes deux ont au bas du cou, une touffe de plumes étroites, longues & molles, un peu effilées, d'un rouge plus vif que celui qui couvre le reſte du corps ; l'une & l'autre ont le bec gris-blanc ; la partie nue des jambes & les pieds gris ; les ongles noirâtres.

Parmi un grand nombre de *ſpatules* envoyées de la Guiane, je n'en ai vues que de couleur de roſe, & au contraire, parmi celles qui venoient de la Louiſiane, dans un envoi, entre autres, qui en contenoit trois cens peaux, je n'ai trouvé que des *ſpatules rouges.*

SPATULE BLANCHE de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 89. *Voyez* SPATULE.

SPATULE COULEUR DE ROSE de Cayenne. *Pl. enl.* 165. *Voyez* SPATULE.

SPATULE HUPPÉE de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 89. *Voyez* SPATULE.

SPICIFÈRE.

Paon du Japon. BRISS. *tom. I, pag.* 289, *genre VII.*

Le *ſpicifère*, auquel M. le comte de Buffon attribue cette dénomination comme propre à donner une idée de l'aigrette qu'il porte ſur la tête, eſt un oiſeau du genre du *paon*, à-peu-près de la groſſeur du nôtre ; il a été décrit par Aldrovande d'après un deſſin qui faiſoit partie de ceux qui furent préſentés au pape, & dont nous avons déjà eu occaſion de parler pluſieurs fois.

L'aigrette qui s'élève en forme d'épi ſur la tête, eſt haute de quatre pouces, émaillée de verd & de bleu ; le tour des yeux eſt rouge comme dans le *faiſan ;* les couleurs ſont diſtribuées ſur le corps par plaques, bleues ſur la partie des ailes la plus proche du dos ; bleues, vertes & dorées ſur la poitrine ; bleues & vertes ſur le dos ; les pennes de la queue ou plutôt ſes couvertures, ſont en moins grand nombre que dans notre *paon*, le fond en eſt plus rembruni & les miroirs plus grands ; les grandes pennes des ailes ſont vertes dans la moitié de leur longueur, enſuite jaunâtres &

Digitized by Google

noires à leur extrêmité ; la tête & le cou ſont tachetés de bleu & de blanc ſur fond verdâtre ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt cendré, les pieds le ſont auſſi.

La femelle, plus petite que le mâle, a le deſſous du corps noir ; & les couvertures du deſſus de la queue, plus courtes que les pennes, portent quatre ou cinq miroirs aſſez larges.

SPIPOLETTE.

Alouette de champ. BRISS. *tom. III, pag.* 349, *genre XXXIX.*

La *ſpipolette* eſt un peu plus groſſe que la *farlouze* : la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un gris-brun mêlé d'une teinte olivâtre ; la gorge, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale & teint de jaunâtre ; le devant du cou & la poitrine ſont de cette même teinte, & de plus marqués de taches longitudinales brunes ; une petite bande longitudinale, d'un blanc-jaunâtre traverſe chaque joue au-deſſus de l'œil ; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de brun-jaunâtre ; les deux pennes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun, les latérales ſont noirâtres, excepté la plus extérieure de chaque côté qui eſt blanche du côté extérieur ; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre & l'inférieur eſt couleur de chair : les pieds & les ongles ſont bruns.

La *ſpipolette* ſe plaît dans les bruyères, les friches & dans les chaumes d'avoine ; elle ſe perche ; elle eſt de paſſage & arrive au printemps ; on la trouve dans la plupart des contrées de l'Europe.

STERCORAIRE. *Voyez* L'ABBE.

STERCORAIRE A LONGUE QUEUE. BRISS. *tom. VI, pag.* 155.

Pl. enl. 762. *Voyez* L'ABBE A LONGUE QUEUE.

STERCORAIRE RAYÉ. BRISS. *tom. VI, pag.* 152. *Voyez* L'ABBE A LONGUE QUEUE.

STOURNE. *V.* ÉTOURNEAU de la Louiſiane.

SUCRIER (le).

Le *ſucrier* eſt un très-petit oiſeau du genre du *grimpereau* ou du XLIIIe genre : M. Briſſon en diſtingue deux eſpèces ; le *grimpereau de la Martinique* ou le *ſucrier*, *tom. III, pag.* 611, *pl. XXXIV, fig.* 5.

Le *grimpereau* ou *ſucrier de la Jamaïque*, *tom. VI, ſuppl. pag.* 117.

Et enfin il décrit, *tom. III, pag.* 620, ſous le nom de *grimpereau de Bahama*, un oiſeau qui paroit n'être qu'une variété du *ſucrier.*

Cet oiſeau tire ſon nom de l'habitude qu'il a de gravir le long des cannes à ſucre, d'enfoncer ſon bec dans les gerſures de la tige & de ſucer la sève ſucrée qu'elle contient ; telle eſt au moins l'opinion qu'on a ſur la manière dont ſe nourrit le ſucrier ; mais cet oiſeau, n'a pas la langue propre à pomper, comme l'eſt celle des *oiſeaux-mouches* & des *colibris.* Ce n'eſt pas de même une trompe, & l'on ne voit pas comment il pourroit pomper aſſez du ſuc des cannes pour s'alimenter ; c'eſt donc un fait à vérifier, & peut-être en obſervant plus exactement trouvera-t-on que ce ſont des inſectes attirés par l'épanchement de la liqueur ſucrée qui ſont la nourriture des *ſucriers* & non la liqueur elle-même.

Quant aux différences qui ſe trouvent entre les *ſucriers*, elles conſiſtent en une taille un peu plus ou moins grande, des couleurs un peu plus ou un peu moins foncées ; mais le fond du plumage eſt le même dans tous ceux qu'on a obſervés, c'eſt ſur les parties ſupérieures un brun tirant ou ſur le noir, ou ſur le gris-cendré ; le croupion & le deſſous du corps ſont d'un jaune plus ou moins foncé ; le bord des ailes eſt jaune ; leurs pennes & celles de la queue ſont d'un brun plus ou moins clair & bordées de gris-cendré : il y a de chaque coté de la tête, au-deſſus de l'œil, un trait tranſverſal blanchâtre ; la gorge eſt d'un gris-cendré ; le bec eſt noir & les pieds tirent ſur le bleuâtre. La groſſeur moyenne des *ſucriers* eſt un peu au-deſſous de celle de notre *grimpereau*, dans d'autres individus elle eſt un peu au-deſſus.

On trouve le *ſucrier* à Saint-Domingue, à la Jamaïque, à la Guiane, à la Martinique, &c. Il paroit donc appartenir au nouveau continent, & ſeulement aux contrées où l'on cultive la canne à ſucre ; la conformité de ſes habitudes, la reſſemblance de ſon plumage, le raport dans la forme ſont autant de raiſons de penſer qu'il n'y a qu'une eſpèce de *ſucrier* ; on ſent aiſément qu'il peut varier en grandeur & en nuances du plumage dans les différens climats ; la canne autour de laquelle il ſe nourrit, eſt certainement la même dans toutes les contrées où on le trouve ; elle eſt cependant plus vigoureuſe, plus haute, plus abondante en ſucs dans les unes que dans les autres ; pourquoi le climat & la canne elle-même n'influeroient-ils pas ſur l'extérieur de l'oiſeau auquel elle fournit l'aliment dont il ſe nourrit, ſoit que ce ſoit le ſuc de la canne même, ſoit des inſectes qui en vivent.

SYACOU.

M. Briſſon, *tom. III, pag.* 18 & 19, a décrit deux *tangaras*, l'un ſous le nom de *tangara varié du Bréſil*, l'autre ſous celui de *tangara verd piqueté des Indes.* Il a fait repréſenter le ſecond, *pl. IV, fig.* 2.

On a auſſi repréſenté les deux mêmes *tangaras* dans les planches enluminées, & l'on a nommé le premier, *pl.* 301, *fig.* 1, *tangara de Cayenne* ; le ſecond, *pl. enl.* 133, *fig.* 1, *tangara tacheté des Indes.*

M. le comte de Buffon a réuni ces deux *tangaras* ſous la dénomination de *ſyacou*, dérivée par contraction du mot braſilien *ſayacou*, qui eſt dans la langue du Bréſil le nom du premier de ces deux *tangaras* ; ils ſont tous deux des plus

Digitized by Google

petites eſpèces dans leur genre ; l'un a tout le plumage verd, mêlé de bleuâtre ſur le dos, ſur les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & leurs pennes ; ſon bec & ſes pieds ſont brunâtres. L'autre eſt également d'un plumage verd mais plus gai, & de plus il eſt en-deſſus tacheté de brun qui occupe le milieu des plumes, excepté le croupion qui eſt verd ſans tache ; la gorge & le devant du cou ſont variés de brun placé au centre des plumes & de blanc qui les borde ; la poitrine eſt teinte de même, avec de plus une nuance d'un verd-jaunâtre ; le ventre eſt d'un blanc lavé de jaune & de verd ; les pennes des ailes & celles de la queue ſont brunes, bordées de verd : le bec, les pieds, les ongles ſont bruns.

Je n'ai jamais vu le premier de ces deux *tangaras* ; à en juger par la deſcription & la figure, il eſt fort probable qu'il n'eſt qu'une variété du ſecond, c'eſt le ſentiment de M. de Buffon & ce qui confirme cette opinion, c'eſt que ce ſçavant dit que ce *tangara* a été envoyé de Cayenne où ſe trouve très-certainement le ſecond, & non pas aux Indes, comme M. Briſſon l'a cru ſur le récit des voyageurs qui apportent & fourniſſent des oiſeaux aux curieux, & qui ſouvent ſe trompent ſur les lieux d'où ils les ont eu. Le premier des deux *tangaras* pourroit être la femelle du ſecond. Ils ne ſont pas tout-à-fait ſi gros que la *linotte*. *Genre XXXI.*

SYSTÊME. On emploie quelquefois ce mot comme ſynonime de *méthode*. *Voyez* MÉTHODE.

Digitized by Google

TACCO (le).

Coucou à long bec de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag.* 116, *pl. XVII, fig.* 2, *genre L.*

Pl. enl 772.

C'eſt un *coucou* que M. de Montbeillard nomme *tacco*, d'après ſon cri; il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *coucou*; ſa longueur eſt de quinze pouces neuf lignes; ſon vol de quatorze pouces; ſes ailes pliées ſont dépaſſées des deux tiers de la queue; il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue d'un cendré brillant & tirant ſur l'olivâtre; les joues au-deſſous des yeux & la gorge d'un fauve-clair, ainſi que le devant du cou & la poitrine; le reſte du deſſous du corps roux; les pennes des ailes d'un brun-marron, terminées de cendré-olivâtre; les deux pennes du milieu de la queue d'un cendré brillant, tirant ſur l'olive & terminées de noir; les latérales cendrées à leur origine, noires dans leur milieu, terminées de blanc; les paupières garnies de mamelons d'un rouge fort vif; le bec & les ongles de couleur de corne, les pieds gris.

Le *tacco* prend des inſectes, mais il ſe nourrit auſſi de petits reptiles; il avale, dit-on, les couleuvres par la tête, & à meſure que la partie avalée ſe digère, il aſpire la partie qui reſte pendante au-dehors. On a fait la même obſervation par raport aux très-grands reptiles; c'eſt la manière dont ces couleuvres énormes qu'on voit au Sénégal digèrent graduellement de grands quadrupèdes, qu'elles ne ſçauroient engloutir tout-à-la-fois; mais ce fait eſt très-nouveau dans l'hiſtoire des oiſeaux.

Le *tacco*, dans le temps de la ponte, ſe retire dans la profondeur des forêts, & s'y cache ſi bien, qu'on n'a jamais trouvé ſon nid; ſeroit-ce parce que, comme le *coucou d'Europe*, il n'en conſtruit point & qu'il pond dans le nid de quelques autres oiſeaux? Ces faits ſur l'hiſtoire du *tacco* ont été communiqués à M. de Montbeillard par M. le chevalier Deshayes.

TADORNE.

Pl. enl 53.

BRISS. *tom. VI, pag.* 344, *pl. XXXIII, fig.* 2, *genre CVII.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 172, *fig. & pag.* 173.

Idem. *Port. d'oiſ. pag.* 36.

La *tadorne* eſt un peu plus groſſe que le *canard domeſtique*; ſa longueur eſt de deux pieds, ſon vol de trois pieds trois pouces; elle a la tête, la gorge, le haut du cou d'un noir changeant en verd ſombre; le reſte du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue d'un beau blanc; une large zone d'un rouge-fauve s'étend ſur le dos, deſcend ſur les côtés & embraſſe la poitrine; le reſte du deſſous du corps eſt blanc, quelquefois varié de noir; les ſcapulaires ſupérieures ſont d'un beau noir; les inférieures ſont blanches; les petites, les moyennes couvertures des ailes & les grandes les plus près du corps ſont blanches; celles qui en ſont le plus éloignées ſont d'un noir brillant; cette même couleur s'étend ſur les dix premières pennes des ailes; les douze ſuivantes ſont, du côté extérieur, d'un verd-doré, à reflets couleur de cuivre de roſette; du côté intérieur elles ſont blanches à leur origine & noirâtres à leur extrêmité; la vingt-troiſième eſt de couleur de marron du coté extérieur; la vingt-quatrième eſt blanche; l'avant-dernière eſt de la même couleur, bordée de noir, & la vingt-ſixième eſt blanche: les pennes de la queue ſont blanches, terminées de noir, excepté la plus extérieure de chaque côté qui eſt entièrement blanche; le bec eſt d'un rouge-pâle; l'onglet & le tour des narines ſont noirs: il y a ſur l'origine du bec un très-petit tubercule rougeâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles ſont couleur de chair.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, a des couleurs moins brillantes; le mâle eſt un des plus beaux oiſeaux de ſon genre; ſes couleurs appliquées par larges bandes, nettes & bien tranchées, font un très-bel effet.

Les *tadornes* ne fréquentent guère que les bords de la mer; j'en ai vu en aſſez grand nombre dans les marchés de Paris lorſque le froid eſt très-rigoureux, & quelques-unes tous les ans conſtamment au paſſage du printemps.

On ſçavoit déjà que ces oiſeaux nichent dans des trous de lapin, mais cette ſingularité eſt confirmée par les obſervations de M. Baillon, communiquées à M. le comte de Buffon.

Le printemps, dit M. Baillon, nous amène les *tadornes*, mais toujours en petit nombre.

Auſſi-tôt que ces *canards* ſont arrivés ils ſe répandent dans les plaines de ſable, près des rives de la mer; chaque couple viſite les garennes qui y ſont répandues, & ſe fixe aux terriers qui ont au plus une toiſe & demie de profondeur, & dont l'entrée eſt expoſée au midi; les lapins les abandonnent à l'approche des *tadornes*; la femelle pond ſes œufs à nud, & à la fin de la ponte, qui eſt de dix à quatorze œufs, elle les enveloppe d'un duvet blanc & fort épais, dont elle ſe dépouille.

L'incubation eſt de trente jours, pendant leſquels

Digitized by Google

quels le mâle reſte ſur la dune voiſine du terrier, & ne s'en écarte que pour aller chercher à vivre à la mer deux à trois fois en un jour; la femelle en fait autant le matin & le ſoir, & pendant ſon abſence le mâle ſe tient dans le terrier.

Dès le lendemain que les petits ſont nés, le père & la mère les conduiſent à la mer, en prenant le moment qu'elle eſt dans ſon plein, ce qui leur abrége le chemin, & ils ne reviennent plus à terre.

Si la couvée eſt rencontrée dans ſa marche, la mère tâche de détourner l'ennemi en contrefaiſant la bleſſée, & les petits demeurent immobiles au point qu'on les prend l'un après l'autre, ſans qu'ils tentent de ſe ſauver.

Les *tadornes* ſe nourriſſent d'inſectes marins, de moyens coquillages, de frai de poiſſon. Elles ne ſe réuniſſent point en bandes & vont ſeulement par couples: on les accoutume facilement à la domeſticité, les grains ſont alors leur aliment. On en voit aſſez ſouvent ſur les canaux & les pièces d'eau, dans les parcs & les jardins; mais ces oiſeaux, ainſi tranſportés, ne multiplient pas ordinairement; cependant j'ai nourri à Paris dans une cour une *tadorne* mâle pendant deux ans; je lui ai donné une femelle de *canard domeſtique*; la *tadorne* l'a adoptée; il en eſt provenu des œufs qui ont été féconds; les *métis* étoient fort laids & tenoient plus de la *cane* que de la *tadorne*, mais leur chair a été trouvée meilleure que celle du *canard commun*; n'ayant pas été à portée de les garder, je n'ai pu ſçavoir s'ils auroient été féconds. Cet exemple donne lieu de croire qu'on pourroit, en prenant de bons moyens, engager les *tadornes* à multiplier en domeſticité; on tireroit au moins partie des mâles qui féconderoient les *canes domeſtiques*, rendroient le produit plus gros & d'un goût plus délicat; car les *métis* dont j'ai parlé ont été trouvés, comme je l'ai déjà dit, d'un goût plus délicat que les *canetons* communs.

TAISE (*Chaſſe.*) Manière de chaſſer les *becfigues* uſitée dans les provinces méridionales. *Voyez* BEC-FIGUE.

TAIT-SOU (le).

Coucou bleu de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV, pag.* 156, *pl. XIII, fig.* 1, *genre L.*

Pl. enl. 295, *fig.* 2.

Le *tait-ſou*, du nom que lui donnent les habitans de Madagaſcar, eſt un des plus beaux oiſeaux du genre du *coucou*; il eſt un peu plus gros que le nôtre & bien plus grand; ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces, du bout du bec à celui de la queue; ſon vol d'un pied près de huit pouces, & ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de ſa queue. Tout ſon plumage eſt d'un gros bleu foncé. Les pennes des ailes ont des reflets verds & violets, & celles de la queue des reflets violets très-éclatans; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs; les yeux ſont entourés d'une peau nue, dont j'ignore la couleur. Il y a dans cette belle eſpèce variété de grandeur; je ne ſçai ſi c'eſt une différence de ſexe ou s'il y a deux races de *tait-ſous*, une grande & une petite; mais parmi un aſſez grand nombre de peaux de ces oiſeaux, j'en ai conſtamment obſervé d'un quart à-peu-près plus grandes les unes que les autres.

TALÈVE de Madagaſcar. *Pl. enl.* 840. *Voyez* POULE SULTANE.

TALAPIO. *Pl. enl.* 605. *Voyez* PICS GRIMPEREAUX.

TAMATIA (le).

Les auteurs méthodiſtes n'ont pas diſtingué les *tamatias* des *barbus*; ce ſont, ſuivant ces auteurs, des oiſeaux du même genre. *Voyez* BARBU. M. le comte de Buffon laiſſe le nom de *barbus* aux oiſeaux de ce genre qui ſont de l'ancien continent, & il donne celui de *tamatias* aux oiſeaux auſſi du même genre, mais qui ſe trouvent en Amérique; les *barbus*, ſuivant l'obſervation de M. de Buffon, « ont le bec beaucoup » plus épais, plus raccourci & plus convexe en» deſſous ».

Le *tamatia* a été repréſenté dans les *planches enluminées* n°. 746, *fig.* 1, ſous le nom de *barbu à ventre tacheté de Cayenne*; il a ſix pouces & demi de longueur; le deſſus de la tête & le front rouſſeâtres; ſur le cou un demi-collier varié de noir & de roux, tout le reſte du plumage en-deſſus brun, nuancé de roux; derrière l'œil, de chaque côté, une aſſez grande tache noire; la gorge orangée & le reſte du deſſous du corps tacheté de noir ſur fond blanc-rouſſeâtre; le bec & les pieds noirs.

Le *tamatia*, & tous les oiſeaux de la même ſection, n'habitent que les endroits les plus fourés des forêts; ils ont le vol court & peſant; ils ne ſe poſent que ſur les branches les plus baſſes; ils y demeurent long-temps, la tête retirée entre les épaules, & l'air ſombre & moroſe; on peut les approcher & tirer pluſieurs coups de fuſil ſans qu'ils prennent leur eſſor; ils vivent d'inſectes, & particulièrement de ſcarabés; ils ſont ſilencieux, ſolitaires & mal faits: leur chair eſt un manger paſſable.

M. Briſſon a rapporté le *tamatia au mauvis de la Caroline*; ce ne peut être que par mépriſe; car, quoique ces deux oiſeaux ſe reſſemblent par les couleurs, ils diffèrent par des caractères auxquels M. Briſſon n'auroit pu ſe tromper; la mépriſe conſiſte donc à avoir rapporté le *tamatia* à *la petite grive* de Catesby, nommée par M. Briſſon *mauvis de la Caroline*.

Les *barbus proprement dits*, ou ceux de l'ancien continent, ont le plus ordinairement des couleurs aſſez brillantes, & les *tamatias*, au contraire, ou les *barbus* de l'Amérique, ſont la plupart, & excepté quelques eſpèces, d'un plumage ſombre, dont les nuances du brun ou du gris ſont les couleurs dominantes. Quoique ces oiſeaux paſſent

Digitized by Google

pour ne vivre que d'insectes, & en particulier de *scarabés*, la force de leur bec, qui n'étoit pas nécessaire pour ce genre d'aliment, me porteroit à croire qu'ils ont encore une autre manière de se nourrir, & je soupçonne que, comme les *pies-grièches*, avec lesquelles les *barbus* & les *tamatias* ont quelque raport par la conformation du bec, ces oiseaux, quoique se nourrissant le plus ordinairement d'insectes, donnent aussi la chasse à de petits oiseaux, suivant les occasions; les *barbus* & les *tamatias* paroissent même, à cet égard plus avantageusement pourvus que les *pies-grièches*. C'est aux voyageurs à vérifier ou à détruire, par l'observation, cette opinion, fondée sur la conformation du bec.

TAMATIA (le beau).

Barbu des Maynas. BRISS. *tom. IV, pag.* 102, *pl. VII, fig.* 3, *genre XLIX.*

Pl. enl. 330.

Il est à-peu-près de la grosseur du *moineau franc*; le sommet de la tête & la gorge sont d'un rouge éclatant, terminé par une bande transversale d'un bleu clair: cette couleur s'étend de chaque côté sur le bas de la joue; le derrière de la tête & du cou, le dos, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont d'un verd-brillant; le devant du cou & la poitrine sont jaunes: une large tache rouge sépare la poitrine d'avec le ventre; il est, ainsi que les jambes & les couvertures du dessous de la queue, d'un blanc-jaunâtre, varié de taches longitudinales vertes; les deux premières pennes des ailes sont brunes & très-courtes; les autres sont vertes du côté extérieur, brunes, bordées de blanc-jaunâtre du côté intérieur; la queue est verte; le bec est cendré, d'un blanc-jaunâtre à sa pointe; les pieds & les ongles sont cendrés. On trouve ce *tamatia* en Amérique, dans le pays des Maynas. Il est très-rare dans nos collections, & je ne crois pas qu'il soit à Paris ailleurs que dans le cabinet du Roi.

TAMATIA A COLLIER.

Barbu à collier de Cayenne. *Pl. enl.* 395.

Barbu, BRISS. *tom. IV, pag.* 92, *pl. VI, fig.* 2, *genre XLIX.*

Il est-à-peu-près de la grosseur de la *pie-grièche rousse*; le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont rayés transversalement de bandes noires & étroites sur un fond roux; les couvertures du dessus des ailes, celles du dessus de la queue & les plumes scapulaires sont colorées comme le dos; cependant les grandes couvertures des ailes, les plus éloignées du corps, sont brunes; sur le haut du dos est une bande transversale fauve, qui descend de chaque côté jusqu'à la poitrine; & plus bas il y a une seconde bande qui est noire & beaucoup plus étroite; les joues sont rousses; la gorge & le devant du cou sont d'un blanc-sale; le reste du dessus du corps est d'un roussêâtre qui devient plus foncé en approchant de la queue; sur le haut de la poitrine une bande transversale noire forme une sorte de collier assez large; les pennes des ailes sont brunes; les moyennes sont bordées de roux du côté extérieur, & les plus proches du corps sont variées comme le dos; la queue est rousse, rayée de bandes noires, transversales & étroites; le demi-bec supérieur est noirâtre en-dessus, & d'une couleur de corne-claire sur les côtés: cette dernière couleur est celle du demi-bec inférieur; les pieds & les ongles sont cendrés. On trouve ce *tamatia* à la Guyane.

TAMATIA A TÊTE & GORGE ROUGES.

Ce *tamatia*, ainsi que M. de Buffon le remarque, a été indiqué dans les planches enluminées, sous le nom de *barbu de Cayenne*, *pl.* 206, *fig.* 1; & *fig.* 2, sous celui de *barbu de Saint-Domingue*. M. Brisson a aussi distingué ces deux *barbus*, & il a décrit le premier, sous le nom de *barbu de Cayenne*, *tom. IV, pag.* 95, *pl. VII, fig.* 1; & le second, sous celui de *barbu tacheté de Cayenne*, même vol., *pag.* 97, *pl. VII, fig.* 4, *genre XLIX*; mais il y a trop de raports entre ces deux oiseaux, ils se ressemblent trop pour qu'on puisse les regarder autrement que comme une variété. Je serois fort porté à croire que l'un est le mâle & l'autre la femelle: tous deux se trouvent à la Guyane & à Saint-Domingue, où ils paroissent être aussi communs l'un que l'autre; ils sont chacun un peu plus gros que *l'alouette*; ils ont environ sept pouces de longueur; l'un & l'autre ont le front & la gorge rouges; le sommet de la tête varié de noir & de gris-jaunâtre; le premier a les côtés de la tête noirs, & le second les a de la même couleur, variée de blanchâtre; les joues du premier sont traversées au-dessous de l'œil, par une bande blanchâtre que le second n'a pas.

Le *barbu* de Cayenne a le dessus du cou, le dos & le croupion couverts de plumes noires, bordées de gris-jaunâtre; le devant du cou, la poitrine & le ventre d'un blanc-jaunâtre; les côtés sont tachetés longitudinalement de blanc-jaunâtre & de cendré-olivâtre avec une tache noire sur le bout de quelques-unes des plumes; les jambes sont olivâtres & les couvertures du dessous de la queue sont rayées transversalement de cendré & de blanc; les couvertures du dessus des ailes & les plumes scapulaires sont d'un noir plus foncé sur les petites couvertures; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées en-dehors d'olivâtre, de blanchâtre en-dedans; la queue est en-dessus d'un brun-olivâtre, en-dessous elle est cendrée; le bec est d'un cendré-noirâtre; les pieds & les ongles sont cendrés.

Le *barbu tacheté* a les plumes du dos & du croupion noirâtres, bordées de gris; le devant du cou, la poitrine & les côtés d'un blanc-jaunâtre, varié de larges taches noires, & c'est principalement en quoi il diffère du premier; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-jaunâtre sans tache; le reste du plumage diffère à peine par quelques nuances de celui du premier *tamatia*; les couleurs du bec & des pieds sont

Digitized by Google

les mêmes dans les deux oiſeaux. On ſe convaincra donc, en les comparant, que c'eſt la même eſpèce, & probablement mâle & femelle.

TAMATIAS (les) NOIRS ET BLANCS.

Barbu à gros bec de Cayenne. *Pl. enl.* 689.

Barbu à poitrine noire de Cayenne. *Pl. enl.* 688, *fig.* 2.

Ce ſont deux eſpèces nouvelles, qui toutes deux ſe trouvent à la Guyane, qui n'ont que deux couleurs dans leur plumage, du blanc & du noir, dont le bec eſt à proportion plus long & plus gros que celui des autres *tamatias*, dont la mandibule ſupérieure eſt plus crochue & biſurquée à ſon extrémité par une ſciſſure. Il n'y a guère de différence entre ces deux *tamatias* que dans la groſſeur, qui eſt dans le premier à-peu-près le double de ce qu'elle eſt dans le ſecond.

Le *grand tamatia* n'a guère que ſept pouces de long, mais il eſt à proportion très-gros, & à-peu-près autant que la *pie-grièche cendrée*. Les plumes qui couvrent la baſe du bec en-deſſus ſont blanches; une calotte noire couvre le deſſus de la tête; la gorge & le devant du cou ſont d'un blanc qui remonte derrière le bas de la tête & y forme un demi-collier; une large bande tranſverſale noire couvre la poitrine; le reſte du deſſous du corps eſt blanc, l'extrêmité des plumes ſur les côtés étant terminée de noir; tout le deſſus du corps, les ſcapulaires, les couvertures du deſſus & les pennes, tant des ailes que de la queue, ſont noires; mais les grandes couvertures & les pennes de l'aile, les plus proches du corps, ſont terminées par un filet blanc, ainſi que les pennes de la queue; le bec eſt noir & les pieds ſont noirâtres.

Le petit tamatia a cinq pouces de long & n'eſt guère plus gros que notre *moineau*; le front eſt piqueté de blanc ſur noir; le reſte de la tête, le derrière du cou; tout le deſſus du corps, les couvertures & les pennes des ailes & de la queue ſont noires; les pennes de la queue ont une tache blanche à leur extrêmité; une ligne de la même couleur s'étend de l'œil à l'occiput; ſous cette ligne blanche en eſt une noire plus large, qui s'étend de l'angle du bec derrière la tête, en paſſant ſous l'œil; la gorge & le haut du devant du cou ſont blancs; le bas du devant du cou & la poitrine ſont couverts d'un plaſtron noir; le reſte du deſſous du corps eſt blanc, excepté les côtés qui ſont noirs, rayés tranſverſalement de blanc à l'extrêmité des plumes; le bec & les pieds ſont noirâtres. *Genre XLIX.*

TANAOMBÉ ou MERLE de Madagaſcar.

Merle de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 274, *pl. XXV, fig.* 1, *genre XXII.*

Pl. enl. 557, *fig.* 1.

Il n'eſt pas tout à fait ſi gros que le *mauvis*; la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires ſont de couleur brune; la poitrine & les côtés ſont d'un brun-rouſſeâtre; le ventre eſt blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue; les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ſont d'un brun mêlé d'une teinte verdâtre; les grandes pennes des ailes ſont variées de noir, de violet & de blanc; les moyennes ſont en-dehors d'un violet changeant en verd, & noires du côté intérieur: cinq de ces plumes ont ſur leur bord extérieur une bande d'un roux-doré, ce qui forme ſur l'aile une plaque oblongue de cette couleur; la queue eſt un peu fourchue; les deux pennes du milieu ſont d'un verd-doré: cette couleur s'étend ſur le côté extérieur des pennes latérales qui ſont noires du côté intérieur; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. On le trouve à Madagaſcar, où les habitans l'appellent *tanaombé*.

TANAS.

Tanas ou *faucon-pêcheur* du Sénégal. *Pl. enl.* 478.

Tanas eſt le nom que les nègres du Sénégal donnent à un *faucon* remis au cabinet du Roi, par M. Adamſon, ſous la dénomination de *faucon-pêcheur*. M. le comte de Buffon en fait la deſcription ſuivante: « Il reſſemble preſque en tout à *notre* » *faucon*, par les couleurs du plumage; il eſt » néanmoins un peu plus petit, & il a ſur la tête » de longues plumes éminentes qui ſe rabattent » en-arrière, & qui forment une eſpèce de huppe...; » il a le bec jaune, moins recourbé & plus gros » que le *faucon*; il en diffère encore en ce que » les deux mandibules ont des dentelures très-» ſenſibles, & ſon naturel eſt auſſi très-différent, » car il pêche plutôt qu'il ne chaſſe. *Genre VIII.* »

TANGARA.

Les plus grands *tangaras* ne le ſont guère plus que notre *gros-bec*, & les plus petits ſont à-peu-près de la groſſeur du *cabaret*. Ce ſont des oiſeaux du nouveau continent; quelques ornithologiſtes décrivent cependant des *tangaras* comme ayant été apportés des grandes Indes. Mais comme parmi les oiſeaux de l'ancien continent, qui ont été bien obſervés, & par raport auxquels on eſt aſſuré de leur pays originaire, il ne s'eſt point encore trouvé de *tangara*: que d'un autre côté l'opinion à l'égard de ceux qu'on donne comme originaires des Indes orientales, n'eſt fondée que ſur le récit de quelques voyageurs qui en ont apporté les dépouilles, témoignage qui induit ſi ſouvent en erreur, on peut regarder juſqu'à préſent les *tangaras* comme appartenans excluſivement au nouveau continent; ils compoſent le XXXIe genre de la méthode de M. Briſſon, & ce genre renferme un grand nombre d'eſpèces; elles ſont plus abondantes & plus variées dans les contrées du midi que dans les régions du nord.

Les *tangaras* ont pour caractères:

Quatre doigts dénûés de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon;

Le bec en cône raccourci:

Les deux mandibules droites:

Digitized by Google

Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

On voit par l'énumération des caractères, que les *tangaras* ne diffèrent des *moineaux* que par l'échancrure de la mandibule supérieure; cependant ils ne se nourrissent que de petits fruits ou de baies d'insectes; ils n'ont point de chant & qu'une sorte de cri comme les *moineaux*; comme eux ils s'approchent volontiers des lieux habités, mais sans s'y fixer, sans quitter les bois ou les plantations, ils préfèrent les terreins secs, on en voit rarement dans ceux qui sont humides; un grand nombre d'espèces a le plumage brillant & paré des plus belles couleurs.

M. le comte de Buffon divise la famille des *tangaras*, à raison de la grandeur, en *tangaras* de grande, de moyenne & de petite espèce.

Ce seroient des oiseaux fort intéressants, au moins la plupart, à nous procurer vivans à cause de la beauté de leur plumage: plusieurs espèces de *tangaras*, & en particulier le *tangara* que M. le comte de Buffon a nommé *septicolor*, surpassent à cet égard la plupart des autres oiseaux de taille à-peu-près la même. Mais, s'il est vrai que les *tangaras* ne se nourrissent que d'insectes, de fruits & de bayes, il est moins aisé de les apporter vivans, que les *oiseaux granivores*. La chose n'est cependant pas impossible, en substituant aux *fruits la mie de pain humectée*, aux *insectes la viande crue* hachée très-menue, seule ou mêlée *de pain de pavot*. J'ai rapporté l'exemple d'un *troupiale*, qui vit depuis plusieurs années de ces deux seuls alimens, quoique son espèce se nourrisse dans l'état de liberté des mêmes vivres que les *tangaras*. Ceux-ci mériteroient bien qu'on fît à leur égard la même tentative; leur raport dans la taille, dans l'ensemble de tout le corps, avec les oiseaux du genre du *moineau*, font des motifs de croire qu'ils pourroient, comme plusieurs espèces de ce genre, multiplier en domesticité; & les *tangaras acclimatés*, devenus *domestiques*, seroient une acquisition très-agréable. *Voyez* au IVe. discours général, la manière de suppléer aux alimens des oiseaux qui vivent de fruits, de bayes & d'insectes, & *voyez* aussi le mot TROUPIALE.

A juger des *tangaras*, par la force & la forme de leur bec, il ne paroît pas impossible qu'ils pussent vivre de grains; & l'exemple d'un oiseau décrit par Fernandez, qui se trouve au Mexique, que cet auteur dit qu'on y nourrit en cage, qui a paru à M. Brisson un *tangara*, appuie cette probabilité, dont on pourroit essayer de vérifier la réalité. *Voyez* TANGARA BLEU de la nouvelle Espagne.

TANGARA (le grand).

Tangara des grands bois de Cayenne. *Pl. enl.* 205.

Il est un peu moins gros que le *mauvis*; ses ailes ne dépassent que de peu l'origine de la queue; la tête, le derrière du cou, tout le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un verd-olivâtre-sombre: il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec, un trait blanc, & au-dessous un autre trait noir; le haut de la gorge est blanchâtre, le bas tire sur le jaune, & il y a de chaque côté un trait noir; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un jaune-rousseâtre; les couvertures du dessous de la queue sont rousses; le bec & les pieds sont noirâtres. Ce *tangara* n'habite pas seulement les grands bois, suivant M. de Sonini, mais il en sort pour venir dans les plantations, & suivant le même voyageur, le mâle & la femelle, qui diffèrent très-peu, vont de compagnie. *Genre XXXI.*

TANGARA. BRISS. *tom. III, pag.* 3. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA. *Pl. enl.* 7, *fig.* 1. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA A COIFFE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 720, *fig.* 2. *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA A CRAVATTE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 714, *fig.* 2. *Voyez* CAMAIL (le).

TANGARA A GORGE NOIRE.

Tangara olive à gorge noire de Cayenne. *Pl. enl.* 720, *fig.* 1.

C'est une espèce nouvelle, que je ne connois que par la description suivante, qu'en fait M. le comte de Buffon.

» Il a la tête & tout le dessus du corps d'un » verd-d'olive, la gorge noire, la poitrine oran- » gée, les côtés du cou & tout le dessous du corps » d'un beau jaune, les couvertures supérieures » des ailes, les pennes des ailes & de la queue » brunes & bordées d'olivâtre, la mandibule su- » périeure du bec noire, l'inférieure grise & les » pieds noirâtres. » *Genre XXXI.*

TANGARA A TÊTE BLANCHE du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 35, *genre XXXI.*

C'est un *tangara* de la section des petites espèces de ce genre; il a le front blanc; le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un brun-noirâtre; la gorge & le devant du cou d'un rouge-clair; la poitrine d'un rouge-pourpré éclatant, le reste du dessous du corps d'un jaune-clair; les couvertures & les pennes des ailes d'un rouge-foncé, tirant sur le pourpre; la queue d'un brun-noirâtre; le bec & les pieds jaunes. On le trouve au Brésil, suivant Séba, d'après lequel les auteurs en ont parlé.

TANGARA A TÊTE BLEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 33. *Voyez* TRICOLOR.

TANGARA A TÊTE ROUSSE de Cayenne. *Pl. enl.* 290, *fig.* 1. *Voyez* PASSE-VERD.

TANGARA A TÊTE VERTE de Cayenne. BRISS. *suppl. pag.* 59. *Voyez* TRICOLOR.

TANGARA BLEU.

Tangara bleu de Cayenne. *Pl. enl.* 155, *fig.* 1.

Tangara bleu des Barbades. BRISS. *tom. III, pag.* 8, *genre XXXI.*

Il est à-peu-près de la grandeur du *moineau-franc*; le front, les joues, le devant & les côtés du cou, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau bleu; les couvertures des ailes sont

Digitized by Google

noires, bordées de bleu; le derrière du cou, le dos, la queue & les pennes des ailes ſont noires; la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un beau blanc; la queue eſt étagée, les pennes latérales allant un peu en diminuant de longueur; les grandes pennes des ailes ſont bordées de blanc extérieurement; le bec & les pieds ſont noirs. M. Briſſon dit, d'après Séba, qu'on le trouve aux îles Barbades; il eſt indiqué dans la planche enluminée comme venant de Cayenne, où il eſt apparemment fort rare, car jamais je ne l'ai trouvé parmi le grand nombre d'oiſeaux apportés de cette colonie, que j'ai eu occaſion de voir.

TANGARA BLEU d'Amboine.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 12, *genre XXXI.*

Il eſt un peu plus grand qu'une *alouette*; le deſſus de la tête eſt noirâtre & orné d'une huppe; le derrière du cou, le dos, les plumes ſcapulaires ſont variés de noir & de bleu; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu-clair, mêlé de verd; les joues, le devant du cou, la poitrine ſont bleus; le ventre, les côtés, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc éclatant; les couvertures des ailes ſont bleues, quelques-unes ſont cependant pourpres, ce qui forme une tache de cette couleur; les pennes des ailes ſont variées de verd, de bleu foncé & de noir; la queue eſt d'un brun foncé, terminée de roux-clair & de grisâtre.

Cet oiſeau ſe trouve à l'île d'Amboine, ſuivant Séba; mais 1°. on ſçait combien ces indications ſur le pays des oiſeaux ſont ſouvent fautives en général & en particulier de la part de Séba; 2°. ſuivant le même auteur, l'oiſeau qu'il a décrit a un chant très-agréable; c'eſt une raiſon de douter que ce ſoit un *tangara*, & M. Briſſon n'a pu en juger ſûrement d'après la figure; ainſi rien ne conſtate l'origine ni le genre de cette eſpèce, & elle ne fournit aucune preuve contre l'aſſertion que les *tangaras* appartiennent excluſivement à l'ancien continent.

TANGARA BLEU de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 61. *Voyez* DIABLE-ENRHUMÉ.

TANGARA BLEU de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 13. *Voyez* MINISTRE.

TANGARA BLEU de la nouvelle Eſpagne.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 15, genre *XXXI.*

Ce *tangara*, décrit par Fernandez, eſt un peu plus grand que le *moineau-franc*; il a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, tout le deſſus & le deſſous du corps d'un bleu varié de quelques taches fauves; les ailes cendrées en-deſſus, la queue noire terminée de blanc; le bec d'un blanc-ſale & rembruni; les pieds gris: on le trouve au Mexique. Fernandez dit qu'on le nourrit en cage, & que ſon ramage n'eſt pas déſagréable.

L'hiſtoire de cet oiſeau, toute abrégée qu'elle eſt, fournit matière à pluſieurs réflexions.

1°. Un plumage bleu varié de quelques taches fauves, ſemble indiquer un oiſeau jeune, & dans le paſſage de la premiere à la ſeconde mue.

2°. On nourrit ce *tangara* en cage, & il a un ramage; raiſon de douter que ce ſoit en effet un *tangara*, puiſque ces oiſeaux n'ont point ordinairement de chant, & qu'ils ne vivent que de baies & d'inſectes; ou ſi l'oiſeau dont il s'agit eſt un *tangara*, ces oiſeaux peuvent ſe nourrir de grain, ce qui n'eſt pas tout-à-fait invraiſemblable, à juger d'après la force & la forme de leur bec.

TANGARA BLEU des Barbades. BRISS. *tom. III*, *pag.* 8. *Voyez* TANGARA BLEU.

TANGARA BLEU du Bréſil. *Pl. enl.* 179, *fig.* 1. *Voyez* TURQUIN.

TANGARA BLEU du Mexique.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 16, *genre XXXI.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *moineau-franc*; tout ſon corps eſt couvert de plumes d'un bleu-pourpré; le tour des yeux & la gorge ſont noirs; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré-clair tirant ſur le jaune; les pennes des ailes ſont noires, variées de quelques taches d'un rouge de vermillon, & celles de la queue ſont d'un bleu-pourpré. On le trouve au Mexique. Cet oiſeau, indiqué par Séba, eſt-il en effet un *tangara?* peut-on le décider d'après la planche de cet auteur?

TANGARA BRUN d'Amérique. *Pl. enl.* 155, *fig.* 2. *Voyez* ROUGE-CAP.

TANGARA CENDRÉ du Bréſil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 17. *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* 1. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* 3. *Voyez* TANGARA NIGRE.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 301, *fig.* 1. *Voyez* SYACOU.

TANGARA de la Guiane. *Pl. enl.* 742.

TANGARA de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 156, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 37. *Voyez* ESCLAVE (l').

TANGARA des grands bois de Cayenne. *Pl. enl.* 205. *Voyez* TANGARA (le grand).

TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ

Tangara tacheté de Cayenne. *Pl. enl.* 290, *fig.* 2.

Tangara bleu de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 6, *pl.* 1, *fig.* 3, *genre XXXI.*

Il n'eſt guère plus gros qu'un *ſerin*; la partie ſupérieure & les côtés de la tête, la gorge, le devant & les côtés du cou, la poitrine, la partie inférieure du dos & le croupion ſont d'un beau bleu, tacheté de noir produit par cette couleur qui teint les plumes à leur origine, & dont l'extrémité ſeule eſt bleue, enſorte que quand les plumes ſont liſſes & couchées, il ne paroît guère d'autre couleur que le bleu, & à proportion qu'elles ſont plus ſoulevées ou plus écartées, le plumage paroît plus tacheté; le derrière de la tête, le haut du cou & du dos, les plumes ſcapulaires ſont d'un noir de velours; les couvertures du deſſus

Digitized by Google

de la queue sont noires, terminées de bleu; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc teint d'une légère nuance jaunâtre; les plumes des côtés sont de la même couleur, mais elles ont, à leur extrêmité, une tache noire & ronde, & elles sont de plus terminées de bleu; les petites couvertures du dessus des ailes sont de couleur d'aigue-marine; les grandes sont noires, bordées de bleu; les pennes des ailes sont noires, & depuis la seconde à la sixième inclusivement elles sont bordées de verd du côté extérieur; les moyennes sont noires, bordées de blanc en-dedans; la queue est entièrement noire; le bec, les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur.

Ce *tangara* est fort commun à Cayenne où on lui donne le nom de *tangara diable-enrhumé*, apparemment à cause du mêlange de ses couleurs.

TANGARA du Brésil. *Pl. enl.* 127, *fig.* 2. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA du Brésil. *Pl. enl.* 114, *fig.* 2. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA du Canada.

Pl. enl. 156, *fig.* 1.

Cardinal de Canada. BRISS. *tom. III*, *pl.* 11, *fig.* 5, *genre XXXI.*

Il est de la grosseur du *moineau-franc*; tout son plumage est d'un rouge-clair, excepté les couvertures des ailes & les deux pennes les plus proches du corps qui sont noires; toutes les autres pennes de l'aile sont brunes, celles de la queue sont noires, terminées par un trait blanc fort étroit; le bec est de couleur de corne; les pieds & les ongles sont noirâtres.

TANGARA du Mexique, appellé *le cardinal*. *Pl. enl.* 156, *fig.* 1. *Voyez* ÉCARLATTE.

TANGARA du Mississipi.

Pl. enl. 741.

C'est une espèce nouvelle décrite par M. le comte de Buffon.

Le *tangara* du Mississipi est à-peu-près de la grandeur du *scarlatte*; tout son plumage, en y comprenant les ailes & la queue, est d'un rouge qui approche de la couleur de la brique: ce *tangara* a le bec très-grand & très-gros, & les deux mandibules sont convexes & renflées, toutes deux d'un brun-clair & lavé; les pieds sont brunâtres. Il se trouve à la Louisiane. Suivant le Page Duprat, cet oiseau amasse des grains pour l'hiver, & il sort fort peu alors de sa retraite. « On a trouvé, dit-il, du grain de maïs » amassé dans son magasin jusqu'à la quantité » d'un boisseau de Paris; ce grain est d'abord » artistement couvert de feuilles, puis de petites » branches ou buchettes, & il n'y a qu'une » seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer » dans son magasin ». Ce *tangara* n'est pas le seul oiseau auquel on ait accordé de prévenir les besoins pour la mauvaise saison & la prudence d'amasser des provisions, mais jusqu'à présent ces faits n'ont pas été bien vérifiés, & je crois qu'il faut en particulier attendre de nouveaux témoignages à l'égard du *tangara* du Mississipi. M. le Beau l'avoit apporté de la Louisiane, un autre habitant l'a envoyé, & ni l'un ni l'autre n'ont parlé de son magasin; fait trop remarquable pour qu'il ne frappe pas & qu'on n'en fasse pas mention.

TANGARA du Pérou. *Pl. enl.* 133, *fig.* 2. *Voyez* ROUVERDIN.

TANGARA HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 7, *fig.* 2. *Voyez* HOUPETTE.

TANGARA HUPPÉ de la Guiane. *Pl. enl.* 301, *fig.* 2. *Voyez* HOUPPETTE.

TANGARA JAUNE A TÊTE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 809, *fig.* 2. *Voyez* MORDORÉ.

TANGARA JAUNE du Brésil.

Tangara jaune du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 19, *genre XXXI.*

Il est aussi grand qu'une *alouette*; les parties supérieures de la tête & du cou & tout le dessus du corps sont de la couleur de la cire jaune; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont noirs; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un jaune-obscur, varié de quelques taches noires; les couvertures des ailes sont d'un brun-noirâtre; les pennes sont de cette même couleur, ainsi que les pennes de la queue, dont quelques-unes sont bordées de verd de mer du côté extérieur; le bec & les ongles sont noirâtres; les pieds sont d'un cendré obscur. On le trouve au Brésil.

M. Brisson décrit cet oiseau sans l'avoir vu, d'après l'indication de Marcgrave insuffisante pour décider avec certitude si c'est un *tangara* ou un oiseau d'un autre genre; sa grandeur paroit une raison capable de fortifier ce doute.

TANGARA NÈGRE.

Tangara de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* 3.

Tangara noir de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 29, *pl.* 11, *fig.* 1, *genre XXXI.*

Il est fait mention de ce *tangara* à l'article du *teité* dont il paroît être une variété. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA NOIR.

Tangara noir d'Amérique. *Pl. enl.* 179, *fig.* 2.

Il est de la grosseur du *scarlatte*; tout son plumage est d'un beau noir, excepté les petites couvertures du dessus des ailes qui sont blanches, & qui forment une tache de cette couleur au haut de l'aile: le bec & les pieds sont noirs.

On a représenté, *pl. enl.* 711, sous le nom de *tangarou*, un oiseau du même genre, & à-peu-près de la même taille; tout son plumage est d'un roux plus foncé sur les parties supérieures & plus clair sur le dessous du corps; le bec & les pieds sont d'un brunâtre-clair.

Suivant M. de Sonini, ces deux *tangaras*, qui se trouvent à la Guiane, sont, celui qui est noir le mâle, & celui qui est roux, la femelle: j'ai quelque peine à embrasser cette opinion; 1°. parce qu'on nous envoye beaucoup plus souvent le *tangara roux* que le *noir*, ce qui semble indiquer une espèce

Digitized by Google

plus commune ; 2°. parce qu'il y a quelque chose de particulier dans la forme du bec du *tangara roux*, qui est plus alongé qu'il n'a coutume d'être dans les *tangaras*, & que les bords en sont un peu rentrans dans toute sa longueur, conformation qui n'a pas lieu dans le bec du *tangara noir*. *Genre XXXI.*

TANGARA NOIR de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 29. *Voyez* TANGARA NÈGRE.

TANGARA NOIR HUPPÉ de Cayenne. BRISS. *Suplém. tom. VI, pag.* 65. *Voyez* HOUPETTE.

TANGARA NOIR du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 28. *Voyez* JACARINI.

TANGARA NOIR ET JAUNE de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 34. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA NOIR ET JAUNE du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 31. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA OLIVE A GORGE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 720, *fig.* 1. *Voyez* TANGARA A GORGE NOIRE.

TANGARA OLIVE de la Louisiane. *Pl. enl.* 714, *fig.* 1. *Voyez* GRIS-OLIVE.

TANGARA POURPRÉ. *Pl. enl.* 128. *Voyez* BEC-D'ARGENT.

TANGARA ROUX. *Voyez* TANGARA NOIR.

TANGARA TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 290, *fig.* 2. *Voyez* TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ.

TANGARA TACHETÉ des Indes. *Pl. enl.* 133, *fig.* 1. *Voyez* SYACOU.

TANGARA VARIÉ de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. III, pag.* 27, *genre XXXI.*

Il est à-peu-près de la taille du *moineau-franc* ; le sommet de la tête est bleu ; le reste de la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion sont variés de verd & de noir, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un jaune varié de quelques taches blanchâtres ; les couvertures & les pennes des ailes, la queue sont d'un verd foncé, tacheté d'un verd plus clair : le bec est noir ; les pieds sont bruns. On le trouve au Mexique : Hermandez, d'après lequel les auteurs en ont parlé, dit qu'il a le bec crochu, raison de croire, avec M. le comte de Buffon, que c'est plutôt une *pie-grièche* qu'un *tangara*.

TANGARA VARIÉ du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 18. *Voyez* SYACOU

TANGARA VERD de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 23. *Voyez* PASSE-VERD.

TANGARA VERD du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 25, *genre XXXI.*

Il est un peu plus gros que le *moineau-franc* ; la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion sont verds, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue : il y a de chaque côté, entre le bec & l'œil, une tache noire, & plus bas une bande d'un bleu-foncé ; la gorge est noire ; le devant du cou est jaune ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un verd-jaunâtre ; les plus petites couvertures du dessus des ailes sont d'un verd d'aigue-marine fort brillant ; les moyennes & les grandes sont simplement vertes ; les grandes pennes des ailes cendrées en-dessous, sont en-dessus d'un verd-bleu du côté extérieur, & noirâtres du côté opposé ; les moyennes sont vertes de même en-dehors, noirâtres en-dedans ; & vertes à leur bout ; les deux pennes du milieu de la queue sont vertes ; les latérales sont d'un verd-bleuâtre ; le bec est noirâtre ; les pieds & les ongles sont bruns. On le trouve au Mexique, au Pérou & au Brésil.

TANGARA VERD du Pérou. BRISS. *tom. III, pag.* 23. *Voyez* ROUVERDIN.

TANGARA VERD PIQUETÉ des Indes. BRISS. *tom. III, pag.* 19. *Voyez* SYACOU.

TANGAROU. *Pl. enl.* 711. *Voyez* TANGARA NOIR.

TANGAVIO.

Pl. enl. 710.

C'est une espèce nouvelle qui s'est trouvée parmi les objets qu'avoit ramassés M. Commerson, & qui a été indiquée par M. le comte de Buffon.

Le *tangavio* a huit pouces de longueur du bout du bec à celui de la queue, qui ne dépasse les ailes que de dix-huit lignes ; il est d'un violet-foncé, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes & la queue : le nom de *tangavio* exprime par contraction la périphrase *tangara violet*.

La femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli ; tout le reste de son plumage est d'un brun uniforme, avec quelques teintes de noir luisant sur le dessus du corps & sur le croupion.

M. Commerson avoit trouvé le *tangavio* à Buenos-Ayres. *Genre XXXI.*

TAPARARA (le).

Martin-pêcheur de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 492, *genre LVIII.*

Taparara est le nom générique du *martin-pêcheur* en langue Garipane : M. de Buffon l'applique à cette espèce.

Le *taparara* est à-peu-près de la grosseur d'un *étourneau* ; il a le dessus de la tête, le dos, le haut des ailes d'un beau bleu ; le croupion d'un bleu d'aigue-marine ; tout le dessous du corps blanc ; les pennes des ailes bleues du côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue entièrement bleues & les latérales colorées comme celles des ailes : il est remarquable par une bande transversale noire située derrière la tête ; le demi-bec supérieur est noir ; l'inférieur est rouge ; les pieds sont aussi rouges & les ongles sont noirs. On le trouve à Cayenne, mais il y est rare.

TAPERE (le).

Hirondelle d'Amérique. BRISS. *tom. II, pag.* 502, *genre XXX.*

Tapera est le nom brasilien de cette espèce d'*hirondelle* ; elle est à-peu-près de la grosseur de notre

Digitized by Google

hirondelle de cheminée ; le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion & les couvertures des ailes ſont d'un brun foncé ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, les côtés & les jambes ſont d'un gris-brun ; le ventre eſt blanc & les couvertures du deſſous de la queue ſont de cette dernière couleur : les pennes des ailes ſont d'un brun qui, ſur les grandes, tire au noirâtre ; cette dernière couleur eſt celle de la queue, qui n'eſt que très-peu fourchue : le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns.

On le trouve à la Jamaïque, à la Guiane, au Bréſil.

TARABÉ (le) ou AMAZONE A TÊTE ROUGE.

Perroquet à tête rouge du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 240, genre LIII.*

Le *tarabé* eſt de la ſection des *perroquets amazones ;* il a la tête, la poitrine, le ſouet & le haut des ailes rouges ; tout le reſte de ſon plumage eſt verd : le bec & les pieds ſont d'un cendré-obſcur : les ongles noirs. On le trouve au Bréſil, où les habitans le nomment *tarabé.*

TARIER.

Pl. enl. 678.

Grand traquet ou *tarier.* BRISS. *tom. III, pag. 432, pl. XXIV, fig. I, genre XL.*

Tarier. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 361.

Il eſt un peu plus gros que le *traquet ;* le deſſus de la tête & du cou, les plumes ſcapulaires, le dos & le croupion ſont variés de noirâtre, qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre, dont elles ſont bordées : les couvertures du deſſus de la queue ſont rouſſes, pointillées de taches noires à leur extrêmité ; une bande blanche traverſe la joue de chaque côté au-deſſus de l'œil ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou, la poitrine, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; le ventre & les jambes ſont d'un blanc teint de cette même couleur : il y a ſur chaque aile deux taches blanches, les pennes ſont brunes, bordées en-dehors ; les grandes de gris, les moyennes de rouſſeâtre ; les deux pennes du milieu de la queue ſont brunes, bordées de gris ; les latérales ſont blanches dans les deux premiers tiers de leur longueur, noirâtres dans le reſte & terminées de gris ; la plus extérieure, de chaque côté, eſt blanche en-dehors ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ſes couleurs ſont plus foibles & les deux taches des ailes moins apparentes.

Le *tarier* ſe perche rarement, & il ſe tient le plus ſouvent à terre ſur les *taupinières*, ou amas de terre ſoulevés par les *taupes ;* il aime les terres en friches, voiſines des bois : il fait ſon nid comme le *traquet*, arrive & part avec lui : ſes œufs ſont d'un blanc-ſale, piqueté de noir ; il ſe plaît ſur les collines, & dans les lieux en pente & montueux. *Voyez* TRAQUET.

TARIN.

Pl. enl. 485, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III, pag. 65, genre XXXII.*

Lugaro, lugarino, legorin en Italien ;

Zyſele, zinſsle, zyſchen, grune-hanſling en Allemand ;

Siska, groen-ſiska en Suédois ;

Siskin, abadavine en Anglois.

Le *tarin* a beaucoup de raport, par la conformation de ſon bec, avec le *chardonneret :* il eſt du même genre, mais il eſt plus petit : ſa groſſeur n'égale pas celle de la *linotte*, & eſt un peu au-deſſus de celle du *cabaret ;* ſa longueur eſt de quatre pouces neuf lignes ; ſon vol de ſept pouces huit lignes ; ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de ſa queue ; il a le ſommet de la tête noir ; l'occiput, le derrière du cou, le dos, les plumes ſcapulaires d'une couleur d'olive-jaunâtre ; le croupion de cette même couleur, mais un peu plus décidée : les petites couvertures du deſſus de la queue jaunes ; les grandes d'un verd-d'olive terminé de cendré ; la gorge brune ; les joues, le devant du cou, la poitrine d'un jaune-citron ; le ventre d'un blanc un peu jaunâtre ; les plumes des côtés de cette dernière couleur, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue, mais le milieu des plumes eſt occupé par un trait noirâtre longitudinal ; les jambes ſont d'un blanc-ſale ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd-d'olive ; les moyennes en ſont terminées & leur plus grande portion eſt noire ; les grandes ſont colorées & terminées de même ; ce qui forme, ſur chaque aile, deux bandes d'un verd-olivâtre ; les pennes des ailes ſont en plus grande partie noirâtres & bordées en-dehors d'olivâtre : les deux pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, bordées d'olivâtre du côté extérieur, de gris du côté intérieur & à leur extrêmité ; les latérales ſont jaunes, terminées de noirâtre, bordé de gris ; la queue eſt un peu fourchue ; le bec eſt blanc, noirâtre à ſa pointe ; les pieds & les ongles ſont gris.

La femelle a la gorge blanche & les plumes noires qui couvrent le ſommet de ſa tête ſont bordées de gris.

Le *tarin* eſt de paſſage ; il arrive au mois d'octobre & s'en retourne au printemps ; il n'en reſte pas dans nos campagnes : il n'en eſt pas de même en Suiſſe, en Franche-Comté, en Hongrie où il niche ; ſon nid paſſe pour être très-difficile à trouver, & c'eſt par cette raiſon ſans doute qu'on ne nous en a pas donné de deſcription. Il paroît que le *tarin* nous vient du nord de l'Europe, où il retourne en été pour y faire ſes petits : il y a en Provence une race de *tarins* plus grands que celui que nous connoiſſons & d'un jaune plus décidé ; ils ſe retirent l'été ſur les montagnes, & deſcendent paſſer l'hiver dans les plaines.

Le *tarin*, quoique pris au filet, s'apprivoiſe en peu de temps, au point de venir prendre à la main la graine de chenevis, dont il eſt fort friand & dont on peut le nourrir ; mais il eſt meilleur de l'habi-

tues

Digitized by Google

mer à vivre de millet & de graine de navette : ſon chant eſt peu de choſe ; mais le *tarin* fait bien en volière ; par ſa forme élégante & par ſa vivacité ; il ſemble animer les autres oiſeaux & les mettre en action ; c'eſt un eſclave gai, & dont les mœurs ſont très-douces ; il ne cherche querelle à aucun de ſes compagnons, & céde aſſez promptement quand on lui en intente ; il a l'habitude ſingulière de dégorger la nourriture qu'il a priſe & de la donner aux autres oiſeaux. On prétend qu'il la préſente de préférence à quelque compagnon de captivité, pour lequel il a une affection particulière. On peut l'accoupler avec la femelle du *ſerin* & celle du *chardonneret*. Il naît de cette union des *métis*, qui varient ſuivant l'eſpèce de la mère : on prétend que ces *métis* ſont féconds, comme on l'aſſure de toutes ces eſpèces d'animaux, ſur des preuves qui ont beſoin d'être confirmées.

On a obſervé dans l'eſpèce du *tarin* une variété qui avoit le ſommet de la tête jaunâtre, & le reſte du plumage noir.

Les *tarins* ont aſſez ſouvent l'habitude ſingulière d'écorcer une grande quantité de graines ; c'eſt en quelque ſorte une eſpèce d'amuſement pour eux : c'eſt le ſeul déſagrément qu'ils cauſent dans les volières.

TARIN de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 202.

Il eſt un peu plus petit qu'un *moineau franc* ; la tête eſt noire ; le derrière du cou & le dos ſont d'un verd-d'olive ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont jaunes ; le haut de l'aile eſt de cette dernière couleur coupée par deux bandes tranſverſales noires ; les pennes de l'aile les plus proches du corps ſont jaunes, terminées de noir ; les ſuivantes ſont entièrement noires, & les plus grandes ſont mi-partie de jaune & de noir, ainſi que les pennes de la queue ; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XXXII.*

TARIN de la nouvelle Yorck. *Pl. enl.* 292, *fig.* 1, le mâle ; 2, la femelle.

Ce *tarin* ne paroît être, comme le penſe M. de Montbeillard, qu'une variété du nôtre : c'eſt de cet auteur que j'en emprunte la deſcription. « Il eſt un peu plus gros & il a le bec un peu plus » court que notre *tarin* ; il a la calotte noire ; le » jaune de la gorge & de la poitrine remontent » derrière le cou & forment une eſpèce de collier : » ces mêmes couleurs bordent la plupart des plumes » du haut du dos, & reparoiſſent encore au bas du » dos & ſur le croupion : les couvertures ſupé- » rieures de la queue ſont blanches ; les pennes » des ailes & de la queue ſont d'un beau noir, » bordées & terminées de blanc ; tout le deſſous » du corps eſt d'un blanc-ſale. »

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a des couleurs plus foibles. *Genre XXXII.*

TARIN du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 70. *Voyez* ACATÉCHILI.

TARIN NOIR. *Voyez* TARIN.

TARIN NOIR du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 71. *Voyez* CATOTOL.

TARTARIN. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

TATERLAS. *Voyez* BARGE.

TAUREAU D'ÉTANG. *Voyez* BUTOR.

TAVOUA (le).

Perroquet-tahua de Cayenne. *Pl. enl.* 840.

Le *tavoua*, du nom que lui donnent les ſauvages de la Guyane, eſt un *perroquet* de la ſection des *papegais*. Il eſt un peu moins gros que le *jacco* ; le front eſt marqué d'un peu de rouge, le reſte du deſſus de la tête eſt d'un bleu-clair ; la partie inférieure du dos & le croupion ſont d'un rouge très-vif ; le reſte du plumage eſt d'un verd-foncé ſur le deſſus du corps & plus clair ſur le deſſous ; les grandes pennes des ailes ſont d'un noir changeant & à reflets d'un bleu-foncé ; celles de la queue ſont vertes ; le bec eſt couleur de corne, marqué de noirâtre ſur le milieu de la mandibule ſupérieure ; les pieds ſont d'un gris-brun.

Le *tavoua* ſe trouve à la Guyane, où cependant il eſt aſſez rare ; on en fait grand cas, parce qu'il apprend très-aiſément à parler, qu'il retient beaucoup & qu'il a la voix très-franche. On nous l'apporte quelquefois vivant, & nos oiſeliers l'eſtiment au-deſſus de tous les autres *perroquets*, pour les talens que ce genre d'oiſeau eſt ſuſceptible d'acquérir ; il eſt plus vif, plus agile & plus remuant que les *perroquets* n'ont coutume de l'être ; mais ces qualités brillantes ſont aſſez ſouvent balancées par un naturel traître & méchant, qui le porte à mordre cruellement lorſqu'il paroît bien intentionné & diſpoſé à careſſer. Lorſqu'on rencontre un individu doux & ſûr, comme il y en a quelques-uns dans cette eſpèce, c'eſt le plus accompli des *perroquets*. *Genre LIII.*

TCHA-CHERT.

Pie-grièche de Madagaſcar. *Pl. enl.* 32, *fig.* 2.

Petite pie-grièche verte de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 195, *pl. XV, fig.* 3, *genre XXI.*

Tcha-chert eſt le nom que les habitans de Madagaſcar donnent à une *pie-grièche* de la groſſeur d'un *moineau franc* ; elle a la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un verd-ſombre ; la gorge, le devant du cou & toutes les parties inférieures blanches ; les pennes des ailes noirâtres, terminées & bordées extérieurement de verd-ſombre ; les deux pennes du milieu de la queue du même verd que le deſſus du corps, & les latérales noirâtres, bordées de verd-obſcur, du côté extérieur ; le bec eſt d'une couleur de plomb-foncé, & ſon bout eſt blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont noirs ; les ailes pliées ſont preſque auſſi longues que la queue.

TCHA-CHERT-BÉ.

Grande pie-grièche verdâtre de Madagaſcar. BRISS. *tom. II, pag.* 193, *pl. XIX, fig.* 2, *genre XXI.*

Pl. enl. 374.

Le *tcha-chert-bé*, du nom que lui donnent les

Digitized by Google

habitans de Madagascar, est à-peu-près de la grosseur du *merle*, & du genre de *la pie-grièche*. La tête, la gorge, le cou & le dessous du corps sont d'un beau blanc; le derrière du cou & toutes les parties supérieures sont d'un noir changeant en verd; les pennes des ailes sont noires & bordées en dehors de noir-verdâtre; celles de la queue sont de cette dernière couleur en-dessus, & entièrement noires en-dessous; le bec, les pieds & les ongles sont couleur de plomb.

TCHI-PARDRIZ. *Voyez* PROYER.

TCHOUET. *Voyez* FRIQUET.

TEITÉ.

Tangara du Brésil. *Pl. enl.* 114, *fig.* 2.

Tangara noir & jaune du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 31, *pl. II, fig.* 2, *genre XXXI.*

Petit louis par les habitans de Cayenne.

Le *teité*, du mot *teitei*, qui est son nom en langue brasiliene, est un *tangara* des plus petits; il n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; le front, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune; tout le reste du plumage est d'un noir brillant, couleur d'acier poli; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un verd-d'olive, la gorge cendrée & le dessous du corps d'un jaune tirant sur l'olivâtre. Ce *tangara* est fort commun à Cayenne. On en trouve un autre, représenté, *pl. enl.* 114, *fig.* 1, sous la dénomination de *tangara de Cayenne*, & décrit par M. Brisson, *tom. III, pag.* 34, *pl. II, fig.* 3, *genre XXXI*, sous le nom *de tangara noir & jaune* de Cayenne. Il ne diffère du précédent, qu'en ce qu'il est plus petit; qu'il a plus de jaune sur le dessus de la tête; que sa gorge & son cou sont noirs; il ressemble en tout, d'ailleurs, au précédent, & paroît n'être qu'une race plus petite dans la même espèce. Une autre variété représentée, même planche, *fig.* 3, sous le nom de *tangara* de Cayenne, est de la grosseur du premier de ces trois oiseaux; son plumage est en entier d'un noir d'acier poli; mais il y a une tache jaune, demi-circulaire ou en forme de croissant, de chaque côté au-dessous du pli du bord de l'aile, qui en cache une grande partie. Cette variété paroît être rare à Cayenne, où les deux autres races ou espèces sont communes.

TENEUR, (*fauc.*) Nom que les fauconniers donnent au troisième oiseau, qui attaque le *héron*.

TENIR A MONT, (*fauc.*) se dit, en fauconnerie, de l'oiseau qui plane & qui cherche à découvrir une proie au-dessous de lui.

TENIR FERME, (*fauc.*) C'est donner peu de nourriture à un oiseau de proie que l'on dresse.

TENIR LE BEC AU VENT. (*fauc.*) Terme de fauconnerie, qui a la même signification que CHEVAUCHER LE VENT. *Voyez* ce mot.

TERA-BOULAN ou MERLE des Indes.

Merle des Indes. Pl. enl. 273, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II, pag.* 284, *pl. XXXI, fig.* 3, *genre XXI.*

Ce *merle*, que les Indiens appellent *terat-boulan*, n'est guère plus gros qu'une *alouette*; il a six pouces & demi de longueur, dix pouces six lignes de vol; le dessus de la tête & du cou, le haut du dos sont noirs; la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont cendrés; les joues, la gorge, le devant & les côtés du cou, la poitrine, & tout le dessous du corps sont blancs; une bande transversale noire coupe les joues au-dessus de l'œil; les jambes sont grises; les couvertures du dessus des ailes sont de couleur marron & les grandes sont bordées de blanc; les pennes de l'aile sont noires, les grandes bordées en partie de blanc du côté intérieur, & les moyennes en entier du côté extérieur; celles de la queue sont aussi noires, & le bout des trois plus extérieures de chaque côté est blanc; le bec est noir; les pieds & les ongles ne sont que noirâtres. M. Brisson, qui a indiqué ce *merle*, ne dit pas dans quelle partie des Indes on le trouve.

TERCOU. *Voyez* TORCOL.

TERITS ou TERIZ. *Voyez* PROYER.

TERNIER. *V.* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

TERSINE.

C'est un oiseau du genre du *cotinga* indiqué par M. Linnée dans la treizième édition du *Syst. pag.* 298. *Ampelis nitida cærulea, dorso nigro, abdomine albo-flavescente*; tersa.

La tête, le haut du dos, les pennes des ailes & celles de la queue sont noirs; la gorge, la poitrine, le bas du dos, le bord extérieur des pennes des ailes sont d'un brun-clair: cette même couleur, qui termine les couvertures du dessus des ailes, y forme une bande transversale; le ventre est d'un blanc-jaunâtre. M. Linné ne nous apprend pas où l'on trouve ce *cotinga*. *Genre XXIII.*

TÉTÉMA.

Pl. enl. 821.

C'est un des oiseaux que M. le comte de Buffon a appellé *fourmilliers*. *Voyez* FOURMILLIER. Celui-ci est un peu plus grand qu'une *alouette*. Tout son plumage est d'un brun-noirâtre, excepté l'occiput, le derrière du cou & le fouet de l'aile qui sont d'un brun-roussâtre. Le bec est noir, les pieds sont gris-blancs, les ongles noirs. On le trouve à la Guiane.

TETE-CHÈVRE ou CRAPAUD VOLANT.

BRISS. *tom. II, pag.* 470. *Voyez* ENGOULEVENT.

TETE-CHÈVRE de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 475.

CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 8. *Voyez* ENGOULEVENT de la Caroline.

TETE-CHÈVRE de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag.* 480. *Voyez* ENGOULEVENT A LUNETTES.

TETE-CHÈVRE de Virginie. BRISS. *tom. II, pag.* 477. *Voyez* WHIP-POURE-WILL.

Digitized by Google

TETE-CHÈVRE du Bréſil. BRISS. *tom. II, pag.* 481. *Voyez* GUIRA-QUEREA.

TETE-CHÈVRE TACHETÉ du Bréſil. BRISS. *tom. II. pag.* 483. *Voyez* IBIJAU.

TETE-CHÈVRE (grand) TACHETÉ du Bréſil. BRISS. *tom. II. pag.* 485. *Voyez* IBIJAU.

TÊTE ROUGE AU CORPS JAUNE. EDW. *glan. pag.* 99. *Voyez* FIGUIER A TÊTE ROUGE.

TETRAS ou GRAND COQ DE BRUYÈRE.

Pl. enl. 73 & 74 le mâle & la femelle.

Coq de Bruyére. BRISS. *tom. I, pag.* 182, *genre V.*

Coq de bois ou *faiſan bruyant.* BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 249, *fig. pag.* 250.

Idem. *Idem. port. d oiſ. pag.* 60.

Urogallus & *tetrao* en Latin;

Gallo alpeſtre, *feſan negro* en Italien;

Orz-han, *pirch-hem*, *groſſer berg-faſan* en Allemand;

Tjaeder en Suédois;

Cock of the wood en Anglois.

Le *tetras*, vulgairement connu ſous le nom de *coq de bruyère*, eſt du même genre que la *gelinote*.

M. Briſſon le compare au *paon* pour la groſſeur; cette comparaiſon me paroît aſſez juſte par rapport aux *coqs de bruyere* qu'on nous envoye de l'Alſace, des Voſges & de la Lorraine; mais ces oiſeaux ſont d'une taille différente ſuivant les lieux qu'ils habitent; je n'en ai point vu qui euſſent été apportés des Alpes; mais il y en avoit un aſſez grand nombre dans un envoi d'oiſeaux de *Sibérie*, & ceux-là n'étoient pas auſſi gros que ceux que l'on trouve dans quelques provinces de France. La longueur du *coq de bruyère*, d'après M. Briſſon, eſt de deux pieds neuf pouces, ſon vol de trois pieds dix pouces, & ſes ailes pliées ne paſſent guère l'origine de la queue: la tête & le cou, excepté à la partie antérieure & inférieure du cou, ſont d'un cendré varié de très-petites raies tranſverſales noirâtres; la gorge eſt noire, les ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont rayées tranſverſalement & en zigzags de brun & de rouſſeâtre; le dos, le croupion, & les petites couvertures du deſſus de la queue ſont rayées tranſverſalement de cendré & de noirâtre; les grandes couvertures du deſſus de la même partie ſont d'un cendré noirâtre, terminé de blanc: le bas du cou en-devant eſt d'un verd de *canard*. La poitrine, le ventre & les côtés ſont d'un brun-noirâtre, varié de quelques taches blanches; les couvertures du deſſous de la queue ſont tachetées de noir & de blanc; les jambes ſont brunes, variées d'un peu de blanc, & les pieds ſont couverts de plumes juſqu'à l'origine des doigts, mais dans la partie antérieure ſeulement: les plumes qui recouvrent les pieds & les doigts ſont décompoſées & ſemblables à du duvet; les pennes des ailes ſont brunes; une partie des moyennes ſont variées de brun & de rouſſeâtre vers leur extrêmité; celles de la queue ſont noires, & quelques-unes ſont irrégulièrement tachées d'un peu de blanc: une ſorte de ſourcil ou de membrane papillaire eſt placée au-deſſus de l'œil; l'iris eſt d'un gris-brun; le bec eſt d'une couleur de corne blanchâtre; les doigts ſont bruns, & ils ſont garnis de chaque côté d'une rangée d'appendices écailleux; les ongles ſont noirs.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, & même dans une proportion peu ordinaire parmi les oiſeaux, ne lui reſſemble en rien par le plumage: le deſſus du corps eſt varié, ainſi que la tête & le cou, de roux, de noir & de cendré; la gorge eſt rouſſe; la poitrine eſt rayée de noir ſur fond d'un roux-pâle, & chaque plume eſt terminée de blanc; le ventre eſt cendré; les pennes des ailes ne diffèrent pas de ce qu'elles ſont dans le mâle; celles de la queue ſont rouſſes, rayées tranſverſalement de noir: le bec & les pieds ſont ſemblables à ceux du mâle.

Le *tetras* ne ſe trouve que dans les pays froids: c'eſt un oiſeau très-ſauvage; il n'habite que les grandes forêts, il ſe tient dans celles qui ſont en plaines dans les pays ſeptentrionaux; mais ce n'eſt que dans les bois des montagnes élevées qu'on le trouve dans les régions tempérées: il ſe nourrit de feuilles ou de ſommités de *ſapin*, de *genevrier*, de *bouleau*, de *coudrier*, de *mirtille*, des fleurs & des feuilles du *blé-ſaraſin*, de la *geſſe*, du *piſſenlit*, *&c.*

Un ſeul *tetras* mâle ſuffit à pluſieurs femelles; c'eſt un animal très-ardent; il commence à entrer en chaleur dès les premiers jours de février; ſes deſirs ſont dans toute leur force vers la fin de mars, & ils continuent encore quelque temps: pendant qu'ils durent, le *tetras* adopte quelque gros arbre, ſur les principales branches duquel il ne ceſſe de s'agiter & de paſſer de l'un à l'autre, ſa queue épanouie & relevée comme celle du *dindon*, les plumes qui couvrent ſa tête hériſſées & lui formant une ſorte de huppe, car elles ſont longues & étroites, le cou porté en arrière; le *tetras* jette en même-temps un cri perçant & très-fort, ſemblable au bruit d'une faulx qu'on aiguiſe; c'eſt le cri d'appel auquel les femelles ſe rendent: elles ſe tiennent au-deſſous de l'arbre d'où ce bruit eſt parti & d'où le mâle deſcend fréquemment pour ſatisfaire leurs beſoins & les ſiens. Cet oiſeau farouche, qu'on ne peut preſque approcher dans un autre temps, eſt ſi fort affecté de la ſenſation qu'il éprouve, qu'elle ſemble le rendre inſenſible à toutes autres. Ni la vue des hommes, ni l'exploſion même des armes à feu ne l'épouvantent; c'eſt auſſi la ſaiſon & l'inſtant qu'on préfère pour lui donner la chaſſe; mais cette eſpèce d'ivreſſe, produite par le plus impérieux des ſentimens, ne ſe fait ſentir qu'au lever de l'aurore & aux premiers rayons du jour: c'eſt ſans doute parce que le principe en eſt en partie épuiſé vers le milieu de la matinée, au moins pour un temps,

Digitized by Google

qu'alors les *tetras* commencent à reconnoître le danger qui a pu les menacer, & qu'ils s'y soustraient par la fuite ; une fois qu'ils se sont envolés, il n'est plus possible de les approcher que le lendemain matin. Comme un seul mâle suffit à plusieurs femelles, on s'attache, dans les chasses, à ne détruire que les mâles.

La femelle pond de cinq à huit ou neuf œufs ; ils sont blancs, tachetés de jaune ; elle les dépose sur la mousse, en un lieu sec, & les recouvre de feuilles quand elle se lève pour aller chercher de la nourriture ; le mâle ne prend aucun soin de la couvée ; les petits suivent leur mère aussi-tôt qu'ils sont nés ; elle les conduit avec beaucoup de soins, & les crysalides des fourmis sont leur première nourriture : les jeunes demeurent en bande avec leur mère jusqu'au printemps suivant.

On trouve les *tetras* sur toutes les hautes montagnes d'Europe, dans les plaines de la Sibérie, & jusques sur celles de la baie d'Hudson. Leur chair est très-noire ; elle a un fumet bien fort, & elle passe pour un mets exquis. Cependant son goût dépend souvent des substances dont le *tetras* s'est nourri : les baies de *genièvre* lui donnent un goût désagréable. Ayant reçu un *coq de bruyère*, dont je trouvai le gesier ou estomac & la poche remplis de sommités de *picea*, j'en fis présent à une personne qui le fit servir sur sa table ; le goût de la résine du *picea* perçoit à travers la saveur propre à la chair du *tetras ;* cependant une partie des convives le trouvèrent un bon mets, & le goût de résine en dégoûta les autres : cette odeur est si propre aux *tetras*, qu'il suffit de manier quelque temps leurs plumes, comme font ceux qui préparent ces oiseaux, pour que les mains contractent cette même odeur. Cet oiseau seroit sans doute un de ceux qu'il seroit important de rendre domestiques ; sa taille, la bonté de sa chair, le nombre des petits qu'il produit, les climats qu'il habite, sont autant de raisons d'inviter à en tenter l'entreprise, contre laquelle il n'y a que son naturel sauvage, mais qu'on pourroit espérer de vaincre, en enlevant des œufs qu'on feroit couver par des *poules*, & en élevant les petits à la manière des *faisans ;* ces derniers oiseaux ne sont peut-être pas naturellement moins sauvages que les *tetras*, & cependant on les a rendus domestiques, comme il est probable qu'on y parviendroit en s'y prenant bien à l'égard des *tetras*..

La chasse de ces oiseaux est pénible, elle exige qu'on les relance en quelque sorte comme les grands quadrupèdes : les seigneurs Allemands, sur les terres desquels les grands *tetras*, sans être très-communs, sont moins rares cependant que dans la plupart des contrées de l'Europe moins septentrionales, s'en réservent la chasse. La veille qu'ils en veulent prendre l'amusement, ils envoyent le soir, vers l'heure où le soleil se couche, un piqueur reconnoître dans la forêt, les cantons & les arbres sur lesquels des *tetras* viennent s'abattre pour y passer la nuit ; le lendemain matin, les chasseurs se mettent en marche avant le lever de l'aurore, & ils partent, suivant la distance des lieux, de façon, que conduits par le piqueur, ils arrivent aux premiers traits du crépuscule, près des lieux où les *tetras* ont passé la nuit : ces oiseaux s'agitent alors, frappent des ailes, poussent le cri d'*appel* auquel les femelles se rendent, sautent de branches en branches, descendent de l'arbre sur lequel ils se sont reposés, y remontent, en redescendent : il est aisé de les approcher de près pendant ces mouvemens & de les tirer ; ils ne font aucune attention à ce qui les environne, & si on les a manqués une première fois, ils donnent le temps de préparer une seconde décharge ; mais aux rayons du soleil qui paroît sur l'horizon, ils sortent de leur ivresse, ils reconnoissent le danger, ils le fuient, & il n'est plus possible de les joindre.

TETRAS (petit) ou COQ DE BRUYÈRES A QUEUE FOURCHUE.

Pl. enl. 172, le mâle ; 173, la femelle.

Coq de bruyères à queue fourchue. BRISS. *tom. I, pag.* 186, *genre V.*

Faisan de montagne, coq de bouleau.

Tetrao ou *Urogallus minor* en Latin ;

Gallo alpestre en Italien ;

Brom-han, birg-fasan, &c., en Allemand ;

Orre en Suédois ;

Heath-cock en Anglois.

Le *petit tetras* a les mêmes caractères que le *grand* suivant l'ordre méthodique, & il est du même genre, ou de celui de la *gélinotte ;* il est un peu plus gros que le *faisan ;* la tête, le cou, le bas du dos, le croupion sont d'un noir-violet ; le haut du dos & la poitrine sont noirs, & les plumes qui les couvrent sont bordées de noir-violet ; le ventre, les côtés, les couvertures du dessus de la queue & celles des ailes sont noirâtres, excepté vers l'épaule, où il y en a quelqu'unes de blanches ; les jambes sont variées de brun & de blanc, & les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts de plumes variées de ces mêmes couleurs, décomposées & semblables à du duvet ; les grandes pennes des ailes sont brunes & leur tige est blanchâtre ; les moyennes au contraire sont blanches & leur tige est brune ; les pennes de la queue sont d'un noir-violet ; les huit intermédiaires sont plus courtes de quatre pouces que les quatre extérieures de chaque côté ; celles-ci sont fléchies & contournées en dehors par le bout, ce qui rend la queue très-fourchue ; l'œil est ombragé par une membrane papillaire en forme de croissant d'un rouge fort vif ; le bec est noir ; les doigts sont bruns & garnis de chaque côté d'appendices écailleux ; les ongles sont noirâtres.

La femelle plus petite que le mâle, mais dans une disproportion moindre qu'entre le *grand tetras* & sa femelle, a tout le plumage varié de petites

Digitized by Google

raies noires transversales sur un fond roussêâtre; il y a sur la poitrine & le ventre une teinte grisâtre; la gorge est blanchâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes; les moyennes sont blanches, terminées de brun rayé transversalement de noir & bordé de blanc à l'extrêmité; celles de la queue sont rousses, rayées transversalement de noir; elles sont disposées comme dans le mâle, mais plus courtes; le reste de la description est semblable à celle du mâle.

On a observé que les jeunes mâles ont d'abord le plumage de leur mère; qu'ils prennent à la première mue les nuances qui leur sont propres, qu'elles se foncent à mesure qu'ils avancent en âge; que ce n'est qu'à trois ans qu'ils prennent du blanc à la gorge, & que lorsqu'ils sont très-vieux il paroit une tache noirâtre sous la queue.

Le *petit tetras* n'habite, comme le grand, que les pays froids & les montagnes dans les régions tempérées; il est très-commun dans le nord de l'Europe, & sur-tout en Pologne; on le trouve sur les Alpes, sur les montagnes du Bugey, où on le nomme *grianot*, &c. Il se nourrit de boutons & de feuilles de *bouleau*, de baies de *bruyère*, de chatons de *coudrier*; il mange aussi du grain; il se rabat l'hiver sur les baies de *genièvre*, sur celles de *canneberge* qu'il cherche sous la neige. Dans les pays très-froids, comme la Norvège, les Auteurs assurent qu'il passe les deux ou trois mois les plus rigoureux de l'hiver engourdi sous la neige, sans prendre de nourriture; plusieurs de ces oiseaux, que j'ai reçus des Alpes aux mois de décembre & de janvier, avoient dans le jabot ou l'estomac des sommités de *sapin*.

Les *petits tetras* volent en troupes & habitent dans les bois; ils entrent en amour sur la fin de l'hiver. Quelques observateurs ont écrit, qu'alors les mâles se rassemblent tous les matins, en grand nombre sur quelque lieu élevé, tranquille, environné de marais. Là, dit-on, ils se livrent de rudes combats, qui finissent par la fuite des plus foibles; les vainqueurs se dispersent sur les grosses branches des arbres, & l'œil en feu, tout le corps agité, ils poussent un cri de rappel, qui s'entend de très-loin, auquel les femelles répondent, & auquel elles se rendent au pied des arbres, d'où les mâles les ont appellées; chaque mâle se choisit trois ou quatre femelles; & l'on veut que ces combats, ces appels se renouvellent tous les jours dans le même endroit qui a été choisi pour lieu du rendez-vous. Il est difficile de ne pas croire qu'il y a quelque chose d'exagéré dans ce récit, qui se réduit probablement à ce que les *tétras* mâles, qui se rencontrent dans la saison de l'amour, se battent avec acharnement, comme le font beaucoup d'autres oiseaux dans le même temps, & qu'après ces combats les plus forts jouissent des femelles. Mais ces rendez-vous réguliers, ces espèces de défis journaliers ont quelque chose de romanesque, qui ne convient guère à des animaux.

Les femelles fécondées se séparent & se retirent chacune en particulier dans le plus épais des taillis, pour y faire leur ponte; elle n'est que de six ou sept œufs; suivant quelques auteurs, de dix ou douze, & même de vingt, suivant d'autres. Les jeunes *tetras* prennent un accroissement assez rapide: dès l'âge de cinq à six semaines ils sont déjà en état de prendre leur essor & de se percher sur les arbres avec leur mère: on imite alors leur cri par le moyen d'un appeau, & la mère trompée, qui croit entendre un de ses petits égaré, va à ce cri, menant avec elle sa couvée qu'elle livre aux chasseurs, soit qu'ils la prennent au filet ou la détruisent à coups de fusil.

En hiver, les vieux mâles ont coutume de rassembler le matin, quand le ciel est serein, tous les oiseaux de leur espèce, par un cri de rappel auquel ils se rendent; puis ils se portent tous ensemble sur les endroits qu'on a découverts de neige, sur-tout sur les piéces de terres qui ont été ensemencées l'été précédent. On les chasse alors dans les plaines du nord avec les oiseaux de proie.

Une autre manière de prendre les *tetras*, usitée en Pologne, est de préparer une peau de ces oiseaux, qu'on bourre; on l'attache sur un bouleau: cette chasse n'a lieu que dans la saison des amours. A la vue de cette peau, qu'on place dans le lieu où les *tetras* ont coutume de s'assembler, ils s'animent, s'engagent dans des combats où ils sont si acharnés, qu'il est facile de les assommer ou même de les prendre vivans. Ces oiseaux s'apprivoisent facilement, & ceux qu'on a conservés servent *d'appeau* pour les années suivantes.

Lorsque la saison des amours est passée, on se sert encore, mais avec moins d'avantage, de la peau fourrée d'un *tetras* qu'on nomme *balvane*. On la place sur un arbre à distance convenable d'une hutte où un tireur se tient caché: des chasseurs à cheval se dispersent, & faisant une enceinte, ils poussent, en faisant claquer leur fouet, les *tetras* d'arbres en arbres: ceux-ci attirés par la *balvane*, se portent vers le lieu où ils l'apperçoivent, & se perchent sur les arbres d'alentour; mais comme ils sont alors très-soupçonneux, le tireur ne doit pas se presser, il doit bien prendre son temps, & attendre que les *tetras* se croyant en sureté, se soient mis à bequeter les boutons des arbres. Cette chasse peut se faire depuis le lever du soleil jusqu'à dix heures du matin, & d'une heure après-midi à quatre; dans le reste de la journée les *tetras* sont trop dispersés, si ce n'est en automne, par un temps calme & couvert; car alors ils se séparent peu, & la chasse peut avoir lieu toute la journée.

La chair des petits *tetras* n'est estimée que comme un assez bon aliment; mais on n'en fait pas le même cas que de celle du *grand tetras*, & elle n'est pas comptée au nombre des gibiers recherchés & qui passent pour exquis; cependant ces oiseaux sont d'une grande ressource dans les pays de montagne;

Digitized by Google

ils seroient pour nous-mêmes une acquisition utile, si nous rendions l'espèce domestique ; ce qui ne paroît pas difficile d'après l'exemple des *balvanes* ; & ce qui en même temps ajoute de la probabilité à la possibilité de rendre aussi domestique l'espèce du *grand tetras*, dont l'acquisition présente de plus grands avantages.

Le fait singulier dans l'histoire du *petit tetras*, qu'il demeure engourdi sous la neige pendant plusieurs mois, dans les pays très-froids, mériteroit d'être avéré & constaté plus certainement qu'il ne paroît l'être.

TETRAS (petit) A PLUMAGE VARIABLE.

Ce *tetras* a été indiqué par Rzaczynschi, Klein & Weigaudt ; il se trouve en Courlande : en été son plumage est d'un brun-rougeâtre, selon Weigaudt ; d'un gris-bleuâtre, selon Rzaczynschi, & il devient blanc en hiver. Ce *tetras* ne se perche point, & il se plaît dans les taillis épais & les bruyeres.

TETRAS (petit) A QUEUE PLEINE.

C'est le *coq* de bois d'Ecosse de Gesner. Le mâle est presque tout noir & la femelle est à-peu-près de la même couleur que la *perdrix grise* ; l'un & l'autre ont la queue pleine ; mais cette différence n'empêche pas qu'on ne doive les regarder comme des *tetras*, dont ils ont d'ailleurs les caractères. A la vérité le *coq* de bois d'Ecosse a des petites taches rouges sur la poitrine ; mais il est probable que ces taches roussêatres sont un reste de la livrée du premier âge. Cette opinion est un extrait de ce que M. le comte de Buffon a écrit sur le *petit tetras à queue pleine. Genre V.*

THÉRÈSE JAUNE. *Voyez* BRUANT du Mexique.

THOUAROU. *Voyez* NODDI.

TIC-TIC ou TODIER de l'Amérique méridionale.

Todier de Cayenne. *Pl. enl.* 185, *fig.* 3.

Todier cendré. BRISS. *suppl. tom. VI, pag.* 134, *genre LIX.*

Tic-tic, d'après son cri, par les créoles de la Guiane.

Le *tic-tic* est du genre du *todier*, & à-peu-près de la grosseur du *troglodyte* ; il a les parties supérieures d'un cendré-foncé, mêlé d'une teinte de bleu aussi très-foncée ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps jaunes ; les pennes des ailes d'un brun-noirâtre, bordées de jaune extérieurement, & intérieurement de blanchâtre ; les deux pennes du milieu de la queue noirâtres ; les latérales brunes, terminées de blanc ; la queue étagée du centre sur les côtés ; le bec rougeâtre & son extrémité noirâtre ; les pieds d'une couleur de chair foncée. On le trouve à la Guyane ; il habite les lieux découverts, de préférence aux grands bois, & se tient volontiers sur les halliers & les buissons.

TIERS. BEL. *hist. nat. des oiſ., pag.* 165. *Voyez* HARLE A MANTEAU NOIR.

TIJÉ ou GRAND MANAKIN.

Manakin noir huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 687 ; *fig.* 2.

Manakin verd à huppe rouge. Pl. enl. 303, *fig.* 2.

Manakin noir huppé. BRISS. *tom. IV, pag.* 459, *pl. XXXV, fig.* 1, *genre LVI.*

C'est un des plus grands *manakins* ; sa longueur est de quatre pouces six lignes, du bout du bec à celui de la queue, & de quatre pouces neuf lignes à l'extrêmité des ongles ; son vol de huit pouces six lignes ; il a la tête, la gorge, le cou, la partie inférieure du dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue d'un noir de velours ; sur le sommet de la tête une huppe transversale, composée de plumes longues & étroites d'un rouge cramoisi très-vif ; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires & les plus petites couvertures du dessus des ailes d'un bleu-clair dans les jeunes, & plus foncé dans les vieux ; les moyennes & les grandes couvertures des ailes d'un noir velouté ; les grandes pennes des ailes noirâtres, les moyennes d'un noir de velours ; les pennes de la queue de cette dernière couleur ; l'iris d'un bleu de saphir ; le bec noir ; les pieds & les ongles rouges. On envoye assez souvent ce beau *manakin* de la Guyane ; il se trouve aussi au Brésil où les habitans le nomme *tije-guaccu*. Lorsqu'il est jeune & n'a pas encore mué, tout ce qui est noir ou bleu dans l'adulte, est d'un verd-sombre ; les pennes des ailes & celles de la queue en sont bordées ; & l'on trouve de ces *manakins* dont le plumage, qui changeoit, est varié de verd, de noir & de bleu. L'individu, représenté, *pl. enl.* 303, est un jeune, qui n'avoit pas mué.

TIKLIN ou RALE des Philippines.

Pl. enl. 774.

BRISS. *tom. V, pag.* 163, *pl. XIV, fig.* 1, *genre LXXIV.*

Il est un peu plus gros qu'une *caille* : le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu, bordées de gris-roussêatre ; les mêmes couleurs s'étendent sur les plumes scapulaires & sur les couvertures du dessus de la queue ; quelques-unes des dernières sont tachetées de blanc à leur extrêmité ; une bande blanchâtre traverse les joues au-dessus des yeux ; il y en a au-dessous une autre plus large & d'un marron-rembruni ; la gorge est d'un blanc-sale ; le devant du cou est rayé de gris-brun peu apparent sur fond gris-roussêatre ; la poitrine, le ventre, les côtés sont rayés transversalement de brun & de gris ; les couvertures du dessous de la queue sont noirâtres, rayés transversalement de blanc-roussêatre ; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un gris roussêatre ; les moyennes & les grandes les plus proches du corps sont brunes à leur origine, terminées de gris-roussêatre & marquées dans leur longueur, les

Digitized by Google

unes de rouge-bai, les autres de blanc; les pennes des ailes ſont brunes, rayées tranſverſalement de rouge-bai; les ſix plus proches du corps ſont noirâtres, bordées de gris-rouſſeâtre, tachetées vers leur origine de rouge-bai & de blanc à leur extrêmité; les pennes de la queue ſont noirâtres, bordées de gris-rouſſeâtre; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont gris.

Tiklin eſt le nom qu'on donne aux Philippines à ce *râle*, & à quelques autres oiſeaux du même genre.

TIKLIN A COLLIER.

Râle à collier des Philippines. BRISS. *tom. V, pag.* 170, *pl. XV, fig.* 1, *genre LXXIV.*

Il eſt un peu plus gros que le *râle de genêt*; les parties ſupérieures ſont d'un brun olivâtre-ſombre; les joues & la gorge de couleur de ſuie; une bande blanche, qui traverſe les joues au-deſſous des yeux, vient ſe réunir de chaque côté ſur le devant du cou & forme une ſorte de collier; le devant du cou & le deſſous du corps ſont de couleur de ſuie, rayés de bandes tranſverſales, blanches & fort étroites; il y a au bas de la poitrine une bande tranſverſale marron, large d'environ huit lignes; les pennes des ailes ſont d'un brun qui s'éclaircit ſur leur côté extérieur; les trois premières ſont rayées tranſverſalement de blanc du côté intérieur, & les ſix ſuivantes le ſont du même côté de marron-rouſſeâtre; les pennes de la queue ſont brunes, bordées d'olivâtre ſombre; le bec, la partie nue des jambes, les pieds ſont d'un gris-brun & les ongles gris.

TIKLIN BRUN.

Râle brun des Philippines. *Pl. enl.* 777.

BRISS. *tom. V, pag.* 173, *pl. XV, fig.* 2, *genre LXXIV.*

Il eſt un peu plus petit que la *marouette*: tout ſon plumage eſt d'un brun, lavé d'une teinte de rouge vineux ſur le devant de la tête, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés; les couvertures de la queue ſont cependant noires; le bec eſt brun; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont jaunes.

TIKLIN RAYÉ.

Râle rayé des Philippines. BRISS. *tom. V, pag.* 167, *pl. XIV, fig.* 2, *genre LXXIV.*

Il n'eſt pas auſſi gros qu'une *caille*: il a le deſſus de la tête varié de marron & de noirâtre; le haut du cou en arrière d'un marron ſans mêlange d'autre couleur; le bas du cou, le dos, les plumes ſcapulaires d'un brun-noirâtre, tacheté tranſverſalement de points blanchâtres; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue également tachetés de blanchâtre, mais ſur fond brun plus clair; la gorge d'un blanc-rouſſeâtre; les joues, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre d'un cendré-olivâtre; le bas-ventre, les couvertures du deſſous de la queue & les côtés rayés tranſverſalement de blanchâtre ſur fond brun-noirâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes d'un brun-fauve, tachetées de blanchâtre; les grandes les plus éloignées du corps d'un brun-fauve ſans autre nuance, & les grandes les plus proches du corps rayées tranverſalement de blanchâtre ſur fond noirâtre; les pennes des ailes d'un brun qui ſe fonce à proportion que les pennes ſont plus proches du corps & toutes tachetées tranſverſalement de blanc-rouſſeâtre; les pennes de la queue rayées en travers de blanchâtre ſur fond brun-noirâtre; le bec de couleur de corne claire; la partie nue des jambes & les pieds d'un gris-brun; les ongles gris.

TILLY ou GRIVE CENDRÉE d'Amérique.

Merle cendré d'Amérique. BRISS. *tom. II, pag.* 288, *genre XXII.*

Pl. enlum. 560, *fig.* 1.

Grive aux jambes rouges. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 30.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *mauvis*; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré foncé; une tache noire eſt placée de chaque côté entre l'œil & le bec; la gorge eſt blanche, variée de taches longitudinales noires, qui occupent le milieu des plumes; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un cendré qui s'éclaircit en approchant du bas-ventre, lequel eſt blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, bordées de cendré à leur extrêmité; les pennes des ailes ſont noirâtres, bordées de cendré du côté extérieur; les quatre pennes du milieu de la queue ſont noirâtres, les latérales le ſont auſſi, mais leur extrêmité eſt blanche; la queue eſt étagée; le tour des yeux & l'iris ſont rouges; le bec & les pieds ſont de cette dernière couleur; quelques individus ont le bec noir.

On le trouve dans différentes parties de l'Amérique, & en particulier à Saint-Domingue. *Tilli* eſt le nom que les Anglois lui donnent dans leurs colonies, ſelon Feuillée.

TINAMOU.

Les *tinamous* ſont des oiſeaux qu'on ne trouve que dans les climats chauds du nouveau continent: ils ont, au premier aſpect, quelques raports avec les *perdrix*; ces raports conſiſtent dans la forme totale & l'habitude du corps court & ramaſſé, dans la brieveté des ailes & de la queue, & la manière de porter les ailes, enſorte que les couvertures du deſſus de la queue en cachent l'extrêmité. Ces traits de reſſemblance, qui ſe préſentent au ſimple coup-d'œil, ont été cauſe que les Créoles ont donné à ces oiſeaux le nom de *perdrix*, & le goût de leur chair, qui eſt un gibier eſtimé, a encore été un motif qui a confirmé cette dénomination: quelques ornithologiſtes l'ont adoptée, mais ſans un examen ſuffiſant. En effet, les *tinamous* ont le bec ſi différent de celui des *perdrix*,

Digitized by Google

que ces oiſeaux ne peuvent être compris dans le même genre, & les *tinamous* en compoſent un à part. Ils ont

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec cylindrique, aſſez long, mouſſe à ſa pointe, un peu applati ſur les côtés & très-légerement courbé à l'extrêmité de la mandibule ſupérieure.

On peut ajouter à ces caractères eſſentiels que les pieds ſont couverts d'écailles rudes & qui les rendent ſemblables à une lime; que les doigts ſont gros & courts; les ailes & la queue courtes; que les couvertures de la queue ſont larges & très-fournies; que le cou eſt court & gros, & le corps en général plein & ramaſſé.

On pourroit, ayant égard aux traits de reſſemblance qui rapprochent les *tinamous* des *perdrix*, en former un genre qui ſeroit à la ſuite, mais qui en ſeroit ſéparé.

Tinamou eſt le nom de ces oiſeaux dans la langue des ſauvages; ils ſe perchent, mais ſur les branches les moins élevées; ils ſe nourriſſent principalement des fruits du *baliſier*, de *ceriſes ſauvages*, &c. Ils font leur nid à terre; ils ne le compoſent que d'une couche d'herbes sèches; ils font deux pontes par an & toutes deux très-nombreuſes: leur vol eſt court & peſant, mais ils ſont très-légers à la courſe; ils vont en petites bandes & rarement ſeuls ou par paires: les femelles ſont plus groſſes que les mâles, ce dont il y a peu d'exemples dans d'autres genres, ſi ce n'eſt parmi les oiſeaux de proie.

Ces faits hiſtoriques, au ſujet des *tinamous*, ont été communiqués à M. le comte de Buffon par M. de Sonini.

Ce ſont des eſpèces du genre des *tinamous*, qui produiſent ces œufs, les uns d'un beau bleu, les autres d'une couleur verte fort belle, qu'on nous envoie de la Guiane. Ces œufs ne ſont guère moins gros que ceux de *poule*; ils n'ont pour nous d'autre avantage que d'être un objet de curioſité: mais les oiſeaux qui les produiſent & dont la chair eſt en général ſi eſtimée des Créoles dans les différentes colonies, ſont-du nombre des volatils, qu'il ſeroit avantageux de rendre domeſtiques, de tranſporter en Europe & de chercher les moyens d'accoutumer au climat: comme ils ne vivent que de fruits, ſuivant les obſervations qu'on a faites juſqu'à préſent à leur égard, cette entrepriſe paroîtra peut-être difficile; mais nous ſçavons les moyens de ſuppléer aux fruits par une nourriture qui peut les remplacer, & il n'eſt pas ſans vraiſemblance qu'on pourroit accoutumer les *tinamous* à vivre de grains.

TINAMOU CENDRÉ.

Perdrix cendrée par les Habitans de Cayenne.

Il n'eſt pas ſi grand que la *magoua* ou *grand tinamou*; ſa groſſeur eſt à-peu-près celle d'un fort *poulet*; tout ſon plumage eſt d'un brun-cendré, excepté la tête & le derrière du cou qui ſont rouſſeâtres & les grandes pennes des ailes qui ſont noirâtres; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre, l'inférieur blanchâtre: les pieds ſont gris-blancs.

TINAMOU de Cayenne. *Pl. enl.* 476. *Voyez* MAGOUA.

TINAMOU VARIÉ.

Perdrix peintade par les Créoles de Cayenne.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que la *perdrix griſe*; ſa longueur eſt d'onze pouces; il a la gorge & le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine & le haut du ventre roux; les jambes & les côtés rayés obliquement de blanc, de brun & de roux; le deſſus de la tête & du haut du cou noirs; tout le deſſus du corps, les couvertures ſupérieures de la queue & des ailes, & les pennes moyennes des ailes rayées tranſverſalement de noir & de brun-olivâtre plus foncé ſur le dos & plus clair ſur le croupion & les côtés; les grandes pennes des ailes brunes, ſans tache; les pieds noirâtres. Cette deſcription très-exacte, eſt copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, depuis l'énoncé des dimenſions qu'elle comprend: ce *tinamou* produit à chaque ponte dix ou douze œufs, remarquables par leur belle couleur de lilas.

TIQUE. *Voyez* FARLOUZ.

TIRASSE. (*chaſſ.*) Filet dont on ſe ſert pour prendre pluſieurs eſpèces d'oiſeaux, particulièrement des *cailles*. *Voyez* CAILLE.

TIRE-ARACHÉ. *Voyez* ROUSSEROLLE.

TIRE-LANGUE. *Voyez* TORCOL.

TIRICA (le).

Petite perruche du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 382, *genre LIII.*

Elle eſt d'une taille un peu plus forte que le *gros-bec*: tout ſon plumage, y compris les ailes, la queue & leurs couvertures, eſt d'un verd plus foncé ſur le deſſus & plus clair ſur le deſſous du corps; les yeux ſont noirs; le bec eſt couleur de chair & les pieds ſont d'un gris-bleuâtre. Son nom braſilien eſt *tui-tirica*.

La *perriche* repréſentée, *pl. enl.* 837, ſous le nom de *petite jaſeuſe*, ne diffère en rien du *tirica*, & paroît être le même oiſeau; le nom qu'on lui a donné indique qu'elle a la faculté d'apprendre à parler. J'ai eu cette *perriche* vivante; elle ne répétoit que quelques mots; elle ne les articuloit jamais que quand elle ne voyoit perſonne: mais alors elle ne ceſſoit preſque pas de babiller. Dans les commencemens que je l'eus en ma poſſeſſion, c'étoit un oiſeau amuſant par ſes careſſes & ſa vivacité; mais, quelque temps après, cette même *perriche*, peut-être parce que je l'avois négligée, devint mauſſade, crieuſe & méchante.

La ſeconde eſpèce de *perruche* de l'île de Luçon, dont parle M. Sonnerat, *voyag. à la nouv. Guinée, pag.* 76, ne diffère du *tirica* qu'en ce qu'elle a l'iris d'un jaune-clair; le bec & les pieds gris, au lieu que le *tirica* a les yeux noirs, le bec rouge, les pieds bleuâtres.

TIRIN.

Digitized by Google

TIRIN. Bel. *Voyez* SERIN.

TIROIR. (*faucon.*) On donne en fauconnerie ce nom à un apât dont on se sert pour rappeller les *oiseaux de proie* & les faire revenir sur le poing : le *tiroir* est communément une aile de *dindon* ou de *coq*. Ce mot vient apparemment de *tirer*, *attirer*, ou de ce que l'apât étant tendineux & membraneux, l'*oiseau* ne parvient, qu'à force d'efforts & de tiraillemens, à en détacher quelques portions.

TITIRI ou PIPIRI.

Tyran. Pl. enl. 537.

Briss. *tom. II*, *pag.* 391, *genre XXIV.*

Titiri est le nom qu'on donne à Cayenne à cette espèce de *gobe-mouche*, & *pipiri* celui qu'on lui donne à Saint-Domingue : l'une & l'autre dénomination est dérivée & imitative de son cri. Il n'est pas tout-à-fait si gros que le *mauvis ;* sa longueur est de sept pouces dix lignes ; son vol de treize pouces : il a le dessus de la tête noirâtre ; sur le sommet, des plumes jaunes à leur origine & noirâtres à leur extrêmité ; ce qui forme une tache qu'on n'apperçoit guère qu'autant que les plumes sont écartées ou hérissées ; le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires, le croupion d'un gris-brun ; les couvertures du dessus des ailes & celles du dessus de la queue de la même couleur que le dos, mais bordées de roux ; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un gris-blanc ; le reste du dessous du corps blanc, excepté les jambes qui sont d'un gris-blanc : les pennes des ailes & celles de la queue brunes, bordées de rougeâtre, les premières seulement du côté extérieur & les secondes des deux côtés ; le bec, les pieds & les ongles d'un brun-noirâtre. On le trouve à la Guiane, à Saint-Domingue, à la Caroline & à la Louisiane. Il fait son nid, ou dans des trous d'arbres, ou sur les bifurcations des branches les plus touffues : le mâle & la femelle sont renommés pour l'intrépidité & l'audace avec lesquelles ils défendent, ou contre les autres oiseaux, ou contre les chasseurs même, le mâle, sa femelle pendant qu'elle couve, & le mâle & la femelle, leurs petits, durant tout le temps qu'ils en prennent soin.

On distingue deux *pipiris* à Saint-Domingue, un grand & un petit ; le premier est l'oiseau dont on vient de lire la description ; le second, qu'on appelle *pipiri à tête jaune*, tandis qu'on nomme le plus grand *pipiri à tête noire*, a les plumes du dessus du corps d'un gris bordé de blanc ; il ressemble d'ailleurs au grand *pipiri*. Cependant celui-ci vit seul ou par paires & se tient dans les bois, au lieu que les petits *pipiris* vole en bandes & s'approchent souvent des lieux habités.

M. Brisson a décrit, *tom. II*, *pag.* 394, sous le nom de *tyran de Saint-Domingue*, l'espèce qu'on nomme dans cette île *grand pipiri*. C'est un double emploi de l'espèce décrite par le même auteur sous le nom de *tyran*.

TOBAQUE. Edw. *tom. III*, *pag. & pl.* 126. *Voyez* VENGOLINE.

TOCK (le).

Calao à bec rouge du Sénégal. *Pl. enl.* 260.

Briss. *tom. IV*, *pag.* 575, *pl. XLVI*, *fig.* 2, *genre LXI.*

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *pie ;* sa longueur est d'un pied huit pouces ; celle de son bec de trois pouces cinq lignes ; il a la tête & la gorge couvertes de plumes d'un blanc-sale, avec la tige noire ; sur le sommet de la tête une bande longitudinale noirâtre ; le cou & tout le dessous du corps d'un blanc-sale ; le dos, les plumes scapulaires, le croupion, les couvertures du dessus de la queue d'un gris-sale ; les couvertures du dessus des ailes d'un blanc-sale tacheté de noirâtre ; les grandes pennes des ailes noirâtres ; les moyennes d'un gris-sale ; les deux pennes du milieu de la queue de cette dernière couleur ; les latérales noirâtres, terminées de blanc ; le bec & les pieds rouges ; les ongles noirâtres.

M. Brisson décrit & il a fait représenter, *tom. IV*, *pag.* 573, *pl. XLVI*, *fig. I*, un autre *calao* du Sénégal, qu'il nomme *calao à bec noir* du Sénégal, & qu'on a aussi représenté, *pl. enl.* 260.

Il est de la grandeur du précédent ; la tête, le cou & le dessus du corps sont d'un gris-sale, chaque plume étant bordée de blanchâtre ; il y a de chaque côté de la tête une bande transversale d'un blanc-sale ; tout le dessous du corps est de cette même couleur ; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de gris-sale ; les deux pennes du milieu de la queue sont aussi d'un gris-sale ; les latérales sont blanches dans la première moitié de leur longueur, puis noirâtres & terminées de blanc ; le bec est noir, excepté une tache longitudinale jaune de chaque côté du demi-bec supérieur : les pieds & les ongles sont noirs.

Ces *calaos* se trouvent tous deux au Sénégal ; ils sont de même grandeur & ne diffèrent que par les nuances du plumage. Seroit-ce une seule espèce, l'un le mâle & l'autre la femelle, ou un adulte & un mâle ?

TOCO (le).

Toucan de Cayenne appellé *toco*, *pl. enl.* 82.

C'est le plus grand des *toucans* connus : il a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; mais le bec seul a près de huit pouces de longueur ; l'oiseau est à-peu-près de la grosseur de la *corneille mantelée ;* tout son plumage est d'un beau noir, excepté les couvertures du dessus de la queue qui sont blanches, celles du dessous qui sont rouges, & la gorge, ainsi que le devant du cou qui sont d'un blanc mêlé vers le bas du cou d'une légère teinte jaunâtre ; une ligne étroite d'un rouge peu vif sépare le blanc du cou du noir qui couvre la poitrine ; les yeux sont entourés d'une peau nue dont j'ignore la couleur ; le bec est fort beau & c'est le principal ornement du *toco :* la base des deux mandibules est noire ; le reste de l'inférieure est d'un jaunâtre relevé par une teinte rougeâtre ; la supérieure est de cette même couleur environ jusqu'aux

Digitized by Google

deux tiers de sa longueur ; une tache d'un beau noir & de forme arrondie du côté de la base couvre tout le reste du bec, dont l'arête ou la partie la plus élévée est d'un rouge plus vif que les côtés ; les pieds sont noirs. On trouve ce *toucan* à la Guiane, mais il ne paroît pas y être commun puisqu'on l'envoie bien plus rarement que les autres espèces du même genre ; il ne vient pas sur cinquante *toucans* au plus un *toco*.

TOCOCO. *Voyez* PHÉNICOPTÈRE.

TOCOLIN.

Troupiale gris de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. II, pag.* 96, *genre XIX.*

Fernandez qui a indiqué cet oiseau le compare à l'*étourneau* pour la grosseur ; le dos, le ventre & les jambes sont cendrés, tout le reste du plumage est varié de noir & de jaune. M. Brisson a pensé reconnoître dans la description donnée par Fernandez un oiseau du genre du *troupiale*.

TOCRO ou PERDRIX de la Guiane.

M. le comte de Buffon décrit cet oiseau dans les termes suivans :

« Le *tocro* est un peu plus gros que notre *perdrix grise*, & son plumage est d'un brun plus » foncé ; du reste il lui ressemble en entier, tant » par la figure & la proportion du corps que par » la briéveté de la queue, la forme du bec & » des pieds ; les naturels de la Guiane l'appellent » *tocro*, mot qui exprime assez bien son cri.

» Ces *perdrix* du nouveau continent, ont à- » peu-près les mêmes habitudes que nos *perdrix* » d'Europe ; seulement elles ont conservé l'habi- » tude de se tenir dans les bois . . . . . & elles se » perchent sur les plus basses branches des arbris- » seaux ; elles produisent douze ou quinze œufs » qui sont tout blancs ; la chair des jeunes est ex- » cellente. On mange aussi les vieilles *perdrix* » dont la chair est même plus délicate que celle » des nôtres ».

J'observerai à l'égard du *tocro* que M. le comte de Buffon place à la suite des *tinamous*, & qu'il en distingue cependant, que cet oiseau se rapproche de notre *perdrix grise* par des caractères si marqués qu'on ne peut douter qu'il ne soit du même genre, & qu'il paroît probable que ce n'en est qu'une variété dont la chaleur du climat a rendu les couleurs plus foncées ; la conformité des habitudes confirme encore cette opinion ; car la différence de se percher tient à la nécessité imposée par le climat, où l'on sçait que plusieurs oiseaux d'eau, même palmipèdes, ont la même habitude dont ils ne conservent aucune trace dans nos contrées : ainsi d'après l'identité d'espèce du *tocro* & de notre *perdrix grise*, identité dont on est convaincu par l'inspection seule, & la comparaison de ces deux oiseaux soit détaillée partie par partie, soit dans leur ensemble, l'espèce de la *perdrix grise* se trouve également dans l'ancien & le nouveau continent !

TODIER.

Les *todiers* sont de petits oiseaux qui appartiennent aux climats chauds de l'Amérique ; ils composent le LIXe genre de la méthode de M. Brisson & ils ont pour caractères :

Quatre doigts dénués de membranes ; trois devant, un derrière ; celui du milieu des trois antérieurs étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon : le bec droit, assez long, applati horisontalement & obtus.

Les *todiers* ont du raport aux *martins-pêcheurs* par la conformation des pieds, mais ils en diffèrent par celle du bec qui leur est particulière ; car il n'y a pas d'autres oiseaux qui aient le bec applati en-dessus & en-dessous & obtus à son extrémité ; on peut juger d'après cette conformation que les *todiers* vivent d'insectes. Browne qui a le premier parlé de ces oiseaux leur a donné en latin le nom de *todus*, d'où on les a appellés *todiers* en françois.

TODIER. BRISS. *tom. IV, pag.* 528. *Voyez* TODIER de l'Amérique septentrionale.

TODIER BLEU A VENTRE ORANGÉ.

Todier de Jaida. Pl. enl. 783, *fig.* 1.

C'est le plus petit des *todiers* : sa longueur n'est que de trois pouces & demi ; M. le comte de Buffon, qui a le premier indiqué cette espèce, en fait la description suivante : « il a le dessus » de la tête, du cou & tout le dos d'un beau bleu- » foncé ; la queue & la pointe des couvertures des » ailes sont de cette même couleur : tout le des- » sous du corps, ainsi que les côtés de la tête & » du cou, sont d'un bel orangé ; le dessous de la » gorge est blanchâtre ; il y a près des yeux de » petits pinceaux d'un pourpre-violet ».

Les pennes des ailes sont brunes ; le bec & les pieds sont tougeâtres ; l'indication sur le lieu où se trouve ce *todier*, donnée dans la planche enluminée, d'après celle que porte l'étiquette de cet oiseau, dans la collection dont il fait partie, contraire ce que nous avons dit que les *todiers* appartiennent au nouveau continent ; mais nous croyons que cette indication qui peut être fautive & qui jusqu'à présent est unique, ne suffit pas pour détruire ce que nous avons avancé.

TODIER CENDRÉ. BRISS. *suppl. pag.* 134. *Voyez* TIC-TIC.

TODIER de Cayenne. *Pl. enl.* 585, *fig.* 3. *Voyez* TIC-TIC.

TODIER de Jaida. *Pl. enl.* 783, *fig.* 1. *Voyez* TODIER A VENTRE ORANGÉ.

TODIER de l'Amérique méridionale. *Voyez* TIC-TIC.

TODIER de l'Amérique septentrionale.

Todier de Saint-Domingue. Pl. enl. 585, *fig.* 1, le mâle ; 2, la femelle.

Todier. BRISS. *tom. IV, pag.* 528, *pl. XLI, fig.* 2, *genre LIX.*

Digitized by Google

Il eſt un peu plus gros que le *troglodyte* : ſa longueur eſt de quatre pouces; ſon vol de quatre pouces & demi, & ſes ailes pliées atteignent à la moitié de la longueur de la queue ; le deſſus de la tête & le derrière du cou, tout le deſſus du corps ſont d'un verd-bleuâtre dans le mâle, & d'un verd de pré dans la femelle ; l'un & l'autre ont la gorge d'une couleur de roſe fort vif ; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les jambes d'un blanc teint de jaunâtre, mêlé d'une nuance de couleur de roſe ; les couvertures du deſſous de la queue d'un jaune-clair ; les côtés d'un rouge de couleur de roſe très-vif ; les pennes des ailes ſont cendrées du côté intérieur & vertes du côté extérieur ; celles de la queue ſont également vertes en-dehors, cendrées en-dedans ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un brun-rougeâtre, l'inférieur eſt rouge : les pieds & les ongles ſont gris. On trouve ce joli petit oiſeau dans toute l'Amérique ſeptentrionale ; à Saint-Domingue, à la Martinique, &c. On le nomme communément *perroquet de terre*.

Le mâle a un ramage aſſez agréable quand il eſt en amour ; la femelle fait ſon nid dans quelque petit trou ou crevaſſe, d'une terre sèche, & préférablement dans le tuf tendre ; elle creuſe avec le bec & les pieds un trou rond, évaſé dans le fond ; elle le garnit de paille, de mouſſe, de coton & de plumes, artiſtement arrangés ; la ponte eſt de quatre à cinq œufs gris tachetés de jaune-foncé.

TODIER de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 585, *fig.* 1, le mâle ; *fig.* 2, la femelle. *Voyez* TODIER de l'Amérique ſeptentrionale.

TODIER VARIÉ.

BRISS. *tom. IV, pag.* 551, *genre LIX.*

Ce *todier* décrit par Aldrovande, eſt à-peu-près de la groſſeur du *troglodyte* : il a la tête, la gorge & le cou d'un bleu-noirâtre ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, la poitrine, le ventre, les jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, les côtés variés de bleu, de noir & de verd ; les couvertures du deſſus des ailes vertes ; les pennes des ailes de cette même couleur & celles de la queue noires, bordées de verd par le bout ; le bec, les pieds & les ongles noirs. On le trouve dans les Indes au raport d'Aldrovande qui ne ſpécifie pas dans quelle partie, & il a probablement entendu parler des Indes occidentales ou de l'Amérique, puiſqu'il n'y a pas vraiſemblablement de *todiers* dans l'ancien continent, ou qu'au moins juſqu'à préſent les voyageurs ne nous en ont point apportés, & qu'aucun ne dit avoir obſervé aux Indes orientales un ſeul oiſeau qu'on puiſſe regarder comme appartenant au même genre que les *todiers*.

TOLCANA.

Étourneau de la nouvelle Eſpagne. BRISS. *tom. II, pag.* 448, *genre XXVI.*

Cet oiſeau, connu par une très-courte notice que Fernandez en donne, n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *étourneau* : ſa tête eſt brune ; tout le reſte de ſon corps eſt couvert de plumes noires ; ſes ailes ſont de cette dernière couleur, ainſi que ſa queue : il ſe plaît parmi les joncs dans les lieux aquatiques : il n'a point de chant.

TONELLE (*chaſſ.*). Filet dont on ſe ſert pour prendre différentes eſpèces d'oiſeaux, ſur-tout des *perdrix*. *Voyez* PERDRIX.

TONELLER (*chaſſ.*). C'eſt chaſſer les *perdrix à la tonelle*. *Voyez* TONELLE & PERDRIX.

TORCHEPOT. *Voyez* SITTELLE.

TORCHEPOT (petit). BRISS. *tom. III, pag.* 592.

Torchepot (ſeconde eſpèce de). BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 305. *Voyez* SITTELLE, n° 1.

TORCHEPOT de Canada. *Pl. enl.* & BRISS. *Voyez* SITTELLE, n° 2.

TORCHEPOT de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 596. *Voyez* SITTELLE, n° 5.

TORCHEPOT (petit) de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 598. *Voyez* SITTELLE, n° 6.

TORCHEPOT de la Jamaïque. BRISS. *tom. III, pag.* 596. *Voyez* SITTELLE, n° 3.

TORCHEPOT (petit) de la Jamaïque. BRISS. *tom. III, pag.* 596. *Voyez* SITTELLE, n° 4.

TORCOL (le).

Pl. enl. 698.

BRISS. *tom. IV, pag.* 4, *pl. I, fig.* 1, *genre XLVI.*

Tercou, torcou, turcot, tercot. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 306, *fig.* ibid.

Turcot, tercot, torcot. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 76.

Jynx & *torquilla* en Latin ;

Torxicullo en Eſpagnol ;

Tortocollo en Italien ;

Wind-halſz, nater-zwang, &c. en Allemand ;

Gjoek-tyta, gioek-tida en Suédois ;

Wryneck en Anglois.

Languard, tire-langue en Provence ; *coutouille* en Dauphiné ; *torticolis* en Lorraine ; *trouſſe-col, longue-langue* en différens endroits.

Le *torcol* eſt juſqu'à préſent unique dans ſon genre : il eſt très facile à reconnoître par ſes caractères, par ſon plumage & par ſes habitudes : conſidéré ſuivant l'ordre méthodique,

Il a quatre doigts, dénués de membranes, deux devant & deux derrière ; tous ſéparés environ juſqu'à leur origine :

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon :

Le bec droit & pointu :

La langue très-longue & reſſemblante à un ver de terre :

Les plumes de la queue flexibles.

Le *torcol* n'eſt guère plus gros qu'une *alouette* : ſa longueur eſt de ſix pouces & demi ; ſon vol de neuf pouces ſix lignes ; ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue ; il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue,

Digitized by Google

variés transversalement & en zigzags, de gris, de brun & de noirâtre ; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes variées de ces mêmes couleurs, & de plus mêlées d'un peu de roussêâtre & tachetées de blanc-roussêâtre ; le bas des joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & les côtés, sont rayés transversalement de noirâtre sur fond roussêâtre ; le ventre & les jambes sont d'un blanc-sale, mêlé d'un peu de roussêâtre & varié de quelques petites taches noirâtres ; les pennes des ailes sont brunes, marquées sur le côté extérieur de taches quarrées d'un roux-clair ; celles de la queue sont d'un gris-clair varié de bandes transversales noirâtres, de petites lignes en zigzags & de taches de la même couleur ; l'iris est jaunâtre, le bec est d'une couleur de plomb-clair : les pieds & les ongles sont grisâtres.

La femelle a tout le plumage d'un ton de couleurs plus foibles que le mâle.

Le *torcol* est de passage : il arrive en mai & part en septembre : il voyage & vit seul : il ne contracte de société qu'avec sa femelle, & seulement pendant la saison de la ponte. Quoique conformé à-peu-près comme les *pics*, il ne grimpe pas comme eux : il ne se perche même que rarement & pour dormir : mais le plus souvent il est à terre : il se nourrit de *fourmis* qu'il prend en dardant sa langue dans les fourmilières, & en la retirant chargée des *fourmis* qui se sont prises à l'humeur visqueuse dont elle est enduite : il a pour cri un sifflement aigu & prolongé : la femelle pond dans des trous d'arbres sans construire de nid, & sur la poussière de bois vermoulu : la ponte est de huit ou dix œufs d'un blanc d'ivoire.

Le *torcol* est remarquable par l'habitude dont il a pris son nom, celle de tourner le cou, d'un mouvement lent, ondulant, semblable à celui d'un serpent, en renversant la tête au point de relever le bec du côté du dos, & en fermant en même temps les yeux : lorsqu'il est pris & qu'on le tient, il ne cesse pas de se donner ce mouvement : mais il l'exécute aussi très-souvent en liberté, & les petits ont déjà la même habitude dans le nid : un *torcol* renfermé dans une cage, lorsqu'on s'en approche, hérisse & relève les plumes de sa tête, étale celles de la queue & les relève : s'avance en-avant, puis se retire en-arrière, en frappant du bec le fond de sa cage : ce manège ou cette menace dure tout le temps qu'on se tient en présence de l'oiseau captif.

On trouve le *torcol* dans toute l'Europe, depuis sa partie la plus septentrionale jusqu'à la plus méridionale : il étoit fameux chez les anciens par l'usage qu'on en faisoit pour les filtres, & passoit pour un des ingrédiens des plus puissans enchantemens : les chasseurs modernes ne le connoissent que par la bonté de sa chair qui est regardée comme exquise, lorsqu'à la fin de l'été le *torcol* a pris beaucoup de graisse.

Aldrovande décrit d'après un dessin une variété dont tout le dessus du corps est tacheté transversalement de jaune sur fond roussêâtre, & dont le dessous du corps est rayé longitudinalement de jaune sur fond blanc : les pieds sont jaunes & les ongles noirs. M. Brisson donne à cette variété le nom de *torcol rayé*, *tom. IV*, *pag.* 7.

TORCOL NOIR. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

TORCOL RAYÉ. *Voyez* TORCOL.

TORCOT. *Voyez* TORCOL.

TORCOU. *Voyez* TORCOL.

TORTICOLIS. *Voyez* TORCOL.

TOUCAN.

Les *toucans* appartiennent exclusivement au nouveau continent, & ils n'en habitent que les régions méridionales ; ce sont des oiseaux remarquables par la longueur & la grosseur de leur bec, énormément disproportionné aux dimensions du reste du corps : les *toucans* composent le LIVe genre de la méthode de M. Brisson : ils ont pour caractères :

Quatre doigts dénués de membranes, deux devant & deux derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine :

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec long, de la grosseur de la tête, dentelé comme une scie.

Le bout des deux mandibules courbé en en-bas ; la langue ressemblant à une plume.

Le bec des *toucans*, cette partie qui les distingue & les caractérise particuliérement, est arrondi en dessus & en dessous, applati sur les côtés, dentelé sur les bords des deux mandibules & l'extrêmité de la supérieure est beaucoup plus crochue que celle de l'inférieure ; cet énorme bec, aussi long que le corps entier dans quelques espèces, est aussi léger qu'il est grand ; ce n'est qu'un corps caverneux, rempli de cellules vuides, séparées par des cloisons d'une substance osseuse, aussi mince qu'une feuille de papier, & le tout est couvert par une expansion de substance cornée, si mince qu'elle ne sçauroit résister, & qu'elle plie sous le doigt qui la presse avec un effort léger : ce même bec est ordinairement peint de couleurs éclatantes. La langue des *toucans* n'est pas moins extraordinaire que leur bec : elle est aussi longue que la mandibule inférieure ou peu s'en faut ; elle est applatie, un peu concave dans son milieu, suivant sa longueur, & chargée des deux côtés & à l'extrêmité de papilles qui la font ressembler à une plume garnie de barbes égales des deux côtés.

Ce bec & cette langue extraordinaires n'ont point l'usage qu'on attendroit de leur forme & de leurs dimensions. Le *toucan* saisit du bout du bec ce qu'il veut avaler, le jette en l'air, le reçoit dans son large bec, & l'engloutit en happant : il ne sçauroit rien écraser, rien triturer, ni même rien entamer ; son bec est aussi foible qu'il est étonnant par sa grosseur.

Les *toucans* se nourrissent de fruits & sur-tout

Digitized by Google

de ceux de palmiers ; ils vont par petites troupes ; leur vol eſt lourd ; cependant ils s'élèvent à la cime des plus grands arbres, ſur leſquels ils ont coutume de ſe percher ; ils profitent des trous abandonnés par les *pics* pour y faire leur ponte qui n'eſt que de deux œufs ; on les apprivoiſe aiſément en les élevant jeunes, & ils ſont très-aiſés à nourrir, s'accommodant de tout ce qu'on leur donne ; le pain eſt la nourriture qui leur convient le mieux ; mais ils craignent le froid, & ce ne ſeroit qu'en les en garantiſſant qu'on pourroit nous procurer ces oiſeaux vivans. Quelques voyageurs leur ont donné le nom d'*oiſeaux tout bec ;* les François de la Guiane les appellent *gros-bec*, & on les a auſſi nommés *oiſeaux prédicateurs*, d'après une ſorte de ſifflement qu'ils répètent ſouvent & aſſez long-temps.

M. le comte de Buffon diviſe le genre des *toucans* en *toucans* proprement dits & en *aracaris*. Les *toucans* ſont beaucoup plus grands ; ils ont le bec plus long à proportion & formé d'une ſubſtance moins ſolide ; leur queue eſt proportionnément plus longue, elle eſt égale & arrondie, au lieu que celle des *aracaris* eſt étagée ; leur bec eſt proportionnément moins long, moins ample & plus fort, ou plutôt moins foible.

Les *toucans* ne ſeroient curieux à tranſporter vivans qu'à cauſe de la ſingularité de leur conformation & de la beauté de leur plumage ; mais l'entrepriſe n'eſt pas difficile : ces oiſeaux vivent fort bien de mie de pain & de nos fruits de toute eſpèce, ſi l'on a ſoin de les leur donner coupés en morceaux aſſez menus pour qu'ils puiſſent les avaler. J'ai vu des *toucans* vivans à la Haie dans la ménagerie du Sthatouder, & on en aporta auſſi un vivant à Paris il y a quelques années ; il y a peu d'oiſeaux qu'il fût plus facile de nous procurer. Il eſt étonnant qu'on ne l'entreprenne pas, d'autant plus que la beauté & la ſingularité de ces oiſeaux procureroit à ceux qui les auroient aportés par motif d'intérêt un dédommagement aſſuré de la peine qu'ils auroient priſe.

On nous envoie quelquefois des gorges de *toucans* en grand nombre pour l'uſage de la pelleterie ; on en a fait des garnitures de robes & des manchons ; ces ornemens ont un grand éclat, dû à la vivacité de leurs couleurs ; mais ils ont quelque choſe de dur & de roide qui probablement ſera cauſe qu'on n'en fera pas un uſage fréquent.

TOUCAN. BRISS. *tom. IV, pag.* 408. *Voyez* TOUCAN A VENTRE ROUGE.

TOUCAN A COLLIER de Cayenne. *Pl. enl.* 577. BRISS. *tom. IV, pag.* 429. *Voyez* KOULIN.

TOUCAN A COLLIER du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 421. *Voyez* COCHICAT (le).

TOUCAN A GORGE BLANCHE de Cayenne. *Pl. enl.* 202.

BRISS. *tom. IV, pag.* 416. *Voyez* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A GORGE BLANCHE du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag.* 413. *Voy.* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A GORGE JAUNE.

M. Briſſon diſtingue deux *toucans à gorge jaune ;* l'un de Cayenne, qu'il décrit, *tom. IV, pag.* 411, *pl. XXXI, fig.* 1 ; l'autre du Bréſil, *pag.* 419. Le même auteur décrit deux *toucans à gorge blanche*, qu'il diſtingue également par les lieux où on les trouve ; ſçavoir, *le toucan à gorge blanche du Bréſil, tom. IV, pag.* 413, & le *toucan à gorge blanche de Cayenne, tom. IV, pag.* 416, *pl. XXXI, fig.* 2. Ces quatre oiſeaux ſont du LIVe genre.

On a de même repréſenté, dans les planches enluminées, n°. 269, un *toucan à gorge jaune de Cayenne*, & *pl.* 307, un *toucan à gorge jaune du Bréſil.*

Mais ces oiſeaux, regardés comme différens, ſont cependant les mêmes ; ils ne conſtituent qu'une eſpèce, dont les mâles ont la gorge jaune & les femelles l'ont blanche, dont ceux du Bréſil ont des couleurs plus vives, parce que peut-être ils habitent un terrein plus élevé & qu'ils vivent dans un air plus pur & moins humide ; c'eſt ainſi que des oiſeaux envoyés du Pérou, & évidemment des mêmes eſpèces qui ſe trouvent à la Guiane, avoient des couleurs beaucoup plus vives que ceux-ci. Il ſuffira donc de décrire un ſeul *toucan à gorge jaune* & ſa femelle ; je choiſis celui de Cayenne : le lecteur obſervera ſeulement que dans les mêmes oiſeaux les couleurs ſont plus vives au Bréſil.

Le *toucan à gorge jaune* de Cayenne eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *pie ;* ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces du bout du bec à celui de la queue ; ſon bec a trois pouces deux lignes de long ; un pouce & demi d'épaiſſeur à ſon origine ; les joues & la gorge ſont d'un jaune de ſoufre ; le devant du cou eſt d'une belle couleur orangée, bordée d'une couleur de ſoufre ; la poitrine, le haut du ventre & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un rouge très-vif ; le reſte du plumage eſt d'un noir plus foncé ſur les parties ſupérieures, avec quelques reflets verdâtres ſur ces mêmes parties, ainſi que ſur les grandes pennes des ailes & ſur les jambes ; le bec eſt noir à ſa baſe ; le reſte eſt d'un verd-olivâtre, bordé de chaque côté de rouge ſur les bords des deux mandibules : les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle, ou le *toucan à gorge blanche*, a les joues, la gorge & le devant du cou d'un beau blanc, ſéparé d'avec le noir de la poitrine par une large bande d'un rouge très-vif ; les couvertures du deſſous de la queue ſont de ce même rouge, & celles du deſſus ſont d'un jaune ſoufre ; le reſte du plumage eſt noir avec quelques reflets verdâtres comme dans le mâle ; une peau nue & bleuâtre entoure les yeux du mâle & ceux de la femelle ; celle-ci a le bec noir à ſa baſe, enſuite ceint de jaunâtre, puis de noir & une bande jaunâtre s'étend ſur le deſſus du demi-bec ſupérieur, dont le reſte, ainſi que celui de la mandibule inférieure, eſt rouge & terminé de jaunâtre [illegible] yeux

Digitized by Google

mandibules. Cette femelle a été représentée, *pl. enl.* 202, sous le nom de *toucan à gorge blanche de Cayenne.*

TOUCAN A GORGE JAUNE de Cayenne. *Pl. enl.* 269.

BRISS. *tom. IV, pag.* 411. *Voyez* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A GORGE JAUNE du Bréſil. *Pl. enl.* 307.

BRISS. *tom. IV, pag.* 419. *Voyez* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A VENTRE GRIS de Cayenne. *Pl. enlum.* 729. C'eſt la femelle du *koulik. Voyez* KOULIK.

TOUCAN A VENTRE ROUGE.

Toucan. BRISS. *tom. IV, pag.* 408, *genre LIV.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *pie;* la poitrine eſt orangée; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouge très-vif; le reſte du plumage eſt d'un noir à reflets verdâtres, excepté ſur le dos & le croupion qui tirent ſur le cendré; le bec eſt d'un jaunâtre nuancé de verd-obſcur & ſon bout eſt rougeâtre; les pieds & les ongles ſont noirs. On le trouve au Bréſil & auſſi à la Guiane, ſuivant M. Briſſon; mais je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux qu'on en a envoyés: cependant Barrère le compte auſſi au nombre des oiſeaux de cette partie de l'Amérique.

TOUCAN BLEU. BRISS. *tom. IV, pag.* 433. *Voyez* ARACARI BLEU.

TOUCAN de Cayenne, appellé TOCO. *Pl. enl.* 82. *Voyez* TOCO.

TOUCAN JAUNE. BRISS. *tom. IV, pag.* 432. *Voyez* ARACARI NOIR.

TOUCAN VERD de Cayenne. *Pl. enl.* 727.

BRISS. *tom. IV, pag.* 423. *Voyez* GRIGRI.

TOUCAN VERD du Bréſil. *Pl. enl.* 166.

BRISS. *tom. IV, pag.* 426. *Voyez* GRIGRI.

TOUCAN VERD du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 421. *Voyez* HOCHICAT (l').

TOUCNAM-COURVI.

Gros-bec des Philippines. *Planch. enlum.* 135, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 232, *pl. XII, fig. 1, genre XXXIV.*

Le *toucnam-courvi*, du nom qu'on lui donne aux Philippines, eſt un oiſeau du genre du *gros-bec*, un peu moins grand que le *moineau-franc;* il a le deſſus de la tête jaune; le derrière du cou & le haut du dos varié de brun, qui occupe le milieu des plumes, & de jaune dont elles ſont bordées; les plumes ſcapulaires variées de ces deux mêmes couleurs; le croupion & la partie inférieure du dos couverts de plumes brunes bordées de blanchâtre; les joues & la gorge brunes; le devant du cou & la poitrine jaunes; le reſte du deſſous du corps d'un blanc-ſale & lavé de jaunâtre; les couvertures du deſſus des ailes & du deſſus de la queue variées de brun & de blanchâtre, comme le croupion; les pennes des ailes brunes; les grandes bordées en-dehors de rouſſeâtre-clair; les moyennes de blanchâtre; la queue eſt brune, les pennes étant bordées extérieurement de rouſſeâtre-décoloré; le bec eſt brun; les pieds ſont jaunâtres; les ongles gris.

La femelle a la tête, le derrière du cou, le dos couverts de plumes brunes bordées de rouſſeatre; le croupion de cette dernière couleur; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps d'un rouſſeâtre très-clair.

Le *toucnam-courvi* eſt un des oiſeaux qui ſuſpendent leur nid à l'extrêmité des branches; il compoſe le ſien de feuilles & de fibres entrelaſſées; il lui donne la forme d'un cylindre, renflé en une ſorte de boule dans ſon milieu; il pratique l'ouverture en-deſſous, de façon qu'elle ne paroit pas. M. Briſſon a fait repréſenter le nid du *toucnam-courvi, tom. III, pl. XVIII.*

TOUIS.

Les *touis* ſont dans l'ordre de diviſion admis par M. le comte de Buffon à l'égard des *perroquets*, les mêmes oiſeaux que les *perriches à queue courte* du nouveau monde. « Ce ſont les plus petits des » *perroquets* & même des *perriches* du nouveau » continent; ils ont tous la queue courte & ne ſont » pas plus gros que le *moineau* ». . . .

M. de Buffon remarque qu'il paroît qu'il ſe trouve des *touis* actuellement dans les deux continens, « non pas abſolument de la même eſpèce, » mais en eſpèces analogues & voiſines, proba» blement, parce qu'elles ont été tranſportées d'un » continent dans l'autre ».

L'opinion de ce ſavant eſt que tous les *touis* ſont originaires du Bréſil & des autres parties méridionales de l'Amérique. C'eſt donc un fait d'ornithologie qu'il ſera de plus en plus difficile d'éclaircir, de ſçavoir ſi les *touis* appartiennent originairement au nouveau continent, & ſi on ne trouve dans les pays chauds de l'ancien des eſpèces analogues que parce qu'elles ont été tranſportées; mais il ſemble que ces eſpèces ſont trop nombreuſes en individus, trop multipliées, trop variées pour qu'on puiſſe croire qu'elles émanent des *touis* tranſportés de l'Amérique: il eſt plus probable que ces eſpèces analogues ſont nées originairement dans les deux continens, & que les mêmes, à la diſtance qui les ſépare, elles ne diffèrent que par quelques légers accidens produits de la différence des climats.

TOUI A GORGE JAUNE.

Petite perruche à gorge jaune. BRISS. *tom. IV, pag.* 396, *pl. XXX, fig.* 3. *genre LIII.*

Pl. enl. 190.

Ce *toui* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *moineau-franc;* il a le deſſus de la tête verd; le derrière du cou d'un verd légèrement teint de jaunâtre; tout le deſſus du corps & les plumes ſcapulaires d'un verd gai; le devant du cou & la poitrine d'un verd-jaunâtre; une petite tache

Digitized by Google

orangée sous la gorge ; le ventre, les côtés, les couvertures du dessous de la queue d'un verd-clair & teint d'une nuance jaunâtre ; le bord de l'aile, vers le pli, d'un verd tirant sur le jaune ; les moyennes couvertures du dessus des ailes d'un marron-verdâtre ; les grandes pennes des ailes d'un beau verd, & les moyennes d'un verd-jaunâtre ; les pennes de la queue vertes ; le bec d'un gris-clair ; les pieds & les ongles gris. On ignore où se trouve ce *toui*.

TOUI A TÊTE D'OR.

Petite perruche de l'île de Saint-Thomas.

Pl. enl. 456.

Petite perruche à tête jaune du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 398.

M. Brisson, qui n'a pas vu cette *perriche*, la dit de la grandeur d'un *étourneau ;* il se trompe de beaucoup ; elle n'est guère plus grosse qu'un *moineau-franc ;* tout son plumage est d'un verd gai sur les parties supérieures, & d'un verd tirant un peu sur le jaune sur le dessous du corps ; la partie antérieure de la tête, & la tête entière dans quelques individus sont d'un beau jaune ; le bec est noirâtre & les pieds sont gris. J'ai trouvé deux ou trois fois cette *perriche* parmi des oiseaux envoyés de la Guiane ; elle n'avoit que le front jaune.

TOUI-ÉTÉ. *Voyez* ÉTÉ (l').

TOUPET BLEU.

Verdier de Java. BRISS. *tom. III, pag.* 198, *pl. VII, fig.* 4, *genre XXXIII.*

Cet oiseau, du genre du *moineau*, n'est pas tout-à-fait si grand que le *friquet ;* le dessus de la tête & du cou, le haut du dos sont verds ; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont de cette même couleur ; le milieu du ventre est rouge ; les côtés, la poitrine, les jambes, les couvertures du dessous de la queue, la partie inférieure du dos & le croupion sont d'un roux brillant ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau rouge ; le front, les joues & la gorge sont bleus ; les pennes des ailes sont brunes, bordées de verd du côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue sont vertes, bordées de rouge du côté extérieur ; toutes les latérales sont de cette dernière couleur en-dehors, & brunes du côté intérieur ; le bec est couleur de plomb : les pieds & les ongles sont gris. M. Brisson, à qui l'on doit la description de cet oiseau, dit qu'il se trouve à l'île de Java.

TOURACO (le).

Touraco de Guinée. *Pl. enl.* 601.

Coucou huppé de Guinée. BRISS. *tom. IV, pag.* 152, *genre L.*

EDW. *tom. I, pag. & pl.* 7.

Le *touraco* est à-peu-près de la grosseur du *geai ;* sa queue est fort longue, & ses ailes en dépassent l'origine de très-peu ; la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, le haut du ventre sont d'un verd de pré ; une ligne blanche traverse la joue de chaque côté au-dessous de l'œil ; une autre ligne aussi blanche, coupant la première à angle droit à sa pointe du côté du bec, se recourbe au-dessus de l'œil, & ne s'étend pas au-delà de la moitié de l'orbite : dans l'angle que forment ces deux lignes est une tache d'un beau noir ; une membrane rouge & couverte de papilles entoure les yeux ; les paupières sont aussi bordées de rouge & les yeux eux-mêmes sont de cette couleur ; des plumes courtes & effilées reviennent en-avant sur la base du bec qui est court, & le couvrent presque en entier ; celles qui revêtissent la tête vont en se prolongeant de devant en-arrière ; elles sont inclinées dans le même sens, très-longues, un peu effilées, fort douces au toucher & terminées de blanc ; elles forment une huppe très-élégante, & qui, par sa disposition a quelques raports à celle du *coq de roche ;* c'est-à-dire, qu'elle est compotée de même de deux plans latéraux, mais elle est moins régulière : les plumes scapulaires, les grandes couvertures des ailes & le bas du dos sont d'un verd foncé, brillant, à reflets d'un violet très-foncé, & jettant quelques autres reflets légèrement dorés ; le croupion est d'un verd-noirâtre ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un verd-sombre & foncé ; le bas-ventre, les couvertures du dessous de la queue & les jambes sont noirâtres, & les plumes sont effilées & semblables à du duvet ; les grandes pennes des ailes sont en-dessous d'un rouge-foncé & chatoyant ; en-dessus elles sont d'un rouge éclatant du côté intérieur, d'un brun-noirâtre du côté extérieur ; les moyennes sont rouges des deux côtés, & simplement bordées de brun en-dehors : cette couleur occupe d'autant moins de place que les pennes sont plus près du corps, enforte que celles-ci sont presque toutes rouges ; cependant celles qui en sont le plus près sont d'un verd-foncé & noirâtre ; toutes les pennes rouges des ailes ont leur bout terminé de brun ; la queue est en-dessous d'un verd noirâtre & en-dessus d'un verd-foncé qui va en s'obscurcissant vers le bout des pennes ; elles sont très-larges, un peu étagées, plus longues au milieu, & allant en diminuant de longueur sur les côtés, ce qui rend la queue un peu arondie ; le bec est blanchâtre & paroit plus court qu'il ne l'est en effet, à cause des plumes qui en couvrent la base en-dessus & parce que les plumes de la gorge reviennent aussi en-devant, & embrassent la base de la mandibule inférieure ; les pieds sont noirâtres ; les ongles noirs. Le *touraco* que je viens de décrire avoit été apporté du Cap de Bonne-Espérance. Celui d'Abyssinie, décrit par M. le comte de Buffon, diffère du *touraco du Cap de Bonne-Espérance*, en ce que sa huppe est noirâtre, ramassée, & rabattue en-arrière & en flocons ; la poitrine & le haut du dos sont d'un verd-d'olive, qui vient se fondre dans un brun pourpré, relevé d'un reflet verd ; cette même couleur teint le dos, les couvertures des ailes, leurs pennes les plus proches du

Digitized by Google

corps & toutes celles de la queue, toutes les grandes pennes des ailes ſont d'un rouge-cramoiſi avec une échancrure de noir aux petites barbes vers la pointe.

Un *touraco* du Cap de Bonne-Eſpérance qui a vécu quelque temps chez M. le comte de Buffon, ſe nourriſſoit de raiſins, de morceaux de pommes, d'oranges & de différens fruits ; il étoit vif & remuant ; il faiſoit entendre à tout moment un petit cri bas & rauque qu'il rendoit ſans ouvrir le bec, & de temps-en-temps il jettoit un autre cri éclatant & très-fort.

Il paroît que le *touraco* eſt un oiſeau propre à l'Afrique où il ſe trouve, depuis les côtes de Guinée & l'Abyſſinie juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance.

L'exemple du *touraco* qui a vécu chez M. le comte de Buffon, prouve la poſſibilité qu'il y auroit de nous apporter de ces beaux oiſeaux vivans ; on peut inférer du même exemple, que des oiſeaux, qui, comme le *touraco*, appartiennent au genre du *coucou*, & qu'on croiroit, par cette raiſon, ne pouvoir être tranſportés vivans, le peuvent cependant, & que nos fruits pourroient ſouvent remplacer ceux dont ſe nourriſſent les oiſeaux étrangers.

TOURACO d'Abyſſinie. *Voyez* TOURACO.

TOURACO de Guinée. *Pl. enl. Voy.* TOURACO.

TOURACO du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* TOURACO.

TOURCO. *Voyez* LITORNE.

TOURDRE. *Voyez* GRIVE.

TOURET. BEL. *Voyez* MAUVIS.

TOURNEL. *Voyez* ÉTOURNEAU.

TOURNE-PIERRE.

Coulon-chaud. Pl. enl. 856.

BRISS. *tom. V, pag.* 132, *genre LXXII.*

M. Briſſon nomme en Latin le *coulon-chaud* ou *tourne-pierre*, *arenaria*. Beaucoup d'autres auteurs lui ont donné le nom générique de *tringa*. C'eſt un oiſeau de rivage, dont les caractères ſont d'avoir, quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière :

La partie inférieure des jambes dénuée de plumes :

Le bec tant ſoit peu courbé en en-haut & un peu comprimé horizontalement.

Le *tourne-pierre*, ainſi nommé de l'habitude de retourner les pierres pour prendre les inſectes & les vers cachés deſſous, & dont il fait ſa nourriture, eſt un peu plus gros qu'un *merle* ; ſa longueur eſt de huit pouces trois lignes ; ſon vol de quinze pouces & demi ; ſes ailes pliées ſont de la longueur de ſa queue ; il a le devant du front noir ; une tache blanche de chaque côté entre l'œil & le bec, le ſommet de la tête couvert de petites plumes noires, bordées de blanc ; le derrière de la tête, la gorge & le derrière du cou blancs ; les joues au-deſſus des yeux, le devant & les côtés du cou noirs ; le haut du dos & les plumes ſcapulaires variés de noir, de brun & de ferrugineux ; le bas du dos, le croupion, la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du deſſous de la queue & les côtés blancs ; les petites & les moyennes couvertures du deſſus des ailes variées de gris-brun, de noirâtre & de ferrugineux ; les grandes les plus près du corps d'un brun-foncé du côté extérieur, bordées du même côté de blanc, dont elles ſont auſſi terminées ; les pennes des ailes & celles de la queue variées de blanc & de brun ; le bec noir ; la partie nue des jambes & les pieds orangés ; les ongles noirâtres.

On trouve le *tourne-pierre* dans l'ancien & le nouveau continent, & peut-être dans toutes les régions des deux hémiſphères ; il s'eſt rencontré parmi des oiſeaux de la Guiane, des oiſeaux de Sibérie & d'autres oiſeaux qui avoient été apportés de différentes parties des Indes orientales. Catesby l'a vu près des côtes de la Floride. Edwars l'avoit reçu de la baye d'Hudſon.

M. Briſſon décrit un ſecond *tourne-pierre*, qu'il appelle *coulon-chaud cendré*, *t. V, p.* 137. *pl. XI, fig.* 2.

Il eſt un peu plus gros que le *tourne-pierre* précédent ; il a la tête & le derrière du cou d'un gris-brun ; le dos eſt de cette même couleur, avec une bordure blanchâtre autour des plumes ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou & la poitrine ſont d'un brun-foncé ; le bas du dos, le croupion, le ventre, le haut des jambes, les côtés ſont blancs ; les pennes des ailes ſont brunes, terminées de blanc, & pluſieurs en ſont bordées : les pennes de la queue ſont également mi-parties de brun & de blanc ; le bec eſt brun ; la partie nue des jambes & les pieds ſont rouges ; les ongles noirâtres. M. Briſſon dit qu'on le trouve ſur les bords de la mer : nous croyons que c'eſt à cette eſpèce qu'on doit rapporter le *coulon-chaud gris* de Cayenne, *pl. enl.* 857, & l'oiſeau repréſenté, *pl.* 340 ſous le nom de *coulon-chaud de Cayenne*, nous paroît former un double emploi par raport à celui-ci.

Ce *coulon-chaud* ou *tourne-pierre cendré* ſe trouve en effet à Cayenne, d'où nous l'avons reçu pluſieurs fois : ainſi il appartient, comme le précédent, aux deux continens.

M. le comte de Buffon penſe que l'oiſeau qu'on nomme *bure* en Picardie, eſt le *tourne-pierre*.

Ces oiſeaux ſont du nombre de ceux qui, par la manière dont ils vivent, peuvent ſe tranſporter ſous tous les climats & y propager leur eſpèce, parce qu'ils y trouvent par-tout ce qui eſt néceſſaire à leurs beſoins ; mais s'ils changent de lieu, ce n'eſt que par des circonſtances momentanées, & ils errent d'une contrée à une autre, ſans que les individus ſe tranſportent d'un hémiſpère à l'autre, tandis que l'eſpèce pourvue par-tout de ce qui lui eſt néceſſaire, s'eſt étendue ſous tous les climats.

TOUROCCO.

Tourterelle à large queue du Sénégal. *Planch. enlum.* 329.

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt une *tourterelle* à-peu-près de la groſſeur du *merle ;* la tête, le cou, le haut de la poitrine, tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun-roux tirant ſur le vineux ; le bas de la poitrine & le reſte du deſſous du corps ſont d'un brun-noirâtre ; la queue eſt très-longue ; les pennes vont en décroiſſant du centre ſur les côtés, & ſont toutes bordées de blanc à leur extrêmité ; le bec & les pieds ſont rouges. Cette eſpèce eſt nouvelle : on la trouve au Sénégal. M. le comte de Buffon, qui l'a fait connoître le premier, nous apprend qu'elle relève & qu'elle épanouit ſa queue à la manière des *hoccos*, & le nom compoſé que ce ſçavant lui a donné, eſt en même-temps indicatif de l'habitude & du genre de cet oiſeau.

TOURTE.

M. le comte de Buffon donne le nom de *tourte*, d'après les voyageurs, à la *tourterelle de la Caroline* de Catesby, *tom. I, pag. & pl.* 24, déſignée ſous le dernier nom, *pl. enl.* 175, *& ornith.* de Briſſon, *tom. I, pag. III, pl. VIII, fig. I, genre I.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait auſſi groſſe que notre *tourterelle ;* le front, le devant du cou & la poitrine ſont d'un rougeâtre qui, dans le mâle, ſe change en violet doré vers la poitrine, ſuivant les effets de la lumière ; le derrière de la tête & du cou ſont d'un cendré-rembruni ; le dos eſt de cette même couleur, mêlée confuſément de rouſſeâtre, & cette nuance s'étend ſur le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & celles des ailes les plus proches du corps ; les autres couvertures des ailes ſont d'un cendré-rembruni, ſans mêlange de rouſſeâtre ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſeâtres ; il y a quelques taches noires ſur chaque aile ; leurs pennes ſont d'un cendré noirâtre & les plus grandes ſont bordées de blanchâtre du côté extérieur ; les pennes de la queue ſont étagées du centre ſur les côtés, où ſont placées les plus courtes ; les deux du milieu ſont d'un cendré-brun & les latérales ſont variées, ſuivant leur longueur, de noir & de cendré ; une peau bleue entoure les yeux ; l'iris eſt noir ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont rouges ; les ongles bruns. On la trouve au Bréſil, à Saint-Domingue, à la Caroline.

TOURTE. BEL. *Voyez* TOURTERELLE.

TOURTELETTE.

Tourterelle du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. I, pag.* 120, *pl. IX, fig.* 2, *genre I.*

Tourterelle du Cap de Bonne-Eſpérance *à cravatte noire. Pl. enl.* 140.

Elle eſt un peu plus groſſe qu'une *alouette.* M. Briſſon me paroît en avoir trop diminué les dimenſions, & le deſſinateur des planches enluminées les avoir un peu augmentées. J'en juge d'après un individu qui a vécu à Paris & que j'ai eu frais. La tête, le cou, la poitrine, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & du deſſus de la queue ſont d'un gris-brun ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc terne ou ſale ; il y a ſur chaque aile une tache couleur d'acier poli : cependant le mâle a la gorge & le devant du cou d'un beau noir ; les pennes des ailes ſont brunes à leur bout du côté extérieur ; elles ſont rouſſes du côté oppoſé ; celles de la queue ſont noires en-deſſous ; en-deſſus les deux du milieu ſont d'un brun-noirâtre & les latérales ſont d'un gris-brun, terminées de noirâtre ; elles vont toutes en diminuant du centre ſur les côtés ; mais les deux du milieu ſont de beaucoup plus longues & elles dépaſſent celle qui la ſuit de chaque côté de beaucoup plus que celle-ci n'excède celle qui eſt à côté : le bec & les pieds ſont rouges ; les ongles bruns. On la trouve au Sénégal. J'ignore ſi la femelle de cette eſpèce qui a vécu à Paris & qu'on me donna, y avoit eu un mâle & ſi elle y avoit multiplié ; mais j'ai vu cette même eſpèce en Hollande dans la volière d'un particulier chez lequel elle avoit produit.

TOURTERELLE.

Pl. enl. 394.

BRISS. *tom. I, pag.* 92, *genre I.*

Tourterelle. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 309, *fig. pag.* 310.

Tourte, turterelle, tortorelle, turtrelle, BEL. *port. d'oiſ. pag.* 77.

Turtur en Latin ;

Tortora, tortore, turtura en Italien ;

Tortola en Eſpagnol ;

Turtel en Allemand ;

Turtur-duſwa en Suédois ;

Turtell, turtle en Anglois.

Les *tourterelles* ont les mêmes caractères génériques que les *pigeons ;* elles ont auſſi en général les mêmes habitudes, & on ne les diſtingue guère qu'en ce qu'elles ſont plus petites. Ainſi, à proprement parler, les *tourterelles* ſont les plus petites eſpèces de *pigeons ;* elles ſont répandues dans les deux continens & dans la plupart des contrées de chaque hémiſphère ; mais quoique ce ſoient des oiſeaux du même genre, il y en a beaucoup d'aſſez différens dans les divers climats, pour être évidemment des eſpèces diſtinctes, & d'autres à l'égard deſquels il n'eſt pas aiſé de décider ſi ce ſont des variétés ou des eſpèces particulières. Nous n'avons en France qu'une ſeule eſpèce de *tourterelle ſauvage*, connue vulgairement ſous le nom de *tourterelle de bois.*

Elle a onze pouces du bout du bec à la queue ; un pied huit-pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la longueur de ſa queue ; le deſſus de la tête & le haut du cou en-arrière ſont cendrés ; le bas du derrière du cou, le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont bruns ; les couvertures des ailes ſont variées de brun foncé & de roux ; le devant du cou & le haut de la poitrine ſont d'une couleur vineuſe ; le bas de la poitrine & les côtés ſont gris-bruns ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous

Digitized by Google

de la queue ſont blancs; de chaque côté du cou il y a une large tache d'un beau noir, coupée obliquement de devant en-arrière par des raies blanches; ces taches forment une ſorte de demi-collier: les pennes des ailes ſont brunes, bordées de blanchâtre du côté extérieur; celles de la queue ſont noirâtres en-deſſous, d'un gris-brun en-deſſus, & terminées de blanc, excepté les deux du milieu; la plus extérieure de chaque côté eſt auſſi bordée de blanc extérieurement, ou plutôt ſes barbes extérieures ſont blanches; une peau nue & rougeâtre entoure les yeux; l'iris eſt jaunâtre; le bec eſt d'un brun-bleuâtre; les pieds ſont rouges; les ongles noirs.

La *tourterelle* eſt de paſſage; elle n'arrive dans nos climats que le printemps étant déja avancé, & elle nous quitte à la fin de l'été; elle s'établit dans les bois; elle ſe plaît dans le plus fouré, & elle y fait ſon nid au ſommet des arbres les plus élevés; elle ne pond que deux œufs, que le mâle & la femelle couvent alternativement, ainſi que tous les oiſeaux du même genre; & de même auſſi le mâle & la femelle qui ſe ſont unis ſe demeurent réciproquement fideles. Il n'y a rien de particulier à cet égard dans l'hiſtoire de la *tourterelle*, & cependant c'eſt elle qu'on a ſpécialement offerte comme le modèle de la fidélité conjugale; on a même coutume de dire que l'attachement réciproque des deux époux eſt ſi tendre & ſi profond, que la perte de l'un cauſe celle de l'autre, par l'ennui & le chagrin qu'il en reſſent; mais ce fait, ſi ſouvent contrarié par l'expérience, ne devroit plus être cité.

En même-temps que les *tourterelles* ont paru le modèle de la fidélité conjugale, on les a auſſi préſentées comme offrant l'emblême de la volupté & ne vivant pour ainſi dire que de careſſes, & les poëtes les ont chargées de faire voler le char de Vénus, qu'elles conduiſent en ſe careſſant. Ces emblêmes ſont ſans doute fondés ſur ce que ce ſont en même-temps des animaux très-ardens & dont tous les geſtes, les mouvemens, la contenance ſemblent annoncer le ſentiment de la volupté. Il eſt peu de perſonnes qui n'aient été témoins des paſſes, des courbettes du mâle en préſence de ſa femelle, de leurs careſſes réciproques, qui ont quelques raports extérieurs avec des baiſers, & c'eſt peut-être par cette dernière raiſon que les *tourterelles* nous ont paru les plus voluptueux de tous les animaux: cependant ni les geſtes du mâle en préſence de ſa femelle, ni leurs careſſes mutuelles, ni leur invitation à s'occuper de la conſtruction du nid, à y jouir, par anticipation, en s'y réuniſſant tous deux, n'offrent rien que ne préſente également l'hiſtoire des *pigeons*. *Voyez* PIGEON.

Les *tourterelles* ſe réuniſſent en troupes au temps du départ, & partant en bandes nombreuſes, conduiſent avec elles leurs petits. Il n'en reſte aucune dans nos provinces, ni même en Italie. Ariſtote avoit obſervé qu'il en demeure quelques-unes en Grèce; il ne paroît pas que les lieux où elles ſe retirent ſoient encore connus, & l'on peut ſeulement inférer des faits précédens qu'elles ſe réfugient dans des climats très-chauds.

La *tourterelle*, quoique d'un naturel ſauvage, priſe dans le nid & élevée jeune, s'apprivoiſe & devient même très-familière. M. le comte de Buffon cite un exemple qui prouve qu'elle peut s'accoupler & produire avec certaines races de *pigeons*; elle peut également produire, ſoit en l'accouplant, comme Schwencfeld l'a fait, avec la *tourterelle à collier*, ſoit avec la *tourterelle blanche*, comme je l'ai pratiqué; mais loin que la tentative que j'ai faite tende à prouver que les *métis* provenus de ces accouplemens ſoient féconds, ils fourniſſent, non pas des preuves, mais des inductions du contraire.

Ayant enfermé une *tourterelle de bois*, mâle, avec une *tourterelle blanche*, dans la même volière, ces deux oiſeaux ne tardèrent pas à s'accoupler; la femelle pondit; ſes œufs furent féconds; les petits tinrent beaucoup plus du père que de la femelle: le plumage de celle-ci n'avoit qu'éclairci celui du mâle & n'avoit pas détruit l'empreinte du demi-collier que le père porte de chaque côté du cou; les métis étoient d'un gris-blanc dont la nuance étoit très-agréable; il y eut pluſieurs couvées du père & de la mère, qui toutes réuſſirent; tous les petits furent élevés; on jugea que les uns étoient des mâles & les autres des femelles, parce qu'il y en avoit qui avoient un *roucoulement* beaucoup plus fort les uns que les autres; mais ce qui prouva évidemment qu'il y avoit des femelles, c'eſt que quelques-unes pondirent; je les mis à part, & je m'aſſurai, par un temps aſſez long, que ceux que je regardois comme des mâles, ne pondoient pas: j'ai tenu un mâle & une femelle enfermés pendant plus d'un an, ſans qu'ils ſe ſoient recherchés, & cependant la femelle a fait deux pontes de deux œufs chacune; mais ſans avoir conſtruit de nid, ſans prendre aucun ſoin de ſes œufs, qu'elle laiſſoit échapper à la place où elle ſentoit le beſoin de les dépoſer. J'ai renfermé cette même femelle avec le mâle dont elle étoit née & qui étoit très-ardent; ils ont paſſé un été enſemble dans la même volière; le mâle ne ceſſoit de provoquer la femelle, qui n'a jamais répondu à ſes deſirs, à aucune de ſes careſſes, qui y paroiſſoit abſolument inſenſible, & cependant elle a pondu pluſieurs fois, comme lorſqu'elle avoit été enfermée avec un *métis* mâle, & toujours ſans prendre aucun ſoin de ſes œufs, que j'ai trouvés pluſieurs fois dans le vaſe qui ſervoit à contenir l'eau pour la boiſſon du couple que je tenois captif.

J'ai changé la première femelle & j'en ai donné une également *métis* au même mâle: la ſuite de l'expérience a été la même. Ni ces *métis* entr'eux, ni les femelles avec le mâle dont elles étoient nées, n'ont donc été féconds; mais il faudroit avoir répété la tentative ſur un plus grand nombre d'individus, pour pouvoir prononcer.

TOURTERELLE A COLLIER.

Digitized by Google

Pl. enl. 244.

BRISS. *tom. I, pag.* 95, *genre I.*

Elle eſt un peu plus groſſe que la *tourterelle de bois*, ou *tourterelle* proprement dite : toutes les parties ſupérieures ſont d'un blanc teint de rouſſeâtre, ou d'un iſabelle-clair; le devant du cou & la poitrine ont une légère teinte vineuſe ſur fond blanc; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont blancs; les pennes de l'aile ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre; celles de la queue ſont cendrées en-deſſus & terminées de blanc, excepté les deux du milieu; un collier noir d'environ deux lignes de largeur, entoure le haut du cou; l'iris eſt rouge; le bec eſt noirâtre à ſa pointe & gris-blanc à ſon origine; les pieds ſont rouges; les ongles d'un brun-jaunâtre.

Cette *tourterelle* eſt très-commune dans l'état de domeſticité : c'eſt l'eſpèce qu'on élève le plus volontiers en volière. Il paroît, d'après les noms que les auteurs lui ont donnés, qu'elle tire ſon origine des climats de l'Inde : *turtur indicus.* Aldrov. Wilug. *tourterelle des Indes.* ALB. *&c.*

TOURTERELLE A COLLIER du Sénégal. *Pl. enl.* 161.

BRISS. *tom. I, pag.* 124. *Voyez* TOURTERELLE du Sénégal.

TOURTERELLE A GORGE POURPRÉE d'Amboine. *Pl. enl.* 142. *Voyez* TURVERT.

TOURTERELLE A LARGE QUEUE du Sénégal. *Pl. enl.* 329. *Voyez* TOUROCCO.

TOURTERELLE BLANCHE.

C'eſt une variété aſſez commune chez nos oiſeliers. J'ignore ſon origine : elle eſt un peu plus petite que la *tourterelle de bois*; tout ſon plumage eſt d'un beau blanc, ſans aucune empreinte du collier propre aux deux autres eſpèces de *tourterelles* qui vivent dans nos climats, ſoit celle de bois, ſoit la *tourterelle à collier.*

TOURTERELLE BLANCHE ENSANGLANTÉE.

M. Sonnerat dans ſon voyage à la nouvelle Guinée, décrit *pag.* 51 & ſuiv. trois *tourterelles*, qui ſe trouvent à l'île de Luçon : il les nomme *tourterelle blanche enſanglantée, pl.* 20.

Tourterelle griſe enſanglantée, pl. 21.

Tourterelle cendrée, pl. 22.

La première eſt à-peu-près auſſi groſſe que la *tourterelle blanche* que nous avons en Europe, les deux autres le ſont un peu moins; la plus grande des trois a tout le plumage d'un blanc-éclatant, excepté une tache d'un rouge couleur de ſang, placée au bas du cou & au haut de la poitrine. La ſeconde a le deſſus de la tête d'un gris-blanc, le derrière du cou d'un violet-verdâtre, le devant du cou blanc; une tache rouge, comme la première, ſur le haut de la poitrine; le ventre d'un gris teint de rougeâtre; le dos, les grandes pennes des ailes noires; il y a ſur les ailes cinq bandes qui les coupent tranſverſalement, trois griſes & deux noires; la queue eſt griſâtre, excepté le bout qui eſt noir; l'iris eſt couleur de rouille; le bec eſt noir; les pieds ſont d'un violet rougeâtre.

La *tourterelle griſe* a la tête & le cou d'un gris-cendré-clair; cinq ou ſix des plumes qui couvrent le cou de chaque côté ſont terminées par une bande noire; la poitrine eſt d'un gris-vineux; les grandes pennes des ailes ſont noires, les moyennes & les petites le ſont auſſi, mais elles ſont terminées de brun-jaunâtre; les pennes du milieu de la queue ſont noires & les latérales ſont blanches; l'iris & le bec ſont d'un beau rouge; les pieds ſont d'un rouge-vineux.

Les deux premières de ces trois *tourterelles* ne paroiſſent être qu'une variété l'une de l'autre; mais la troiſième en diffère trop pour ne la pas regarder comme une eſpèce à part. *Genre I.*

TOURTERELLE BRUNE de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 177.

Sa groſſeur eſt un peu au-deſſous de celle de la *tourterelle à collier* : elle a la tête, le cou, le dos, la poitrine d'un gris-brunâtre; la gorge de cette même couleur, mais plus claire; de chaque côté du cou quelques plumes noires terminées de gris-cendré; les petites couvertures du deſſus des ailes brunes, terminées par une bande d'un jaune d'orpin; les grandes couvertures brunes ainſi que les pennes; le croupion & la queue d'un gris-cendré-clair; l'iris, le bec & les pieds rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE (petite). BRUNE d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 116, *pl. VIII, fig.* 2. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE CENDRÉE de l'île de Luçon. *Voy. à la nouv. Guin. Voyez* TOURTERELLE BLANCHE ENSANGLANTÉE.

TOURTERELLE d'Amboine.

BRISS. *tom. I, pag.* 127, *pl. IX, fig.* 3, *genre I.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *tourterelle* : la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'une couleur rouſſe; le derrière du cou & les couvertures des ailes ſont d'un brun-foncé, chaque plume étant bordée de roux; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont roux; les pennes des ailes ſont brunes; celles de la queue ſont d'un brun-roux; les deux du milieu ſont les plus longues & toutes vont en diminuant du centre ſur les côtés; le bec & les pieds ſont rouges.

TOURTERELLE (petite) d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 113, *pl. IX, fig.* 1. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE de Batavia. *Pl. enl.* 214. *Voyez* TURVERT.

TOURTERELLE DE BOIS. *Voyez* TOURTERELLE.

TOURTERELLE de Canada.

Pl. enl. 176.

BRISS. *tom. I, pag.* 118, *genre I.*

Elle eſt un peu plus groſſe que notre *tourterelle t* elle a le deſſus de la tête, du cou & du dos, &

Digitized by Google

les couvertures des ailes d'un gris brun; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue cendrés; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un gris-brun tirant ſur le jaunâtre; les côtés gris-blancs; le ventre & les jambes d'un blanc-ſale; les couvertures du deſſus des ailes tachetées de brun, celles du deſſous de la queue blanches; les pennes des ailes brunes; celles de la queue cendrées, marquées de deux taches, l'une rouſſe, l'autre noirâtre; ces taches n'exiſtent pas ſur les deux pennes du milieu & la plus extérieure de chaque côté eſt blanche: le bec eſt noirâtre; les pieds ſont rouges; les ongles noirs.

La femelle a toutes les plumes de la tête, du cou, de la poitrine & du haut du dos, ainſi que les couvertures des ailes terminées de blanc-jaunâtre. Cette *tourterelle* a été envoyée du Canada.

TOURTERELLE d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 101, *genre I.*

Pigeon à longue queue. EDW. *tom. I, pag.* & *pl.* 15.

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *tourterelle*: le front & la gorge ſont d'un brun-rouſſeâtre; le derrière de la tête eſt d'un cendré-bleu; il y a de chaque côté de la tête une tache noire; le derrière du cou, le haut du dos, les ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont d'un brun-obſcur; la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue tirent ſur le cendré; le devant du cou, & la poitrine ſont d'une couleur roſée qui s'affoiblit en allant du côté du ventre; il eſt, ainſi que les jambes & les couvertures du deſſous de la queue, d'un brun mêlé d'un peu de cendré; le tour des yeux eſt blanc; une ligne de la même couleur s'étend entre le bec & l'œil de chaque côté; les pennes des ailes ſont d'un brun-foncé, bordées de rouſſeâtre en-dehors; celles de la queue ſont étagées du centre ſur les côtés où ſont placées les plus courtes; celles du milieu, qui ſont de beaucoup les plus longues, ſont noirâtres; les latérales ſont cendrées, terminées de blanc, & ces deux couleurs ſont coupées par une bande tranſverſale noire; l'iris eſt d'un roux-obſcur; le bec eſt brunâtre; les pieds ſont rouges & les ongles ſont noirs.

TOURTERELLE de Java. *Pl. enl.* 177. *Voyez* TURVERT.

TOURTERELLE de la Chine (grande). *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 178.

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du *pigeon-ramier*: elle a la tête griſe; le devant du cou, le ventre & les jambes d'un gris-vineux clair; le derrière du cou & le dos d'un pourpre foncé; les côtés du cou noirs traverſés de bandes d'un gris-vineux; le croupion d'un gris-lilas; le haut des ailes d'un mordoré-foncé & les grandes pennes noirâtres; les pennes intermédiaires de la queue de cette dernière couleur, & les latérales d'un gris-noir, terminées de blanc; le bec jaunâtre; l'iris rouge; les pieds bruns. *Genre I.*

TOURTERELLE de la Côte Malabar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 180.

Elle eſt de la groſſeur de la *tourterelle à collier*: la tête eſt d'un gris-cendré clair; le cou & la poitrine ſont d'un gris-vineux; le dos & les ailes ſont du même gris que la tête; il y a quelques taches noires ſur les couvertures du deſſus des ailes; les pennes du milieu de la queue ſont griſes, les latérales ſont noires juſqu'aux deux tiers de leur longueur, & blanches dans le reſte; le ventre eſt blanc; l'iris, le bec & les pieds ſont rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE de la Caroline. *Pl. enl.* 175.

BRISS. *tom. I, pag.* 110.

CAT. *tom. I, pag.* & *pl.* 24. *Voyez* TOURTE.

TOURTERELLE de la Jamaïque. *Pl. enl.* 174.

BRISS. *tom. I, pag.* 135, *pl. XIII, fig.* 1, *genre I.*

Elle eſt plus groſſe que notre *tourterelle*, & preſque autant que le *biſet*: le deſſus de la tête & la gorge ſont bleus; cette couleur ſe propage un peu ſur le devant du cou, & elle eſt terminée par des plumes noires dont quelques-unes ſont rayées tranſverſalement de blanc; une bande blanche s'étend de chaque côté ſous l'œil; le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles du deſſus de la queue ſont d'un brun-vineux; le devant du cou & la poitrine ſont d'une couleur vineuſe; le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'une couleur vineuſe teinte de roux; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de rouſſeâtre; celles de la queue ſont d'un cendré-noirâtre; le bec eſt rouge à ſa baſe, cendré à ſon bout; les pieds & les ongles ſont rouges.

TOURTERELLE (petite) de la Martinique. *Pl. enl.* 243, *fig.* 2. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE de Portugal.

BRISS. *tom. I, pag.* 98, *genre I.*

Elle eſt un peu plus groſſe que notre *tourterelle*: la tête, la gorge, le cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un brun-foncé; il y a de chaque côté du cou, vers ſon milieu, deux ou trois plumes d'un noir brillant, terminées de blanc; les plus petites couvertures des ailes ſont noires, bordées de jaune; les pennes des ailes ſont noirâtres, touchées de jaune ſur leur bord extérieur; les pennes intermédiaires de la queue ſont d'un cendré-foncé, terminées de blanc; les latérales ſont blanches en-dehors & au bout, d'un cendré-foncé du côté intérieur; l'iris eſt couleur de ſafran; le bec & les ongles ſont noirs; les pieds rouges.

TOURTERELLE de Quéda (petite). *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 177.

Elle n'eſt guère plus groſſe qu'un *moineau-franc*: le front & la gorge ſont d'un cendré-clair; l'*occiput* d'un gris-foncé qui s'étend ſur le derrière du cou, traverſé par des lignes noires; le dos, le croupion & les

Digitized by Google

couvertures du deſſus des ailes ſont d'un cendré-clair ; les couvertures des ailes ſont terminées par une bande noire ; les côtés du cou ſont blancs, coupés tranſverſalement par des lignes noires très-rapprochées ; la poitrine & le ventre ſont rayés de noir tranſverſalement ; les pennes de l'aile ſont brunes ; les pennes latérales de la queue ſont brunes dans les trois quarts de leur longueur, blanches dans le reſte, & les pennes du milieu ſont entièrement brunes ; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches ; le bec eſt noir, lavé de jaune à ſa baſe & à ſa pointe ; l'iris & les pieds ſont jaunes.

Cette *tourterelle* a été tranſportée à l'île de France ; elle y a beaucoup multiplié ; ſa chair eſt fort délicate. C'eſt une eſpèce très jolie : elle mériteroit bien qu'on nous l'apportât vivante : le préſent qu'on nous en feroit pourroit devenir à-la-fois utile & agréable, puiſque cet oiſeau eſt d'une forme élégante, d'un joli plumage & que ſa chair eſt délicate. Il y a beaucoup de *tourterelles* en qui l'on trouveroit ces qualités réunies ; quelques-unes qui ont un très-beau plumage, & il eſt étonnant qu'on n'en apporte pas plus ſouvent de vivantes, puiſque ce ſont à-la-fois des oiſeaux agréables par leur forme, par leur plumage, par leur naturel, très-faciles à tranſporter, ceux peut-être qui, excepté un petit nombre d'eſpèces, s'accoutument le plus aiſément à la domeſticité, qui s'habituent avec le moins de difficulté aux différens climats, & qu'on verroit le plus ſouvent ſe perpétuer ſous un ciel étranger.

TOURTERELLE (petite) de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 243, *fig.* 1. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE de Surate. *Voyage aux Indes & la Chine, tom. II, pag.* 179.

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que la *tourterelle à collier* : la tête & le devant du cou ſont d'un gris-vineux ; on retrouve la même couleur, mais plus claire, ſur la poitrine, le ventre & les jambes ; le haut du cou en-arrière eſt noir, coupé tranſverſalement de raies blanches, & la partie inférieure du cou eſt rayée de roux ſur fond noir ; le haut de l'aile eſt d'un gris-cendré clair ; il y a ſur chaque plume, dans ſon milieu, une ligne longitudinale noire ; les pennes ſont noires ; le dos, le croupion & la queue ſont d'un gris ſombre & foncé ; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches ; le bec eſt noir ; l'iris & les pieds ſont rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 179.

Elle eſt de la groſſeur du *pigeon-ramier* : la tête eſt d'un gris-cendré clair ; l'œil eſt entouré d'une peau rouge, nue & circonſcrite par un cercle blanc ; les plumes du cou ſont longues, étroites, molles, d'un gris-vineux ; le haut des ailes eſt de cette dernière couleur, & il y a une tache blanche longitudinale ſur chaque plume ; le reſte des ailes & la queue ſont noirs ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un gris-cendré clair ; le bec eſt noir ; l'iris & les pieds ſont rouges : cette *tourterelle* & la grande *tourterelle de la Chine*, paroîtroient d'après leur taille, mieux placées parmi les *pigeons* qu'au rang des *tourterelles. Genre I.*

TOURTERELLE du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. I, pag.* 120. *Voyez* TOURTELETTE.

TOURTERELLE du Cap de Bonne-Eſpérance à cravatte noire, *pl. enl.* 140. *Voyez* TOURTELETTE.

TOURTERELLE du Sénégal. *Pl. enl.* 160.

M. Briſſon a décrit trois *tourterelles du Sénégal*, dont les auteurs n'avoient pas parlé avant lui.

1°. La *tourterelle du Sénégal, tom. I, pag.* 122, *genre I. Pl. X, fig.* 1.

2°. La *tourterelle à collier du Sénégal, tom. I, pag.* 124, *pl. XI, fig.* 1. *Pl. enl.* 161.

3°. La *tourterelle à gorge tachetée du Sénégal. Pl. VIII, fig.* 3.

Toutes trois ſont de la même groſſeur & à-peu-près de celle de notre *merle.*

La première a le deſſus de la tête cendré ; le derrière du cou, & le deſſus du corps d'un gris-brun ; la gorge blanchâtre ; le devant du cou & la poitrine d'une couleur vineuſe très-claire ; le reſte des parties inférieures d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes brunes du côté extérieur, & à leur bout, rouſſes du côté intérieur ; il y a ſur les ailes quelques taches d'un violet changeant ; les pennes de la queue ſont noirâtres en-deſſous, en-deſſus les deux du milieu ſont d'un brun-noirâtre, les latérales ſont d'un gris-brun & noirâtres à leur bout ; le bec & les pieds ſont rouges.

La *tourterelle à collier* a la tête, le cou, la poitrine d'une couleur vineuſe ; le deſſus du corps gris-brun ; le ventre, les côtés, les couvertures du deſſous de la queue d'un blanc-ſale ; les pennes des ailes brunâtres, bordées de blanc-ſale ; les deux du milieu de la queue ſont d'un gris-brun, les latérales ſont noires dans les deux premiers tiers de leur longueur & griſes dans le reſte ; le haut du cou eſt entouré d'un collier noir d'environ trois lignes de largeur ; le bec eſt noirâtre ; les pieds ſont rouges ; les ongles bruns.

Enfin, la *tourterelle à gorge tachetée* diffère des deux autres, en ce que le devant du cou eſt tacheté de noir ; elle en diffère auſſi par quelques nuances du plumage, mais elle a avec les deux premières *tourterelles*, ſur-tout avec la ſeconde, plus de raports, qu'il n'exiſte de différences entre elles.

Ces trois oiſeaux du même climat, de la même grandeur, vêtus d'un plumage qui ne diffère que par quelques nuances & dont le fond eſt le même, ne ſont-ils pas probablement trois races de la même eſpèce ? Cette conjecture ne ſera-t-elle pas

Digitized by Google

au moins fondée jusqu'à ce que l'expérience en ait déterminé la valeur.

TOURTERELLE, du Sénégal à gorge tachetée. BRISS. *tom. I, pag.* 124. *Voyez* TOURTERELLE du Sénégal.

TOURTERELLE GRISE de la Chine. *Voyag. aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 176, *pl.* 102.

Elle est un peu moins grosse que la *tourterelle à collier*; le dessus de la tête est gris, mêlé d'une teinte vineuse sur l'occiput; de petites plumes blanches entourent la paupière; le devant du cou, la poitrine & le ventre sont d'un gris-rougeâtre fort-clair; les plumes du derrière du cou sont noires, avec une tache ronde, blanche, sur chaque côté, & ces plumes ont la forme d'un cœur renversé; le dos, le croupion & les petites plumes des ailes sont d'un brun-sombre; les grandes pennes de l'aile sont noires; le bec est noir; l'iris est rouge; les pieds sont jannes. *Genre* 1.

TOURTERELLE GRISE de Surate. *Voyag. aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 180.

Elle est à-peu-près de la grosseur de la *tourterelle à collier*; la tête est d'un gris-roussêâtre; le devant du cou paroît de cette dernière teinte, quoique les plumes soient noires à leur origine; le derrière du cou & le dos sont d'un gris-sombre; les couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-cendré; les pennes sont noires; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont blancs; les pennes intermédiaires de la queue sont d'un gris-sombre, les latérales sont noires dans leur première moitié, d'un gris-blanc dans la seconde; le bec est noir; l'iris & les pieds sont rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE GRISE ENSANGLANTÉE. *Voy. à la nouv. Guinée. Voyez* TOURTERELLE BLANCHE ENSANGLANTÉE.

TOURTERELLE RAYÉE de la Chine.

BRISS. *tom. I, pag.* 107, *genre I.*

Elle est à-peu-près de la grosseur de la *tourterelle à collier*; le sommet de la tête est cendré; les joues & les côtés du cou sont jaunes, & les plumes sont terminées de rouge sur les côtés du cou; une bande bleue s'étend de chaque côté en travers du bas des joues; le derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun, rayé transversalement de petites bandes noires, formant chacune un arc de cercle: la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes sont d'une couleur de rose-pâle; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un brun-clair, & elles sont rayées transversalement à leur extrémité de blanc & de noir; les couvertures mitoyennes sont blanches & les grandes sont noires, bordées extérieurement de blanc; les pennes des ailes sont noires, bordées de blanc du côté extérieur; la queue est d'un brun-clair; le bec est d'un cendré-bleu; les pieds sont rouges; les ongles blancs.

TOURTERELLE RAYÉE des Indes.

BRISS. *tom. I, pag.* 109, *genre I.*

Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que notre *tourterelle*; le front, les joues & la gorge sont d'un bleu-clair; le dessus & le derrière de la tête sont roussêâtres; le derrière du cou, le dos & les couvertures des ailes sont d'un cendré-brun rayé transversalement de petites bandes noires en arc de cercle; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont du même brun-cendré, mais sans rayure; les côtés du cou & du corps sont bleuâtres, rayés de bleu-noirâtre; le devant du cou, la poitrine, le ventre & les jambes sont couleur de rose; les couvertures du dessous de la queue sont blanches; une bande de la même couleur s'étend des narines aux yeux, qui sont aussi entourés de blanc; les pennes des ailes & les deux du milieu de la queue sont d'un cendré-brun plus foncé que celui qui colore le dos; les pennes latérales de la queue sont de la même teinte que les deux du milieu, & terminées de blanc; l'iris est d'un gris-bleu; le bec d'une couleur de corne claire; les pieds d'un rouge-pâle; les ongles bruns. On ne nous apprend pas dans quelle partie des Indes orientales on trouve cette belle espèce de *tourterelle.*

TOURTERELLE (petite) TACHETÉ. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 26. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE VERTE D'AMBOINE. BRISS. *tom. I, pag.* 152. *Voyez* TURVERT.

TOUYOU.

BRISS. *tom. V, pag.* 8, *genre LXIII.*

C'est le *nhanduguacu* de Marcgrave, *hist. nat. brasil., pag.* 190. Cet oiseau, peu connu, a été confondu par Barrère, avec le *touyouyou* des habitans de la Guyane, qui est très-différent. Des voyageurs, qui ont cherché le *touyou* à la Guyane, & qui ont trouvé que cet oiseau y étoit bien connu, mais très-différent du *touyou*, tel que M. le comte de Buffon & M. Brisson l'on décrit d'après beaucoup d'auteurs, ont imaginé qu'il n'existoit pas. Il paroît qu'en effet on ne le trouve pas à la Guyane, qu'il ne doit pas conserver le nom de *touyou* que Barrère a mal-à-propos appliqué au *jabiru*, qui est le *touyouyou* des sauvages de la Guyane. *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet, au mot JABIRU. Mais parce que le *nhanduguacu* des brasiliens ne se trouve pas à la Guyane, on n'est nullement fondé à nier son existence attestée par Marcgrave, & par nombre de voyageurs-observateurs, & d'auteurs qui en ont parlé après eux.

Le *nhanduguacu*, qui est le *touyou* de M^rs. de Buffon & Brisson, est un oiseau très-grand, un peu moins gros que l'*autruche*; il a trois doigts devant, dénués de membranes, & point de doigt de derrière;

La partie inférieure des jambes, dégarnie de plumes;

Le bec droit, applati horisontalement; son bout arrondi;

Les ailes petites & trop foibles pour qu'il puisse voler;

Digitized by Google

Tout ſon corps eſt couvert de plumes griſes; il n'a point de queue, mais à ſa place les plumes du croupion ſont longues & retombent en-bas; ſes doigts ſont armés d'ongles gros, obtus & noirs: à la place du doigt de derrière il a une calloſité épaiſſe & arondie.

Quelques voyageurs ayant trouvé à cet oiſeau des raports avec l'*autruche*, lui ont donné le nom d'*autruche d'occident*.

Le *nhanduguacu* étoit autrefois très-commun dans le Paraguai; depuis que ce pays a été peuplé & cultivé, l'eſpèce y eſt devenue rare. Il n'eſt pas facile de déterminer préciſément où elle ſe ſera retirée; car un oiſeau très-grand & hors d'état de voler, eſt néceſſairement forcé de s'éloigner à meſure que l'homme policé s'établit dans un pays. Tout ce qu'on peut dire, d'après les premiers obſervateurs, c'eſt que le *nhanduguacu* eſt un oiſeau de l'Amérique méridionale. Suivant Marcgrave il vit de chair & de fruits: cela peut-être dans l'état de domeſticité; mais il ne paroît pas armé de façon à pouvoir arrêter d'autres animaux, & à en faire ſa proie dans l'état de liberté.

On a raconté ſur les habitudes de cet oiſeau, entr'autres ſur ſa manière de couver, des faits trop peu vraiſemblables pour les recueillir.

TOUYOUYOU. Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de Cayenne, &c., par M. Bajon, *tom. II, pag. 263 & ſuiv. pl. 3e.* *Voyez* JABIRU.

TRAIN, (*fauc.*), ſe dit en fauconnerie d'un oiſeau bien dreſſé, qu'on lâche en même temps que celui qui eſt moins inſtruit, & auquel le premier ſert de guide.

TRAINEAU (*fauc.*), peau de lièvre préparée pour leurrer certains oiſeaux de proie. *Voyez* FAUCONNERIE, fin de l'article AFFAITAGE DU GERFAUT *de Norwege*.

TRAINEAU (*chaſſ.*)

C'eſt un filet traverſé par un bâton à chacune de ſes extrêmités. On attache à un des côtés, dans ſa longueur, de diſtance en diſtance, de menues branches, des épines, *&c.* On porte ce filet la nuit, tendu, à deux, levé à environ trois pieds, ſur les terres labourées, les chaumes, les piéces enſemencées & couvertes de blés encore bas, ſur les prairies l'hiver: auſſitôt qu'on apperçoit des oiſeaux deſſous, on le lâche & on les en couvre. On prend avec le traîneau des cailles, des perdrix, des pluviers, des vanneaux & même des oies & canards ſauvages, *&c.* C'eſt une manière de chaſſer très-deſtructive.

TRAINE-BUISSON. *Voyez* FAUVETTE D'HIVER.

TRAINE-CHARRUE. *Voyez* MOTTEUX.

TRAQUET.

Pl. enl. 678, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 428, *pl. XXIII, fig.* 1, *genre XL.*

Traquet ou *groulard*. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 360, *fig. ibid.*

Traquet, groulard, tarier, thyou. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 92.

Le *traquet* eſt du même genre que le *bec-figue*; c'eſt un oiſeau commun dans nos campagnes, remarquable par l'habitude de ſe percher ſur l'extrêmité des branches les plus élancées des haies & des buiſſons ou ſur le ſommet des échalas les plus hauts. Il ne tient pas long-temps en place, il voltige d'un lieu à un autre, & pendant le temps même qu'il eſt poſé, il ne ceſſe d'agiter & de remuer les ailes & la queue, comme pour prendre ſon eſſor: c'eſt, ſuivant Belon, de ce mouvement continuel, comparé au *traquet d'un moulin*, que l'oiſeau *traquet* a reçu ſon nom. Il ſe plaît ſur les terreins ſecs & en pente, dans les bruyères & les prés en coline.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *linotte*, un peu plus petit; ſa longueur eſt de quatre pouces dix lignes; ſon vol de près de huit pouces; il a le deſſus de la tête & du cou, le dos & le croupion variés de noirâtre, qui occupe le milieu des plumes, & de rouſſeâtre, dont elles ſont bordées; les couvertures du deſſus de la queue blanches, terminées de roux, pointillées de noirâtre; les joues & la gorge couvertes de plumes noires, terminées de rouſſeâtre; une bande blanchâtre, étroite ſur le devant du cou; une tache noire de chaque côté, entre l'œil & le bec; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue d'un roux qui s'éclaircit ſur le ventre, & les couvertures du deſſous de la queue; les couvertures du deſſus des ailes noires, bordées de rouſſeâtre, & quelques-unes des grandes blanches; les pennes des ailes noirâtres, bordées du côté exterieur, les grandes, de gris, les moyennes, de rouſſeâtre; la première penne eſt très-courte; la quatrième eſt la plus longue; celles de la queue ſont noirâtres, bordées de blanc-rouſſeâtre par le bout: la plus extérieure de chaque côté eſt bordée en-dehors de blanc-rouſſeâtre; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La gorge de la femelle eſt d'un rouſſeâtre-clair; ſes joues ſont de la même couleur que le reſte de la tête; les couvertures du deſſus de la queue ſont rouſſes, & les pennes ſont bordées de blanc-rouſſeâtre.

Le *traquet* niche dans les landes, au pied des buiſſons, ou ſous l'avance d'une pierre ou d'une racine; il cache ſi bien ſon nid, & il y entre avec tant de précaution, qu'il eſt fort difficile à découvrir; il le conſtruit dès la fin de mars; la ponte eſt de cinq à ſix œufs d'un verd-bleuâtre, légèrement tacheté de rouſſeâtre; le père & la mère nourriſſent les petits d'inſectes, dont ils vivent eux-mêmes pendant toute l'année: c'eſt par cette raiſon que ces oiſeaux diſparoiſſent à l'automne, quand les inſectes viennent à leur manquer. Le *traquet* vit ſeul, hors le temps des couvées; on le prend facilement aux gluaux, en les plaçant ſur des piquets iſolés où le *traquet* ne manque pas

Digitized by Google

de se percher; il prend beaucoup de graisse, & il n'est pas moins estimé que le *bec-figue*; les chasseurs le connoissent sous le nom de *pieds-noirs*; il n'a point de chant, & simplement un cri assez aigu, qu'il répète incessamment: aussi ne le nourrit-on guère en volière, & il est très-difficile de l'y faire vivre.

TRAQUET (grand).

M. le comte de Buffon décrit ce *traquet* d'après une notice de M. Commerson, dans laquelle ce voyageur n'apprend pas où il avoit trouvé cet oiseau; sa longueur est de sept pouces & demi, du bout du bec à celui des ongles; le brun domine sur tout son plumage; la tête est variée de deux teintes brunes; un brun-clair couvre le dessus du cou & du corps; la gorge est mêlée de brun & de blanchâtre; la poitrine est brune: cette couleur est celle des couvertures de l'aile & du bord extérieur des pennes; leur intérieur est mi-partie de roux & de brun; cette nuance, qui se retrouve à l'extrémité des pennes de la queue, couvre la moitié de celles du milieu, dont le reste est roux, & le dehors des deux pennes extérieures est blanc; le dessous du corps est roussêâtre. *Genre XL.*

TRAQUET (grand). *Voyez* TARIER.

TRAQUET A LUNETTE ou CLIGNOT.

Cette espèce nouvelle & remarquable, par un caractère qui n'appartient jusqu'à présent qu'à elle seule, a été trouvée par feu M. Commerson, près de Montevideo sur la rivière de la Plata. Le *clignot* est un peu plus grand que le *chardonneret*; tout son plumage est d'un beau noir, excepté une tache blanche sur chacune des ailes; quelques individus ont aussi du blanc aux couvertures du dessous de la queue; elle est composée de huit pennes égales; le bec est droit, effilé, jaunâtre à la base de la partie supérieure, noir à la pointe & sur toute la partie du dessous; les pieds sont noirs; une membrane d'un blanc un peu jaunâtre, qui paroît n'être que l'expension du bord, des paupières, forme autour de l'œil un cercle assez large, ridé, & que M. Commerson compare, pour son aspect, à un *lichen*. Ce cercle est composé de deux piéces, qui ne se réunissent qu'autant que l'oiseau ferme les paupières aux mouvemens desquelles il est subordonné. On doit de plus remarquer dans l'œil du *clignot*, la membrane clignotante, qui part de l'angle intérieur. *Genre XL.*

TRAQUET d'Angleterre.

BRISS. *tom. III, pag.* 436, *genre XL.*

Il est à-peu-près de la grosseur de notre *traquet*. Il a la base du bec entourée de petites plumes noires, au-dessus desquelles est placée sur le front une tache blanche; la partie supérieure de la tête, le derrière du cou & le dos sont noirs, ainsi que les plumes scapulaires; les couvertures du dessus de la queue sont variées de noir & de blanc; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blancs; les petites couvertures du dessus des ailes & les grandes, les plus éloignées du corps sont brunes; les grandes, les plus près du corps sont blanches; les grandes pennes des ailes sont brunes; les moyennes brunes du côté intérieur, & blanches du côté extérieur; ce qui, avec une partie des couvertures, forme sur l'aile une plaque blanche; les pennes de la queue sont noires, & la plus extérieure de chaque côté est blanche en-dehors; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. La femelle a le dessus de la tête & du cou, & toutes les parties supérieures d'un brun-verdâtre, décoloré; les moyennes pennes des ailes, bordées en-dehors de blanc-jaunâtre; d'ailleurs elle ressemble au mâle.

Ce *traquet* se trouve dans la province de Derbyshire en Angleterre.

TRAQUET de l'isle de Luçon.

Pl. enl. 235, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle.

BRISS. *tom. III, pag.* 442, *pl. XXIV, fig.* 2; le mâle; 3, la femelle, *genre XL.*

Il est un peu plus petit que notre *traquet*; tout son plumage est d'un brun-noirâtre, excepté les couvertures supérieures & inférieures de la queue qui sont blanches; les grandes du dessus de l'aile sont aussi blanches, & forment une tache de cette couleur: le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle a le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un roux-clair; le reste du plumage brun, sur le dessus du corps, & le dessous d'un brun-roussêâtre.

TRAQUET de Madagascar ou FITERT.

BRISS. *tom. III, pag.* 439, *pl. XXIV, fig.* 4; *genre XL.*

Il est un plus gros que notre *traquet*; la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion sont noirs, ainsi que les plumes scapulaires & les petites couvertures du dessus des ailes; le devant du cou, le ventre, les jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue, les côtés sont blancs; la poitrine est rousse; les grandes couvertures du dessus des ailes, les plus éloignées du corps, sont noires, & celles qui en sont les plus proches sont blanches; les pennes de l'aile sont noirâtres; celles de la queue sont noires; le bec, les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur. *Fitert* est le nom que les insulaires de Madagascar donnent à ce *traquet*.

TRAQUET (petit) des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 207.

La tête, le cou, le dos, la poitrine & le haut des ailes sont noirs, tachetés de points jaunes; les moyennes pennes des ailes sont noires, bordées de jaunâtre; les grandes & celles de la queue sont noires; il y a sur le milieu de chaque aile une tache blanche; le croupion est d'un roux-clair; le ventre est rayé de noir sur fond roux; l'iris est de cette dernière couleur; le bec & les pieds sont noirs.

On le trouve à la côte de Coromandel. *Genre XL.*

TRAQUET des Philippines.

BRISS.

Digitized by Google

BRISS. *tom. XIII, pag.* 444, *pl. XXIII, fig.* 2. *Pl. enl.* 185, *fig.* 1, *genre XL.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de la *fauvette ;* la tête, la gorge, le cou & le deſſous du corps ſont d'un noir changeant en violet, avec un peu de couleur de marron ſur le bas-ventre ; le dos & le croupion ſont couverts de plumes noirâtres, bordées de noir changeant en violet ; les couvertures du deſſus de la queue ſont nuées de ces deux dernières couleurs, & celles du deſſous ſont d'un marron-clair ; les jambes ſont noirâtres ; les petites couvertures les plus proches du corps ſont blanches, celles qui en ſont plus éloignées ſont noirâtres, bordées de noir changeant en violet ; les grandes, les plus loin du corps, ſont entièrement noirâtres ; les autres ſont de cette dernière couleur à leur bout, & blanches à leur origine ; les pennes des ailes ſont brunes, & les moyennes ſont de plus bordées, du côté extérieur, de noir changeant en violet ; la queue eſt d'un noirâtre brillant ; le bec, les pieds & les ongles ſont auſſi noirâtres.

TRAQUET des Philippines (grand).

Pl. enl. 184, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 446, *pl. XXII, fig.* 3, *genre XL.*

Il eſt un peu plus gros qu'une *fauvette ;* la tête, la gorge & le derrière du cou ſont d'un blanc ſale & rouſſeâtre ; le devant & les côtés du cou ſont d'un marron-clair ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir changeant en violet ; la poitrine & les côtés ſont d'un cendré-brun ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc-rouſſeâtre ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un noir-violet ; les moyennes, d'un blanc-ſale, & les grandes, d'un noir-verdâtre ; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, bordées extérieurement de blanc-rouſſeâtre ; les moyennes ſont d'un noir-verdâtre ; les deux pennes intermédiaires de la queue ſont d'un noir changeant en verd ; les quatre ſuivantes ſont de cette même couleur, du côté extérieur, & noires du côté intérieur ; la dernière de chaque côté eſt extérieurement d'un blanc-rouſſeâtre ; le bec eſt d'un jaunâtre terne ; les pieds & les ongles ſont noirs.

TRAQUET du Cap de Bonne-Eſpérance.

C'eſt une eſpèce nouvelle, indiquée par M. le comte de Buffon : « la longueur de ce *traquet* eſt » de ſix pouces ; tout le deſſus du corps, y » compris le haut du cou & de la tête, eſt d'un » verd très-brun ; tout le deſſous du corps eſt gris, » avec quelques teintes de roux ; le croupion eſt » de cette dernière couleur ; les pennes & les » couvertures de l'aile ſont brunes avec un bord » plus clair dans la même couleur ; la queue a » vingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées » la recouvrent juſqu'au milieu, elle eſt un peu » fourchue ; les deux pennes du milieu ſont noirâtres ; les latérales ſont marquées obliquement » de brun, ſur un fond jaune, & d'autant plus » qu'elles ſont plus extérieures.

» Un autre individu, également du Cap de » Bonne-Eſpérance, n'eſt peut-être que la femelle » du précédent : il a tout le deſſus du corps brun-» noirâtre ; la gorge blanchâtre, & la poitrine » rouſſe ». *Genre XL.*

TRAQUET ou TARIER du Sénégal.

Traquet du Sénégal, pl. enl. 583, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III, pag.* 441, *pl. XX, fig.* 3, *genre XL.*

Il eſt à-peu-près de la grandeur du *tarier ;* tout ſon corps eſt couvert de plumes d'un brun-foncé ; les pennes des ailes ſont de cette même couleur du côté extérieur, & au bout, & rouſſes du côté intérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont noires ; les latérales le ſont auſſi ; mais elles ſont de plus terminées de blanc ; le bec, les pieds & les ongles ſont bruns.

TRASLE. BEL. *Voyez* MAUVIS.

TRAVAIL. (*fauc.*). C'eſt en fauconnerie l'action de l'oiſeau de proie qui chaſſe : *l'oiſeau d'un grand travail*, eſt celui qui eſt patient, qui vole longtems ſans ſe rebuter.

TRÉBUCHET. (*chaſſ.*). Sorte de cage, dont le deſſus eſt à baſcule, & qui ſert pour prendre de petits oiſeaux. *Voyez* au mot *oiſeau* la deſcription du *trébuchet* & la manière d'y prendre les petits oiſeaux.

TREFLIER. *Voyez* CHARDONNERET.

TREMBLEUR. *Voyez* HULLOTTE.

TRICOLOR.

Tangara à tête bleue de Cayenne.

Pl. enl. 33, *fig.* 2.

BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 62, *pl. IV, fig.* 2, *genre XXXI.*

Tangara à tête verte de Cayenne.

Pl. enl. 33, *fig.* 1.

BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 59, *pl. IV, fig.* 1, *Genre XXXI.*

Ces deux *tangaras*, qui ſe trouvent dans la même contrée, ont d'ailleurs tant de reſſemblance qu'il eſt bien difficile de ne pas les regarder comme une ſeule eſpèce, peut-être mâle & femelle, ou comme une ſimple variété ; ils ſont tous deux à-peu-près de la groſſeur du *moineau franc ;* l'un a la tête & la gorge bleues, les joues & le derrière du cou rouges, le dos & les petites couvertures des ailes noires, une bande tranſverſale étroite, d'un jaune foible ſur le milieu de l'aile ; le croupion, les ailes & la queue d'un beau verd, excepté les deux pennes du milieu de la queue qui ſont noires, & l'extrémité des pennes des ailes qui ſont terminées de noirâtre ; le bas du cou en devant, & tout le deſſous du corps, ſont du même verd que le croupion.

L'autre *tangara* a la gorge noire ; le dos, les deux pennes du milieu de la queue & l'extrémité des pennes des ailes de cette même couleur ; les

Digitized by Google

couvertures des ailes ſont bleues, & le reſte du plumage eſt d'un verd-clair : tous deux ont le bec noir ; les pieds ſont noirâtres.

Ces deux *tangaras* ont été décrits d'après des individus qui faiſoient partie du cabinet d'un particulier ; il eſt au moins douteux qu'on les trouve à Cayenne ; ils ſont très-rares dans les collections ; je ne les ai vus dans aucune que dans celle d'où M. Briſſon les cite, & jamais je ne les ai trouvés parmi les oiſeaux envoyés de Cayenne.

TRICOLOR HUPPÉ de la Chine. *Voyez* FAISAN DORÉ.

TRIE. *Voyez* DRAINE.

TRIDE. *Voyez* PROYER.

TRINGA AUX PIEDS DE FOULQUE. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 46. *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

TRINGA GRIS-DE-FER, AU PIED DE POULE D'EAU. Edw. *glan. tom. II, pag.* 206, *pl.* 308. *Voyez* PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

TRINGA MALE AUX PATTES DE LA FOULQUE D'EAU. Edw. *tom. III, pag. & pl.* 143. *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

TRINGA ROUGE AUX PATTES DE LA FOULQUE D'EAU. Edw. *tom. III, pag. & pl.* 142. *Voyez* PHALAROPE ROUGE.

TRINGA TACHETÉ. Edw. *glan. part. II, pag.* 139; *pl.* 277. *Voyez* GRIVE D'EAU.

TRIS. *Voyez* MAUVIS.

TRITRI. *Voyez* PROYER.

TROGLODYTE, vulgairement & improprement *roitelet*.

Roitelet. Pl. enl. 651, *fig.* 2.

Briss. *tom. III. pag.* 425, *genre XL.*

Bel. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 342, *fig. & pag.* 343.

Roitelet, bœuf de Dieu, berichot, roi Bertaud.

Bel. *port. d'oiſ. pag.* 86.

Troglodytes en Latin ;

Reatino, reillo, regillo en Italien ;

Zun-ſchlipfle en Allemand ;

Tumling en Suédois.

Wren en Anglois ;

En Provence *vaque-petoné ; roi-bedelet, roi-bouti* en Saintonge ; *quiouquiou* en Poitou, *arrepit* en Guienne ; *rebetre* en Normandie ; *ratillon* dans l'Orléanois ; *fourbiſſon, roi de froidure* en Bourgogne. Le tout, ſuivant Salerne.

Le *troglodyte* eſt, après le *roitelet*, dont on lui donne vulgairement & improprement le nom, le plus petit des oiſeaux de nos climats ; ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de trois pouces neuf lignes ; ſon vol de cinq pouces huit lignes, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue. Il a le deſſus de la tête & du cou, le dos, les plumes ſcapulaires & le croupion d'un brun tirant un peu ſur le roux ; les couvertures du deſſus de la queue d'un brun plus roux & rayées preſque inſenſiblement de brun pur ; les joues tachetées de blanc-rouſſeâtre ; une tache de cette même nuance de chaque côté au-deſſus de l'œil ; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un blanc ſali de rouſſeâtre ; le ventre, les côtés & les jambes d'un brun-rouſſeâtre, rayé tranſverſalement de brun pur ; un peu de blanchâtre à la pointe des plumes du ventre & des couvertures du deſſous de la queue ; les couvertures du deſſus des ailes de la même couleur que le dos & rayées tranſverſalement de brun, avec une petite tache ronde, blanchâtre à l'extrêmité des moyennes ; les pennes des ailes cendrées en-deſſous, brunes du côté intérieur en-deſſus, d'un brun-roux rayé tranſverſalement de brun-pur du côté extérieur ; les pennes de la queue auſſi d'un brun-roux rayé de petites lignes tranſverſales brunes ; le demi-bec ſupérieur noirâtre, l'inférieur brun ; les pieds & les ongles d'un gris-brun.

Le *troglodyte* vit de vermiſſeaux, de moucherons, d'inſectes, de leurs cryſalides & de leurs œufs : l'été on le voit peu, parce qu'il ſe tient dans les bois, où les feuilles le dérobent à notre vue ; il y conſtruit ſon nid près de terre, ou à terre même ; il le compoſe de beaucoup de mouſſe à l'extérieur, & il en garnit le dedans de plumes ; il eſt rond & proprement fait à l'intérieur, mais au-dehors il ne paroît qu'un amas de mouſſe accumulée au haſard, ce qui eſt cauſe qu'on le voit ſouvent ſans le reconnoître : il n'y a qu'une entrée, étroite, pratiquée ſur le côté : la ponte eſt de neuf à dix œufs d'un blanc-terne, avec une zone de points rougeâtres au gros bout ; les petits dénichent de bonne heure, & on les voit courir ſur la mouſſe & les buiſſons avant d'être en état de voler. A l'approche de l'hiver, le *troglodyte* quitte les bois ; il fréquente alors les jardins, les vergers, les haies ; il voltige de branches en branches à de petites diſtances ; poſé, il porte ſa queue relevée, & il ne ceſſe d'agiter ſes ailes d'un trémouſſement rapide ; il égaye ſes mouvemens par un petit cri qu'il répète inceſſamment, & même par un petit chant, qui eſt d'autant plus agréable, que c'eſt au fort de l'hiver, le ſeul ramage qu'on entende dans cette triſte ſaiſon : lorſque la terre eſt couverte de neige, ou le froid rigoureux, le *troglodyte* cherche de l'abri près des lieux habités : on le voit alors autour des maiſons & des chaumières ; il entre inceſſamment dans les fentes des murs, ſous les avances des toits, ſous celles des chaumes, & il en ſort pour y rentrer précipitamment, quelquefois même il pénètre à l'intérieur des maiſons, de même que les *rouges-gorges*, à la compagnie deſquelles il paroît ſe plaire ; il vit alors des cryſalides, des fragmens d'inſectes qu'il trouve entre les gerſures des écorſes, dans les trous & les fentes des bâtimens.

On a remarqué que le *troglodyte* eſt un des premiers oiſeaux à venir à la pipée, & que, plus actif, plus imprudent, ou ſi l'on veut, plus curieux que tous les autres oiſeaux, il entre quelquefois dans la loge du pipeur ; mais ſoit parce qu'on le

Digitized by Google

pourſuit rarement, ſoit parce qu'il ne connoît pas le danger, la vue de l'homme ne paroît pas l'effrayer; il ſe laiſſe approcher de très-près, & ſouvent il voltige long-temps le long des haies, à quelques pas devant les voyageurs, qu'on diroit qu'il ſe plaît à précéder.

J'ai élevé des *troglodytes*, & je les ai nourris en leur donnant la même pâtée qu'au *roſſignol*; cet oiſeau eſt très-joli par ſa vivacité & la gentilleſſe de ſes mouvemens; il eſt à propos de lui fournir quelque réduit dans ſa cage où il puiſſe ſe retirer & ſe cacher.

L'eſpèce du *troglodyte* ne paroît pas s'être étendue au nord de l'Europe, il eſt peu commun dès la Suède; mais ce même petit oiſeau ſe retrouve en Amérique, & le *troglodyte* de Buénos-Ayres, *pl. enl.* 730, *fig.* 2, celui de la Louiſiane, même *pl. fig.* 1. ne paroiſſent être que des variétés du nôtre: le premier ſur-tout en diffère très-peu: le ſecond, d'un tiers à-peu-près plus grand, a la poitrine & le ventre d'un fauve-jaunâtre; le reſte du plumage eſt ſemblable à celui de notre *troglodyte*: une troiſième variété ſe trouve à Cayenne; celle-ci eſt de la taille du *troglodyte de la Louiſiane*, & n'en diffère que par des couleurs un peu plus claires. Ainſi le *troglodyte* & le *roitelet* appartiennent à l'ancien & au nouveau continent. *V.* ROITELET.

TROGLODYTE de Buénos-Ayres. *Pl. enl.* 730, *fig.* 2. *Voyez* TROGLODYTE.

TROGLODYTE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 730, *fig.* 1. *Voyez* TROGLODYTE.

TROMPETTE DE BRAC, OISEAU TROMPETTE. LABAT, *Relat. de l'Afr. occid.* in-12, *tom. IV, pag.* 160. *Voyez* BRAC (le).

TROTTE-CHEMIN. *Voyez* MOTTEUX.

TROUPIALE.

Les *troupiales* ont, pour caractère, quatre doigts, dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec en cône alongé, droit & très-pointu; les plumes de la baſe du bec tournées en arrière, & laiſſant les narines à découvert. Ils compoſent le XIXe genre de la méthode de M. Briſſon: ce genre contient un grand nombre d'eſpèces, qui, quoiqu'elles aient toutes, à ſtrictement parler, les mêmes caractères génériques, offrent cependant des différences aſſez ſenſibles pour qu'on les ait regardés comme autant de familles diſtinctes & qu'on leur ait donné des noms particuliers: ce ſont les *caſſiques*, les *baltimores* & les *carouges*. Les *caſſiques* ne ſont pas ſeulement les plus gros oiſeaux de ce genre, mais ils ont encore un trait particulier qui les diſtingue; la baſe ou racine du bec eſt applatie & implantée fort avant ſur le front; les *troupiales* ſont, en général, d'une taille moyenne; ils ont le bec proportionnément plus long; les *carouges* ſont, en général, plus petits que les *caſſiques* & les *troupiales*, & ils ont le bec très-pointu, & cependant à proportion beaucoup plus court. Quant aux *baltimores*, il me paroît difficile de leur aſſigner des caractères particuliers & de les faire connoître autrement que par une deſcription détaillée.

Ces quatre familles d'oiſeaux ſont donc du même genre, mais avec des caractères auxquels on peut diſtinguer les individus des trois premières.

Il me ſemble très-probable, comme c'eſt le ſentiment de M. de Montbeillard, que tous les oiſeaux du genre du *troupiale* appartiennent au nouveau continent; & je crois, avec le ſavant que je viens de nommer, qu'on a été mal informé ſur le pays de ceux qu'on a regardés comme ayant été apportés de quelque partie de l'ancien continent. Je me fonde ſur ce que, parmi les oiſeaux de l'ancien continent, par raport auxquels il ne peut pas y avoir de doute ſur le lieu de leur origine, il ne s'en eſt encore trouvé aucun du genre du *troupiale*: 2°. ſur ce qu'il n'y a point, dans l'ancien continent, d'oiſeaux auxquels on puiſſe exactement & ſtrictement comparer les *troupiales* pour les caractères génériques; car les *étourneaux* auxquels ils reſſemblent le plus, en ſont trop différens pour qu'on puiſſe les confondre enſemble; & ſi quelques voyageurs, ſi des habitans de nos colonies ſont tombés dans cette méprife, c'eſt d'après une reſſemblance éloignée, & qui ne peut en impoſer à l'obſervateur qui compare les objets & qui prononce ſur leur identité ou leur différence, d'après des caractères conſtans & qui indiquent la parité ou la diſſemblance qui exiſte dans la conſtitution générale.

TROUPIALE.

Pl. enl. 532.

BRISS. *t. II, p.* 86, *pl. VIII, fig. 1, genre XIX.*

Pie jaune & noire. CATESB. *append. pag.* & *pl.* 5.

Icterus en Latin ſuivant M. Briſſon.

Le *troupiale* n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *merle*: ſa longueur eſt de neuf pouces ſix lignes; ſon vol de quatorze pouces, & ſes ailes pliées atteignent à peine au tiers de ſa queue; la tête, la gorge, le devant du cou & le dos, ſont d'un beau noir; les plumes de la gorge & du devant du cou ſont longues & étroites, & s'avancent en pointe ſur le devant de la poitrine; le derrière & les côtés du cou, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un jaune-orangé; les grandes couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps ſont noires, & les plus proches au contraire ſont blanches; les moyennes ſont noires du côté extérieur, blanches du côté intérieur, & les petites ſont d'un jaune-orangé; les grandes pennes des ailes & toutes celles de la queue ſont noires; les pennes moyennes des ailes ſont auſſi noires, mais bordées de blanc du côté extérieur; l'iris eſt d'un jaune-clair; le bec eſt gris-blanc dans quelques individus, & plus ſouvent il eſt noir, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt blanchâtre: les pieds & les ongles ſont de couleur de plomb.

Digitized by Google

On trouve le *troupiale* à la Jamaïque, à la Martinique, au Brésil, à la Caroline, M. Briſſon ajoute à Cayenne : je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux envoyés de cette colonie.

Les *troupiales* volent en bandes nombreuſes : ils ſe nourriſſent de baies & d'inſectes : ils n'évitent point les lieux habités, & ils ſemblent au contraire les rechercher : ils ſuſpendent à l'extrêmité des branches leur nid, auquel ils donnent une forme cylindrique. Souvent un ſeul arbre eſt chargé d'un grand nombre de ces nids, ſans qu'il y ait aucune méſintelligence entre les familles.

Catesby nous apprend que ces oiſeaux s'apprivoiſent aiſément, & qu'on les met volontiers en cage à cauſe de *leurs gentilleſſes ;* qu'ils aiment de préférence les fruits d'un arbre qu'on nomme *bonana*, ce qui leur en a fait à eux-mêmes appliquer le nom.

Un *troupiale* que je nourris depuis cinq ans, me met en état de confirmer l'aſſertion de Catesby. Cet oiſeau eſt auſſi familier qu'intelligent : il connoît la voix de ceux qui le ſoignent ou qui le careſſent ſouvent, & il y répond ou en y accourant, ou par un petit ſifflement : il deſcend d'un ſecond étage à la voix d'une femme qui a coutume de lui donner à manger : il la ſuit dans un jardin ſans paroître tenté de prendre ſon vol, & s'étant échappé ſur le toit de la maiſon, il vola dans le jardin vers cette même femme auſſitôt qu'elle l'appella : il a des geſtes mimes & des poſtures très-ſingulières : il s'incline, & il baiſſe la tête, comme ſi on lui eût appris à ſaluer, puis il ſe redreſſe & hériſſant les longues plumes de ſa gorge, il fait entendre une ſorte de ſifflement : il provoque toutes les perſonnes, auprès deſquelles il peut atteindre, il les agace par des coups de bec : on peut le manier de toutes les façons, & jouer avec lui de la même manière qu'on a coutume de le faire avec un petit chien : il ne ſe rebute de rien, & l'on eſt toujours obligé de le renfermer pour mettre fin à ſes jeux : renverſé ſur le dos, il ſe défend, en jouant du bec & des pieds, comme le chien qui mord doucement ſon maître, & repouſſe ſa main avec ſes pattes. Nous n'avons aucun oiſeau qui devienne auſſi familier, & le *perroquet* qui l'eſt le plus, ne l'eſt pas autant : je le nourris de mie de pain trempée dans du lait, de ſoupe, & en général il s'accommode de tout : il eſt très-friand de ſucre : ſa voix eſt haute, glapiſſante & déſagréable : il y a lieu de croire qu'il eut appris à parler : il répète le mot de *coco* du nom que lui a donné la perſonne qui le ſoigne.

Un oiſeau de la même eſpèce que j'ai vu chez feu M. le marquis de Montmireil, étoit auſſi familier que le *troupiale* d'après lequel je donne ces notes : il agaçoit de même les perſonnes qui l'approchoient, & il exécutoit les mêmes geſtes ou les mêmes jeux. Cette familiarité & ce caractère ſont donc d'après ce que nous apprend Catesby des facultés propres à l'eſpèce, & le *troupiale* ne les perd point étant tranſporté en Europe ; comme le prouvent les deux exemples que j'ai cités : cet oiſeau eſt d'ailleurs très-facile à tranſporter, puiſqu'il eſt naturellement fort familier, & très-aiſé à nourrir. Ce ſeroit donc un des oiſeaux que, d'après ces raiſons, & ſes habitudes aimables, les voyageurs devroient nous apporter de préférence. Il eſt fort probable que les autres oiſeaux du même genre participent plus ou moins des qualités du *troupiale*, qu'on pourroit les nourrir auſſi aiſément, &, comme ils ſont en général d'un beau plumage, ce ſont autant de raiſons à leur égard d'en tenter le tranſport en Europe.

TROUPIALE A AILES ROUGES. Briss. *tom. II, pag.* 97. *Voyez* COMMANDEUR.

TROUPIALE A AILES ROUGES de la Louiſiane. *Pl. enl.* 402. *Voyez* COMMANDEUR.

TROUPIALE A CALOTTE NOIRE.

Troupiale jaune à calotte noire de Cayenne, *pl. enl.* 533.

Il eſt à-peu-près de la grandeur de notre *merle :* le ſommet de la tête eſt noir ; le reſte de la tête, le cou, & tout le deſſous du corps ſont d'un beau jaune ; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont noirs ; les couvertures & les pennes des ailes le ſont auſſi, mais les plus petites couvertures & les plus grandes ſont bordées d'un peu de blanc-jaunâtre à leur extrêmité ; il y a auſſi un léger trait de la même couleur, au bout des pennes moyennes des ailes & de quelques-unes des grandes ; la queue eſt entièrement noire ; le bec & les pieds ſont de cette dernière couleur ; l'œil eſt entouré d'une peau nue dont j'ignore la nuance ; il y a également à l'angle du demi-bec inférieur, de chaque côté, une ligne oblongue, dégarnie de plumes, qui ſe propage en deſcendant environ dans la longueur d'un pouce ſur une ligne de largeur.

M. de Montbeillard raporte à cette eſpèce le *troupiale brun de la nouvelle Eſpagne*, de M. Briſſon, *tom. II, pag.* 105. Les dimenſions ſont à-peu-près les mêmes, & il y a du raport dans les couleurs : celui-ci a le ſommet de la tête, le dos, le croupion, d'un brun-noirâtre ; le reſte du plumage jaune, excepté les pennes des ailes & celles de la queue qui ſont noirâtres, & les grandes couvertures des ailes qui ſont auſſi noirâtres, bordées de gris-jaunâtre ; le bec, les pieds & les ongles ſont jaunâtres.

Le premier de ces deux oiſeaux nous eſt quelquefois envoyé de Cayenne, & le ſecond que M. Briſſon a décrit, l'avoit été de la nouvelle Eſpagne. Il eſt très-probable que c'eſt une ſimple variété ou peut-être la femelle du premier : ce dernier ſentiment eſt le plus vraiſemblable. *Genre XIX.*

TROUPIALE A QUEUE ANNELÉE. Briss. *tom. II, pag.* 89. *Voyez* ARC-EN-QUEUE.

TROUPIALE BRUN de la nouvelle Eſpagne

Digitized by Google

Briss. *tom. II*, *pag.* 105. *Voyez* Troupiale a calotte noire.

Troupiale de Cayenne. *Pl. enl.* 236. *Voyez* Troupiale de la Guiane.

Troupiale de la Caroline. *Pl. enl.* 606, n° 2. *Voyez* Troupiale noir (petit).

Troupiale de la Guiane.

Pl. enl. 536.

Briss. *tom. II*, *pag.* 107, *pl. XI*, *fig.* 1, *genre XIX.*

Il approche, dit M. Briſſon, de la groſſeur du *mauvis* : les plumes qui couvrent la tête, le derrière, & les côtés du cou & tout le deſſus du corps, le ventre, les côtés, les jambes, ainſi que les plumes ſcapulaires ſont noirâtres, bordées de gris ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont rouges, variés de traits blanchâtres, dont chaque plume eſt bordée ; le moignon de l'aile eſt rouge ; les couvertures ſont noirâtres, bordées de gris ; les grandes pennes ſont noirâtres, les moyennes ſont de cette dernière couleur, bordées de griſâtre ; la queue eſt noire, variée de quelques raies tranſverſales griſes vers ſon extrêmité ; le bec, les pieds, les ongles ſont bruns.

Le *troupiale de Cayenne*, *pl. enl.* 236, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a des couleurs plus vives ; que le noir n'eſt point varié de gris, ni les plumes rouges bordées de blanchâtre. On nous envoie ces deux oiſeaux de la Guiane, mais le ſecond beaucoup plus ſouvent que le premier ; je crois que celui-ci eſt un jeune & peut-être une femelle, & le ſecond le mâle adulte ; mais je ne peux penſer avec un auteur célèbre que ce *troupiale* ne ſoit qu'une variété du *commandeur* qu'on ne trouve pas à Cayenne ; la différence des climats ; la diſproportion de la taille ; le bec plus gros & moins pointu du *troupiale de la Guiane*, me le font regarder comme une eſpèce abſolument différente du *commandeur*. *Voyez* Commandeur.

Troupiale de la nouvelle Eſpagne. Briss. *tom. II*, *pag.* 95. *Voyez* Costotol.

Troupiale des Indes. Briss. *ſuppl. tom. VI*, *pag.* 37. *Voyez* Rollier de paradis.

Troupiale du Bréſil. Briss. *tom. II*, *pag.* 93. *Voyez* Japacani.

Troupiale du Mexique. Briss. *tom. II*, *pag.* 88. *Voyez* Acolchi de Séba.

Troupiale gris de la nouvelle Eſpagne. Briss. *tom. II*, *pag.* 96. *Voyez* Tocolin.

Troupiale jaune a calotte noire de Cayenne. *Pl. enl.* 533. *Voyez* Troupiale a calotte noire.

Troupiale noir.

Briss. *tom. II*, *pag.* 103, *pl. X*, *fig.* 1, *genre XIX.*

Troupiale noir de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 534.

Il eſt un peu plus grand qu'un *merle* : tout ſon plumage eſt d'un noir changeant, à reflets verdâtres & violets, excepté ſur la poitrine, le ventre & les côtés qui ſont d'un noir mat ; le bec, les pieds & les ongles ſont auſſi noirs. On le trouve à Saint-Domingue, à la Jamaïque, à la Guiane ; il paroît être très-commun à la Louiſiane : il y a des individus plus grands les uns que les autres, & ceux-ci ont un plumage plus ondoyant ; il eſt probable que ce ſont les mâles.

L'oiſeau repréſenté, *pl. enl.* 646, ſous le nom de *caſſique de la Louiſiane*, & que j'ai reçu de cette colonie, ne me paroît être qu'une variété du *troupiale noir* ; il eſt de la même grandeur : tout ſon plumage eſt blanc, varié de noir à reflets verdâtres & violets. *Voyez* Cassique de la Louiſiane.

Troupiale noir (petit).

Le petit *troupiale noir* n'eſt pas plus grand que notre *gros-bec* : tout ſon plumage eſt d'un noir éclatant, changeant en violet ſuivant les effets de la lumière : le bec & les pieds ſont noirs. C'eſt une eſpèce aſſez commune à Cayenne d'où on l'envoie ſouvent.

On a repréſenté, *pl. enl.* 606, n° 2, ſous le nom de *troupiale de la Caroline*, un autre oiſeau du même genre ; il eſt à-peu-près de la taille du précédent ; il en diffère en ce qu'il a la tête & le cou d'un olivâtre ſombre & rembruni ; le reſte du plumage eſt noir ; il jette quelques reflets violets, mais moins éclatans & moins nombreux que ceux qui brillent ſur le plumage du *petit troupiale noir*, ce ſecond *troupiale* a été envoyé de la Louiſiane, & il étoit auſſi parmi des oiſeaux de la Caroline qui avoient été apportés de Londres à Paris. Je crois d'après les différences du plumage & plus encore d'après celle des lieux où ces deux *troupiales* ſe trouvent, que ce ſont deux eſpèces différentes : M. de Montbeillard n'eſt pas du même ſentiment & regarde le ſecond comme la femelle du premier. *Genre XIX.*

Troupiale noir de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 534. *Voyez* Troupiale noir.

Troupiale olive de Cayenne.

Pl. enl. 606, *fig.* 2.

Je ne connois cet oiſeau que par la deſcription que M. de Montbeillard en a donnée, & la planche colorée qui le repréſente.

« Il n'a que ſix à ſept pouces de longueur ; la » tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine » ſont d'un brun-mordoré plus foncé ſous la gorge » & tirant à l'orangé ſur la poitrine, où le mor» doré ſe fond avec la couleur olivâtre du deſſous » du corps ; cette dernière couleur règne auſſi ſur » la partie poſtérieure du cou, ſur le dos, les cou» vertures des ailes & la queue.

» Le bec & les pieds ſont noirs ; les pennes de » l'aile, & quelques-unes de ſes grandes couver» tures ſont de la même couleur, mais bordées de » blanc ». *Genre XIX.*

Troupiale tacheté de Cayenne.

Pl. enl. 448, *fig.* 1, le mâle ; 2, la femelle.

Ces oiſeaux, que je ne connois que par ce que M. de Montbeillard nous en apprend, & par les figures auxquelles il renvoie pour juger des dimen-

Digitized by Google

sions, ne sont pas tout-à-fait aussi gros qu'une *alouette :* le mâle a tout le plumage noirâtre, varié de roussêâtre ; le noir occupant le milieu des plumes qui sont bordées de roussêâtre ; la gorge est blanche, une ligne de la même couleur passe au-dessus des yeux.

La femelle a la tête, le cou, les petites couvertures du dessus des ailes variés de roux-jaunâtre & de blanc-roussêâtre, la première des deux couleurs occupant le milieu des plumes ; l'un & l'autre ont le bec grisâtre, les pieds rougeâtres.

Ce *troupiale*, très-rare dans nos cabinets, que je n'ai jamais vu parmi les oiseaux qu'on nous apporte de Cayenne, a de grands raports, comme le remarque M. de Montbeillard, avec le *carouge tacheté*. Je soupçonne que c'est le même oiseau, & que le *troupiale tacheté de Cayenne* fait un double emploi. *Voyez* CAROUGE TACHETÉ.

TROUPIALE TACHETÉ de Madrast. BRISS. *tom. II, pag.* 91. *Voyez* LORIOT de la Chine.

TROUSSE-COL. *Voyez* TORCOL.

TRUBLE. *Voyez* SPATULE.

TUITE.

Pinson varié de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. III, pag.* 178, *genre XXXIII.*

Cet oiseau a été indiqué par Seba sous le nom d'*avis tuite*, *&c.* Il est à-peu-près de la grosseur de notre *pinson :* tout son plumage est varié & chamaré de rouge, de jaune, de bleu & de blanc ; il faut excepter la tête, qui est d'un rouge-clair, mêlé de pourpre, la poitrine, qui est d'un jaune pâle, nué d'un jaune plus foncé ; le bec est jaune ; les pieds & les ongles sont rouges.

TUIT, TUIT. *Voyez* POUILLOT.

TURCOT. *Voyez* TORCOL.

TURLU. *Voyez* COURLIS.

TURLUI. *Voyez* COURLIS.

TURLUT. *Voyez* CUJELIER.

TURNIX.

Caille de Madagascar. *Pl. enl.* 171.

BRISS. *tom. I, pag.* 252, *pl. XXIV, fig.* 2, *genre VI.*

Elle est un peu plus petite que notre *caille ;* le dessus de la tête, les joues & les côtés du cou sont variés de noir, de blanc & de roux ; le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue sont rayés transversalement de cendré, de noir & de roux ; les couvertures du dessus des ailes sont pointillées de taches blanches rondes & d'autres taches noires en demi-cercles, sur un fond confusément mêlé de cendré & de roux ; la gorge & le devant du cou sont noirs ; le milieu de la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes sont cendrées ; les côtés de la poitrine sont roux : les pennes des ailes sont brunes & les trois ou quatre plus grandes sont bordées de blanc du côté extérieur ; la queue est rayée des mêmes couleurs que le dessus du corps ; le bec, les pieds & les ongles sont cendrés.

Cette *caille* n'a que trois doigts & point de doigt de derrière ; ce qui lui est commun avec quelques autres espèces de *cailles*. M. Brisson ne parle pas de cette particularité, qui est cependant observée dans la figure qu'il a fait graver.

TURQUIN.

Tangara bleu des Barbades. BRISS. *tom. III, pag.* 8, *genre XXXI.*

Tangara bleu du Brésil. *Pl. enl.* 179, *fig.* 1.

Il est à-peu-près de la grosseur du *moineau-franc :* la tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont bleus ; le dessus du cou, le dos, les plumes scapulaires & le croupion sont d'un beau noir ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un verd-foncé ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau blanc ; celles du dessus des ailes sont d'un noir brillant, bordées de pourpre-clair ; les pennes des ailes & celles de la queue sont noires, bordées du côté extérieur de pourpre peu foncé ; le bec & les pieds sont noirs. On le trouve aux îles Barbades & au Brésil.

TURVERT.

Tourterelle à gorge pourprée d'Amboine. *Planch. enlum.* 142.

Tourterelle verte d'Amboine. BRISS. *tom. I, pag.* 152, *pl. XV, fig.* 2, *genre I.*

Le *turvert* est une *tourterelle* un peu plus petite que la nôtre : il a le front & la gorge cendrés ; le derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue & des ailes, le ventre, les côtés, les jambes d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de rosette ; le devant du cou d'un violet-pourpre ; les pennes des ailes noirâtres du côté intérieur, & du côté extérieur du même verd-doré qui brille sur la plus grande partie du plumage ; celles de la queue sont de cette dernière couleur, terminées de jaune-pâle ; le bec & les pieds sont rouges : on le trouve à Amboine.

On a représenté dans la suite des planches enluminées, deux *tourterelles* qui ont du raport avec la précédente.

1°. La *tourterelle* de Batavia, *pl. enl.* 214 : elle est un peu plus petite que la précédente ; le devant de la tête, les joues, les côtés & le bas du cou, tant en-arrière qu'en-devant sont gris-cendré ; le derrière de la tête & le haut du cou, aussi en-arrière, sont noirs ; la gorge & le bas-ventre sont d'un beau jaune ; les plus grandes couvertures du dessous de la queue sont rouges ; tout le reste du plumage est d'un verd-brillant ; le bec & les pieds sont rouges.

2°. La *tourterelle* de Java, *pl. enl.* 117 ; elle est la plus grande des trois : les petites plumes qui couvrent en-dessus la base du bec, sont blanches ; le reste de la tête, le cou, la poitrine sont d'un violet-sombre & tirant sur le pourpre ; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris-blanc ; les couvertures & les moyennes pennes des ailes sont vertes ; les grandes pennes sont brunâtres ; le bec & les pieds sont rouges.

Digitized by Google

M. le comte de Buffon comprend les trois oiſeaux dont on vient de lire la deſcription, ſous le nom de *turvert;* fondé ſur leurs raports & la proximité des climats où ils ſe trouvent, motifs qui les lui ont fait regarder comme de ſimples variétés.

J'obſerverai, à l'égard de ces trois *tourterelles à plumage éclatant*, qu'elles ſont toutes trois des grandes Indes; que c'eſt dans ces belles régions en général qu'on trouve les *tourterelles* & les *pigeons* remarquables par la beauté de leur plumage, tandis que les mêmes oiſeaux répandus quant au genre, ſous tous les climats, n'ont guère ailleurs que des couleurs ſombres, même dans les pays méridionaux du nouveau continent. Comme les *tourterelles* & les *pigeons* ſont en général des oiſeaux faciles à tranſporter, qui s'habituent aiſément à la domeſticité, qui ſe font moins difficilement que beaucoup d'autres eſpèces aux différens climats & qui s'y propagent le plus aiſément, que ces mêmes oiſeaux ont la plupart un très-beau plumage dans les grandes Indes, les voyageurs qui fréquentent ces belles contrées devroient s'attacher à en apporter les *pigeons* & les *tourterelles* qui y ſont ſi richement vêtus.

TYON. *Voyez* TRAQUET.

TYRAN.

L'uſage avoit prévalu de donner le nom de *tyrans* à quelques eſpèces du genre des *gobes-mouches*, ſans qu'on eût allégué de raiſons de cette dénomination. M. le comte de Buffon l'a appliqué aux eſpèces de *gobes-mouches* du nouveau continent, qui diffèrent des autres oiſeaux du même genre par une taille plus grande, un bec plus fort & plus crochu, & des habitudes plus ſauvages, un naturel plus dur & plus audacieux; triſtes & ordinaires effets d'une puiſſance plus grande dans toute la nature.

TYRAN. *Pl. enl.* 537.

BRISS. *tom. II, pag.* 391. *Voyez* TITIRI.

TYRAN A QUEUE FOURCHUE de Cayenne. *Pl. enl.* 571, *fig.* 2.

BRISS. *tom. XI, pag.* 395, *Voyez* SAVANA.

TYRAN de Cayenne. *Petit tyran* de Cayenne. *Pl. enl.* 571, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II, pag.* 400, *genre XXIV.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *alouette*: la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & les plumes ſcapulaires ſont d'une couleur brune; la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont cendrés; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune de ſoufre-pâle; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de rouſſeâtre du côté extérieur; celles de la queue ſont auſſi brunes, mais bordées de rouſſeâtre du côté intérieur; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres: en écartant les plumes du ſommet de la tête, on apperçoit une tache jaune produite par l'origine des plumes, qui ſont de cette couleur à leur naiſſance.

TYRAN (petit) de Cayenne. *Pl. enl.* 571, *fig.* 1.

BRISS. *t. II, p.* 400. *Voyez* TYRAN de Cayenne.

TYRAN de la Caroline.

Gobe-mouche de la Caroline. *Pl. enl.* 676.

M. Briſſon ne paroît pas avoir diſtingué cet oiſeau du *tyran proprement dit*, puiſque c'eſt à celui-ci qu'il raporte le *tyran* décrit par Catesby, *tom. I, pag. & pl.* 55; cependant il eſt un peu plus petit, & il diffère du *tyran* en ce que la tache qui eſt ſur le ſommet de la tête eſt d'un jaune-orangé, au lieu qu'elle n'eſt que jaune dans le *tyran* ou *pipiri*. Catesby dit que cet oiſeau arrive à la Caroline & à la Virginie au mois d'avril, qu'il y fait ſes petits & qu'il s'en retourne au commencement de l'hiver: ce même oiſeau a été apporté de la Louiſiane par feu M. le Beau, & le *gobe-mouche* décrit ſous le nom de *tyran* de la Louiſiane, me paroît trop reſſemblant à celui de la Caroline pour l'en diſtinguer. *Genre XXIV.*

TYRAN de la Louiſiane. *Voyez* TYRAN de la Caroline.

TYRAN de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II, pag.* 394. *Voyez* TITIRI.

TYRAN du Bréſil. *Pl. enl.* 212.

BRISS. *tom. II, pag.* 402. *Voyez* BENTAVEO.

TYRAN HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 289. *Voyez* ROI DES GOBES-MOUCHES.

Digitized by Google

URUBITINGA. Marcg. Eſpèce D'AIGLE. *Voyez* Aigle du Bréſil.

URUBU.

Vautour du Bréſil. *Pl. enl.* 187. Briss. *tom. I, pag.* 468, *genre X.*

Buſe à figure de paon. Cates. *tom. I, pag. & pl.* 6.

Urubu eſt le nom braſilien d'un *vautour* qui ſe trouve dans différentes régions de l'Amérique, que les ſauvages de la Guyane appellent *ouroua*, que les créoles & les voyageurs ont appellé *marchand*, qu'on trouve auſſi dans l'Afrique, & que Kolbe appelle *aigle du Cap.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *dindon femelle*; la tête & les deux tiers du cou ſont couverts d'une peau nue, variée de bleuâtre, de roux & de blanchâtre; elle eſt revêtue de quelques poils noirs en petit nombre; tout le plumage eſt d'un noir changeant en pourpre & en verd-ſombre & peu éclatant; l'iris eſt rougeâtre; les paupières ſont d'un jaune de ſafran; le bec eſt blanc; la peau qui en couvre la baſe eſt bleuâtre; les pieds tirent ſur la couleur de chair, & les ongles ſont noirs.

L'urubu eſt fort commun à Cayenne; je l'en ai reçu pluſieurs fois ſous le nom de *couroumou*; il faiſoit auſſi partie des peaux d'oiſeaux envoyés de la Louiſiane. Un chirurgien, qui avoit long-temps demeuré au Pérou, m'a aſſuré que ce *vautour* y étoit fort commun; que tous les matins, au lever du ſoleil, il s'abattoit dans les rues des villes, avant que le peuple ſortît des maiſons, & qu'il y cherchoit les immondices. Deſmarchais dit que les *urubus* ſont fort utiles, en ce qu'ils ſuivent les chaſſeurs qui abandonnent les reſtes des animaux après en avoir enlevé la peau, & dont les chairs infecteroient l'air ſi les *urubus* ne les conſommoient pas. Ils volent en grandes troupes, & ils éventent où ils découvrent leur pâture de très-loin. Acoſta leur attribue, avec d'autres auteurs, l'utilité dont nous avons déjà parlé, de purger les lieux habités des reſtes des différens animaux morts. Kolbe confirme ces différens récits; mais il ajoute que les *urubus* fondent ſur les bœufs ou vaches qu'ils trouvent couchés dans la campagne, ſans gardien. Ce fait eſt peu croyable, & contraire aux habitudes des *vautours*; il n'eſt d'ailleurs confirmé par aucun autre obſervateur. Catesby dit qu'ils ont le vol très-léger, qu'ils fondent en grand nombre ſur la même charogne, & qu'ils ſe livrent de fréquens combats en la dévorant; que ſouvent un *aigle* les prévient, & qu'ils n'approchent pas pendant qu'il eſt préſent; il ajoute que les ſerpens leur ſervent auſſi de pâture; qu'ils ont coutume de ſe percher pluſieurs enſemble ſur de vieux pins & des cyprès où ils reſtent le matin pendant pluſieurs heures, les ailes déployées; qu'ils ſe laiſſent approcher de très-près, & ne craignent pas le danger, ſur-tout lorſqu'ils mangent.

Ces oiſeaux ſont très-hideux; ils exhalent, comme la plûpart des *vautours*, une odeur infecte, qui eſt un mêlange de muſc & d'odeur de chair corrompue; leur peau & leurs plumes en conſervent l'odeur, qui ſe communique à tous les objets par le contact; elle ne ſe perd jamais, & dure autant que les derniers reſtes de ces oiſeaux. Cependant ils paroiſſent être très-utiles, & c'eſt une obſervation qu'on ne doit pas négliger, qu'ils habitent les lieux où les autres animaux ſont plus abondans, & où leurs corps morts ſeroient plus dangereux par la chaleur du climat, & ſouvent par l'humidité, jointe à la chaleur.

URUTARI - CUQUICHU - CARIRIRI. Marc. *pag.* 203. *Voyez* Aigle huppé du Bréſil.

URUTAURANA. Marcg. *pag.* 203. *Voyez* Aigle huppé du Bréſil.

VANELLE.

Digitized by Google

VANELLE. *Voyez* VANNEAU.

VANGA ou BÉCARDE A VENTRE BLANC. *Ecorcheur* de Madagascar. *Pl. enl.* 228.

BRISS. *tom. II, pag.* 191, *pl. XIX, fig.* 1, *genre XXI.*

C'est une *pie-grièche* de la section des oiseaux de ce genre, que M. le comte de Buffon a nommé *bécardes*; les habitans de Madagascar l'appellent *vanga*; il est à-peu-près de la grosseur d'un *merle*; le derrière de la tête est d'un noir verdâtre; le reste de la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau blanc; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus des ailes sont noires, chaque plume étant bordée de noir-verdâtre; les grandes couvertures du dessus des ailes sont noires, terminées de blanc du côté extérieur, ce qui forme sur l'aile une bande transversale de cette même couleur; les pennes des ailes sont noires, bordées de blanc du côté intérieur, & les cinq premieres des grandes ont une petite tache blanche sur le côté extérieur, vers la moitié de leur longueur; la queue est étagée du centre sur les côtés; ses pennes sont cendrées dans la premiere moitié de leur longueur, puis noires & terminées de blanc; le bec est noir, & le bout de la mandibule inférieure est aussi crochu que celui de la mandibule supérieure; les pieds sont couleur de plomb; les ongles noirâtres.

VANNEAU.

Pl. enl. 242.

BRISS. *tom. V, pag.* 94, *pl. VIII, fig.* 1, *genre LXX.*

BEL. *hist. nat. des oif. pag.* 209, *fig. pag.* 210.

Vanneau nommé par aucuns, *dixhuit*, & par d'autres, *papechieu*. BEL. *port. d'oif. pag.* 47.

Vanellus & *capella*, en Latin;

Paonello, en Italien;

Gyvitt, *gybitz*, *kynutz*, *&c.* en Allemand;

Wipa, *kowipa*, en Suédois;

Lap-wing, *baſtard-plover*, en Anglois.

Overgne, en Picardie; *Vanelle*, en Sologne;

Paon céleſte, *petit paon ſauvage*, en vieux langage: le tout, selon M. de Salerne.

Les caractères génériques du *vanneau* sont d'avoir:

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière:

La partie inférieure des jambes, dénuée de plumes:

Le bec droit & renflé vers le bout:

Les ongles très-courts.

Si l'on compare ces caractères à ceux du *pluvier*, on trouvera que ce dernier oiseau & le *vanneau* ont beaucoup de raports; on leur en trouveroit aussi dans plusieurs habitudes & dans la forme générale du corps; mais les *pluviers* n'ont que trois doigts en avant & point de doigt de derrière, au lieu que les *vanneaux* ont quatre doigts, & ce caractère suffit pour distinguer facilement ces deux genres d'oiseaux.

On trouve des *vanneaux* dans l'ancien & le nouveau continent; ils fréquentent les terreins humides, & se nourrissent de vers & d'insectes.

Le *vanneau* proprement dit, celui qui est le sujet de cet article, & qu'on trouve en Europe, est à-peu-près de la grosseur d'un *pigeon*; sa longueur, du bout du bec à celui de la queue est d'un pied six lignes; son vol de deux pieds quatre pouces, & ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue; il a le dessus de la tête d'un noir lustré de verdâtre; l'occiput orné de plumes longues, étroites, un peu recourbées en avant, dont les plus longues ont un peu plus de trois pouces, & forment une huppe en aigrette; les joues rousseâtres, variées au-dessus des yeux de petites lignes longitudinales noirâtres; sur chaque joue une grande tache noirâtre, qui se propage en une ligne de même couleur, qui passe sous les yeux, & se termine derrière la tête; le derrière du cou est d'un cendré à reflets verdâtres; le dos & le croupion sont d'un verd doré; les plumes scapulaires sont de cette même couleur, mais l'extrémité de la plupart des petites est de couleur de cuivre de rosette, & les grandes sont bordées de blanchâtre par le bout; la gorge est blanche; le devant du cou est d'un noir lustré de verdâtre; la poitrine & tout le dessous du corps, les jambes sont d'un beau blanc; les couvertures du dessus de la queue sont d'un rouge-bai; les petites & les moyennes couvertures du dessus des ailes sont d'un noir-verd, changeant en violet-sombre; les grandes, les plus près du corps sont d'un verd-doré, & les grandes, les plus éloignées du corps sont noires; l'aile est composée de vingt-sept pennes; les quatre premieres sont noires, terminées de gris-blanc; les six suivantes ne sont noires que du côté extérieur; les douze qui suivent, sont blanches à leur origine & noires dans le reste de leur longueur; les cinq plus près du corps ont un peu de blanc à leur naissance, & sont en-dessus d'un verd-doré dans le reste de leur longueur; les dix pennes du milieu de la queue sont blanches de leur origine, à la moitié de leur longueur; le reste est d'un noir brillant bordé de blanchâtre par le bout; la penne la plus extérieure de chaque côté est blanche dans toute sa longueur, excepté une grande tache noire sur

Digitized by Google

le côté intérieur vers l'extrêmité ; le bec & les ongles ſont noirs ; la partie nue des jambes & les pieds ſont d'un brun-rougeâtre.

La femelle eſt un peu plus petite que le mâle ; elle a des couleurs moins vives & ſa huppe n'eſt pas ſi longue.

Les *vanneaux* ſont en général des oiſeaux de paſſage ; ils arrivent dans nos régions en grandes troupes dès la fin de février, & ne partent que quand les premiers froids de l'hiver les y forcent, en durciſſant la terre & en empêchant les vers, dont les *vanneaux* ſe nourriſſent, d'en ſortir ; cependant il en reſte toujours & même un aſſez grand nombre dans toutes les ſaiſons. On voit des *vanneaux*, même pendant les froids les plus rigoureux, mais ils paroiſſent alors ſouffrir & ils ſont fort maigres ; il n'y a point d'oiſeaux qui aient le vol plus facile & plus léger ; ils ſe jouent dans l'air de mille manières différentes ; ils ont le vol haut, long & ſoutenu quand ils voyagent ; mais lorſqu'ils ont adopté un terrein, ils ne s'enlèvent qu'à de petites hauteurs, & ils changent de place par de petites volées baſſes ; ils courent auſſi avec beaucoup de légéreté ; ils ont un inſtinct ou une adreſſe ſingulière pour prendre les vers ; ils écartent avec le bec les amas de terre que ces animaux ont formés en ſe préſentant à la ſurface du terrein, puis ils frappent du pied à côté, & ce léger ébranlement ſuffit pour faire ſortir hors de terre les vers qui ſont auſſitôt enlevés ; le ſoir & une partie de la nuit les *vanneaux* parcourent les prairies humides, & ſentant ſous leurs pieds les vers qui rampent à la ſurface de la terre, ils s'en ſaiſiſſent : après l'un & l'autre de ces exercices, ces oiſeaux vont ſe laver le bec & les pieds dans quelques mares ou quelques ruiſſeaux voiſins. A leur arrivée, ils ſe tiennent en troupes très-nombreuſes ; mais aux premières chaleurs du printemps, dans le commencement d'avril, ils ſe ſéparent pour travailler chacun ſéparément à la propagation de l'eſpèce ; les mâles débutent par de vifs combats entr'eux, juſqu'à ce que les pariades ſoient formées : alors la femelle, pour faire ſa ponte, ſe contente d'étendre, à fleur de terre, dans les prairies humides, ſur quelque tertre peu élevé, une touffe d'herbes, qu'elle affaiſſe encore par l'incubation ; elle dépoſe dans ce nid, fait ſans art, trois ou quatre œufs d'un verd-ſombre, tachetés de noir ; l'incubation eſt de vingt jours. Lorſqu'on découvre le nid, & que l'herbe eſt encore fraîche, c'eſt un ſigne que les œufs ſont pondus depuis peu ; ils ſont bons alors à manger, & dans quelques provinces on les ramaſſe pour les porter au marché. Les petits *vanneaux*, au bout de deux à trois jours, ſuivent à la courſe leurs père & mère ; ils ſont couverts d'un duvet noirâtre, chargé de longs poils blancs ; mais dès le mois de juillet les jeunes prennent le plumage de leur èſpèce ; alors tous les *vanneaux* jeunes & vieux ſe réuniſſent, & les nombreuſes bandes de ces oiſeaux commençent à ſe reformer ; ils paſſent pour inconſtans, parce qu'ils ne demeurent pas long-temps ſur le même terrein ; mais cette légèreté apparente eſt fondée ſur le beſoin réel de changer de lieu, quand celui ſur lequel ces oiſeaux ont vécu ſe trouve épuiſé de pâture. C'eſt vers le commencement de l'automne que les *vanneaux* ont le plus de graiſſe, parce que la terre étant alors plus humide, & l'étant plus habituellement, les vers en ſortent plus conſtamment, & que les *vanneaux* ſont mieux nourris. Leur chair n'eſt regardée que comme un gibier médiocre ; cependant on prend un grand nombre de ces oiſeaux, qui ſont difficiles à approcher, & l'on en fait de très-grandes chaſſes de la même manière que des *pluviers*. *Voyez* PLUVIER.

Il eſt aiſé de nourrir des *vanneaux* dans des vergers & des jardins ; il ſuffit de leur amputer le ſouet de l'aile & de leur donner la liberté. Ces oiſeaux, qui ſont d'une forme élégante, qui ont l'allure vive & un port aſſez noble, font un très-bon effet ; ils détruiſent en outre beaucoup de vers & même des *limaces*, en quoi ils ſont utiles, & ce genre de nourriture leur ſuffit, ſans qu'on ſoit obligé d'en prendre aucun ſoin, ſur-tout dans les terreins bas, un peu humides, aſſez ſpacieux, & ſi l'on n'a pas trop multiplié les individus, pour qu'ils trouvent ſuffiſamment de quoi vivre.

VANNEAU ARMÉ de Cayenne.

Pl. enl. 836.

C'eſt une eſpèce nouvelle qui a beaucoup de raport avec notre *vanneau* ; elle lui reſſemble par le ton général des couleurs, qui ſont cependant moins vives dans le *vanneau de Cayenne*, & par une aigrette de plumes longues effilées & étroites qu'il porte ſur le derrière de la tête ; il eſt un peu plus grand que notre *vanneau* ; & il eſt beaucoup plus haut monté ; le front eſt noir ; un trait étroit de la même couleur s'étend ſur la gorge & le devant du cou, juſqu'aux deux tiers de la longueur ; le reſte du cou & la tête ſont d'un gris-verdâtre ; une plaque noire couvre la poitrine ; le reſte du deſſous du corps eſt blanc ; les couvertures des ailes ſont noires ; tout le deſſus du corps eſt du même verd luſtré qui brille ſur le dos de notre *vanneau* ; mais cette couleur eſt beaucoup moins vive dans celui de Cayenne : la queue eſt blanche dans les deux premiers tiers de ſa longueur, noire dans le dernier, terminée de blanc-ſale ; le bec eſt blanchâtre, noir à ſon bout ; la partie nue des jambes & les pieds ſont rouges ; les ongles noirs. Je ne trouve point à un individu de cette eſpèce que je conſerve, de marque qu'il ait eu de caſque membraneux entre le bec & l'œil, comme les autres *vanneaux armés* : la planche enluminée n'en repréſente pas ; M. le comte de Buffon n'en parle point dans la deſcription ; ce qui ſuffit pour penſer que ce *vanneau* n'en a pas, & qu'il fait à cet égard exception avec les autres *vanneaux armés* : l'ergot du pli de l'aile eſt blanchâtre & très-pointu. *Genre LXX.*

VANNEAU ARMÉ de la Louiſiane.

Digitized by Google

Pl. enl. 835.

Briss. *tom. V, pag.* 115, *pl. VIII, fig.* 2, *genre LXX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *vanneau armé du Sénégal;* la membrane qui adhère à la tête, entre le bec & l'œil, comme dans tous les *vanneaux armés*, eſt d'un jaune-orangé, longue de quatre lignes ſur onze de large; une partie ſe propage au-deſſus des yeux, l'autre pend en en-bas & finit en pointe; le deſſus de la tête eſt noir; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un gris-brun; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc touché d'une teinte de fauve; l'aile eſt compoſée de vingt-ſix pennes, dont les trois premières ſont noires, terminées de gris-brun; les ſept ſuivantes ſont entièrement noires; les onze enſuite ſon griſes à leur origine, terminées de noir, qui remonte d'autant plus haut, que les pennes ſont plus éloignées du corps; les cinq qui en ſont les plus proches ſont de la même couleur que le dos; les pennes de la queue ſont d'un blanc très-légèrement teint de fauve; leur bout eſt noir, bordé à ſon extrêmité de blanc-fauve: l'ergot qui ſe voit au pli de l'aile eſt long de quatre lignes & demie, & ſe termine en une pointe très-aiguë; le bec eſt orangé; la partie nue des jambes & les pieds ſont d'un rouge-foncé; les ongles noirâtres.

Vanneau armé de Saint-Domingue.

Briss. *tom. V, pag.* 118, *genre LXX.*

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de notre *vanneau;* il a la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps d'un fauve-clair; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un fauve encore plus clair que celui qui colore les parties ſupérieures: les grandes pennes des ailes ſont d'un fauve-rembruni; les moyennes du même fauve que le dos; les pennes de la queue ſont auſſi d'un fauve-clair: l'ergot qui arme le pli de l'aile, eſt long de trois lignes & demie & très-aigu à ſa pointe; le caſque membraneux qui eſt ſur le devant de la tête, ainſi que dans les autres *vanneaux armés*, eſt d'un beau jaune; le bec eſt de cette même couleur, mais moins brillante, ainſi que la partie nue des jambes, les pieds & les ongles.

Vanneau armé des Indes.

Vanneau armé de Goa. *Pl. enl.* 807.

Cette nouvelle eſpèce n'a encore été décrite que par M. le comte de Buffon.

« Ce *vanneau des Indes* eſt de la grandeur de » celui d'Europe; mais il a le corps plus mince & » plus haut monté; il porte un petit ergot au pli » de chaque aile, & dans ſon plumage on recon- » noît la livrée commune des *vanneaux;* les » grandes pennes de l'aile ſont noires; la queue » mi-partie de blanc & de noir eſt rouſſeâtre à ſa » pointe; une teinte pourprée couvre les épaules; » le deſſous du corps eſt blanc; la gorge & le de- » vant du cou ſont noirs; le ſommet de la tête & le » deſſus du cou ſont noirs auſſi, avec une ligne blan- » che ſur les côtés du cou; le dos eſt brun; l'œil pa- » roit entouré d'une portion de cette membrane » excroiſſante qu'on remarque plus ou moins » dans la plupart des *vanneaux* & des *pluviers* » *armés*, comme ſi ces deux excroiſſances de l'er- » got & du caſque membraneux, avoient dans » leur production quelque raport ſecret & quelque » cauſe ſimultanée ». *Genre LXX.*

Vanneau armé du Sénégal.

Pl. enl. 462.

Briss. *tom. III, p. III, pl. X, fig.* 2, *genre LXX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *vanneau;* il a de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, une membrane mince d'un beau jaune; elle n'eſt attachée à la tête que par un de ſes côtés; elle pend en en-bas & finit en pointe: elle a environ onze lignes ſur quatre: le front eſt blanc; la gorge eſt noire; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés ſont auſſi d'un gris-brun, mais plus clair; le bas-ventre, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, les grandes du deſſus des ailes les plus proches du corps ſont d'un blanc-ſale, & les grandes, qui ſont les plus éloignées du corps, ſont noires: l'aile eſt compoſée de vingt-huit pennes, dont les vingt premières ſont blanchâtres à leur origine & noires enſuite, le blanc s'étendant d'autant plus qu'elles ſont plus proches du corps; les autres ſont d'un gris-brun; les pennes de la queue ſont d'un blanc-ſale de leur origine à la moitié de leur longueur; le reſte eſt noir, terminé de blanc-ſale & rouſſeâtre: ſur le pli de l'aile, qui répond à celui du poignet, eſt une ſorte d'éperon, long de deux lignes & demie, d'une ſubſtance de corne, d'un beau noir & terminé en pointe aiguë: le bec eſt jaunâtre & ſon bout eſt noirâtre; la partie nue des jambes, les pieds ſont d'un verd-jaunâtre; les ongles noirâtres.

Vanneau (grand) de Bologne. Briss. *tom. V, pag.* 110, *genre LXX.*

Ce *vanneau* n'eſt connu que par une courte notice qu'Aldrovande en a donnée; il eſt beaucoup plus grand que notre *vanneau;* la tête & le deſſus du corps ſont de couleur de marron; le dos & le croupion ſont noirs, ainſi que les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & celles du deſſus de la queue; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont blanchâtres; variées de taches ferrugineuſes; le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre, ſans tache; les pennes des ailes & de la queue ſont noires; le bec, noirâtre à ſon bout, eſt jaune à ſon origine; la partie nue des jambes & les pieds ſont d'un jaune d'ocre; les ongles noirs.

* Vanneau de Goa. *Pl. enl.* 807. *Voyez* Vanneau des Indes.

Digitized by Google

VANNEAU GRIS. *Pl. enl.* 854.

BRISS. *tom. V, pag.* 100. *Voyez* VANNEAU-PLUVIER.

VANNEAU-PLUVIER.

Vanneau gris. Pl. enl. 854.

BRISS. *tom. V, pag.* 100, *pl. IX, fig.* 1, *genre LXX.*

Pluvier gris. BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 262, *fig. pag.* 263.

Idem, idem. *Port. d'oiſ. pag.* 63.

Ce *vanneau* a le doigt de derrière très-court; il n'a point d'aigrette; les couleurs ſont ſombres; il ſe rapproche, par ces traits, des *pluviers*, qui n'ont point du tout de doigt de derrière: cependant, quoique ce doigt ſoit très-court dans le *vanneau-pluvier*, c'eſt un caractère ſuffiſant pour le diſtinguer: le nom de *vanneau-pluvier*, que lui donne M. le comte de Buffon, eſt fondé ſur les raports de cet oiſeau avec les *vanneaux* & avec les *pluviers*.

Il eſt un peu plus gros que le *pluvier*; ſa longueur eſt de dix pouces & demi; ſon vol d'un pied dix pouces; ſes ailes pliées dépaſſent la queue de quatre lignes: la tête, le derrière du cou & toutes les parties ſupérieures, ſont d'un gris-brun, chaque plume étant bordée de blanchâtre: la gorge eſt blanche; le devant du cou, la poitrine, le hâut du ventre ſont variés de blanc & de brun noirâtre; le bas-ventre eſt blanc; les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre, marquées d'une tache blanche, placée auprès de leur tige vers les deux tiers de leur longueur; les trois plus proches du corps ſont d'un gris-brun: les pennes de la queue ſont blanches, rayées de brun en travers; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirâtres. Le *vanneau-pluvier* ſe trouve dans toutes les différentes parties de l'Europe.

VANNEAU Suiſſe.

Vanneau de Suiſſe. *Pl. enl.* 853.

BRISS. *t. V, p.* 106, *pl. X, fig.* 1, *genre LXX.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *vanneau ordinaire*; il a tout le deſſus du corps varié tranſverſalement de raies blanches & de raies d'un brun noirâtre; le ſommet de la tête blanchâtre; les côtés de la tête au-deſſus des yeux, la gorge, les côtés & le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés, tantôt noirâtres, tantôt d'un beau noir: le bas-ventre & les jambes d'un aſſez beau blanc; les pennes des ailes variées de brun-noirâtre & de blanc: la queue eſt compoſée de douze pennes blanches, dont les deux du milieu ſont rayées tranſverſalement de brun-noirâtre; les latérales ſont auſſi rayées de la même couleur, mais ſeulement du côté extérieur, & elles ne le ſont du côté intérieur qu'à leur extrêmité: le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

L'uſage a prévalu de nommer cet oiſeau *vanneau ſuiſſe*, ou *vanneau de Suiſſe*, ſoit que la première dénomination ſoit relative à la bigarure de ſon plumage, ſoit que la ſeconde indique le lieu où on le trouve: cependant il n'eſt pas plus particulier à la Suiſſe qu'aux autres cantons de l'Europe, & peut-être même y eſt-il plus rare; car il fréquente de préférence le bord des eaux, le rivage des lacs, & en particulier celui de la mer. On le voit ſur nos côtes au printemps & à l'automne, & rarement dans l'intérieur des terres.

VANNEAU VARIÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 103, *pl. IX, fig.* 2, *genre LXX.*

Il eſt un peu plus gros que le *vanneau-pluvier*; la tête & toutes les parties du deſſus du corps ſont d'un brun varié de blanchâtre; la gorge eſt blanche; les plumes du devant du cou ſont d'un gris-brun dans leur milieu & blanchâtres ſur leurs bords; le reſte du deſſous du corps eſt blanc; les pennes des ailes ſont noirâtres; les ſix plus proches du corps ſont brunes & variées ſur leurs bords de taches blanchâtres: les dix pennes du milieu de la queue ſont rayées tranſverſalement de brun ſur fond blanc; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche & marquée d'une tache longitudinale brune ſur ſon côté extérieur: le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

Ce *vanneau* ne ſeroit-il qu'une variété du *vanneau-pluvier? Voyez* VANNEAU-PLUVIER.

VANNEREAU *Voyez* VANNEAU.

VANET. *Voyez* VANNEAU.

VAQUE-PETONÉ. Terme Provençal. *Voyez* TROGLODYTE.

VARDIOLE.

Pie de l'île Papoe. BRISS. *tom. II, pag.* 45; *genre XV.*

Les habitans de l'île Papoe donnent à cette *pie* le nom de *wardioe*, d'où M. de Montbeillard a tiré celui de *vardiole*.

Elle n'eſt guère que de la groſſeur d'un *merle*; la tête, la gorge & le cou ſont d'un noir-pourpré brillant; tout le reſte du plumage eſt blanc, excepté les barbes des pennes des ailes qui ſont noires; les deux du milieu de la queue ſont beaucoup plus longues que les latérales, & elles ſont noires le long de la tige dans la première moitié de leur longueur: les paupières ſont blanches; le bec l'eſt auſſi, & il eſt garni à ſa baſe de poils noirs qui reviennent en-avant: les pieds ſont d'un rouge-clair & les ongles blancs.

VARIÉTÉ.

Les *variétés* ſont des différences individuelles entre des oiſeaux de même eſpèce & qui ne paſſent point des pères aux petits; elles dépendent ordinairement de quelque circonſtance particulière, & elles conſiſtent dans les couleurs du plumage. Lorſqu'un oiſeau reſſemble, par tous les raports, à une eſpèce connue, & qu'il n'en diffère que par la couleur totale ou partielle de ſon plumage, il forme une *variété* dans cette eſpèce; tels ſont, dans la leur, le *moineau*, le *chardoneret*, ou blancs, ou noirs, ou plus ou moins variés de l'une de ces deux couleurs.

Digitized by Google

Le plumage blanc eſt la *variété* la plus ordinaire dans les différentes eſpèces d'oiſeaux ; elle influe communément ſur les couleurs du bec qui eſt blanchâtre dans les *variétés* à plumage blanc & ſur la cour de l'iris, qui eſt ſouvent rouge. C'eſt un fait aſſez conſtant que les animaux à *robe blanche*, parmi les eſpèces dont ce n'eſt pas la livrée ordinaire, aient les yeux rouges, comme ſi une cauſe ſimultanée changeoit les couleurs de la robe en blanc, & celles de l'œil en rouge. Cette même livrée blanche eſt conſtamment le produit d'un grand froid, & plus ſouvent, que toute autre couleur, celui des différentes circonſtances de la vie ; après le blanc le noir eſt la couleur dans laquelle les autres nuances ſe changent le plus ſouvent. La domeſticité paroît, après le froid, la cauſe la plus ordinaire des *variétés :* cependant la nature en produit auſſi parmi les oiſeaux libres, mais beaucoup plus rarement.

Quelles que ſoient les cauſes des *variétés*, elles ne ſont que ſuperficielles & ne changent pas le fond de l'organiſation, puiſqu'après les individus qui les ont ſubies, les générations qui en proviennent repaſſent aiſément à la livrée de leur eſpèce, par le mêlange, avec des individus qui la portent ; mais ſi on tient les *variétés* ſéparées & qu'on ne les accouple qu'entr'elles, elles engendrent un produit qui leur reſſemble : il eſt même probable que quelques circonſtances plus actives qu'elles n'ont coutume d'être, produiſent quelquefois dans les animaux libres des *variétés* conſtantes de générations en générations, & ces *variétés* forment alors ce qu'on appelle *races. Voyez* CE MOT.

VARIOLE.

Alouette de Buenos-Ayres. *Planch. enlum.* 738, *fig.* 1.

C'eſt une eſpèce nouvelle, du genre de l'*alouette*, rapportée des bords de la rivière de la Plata par feu M. Commerſon, & nommée par M. de Montbeillard *variole*, à cauſe de la variété de ſon plumage.

« La *variole* a cinq pouces trois lignes de long ; » le deſſus de la tête & du corps noirâtre, joli- » ment varié de différentes teintes de roux ; le » devant du cou émaillé de même ; la gorge & » tout le deſſous du corps blanchâtre ; les pennes » de la queue brunes, bordées, les huit intermé- » diaires de roux-clair, & les deux paires exté- » rieures de blanc ; les grandes pennes des ailes » griſes & les moyennes brunes, toutes bordées » de rouſſeâtre ; le bec brun, échancré près de la » pointe ; les pieds jaunâtres ». *Genre XXXIX.*

Cet oiſeau a paru à M. de Montbeillard ſe raporter au genre de l'*alouette ;* il ſemble cependant en différer par l'échancrure du bec ; mais cette différence doit être remarquée, ſans exclure la *variole* d'un genre dont elle porte les autres caractères, & ſpécialement le long ergot au doigt de derrière.

VASA (le) ou PERROQUET NOIR.

Perroquet noir de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV, pag.* 317, *genre LIII.*

Pl. enl. 500.

EDW. *tom. I, pag. & pl.* 5.

C'eſt un *perroquet* de la ſection de ceux qui appartiennent à l'ancien continent : il n'eſt pas ſi gros que le *jacco ;* ſa longueur eſt de treize pouces & demi ; ſon vol de deux pieds deux pouces ſix lignes ; ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait aux deux tiers de la queue ; la tête, le cou & tout le corps, en deſſus & en-deſſous, ſont revêtus de plumes noires lavées d'une légère teinte bleuâtre : les grandes couvertures des ailes ſont d'un cendré-brun, tirant ſur le verd ; les pennes ſont de la même couleur du côté extérieur ; mais du côté intérieur & en-deſſous elles ſont d'un cendré-brun : la queue eſt en-deſſus d'un noir tirant un peu ſur le bleu, & d'un noir pur en-deſſous ; une peau blanchâtre entoure les yeux ; le bec & une peau nue qui en couvre la baſe, ſont d'un blanc animé par une légère teinte de couleur de chair ; les pieds ſont d'un rougeâtre terne ; les ongles noirs. Un *vaſa*, qu'on conſervoit vivant à Paris dans une maiſon où je l'ai vu, paſſoit pour avoir quatre-vingt ans ; il avoit, me dit-on, appartenu au biſaïeul de la perſonne qui le poſſédoit alors. Je ne garantis pas le fait.

VAUTOUR.

Les *vautours* ſont avec les *aigles* les plus grands des oiſeaux de proie : ces deux genres d'oiſeaux ſe reſſemblent à cet égard, mais ils diffèrent par la conformation de leurs différentes parties & encore plus, ou autant, par les habitudes.

Nous avons obſervé au mot *aigle* quels ſont les caractères génériques de cet oiſeau de proie le plus puiſſant de tous, & nous avons parlé de ſes habitudes au même mot.

Les *vautours* compoſent le Xe genre de la méthode de M. Briſſon ; ils ont pour caractères :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine.

Le bec court & crochu, dont la baſe eſt couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque diſtance de ſon origine.

La tête nue ou couverte ſeulement de duvet.

Les *vautours* n'attaquent de proie vivante que quand ils n'en trouvent point de morte, & alors ils ſe réuniſſent pluſieurs pour chaſſer & fondre ſur leur proie enſemble ; ordinairement ils vivent de la chair des animaux qu'ils trouvent morts, & des charognes de toute eſpèce ; ils en contractent une odeur infecte, ce qu'ils partagent avec quelques *corneilles* qui vivent également de chairs corrompues.

Le genre des *vautours* appartient également à l'ancien & au nouveau continent ; ils habitent les régions tempérées & en plus grand nombre, tant des individus que des eſpèces, les pays méridio-

Digitized by Google

naux. Cependant il ne paroît pas qu'ils redoutent le froid & qu'ils cherchent la chaleur, puiſque le plus grand nombre vit ſur les hautes montagnes où la température eſt toujours froide, qu'ils n'en deſcendent que rarement, & qu'ils fréquentent peu les pays de plaine. Cependant dans les climats très-chauds, tels que l'Egypte dans l'ancien continent, le Pérou & la Guiane dans le nouveau, les *vautours*, très-multipliés & fort nombreux, non-ſeulement deſcendent ſouvent des montagnes, mais ils habitent les plaines, ils s'approchent même des lieux habités, & ils ſe répandent de grand matin dans les rues des villes & des villages, & autour des habitations où ils enlèvent les immodices qu'on y a jettées & dont ils ſe nourriſſent : ne pourroit-on pas penſer que ces oiſeaux d'une forme deſagréable, qui exhalent une odeur infecte, qui paroiſſent lâches, & qui ne vivent que de proie morte parce qu'ils ſont mal armés, ont été multipliés dans les pays très-chauds, & qu'ils y fréquentent les plaines pour nétoyer la ſurface de la terre des immondices & des débris d'animaux morts, qui en s'y corrompant infecteroient l'atmoſphère. Je ne m'étendrai pas davantage ſur les habitudes des *vautours* en général : M. de la Pérouze qui a obſervé ceux d'Europe ſur les Alpes & les Pyrennées, nous en fait la peinture ſuivante.

(*Article de M. de la Pérouze*).

Le vulgaire frappé par la grandeur des *vautours*, la forme de leur bec & de leurs ſerres les confond avec les *aigles ;* mais pour peu qu'on obſerve les uns & les autres, on apperçoit bientôt des différences nombreuſes & eſſentielles qui les diſtinguent. En effet, les *vautours* ont la tête & le cou nuds en tout ou en partie, ou couverts ſeulement d'un duvet raz ou de quelques filets épars : la partie droite du bec eſt plus allongée depuis ſa naiſſance juſques à ſa courbure que dans les autres oiſeaux de proie : les *vautours* ont les yeux à fleur de tête ; pluſieurs ont les oreilles à découvert : ils ont tous au bas de l'œſophage ou un enfoncement conſidérable, ou une groſſe proéminence ; leurs ongles ſont courts & peu crochus ; le plus grand nombre a les jambes nues.

Les *vautours* diffèrent encore des *aigles* & des autres oiſeaux de proie par l'organiſation intérieure ; leur œſophage ſe dilate vers le bas & forme une protubérance, preſque ſemblable au *jabot* des *gallinacés ;* l'eſtomac eſt très-pais dans ſon fond & peut être regardé comme une ſorte de *gézier*, enſorte que les *vautours* ſont conformés pour être *omnivores.*

Ce ſont des oiſeaux lâches, infects & dégoutans ; ils n'ont que l'inſtinct de la baſſe gourmandiſe & de la voracité ; l'odeur de la chair corrompue les attire de très-loin ; ils y volent en troupes dans leſquelles toutes les eſpèces de cette ignoble famille ſont admiſes, & où l'on voit quelquefois juſques à trente individus. Si ils ſont preſſés par la faim, ils deſcendent près des habitations ſolitaires ; ils fondent ſur les oiſeaux de baſſecour qui leur préſentent une proie auſſi facile qu'aſſurée : ils ont l'odorat extrêmement fin, ce qui doit être attribué à la grande amplitude des parties extérieures de cet organe, puiſque leurs nerfs olfactifs ſont petits.

Les *vautours* ne produiſent qu'en petit nombre & une ſeule fois l'année ; Ariſtote dit qu'ils ne pondent qu'un ou deux œufs ? Belon nous apprend qu'ils bâtiſſent leur nid contre des rochers eſcarpés & dans des lieux inacceſſibles ; nous devons ajouter qu'il eſt fort probable qu'ils font leur ponte dans les pays chauds ; car, malgré les plus exactes recherches ſur les Pyrenées, nous n'avons jamais pu nous procurer des petits de *vautours* que de ceux du *percnoptère.*

Les *vautours* ſe tiennent communément poſés à terre, le corps preſque horiſontal, les ailes pendantes & la queue trainante ; auſſi le bout des plumes de ces parties eſt-il preſque toujours uſé.

Ces oiſeaux ſont généralement répandus ſur les hautes montagnes du globe : mais toutes les eſpèces n'appartiennent pas indiſtinctement à tous les climats. L'Amérique a ſes eſpèces particulières de *vautours* qu'on ne retrouve point dans l'ancien continent : l'Europe a auſſi les ſiennes ; mais il y a tout lieu de croire qu'elles lui ſont communes avec l'Aſie & l'Afrique.

C'eſt ſur les montagnes déſertes & les plus élévées que les *vautours* habitent durant la belle ſaiſon : en hiver ils fuient les glaces & les neiges, & ils vont chercher un ciel plus doux ; auſſi en a-t-on pris quelquefois dans leur paſſage au printemps dans les plaines du Languedoc.

Tous les *vautours* ne ſont point égaux en taille & en force ; ces deux puiſſans attributs diviſent naturellement cette famille en *grands* & *petits vautours.*

On voit fort ſouvent de ces oiſeaux dans les ménageries & dans les endroits où l'on montre au public des animaux vivans ; on y trouve cependant le *percnoptère* plus fréquemment qu'aucune autre eſpèce parmi les *vautours* de notre continent, & le *roi des vautours* parmi ceux de l'Amérique. Le premier eſt impoſant par ſa taille, le ſecond eſt remarquable par la beauté de ſes couleurs, & les *vautours* ſont en général par la ſingulière conformation de leur cou, des animaux propres à exciter la curioſité de ceux qui ne les connoiſſent pas.

VAUTOUR. *Pl. enl.* 425.

BRISS. *tom. I, pag.* 453. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR ou le grand VAUTOUR.

Vautour. BRISS. *tom. I, pag.* 453. *genre X.*

Grand vautour cendré. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 83, *fig. pag.* 84.

Grand vautour. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 9.

Digitized by Google

Avoltoio en Italien ;
Bruyetre en Eſpagnol ;
Gyr en Allemand ;
Sep en Polonois ;
Geir, *vulture*, *ash-coloured* en Anglois.

M. de la Pérouze dans le mémoire qu'il m'a envoyé ſur les *vautours*, donne à celui-ci le nom de *vautour moine*, & il le décrit dans les termes ſuivans : c'eſt l'oiſeau que pluſieurs auteurs ont nommé *vautour noir*, *vautour cendré*, quoiqu'il ne ſoit d'aucune de ces couleurs ; d'autres l'ont ſimplement appellé *vautour*, *grand vautour* : M. Linné lui a donné le ſurnom de *moine*, qu'il a emprunté de l'eſpèce de capuchon que lui forme le long duvet dans lequel ſa tête paroît comme enfoncée : ce *vautour* a beaucoup de reſſemblance avec l'*arrian* ; (*voyez* ARRIAN) mais le long duvet brun qui couvre ſa tête & ſon cou, une eſpèce de cravatte blanche, qui part des joues & qui borde de chaque côté le duvet brun & raz qui recouvre la partie antérieure du cou, ſes doigts jaunes, tous ces caractères réunis le diſtinguent, non-ſeulement de l'*arrian*, mais encore de toutes les autres eſpèces de *vautours* : celui-ci a trois pieds ſix pouces de longueur du bout du bec juſqu'à celui de la queue : ſon bec a quatre pouces de long, & ſa queue un pied : ſes ailes déployées ont ſept pieds dix pouces d'étendue : tout ſon plumage eſt d'un brun-ſombre : ſes pieds ſont couverts juſqu'à l'origine des doigts par des plumes brunes : les doigts ſont jaunes.

Le *vautour moine* habite les hautes montagnes d'Europe ; il eſt probable qu'il ſe trouve auſſi en Grèce & en Egypte.

Ce *vautour* paroît être le même que M. Briſſon a nommé *vautour noir*, & dont il ne donne qu'une très-courte deſcription ; *tom. I*, *pag.* 457 : c'eſt auſſi le même oiſeau que cet auteur a ſimplement nommé le *vautour* ; il y a un double emploi à cet égard, & le *vautour noir* de M. Briſſon doit être effacé du catalogue & réuni au *vautour* proprement dit.

VAUTOUR (grand) d'Ariſtote. *Voyez* GRIFFON.

VAUTOUR (petit).

Vautour à tête blanche. BRISS. *tom. I*, *pag.* 466, *genre X*.

Vautour de Norwège, *pl. enl.* 429.

Alimoche dans le haut Comminges.

(*Article de M. de la Pérouze*).

Alimoche eſt le nom d'un *vautour* de petite eſpèce : M. Briſſon & d'autres ornithologiſtes l'ont décrit ſous la dénomination de *vautour à tête blanche* qui ne lui convient en aucune manière : M. de Buffon l'a nommé *petit vautour*, mais cette eſpèce ne poſsède pas excluſivement ce caractère : nous avons cru qu'il ſeroit utile pour ôter toute équivoque, de laiſſer à cet oiſeau le nom vulgaire ſous lequel il eſt connu dans le haut Comminges.

Nota. Ç'auroit été le nom ſous lequel il auroit été indiqué dans le dictionnaire, ſi les mémoires de M. de la Pérouze ne nous étoient parvenus qu'après l'impreſſion de la lettre *a*.

L'*alimoche* a deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du bec juſqu'à l'extrémité de la queue ; cinq pieds d'envergure : la couleur de ſon plumage eſt un blanc-ſale mêlé de brun ; les grandes pennes de l'aile ſont noires, les autres ſont couleur de ſuie ; la tête eſt nue, parſemée d'un duvet blanc fort peu épais : le bec, long de deux pouces & demi, eſt de couleur de corne. Lorſque l'eſtomac eſt plein il forme une protubérance nue de couleur de ſafran ; cette couleur eſt auſſi celle de la membrane qui couvre la baſe du bec & de la partie nue de la tête ; les pieds ſont nuds & de couleur de cendre ; les jambes ſont déliées & plus longues que dans les autres eſpèces de *vautours* ; celui-ci paroît s'accommoder de toute eſpèce de nourriture ; il fait la guerre aux lapins, aux rats, aux petits oiſeaux & même à la volaille ; il vit en ſociété avec les autres eſpèces de *vautours* ; comme eux il ſe nourrit de charogne, & il ſemble même renchérir en quelque ſorte ſur ſes congenères : car, il a une prédilection marquée pour les excrémens de l'homme.

L'*alimoche* habite le ſommet des hautes montagnes de l'Europe, les Alpes, les Pyrenées, au moins durant l'été ; on le prend quelquefois à ſon paſſage au printemps dans les plaines de nos provinces méridionales.

VAUTOUR A AIGRETTES.

Vautour aux lièvres de la plupart des ornithologiſtes, & en Latin *vultur leporarius*.

Vautour huppé. BRISS. *tom. I*, *pag.* 460, *genre X*.

(*Article de M. de la Pérouze*).

Les Allemands & quelques Auteurs le nomment *vautour aux lièvres* : Geſner eſt le ſeul des naturaliſtes qui l'ait vu ; il dit qu'il a le corps grand & fort ; la queue droite & longue ; le plumage d'un roux-noirâtre ; les pieds jaunes, & près de ſix pieds de vol.

Lorſqu'il eſt en repos à terre ou perché, il redreſſe les plumes de ſa tête qui lui font alors comme deux cornes qu'on n'apperçoit plus quand il vole.

Ce *vautour* marche bien, il fait des pas de près de quinze pouces d'étendue ; il eſt moins lâche que ſes congenères, car il chaſſe & pourſuit des oiſeaux de toute eſpèce ; il donne auſſi la chaſſe aux *lièvres*, aux *jeunes renards* & aux petits *faons*, & n'épargne pas même le *poiſſon* : il niche ſur les arbres les plus élevés dans les forêts épaiſſes & déſertes. Tous ces faits atteſtés par Geſner, pourroient faire douter que cet oiſeau fût un véritable *vautour* ; tout au moins faut-il attendre encore de nouvelles obſervations pour pouvoir décider ſûrement ſon genre : les deux individus que Geſner avoit vus avoient été pris en Alſace où même on trouva leur nid.

VAUTOUR AUX LIÈVRES, de la plupart des

Digitized by Google

ornithologiſtes, ou *vultur leporarius*. *Voyez* VAUTOUR A AIGRETTES.

VAUTOUR A TÊTE BLANCHE. BRISS. *tom. I*, *pag.* 466. *Voyez* VAUTOUR (petit).

VAUTOUR BARBU.

Ce *vautour* eſt connu de la plupart des ornithologiſtes, ſous le nom de *vautour doré*. M. le comte de Buffon le regarde comme le même *vautour* auquel il a donné, avec M^rs. de l'Académie des ſciences, le nom de *griffon*, & il penſe que l'eſpèce de ce *vautour* eſt compoſée de deux variétés, qui ſont le *vautour fauve*, décrit par M. Briſſon, *tom. I*, *pag.* 462, & le *vautour doré*, décrit par le même auteur, *même tome*, *pag.* 458; mais M. de la Pérouze, qui a très-bien & un grand nombre de fois obſervé ce *vautour*, qui m'en a procuré une très-belle peau, qui fait partie de ma collection, diſſipe, dans le mémoire qu'il m'a adreſſé, les incertitudes & la confuſion qui règnoient ſur l'hiſtoire de cet oiſeau, à l'égard duquel il s'explique dans les termes ſuivans :

C'eſt de tous les *vautours* celui qui a le plus de raport avec les *aigles*, il fait véritablement la nuance entre ces deux races; il n'a point le caractère eſſentiel à tous les *vautours*; je veux dire la nudité de la tête ou du cou; ſes pieds ſont couverts de plumes juſqu'aux talons, comme ceux de l'*aigle*; ſon port eſt noble & fier; il diffère cependant de l'*aigle*, par ſa taille, par la forme de ſon bec, par ſes yeux ſaillans, par le creux qu'il a au-b[illegible]e l'œſophage, & bien plus encore, par ſon c[illegible]nſation intérieure; enfin, par ſes habitudes.

Ce bel oiſeau n'a été indiqué par les ornithologiſtes, que ſur la foi de Geſner, qui lui-même n'en avoit vu qu'une peau. On ne doit donc pas être ſurpris de la confuſion qui règne dans les livres d'ornithologie, ſur cette eſpèce connue du plus grand nombre, ſous le nom de *vautour doré*, & que M. de Buffon regarde comme le *griffon*. Nous avons obſervé quatre individus de cette eſpèce; les mâles, d'après leſquels nous avons fait notre deſcription, diffèrent des femelles, par les dimenſions plus fortes dans celles-ci.

Le *vautour barbu* pèſe environ dix livres; ſa longueur, du bout du bec juſqu'à l'extrêmité de la queue eſt de trois pieds dix pouces; l'envergure eſt de huit pieds & demi; le bec a quatre pouces de long; il eſt recouvert depuis la baſe juſque vers le milieu, par des poils noirs, longs, roides & nombreux, dirigés en-avant; le demi-bec inférieur eſt de plus chargé en-deſſous d'une groſſe touffe de ce même poil, qui forme comme une vraie barbe. C'eſt de ce caractère unique dans les *vautours*, & conſtant dans cette eſpèce, que nous avons tiré la dénomination que nous lui avons donnée; les poils qui forment la barbe au-deſſous du bec, ont un pouce & demi de longueur; il y a encore de ces poils épars aux coins du bec & ſur la gorge, aux paupières & aux ſourcils.

La tête eſt entièrement couverte d'un duvet blanc, raz & épais; il y a ſur *l'occiput* une grande tache noire; les yeux ſont à fleur de tête; l'iris eſt d'un rouge vif; la couleur du cou eſt un blanc mêlé d'orangé, beaucoup plus foncé ſur la gorge & ſur la poitrine; elle eſt plus foible ſur le ventre, les cuiſſes & les jambes;

L'intérieur des ailes eſt gris; la queue, les couvertures des ailes & le croupion ſont d'un gris-clair encadré de noir; tout le reſte du plumage eſt d'un brun très-foncé; la tige des plumes eſt blanche; le bout des couvertures des ailes eſt moucheté d'orangé; la queue eſt arrondie; elle eſt compoſée de douze pennes de trois pouces de largeur & de ſeize pouces de long; les pennes des ailes ſont au nombre de trente-deux.

Il y a un enfoncement profond au-deſſous des clavicules; il eſt tapiſſé d'un duvet long, épais & ſoieux, dirigé en avant; les pieds ſont garnis de plumes juſqu'au-bas du tarſe; les doigts ſont gris; les ongles ſont courts & obtus. On voit quelquefois des individus, ſur-tout des femelles, qui n'ont preſque pas d'orangé ſur leur plumage, qui eſt alors d'un blanc-rouſſeâtre.

Le *vautour barbu* ne paroît pas être fort commun; il vit avec les autres eſpèces de ſa famille. On le trouve en Afrique & ſur les Alpes & les Pyrénées. *Genre X.*

VAUTOUR BRUN. BRISS. *tom. I*, *pag.* 455. *Voyez* VAUTOUR de Malte.

VAUTOUR CENDRÉ de la plupart des ornithologiſtes. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR CENDRÉ (grand). BEL. *hiſt. nat. des oiſ.*, *pag.* 83, *pl.* 84; *port. d'oiſ.*, *pag.* 9. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR de Gingi. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 184.

Il eſt de la taille du *dindon*; une peau nue, rougeâtre, couvre le front, les joues & la gorge; des plumes blanches, longues, étroites flottent ſur le derrière de la tête & du cou; tout le deſſus du corps eſt blanc; la même couleur ſe retrouve ſur le deſſous du corps, & les moyennes pennes des ailes, dont les grandes ſont noires; l'iris eſt rouge; le bec & les pieds ſont griſâtres.

Ce *vautour* eſt évidemment le même que nous avons décrit ſous le nom de *petit vautour*, & qui ſe trouve en Arabie, en Egypte, en Grèce, en Allemagne & vers le nord juſqu'en Norwège. Ainſi, cette eſpèce ne doit pas être comptée, mais rappellée à celle du *petit vautour*.

VAUTOUR d'Egypte. BRISS. *tom. I*, *pag.* 457. *Voyez* SACRE d'Egypte.

VAUTOUR de Malte.

Vautour brun. BRISS. *tom. I*, *pag.* 455; *genre X.*

Pl. enl. 427.

Il eſt un peu plus gros qu'un *faiſan*; ſa longueur eſt de deux pieds; les ailes pliées s'étendent aux trois-quarts de la queue; il a le deſſus de la tête couvert d'un duvet brun, & le cou eſt revêtu de

Digitized by Google

de plumes étroites, d'un brun-noirâtre; le reste du plumage est d'un brun plus foncé sur les couvertures des ailes, qui sont en même temps variées de quelques taches blanches; l'extrêmité des trois ou quatre premières grandes pennes des ailes est blanche maculée de brun; le bec est noir, les pieds jaunâtres & les ongles noirâtres. Ce *vautour* se trouve à Malte & dans les parties de l'Afrique voisines de la Méditerranée.

M. de la Peyrouse, dans ses mémoires sur les *vautours*, fait mention de celui-ci, sous le nom de *vilain*; il nous apprend qu'il a été observé sur les Pyrénées: il ajoute qu'il se trouve aussi dans les îles de l'Archipel, & qu'on le voit passer quelquefois à Malte.

VAUTOUR de Norwège. *Pl. enl.* 429. *Voyez* VAUTOUR (petit).

VAUTOUR d'Islande. ANDERS. *Voyez* HARLE.

VAUTOUR DORÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 458. *Voyez* VAUTOUR BARBU.

VAUTOUR des Indes (grand). *Voyage aux Indes & à la Chine. tom. II, pag.* 183, *pl.* 105.

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *oie*; une peau nue rousseâtre couvre la tête, le cou, la poitrine; il y a sur le dessus de la tête un duvet follet semblable à du poil, & de distance en distance sur le cou de petits pinceaux de plumes très-fines; le bas de la poitrine est couvert de plumes courtes, rudes, semblables à du poil raz; il y a derrière le cou une cravatte de plumes longues, étroites, pointues, d'un roux-mordoré; le haut des ailes & le dessus du corps sont couleur de terre-d'ombre, terminés par une bande d'un brun-clair; les grandes pennes des ailes, la queue, le bec & les pieds sont noirs; l'iris est rouge.

Ces oiseaux se tiennent, pendant le jour, sur le bord de la mer, pour profiter des poissons morts, que le flot pousse au rivage. *Genre X.*

VAUTOUR du Brésil. *Pl. enl.* 187. BRISS. *tom. I, pag.* 168. *Voyez* URUBU.

VAUTOUR FAUVE. BRISS. *tom. I, pag.* 462. *Voyez* GRIFFON.

VAUTOUR HUPPÉ. BRISS. *tom. I, pag.* 460. *Voyez* VAUTOUR A AIGRETTES.

VAUTOUR MOINE. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR ROYAL de Pondichery. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 182, *pl.* 104.

Il est de la taille d'une très-grosse *oie*; la tête & le cou sont dégarnis de plumes & la peau est couleur de chair; l'occiput & l'espace entre le bec & l'œil sont revêtus d'un duvet rougeâtre; le devant du cou & la poitrine sont couverts de distance en distance de pinceaux de petites plumes couleur de chair; tout le plumage est noir; l'iris est rouge; le bec est noir; les pieds sont jaunes. *Genre X.*

VEILLER, (*fauc.*). C'est, en terme de fauconnerie, tenir éveillé l'oiseau qu'on veut dresser.

VENDANGETTE. *Voyez* GRIVE.

VENGOLINE.

Linotte d'Angola. BRISS. *tom. VI, supp. pag.* 81, *genre XXXIII.*

Mrs. Brisson & Edwars pensent que le mâle de cet oiseau est celui qui est appellé par M. Edwars, *négral* ou *tobaque*, & dont la femelle nommée *vengoline*, par M. de Montbeillard, d'après M. Barington, est appellée *benguelinha*, par M. Edwars. Ce qui rend cette opinion moins vraisemblable, c'est que l'un & l'autre oiseau ont à-peu-près le même chant, & tous deux un chant agréable, ce qui paroît indiquer que ce sont deux mâles. L'un & l'autre se trouvent au royaume d'Angola en Afrique, & tous deux sont à-peu-près de la grosseur de notre *linotte*. La *vengoline* a le dessus de la tête, le cou & tout le dessus du corps variés de brun-foncé & de brun plus clair; le croupion jaune; les pennes des ailes, leurs couvertures, & les pennes de la queue brunes, bordées & terminées de gris-clair; les joues sont d'un roux-clair, & il y a un trait brun de chaque côté au-dessus de l'œil; le dessous du corps est tacheté de brun foncé sur brun plus clair; les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur.

Le *négral* a la gorge, le front & le trait qui passe sur les yeux, noirs; les joues blanches; la poitrine & le dessous du corps orangés.

VENT, (*fauc.*) Ce mot a plusieurs acceptions en fauconnerie. ALLER CONTRE LE VENT: ce terme s'emploie lorsqu'un oiseau vole, le bec tourné à l'opposé du vent. ALLER VAU LE VENT: c'est voler dans le même sens dont le vent souffle. CHEVAUCHER LE VENT; TENIR LE BEC AU VENT: c'est résister à sa violence. PRENDRE LE HAUT VENT: c'est voler au-dessus du vent qui souffle à une certaine hauteur sur la surface de la terre. VENT LÉGER; VENT CLAIR: ce sont les vents doux, frais, les plus favorables au vol, & tels qu'il en fait lorsque le ciel est serein.

VENTOLIER, (*fauc.*) Ce terme exprime en fauconnerie, l'abandon d'un oiseau qui se laisse emporter au vent, & qui suit son cours.

VENTURON. *Voyez* SERIN.

VERDANGE. *Voyez* COCHEVIS.

VERDANGE. *Voyez* BRUANT.

VERDAT. *Voyez* BRUANT.

VERDELAT. *Voyez* BRUANT.

VERDERE. BEL. *Voyez* VERDIER.

VERDEREULE. BEL. *Voyez* VERDIER.

VERDERIN.

Verdier de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 341, *fig.* 2.

C'est une espèce nouvelle, & que M. de Montbeillard a fait connoître par la description suivante: « Il a le tour des yeux d'un blanc-verdâtre; toutes les plumes du dessus du corps, » compris les pennes moyennes des ailes, leurs » couvertures & les pennes de la queue d'un verd-» brun, bordées d'une couleur plus claire; les » grandes pennes des ailes noires; la gorge & tout

Digitized by Google

» le dessous du corps, jusqu'aux jambes; d'un » roux-sombre moucheté de brun; le bas-ventre » & les couvertures inférieures de la queue d'un » blanc assez pur : cet oiseau se trouve à Saint- » Domingue ». *Genre XXXIII.*

VERDEROUX.

C'est une nouvelle espèce de *tangara*, dont on doit la description à M. le comte de Buffon.

« Le *verderoux* a cinq pouces quatre lignes de » long; la queue n'est pas étagée, & les ailes » pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la » moitié de sa longueur. Le nom de *verderoux* lui » est donné, parce que cet oiseau a tout le plu- » mage d'nn verd plus ou moins foncé, à l'ex- » ception du front qui est roux des deux côtés » de la tête, sur lesquels s'étendent deux bandes » de cette couleur, depuis le front jusqu'à la » naissance du cou en-arrière de la tête; le reste » de la tête est gris-cendré. On le trouve à la » Guiane, mais il y est fort rare ». *Genre XXXI.*

VERDIER.

Pl. enl. 267, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 190, *genre XXXIII.*

Bruant. BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 366, *fig.* ibid.

Bruyant, *bruant*, *verdun*, *verdier*, *verdereule*, *verdere.* BEL. *port. d'oif. pag.* 94.

Chloris en Latin;

Verdone, *verdon*, *verdero* en Italien;

Greun-fing, *grun-schwantz*, *&c.* en Allemand;

Swenska, *swaenska* en Suédois.

Gren-finch, *neighing-bidd* en Anglois.

Le *verdier* est cet oiseau très-commun que les oiseleurs appellent *bruant*. Il faut prendre garde de les confondre : le *bruant* est du genre de l'*ortolan*, & le *verdier* de celui du *moineau*; il est à-peu-près de la grosseur du *moineau-franc*: sa longueur est de cinq pouces & demi; son vol de neuf pouces; la tête, le derrière & les côtés du cou, le dos, les plumes scapulaires, les côtés, sont d'un verd d'olive mêlé d'une légère teinte de cendré : il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec une tache d'un cendré-foncé; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un verd-d'olive relevé par une teinte d'un beau jaune; le haut du ventre & les jambes sont de cette dernière couleur; le bas-ventre est d'un blanc-jaunâtre; les couvertures du dessous de la queue sont mêlées de jaune & de cendré; le bord de l'œil est jaune; ses couvertures en-dessus sont d'un verd d'olive mêlé d'un peu de cendré : les neuf premières pennes sont jaunes du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur & à leur bout; les autres sont cendrées en-dehors, noirâtres en-dedans & à leur extrêmité : les quatre pennes du milieu de la queue sont noirâtres, bordées de verd-d'olive du côté extérieur & cendrées à leur bout : les trois plus extérieures sont jaunes à leur origine, terminées de noirâtre & bordées de cendré par le bout; la queue est un peu fourchue; le demi-bec supérieur est brun, l'inférieur blanchâtre; les pieds sont couleur de chair, les ongles bruns.

La femelle a en général les couleurs plus foibles; le cendré domine sur toutes les parties qui n'en sont touchées que superficiellement dans le mâle, & ce qui est jaune dans celui-ci, n'est qu'olivâtre dans la femelle; elle a le bec d'un gris-brun, & les pieds & les ongles gris.

Le *verdier* habite toute l'année nos campagnes; il vit dans les bois, dans les jardins & les vergers; il fait son nid sur les arbres, à une hauteur médiocre, ou sur les buissons; il est composé de mousse & d'herbe séche en-dehors; de crin, de plumes & de laine en-dedans : la ponte est de cinq ou six œufs tachetés de rouge-brun sur fond blanc-verdâtre : la femelle couve avec tant d'attachement, qu'elle se laisse quelquefois prendre sur le nid plutôt que de s'envoler : le mâle ne témoigne pas moins d'intérêt pour la couvée; il se tient ordinairement autour du nid, il montre beaucoup d'agitation, & il pousse un cri aigu lorsqu'il apperçoit quelque danger; il voltige alors avec beaucoup d'hardiesse autour de la personne ou de l'objet qui cause son inquiétude. Il s'exerce souvent à voltiger & à décrire des cercles au-dessus & autour du nid, sur lequel il s'abaisse pour remonter ensuite, poussant à chaque fois un cri qui paroit être une expression de gaité.

Les *verdiers* sont très-faciles à élever; il n'ont point de chant, mais ils apprennent à prononcer quelques mots, & ils s'habituent plus aisément qu'aucun autre oiseau à la manœuvre de la galère; ils deviennent aussi très-familiers.

VERDIER A LA TÊTE ROUGE. EDW. *tom. I*, *pag. & pl.* 23. *Voyez* ROUVERDIN.

VERDIER-BUISSONNIER. *Voyez* BRUANT.

VERDIER de la Chine. *Voyage aux Ind. & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 202.

Il a quelques raports avec notre *verdier*; la tête & le cou sont d'un gris-verdâtre; le dos & le haut des ailes sont d'un brun-clair; au-dessous de cette couleur il y a une bande transversale noirâtre; les moyennes pennes des ailes sont noires du côté intérieur, & d'un gris-roux du côté extérieur; les grandes sont jaunes dans leur première moitié, noires dans le reste de leur longueur, & terminées par une bande grise demi-circulaire; le ventre est rousseâtre; la queue est noire & terminée de blanc, & ses couvertures en-dessous sont jaunes; le bec & les pieds sont d'un jaune-verdâtre. *Genre XXXIII.*

VERDIER DE HAIE. BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 263. *Voyez* BRUANT DE HAIE.

VERDIER de Java. BRISS. *tom. III*, *pag.* 198. *Voyez* TOUPET BLEU.

VERDIER de la Louisiane. BRISS. *tom. III*, *pag.* 159. *Voyez* PAPE.

VERDIER de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 341, *fig.* 2. *Voyez* VERDERIN.

VERDIER des Indes. BRISS. *tom. III*, *pag.* 195.

Digitized by Google

EDW. *tom. II, pag. & pl.* 84. *Voyez* VERT-BRUNET.

VERDIER des Indes (petit). BRISS. *tom. III, pag.* 197. *Voyez* PAREMENT BLEU.

VERDIER des oiseleurs. *Voyez* BRUANT.

VERDIER DES PRÉS. *Voyez* PROYER.

VERDIER du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 267, *fig.* 2. *Voyez* VERT-BRUNET.

VERDIER SANS VERD.

Ce *verdier*, apporté du Cap de Bonne-Espérance, a plus de raport avec notre *verdier*, suivant M. de Montbeillard, qu'avec tout autre oiseau, & il lui en conserve le nom par cette raison, quoique le verd entre pour fort peu dans les couleurs de son plumage.

« Sa longueur totale est de six pouces quatre » lignes; sa queue dépasse de seize lignes les ailes » pliées.

» Il a la gorge blanche, le dessous du corps de » la même couleur; la poitrine variée de brun; » le dessus de la tête & du corps, mêlé de gris & » de brun-verdâtre; une teinte de roux au bas » du dos & sur les couvertures supérieures de la » queue; les couvertures supérieures des ailes » d'un rouge décidé; les pennes moyennes bor- » dées extérieurement de cette couleur; les grandes » pennes & les grandes couvertures, bordées de » blanc rousseâtre, ainsi que les pennes latérales » de la queue; enfin, la plus extérieure de ces » dernières est terminée par une tache de ce même » blanc, & elle est plus courte que les autres: » parmi les pennes de l'aile, la seconde & la troi- » sième sont les plus longues de toutes». *Genre XXXIII.*

VERDIER SONETTE. *Voyez* BRUANT-FOU.

VERDIN de la Cochinchine.

Pl. enl. 643, *fig.* 3.

C'est un fort petit oiseau du même genre que le *merle*; il n'est pas plus gros que le *moineau-franc*; la gorge est noire, avec deux petites taches bleues, une de chaque côté de la base du bec: il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec, un point noir; le bas de la gorge est entouré d'une couleur jaunâtre qui couvre le devant du cou & la poitrine; le reste du plumage est verd, mêlé d'une teinte de bleu sur la queue, sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes & sur leurs petites couvertures les plus proches du dos; le bec est noir & les pieds sont noirâtres. Un individu de cette espèce a été apporté de la Cochinchine, & parmi les oiseaux que M. Sonnerat a recueillis dans différentes parties des Indes, il y en avoit qui ne paroissoient pas différer du *verdin*. *Genre XXII.*

VERDINERE.

Verdier de Bahama. BRISS. *tom. III, pag.* 202, *genre XXXIII.*

Moineau de Bahama. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 37.

Il est à-peu-près de la grosseur d'un *serin*; la tête, la gorge, le cou & la poitrine sont d'un beau noir; le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue & des ailes, les plumes scapulaires sont d'un verd-sale: cette même teinte colore les pennes des ailes & de la queue; le bec est noir: cette espèce est très-abondante dans les bois de l'île de Bahama, où on l'entend chanter perché à l'extrêmité des hautes branches, & toujours répéter les mêmes sons.

VERD-MONTANT. *Voyez* BRUANT.

VERDOIE. *Voyez* BRUANT.

VERDULE. *Voyez* BRUANT.

VERDUN. BEL. *Voyez* VERDIER.

VERQUETE. *Voyez* DRAINE.

VERT-BRUNET.

Verdier du Cap de Bonne-Espérance. *Planche enlum.* 341, *fig.* 1.

Verdier des Indes. BRISS. *tom. III, pag.* 195; *genre XXXIII.*

EDW. *tom. II, pag. & pl.* 84.

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *linotte*; sa longueur est d'environ quatre pouces & demi; il a le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & de la queue d'un verd-d'olive; de chaque côté de la tête, au-dessus de l'œil, une raie transversale jaune; plus bas & dans la ligne où l'œil est placé, une autre raie olivâtre; enfin, au-dessous, une troisième raie qui est noire; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont jaunés; les côtés sont d'un jaune-verdâtre; les pennes des ailes sont d'un verd d'olive; les grandes sont bordées de blanc du côté extérieur; la queue est d'un jaune-clair & un peu fourchue; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur d'une nuance moins foncée; les pieds & les ongles sont d'un cendré-brun. Edwars qui a fait connoître ce *verdier*, ne dit pas dans quelle partie des Indes on le trouve.

VERE DORÉ (le) OISEAU-MOUCHE.

Oiseau-mouche de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 704, *pl. XXXVI, fig.* 1, *genre XLV.*

Pl. enl. 276, *fig.* 3.

Sa longueur est de deux pouces dix lignes; tout le plumage est d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de rosette: il faut excepter les jambes qui sont d'un gris-brun, les couvertures du dessous de la queue qui sont de la même couleur, mais plus claire, & les plumes couvrent l'anus qui sont blanches; les pennes des ailes sont d'un brun-violet, & celles de la queue d'un noir d'acier poli, le bec est noir; les pieds noirâtres.

M. Brisson soupçonne que cet *oiseau-mouche* est le mâle d'un oiseau du même genre qu'il a décrit, *tom. III, pag.* 702, & fait graver, *pl. XXXVI, fig.* 8, sous le nom d'*oiseau-mouche de Saint-Domingue*, & qu'on a représenté, *pl. enl.* 276, *fig.* 3. M. le comte de Buffon est pleinement de cet avis, auquel je me conforme, d'après ces deux

Digitized by Google

maîtres, en attendant que l'observation en ait décidé.

Le second *oiseau-mouche* est un peu plus petit que le premier; ce qui dans l'oiseau, supposé le mâle, est d'un verd-doré, en-dessus du corps, est dans la femelle d'un brun aussi doré, & changeant de même en couleur de cuivre de rosette; mais le dessous du corps est d'un gris-brun. Le reste de la description du premier oiseau convient au second également; sa taille plus petite, ses couleurs moins vives, avec de grands raports d'ailleurs, sont de fortes raisons de le regarder comme la femelle du premier. On les trouve l'un & l'autre à Saint-Domingue & à la Guiane.

VERT-DORÉ (espèce de *merle*).

Merle à longue queue du Sénégal. *Pl. enl.* 220. BRISS. *tom. II, pag.* 313, *fig. pl. XXXI, fig.* 1, *genre XXXII.*

Il est un peu plus gros que notre *merle*: sa longueur totale est de dix-huit pouces, & sa queue seule a onze pouces de long; le dessus & les côtés de la tête sont d'un noirâtre-doré; tout le reste du plumage est d'un *verd de canard*, changeant en violet sur le croupion, & jettant des reflets dorés sur le ventre & les deux pennes du milieu de la queue, qui sont plus longues que les latérales; celles-ci vont aussi toutes en diminuant par paires; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

VERT-PERLÉ.

Colibry de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III, pag.* 672, *pl. XXXV, fig.* 4, *genre XLIV.*

C'est une des plus petites espèces de *colibris*: toutes les parties supérieures sont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de rosette; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un gris-blanc; les grandes couvertures & les pennes des ailes sont d'un brun-violet; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un noirâtre changeant en couleur de cuivre de rosette; les latérales sont à leur origine & à leur bout d'un noir changeant en couleur d'acier poli, leur milieu est d'un marron-pourpré & leur extrêmité est blanche; le bec, les pieds & les ongles sont bruns: on le trouve à Saint-Domingue.

VEUVE.

Les *veuves* sont, suivant l'ordre méthodique, des oiseaux du genre du *moineau*; mais elles en diffèrent & elles sont faciles à reconnoître par les longues plumes qui accompagnent la queue & prennent naissance, soit au-dessus, soit à côté, des véritables plumes de la queue: les *veuves* appartiennent à l'ancien continent, & elles se trouvent sur-tout en Afrique; il y en a aussi quelques espèces en Asie. La plupart de ces oiseaux & peut-être tous, sont sujets à deux mues par an. La première a lieu en avril ou en mai, & la seconde en novembre ou décembre; le mâle seul a la queue chargée des longues plumes qui distinguent les *veuves*; c'est à la mue du printemps que ces plumes poussent; le mâle prend aussi alors des couleurs plus brillantes que celles qu'il a eues pendant l'hiver & il devient, en quelque sorte différent de lui-même, par ces divers changemens; à la mue de l'automne, il perd tous ses ornemens, les longues plumes de la queue & le plumage brillant qu'il avoit revêtu au printemps; il en prend un semblable à celui de sa femelle dont il n'est pas alors aisé de le distinguer au simple coup d'œil; celle-ci subit aussi deux mues, mais dans lesquelles elle ne change pas de couleur & qui ne consistent que dans le renouvellement des plumes. Dans le même temps que les *veuves* muent, l'impression des changemens qui arrivent en elles, agit non-seulement sur le plumage, mais sur le bec & les pieds mêmes, dont la couleur pâlit à la mue de l'automne & se fonce à celle du printemps.

J'ai nourri pendant plusieurs années l'espèce de *veuve* qu'on nous apporte le plus communément, *la veuve à collier d'or* de M. de Montbeillard, que M. Brisson nomme simplement la *veuve*. J'avois un mâle & une femelle: ces oiseaux m'ont fourni les observations suivantes, qui peuvent n'avoir pas lieu pour les autres espèces.

Dans les premières années le mâle & la femelle se ressembloient parfaitement pendant qu'ils portoient leur plumage d'hiver; à mesure que la femelle, qui a vécu neuf à dix ans, avançoit en âge elle devenoit moins semblable à son mâle dans son plumage d'hiver, & se rapprochoit davantage de lui dans son plumage d'été, enforte que dans les dernières années cette femelle paroissoit en tout temps un mâle, dans son plumage d'été, mais cependant un mâle moins beau & d'ailleurs elle n'a point eu de longues plumes à la queue. C'est parmi les petits oiseaux l'exemple d'une espèce où la femelle en veillissant devient semblable au mâle; fait qui n'avoit été remarqué encore que par raport aux *faisans*.

La même femelle dont je viens de parler, quoiqu'elle ne se soit jamais accouplée avec son mâle, a pondu trois années de suite, & chaque année à la fin de novembre, dans le même temps où le mâle perdoit ses ornemens superflus; ce qui m'a fait conjecturer que c'étoit dans ce même temps que les *veuves* produisoient en Afrique, & que la nature qui destine alors la surabondance de la nourriture à la reproduction, renonçoit à l'entretien d'ornemens inutiles.

Ces oiseaux étoient très-vifs; ils aimoient beaucoup à se baigner, & le mâle avoit un ramage assez agréable qu'il faisoit entendre toute l'année; le millet & la graine d'alpiste étoient leur aliment; on leur donnoit du mauron & l'hiver un peu de chicorée.

Suivant les voyageurs, le nid des *veuves* est composé de coton; il a deux étages, celui d'en-haut est destiné pour le mâle & c'est à l'étage d'en-bas que la femelle couve.

Digitized by Google

Nous avons déjà observé que le mâle des *veuves* est remarquable dans son plumage d'été par la longueur de sa *fausse queue*. Elle mérite ce nom, parce que ce n'est pas en effet la *véritable queue*, qui n'existe pas moins, qui sert de suport à la *fausse* & que celle-ci cache en totalité ou en partie : elle est formée par un nombre plus ou moins grand des couvertures de la *véritable queue* suivant les espèces, & ces plumes forment la *fausse queue*, en prenant un developpement beaucoup plus grand en longueur & en largeur, qu'elles n'en ont dans les autres oiseaux, dans les femelles des *veuves* en tout temps, & dans les mâles même revêtus de leur plumage d'hiver. Dans la *veuve à collier d'or* ou la *veuve* simplement dite, la *fausse queue* est composée de quatre longues plumes ; deux sont placées sur les côtés ; elles sont larges, leurs barbes sont égales de chaque côté, & ces plumes, un peu arquées, sont flottantes en en-bas ; deux autres plumes plus courtes, mais plus larges, se terminant en pointe & finissant par un long filet, relevées en-dessus, accolées par leur face interne l'une à l'autre, s'élèvent au-dessus de l'origine de la queue.

Dans la *veuve à épaulettes* la fausse queue consiste en six longues plumes flottantes, arquées & réfléchies en en-bas ; dans celle qu'on a nommée *dominicaine*, il n'y a que deux plumes qui composent la *fausse queue* & elles sont droites, plus étroites & moins longues que dans la plupart des autres oiseaux de la même famille, &c. Ainsi la *fausse queue* varie dans les différentes espèces par sa forme, par le nombre des plumes dont elle est composée, par leur structure & leur disposition.

VEUVE. Briss. *tom. III*, *pag.* 120. *Voyez* VEUVE AU COLLIER D'OR.

VEUVE (grande).

Briss. *tom. III*, *pag.* 127, *genre XXXIII.*

Elle est de la grosseur du *moineau-franc* : la tête est d'un noir changeant en verd & en bleu ; le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus des ailes sont du même noir que la tête ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blanchâtres ; les couvertures moyennes du dessus des ailes sont noires, terminées de blanc ; les grandes sont aussi noires & terminées de jaunâtre ; ce qui forme sur l'aile deux bandes transversales, l'une blanche & l'autre jaunâtre ; les pennes des ailes sont noirâtres ; les quatre longues plumes de la queue, placées au milieu & au-dessus des autres, ou si l'on veut, la fausse queue est d'un noir-foncé ; les plumes qui la composent sont longues de neuf pouces ; les latérales ou inférieures, celles qui composent la vraie queue sont blanchâtres ; le bec est d'un rouge très-vif ; les pieds sont variés de blanc & de noir, & les ongles sont de cette dernière couleur.

Aldrovande, d'après lequel les auteurs ont parlé de cette *veuve*, ne dit pas dans quelle contrée elle habite.

VEUVE (petite). Briss. *tom. III*, *pag.* 124. *Voyez* VEUVE DOMINICAINE.

VEUVE A AILES ROUGES du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 635. *Voyez* VEUVE A ÉPAULETTES.

VEUVE A ÉPAULETTES.

Veuve à ailes rouges du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 635.

Cette espèce est nouvelle & plus grosse que toutes celles qu'on connoissoit jusqu'à présent ; sa longueur totale est d'environ vingt-un pouces ; sa grosseur approche de celle du *gros-bec* : tout le plumage est d'un noir velouté, excepté les petites couvertures du dessus des ailes qui sont d'un beau rouge, & les moyennes qui sont blanches ; la vraie queue est composée de douze pennes, au-dessus desquelles s'élèvent verticalement six longues plumes qui se courbent & s'inclinent en-arrière ; le bec est noir ; les pieds sont d'un brun rougeâtre : on la trouve au Cap de Bonne-Espérance. *Genre XXXIII.*

VEUVE A POITRINE ROUGE. *Pl. enl.* 647. *Voyez* VEUVE EN FEU.

VEUVE A QUATRE BRINS.

Veuve de la Côte d'Afrique. Briss. *tom. III*, *pag.* 129, *pl. IX*, *fig.* 1, *genre XXXIII.*

Pl. enl. 8, *fig.* 1.

Veuve à queue en soie par nos oiseliers.

Elle est beaucoup plus petite qu'un *serin* : le dessus de la tête, le dos & le croupion sont d'un beau noir, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes & de la queue ; le derrière de la tête, les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre & les côtés sont d'un brun tirant sur le roux ; les couvertures du dessous de la queue sont noires ; les pennes des ailes sont noirâtres ; la queue est composée de douze plumes dont les quatre plus extérieures de chaque côté n'ont qu'un pouce sept lignes de longueur ; au-dessus de celles-là sont quatre plumes qui ont près de dix pouces de long, & dont les tiges sont dénuées de barbes jusqu'à deux pouces & quelques lignes de l'extrêmité qui en est garnie ; les premières & les dernières barbes du bout de ces plumes sont fort courtes, & les plus longues sont placées au milieu ; le bec, les pieds sont d'un rouge très-vif.

Au mois de novembre cette jolie *veuve* perd ses longs brins de la queue, & son plumage devient varié de gris & de brun. M. Brisson dit que deux des longs brins le sont plus que les deux autres ; mais une *veuve* de cette espèce que j'ai eue vivante plusieurs années, avoit eu les quatre brins d'égale longueur à diverses mues, & je lui en ai vu tantôt un, tantôt deux de plus courts que les autres, & inégaux entre eux dans certaines années ; ce sont des variations purement accidentelles & qui prouvent bien qu'on ne doit pas plus compter

Digitized by Google

ſur les meſures ſtrictes des plumes que ſur leurs couleurs.

La *veuve à quatre brins* a un chant fort joli ; c'eſt un oiſeau gai & très-vif ; elle plaît par l'élégance de ſa forme, par ſa légèreté, par la propreté dans laquelle elle s'entretient ; elle ſe baigne ſouvent ; tous ſes mouvemens ont de la ſoupleſſe & de la grace, & ſon vol, dans une cage aſſez grande, reſſemble à celui d'un *papillon* tant il eſt léger ; c'eſt un des plus jolis oiſeaux qu'on puiſſe nourrir en cage.

Il eſt bien probable que cette *veuve* & tous les oiſeaux de la même famille entretenus dans une volière aſſez ſpacieuſe, à une température convenable, par le moyen de tuyaux de chaleur, s'accoupleroient & multiplieroient dans nos climats. Ce ſeroit au commencement de l'automne qu'il faudroit redoubler de ſoin, parce que d'après l'obſervation raportée au mot *veuve*, il paroît que c'eſt dans cette ſaiſon que les *veuves* multiplient dans les pays dont elles ſont originaires. Les générations nées en Europe, pourroient peut-être s'accoutumer par la ſuite à ſon climat, ou s'y faire du moins autant que le *ſerin*. Si les oiſeaux, comme objet d'amuſement, méritent qu'on en prenne les ſoins que je propoſe pour les *veuves*, ce ſeroit une tentative que devroient eſſayer à l'égard de celles-ci les perſonnes riches & qui ont du loiſir.

VEUVE A QUEUE EN SOIE. *Voyez* VEUVE A QUATRE BRINS.

VEUVE AU COLLIER D'OR.

Grande veuve d'Angola. *Pl. enl.* 194.

Veuve. BRISS. *tom. III, pag.* 120, *pl. VIII, fig.* 1, *genre XXXIII.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que le *moineau franc* ; la tête, la gorge, le devant du cou, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ſont d'un noir de velours ; la partie ſupérieure du cou eſt ceinte en forme de demi-collier d'un brun tirant ſur le roux ; la poitrine eſt d'un marron-brillant ; le ventre & les côtés ſont blancs ; les jambes ſont couvertes de plumes noires, terminées de rouſſeâtre ; les couvertures du deſſous de la queue ſont noires, terminées de blanc ; les pennes des ailes ſont noires & les plus proches du corps ſont d'un noir de velours ; la queue eſt compoſée de douze plumes noires ; quatre ſont placées au-deſſus & au milieu de la queue proprement dite ; deux de ces quatre plumes ont une poſition verticale ; elles ſont oppoſées l'une à l'autre par leur ſurface inférieure ou intérieure d'après leur poſition ; elles ſont d'un noir de velours à la ſurface extérieure & comme canellées ; elles ont près de quatre pouces de longueur ; elles ſont très-larges & finiſſent tout-à-coup par une pointe qui ſe termine en un long filet ; à côté de chacune de ces plumes en naît une autre qui a onze pouces huit lignes de long, qui eſt auſſi relevée à ſon origine, & enſuite recourbée & inclinée en-arrière ; des barbes de ces deux longues plumes naiſſent ſur les différens individus ; dans les diverſes mues, des filets très-déliés, fort longs & plus ou moins nombreux ; le bec tire ſur le noirâtre, & les pieds ſur le couleur de chair.

Le plumage qui vient d'être décrit eſt celui du mâle de la *veuve* pendant l'été ; mais au mois de novembre, elle perd ſes quatre longues plumes de la queue qui ordinairement tombent toutes quatre le même jour ; bientôt le reſte du plumage change totalement & il devient varié de griſâtre & de brun ; le ventre & les côtés demeurent blancs ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de brun ; le bec & les pieds pâliſſent. La *veuve* qui a ſubi cette ſeconde mue ne diffère pas exceſſivement pour les couleurs d'une *linotte*, & ce plumage eſt celui de la femelle aux deux mues tant qu'elle eſt jeune ; car en vieilliſſant, à compter de ſa troiſième année, ſes couleurs ſe foncent ; elle prend plus de noir & elle commence à reſſembler au mâle dans ſon plumage d'été, à l'exception des longues plumes. *Voyez* ce qui a été dit à ce ſujet & ſur quelques autres obſervations au mot VEUVE.

VEUVE (grande) d'Angola. *Pl. enl.* 194. *Voyez* VEUVE AU COLLIER D'OR.

VEUVE de la côte d'Afrique. *Pl. enl.* 8, *fig.* 1.

BRISS. *tomt III, pag.* 129. *Voyez* VEUVE A QUATRE BRINS.

VEUVE de l'île Panay. *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 117, *pl.* 75. *Voyez* VEUVE EN FEU.

VEUVE DOMINICAINE.

Pl. enl. 8, *fig.* 2.

Petite veuve. BRISS. *tom. III, pag.* 124, *pl. VIII, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *ſerin* ; le deſſus de la tête eſt noir ; au-deſſous de l'occiput eſt une large bande tranſverſale d'un blanc-rouſſeâtre, qui s'étend ſur les côtés du cou & qui forme une ſorte de collier ; le bas du dos & le croupion ſont mêlés confuſément de gris-ſale & de noirâtre ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc mêlé d'une légère teinte de rouſſeâtre : le bord de l'aile eſt blanc ; les pennes des ailes ſont noires & les moyennes ſont bordées de roux du côté extérieur & à leur bout ; la queue eſt compoſée de douze plumes noires, dont les deux du milieu ſont très-pointues & plus longues que les latérales de deux pouces & quelques lignes ; le bec eſt d'un beau rouge ; les pieds & les ongles ſont gris.

C'eſt une eſpèce très-rare & chez nos oiſeliers & dans les cabinets. J'ai vu une ſeule fois cette *veuve* chez Chateau père, oiſelier ; mais je n'ai pu ſuivre le changement qu'elle ſubit à la mue, & cet oiſelier n'avoit qu'un mâle.

VEUVE EN FEU.

Veuve à poitrine rouge. Pl. enl. 647.

Veuve de l'île de Panay. *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 117, *pl.* 75.

Digitized by Google

Cette *veuve*, que M. Sonnerat a fait connoître, qu'il a trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, qu'on trouve auſſi au Cap de Bonne-Eſpérance, eſt à-peu-près de la groſſeur d'une *linotte*; tout ſon plumage eſt d'un noir velouté, excepté une large plaque d'un rouge très-vif ſur la poitrine; les quatre longues plumes de la fauſſe-queue vont en diminuant de largeur à leur extrêmité & finiſſent en pointe; le bec & les pieds ſont noirs. *Genre XXXIII.*

VEUVE ÉTEINTE.

Linotte à longue queue du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 147, *genre XXXIII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur du *pinſon*; tout ſon plumage eſt d'un cendré tirant ſur le gris-obſcur, excepté la baſe du bec qui eſt entourée de petites plumes d'un rouge-clair, & les ailes qui ſont variées de ce même rouge & de jaune; les deux pennes du milieu de la queue ſont beaucoup plus longues que les latérales, & terminées de rouge-bai. On la trouva au Bréſil.

La place de cet oiſeau indiqué par Séba, dont on ne peut juger que d'après la deſcription qu'il en fait & la figure qu'il y a jointe, eſt fort incertaine. Suivant le même auteur, c'eſt un *pinſon*, un *ortolan*, ſuivant M. Linné, une *linotte*, ſelon M. Briſſon, & M. de Montbeillard en fait une *veuve*. Cependant la plupart des *veuves* ont au moins quatre longues plumes à la queue; ces plumes ont une poſition verticale; elles forment une fauſſe-queue, ou, ſi on les compte au nombre des pennes de la vraie queue, elles diffèrent encore en ce qu'elles ſont poſées au-deſſus des pennes latérales; mais cet oiſeau n'a que deux longues plumes à la queue; il ne paroît pas que leur poſition ſoit verticale; elles ſemblent faire décidemment partie de la vraie queue; elles ne ſont point ſituées au-deſſus des autres pennes: la longueur excédente de quelques plumes de la queue, ſans la poſition verticale & ſupérieure aux autres pennes, ne peut ſuffire pour conſtituer le caractère des *veuves*: de plus, l'oiſeau dont il s'agit eſt de l'Amérique, & les *veuves* appartiennent en général à l'ancien continent. Sans prétendre donc rapprocher cet oiſeau de ſa vraie famille, je ne le crois pas de celle des *veuves*.

VEUVE MOUCHETÉE.

Veuve d'Angola. BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 80, *genre XXXIII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *ſerin*; toutes les parties ſupérieures ſont mouchetées de noir ſur un fond orangé; les grandes couvertures & les pennes des ailes ſont noires, bordées d'orangé; la poitrine eſt de cette dernière couleur, mais plus claire & ſans taches; les petites couvertures des ailes ſont blanches & forment une bande tranverſale; les parties inférieures ſont blanches; les pennes de la véritable queue ſont d'un brun-obſcur; les quatre longues plumes de la fauſſe-queue ſont d'un beau noir; elles tombent à la mue de l'hiver; mais elles repouſſent plutôt que les pareilles plumes ne repouſſent ordinairement dans les autres eſpèces de la même famille: le bec eſt d'un rouge vif; les pieds ſont couleur de chair.

VIDECOCQ. BEL. *Voyez* BÉCASSE.

VIEILLARD (le petit). *Voyez* COUCOU dit le VIEILLARD.

VIEILLARD A AILES ROUSSES. *Voyez* COUCOU dit le VIEILLARD.

VILAIN. *Voyez* VAUTOUR DE MALTE.

VINETTE. *Voyez* BEC-FIGUE.

VINGEON. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

VINTSI (le).

Petit martin-pêcheur huppé des Philippines. *Pl. enl.* 756, *fig.* 1.

BRISS. *tom. IV, pag.* 483, *pl. XXXVII, fig.* 2, *genre LVIII.*

Le *vintſi*, du nom qu'on lui donne aux Philippines, eſt un très-petit oiſeau du genre du *martin-pêcheur*; il n'eſt pas plus gros qu'un *ſerin*; le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont d'un verd-bleuâtre, rayé de noir tranſverſalement; les plumes du ſommet de la tête ſont alongées & elles forment une jolie huppe; une bande longitudinale d'un bleu-violet traverſe chaque joue & s'étend ſur les côtés du cou; le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu brillant; les plumes ſcapulaires d'un bleu-violet; les joues ſont rouſſes; la gorge eſt d'un blanc rouſſeâtre; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un roux-clair; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-violet, terminées par un point bleu; les grandes pennes des ailes ſont brunes; les moyennes ſont d'un brun-violet du côté extérieur, brunes en-dedans; les pennes de la queue ſont violettes du côté extérieur, brunes du côté intérieur & les deux du milieu ſont violettes des deux côtés: le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont rougeâtres. On le trouve à l'île d'Amboine & aux Philippines.

Le *martin-pêcheur huppé des Indes* de M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 506, a beaucoup de raport au précédent, & n'en eſt peut-être qu'une variété. Il l'a décrit d'après Séba, qui ne dit pas dans quelle partie de l'Inde on le trouve: les principales différences conſiſtent en ce que le deſſus de la tête & du cou, le croupion ſont d'un bleu-violet, que le deſſous du corps eſt d'un jaune-foncé & que le bec eſt rouge.

VIRA-OMBÉ de Madagaſcar. *Voyag. aux Indes & à la Ch. tom. II, pag.* 198.

M. Sonnerat croit que cet oiſeau eſt le même que le *grand figuier de Madagaſcar* de M. Briſſon, *tom. III, pag.* 482, *pl. XXIV, fig.* 5; & en effet, ces oiſeaux ſe raportent non-ſeulement par les couleurs, mais par la grandeur totale & par la forme du bec. M. Sonnerat ne trouve pas au *vira-ombé* les caractères qui conviennent aux *figuiers*, & il croit, d'après la forme du bec fort long, crochu &

Digitized by Google

échancré à l'extrêmité de la mandibule ſupérieure, que cet oiſeau doit être regardé comme un genre nouveau. Son obſervation, qu'il nous a communiquée en nous montrant une peau de *vira-ombé*, nous a parue très-juſte, & en regardant avec lui cet oiſeau comme le *grand figuier de Madagaſcar* de M. Briſſon, nous croyons qu'on doit le ſéparer de ce genre & le placer à la ſuite de celui des *gobes-mouches*, dont il ſe rapproche par des plumes longues, étroites, ſemblables à des poils qui reviennent en-avant de la baſe du bec.

Le *vira-ombé* a la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps d'un verd-d'olive foncé; la gorge jaune; le devant du cou & le deſſous du corps d'un verd-d'olive très-clair; les grandes pennes des ailes ſont brunes du côté intérieur & du côté extérieur elles ſont, ainſi que les pennes de la queue dans leur totalité, du même verd que le dos: l'iris eſt jaune; les pieds ſont rouſſeâtres.

VITREC. *Voyez* MOTTEUX.

VIVE-VENT. Nom que les mariniers de la Loire donnent au *martin-pêcheur*. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

VOILIERS. (*fauc.*) Les mêmes *oiſeaux de proie* que ceux de *bas-vol*. *Voyez* OISEAUX DE BAS-VOL.

VOL.

C'eſt l'action par laquelle les oiſeaux s'élèvent, ſe ſoutiennent, ſe meuvent & ſe dirigent dans l'air.

Les agens du *vol* ſont les ailes qui font office de rames & de voiles, & la queue qui fait la fonction de gouvernail; enſorte que, ſelon leurs mouvemens, les oiſeaux s'élèvent ou s'abaiſſent & ſe portent d'un côté ou de l'autre.

La viteſſe, la hauteur, la durée, la force du *vol* dépendent de la forme des deux agens qui y ſervent.

Les oiſeaux qui ont les ailes plus longues, plus entières, la queue plus ample que les autres, s'élèvent plus haut, ſe ſoutiennent mieux contre le vent, volent avec plus de force, de légèreté & de viteſſe, & ont un *vol* plus ſoutenu: ceux qui ont les ailes plus courtes, les pennes des ailes échancrées, la queue moins ample, s'élèvent, ſe ſoutiennent & ſe dirigent plus difficilement en l'air; leur *vol* eſt plus bas, moins ſoutenu, plus pénible & plus incertain; ils ſont plus aiſément emportés par le vent & moins maîtres de régler leurs mouvemens.

On pourroit donc déterminer, d'après l'examen des ailes & de la queue, dans un oiſeau mort quelle étoit ſa façon de voler lorſqu'il étoit vivant; car les différentes manières de voler, où les différens *vols* des oiſeaux dépendent de la conformation différente des ailes & de la queue, & des degrés de perfection de ces parties depuis celles qui ſont le plus avantageuſement conformées juſqu'à celles qui le ſont le moins favorablement.

Pendant que les oiſeaux volent, ils ſe pénètrent & ſe gonflent d'air qui s'inſinue dans toutes les parties de leurs corps, juſques dans les plumes, qui augmente leur volume & étend leur ſurface; enſorte que les parties dont les oiſeaux ſont organiſés étant d'ailleurs très-légères, ils ſont, à peu de choſe près, en équilibre avec l'air.

Le *vol* n'eſt pas ſi eſſentiel aux oiſeaux, qu'il n'y en ait quelques-uns qui en ſont privés & d'autres qui volent mal. Nous nous bornerons à ce peu d'articles ſur le *vol*, dont nous avons tâché d'expliquer le méchaniſme dans les diſcours généraux, & au mot *fauconnerie*. On diſtingue dans cet art le *vol* des oiſeaux en *haut-vol* & *bas-vol*. L'un ſe dit des oiſeaux qui s'élèvent très-haut, l'autre de ceux qui ne montent qu'à une hauteur médiocre. Le mot *vol* eſt encore pris en fauconnerie pour l'enſemble de tout ce qui ſert à cet art, & même pour la réunion des officiers & des différens agens de la fauconnerie; il eſt alors ſynonyme du mot *fauconnerie* même.

VOLER. (*fauc.*) Ce mot eſt pris en pluſieurs ſens différens.

Voler en général, c'eſt chaſſer avec les oiſeaux de proie.

Voler la perdrix, *le héron*, c'eſt chaſſer à ces oiſeaux.

Voler d'amour, c'eſt laiſſer voler les oiſeaux à leur gré.

Voler en long, c'eſt ſuivre une ligne droite.

Voler en pointe, exprime l'action d'un oiſeau qui s'élève ou qui deſcend rapidement en volant.

Voler à repriſes, ſe dit d'un oiſeau inégal dans la vivacité & le cours de ſon vol.

Voler en rond, c'eſt tourner autour de la proie.

Voler comme un trait, c'eſt ſoutenir un vol égal & rapide.

Voler en troupe, ſe dit de pluſieurs oiſeaux jettés en même-temps.

VOLER POUR BON. (*fauc.*) c'eſt retirer la filière à un *oiſeau de proie* qu'on a dreſſé & le laiſſer *voler* en liberté. *Voyez* FAUCONNERIE, *art.* AFFAITAGE.

VOLERIE. (*fauc.*) Ce mot a, parmi les fauconniers, la même ſignification que *vol*. On diſtingue la *haute* & *baſſe volerie*, le *haut* & *bas-vol*.

La *haute-volerie* eſt celle du *faucon* contre le *héron*, les *grues*, les *canards*; celle du *gerfaut* contre le *milan* & le *ſacre*.

La *baſſe-volerie* eſt celle dans laquelle on emploie le *lanier*, le *tiercelet* de *faucon* contre la *caille*, le *faiſan*, les *perdrix*, &c.

VOLIÈRE.

C'eſt un lieu, ou une vaſte cage préparée pour y enfermer & y nourrir des oiſeaux qu'on entretient pour ſon amuſement. On ne met ordinairement en *volière* que des oiſeaux qui ont un chant agréable & qui ſe nourriſſent de grain; les autres, ou n'ont rien

Digitized by Google

rien qui les faſſe rechercher, ou ils ſont trop difficiles à nourrir.

Les oiſeaux qui réuſſiſſent le mieux en *volière* dans nos climats ſont, le *tarin*, le *chardonneret*, le *pinſon*, le *bouvreuil*, les *linottes*, le *cabaret*, le *verdier*, le *bruant* & les *alouettes*.

Si la *volière* eſt fermée & garantie du froid extérieur les *ſerins* y réuſſiront très-bien; mais ſi elle eſt ouverte ils ne réſiſteroient pas aux froids de l'hiver.

Il faut éviter de mettre dans les *volières* des oiſeaux turbulens, comme le *moineau-franc*, ou qui aient du goût pour la chair, comme les *méſanges*. Une ſeule de ces dernières ſuffit pour dévaſter une *volière*, tuer ou bleſſer un grand nombre d'oiſeaux en une ſeule matinée.

Une *volière* pour être bien conſtruite, doit être vaſte, aérée, tournée au levant, enſorte que les oiſeaux profitent le matin des premiers rayons du ſoleil; il faut que le fond en ſoit ſablé; qu'on l'entretienne propre; qu'on ait ſoin de la pourvoir des grains qui conviennent aux différens oiſeaux qui y ſont renfermés, & qu'elle ſoit à l'abri du nord; que la couverture ſoit aſſez vaſte pour garantir les oiſeaux des pluies qui tombent avec abondance, ou pendant les orages, ou par des vents violens.

Les *volières* ne ſont guère propres que pour y entretenir des oiſeaux qu'on prend plaiſir à y voir voltiger & à entendre chanter; mais elles ne conviennent pas pour propager les eſpèces qui ſe nuiſent les unes aux autres, à moins que la *volière* ne ſoit très-ſpacieuſe.

VOUDROU-DRIOU.

Grand coucou mâle de Madagaſcar, *pl. enl.* 587, le mâle; 588, la femelle.

Grand coucou de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 160, *pl. XV*, le mâle, *fig.* 1; la femelle *fig.* 2, *genre L.*

C'eſt un oiſeau du genre du *coucou* dont les habitans de Madagaſcar nomment le mâle *voudrougdriou*, & la femelle *cromb*. Cette différence de nom eſt fondée ſur celle du plumage & celle de la grandeur, car la femelle a dix-ſept pouces & demi de longueur totale & le mâle n'en a que quinze; les diverſes parties ſont entre eux dans la même proportion, & l'un & l'autre ont douze pennes à la queue au lieu de dix qui eſt le nombre ordinaire pour les *coucous*.

Le *voudrou-driou* ou le mâle a le ſommet de la tête noirâtre avec des reflets verds, & couleur de cuivre de roſette; un trait noir poſé obliquement entre l'œil & le bec; le reſte de la tête, la gorge & le cou cendrés; la poitrine & le reſte du deſſous du corps d'un gris-blanc; les parties ſupérieures d'un verd changeant en couleur de cuivre de roſette; les pennes moyennes de l'aile colorées comme le deſſus du corps; les grandes pennes d'un noir-verdâtre; le bec d'un brun-foncé & les pieds rougeâtres.

Le *cromb* ou la femelle a la tête, la gorge & le deſſus du cou rayés tranſverſalement de brun & de roux; le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un brun-uniforme; les petites couvertures des ailes brunes terminées de roux; les grandes d'un verd-obſcur, bordées & terminées de roux; les pennes des ailes comme dans le mâle, excepté que les moyennes ſont bordées de roux; le devant du cou, & tout le deſſous du corps d'un roux-clair varié de noirâtre; les pennes de la queue d'un brun-luſtré, terminées de roux; le bec & les pieds comme le mâle.

Quoique les auteurs nous donnent ces deux oiſeaux pour mâles & femelles, la différence de leur taille laiſſe cependant quelque doute à cet égard, & c'eſt une obſervation qui a beſoin d'être confirmée.

VUIDER (*fauc.*). Se dit en deux ſens: *vuider les oiſeaux de proie*, c'eſt les purger.

Vuider le gibier: c'eſt le faire partir.

WAU WHI

WACERONE. Terme Provençal. *Voyez* LAVANDIÈRE.

WHIP-POUR-WILL (le).

Tette-chèvre de Virginie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 477, *genre XXIX.*

Cet oiſeau, dont le nom dans la langue des ſauvages de la Virginie eſt *whip-poor-will*, eſt du nombre des *tettes-chèvres*, que M. de Montbeillard a appellés *engoulevents*: il eſt d'un tiers plus petit que l'oiſeau du même genre que nous voyons en France; le deſſus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-obſcur rayé tranſverſalement & piqueté de brun-rouſſeâtre, avec un mêlange, fort irrégulier, de cendré: il y a de chaque côté de l'œil & ſur le cou quelques taches orangées; les joues ſont d'un brun-clair; ſur la gorge eſt une tache blanche en forme de croiſſant; le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc lavé d'une teinte d'orangé, & rayé tranſverſalement de noirâtre; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres; les cinq premières ſont traverſées vers leur milieu par une large bande blanche; les moyennes ſont variées des mêmes couleurs que le dos; ainſi que les pennes de la queue dont les deux plus extérieures de chaque côté ſont marquées d'une tache blanche vers le bout; le bec eſt noir; les pieds & les ongles ſont couleur de chair.

Digitized by Google

Cette espèce d'*engoulevent* arrive en Virginie au milieu d'Avril : elle préfère les montagnes & les lieux escarpés ; malgré sa petitesse, elle a un cri si aigu & si perçant, qu'il est très-incommode ; elle commence à le faire entendre au coucher du soleil, & ne discontinue pas de toute la nuit.

La femelle dépose ses œufs fort négligemment à terre, au milieu d'un sentier battu, sans rassembler aucune substance pour composer un nid, & cependant elle couve avec attachement ; car alors on la peut approcher de fort près sans qu'elle s'envole ; la ponte n'est que de deux œufs d'un verd-obscur, variés de petites taches & de traits noirâtres.

WORABÉE.

C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Abyssinie, & que M. le comte de Buffon raporte au *serin*.

« Le *Worabée* a les côtés de la tête, jusqu'au-
» dessus des yeux, la gorge, le devant du cou, la
» poitrine & le haut du ventre, jusqu'aux jambes,
» noirs ; le dessus de la tête & de tout le corps, &
» le bas-ventre, jaunes, à l'exception d'une es-
» pèce de collier noir, qui embrasse le cou par
» derrière, & qui tranche avec le jaune ; les cou-
» vertures & les pennes des ailes sont noires, bor-
» dées d'une couleur plus claire ; les pennes de la
» queue sont pareillement noires, mais bordées
» d'un jaune-verdâtre ; le bec est encore noir &
» les pieds d'un brun-noir. Cet oiseau va par
» troupes ; il a un goût de préference pour la
» graine de *panis*, & il ne s'éloigne jamais beau-
» coup de la plante qui la produit : il est à-peu-
» près de la grosseur du *serin*. *Genre XXXIII.*

XOC

XOCHITOL.

Troupiale de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. II, pag.* 95, *genre XIX.*

Cet oiseau d'Amérique indiqué par une courte notice de Fernandez, est fort peu connu : il a le dos, le cou & le croupion noirs ; la poitrine, le ventre & le dessous du corps d'un jaune de safran mêlé d'un peu de noir ; les ailes sont variées de noir & de blanc ; la queue est de la même couleur que le dessous du corps. Son nom en langue Mexiquaine est *xochitototl*.

YAC

YACOU. *Voyez* MARAIL.

YAPOU. *Voyez* CASSIQUE JAUNE du Brésil.

YSQ

YSQUAUTHLI. FERNAND. Espèce d'*aigle*. *Voyez* AIGLE HUPPÉ du Brésil.

ZAN

ZANOÉ.

Petite pie du Mexique. BRISS. *tom. II, pag.* 44, *genre XV.*

Tzanahoei est le nom Mexiquain de cette *pie* qui est à-peu-près de la grosseur de la nôtre : tout son plumage est noir, excepté la tête & le cou qui tirent sur le fauve ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs : la queue est très-longue.

ZILATAT.

Héron blanc du Mexique. BRISS. *tom. V, pag.* 437, *genre LXXXI.*

Le *zilatat*, par abbréviation du nom Mexiquain *hoitzilaztatl*, est un *crabier* de la grosseur au plus d'un *pigeon* : son plumage est tout blanc ; l'espace entre l'œil & le bec est couvert d'une peau jaune ; le bec est pourpre ; la partie nue des jambes & les pieds sont de cette même couleur, mais plus pâle ; les ongles sont bruns.

ZITZIL ou COLIBRI PIQUETÉ.

Colibri piqueté. BRISS. *tom. III, pag.* 669, *genre XLIV.*

Sa longueur est d'environ cinq pouces & demi ; tout le plumage est d'un verd changeant en couleur de cuivre de rosette ; la gorge, le devant du cou & les couvertures du dessus des ailes sont de cette même couleur, brillante & de plus parsemés de petites taches blanches ; les pennes des ailes sont d'un brun-violet ; celles de la queue sont d'un brun-changeant en verd & terminées de blanc ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On le trouve au Mexique, où son nom, dans la langue du pays, est *hoitzitziltototl*.

ZON

ZIZI. *Voyez* BRUANT DE HAIE.

ZONÉCOLIN.

Caille huppée du Mexique. *Pl. enl.* 126, *fig.* 1. BRISS. *tom. I, p.* 260, *pl. XXV, fig.* 2, *genre VI.*

Le *zonécolin* est du même genre que la *caille*, il n'est pas tout-à-fait si gros que la nôtre : la partie supérieure de la tête, une huppe dont elle est ornée, & la gorge sont fauves ; les joues, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures des ailes & celles de la queue sont tachetés de roux, de brun, de noir & de blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes sont brunes ; celles de la queue sont variées de brun & de gris ; le bec, les pieds & les ongles sont bruns. On trouve le *zonécolin* à la Guiane & au Mexique.

ZOUCET. BEL. *Voyez* CASTAGNEUX.

Fin de l'Histoire Naturelle des oiseaux.

Digitized by Google

ORDRE dans lequel on doit lire les articles contenus au Dictionnaire d'Ornithologie.

On doit commencer par lire les quatre Discours imprimés en tête du Dictionnaire, & les suivre suivant l'ordre dans lequel ils sont placés.

Le premier offre un tableau des oiseaux considérés en général, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, un précis de leur forme & de leur organisation.

On s'est attaché dans le second à faire connoître leurs sensations, leurs facultés & leurs habitudes, qui sont les suites des impressions reçues & des moyens d'exécuter, dont les individus sont pourvus.

Après avoir examiné la forme & l'organisation des oiseaux, on s'est occupé des moyens de les distinguer & d'en reconnoître les différentes espèces. On a prouvé la nécessité & les avantages des *méthodes* par raport aux oiseaux, & on a fini par un précis des ouvrages des auteurs, soit qu'ils ayent traité des oiseaux *méthodiquement*, soit qu'ils les ayent envisagés sous un autre point de vue.

Dans le troisième Discours, on a comparé les oiseaux qui vivent sous les parallèles correspondans dans les deux continens & dans l'ancien, à de grandes distances, & cependant dans des lieux qui se correspondent par la température.

Les objets contenus dans ce Discours ont conduit à traiter des *émigrations* ou du *passage* régulier & annuel des oiseaux d'un pays dans un autre, & l'on a proposé à ce sujet une opinion qui, en bornant les *émigrations*, en rend la possibilité de la part des oiseaux, l'intelligence de notre part, beaucoup plus faciles. On a rapporté dans ce même Discours, par quels moyens les *oiseaux de passage* peuvent se transporter d'un pays en un autre, quoiqu'en traversant des espaces couverts par des bras de mer.

A la tête du quatrième Discours, on a traité de la durée de la vie des oiseaux & de leurs maladies : cette partie est très-courte, parce que les connoissances sont en général fort bornées à ce double égard, que les Naturalistes s'en sont peu occupés, & qu'ils ont fort peu écrit sur l'un & sur l'autre sujet.

On a ensuite parlé des moyens de transporter les oiseaux vivans d'un pays dans un autre ; de les accoutumer à un climat nouveau pour eux ; de les y engager à y propager, & des moyens d'y perpétuer ces espèces nouvelles.

Après les généralités sur les oiseaux vivans, on s'est occupé de la manière de préparer, de monter & de conserver leurs dépouilles, soit qu'on n'eût en vue que les oiseaux du pays qu'on habite, soit qu'on voulût former une collection d'oiseaux de tous les climats.

Ce dernier article a nécessité à parler de la manière de préparer les peaux des oiseaux en pays étranger ; des précautions convenables pour conserver ces peaux dans le transport ; des moyens de les monter après leur arrivée ; de ceux de remédier aux désordres qu'elles ont pu souffrir dans la première préparation en pays étranger ou dans le transport, pendant la route.

Les précautions nécessaires pour conserver les collections d'oiseaux, soit du pays, soit étranger, étant les mêmes, & ces collections étant exposées au ravage des mêmes insectes, on a fini par faire connoître ces insectes, par indiquer les dégâts qu'ils causent, les moyens de reconnoître ces dégâts à temps, & la manière de les arrêter ou de les prévenir, en faisant périr les insectes qui les causent.

Les quatre Discours, dont on vient de

Digitized by Google

donner un précis, pour que les lecteurs soient à portée de voir dans lequel ils doivent chercher les objets dont ils voudroient s'occuper dans un temps déterminé, traitant à-peu-près de toutes les généralités relatives aux oiseaux, il s'ensuit qu'on doit commencer par la lecture de ces Discours, & les suivre dans le même ordre où ils sont présentés, parce qu'il procède du plus simple au plus compliqué, & de l'ordre naturel aux objets de l'art par raport aux oiseaux.

Depuis la rédaction des quatre Discours généraux, il s'est présenté un fait relatif aux maladies des oiseaux, qui mérite d'être noté.

Un *poulet* a été servi en ragoût : il avoit paru au domestique qui l'avoit préparé très-bon & bien en chair ; le ragoût étoit bon ; la viande du poulet étoit blanche & tendre ; elle avoit le goût ordinaire à cette sorte d'aliment ; mais tous les os, tant ceux des extrêmités que ceux du tronc étoient tous gonflés & difformes, très-volumineux, très-lourds & très-compacts. Ceux des extrêmités étoient les plus gonflés : ils l'étoient sur-tout dans leur milieu, & cependant ils l'étoient encore aux extrêmités, à un point tel que les faces articulaires étoient effacées, & qu'on avoit peine à les reconnoître. Ce fait a eu lieu chez moi. J'ai recueilli tous les os avec soin : je les ai fait voir à MM. Daubanton & Vicq-Dazyr. Le dernier les examinera en détail, en ouvrira quelques-uns, & donnera ses observations dans le Dictionnaire d'Anatomie comparée. M. Daubanton, qui a gardé les os pour les déposer dans la collection dont la garde lui est confiée, m'a dit qu'il ajouteroit ces pièces à quelques autres de même genre, qui provenoient d'individus de la même espèce ; & qui sont déjà au cabinet du Roi : que ce gonflement des os paroissoit être une maladie particulière au genre des *gallinacés*, & qu'il ne semble pas que les individus qui en sont affectés se portent moins bien d'ailleurs. L'état dans lequel s'est trouvé le *poulet*, sujet de cette observation, paroît confirmer, en effet, que cette singulière maladie n'altère point les différentes fonctions, & n'agit que sur les os.

Après les quatre Discours qui sont en tête du Dictionnaire, on doit lire les articles relatifs aux généralités, & qui contiennent, les uns un précis de ce qui est énoncé dans les Discours généraux, les autres des détails qui auroient interrompu l'ordre & la suite de ces Discours.

Ces mêmes articles pourront paroître en partie une répétition ; mais ils étoient indispensables en faveur des lecteurs qui ne voudroient se servir de l'Encyclopédie que comme d'un Dictionnaire, & y chercher un article isolé dans un temps déterminé. Les Discours généraux, au contraire, sont une introduction nécessaire pour les personnes qui voudront lire le Dictionnaire comme un traité & une histoire des oiseaux.

Pour ne pas porter trop loin les détails sur la manière dont on doit lire l'ouvrage, je ne citerai que les articles relatifs aux généralités, les plus importans. Tels sont les mots *oiseau* au singulier & *oiseaux* au pluriel.

Le premier contient un précis sur la forme, sur la structure des oiseaux, sur les divisions que les auteurs en ont faites, suivant les lieux qu'ils habitent, leurs habitudes, ou le genre d'aliment dont ils se nourrissent ; leur division méthodique, d'après la forme du *bec* & des *pieds*, est énoncée dans le second Discours général, & cet objet n'étoit pas susceptible d'être donné en abrégé.

Le même article *oiseau* contient un précis sur les moyens qui ont été imaginés pour prendre les oiseaux, & en particulier les plus petits.

Le mot *oiseaux* présente un abrégé de l'histoire des *oiseaux terrestres*, des *oiseaux d'eau*, des *oiseaux de proie*, & des différentes façons de les envisager ; des *oiseaux de nuit*, de ceux qui sont *sédentaires*, *de passage*, *erratiques*.

On trouve à la suite du mot *oiseaux* une liste de ceux qu'il seroit utile ou agréable de transporter des pays étrangers en Europe ; une notice sur chacun de ces oiseaux, un précis sur les précautions à prendre dans le transport, & cette liste est précédée de celle des *oiseaux d'Europe*, qu'on n'a pas

Digitized by Google

encore accoutumés à la domeſticité, qu'il eſt probable qu'on pourroit y habituer, qui deviendroient utiles dans cet état : cet article offre des vues ſur les moyens de réuſſir dans les entrepriſes en ce genre qu'on voudroit tenter.

Après les mots *oiſeau* & *oiſeaux*, il eſt important de lire les mots :

PLUME.
VOL.
MUE.
CHANT.
NID.
ŒUF.
INCUBATION.

Le mot *plume* contient un énoncé de leurs différentes eſpèces, & un précis de leur ſtructure, dont on trouve une idée plus développée dans le premier des Diſcours généraux.

LE mot *vol* contient un extrait de ce qui a été dit dans les Diſcours généraux ſur le mécaniſme du vol, & de la diviſion qui a été faite en fauconnerie des oiſeaux de proie, relativement à leur manière de voler.

LES mots *mue* & *chant* préſentent l'opinion qui a paru la plus vraiſemblable ſur la cauſe peu connue de la *mue* & du *chant*.

LA première, qui a toujours lieu après la ponte & l'éducation des petits, paroît être une ſuite de l'épuiſement produit par ces deux fonctions pénibles : il détermine la chute des plumes : le repos, l'abondance de la nourriture à l'automne, la ceſſation de dépenſe de ſubſtance, ſont les cauſes de la reproduction des plumes.

LE chant eſt phyſiquement ſubordonnné à la ſympathie ou réciprocité qui exiſte dans tous les animaux, entre le *larinx* ou les organes de la voix & ceux de la génération. Ces derniers ſont pleins de vigueur au printemps, & ceux de la voix s'en reſſentent par *ſympathie;* après la ponte, en automne, les organes de la génération ſont dans un épuiſement dont la réaction agit ſur ceux de la voix.

LES oiſeaux chantent donc au printemps & en été, parce que les organes de la voix ſont alors dans toute leur force, par leur raport avec ceux de la génération qui y ſont également; les cauſes oppoſées produiſent l'effet contraire en automne & dans le commencement de l'hiver.

LE chant, conſidéré *moralement*, eſt l'expreſſion du *bien-être*, d'un individu qui n'éprouve pas d'autre ſenſation; il ſuppoſe tous les beſoins ſatisfaits & du loiſir : par cette raiſon, les *oiſeaux chantants* ne ſont entendre leur voix que dans la belle ſaiſon, dans les beaux jours, parce que c'eſt alors que tous les beſoins ſont remplis & que les ſenſations individuelles ſont celles du *bien-être*.

C'EST en général parmi les oiſeaux qui vivent ou de grains, ou d'inſectes, qu'on en trouve plus d'eſpèces qui chantent, parce que le grain & les inſectes fourniſſent une nourriture plus ſucculente, plus facile à ramaſſer, & dont la recherche laiſſe du loiſir.

L'*oiſeau de rapine*, *l'oiſeau d'eau*, occupés à épier ou à pourſuivre leur proie, en manquant ſouvent, n'éprouvent ni la ſatisfaction néceſſaire pour chanter, ni n'en ont le loiſir. Le *coq*, largement nourri, & toujours dans un état de vigueur du côté des organes de la génération, chante en tout temps.

LES oiſeaux de volière bien nourris, à l'abri des intempéries des ſaiſons, ſouvent privés de la faculté de s'accoupler, peuvent pourvoir avec bien moins de fatigue aux beſoins de leurs petits, chantent plus ſouvent dans la belle ſaiſon, plutôt & plus tard dans la mauvaiſe, que les individus libres des mêmes eſpèces, privés des avantages dont ceux-ci jouiſſent.

ON a tâché de donner au mot *nid* une idée de la forme, de la conſtruction du nid des différens oiſeaux.

AU mot *œuf*, on s'eſt occupé de la *formation de l'œuf*, de ſa *ſubſtance* ou parties tant fluides que ſolides, dont il eſt compoſé, du méchaniſme par lequel il eſt expulſé au-dehors.

ON a parlé enſuite de la formation, du développement, de la ſortie du petit.

APRÈS avoir conſidéré l'œuf juſqu'au moment où le petit en ſort, on s'eſt occupé des œufs, non plus comme ſervant à pro-

Digitized by Google

pager l'espèce, mais comme commestibles, & l'on a parlé des différens moyens de les conserver frais ou meilleurs qu'ils ne sont quand on ne prend point de précaution à cet égard.

Nous ne pousserons pas plus loin la liste des mots relatifs à des généralités : ceux que nous venons de nommer contiennent les objets essentiels ; les autres mots, dont le sens est développé dans les Discours généraux, n'ont été insérés qu'en faveur de la nature de l'ouvrage, considéré comme Dictionnaire.

Après s'être occupé de tout ce qui concerne les généralités, l'ordre naturel des connoissances est d'apprendre à distinguer les *genres*, les *espèces*, les *races* & les *variétés* ; mais il est essentiel de se former une juste idée du sens attaché à ces quatre mots. C'est pourquoi on doit en chercher l'explication aux mots *genre*, *espèce*, *race*, *variété*. On suivra ensuite les articles selon l'ordre systématique de M. Brisson, qui est celui qui a été adopté dans la rédaction de l'ouvrage.

On lira d'abord tout ce qui concerne le *genre*, & ensuite ce qui est relatif aux *espèces* qui y sont subordonnées. Le premier objet se trouvera rempli par la lecture du mot générique, & le second par celle des noms des différentes espèces : ainsi, par rapport aux *pigeons*, par exemple, on lira d'abord le mot *pigeon*, & ensuite les noms des différentes espèces de *pigeons*. Nous allons en conséquence rappeller les genres suivant l'ordre systématique de M. Brisson, & au-dessous de chaque genre, citer les noms des espèces qui y sont soumises.

Ordre des genres & des espèces qu'ils renferment.

Nous ne suivrons pas l'ordre alphabétique, qui ne seroit pas d'accord avec celui des genres, suivant la méthode que nous avons adoptée.

En s'occupant de la connoissance des genres, on consultera le sixième volume de planche ; on y trouvera pour chaque genre deux figures : l'une indique les caractères tirés de la forme du bec ; l'autre ceux que fournit la forme du pied.

GENRE Ier. Celui du Pigeon.

- Biset.
- Pigeon de roche ou Roche-raye.
- Pigeon de montagne.
- Pigeons grosses-gorges.
- Pigeon : Mondain, Paon, Cravate, Nonain, Cavalier, Coquille-Hollandois, Culbutant, Messager, Polonois, Pattu, Romain, Suisse, Tambour, Tournant, Turc, De Norwège, De Guinée, De la Jamaïque, De la Martinique, De l'île de Banda, De passage de l'Amérique, De roche de la Jamaïque, Des îles Nincombar, Des Indes orientales, Brun de la Nouv. Espagne, Verd de l'île de S. Thomas, Verd des Philippines, Violet à tête rouge, D'Antigue.
- Ramier.
- Founingo.
- Pigeon Ramier : De Cayenne, Des Moluques.

Digitized by Google

Ramiret.
Tourterelle.
Tourterelle à collier.
Tourterelle blanche.
Tourterelle de Portugal.
Tourocco.
Turvert.
Tourterelle brune de la Chine.
Cocotzin

TOURTERELLE.
- D'Amboine.
- De Canada.
- D'Amérique.
- De la Chine (grande).
- De la Jamaïque,
- De Quéda (petite).
- De Surate.
- Du Cap de Bonne-Eſpérance.
- Du Sénégal.
- Griſe de la Chine.
- Griſe de Surate.
- Blanche enſanglantée.
- Rayée de la Chine.
- Rayée des Indes.

Tourte.
Tourtelette.

GENRE II. Celui du DINDON.

Dindon (le).

GENRE III. Celui du COQ.

Coq (le).
Coq commun.
Coq huppé.
Coq nain.
Coq d'Angleterre.
Coq de Turquie.
Coq de Hambourg.
Coq friſé.
Coq & poule à duvet.
Coq & poule nègre.
Poule Angloiſe.
Coq & poule pattus.
Coq & poule ſans croupion.
Coq de Caux.
Coq & poule des Gates.

GENRE IV. Celui de la PEINTADE.

Peintade.

GENRE V. Celui de la GELINOTTE.

Gelinotte.
Gelinotte d'Ecoſſe.
Ganga.
Attagas.
Lagopède.
Lagopède de la Baie d'Hudſon.
Tetras.
Tetras (petit).
Tetras (petit) à queue pleine.
Gelinotte du Canada.
Coq de bruyère à fraiſe.

GENRE VI. Celui de la PERDRIX.

Perdrix.
Perdrix griſe.
Perdrix griſe-blanche.
Perdrix griſe (petite).
Perdrix de montagne.
Bartavelle.
Perdrix rouge d'Europe.
Perdrix rouge-blanche.
Perdrix rouge de Madagaſcar.
Francolin.
Francolin de l'île de France.
Biſergot.
Gorge nue.
Perdrix rouge de Barbarie.
Perdrix de roche.
Perdrix perlée de la Chine.
Perdrix de la nouvelle Angleterre.
Tocco.
Caille.
Chrokiel ou grande caille.
Caille blanche.
Caille des îles Malouines.
Fraiſe (la).
Turnix.
Réveil-matin.
Colin.
Zonecolin.
Colin (grand).
Cacolin.
Coyolcos.
Colenicui.

Digitized by Google

Occolin.
Tinamou.
Magoua.
Tinamou cendré.
Tinamou varié.
Souï.

GENRE VII. Celui du FAISAN.

Faiſan.
Faiſan blanc.
Faiſan varié.
Cocquar.
Faiſan bâtard.
Faiſan commun de la Chine.
Faiſan doré ou le Tricolor huppé de la Chine.
Faiſan noir & blanc de la Chine.
Paon.
Paon blanc.
Chinquis.
Spicifere.
Eperonnier.
Hocco.
Hocco proprement dit.
Hocco du Bréſil.
Hocco de Curaſſow.
Hocco du Pérou.
Pauxi (le).
Hoazin (le).
Yacou (le).
Marail (le).
Caracara.
Chacamel.
Parraka.
Hoitlallot.

GENRE VIII. Celui de L'EPERVIER.

Epervier.
Epervier à gros bec de Cayenne.
Epervier à ventre roux de Cayenne.
Epervier (petit) de Cayenn.
Epervier des pigeons.
Epervier-ramage.
Epervier royal.
Autour.
Autour (petit) de Cayenne.
Autour gris à ventre rayé de Madagaſcar.
Gerfaut.
Lanier.
Sacre.
Milan.
Milan noir.
Milan de la Caroline.
Buſe.
Buſe cendrée.
Buſe criarde (petite).
Bondrée.
Oiſeau Saint-Martin.
Soubuſe.
Harpaye.
Buſard.
Buſard (gros).
Buſard varié.
Buſard roux de Cayenne.
Caracara
Faucon.
Faucon pattu.
Faucon blanc.
Faucon d'Iſlande.
Faucon gentil.
Faucon paſſager.
Faucon de Barbarie.
Faucon de Tartarie.
Faucon à collier des Indes.
Faucon noir.
Tanas.
Hobreau.
Creſſerelle.
Rochier.
Emérillon des Naturaliſtes.
Emérillon des Fauconniers.
Emérillon des Antilles.
Emérillon de Cayenne.
Emérillon de la Caroline.
Emérillon de S. Domingue.

GENRE IX. Celui de L'AIGLE.

Aigle.
Aigle blanc.
Aigle commun.
Aigle (le grand).
Aigle (le petit).
Aigle noir.
Pygargue.
Balbuzard.

Orfraie.

Digitized by Google

Orfraie.
Jean-le-blanc.
Aigle (petit) d'Amérique.
Aigle (grand) de la Guiane.
Aigle (moyen) de la Guiane.
Aigle (petit) de la Guiane.
Aigle de Pondicheri.
Aigle du Brefil.
Aigle huppé du Brefil.

GENRE X. Celui du VAUTOUR.

Vautour.
Percnoptere.
Griffon.
Vautour ou grand Vautour.
Vautour à aigrettes.
Vautour (petit).
Vautour barbu.
Arrian.
Vautour de Malte.
Sacre d'Egypte.
Roi des Vautours.
Urubu.
Condor.

GENRE XI. Celui du HIBOU.

Grand-Duc.
Hibou ou moyen Duc.
Scops ou petit Duc.
Caboure.
Hibou de la Chine.
Hibou (petit) de la côte de Coromandel.

GENRE XII. Celui du CHAT-HUANT.

Chat-huant.
Hulotte.
Effraie.
Chouette.
Chevêche.
Capararoch.
Harfang.
Chat-huant de Cayenne.
Chouette à longue queue de Sibérie.
Chouette ou grande Chevêche de Canada.
Chouette de Cayenne.
Chouette ou grande Chevêche de Saint-Domingue.

GENRE XIII. Celui du CORACIAS.

Crave ou Coracias.
Coracias huppé.

GENRE XIV. Celui du CORBEAU.

Corbeau.
Corbine.
Freux.
Corneille mantelée.
Corneille du Sénégal.
Corneille de la Jamaïque.
Choucas.
Chouc.
Choquard.
Choucas-Mouſtache.
Choucas chauve.
Choucas de la Nouvelle-Guinée.
Col nud de Cayenne.
Balicaſſe des Philippines.
Choucari de la Nouvelle-Guinée.

GENRE XV. Celui de la PIE.

Pie.
Pie du Sénégal.
Pie de la Jamaïque.
Pie des Antilles.
Hociſana.
Vardiole.
Zanoé.
Pie de Macao.

GENRE XVI. Celui du GEAI.

Geai.
Geai de la Chine à bec rouge.
Geai du Pérou.
Geai brun de Canada.
Geai de Sibérie.
Blanche-coiffe.
Garlu.
Geai bleu de l'Amérique ſeptentrionale.
Geai de la Chine (petit).

GENRE XVII. Celui du CASSE-NOIX.

Caſſe-noix.

GENRE XVIII. Celui du ROLLIER.

Rollier.

Digitized by Google

Rolle de la Chine.
Grivert.
Rollier d'Europe.
Rollier d'Abyſſinie.
Rollier d'Angola.
Cuit.
Rollier des Indes.
Rollier de Madagaſcar.
Rollier du Mexique.
Rollier de Paradis.

GENRE XIX. Celui du TROUPIALE.

Troupiale.
Troupiale (le).
Acolchi de Séba.
Arc-en-queue.
Japacani.
Xochitol.
Coſtotol.
Tocolin.
Commandeur.
Troupiale noir.
Troupiale noir (petit).
Troupiale à calotte noire.
Troupiale tacheté de Cayenne.
Troupiale olive de Cayenne.
Cap-more.
Siffleur.
Baltimore.
Baltimore bâtard.
Caſſique jaune ou Yapou.
Caſſique verd de Cayenne.
Caſſique huppé de Cayenne.
Caſſique de la Louiſiane.
Carouge.
Cul-jaune (petit) de Cayenne.
Coiffes jaunes.
Carouge olive de la Louiſiane.
Kink.

GENRE XX. Celui de l'oiſeau de PARADIS.

Oiſeau de Paradis.
Manucode.
Magnifique de la Nouv. Guinée.
Manucode noir de la Nouvelle Guinée, dit le ſuperbe.
Sifilet.
Calybé de la Nouvelle-Guinée.

GENRE XXI. Celui de la PIE-GRIÊCHE.

Pie-grièche.
Pie-grièche griſe.
Pie-grièche rouſſe.
Ecorcheur.
Fingah.
Rouge-queue.
Langraien.
Tcha-chert.
Bécarde.
Bécarde à ventre jaune.
Vanga.
Schet-bé.
Tcha-chert-bé.
Gonolek.
Cali-Calic.
Bruia.
Pie-grièche huppée.
Pie-grièche bleue de Madagaſcar.
Pie-grièche de la Louiſiane.
Pie-grièche du Cap de Bonne-Eſpérance.
Pie-grièche griſe du Sénégal.
Pie-grièche rayée de Cayenne.

GENRE XXII. Celui de la GRIVE.

Grive.
Grive (la).
Grive de la Guiane.
Grivette d'Amérique.
Rouſſerolle.
Draine.
Litorne.
Litorne de Cayenne.
Litorne de Canada.
Mauvis.
Grive baſſette de Barbarie.
Tilly.
Grive (petite) des Philippines.
Hoamy de la Chine.
Grivelette de Saint-Domingue.
Merle (petit) huppé de la Chine.
Moqueur.
Moqueur (le).
Moqueur François.
Merle.
Merle à plaſtron blanc.

Digitized by Google

Merle de montagne.
Merle couleur de roſe.
Merle de roche.
Merle bleu.
Merle ſolitaire.
Merle ſolitaire des Philippines.
Jaunoir.
Merle huppé de la Chine.
Podé du Sénégal.
Merle de la Chine.
Verd-doré ou Merle à longue queue du Sénégal.
Fer-à-cheval.
Merle verd d'Angola.
Merle violet du royaume de Juida.
Plaſtron noir de Ceylan.
Oran vert.
Merle brun du Cap de Bonne-Eſpérance.
Baniahbou de Bengale.
Ourovang.
Merle des colombiers.
Merle olive du Cap de Bonne-Eſpérance.
Merle à gorge noire de Saint-Domingue.
Merle de Canada.
Merle olive des Indes.
Merle brun du Sénégal.
Tanaombé.
Merle de Mindanao.
Merle verd de l'île de France.
Caſque noir.
Brunet.
Merle brun de la Jamaïque.
Merle à cravatte de Cayenne.
Merle huppé du Cap de Bonne-Eſpérance.
Merle d'Amboine.
Merle de l'île de Bourbon.
Merle Dominiquain des Philippines.
Merle verd de la Caroline.
Terat-boulan.
Sani-Jala.
Merle de Surinam.
Palmiſte.
Merle violet à ventre blanc de Juida.
Merle roux de Cayenne.
Merle (petit) brun à gorge rouſſe de Cayenne.
Merle olive de Saint-Domingue.
Merle olivâtre de Barbarie.
Moloxita.
Merle noir & blanc d'Abyſſinie.
Merle brun d'Abyſſinie.
Griſin de Cayenne.
Verdin de la Cochinchine.
Azurin.
Breve.
Breve de Bengale.
Breve de Bengale à gorge blanche.
Breve de Ceylan.
Breve de Madagaſcar.
Breve de Malaca.
Breve des Philippines.
Fourmilier.
Fourmilier à oreilles blanches.
Fourmilier huppé.
Roi des fourmiliers.
Befroi (grand).
Befroi (petit).
Palikour.
Colma.
Tetema.
Carillonneur.
Bambla.
Arada.
Fourmilier-roſſignol.
Coraya.
Alapi.
Mainates des Indes orientales.
Goulin.
Martin.
Jaſeur.
Loriot.
Loriot de la Chine.
Loriot des Indes.
Loriot rayé.
Coulavan.

GENRE XXIII. Celui du COTINGA.

Cotinga.
Cordon bleu.
Quéreiva.
Terſine.
Cotinga à plumes ſoyeuſes.

Digitized by Google

Pacapac.
Ouette.
Guira-panga.
Averano.
Guirarou.

GENRE XXIV. Celui du GOBE-MOUCHE.

Gobe-mouche.
Gobe-mouche (le).
Gobe-mouche noir à collier.
Gobe-mouche de l'île de France.
Gobe-mouche à bandeau blanc du Sénégal.
Gobe-mouche huppé du Sénégal.
Gobe-mouche à gorge brune du Sénégal.
Azur (petit).
Barbichon de Cayenne.
Gobe-mouche brun de Cayenne.
Gobe-mouche roux à poitrine orangée de Cayenne.
Gobe-mouche citrin de la Louisianne.
Gobe-mouche olive de la Caroline & de la Jamaïque.
Gobe-mouche huppé de la Martinique.
Gobe-mouche noirâtre de la Caroline.
Gillit.
Gobe-mouche brun de la Caroline.
Gobe-mouche olive de Cayenne.
Gobe-mouche tacheté de Cay.ne
Noir-aurore (petit).
Rubin.
Gobe-mouche roux de Cayenne.
Gobe-mouche à ventre jaune.
Roi des Gobes-mouches.
Gobe moucherons.
Moucherolle.
Savana.
Moucherolle huppée à tête couleur d'acier poli.
Moucherolle de Virginie.
Moucherolle-brun de la Martinique.
Moucherolle à queue fourchue du Mexique.
Moucherolle des Philippines.
Moucherolle de Virginie à huppe verte.
Schet de Madagascar.
Tyran.
Titiri.
Tyran de la Caroline.
Bentaveo.
Cuiriri.
Tyran de Cayenne.
Caudec.
Tyran de la Louisianne.
Kinki-manou.
Preneur de mouches rouge.
Drongo.
Piauhau.

GENRE XXV. Celui du PIQUE-BŒUF.

Pique-bœuf.

GENRE XXVI. Celui de L'ÉTOURNEAU.

Etourneau.
Etourneau du Cap de Bonne-Espérance.
Etourneau de la Louisianne.
Tolcana.
Cacastol.
Pimalot.
Etourneau des terres Magellaniques, ou Blanche-raye.
Etourneau noir & blanc des Indes.

GENRE XXVII. Celui de la HUPPE.

Huppe (la).
Huppe noire & blanche du Cap de Bonne-Espérance.

GENRE XXVIII. Celui du POMEROPS.

Promeruppe.
Promerops à ailes bleues.
Promerops brun à ventre tacheté.
Promerops brun à ventre rayé.
Promerops (grand) à paremens frisés.
Promerops orangé.
Fournier.
Polochion.

Digitized by Google

GENRE XXIX. Celui du TÊTE-CHEVRE.

Engoulevent.
Engoulevent de la Caroline.
Whip-pour-will.
Guira-querea.
Ibijau.
Engoulevent à lunettes.
Engoulevent varié de Cayenne.
Engoulevent acutipenne de la Guiane.
Engoulevent gris.
Montvoyau de la Guiane.
Engoulevent roux de Cayenne.

GENRE XXX. Celui de L'HIRONDELLE.

Hirondelle.
Hirondelle de cheminée.
Hirondelle (grande) à ventre roux du Sénégal.
Hirondelle à ceinture blanche.
Hirondelle ambrée.
Hirondelle à croupion blanc.
Hirondelle de rivage.
Hirondelle grise des rochers.
Martinet noir.
Martinet (grand) à ventre blanc.
Martinet noir (petit).
Martinet noir (grand) à ventre blanc.
Martinet noir & blanc à ceinture grise.
Martinet à collier blanc.
Hirondelle (petite) noire à ventre cendré.
Hirondelle bleue de la Louisiann.
Tapere.
Hirondelle brune & blanche à ceinture brune.
Hirondelle à ventre blanc de Cayenne.
Salangane.
Hirondelle (grande) brune à ventre tacheté.
Hirondelle (petite) noire à croupion gris.
Hirondelle à croupion roux & queue quarrée.
Hirondelle brune acutipenne de la Louisianne.
Hirondelle noire acutipenne de la Martinique.

GENRE XXXI. Celui du TANGARA.

Tangara.
Tangara (le grand).
Houpette.
Tangavio.
Scarlatte.
Tangara du Canada.
Tangara du Mississipi.
Camail.
Mordoré.
Onglet.
Tangara noir.
Tangara roux.
Turquin.
Bec-d'argent.
Esclave.
Bluet.
Rouge-cap.
Tangara verd du Brésil.
Olivet.
Tangara diable-enrhumé.
Verderoux.
Passe-vert.
Tricolor.
Gris-olive.
Septicolor.
Tangara bleu.
Tangara à gorge noire.
Coiffe noire.
Rouverdin.
Cyarou.
Organiste.
Jacarini.
Teité.
Tangara nègre.
Tangara bleu de la Nouvelle-Espagne.
Tangara bleu d'Amboine.
Tangara bleu du Mexique.
Tangara jaune du Brésil.
Tangara varié de la Nouvelle-Espagne.
Oiseau silencieux.

GENRE XXXII.
Celui du CHARDONNERET.

Chardonneret.

Digitized by Google

Chardonneret à quatre raies.
Chardonneret verd.
Chardonneret jaune.
Tarin.
Catotol.
Acatéchili.
Tarin de la Chine.
Tarin de la Nouvelle-Yorc.

GENRE XXXIII. Celui du MOINEAU.

Moineau.
Moineau (le).
Moineau du Sénégal.
Moineau à bec rouge du Sénégal.
Pere-noir.
Moineau de Java.
Moineau de l'île de France.
Moineau de Macao.
Moineau du Breſil.
Moineau du Sénégal (petit).
Dattier.
Friquet.
Paſſereau ſauvage.
Paſſe-vert.
Paſſe-bleu.
Foudi.
Friquet huppé.
Beau-marquet.
Soulcie.
Soulciet.
Paroare.
Croiſſant.
Serin.
Serin d'Italie.
Cini.
Serin de Mozambique.
Serin de la Jamaïque.
Serin du Cap de Bonne-Eſpérance.
Worabée.
Outre-mer.
Haſbeſch de Syrie.
Linotte.
Gyntel de Strasbourg.
Linotte de montagne.
Linotte brune.
Linotte à tête jaune.
Linotte aux pieds noirs.
Cabaret.
Vengoline.
Linotte gris-de-fer.
Miniſtre.
Bengali.
Bengali brun.
Bengali piqueté.
Sénégali.
Sénégali rayé.
Serevan.
Moineau (petit) du Sénégal.
Maïa.
Maïan.
Pinſon.
Pinſon d'Ardenne.
Grand-montain.
Pinſon de neige.
Brunor.
Brunet.
Bonana.
Pinſon à tête noire & blanche.
Pinſon noir aux yeux rouges.
Pinſon noir & jaune.
Pinſon à long bec.
Olivette.
Pinſon jaune & rouge.
Touite.
Pinſon friſé.
Pinſon à double collier.
Noir-ſouci.
Veuve.
Veuve au collier d'or.
Veuve à quatre brins.
Veuve dominiquaine.
Veuve (grande).
Veuve à épaulettes.
Veuve mouchetée.
Veuve en feu.
Veuve éteinte.
Grenadin.
Verdier.
Pape.
Toupet bleu.
Parement bleu.
Vert-brunet.
Verdinere.
Verderin.
Verdier ſans verd.

GENRE XXXIV. Celui du GROS-BEC.

Gros-bec.
Gros-bec de Coromandel.

Digitized by Google

Gros-bec bleu d'Amérique.
Dur-bec.
Cardinal huppé.
Roſe-gorge.
Grivelin.
Rouge-noir.
Flavert.
Queue en évantail.
Padda.
Toucnam courvi.
Orchef.
Gros-bec nonette.
Griſalbin.
Quadricolor.
Jacobin.
Domino.
Baglafecht.
Gros-bec d'Abyſſinie.
Guiſſo-balito.
Grôs-bec tacheté du Cap de Bonne-Eſpérance.
Grivelin à cravatte.

GENRE XXXV. Celui du BRUANT.

Bruant.
Bruant de France.
Zizi ou Bruant de haie.
Bruant fou.
Proyer.
Guirenegat.
Théreſe jaune.
Flavéole.
Olive.
Amazone.
Emberiſe à cinq couleurs.
Mordoré.
Gonambouch.
Bruant familier.
Cul-rouſſet.
Azuroux.
Bonjour-commandeur.
Calfat.
Ortolan.
Ortolan de roſeaux.
Coqueluche.
Gavoué de Provence.
Mitilêne de Provence.
Ortolan de Lorraine.
Ortolan de la Louiſiane.
Ortolan à ventre jaune du Cap de Bonne-Eſpérance.
Ortolan du Cap de Bonne-Eſp.
Ortolan de neige.
Agripenne.

GENRE XXXVI. Celui du COLIOU.

Coliou.
Coliou du Cap de Bonne-Eſpérance.
Coliou huppé du Sénégal.
Coliou rayé.
Coliou de l'île Panay.

GENRE XXXVII. Celui du BOUVREUIL.

Bouvreuil.
Bouveret.
Bouvreuil à bec blanc.
Bouveron.
Bec-rond à ventre roux.
Bec-rond ou Bouvreuil bleu d'Amérique.
Bouvreuil ou Bec-rond noir & blanc.
Bouvreuil ou bec-rond violet de la Caroline.
Bouvreuil ou bec-rond violet à gorges & ſourcils rouges.
Huppe noir.
Hambouvreux.

GENRE XXXVIII. Celui du BEC-CROISÉ.

Bec-croiſé.

GENRE XXXIX. Celui de L'ALOUETTE.

Alouette.
Alouette noire à dos fauve.
Cujelier.
Farlouſe.
Farlouſanne.
Alouette pipi.
Locuſtelle.
Spipolette.
Girole.
Calandre.
Cravatte jaune.
Hauſſe-col noir.
Alouette aux joues brunes de Penſylvanie.
Alouette de Sibérie.
Alouette (petite) de Gingi.
Rouſſeline.
Variole.

Digitized by Google

Cendrille.
Sirli.
Cochevis.
Lulu.
Coquillade.
Griſette ou Cochevis du Sénégal.
Alouette huppée de la côte Malabar.

GENRE XL. Celui du BEC-FIGUE.

Bec-figue.
Roſſignol.
Foudi-Jala.
Fauvette.
Paſſerinette.
Fauvette à tête noire.
Griſette.
Fauvette babillarde.
Rouſſette.
Fauvette de roſeaux.
Fauvette rouſſe (petite).
Fauvette tachetée.
Traine-buiſſon.
Fauvette des Alpes.
Pitchou.
Fauvette tachetée du Cap de Bonne-Eſpérance.
Fauvette tachetée (petite) du Cap de Bonne-Eſpérance.
Fauvette tachetée de la Louiſiane.
Fauvette à poitrine jaune de la Louiſiane.
Fauvette verdâtre de la Louiſianne.
Fauvette de Cayenne.
Fauvette de Cayenne à gorge brune & ventre jaune.
Fauvette bleuâtre de Saint-Domingue.
Cou-jaune.
Roſſignol de muraille.
Roſſignol de muraille de la Chine.
Rouge-queue.
Rouge-queue de la Guiane.
Fiſt de Provence.
Pivote ortolane.
Rouge-gorge.
Rouge-gorge bleue.
Gorge-bleue.
Traquet.
Tarier.
Traquet ou Tarier du Sénégal.
Traquet de l'île de Luçon.
Traquet des Philippines.
Traquet (grand) des Philippines.
Fitert.
Traquet (grand).
Traquet du Cap de Bonne-Eſpérance.
Clignot.
Motteux.
Motteux (grand) ou cul-blanc du Cap de Bonne-Eſpérance.
Motteux ou cul-blanc brun-verdâtre.
Motteux du Sénégal.
Lavandière.
Bergeronette griſe.
Bergeronette de printemps.
Bergeronette jaune.
Bergeronette du Cap de Bonne-Eſpérance.
Bergeronette de l'île de Timor.
Bergeronette de Madraſt.
Bergeronette (petite) du Cap de Bonne-Eſpérance.
Bergeronette à collier de l'île de Luçon.
Bergeronette griſe des Indes.
Figuier.
Figuier verd & jaune.
Chéric.
Petit Simon.
Figuier bleu.
Figuier du Sénégal.
Figuier tacheté.
Figuier à tête rouge.
Figuier à gorge blanche.
Figuier à gorge jaune.
Figuier verd & blanc.
Figuier à gorge orangée.
Figuier à tête cendrée.
Figuier brun.
Figuier aux joues noires.
Figuier tacheté de jaune.
Figuier brun & jaune.

Digitized by Google

Figuier des sapins.
Figuier à cravate noire.
Figuier à tête jaune.
Figuier cendré à gorge jaune.
Figuier cendré à collier.
Figuier à ceinture.
Figuier bleu.
Figuier varié.
Figuier à tête rousse.
Figuier à poitrine rouge.
Figuier gris-de-fer.
Figuier aux ailes dorées.
Figuier couronné d'or.
Figuier orangé.
Figuier huppé.
Figuier noir.
Figuier olive.
Figuier-protonotaire.
Figuier à demi-collier.
Figuier à gorge jaune.
Figuier brun-olive.
Figuier grasset.
Figuier cendré à gorge cendrée.
Figuier (grand) de la Jamaïque.
Demi-fin mangeur de vers.
Demi-fin noir & bleu.
Demi-fin noir & roux.
Bimblé.
Bananiste.
Demi-fin à huppe & gorge blanches.
Habit uni.
Pitpit.
Pitpit verd.
Pitpit bleu.
Pitpit varié.
Pitpit à coiffe bleue.
Guira-beraba.
Pouillot.
Pouillot (grand).
Troglodyte.

GENRE XLI. Celui de la MÉSANGE.

Mésange.
Mésange (grosse).
Charbonniere (petite).
Mésange bleue.
Mésange à longue queue.
Mésange huppée.
Moustache (la).
Remiz.
Mésange à collier.
Penduline.
Mésange à croupion jaune.
Mésange de la côte de Malabar.
Mésange de Nanquin.
Mésange (petite) du Cap de Bonne-Espérance.
Mésange grise à gorge jaune.
Mésange huppée de la Caroline.
Petit deuil.
Mésange à ceinture blanche.
Mésange bleue (grosse).
Mésange amoureuse.
Roitelet.
Roitelet-mésange.

GENRE XLII. Celui du TORCHEPOT.

Sittelle (la).
Sittelle (petite).
Sittelle de Canada.
Sittelle à huppe noire.
Sittelle à huppe noire (petite).
Sittelle à tête noire.
Sittelle (petite) à tête brune.
Sittelle (grande) à bec crochue.
Sittelle grivelée.

GENRE VIII. Celui du GRIMPEREAU.

Grimpereau.
Grimpereau de muraille.
Soui-manga.
Soui-manga marron-pourpré à poitrine rouge.
Soui-manga violet à poitrine rouge.
Soui-manga pourpre.
Soui-manga à collier.
Soui-manga olive à gorge pourpre.
Angala-dian.
Soui-manga de toutes couleurs.
Soui-manga verd à gorge rouge.
Soui-manga rouge, noir & blanc.
Soui-manga de l'île de Bourbon.
Soui-manga à longue queue & à capuchon violet.

Digitized by Google

Soui-manga verd-doré changeant à longue queue.
Soui-manga (grand) verd à longue queue.
Oiſeau rouge à bec de grimpereau.
Oiſeau brun à bec de Grimpereau.
Oiſeau pourpré à bec de grimpereau.
Guit-guit.
Guit-guit noir & bleu.
Guit-guit verd & bleu à tête noire.
Guit-guit verd à tête noire.
Guit-guit verd & bleu à gorge blanche.
Guit-guit tout verd.
Guit-guit verd tacheté.
Guit-guit varié.
Guit-guit noir & violet.
Sucrier.

GENRE XLIV. Celui du COLIBRI.

Colibri.
Colibri-topaze.
Grenat.
Brin blanc.
Zitzil.
Brin-bleu.
Colibri verd & noir.
Colibri huppé.
Colibri à queue violette.
Colibri à cravatte verte.
Colibri à gorge-carmin.
Colibri violet.
Hauſſe-col verd.
Collier rouge.
Plaſtron noir.
Plaſtron blanc.
Colibri bleu.
Vert-perlé.
Colibri à ventre rouſſeâtre.
Colibri (petit).

GENRE XLV. Celui de L'OISEAU-MOUCHE.

Oiſeau-mouche.
Oiſeau-mouche (le plus petit).
Rubis.
Améthiſte.
Orvert.
Hupecol.
Rubis-topaze.
Oiſeau-mouche huppé.
Oiſeau-mouche à raquettes.
Oiſeau-mouche pourpré.
Cravatte dorée.
Saphir.
Saphir émeraude.
Emeraude-Améthiſte.
Eſcarboucle.
Vert-doré.
Oiſeau-mouche à gorge tachetée.
Rubis-émeraude.
Oiſeau-mouche à oreilles.
Oiſeau-mouche à collier.
Oiſeau-mouche à larges tuyaux.
Oiſeau-mouche à longue queue couleur d'acier bruni.
Oiſeau-mouche violet à queue fourchue.
Oiſeau-mouche à longue queue, or, verd & bleu.
Oiſeau-mouche à longue queue noire.

GENRE XLVI. Celui du TORCOL.

Torcol.

GENRE XLVII. Celui du PIC.

Pic.
Pic-vert.
Palalaca.
Palalaca (autre).
Pic-vert de Goa.
Pic-vert de Bengale.
Goertan.
Pic (petit) rayé du Sénégal.
Pic à tête-griſe du Cap de Bonne-Eſpérance.
Pic rayé de Saint-Domingue.
Pic (petit) olive de Saint-Domingue.
Pic (grand) rayé de Cayenne.
Pic (petit) rayé de Cayenne.
Pic jaune de Cayenne.
Pic mordoré.
Pic à cravatte noire.
Pic roux.

Digitized by Google

Pic (petit) à gorge jaune.
Pic (très-petit) de Cayenne.
Pic aux ailes dorées.
Pic noir.
Pic noir (grand) à bec blanc.
Pic noir à huppe rouge.
Ouantou.
Pic à cou rouge.
Pic (petit) noir.
Pic noir à domino rouge.
Epeiche.
Epeiche (petit).
Epeiche de Nubie.
Pic varié (grand) de l'île de Luçon.
Epeiche (petit) brun des Moluques.
Epeiche du Canada.
Epeiche du Mexique.
Epeige ou Pic varié de la Jamaïque.
Epeiche ou Pic rayé de la Louisiane.
Epeiche ou Pic varié de la Encenada.
Epeiche ou Pic chevelu de la Virginie.
Epeiche ou Pic varié de la Caroline.
Epeiche ou Pic varié ondé.
Pic grimpereau.
Picucule.
Talapio.

GENRE XLVIII. Celui du JACAMAR.

Jacamar.
Jacamar proprement dit.
Jacamar à longue queue.

GENRE XLIX. Celui du BARBU.

Barbu.
Tamatia.
Tamatia à tête & gorge rouges.
Tamatia à collier.
Tamatia (le beau).
Tamatia noir & blanc.
Barbu de Mahé.
Barbu de l'île de Luçon.
Barbu du Cap de Bonne-Espérance.
Barbu (grand) de la Chine.
Barbu du Sénégal.
Barbu verd.
Barbu à gorge jaune.
Barbu à gorge noire.
Barbu à plastron noir.
Barbu (petit).
Barbu (grand).

GENRE L. Celui du COUCOU.

Coucou.
Coucou tacheté (grand).
Coucou huppé noir & blanc.
Couçou verdâtre de Madagascar.
Coua.
Houhou d'Egypte.
Rufalbin.
Boutsallick.
Coucou varié de Mindanao.
Cuil.
Coucou brun varié de noir.
Coucou brun piqueté de roux.
Coucou tacheté de la Chine.
Coucou brun & jaune à ventre rayé.
Jacobin huppé de Coromandel.
Coucou (petit) à tête grise & ventre jaune.
Coukel.
Coucou verd-doré & blanc.
Coucou à longs brins.
Coucou huppé à collier.
San-hia de la Chine.
Tait-sou.
Coucou indicateur.
Voudrou-driou.
Coucou, dit le vieillard.
Tacco.
Cuira-cantara.
Quapactol.
Coucou cornu.
Coucou brun varié de roux.
Cendrillard.
Coucou piaye.
Coucou noir de Cayenne.
Coucou (petit) noir de Cayenne.
Couroucoucou.

GENRE LI. Celui du COUROUCOU.

Couroucou à chaperon violet.
Couroucou à ventre jaune.

Digitized by Google

Couroucou à ventre rouge.
Couroucou du Mexique.

GENRE LII. Celui du BOUT DE PETUN.

Ani.
Ani des Palétuviers.
Ani des Savanes.

GENRE LIII. Celui du PERROQUET.

Perroquet,
Perroquet proprement dit.
Kakatoes.
Kakatoes à huppe blanche.
Kakatoes à huppe jaune.
Kakatoes à huppe rouge.
Kakatoes (petit).
Kakatoes noir.
Jacco (le).
Perroquet verd.
Perroquet varié.
Vaza (le).
Mascarin (le).
Perroquet à bec couleur de sang.
Perroquet verd à tête bleue.
Perroquet à tête grise.
Perroquet verd (grand) de la Nouvelle-Guinée.
Lori.
Lori-noira.
Lori à collier.
Lori-tricolor.
Lori cramoisi.
Lori rouge.
Lori rouge & violet.
Lori (le grand).
Lori-perruche.
Lorri-perruche rouge.
Lori-perruche violet & rouge.
Lori-perruche-tricolor.
Perruche.
Perruche (la grande) à collier d'un rouge vif.
Perruche à double collier.
Perruche à tête rouge.
Perruche à tête bleue.
Perruche-lori.
Perruche jaune.
Perruche à tête d'azur.
Perruche-souris.
Perruche à moustaches.
Perruche aux ailes chamarées.
Perruche à queue longue & inégale de l'ancien continent.
Perruche à collier couleur de rose.
Perruche (petite) à tête couleur de rose.
Perruche (grande) à longs brins.
Perruche (grande) à ailes rougeâtres.
Perruche à gorge jaune.
Perruche (grande) à bandeau noir.
Perruche verte & rouge.
Perruche huppée.
Perruche à courte queue de l'ancien continent.
Coulacissi.
Perruche aux ailes d'or.
Perruche à tête grise.
Perruche aux ailes variées.
Perruche aux ailes bleues.
Perruche à collier.
Perruche à ailes noires.
Arimanon (l').
Perroquets du nouveau continent.
Ara.
Ara rouge.
Ara bleu.
Ara verd.
Ara noir.
Amazone.
Amazone à tête jaune.
Tarabé.
Amazone à tête blanche.
Amazone jaune.
Aourou-couraou.
Crik.
Crik à tête & gorge jaunes.
Meunier (le).
Crik rouge & bleu.
Crik à face bleue.
Crik (le).
Crik à tête bleue.
Crik à tête violette.
Papegai.
Papegai de Paradis.
Papegai maillé.
Tavoua.

Digitized by Google

Papegai à bandeau rouge.
Papegai à ventre pourpre.
Papegai à tête & gorge bleues.
Papegai violet.
Saſſebé.
Papegai brun.
Papegai à tête aurore.
Paragua.
Perriche.
Maipouri.
Caïca.
Perriche-pavouane.
Perriche à gorge brune.
Perriche à gorge variée.
Perriche à ailes variées.
Anaca.
Jendaya.
Perriche-émeraude.
Sincialo.
Perriche à front rouge.
Aputé-juba.
Perriche couronnée d'or.
Gouarouba.
Perriche à tête jaune.
Perriche-ara.
Toui.
Toui à gorge jaune.
Soſové.
Tirica.
Eté ou Toui-été.
Toui à tête d'or.

GENRE LIV. Celui du TOUCAN.

Toucan.
Tocco.
Toucan à gorge jaune.
Toucan à ventre rouge.
Cochicat.
Hochicat.
Aracari.
Grigri.
Koulik.
Aracari à bec noir.
Aracari bleu.
Barbican.
Caſſican.

GENRE LV. Celui du COQ DE ROCHE.

Coq de roche.
Coq de roche du Pérou.

GENRE LVI. Celui du MANAKIN.

Manakin.
Tijé.
Caſſe-noiſette.
Manakin rouge.
Manakin orangé.
Manakin à tête d'or.
Manakin à tête rouge.
Manakin à tête blanche.
Manakin à gorge blanche.
Manakin varié.
Manakin à collier.
Plumet blanc.
Oiſeau cendré de la Guiane.
Manikor.

GENRE LVII. Celui du MOMOT.

Houtou ou le Momot.

GENRE LVIII. Celui du MARTIN-PÊCHEUR.

Martin-pêcheur.
Martin-pêcheur (le plus grand).
Martin-pêcheur bleu & roux.
Martin-pêcheur crabier.
Martin-pêcheur à gros bec.
Martin-pêcheur pie.
Martin-pêcheur huppé.
Martin-pêcheur à coiffe noire.
Martin-pêcheur à tête verte.
Martin-pêcheur à tête & cou couleur de paille.
Martin-pêcheur à collier blanc.
Baboucard.
Martin-pêcheur bleu & noir du Sénégal.
Martin-pêcheur à tête griſe.
Martin-pêcheur à front jaune.
Martin-pêcheur à longs brins.
Martin-pêcheur à tête bleue.
Martin-pêcheur roux.
Martin-pêcheur pourpré.
Martin-pêcheur à bec blanc.
Martin-pêcheur de Bengale.
Martin-pêcheur à trois doigts.
Vintſi.
Martin-pêcheur (grand) de l'île de Luçon.
Martin-pêcheur violet des Indes.
Tapara.

Digitized by Google

Alatli.
Jaguacati.
Matuitui.
Martin-pêcheur verd & roux.
Martin-pêcheur verd & blanc.
Gig-gip.
Martin-pêcheur verd & orangé.

GENRE LIX. Celui du TODIER.

Todier.
Todier de l'Amérique ſeptentrionale.
Tic-tic ou Todier de l'Amérique méridionale.
Todier bleu à ventre orangé.

GENRE LX. Celui du GUÉPIER.

Guépier.
Mérops rouge & bleu.
Guépier à tête jaune & blanche.
Guépier à tête griſe.
Guépier gris d'Éthiopie.
Guépier marron & bleu.
Patirich.
Guépier verd à gorge bleue.
Guépier (grand) verd & bleu à gorge jaune.
Guépier (petit) verd & bleu à queue étagée.
Guépier verd à queue d'azur.
Guépier rouge à tête bleue.
Guépier rouge & verd du Sénégal.
Guépier à tête rouge.
Guépier à ailes & queue rouſſes.
Ictérocéphale.
Guépier du Breſil.
Guépier d'Egypte.
Guépier jaune de la côte Coromandel.

GENRE LXI. Celui du CALAO.

Calao.
Tock.
Calao de Manille.
Calao de l'île Panay.
Calao des Moluques.
Calao de Malabar.
Brac.
Calao d'Abyſſinie.
Calao des Philippines.
Calao à caſque rond.
Calao-rhinocéros.
Corbeau des Indes de Bontius.

GENRE LXII. Celui de L'AUTRUCHE.

Autruche (l').

GENRE LXIII. Celui du TOYOU.

Toyou (le).

GENRE LXIV. Celui du CASOAR.

Caſoar (le).

GENRE LXV. Celui du DRONTE.

Dronte (le).
Oiſeau de Nazare.
Solitaire (le).

GENRE LXVI. Celui de L'OUTARDE.

Outarde.
Outarde (petite).
Lohong.
Outarde d'Afrique.
Chutge.
Houbara.
Rhaad.
Secretaire.

GENRE LXVII. Celui de L'ECHASSE.

Echaſſe.

GENRE LXVIII. Celui de L'HUITRIER.

Huitrier, vulgairement Pie de mer.

GENRE LXIX. Celui du PLUVIER.

Pluvier.
Pluvier doré.
Pluvier doré à gorge noire.
Guignard.
Pluvier à collier.
Kildir.
Pluvier huppé.
Pluvier à aigrette.
Pluvier coiffé.
Pluvier couronné.
Pluvier à lambeaux.
Pluvier armé de Cayenne.
Pluvian.

Digitized by Google

Pluvier (grand).

GENRE LXX. Celui du VANNEAU.

Vanneau.
Vanneau Suiſſe.
Vanneau du Sénégal.
Vanneau armé des Indes.
Vanneau armé de la Louiſianne.
Vanneau armé de Cayenne.
Vanneau-pluvier.

GENRE LXXI. Celui du JACANA.

Jacana.
Jacana noir.
Jacana verd.
Jacana-peca.
Jacana varié.

GENRE LXXII. Celui du COULON-CHAUD.

Tourne-pierre.

GENRE LXXIII. Celui de la PERDRIX DE MER.

Perdrix de mer.
Perdrix de mer griſe.
Perdrix de mer brune.
Giarole.
Perdrix de mer à collier.
Coure-vîte.

GENRE LXXIV. Celui du RALE.

Râle.
Râle de terre ou de genêt.
Râle d'eau.
Marouette.
Tiklin.
Tiklin brun.
Tiklin rayé.
Tiklin à collier.
Râle à long bec.
Kiolo.
Râle tacheté de Cayenne.
Râle de Virginie.
Râle bidi-bidi.
Râle (petit) de Cayenne.
Caurale ou petit paon des roſes.

GENLE LXXV. Celui du BÉCASSEAU.

Bécaſſeau.
Guignette.
Chevalier.
Chevalier commun.
Chevalier aux pieds rouges.
Chevalier rayé.
Chevalier varié.
Chevalier blanc.
Chevalier verd.
Combattant.
Maubêche.
Maubêche commune.
Maubêche tachetée.
Maubêche griſe.
Sanderling.
Alouette de mer.
Cincle.
Merle d'eau.
Grive d'eau.
Canut.

GENRE LXXVI. Celui de la BARGE.

Barge.
Barge commune
Barge aboyeuſe.
Barge variée.
Barge rouſſe.
Barge (grande) rouſſe.
Barge rouſſe de la Baie d'Hudſon.
Barge brune.
Barge blanche.

GENRE LXXVII. Celui de la BÉCASSE.

Bécaſſe.
Bécaſſe des Savanes.
Bécaſſine.
Bécaſſine (petite), ſurnommée la ſourde.
Brunette.
Bécaſſine du Cap de Bonne-Eſpérance.
Bécaſſine de Madagaſcar.
Bécaſſine de la Chine.

GENRE LXXVIII. Celui du COURLI.

Courlis.
Corlieu ou petit Courlis.
Courlis verd ou Courlis d'Italie.
Courlis brun.
Courlis tacheté.
Courlis à tête nue.

Digitized by Google

Courlis huppé.
Courlis rouge.
Courlis blanc.
Courlis brun à front rouge.
Courlis des bois.
Acalot.
Guarona.
Matuitui des rivages.
Courlis (grand) de Cayenne.
Ibis.
Ibis blanc.
Ibis noir.
Courliri ou Courlant.

GENRE LXXIX. Celui de la SPATULE.

Spatule.

GENRE LXXX. Celui de la CIGOGNE.

Cigogne noire.
Maguari.
Couricaca.
Jabiru.
Nandapoa.
Grue.
Grue à collier.
Grue blanche.
Grue brune.
Demoiselle de Numidie.

GENRE LXXXI. Celui du HÉRON.

Héron commun.
Héron blanc.
Héron noir.
Héron pourpré.
Héron violet.
Garzette blanche.
Aigrette.
Aigrette (grande).
Aigrette rouſſe.
Demi-aigrette.
Soco.
Héron blanc à calotte noire.
Héron brun.
Héron-agami.
Hocti.
Hohou.
Héron (grand) d'Amérique.
Héron de la Baie d'Hudſon.
Crabier.
Crabier-caiot.
Crabier roux.
Crabier marron.
Guacco.
Crabier de Mahon.
Crabier de Coromandel.
Crabier blanc & brun.
Crabier noir.
Blongios.
Crabier bleu.
Crabier bleu à cou brun.
Crabier gris-de-fer.
Crabier blanc à bec rouge.
Crabier cendré.
Crabier pourpré.
Cracra.
Crabier-calybé.
Crabier verd.
Crabier verd tacheté.
Zilatat.
Crabier roux à tête & queue vertes.
Butor.
Butor (grand).
Butor (petit).
Butor brun rayé.
Butor roux.
Butor (petit) du Sénégal.
Pouacre ou Butor tacheté.
Etoilé (l').
Butor jaune du Breſil.
Butor (petit) de Cayenne.
Butor de la Baie d'Hudſon.
Onoré.
Onoré rayé.
Onoré des bois.
Bihoreau.
Bihoreau de Cayenne.

GENRE LXXXII. Celui de L'OMBRETTE.

Ombrette.

GENRE LXXXIII. Celui de la CUILLERE.

Savacou.

GENRE LXXXIV. Celui de L'OISEAU ROYAL.

Oiſeau (l') royal.

GENRE LXXXV. Celui du CARIAMA.

Cariama.

Agami.

Digitized by Google

Agami.

GENRE LXXXVI. Celui du KAMICHI.

Kamichi.

GENRE LXXXVII. Celui de la POULE-SULTANE ou le PORPHYRION.

Grinette.
Smiring.
Glout.
Poule-sultane verte.
Poule-sultane brune.
Angoli.
Poule-sultane (petite).
Favorite.
Acintli.

GENRE LXXXVIII. Celui de la POULE D'EAU.

Poulette d'eau.
Porzane ou grande poule d'eau.
Poule d'eau (grande) de Cayen.
Mittek.
Kingalik.

GENRE LXXXIX. Celui du PHALAROPE.

Phalarope.
Phalarope cendré.
Phalarope rouge.
Phalarope à festons dentelés.

GENRE XC. Celui de la FOULQUE.

Foulque ou Morelle.
Macroule ou grande Foulque.
Foulque (grande) à crête.

GENRE CXI. Celui du GRÈBE.

Grèbe.
Grèbe (petit).
Grèbe huppé.
Grèbe (petit) huppé.
Grèbe cornu.
Grèbe (petit) cornu.
Grèbe duc-laart.
Grèbe de la Louisianne.
Grèbe à joues grises, ou jougris.
Grèbe (grand).
Castagneux.
Castagneux des Philippines.
Castagneux à bec cerclé.
Castagneux de Saint-Domingue.
Grèbe-foulque.

GENRE XCII. Celui du GUILLEMOT.

Guillemot.
Guillemot (petit), improprement nommé *colombe de Groëland.*

GENRE XCIII. Celui du MACAREUX.

Macareux.
Macareux de Kamtchatka.

GENRE XCIV. Celui du PINGOUIN.

Pingouin & Manchot.
Pingouin.
Pingouin (le grand).
Pingouin (le petit).

GENRE XCV. Celui du MANCHOT.

Manchot.
Manchot (le grand).
Manchot (le moyen).
Manchot sauteur.

GENRE XCVI. Celui du GORFOU.

Manchot à bec tronqué.

GENRE XCVII. Celui du PLONGEON.

Plongeon.
Plongeon (grand).
Plongeon (petit).
Plongeon Cat-marin.
Imbrim ou grand Plongeon de la mer du nord.
Lamme ou petit Plongeon de la mer du nord.

GENRE XCVIII. Celui de L'ALBATROS.

Albatros.

GENRE XCIX. Celui du PUFFIN.

Petrel-Puffin gris-blanc de l'île de Saint-Kilda.

GENRE C. Celui du PETREL.

Oiseau de tempête.
Petrel-puffin.
Puffin du Brésil.

Digitized by Google

Petrel-puffin brun.

GENRE CI. Celui du STERCORAIRE.

L'abbe ou Stercoraire.
L'abbe à longue queue.

GENRE CII. Celui du GOÉLAND.

Goéland.
Goéland à manteau noir.
Goéland à manteau gris.
Goéland brun.
Goéland varié ou le grisard.
Goéland à manteau gris-brun, ou le Bourguemestre.
Goéland à manteau gris & blanc.
Mouette blanche.
Mouette tachetée.
Mouette cendrée (grande), ou Mouette à pieds bleus.
Mouette (petite) cendrée.
Mouette rieuse.
Mouette d'hiver.

GENRE CIII. Celui de L'HIRONDELLE DE MER.

Hirondelle de mer.
Pierre-garin ou la grande hirondelle de mer de nos côtes.
Hirondelle de mer (petite).
Guifette.
Guifette noire ou l'épouvantail.
Gachet.
Hirondelle de mer des Philippines.
Hirondelle de mer à grande envergure.
Hirondelle de mer de Cayenne (grande).
Noddi.

GENRE CIV. Celui du BEC-EN-CISEAUX.

Bec-en-ciseaux.

GENRE CV. Celui du HARLE.

Harle.
Harle huppé.
Piette ou petit Harle huppé.
Harle à manteau noir.
Harle étoilé.
Harle couronné.

GENRE CVI. Celui de L'OIE.

Cygne.
Eider.
Bernache.
Cravant.
Oie.
Oie armée.
Oie d'Egypte.
Oie bronzée.
Oie à cravatte.
Oie des Esquimaux.
Oie des îles Malouines ou Falkland.
Oie des terres Magellaniques.
Oie rieuse.
Oie sauvage à tête grise de la côte Coromandel.
Oie sauvage du Cap de Bonne-Espérance.

GENRE CVII. Celui du CANARD.

Canard.
Canard musqué.
Chipeau ou Ridenne.
Garot.
Milouin.
Milouinan.
Morillon.
Morillon (petit).
Macreuse.
Macreuse (grande).
Macreuse à bec rouge.
Souchet ou le Rouge.
Tadorne.
Canard à longue queue ou Pilet.
Canard siffleur.
Canard siffleur à bec noir.
Canard siffleur à bec rouge & narines jaunes.
Canard siffleur huppé.
Canard à collier de Terre-Neuve.
Canard à face blanche.
Canard à grosse tête (petit).
Canard à longue queue de Terre-Neuve.
Canard à tête grise.
Canard brun.

Digitized by Google

Canard-dominiquain du Cap de Bonne-Eſpérance.
Canard huppé (le beau).
Sarcelle.
Sarcelle (petite).
Sarcelle commune.
Sarcelle d'été.
Sarcelle de Coromandel.
Sarcelle d'Egypte.
Sarcelle de Java.
Sarcelle de la Chine.
Sarcelle de Madagaſcar.
Sarcelle à queue épineuſe.
Sarcelle blanche & noire ou la religieuſe.
Sarcelle brune & blanche.
Sarcelle de la Caroline.
Sarcelle de Féroé.
Sarcelle du Mexique.
Sarcelle rouſſe à longue queue.
Sarcelle-ſoucrourou.
Sarcelle-ſoucrourette.

GENRE CVIII. Celui de L'ANHINGA.

Anhinga.
Anhinga roux.

GENRE CIX. Celui du PAILLE-EN-CUL.

Oiſeau du Tropique ou le paille-en-queue.
Paille-en-queue (grand).
Paille-en-queue (petit).
Paille-en-queue à brins rouges.

GENRE CX. Celui du FOU.

Fou.
Fou commun.
Fou blanc.
Fou (grand).
Fou (petit).
Fou (petit) brun.
Fou tacheté.
Foc de Baſſan.
Frégatte.

GENRE CXI. Celui du CORMORAND.

Cormorand.
Cormorand (petit) ou le nigaud.

GENRE CXII. Celui du PÉLICAN.

Pélican.
Pélican brun.
Pélican à bec dentelé.
Pélican de Cayenne.
Pélican des Philippines.

GENRE CXIII. Celui du FLAMANT.

Flamand ou Phénicoptere.

GENRE CXIV. Celui de L'AVOCETTE.

Avocette.

GENRE CXV Celui du COUREUR.

Coureur.

MANIÈRE de lire ce Dictionnaire, relativement aux articles de Fauconnerie & à ceux de Chaſſe.

LE Dictionnaire d'Ornithologie, ſuivant le Proſpectus qui a été publié, devant contenir les articles relatifs à la fauconnerie & à la chaſſe, nous nous ſommes attachés à réunir au mot *fauconnerie* les principaux objets dont cet art s'occupe, enſorte que ce mot préſente un précis de l'art de la fauconnerie: il ſuffit donc de lire ce ſeul mot pour ſe former une idée de cet art, & les mots détachés qui y ſont relatifs, ne ſont à conſulter qu'autant qu'on deſire, dans un moment déterminé, en connoître en particulier la ſignification & la valeur.

Quant aux termes de chaſſes, on ne trouvera que ceux qui ont du raport aux oiſeaux, parce qu'eux ſeuls font partie du travail qui nous a été confié. Nous nous ſommes appliqués à rapporter à chaque eſpèce d'oiſeau qu'on a coutume de chaſſer, les différents moyens qu'on y emploie;

Digitized by Google

c'eſt pourquoi, c'eſt à la fin des articles de ces oiſeaux qu'il faut chercher les termes & la deſcription des différentes chaſſes.

Ainſi, c'eſt aux mots *alouette*, *faiſan*, *perdrix*, *caille*, *outarde*, *oie*, *canard*, *pluvier*, *vanneau*, *ramier*, *ortolan*, *bec-figue*, *bécaſſe*, *bécaſſine*, *merle*, *grive*, &c. qu'il faut chercher la manière de prendre ces différents oiſeaux, & les termes relatifs à la chaſſe qu'on a coutume d'en faire.

Quant aux oiſeaux qu'on ne chaſſe ou que par divertiſſement, ou pour en diminuer le nombre, on trouvera au mot *oiſeau* les manières différentes de prendre les petits oiſeaux en général; aux mots *corbeau*, *corneille*, *geai*, &c. celle de chaſſer à ces oiſeaux, & au mot *fauconnerie*, les moyens qu'on emploie pour prendre les oiſeaux dont on ſe ſert dans cet art.

Les termes de chaſſe qu'on peut encore conſulter, déſignent ou les différentes eſpèces de chaſſes, ou les moyens, inſtruments & uſtenſiles qu'on y emploie.

Les premiers ſont, *pipée*, *pinſonée*, *tonelle*, *raphle*, *marchette*, *rejet*, *collet*, *lacet*, &c.

Les ſeconds ſont, *filet*, *filet contre-maillé*, *hallier*, *tiraſſe*, *trainaſſe*, *nappe*, *pantière*, *araignée*, *appeau*, *chanterelle*, &c.

Digitized by Google

Noms latins des CXV genres sous lesquels sont rangés les Oiseaux décrits dans ce Dictionnaire., présentés par ordre alphabétique.

Cette table ne contient que le nom latin de chaque genre ; quant aux espèces, elles sont chacune rapportées dans la table précédente au genre auquel elles appartiennent ; ainsi on les trouvera chacune sous leur genre dans cette table, & en les cherchant dans le Dictionnaire, suivant l'ordre alphabétique, on lira les détails qui leur sont relatifs ; on trouvera aussi à leur article le nom ou les noms latins qu'on leur a appliqués. Cependant beaucoup d'espèces n'ont point de noms particuliers en latin, & ne sont désignées en cette langue que par le nom générique : telles sont la plupart des espèces nouvelles, inconnues des anciens, & à l'égard desquelles les modernes ont employé des noms qu'on chercheroit en vain dans les auteurs latins.

A

Accipiter ..... GENRE VIII. ..... Épervier.
Alauda ..... GENRE XXXIX ..... Alouette.
Albatrus ..... GENRE XCVIII ..... Albatros.
Alca ..... GENRE XCIV ..... Pingouin.
Anhima ..... GENRE LXXXVI ..... Kamichy.
Anas ..... GENRE CVII ..... Canard.
Anser ..... GENRE CVI ..... Oie.
Apiaster ..... GENRE LX ..... Guépier.
Aquila ..... GENRE IX ..... Aigle.
Ardea ..... GENRE LXXXI ..... Héron.
Arenaria ..... GENRE LXXII ..... Coulon-chaud.
Asio ..... GENRE XI ..... Hibou.
Avocetta ..... GENRE CXIV ..... Avocette.

B

Bucco ..... GENRE XLIX ..... Barbu.
Buphagus ..... GENRE XXV ..... Pique-bœuf.

C

Caprimulgus ..... GENRE XXIX ..... Engoulevent.
Carduelis ..... GENRE XXII ..... Chardonneret.
Cariama ..... GENRE XXXV ..... Cariama.
Casuarius ..... GENRE LXIV ..... Casoar.
Cataractes ..... GENRE XCVI ..... Gorfou.
Certhia ..... GENRE XLIII ..... Grimpereau.
Ciconia ..... GENRE LXXX ..... Cigogne.
Cochlearius ..... GENRE LXXXIII ..... Savacou.
Coccothraustes ..... GENRE XXXIV ..... Gros-bec.

Digitized by Google

Colius ..... GENRE XXXVI..... Coliou.
Columba..... GENRE I..... Pigeon.
Colymbus..... GENRE XCI. Grèbe.
Coracia..... GENRE XIII..... Coracias.
Corrira..... GENRE CXV..... Coureur.
Corvus..... GENRE XIV..... Corbeau.
Cotinga..... GENRE XXIII..... Cotinga.
Crotophagus..... GENRE LII..... Ani.
Cuculus..... GENRE L..... Coucou.

E

Emberiza..... GENRE XXXV..... Bruant.

F

Ficedula..... GENRE XL..... Bec-figue.
Fratercula..... GENRE XCIII..... Macareux.
Fulica..... GENRE XC..... Foulque.

G

Galbula..... GENRE XLVIII..... Jacamar.
Galgulus..... GENRE XVIII..... Rollier.
Gallina coryllorum..... GENRE V..... Gelinote.
Gallinula..... GENRE LXXXVIII..... Poule-d'eau.
Gallo-pavo..... GENRE II..... Dindon
Gallus..... GENRE III..... Coq.
Garrulus..... GENRE XVI..... Geai.
Glareola..... GENRE LXXIII..... Perdrix de mer.

H

Himantopus..... GENRE LXVII..... Echaſſe.
Hirundo..... GENRE XXX..... Hirondelle.
Hydrocorax..... GENRE LXI..... Calao.

I

Icterus..... GENRE XIX..... Troupiale.
Iſpida..... GENRE LVIII..... Martin-pêcheur.

J

Jacana..... GENRE LXXI..... Jacana.

L

Lanius..... GENRE XXI..... Pie-grièche.
Larus..... GENRE CII..... Goéland.

Digitized by Google

Lepturus..... GENRE CIX..... Paille-en-queue.
Limosa..... GENRE LXXVI..... Barge.
Loxia..... GENRE XXXVIII..... Bec-croisé.

M

Manacus..... GENRE LVI..... Manakin.
Manucodiata..... GENRE XX..... Oiseau de Paradis.
Meleagris..... GENRE IV..... Pintade.
Melliſuga..... GENRE XLV..... Oiseau-mouche.
Merganſer..... GENRE CV..... Harle.
Mergus..... GENRE XCVII..... Plongeon.
Momotus..... GENRE LVII..... Momot.
Muſcicapa..... GENRE XXIV..... Gobe-mouche.

N

Numenius..... GENRE LXXVIII..... Courlis.

O

Onocrotalus..... GENRE CXII..... Pélican.
Otis..... GENRE LXVI..... Outarde.
Oſtralega..... GENRE LXVIII..... Huîtrier.

P

Parus..... GENRE XLI..... Mésange.
Paſſer..... GENRE XXXIII..... Moineau.
Perdix..... GENRE VI..... Perdrix.
Phallacrocorax..... GENRE CXI..... Cormoran.
Phalaropus..... GENRE LXXXIX..... Phalarope.
Phaſianus..... GENRE VII..... Faisan.
Phœnicopterus..... GENRE CXIII..... Flamant.
Pica..... GENRE XV..... Pie.
Picus..... GENRE XLVII..... Pic.
Platea..... GENRE LXXIX..... Spatule.
Pluvialis..... GENRE LXIX..... Pluvier.
Polytmus..... GENRE XLIV..... Colibri.
Porphyrion..... GENRE LXXXVII..... Poule-sultane.
Procellaria..... GENRE C..... Petrel.
Promerops..... GENRE XXVIII..... Promerops.
Pſittacus..... GENRE LIII..... Perroquet.
Puffinus..... GENRE XCIX..... Puffin.
Pyrrhula..... GENRE XXXVII..... Bouvreuil.

R

Rallus..... GENRE LXXIV..... Ralle.
Raphus..... GENRE LXV..... Dronte.

Digitized by Google

Rhea..... GENRE LXIII..... Touyou.
Rupicola..... GENRE LV..... Coq de roche.
Rygchopſalia..... GENRE CIV..... Bec-en-ciſeaux.

S

Sitta..... GENRE XLII..... Sittelle.
Scolopax..... GENRE LXXVII..... Bécaſſe.
Scopus..... GENRE LXXXIII..... Ombrette.
Spheniſcus..... GENRE XCV..... Manchot.
Stercorarius..... GENRE CI..... Stercoraire.
Sterna..... GENRE CHI..... Hirondelle de mer.
Strix..... GENRE XII..... Chat-huant.
Struthio..... GENRE LXII..... Autruche.
Sturnus..... GENRE XXVI..... Etourneau.
Sula..... GENRE CX..... Fou.

T

Tangara..... GENRE XXXI..... Tangara.
Torquilla..... GENRE XLVI..... Torcol.
Tringa..... GENRE LXXV..... Bécaſſeau.
Trogon..... GENRE LI..... Couroucou.
Tucana..... GENRE LIV..... Toucan.
Turdus..... GENRE XXII..... Grive.

U

Uria..... GENRE XCII..... Guillemot.
Upupa..... GENRE XXVII..... Huppe.

V

Vanellus..... GENRE LXX..... Vanneau.
Vultur..... GENRE X..... Vautour.

Fin de la Table des noms latins.

LES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06835 0464
Digitized by Google
B 484797

Digitized by Google